35 Taf. (28 doppelseit., 11 mehrfach gef.)

Sh.



ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE

OU PAR ORDRE DE MATIERES.

HISTOIRE

TOME QUATRIEME PREMIERE ~~PARTIE~~. et seconde partie

contenente le tavole dei Blasoni



A PADOUE

M. DCCCV

RENAU D'ELISAGARAY, (BERNARD) (*Hist. de Fr.*) Son éloge dans M. de Fontenelle est un des plus intéressans, des plus ingénieux, & des plus philosphiques qu'ait fait ce panégyriste philosophe.

Bernard *Renau* naquit dans le Béarn en 1652. Son pere avoit peu de bien, & beaucoup d'enfans. Bernard fut élevé chez M. Colbert du Terron, intendant de Rochefort, comme l'enfant de la maison; les deux filles cadetes de M. du Terron, madame la princesse de Carpegne, & madame de Barbançon, l'appeloient leur frere; leur sœur aînée, madame de Gassion, femme d'un président à mortier au parlement de Pau, qui vrai-semblablement l'avoit connu la premiere, & l'avoit fait connoître à son pere, l'appeloit son fils; on l'appeloit dans le monde *le petit Renau*, à cause de la petitesse de sa taille, d'ailleurs bien proportionée, & qui tiroit de l'agrément de sa petitesse même. Il avoit l'air adroit, vif, spirituel, courageux, & il l'étoit. Il s'instruisoit, non par une grande lecture, mais par une profonde méditation, & cette méditation ne le retenoit point dans son cabinet, ni dans la retraite; il la portoit dans le monde, on y rioit de sa rêverie & de ses distractions, & on ne laissoit pas en même-temps de les respecter. Il cherchoit les livres dans sa tête, & les y trouvoit. Il apprit ainsi les mathématiques, & en fit l'application à la marine.

M. du Terron le fit connoître de M. de Seignelay, qui lui procura en 1679, avec une pension de mille écus, une place auprès de M. le comte de Vermandois, amiral de France, dont il fut proprement l'instituteur pour la marine.

Il se tint des conférences pour chercher les moyens de perfectioner la construction des vaisseaux, & pour convenir à cet égard d'une méthode générale; *Renau* y fut admis, M. de Seignelay y assistoit toujours; M. Colbert, & quelquefois le roi lui-même y venoit ensuite pour la décision. „ Tout se réduisit à deux méthodes, l'une de M. Duquesne, si fameux & „ si expérimenté dans la marine; l'autre de M. „ *Renau*, jeune encore & sans nom. La con„ currence seule étoit une assez grande gloire „ pour lui; mais M. Duquesne, en présence du „ roi, lui donna la préférence, & tira plus „ d'honeur d'être vaincu par son propre juge„ ment, que s'il eût été vainqueur par celui „ des autres „.

M. *Renau* alla par ordre du roi avec M. de Seignelay, M. de Tourville, & M. Duquesne le fils, à Brest, & dans les autres ports, faire observer sa méthode; il mit les ouvriers en état de construire, à l'âge de quinze ou vingt ans, les plus grôs vaisseaux qui demandoient auparavant une expérience de vingt ou trente années.

En 1680, il inventa les galiotes à bombes pour le bombardement d'Alger; jusques-là il n'étoit tombé dans l'esprit de persone que des mortiers pussent n'être pas placés sur la terre, pussent se passer d'une assiete solide. Aussi-tôt éclata le soulevement général dû à toutes les nouveautés; on doutoit encore que les nouveaux bâtimens pussent naviguer avec sûreté; celui que montoit *Renau* fut batu presqu'à l'entrée de la rade du Havre de Grace, d'un coup de vent des plus furieux, & le plus propre que l'on pût souhaiter pour une epreuve incontestable. L'ouragan renversa un bastion de Dunkerque, rompit les digues de Hollande, submergea quatre-vingtdix vaisseaux sur toute la côte, & la galiote de M. *Renau* cent fois abymée, échapa contre toute apparence sur les banc de Flessingue, d'où elle alla à Dunkerque.

Arivés devant Alger, nouveles épreuves. Les incrédules, c'est-à-dire, les jaloux eurent d'abord sujet d'être bien contens, dit M. de Fontenelle. Un accident fut cause qu'une carcasse que M. *Renau* „ vouloit tirer, mit le feu „ à la galiote toute chargée de bombes, &

„ l'équipage qui voyoit déja brûler les corda- „ ges & les voiles , fe jeta à la mer . Les „ autres galiotes & les chaloupes armées voyant „ ce bâtiment abandoné crurent qu'il alloit „ fauter dans le moment, & ne perdirent point „ de temps pour s'en éloigner. Cependant M. „ de Remondis major, voulut voir s'il n'y avoit „ plus perfone , & fi tout etoit abfolument „ hors d'efpérance. Il força l'épée à la main, „ l'équipage de la chaloupe à nager ; il vint à „ la galiote, fauta dedans , & vit fur le pont „ M. *Renau* travaillant , lui troifieme, à cou- „ vrir de cuir vert plus de quatre-vingt bombes „ chargées ; rencontre finguliere de deux hom- „ mes d'une rare valeur , également étonés, „ l'un qu'on lui porte du fecours, l'autre qu'on „ fe foit tenu en état de le recevoir, & peut- „ être même de s'en paffer „.

M. de Remondis fit revenir les chaloupes, & on parvint à fauver la galiote , quoique fous le feu de trois cents pieces d'artillerie , qui de la ville tiroient fur elle, & fort jufte, dit M. de Fontenelle.

Le lendemain, M. *Renau* plus animé par le mauvais fuccès, obtint qu'on fit une feconde épreuve, elle réuffit, & les Algériens demanderent la paix ; une nouvele expédition termina cette guerre , & les galiotes à bombes en eurent le principal honeur . *Renau* avoit encore inventé de nouveaux mortiers qui chaffoient les bombes jufqu'à dix-fept cents toifes.

Après la mort de l'amiral (de Vermandois) il alla joindre en Flandre M. de Vauban, auquel il fut toujours très-ataché par la conformité de leurs talens & leurs vertus. En 1664, il alla bombarder Gênes fous le comandement de M. de Seignelay ; enfuite il fervit fous le maréchal de Bellefonds dans la Catalogne, où il réduifit en quatre jours une place importante . Il alla retrouver M. de Vauban , qui fortifioit les frontieres de Flandre & d'Allemagne .

En 1688, il fit, toujours avec M. de Vauban, le fiége de Philisbourg fous les ordres du dauphin , & le roi ayant écrit à M. le dauphin d'empêcher M. de Vauban de s'expofer à fon ordinaire , & de lui interdire abfolument l'entrée de la tranchée, les foins de l'exécution & tous les dangers retomberent fur M. *Renau*.

Il conduifit enfuite les fiéges de Manheim & de Frankendal.

Au milieu de cette vie agitée & guerriere, il publia en 1689, *de l'exprès commandement du roi, fa théorie de la manœuvre des vaiffeaux*. Ce livre partagea les plus grands mathématiciens de l'Europe: M. Hugues fe déclara contre certaines propofitions fondamentales de l'ouvrage ; le P. Malebranche , objet de l'admiration de M. *Renau* , lui fut favorable ; M. de Bernoulli, fur un expofé avantageux du marquis de l'Hôpital, fortifia d'abord M. *Renau* de fon fuffrage : mais mieux inftruit dans la fuite par la lecture même du livre, il changea de fentiment, & s'engagea en 1713 avec M. *Renau* dans une differtation par lettres , où la force des raifons employées de part & d'autre, ne nuifit jamais à la politeffe . Le fruit de cette difpute fut le traité *de la manœuvre des vaiffeaux* que M. Bernoulli publia en 1714.

Dans la guerre de 1688, M. *Renau* entreprit de faire voir au roi, contre l'opinion générale, & fur-tout contre l'opinion de M. de Louvois, que la France étoit en état de tenir tête fur mer à l'Angleterre & à la Hollande réunies ; le roi trouva fes preuves convainquantes & fit faire les vaiffeaux tels que *Renau* les demandoit dans fon plan ; celui-ci inventa de plus des évolutions navales, des fignaux, des ordres de bataille inconnus jufqu'à lui ; toujours créateur, toujours original, il y a, dit M. de Fontenelle, du fuperflu dans fa gloire.

Le roi lui donna une commiffion de capitaine de vaiffeaux , entrée & voix délibérative dans les confeils des généraux , une infpection générale fur la marine , avec autorité d'enfeigner aux officiers toutes les nouveles pratiques de fon invention , & une penfion de douze mille livres. La maladie & la mort de M. de Seignelay retarderent l'expédition des brevets néceffaires ; M. de Pontchartrain , alors contrôleur général, eut la marine ; il ne connoiffoit pas M. *Renau* , & M. *Renau* ne fe fit point connoître à lui ; abandonant ainfi fans regret ce qu'il tenoit déja prefque dans fa main , il retourna fervir avec M. de Vauban , vers qui un charme particulier le rapeloit.

Le roi en voyant les projets de la marine pour la campagne de 1691 , demanda où étoit celui de *Renau* ; M. de Pontchartrain n'en avoit pas entendu parler : Louis XIV lui ordona de faire chercher *Renau* , & M. de Pontchartrain tint tout ce que M. de Seignelay avoit promis ; Louis XIV reprocha obligeament à *Renau* d'avoir voulu s'échaper de la marine ; mais, ajoute-t-il, votre peine fera d'être employé à la fois, & fur terre & fur mer ; il lui confia le fecret du fiége de Mons qu'il alloit faire en perfone, & l'y employa, encore avec M. de Vauban, il l'envoya enfuite achever la campagne fur mer ; efpece d'amphibie guerrier, dit M. de Fontenelle , il partageoit fa vie entre l'un & l'autre élément.

Ayant voulu enfeigner à Breft fes nouveles pratiques aux officiers, ceux-ci fe crurent déshonorés d'être renvoyés à l'école, ils firent des remontrances qui ne furent point écoutées ; ceux qui poufferent le plus loin la réfiftance furent emprifonées & caffés. Parmi les réfractaires fe trouvoient des amis particuliers de M. *Renau* ; il leur rendit dans la fuite tous les fervices dont il put trouver l'occafion , & eux

de leur côté ils eurent la générofité de les recevoir. L'anciene amitié ne fut point altérée. Il eſt vrai qu'il ne falloit que de l'équité de part & d'autre; mais, la pratique de l'équité eſt ſi difficile à la nature humaine, qu'elle fait les plus grands héros en morale.

Au ſiége de Namur, *Renau* ſervit encore ſous M. de Vauban; delà il courut ſauver Saint-Malo & trente vaiſſeaux qui s'y étoient retirés après le déſaſtreux combat de la Hogue.

Le projet de la campagne navale de 1693, lui fut communiqué par l'ordre du roi qui l'avoit approuvé; *Renau* eut le courage de ne l'approuver point & d'en préſenter un autre, qui fut apuié par M. de Vauban & enfin adopté par le roi après le plus mûr examen. „ Ce „ changement valut à M. de Tourville la dé„ faite du convoi de Smirne & la priſe d'une „ partie des vaiſſeaux. Le roi fut payé du cou„ rage qu'il avoit eu de ſe rétracter „.

M. *Renau* avoit fait conſtruire à Breſt un vaiſſeau de cinquante-quarre canons, qu'il vouloit éprouver contre les meilleurs voiliers Anglois. Deux vaiſſeaux Anglois revenant des Indes Orientales, richement chargés, lui fournirent l'ocaſion qu'il deſiroit. Il donna la chaſſe à l'un des deux & le joignit en trois heures; le vaiſſeau anglois étoit de ſoixante-ſeize pieces de canons, & toute ſa baterie baſſe étoit de vingt-quatre livres de balle, & M. *Renau* n'avoit que quelques canons de dix-huit; cependant au bout de trois heures de combat, il prit le vaiſſeau anglois à la vue de trois gardes-côtes qui n'étoient qu'à trois lieues ſous le vent. Il eut plus de cent hommes tués ſur le pont, entr'autres un frere de M. Caſſini, & cent cinquante hommes mis hors de combat. „ Le vaiſſeau ennemi „ coula bas le lendemain. Le capitaine mit „ neuf paquets de diamans cachetés entre les „ mains de M. *Renau*, qui lui dit qu'il ne les „ prenoit que pour les lui garder; mais le ca„ pitaine ayant ajouté qu'un bombardier, qu'il „ deſigna par un coup de ſâbre reçu au viſage „ dans le combat, lui avoit arraché un autre „ paquet qui valoit plus de quarante mille pi„ ſtoles „, M. *Renau* éfrayé de cette valeur, lui demanda ſi ceux qu'il lui avoit remis valoient autant, & quand il ſut qu'il n'y en avoit pas un qui ne valût davantage, il retira ſa parole de les lui rendre, non qu'il voulût ſe les approprier, quoiqu'il en eût le droit; la grandeur de la ſomme, qui auroit été pour d'autres un motif d'inſiſter ſur ce droit, fut ce qui le lui fit abandoner. Il jugea qu'une priſe de plus de quatre millions ne pouvoit apartenir qu'à l'état, & il la remit au roi: le roi au contraire jugea que, ſelon l'uſage établi alors, la priſe apartenoit légitimement au vainqueur; mais il voulut bien recevoir de lui ce préſent vraiment royal, & pour lui témoigner ſa ſatisfaction, il lui donna neuf mille livres de rente ſur la ville, non comme un équivalent ou un remplacement, mais comme une légere gratification, meſurée ſur la difficulté des temps plus que ſur l'importance du ſervice.

„ Il s'étoit trouvé ſur le vaiſſeau anglois une „ dame niece de l'archevêque de Cantorbéry, „ avec une femme de chambre & une petite „ Indiene. Comme elle avoit tout perdu par „ le pillage du vaiſſeau, M. *Renau* ſe crut obli„ gé de pourvoir à tous ſes beſoins & même „ à ceux de ſa condition, tant qu'elle fut pri„ ſoniere en France. Il en uſa de même à „ l'égard du capitaine, & il lui en coûta plus „ de vingt mille livres pour les avoir pris „.

Charles II, roi d'Eſpagne, mourut: Philippe V à peine arivé à Madrid, demanda au roi, ſon grand-pere, M. *Renau*, comme il lui demanda depuis M. de Vendôme; il s'agiſſoit de réparer les fortifications du royaume depuis long-temps négligées; on avoit ſur cela les projets les plus ſages & les plus utiles, mais ils reſtoient tus ſur la papier: au moment de l'exécution, les fonds & les magaſins promis manquoient abſolument. M. *Renau*, après y avoir éte trompé une fois ou deux, „ apprit néte„ ment au roi, mais inutilement, ſelon la cou„ tume, d'où venoit un ſi prodigieux mécom„ pte. Sa ſincérité n'épargna rien, quoique ſon „ ſilence ſeul eût pu lui faire une fortune „.

En 1702, il ſauva ſeul trente million d'écus qu'avoient raportés de l'Amérique les galions d'Eſpagne; ces galions étoient dans le port de Vigo en Galice, eſcortés par une flote françoiſe. *Renau* avertiſſoit les deux flotes qu'elles étoient perdues, ſi elles ne ſortoient inceſſament de ce port; on ne l'écouta point, M. *Renau* obtint du moins, mais avec des peines qu'on ne ſe donne gueres pour les afaires publiques dont on n'eſt pas chargé, il obtint qu'on tranſporteroit à terre l'argent des galions. Il fit connoître alors une vivacité d'exécution dont on n'avoit point vu d'exemple en Eſpagne de temps immémorial. Il fit marcher trois ou quatre cents chariots de toute la Galice; on vit bientôt ſi cette diligence étoit inutile; il n'y avoit encore que dix-huit millions de déchargés quand les ennemis parurent devant Vigo; les douze millions reſtans furent enlevés en une demie journée, pendant laquelle les ennemis ne purent encore agir. Maîtres de Vigo, & débarqués, ils coururent après l'argent qui fuyoit dans les terres & dans les défilés des montagnes; M. *Renau* les contint avec trois cents chevaux ſeulement, & couvrit les chariots, dont le dernier n'étoit pas à deux lieues.

Au ſiége de Gibraltar en 1704, il promit „ qu'une tranchée paſſeroit en ſûreté au pied „ d'une montagne, d'où l'on étoit vu de la tête „ juſqu'aux pieds, & d'où huit pieces de ca„ non & une groſſe mouſqueterie plongeoient

„ de tous côtés; il promit que sept canons en „ feroient taire quarante; il le promit & il „ tint parole. La ville alloit se rendre, l'a-„ rivée d'une puissante flote angloise fit lever „ le siége. Quant à ce qui regardoit M. *Renau*, „ dit M. de Fontenelle, Gibraltar qu'on avoit „ cru imprenable, étoit pris.

Illa nocte mihi Trojæ victoria parta est,
Pergama tum vici, cum vinci posse coegi.

Les cabales de cour toujours si fréquentes & si funestes, arracherent *Renau* du siége de Barcelone, sous prétexte qu'il étoit nécessaire pour fortifier Cadix; car, dit M. de Fontenelle, on ne lui pouvoit nuire que sous des prétextes honorables; il fut présent devant Barcelone par ses conseils; il laissa au roi en présence des principaux ministres, ses vues particulieres pour la conduite du siége; c'étoit se venger de ses ennemis que d'assurer le bien des afaires, qu'ils traversoient; mais tout le monde ne fait pas se venger ainsi.

Il devoit trouver à Cadix un fond de cent mille écus pour les fortifications, il n'y trouva pas un sol; il se vengea encore en se ruinant pour un état qui vouloit absolument se ruiner; il s'obligea en son nom à des négocians pour les afaires publiques. Quand il eut achevé de s'épuiser, il fut réduit, après cinq ans de séjour & de travaux continuels en Espagne, à demander son congé, ne pouvant y subsister plus long-temps; il vendit pour faire son voyage tout ce qui lui restoit, & quand il ariva en France à Saint-Jean-Pied-de-Port, il ne lui restoit plus qu'une seule pistole. „ Retour, dit M. de Fontenelle, dont la misere doit donner de la „ jalousie à toutes les âmes bien faites „.

Il se trouva en France accâblé de dettes, dans un temps qui ne permettoit de rien demander; il n'avoit plus pour tout bien qu'une belle & utile réputation.

La paix acheva de le rendre inutile, mais à la moindre apparence de guerre tout le monde songeoit d'abord à lui. Malthe se crut menacée par les Turcs; aussi-tôt le grand maître fit demander au roi, par son ambassadeur, M. *Renau*, pour être le défenseur de son île. M. *Renau* en prenant congé du roi, di M. de Fontenelle, eut le plasir de ne lui point parler de ses afaires; il s'assura seulement d'une audience à son retour; à son retour, le roi étoit mort.

Mais la régence ne lui fut pas moins favorable que Louis XIV auroit pû l'être; il avoit servi en Espagne sous le régent, il fut fait conseiller au conseil de marine, & grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. Il n'eut pas long-temps à jouir de sa faveur nouvele.

Pendant le loisir de la paix, toujours disciple & disciple supérieur de M. de Vauban, il alla travailler avec M. le comte de Château-Tiers dans l'élection de Niort, à un des essais qu'on faisoit alors de la taille proportionele ou dixme royale de M. de Vauban.

Il alla au mois de septembre 1719, aux eaux de Pougues pour une rétention d'urine, à laquelle il étoit sujet depuis un temps; il y mourut le 30 de ce même mois de septembre.

M. *Renau* né de parens peu riches au fond du Béarn, ignoroit d'ailleurs tout ce qui concernoit l'origine de sa famille. Il trouva en Espagne un gentilhomme qui se nommoit come lui *Renau* d'Elisagaray, qui lui apprit qu'il étoit son parent, & qui lui communiqua des titres de famille dont M. *Renau* n'avoit aucune connoissance; il sut que la maison des *Renau* d'Elisagaray étoit très-anciene dans la Navarre. Il paroît que lorsque Jean d'Albret, roi de Navarre, s'étoit retiré en Béarn, après la perte de son royaume, occupé par Ferdinand le catholique, il y avoit été suivi par quelqu'un de cette maison, qui avoit formé la branche d'Elisagaray de Béarn, dont M. *Renau* étoit descendu; mais, dit M. de Fontenelle, ses actions lui avoient rendu cette généalogie assez inutile; en effet, mal-gré sa naissance, il étoit fils de ses œuvres.

M. de Fontenelle observe que la mort de cet homme qui avoit passé sa vie à la guerre, dans les cours, dans le tumulte du monde, fut celle d'un religieux de la Trappe: ses derniers vœux, ses derniers sentimens furent ceux qu'expriment ces strophes d'une hymne connue:

Moraris, heu! nimis diu,
Moraris, optatus dies,
Ut te fruamur, noxii
Linquenda moles corporis.

His cum soluta vinculis
Mens evolarit, o Deus,
Videre te, laudare te,
Amare te non desinet.

M. *Renau* étoit entré en 1699 dans l'académie des sciences en qualité d'honoraire.

RENAUDIE (Jean de Barri, sieur de la) (*Hist. de Fr.*)

Il paroît que le chef de la conjuration d'Amboise étoit de la même famille. Il se nommoit Georges Barri de la *Renaudie*; c'étoit un gentilhomme de l'Angoumois; Jean de Barri étoit un gentilhomme Périgordin, & l'Angoumois confine au Périgord. Georges avoit été condamné pour un crime de faux; il avoit dû la vie en cette occasion, au duc de Guise, qui l'avoit fait sauver de sa prison, & c'étoit contre les Guises qu'il conspiroit. Criminel & ingrat, il semble que les protestans, étoient dès-lors en état de mieux choisir; mais dans les temps de faction & de trouble, on ne connoît de probité,

de vertu même, que le zele pour les interêts du parti que l'on a embrassé.

Cet avanturier, d'ailleurs, avoit du courage. Il eut aussi de l'indiscrétion; il confia son secret à un avocat protestant, nommé des Avenelles (voyez son article), chez qui l'intérêt de l'état prévalut sur un intérêt de secte, & qui révéla tout. On attendit les conjurés sur leur route, & comme on avoit de bonnes instructions, on les dissipa aisément, en les ataquant avec avantage dans des défilés & dans des forêts. Ceux qui voulurent résister, furent tués; la *Renaudie* fut du nombre. Ataqué dans la forêt de Château-Renaud, par Pardaillan, son cousin, qui auroit peut-être dû laisser cette commission à un autre, il tua Pardaillan, & fut tué par un domestique de ce même Pardaillan. Le plus grand nombre fut celui des prisoniers, c'est-à-dire des victimes dévouées au supplice. La *Renaudie* fut tué le 16 mars 1560, & son corps pendu à un gibet sur le pont d'Amboise, ayant sur le front un écriteau, avec ces mots: *chef des rebelles*. Un de ses domestiques, nommé la Bigne, pris dans cette occasion, acheva de révéler tout le secret de la conspiration, en expliquant tous les papiers, & donnant la clef de tous les chifres.

RENAUDOT. (THÉOPHRASTE, & EUSEBE son petit-fils.) (*Hist. litt. mod.*)

1°. Théophraste, médecin de Loudun, établi à Paris, est parmi nous l'inventeur de la gazete; nous disons *parmi nous*, car ce genre d'ouvrage étoit déja depuis long-temps en usage à Venise, & le nom de gazete vient de ce qu'à Venise on payoit pour lire ces feuilles de nouvelles *una gazeta*, petite piece de monoie. Ce fut en 1631 que Théophraste *Renaudot* établit la gazete en France; Louis XIII lui donna un privilége qui fut confirmé par Louis XIV, & qui fut étendu à la famille de *Renaudot*. Outre ses gazetes, Théophraste a donné la suite du *Mercure françois*, depuis 1635 jusqu'en 1643; *un abregé de la vie & de la mort de Henri de Bourbon, prince de Condé*, c'est le pere du grand Condé; *la vie & la mort du maréchal de Gassion*; la vie du cardinal Michel Mazarin, archevêque de Lyon, frere du premier ministre de ce nom. Théophraste *Renaudot* mourut à Paris en 1653.

2°. Eusebe beaucoup plus célebre que son grand-pere, naquit à Paris le 20 de juillet 1646. Il étoit l'aîné de quatorze, tant freres que sœurs. Leur pere étoit mort en 1679, premier médecin du dauphin, fils de Louis XIV.

Eusebe s'atacha particulierement à l'étude de la théologie, & pour la prendre dans sa source, il se rendit de bonne heure très-savant dans les langues orientales.

Il avoit fait ses humanités aux Jésuites, sous un pere Darot avec lequel il eut toujours des liaisons d'estime & d'amitié.

Il eut aussi avec MM. de Port-Royal des liaisons intimes; elles naquirent de cette connoissance qu'il avoit des langues orientales.

M. Arnauld travailloit alors au traité de la perpétuité de la foi sur l'eucharistie, contre les protestans; les catholiques & les calvinistes soutenoient également que toutes les Églises de l'Orient pensoient comme eux sur l'article de l'Eucharistie, il fallut en venir à la preuve. M. de Pompone, neveu de M. Arnauld & ministre des afaires étrangéres, écrivit à M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, de rassembler sur ce point le plus d'attestations qu'il pouroit des églises d'Orient, dont la croyance seroit conforme à celle de l'église romaine. L'ambassadeur en envoya un grand nombre, presque toutes en différentes langues; il s'agissoit de les traduire; l'abbé *Renaudot*, âgé alors de vingt-cinq ans, s'en chargea, & il confirma encore ces attestations par l'autorité de divers manuscrits orientaux; le tout fut imprimé dans le troisieme volume de la perpétuité de la foi, & M. Arnauld y rendit un témoignage flateur au travail de M. l'abbé *Renaudot*, qui s'atacha dès-lors à MM. Arnauld & Nicole, & s'associa tout jeune encore à leur gloire. Ce fut lui qui, pendant les disgraces & après la mort de M. Arnauld, défendit constament contre les calvinistes cette cause de la perpétuité de la foi; il la soutint en théologien, & en homme également profond & dans l'histoire de l'église & dans toutes les diverses langues de l'Orient; il continua de produire & de traduire des pieces originales qui établissoient toujours de plus en plus de siecle en siecle la conformité de doctrine sur l'eucharistie, entre les diverses églises d'Orient & l'église latine. De ce grand travail sortirent d'autres grands travaux; une histoire latine des patriarches d'Aléxandrie, depuis Saint-Marc jusqu'à la fin du treizieme siecle, avec un catalogue de leurs successeurs; des collections historiques sur les afaires ecclésiastiques des Jacobites, du patriarchat d'Antioche, de l'Ethiopie, de la Nubie & de l'Arménie; un abrégé de l'histoire Mahométane, pour servir d'éclaircissement aux afaires d'Égypte; le plus ample recueil qui ait jamais été fait des liturgies orientales à l'usage des Cophtes, des Jacobites, des Melchites de Syrie & des Nestoriens, avec des dissertations sur l'origine & l'autorité de ces liturgies.

Tant de travaux ecclésiastiques firent regarder l'abbé *Renaudot* comme une espece de pere de l'église, & Louis Racine l'avoit appelé ainsi dans son épître à Jean-Baptiste Rousseau, placée à la suite de son poëme sur la religion:

Mabillon, *Renaudot*, Bossuet, Bourdaloue,
Pour ses peres encor l'église vous avoue.

Dans la suite, il a substitué aux noms de Mabillon & de *Renaudot*, ceux de Sacy, Nicole, Arnauld, comme marquant davantage dans le jansénisme; mais son premier mouvement avoit été en faveur de Mabillon & de *Renaudot*.

Les amis de l'abbé *Renaudot* furent les hommes les plus célebres de son temps. M. de Montausier, M. Bossuet, M. Colbert, M. de Seignelay, M. de Croissy, le grand Condé, les deux princes de Conti ses neveux; le roi trouva bon que ses ministres lui communiquassent certaines afaires & lussent ses mémoires au conseil.

Il fut reçu en 1689 à l'académie françoise à la place de M. Doujat, & en 1691, à l'académie des inscriptions à la place de M. Quinault. En 1700, il acompagna M. le cardinal de Noailles à Rome; ils entrerent ensemble au conclave où Clément XI fut élu. Ce pape ordona que l'abbé *Renaudot* fût admis auprès de lui toutes les fois qu'il se présenteroit, grâce qui n'avoit encore été acordée à aucun François.

„ Le Pape, dit le secrétaire de l'académie „ des inscriptions & belles-lettres, lui en demanda une à son tour, & l'obtint avec peine; ce fut d'acepter de sa main un prieuré „ vacant à sa nomination en Bretagne, pays „ d'obédience „.

À son passage à Florence, le grand duc de Toscane lui fit aussi beaucoup d'acueil, & l'académie de la Crusca s'empressa de l'adopter. Il s'acquita envers le Pape & le grand duc par des dédicaces de ses ouvrages.

À son arivée en France, il trouva de grands changemens dans l'académie des inscriptions & belles-lettres; il l'avoit laissée composée de huit académiciens seulement, il trouva ce nombre porté jusqu'à quarante, & les travaux de cette académie devenus continuels & plus considérables. „ Il fut, dit encore le secrétaire, un des „ anciens qui accepta le plus volontiers la réforme, & un des plus exacts à remplir dans „ la suite ses devoirs imprévus „.

Ses mémoires sur l'origine de la sphere & de l'astronomie, sur l'origine des lettres grecques & les divers changemens arivés dans leur conformation, leur usage & leur valeur; son explication d'inscriptions trouvées à Palmyre & à Héliopolis, sont des ornemens des premiers volumes de cette savante académie, & prouvent qu'il n'étoit pas moins versé dans l'érudition profane que dans l'érudition ecclésiastique. En 1718, parut son dernier ouvrage sous le titre d'*anciennes relations des Indes & de la Chine, de deux voyageurs Mahométans qui y allerent dans le neuvieme siecle*. Après les avoir traduites de l'arabe, il y ajouta une préface historique, des notes & des dissertations sur les mœurs, la police, la philosophie, les antiquités & la religion des Chinois. En général, il n'est point favorable à cette nation; il ne reconoît en elle aucune supériorité dans les sciences humaines, & selon lui, elle n'a gueres d'esprit q'au bout des doigts.

Il mourut le premier septembre 1720.

RENÉ D'ANJOU, (*Hist. de France*) roi de Sicile & comte de Provence, roi titulaire de Jérusalem, roi titulaire d'Arragon, ayant des droits à tout, portant les titres de tout & ne possédant rien, est ce roi *René*, fameux par sa bonté, par ses malheurs, par sa foiblesse, par son goût pour les arts & par l'honeur qu'il eut d'être le pere de cette courageuse Marguerite d'Anjou, laquelle avoit dans l'âme & dans l'esprit toutes les ressources qui manquoient à *René*. Il étoit fils de Louis II, duc d'Anjou & roi de Naples, de la seconde maison d'Anjou & frere puîné de Louis III; sur les événemens politiques & militaires qui le concernent, sur ses tentatives malheureuses à l'égard & de la Sicile & de la Lorraine, voyez les articles *Anjou* & *Lorraine*. On connoît les poésies pastorales que le goût de la bergerie inspiroit à ce bon roi *René*, lorsque, désabusé des conquêtes qu'il n'avoit pu faire & las des grandeurs dont il ne lui restoit que les titres, il gardoit les troupeaux dans les champs de Provence avec la reine Jeanne de Laval, sa seconde femme. Le roi *René* étoit peintre aussi bien que poëte & berger; Aix, Avignon, Marseille, Lyon conservent quelques-uns de ses tableaux. Il mettoit quelquefois dans le choix de ses sujets un mélange bizare de dévotion & d'amour, de tendresse & d'horreur; témoin son tableau des Célestins d'Avignon, qui représente le squelete de sa maîtresse, sortant du tombeau, tout rongé de vers. Il aimoit les cérémonies extraordinaires. Il est l'inventeur de cette fameuse procession d'Aix, chef-d'œuvre de ridicule en ce genre. Il institua en 1438 à Angers l'ordre du *Croissant*. Il rétablit en Provence la *cour d'amour*, tombée depuis un siecle, & il reste encore à Aix des vestiges de cette singuliere institution.

Le roi *René* étoit né à Angers en 1408; il avoit épousé en 1420 Isabelle de Lorraine, par laquelle lui venoient les droits qu'il réclamoit au duché de Lorraine, & qui passerent à *René II*, son petit fils, par Isabelle sa fille, qui confondit par son mariage ses droits à la Lorraine avec ceux de la branche de Vaudemont, rivale du roi *René*. Ce *René II*. réunit tous les droits, comme en Angleterre Henri VIII, Lancastre par son pere, Yorck par sa mere, a réuni les deux Roses. Le roi *René* avoit eu un fils, duc de Calabre, qui fit la derniere tentative de la seconde maison d'Anjou sur le royaume de Naples. Il mourut, ainsi que Nicolas d'Anjou son fils, avant le roi *René*, qui se voyant sans enfans mâles, transmit ses droits sur le royaume de Naples a Charles d'Anjou

comte

comte du Maine, son neveu, au préjudice de *René II.* de Lorraine, son petit-fils, & le comte du Maine transmit ces mêmes droits à la France. Le roi *René* mourut à Aix en 1480.

RENEAULME, (PAUL ALEXANDRE DE) (*Hist. litt. mod.*) chanoine régulier de Sainte Genevieve, étoit possesseur d'une des plus belles bibliotheques qu'un particulier ait possédées, il vouloit en faire un digne usage. Il avoit publié en 1740 un *projet de bibliotheque universele pour rassembler dans un même corps d'ouvrage, par ordre alphabétique & cronologique, le nom de tous les autres qui ont écrit en quelque langue que ce soit, le titre de leurs ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, suffisament étendu pour en donner une idée en forme d'analyse, le nombre des éditions, des traductions, &c. un précis des faits essentiels de la vie des auteurs, &c.* en un mot, c'étoit une bibliographie universele; un pareil ouvrage eut sans doute été toujours incomplet mais mal-gré cet inconvénient, de quelle utilité n'auroit-il pas été pour indiquer au moins les principales sources à consulter sur chaque matiere? Le pere *Reneaulme* ne put exécuter son projet; il mourut en 1749; sa bibliotheque & ses manuscrits ont passé à la maison des chanoines réguliers de Saint-Jean à Chartres.

RENÉE DE FRANCE, duchesse de Ferrare, (*Hist. mod.*) femme d'Hercule d'Est, duc de Ferrare, étoit fille du roi Louis XII, & sœur puînée de la princesse Claude, premiere femme de François premier. *Renée* haïssoit la mémoire du pape Jules II. pour ses démêlés avec Louis XII, & elle n'aimoit gueres les successeurs de ce Pape; ce fut auprès d'elle que Calvin alla chercher un asyle lors qu'il fut obligé de quiter la France. La duchesse de Ferrare avoit puisé à la cour de François premier, son beau-frere, le goût des lettres qui entraînoit au moins l'indulgence pour les opinions nouveles; elle avoit écouté les luthériens, elle écouta Calvin, elle s'atacha Marot, elle attira les savans, elle recueillit les hérétiques exilés; elle avoit la philosophie & la bienfaisance de la reine de Navarre, sœur de François premier, avec laquelle elle étoit encore plus unie par l'amitié que par le sang. Instruite comme elle, elle savoit des mathématiques, de l'astronomie, elle avoit des notions de la philosophie de son temps & vouloit en avoir de la théologie; elle se déclara plus hautement encore que la reine de Navarre, pour les nouveles opinions, & Calvin la fixa dans sa secte. Le roi Henri II son neveu, qui surpassoit François premier en zele contre l'hérésie, invita le duc de Ferrare à surveiller *Renée*; il vouloit qu'on l'enfermât dans son appartement, sans lui permettre de voir persone. Après la mort de Henri II. & du duc de Ferrare; elle revint en France & tint sa cour à Montargis, où le souvenir de ses bienfaits vit encore; il est vrai qu'elle les répandoit sur les sectaires par préférence, mais sans exclusion.

Anne d'Est, sa fille, épousa le grand duc de Lorraine François; elle étoit à Amboise avec toute la cour dans le temps de la fatale conspiration de 1560. Toutes les femmes de cette cour de Médicis virent d'un œil sec les supplices qu'entraîna cette conspiration; la duchesse de Guise, catholique zélée, mais femme d'une vertu douce & d'une piété tendre, fut la seule qui ne peut retenir ses larmes à cet afreux spectacle.

Le duc de Guise indigné de voir sa belle-mere lui dérober quelques victimes en les recueillant dans son château de Montargis, la fit sommer de les livrer. „ Je ne les livrerai „ point, dit-elle, & si vous m'assiégez dans „ mon château, vous me trouverez la pre„ miere sur la brêche; je verrai si vous aurez „ la hardiesse de tuer la fille d'un de vos rois „ & l'indignité de tuer la mere de votre fem„ me „. Elle parla aussi très-fortement en faveur du prince de Condé, lorsqu'on le mit en prison & qu'on lui fit son procès. Elle mourut en 1575 dans son château de Montargis; elle étoit née dans celui de Blois en 1510. Elle avoit été promise à Charles d'Autriche (depuis l'empereur Charles-Quint) & au roi d'Angleterre Henri VIII; mais des raisons d'état, relatives à ses prétentions & aux vues qu'Anne de Bretagne sa mere avoit eues pour elle au sujet de son duché, firent préférer à ces grands potentats un petit prince d'Italie sans puissance & sans autre apui que celui de la France même.

(RENIERI (Vincent) (*Hist. Litter. Mod.*) Moine Olivetan né à Gênes, un des disciples du gran Galilée les plus cheris à son precepteur, qui, lorsqu'il devint aveugle, lui confia toutes ses observations Astronomiques, avec les quelles il dessinoit de résoudre le problême des longitudes. Le P. *Renieri* travailla long temps sur cet ouvrage; mais lorsqu'il etoit sur le point de le publier il mourut en 1648; & on ne conserva rien de ses travaux.)

RESNEL DU BELLAY (JEAN FRANÇOIS DU) (*Hist. litt. mod.*) étoit d'une famille noble & anciene; François *du Resnel* seigneur du Bellay, son pere, étoit capitaine dans le régiment du Roi infanterie. L'abbé *du Resnel* naquit à Rouen le 29. juin 1692, fit ses études chez les jésuites de Rouen, & entra dans la congrégation de l'Oratoire, ce qui rapele le *sic vos non vobis* de Virgile. Ses anciens maîtres firent de grands & inutiles éforts pour le ramener à eux. M. de Langle, évêque de Boulogne, son oncle, voulut l'avoir auprès de lui & lui donna un cannonicat de sa cathédrale; il aprit beaucoup de langues, tant ancienes que modernes. Les Anglois qu'il avoit souvent occasion de voir pendant son séjour à Boulogne, le familiariserent avec leur langue; en général, on lui imputoit

un peu de prédilection pour les étrangers, & un de ses amis François lui disoit: *Je voudrois être Huron, vous m'aimeriez à la folie.*

M. de Langle étant mort en 1724, l'abbé *du Resnel*, que rien n'atachoit plus à Boulogne, permuta son canonicat de cette église contre un autre de Saint-Jacques-de-l'Hôpital, & vint s'établir à Paris; M. le duc d'Orléans, auquel il fut présenté, lui procura l'abbaye de Sept Fontaines.

L'abbé *du Resnel* voulut s'exercer dans la chaire, mais il n'avoit ni débit, ni poitrine, & un crachement de sang l'avertit d'abandoner cette carriere. Son panégyrique de Saint-Louis, prêché devant l'académie française, avoit eu du succès, il avoit plu du moins à la lecture; l'auteur avoit été choisi pour prononcer l'oraison funebre du maréchal de Bervick, mais il n'y eut point d'oraison funebre.

C'est par des vers que M. l'abbé *du Resnel* est le plus connu; son air doux, sage & reservé n'annonçoit pas un poête, il faut en convenir: „ ce talent caché sous les voiles de la modestie, dit M. le Beau, n'étoit pas aisé à découvrir „. Il parut avec avantage dans la traduction de *l'essai sur la critique* de Pope. On en sait plusieurs vers, & il y en a même quelques-uns d'une harmonie imitative. La traduction de *l'Essai sur l'homme* eut moins de succès selon le même M. le Beau; elle est pleine cependant de vers faciles & bien tournés. Cette traduction autrefois fort estimée, elle est aujourd'hui oubliée ou dédaigné:

Habent sua fata libelli.

On en a eu de meilleures depuis. Celle de M. de Fontanes a certainement plus de vigueur & de poésie. Il en existe encore une autre qui a beaucoup de mérite; mais ceux mêmes qui l'ont entendue n'ont pas encore le droit d'en parler.

L'abbé du *Resnel* travailla long-temps & à plusieurs reprises au journal des savans; il fut reçu à l'académie des inscriptions & belles-lettres le 5 mai 1733, & à l'académie française, à la place de l'abbé du Bos, le 30 juin 1742.

Sa conduite dans tout le cours de sa vie fut mesurée & systématique; „ il tenoit pour principe qu'afin d'avancer mal-gré les obstacles, „ il ne faut que vouloir fortement, envisager „ fixement son but, & le suivre avec prudence „ & persévérance . . . . . Il se donnoit à lui-„ même des instructions par écrit comme on „ en donne aux ambassadeurs, & il y étoit fi-„ dele. „ Il mourut le 25 février 1761.

RESSON (JEAN BAPTISTE DES CHIENS DE) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, naquit à Châlons en Champagne le 24 juin 1660, son pere secrétaire du roi, eut sur lui des vues que l'inclination du fils ne seconda point; c'étoit vers la guerre que cette inclination l'entraînoit. À dix-sept ans il se déroba de la maison paternele pour entrer dans les mousquetaires noirs, il en fut tiré par force. À une seconde évasion, il se jeta dans le régiment de Champagne, où il eut bientôt une lieutenance, & d'où il fut encore arraché. Enfin, pour terminer ce combat, en mettant sa famille hors d'état de le poursuivre, il alla en 1683 à Toulon & y fut reçu dans la marine, volontaire à brevet. Il servit avec éclat dans les bombardemens de Nice, Alger, Gênes, Tripoli, Roses, Palamos, Barcelone, Alicante; en 1693, il fut fait capitaine de vaisseau; il s'atacha particuliérement à l'artillerie, il en aprofondit les principes, il en examina de plus près tous les détails. Dans l'art seul de tirer les bombes, il compta jusqu'à vingt-cinq défauts de pratique, qu'il sut corriger avec succès en différentes rencontres. M. le duc du Maine, grand-maître de l'artillerie, voulut l'avoir dans son corps, il lui fit quiter le service de mer pour celui de terre vers la fin de l'année 1704; & fit créer en sa faveur une dixieme charge de lieutenant-général d'artillerie sur terre.

„ Dans les temps de paix, dit M. de Fon-„ tenelle, cet homme qui n'avoit respiré que „ bombardemens, qui ne s'étoit occupé qu'à „ faire forger ou à lancer des foudres, faisoit „ ses délices de la culture d'un assez beau jar-„ din „.

On avoit admiré déja, trente on quarante ans auparavant, ce noble contraste, ce goût pur des plaisirs simples, succédant à l'éclat de la gloire & au fracas des armes, dans un héros, dans un prince fait pour servir de modele à tous le guerriers & à tous les grands princes, & c'est ce contraste que Santeuil avoit célebré dans ces trois beaux vers:

Quem modo pallebant fugitivis fluctibus amnes
Terribilem bello, nunc docta per otia princeps
Pacis amans, lætos dat in hortis ludere fontes.

M. de *Ressons* porta dans son jardin le même esprit d'observation & de recherche dont il avoit fait tant d'usage dans l'artillerie. Entré en 1716, dans l'académie des sciences en qualité d'associé libre, il y donna tantôt des observations sur l'art de tirer les bombes ou de nouveles manieres d'éprouver la poudre, tantôt de nouveles pratiques d'agriculture, comme celle de garantir les arbres de leur lepre ou de la mousse; „ alternativement guerrier & laboureur ou „ jardinier, toujours citoyen. „

Il tiroit du salpêtre de certaines plantes, & prétendoit faire une composition meilleure que la composition commune & à meilleur marché. Il laissa un ouvrage manuscrit considérable sur le salpêtre & la poudre.

Il mourut le 31 janvier 1735, ayant fait ce qu'on appele son chemin comme un bon officier; peut-être, ajoute M. de Fontenelle, un meilleur courtisan auroit il été plus loin.

Il étoit pieux, & M. de Fontenelle tenoit de lui qu'il avoit écrit sur la religion, & le même M. de Fontenelle nous fait entendre finement que sous l'habit d'un guerrier il avoit le ton & le maintien d'un ecclésiastique.

„ Cet air de guerre hautain & hardi qui se „ prend si aisément & qu'on trouve qui sied si „ bien, étoit surmonté ou même éfacé par la „ douceur naturele de son âme ; elle se marquoit dans ses manieres, dans ses discours, „ & jusques dans son ton. À peine toute la „ bienséance d'un état absolument différent du „ sien auroit-elle demandé rien de plus. „

Il avoit épousé Anne-Catherine Berrier, fille de Jean-Baptiste Berrier de la Ferriere, doyen des doyens des maîtres des requêtes, & de Marie Potier de Novion. Il en a eu des enfans.

RESTAUT (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) Avocat au conseil, auteur d'un livre à qui son utilité a procuré un grand nombre d'éditions ; ce livre connu de tout le monde a pour titre : *principes généraux & raisonés de le grammaire Française*. *Restaut* a revu aussi un traité de l'ortographe imprimé à Poitiers en 1775. (Il fut réimprimé à Padoue en 1784.) Il est encore auteur de quelques autres ouvrages moins connus. Né à Beauvais en 1694; mort à Paris en 1764.

RETZ, (Gondy ou Gondi) (*Hist. mod.*) La maison de Gondi, originaire de Florence, y brilloit dès les premiers temps de la république. On la croit descendue de la maison de Philippi, une des plus ancienes de la Toscane ; un Braccius Philippi fut fait chevalier par Charle-magne, en 805.

Cette maison porte le nom de Gondi depuis le treizieme siecle ; elle a joué un grand rôle dans la fameuse querele des Guelphes & des Gibelins; elle eut beaucoup d'alliances avec les maisons Salviati & Médicis. En conséquence de ces alliances, un cadet de la maison de Gondi, Antoine II, vint s'établir en France, où il acquit des terres du temps de Catherine de Médicis. Il fut maître-d'hôtel du roi Henri II ; & sa femme fut gouvernante des enfans de France.

1°. Cet Antoine de Gondi forma en France la branche des ducs de *Retz Gondi*. Il eut un grand nombre d'enfans, dont deux principalement élevérent assez haut en France la grandeur de leur maison.

2°. Le premier fut Albert de Gondi, duc de *Retz*, marquis de Belle-Île, maréchal de France ; il est décrié comme instigateur de la Saint-Barthélemi. Ce fut lui qui apprit à Charles IX. à dissimuler, ce fut lui aussi qui lui apprit à jurer. On a cru que le projet de Catherine de Médicis, en consentant au massacre de la Saint-Barthélemi, avoit été différent de celui des Guises, & bien plus atroce ; elle se proposoit moins, dit-on, de sacrifier un des partis à l'autre, que de les exterminer tous les deux, & même tous les trois : car les Montmorencis, catholiques, mais ennemis des Guises & amis de Coligny, leur cousin, formoient comme un troisieme parti, qu'on appela depuis le parti des *Politiques*. Le plan de Catherine étoit que quand les Guises ataqueroient Coligny, les Montmorencis se joindroient à lui & se jeteroient sur les Guises ; qu'alors le roi sortant du Louvre avec ses gardes & les troupes rassemblées dans Paris, fondroit à la fois sur les Guises, sur Coligny, sur les Montmorencis les extermineroit tous, & qu'alors la puissance royale n'ayant plus de contre-poids, Catherine, sous le nom de son fils, régneroit despotiquement avec le maréchal de *Retz Gondi*, seul confident de ce projet & plus capable de l'avoir conçu que de l'exécuter. L'entreprise manqua par deux causes : l'une, que les huguenots surpris se laissérent égorger sans résistance comme des troupeaux ; l'autre, que les Montmorencis resterent tranquilles, & qu'on n'osa les ataquer, parce que le maréchal, leur frere aîné, eut la prudence de rester à Chantilly, & ne put jamais être déterminé à venir à la cour.

Charles IX fit le maréchal de *Retz* seul premier gentilhomme de sa chambre & grand chambellan. Il représenta la persone du connétable au sacre de Henri III qui le fit général des galeres, chevalier de ses ordres, duc & pair, gouverneur de Provence, généralissime des armées. Tant de faveur n'étant pas soutenu d'un assez grand mérite, ne fit qu'exciter l'envie sans inspirer le respect. Le maréchal de *Retz* mourut le 22 avril 1602.

3°. Le frere du maréchal de *Retz* que nous avons annoncé, fut le cardinal de Gondi (Pierre) évêque de Paris, commandeur de l'ordre du saint-Esprit à la premiere création, chancelier & premier aumônier de la reine Elizabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Mort le 17 février 1616.

4°. L'évêché de Paris fut quelque temps comme héréditaire dans cette maison de Gondi. Le cardinal (Pierre) dont nous venons de parler, s'en démit en faveur du cardinal de *Retz*, son neveu, (Henri) fils du maréchal de *Retz*. Ce cardinal fut mis en 1621 à la tête des afaires avec le comte de Schomberg. Il eut à se reprocher d'avoir conseillé à Louis XIII la guerre civile contre les huguenots; il l'y suivit, & mourut à la suite à Beziers, le 3 août 1622.

5°. Il eut pour successeur dans le siége de Paris, Jean-François, son frere puîné, qui en fût le premier archevêque, Paris n'ayant été érigé en archevêché que le 20 octobre 1622.

6°. C'est celui-ci qui eut pour coadjuteur le

célebre cardinal de *Retz*, son neveu, (Jean-François-Paul de Gondi,) le grand rival du cardinal Mazarin, si connu par ses intrigues & par ses mémoires.

Le portrait de ce cardinal, dans le président Hénault, est un de ceux qui ornent le plus son abrégé chronologique. „ On a de la peine, „ dit-il, à comprendre comment un homme qui „ passa sa vie à cabaler, n'eut jamais de véri- „ table objet. Il aimoit l'intrigue pour intri- „ guer; esprit hardi, délié, vaste, & un peu „ romanesque, sachant tirer parti de l'autorité „ que son état lui donnoit sur le peuple, & „ faisant servir la religion à sa politique, cher- „ chant quelquefois à se faire un mérite de ce „ qu'il ne devoit qu'au hazard, & ajustant „ souvent après coup les moyens aux événe- „ mens. Il fit la guerre au roi, mais le perso- „ nage de rebelle étoit ce qui le flatoit le plus „ dans sa rebellion; magnifique, bel esprit, tur- „ bulent, ayant plus de saillies que de suite, „ plus de chimeres que de vues; déplacé dans „ une monarchie, & n'ayant pas ce qu'il fal- „ loit pour être républicain, parce qu'il n'étoit „ ni sujet fidele ni bon citoyen; aussi vain, „ plus hardi & moins honête homme que Ci- „ céron; enfin plus d'esprit, moins grand & „ moins méchant que Catilina. Ses mémoires „ sont très-agréables à lire; mais conçoit-on „ qu'un homme ait le courage, ou plutôt la „ folie de dire de lui-même plus de mal que „ n'en eût pu dire son plus grand ennemi? „

(Oh oui, on le conçoit très-bien, & cette remarque du président Hénault m'a toujours paru assez frivole; il ne considere pas que l'impression qui résulte du mal que le cardinal dit de lui-même, lui est très-avantageuse; qu'il est peint comme un homme brillant & supérieur, & que beaucoup de gens aiment mieux l'admiration que l'estime).

Mais c'est la conduite que tint le cardinal après la mort de Mazarin, qui doit le faire à la fois aimer, estimer & admirer; il n'y a qu'un grand & noble caractere qui puisse se relever si noblement après tant & de telles erreurs; il a montré comment un grand homme sait réparer les plus grandes fautes.

„ Ce qui est étonant, dit à ce sujet le pré- „ sident Hénault, c'est que ce même homme, „ sur la fin de sa vie, n'étoit plus rien de tout „ cela, & qu'il devint doux, paisible, sans in- „ trigue, & l'amour de tous les honêtes gens „ de son temps; comme si toute son ambition „ d'autrefois n'avoit été qu'une débauche d'es- „ prit, & des tours de jeunesse dont on se cor- „ rige avec l'âge; ce qui prouve bien qu'en „ effet il n'y avoit en lui aucune passion réele. „ Après avoir vécu avec une magnificence ex- „ trême, & avoir fait pour plus de quatre mil- „ lions de detes, tout fut payé, soit de son „ vivant, soit après sa mort. „

Il mourut à Paris dans l'hôtel de Lesdiguieres, le 24 août 1679. Son corps fut porté à Saint Denis, dont il a été le premier abbé. Il avoit écrit à dix-sept ans l'histoire de la conjuration du comte de Fiesque. Il fut auteur d'une multitude de brochures politiques ou séditieuses, pendant les troubles de la Fronde.

Les autres personages dignes de remarque dans la maison de Godi-*Retz*, sont:

7°. Charles de Gondi, marquis de Belle-Île, fils du maréchal de *Retz*, né en 1569, nommé, en 1579, général des galeres; il signala sa valeur dans les guerres civiles, où il embrassa tour-à-tour divers partis, au gré de ses intérêts; il fut tué en 1596, en voulant surprendre le Mont-Saint-Michel.

8°. Philippe Emmanuel de Gondi, autre fils du maréchal de *Retz*, fut lieutenant-général des mers du Levant, & général des galeres; il eut le cordon-bleu en 1619. En 1622, il seconda vaillament le duc de Guise, dans la bataille navale, gâgnée sur les Rochelois. Il finit par se retirer à l'Oratoire, il y prit les ordres; il mourut en 1662, le 29 juin, à 81 ans; il s'étoit marié & avoit eu pour fils:

9°. Pierre de Gondi, duc de *Retz*, pair de France, qui se trouva aussi à la bataille contre les Rochelois; dans l'expédition de l'île de Rhé il eut l'épaule cassée d'un coup de mousquet, & un cheval tué sous lui; il fut fait général des galeres sur la démission de son pere, & il se démit lui-même de cet emploi en faveur du marquis de Pontcourlai; il fut fait chevalier des ordres en 1661, & mourut le 29 avril 1676.

REUCHLIN, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) dit *Capnion*, nom qui en grec signifie *fumée*, comme *Reuch* le signifie en allemand, eut une grande contestation avec le juif renégat, Pfeffercorn, sur la question de savoir s'il falloit ou non brûler les livres des rabbins. Les théologiens de Cologne avoient obtenu de l'empereur Maximilien un édit pour faire brûler tous les livres des juifs. *Reuchlin* fut consulté sur cette afaire. Il distingua deux sortes de livres, les indifférens, qui traitent de divers sujets, & ceux qui son composés directement contre la réligion chrétiene. Il fut d'avis, qu'on laissât les premiers, & qu'on supprimât les derniers. Cette opinion souleva les théologiens; ils auroient voulu lui faire subir le même sort qu'aux livres des juifs. L'empereur ne crut pas devoir aller jusque-là, & *Reuchlin* resta tranquillement, enseignant le grec & l'hébreu à Ingolstad, & soutenant la gloire de l'érudition en Allemagne; il avoit autrefois enseigné le grec à Orléans & à Poitiers. Il étoit né en 1455, au village de Pforzheim en Allemagne près de Spire; il mourut en 1522. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont le plus célebre est le traité *de arte cabalistica*, publié en 1517.

On l'a cru l'auteur du recueil intitulé: *Litteræ obscurorum virorum*; mais il est attribué plus généralement à Ulric de Hutten. Mainas a écrit la vie de *Reuchlin*.

REYNCE ou REINCE, (*Hist. mod.*) secrétaire d'ambassade du cardinal du Bellay à Rome. Il refusa cinq mille ducats que Charles-Quint lui fit offrir pour avoir connoissance de quelques articles secrets de l'instruction du cardinal; il ne fit que son devoir sans doute, mais il y a long-temps qu'il faut louer ceux qui le font, & qu'on ne dit plus:

Vitavi denique culpam,
Non laudem merui.

Charles-Quint faisoit bien l'éloge de cet homme, en se plaignant du tort qu'il lui avoit fait dans cette conjoncture. On a de Nicolas *Reince* une traduction italiene des mémoires de Philippe de Comines.

REYNEAU, (CHARLES) (*Hist. litt. mod*) de l'Oratoire & de l'académie des sciences. Sa vie, dit M. de Fontenelle, „ a été la plus simple „ & la plus uniforme qu'il soit possible; l'étu- „ de, la priere, deux ouvrages de mathémati- „ ques en sont tous les événemens „. Ces deux ouvrages de mathématiques, qu'on peut compter en effet pour deux événemens, sont 1°. *l'analyse démontrée*, qu'il publia en 1708, & qui eut dès-lors & qui continue d'avoir beaucoup de succès. 2°. *la science du calcul*, dont le premier volume *in* 4°. parut en 1714.

Le pere *Reyneau* étoit né à Brissac, diocèse d'Angers, en 1656; son pere, nommé comme lui Charles *Reyneau*, étoit chirurgien; le fils entra dans l'Oratoire à Paris, à l'âge de vingt ans; il professa la philosophie à Toulon, puis à Prézenas; en 1683, il fut envoyé professer les mathématiques à Angers, presque dans son pays; il entra en 1716 dans l'académie des sciences, en qualité d'associé libre. Il mourut le 24 février 1728. M. de Fontenelle l'accuse ou le loue d'avoir été beaucoup plus que modeste; il croyoit qu'on ne le soufroit à l'Oratoire qu'en faveur d'un frere qu'il avoit dans la même congrégation, & qui s'y étoit acquité avec succès de différens emplois. Il avoit peu de liaisons, il vivoit presque seul; mais il avoit deux amis, qui en valoient bien deux autres, c'étoient le pere Malebranche, & le chancelier d'Auguesseau.

REYS, (ANTOINE DOS) (*Hist. litt. mod.*) littérateur portugais, de la congrégation de l'Oratoire, comblé de titres & d'honeurs dans sa compagnie & dans son pays, auteur de poésies latines estimées, & d'un recueil intitulé: *Corpus illustrium poetarum Lusitanorum qui latine scripserunt.* On a aussi de lui une vie de Ferdinand de Ménezés. *Reys*, né près de Santaren en 1690, mourut à Lisbone en 1738.

RHADAMISTE, (*Hist. anc.*) fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, fut comblé par la nature de tous les dons extérieurs & séduisans qui ont plus de force sur les esprits que les qualités du cœur. L'éducation ni l'âge ne purent jamais adoucir la férocité de son caractere. Son ambition criminele murmuroit de la trop longue vieillesse de son pere qui le retenoit au pied d'un trône où il étoit impatient de monter, & où même il étoit appelé par les vœux secrets de la nation. Pharasmane, qui n'ignoroit ni ses intrigues, ni les dispositions du peuple, lui conseilla de s'emparer de l'Arménie dont il avoit chassé les Parthes, pour placer sur le trône son frere Mitridate. *Rhadamiste* se retira en fugitif à la cour de son oncle, sous prétexte d'être tombé dans la disgrace de son pere. Il en fut reçu avec autant d'affection que s'il eût été son fils; il lui donna même sa fille en mariage. Ces témoignages de bonté donnerent à *Rhadamiste* une considération dont il se servit contre son bienfaicteur. Les grands furent corrompus par ses largesses; le peuple, séduit par ses graces extérieures, souhaita de l'avoir pour maître. Dès qu'il eut préparé les moyens d'une révolution, son pere lui fournit une armée qui entra dans l'Arménie où elle ne trouva que des traîtres préparés à vendre leur roi. Mithridate, abandoné de ses sujets & soutenu de quelques Romains, ses retira dans une citadelle où il fut bientôt assiégé & contraint de se rendre à la discretion du vainqueur qui le reçut avec les temoignages les plus affectueux, l'appelant son pere, & l'assurant qu'il n'avoit à craindre ni le fer, ni le poison. Il le mena dans un bocage sacré pour offrir un sacrifice, & pour rendre les dieux garans de leurs promesses réciproques. Ils se toucherent dans la main, selon l'usage des barbares; ils lierent leurs pouces ensemble & en tirerent du sang qu'ils succerent. Ces cérémonies furent à peine achevées, que celui qui présidoit à cette solemnité renversa par terre Mithridate. On le chargea de fers à la vue de sa femme qu'on traînoit sur un char après lui. *Rhadamiste*, parjure & dénaturé, ordona de les étoufer dans des couvertures. Il choisit ce genre de supplice pour ne pas violer la foi du serment qu'il avoit fait de ne jamais employer le fer & le poison: leurs enfans furent égorgés, quelques jours après, pour les punir d'avoir pleuré leur mort. Il ne resta pas longtemps possesseur d'un empire usurpé. Vologeses, roi des Parthes, profitant des troubles de l'Arménie, mit son frere Tiridate sur un trône autrefois occupé par ses ancêtres. *Rhadamiste*, trop foible pour leur résister, se réfugia dans l'Ibérie. La contagion le servit mieux que ses armes. La peste détruisit plus de la moitié de l'armée des Parthes, & ceux qui survécurent à ce fléau, abandonerent l'Arménie où *Rhadamiste* ne rentra que pour exercer de nouveles

cruautés. Ces peuples, quoique familiarisés avec l'esclavage, sécouerent le joug dont ils étoient accâblés. Ils l'assiégerent dans son palais d'où il se sauva avec sa femme Zénobie. Cette princesse étant enceinte, ne put supporter les fatigues de la route : alors, prévoyant qu'elle alloit se voir abandoné aux vengeances des barbares, elle pria son mari de lui donner la mort. *Rhadamiste*, dont l'amour étoit une fureur, refusa, pendant quelque temps, de lui rendre ce service inhumain. Mais enfin, transporté de jalousie, il craignit qu'un autre ne devînt possesseur de tant d'appas. Ce fut pour prévenir cet ouvrage qu'il la frapa de son épée ; & la croyant morte, il traîna son corps dans l'Araxe, d'où elle fut retirée par des bergers qui la rapelerent à la vie. *Rhadamiste*, couvert d'un sang si précieux, s'enfuit dans l'Ibérie où il passa le reste d'une vie troublée par ses remords. Il vivoit sous les regnes de Claudius & de Néron.

RHASES (Voyez Rasis.)

RHENANUS, (Beatus) (*Hist. litt. mod.*) savant allemand. Il fut correcteur de l'imprimerie de Froben à Basle, emploi qui annonçoit alors moins un ouvrier qu'un savant. C'étoit un homme d'honeur, doux, modeste, également estimé des catholiques & des protestans, dont il ne voulut jamais embrasser les dogmes. Ses ouvrages les plus célebres sont son histoire d'Allemagne, sous le titre de *Res germanicæ*, & sa description de l'Illyrie : *Illyrici provinciarum, utrique imperio cum Romano, tum Constantinopolitano, servientis descriptio*. Ce fut Beatus *Rhenanus* qui publia le premier les deux livres de l'histoire de Velleïus Paterculus. On a de lui des notes savantes sur Pline le naturaliste, sur Tite-Live, sur Tacite, sur Tertullien ; on a encore de lui la préface qu'on lit à la tête des œuvres d'Erasme. Il étoit né à Schéleštat en 1485 ; il mourut à Strasbourg en 1547.

RHODIGINUS. (Ludovicus Cœlius) (*Hist. litt. mod.*) Son nom de famille étoit Ricchieri; son sur-nom de *Rhodiginus* lui venoit de ce qu'il étoit né à Rovigo dans l'état de Venise. C'étoit un savant littérateur, il est principalement connu par ses *antiquæ Lectiones*. Né en 1450, mort à Padoue en 1525. Jules César Scaliger, son disciple, l'a fort exalté.

RIBADENEIRA, (Pierre) (*Hist. mod.*) jesuite de Tolede en Espagne, un des premiers disciples de Saint-Ignace, admis dans la société en 1540, & qui a écrit la vie de ce saint & celles de plusieurs de ses premiers disciples, tels que Laines, Salmeron & saint François de Borgia. Ses *Fleurs des vies des saints* sont son ouvrage le plus célebre. On a de lui encore un *traité du schisme d'Angleterre* ; un ouvrage intitulé: *le Prince* ; un traité de la tribulation; une *bibliothéque des écrivains jésuites* ; où on trouve aussi une liste des martyrs de la société. *Ribadeneira* étoit d'une crédulité pour le moins égale à sa piété; M. Servien l'appeloit *Petrus de Badineira* ; il avoit étudié à Paris, & enseigné la réthorique à Palerme. Il mourut à Madrid en 1611, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

RIBEIRO (Jean Pinto) (*Hist. litt. mod.*) Jurisconsulte Portugais, mort en 1694. ; grand défenseur de la fameuse révolution de 1640, en faveur de la maison de Bragance. Ses œuvres ont été recueillies, *in folio*, à Lisbonne en 1729.

RIBERA, (Anastase-pantaleon de) (*Hist. litt. mod.*) poëte Espagnol du dix septieme siecle. On l'a comparé à notre Scarron; il travailloit comme lui dans le genre burlesque, genre qui doit peu réussir en Espagne. *Ribera* étoit cependant goûté à la cour de Philippe IV.

RICARD, (Jean Marie) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte François, connu & cité. On a de lui un *traité des donations* fort estimé, *un traité des substitutions*, un *commentaire sur la coutume de Senlis*. Il étoit né à Beauvais en 1622, mort en 1678.

RICAUT (Paul) (*Hist. litt. mod.*) Le chevalier *Ricaut*, Anglois, employé long-temps sous les rois Charles II, Jacques II, & Guillaume III, comme secrétaire, comme consul, comme résident, soit dans le Levant, soit en Allemagne, s'est beaucoup instruit pendant son séjour dans le Levant, de ce qui concerne l'empire Turc & la Grece ; il a très-bien écrit sur ce sujet. On a de lui une *histoire de l'état présent de l'empire Ottoman*, traduite en françois par Briot, puis par Bespier; une *histoire des Turcs, dans le dix-septieme siecle*, traduite aussi par Briot ; *l'état présent des églises de la Grece & de l'Arménie*, traduit par Rozamond.

RICCATI, (Vincent) (*Hist. litt. mod.*) Jésuite, né à Castel Franco dans le territoire de Trevise, professeur de mathématiques à Bologne, travailla long-temps sur le cours de fleuves; il est auteur d'un *traité du calcul intégral*, fort estimé. La république de Venise fit fraper en son honeur une médaille d'or, en 1774. Son ordre avoit été supprimé en 1773. Il mourut en 1775.

(Le P. Riccati étoit fils du Comte Jacques Riccati homme très-savant & très-profond Mathématicien lui-même, mort à Trevise en 1754. à l'âge de 77 ans. On a recueilli & publié ses Œuvres à Lucques en 1762. en 3. volumes *in* 4 avec la vie de l'auteur écrite par le Chev. Christophe de Rovero.

Le C. Jourdan Riccati fils aussi du C. Jacques & frere du P. Vincent, mort à Trevise en 1790 a été un des plus savans Mathématiciens de nos jours. Dans beaucoup des Journaux qui s'imprimoient en Italie, on lit un grand nombre de ses Dissertations de Physique & de Mathématiques ; & il est à souhaiter, qu'on en

faſſe une édition complete, comme auſſi des Œuvres du P. Vincent, ſon frere. L'ouvrage, qu'il aimoit le plus, c'étoit celui du contre-point, auquel il avoit travaillé long-temps.

On doit ajouter à la gloire des trois Riccati, que leur probité & leur Religion étoit égale à leur ſavoir, & que les vertus les rendirent toujours eſtimables & chers à tous ceux, qui les connoiſſoient.)

RICCI. C'eſt le nom de divers perſonages, dont il faut dire ici quelque choſe.

1°. Matthieu *Ricci*, jéſuite Italien, miſſionaire à la Chine, mathématicien habile, théologien plein de dextérité, obtint de l'empereur de la Chine la permiſſion de faire bâtir à Pekin une égliſe chrétiene; ſes ennemis diſent qu'il employa pour établir le chriſtianiſme à la Chine, une indulgence & des complaiſances que le chriſtianiſme ne peut permettre. Il fit pour les Chinois un petit catéchiſme, où ſelon le pere d'Orléans, qui a écrit la vie du pere *Ricci*, *il ne mit preſque que les points de la morale & de la religion les plus conformes à la religion chrétiene*; c'eſt-à-dire, qu'il n'y mit de religion chrétiene que ce qu'il ne put ſe diſpenſer d'y mettre. Il porta cet excès de complaiſance jusque dans les ſciences exactes, l'empereur de la Chine lui ayant demandé une carte géographique, le pere *Ricci* diſpoſa les choſes de maniere que la Chine ſe trouvoit placée au contre du monde. Le pere *Ricci*, né en 1552 à Macerata, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, mourut à Pekin en 1610; laiſſant des mémoires ſur la Chine, dont le pere Trigault s'eſt ſervi pour écrire l'hiſtoire de cet empire.

2°. Laurent Marie *Ricci*, jéſuite italien, général des jéſuites. Ce fut ſous ſon généralat qu'ariva le plus grand événement concernant les jéſuites, je veux dire la diſſolution de cette ſociété. Les Jéſuites ayant été chaſſés de Portugal en 1759, cette expulſion réveilla le haine qu'on leur portoit en France. Les parlemens ſe diſpoſant à imiter le Portugal, *Louis XV* fit propoſer de réformer, dans les Jéſuites de ſon royaume, ce qui pouvoit choquer la nation. On prétend que *Ricci*, qui avoit à Rome indiſpoſé l'ambaſſadeur de France, répondit: *Sint ut sunt, aut non sint*. Le roi laiſſa alors agir les parlemens, & la ſociété fut bientôt anéantie non ſeulement en France, mais en Eſpagne, à Naples, à Parme & à Malte. Les ſouverains de la maiſon de Bourbon ſe réunirent pour en demander l'extinction au pape *Clément XIV*. Ce pontife, après avoir examiné cette grande affaire pendant 3 ans, ſigna enfin le bref qui ſupprimoit la *Compagnie de Jeſus*, en date du 21 Juillet 1775. Ont transféra l'ex-général *Ricci*, acompagné de ſes aſſiſtans au château St-Ange, où il mourut en 1675.

3°. Joſeph, *Ricci* Breſſan, clerc régulier de Somaſque, eſt auteur d'une hiſtoire de la guerre d'Allemagne, dite la guerre de trente ans, & d'une hiſtoire des guerres d'Italie, depuis 1613, juſqu'en 1643.

4°. Michel-Ange *Ricci*, cardinal, né à Rome en 1619, mathématicien habile, auteur d'un traité *de maximis & minimis*. Innocent XI lui donna le chapeau en 1681. Il mourut le 21 mai 1682.

5°. (BARTELEMY Ricci) né à Lugo dans la Romagne en 1490. Précepteur des Jeunes Princes de la Maiſon d'Eſt, & mort a Ferrare en 1569. a publié un traité *de Imitatione*, & un *Apparatus latinæ locutionis*. On a recueilli ſes lettres, ſes Harangues latines & ſes autres œuvres, excepté l'*Apparatus* & on les a publiées dans le Seminaire de Padoue en 1748. en 4. vol. *in* 8.)

RICCIO (David) (*Hiſt. d'Écoſſe*) L'aimable & infortunée Marie Stuart avoit de la foibleſſe dans le caractere, elle ne choiſiſſoit pas toujours avec aſſez de diſcernement ceux qu'elle honoroit de ſa confiance; un aventurier Piémontois s'en empara, c'étoit David *Riccio* ou Rizzio, fils d'un muſicien, muſicien lui-même, venu en Écoſſe à la ſuite du comte de Morette, ambaſſadeur du duc de Savoye. *Riccio* amuſa d'abord Marie par ſon talent qu'elle aimoit, mais plus peut-être encore par ſon accent étranger, par ſa prononciation vicieuſe, par la ſingularité de ſes manieres, par ſa difformité même qui avoit quelque choſe de piquant. D'ailleurs, les circonſtances expliquent & juſtifient cette confiance que Marie Stuart avoit en *Riccio*; il étoit le confident de l'inclination que Marie avoit conçue pour Stuart Darnley ſon couſin, & depuis ſon époux, inclination qui dura longtemps après le mariage, & qui ne fut détruite que par les mauvais procédés de Darnley; de-là, ces aſſiduités, qui s'expliquent encore par deux autres circonſtances: l'une, qu'un Italien, un catholique qui avoit, dit-on, des relations particulieres avec le Pape, devoit être néceſſaire à une reine catholique, qui ſe trouvoit preſque ſeule de ſa religion au milieu d'un peuple proteſtant, & qui conſervoit dans ſon cœur le deſir de rétablir en Écoſſe la foi de ſes peres; l'autre, que *Riccio* étoit le ſecrétaire de Marie pour les afaires de France, circonſtance qui tient à la précédente & qui la fortifie. On ſent d'ailleurs combien ces deux mêmes circonſtances qui juſtifient Marie, la rendoient coupable au contraire aux ieux des Écoſſois proteſtans, & diſpoſoient ceux-ci à là calomnier; mais les auteurs les plus ſenſés, parmi ceux mêmes qui ſont les plus prévenus contre Marie Stuart, ne croient point que la confiance qu'elle avoit en *Riccio* cachât rien de criminel ou de ſuſpect; mais il paroît que cet homme avoit dans l'eſprit l'inſinuation qui ſéduit, & le deſ-

potisme qui subjugue; il étoit avec adresse bas & insolent; tour-à-tour il se rendit nécessaire à Marie, qui le consultoit sur toutes choses, & ne pouvoit plus se passer de lui. Le lord Darnley lui-même, pour obtenir la main de Marie, avoit eu besoin de se rendre *Riccio* favorable. Il s'en souvenoit, & ce n'étoit pas avec reconoissance: *Riccio* n'avoit pour lui que la reine; les protestans le haïssoient comme catholique; les catholiques le méprisoient comme un homme qui avilissoit leur parti; les courtisans étoient jaloux de sa faveur; les grands détestoient son insolence, & le peuple son avidité.

Le roi Henri Darnley, (car la reine lui avoit donné ce titre de roi), vouloit envahir l'autorité, la reine vouloit la conserver & réduire Darnley au rang de son premier sujet. Darnley attribuoit avec raison cette disposition de la reine aux conseils de *Riccio*, qui avoit intérêt qu'elle gardât l'administration, puisqu'elle la lui confioit.

Quand les seigneurs protestans, dont *Riccio* avoit principalement abatu le crédit, virent le roi mécontent, ils ne cesserent de l'irriter contre *Riccio*, & parvinrent à le rendre jaloux en mari, aussi bien qu'en roi; ils promirent à Darnley de lui assurer l'autorité, de lui faire même déférer la courone par le parlement, si Marie venit à mourir sans enfans; ils lui demanderent seulement d'avouer le meurtre de *Riccio* quand il seroit commis; il promit tout, & la mort de *Riccio* fut résolue.

La maniere dont ce complot s'exécuta, marquoit un dessein formel de braver & d'outrager Marie. Elle étoit grôsse, & dans sons septieme mois; cette circonstance qui demandoit tant de ménagement, ne détermina pas même à lui épargner ce spectacle d'horreur & d'éfroi. La reine étant à souper avec quatre ou cinq persones, du nombre desquelles étoit David *Riccio*, le roi entre dans la salle par une porte de derriere, acompagné du lord Ruthven & de quelques autres conjurés. Ruthven, homme naturélement difforme, à qui la pâleur de la colere & de la maladie donnoit un air encore plus afreux, & qui, se traînant avec peine soutenu par deux hommes, avoit voulu commettre cet assassinat aux ieux de sa souveraine, Ruthven lance un regard foudroyant sur *Riccio*, & lui ordone au nom du roi de le suivre; la reine demande si le roi a donné cet ordre; le roi, déja déconcerté par cette question, répond: *vous voyez que je ne dis rien*. La reine ordone à Ruthven de sortir; Ruthven, au lieu d'obéir, s'avance pour saisir *Riccio*; celui-ci court tout éfrayé se cacher derriere la reine, qu'il tient étroitement embrassée. George Douglas, oncle du roi, entre dans le même temps avec la foule des conjurés, & saisissant l'épée du roi, en perce la victime au hazard de tuer la reine elle-même. Le malheureux *Riccio* lutant contre la mort & poussant des cris lamentables, s'atachoit toujours au fauteuil de la reine comme à son seul asyle; on l'en arrache, Marie veut se lever pour le défendre, le roi la retient, & la reine n'a plus de ressource que ses larmes; mille cris confus de rage & de terreur remplissent la salle & redoublent l'horreur de cette scêne; *Riccio* entraîné dans une chambre voisine, est percé de cinquante-six coups. On vient annoncer la mort à la reine; alors elle essuie ses larmes; *je ne pleurerai plus*, dit-elle, *je ne songerai qu'à la vengeance*; c'étoit la premiere fois que ce mot étoit dans sa bouche, & ce sentiment dans son cœur. L'insolent Ruthven rentre dans la salle, il reproche à la reine toute sa conduite, sa foiblesse pour *Riccio*, son zele pour la religion catholique, ses liaisons avec les partisans déclarés du catholicisme, ses rigueurs envers les protestans rebelles qu'elle avoit chassés du royaume, & qui revinrent tous ce jour même pour la braver ouvertement; il joignit, dit-on, à tant d'outrages la menace de la tuer elle-même, Marie resta prisoniere.

Elle recouvra promptement sa liberté, elle regagna aisément son mari, qui désavoua tout avec sa foiblesse ordinaire, & qui n'ayant su s'atacher ni à sa femme ni à la nation, fut accâblé du mépris de l'une & de l'autre.

Marie fit punir quelques-uns des assassins de *Riccio*, qui tomberent entre ses mains, fit grâce à un bien plus grand nombre encore, car elle ne savoit ni haïr ni se venger. Plusieurs des plus coupables se sauverent en Angleterre sous la protection d'Elisabeth. L'assassinat de *Riccio* est du 9 mars 1566

Le 19 juin suivant, Marie acoucha d'un fils; ce fils fut Jacques VI, en Écosse, & Jacques I en Angleterre. On dit qu'il frémissoit à la vue d'une épée nue, & que c'étoit l'effet de l'impression terrible que sa mere étant grôsse de lui, avoit éprouvée à l'arivée imprévue des assassins de *Riccio*.

RICCIOLI, (JÉAN BAPTISTE) (*Hist. litt. mod.*) Jésuite, né à Ferrare, en 1598, a beaucoup écrit sur la géographie, l'hydrographie, l'astronomie, la chronologie, & a réformé beaucoup d'erreurs sur toutes ces sciences; il a fait aussi avec le pere Grimaldi, son confrere, des expériences curieuses sur la chûte des corps. Mort en 1761.

RICCOBONI, (ou RICOBONI) c'est le nom 1°. d'un savant du seizieme siecle, (*Antonius Ricobonus*) né à Rovigo en 1541, disciple de Paul Manuce, de Sigonius & de Muret, mort en 1599. Il a beaucoup écrit sur la rhétorique & sur la poétique; il a commenté plusieurs ouvrages d'Aristôte & de Cicéron; il a écrit l'histoire de l'université de Padoue.

2°. D'un acteur célebre, & en Italie & en France, & qui a beaucoup écrit sur son art. On

On a de lui des comédies composées pour le théâtre Italien, mais il est plus connu par ses *pensées sur la déclamation*, par son *discours sur la réformation du théâtre*, ses *observations sur la comédie & sur le génie de Moliere*, ses *réflexions historiques & critiques sur les théâtres de l'Europe*, son *histoire du théâtre Italien*. Il étoit de son temps le meilleur acteur de la comédie Italiene, il y étoit connu sous le nom de *Lélio*.

Le nom de *Riccoboni* est devenu encore plus célebre depuis par les ouvrages d'une femme, que l'histoire littéraire distinguera parmi les auteurs de son sexe, mais qui (en 1787) n'apartient point encore à l'histoire.

RICHARD, (DE CORNOUAILLES) (*Hist. d'Allemagne*) fils du roi d'Angleterre (Jean sans Terre) & d'Isabelle d'Angoulême, fut appelé au trône d'Allemagne pendant les troubles qui suivirent la mort de Frédéric II, & fut couroné en 1257, dans un fauxbourg de Francfort, par les archevêques de Mayence & de Cologne, & par le comte Palatin du Rhin & le duc de Baviere. Les historiens d'Allemagne prétendent qu'il ne parut point dans l'empire après son sacre, dont les cérémonies furent répétées à Aix-la-Chapelle. Mais ils sont réfutés par la chronique d'Angleterre de Thomas Wik. Les années de son regne qui n'étoit, à proprement parler, qu'une anarchie, sont comprises dans l'interregne qui suivit la mort de Frédéric II. *Richard* mourut en 1271, dans son château de Merkstat, oublié des Allemands qui ne l'avoient appelé que pour le dépouiller. Il étoit dans la soixante-deuxieme année de son âge & la quatorzieme de son regne, si cependant on peut appeler regne l'anarchie la plus tumultueuse.

RICHARD est aussi le nom de trois duc de Normandie, & de trois rois d'Angleterre, dont le premier fut aussi duc de Normandie.

DUCS DE NORMANDIE.

1°. Richard *sans-peur*, fils de Guillaume *la longue épée*, & petit fils de Rollon. Il n'avoit que dix ans, lorsque Louis d'Outremer, roi de France, fomenta contre lui la révolte des Normands idolâtres, qui vouloient contraindre leur jeune duc de renoncer au christianisme. Hugues le grand secourut *Richard*, & calma ces troubles. Louis, moitié séduction, moitié violence, s'empare de la persone de *Richard* pour s'emparer de ses états, les Normands, après quelque résistance, laissent enlever leur duc; Louis parvient à leur persuader que cet enfant sera mieux élevé dans une cour ennemie qu'au milieu de ses sujets, & il l'amene à Laon. Bientôt le dessein est pris de se défaire du jeune prince & de se ressaisir de la Normandie. Au moment de l'exécution, Asinond, gouverneur de *Richard*, l'arrache à cette cour meurtriere, en l'envelopant dans un paquet d'herbes & le faisant porter ainsi jusqu'à Senlis, où il le met sous la garde du comte Bernard, oncle maternel de l'enfant. Cependant Louis d'Outremer offre à Hugues le grand de partager la Normandie, & Hugues abandone *Richard*. Louis fond sans obstacle sur cette province sans chef; le comte Bernard la délivra par une conduite également habile & hardie; il osa tromper le trompeur, en l'engageant à tromper encore; il conseilla aux Normands de se rendre au roi pour éviter la guerre; il conseilla au roi de garder la Normandie entiere, puisqu'elle s'étoit rendue à lui seul, & de frustrer Hugues de la part qui lui avoit été promise. Hugues fut mécontent: Bernard alors conseille à Hugues de se venger en prenant la protection de *Richard*. Bernard se servit de plus pour son dessein, d'un chef de nouveles bandes Normandes, nommé Aigrold, qui se déclara hautement le défenseur de *Richard* & somma Louis d'Outremer de mettre ce prince en liberté; Bernard s'emporte contre cette insolence, assure le roi que toute la Normandie lui est dévouée, & que s'il paroît en persone dans cette province, Aigrold lui sera livré pour recevoir le châtiment de sa folie; Louis, aussi crédule que fourbe, s'engage parmi ses ennemis; Aigrold feint d'avoir peur & demande une conférence; elle se tient au village de Crescenville sur le chemin de Lizieux à Caen; Aigrold s'y trouve le plus fort, taille en pieces l'escorte du roi, & l'envoie lui-même prisonier à Rouen; il n'en sortit qu'à la faveur d'un traité par lequel il ceda comme Charles le simple, son pere, toute la Normandie, à la charge de l'hommage; & ce nouveau traité fut encore conclu à Saint-Clair sur Epte (en 945.) *Richard* s'affermit sur son trône, & fut plus puissant que son pere & que son aïeul. Hugues le grand, qui, sans sceptre, avoit régné plus de vingt ans; fils, neveu, gendre, pere, oncle de rois, beau-frere de trois rois, lui recomanda en mourant ses enfans & ses vassaux. Hugues le grand avoit été le protecteur de *Richard*; *Richard* le fut de Hugues Capet & de ses freres.

La conduite du roi Lothaire à l'égard de *Richard* fut la même que celle de Louis d'Outremer son pere. Il s'unit, pour le perdre, avec tous les seigneurs que le voisinage rendoit ennemis de *Richard*. Pour le surprendre, il feint de le consulter; il vouloit, disoit-il, se gouverner par les avis de celui à qui Hugues le grand avoit confié ses plus chers intérêts, il le prie de se trouver à un parlement qui devoit se tenir à Amiens. *Richard* se met en marche. Dans le chemin, deux inconnus vienent à sa rencontre, & l'avertissent qu'il est perdu, s'il entre sur les terres de France. *Richard* s'arrête & retourne sur ses pas. Lothaire voyant ce piege manqué, se hâte d'en tendre

un autre: il persuade à *Richard* qu'il veut perdre Thibaud, comte de Chartres, voisin & ennemi de *Richard*. „ J'ai besoin pour cela de „ votre secours, dit-il à *Richard*; mais il nous „ faut un prétexte pour nous voir & pour traiter ensemble. Publiez que j'exige l'hommage „ pour la Normandie, & que vous venez me „ le rendre. „ Il lui indique un jour & un lieu pour l'entrevue sur les bords de la riviere d'Epte, limite des deux états; *Richard* instruit par le passé, prend les précautions qu'exige la prudence; ayant déja traversé l'Epte, il envoie des espions examiner ce qui se passe, il aprend que le compte Thibaud & tous ses autres ennemis sont auprès du roi qui se dispose l'ataquer dès qu'il paroîtra; en conséquence, *Richard* repasse l'Epte & se retranche sur l'autre bord: il est ataqué en effet, & se défend avec tant de vigueur, qu'il force le roi & le compte de Chartres à la retraite. La guerre se prolonge d'un côté, Thibaud brûle tout jusqu'à Rouen; de l'autre, des Danois envoyés au secours de *Richard* par le roi de Danemarck son parent, se répandent jusqu'aux portes de Paris.

Hugues Capet monte sur le trône, les François & les Normands sont amis, *Richard* se rend médiateur entre Hugues Capet & ses vassaux. Le petit-fils de l'assassin de Guillaume, duc de Normandie, pere de *Richard*, le comte de Flandre chassé de ses états par Hugues Capet, cherche un asyle, où? en Normandie. Ce duc *Richard* jugeant qu'il seroit dangereux d'acoutumer le nouveau roi, son pupille, à dépouiller ainsi les grands vassaux, oblige Hugues Capet de faire grâce au comte de Flandre, & de lui rendre ces places. *Richard sans-peur* mourut à Fécamp, en 956. Il régnoit depuis l'an 942

2°. *Richard le bon*, son fils, commença pourtant par opprimer ses peuples; les ducs de Normandie, grands princes d'ailleurs, avoient poussé jusqu'à un excès insupportable la tyrannie de la chasse & de la pêche; ils s'étoient emparés de tous les bois, de toutes les eaux, de tous les pâturages; les paysans dépouillés de leurs usages, privés de toute ressource, soit pour leur chauffage, soit pour la nouriture de leurs bestiaux, voyant d'ailleurs leurs campagnes presqu'autant dévastées par les bêtes fauves que par les comptes de Chartres & de Flandre, s'étoient atroupés & révoltés. *Richard* courut à ces mal-heureux, prit quelques-uns de leurs chefs, & leurs fit couper les pieds & les mains; il eût mieux fait de détruire le gibier & de procurer à ses sujets la facilité de cultiver & de subsister. Guillaume, comte de Gisors, son frere bâtard, se révolta contre lui: il fut pris & enfermé cinq ans au château de Rouen; il se sauva de sa prison, & se cacha dans les bois; il apparut un jour mourant de faim & de douleur, à son frere qui chassoit dans ces mêmes bois, & qui touché d'un tel spectacle, lui pardona. Depuis ce moment il n'y eut plus de révolte.

Richard II, & le roi de France Robert, après quelques démêlés, vécurent dans une intimité, rare entre les princes. Robert appeloit *Richard son cher cousin & son bien bon ami*, titres qui n'étoient pas encore devenus d'étiquete; on les voit se fournir l'un à l'autre des secours contre tous leurs ennemis; ce fut principalement par les armes de *Richard* que Robert soumit le duché de Bourgogne, à la mort de Henri son oncle.

Le duc de Normandie étoit sans cesse harcelé par tous ses voisins, sur-tout par les comtes de Chartres; ceux-ci lui susciterent tant d'ennemis, que *Richard* II crut devoir appeler à son secours les rois de Suede & de Norwege. La France en frémit, elle craignit de voir renaître les incendies & les ravages dont les pirates Normands l'avoient affligée pendant tout le neuvieme siecle. Le roi Robert employa sa médiation auprès du duc de Normandie; on désarma ces ennemis, & il renvoya ces étrangers, qui cependant laisserent de funestes traces de leur passage. Olaüs, roi de Norwege, reçut le baptême à Rouen.

Richard le Bon mourut en 1027.

3°. À *Richard le Bon*, succéda *Richard* III, son fils aîné, qui fut, dit-on, empoisoné l'année suivante par Robert, son frere, surnomé *le Diâble*, pere de Guillaume ou *le Bâtard* ou *le conquérant*.

Rois d'Angleterre.

Nos fâbles populaires sur *Richard sans-peur* & sur Robert *le Diâble*, sont des monumens encore existans de la terreur que ces braves ducs de Normandie inspiroient à leurs voisins.

Les rois d'Angleterre du nom de *Richard*, & dont nous allons parler, descendoient des *Richard*, ducs de Normandie, par Guillaume le conquérant, trisaïeul de *Richard*, dit *cœur de Lion*, roi d'Angleterre.

1°. Henri II roi d'Agleterre avoit beaucoup aimé Eléonore d'Aquitaine, sa femme, & tous les fils qu'il avoit eus d'elle, il les eut tous pour ennemis, ils lui firent la guerre, & il mourut en les maudissant. Son corps fut exposé à découvert dans l'église de Fontevrault. *Richard*, l'aîné des fils qui lui restoient & son plus cruel ennemi, se rendit à cette abbaye, soit pour braver son pere mort, soit pour lui rendre les apparences d'un dernier hommage. Il fut saisi d'éfroi, & tous les assistans furent frapés d'horreur, en voyant le sang, suite de l'apopléxie qui avoit terminé les jours du roi, sortir de la bouche & du nez du cadâvre, comme s'il se fût élancé d'indignation à l'as-

pect du parricide. *Richard* ne put retenir ce cri du remords: *ah! c'est moi qui ait tué mon pere.* Il embrassa ce cadâvre, il fondit en larmes pendant toute la cérémonie de l'enterrement, & ces larmes lui concilierent les esprits de la multitude.

Il donna une grande leçon aux traîtres, en chassant avec mépris tous ceux qui l'avoient servi contre son pere, & en s'atachant tous ceux qui étoient restés fideles au roi; il reçut publiquement l'absolution des archevêques de Cantorbéri & de Rouen, pour avoir porté les armes contre son pere; & pour avoir combatu contre un croisé; Henri II avoit pris la croix.

Il n'eut rien de plus pressé que de la prendre lui-même. Il partit dès le commencement de son regne, pour la terre sainte avec Philippe Auguste, son rival d'intérêt, d'ambition & de gloire, dont la valeur très-brillante étoit encore éfacée par la valeur impétueuse de *Richard*. Leurs caracteres ne purent s'acorder; en se voyant de plus près il se haïrent davantage; une violente maladie qu'eut Philippe Auguste, peut-être un secret dépit de se voir un peu éclipsé par *Richard*, peut-être aussi le desir de l'inquiéter sur ses possessions françaises, hâterent le retour de Philippe en France. *Richard* resta dans la terre sainte où il se couvrit de gloire par ses exploits, & s'attira une foule d'ennemis par des actes de hauteur & de violence. *Richard* batit deux fois Saladin; l'une auprès de Césarée, l'autre dans les plaines de Rama. Il prit Césarée, Joppé, Ascalon, il surprit Emaus, il vouloit courir à Jérusalem; mais soit jalousie, soit corruption, les principaux croisés refuserent de le suivre. On dit qu'il pleura de dépit de ce qu'on laissoit Jérusalem au pouvoir des infideles, & que quelqu'un ayant voulu lui montrer cette ville du haut d'une montagne, il se couvrit le visage d'un pan de sa cotte d'armes, en s'écriant: *on est indigne de voir la cité sainte, quand on est hors d'état de la délivrer.*

Ce prince qui, par son impétuosité, se faisoit par-tout des ennemis, s'en étoit fait deux irréconciliables, l'un pendant le séjour qu'il avoit fait à Messine en partant pour la terre sainte; l'autre pendant son expédition dans la Palestine. Le premier étoit l'empereur Henri VI, au préjudice duquel il avoit affermi Tancréde sur le trône de Sicile; le second étoit Léopold, duc d'Autriche, auquel il avoit fait un afront sanglant, en renversant son étendart du haut d'un ouvrage que Léopold avoit emporté. *Richard*, en revenant de la terre sainte, prit sa route par l'Allemagne pour éviter la France. Il voyageoit inconnu, de nuit seulement, & par des chemins détournés, de peur de quelque rencontre funeste: il fut, dit-on, reconu en tournant la broche dans la cuisine d'une auberge; on le conduisit au duc d'Autriche qui le faisoit épier, qui le fit charger de fers & garder à vue: à chaque mouvement suspect, ses gardes lui portoient sur le cœur la pointe de leurs épées. Quand Léopold eut assouvi sa vengeance sur son prisonier, il le vendit, lié & garoté, à la vengeance de l'empereur: il en reçut soixante mille marcs d'argent; & l'empereur, après avoir retenu *Richard* quatorze mois en prison, lui vendit sa liberté cent cinquante mille marcs d'argent, regagnant ainsi près du double. Henri VI annonça la détention du roi d'Angleterre à Philippe Auguste, qui ne manqua pas d'en profiter de concert avec le prince Jean, (depuis le roi Jean sans Terre) ennemi de *Richard* son frere. Cependant Eléonore d'Aquitaine, leur mere, faisoit entendre ses justes plaintes dans toute l'Europe & demandoit justice à Dieu & aux hommes de la captivité de son fils. On trouve dans un livre nouveau une anecdote intéressante, mais de l'autenticité de laquelle l'histoire ne répond pas. L'empereur, suivant cette anecdote, tenoit *Richard* enfermé dans une prison *inconnue à tout l'univers*. *Richard* étoit poëte & musicien, avoit la voix très-belle, & chantoit souvent des chansons dont il avoit fait les paroles & les airs. Blondel, maître de sa chapelle, étoit allé le chercher dans la terre sainte, déguisé en pélerin. Ne l'y ayant pas trouvé, il traversoit l'Allemagne en le cherchant. Il arive au village de Losemstein où l'empereur avoit un château, il apprend qu'on y gardoit un prisonier. Diverses circonstances firent juger à Blondel que ce pouvoit être *Richard*. Pour s'en éclaircir sans donner aucun soupçon, il se mit à chanter au pied d'une tour grillée de la prison, les premiers couplets d'une chanson de *Richard*. Du fond de la tour, une voix que Blondel reconut aisément pour être celle de *Richard*, chanta les couplets suivans. Blondel assuré par-là de sa découverte, passe en Angleterre, où, sur son raport, on entama bientôt avec l'empereur les négociations qui rendirent *Richard* à son royaume. C'est de cette anecdote que M. Sedaine a fait le sujet d'une piece dramatique & lyrique, dont le succès ne se dément point.

Quand le roi de France fut que *Richard* étoit en liberté, il écrivit à son allié Jean sans-Terre: *prenez garde à vous, le diable a brisé sa chaine*. Jean sans-Terre trahit Philippe pour faire sa paix avec son frere. *Richard* reçut son frere comme un lâche qui avoit expié la révolte par l'infamie, & comme un méchant dont il falloit se défier, mais qu'il ne falloit pas pousser à bout. *Je lui pardone* dit-il à Eléonore sa mere, qui le lui présentoit, *& j'espere oublier aussi aisément ses torts qu'il oubliera ses devoirs & ma clémence.*

La guerre ne cessa plus entre Philippe Auguste & *Richard*; ce dernier fut vainqueur à

Fretteval, où les titres de la couronne de France tomberent entre ses mains: il le fut encore dans un combat très-vif près de Courcelles & de Gisors, où Philippe dans sa retraite, tomba tout armé dans l'Epte, le pont de Gisors ayant fondu sous lui; on eut peine à le sauver. *Il a bu dans la riviere*, écrivoit *Richard* à un évêque d'Angleterre, en lui marquant les particularités de ce combat.

Peu de temps auparavant, Philippe avoit encore été batu par le même *Richard*, entre Gamaches & Vernon; ces échecs de la plupart desquels il prit sa revanche en différentes occasions, étoient bien moins flétrissans que la cruauté avec laquelle à l'expiration d'une trêve, il fit crever les ieux à tous les prisoniers qui se trouvoient entre ses mains, exemple qu'il prit de *Richard* ou qu'il lui donna.

Ce fut dans les cours de ces guerres que Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, cousin germain de Philippe-Auguste, pris les armes à la main par les troupes de *Richard*, fut enfermé à Rouen. Il s'adressa au pape Célestin III, & le pria d'interceder pour lui auprès du roi d'Angleterre. „ J'écris pour vous au roi d'Angleterre, répondit Célestin, & j'intercede en effet „ de tout mon pouvoir....... Je supplie, c'est „ tout ce que je puis & tout ce que je dois „ faire „.

Ce pape, dans sa lettre à *Richard*, appeloit l'évêque de Beauvais *son très cher fils*. Le roi d'Angleterre pour toute réponse lui envoya la cuirasse de l'évêque, avec ces mots des enfans de Jacob: *reconoissez-vous la robe de votre fils?* Le pape n'insista point, il condamna l'évêque. „ Ainsi, dit-il, doit être traité tout prélat qui „ abandone la milice de Jésus-Christ, pour celle „ du siecle „.

Richard mourut d'une mort violente & conforme à son caractere. Un paysan limousin, en creusant la terre, avoit trouvé un trésor; le vicomte de Limoges, sur les terres duquel étoit ce trésor, s'en empara, & le fit garder dans le château de Chalus. *Richard* réclamant ce trésor en qualité de seigneur suzérain, courut assiéger Chalus; la garnison voulut se rendre; *Richard* dit que puisqu'il avoit pris la peine de venir jousque-là, il vouloit avoir le plaisir de prendre la place d'assaut, & de faire pendre toute la garnison sur la brêche. Le quatrieme jour du siége, une flêche tirée des murs du château, par un arbalêtier, nommé Bertrand de Gourdon, l'atteignit à l'épaule; un chirurgien maladroit rendit mortele cette blessure d'abord légere. Le sang naturélement enflamé de ce monarque furieux, s'aigrit, se corrompit, la cangrene s'y mit. Cependant Marquadé, chef des troupes mercenaires à la solde de *Richard*, & ministre de ses vengeances, avoit pris le château & le trésor, & avoit fait pendre la garnison selon les menaces du roi d'Angleterre; il ne restoit que Gourdon, réservé à un cruel supplice. Le roi voulut le voir. „ Malheureux, „ lui dit-il, que t'avois je fait pour attenter à „ ma vie? — Les rois, répondit froidement, „ Gourdon, comptent pour rien le sang versé, „ les fortunes détruites, le genre humain foulé „ aux pieds; ils ravagent la terre, & ils demandent ce qu'ils on fait. Tyran! mon pe- „ re, mon frere, mes compagnons ont péri par „ tes coups; tu me menaçois moi-même d'un „ supplice honteux, & tu demandes ce que tu „ m'as fait „.

Richard avoit de la grandeur, il fut frapé du discours de Gourdon, lui pardona & lui fit donner cent schellings; mais *Richard* mourut, & le barbare Marquadé, dit un historiem moderne, fit écorcher vif Gourdon pour avoir fait son devoir. On ne manqua pas de remarquer que *Richard* avoit péri par une arme qu'il avoit lui-même introduite à la guerre, l'arbalête, jusque-là on ne s'étoit servi que de la lance & de l'épée. „ Nos aïeux, dit Mézeray, „ abhorroient ces armes traîtresses, avec quoi „ un coquin, se tenant à couvert, peut tuer „ un vaillant homme de loin, & par un trou „.

Cependant ces armes traîtresses furent inventées par un homme qu'une valeur presqu'incroyable fit surnomer *cœur de lion*. Saladin, bon juge du courage & des talens militaires, avouoit la supériorité de *Richard*. *Richard* étoit la terreur des Sarasins, & dans la Palestine, les meres éfrayoient leurs enfans en prononçant seulement son nom. Il eut du lion, dont le nom lui fut donné, le courage, la fierté, la colere, la cruauté, la fievre ardente, la soif du sang, & cette espece de magnanimité capricieuse & farouche qu'on attribue au lion. Tout ce qui étoit grand, sublime, un peu gigantesque, plaisoit à son âme altiere. Gourdon n'obtint de lui sa grâce qu'en l'étonant. On vantoit la pénétration de son esprit, la vigueur de son éloquence, l'agrément de sa conversation; la vivacité de ses réparties, petits avantages en comparaison de la sagesse & de l'humanité qui lui manquerent. Il avoit cependant des traits de sensibilité: il eut pour sa mere une tendresse qui mérita d'être remarquée; mais comment oublier que la violence de *Richard* concourut avec la perfidie de Jean à faire mourir de douleur un pere tendre qui les avoit tous comblés de biens? comment oublier les prisoniers privés de la vue en France? Comment oublier qu'il dût la mort à la fureur qu'il avoit eue de forcer une place qui ouvroit ses portes, & d'exterminer des malheureux qui se rendoient; barbarie atroce qui tourna contre lui tous les droits de l'humanité, comme toutes les loix de la guerre.

On remarqua que dans un regne de dix ans, depuis 1189 jusqu'à 1199, à peine passa-t-il quatre mois en Angleterre; ce seul mot le raye

de la liste des rois, & le relegue dans la classe de guerriers & des avanturiers illustres. C'est-là que ses talens, ses exploits, ses desseins le font briller de toute sa gloire.

Illa se jactet in aula.

2°. *Richard* II, roi d'Angleterre, fils du prince noir & petit-fils d'Edouard III, étoit contemporain de notre roi Charles VI, & aussi ami de ce prince que son pere & son aïeul avoient été ennemis des prédécesseurs du même Charles VI. Ces deux rois étoient du même âge, *Richard* avoit deux ans de plus que Charles VI, tous deux étoient encore dans l'enfance, lorsqu'ils avoient commencé à régner, tous deux furent gouvernés par trois oncles paternels, ambitieux & mal intentionés. Le sort sembloit même s'être étudié à mettre entre les trois oncles du roi d'Angleterre, la même différence de caractere qu'entre les trois oncles du roi de France, & cette différence de caractere suivoit le même ordre chez les princes des deux nations. Le duc de Lancastre, régent en Angleterre, avoit la hauteur, l'ambition, l'avidité du duc d'Anjou, régent de France; le duc d'Yorck ressembloit au duc de Berry, par la mollesse & l'indolence; & le duc de Glocestre au duc de Bourgogne, per l'audace & la turbulence.

Richard fut gendre de Charles VI, il épousa Isabelle de France, sa fille, le mariage ne put être consommé, à cause du bas âge de la princesse; mais elle fut élevée en Angleterre, où une princesse française blessoit les ieux de la nation.

Le regne de *Richard* II ayant toujours été agité par des factions, il est peut-être difficile de porter sur ce prince un jugement bien exact. Il eut des favoris qu'il combla de biens; il donna l'Irlande en souveraineté à un d'entr'eux, comme il auroit donné un champ ou une maison; & ce favori étant mort en pays étranger, il fit apporter son corps en Angleterre; & fit ouvrir sa biere pour le considérer à loisir, avant qu'on le déposât dans le tombeau qu'il lui avoit fait élever. Sur ces témoignages d'une si vive affection, le P. d'Orléans le loue comme un roi capable d'amitié; les Anglois plus séveres, ne virent dans ces amis que des mignons.

Richard eut deux beaux momens dans sa vie. Il y eut à Londres un soulevement violent, où un forgeron nommé *Wat-tyler*, étoit à la tête des rebelles; il traita d'égal à égal avec le roi, ou plutôt il traita en maître étant supérieur en forces, & les propositions que faisoit le roi ne lui étant pas agréables, il tira deux ou trois fois son poignard pour l'en fraper. Témoin de cette insolence Walworth, maire de Londres, se jete au devant du roi, renverse Wat-tyler d'un coup de massue; les autres persones de la suite du roi achevent d'assomer Wat-tyler: aussi-tôt les rebelles criant *Wat-tyler & vengeance*, bendent leurs arcs & saisissent leur flêches; la troupe du roi, toute foible qu'elle est, se prépare au combat, le roi la retient, il s'avance seul vers les rebelles: *mes amis*, leur dit-il, *Wat-tyler est mort; vous n'aurez plus désormais d'autre chef que votre roi*. Les paysans le suivent, changés par ce seul mot. Knolles, un de ses généraux, arive à son secours avec ce qu'il avoit pu rassembler de troupes, il demande la permission de charger les rebelles. *Des rebelles!* dit le roi, *il n'y en a plus; vous ne voyez ici que mes sujets & mes enfans*. *Richard* avoit alors seize ans: on ne pouvoit annoncer d'une maniere plus éclatante le fils & le successeur du prince noir & d'Edouard III.

L'autre beau moment de *Richard* fut celui où il déclara sa majorité. Ses profusions envers ses favoris avoient fait chercher les moyens de borner son autorité; on lui avoit donné un conseil sans l'avis duquel il ne pouvoit rien entreprendre, on l'avoit même fait jurer d'être soumis en tout aux décisions de ce conseil. Le roi entre un jour au parlement, & de ce même air dont il avoit désarmé les paysans révoltés; quel *âge me croyez vous?* dit-il à l'assemblée: vingt & un ans, lui répondit-on — Je ,, dois donc commencer enfin à gouverner par ,, moi-même, & je ne me sens pas de moin- ,, dre condition que mes prédécesseurs ,,. Ce ton de fermeté imposa; on applaudit, & on obéit. Le roi faisant usage à l'instant de l'autorité qu'il réclamoit, ôta la chancellerie à l'archevêque de Cantorbéry, qui s'étoit montré l'ennemi des favoris, & interdit l'entrée du conseil au duc de Glocestre, celui de ses oncles qui lui étoit le plus suspect: il ne rencontra aucune opposition.

Mais le reste de sa vie parut trop démentir ces deux beaux momens: il se livra de jour en jour à la mollesse & à la dissipation; impétueux & foible, il ne savoit ni se refuser aux préventions ni les dissimuler, il mettoit l'humeur à la place de l'autorité. Quand le parlement lui proposoit de renvoyer les ministres ou les favoris qui abusoient de leur crédit, il répondoit avec colere qu'il ne renverroit pas pour l'amour du parlement le moindre marmiton de sa cuisine, & menaçoit de se liguer avec le roi de France, son beau-pere, pour apprendre de lui à réduire des sujets rebelles; puis il trembloit & il cédoit: il éclatoit imprudement en toute rencontre contre ses oncles, qu'il avertissoit par-là de se réunir contre lui. On distinguoit le parti du roi & le parti des princes, & celui-ci parut être celui de la nation. Le duc de Glocestre étoit à la tête.

Le plus grand grief de la nation Anglaise contre *Richard*, fut la restitution qu'il fit à la

France, de quelques places importantes ; & la treve de vingt-huit ans qu'il conclut avec elle, & qu'il cimenta par son mariage avec Isabelle, alors âgée de six ans. Le duc de Glocestre eut à ce sujet avec lui une explication, où il lui fit, au nom de la nation, des reproches pleins de hauteur & d'amertume, que *Richard* repoussa vigoureusement & ne lui pardona jamais. Si l'on en croit Froissard, le duc de Glocestre poussa jusqu'à l'infidélité la plus coupable ses intrigues contre *Richard*. Celui-ci, après avoir dissimulé quelque temps, va de grand matin faire une visite au duc à la campagne, pour s'assurer de le trouver au lit ; il l'invite à le suivre à Londres ; dans la route le duc est arrêté, un vaisseau l'atendoit sur la Tamise, on le transporte à Calais ; quelque temps après, le parlement voulant juger le duc de Glocestre, donne ordre au gouverneur de Calais d'amener son prisonier à Londres ; les gouverneur répond que Glocestre venoit de mourir d'une ataque d'apopléxie ; on sut depuis qu'il avoit été étoufé entre des matelats ; il eut pour vengeur, son neveu le comte de d'Erbi-Lancastre, fils du duc de Lancastre, & devenu duc de Lancastre lui-même par la mort de son pere.

Un jugement capricieux & bizâre, rendu par le roi, avoit exilé le comte de d'Erby pour dix ans ; mais le roi lui avoit promis de borner à quatre ans le temps de cet exil, & avoit donné des lettres-patentes pour lui conserver ses droits héréditaires, il avoit depuis révoqué ces lettres & retenu les biens de la maison de Lancastre.

Le nouveau duc de Lancastre-d'Erby revint de son exil pour réclamer ces biens : les conjonctures étoient favorables, & Lancastre vit bientôt qu'il pouvoit enlever la courone au prince qui avoit voulu lui enlever son patrimoine. Le roi étoit allé faire le guerre en Irlande, il se hâta de repasser en Angleterre à la nouvele du retour & de la révolte du duc de Lancastre, mais les esprits étoient mal disposés. Le roi, quelques jours après son arivée sur les terres d'Angleterre, regardant le matin par sa fenêtre qui donnoit sur la campagne, comptoit voir toute son armée rassemblée autour de lui ; cette armée, de trentedeux mille hommes, étoit réduite à six mille, tout le reste avoit déserté pendant la nuit & étoit allé se joindre au duc de Lancastre. Tout abandona le malheureux *Richard*, il s'abandona lui-même & quita le peu de troupes qui lui restoient, de peur qu'elles ne le livrassent au duc de Lancastre ; il alla s'enfermer dans le fort château de Conwai sur la mer, où il étoit en sûreté ; delà il envoya le comte d'Huntingdon, son frere naturel, négocier avec Lancastre. Celui-ci retint Huntingdon jusqu'au retour, disoit-il, du comte de Northumberland, qu'il avoit de son côté envoyé au roi, & il força Huntingdon de mander au roi qu'il pouvoit avoir une confiance entiere dans le comte de Northumberland. Cette lettre fut envoyée à Northumberland lui-même. Lorsqu'il parut devant le roi, celui-ci lui demanda s'il n'avoit pas rencontré son frere en chemin, oui, sire, répondit-il, & voici une lettre dont il m'a chargé pour vous. Northumberland, au nom du duc de Lancastre, ne demanda point d'autres conditions de paix, sinon que les biens de la maison de Lancastre lui fussent rendus, & qu'il fût fait grand juge d'Angleterre. Ces conditions furent acceptées. L'évêque de Carlisle conseilla seulement de faire jurer Northumberland sur l'évangile & l'Eucharistie ; Northumberland jura.

Le roi indiqua pour le lieu de son entrevue avec le duc de Lancastre, le château de Flint, & prêt à partir pour s'y rendre, il dit au comte de Northumberland : c'est sur votre foi que je m'y engage, „ songez à vos sermens & „ au Dieu qui les a reçus. Si je les oublie, „ dit Norhumberland, traitez-moi comme un „ traître „. Il demanda la permission de prendre les devans pour faire apprêter à souper au roi & au duc dans le château de Flint, & il ajouta : „ Sire, suivez-moi de près, car il est „ bientôt deux heures „.

Richard monte à cheval, lui vingt-deuzieme, & en descendant une montagne, & jétant ses regards sur la vallée, n'apercevez vous pas là bas, dit-il au comte de Salisburi, des banieres & des pennons ? Oui, répondit le comte, ah ! s'écria l'évêque de Carlisle, je crains que cet homme ne vous ait trahi. En même-temps, ils voient venir à eux le comte de Northumberland, lui douzieme. Sire, dit-il, je viens au devant de vous. Le roi lui demande qui sont ces gens qu'il voit là bas dans la vallée ? Je n'ai rien vu, dit Northumberland. Regardez donc, dit le comte de Salisburi, les voici devant vous, ce sont vos gens, dit l'évêque, je reconois votre baniere. „ Northumberland ? „ dit le roi, si je croyois que vous voulussiez „ me trahir, il est peut-être encore temps, je „ retournerois à Conwai. Vous n'y retournerez point, répondit le traître en se démasquant, & en saisissant la bride du cheval „ du roi ; je vais vous mener au duc de Lancastre, comme je le lui ai promis, car je „ ne viole pas toutes mes promesses „.

Il avoit en effet mis en embuscade au bas de la montagne cent lances & deux cent archers, qui furent à lui dans le moment, en sonant de la trompete. Le roi dit au comte : *Le Dieu sur qui tu as mis la main, te le veuille rendre au jour du jugement & à tous tes complices ;* & se tournant vers les gens de sa suite qui pleuroient, *mes amis*, leur-dit-il, *nous sommes trahis, c'est le sort de la bonne foi*.

On le mit au château de Flint avec ses

compagnons, dont on eut bientôt la cruauté de le séparer; ce fut le 21 août 1399, qu'il fut ainsi trahi & emprisoné.

Le duc de Lancastre averti par le comte de Northumberland, s'approcha du château de Flint avec toute son armée. *Richard* le voyoit du haut de la terrasse du château; à ce spectacle il se troubla & frémit, des larmes coulerent de ses ieux; il dit à ses compagnons: mes amis, l'heure approche, où nous allions être livrés à notre ennemi mortel. Lancastre rangea son armée autour du chateau.

Dans l'entrevue, le roi faisant un éfort pour bien traiter le duc, le salua & lui dit: „ soyez „ le bien revenu. — Je suis revenu plus tôt „ que vous ne m'atendiez, dit le duc; je viens „ vous aider à gouverner ce royaume que, de„ puis, vingt-deux ans qu'il est sous vos loix, „ vous ne gouvernez pas au gré de la nation „. Il le traîna comme en triomphe à sa suite; & l'enferma dans la tour de Londres. Suis-je votre prisonier, & pourquoi suis-je gardé ainsi, demanda *Richard* au duc de Lancastre? — Sire, vous êtes mon roi, mais le *conseil du royaume* ordone que vous soyez ainsi gardé. *Richard* demanda la reine sa femme: vous ne pouvez la voir, dit Lancastre, le conseil l'a défendu. *Richard* alors réclama les loix de la chevalerie, & offrit de se batre seul contre quatre de ses accusateurs ou de ses oppresseurs. Lancastre ne répondit rien à cette proposition, & pria seulement le roi d'atendre la décision du parlement. — Eh bien! que j'y comparoisse du moins, dans ce parlement, & qu'on y entende mes raisons. — Lancastre, sans s'expliquer sur ce point, se contenta de répondre: *Sire, il vous rendra justice*.

Le parlement s'assembla le 30 septembre 1399; Lancastre accuse *Richard*, & tout le monde le condamne sans l'avoir entendu. L'évêque de Carlisle fut le seul qui osa élever la voix en sa faveur. Eh! messieurs, leur dit-il, vous entendriez dans ses défenses un malfaicteur, un assassin, & vous réfusez d'entendre votre roi; & vous osez le condamner! Lancastre, pour toute réponse, fit mettre l'évêque en prison. On déposa *Richard*, on proclama Henri de Lancastre; l'arrêt de *Richard* portoit qu'au premier mouvement qui se feroit pour le secourir, il mouroit; on juge bien qu'il se fit des mouvemens pour le secourir.

Le malheureux *Richard* ignoroit tout dans le château de Ponfret ou Pontefract (*pontisfracti*), où il avoit été transféré. Un chevalier, nommé Pierre d'Exton, ou Exton, envoyé par le roi Henri, arive au château de Pontfret avec sept autres assassins. *Richard* étoit à table, Exton appele l'écuyer tranchant, & l'avertit de la part de Henri, de ne plus faire, selon la coutume, l'essai des mets servis sur la table de *Richard; car*, dit-il, *il ne mangera plus gueres*. *Richard* s'aperçoit que l'écuyer manque à ce cérémonial, & lui ordone de le remplir; l'écuyer se jete à genoux, & lui allegue la défense qu'Exton vient de lui en faire de la part de Henri. *Richard* perdit patience, il frapa l'écuyer d'un couteau de table qu'il avoit sous la main, en lui disant avec fureur: *va-t-en au diable, toi & ton Lancastre*. Exton arive au bruit avec ses sept hommes armés aussi bien que lui; à cette vue, *Richard* repousse la table, s'élance au milieu des huit assassins, arrache à l'un d'eux sa hache d'armes, s'en sert avec succès contre eux, renverse quatre de ses assassins à ses pieds, & commençoit à intimider beaucoup les autres, lorsqu'Exton l'ataquant par derriere, lui porta sur la tête un coup qui le fit tomber en criant; Exton redoubla & l'acheva. Ce fut le jour des Rois 1400 que *Richard* fut assassiné.

3°. *Richard* III, monstre souillé des plus grands crimes & le vrai Néron de l'Angleterre, étoit frere puîné du roi Edouard IV, de la maison d'Yorck, qui disputoit encore la courone à la maison de Lancastre. Henri VI. vivoit & avoit le titre de roi; Marguerite d'Anjou combatoit pour lui & pour le jeune prince de Galles son fils. Après la bataille de Tevkesbury en 1471, on amena devant Edouard vainqueur le prince de Galles prisonier. „ Jeune téméraire, lui dit „ arrogament Edouard, qui t'a inspiré l'au„ dace d'entrer les armes à la main dans mon „ royaume? J'ai cru, répondit le prince de Gal„ les avec une fermeté modeste, pouvoir pren„ dre les armes pour faire rendre à mon pere, „ un trône qui n'apartient qu'à lui „. *Il manque de respect*, s'écrie alors *Richard*, duc de Glocestre, qui paroît avoir dès lors fondé sur le crime les plus afreuses espérances; il s'élance en même temps avec d'autres assassins sur le prince de Galles, qui tombe percé de coups. Glocestre court ensuite plonger dans le sein de Henri VI le poignard encore fumant du sang du prince de Galles; alors voyant la branche de Lancastre presqu'entiérement éteinte, & hors d'état pour le moment de lui rien disputer, il crut qu'il étoit temps de porter ses coups sur les princes de la maison d'Yorck, sur ses propres freres, & de renverser toutes les barieres qui lui fermoient le trône. Entre Edouard IV & lui étoit le duc de Clarence; il s'atacha d'abord à aigrir Edouard contre ce prince, & il y réussit tellement, qu'Edouard fit noyer Clarence dans un toneau de malvoisie.

Edouard mourut quelques années après; on ne crut point le duc de Glocestre innocent de sa mort; mais Edouard laissoit deux fils & plusieurs filles, dont il confia même en mourant la tutelle au duc de Glocestre; il restoit aussi des enfans du duc de Clarence. Tant d'obstacles n'arrêterent point un tyran aussi téméraire que dénaturé; Glocestre fit périr les deux princes; & enferma leurs sœurs, après les avoir fait

déclarer bâtardes, sur des faux prétextes; il écarta plus facilement encore les enfans du duc de Clarence ; il se mit la courone sur la tête & prit le nom de *Richard* III; Edouard V, fils aîné d'Edouard IV, eut d'abord le titre de roi. *Richard* n'eut que celui de protecteur, & il affectoit de prodiguer à Edouard V, qu'il tenoit en sa puissance, tous les respects dûs à la majesté royale; mais il ne put faire illusion à la reine douairiere qui, éfrayée du danger qui la menaçoit, s'étoit retirée dans l'asyle de Westminster avec le duc d'Yorck, son second fils; ni les protestations du protecteur, ni la garantie des sermens des plus grands seigneurs, ni les prélats trompés, qui assuroient que cette défiance étoit aussi injuste qu'injurieuse à *Richard;* rien ne put la persuader, elle ne se rendit enfin qu'à la menace qu'on lui fit de la tirer par force de son asyle avec son fils ; elle le confia au seul primat : „ je le mets, dit-elle, sous votre garde, sous la garde de la religion; vous „ en repondrez à sa mere devant Dieu & devant les hommes „. Les deux princes étant ainsi remis au duc de Glocestre, des discours injurieux & qui ataquoient leur état, se répandent dans le public; ce n'étoit d'abord qu'un bruit sourd, ce furent bientôt des déclamations publiques, répétées dans des sermons & des harangues; on n'appeloit plus les princes que les petits bâtards; *Richard* seul étoit légitime. (Sur les divers stratagêmes qu'il employa pour détruire les partisans des princes, voyez l'article HASTINGS.) Un docteur, Ralph Saw, prit pour texte d'un sermon qu'il prêcha publiquement dans l'église de Saint-Paul, *les rejetons bâtards ne profiteront point;* il dit que le sceptre ne pouvant être porté par un enfant d'une naissance plus qu'équivoque, n'apartenoit qu'au grand prince qui savoit en soutenir l'éclat. Ce prince devoit ariver au milieu du sermon, pour recueillir les fruits de l'enthousiasme que l'orateur auroit fait naître, ce qui donna lieu à un incident ridicule. *Richard* voulant qu'à son arivée le peuple le proclamât roi, crut devoir laisser au docteur le temps de disposer les esprits, mais il lui en laissa trop: Ralph avoit compté sur la présence de *Richard* pour achever l'effet de son sermon, comme *Richard* avoit compté sur le sermon pour préparer l'effet de sa présence; *Richard*, n'arivoit point. Ralph ayant épuisé la matiere, & sentant qu'au lieu d'enthousiasme, il n'inspiroit que le mépris & le dégoût, craignit que l'auditoire ne se dissipât, & crut nécessaire de changer de sujet. Quand il entendit ariver *Richard*, il reprit son éloge avec une chaleur mal-droite qui glaça de nouveau l'auditoire; il répéta même une apostrophe qu'il avoit adressée au prince pendant son absence, n'ayant pas voulu la perdre, & ayant fondé sur cette figure oratoire l'espérance du succès. *Richard*, au lieu des acclamations qu'il atendoit, vit sur tous les visages une indignation mêlée d'éfroi, & fut obligé pour ce jour là de renoncer à son projet. On essaya aussi sans succès de l'éloquence des orateurs profanes; enfin on prit le parti de gâgner quelques bourgeois, & de mêler dans la foule quelques domestiques de *Richard*, déguisés, qui crierent : *vive le roi Richard!* ce fut là sa proclamation & son seul titre. Les amis de *Richard*, c'est-à-dire ses complices, coururent lui porter ce qu'ils appeloient le vœu public. *Richard* parut étoné; remercia, refusa; protesta de sa fidélité inviolabile envers le roi son neveu; il fallut en venir à lui dire avec une brutalité qu'il trouva très-obligeante, qu'il pouvoit refuser tant qu'il voudroit, mais que son refus ne profiteroit pas à ses neveux, qui étoient rejetés par la nation comme bâtards; il voulut bien se rendre alors & consentit de régner; bientôt après, les princes disparurent. Lorsque sous Charles II, on fit des réparations à la partie de la tour de Londres où les jeunes princes avoient été enfermés, on y trouva des os d'un ou de plusieurs petits squeletres humains ; on jugea que c'étoient ceux d'Edouard V & du duc d'Yorck son frere, ou de l'un d'eux.

De crime en crime, voilà *Richard* roi, & le plus malheureux des rois; tout le monde le craint, il craint tout le monde ; il verse des flots de sang, il abbat les têtes qui lui font ombrage, il révolte les cœurs. On murmure, on cabale, on se souleve, on tourne les ieux vers le comte de Richemont, alors réfugié en Bretagne, seul Anglois qui restât, même par femmes, de la race de Lancastre. Ce fut le roi Henri VII.

La guerre décida entre ces deux rivaux. Les armées ennemies furent en présence à Bosworth, lieu devenu célebre par cette journée du 22 août 1485, qui termina la querele des deux Roses. *Richard*, à qui la fureur rendoit toute l'intrépidité que ses remords lui ôtoient souvent, voulut combatre, la courone sur la tête, soit pour braver son ennemi, soit pour mourir, s'il le falloit, avec les marques de la royauté; les deux compétiteurs se rencontrerent dans la mêlée ; *Richard* s'élança sur Henri avec tant de violence, que, d'on seul coup, il tua le porte-étendart de Henri, & renversa un autre de ses officiers. Henri ne put se défendre de quelque trouble à l'approche de ce formidable ennemi; mais, considérant qu'il étoit devenu nécessaire de vaincre ou de mourir, il s'avança l'épée à la main avec une ardeur égale à l'impétuosité de *Richard;* on se jeta en foule entr'eux deux, & ils furent séparés. *Richard* succomba sous la haine générale; on servoit *Richard* à regret, on combatoit avec joie pour Henri. La victoire ne fut pas incertaine; mais *Richard* ne pouvoit être vaincu impunément : il fit de sa main un carnage horrible de ses ennemis, c'est-à-dire, de ses sujets; enfin, quand il vit tout désespéré;

ré; il se jeta dans le bataillon le plus épais de l'armée de Richemont, tendant la gorge aux épées & aux lances; on le vit tomber percé de coups, ce fut le signal de la paix.

Richard III, scélérat intrépide & altier, eut une énergie éfrayante, une sorte d'élévation & de grandeur, si ce n'étoit pas prostituer ces mots que de les appliquer au crime; une valeur presque surnaturele, toutes les sortes de courage, & de l'esprit & du cœur, des talens distingués, à quelques égards, même pour le gouvernement; tout en lui, jusqu'à ses vices, avoit de l'éclat; il étoit également impossible & de ne pas le haïr, & de le mépriser.

Son extérieur sombre, farouche & menaçant, qui l'avoit fait nommer *le sanglier*, annonçoit la férocité de son âme; il avoit des choses monstrueuses dans la constitution physique comme dans le caractere une taille contrefaite, un bras desséché, un regard afreux, une phisionomie bizâre.

Le peu de confiance qu'il fut capable d'acorder, il le plaça mal. Catesby, Ratcliffe & Lovel, ses favoris, partageoient avec lui la haîne publique. Les chansons satyriques du temps disoient que *le chat, le rat & le loup dé soloient l'Angleterre sous le regne du sanglier*. Ces favoris de *Richard* furent entraînés dans sa chûte; Catesby, le principal ministre de ses violences, ayant été pris à Bosworth, fut exécuté à Leicester; Ratcliffe fut proscrit; Lovel vécut quelque temps fugitif; étant revenu ensuite dans le royaume pour y exciter des troubles, il fut défait par Henri VII à la bataille de Stoke prés de Newark sur la Trent en 1487, & il disparut. Les uns disent qu'il fut tué dans la bataille, d'autres qu'il se noya dans la Trent en voulant se sauver; mais, suivant une tradition assez générale, il traîna une longue vie, caché, comme on le raconte de Sabinus, au fond d'un souterrain. Cette tradition paroit confirmée par une découverte dont parle le célebre M. Carte. Vers le commencement du siecle XVIII; des ouvriers travaillant à des réparations dans une maison qui avoit apartenu à ce seigneur, trouverent dans une chambre souterraine un vieillard imobile, assis dans une grande chaise où il sembloit dormir; aussi-tôt qu'ils y toucherent, le corps tomba en poussiere.

Richard III avoit épousé Anne, l'une des filles de ce fameux comte de Warwick, tué à la bataille de Barnet en 1471; elle étoit veuve de ce jeune prince de Galles, (fils de Henri VI) si indignement massacré par *Richard* après la bataille de Tewkesbury. Elle fut malheureuse, & le méritoit bien; on ne daigna pas même la plaindre; on ne lui pardona jamais de s'être jetée d'elle-même dans les bras du meurtrier de son premier mari.

Elle en eut un fils qui eut le titre de prince de Galles, & qui mourut dans l'enfance.

Pendant la durée de ce mariage, *Richard* avoit offert sa main à la princesse Elisabeth, l'aînée des filles d'Edouard IV, & sœur de cet Edouard V & de ce duc d'Yorck que *Richard* avoit détrônés & assassinés; Elisabeth rejétoit avec horreur l'offre du meurtrier de sa famille; elle se réservoit, disoit-elle, au vainqueur de ce monstre. En effet elle épousa le roi Henri VII; c'étoit pour empêcher ce mariage, qui réunissoit dans la persone du comte de Richémont les droits d'Yorck à ceux de Lancastre, que *Richard* se proposoit à Elisabeth.

La vie de la reine Anne, sa femme, étoit pour lui un foible obstacle; c'étoit l'afaire d'un crime de plus. En effet, cette princesse mourut quelque temps après; sa mort fut attribuée au poison ou aux mauvais traitemens qu'elle éprouvoit, & tel est l'avis de tous les historiens, à la réserve d'un seul qui attribue sa mort à la douleur qu'elle eut de la perte de son fils.

Richard III fut le dernier roi d'Angleterre de le maison d'Anjou, dite de Plantagenet, maison française qui avoit occupé le trone d'Angleterre pendant 331 ans, à compter de l'avénement de Henri II en 1154, c'étoit la maison Tudor qui montoit sur le trône dans la persone de Henri VII.

RICHARDSON, (*Hist. litt. mod.*) c'est l'auteur de *Pamela*, *de Grandisson*, *de Clarisse*. Cette simple annonce suffit à son éloge & donne l'idée des plus belles productions peut-être de l'esprit humain. M. *Richardson* a illustré le siecle où nous vivons; on ne conçoit pas comment l'abbé Prévost qui nous a le premier fait connoître Clarisse, a pu manquer de goût au point de comprendre dans les retranchemens qu'il a cru devoir faire, & dont il n'auroit dû faire aucun, un morceau aussi touchant que l'enterrement de Clarisse, & le plus touchant peut-être qui soit dans aucun des ouvrages dont on peut dire:

Sunt lacrymæ rerum, & mentem mortalia tangunt.

M. Diderot a toné contre lui sur cette omission avec une juste éloquence. M. Le Tourneur a rendu aux lettres françaises un véritable service, en nous donnant de Clarisse une traduction complete & sans aucun de ces retranchemens qui sont une véritable profanation.

RICHELET, (César-Pierre.) (*Hist. litt. mod.*) auteur connu par son dictionaire françois & par son dictionaire des rimes; par une traduction française de l'histoire de la Floride, de Garcilasso de la Véga; on a aussi de lui un recueil des *plus belles lettres des meilleurs auteurs françois*, avec des notes. La premiere édition du dictionaire françois de *Richelet* (Geneve, 1680,

in-4°.) est recherchée de quelques persones à cause des satyres grôssieres dont elle fourmille & qui ont été supprimées en partie dans des éditions subséquentes. Si on veut voir de quelle nature & de quel ton sont ces méchancetés, en voici un exemple. Il dit dans une des éditions qu'il a données lui-même de son dictionaire, que „ les Normands seroient les plus „ méchantes gens du monde, s'il n'y avoit pas „ de Dauphinois.„ On voit que la délicatesse d'une pareille remarque est égale à la justice d'un pareil jugement. Ce trait ne se trouvoit pas dans la premiere édition, & il acquiert un nouveau degré de ridicule, quand on sait ce qui a procuré de sa part cette faveur aux Dauphinois; c'est que des habitans de Grenoble, irrités & lassés de ses satyres perpétueles, l'avoient chassé de leur ville à grands coups de canne. Comme ce n'étoit point en vertu d'un jugement, cette exécution militaire ne peut être ni approuvée ni même excusée; mais la vengeance de *Richelet* n'en est pas moins ridicule, & sur-tout pas moins mal-adroite, elle consacre le fait. La derniere édition de ce dictionaire a été donnée par M. l'abbé Goujet en 1759 à Lyon, en trois volumes *in-folio*: elle est purgée d'une grande partie de ces gaîtés de mauvais goût. *Richelet*, né en 1631 dans le diocêse de Châlons en Champagne, mourut à Paris en 1698.

RICHELIEU, (PLESSIS) (*Hist. de Fr.*) Maison qui, selon André du Chesne, tire son nom de la terre du Plessis en Poitou; elle étoit déja connue du temps de Philippe Auguste, au douzieme & au treizieme siecles: „ La maison du Plessis *Richelieu*, dit M. Fléchier dans l'oraison funebre de madame la duchesse d'Aiguillon, „ aprés s'être soutenue durant plusieurs „ siecles par elle-même & par les glorieuses „ alliances avec des princes, des rois & des „ empereurs, s'est enfin trouvée au plus haut „ point de grandeur où des persones d'illustre „ naissance puissent atteindre. „

Nous distinguerons dans cette famille: 1°. Louis du Plessis, seigneur de *Richelieu*, qui servit utilement dans les armées les rois François I & Henri II, & mourut à la fleur de son âge en 1551.

2°. François, dit Pillon, seigneur de la Jabiniere, frere puîné de Louis, mestre-de-camp de l'un des deux seuls régimens qu'il y eût de son temps en France, mourut d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à l'épaule au siége du Hâvre de Grace en 1563. Le gouvernement de cette place lui avoit été destiné.

3°. Antoine, dit *le moine*, parce qu'il l'avoit été, est celui dont M. de Thou l'historien a dit un mal qu'on prétend avoir influé dans la suite sur le sort du malheureux de Thou son fils, décapité en 1642; il étoit frere puîné des deux précédens.

4. Louis, II du nom, fils aîné de Louis I; & neveu de François & d'Antoine, lieutenant de la compagnie d'ordonance du duc de Mont-pensier, fut tué par un sieur de Brichetieres.

5°. François, troisieme du nom, son frere, vengea sa mort; il se signala depuis à la journée de Montcontour, suivit en Pologne le duc d'Anjou, Henri III, lui fut fidele dans l'une & l'autre fortune, fut fait grand prévôt de France en 1578; chevalier des ordres en 1586. Henri IV. le fit capitaine de ses gardes. Il mourut à Gonesse, le 10 juillet 1590, à quarante-deux ans. C'est le pere des deux cardinaux de *Richelieu*; car, ce qui est très-rare, il y eut deux freres *Richelieu* cardinaux en même-temps; on vit la même chose sous le ministere de Mazarin, & c'est un trait de conformité assez singulier entre ces deux ministres, si semblables & si différens & si souvent comparés, qu'ils aient eu l'un & l'autre un frere d'abord moine, ensuite cardinal, qui, frere d'un premier ministre, n'a joué aucun rôle & a été presqu'entiérement ignoré.

6°. Alphonse-Louis du Plessis-*Richelieu*, frere aîné du cardinal ministre, s'étoit fait chartreux & paroissoit d'autant moins pouvoir être rapelé dans le siecle, que c'étoit après l'avoir connu qu'il l'avoit quité. Il y avoit vingt ans qu'il paroissoit satisfait de son état de chartreux plus qu'il n'avoit paru l'être de celui d'évêque, car il avoit été nommé évêque de Luçon, & cet évêché de Luçon étoit devenu héréditaire dans cette famille. Jacques du Plessis-*Richelieu*, son oncle, l'avoit possédé; à sa mort, le neveu y avoit été nommé, mais avant même d'être sacré, il s'en étoit démis en faveur de son frere, le célebre Armand-Jean du Plessis *Richelieu*, qui n'ayant alors que 22 ans, eut besoin d'une dispense qu'ils obtint de Pape Paul V; il fut sacré à Rome, le 17 avril 1607, par le cardinal de Givry. Devenu tout-puissant en France, il obligea son frere Alphonse-Louis de quiter son cloître, il lui donna l'archevêché d'Aix que le cardinal de Mazarin donna aussi dans la suite à son frere, puis l'archevêché de Lyon; il lui procura en 1629 le chapeau de cardinal, & en 1632 la grande aumônerie de France. Il mourut le 23 mars 1653, en disant qu'il auroit mieux aimé mourir Dom-Alphonse chartreux que cardinal de Lyon.

7°. Armand-Jean du-Plessis. C'est le fameux cardinal de *Richelieu*. Il eut beaucoup de force dans le caractere, beaucoup d'étendue dans l'esprit, beaucoup d'élévation dans l'âme, mais il répandit trop la terreur autour du trône; il sépara trop le roi & de ses sujets & de ses parens; il fut trop ingrat envers Marie de Médicis, premier auteur de sa fortune; & nous ne voyons pas que ses violences ayent produit

d'autre effet que celui que les violences ont coutume de produire, c'est-à-dire la haîne, la révolte, les conjurations; s'il fit couler le sang de la noblesse sur les échafauts, pour qu'il cessât de couler dans les guerres civiles, l'intention fut bonne, mais le moyen mal choisi. Qu'ont produit tant de supplices éclatans, parmi desquels il y en eut de notoirement injustes? Les conjurations ont-elles cessé pendant la vie de *Richelieu*? L'esprit de faction, loin d'être étoufé par tant de supplices & de violences, étoit plus animé que jamais, il poursuivit le cardinal jusqu'au tombeau; la conjuration de Cinq Mars fut la derniere qu'il eut à punir, trois mois avant sa mort; & si dans ce dernier intervalle on ne vit point éclater de conjuration nouvele, c'est que dans l'état de dépérissement où on le voyoit, la haîne même se reposoit sur la nature, du soin de le détruire. *Richelieu* avoit repris l'ancien systême politique suivi autrefois par François I & Henri II, celui d'abaisser la maison d'Autriche & d'exterminer en France le parti protestant. L'ancien systême que reprenoit *Richelieu*, malgré ses inconséquences apparentes, tenoit à deux principes raisonables, équilibre au dehors, unité de puissance au dedans. Les protestans formoient une puissance dans l'état où il ne doit point y avoir d'autre puissance que celle de l'état, & la maison d'Autriche paroissoit tendre à devenir au dehors la seule puissance, ce qui menaçoit la liberté de toutes les autres.

Observons que le projet d'abatre les protestans en France étoit plus raisonable du temps de Louis XII, qu'il ne l'avoit été du temps de François I & de Henri II, parce que sous Louis XII ils formoient réellement une puissance, au lieu que sous François I & sous Henri II, ce n'étoit qu'une secte qu'on pouvoit dissiper par un mélange adroit de mépris & de douceur.

Mais de temps même de Louis XIII, n'auroit-il pas mieux valu s'en tenir à ces tempéramens doux, à ces voies de modération qui avoient si bien réussi à Henri IV? Sans doute. Mais *Richelieu* employoit les moyens assortis à son caractere; ses moyens trop odieux & trop mal adaptés aux conjectures ne produisirent point l'effet qu'il en atendoit.

Quant à la politique extérieure d'abaisser la maison d'Autriche, c'étoit le renouvélement de la rivalité de l'Autriche & de la France. *Richelieu* faisoit par systême ce que Louis XI & François I avoient fait par passion, c'est-à-dire, Louis XI par sa haine pour Charles le Téméraire & pour Maximilien, gendre de Charles; & François I, par sa haine non moins violente pour Charles-Quint. L'idée même d'armer les puissances du nord contre la maison d'Autriche n'avoit rien de nouveau, cette politique avoit été mise en œuvre par François I; il s'étoit allié avec le Danemarck & avec la Suede; mais Gustave Vasa n'avoit pas fait contre la maison d'Autriche, du temps de François I, tout ce que fit Gustave Adolphe, appelé par *Richelieu*. François I & Henri II avoient supplée aux foibles éforts de la Suede, par leur alliance avec les Turcs, moyen qui paroît avoir été négligé par *Richelieu*. Ce moyen n'avoit pas été négligé sous Henri IV, temoin le traité conclu en 1604 entre ce prince & le sultan Achmet, par l'ambassadeur de Breves. L'article 4 de ce traité porte que toutes les peuples commerçans de l'Europe, pouront commercer librement avec la Porte, sous la baniere & protection de la France, & sous l'obéissance des consuls françois. Ainsi, relativement aux afaires de la Turquie, la France étoit alors la protectrice de la chrétienté entiere; cet avantage s'afoiblit sous *Richelieu*.

Le systême introduit par la ligue & par les guerres de religion, confondoit les intérêts politiques avec les intérêts religieux; ce systême avoit été repris & suivi sous Marie de Médicis: par le renouvélement de l'ancien systême sous le cardinal de *Richelieu*, on dinstinguoit ces intérêts, & on redonnoit aux intérêts politiques leur anciene influence.

Richelieu cultiva les lettres, & les protégea en homme d'état. Quand on compteroit pour rien les ouvrages qu'il a composés ou qu'on lui attribue, il lui resteroit l'établissement de l'académie française, source d'émulation, récompense & encouragement à la fois pour les travaux littéraires. L'homme de lettres, dès les premiers pas qu'il fait dans la carriere, fixe ses regards sur le but & s'anime à cette vue; il fait des éforts dont il eût été incapable sans cet objet d'ambition. Parvenu à ce terme, il a encore à justifier le jugement de ses pairs, à leur prouver sa reconoissance, à étendre la gloire de son corps par de nouveles productions. Il n'y avoit qu'un ministre plein de lumieres qui pût saisir tous les avantages résultans de ce mélange de gens de lettres & de gens de la cour également choisis, mélange qui flate & honore les uns & les autres, qui entretient à la cour le goût du savoir, qui donne aux gens de lettres plus de politesse, plus d'aménité, un tact plus fin, un goût plus sûr; c'étoit sur-tout bien connoître l'esprit des lettres & l'espece de liberté dont elles ont besoin, que d'établir une égalité parfaite entre tous les membres de cette société littéraire. Charlemagne, St. Louis, François I, Charles IX, avoient eu l'idée d'une pareille institution; mais l'honeur de l'avoir remplie apartient à *Richelieu*, & ce fut lui qui fit naître à Charles II, roi d'Angleterre, l'idée de fonder, l'année même de son rétablissement, la société royale de Londres.

Le cardinal de *Richelieu* a établi l'imprimerie royale; il avoit formé le projet, exécuté depuis sous la régence de M. le duc d'Orléans, de rendre l'instruction gratuite dans l'université; mais cette instruction gratuite est-elle un bien? est-elle un mal? C'est depuis long-temps un problême, & bien des gens regretent ce puissant aiguillon d'émulation que l'intérêt & la gloire mettoient autrefois entre les différens professeurs, dont le sort est égal aujourd'hui, quelle que soit d'ailleurs leur inégalité de mérite.

On a écrit que le cardinal de *Richelieu* avoit les organes de l'entendement doubles; c'est aux anatomistes à décider si ce fait est bien d'acord avec les loix de la physique, & si l'effet de cette espece de monstruosité seroit de procurer cette étendue & cette force de génie que les ennemis même du cardinal de *Richelieu* n'ont pu lui refuser.

8°. Les deux cardinaux de *Richelieu* avoient eu un frere aîné, Henri du Plessis, seigneur de *Richelieu*, maréchal de camp, qui servoit en cette qualité dans l'armée du duc de Nevers, lorsqu'il fut tué en duel par le marquis de Thémines en 1619. Il mourut sans enfans, & la maison du Plessis *Richelieu* périt avec les deux cardinaux.

Mais ils avoient deux sœurs, dont l'aînée, Françoise, eut de son mriage avec Réné de Vignerot ou Wignerod, seigneur de Pont-Courlay, François de *Wignerod*, & la fameuse duchesse d'Aiguillon. Delà par des adoptions & des substitutions de nom & d'armes, le ducs de *Richelieu* & d'Aiguillon d'aujourd'hui. La cadete des sœurs des cardinaux de *Richelieu* épousa le maréchal de Maillé-Brezé, & fut mere de la princesse de Condé, femme du grand Condé.

RICHEMONT (voyez ARTUS, n°. 3.)

RICHER (*Hist. mod.*) Ce nom a été celui de plusieurs personages connus. Le plus célebre est le docteur *Richer*, Edmond, syndic de Sorbone, éprouvé par tant de contradictions, & dont le caractere étoit propre sans doute à les faire naître. *Richer* publia en 1608 un traité de la *puissance ecclésiastique, & politique*. Il composa beaucoup d'autres ouvrages qui s'y raportent, & qui sont comme autant de corollaires de son livre, tels que *Vindiciæ doctrinæ majorum de auctoritate ecclesiæ in rebus fidei & morum; de potestate ecclesiæ in rebus temporalibus*. Plusieurs mémoires manuscrits sur l'histoire de la faculté de théologie de Paris; un traité imprimé *de optimo academiæ statu;* une histoire des conciles généraux; on a encore de lui un ouvrage intitulé: *obstetrix animorum;* & quelques autres d'un autre genre, tous en latin, parce que c'est la langue de l'université. On a publié en 1753 une histoire du syndicat d'Edmond *Richer*. Ce docteur étoit né ne 1560 dans le diocèse de Langres.

2°. Jean *Richer*, libraire de Paris, mort en 1655, fut le premier rédacteur du *mercure françois;* il ne rédigea que le premier volume; un autre *Richer* (Étienne) en donna la suite jusqu'en 1635, & Théophraste Renaudot la poussa jusqu'en 1643.

3°. Henri *Richer* est l'auteur de fables, dont on se souvient encore que l'abbé Desfontaines remplissoit presque toutes ses feuilles; il y a de lui d'autres ouvrages beaucoup moins connus, une traduction en vers des églogues de Virgile & des huit premiers héroïdes d'Ovide, une vie de Mécene, deux tragédies *Sabinus*, *Coriolan*. Né en 1685 à Longueil dans le pays de Caux; mort en 1748.

RIDOLFI, (CHARLES) (*Hist. litt. mod.*) Vénitien, du seizieme siecle, auteur d'une vie italiene du Tintoret (Jacques Robusti) & d'une *histoire des peintres Vénitiens*.

RIENZI. (GARBINIO OU GARBINI) (NICOLAS dit) On connoît son histoire, écrite par le P. du Cerceau, sous ce titre: *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de* Rienzi, *tyran de Rome, en* 1347, avec des additions & des notes du P. Brunoi. Les ancienes idées républicaines de Rome se renouvéloient quelquefois dans des têtes ardentes, même sous le gouvernement papal; *Rienzi* fut une de ces têtes ardentes. Né à Rome dans l'obscurité, il ne pouvoit rien atendre que du gouvernement populaire; il avoit reçu de la nature, avec une figure noble & imposante, des avantages assez souvent suspects dans les gouvernemens monarchique & aristocratique, de l'esprit, de l'éloquence, de l'audace, des vues. Les talens qu'il annonçoit, mais dont on étoit bien éloigné encore de prévoir l'emploi dangereux, le firent choisir pour une députation importante. Le pape Clément VI avoit transféré le saint siége de Rome à Avignon; son absence apauvrissoit Rome, il fut chargé de porter au pape les vœux & les instances des Romains pour son retour. Pétrarque l'acompagna, & exprima en vers les mêmes vœux; tous deux furent très-agréables au pape, mais ils ne le persuaderent pas; Pétrarque revint de ce voyage tel qu'il étoit parti, grand poëte & homme aimable; *Rienzi* devint homme d'état, ses idées s'étendirent; il fonda sur le refus du pape les plus hautes espérances; il se tourna du côté du peuple, gâgna sa confiance, se fit donner le gouvernement de Rome, avec le titre de tribun qu'il prétendoit bien rétablir dans toute sa puissance & toute sa splendeur; il prit les Gracques pour modele, & voulut comme eux être l'auteur d'une grande révolution, dût-il périr comme eux. Il ne parloit que de liberté, de justice & de paix; le but où il paroissoit tendre, & qui fournissoit le mot de ralliement, s'appeloit le *bon état*. Quand il crut qu'il étoit temps d'agir; il fit publier à son de trompe dans toutes les rues de Rome un ordre ou une invitation de se trouver sans armes, la

nuit du 19 mai 1347, dans l'églife du château Saint-Ange; là, il fit célébrer prefqu'en même temps jufqu'à trente meffes du Saint-Efprit, auxquelles il affifta, & pour en recueillir le fruit, il mena vers les neuf heures du matin le peuple au Capitole. Il y déploya folemnélement trois étendarts, fur l'un defquels étoient repréfentés les fymboles de la liberté, fur un autre ceux de la juftice, fur le troifieme ceux de la paix. Il dicta enfuite fes loix fous la forme de quinze réglemens pour parvenir au *bon état*. Il créa un nouveau confeil qu'il nomma *la chambre de juftice & de paix*, & joignant utilement pour Rome les fonctions de cenfeur à celles de tribun, il purgea cette ville de tous les malfaicteurs & de tous les gens vicieux; on crut un moment voir renaître les beaux jours de la république. Le refpect & la terreur de fon nom fe répandirent dans toute l'Italie; on le vit à la tête d'une armée formidable commander la liberté, la juftice & la paix, & forcer tous les princes & toutes les républiques d'Italie d'entrer dans la ligue du *bon état*. Ce *bon état* fut une tyrannie affez complete que *Rienzi* exerça non feulement dans Rome, mais fur les petites puiffances d'Italie, & qu'il voulut même étendre jufque fur les plus grandes puiffance & les plus indépendantes. Il ofa citer à fon tribunal l'empereur Louis de Baviere, Charles de Luxembourg (depuis l'empereur Charles IV), & les électeurs de l'empire. Il reçut des ambaffadeurs de diverfes têtes couronées; mais quelques coups d'autorité, quelques violences ayant averti le peuple qu'au lieu d'être protégé par un tribun, il étoit opprimé par un tyran; *Rienzi* eut du moins le mérite de s'apercevoir qu'il perdoit la faveur populaire & de prévenir fa ruine par une abdication qui parut volontaire. Il fe retira au commencement de l'an 1348 à Naples, prit un habit de pénitent, ne vécut pendant deux ans qu'avec des hermites, & feroit peut-être aujourd'hui regardé comme un grand homme à tout égard, s'il avoit fu mourir ainfi dans la retraite, après avoir vécu dans les grandeurs. Mais il ne favoit pas fe cacher, il falloit qu'il fit du bruit; il rentra fecrétement dans Rome, y excita une fédition, fut obligé de fe fauver de pays en pays; il alla jufqu'à Prague, il y trouva le roi des Romains, roi de Bohême, Charles de Luxembourg, qu'il avoit défobligé dans le temps de fa puiffance. Charles le fit arrêter, & l'envoya au pape Clément VI, à Avignon. Celui-ci avoit oublié la harangue par laquelle *Rienzi* avoit voulu le rapeler à Rome, & fe fouvenoit feulement que cet homme y avoit élevé fon autorité perfonele fur les ruines de l'autorité papale. Il nomma trois cardinaux pour lui faire fon procès; mais Clément mourut, & le procès s'arrêta; *Rienzi* trouva grâce devant Innocent VI, fucceffeur de Clement. Innocent crut même que *Rienzi* ne lui feroit pas inutile à Rome, & il l'y renvoya en lui donnant le titre de fenateur. Un avanturier heureux en voit bientôt paroître plufieurs autres empreffés de courir fur fon marché: *Rienzi* en arivant à Rome, trouva en effet qu'un autre avanturier, nommé François Baroncelli, s'étoit fait tribun, pour devenir, s'il pouvoit, un autre *Rienzi*; il réclama fes anciens droits & fon nouveau titre, & renverfa aifément fon rival; mais les nobles craignant qu'il ne reprit fon anciene autorité, exciterent des troubles, dans le cours defquels *Rienzi* mourut percé de coups, le 8 octobre 1354.

RIEUX, (*Hift. de France*.) noble & anciene maifon de Bretagne, qui tire fon nom de la terre de *Rieux* dans cette province. On diftingue dans cette maifon:

1°. Roland, fire de *Rieux*, l'un des feigneurs Bretons qui s'affemblerent à Vannes en 1203, pour venger la mort du jeune prince Artus, affaffiné par fon oncle Jean-fans-Terre. Il mourut en 1205.

2°. Alain, fire de *Rieux*, fon fils, fe fouleva contre Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne, prince très-propre à exciter de tels foulevemens. Mort en 1225 le 27 mars.

3°. Gilles, fire de *Rieux*, fils d'Alain, fit en 1239 le voyage de la Terre-Sainte, & mourut en 1255.

4°. Guillaume, arriere-petit-fils de Gilles, fut tué le 20 juillet 1347, au fiége de la Roche-de-Rien, dans la grande querele des maifons de Montfort & de Penthievre, relativement à la Bretagne.

5°. Jean I du nom, fire de *Rieux*, frere aîné de Guillaume, rendit de grands fervices aux rois Philippe de Valois & Jean, dans les guerres de Gafcogne & de Bretagne.

6°. Guillaume, deuxieme du nom, fire de *Rieux*, fon fils aîné, qui fuivoit le parti de Charles de Blois dans ces guerres de Bretagne, commanda l'arriere-garde de fon armée à la bataille d'Aurai en 1364, & fut trouvé mort auprès de lui.

7°. Il eut pour frere Jean de *Rieux*, deuxieme du nom, maréchal de France. Celui-ci, en récompenfe des fervices qu'il avoit rendus à Charles VI, fut fait maréchal de France, le 29 décembre 1397 à la place de Louis de Sancerre, qui fut alors connétable. Le maréchal de *Rieux* batit en 1404 les Anglois qui ravageoient la Bretagne; il fut deftitué en 1411, & rétabli le 24 octobre 1413; enfin fe voyant accâblé d'années & d'infirmités, il donna fa démiffion le 10 août 1417.

8°. Mais ce fût en faveur de Pierre de *Rieux* fon fils. Comme on vivoit alors dans un temps de faction, où tous les partis étoient tour-à-tour oppreffeurs & opprimés, Pierre de *Rieux* fut deftitué par la faction de Bourgogne, le 2 juin

1418. Il n'en fut que plus ataché au dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII, qu'il servit toujours avec beaucoup de zele & de fidélité, & souvent avec beaucoup de succès. Il défendit vaillament contre les Anglois la ville de Saint-Denis en 1435, reprit sur eux la ville de Dieppe, leur fit lever le siége de Harfleur en 1438. En passant devant le château de Compiegne pour retourner à la cour, il fut arrêté pour quelque querele particuliere par Flavi, gouverneur de Compiegne, qui le retint dans une prison où il mourut l'année suivante 1439, à Nesle en Tardenois; c'est ce même Flavi qui fut soupçoné d'avoir fait fermer la bariere à la pucelle d'Orléans, lorsqu'elle vouloit rentrer dans Compiegne après une sortie, & d'avoir été cause de sa captivité & de sa mort cruele. Les parens du maréchal de *Rieux* firent long-temps après condamner les héritiers de Flavi, par arrêt du parlement du 7 septembre 1509, à fournir une somme de dix mille livres pour faire prier Dieu pour l'âme de messire Pierre de *Rieux*, injustement pris & détenu par Flavi leur auteur; ce Flavi avoit porté la peine de ses crimes, ayant été misérablement égorgé en 1448 dans son château de Nesle, par un de ses ennemis.

9°. Jean IV, sire de *Rieux* & de Rochefort, maréchal de Bretagne, né le 27 juin 1447, suivit le duc de Bretagne, François, à la guerre du bien public contre Louis XI en 1464. Il se ligua contre ce même duc en 1484, mais rentra bientôt dans le devoir, & sous le regne de Charles VIII, il commanda l'avant-garde de l'armée bretone à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, du 28 juillet 1488, où fut pris le duc d'Orléans, (depuis le roi Louis XII.) Il fut tuteur d'Anne Bretagne, fille du duc François, & c'est en grande partie par son entremise que fut conclu le mariage de cette princesse avec Charles VIII; il s'atacha de ce moment à ce prince; il le suivit à la conquête du royaume de Naples, & y servit utilement; il servit de même Louis XII, devenu son maitre par son mariage avec la même Anne de Bretagne; il commanda sous ce regne une armée en Roussillon, & mit le siége devant Salces, où la malignité de l'air lui causa une longue maladie dont il ne put jamais guérir, & à laquelle il succomba le 9 février 1518.

10°. Claude I, sire de *Rieux* & de Rochefort, fils du précédent, suivit François aux guerres du Milanès, se distingua aux batailles de Marignan & de Pavie, fut fait prisonier dans cette derniere afaire, & ayant payé sa rançon, fut un des ôtages demandés par Charles-Quint pour la délivrance de François Ier, après le traité de Madrid du février 1526; mais François Ier préféra de donner ses fils. Claude mourut le 19 mai 1532.

11°. Dans la branche des marquis d'Asserac, Jean de *Rieux* fut tué à Paris en 1595.

12°. René de *Rieux*, son fils unique, se noya dans le Tibre à Rome, le 13 août 1609, en voulant sauver un de ses pages qui se noyoit.

13°. Dans la branche des comtes de Châteauneuf, Gui de *Rieux*, lieutenant-général en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, se trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Jarnac, de Mont contour; aux siéges de la Rochelle, de Saint-Jean d'Angeli, de Lezignem; il fut blessé à ce dernier siége. Il se trouva aussi à la défaite des Reîtres à Auneau en 1587.

14°. Dans la branche des marquis de Sourdeac, René de *Rieux*, tige de cette branche, fut comme le précédent, lieutenant-général en Brétagne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes; il fut élevé enfant d'honeur du roi Charles IX, se trouva au siége de la Rochelle en 1573, à ceux de Saint-Lo & de Carentan en 1574, à la bataille de Coutras en 1587. Il défit en plusieurs rencontres les troupes des ligueurs en Bretagne, & seconda puissament le maréchal d'Aumont, qui comandoit dans cette province où il fut tué. René suivit Henri IV à l'expédition de Savoye en 1600. Il mourut le 4 décembre 1628, à 80 ans.

15°. Gui de *Rieux*, son fils aîné, premier écuyer de la reine Marie de Médicis, suivit la fortune de cette princesse, & détestant l'ingratitude du cardinal envers Marie, sortit avec elle du royaume; ses biens furent confisqués par arrêts des 17 & 20 novembre 1631. Il mourut dans sa terre de Neubourg, le 14 novembre 1640.

16°. René de *Rieux*, évêque de Léon, frere du précédent, eut à-peu près la même destinée; son atachement au duc d'Orléans l'ayant rendu suspect au cardinal de Richelieu, ce ministre le fit déposer par quatre évêques françois, nommés commissaires par le pape Urbain VIII. Son évêché déclaré vacant fut donné en 1635 à M. Talon, curé de Saint-Gervais à Paris, qui crut devoir y renoncer (en 1637), & qui eut pour successeur M. Cupif, archidiacre de Quimpercorentin. René de *Rieux* garda le silence pendant la vie du cardinal; après sa mort, il porta son appel au pape Innocent X, & fut secondé par l'assemblée du clergé de 1645. Innocent X nomma sept commissaires par lesquels René fut absous & rétabli dans son évêché, par un jugement du 6 septembre 1646. M. Cupif y forma opposition, & par un arrêt du conseil, il fut maintenu dans son évêché jusqu'en 1648, que le roi, pour accommoder cette afaire, transféra M. Cupif à l'évêché de Dol. M. de *Rieux* fut alors pleinement rétabli dans celui de Léon, il y rentra le 24 décembre 1648. Mort le 8 mars 1651, à 63 ans.

RIGAULT, (NICOLAS ((*Hist. litt. mod.*)

ataché au président de Thou; instituteur de ses fils, il fut le continuateur de son histoire, & il n'a pas rétabli la réputation des continuateurs. Il étoit d'ailleurs savant dans le droit & dans la littérature, tant ecclésiastique que profane. Il a beaucoup écrit sur le droit romain; il a donné des éditions de Saint-Cyprien & de Tertullien, des traductions d'Onosandre & d'Artémidore, auteurs grecs, des notes & des corrections sur Phedre, sur les écrivains *de re agraria*, *&c.* Né à Paris en 1577, mort à Toul en 1654.

RIGORD. (*Hist. litt. mod.*) Le moine *Rigord*, chapelain & medecin de Philippe Auguste, a écrit l'histoire de ce prince; *Gesta Philippi Augusti Francorum regis.* (Il fut temoin de la plupart des faits qu'il raconte. Parmi bien des choses vraies & décrites exactement, il avance des contes dignes du peuple. Son histoire comprend tout l'intervalle de 1169 à 1209.)

RINUCCINI, (OCTAVIO) (*Hist. litt. Mod.*) poëte italien de Florence, qui vint en France à la suite de la reine Marie de Médicis. On lui attribue l'invention de l'opéra en Italie; quelques uns cependant l'attribuent à un gentilhomme romain, nommé Emilio del Cavalero, qui avoit donné un opéra dès l'an 1590. *Rinuccini* perfectiona du moins ce genre; trois de ses opéras, *Daphné*, *Eurydice & Ariadne* eurent beaucoup de succès en Italie. Il mourut en 1621 à Florence. Ses œuvres furent publiées l'année suivante par son fils Pierre-François *Rinuccini*.

(*Rinuccini* a été le premier, qui ait écrit des Drammes par Musique. Emilio del Cavalero n'étoit qu'un Professeur de Musique, qui fit les notes à quelque action pastorale vers 1596. Le premier dramme par musique fut la *Daphne* de Rinuccini, qui fut représenté à Florence dans la maison de Jacques Gorsi avec la musique de Jacques Peri l'an 1594.)

RIOLAN. (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) Deux *Riolan*, pere & fils, tous deux nommés Jean, tous deux médecins célebres. On a du pere, natif d'Amiens, mort en 1605, divers ouvrages de médecine & d'anatomie, entr'autres une *Gigantologie* ou discours sur les géans, auquel Nicolas Habicot opposa une *anti-Gigantologie*.

Riolan le fils, mort en 1657, avoit été professeur royal en anatomie & en botanique, & médecin de Marie de Médicis. Il a beaucoup écrit sur l'anatomie, & a fait des découvertes dans cette science.

RIPPERDA, (JEAN GUILLAUME, baron de) (*Hist. mod.*) aventurier très-extraordinaire, auquel il fut donné de séduire, mais non pas de fixer; sa faveur fut par-tout éclatante, mais passagere; Hollandois, d'une famille noble de la province de Groningue, il servit quelque temps les Etats-généraux en qualité de colonel d'infaterie. Nommé en 1715 ambassadeur de Hollande à la cour d'Espagne, il plut à Philippe V ou à la reine sa femme, & pour profiter de sa faveur dans cette cour, il se fixa en Espagne. Les traités d'Utrecht & de Rastad avoient terminé la guerre de la succession, l'Espagne étoit restée à Philippe V; mais les cours de Vienne & de Madrid étoient toujours jalouses & ennemies; la maison d'Autriche voyoit toujours d'un œil d'envie dans les mains de la maison de France cette Espagne qu'elle avoit longtemps disputée comme son patrimoine. *Ripperda* parvint à éteindre entiérement ces vieilles haines; il parvint à conclure en 1525 un traité de paix & de commerce entre l'empereur & le roi d'Espagne; alors sa faveur fut au comble; on le regarda comme un homme à qui rien n'étoit impossible, & qui savoit triompher de tous les obstacles; on le fit duc, grand d'Espagne, ministre de la guerre, de la marine, des finances, premier ministre enfin, au titre près. Cet engouement n'eût qu'un temps, même fort court: dès 1726, on fut obligé d'éloigner *Ripperda* des afaires & de la cour. Il alla chercher un asyle dans la maison de Stanhope, ambassadeur d'Angleterre à Madrid; cet asyle n'en fut pas un pour lui, il y fut enlevé & enfermé dans le château de Ségovie; il y resta jusqu'au 2 septembre 1728, qu'il trouva le moyen de se sauver de sa prison: il passa d'abord en Portugal, de là en Angleterre, & revint dans la Hollande son pays. Il ne s'y borna pas, le repos n'étoit pas fait pour lui; il connut en Hollande un envoyé de Maroc, qui jugea qu'un tel homme plairoit à Mulley Abdalla son souverain, il ne se trompa point; *Ripperda* eut bientôt à Maroc le crédit & le pouvoir qu'il avoit eut en Espagne, pour s'afermir dans ce pays, il se fit mahométan, ce qui contribua peut-être, contre son atente, à l'y faire mépriser; il prit le nom d'Osman. Il étoit dans sa destinée de vivre dans une alternative perpétuele de faveur & de disgrace, il fut disgracié & mis en prison; au bout de deux mois, on lui rendit la liberté, mais on lui défendit de paroître à la cour. Comme il falloit toujours qu'il parût au premier rang par-tout où il étoit, il se fit chef de secte; il fit un mélange des religions, juive, chrétiene & mahométane, & il eut un parti parmi les amateurs de nouveautés; enfin il fut chassé de Maroc en 1734, & toute cette gloire & toute cette puissance vinrent aboutir au mépris général. Il mourut à Tetuan en 1737.

RIQUET ou RIQUETY, (*Hist. mod.*) famille originaire de Florence, & depuis longtemps établie en Provence. Le premier de cette famille qui s'y établit, fut Pierre de *Riquety*. Robert d'Anjou, roi de Naples, ayeul de la reine Jeanne Ire., emmena Pierre en Provence, le fit capitaine & châtelain du château de

la ville de Seine, où Pierre fonda un hôpital. Il mourut en 1350, & fut enterré dans cet hôpital. On y voyoit encore au siecle dernier son mausolée & sa représentation; il étoit, l'épée à la main, revêtu d'une cotte d'armes à l'antique; de lui descendent d'un côté les marquis & comtes de Mirabeau, de l'autre les comtes de Caraman.

I. Branche de Mirabeau.

Pierre fut le trisayeul de Jean, seigneur de Mirabeau, qui épousa en 1564. Marguerite de Glandevez, fille d'une Doria de Gênes. Il se jeta dans Marseille, quand le fameux Mouvens, un des chefs protestans, voulut surprendre cette place; Mirabeau le batit & le repoussa. Mouvens alla s'en venger à Seine sur le mausolée de Pierre *Riquety*, & sur l'hôpital, qu'il détruisit en partie.

Thomas, petit-fils de Jean, marquis de Mirabeau, servit au siége de la Rochelle & à la reprise des îles de Sainte-Marguerite. Bruno, son petit-fils, comte de Mirabeau, officier aux Gardes, se signala dans dix-sept siéges de tranchée ouverte.

Jean-Antoine, cousin-germain de Bruno, & marquis de Mirabeau, fut blessé à la bataille de Cassano, & resta estropié des deux bras. Il épousa en 1708. Françoise de Castelane, & fut pere de Victor, marquis de Mirabeau, premier baron du Limousin: il est l'auteur de *l'Ami des hommes*.

II. Branche de Caraman.

Pierre-Paul de *Riquet*, seigneur de Bonrepos, né le . . . . fut un de ces génies rares, dont les spéculations ne se bornent pas au bonheur de leur famille, mais qui ont la passion d'être utiles à leur patrie; ainsi la communication de la mer méditerranée avec l'océan, qu'il conçut avant l'année 1660 & qu'il commença en 1667, fut achevé en 1681 par ses soins, & par le courage infatigable qui lui fit surmonter des obstacles invincibles en apparence.

Il mourut le premier octobre 1680, un an avant que le canal fût navigable dans toute son étendue.

Cet homme extraordinaire, & qui réunissoit les plus grandes vertus aux talens naturels qui l'avoient fait naître géometre, a eu le bonheur de quadrupler les avantages de l'agriculture & les richesses de la partie méridionale du royaume. En effet le surplus des denrées de premiere nécessité, dont la Guyenne, le Languedoc & la Provence abondoient, n'avoit de débouchés que par les ports qui se trouvoient sur les côtes; mais il n'existoit aucune communication intérieure qui ne coutât de grands frais; l'agriculture languissoit conséquemment faute de débit, & le propriétaire pauvre ne pouvoit faire les avances nécessaires au défrichement des terres incultes, de sorte que le terrain le plus fertile ne produisoit pas le quart des richesses dont il étoit susceptible.

Dès que *Riquet* eut ouvert la communication des mers, une activité, qui a toujours augmenté progressivement, a rendu la culture de ces provinces la plus parfaite de l'Europe. Les pays de sâbles & de rochers ont été améliorés; des travaux dispendieux & des engrais abondans ont vivifié les terrains les plus arides; les hameaux sont devenus des villes, & les bourgs ont été changés en villes commerçantes; Marseille, Cette & Bordeaux se sont communiqués intérieurement, & la circulation de de leur commerce, à l'abri des orages & des guerres de mer, a été aussi continue qu'économique.

On peut juger de l'avantage de cette communication par les calculs suivans:

Les barques du canal de communication des mers en Languedoc portent actuélement jusqu'à 2000 quintaux sur 61 lieues de poste.

De Toulouse à l'étang de Thau, on compte 122,446 toises, qui font environ 61 lieues de poste; l'économie du transport de 2000 quintaux de Toulouse à Agde, par le canal sur la route de terre, est de 6400 liv. environ; on fait tirer une barque de ce poids par deux ou trois chevaux, tandis que par terre il faudroit cinquante charetes, atelées chacune de quatre chevaux pour le même objet.

Ce calcul donne une idée des avantages dus au génie de M. de *Riquet*; aussi M. le maréchal de Vauban ayant été chargé d'examiner cet ouvrage, M. de *Riquet* l'acompagna dans sa visite; mais étant arivé au réservoir de Saint-Ferriol, il s'aperçut que M. de Vauban redoubloit d'attention, ce qui l'inquiéta beaucoup; il lui demanda le sujet de ses réflexions. M. de Vauban répondit qu'il manquoit à ce grand ouvrage une chose essentiele qui avoit été oubliée; & après avoir joui un peu de l'embaras de M. de *Riquet*, M. de Vauban finit par lui dire avec grâce que l'on auroit dû placer à cet endroit la statue de l'homme illustre qui avoit conçu & exécuté un projet aussi grand que celui du canal de Languedoc. Cette réponse tranquilisa beaucoup M. de *Riquet*, qui craignoit que ces ennemis n'eussent prévenu M. de Vauban contre lui.

Depuis la mort de l'auteur du canal, ses successeurs qui ont toujours servi le roi avec zele dans les premiers grades militaires & dans les premieres charges de la magistrature, ont porté le canal à sa perfection par plus de deux millions d'améliorations, & par une recherche suivie dans son entretien, qui rend cet ouvrage un des plus beaux comme un des plus utiles à

la

la France en particulier, & au commerce en général.

RIVAULT, (DAVID) (*Hist. litt. mod.*) sieur de Flurance, sous-précepteur, puis précepteur de Louis XIII; célébré par Malherbe. On a de lui des *élémens d'artillerie*; une édition d'Archimede; un ouvrage intitulé: *les États, esquels il est discouru du prince, du noble & du tiers état, conformément à notre temps*; un autre qui a pour titre: *l'Art d'embélir, tiré du sens de ce sacré paradoxe: LA SAGESSE DE LA PERSONE EMBÉLIT SA FACE, étendu à toutes sortes de beautés, & es moyens de faire que le corps retire en effet son embélissement des belles qualités de l'âme*. Né à Laval vers l'an 1571; mort à Tours en 1616.

RIVERI, (CLAUDE-FRANÇOIS-FELIX BOULANGER DE) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie d'Amiens, & lieutenant-civil au bailliage de cette ville, y naquit en 1724. Il avoit des talens & des qualités aimables; un écrivain qui peut l'avoir connu, assure qu'il avoit „ une ambition ardente d'acquérir toutes les connoissances humaines comme d'occuper les premieres places „; quant au premier point, on en pouroit presque juger par le peu d'ouvrages qui restent de lui, & qui roulent en effet sur des objets assez éloignés les uns des autres: l'un est un traité de la cause & des phénomenes de l'électricité; un autre a pour titre: *Recherches historiques & critiques sur quelques anciens spectacles, & particuliérement sur les mimes & les pantomimes*. Un troisieme est un recueil en vers françois de fables & de contes, dont quelques uns sont de son invention; les autres sont empruntés pour la plupart de poëtes allemands. À cette occasion, l'auteur, dans un discours instructif, nous fait connoître la littérature allemande, & il est un des premiers qui en ayent donné en France une idée exacte, & le premier qui ait traduit en vers des morceaux choisis des meilleurs poëtes de cette nation. Il partage les beaux jours des lettres allemandes en trois âges, dont le dernier, qui n'est encore qu'au milieu de son cours, doit servir à jamais d'époque à la grandeur de cette nation.

Le premier de ces âges est celui des empereurs de la maison de Suabe; il s'étend depuis le commencement de Frédéric Ier. jusqu'à la mort de Frédéric II; cette premiere aurore fut assez foible. Un anonyme mit en vers allemands les fables d'Esope environ quatre cents ans avant notre la Fontaine, tandis que Guillaume de Lorri donnoit en France le roman de la Rose, le plus ancien monument de notre littérature.

Dès lors la poésie, en dévelopant quelques richesses de la langue allemande, fit abandoner la coutume d'écrire en latin gothique les conventions civiles, & de discuter au bâreau les afaires du peuple dans une langue qu'il n'entendoit point.

Les second âge est celui d'Opitz, contemporain de Malherbe & créateur comme lui de la poésie de sa nation. On estime sur-tout sa description du Vésuve. Il traduisit l'Antigone de Sophocle, les Troyenes de Séneque, un livre françois peu connu, deux ouvrages de Héinsius & l'Argénis de Barclai. La connoissance de tant de langues lui servit beaucoup à former la siene, à la poulir sans l'énerver, à l'épurer sans la dessécher. Il consacra toute sa vie aux lettres. Les hommes célebres de son temps avoient chacun leur divise; il prit pour la siene: *Qu'il y a encore de choses d'apprendre & à faire!* preuve évidente, dit M. de *Rivers*, que son génie étoit supérieur à son siecle, puisqu'il sentoit combien on étoit loin encore de la perfection.

Enfin le troisieme âge est celui des Gunther, des Hagedorn, des Haller, des Gottsched, des Rabener & des Gellerts, poëtes excellens, tous très-modernes.

Gunther & Jean-Baptiste Rousseau étoient contemporains; l'un & l'autre adressa une ode au prince Eugene; l'un & l'autre fut malheureux. Gunther vécut méprisé de sa nation qu'il illustroit, persécuté de sa famille qui révere aujourd'hui sa mémoire, abandoné de son pere qui n'apprit à le connoître qu'après sa mort. Il sut conserver de la grandeur d'âme dans l'opprobre & dans la misere. Gunther mourut à vingt-huit ans; peut être ne put-il soutenir la confusion que lui causa une avanture assez bizâre. Il devoit être présenté au roi; un poëte de la cour, jaloux de sa réputation naissante mêla ce jour-là même dans sa boisson quelques drogues qui l'enivrerent; il parut devant Auguste dans cet état ridicule & indécent; il tomba en sa présence, & fut couvert de honte aux ieux de toute la cour.

Les ouvrages de M. Haller sont défigurés en quelques endroits par l'idiôme suisse, qui n'est pas, à beaucoup près, aussi pur que celui de Saxe; mais des beautés supérieures font oublier ces fautes légeres, qu'il corrigeoit d'ailleurs à chaque édition. Il a donné en vers des essais philosophiques; on admire sur-tout sa description des Alpes.

M. Hagedorn, plus correct dans son style, aussi délicat dans ses sentimens, aussi brillant dans ses images, mais bien moins énergique, est l'Anacréon germanique, c'est le peintre de la volupté, le chantre des plaisirs; nos Chapelle, nos Chaulieu, nos la Fare l'ont à peine surpassé. M. de *Riveri* donna une traduction libre de sa *Phriné*.

M. Rabener est auteur de plusieurs satyres en prose, ingénieusement envelopées dans quelques allégories. On connoît de lui en France le testament de M. Swift, & un songe qui

renferme des portraits dont on trouve les originaux dans toutes les nations. Ses sayres ont été traduites en françois ; on le place entre Swift & Rabelais ; on lui reproche d'avoir souvent noyé ses traits les plus ingénieux dans un torrens de sotises & de boufoneries.

M. Gellert est celui qui a porté de plus loin la gloire des lettres en Allemagne. Il a fait des fables, des contes, de poëmes sur l'honeur, sur la richesse, sur l'orgueil, sur l'humanité, &c. un roman, une pastorale, des comédies. Le *Silve*, c'est sa pastorale, est écrite dans un goût simple & vrai, qui paroît préférable à tout l'esprit du *Pastor fido*.

Une force élégante & une harmonie touchante caractérisent en général la poésie de M. Gellert. Sa conduite a, dit-on, toujours répondu à ses ouvrages.

M. Gottsched a donné deux excellens traités sur l'éloquence & sur la poésie allemande.

L'Allemagne a aussi une Dacier dans madame Gottsched, & une Deshoulieres dans mademoiselle Zigler.

La prosodie allemande est beaucoup plus compliquée que celle de toutes les autres langues. La plupart des grands vers sont de jambes réguliers, qui réunissent la double contrainte & de la quantité des anciens, & de la rime des modernes; il y a une singularité remarquable dans la versification des Allemands, c'est qu'en même temps qu'ils font usage des rimes, dont ils ne paroissent pas avoir plus besoin que les Latins & les Grecs, ils évitent celles d'une syllabe entiere, avec autant de soin, que nous les recherchons; ce qui est richesse chez nous, est stérilité chez eux.

C'est dans la littérature allemande, principalement dans les ouvrages de M. Gellert, que M. de *Riveri*, comme nous l'avons annoncé a puisé presque tous les sujets de ses fables. Il en a cependant emprunté quelques-uns de M. Gay, le meilleur fabuliste de l'Angleterre.

M. *Riveri* mourut à 34 ans en 1758.

RIVET (Dom Antoine *Rivet* de la Grange) bénédictin, est le premier auteur de l'*histoire littéraire de la France ;* il est aussi l'auteur du *nécrologe de port Royal des-Champs*. Cet ouvrage le fit reléguer par ses supérieurs à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans; il n'en travailla que mieux à l'istoire littéraire de la France. Né en 1683, mort en 1749. Dom Taillandier a fait l'éloge de Dom *Rivet* à la tête du neuvieme volume de l'histoire littéraire.

RIVIERE. (Bureau de la) (*Hist. de Fr.*) ministre sous Charles V, & sou Charles VI. Il paroît avoir été ennemi du connétable du Guesclin, & avoir contribué à la disgrace passagere qu'éprouva ce général ; mais il paroît aussi avoir eu grande part à la confiance de ce sage roi, qui se connoissoit si bien en hommes; il fut disgracié au commencement du regne de Charles VI; mais lorsqu'en 1388, ce même roi, par le conseil du duc de Touraine, son frere, qui fut depuis le duc d'Orléans, déclara qu'il vouloit régner par lui-même, le connétable de Clisson fut mis à la tête des afaires, & *la Riviere* fut un des quatre ministres, chargées sous lui du soin des détails. En 1392, la disgrace du connétable entraîna celle de ces quatre ministres, nommément de *la Riviere*. On fit le procès aux quatre ministres; leurs biens furent confisqués, le roi les leur rendit dans la suite; mais sans les rétablir dans le ministere. *La Riviere*, par respect pour la mémoire de Charles V qui l'avoit ainsi ordoné, fut enterré à Saint Denis, comme l'avoit été le connétable du Guesclin, qu'on dit avoir été son ennemi. Un pareil honeur acordé à la mémoire de *la Riviere*, suppose dans Charles V une haute idée des services rendus par ce ministre, mort an 1400. Il étoit de la maison des barons de *la Riviere*, l'une des plus illustres du Nivernois.

RIVIERE, (Poncet de la) (Michel) (*Hist. mod.*) évêque d'Angers, reçu à l'académie française, le 10 janvier 1729, à la place de M. de la Monnoye, & mort le 2 août 1730, eut de la réputation dans la chaire. Son oraison funebre du régent fut célebre; on sait combien la mort de ce prince avoit été prompte & imprévue. *Je crains mais j'espere*, dit l'orateur. Cette sincérité chrétiene déplut ; car alors il falloit être bien sûr du salut d'un prince. Il y a de grandes beautés dans cette oraison funebre. *Du pied du plus beau trône du monde, il tombe . . . dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talens, n'en feriez-vous pas un prodige de misericorde?* „ Quand M. l'évêque d'Angers, dit M. d'Alembert, n'eût écrit que ce peut de mots en toute sa vie, il ne devroit pas être placé dans la classe des orateurs ordinaires „.

L'évêque d'Angers, dans sa jeunesse, avoit fait de jolis vers, & on en a retenu quelques-uns. Une de ses parentes étant à l'église, entendit l'aveugle qui demandoit l'aumône, annoncer que ce jour étoit celui de la fête de saint Michel, elle se rapela que c'étoit le patron du jeune abbé de la *Riviere*, elle se hâta de lui envoyer un bouquet, dont il la remercia par ces vers :

Un aveugle, en passant, vous remet en mémoire
Qu'aujourd'hui de mon saint on célebre la gloire,
Et me fait recevoir les présens les plus doux.
Que mon bonheur seroit extrême,
Si cet aveugle étoit le même
Qui me fait tant penser à vous!

Matthias Poncet de la *Riviere*, né à Paris

en 1707, fut nommé à l'évêché de Troyes en 1742. Il persécuta les jansénistes dans le temps de la querele des billets de confession, ce qui lui réussit d'abord à la cour, mais ce qui le fit ensuite exiler dans une abbaye d'Alsace, & l'obligea enfin de se démettre de son évêché en 1758. Il étoit doyen de saint Marcel, & mourut dans son doyené le 5 août 1783. On avoit imprimé en 1760 ses oraisons funebres, elles avoient eu du succès & c'étoit presque toujours à lui que l'on songeoit quand il y en avoit quelqu'une à faire. On lui reproche la recherche des antitheses, des figures brillantes & des expressions pompeuses.

RIVIERE, (Henri-françois de la) (*Hist. mod.*) fils d'un gentilhomme ordinaire du roi, fut aide-de-camp du duc de Beaufort, au siége de Gigeri en 1664. Mais il est sur-tout connu par ses démêlés avec le fameux comte de Bussi-Rabutin, son beau-pere. Il se retira à l'Institution de l'Oratoire, où il mourut en 1734, âgé de 94 ans. On a de lui des lettres qui ont été imprimées en 1752. On a de lui encore une vie du chevalier de Reynel, une vie de M. de Courville; une version d'une épître d'Héloïse à Abailard.

RIVIERE, (Louis-Barbier abbé de la) (*Hist. mod.*) d'abord professeur au collége du Plessis, ensuite aumônier de Gaston, duc d'Orléans; dans cette derniere place, il parvint à une assez grande faveur par ses bassesses, ses bouffoneries & son goût pour Rabelais qu'il savoit par cœur, & dont il faisoit un grande usage dans la conservation.

L'abbé de la *Riviere* avoit été nommé au cardinalat, mais la nomination fut révoquée, car la bassesse même ne réussit pas toujours. On croiroit que cet homme s'étoit détaché de la cour, & avoit repris le goût de la modération & de la simplicité, car il mourut (en 1670) à Montfort-l'Amaury, où il étoit né; cependant il laissa par son testament cent écus à celui qui feroit son épitaphe. Cet homme vouloit une épitaphe, & sentoit qu'elle ne feroit pas aisée à faire. La Monnoye lui fit celle-ci:

Ci gît un très-grand personage,
Qui fut d'un illustre lignage,
Qui posseda mille vertus,
Qui ne trompa jamais, qui fut toujours fort sage . . . .
Je n'en dirai pas davantage;
C'est trop mentir pour cent écus.

L'abbé de la *Riviere* est, dit-on, le premier ecclésiastique qui ait porté perruque.

RIUPEROUX, (Théodore de) (*Hist. litt. mod.*) fils d'un avocat du roi, de Montauban, fut d'abord chanoine à Forcalquier, ensuite commissaire des guerres. Son nom est encore connu par une tragédie d'*Hypermnestre*, que celle de M. le Mierre a fait oublier, ou plutôt dont elle a fait ressouvenir, car elle étoit oubliée depuis long-temps.

Ses tragédies d'*Annibal*, de *Valérien*, d'*Agrippa*, sont absolument inconnues. Il s'étoit ataché au marquis de Créquy, en qualité de secrétaire; on raconte que le marquis de Créquy devant jouer avec le roi, avoit mis à part pour cette occasion une somme de mille louis. Pourquoi faut-il que les rois permettent à leurs sujets, quels qu'ils soient, de gâgner en un moment mille louis contre eux, c'est-à-dire contre le peuple ou de les perdre? La seule considération que mille louis soulageroient mille malheureux pendant quelques jours, rend cet amusement coupable. Le marquis de Créquy ne comptant pas assez sur lui-même pour se confier cette somme jusqu'au jour du jeu la mit en dépôt entre les mains de son secrétaire, qui la joua & la perdit. On ne dit pas ce que devint *Riuperoux* après cette avanture, qui le ruinoit dans sa fortune & dans son honeur; le marquis de Créquy en fut quite pour être privé de l'honeur de perdre cette somme avec le roi. Mais qu'on juge d'après cet excès & tant d'autres où la fureur du jeu a précipité, s'il n'est pas de l'intérêt de tous les états d'anéantir chez eux une passion, dont la violence peut transformer les honêtes gens même en fripons & en dépositaires infideles?

Riuperoux naquit à Montauban en 1664, & mourut à Paris en 1706.

ROBBE, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) ingénieur & géographe du roi, maire de Saint-Denis, né à Soissons en 1643, mort à Soissons en 1721, est principalement connu par sa *Méthode pour apprendere facilement la géographie*. Il a donné sous le nom de Barquebois une comédie de la *Rapiniere*.

ROBERT, (*Hist. de France.*) fils de Hugues Capet, couroné roi de France du vivant de son pere, ne fut qu'un fantôme de roi tant que Hugues vécut; mais après la mort de ce prince, en 996, il prit les rênes du gouvernement; il avoit épousé Berthe, sa parente, le pape l'excommunia; le prince rompit avec son épouse, pour se réconcilier avec le pape; Berthe fut répudiée, & Constance, fille de Guillaume, comte de Provence, partagea le trône & la couche de *Robert*. Ce prince, après la mort de Henri, son oncle, réunit le duché de Bourgogne à la courone de France, mal-gré les éforts de Landri, comte de Nevers. Il avoit le cœur droit, l'âme élevée, l'acueil prévénant. Douze scélérats ayant conspiré contre ses jours, il leur pardona & les admit à sa table; il poussoit la clémence jusqu'à soufrir que les pauvres vinrent le dépouiller de ses plus riches ornemens. Satisfait de porter la courone de France,

il refusa, & celle de l'Empire, & celle de l'Italie. Ce prince, digne de naître dans un siecle moins barbare, mourut à Mélun le 20 juillet 1031, dans la soixantieme année de son âge.

ROBERT, *dit le bref*, (*Histoire d'Allemagne.*) électeur Palatin, XXVe empereur depuis Conrad I né en 1352 de Robert Tenace & de Béatrice de Sicile, élu empereur en 1401. Son regne qui devoit rendre à la courone impériale son premier lustre, acheva de la ternir. Ses prédécesseurs avoient conservé le droit de haute justice dans les terres de plusieurs seigneurs: *Robert* le leur céda par des privilèges particuliers. On compte au nombre des événemens mémorables de son siecle, une bataille qu'il perdit près du lac de Garde, dans une expédition qu'il avoit entreprise en Italie, sur la priere du pape Boniface IX. *Robert* avoit les talens d'un grand général; mais, outre qu'il fut abandoné par les Florentins, ses alliés, il fut très-mal secondé par les princes d'Allemagne qui désapprouvoient cette expédition. Le pape, les rois d'Aragon, de Sicile & d'Angleterre qui lui avoient fourni des secours, reçurent avec peine la nouvele de ce revers. Ils avoient eu pour objet l'afoiblissément de la maison d'Orléans & de celle des ducs de Milan. *Robert* mourut en 1410, après un regne de vingt-sept ans. Il en avoit soixante-dix. Ses états héréditaires furent partagés entre Mathieu, Jean, Nicolas & Robert, ses fils, qui sont les tiges des différentes branches de la maison Palatine.

ROBERVAL (GILLES PERSONE sieur de) (*Hist. litt. mod.*) naquit en 1602 à Roberval dans le diocêse de Beauvais; il disputa & emporta la chaire de Ramus, & il y joignit une chaîre de matématiques aussi au collége royal. Il est connu par des expériences sur le vide & par l'invention de deux nouveles sortes de balances, dont l'une, propre à peser l'air, fut son principal titre pour être admis à l'académie des sciences: il en fut un des plus illustres membres. Il voulut être rival de Descartes, mais Descartes alors n'avoit point de rivaux, & quoique vaincu par lui, la place de *Roberval* parmi les mathématiciens de son siecle resta encore très-honorable. Il a écrit sur la méchanique; on lui doit une édition d'Aristarque le Samien. *Roberval* mourut en 1675.

ROBORTELLO, (FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) professeur en diverses universités d'Italie, mort à Padoue en 1567; auteur d'un traité *de vita & victu populi romani sub imperatoribus*; enfin de divers écrits polémiques, pleins de toute l'aigreur des savans du seizieme siecle, & qui lui attirerent le coup de poignard, par lequel le violent Baptiste Egnace, EGNATIUS, (voyez son article) imagina de se venger de quelques coups de plume.

ROCABERTI, (JEAN-THOMAS DE) (*Hist. litt. mod.*) dominicain, archevêque & viceroi de Valence, grand inquisiteur, &c. est auteur d'un traité *de romani pontificis auctoritate*, & du livre intitulé: *Bibliotheca Pontificia*. Né vers 1624, mort vers 1699.

ROCCA (ANGE) (*Hist. litt. mod.*) fut chargé par Sixte-Quint de veiller à l'édition de la bible, des conciles & des peres, que ce pape faisoit faire à l'imprimerie apostolique. Ses œuvres ont été recueillies à Rome en 1719, en deux volumes *in-fol.* On y distingue sur-tout le *Bibliotheca Vaticana illustrata* & le *Thesaurus pontificiarum antiquitatum, nec non rituum ac ceremoniarum*. Né en 1545 à Rocca-Contreta dans la Marche d'Ancone; mort à Rome en 1620.

ROCHE, (JEAN DE LA) (*Hist. litt. mod.*) oratorien, mort en 1711, dont on a des sermons & des panégyriques.

Jacques Fontaine de la *Roche*, mort en 1761, travailloit depuis 1731 aux *nouveles ecclésiastiques*.

On a d'Antoine-Martin *Roche*, mort en 1755, & qui avoit été oratorien, un *traité de la nature de l'âme & de l'origine de ses connoissances*, qu'il avoit dessein d'oposer au systême de Locke & de ses partisans.

ROCHECHOUART, (*Hist. de France.*) nom d'une maison illustre, sortie de celle des vicomtes de Limoges, a pris son nom de la terre de Rochechouart dans le Poitou.

1. Le premier vicomte de *Rochechouart* fut Aimeri de Limoges, cinquieme fils de Giraud, comte de Limoges. Il vivoit en l'an 1018.

2. Aimeri II, son fils, fut assassiné par un de ses ennemis; il vivoit encore en 1047.

3. Aimeri IV, son petit-fils, fit le voyage de la Terre-Sainte en 1096.

4. Jean I, vicomte de *Rochechouart*, fut tué à la bataille de Poitiers, le 10 septembre 1356.

5. Louis, son fils, chambellan du roi Charles V, fut fait prisonier par le prince Noir en 1368.

6. Dans la branche des marquis de Chandenier, Jean de *Rochechouart*, connu sous le nom de seigneur d'Ivoi, fit la guerre aux Anglois avec succès; il fut fait chevalier l'an 1451, par le roi Charles VII, à la prise de Fronsac. Mort en 1484.

7. François de *Rochechouart*, son fils, chambellan de Louis XII, fut ambassadeur auprès de Maximilien, roi des Romains, puis à Venise & ailleurs; il contribua beaucoup à la réduction de Gênes; il eut le gouvernement de cette place depuis le moi d'octobre 1508 jusqu'au 20 juillet 1512. Mort le 4 décembre 1530.

8. Christophe de *Rochechouart*, son fils, fut fait prisonier à la bataille de Pavie.

9. René, connu sous le nom de baron de

Couches, fils de Criſtophe, fut tué en 1552, au ſiége de Metz.

10. Claude, ſon frere, fut tué à la bataille de Saint-Quentin en 1557.

11. Criſtophe II, fils de Claude, tué au combat de Jarnac, avec le prince de Condé, dont il avoit embraſſé le parti.

12. Louis, frere de Criſtophe II, étoit dans le parti catholique; il fut bleſſé dans un combat contre les proteſtans, & mourut le 17 mars 1590.

13. Jean-Louis, fils du précédent, ſe ſignala au ſiége de la Rochelle, & mourut le 11 décembre 1635.

14. François de *Rochechouart*, marquis de Chandenier, fils de Jean-Louis, ſervit avec diſtinction dans les guerres de Lorraine, en Flandre, en Rouſſillon, aux ſiéges de Collioure & de Perpignan; il fut fait en 1642 premier capitaine des gardes-du-corps; il tomba depuis dans la diſgrace, & le 10 janvier 1651, on lui demanda ſa démiſſion; il la refuſa, & ſe retira dans ſes terres en Auvergne. Ce ne fut que plus de vingt ans après qu'il conſentit à donner ſa démiſſion, pour obtenir la permiſſion de revenir à Paris, où il mourut le 14 août 1696, à 85 ans.

15. Charles-François de *Rochechouart*, ſon fils unique, nommé le *comte de Limoges*, mourut en 1678 des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége d'Ypres.

16. Dans la branche de Saint-Amand & de Faudoas, Antoine de *Rochechouart*, après avoir defendu Marſeille contre Charles-Quint, mourut en 1544 des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Céríſoles.

17. Henri de *Rochechouart*, petit-fils du précédent, fut tué en 1588 dans les guerres de religion.

18. Dans la branche de Jars, Charles, ſeigneur de Nancrai, tué à vingt ans à la bataille de Coutras.

19. Dans la branche de Châtillon-le-Roi, Gui de *Rochechouart*, mort le 16 décembre 1591 à Compiegne, des bleſſures qu'il avoit reçues pour le ſervice de Henri IV au ſiége de Noyon.

20. Gui de *Rochechouart*, deuxieme du nom, ſon fils, mort au ſiége de Saint-Jean d'Angeli, le 23 juin 1621.

21. Dans la branche des ducs de Mortemart, Aimeri de *Rochechouart*, ſeigneur de Mortemart, fut fait priſonier par les Anglois en 1346.

22. Aimeri, deuxieme du nom, ſon fils, fait chevalier par le prince Noir dans l'expédition d'Eſpagne, étant dans la ſuite entré au ſervice du roi de France, contribua beaucoup à chaſſer les Anglois de la Guyenne & du Poitou.

23. Louis, ſeigneur de Montpipau, fils du précédent, fut tué au combat de Patay, le 12 février 1428.

24. Jean de *Rochechouart*, frere aîné de Louis, fut fait priſonier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il étoit auſſi à la journée de Beaugé en 1438.

25. Aimeri, troiſieme du nom, petit-fils de Jean, rendit de grands ſervices dans la guerre contre les Vénitiens en 1509.

26. François, fils d'Aimeri III, baron de Mortemart; conduiſit l'arriere-ban de Poitou au ſiége de Perpignan, & ſervit avec diſtinction ſous François I & Henri II. C'eſt de lui qu'on a dit, & la fâble en court encore dans le Poitou, qu'il avoit eu des enfans d'un démon ſuccube qui avoit pris la forme d'une femme. Voici ſur quoi cette fâble eſt fondée: Renée Taveau, ſa femme, dans un long évanouiſſement, fut regardée comme morte, & fut enſévelie avec un diamant au doigt. Un domeſtique voulant dérober ce diamant, ouvrit ſon cercueil la nuit, & la trouva vivante; elle vécut encore long-temps, & eut des enfans; grande leçon contre les enſévéliſſemens & enterremens précipités.

27. René, fils de François, avoit ſuivi ſon pere au ſiége de Perpignan, à l'âge de quinze ans, & depuis il ne ceſſa de porter les armes avec gloire au ſiége d'Epernay, à la défenſe de Metz en 1552, à Heſdin où il fut fait priſonier, à l'ataque de Vulpian où il emporta d'aſſaut la baſſe-ville, à la priſe de Calais, de Bourges, de Poitiers, de Blois, de Rouen, de Saint-Jean d'Angeli, de Luſignam, &c. aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac, de Montcontour, &c. aux ſiéges de la Rochelle, de Brouage, &c.

28. C'eſt pour Gabriel de *Rochechouart*, petit-fils du précédent, que Mortemart fut érigé en duché-pairie par des lettres du mois de décembre 1650, qui furent enregiſtrées le 15 décembre 1663. Il fut chevalier des ordres, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris. Il fut le pere

29. Du maréchal duc de Vivonne, ſi célebre par ſon eſprit, par ſes ſervices & ſur terre & ſur mer, dont il eſt tant parlé dans les lettres de madame de Sévigné, dans les vers de madame Deshoulieres, ainſi que dans tous les mémoires du temps, à qui Boileau adreſſe ſes deux lettres, imitées l'une de Balzac, l'autre de Voiture, ſur ſon entrée dans le Phare de Meſſine. Quoique ces expéditions maritimes ſoient celles qui l'ont le plus illuſtré, & qu'il ait été fait maréchal de France en 1675 dans le temps de ſes victoires navales de Meſſine & d'Agouſta, on ne le compte point comme le premier maréchal de la marine, parce qu'il avoit long-temps & bien ſervi ſur terre. C'eſt Jean d'Etrées, quoiqu'il n'ait été fait maréchal de France qu'en 1681, ſix ans après M. de Vivonne, qui eſt cenſé avoir introduit la dignité de maréchal de France dans la marine. M. de Vivonne étoit un des hommes de la

cour qui avoit le plus de goût & de lecture. C'étoit lui à qui le roi disoit un jour: „ *Mais à quoi sert de lire?* „ Le duc de Vivonne, qui avoit de l'embonpoint & de belles couleurs, répondit: „ *La lecture fait à l'esprit ce que vos* „ *perdrix font à mes joues* „.

Ses trois sœurs, madame de Thiange, madame de Montespan & l'abbesse de Fontevrault, outre qu'elles étoient les plus belles femmes de la cour, plaisoient universélement par un tour singulier de conversation, mêlé de plaisanterie, de naïveté & de finesse, qu'on appeloit *l'esprit de Mortmart*. Elles écrivoient toutes avec une légéreté & une grâce particulieres; à tant d'agrémens se mêloient quelques bizâreries, quelques manies que les *souvenirs* de madame de Caylus nous ont retracées. Celle de madame de Thiange étoit un respect pour son nom, porté au delà de toutes les bornes; elle ne connoissoit point de maison qui pût entrer en parallele avec la maison de *Rochechouart*; *elle* ne faisoit cas que de la maison de la Rochefoucauld & d'un petit nombre d'autres, & uniquement à cause de l'honeur qu'elles avoient d'être alliées de la siene; elle n'acordoit à la maison même de France que la supériorité d'illustration atachée au trône; elle lui disputoit la supériorité d'origine & d'antiquité, & c'étoit à Louis XIV qu'elle aimoit à la disputer.

On sait quel fut sous, le regne de Louis XIV, l'empire de madame de Montespan; on connoît aussi sa fameuse disgrace; on sait qu'elle est la Vasthy d'Esther. (*Voyez* l'article Maintenon.)

L'abbesse de Fontevrault étoit celle qui avoit le plus d'esprit & sur-tout le plus de connoissances. Les langues greque, latine, italiene, espagnole, lui étoient familieres; tous les peres de l'église lui étoient connus; Homere & Platon faisoient ses délices; elle avoit traduit une partie de l'Iliade; elle a laissé divers ouvrages manuscrits. L'abbé Anselme a fait son oraison funebre.

30. Le duc de Mortemart, Charles-Auguste de *Rochechouart*, arriere-petit-fils de M. de Vivonne, fut tué au combat d'Ettingen, le 27 juin 1743, dans sa vingt-neuvieme année.

31. Jean-Baptiste de *Rochechouart*, duc de Mortemart, oncle du précédent, fut fait prisonier de guerre au siége de Nice en 1706.

32. Dans la branche des marquis de Montpipeau, François de *Rochechouart*, tué à la bataille de Senef.

33. Charles ou Léonor, frere du précédent, tué au combat de Leuze, le 19 septembre 1691.

En comptant toutes ces victimes de la patrie, madame de Thiange avoit droit d'estimer sa maison.

Cette maison a aussi produit quelques prélats distingués.

Simon, archevêque de Bourdeaux en 1275, mort le 29 octobre 1279.

Jean, évêque de Saint-Pons, archevêque de Bourges, puis d'Arles, au quatorzieme siecle.

Foucaud, évêque de Noyon, puis archevêque de Bourges, au commencement du même siecle.

Jean-François-Joseph; celui-ci est le cardinal de *Rochechouart*, évêque de Laon, ambassadeur à Rome, mort depuis quelques années.

ROCHEFLAVIN, (Bernard de la) (*Hist. litt. mod.*) conseiller au parlement de Toulouse, puis de Paris, puis premier président des requêtes de Toulouse, & conseiller d'état, connu par son *recueil des arrêts notables* du parlement de Toulouse; par son *traité des droits seigneuriaux*; par son *traité des Parlemens*. Né en 1552 à Saint-Sernin, en Rouergue, mort en 1627.

ROCHEFORT, (François.) (*Hist. litt. mod.*) François I, roi de France, avoit eu pour précepteur ce François de *Rochefort*, dont on sait peu de chose; mais l'éleve atteste le mérite du maître, & l'on sait du moins qu'il eut celui de recomander toujours à François I les intérêts des lettres.

ROCHEFORT, (*Hist. de Fr.*) C'est le nom de plusieurs familles françaises qui ont produit des hommes distingués dans divers genres. C'est la famille des *Rochefort* de Bourgogne qui a produit les deux chanceliers de *Rochefort*. Ces deux magistrats étoient freres.

Le premier, nommé Guillaume, avoit servi le duc de Bourgogne, Charles le téméraire, dans ses conseils & dans ses armées; il avoit combatu pour lui & avec lui à la journée de Montlehéri; il fut employé par lui en diverses ambassades; étant depuis tombé dans la disgrace de ce prince souvent violent & injuste, sa ressource fut de se donner à Louis XI, qui prit soin de lui faire les offres les plus avantageuses, qui le créa chancelier de France le 12 septembre 1483, & recomanda au roi Charles VIII, son successeur, de le continuer dans son office. Il mourut en effet le 12 août 1492.

Le second, nommé Gui, suivit en tout la fortune de son frere; il commenca comme lui par servir Charles le téméraire au conseil & à l'armée; il fut attiré ensuite avec son frere au service de Louis XI, qui en 1479 le fit conseiller, & en 1482 premier président du parlement de Dijon. Ayant été surpris le 24 octobre 1495 dans son château de Pleuvant par Henri bâtard de Vaudrey, il fut mené à Morigny, puis à Salins, où il fut sept mois prisonier. S'étant heureusement sauvé de sa prison, le roi Charles VIII l'appela auprès de sa persone, & le dédomagea magnifiquement de ses peines passées, en lui conférant le 9 juillet 1497, la dignité de chancelier: ce fut lui qui, cette même année 1497 & le mois suivant, fit créer le grand conseil. Le roi ayant bien voulu

dispenser l'archiduc Philippe *le beau*, fils de l'empereur Maximilien & pere de l'empereur Charles Quint, de venir en France rendre l'hommage qu'il devoit pour les comtés de Flandres & d'Artois, le chancelier de *Rochefort* alla recevoir cet hommage à Arras dans la maison de l'évêque, le 5 juillet 1499. Louis XII le continua dans son office. Il mourut le 15 janvier 1507, laissant une mémoire respectée.

Leurs ancêtres avoient très-bien servi les ducs de Bourgogne, & avoient rempli des emplois honorables dans la cour & dans les armées de ces princes. Leurs descendans ne servirent pas moins bien les rois de France.

Jean de *Rochefort*, fils du chancelier Gui de *Rochefort*, portoit la cornete blanche à la bataille de Pavie, & y fut fait prisonier avec François I. Il fut depuis employé en diverses ambassades, nommément à Rome & à Venise.

Claude de *Rochefort*, fils de Jean & petit-fils du second chancelier, fut tué en 1557 à la bataille de saint-Quentin, où il portoit le guidon du seigneur de Bourdillon.

Joachim, fils de Claude, servit avec zele & avec distinction dans les guerres contre les Huguenots.

Jean, seigneur de Sigi, fils de Joachim, fut tué en duel à dix-huit ans.

Roger, marquis de la Boulaye, petit-fils de Joachim, fut tué au siége de Philisbourg, le 2 septembre 1644.

2. La maison de *Rochefort* d'Ally, est connue en Auvergne, dès le commencement du onzieme siecle, par des fondations & des donations considérables.

Guillaume de *Rochefort*, mort au siége de Naples, le 31 août 1528;

Et Bernard de *Rochefort*, tué au pillage de Carthagene, prise par M. de Pointis en 1697, étoient de cette maison de *Rochefort* d'Ally.

Le maréchal de *Rochefort* étoit de la maison d'Aloigni, réputée d'une des plus ancienes du Poitou; il se nommoit Henri-Louis d'Aloigny marquis de *Rochefort*. Il avoit servi dès sa plus tendre jeunesse sous le grand Condé. Après la paix des Pyrenées, il alla servir en Allemagne & en Hongrie sous messieurs de Coligny & de la Feuillade. Il reçut dans ces guerres une blessure au visage, dont il porta la marque toute sa vie. Revenu en France, il fut fait brigadier en 1667, maréchal de camp en 1668, capitaine des gardes en 1669. Dans la guerre contre les Hollandois, ce fut lui qui prit en 1672 cette ville de Naërden que Dupas fut accusé d'avoir mal défendue l'année suivante: le marquis de *Rochefort* fut lui-même accusé d'une faute; on prétendit que si, en prenant Naërden, il n'eût pas négligé de s'emparer de Muyden, c'étoit fait d'Amsterdam & de toute la Hollande. Mais étoit-il bon, même pour la France, qu'Amsterdam & toute la Hollande périssent? Le ressentiment de toute l'Europe en eût éclaté plutôt. En 1673, le marquis de *Rochefort* prit Treves. Il se trouva en 1674 à la bataille de Senef. En 1675, il reprit la ville d'Hui que les Espagnols & les Hollandois avoient prise l'année précédente. Cette même année 1675, il fut compris dans la promotion des huit maréchaux de France nommés après la mort de M. de Turenne. En 1676, Philisbourg fut pris par les ennemis de la France. Ce fut, dit-on, la faute du maréchal de *Rochefort*, qui, commandant pendant l'hiver dans la Lorraine & les Trois-évêchés, laissa les ennemis fortifier le poste de Lauterbourg, ce qui rendit le secours de Philisbourg impossible. Il mourut le 23 mai 1676.

Madame la maréchale de *Rochefort*, sa femme, Madeleine de Laval, fut dame d'atours de la dauphine Marie-Anne-Christine-Victoire de Baviere, & devint dans la suite dame d'honeur de madame la duchesse de Chartres, fille de Louis XIV.

ROCHEFOUCAULD (DE LA) (*Hist. de Fr.*) Nom d'une maison de l'Angoumois, laquelle est réputée avec raison l'une des plus ancienes & des plus illustres du royaume.

1. Foucauld I, seigneur de la Roche en Angoumois, du nom duquel, réuni avec celui de la terre, s'est formé celui de la *Rochefoucauld*, vivoit sous le regne du roi Robert, vers l'an 1026, & étoit dès-lors qualifié dans divers titres de *seigneur très-noble*.

2. Foucauld II, seigneur de la *Rochefoucauld*, servit le roi Philippe Auguste contre les Anglois, & fut fait prisonier en 1198 au combat entre Courcelles & Gisors; où Philippe fut batu par Richard cœur de lion, & tomba dans la riviere d'Epte tout armé, le pont de Gisors ayant fondu sous lui.

3. Gui VII servit en 1317 & 1318 le roi Philippe le long contre les Flamands.

4. Aimeri III, son fils, rendit aussi, en 1358, au commencement des guerres entre Edouard III & Philippe de Valois, les services les plus considérables à Philippe.

5. Gui VIII est compté entre les premiers seigneurs de Guyenne, qui, après le traité de Brétigni en 1360 rendirent obéissance au roi Jean. Froissard parle de Gui, seigneur de la *Rochefoucauld*, qui combatit en 1380, en champ clos, Guillaume, sire de Montferrand; il paroît que c'est ce Gui VIII.

6. Foucauld III, fils de Gui VIII, fut fait chevalier en 1451 au siége de Fronsac.

7. Jean, fils de Foucauld III, fut *choisi comme le plus puissant de tous les vassaux du comte d'Angoulême, pour être gouverneur de la persone & tuteur des biens de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême*.

8. François premier du nom, fils de Jean, & depuis lequel tous les aînés de la maison de la *Rochefoucauld* ont pris le nom de Fran-

çois, tint en 1694 sur les fonts baptismaux notre roi François I, qui fut le premier du nom parmi les rois, comme l'étoit parmi les la *Rochefoucauld* ce François I qui eut l'honeur de lui donner son nom. Ce fut pour ce François que le roi, son filleul, érigea, en 1515 la baronie de la *Rochefoucauld* en comté. Les lettres d'érection portent que ce fut *en mémoire des grands, vertueux, très bons & très recomandables services, qu'icelui François, son très-cher aimé cousin & parrain, avoit faits à ses prédécesseurs, à la courone de France & à lui*.

9. François II, fils de François I, épousa en 1518 Anne de Polignac, dame de Randan, femme célebre par ses grandes qualités. Ce fut elle qui reçut en 1539, dans son château de Vertueil, l'empereur Charles-Quint & les enfans de France. L'empereur déclara hautement *n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honêteté & seigneurie, que celle-là*.

10. François III, après s'être signalé au siége de Metz en 1552, à celui de Poitiers en 1559, aux batailles de S. Quentin en 1557, de Dreux en 1562, de Jarnac & de Montcontour en 1569, fut tué à la saint-Barthélemi en 1572. Il étoit beau-frere du prince de Condé, Louis I, tué à Jarnac.

C'est lui que Charles IX qui l'aimoit & avec lequel il avoit passé une partie de la nuit, eut quelque envie de sauver; il lui dit de coucher dans le Louvre; enfin il le laissa sortir en disant: *je vois bien que Dieu veut qu'il périsse*.

11. François IV, servit fidelement le roi Henri IV, & fut tué par les Ligueurs à saint-Yrier-la Perche, le 15 mars 1591.

12. Un de ses freres, Josué de la *Rochefoucauld*, comte de Roucy, fut tué à la journée d'Arques, le 21 septembre 1589.

13. Ce fut pour François V, fils de François IV, que Louis XIII érigea ce comté de la *Rochefoucauld* en duché-pairie par des lettres données à Niort au mois d'avril 1622. Il fut reçu au parlement le 24 juillet 1637.

14. François VI, son fils, est celui

Que chacun sait, l'auteur du livre des maximes

l'amant de la duchesse de Longueville, si célebre dans les troubles & dans les guerres civiles de la Fronde; celui dont il est tant parlé dans les mémoires du cardinal de Retz, avec lequel il eut tant & de si terribles débats.

15. François VII, fils de François VI, est celui qu'on appeloit *l'ami du roi*, & à qui Louis XIV dit; *que ne parlez-vous à vos amis*!

16. François VIII, son fils, épousa la fille de M. de Louvois, & ce fut pour lui que Louis XIV érigea en duché la terre de la Roche-Guyon en 1679.

17. Dans la branche de Randan, Charles de la *Rochefoucauld*, comte de Randan, se distingua au siége de Metz en 1552, fut fait colonel-général de l'infanterie, envoyé en ambassade en Angleterre, reçut une blessure à la tête au siége de Bourges en 1562, & mourut, le 4 novembre de la même année, d'une autre blessure reçue au siége de Rouen.

18. Jean Louis, son fils, suivit le parti de la ligue, & fut tué à l'assaut d'Issoire, le 14 mars 1590.

Marie-Catherine de la *Rochefoucauld* de Randan, sa fille, est cette madame la marquise de Senecei, dame d'honeur de la reine Anne d'Autriche, & gouvernante de Louis XIV.

19. Dans la branche de Barbezieux, Antoine de la *Rochefoucauld*, seigneur de Barbezieux, général des galeres en 1528, après André Doria. (Voyez l'article DORIA.) Il avoit été fait prisonier à la bataille de Pavie. Il commandoit dans Marseille, lorsque Charles-Quint, en 1536, fit sur cette place une tentative qui ne lui réussit pas.

20. Gilbert, un de ses fils, mourut à Noyon, en 1544, au retour de la victoire de Cerisoles.

21. Dans la branche des marquis de Montendre, Henri de la *Rochefoucauld*, seigneur de Marsay, tué au siége d'Amiens 1597.

22. Un autre Henri, son frere, seigneur de la Bouliniere, tué au même siége.

23. Isaac Charles, comte de Montendre, tué à la bataille de Luzara, le 15 août 1702, à la tête du régiment des Vaisseaux, dont il étoit colonel.

24. Dans la branche des seigneurs de Vertueil, Jean de la *Rochefoucauld* rendit de grands services au roi Charles VII dans ses guerres contre les Anglois.

25. Dans la branche des seigneurs de Neuillile Noble, Jean de la *Rochefoucauld*, seigneur de Ruau-Persil, tué au siége de Maillezais.

26. Jacques son neveu, tué en duel à Malthe.

27. Hector, neveu de Jacques, & chevalier de Malthe aussi, tué aussi en duel.

28. Antoine, blessé & fait prisonier au siége de Valenciennes, le 17 août 1656.

29. Paul-Louis l'Hermite, son fils, estropié à la bataille de Fleurus, en 1690, d'un coup de mousquet à la cuisse, qui l'obligea de quiter le service.

Parmi tant de guerriers, dans une si longue suite de siecles & dans une si grande maison, divisée en tant de branches, on est étoné de ne pas trouver un seul maréchal de France.

Cette maison a eu des prélats d'un mérite distingué. Le plus célebre est le cardinal de la *Rochefoucauld* (François) évêque de Senlis, abbé & réformateur de sainte Génevieve. Il se défit de l'évêché de Senlis en 1622; il étoit à la tête du conseil en 1624. Son crédit fut bientôt éclipsé par le crédit naissant du cardinal de

Richelieu. Il mourut le 14 février 1645, à 87 ans, retiré de tout depuis long-temps.

Nous avons vu un autre cardinal de la *Rochefoucauld*, du caractere le plus aimable, présider plusieurs fois l'assemblée du clergé, & avoir la feuille des bénéfices.

Voyez à l'article BROSSIER (Marthe) les égaremens dans lesquels donna un abbé de la *Rochefoucalud*, frere du premier de ces cardinaux, au sujet de cette Marthe *Broffier*.

Il y avoit une anciene maison de la Roche-buyon, fondue successivement dans celles de Silly, de Plessis Liancourt, & enfin dans celle de la *Rochefoucauld*. De cette maison étoient:

Jean, seigneur de la Roche-Guyon, qui épousa en 1242, Marguerite Clément, fille de Jean Clément, l'un des quatre premiers maréchaux de France.

Gui IV, qui épousa en 1353 la fille du maréchal de Briquebec.

Gui VI, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, &c.

ROCHES (madame & mademoiselle des) (*Hist. litte. mod.*) de la ville de Poitiers, mere & fille qu'il ne faut point séparer, puisqu'elles n'avoient qu'une même âme, & qu'elles n'ont jamais été séparées ni dans la vie, ni à la mort; elles sont l'une & l'autre au nombre des poëtes françois; leurs ouvrages ont été imprimés ensemble, comme ceux de madame & de mademoiselle Deshoulieres; mais c'étoient des poésies du seizieme siecle, temps où la poésie & même la langue française n'étoient pas encore formées. On ne lit plus ces poésies, mais il faut conserver à jamais la mémoire de ces deux femmes qui ont donné au monde un grand exemple. La mere étant restée veuve, ne vécut plus que pour s'occuper de l'éducation de sa fille, & elle trouva la récompense de ses soins dans cette éducation même; sa fille eut tous ses goûts, & partagea sa gloire, nous disons sa gloire, car elles eurent dans leur temps beaucoup de réputation; elles s'atacherent tellement l'une à l'autre, que chacune d'elles pouvoit seule remplir la cœur de l'autre. La fille ne voulut jamais se marier, pour ne point quiter sa mere; elles ne formoient qu'un vœu, c'étoit de ne se point survivre l'une à l'autre, il fut exaucé, toutes deux moururent le même jour, de la peste qui désoloit la ville de Poitiers en 1587.

RODERIC, *ou* RORIC, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, qui fit la guerre aux Vendes, aux Finlandois, aux Russiens, aux Esthoniens, repandit leur sang pour le seul plaisir de la victoire & abandona ses conquêtes, dont il fut rassasié, dès qu'il en fut maître. Il soumit aussi le Danemarck, & c'est probablement pour cette raison que les historiens Danois disputent ce prince aux Suédois. Il régnoit vers le commencement du troisiome siecle.

RODOGUNE, (*Hist. anc.*) fille de Phraates; roi des Parthes, mariée à Demétrius Nicanor, roi de Syrie, qui avoit déja pour femme Cléopatre, dont la vengeance éclata par les plus terribles coups. Cette histoire est sur-tout célebre pour avoir fourni à Corneille le sujet de sa tragédie de *Rodogune*. Corneille, dans sa préface, raporte le passage d'Appien Alexandrin, qui sert de fondement à sa piece. Cléopatre pour se venger d'avoir été quité pour *Rodogune*, commença par épouser Antiochus, frere de son mari. Antiochus ayant été vaincu dans une bataille contre Phraates, se tua lui-même. Demétrius voulant rentrer dans ses états, Cléopatre sa femme lui dressa des embûches & le fit périr. Elle avoit deux fils de lui, Seleucus & Antiochus; Seleucus ayant le diadême après la mort de son pere, elle le tua d'un coup de fleche, soit qu'elle craignît qu'il ne voulût venger la mort de son pere, soit que, comme Corneille l'a conçu, elle voulût conserver la courone par elle-même:

Trône, à t'abandoner je ne puis consentir!

Elle alloit perdre aussi Antiochus; mais il contraignit lui-même cette coupable mere d'avaler le poison qu'elle lui avoit préparé. Ces événemens se passoient environ cent trente ans avant l'ere chrétiene.

RODOLPHE de *Habsbourg*, premier du nom, dit le *Clément*, (*Hist. d'Allem.*) dix-neuvieme roi ou empereur d'Allemagne, naît en 1212 d'Albert le sage, compte de Habsbourg, & d'Hedwige de Kibourg, est élu en 1218 mourut en 1291.

L'Allemagne fatiguée de l'anarchie dans laquelle elle languissoit depuis la mort de Frédéric II, consentit enfin à se donner un véritable empereur; elle avoit couroné plusieurs fantômes qui étoient disparu sans avoir pu rien faire pour son bonheur. Les électeurs, forcés par le souverain pontife (Grégoire X) qui les menaçoit de nommer de son chef à l'empire, s'assemblerent à Francfort. Il semble que ces électeurs se croyoient au dessus d'un empereur; en effet, aucun ne concourut pour l'être. Les suffrages furent partagés entre trois sujets, qui ne sembloient pas faits pour les mériter; c'étoit un comte de Gortiz, seigneur d'un canton du Frioul, & qui étoit peu connu; un Bernard, plus obscur encore, & qui n'étoit considéré que par quelques prétentions sur le duché de Carinthie. *Rodolphe* le troisieme, n'avoit aucuns fiefs considérables, c'étoit à la vérité un grand capitaine; sa valeur & sa capacité avoient été utiles à Ottocare, roi de Bohême, doint il étoit le grand-maître d'hôtel & le grand maréchal. Comme il y eut partagé dans les voix, on choisit pour arbitre Louis-le-Sévere, duc de Baviere & compte Palatin. *Rodolphe* étoit occupé à de petites guerres que se faisoient continuélement les seigneurs de fiefs, lorsqu'on

lui apporta la nouvele de son éléction. Il se rendit aussi-tôt à Aix-la-Chapelle, où se faisoient les cérémonies du couronement des empereurs. Le sceptre de Charle-magne, sur lequel on avoit coutume de prêter serment, s'étoit perdu pendant les guerres civiles. Plusieurs seigneurs commençoient à se prévaloir de cet accident pour ne point le reconoître; *Rodolphe* porte aussi-tôt la main sur un crucifix, & se tournant vers les séditieux: voilà, dit-il aussi tôt, quel sera désormais mon sceptre. Ce trait de fermeté écarta tous les obstacles, & fut regardé comme un présage infaillible d'un regne glorieux. *Rodolphe* avoit un grand empire à réformer, & il sentoit combien cet ouvrage étoit difficile. L'Alsace étoit partagée entre plusieurs seigneurs qui s'obstinoient à ne point reconoître de maître. On ne pouvoit se dispenser de faire la guerre, *Rodolphe* obtint des troupes par sa prudence, & fournit tout par sa valeur. Ceux qui possédoient des terres dans la Suabe relevoient de la maison impériale de Suabe; après l'extinction de cette illustre famille, par le supplice de l'infortuné Conradin, ils prétendirent ne relever que de l'Empire. *Rodolphe* les força de reconoître l'autorité d'un gouverneur, il en mit un également en Alsace. Cependant Ottocare III, roi de Bohême, différoit à rendre hommage ou plutôt le refusoit avec arrogance; les amabassadeurs protesterent même en pleine assemblée contre l'élection de l'empereur. „ Le roi Ottocare, disoit-il insolement, ne doit rien à *Rodolphe*, „ autrefois son domestique; il ne lui a rien „ retenn de ses gages „. *Rodolphe*, pour réponse, le fait déclarer ennemi de l'empire ainsi que le duc de Baviere, qu'il avoit attiré dans son parti. Le roi de Bohême voulut envain soutenir sa révolte; ataqué dans le centre de ses états, il est forcé de tomber à genoux devant celui qu'il a dédaigné comme son domestique. Le fier Ottocare consentit donc à faire hommage pour son royaume de Bohême & pour le duché de Moravie; il demanda pour grâce de rendre cet hommage sous des tentes pour s'épargner une mortification publique. L'empereur passa dans l'île de Camberg, au milieu du Danube; Ottocare vint l'y trover, couvert d'or & de pierres précieuses. *Rodolphe*, qui n'estime que les qualités de l'âme, le reçoit avec un habit gris, qu'il porte ordinairement; mais, au milieu de la cérémonie, la tente se leve, & laisse voir aux deux armées qui bordent le fleuve, le superbe Ottocare à genoux, les mains dans celles de son vainqueur. Le roi de Bohême cédoit par le traité tous ses droits sur l'Autriche, la Stirie & la Carniole. Cette paix fut aussi tôt rompue que signée. La reine de Bohême, princesse ambitieuse, fit rougir son mari de vivre sujet de l'empereur, qu'elle appeloit toujours son maître d'hôtel. Elle avoit cependant éprouvé plusieurs fois que ce maître d'hôtel étoit un grand général; Ottoacre paya de sa tête la vanité de son épouse; il fut vaincu & tué dans une bataille. *Rodolphe*, modéré dans la victoire, plaignit les vaincus, & donna la courone de Bohême à Wenceslas, fils du feu roi, auquel il fit épouser quelque temps après une de ses filles. L'empereur fit aussi-tôt son entrée dans Vienne, & y fixa sa cour. Louis de Baviere, qui avoit des droits sur l'Autriche, fit plusieurs tentatives pour l'en éloigner. *Rodolphe* fond sur lui avec ses troupes victorieuses, & le met en fuite; alors, dit un moderne, on vit ce prince que les électeurs avoient appelé à l'empire, pour y régner sans pouvoir, devenir en effet le conquérant de l'Allemagne, & leur imposer la loi; mais tandis qu'il affermissoit le trône, & lui rendoit quelques rayons de son ancien état, il ne négligeoit rien pour tirer sa famille de l'obscurité; il donna l'investiture de l'Autriche, de la Stirie & de la Carniole à ses fils, Albert & *Rodolphe*. Une vieille chronique que des auteurs accusent d'infidélité, dit que le jeune *Rodolphe* eut le duché de Suabe mais de ce que ses descendans ne le possedent plus, ce n'est pas une raison de rejeter ce fait: il est probable que l'empereur n'aura rien négligé pour faire passer dans sa famille un fief de cette importance. Il eût bien voulu placer son fils Albert sur le trône d'Hongrie, vacant par la mort de Ladislas III, tué par les Tartares Cumins. Mais Nicolas, qui soutenoit que ce royaume etoit fief de Rome, lui opposa plusieurs obstacles, & nomma Charles-Martel arriere fils de Charles d'Anjou. Les Hongrois ne vouloient pas d'un fils d'empereur pour roi. *Rodolphe* ne crut pas devoir entreprendre une guerre; d'ailleurs Charles-Martel étoit son gendre. Il ne paroît cependant pas qu'il eût été si facile s'il n'avoit pas eu l'espoir d'engager les états à nommer son fils Albert pour lui succéder; il les convoqua même à ce dessein. Il fut refusé, sous prétexte que l'empire ne pouvoit entretenir deux chefs; mais en effet, parce qu'on craignoit toujours de le rendre héréditaire. Cet Albert régna après Adolphe de Nassau. *Rodolphe* mourut peu de temps après qu'il eut reçu ce refus déguisé, laissant l'empire aussi paisible qu'il étoit agité lorsqu'il en prit les rênes. Sa famille obscure auparavant figura depuis avec les plus puissantes de l'Europe. Ses funérailles furent célébrés à Spire. Il eut de l'impératrice Anne, sa premiere femme, outre Albert & *Rodolphe*, dont nous avons parlé, Hartman qui devoit épouser une princesse d'Angleterre, & se noya dans le Rhin en 1282, & Charles qui mourut enfant. Il en eut encore quatre filles. La premiere épousa Louis le Sévere, duc de Baviere & comte Palatin; la seconde, Oton, duc de la basse Baviere; la troisieme, Albert II, d'Anhalt, duc de Saxe; la quatrieme, Oton, margrave de Brandebourg.

Elisabeth, sa seconde femme, donna le jour a Judith, qu'il maria à Wenceslas, roi de Bohême, & à Clémence, femme de Charles-Martel, roi de Hongrie. On lui attribue la loi qui ordone l'usage de la langue allemande dans les actes publics, dans les jugemens & dans les dietes. Quelques écrivains la lui contestent; mais on convient généralement qu'il ne se servit jamais d'aucune langue étrangere.

Rodolphe d'Autriche, IIe empereur du nom, successeur de Maximilien II, (*Hist. d'Allemagne.*) XXXIIe empereur d'Allemagne depuis Conrad I, XXVIe roi d'Hongrie, XXXIIe roi de Bohême, naquit l'an 1552 de l'empereur Maximilien II & de Marie d'Espagne. Il monta sur le trône à l'âge de vingt-quatre ans. Son pere, pour lui assurer la courone impériale, l'avoit fait élire roi des Romains dans une diete à Ratisbonne (1575). Six empereurs en ligne directe, savoir: Albert II, Frédéric III, Maximilien I, Charles V, Ferdinand I & Maximilien II, pris dans la maison d'Autriche, & tous, de pere en fils, n'avoient pu rendre le trône héréditaire. Les électeurs ne prenoient des chefs dans cette maison, que parce qu'elle étoit la plus intéressée à s'opposer aux invasions des Turcs, auxquels elle confinoit par ses états de Hongrie. *Rodolphe* prit pour maxime celle des empereurs de sa maison: il imita leur modération & leur amour pour la paix. Il ne se laissa point éblouir par les noms pompeux de *grand* & d'*invincible*. Si au lieu de cette modération qui convient au chef d'une nation indépendante, *Rodolphe* eût usé de cette fermeté qui sied à un monarque absolu, tout l'empire eût été bouleversé, dans un temps où l'intolérance inondoit de sang tous les états voisins. Pour apprécier le mérite de ce prince, il faut porter les ieux sur les incendies qui embrâserent la chrétienté après sa mort: d'ailleurs, les exemples des princes qui avoient voulu gouverner l'Allemagne avec autorité, même dans des temps plus favorables, n'étoient pas séduisans. Avec les mêmes talens des Charlemagne & des Oton I, il n'eût pas été sûr de suivre leurs traces. Ce qui prouve que la modération de *Rodolphe* étoit autant dans sa politique que dans son caractere, c'est que dans le temps qu'il ménageoit les Allemands, il augmentoit la sévérité des ordonances dans ses états héréditaires. Il restreignit les priviléges des Autrichiens, & éloigna des charges les Protestans: il défendit même de professer la nouvele religion dans les villes, & n'en permit l'exercice qu'aux seigneurs, & seulement dans leurs chateaux. Les Allemands ne jouirent cependant point d'une entiere indépendance: *Rodolphe* fit scrupuleusement observer le traité de pacification de Passau, qui défendoit à tout ecclésiastique d'embrasser la nouvele religion, sous peine de la privation de son bénéfice. Cette loi fut rigoureusement observé. Gebbart de Truchser, archevêque & électeur de Cologne, fut dépouillé de son électorat pour avoir osé l'enfreindre. Le premier événement militaire de son regne fut une guerre contre Amurat III, empereur des Turcs, & qui se continua sous Mahomet III. Amurat, au préjudice d'une treve, avoit fait une irruption dans la Hongrie & dans la Croatie, d'où il avoit emmené une infinité de captifs. Les Turcs, descendus des Scythes, n'avoient point entiérement dépouillé les mœurs de leurs farouches ancêtres. Ils sembloient moins faire la guerre qu'aller à la chasse des hommes. Cette guerre fut meurtriere, & dura environ dix-neuf ans, pendant lesquels la fortune passa plus d'une fois de l'un à l'autre parti. Les armées turques se signalerent par la prise de Repitsch, de Wihilsk, de Wesprin, de Fillek, de Thata, de Saint-Martin, de Javarin, & de plusieurs autres places considérables, sous le regne d'Amurat III. Les lieutenans de cet heureux sultan avoient encore forcé le Autrichiens de lever le siége qu'ils avoient mis devant Belgrade: sous Mahomet III, elles forcerent Agria, & remporterent une grande victoire près de Kereste; mais les succès des Turcs furent balancés par la perte de plusieurs batailles, dont celles de Sisseq, de Belgrade & d'Hatuan, sont les plus fameuses. Les impériaux reprirent plusieurs places, & en enleverent d'autres dans la Turquie ottomane. Ces deux puissances, fatiguées de verser du sang sans pouvoir gâgner la supériorité l'une sur l'autre, consentirent à un traité (1605), qui faisoit une loi à l'empereur de donner le titre de *fils* au sultan, qui devoit l'appeler son *pere* dans toutes les occasions où ils s'écriroient & se parleroient par ambassadeurs. Les deux monarques s'obligerent encore de s'envoyer réciproquement des présens qui devoient être renouvelés tous les trois ans. *Rodolphe* commença, & envoya deux cents mille florins. Une autre condition qui ne leur fait pas moins d'honeur, fut de n'établir aucun impôt ni aucune charge nouvele dans les villages qu'ils avoient pris l'un sur l'autre pendant la derniere guerre, & dont chacun d'eux devoit rester en possession. On voit quel pouvoit être leur amour pour leurs sujets, puisqu'ils s'intéressoient à ceux qui avoient cessé de l'être. Ce fut le sultan Achmet, successeur de Mahomet III, qui signa ce traité, qui semble plutôt un acord entre deux freres, pour prévenir des troubles domestiques. Les guerres de religion qui déchiroient la France, & menaçoient l'Allemagne, s'étoient fait sentir en Hongrie. Les nouveaux sectaires étoient très-puissans; ils avoient même facilité les progrès des Ottomans. *Rodolphe* fit avec eux un traité particulier (1604), & s'engagea à laisser aux Calvinistes & aux Luthériens le libre exercice de leur religion. Il avoit refusé cette faveur aux Autrichiens sur lesquels son empire étoit plus afermi. Les états

de Hongrie profiterent de ce moment pour faire confirmer leur liberté. Ils avoient perdu une grande prérogative depuis que les princes d'Autriche avoient déclaré la courone héréditaire dans leur maison. Ils obtinrent le pouvoir d'élir un gouverneur, pendant l'absence du roi, pour rendre la justice dans le royaume, sans qu'il fût nécessaire de recourir au conseil aulique pour terminer les procès en dernier ressort. Le gouverneur nommé par sa majesté impériale, devoit continuer l'entier exercice de sa charge; mais pour la suite il étoit dit que le gouverneur seroit choisi dans une assemblée libre. On devoit dresser des articles pour limiter le pouvoir de l'intendant-général des finances commis par l'empereur. La nomination aux grandes prélatures devoit apartenir aux états & au souverain; mais à cette condition que ceux qui seroient nommés par ce dernier ne pouroient entrer dans le conseil de la nation. Cette capitulation fait connoître l'état de la Hongrie par raport à ses rois. Cependant l'archiduc Matthias méditoit une révolution. L'empereur son frere l'avoit souvent employé soit en Flandre, où il falloit retenir les états qui, en secouant le joug de l'Espagne, auroient pu se détacher de l'Empire, soit en Hongrie dans les guerres contre les Turcs. Matthias, peu satisfait d'être le second dans l'Empire, aspiroit à supplanter son frere: comme lieutenant-général, il lui avoit été facile de gâgner les gens de guerre; il les avoit flatés par tout ce qui pouvoit les séduire. Battori, vaivode de Transilvanie, qui tantôt prenoit le parti des Turcs, tantôt celui des Allemands, mais dont l'inconstance étoit compensée par des talens supérieurs, embrassa son parti. Fier de ce nouvel allié, & assuré de l'inclination des protestans d'Autriche, qu'il flatoit d'une entiere liberté de conscience, il fit soulever la Hongrie, mécontente de ce que l'empereur élevoit des Allemands aux principales charges, & s'approcha de la Bohême qu'il prétendoit engager dans sa révolte. Les états de Bohême ne manquerent pas de choisir cet instant de crise pour arracher de nouveaux priviléges. Ils parvinrent à exclure le clergé catholique des afaires civiles, & à déclarer nulles toutes les acquisitions que les prêtres de la religion catholique pouroient faire. Les protestans devoient être admis dans toutes les charges. Ces concessions étoient considérables, mais l'empereur ne pouvoit s'y refuser, sans s'exposer à perdre toute son autorité dans ce royaume, qui se rossouvenoit encore qu'il avoit été libre sur le choix de ses maîtres. Cependant son frere Matthias s'apprêtoit à soutenir sa révolte. L'empereur, qui craignoit les suites d'une guerre civile, & dont Matthias étoit le plus proche héritier, consentit à partager avec lui un trône sur lequel la nature l'appeleroit bientôt. *Rodolphe* étoit d'une santé délicate, & il approchoit de sa fin. Il céda à Matthias la courone de Hongrie, l'archiduché d'Autriche & le marquisat de Moravie, & ne réserva de ses états héréditaires que la Bohême & la Silésie. C'étoit moins se dépouiller d'un bien, que se débarasser d'un fardeau. L'Autriche étoit en armes, & demandoit une liberté de conscience qu'il ne pouvoit permettre sans s'exposer à l'indignation du Pape & des catholiques, & il falloit consentir à rapeler les Allemands qui occupoient en Hongrie des places importantes. Il ne lui restoit donc que l'alternative ou de mécontenter les impériaux & le pape, ou de révolter les Hongrois: d'ailleurs les embaras se multiplioient en Allemagne. La succession de Cleves, de Berg & de Juliers, ouverte par la mort de Jean-Guillaume, comte de la Marck & de Ravensbourg, mettoit aux prises deux puissans partis qu'il avoit long-temps pacifiés, & qui, ayant repris les armes, paroissoient prêts à ruiner l'Empire. *Rodolphe* fit un acte d'autorité qu'il crut propre à rétablir le calme, en séquestrant les états qui formoient l'objet de la contestation. Il en saisit Léopold sont cousin, auquel il donna le titre de commissaire impérial dans ces provinces: mais cette fermeté attira sur lui tout le péril. Les prétendans, dont les principaux étoient les princes de Neubourg, & de Brandebourg, soutenus par l'électeur Palatin Frédéric IV, se réunirent; & oubliant, pour l'instant, leurs droits à l'égard les uns des autres, ils implorerent le secours d'Henri IV, roi de France, pour chasser Léopold qui avoit fixé dans Juliers le siége de son gouvernement. Alors l'Allemagne fut partagée en deux grandes factions; l'une, composée des princes catholiques, suivoit le parti de l'empereur. Les chefs de cette ligue étoient Maximilien, duc de Baviere, les électeurs ecclésiastiques & tous les princes de la religion catholique. Cette faction, prit le nom de *ligue catholique*: elle fut fortifiée par deux princes protestans, qui étoient l'électeur de Saxe, un des pretendans; & le landgrave de Hesse-Darmstad. L'autre faction, composée des calvinistes & des luthériens, soutenoit les maisons de Brandebourg & de Neubourg, & avoit à sa tête Fédéric IV, qui avoit pour adjoints le duc de Wirtemberg, le landgrave de Hesse-Cassel, le margrave d'Anspach, celui de Dourlach, le prince d'Anhalt. Plusieurs villes impériales entrerent dans cette ligue, qui, pour mot de ralliement, prit le nom d'*union évangélique*. Cette guerre purement profane, s'annonçoit comme une guerre sacrée. Les catholiques mirent dans leur parti le pape Paul V & Philippe III, roi d'Espagne. L'union évangélique mit dans le sien Henri IV, qui, probablement, l'eût rendu victorieux, s'il n'eût été prévenu par un assassinat. Le pape & le roi d'Espagne, dit un moderne, ne donnoient que leur nom, & Henri IV alloit entrer en

Allemagne avec une armée disciplinée & victorieuse. L'empereur, qui voyoit que les esprits s'aigrissoient contre lui, de ce qu'il s'éforçoit de faire passer dans sa maison des biens sur lesquels elle n'avoit aucun droit, crut pouvoir les ramener, en adjugeant Cleves & Juliers à l'électeur de Saxe, à cette condition raisonable, qu'il justifieroit de ses droits. Les esprits étoient trop aigris, il y avoit trop d'intérêts à concilier, pour que cet acte d'équité pût rétablir la paix. La ligue catholique, qui redoutoit les armes françaises, fit des démarches infructeuses pour priver l'union évangélique d'un aussi puissant secours. La Châtre partit avec une armée, & força le duc Léopold de sortir de Juliers. Ce duc se retira en Bohême, où ses troupes mal disciplinées & plus mal payées, commitent de très-grands désordres. L'empereur ayant témoigné beaucoup d'amitié pour Léopold, Matthias en conçut de vives inquiétudes, & sa jalousie fut un surcroit de chagrin pour *Rodolphe*, dont les états étoient en proie aux feux des guerres civiles. Matthias éclata d'abord en murmures. Ayant mis ensuite dans son parti les états de Bohême, il força l'empereur de lui en assurer la courone: il n'en eut cependant que les droits honorifiques. Les revenus du domaine resterent à *Rodolphe*, qui se consola, dans le sein de la philosophie, des peines inséparables du trône, & des procédés violens d'un frere ambitieux. Il mourut l'an 1612, dans la soixantieme année de son âge, la trente-sixieme de son regne comme empereur, la trente-huitieme depuis son couronement en Hongrie, & la trente-septieme depuis qu'il étoit sur le trône de Bohême. *Rodolphe* eut pour le mariage une espece d'aversion que rien ne fut vaincre. Ses courtisans lui proposerént plusieurs partis considérables; entr'autres, Isabelle, infante d'Espagne, & Marie de Médicis, fille de l'archiduc Charles. Le nom de ce prince ne peut figurer avec celui des héros; mais il sera toujours compté au nombre des bienfaicteurs de l'humanité. Heureux le siecle où ceux-ci obtiendront préférence, & recevront, sans contradiction, le juste tribut d'éloges que trop souvent on leur refuse! Né avec des passions calmes, *Rodolphe II* étoit généreux & affable; qualités qui se trouvent rarement séparées, parce que l'une est presque toujours le résultat de l'autre. Ami zélé de toutes les vertus, il les acueillit dans tous les rangs. Rémunérateur éclairé des talens & des productions du génie, il veilla sans cesse pour étendre la sphere de nos connoissances, & perfectioner les arts, sur-tout les arts utiles. Il descendoit souvent de son trône pour entrer dans le cabinet des savans, & s'entretenir familiérement avec eux. On ne peut lire sans plaisir sa réponse à son frere Matthias, qui lui reprochoit cette grande liberté qu'il acordoit aux savans. „ Notre naissance & notre rang, lui dit-il, „ nous élevent au-dessus d'eux; mais souvent „ ils nous prouvent qu'ils valent mieux que „ nous: c'est un bonheur que nos foiblesses „ nous en raprochent, & nous faisent sentir „ que nous sommes hommes comme eux „.

RODRIGUE, Roi des Visigoths, (*Hist. d'Espagne.*) Le même crime qui jadis anéantit la royauté chez les Romains, fit tomber *Rodrigue* du trône, où sa valeur & les suffrages de la nation l'avoient placé. Ce crime causa même en Espagne des malheurs plus irréparables que n'en avoient causé à Rome l'incontinence de Tarquin; car la chûte de *Rodrigue* fut suivie de la ruine entiere & de la destruction de la monarchie des Visigoths, du massacre ou de la servitude de tous les habitans des contrées espagnoles, conquises, ravagées & soumises aux Maures. Il regne bien de l'incertitude dans les récits que les historiens contemporains & postérieurs ont faits de cette mémorable révolution. Voici, en peu de mots, ce qu'à travers l'obscurité, les fables & la confusion de leurs diverses narrations, j'ai cru apercevoir de moins invraisemblable. Witiza, détesté par ses crimes, abhorré par ses cruautés, avoit soulevé contre lui la nation presqu'entiere. *Rodrigue*, fils de Théodofrede, jugeant cette disposition générale des Visigots favorable à ses désirs ambitieux, aigrit, autant qu'il fut en lui, le mécontentement de ses concitoyens contre leur oppresseur, mit dans ses intérêts la plupart des grands du royaume, se fit un parti redoutable, arma ses adhérans, aluma les feux de la guerre civile, & combatit avec succès contre la faction de Witiza. Trop acharnés l'un contre l'autre, pour songer au danger qui menaçoit la patrie & l'Espagne entiere, les deux partis ne s'aperçurent même pas des tentatives heureuses des Maures d'Afrique, qui profitant de ces divisions, avoient passé en foule sur les côtes d'Espagne, & s'étoient emparés déja de quelques cantons de ce pays riche & fertile, où depuis fort long-temps ils desiroient de s'établir. Vraisemblablement la conquête qu'ils firent lors de cette premiere descente, ne parut pas assez importante aux Visigoths, pour réunir contr'eux toutes leurs forces, & ils continuerent à s'entre-détruire. Après bien des combats qui afoiblirent considérablement la nation, *Rodrigue*, complétement vainqueur de son rival, resta maître du trône, & Witiza fut tué, selon quelques-uns, ou alla, suivant quelques autres, achever de vivre à Tolede. Le nouveau souverain profita fort mal de l'exemple que lui donnoit la chûte de son prédécesseur, chassé de ses états pour avoir mécontenté le peuple par ses vexations & irrité les grands par l'excès outrageant de son incontinence. Le comte Julien, l'un des plus habiles généraux de *Rodrigue*, étoit en Afrique, & avoit laissé en Es-

pagne Cava, sa fille, jeune persone d'une rare beauté, & atachée à la reine Egilone. Les grâces de Cava firent la plus vive impression sur le cœur du monarque; il tenta de la séduire, & ne put réussir. Entraîné par la violence de sa passion, il arracha par la force des faveurs que ses offres n'avoient pu lui procurer. Cava, au désespoir, fit avertir son pere de l'outrage qu'elle avoit reçu. Le comte Julien, tout entier à la vengeance, passa en Espagne, & dissimulant son indignation, engagea *Rodrigue* à l'envoyer, en qualité d'ambassadeur, auprès de Muza, gouverneur de la Mauritanie pour le calife, & de permettre à sa fille de l'acompagner. Le roi qui ne se doutoit point des projets de ce seigneur, consentit à tout, & le comte Julien ne fut pas plutôt arivé en Mauritanie, qu'il engagea Muza à entreprendre la conquête de l'Espagne, qu'il promit de lui faciliter. Dans le même temps Evan & Sisebut, fils de Witiza, ne pouvant supporter de se voir dégradés de la qualité de princes, & privés, par la ruine de leur pere, de l'espoir de régner, consulterent leur oncle Oppaz, métropolitain de Séville; par ses avis, ces jeunes princes lierent des intelligences avec les Sarazins, & leur proposerent de faire passer une armée en Espagne. Les Maures déja disposés à cette expédition par le comte Julien, se déterminerent à l'exécution de cette entreprise, & Muxa fit embarquer douze mille hommes, sous les ordres de Tarick Abincier, qu'il nomma général en chef de cette petite armée, avec ordre de pousser ses conquêtes en Espagne aussi loin qu'il lui seroit possible. *Rodrigue* rassembla toutes ses forces, & ne put se procurer qu'une petite armée, à la tête de laquelle il couvrit autant qu'il put son pays contre les courses des Sarazins, qui, mal gré la résistance du roi des Visigoths, firent d'horribles ravages, & exercerent, guidés par le comte Julien, les plus grandes cruautés sur les habitans, la plupart desarmés & sans défense. Cependant les hostilités de ces étrangers n'aboutissant encore à rien de décisif, Muza envoya de nouveaux secours à Tarick qui, comptant sur la supériorité de ses forces, marcha contre les Visigoths, rassemblés sous les drapeaux de leur souverain, leur livra bataille, & remporta sur eux une victoire si complete, qu'ils furent entiérement défaits. Animé par ce grand succès, Muza, suivi d'une armée nombreuse & formidable, vint achever ce que son général avoit si heureusement commencé; la fortune le seconda d'une maniere encore plus marquée en sorte qu'en très-peu de temps, le renversement de la monarchie des Visigoths & la conquête de l'Espagne, furent le prix de sa valeur. A l'égard de *Rodrigue*, quelques historiens assurent que, trahi dès le commencement de la bataille que Tarick lui avoit livrée, par Oppaz & les fils de Witiza, qui passerent, suivis d'une foule de Visigoths, du côté des Maures; batu & hors d'état de rapeler la fortune qui l'avoit abandoné, il alla se cacher dans un monastere près de Mérida, d'où il se sauva en Portugal, & alla finir ses jours dans un hermitage près de Viscé. Quelques autres écrivains, & Ferreras sur-tout, assurent, avec plus de vrai-semblance, que, couvert des blessures, il se retira du côté de Viscé, où peu de temps après il mourut, soit des blessures qu'il avoit reçues, soit du chagrin que lui causa la funeste révolution qui mit fin à son regne & à la monarchie des Visigoths. On pense qu'il mourut vers la fin de l'année 710: c'est à-peu-près tout ce qu'il y a de moins in vraisemblable dans les relations, la plupart fabuleuses, & toutes très-défectueuses, qui nous ont été transmises, au sujet du regne de ce souverain.

RODRIGUEZ, (Alphonse) (*Hist. litt. mod.*) jésuite de Valladolid, mort à Séville le 21 février 1616, à 90 ans, est l'auteur du *traité de la perfection chrétiene*, traduit par messieurs de Port royal & par l'abbé Regnier Démarais.

On a d'un autre *Rodriguez* (Emmanuel) portugais, religieux franciscain, une somme des cas de conscience; des questions régulieres & canoniques, &c. Mort à Salamanque en 1619.

ROEMER, (Olaus) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, mathématicien & astronome célebre, étoit un Danois, que le célebre M. Picard de l'académie des sciences de Paris, envoyé par Louis XIV dans le Nord pour faire des observations avoit conquis à la France. *Roëmer* travailla aux observations astronomiques avec MM. Picard & Cassini, & fit des découvertes dans ce genre. Il étoit né à Arhus dans le Jutland en 1644. Il fut reçu à l'académie des sciences de Paris en 1672. Il enseigna les mathématiques en France à un grand prince qui lui fit peu d'honeur, au Dauphin, fils de Louis XIV. Il retourna en Danemarck, où il fut mathématicien du roi Christiern V, & professeur d'astronomie; il fut conseiller d'état sous Frédéric IV. Il mourut en 1710. Pierre Horrebow, son disciple, professeur d'astronomie à Copenhague, y fit imprimer en 1735 diverses observations de *Roëmer*, & un autre ouvrage du même auteur sous le titre de *basis astronomiæ*; c'est proprement une *méthode d'observer*.

ROGER, (*Hist. d'Italie.*) premier roi de Sicilie, de la race des Normands, étoit petit-fils de Tancrede de Hauteville. Il étendit beaucoup les domaines qu'il avoit reçus de ses peres en Italie; il fut un conquérant & un conquérant heureux. Il combatit presque toujours avec avantage les empereurs d'Allemagne & de Constantinople, & les Papes. Honorius II,

après l'avoir combatu par les armes & par des excommunications, fut forcé de lui donner l'investiture de la Pouille, de la Calabre & de Naples. L'anti-pape Anaclet dont il prit la défense, lui donna en reconoissance le titre de roi de Sicile. Le pape Innocent II, n'obtint sa liberté qu'en lui confirmant, & après lui à ses descendans, ce titre de roi de Sicile, & y ajoutant quelques dépendances. *Roger* dans ses guerres contre l'empereur Grec, ravagea presque toute la Grece, & porta le fer & le feu dans les fauxbourgs de Constantinople; il poussa ses conquêtes jusques dans l'Afrique, il prit Tripoly & d'autres places maritimes, il batit la flote de l'empereur Manuel; l'empereur d'Allemagne, Lothaire, eut sur lui des avantages rapides, mais passagers; à peine étoit-il rentré dans l'Allemagne, que *Roger* avoit tout repris & tout réparé; enfin ce fondateur d'une illustre monarchie put avec vérité faire graver sur son épée ce vers latin:

Appulus & Calaber, Siculus mihi servit & Afer.

Il étoit né en 1097. Il mourut en 1154; son pere se nommoit *Roger* comme lui & possédoit déja une partie de la Sicile sous le titre de comte, mais la monarchie de Sicile commence au fils.

ROHAN, (*Hist. de France.*) La maison de *Rohan* est une de celles qu'on appele en France *maisons princesses*, qui prétendent, & auxquelles on conteste de certaines distinctions. Celle des seigneurs de la maison de *Rohan* est (ou étoit) d'avoir rang de princes en France, parce qu'elle tire son origine des premiers souverains de Bretagne. Ces souverains portoient le titre de rois; en conséquence plusieurs anciennes terres de cette maison, telles que le Porhoet, le Rohan & d'autres pays contigus, portent le titre de royaumes dans des titres anciens de fondations. Les ducs de Bretagne, dans une assemblée des états-généraux de leur duché, tenue à Nantes en 1088, ont solemnélement reconu que la maison de *Rohan* descendoit des anciens souverains de Bretagne; l'acte de cette reconoissance est à la chambre des comptes de Bretagne, & a été reconu pour authentique par le roi Louis XIV dans son conseil le premier avril 1692. La plupart des grandes maisons se sont aggrandies & enrichies successivement par les biens que leur ont procurés leurs diverses alliances; il y a au moins sept ou huit siecles que la maison de *Rohan* est en possession des grandes terres dont elle porte ou a porté les noms. Un acte de l'an 1092 prouve que les terres de Porhoet & de Rohan avoient leurs barons, ainsi que les comtes de Flandre, de Champagne & les autres souverains de leur temps.

La filiation des princes de *Rohan* est prouvée sans interruption depuis:

1. Guethenoc, vicomte de Porhoet, qualifié vicomte de Rennes dans des actes de 1008 & 1021. Il fit bâtir le château de Josselin sur les bords de la riviere d'Oulx. Mort en 1046.

2. Josselin I. son fils, est qualifié de *vicomte de Bretagne* dans un acte de 1057.

3. Eudon I, fils de Josselin, suivit en 1066 Guillaume, duc de Normandie, à la conquête de l'Angleterre.

4. Eudon II, petit-fils d'Eudon I, fut quelque temps duc de Bretagne par Berthe sa femme, fille & héritiere de Conan III, duc de Bretagne, mort en 1148. Après bien des vicissitudes, Eudon fut entiérement dépouillé du duché de Bretagne & réduit à son premier patrimoine.

5. Eudon III, son fils, servit Philippe Auguste contre Jean-sans-terre.

6. Un frere d'Eudon II, nommé Alain, s'établit en Angleterre, où il eut pour son partage divers fiefs donnés à ses ancêtres par Guillaume le conquérant dans les temps de la conquête; il fut l'auteur de la branche de la Zouche & de divers autres rameaux issus de cette branche. Les seigneurs issus de ces divers branches & rameaux, servirent avec distinction les rois auxquels ils étoient atachés, & soutinrent avec éclat en Angleterre le nom de *Rohan*.

7. En France, nous remarquerons dans la branche des vicomtes de *Rohan*, Alain 7[e]. du nom, vicomte de *Rohan*, tué au combat de Moron, le 14 août 1352.

8. Jean I, son fils, fut beau-frere de Charles le Mauvais, roi de Navarre.

9. Alain VIII, fils de Jean I, fut gendre du connétable de Clisson.

10. Alain IX, fils d'Alain VIII, fut déclaré lieutenant-général de Bretagne, pendant la prison de Jean, duc de Bretagne, & d'Artus & Richard de Bretagne, ses freres, en 1419, lorsqu'ils avoient été surpris & arrêtés par les Penthievre leurs rivaux.

Une des filles d'Alain, Marguerite de *Rohan* fut l'aïeule de notre roi François I.

Une autre de ses filles, Catherine, fut la trisayeule de Henri IV.

11. Jean II, fils d'Alain IX, fut gendre de François I, duc de Bretagne; il fut beau-frere de François II, aussi duc de Bretagne; & oncle de la duchesse Anne, femme de Charles VIII, & de Louis XII.

12. Dans la branche de *Rohan*-Guemené, Louis de *Rohan*, qui se distingua dans les guerres de son temps, & qui fut fait duc & pair sous le nom de Montbazon, en 1588, par le roi Henri III, en considération de ses services. Lorsqu'à la mort de ce monarque en 1589, Henri IV fut reconu roi de France par les princes & seigneurs de son armée, ceux qui si-

gnerent les premiers après les princes du sang, l'acte par lequel il fut reconu ; furent les ducs de Longueville, de Montbazon & de Pinei-Luxembourg; ce fut en qualité de parens qu'ils prirent ce rang dans la signature; aussi les pairs, même plus anciens & qui refusoient de signer après des pairs maréchaux de France, ne contesterent-ils rien aux trois pairs dont nous parlons.

13. Hercule de *Rohan*, duc de Montbazon, fils du précédent, grand-veneur de France, gouverneur de Paris & de l'île de France, chevalier des ordres du roi, fut constament ataché au parti des rois contre la ligue. Il étoit en 1589 à l'ataque du fauxbourg de Tours. Il fut blessé au combat d'Arques; il se signala au siége d'Amiens. Il étoit un des sept seigneurs qui acompagnoient Henri IV, & qui étoient dans son carosse, lorsque ce bon prince fut assassiné. Il mourut le 16 octobre 1654 à 86 ans. La fameuse duchesse de Chevreuse étoit sa fille.

14. Le chevalier de *Rohan*, décapité le 27 novembre 1674, pour avoir voulu livrer Quillebœuf aux Hollandois & faire révolter la Normandie, étoit petit-fils d'Hercule. Ce chevalier de *Rohan* avoit bien servi jusque-là. Il s'étoit distingué à l'ataque des lignes d'Arras en 1654, au siége de Landrecy en 1655. Il avoit suivi Louis XIV à la campagne de Flandre en 1667; à la guerre de Hollande en 1672, son entreprise n'étoit qu'une folie dans un temps où tout étoit soumis & fidele. On tenta de le sauver; on espéra qu'une représentation de Cinna donnée devant le roi pouroit porter ce prince à la clémence, mais un exemple fut jugé nécessaire & ne l'étoit peut-être pas.

15. Dans la branche de *Rohan Soubise*, François de *Rohan*, prince de Soubise, fit sa premiere campagne en Hongrie sous le comte de Coligny en 1663. Au passage du Rhin, en 1672, il traversa ce fleuve à la nage à la tête des gendarmes de la garde. Il se distingua de même dans toutes les occasions en Allemagne, en Flandre, en Franche-Comté, suivit le roi dans ses diverses campagnes & l'eut pour témoin de ses exploits; il reçut plusieurs blessures & mourut le 24 août 1712, à près de quatre-vingt-deux ans.

16. Louis de *Rohan*, son fils, dit *le prince de Rohan*, mourut à vingt-trois ans, le 5 novembre 1689, d'une blessure reçue dans une rencontre près du camp de Lessine en Flandre.

17. Un autre fils de François, Maximilien-Gaston-Gui-Benjamin de *Rohan*, tué à la bataille de Ramillies le 23 mai 1706.

18. Un autre encore, Hercule-Mériadec de *Rohan*, se distingua aux batailles de Leuze, de Steinkerque, de Tongres, de Nerwinde, aux siéges de Mons, de Namur, d'Huy, de Charleroi, d'Atht; il fut blessé à la bataille de Ramillies, se trouva aussi à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, au siége de Douay, & reçut au siége du Quesnoy une forte contusion d'un éclat de bombe; il fut encore employé aux siéges de Landau & de Fribourg. La terre de Fontenay, premiere baronie du pays de Saintonge, fut érigée pour lui en duché pairie sous la dénomination de *Rohan-Rohan*, par des lettres du mois d'octobre 1714, enregistrées le 18 décembre suivant.

19. Le maréchal de Soubise, mort depuis quelques années, étoit son petit-fils.

20. Dans la branche de *Rohan-Gié*, Pierre de *Rohan*; c'est le fameux maréchal de Gié, gouverneur du jeune comte d'Angleterre, qui fut par la suite le roi François I, vers l'an 1504. Le roi Louis XII eut une maladie dans laquelle les médecins parurent désespérer de sa vie; la douleur de la reine Anne de Bretagne, ne l'empêcha pas de prendre des mesures pour se retirer en Bretagne avec ses filles. Quelques bateaux chargés de ses meubles les plus précieux descendoient déja vers Nantes par la Loire. Le maréchal de Gié, gouverneur de l'Anjou, osa penser qu'il étoit de son devoir de faire arrêter ces bateaux. La reine, dont il étoit né sujet, sentit cette injure jusqu'au fond du cœur; ses grandes vertus lui avoient laissé le grand défaut d'être implacable. En vain le roi parut applaudir à la fidélité du maréchal de Gié, il ne put résister éternélement aux plaintes d'une femme adorée, il fallut livrer le maréchal à son ressentiment, elle fit rechercher avec rigueur toute sa vie; on vouloit des crimes, on ne manqua pas d'en trouver. Le conseil du roi nomma pour faire le procès du maréchal, le parlement de Toulouse, parce qu'il avoit la réputation d'être le plus sévere du royaume, mais ce parlement si sévere ne fit que manifester l'innocence du maréchal de Gié, par la douceur des peines qu'il lui infligea; il se contenta de le suspendre pendant cinq ans des fonctions de maréchal de France, & de le banir à dix lieues de la cour. Le maréchal de Gié se retira dans son château du Verger en Anjou. Nous apprenons par son arrêt, qui est du 9 février 1506 & par l'extrait de son procès, que, dans l'exercice de ses fonctions de gouverneur du comte d'Angoulême, il avoit déplu à la comtesse, mere du prince, auprès de laquelle il avoit long-temps affecté tous les soins d'un amant & d'un mari. La comtesse, toujours ennemie d'Anne de Bretagne, s'unit avec elle pour la perdre. Il récusa même expressement la comtesse, lorsqu'elle voulut déposer, dans son procès, tant il la jugeoit mal disposée à son égard. Comment eût-il pu résister au crédit de ces deux femmes, redoutables même l'une pour l'autre, & qui ne s'étoient jamais réunies que contre lui? L'arrêt du maréchal de Gié, le dépouille

nommément

nommément de la place du gouverneur du comte d'Angoulême.

21. Pierre de *Rohan*, fils du maréchal de Gié, tué à la bataille de Pavie.

22. Réné son fils, tué le 28 octobre 1552 dans un combat près de Metz.

23. Le duc de *Rohan* Henri II, petit-fils de René, & Soubise son frere, furent les chefs des protestans, dans la guerre qui éclata en 1621. Ils formerent des projets vastes; ils voulurent changer entiérement la constitution, faire de la France une république, la diviser en cercles sur le modele de l'Allemagne; ils en firent en effet une division chimérique en huit cercles, dont le gouvernement devoit être donné aux principaux chefs du parti. Louis XIII leur fit la guerre en persone. Le duc de *Rohan* étoit gendre du fameux duc de Sully. Voyez à l'article CHABOT comment le duché de *Rohan* passa dans cette maison par une fille de ce duc de *Rohan*.

La maison de *Rohan* a produit plusieurs prélats célebres, entr'autres François de *Rohan*, archevêque de Lyon, mort en 1536, les quatre cardinaux, évêques de Strasbourg, dont trois, y compris le dernier, ont été de l'académie française.

Deux femmes célebres de la maison de *Rohan*, eurent une conduite & une destinée bien différentes. L'une, Françoise de *Rohan*, dame de la Garnache en Poitou, aima le duc de Némours, & sur la foi d'une promesse de mariage, dont elle n'atendit pas l'acomplissement pour devenir mere, elle en eut un fils sans état, qu'elle qualifia prince de Génovois, en prenant pour elle-même le titre de madame de la Garnache ou de duchesse de Loudunois.

L'autre, Catherine de *Rohan*, niece de la précédente, fut aimée de Henri IV, & rejeta son hommage, en lui disant *qu'elle étoit trop pauvre pour être sa femme, & de trop bonne maison pour être sa maitresse*. C'étoit la sœur du duc de *Rohan* & de Benjamin de *Rohan*, seigneur de Soubise, chefs des protestans.

ROHAULT, (*Hist. litt. mod.*) fils d'un marchand de la ville d'Amiens, physicien connu par son zele pour la philosophie de Descartes, qui n'inspire plus de zele à persone, quoique le nom de Descartes soit toujours révéré comme celui d'un grand homme dont les principes généraux sont le fondement de la bonne philosophie & de la condamnation de ses erreurs particulieres. *Rohault* a écrit sur la physique; il a donné des élémens de mathématiques, un traité de méchanique, &c. Il étoit lutile dans son temps. Né en 1620, mort en 1675.

ROLLE, (MICHEL) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, grand algébriste. „ Un „ homme capable comme lui de se sacrifier en„ tiérement à l'algebre, n'est pas un présent „ que la nature fasse tous les jours aux scien„ ces, dit M. de Fontenelle. Il n'y a point „ d'habiles mathématiciens qui ne sachent beau„ coup d'algebre, ou du moins assez pour l'usa„ ge indispensable. Mais cette science poussée „ au delà de cet usage ordinaire, est si épi„ neuse, si compliquée de difficultés, si em„ barassée de calculs immenses, & pour tout „ dire si afreuse, que très-peu de gens ont un „ courage assez héroïque pour s'aller jeter dans „ ses abîmes profonds & ténébreux. M. *Rolle* „ eut tout ce courage, ou plutôt il n'en eut „ pas besoin. Une passion décidée pour cette „ science l'en dispensa: il n'y a point de mé„ rite, il n'y a pas de sacrifice du moins à se „ dévouer à ce qu'on aime. Simple maître à „ écrire & ne tirant que de cette profession „ sa subsistance & celle d'une famille nom„ breuse, tout ce qu'elle pouvoit lui laisser de „ loisir, tout ce qu'il pouvoit dérober à son „ someil, la passion dominante le prenoit, „ & l'on sait, dit M. de Fontenelle, que „ les passions font toujours leur part assez „ bonne „.

M. Ozanam dont le nom est illustre dans les mathématiques, ayant proposé en 1682 un problême qu'apparemment il croyoit difficile, M. *Rolle*, toujours simple maître à écrire, & inconnu non-seulement au public, mais même aux mathématiciens, le résolut en se jouant, ce ne fut pour lui qu'une *récréation mathématique*, & il prit plaisir à aller beaucoup au delà du problême, comme pour insulter à la facilité qu'il y avoit trouvée, il déploya la plus grande connoissance des nombres. M. Colbert, qui, selon M. de Fontenelle, avoit des espions pour découvrir le mérite caché ou naissant, déterra M. *Rolle* dans son obscurité, & lui donna une gratification, puis une pension.

En 1685, il fut reçu à l'académie des sciences. Il avoit enseigné les mathématiques à un des fils de M. de Louvois, & M. de Louvois, pour le récompenser, lui avoit donné une place lucrative au bureau de l'extraordinaire des guerres; mais cette place l'éloignoit de l'algebre & de l'académie, il leur en fit le sacrifice, & c'en étoit un dans l'état de sa fortune.

En 1690, il publia un traité d'algebre, où on remarqua sur-tout sa méthode dite des *cascades*, qui resout les équations déterminées de tous les degrés.

En 1699, il donna une *méthode pour résoudre les questions indéterminées de l'algebre*. Il y a encore de lui quelques autres ouvrages, toujours sur l'algebre. Il la croyoit encore imparfaite & susceptible d'une étendue, que l'on ne pense pas même, dit M. de Fontenelle, à y désirer. Il en méditoit des élémens tout nouveaux. Il se signala, ainsi que M. l'abbé Gal-

lois, par son opposition à la géométrie de l'infini, qui n'en a pas moins triomphé.

Il avoit eu en 1708, une ataque d'apoplexie. Dix ans après une seconde ataque entraîna une paralysie dont il mourut le 8 novembre 1719. Il étoit né le 21 avril 1652 à Ambert, petite ville de la basse Auvergne.

M. *Rolle* avoit le caractere & le ton de ceux qui ne sont jamais sortis de leur cabinet. Quand il ouvroit une matiere dans l'académie, dit M. de Fontenelle, il sembloit qu'on dût se préparer à combatre. „ Une légere différence de „ forme eût prévenu cet inconvénient. La „ géométrie n'a qu'un ton; mais peut-être se„ roit-elle bien elle-même d'en changer quel„ quefois un peu, puisqu'elle parle à des hom„ mes.

ROLLI, (PAUL) (*Hist. litt. mod.*) né à Rome en 1687, poëte Italien célebre, fut disciple de Gravina: le lord Sambuck, seigneur anglois, savant & ami des lettres, l'emmena en Angleterre, où il fut ataché à la famille royale en qualité de maître de langue Toscane. Pendant son séjour à Londres, il y a donné des éditions de divers auteurs de son pays, des satires de l'Arioste, des œuvres du Berni, du Varchi, du Lucrece, de Marchetti, &c. Il traduisit en vers italiens le paradis perdu de Milton, & les odes d'Anacréon. Il publia aussi à Londres la plupart de ses œuvres fugitives, odes, élégies, chansons, épigrammes, &c. Il revint en Italie en 1747, & mourut en 1767. Il est au rang des bons poëtes italiens de ce siecle.

ROLLIN, (CHARLES) (*Hist. litt. mod.*) deux fois recteur de l'université, reçu en 1701 à l'académie des belles-lettres, professeur d'éloquence au collége-royal, homme distingué parmi tous les autres par le génie de l'éducation, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est un des plus grands hommes, & c'est le plus utile peut-être que l'université ait produit.

Charles *Rollin*, second fils de Pierre *Rollin*, maître coutelier à Paris, naquit dans cette ville le 30 janvier 1661, & fut destiné, comme son frere aîné, à suivre la profession du pere, qui leur fit avoir à tous deux des lettres de maîtrise presque dès l'enfance.

Un bénédictin des Blancs-Manteaux démêla le premier, dans Charles *Rollin*, d'heureuses dispositions pour les lettres, il en avertit sa mere; on lui procura une bourse dans un collége, & bientôt ses progrès rapides justifierent la sagacité du bénédictin. M. Hersan, maître de M. *Rollin*, & auquel ce vertueux disciple a si tendrement & si noblement témoigné sa reconoissance, dans sa préface sur Quintilien, & dans son traité des études, M. Hersan trouvoit dans cet enfant quelque chose de *divin;* c'étoit son expression, & il lui renvoyoit tous ceux qui lui demandoient ou des pieces de vers, ou des discours oratoires: *Adressez-vous à lui*, disoit-il, *il fera beaucoup mieux que moi*.

Ses succès & l'estime de ses maîtres lui firent des amis illustres. Le ministre Claude le Peletier, contrôleur-général, l'adopta en quelque sorte pour un de ses fils, & en fit pour ceux-ci un objet continuel d'émulation. Les rangs étoient réglés entr'eux par celui de la classe; le vainqueur, quel qu'il fût, recevoit de M. le Peletier la gratification proposée pour prix de la victoire; & ce vainqueur étoit le plus souvent Charles *Rollin*, sans qu'il en fût moins cher à ses rivaux vaincus. Il fut toute sa vie l'ami reconoissant & fidele de toute cette illustre famille. M. le Peletier le ministre entretint toute sa vie avec lui un commerce littéraire; on trouve dans le recueil des opuscules de M. *Rollin*, deux lettres latines adressées par ce ministre à M. *Rollin*, alors recteur de l'université: elles contienent; l'une, la description de ses jardins de Ville-Neuve-le-Roi, près de Choisy; l'autre, celles des jardins de Fleury, près de Fontainebleau, appartenans à M. d'Argouges, son gendre, pere de ce fameux lieutenant-civil, qui l'a été pendant plus de cinquante ans avec tant de gloire. Les meilleurs maîtres de l'université n'écrivent pas mieux en latin que M. le Peletier dans ces deux descriptions; & c'est sans aucune flaterie que M. *Rollin* en loue la politesse, l'élégance & les grâces, & qu'il lui demande la permission de les communiquer à ceux qui étoient capables d'en juger, & dignes d'en jouir. *Ita est polita & elegans; ita omnibus latinæ linguæ veneribus & gratiis affluens . . . . vix ausus sum epistolam tuam ostendere Hersanio nostro, quem illa incredibili voluptate & admiratione perfudit*. Dans la description de Fleury, M. le Peletier peint avec vérité le sol agreste & dur dont ce lieu est entouré; ce mélange de bois, de rochers, de sâble & de bruyere, qui distingue les environs de Fontainebleau.

Tu ipse nosti situm regionis, temperiem aeris & gratiam villæ, quæ rure vero barbaroque lætatur. Posita quippe in lata planitie, montibus undique, sed remotis, cingitur, qui summa sui parte pluribus saxis, proceris nemoribus, siccis arenis, & tristi myrica non injucunde horrescunt.

M. *Rollin* vécut dans une liaison intime & familiere avec M. le premier président le Peletier, fils du ministre; & dont il avoit été le compagnon d'études. En 1695, dans la premiere année de son rectorat, il envoya au petit-fils du ministre, enfant de cinq à six ans, fils du premier président qui ne l'étoit pas encore, un cierge semblable à celui que l'université est dans l'usage de présenter tous les ans au premier président, & il l'acompagna de cette épigramme prophétique: (nous prenons ici le mot d'épigramme dans le sens des

anciens, pour une inscription, pour des vers faits sur un sujet quelconque; le sage *Rollin* ne s'en permettoit point dans les sens qu'on atache aujourd'hui à ce mot:)

Te manet hæc sedes: summum Themis ipsa tribunal,
Vera cano, patri destinat, inde tibi.

Ce fut une véritable prophétie d'homme inspiré, de poëte; *vates*. Le pere même étoit encore éloigné de la dignité qu'on lui annonçoit. Cependant il fut premier president douze ans aprés; & M. *Rollin* a vu le fils, aïeul de M. le président de Rosambo d'aujourd'hui, parvenu aussi à la premiere présidence.

M. le Peletier des Forts fut disciple de M. *Rollin*; lorsqu'il fut devenu contrôleur-général, M. *Rollin* toujours nouri des anciens, lui envoya pour tout compliment ce passage de Séneque, qui remplit en effet l'idée d'un excellent administrateur des finances:

Tu quidem orbis terrarum rationes administras, tam abstinenter quam alienas, tam diligenter quam tuas, tam religiose quam publicas.

Il ne fut pas moins ataché à MM. d'Argouges qu'à M. le Peletier; il vivoit beaucoup à Fleury, & on y lit cette inscription qu'il y avoit faite pour une très-belle fontaine qui avoit été quelquefois intermittente.

Dives aquæ, mox pauper, aquæ nunc rursus abundans,
Sperare adversis didici, metuisse secundis,
Atque altum, cuncta unde fluunt, agnoscere fontem.

Ses autres amis, tous vertueux, furent M. Petit-pied, M. l'abbé Duguet & sur-tout M. l'abbé d'Asfeld. Celui-ci a plusieurs fois raconté une gaîté assez plaisante de son ami dans sa jeunesse. Ils passoient ensemble dans une place publique, où un charlatan monté sur des treteaux, montroit au peuple une petite flamme qui voltigeoit au dessus d'une liqueur contenue dans un verre, & s'échaufant sur ce miracle, en étaloit avec emphase toute la singularité: le peuple ouvroit de grands ieux & admiroit. M. *Rollin*, jeune & adroit, lance une petite pierre qui coupe le verre par la patte: la flamme, la liqueur, le verre, tout disparoît, le peuple murmure, le charlatan est consterné, les deux amis se confondent dans la foule & ne sont pas des derniers à demander quel est le coupable; celui-ci avoit fait le coup avec tant de dextérité que persone ne l'avoit remarqué.

Lorsque M. Hersan quita sa chaire du collége du Plessis pour s'atacher à M. l'abbé de Louvois, fils du ministre, M. *Rollin*, qui n'avoit que vingt-deux à vingt-trois ans, fut nommé son successeur; & quelques années aprés, en 1688, le même M. Hersan qui avoit la survivance d'une chaire d'éloquence au collége-royal, s'en démit encore en faveur de M. *Rollin*; celui-ci quita sa chaire du collége du Plessis au bout de huit ou dix ans pour se livrer entiérement à l'étude de l'histoire anciene; il avoit 6 à 700 liv. de rente, & se croyoit riche.

L'université le nomma recteur à la fin de 1694, & le continua deux ans; ce qui étoit alors une grande distinction.

Lorsque M. Vittement fut appelé à l'éducation des enfans de France, il remit à M. *Rollin* sa coadjutorerie de la principalité du collége de Beauvais. Il n'avoit alors dans ce collége que très-peu d'écoliers & nulle discipline; M. *Rollin* parvint en peu de temps à le peupler, dit M. de Boze, presque au delà de ce qu'il pouvoit contenir. Rien n'égaloit la confiance qu'on avoit en lui; on en peut juger par ce trait que raporte le même M. de Boze. Un homme de province, riche, qui ne le connoissoit que de réputation, lui amena son fils pour qu'il le prit dans sa pension. M. *Rollin* se défendit de le recevoir, alléguant qu'il ne lui restoit pas un pouce de terrain qui ne fût occupé. Le pere ne se rendit pas à cette raison. *Je suis venu*, lui dit-il, *exprès à Paris, pour vous confier mon fils, je partirai demain; je vous enverrai mon fils avec un lit, je n'ai que lui, je veux qu'il soit élevé par vous: vous le mettrez dans la cour, à la cave, où vous voudrez, mais il sera chez vous, il sera sous vos ieux, & je n'en aurai aucune inquiétude*. Il fit en effet ce qu'il avoit promis, & M. *Rollin* fut obligé d'établir l'enfant dans son cabinet, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une chambre.

Si l'on veut savoir par quels moyens M. *Rollin* étoit parvenu à révivifier ainsi cette maison qu'il avoit prise dans un si grand état de dépérissement, M. Grevier va nous l'apprendre, & d'une maniere qui lui fait autant d'honeur qu'à M. *Rollin*.

„ M. *Rollin*, dit-il, a recomandé aux prin-
„ cipaux, dans son traité des études, livre 8,
„ d'élever à leurs frais de pauvres écoliers,
„ dont ils pussent ensuite faire des maîtres &
„ des régens . . . Ce qu'il recomande aux au-
„ tres, il l'avoit pratiqué lui-même, & je me
„ fais gloire d'avoir été du nombre de ces en-
„ fans pauvres qui ont éprouvé sa libéralité.
„ Je crois devoir ajouter qu'il avoit sur nos
„ études & sur notre conduite les mêmes at-
„ tentions & la même vigilance que sur celles
„ de ces pensionaires. Il me fit soutenir un
„ exercice public sur l'Iliade. On conçoit bien
„ que ce fut lui qui en fit les frais. Il m'a
„ procuré des secours pareils dans la rhétori-
„ que & durant le cours de philosophie; il
„ voulut de même qu'à la fin de mon cours

„ je répondiffe fur toute la philofophie dans „ un acte public, où, fuivant l'ufage qui fe „ pratiquoit alors, je fus reçu maître-ès-arts. „ Il n'eft pas befoin que j'ajoute que ce fut lui „ encore qui fournit à la dépenfe & de l'acte & „ de la maitrife. Il me continua les mêmes fe- „ cours pendant près de deux années; & ce „ n'eft que depuis fa fortie du collége de Beau- „ vais, que je me fuis vu obligé de pourvoir „ par moi-même à ma fubfiftance. „

Voilà qui eft franc; il n'y a là ni reftriction, ni modification. M. de Méfengui, connu & eftimé par des ouvrages de piété, attefte la même chofe par raport à lui-même: nobles aveux, nobles bienfaits!

Doux monumens d'eftime & de tendreffe,
Donnés fans fafte, acceptés fans baffeffe,
Du bienfaicteur noblement oubliés,
Par fon ami fans regret publiés:
C'eft des vertus l'hiftoire la plus pure.
L'hiftoire eft courte, & le livre eft réduit
À deux feuillets de gothique écriture,
Qu'on n'entend plus, & que le temps détruit.

Ainfi la politique de M. *Rollin* étoit la bienfaifance, & il appliquoit à tout cette politique-là.

Pendant la difete de 1740, & aux premiers avis qu'il en reçut au château d'Asfeld où il étoit alors, il fe hâta d'écrire à un domeftique, qu'il avoit établi fon économe: *Mon cher ami, doublez & triplez, s'il le faut, ce que j'ai coutume de donner. Ne craignez point de m'apauvrir en donnant trop: c'eft placer mon argent à grôs intérêt.*

On raporte dans les notes imprimées avec les opufcules de M. Rollin en 1771 en 2 vol. in-12, une foule de traits femblables, qui prouvent que jamais, avec une auffi petite fortune, on ne fit autant de bien que M. *Rollin*, & que jamais il n'y eut de bienfaicteur fi modefte.

M. le premier préfident de Mefmes engagea l'évêque de Meaux, qui fut depuis le cardinal de Biffy, & qui avoit alors un grand crédit à la cour, à faire donner à M. *Rollin* une penfion fur un bénéfice; il n'avoit pas communiqué fon projet a M. *Rollin*; mais M. de Biffy lui ayant donné des efpérances, il fe fit un plaifir d'en donner auffi à M. *Rollin*, en lui aprenant ce qu'il avoit fait. *À moi, monfieur, une penfion!* s'écria M. *Rollin; eh! quel fervice ai je rendu à l'églife pour poffèder des revenus ecléfiaftiques?* — Vous avez fervi l'églife en élevant chrétiénement la jeuneffe, & d'ailleurs vous n'êtes pas riche. — Je fuis plus riche que le roi, car je ne défire rien.

Cet homme fi doux, fi modefte, dont le défintéreffement s'étendoit à tout, aux honeurs comme aux richeffes, qui ne prétendoit à rien; qui ne favoit rien contefter, étoit d'une fermeté infléxible, lorfqu'il s'agiffoit des droits de l'univerfité dont il étoit membre, & dont il fut deux fois chef, ou toutes les fois que le devoir ou l'honeur lui paroiffoient intéreffés dans la conduite qu'il avoit à tenir. Pendant fon premier rectorat en 1694. & 1795, Amelot de la Houffaye remarque qu'à une thefe de droit où il affiftoit, il ne fouffrit jamais que l'archevêque de Sens, Fortin de la Hoguette, prît le pas fur lui. On raconte qu'un recteur de l'univerfité affiftant à une thefe, où on ne lui rendoit pas les honeurs qu'il croyoit dus à fa dignité, frapa du pied la terre, en s'écriant: *conculco hanc terram, mea eft hæc terra, ceffet thefis*, & que la thefe ceffa auffi-tôt. Nous ignorons fi ce fait, qui ne nous eft connu que par tradition, eft celui de M. *Rollin*.

Il eut une conteftation à-peu-près femblable avec M. de Harlay de Chanvalon, archevêque de Paris, prélat tout fait par fes mœurs & par fon caractere pour fe trouver en oppofition avec M. *Rollin*. On fait qu'à la fête de la chandeleur, le recteur va en cérémonie préfenter des cierges au roi, à la reine, aux princes de la famille royale, au premier prince du fang, aux chefs de la magiftrature; cet hommage fe rend auffi à l'archevêque de Paris qui doit le recevoir en perfone avec les égards convenables. M. de Harlay, que ce cérémonial gênoit, s'en étoit afranchi. Lorfque le recteur arivoit dans fa cour avec les députés de l'univerfité, un gentilhomme paroiffoit, faifoit les excufes de l'archevêque, & recevoit le cierge. M. *Rollin* ne jugea pas que cette conduite fût décente à l'égard de l'univerfité; étant recteur, il réfolut de foutenir la dignité de ce corps, & s'étant affuré que M. de Harlay fuivroit fon ufage ordinaire, arivé au parvis de Notre-Dame avec fon cortége, il ne voulut pas aller plus avant & fe contenta d'envoyer le fyndic de l'univerfité porter le cierge au gentilhomme de l'archvêque. Il n'eft pas jufte que ceux qui fe difpenfent du cérémonial, exigent que le cérémonial foit rigoureufement rempli à leur égard, mais M. de Harlay fe difpenfoit auffi quelquefois d'être jufte; il envoya faire des reproches altiers à M. *Rollin* & des menaces de l'empêcher d'être continué dans le rectorat; M. *Rollin* répondit modeftement que M. l'archevêque l'honoroit là d'une menace peu éfrayante en elle-même, mais qu'il n'étoit peut-être pas même en fon pouvoir d'efféctuer. M. *Rollin* fut continué.

En 1717., M. *Rollin* étant procureur, c'eft-à-dire chef de la nation de France dans l'univerfité, la cure de Saint-Côme, l'une de celles qui font à la nomination de ce corps, vint à vaquer. M. le premier préfident de Mefmes à qui M. *Rollin* avoit des obligations, lui re-

comanda un sujet auquel M. *Rollin* ne trouva pas toutes les qualités qu'il jugeoit nécessaires pour cette place. M. *Rollin* avoit un autre sujet en vue, il ne le cacha point à M. de Mesmes; il lui en parla si éloquemment, il lui fit si bien sentir les avantages d'un tel choix, que M. de Mesmes vaincu, finit par lui dire: *eh bien! c'est celui-là que je vous recomande.*

Lorsque M. de Mésenguy voulut publier son abrégé de l'histoire de l'ancien testament, il desira, & M. *Rollin* priât M. le duc d'Orléans, retiré à Saint-Geneviéve, de lui obtenir un censeur particulier, plus favorable que les autres au jansénisme. M. le duc d'Orléans, qui peut-être mit peu de zele dans cette sollicitation, fut refusé; il annonça qu'il avoit eu pour réponse que la chose étoit impossible; cette reponse déplut à M. *Rollin* qui dit à M. le duc d'Orléans: „ Monseigneur, je demanderai toujours à Dieu toute l'humilité qui convient „ à mon état, mais je lui demanderai pour „ vous un peu de l'orgueil qui convient au „ vôtre „.

Ici M. *Rollin* pouroit bien avoir eu tort; peut-être ne falloit-il ni censeurs ni censure: mais quand il y en avoit, un censeur étoit un juge; or, si l'on ne doit pas me donner pour juge mon ennemi, l'on ne doit pas non plus me donner pour juge mon ami, ou un homme disposé par des raisons de parti à m'être favorable; cette demande qu'on se permettoit toujours de faire étoit au moins indiscrete, & le refus du magistrat étoit conforme aux principes.

M. *Rollin* gouverna le collége de Beauvais, jusqu'en 1712. Ce fut dans cette année qu'il se retira, & ce fut dans le loisir de sa retraite qu'il composa ces excellens ouvrages qui ont formé tant d'écoliers & sur-tout tant de maîtres, ces ovrages qu'on aimera tant qu'il restera du goût & de la raison. Il avoit soixante ans quand il commença à écrire en françois; jusque-là il n'avoit écrit que dans la langue de l'université. Il mourut à 80 ans le 14. septembre 1741.)

ROLLON, ou RAOUL, ou RO, ou ROU, ou ROLL, (car c'est le même nom) (*Hist. de Fr.*) chef de ces Normands qui avoint tant de fois ravagé la France sous ce nom de Normands, & l'Angleterre sous celui de Danois, étoit né pour être un grand prince, plutôt qu'un capitaine de voleurs. Il faut le distinguer des Hastings, des Gerlon, des Heric, des Harec, des Sigéfroy, de tous ces *ravageurs* qui ne furent que *ravageurs*. Ceux-ci n'avoient songé qu'à piller; *Rollon* travailloit à fonder un empire qu'il étoit digne de gouverner. D'un autre côté, les cris des peuples opprimés montoient de toutes parts au trône de Charles le simple; on regardoit les Normands comme une nation indomptable; on crut qu'il falloit s'en faire un apui contre elle-même, & que pour aracher la France aux fureurs des Normands, il falloit leur en abandoner une partie, dont aussi bien ils étoient dejà presque entiérement en possession. De là ce fameux traité de saint-Clair sur Epte (en 912) par lequel Charles-le-Simple abandone à *Rollon*, à titre de duché, la partie de la Neustrie, comprise entre la mer, la Picardie & la Bretagne, jusqu'aux rivieres d'Epte & d'Eure, & lui donne en mariage Giselle sa fille, à condition qu'il se fera chrétien, & qu'il rendra hommage de son duché au roi. *Rollon* se fit donc instruire; il se fit baptiser. Cette condition ne l'arrêta point; celle de l'hommage le révolta, il en trouva le cérémonial trop humiliant; il consentit enfin avec peine à rendre cet hommage par procureur. Un des guerriers de sa suite fut chargé de la commission, & la trouvant aussi trop humiliante pour lui-même, il se vengea, par un outrage, du respect qu'on exigeoit de lui. Incliné devant le roi, & lui prenant le pied comme pour le porter à sa bouche, il le leva si brutalement, qu'il fit tomber le roi à la renverse; on feignit de ne le croire que maladroit. *Rollon* ne négligea aucuns des droits que lui donnoit le traité de saint Clair; il exigea des Bretons, l'épée à la main, l'hommage qu'on lui avoit cédé par ce traité, & que les rois de France n'avoient pas su toujours se faire rendre; mais il ne donna point à ces droits une injuste extension, il renonça aux conquêtes; honteux d'avoir été un brigand, il voulut être un roi; il fit fleurir dans ses états les loix & la police, il fut *justicier*. Tandis qu'à la faveur des troubles, les voleurs infestoient la France, en Normandie, une femme, un enfant pouvoient porter, à toute heure & par-tout, une bourse d'or dans la main, sans avoir rien à craindre de la ruse ou de la violence. On raconte la même chose de l'administration d'un roi de Northumberland, nommé Edwin, un des plus grands princes de l'Heptarchie, & Alfred suspendit à un arbre, près du grand chemin, des bracelets d'or, que tout le monde vit, & auxquels persone ne toucha. L'histoire des Ostiaques & d'autres sauvages de la Sibérie est pleine de pareils traits, mais *Rollon* en donnoit l'exemple en France. La *clameur de Haro* si connue n'étoit, dit-on, que le recours au prince, dont l'oreille étoit ouverte à toutes les plaintes de ses sujets. *Rollon* mourut en 917; mais ses loix lui ont survécu; & ses peuples heureux par lui, même après sa mort, bénissoient sa mémoire, & obéissoient à sa postérité.

ROMAGNESI, (*Hist. Litt. mod.*) acteur célebre de la comédie italiene, & même auteur connu. Ses meilleurs pieces ont été recueillies en deux volumes *in*-8°; les autres se

trouvent dans le nouveau théâtre italien..Mort en 1742.

ROMAIN ARGYRE, (*Hist. du bas Empire*.) que Constantin VIII. avoit crée césar en lui faisant épouser sa fille, monta sur le trône de Constantinople après la mort de son beau-pere, en 1028.; quoiqu'il eût des talens & des vertus, son regne fut agité de tempêtes domestiques qui lui firent regreter la vie privée. Théodora, sœur de Zoé, conspira avec le fils du roi des Bulgares pour lui ôter l'empire & la vie; leur complot fut découvert, & Théodora fut condamnée à prendre l'habit monastique: cette conspiration éteinte fut suivie d'une autre plus dangereuse. Constantin Diogene, neveu de *Romain*, se fit proclamer empereur, mais il fut trahi & livré par ceux mêmes qui l'avoient voulu élever à l'empire: il fut enfermé dans une prison où il continua d'entretenir des intelligences crimineles avec tous les mécontens, & sur-tout avec Théodora qui lui promit & sa main & l'empire. Un évêque qui étoit leur complice, en eut des remords, & il fut leur dénonciateur. Diogene se sentant indigne de la clémence de son oncle, se précipita du haut d'une tour, pour prévenir la honte de trahir ses complices dont on exigeoit qu'il déclarât les noms pour obtenir sa grâce. Les troubles intérieurs étant apaisés, *Romain* eut des ennemis étranges à combatre; les Sarazins exercerent de nouveles hostilités sur les terres de l'empire, ils égorgerent les garnisons de toutes les villes dont ils se rendirent les maîtres. *Romain* se mit à la tête d'une armée puissante pour réprimer leurs brigandages: il les joignit près d'Antioche. Mais à peine eut-il donné le signal du combat, que ses soldats, saisis d'une terreur panique, se précipiterent dans leur fuite. Il ne fut redevable de sa vie & de sa liberté qu'à la valeur de ses gardes qui, soutenant avec intrépidité les forts des barbares, le conduisirent à Antioche. *Romain* se dégoûta de Zoé. Cette princesse qui fut la plus lascive de son siecle, se consola des dédains de son mari avec un banquier nommé *Michel*, dont le frere étoit le premier eunuque du palais, où il avoit une grande autorité. Zoé satisfaite de son amant, le jugea digne du trône comme il l'étoit de son cœur. L'eunuque se chargea de la débarasser de son mari par un breuvage empoisoné, dont le vomissement prévint les ravages. *Romain* tomba dans la langueur & le dépérissement. Zoé impatiente de régner avec son amant, le fit étoufer dans le bain, & Michel fut aussi-tôt proclamé empereur, pour régner conjointement avec elle: *Romain* fut un prince éclairé & bienfaisant; il réforma plusieurs abus; mais il ne put réformer sa femme qui fut impudique jusqu'à 70. ans. Il mourut en 1034.

ROMAIN DIOGENE, d'une famille patriciene, dut son élévation à l'empire, à l'amour qu'il inspira à l'impératrice Eudocie. Cette princesse nommée par le testament de son mari Constantin Ducas, pour régner conjointement avec ses fils, s'étoit engagée par serment & par écrit de renoncer au gouvernement si elle contractoit un nouveau mariage. *Romain Diogene*, qui étoit le plus grand capitaine de son siecle, fut humilié d'obéir à une femme & à des enfans; il forma le projet de les faire descendre du trône pour s'y placer; son complot fut découvert, & on le condamna à la mort. Eudocie eut la curiosité de le voir avant qu'il subît son arrêt; il étoit le plus bel homme de l'empire: l'impératrice frapée de sa beauté commua sa peine en un exil dont il fut bientôt rapelé, sous prétexte de le mettre à la tête de l'armée qui devoit s'opposer aux progrès des Musulmans. Eudocie, pour mieux s'assurer de la fidélité d'un général à qui elle confioit toutes les forces de l'état, lui donna son cœur & sa main. Ce mariage souleva tous les esprits; le peuple & les grands refuserent de le reconoître pour empereur; la sédition ne fut apaisée que par les fils d'Eudocie, qui protesterent que leur mere ne s'étoit remariée que par condescendance pour eux. *Romain* signala les premiers jours de son regne par des victoires sur les Turcs; il fut heureusement secondé dans toutes ses entreprises par un gentilhomme Normand, nommé *Crépin*, qui, comme tous ceux de sa nation, alloit chercher la gloire & la fortune chez l'étranger. Cet avanturier qui avoit toutes les qualités qui font les conquérans, fut par tout triomphant: après avoir été comblé d'honeurs par *Romain*, il en essuya quelque mépris: sa fierté humiliée en fit un rebelle. Crépin trop foible, reconut bientôt l'imprudence de son entreprise; il eut tant de confiance dans la générosité de son maître, qu'il se présenta devant lui désarmé; sa faute fut oubliée, & *Romain* ne se souvint que de sa valeur & de ses services; mais son esprit inquiet & toujours mécontent le rendit bientôt coupable ou du moins suspect. Il fut dépouillé de tous ses emplois: sa dégradation excita de nouveaux troubles. Les François & les Normands, acoutumés à vaincre sous ses ordres, vengerent ses outrages en pillant la Mésopotamie. C'est de ce héros avanturier que descendent les barons du Bec-Crépin & les marquis de Vardes, dont les noms sont inscrits dans les plus anciens fastes de la Normandie. *Romain*, après avoir pacifié l'intérieur de l'empire, marcha contre les Turcs qu'il obligea de se retirer dans leur pays, il les poursuivit jusque dans la Perse, où ils lui demanderent la paix, qui leur fut refusée avec une hauteur insultante. *Romain*, enivré d'une suite de succès sans mêlange de disgraces, crut que pour vaincre il lui suffisoit de combatre.

Cette confiance présomptueuse ne lui permit pas d'atendre un corps de troupes qui s'avançoit pour le joindre ; il livra une bataille où il fut vaincu & fait prisonier. Le sultan modéré dans sa victoire, le traita avec humanité. Sa détention finit par un traité de paix ; il se soumit à payer un subside annuel aux Turcs, & de rendre tous les musulmans qu'il retenoit captifs dans ses états. Le sultan, de son côté, s'obligea de rendre tous les prisoniers chrétiens, & de ne plus faire de courses sur les terres de l'empire. La détention de *Romain* donna naissance aux factions qui agiterent Constantinople. Les uns vouloient que Zoé, consommée dans les afaires, régnât sans collégue ; d'autres étoient d'avis de lui associer ses fils. La faction la plus nombreuse se déclara pour Michel ; elle prévalut ; les freres & la mère furent exclus du gouvernement. *Romain* dégradé revendiqua ses droits les armes à la main, mais il fut vaincu par Andronic Ducas, qui l'obligea de chercher une retraite dans la Cilicie. Le timide Michel craignant qu'il ne se relevât de sa chûte, lui offrit de partager l'empire. *Romain* vaincu rejeta cette offre avec autant de mépris que s'il sût été vainqueur ; il leva une nouvele armée, mais il fut trahi par ses soldats, qui le forcerent d'abdiquer & de s'ensevelir dans l'obscurité d'un cloître. Michel le fit assurer qu'il ne lui feroit aucun mal, & il étoit bien résolu de tenir sa promesse ; mais son oncle Jean Ducas qui voyoit dans *Romain* désarmé un ennemi toujours redoutable, lui fit crever les ieux ; il ne survécut pas long-temps à son malheur : l'impératrice Eudocie, qui l'avoit acompagné dans son exil, lui rendit les honeurs de la sépulture ; il avoit régné environ quatre ans. Les Turcs, sous prétexte de venger sa mort, ravagerent toute l'Asie.

ROME, (Esprit-Jean de) (*Hist litt. mod.*) sieur d'Ardene, de l'académie de Marseille ; né à Marseille en 1687. Mort aussi à Marseille en 1748. On a de lui des œuvres posthumes, en quatre volumes *in* 12 ; ce sont des fables, des odes, &c. des ouvrages couronés par diverses académies.

ROMULUS, (*Hist. rom.*) dont l'origine est fort incertaine, passa pour être le fils de Rhéa Silvia ou Ilia, fille de Numitor. Amulius, roi d'Albe & oncle de cette princisse l'avoit forcée de se consacrer au culte de Vesta, afin qu'elle n'eût point d'enfans qui pussent lui disputer un sceptre enlévé à son frere Numitor. La prêtresse, infidele à ses vœux & à la chasteté de son état, mit au monde deux gémeaux qui par l'ordre d'Amulius, furent jetés dans le Tibre, où après avoir long-temps floté, ils furent retirés par des bergers. Le nom de *Lupa*, qui est celui de la femme qui prit soin de les élever, donna naissance à la fable, qu'ils avoient été allaités par une louve. La belle éducation qu'ils reçurent à Gabie, où l'on élevoit la jeune noblesse, fait soupçoner que leur origine étoit connue de leur grand-pere qui fournit à cette depense. Dès que le secret de leur naissance leur eut été révélé ils en justifierent la noblesse par la fierté de leurs sentimens. Leurs inclinations belliqueuses éclaterent contre Amulius qu'ils firent descendre du trône pour y placer Numitor. Ils auroient pu y monter eux-mêmes ; mais, pleins de respect pour leur aïeul, ils aimerent mieux être les fondateurs d'un nouvel empire. Ils bâtirent, sur les bords du Tibre, une ville qui fut appellée *Rome*, du nom de *Romulus*. On n'est pas d'acord s'ils furent les fondateurs ou les conquérans de cette ville, dont les uns attribuent l'origine à des Troyens fugitifs que la tempête jeta sur les côtes d'Etrurie : d'autres en font honeur à Romanus, fils d'Ulisse & de Circé. Cette ville fut peuplée d'avanturiers & de banis qui la rendirent bientôt redoutable à ses voisins. Ce qu'il y a de certain, c'est que le mot *Roma* en langue toscane signifie *force* ou *puissance*. Les deux freres, revêtus d'un pouvoir égal, ne furent pas long-temps amis. Leur haine ne fut éteinte que dans le sang de Rémus qui expira par un fratricide. Une multitude de Toscans, attirés par l'espoir du brigandage, s'établirent dans la ville nouvele où ils introduisirent leurs superstitions & les cérémonies religieuses dont ils étoient les inventeurs. Ces nouveaux habitans furent partagés en différentes classes, & la supériorité fut assignée aux richesses & aux talens militaires. *Romulus*, pour afermir son établissement, choisit les jeunes gens les plus vigoureux & les mieux faits dont il forma des régimens de trois mille hommes de pied & de trois cents chevaliers. Il les appela *légions*, parce qu'ils étoient composés d'hommes d'élite dont le courage n'étoit pas équivoque. Il forma ensuite un sénat de cent des plus vertueux citoyens, à qui il donna le nom de *patriciens*, pour marquer que leurs enfans étoient légitimes ; ce qui étoit fort rare dans ce siecle barbare & licencieux. D'autres prétendent, avec plus de vrai-semblance, que ce nom marquoit le respect dont on devoit être pénétré pour eux. Cette ville, devenue la retraite de tous les hommes sans patrie, manquoit de femmes pour en perpetuer les habitans. Il enleva six cents quatre-vingt-trois filles Sabines qu'ils avoient attirées à Rome, sous prétexte d'y assister à des jeux & des spectacles. Il ne réserva pour lui que Hercilie, & il en eut deux enfans. Les Sabins, sensibles à cet affront, envoyerent des ambassadeurs pour le sommer de rendre les filles enlevées, promettant qu'on les renverroit s'ils les demandoit en mariage, comme les regles de la pudeur l'exigeoient. *Romulus* répondit qu'il ne pou-

voit consentir à cette restitution; leur protestant que bien loin d'avoir eu l'intention de leur faire un outrage, il ne s'étoit proposé que de mériter leur amitié, en formant une alliance avec eux. Le pays de Sabins étoit alors divisé en plusieurs petits états qui avoient chacun leur chef ou leur roi, & qui tous étoient indépendans les uns des autres. Acron, un de ces petits rois, fut le premier à déclarer la guerre aux Romains. *Romulus*, qu'il défia à un combat particulier, le coucha sur la poussiere. Les Fidenates, les Crustuméviens & les Aniemnates, armerent pour venger sa mort, & furent entiérement défaits. Les autres Sabins sous la conduite de Tatius, se présenterent devant Rome, & se rendirent maîtres du capitole, par la trahison de Tarpéia, fille du gouverneur de cette forteresse. Les deux armées étoient en présence, lorsque les Sabines enlevées se jeterent au milieu des rangs, & conjurerent d'un côté leurs parens & de l'autre leurs époux, de ne point verser un sang qui leur étoit également précieux. Elles ménagerent un accommodement qui ne fit plus qu'un seul corps des deux nations. Il y eut alors deux chefs de l'état, sans que la jalousie du commandement en troublât la tranquillité. Quoiqu'ils eussent chacun leur palais, ils n'avoient qu'une âme & les mêmes affections. *Romulus* conquérant eut l'ambition d'être législateur, & fit plusieurs réglemens utiles: il décerna des peines contre les homicides qu'il nomma *parricides*. Il n'en établit aucunes contre ceux qui tuoient leur pere ou leur mere; & lorsqu'on lui demanda le motif de cette omission, il répondit qu'il n'avoit pas présumé que le cœur humain fût capable d'une pareille atrocité. Rome, affligée de la peste, fut menacée d'être le tombeau de ses habitans. Les campagnes, & les animaux furent frapés de stérilité. *Romulus*, pour rassurer les esprits éfrayés, employa le secours de la religion. Toutes les villes furent purifiées, & l'on fit partout des sacrifices. Les Cameres, enhardis par ces calamités, porterent la désolation dans le territoire des Romains. Leur confiance présomptueuse fut punie par une sanglante défaite. Ceux qui survécurent à ce désastre furent transplantées à Rome. Cette continuité de succès alarma les peuples de l'Italie qui tous étoient embrâsés du fanatisme républicain. Les Véiens lui redemanderent Fidene qu'il avoit usurpé sur eux; mais il leur répondit qu'il étoit injuste & honteux de revendiquer l'héritage de ceux qu'on n'avoit point assistés dans l'infortune. Cette querele fut décidée par les armes, dont les suites devinrent funestes aux Véiens qui, après plusieurs défaites, furent contraints de se ranger sous l'obéissance des Romains. Ce fut la derniere guerre que *Romulus* eut à soutenir. Ses prospérités avoient corrompu son cœur. Il s'étoit concilié l'amour public au commencement de son regne par son affabilité; mais il devint altier & superbe: le sénat fut sans autorité & les Romains eurent un tyran. Il renvoya, de son propre mouvement, les ôtages des Véiens, & il ne consulta que sa volonté dans la distribution qu'il fit aux soldats des terres conquises sur les ennemis. Les sénateurs, offensés de ses mépris, s'afranchirent de sa tyrannie. Ils s'élancérent sur lui dans le temple de Vulcain, & mirent son corps en pieces. Chacun en emporta un morceau dans le pli de sa robe, afin qu'étant tous également coupables, ils fissent cause commune contre ceux qui voudroient venger sa mort. Le peuple inquiet fit d'exactes recherches, sans pouvoir découvrir la moindre partie de son corps. Julius Proculus, qui tenoit un rang distingué parmi les patriciens, jura que *Romulus* lui étoit apparu sur la route d'Albe, vêtu de blanc, & avec des armes éblouissantes, pour lui annoncer que les dieux l'avoient appelé dans le séjour de l'immortalité. „Dites aux Romains que je vais être leur protecteur dans „ le ciel, & qu'ils doivent m'invoquer sous le „ nom de *Quirinus* „. Ce fut sous ce nom que les Romains lui rendirent les honeurs divins.

RONDELET, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) médecin de Montpellier, au seizieme siecle. Ce fut à sa sollicitation que le roi fit construire le théâtre anatomique de cette ville; il fit lui-même la dissection du corps d'un de ses enfans, preuve d'une grande indifférence pour cet enfant, ou d'un grand amour pour son art. Un anatomiste commençoit ainsi un mémoire sur son art: „ Monsieur.. étoit mon ami; il tom- „ ba malade, je lui donnai mes soins: il mou- „ rut, je le disséquai „.

On a de Guillaume *Rondelet* un traité des poissons & d'autres ouvrages de médecine: c'est lui que Rabelais a joué sous le nom de *Rondibilis*. Né à Montpellier en 1507; mort à Réalmont, dans l'Albigeois, en 1566. Laurent Joubert, son éleve, a écrt sa vie.

RONSARD, (Pierre de) *Hst. litt. mod.*)

Ronsard.... par une autre méthode,
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
Et toutefois long-temps eut un heureux destin;
Mais sa muse en françois parlant grec & latin,
Vit dan l'âge suivant, par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Voilà l'histoire entiere de *Ronsard* & de ses succès, démentis par la postérité, mais qui furent bien éclatans & bien universels dans son siecle; il ne lui reste de sa gloire passée que le proverbe: *donner un souflet à Ronsard*, pour dire: *faire une faute de françois*. Ce proverbe même peut étoner d'après la vérité exprimée dans ce vers de Boileau:

Mais

Mais sa muse en françois parlant grec & latin.

Ce n'étoit pas rendre un bon service à la langue ni s'en montrer un amateur bien zélé, ou du moins bien éclairé, que de la défigurer ainsi par un jargon savant & pédantesque; mais on trouvoit alors que cet homme introduisoit dans la langue, les richesses de la Grece & la majesté de Rome. On l'appeloit le *prince des poëtes* de son temps. Il remporta le premier prix des jeux floraux, mais le prix ordinaire parut trop au dessous du mérite de l'ouvrage & de la réputation de l'auteur. La ville de Toulouse fit faire une Minerve d'argent massif, & la lui envoya; elle acompagna même ce présent d'un décret qui déclaroit *Ronsard le poëte françois* par excellence; décret qu'il faut laisser rendre à la postérité. La reine d'Écosse, Marie Stuart, au pere de laquelle *Ronsard* avoit été ataché, lui donna aussi un bufet fort riche avec une représentation du Parnasse & une inscription qui disoit que *Ronsard* en étoit l'Apollon. On peut croire que *Ronsard* prenoit toutes ces exagérations à la lettre. Il étoit né en 1525, l'année de la bataille de Pavie, & il disoit lui-même naïvement qu'il sembloit que le ciel eût voulu par-là dédomager la France de ses pertes; il avoit d'ailleurs toutes les vanités, celle de la naissance, celle des bonnes fortunes, parmi lesquelles il en eut, dit-on, de fort mauvaises. Il mourut à Saint-Cosme-lez-Tours, un de ses bénéfices, en 1585.

ROQUE, (de la) (*Hist. litt. mod.*) On connoit plusieurs hommes de lettres de ce nom.

1°. Gilles-André de la *Roque*, sieur de la *Lontiere*, gentilhomme normand des environs de Caen, est connu par son traité de la noblesse, par sa généalogie de la maison d'Harcourt, & ses autres ouvrages sur les généalogies & le blason. Né en 1597, mort en 1687.

2°. Antoine de la *Roque* est connu sur-tout, pour avoir été chargé pendant vingt-trois ans de la rédaction du Mercure: ce fut lui que Desforges Maillard trompa sous le nom de mademoiselle Malcrais de la Vigne, & qui n'aimant pas Desforges Maillard, fit une déclaration d'amour en forme suivant l'usage antique, à mademoiselle Malcrais de la Vigne. „ *Je vous aime, ma charmante Bretone, le mot est lâché, &c.* „ Il est auteur de deux opéras, *Médée & Jason*, *Théonoé*. Né à Marseille en 1672; mort à Paris en 1744.

3°. Jean de la *Roque*, frere d'Antoine, travailloit avec lui au Mercure; il étoit de l'académie de Marseille, il avoit beaucoup voyagé dans le Levant; nous avons ses voyages de l'Arabie heureuse, de la Palestine, de Syrie & du Mont-Liban. Mort en 1745 à quatre-vingt-quatre ans.

4°. La Roque ou Larroque, (Matthieu de) fils de parens calvinistes, ministre à Vitré en Bretagne; puis à Rouen, né à Leirac près d'Agen, en 1619, mort en 1684; est auteur de plusieurs ouvrages de controverse, de deux savantes dissertations latines sur Photin & Libére, & d'un traité sur la Régale.

5°. Daniel, son fils, né à Vitré, quita la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa successivement à Londres, à Copenhague, à Amsterdam, & revint à Paris où il embrassa la religion catholique. Mal-gré la faveur atachée alors aux nouveaux convertis, il fut enfermé au châtelet, puis transféré au château de Saumur, pour avoir eu part à un écrit satyrique composé contre Louis XIV, à l'occasion d'une famine qu'on éprouva en 1693, au milieu de la guerre; car Louis XIV ajoutoit toujours ce fléau à tous les autres fléaux. *Larroque* ayant été maltraité par ce prince, fut dédomagé sous la régence, il eut une pension de 4000 liv. Il mourut en 1731; il avoit travaillé *aux nouveles de la république des lettres* pendant une maladie de Bayle; il étoit l'auteur de *l'avis aux réfugiés*, qui fut attribué à Bayle dans toute la Hollande. On a de lui encore *les véritables motifs de la conversion de l'abbé de Rancé*, & *la vie de Mézéray*, ouvrages peu estimés. Il a traduit de l'anglois de Prideaux *la vie de Mahomet*, & de l'anglois de Laurent Echard, *l'histoire romaine*; cette derniere traduction a été retouchée & publiée par l'abbé Desfontaines.

ROQUELAURE, (*Hist. de France.*) grande & anciene maison qui tire son nom de *Roquelaure* dans l'Armagnac, a produit deux maréchaux de France. L'un (Antoine) fut comblé de biens & d'honeurs par Henri IV, qu'il avoit toujours fidelement servi, & dans le carosse duquel il se trouvoit au moment de l'assâssinat de ce prince. Il fut fait maréchal de France par Louis XIII en 1615, & mourut à 82 ans, le 9 juin 1525.

L'autre (Gaston Jean-Baptiste-Antoine) fut fait maréchal de France, le 2 février 1724. Il mourut aussi à 82 ans, le 6 mai 1738; & en lui s'éteignit la maison de *Roquelaure*.

Gaston, son pere, avoit été fait duc & pair en 1652, & avoit mérité cet honeur par ses services; il avoit été blessé à la tête, & fait prisonier à la bataille de Sedan en 1641; il avoit servi en qualité de maréchal de camp aux siéges de Gravelines en 1644, de Bourbourg en 1645, de Courtrai en 1646. Devenu lieutenant-général, il fut de nouveau blessé au siége de Bordeaux, se trouva en 1668, à la conquête de la Franche-Comté; en 1672, à celle de la Hollande; en 1673, au siége de Maëstricht. Mort la nuit du 10 au 11 mars 1683.

Au quinzieme siecle, Jean-Baptiste de *Roque-*

laure, ataché au parti de Réné d'Anjou, duc de Lorraine, se rendit fameux par son combat contre Janot de Budos; combat décrit par Hardouin de la Jaille, maréchal de ce même combat.

Au seizieme siecle, deux freres, Jean Bernard & Bernard, seigneurs de *Roquelaure*, furent tués, l'un au combat de la Roche-Abeille, l'autre au combat d'Orthez.

ROQUES, (PIERRE) (*Hist. litt. mod.*) ministre de l'église française à Basle, né en Languedoc en 1685, est auteur de plusieurs livres de dévotion; il l'est aussi de quelques ouvrages littéraires; il a donné en 1731, une nouvele édition très-augmentée de Morery. On a de lui un traité des tribunaux de judicature; diverses pieces dans le *Journal helvétique* & dans la *Bibliotheque germanique*; la premiere continuation des discours de Saurin sur la bible, est encore de lui. Mort à Basle en 1748.

ROSCIUS, (QUINTUS) (*Hist. Rom.*) est avec Esopus la gloire du théâtre de Rome; ce sont les deux plus grands acteurs qui aient paru sur ce théâtre. Ils étoient contemporains, *Roscius* étoit Gaulois de nation: Démosthene avoit été formé à la déclamation & à l'action oratoire par le célebre acteur Satyrus. Cicéron voulut l'être par *Roscius* dont il étoit l'ami & l'admirateur. Macrobe raconte que Cicéron & *Roscius* s'exerçoient à l'envi à qui rendroit une même pensée ou un même sentiment, l'un en plus de tours de phrase différens & tous heureux, l'autre par une plus grande variété de gestes & de mouvemens. On a une harangue de Cicéron *pro Roscio Comœdo*, où il comble d'éloges cet acteur. *Roscius*, dit-il, avoit tant de vertu qu'il n'auroit jamais du monter sur le théâtre, & il y plaisoit tant qu'il n'auroit jamais dû en descendre.

La république qui sentoit le prix d'un comédien, même dans l'ordre politique, lui faisoit une pension de vingt mille écus pour qu'il jouât le plus souvent qu'il pouroit; forcée à des dépenses réputées plus utiles, elle fut dix ans sans payer cette pension, & sans que *Roscius* plein de désintéressement & de délicatesse, manquât une seule fois de jouer. Au reste, la fortune que faisoient les grands acteurs à Rome étoit immense. Esopus, au raport de Plinie, avoit à peu près cinquante mille écus de rente. *Roscius* qui étoit pour la comédie ce que *Esopus* étoit pour la tragédie, auroit pu faire encore une bien plus grande fortune, selon Cicéron. Il auroit pu gâgner tous les ans environ un million six cents cinquante mille livres. Ses mœurs honêtes & décentes, son caractere obligeant & libéral lui mériterent l'estime publique & toute la considération qu'on refusoit à Rome à son état. Il avoit, dit-on, un défaut qu'il avoit l'art de faire disparoître dans son jeu; il avoit les ieux un peu de travers. Il n'étoit pas moins plein de grâce dans tous les mouvemens de son visage. Il avoit fait un parallele de l'action théâtrale & de l'action oratoire; & comme il avoit fait une étude profonde de ces deux arts, qui n'en font qu'un peut-être, nous devons regreter que cet ouvrage ne soit point parvenu jusqu'à nous. Il mourut vers l'an 61 avant Jésus-Christ.

2.° Cicéron qui plaida pour le comédien *Roscius*, avoit aussi plaidé dans sa jeunesse pour un autre *Roscius*, connu sous le nom de *Roscius* d'Amérie, ou d'Amélie, dans le duché de Spolete, & cette cause avoit honoré la jeunesse de Cicéron. Les proscriptions de Sylla étoient finies, mais ce dictateur avoit pour favori un afranchi, nommé Chrysogonus, plus vicieux encore que lui, qui faisoit metre sur la liste des proscrits ceux qu'il vouloit perdre ou voler. Sextus *Roscius*, un des premiers citoyens d'Amérie, fut assassiné dans Rome par des ennemis, qui ayant su mettre Chrysogonus dans leurs intérêts, obtinrent que le nom de *Roscius* seroit ajouté à la liste des proscrits; ce qui d'un côté mettoit les assassins à l'abri de toute poursuite, de l'autre emportoit la confiscation des biens de la victime. Cette confiscation fut l'appât dont on se servit pour gâgner Chrysogonus; il se rendit l'adjudicataire des biens de *Roscius*, en poussant à l'excès les abus qui se commettoient dans ces sortes d'adjudication; il acquit pour environ 250 liv. des biens de la valeur de sept à huit cent mille liv. Mais *Roscius* laissoit un fils, qui pouvoit réclamer un jour contre une si horrible injustice & rentrer dans ses biens paternels. On prit le parti d'accuser le fils de parricide, c'étoit lui qui avoit tué son pere, & le crédit de Chrysogonus éfrayant les premiers orateurs de Rome, persone n'osoit se charger de la cause de l'orphelin opprimé. Cicéron seul, âgé alors d'environ vingt-six à vingt-sept ans, eut le courage d'embrasser sa défense; il réussit même à le faire absoudre, & cette grande victoire rendit son nom illustre au bâreau. Nous avons son discours; il y ménage Sylla, mais il s'éleve contre les proscriptions; il ataque de front Chrysogonus, sur son opulence, fruit du crime, sur son faste, sur sa molesse, sur son insolence. On ne pouvoit s'annoncer avec plus de courage & plus d'éclat.

3.° Cicéron plaida encore avec succès pour un autre *Roscius* (Lucius *Roscius* Othon,) qui étant tribun du peuple l'an 685 de Rome, fit passer une loi souvent citée dans les auteurs; c'est celle qui concerne les chevaliers Romains; cette loi exigeoit qu'on eût cinquante mille livres de bien pour être admis dans l'ordre des chevaliers. Ceux-ci n'avoient point eu jusqu'alors de places marquées au théâtre; cette même loi leur assigna les quatorze rangs de siéges les plus voisins de ceux des sénateurs. Cette même di-

ſtinction acordée aux ſénateurs plus de cent ans auparavant, avoit fait murmurer le peuple; il murmura bien davantage, lorſqu'il vit cette nouvele diſtinction s'établir en faveur des chevaliers. Ce même *Roscius* Othon, préteur en 689, entrant au théâtre, fut reçu du peuple avec des huées que les chevaliers s'éforcerent d'étoufer par des applaudiſſemens & des batemens des mains. Il s'éleva une véritable querele, on en vint aux injures, & il étoit à craindre qu'on n'allât plus loin. Cicéron alors conſul, averti de ce tumulte, convoque auſſitôt le peuple dans le temple de Bellone, & par ſon éloquence change tellement la diſpoſition des eſprits, que le peuple en rentrant au théâtre, s'empreſſe de faire à *Roſcius*, par les applaudiſſemens les plus marqués, toutes les réparations convenables & de lui prodiguer les témoignages de l'eſtime & du reſpect. C'eſt à cette loi de *Roſcius* Othon qu'Horace fait illuſion dans ſon ode contre Vulteius Ménas, afranchi du grand Pompée, & parvenu au rang de chevalier contre les intentions de ce tribun:

Sedilibuſque magnus in primis eques
Othone contempto ſedet.

ROSCOMMON, (WENTWORTH DILLON, comte de) (*Hiſt. litt. mod.*) de l'illuſtre maiſon de Dillon en Irlande, eſt auſſi au nombre des plus illuſtres poëtes anglois. Pope en fait l'éloge dans ſon eſſai ſur la critique; ſa traduction de l'art poétique d'Horace en vers anglais, & ſon poëme ſur la maniere de traduire en vers, ſont imprimés avec les poéſies du comte de Rocheſter. Il étoit ami de Dryden & des autres beaux génies de l'Angleterre. Le duc d'Ormond, viceroi d'Irlande, l'avoit fait capitaine de ſes gardes. Il lui ariva en Irlande une aventure dont il ſemble que M. de Marivaux ait volu faire uſage dans ſon roman du *payſan parvenu*. La paſſion pour le jeu, dont *Roſcommon* n'étoit pas exempt, l'ayant retenu fort tard dans un quartier écarté & dangereux, il fut ataqué par trois voleurs; il ſe défendit vaillament & fut ſecouru par un pauvre officier réformé, qui dans cette occaſion fut ſon libérateur. *Roscommon* ne crut pouvoir lui témoigner dignement ſa reconoiſſance qu'en ſe défaiſant en ſa faveur de la charge de capitaine des gardes. Cet officier étant mort trois ans après, le vice-roi rétablit *Roſcommon* dans l'emploi dont ſa généreuſe reconoiſſance l'avoit dépouillé. *Roſcommon* fut dans la ſuite écuyer de la ducheſſe d'Yorck; il joignoit à ſes talens, une grande connoiſſance de l'antiquité; il avoit étudié à Caen ſous le ſavant Bochart, & il avoit obſervé les monumens en Italie. On diſoit du comte de *Roſcommon* & du duc de Puckingham, comme lui un des plus beaux eſprits de la cour de Charles II, que le duc tiroit vanité de n'être pas ſavant, & que le comte étoit ſavant ſans en tirer vanité. *Roscommon* mourut en 1684.

ROSE, (GUILLIAUME) (*Hiſt. de France*) évêque de Senlis & grand-maître de Navarre, fameux ligueur dont il eſt tant parlé dans la ſatyre Ménippée, à l'occaſion de la proceſſion de la Ligue, ne ceſſa de déclamer en chaire contre Henri III & contre Henri IV. Le premier ſignala ſinguliérement ſa clémence envers ce prédicateur factieux. *Roſe* ayant prêché contre lui avec beaucoup de violence, Henri lui fit un préſent de cinq cents écus, en l'exhortant à employer cette ſomme en remedes & en potions qui corrigeaſſent l'âcreté de ſes humeurs. *Roſe* ayant prêché de nouveau contre lui, parce que Henri avoit été au bal en maſque une nuit de carnaval, Henri le fit venir, & lui dit: „ Je vous laiſſe courir les rues „ jour & nuit, tant qu'il vous plait, ſans „ m'informer de ce que vous faites; laiſſez-moi „ au moins la liberté de m'amuſer une ſeule „ fois, & encore au carnaval. Puis, à cauſe de la récidive, il ajouta: *allons, il eſt temps que vous deveniez ſage*. Il ne devint point ſage, & le parlement fut moins indulgent envers lui que ne l'avoit été Henri III. Il condamna *Roſe* à faire amende honorâble. Il la fit le 25 ſeptembre 1598, à la grand'chambre, avec ſes habits pontificaux qu'il ne voulut pas quiter. On lui attribue un livre ſéditieux, intitulé: *De juſta reipublicæ chriſtianæ in reges impios auctoritate*. Il mourut en 1602.

ROSEMONDE ou ROSAMONDE (*voyez* ALBOIN, roi des Lombards, dont elle étoit la femme; & ſur ROSEMONDE DE CLIFORT, maitreſſe de Henri II, roi d'Angleterre, *voyez* à l'article AQUITAINE, celui d'Eléonore d'Aquitaine.

ROSEN (CONRAD DE) (*Hiſt. de Fr.*) c'eſt notre maréchal de *Roſe* ou *Roſen*, fait maréchal de France à la promotion de 1703. Il étoit alſacien, mais ſa maiſon étoit originaire de Livonie; il fut trois ans cadet dans les gardes de la reine Chriſtine, & il ſervit en France d'abord comme ſimple cavalier.

Par ce métier l'honeur n'eſt point bleſſé,
Roſe & Fabert ont ainſi commencé.

Il eſt beau de franchir tout cet intervalle & d'ariver du dernier rang aux honeurs ſuprêmes. *Roſen* étoit un homme de tête & de cœur. Etant à Metz, il reçut ordre de faire changer de garniſon au régiment étranger de ſon nom. Il donne l'ordre à ſon lieutenant-colonel, qui vient quelque temps après lui annoncer que le régiment refuſe de partir, parce qu'il lui eſt dû quelque contribution. Il y va lui-même, trouve ſe régiment en bataille, ordone au premier capitaine de partir; le capitaine réſi-

ste, le comte de *Rosen* lui casse la tête d'un coup de pistolet, on prend un autre & ordone au second capitaine de marcher : celui-ci obéit, les autres en font autant, & les soldats suivent. Ces traits d'audace & de fermeté sont toujours brillans quand il réussissent; *Rosen* pouvoit en être la victime, mais le devoir & l'intérêt de la discipline justifioient sa conduite. Il mourut en 1715, à quatre-vingt-sept ans, ayant rempli, à tous égards, une belle carriere.

ROSIER, (Hugues Sureau du Rosier) *Hugo Suræus Rosarius* se nommoit *Rosier*, *Rosarius*, parce qu'il étoit né dans un lieu nommé Rosoi en Picardie. Ce fut un ministre protestant, très-fameux par l'usage que la cour de Charles IX en fit dans le temps de la saint-Barthelemi; employé à exhorter le roi de Navarre, le prince de Condé & plusieurs grands seigneurs, de se réunir à la communion Romaine, il le fit avec tant de succès, que la cour l'envoya au pays Messin, avec le pere Maldonat, pour y convertir les hérétiques, mais il se pervertit lui-même de nouveau, par les conférences particulieres, qu'il y eût avec les ministres. Il se retira ensuite à Heidelberg, & fut également méprisé des Catholiques, & des Protestans. Il se vit obligé, pour vivre, d'accepter une place de correcteur d'imprimerie à Francfort, où il mourut de la peste avec toute sa famille. On a de lui quelques ouvrages de controverse.)

ROSIERES (François de) (*Hist. de Fr.*) archidiâcre de Toul, auteur vendu à la maison de Lorraine, & qui composa son livre intitulé: *Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum*, & publié en 1580, pour prouver que la courone de France apartenoit à la maison de Lorraine. *Rosieres* produisoit une fausse charte, qui faisoit descendre les princes Lorrains de Pharamond & de Clodion, par un Albéric & un Vaubert, prétendu pere d'Ansbert, & ayeul de saint Arnoul. *Rosieres* fut obligé de faire amende honorable en présence de Henri III, & fut mis à la Bastille. Les Guises le désavouerent. Il mourut en 1607.

ROSIN (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant Allemand, savant antiquaire, si connu par ses *antiquités romaines*. Né à Lisenach en Thuringe en 1551; mort en 1626.

ROSNY (voyez Béthune.)

ROSSI (Jean-victor) (*Janus Nitius Erithræus*) ces deux derniers noms signifient en grec la même chose que Victor ou Vittorio *Rossi*, *Victor le rouge* (*Hist. litt. mod.*) noble Romain, auteur du livre intitulé: *Pinacotheca imaginum illustrium virorum*, & d'un recueil intitulé: *exempla virtutum & vitiorum*. On a de lui aussi des epîtres, des dialogues. Mort en 1647.

ROSSIGNOL (Antoine) (*Hist. de Fr.*) maître des comptes, eut un talent singulier pour déchifrer. Nul chifre, quelque combiné, quelque difficile qu'il pût être, n'échapoit à sa pénétration. En 1626, pendant nos guerres de religion, les catholiques assiégeant Réalmont, occupé par les Protestans, on intercepta une lettre que ceux-ci écrivoient à leurs freres de Montauban; elle étoit en chifres: *Rossignol* y lut aisément que les assiégés manquoient de poudre & en demandoient aux protestans de Montauban. On communiqua la lettre toute déchifrée aux assiégés qui convinrent de tout & se rendirent. Le cardinal de Richelieu employa ce talent d'Antoine *Rossignol* au siége de la Rochelle avec beaucoup de succès. *Rossignol* fut magnifiquement récompensé & regardé comme un sujet utile. Il possédoit Juvisy près Paris. Louis XIV lui ayant fait l'honeur d'aller l'y voir, ce veillard (il avoit alors quatre-vingt-trois ans) fut tellement transporté de joie, que Louis XIV parût craindre pour lui une émotion si vive, & avertit son fils de veiller sur sa santé: en effet il survécut peu à ce jour si beau pour lui.

ROTGANS (Luc) (*Hist. litt. mod.*) poëte hollandois célebre & l'un des premiers poëtes de sa nation, est auteur d'un poëme épique en huit livres, dont le sujet est l'histoire de Guillaume III, roi d'Angletere, le héros de son siecle pour les Anglois, & sur-tout pour les Hollandois. Né à Amsterdam en 1645; mort en 1710.

ROTHARIS ou ROTHARIC, roi des Lombards, (*Hist. d'Italie*) fut leur 7e. roi, depuis leur établissement en Italie. Il fut un grand roi, un vaillant capitaine, un sage législateur. Frédégaire dit qu'il étoit duc de Bresse, & qu'il dut la courone au choix de Gundeberge, sœur d'Alaoald, cinquieme roi, & fille d'Agilulphe quatrieme roi, comme Agilulphe lui-même l'avoit due au choix de Theudelinde: en ce cas, Theudelinde & Gundeberge avoient sû également bien choisir, & la nation Lombarde leur a dû deux de ses meilleurs rois. Aussi belliqueux qu'ami de la justice, *Rotharis* recula les bornes de la Lombardie & humilia l'Empire; il s'empara de toutes les places maritimes de la Ligurie depuis Luna en Toscane jusqu'aux confins de la France; il prit aussi Opiterge, aujourd'hui Oderzo, qui gênoit la communication de Trévise avec le Frioul; il défit les Romains & les Ravennates en bataille rangée dans les environs de Modene, il leur tua huit mille hommes & mit le reste en déroute. Tels sont les monumens de sa valeur; ceux de sa sagesse subsistent encore dans les loix qu'il a portées. Selon le calcul de Paul Diacre qui n'est pas sans difficultés, *Rotharis* parvenu au trône vers l'an 636 ou 637, mourut vers l'an 652 ou 653, au bout de seize ans & quatre mois de regne.

ROTHELIN (Charles d'Orléans de) (*Hist.*

litt. mod.) de l'académie françaiſe, honoraire de l'académie des inſcriptions & belles-lettres. Le nom de *Rothelin* eſt celui d'une branche de la maiſon d'Orléans Longueville, iſſue, par le fameux comte de Dunois, ou du duc d'Orléans, fils de Charles V & frere de Charles VI. La branche de *Rothelin* a pour tige François d'Orléans, fils d'un autre François d'Orléans & de N. de Bloſſet. Il fut chevalier de l'ordre du roi & gentilhomme de la chambre Henri III, dans une lettre du mois de décembre 1587, traite le marquis de *Rothelin* de *ſon très-cher couſin*.

Henri d'Orléans, marquis de *Rothelin*, ſon arriere petit-fils, mourut le 19 ſeptembre 1691, des bleſſures qu'il avoit reçues au combat de Leuze. Il fut pere

1°. D'Alexandre d'Orléans, marquis de *Rothelin*, qui, au ſiége d'Aire, le 23 ſeptembre 1710, eut la cuiſſe fracaſſée d'un coup de feu dans une ſortie.

2°. De l'abbé de *Rothelin*, dont on a vu les noms au commencement de cet article. Il avoit à peine deux mois à la mort de ſon pere qui, dans ce combat de Leuze, avoit reçu juſqu'à trente-deux bleſſures dont quatre étoient morteles. Il fut le plus intime ami du cardinal de Polignac; il l'acompagna dans ſon voyage de Rome en 1723, & il le ſuivit dans le conclave tenu pour l'élection du Pape Benoit XIII. Ce fut à lui qu'en mourant le cardinal de Polignac remit ſon poëme de l'*Anti-Lucréce*, que l'abbé de *Rothelin* en mourant remit à ſon tour à M. le Beau. En 1728, il fut reçu a l'académie françaiſe; en 1732, il entra en qualité d'honoraire dans l'académie des inſcriptions & belles-lettres.

Preſque tous les bienfaiteurs ſe plaignent de ne trouver que des ingrats; & les obligés ſe plaignent de n'avoir trouvé que des protecteurs exigeans. L'abbé de *Rothelin* diſoit au contraire: *je n'ai jamais pu obliger que trois hommes dans ma vie, & ils m'en témoignent tant de reconoiſſance que je ſuis maintenant leur redevable*.

Il mourut d'une maladie de poitrine, le 17 juillet 1744. Entouré d'amis pendant cette maladie, il leur déroboit, ſous un air ſerein & riant, la violence de ſes maux & le danger de ſa ſituation; il crut voir dans les ïeux d'un de ces amis qu'il n'étoit pas la dupe de cet éfort; il le fit approcher & lui dit d'une voix preſque éteinte: *ne déſabuſez perſone; je mets ſur mon viſage de la tranquillité & de la gaîté, ne pouvant faire plus pour mes amis*.

Spem vultu ſimulat, premit altum corde dolorem.

Il ſembloit, dit ſon panégyriſte, que l'expreſſion de poſſéder ſon âme en paix eût été faite pour lui.

ROTROU, (Jean de) (*Hiſt. litt. mod.*) voyez l'article Corneille. Ce *Rotrou* étoit un homme de bien, comme l'atteſtent ſa vie & ſa mort. On ſait avec quelle généreuſe franchiſe il admira toujours Corneille; quoique penſionaire du cardinal, il refuſa de ſe prêter au déchaînement de ce miniſtre contre le Cid. Il étoit lieutenant-particulier au bailliage de la ville de Dreux ſa patrie: une maladie épidémique ravageoit cette ville; tous ſes amis de Paris l'invitoient à ſe ſouſtraire au danger & à venir chercher un aſyle parmi eux; il répondit que ce ſeroit être un mauvais citoyen, & qu'il n'abandoneroit jamais des compatriotes auxquels ſa place pouvoit le rendre utile & peut-être néceſſaire dans ces conjonctures malheureuſes; il fut la victime de ſes nobles ſentimens, il gâgna la maladie & en mourut en 1650. Il étoit né en 1609; il avoit compoſé trente-ſept pieces de théâtre, tant tragédies que comédies. On ne ſe ſouvient plus guere que de ſon *Antigone*, & ſur-tout de ſon *Venceslas*. Cette derniere piece ſuffiroit pour le mettre au rang des plus grands maîtres du théâtre. Il eſt à remarquer que ces deux peres de la ſcene françaiſe, *Rotrou* & Corneille demeuroient en province & ne venoient à Paris que pour faire jouer leurs pieces. Ce ſéjour continuel dans la province, a pu nuire un peu à leur ſtyle, & a dû ſervir utilement leur génie.

ROUAULT, (Gamaches) (*Hiſt. de France.*) noble & anciene famille, dont étoient

1°. André *Rouault*, qui ſervit aux guerres de Guyenne & du Poitou, en 1351 & 1352.

2°. Louis, qui ſervit au ſiége de Bourbourg en 1381.

3°. Miles, qui ſervit au ſiége de Martignac en 1398.

4°. Gilles, qui ſervit en 1387 & 1392.

5°. Jean, qui ſe diſtingua au ſiége de Partenay en 1419, & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424.

6°. Joachim de *Rouault*-Gamaches, ſon fils, maréchal de France, le vainqueur de Talbot & des Anglais, ſous le regne de Charles VII, & le libérateur de Beauvais ſous Louis XI, en 1472. Ce prince ingrat le fit arrêter en 1476, & le fit condamner par des commiſſaires à être bani du royaume & à perdre tous ſes biens. Le jugement, comme trop inique, ne put avoir d'exécution, & le maréchal de *Rouault*-Gamaches mourut en poſſeſſion de ſes biens le 7 août 1478.

7°. Deux Aloph *Rouault*, ſon fils & ſon petit-fils, ſe diſtinguerent dans le ſervice.

8°. Et Nicolas, ſon arriere-petit-fils, fut un des quatre ſeigneurs hugenots à qui Charles IX ſauva la vie à la Saint-Barthélemi.

9°. Ce fut pour Nicolas II, fils de Nicolas I,

que la terre de Gamaches fut érigée en marquisat en 1620.

10°. François son fils, fut tué en Lorraine le 26 août 1636, à vingt & un ans.

11°. Jean-Joseph, petit-neveu du précédent, fut tué à la bataille d'Hochstet le 13 août 1704.

ROUELLE, (Guillaume-François) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences & de plusieurs académies étrangeres, démonstrateur en chimie au jardin royal des plantes. D'autres feront connoître en lui le plus grand & le plus zélé chymiste de son siecle. Nous ne le considérons ici que comme auteur de divers mémoires insérés dans le recueil de l'académie, & de *leçons de chymie* qu'il a laissées en manuscrit.

ROVERE (de la) (*Hist. d'Italie*) Il y avoit en Italie deux différentes familles de ce nom, qui toutes deux ont produit des cardinaux. L'une de ces familles, la *Rovere* ou du *Rouvre*, en latin *Ruverus* ou *Roboreus*, est l'illustre maison de la *Rovere* de Turin: de cette maison étoit Jerôme de la *Rovere*, né à Turin en 1530, fait évêque de Toulon en 1559, ensuite archevêque de Turin, puis cardinal en 1564: il est au nombre des enfans distingués par leurs talens & par une célébrité précoce; car on imprima en 1540, à Pavie, un recueil de ses poésies latines, & il n'avoit alors que dix ans, & ces poésies jouissent de quelque estime; elles étoient devenues fort rares, on les a réimprimées à Ratisbone en 1683. Le cardinal de la *Rovere* mourut le 26 février 1592, au conclave où Clément VIII (Aldobrandin), fut élu pape.

L'autre famille de la *Rovere* est celle dont étoient les papes Sixte IV & Jules II (voyez leurs articles). Jules II. dernier Pape de cette famille fit épouser à son frere la fille du duc d'Urbin, de la maison de Montefeltro. De ce mariage naquit François-Marie de la *Rovere*, qui joue un grand rôle dans les guerres d'Italie, du temps de François I. Le pape Jules II, son oncle, l'avoit fait adopter par le dernier duc d'Urbin, de la maison de Montefeltro, & la *Rovere* lui succéda dans le duché d'Urbin.

Lorsque François I parut en Italie en 1515, tous ces petits souverains feudataires du S. Siége, & pour la plupart opprimés par le pape Léon X, de la maison de Médicis, se mirent sous la protection de la France. Le duc d'Urbin la *Rovere* sous le Pape Jules II. son oncle avoit commandé les armées de l'Église. Léon X. lui en avoit ôté le commandement pour le donner à Laurent de Médicis son neveu. Le duc d'Urbin refusa de servir sous un jeune homme, & de servir comme simple capitaine de gendarmerie das une armée qu'il avoit commandée. Sur ce refus, le pape affecta de le regarder comme un vassal coupable, & infidele aux obligations de son investiture; on l'accusoit d'ailleurs d'avoir voulu, après la bataille de Marignan, exciter les François à faire une irruption dans la Toscane; mais son véritable crime étoit de posséder un état trop à la bienséance des Médicis, & qui, ajouté à l'état de Florence, l'eût étendu de la mer de Toscane à la mer Adriatiqne. Le pape saisissant avec ardeur ce prétexte de félonie, avoit commencé contre le duc, des procédures juridiques, qui devoient amener des démarches plus violentes; il affectoit un couroux févere & implacable. Le duc se mit sous la protection de la France; & quand le roi voulut intercéder pour le duc d'Urbin, à l'entrevue de Bologne en 1515, le pape pria le roi de ne point parler en faveur d'un rebelle, dont il falloit absolument faire un exemple. Le roi n'insista qu'autant qu'il étoit nécessaire pour faire acheter le sacrifice du duc d'Urbin par des concessions que le pape lui acorda sans peine, pourvu que le roi retirât sa protection au duc. Le roi ne voulut ni l'abandoner ni le défendre, il se contenta d'une parole vague que le pape donna de s'apaiser aussi-tôt que le duc d'Urbin lui auroit fait une satisfaction convenable.

En 1516, le pape se jeta sur le duché d'Urbin, & en vingt-deux jours en ayant entiérement dépouillé la *Rovere*, il donna cet état à Laurent de Médicis son neveu; celui-ci épousa Magdeleine de Boulogne, une des parentes du roi (voyez l'article Médicis). De ce mariage naquit la trop fameuse Catherine de Médicis. Laurent en faveur de cette alliance, jura pour la maison de Médicis un atachement inviolable aux intérêts de la France, & le roi abandona le duc d'Urbin (*la Rovere*).

Mais le duc d'Urbin ne s'abandona pas luimême; il profita de la pacification de l'Europe, pour prendre à sa solde les troupes qui avoient été licenciées de part & d'autre; les Vénitiens lui fournirent de l'artillerie. Avec ces secours, non seulement il recouvra en peu de jours le duché d'Urbin, mais encore il alla jusqu'à ravager les terres de l'église & de la Toscane. Le pape en jeta des cris lamentables dans toute la chrétienté; il ne tint pas à lui qu'on regardât cette querele particuliere comme une guerre sacrée, dans laquelle toutes les puissances chrétienes devoient se réunir contre l'oppresseur de l'église.

Le pape soupçonoit François I d'avoir favorisé en secret l'expédition du duc d'Urbin; & Laurent de Medicis, qui commandoit l'armée ecclésiastique, en éloigna les François sous différens prétextes, dans la crainte qu'au lieu d'agir contre le duc d'Urbin, ils n'attirassent les Italiens au parti de ce duc. Par cette défiance, il prolongea la guerre. Le duc d'Urbin ennuyé d'une guerre, qui ne

procuroit point de gloire à aucun parti, envoya proposer un combat singulier à Laurent de Médicis, qui pour toute réponse fit mettre dans les fers & appliquer à la torture son émissaire. Les Médicis gâgnerent peu à peu à prix d'argent la plupart des troupes du duc d'Urbin. Celui-ci voyant les défections & les conspirations augmenter de jour en jour dans son armée, craignit enfin d'être livré à ses ennemis; il quita son armée qui le quitoit, & alla chercher un asyle à Mantoue. Le duché d'Urbin fut la proie de Laurent de Médicis. Le marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, auprès de qui s'étoit retiré ce malheureux François-Marie de la *Rovere* après la perte de son duché, nourissoit du moins son hôte, ne pouvant le secourir contre le pape; il lui donnoit une pension de mille écus. En 1521, la guerre s'étant alumé entre Charles-Quint & François I, le pape se déclara pour l'empereur & entra dans une ligue contre la France. Un mécontentement y fit entrer aussi le marquis de Mantoue jusqu'alors ataché à la France; la pension de la *Rovere* fut supprimée.

Léon X étant mort le 2 décembre 1521, & Laurent de Médicis, son neveu, en 1519, la *Rovere*, en 1522, profita du moment où il étoit sans ennemi pour rentrer dans son duché d'Urbin; sa valeur, sa pauvreté, ses infortunes le rendoient intéressant; cinq ou six cents hommes de bonne volonté s'atacherent à lui sans intérêt, sans solde; il reconquit avec eux en peu de jours presque tout son duché. Le pape Adrien VI fit sa paix avec lui en lui laissant ses états. Sa défection & celle du duc de Ferrare & des autres feudataires du saint-siége, qui tous firent leur paix avec Adrien, ne laissoient plus à la France d'autres alliés en Italie que les Vénitiens; les Vénitiens même l'abandonerent.

Après la bataille de Pavie & la prise de François I, l'énorme puissance de Charles-Quint paroissant menacer la liberté non seulement de l'Italie, mais de l'Europe, il se fit contre lui une forte ligue, qu'on appela dans la suite la *ligue sainte*, lorsque le pape Clément VII (Médicis) en fut devenu le chef: les Vénitiens y etoient entrés des premiers, ils avoient toujours pour capitaine général le duc d'Urbin. On n'avoit point nommé de généralissime parmi une multitude de généraux indépendans; mais ce tort sembloit en quelque sorte réparé par la déférence de tous ces chefs pour le duc d'Urbin à qui ses guerres avoient acquis de la considération. Les talens de ce général n'étoient pas à mépriser, mais il n'est pas sûr que ses intentions fussent droites, il fut accusé d'avoir cherché à prolonger la guerre, & d'avoir craint de rendre trop puissante une ligue dont un pape du nom de Médicis étoit le chef; il n'avoit pas oublié les injures qu'il avoit reçues de Léon X & de Clément VII lui-même, alors cardinal; il voyoit avec indignation les Florentins garder toujours le fort de S. Léo & tout le Montefeltro usurpés sur lui, & la fille unique de Laurent de Médicis, Catherine, prendre le titre de duchesse d'Urbin.

Le duc d'Urbin, dans le cours de cette guerre, parut s'atacher davantage à essayer son autorité sur les chefs & sur l'armée, qu'à procurer des succès à la ligue. Dans les opérations militaires, il fatiguoit quelquefois l'armée par des mouvemens sans objet, dont il ne rendoit point raison, & qui sembloient n'avoir pour but que d'acoutumer les soldats à l'obéissance & les chefs à la soumission; il se rendit maître à la vérité de Lodi, place importante; mais s'étant ensuite avancé pour dégager le château de Milan, premier & principal objet de cette guerre, une terreur panique ou quelque motif secret (car il paroissoit peu susceptible de terreur) lui fit faire tout-à coup une retraite honteuse, dont les autres chefs furent indignés. Il prit Cremone, mais il fit perdre l'occasion de surprendre Gênes, par le refus qu'il fit d'envoyer quatre mille hommes la resserrer du côté de la terre, tandis que deux flotes des confédérés la tenoient bloquée du côté de la mer. Il prit trop tard ensuite le parti d'assiéger Gênes; il fut obligé de lever le siége pour aller empêcher une armée de Lansquenets qui arivoient en Italie, de faire leur jonction avec l'armée impériale du connêtable de Bourbon, qui se disposoit à marcher vers Rome. Il voulut atendre les Lansquenets au passage de quelques rivieres ou à la sortie de quelques défilés, mais il se trompa d'abord sur leur route; il croyoit qu'ils passeroient par le Bressan ou le Bergamasque, & il s'avançoit contre eux vers l'Adda, tandis qu'ils traversoient le Trentin, le Véroneze & le Mantouan. Alors rectifiant sa marche sur celle des ennemis, il les alla chercher dans le Mantouan, & par malheur il les rencontra près de Borgo Forte vers le confluent de l'Oglio & du Pô. On eût dû sans doute atendre pour les ataquer qu'ils tentâssent le passage du Pô; on crut devoir prévenir ce moment. Les confédérés reçurent un échec qui les rendit moins ardens à poursuivre les ennemis; ils laisserent les allemands côtoyer sans obstacle le Pô, choisir l'endroit où il le passeroient, le passer à Ostiglia, passer ensuite la Secchia, la Lenza, la Parma, le Taro, la Nura, & se joindre à un détachement des Impériaux vers Plaisance.

Le pape fut saisi de terreur en recevant la nouvele de la marche rapide & éfrayante du duc de Bourbon vers les états de Toscane & de l'église, & en apprenant que le duc d'Urbin n'avoit pas pû ou n'avoit pas voulu l'arrêter: en effet, ce duc cachant son ressentiment contre les Médicis, avoit toujours un prétexte tout prêt

pour laisser échaper Bourbon; tantôt il feignoit de craindre pour les états des Vénitiens, & comme c'étoit à eux qu'il étoit principalement ataché, c'étoit à leur sûreté, disoit-il, qu'il étoit le plus obligé de veiller; tantôt il alléguoit une maladie pour se dispenser d'agir, & mandoit la duchesse d'Urbin, sa femme, comme s'il eût été en danger. Guichardin démêla le vrai motif de toutes ces ruses; il comprit que le duc d'Urbin vouloit qu'on lui restituât le Monte-feltro & S. Leo, & que ce n'étoit qu'à ce prix qu'il étoit disposé à défendre Rome & Florence; Guichardin prit sur lui de promettre cette restitution au nom du pape; mais le pape qui haïssoit la *Rovere*, désavoua Guichardin, & court à sa perte.

Le duc d'Urbin se détermina enfin à venir couvrir Florence, & les armées ennemies sembloient ne pas pouvoir échaper l'une à l'autre, mais Bourbon par une marche forcée, s'avança rapidement vers Rome, laissant bien loin derriere lui l'armée des confédérés.

L'implacable duc d'Urbin, chargé de défendre & de sauver le pape qui n'espéroit plus qu'en lui, saisit cette occasion de s'en venger. Au lieu de courir à Rome, sa haine industrieuse secondant les vœux des Impériaux, fait naître mille occasions de lenteur; il s'arrête d'abord à Pérouse, il s'approche ensuite de Rome, il s'en éloigne, il se fait voir du château Saint-Ange sur des montagnes, il disparoît, il revient encore, il reconoit des postes, il va les ataquer, il change de projets. Il sembloit qu'il prit plaisir à faire périr Clément VII d'une mort lente, en le faisant passer mille fois de l'espérance au désespoir.

Le pape comprit enfin qu'il n'avoit de salut à atendre que de lui-même, & qu'il falloit se résoudre à traiter avec des ennemis moins à craindre encore pour lui que les faux amis qui prétendoient le secourir; il capitula, & resta prisonier dans le château Saint-Ange.

Pendant ce temps, le duc d'Urbin s'arrêtoit à faire des courses & des fautes dans l'Ombrie; cependant on parla fortement de courir à Rome pour délivrer Clément VII; le duc d'Urbin même fut de cet avis, soit que sa fureur contre le pape fût enfin assouvie, soit que, par hypocrisie, il ne conseillât cette démarche que parce qu'il voyoit qu'on ne la feroit pas.

Enfin la paix de Cambray vint au secours de tout le monde & concilia tous les intérêts. Le duc d'Urbin fut compris dans le traité comme allié & protégé des Vénitiens; ainsi son duché d'Urbin lui fut assûré. Il mourut en 1538 à quarante-huit ans. On a dit de lui, comme de tant d'autres princes, qu'il avoit été empoisonné.

Guidobaldo de la *Rovere*, son fils, épousa une héritiere de la maison Cibo; il en eut l'état de Camerino dont il fut dépouillé par le pape Paul III qui en enrichit ses neveux. Il succéda au courage & aux talens de son pere comme à ses biens, & eut le commandement des armées de Philippe II, en Italie. Il mourut en 1574.

Fréderic-Ubaldo, son petit-fils, mort en 1623, ne laissa qu'une fille, nommée Victoire, qui épousa Ferdinand de Médicis, grand duc de Toscane; ainsi se terminerent les haines de maisons de Médicis & de la *Rovere*, mais le duché d'Urbin ne passa point à la maison de Médicis; il retourna au saint siége.)

ROUILLÉ (Guillaume le) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte d'Alençon, peu connu aujourd'hui, mais dont le *commentaire sur la coutume de Normandie*, imprimé en 1534 & réimprimé en 1539, fut si bien acueilli que le parlement da Rouen voulut connoître l'auteur & le fit prier de venir à Rouen, invitation à la quelle il se rendit. Basnage & d'autres commentateurs l'ont fait oublier, & ses autres ouvrages sont encore moins connus que son commentaire.

ROUILLÉ (Pierre Julien) (*Hist. lit. mod.*) jésuite associé du P. Catrou dans la composition de l'histoire romaine. Il eut aussi quelque part à la révision & à l'édition des révolutions d'Espagne du P. d'Orléans; il avoit travaillé pendant quelques années au journal de Trévoux. Né à Tours en 1680. Mort à Paris en 1740.

ROUSSEL, (Guillaume) bénédictin de la congrégation de saint Maur, a eu la premiere idée de *l'histoire littéraire de la France*, exécutée depuis par dom Rivet. On a de dom *Roussel* une traduction française des lettres de S. Jerôme, & un éloge de dom Mabillon. Mort à Argenteuil en 1717.)

ROWE (Nicolas, Thomas & Elisabeth) (*Hist. litt. mod.*) trois poëtes anglois célebres.

On a du premier des tragédies, des comédies & une traduction de Lucain. Né en 1673; mort en 1718.

On a du second des poésies anglaises, entre autres, des imitations d'Horace & de Tibulle. Il avoit entrepris une espece de supplément aux vies des hommes illustres de Plutarque; c'est-à-dire qu'il donnoit les vies des grands hommes de l'antiquité omis par Plutarque; elles ont été traduites par l'abbé Bellenger, & imprimées à la suite de la traduction de Plutarque par M. Dacier. Né en 1687; mort en 1715.

On a enfin du troisieme, l'histoire de Joseph en vers anglois, & des œuvres fugitives mêlées de prose & de vers. Née en 1674; morte en 1737.

ROUX, (Augustin) (*Hist. litt. mod.*) médecin de la faculté de Paris, a continué le Journal de médecine commencé par M. Vandermonde, & composé les *Annales typographiques* depuis 1757 jusqu'en 1762; il a traduit *l'essai sur l'eau de chaux* de With & fait des

recherches sur les moyens de refroidir les liqueurs. Il étoit de Bourdeaux & de l'accadémie de cette ville. Né en 1726; mort en 1776.

ROUXEL (Voyez GRANCEY.)

ROXANE, (*Hist. anciene*) eut la gloire de subjuguer le cœur du conquérant de sa nation. Alexandre parcourant la Perse dont il venoit de faire la conquête, fut magnifiquement reçu par Oxarte qui lui donna un festin où l'on vit briller tout le luxe asiatique. Les filles plus distinguées par leur rare beauté & l'élégance de leur parure, furent destinées à servir le héros & les convives. La fille d'Oxarte, nommée *Roxane*, surpassoit ses compagnes en grâces & en beauté. Alexandre ébloui de tant de charmes, se détermina à l'épouser. Son union avec la fille d'un barbare pouvoit scandaliser les Macédoniens. Il fit cesser les murmures, en disant que le mariage des Grecs avec les Persans étoit le seul moyen d'affermir leur empire naissant, & de dissiper les antipathies qui jusqu'alors, avoient séparé les deux nations. Au reste, ajouta-t-il, Achille dont je descendens épousa une captive. Je ne crois point déroger à la noblesse de ma naissance, ni violer les loix de mon pays, en suivant l'exemple de ce demi-dieu. Ce fut parmi la licence du festin que le conquérant de l'Asie épousa une captive dont le fils devint le maître des conquérans de sa patrie. À la mort du héros, *Roxane* étoit enceinte, & quelque temps après, elle mit au monde un prince qui fut nommé *Alexandre*. Le barbare Cassandre le fit massacrer dans la suite avec sa mere pour régner dans la Macédoine.)

ROXELANE, (*Hist. des Turcs*) sultane favorite, puis femme légitime de Solimann II, empereur des Turcs. Elle joignoit à une grande beauté beaucoup d'esprit, & d'artifice; & le Muphti la favorisa dans ses intrigues. Elle feignit une passion extrême de bâtir une mosquée: le Muphti déclara qu'elle ne pouvoit exécuter ce dessein tant qu'elle seroit esclave. Alors elle parut tomber dans une mélancolie si profonde que Soliman craignant de la perdre, l'afranchit & l'épousa. Son empire sur Soliman augmenta tous les jours; elle avoit contribué, en 1546, à la mort du grand-visir Ibrahim. En 1553, elle fit perir Mustapha, fils aîné de Soliman, mais d'une autre mere, & ouvrit par ce crime le chemin du trône à Selim son fils aîné; c'est le sujet traité trois fois avec succès sur notre théâtre, sous le titre de Mustapha & Zéangir, par Mrs. Belin, Chamfort & de Maison-neuve, en 1705, en 1777, & en 1785.)

ROY (LE) (*Hist. litt. mod.*) Il y a plusieurs savans & gens de lettres connus, de ce nom.

1.° Louis le *Roy* (*Regius*) professeur en grec au collége royal, successeur de Lambin; on a de lui une vie de Budée en latin, une traduction française du Timée de Platon & de quelques autres ouvrages grecs. Mort en 1577.

2.° Pierre le *Roy*, aumônier du jeune cardinal de Bourbon, frere du prince de Condé, Henri I, publia, en 1593, l'écrit intitulé: *la vertu du Catholicon d'Espagne*, qui fit naître l'idée des autres écrits dont la *satire Ménippée* est composée.

3.° Marin le *Roy* (Voyez *Gomberville*.)

4.° Guillaume le *Roy*, abbé de Haute-Fontaine, ami des solitaires de Port-Royal, né à Caën en 1610, mort dans son abbaye en 1684; auteur de quelques livres de dévotion & de quelques traductions.

5.° Jacques le *Roi*, baron du saint empire, né à Bruxelles, mort à Lyon en 1719 à 86 ans, s'est beaucoup occupé de l'histoire de son pays. On a de lui le théâtre profane du Brabant & d'autres ouvrages sur le même sujet.

6.° Julien le *Roi*, dont l'article apartient au dictionaire des arts: nous lui devons la gloire d'avoir égalé ou surpassé dans l'horlogerie les anglois autrefois nos maîtres dans cet art. Il eut le bonheur de laisser quatre fils dignes de lui, & tous célebres en divers genres.

ROY (PIERRE-CHARLES) (*Hist. litt. mod.*) poëte lyrique, encore célebre après Quinault. On ne trouve nulle part de plus beaux vers lyriques que dans le prologue des Élémens & dans la scene de Vertumne & Pomone. On se souviendra encore à jamais de quelques vers d'un poëme lyrique sur la convalescence de Louis XV, en 1744, poëme qui a dû être chanté à saint Cyr;

Grand roi, tu n'étois plus, & jamais pour ta gloire
La vérité n'éleva tant de voix!
Sors du tombeau; tu sais ce qu'auroit dit l'histoire;
Sors du tombeau; viens jouir à la fois
De ta vie & de ta mémoire!

De pareils traits ne sont pas communs dans les meilleurs ouvrages, & ne le sont pas surtout dans les ouvrages de M. *Roy*.

Ce poëte eut la réputation d'un écrivain satyrique; il s'étoit associé avec l'abbé Desfontaines pour flétrir, s'ils le pouvoient, la gloire des grands écrivains dont il étoit jaloux; on prétend que sa satire intitulée: *le Coche*, où il insultoit l'académie française, fut ce qui l'empêcha d'être de ce corps. Il est vrai-semblable que les mêmes causes qui le firent chasser du Chatelet, où il avoit exercé une charge de conseiller, & de l'académie des inscriptions & belles-lettres où il avoit une place d'éleve, l'empêcherent d'être admis à l'académie française; il est rare que l'académie honore de quelque ressentiment les petites satires que le dépit d'y avoir manqué une place ou un prix, ou la conscience de l'impossibilité d'y parvenir, arrachent tous les jours contre elle à la mé-

diocrité irritée & jalouse. L'académie a souvent admis dans son sein des auteurs qui l'avoient maltraité, quand leurs écrits prouvoient du talent & quand leurs mœurs & leur caractere ne mettoient point obstacle à leur admission.

Roy avoit composé un très-grand nombre d'opéras; Rameau lui préféroit Cahuzac, jugement que le public n'a pas confirmé & qui pouvoit être relatif à l'acord si difficile & si désirable du poëte & du musicien. *Roy*, de dépit, fit une satire contre Rameau; c'est lui qui a fait la plupart de ces satires assez insipides, connues sous le nom de *brevets du regiment de la calote*. *Roy* mourut en 1763. Il est du petit nombre de ceux dont on a retenu quelques vers.)

ROYE (Guy) (*Hist. de Fr.*) fils de Matthieu, seigneur de *Roye*, grand-maître des arbalêtiers de France, d'une illustre maison originaire de Picardie, fut successivement chanoine de Noyon, doyen de S. Quintin, évêque de Verdun, de Castres, de Dol, archevêque de Tours, de Sens & enfin de Rheims en 1391, par la faveur des papes d'Avignon, Clément VII & Benoît XIII, dont il défendit la cause contre la succession de Rome. Ce fut lui qui, en 1399, fonda le collége de Rheims à Paris; il fut tué à Voltri, bourg à cinq lieues de Gênes, dans une émeute causée par l'imprudence de quelques gens de sa suite & qu'il vouloit apaiser (en 1409.) Il a laissé un livre intitulé: *doctrinale sapientiæ*, qui fut traduit en françois par un religieux de Cluni sous le titre de *doctrinal de la sapience*.

ROYE (François de) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte d'Angers, mort en 1786. Auteur d'un traité *de jure patronatus*, d'un autre *de missis dominicis eorumque officio & potestate*; ouvrages savans.

RUBEIS (Bebnardè Marie de) (*Hist. litter. Mod.*) (de l'Ordre des Dominicains né à *Cividal del Friuli* & mort à Venise en 1775. à l'âge de 88. ans a été un des hommes les plus savans de ce siecle dans les matieres Ecclésiastiques. Le nombre des ouvrages, qu'il a publié, est très-grand; il a laissé aussi plusieurs Manuscrits. On estime singuliérement les *Monumenta Ecclesiæ Aquilejensis*, ses Dissertations sur le Schisme d'Aquilée sur les Monoies des Patriarches de la même Ville, ses Recherches sur la Vie de S. Thomas &c. M. Fabroni nons a donné la vie de ce célebre & infatigable auteur avec le Catalogue de ses Ouvrages. Vitæ Ital. Dect. Excell. T. XI.)

RUBRUQUIS (Guillaume) (*Hist. de Fr.*) cordelier fameux, envoyé en 1252. par S. Louis à un prince Tartare, nommé Sartach, pour lui annoncer l'évangile. *Rubruquis* fut contraint de revenir dans la Palestine, reportant seulement deux vestes, que Sartach lui donna pour le Roi. Voy. *De la Chaise*; *Histoire de Saint Louis*.)

RUCCELLAÏ, (*Hist. d'Ital.*) nom d'une des premieres familles de Florence, alliée des Médicis. On distingue parmi les *Ruccellaï*:

1.° Jean *Ruccellaï*, né en 1475, qui fut nonce en France & qui ne fut point cardinal, parce que le pape Léon X prit parti contre François I, & qu'il mourut d'ailleurs dans la même année 1521, où il auroit pu donner le chapeau à *Ruccellaï*. Clément VII nomma *Ruccellaï* gouverneur du château Saint-Ange, poste de confiance; mais il est plus connu par ses talens poétiques que par les emplois qu'il a exercés. Il est un des créateurs de la tragédie en Italie. Sa tragédie de *Rosemonde* représentée devant le pape Léon X, en 1512, est célebre, sa tragédie *d'Oreste*, long-temps manuscrite, à été publiée par le marquis Scipion Maffei, dans le premier volume du théâtre italien. On a encore de Jean *Ruccellaï* un poëme en vers non rimés, intitulé: *les Abeilles*.

2.° Bernard *Ruccellaï*, en latin *Oricellarius*, auteur du *bellum Italicum*; c'est l'histoire de l'expédition du roi Charles VIII, en Italie. L'auteur vivoit sur la fin du quinzieme siecle.

3.° L'abbé *Ruccellaï*, célebre en France du temps de Louis XIII. Son pere, riche partisan, avoit toujours entretenu correspondance avec Zamet & les autres gens d'afaires de sa nation établis en France. Il y avoit un assez grand crédit, sur-tout depuis le mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. L'abbé *Ruccellaï*, son fils, avoit beaucoup de bénéfices & beaucoup d'argent. Il avoit eu la confiance du pape Paul V. Ses ennemis l'obligerent de quiter Rome, il vint en France; le maréchal d'Ancre l'introduisit à la cour; il réussit par son faste, son luxe, sa molesse, sa recherche en tout. Il ne buvoit que de l'eau, mais il falloit la choisir & l'aller chercher bien loin.

Quidquid quæritur optimum videtur.

Tout l'incommodoit, tout altéroit sa frêle constitution; il avoit toutes les manieres & se piquoit d'avoir l'agrément, & sur-tout la foiblesse & la délicatesse des femmes. Ce fut lui, dit-on, qui fit connoître en France *les vapeurs*, même aux femmes, invention qui a prosperé dans ce pays. On regarde anssi l'abbé *Ruccellaï* comme le premier petit-maître qu'on ait vû en France; les hommes qui se piquent d'être femmes, ne peuvent être que les petits-maîtres d'un siecle dégénéré. L'abbé *Ruccellaï* à travers ses foiblesses, avoit quelquefois de la grandeur; ce fut lui qui, indigné de l'abandon où on laissoit le corps du connétable de Luynes, & du pillage de sa maison où l'on n'avoit pas même laissé un drap pour l'ensevelir, le fit embaumer à ses frais & transporter honorablement dans

ſa terre de Maillé ou de Luynes en Touraine. L'abbé *Ruccellaï* mourut du pourpre à Montpellier, le 22 octobre 1628.)

RUDBECK, (*Hiſt. litt. mod.*) pere & fils, tous deux nommés Olaüs. C'eſt le pere qui, dans ſon *exercitatio anatomica*, revendique la découverte des vaiſſeaux lymphatiques, qu'il accuſe Thomas Bartholin de lui avoir dérobée. Peut-être l'ont-ils faite tous deux, & le docteur Joliſe la faiſoit en Angleterre dans le même temps; c'eſt auſſi *Rudbeck* le pere qui dans ſon *Atlantique*, prétend que la Suede ſa patrie eſt la véritable Atlantide de Platon; que c'eſt de la Suede que les Anglois, les Dannois, les Grecs, les Romains & tous les autres peuples ſont ſortis. Il eſt auſſi l'auteur du recueil intitulé: *Leges waſt Gothicæ;* d'un traité ſur la comete de 1667; d'une deſcription des plantes. Il profeſſoit la médecine à Upſal. Né en 1630. Mort en 1702.)

Le fils eſt auteur du *Laponia illuſtrata* & du *ſpecimen linguæ gothicæ*.

RUE, (Charles de la) (*Hiſt. litt. mod.*) C'eſt le pere *de la Rue*, jéſuite. Il fut prédicateur célebre & excellent littérateur. Prédicateur dans ſa jeuneſſe, il vouloit briller & donnoit un peu dans ce qu'on appele *l'eſprit*.

Le chef-d'œuvre du P. *de la Rue*, dans ſes ſermons, eſt le ſermon ſur les calamités publiques; parmi ſes oraiſons funebres, c'eſt celle du maréchal de Luxembourg. C'eſt là qu'à l'occaſion des quatre grandes victoires de ce général, il fait cette application heureuſe d'un paſſage du 4.e livre des rois, chapitre 13, verſ. 19: *Si percuſſiſſes quinquies .... percuſſiſſes Syriam uſque ad conſumptionem* „ Si vous euſſiez frappé cinq fois, vous euſſiez batu la Syrie „ juſqu'à l'exterminer entiérement.

Comme littérateur, le P. *de la Rue* a fait des tragédies & des comédies; d'abord *Lyſimachus* & *Cyrus*, tragédies latines qu'on ne pouvoit guere jouer que dans des colléges; puis un autre *Lyſimachus* & un *Sylla*, tragédies françaiſes & en vers, honorées, dit-on, de l'approbation du grand Corneille. La piece de *Sylla* eſt imprimée dans la Grammaire françaiſe du P. Buffier. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ſe diſpoſoient ſécretement à la jouer; les gens du monde euſſent trouvé plaiſant de voir repréſenter par des comédiens ſur un théatre public, une piece d'un Jéſuite vivant. Mais le P. *de la Rue* trouva que cela ſeroit en effet trop plaiſant, & employa tout ſon crédit pour l'empêcher; il n'eut pas de peine à réuſſir; mais il ne put & ne voulut pas empêcher que deux comédies dont on le croit l'auteur, l'Andriene & *l'homme à bonnes fortunes*, ne fuſſent jouées ſous le nom de ſon ami Baron. On connoît le Virgile du P. *de la Rue* à l'uſage du Dauphin, c'eſt l'ouvrage d'un homme de lettres à tous égards; les notes ſont ſavantes, claires & préciſes, voilà comme on inſtruit. Formé par Virgile, l'auteur a donné des poéſies latines fort eſtimées; on y trouve au lieu de centons de Virgile la maniere vraiment Virgiliene:

Arma tibi, Lodoice, ſinit jam firmior ætas,
Arma ferunt Muſæ; blandis illæ artibus olim
Te puerum ſolitæ molles formare ſub annos.

Ces vers de l'épître dédicatoire de Virgile au Dauphin, fils de Louis XIV, reſſemblent à Virgile, & ne ſont pas de Virgile. Corneille a rendu au P. *de la Rue* un honeur diſtingué, celui de traduire dans ſa vieilleſſe un ouvrage de la jeuneſſe de ce Jéſuite; c'eſt un poëme latin du P. *de la Rue* ſur les conquêtes de Louis XIV, en 1667. La traduction de Corneille eſt fameuſe; elle commence ainſi:

Maſes des grands Bourbons, brillans foudres de guerre,
Qui fûtes & l'exemple & l'éfroi de la terre.

Le nom d'un tel traducteur a donné ſans doute de la célébrité à l'original, mais il en méritoit déja par lui-même. Corneille le loua beaucoup, en préſentant au roi ſa traduction, & ſes éloges inſpirerent à Louis XIV une eſtime pour le P. *de la Rue*, dont celui-ci reſſentit dans la ſuite les effets. Le P. *de la Rue*, né à Paris en 1643, mourut auſſi à Paris en 1725.

Un autre P. *de la Rue*, (Dom Charles) Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, éleve de Dom Montfaucon, a donné une édition d'Origene, qui a été achevée par Dom Vincent *de la Rue*, ſon neveu & ſon éleve. L'oncle, né à Corbie en Picardie l'an 1684, mourut à Paris en 1739. Le neveu mourut en 1762.)

RUFFI, (Antoine de) (*Hiſt. litt. mod.*) Conſeiller à la ſénéchauſſée de Marſeille, puis conſeiller d'état en 1654; mort en 1689, à quatre-vingt-deux ans. On raconte de lui la même choſe que de Chamillard & de Desbarreaux, ſavoir qu'il dédomagea pleinement un plaideur auquel il avoit fait perdre injuſtement ſon procès par un petit défaut d'examen. C'eſt le trait fameux dont la Chauſſée a fait le ſujet de ſa *Gouvernante*. On a de *Ruffi* pluſieurs bons & ſavans ouvrages, une *hiſtoire des généraux des galeres* dans le P. Anſelme; une *hiſtoire des comtes de Provence;* une *vie de Gaſpard de Simiane*, connu ſous le nom du chevalier de la Coſte: mais l'ouvrage le plus célebre de *Ruffi* eſt ſon *hiſtoire de Marſeille*, à laquelle Louis-Antoine de *Ruffi*, ſon fils, a ajouté un ſecond volume. Ce dernier, né à Marſeille en 1657, eſt mort en 1724.

RUFIN. Nom que divers perſonages célébres ont porté:

1°. Titus Vinius *Rufinus*, un de ces trois favoris de Galba, dont Corneille dit dans *Othon*:

Je les voyois tous trois se hâter sous un maître
Qui, chargé d'un long âge, a peu de temps à l'être;
Et tous trois à l'envi s'empresser ardement
A qui dévoreroit ce regne d'un moment.

Cet homme étoit plein de vices & de vices honteux. Etant à la table de l'empereur Claude, il avoit volé une coupe d'or. L'empereur qui en fut informé, l'invita encore pour le lendemain, & le fit servir seul en vaisselle de terre. Cette publication & cette juste punition de sa bassesse ne l'empêcha pas de devenir ministre & favori du rigide Galba; cet homme devoit avoir d'étranges ressources dans l'esprit.

2°. Un autre homme qui devoit aussi en avoir de bien grandes, est le *Rufin* que Claudien nous a fait connoître par une violente diatribe. Né de parens obscurs dans l'Armagnac, il vint à la cour de Théodose & plut à ce prince, qui le fit grand-maître de son palais, l'admit dans ses conseils, le combla d'honeurs & de faveurs, & le donna pour collegue dans le consulat au prince Arcadius son fils. Il abusa de sa puissance, opprima les gens de mérite, & s'enrichit de la dépouille de ses ennemis. Après la mort de Théodose, jaloux du crédit & des talens de Stilicon, il voulut s'élever au trône en portant le trouble dans l'empire; il y introduisit les Goths & d'autres Barbares, mais Stilicon eut l'adresse de faire de ces Goths mêmes l'instrument de la perte de *Rufin*. Un capitaine Goth, nommé Gaynas, les souleva contre *Rufin*, qui fut tué en 397.

Abstulit hunc tandem Ruffini *pœna tumultum*,
Absolvitque deos,

dit Claudien.

3°. Rufin, prêtre de Palestine, qui vint à Rome en 399, & qui eut pour disciple le fameux Pélage.

4°. Rufin, ami, puis ennemi de saint Jérôme, étoit né à Concordia en Italie, vers le milieu du quatrieme siecle. On a de lui des traductions de l'historien Joseph, de plusieurs écrits d'Origene, de S. Grégoire de Nazianze, de S. Basile, de l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, où il fit beaucoup d'additions dans le corps de l'ouvrage, & qu'il continua depuis la vingtieme année de Constantin jusqu'à la mort de Théodose. On a de lui encore plusieurs autres ouvrages, entre autres, des écrits apologétiques en faveur d'Origene & contre saint Jérôme. Il avoit été persécuté par les Ariens, & il doit être au nombre des confesseurs, s'il n'est pas au nombre des hérétiques, comme le prétendoit saint Jérôme. Il mourut en Sicile vers l'an 410. Il avoit vécu quelque temps dans l'Égypte & dans la Palestine.)

RUGGERI ou RUGIÉRI (Côme) (*Hist. mod.*) astrologue Florentin, un de ces charlatans que Catherine de Médicis traînoit à sa suite, fut impliqué dans l'afaire de la Mole & Coconas vers la fin du regne de Charles IX. La Mole étoit superstitieux comme on l'étoit alors; on lui trouva une image de cire, avec laquelle il prétendoit faire un enchantement pour être aimé d'une femme dont il étoit amoureux; on aima mieux croire qu'il avoit voulu *envoûter* le roi, & l'état de dépérissement où étoit le roi, parut déposer contre la Mole. *Rugiéri* fut envoyé aux galeres pour avoir donné à la Mole cette image de cire; mais un homme qui savoit faire des enchantemens & des *envoûtemens*, étoit trop précieux à Catherine de Médicis pour qu'elle s'en privât; elle le rapela & continua de s'en servir. Ce fut lui qui commença en 1604 à publier des almanachs. Il mourut en athée en 1615, & pour avoir osé le déclarer, il fut jeté à la voirie.)

RUINART (Dom Thierry) (*Hist. litt. mod.*) né à Rheims le 10 juin 1657, entra dans la congrégation de saint Maur en 1675; il fut éleve & compagnon des travaux de dom Mabillon, il a écrit sa vie; il a écrit aussi celle du pape Urbain II, que dom Vincent Thuillier a fait imprimer dans les œuvres diverses de dom Mabillon; mais c'est sur-tout par ses éditions qu'il est célebre; ce sont de sa part de très-savans ouvrages & qui l'ont mis au premier rang parmi les Bénédictins comme les Bénédictins y sont parmi les savans; telle est l'édition de *Grégoire de Tours*, où tout ce qui concerne les premiers temps de notre histoire est savament exposé; celle de l'*histoire de la persécution des Vandales par Victor*, évêque en Afrique, & *les actes sinceres des martyrs*, où il s'attache à réfuter l'opinion de Dodwel sur le petit nombre des martyrs. (Voyez Dodwel.) Dom *Ruinart* a, dit-on, été aidé par dom Placide Porcheron, dans les additions qu'il a faites aux dernieres éditions de cet ouvrage, qui a été traduit en françois par l'abbé Drouet de Maupertuy. Dom *Ruinart* mourut en 1709, dans l'abbaye de Hautevilliers en Champagne.

RUMPHIUS, (George Evrard) (*Hist. litt. mod.*) docteur en médecine dans l'université d'Hanau, étoit de l'académie des curieux de la nature, & nul ne mérita mieux d'en être; il avoit appris la botanique sans maître & sans livres. On remarque de lui qu'étant devenu aveugle à quarante-trois ans, il n'en cultiva pas moins la botanique, & qu'il distinguoit parfaitement au goût & au toucher la nature & la forme de chaque plante. Il fut consul à

Amboine, une des îles Moluques. On a de lui *Herbarium Amboinense*, avec un supplément imprimé en 1755 par les soins de Jean Burman, en 6 vol. *in fol.*, & *imagines piscium testaceorum.* Il avoit composé une *histoire politique d'Amboine*, qui est restée manuscrite, & dont on conserve deux exemplaires, l'un à Amboine, l'Autre à Amsterdam au dépôt de la compagnie des Indes.

RUTGERS, (JANUS) (*Hist. litt. mod.*) littérateur hollandois, conseiller de Gustaphe-Adolphe, roi de Suede. On a de lui *variæ lectiones*, des poésies latines, imprimées chez Elzevir, avec celles d'Heinsius, des notes sur Virgile, Horace, &c. Né à Dordrecht, mort à la Haye en 1625 à trente-six ans.

RUTH D'ANSI (PAUL ERNEST) (*Hist. litt. mod.*) Cet homme peu connu, étoit ami du célebre docteur Arnauld; il fut témoin de ses derniers momens, & raporta son cœur à Port-Royal; il fut persécuté pour jansénisme, mais le pape Innocent XII. & divers princes le prirent sous leur protection; il est l'auteur du dixieme & & du onzieme volumes de l'année chrétiene de M. le Tourneux. Il mourut à Bruxelles en 1728.

RUTILIUS-RUFUS, (PUBLIUS) *Hist. rom.*) consul l'an de Rome 647, fut un des plus vertueux citoyens de Rome corrompue. Sa vertu déplacée alors dans sa patrie comme celle des Catons, servit à sa gloire & à sa perte. Il excella dans l'art d'exercer les soldats, & il voulut que son fils fût simple soldat légionaire, pour se former au commandement par l'obéissance. Il introduisit l'usage de donner aux soldats des maîtres d'escrime pour les mettre en état de joindre l'adresse à la valeur. Ces maîtres furent ceux qui dressoient & exerçoient les gladiateurs; il tourna ainsi au profit de la république un art qui n'avoit servi jusqu'alors qu'au plaisir barbare de la multitude. L'art de l'escrime, devenu inutile aujourd'hui aux guerriers par la nature des armes & la maniere différente de faire la guerre, étoit de la plus grande utilité dans un temps où la valeur étoit principalement la confiance qu'un guerrier avoit dans sa force & dans son adresse, qualités alors très-exercées. Si *Rutilius* n'eut point à combatre les Cimbres, parce qu'il avoit un autre departement, il envoya du moins à Marius des soldats propres à les batre, & ces soldats il les avoit formés.

Les chevaliers Romains étoient chargés de la recete des revenus publics, & en même-temps ils avoient enlevé au sénat les jugemens, de sorte qu'il leur arivoit souvent de consacrer comme juges les vexations qu'ils exerçoient comme publicains. Le vertueux Quintus Mutius Scévola, proconsul en Asie vers l'an 654, prit pour lieutenant le vertueux *Rutilius*. Ces deux hommes, qui ne redoutoient rien lorsqu'il s'agissoit de faire leur devoir, ataquerent généreusement les publicains qui avoient vexé cette province, & en firent une sévere justice; ce fut sous la vengeance de ces ennemis publics que *Rutilius* succomba dans la suite. Les chevaliers Romains n'eurent pas honte de condamner cet homme, que des calomniateurs n'eurent pas honte d'accuser de concussion, parce qu'il avoit fait punir des concussionaires. Ses plus ardens ennemis étoient Apicius, ce gourmand célebre, cet homme voluptueux à qui l'antique sévérité que *Rutilius* faisoit revivre, étoit odieuse; c'étoit ce Marius, l'ennemi & le persécuteur de toute vertu, toujours prêt à employer pour la perdre tout ce que la fourberie a de vil & la violence de terrible. *Rutilius*, peu fait au personage d'accusé, ne voulut ni prendre des habits de deuil selon l'usage, ni s'humilier devant les juges, ni employer le secours de l'éloquence; il plaida lui-même sa cause séchement, sans agrément, sans intérêt, mais toujours preuve en main, & il la perdit. Oh! dit Antoine à Crassus dans Cicéron, *de oratore*, l. 1. n. 230. oh! si vous aviez plaidé cette cause & qu'il vous eût été permis de la plaider avec toute votre éloquence, quelque corrompus que fussent les juges, vous auriez triomphé de toute leur perversité: *quamvis scelerati illi fuissent, sicut fuerunt, pestiferi cives suppliciisque digni, tamen omnem eorum importunitatem ex intimis mentibus evellisset vis orationis tua; nunc talis vir amissus est dum causa ita dicitur, ut si in illa commentitia Platonis civitate res ageretur.*

Rutilius, quoiqu'il ne fût condamné qu'à des restitutions & des réparations de domages, s'exila volontairement de Rome, comme on fuit une caverne de voleurs. Ses biens furent vendus; on trouva dans leur insuffisance la preuve de son innocence; on trouva de plus dans ses papiers les titres parfaitement légitimes du peu qu'il possédoit. Il fut plus riche exilé en Asie que consulaire à Rome. Scévola qu'il n'avoit fait que seconder dans la guerre qu'ils avoient déclarée ensemble aux publicains, Scévola le força d'accepter en faveur de la cause commune, des présens considérables, & les villes d'Asie qu'il avoit contribué à délivrer de l'oppression, s'empresserent de témoigner leur reconoissance à leur libérateur. Il étoit à Smyrne, dans le temps où Mithridate fit égorger tous les Romains qui se trouvoient dans l'Asie, & il n'échapa au carnage qu'en quitant la toge romaine & en prenant l'habit grec. Sylla, vainqueur de ses ennemis, se fit l'honeur de le rapeler à Rome. Mais *Rutilius* n'accepta point le don d'un pareil bienfaicteur.

Ce même *Rutilius* avoit un ami qui se montra indigne de lui, en lui demandant un injustice, & qui blessé de son refus, lui dit avec colere: *qu'ai-je à faire d'un ami qui me manque*

au boison? & moi, dit *Rutilius*, *d'un ami qui veut me rendre injuste?* La condamnation de *Rutilius*, est de l'an de Rome 660.

Un autre Publius-*Rutilius*, surnomé *Lupus*, consul l'an de Rome 662, se conduisit mal dans la guerre sociale, & négligea par orgueil ou par défiance les conseils de Marius son parent, qui par des raisons dignes d'un grand général, lui proposoit de traîner cette guerre en longueur. *Rutilius* s'empressa de livrer la bataille & la perdit avec la vie.)

RUVIGNY (HENRI, marquis de) (*Hist. de Fr.*) Le marquis de *Ruvigny*, étoit agent-général de la noblesse protestante en France. À la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Angleterre, s'y fit naturaliser & porta toujours depuis le nom de milord Gallowai. Après la mort du maréchal de Schomberg, il eut son régiment tont composé de religionaires François refugiés; il alla commander les troupes anglaises en Piémont dans la guerre de 1688. Dans la guerre de la succession, il les commanda en Espagne, & on a remarqué qu'à la bataille d'Almanza en 1707, les Anglois & les Autrichiens étoient commandés par un François (Milord Gallowai) & les François par un Anglois le maréchal duc de Berwick.) Les généraux rebelles à leur patrie sont toujours bien acueillis par les ennemis; c'est une acquisition pour ceux-ci & une perte pour les autres, mais on exige de ces transfuges qu'ils soient heureux, & il est rare qu'ils le soient à cause des traverses qu'ils éprouvent de la part de ceux même qu'ils servent. Milord Gallowai perdit la bataille d'Almanza, en Espagne; il perdit en Portugal, deux ans après, celle de Gudina; il fut rapelé sans cependant perdre entiérement une faveur qu'il devoit à sa haine pour la France. Il mourut en 1720.)

RUYSCH (FRÉDERIC & HENRI son fils.) *Hist. lit. méd.*) Fréderic étoit de l'académie des sciences, de la société royale de Londres, de l'académie des curieux de la nature. C'étoit le plus habile anatomiste de son temps, & persone avant lui n'avoit poussé aussi loin l'art des dissections & celui des injections. Il étoit né à la Haye le 23 mars 1638, d'une famille qui depuis l'an 1365 avoit toujours occupé les premieres magistratures d'Amsterdam, mais dont la fortune avoit changé avec celle de l'Espagne dans les Pays-Bas. Son pere étoit secrétaire des états-généraux.

Se destinant à la médecine, *Ruysch* commença par s'appliquer à la matiere médicinale, à l'étude des plantes, des animaux, des minéraux, aux opérations chymiques, aux dissections anatomiques; il se fit de bonne heure de ces divers genres réunis un cabinet très-célebre, & qui fut de son temps un grand objet de curiosité. Il se maria en 1661, principalement pour être délivré de soins domestiques.

Vers ce temps vint à Leyde un anatomiste, nommé Bilsius, que le roi d'Espagne avoit envoyé professer l'anatomie à Louvain, homme avantageux qui vouloit être le seul anatomiste, & qui portoit dans les Pays-Bas un grand mépris pour les découvertes d'autrui & un grande jactance sur les siennes. Des professeurs de Leyde, choqués de de son orgueil, lui opposerent un jeune homme, dont les dissections fines & délicates, objet continuel de leur admiration, étonerent aussi mal-gré lui Bilsius qui tâcha de cacher son étonement, c'étoit *Ruysch*. Ils eurent bientôt ensemble une contestation dans laquelle les rieurs ne furent pas pour Bilsius. *Ruysch* avoit dit que la résistance qu'il sentoit en souflant les vaisseaux lymphatiques d'un certain sens; lui faisoit croire qu'il s'y trouvoit des valvules. Bilsius aussi-tôt nie l'existence de ces valvules, avec la derniere assurance & le dernier mépris. Cette décision tranchante & superbe ne refroidit pas sans doute le jeune anatomiste sur la découverte qu'il n'avoit encore annoncée que comme possible, & dont on lui avoit contesté jusqu'à la possibilité; il parvint à la faire très-réellement, il découvrit ces valvules au nombre de plus de deux mille, & les montra. Bilsius, bien sûr qu'il ne verroit rien, demanda comme les autres à voir, & fit, dit M. de Fontenelle, tout son possible pour ne pas voir; & lorsqu'il eut vû mal-gré lui, il se sauva „ par un endroit qu'on n'avoit pas „ prévu: il dit qu'il connoissoit bien ces val„ vules, mais qu'il n'avoit pas jugé à propos „ de le déclarer. Il falloit donc au moins ne „ les pas nier. „ M. *Ruysch* donna en 1665 l'histoire de cette contestation, où, dit M. de Fontenelle, le vaincu qui pouvoit l'être sans honte & même avec honeur, trouva moyen de l'être honteusement.

Mais c'est sur-tout par l'art des injections, que *Ruysch* s'est immortalisé. „ Les parties é„ toient injectées de façon que les dernieres rami„ fications des vaisseaux, plus fines que des fils „ d'araignées, devenoient visibles, & ce qui „ est encore plus étonant, ne l'étoient pas „ quelquefois sans microscope ..... on voyoit de „ petites parties qui ne s'aperçoivent ni dans „ le vivant, ni dans le mort tout frais. Des „ cadâvres d'enfans étoient injectés tout en„ tiers ..... il entreprit même en 1666, par or„ dre des états-généraux, le cadâvre déja fort „ gâté de Guillaume Bercley, vice-amiral an„ glois, tué à la bataille donnée le 11 juin „ entre les flotes d'Angleterre & de Hollan„ de, & on le renvoya en Angleterre, traité „ comme auroit pu l'être le plus petit cadâ„ vre.......Les cadâvres quoiqu'avec tous leurs „ visceres, n'avoient point de mauvaise odeur; „ au contraire ils en prenoient une agréable, „ quand même ils eussent senti fort mauvais „ avant l'opération. Tout se garantissoit de

„ la corruption par le secret de M. *Ruysch*.
„ Une fort longue vie lui a procuré le plaisir
„ de ne voir aucune de ses pieces se gâter par
„ les ans, & de ne pouvoir fixer de terme à
„ leur durée. Tous ces morts sans desséche-
„ ment apparent, sans rides, avec un teint
„ fleuri & des membres souples, étoient pres-
„ que des ressuscités; ils ne paroissoient qu'en-
„ dormis, tout prêts à parler quand ils se ré-
„ veilleroient. Les momies de M. *Ruysch* pro-
„ longeoient en quelque sorte la vie, au-lieu
„ que celles de l'anciene Égypte ne prolon-
„ geoient que la mort. „

Ces prodiges trouverent beaucoup d'incrédules & encore plus de jaloux. *Ruysch* leur disoit, à tous: *venez & voyez*. Combien dans d'autres institutions que les nôtres, cet art des injections pouroit être précieux à l'amour & à l'amitié!

Un grand professeur en médicine lui écrivit qu'il feroit mieux de renoncer à toutes ces nouveautés & de s'atacher à l'anciene doctrine; que tout ce qu'il faisoit dérogeoit à la dignité de professeur (car il l'étoit depuis 1664.) La réponse fut la même: *venez & voyez*.

Bidloo, anatomiste célebre, fut du nombre de ces envieux. Il prétendit avoir eu avant lui le secret de conserver les cadâvres; il ne l'appeloit que le boucher subtil, *lanio subtilis*, à cause de la finesse de ses dissections; *Ruysch* se fâcha & répondit en vrai boucher qu'il aimoit mieux être *lanio subtilis* que *leno famosus*; il s'agissoit bien là des mœurs!

„ L'anatomie ne portoit plus avec elle ce
„ dégoût & cette horreur, qui ne pouvoient
„ être surmontés que par une extrême passion.
„ On ne pouvoit auparavant faire les démon-
„ strations qu'en hiver; les étés les plus chauds
„ y étoient devenus également propres. „

Le plus digne admirateur des enchantemens de *Ruysch*, fut le Czar Pierre I, qui n'avoit pas été conduit par degrés à un pareil spectacle; il en fut transporté; on le vit embrasser avec tendresse le corps d'un petit enfant encore aimable, & qui sembloit lui sourire. Nous avons dit à son article qu'il acheta le cabinet de *Ruysch*, & le fit transporter à Pétersbourg. Pendant ses deux séjours en Hollande, il ne pouvoit ni s'arracher de ce cabinet ni se séparer de *Ruysch*; il dînoit à sa table très-frugale pour passer avec lui les journées entieres.

M. *Ruysch* avoit 79 ans, quand il vendit au Czar son cabinet en 1717; il eut le courage d'en recomencer un nouveau, & le bonheur d'en jouir encore assez long-temps.

M. de Fontenelle donne l'énumération des principales découvertes de *Ruysch* en anatomie; une artere bronchiale inconnue aux plus grands scrutateurs du poumon; le périoste des osselets de l'organe de l'ouïe qui paroissent nuds; les ligamens des articulations de ces osselets; la substance corticale du cerveau uniquement composée de vaisseaux infiniment ramifiés, & non pas glanduleuse, comme on le croyoit; plusieurs autres parties qui passoient pareillement pour glanduleuses, réduites à n'être que des tissus de vaisseaux; les courbes décrites dans leur cours; la distance de l'extrémité de ces cours à l'origine du mouvement de la liqueur, différences d'où devoient naître les différentes secrétions ou filtrations, &c.

On avoit créé pour M. *Ruysch* une place de professeur ou maître des sages-femmes; elles en avoient besoin. Elles se hâtoient de tirer avec violence le placenta, lorsqu'il tardoit à venir, & elles aimoient mieux le mettre en pieces; ce qui causoit souvent la mort. *Ruysch* leur apprit à l'atendre sans impatience, ou à n'aider que doucement à sa sortie, parce qu'un muscle orbiculaire qu'il avoit découvert au fond de la matrice, le poussoit naturélement en dehors, & pouvoit même suffire pour le chasser entiérement. Il disséquoit les plantes avec la même adresse que les animaux, & montroit à découvert tout ce qui faisoit leur vie.

En 1727, à quatre-vingt-neuf ans, il fut élu associé étranger de l'académie des sciences.

En 1728, à quatre-vingt-dix ans, il fit une chûte & se cassa l'os de la cuisse, sans en rester moins sain & de corps & d'esprit jusqu'en 1731 qu'il mourut le 22 février, âgé de près de quatre-vingt-treize ans.

Il a fait beaucoup d'ouvrages sur la médecine, la chirurgie, l'anatomie, &c.

On a de Henri *Ruysch* son fils, digne de lui par ses connoissances dans l'histoire naturele, dans l'anatomie & dans la botanique, le *theatrum animalium* de Johnston, augmenté. Il exerça comme son pere, la médecine avec beaucoup de succès.

RUYTER, (Michel-Adrien) (*Hist. de Hollande*) le plus grand homme de mer qu'ait eu la Hollande & qui la rendit la plus formidable des puissances maritimes, né en 1607 à Flessingue en Zélande. Il n'avoit qu'onze ans, lorsqu'il commença d'aller sur mer. Il étoit d'une naissance obscure, & ne s'éleva que par son mérite, il débuta par être mousse, & devint lieutenant-amiral-général, ayant passé par tous les degrés. Dans la révolution du Portugal, sa nation l'envoya servir en 1641 les Portugais contre les Espagnols. Le roi de Portugal le vit s'avancer au milieu des ennemis avec une intrépidité qui excita son admiration & attira ses éloges. Il fit la guerre sur les côtes de Barbarie, & entra seul dans la rade de Salé, malgré cinq vaisseaux corsaires d'Alger. Les Maures de Salé, témoins de cette action, voulurent qu'il entrât en triomphe dans leur ville, monté sur un cheval superbe & suivi des capitaines corsaires, marchant à pied. En 1653, il servit contre les Anglois avec l'amiral Tromp, & se signala dans trois fameux combats. En 1665,

il retourna purger la méditerranée en 1659, il secourut contre les Suédois le roi de Danemarck qui l'annoblit & lui donna une pension. En 1661, il batit les Tunisiens & les Algeriens, guerre vraiment utile, leur imposa des loix, leur arracha leurs esclaves chrétiens, & donna l'exemple que Louis XIV suivit plus de vingt ans après. En 1672, lorsque ce même Louis XIV subjuguoit la Hollande sur terre, *Ruyter* rendoit victorieuse sur mer sa nation vaincue; il triomphoit à la fois des flotes françaises & anglaises, il ranimoit l'espérance des Hollandois, il facilitoit à la politique du prince d'Orange les révolutions qu'elle préparoit, il mettoit sur-tout le comble à sa propre gloire; le fruit solide de cette brillante journée fut d'introduire dans le Texel la flote marchande des Indes & de fournir à son pays opprimé des ressources nécessaires. En 1673, il livre encore aux flotes combinées de France & d'Angleterre trois batailles terribles, après lesquelles d'Etrées, son digne ennemi, vice-amiral françois, écrivoit à Colbert: „ *Je voudrois avoir payé de ma vie la gloire que* Ruyter *vient d'acquérir*. „

C'est ainsi qu'un grand cœur fait penser d'un
grand homme.

Ruyter périt en 1676 au combat devant Agousta en Sicile, d'un coup de canon parti du vaisseau du célebre du Quesne (*voyez* l'article Quêne) (du) Le conseil d'Espagne envoyoit à *Ruyter* les patentes de duc, elles n'ariverent qu'après sa mort, & ses enfans refuserent de se parer de ce titre. Le nom de *Ruyter* leur parut supérieur à tous les titres. Sa république reconoissante lui érigea un monument; la France n'en usa pas ainsi à l'égard du vainqueur de *Ruyter* (voyez l'article Quesne (du).

Après la mort de Turenne, il y eut une promotion de huit maréchaux de France, que madame Cornuel appeloit *la monoie de M. de Turenne*. Les Hollandois disoient que *Ruyter* étoit leur Turenne: „ je suis assurée, dit à ce sujet madame de Sévigné, qu'ils n'auront jamais l'esprit de faire huit amiraux pour conserver Messine (qui étoit l'objet de ces combats de mer entre du Quesne & *Ruyter*.)

Louis XIV se fit l'honeur de regréter *Ruyter*; on lui dit que c'étoit un grand ennemi de moins; *nul intérêt*, répliqua le noble monarque, *ne peut m'empêcher d'être sensible à la perte d'un grand homme*.

RUZÉ. (*Voyez* Effiat.)

RYCKIUS, (Théodore) (*Hist. lit. mod.*) savant Hollandois, professeur d'Histoire à Leyde, a donné de bonnes éditions de Tacite & d'Etienne de Byzance: on trouve dans celle-ci une savante dissertation de lui, *de primis Italiæ colonis*. Mort en 1690.

RYER, (du) (André & Pierre) (*Hist. lit. mod.*)

André du Ryer, sieur de Malezais, gentilhomme ordinaire du roi, envoyé à Constantinople, puis consul en Egypte, mort vers le milieu du dernier siecle, a laissé une grammaire turque; une traduction française de l'Alcoran, édition d'Elzevir; une traduction aussi française du *Gulistan*, *ou empire des roses*, composé par Sadi, prince des poëtes Turcs & Persans; c'est le même ouvrage qui a été traduit en latin, sous le titre de *Rosarium politicum*.

Pierre du Ryer, historiographe de France, de l'académie française, secrétaire de César, duc de Vendôme, est encore célebre aujourd'hui, non pas par ses ouvrages dont aucun n'est plus connu, mais par le nombre de ces ouvrages, par la négligence, par la facilité malheureuse avec laquelle il les composoit, par le prix que lui en donnoit le libraire Sommanville, & qui en effet obligeoit de les multiplier; c'étoit un écu par feuille des traductions, (en prose); quatre francs du cent des grands vers, quarante sols du cents des petits; c'est de lui qu'on a tant dit: *magis fami quam famæ inserviebat*. Sans compter ses traductions des métamorphoses d'Ovide, de l'histoire de M. de Thou, &c. il avoit fait 19 pieces de théâtre. Sa tragédie d'Alcyonée transportoit d'admiration & de plaisir la fameuse Christine de Suede, qui la fit relire jusqu'à trois fois en un jour; son *Scévole* a été joué presque jusqu'à nos jours. *Du Ryer* étoit né en 1605, à Paris, avoit été reçu à l'académie française en 1646, mourut en 1658. Isaac *du Ryer*, son pere, mort vers 1631, avoit fait quelques poésies pastorales, moins connues encore que les ouvrages du *fils*.)

RYMER, (Thomas) (*Hist. lit. mod.*) savant Anglois du dernier siecle, auteur de ce recueil d'actes, si connu & si utile pour l'histoire d'Angleterre; il en donna dix-sept volumes *in fol.* & son continuateur Robert Sanderson en a ajouté trois.

SA, ou SAA (Emmanuel) (*Hist. lit. mod.*) Jésuite Portugais, fut employé par le pape Pie V, à une nouvele édition de la bible ; il a composé divers écrits relatifs à ce travail. Son livre des *Aphorismes des confesseurs*, fit du bruit & parut exiger des corrections. Mort en 1596, à Arona dans le Milanés.

SA DE MIRANDA, (François) (*Hist. lit. mod.*) est le premier poëte Portugais qui ait eu un nom. Ses ouvrages sont des satyres, des comédies, des pastorales. Il étoit chevalier de l'ordre de Christ. Né à Conimbre en 1495, mort en 1558.)

SAAS, (Jean) (*Hist. lit. mod.*) Chanoine de Rouen, savant bibliographe, avoit été garde de la bibliotheque du chapître de Rouen ; il étoit de l'académie de cette ville, & en étoit très-digne par son savoir. Il fut utile à beaucoup d'écrivains par sa critique & ses observations. Il est auteur d'un catéchisme de Rouen, d'un nouveau pouillé de ce diocése ; d'une notice des manuscrits de l'église de Rouen ; d'une lettre sur le catalogue de la bibliotheque du roi ; de plusieurs lettres critiques sur le supplément de Moréri, sur l'encyclopédie, sur le dictionaire de l'abbé Ladvocat. Mort en 1774.

SAAVEDRA, (*Hist. lit. mod.*) C'est un des noms du fameux Miguel (Michel) Cervantes (voyez Cervantes.) C'est aussi le nom de Diego Saavedra Fajardo, Espagnol, résident d'Espagne en Suisse, & conseiller du conseil suprême des Indes, mort en 1648, dont nous avons les ouvrages suivans: *L'idée d'un prince politique*. *La courone gothique*. *La république littéraire*. L'auteur étoit d'une famille noble du royaume de Murcie. Il fut chevalier de l'ordre de Santiago.

SABELLICUS, (Marcus Antonius Coccëius) (*Hist. lit. mod.*) professeur de belles-lettres à Udine, puis bibliothécaire de saint Marc à Venise, mort en 1506, est auteur d'une histoire universele depuis Adam jusqu'en 1503, & d'une histoire de la république de Venise, qui en est un panégyrique perpétuel. Si l'on en croit Scaliger, Sabellicus disoit lui-même que l'argent des Vénitiens étoit la source où il puisoit ses connoissances historiques.

SABEO, (Fauste) (*Hist. litt. mod.*) Bressan, auteur d'épigrammes latines, dédiées à notre roi Henri II, & d'une édition d'Arnobe estimée Mort en 1559.

SABIN, (George) *Hist. litt. mod.*) éleve & gendre de Melanchton, mort à Francfort sur l'Oder en 1560. Il étoit né dans la Marche de Brandebourg en 1508. On a de lui des poésies latines, entre autres un poëme intitulé : *res gestæ Cæsarum germanicorum*, qui avoit pu lui procurer la faveur de Charles-Quint, qui l'a anobli à la diete de Ratisbone en 1540.)

SABINE. (Julia Sabina) (*Hist. rom.*) Adrien fut un bon empereur, mais un mauvais mari ; cette Julia Sabina, petite niece de Trajan, étoit femme d'Adrien, & lui avoit en quelque sorte porté en dot l'empire ; du moins Platine, qui étoit dans les intérêts d'Adrien, lui avoit fait épouser cette princesse dans la vue de le faire succéder à Trajan, auquel il succéda en effet. *Sabine* étoit belle, sage, spirituele, aimable, pleine de gravité dans ses mœurs & de dignité dans son caractere ; mais il paroît qu'elle eut à l'égard d'Adrien cette même hauteur que Marianne avoit eue à l'égard d'Hérode & qui l'avoit conduite à sa perte. *Sabine* accâbloit sans cesse son mari de reproches, elle en avoit moins de droit que Marianne, dont Hérode avoit immolé la famille ; mais on dit qu'Adrien ne fut pas exempt d'injustice & d'ingratitude à l'égard de *Sabine* ; on dit qu'il la traitoit comme une esclave. L'antipathie fut portée au comble entre ces deux époux. *Sabine* se vantoit de n'avoir pas voulu donner des enfans à son mari, dans la crainte de mettre au monde des monstres tels que lui, ce qui est au moins une bien grande exagération à l'égard d'Adrien. Mais il mérita tous ces reproches, s'il est vrai, comme le disent les historiens, que se sentant frapé de la maladie dont il mourut, & ne voulant pas qu'elle eût le plaisir de lui survivre, il l'empoisona ou la contraignit de s'ôter la vie ; elle mourut l'an 138 de J. C., ayant supporté pendant trente-huit ans, l'ennui & les chagrins de ce triste mariage qui avoit été contre son goût.

SABINUS, (*Hist. Rom.*) (Julius) étoit un seigneur Gaulois du pays de Langres, qui disputa l'empire à Vespasien, vaincu & mis en déroute, & voulant échaper également à la rigueur & à la clémence du vainqueur, il ima-

gina un moyen singulier de sauver sa vie. Il se retira dans une de ses maisons de campagne, renvoya tous ses domestiques, ne garda que deux afranchis dans les quels il avoit une confiance particuliere & qui ne la trahirent point. Il mit le feu à sa maison, & tout le monde le crut brûlé. La douleur sincere d'Eponine sa femme qui le crut aussi, acheva d'en convaincre le public. *Sabinus* s'étoit retiré dans un souterrain qui n'étoit connu que de lui & de ses deux afranchis. Ceux-ci se montroient par-tout & publioient la mort désastreuse de leur maître. *Sabinus* apprit par eux qu'Eponine avoit résolu de se laisser mourir de faim & qu'elle avoit déja passé-trois jours & trois nuits sans prendre aucune nouriture. Sûr de son cœur, il se hâta pour-lors de lui faire connoître le lieu de sa retraite, elle s'y rendit aussitôt, & s'enferma courageusement avec lui dans ce tombeau; elle y mit au monde deux fils jumeaux. Elle sortoit, voyoit ses amis, préparoit de loin à son mari des protecteurs & des apuis auprès de Vespasien, pour le cas où, *Sabinus* viendroit à être découvert; elle fut obligée d'employer toute sorte de précautions & d'artifices pour dérober sa grôsseffe à tous les ieux, elle y réussit, mais enfin comme elle paroissoit & disparoissoit souvent, on soupçona quelque chose de mystérieux dans sa conduite, on l'épia, on la vit entrer dans le souterrain, & au bout de neuf ans, *Sabinus* fut tiré avec elle de ce triste asyle, où les consolations de la tendresse l'avoient rendu plus heureux qu'il ne l'auroit été sur le trône. Il falloit que ce *Sabinus* fût un personage intéressant pour inspirer tant d'amour à sa femme & de fidélité à ses domestiques; Eponine parut devant Vespasien avec la sécurité qu'inspire la vertu: elle lui présenta ses deux enfans.,,
,, Prends pitié, César, lui dit-elle, de ces deux
,, innocentes créatures qui ne t'ont jamais of-
,, fensé; elles ont reçu la vie au fond des an-
,, tres sombres comme les bêtes sauvages; nous
,, les élevions au sein des ténebres dans la
,, douce espérance que leur sort toucheroit
,, ton cœur, qu'ils seroient pour toi des objets
,, de clémence & qu'ils te réconcilieroient un
,, jour ou avec leur pere ou avec sa mémoire.
,, Craindrois-tu quelques restes d'ambition dans
,, le cœur d'un homme qui avoit résolu de
,, cacher sa vie & son existence à tous les
,, ieux? ou après tant d'années, te souvien-
,, drois-tu encore d'une faute expiée par de
,, si longs malheurs?,, On a peine à concevoir que Néron lui même n'eût point pardoné à *Sabinus* & n'eût pas comblé d'honeurs Eponine. Vespasien, ce Vespasien, qui a conservé quelque réputation de clémence & de douceur, les envoya l'un & l'autre au supplice. Ce fut l'opprobre de son regne.

Ce noble & intéressant sujet qui inspire tant d'amour & de respect pour Eponine, a été plusieurs fois traité au théâtre.

Vers le même temps, un autre *Sabinus* acquéroit un grande réputation de valeur sous Titus au siége de Jérusalem; c'étoit un soldat Syrien de mauvaise mine, noir, petit, d'une compléxion foible. Titus faisoit en vain les plus séduisantes promesses à quiconque oseroit se présenter pour monter à l'assaut d'une tour de Jérusalem, nommée la tour Antonine; *Sabinus* se présente avec onze de ses compagnons seulement; ces douze héros l'épée à la main, la tête couverte de leurs boucliers.

Clypeos ad tela sinistris
Protecti objiciunt.

montent à l'assaut, arivent au haut de la brêche, mettent en fuite les ennemis; *Sabinus* rencontre malheureusement une pierre qui le fait tomber; les Juifs se jetent sur lui sans lui donner le temps de se relever & l'accâblent de traits. Il trouva ainsi la mort au milieu de son triomphe.

SABLIERE, (ANTOINE DE RAMBOUILLET de la) (*Hist. litt. mod.*) Ses *madrigaux ne sont point fades*, comme le dit sans exception de tous les madrigaux une chanson connue, & quand nous n'aurions rien de plus à en dire, ce seroit déja un grand mérite d'avoir su éviter l'écuil le plus ordinaire du genre; mais nous devons ajouter qu'ils sont pleins d'esprit & de délicatesse, du style le plus naturel & le plus facile, & qu'ils sont un modele à proposer dans ce genre. Madame de la *Sabliere* est encore beaucoup plus célebre que son mari, quoique nous n'ayons point d'ouvrages d'elle, mais la Fontaine l'a immortalisée dans ses vers. Voyez le prologue de la fâble intitulée; *les deux rats, le renard & l'œuf*; & celui de la fâble qui a pour titre: *le corbeau, la gazelle, la tortue & le rat*: M. de la *Sabliere* est mort en 1680.)

SACHETTI, (FRANÇOIS DE BENCI)(*Hist. litt. mod.*) né à Florence en 1335, mort en 1408. Ses *nouveles* dans le goût de Bocace, publiées à Florence en 1724, jouissent de quelque estime.

SACCHINI, (FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) Jésuite Italien, mort à Rome en 1625; a travaillé à l'histoire de la société des Jésuites, continuée depuis par le pere Jouvency; on a encore du P. *Sacchini* un traité, *de ratione libros cum profectu legendi*, & *de vitanda librorum moribus noxiorum lectione*, discours prononcés dans sa classe de rhétorique.

SACROBOSCO, (JEAN de) (*Hist. litt. mod.*) auteur d'un traité de la sphere & d'un traité du comput ecclésiastique; on peut lire dans le cloître des Mathurins de Paris une très-mauvaise épitaphe de ce mathématicien anglois

du treizieme siecle, en vers pires que Léonins. Sa sphere est le premier livre où il soit fait usage du chifre arabe, que Gerbert avoit fait connoître dès le dixieme siecle, mais qui n'avoit pas encore été adopté. *Sacrobosco* mourut en 1256. on le trouve quelquefois nommé *Holiwood*, d'un bourg d'Angleterre dans le diocêse d'Yorch, lieu de sa naissance.

SACY, (LOUIS de) (*Hist. litt. mod.*) avocat au parlement, de l'académie françoise, ami de madame la marquise de Lambert, traducteur des lettres de Pline le jeune & de son panégyrique de Trajan, auteur d'un fort bon traité de l'amitié, d'un traité de la gloire & de quelques *factums*, est pour le moins au rang des écrivains élégans. On dit que la nature lui avoit donné les plus grands avantages pour la profession qu'il avoit embrassée & qu'il exerça toujours avec autant de désintéressement que d'honeur; physinomie heureuse, voix touchante, mémoire prompte & fidele. Il avoit aussi tous les talens de la société; & il étoit digne de celle de madame de Lambert, de M. de Fontenelle, de M. de la Motte. Il mourut en 1727.

Quant au *Sacy* de Port-Royal, voyez MAITRE (le)

SADOLET, (JACQUES) (*Hist. litt. mod.*) né à Modene en 1478, s'instruisit dans les lettres greques & latines sous Jacques *Sadolet* son pere, professeur en droit à Ferrare. Le fils, contemporain & ami de Bembe, fut comme lui secrétaire de Léon X, & comme lui Cicéronien, sans les recherches & les scrupules savans de Bembe (voyez son article.) *Sadolet* n'employa son crédit qu'à obliger; il refusa plusieurs bénéfices que Léon X lui offrit; il fallut que ce pape le forçât à recevoir l'évêché de Carpentras; il est vrai qu'en même temps Léon le retenoit à Rome, & le dispensoit de la résidence, ce que *Sadolet* ne jugeoit pas légitime. Après la mort de Léon X, il alla se fixer à Carpentras, & pendant vingt-trois ans il n'en sortit jamais volontairement. François I voulut l'attirer à sa cour, il s'excusa sur la nécessité de la résidence. Il ne voulut jamais avoir d'autre bénéfice, même lorsque Paul III l'eut créé cardinal; il jugeoit que la discipline de l'église avoit besoin de réforme, mais il ne vouloit pas troubler la paix. Il n'approuva point la rigueur dont Léon X usa envers Luther. Tout ce qui étoit violent affligeoit son âme tendre & compatissante.

Le cardinal de Clermont-Lodeve, légat d'Avignon, gouvernoit le Comtat en tyran. *Sadolet* lui fit des représentations, elles n'eurent aucun effet; il porta des plaintes au pape, mais il y mit tant de douceur, on vit si sensiblement qu'elles étoient dictées par le pur amour de l'humaité, que le légat lui-même fut touché, changea de principes & donna sa confiance & son amitié à *Sadolet*.

François I étant en guerre avec le duc de Savoye, le comte de Furstemberg, sous les ordres de l'amiral de Brion, conduisit un corps de Lansquenets à travers le Comtat; ils firent du désordre dans Carpentras, les bourgeois les chasserent, Furstemberg jura de venger cette injure. *Sadolet* intercéda pour son peuple, Furstemberg fut inflexible; *Sadolet* eut recours au général même; Brion touché de sa vertu, employa toute son autorité pour contenir Furstemberg, & l'évêque eut en cette occasion la gloire de sauver un peuple avec lequel il se disposoit à mourir.

Une magnifique bibliotheque qu'il avoit formée à Rome, & qu'il se proposoit toujours de transporter à Carpentras, fut pillée & brûlée dans le sac de Rome. Quelle perte pour un homme de lettres! *Sadolet* s'en plaint avec une douleur touchante. Il ne dit pas comme ce philosophe qui vouloit sans doute être remarqué, & que son mot fût cité: „ j'aurois bien peu profité de mes livres, si je n'avois pas appris à „ en supporter la perte. „ Il se contente de dire modestement. „ Je mets ma confiance en „ dieu, & je tâche de conserver l'égalité d'âme.

La guerre s'aluma dans le Comtat contre les Vaudois, François I, envoya ses troupes contre ses sujets, le vice-légat d'Avignon y joignit les siennes, *Sadolet* les arrêta quelque temps; ne pouvant détourner ce coup, il le suspendit; il courut à Rome pour prier le pape, mais tandis qu'il plaidoit la cause de l'humanité, les troupes exerçoient des violences à Cabriéres & à Mérindol.

Sadolet ne revit plus son troupeau, il mourut à Rome en 1545; son indulgence mérita d'autant plus d'éloges que jamais prélat n'eut plus de zele pour l'extinction de l'hérésie; & il avoit osé entreprendre la conversion de Geneve, & peut-être, y auroit-il réussi sans l'ardente activité de Calvin qui mit trop d'obstacles à ce dessein.

Les titres seuls des principaux ouvrages de *Sadolet* annoncent son caractere. *De bono pacis; de philosophica consolatione & meditatione in adversis; de liberis recte instituendis; de philosophiæ laudibus*. Avantages de la paix. Consolation de la philosophie dans l'adversité. Éducation des enfans. Éloge de la philosophie.

Son *Curtius* & son *Laocoon* tienent le premier rang parmi ses poésies.

(La Bibliotheque ne fut pas pillée dans le sac de Rome. Ses domestiques réussirent à la sauver; & ils la transporterent sur un navire, qui devoit aller en France, & il y ariva en effet. Mais les Magistrats ayant su, qu'il y avoit des pestiferes, les obligea à s'en aller; & on ne sut plus rien ni d'eux, ni des livres, qui étoient venus avec eux. Le Cardinal *Sadolet* ne mourut pas en 1545. mais en 1547. Parmi les Œuvres du Cardinal *Sadolet*, cel-

le *De Liberis recte instituendis* est un des plus excellens traités qu'on ait publié sur l'éducation : on y voit encore, comme *Sadolet* possédoit parfaitement toutes les Sciences, qu'on connoissoit alors. Celle *de Laudibus Philosophiæ* est aussi un chef d'Œuvre; & le Card. Bembe disoit avec raison, que depuis l'âge d'Auguste il n'y avoit livre plus excellent de celui-ci. Mais sur-tout ses lettres décelent à merveille le caractere aimable & bienfaisant du Cardinal. On ne peut les lire sans en être attendri. L'Abbé Costanzi les a récueillies & publiées avec des notes, en cinq volumes *in* 8. à Rome en 1759. Les autres ouvrages de *Sadolet* avoient été imprimés à Verone en 1737. en 4. vol. *in* 4°.

Paul *Sadolet* Cousin du Cardinal, & instruit par lui-même, fut d'abord son Coadjuteur dans l'Évêché de Carpentras & depuis il lui succéda. Il fut encore Secrétaire du Pape Jules III. & il mourut à son évêché en 1569. On a de lui des lettres écrites avec beaucoup d'élégance. Elles sont insérées dans le dernier Volume de celles du Cardinal.)

SAGE. (ALAIN RENÉ le) (*Hist. litt. mod.*) Son roman de *Gilblas* le met au nombre de nos meilleurs romanciers; *Turcaret & Crispin rival de son maître*, au rang de nos meilleurs auteurs comiques, ou plutôt c'est grand peintre comique qu'il est par-tout & dans ses romans & dans ses comédies; au dessous de *Gilblas* il lui reste plusieurs romans qui auroient suffi pour faire la réputation d'un autre. À la tête de ces autres romans qui ne sont qu'au second rang dans la réputation de le *Sage* est le *Diâble boiteux*, dont le succès fut si grand qu'on raconte que deux hommes de la cour se batirent en duel, parce qu'ils se disputoient le dernier exemplaire de la seconde édition de cet ouvrage. L'aîné de ses fils, aussi célebre comme acteur que son pere l'étoit comme auteur, est ce Montmenil que nous entendons tous les jours regréter; *le Sage* avoit un autre fils, chanoine à Boulogne-sur-mer chez lequel il s'étoit retiré & chez lequel il mourut en 1747. Il étoit né à Ruys en Bretagne vers l'an 1677.

SAGITTARIUS, (GASPAR) (*Hist. litt. mod.*) savant Luthérien allemand, professeur d'histoire à Hall. On a de lui *la succession des princes d'Orange jusqu'à Guillaume III. Les origines des ducs de Brunswick, l'histoire des Marquis & des Electeurs de Brandebourg; les antiquités du royaume de Thuringe. L'histoire de Lubeck*, &c. Né en 1543; mort en 1694.

SAGREDO, (JEAN) (*Hist. litt. mod.*) noble Vénitien, procurateur de Saint Marc, élu doge en 1675; & s'étant démis volontairement, provéditeur général dans les mers du levant en 1691; ambassadeur dans les plus grandes cours de l'Europe, est auteur d'une histoire de l'empire Ottoman sous ce titre: *Memorie Istoriche de monarchi Ottomani*. Cette histoire a été traduite en françois, publiée en 1724, sous ce titre: *Histoire de l'empire Ottoman, traduite de l'Italien de Sagredo.*

SAINCTES, (CLAUDE de) *Sanctesius* (*Hist. litt. mod.*) évêque d'Evreux en 1575, fameux ligueur, créature du cardinal de Lorraine qui s'en servit avec succès au colloque de Poissy & dans d'autres disputes contre les protestans. Sa passion pour la ligue lui apporta beaucoup de travers. Il fut pris dans Louviers par les gens du roi Henri IV. On trouva dans ses papiers un écrit, où il prétendoit justifier l'assassinat d'Henri III, & où il excitoit à commettre le même forfait sur le roi de Navarre. Ces accusations intentées par ses adversaires ne furent pas prouvées démonstrativement: il ne fut pas moins enfermé dans le château de Crevecœur au diocèse de Lizieux, où il mourut en 1591. On a de lui beaucoup d'écrits polémiques oubliés; les savans recherchent encore son ouvrage sur la messe, intitulé: *liturgiæ Jacobi apostoli, Basilii magni, Joannis Chrisostomi, &c.*)

SAINT-AMAND, (MARC-ANTOINE GERARD de) étoit fils d'un chef d'escadre, Rouen étoit sa patrie, il voyagea beaucoup; l'abbé de Marolles voulut le fixer, en lui procurant une charge de gentilhomme ordinaire de la reine de Pologne; son inconstance naturele déconcerta les projets de son ami.

Saint-Amand, dont le style est insupportable aujourd'hui par le mauvais choix & le mauvais assortiment des expressions, par la construction vicieuse des phrases, par les inversions forcées, enfin par tous les défauts du vieux langage, dont même il n'avoit pas l'énergie naïve, ce *Saint-Amand*, avoit des talens réels ou plutôt des portions de talens; c'est de tous nos vieux poëtes, celui qui par les idées & par les sentimens, a le plus approché du terme où Racine est arivé depuis; il avoit le pinceau intéressant, il connoissoit la nature & les routes du cœur, il dévelopoit assez bien les mouvemens & les foiblesses de l'humanité. On regarde comme sa meilleure piece, son ode qui a pour titre: *la solitude*. Il vécut dans la pauvreté, & mourut en 1660 âgé de 67 ans.)

SAINT-AMOUR, (GUILLAUME de) (*Hist. litt. mod.*) recteur de l'université au troisieme siecle, accusa les Cordeliers & les Jacobins qui s'introduisoient alors dans ce corps, d'en renverser toute la discipline; il fit contre eux un livre intitulé: *de periculis novissimorum temporum; des périls des derniers temps*, auquel Saint-Thomas pour les Jacobins répondit par le traité: *adversus impugnantes religionem; contre ceux qui ataquent la religion*; & Saint-Bonaventure pour les Cordeliers, par un traité: *de paupertate Christi & apologia pauperum; de la pauvreté du Christ & apologie des pauvres*. Le livre de Guillau-

me de *Saint-Amour*, fort bien reçu en France, fut condamné à Rome où *Saint-Amour* étoit allé pour se défendre, & où le pape Alexandre IV le retint, sans vouloir lui permettre de revenir dans sa patrie. Il ne tint pas aux moines que *Saint-Amour* ne fût regardé comme hérétique pour les avoir ataqués. Guillaume de *Saint-amour* revint en France sous le pontificat de Clement IV.)

SAINT-ANGEL, (voyez Baloufeau.)

SAINT AUBIN, (voyez Gendre) (le.)

SAINT-AULAIRE (voyez Beaupoil).

SAINT-CYR (Tanneguy du Boucher, dit) (*Hist. de Fr.*) gentilhomme Poitevin, brave capitaine calviniste, tué à la bataille de Montcontour en 1569. D'Aubigné raporte sa mort d'une maniere vive & pittoresque. „ Lorsque „ la bataille fut perdue, ce vieillard ayant „ rallié trois cornetes au bois du Mairé, a re- „ conu que par une charge il pouvoit sau- „ ver la vie à mille hommes; son Ministre qui „ lui avoit aidé à prendre sa résolution, l'aver- „ tit de faire un mot de harangue. *A gens de* „ *bien courte harangue*, dit le bon-homme; *fre* „ *res & compagnons*, *voici comme il faut faire*. „ Là-dessus couvert à la vieille Française d'ar- „ mes argentées jusqu'aux greves & solerets, „ le visage découvert & la barbe blanche com- „ me neige, âgé de quatre vingt-cinq ans, il „ donne vingt pas devant sa troupe, mena „ batant tous les maréchaux de camp & sau- „ va plusieurs vies par sa mort. Ce n'est pas „ là raconter, c'est peindre.

Un autre *Saint-Cyr* (Odet-Giry, Joseph de Vaux) sous-précepteur du feu M. le dauphin, pere du roi, fut à ce titre, de l'académie française; mais ce titre seul ne suffisoit pas. Mort le 13 janvier 1761.

SAINT-EVREMONT (Charles de S. Denis, seigneur de) (*Hist litt. mod.*) né en 1613 à saint-Denis-le-Guast, à quelques lieues de Coutances, d'une noble & anciene famille de basse-Normandie, dont le nom étoit Marquetel, ou Marquatel ou Marguastel, fut *un philosophe* qui sut vivre heureux jusqu'à quatre-vingt-dix ans, hors de sa patrie. Il avoit servi au siége d'Arras en 1640 en qualité de capitaine d'infanterie. Il plut au grand Condé qui, pour se l'atacher, lui donna la lieutenance de ses gardes; il tomba depuis dans sa disgrace, & ce fut une tache à la gloire de ce grand prince (voyez à l'article *Condé*, l'article particulier du grand Condé); il tomba aussi dans celle du cardinal Mazarin; quelques plaisanteries hazardées à table contre ce ministre, & que ce ministre, trop favorable à l'espionage, auroit dû ignorer, ou dédaigner, ou pardoner, firent mettre *Saint-Evremont* à la Bastille; il en sortit au bout de trois mois, parut réconcilié avec le cardinal. Pendant la guerre de la Fronde, *Saint-Evremont* suivit constament le parti du roi; il fut fait maréchal de camp & obtint une pension de trois mille livres. La paix des Pyrénées dont la France avoit le plus grand besoin, & qui ne devoit attirer que des louanges au cardinal Mazarin, lui attira quelques critiques de la part de ses ennemis & de ses envieux. *Saint-Evremont* parut être du nombre. On parla beaucoup dans le temps d'une lettre qu'il écrivit à ce sujet au maréchal de Créquy, & qu'on regarda comme la satire de ce fameux traité. On cherche aujourd'hui, en lisant cette lettre, ce qu'elle avoit de si satirique. En passant dans la forêt d'Orléans, *Saint-Evremont* reçut l'avis vrai ou faux que cette lettre avoit fait prendre la résolution de le faire remettre à la Bastille; il prit la siene de se retirer en Angleterre, où il fut fort acueilli par Charles II. On négocia vainement pour son rapel en France, on ne put l'obtenir: la philosophie & l'amitié le consolerent; la société de la duchesse de Mazarin, réfugiée comme lui en Angleterre, répandit sur sa vie un charme qui se fait sentir dans ses ouvrages; il a beaucoup célébré cette femme brillante; c'est à elle qu'il adresse la plupart de ses productions, & si elle a contribué à son bonheur, il n'a pas peu contribué à sa gloire. Il mourut en 1703, & fut enterré à Westminster.

Parmi les beaux esprits, les rois & les héros.

Les vers de *Saint-Evremont* sont presque passés en proverbe pour signifier des vers plats & prosaïques. Les seuls vers qu'on ait retenus de lui, sont les quatre qu'il fit pour Ninon, (voyez l'article *Lenclos*) (Ninon de). La prose de *Saint-Evremont* paroissoit excellente avant celle des la Motte, des Fontenelle, des Voltaire; c'est un écrivain très-penseur; il y a plusieurs bonnes idées à prendre dans ce qu'il a écrit sur les Grecs & sur les Romains, & M. de Montesquieu n'a pas dédaigné de lui en emprunter plusieurs dans son ouvrage célebre des causes de la grandeur & de la décadence des Romains. M. Gresset, dans sa *Chartreuse*, met *Saint-Evremont* au nombre des philosophes instructifs & des écrivains agréables dont il compose sa bibliotheque choisie.

SAINTE-FOIX (Germain-François Poulain de) (*Hist. litt. mod.*) gentilhomme Breton, né à Rennes en 1703, mort à Paris en 1776; auteur de *l'Oracle*, des *Grâces*, du *Silphe*, des *Hommes*, pieces qu'on voit & qu'on lit toujours avec plaisir. Ses *essais historiques sur Paris*, qui ont été très-acueillis, prouvent qu'un des grands services à rendre au commun des lecteurs, seroit de choisir avec goût dans nos grôs livres savans qu'on estime, dit-on, beaucoup, mais qu'on ne lit point, tout ce qui est vraiment digne d'attention & qui peut-être retenu, & de l'écrire de maniere à être lu.

M. de *Sainte-Foix* étoit historiographe de l'ordre du saint-esprit & en a écrit l'histoire. On a de lui aussi des lettres turques; il avoit servi & s'étoit fait un nom par sa bravoure. On lui reprochoit de porter dans le commerce du monde une susceptibilité, & intolérance qui l'ont peut-être privé des honeurs littéraires auxquels ses talens lui donnoient droit de prétendre.

SAINT-GELAIS (*Hist. litt. mod.*) OCTAVIEN & MELLIN.

Octavien de *Saint-Gelais*, de la maison de Lusignan, évêque d'Angoulême, commença, dit Mézeray, *de décrasser un peu la poésie française;* il traduisit l'Odyssée, l'Eneide & les épîtres d'Ovide. Né à Cognac vers 1466; mort en 1502. Ce fut principalement à la cour de Charles VIII que ses talens brillerent.

Mellin de *Saint-Gelais*, qu'on croît avoir été fils naturel d'Octavien, & qui fut aumônier & bibliothécaire de Henri II, est célébré par Marot & par tous les poëtes du temps; on le nomme l'Ovide françois: titre qu'il ne paroît point avoir mérité. Le plus grand honeur qu'on ait pu lui faire, a été d'attribuer à Marot quelques-uns de ses ouvrages. O a au contraire attribué à *Saint-Gelais* une piece qui se trouve dans le manuscrit de François I, un des meilleurs poëtes de son temps, & que *Saint-Gelais* appeloit *le prince des poëtes & des rois*. Cette piece est celle qui commence parce ce vers:

Est-il point vrai, ou si je l'ai songé?

Elle est imprimée dans les œuvres de *Saint-Gelais*, édition de 1719, page 247.

On pouroit regarder *Saint-Gelais* comme le modele de Rousseau pour l'épigramme, au même degré où la Fontaine reconoissoit Marot pour le sien; c'étoit *Saint-Gelais*, & non Marot que Rousseau devoit nommer son maître.

Saint-Gelais avoit, dit-on, le talent des *impromptus*, & François I s'amusoit à en faire avec lui. Le roi ouvroit le discours en vers, *Saint-Gelais* achevoit la phrase sur les mêmes rimes. Un jour le roi apostrophant ainsi son cheval:

Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre!

On dit que *Saint-Gelais* ajouta sur le champ

Sans que tu sois un Bucéphal
Tu portes plus grand qu'Aléxandre.

Si le fait est vrai, *Saint-Gelais* étoit plus heureux en impromptus qu'en ouvrages médités. Il étoit né en 1491, & mourut en 1558. Il y a de lui une tragédie de *Sophonisbe* en prose.)

SAINT-GENIEZ (JEAN DE) (*Hist. litt. mod.*) né à Avignon en 1607; mort à Orange en 1663. Il étoit chanoine dans cette derniere ville. On a de lui des poésies latines estimées, *Joannis Sancti Genesii poemata*.

SAINT-GERMAIN (LOUIS, comte de) (*Hist. de Fr.*) d'une famille noble d'Alsace, fut d'abord jésuite, puis militaire & lieutenant-général très-distingué; il acquit beaucoup de gloire dans les guerres de 1741 & de 1756. Des mécontens en priverent la France pendant quelque temps; il se mit au service du roi de Danemarck, devint généralissime de ses armées & chevalier de l'ordre de l'Eléphant. Il étoit revenu en France, n'ayant pu se faire aux frimats du nord; il vivoit obscur & ignoré dans une petite terre, lorsque des ministres qui vouloient le bien, & qui espéroient le faire sous Louis XVI, allerent le chercher pour lui faire donner le département de la guerre; ce choix fut applaudi; il fit quelques réformes dont on pensa diversement, mais c'étoit beaucoup d'en faire & de persuader au roi qu'il en falloit faire. On a cru que, si ce ministre avoit été le maître, elles auroient été poussées plus loin & auroient produit plus d'effet. Son âge & sa santé l'obligerent de quiter le ministere, & il mourut peu de temps après, le 15 janvier 1778.

SAINT-HYACINTE (THÉMISEUIL DE) (ou SAINT-HYACINTE DE THEMISEUIL.) (*Hist. lit. mod.*) son vrai nom étoit, dit-on, *Hyacinte cordonier*; & ces changemens de nom joints à une vie très-errante, lui ont donné l'air & la réputation d'un aventurier. On le disoit fils du grand Bossuet; il avoit des liaisons avec M. Bossuet, évêque de Troyes, neveu de ce grand homme, & qui ne faisoit que rire d'un bruit qu'il regardoit comme dénué de tout fondement. M. de Burigny, un des plus honnêtes hommes qui aient jamais cultivé les lettres, avoit toujors fait profession d'être l'ami de M. de *Saint Hyacinte*; & il chérissoit la mémoire de ses amis morts, autant qu'il les avoit chéris vivans. Une personne d'un rang élevé parloit un jour très-mal de M. de *Saint-Hyacinte* dans un cercle nombreux; M. de Burigny qui étoit présent, fit tous ses éforts pour défendre son ami; mais pressé, de plus en plus & pénétré de douleur de ne pouvoir détruire les imputations dont on le chargeoit: „ monsieur, s'écria-t-il en fondant en larmes, je „ vous demande grâce, vous me déchirez l'â„ me; M. de *Saint-Hyacinte* est un des hom„ mes que j'ai le plus aimés: vous le peignez „ d'après la calomnie, & je proteste sur mon „ honeur, qu'il n'a jamais ressemblé au portrait „ que vous en faites.

M. de Burigny avoit alors quatre-vingt-trois ans, & il y en avoit au moins trente que *Saint-Hyacinte* ne vivoit plus.

M. de *Saint-Hyacinte* est l'auteur de la plus jolie, de la plus innocente & de la plus juste plaisanterie contre le pédantisme & l'étalage de l'érudition: *le chef-d'œuvre d'un inconnu, ou le commentaire de Mathanasius*, & de quelques autres ouvrages du même genre; il est aussi l'auteur du roman du prince Titi & de quelques autres. Né à Orleans le 27 septembre 1684. Mort à Bréda 1746.)

SAINT-LUC (*voyez* ESPINAY.)

SAINT-MARC (CHARLES-HUGUES LE FEBVRE DE) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie de la Rochelle, neveu de l'abbé Capperonnier, cousin de M. Capperonnier de l'académie des belles-lettres, garde des livres de la bibliotheque du roi, & professeur en grec au collége royal, comme l'abbé Capperonnier. M. de *Saint-Marc* porta d'abord les armes, porta ensuite l'habit ecclésiastique, puis redevint laïc; à travers ces changemens d'état, il fut fidele aux lettres: il donna un supplément au nécrologe de Port-Royal: il travailla aussi à une histoire de M. Pavillon, évêque d'Alet; il fit la vie du fameux médecin Hecquet; donna une foule d'éditions des mémoires de Feuquieres, de l'histoire d'Angleterre de Rapin Thoiras, d'Etienne Pavillon, de Chaulieu, de Chapelle & Bachaumont, de Malherbe, de Saint-Pavin, de Charleval, &c. Les dix-septieme & dix-huitieme tomes du *pour & contre* de M. l'abbé Prévôt, sont encore de M. de *Saint-Marc*, ainsi qu'une partie du dix-neuvieme. Mais c'est par son abrégé chronologique de l'histoire d'Italie, qu'il est le plus connu; c'est un des bons ouvrages que le président Génaut a fait faire; on peut cependant le trouver trop savant & trop peu substantiel pour un abrégé qui demande plutôt des extraits bien faits, des résultats précis que des traités, & où trop d'étendue est de la diffusion. M. de *Saint-Marc* qui avoit donné des éditions de tant de poëtes, devoit aimer la poésie; il avoit fait jouer, en 1735. un ballet en trois actes, intitulé: *le pouvoir de l'amour*. Né à Paris en 1698; mort aussi à Paris le 20 novembre 1769.

SAINT-MAR (voyez REMOND de.)

SAINT-PAVIN (DENIS SANGUIN DE) (*Hist. litt. mod.*) de Paris, étoit fils d'un président aux enquêtes. Il embrassa l'état ecclésiastique, & n'eut point d'autre passion que celle des belles-lettres, & de la poésie, qu'il cultiva avec soin. L'abbaye de Livri, à laquelle il fut nommé, fut pour lui une retraite voluptueuse, où loin des courtisans & des grands seigneurs, il faisoit ce qu'il vouloit, & disoit ce qu'il pensoit. Il poussoit la liberté de l'esprit jusque sur les matieres les plus respectables. On a dit qu'il s'étoit converti au bruit d'une voix éfrayante, qu'il avoit cru entendre à la mort du poëte Theophile son maître en poésie & en impiété: mais ce fut une fable pieuse: il persevera dans ses erreurs jusqu'à sa mort arivée en 1670, dans un âge avancé. Ses poésies ont été recueillies avec celles de Charleval, 1759, *in-12.*)

Saint-Pavin étoit de la famille des Sanguin, dont deux furent successivement évêques de Senlis sous le regne de Louis XIV, & dont étoit le cardinal de Meudon, Antoine de Sanguin, le premier qui eut le titre de *grand aumônier de France*; ses prédécesseurs prenoient celui de *grand aumônier du roi*. Le cardinal de Meudon vivoit sous le regne de François I; il étoit oncle maternel de la duchesse d'Estampes & il lui devoit sa fortune; elle l'avoit fait abbé de Fleuri-sur-Loire, & archevêque de Toulouse, puis cardinal & grand-aumônier. Il étoit aussi gouverneur de Paris.

Les marquis de Livri, premiers maîtres-d'hotel du roi, étoient de cette même famille.)

SAINT-PHILIPPE (LE MARQUIS DE) *voyez* PHILIPPE (SAINT.)

SAINT PIERRE (EUSTACHE DE) (*Hist. de France.*) Lorsqu'en 1347 la ville de Calais, pressée par les armes d'Édouard III, fut réduite à capituler, après une longue & opiniâtre défense qui avoit irrité ce prince injuste, Édouard se crut modéré en bornant sa vengeance à exiger qu'on lui livrât six des principaux bourgeois, tête nue & la corde au cou, pour être envoyés au supplice. Cette clémence parut bien cruele, L'assemblée des habitans de Calais offroit un spectacle de désolation; les femmes, les enfans fondoient en larmes; les hommes gardoient un silence afreux; enfin du sein de l'abatement & du désespoir sortit la plus belle action qui ait illustré le nom françois. „ *Je ne* „ *laisserai point périr un tel peuple, quand je puis* „ *le sauver aux dépens de mes jours*, s'écria Eustache de *Saint-Pierre*, l'un des principaux bourgeois de Calais, *je m'offre pour victime aux fureurs* „ *d'Édouard.* „ Jean d'Aire en dit autant. *Je ne me séparerai pas de mes deux cousins*; ajouta Jacques de Wuissant, qui fut à l'instant suivi par Pierre de Wuissant, son frere. On ignore le nom des deux autres bourgeois qui se dévouerent. Selon les annales de Calais, ils furent tirés au sort parmi plus de cent qui s'offrirent tous à la fois. M. de Belloi conjecture que ce grand nombre de concurrens est peut-être ce qui a empêché que les noms des deux derniers bourgeois ne se soient conservés. Il n'étoit gueres possible d'admirer un pareil héroïsme sans vouloir l'imiter. À peine Eustache de *Saint Pierre* eut-il parlé, dit Froissard, *que chacun l'alla adorer de pitié*. Expression énergique & naïve, qui peint l'attendrissement sublime dont l'historien étoit pénétré en racontant un pareil fait; mais Froissard n'est gueres lu que des savans; & ce trait, comparable à tout ce que l'antiquité a célébré de grand & de généreux, restoit pour ainsi dire caché dans un coin de notre histoire. Pasquier l'a raporté avec une froideur qui

n'étoit pas propre à tirer ce fait de l'obscurité. M. de Sacy, de l'académie française, est le premier qui (dans son traité de l'amitié, livre 2) ait paru sentir tout le prix de cette action, & qui se soit livré au plaisir de la retracer avec enthousiasme. Un auteur citoyen, M. de Belloi, averti par M. le maréchal de Duras de choisir ce sujet, lui a donné encore plus d'éclat en le produisant sur la scêne; il a de plus éclairci toutes les circonstances de ce fait dans des dissertations où une critique judicieuse accrédite une narration intéressante. Édouard se déshonora par son obstination barbare à vouloir immoler les six bourgeois qui s'étoient dévoués; il résista aux sollicitations de toute son armée, qui rougissoit pour lui d'un ressentiment si aveugle; le célebre Walter de Mauny ou Gaurier de Mauny, chevalier du Hainault, qui s'étoit ataché au parti di Édouard, défendit les six bourgeois avec courage; Édouard, que la raison fatiguoit en ce moment, parce qu'il avoit résolu de ne la pas suivre, lui répondit avec sécheresse : *Monsieur Gautier, il n'en sera pas autrement*, & il manda le boureau; le prince de Galles, le prince noir, ne fut pas plus écouté; enfin Philippine de Hainault, femme d'Edouard, non moins habile que son mari & que son fils, & qui venoit de remporter sur les écossois une victoire signalée où elle avoit fait prisonier David de Brus, leur roi, & abatu presque entiérement le parti Brussien, Philipine, pour prix de ses exploits, demanda moins la grâce de ces six bourgeois, de ces six héros dont elle admiroit & envioit la gloire, qu'elle ne pria son mari de se souvenir de la siene, & de ne la pas flétrir en se rendant leur boureau. „ Madame, lui répondit Edouard avec colere, „ je n'ai rien à vous refuser, mais vous „ me gênez fort en ce moment, & je voudrois „ vous savoir loin d'ici „. Ce fut ainsi qu'elle arrâcha plutôt, qu'elle n'obtint la grace des six bourgeois de Calais; elle se plut à les combler d'égards pour réparer l'injustice de son mari; elle tâcha d'adoucir leur misere par des présens, pendant que l'implacable Edouard confisquoit leurs biens.

Ce prince entra dans les murs solitaires de Calais, qu'il peupla d'anglois, tandis que les anciens habitans, demi-morts de faim & de misere, se traînoient languissament vers le maître auquel ils s'étoient montrés si fideles. Tous leurs bien furent distribués aux anglois. La reine d'Angleterre eut pour sa part les biens de Jean d'Aire, qu'elle n'auroit dû accepter que pour les lui rendre.

Les malheurs de la France & les désordres des finances enleverent à Philippe de Valois la satisfaction de dédomager les habitans de Calais, il ne put même leur fournir les premieres nécessités de la vie; ceux qui étoient en état de porter les armes, furent reçus dans son camp, près d'Amiens; mais les vieillards, les femmes, les enfans, les malades, dépourvus de tout, nouris d'abord par les habitans des villes voisines, errerent ensuite dans le reste de la France, abandonés à la pitié publique. Enfin, par une ordonance du 8 septembre 1347, Philippe acorda pour dédomagement aux bourgeois de Calais, *les biens, meubles & héritages qui pouroient échoir par la suite au domaine de la courone ;* remede éloigné dans des maux pressans.

Cependant Edouard permettoit le retour dans Calais aux anciens habitans, que l'amour du lieu de leur naissance, ou le défaut de ressources y rapeloient; il avoit fait à plusieurs d'entre eux de noueles concessions de leurs propres héritages. *Eustache de Saint-Pierre*, négligé par son roi, fut attiré par Edouard, à qui la réflexion avoit fait sentir le prix d'un pareil sujet. Une treve conclue entre les deux rois, laissoit Calais en la possession d'Edouard, du consentement de Philippe. *Saint-Pierre* crut pouvoir y revenir, recevoir même d'Edouard, une pension alimentaire, jusqu'à ce que ses biens lui eussent été rendus, & prêter serment de fidélité à ce même Edouard, non comme au roi de France (titre qu'il ne reconut jamais en lui) mais comme au possesseur & au maître de Calais. M. de Belloi avoue ces faits en gémissant, en excusant son héros par la fatalité des conjectures, en convenant que *Saint-Pierre* s'est dégradé par cette conduite: „ S'étant élevé, dit-il, au-dessus de l'humanité par „ son sublime dévouement, son cœur avoit contracté l'obligation de se maintenir dans le „ degré de vertu où il étoit monté, toute sa „ vie devoit être digne de ce beau moment: „ un grand homme est inexcusable de devenir „ un homme ordinaire.

Les cinq autres héros de Calais condamnerent la foiblesse *d'Eustache de Saint-Pierre*, en ne l'imitant point; ses enfans mêmes renoncerent à sa fortune, dit M. de Belloi, pour conserver sa premiere vertu; le refus de prêter serment à Edouard leur coûta la succession paternele.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée-Castel de) (*Hist. litt. mod.*) homme vertueux & dont la mémoire doit être chere à tous les gens de bien. (*Voyez* à l'article Varignon) la générosité pleine de délicatesse dont usa l'abbé de *Saint-Pierre* envers ce savant, son ami. Voué tout entier au service de l'humanité, à la plus grande utilité du genre humain, il ne faisoit cas ni de l'éloquence, ni de la poésie, ni en général des talens purement agréables, & qui n'avoient pas une utilité immédiate & directe; il étoit persuadé qu'un jour on penseroit ainsi; ce qui, pour le dire en passant, seroit ne pas connoître tous les besoins des hommes, & les ramener à la barbarie par l'envie de les servir. Souvenons-nous de cette phrase si philosophique de

de Madame de Grafigny : *quel plus grand bien peut on faire aux hommes, que de leur procurer du plaisir?* L'abbé *de Saint-Pierre* vouloit leur procurer le bonheur, & il pensoit qu'il n'y avoit que l'utilité directe & immédiate qui pût y contribuer ; il partoit d'un bon principe, & il l'outroit ; il prévoyoit & prédisoit la fin du succès de tout ce qui n'étoit qu'agréable : on lisoit un jour devant lui un ouvrage d'agrément qui étoit fort goûté de tout l'auditoire ; on s'aperçut que lui seul restoit froid, & sourioit seulement de temps en temps, bien moins aux traits ingénieux de l'ouvrage, qu'à une idée qu'on voyoit qu'il avoit dans la tête ; on lui demanda enfin nétement ce qu'il pensoit de l'ouvrage : *Eh mais*, répondit-il froidement, *cela est encore fort beau*.

Il prévoyit & calculoit de même à sa maniere l'époque où chaque préjugé, chaque erreur, chaque sotise des hommes devoit finir, & le temps où tout le monde seroit éclairé. Cette universalité de lumieres n'est encore qu'une bizâre & dangereuse chimere ; les siecles ne font que changer d'erreurs en applaudissant toujours à leurs lumieres ; quant au vulgaire, il ne parvient jamais qu'à savoir mal, ce qui est pis que d'ignorer ; celui qui sait mal ne sait pas même qu'il ne sait pas ; il est incapable de se rendre témoignage de son ignorance, il agit d'après ses erreurs, & convertit en poison ce qui de sa nature seroit salutaire.

Mal-gré son mépris pour l'éloquence & la poésie, l'abbé de Saint-Pierre fut reçu à l'Académie Françoise le 3 mars 1695, pour la connoissance qu'il avoit de la langue & pour celle qu'il avoit de l'histoire, sur-tout pour l'usage philosophique & utile qu'il faisoit de l'une & de l'autre. Il fit lui même son discours de réception, & il le fit comme une chose qu'il jugeoit inutile, c'est-à dire, avec négligence & dégoût. Il le communiqua cependant à M. de Fontenelle, son ami, qui lui proposa de retrancher quelques phrases trop négligées & d'y mettre plus de style & d'intérêt. *Je vois*, lui dit l'abbé de Saint-Pierre, *que mon discours vous paroît bien médiocre; tant mieux, il m'en ressemblera davantage*, & il n'y changea rien ; il n'avoit consacré à cet ouvrage que quatre heures de travail. *Ces sortes de discours*, dit-il, *ne méritent pas, pour l'utilité dont ils sont à l'état, qu'on y mette plus de deux heures de temps ; j'y en ai mis quatre, & cela est fort honnête*.

Dans ses vues d'amélioration en tout genre, il en eut aussi pour l'Académie ; il vouloit que les harangues des récipiendaires, qui, de son temps, n'étoient que des recueils d'éloges, devinssent des discours solides & utiles, pleins de grandes & de fortes vérités ; il vouloit que les sujets des prix d'éloquence fussent consacrés à l'éloge des hommes célebres qui ont servi & honoré la nation. Ce projet de l'abbé de Saint-

„ Pierre, dit M. d'Alembert, n'a pas été un „ *rêve* comme les autres ; il pouroit dire à ses „ confreres, s'il revenoit parmi eux : *de tous* „ *mes concitoyens, vous seuls avez daigné m'en-* „ *tendre* „.

Quelques auteurs disent qu'il fut l'inventeur du mot *bienfaisance*. On prétend que ce mot se trouve dans des auteurs plus anciens ; mais c'est lui qui, par le grand usage qu'il en a fait, a rendu ce mot commun, c'est lui qui l'a mis dans la langue ; il a créé aussi le mot *gloriole*, mot d'un grand usage, ainsi que la chose.

Il se déclare dans tous ses écrits l'ennemi de la guerre, des impôts excessifs, des vexations de tout genre exercées par la force contre la foiblesse ; il a cherché tous les moyens d'étendre & d'éterniser la paix ; il a été traité *de rêveur*. On a cru rendre à ses idées tout l'hommage qu'elles méritoient, en les appelant *des rêves d'un bon citoyen*, & l'on n'a pas senti que les rêves d'un bon citoyen méritent qu'on cherche tous les moyens de les réaliser.

Lorsque l'abbé de Saint-Pierre envoya au cardinal de Fleury son projet de paix perpétuele & de diete européene, avec cinq articles préliminaires, le cardinal lui répondit : *vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionaires pour disposer à cette paix & à cette diete le cœur des princes contractans*.

Il étoit persuadé qu'on ne peut assez redire les choses importantes, & il s'est conformé constament à ce principe. Quelqu'un lui disant qu'il y avoit d'excellentes choses dans ses écrits, mait qu'elles y étoienr trop répétées, il demanda qu'on lui en indiquât quelques-unes, rien n'étoit plus facile. *Eh bien*, dit-il ; *vous les avez donc retenues, voila pourquoi je les ai répétées ; & j'ai bien fait, sans cela vous ne vous en souviendriez plus*. Il se consoloit & des critiques & des plaisanteries, par la satisfaction d'avoir forcé ses lecteurs à retenir une vérité utile. Jamais persone ne fut moins occupé de sa propre gloire & moins susceptible des illusions, les plus secretes de l'amour propre. Sa parfaite simplicité à cet égard n'étoit ni humilité, ni même ce qu'on appele chez d'autres hommes modestie ; elle avoit un caractere qui lui étoit plus particulier ; c'étoit un pur abandon de ses intérêts, sans qu'il prétendît même l'honeur du sacrifice ; il chérissoit tous les hommes sans distinction ; il n'exceptoit ou plutôt il n'oublioit que lui. Il portoit dans la société peu d'agrémens & de ressources ; on l'y soufroit plutôt qu'on ne l'y recherchoit. S'apercevant un jour qu'il étoit de trop dans un cercle brillant où il ne se déplaisoit pas : *je sens*, dit-il, *que je vous ennuie, mais moi, je m'amuse fort à vous entendre, je reviendrai vous voir*.

S'il parloit peu dans le monde, c'étoit par

par un principe de bonté qui lui étoit propre, la crainte d'ennuyer & de fatiguer ses auditeurs. *Quand j'écris*, dit-il, *persone n'est forcé de me lire; mais ceux que je voudrois forcer à m'écouter, se contraindroient pour en faire au moins semblant, & c'est une gêne qu'il est bon de leur epargner*. Il évitoit au moins de plaire, ne se flatant pas d'être plus heureux; il atendoit pour parler qu'on l'y invitât, & ne parloit que de ce qu'il savoit, mais il savoit beaucoup. Outre des connoissances politiques fort étendues, il avoit la tête remplie de faits & d'anecdotes, qu'il contoit bien, quoiqu'avec la plus parfaite simplicité & la plus scrupuleuse vérité; *car*, disoit-il, *on n'est pas obligé d'amuser, mais on l'est de ne tromper persone*. Ceux qui prenoient la peine de l'écouter, chose très-rare actuélement en France, même à l'égard de ceux qui parlent le mieux, ne s'en repentoient pas, & se trouvoient payés de leur complaisance. Une femme de beaucoup d'esprit ayant eu avec lui un long entretien sur des matieres importantes, fut si charmée de sa conversation, qu'elle ne put s'en taire, & l'abbé démêla dans son compliment qu'elle étoit aussi étonée que charmée. *Je suis*, répondit modestement le philosophe, *un mauvais instrument dont vous avez bien joué*.

Il paroît qu'en général l'abbé de Saint-Pierre passoit pour ennuyeux, qu'il en convenoit presque, & qu'on le prenoit presque trop aisément au mot sur cet aveu. On le voit toujours faire les honeurs de son esprit, & en montrer beaucoup; il a une multitude de mots, tous pleins de sens & la plûpart de finesse. Il n'ornoit rien, & parce que se défiant toujours de lui-même, il ne s'en croyoit pas le talent, & sur-tout parce qu'il trouvoit qu'orner c'étoit déroger à la vérité; mais toujours occupé de l'utilité publique, il ne pouvoit pas méconnoître l'importance de ses idées, & entendant un jour une femme aimable parler avec beaucoup de grâces sur un sujet frivole, *quel domage*, dit-il, *qu'elle n'écrive pas ce que je pense*!

Libéral & indulgent, il disoit que la morale de l'homme vertueux étoit renfermée dans ces deux mots : *donner & pardoner*. A-t-on dit beaucoup de mots pleins de sens & de sentiment, plus propres à faire aimer & respecter un caractere?

L'éloge des princes, disoit-il, dans un temps où on les louoit trop, *m'est toujours un peu suspect dans les livres, & plus encore dans leur cour, je ne suis content qu'après les avoir entendu louer dans les villages*.

Il mettoit la douleur physique au premier rang parmi nos maux; *c'étoit*, disoit-il, *le seul que la raison ne pût ni détourner, ni afoiblir*, & comme il réduisoit tout au calcul, ce mal seul avoit pour lui, disoit-il, une valeur *intrinseque*, les autres maux n'ont qu'une valeur purement *numéraire*.

On lui demandoit ce qu'il pensoit d'une femme d'esprit, qui parloit avec beaucoup de feu & de grâce, pourvu qu'elle parlât seule & longtemps, mais qui perdoit tout cet éclat, quand il s'agissoit de mêler & d'assortir ses discours à ceux des autres, ce qui s'appele *converser*: *je trouve*, répondit l'abbé de de Saint-Pierre, *qu'elle danse bien, mais qu'elle ne sait pas marcher*. Il dit à un philosophe qui revenoit d'Angleterre & s'en alloit en Prusse : *vous venez de voir une nation bien audessus de son roi, vous allez voir un roi bien audessus de sa nation*.

L'abbé de Saint-Pierre pensoit comme M. de Fénélon sur les principes du gouvernement mis en pratique par Louis XIV; mais il ne présentoit pas ses idées comme M. de Fénélon, sous le voile des fâbles antiques, il laissoit là toute allégoire & marchoit droit à la vérité & à l'utilité. Dans un mémoire sur l'établissement de la taille proportionele, il s'étoit déja expliqué sur Louis XIV avec une franchise qui ne sembloit pas permise alors, & qui, sur-tout, démentoit trop hautement les éloges que l'Académie Françoise n'avoit cessé de lui prodiguer; le cardinal de Polignac qui avoit été éxilé sous Louis XIV, pour n'avoir pas réussi dans sa négociation en Pologne, en faveur du prince de Conti, mais qui, depuis, s'étoit ataché au parti du duc du Maine, qui étoit celui de Louis XIV mort, voulut ou paroître généreux envers la mémoire de ce monarque, ou seulement se montrer juste; il se plaignit à l'Académie du jugement de l'abbé Saint-Pierre, comme d'un manque de respect pour un roi bienfaicteur de ce corps; l'abbé de Saint-Pierre en fut quite alors pour quelques explications & quelques excuses. Il faut respecter les rois vivans, le bon ordre y est intéressé; mais dès le moment de leur mort, ils apartienent à l'histoire, dont les jugemens doivent être libres; ceux qui s'intéressent à leur mémoire, peuvent réfuter les jugemens qui leur paroissent injustes, la lice est ouverte, & la vérité a besoin de ces combats; mais c'est mal raisoner que de dire: „ tout particulier demanderoit & obtiendroit justice des atteintes portées à la réputation de son pere mort; donc un prince doit venger son pere qu'on ataque après sa mort„.

Il n'y a point de parité, la différence des persones change tout ici, il faut, pour l'instruction du roi successeur, que le prédécesseur soit jugé avec une liberté que le respect interdisoit pendant sa vie. L'abbé de Saint-Pierre usoit donc du droit que lui donnoient son amour du genre humain & son desir d'être utile, son jugement étoit raisoné, motivé, ce n'étoit point une déclamation ni une satyre, on

pouvoit le combatre, on ne pouvoit pas le condamner.

Toute la famille de l'abbé de Saint-Pierre étoit atachée à la persone du régent, & l'abbé de Saint-Pierre approuvoit la pluralité de conseils, bonne ou non, établie au commencement de la régence, mais dont on se dégouta bientôt. Ce regime étoit contraire à celui de Louis XIV, qui faisiot tout par la voie ministériele. L'abbé de Saint-Pierre, dans son discours sur la *Polysynodie* (pluralié de conseils) ataqua de nouveau le gouvernement de Louis XIV. Le cardinal de Polignac, que ses liaisons avec l'hôtel du Maine rendoient ennemi du régent, & qui fut exilé de nouveau peu de temps après, par une suite de ces liaisons, déféra le nouvel ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre à l'Académie Françoise dans l'assemblée du jeudi 28. avril 1718, & demanda qu'on fît ce qu'il appeloit justice de l'auteur. L'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, se joignit à lui dans l'assemblée du 5 mai suivant. Il insisterent beaucoup sur ce que c'étoit une récidive, & telle est la différence des idées & des principes dans les différens temps, que son crime parut inexcusable à toute l'Académie. Cependant M. de Sacy, ami de l'abbé de Saint-Pierre, lut une lettre, par laquelle l'abbé demandoit d'être entendu; c'est ce qui ne peut se refuser à aucun coupable, & ce qui fut refusé au plus vertueux des hommes. Il est vrai que sa justification consistoit à dire que pensant ainsi nécessairement de Louis XIV., il n'avoit pas pu en conscience en parler autrement; sur quoi le cardinal de Polignac observa que si c'étoit une premiere faute, on pouroit écouter de sa part, non des justifications, (car un tel crime n'en paroissoit pas susceptible) mais des témoignages sinceres de repentir. Il ajouta qu'admettre le coupable à s'expliquer, ce seroit lui fournir l'occasion de proférer en pleine assemblée de nouveaux blasphêmes contre la majesté sacrée & inviolable de Louis XIV. Il n'y eut que quatre académiciens qui opinerent pour l'entendre: c'étoient MM. de Sacy, la Motte, Fontenelle & l'abbé Fleuri.

On procéda ensuite au jugement: on opina, & de vive voix sur la punition du criminel, puisque c'en étoit un; toutes les voix, sans en excepter une seule, furent pour le priver de sa place. On pensa ensuite un peu tard, qu'il seroit bien d'employer pour l'exclusion d'un académicien, quelques-unes des formules qu'on employe pour l'élection, & on procéda au scrutin des boules, toutes les boules furent noires, à l'exception d'un seule qui fut celle de M. de Fontenelle, comme on le sut dans la suite. Il s'étona d'avoir été le seul; l'abbé de Saint-Pierre avoit beaucoup d'amis d'ans l'Académie, mais l'amitié même n'osoit pas plus le défendre sur un tel crime, qu'un juge n'oseroit absoudre son ami, convaincu d'un assassinat ou d'un crime d'état; & l'on voit que le courage même de M. de Fontenelle eut besoin du secret du scrutin, puisque en opinant de vive voix, il avoit condamné, comme les autres, l'accusé.

Le régent étoit le protecteur naturel de l'abbé de Saint-Pierre dans cette afaire; mais comme l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre étoit l'éloge de son gouvernement, contraire sur les points principaux à celui de Louis XIV, une fausse pudeur, une fausse générosité, qui trompe aussi souvent que l'intérêt & les passions, l'empêcha de prendre la défense d'un opprimé qu'il estimoit. Il laissa subsister le jugement de l'académie avec toutes ses irrégularités.

Dix-huit mois après, & lorsque la chaleur des esprits parut refroidie, l'Académie ayant pour officiers M. de Boze & M. de la Motte, tous deux purement gens-de-lettres & moins susceptibles des impressions de la cour, l'abbé de Saint-Pierre demanda la révision de son afaire; la réponse de l'Académie fut qu'on ne pouvoit lui acorder cette révision, sans avoir pris les ordres du régent; on les demanda en effet; le régent répondit sechement qu'il ne vouloit plus entendre parler de cette afaire, bien loin de vouloir s'en mêler. L'Académie, par une novele erreur, crut avoir par-là les mains liées. Il ne tenoit qu'à elle cependant d'ôter de ses regîstres une décision qui n'étoit pas digne d'elle, & de rapeler dans ses assemblées l'homme estimable qu'elle en avoit si injustement exclu.

L'abbé de Saint-Pierre ne fut pas du moins remplacé de son vivant. Son fauteil resta vacant, & le fut long-temps. L'abbé de Saint-Pierre mourut âge de 85 ans, le 29 avril 1743. Par une nouvele injustice, il fut défendu à M. de Maupertuis, son successeur, de parler de lui dans son discours de réception.

SAINT-POL, (*Voyez* LUXEMBOURG.)

SAINT-PREUIL. (FRANÇOIS DE JUSSAC D'EMBLEVILLE, seigneur de) (*Hist. de Fr.*) gouverneur d'Arras & maréchal de camp, homme plein d'honeur & de bravoure, l'un des plus nobles victimes de la cruauté du cardinal de Richelieu. Ce fut lui qui eut le malheur (il en jugeoit ainsi) de faire le maréchal de Montmorenci prisonier au combat de Castelnaudari, ce fut lui qui, obligé de déposer dans l'afaire de ce seigneur, lui rendit un témoignage si honorable. *Le feu & la fumée dont il étoit couvert m'ont empeché de le distinguer. Mais voyant un homme qui, après avoir rompu six de nos rangs, travailloit à enfoncer le septieme, j'ai jugé que ce ne pouvoit etre que M. de Montmorenci.*

Quelques auteurs attribuent cette déposition à Guitaut, Saint Preuil fit plus: poussé par un mouvement vertueux de tendresse & d'ad-

miration pour ce jeune & malheureux héros, il alla se jeter aux pieds du roi pour demander sa grâce. Richelieu ne lui pardona jamais cette démarche & ne prit pas même la peine de cacher son ressentiment : *Saint-Preuil*, lui dit-il, *si le roi faisoit bien, il vous mettroit la tête où vous avez les pieds*. Pour toute réponse, Saint-Preuil continua de servir avec éclat, il défendit Corbie contre les Espagnols en 1636. Il contribua en 1640 à la prise d'Arras, dont il fut fait gouverneur. Ses prétendus torts paroissoient éfacés par ses services; mais il avoit un ennemi dangereux dans le maréchal de la Meilleraye, qui avoit été autrefois son rival en amour, & qui avoit conservé pour lui toute la haine que la jalousie inspire. La Meilleraye étoit d'ailleurs vendu à toutes les violences, à toutes les vengeances de l'implacable Richelieu. Il ariva en 1641, que le maréchal de la Meilleraye ayant pris Bapaume, la garnison de cette ville se retirant à Douay, en vertu de la capitulation, fut rencontré par Saint-Preuil qui étoit alors en course, & qui n'ayant pas vu le trompete du roi donné pour sauve-garde à la garnison, ataqua cette garnison, la defit & la pilla : aussitôt qu'il eut reconu l'erreur, il s'empressa de la réparer, il cessa de combatre, il fit rendre tout le butin qu'il avoit enlevé. N'importe; cette infraction involontaire de la capitulation de Bapaume, servit de prétexte pour le faire arrêter & conduire à la citadelle d'Amiens ; quand il fut entre les mains de ses ennemis, les prétextes pour le perdre ne manquerent pas; on l'accusa de concussion, ce prétexte étoit alors d'un usage d'autant plus facile, que le gouvernement livroit lui-même les peuples à la rapacité des gens de guerre. Saint-Preuil produisit pour sa défense la lettre suivante, qu'il avoit reçue de la cour: *Brave & généreux Saint-Preuil, vivez d'industrie, plumez la poule sans la faire crier, faites ce que font beaucoup d'autres dans leurs gouvernemens. Tranchez, coupez; tout vous est permis*. Il avoit beaucoup d'autres lettres semblables du rois Louis XIII & du secrétaire d'état, Desnoyers, mais on avoit juré sa perte, il fut décapité à Amiens le 9. novembre 1641, à trente-neuf ans.

SAINT RÉAL. (*Voyez* RÉAL.)

SAINT-SORLIN. (*Voyez* DESMARÊTS.)

SAINTE-BEUVE, (JACQUES de) (*Hist. litt. mod.*) savant casuiste un peu janséniste. On a ses décisions en 3 vol. in-4°. ou in-8°. & quelques autres ouvrages de lui sur la confirmation & l'extrême-onction. Né en 1613, mort en 1677.

SAINTE-MARTHE, (*Hist. litt. mod.*) famille de savans utiles & célebres.

1°. Gaucher de *Sainte-Marthe*, trésorier de France de la généralité de Poitiers, connu sous le nom de Scévole de *Sainte-Marthe*, parce qu'il se nommoit *Gaucher*, comme Quintus-Mutius fut nommé *Scévola*, c'est-à-dire *Gaucher*, lorsqu'il se fut brûlé la main droite, étoit né en 1536. Il fut fidele à Henri III & ensuite à Henri IV, & si utile à ses concitoyens qu'on lui donna le titre de *pere de la patrie*. Il mourut en 1623 à Loudun, ayant vécu sous sept Rois depuis François I jusqu'à Louis XIII. Ses ouvrages sont des poésies latines admirées autrefois, aujourd'hui estimées tout au plus, parmi lesquelles on distingue son poême de la *pœdotrophie*, ou de la maniere de nourir & d'élever les enfans à la mamele, & un recueil d'éloges intitulé: *Gallorum doctrina illustrium, qui sua patrumque memoria floruere*.

2°. Abel de *Sainte-Marthe*, fils aîné du précédent, conseiller d'état & garde de la bibliotheque de Fontainebleau, mort en 1652, est auteur de poésies imprimées parmi celles de son pere.

3°. Abel, fils de celui-ci, a traduit en françois la *pœdotrophie* de Scévole son grand-pere, il fut aussi garde de la bibliotheque du roi, & mourut en 1706.

4°. Gaucher (Scévole) & Louis, freres puînés du premier Abel & fils du premier Scévole, étoient jumeaux & ne se séparerent jamais; ils firent leurs ouvrages en commun. Les principaux sont le *Gallia christiana*, qui ne fut publié qu'en 1666, après la mort de Scévole & d'Abel, par les fils de Scévole; l'histoire généalogique de la maison de France; l'histoire généalogique de la maison de Beauvau. Scévole mort en 1650, Louis en 1656.

5°. *Claude*, petit-fils du second Scévole, jumeau de Louis & fils de François de *Sainte-Marthe*, avocat au parlement, lequel étoit fils de ce second Scévole, fut ecclésiastique & directeur des religieuses de Port-Royal-des-Champs, qu'il défendit auprès de l'archevêque de Paris, Peréfixe. On a de lui, d'ailleurs, quelques ouvrages de piété & un mémoire sur l'utilité des petites écoles. Né en 1620. Mort en 1690.

6°. Denys de *Sainte-Marthe*, frere du précédent, général de la congrégation de Saint-Maur, né en 1650, entré dans la congrégation en 1667, mort en 1725. Auteur des ouvrages suivans: la vie de Cassiodore. L'histoire de Saint Grégoire-le-grand. Edition des œuvres de ce pape. Il avoit entrepris une nouvele édition du *Gallia christiana*, il en publia les trois premiers volumes. Il y a encore de lui un traité de la confession auriculaire, & quelques écrits polémiques.

7°. Abel-Louis, général de l'Oratoire, fils du second Scévole & frere de François, mourut en 1697, laissant quelques ouvrages manuscrits de théologie & de littérature.

8°. Pierre Scévole, frere aîné du précédent, historiographe de France, maître d'hôtel du

roi, a laissé les ouvrages suivans : *l'état de l'Europe. Traité historique des armes de France. Histoire de la maison de la Trémoille*. Mort en 1690.

SAINTE MAURE. (*Voyez* MONTAUSIER).

SAINTRAILLES, (JEAN-POTON de) (*Hist. de Fr.*) grand sénéchal du Limosin, l'un des plus fideles amis de Charles VII. Il fit prisonier le fameux Talbot, au combat de Patay, en 1429. Il le présenta au roi, mais en même-temps il lui demanda la permission de le renvoyer libre à l'instant sans rançon. Talbot eut le bonheur de prendre sa revanche dans la suite à l'égard de Saintrailles, & celui ci, en 1435, fit aussi le comte d'Arondel prisonier au combat de Gerberoy; il contribua beaucoup à chasser les Anglois de la Normandie & de la Guyene. Il fut fait maréchal de France en 1454. Il fut destitué par Louis XI, en 1461, ce qui est encore une preuve de mérite. Il mourut deux mois après dans son gouvernement du Château-Trompette.

SALADIN. (*Hist. des Croisades.*) Ce nom est célebre dans l'histoire des croisades.

1°. Dans l'expédition de Louis le jeune, roi des françois, dans la Syrie, où il mena la reine Eléonore d'Aquitaine, sa femme, un jeune Turc, nommé *Saladin*, lui inspira une jalousie que Louis n'eut pas même la prudence de dissimuler. Ce *Saladin* n'est connu que par-là dans l'histoire.

2°. Mais celui qui a véritablement illustré ce nom, c'est le fameux *Saladin*, le héros de l'Asie, le digne rival de Philippe-Auguste, & de Richard cœur-de-lion. Ses rapides conquêtes dans la Palestine mirent de nouveau toute la chrétienté en mouvement, & firent établir en France, en Angleterre, &c. l'impôt connu sous le nom de *dixme saladine*, impôt dont le clergé ne fut pas exempt, parce qu'il s'agissoit, pour ainsi dire, de sa cause. Les légats ne cessoient de représenter la nécessité de secourir les chrétiens d'Asie & de s'opposer aux progrès du redoutable *Saladin*. L'expédition de la Terre-Sainte étoit devenue pour la chevalerie un objet plus auguste & plus sacré depuis les malheurs des chrétiens. Jérusalem étoit prise, Guy de Lusignan, qui avoit rassemblé les débris de cette royauté détruite, étoit dans les fers depuis la bataille de Tibériade, gâgnée en 1187 par *Saladin*. Ces revers avoient fait mourir de douleur le pape Clément III. Philippe-Auguste & Richard cœur-de-lion, s'armerent pour rétablir sur le trône Guy de Lusignan. La fortune de *Saladin* céda à la valeur presque surnaturele de Richard, qui le batit deux fois, l'une auprès de Césarée, l'autre dans les plaines de Rama, & qui fut pour lui un objet d'admiration, mais tous ces prodiges de valeur ne purent remettre les chrétiens en possession de Jérusalem, & Richard, par sa témérité, donnoit souvent prise sur lui; il aimoit à s'exposer. Il pensa être enlevé à la chasse par un parti de sarrasins. Il fut sauvé par la présence d'esprit & la générosité d'un gentilhomme provençal de la maison des Pourcelets, ou, selon quelques-uns, d'un gentilhomme normand, nommé Guillaume de Préau, qui cria : *je suis le roi*, comme s'il eût volu s'attirer un traitement plus favorable. À ce mot, on l'entoure, il est pris, le roi échape. Les sarrasins conduisent leur prisonier vers *Saladin*, qui, déja prévenu de la prise que ses soldats avoient faite, atendoit Richard, & fut fort surpris de ne le pas reconoître dans le prisonier qui s'offrit à sa vue. Ce prisonier se vanta de son stratagême, & *Saladin*, qui n'avoit rien de barbare, lui acorda son estime, Non seulement il n'étoit point barbare, mais il poussoit la générosité plus loin qu'aucun autre prince. À son entrée dans Jérusalem, des épouses, des meres, des filles, se jeterent à ses pieds pour lui redemander leurs maris, leurs enfans, leurs peres, qu'il avoit pris à ce siége. Son noble cœur ne put soutenir ce spectacle, il rendit tous les prisoniers & paya leur rançon à ses soldats. Il étoit grand justicier, il donna de sages loix à ses états, & il sut les faire exécuter. Son neveu ayant été cité en jugement, il le força de comparoître. Un marchand présenta requête contre lui-même au cadi de Jérusalem, se prétendant lésé dans quelqu'un de ses droits; le juge étoné de l'audace de cet homme, demanda au sultan ce qu'il avoit à faire? *Ce qui est juste*, répond *Saladin* : en effet, il comparoît, plaide lui-même sa cause, & bien loin de punir la témérité du marchand, il le récompense & le remercie de la confiance qu'il avoit eue en son intégrité. Vous me rendiez justice, lui dit-il, & on peut réclamer la miene contre moi-même dans mes propres tribunaux. Toujours accessible, ses sujets pouvoient à toute heure lui adresser leurs plaintes & lui présenter leurs requêtes. Un jour ayant travaillé toute la matinée avec ses émirs & ses ministres, se sentant fatigué, il vouloit prendre du repos, un esclave vient lui demander audience; *Saladin* le renvoie au lendemain matin: *mon afaire*, répondit l'esclave, *ne soufre aucun délai*, en même-temps il lui jete son mémoire avec un air de mécontentement & d'humeur, que tout autre prince eût regardé comme un manque de respect: *Saladin* ne vit que le besoin que cet homme avoit de sa justice, il ramassa le mémoire, le lut, trouva la demande juste & l'acorda.

Il rendit aux chrétiens orientaux l'église du Saint-Sépulchre, mais il voulut que les pélerins y vinssent sans armes & il les assujétit à payer de certains droits.

Saladin étoit Curde d'origine. Il s'étoit mis avec son frere au service de Noradin, souverain de la Syrie & de la Mésopotamie, il conquit l'Égypte, la Syrie, l'Arabie, la Mésopo-

tamie & fut fouverain d'un vafte empire. Supérieur aux illufions de la grandeur & de la mort, il voulut, dans fa derniere maladie, qu'au lieu du drapeau qu'on élevoit devant fa porte, on déployât le drap qui devoit l'enfevelir, & qu'on dit, à haute voix : *Voilà tout ce que Saladin, vainqueur de l'Orient, emporte de fes conquêtes*. Dans les aumônes ordonées par fon teftament, il rendit tout égal entre les pauvres, foit mahométans, foit juifs, foit chrétiens, purfuadé que pour fecourir utilement les hommes, il ne faut que s'informer de ce qu'il foufrent. Il mourut en 1192, à cinquante-fept ans, après en avoir régné vingt-quatre en Égypte, & environ dix-neuf en Syrie. Il laiffa dix fept fils, qui partagerent entre eux fes états. M. Marin a écrit la vie de *Saladin*.

SALE, (GEORGES) (*Hift. litt. mod.*) membre de la fociété de ces favans anglois, auteurs de l'*hiftoire univerfele*. On a de lui une traduction angloife de l'Alcoran, fort eftimée.

SALEL, (HUGUES) (*Hift. litt. mod.*) valet-de chambre de François I, abbé de Saint-Chéron, près de Chartres, traduifit, par ordre de ce prince, les douze premiers livres de l'Iliade, & fit d'autres poéfies, vantées dans le temps. Mort en 1553.

SALIAN *ou* SALLIAN, (JACQUES) (*Hift. litt. mod.*) jéfuite, mort en 1640, auteur d'*Annales de l'ancien Teftament*, en fix volumes *in-folio*, en latin.

SALIGNAC, (*Voyez* FÉNELON.)

SALINAS *ou* SALINES, (FRANÇOIS de) (*Hift. litt. mod.*) efpagnol, qui, ayant perdu la vue à dix ans, n'en devint pas moins habile dans les langues grecque & latine, dans les mathématiques, dans la mufique. Nous voudrions pouvoir raffembler un grand nombre d'exemples femblables pour confoler les aveugles, les plus malheureux des hommes. Leur plus sûre reffource eft certainement de remplir leur âme de lumieres & de connoiffances. On a de *Salinas* un traité de mufique eftimé, une traduction en vers efpagnols, de quelques épigrammes de Martial.

SALINGUERRA, (*Hift. d'Italie*) chef de la faction des Gibelins, s'empara de la principauté de Ferrare en 1195, & s'y maintint quelque temps mal-gré le pape & d'autres puiffances d'Italie, & finit par en être chaffé. Il mourut prifonier à Venife en 1240.

SALIS, (ULYSSE de) (*Hift. litt. mod.*) capitaine illuftre du dix-feptieme fiecle, de la maifon des barons de *Salis*, né en 1594, fervit d'abord les vénitiens, puis fa patrie dans la guerre de la Valteline. Il amena une compagnie de fuiffes à Louis XIII. au fiége de la Rochelle, fignala fa veleur dans cette expédition, & à l'ataque du Pas-de-Suze en 1629. Il fervit encore fa patrie contre les autrichiens, fous le duc de Rohan, en 1635; il batit, le 4 avril de cette même année, les efpagnols au mont Francefca; il fut le feul des grifons qui ne voulut point entrer dans le traité de paix fait avec la maifon d'Autriche. Il continua de s'atacher à la France, fut fait, en 1641, maréchal de camp, fe diftingua, cette même année, au fiége de Coni, en fut fait gouverneur, prit, le 19. octobre, le château de Démont. Il mourut dans fon pays en 1674.

SALISBÉRI, *ou* SALISBURI *ou* SARISBÉRI, SARISBERIENSIS, (JEAN de) (*Hift. litt. mod.*) favant anglois du douzieme fiecle, ami de faint Thomas de Cantorbéry, avoit été bleffé en le défendant contre fes affaffins : il fut, dans la fuite, évêque de Chartres. On a de lui différens ouvrages : le principal eft celui qui a pour titre : *Polycraticus, five de nugis Curialium & veftigiis Philofophorum*, & qui a été traduit en françois, fous le titre de *Vanités de la Cour. Salisbéri* étoit né vers l'an 1110, & mourut en 1182.

SALLE, (ANTOINE de la) (*Hift. litt. mod.*) écrivain françois du quinzieme fiecle, fecrétaire du roi de Sicile, René d'Anjou, eft auteur de l'*Hiftoire de Petit-Jean de Saintré & de la Dame des belles Coufines*, hiftoire fi agréablement rajeunie par M. le comte de Treffan.

SALLE, (SIMON-PHILIBERT DE L'ETANG de la) (*Hift. litt. mod.*) confeiller au préfidial de Reims, mort à Paris le 20 mars 1765, eft auteur de deux ouvrages utiles, le *Traité des Prairies artificieles*, & le *Manuel d'Agriculture, pour le laboureur, le propriétaire & le gouvernement*.

SALLENGRE, (ALBERT-HENRI de) (*Hift. litt. mod.*) connu principalement par fes mémoires de littérature, continués par le P. Defmolets, mériteroit de l'être davantage par fon début dans les lettres. Il s'annonça par des thefes *contre la coutume de donner la queftion*; on a de plus, de lui, l'hiftoire du fameux parafite Montmaur; *novus thefaures antiquitatum Romanarum*; une édition des poéfies de la Monnoye. Mort à vingt-neuf ans, le 27 juillet 1723.

SALLIER, (CLAUDE) (*Hift. litt. mod.*) garde de la bibliotheque du roi, fils d'un autre Claude *Sallier*, naquit le 4 avril 1685, à Saulieu en Bourgogne; il fit fa réthorique, fa philofophie & fa théologie à Dijon. Arivé à Paris, il y fut chargé de l'éducation du jeune marquis de Rupelmonde, qui fut tué au mois d'avril 1745, au combat de Pfaffenhoven, entre Munichd & Donavert, & dont la jeune veuve tournant toute fa douleur du côté de la pénitence, & ne cherchant de confolation que dans les auftérités, fe fit Carmélite. La comteffe de Rupelmonde, mere du marquis, & qui s'étoit toujours applaudie du choix qu'elle avoit fait de l'abbé *Sallier* pour lui confier l'éducation de fon fils, fut toujours l'amie & la pro-

teſtrice de cet habile inſtituteur; elle contribua beaucoup à le faire connoître & à lui procurer les places où ſon mérite le mettoit en droit de prétendre. Il fut reçu en 1715 à l'académie des inſcriptions & belles-lettres, il y portoit la connoiſſance des langues hébraïque, ſyriaque, grecque, latine, italiene, eſpagnole & angloiſe. Il apprit l'hébreu & le ſyriaque à M. le duc d'Orléans, aïeul du dernier M. le duc d'Orléans. En 1729, M. l'abbé *Sallier* fut reçu à l'académie françoiſe, quoiqu'on n'ait de lui d'autres ouvrages que des mémoires inſérés dans le recueil de l'académie des belles-lettres; mais c'étoit un ſavant qui ſavoit écrire; & la réunion de ces deux avantages eſt aſſez rare pour être réputée un grand mérite.

En 1719 il avoit été nommé profeſſeur en langue hébraïque, au collége Royal.

A la mort de M. Boivin, le cadet, arivée en 1726, il fut fait garde des livres de la bibliotheque du roi. Il ſe diſtingua dans cet emploi, par une aſſiduité qu'il pouſſa juſqu'à ne pas ſe permettre d'être un ſeul jour ſans paſſer la matinée entiere dans la bibliotheque, à répondre à ceux qui le conſultoient, à leur indiquer les matériaux qu'ils devoient mettre en œuvre, ſuivant les différens objets de leurs travaux; à mettre lui-même, dans les livres qui compoſent cette immenſe bibliotheque, l'ordre le plus favorable, le plus propre à en faciliter l'uſage. L'abbé *Sallier* fut, ſur-tout, utile aux gens de lettres, par la variété de ſes connoiſſances; il les a répandues dans le catalogue de cette bibliotheque, catalogue dont il a publié dix volumes, & qui, lorſqu'il ſera complet, ſera un précieux répertoire des notions & des erreurs humaines, & un grand tableau des travaux des gens de lettres.

Ses ſoins s'étendoient auſſi ſur les manuſcrits; ce fut de ſon temps que la bibliotheque fit l'acquiſition des manuſcrits de Colbert. Ce fut lui, qui avec l'abbé Targny & l'abbé Sévin, fut chargé de les examiner & de les apprécier.

Il a laiſſé en mourant le nombre des imprimés augmenté d'un cinquieme, & celui des manuſcrits, d'un tiers.

L'abbé Sévin ſon ami, & lui, s'étoient inſtitués réciproquement légataires univerſels; l'abbé Sévin mourut le premier, l'abbé *Sallier* adopta ſes héritiers naturels, & " la généroſité du légataire univerſel, dit M. le Beau, " les dédomagea avec avantage de ce que " le teſtament ſembloit leur ôter, & ils eurent à ſe féliciter de cette eſpece d'exhédération.

On n'a ſu qu'à la mort de l'abbé *Sallier* combien il étoit charitable & combien de malheureux ſubſiſtoient par ſes bienfaits. Il mourut le 9 janvier 1761. Il avoit une phyſionomie noble & impoſante.

M. Melot, ſon collegue, (*voyez ſon article.*) étoit utile à ſes travaux, & M. l'abbé *Sallier* avoit voulu être utile à ſa fortune; ils ont donné enſemble la meilleure édition de Joinville ſur un manuſcrit plus complet que tous ceux dont on avoit eu connoiſſance juſqu'alors.

SALLO, (Denys de) (*Hiſt. litt. mod.*) Conſeiller au parlement, inventeur du journal des ſavans, le premier & le pere de tous les journaux littéraires; il le compoſa ſous le nom du ſieur de Hédouville, un de ſes domeſtiques, *Pſeudonymie* d'aſſez mauvais goût & tenant trop de l'ancien préjugé, qui abandonoit au peuple la ſcience & le talent. Vigneul-Marville, c'eſt-à-dire, l'écrivain qui a pris ce nom, dit que M. de *Sallo* mourut de douleur d'avoir perdu au jeu cent mille écus; l'abbé Gallois, ſucceſſeur de M. de *Sallo*, dans la compoſition du journal des ſavans, traite ce fait de calomnie. Sallo mourut en 1669.

SALLUSTE, (Crispus-Sallustius) (*Hiſt. rom.*) célebre hiſtorien romain. Quelques ſavans, entr'autres le P. Dotteville, l'un de ſes traducteurs, regardent comme faux ou ſuſpects preſque tous les monumens d'après leſquels on a écrit juſqu'à préſent la vie de cet hiſtorien; ils jugent qu'on a mal-à-propos mis ſur ſon compte tout ce qu'on lit dans les auteurs ſur les différentes perſones qui ont porté à Rome le nom de *Salluſte*.

L'hiſtorien naquit à Amiterne, l'an de Rome 669, ſous le conſulat de Cinna & de Carbon. Il fut fait tribun du peuple à l'âge de trente-deux ans. On dit que Milon le ſurprit avec ſa femme Fauſta, fille de Sylla, & ſe vengea de cet outrage par un autre, *à Milone loris bene cæſum fuiſſe*, ce qui engagea *Salluſte* à ſaiſir l'occaſion du meurtre de Clodius, pour s'élever avec la plus grande véhémence contre Milon & contre Cicéron, ſon défenſeur. Il ſe réconcilia pourtant dans la ſuite avec l'un & l'autre. Il fut chaſſé du ſénat par le cenſeur Claudius Pulcher, à cauſe de ſes déréglemens, ſi on en croit la déclamation contre *Salluſte*, fauſſement attribuée à Cicéron; *Salluſte* ſe retira dans les Gaules auprès de Céſar, qui le ramena dans Rome, & lui fit obtenir la Queſture; il lui donna enſuite le gouvernement de Numidie, où l'on prétend qu'il s'enrichit trop & trop promptement: on préſume que ce fut à ſon retour de la Numidie, qu'au ſein du loiſir & de la fortune, il compoſa ſes ouvrages, où il ne perd pas une occaſion de vanter la douceur de l'un & d'inſpirer le mépris de l'autre; il ne jouit de tous deux, qu'environ deux ans, & mourut âgé de quarante-quatre ans, avant la bataille d'Actium.

Il tient dans ſes écrits, dit le P. Dotteville, le langage d'un honnête homme, il n'eſt pas abſolument démontré qu'il ne l'ait pas été.

Quoiqu'il ait plu à Scaliger d'appeler *Sallu-*

ſte omnium ſcriptorum numeroſiſſimum, il eſt certain qu'il n'eſt en général rien moins que nombreux, & que c'eſt, au contraire, après Tacite, le plus concis de tous les hiſtoriens Romains. Nous voyons dans Suétone, dans Aulugelle, dans Séneque, dans Quintilien, &c., qu'on a reproché à *Salluſte* & de la vieilleſſe dans le langage, & du néologiſme, défauts dont il n'eſt plus gueres poſſible de juger aujourdhui; on lui a reproché auſſi une préciſion affectée & une briéveté obſcure. Nous convenons de la préciſion & de la briéveté; mais ſi nos ſuffrages modernes pouvoient balancer ces jugemens antiques, & les noms reſpectables de ceux qui les ont prononcés, nous demanderions grâce pour cette prétendue obſcurité que nous n'apercevons point du tout dans *Salluſte*, & qui ſeroit pourtant encore plus ſenſible pour les modernes que pour les anciens; il nous ſemble que, mal-gré ſa briéveté, *Salluſte* eſt un des auteurs latins les plus clairs, les plus aiſés à lire, & qui arrêtent le moins ceux qui n'ont pas un grand uſage de la langue latine; cette conciſion ſans obſcurité, eſt même un avantage caractériſtique que *Salluſte* nous paroît avoir ſur Tacite, auquel le reproche d'obſcurité convient quelquefois, mais qui, de ſon côté, a ſur *Salluſte* d'autres avantages, par exemple, celui d'une énergie encore plus marquée, d'une hardieſſe de pinceau plus tranchante, & d'une politique plus fine & plus profonde. La briéveté de *Salluſte* conſiſte principalement, en ce que, comme Tacite, il n'exprime rien de ce qui peut aiſément ſe ſousentendre, en ce qu'il ne peſe point ſur une idée, qu'il ne la dévelope gueres par des idées acceſſoires du même genre, qu'il ſe contente de la montrer & de paſſer rapidement; mais il la montre & il la montre comme un trait de lumiere dont l'eſprit eſt frapé, & qui ne lui laiſſe plus rien à déſirer, quoique l'oreille puiſſe encore déſirer quelque choſe; car elle a ſes droits ſur les mots, comme l'eſprit ſur les idées.

Il y a un autre Salluſte, *Criſpus Salluſtius*, dont parlent Horace & Tacite, & auquel ils reprochent du luxe & de la prodigalité; *diverſus à veterum inſtituto per cultum & munditias copiaque & affluentia luxui propior*, dit Tacite; on croît que c'eſt un petit-fils d'une ſœur de l'hiſtorien, & qu'ayant été adopté par celui-ci, il prit ſon nom; c'eſt ce même *Salluſte*, qui fut chargé par Tibere de la commiſſion délicate de le défaire d'Agrippa-Poſthume, & que Tibere vouloit déſavouer. (*Voyez l'article* TIBERE.) Horace lui reproche ſes folles dépenſes pour des afranchies.

Tutior at quanto merx eſt in claſſe ſecunda!
Libertinarum dico, Salluſtius in quas
Non minus inſanit, quam qui mœchatur, at hic ſi
Qua res, qua ratio ſuaderet, quaque modeſte
Munificum eſſe licet, vellet bonus atque benignus
Eſſe, daret quantum ſatis eſſet, nec ſibi damno
Dedecorique foret.

C'eſt au même *Salluſte* qu'Horace adreſſe l'ode du livre 2, & cette ode eſt plutôt une leçon qu'un éloge; quand il l'appele :

avaris
Abditæ terris inimice lamnæ.

Il ne le loue pas d'un généreux mépris pour les richeſſes, il lui reproche d'être ce qu'on appele proverbialement parmi nous, un *bourreau d'argent*.

SALMANASAR, (*Hiſt. des Aſſyriens.*) Ce roi des Aſſyriens n'eſt connu que par nos annales ſacrées; à ſon avénement à l'empire il tourna ſes armes contre Oſée, roi de Samarie, pour le forcer de lui payer le tribut auquel tous les rois Iſraélites étoient aſſujétis. Oſée, fortifié de l'alliance des Égyptiens, ſe crut aſſez puiſſant pour ſe tirer d'une indépendance humiliante. *Salmanaſar* le fit bientôt repentir de ſa préſomption, il marcha contre lui à la tête d'une nombreuſe armée, & ſe rendit maître de Samarie après trois mois de ſiége. Oſée, chargé de chaînes, fut tranſplanté avec tous ſes ſujets dans la Médie. Le monarque vainqueur, pour les remplacer, peupla le pays de Samarie de Babyloniens & de pluſieurs autres peuples, dont il avoit éprouvé la fidélité. Les Samaritains ne revirent plus leur anciene patrie. On n'y renvoya qu'un prêtre pour y rétablir le culte primitif, dont l'abolition avoit attiré les vengeances céleſtes ſur les nouveaux habitans, des troupeaux de lions affamés portoient la déſolation dans la campagne & les bourgs. Tobie, qui avoit été mené en captivité avec ſa femme & ſon fils, s'inſinua dans la faveur du prince Aſſyrien qui lui confia les plus importans emplois de l'état. *Salmanaſar*, enflé de ſes premiers ſuccès, pouſſa plus loin ſes conquêtes. Ses armes triomphantes détruiſirent le royaume d'Iſraël, qui avoit ſubſiſté deux cent cinquante années depuis ſa ſéparation de celui de Juda; il enleva le veau d'or que Jéroboam avoit fait ériger en Bethel. Quoique la conquête des dix tribus eût rendu ſon nom redoutable, Ezéchias, roi de Jéruſalem, plein d'une confiance peut-être préſomptueuſe, refuſa de lui payer le tribut auquel il étoit ſoumis. Les Tyriens, puiſſans par leurs richeſſes & leurs forces maritimes, embraſſerent ſa querele. Leurs intérêts étoient communs. Ils étoient comme lui tributaires des Aſſyriens, qui leur diſputoient l'empire de la mer, & mettoient des entraves à leur commerce par terre. L'avantage de la ſituation de leur ville en aſſuroit l'inde-

l'indépendance; mais avec leurs monceaux d'or qu'ils étaloient comme signes de leur puissance, ils ne pouvoient protéger leurs possessions éloignées ni leurs alliés. *Salmanasar* leur fit bientôt éprouver sa vengeance: le territoire de Samarie fut ravagé, la Phénicie, & la Syrie eurent la même destinée. Sidon & plusieurs autres villes, épouvantées d'un torrent prêt à se déborder sur eux, s'en garantirent par une prompte soumission, & en reconoissant *Salmanasar* pour souverain. Ce prince voulant ne laisser aucuns vestiges de la puissance des Tyriens, équipa une flote de soixante vaisseaux dans l'espoir de ravir à ses ennemis la souveraineté des mers; mais tous ses vaisseaux furent coulés à fond. Il se flata d'être plus heureux sur terre: Tyr fut assiégée. Il crut s'en assurer la conquête, en détournant les eaux. L'industrie des assiégés leur fournit la ressource des puits. Les Assyriens, après un siége de cinq ans, furent obligés de renoncer à leur entreprise. *Salmanasar* mourut avant d'avoir terminé cette guerre.

SALOMÉ, *pacifique*, (*Hist. sacrée.*) C'est le nom que l'on donne à la danseuse, fille d'Hérodias, qui dansa un jour avec tant de grâce devant Antipas, que ce prince, dans l'ivresse de sa joie, lui promit de lui donner tout ce qu'elle lui demanderoit, fût-ce la moitié de son royaume, *Marc*, *vj.* 23. *Salomé*, conseillée par sa mere, demanda la tête de Jean-Baptiste, qui ne cessoit de crier avec raison, contre le mariage incestueux d'Hérodiade & d'Antipas; & le roi qui avoit du respect pour le saint qui le censuroit, fut fâché de cette demande; mais comme il avoit donné sa parole, il se crut obligé de tenir un serment injuste, & il envoya couper la tête de Jean, *ibid.* 26.

SALONIN, (*Publius-Licinius-Cornelius-Saloninus*) (Hist. rom.) prince mort à l'âge d'environ dix-ans, & dont par conséquent l'histoire n'est pas longue. Il étoit fils de l'empereur Gallien & de Salonine, c'est-à-dire d'un empereur foible & d'une femme forte. L'empereur Valérien, son aïeul, l'avoit nommé César l'an 255. On l'envoya l'année suivant avec Albinus, son gouverneur, dans les Gaules, contrée qu'on croyoit plus propre à l'élever à-la-fois & pour les lettres & pour les armes. Son seul séjour dans ces provinces les maintint dans l'obéissance jusqu'en 261, que Posthume, un de ces nombreux tyrans qui, sous le regne de Galien, s'élevoient dans toutes les parties de l'empire, se fit proclamer empereur, &, à la tête d'une armée victorieuse, força les habitans de Cologne de lui livrer *Salonin* qu'il fit mourir.

SALONINE, (*Julia-Cornelia Salonina*) (Hist. rom.) mere du précédent, étoit, comme nous l'avons dit, une femme d'un grand courage; elle inspiroit seule à Gallien, son mari, celui de résister quelquefois à cette foule de tyrans que sa mollesse faisoit naître de toutes parts; elle l'acompagnoit dans les expéditions militaires qu'elle l'encourageoit à entreprendre; elle l'aidoit de ses conseils & des ressources de son génie; elle pensa être prise par les Goths, lorsque Gallien les chassa de l'Illyrie. À ses grandes qualités elle joignoit les charmes de la figure, le mérite de la bienfaisance, la culture de l'esprit. Protectrice & amie des savans, elle fut savante elle-même; elle avoit obtenu pour le philosophe platonicien Plotin la permission de bâtir une ville, & de la gouverner selon les loix de la république de Platon; elle devoit se nommer *Platonopolis*. La chose en resta au simple projet. On dit qu'un projet semblable, mais sur un plan différent, & conçu dans d'autres vues, a été renouvelé dans ces derniers temps. Il n'a pas eu non plus d'exécution. Dans une conjuration formée contre Gallien, *Salonine* périt avec lui & avec les princes de sa famille, le 20 mars 268.

SALVADOR, (André) (*Hist. litt. mod.*) poëte drammatique italien du dix-septieme siecle: ses pieces de *Medore*, de *Flore*, & sur-tout de *Sainte-Ursule*, jouissent de quelqu'estime.

SALVAN DE SALIEZ, (Antoinette de) (*Hist. lit. mod.*) est au nombre des femmes qui se sont fait un nom par les talens littéraires sous le regne de Louis XIV; elle a laissé des lettres & de poésies, mais elle est plus connue par son *histoire de la comtesse d'Isembourg*, qui a été traduite en différeutes langues. Elle étoit d'Alby, elle y est née, & elle y est morte après avoir rempli une carriere de quatre-vingt-douze ans. Née en 1638, la même année que Louis XIV, elle n'est morte qu'en 1730. Elle étoit de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Elle avoit formé, en 1704, une *société des chevaliers & chevalieres de la Bonne-Foi*. Son mari, Antoine de Fontvielle, seigneur de Saliez, étoit Viguier d'Alby.

SALVIATI, (*Hist. d'Ital.*) noble & anciene famille de Florence, alliée à la maison de Médicis, & par elle à plusieurs maisons royales de l'Europe, étoit, dès l'an 1200, au nombre des premieres familles de l'état de Toscane. Jacques Salviati, qui, en 1400, acquit le comté de Bagni à sa république, fut surnomé le Grand. (Voyez à l'article *Pazzi*, l'histoire de François Salviati, archevêque de Pise, pendu aux fenêtres du palais des Médicis ou de l'hôtel-de-ville de Florence, pour la part qu'il avoit eue à la conjuration des Pazzi contre les Médicis.) La famille Salviati a produit plusieurs cardinaux célebres, entre autres Jean & Bernard, freres, & Antoine-Marie leur neveu, tous trois successivement évêques de Saint Papoul. Bernard, avant d'embrasser l'état ecclésiastique, s'étoit fait, dans l'ordre de Malthe, un nom redoutable à tout l'empire Otto-

man; il avoit ruiné le port de Tripoly, mis en poudre tous les forts qui avoient osé résister à ses armes, pris la ville de Coron dans la Morée, connu tout l'Archipel jusqu'au détroit des Dardanelles, brûlé l'île de Scio, il avoit emmené un grand nombre d'esclaves, Paul Jove loue son courage & sa bonne conduite, & l'expérience qu'il avoit acquise dans les guerres maritimes : *constanti compositoque ingenio vir militiæ maritimæ assuetus*. Catherine de Médicis, sa parente, lui procura le chapeau & le fit son grand aumonier.

(Leonard Salviati, mort à Florence en 1589. à l'âge de 50 ans étoit de la même famille. Il travailla au vocabulaire qu'on dit *della crusca*. Il donna des réflexions sur le *Decameron* en ce qui apartient à la langue Italiene, &, ce qui n'est pas le plus beau trait de sa vie, il fut un des ennemis acharnés du Tasso.)

Salviati est aussi le nom d'un fameux peintre italien, ainsi nommé, parce que le cardinal Salviati, (Jean) frere aîné de Bernard, étoit son protecteur; & le logeoit dans son palais à Rome. En 1554 il vint en France pour travailler à Fontainebleau. De retour en Italie, il mourut en 1563. Il étoit né en 1510. Il se nommoit François.

SALVIEN, (Salvianus) (*Hist. Ecclés.*) Prêtre de Marseille au cinquime siecle, déplora & plaignit avec une douleur si éloquente les déréglemens de son temps, qu'il fut nommé *le Jérémie du quinzieme siecle*. On ne croît pas qu'il ait été évêque comme quelques-uns l'ont prétendu; on l'appele le prêtre de Marseille, mais on l'appeloit en même temps le maître des évêques. Il reste de lui un traîté de la Providence de Dieu, un autre contre l'avarice, quelques épîtres; le tout a été traduit en françois par le pere Bonnet de l'Oratoire.

SALVINI, (Antoine-marie) (*Hist. litt. mod.*) florentin célebre, est un des écrivains italiens qui ont le plus contribué au rétablissement du bon goût en Italie, & un des académiciens de la Crusca qui ont le plus contribué à la perfection du dictionaire. Il a traduit en vers italiens les plus beaux monumens de la littérature grecque, latine, françoise, angloise, l'Iliade & l'Odissée, Hésiode, Théocrite, Anacréon, Aratus, Musée, les hymnes d'Orphée & de Calimaque, diverses épigrammes greques, quelques comédies d'Aristophane, les vers dorés de Pythagore, l'art poétique & quelques satyres d'Horace; l'art poétique du Boileau; la tragédie de Caton d'Addisson. C'étoit, sans doute, travailler utilement pour les progrès du goût que de rendre propres à sa nation ces excellens modeles. Il a traduit la vie de St. François de Sales de Marsolier. Il y a de plus beaucoup d'ouvrages originaux de lui en vers & en prose, entre autres l'oraison funebre du célebre Antoine Magliabecchi. *Salvini* mourut à Florence en 1729.

(Il y a plusieurs autres traductions de Salvini; & on en peut voir le Catalogue, comme aussi de ses autres ouvrages après la Vie de l'Auteur écrite par Fabroni (*Vitæ Ital. Doctr. Excell. Vol. XV.*) Ses traductions sont très-fideles, & font connoître, combien Salvini possédoit la langue greque. Mais se tenant trop ataché à la lettre; il les a rendues peu agréables à lire.

Le Chanoine Salvino Salvini étoit frere de l'abbé Antoine Marie. On a de lui aussi quelques ouvrages; & entr'eux les *Fasti consolari dell'Accademia Fiorentina* imprimés à Florence en 1717.)

(SALUTATO (Coluccio, ou Nicolas) (*Hist. lit. mod.*) un de ceux, qui dans le XIV. siecle contribuerent le plus au renouvélement des lettres & des sciences, & qui s'adonerent à la recherche des MSS. des anciens Auteurs, qu'on ne connoissoit presque. Il étoit né à Stignano dans la Valdinievole en 1330. Il fut secretaire du Pape Urbain V, & depuis chancelier de la Republique de Florence. On le croioit l'un des plus savans hommes de son âge; & on le consultoit dans les doutes qui s'élevoient sur quelques questions de littérature. On a de lui des lettres latines, dont le stile cependant n'est pas fort élégant. On a encore quelque autre petit ouvrage; mais la plus grande partie de ses œuvres se conserve MS. dans les Bibliotheques de Florence. Mort en 1406.)

SAMBLANÇAY *ou* SEMBLANÇAY, (*voyez* Beaune.)

SAMBLICUS. (Samblique,) (*Hist. anc.*) *Samblique*, voleur insigne dans l'antiquité, arrêté pour avoir pillé le temple de Diane dans l'Elide, & refusant d'avouer ce crime, fut, dit-on, appliqué à la torture pendant un an entier, d'où étoit venu le proverbe : *endurer plus de mal que Samblique*.

SAMBUC, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) hongrois médecin & homme de lettres, conseiller & historiographe des empereurs Maximilien II & Rodolphe II, né en 1531, mort à Vienne en 1584. On a de lui des *vies des empereus romains*, *une histoire de Hongrie depuis Matthias jusqu'à Maximilien II*; des traductions latines d'Hésiode, de Théophylacte, de Platon, de Xénophon, de Thucydide; des commentaires, des notes sur l'art poétique d'Horace & sur divers auteurs grecs & latins, &c.

SAMPIETRO *ou* SAN-PIETRO (*Hist. de Corse*). *Voyez* Ornano.

SAMSON, *petit soleil*, (*Hist. Sacrée.*) étoit fils de Manué, de la tribu de Dan, & naquit d'une mnaiere miraculeuse, d'une mere qui d'abord étoit stérile. L'Ange du Seigneur apparut à cette femme, lui promit qu'elle devien-

droit enceinte, & qu'elle auroit un fils. Il lui défendit de rien boire de ce qui pourroit enivrer, parce que l'enfant dont elle seroit mere seroit nazaréen, c'est-à-dire consacré à Dieu, & obligé à la vie des nazaréens. C'est lui, aujouta l'Ange, qui commencera à délivrer Israël de l'oppression de philistins. *Jug. xiij. 5.* Un an après cette apparition, la femme de Manué mit au monde un fils qu'elle nomma *Samson*, & l'esprit de Dieu parut bientôt en lui par la force extraordinaire dont il fut doué. Il n'avoit que dix-huit ans, lorsqu'étant allé à Thamnata, il vit une fille qui lui plut, & il pria son pere de lui permettre de l'épouser. Manué & sa femme s'y opposerent d'abord, & lui demanderent s'il n'y avoit point de femmes parmi ses freres les israélites, pour prendre une femme étrangere d'entre les philistins, qui étoient incirconcis. Mais *Samson*, qui agissoit par le mouvement de l'esprit de Dieu, en demandant une femme infidele contre la défense de la loi, persista à la vouloir sans s'expliquer davantage, & ses parens allerent avec lui en faire la demande. Dans la route *Samson* qui étoit un peu éloigné d'eux, vit venir un lion furieux qu'il saisit, quoiqu'il fût sans armes, & le mit en pieces. Il obtint la fille qu'il souhaitoit; &, quelque temps après, retournant à Thamnata pour célebrer son mariage, il voulut voir le corps du lion qu'il avoit tué, & il y trouva un essaim d'abeilles & un rayon de miel. Il tira de cette découverte une énigme qu'il proposa aux trente jeunes hommes que les habitans de Thamnata donnerent au nouvel époux pour lui faire honeur, à condition que s'ils pouvoient venir à bout de l'expliquer, pendant les sept jours du festin, il leur donneroit trente robes & trente tuniques; mais que s'ils ne pouvoient l'expliquer, ils seroient tenus de lui en donner autant. Or, voici quelle étoit l'énigme: *La nouriture est sortie de celui qui mangeoit, & la douceur est sortie du fort.* Ils se tourmenterent en vain jusqu'au septieme jour, à chercher le sens de ce problême; & désespérant d'y parvenir ils s'adresserent à la femme de *Samson*, qu'ils presserent par prieres & par menaces de tirer de lui le mot de l'énigme. *Samson* se défendit d'abord des importunités de sa femme; mais enfin, vaincu par ses larmes, il lui apprit le sens de l'énigme, que cette femme infidele alla sur-le-champ découvrir aux jeunes gens. Alors ceux-ci, vers la fin du septieme jour, vinrent lui dire qu'il n'y avoit rien de plus doux que le miel & de plus fort que le lion. *Samson* leur répondit que s'ils n'eussent pas labouré avec sa génisse, ils n'auroient jamais trouvé le sens de cette énigme; leur faisant entendre, par cette façon de parler figurée, qu'ils avoient agi de mauvaise foi avec lui, en engageant sa femme à le trahir & à leur révéler son secret; & il vint à Ascalon, ville des philistins, où il tua trente hommes, dont il donna les habits à ceux qui avoient expliqué l'énigme. Ensuite il se retira chez son pere, laissant sa femme dont il étoit mécontent, & qui fut donnée à l'un des jeunes gens qui l'avoient acompagné dans la cérémonie de ses noces. Quand il eut appris ce nouvel outrage de la part des philistins, il résolut de les punir. Il trouva trois cents renards, il les lia par la queue, deux à deux, y atacha des flambeaux, & les lâcha au milieu des terres des philistins, dont les blés, les oliviers & les vignes furent réduits en cendres. Ceux-ci, désespérés de ce dégât, & en ayant appris la cause, prirent la femme de *Samson* & son beau-pere, & les brûlerent tous deux; ils assemblerent ensuite une armée, fondirent sur la tribu de Judas, & demanderent qu'on leur livrât *Samson*. Trois mille hommes de cette tribu furent envoyés dans la caverne d'Etham, où *Samson* s'étoit retiré, & lui dirent l'ordre qu'ils avoient de l'arrêter. *Samson*, après leur avoir fait promettre qu'ils ne le tueroient point, se laissa prendre. Ils le lierent avec deux grosses cordes & l'emmenerent hors de la caverne. Les philistins l'apercevant, pousserent des cris de joie; mais *Samson* rompant ses liens, tomba sur ses ennemis avec la mâchoire d'un âne qu'il trouva par terre, il tua mille philistins & mit les autres en fuite. Après cette victoire il jeta la mâchoire, & donna à ce lieu le nom de *Ramat-Lechi* ou l'élévation de la mâchoire; ensuite pressé de soif, il cria vers le Seigneur qui fit sortir une source d'eau d'une des grôsses dents de la mâchoire. Quelques-uns prétendent que le mot hébreu *machtès*, rendu par *dentem molarem* en latin, est le nom d'un rocher qui se trouvoit au lieu nommé *Lechi*. Après cela *Samson* cherchant encore quelqu'occasion de faire du mal aux philistins, alla à Gaza & se logea chez une courtisane, chez laquelle il dormoit tranquillement, lorsqu'il sut que ses ennemis avoient fait fermer les portes, & veilloient pour le tuer le lendemain; mais s'étant levé vers le milieu de la nuit, il arracha les portes de la ville avec les serrures & les poteaux, les chargea sur ses épaules & les porta jusques sur la montagne voisine. Les Philistins ne sachant comment se délivrer de ce terrible ennemi qui seul leur faisoit plus de maux que tous les israélites ensemble, gâgnerent Dalila, que *Samson* avoit épousée, selon quelques-uns: ils promirent une grande somme d'argent à cette femme avide, si elle pouvoit découvrir la cause de cette force extraordinaire de *Samson*. Dalila mit tout en œuvre pour tirer ce secret; elle employa les reproches, les larmes & les caresses: elle fatigua, elle importuna tant *Samson*, que ce-

lui-ci, après l'avoir trompée trois fois & avoir soutenu trois ataques, succomba enfin à la quatrieme. *Son âme tomba dans une angoisse mortele*, dit l'Ecriture; & il avoua à Dalila que le principe de sa force consistoit dans ses cheveux, parce qu'il étoit nazaréen dès le ventre de sa mere, & que si on lui coupoit la chevelure, il deviendroit foible comme un autre homme. Dalila tenant le secret de *Samson*, l'endormit sur ses genoux, & lui ayant fait couper le cheveux, fit avertir les philistins. Quand ils furent venus, elle éveilla *Samson* en criant que les philistins alloient tomber sur lui. *Samson* crut d'abord se débarasser de ses ennemis comme à l'ordinaire, mais il ne savoit pas que le Seigneur s'étoit retiré de lui. Les philistins le prirent donc, & lui ayant arraché les ieux, ils le chargerent de chaînes & l'enfermerent dans une prison où ils lui firent tourner la meule. Quelques temps après, les princes des philistins firent une grande fête en l'honeur de leur Dieu Dagon, & il y eut un festin de réjouissance dans une grande salle, où le peuple s'assembla jusques au nombre de trois mille. On y fit venir *Samson* pour divertir l'assemblée. Ses cheveux avoient eu le temps de croître, & sa force commençoit à revenir. Il se fit donc conduire contre les deux colonnes qui soutenoient tout l'édifice, sous prétexte de s'y reposer, & invoquant le nom du Seigneur, il le pria de se souvenir de lui, de lui rendre sa premiere force, afin qu'il pût se venger des philistins pour la perte de ses ieux, alors, saisissant les colonnes, il s'écria: *que je meure avec les philistins*, & les secouant de toutes ses forces, il fit tomber la maison & mourut en faisant périr plus d'ennemis qu'il n'en avoit tué pendant sa vie. C'est ainsi que ce grand-homme, après avoir cherché pendant toute sa vie les occasions d'afoiblir les ennemis des juifs, en fit encore le sacrifice volontaire, non par un desir aveugle de vengeance, mais pour concourir au dessein de Dieu sur son peuple & sur ceux qui l'opprimoient. L'Ecriture nous offre dans l'histoire de cet homme extraordinaire, non-seulement des actions d'une force surnaturele & divine, mais encore un mélange apparent de bien & de mal qui pouroit blesser si l'on s'arrêtoit à la surface. Il y a certains traits dans la vie de *Samson* qui paroissent ne pouvoir se concilier avec la presence de l'esprit de Dieu, que l'Ecriture nous dit avoir toujours été en lui. Il faut donc, pour fixer le jugement que l'on doit en porter, savoir, 1°. que plusieurs saints de l'ancien testament & du nouveau, ont fait, par un mouvement de l'esprit de Dieu, plusieurs actions qu'on ne pouroit justifier par les regles communes, mais que l'on ne peut blâmer sans témérité; 2°. que *Samson* a été un des saints de l'ancien testament, puisque Dieu le prévint de ses bénédictions dès sa plus tendre jeunesse, & que S. Paul le met au nombre de ces grands saints qui doivent recevoir avec nous la récompense dans l'éternité; que tout ce que nous voyons d'extraordinaire dans la vie de *Samson* est un secret & un mystere, suivant les paroles même de l'Ecriture, & qu'il n'a marché dans une route nouvele & singuliere, que par les ordres de Dieu qui est souverainement libre dans ses voies. C'est ainsi qu'en suivant le sens historique & immédiat, on peut justifier tout ce qui paroît d'irrégulier dans la vie de de ce saint homme.

Cependant les incrédules sont fort révoltés de ce que *Samson* tua trente philistins, pour en donner les robes à ceux qui avoient expliqué ses énigmes. Mais il ne font pas attention qu'il est dit dans l'Ecriture qu'il fut saisi d'une impulsion sur naturele qui le poussoit à faire des choses extraordinaires. *Samson*, considéré comme un particulier, n'auroit pas eu droit de le faire; mais l'esprit de Dieu l'ayant saisi, il en eut le droit & le pouvoir. D'ailleurs, 1°, les philistins étoient censés dans un état de guerre avec les israélites; ils étoient leurs oppresseurs, leurs tyrans. 2°. *Samson* étoit actuélement le général d'Israël, choisi du ciel pour punir les philistins. 3°. Il ne fut dans cette rencontre, que l'instrument dont Dieu se servit pour châtier les coupables.

L'aventure des trois cents renards, rassemblés par *Samson*, pour brûler les blés des philistins, choque encore plus nos petits raisoneurs. Mais il faut être bien incrédule pour douter d'un fait qui n'est pas aussi dénué de vrai-semblance qu'on pouroit le croire.

1°. Il est certain que les renards étoient, & sont encore très-communs dans la Palestine, où l'on en trouve en trés-grand nombre, jusques dans les haies & dans les ruines des bâtimens.

2. L'Ecriture en parle sur ce pied-là. On y trouve que divers lieux, dans le pays de Chanaan, y prenoient leur nom des renards qui y abbondoient.

3°. Ajoutez que sous le nom de *renard*, on comprenoit encore les *thous*, animal qui tient du renard & du loup, & qui est si commun dans la Palestine, sur-tout vers Cézarée, qu'on y en voit quelquefois des troupes de deux cents.

4°. Qu'y a-t-il de si incroyable à voir trois cents renards rassemblés par *Samson*, quand on a lu dans l'histoire romaine que Sylla produisit, dans les spectacles qu'il donna au peuple roman, cent lions; César quatre cents, dont trois cent-quinze avec leurs crinieres; Probus, mille autruches, & une infinité d'autres animaux? Qu'on lise sur tout cela les vastes *Recueils* de Bochart.

Si l'historien sacré disoit que *Samson* rassem-

bla ces trois cents renards dans un jour, ou dans une nuit, on pouroit se récrier. Mais qui l'empêcha d'y mettre quelques semaines, d'y employer plusieurs mains, des piéges, des filets & toutes les ruses de la chasse? Enfin, si l'on demande pourquoi il employa des renards plutôt que des chiens ou des chats au dessein qu'il se proposoit, il est bien aisé de satisfaire ceux qui proposent cette question. Car, outre que la longue queue des renards favorisoit ses desseins, que cet animal est fort vif, qu'il craint extrêmement le feu, & que son instinct le porte à gâgner la campagne & à se jeter dans les blés, plutôt que les animaux domestiques; outre cela, dis-je, *Samson* opéroit deux biens à la fois. Il delivroit son pays de trois cents animaux incommodes & nuisibles, & il les jetoit dons le pays ennemi.

La mâchoire d'âne dont le héros s'arma pour défaire les philistins, a été un source de plaisanteries pour les mêmes incrédules; mais leurs railleries sont bien déplacées. Il est aisé de concevoir comment *Samson*, animé de l'esprit de Dieu, rendit cette arme fatale à la vie de ses ennemis. Les philistins, étonés à l'aspect du héros qui brisoit ses chaînes, étoient encore dans toute l'émotion de la surprise, lorsque fondant sur eux, comme un lion, il profita de leur trouble pour leur porter des coups assurés. Une terreur panique s'empara d'eux. Ils crurent voir apparemment ceux de Juda seconder leur redoutable ennemi; & aucun n'osant resister, il ne porta sur eux que des coups mortels. Ainsi, pour n'alléguer qu'un seul exemple d'une valeur extraordinaire, l'empereur Aurélien, dans la guerre qu'il fit aux sarmates, leur tua dans un jour, de sa propre main, quarante-huit hommes, & en divers autres jours, jusqu'à neuf cent cinquante.

Nous le dirons néanmoins: il y a ici plus que d'une valeur humaine. C'étoit celui qui ôte le courage aux forts, & qui fortifie les mains des foibles, qui assistoit *Samson* dans cette rencontre. C'étoit l'esprit de Dieu qui accomplissoit en lui la promesse que Dieu avoit faite autrefois aux israélites: *Persone ne poura subsister devant vous, & un seul de vous en poursuivra mille. Levit. xxvj. 8.* L'incrédule qui doute que le Tout-Puissant commande à la nature jusque-là, n'est digne que de mépris.

Comment, disent nos nouveaux philosophes, *Samson* a-t-il pu, eu secouant deux colonnes, faire tomber un temple, & écraser tous ceux qu'il renfermoit? Pour répondre à cette difficulté, il faut être instruit des usages antiques, & nos raisoneurs superficiels les ignorent. La maison dont il s'agit étoit suivant l'opinion la plus probable, construite de bois, à la maniere des égyptiens. C'étoit proprement une rotonde, une vaste sale bâtie en rond, & de maniere qu'elle reposoit sur deux colonnes. De grands portiques lui servoient d'entrées; son toit étoit en plate forme, avec une large ouverture au milieu, par où l'on voyoit dans le temple. *Samson*, aprés avoir servi de spectacle au peuple, qui étoit dessus & dessous les galeries dans les portiques, fut apparemment mené dans le temple, où les principaux philistins avoient, selon la coutume, mangé en présence de Dagon, leur Dieu.

Le toit étoit chargé de spectateurs. Et comme sans doute l'édifice étoit bien connu de *Samson*, il n'eut pas besoin de deviner pour être conduit vers les deux colonnes qui le soutenoient. On remarque, au reste, que le fameux temple d'Hercule, à Tyr, & un autre aussi d'Hercule, en Afrique, avoient deux colonnes comme celui de Dagon. Mais quand il ne seroit pas certain que les temples fussent construits en Egypte comme on le suppose ici, & que le temple du fameux Dagon fût sur ce modele, on peut suppoier, avec la foule des interpretes, que la maison en question étoit une sorte de théâtre de bois, apuié sur des piliers, de matiere, fait à la hâte, mais apparemment construit à-peu-près comme ceux que les romains bâtirent dans la suite. Au milieu de l'édifice devoient régner deux larges poutres sur lesquelles presque tout le reste portoit, & qui reposoient elles-mêmes par une de leurs extrémités, sur deux colonnes presque contiguës, en sorte que ces colonnes ne pouvoient pas être ébranlées sans que l'édifice croulât. On dira peut-être qu'il est inconcevable qu'un pareil édifice eût été assez solide pour soutenir plus de trois mille ames. Mais qu'on lise ce qu'atteste Pline, des deux théâtres que C. Curion avoit fait construire à Rome, & qui assez vastes, comme parle cet auteur, pour contenir tout le peuple Romain, étoient d'une structure si singuliere, qu'ils portoient chacun sur un seul pivot. Il y a pourtant une grande difficulté dans ce sentiment; c'est que l'édifice de Gaza avoit un toit capable de porter jusqu'à trois mille persones. Il faut donc que ce fût un édifice d'une structure singuliere, comme la sale égyptiene de Vitruve, & nullement semblable aux théâtres des anciens grecs & romains.

M. Shaw, ce voyageur si éclairé & si digne de créance, croit avoir pris en Afrique une juste idée de la structure du temple de Dagon.

„ Il y a, dit-il, dans ce pays-ci, plusieurs
„ palais & dou-wanas (comme ils appelent
„ les cours de justice) qui sont bâtis, comme
„ ces anciens enclos qui étoient entourés les
„ uns en partie seulement, les autres tout-à-
„ fait, de bâtimens avec des cloîtres par-des-
„ sous. Les jours de fêtes, on couvre la place
„ de sâble, afin que les pello-wan, ou luteurs
„ ne se fassent pas de mal en tombant; pen-
„ dant que les toits des cloîtres d'alentour four-

„ millent de ſpectateurs. J'ai ſouvent vu à „ Alger, pluſieurs centaines de perſones dans „ ces ſortes d'occaſions, ſur le toit du palais „ du dey, qui de même que pluſieurs autres „ grands édifices, a un grand appentis, n'étant „ ſoutenu dans le milieu ou ſur le devant, que „ par un ou deux piliers. C'eſt dans de ſemblables bâtimens ouverts, que les bachas, „ les cadis & autres grands officiers s'aſſemblent & s'aſſéyent au milieu de leurs gardes „ & de leurs conſeillers, pour adminiſtrer la „ juſtice & pour régler les afaires publiques „ de leur province. Ils y font auſſi des feſtins, „ comme les principaux d'entre les philiſtins „ en faiſoient dans le temple de Dagon. De „ ſorte qu'en ſuppoſant que ce temple étoit „ conſtruit comme les bâtimens dont je viens „ de parler, il eſt aiſé de concevoir comment „ *Samſon*, en faiſant tomber les piliers qui ſoutenoient ce cloître, le renverſa, & tua plus „ de Philiſtins par ſa mort, qu'il n'en avoit „ fait mourir pendant ſa vie „.

Samſon dit, en invoquant le Seigneur pour l'écroulement du temple de Dagon: *que je meure avec les philiſtins*. On demande ſi ce ſouhait étoit innocent? ſa conduite ne favoriſeroit-elle pas le ſuicide? Nous ne croyons point que ces queſtions puiſſent embaraſſer les perſones pieuſes & éclairées. 1.° la priere que *Samſon* venoit d'adreſſer à Dieu, priſe dans ſon vrai ſens, ne laiſſe aucun doute ſur la droiture de ſes intentions. Ce n'eſt ni le dégoût de la vie, ni l'impatience, ni le déſeſpoir, ni rien de ſemblable qui le pouſſe à demander à Dieu qu'il permette de s'immoler. 2.° Nous répétons de nouveau, que *Samſon* étoit animé d'une façon ſinguliere de l'eſprit du Seigneur, qui l'avoit fait naître pour des actions héroïques & extraordinaires. 3.° Dès qu'on le conſidere comme le chef & le libérateur d'Iſraël, on ne doit plus voir dans le vœu qu'il forme, & dans l'action qu'il commet, qu'un éfort d'heroïſme & de vertu.

Ce qui nous interdit d'attenter ſur nos jours, ſavoir le bon uſage que nous pouvons toujours en faire pour notre propre ſalut, & l'obligation où nous ſommes de les conſerver, tant qu'ils peuvent être de quelque utilité pour notre patrie, à l'état, à l'égliſe & à nos familles; ces raiſons-là même doivent diſpoſer un général vaillant & fidele à ſe dévouer à la mort, dès qu'il peut, par ce moyen, rendre un ſervice eſſentiel au public, & contribuer à la gloire de Dieu. La premiere intention de notre héros fut de venger la gloire du Seigneur; & la ſeconde, de donner ſa vie pour cela, s'il ne pouvoit remplir autrement ſa vocation. C'eſt un guerrier intrépide qui préfere de s'immoler plutôt que de manquer l'occaſion de porter un funeſte coup à l'ennemi.

SANADON, (Noel Étienne) (*Hiſt. litt. mod.*) jéſuite, homme de lettres, médiocre traducteur d'Horace, auteur de poéſies latines eſtimées. En 1728 il fut fait bibliothécaire du collége de Louis-le-Grand, & l'a été juſqu'à ſa mort. Il étoit né à Rouen en 1676, & avoit été ami particulier de M. Huet, évêque d'Avranches, qu'il avoit connu à Caën. Il mourut en 1733.

SANCERRE. (*Hiſt. de Fr.*) Noble & anciene maiſon françoiſe, iſſue de celle des comptes de Champagne par Thibaud IV, ſurnomé *le Grand*, compte de Champagne, de qui deſcendoient auſſi les comptes de Blois. Thibaud I, tige de la branche de Blois, & Étienne, tige de la branche de Sancerre, avoient pour frere Guillaume, cardinal & archevêque de Reims.

1.° Étienne de Champagne, compte de Sancerre, en Berry, mourut en 1191, au ſiége d'Acre avec Thibaud ſon frere.

2.° Guillaume I, fils d'Étienne, ayant acompagné dans le Levant Pierre de Courtenai, ſon beau-frere, élu empereur de Conſtantinople, mourut priſonier de Théodore Comnene, empereur de Theſſalonique.

3.° Louis de Sancerre fut fait maréchal de France en 1359 pour les ſervices qu'il avoit rendus à Charles V. Il étoit frere d'armes du connétable du Gueſclin & du connétable de Cliſſon, & fut fait connétable lui-même en en 1397, à la mort du compte d'Eu, Philippe d'Artois. Il s'étoit diſtingué à la bataille de Roſebeque, contre les flamands, & avoit remporté pluſieurs avantages ſur les anglois & ſur le captal de Buch, en différentes occaſions. Mort en février 1402. Il eſt enterré à Saint-Denis.

4.° Étienne, un des freres du connétable de Sancerre, fut tué au ſiége de Tunis en 1390.

5.° Dans la branche des ſeigneurs de S. Briſſon ou Briçon, Jean & Thibaud de Sancerre ſe noyerent dans la riviere de Seine, près de l'abbaye de Barbeaux & furent enterrés dans cette abbaye.

Il y eut un comte de Sancerre tué à la bataille de Marignan.

SANCHEZ. (Thomas) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Cordoue en 1551, entra chez les Jéſuites à l'âge de 16 ans, y remplit divers poſtes, & mourut à Granade en 1610, avec la réputation d'un homme de mœurs auſteres. On a de lui 4 volumes in-fol. ſur le *Décalogue*, ſur les *voeux monaſtiques*, & ſur pluſieurs queſtions de morale & de juriſprudence: on a auſſi un traité *de Matrimonio*, où l'auteur a raſſemblé toutes les queſtions, que l'imagination peut faire naître ſur ces matieres ſcabreuſes, imprimé la premiere fois à Génes en 1592.)

Un autre Sanchez (*François*), Médecin Portugais, établi à Touloſe, chrétien, mais né de parens juifs, & qui eſt vanté par Guy Patin,

est auteur d'un livre singulier & rare, intitulé : *quod nihil scitur ;* mort en 1632. Il se glorifie d'avoir introduit le premier dans la Guienne & le Languedoc l'usage des saignées faites à la dose de huit onces de sang ; avant lui elles n'étoient que de six onces au plus.

Un autre encore (ANTOINE-NUNÉS-RIBEIRO SANCHEZ), docteur en médecine, de l'université de Salamanque, conseiller d'état de la cour, & ancien premier médecin de l'impératrice de toutes les Russies, ancien premier médecin de ses armées, & du corps des cadets, ancien correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, associé honoraire de l'académie de Pétersbourg, membre de celle de Lisbonne, associé étranger de la société royale de médecine, naquit à Pegna-Macor, en Portugal, le 7 mars 1699, d'une famille noble, dont on dit que *François Sanchez* étoit aussi.

Boerhave dans sa jeunesse fut déterminé à l'étude de la médecine, par un ulcere dont il parvint à se guérir en employant des remedes fort simples. Antoine *Sanchez* eut à-peu-près la même vocation ; une fievre quarte dont il n'étoit pas traité à son gré par les Médecins, tourna ses études du côté de la médecine. Les aphorismes d'Hippocrate lui étant tombés sous la main, le confirmerent dans sa résolution ; après avoir appris tout ce que les universités de Conimbre & de Salamanque pouvoient lui enseigner, il s'aperçut qu'il ne savoit rien, & voyagea pour s'instruire, à Gênes, à Londres, à Paris, à Montpellier. Il étudia dans Marseille jusqu'aux moindres traces, & recueillit jusqu'aux moindres souvenir des ravages que la peste y avoit faits en 1720 ; c'étoit en 1728 qu'il voyageoit. Le docteur Bertrand qu'il connut à Marseille, lui fit connoître les aphorismes de Boerhave, il crut lire un ancien & le plus grand homme de toute l'antiquité. Ce grand-homme est vivant, lui dit M. Bertrand ; quoi ! s'écria *Sanchez*, Boerhave est vivant, & je ne suis pas son disciple ! Il vole à Leyde, passe trois années auprès de M. Boerhave à prendre ses leçons ; Boerhave le trouvant fort instruit, le pressa de se faire recevoir docteur ; je le suis, dit-il, j'ai été reçu à Salamanque. Et vous venez ici vous confondre parmi mes disciples ! s'écria Boerhave, charmé de sa modestie, & flaté de son hommage ; il le força de reprendre les honoraires que *Sanchez* lui avoit payés comme étudiant. *Sanchez* avoit une mémoire prodigieuse. Seul des disciples de Boerhave, il n'écrivit jamais ses leçons, & n'en oublia jamais rien.

La Czarine Anne Iwanowna ayant demandé à Boerhave trois habiles médecins de son choix, M. *Sanchez* fut nommé le premier ; il pratiqua la médecine à Moscou & à Pétersbourg. Médecin des armées imperiales, il fit en 1735, 1736, 1737, sous les ordres du Maréchal de Munick, toutes les campagnes contre les turcs ; il percourut l'Ukraine, suivit les bords du Don jusqu'à la mer de Zabache ; les observations qu'il fit sur les diverses peuplades de tartares, sur les différentes races d'hommes qui habitent les vastes contrées de la Crimée & de la Tartarie, n'ont pas été inutiles à M. de Buffon, qui les a employées avec éloge dans le troisieme volume de l'histoire naturele.

Au siége d'Asoph, qui fut remarquable par le grand nombre de maladies dont les assiégeans & les assiégés furent également affligés, il observa la fievre de prison & d'hôpital, long-temps avant que ses illustres condisciples, Huxham & Pringle en eussent parlé, il prouva combien il étoit utile de multiplier les hôpitaux, & d'y entretenir une libre circulation d'air. Au siége d'Asoph on fut obligé d'envoyer quatre-vingts blessés à deux lieues du quartier général, dans un endroit très-aéré, ils guérirent tous. Cette expérience lui ouvrit les ieux sur le danger de l'infection répandue dans les hôpitaux, & sur la nature de la fievre de prison.

Il observa encore que les troupes russes, pendant les autones de 1735 & 1736, furent ataquées d'une dyssenterie très-meurtriere, lorsqu'elles marchoient sur les bords du Boristhene & du Niester jusqu'à la mer noire ; cependant elles n'avoient pas mangé de fruits ; M. *Sanchez* en a conclu que les fruits ne sont point la cause de la dissenterie des armées.

La Czarine étoit ataquée depuis huit ans d'une maladie dont la cause étoit inconnue. M. *Sanchez* annonça l'existence d'une pierre dans le rein. La Czarine mourut, son corps fut ouvert, & le pronostic justifié.

Les révolutions de Russie furent fatales à M. *Sanchez* ; on punit en lui l'ami du maréchal de Munick ; il remit toutes ses places à Lestock, chirurgien, & bientôt premier médecin d'Élisabeth, & il regarda, comme un bonheur signalé, la permission qu'il obtint dans la suite de passer en France, où il vouloit fixer son séjour. Il ariva en 1747 à Paris ; il y a vécu jusqu'en 1783. dans une sorte de retraite & d'obscurité. „ Le recueil, résultat de ses „ méditations, dit M. Vicq d'Azyr, forme 27 „ volumes, rédigés avec cet abandon & cette „ vérité qu'on se permet lorsqu'on est sûr de „ n'écrire, que pour soi seul. Religion, morale, politique, histoire, physique, médecine, „ rien ne lui étoit étranger : il n'y a aucun de „ ces sujets sur lequel il n'ait profondément „ réfléchi, & qui ne soit traité dans ses ma- „ nuscrits „.

En tête de ses Réflexions sur la révolution de 1741. qui a mis l'impératrice Elisabeth Petrowna sur le trône, on lit cette devise qui étoit, dit-on, celle de Walsingham, secrétaire

de la reine Élisabeth d'Angleterre: *Video & taceo*, *je vois & je garde le silence*.

Lorsque le grand-duc de Russie vint à Paris, en 1783. sous le nom de comte du Nord, M. *Sanchez*, dont l'âge & les travaux avoient épuisé les forces, apprit que ce prince devoit l'honorer d'une visite, & s'empressa de le prévenir. Le grand-duc étoit à table lorsque M. *Sanchez* lui fut annoncé. Il l'acueillit avec distinction, & le fit asseoir à côté de lui. Le vieillard, que la Russie avoit traité si bien & si mal, se rapela dans un moment tout le passé. Il regarda avec attendrissement l'héritier d'un trône autour duquel il avoit vu tant d'orages, & il repandit avec profusion des larmes qui dirent au prince tout ce que sa bouche ne pouvoit exprimer. Rentré chez lui, M. *Sanchez* n'en sortit plus; ce fut la Russie, disent MM. Vicq d'Azyr & Andry, ses panégyristes, ce fut la Russie qui, dans la persone du comte du Nord, reçut ses derniers adieux. Il mourut le 14 octobre 1783.

Le trait suivant peint dans M. *Sanchez* un caractere bon & estimable. Une femme très-pauvre qui venoit le consulter, amena son enfant avec elle. M. *Sanchez*, qui aimoit les enfans, caressa beaucoup celui-ci, &, mal-gré l'appareil de la vieillesse & des infirmités qui éfraye & rebute le jeune âge, l'enfant parut s'atacher à lui; se jeta dans ses bras; & poussa de grands cris lorsqu'il fallut s'en séparer. M. *Sanchez*, touché de sa douleur, & flaté de son atachement, demanda & obtint la permission de le garder auprès de lui; il le rendit heureux & fut heureux de son bonheur. Il lui a légué par son testament une somme considérable.

M. Endry, dépositaire des manuscrits de M. *Sanchez*, a écrit un précis historique de sa vie; M. Vicq d'Azyr en a fait l'éloge avec son éloquence ordinaire; mais voici la plus belle oraison funebre de M. *Sanchez*: il avoit un frere médecin, ataché aux troupes du roi de Naples, & dont la fortune a été long-temps très-bornée; MM. Andry & Vicq d'Azyr s'adresserent à lui pour avoir des détails sur la vie de M. *Sanchez*; voici quelle fut sa réponse:

„ Il y a très-long-temps que j'ai le malheur „ d'être séparé de mon frere. Il ne m'a jamais „ parlé dans ses lettres que de son inquietude „ sur mon sort, & il m'a toujours fourni les „ secours les plus abondans. Sa générosité m'a „ poursuivi jusqu'au fond de la Sicile, & il a „ plusieurs fois trouvé le moyen de me faire „ parvenir ses bienfaits dans les lieux d'où je „ ne savois moi-même par quelle voie je pouvois lui offrir les témoignages de ma reconoissance „.

SANCHONIATHON (*Hist. litt. anc.*) C'est le plus ancien, à ce qu'on croit, de tous les „ écrivains non inspirés: il étoit de Béryte en Phénicie; il avoit écrit en phénicien une histoire divisée en neuf livres, dans laquelle il exposoit la théologie & les antiquités de son pays. Philon de Biblos, contemporain de l'empereur Adrien, en avoit fait une version greque dont il nous reste des fragmens dans Porphyre & dans Eusebe; encore des savans, tels que Dupin en France & Dodwel en Angleterre, rejetent-ils ces fragmens comme supposés, mais on peut dire qu'en général ils sont adoptés. Quant à *Sanchoniathon*, on le croit très-ancien, mais on ne sait pas certainement en quel temps il vivoit.)

SANCTIUS. (FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) Ce nom en espagnol est aussi *Sanchez*; mais le savant dont nous parlons est plus connu sous cette terminaison latine: il l'est beaucoup, rien de plus célebre parmi les grammairiens que l'ouvrage intitulé: *Sanctii Minerva*. MM. de Port-Royal en ont profité dans leur *Méthode de la langue latine*. *Sanctius* a encore fait d'autres ouvrages sur la grammaire. On lui prodiguoit de son temps les titres exagérés de *pere de la langue latine*, & de *docteur de tous les gens de lettres*. Il a conservé celui de savant Grammairien. Mort en 1600.

SANCY, (*Voyez* HARLAY.)

SANDERSON, (ROBERT) (*Hist. litt. mod.*) chapelain & historien de Charles I, roi d'Angleterre, soufrit pour sa cause, & fut fait évêque de Lincoln par Charles II, après la restauration. On a de lui, indépendament de l'Histoire de Charles I, *logicæ artis compendium*; *physicæ scientiæ compendium*. *De juramenti obligatione*, &c. Né en 1587. Mort en 1662.

SANDERUS. (*Hist. litt. mod.*) Antoine & Nicolas, l'un flamand, l'autre anglois. Le premier, mort en 1664, a écrit savament l'histoire de son pays; le second a écrit l'histoire du schisme d'Angleterre, que Maucroix a traduit en françois. Il a donné aussi un ouvrage intitulé *De martyrio quorumdam sub Elisabeth regina*, & plusieurs traités polémiques. Après le schisme il se retira à Rome; le Cardinal Hossius l'emmena avec lui au Concile de Trente, & dans l'ambassade de Pologne. Le Pape Pie V l'employa dans des afaires importantes. Grégoire XIII. l'envoya en Irlande pour confermer le peuple dans la foi catolique. Pour éviter de tomber entre les mains des anglois, il s'engagea dans des forêts qu'il ne connoissoit pas, s'y égara & y périt de faim & de misere en 1583.)

SANDRAS. (*Voyez* COURTILZ.)

SANGUIN. (*Voyez l'art.* SAINT-PAVIN.)

SANLECQUE, (LOUIS de) (*Hist. litt. mod.*) génovesain connu par des poésies extrêmement négligées, mais où il y a du naturel & de l'esprit. Sa *Satyre contre les directeurs* l'empêcha d'être évêque de Béthléem; le duc de Nevers l'avoit nommé, le roi ne voulut pas que la nomination

nomination eût lieu : son poëme sur les mauvais gestes des prédicateurs a souvent l'expression d'une familiarité basse & burlesque : c'étoit un homme d'esprit, mais il n'étoit pas poëte. Né en 1650, mort en 1714.

SANNAZAR, (JACQUES) (*Actius Sincerus Sanazarus*) (*Hist. litt. mod.*) célebre poëte latin & italien, naquit à Naples en 1458. Le Duchat dit cependant qu'il étoit éthiopien de naissance, qu'ayant été fait esclave dans sa jeunesse, il avoit été vendu à un savant napolitain, nommé *Sannazar*, qui l'avoit afranchi & lui avoit donné son nom. Ou le poëte *Sannazar*, ou son patron tiroit son origine d'un lieu nommé *Saint-Nazaire*, situé entre le Pô & le Tesin, & de là le nom de *Sannazar*. Le poëte, (car nous laissons là son patron réel ou chimérique) plut, par son esprit & ses talens, au roi de Naples, Fréderic; il suivit ce roi en France après son détrônement, & ne le quita point jusqu'à la mort de ce prince. Il retourna ensuite en Italie. Le fameux prince d'Orange, Philibert de Nassau, successeur du connêtable de Bourbon, dans le commandement de l'armée impériale, ruina la maison de campagne de *Sannazar*, qui en conçut tant de chagrin qu'il en mourut. Ce fut en 1530, peu de jours avant sa mort, il apprit que le prince d'Orange venoit d'être tué dans un combat contre les Florentins; toujours plein de son ressentiment; il s'écria : *je mourai content, puisque Mars a puni ce barbare ennemi des Muses*. La poésie l'avoit tellement familiarisé avec les divinités payenes, qu'il les employoit par-tout, & sembloit être devenu payen. Il avoit fait construire son tombeau dans la chapelle d'une de ses maisons, & l'avoit orné de statues d'Apollon & de Minerve; ce tombeau étoit placé derriere l'autel. On changea les noms, Apollon fut David, sa lyre fut une harpe; la guerriere Pallas devint Judith. Dans son fameux poëme *de partu Virginis*, traduit par Collet, le nom de J. C. ne se trouve pas une fois; la Vierge Marie, qu'on ne pouvoit pas ne pas nommer, est *l'espoir des dieux*. Par-tout des Dryades, des Néréïdes, les Sibylles, Protée, &c. ce qui n'empêcha pas que ce poëme ne lui attirât des brefs honorables de la part des papes Léon X & Clément VII, plus sensibles à la belle poésie que choqués de cette profanation d'un sujet sacré. On regardoit alors cet emploi des divinités payenes, comme le langage essentiel de la poésie. La plus célebre des pieces italienes de *Sannazar* est son *Arcadie*, elle a été traduite en françois par M. Pecquet, grand-maître des eaux & forêts de Rouen. Tout le monde connoît ses six vers sur Venise.

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis, &c.

(M. Duchat s'est trompé sur la condition de *Sannazar*, en le faisant Éthiopien de naissace & esclave. Cependant il cite pour témoin Alexandre d'Alexandre écrivain, du même siecle. Mais M. Duchat savoit-il son latin? Alexandre ne dit autre chose, si non que le *Sannazar* avoit un esclave, & que voyant en lui du talent & de la probité, il l'afranchit, & lui donna son nom de famille.)

SANSAC, (LOUIS PREVOT, baron de) (*Hist. de Fr.*) un des braves capitaines du seizieme siecle, s'étoit trouvé à onze batailles rangées, il avoit été fait prisonier à la bataille de Pavie, avoit été blessé à la bataille de Dreux, & ne l'avoit été que dans cette occasion; quoiqu'il eût passé sa vie au milieu des hasards de la guerre; c'étoit le plus habile homme de cheval de son temps, & c'étoit lui qui avoit appris à monter à cheval aux fils de François I. Henri II, le seul qui restât de ses trois éleves, le fit gouverneur des princes ses fils. Sur la fin de sa vie il quita la cour, & se retira dans sa maison, où il mourut âgé de quatre-vingts ans. Il avoit, dit Brantome, l'état, les gages & la pension de Maréchal de France sans l'être.

SANSON, (JACQUES ET NICOLAS) (*Hist. litt. mod.*) tous deux d'Abbeville & de la même famille; le premier, carme déchaussé, auteur d'une *histoire ecclésiastique d'Abbeville* & d'une *histoire de comtes de Ponthieu*, mort le 19 août 1664.

Le second, beaucoup plus connu, est le fameux géographe, il enseigna la géographie à Louis XIV; & le grand Condé, qui aimoit toutes les sciences, venoit souvent s'entretenir avec lui sur la géographie & sur les autres sciences qu'elle suppose. Le roi lui donna un brevet de conseiller d'état, mais *Sanson* ne voulut jamais prendre ce titre, de peur, disoit-il, d'afoiblir dans ses enfans l'amour de l'étude. Il eut trois fils : l'aîné, nommé, comme lui, Nicolas, fut tué à la journée des barricades de 1648, en défendant le chancelier Séguier, qui, lui-même, y courut risque de la vie. Les deux autres, Guillaume & Adrien, publierent, ainsi que leur pere, un grand nombre de cartes. Le pere, mort à Paris en 1667, né à Abbeville en 1600, a de plus beaucoup écrit sur la géographie.

SANTAREL ou SANCTAREL, (SANTARELLUS) (ANTOINE) (*Hist. litt. mod.*) jésuite italien, auteur du traité *de Haresi, schismate, apostasia, sollicitatione in sacramento pœnitentia, & de potestate summi pontificis in his*.

SANTE (GILLES-ANNE-XAVIER de la) (*Hist. litt. mod.*) Le P. de la Sante, jésuite, célebre professeur de rhétorique, au collége de Louis-le-Grand, même après le P. Porée. On a de lui des harangues latines, où il y a de l'esprit, & un recueil de vers intitulé : *musa rhetorices*. Il cherchoit l'épigramme & l'antithese; né en

Bretagne le 22 décembre 1684, mort vers l'an 1763.

SANTEUL *ou* SANTEUIL. (JEAN-BAPTISTE) (*Hist. litt. mod.*) C'est de tous les poëtes latins modernes celui dont la verve se fait le mieux sentir, il émeut, il transporte; il a vraiment cet *os magna sonaturum* qui, selon Horace, caractérise le vrai poëte; il est plein d'armonie, de chaleur & d'énergie. Les jésuites eurent quelques rivaux à lui opposer, tels que le P. Larue, le P. Rapin, le P. Commire, le P. Vaniere, le P. Sanadon, mais il est plus original qu'eux tous, il a plus de mouvement, il parle plus d'après lui-même & moins d'après les anciens. Le P. Cossart, son régent de rhétorique, l'annonça, d'après les dispositions qu'il reconut en lui, comme un des plus grands poëtes qui dussent illustrer son siecle. On ignore à quel point la rivalité ou le dépit d'avoir vu *Santeuil* préférer la communauté de S. Victor à la société des jésuites, put influer sur les quereles que *Santeuil* eut dans la suite avec ces mêmes jésuites; nous avons raporté ailleurs ce qui concerne la principale de ces quereles, née de cette belle & tendre épitaphe que *Santeuil* avoit faite au docteur Arnauld. *Santeuil* eut avec M. Bossuet une espece de dispute littéraire sur l'emploi des divinités du paganisme & des ornemens de la mythologie, non-seulement dans les sujets chrétiens; mais même dans les sujets profanes traités par des chrétiens; Bossuet poussoit la sévérité jusqu'à interdire à ceux-ci tout usage de la Fâble.

Cette dispute produisit de beaux vers de la part de *Santeuil*. On connoit ces magnifiques inscriptions dont il a enrichi la ville de Paris, sur-tout celle de la pompe du pont Notre-Dame; il a célébré aussi en détail la plupart des principales beautés de Chantilly, il a chanté cette fontaine solitaire de *Sylvie*, aujourd'hui trop négligée, & que le souvenir de Théophile, & sur-tout de *Santeuil* auroit dû engager à entretenir dans sa simplicité rustique.

Hoc sub inornato tu, Sylvia, marmore flebas,
Fonsque tuus querulis auctior ibat aquis.
Desine flere, tibi dignos reparamus honores, &c.

Il a peint la chûte d'eau de la tête du canal, les détours du labyrinthe, &c. Il a fait cette belle inscription qu'on lit au pied de la statue du grand Condé sur le grand escalier de Chantilly, en trois vers latins, dont le premier & la moitié du second peignent ce héros terrible dans les combats, & les autres, par le contraste le mieux ménagé, le représentent dans son heureux & savant loisir, entouré des arts, embellissant ses jardins, & comme dit Bossuet, „ conduisant ses amis dans ces superbes allées „ au bruit de tant de jets d'eau, qui ne se taisoient ni jour ni nuit „. (*Voyez l'art.* CONDÉ.) Il étoit juste que Santeuil chantât les beautés de ce lieu charmant où il étoit acueilli avec tant de bonté par de si grands princes, qui pouvoient s'amuser de ses bizâreries, mais qui rendoient hommage à son génie. On est étoné de le voir chanter ces princes & ces princesses, retracer les amusemens & les plaisanteries de leur société, dans un langue qui ne devoit pas leur être familiere. Le latin n'étoit pas étranger sans doute au grand Condé, encore moins peut-être au prince Henri Jules, pas même peut-être à la duchesse du Maine, qui est nommée par-tout dans les poésies de *Santeuil*, la Nymphe de Chantilly, *Nympha Cantilliaca*, & qui fut depuis la déesse de Sceaux; mais croira-t-on que toutes les dames de cette cour fussent en état de lire les vers de *Santeuil* dans l'original? car, s'il falloit les leur traduire, tout le mérite de ces vers étoit perdu. Le malheureux *Santeuil* trouva sa mort dans les amusemens de cette cour. Le Duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, le menoit toujours aux états de cette province, ne pouvant pas s'en séparer. *Santeuil* fut emporté à Dijon, en 1697, par une colique violente, dit un historien; mais il n'ajoute pas ce qui est pourtant écrit par-tout, que cette colique fut provoquée par un badinage imprudent que se permit une grande princesse, parce qu'elle le croyoit absolument innocent & sans conséquence, elle mêla du tabac dans un verre de vin qu'il alloit boire & qu'il but en effet; il mourut la nuit suivante; ce ne fut pas sans avoir dit un bien meilleur mot que ce qu'on lui fait dire dans le *Santoliana*. Un page étant venu à ses derniers momens s'informer de son état, *de la part de son altesse sérénissime monseigneur le duc de Bourbon*, le mourant leve les ieux au ciel & s'écrie: *tu solus altissimus*: mot de situation & du moment.

Ses hymnes lui procurerent une grande réputation indépendament de ses vers profanes. L'ordre de Cluni lui fit une pension pour les belles hymnes dont il orna le brévaire de Cluni, ainsi que celui de Paris. M. Rollin lui fit une épitaphe trés chrétiene, & presque aussi bonne que celle qu'il avoit faite lui-même à M. Arnauld. Il y distingue ses deux genres de travaux, & leur assigne à chacun son juste prix.

Quem superi præconem, habuit quem sancta poetam
Relligio, latet hoc marmore Santolius:
Ille etiam Heroas, fontesque & flumina & hortos
Dixerat, at cineres quid labor iste juvat?
Fama hominum merces sit versibus aqua profanis,
Mercedem poscunt carmina sacra Deum.

Santeuil avoit dans toute son étendue le double caractere de poëte & de poëte latin; il se piquoit de cet orgueil & de cette forfanterie que sembloient affecter les poëtes de l'antiquité,

& il les allioit mal-adroitement avec l'humilité monastique : *je ne suis qu'un atome*, disoit-il, *je ne suis rien*; *mais si je savois avoir fait un mauvais vers*, *j'irois tout-à-l'heure me pendre à la Greve*.

Ceux qui vouloint décrier Bossuet, l'accusoient d'obscurité; à cause de son ton de prophete, quoiqu'ils ne l'entendissent que trop bien; *Santeuil*, mal-gré son respect pour ce prélat, s'irrita un jour d'une remontrance un peu sévere que lui fit Bossuet : *votre vie*, lui disoit-il, *est peu édifiante*, *& si j'étois votre supérieur*; *je vous enverrois dans une petite cure dire votre bréviaire*; *& moi*, répliqua Santeuil, *si j'étois roi de France*, *je vous ferois sortir de votre Germigny*, (maison de campagne des évêques de Meaux) *& je vous enverrois dans l'île de Pathmos faire une nouvele apocalypse*.

Persone n'a mieux su peindre, en général, & n'a mieux peint *Santeuil* en particulier, que la Bruyere.

" Concevez un homme facile, doux, complaisant, traitable, & tout d'un coup violent, colere, fougueux, capricieux. Imaginez-vous un homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un enfant en cheveux gris; mais permettez-lui de se recueillir, ou plûtot de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose dire sans qu'il y prene part, & comme à son insçu; quelle verve! quelle élévation! quelles images! quelle latinité! Parlez-vous d'une même persone, me direz vous? oui, du même, de Theodas, & de lui seul. Il crie, il s'agite, il se roule à terre, il se releve, il tone, il éclate; & du milieu de cette tempête, il sort une lumiere qui brille & qui réjouit. Disons-le sans figure, il parle comme un fou, & pense comme un homme sage. Il dit ridiculement des choses vraies, & follement des choses sensées & raisonables. On est surpris de voir naître & éclore le bon sens du sein de la boufonerie, parmi les grimaces & ses contorsions. Qu'ajouterai-je davantage? Il dit & il fait mieux qu'il ne fait. Ce sont en lui comme deux âmes qui ne se connoissent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui ont chacune leur tour ou leurs fonctions toutes séparées. Il manqueroit un trait à cette peinture si surprenante si j'oubliois de dire qu'il est tout-à-la-fois avide & insatiable de louanges, prêt de se jeter aux ieux de ses critiques, & dans le fond assez docile pour profiter de leur censures. Je commence à me persuader moi-même que j'ai fait le portait de deux persones tout différens; il ne seroit pas même impossible d'en trouver un troisieme dans Theodas, car il est bon-homme.

Un autre Santeuil, (*Claude*) frere de *Jean-Baptiste*, & qu'on appeloit *Santolius Maglorianus*, parce qu'il demeuroit au séminaire de Saint-Maglore, & pour le distinguer de *Santolius Victorinus*, a fait aussi, dit-on, de belles hymnes; mais on les conserve en manuscrit dans sa famille. Né en 1628, mort en 1684.

Un autre *Claude Santeuil*, de la même famille, échevin de Paris, mort vers 1729, a fait aussi des hymnes, imprimés en 1723.

SANTORIUS ou SANCTORIUS, (*Hist. litt. mod*) professeur de medecine dans l'université de Padoue étoit d'Istrie : il est célebre par ses expériences sur la transpiration insensible, dont on trouve le résultat dans son livre intitulé : *de medicina statica aphorismi*. M. Lorry en a donné en 1790 une bonne édition; le Breton l'a traduite sous ce titre : *La médecine-statique de Santorius*, ou l'*art de conserver la santé par la transpiration*. On a encore de *Santorius* l'ouvrage intitulé : *methodus vitandorum errorum qui in arte medica contingunt*. Il écrivoit depuis 1600 jusqu'en 1634.)

SANUTO, (Marin) (*Hist. litt. mod.*) fils d'un sénateur de Venise, auteur d'une histoire des magistrats vénitiens, & des vies des doges de Venise, depuis l'an 421, époque de sa fondation, jusqu'en 1493. Ce dernier ouvrage se trouve dans le vingt-deuxieme tome de la collection de Muratori. *Sanuti* mourut vers le commencement du seizieme siecle.

(Cet historien vecut jusqu'à l'an 1535. Un autre Marin *Sanuto* plus ancien vivoit dans le XIV. siecle. Il voyagea beaucoup dans l'Orient, & retourné dans sa patrie il publia un Ouvrage qui a pour titre *Liber Secretorum Fidelium Crucis*, où il nous donne la description des Provinces, qui étoient alors l'objet des croisades, & il examina comment elles eurent un succès malheureux, & comment on pouroit conquérir ce pays. Cet ouvrage a été publié par Bongaricus dans sa Collection, qui a pour titre : *Gesta Dei per Francos*.)

SAPOR, (*Hist. de Perse*) nom de trois rois de Perse.

Sapor I monta sur le trône l'an 238 de Jésus-Christ, ravagea plusieurs provinces de l'empire romain, menaça d'envahir tout l'Orient, vainquit & fit prisonier, l'an 260, l'empereur Valérien. (Sur la maniere dont il le traita, *voyez l'article* Bajazet). Le célebre Odenat, mari de Zénobie, vengea Valérien, ravit à *Sapor* ses conquêtes, le batit & le poursuivit jusques sous les murs de Ctésiphon. *Sapor* mourut en 269, assassiné par des Satrapes.

Sapor II, fils posthume d'Hormisdas II, fut déclaré son successeur en 310, avant que de naître. Il fit aussi la guerre aux romains, il la fit sur-tout aux chrétiens, auxquels il suscita une cruele persécution. L'empereur Constance arrêta ses progrès; Julien le poursuivit jusqu'au centre de ses états; Jovien fit la paix avec lui en lui laissant une partie de ses conquêtes; la guerre s'étant ralumée en 370, *Sapor* batit

l'empereur Valens; il mourut en 380, sous l'empire de Gratien.

Sapor III, commença de régner en 384; il continua sans succès cette guerre, & fut obligé de demander la paix à Théodose-le-Grand. Il mourut en 389.

SAPPHO *ou* SAPHO, (*Hist. litt. anc.*) femme distinguée dans l'antiquité par son talent pour la poésie, & décriée pour ses mœurs, étoit de Mitylene, dans l'île de Lesbos; elle vivoit environ six siecles avant Jésus-Christ, dans le même temps qu'Alcée son contemporain, illustre comme elle par la poésie lyrique. Sapho a inventé, comme Alcée, une mesure particuliere de vers, appelé de son nom *saphique*, comme le vers alcaïque porte le nom d'*Alcée*. Cette mesure est très-lyrique, c'est-à-dire, qu'elle est chantante & dansante.

Il ne reste d'elle que deux pieces; elles justifient les éloges que lui a prodigués toute l'antiquité; & le nom de *dixieme Muse* qui lui a été donné, & l'honeur que les habitans de Mitylene lui firent de graver son image sur leur monoie.

Sappho n'a pas été moins décriée par son panchant à l'amour, qu'elle a été célébre par ses vers. On croit qu'elle mourut victime d'une passion confue pour Phaon Jeune homme de Lesbos; on suppose que n'ayant point plu, elle n'avoit pas de quoi plaire, & qu'elle étoit aussi laide qu'elle étoit spirituele; qu'elle se jeta de désespoir dans la mer, du haut de promontoire de Leucade dans l'Acarnanie, & ce promontoire de Leucade eut la réputation d'être pour les amans malheureux & désespérés, ce que la roche Tarpeïene étoit à Rome pour les coupables. *Faire le saut de Leucade* passa en proverbe pour signifier se jeter dans la mer par l'effet d'un désespoir amoureux.)

SARASIN *ou* SARRASIN. (JEAN-FRANÇOIS) (*Hist. litt. mod.*) né en 1604, dans un lieu nommé Hermanville, sur le bord de la mer, dans le voisinage de Caen, étoit secrétaire & favori du prince de Conty, frere du grand Condé, il mourut en 1654, de chagrin d'être tombé dans sa disgrace, danger qu'ont à craindre de plus que les autres hommes, ceux qui s'atachent aux princes. Sarasin eut de son temps beaucoup de réputation & en a conservé une partie. Il a des vers ingénieux & d'un grand sens; c'en est un, par exemple, de cette nature que celui-ci:

Les fous sont aux échecs les plus voisins des
Rois.

Son histoire de la conspiration de Valstein, annonçoit un morceau intéressant, c'est domage qu'il soit resté imparfait; on estime aussi son histoire du siége de Dunkerque par le grand Condé, en 1646. Boileau disoit qu'il y avoit dans Sarasin la matiere d'un excellent esprit, mais que la forme n'y étoit pas. Ménage a recueilli ses œuvres; Pelisson en a fait la préface.)

SARASIN *ou* SARRASIN, (PIERRE) est aussi le nom d'un acteur célebre dans ce qu'on appele l'emploi des rois. Il étoit de Dijon; il débuta en 1729, quita le théâtre en 1759, mourut en 1763.

SARBIEWSKI, (*Mathias Casimir*) (*Sarbievius*) jésuite polonois, dont on a des poésies latines assez estimées. Il étoit prédicateur & presque favori du roi de Pologne Ladislas V; né dans le duché de Mazovie en 1595, entré chez les jésuites en 1612, mort en 1640.

SARDANAPALE, (*Voyez* ARBACE.)

(SARDI (GASPAR) (*Hist. litt. mod.*) né à Ferrare, & mort en la même Ville en 1564. est l'auteur d'une Histoire de sa patrie imprimée en 1556. Son fils Alexandre mort en 1588. est l'auteur d'un traité, qui a pour titre: *Numinum et Heroum origines* qui n'a eté imprimé qu'en 1775. par les soins de l'Abbé Jerôme Ferri, qui y a ajouté la vie de l'Auteur. Dans la Bibliotheque du duc de Modene on conserve Ms. plusieurs memoires du pere, & du Fils.)

SARONIDES, s. m. plur. (*Hist. des Gaulois.*) druides du second ordre, autrement nommés *Bardes*; ils jouoient des instrumens & chantoient à la tête des armées avant & après les combats, pour exciter & louer la valeur des soldats, ou blamer ceux qui avoient trahi leur devoir. Le premier, & originairement l'unique collége des *Saronides* étoit entre Chartres & Dreux; c'étoit aussi le chef-lieu des druides, & l'on en voit encore des vestiges.

SARPI, (PIERRE-PAUL) connu sous le nom de *Fra-Paolo*. (*Voyez* ce nom.)

(SARTI (MAURE) (*Hist. litt. mod.*) Moine de l'Ordre des Camaldules & mort à Bologne en 1766. nous a donné en latin l'Histoire de l'Université de Bologne imprimée en 1769. et 1772. en deux vol. in fol. mais elle ne s'avance au delà du XIII. siecle. Le P. Sarti nous a encore donné l'Histoire des Évêques de Gubbio, & quelque autre ouvrage d'erudition.)

(SASSI (JOSEPH ANTOINE) (*Hist. litt. mod.*) Bibliothecaire de la Bibliotheque Ambrosiene à Milan, & mort en 1751. à l'âge de 76. ans. C'étoit un homme tres-savant, & en même temps très-modeste & religieux. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, & on en peut voir le catalogue avec son éloge dans le III. Volume de la *Storia Letteraria d'Italia*. Les plus estimés sont une Dissertation pour prouver que les Corps des SS. Gervaise & Protaise se conservent à Milan, dans laquelle il s'opposa au P. Papebroch de façon, que cet homme savant retracta son opinion; le traité *de Studiis Mediolanensium antiquis & novis*, l'édition des

Homélies de S. Charles Borromée, & de l'ouvrage composé par celui-ci, & qui a pour titre *Noctes Vaticanæ*, l'Histoire des Archevêques de Milan, qui fut publié aprés sa mort. &c.)

SATURNIN (*Hist. Rom.*) Il y a eu deux empereurs romains de ce nom; mais ils ne sont pas au nombre des empereurs, parce qu'ils ne réussirent pas. Le premier (*Publius Sempronius Saturninus*) dont l'empereur Valérien avoit fait son général fut proclamé empereur lui même par ses soldats l'an 265. *Compagnons*, leur dit-il, *d'un général, peut-être assez bon, vous allez faire un prince assez médiocre;* quatre ans après ils le tuerent, parce qu'ils le trouvoient trop sévere.

Le second (*Sextus Saturninus*) gaulois de naissance, qu'Aurélien régardoit comme le plus habile de ses généraux, fut salué empereur par le peuple d'Alexandrie l'an 280, la quatrieme année de l'empire de Probus: il refusa la pourpre, & en fut revêtu mal-gré lui; ce qu'il avoit prévu & qui rendoit sont refus très-sincere, ariva. Probus marche en forces contre lui, & le schisme de l'empire finit par la mort de *Saturnin*, qui fut tué peu de temps après son élection.

SATURNIN (St.) c'est l'apôtre de Toulouse; il en fut fait évêque l'an 250, il étoit venu avec Saint Denis prêcher l'évangile dans les Gaules, vers l'an 245. Il soufrit le martyre l'an 257.)

SAVARON, (JEAN) (*Hist. litt. Mod.*) lieutenant-général de Clemont en Auvergne sa patrie, habile & savant homme, se distingua aux États-Généraux de 1614. *Sa chronologie des états-généraux* est célebre : c'est l'auteur qui a le mieux écrit sur cet objet important de notre droit public. Le tiers-état lui paroît aussi ancien que la Monarchie, & il le voit admis dans les assemblées nationales dès les premiers temps de notre histoire, idée contraire à l'opinion reçue qui fixe à l'an 1302, sous Philippe-le-Bel, l'admission du tiers-état à l'assemblée, & qui ne fait remonter l'existence même du tiers-état qu'à l'afranchissement de serfs & à l'établissement des communes, dont Louis le grôs est le premier auteur. Cependant cette idée quoique contraire aux idées communes, n'est pas de celles qu'on peut rejeter sans discussion, l'auteur a de quoi faire valoir ses opinions, & en général il fait autorité sur ce qui concerne le états-généraux en France.

On lui doit encore l'édition des œuvres de Sidoine Apollinaire, les *origines de Clermont*, un *traité de la soveraineté du Roi & de son Royaume*. Il a écrit aussi contre les duels. Il est mort en 1622.

SAVARY. (*Hist. de Fr.*) (SAVARY-LANCOSME, ET SAVARY DE BREVES) est le nom d'une très-anciene & très-illustre famille, originaire de Touraine. Les *Savary* étoient seigneurs de l'île *Savary* sur l'Indre, près Paluau. L'abbé de Marolles, dans ses mémoires, cite des titres de cette maison qui remontent à l'an 1200, & qu'il avoit trouvés dans une abbaye qu'il possédoit depuis 47. ans. On voit vers le même temps divers chevaliers de cette même famille, employés par Philippe Auguste dans des afaires importantes. La plupart des seigneurs françois se partageoient alors selon leurs intérêts ou leurs inclinations, ou selon les loix de la féodalité entre le roi de France & le roi d'Angleterre, qui possédoit alors en France de grandes & nombreuses provinces. Nous voyons vers le même temps un sage conseiller un grand capitaine de la famille des *Savary*, Guillaume *Savary* de Mauléon, servir avec beaucoup de zele & de fidélité le roi d'Angleterre Jean-sans-terre, défendre auprès de lui les droits de l'humanité, le défendre lui même de ses propres fureurs. Jean-sans-Terre, contre lequel les barons Anglois étoient alors soulevés, ayant pris Rochester en 1215, vouloit passer toute la garnison au fil de l'épée, quoique le gouverneur Guillaume d'Albinet eût empêché un de ses arbalêtriers de le tuer. *Savary* de Mauléon n'eut pas peu de peine à faire sentir à ce Roi insensé, que cette cruauté inutile en feroit commetre d'autres à ses ennemis alors plus puissans que lui. En 1224, sous le regne d'Henri III, fils de Jean-sans-Terre, & pendant sa minorité, le même *Savary* de Mauléon défendit vaillament contre Louis VIII. la ville de la Rochelle, qui étoit restée aux Anglois en France, il y soutint un long siége, demandant toujours du secours & n'en obtenant point; il demanda au moins de l'argent pour payer sa garnison mercenaire qui refusoit de servir. Les ministres de Henri par une dérision absurde, lui envoyerent un cofre plein de ferraille. *Savary* rendit la Rochelle.

Barthelemi Savary, sire de Montbazon, eut l'honeur de s'ailler à la maison royale, il épousa Marie ou Marguerite de Dieux, de la branche des seigneurs de Beu.

Barthelemi Savary, second du nom, son fils, fut une des cautions de notre Roi Jean, pour la restitution ou la cession qui fut faite le 24 octobre 1360, à Edouard III, Roi d'Angleterre, de la ville d'Angoulême & de la province d'Angoumois, en vertu du traité de Brétigny.

Jean Savary, un des arriere-petits-neveux des deux précédens, fut conseiller & chambellan des rois Charles VII, Louis XI, & Charles VIII.

Plusieurs autres *Savary* ont eu des emplois d'échanson, de panetier, d'écuyer, &c. dans la maison ou des rois ou des reines.

D'Honoré Savary, seigneur de Lancosme, qui vivoit sous le regne de Louis XII, & dont le contrat de mariage avec une *Savary*, est du 20 fevrier 1507, sont nés les chefs des deux bran-

ches de cette famille actuélement existantes : savoir, *Claude-Savary*, tige *Savary Lancosme*, branche aînée, qui a produit quantité de braves militaires, entr'autres, deux freres, dont l'un capitaine de grenadiers au régiment de Richelieul, a été tué au siége de Philisbourg en 1734; l'autre, sous-lieutenunt de grenadiers au regiment des gardes, a eu le bras droit emporté au même siége.

Denis Savary, second fils *d'Honoré*, épousa le 19 décembre 1544, Françoise de Damas, dame de Breves, par laquelle cette terre de Breves a passé dans la maison de *Savary*. *Denis* a été la tige de la branche de *Savary-Breves*, & le pere de François *Savary*, seigneur de Breves, ambassadeur à Constantinople & à Rome, le personage le plus célebre de son nom, & distingué parmi les plus habiles négociateurs qu'ait eus notre nation.

Il n'avoit que vingt-deux ans, lorsque Jacques de *Savary-Lancosme*, son oncle à la mode de Bretagne, nommé en 1582, par le Roi Henri III, ambassadeur à la Porte, l'emmena avec lui, d'abord pour le former; bientôt il le jugea digne d'être initié à tous les secrets de ses négociations, & il le garda comme un adjoint nécessaire, sans les conseils & l'entremise duquel il ne faisoit rien, & dans les talens du quel il trouvoit des ressources toujours sûres & toujours prêtes.

Cet ambassadeur étant mort à Constantinople, en 1591, de Breves en donna aussi-tôt avis à sa cour, & demanda des lettres de créance pour lui succéder. On lui manda de travailler en qualité de résident jusqu'à l'arivée d'un nouvel ambassadeur. Un mémoire historique sur M. de Breves, inséré dans le quatrieme tome des nouveaux mémoires d'histoire, de critique & de littérature, de l'abbé d'Artigny, nous apprend qu'il répondit fiérement „qu'aucun „ homme de sa maison n'avoit jamais pris de „ qualification pareille; qu'il alloit revenir en „ France avec les traités secrets conclus à la „ Porte, & qu'ainsi l'on perdroit un travail de „ plusieurs années „. On ne voulut pas le mécontenter; il eut le titre d'ambassadeur. Cette ambassade est marquée par plusieurs services qui font époque dans l'histoire des négociations de la France avec la Porte.

Mal-gré les victoires remportées par Henri IV aux batailles d'Arques & d'Yvry, la ligue étoit encore très-puissante, & Philippe II, roi d'Espagne, l'apuioit fortement. Le grand-seigneur, à la sollicitation de de Brèves, commença par faire une diversion utile à Henri IV, en tenant l'Espagne en échec, en menaçant d'envahir la Sicile, ou d'ataquer la branche allemande d'Autriche du côté de la Hongrie, ce qui tendoit toujours à afoiblir les éforts de la maison d'Autriche contre la France.

De Breves fit plus; il engagea encore Amurat III à étendre son influence jusque sur l'intérieur de la France. Amurat écrivit, en 1593, aux Marseillois une lettre fort curieuse, pour les engager à se soumetre à Henri IV, ne leur promettant qu'à ce prix la protection de la Porte contre les pirateries des barbaresques.

Quand on ne reconoîtroit pas l'influence favorable de de Breves, à cette attention délicate de faire valoir aux Marseillois ces généreuses sollicitations d'un roi méconu par eux, on ne pouroit toujours pas en douter, puisqu'Amurat s'exprime formélement:

„ C'est à la priere de l'ambassadeur de France.... que nous avons donné à nos Capigis, „ nos très-hauts & très-sublimes commandemens, en vertu desquels, si vous vous soumettez à votre très-heureux empereur, ils seront mettre en liberté les esclaves de votre „ nation, & vous feront rendre vos biens sur „ toute la côte de barbarie, & dans les autres lieux de notre empire „.

Un autre fruit beaucoup plus important encore, de l'ambassade de Breves à Constantinople, est le fameux traité de 1604, entre Henri-le-Grand & le sultan Achmet ou Amat. De Breves y fit ou confirmer ou rétablir tous les avantages que les traités précédens assuroient à la France, à l'exclusion de toute autre nation; & y fit ajouter une multitude d'avantages nouveaux.

De Breves procura la liberté à une foule d'esclaves chrétiens de toute nation, dont quelques-uns même étoient dans des circonstances où un juste ressentiment de la part des Turcs sembloit les menacer d'une captivité éternele.

De Breves devoit cet ascendant sur les sultans & leurs ministres à son goût pour les langues orientales, sur-tout à la connoissance & à l'usage de la langue turque, qui lui étoit très-familiere. De là mille facilités pour les afaires, mille voies de communication, mille moyens de persuasion qu'on ne peut avoir quand on ne traite qu'avec le secours d'un interprete.

L'ambassade finie, de Breves partit de Constantinople, au mois de mai 1605. Il lui restoit deux commissions délicates à remplir, c'étoit de faire exécuter à Tunis & à Alger les ordres qu'il avoit obtenus du grand-seigneur pour la délivrance des Chrétiens, sur-tout des François, & pour la restitution des vaisseaux & des effets pris par les corsaires de Barbarie. Le grand-seigneur fit acompagner de Breves, dans ce voyage, par un aga chargé de l'exécution de ses ordres; mais les Barbaresques sont des sujets de la Porte très-indociles & très-peu soumis. Il n'ariva que le 17 mai 1606 devant Tunis, parce que, toujours avide de connoissances utiles pour le roi, pour l'état, ou pour lui-même, il visita & observa la Terre-Sainte,

l'Égypte, les îles de l'Archipel, les côtes maritimes de l'Asie & de l'Afrique.

Lorsqu'on fit, dans le divan de Tunis, la lecture des ordres du grand-seigneur, la milice, acoutumée à vivre de courses & de brigandages, déclara qu'elle ne consentiroit jamais à la restitution des marchandises & de l'argent. Il y eut plusieurs conférences tumultueuses, où de Breves courut risque de la vie ; il fallut enfin se relâcher sur la restitution de l'argent & des effets, & se contenter de la délivrance des esclaves, ce que les mœurs détestables de ces corsaires rendoient encore très-difficile à obtenir.

Ce qu'il y avoit de plus important étoit de faire un traité avec le dey & la milice de Tunis, sans quoi toutes les défenses de la Porte ne les auroient pas empêché d'exercer leurs brigandages ordinaires contre les vaisseaux françois comme contre tous les autres. Ce traité fut conclu, & la France délivrée pour l'avenir de leurs pirateries.

La négociation avec Alger, où de Breves ariva le 26 septembre, fut encore plus orageuse; outre les deux mêmes demandes, délivrance des esclaves, restitution des effets, il en avoit une troisieme à faire pour la réconstruction de ce qu'on apeloit *le bastion de France*; c'étoit une simple maison, batie, avec la permission du grand-seigneur, pour servir de retraite aux François qui faisoient la pêche du corail sur les côtes de Barbarie ; elle avoit été détruite par les Algériens, qui avoient même prononcé des peines contre ceux qui proposeroient de la rebâtir.

A Tunis, de Breves avoit trouvé un bacha qu'il avoit fait nommer, & qui s'en souvenoit: à Alger au contraire, il trouva un chérif, ou grand-prêtre de janissaire, qu'il avoit fait condamner autrefois aux galeres, pour avoir donné un souflet à un consul françois, & qui s'en souvenoit aussi; il souleva contre les demandes de l'ambassadeur, & contre les ordres du grand-seigneur, les janissaires dont il disposoit: ceux-ci casserent successivement quatre de leurs agas qui vouloient obéir, vomirent des imprécations contre le grand-seigneur, des injures mêlées de menaces contre son envoyé, firent pointer l'artillerie du port contre le galion de l'ambassadeur; on voulut le faire assassiner. Il brava tous ces dangers, poursuivit son entreprise; &, après avoir épuisé en vain toutes les voies de conciliation, il se remit en mer & revint en France, où il ariva le 19 novembre 1606.

De Breves fut reçu conseiller d'état le 6 janvier 1607, gentilhomme de la chambre le 12 septembre suivant. Pendant son ambassade à Rome, pour laquelle il partit vers le milieu de l'année 1608, il fut nommé gouverneur de Jean-Baptiste Gaston, frere unique de Louis XIII. On croit que le maréchal & la maréchale d'Ancre, auxquels il rendit des services en Italie, eurent part à cette nomination.

Par la raison même que de Breves avoit été placé par le maréchal d'Ancre & sa femme, & qu'il étoit ataché à la reine, il fit ombrage à de Luynes, qui voulut mettre dans cette place un homme sur le dévouement duquel il crût pouvoir compter. M. Anquetil, dans l'*Intrigue du Cabinet*, donne, d'après les mémoires secrets de Vittorio Siri, un motif plus pervers à ce chargement. „ Le sieur de Breves, dit „ il, joignoit, à la connoissance des hommes, „ beaucoup de lumieres politiques puisées dans „ ses ambassades, & une probité rare ..... Il „ s'appliqua à faire germer dans le cœur de „ son éleve, les vertus qu'il pratiquoit, & à „ lui inspirer le goût des arts & des sciences „ qu'il cultivoit. Il réussit au point que ses „ succès causerent de l'ombrage au roi. Au „ lieu de lui faire honte d'une pareille foiblesse, il se trouva des gens qui y applaudirent „ & conseillerent à Louis de congédier de „ Breves, & de donner à son frere un gouverneur dont les leçons fussent moins propres à lui attirer l'estime & la tendresse de „ la nation „.

De Breves semble dire quelque chose de contraire dans la relation qu'il a donnée lui même de cette intrigue de cour. „ Monsieur, dit-il „ son éleve, me voici à la veille de recevoir „ le plus sanglant déplaisir que jamais gentil-„ homme de ma naissance ait éprouvé.... Vous „ en êtes la cause.... Le peu de progrès que „ l'on voit dans vos études, & votre inclina-„ tion contraire aux exercices vertueux, en „ sont le sujet. Le roi qui vous aime chere-„ ment, desireux de l'avantage de votre édu-„ cation, a cru que je la néglige; c'est ce qui „ a fait résoudre sa majesté de vous donner un „ autre gouverneur „.

Mais ce n'est là qu'une remontrance de gouverneur, qu'un propos de devoir & de décence, dont on ne peut rien conclure; il n'est pas même impossible que de Breves, instruit des honteux motifs de la cour, ait mis dans ce discours de l'ironie & de la contre-vérité. Monsieur pleura beaucoup, les sanglots l'étouffoient; il parla d'aller se jeter aux pieds du roi: de Breves, qui sentit qu'on lui imputeroit cette démarche, le retint & lui recomanda le silence & la soumission: il se rendit ensuite chez le chancelier de Sillery, où il étoit mandé de la part du roi, & où il trouva le garde-des-sceaux du Vair & le président Jeannin; il y fit un discours noble & fier, où il exposa dans un grand détail tous ses services, soit dans les ambassades, soit dans l'éducation du prince. „ Ce que j'ai fait, leur dit-il, mérite „ récompense & non oppression .... Messieurs, „ si l'usage de maltraiter ceux qui ont toujours „ fidelement servi nos rois & leur état, se

„ pratique en ce royaume, jugez quelle en „ peut être la conséquence! Si vous ne me „ voulez aider pour l'amour de moi, faites-le „ pour l'amour de vous-mêmes, étant à craindre que vous ne receviez en vos persones, „ ce qui se veut pratiquer à la miene....... Si „ c'est péché mortel d'honorer & révérer la „ reine, mere du roi ...., j'avoue ma faute. „ Je la dois néanmoins révérer comme mere „ de mon roi, & y suis tant plus obligé „ qu'elle m'a été bonne maîtresse „. Il finit par dire qu'il va de ce pas se rendre prisonier à la conciergerie pour justifier sa vie. Gardez-vous en bien, lui dit le chancelier, vous offenseriez le roi. Il se rendit à ses remontrances, & parut devant le roi, auquel il remit la persone de Monsieur. Le roi lui dit: „ Je „ serai bien aise que vous demeuriez auprès „ de moi, j'aurai soin de vous, & je ferai du „ bien à vos enfans „. Le garde-des-sceaux ajouta que ce qui arivoit dans ce moment n'étoit l'effet d'aucun mécontentement de la part du roi; & pour preuve, il spécifia les grâces & les récompenses que le roi acordoit dans ce moment même à M. de Breves; le roi lui laissa de plus ses entrées, lui donna sa main à baiser en signe de satisfaction, & le lendemain à son lever, il voulut que ce fût M. de Breves qui lui donnât sa chemise. Mais quelle raison allégua-t-on de son renvoi? aucune, car on ne pouvoit pas dire la véritable.

L'époque précise de cet événement, que M. le président Hénault raporte à l'année 1617, est le 23 avril 1618. Le comte de Lude fut substitué à M. de Breves, & l'éducation de Monsieur fut aussi négligée que la cour pouvoit le desirer, & que la nation pouvoit le craindre.

Le regne du connétable de Luynes fut court; la reine-mere reprit, pour quelque temps, une partie de son ascendant sur l'esprit du roi; de Breves ne fut point remis aupres de Monsieur, car le mal se répare rarement, mais il fut dédomagé; il fut fait premier écuyer de la reine par le brevet du 21 octobre 1624. Sa terre de Breves fut érigée en comté par des lettres-patentes du mois de mai 1625; il fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 13 novembre de la même année. Il fut de l'assemblée des notables en 1626. Il eut l'entrée au conseil des dépêches par brevet du 28 août 1727.

Il mourut à Paris en 1628. Son corps fut transporté au couvent des Annonciades de saint Eutropelez-Chanteloup, près d'Arpajon, dont il avoit été le fondateur. Anne de Thou, sa veuve, lui fit ériger dans ce couvent un mausolée sur lequel on lit deux épitaphes, l'une en prose latine, l'autre en vieux vers françois.

C'est à *Camille*, comte de Breves, fils aîné de François, que la relation des voyages de François & ses discours, sont dédiés par un sieur du Castel, qui les fit imprimer en 1628, l'année même de la mort de François.

Ce fils aîné de Francois, comte de Breves, est le seul qui se soit marié. Son fils & son petit-fils ont porté, comme lui, le nom de *Camille*. Le petit-fils fut blessé dangereusement au combat de Leuze en 1691.

Paul-Louis-Jean-Baptiste Camille de Savary-Breves, marquis de Jarzé, fils de ce dernier, a laissé plusieurs enfans.

Marie-Renée-Bonne-Félicité de Savary-Breves, femme de M. le comte de Maillé, étoit sa fille: il lui reste *Marie-François Camille de Savary*, comte de Breves, dernier de cette branche, mestre-de-camp d'infanterie, en qui l'illustre François de Savary, premier comte de Breves, verroit avec complaisance un digne héritier de son goût pour les conoissances, de ses vertus, de son zele pour le service du roi, & en qui on désireroit seulement une fortune plus digne de lui & de ses ancêtres.

Et *dame Marie-Louise de Savery-Breves*, chanoinesse d'honeur au chapitre noble de Poulangy en Champagne.)

SAVARY. (*Hist. Litt. Mod.*) Jacques & Philemon-Louis, son frere; le premier inspecteur-général de la douane de Paris; le second, chanoine de saint-Maur-des-Fossés, chapitre suprimé depuis, sont auteurs *d'un dictionaire universel du commerce*, très-connu, qui en fait atendre un meilleur, plus étendu & plus détaillé.

Jacques est mort en 1716, son frere en 1727; *Jacques* leur pere avoit eu beaucoup de part au *Côde marchand* qui parut en 1773. On a de lui le livre intitulé: *le parfait négocians*. Il mourut en 1692.

On a d'un autre *Jacques Savary*, poëte latin, mort en 1670, des poëmes sur la chasse du lievre, du renard & de la fonine, du cerf; sur le manege; une traduction de l'Odyssée en vers latins, des vers à la louange de Louis XIV, &c.

SAVILL. (HENRY) (*Hist. Litt. Mod.*) Théologien Anglois. On lui doit une édition greque de Saint Jean-Chrisostôme, le recueil intitulé: *Rerum anglicarum scriptores post Bedam*, &c. né en 1549, mort à Oxford en 1621.

SAVOL, (LOUIS) (*Hist. list. mod.*) médecin de Louis XIV, enfant. On a de lui un *discours sur les médailles antiques; l'architecture françoise des bâtimens particuliers*, avec des notes de François Blondel, une traduction du livre de Galien, *de l'art de guérir par la saignée*, un *Traité: de causis colorum*. Né à Saulieu en Bourgogne vers l'an 1579; mort vers l'an 1610.

SAVONAROLE, (JÉROME) (*Hist. mod.*), naquit à Ferrare le 21 Septembre 1452. Il étoit petit-fils de *Michel* ou *Jean-Michel Savonarola* ou

ou *Savonarole*, natif de Padoue, médecin de quelque réputation, ataché aux ducs de Ferrare de la maison d'Est, & auteur de plusieurs ouvrages de médecine estimés dans le temps. Il eut deux fils, dont le puîné fut pere de Jérôme. Celui-ci se fit dominicain à Bologne en 1476. Il se distingua dans cet ordre par ses talents; il fut un Prédicateur célebre, & on exalte sur-tout la ferveur éloquente avec laquelle il tonoit contre les mauvaises mœurs, contre les désordres du clergé, & de la cour de Rome, ce qui lui a valu, après sa mort, la faveur des protestans. Les opinions ont beaucoup varié sur *Savonarole*, d'après les factions du temps: on l'a vanté comme un prophete, on l'a décrié comme un fourbe; Bayle observe à son sujet, que si, d'un côté, les tartufes les plus scélérats trouvent des apologistes, de l'autre, les zélateurs les plus sinceres trouvent des accusateurs. C'étoit à Florence que prêchoit *Savonarole*; cette république étoit alors plus que jamais en proie aux factions; les uns vouloient maintenir la maison de Médicis, ou du moins le gouvernement aristocratique; les autres étoient pour la démocratie, *Savonarole* étoit à la tête de ce parti. „Jamais prêcheur, dit Philippe de „ Comines, qui le loue & l'admire beaucoup, „ n'eut tant de crédit en cité „. Il paroît, par le témoignage même de cet écrivain, que *Savonarole* mêloit à ses déclamations des prophéties, & qu'il s'en piquoit; il avoit prédit longtemps d'avance l'expédition de Charles VIII en Italie; il l'avoit annoncé comme un prince envoyé de Dieu pour châtier les tyrans & pour venger les peuples; cette premiere prophétie ayant eu son exécution, il prophétisa le retour de Charles VIII dans cette contrée, & Charles VIII n'y retourna point. En même temps il écrivoit à Charles VIII pour l'engager à y revenir, & il menaçoit des vengeances divines s'il négligeoit ses avertissemens. On trouva que pour un italien, il étoit trop zélé partisan de la France, que pour un moine, il étoit trop occupé des affaires du siecle, que pour un saint homme, il aimoit trop la gloire & la domination. Ses prophéties mêmes lui nuisirent; celles qui s'acomplissoient, le rendroient suspect d'en avoir préparé l'acomplissement par des intelligences secretes; celles qui restoient sans acomplissement, le décréditoient. De grandes haines s'alumoient contre lui dans Florence, & dans toute l'Italie; il avoit fait livrer au supplice sept ou huit des plus considérables & des plus nobles citoyens de Florence; les grands, qu'il décrioit par ses sermons, y trouverent de grandes erreurs: les accusations d'hérésie, alors les plus redoutables de toutes, lui furent intentées; il fut cité à Rome & refusa, sous différens prétextes, d'y comparoître, il fut condamné par défaut & s'abstint de prêcher, mais pendant quelques mois seulement, au bout desquels croyant s'appercevoir que sa réputation & sa considération soufriroient de son silence, il reprit ses fonctions avec plus d'audace & de force qu'auparavant, en prenant la précaution nécessaire alors de se faire acompagner à l'église & en chaire par des gens armés. L'éternele rivalité des franciscains & des dominicains fut ce qui le perdit. *Savonarole* étoit le héros de son ordre; les plus savans dominicains tenoient à honeur d'être ses disciples. Il avoit avancé sept theses ou propositions ou prédictions:

1°. L'église de Dieu a besoin de réformation.

2°. Elle sera fouetée.

3°. Elle sera renouvelée.

4°. Florence aussi sera fouetée & renouvelée.

5°. On espérera ensuite; & les infideles se convertiront à Jésus-Christ.

6°. Toutes ces choses ariveront de nos jours.

7°. L'excommunication de frere Jérôme (*Savonarole*) est nulle; ceux qui n'y déferent pas, ne pêchent point.

La premiere & la derniere de ces propositions étoient seules des theses, les autres étoient des prédictions. Il falloit en atendre l'acomplissement; mais la querele s'échaufa tellement entre les cordeliers qui ataquoient ces propositions, & les dominicains qui les défendoient, qu'on se fit, de part & d'autre, sur ces questions des défis solemnels dans lesquels il ne s'agissoit pas moins que de subir en persone l'épreuve du feu. Les dominicains & *Savonarole* hazarderent les premiers ce défi, qui fut accepté par les franciscains. Dominique de Pescia, jacobin, signa un écrit par lequel il s'engageoit d'entrer dans le feu avec le cordelier qui avoit osé prêcher contre les theses de frere *Savonarole*. Il déclara qu'il espéroit sortir sain & sauf du milieu des flammes. Le cordelier déclara qu'il se réservoit pour disputer contre *Savonarole*, mais il fournit un autre cordelier pour entrer dans le feu avec Dominique de Pescia, car c'étoit à qui s'offriroit pour ces épreuves. La plupart de ceux qui s'offroient de part & d'autre, d'après la bonté indubitable de leur cause, étoient bien sûrs de sortir du feu; un seul cordelier plus fou qu'eux tous, parce qu'il étoit plus éclairé, sollicitoit l'honeur d'entrer dans le feu corps à corps avec *Savonarole*; il avouoit qu'il seroit brûlé, mais il assuroit que *Savonarole* le seroit aussi, & cela lui suffisoit. Cet homme assurément avoit tout l'héroïsme de la haine; *Savonarole* n'eut point celui de l'orgueil, quoiqu'il en montrât beaucoup. Il trouva qu'un seul cordelier étoit trop peu pour lui être opposé; il demanda que tous ses ennemis, sur-tout ceux qu'il avoit à Rome, entrassent avec lui dans le feu, qu'il y entreroit alors, & seul impunément; en un mot, il refusa le défi.

Le prémier avril 1498, tous les dominicains ses discipies, entourant ce maître révéré, s'offrirent d'entrer dans le feu.

Les magistrats de Florence ayant examiné tous les cartels, & voyant le mouvement & l'agitation que cette aventure causoit dans la ville, ajournerent les champions à paroître & à faire l'éprouve le samedi suivant, 7 avril. Le cordelier, fourni par l'antagoniste de *Savonarole*, se rendit au lieu marqué, même avant l'heure prescrite, Dominique de Pescia laissa passer l'heure; mais bientôt on le vit ariver processionélement avec la croix & l'hostie, protégé par *Savonarole*, suivi de tous les dominicains & d'une foule de peuple. Le cordelier, qui étoit vrai-semblablement celui qui avoit voulu entrer en lice avec *Savonarole* en persone, déclara de nouveau qu'il savoit bien qu'il seroit brûlé, mais que Pescia le seroit aussi; celui-ci pour détourner le présage, employa beaucoup de subterfuges. Comme le temps des éprouves judiciaires est aussi celui de la magie, on proposa de faire quiter aux deux moines leur robe, de peur qu'elle n'eût quelque vertu secrete qui empêchât l'action du feu; le cordelier, y consentit, le jacobin le refusa; eh bien, dit le franciscain, faisant toujours beau jeu à son adversaire, qu'il la garde, cette robe est de laine, elle brûlera encore mieux que lui. Le dominicain cherchant d'autres incidens, déclara qu'il n'entreroit point dans le feu sans son crucifix; crucifix soit, dit le cordelier. Qu'il me soit donc permis, dit Pescia, d'entrer dans le feu avec le Saint Sacrement; le cordelier eût encore été de bon acord sur ce point, mais les magistrats, plus difficiles, rejeterent cette derniere demande; & d'après ce refus l'assemblée se sépara; c'étoit évidemment ce que désiroient Pescia & *Savonarole*; mais le peuple, qui étoit venu dans l'espérance de voir un miracle, ne goûta point du tout ce badinage; *Savonarole* perdit tout son crédit; on ne vit plus en lui qu'un faux prophete; on s'échaufa promptement sur cette idée, on courut à main armée vers son couvent pour l'en tirer & le remettre entre les mains de la justice. Ce ne fut pas sans combat qu'on y parvint; les jacobins firent une vigoureuse résistance; ils s'étoient pourvus d'armes à feu, ils tuerent cinq persones, trois d'entr'eux furent aussi tués, & parmi ceux-ci, un frere de *Savonarole* qui étoit aussi jacobin; *Savonarole* fut mis à la question, où il paroît qu'il fit quelques aveux d'après lesquels il fut condamné, il convint, par exemple, que son esprit de prophétie n'avoit été que de la prévoyance humaine, qu'il avoit voulu faire passer pour de l'inspiration. Il fut pendu & brûlé le 23. mai 1498 avec deux autres jacobins, Dominique de Pescia & Silvestre de Florence. Il mourut bon catholique. Depuis son supplice, on ne vit plus en lui qu'un martyr; & ceux mêmes qui avoient plus que des doutes sur sa sainteté, entraînés par le pitié, devinrent ses panégyristes; le peuple voulut avoir de ses cendres pour les garder comme une relique: on les jeta dans la riviere, les dévots à ce moine recueillirent cependant un os & une partie de doigt, & leur objet fut rempli.

Guichardin, dans son récit, ménage beaucoup *Savonarole*. Jean-François Pic de la Mirande a écrit sa vie, qui est un panégyrique continuel; elle a été publiée avec des notes par le P. Quetif, jacobin, en 1676.

Flaminius fit sur sa mort ces quatre vers, où la religion est représentée pleurant sur les cendres de ce saint religieux.

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,
Relligio flevit dilaniata comas.
Flevit, & o, dixit, crudeles parcite flammæ;
Parcite; sunt isto viscera nostra rogo.

On mit au bas de son portrait ces deux autres vers, où on lui défere expressément la palme du martyre.

En monachus solers, rerum scrutator acutus,
Martyrio ornatus, Savonarola pius.

SAUMAISE, (Claude de) (*Hist. litt. mod.*) Étoit un aigre & dur pedant; il a passé la meilleure partie de sa vie à verser des flots de bile sur les meilleurs ouvrages; le P. Pétau avoit trop de réputation pour être à l'abri de ses traits, & trop peu de modération pour ne pas les repousser avec vivacité. „On ne lit „ plus, dit M. Michault, & je ne sais com„ ment on n'a jamais pu s'amuser à lire les „ satyres violentes qui ont fait perdre tant de „ temps à ces deux terribles adversaires: ce „ sont des monumens publics de la petitesse „ des grands hommes„.

Cet emportement de *Saumaise* passoit quelquefois de ses écrits dans sa conversation, & pouvoit aller très-loin quand la contradiction l'irritoit; M. Spanheim & lui, ayant pris querele au sujet de M. Moras, ami de l'un, ennemi de l'autre, les injures, les démentis, les reproches de calomnies alloient être suivis de coups, si Madame de Saumaise, le P. Jarrige & Sorbiere ne s'étoient trouvés là pour les séparer.

Des innombrables écrits de Saumaise, les seuls dont le P. Oudin, savant jésuite, (*voyez son article*) parût faire cas, étoient l'histoire Au-

gufte & le *Funus hellenifticum*. „ On ne peut mieux „ comparer, dit-il : la plupart de fes productions, qu'à de grands répertoires où tout eft „ affez confufément ramaffé, prefque toujours „ fans principes, fans ordre, &c.„

Après ce jugement, on eft affez furpris de voir le P. Oudin fe fâcher contre l'auteur du *Temple du Gout*, pour en avoir fermé l'entrée à *Saumaife*. M. Michault entend mieux raillerie fur l'article; il fe contente de dire que c'eft une fingularité qui n'a point déplu. Le P. Pétau ne voyoit dans Saumaife qu'un excellent grammairien; Héinfius ne le jugeoit fupérieur que dans l'art étymologique; Milton lui reprocha fi fortement les barbarifmes dont fes ouvrages étoient infectés, & *Saumaife* fut fi fenfible à cette critique, qu'on prétend qu'il en mourut de dépit & de douleur.

En général tous ces héros du fiecle de l'érudition, le fiecle du bel efprit les a trop négligés peut-être, comme s'il eût voulu les punir par un mépris injufte, de la gloire, peut-être exceffive, dont ils ont joui autrefois.

Claude de Saumaife mourut le 3 Septembre 1653. Il étoit né à Sémur en Auxois le 15 Avril 1588.

Claude de Saumaife eft le plus célebre des favans de ce nom, mais il n'eft pas le feul, *Benigne de Saumaife* fon pere, étoit auffi un homme de lettres; on a de lui des vers latins affez eftimés, entre autres, une piece intitulée : *de fulmine ad latus Ludovici XIII. cadente*. Le plus confidérable de fes ouvrages eft une traduction en vers françois de la géographie de Denis d'Alexandrie. *Benigne* fut d'ailleurs un homme de mérite & un vrai citoyen, conftament ataché à fes Rois. Dans le temps de la ligue, il contribua beaucoup à maintenir dans l'obeiffance la ville de Sémur. Henri IV, pour l'en récompenfer, lui donna une charge de Confeiller au Parlement de Dijon, & il mourut doyen de ce parlement le 15 Janvier 1640, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans.

Pierre de Saumaise, fils de *Benigne* & frere de *Claude*, eft auteur de divers ouvrages, d'un éloge du préfident Jannin, qu'il avoit acompagné en Hollande depuis 1607 jufqu'en 1610, d'un éloge du prince de Condé, pere du grand Condé; d'un panégyrique de Louis-le-Jufte, &c. *Pierre de Saumaife* mourut à Paris en 1658.

Marc-Antoine de Saumaife, fon fils, mort quelques mois après lui, lui avoit fait une épitaphe, où il joue bien bizârement fur le fens de chacune de fyllabes du nom *Salmafius*.

Hic cinis, pulvis, nihil, & tamen SAL-MAS-JUS, *breve fapientiæ, fortitudinis, juftitiæ monumentum, quod in patris nomine invenit & pofuit M. A. filius non degener.*

Pierre de Saumaife étoit Confeiller au Parlement de Dijon.

Un autre *Claude de Saumaife*, mais de la même famille, oratorien & affiftant du général de cette congrégation, né à Dijon en 1603, mort à Paris dans la maifon de la rue Saint-Honoré, le 25 Mars 1680, a traduit les *directions paftorales pour les évêques*, de Don Juan de Palafox, évêque d'Angelopolis.

SAUDERSON, (Nicolas) (*Hift. litt. mod.*) anglois, un des plus étonans mathématiciens qu'il y ait eus dans le monde. À un an il avoit perdu, par la petite vérole, non-feulement la vue, mais les yeux, ce malheur ne l'empêcha pas d'être inventeur en mathématiques, d'occuper une chaire de mathématiques dans l'univerfité de Cambridge, & d'y expliquer, parmi les autres ouvrages de Newton, fon traité fur la lumiere & les couleurs. Il étoit de la fociété royale de Londres. On a de lui, en anglois, des élémens d'algebre, qui ont été traduits en françois par M. de Jaucourt. À la tête du premier volume, il donna la defcription d'une *arithmétique palpable* qu'il avoit inventée pour fon ufage. Autant qu'on peut être dédomagé de la perte de la vue, Sauderfon l'étoit par la fineffe extrême du tact & de l'ouie; la plus légere, la plus imperceptible rudeffe dans les furfaces, le moindre défaut de poli dans les ouvrages les plus travaillés, rien ne lui échapoit. Il diftingua dans le médailler de Cambridge les médailles romaines veritablement ancienes. Il avoit de plus un fentiment sûr qui lui annonçoit la plus légere variation dans l'atmofphere. Un jour qu'il affiftoit à des obfervations que des favans faifoient fur le foleil dans les jardins de l'univerfité, il indiqua jufqu'aux plus petits nuages qui fe plaçoient ou qui alloient fe placer entre le foleil & les obfervateurs. Toutes les fois qu'il paffoit un corps devant au vifage, même à une diftance bien éloignée, il le difoit, & affignoit le volume de ce corps; à la promenade, il connoiffoit, quand il paffoit aprés d'un arbre, d'un mur, d'une maifon. En entrant dans une chambre, il jugeoit, fans erreur, de fon étendue à une ligne près; jamais il ne fe méprenoit à la diftance qui le féparoit du mur; enfin c'eft l'aveugle le plus fingulier qu'on ait jamais vu, & l'on peut dire que la vue auroit-été, en quelque forte, de furérogation pour lui. Né en 1682. Mort en 1739.

Saurin (*Jofeph*) né dans la principauté d'Orange en 1659, fils de Pierre *Saurin*, miniftre calvinifte à Grenoble, fut lui-même miniftre à Lure en Dauphiné. Obligé de quiter le Royaume pour fa religion, il fe retira d'abord à Geneve; delà il paffa dans l'état de Berne, qui lui donna une cure confidérable dans le bailliage d'Yverdun. Il époufa une demoifelle de l'anciene & noble famille de Crouzas, dans le pays de Vaud. Les Gomariftes, qui font les rigoriftes de la réforme & les plus intolérans des Cal-

vinistes, faisoient signer un formulaire trop severe dont *Saurin* ne put s'accommoder; il passa en Hollande, où il acheva de se dégouter du Calvinisme; il écrivit à M. Bossuet, prit ses leçons, céda enfin à ses instructions, & fit entre les mains de l'illustre prélat, son abjuration le 21 septembre 1690. Il s'agissoit d'en obtenir autant de sa femme, de la tirer de la Suisse & de l'amener en France; M. *Saurin* eut à essuyer à ce sujet, de violents combats, que M. de Fontenelle, dant son Éloge, peint avec beaucoup d'intérêt; & M. *Saurin* qui, dans son Mémoire contre Rousseau, les peint avec un intérêt encore plus dévelopé, se rapelant ses déguisemens dangereux, ses entretiens secrets avec sa femme, les reproches qu'il eut à soutenir, les larmes qu'il eut à essuyer, les stratagêmes qu'il eut à employer dans cette afaire, appeloit cette partie de son Histoire, *le Roman de sa Vie;* il vainquit enfin, & sa femme le suivit. Dans le choix d'un état à Paris, son goût le força de préférer la géometrie à la jurisprudence. Il eût été géometre jusques dans le bâreau, dit M. de Fontenelle. Il eut des combats à soutenir jusques dans la géométrie, contre M. Rolle, contre M. Huguens; il défendit avec beaucoup de zele les restes du Cartésianisme contre Newton lui-même; mais l'évenement n'a pas confirmé les espérances & les prédictions de M. de Fontenelle sur le rafermissement prochain de l'univers cartésien, qu'il avoue être violemment ébranlé. L'Académie des Sciences adopta M. *Saurin* en 1707. Cet homme, qui ne s'occupoit que de géométrie, de méchanique, d'horlogerie, fut accusé par Rousseau, d'être l'auteur de ces trop fameux couplets dont Rousseau étoit lui-même accusé par la voix publique, & dont on croit encore qu'il avoit composé au moins une partie. Fontenelle nous paroît juger trop favorablement ces couplets, lorsqu'il dit *que c'étoit un ouvrage digne des trois Furies, si elles ont de l'esprit*. L'esprit ne paroît jamais dans ces couplets, qu'avili & gâté par la grôssiéreté; & Danchet ce bon homme faisoit des justes reproches à l'auteur des couplets, de parler sans cesse de Greve & de boureau. Mais l'opinion publique fut long-temps d'autant plus favorable à ces couplets, relativement au talent, qu'elle lui étoit plus contraire à cause de la méchanceté; car l'esprit humain fait quelquefois de ces compensations. On voit cependant par le Mémoire même de M. *Saurin*, Mémoire bien fait & intéressant, que beaucoup de gens ne trouvoient gueres le goût moins blessé dans ces couplets que la morale. „ Ce fonds d'impudence & d'infamie, dit-il, a tellement blessé quantité d'honêtes-gens, qu'ils ont été jusqu'à croire la versification mauvaise, illusion louable, & dont je puis me vanter moi-même, puisque la grôssiéreté des injures m'a caché d'abord le mérite des tours, & que j'hésitai quelque temps à croire que l'ouvrage fût d'un bon poëte „. *Saurin* fut absous, & Rousseau bani par arrêt du 7 avril 1712, pour avoir voulu perdre *Saurin*, en subornant contre lui des témoins.

M. *Saurin*, passa en 1731, à la vétérance dans l'Académie. Il mourut le 29 décembre 1737. Il étoit censeur royal & l'un des auteurs du Journal de Savans, sous M. le chancelier de Pont-Chartrain & M. l'abbé Bignon.

4°. Bernard-Joseph *Saurin*, de l'Académie-Françoise, fils du précédent, mort en 1782, auteur des tragédies de *Spartacus* & de *Blanche & Guiscard*; des comédies de l'*Anglomane*, du *Mariage de Julie*, sur-tout *des Mœur du Temps*, du drame terrible de *Beverley*, avoit d'abord été destiné à suivre la même carriere que son pere. Il s'exerça dans la géométrie, & l'Académie des Sciences avoit déja les jeux sur lui, lorsqu'il quita la géométrie pour s'atacher au bareau, qu'il quita bientôt pour ne s'atacher qu'aux lettres. Il espéra trouver, (dit M. le marquis de Condorcet, son successeur à l'Académie Françoise) non plus de liberté, mais plus de loisir dans la maison " d'un prince, & il vit bientôt „ que ce n'étoit pas auprès des princes, que la „ nature avoit marqué sa place „. En général, ce n'est gueres là qu'est marquée la place des gens de lettres; mais M. *Saurin* avoit un titre d'exclusion de plus dans une franchise rude & sauvage; dans des formes quelquefois si dures & si austeres, qu'elles éloignoient même de lui des cœurs qui le respectoient, & qui auroient voulu l'aimer. Ce défaut avoit pour contrepoids, une extrême justesse dans l'esprit, une extrême justice dans le cœur: un de ses confreres lui appliquoit cet éloge d'un Troyen, dans Virgile:

Justissimus unus
Qui fuit in Teucris & servantissimus æqui:

Les ouvrages de M. *Saurin* lui assûrent un rang distingué dans les lettres.

SAUSSAY, (André du) (*Hist. Litt. mod.*) évêque de Toul, est auteur du *Martyrologium Gallicanum*, peu estimé de nos savans critiques agiographes tels que Papebroch & Baillet. Né vers l'an 1595. Mort à Toul en 1675.

SAUSSAYE, (Charles de la) (*Hist. Litt. mod.*) chanoine d'Orléans, puis de Paris, & curé de St. Jacques-de-la-Boucherie à Paris, né en 1565 à Orléans, mort en 1621, est auteur du livre intitulé: *Annales Ecclesiæ Aurelianensis*. On y trouve un traité: *De veritate translationis corporis sancti Benedicti ex Italia ad monasterium Floriacense diœcesis Aurelianensis*. Cette translation des corps de St. Benoît & de Ste. Scholastique sa sœur, a été la matiere d'une grande contestation, non-seulement entre les Bénédictins de l'abbaye de Fleury ou de St. Benoît-sur-Loire & ceux du

Mont-Caffin, mais en général entre les favans de France & ceux d'Italie. Parmi les Italiens, les uns, tels que Léon d'Oftie & Ange de la Noix, prenent le parti de nier cette translation, que Paul Diacre, dans fon Hiftoire des Lombards, paroît raporter au regne de Cunibert, qui commence vers l'an 687 ou 688, dure douze ans, & finit avec le feptieme fiecle; les autres avouent que la translation a été faite, mais ils foutienent que les corps de St. Benoît & de Ste. Scholaftique ont été dans la fuite reportés au Mont-Caffin, & qu'ils y exiftent encore. Parmi les François, le P. Le Coint, dans fes Annales Eccléfiaftiques, à l'année 673, & fur tout D. Mabillon, dans fon fecond Siecle des Actes des Saints de l'ordre de St. Benoît, ont traité à fond cette matiere; Baillet en parle auffi au 21 mars de fes Vies des Saints. Baronius, quoiqu'il déclare ne pas vouloir entrer dans une queftion fi épineufe, & quoiqu'il avoue que, fi les Italiens ont pour eux des bulles de papes, ce genre de preuves ne manque pas non plus aux François, prononce cependant en faveur du Mont-Caffin; & le P. Pagi, avec une fi belle occafion de le contredire, fe contente de renvoyer aux auteurs, qui, de part & d'autre, ont traité cette queftion plus à fond. Fixons-en du moins l'état.

Le monaftere du Mont-Caffin avoit été ruiné par les Lombards, vers l'an 580. On prétendoit que St. Benoît, mort en 543 ou 544, avoit vu d'avance cet événement dans une révelation, & le pape St. Grégoire le dit formélement dans fes Dialogues. On raporte que St. Mommol ou St. Momble, fecond abbé de Fleury-fur-Loire, lifant un jour cet endroit des Dialogues de St. Grégoire, eut tout-à-coup, comme par infpiration, l'idée d'envoyer au Mont Caffin, des religieux de fa maifon, pour tâcher de recueillir quelques reliques au tombeau de St. Benoît, qui étoit alors abandoné; il chargea de cette commiffion St. Aigulphe ou St. Ayou, un de fes religieux; celui-ci raporta en effet, le corps de St. Benoît & celui de Ste. Scholaftique. Celui de St. Benoît fut dépofé dans l'abbaye de Fleury, qui, par cette raifon, a porté depuis le nom de St. Benoît-fur-Loire. Des habitants du Mans, qui avoient acompagné St. Aigulphe dans ce voyage, obtinrent de Mommol la permiffion de porter au Mans les reliques de Ste. Scholaftique. Ce qui peut paroître affez fingulier, c'eft que ceux qui affirment cette translation, & ceux qui la nient, s'apuyent également fur le paffage de Paul Diacre, que voici;

Circa hæc tempora, cum in Caftro-Caffino, ubi beatiffimi Benedicti facrum corpus requiefcebat, aliquantis jam elapfis annis, vafta folitudo exifteret, venientes de Cœnomannicorum vel Aurelianenfium regione Franci, dum apud venerabile corpus pernoctare fe fimulaffent, ejufdem venerabilis patris, pariterque ejus germanæ venerandæ Scholafticæ offa auferentes, in fuam patriam afportaverunt. Ubi fingillatim duo monafteria in utriufque honorem, beati Benedicti & fanctæ Scholafticæ conftructa funt. Sed certum eft nobis os illud venerabile & omni nectare fua vius, & oculos femper cœleftia contuentes, cætera quoque membra, quamvis in cinerem defluxa, remanfiffe.

Comme Paul Diacre, dans ce paffage, femble dire deux chofes contradictoires; l'une, que le corps de St. Benoît a été tranfporté en France; l'autre, qu'il eft refté en Italie; il a fallu l'interpréter, & les deux partis l'ont interprété diverfement, felon l'intérêt de la caufe qu'ils avoient à défendre. Il étoit d'ailleurs important d'atirer à foi le témoignage de Paul Diacre, parce qu'il eft un des plus anciens auteurs qui aient écrit fur ce fait, & que de plus, ayant vécu long-temps religieux au Mont-Caffin, où il eft mort, il femble qu'il dépofe d'un fait dont il a une connoiffance perfonele, lorfqu'il dit: *fed certum eft nobis os illud*, &c. *remanfiffe*.

Cependant, on ne fait pas bien fi Paul Diacre étoit déja retiré dans le monaftere du Mont-Caffin, lorfqu'il écrivoit fon Hiftoire des Lombards.

Léon d'Oftie, Jean de la Noix & les autres Italiens qui nient la translation, diftinguent deux parties dans le récit de Paul Diacre: la premiere, felon eux, ne fait que rendre compte d'une tradition populaire, reçue alors, & que Paul Diacre ne raporte, difent-ils, que pour la combattre dans la feconde partie de fon récit, où il parle de fon chef: *fed certum eft nobis, os illud, &c. remanfiffe*.

Mais, comme il n'y a aucune différence dans la forme entre la premiere & la feconde partie de ce récit, comme rien n'annonce que dans la premiere l'auteur parle d'après les autres, & dans la feconde feulement d'après lui-même; comme dans l'une & dans l'autre, il a également le fon affirmatif d'un hiftorien sûr de ce qu'il dit, il faut, difent les François, examiner de plus près s'il eft vrai qu'il y ait contradiction entre les deux parties de ce récit, & on trouve que Paul Diacre dit feulement que les parties molles & réduites en cendres par laps de temps, *in cinerem defluxa*, font reftées au Mont-Caffin, & que les parties folides, les os, ont été tranfportés en France. Il n'y a là aucune contradiction. Cette interprétation paroît avoir un grand avantage fur la précédente, en ce qu'elle ne fait point violence au texte pour trouver entre les deux parties d'un feul & même récit, une différence que rien n'annonce.

Au refte, rien de plus incertain que l'époque de cette translation. Baronius la raporte à l'an 664; le pere Le Cointe, à l'an 673; d'autres à différentes années: enfin, la chronologie fur cet article fe promene & fe joue, pour ainfi dire, dans un efpace de vingt-fept ans, depuis 653 jufqu'en 680, & plus grand même encore, fi c'eft au regne du roi Lombard Cunibert qu'il

faut raporter cette translation : le *circa hæc tempora* de Paul Diacre a une très-grande latitude.

SAUTEL, (Pierre-Juste) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite dauphinois, poëte latin du dernier siécle. On a dit de lui, qu'en le lisant, *on commençoit par le plaisir, on continuoit par la satiété, on finissoit par le dégoût.* Né à Valence en Dauphiné en 1613. Mort à Tournon en 1662.

SAUVAGE, (Denys) (*Hist. Litt. mod.*) connu aussi sous le nom du sieur Du Parc, historiographe du roi Henri II, a traduit en françois les histoires de Paul Jove, & donné des éditions de Froissart & de Monstrelet, qui rendent encore nécessaires celles que prépare un écrivain plus instruit & d'une meilleure critique. Il a aussi donné une édition d'une chronique de Flandre, qui s'étendoit depuis l'an 792, jusqu'en 1383, & qu'il a continuée jusqu'en 1435.

SAUVAGES, (François Bossier de) (*Hist. Litt. mod.*) fameux médecin, né à Alais en 1706, de la Société Royale de Londres, des Académies d'Upsal, de Berlin, de Suede, de Toscane, de celle des Curieux de la Nature de Bologne, de celle de Montpellier. Comme médecin, il sera jugé par les médecins : raporterons seulement ici les titres de ses principaux ouvrages. Ils ont obtenu l'estime & les éloges du public. Sa Nosologie méthodique tient le premier rang parmi ces ouvrages ; elle a été plusieurs fois traduite en françois ; il a traduit lui-même la Statique des végétaux de Halles : il a donné des Élémens de Physiologie, une Pathologie, &c. Mort à Montpellier en 1767.

SAUVAL, (Henri) (*Hist. Litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, auteur de l'Histoire des Antiquités de la ville de Paris, continuée & corrigée par un auditeur des Comptes, nommé Rousseau, *Sauval* mourut en 1670.

SAUVEUR, (Joseph) (*Hist. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences, né à la Fleche en Anjou, le 24 mars 1653, fut muet jusqu'à l'âge de sept ans, & n'eut jamais les organes de la parole bien libres ; & la même chose ariva aussi à un de ses fils. Au lieu de parler, *Sauveur* pensoit & agissoit. Il étoit déja machiniste, & fut, dit M. de Fontenelle, l'ingénieur des autres enfants, comme Cyrus devint le roi de ceux avec qui il vivoit.

Il n'avoit point de mémoire, & ne saisissoit rien qu'avec le secours du jugement ; Cicéron & Virgile le toucherent peu, l'arithmétique de Pelletier du Mans le charma.

Il vint à Paris en 1670. Il connut M. de Cordemoy, qui le fit connoître à M. Bossuet, par le conseil duquel il abandona la médecine, à laquelle il s'étoit destiné, par raison plus que par goût, pour se livrer aux mathématiques, vers lesquelles son goût le portoit ; il se mit à les enseigner en même temps qu'il les étudioit ; il les enseigna au prince Eugene, à tous les jeunes princes, aux enfans de France. Le marquis de Dangeau lui demanda en 1678, le calcul des avantages du Banquier contre les Pontes, ce qui le fit encore plus connoître à la cour, où il expliqua son calcul au roi & à la reine. On lui demanda ensuite le calcul des autres jeux de hazard.

En 1680, il fut nommé maître de mathématiques des pages de M.me la Dauphine. Pendant un voyage de Fontainebleau, le maréchal de Bellefonds lui proposa de faire un petit cours d'anatomie pour les courtisans. „ On dit que toute la „ cour alloit l'entendre ; mais je crains, dit M. „ de Fontenelle, qu'on ne fasse trop d'honeur à „ toute la cour „.

En 1681, il alla faire des expériences sur les eaux à Chantilly, avec M. Mariotte. Le grand Condé, qui aimoit tous ceux qui pouvoient l'instruire, le goûta, le distingua, l'appeloit souvent à Chantilly, étoit avec lui en commerce de lettres. *Sauveur* entretenoit un jour ce prince sur quelque objet de science ; deux demi-savans, beaux parleurs, trouvant qu'il ne parloit pas assez bien pour entretenir un prince, lui couperent la parole ; ce qui, dit M. de Fontenelle, n'étoit jamais difficile, & se mirent à expliquer ce que *Sauveur*, selon eux, avoit mal dit. Quand ils eurent fini, le prince leur dit : *Vous avez cru que* Sauveur *ne s'entendoit pas bien, parce qu'il parle avec peine ; mais je le suivois & je l'entendois parfaitement. Vous m'avez parlé beaucoup plus éloquemment que lui, mais je ne vous ai pas compris, & peut-être ne vous comprenez-vous pas vous-mêmes.*

En 1686, il fut fait professeur de mathématiques au Collége Royal.

Sauveur s'occupa des fortifications ; &, pour joindre la pratique à la spéculation, il alla au siege de Mons en 1691. Il y montoit tous les jours à la tranchée, & l'amour de la science étoit devenu en lui un courage guerrier.

Il entra dans l'Académie de Sciences en 1699.

En 1703, M. de Vauban, chargé jusqu'alors d'examiner les ingénieurs sur un art qu'on n'avoit appris que de lui, ayant été fait maréchal de France, proposa M. *Sauveur* pour cet examen, qui ne convenoit plus à sa dignité.

M. *Sauveur* ne faisoit cas que des mathématiques utiles ; il atachoit peu de prix aux simples spéculations, même les plus savantes, qu'il savoit cependant pousser très-loin, quand il daignoit le vouloir ; il respectoit assez peu ceux qu'il appeloit *les infinitaires*. Ses travaux ordinaires étoient des méthodes abrégées pour les grands calculs ; des tables pour la dépense des jets d'eau ; les cartes des côtes de France, réduites à la même échele & orientées de la même façon ; l'indication du raport des poids & des mesures de différens pays ; une maniere de jauger avec beaucop de facilité & de précision, toutes sortes de toneaux ; un calendrier universel & perpétuel, qui découvrit la fausseté d'un titre qu'on donnoit pour ancien, & qui fit condamner les faussaires, &c.

L'Académie l'avoit vu très-occupé d'un grand ouvrage, que la mort ne lui a pas permis d'achever; c'étoit son Acoustique. „ Il n'avoit, dit „ M. de Fontenelle, ni voix ni oreille, & ne „ songeoit plus qu'à la musique. Il étoit réduit „ à emprunter la voix ou l'oreille d'autrui, & „ il en rendoit en échange, des démonstrations „ inconnes aux musiciens.... Une nouvele langue de musique, plus commode & plus étendue, un systême des sons, un monocorde singulier, un échometre, le son fixe, les nœuds „ des ondulations ont été les fruits des recherches de M. *Sauveur*. Il les avoit poussées jusqu'à la musique des anciens Grecs & Romains, des Arabes, des Turcs & des Persans; „ tant il étoit jaloux que rien ne lui échapât de „ cette science des sons, dont il s'étoit fait un „ empire particulier! „

M. *Sauveur*, dit M. de Fontenelle, n'avoit point de présomption; il disoit que ce qu'un homme peut en mathématiques, un autre le pouvoit aussi. Il mourut le 6 juillet 1716.

SAXE (Maison de) (*Hist. mod.*) La prétention de la maison de *Saxe*, est de descendre du fameux Vitikind, rival de gloire de Charlemagne, & qui défendit si long-temps contre lui les Saxons ses compatriotes. On distingue dans cette maison: 1°. La Succession Chronologique des anciens Électeurs de *Saxe*, dont le premier (Bernard duc d'Angrie) mourut en 988, & le dernier, Albert III, mourut en 1422; & la suite des Électeurs de Saxe que l'on nomme *Saxe moderne*, laquelle commence à Frédéric le Belliqueux, mort le 4 Janvier 1428. Il eut pour fils Frédéric II, dit le *Pacifique*, né en 1412, mort en 1464; & ici commence; 2°. la distinction des deux fameuses branches *Ernestine* & *Albertine*, ayant pour tiges l'une Ernest, l'autre Albert le courageux, tous deux fils de Frédéric le Pacifique.

Ernest eut pour fils Frédéric *le Sage*, né le 17 Janvier 1463. Ce fut à lui que les Électeurs déférerent unanimement la Courone Impériale en 1519, à la mort de l'Empereur Maximilien I; ce fut lui qui s'en montra le plus digne en la refusant; ce fut lui qui prononça entre ces deux illustres concurrens Carles d'Autriche & François I, & qui détermina les Électeurs en faveur de Charles; il fut un des premiers & des plus respectables Protecteurs de Luther: Il mourut le 5 Mai 1525.

Son frere Jean qui lui succeda, & son neveu Jean Frédéric, dit le *Magnanime*, fils de Jean, continuerent d'être les Chefs du parti Protestant; Jean-Frédéric le fut de la ligue de Smalcade, formée contre ce même Charles-Quint, qui avoit dû l'empire à la modération de Frédéric le Sage; Charles-Quint écrase le parti Protestant à la bataille de Mulberg, livrée le 14 Avril 1547; il fait prisonier l'Électeur de Saxe, le prive de son électorat, le fait condamner à mort & le retient en prison; il trasporte l'électorat de la branche Ernestine à la branche Albertine, il le donne au Prince Maurice, petit fils d'Albert le courageux, frere d'Ernest, & tige de la branche Albertine, & fils de Henri le pieux, qui avoit introduit le Luthéranisme dans ses états. Maurice étoit aussi Luthérien; mais, comme malgré l'intérêt de religion, il avoit suivi le parti de l'Empereur, & qu'il avoit été fort utile à ce Prince, il recut l'électorat pour prix de ses services, & consentit à en dépouiller son cousin. Dans la suite, ce même Maurice, moins sensible au don que l'Empereur lui avoit fait de l'électorat de Saxe, qu'a l'outrage qu'il lui faisoit en retenant prisonier le Landgrave de Hesse, son beau-pere pris aussi après la bataille de Mulberg, rassembra secrétement les Princes mécontens de l'Empereur, les Luthériens mécontens du réglement provisoire qu'avoit fait l'Empereur, & qui est connu sous le nom de l'*Interim*; il traita aussi avec le Roi de France Henri II; l'orage éclata sans s'être annoncé. L'Empereur presque surpris dans *Inspruck*, fut obligé d'en sortir précipitament aux flambeaux, & en une nuit l'Empereur & le Roi des Romains son frere, se virent chassés de l'Allemagne, sans avoir su seulement qu'il y eussent des ennemis, le Landgrave de Hesse & l'Électeur de *Saxe* Jean Frédéric furent délivrés, mais ce dernier ne recouvra point son électorat, & Maurice étant mort le 11 juillet 1553, des blessures qu'il avoit reçues dans un combat, l'Électorat passa au frere de Maurice, nommé Auguste, dont la postérité le possede encore aujourd'hui: Jean Frédéric II du nom, Duc de *Saxe-Gothe*, fils de ce Jean Frédéric I, dépouillé de son électorat par Charles Quint, s'atira plus fortement encore que son pere, la haine de ce formidable Empereur; il fut mis au ban de l'empire, & Auguste, son cousin, fut chargé de l'exécution de ce décret, à laquelle il avoit intérêt, puisqu'il jouissoit de l'électorat. Aussi, ce décret ne fut que trop bien exécuté; Jean Frédéric II, batu & fait prisonier, mourut en prison au bout de vingt-huit ans, le 9 mai 1595. La branche Albertine triompha. La branche Ernestine avoit produit une multitude d'autres branches. Nous remarquerons:

Dans celle de *Saxe-Altenbourg*, éteinte en 1672. Frédéric tué à vingt-six ans, au combat d'Hanovre, le 24 octobre 1625.

Dans celle de *Saxe-Weimar*, un autre Frédéric tué sous le commandement du Comte de Mansfeld à un combat de Fleurus, le 19 août 1622.

Et le fameux Bernard, duc de *Saxe Weimar*, l'ami, le compagnon, le successeur, & le vengeur du Roi de Suede Gustave Adolphe, dans le commandement de ces armées, qui firent trembler l'empire & la maison d'Autriche, éleve de Gustave, le duc de *Saxt-Weimar*, eut Turenne pour éleve.

Tel se forma Turenne au grand art de la guerre,
Près d'un autre Saxon la terreur de la terre:
Quand la Justice & Mars sous un autre Louis,
Frapoient l'Aigle d'Autriche & relevoient les Lis.

(*Poëm de Fontenoi.*)

Le héros Saxon mourut le 8 juillet 1639, à trente cinq ans ; le Roi de Suede étoit mort à trente huit.

Dans la branche de *Saxe-Eisenach* ; Frédéric-Auguste, mort le 31 septembre 1684, dans sa vingt-unieme année, d'une blessure reçue au siege de Bude.

Dans la branche de *Saxe-Gotha*, Jean-Guillaume, mestre de camp & adjudant général dans l'armée de Guillaume III, Roi d'Angleterre, puis Major-général de l'armée Impériale, sous le Prince de Bade, tué au siege de Toulon, le 15 août 1716.

Et Ernest, duc de *Saxe-Hildebourg*, qui se signala aux batailles de Fleurus & de Leuze, où il étoit au service des États-généraux.

C'est de la branche Albertine électorale qu'étoient les deux Rois de Pologne, électeurs de *Saxe*, du nom de Frédéric-Auguste, rivaux heureux de Stanislas Leczinski.

Et notre illustre Maréchal-Comte de *Saxe*, étoit fils naturel du premier de ces Rois, & frere du second. Maurice, Comte de *Saxe*, naquit à Dresde le 19 octobre 1696. Il fut l'unique fruit des amours d'Auguste II, Électeur de *Saxe*, qui fut élu Roi de Pologne, l'année suivante (le 27 juin 1697), & d'Aurore, Comtesse de Konigsmarck. On se rapele le portrait que M. de Voltaire a fait de cette femme célébre, dans l'histoire de Charles XII, & les vers qu'elle avoit composés à la louange de ce Conquérant.

Ce fut contre ces mêmes François qu'il devoit commander un jour avec tant de gloire, que le Comte de *Saxe* fit ses premieres armes en 1768, au siege de Lille. Le Roi de Pologne, son pere, servoit en qualité de volontaire dans l'armée des alliés: le Comte de *Saxe* n'avoit alors que douze ans. Auguste le confia au Comte de Schullembourg, à ce même général, qui, en 1704, avoit fait devant Charles XII. cette belle retrait de *Punitz*, réputée une victoire au jugement de Charles XII lui-même.

En 1709, le Comte de *Saxe* se trouva aux sieges de Tournay & de Mons, & à la bataille de Malplaquet.

En 1710, il servit & dans la guerre du Nord & dans celle qui se faisoit en Flandre; au printemps, il étoit au siége de Riga, sous le Czar-Pierre I; l'été, il était aux sieges de Béthune, de Saint-Venant & d'Aire.

En 1711, il servit en Poméraine sous le Roi son pere; au siege de Stralsund, il passa un des bras de l'Oder à la nage, sous le feu des retranchemens des Suedois; trois Officiers & plusieurs cavaliers furent tués à ses côtés. Charmé de sa valeur, le Roi Auguste lui permit de lever un régiment de cavalerie, qu'il mit en état de servir dès la campagne suivante dans le Duché de Brême. Il étoit au siege de Stade ; il chargea trois fois à la tête de son régiment, à la bataille de Gadelbush, gagnée par le général Steinbock & les Suedois, contre les Danois & les Saxons.

En 1713, son régiment détruit à Gadelbush, ayant besoin d'être recruté & exercé, la comtesse de Konigsmarck profita de ce repos du comte de *Saxe*, pour lui faire épouser la comtesse de Loben; elle se nommoit Victoire: ce nom décida le comte de *Saxe*, qui avoit peu d'inclination pour le mariage.

Charles XII, étant parti de Turquie le premier octobre 1714, & étant arivé à Stralsund le 22 novembre, la guerre sembla se ranimer dans le Nord, où elle n'avoit point cessé. En 1715, le comte de *Saxe* se trouvant dans une espece d'auberge au village de Crachnitz, près de Sandomir en Pologne, acompagné seulement de cinq officiers & de douze valets, y fut surpris par huit cent cavaliers, contre lesquels il se défendit, comme Charles XII s'étoit défendu à Varnitza, contre une armée de Turcs & de Tartares; le comte de *Saxe* fut même plus heureux; quoique blessé d'un coup de feu à la cuisse, il échapa aux ennemis & gagna Sandomir, où il fut en sûreté. L'exemple de Charles XII sembloit consacrer ces témérités brillantes, & l'on vit encore dans la suite, le comte de *Saxe* tenter en Courlande, une défense impossible contre les forces de l'empire Russe & celles de la Pologne.

Cette même année 1715, le compte de *Saxe* se trouva à l'ataque de l'Isle d'Usedom & au siege de Stralsund; cette derniere place étoit défendue par Charles XII en persone ; le comte de *Saxe* brûloit de le voir, & il le rencontra en effet dans une sortie.

En 1717, le comte de *Saxe* alla servir en Hongrie sous le Prince Eugene contre les Turcs ; il avoit déja servi sous lui en 1708 & les années suivantes contre les François; il étoit à la bataille de Belgrade. À son retour, le roi Auguste son pere lui donna l'ordre de l'aigle blanc.

En 1720 il vint en France, fut présenté à M. le duc d'Orléans, régent du Royaume, qui lui proposa d'entrer au service de France, avec le grade de Maréchal de France, ce qu'il accepta du consentement du roi Auguste. Son mariage, qui n'avoit point été heureux, fut cassé; sa femme, devenue libre, épousa un officier Saxon.

Le comte de *Saxe*, employa le loisir de la paix à étudier la Tactique, les Mathématiques, à méditer, à aprofondir les principes de l'art de la guerre.

E 1726,

en France des lettres de naturalité, il n'y prit point d'autres titres que ceux-ci : *Jules César de l'Escale de Bordons*, *docteur en médecine*, *natif de la ville de Vérone*.

Il se vantoit d'avoir été militaire, & il avoit jusqu'à la prétention d'être un guerrier illustre. Ses prétentions très-vastes aussi aux talens & à l'érudition sont moins contestées ; il se distingua par la critique & même par la poësie; mais ses amis exagéroient évidemment, lorsqu'ils disoient qu'il n'y avoit eu ni un plus grand philosophe depuis Aristote, ni un plus gran poëte depuis Virgile, ni un plus grand médecin depuis Hippocrate. Juste-Lipse passe toutes les bornes, lorsqu'après avoir dit que les quatre plus grands hommes qui aient paru dans le monde, sont Homere, Hippocrate, Aristote & Scaliger, il paroît préférer le dernier aux trois autres. Scaliger lui-même donnoit le ton à ses panégyristes, il disoit que les idées de Xénophon & de Massinissa réunies, n'exprimoient qu'imparfaitement ce qui se trouvoit en lui seul. Cardan & Scioppius au contraire, l'ont trop rabaissé; lui même il a trop combatu Erasme, mais il s'en est repenti, & il a fait une espece de réparation à la mémoire de ce savant. En général, *Scaliger* fut, comme tous les savans du seizieme siecle, trop aigre & trop emporté.

Scaliger avoit vu naître la réforme, & y étoit plutôt favorable que contraire ; il attiroit trop les regards dans la petite ville d'Agen, pour n'être pas observé; on crut le trouver en défaut sur le jeûne du carême & sur l'abstinence des viandes; cette irrégularité étoit le signe le plus apparent de la réforme ; on recueillit aussi de sa bouche quelques termes peu orthodoxes sur la *transsubstantiation* ; l'orage grôssissoit, ses amis parvinrent pourtant à le dissiper, & *Scaliger* mourut catholique à Agen en 1558.

Ses trois principaux ouvrages sont *sa Poëtique*, son livre des *Principes de la Langue Latine* & ses *Exercitations contre Cardan*.

Il avoit de l'enthousiasme ; il disoit qu'il aimeroit mieux avoir fait les deux odes d'Horace :

Quem tu Melpomene, semel, &c.

Et

Donec gratus eram, tibi, &c.

que d'être roi d'Aragon. Il ne fut ni roi d'Aragon, ni auteur d'aussi beaux morceaux de poësie.

Il eut un grand nombre d'enfans: l'aîné, nommé Constant, & surnommé *le Diable*, fut assassiné en Pologne; Léonard, le second, fut aussi assassiné à Laon en Picardie; le troisieme, nommé Sylvio, exerça la profession de son pere, c'est-à-dire, qu'il fut médecin ; le quatrieme, nommé Joseph-Juste, est le plus célebre. C'est lui qui par son livre fameux *De emendatione temporum*, a créé la chronologie & frayé la route aux Petaux, aux Usserius, aux Marshams, aux Newtons. Il brilla sous les derniers Valois & sous Henri IV. Il étoit calviniste, il se retira en Hollande, & Henri IV ne fit aucun efort pour le retenir. On lit dans le *Menagiana*, que, lorsqu'appelé par les Hollandois pour être professeur à Leyde, il alla prendre congé de Henri IV, ce prince lui dit: *Eh bien, M. de l'Escale, les Hollandois vous veulent avoir, & vous font une grosse pension? J'en suis bien aise*. Puis, changeant de discours, *est-il vrai*, lui dit-il, *que vous avez été de Paris à Dijon, sans aller à la selle? Joseph-Juste Scaliger* n'étoit pas moins vain que son pere, mais il tournoit principalement sa vanité du côté des succès littéraires; il se glorifioit de parler treize langues, mais cette variété de langues lui fournissoit seulement une plus grande variété d'injures, toutes plus grôssieres & plus savantes les unes que les autres, à vomir contre ses adversaires. Il ne traitoit gueres mieux les saints & les peres de l'église les plus éloignés de son siecle.

On a de *Scaliger le fils*, outre le livre *de emendatione temporum*, la chronique d'Eusebe avec des notes, un traité *de tribus sectis Judaorum*, des poësies, des notes sur les tragédies de Séneque, sur Varron, sur Ausone, sur Pompeius Festus, &c. Le *Scaligerana* a été recueilli des conversations de *Scaliger le fils*, mais n'est point de lui. *Scaliger*, sorti de France, vécut à Leyde, & y mourut après seize ans de séjour, le 21 janvier 1609. Gassendi raporte que M. de Peiresc étant allé voir à Leyde *Joseph Scaliger*, celui-ci lui témoigna quelque desir d'aller mourir à Agen, pour mêler sa cendre à celle de son pere. „ Ce desir, „ lui dit M. de Peiresc, n'entraîne-t-il pas celui de mourir comme lui dans la foi de vos ayeux ? *Scaliger* ne répondit que par un torrent de larmes.

SCANDERBERG ou SCANDERBEG, (*Hist. des Turcs*.) Georges Castriot, roi d'Albanie, dit *Scanderberg*, c'est-à-dire, *Alexandre Seigneur*, fut célebre au quinzieme siecle par sa force, sa valeur & ses exploits. Ce fut principalement contre les Turcs & contre deux de leurs plus redoutables empereurs, Amurat II & Mahomet II, qu'il se signala; il fut un véritable héros de roman ou de tragédie, & M. de la Motte en a fait le héros d'un de ses opéras. *Scanderberg* avoit été donné en ôtage par son pere à l'empereur Amurat II, avec ses trois freres Reposse, Stonise & Constantin. Le sultan, dit-on, fit périr ces trois derniers par un poison lent : il prit *Scanderberg* en affection; la premiere marque qu'il lui en donna fut de le faire circoncire, & ensuite de cultiver par l'éducation les heureuses dispositions qu'il trouva en lui. Il le forma pour la guerre, lui donna par degrés divers commandemens, dont *Scanderberg* s'acquita toujours d'une maniere brillante; mais il ne

perdoit point de vue le projet de remonter sur le trône de son pere, mort en 1432, & de venger ses freres. Amurat l'envoya faire la guerre en Hongrie; c'étoit l'envoyer reconquérir l'Albanie. *Scanderberg* se lia d'intérêt & d'intrigue avec le fameux Huniade Corvin, (*Voyez* HUNIADE.) général des Hongrois, & le plus formidable ennemi des Turcs; il trahit ceux-ci, les livra aux Hongrois, dans une bataille où les Turcs croyoient marcher sous lui à la victoire. Il se saisit d'un secrétaire d'Amurat, le met aux fers, le force d'écrire & de sceller un ordre adressé par Amurat, au gouverneur de Croja, capitale de l'Albanie. Cet ordre étoit de remettre au porteur la ville & le citadelle de Croja; *Scanderberg* fut le porteur. Il avoit eu la précaution de massacrer le secrétaire après lui avoir fait expédier l'ordre, afin qu'il ne pût ni détromper le gouverneur, ni avertir Amurat. Par cette perfidie, qui est une grande extension du *dolus an virtus quis in hoste requirat? Scanderberg* remonta sur le trône d'Albanie en 1443; il étoit né en 1404. Il sut conserver sa conquête. Amurat mit deux fois le siége devant Croja, & fut deux fois obligé de le lever. Mahomet II lui fit onze ans la guerre par ses généraux; ils furent souvent batus, & dans leurs plus grands succès, il ne purent gagner un pouce de terrein; enfin, Mahomet, ce conquérant de la Grece & de Constantinople, échoua devant l'Albanie; il demanda la paix & l'obtint en 1461. Il avoit aussi deux fois tenté & levé le siége de Croja. (*Voyez* à l'article ANJOU, ce que *Scanderberg*, à la sollicitation du pape Pie II, fit en Italie, en faveur de la maison d'Aragon, contre le duc de Calabre, fils du roi René de la maison d'Anjou.) *Scanderberg* s'étoit montré à vint deux batailles; il avoit tué, dit-on, de sa main, près de deux mille Turcs, & n'avoit jamais reçu qu'une légere blessure. On dit que Mahomet II, étoné des coups prodigieux qu'il portoit, & des blessures terribles qu'il faisoit, lui envoya demander son cimetere; ni lui ni ses généraux ne purent en faire usage. *Je lui ai envoyé mon cimetere*, dit à ce sujet *Scanderberg*, *mais j'ai gardé le bras qui seul peut s'en servir*. *Scanderberg* mourut en 1466, comblé de gloire, & portant le nom alors le plus illustre de l'Europe & de l'Asie. Après sa mort, l'Albanie rentra sous la domination Turque. Le P. du Poncet, jésuite, a écrit la vie de *Scanderberg*, publiée en 1709.

SCAPULA, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) étoit correcteur d'imprimerie chez Henri Etiene, dans le temps que ce savant faisoit imprimer son *Trésor de la Langue Grecque*. Il en prit ce qu'il y avoit de plus élémentaire & de plus à la portée des étudians; il en forma son *Lexicon*, qui empêcha la vente du grand dictionaire, & ruina Henri Etiene. Le *Scapula* parut en 1580, & fut imprimé à Leyde par les Elzévirs, en 1652.

SCARRON, (Paul) (*Hist. Litt. mod.*) naquit à Paris à la fin de 1610, ou au commencement de 1611: consacré, malgré lui, par ses parens, à l'église, il fut d'abord un ecclesiastique très-mondain. On sait quelle malheureuse partie de plaisir lei fit perdre à 27 ans, *ces jambes*, qui selon lui-même, *avoient bien dansé*, *ces mains qui avoient su peindre & jouer du luth*, le réduisit à l'état de cul-de-jatte, & rassembla sur lui toutes les infirmités de la nature humaine, sans pouvoir altérer sa gaîté, contraste par lequel il a sur-tout étoné. Chanoine du Mans, il passoit le carnaval dans cette ville, & en goûtoit le plaisirs, mieux qu'il ne convenoit à un chanoine. Il imagina de se masquer en sauvage, pour aller au bal, voulant & espérant sans doute n'être pas reconu. Mais la singularité même de ce déguisement l'ayant fait poursuivre par tous les enfans & tous les polissons, il alla se refugier & se cacher au fond d'un marais; le froid le saisit, son sang fut glacé, ses nerfs flétris & retirés. Pour comble de malheur, des procès, où il plaida burlesquement sa cause, parce qu'il falloit qu'il ramenât tout au burlesque, lui enleverent sa fortune. Il plaisanta & de sa maladie & de sa pauvreté, s'intitula: *Malade indigné de la reine*, demanda des graces & de l'argent en style burlesque, en obtint quelquefois. Mazarin & Fouquet lui donnerent des pensions. Il fut un des objets de la curiosité de la reine Christine, lorsqu'elle vint en France. Son caractere avoit en effet quelque chose de philosophique, qui relevoit en lui la bassesse du poëte burlesque. Dans sa derniere maladie, il eut un hoquet si violent & si continuel, qu'on craignoit à tout moment qu'il n'expirât. *Si j'en reviens*, dit-il, *je ferai une belle satyre contre le hoquet*. Ses parens, ses domestiques fondoient en larmes autour de son lit, car il étoit très-aimable & très-aimé. *Mes enfans*, leur dit-il, *je ne vous ferai jamais autant pleurer que je vous ai fait rire*. Dans son dernier moment, *je n'aurois jamais cru*, dit-il, *qu'il fût si aisé de se moquer de la mort*. Il mourut en 1660. Il avoit épousé en 1551 la célebre Françoise d'Aubigné, qui, malgré la différence de leurs humeurs, & le contraste de leur ton & de leurs manieres, fut plus heureuse avec lui qu'avec le superbe & auguste monarque qu'elle eut ensuite le triste honeur d'épouser. On connoît quelques-unes des comédies de *Scarron*: *Jodelet maitre & valet*, *Dom Japhet d'Arménie*; on les joue au carnaval, & le peuple croit y rire. On connoît son roman comique, & on rit quelquefois très-véritablement à cette lecture. *La Rancune*, est un caractere bien imaginé ou bien peint; *l'Enéide travestie* amuse encore ceux qui ont le goût assez ignoble pour aimer à voir dégrader le genre noble. (*Voyez* à l'article BOILEAU, ce que ce censeur austere disoit au fils de Racine, sur le foible qu'avoit son pere pour les plaisanteries de

En 1726, il fut élu duc de Courlande. Nous avons dit qu'il succomba sous les forces réunies de deux grands empires.

La mort du roi Auguste, ayant fait renaître la guerre, le comte de *Saxe* servit au siége de Philisbourg, d'abord sous les ordres du Maréchal de Berwick, ensuite sous ceux du Marquis d'Asfeld, qui fut fait Maréchal de France ainsi que le duc de Noailles, après que le Maréchal de Berwick eût été emporté d'un coup de canon le 12 juin 1734. Le compte de *Saxe* contribua beaucoup à la prise de Philisbourg, & courut plus d'une fois risque de la vie à ce siége. Le roi le nomma Lieutenant général de ses armées le premier août de cette même année 1734. Le comte de *Saxe* dans un détachement, ayant eu à combatre un parti de Hussards, tua de sa main leur Commandant, dont il avoit reçu à la tête un coup de sabre, qui eût été mortel, si le comte n'avoit porté une calote de fer. L'année suivante, il servit avec le même zele & le même succès, jusqu'au moment où une treve, promptement suivie de la paix, mit fin aux hostilités.

Ce fut en 1738, qu'il composa en France, le livre qu'il intitula *mes réveries*, & qui ne lui coûta, dit-on, que huit jours de travail; mais dans un autre sens, c'étoit l'ouvrage de sa vie entiere, c'étoit le résultat de travaux continuels & des méditations les plus profondes.

Le comte de *Saxe* étant retourné à Dresde en 1739, tomba de cheval dans une chasse à Mauritzbourg & se fracassa le genou; la blessure qu'il avoit reçue à la défense de Crachnitz se rouvrit: ces accidens n'eurent pourtant point de suite fâcheuse. Le temps approchoit où ses grands talents, déployés dans tout leur éclat & toute leur étendue, alloient remplir l'Europe de sa gloire, & rendre la France triomphante; l'Empereur Charles VI mourut le 20 octobre 1740, & la guerre se ralluma: c'est cette fameuse guerre de 1741, où les François ont toujours été victorieux, quand ils ont eu le Maréchal de *Saxe* à leur tête.

Il n'étoit encore que Lieutenant-général au commencement de cette guerre: il alla en 1741 servir en Allemagne & en Bohême, dans l'armée que commandoit l'électeur de Baviere, qui fut depuis l'Empereur Charles VII. Ce fut dans cette campagne (le 28 novembre 1741), qu'il emporta par escalade la ville de Prague, qui avoit été emportée d'assaut à pareil jour en 1631, par son trisaïeul Jean-Georges I, électeur de *Saxe*.

En 1742, le comte de *Saxe* prit aussi Egra en Bohême, après cette expédition il partit pour Dresde, puis pour la Russie où l'appeloient des afaires particulieres, il sollicitoit la restitution d'une terre située en Livonie, qui lui apartenoit en commun avec le comte de Lewenhaupt son oncle; elle avoit été confisquée sur eux pendant la régence de la Princesse Anne de Meckelbourg, Duchesse de Brunswick; l'Impératrice Elisabeth, qui regnoit alors en Russie, acorda au comte de *Saxe* sa demande. Le comte à son retour, alla servir en Baviere, puis en Bohême, sous le Maréchal de Maillebois. Dans une des marches de cette campagne, on vola au comte de *Saxe* sa cassete où il y avoit des effets assez précieux: le cardinal de Fleuri lui fit donner en dédomagement une gratification de dix mille écus; dans une afaire de détachement du 3 octobre, où le duc d'Ayen & le comte de Noailles se signalerent, le comte de *Saxe* fut blessé légérement. Il eut dans cette campagne un corps de troupes considérable sous ses ordres.

En 1743, le Roi acorda au comte de *Saxe*, son agrément pour lever un régiment de cavalerie de mille hommes; dont moitié dragons & moitié hullans. Le comte de *Saxe*, en l'absence du Maréchal de Broglio, fut un moment chargé de la conduite de l'armée qui revenoit de Baviere, & qui devoit être aux ordres du Maréchal de Noailles, quand elle seroit arivée sur les bords du Rhin.

L'hiver de 1743 à 1744, on projeta une expédition en Angleterre: le Prince Edouard dévoit s'embarquer à Dunkerque, avec une petite armée, composée de onze régimens, dont le commandement fut confié au comte de *Saxe*. Les vents contraires retinrent les François dans le port, & firent manquer l'entreprise; le comte de *Saxe*, qui s'étoit rendu le premier mars à Dunkerque, revint à Paris, où il fut élevé à la dignité de Maréchal de France, le 26 mars 1744.

De ce moment, toutes les expéditions du Maréchal de *Saxe*, apartienent si essentielement à l'histoire générale, elles ont été tellement célébrées par toutes les voix de la renomée, qu'il suffira de les rapeler ici d'un seul mot.

L'année 1744, nous offre d'abord cette campagne de Courtrai, que les militaires regardent comme le chef-d'œuvre du Maréchal de *Saxe*: la savante & utile inaction à laquelle se condamna ce général, est préférée même à ses expéditions les plus actives & les plus brillantes; on sait que, par une seule position, habilement choisie, il déconcerta toutes les mesures, & rendit inutile la supériorité des ennemis.

En 1745, le 11 mai, le Maréchal de *Saxe* mourant gagne la bataille de Fontenoi.

C'est là ce fier Saxon, qu'on croit né parmi nous,
Maurice, qui touchant à l'infernale rive,
Rapele pour son Roi son ame fugitive,
Et qui demande à Mars, dont il a la valeur,
De vivre encore un jour & de mourir vainqueur.

La prise de Tournay, de Gand, d'Oudenarde, d'Ostende, de Newport, &c., fut de cette victoire.

L'hiver suivant, le Maréchal de *Saxe* prend

Bruxelles; il poursuit ses conquêtes. Louvain, Malines, Anvers, Mons, S. Guillain, Charleroi, Huy, Namur, &c., sont soumis, & cette brillante campagne de 1746, finit par la victoire de Rocoux.

Le Maréchal de *Saxe*, à qui le Roi avoit acordé les honeurs du Louvre, donné Chambord avec des pensions considérables & des lettres de naturalité, est fait Maréchal général des camps & armées du Roi au commencement de 1747.

Les Hollandois sont ataqués : on leur prend l'Ecluse, le Sas de Grand, &c. Le Maréchal de *Saxe* gagne la bataille de Lawffelt sous les ieux du Roi, comme il avoit gagné celle de Fontenoi; Berg-op zoom est pris, le Maréchal de *Saxe* est nommé gouverneur des Pays-bas qu'il avoit conquis; le brevet est du 12 janvier 1748; cette année fut la dernier de la guerre. La prise de Maestricht amena une suspension d'armes, qui fut suivie de la Paix; & deux ans après, le Héros auquel on devoit tous ces succès, n'étoit plus : il mourut à Chambord le 30 novembre 1750. Il étoit, ainsi que le Roi Auguste son pere, d'une force de corps surprenante.

On connoit deux histoires du Maréchal de *Saxe*; l'une a paru en 1754, l'autre en 1773, & il s'est fait de celle-ci une seconde édition en 1775. Cette nouvele histoire, bien supérieure à la prémiere, est de feu M. le Baron d'Espagnac, gouverneur de l'hôtel-royal des Invalides. ,, Bien des persones, dit-il, desireroient qu'on ,, placât le mausolée du Maréchal de *Saxe* dans ,, l'hôtel-royal des Invalides: quelle habitation ,, plus digne de lui que ce monument immortel ,, des services militaires? Quoi de plus intéressant pour la mémoire de ce grand Capitaine, ,, que de le voir revivre au milieu de ces anciens vétérans, qu'il mena si souvent à la ,, victoire, sous les ordres & en présence du ,, Roi ,,!

Le baron d'Espagnac avoit servi sept ans sous le Maréchal de *Saxe*, il avoit eu sa confiance, il avoit été aide-major général du corps d'armée que le comte de *Saxe* avoit commandé en 1742, & il avoit fait dans les campagnes postérieures une étude suivie des manœuvres & des expéditions de ce grand général.

SAXI, (Pamphile) (*Hist. Litt. mod.*) poëte latin de Modéne au quinzieme siécle. Ses poësies ont été publiées à Bresse en 1499.

SCÆVA, (*Hist. Rom.*) Horace adresse à *Scæva* la dix-septieme épitre du premier livre:

Quamvis, Scæva, satis per te tibi consulis, & scis,
Quo tandem pacto deceat Majoribus uti, &c.

Ce surnom de *Scæva* étoit celui de plusieurs familles considérables de Rome, & ne signifioit qu'un gaucher, ainsi que *Scævola*, *Scævinus* & *Lævinus*. L'histoire raporte les exploits d'un ou de deux *Scæva*, vraiment dignes de mémoire. César faisant la guerre en Espagne, des Espagnols vaincus se retirerent dans une île assez voisine du continent, mais où César ne put les suivre faute de vaisseaux; il y fit cependant passer quelques soldats sur des bateaux légers construits à la hâte. Les premiers soldats étant débarqués, le commandant alloit chercher les autres pour apuier ceux-là; mais il fut emporté par le reflux, & les premiers soldats débarqués n'eurent d'autre ressource que de vendre cher leur vie; ils furent tous tués, excepté un seul, c'étoit *P. Scævius* ou *Scæva*: celui-ci, percé de coups, ne pouvant plus résister, se jette à la mer, & repasse à la nage dans le continent. César voyoit du rivage toute cette action, & s'atendoit que ce soldat alloit lui demander le juste prix de son courage. Il fut bien étonê de le voir se jeter à ses pieds, & lui demander pardon d'être revenu sans son bouclier; tant cet homme portoit gravé dans son cœur le respect de la discipline militaire! César, pénétré d'admiration, l'éleva pour toute réponse, au grade de centurion.

Ce *Scæva* seroit-il le même qu'un centurion du même nom, dont il est parlé dans Valere-Maxime & dans Lucain, & qui ayant eu dans un combat près de Dyrrachium en Epire, un œil crevé d'une fleche, & ayant arraché l'œil avec la fleche, ayant d'ailleurs une épaule & une cuisse percées de deux javelots, & ayant reçu cent trente coups, tant d'épée que de traits dans son bouclier, appele deux des ennemis, comme pour se rendre, & lorsqu'ils se sont aprochés, trouve encore assez de forces pour abatre à l'un l'épaule d'un coup de sabre, pour renverser l'autre en le frapant de son bouclier au visage, & pour échaper à tous les deux.

Solvat, ait, pœnas, Scœvam quicumque subactum,
Speravit. LUCAIN.

M. Crevier observe que Valere-Maxime l'appele *M. Cæsius*, & Lucain *Scæva*; il n'y a pas cependant entre ces deus auteurs l'opposition que M. Crevier semble annoncer, puisque Valere-Maxime appele ce centurion *M. Cesius Scæva*; mais si le prénom est exact, le *Scæva* de l'Epire ne peut être le même que celui de l'Espagne, qui s'appeloit *Publius* & non *Marcus*.

SCÆVOLA, (*Hist. Rom.*) (*Voyez* MUTIUS.)

SCALIGER, (Jules-César & Joseph-Juste.) (*Hist. Litt. Mod.*) Pere & fils, tous deux célebres.

Jules-César Scaliger, ou *de l'Escale*, né en 1484 à Vérone, ou dans le territoire, se disoit descendu des anciens seigneurs de l'Escale, princes de Vérone, prétention que beaucoup d'auteurs traitent de chimere ridicule; ce qu'il y a de certain, c'est que lorsqu'en 1528, *Scaliger* obtint

en 1590, à la bataille d'Ivry, au service d'Henri IV. Ce fut à lui que ce prince eut le malheur de dire, la veille, un mot désobligeant, parce que *Schomberg* demandoit de l'argent pour sa troupe, & que Henri n'en avoit pas. Mais Henri avoit une maniere de réparer ses torts, supérieure à l'avantage de n'en avoir point eus; le jour de la bataille, il va embrasser *Schomberg*, & lui demander pardon. Ma réponse, lui dit *Schomberg*, pleurant de tendresse & de reconoissance, sera de mourir pour vous en regretant de n'avoir pas mille vies à vous sacrifier. Il tint parole.

2°. Othon-Frédéric de *Schomberg*, tué à la bataille de Leipsick le 7 septembre 1631, au service de l'empereur Ferdinand II.

3°. Le plus célebre de tous est le maréchal de *Schomberg*, Frédéric-Armand. Il s'atacha d'abord au service des Provinces-Unies, sous le prince d'Orange Frédéric-Henri; puis sous son fils Guillaume: il passa ensuite au service de la France; & en 1661, à celui du Portugal, ce fut lui, qui contraignit l'Espagne à faire la paix en 1668, en reconoissant le droit de la maison de Bragance à la courone de Portugal: il revint servir la France, & c'étoit toujours l'avoir servie, que d'avoir défendu le Portugal contre l'Espagne. Ce fut encore contre l'Espagne qu'il alla faire la guerre en Catalogne. Il y eut, en 1675, les plus grands succès; & cette année même, le 30 juillet, il fut compris, quoique protestant, dans la promotion des huit maréchaux de France, que Mme Cornuel appeloit *la monoie de M. de Turenne*. En 1676, le 27 août, il fit lever au prince d'Orange, le siége de Mastricht. En 1685, la révocation de l'édit de Nantes le força de quiter la France. Il se retira en Portugal, puis en Allemagne, où il s'atacha au service de l'électeur de Brandebourg, qui le combla d'honeurs. En 1688, il passa en Angleterre avec le prince d'Orange, qui devint alors le roi Guillaume III. Il alla ensuite faire la guerre en Irlande pour la même cause; à la bataille de la Boyne, livrée le 11 juillet 1690, il commandoit les troupes angloises, sous Guillaume III. Il fut tué dans une décharge que ses propres soldats firent sur les Irlandois, ignorant qu'ils emmenoient avec eux le maréchal de *Schomberg*, qui venoit d'être blessé & pris. Le maréchal de *Schomberg* avoit été honoré & récompensé chez toutes les nations qu'il avoit servies. En France, il étoit parvenu aux honeurs suprêmes de la guerre; il y possédoit d'ailleurs plusieurs gouvernements, & la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossois; il étoit duc & grand en Portugal; en Allemagne, gouverneur de la Prusse, ministre d'État de l'électeur de Brandebourg, lieutenant-colonel de ses Mousquetaires & Grenadiers à cheval, & généralissime de ses armées; en Angleterre, lord & duc, & chevalier de la Jaretiere. De cinq fils qu'il laissa, trois moururent à la guerre: Othon fut tué au siége de Valenciennes en 1656; Henri mourut à Bruxelles, de blessures reçues dans un combat en Flandre, où il fut pris après avoir percé trois escadrons; Charles mourut prisonier des François, des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de la Marsaille, en 1693, où il commandoit les protestans françois...

SCHONÆUS, (Corneille) (*Hist. Lit. mod.*) poëte latin, né à Goude en Hollande, mort en 1611, auteur d'un recueil de comédies intitulées: *Terentius Christianus*, & de quelques autres poësies.

SCHONER, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) professeur de mathématiques à Nuremberg, né à Carlstadt en Franconie en 1477, mort en 1547. On a de lui des tables astronomiques qui furent appelées *resolutæ* à cause de leur clarté; on a encore de lui un recueil d'œuvres mathématiques.

SCHOT *ou* SCOT, (Reginald) (*Hist. d'Ang.*) Gentilhomme Anglois, fut condamné au feu en 1384, pour avoir traité de fable ce que le peuple raconte des magiciens & des sorciers.

Deux autres *Schott*, *Schot*, ou *Scot*, (André & Gaspard) tous deux jésuites, l'un d'Anvers, l'autre Allemand, sont connus: savoir, André, par de savantes notes sur plusieurs auteurs, tant grec que latins, par des traductions de Photius; des éditions de différens écrivains, entr'autres d'Isidore de Peluse, des vies de S. François de Borgia, de Ferdinand Nunnez, & de Pierre Ciaconius, & l'ouvrage intitulé *Hispania illustrata*. André *Schott*, né à Anvers en 1552, jésuite en 1586, mourut en 1629; François *Schott*, son frere, membre de la régence d'Anvers, mort en 1622, est auteur de l'*Itinerarium Italiæ*, *Germaniæ*, *Galliæ*, *Hispaniæ*.

Gaspard *Schott* est connu par sa *Physica curiosa*, *sive mirabilia naturæ & artis*, & par quelques autres ouvrages à-peu-près du même genre né en 1608, mort en 1666.

SCHOTTELIUS, (Juste George) (*Hist. Litt mod.*) allemand, auteur d'une grammaire allemande & d'autres écrits sur la langue, né en 1612, mort en 1676.

SCHREVELIUS, (Corneille) (*Hist. Litt. mod.*) auteur Hollandois très connu par son *Lexicon*, & un peu moins par ses éditions d'Homere, d'Hésiode, &c.

SCHULEMBERG, (Jean de Schulemberg, marquis de Montdejeu,) (*Hist. de Fr.*) Maréchal de France, fut fait en 1652 Gouverneur d'Arras, dont il fit lever le siége, en 1654; au grand Condé, à l'Archiduc Léopold, & au comte de Fuensaldagne, c'est-à-dire, que par sa belle défense, il concourut à la victoire par laquelle le vicomte de Turenne força le prince & les Espagnols à lever le siége. Le marquis de Montdejeu fut fait maréchal de France en

1658, chevalier des ordres du roi en 1661. Il mourut en 1671.

SCHULEMBOURG, (Matthias Jean, Comte de) (*Hist. mod.*) célebre général du commencement du siecle XVIII. Il commandoit en 1704, les troupes Saxones du roi de Pologne Auguste contre Charles XII; il eut l'honeur de se mesurer avec l'Alexandre du Nord, & on connoît ce mot de Charles XII, qui suffit à la gloire de Schulembourg; *aujourd'hui Schulembourg nous a vaincus*. Cette victoire n'étoit cependant que le choix d'un bon poste qui garantit les Saxons d'une défaite, infaillible sous tout autre général; il commandoit encore des troupes auxiliaires du roi de Pologne à la bataille de Malplaquet, où le prince Eugene conçut pour lui autant d'estime que Charles XII. Ce fut par l'entremise du prince Eugene qu'il passa, en 1711, au service de la république de Venise; il fut pendant plus de vingt-huit ans général des troupes de cette république; il combatit les Turcs avec avantage, en 1716; il défendit contre eux l'île de Corfou, & les Vénitiens lui dresserent une statue dans cette île qu'il leur avoit conservée. Nul autre général ne servit aussi utilement les Vénitiens, & n'eut aussi constament & dans un si haut degré l'approbation du sénat & du peuple. Il mourut à Venise en 1743.

SCHULLENS, (Albert) (*Hist. Litt. mod.*) Savant hollandois, enseignoit à Leyde l'hebreu & les langues orientales. On a de lui beaucoup d'ouvrages remarquables par l'érudition & la critique, des commentaires sur la Bible; *vetus & regia via hebraizandi;* un traité *des Origines Hébraïques;* une vie de Saladin traduite de l'Arabe, & quelques autres traductions de l'Arabe, &c. mort en 1750.

SCHURMAN (Anne Marie de) (*Hist. Litt. mod.*) fille extrêmement singuliere, & par ses talens & par ses écarts. Dès l'enfance, elle avoit montré une si heureuse disposition pour les arts, qu'elle les apprenoit tous en très-peu de temps & presque sans maître; elle les cultiva tous & en exerça quelques-uns avec la plus grande distinction; elle savoit toutes les langues & ancienes & modernes, le latin, le grec, l'hebreu, le françois, l'italien, l'anglois, elle étoit savante en géographie. Labadie, (*Voyez* son article) la rendit quiétiste. Cette folie l'occupa toute entiere, & afoiblit en elle l'amour des arts. Née à Cologne en 1606, elle mourut en 1678. On a d'elle des opuscules, des lettres, des poësies latines, une dissertation aussi latine, où elle examine *si les femmes doivent étudier*. On a remarqué d'elle une singularité fort indifférente, mais rare dans son espece, les araignées étoient pour elle un des mets les plus agréables.

SCHWARTZ, (Berthold) (*Hist. Mod.*) Rien de plus incertain que l'époque de l'invention de la poudre à canon; cette découverte a vraisemblablement été faite à plusieurs reprises. Le Cordélier Anglois, Roger Bacon, qui écrivoit vers le milieu du treizieme siecle, expose nétement & la composition & les efets de la poudre; mais Roger Bacon indique plutôt des expériences, qu'il ne fait des découvertes. Il a plutôt deviné qu'il n'a vu; Ducange, dans son glossaire au mot *Bombarde*, raporte un compte de Barthelemi de Drach, trésorier des guerres. Ce compte rendu en 1328, prouve qu'au moins l'usage des armes à feu n'étoit pas entiérement inconu en France à cette époque, & il n'y a pas moyen de croire qu'il s'agisse là d'anciene artillerie & d'ancienes machines de guerre; les termes du compte sont sans équivoque: *pour avoir poudre & autres choses nécessaires aux canons* qui étoient devant Puy Guillaume.

L'usage des canons étoit donc certainement connu huit ans avant la bataille de Crécy, dont l'époque est le 25 Août 1346, & où on croit que les Anglois avoient du canon; cet usage étoit même connu long-temps auparavant; car on sait aujourd'hui qu'il y eut une piece d'artillerie fondue en 1301; cependant beaucoup d'autres attribuent l'invention de cet art à un cordelier allemand, nommé Bertold *Schwartz*, (sujet de cet article), & ils fixent l'époque de cette découverte à l'an 1380. Ces diverses opinions peuvent se concilier. M. Hume observe que l'ignorance des arts méchaniques dut ralentir considérablement les progrès de ces nouveles machines; que l'artillerie fut d'abord si mal faite, & d'un usage si difficile, que produisant peu d'effet, elle fut souvent négligée; il présume que les Francois avoient du canon à Crécy aussi bien que les Anglois, mais que dans la précipitation de leurs mouvemens, ils l'avoient laissé derriere eux comme un embaras inutile. Cette idée peut satisfaire à tout. Roger Bacon avoit aperçu ce que la poudre à canon pouvoit être; des expériences grôssieres en auront ébauché l'usage d'aprés les lueurs présentées par ce physicien; on connoît la marche lente des arts & l'intervalle immense qui sépare souvent l'invention d'un art & sa perfection. Un siecle entier aura suffi à peine pour rendre commun & facile l'usage des armes à feu. Le grand effet des canons Anglois à Crécy, est peut-être l'époque d'un progrès considérable dans cet art, & Berthold *Schwartz* peut encore, trente-quatre ans après (en 1380) l'avoir tellement perfectioné, qu'il en aura fait un art nouveau, & aura mérité d'en être regardé comme le véritable inventeur.

SCHWERIN, (le Comte de) (*Hist. mod.*) général du feu roi de Prusse, & digne de l'être; il gagna, le 10 Avril 1741, la bataille de Molwitz, & fut tué en 1757 à celle de Postchernitz ou de Prague.

SCIOPPIUS, (Gaspar) (*Hist. Litt. mod.*)

C'est

Scarron. Voyez-y aussi le jugement de Boileau sur les comédies de Scarron, jugement prononcé devant madame de Maintenon, & corrigez sur ces notions exactes les étonantes erreurs qu'on trouve dans les mémoires de Saint-Simon, sur les causes de sa mort de Racine.)

SCAURUS, (*Hist. Rom.*) *Voyez* EMILES, EMILIENS.

SCHAAF (Charles), (*Hist. Litt. Mod.*) savant allemand, professeur de langues orientales à Leyde, mort en 1729, a donné les ouvrages suivans. *Grammatica Chaldæa & Syriaca*: *Novum Testamentum Syriacum*: *Lexicon Syriacum concordantiale*: *Epitome Grammatices Hebraïcæ*.

SCHABOL, (Jean-Roger) (*Hist. Litt. Mod.*) diacre du diocèse de Paris, s'occupa toute sa vie du jardinage; on en a de lui la *Théorie*, *la Pratique* & le *Dictionaire*.

SCHAH ABAS, (*Voyez* ABAS.)

SCHARDIUS, (Simon) (*Hist. Litt. mod.*) savant allemand, mort en 1773, auteur d'un recueil des écrivains de l'histoire d'Allemagne.

SCHEFFER, *ou* SCHOEFFER (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) un des inventeurs de l'imprimerie avec Guttemberg & Faust.

Un autre SCHEFFER (Jean) né à Strasbourg en 1621, mourut en 1679 à Upsal où il enseignoit l'éloquence & la politique. On a de lui un traité *De Militia navali Veterum*: *Upsalia Antiqua*: *Laponia*, ouvrage qui a été traduit en françois: *Suecia Litterata*: *De re vehiculari Veterum*.

SCHEGKIUS, (Jacques) (*Hist. Litt. mod.*) philosophe, médecin & théologien allemand, mort en 1587, auteur d'un traité *De anima principatu* & de quelques ouvrages de controverse. On raconte de lui un trait qui, s'il étoit vrai, annonceroit beaucoup de bizârerie. Devenu aveugle, & un oculiste lui promettant de lui rendre la vue, il refusa de la recouvrer, *ne voulant pas*, disoit-il, *revoir tant de choses odieuses ou ridicules*. Il y a une grande apparence que n'ayant nulle foi aux promesses de l'oculiste, il refusa seulement de subir des opérations douloureuses dont il n'attendoit aucun fruit, & ce refus ainsi motivé, est encore étonant, quand il s'agit de la vue.

SCHEINER, (Christophe) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite; c'est entre lui & Galilée que se partage la gloire de la découverte des taches du soleil. On dit que quand *Scheiner* fit part de sa découverte à son provincial, le pere Théodore Busée, celui-ci lui dit avec dérision: *Allez, jeune homme; j'ai lu trois fois Aristote, & je puis bien vous répondre qu'il n'y est pas question de taches dans le soleil*. *Scheiner* fut obligé de faire publier sa découverte par Marc Velser, sénateur d'Ausbourg, son ami, qui eut soin de ne le pas nommer, de peur de lui faire une afaire avec son provincial. Le P. *Scheiner*, né allemand, mourut à Nice en 1650.

SCHEUCHZER, (Jean-Jacques) (*Hist. Litt. mod.*) professeur de mathématique & de physique Zurich sa patrie; né en 1672, mort en 1733. On a de lui *la Physique sacrée*, ou *Histoire naturele de la Bible*, composée en allemand, traduite en latin & en françois; *Itinera Alpina*, *Piscium querela*; *herbarium Diluvianum*.

Jean-Gaspard *Scheuchzer* son fils, a traduit en anglois l'Histoire du Japon de Kempfer. Mort en 1729, avant son pere.

Jean *Scheuchzer*, frere du premier, oncle du second, premier médecin de la république de Zurich, mort en 1738, a laissé un livre intitulé: *Agrossographia, seu graminum, juncorum, &c. Historia*, & quelques autres ouvrages.

SCHILLING, (Diebold) (*Hist. Litt. mod.*) suisse, auteur d'une Histoire en allemand, de la guerre des Suisses contre Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne. L'auteur avoit assisté à toutes les batailles & à toutes les expéditions qu'il décrit.

SCHMID, (*Hist. Litt. mod.*) plusieurs savans allemands ont porté ce nom. Erasme *Schmid*, mort le 22 septembre 1637, a donné une édition de Pindare, avec un docte commentaire. Les autres ont donné des ouvrages de théologie.

SCHOLARIUS, (George) (*Hist. Litt. mod.*) savant grec, connu aussi sous le nom de Gennade, fut élu patriarche de Constantinople, après la prise de cette ville par les Turcs en 1453. On s'occupoit beaucoup de son temps du projet de réunir l'église grecque avec l'église latine; il fut d'abord favorable & ensuite contraire à cette réunion. Il abdiqua en 1458, & mourut vers l'an 1460. Ses principaux ouvrages, qui rouloient sur les matieres controversées de son temps, se trouvent dans les Conciles du P. Labbe, & dans la Bibliotheque des Peres; l'abbé Renaudot, dans sa *Créance de l'Eglise orientale sur la Transsubstantiation*, donne le catalogue de plusieurs ouvrages de *Scholarius*.

SCHOLASTIQUE, (sainte) (*Hist. Ecclés.*) vierge, sœur de St. Benoît, née à Nursie, ville d'Italie sur la fin du V. siecle, suivit, comme son frere, la vie ascetique, & établit une communaute de Religieuses. Elle alloit visiter son frere tous les ans, & Saint Benoît l'alloit recevoir dans un lieu, qui n'étoit pas éloigné de sa maison; la derniere année, qu'elle lui rendit ce devoir, elle prédit sa mort prochaine, qui ariva trois jours après, vers l'an 1543. (Voy. l'article SAUSSAYE.)

SCHOMBERG, (*Hist. mod.*) Il y a deux maisons de *Schomberg*; l'une est celle de *Schombergs* de Misnie, ou des comtes de Nanteuil. L'autre étoit établie dans le diocèse de Treves entre le Rhin & la Moselle. La premiere a donné deux maréchaux de France; la seconde en a donné un.

De la premiere étoit: 1°. Gaspard de *Schomberg*, qui fit l'acquisition du comté de Nanteuil-le-Haudovin. Il étoit protestant, & porta d'abord les armes en faveur de ce parti, au commencement des guerres de religion sous Charles IX en

1562. Dans la suite il abjura, & servit les Catholiques avec zele & avec capacité. Il fut naturalisé en 1570. Ce fut lui qui, dans le fameux duel des Mignons en 1577, sous Henri III, servit, avec Ribeyrac, de second à d'Entragues contre Quelus, Maugiron & Livarot; & ce fut pour la premiere fois que les seconds, qui comme les anciens juges du camp, n'étoient d'abord que témoins & arbitres du combat, voulurent y être acteurs. Mûri par l'âge & par les événements, en 1593, Henri IV le consulta sur sa conversion, & il contribua beaucoup, avec Louis de Revol, secrétaire d'état, & M. de Thou l'historien, à déterminer le roi au parti qu'il prit. En 1594, le roi le fit entrer au conseil des finances. En 1597, Henri IV réunit toute l'autorité de ce conseil dans la seule persone de Sully; „ ce qui, dit Sully lui-même, mortifia si „ fort *Schomberg*, qu'il aima mieux aller servir „ au siége d'Amiens, que de voir les finances „ soumises à mes ordres. „ La même année *Schomberg* fut envoyé avec MM. de Thou, de Vic, de Calignon & de Montglat, à l'assemblée des Protestans, a Châtelleraule, pour leur faire des propositions, d'où résulta l'année suivante l'Édit de Nantes, que *Schomberg* fut chargé de dresser avec le président de Thou, Jeannin & Calignon. Un des articles de cet édit permettoit aux Réformés de convoquer & de tenir toutes sortes d'assemblées, en tel temps, en tel lieu, & toutes le fois qu'ils voudroient, sans la permission du roi, ni des magistrats, d'y admetre les étrangers, sans en donner connoissance aux tribunaux, & d'aller de même aux assemblées qui se tiendroient chez les étrangers. Cet article, que M. de Sully blâme hautement, & qui n'étoit pas approuvé par les protestans modérés, avoit été acordé par les commissaires, qui ne se défendirent qu'en disant que les chefs du parti, tels que Mrs. de Bouillon & de la Trémoille, menaçoient de rompre tuot acord & de reprendre les armes, si on leur refusoit cet article. L'article fut cependant réformé. *Schomberg* fut soupçoné, sur-tout dans cette occasion, de tenir toujours à la religion protestante, qu'il paroissoit avoir quitée. Il mourut d'apoplexie le 17 mars 1599, en carosse, près de la porte St. Antoine, en revenant de Conflans; il avoit depuis long-temps, une difficulté de respirer, qui provenoit, dit-on, de ce que la membrane qui couvre le cœur, étoit devenue chez lui osseuse du côté gauche du cœur, aussi bien que quelques-unes des autres parties voisines, ce qu'on reconut à l'ouverture qui fut faite de son corps après sa mort. M. de Thou est beaucoup plus favorable à ce guerrier-ministre, que M. de Sully, qui ne rend pas toujours justice à tout le monde.

2°. Henri de *Schomberg* son fils, fut le premier maréchal de France de sa maison. Il reçut le bâton de maréchal au mois de juin 1625. Il avoit été en 1615, ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il fut fait sur-intendant des finances en 1619. En 1621, il fut mis à la tête des afaires avec le cardinal de Retz. En 1623, il fut éloigné de la cour, & le duc de la Vieuville fut fait sur-intendant des finances à sa place. En 1624, il revint à la cour. Mais ce fut sur-tout à la guerre qu'il rendit les plus grands & les plus importans services, & contre les Huguenots, & contre les ennemis étrangers. Il défit les Anglois au combat de l'Île-de-Ré, le 8 novembre 1627. Il eut grande part à la réduction de la Rochelle en 1628. Il força le pas de Suze, où il fut blessé d'une mousquetade dans les reins, le 6 mars 1629. Il se rendit maître de Pignerol le 22 mars 1630, avec les maréchaux de Créquy & de la Force; il secourut Cazal. Il a donné lui-même une relation de cette guerre de Piémont. Ce fut lui qui gagna, le 1 septembre 1632, la bataille de Castelnaudari, où le duc de Montmorenci fut blessé & pris; il y gagna le gouvernement de Languedoc qu'avoit cet illustre & infortuné Montmorenci. Il n'en jouit pas long-temps. Il mourut d'apoplexie, comme son pere, à Bordeaux le 17 novembre 1732.

3°. Charles de *Schomberg*, fils de Henri, fut le second maréchal de France de sa maison, & de plus, il fut duc & pair d'Halluin, par son mariage avec Anne d'Halluin; il ne se distingua pas moins que son pere par ses exploits guerriers; il fut blessé en 1622, au siége de Sommieres en Languedoc, il le fut encore au combat de Rouvroy le 19 juin 1632. Il fut fait maréchal de France le 26 octobre 1637, après une victoire remportée sur les Espagnols, près de Leucate en Roussillon, le 28 septembre précédent; il se signala encore dans d'autres combats en 1639, fit lever le siége de la ville d'Ishes en Catalogne en 1640; il emporta les Villes de Perpignan & de Salses en Roussillon l'an 1642. Il prit d'assaut Tortose en Catalogne l'an 1648. Il avoit élé fait, en 1647, colonel-général des Suisses & Grisons. Mort le 6 juin 1656.

4°. De cette même maison de *Schomberg*, étoit le cardinal Nicolas de *Schomberg*, dominicain, disciple de Savonarole, nommé cardinal par le pape Paul III, le 20 mai 1535. Clément VII l'avoit envoyé en France où il avoit eu part à la conclusion du traité de Cambrai entre Charles-Quint & François Ier. Il mourut à Rome le 9 septembre 1537. Il étoit né le 23 août 1472.

Nous ignorons si Pierre *Schomberg*, nommé cardinal en 1439, par le pape Eugene IV, & mort en 1469, étoit de cette maison.

De la maison de *Schomberg* d'entre le Rhin & la Moselle, étoient:

1°. Théodoric de *Schomberg*. Ce capitaine servit dans l'armée des Reîtres, amenée en France au secours des Protestans en 1568, par le prince Jean-Casimir, fils de l'électeur-palatin. Il fut tué

C'est de tous ces savans grossiers du seizieme & du dixseptime siecles, celui qui a le plus déshonoré la littérature par la bassesse des injures, par l'atrocité des satyres, par la violence d'un emportement le plus souvent sans objet, par l'insolence & l'indécence; c'est l'homme qui a fait faire le plus de mal aux lettres par l'action & la réaction de son indigne caractere sur les autres, & du ressentiment des autres sur lui; il ne respectoit aucune persone ni aucune chose. Le roi d'Angleterre Jacques I l'ayant contredit sur un point d'érudition indifférent, il traita le roi d'Angleterre dans son livre intitulé, *Ecclesiasticus*, avec un mépris dont ce prince crut ne pouvoir se venger que par des voies de fait; il lui fit, dit-on, donner des coups de bâton par le moyen de son Ambassadeur en Espagne; le libelle de Scioppius, fut brûlé à Londres, & on crut bien divertir le roi en représentant devant lui une comédie où Scioppius étoit pendu en effigie. C'étoit un peu trop se raprocher de Scioppius. Ce furieux écrivain avoit été protestant, & se fit catholique; mauvaise acquisition pour quelque parti que ce pût être: cependant, comme la politique de l'esprit de parti est de louer toujours ceux qui pensent ou qui parlent comme nous, le Cardinal Bellarmin, jésuite, avoit loué en lui *peritiam Scripturarum sacrarum*, *zelum conversionis hæreticorum*, *libertatem in Thuano reprehendendo*, *sapientiam in rege anglicano exagitando*. Les Jésuites furent mal récompensés de ces éloges dans la suite. Scioppius, né Allemand, avoit présenté à la diete de Ratisbonne en 1630, une requête par laquelle il demandoit une pension; les jésuites consultés sur cette requête par l'empereur & les électeurs, n'y furent pas favorables, dès lors, la guerre leur fut déclarée, Scioppius vomit contre eux plus de trente libelles, il publia entr'autres, en 1641, sous le nom d'Alphonse de Vargas, un écrit où il les dénonçoit aux rois & aux princes de l'univers, comme des ennemis publics, *Relatio ad reges & principes de Stratagematibus, &c. Societatis Jesu*. Il termine un de ses plus violens libelles par cette souscription dévote, *Moi, Gaspar Scioppius, deja sur le bord de ma tombe, & prêt de paroître devant le tribunal de Jesus-Christ, pour lui rendre compte de mes œuvres*. Ainsi la fureur aveugloit cet homme au point de lui persuader qu'un libelle étoit une œuvre méritoire; il avoit traité les Casaubon, les Du Plessis-Mornay, sur-tout les Scaliger, encore plus mal que les jésuites; il n'avoit de tous côtés que des ennemis, & ne cherchoit que des ennemis; & lorsqu'il mourut en 1649 à Padoue, cette ville étoit peut-être le seul asyle qui lui restât sur la terre. La liste de ses ouvrages monte à 104, parmi lesquels il s'en trouve qui ont quelque mérite littéraire; tels que *Commentarius de arte critica*, *notationes criticæ in Phædrum*, *&c.* Sa folie à la fin de sa vie étoit d'expliquer l'apocalypse, & cette folie lui fournissoit des injures à vomir contre ceux qui ne l'expliquoient pas comme lui; elle lui fournissoit d'ailleurs des allégories contre ses ennemis.

SCIPIONS (*Hist. Rom.*) Un des plus grands ou le plus grand nom de la république romaine. Les *Scipions* étoient de la maison Cornelia. Parmi les personages distingués de cette maison, on trouve:

1°. Publius Cornelius *Scipion*, général de la cavalerie sous Camille, dictateur l'an de Rome 359.

2°. Lucius Cornelius *Scipion*, consul l'an de Rome 454, & qui fit la guerre aux Samnites & aux Falisques.

3°. Cneïus Cornelius *Scipion* Asina, deu fois consul l'an de Rome 492 & l'an 498. Dans son premier consulat, qui tomboit à la cinquieme année de la premiere guerre Punique, il eut le commandement de la premiere flote que les Romains eussent fait construire; Duilius, qui remporta la premiere victoire navale chez les Romains, étoit son collegue; *Scipion* avoit pris les devants avec dix-sept vaisseaux. Le général des Carthaginois lui ayant fait parler d'accommodement, *Scipion* se rendit à la galere de ce général sur sa parole; à peine y fut-il entré que le Carthaginois, par un de ces traits qui ont fait passer en proverbe *la foi Punique*, l'enleve avec les principaux officiers qui l'acompagnoient, & le conduit à Carthage, où il fut jeté dans un cachot, & où il essuya toute sorte d'outrages. Nous ignorons si c'est pour s'être laissé ainsi surprendre, que *Scipion* fut surnomé *Asina*, à-peu-près dans la même sens où Horace dit à Vinnius *Asella*.

Si te forte meæ gravis uret sarcina chartæ,
Abjicito potius, quam quo perferre juberis
Clitellas ferus impingas, Asinæque paternum
Cognomen vertas in risum & fabula fias.

Valere Maxime admire les vicissitudes de la fortune de ce *Scipion*, devenu de consul captif, & de captif consul. Dans son second consulat, il fit avec son collegue la guerre en Sicile, où il prit Panorme (Palerme) & plusieurs autres places, & où il acquit beaucoup de gloire.

4°. Lucius Cornelius *Scipion*, consul l'an de Rome 493. La premiere expédition des Romains contre la Sardaigne & la Corse, est de lui; il batit Hannon dans la Sardaigne. Une ancienne inscription lui assure la gloire d'avoir été l'homme le plus vertueux de son temps.

5°. Publius Cornelius, & Cneïus Cornelius *Scipions*, freres, & le premier pere, le second oncle du grand Publius *Scipion*, le premier Africain, furent tous deux consuls, & se signalerent tous deux dans la seconde guerre Punique. Publius Cornelius étoit opposé à Annibal dans la Gaule & en Italie. Cneïus Cornelius l'étoit à

Asdrubal, dans l'Espagne. Publius fut vaincu par Annibal sur les bords du Tesin, il fut blessé dans cette action, mis hors de combat, & il alloit perdre la vie sans la valeur surnaturele de son fils, alors âgé de dix-sept ans, & qui faisoit sous lui sa premiere campagne. Il le tira d'entre les mains des ennemis qui l'environoient & qui l'accabloient, & le premier exploit de ce jeune *Scipion*, fut de sauver la vie a son pere.

La maniere dont Publius *Scipion*, malgré sa défaite & sa blessure, échapa aux ennemis, passa la Trébie, & se fortifia sur ses bords, valut presque une victoire. Il alla bientôt joindre son frere en Espagne, & lui porter des secours. Leurs procédés généreux leur gagnerent les cœurs des Espagnols; leurs talens & leur bonne conduite leur procurerent de grands succès. Asdrubal étoit appelé en Italie; une victoire complete que les deux *Scipions* remporterent sur lui, le retint enfermé dans l'Espagne, ils le batirent encore, ainsi que d'autres généraux Carthaginois, dans plusieurs autres occasions; ils espéroient enfin terminer cette guerre Punique en Espagne; pour réussir dans ce projet & tenter à la fois plusieurs expéditions, ils crurent bien faire de séparer leurs forces: Cneïus eut en tête Asdrubal, la défection des Celtibériens, qui servoient dans son armée, lui fit perdre la bataille; Publius de son côté ayant marché contre les autres généraux Carthaginois, fut défait & tué dans le combat; tous ces généraux réunirent alors leurs forces contre Cneïus, tandis qu'il ignoroit encore la destinée de son frere; mais cette réunion même la lui faisoit pressentir; son camp fut bientôt forcé par les vainqueurs, & il périt avec gloire comme son frere un mois après lui. Cicéron les appele deux foudres de guerre: *cum duo fulmina nostri imperii subito in Hispania, Cneius & Publius Scipiones extincti occidissent*. Ce n'est pourtant pas d'eux, mais des deux *Scipions*, tous deux surnomés Africains, que Virgile a dit:

Geminos, duo fulmina belli,
Scipiadas, cladem Lybiæ.

Cneïus avoit commandé pendant 7 ans en Espagne, il étoit pauvre; il pria le sénat de lui donner un successeur, pour qu'il pût aller à Rome chercher les moyens de marier sa fille, & de lui assigner une dos. Le sénat, pour ne pas priver la république des services d'un homme si nécessaire, se chargea de marier & de doter sa fille; mais quelle dot! la somme que le sénat jugea suffisante pour la fille de *Scipion*, dit Séneque, ne suffiroit pas aux filles de nos afranchis pour acheter un miroir: *jam libertinorum virgunculis in unum speculum non sufficit illa dos, quam dedit senatus pro Scipione*.

6°. Publius Cornelius *Scipion*. C'est le grand *Scipion* l'Africain, fils & neveu des deux précédens. Nous avons vu comment à dix-sept ans il avoit sauvé la vie à son pere au combat du Tesin, à dix-neuf ans il sauva la république, même après la bataille de Cannes, en s'opposant avec autorité à la résolution désespéré qu'avoit prise l'élite de la jeunesse & de la noblesse Romaine, d'abandoner l'Italie, & de se réfugier chez quelque roi, ami des Romains. Il fut fait Édile-Curule à vingt-un ans, quoique selon les loix annales, on ne pût être nommé à aucune magistrature avant vingt-sept ans, & Lucius, son frere ainé, fut nommé en même temps que lui à la même dignité. À vingt-quatre ans, Scipion fut nommé pour aller commander en Espagne en qualité de proconsul, comme le vengeur naturel de son pere & de son oncle; il arive, il prend Carthagene, & c'est dans cette ville prise d'assaut qu'il se distingue à vingt-quatre ans par le trait connu sous le nom de *continence de Scipion*. (*Voyez* l'article ALLUCIUS) Il attire au parti des Romains les Rois de l'Espagne, Indibilis & Mandonius, il remporte une pleine victoire sur Asdrubal, frere d'Annibal, & refuse le titre de roï, que lui offroient l'admiration & l'enthousiasme des Espagnols, disant que ce titre ne pouvoit jamais convenir à un Romain: *Regium nomen alibi magnum, Romæ intolerabile esse*. Il renvoye sans rançon & avec des présens le jeune Massiva, prince Numide, pris dans cette bataille, à Massinissa, son oncle, alors allié des Carthaginois. Par-tout de la grandeur, de la générosité, de la vertu. Bientôt il remporte une nouvele victoire sur un autre Asdrubal, fils de Gisgon ou Giscon, & sur Magon, frere d'Annibal. Il fait ensuite la démarche peut-être téméraire, mais héroïque, mais utile, de passer seul en Afrique pour aller traiter avec Syphax, prince Numide, sur la foi duquel il n'avoit pas lieu de compter; il y trouve cet Asdrubal, fils de Gisgon, qu'il venoit de vaincre, & qui avec sept vaisseaux tenta vainement d'enlever ses deux galeres; ils conversent dans la même cour, ils s'asseyent à la même table, sur un même lit, Syphax s'enyvre de l'honeur de voir son alliance recherchée par deux illustres généraux des deux plus puissantes nations de l'univers; mais Asdrubal voit avec inquiétude combien son jeune & aimable ennemi a le talent de plaire & de séduire; il avoue à regret qu'il se défend à peine de tant de séduction, que Syphax ne poura s'en défendre, que *Scipion* est aussi redoutable à ses ennemis par ses négociations, par son seul entretien, que par ses armes. Il soupçonoit d'ailleurs dans ce voyage des desseins & des vues pour l'avenir; Annibal faisoit la guerre en Italie & aux portes de Rome, *Scipion* avoit déja plus d'une fois demandé pourquoi les Romains ne la porteroient pas en Afrique, & ne menaceroient point Carthage à leur tour. Il venoit en ce moment ob-

ſerver l'Afrique, & voir par où il pouroit l'ataquer un jour.

Locum inſidiis conſpeximus ipſi.

Il vit dès ce moment tout ce qui alloit ariver, il vit que les Carthaginois devoient déſormais ſonger, non à recouvrer les Eſpagnes, mais à conſerver l'Afrique. *Scipion* rentre en Eſpagne, prend d'aſſaut Illiturgis, ſoumet d'autres places, conſacre à la mémoire de ſon pere & de ſon oncle des jeux funebres & des combats de gladiateurs. Il tombe malade, on le croit mort, les alliés devienent infideles, les ſoldats ſéditieux; la révolte des Romains dans le camp de Sucrone ne ſert qu'à faire connoître combien ce général a de reſſources dans l'éſprit, combien d'adreſſe, de douceur & de fermeté; il paroît, il parle, il agit, tout eſt calmé; la défection de Mandonius & d'Indibilis ne fait que lui fournir une nouvele occaſion de vaincre & de pardoner. Il retourne à Rome, il eſt créé conſul pour l'an de Rome 547. Alors éclate ſon grand projet de porter la guerre en Afrique, projet combatu par Fabius; (*voyez* FABIUS) mais pleinement juſtifié par le ſuccès, un combat dans lequel Hannon eſt défait & tué; une grande bataille gagnée contre Aſdrubal, fils de Giſgon, & contre Syphax, qui ayant épouſé Sophoniſbe, fille d'Aſdrubal, avoit quité le parti des Romains, obligerent les Carthaginois de rapeler Annibal en Afrique; alors ſe livre entre Annibal & *Scipion*, cette admirable bataille de Zama, où ces deux généraux épuiſerent toutes les reſſources de leur art, & où Annibal, qui fut vaincu, mérita l'admiration de ſon vainqueur. *Scipion* retourne à Rome avec la gloire d'avoir terminé la ſeconde guerre Punique, & avec le ſurnom d'*Africain*. Il reçoit les honeurs du triomphe; eh! qui jamais les avoit mieux mérites? il eſt créé cenſeur l'an de Rome 553, conſul pour la ſeconde fois pour l'an 558.

Ce grand homme s'oppoſa toujours à ce honteux acharnement, avec lequel Rome pourſuivoit un grand homme dans la perſone d'Annibal; il ſe rencontra, dit-on, avec lui à la cour d'Antiochus, comme il s'étoit rencontré avec Aſdrubal à la cour de Syphax, & c'eſt là que, dans un entretien convenable à des héros, Annibal ayant donné à Alexandre le premier rang parmi les grands capitaines, & ayant nommé Pirrhus le ſecond, parce qu'il avoit vaincu les Romains, ſe nomma lui-même le troiſieme: *Scipion* ſourit, & que diriez-vous donc, repliqua-t-il, ſi vous m'aviez vaincu? Alors, répondit Annibal, je me ſerois mis au deſſus de Pyrrhus & même d'Alexandre.

Scipion alla ſervir ſous Lucius Cornelius *Scipion* ſon frere, dans la guerre contre Antiochus: ſon fils fut fait priſonier dans cette guerre; Antiochus le lui renvoya ſans rançon, & en même temps il lui fit offrir une ſomme conſidérable, s'il pouvoit ou s'il vouloit procurer à la Syrie une paix avantageuſe. La réponſe de *Scipion* fut en ſubſtance,

Vous connoiſſez bien mal & Rome & ſon génie.

Mais, ajouta-t-il, en s'adreſſant à l'Ambaſſadeur, je ſuis peu ſurpris que vous ne connoiſſiez pas les Romains, vous ne connoiſſez pas même l'état où ſe trouve votre maître, & les dangers qui le menacent; dites-lui qu'il s'en fie à la reconoiſſance d'un pere. Il me rend mon fils; touché d'un tel bienfait, je prétends m'en acquiter en lui conſeillant en ami de mettre bas les armes, & de recevoir toutes les conditions que Rome voudra lui preſcrire; c'eſt le ſeul moyen de prévenir ſa perte. On ne réſiſte pas impunément à Rome.

Tel étoit *Scipion*, il fut cependant cité en jugement ſur une accuſation de péculat; on prétendoit, d'après des conjectures vagues qu'il avoit en effet reçu de l'argent d'Antiochus; on ſait comment, dédaignant de diſcuter de ſemblables ſoupçons, & ſe rapelant qu'à pareil jour il avoit vaincu Annibal, il entraina toute l'aſſemblée au Capitole pour rendre graces aux Dieux de ſes ſervices & de ſes victoires.

Scipion accuſé ſur des prétextes vains,
Remercia les Dieux & quita les Romains.

Il ſentit qu'il falloit déſarmer l'envie, il ſe retira dans la ſolitude de Literne, où on eut bien de la peine à le laiſſer en paix. (*Voyez* l'article GRACCHUS), on ne ſait s'il mourut à Literne ou à Rome. Il mourut à-peu-près dans le même temps qu'Annibal, l'an de Rome 569. M. Rollin fait un parallele détaillé de ces deux grands hommes, nous obſerverons ſeulement que *Scipion* étoit plus vertueux que ſon rival. On l'accuſe cependant d'avoir quelquefois trompé les ſoldats pour leur inſpirer plus de confiance, & d'avoir, comme Numa, ſuppoſé un commerce myſtérieux avec la divinité.

7°. Lucius Cornelius *Scipion*, ſurnomé l'*Aſiatique*, frere de *Scipion* l'Africain, fait édile avec lui, ſervit ſous lui en Eſpagne, fut nommé conſul avec Lælius pour l'année 562. Il eut le département de la Grece & de l'Aſie, & ſon illuſtre frere, le vainqueur de l'Afrique, alla ſervir ſous lui. Il fait la guerre à Antiochus, le ſoumet après l'avoir vaincu, il lui impoſe les conditions de la paix, il en triomphe & obtient le ſurnom d'*Aſiatique*.

Lucius *Scipion* fut accuſé de péculat & condamné. La vente de ſes biens, l'examen de ſes papiers le juſtifierent, & la honte retomba toute entiere ſur ſes perſécuteurs. Caton le cenſeur le dégrada du rang de chevalier l'an 568 de Rome: ce qui ne fit point d'honeur à Caton,

qui, aussi bien & plus encore que Fabius, avoit montré en toute occasion sa jalousie & sa haine contre cette illustre maison des *Scipions*.

8°. Publius Cornelius *Scipion* Nasica, cousin germain de l'Africain & de l'Asiatique, & fils de Cneïus. A vingt-sept ans, il fut déclaré par le sénat l'homme le plus vertueux de la république, & comme tel, il fut chargé de recevoir la *Mere des Dieux*, apportée de Pessinonte à Rome, & qui avoit déclaré par la voix des oracles qu'elle vouloit être reçue par le plus vertueux des Romains. Tout cela tient à des fables superstitieuses, mais l'hommage rendu à la vertu de *Scipion* Nasica, est vrai & pur. Tout le crédit de *Scipion* l'Africain, son oncle, joint à cette réputation de vertu, ne put lui procurer le consulat pour l'an 560, mais il l'obtint pour l'année suivante; il vainquit les Boïens & reçut les honeurs du triomphe malgré l'opposition du tribun du peuple Publius Sempronius Blœsus.

9°. Son fils de même nom que lui, deux fois consul, fut aussi censeur; il eut les vertus de son pere.

10. Un autre Publius Cornelius *Scipion* Nasica, consul l'an de Rome 614, dans une contestation entre les consuls & les tribuns, fut mis en prison par ceux-ci: c'étoit la premiere fois que les tribuns du peuple se portoient à cette violence, ce ne fut pas la derniere. C'étoit un homme hardi & courageux. Dans une déliberation où il s'agissoit d'un arangement relatif aux bleds, il ouvrit un avis peu agréable au peuple, on l'interrompit par des murmures. *Romains*, dit-il, en haussant la voix, *faites silence. Je sais mieux que vous ce qui est utile à la république*. Toute l'assemblée se tut avec respect. *Quâ voce auditâ omnes pleno venerationis silentio majorem ejus auctoritatis quam suorum alimentorum curam egerunt*, dit Valere Maxime. Ce Nasica fut l'auteur de la mort de l'aîné des Gracques (*Voyez* Gracchus.) Il n'en fut que plus cher au sénat, mais il devint odieux au peuple; & le sénat lui-même, pour le dérober à la fureur populaire, l'envoya en Asie avec une commission d'où il ne résultoit qu'un exil honorable; Nasica ne vit que l'exil, & il mourut de chagrin en arivant près de Pergame, l'an de Rome 620, emportant les regrets des hommes les plus vertueux, sur-tout du parti des nobles; Cicéron, quoiqu'homme nouveau, fait son éloge en plusieurs endroits de ses ouvrages.

11°. Un autre *Scipion* Nasica, consul l'an de Rome 641, & mort dans l'année même de son consulat, eut toutes les vertus des ses ancêtres, Cicéron en fait aussi l'éloge.

12°. *Scipion* l'Africain eut deux fils qui ne purent soutenir sa gloire; l'un par défaut de talens, l'autre par défaut de santé. C'est celui-ci qui adopta le fils de Paul Emile & ce fils de Paul Emile fut le second *Scipion* l'Africain, qui n'étoit *Scipion* que par adoption. (*Voyez* sur ce qui le concerne, les articles: *Emiles*, *Emiliens*, *Gracchus*, *Lælius*, *Lucilius*).

13°. Un Lucius *Scipion*, consul l'an de Rome 669, fit la guerre à Sylla, qui lui débaucha jusqu'à deux fois son armé, & qui le comprit dans les proscriptions.

14°. César faisant la guerre en Afrique à *Scipion*, beau-pere de Pompée, & sachant que le préjugé vulgaire étoit que le nom de *Scipion* étoit un garant infaillible de la victoire en Afrique, trainoit à sa suite dans cette guerre un imbécille, fort décrié d'ailleurs pour ses mœurs, mais qui étoit du nom & de la race des *Scipions*.

Quant au *Scipion*, beau-pere de Pompée, nommé Quintus Cœcilius Metellus, puis *Scipion*, *voyez* Metellus.

SCOPAS (*Hist. anc.*)

Quas aut Parrhasius protulit aut Scopas;
Hic saxo, liquidis ille coloribus,
Solers nunc hominem ponere, nunc Deum.

On voit par ces vers, que cet artiste grec étoit pour la sculpture, ce que Parrhasius étoit pour la peinture. Il vivoit environ 430 ans avant J. C. Ses chef-d'œuvres une Venus, transportée depuis à Rome, & le fameux Mausolée qu'Artemise avoit fait ériger dans Halicarnasse à Mausole, roi de Carie, son mari. Ce monument étoit une des sept merveilles du monde.

SCOT, (Jean) *Voyez* Duns.

Scot, (Jean dit *Erigéne*,) (*Hist. litt. mod.*) Bel-esprit Philosophe & Théologien. Charles le chauve l'honora d'une amitié particuliere, il ne pouvoit se passer de sa conversation; il le faisoit coucher dans sa chambre. Ce Jean *Scot* avoit composé sur l'Eucharistie, un livre qui l'a fait regarder par quelques-uns, comme le premier auteur de l'Hérésie sacramentaire; Bérenger s'apuioit fort sur cette autorité; le Concile de Rome tenu en 1059, près de deux siecles après la mort de Jean *Scot*, obligea Bérenger à jeter ce livre au feu.

Jean *Scot*, qui avoit été sacramentaire sur l'Eucharistie, fut Pélagien sur la grace. Prudence, Evêque de Troyes, le réfuta.

Scotti, (Jules-Clément) (*Hist. litt. mod.*) Ex-Jésuite, quoique Profés des quatre vœux, est, dit-on, l'Auteur d'une Satyre contre les Jésuites, intitulée; *Monarchia Solipsorum*, & qui a été traduite en françois par Restaut, auteur de la Grammaire. On a encore de *Scotti*, d'autres ouvrages toujours relatifs à la société des Jésuites, *de potestate Pontificia in Societatem Jesu*, mort à Padoue en 1669.

SCOTUS, (*Voyez* Marianus.)

SCRIBANIUS, (Charles,) (*Hist. litt. mod.*) jésuite Flamand, auteur d'un ouvrage intitulé *Amphitéatre d'honeur*, que Pasquier & Casaubon appeloient *Amphitéatre d'horreur*, pour les

maximes régicides qu'il contient. Un autre écrivain appele l'auteur un *Ravaillac théologien*. Il s'est déguisé sous le nom de *Clarus Bonarſcius*, anagramme de son vrai nom, *Carolus Scribanius*; né en 1562, mort en 1629.

SCRIVERIUS, (Pierre,) (*Hiſt. litt. mod.*) savant hollandois, a publié le premier les Fables d'Hygin, & donné de bonnes éditions de Végece, de Frontin & autres auteurs qui ont traité de l'art militaire. Il a écrit l'histoire de la Hollande son pays, *Batavia illuſtrata*, *Batavia Comitumque hiſtoria*, mort en 1653.

SCUDERI, (*Hiſt. litt. mod.*) les *Scuderis* sont d'une anciene famille, originaire du Royaume de Naples, établie depuis long-temps en Provence, & Georges de *Scuderi* ne manquoit point de vanité sur sa naissance. C'est ce *Scuderi*, de l'Académie Françoise, bien moins connu par ses nombreux ouvrages que par ces vers de Boileau qui apprécient cette fécondité.

Bien heureux *Scuderi* dont la fertile plume,
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume!
Ses écrits, il est vrai, sans art & languissans
Semblent être formés en dépit du bon sens:
Mais ils trouvent pourtant, quoiqu'on en puisse dire,
Un Marchand pour les vendre & des sots pour les lire,

Il n'y a plus aujourd'hui de ces sots là. On connoit à peine les titres de quelques unes de ses pieces, telles que *l'amour libéral*, *l'amour tyrannique* & le Poëme d' *Alaric*, dont on sait le premier vers:

Je chante le vainqueur des vainqueurs de la terre.

On connoît ses observations sur le *Cid*, monument de jalousie & de mauvais goût.

Georges de *Scuderi* étoit né en 1601, au Havre de grace. Il fut reçu en 1650, à l'Académie Françoise où il remplaça Vaugelas; il mourut à Paris, le 14 mai 1667. Il se piquoit fort d'être homme de guerre, & de n'être homme de lettres qu'à force d'esprit. *J'ai*, dit-il, *passé plus d'années parmi les armes que d'heures dans mon cabinet, & beaucoup plus usé de méches en arquebuse, qu'en chandeles... Je sais mieux ranger les Soldats que les paroles, & mieux quarrer les bataillons que les périodes..... Je sors d'une maison où l'on n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau.*

On sait qu'il étoit gouverneur de Notre-Dame de la Garde en Provence; il avoit fait de ce gouvernement une description magnifique.

Scudery avoit épousé une demoiselle de la famille de Martinvast en Normandie, qui lui survecut 44 ans, & mourut en 1711. Pour venger la mémoire de son mari, décrié par Boileau, elle essaya inutilement d'irriter contre Boileau le comte de Bussy, au sujet de ces vers de la satire 8e.

J'irois par ma constance aux afronts endurci,
Me mettre au rang des Saints qu'a célébrés Bussy?

Madeleine de *Scuderi*, sœur de Georges, naquit en 1607 au Havre de Grace; sa réputation la fit nommer la Sapho de son siecle; l'amitié qui l'unissoit avec Pélisson, est célébre comme leurs talens; l'Académie des Ricovrati de Padoue nomma Mademoiselle de *Scuderi*, pour remplacer la fameuse Heléne Cornaro, (*Voyez* l'article Cornaro.) Toutes les Académies où les femmes sont reçues, imiterent celle de Padoue, Mademoiselle de *Scuderi* avoit remporté le pris d'éloquence à l'Académie Françoise, par un discours sur la gloire. Née sans fortune, elle devint riche par les bienfaits des Protecteurs des lettres; Christine, reine de Suede, le cardinal Mazarin, les chancelier Boucherat, Louis XIV lui donnerent des pensions considérables. Elle mourut en 1701, dans sa 94e. année. Il paroît par la liste de ses ouvrages, qu'elle n'étoit pas un auteur moins fécond que son frere.

Boileau & Moliere ont donné, à l'hôtel de Rambouillet en général, & en particulier, à Mademoiselle de *Scuderi*, qui en faisoit l'ornement, un ridicule dont plusieurs persones jugent qu'il faut un peu rabatre, elles convienent que le précieux, l'affectation, le mauvais ton de la bonne compagnie de ce tems là, se font un peu sentir dans les écrits de cette fille spirituele; mais elles soutienent que la lecture de ces écrits, seroit encore aujourd'hui instructive & amusante, qu'elle formeroit les mœurs, qu'elle enseigneroit des vertus; l'amour qui fait l'ame de tous les romans de Mademoiselle de *Scuderi*, n'y paroît jamais qu'acompagné de la modestie, de la magnanimité, de la gloire. La plupart de ces romans avoient encore, dit-on, un autre mérite moins considérable, mais qui a dû contribuer dans le temps à leur succès, c'est le mérite de l'allégorie; le roman de *Clélie* étoit rempli de traits relatifs à des anecdotes de la cour de France; Cyrus étoit le grand Condé, & plusieurs actions réelles de ce héros moderne, étoient raportées sous le nom du roi de Perse.

Plusieurs morceaux des œuvres de Mademoiselle de *Scuderi*, recueillis en 1766, sous le titre *d'esprit de Mademoiselle de Scuderi*, sont des especes de plaidoyers pour & contre sur diverses matieres; on propose une question, dont on soutient tour-a-tour l'affirmative & la négative, tout cela est bien dans l'esprit de l'hôtel de Ram-

bouillet, mais tout cela ne fait le plus souvent que rendre sensible l'abus du raisonement & l'arbitraire de la plupart des idées. Cependant Mademoiselle de *Scuderi* a quelquefois des pensées heureuses, & heureusement exprimées.

Le portrait de Mademoiselle de *Scuderi* fut fait par Nanteuil, & flaté de l'aveu même de Mademoiselle de *Scuderi*, qui fit ces vers pour remercier Nanteuil;

Nanteuil, en faisant mon image,
A de son art divin signalé le pouvoir;
Je hais mes ieux dans le miroir,
Je les aime dans son ouvrage.

SCULTET, (Abraham,) (*Hist. litt. mod.*) protestant, professeur de théologie à Heidelberg, auteur d'un ouvrage, intitulé *Medulla Patrum*. Observons seulement qu'il avoit fait placer sur la porte de son cabinet cette inscription;

Amice quisquis huc venis,
Aut agito paucis, aut abi,
Aut me laborantem adjuva.

Né en 1566, mort en 1626.

SCYLAX, (*Hist. anc.*) étoit un Grec de l'Asie mineure, de la ville de Cariandée en Carie. Darius, fils d'Hystaspe, qui avoit la manie des conquêtes, s'étant mis dans la tête de courir l'Inde, voulut d'abord la connoître, il chargea *Scylax* d'observer le pays situé des deux côtés sur les bords de l'Indus. *Scylax* partit avec ses compagnons vers l'an 609, avant l'ere chrétiene; ils descendirent l'Indus, passerent par son embouchure dans l'Océan méridional, entrerent dans la mer rouge par le détroit qu'on nomme aujourd'hui de *Babel-Mandel;* après une navigation de treize mois, ils aborderent en Egypte, d'où *Scylax* se transporta ensuite à Suze, pour rendre compte à Darius de son voyage & de ses découvertes. Ce prince fit ses préparatifs en conséquence pour la conquête de l'Inde, où il entra l'an 606 avant J. C. & dont il soumit toute la partie septentrionale. Nous avons le *Périple* de *Scylax*, publié avec les ouvrages d'autres anciens géographes; mais on ne croit pas que cet ouvrage soit de l'ancien *Scylax*, dont nous venons de parler.

SÉBASTIEN, roi de Portugal (*Hist. de Port.*) (fils posthume de l'infant Jean & de Jeanne fille de l'empereur Charles-Quint, naquit en 1554. Il monta sur le trône en 1557 après Jean III son aïeul. Son courage & son zele pour la religion lui firent entreprendre en 1574 un voyage en Afrique contre les Maures; mais cette course n'eut qu'un médiocre succès. Quelque-temps après Mulei-Mohammed lui demanda du secours contre Moluc son oncle, roi de Fez & de Maroc. Don *Sébastien* lui mena l'élite de la noblesse de Portugal, & aborda à Tanger le 27 Juillet 1578. Il se donna le 4 Août suivant une grande bataille, dans laquelle presque toute la noblesse resta sur la place. Moluc mourut dans sa litiere, Muhammed périt dans un marais, & *Sébastian* fut tué, en la 25 année de son âge. Comme on ne trouva pas son corps, & qu'il s'étoit répandu un bruit, qu'il s'étoit sauvé de la bataille pour aller faire pénitence de ses péchés dans un désert, le Portugal vit à la fois deux faux Sébastiens, tous deux hermites, l'un fils d'un tailleur de pierre, & l'autre d'un faiseur de tuiles. Après avoir joué un rôle assez important pendant quelque temps, ils finirent leur vie, l'un sur l'échafaud, & l'autre aux galeres.)

SÉBASTIEN, (Jean Truchet) plus connu sous le nom du P. *Sébastien*, carme, (*Hist. Litt. mod.*) de l'Académie des Sciences, machiniste célebre, naquit à Lyon en 1657, & entra chez les Carmes à l'âge de dix-sept ans; il se forma dans le cabinet de M. de Serviere à Lyon, objet de curiosité alors pour les voyageurs & les étrangers. Charles II, roi d'Angleterre, ayant envoyé à Louis XIV les deux premieres montres à répétition qu'on eût vues en France, ces montres s'étant dérangées, & ne pouvant s'ouvrir que par un secret, l'horloger du roi ne put y travailler, faute de savoir les ouvrir; on alloit les renvoyer en Angleterre, lorsque cet horloger, qui connoissoit le génie du P. *Sébastien* pour la méchanique, indiqua le jeune carme, comme seul capable d'ouvrir les montres: en effet, il les ouvrit & les racomoda, mais sans savoir qu'il travaillât pour le roi. „ Quelque temps „ après, dit M. de Fontenelle, il vient, de la „ part de M. Colbert, un ordre au P. *Sébastien* „ de le venir trouver à sept heures du matin „ d'un jour marqué; nulle explication sur le „ motif de cet ordre, un silence qui pouvoit „ causer quelque terreur. Le P. *Sébastien* ne man- „ qua pas à l'heure. Il se présente interdit & „ tremblant; le ministre.... le loue sur les mon- „ tres, lui apprend pour qui il a travaillé... lui „ donne 600 liv. de pension, *dont la premiere* „ *année, selon la coutume de ce temps là, lui est* „ *payée le même jour* „. Il n'avoit alors que dixneuf ans. Ainsi encouragé le P. *Sébastien* fit des progrès rapides, & se distingua sur-tout par des travaux utiles. Il fournit un grand nombre de modeles pour différentes manufactures, pour les proportions des filieres des tireurs d'or de Lyon, pour le blanchissage des toiles à Senlis, pour les machines des monoies de France; il ébaucha l'art perfectioné depuis, de faire des mains artificieles dont on puisse se servir. Le czar Pierre Ier, vint voir le P. *Sébastien*, & voulut boire avec lui dans le même verre.

Le P. *Sébastien* imagina pour le duc de Noailles, qui faisoit la guerre en Catalogne, de nouveaux canons, qui se portoient plus aisé-

ment sur les montagnes, & se chargeoient avec moins de poudre; c'est lui qui a inventé une machine pour transporter de grôs arbres tout entiers sans les endomager; de sorte, dit M. de Fontenelle, que du jour au lendemain, Marly changeoit de face, & étoit orné de longues allées arivées de la veille. Il fit aussi pour Marly, divers chef-d'œuvres de méchanique, dont M. de Fontenelle donne une description agréable, mais qui n'étoient que de curiosité, comme l'ont été depuis certains ouvrages de Vaucanson. Au renouvélement de 1699, le P. *Sébastien* fut nommé un des honoraires de l'Académie des Sciences. Il mourut le 5 Février 1729. M. le Prince disoit de lui, qu'il étoit *aussi simple que ses machines*.

SEBONDE, (Raymond de) (*Hist. Litt. mod.*) philosophe espagnol du quinzieme siecle, auteur d'un traité, intitulé: *Theologia naturalis sive liber Creaturarum*, & que Montagne a estimé assez pour le traduire.

SECKENDORFF, (Vîte Louis de) (*Hist. Litt. mod.*) moins connu par l'avantage qu'il avoit d'être d'une noble & anciene maison, & par ses grands emplois auprès des divers princes de la maison de Saxe, que par ses talents. On a de lui une *Histoire du Luthéranisme*, un *État des Princes d'Allemagne*, & une *Description de l'Empire Germanique*. Né en Franconie en 1626. Mort en 1692.

SECOND, (Jean) Secundus (*Hist. Litt. mod.*) hollandois, né à la Haye en 1511, poëte latin célébre. On connoît sur-tout les dix-neuf Baisers de Jean *Second*; ses *Juvenilia* ont été recueillis dans la collection de Barbou. Il fut en Espagne, secrétaire de l'archevêque de Tolede, & suivit Charles Quint dans l'expédition de Tunis. Il mourut à Utrecht en 1536. Son nom de famille étoit Everard.

Nicolas Everard son pere, président du conseil souverain de Hollande & Zélande, mort en 1532, avoit laissé deux ouvrages considérables; l'un intitulé, *Topica Juris*; l'autre, *Consilia*. Nicolas Gradius & André Marius, freres de Jean *Second*, furent comme lui, mais moins que lui, connus par des poësies.

SECONDAT. (*Voyez* MONTESQUIEU.)

SECOUSSE, (Denys François) (*Hist. Litt. mod.*) de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, naquit à Paris le 8 Janvier 1691, il fut éleve de M. Rollin. Son pere, avocat célébre, le destinoit au bareau, & il fut en effet reçu avocat en 1710; il plaida même une cause qu'il perdit, mais qu'il étoit beau même de perdre: il soutenoit que les avocats n'étoient pas en droit d'exiger leur honoraire; on jugea contre cette opinion, mais cette opinion forma l'esprit de l'ordre des avocats. À la mort de son pere, M. *Secousse ferma son digeste*, comme il le disoit lui-même, & se livra tout entier à l'étude de l'histoire. Il fut reçu à l'Académie des Belles-Lettres en 1722, & le Recueil de cette Académie est plein de savans Mémoires qu'il y a lus. On a de lui des remarques critiques sur quelques-unes des Vies de Plutarque; une Dissertation sur la conquête de la Perse, par Alexandre, où il giustifie ce héros de ses conquêtes; une Histoire de Sabinus & d'Eponine, intéressante & bien écrite; des Mémoires sur Paul de Foix, archevêque de Toulose; des Recherches sur l'union de la Champagne à la Courone; une apologie de Charles-Quint, contre les reproches faits à ce prince par les écrivains anglois, au sujet de la confiscation de la Guienne. Mais son ouvrage le plus important, ce sont ses sept Mémoires *sur les troubles qui s'éleverent dans le Royaume, & sur-tout à Paris, après la bataille de Poitiers*: C'est un morceau d'histoire fort précieux, & M. de Foncemagne en a donné un extrait curieux dans le seizieme volume des Mémories de l'Académie des Belles-Lettres. M. *Secousse*, qui d'abord embrassoit toute l'histoire, se borna dans la suite, à l'histoire de France; & c'est alors qu'il fut véritablement utile. Sa bibliotheque, fruit de quarante ans de recherches & de soins, renfermoit plus de douze mille volumes, la plupart sur l'histoire de France. C'étoit la collection la plus riche en ce genre, que jamais particulier eût formée.

On doit encore à M. *Secousse*, une nouvele édition des Mémoires de Condé. Il fut chargé du grand recueil des Ordonances de nos Rois de la troisiéme race en 1728, après M. de Lauriere. Il avoit aussi entrepris une table chronologique des pieces imprimées sur les différents points de notre histoire, lesquelles ne faisant pas corps, & étant la plupart comme égarées dans des ouvrages, où rien n'avertissoit de les chercher, demeuroient inconnues, & par conséquent inutiles. À cette premiere table, dont l'inspection seule auroit guidé l'historien & le jurisconsulte dans leurs recherches, il devoit joindre des tables géographiques & des tables des matieres. Il eut le malheur de devenir aveugle plusieurs années avant sa mort; il se fit faire sans succès, en 1751, l'opération de la cataracte. Il mourut le 15 mars 1754.

Ce savant vénérable, toujours occupé de chartes, de diplomes, d'actes & de titres de toute espece, livré à la recherche de nos antiquités, blanchi dans des travaux toujours sérieux, avoit conservé jusques dans la vieillesse, une passion singuliere pour la danse.

SEGAUD, (Guillaume) (*Hist. Litt. mod.*) Le pere Segaud, jésuite prédicateur connu. On a ses sermons, on a aussi de lui des poësies latines, entr'autres, un poëme sur le camp de Compiegne: *Castra Compendiensia*. Né à Paris en 1674, mort aussi à Paris en 1748.

SEGRAIS, (Jean Regnault) (*Hist. Litt. mod.*) Boileau a dit:

Que Segrais dans l'Eglogue en charme les forêts.

Greffet a dit:

Mais quand le paisible Elysée
Posséda Racan & Segrais,
Lorsque leur flûte fut brisée,
L'Idylle perdit ses attraits;
A peine la muse fleurie
D'un nouveau berger de Neustrie,
En sauva-t-elle quelques traits.

Cependant on sait par cœur, malgré soi, plusieurs des idylles de Fontenelle, & à peine sait-on quelques vers de celles de Segrais. Il ne faut plus parler de sa traduction en vers françois des géorgiques de Virgile, depuis que celle de M. l'abbé de Lille a paru, & si jamais la traduction de l'Enéide, par le même abbé de Lille, est publiée, il ne faudra plus parler non plus de celle de Segrais; dont même sans cela on ne parle déja plus gueres. On ne sait pas, & vraisemblablement on ne saura pas jusqu'à quel point il a eu part à ces romans célebres de Madame de la Fayette, *Zaide*, *la Princesse de Cleves*, *la Princesse de Montpensier*. Segrais étoit né à Caën en 1624 d'une famille noble. Le comte de Fiesque, éloigné pour quelque temps de la cour, s'étoit retiré à Caën; il avoit connu Segrais, l'avoit goûté, l'avoit amené à Paris, l'avoit présenté à Mademoiselle de Montpensier. Cette princesse le goûta aussi, & se l'atacha d'abord à titre d'aumônier, puis à titre de gentilhomme ordinaire. Il lui déplut dans la suite, pour n'avoir point approuvé le mariage de Mademoiselle avec M. de Lauzun. Il se retira d'abord chez Madame de la Fayette, puis il revint dans sa patrie où il se maria; il recueillit l'académie de Caën, qui s'étoit dispersée après la mort de M. de Matignon, son protecteur. Il étoit de l'académie françoise. Il mourut en 1701. Quoiqu'il eût passé la plus grande partie de sa vie à la cour, & dans la meilleure compagnie de Paris, il n'avoit jamais pu perdre l'accent de son pays: Mademoiselle de Montpensier dit à un gentilhomme qui alloit faire avec Segrais le voyage de Normandie: *Vous avez là un fort bon guide, il fait fort bien la langue du pays*. On a de Segrais, outre les ouvrages dont il vient d'être parlé, des *Nouvéles Françoises*, & le *Segresiana*, ou mélange d'histoire & de litterature.

SEGUENOT, (Claude) (*Hist. Litt. Mod.*) (oratorien, publia en 1638 une traduction françoise du livre de St. Augustin de *la Virginité*, avec des notes. Le P. Joseph, capucin, crut y voir la satyre de sa conduite, & fit mettre le traducteur à la bastille. La Sorbone en même temps censura l'ouvrage. *Seguenot* ayant obtenu sa liberté, fut élevé à la place d'assistant du général. Il eut quelques nouveles disgraces pour ses liaisons avec les solitaires de Port-Royal. On a de lui plusieurs autres écrits. Il mourut à Paris en 1676, à 80. ans.)

SEGUI, (Joseph) (*Hist. Litt. mod.*) prédicateur & poëte, abbé de Genlis & chanoine de Meaux. Il avoit remporté en 1732 le prix de poësie à l'académie françoise. Il fut dans la suite de cette académie. On a ses sermons & ses panégyriques; son oraison funebre du maréchal de Villars été vantée dans le temps. L'abbé Segui mourut en 1761; il étoit de Rhodez.

SEGUIER, (*Hist. de Fr.*) anciene famille originaire du Bourbonnois a produit plusieurs personages célébres, principalement dans la robe, un chancelier, cinq présidens à mortier, deux avocats généraux, treize conseillers au parlement de Paris, sept maîtres des requêtes, trois lieutenants-civils. Les plus illustres sont:

1°. Pierre Seguier, président à mortier au parlement de Paris, que Scévole de Sainte-Marthe appele *l'une des plus brillantes lumieres du temple des loix*. Il rendit des services importans aux rois Henri II., & Charles IX. Ces monarques l'employerent dans diverses négotiations; il fit briller dans toutes une éloquence, & une intelligence peu communes. Il mourut en 1580, à 76 ans, comblé d'honeurs & de biens. On a de lui des *Harangues*, & un Traité *De cognitione Dei & sui*.)

2°. Antoine Séguier, seigneur de Villiers & de Fourqueux, conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1557, lieutenant-civil, conseiller d'état en 1587, président à Mortier en 1597, ambassadeur à Venise en 1598, mort en 1624, fondateur de l'hôpital de la Miséricorde, au fauxbourg Saint-Marcel à Paris, pour l'education de cent pauvres filles orphelines, fils de Pierre.

3°. Pierre II, aussi fils de Pierre I, & frere aîné d'Antoine, conseiller au parlement en 1558, maître des requêtes en 1572, puis lieutenant-civil, enfin président à mortier en 1576.

4°. Dans la branche d'Autry, Jean, tige de cette branche, frere de Pierre II & d'Antoine, conseiller au parlement, maître des requêtes, & lieutenant-civil. Il rendit de grands services aux rois Henri III & Henri IV; il contribua beaucoup à ramener Paris sous l'obéissance du dernier de ces Princes. Il mourut d'une maladie contagieuse, victime de son zele, pour le soulagement du peuple.

5°. Il fut pere du fameux chancelier Séguier, duc de Villemor, pair de France. Celui-ci naquit à Paris le 19 mai 1588, fut successivement conseiller au parlement, maître des requêtes, & président au parlement. Il fut fait garde des sceaux en 1633, à la disgrace du garde des sceaux de Châteanneuf, & chancelier en 1631, à la mort d'Etienne d'Aligre I. Châteauneuf se fit rendre les sceaux en 1650, & ils furent donnés en

en 1651 au président Molé, après la mort duquel ils revinrent au chancelier Séguier, qui les garda jusqu'à sa mort. Le parlement de Rouen ayant été interdit en 1639, pour ne s'être pas assez fortement opposé à une sédition qui s'étoit élevée dans cette ville, le chancelier Séguier y fut envoyé en 1640, pour déclarer l'interdiction. M. le président Hénault, raporte d'aprés Aubery, le Vassor & du Chesne, que dans ce voyage le chancelier Séguier avoit le commandement des troupes; qu'on portoit tous les soirs le drapeau blanc dans sa chambre; que M. de Gassion étoit à ses ordres, & prenoit le mot de lui; que le conseil du roi marchoit à sa suite; que M. de la Vrillière, secrétaire d'état, eut ordre de se rendre auprès de lui, pour signer les expéditions; que les arrêts rendus pendant ce temps à Paris, au conseil de finance, auquels le grand sceau devoit être apposé, étoient datés du lieu où se trouvoit le chancelier.

On sait qu'après la mort du cardinal de Richelieu, le chancelier Séguier recueillit chez lui l'académie françoise, & qu'elle le regarde comme son second fondateur.

Solus enim tristes hâc tempestate camænas
Respexit.

Ce fut le chancelier Séguier, qui prononça au parlement l'arrêt du 18 mai 1643, par lequel la régence & la tutele furent déférées sans restriction à la reine Anne d'Autriche.

Il fut à la tête de la commission qui fit le procès au surintendant Fouquet; Madame de Sévigné ne le peint pas à son avantage dans cette afaire.

Il fut à la tête d'une commission plus utile, qui fit l'ordonance de 1667, & les autres fameuses ordonances du regne de Louis XIV.

En 1650, la baronie de Villemor fut érigée en Duché-Pairie, en faveur du chancelier & de ses successeurs, tant mâles que femeles; mais les lettres ne furent pas enregistrées. Le Tellier, consulté par le roi sur cette érection, répondit que ces sortes de dignités ne convenoient pas aux familles de robe, mot qui nuisit depuis au marquis de Louvois son fils. Le Tellier, sans porter ses vues dans l'avenir, ne pensa pour lors qu'à dire ce qu'il pensoit, ou peut-être, qu'à nuire au chancelier Séguier. Celui-ci mourut à Saint-Germain en Laye, le 28 janvier 1672. Il avoit succédé dans la dignité de chancelier à Etienne d'Aligre I, il eut pour successeur dans la même place Etienne d'Aligre second, fils du premier.

6°. Louis Séguier, doyen de Notre-Dame de Paris, fils de Pierre I, & frere de Pierre II, articles 1er & 3e ci-dessus, fut envoyé en 1597 à Rome, auprès du pape Clement VIII, avec le duc de Nevers & Claude d'Angennes, évêque du Mans, pour la réconciliation d'Henri IV avec le St. Siége. Il mourut le 9 septembre 1610. Il avoit refusé l'évêché de Laon.

7°. Louis XIV. fut baptisé par Dominique *Séguier*, évêque de Meaux, frere du chancelier *Seguier*, qui avoit été précédemment conseiller au parlement, Doyen de Notre-Dame, puis évêque d'Auxerre. Né en 1593. Mort le 16 mai 1659.

Une autre anciene famille de *Séguier*, originarie du Quercy, a eu des sénéchaux du Quercy, des chanceliers d'Armagnac, des présidents à mortier au parlement de Toulouse.

SÉGUIER, (Jean François), (*Hist. Litt. mod.*) dit de Nîmes, parce qu'il en étoit. Une médaille d'Agrippa, en bronze, tombée entre les mains de M. *Séguier*, âgé alors de dix ans, fit de lui un antiquaire. De ce moment, on le voit intrépide & infatigable, bravant tout, sacrifiant tout, toujours prêt à se sacrifier lui-même pour l'objet de son goût, tantôt descendre dans un puits, au péril de sa vie, & y passer une nuit entiere, pour se procurer quelques médailles romaines, échapées à toutes les recherches; tantôt tomber malade de douleur de n'avoir pu payer une médaille qu'il jugeoit précieuse, mais dont le prix demandé étoit, quoique médiocre, trop au dessus de sa portée. Son goût dominant fut contrarié par son pere, qui lui destinoit sa charge de conseiller au présidial de Nîmes, & qui en conséquence ne lui permettoit d'autre étude que celle de la jurisprudence. M. *Séguier* prit un parti mitoyen entre la révolte & l'obéissance aveugle; il suivit ses goûts, & ne négligea point la jurisprudence. Il fit des collections de médailles, il apprit à fond la botanique, autre science qui avoit pour lui beaucoup d'attraits; il fut antiquaire & naturaliste, parce que la nature l'avoit voulu, mais il eut aussi les connoissances d'un jurisconsulte, parce que ses parens le vouloient. Il apprit par cœur les quatre livres des institutes de Justinien, & il ne les oublia jamais.

En 1732, le marquis Maffei vint à Nîmes, pour examiner les antiquités que cette ville renferme; il vit le jeune *Séguier*, il vit de quel amour il étoit enflamé comme lui pour les lettres & les belles connoissances. C'étoit l'homme qu'il cherchoit depuis long-temps; il le demande à son pere, il l'obtient, il en fait le compagnon de ses voyages, de ses études, de sa gloire.

M. le marquis Maffei & M. *Séguier* travailloient a rassembler en un seul corps les inscriptions recueillies par divers antiquaires, & auxquelles ils en auroient ajouté un grand nombre, lorsque la collection de Muratori parut en 1739. Alors M. *Séguier* se tourna principalement vers la botanique & l'histoire naturele. Il publia en 1740 sa *Bibliotheca Botanica*; en 1745 ses *Plantæ Veronenses*.

Il avoit conservé dans l'âge mur, dit l'historien des inscriptions & belles-lettres, la même

intrépidité qu'il avoit montrée pour les sciences dans sa jeunesse. Ayant trouvé dans les environs de Vérone une espece de champignon qu'il n'avoit pas encore vue, il osa en goûter pour en connoître les propriétés, & tomba presqu'aussi-tôt privé de sentiment. C'en étoit fait de sa vie, si des paysanes accourues à son secours, ne lui eussent fait avaler de l'huile d'une lampe qui brûloit devant une madone, & qui avoit dans le pays la réputation de guérir les maux les plus incurables. On ne pouvoit heureusement lui administrer une meilleur remede. Cette huile grasse & rance eut débarassé dans un instant son estomac du fatal champignon, & sa guérison toute naturele fut ajoutée aux miracles opérés par cette lampe merveilleuse.

Les habitants des montagnes du Vicentin voulurent le brûler comme sorcier; il fut emprisoné à Volterre comme un voleur, parce qu'il cherchoit à enlever pendant la nuit une pétrification qu'il avoit remarquée dans la partie antique des murailles de la ville.

Le fait suivant est un trait de caractere bien marqué dans un genre bien rare. M. *Séguier* visitoit avec le marquis Maffei un cabinet d'antiquités en Allemagne; on leur montra un monument sur lequel étoient gravées quelques lettres grecques que persone n'avoit pu encore interpréter; le marquis Maffei avoua qu'il n'en devinoit pas le sens, & demanda du temps pour y reflechir. M. *Séguier*, dans un premier mouvement, laissa échaper quelques mots qui firent penser qu'il savoit ce que les lettres signifioient, & il le savoit réellement, mais il se retint aussi-tôt, & ce fut en vain qu'on le pressa d'en dire son avis. Il aima mieux qu'on crût qu'il s'étoit avancé témérairement, que de paroître savoir quelque chose, que son maître ignoroit.

Il passa vingt ans avec lui dans la plus douce union; il le perdit en 1755, & revint chercher au sein de sa famille & de ses anciens amis les consolations dont il avoit besoin.

Ce fut peu de temps après son retour à Nîmes, qu'il retrouva l'inscription de la maison quarrée. Peyresc & d'autres antiquaires avoient espéré cette découverte; mais le marquis Maffei qui, en 1733, avoit examiné ce monument, avoit prononcé que la découverte étoit impossible. M. *Séguier*, qui ne se permettoit jamais d'être plus habile que son maître, avoit adopté la même opinion, & s'y étoit confirmé de plus en plus par ses propres observations; cependant l'académie des belles-lettres s'occupa de cet objet en 1757. M. l'abbé Barthelemi, qui, en passant à Nîmes, avoit reconu plusieurs lettres du bas de l'édifice, étoit persuadé qu'on pouroit restituer l'inscription à la faveur d'un dessin figuré, où les trous irrégulierement semés sur l'entablement, seroient placés dans leur exacte correspondance. Un autre académicien (feu M. Menard) (*Voy.* l'art. Menard, n°. IV.) en écrivit aux magistrats de Nîmes; ils firent construire un échafaud, M. *Séguier* y monta, & par une suite d'opérations & de combinaisons scrupuleusement exactes, il parvint, contre son attente, à restituer l'inscription entiere. On sut enfin ce qu'on avoit ignoré jusqu'alors, ce que c'étoit que la maison quarrée: ce n'étoit ni un capitole, ni une maison consulaire, ni un prétoire, ni un monument de la reconoissance d'Adrien pour Plotine, femme de Trajan, à laquelle il devoit son adoption, &c. comme on l'avoit conjecturé; c'étoit un temple élevé en l'honeur des César Caïus & Lucius, petits-fils d'Auguste. C'est ce que démontra M. *Séguier* dans une dissertation qui parut en 1759, „ Il „ semble que sa fortune littéraire fut, en quel- „ que sorte, atachée à la famille d'Agrippa; „ une médaille de cet illustre Romain lui in- „ spira le goût de l'antiquité; le temple consa- „ cré à ses fils est devenu un monument de sa „ gloire „.

Il fut nommé en 1772, associé libre régnicole de l'Académie des inscriptions & belles-lettres; l'académie de Nîmes, dont il étoit le bienfaiteur & un des principaux ornemens, & à laquelle il avoit donné son cabinet d'histoire naturele, sa bibliotheque & son recueil d'antiquités & de médailles, le nomma par acclamation son protecteur, après la mort de M. de Becdelievre, évêque de Nîmes. M. *Séguier* a peu joui de ce titre fastueux de protecteur, si contrastant avec sa simplicité modeste. Il mourut le premier septembre 1784, dans sa quatre-vingtunieme année.

SEGUIN, (Joseph) (*Hist. Litt. mod.*) Avocat, né à la Ciotat, mort en 1694, auteur des antiquités de la ville d'Arles.

SÉGUR. (*Hist. de Fr.*) Une femme de ce nom, Olympe de Ségur, se distingua par son courage & par sa tendresse pour son mari, le marquis de Belcier, fils du premier président du parlement de Bordeaux. Le marquis, étant prisonier au château Trompette, elle lui fit prendre ses habits, prit les siens, & le délivra en restant en otage à sa place. L'histoire, tant anciene que moderne, fournit quelques autres exemples, mais peu communs, d'une pareille action.

Un évêque de ce nom se distingua par une action peut-être encore plus singuliere, mais dont on a jugé diversement, c'est l'évêque de Saint-Papoul, Jean-Charles de Ségur. Il avoit été oratorien & appelant. La faveur où étoit sa famille sous la régence, lui ayant inspiré quelque ambition, il avoit quité l'oratoire, revoqué son appel, avoit eu l'abbaye de Vermand, & après avoir été grand-vicaire de M. de Saint-Albin, (fils du régent, & alors évêque de Laon, depuis archevêque de Cambrai) il fut fait évêque de Saint-Papoul. Il eut ensuite

des remords sur son entrée dans l'épiscopat, fruit de la révocation de son appel; il se démit de son évêché, se condamna entiérement à la retraite & à l'obscurité, après avoir dit ses motifs & s'être accusé publiquement dans une instruction pastorale. Les molinistes n'ont voulu voir en lui qu'un apostat & un relaps; les Jansénistes y ont voulu voir un saint plein de grandeur & de courage, & sur-tout plein de l'esprit de la primitive église. Né à Paris en 1695, mort aussi à Paris en 1748.

Il y a présentement (en 1789) quarante-deux ans passés que M. le maréchal de Ségur d'aujour d'hui, ministre d'état, & ci-devant secrétaire d'état de la guerre, cruélement blessé aux batailles de Raucoux & de Lawffelt, a été célébré par M. de Voltaire dans ces vers:

Anges des cieux, puissances immorteles...
Mettez Ségur à l'ombre de vos ailes;
Déja Raucoux vit déchirer son flanc:
Ayez pitié de cet âge si tendre;
Ne versez pas le reste de ce sang
Que pour Louis il brûle de répandre.

SÉJAN, (Ælius) (*Hist. Rom.*) Son nom est devenu proverbe pour désigner les ministres ambitieux & corrompus qui abusent de leur pouvoir, & qui finissent par en être les victimes. Il étoit né a Volsinies en Toscane, Seius Strabon, son pere, étoit chevalier Romain. On accusoit *Séjan* de s'être prostitué dans sa jeunesse au volupteux Apicius. Seïus Strabon étoit préfet du prétoire, & *Séjan*, son fils, lui fut associé dans cette place, dont il augmenta considérablement la puissance. Il gouverna longtemps sans borne & sans partage le soupçoneux & jaloux Tibere, en nourrissant en lui ses soupçons & sa jalousie contre tout le monde, sur-tout contre la propre famille de Tibere & de Germanicus, qu'il paroît avoir eu le projet de détruire pour s'élever par dégrés jusqu'au trône, (*voyez* les articles Drusus 5 & Drusus 6, Julie, fille de Drusus, Liville, Nérons), vous y trouverez la liste d'une partie de ses crimes; ses insinuations ne contribuerent pas peu au parti que prit Tibere de se retirer dans l'île de Caprée; il espéroit que cet empereur, en s'éloignant de Rome & des afaires, lui laisseroit une autorité plus entiere, & que le sénat & le peuple Romain, acoutumés à ne voir & à ne connoître que lui, seroient naturélement disposés à le donner pour successeur à Tibere: celui-ci ouvrit enfin les ieux & fut efrayé de la puissance qu'il avoit lui-même donné à son favori, il crut devoir l'ataquer avec précaution, mais enfin,

Si-tôt qu'il veut nous perdre, un coup d'œil nous détruit.

La disgrace rapide de *Séjan*, fut encore plus étonante que son élévation; l'une & l'autre furent également funestes à Rome, *Deûm ira in rem Romanam, cujus pari exitio viguit ceciditque*; ce n'est pas qu'il fût malheureux d'être délivré d'un tyran criminel, tel que *Séjan*, mais la persécution alumée contre tous ses ennemis pendant sa faveur, se tourna depuis sa disgrace contre ses parens & ses amis, ou plutôt ceux de sa fortune, & ceux-ci étoient en grand nombre:

Et tombent avec eux d'une chûte commune
Tous ceux que leur fortune
Faisoit leurs serviteurs.

Les supplices, les cruautés, les proscriptions se multiplierent: Tibere devint plus cruel encore, lorsque persone n'ayant plus sa confiance, il n'eut plus pour guide que ses aveugles soupçons; le sang ne cessa de couler pour le crime d'avoir paru aimer *Séjan*, jusqu'à ce qu'un chevalier Romain, Marcus Terentius, accusé de ce crime, déclara qu'il en étoit coupable, & que tout le mond l'avoit été, mais qu'il n'y avoit eu proprement qu'un coupable, & que c'étoit l'empereur; qu'on révéroit toujours nécessairement son choix, sans se permettre de l'examiner; enfin il osa dire ce que tout le monde pensoit, & on n'osa le condamner; il fit rougir le sénat de la bassesse avec laquelle il consentoit à se rendre le ministre des barbaries & des vengeances absurdes d'un tyran qui punissoit ce qu'il avoit lui-même prescrit & rendu nécessaire. Tacite a peint comme il savoit peindre, la force & de corps & d'esprit de *Séjan*, son audace effrénée & sa profonde dissimulation, sa bassesse & son orgueil; cet extérieur de modération, qui cachoit l'ambition sans bornes dont il étoit dévoré.

Corpus illi laborum tolerans, animus audax, sui obtegens, in alios criminator: juxta adulatio & superbia: palam compositus pudor, intus summa adipiscendi libido: ejusque causa modo largitio & luxus, sæpius industria ac vigilantia, haud minus noxiæ, quoties parando regno finguntur.

Juvénal peint avec plus de force encore ce moment si instructif de la chûte de *Séjan*, la bassesse & l'inconstance des Romains, leur lâche empressement d'outrager le cadavre de celui qu'ils venoient d'adorer vivant; il tire de cet événement les plus grandes leçons sur la témérité de nos vœux, & sur les dangers de l'élévation.

Jam strident ignes, jam follibus atque caminis
Ardet adoratum populo caput, & crepat ingens
Sejanus; deinde ex facie toto orbe secunda
Fiunt urceoli, pelves, sartago, patellæ.
Pone domi lauros, duc in capitolia magnum
Cretatumque bovem, Sejanus ducitur unco

Spectandus; gaudent omnes; quæ labra, quis illi
Vultus erat! Nunquam, si quid mihi credis, amavi
Hunc hominem. Sed quo cecidit sub crimine? quisnam
Delator? quibus indicibus, quo teste probavit?
Nil horum, verbosa & grandis epistola venit
A Capreis. Bene habet, nil plus interrogo. Sed quid
Turba Remi? sequitur Fortunam ut semper, & odit
Damnatos. Idem populus, si Nursia Thusco
Favisset, si oppressa foret secura senectus
Principis, hac ipsa Sejanum diceret hora
Augustum. . . . .
Perituros audio multos:
Nil dubium, magna est fornacula: pallidulus mi
Brutidius meus ad Martis fuit obvius aram:
Quam timeo victus ne pœnas exigat Ajax.
Ut male defensus! curramus præcipites, &
Dum jacet in ripa, calcemus Cæsaris hostem.
Sed videant servi, ne quis neget, & pavidum in jus
Cervice obstricta dominum trahat. Hi sermones
Tunc de Sejano, secreta hæc murmura vulgi.
Visne salutari sicut Sejanus? habere
Tantumdem, atque illi sellas donare curules,
Illum exercitibus præponere; tutor haberi
Principis augusta Caprearum in rupe sedentis
Cum grege Chaldæo? vis certe pila, cohortes
Egregios equites & castra domestica? quidni
Hæc cupias? & qui nolunt occidere quemquam
Posse volunt. Sed quæ præclara & prospera tanti,
Ut rebus lætis par sit mensura malorum? . . .
Ergo quid optandum foret, ignorasse fateris,
Sejanum: nam qui nimios optabat honores,
Et nimias poscebat opes, numerosa parabat
Excelsæ turris tabulata, unde altior esset
Casus & impulsæ præceps immane ruinæ.
Quid Crassos, quid Pompeios evertit, & illum
Ad sua qui domitos deduxit flagra Quirites?
Summus nempe locus nulla non arte petitus
Magnaque Numinibus vota exaudita malignis.
Evertere domos totas optantibus ipsis
Dii faciles.

Craignez, Seigneur, craignez que le ciel rigoureux
Ne vous haïsse assez pour exaucer vos vœux!
Souvent dans sa colere il reçoit nos victimes,
Ses présens sont souvent la peine de nos crimes.

SEIGNELAY, (*voyez* COLBERT).

SELDEN, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant Anglois, zelé partisan de la liberté, & qui avoit pris pour devise: *La liberté sur toutes choses*: il a beaucoup écrit sur les loix & les usages des Hébreux & des Anglois. Tous ses ouvrages, tant en latin qu'en anglois, ont été recueillis en trois volumes in-fol. On y distingue son traité intitulé: *Mare clausum*, où il combat *le mare liberum* de Grotius. Ce dernier prenoit la défense de l'humanité entiere, en proposant la liberté générale des mers; *Selden* emporté par ce zele patriotique aveugle, qui voudroit asservir toutes les nations à la siene, & qui ne voit pas que c'est les armer toutes contre elle, trouvoit juste que l'Angleterre seule eût l'empire de toutes les mers. On y distingue encore une explication des marbres d'Arondel. Soit qu'on le considere comme jurisconsulte ou comme littérateur, c'est un des plus savans hommes que l'Angleterre ait produit.

SELEUCUS, (*qui coule comme un fleuve.*) (*Hist. Sacrée*) surnomé Nicanor, capitaine d'Aléxandre, devint, après la mort de ce héros, roi de Syrie, & fut le chef de la race de Séleucides. Ce prince n'est connu dans l'histoire des Juifs que par la haute considération qu'il eut pour eux. Il leur acorda les mêmes priviléges & les mêmes immunités qu'aux Grecs & aux Macédoniens; c'est ce qui en attira un très-grand nombre dans ses États, sur-tout à Antioche, qui en étoit la capitale.

(Sur ce *Séleucus*, surnomé *Nicanor* ou *Nicator*, *voyez* l'Article ANTIOCHUS I. Nous observerons seulement ici que l'empereur Julien, dans son *Misopogon*, leve en partie la difficulté qui résulte de la cession faite par *Séleucus* de Stratonice, sa femme, à Antiochus, son fils, en disant qu'Antiochus ne voulut épouser Stratonice qu'après la mort de *Séleucus*.

SELEUCUS, (*Hist. Sacrée,*) fils d'Antiochus le Grand, succéda à son pere, & fut surnomé *Philopator*. Ce prince, par le respect qu'il eut pour le grand-prêtre Onias, fournissoit tous les ans ce qu'il falloit pour les sacrifices du temple; mais comme c'étoit un prince qui avoit l'esprit foible, & qui se laissoit aisément persuader, *vilis simul & indignus decore regio*, Daniel *xi.* 20. comme l'appele Daniel, il céda aux sollicitations de ses flateurs, qui l'engagerent à envoyer Héliodore piller le temple de Jérusalem. Quelque temps après, le même Héliodore l'empoisona.

SELIM, (*Hist. des Turcs*) il y a deux empereurs Turcs célébres de ce nom: le premier fut un grand homme & un grand monstre, il empoisona son pere, égorgea ses freres, ses neveux, ses bachas les plus fideles, & qui l'avoient le mieux servi. Assis sur le trône, il fut un grand prince, courageux, infatigable, sobre, libéral, instruit même; il connoissoit l'histoire, il cultivoit la poësie: il fut conquérant, c'est-à-dire, qu'après avoir égorgé sa famille & ses sujets, il eut encore besoin d'égorger ses voisins; mais dans cet afreux métier de conquérant, il déploya les plus grands talens, & eut les plus grands succès; il conquit l'Égypte &

la réduisit en province, éteignit l'empire des Mameluks; & joignant toujours la cruauté à la valeur, fit pendre leur dernier roi, désola l'Asie & l'Afrique, subjugua la Syrie, remporta sur les Perses une victoire signalée à Chalderon, & leur enleva Tauris & Kerman. Il menaçoit Rhodes, il alarmoit l'Italie, il inquiétoit toute l'Europe par les armemens formidables qu'il faisoit à la Vallone, vis-à-vis d'Otrante, il ne parloit que de rétablir dans sa splendeur premiere l'empire de Constantin, dont il se disoit successeur, & de redoner à cet empire son anciene étendue. Il mourut au milieu de ses vastes projets, d'un charbon pestilentiel, en 1520: il ne portoit point de barbe comme ses prédécesseurs, ne voulant pas, disoit-il, que ses ministres le menassent par le menton. Il avoit d'excellentes troupes, parce qu'il les soumettoit à une discipline sévere.

Soliman II, son fils, qui ajouta encore à la gloire & à la puissance de l'empire Ottoman, fut pere de *Selim* II. Celui-ci ne fit la guerre que par ses généraux: il enleva l'île de Chypre aux Vénitiens en 1570, mais il perdit le 7 octobre 1571, la bataille de Lépante.

Puis tranquille au serail, dictant ses volontés,
Gouverna son pays du sein des voluptés.

Il mourut en 1574.

SELLIUS, (Godefroi) *Hist. Litt. mod.*) de l'académie impériale & de la société royale de Londres, mort en 1767, est auteur d'une histoire des provinces-unies en huit volumes in 4°.; d'une histoire naturele de l'Irlande; d'une histoire des ancienes révolutions du globe terrestre; d'un voyage de la baye d'Hudson; d'une description géographique du Brabant Hollandois: il a traduit avec M. Du Jardin les satyres de Rabener: il étoit né à Dantzick.

SELVE, (Jean de) (*Hist. de Fr.*) successivement premier président de Bordeaux, de Rouen, de Paris. Il fut un des principaux négociateurs du traité de Madrid, pour la délivrance de François I. Il est connu par son amour pour les lettres. Il mourut en 1529 laissant six fils, dont cinq furent employés comme lui dans les ambassades & les négociations; Lazare l'aîné, auprés des Suisses; Jean-François, en Turquie; George, évêque de Lavaur, auprés de l'empereur; Jean Paul, Évêque de Saint Flour, & Odet, à Rome & à Venise.

SEMELIER, (Jean Laurent le) (*Hist. litt. mod.*) prêtre de la doctrine chrétiene, auteur de conférences estimées sur le mariage, sur l'usure, & sur la restitution, &c. mort en 1725.

SEMIRAMIS, (*Hist. de Assyriens*) Dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, tom. 3, pag. 343. & suiv. on trouve des recherches sur l'histoire d'Assyrie, par M. l'abbé Sévin. La seconde partie de ces recherches, pages 364 & suivantes, contient l'histoire particuliere de *Sémiramis*: cette histoire est presque entiérement fabuleuse, de l'aveu de M. l'abbé Sévin: voici à peu-près ce qu'elle offre de plus avéré. Une obscurité profonde couvre son origine & sa naissance, & le merveilleux s'est emparé de tous ces premiers temps de son histoire. Simmas, intendant des troupeaux du roi d'Assyrie, (Ninus) prit soin de son éducation. Ses soins eurent le plus grand succés. Ménonés, gouverneur de Syrie, la vit, en devint amoureux, la demanda en mariage, l'obtint & l'aima encore plus après le mariage, quand il vit quel puissant génie relevoit en elle l'éclat de la beauté. Ménonés suivoit Ninus dans ses conquêtes; on faisoit le siége de Bactres, ce siége traînoit en longueur; Ménonés supportant impatiemment l'ennui d'être si long-temps separé de sa femme, la fit venir au camp. Avide & capable de toute sorte de gloire, à peine eut-elle vu un camp & une armée, la voilà guerriere, la voilà général, elle observe la place qu'on asségeoit, reconoît l'endroit foible, fait son ataque de son côté, emporte la place: Ninus, aussi touché de sa beauté que charmé de sa valeur, propose à Ménonés de la lui céder, & lui offre en échange Sosane, sa fille: Ménonés ne jugea pas le dédomagement suffisant, il resista; Ninus, en vrai conquérant, en vrai tyran, le menace de lui faire crever les ieux: Ménonés se pend de désespoir; *Sémiramis* épouse Ninus, & ne lui est pas moins chere qu'elle ne l'avoit été à Ménonés. Elle acquit sur son esprit un empire absolu, l'usage qu'elle en fit fut, dit-on, de le faire périr, après en avoir eu un fils nommé Ninias. Cette idée qui impute à *Sémiramis* la mort de Ninus, est assez généralement établie, & a fourni à notre théâtre une très-belle tragédie; mais rien de plus incertain que ce fait. Le plus grand nombre des auteurs assure que Ninus, après avoir achevé ses conquêtes, mourut de sa mort naturele à Ninive. Dion & Plutarque, quelle que soit leur autorité, disent des choses bien étranges sur la mort de Ninus. Ils racontent que *Sémiramis*, qui avoit du talent & du goût pour le commandement, pria son mari de lui confier pour quelques jours l'autorité souveraine, & qu'ayant aisément obtenu cette grace d'un mari qui ne lui pouvoit rien refuser, le premier usage qu'elle fit de son nouveau pouvoir, fut de le faire massacrer. Une femme assez méchante pour vouloir se défaire de son mari, n'emprunte pas pour cela l'autorité de son mari, & une reine à qui le roi son mari auroit ainsi cédé pour un temps l'autorité souveraine, ne seroit point obéie, quand elle ordoneroit de le massacrer. Ce récit réduit à sa juste valeur, signifie que d'un côté *Sémiramis* étoit déja toute puissante sous Ninus; de l'autre, qu'elle conspira contre lui & le

fit mourir. Quelques auteurs disent au contraire que *Sémiramis*, se contenta de condamner Ninus à une prison perpétuele; mais l'opinion de la mort a prévalu. Ninus disposa de sa courone en faveur de *Sémiramis*, sons fils étant encore trop jeune pour lui succéder. Ce récit eût été trop simple, on l'a encore chargé de merveilleux; Justin raconte que, craignant de trouver les Assyriens peu soumis à la domination d'une femme, elle se fit proclamer sous le nom de son fils, auquel elle ressembloit parfaitement & de taille & de visage; mais, quelque parfaite que soit la ressemblance entre une mere & un fils la seule différence d'âge empêche de les confondre. À travers bien des incertitudes & des contradictions sur ses voyages, ses expéditions, ses conquêtes, on voit clairement qu'elle sut regner avec gloire, étendre & embelir son vaste empire.

Elle mourut peu de temps après une expédition dans l'Inde, qu'elle avoit voulu conquérir. L'esprit d'exagération qui préside à toute l'histoire de *Sémiramis*, se fait encore sentir ici dans les moindres détails; dans cette expédition, les auteurs ne lui donnent pas moins de trois millions d'hommes d'infanterie & cinq cent mille de cavalerie; elle batit d'abord Stabrobate, monarque de l'Inde, au passage de l'Indus; mais dans une seconde bataille, elle fut vaincue & reçut deux blessures; son armée fut entiérement défaite, & à peine s'en sauva-t-il un tiers, mais ce tiers étoit de plus d'un million d'hommes, c'étoit encore une assez belle armée; cependant l'expédition finit là.

Il y a beaucoup de difficulté à fixer l'époque du regne de *Sémiramis*; les conjectures de l'abbé Sévin sont, que le commencement de ce regne précéde de deux cents quinze ans le siége de Troye.

C'est principalement à *Sémiramis* qu'on attribue tous ces superbes ouvrages qui décoroient Babylone; ces murailles de brique si célébres,

Ubi dicitur altam
Coctilibus muris cinxisse Sémiramis *urbem*.

Ces quais, ce pont, ce lac, ces digues, ces canaux pour la décharge de l'Euphrate, ces palais, ces jardins suspendus, ce temple de Bélus.

Quel art a pu former ces enceintes profondes
Où l'Euphrate égaré porte en tribut ses ondes:
Ce temple, ces jardins dans les airs soutenus,
Ce vaste mausolée où repose Ninus?
Éternels monumens, moins admirables qu'elle!

SENAULT, (Jean François) (*Hist. Litt. mod.*) général de l'Oratoire.

Traiter comme *Sénault* toutes les Passions.

C'est en effet par le traité de l'*Usage des Passions* que le P. *Senault* est le plus connu. Il a donné d'ailleurs quelques livres de piété, de morale & de politique. Il fut un des premiers que le cardinal de Berulle attira dans sa société naissante, il fut aussi un des réformateurs de la Chaire, un des Précurseurs de Bourdaloue: né à Anvers en 1599, il mourut à Paris en 1672.

L'abbé Fromentiere, depuis évêque d'Aire, prononça son oraison funebre.

SENEÇAI *ou* SENECE, (Antoine Bauderon) (*Hist. litt. mod.*) premier valet-de-chambre de la reine Marie-Thérese, femme de Louis XIV, est connu par ses poësies. Il naquit en 1643 à Macon, son pere y étoit lieutenant-général, son bisayeul, Brice Bauderon, étoit un savant médecin, dont on a une *Pharmacopée*. *Sénecai* s'étoit batu en duel dans son pays, & avoit été obligé de chercher un asyle à la cour du duc de Savoye. Une autre afaire l'y atendoit contre les freres d'une femme qui, devenue amoureuse de lui, vouloit l'épouser malgré eux. Après la mort de Marie-Thérese, arivée en 1683, la duchesse d'Angoulême Françoise de Nargonne, le reçut chez elle, & il y resta jusqu'à la mort de cette dame, arivée en 1713, cent trente-neuf ans après celle de Charles IX, son beau-pere. *Sénecai* se retira pour lors dans son pays, où il mourut en 1737, ayant joui jusqu'à quatre-vingt quatorze ans de cet enjouement, de cette gaité douce, de cette joie innocente qu'il appeloit lui-même *le baume de la vie*: ses Poësies sont négligées, & cette négligence n'est pas sans graces. Rousseau faisoit cas de quelques ouvrages de *Sénecai*.

SÉNÉCHAL, (le) de Kercado de Mollac) (*Hist. de Fr.*); le nom de le Sénéchal est resté comme héréditaire dans la maison de Kercado, parce que les Kercado dont l'origine se perd dans les tenebres du dixieme siecle, étoient de toute antiquité grands-sénéchaux en Bretagne. Les fonctions du grand-sénéchal, telles qu'on les voit énoncées dans un acte de 1258, étoient de commander la noblesse & les armées, de veiller sur l'administration de la justice & des finances. Le sénéchalat héréditaire de Bretagne fut porté successivement par des femmes, de l'anciene maison le Sénéchal dans les maisons de Rieux, de la Chapelle, de Rohan, de Rosmadec. Mais cette anciene maison le Sénéchal subsista toujours dans différentes branches.

Nous distinguerons ici:

1°. Dans la branche de Kercado ou Carcado, Pierre le Sénéchal, qui étant à la tête de trois cens chevaliers Bretons, fut tué à la défense du poste de Montmartre, en 1411.

2°. Yves le Sénéchal, son neveu, abbé de Rhedon, sage conseiller, excellent ministre du duc de Bretagne François premier. Le pape Nicolas V érigea pour lui l'abbaye de Rhedon en évêché, par une bulle du mois de Juin 1449, datée de Spolete, qui porte que Rhedon sera le

dixieme évêché de Bretagne. L'opposition des évêques de Bretagne, la mort du duc François arivée l'année suivante, & la diminution de la faveur d'Yves le Sénéchal, empêcherent cette érection d'avoir son effet.

3°. Jean le Sénéchal; voici ce qu'on lit à son sujet; au bas d'une estampe moderne:

„ Le 24 février 1525, à la bataille de Pavie, „ Jean le *Sénéchal*, seigneur de Molac & de „ Carcado, capitaine de cent hommes d'armes, „ gentilhomme de la chambre de François I[er], „ voyant qu'un arquebusier étoit prêt de tirer „ sur le roi, se précipita au-devant du coup, „ & lui sauva le vie par le sacrifice de la „ siene. „

Ce fait est consacré par une très-belle Estampe de MM. Morceau le jeune & de Longueil, dédiée à M. le Marquis de Molac, chef de la maison, lieutenant-général des armées du Roi.

4°. Robert le Sénéchal, quoique catholique & allié des Guises, eut la fermeté de leur résister & de former un parti contr'eux en Bretagne.

5°. François le Sénéchal son fils, non moins ataché à la cause de Henri IV, opprimé & ruiné pour cette cause par le duc de Mercœur, parvint à détacher du parti de celui-ci un grand nombre de Bretons, & contribua beaucoup à réduire cet opiniâtre & dernier ennemi de Henri IV. Henri fit François le Sénéchal chevalier de son ordre & gentilhomme de sa chambre, érigea en baronie sa seigneurie de Kercado, & y établit un marché pour dédomager ce lieu des ravages qu'y avoit faits le duc de Mercœur.

6°. Jean-Baptiste le Sénéchal, marquis de Kercado, petit-fils de François, avoit reçu deux grandes blessures dans les guerres de 1652, comme le porte son brevet de colonel d'un régiment de son nom, brevet en date du 30 avril 1653. Il fut tué à 29 ans au siége de Stenay, en 1654.

7°. Claude-Hyacinthe le Sénéchal, marquis de Kercado, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment Dauphin-Etranger, cavalerie, tué à 27 ans au siége de Turin en 1706: petit-fils de Jean-Baptiste.

8°. Dans la branche de Molac, René le Sénéchal, comte de Kercado, frere de Jean-Baptiste, grand'oncle de Claude-Hyacinthe, & tige de cette branche de Molac, brigadier des armées du roi, tué à la bataille de Senef le 11 août 1674.

9°. Sébastien-Hyacinte, chevalier de Kercado, son fils, pour lequel fut créé le régiment de Dauphiné, infanterie, tué au siége de Turin, ainsi que Claude-Hyacinthe.

10°. Réné-Alexis, frere aîné de Sébastien-Hyacinthe. Ce fut pour lui que fut créé le régiment de Bresse, il fut nommé lieutenant-général en 1708, & commanda en chef dans la vallée d'Aoste. Il acquit de la gloire dans les armées de Flandre, d'Italie & d'Espagne, sous Louis XIV; mort en 1744.

11°. Réné-Alexis, son fils, colonel du régiment de Berri, tué en 1741 au siége de Prague, à la tête des grenadiers de l'armée.

SÉNEQUE, (*Hist. Rom.*) Lucius Annæus Seneca étoit le nom & de Séneque le pere, dit l'Orateur, & du fameux Séneque le fils, dit le philosophe; celui-ci est le précepteur de Néron; mais loin qu'il faille juger de lui par un tel éleve, c'est au contraire à ses leçons & aux exemples de Burrhus son ami qu'il faut attribuer le peu de bien que fit Néron dans les premieres années de son regne.

Séneque étoit né à Cordoue en Espagne, sous l'empire d'Auguste; il étoit oncle de Lucain & frere de Gallion. (*Voyez* les articles GALLION & LUCAIN). Il embrassa la philosophie stoïque, & se piqua d'une grande sévérité de mœurs, cependant on lui imputa un commerce illicite avec Julie Liville, veuve de Vinicius. Cette accusation, qui pouroit être injuste, ayant été acreditée per ses ennemis, il fut relégué dans l'île de Corse, dont il fut tiré par Agrippine, qui lui confia l'éducation de son fils. Et comme écrivain, & comme philosophe, on lui fait beaucoup de reproches; comme écrivain, en reconoissant qu'il est plein d'esprit, & fécond en idées, sinon principales, du moins accessoires, on l'accuse de dépravation de goût, on le met au rang des corrupteurs de l'éloquence. Si les tragédies que nous avons sous son nom, & dans la plupart desquelles il y a de grandes beautés tragiques, sont véritablement de lui, le reproche augmente; elles péchent sur-tout par le mauvais goût, l'enflure & la déclamation. Comme philosophe, on lui reproche une lettre assez basse, écrite du lieu de son exil à Polybe, afranchi de Claude, dans laquelle il sollicite son rapel. On lui reproche, ainsi qu'à Burrhus, de ne s'être pas opposé à la passion naissante de Néron pour une afranchie, nommée Acté; leur prétexte étoit la crainte de l'irriter par leur résistance, au point qu'il ne conoîtroit plus de frein, & que l'honeur des premieres dames de Rome ne seroit plus à l'abri de ses attentats. On reproche encore à *Séneque* ses immenses richesses, mais il faut lui savoir gré, ainsi qu'à Burrhus, de tout le mal qu'ils empêcherent Neron de faire, de tous les citoyens qu'il conserverent, en arrêtant le bras de ce tyran, toujours levé pour fraper quelque victime; ce fut ainsi qu'ils sauverent pour quelque temps Rubellius Plautus, à qui Néron ne pouvoit pardoner d'avoir été jugé digne de l'empire par plusieurs citoyens Romains. *Quelque sang que vous versiez*, dit à ce sujet *Séneque* à Néron, *vous ne pouvez pas tuer votre successeur.* *Séneque* se retira des afaires, & offrit de remettre toutes ses richesses; il n'étoit pas impossible que Néron acceptât l'offre; il y avoit

donc du courage à le faire. Il fut accusé d'être entré dans la conjuration de Pison, & il n'est pas prouvé, qu'il en fût absolument innocent. Il mourut avec assez de courage, étoufé par la vapeur du bain, après de longues douleurs, son sang ne coulant que lentement de toutes ses veines ouvertes. Pressé par des soldats, impatiens d'aller rendre compte de sa mort à un maître qu'ils étoient apparemment dignes de servir, il essaya successivement de divers genres de mort; il ne succomba enfin qu'à celui que nous venons de dire. (Voir l'article de POMPEIA PAULINA sa femme, aut mot PAULINA). Les treize épitres, tant de *Séneque* à Saint-Paul que de Saint-Paul à *Séneque*, sont bien reconues pour supposées.)

SENNETERRE, ou SAINT-NECTAIRE, (*Hist. de Fr.*) Grande maison d'Auvergne, dont étoient:

1°. François comte de Senneterre, chevalier de l'ordre du roi, qui servit avec honeur sous plusieurs rois; savoir: sous François premier, au siége de Perpignan en 1542; & aux guerres de Champagne en 1544. Sous Henri II, il passa en Écosse en 1548, & servit au retour en Picardie; en 1551, il acompagna en Angleterre le maréchal de Saint-André son parent; il servit en Piémont en 1552. Il étoit enfermé dans Metz, lorsque Charles Quint en fit & en leva le siége en 1553, il commanda cette même année un corps de cavalerie, qui défit les Espagnols, & fit prisonier le duc d'Arscot; il fut fait prisonier lui-même, le 11 novembre, sous Charles IX. Il se trouva aux batailles du Dreux, de la Roche-Abeille, de Jarnac, &c. Mort avant 1588.

2°. Henri, son fils, ambassadeur en Angleterre & à Rome, ministre d'état, mort le 4 janvier 1662.

3°. Henri II, fils du précédent, duc de la Ferté, pair & maréchal de France, & connu sous le nom de *maréchal de la Ferté*. Il s'étoit distingué sous Louis XIII aux siéges de la Rochelle, de Privas, de Moyenvic, de Treves, de Hesdin, &c., & à ce dernier siége, il fut fait maréchal de camp sur la breche, ayant batu le corps de troupes que le général Piccolomini vouloit jeter dans Hesdin; il s'étoit signalé aussi à l'ataque du Pas-de-Suxe, au secours de Casal, à la bataille d'Avein, &c. sous Louis XIV. il commandoit l'aile gauche à la bataille de Rocroy, & il y mérita d'être fait lieutenant-général; il se signala ensuite au siége d'Ypres & à la bataille de Lens; il fit plusieurs fois la guerre avec succès en Lorraine, & fut fait maréchal de France en 1655, après avoir batu en 1650 le 9 octobre, le duc de Ligneville. En 1651, il força le comte de Harcourt, devenu rebelle, de faire son accommodement. La même année, joint au vicomte de Turenne & au maréchal d'Hocquincourt, il batit le grand Condé devant Arras, le 25 août. En 1555, il étoit encore avec M. de Turenne en Flandre où ils prirent un grand nombre de places. En 1656, au siége de Valencienes, il fut batu & fait prisonier par le grand Condé. En 1657, il prit Montmedi le 6 août; en 1658, Gravelines le 30 août.

En 1663, il retourna faire la guerre en Lorraine, investit Marsal, & força le duc de Lorraine, Charles IV, de signer, le premier septembre, le traité de Nomény.

Il avoit été fait chevalier de l'ordre en 1661, & peu de temps après duc & pair. Il mourut dans son château de la Ferté en Sologne, à quatre lieues d'Orléans, le 27 septembre 1681, à 81 ans.

4°. Henri-François, son fils, duc de la Ferté, suivit Louis XIV à la conquête de la Hollande en 1672, fut blessé au siége de Fribourg en 1677; servit au siége de Gand en 1678, au siége de Luxembourg en 1684, & depuis en Allemagne & en Italie, brigadier des armées en 1684, maréchal de camp vers 1693, lieutenant-général en 1696, mort à Paris le 1 août 1703.

5°. Henri de Senneterre, marquis de Châteauneuf, neveu du maréchal de la Ferté, se batit en duel avec le comte du Roure, le tua, & fut estropié d'un bras; blessé à Privas le 13 octobre 1671, encore dans une querele particuliere, il mourut de ses blessures le 25 du même mois.

6°. La même maison a produit un second maréchal de France, élevé à cette dignité sous le regne de Louis XV, mort en 1771. Il fut pere de M. le compte de Senneterre, aveuglé par la petite vérole dès sa jeunesse, & à qui la privation de la lumiere laissoit toutes les jouissances de l'esprit.

7°. Nous ne devons pas oublier une héroïne de cette maison, Magdeleine de Senneterre, sœur de François, comte de Senneterre, mentioné sous le n°. premier, & veuve de Guy de Saint-Exuperi, seigneur de Miremont, dans le Limosin; elle suivoit le parti protestant dans les guerres de religion; elle couroit le Limosin & l'Auvergne à la tête de soixante jeunes gentilshommes bien montés & bien armés; elle défit deux compagnies que commandoit Montal, lieutenant du roi en Auvergne. Montal voulant prendre sa revanche, alla vers l'an 1575 assiéger le château de Miremont avec quinze centhommes de pied, & deux cents chevaux. Magdeleine fait une sortie, taille en pieces un détachement, mais au retour trouvant les issues du château occupées par les ennemis elle court à Turenne, en amene quatre compagnies d'arquebusiers à cheval, ataque Montal dans un défilé où il l'attendoit pour lui fermer le passage; Montal est blessé mortélement & va mourir quatre jours après dans un château voisin. Sa troupe se disperse, Magdeleine rentre triomphante dans son château.

SENNACHERIB,

SENNACHERIB, (*Hist. des Assyriens.*) fils & successeur de Salmanazar, exigea, comme son pere, le tribut & l'hommage que le royaume de Juda, depuis Achaz, s'étoit obligé de payer aux Assyriens. Ezéchias, humilié de cette dépendance, refusa le tribut. *Sennacherib* le punit bientôt. Il fait marcher son armée dans la Judée, & se rend maître de Lachis, dont la conquête lui assuroit celle de Jérusalem. Ezéchias, étoné de la rapidité de ses succès, & touché des malheurs de son peuple, se soumit à toutes les conditions qu'on lui prescrit. Le monarque Assyrien, sous le voile de la modération, n'exigea qu'une somme d'argent qui, en épuisant les Juifs, les mettoient dans l'impuissance de renouveler la guerre. Mais, infidele à ses promesses & à ses sermens, il recomença les hostilités avec plus de violence qu'auparavant. Toutes les places de la Judée furent contraintes de se ranger sous son obéissance, excepté Jérusalem, dont il forma le siége, & qu'il fut obligé d'abandoner pour aller à la rencontre des Éthiopiens qui avançoient pour délivrer Jérusalem. Leur projet étoit de faire leur jonction avec les Égyptiens commandés par leur roi Sabbace, qui réunissoit à ce titre celui de Prêtre de Vulcain. Ce roi n'étoit propre qu'à présider aux cérémonies religieuses. *Sennacherib*, avec une armée aguerrie, se répandit dans l'Égypte qu'il parcourut en vainqueur, & dont il enleva de riches depouilles: il retourna triomphant devant Jérusalem. La foiblesse des assiégés privés de secours étrangers, lui en promettoit la conquête, lorsque son armée fut miraculeusement détruite par l'ange exterminateur qui, dans une nuit, frapa de mort cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens. Les interprêtes sont partagés sur les particularités de ce prodige. Quelques uns prétendent que cet ange destructeur désigne la foudre ou la peste, ou quelqu'un de ces vents brûlans qui, dans ces contrées, portent les ravages & la mortalité. *Sennacherib*, avec les débris de son armée, se retira avec précipitation dans ses états où, aigri par ses pertes, il se vengea sur ses sujets des outrages de la fortune. Ses cruautés le rendirent odieux à ses peuples & même à sa famille. Il fut égorgé par ses propres enfans, tandis qu'il immoloit des victimes à ses dieux. On prétend que ces fils dénaturés ne se souillerent de ce parricide, qu'après avoir été instruits qu'il avoit résolu de les sacrifier pour éteindre dans leur sang la colere du ciel. Cette assertion est sans vraisemblance; jamais les Assyriens n'offrirent de sacrifices humains. Les deux parricides se réfugierent en Arménie, pour se dérober au châtiment que méritoit leur crime. Eserhaddin, troisieme fils de *Sennacherib*, fut son successeur au trône d'Assyrie. Ceux qui admettent deux Sardanapales, croient reconoître le Sardanapale conquérant dans cet Eserhaddin.

SENSARIC, (Jean-Bernard) (*Hist. Litt. mod.*) Benedictin de la congrégation de Saint-Maur, prédicateur du roi, & prédicateur célebre. On a ses sermons; on a encore de lui une rhétorique sous ce titre: *L'art de peindre à l'esprit*. Né à la Réole, diocèse de Bazas, en 1710, mort le 10 avril 1756.

Sépulture *des Chinois*, (*Voy.* Funerailles).

SEPULVEDA (Jean-Genes de) (*Hist. Litt. mod.*) Espagnol né à Cordoue en 1491, fut théologien & historiographe de Charles Quint; comme historiographe il n'a rien fait; comme théologien on peut le juger par sa contestation avec le vertueux Barthelemi de Las-Casas, où il tente justifier les cruautés exercées par les Espagnols contre les Américains. Il a traduit des ouvrages d'Aristote. Il a fait des traités *De regno & regis officio; De appetenda gloria; De honestate rei militaris*. Un homme, qui fait l'apologie du meurtre & de l'assassinat connoît peu les droits des rois, la veritable gloire, & l'honêteté dont la guerre peut être susceptible. Il a traité aussi contre Luther *De fato & libero arbitrio*; mort en 1572, année qui lui eût fourni une belle apologie à faire dans le genre de la premiere.

SERAPION, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) médecin arabe des 8 & 9eme siecles. On a ses ouvrages in folio.

SERBELLONI, (Gabriel) (*Hist. mod.*); un des généraux de Charles-Quint & de Philippe II, qui se distingua en 1547, à la bataille de Mulberg, & en 1571, à la bataille de Lépante. Il fut viceroi de Tunis, & défendit cette place contre les Turcs; elle fut prise, il fut pris aussi; &, pour l'échange de sa seule persone, il fallut rendre trente-six officiers Turcs. Il fut ensuite gouverneur ou lieutenant-général du Milanès. Il mourut en 1580. Avant le temps des Vauban & des Cohorn, on lui trouvoit de grands talens pour l'architecture militaire. Il étoit d'une anciene maison d'Italie.

Pendant le cours des guerres entre la France & l'Espagne sous Louis XIII & Philippe IV, un Serbelloni commandoit les troupes Espagnoles; il fut batu deux fois dans la Valteline par le duc de Rohan en 1635, & le duc d'Halluin lui fit lever le siége de Leucate en 1637.

SERGIUS, (*Hist. Eccles.*) Il y a eu quatre papes de ce nom.

Le premier élu en 687, mort le 8 septembre 701. C'est lui qui ordona qu'on chanteroit *l'Agnus Dei* à la messe; c'est lui que baptisa Cerdwalla, roi de Wessex, un des rois de l'Heptarchie. Il improuva les canons du concil connu sous le nom de *in Trullo* ou de *Quini Sexte*. Le second, Romain, fut élu pape, après Gregoire IV. le 10 Février de l'an 844. Il mourut le 27 Janvier 847, après trois ans, deux mois & deux jours de siége.

Le troisieme élu d'abord en 898, mais ayant été obligé de se cacher devant des concurrens plus heureux, fut rapelé en 905, & mourut en 911.

Le quatrieme se nommoit *Os porci* ou *Bucca porci*, apparemment parce que dans sa famille il y avoit eu quelqu'un dont le menton avoit quelque ressemblance au groin de porc. Des auteurs ont écrit que ce nom étant peu propre à inspirer le respect, il avoit été le premier pape qui eût donné l'exemple toujours suivi depuis, de changer de nom à son avénement, mais il est constant que cet usage de changer de nom remonte beaucoup plus haut pour les papes. Sergius IV fut élu l'an 1009, & mourut l'an 1012.)

Il y a eu aussi deux patriarches de Constantinople du nom de Sergius. Le premier, au septieme siecle, se fit chef des Monothélites, & engagea l'empereur Héraclius à donner en leur faveur son édit sous le nom d'*Ecthése*, pour lequel il surprit l'approbation du pape Honorius. Il mourut en 639, & fut condamné en 681 par la sixieme concile général.

Le second Sergius, au onzieme siecle, soutint & continua le schisme de Photius. Mort en 1019.

SERIN (le comte de) *Voyez* NADASTI.

SERPENTIN, (s. m. *terme de relation*) c'est un hamac de coton dans lequel les gens riches se font porter au Brésil. Ces hamac de coton s'appelent *serpentins*; & ce nom leur vient peut-être de ce qu'ils sont faits sur le modele de ceux dans lesquels les sauvages dorment, après les avoir suspendus entre deux arbres, pour éviter les serpens.

SERRE, (Jean Puget de la) (*Hist. Lit. mod.*) né à Toulouse vers l'an 1600.

Il vécut des fruits de sa plume. Son *Secrétaire de la Cour* a eu plus de cinquante éditions, & sa tragédie de *Thomas Morus* a eu dans le temps, le plus grand succès. Il convenoit d'assez bonne foi, du peu de mérite de ses ouvrages; mais il se vantoit d'un talent qu'on ne pouvoit, disoit-il, lui contester; c'étoit d'avoir su tirer beaucoup d'argent de ses mauvais ouvrages, tandis que d'autres mouroient de faim avec leurs excellentes productions. Si le profit étoit le thermometre du mérite des ouvrages, il faudroit changer toutes les idées & anéantir les principes du goût. Un jour la *Serre* ayant assisté à un fort mauvais sermon, courut embrasser l'orateur: *Monsieur*, lui dit-il, *je puis me vanter d'avoir debité depuis vingt ans, bien du galimathias, mais je vous rends les armes; vous venez d'en dire plus en une heure que je n'en ai écrit dans toute ma vie*. Mort en 1665.

Jean-Louis-Ignace de *la Serre*, sieur de Langlade, mort en 1756, à quatre-vingt-quatorze ans, étoit l'ami de Mlle de Lussan, & cette amitié les a fait connoître tous deux (*Voyez* l'article LUSSAN.) Il y a de lui plusieurs pieces de théâtre, sur-tout des opéras; c'est lui qui a traduit de l'italien de Marini le roman des *Désespérés*. La *Serre* étoit joueur, & pendant qu'on donnoit la premiere représentation de son opéra de *Diomede*, il en jouoit le produit sur une carte à l'hôtel de Gêvres; ce qui fit dire qu'*on jouoit ce jour l'opéra de Diomede en deux endroits*.

SERRES, (Jean de) (*Hist. Litt. mod.*) est principalement connu par son *Inventaire de l'Histoire de France*, dont Loisel disoit qu'on ne devoit y croire *que par bénéfice d'inventaire*. On a de lui aussi l'*Histoire des cinq Rois*, ou *Recueil des choses mémorables advenues en France, sous Henri II, François II, Charles IX, Henri III, & une partie du régne de Henri IV*; une *Histoire des derniers troubles de France, sous Charles IX*. De *Serres* étoit calviniste, & ses ouvrages s'en ressentent. Plusieurs sont des écrits polémiques contre les Jésuites & contre les catholiques. Il ne contribua pas peu cependant à l'abjuration de Henri IV, en avouant à ce prince, qu'on pouvoit se sauver dans l'église Romaine. Il mourut en 1598; il étoit ministre à Nîmes.)

SERTORIUS, (Quintus) (*Hist. Rom.*) l'un des plus grands capitaines & des plus sages citoyens de Rome dans les derniers temps de la république. On n'avoit alors que le choix des factions; il falloit opter entre Marius & Sylla. Plébéïen il s'atacha au plébéïen Marius, sous lequel il avoit fait ses premieres armes; il fut sous lui dans la suite, ce que Pompée fut sous Sylla. Aussi doux, aussi humain que Marius étoit violent & féroce, s'il eût été cru, il n'y auroit point eu de proscriptions. Il tâcha quelquefois d'inspirer à cet homme barbare une partie de son humanité; il parvint à lui dérober de temps en temps quelques victimes. Il avoit d'abord suivi Marius dans les Gaules; il y perdit un œil à la premiere bataille où il se trouva. Il s'applaudissoit de cette difformité glorieuse, qui attestoit ses services & sa valeur. Il contribua beaucoup à réduire la ville de Rome sous la puissance de Marius & de Cinna, l'an 667 de sa fondation. Après la mort de l'un & de l'autre, il fut un des principaux chefs de ce parti. Ce fut surtout en Espagne qu'il en soutint les restes avec gloire, & qu'il fit la guerre avec éclat, ou plutôt avec toutes les ressources du génie, pendant un grand nombre d'années. Nul n'entendoit mieux que lui cette guerre de chicane qui se fait dans les montagnes, qui rend inutiles les plus brillants succès de l'ennemi, qui reproduit les hostilités sous les formes les plus inattendues, qui tire parti du terrein, de la situation, de toutes les circonstances. Le grand Condé admiroit les connoissances militaires que suppose la belle scene de *Sertorius* & de Pompée dans la tragédie de Corneille, & s'écrioit: *où Corneille a t il donc appris la guerre*? Il l'avoit apprise dans l'Histoire Romaine, en méditant son sujet, en étudiant les savantes campagnes de *Sertorius*, en le faisant parler comme il le voyoit agir, en développant l'ame d'un héros avec l'ame d'un poëte

sublime. *Sertorius* est en effet noble, généreux, grand, aimable, intéressant dans sa tragédie comme dans les plus beaux moments de son histoire.

Sertorius avoit échapé avec peine à Sylla, & s'étoit sauvé en Espagne. Il a bornoit son ambition à mener une vie obscure & ignorée, & à s'éloigner des hommes; une sombre mélancolie saisit son ame à la vue des désordres qui déchiroient le sein de sa patrie; laché de voir prospérer des hommes cruels, il vouloit passer aux îles Canaries, alors les îles Fortunées, & s'y ensevelir dans une retraite: l'amour de la gloire, le désir de servir sa patrie & de sauver une partie de ses citoyens, le fixerent dans l'Espagne; il s'y mit à la tête de ceux que le parti de Sylla traitoit de rebelles. Bientôt les plus illustres proscrits se rassemblerent autour de lui, & composerent sa cour; bientôt il eut une armée qu'il sut rendre formidable; il forma dans cette terre étrangere, une Rome nouvele, & le nombre des sénateurs attirés à son parti croissant de jour en jour, il eut un véritable sénat qu'il consultoit & qu'il inspiroit; & il put dire à Pompée, qui lui reprochoit d'être aussi absolu, aussi dictateur, aussi monarque que Sylla, & de régner en Espagne comme Sylla dans Rome:

Vous pouriez en douter jusques-là,
Et me faire un peu moins ressembler à Sylla,
Si je commande ici, le sénat me l'ordone,
Mes ordres n'ont encore assassiné persone.....

Il étoit également agréable à la noblesse & au peuple: aussi ne négligeoit-il rien pour se les atacher; il portoit non-seulement sur l'art de la guerre, mais sur tous les objets, ses vues restauratrices & bienfaisantes; il avoit établi en Espagne des écoles publiques, où on instruisoit les enfants des nobles dans les arts des Grecs & des Romains. Numa Pompilius avoit son Egérie; Scipion se piquoit de divination; il paroît qu'à leur exemple, *Sertorius* se permit l'usage de ces fraudes mystiques, assez souvent puissantes sur l'esprit des peuples. Il vouloit, comme Numa & Scipion, qu'on le crût en commerce avec les Dieux; ils lui donnoient, disoit-il, des avis salutaires par l'organe d'une biche blanche, qu'il avoit élevée, qu'il avoit dressée à ce manege, & qui le suivoit par-tout, même au milieu des combats: elle lui parloit à l'oreille, & il couroit exécuter ses ordres, sûr que c'étoit courir à la victoire. Ses soldats le suivoient, pleins de la même assurance, & triomphoient, parce qu'ils se croyoient sûrs de triompher. C'étoit les tromper pour leur avantage; mais il ne les trompoit pas, lorsqu'il leur disoit sans cesse, qu'ils seroient invincibles, s'ils étoient toujours unis. Ce fut lui qui, dans cet esprit, inventa l'apologue suivant. Dans un spectacle qu'il donnoit au peuple, il fit paroître dans la place publique, deux chevaux; l'un ardent, vigoureux, dans toute la fleur & toute la force de la jeunesse, l'autre vieux, eflanqué, sans haleine. Il ordone à un jeune soldat, plein d'ardeur & de vigueur, d'arracher tout à la fois la queue du vieux cheval; & à un vieux soldat relevant à peine de maladie, & ayant perdu toutes ses forces, de détacher, poil à poil, la queue du jeune cheval. C'est à quoi Horace paroit faire allusion dans ces vers:

Caudæque pilos ut equinæ
Paulatim vello, & demo unum, demo etiam unum.

Le vieux soldat exécuta aisément son ordre, tandis que l'autre donna inutilement les plus violentes secousses au cheval foible, sans pouvoir lui arracher un seul poil. C'étoit la fable du pere & des enfants, & des dards unis & pris à part; l'allégorie étoit frapante.

Les Romains alarmés de progrés continuels de *Sertorius* en Espagne, firent marcher contre lui Pompée; mais le grand nom de Pompée n'assura pas d'abord sa conquête. Il fut obligé de lever le siége d'une place importante après avoir perdu dix mille hommes. *Sertorius* ayant déja batu Métellus, livra la bataille de Sucrone, dont le succès fut indécis. Il y perdit sa biche, & craignoit de perdre avec elle l'empire que l'illusion lui avoit donné sur les esprits. Au bout de quelques jours, tirant parti de cet incident, il annonce à toute l'armée que sa biche va revenir, qu'il en a eu en songe une révélation certaine:

Post mediam noctem visus cum somnia vera.

Un moment après la biche paroît, & vient caresser son maître, aux acclamations de l'armée. On soupçoneroit peut-être que la scene avoit été préparée de concert avec ceux qui avoient trouvé la biche; on aima mieux alors croire au miracle: en effet le songe, la prédiction, tout se raportoit, tout avoit été vérifié à la vue de tout le monde; mais aucun politique vraiment habile, ne fondera ses succès sur l'illusion, une seule fraude aperçue fait toujours soupçoner la fraude. Métellus & Pompée ayant réuni leurs eforts, batirent Sertorius; mais c'étoit ne rien faire, les ressources s'offroient de toute part à l'esprit actif de ce général. Il fait alliance avec Mithridate ce redoutable ennemi des Romains; & la réunion de ces deux hommes infatigables, qu'on pouvoit vaincre, mais qu'on ne pouvoit dompter, répandoit la terreur dans Rome, lorsque la perfidie vint au secours de Pompée, qui en profita en la méprisant & en la punissant. Perpenna, homme de qualité, un des lieutenants de *Sertorius*, jaloux de la gloire

de ce grand homme, & ridiculement humilié de l'honeur dont il n'étoit pas digne, de servir sous un tel plébéïen, l'assassina lâchement dans un repas, l'an 679 de la fondation de Rome. *Sertorius* avoit long-temps entretenu par une vie simple, frugale & toujours active, les forces & l'agilité que lui avoient données la nature. On dit que sur la fin de ses jours, il étoit devenu voluptueux & cruel, qu'il n'étoit presque occupé que de plaisirs, & qu'au nombre de ces plaisirs, il mettoit sur-tout la vengeance; mais c'est plutôt une allégation vague qu'une accusation portant sur des faits, & il est possible que ses assassins, pour excuser leur crime, ayent répandu ces bruits injurieux à la mémoire de leur illustre victime; car, comment *Sertorius* auroit-il ainsi changé entiérement de caractere? Il s'étoit composé une garde toute de Celtibériens, peuple d'Espagne; il étoit possible que les Romains fussent mécontents de cette préférence donnée à des étrangers.

SERVET, (Michel) (*Hist. du Calvinisme*) né en 1509, à Villa-Nuova en Aragon. Son mauvais génie le conduisit à Geneve. Il exerçoit la médecine, & avoit succombé dans un procès contre les médecins de Paris, mais surtout il dogmatisoit, & il succomba dans un procès théologique contre Calvin. Tout est contradiction & inconséquence chez les hommes. Ce Calvin, qui, pour son premier ouvrage, avoit commenté le Traité de Séneque sur la Clémence, & qui, dans son livre de l'*Institution*, blâmoit François Ier. de brûler des hommes pour des opinions, est le même qui, le 27 octobre 1553, fit brûler *Servet* à Geneve, pour des opinions folles sur la Trinité; & comme les hommes ne veulent jamais avoir tort & que leur raison est toujours au service de leurs passions, & prête à les justifier, le même Calvin, ainsi que Théodore de Beze, erigea en dogme qu'il faut punir de mort les Hérétiques. On dit que ce malheureux *Servet* resta deux heures dans le feu, sans pouvoir être consumé ni étoufé, parce que le vent agitoit trop les flammes. On l'entendoit crier: *quoi! je ne pourai mourir! quoi! avec cent pieces d'or & le riche collier qu'on m'a pris, on n'a pas pu acheter assez de bois pour me consumer plus promptement?*

SERVIEN, (Abel) (*Hist. de Fr.*) assez célebre & assez mauvais ministre de Louis XIII & de Louis XIV. Il avoit été procureur-général du Parlement de Grenoble, conseiller d'État, puis nommé à la premiere présidence du parlement de Bordeaux, puis à une place de secrétaire d'État. Ayant été disgracié en 1636, sous le cardinal de Richelieu, c'étoit un motif pour qu'il fût rapelé en 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche; il le fut, il fut employé avec le comte d'Avaux, aux négociations de la paix de Munster; il y parut jaloux du comte d'Avaux, d'ailleurs d'un esprit difficile & intraitable. Cette paix de Munster étoit un si grand ouvrage, qu'elle a donné de la célébrité à tous ceux qui y ont eu part; mais *Servien* auroit pu y nuire. On raconte de lui un trait, qui, s'il est vrai, fait bien connoître le rafinement stupide du machiavellisme de ces temps-là. Le cardinal de Retz, dans le temps qu'il étoit prisonier à Vincennes, ayant montré, au sujet des mets qu'on lui présentoit, une inquiétude injurieuse pour le gouvernement, *Servien* proposa, dit-on, dans le Conseil, que pour punir cette insolence, on la justifiât, en empoisonant réellement le cardinal dans sa prison. *Servien* mourut en 1659, à Meudon, maison qui lui apartenoit, & qui n'étoit alors ni aussi magnifique qu'elle l'est devenue depuis, ni aussi négligée qu'elle l'est aujourd'hui.

SERVIN, (Louis) (*Hist. de Fr.*) avocat général au parlement de Paris, magistrat éloquent & courageux, mourut en 1626, martyr de son zele patriotique, & victime de la tyrannie. Louis XIII tenoit un lit de justice pour faire enregistrer des édits bursaux, dont son ministre & ses courtisans avoient besoin; *Servin*, dans son discours, représenta fortement l'injustice & les inconvénients de ces nouveaux impôts: le roi s'impatienta, interrompit *Servin*, le menaça, lui donna des marques de colere, auxquelles *Servin* ne répondit qu'en suppliant le roi dans ses conclusions, de livrer à la justice du parlement les fabricateurs & les instigateurs de pareils édits. Alors la colere du roi fut au comble; *Servin* ne put la soutenir plus longtemps, il tomba mort, disent les uns, aux pieds de ce maître que la raison irritoit; d'autres disent qu'il se trouva mal dans l'assemblée, qu'on le raporta chez lui, & qu'il y mourut quelques heures après, d'une ataque d'apopléxie, causée par une si vive émotion. Deux vers latins qui lui servent d'épitaphe, consacrent la mémoire de ce fait.

Servinum una dies pro libertate loquentem
Vidit, & oppressa pro libertate cadentem.

„ Un même jour vit *Servin* parler pour la li-
„ berté ataquée, & mourir pour la liberté
„ opprimée.

C'est le cas de dire, comme Cassius:

Amis, il faut tomber sous le débris des loix.

On a imprimé les plaidoyers & les harangues de *Servin*.

SERVIUS-TULLIUS, (*Hist. Rom.*) monta sur le trône de Rome après la mort de Tarquin l'Ancien. Il n'avoit encore rien fait qui pût lui mériter ce rang, & la tache de son origine sembloit devoir l'en exclure. Il étoit fils d'une femme esclave qui, par la souplesse de son esprit, s'insinua dans la faveur de Tanaquil, épouse de

Tarquin. Cette princesse bienfaisante donna à l'enfant de sa favorite une éducation qui fut comme le présage de la grandeur future. Tarquin, charmé de la vivacité de son esprit & de la douceur de son caractere, lui donna sa fille en mariage ; & ce fut cette alliance qui lui fraya le chemin au pouvoir suprême. Le prince, en mourant, le nomma tuteur de ses enfans. La sagesse de sa régence prouva qu'il étoit véritablement digne de commander. Le poids des impôts fut adouci ; & le droit de propriété fut respecté. L'abondance qu'il fit régner, banit le spectacle de la pauvreté. Il acquita de ses propres deniers les detes des pauvres insolvables. Cette générosité toucha le peuple qui voulut l'avoir pour roi. Le sénat qui, jusqu'alors, lui avoit marqué beaucoup d'opposition, réunit sa voix à celle de la multitude dont il redoutoit la fureur. Dès qu'il fut revêtu de la puissance souveraine, il s'occupa du soin de répartir les impôts avec égalité ; & pour y réussir, il fit un dénombrement des citoyens, qui lui fit connoître les ressources de l'État, & où il se trouva plus de quatre-vingt-dix mille chefs de famille. Une si prodigieuse population ne lui parut pas encore suffisante pour être redoutable au-dehors ; c'est pourquoi les afranchis furent gratifiés du droit de bourgeoisie. Après avoir rétabli la sûreté sur les routes qui étoient infestées de brigands, il conçut le dessein de former une puissance fédérative de tous les états d'Italie dont Rome devoit être le centre. Ce fut pour en favoriser l'exécution, qu'il fit bâtir, en l'honeur de Diane, un temple sur le mont Aventin, où les différentes villes & provinces devoient envoyer leurs députés pour y exposer leurs prétentions avant d'en venir aux hostilités. Cet établissement pacifique arma ses voisins ; les Tarquiniens, les Véiens & les Toscans prirent les armes, & commencerent une guerre où ils perdirent quarante mille hommes. Leur faute fut suivie d'un prompt repentir : ils implorerent la clémence du vainqueur qui eut la générosité de leur pardoner. Dès que le calme fut rétabli, il orna Rome d'édifices magnifiques ; il en étendit l'enceinte, en renfermant dans ses murailles les monts Quirinal & Viminal qui en étoient séparés. *Servius* avoit deux filles qu'il maria aux deux fils de Tarquin l'Ancien. Cette union réparoit l'injustice faite à ces deux princes qu'il avoit écartés du trône. L'aînée, qui étoit d'un caractere altier & féroce, épousa Lucius-Tarquin, aussi méchant qu'elle. Ces deux époux, également ambitieux & corrompus, ne purent atendre la mort d'un roi décrépit pour recueillir son héritage. Tarquin fit assembler le sénat, où il accusa *Servius* d'être l'usurpateur d'un trône que lui seul avoit droit d'occuper. Le roi se rendit au sénat, où son gendre, sans respecter sa vieillesse, le saisit par le corps, & le précipita du haut de l'escalier en bas. Il tâcha de regagner son palais, & dans le même moment il est environé d'assassins qui le percent de leurs poignards. Tullie, instruite d'un parricide qui élevoit son mari sur le trône, s'empressa de l'aller féliciter. Son chariot fut contraint de passer dans la rue où son pere étoit étendu. Au lieu de se détourner, elle ordona à son cocher de passer sur le cadavre, dont les os furent brisés par les chevaux & le chariot. Il fut assassiné l'an de Rome deux cent-vingt-un.

SESOSTRIS, (*Hist. anc.*) un des plus puissants rois de l'Égypte & un des plus grands conquérants du monde. Il étoit l'aîné des deux fils d'Aménophis. Tous les enfants qui naquirent le même jour que *Sesostris*, furent amenés à la cour par leur pere, pour être élevés avec le jeune prince & être les compagnons des amusements de son enfance & des travaux de sa jeunesse. Cette éducation n'eut rien de la mollesse de celle des princes ordinaires, c'étoit un conquérant qu'en vouloit former ; c'étoient des ministres & des guerriers dignes d'exécuter ses vastes projets, qu'on vouloit former pour lui. On les acoutuma, dès l'âge le plus tendre, à une vie dure & laborieuse ; on les exerça de bonne heure, par la chasse, aux fatigues de la guerre, & elles ne furent pour eux qu'un jeu dans la suite. On ne leur donnoit à manger qu'après qu'ils avoient fait une course considérable à pied ou à cheval. *Sesostris* n'eut point de plus braves soldats, d'officiers plus habiles, de sujets plus zélés, d'amis plus fideles. Ils étoient au nombre de dix-sept cents, donnant à tous l'exemple du courage, & surtout de l'affection persouele & du plus tendre intérêt pour le prince ;

Sesostris eut pour maître, Mercure, que les Grecs ont appelé Trismegiste, c'est-à-dire, trois fois grand ; il apprit à son éleve, la politique & l'art de régner. Mercure étoit né en Égypte, & ce pays lui doit l'invention de tous les arts. Les ouvrages qu'on a sous son nom, sont supposés. Il y avoit eu plus ancienement en Égypte, un autre Mercure, célebre aussi par ses rares connoissances.

Aménophis voulut recueillir les fruits de l'éducation guerriere de son fils : il lui fit commencer le cours de ses conquêtes par deux guerres ; l'une au levant de l'Égypte, contre les Arabes ; l'autre au couchant, contre la Lybie. Le succès en fut le même ; il subjugua une grande partie de la Lybie, il soumit les Arabes, nation jusques là indomptable. Il apprit dans leurs déserts, à supporter la faim & la soif plus qu'il n'avoit fait encore.

Son pere mourut l'an 1491 avant l'ere chrétiene. *Sesostris* monté sur le trône, ne crut pouvoir répondre dignement à ses vues, qu'entreprenant la conquête du monde. Il donna d'abord des soins au gouvernement de l'intérieur. Il s'assura du cœur de ses sujets, par

une administration sage & douce; il divisa tout le pays en trente-six nomes ou gouvernemens, à la tête desquels il mit des bras & des cœurs éprouvés.

Ce fut par le midi qu'il commença ses expéditions. Son armée montoit, dit-on, à six cents mille hommes de pied & vingt-quatre mille chevaux, sans compter vingt-sept mille chars armées en guerre; car ses armées des nations de l'Orient sont toujours innombrables.

Il rendit l'Éthiopie tributaire & la força de lui payer tous les ans une certaine quantité d'ébene, d'ivoire & d'or, tandis qu'une flote de quatre cents voiles avançant sur la Mer rouge, le rendoit maître des îles & de villes maritimes. Il parcourut & soumit l'Asie. Il pénétra plus avant dans les Indes que n'avoient fait Hercule & Bacchus, & que ne fit depuis Alexandre, puisqu'il soumit des pays situés au-delà du Gange, & qu'il s'avança jusqu'à l'Océan. Ce fut de lui qu'on put dire:

Nec vero Alcides tantum telluris obivit,
Fixerit aripedem cervam licet, aut Erimanthi
Pacarit nemora & Lernam tremefecerit arcu;
Nec qui pampineis victor juga flectit habenis
Liber, agens celso Nisæ de vertice tigres.

Au nord, il soumit les Scythes jusqu'au Tanais; il subjugua aussi la Cappadoce & l'Arménie. Il établit une colonie jusque dans la Colchide; & les mœurs de l'Égypte s'y sont conservés long-temps. Herodote a vu dans l'Asie-Mineure, de la Mer Égée au Pont-Euxin, les monuments des victoires de *Sesostris*, avec cette inscription fastueuse: *Sesostris, le roi des rois & le seigneur des seigneurs, a conquis ce pays par ses armes.* Il y avoit de ces monuments & des ces inscriptions jusques dans la Thrace, & son empire se seroit étendu, s'il l'avoit voulu, du Gange au Danube. Mais à la différence des autres conquérants, *Sesostris* ne vouloit que la gloire d'avoir soumis les nations, & n'ambitionoit pas celle de conserver ses conquêtes;

Nec minor est virtus quam quærere, parta tueri,

dit Ovide; il sembloit au contraire que *Sesostris* eût pris pour devise ce vers:

Corpora magnanimo satis est stravisse leoni.

Il parcourut la terre pendant neuf ans, assujétissant & dépouillant tout ce qui résistoit; & content d'avoir vaincu, il revint se renfermer à-peu-près dans les ancienes limites de l'Égypte. Il mit les compagnons de ses victoires en état de jouir du fruit de leurs travaux, & ne s'atacha plus qu'à enrichir & orner son pays. Il érigea cent temples fameux aux Dieux tutélaires des villes: ces grands ouvrages furent achévés sans fatiguer ses sujets ni de travaux ni d'impôts, il n'y employoit que la main des innombrables captifs qu'il avoit faits dans le cours des ses victoires.

Il fit construire dans toute l'Égypte, de hautes levées sur lesquelles il bâtit de nouveles villes qui servoient d'asyle aux hommes & aux bestiaux pendant les débordements du Nil.

Il fit creuser des deux côtés du fleuve, depuis Memphis jusqu'à la mer, un grand nombre de canaux pour la commodité du commerce & pour des communications nécessaires; & ces canaux avoient encore l'avantage de rendre l'Égypte inaccessible à la cavalerie des ennemis, qui auparavant étoient dans l'usage de l'infester par de fréquentes irruptions. Il fortifia depuis Péluse jusqu'à Héliopolis, dans un espace de plus de sept lieues en longueur, le côté oriental de l'Égypte, pour le mettre à l'abri des incursions des Syriens & des Arabes.

Nous avons déja vu du faste & de l'orgueil dans ses inscriptions. Il poussoit cet orgueil jusqu'à la dureté, jusqu'au mépris de l'humanité & de la royauté, lorsqu'en allant solemnélement au temple ou en faisant quelque entrée triomphante dans Memphis ou dans une autre ville, il étoit traîné par les rois & les princes qu'il avoit vaincus, & qu'il faisoit ateler à son char quatre à quatre, au lieu de chevaux, quoiqu'en toute autre occasion & dans le cours ordinaire de la vie, il les traitât avec douceur & avec bonté.

Ses longues & constantes prospérités furent mêlées de quelques traverses, & sa carriere finit par d'assez grandes infortunes, pour le déterminer à quiter la vie. Il s'étoit proposé d'aussi vastes conquêtes dans l'Europe que dans les autres parties du monde; mais la difficulté de se procurer des vivres l'arrêta dans la Thrace; & au retour de ses expéditions, son propre frere lui dressa des embûches dans la ville de Péluse, & voulut le faire périr avec sa femme & ses enfants, en mettant le feu à l'apartement où ils étoient couchés. Il eut dans sa vieillesse, le malheur de devenir aveugle; & la vie lui étant devenue insupportable, ce grand conquérant est au nombre de ces hommes courageux par foiblesse peut-être:

Qui sibi letum
Insontes peperere manu, lucemque perosi
Projecere animas.

Il avoit régné trente-trois ans: ainsi, sa mort tombe à-peu-près à l'an 1458 avant J. C. Ce frere qui lui avoit dressé des embûches, ayant échoué dans son projet, s'enfuit dans le Péloponnese, il s'empara du royaume d'Argos. On croit que c'est le Danaus des Grecs.

SESAC, (*Hist. d'Égypte.*) Ce roi d'Égypte

fut un prince dont le nom seroit resté dans l'oubli, s'il n'eût été consigné dans les livres des Juifs. Le silence des historiens profanes est une preuve qu'il n'eut ni de grands vices ni de grandes vertus. Les écrivains sacrés nous apprenent qu'il donna un asyle à Jéroboam que Salomon poursuivoit pour le faire mourir. *Sésac* lui fournit des troupes pour rentrer dans la Judée après la mort de son persécuteur. Ce fut par son secours qu'il enleva à Roboam dix tribus qui le reconurent pour roi. *Sésac* fut l'instrument dont Dieu se servit pour punir les prévarications de son peuple. Il entra dans la Judée avec une armée de Lybiens, de Troglodytes & d'Éthiopiens. L'infanterie étoit si nombreuse qu'on ne pouvoit la compter. Il y avoit douze cents chariots en guerre & soixante mille chevaux. Il n'étoit pas nécessaire de tant de combatans pour subjuguer une nation sans discipline & devenue efféminée. *Sésac* se rendit maître de Jérusalem. Il conserva la vie aux habitants. Mais, plus avide de richesses qu'ambitieux de commander à des étrangers, il enleva les trésors du temple & ceux du palais du roi : il n'oublia point le trois cents boucliers d'or que Salomon avoit fait faire.

SESSA *ou* CHEHSA *ou* SISSA, fils de Daher (*Hist. mod.*) philosophe Indien, inventeur du jeu des échecs. C'est dans l'Inde que ce jeu a été inventé, & l'histoire de cette invention ressemble un peu à un conte oriental; l'air de hazard qu'on a voulu répandre sur la conjoncture, où la dissertation de M. Fréret, concernant cette invention, fut lue à l'académie des inscriptions & belles-lettres, est véritablement un conte, & voici tout ce qu'il y a de vrai sur cela; Louis XV, âgé de neuf ans, vint le 24 juillet 1719 avec M. le maréchal de Villeroy son gouverneur, assister à une assemblée de cette académie; il annonça, dit l'historien de l'académie, qu'il vouloit être témoin du travail acoutumé tel qu'il se faisoit dans les assemblées ordinaires. M. Fréret qui étoit en tour de lire „ traita „ un sujet aussi heureusement amené à l'occa„ sion présente, que s'il eût été choisi exprès „ pour le raport qu'il avoit au goût & aux „ amusemens de Sa Majesté. Il lut une disser„ tation sur l'origine du jeu des échecs, jeu „ dont le jeune roi s'amusoit beaucoup alors.„

Au commencement du cinquieme siecle de l'ére chrétiene, un jeune monarque Indien, dont les états étoient situés vers les bouches du Gange, & qui prenoit le titre de roi des Indes, avoit tout l'orgueil de son âge & de son rang; ses sujets ne pouvoient lui adresser aucune plainte, ni ses ministres aucune remontrance; il se croyoit seul tout l'état & comptoit ses sujets pour rien. Il méritoit cependant d'être désabusé, il n'étoit ni sans esprit ni sans quelques qualités estimables. L'Orient étant la patrie du despotisme, est par cette raison là même, le berceau des hiéroglyphes, des emblêmes, des allégories; c'est-là que la vérité ne peut paroître sans voiles, c'est là que l'apologue est né, & l'invention du jeu des échecs ne fut qu'un apologue ingénieux: *Sessa*, jugeant que sa leçon ne deviendroit utile que quand le prince se la donneroit à lui-même, imagina ce jeu où le roi, quoique la plus importante de toutes les pieces „ est impuissante „ pour ataquer & même pour se défendre con„ tre ses adversaires, sans le secours de ses su„ jets & de ses soldats. „

L'inventeur avoit prévu que le nouveau jeu deviendroit célebre; que le jeune roi en entendroit parler, qu'il voudroit l'apprendre, que l'inventeur seroit choisi pour le lui enseigner, on peut croire que sa maniere même d'enseigner ne fit que rendre plus sensibles les vérités qu'il vouloit inculquer au monarque. Le monarque les sentit & sut gré à l'inventeur de les avoir ainsi déguisées en amusement. Dans l'effusion de sa reconoissance, il laissa au bramine le choix de la récompense. *Sessa* demanda le nombre de grains de bled que produiroit le nombre des cases de l'échiquier en doublant toujours d'une case à l'autre, depuis la premiere jusqu'à la soixante-quatrieme. Le roi s'étona de la modicité de cette demande & ne la trouva digne ni de sa magnificence, ni du mérite de l'invention; le bramine se laissa ou faire le reproche, ou donner l'éloge d'être trop modéré dans ses vœux; mais lorsque les trésoriers eurent calculé, ils trouverent que ni les trésors ni les vastes états du prince ne pouvoient suffire à la somme demandée; en effet on a évalué la somme de ces grains de bled a 16384 villes dont chacune contiendroit 1024 greniers, dans chacun desquels il y auroit 174762 mesures, & dans chaque mesure 32768 grains. C'étoit encore une importante leçon que le bramine avoit voulu donner au prince pour le prémunir contre l'avidité des courtisans & contre la fausse modestie dont ils savent voiler leurs demandes les plus exorbitantes. La leçon fut encore entendue & goutée, & la véritable récompense du bramine fut de voir son prince se corriger, estimer ses sujets & craindre ses courtisans.

Le jeu des échecs passa de l'Inde à la Chine & dans la Perse, puis des Persans aux Grecs, aux Latins, aux Arabes qui l'ont porté en Espagne. Nos vieux romanciers sont les premiers auteurs qui aient parlé du jeu des échecs dans l'Occident. Il reçut dans les différents pays des modifications diverses; quelques-unes des principales pieces ont changé de nom & d'objet, & la moralité de ce jeu n'est plus aussi sensible dans tous ses détails qu'elle l'étoit dans l'origine.

SEVERE, (Lucius-Septimius.) (*Hist.Rom.*) Lorsqu'après la mort du vertueux Pertinax, assassiné par les Prétoriens, qu'il vouloit discipliner, Didius-Julianus eut acheté l'empire hon-

teusement mis à l'encan, il s'éleva de toutes parts d'autres prétendants à l'empire, dont le moins digne en étoit moins indigne que lui. Pescennius Niger en Syrie, Albin dans la Bretagne (l'Angleterre) *Sévere*, dans l'Illyrie furent proclamés chacun par leurs soldats. *Sévere*, comme le plus voisin de Rome, y ariva le premier; Didius-Julianus ayant vainement essayé, d'abord de lui débaucher son armée, ensuite de le faire assassiner, finit par lui offrir de l'associer à l'empire, & il essuya un refus. Bientôt abandoné de tout le monde, il fut tué (l'an 193 de J. C.) *Sévere* entra comme en triomphe dans Rome. Il commença par venger la mort de Pertinax. Il avoit envoyé ordre aux Prétoriens de venir au-dévant de lui, sans armes, avec les habits qu'ils portoient dans les solemnités où ils acompagnoient les empereurs. Ils se présenterent avec des branches de laurier à la main. Le nouvel empereur les fit enveloper par toutes ses troupes; & montant sur son tribunal, il leur reprocha d'un ton sévere & avec un visage irrité, le parricide commis dans la persone d'un grand prince, d'un vieillard vénérable, & le crime par lequel

Ils mirent les premiers à d'indignes encheres,
L'inestimable prix des vertus de leurs peres;

l'empire en un mot. Il leur fit grace de la vie, excepté à ceux qui avoient eu part en persone à la mort de Pertinax; il les dégrada tous, leur ordona de quiter leurs chevaux & toutes les marques de la milice romaine. Ils descendirent de cheval, & on les dépouilla jusqu'à la tunique; ce corps séditieux & indiscipliné, essuya dans cette occasion, une confusion qu'il avoit souvent méritée. *Sévere* les rélegua tous à cent milles de Rome, avec défense, sous peine de la vie, d'oser s'en raprocher. Il y eut un de ces Prétoriens que son cheval suivit, malgré ceux qui voulurent l'en empêcher: ce soldat, ou pour éviter tout soupçon de connivence, ou pour n'avoir pas de successeur dans la possession de cet animal fidele,

Neque enim, fortissime, credo
Jussa aliena pati, aut dominos dignabere Teucros,

eut le courage de le tuer, mais il se tua lui même à l'instant.

Septime *Sévere* étoit né en Afrique, dans la ville de Leptis, l'an de J. C. 145 ou 146. Son pere se nommoit M. Septimius Geta, & sa mere, Fulvia Pia, étoit sœur de deux consuls. Il fut lui-même questeur, tribun, proconsul, consul. Il étoit également propre à la guerre & aux afaires, & joignoit la capacité à la valeur, & la promptitude de l'exécution à la promptitude des vues; un coup-d'œil lui apprenoit tout ce qu'il falloit faire, & il n'y avoit point de milieu pour lui entre voir & agir; il prévoyoit tout, pénétroit tout, & songeoit à tout. Ami généreux, ennemi dangereux, d'ailleurs mauvais politique, puisqu'il étoit fourbe & crudel.

Tel est à-peu-près le jugement qu'en porte Dion Cassius, il ajoute que Septime *Sévere* avoit plus d'inclination que de disposition pour les sciences. Il passoit pour fort savant dans l'astrologie judiciaire, que les Romains, dit Tacite, ont toujours condamnée & toujours étudié.

Cet empereur étoit recomandable aussi par les avantages extérieurs; la nature l'avoit traité favorablement; elle lui avoit donné un corps robuste, un air auguste & vénérable, une voix sonore & agréable.

Il lui restoit à combatre des concurrents plus redoutables que le lâche Didius-Julianus. Niger, vaincu jusqu'à trois fois, fut pris & tué dans la derniere bataille qui se livra aux portes de Cilicie, aux environs de la ville d'Issus, où Darius avoit autrefois été vaincu par Alexandre. Niger fuyant vers l'Euphrate, fut ateint par les vainqueurs, qui lui couperent la tête, & la porterent à *Sévere*. Celui-ci fit mourir aussi la femme, les enfants, tous les parents, tous les amis de Niger; mais, comme il mêloit quelquefois de la grandeur à ses cruautés même les plus odieuses, il laissa subsister dans Rome une inscription faite en l'honeur de Niger. „ Je „ veux, dit-il, que l'on connoisse l'ennemi que „ j'ai vaincu „.

Albin, son autre concurrent, lui parut assez redoutable, pour qu'il descendît à son égard jusqu'à la dissimulation la plus perfide. Il l'adopta, il le nomma César; & Albin, content de ce titre & de la seconde place, ne contestoit plus rien à *Sévere*. Celui-ci fit confirmer ce titre de César par le sénat; il ajouta encore à ce qu'il avoit fait pour Albin, il fit fraper des médailles en son honeur, il lui érigea des statues, il le nomma consul. Il lui prodigua les honeurs & les bons traitements tant qu'il eut à combatre Niger. Mais dans le même temps où il en usoit ainsi avec Albin, & où il lui écrivoit des lettres pleines de protestations d'amitié, ses émissaires tentoient par ses ordres, d'assassiner ou d'empoisoner ce même Albin. Quelques-uns d'entr'eux ayant été arrêtés & mis à la question sur des soupçons légitimes, révélerent tout le complot. Albin ouvrit les ieux, & fut obligé d'armer pour sa défense; car les succès de la politique artificieuse vienent toujours aboutir à la défiance & à la guerre. *Sévere* alors alléguant l'ingratitude de cet Albin, comblé de ses bienfaits, révoqua son adoption, & fit proclamer César Bassien son fils aîné, c'est à dire, Caracalla, sous le nom chéri de Marc-Aurele-Antonin. Albin se fit de nouveau proclamer empereur; la guerre s'aluma. Dion raporte un incident singulier de cette guerre.

Un

Un homme peu connu, nommé Numérien, passa dans les Gaules, devenues le théâtre des hostilités, il se donnoit pour un sénateur du parti de *Sévere*, & chargé par lui de faire des levées; il eut un camp volant, avec lequel il servit utilement *Sévere*, & batit un corps de cavalerie du parti d'Albin. *Sévere* instruit de cet avantage, lui écrivit une lettre de remerciement & de louanges, & lui donna en effet, la commission dont il s'étoit dit chargé. Numérien remporta encore de plus grands avantages. Après la guerre terminée, il vint trouver l'empereur & se faire connoître à lui; ce n'étoit point un sénateur, c'étoit un simple maître d'école, qui n'avoit voulu qu'obtenir de l'emploi à la guerre & qu'acquérir de la gloire; il refusa les honeurs & les richesses que *Sévere* lui offrit pour récompense; & rentrant dans son obscurité, il alla passer le reste de ses jours à la campagne, où il vivoit de la pension la plus modique. Cet homme n'avoit eu qu'un moment d'ambition, & cette ambition, qui n'avoit rien que d'estimable, étoit sans aucun mélange d'intérêt.

Le malheureux Albin fut vaincu à la bataille de Lyon, l'an 197. Les uns disent qu'il se tua lui-même de désespoir; les autres, qu'il fut pris, & qu'on lui coupa la tête; ce qui est certain, c'est que cette tête fut envoyée par lui à Rome, avec une lettre foudroyante pour ceux qui avoient ou embrassé ou favorisé le parti d'Albin, ne fût-ce que de leurs vœux, & dont il avoit trouvé le noms dans les papiers même d'Albin. „ Je vous l'envoie cette tête, dit-il, „ afin que vous voyez ce qu'il en coûte, quand „ on m'offense „. Il exerça plus de cruautés encore sur les parents & les amis d'Albin que sur ceux de Niger. Une des déplorables victimes de sa vengeance, lui dit: „ *Sévere*, vous „ pouviez être vaincu, vous pouviez vous trou„ ver en ma place. Vous auriez voulu alors „ rencontrer un vainqueur plus humain „. Si j'eus été en ta place, répondit *Sévere*, j'aurois soufert ce que tu vas soufrir. Il assouvissoit ainsi ses vengeances sans aucun remords; il se les justifioit à lui-même par la nécessité d'empêcher que l'espérance du pardon ne rendît les révoltes plus faciles & plus fréquentes; il louoit Marius, Sylla, Auguste d'avoir, disoit-il, pourvu à leur sûreté, par des actes de rigueur utiles; & César, par sa clémence imprudente, ajoutoit-il, avoit été la cause de sa perte; il ne vouloit pas voir que les proscriptions de Marius avoient entraîné celles de Sylla, qui en avoient été les représailles; que le souvenir de celles d'Auguste avoient, long-temps encore après, donné lieu à dix conjurations contre sa persone; que sa clémence seule à l'égard de Cinna, avoit mis fin à ces conspirations; que César avoit été assassiné, non à cause de sa clémence, qui seule l'avoit défendu quelque temps, mais malgré cette clémence, à cause qu'il avoit détruit la République & la liberté encore cheres aux cœurs romains.

Caracalla, fils aîné de *Sévere*, applaudissoit à toutes ses cruautés. Géta, frere de Caracalla, mais bien différent de lui, disoit en soupirant: tous ces malheureux n'ont-ils donc point de parents? Ils en ont beaucoup, lui répondoit-on; que de gens, ajoutoit-il, vont donc s'affliger de notre victoire! Il dit aussi à Caracalla: Si vous tuez ainsi tout le monde, vous tuerez un jour votre frere. Il le tua en effet. Il vouloit tuer aussi son pere. Un jour en Bretagne, à la vue des armées Romaine & Bretone, comme s'il eût fait trophée du parricide, il tira son épée, & parut prêt à fraper son pere par derriere; un cri d'horreur qui s'éleva de la part des assistants, le retint, *Sévere* tourna la tête, vit l'épée nue entre le mains de son fils, dissimula & se tut. Le soir étant couché, il manda son fils, & en présence du célebre Jurisconsulte Papinien & de Casto, un de ses domestiques les plus affidés, il lui présenta une épée „ Pourquoi, lui „ dit-il, vous déshonorer par un parricide à „ la face de deux armées; si vous voulez tuer „ votre pere, vous n'aurez du moins ici que deux „ témoins. „

Les légions soulevées par ce Caracalla, le proclamerent empereur, & vouloient déposer *Sévere*, comme afoibli par l'âge & par la goute; il avoit en effet, la goute aux pieds, mais son ame conservoit toute sa vigueur; il mande les tribuns & les centurions, qui n'avoient point empêché la révolte, il leur fait couper la tête, & faisant grace à son fils seul, pour lequel il n'avoit que trop l'indulgence d'un pere: „ appre„ nez, lui dit-il, jeune ambitieux, que c'est la „ tête qui gouverne, & non pas les pieds „. Caracalla se fit l'efort d'atendre la mort de son pere. Sur le mariage de ce monstre de Caracalla ou Bassien, avec Plautille, fille de Plautien, & sur sa conduite à l'égard de sa femme & de son beau-pere, *voyez* l'article Plautien. *Voyez* aussi les articles Caracalla & Géta.

Sévere fit la guerre avec succès aux Bretons, dans les dernieres années de sa vie. Il répara le mur qu'Adrien avoit fait construire pour réprimer les courses des Bretons septentrionaux. Il y avoit, dit-on, des tours à chaque mille de distance, & entre chaque tour des tuyaux d'airain, qui portant d'une tour à l'autre le moindre bruit, avertissoient les garnisons renfermées dans ces tours, qui pouvoient se ressembler & se secourir au besoin. Ce mur s'étendoit, à ce qu'on croit, de Carlîle jusqu'à Neucastle.

Sévere eut le tort de persécuter les Chrétiens; le pape saint Victor, un autre saint Victor d'une famille illustre de Marseille, saint Irénée, évêque de Lyon, Léonidas, pere d'Origene, & beaucoup d'autres soufrirent le martyre sous ce regne. Ce fut la cinquieme persécution élevée dans l'Église.

Sévere mourut à Yorck, dans le cours de son expédition en Bretagne, l'an de J. C. 211. On croit qu'il avança volontairement ses jours, mais depuis long-temps il se sentoit mourir. Il reconoissoit alors toute la vanité de ces grandeurs humaines qu'il avoit recherchées & obtenues! „ J'ai été tout ce qu'un homme peut être, di- „ soit-il, de quel usage me sont aujourd'hui ces „ honeurs si désirés ? „ Réflexion toujours triviale & toujours nouvele. Il voulut voir l'urne qui devoit contenir ses cendres. „ Petite urne, „ dit-il, tu vas donc renfermer celui que le „ monde entier n'a pu contenir! „

Ce prince avoit écrit lui-même l'histoire de sa vie; elle est perdue. Aurélius Victor dit qu'elle étoit bien écrite; Spartien, qu'elle l'étoit avec assez de sincérité.

On a remarqué qu'il y avoit eu sous le regne de *Sévere*, jusqu'à trois mille persones accusées d'adultere.

Sévere, (Alexandre) (*Hist. Rom.*) cousin & successeur d'Héliogabale ou Elagabale, adopté & nommé César à douze ou treize ans par cet empereur insensé, fut bientôt en bute à ses atteintes, parce que ses vertus douces & aimables lui concilioient les cœurs du peuple & des soldats. Héliogabale tenta plusieurs fois de l'assassiner & de l'empoisoner; mais Mamée sa mere, veilloit sur ses jours, & le garantit de ces piéges. Héliogabale fut tué, & Alexandre *Sévere* proclamé empereur, n'ayant pas encore quatorze ans. Il gouverna bien, ou plutôt, Mamée sa mere, gouverna bien sous son nom, & le gouverna bien lui-même; elle lui procura & lui donna une excellente éducation, ne l'entoura que de bons conseils, de bons livres, de sages instituteurs, des sages ministres; les inclinations du prince répondirent heureusement à ses soins: le jurisconsulte Ulpien fut toujours un de ceux dont il chercha le plus l'entretien; il avoit sur le trône toute la simplicité d'un philosophe, & sa mere trouvoit qu'à force d'être affable & populaire, il compromettoit son autorité: „ Je l'assure au con- „ traire, lui-dit-il, & je la rends durable. „ Il avoit pour les mal-honêtes gens & pour les gens suspects, une aversion naturele, qui tenoit de l'instinct. Il n'étoit sévere qu'à l'égard des courtisans & de ceux qui abusoient de leur crédit. C'est sous lui qu'ariva l'aventure de ce Vetronius Turinus, qui parce qu'un peu d'esprit lui procuroit l'honeur d'entretenir quelquefois le prince, vendoit à tout le monde un crédit qu'il n'avoit pas, ou du moins qu'il n'employoit pas. Alexandre sut combien il s'étoit rendu coupable en ce genre, il s'assura & le convainquit de ses fourberies; & par un jugement juste, quoiqu'un peu trop rigoureux, il le fit lier à un poteau, & fit alumer autour de lui, du foin & du bois verd, dont la fumé l'étoufa, en punition de ce qu'il avoit vendu de la fumée.

Un magistrat prévaricateur, ayant osé se montrer devant lui: „ cet homme, dit-il, me croit-il donc aveugle ? & il le chassa ignominieusement.

Un de ses secrétaires ayant commis un faux, il lui fit couper les jointures des doigts, pour qu'il ne pût jamais écrire.

Un autre de ses domestiques ayant reçu cent écus d'un homme, qui vouloit, par son crédit, conserver un vol qu'il avoit fait, Alexandre fit pendre le domestique qui s'étoit laissé corrompre.

S'il punissoit quelquefois avec rigueur, il récompensoit avec plaisir, par des honeurs & des graces, qui flatoient la vertu & qui l'inspiroient, sans rien coûter au peuple. L'économie, sans laquelle il n'est point de bons princes, étoit une de ses vertus favorites; il réforma tous les abus du regne insensé d'Héliogabale; il modéra les impôts, il fit fleurir les loix & la justice. Il fut favorable aux Chrétiens; on prétendit même qu'il l'étoit au christianisme. Mamée sa mere, eut en effet avec Origene, des conférences dont on ne sait pas bien quel fut le résultat: Alexandre voulut, dit-on, élever un temple à J. C. Il prit du moins de la religion chrétiene cette maxime qui en est la base, ainsi que de toute morale: *ne point faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît à nous-mêmes*. Il la fit écrire en grôs caracteres dans son palais; & comme elle doit être la loi sur laquelle on absout & on condamne; lorsqu'on punissoit des criminels, il la faisoit publier à haute voix par un héraut; c'est sur cette loi qu'il punissoit les soldats qui s'écartoient pour voler. „ Voudriez-vous, leur disoit- „ il, qu'on fît sur vos terres, ce que vous faites „ sur celles des autres? „

Lampride raporte de lui un fait, que des historiens regardent comme fabuleux, & qui paroît avec quelques changements, une répétition de l'histoire de Denis-le-Tyran & de Damocles, & de la fable de Philippe & de Vulteïus Menna dans Horace. Un sénateur, nommé Ovinius Camillus, conspiroit pour s'élever à l'empire; Alexandre le sut, il l'envoya chercher, & le remercia de ce qu'il vouloit bien se charger des afaires publiques. Il le fit revêtir des ornements impériaux, & il le pria, comme son collégue, de le suivre dans une expédition contre les Barbares: Alexandre dans ses marches, alloit à pied, il fallut que Camille en fit autant; mais il n'étoit point exercé à ces fatigues, & Alexandre prenoit de lui alors la même vengeance que notre Roi Henri IV prit depuis du duc de Mayenne. Quand Camille s'avoua vaincu, Alexandre le fit monter à cheval, puis dans un char. Je vois, lui dit-il, que les voyages à pied, & les expéditions militaires ne sont pas ce qui vous convient; vous serez sans doute plus propre aux afaires, & il le chargea de celles qu'il jugea le plus difficiles jusqu'à ce qu'à la fin

Camille succombant sous le poids, demanda d'en être déchargé & obtint comme une grace de renoncer à l'empire. Alexandre lui permit de se retirer à la campagne, & lui dit encore en substance, comme Henri IV à Mayenne: *voilà la seule vengeance que je prendrai de vous.*

Ce fut sous l'empire d'Alexandre *Sévere*, vers l'an 226 de J. C. que tomba l'empire des Parthes, & que celui des Perses fut rétabli sur ses ruines par le persan Artaxerxe. Cet aventurier illustre poussa ses conquêtes jusques sur des pays soumis à l'Empire Romain. Alexandre averti par les gouverneurs de Mésopotamie & de Syrie, marcha vers l'Orient pour réprimer en persone les courses d'Artaxerxe. Rome le vit partir avec douleur, le peuple le conduisit hors de la ville, en pleurant; il versa lui-même des larmes, & se retourna souvent du côté de Rome. Pendant cette marche, il n'usa point d'autres mets que les simples soldats, & tout le monde pouvoit en être témoin, sa tente étant toujours ouverte pendant ses repas. Il cassa, non sans beaucoup de danger, des soldats mutins qui murmuroient & qui agitoient leurs armes en menaçant, il les cassa comme Alexandre le grand avoit cassé la garde Macédoniene, & avec autant de sang froid & de fermeté. Il fit observer une si exacte discipline qu'on croyoit voir, disoit-on, une armée de sénateurs, non de soldats. Il eut l' honeur de vaincre Artaxerxe; & on ne conçoit pas sur quel fondement Hérodien dit qu'Alexandre *Sévere* montra dans cette guerre, beaucoup de foiblesse & de timidité. Sa victoire contre les Perses est de l'an 233. Moins heureux l'an 235, dans une expédition contre les Germains, les légions des Gaules, soulevées par le Goth Maximin, se révolterent, & le massacrerent ainsi que Mamée sa mere. On reprochoit à celle-ci de l'avarice & de l'ambition, & c'est à elle qu'on impute le malheur de son fils. Il paroît qu'elle étoit jalouse de l'autorité, & qu'elle vouloit gouverner son fils sans partage. On lui reproche encore d'avoir, par une suite de cette politique jalouse, maltraité & chassé du palais l'impératrice sa belle-fille, parce que son fils l'aimoit trop & avoit trop de confiance en elle & en son pere; elle finit par faire tuer le pere & par exiler la fille. Il falloit qu'Alexandre *Sévere* ne fût pas sans quelque foiblesse, puisqu'il le soufrit.

L'Histoire Romaine offre encore d'autres *Séveres.*

Lucius-Aurelius-Severus Hostilius, l'un des concurrents de l'empereur Philippe, en 244, mais qui mourut peu de tems après son élection.

Un autre *Sévere*, plus connu que le précédent, est un des Césars nommés en 305, par Galérius, avec le consentement forcé de Dioclétien. Il étoit d'Illyrie, d' une basse naissance, de mœurs plus basses encore; il ne vivoit que pour la débauche. Il fut envoyé contre Maxence, auquel il avoit été préféré, quoique ce Maxence fût fils de Maximien, qui avoit été empereur avec Dioclétien, & quoique ce même Maxence fût gendre de Galérius; mais celui-ci avoit plus compté sur les vices de *Sévere* que sur ceux de Maxence. Maximien rapelé par son fils à l'empire, reprit la pourpre. *Sévere* s'avançoit contre eux, mais avec une armée composée de soldats, qui, deux ans auparavant, avoient servi sous Maximien. Maxence les corrompit aisément; ils abandonerent *Sévere*, qui s'enferma dans Ravenne, où il fut assiégé par Maximien. La crainte d'être livré par le peu qui lui restoit de soldats, l'obligea de se rendre & de remettre à Maximien les marques de l'empire. Maximien, contre la parole donnée, retint *Sévere* prisonier; peu de temps après, il l'obligea de s'ouvrir les veines, & crut lui avoir fait grace en lui permettant un genre de mort, réputé un des moins douloureux. (307.)

Un autre *Sévere* encore (Libius-Severus) fut proclamé empereur d'Occident, à Ravenne, en 461. Le général Ricimer, qui régna sous son nom, & qui l'avoit fait nommer dans cette vue, l'empoisona, dit-on, quand il commença d'en être embarassé.

Lucius-Cornélius *Sévere*, poëte latin du regne d'Auguste, vivoit environ 24 ans avant J.C. Il reste une partie de ses ouvrages, & on en a donné dans ce siecle, diverses éditions.

Sévere est aussi le nom d'un hérétique du second siecle, dont les disciples furent nommés Sévériens, & dont les erreurs rentroient dans le manichéisme; car, si le manichéisme tire son nom de Manès, il lui est bien antérieur. L'opinion des deux principes s'est présentée de tout temps aux hommes à la vue des contradictions & des contrastes qu'offre le monde & physique & moral.

SÉVERIN, (Saint) (*Hist. Eccléſ.*) apôtre de la Baviere & de l'Autriche, y prêcha l'évangile au cinquieme siecle; il mourut le 8 janvier 482.

Il y a eu aussi du nom de *Séverin*, un pape, élu au mois de mai 640, mort le 1er. août de la même année.

SÉVIGNÉ, (Mme. la marquise de) (*Hist. Litt. mod.*) modele du genre épistolaire, comme La Fontaine l'est de l'apologue, fut un des ornements de la cour & du regne de Louis XIV. Marie de Rabutin, (c'étoit son nom) dame de Chantal & de Bourbilly, naquit le 5 février 1626, de Celse-Bénigne de Rabutin, chef de la branche aînée de Rabutin & de Marie de Coulanges.

Le baron de Chantal son pere, étoit fils de Christophe Rabutin & de Jeanne-Françoise Fremiot, fondatrice de l'ordre de la Visitation connue depuis sous le nom de *la bienheureuse*

mere de Chantal. (*Voyez* l'article CHANTAL.) Il fut tué le 22 juillet 1627, à la descente des Anglois dans l'Île-de-Rhé ; on assure qu'il fut tué de la main de Cromwel. Marie de Rabutin fut élevée par Marie de Coulanges sa mere & Christophe de Coulanges son oncle; elle savoit le latin, l'espagnol & l'italien, avantage rare alors, & elle n'en étoit pas moins aimable. À dix-huit ans elle épousa, (le premier août 1644,) Henri, marquis de *Sévigné*, d'une des plus anciennes maisons de Bretagne, elle en a eu un fils & une fille dont on sait combien il est parlé dans ses lettres, & avec quelle tendresse. (Voyez les articles *Grignan* & *Monteil*,) l'éditeur de ses lettres dit qu'elle fut très-sensible aux fréquentes infidélités de son mari, qui n'eut pas pour elle tout l'atachement qu'elle méritoit. Bussy Rabutin, cousin de Madame *de Sévigné*, & qui ne l'aimoit pas, peut-être parce qu'il l'avoit trop aimée, en lui attribuant beaucoup de coquéterie, au moins dans l'esprit, rend un grand témoignage à sa sagesse, lorsque cet homme qui croyoit si peu à la vertu des femmes & qui exagéroit leurs galanteries, dit qu'il croit que son mari s'est tiré d'afaire devant les hommes, mais que devant dieu il le tient pour un mari maltraité. Il fut tué en duel, le 2 février 1651, par le chevalier d'Albret.

Madame de la Fayette a fait de Madame *de Sévigné* un portrait charmant où on sent à chaque trait la vérité encore plus que l'amitié.

Madame *de Sévigné* mena pour la premiere fois sa fille à la cour, en 1663 ; celle-ci joua divers rôles dans les fêtes de 1663 & 1664, & Benserade fit des vers pour elle. En 1664, dans le ballet des amours déguisés, elle représentoit un amour déguisé en nymphe de la mer. Benserade releve galamment à son ordinaire tous les traits de ressemblance qu'il aperçoit entre l'amour & la jeune *Sévigné*, & il finit ainsi:

> Enfin, qui fit l'un a fait l'autre,
> Et jusques à sa mere elle est comme la vôtre.

Mademoiselle *de Sévigné*, fut mariée le 29 janvier 1669, à François de Castelane, Adhémar de Monteil, comte de Grignan. (Voyez *Monteil*.)

Madame *de Sévigné*, en mariant sa fille à un homme de la cour, espéroit passer sa vie avec elle, le sort en disposa autrement, le service du roi appela & retint M. de Grignan en Provence, la consolation de Madame *de Sévigné* fut tantôt d'attirer sa fille à Paris, tantôt de l'aller chercher au fond de la Provence : en lisant ses lettres, le lecteur désireroit qu'elles eussent toujours été séparées. Le dernier voyage de Madame *de Sévigné* à Grignan fut vers la fin du mois de mai 1694, elle n'en revint pas; elle y fut présente au mariage de marquis de Grignan son petit-fils avec Mademoiselle de Saint-Amant. Vers le milieu de l'année 1695, Madame de Grignan eut une longue maladie qui fit mourir sa mere d'inquiétude & de fatigue. Elle tomba malade elle même le 6 avril 1696, d'une fievre continue, qui l'emporta le quatorzieme jour.

L'éditeur de ses lettres ne croit point que, comme quelques-uns l'ont dit, la mere mourut brouillée avec la fille. „ Il n'y eut tout au plus, „ dit-il dans le cours de leur vie, que quelques „ légers nuages que la seule tendresse avoit for„ més, & quel autre sujet de plainte pouvoit „ donc avoir Madame de Grignan contre sa „ mere ? „

Quid enim nisi se quereretur amatam?

Dans des lettres faussement attribuées à une contemporaine qui paroît jalouse de la réputation de la mere & de la fille, & qui prend plaisir à leur donner du ridicule, on insiste plaisament sur les inconvénients de cette vive & inquiete tendresse, & on dit ce qu'ont dû dire dans le temps les gens frivoles & mal intentionés. On croiroit ces lettres écrites par Madame de Marans ou par Madame de Lude, seules ennemies de Madame *de Sévigné* & de Madame de Grignan que les lettres de Madame *de Sévigné* nous fassent connoître. L'auteur a fait quelque temps illusion. Il falloit du talent pour se rendre ainsi propres les idées, les sentiments, sur-tout les intérêts d'un siecle où on n'a pas vécu, & d'une société qu'on n'a point connue. Ces lettres ont été publiées en 1685, sous le titre de lettres de Madame la comtesse de L.... à M. le comte de R...... Madame de la Fayette y est aussi maltraitée.

SEVIN, (François,) (*Hist. Litt. mod.*) de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, garde des manuscrits de la bibliotheque du roi, étoit fils d'un docteur en médecine, de la faculté de Montpellier. Il naquit le 18 mai 1682, à Villeneuve-le-Roi, en Bourgogne, où son pere exerçoit son art. Il fit connoissance & forma une étroite liaison avec M. Fourmont, à la communauté des trente-trois à Paris : ils étudioient ensemble le grec & l'hébreu, pendant que les autres écoliers ou dormoient ou étudioient ce jargon scholastique qu'on prenoit alors pour de la philosophie & de la théologie. Ces études furent continuées hors du collége & leurs fruits bientôt portés dans l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, où M. l'abbé *Sevin* entra en qualité d'éleve en 1711, puis devint associé en 1714, & pensionaire en 1726. Voilà presque toute la vie de M. l'abbé *Sevin*; l'évenement le plus considérable de cette vie, fut le voyage littéraire qu'il fit dans le levant, par ordre du roi avec M. l'abbé Fourmont, (Michel)

frere puîné de ce savant Fourmont son ami & son compagnon d'études. Voici quels furent & la cause & l'objet de ce voyage. Mehemet Effendi, ambassadeur de la Porte en France en 1721, & Zaïd Aga, son fils, qui l'avoit suivi dans cette ambassade, y avoient porté le goût des lettres qu'ils reporterent à Constantinople, plus éclairé & bien augmenté par les merveilles littéraires de tout genre qu'ils avoient vues en France. On vit en conséquence, en 1726, une imprimerie établie à Constantinople sous la protection du grand-vizir & l'autorité du sultan. En 1727, ce même Zaïd Aga, fils de Mehemet Effendi, & que nous avons vu en 1742, ambassadeur en France comme son pere, écrivit à M. l'abbé Bignon que s'il se trouvoit à Constantinople quelque savant, quelque académicien François, il pourroit être introduit dans la bibliotheque du grand-seigneur, qu'on croyoit être celle des anciens empereurs grecs conservée par le commandement exprès de Mahomet II, lorsque le conquérant avoit pris Constantinople. L'espérance de trouver des manuscrits grecs considérables, engagea le roi à nommer, au mois de juillet 1728, M. l'abbé *Sevin* & M. l'abbé Fourmont pour cette recherche. Ils partirent avec notre ambassadeur à la Porte, M. le marquis de Villeneuve. Ce voyage occupe les années 1729 & 1730. On en trouve la relation dans le septieme tome du recueil de l'académie des Belles Lettres, pages 334 & suivantes. Le fruit de ce voyage fut que M. l'abbé *Sevin* raporta plus de six cent manuscrits choisis, sans ceux que ses correspondances procurerent depuis. Le roi nomma M. l'abbé *Sevin* à l'abbaye de la Frenade, qu'il remit moyenant une pension; il avoit refusé précédemment un canonicat de Sens, qui l'auroit éloigné de ses études favorites. Le recueil de l'académie est plein de ses mémoires, parmi lesquels on distingue ses recherches sur l'histoire d'Assyrie, de Lydie, de Carie, sur les rois de Pergame & ceux de Bithynie; sur la vie & les ouvrages de Juba le jeune, roi de Mauritanie, d'Hécatée de Milet, de Nicolas de Damas, d'Evhemere, de Callisthene, de Tyrtée; d'Archiloque, de Panœtius, de Thrasille, de Philiste, de Jerôme de Cardie, d'Athénodore, de Charon de Lampsaque, de Théophane.

M. l'abbé *Sevin* fut fait garde des manuscrits de la bibliotheque du Roi après M. l'abbé de Targni, mort le 3 mai 1737. Il mourut le 12 mars 1741. Il poussoit loin la simplicité littéraire, l'oubli des soins de la vie & l'indifférence pour tout ce qui n'étoit pas l'étude de lui même, dit l'historien de l'académie, il n'auroit jamais songé à avoir du linge, un habit, il falloit l'en avertir, l'en presser: le plus sûr étoit de le lui faire.

SEXTUS-EMPYRICUS; (*Hist. Litt. anc.*) ainsi nommé, parce qu'il étoit de la secte des Empyriques parmi les médecins, étoit de la secte des Pyrrhoniens parmi les philosophes; il nous a laissé des institutions pyrrhonienes, qui ont été traduites en françois par un écrivain nommé Huart; il a laissé un ouvrage contre les *mathématiciens*, peut-être par l'éloignement naturel qu'un Pyrrhonien doit avoir pour des gens qui procedent toujours par démonstrations. Fabricius nous a donné en grec & en latin, la meilleure édition de *Sextus-Empyricus*: celui-ci vivoit sous l'empire d'Antonin Pie, & fut, dit-on, un des instituteurs de Marc-Aurele.

SEYMOUR, (*Hist. d'Anglet.*) dès le lendemain de l'exécution d'Anne de Boulen, Henri VIII épousa Jeanne *Seymour* qui avoit enlevé à la premiere le cœur de ce terrible mari. Cette nouvele femme ne fut pas plus heureuse: ce fut aux dépens de sa vie qu'elle donna un fils à Henri VIII, & ce fut son mari qui dicta son arrêt. Les chirurgiens donnerent, dit-on, à Henri le choix de sauver la mere ou l'enfant, ne pouvant les sauver l'un & l'autre. *Je trouverai*, dit-il, *assez d'autres femmes*, & il dit vrai, tant le trône a de charmes! Le fils de Jeanne *Seymour* fut le roi Edouard VI qui succéda immédiatement à Henri VIII.

Le duc de Sommerset, l'aîné des *Seymours*, freres de Jeanne, fut protecteur du royaume pendant la minorité du roi son neveu, ce qui concentroit dans la persone de Sommerset toute l'autorité de la régence. Thomas *Seymour*, son frere, qui avoit épousé Catherine Parr, veuve de Henri VIII, étoit grand amiral. La mésintelligence se mit entre les deux freres, & parvint à un tel excès que le protecteur fit faire le procès à l'amiral, qui eut la tête tranchée sur des accusations assez frivoles. Sommerset eut le même sort à son tour & le méritoit encore moins, si ce n'est par son injustice, & sa cruauté envers son frere. Des paysans que la noblesse opprimoit, s'étoient révoltés, Sommerset après les avoir vaincus, les traitoit avec indulgence. Ce fut un des crimes qu'on lui imputa. La Noblesse, qu'un esprit tyrannique rendoit implacable à l'égard de ces malheureux trouva mauvais qu'il défendit contre elle les droits de l'humanité.

On lui fit encore un grand crime d'avoir proposé de prévenir toute contestation avec la France, en restituant Boulogne moyenant une somme dont on conviendroit, & ceux qui lui en firent un crime, rendirent Boulogne peu de temps après, pour une somme très-modique.

On fit deux fois le procès au duc de Sommerset; la premiere fois il fut condamné à une amende; mais Dudley, duc de Northumberland, qui s'étoit élevé sur ses ruines, jugea que la qualité d'oncle du roi rendoit Sommerset un rival de crédit toujours redoutable; il résolut de le perdre entiérement, & il y parvint. Il accusa Sommerset d'avoir voulu le faire assassiner & quoiqu'accusateur il le jugea lui-même avec les

autres pairs : Sommerset ne pouvoit manquer d'être condamné, le peuple entoura son échafaud & parut vouloir le sauver; Sommerset harangua & protesta de son innocence, le peuple lui rendit témoignage, & s'écria: *rien n'est plus vrai*. Quelques gardes chargés d'assister à l'exécution, s'apercevant qu'ils arivoient tard, & que Sommerset étoit déja sur l'échafaud, se disent les uns aux autres: *avançons, avançons*; le peuple crut qu'ils apportoient la grace du duc, & se mit à crier *grace*. Le duc assura lui-même le peuple qu'il n'y avoit point de grace à espérer, & le pria de ne pas troubler ses derniers moments par l'intérêt même qu'il paroissoit prendre à son sort; l'exécution se fit assez tranquillement (1552).

Édouard *Seymour*, duc de Sommerset, laissa trois filles; Anne, Marguerite & Jeanne, célebres par le talent de la poësie. Elles firent, sur la mort de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, cette aimable sœur de François I. un ouvrage intitulé: *le Tombeau de Marguerite*, en 104 distiques latins qui ont été traduits en grec, en italien, en françois, soit à cause de l'intérêt du sujet, soit à cause du mérite qu'on trouvoit alors à l'ouvrage.

SEYSSEL, (Claude de) (*Hist. Litt. mod.*) natif d'un lieu nommé *Seyssel* en Bugey, fait Évêque de Marseille, sous Louis XII en 1510, & Archevêque de Turin, sous François I. en 1517, est principalement connu par son histoire de Louis XII. Il observe un privilége assez remarquable de la Nation Françoise. „ *Les François*, dit-il, *ont toujours eu licence & liberté de parler à leur volonté de toutes sortes de gens & même de leurs Princes, non pas après leur mort tant seulement, mais encore en leur vivant & en leur présence*. *Seyssel* mourut en „ 1520. „

SFONDRATI, (Sfondrate) (*Hist. d'Ital.*) famille Milanoise, qui a produit un Pape, (Grégoire XIV) & trois Cardinaux: François, pere de Grégoire XIV. lequel François étoit entré dans l'état Ecclésiastique après la mort de sa femme, & mourut en 1550; Paul Emile, neveu de Grégoire XIV, né en 1561, mort en 1618; Celestin, petit neveu de Paul Emile, fait cardinal en 1695, mort le 4 septembre 1696. Celui-ci est connu par son zele pour les opinions ultramontaines; il composa son *Gallia vindicata* contre les quatre fameux articles de l'assemblée du Clergé de 1682, qui bornoient l'autorité du Pape; en 1688, il écrivit contre les franchises des quartiers des Ambassadeurs, au sujet de l'afaire du marquis de Lavardin; mais son ouvrage qui a fait le plus de bruit, est celui qui a pour titre: *Nodus prædestinationis dissolutus*, & il n'a fait de bruit qu'après sa mort; l'auteur y traitoit toutes ces matieres de la prédestination & de la grace, qui, dans divers temps, mais sur-tout dans celui-là, ont été en possession d'exciter de grandes disputes. M. Bossuet & le cardinal de Noailles, écrivirent à Rome pour faire condamner ce livre, mais ils prenoient mal leur temps; le pape Clément XI, outre qu'il étoit plus favorable au molinisme qu'au jansénisme, avoit eu pour maître, le cardinal Sfondrate, & étoit plus disposé à honorer sa mémoire qu'à la flétrir.

SFORCE, (*Hist. d'Ital.*) Attendulo ou Jacomuzzo, fils d'un cordier selon les uns, d'un cordonier selon les autres, est le premier chef connu de cette famille; quelques auteurs lui donnent une origine noble, & Paul Jove dit expressément, qu'il étoit d'une honête famille; c'est peut-être l'amour du merveilleux, qui a fait prévaloir l'opinion qu'il étoit d'une basse origine; quoi qu'il en soit, cet homme, selon l'opinion la plus générale, étoit un simple paysan, il labouroit en paix les champs de Cotignole; des soldats passant sous ses ieux, cet aspect lui fit éprouver un sentiment subit qui l'avertit qu'il étoit né pour les armes & pour la gloire. La superstition se mêloit alors à tous les sentimens pour les confirmer ou pour les combatre. Attendulo consulta le sort à sa maniere; il jeta le coûtre de la charue sur un arbre, résolu de s'enrôler si le coûtre y restoit, & de s'en tenir à son état de labourer s'il retomboit. Le coûtre resta sur l'arbre, Attendulo partit, il devint tôt le plus fameux capitaine de l'Italie; il eut une petite armée de volontaires qu'il vendoit à tous ces petits souverains d'Italie, qui faisoient toujours la guerre & qui ne savoient pas la faire. Il eut la gloire de délivrer Jeanne seconde, reine de Naples, assiégée dans un des châteaux de sa capitale, par Alphonse Roi d'Aragon. Attendulo portoit alors le nom de *Sforce*, qu'il rendit le plus illustre de son temps. Une mort malheureuse termina cette glorieuse carriere; son cheval le jeta dans une fondriere, où il fut noyé en 1423.

Il laissa des fils légitimes, que leur médiocrité a replongés dans le néant.

Mais François *Sforce*, son fils naturel, marcha sur ses traces, égala sa gloire & surpassa son bonheur. Protecteur & conquérant du Milanès il le défendit contre tous les voisins avides qui cherchoient à l'envahir, & le prit pour lui-même. Il avoit épousé la bâtarde du dernier duc de Milan, du nom de Visconti; ce titre apuyé de son épée, lui paroissoit suffisant; il n'en avoit pas eu d'autre pour succéder aux biens de son pere, qui consistoient dans l'armée qu'il commandoit. Il ne demanda d'investiture ni au pape ni à l'empereur, parce qu'il n'étoit ni Guelphe ni Gibelin, mais il étoit un grand Prince. Il gouverna bien, il fortifia & embélit son état; ce fut lui qui fit construire le château de Milan, qu'on regarda long-temps comme une forteresse imprenable. C'étoit l'ami & le conseil de Louis XI. Il mourut en 1466.

L'exemple qu'il avoit donné de ne point prendre d'investiture, fut suivi par Galéas-Marie *Sforce* son fils, assassiné en 1476, & Jean-Galéas-Marie *Sforce* son petit-fils.

Ce dernier fut empoisoné en 1494, par Ludovic Marie *Sforce* son grand oncle, qui voulut régner à sa place.

Ludovic n'avoit ni le courage ni la politique des aventuriers célebres dont il étoit né: il irritoit, par ses crimes & par ses violences, des peuples qui s'étoient donnés à la valeur & à la sagesse de son pere; il crut avoir pourvu à tout en prenant l'investiture de l'empereur Maximilien; il désavoua bassement les titres de souveranité de son pere, de son frere & de ses neveux; il affecta de les retrancher du nombre des ducs de Milan, de faire commencer à lui sa Dynastie, & de s'intituler *quatrieme* au lieu de *septieme* duc, en comptant seulement avant lui, les trois ducs du nom de Visconti. Cependant, malgré les crimes qui le rendoient odieux à sa Nation, & la bassesse qui le rendoit méprisable à toute l'Europe, il se glorifioit avec quelque raison d'avoir fait le destin de l'Italie, parce que Charles VIII, qu'il y avoit appelé, fut heureux, tant que Ludovic le seconda, & tomba dans le malheur lorsque Ludovic entra dans la ligue ennemie. Il se piquoit de prudence & fut surnomé *le More*, non, comme l'ont dit tant d'historiens, à cause de la couleur de son visage, mais parce qu'il avoit pris pour emblême le Mûrier, qui s'appele en italien, *Moro*, & qu'il regardoit cet arbre, comme le symbole de la prudence.

En 1499, Louis XII, héritier de la maison de Visconti par Valentine de Milan, son ayeule, réclame le Milanès, ataque Ludovic, & celui-ci est abandoné de tout le monde, Ludovic comptoit sur l'Empereur qu'il croyoit interessé à défendre l'honeur de son investiture; l'Empereur fut désarmé par une treve, & cessa de vendre à Ludovic ses foibles secours. Quinze jours suffirent aux François & aux Vénitiens réunis, pour envahir tout le Milanès. Ludovic *Sforce* se retira auprès de l'empereur Maximilien, avec ses enfans & ses trésors, après avoir muni le château de Milan, dont il confia la défense à Bernardin de Corté, qu'il croyoit son plus fidele sujet, & qui rendit lâchement aux François cette forteresse. Trivulce, nommé gouverneur du Milanès par Louis XII, révolta les esprits par une administration dure; Ludovic fut rapelé en 1500, il revint avec une armée de Suisses, & rentra dans presque toutes ses places; mais, la Tremoille, un des grands capitaines de ce temps, arrêta bientôt les progrès de Ludovic; il le joignit près de Novare; les Suisses qui servoient dans son armée, gagnerent ceux de Ludovic, qui livrerent celui-ci aux François; il fut enfermé à Loches, & languit dans la captivité jusqu'en 1510 qu'il mourut.

Le Cardinal Ascagne Marie son frere, tomba entre les mains des Vénitiens, qui le livrerent aussi aux François; il fut enfermé dans la tour de Bourges.

Maximilien *Sforce*, fils de Ludovic, fut rétabli en 1512 dans le Milanès, par ces mêmes Suisses qui avoient trahi son pere. En 1513, Louis XII renvoie en Italie la Tremoille, & pour la troisieme fois le Milanès est reconquis par les François. Maximilien s'enferme dans Novare, la Tremoille mande au Roi qu'il va lui envoyer le fils prisonier comme il lui avoit envoyé le pere, & que le même lieu aura été funeste à tous les deux; mais, les Suisses se piquerent d'expier leur infidélité dans le même lieu où ils l'avoient commise; ils remporterent une victoire complete sur la Tremoille, qui, forcé d'évacuer le Milanès, fut encore repoussé jusqu'au milieu de la Bourgogne. Les Suisses demeurerent les véritables maîtres du Milanès, & permirent à Maximilien *Sforce* d'y régner sous leur protection: Louis XII laissa cet afront à venger à François I, qui, en 1515, gagna sur les Suisses la bataille de Marignan, & assiégea dans Milan Maximilien *Sforce*, qui, après vingt jours de siége, remit aux François les châteaux de Milan & de Cremone, les deux seules places qui lui restassent dans le Milanès; il renonça irrévocablement à tous ses droits sur le Duché, en faveur du Roi, qui lui donna un asyle en France, paya ses detes & se chargea de lui faire une pension de mille écus, ou de lui fournir la même valeur en bénéfices, en lui procurant, s'il pouvoit, le chapeau de cardinal. *Sforce* fut conduit en France; il sortit de ses états sans témoigner ni honte ni douleur; charmé, disoit-il, d'échaper à l'insolente protection des Suisses, aux exactions de l'Empereur, aux artifices des Espagnols, à l'alliance incertaine du Pape, & paroissant en effet sentir qu'il alloit être plus libre & plus heureux dans l'obscurité paisible de sa retraite, qu'il ne l'avoit été sur ce trône où il avoit plus à ses maîtres de le faire asseoir. Les historiens, qui en général aiment qu'on soit ambitieux, s'indignent de sa lâcheté, & chargent beaucoup le tableau de ses vices. A juger de lui par sa conduite, il paroît que c'étoit un Prince foible, fait pour être gouverné. Ni politique ni belliqueux, il n'avoit ni préparé sa défense par les intrigues du cabinet, ni commandé les armées qui combatoient pour lui; il sembloit que la querele du Milanès lui fût étrangere; mais il eut du moins le mérite d'avoir renoncé de lui-même à un rang auquel il n'étoit point propre, & de ne l'avoir jamais regreté dans la suite. Il mourut à Paris, le 10 juin 1530.

En 1522, François *Sforce*, frere de Maximilien, avec la protection de l'empereur Charles-Quint; & du Pape, entra dans Milan, où il fut reçu avec des transports de joie. On se fla-

toit de voir revivre en lui ce premier François *Sforce*, dont le Gouvernement avoit été si glorieux & si doux. La même année, après le combat de la Bicoque, les Lansquenets de l'armée des confédérés, s'étant soulevés pour le refus de quelque gratification ; *Sforce* seul eut le pouvoir de les apaiser.

En 1523, il courut un grand danger, auquel il eut le bonheur d'échaper ; il alloit de Monza à Milan monté sur une petite mule ; sa garde marchoit à quelques pas de lui pour ne pas l'incommoder par la poussiere excessive que les chevaux élevent en été dans les plaines de Lombardie, un jeune Milanois, nommé Boniface, de la maison de Visconti, monté sur un cheval turc, étoit assez près du Duc ; on arive à un carrefour, tout-à-coup Boniface s'élance sur le Duc un poignard à la main. *Sforce* ne dut la vie en cette occasion qu'aux mouvemens de la mule, qui s'efraya & recula, & qu'à ceux du cheval turc que sa fougue empéchoit de rester en place ; il ne fut atteint qu'à l'épaule. Boniface mit aussi-tôt l'épée à la main, & lui porta un second coup qui ne fit qu'une légere blessure. Ceux qui acompagnoient le Prince accoururent, Visconti s'enfuit par un des chemins qui aboutissoient au carrefour, & n'ayant pu être atteint par les gardes, il se sauva en Piémont. Le duc reprit la route de Monza, dans la crainte qu'il n'y eût quelque conspiration formée contre lui à Milan. Quelques mois avant cet accident, Moron, Chancelier du Milanès, (*voyez* son article) avoit fait assassiner à Milan, pour des raisons qu'on ignore, mais vraisemblablement par ordre du duc, un Monsignorino Visconti, parent de Boniface. Monsignorino avoit un frere Évêque d'Aléxandrie, Moron le fit arrêter ; on ne trouva point qu'il fût complice de Boniface, & il fut relâché quelques années après. On sçut que l'attentat de Boniface n'étoit que l'effet de mécontentemens particuliers & personels ; on avoit cassé sa compagnie, on lui avoit refusé un gouvernement, &c. Mais parmi tant d'ennemis des François, aucun n'eut l'injustice de concevoir sur leur compte un supçon de complicité avec l'assassin du Duc. Pendant la prison de Francois I, après la bataille de Pavie, le Duc de Milan opprimé par l'empereur, entra dans la ligue des puissances de l'Italie en faveur de la France, contre Charles-Quint devenu alors trop redoutable à l'Europe. (*Voyez* les articles MORON & PESCAIRE.) L'Empereur affecta de regarder cette défection d'un Prince son vassal, comme une félonie qui donnoit lieu à la commise, & parut long-temps s'occuper du projet de lui faire son procès pour confisquer son fief ; en attendant, les généreux Espagnols, Pescaire & Antoine de Leve arrachoient toujours à *Sforce*, quelques portions du Milanès, *Sforce*, prit le parti d'aller se jeter aux pieds de l'Empereur, & se justifier de la prétendue félonie. Les conjonctures lui étoient alors favorables : Charles-Quint, en confisquant le Milanès, n'eût pas osé encore le prendre pour lui ; il eû voulu faire un choix agréable à toute l'Italie, qu'il avoit alors intérêt de ménager, & ce choix étoit tout fait dans la persone de *Sforce*. Il lui donna un sauf-conduit, & *Sforce* vint le trouver à Bologne. Il parut devant son suzerain & son juge, avec une contenance modeste & assurée : „ je ne veux point, „ lui dit-il, d'autre sûreté que mon innocence, & il jeta le sauf-conduit aux pieds de l'Empereur : cette maniere ou franche ou noblement adroite plut à l'Empereur. Le Duc rejeta tout ce qu'il avoit fait sur les violences du marquis de Pescaire, qui l'avoient forcé à prendre les armes pour sa défense, lorsqu'il s'étoit vu pressé par ce furieux ennemi, dans le château de Milan. Pescaire étoit mort, il valoit mieux qu'il eût tort que *Sforce* ; d'ailleurs, la conduite de Pescaire n'avoit jamais été bien éclaircie : (*voyez* les articles MORON & PESCAIRE.) Ces considérations jointes aux motifs politiques qui déterminoient alors l'Empereur, donnerent beaucoup de poids à la justification du Duc. Le Pape, qui avoit aussi ses intérêts pour cela, employa ses bons offices en faveur de *Sforce*. L'Empereur confirma donc l'investiture qu'il avoit autrefois donnée du Milanès à *Sforce* : il la confirma moyenant quatre cens mille ducats, payables dans un an, cinquante mille autres ducats, payables d'année en année pendant dix ans. Le Duc, conservant ses états à ce prix, perdit l'amour de ses sujets, qu'il fut obligé d'acabler d'impôts pour pouvoir remplir des engagemens si onéreux. Le sort du duché de Milan, étoit toujours d'être opprimé par ses ennemis ou par ses maîtres. Ces événemens se passoient en 1529.

L'Empereur, pour s'assurer de plus en plus de la fidélité de *Sforce*, lui fit épouser dans la suite, Christine, princesse de Danemarck, sa niece, fille de Christiern II, Roi de Danemarck, & d'Elisabeth, sœur de Charles-Quint.

Ce fut pour complaire à l'Empereur, que *Sforce* fit trancher la tête, le 6 juillet 1533, à l'écuyer Merveille, Ambassadeur secret de François I, & ce fut après cet attentat, & comme pour lui payer le prix de son crime, que Charles-Quint lui donna sa niece en mariage.

Lorsque François I alloit prendre vengeance du Duc de Milan, & que l'Amiral de Brion-Chabot se préparoit à passer le Mont-cenis pour fondre sur le Milanès, François *Sforce* mourut sans enfans vers la fin d'octobre 1535, & les droits de François I au Milanès, parurent être sans concurrence ; mais Charles-Quint, en lui promettant toujours ce Duché, le prit pour lui.

La branche ducale de la maison de *Sforce*, fut éteinte à la mort de François *Sforce*.

Cette branche, outre les princes dont nous

venons de parler, avoit produit une femme d'un grand caractere & d'un grand courage dans la personne de Catherine *Sforce*, fille naturele de Galeas Marie *Sforce*, fils du premier François *Sforce*, & qui, comme nous l'avons dit, avoit été assassiné en 1476. Elle avoit épousé Jérôme Riario, prince de Forli. Celui-ci fut assassiné par ses sujets révoltés, qui s'emparerent de sa femme & de ses enfans & les retinrent prisoniers. La forteresse de Rimini tenoit encore pour elle & refusoit constament de se rendre; les rebelles voulant se servir d'elle pour soumettre cette place, consentirent de l'y laisser entrer pour représenter à la garnison l'inutilité, le danger même de cette résistance: lorsque Catherine se vit parmi ses défenseurs, elle se mit à leur tête, parla aux rebelles du haut de la forteresse pour leur commander, sous peine du supplice, de mettre bas les armes: ils lui rapelerent qu'elle avoit laissé entre leurs mains des ôtages bien précieux, ses enfans, & ils menacerent de les égorger; elle répondit avec plus que de la fermeté; *qu'il lui restoit encore de quoi en faire d'autres*, ce qu'elle eût pu fort bien dire, sans acompagner ces paroles d'un geste indécent, comme le disent des historiens, qui ont peut-être inventé cet ornement historique. Elle recouvra ses états par sa bonne conduite & avec les secours de Ludovic Marie *Sforce*, son grand oncle. Elle épousa en secondes nôces Jean de Medicis, pere de Cosme, dit le Grand. Elle fut exercée encore par d'autres épreuves; le duc de Valentinois, César Borgia, l'assiégea en 1500 dans Forli; elle se défendit jusqu'à la derniere extrémité, fut faite prisoniere & enfermée dans le château Saint-Ange; elle recouvra dans la suite la liberté seulement: elle perdit ses états, mais jamais le courage; elle mourut vers le commencement du seizieme siecle.

S'GRAVESANDE, (*voyez* GRAVESANDE.)

SHADWEL, (Thomas,) (*Hist Litt. mod.*) Poëte dramatique anglois, Poëte lauréat & historiographe du roi Guillaume, à la place de Dryden. M. de Voltaire en parle avec peu d'estime; quelques unes de ses comédies sont imitées de Moliere. Son *libertin* est notre *festin de Pierre*; son *misérable* est *l'avare* de Moliere; sa piece des *Amants chagrins* ou *des impertinents*, est une imitation des *fâcheux* du même Moliere.

Shadwel a de plus traduit en vers, les Satyres de Juvenal. Mort en 1692.

SHAFTESBURY, (*voyez* ASHLEY COOPER.) grand Chancelier d'Angleterre. Antoine Ashley Cooper, comte de *Shatsbury* ou de *Schaftesbury*, petit-fils du grand chancelier, se distingua par son eloquence & sa fermeté dans le Parlement, & par une maniere de penser, libre, forte & hardie parmi les philosophes. Il fut disciple de Locke; il voyagea, observa & réfléchit. En Hollande, il se lia étroitement avec Bayle & le Clerc, & fit du bien au premier. La philosophie l'éloigna de l'ambition; le roi Guillaume lui offrit une place de Secrétaire d'état, *Schatsbury* la réfusa; la Reine Anne lui ôta même ce qu'il avoit, la vice-Amirauté de Dorset, qui étoit dans sa famille depuis trois générations. Il trouva sa consolation dans la philosophie, ou plutôt, grace à la philosophie, il n'eut pas même besoin de consolation: ses principaux ouvrages qui ont été traduits en françois, sont: *les mœurs* ou *caracteres*, *un Essai sur l'usage de la raillerie & de l'enjouement dans les conversations qui roulent sur les matieres les plus importantes*: une *lettre sur l'enthousiasme*.

Le Lord *Shatsbury* étoit né à Londres en 1671, il mourut en 1713 à Naples, où il étoit allé chercher la santé dans un climat plus doux.

SHAKESPEAR *ou* SHAKESPEARE, (*Hist. Litt. mod.*) (Guillaume), auteur tragique, & acteur anglois, plus connu comme auteur, naquit à Stratford dans le comté de Warwick en 1564. Son pere, marchand de laine, quoique gentilhomme, le destina & l'appliqua d'abord à son négoce. On a dit que *Shakespeare*, dans sa jeunesse, étoit entré dans une troupe de voleurs; on a aussi nié ce fait. Après avoir dissipé son bien & celui de sa femme, il se fit comédien, & il eut bientôt sur ses camarades l'ascendant que donne le génie. Il l'employa utilement en faveur de Ben-Johnson, poëte tragique, qu'il encouragea comme parmi nous Moliere encouragea dans la suite Racine. Ben-Johnson ne pouvoit obtenir que les comédiens jouassent une piece qu'il leur avoit présentée: *Shakespeare* prit le parti de la piece & de l'auteur, apprit aux comédiens le mérite de ce qu'ils rejetoient par ignorance, fit jouer la piece & la fit réussir. Telle fut l'origine qui unit *Schakespeare* & Ben-Johnson, & ce ne fut pas la seule fois que *Shakespeare* acquit des amis par des bienfaits. Un jour étant allé voir, après une longue absence, une femme qu'il connoissoit, mais dont il avoit perdu de vue la destinée, il la trouve en deuil de son mari, chargée de l'entretien de trois filles, & ruinée par la perte d'un grand procès, n'ayant ni apui ni ressources ni espérance; il se sent pénétré de douleur, embrasse la mere & les filles & sort en silence. On le voit bientôt revenir plus serein, apportant une somme considérable qu'il avoit empruntée d'un ami; mais la trouvant trop légere encore pour les besoins qu'il s'agissoit de satisfaire, *voilà la premiere fois*, s'écria-t-il, en versant des larmes, *que j'ai desiré d'être riche*. Il le devint par les libéralités de la reine Elisabeth, du roi Jacques I, & de plusieurs seigneurs anglois; un lord lui envoya un jour jusqu'à mille livres sterling, (près de mille louis) *Shakespeare* quita le théâtre vers l'an 1610, & se retira dans sa patrie, à Stratford. Il mourut en 1616.

SHARP, (Jean,) (*Hist Litt mod.*) Un des plus célebres prédicateurs d'Angleterre, mort en 1713, Archevêque d'Yorck. On a ses sermons.

SHAVV, (Thomas,) (*Hist. Litt. mod.*) Medecin Anglois de la société royale de Londres, principal du collége d'Edmond à Oxford, connu par des *voyages en divers lieux de la Barbarie & du Levant*. Ils ont été traduits en François: mort en 1751.

SHEQUE, s. m. (*Hist. anc.*) les Arabes nomment *sheques* les chefs de leurs tribus. Les anciens Grecs les appeloient *phylarques*; ce fut un de ces *sheques* ou phylarques arabes qui, semblable à Sinon, eut l'adresse de faire goûter à Crassus un plan de guerre contre les Parthes, dont le but étoit la perte de ce général, & il réussit dans son projet. Les anciens ne s'acordent point sur le véritable nom de ce fourbe si célebre dans l'histoire romaine; Dion Cassius le nomme *Abzarus*, Plutarque *Ariamnes*; Florus *Mazeres* & Appien *Acbarus*. Quoi qu'il en soit, l'armée fut taillée en pieces: Crassus périt dans des marais pleins de fondrieres, & sa défaite fut le plus terrible échec que les Romains eûssent essuyé depuis la bataille de Cannes; on leur tua vingt mille hommes, & il y en eut dix mille de pris. Artabaze reçut la tête de Crassus au milieu d'un festin de nôces; & la joie fut telle à cette vûe, qu'on versa de l'or fondu dans la bouche de cette tête, pour se moquer de la soif insatiable que ce romain avoit toujours eu de ce métal. Dion Cassius, *l. II. c. l.* Florus, *l. III. c. ij.*

SHEFFIELD, (Jean.) duc de *Buckingham*, né vers l'an 1646, fut ministre d'état en Angleterre. Il avoit été d'abord un guerrier assez illustre. Il avoit servi sur mer contre les Hollandois; il avoit fait une campagne sur terre sous M. de Turenne. Il commanda une flote que les Anglois envoyerent contre Tanger en Afrique. Il eut grande part à la confiance du roi Guillaume & de la reine Marie sa femme; mais entraîné par le goût des lettres, & n'aimant que la retraite & l'étude, il refusa la place de grand chancelier d'Angleterre sous le regne de la reine Anne. On a ses œuvres en deux volumes in 8°.; ses essais sur la poësie, ont été traduits en François. Sa comédie du *Rebearsal* fit révolution dans le théâtre Anglois; il mourut en 1721.

SHERLOCK, (Guillaume & Thomas.) (*Hist. Litt. mod.*) théologiens Anglois: Guillaume, auteur de quelques ouvrages de dévotion & de morale, qui ont été traduits en François. Thomas beaucoup plus célebre, a fait la guerre aux incrédules de son temps & de son pays. Ses ouvrages ont aussi été traduits en françois. Ses *témoins de la résurrection* sont souvent cités. Guillaume, né en 1641, mourut en 1707. Thomas est mort vers 1749, Évêque de Bangor.

SHIRLEY, (*Hist. d'Angl.*) Les deux freres *Shirley*, Antoine & Thomas, employés par la reine Elisabeth en différentes afaires, passerent en Perse avec des fondeurs de canons, dont cette nation avoit grand besoin. L'Empereur de Perse, Schah-Abas, donna sa confiance à ces deux freres, & les employa aussi en différentes négociations. Antoine finit par se fixer en Espagne, où il vivoit en 1631, étant né en 1565. On a la relation de ses voyages dans le recueil de Purchass. Thomas fut, comme son frere, envoyé par Schah-Abas en ambassade, dans les diverses cours de l'Europe, & même dans l'Angleterre, sa patrie; mais il y éprouva un grand désagrément: il y vit ariver un autre Ambassadeur Persan, qui se prétendit seul envoyé par l'Empereur de Perse, & qui traita *Shirley* d'imposteur. Jacques I, qui régnoit alors en Angleterre, ne sachant qui des deux étoit le véritable ambassadeur, prit le parti de les renvoyer tous deux en Perse, sous la conduite de Dodmer Cotton, auquel il donna le titre de son ambassadeur auprès de Schah-Abas. L'imposteur s'empoisona en route, ce qui justifioit *Shirley*; mais il vouloit une satisfaction authentique qui le justifiât avec éclat dans son pays; il ne put l'obtenir, on ne sait pas pourquoi, & il en mourut de chagrin le 23 juillet 1627.

SHUCFORD, (Samuel) (*Hist. Litt. mod.*) Chanoine de Cantorbery, chapelain du roi d'Angleterre, est auteur d'une *histoire du monde, sacrée & profane*, pour servir d'introduction à celle de Prideaux, & d'un autre ouvrage qui, dans son intention, rentroit dans celui-là, & qui a pour titre: *la création & la chute de l'homme*; mort en 1754.

SIBILET, (Thomas)(*Hist. litt. mod.*) Parisien, poëte du siecle, auteur d'un *art poëtique françois*. On a de lui aussi une traduction de l'*Iphigénie* d'Euripide en vers, de différentes mesures. Mort en 1589.

SIBILOT, (*Hist. de Fr.*) Fou de la cour de Henri III, & le seul fou d'alors qui ne fut pas funeste à l'état. Son nom étoit passé en proverbe. Pour signifier un fou, on disoit *un Sibilot*, comme Boileau appele Alexandre, *ce fougueux Langely*.

SIBYLLINS, Livres, (*Hist. rom.*) anciens livres d'oracles & de prédictions extrêmement acredités chez les Romains. Ils furent apportés à Tarquin le Superbe, ou, selon Pline, à Tarquin l'ancien, par une vieille mystérieuse qui disparut comme une ombre; on la crut sibylle elle-même. On assembla les augures, on enferma les livres dans le temple de Jupiter au capitole; on créa des pontifes pour les garder; on ne douta point que les destinées de Rome n'y fussent écrites. Ces livres prophétiques périrent cependant dans l'incendie du capitole l'an 671 de Rome, sous la dictature de Sylla; mais on se hâta de réparer cette perte. On en recueillit d'autres dans la ville d'Erythrée & ailleurs; on les rédigea par extraits. Auguste les renferma dans des cofres dorés, & les mit sous

la base du temple d'Apollon Palatin qu'il venoit de bâtir. Ils y demeurerent jusqu'au temps d'Honorius en 405 de J. C. & cet empereur, dit-on, donna des ordres à Stilicon de les jeter dans le feu. Traçons en détail toute cette histoire d'après les écrits de M. Freret; c'est une maladie incurable de l'esprit humain, qui, toujours avide de connoître l'avenir, change sans cesse d'objets, ou déguise sous une forme nouvele les anciens objets qu'on veut lui arracher.

Les différentes especes de divination que le hasard avoit fait imaginer, & qu'adopta la superstition, consistoient d'abord dans une interprétation conjecturale de certains événements, qui par eux mêmes ne méritoient le plus souvent aucune attention; mais qu'on étoit convenu de prendre pour autant de signes de la volonté des dieux. On commença probablement par l'observation des phénomenes célestes, dont les hommes furent toujours très-vivement frapés; mais la rareté de ces phénomenes fit chercher d'autres signes qui se présentoient plus fréquemment, ou même que l'on pût faire paroître au besoin. Ces signes furent le chante & le vol de certains oiseaux; l'éclat & le mouvement de la flamme qui consumoit les choses offertes aux dieux; l'état où se trouvoient les entrailles des victimes; les paroles prononcées sans dessein, que le hasard faisoit entendre, enfin les objets qui se présentoient dans le sommeil à ceux qui par certains sacrifices ou par d'autres cérémonies, s'étoient préparés à recevoir ces songes prophétiques.

Les Grecs furent pendant plusieurs siecles sans connoître d'autres moyens que ceux-là de s'instruire de la volonté des dieux; & chez les Romains, si on en excepte quelques cas singuliers, cette divination conjecturale fut toujours la seule que le gouvernement autorisa; on en avoit même fait un art qui avoit ses regles & ses principes.

Dans les occasions importantes, c'étoit par ces regles que se conduisoient les hommes les plus sensés & les plus courageux. En voulez - vous un exemple bien singulier? le voici.

Jules César ne peut être accusé ni de petitesse d'esprit, ni de manque de courage, & on ne le soupçonera pas d'avoir été superstitieux; cependant, ce même Jules César ayant été une fois versé en voiture, n'y montoit plus sans réciter certaines paroles, qu'on croyoit avoir la vertu de prévenir cette espece d'accident. Pline qui nous raporte le fait, *liv. XXVII. chap. ij.* assure que de son temps, presque tout le monde se servoit de cette même formule, & il en appele la conscience de ses lecteurs à témoin.

Du temps d'Homere & d'Hésiode, on ne connoissoit point encore les oracles parlants, ou du moins ils avoient fort peu de célébrité; j'appele *oracles parlants*, ceux où l'on prétendoit que la divinité consultée de vive voix, répondoit de la même maniere par l'organe d'un prêtre, ou d'une prêtresse qu'elle inspiroit. L'oracle de Delphes qui fut le premier des oracles parlants, ne répondoit qu'un seul jour dans l'année, le septieme du mois Busios, usage qui subsista assez long-temps: ainsi on imagina, pour la commodité de ceux qui vouloient connoître l'avenir, de dresser des recueils d'oracles ou de prédictions écrites, que pouvoient consulter les curieux qui n'avoient pas le loisir d'atendre. Ces prédictions, conçues en termes vagues & ambigus, comme ceux des oracles parlants, étoient expliquées par des devins particuliers, qu'on nommoit *chresmologues*, ou interpretes d'oracles.

On trouve dans les anciens écrivains trois différents recueils de cette espece, celui de Musée, celui de Bacis, & celui de la Sibylle. Quoique ce dernier ait été beaucoup plus célebre chez les Romains que chez les Grecs, on voit néanmoins par les ouvrages de ces derniers, qu'ils ne laissoient pas d'en faire usage. Il faloit même que ces prédictions fussent très connues aux Athéniens, puisque le poëte Aristophane en fait le sujet de ses plaisanteries dans deux des comédies qui nous restent de lui.

Différents pays, & différents siecles avoient eu leurs sibylles: on conservoit à Rome avec le plus grand soin les prédictions de celle de Cumes, & on les consultoit avec appareil dans les occasions importantes; cependant les écrivains de cette ville, Pline, *l. XIII. c. xiij*, & Denys d'Halicarnasse, *l. I, c. iv.* ne sont d'acord ni sur le nombre de livres qui composoient ce recueil, ni sur le roi auquel il fut présenté. Ils s'acordent seulement à dire que Tarquin, soit le premier, soit le second de ceux qui ont porté ce nom, fit fermer ce recueil dans un cofre de pierre, qu'il le déposa dans un souterrein du temple de Junon au capitole, & qu'il commit à la garde de ces vers qu'on prétendoit contenir le destin de Rome, deux magistrats sous le titre de *duumviri sacris faciundis*, auxquels il étoit défendu de les communiquer, & à qui même il n'étoit permis de les consulter que par l'ordre du roi, & dans la suite par celui du sénat. Cette charge étoit une espece de sacerdoce ou de magistrature sacrée, qui jouissoit de plusieurs exemptions, & qui duroit autant que la vie.

Quand les plébéïens eurent été admis à partager les emplois avec les patriciens, l'an 366 avant J. C. on augmenta le nombre de ces interpretes des destinées de la nation, comme les appele P. Decius dans Tite-Live, *fatorum populi Romani interpretes*. On les porta jusqu'à dix, dont cinq seulement étoient patriciens, & alors on les nomma *décemvirs*. Dans la suite, ce nombre fut encore accru de cinq persones, & on les appela *quindécemvirs*. L'époque précise de ce

dernier changement, n'eſt pas connue ; mais comme une lettre de Cælius à Cicéron, *epiſt. famil. l. VIII*, *epiſt.* 4, nous apprend que le quindécimvirat eſt plus ancien que la dictature de Jules Céſar, on peut conjecturer que le changement s'étoit fait ſous Sylla.

Ces magiſtrats que Cicéron nommoit tantôt *ſibyllinorum interpretes*, tantôt *ſibyllini ſacerdotes*, ne pouvoient conſulter les *livres ſibyllins* ſans un ordre exprès du ſénat, & de-là vient l'expreſſion ſi ſouvent répétée dans Tite-Live *libros adire juſſi ſunt*. Ces quindécemvirs étant les ſeuls à qui la lecture de ces livres fût permiſe, leur raport étoit reçu ſans examen, & le ſénat ordonoit en conſéquence, ce qu'il croyoit convenable de faire. Cette conſultation ne ſe faiſoit que lorſqu'il s'agiſſoit de raſſurer les eſprits alarmés par la nouvele de quelques préſages fâcheux, ou par la vue d'un danger dont la république ſembloit être ménacée : *ad deponendas potius quam ad ſuſcipiendas religiones*, dit Cicéron ; & afin de connoître ce qu'on devoit faire pour apaiſer les dieux irrités, & pour détourner l'effet de leurs menaces, comme l'obſervent Varron & Tite-Live.

La réponſe des *livres ſibyllins* étoit communément, que pour ſe rendre la divinité favorable, il falloit inſtituer une nouvele fête, ajouter de nouveles cérémonies aux ancienes, immoler telles ou telles victimes, *&c.* Quelque-fois même les prêtres *ſibyllins* jugeoient, qu'on ne pouvoit détourner l'effet du couroux céleſte que par des ſacrifices barbares, & en immolant des victimes humaines. Nous en trouvons un exemple dans les deux premieres guerres puniques, les années 227 & 217 avant J. C.

Les décemvirs ayant vu dans les *livres ſibyllins* que des Gaulois & des Grecs s'empareroient de la ville, *urbem occupaturos*, on imagina que, pour détourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vif dans la place, un homme & une femme de chacune de ces deux nations, & leur faire prendre ainſi poſſeſſion de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples nous montre que les principes de l'art divinatoire admettoient ces ſortes d'accommodements avec la deſtinée.

Le recueil des *vers ſibyllins* dépoſé par l'un des Tarquins dans le capitole, périt, comme on l'a vu au temps de la guerre ſociale, dans l'embrâſement de ce temple en 671 ; mais on ſe hâta de remédier à la perte qu'on venoit de faire, & dès l'an 76 avant J. C. le ſénat, ſur la propoſition des conſuls Octavius & Curion, chargea trois députés d'aller chercher dans la ville d'Erythrée, ce qu'on y conſervoit des ancienes prédictions de la ſibylle. Varron & Feneſtella cité par Lactance, ne parlent que d'Erythrée ; mais Denys d'Halicarnaſſe & Tacite ajoutent les villes grecques de la Sicile & de l'Italie.

Tacite qui devoit être inſtruit de l'hiſtoire des *livres ſibyllins*, puiſqu'il étoit du corps des quindécemvirs, dit qu'après le retour des députés, on chargea les prêtres *ſibyllins* de faire l'examen des différents morceaux qu'on avoit apportés ; & Varron aſſuroit, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, que la regle qu'ils avoient ſuivie, étoit de rejeter comme faux tous ceux qui n'étoient pas aſſujetis à la méthode acroſtiche. Nous indiquerons dans la ſuite quelle étoit cette méthode.

Auguſte étant devenu ſouverain pontife, après la mort de Lepidus, ordona une recherche de tous les écrits prophétiques, ſoit grecs, ſoit latins, qui ſe trouvoient entre les mains des particuliers, & dont les mécontents pouvoient abuſer pour troubler ſa nouvele domination. Ces livres remis au préteur, montoient à deux mille volumes qui furent brûlés ; & l'on ne conſerva que les *vers ſibyllins*, dont on fit même une nouvele révision.

Comme l'exemplaire écrit au temps de Sylla commençoit à s'altérer, Auguſte chargea encore les quindécemvirs d'en faire une copie de leur propre main, & ſans laiſſer voir ce livre à ceux qui n'étoient pas de leur corps. On croit que, pour donner un air plus antique & plus vénérable à leur copie, ils l'écrivirent ſur ces toiles préparées qui compoſoient les anciens *libri lintei*, avant qu'on connût dans l'occident l'uſage du papier d'Égypte, & avant qu'on eût découvert à Pergame l'art de préparer le parchemin ; *carta Pergamena*.

Cet exemplaire des *vers ſibyllins* fut enfermé dans deux cofres dorés, & placé dans la baſe de la *ſtatue* d'Apollon Palatin, pour n'en être tiré que dans les cas extraordinaires.

Il ſeroit inutile de ſuivre les différentes conſultations de ces livres, marquées dans l'hiſtoire romaine ; mais nous croyons devoir nous arrêter ſur celle qui ſe fit par l'ordre d'Aurélien, au mois de Décembre de l'an 270 de J. C. parce que le récit en eſt extrêmement circonſtancié dans Vopiſcus.

Les Marcomans ayant traverſé le Danube, & forcé le paſſage des Alpes, étoient entrés dans l'Italie, ravageoient les pays ſitués au nord du Po, & menaçoient même la ville de Rome, dont un mouvement mal entendu de l'armée romaine leur avoit ouvert le chemin. À la vue du péril où ſe trouvoit l'empire, Aurélien naturelement ſuperſtitieux, écrivit aux pontifes, pour leur ordoner de conſulter les *livres ſibyllins*. Il falloit, pour la forme, un décret du ſénat ; ainſi le préteur propoſa dans l'aſſemblée le requiſitoire des pontifes, & rendit compte de la lettre du prince. Vopiſcus nous donne un précis de la délibération, qu'il commence en ces termes : *prætor urbanus dixit, referimus ad vos, patres conſcripti, pontificum ſuggeſtionem, & principis litteras quibus jubetur ut inſpiciantur fatales libri*, &c. Le décret du ſénat raporté en-

suite, ordone aux pontifes *sibyllins* de se purifier, de se revêtir des habits sacrés, de monter au temple, d'en renouveler les branches de laurier, d'ouvrir les livres avec de mains sanctifiées, d'y chercher la destinée de l'empire, & d'exécuter ce que ces livres ordonerent. Voici les termes dans lesquels Vopiscus raporte l'exécution du decret : *itum est ad templum, inspecti libri, proditi versus, lustrata urbs, cantata carmina, amburbium celebratum, ambarvalia promissa, atque ita solemnitas, quæ jubebatur, expleta est.*

La lettre de l'empereur aux pontifes, qu'il appele *patres sancti*, finit par des offres de contribuer aux frais des sacrifices, & de fournir les victimes que les dieux demanderont, même, s'il le faut, des captifs de toutes les nations, *cujuslibet gentis captivos, qualibet animalia regia*. Cette offre montre que, malgré les édits des empereurs, on croyoit, comme je l'ai dit, les sacrifices humains permis dans les occasions extraordinaires, & qu'Aurélien ne pensoit pas que les dieux se contenteroient de cantiques & de processions.

Sa lettre aux pontifes commence d'une façon singuliere, il marque qu'il est surpris qu'on balance si long-temps à consulter les *livres sibyllins*. Il semble, ajoute-t-il, que vous ayez cru délibérer dans une église de chrétiens, & non dans le temple de tous les dieux : *perinde quasi in christianorum ecclesia, non in templo deorum omnium tractaretis*. Ce qui augmente la singularité de l'expression de l'empereur, c'est qu'il est prouvé par les ouvrages de S. Justin, de Théophile d'Antioche, de Clément d'Alexandrie, & d'Origene, que depuis près de six vingt ans, les chrétiens citoient, au temps d'Aurélien, les ouvrages de la sibylle, & que quelques-uns d'entr'eux la traitoient de prophétesse.

Les *livres sibyllins* ne furent point ôtés du temple d'Apollon Palatin par les premiers empereurs chrétiens. Ils y étoient encore au temps de Julien qui les fit consulter en 363 sur son expédition contre les Perses; mais au mois de mars de cette année, le feu ayant consumé le temple d'Apollon, on eut beaucoup de peine à sauver ces livres qu'on plaça sans doute dans quelqu'autre lieu religieux : car Claudien nous apprend qu'on les consulta quarante ans après sous Honorius, lors de la premiere invasion de l'Italie, par Alaric en 403. Ce poëte parle encore de ces vers dans son poëme sur le second consulat de Stilicon en 405.

Il faut conclure de-là, que si, comme le dit Rutilius Numatianus, Stilicon fit jeter ces livres au feu, ce fut au plutôt dans les années 406, ou 407. Au reste, comme ce poëte, zélateur ardent de l'anciene religion, accuse en même temps Stilicon d'avoir appelé les barbares, & d'avoir détruit les *vers sibyllins*, dans la vue de causer la ruine de l'empire, en lui enlevant le gage de sa durée éternele ; peut-être la seconde de ces deux accusations n'est-elle pas mieux fondée que la premiere.

Après avoir donné cette espece d'histoire des *livres sibyllins*, qui renferme tout ce qu'on en fait d'assuré, je dois ajouter quelques remarques sur ce qu'ils contenoient. Ce que Tite-Live & Denys d'Halicarnasse nous racontent touchant les diverses consultations qu'on en faisoit, donne lieu de penser, qu'on ne publioit point le texte même des prédictions, mais seulement la substance de ce qu'on prétendoit y avoir trouvé; c'est-à dire, le détail des nouveles pratiques religieuses ordonées par la sibylle pour apaiser les dieux. Comme il ne nous reste aucun des historiens antérieurs à la perte du premier recueil des *vers sibyllins*, il faut nous contenter de ce qu'en disent Denys & Tite-Live; & nous devons même regarder comme supposé le long fragment des *vers sibyllins*, raporté par Zozime, à l'occasion des jeux séculaires.

Ces vers qui devoient être tirés de l'ancien recueil, ne sont point dans la forme acrostiche; ils contienent le nom de Rome, du Tibre, de l'Italie, *&c.* & prescrivent les cérémonies qui devoient acompagner les jeux séculaires dans un détail qui démontre la supposition.

Le second recueil compilé sous Sylla, nous est un peu mieux connu, & je vais raporter ce que les anciens nous en apprenent. 1°. Varron cité par Lactance, assure que ce recueil contenoit d'abord mille vers au plus; & comme Auguste ordona une seconde révision, qui en fit encore rejeter quelques-uns, ce nombre fut probablement diminué.

2°. Ce que disoit Varron cité par Denys d'Halicarnasse, qu'on avoit regardé comme supposés tous le vers qui interrompoient la suite des acrostiches, montre que cette forme regnoit d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

3°. Cicéron nous explique en quoi consistoit cette forme. Le recueil étoit partagé en diverses sections, & dans chacune, les lettres qui formoient le premier vers, se trouvoient répétés dans le même ordre au commencement des vers suivans; en sorte que l'assemblage de ces lettres initiales devenoit aussi la répétition du premier vers de la section : *acrostichus dicitur, cum deinceps ex primis versus litteris aliquid connectitur..... In sibyllinis ex primo versu cujusque sententiæ primis litteris illius sententiæ carmen omne prætexitur.*

4°. Les prédictions contenues dans ce recueil étoient toutes conçues en termes vagues & généraux, sans aucune désignation de temps ou de lieu; ensorte, dit Cicéron, qu'au moyen de l'obscurité dans laquelle l'auteur s'est habilement enveloppé, on peut appliquer la même prédiction à des événemens différens : *callide, qui illa composuit, perfecit ut, quodcumque accidisset, prædictum videretur, hominum & temporum definitione*

sublata. Adhibuit etiam latebram obscuritatis ut iidem versus alias in aliam rem posse accommodari viderentur.

Dans le dialogue où Plutarque recherche pourquoi la Pythie ne repondoit plus en vers, Boéthius, un des interlocuteurs qui ataque vivement le surnaturel des oracles, observe dans les prédictions de Musée, de Bacis & de la Sibylle, les mêmes défauts que Cicéron avoit reprochés aux *vers sibyllins*. Ces auteurs de prédictions, dit Boéthius, ayant mêlé au hasard des mots & des phrases qui conviennent à des événemens de toute espece, les ont, pour ainsi dire, versés dans la mer d'un temps indéterminé: ainsi, lors même que l'événement semble vérifier leurs prophéties, elles ne cessent pas d'être fausses, parce que c'est au hasard seul qu'elles doivent leur acomplissement.

Plutarque nous a conservé dans la vie de Démosthene, un de ces oracles qui couroient dans la Grece sous le nom de la *Sibylle*; c'est à l'occasion de la défaite des Athéniens, près de Chéronée; on étoit, dit Plutarque, dans une grande inquiétude avant la bataille, à cause d'un oracle dont tout le monde s'entretenoit: „ Puissé-„ je, disoit-il, m'éloigner de la bataille du Ther-„ modon, & devenir un aigle pour contempler „ du haut des nues ce combat, où le vaincu „ pleurera, & où le vainqueur trouvera sa perte. „ Il étoit bien difficile d'appliquer cet oracle à la défaite de Chéronée; 1°. il falloit trouver un Thermodon auprès du champ de bataille; & Plutarque qui étoit de Chéronée même, avoue qu'il n'a pu découvrir dans les environs de cette ville, ni ruisseaux, ni torrents de ce nom. 2°. Le vainqueur ne trouva point sa perte à cette bataille, & même il n'y fut pas blessé.

Lorsqu'on examinera les prédictions des oracles les plus acrédités, celles de la Pythie, de Musée, de Bacis, de la *Sibylle*, &c. raportées dans les anciens, on trouvera toujours que Cicéron, *livre II. n. 56 de divinat.* la raison de dire, que celles qui n'ont pas été faites après-coup, étoient obscures & équivoques, & que si quelques-unes n'avoient pas été démenties par l'événement, c'étoit au hasard qu'elle le devoient.

Quelques absurdes que fussent les consequences que les partisans du surnaturel de la divination se trouvoient obligés de soutenir dans les controverses philosophiques, ils étoient excusables jusqu'à un certain point. La principe qu'ils défendoient, faisoit chez eux une partie essentiele de la religion commune; ce principe une fois admis, l'absurdité des conséquences ne devoit point arrêter des hommes religieux. Mais que dire de ces ruses politiques, qui, pour couvrir les desseins de leur ambition, forgeoient à leur gré des oracles *sibyllins*? C'est ainsi que P. Lentulus Sura, un des chefs de la conjuration catilinaire, n'eut point de honte de semer comme vraie, une prétendue prédiction des sibylles, annonçant que trois Cornéliens jouiroient à Rome de la souveraine puissance.

Sylla & Cinna, tous deux de la famille Cornélienne, avoient déja vérifié une partie de la prédiction. Lentulus, qui étoit de la même famille, répandit dans le public que l'oracle devoit avoir son acomplissement dans sa personne; & peut-être eût-il réussi sans l'heureuse prévoyance de Cicéron, qui fit mentir l'oracle.

Pompée voulant rétablir Ptolomée Auletes dans son royaume d'Égypte, la faction qui étoit contraire à ce puissant citoyen, prit le parti d'inventer une prédiction sibylline qui portoit, qu'au cas qu'un roi d'Égypte eût recours aux Romains, ils devoient l'assister de leur protection, sans lui fournir de troupes, Cicéron qui soutenoit le parti de Pompée, savoit bien que l'oracle étoit supposé; mais persuadé qu'il étoit plus sage de l'éluder que de le réfuter, il fit ordoner au proconsul d'Afrique, d'entrer en Égypte avec son armée, de conquérir ce pays, & d'en gratifier Ptolomée au nom des Romains.

Jules-César s'étant emparé de l'autorité souveraine sous le nom de *dictateur*, ses partisans qui cherchoient à lui faire déférer la qualité de roi, répandirent dans le public un nouvel oracle *sibyllin*, selon lequel les Parthes ne pouvoient être assujetis que par un roi des Romains. Le peuple étoit déja determiné à lui en acorder le titre, & le sénat se trouvoit contraint d'en signer le décret, le jour même que César fut assassiné.

Enfin cet abus de faire courir dans Rome & dans toute l'Italie des prédictions *sibyllines*, alla si loin, que Tibere tremblant qu'on n'en répandit contre lui, défendit à qui que ce fût d'avoir aucun papier de prédictions *sibyllines*, ordonant à tous ceux qui en auroient de les porter dans le jour même au préteur: *simul commonefecit Tiberius, quia multa vana sub nomine celebri vulgabantur, sanxisse Augustum, quem intra diem ad prætorem urbanum deferrentur, neque habere privatim liceret.*

Ce qui cause mon étonement, n'est pas de voir que les Romains crussent aux oracles des sibylles, c'étoit un principe de leur religion, quelque ridicule qu'il fût en lui-même; mais je suis toujours surpris que dans des temps éclairés, tel qu'étoit la fin du dernier siecle, la question du surnaturel des oracles eût encore besoin d'être traitée sérieusement, & qu'une opinion si folle & contredite par les faits mêmes sur lesquels on la fondoit dans le paganisme, ait trouvé de nos jours, pour ainsi dire, & dans le sein du christianisme, des défenseurs très-zélés.

SICARD, (Claude,) (*Hist. Litt. mod.*) Jésuite célebre par ses missions en Syrie & en Égypte, né à Aubagne près de Marseille, en 1677, mort au Caire en 1726: on a de lui une dissertation

sur le passage de la mer rouge, & divers écrits sur l'Egypte.

SICHARD, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) Jurisconsulte Allemand, qui publia le premier l'abrégé des huit premiers livres du code théodosien, composé par Anien. On lui doit aussi les Institutes de Caïus, & les *sententiæ receptæ* de Julius Paulus; né en 1499, mort en 1552.

SICINIUS DENTATUS, (*Hist. Rom.*) tribun du peuple, on le nommoit *l'Achille Romain*; & pour juger combien il méritoit ce titre, il ne faut que voir le compte qu'il rend lui-même de ses services & de ses succès dans une harangue qu'il fit l'an de Rome 298, au milieu des débats élevés entre le sénat & le peuple au sujet de la loi Agraire; lui dont, en qualité de plébéïen & de tribun du peuple, il étoit le défenseur naturel. „ Il y a, dit-il, quarante ans „ que je porte les armes, & trente ans que j'ai „ dans les troupes divers commandemens. J'ai „ passé par tous les dégrés de la milice. Je me „ suis trouvé à cent vingt & une batailles; j'ai „ sauvé la vie à plusieurs patriciens; j'y ai plus „ d'une fois recouvré des drapeaux qui, sans „ moi, serviroient de trophées à l'ennemi. Je „ puis montrer quatorze courones civiques, „ trois murales, huit d'or, quatre-vingt-trois „ colliers aussi d'or, soixante bracelets, dix-huit „ lances, vingt-trois chevaux avec leurs ornemens militaires, dont il y en a neuf qui sont „ le prix d'autant de combats singuliers, où je „ n'ai pas moins triomphé des ennemis de l'état „ que dans les batailles. Cette gloire que j'ai „ acquise, je l'ai payée de mon sang; elle m'a „ coûté quarante-cinq blessures toutes reçues par „ devant, (car toute autre me feroit rougir) „ j'en ai reçu douze quand nous avons repris le „ capitole. Nous avons mes compagnons & „ moi reculé les frontieres de la république, „ nous avons conquis de vastes & de fertiles „ champs que nous voyons possédés sans droit „ par des gens sans mérite, tandis que nous „ n'en avons pas la moindre portion. N'y aura-t-il donc jamais de prix pour la vertu? N'y „ aura-t-il jamais de fin à nos peines?

Une invasion soudaine des Eques, suspendit ces débats; on courut aux ennemis, & *Sicinius* en donna l'exemple. Les consuls qui ne l'aimoient pas, l'envoyerent à un poste où il devoit périr, & dont il ne se tira que par une valeur supérieure encore à celle qu'il avoit montrée jusqu'alors. En allant à ce poste il pénétroit les vues perfides & la coupable espérance des consuls; au lieu d'y résister il se faisoit un noble plaisir de les confondre: on livra bataille, & il eut la plus grande part à la victoire, mais, pour se venger des consuls, il leur fit refuser les honeurs du triomphe, & par son autorité de tribun il les fit condamner à de fortes amendes.

Il s'opposa courageusement à la tyrannie des décemvirs; Appius n'eut pas d'ennemi plus redoutable; mais il avoit des moyens de se défaire de ses ennemis, qui n'étoient point à l'usage de *Sicinius*, & dont celui-ci ne pouvoit qu'être la victime. On l'éleva pour le perdre. On lui donna un emploi honorable dans l'armée assemblée à Crustumium contre les Sabins; mais comme on avoit éprouvé qu'il savoit se tirer des occasions périlleuses, on n'osa plus s'en raporter aux ennemis, du soin d'accabler sa valeur; on l'envoya en détachement, & ce détachement étoit composé de gens qui avoient ordre de le tuer. Ils l'ataquerent au nombre de cent, mais il vendit cher sa vie. Denys d'Halicarnasse assure qu'il en tua quinze, qu'il en blessa trente, & qu'il inspira tant de crainte aux autres qu'ils n'oserent plus l'ataquer que de loin, en l'accablant de traits & de pierres. Il succomba enfin, & ses assassins publierent qu'il avoit été tué par les ennemis; on affecta en conséquence d'honorer sa mémoire: on lui fit de magnifiques obseques. Mais la vérité se fit jour à travers ces pompeuses apparences; on sçut qu'Appius & les décemvirs étoient les véritables auteurs de sa mort, & l'horreur qu'inspira ce crime concourut avec l'aventure de Virginie, à détruire la tyrannie décemvirale. *Sicinius Dentatus* fut tué l'an de Rome 304, à cinquante huit ans. Une belle figure, un air de noblesse & d'audace, une éloquence assortie à cet air relevoient en lui l'éclat de la valeur, & si c'étoit le vaillant Achille, c'étoit aussi Achille le plus beau des Grecs.

Quelques-autres *Sicinius* figurent encore dans l'histoire Romaine, tels que:

1°. *Sicinius* Bellutus; celui-ci joue un grand rôle dans la retraite des légions & du peuple sur le *Mont sacré*, l'an de Rome 259. Le Sénat, pour retenir le peuple, déclara qu'il ne congédioit point les légions, parce que les Sabins & les Eques, alors ennemis des Romains, étoient encore en armes. Or, chaque soldat, en s'enrôlant, juroit de ne jamais quiter le drapeau sans un congé formel; le sénat s'applaudissoit de cet expédient qui retenoit tous les soldats sous le drapeau par un motif de religion. *Sicinius* Bellutus leva ce scrupule par une équivoque misérable, mais par une action hardie; il alla enlever du camp les drapeaux de l'armée; „ suivez-moi, dit-il alors aux soldats, „ venez remplir votre serment, voilà ce que „ vous avez juré de ne pas abandoner. „ On le suivit en effet sur le Mont Sacré, le peuple n'en descendit qu'après avoir obtenu des magistrats spécialement chargés de sa défense, c'est-à-dire, des tribuns. *Sicinius* Bellutus fut le premier avec Junius Brutus. Ils furent créés l'an de Rome 260. L'an 262, *Sicinius* eut le malheur d'être l'accusateur & un des principaux persécuteurs de Coriolan.

2°. *Sicinius* Sabinus, Consul avec Aquilius

Tuſcus, l'an de Rome 266; les Romains, ſous la conduite de ces deux conſuls, remporterent deux célebres victoires, l'une ſur les Herniques, l'autre ſur les Volſques; ceux-ci perdirent dans la bataille leur général Tullus Attius, dont la jalouſie & la haine avoient cauſé la mort de Coriolan.

SIDNEY, (*Hiſt. d'Angl.*) le comte de Leiceſter, favori d'Eliſabeth reine d'Angleterre, avant le comte d'Eſſex, & vicieux comme tous les favoris, eut un neveu qui périt en combatant ſous lui pour la cauſe des Flamands dans les Pays-bas, en 1586, & que tous les hiſtoriens repréſentent comme un modele acompli de talent, de conduite & de vertu. Le petit avantage que remporterent les Anglois en cette occaſion, bien plus par la valeur des troupes que par la capacité du chef, tint lieu d'une calamité par la perte de ce ſeul homme. C'eſt le fameux Philippe *Sidney*, auteur de l'*Arcadia*, & de pluſieurs autres ouvrages. Jamais il n'employa que pour le progrès des lettres & le bien de l'humanité, le crédit que la parenté lui donnoit ſur le comte de Leiceſter, & celui que cette même parenté, jointe à l'agrément de ſon eſprit & à l'éclat de ſa réputation, lui donnoit ſur la reine elle-même : ſa vertu ne ſe démentit pas dans ſes derniers momens. Percé de coups, perdant tout ſon ſang, tourmenté d'une ſoif dévorante, il n'atendoit de ſoulagement que d'un peu d'eau qu'on lui apporta dans un flacon, & qu'on avoit eu bien de la peine à trouver ; il vit alors à ſes côtés un ſoldat bleſſé comme lui. *Les beſoins de cet homme*, dit-il, *ſont plus preſſans que les miens*. Il lui fit prendre le flacon & mourut. L'Angleterre & la Hollande le pleurerent; la reine d'Ecoſſe Marie Stuart, charmée de ſes vertus, compoſa des vers latins ſur ſa mort : ce tribut d'admiration payé à un Anglois, qu'elle devoit regarder comme un ennemi, rapele le tombeau, que le petit-fils du grand Conſalve de Cordoue fit ériger au Maréchal de Lautrec & à Pierre de Navarre, & les belles paroles qui terminent l'épitaphe du dernier: *hoc in ſe habet virtus ut vel in hoſte ſit admirabilis*. „ C'eſt la prérogative de la vertu, de ſe faire „ admirer même dans un ennemi. „

Algernon *Sidney*, couſin germain du précédent, & fils du comte de Leiceſter, avoit pris Brutus pour modele, & vouloit, comme ce Romain, procurer la liberté à ſon pays. Ce fut dans ces vues qu'il prit part à l'eſpece de conjuration connue ſous le nom de *complot de la maiſon de Rye*, ſous le regne de Charles II, & dont il paroît que l'objet principal étoit d'exclure de la ſucceſſion le duc d'Yorck, depuis Jacques II. *Sidney* périt ſur un échafaud, condamné irréguliérement ſur des preuves incompletes. L'inique & barbare Jeffreys, chef de juſtice, (*voyez* ſon article) ennemi de *Sidney*, parce qu'il l'étoit de tous les gens de bien & de tous les bons citoyens ; Jeffreys, le Laubardemont & le Laffemas de l'Angleterre, au défaut de preuves juridiques, érigea en preuve d'un attentat contre le Roi, des écrits ſaiſis parmi les papiers de *Sidney*, & uniquement relatifs à ſon fameux traité du Gouvernement. Ce même Jeffreys, triomphant d'avoir à prononcer à *Sidney* ſa ſentence de mort, affectoit de le plaindre & l'exhortoit avec une compaſſion hypocrite à ſubir ſon ſort avec réſignation : *tâte moi le pouls*, lui dit *Sidney*, *& vois ſi mon ſang eſt agité*.

Il avoit un frere Henri *Sidney*, grand maître de la garde-robe. Au couronement de Jacques II, où on remarqua comme à celui de Henri III, Roi de France, que la courone chancela ſur ſa tête, Henri *Sidney* la ſoutint, & ne ſe refuſa pas le plaiſir de dire, „ *Ce n'eſt pas la* „ *premiere fois que notre famille a ſoutenu la* „ *Courone*. „ Il contribua beaucoup dans la ſuite, à l'enlever à Jacques, pour venger Algernon *Sidney* ſon frere.

SIDONIUS APOLLINARIS, (Sidoine Apollinaire) (*Hiſt. Litt.*) Evêque de la ville d'Auvergne, qu'on a depuis nommée Clermont, Prélat diſtingué par ſes talens, par ſes vertus, ſur-tout par ſa charité, naquit à Lyon vers l'an 430, fut fait évêque en 472, mourut le 23 août 488. Ses écrits, ſur tout ſes poëſies, ſont un monument précieux de la littérature du cinquieme ſiecle, & nous font connoître divers uſages des François, relativement à la maniere de s'habiller, de combatre, &c. Le fameux Savaron, & depuis encore le Pere Sirmond, nous ont donné de bonnes éditions de *Sidonius Apollinaris*.

SIGEBERT II, CLOVIS II, rois de France, le premier en Auſtraſie, le ſecond en Neuſtrie & en Bourgogne, fils & ſucceſſeurs de Dagobert I.

Le regne de ces princes eſt la véritable époque de la dégradation des rois de la premiere race, & de l'élévation des maires du palais. Il étoit facile à ces derniers de conſommer l'édifice de leur grandeur ſous deux rois enfans, & dont le pere s'étoit rendu odieux aux grands, par un excès de ſévérité. Sigebert l'aîné entroit dans ſa huitieme année, & Clovis dans ſa cinquieme. Dagobert ne s'étoit point fait illuſion ſur la puiſſance des maires du palais; n'ayant pu les ſupprimer dans un regne trop court, il uſa au moins du droit de pouvoir les deſtituer : ce prince ne manquoit pas de politique ; s'etant aperçu que Pepin I. tendoit à la tyrannie, il lui avoit retiré la mairie d'Auſtraſie : lorſqu'il donna le gouvernement de ce royaume à *Sigebert II*, il ſemble qu'il craignoit le reſſentiment de Pepin. En effet, il employa les plus grands ménagemens ; il feignit un grand atachement pour cet officier, & le retint auprès de lui ſous l'obligeant prétexte qu'il ne pouvoit ſe paſſer de ſes conſeils : il eſt aiſé de voir que ce n'étoit qu'un prétexte ſous lequel il déguiſoit ſes craintes. Si les conſeils de Pepin étoient auſſi ſalutaires qu'il s'éforçoit de le faire croire, c'étoit un

un motif pour n'en point priver *Sigebert II*, qui, comme nous l'avons observé, étoit encore dans la plus tendre enfance: dès que Dagobert fut mort, ce courtisan força aussi-tôt Adalgise de lui rendre la mairie d'Austrasie. Cet homme faux se montra sous les traits les plus séduisans, & tandis qu'il témoignoit le plus vif intérêt pour les jeunes princes, il s'éforçoit de flétrir la mémoire de leur pere. Éga, maire du palais d'Austrasie, adopta le même plan: l'un & l'autre ouvrirent les trésors du prince défunt, sous prétexte qu'il avoit fait différentes usurpations, & qu'il étoit à propos de restituer. La mort inopinée des deux maires ne permit pas de connoître toute la portée de leurs projets: mais si on en juge par ceux de Grimoalde, fils & successeur de Pepin & d'Erchinoalde, ou Archambaud, on poura croire qu'ils devoient être très-funestes aux deux rois. *Sigebert* mourut en 656, âgé seulement de 26 ans, pendant lesquels toujours enchaîné par les maires, il n'offrit qu'un fantôme de royauté: il laissoit de la reine Imnichilde un fils au berceau, nommé *Dagobert;* il le recomanda à Grimoalde, & lui en confia la tutele. Ce maire lui avoit inspiré des sentimens si tendres pour la religion, que le pieux monarque auroit regardé comme un grand péché de mettre des bornes à sa confiance. Grimoalde mit le jeune Dagobert sur le trône d'Austrasie, mais il l'en fit descendre presque aussi-tôt, il lui fit couper les cheveux & le relégua secrétement en Écosse. Le trône ne resta pas long-temps vacant, le maire infidele y plaça presqu'aussi-tot Childebert son propre fils: il s'étayoit d'une adoption fausse ou véritable qu'en avoit faite *Sigebert II*, en cas qu'il mourût sans postérité masculine, l'événement sembloit être tel par l'éclipse de Dagobert dont on avoit eu gran soin de taire la destinée: cette usurpation ne pouvoit plaire aux grands, elle ne dura qu'autant de temps qu'il leur en fallut pour dévoiler l'artifice, & se communiquer l'horreur qu'ils en avoient; & soit que la veuve de *Sigebert II* les pratiquâ secrétement, soit que Clovis leur eût fait des propositions avantageuses pour les engager de réunir le royaume d'Austrasie à celui de Neustrie, ou que leur amour-propre fût blessé d'obéir au fils d'un sujet fait pour obéir comme eux, ils détrônerent Childebert, & se saisirent de la persone de Grimoalde qu'ils présenterent à Clovis II, dans la posture d'un criminel. Les seigneurs d'Austrasie l'accusoient, Imnichilde demandoit vengeance: Clovis, dans cette cause, avoit celle de son sang & la siene propre à vanger. La condamnation du coupable ne pouvoit point être différée; mais on ne sait quel fut le genre de son supplice. L'auteur des *Observations sur l'histoire de France* loue la modération d'Archambaud, qui le porta, suivant lui, à sévir contre l'usurpateur, lorsqu'il étoit de l'intérêt de son ambition de le favoriser, & que ce succès du maire d'Austrasie fût devenu un titre pour lui en Neustrie. On voit que cet auteur regarde la catastrophe de Grimoalde & de son fils, comme l'ouvrage d'Archambaud, & l'histoire atteste qu'elle fut opérée par les seigneurs de l'autre royaume qui jouissoient d'une grande liberté sous un gouvernement où l'autorité du monarque étoit tempérée par celle du maire; au lieu qu'ils avoient lieu de tout craindre d'un prince qui n'auroit pas manqué de réunir dans sa persone & la royauté & la mairie: on présume aisément que l'usurpateur auroit supprimé une charge qui lui avoit servi de degré pour monter sur le trône, & pour en précipiter le légitime possesseur: gardons-nous bien de penser qu'Archambaud fût désintéressé du côté de l'ambition; ses démarches semblent avoir été mesurées sur celles de Grimoalde, & s'il montra moins d'audace, c'est que les conjonctures ne furent pas les mêmes, la chute de son collegue devoit le rendre sage; il s'étoit rendu maître absolu des afaires du gouvernement, en tournant toutes les inclinations du jeune prince du côté de la religion: semblable à *Sigebert II*, son frere Clovis II mit tous ses soins à fonder ou à gouverner des maisons religieuses: mais ce qui décele plus particuliérement Archambaud, ce fut le mariage du jeune monarque avec l'esclave Batilde, qui fut incontestablement son ouvrage; il ne la lui fit épouser que pour l'avilir aux ieux de la nation, & pour le tenir dans sa dépendance: car enfin que ne devoit-il pas se promettre de la reconoissance d'une femme qu'il avoit tirée de l'esclavage pour la mettre sur le trône? Batilde avoit servi à table le maire du palais, & ce fut cette femme que le traître fit épouser à son roi. Mais il se trompa: car Batilde fut non seulement une grande sainte, mais une grande reine. Tout sert donc à démontrer que si Archambaud conserva quelque respect extérieur pour le trône, c'est qu'il étoit persuadé que le temps n'étoit point encore venu, & qu'il falloit l'abaisser, le miner insensiblement, & non pas le renverser; c'est au moins ce que la politique autorise à croire, & ce que la conduite des successeurs d'Archambaud change en démonstration. Clovis mourut dans l'année qui suivit l'usurpation & le supplice de Grimoalde; il laissoit trois fils, Clotaire, Childeric & Thierri, qui furent élevés sous la tutele de Batilde leur mere.

L'histoire militaire de *Sigebert II*, & de Clovis II n'offre rien de mémorable; le premier livra deux batailles aux Thuringiens, il gagna la premiere & perdit la seconde, il n'y contribua que de sa présence; il étoit dans un âge trop tendre, pour qu'il lui fût possible d'y commander. Le regne de Clovis ne fut agité par aucune guerre; & ce prince toujours occupé de fondations pieuses, n'eût point été capable d'en diriger les opérations.

SIGEBERT DE GEMBLOURS, (*Hist. litt. mod.*) ainsi nommé parce qu'il étoit moine de l'abbaye de Gemblours, dans le diocêse de Namur, est un de nos anciens chroniqueurs, mort en 1113 ou 1114 : sa chronique s'étend depuis l'an 381 jusqu'en l'an 1113, & paroît n'avoir été interrompue que par sa mort.

SIGEBRAND, (*voyez* BATILDE.)

SIGÉE, (Louise) *Aloysia Sigea*, (*Hist. litt. mod.*) savante Espagnole, femme d'Alphonse Cueva. On a d'elle un poëme latin, intitulé *Sintra*, du nom d'une montagne de l'Estramadoure, mais le livre *de Arcanis Amoris & Veneris*, lui a été faussement attribué. Il est de *Chorier*. (Voyez *cet article*)

SIGEFROI, (*Hist. du Danemarck*) roi de Danemarck. Ce fut un roi pacifique, vertu rare dan ces siecles de sang, où la profession des armes étoit la seule honorée : il donna sa fille en mariage au célebre Vitikind, duc des Saxons, qui seul sut tenir tête à Charlemagne. Vitikind, dans les différens revers dont sa vie fut agitée, trova un asyle à la cour de son beau-pere ; celui-ci fit alliance avec Charlemagne afin de l'apaiser en faveur de son gendre : on ignore le temps & le genre de sa mort ; on sait seulement qu'il vivoit dans le huitieme siecle.

SIGISMOND (*Hist. de Fr.*) Gondebaud, Roi de Bourgogne, du temps de Clovis, avoit laissé deux fils, *Sigismond* & Gondemar. *Sigismond* avoit eu d'une premiere femme, nommée Ostrogothe, fille de Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, un fils, nommé Sigeric. Il épousa dans la suite une servante, qui suivant l'usage des marâtres dans les siecles barbares, irrita tellement *Sigismond* contre Sigeric par ses intrigues & ses calomnies, qu'il le fit étrangler dans son lit, en 622 ; il alla ensuite le pleurer quelque temps dans un couvent. Sur le reste de la vie & sur la mort de *Sigismond*, *voyez* l'article CLODOMIR ; il y est dit que *Sigismond* étoit frere de Clotilde. C'est une erreur, ils étoient enfants de deux freres, *Sigismond* de Gondebaud, Clotilde de Chilperic, frere de ce Gondebaud, qui fut moins son frere que son boureau.

SIGISMOND (empereur d'Allemagne, fils de l'empereur Charles IV, frere puîné de l'empereur Wenceslas, étoit de la maison de Luxembourg. Il naquit en 1368. Roi de Bohême comme son ayeul, son pere & son frere, il fut élu roi de Hongrie en 1386, empereur en 1410 Il s'occupa beaucoup de l'afaire du grand schisme d'Occident, fit convoquer le Concile de Constance pour terminer ce schisme, & vint en 1416 à Paris & à Londres pour concerter avec les Rois de France & d'Angleterre, les moyens de rendre la paix à l'église. Cet Empereur mourut en 1437, ayant enfin triomphé des ennemis, & ayant fait reconoître Albert d'Autriche son gendre, pour héritier de son royaume de Bohême. Cette même année 1437 vit, par ce même Albert, la maison d'Autriche remonter sur le trône Impérial.

SIGISMONDI, (*Hist. de Pologne*) roi de Pologne, fut successeur d'Alexandre, il fut élu l'an 1507 : des soins pacifiques, & sur-tout le rétablissement des finances, occuperent les premiers années de son regne ; il trouva dans Jean Bonner, le plus rare présent qu'un roi puisse demander aux cieux, un ministre désintéressé, mais bientôt Basile, grand duc de Moscovie : vint troubler son repos & sacager la Pologne ; *Sigismond* s'avance, les Moscovites fuient, il les poursuit ; la bonté de leurs chevaux les dérobe à sa vengeance, mais leurs villes devinrent le théâtre de tous les maux que la Pologne avoit souferts. Les Moscovites osent enfin lui présenter le combat, ils sont vaincus sur les bords du Boristhene. Albert, marquis de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique voyant *Sigismond* occupé à cette guerre, lui refusa l'hommage qu'il lui devoit ; le roi tourna ses armes contre lui, & la Prusse fut conquise. Les marquis de Brandebourg, devenu luthérien, consentit à partager la Prusse avec la Pologne ; partage qui dans la suite fut également funeste aux deux nations. Une victoire remportée sur les Valaques, des noveles conquêtes en Moscovie illustrerent la vieillesse de *Sigismond* : son regne ne fut qu'une suite de triomphes, & sa fortune ne se démentit pas un moment ; il mourut l'an 1548, âgé de 82 ans : il fut un des plus grands rois dont la Pologne s'honore ; brave sans imprudence, clément sans foiblesse : dévenu par ses bienfaits despote au milieu d'un peuple libre.

SIGISMOND-AUGUSTE *ou* SIGISMOND II, avoit été reconu roi de Pologne, du vivânt de Sigismond I, son pere ; ce prince, avant de fermer le ieux, lui donna d'importantes leçons sur la maniere de gouverner un peuple libre. L'histoire de sa vie lui offroit des exemples plus frapans encore, trois batailles gagnées, les refus de trois courones, la renaissance des arts, l'ordre remis dans les finances, les campagnes défrichées, les villes enrichies & embélies, ne laissoient à *Sigismond-Auguste* que la gloire de conserver l'ouvrage de son pere ; il étoit violent dans ses passions, & lent dans les afaires. Élisabeth, fille de Ferdinand, roi de Romains, l'ayant laissé veuf à la fleur de son âge, il avoit épousé la fille de Georges de Radziwil ; ce mariage contracté à l'insu du sénat, de la nation & de son pere même, n'étoit pas encore consommé lorsqu'on lui apprit que la Pologne venoit de perdre, dans Sigismond I, un de ses plus grands rois. Le jeune prince monta donc au trône en 1548, & y plaça près de lui sa jeune épouse, belle, mais dont les charmes n'avoient aucun empire sur un peuple libre & farouche, qui vouloit disposer du cœur de son maître & diriger ses penchans. Le peu de respect que ce

prince avoit témoigné pour les coutumes de l'église, avoit déja aigri les esprits: cette alliance acheva de les soulever; les ennemis du roi éleverent la voix avec audace, & le menacerent de le déposer, pour avoir osé faire son propre bonheur, comme si un prince, né pour rendre son peuple heureux, n'avoit pas le droit de l'être lui-même. *Auguste* étoit amoureux, il brava ces menaces; & l'irruption des Tartares fit sentir à la nation qu'elle avoit besoin d'un prince courageux & versé dans l'art de la guerre; on lui pardona son amour en faveur de ses victoires. La conquête de la Livonie, la soumission forcée des chevaliers porte-glaive, les duchés de Courlande & de Semigalle, devenus feudataires de la courone; tant de succès remportés dans l'espace de trois années, firent aisément oublier en faveur de *Sigismond*, les égaremens excusable d'une jeunesse trop bouillante.

Il reçut en 1568 l'hommage d'Albert-Frédéric, duc de Prusse, qui succédoit à son pere Albert. La réunion de la Lithuanie à la Pologne, fut le chef-d'œuvre de son regne & la derniere de ses actions: il mourut en 1571; en lui s'éteignit la race des Jagellons, qui pendant prés de deux siecles avoit donné des rois à la Pologne. Le peuple qui l'avoit persécuté le pleura; son génie étoit lent, mais vaste; son jugement sain, son esprit orné, son cœur bienfaisant. Les soins de l'amour ne le détournoient point de ceux du gouvernement; esclave de ses maitresses, il fut maître de l'état, de ses voisins & de ses ennemis.

SIGISMOND III, roi de Pologne & de Suede; il étoit fils de Jean, roi de Suede: un parti puissant l'appela au trône de Pologne, aprés la mort d'Etiene Battori; Maximilien le lui disputa, mais une victoire termina le différent; & *Sigismond* triomphant, par les soins de Zamoski, fut couroné l'an 1587. L'archiduc fut pris les armes à la main; *Sigismond* lui rendit la liberté, & n'exigea pour sa rançon qu'une renonciation formele à la courone de Pologne. Les premieres années du regne de *Sigismond* furent paisibles, il assoupit les quereles des catholiques & des protestants, en acordant aux uns & aux autres le libre exercice de leur religion, & laissa aux Cosaques le soin de repousser les Tartares & les Turces. Jean, roi de Suede, mourut sur ces entrefaites, & laissa le sceptre à son fils *Sigismond*, qui alla en prendre possession. Il fut couroné à Upsal, l'an 1594; il étoit catholique, & on exigea de lui, à son sacre, le serment de protéger la confession d'Ausbourg; il ne regardoit cette promesse que comme un moyen plus sûr de rétablir un jour le catholicisme dans sa patrie: il eut l'imprudence de laisser apercevoir ses desseins; il en commit une plus grande encore en confiant la régence du royaume à Charles, duc de Sudermanie, son oncle, prince rempli de talents, dévoré d'ambition, & qui avoit l'art de se faire adorer des hommes qu'il aimoit peu. Charles prit bientôt le titre de vice-roi: *Sigismond* à qui des reflexions trop lentes avoient fait reconoître sa faute, voulut lui ôter les rênes du gouvernement; la nation s'y opposa. Le vice-roi fut diviser les deux nations au sujet de la Livonie, la guerre s'aluma: quelque parti que prît *Sigismond*, il falloit qu'il combatît contre ses sujets, & qu'il exposât, ou la courone de Suede, ou celle de Pologne; il voyoit les esprits des Suédois déja aliénés par les intrigues de Charles, & tout le royaume conquis, ou par ses bienfaits, ou par ses armes; il se déclara en faveur des Polonois, mais le trône qui lui restoit n'étoit pas mieux affermi sur ses fondemens: il avoit prétendu régner en maître sur un peuple libre; en voulant accroître son autorité, il la hazarda toute entiere. Deux partis se formerent, l'un pour faire valoir les prétentions du roi, l'autre pour défendre l'antique liberté: on en vint aux mains, les royalistes furent vaincus; *Sigismond* qui avoit déja perdu la courone de Suede, alloit perdre encore celle de Pologne, lorsqu'une victoire remportée par ses partisans, rétablit le calme & l'obéissance, en 1608. Une chose presque inconcevable, c'est qu'au lieu de reconquérir la Suede, ou de défendre au moins la Livonie, il entra sans sujet en Moscovie, s'arrêta deux ans devant Smolensko, y fit périr inutilement deux cents mille Moscovites, y perdit lui-meme la moitié de son armée, entra dans Moscou, dont on lui ouvrit les portes, y fit mettre le feu, n'en sortit qu'aprés avoir vu la derniere maison réduite en cendres, & ramena en Pologne les débris de ses troupes délabrées: il prétendoit disposer de la courone de Moscovie en faveur d'Uladislas, son fils, lui qui n'avoit pu conserver pour lui-même celle de Suede. Gustave-Adolphe avoit été proclamé en 1611; & les hautes qualités de ce prince, les succés qu'il avoit déja eus dans la guerre, ne laissoient à *Sigismond* aucune espérance de rentrer dans ses états. *Sigismond* en 1620, fournit à l'Empereur des troupes auxiliares contre les Turces; son indiscréte amitié lui attira sur les bras toutes les forces de l'empire Ottoman; cependant le génie, l'expérience, le courage des généraux Polonois, arrêterent tout-à-coup ces rapides conquérans; on fit la paix, & elle ne coûta pas cher à la Pologne; *Sigismond* restitua Choczim, & l'Empereur se réserva le droit de nommer le Vaivode de Moldavie. Pendant cette expédition, Gustave avoit conquis toute la Livonie, & la Pologne ne put obtenir de lui qu'une treve de cinq ans en 1624: elle expira en 1629, & *Sigismond* qui craignoit d'être forcé de reprendre les armes contre le *Lion du nord*, obtint par la médiation de la France une nouvele treve de six ans; mais il fut contraint de céder à Gustave tou-

tes ses conquêtes en Livonie. Tant de revers successifs accablerent enfin *Sigismond*, & le chagrin éteignit peu à peu le principe de sa vie; il mourut l'an 1632: on ne lui reprochera point les maux qu'il s'est faits à lui-même: ce sont des fautes & non pas des crimes; mais de quel œil la postérité peut-elle voir les maux qu'il a faits à l'humanité, deux cents mille Moscovites massacrés dans un siége, cent mille maisons & des richesses immenses devenues la proie des flammes dans Moscou!

SIGNET (Guillaume), (*Hist. de France*) lorsque l'empereur Sigismond vint en France en 1416, il eut la curiosité d'aller entendre plaider au parlement; deux concurrents se disputoient une grande place qui avoit toujours été remplie par des Chevaliers, *Signet* ne l'étoit pas, & son adversaire lui opposoit avec succès ce défaut de titre. L'Empereur prit plaisir à changer l'état de la cause, en faisant un essai de sa puissance, il arma *Signet* chevalier, & lui fit ainsi gagner son procès. Cette conduite, & de la part de celui qui la tint, & de la part de ceux qui la soufrirent, est d'une irrégularité à laquelle on ne comprend rien; quand par une politesse, jugée convenable à l'hospitalité, on auroit cru pouvoir permettre à un souverain étranger qui se prétendoit supérieur à tous les autres, d'exercer en France un acte d'autorité si solemnel, cet acte ne pouvoit changer la nature des loix, ni donner un effet rétroactif à la grace conférée par l'Empereur; le Roi même n'auroit pu chez lui opérer un tel changement; il falloit toujours se reporter au moment de la vacance da la place, & de l'ouverture des droits. Il est à croire qu'en donnant un si plein effet à un caprice de l'Empereur, on dédomagea le chevalier, ou que la qualité de chevalier n'étoit pas si essentiélement requise pour la place dont il s'agissoit, que le défaut de cette qualité ne pût être suppléé par d'autres conditions, qui se rencontroient dans la persone de *Signet*.

SIGONIUS (Charles) (*Hist. Litt. Mod.*) c'est le Tite-Live moderne de l'Italie, grand historien, & pour le fond & pour la forme, véritable homme de lettres, n'aimant que l'étude & la retraite. Né à Modene, professeur à Padoue, il retourna mourir à Modene en 1584. Etiene Battori, Roi de Pologne, voulut le fixer à sa cour, il le refusa, il refusa aussi de se marier, disant que *Minerve & Venus n'avoient jamais pu vivre ensemble*. Ses œuvres ont été recueillies en six volumes *in fol.* & le célebre Muratori a écrit sa vie. Son ouvrage le plus célebre est *de regno Italiæ;* mais on fait grand cas aussi de ce qu'il a écrit sur la république des Hébreux, sur celle d'Athenes, sur l'empire d'Occident, &c.

SIGOVESE & BELLOVESE, (*Hist. anc.*) deux chefs de colonies gauloises, dont parle Tite-Live, Décade 1re. liv. 5. *Sigovese* s'établit dans la Bohême & dans la Baviere; Bellovese conquit une partie de l'Ibérie & de l'Italie.

SIGTRUG, (*Hist. de Suede*) roi de Suede, vivoit vers la fin du premier siecle de l'ere chrétiene; bon prince, sage législateur, pere malheureux, il voulut laver dans le sang de Gram & des Danois, l'afront que ce prince lui avoit fait en enlevant sa fille; mais trahi par ses soldats, il expira sous la massue de Gram.

SIKE, (Henri) (*Hist. Litt. mod.*) savant Allemand, du dix-septieme siecle, a donné en arabe & en latin, avec des notes, (Utrecht, 1697.) la meilleure édition de l'Evangile Apocryphe de l'enfance de Jésus Christ.

SILANUS, (*Hist. Rom.*) nom connu à Rome, & porté par plusieurs personages distingués.

1°. *Silanus* Créticus, sous Tibere, étoit ami de Germanicus, & ce titre lui fit ôter le gouvernement de Syrie, lequel fut donné à Cneïus Pison, avec des ordres secrets pour traverser en tout Germanicus, & même pour lui ôter la vie quand il en seroit temps. On avoit été obligé de confier les provinces d'Asie à Germanicus avec un pouvoir très-ample, & Tibere ne pouvoit soufrir un neveu qui le servoit trop bien, & qui avoit des vertus.

2°. Marcus Junius *Silanus*, beau-pere de Caligula, fut une des victimes de cet Empereur fou & cruel.

3°. Sous l'empire de Claude, Messaline & Narcisse firent périr Appius Junius *Silanus*, & sa femme qui étoit belle-mere de l'empereur.

4°. Il firent périr aussi Lucius Junius *Silanus*, fils d'Appius & gendre de l'empereur.

5°. Dans les commencements du regne de Néron, Agrippine, sa mere, qui avoit encore alors une grande autorité, dont elle abusoit cruélement, fit périr à l'insu de son fils, Marcus Junius *Silanus* proconsul d'Asie, qui descendoit d'Auguste.

Junia Silana fit accuser Agrippine, par le comédien Paris, d'avoir conspiré contre Néron, son fils, & d'avoir voulu mettre à sa place sur le trône Rubellius Plautus qu'elle se proposoit d'épouser, & qui descendoit d'Auguste par sa mere. Quoiqu'alors le crédit d'Agrippine fût bien diminué, elle se défendit avec tant de force, & demanda vengeance avec tant de hauteur, que Néron ne put se dispenser d'exiler Silana, châtiment bien foible, si l'accusation étoit calomnieuse.

SILHON, (Jean) (*Hist. Litt. mod.*) Conseiller d'état, un des premiers membres de l'Académie Françoise dans le temps de son institution. On a de lui un traité de l'immortalité de l'ame, & quelques ouvrages de politique; mort en 1667.

SILHOUETTE, (Étiene de) (*Hist. Litt. mod.*) On sait qu'après avoir été chancelier de M. le duc d'Orléans, il fut contrôleur général & ministre d'État. Nous laissons à la postérité à marquer le rang qu'il doit tenir parmi les hommes d'état & les ministres des Finances, pour avoir voulu faire porter le principal fardeau des Impôts sur les grands & sur les riches, ce qui précipita sa disgrace. En considérant M. de *Silhouette*, simplement comme homme de lettres, il a enrichi notre littérature de plusieurs traductions importantes; on sait qu'il a traduit *l'essai sur l'homme* de Pope, tant traduit encore depuis, & en prose, & en vers. Il a traduit des *mélanges de littérature & de philosophie*, du même Pope; *l'union de la religion & de la politique* de Warburton; il a traduit de l'Espagnol de Balthasar Gracian, *les réflexions politiques sur les grands princes*. Il nous a donné une *idée générale du gouvernement Chinois*, & un *traité mathématique sur le bonheur*, la chose qui est peut-être le moins du ressort des mathématiques. M. de *Silhouette* étoit né à Limoges en 1709, il fut fait contrôleur général, au printemps de l'année 1759, excita pendant l'été, un moment d'enthousiasme, auquel succéda une aversion générale, & peut-être n'avoit il mérité

Ni cet excès d'honeur, ni cette indignité.

Il fut renvoyé dans l'Automne de la même année 1759, sans que son nom eût eu le temps de paroître dans l'Almanach royal, parmi les contrôleurs-généraux. Il mourut en 1767, ayant survécu assez long-temps à sa disgrace, & ayant vécu assez philosophiquement, & assez heureusement dans sa terre de Bry sur Marne, pour n'être pas accusé d'être mort de la maladie des ministres disgraciés.

SILIUS ITALICUS, (Caïus) (*Hist. Litt. Rom.*) homme consulaire, vivoit sous Néron, & mourut, à ce qu'on croit, sous l'empire de Trajan; on dit qu'accablé de maux à l'âge de 75 ans, il se laissa mourir de faim. Il est accusé d'avoir exercé quelque temps l'odieux métier de délateur, mais une vie vertueuse expia ce moment d'un zele aveugle, qui pouroit même trouver son excuse dans la pureté des motifs; *Silius Italicus* possédoit une maison de campagne qui avoit apartenu à Ciceron, & une autre où est le tombeau de Virgile, c'est ce qu'on aprend par l'épigramme 49e du livre onzieme de Martial:

Silius hæc magni celebrat monumenta Maronis,
Jugera facundi qui Ciceronis habet.
Hæredem dominumque sui tumulive, larisve
Non alium mallet nec Maro nec Cicero.

L'épigramme suivante roule encore à-peu-près sur le même sujet:

Jam prope desertos cineres, & sancta Maronis
Nomina qui coleret, pauper & unus erat.
Silius optatæ succurrere censuit umbræ:
Silius & vatem non minor ipse colit.

Ce *non minor ipse* est une exagération de l'urbanité ou de l'amitié, & Pline a mieux jugé *Silius Italicus*, en disant: *scribebat carmina majore cura quam ingenio*; en effet, ses vers sont travaillés, ils ont de la régularité, de l'harmonie, de l'énergie, mais ils sont le plus souvent sans génie, sans coloris, sur-tout sans ce charme qui fait qu'on sait par cœur la plupart des vers de Virgile; ils sont bien faits en un mot, mais ils ne sont pas beaux, du moins ils ne sont pas agréables; or ce qu'Horace a dit en général des Poëmes, peut s'appliquer en particulier aux vers;

Nec satis est pulcra esse poëmata, dulcia sunto,
Et quocunque volent, animum auditoris agunto.

Voilà ce qui manque aux vers de *Silius*, & voilà ce qui fait qu'on en a si peu retenu.

Il est, comme on l'a dit, le *singe de Virgile*, mais il n'est que le singe, il n'en imite que les formes, il le rapele à tout moment par les expressions & par les tours, rarement par le talent & le génie. Non-seulement on ne trouve rien dans *Silius* qui puisse entrer même de loin, en parallele avec le second, le quatrieme, le sixieme, le neuvieme livre de l'Enéïde; non-seulement il n'offre aucun morceau à mettre à côté des épisodes de Pygmalion & de Sichée, de Polydore, d'Hélénus & d'Andromaque, de Polyphême, de Cacus, &c; mais on n'y trouve pas même de ces vers, ou qui entrainent, comme celui-ci:

Una salus victis nullam sperare salutem.

Ou qui dévelopent la sensibilité naturele, comme ceux-ci:

Non ignara mali, miseris succurerre disco.
Sunt lacrymæ rerum, & mentem mortalia tangunt.

Ou qui pénetrent l'ame de tendresse & de douleur, comme ceux-ci:

O mihi sola mei super Astyanactis imago,
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat,
Et nunc æquali tecum pubesceret ævo. . . . .
Nate dea, vivisne? aut si lux alma recessit,
Hector ubi est? . . . .
Heu! quis te casus dejectam conjuge tanto
Excipit, aut quæ digna satis fortuna revisit?

Voilà les vers que *Silius* ne fait point imiter, & qui peut-être ne peuvent être imités;

il faut que le cœur le fasse, ou ils ne se font point.

D'ailleurs, on prendroit *Silius* pour un Poëte latin des siecles modernes, tant il est plein de centons de Virgile, & tant sa maniere générale est formée sur celle de ce Poëte; c'est même ce dernier trait qui caractérise le plus particuliérement *Silius*. Ovide dans les Métamorphoses, imite des détails de Virgile, comme Virgile en a imité d'Homere; mais Virgile & Ovide, au milieu de leurs imitations, conservent leur maniere propre: *Silius* n'a point de maniere à lui, il n'est rien.

Ceux qui ont appelé *Silius Italicus*, *le singe de Virgile*, l'ont appelé en même temps *le copiste de Polybe & de Tite-Live*: en effet il suit l'histoire assez exactement, & n'a pas, non plus que Lucain, d'autre plan. Sur cela, les pédans ne manquent pas de citer le P. le Bossu, qui dit, d'après Aristote, que la fable est de l'essence de l'épopée; nous croyons qu'il n'y a rien d'essentiel à l'épopée, que de raconter, & que la fable nuit plus souvent à l'intérêt qu'elle n'y sert; c'est du moins ce qui est très sensible dans la *Henriade*. Les allégories de la Discorde, de la Politique, &c. sont ce qu'il y a de plus froid dans ce poëme; tout l'intérêt consiste dans ces beaux vers qui rendent l'histoire si imposante, qui donnent à la vérité un éclat inefaçable, qui peignent si vivement & les fureurs de la ligue, & les horreurs de la Saint Barthélemi, & l'assassinat du duc de Guise, & celui de Henri III, & tous les personages de ces temps afreux.

Nous ne reprochons donc ni à Lucain, ni à *Silius Italicus*, de s'être presque bornés au récit; & ce que en retrancherions le plus volontiers, est le peu de merveilleux & de fabuleux qu'ils ont cru devoir admettre. Nous sommes bien éloignés de reprocher, comme on l'a fait à Lucain, a *Silius Italicus* & à M. de Voltaire, le choix de sujets modernes qui se refusent au merveilleux; ces sujets n'en ont que plus d'intérêt. Celui de *Silius Italicus*, (la seconde guerre punique) est le plus beau morceau de l'histoire romaine; c'est alors que les romains trouvent un ennemi digne d'eux; c'est alors seulement qu'ils intéressent par leurs malheurs, autant qu'ils étonent par leur constance; c'est alors qu'ils rendent graces à Varron, après la bataille de Cannes, de n'avoir point désespéré de la république; c'est alors que Rome met en vente un champ occupé par l'armée Carthaginoise, & qu'il se trouve des acheteurs; c'est alors enfin que le Poëte a les plus grands hommes à peindre, & parmi les romains, & parmi leurs ennemis.

Bien loin de reprocher à *Silius Italicus* d'avoir trop suivi Tite-Live, nous lui reprocherions au contraire d'être moins éloquent, moins animé, moins Poëte en vers que Tite-Live en prose.

Voici cependant un morceau où *Silius* est supérieur à lui-même, supérieur à Tite-Live, égal à Virgile dans ses plus beaux endroits.

On connoît dans Tite-Live la harangue éloquente que fait Pacuvius à Pérolla son fils, pour le détourner du projet que ce jeune homme avoit formé de délivrer sa patrie, en assassinant Annibal dans un festin.

Per ego te, fili, quæcumque jura liberos jungunt parentibus, &c.

Parmi beaucoup d'autres raisons, Pacuvius dit à son fils:

Unus aggressurus es Annibalem? quid illa turba tot liberorum servorumque? quid in unum intenti omnium oculi? quid tot dextræ? torpescentne in amentia illa? vultum ipsius Annibalis quem armati exercitus sustinere nequeunt, quem horret populus romanus, tu sustinebis?

Silius a rendu ces divers traits.

> *Quin, casu in tanto comitum juxtaque jacentum*
> *Torpebunt dextræ?*
> *Tune illum, quem non acies, non mœnia & urbes*
> *Ferre valent, cum frons propior lumenque corusco*
> *Igne micat, tune illa viri quæ vertice fundit*
> *Fulmina, pertuleris, si viso intorserit ense*
> *Diram, quâ vertit per campos agmina, vocem?*

Jusqu'ici la supériorité est toute entiere du côté de Tite-Live; il est plus vif, plus pressant; il vole, & *Silius* se traîne. Le style coupé de Tite-Live est celui qui convient au moment; la marche périodique & pesante de *Silius* glace tout ce morceau.

Et si alia auxilia desint, meipsum ferire, corpus meum opponentem pro corpore Annibalis, sustinebis? Atqui per meum pectus petendus ille tibi, transfigendusque est.

Ce mouvement pathétique & rapide de Tite-Live que Racine a si bien rendu par ces deux vers:

> Pour aller jusqu'au cœur que vous voulez percer,
> Voilà par quel chemin vos coups doivent passer;

est encore bien alongé, bien refroidi, dans ces vers de Stace:

> *Non jam tibi pectora pubis*
> *Sidoniæ fodienda manu tutantia regem;*
> *Hoc jugulo dextram explora; namque hæc tibi ferrum,*
> *Si Pœnum invasisse paras, per viscera ferrum*
> *Nostra est ducendum. Tardam ne sperne senectam:*
> *Opponam membra atque ensem extorquere negatum*
> *Morte meâ eripiam.*

Mais voici l'endroit où *Silius* est supérieur à tout, & ce morceau est entiérement de lui.

Fallit te, mensas inter quod credis inermem:
Tot bellis quæsita viro, tot cædibus armat
Majestas æterna ducem. Si admoveris ora,
Cannas & Trebiam ante oculos, Thrasymenaque busta,
Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

Voilà certainement, cinq des plus beaux vers, qui existent dans la langue latine : on voit ce général armé d'une majesté éternele ; on voit la grande ombre de Paul Emile se tenir debout devant lui, pour esfrayer ceux qui voudroient l'ataquer. Si de pareils morceaux étoient plus nombreux chez *Silius Italicus*, Virgile même ne l'emporteroit pas sur lui.

On a encore cité plusieurs fois de *Silius* ces vers, sur une nation où l'on ne regardoit plus la vie que comme un fardeau, lorsque l'âge mettoit hors d'état de combatre.

Prodiga mens animæ, & properare facillima mortem;
Namque ubi transcendit florentes viribus annos,
Impatiens ævi spernit novisse senectam,
Et fati modus in dextra est.

Ce dernier trait sur-tout, est d'une précision pleine de noblesse.

L'exclamation que fait Annibal, lorsqu'il reçoit l'ordre de revenir en Afrique, est encore très-belle, très-bien placée dans la bouche d'Annibal, & très-convenable à la situation.

O dirum exitium mortalibus! o nihil unquam
Crescere, nec patiens magnas exurgere laudes
Invidia!

Ce sont à peu près là les seuls vers de *Silius* qu'on ait distingués & cités; presque tout le reste est d'une beauté monotone & assez froide.

Le poëme de *Silius Italicus* fut trouvé par le Pogge, (*voyez* l'article *Poggio*) dans une tour du monastere de Saint-Gal, pendant la tenue du Concile de Constance. La premiere édition qui en ait été donnée, parut à Rome en 1471. On distingue celle d'Alde, donnée en 1523; & celle de Drakenborch, donnée à Utrecht en 1717. *in* 4°. M. le Febvre de Villebrune, qui en a donné en 1781, à Paris, une édition & une traduction, a consulté les meilleurs Manouscrits, & a conféré jusqu'à trente-sept éditions différentes de *Silius*, depuis 1471 jusqu'en 1775; il a retrouvé un fragment précieux de *Silius*, que Pétrarque avoit inséré avec quelques changemens dans son poëme de *l'Afrique*, livre 6.

SILIUS, (Caïus) (*Hist. Rom.*) c'est ce jeune homme que Messaline épousa du vivant de l'empereur Claude son mari. (*voyez* l'article MESSALINE.)

SILLER, (*voyez* FUISIEUX)

SILLY ou SILLI, (*Hist. de Franc.*) maison considérable de Normandie, dont étoient :

1°. Jacques de *Silli*, Maître d'hôtel & Chambellan du roi Charles VIII, qu'il acompagna au voyage d'Italie; il exerça la charge de maître de l'artillerie, au siége de Capoue, en 1501; mort en 1503.

2°. François, son fils, capitaine de l'arriere-Ban, en 1513; mort au camp devant Pavie, le 21 Novembre 1524.

3°. François de *Silli*, comte de la Rocheguyon, Damoiseau de Commerci, marquis de Guercheville, &c. chevalier des Ordres du Roi, Grand Louvetier de France, mort au siége de la Rochelle, le 19 Janvier 1628.

4°. Son grand oncle, Nicolas de *Silli*, seigneur de la Rocheguyon, mort en Piémont, le 4 Octobre 1527.

5°. Madeleine de *Silli* comtesse de la Rochepot, Dame d'atours de la Reine Anne d'Autriche, femme de Charles d'Angennes, Seigneur du Fargis, Ambassadeur en Espagne. Elle avoit toute le confiance d'Anne d'Autriche, & c'est pourquoi cette Princesse ne put obtenir qu'elle restât auprès d'elle; la comtesse de Fargis fut une des victimes de la journée des dupes, immolée au Cardinal qu'elle n'aimoit pas : elle fut obligée de quiter sa charge & la Cour; morte en 1630.

SILVA, (Jean Baptiste) (*Hist. Litt. mod.*) fils d'un médecin Juif, quita la religion de son pere, il se fit médecin de Montpellier & de Paris: son esprit, sa grace, son éloquence, ses connoissances sans doute, lui procurerent les plus grands succès.

La Czarine Catherine 1ere, veuve du Czar Pierre, lui fit proposer la place de son premier médecin, avec des avantages considérables: il resta en France, où il fut médecin consultant du Roi, & premier médecin de M. le prince de Condé, alors dans l'enfance: il mourut à Paris en 1744. On a de lui un *Traité de l'usage des différentes sortes de saignées*, *& principalement de celle du pied* & des *dissertations & consultations* auxquelles M. Chirac eut part avec lui.

SILVAIN (FLAVIUS SILVANUS.) (*Hist. Rom.*) Capitaine habile, accepta le titre d'Auguste que les soldats lui déférerent en 355, sous l'empereur Constance, & fut tué au bout d'un mois.

SILVERE, (*Hist. Eccléf.*) S. Silvere fils du Pape Hormisdas, étoit soudiacre de l'Église Romaine lorsqu'il fut élu Pape après S. Agapet l'an 536. Il fut calomnié, accusé d'avoir des intelligences avec les Goths, & envoyé en exil à Patare en Lycie, par Bélisaire. L'empereur Justinien ayant appris les outrages, qu'on faisoit à ce

saint Pape, ordona qu'on le rétablît sur son siége : mais l'imperatrice Théodora, qui de nouveau noircit le Pontife, le fit conduire dans l'île Palmaria, où il mourut de faim en Juin 538.)

SILVESTRE ou SYLVESTRE, (*Hist. Ecclés.*) Il y a eu deux Papes de ce nom ; le premier est St. Silvestre élu pape après S. Melchiade en Janvier 314. Il envoya des députés au concile d'Arles pour l'afaire des Donatistes, & en tint lui-même plusieurs à Rome. Il envoya aussi Vitus, & Vincent prêtres de l'église de Rome, avec Osius, évêque de Cordoue, au concile général de Nicée, en 325, pour y assister en son nom. Il mourut en décembre 335.)

Le second Pape *Silvestre*, est le fameux Gerbert, né en Auvergne, d'une famille obscure, élevé au monastere d'Aurillac ; devenu d'abord par son mérite abbé de Bobbio, il parut comme un phénomene dans le dixieme siecle, il avoit été en Espagne, où il avoit tiré de Sarasins toutes les lumieres qu'ils étoient en état de fournir ; revenu en France, il eut pour disciple le Roi Robert, fils de Hugues Capet, il en eut dans la suite un autre non moins auguste, l'empereur Othon III. Gerbert étoit mathématicien, la peuple le crut Magicien. Ce fut lui, à ce qu'on croit, qui introduisit en France le chifre Arabe ou Indien, que les Sarasins lui avoient fait connoître. Ce fut lui aussi qui construisit la premiere horloge à roue. Avant d'être Pape, sous le nom de Silvestre II, il fut Archevêque de Reims, pais de Ravenne ; ce changement de siéges, dont les noms commencent tous par la lettre R, Reims, Ravenne, Rome, a donné lieu à ce vers connu:

Transit ab R Gerbertus ad R, fit Papa regens R.

Élu Pape en 999, mort en 1003. Nous avons de lui 149 Épitres & d'autres ouvrages.

SILVESTRE ou SYLVESTRE de Priere, Dominicain : le nom de sa famille étoit *Mozzelino*, mais il fut appelé Silvestre de Priere, ou de *Prierio*, parce qu'il étoit natif de *Prierio* village près de Savone dans l'état de Gênes. Il est le premier qui écrivit avec quelque etendue contre Luther. Ses vertus le distinguerent autant que ses ouvrages. Il mourut de la peste en 1520, après avoir été élevé à la place de maître du sacré palais, & à celle de général de son ordre. Il étoit né vers l'an 1460.)

SILURE, (*Hist. anc.*) Roi des Scythes, dont Plutarque raporte le fait qui sert de sujet & de morale à la fable de la Fontaine, intitulée *le vieillard & ses enfants*, liv. 4. fable 18. Plutarque lui donne quatre vingt enfants. Sa Fable n'en avoit que plus d'application & de moralité.

SIMÉON, *qui est exaucé*, (*Hist. sacrée*) c'est le second fils de Jacob & de Lia : Lia le nomma *Siméon*, parce que le Seigneur l'avoit exaucée. Il étoit frere utérin de Dina, il eut avec Lévi la principale part à la vengeance cruele que les enfans de Jacob tirerent de l'afront fait à leur sœur. Jacob leur témoigna l'horreur que lui causoit cette action détestable, & leur reprocha qu'ils l'exposoient lui & sa famille à la haine & au ressentiment des peuples du pays. Ce saint Patriarche en garda jusqu'à la mort le souvenir, & le temps ne put éfacer de son esprit l'horreur d'une telle barbarie. *Siméon* fut un de ceux que Jacob envoya en Égypte pour y chercher du bled, & Joseph le retint pour ôtage, jusqu'à ce que ses autres freres eussent amené Benjamin. On ne convient pas du motif qui porta Joseph à traiter *Siméon* avec tant de rigueur ; & la conjecture de ceux qui prétendent que c'est parce que *Siméon* avoit été des plus ardents à poursuivre sa mort, n'est pas recevable, parce qu'outre qu'elle n'à point de fondement dans l'Écriture, c'est prêter gratuitement à ce Patriarche un motif de vengeance qui paroît blesser la charité. Jacob, sur le point de mourir, maudit la fureur de Lévi & de *Siméon*, & témoigna toute l'indignation que lui causoit la violence qu'ils avoient exercée contre les Sichimites. En effet, les Tribus de Lévi & de *Siméon* furent dispersées dans Israël. Dieu changea depuis, en faveur de Lévi, cette malédiction en bénédiction, à cause du zele que marquerent ceux de cette Tribu, à venger l'injure de Dieu après l'adoration du Veau d'or : s'ils furent dispersés, ce fut par honeur, & vivant de l'autel, comme servant à l'autel. Pour *Siméon*, il ne reçut pour son lot, qu'un canton que l'on démembra de la Tribu de Juda, & quelques-autres que les Siméonites allerent conquérir dans les montagnes de Séir & dans le désert de Gades.

Siméon, (*Hist. sacrée*) ayeul de Mathatias, pere des Macchabées, de la race de Prêtres, & descendant de Phinées. Un autre de ce nom fut du nombre de ceux qui répudierent leurs femmes après la captivité, parce qu'elles étoient étrangeres.

Siméon, (*Hist. sacrée*) homme juste & craignant Dieu, qui vivoit à Jérusalem dans l'atente du Rédempteur d'Israel ; le Saint-Esprit l'avoit assuré qu'il ne mouroit point sans l'avoir vu. Il demeuroit presque toujours dans le temple ; & le Saint-Esprit l'y conduisit dans le moment que Joseph & Marie y présenterent Jésus-Christ, pour obéir à la loi : alors ce vieillard prenant l'enfant entre ses bras, rendit graces à Dieu, & lui témoigna sa reconoissance par un admirable cantique, qui est un excellent modele d'Actions de graces. Après cela, *Siméon* bénit le pere & la mere, & prédit à Marie que cet enfant seroit exposé à la contradiction, & qu'elle même ressentiroit le contre-coup de toutes ses soufrances. C'est là tout ce que l'Évangile nous apprend de ce saint homme ; ce que l'on y ajoute de plus n'a aucun fondement solide.

solide. On trouve encore dans l'Écriture *Siméon*, fils de Juda, & pere de Lévi, un des ayeux de Jésus-Christ.

SIMIANE, (*Hist. de Fr.*) grande & anciene Maison de Provence qui tenoit autrefois en souveraineté la ville d'Apt & tout le pays d'alentour. On distingue dans cette maison, Bertrand de *Simiane*, seigneur de Gordes, un de ces vertueux gouverneurs qui s'honorerent par leur désobéissance, dans le temps de la Saint Barthélemi. Charles de *Simiane*, son second fils, principalement connu dans l'histoire sous le nom d'Albigny, s'atacha, pendant les guerres de la Ligue, au duc de Savoie, Charles Emmanuel, dit le Grand, qui le fit chevalier de ses Ordres, lui donna le commandement de ses armées, le gouvernement de la Savoie, & lui fit épouser la princesse Mathilde, sa sœur naturele. De ce mariage naquit le marquis de Pianesse. Sa mere se retira exprès de la cour, pour s'occuper entiérement de l'éducation de ce fils unique. Il répondit à de si tendres soins. Dès qu'il fut en état de servir, il se signala dans les guerres de Gênes & du Mont-ferrat. Le traité de Querasque ayant fait cesser la guerre d'Italie en 1631, le marquis de Pianesse fut envoyé en ambassade à Vienne. La guerre s'étant ralumée en 1635, il eut la charge de Colonel-général de l'infanterie de Savoie. Après la mort de Victor Amédée, fils de Charles Emmanuel, arivée le 7 octobre 1637, la princesse Christine de France, fille de Henri IV, & veuve de Victor Amédée, qu'on appeloit *Madame Royale*, eut la tutele des Princes ses fils; le marquis de Pianesse se distingua de nouveau sous eux, & sous elle, au combat de la Route, à Casal, à Turin, à Vérue. Madame Royale le fit chef de son Conseil; mais bien-tôt la dévotion vint l'enlever à la politique, à la guerre, à la gloire: on employa, tant on le jugeoit nécessaire! la médiation du Pape, & des consultations de Casuistes, pour l'engager à rentrer dans le siecle & à continuer d'aider la cour de Turin de ses talents & de ses lumieres: il céda plusieurs fois à des instances si flateuses, mais le goût de la retraite fut le plus fort, il se retira pour toujours chez les Prêtres de la Mission, & tout ce qu'on put obtenir de lui, ce fut qu'il resteroit à Turin, pour qu'on fût à portée d'avoir recours à ses conseils toutes les fois qu'on en auroit besoin. Il mourut à Turin en 1677. On a de lui quelques ouvrages de dévotion.

SIMILIS, (*Hist. Rom.*) homme de cour ou du moins vivant à la cour, eut le bon esprit de sentir qu'il pouvoit vivre plus heureux. Sans aucun mécontentement persbudnel, il quita la cour & tous ses emplois, pour aller vivre à la campagne, & il voulut qu'on gravât ces mots sur sa tombe: *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, & j'en ai vécu sept*. La cour qu'il avoit quitée étoit cependant celle de Trajan.

SIMLER, (Josias,) (*Hist. litt. mod.*) Ministre de Zurich, mort en 1576, auteur d'un abrégé de la bibliotheque de Conrad Gesner, & d'un ouvrage intitulé: *de Helvetiorum republicâ*, qui a été imprimé chez Elzevir, & traduit en françois.

SIMNEL, (Lambert,) (*Hist. d'Anglet.*) sous le roi Henri VII, qui étoit issu de la branche de Lancastre, & qui, quoique pour fortifier ses droits, il eût épousé l'aînée des filles d'Edouard IV, de la branche d'Yorck, prétendoit régner à titre de Lancastre, & haïssoit & persécutoit jusques dans sa femme, le nom d'Yorck; sous ce regne, il restoit de mâles de la branche d'Yorck, le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, que Henri VII retenoit prisonier; le comte de Lincoln, le duc de Suffolck & leurs freres, qu'il mécontentoit en toute occasion; le premier issu des Yorck, de mâle en mâle; les autres sortis du sang d'Yorck, par Élisabeth, leur mere, sœur d'Édouard IV, du duc de Clarence & de Richard III. Tous ceux qui tenoient à cette race opprimée, étoient autant d'ennemis ou secrets ou déclarés de Henri VII: sa belle-mere, la veuve d'Édouard IV, le haïssoit, parce qu'il maltraitoit sa fille, & qu'il affectoit de méconnoître les droits qu'il tenoit d'elle. Ces conjonctures parurent favorables aux aventuriers, il voulurent tenter fortune, en prenant le nom de quelque prince chéri & malheureux. Le bruit courut qu'une victime étoit échapée au cruel Richard III; que le jeune duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV, vivoit caché dans un coin de l'Angleterre. Un prêtre d'Oxford, nommé Simon, imagina de présenter, sous le nom du duc d'Yorck, un jeune écolier qu'il élevoit, & qu'il jugea propre à jouer un tel personage. Ce jeune homme se nommoit Lambert *Simnel*, fils d'un menuisier, selon M. Smollett; d'un boulanger, selon tous les autres. Vers le même temps, un autre faux bruit se répandit que le comte de Warwick, fils du duc de Clarence, s'étoit échapé de la tour de Londres; Simon alors changea sa fable, & son éleve fut le comte de Warwick, imposture encore plus aisée à détruire que l'autre. Warwick avoit vécu quelque temps à la cour d'Édouard IV; bien des gens le connoissoient, il étoit difficile d'ailleurs que *Simnel* ressemblât également aux deux princes dont il jouoit le rôle tour-à-tour, sur-tout il étoit mal-adroit & dangereux de le faire passer pour un prince qui pouvoit paroître à tout moment, soit qu'il fût en prison, soit qu'il fût libre. Tous ces obstacles n'arrêterent point Simon, il fit embarquer *Simnel* pour l'Irlande où il séduisit sans peine des ennemis du Gouvernement, qui vouloient être séduits; il fut couroné à Dublin. Des Yorckistes Anglois, le comte de Lincoln à leur tête, commencerent à se déclarer pour lui; on crut que la reine douairiere avoit eu des intelligences avec lui,

on en jugea par la cruele ingratitude dont Henri VII paya ses bienfaits; elle n'avoit rien négligé pour le porter sur le trône, afin d'y placer sa fille, Henri la fit enfermer, & confisqua ses biens. Il crut que pour détruire le parti de *Simnel*, il suffiroit de montrer Warwik au peuple: mais ce fut sur Henri qu'on rejeta l'imposture, on vit Warwick, & l'on nia que ce fût lui; on avoit résolu de croire à *Simnel*; il fallut en venir aux armes. Henri VII fut vainqueur à la bataille de Stoke, près de Newarck; (1486) le comte de Lincoln y fut tué, *Simnel* tomba entre les mains de Henri qui, pour toute punition, le raprocha de sa condition originaire. *Simnel* servit d'abord dans la cuisine du roi comme marmiton, ensuite dans ses chasses, en qualité de fauconier, & parut content de son sort. Henri recevant, quelque temps après cette bataille, des députés Irlandois, les fit servir à table par le roi qu'ils avoient adopté; le peuple se dégoûta de son fantôme, quand il le vit ainsi avili. Si la comtesse de Flandre Jeanne, fille de l'empereur Baudouin (*Voyez* l'article BAUDOUIN), avoit eu cette politique indulgente, elle auroit évité le soupçon afreux d'avoir fait pendre son pere pour ne lui pas rendre ses états, & le temps auroit achevé d'éclaircir la vérité.

SIMON I, (*Hist. sacrée*,) grand Prêtre des Juifs, que sa grande piété fit surnomer le juste, étoit fils d'Onias I, auquel il succéda dans la grande sacrificature l'an 3702. Le Saint-Esprit, par la bouche de Jésus, fils de Sirach, fait un éloge magnifique de ce Pontife des Juifs. Il répara le temple de Jerusalem qui tomboit en ruine, le fit environer d'une double muraille, & y fit conduire de l'eau par des canaux pour laver les hosties. Ce grand Prêtre laissa en mourant, un fils unique en bas âge, nommé Onias, qui, étant trop jeune pour exercer la souveraine sacrificature, ne jouit de cette dignité qu'après qu'Eléazar son oncle, & Manassé son grand oncle, l'eurent exercée pour lui; 2°. *Simon*, petit-fils du premier, succéda à Onias son pere l'an du monde 3785. C'est sous son Pontificat que Ptolomée Philopator vint à Jerusalem, &, après avoir fait des dons considérables au temple, il voulut entrer dans l'intérieur, & pénétrer même dans le saint des saints, où le seul grand Prêtre pouvoit entrer une seule fois au grand jour des expiations. Mais ce grand Prêtre s'opposa avec force à cette entreprise sacrilége, & représenta au Roi la sainteté du lieu, & la loi formele de Dieu qui lui en défendoit l'entrée. Ptolomée, infléxible dans sa résolution, s'avançoit toujours pour entrer, lorsque Dieu étendit son bras vengeur sur ce Prince impie, & punit sa profanation en le renversant par terre sans force & sans mouvement. Quelques auteurs appliquent à Simon II, l'éloge du Sant-Esprit que nous avons raporté à *Simon I*.

SIMON MACCHABÉE, (*Hist. sacrée*,) fils de Mathatias, surnomé *Thasi*, fut prince & pontife des Juifs, depuis l'an du monde 3860 jusqu'en 3869. Son pere étant sur le point de mourir, le recomanda à ses autres enfans comme un homme de conseil, qui pouvoit leur tenir lieu de pere. *Simon* signala sa valeur dans plusieurs occasions, sous le gouvernement de Judas & de Jonathas ses freres. Le premier l'ayant envoyé avec trois mille hommes dans la Galilée, pour secourir les Juifs de cette province contre les habitans de Tyr, de Sidon & de Ptolémaïde, *Simon* défit plusieurs fois les ennemis, & revint triomphant & chargé d'un grand butin, auprès de ses freres. Il batit Apollonius, conjointement avec Jonathas; celui-ci ayant été arrêté par Tryphon, *Simon* alla à Jerusalem pour rassurer le peuple que cette détention avoit alarmé. Il lui fit un excellent discours dans lequel ou voit éclater l'amour de la religion & de la patrie, le détachement de la vie, & la ferme résolution où il étoit de remplir, à l'exemple de ses freres, sa vocation, en combatant jusqu'à la mort pour la gloire de Dieu, & pour le salut d'Israël. Ces sentimens héroïques rendirent le courage à tout le peuple, qui ne voyant persone plus digne que *Simon*, d'être à la tête des afaires, l'élut tout d'une voix. *Simon*, devenu pere de la Nation par ce choix unanime, fit bien voir par la sagesse de son gouvernement, que Dieu avoit présidé à cette élection; il fit d'abord assembler tous le gens de guerre, répara en diligence les murailles & les fortifications de Jerusalem, & se disposa à marcher contre Tryphon, qui s'avançoit avec une grande armée dans le pays de Juda, résolu de lui livrer bataille. Mais celui-ci lui envoya des ambassadeurs pour lui dire qu'il n'avoit retenu Jonathas, que parce qu'il étoit redevable de quelques sommes au Roi, mais que s'il vouloit lui remettre cent talens, & les deux fils de Jonathas en ôtage, il rendroit la liberté au pere. Quoique *Simon* reconût que le perfide ne parloit ainsi que pour tromper, il se trova cependant dans la cruele nécessité de mettre ses deux neveux à la merci de ce traître, de crainte qu'en lui refusant ce qu'il demandoit, Israël ne le rendît coupable de la mort du pere. Ce qu'il craignoit ariva; Tryphon ne renvoya point Jonathas; mais désespéré de ce que *Simon* faisoit échouer son dessein sur Jerusalem, il assassina le pere & les deux fils, & reprit le chemin de son pays. *Simon* envoya chercher les os de son frere, & les fit ensevelir honorablement à Modin, dans le sepulchre de ses peres, qu'il fit orner de colonnes, de pyramides & de trophées. Après cela, il s'appliqua à réparer les places de la Judée, & à les mettre en état de défense. Il envoya ensuite des ambassadeurs à Démétrius, qui avoit succédé, dans le royaume de Syrie, au jeune Antiochus, massacré par

Tryphon, & pria ce prince de rétablir la Judée dans ses franchises, & de l'exempter de tributs. Démétrius acorda plus qu'on ne lui demandoit: il afranchit la Judée du joug des Syriens, laissa aux Juifs les places fortifiées & les exempta de toutes charges; & l'on commença en cette année d'écrire sur les regîtres publics: la premiere année, sous *Simon* grand pontife, chef & prince des Juifs. Un an après que la liberté eut été rendue aux Juifs, les Syriens sortirent de la citadelle de Jerusalem, qu'ils occupoient depuis long-temps; & *Simon*, après l'avoir purifiée, y entra en cérémonie, & établit une fête solemnele en mémoire de cette réduction. Il s'appliqua ensuite à faire le bonheur de ses peuples; il établit par-tout l'abondance, la joie, la securité & la paix; il fit fleurir l'agriculture, protégea ceux qui cultivoient la terre, soulagea les pauvres, réprima l'injustice, rétablit la pureté du culte divin, & fit observer les loix de Dieu. Toute la suite de son administration nous trace l'image & le modele du plus heureux gouvernement. Il renouvela avec les Lacédémoniens & les Romains, l'alliance que ces deux peuples avoient faite avec ses freres, & il envoya aux derniers par Mummius, un beuclier d'or, qui fut reçu avec la plus grande satisfaction. Les Juifs, pour donner à ce généreux chef, un témoignage de leur reconoissance, firent dresser un acte public des obligations qu'ils avoient à *Simon* & à toute sa famille; lui confirmerent pour toujours la dignité de prince & de pontife de la Nation, pour en jouir, lui & ses descendans, à perpétuité, jusqu'à ce qu'il se levât parmi eux un Pontife fidele. Ces dernieres paroles marquent l'atente où étoient les Juifs du regne du Messie. Cette déclaration fut écrite sur une table de cuivre, placée dans les galeries du temple, & on en mit une copie dans le trésor pour servir à *Simon* & à ses enfans. Ce transport de la dignité pontificale dans la maison de *Simon*, qui étoit de la tribu de Lévi, paroît d'abord donner atteinte à la fameuse prophétie de Jacob, qui prédit que le sceptre ne sortira point de Juda jusqu'à ce que *celui qui doit être envoyé soit venu*. Mais il faut faire attention que les descendans de Juda faisoient alors la plus considérable partie du peuple juif, en qui résidoit l'autorité du gouvernement, & que ce peuple ne faisoit qu'user de son droit, en transportant à *Simon* toute la puissance publique. Ainsi la Tribu de Juda ne se dépouilloit point du sceptre, elle ne faisoit que le mettre à la main de *Simon* & de ses succeffeurs pour vivre sous eux, dans l'espérance du Christ tant de fois promis. Antiochus Sidétes, roi de Syrie, ayant proposé à *Simon* de joindre se troupes aux siennes pour chasser l'usurpateur Tryphon, le grand Prêtre y consentit à condition que le roi confirmeroit aux Juifs les priviléges que ses prédécesseurs leur avoient acordés. Antiochus promit tout & beaucoup plus même qu'on ne demandoit; mais quand il crut pouvoir se passer du secours de *Simon*, il ne garda aucun des articles du traité, & il voulut même le forcer à rendre plusieurs places qu'il prétendoit lui apartenir, ou à lui payer en échange mille talens d'argent. *Simon* lui ayant fait une réponse peu satisfaisante, il envoya Cendébée, son lieutenant, avec un puissante armée, pour ravager la Judée. *Simon*, que son grand âge mettoit hors d'état de commander les troupes, envoya Jean & Juda, ses deux fils, avec vingt mille hommes pour combatre les Syriens. Ces deux guerriers obéirent, &, après avoir défait Cendébée & dispersé ses troupes, ils retournerent triomphans en Judée. Trois ans après cette victoire, *Simon* employant, pour le bien de l'état, tout ce qui lui restoit de vigueur, s'appliquoit à visiter les villes de son état, à y régler toutes choses, lorsqu'il ariva au château de Doch, où demeuroit Ptolemée, son gendre. Cet ambitieux, qui vouloit s'ériger en souverain du pays, méditoit depuis long-temps l'afreux projet de se défaire de ceux qui pouvoient mettre obstacle à l'élévation de sa fortune. Il crut en avoir trouvé l'occasion, & ce monstre se livrant sans remords à tout ce que l'ingratitude, la perfidie, la cruauté ont de plus noir, fit inhumainement massacrer *Simon* & deux de ses fils, au milieu d'un festin qu'il leur donna. Ainsi mourut ce grand prince, par la trahison d'un gendre dénaturé, dans le temps où sa valeur & sa sagesse afermissoient de plus en plus la liberté du peuple juif, & l'exercice de la religion: après avoir servi, comme ses freres, Dieu & son peuple, il devoit éprouver le même sort qu'eux; il y étoit préparé depuis long-temps par la vive exhortation, que Mathatias, au lit de la mort, fit à ses enfans.

SIMON, (Richard,) (*Hist. Litt. mod.*) savant critique, se rendit habile dans les langues orientales, & rédoutable dans les disputes littéraires. Il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, il en sortit, il y rentra, il en ressortit; il écrivit contre elle, il écrivit sur-tout contre les Bénédictins, qu'il ne laissoit en paix dans presque aucun de ses écrits polémiques. Il en a beaucoup de pseudonymes; telle est son *histoire de l'origine & du progrés des revenus ecclésiastiques*, qui parut sous le nom de Jérôme Acosta; sa *bibliotheque critique*, sous celui de Sainjore; son *histoire critique de la croyance & des coutumes des Nations du Levant*, sous celui de Moni. Il écrivit contre la bibliotheque ecclésiastique de M. Dupin, contre M. Bossuet, contre Spanheim; Leclerc, Jurieu, Levassor, contre des gens de tout état, de tout parti, de tout mérite: en général, la critique étoit un de ses besoins. Sa traduction françoise du nouveau Testament, fut condamnée par le cardinal de Noailles & par

M. Bossuet. Ses lettres critiques, sa nouvele bibliotheque choisie, suite de sa bibliotheque choisie, sont fort connues des savans. Il nous a fait connoître par ses traductions, des ouvrages de Gabriel de Philadelphie, de Léon de Modene, &c.

Lorsqu'il sortit pour la seconde & derniere fois de l'Oratoire, il prit pour sa devise ce vers pentametre:

Alterius ne sit qui suus esse potest.

Il naquit & il mourut à Dieppe, (1638-1712.)

SIMON, (Jean-François) (*Hist. litt. mod.*) de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, né à Paris en 1654, fils d'un Chirurgien, fut instituteur de M. le Peletier des Forts, & secrétaire de M. le Peletier de Souzy, son pere. Il entra dans l'académie en 1701, & le recueil de cette compagnie, contient plusieurs mémoires de lui sur divers usages des anciens en général, & en particulier des Romains. Il traduisit en latin l'histoire de Louis XIV, par médailles; il mit en vers latins & en vers françois, le cantique de Débora. Il avoit du talent pour les médailles, les inscriptions, les devises, &c.; il fut fait en 1712, garde-médailles du cabinet du Roi, à la place de M. Oudinet. Il mourut le 10 décembre 1719.

SIMON DE MONTFORT. (*Voyez* MONTFORT.)

SIMONEL, (Dominique) (*Hist. litt. mod.*) Avocat au Parlement de Paris, mort en 1755. On a de lui un traité des droits du Roi sur les bénéfices de ses états, une dissertation sur les Pairs de France; un traité du refus de la communion à la Sainte Table.

SIMONETTA, (Louis) (*Hist. Eccl.*) Milanois, Cardinal, Légat du Pape Pie IV, au Concile de Trente. À la mort de ce cardinal arivée en 1568, un voleur qui lui ressembloit beaucoup, prit son nom, ses habits, son équipage, se fit passer pour lui. Parmi ses complices les uns paroissoient être ses domestiques, les autres ses amis, tous le traitoient d'Éminence, & l'aidoient à tromper. Il vendoit des bénéfices & des dispenses, prodiguoit les excommunications, & se rendoit très-facile à les lever pour de l'argent. La fraude enfin fut découverte, le faux cardinal, le faux légat fut arrêté, on lui fit son procès, il fut pendu avec une corde d'or filé, une bourse vuide atachée à son cou & un écriteau portant ces mots, *sine monetâ*, par lesquels on prétendoit exprimer par un jeu de mots, qu'il n'étoit pas le cardinal Simonetta, mais un gueux sans argent, *sine monetâ*, & qui vouloit envahir celui des autres.

SIMONIDES, (*Hist. anc.*) Poëte Grec célebre, étoit de l'île de Céos, une des Cyclades dans la mer Egée. Il vivoit au temps de l'expédition de Xerxès, environ 480 ans avant J. C. Il réussissoit principalement dans l'élégie; c'est lui que désigne Horace, quand il parle des muses de Céos.

Non si priores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent,
Cææque, & Alcæi minaces,
Stesichorique graves camœnæ.

Et ailleurs:

Sed ne relictis, Musa procax, jocis,
Cææ retractes munera næniæ.

Catulle le désigne aussi par les larmes de l'élégie;

Paulum quidlibet allocutionis,
Mœstius lacrymis Simonideis.

Præcipua ejus in commovendâ miseratione virtus, dit Quintilien.

Plutarque raporte qu'à l'âge de quatre-vingts ans, *Simonide* remporta le prix de poësie; Ciceron, dans le traité de la nature des Dieux, raconte qu'Hiéron, Roi de Syracuse pria *Simonide* de lui dire ce que c'est que Dieu:

Pour dire ce qu'il est, il faut être lui même,

A dit un moderne: Le poëte qui pensoit apparemment ainsi, demanda d'abord un jour pour examiner cette grande question. Le lendemain il en demanda deux, & à mesure qu'on le pressoit de répondre, il doubloit toujours le temps: plus j'examine cette matiere, dit il enfin à Hiéron qui s'étonoit de ces délais, plus elle me semble obscure, & il finit par ne point donner la définition demandée.

C'est de lui qu'est ce mot si connu: *mecum mea sunt cuncta: je porte avec moi tout ce qui est à moi*. Il revenoit dans l'Île de Céos, sa patrie, emportant beaucoup d'argent, gagné dans les opulentes villes de l'Asie, qu'il avoit parcourues en célébrant dans ses vers des hommes puissants & riches. Le vaisseau fit naufrage; chacun en se sauvant emportoit ce qu'il pouvoit, *Simonide* seul ne se chargea de rien, disant qu'il portoit avec lui tout ce qu'il possédoit. On aborda comme on put à Clazomene, mais parmi ses compagnons de naufrage, quelques-uns furent noyés, étant entraînés par le poids des choses qu'ils vouloient sauver, d'autres furent pillés par les voleurs. *Simonide* trouva un habitant de Clazomene qui aimoit les lettres, & qui admirant ses poësies, se fit un plaisir & un honeur de le recevoir & de fournir à tous ses besoins, pendant que les autres étoient reduits à mendier dans la ville. Le poëte les rencontrant, leur expliqua ce qu'il leur avoit dit, & leur en fit voir la justesse dans l'accueil fait à ses talens.

Dixi, inquit, mea
Mecum esse cuncta, vos quod rapuistis, perit.

On connoit dans l'auteur de ces vers (Phédre,) & dans la Fontaine, la fable de *Simonide préservé par les Dieux*. Ce fait est-il historique? Est-il fabuleux? Il tient au moins de la nature du merveilleux. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il est raporté par Cicéron, par Phédre, par Quintilien. On voit comment Pindare mêle par-tout les louanges des Dieux & des héros à celles des athletes, dont il célebre les victoires remportées aux jeux olympiques, pythiques, istimiques &c. *Simonide*, avant lui, s'étoit exercé dans le même genre. Il avoit, dit-on, fait marché avec un athlete, nommé Scopas, vainqueur au pugilat, pour chanter sa victoire. Dans la piece qu'il fit sur ce sujet, les épisodes l'emporterent sur le fond : le poëte s'étendit plus sur les louanges de Castor & de Pollux, que sur celles de Scopas. Celui-ci en conséquence ne lui paya que le tiers de la somme promise, & le renvoya pour le reste aux héros qu'il avoit mieux ou plus célébrés que lui. Cette infidélité les ayant refroidis sans les brouiller, & *Simonide* étant à table chez Scopas, on vint avertir *Simonide* que deux jeunes hommes couvertes de poussiere & trempés de sueur le demandoient à la porte avec empressement ; il sortit pour les aller trouver, & à peine avoit-il le pied hors de la maison, que le plancher de la salle du festin tombant tout à coup accabla sous ses ruines l'athlete & tous les convives. On comprit que les deux jeunes hommes qui étoient venus demander *Simonide*, étoient Castor & Pollux, descendus tout exprès des cieux pour le sauver, & suivant cette explication, l'aventure est en effet très-merveilleux, mais on conçoit aussi que cette circonstance merveilleuse de Castor & Pollux, venant venger & sauver *Simonide*, n'est pas essentiele à l'histoire. Quelqu'un qui n'étoit ni Castor ni Pollux, sera venu demander *Simonide*, le plancher sera tombé, pendant ce temps, *Simonide* seul aura été sauvé, voilà un hazard heureux, mais il n'y a rien là de merveilleux ni d'incroyable : on voulut rendre l'histoire merveilleuse à la fois & morale, en y introduisant Castor & Pollux, dédomageant leur poëte de l'infidélité de l'athlete.

Quoi qu'il en soit, cette histoire est assez d'accord avec le reproche qu'on a fait à *Simonide*, d'avoir rendu sa plume vénale.

Mercede pacta laudem victorum canens,

Dit Phédre. On raconte qu'un autre athlete, vainqueur à la course, voulut l'engager à célébrer sa victoire, mais comme la course s'étoit faite avec des mules, ou plutôt comme les offres n'étoient pas assez avantageuses au gré du Poëte, il trouva le sujet trop peu noble, & dans la généalogie des mules, il ne vit que la mere, c'est-à-dire, une ânesse, & ne voulut point voir le pere, c'est à-dire, le cheval. L'athlete, qui avoit à cœur d'être chanté par *Simonide*, augmenta les offres, alors la matiere s'ennoblit & les mules furent *les nobles filles des coursiers rapides*.

SIMPLICIUS, (*Hist. Litt.*) Philosophe Péripatéticien du cinquieme siecle, auteur de commentaires sur Aristote & sur Epictete, étoit de Phrygie.

SIMPSON, (Thomas) (*Hist. Litt. mod.*) de la Société royale de Londres & de la Académie des sciences de Paris, savant mathématicien anglois. Son livre sur les *annuités* fut le sujet d'une dispute célebre entre lui & M. Moivre, son *traité des fluxions* est aussi très connu ; on a encore de lui des élémens de Géométrie qui ont été traduits en françois, & il y a de lui dans le recueil de la Société royale de Londres, plusieurs mémoires sur le calcul intégral: né le 20 Août 1710 à Bosworth dans la province de Leicester, mort en 1760, professeur de Mathématiques, à l'école militaire de Woolwich.

SIMPSON, (Edouard) (*Hist. Litt. mod.*) Théologien Anglois, auteur d'un *chronique universele* depuis le commencement du monde jusqu'à J. C. ouvrage souvent cité par les savants. Il écrivoit vers le milieu du dernier siecle.

SINGLIN (Antoine) (*Hist. Litt. mod.*) ami de Saint Vincent de Paul & de l'abbé de Saint Cyran, Directeur & Supérieur des Religieuses de Port Royal. Pascal le consultoit sur tous ses ouvrages; il fut persécuté, obligé de se cacher de retraite en retraite, pour les afaires de Port-Royal, & pour les traverses que ce monastere essuya; il mourut en 1664. On a de lui des instructions Chrétiennes, &c. & des lettres. L'abbé Goujet a écrit sa vie.)

SIONITE (*Gabriel*) *Voyez* l'article: *Ecchellensis*, (Abraham.)

SIRI (Vittorio) (*Hist. litt.*) Italien de nation, historiographe de France, a, comme historien, une mauvaise réputation, qu'il ne paroit pas avoir méritée, des auteurs le représentent comme un mercenaire, qui vendoit sa plume au plus offrant, qui flatoit sur-tout Gaston d'Orléans, parce qu'il en étoit pensionaire. Nous voyons au contraire que dans ses *memorie recondite*, (ses memoires secrets,) dans son *Mercure* qui en est comme la suite, il parle presque toujours d'après les pieces les plus originales & les plus authentiques, d'après les dépêches des ministres & des ambassadeurs, dont il a eu communication. C'étoit M. de Lionne, ministre des afaires étrangeres, qui lui fournissoit tous ces titres, & il faut louer ici dans un ministre de Louis XIV, la bonne foi, l'amour des lettres & de la vérité, qui l'engageoient à fournir de tels matériaux à l'histoire. Un ministre tyran

se fût bien gardé d'ouvrir ainsi aux historiens, les sources les plus secrets de la vérité, & nous n'avons que trop vu de ministres sous lesquels les dépôts publics, & les plus faits pour l'être, étoient rigoureusement & indistinctement fermés. Ces hommes qui ne faisoient que du mal, voyoient toujours la censure indirecte de leur conduite & de leur gouvernement dans les tableaux ou ressemblans, ou contrastants, que présentoit l'histoire: tout leur étoit suspect, *ils faisoient cartoner Platon*. Le cardinal Mazarin n'aimoit pas Vittorio Siri, mais il le craignoit, & lui faisoit du bien, ce n'étoit pas un mauvais moyen de réussir auprès de ce ministre, que de s'en faire craindre: plusieurs écrivains lui ont arraché des faveurs, en se rendant redoutables par leur satyres, & il a quelquefois paru généreux, lorsqu'il n'etoit que timide.

Vittorio Siri mourut à Paris, en 1685, à soixante & dix-sept ans.

SIRICE (*Saint*) *Hist. eccléf.*) pape en décembre 384, mort en novembre 398. On a de lui plusieurs épitres dans le recueil de D. Constant. Ce Pape assembla son clergé, & condamna Jovinien & ses sectateurs, & en donna avis par une lettre à l'Église de Milan. Les lettres de Sirice sont les premieres décretales, qui sont veritablement du Pape, dont elles portent le nom.)

SIRMOND (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) fameux jésuite, confesseur de Louis XIII; il étoit né à Riom en Auvergne, en 1559, & il employa son crédit auprès du roi son pénitent, pour fixer à Riom le Bureau des finances, que la ville de Clermont vouloit lui enlever: il voulut l'employer aussi pour faire associer Monsieur à la régence, mais il trouva trop d'oppositions dans l'esprit du roi; & cette tentative même le fit renvoyer à Rome, où il fut seize ans secrétaire d'Acqua-Viva, général de son ordre; il fut employé utilement pour les interêts de la France, il s'employa plus utilement encore pour les intérêts des lettres: il est principalement célebre par son édition des conciles. On a de lui aussi des éditions de Marcellin, de Théodoret, d'Hincmar de Reims; des notes sur les capitulaires de Charles le chauve, & sur le code Théodosien; cinq volumes in-fol. d'opuscules sur différentes matieres. Il ne fut pas inutile au cardinal Baronius pour la composition de ses annales: il eut des disputes assez vives avec l'abbé de Saint Cyran. Il mourut en 1651, à 92 ans. Colomiez a écrit sa vie. Le P. Sirmond avoit deux neveux de son nom; Jean Sirmond de l'Académie Françoise, historiographe de France, auteur d'une *vie du cardinal d'Amboise* imprimée sous le nom du sieur des Montagnes, qui n'est qu'un panégyrique du cardinal de Richelieu; auteur aussi de quelques poësies latines, mort en 1649; & Antoine Sirmond, jésuite, mort en 1643, auteur d'un ouvrage intitulé *défense de la vertu*.

SIVARD I, (*Hist. de Danemarck*) roi de Danemarck, monta sur le trône vers l'an 341. Un ambassadeur Suédois qui venoit, au nom de son maître, demander en mariage la sœur de *Sivard*, fut ataqué par des assassins. Gothar, roi de Suede, crut ou feignit de croire que cet attentat s'étoit commis par l'ordre de *Sivard*, & saisit ce prétexte pour lui déclarer la guerre; il batit sa flote, prit plusieurs de ses vaisseaux, lui enleva la Hallandie, conquit la Scanie, & épousa la sœur d'un prince qu'il avoit dépouillé d'une partie de ses états, & qu'il soupconoit être l'auteur d'un assassinat. Les Vandales s'unirent aux Suédois pour porter a *Sivard* les derniers coups; ils furent vaincus d'abord; mais ils revinrent avec de nouveles forces, s'emparerent de la Cimbrie; Jarmeric, fils de *Sivard*, & ses deux sœurs, tomberent entre les mains de ces barbares, qui les vendirent à l'encan. *Sivard* rentra dans la Scanie à main armée, résolu de périr ou de vaincre, & fut tué dans un combat vers l'an 345.

Sivard II partagea le royaume de Danemarck avec Ringon vers l'an 812; ce partage fut la source des plus grands maux; les deux princes se firent une guerre cruele; *Sivard* suspendit les hostilités pour marcher contre les Slaves qu'il soumit; Ringon avoit profité de son absence pour s'emparer de toute la Danemarck. *Sivard* revint sur une flote nombreuse, & lui présenta la bataille: Ringon fut tué dans le combat, *Sivard* fut blessé & mourut peu de jours après.

SIX CENTIEMES, (*Hist. mod.*) terme qui chez les anciens Saxons, qui évaluoient les hommes, signifioit une persone de la valeur de six cent chelins; dans le temps que les Saxons dominoient en Angleterre, tous les hommes y étoient distribués en trois classes; savoir la plus haute, la plus basse, & la moyene; de sorte qu'une persone ayant reçu quelque injure, on proportionoit la réparation à la valeur de l'offensé, & à sa classe.

Ceux de la plus basse classe s'appeloient *deux centiemes*, c'est-à-dire, des hommes évalués à deux cent chelins; ceux de la moyene s'appeloint *six centiemes* ou gens évalués à six cent chelins; ceux de la plus haute s'appeloient *douze centiemes*, comme étant évalués à douze cent chelins.

SIXTE (*Hist. eccl.*) Il y a eu cinq Papes de ce nom.

Le premier est S. Sixte Romain, élu Pape après Alexandre I l'an 119: il mourut l'an 129; & S. Thélesphore lui succéda.

Le second Athénien soufrit le martyre le 6 Août 258, pendant la persécution de Valerien, & quatre jours avant son disciple Saint Laurent.

Le troisieme prêtre de l'Église de Rome élu Pape après Celestin I en 432. Les Pelagiens ayant tenté de persuader les peuples, que ce Pa-

pe étoit favorable à leurs sentimens, il se déclara contraire à leur impieté, par l'anathême qu'il prononça contr'eux, & par la lettre qu'il écrivit à l'Évêque de Carthage contre leur hérésie, une espece de schisme s'étant manifestée en Orient, il tâcha de l'éteindre, & il eut la consolation d'y réussir, en reconciliant St. Cyrille avec Jean d'Antioche. Il mourut en l'an 440.

Le quatrieme étoit né à Celles dans l'état de Gênes en 1414, & s'appeloit François de la Rovere. Il se fit cordelier, fut reçu docteur à Padoue, professa la théologie dans les plus célebres villes d'Italie, à Boulogne, à Pavie, à Florence, à Perouse: il fut fait ensuite Général de son Ordre, & cardinal par Paul II. & après la mort de ce Pontife fut élu Pape en 1471. Un de ses premiers soins fut d'exciter les princes chrétiens à la guerre contre les Infideles: il envoya en 1472, le Gardinal Caraffe contre les Turcs à la tête de 29 galeres, en qualité de légat du Saint Siége, & de général des troupes de l'Église. Caraffe, joint aux Napolitains, & aux Vénitiens prit Attalie en Pamphylie; joint aux seuls Vénitiens, il prit Smyrne, y fit un riche butin, & rentra à Rome comme en triomphe; cependant ces expeditions n'eurent pas beaucoup de succès; ce Pape aimoit la magnificence; il fit élever plusieurs bâtimens à Rome, il fit reparer le pont du Tibre, qui porte son nom, après avoir porté celui d'Antoine: il embélit la Bibliotheque du Vatican, dont il fit bibliothécaire le célebre Platine, Sixte IV fut le premier, qu'institua la fête de la Conception & de la Présentation de la Vierge, à l'occasion des disputes entre les religieux de S. Dominique, & ceux de S. François; & fit plusieurs réglemens de piété. Il mourut en 1484, âgé de 71 ans.

Le cinquieme si connu sous le nom de *Sixte-quint* a plus fait en cinq ans de pontificat, que la plupart des autres souverains pendant le plus long regne. On sait qu'il avoit été pâtre dans le lieu de sa naissance, puis cordelier, qu'il s'étoit brouillé avec son ordre, &, ce qui étoit un peu plus perilleux, avec le Sénat de Venise, étant à Venise; il fut obligé de s'enfuir secrétement & précipitament de cette ville, *parce qu'ayant fait vœu*, disoit-il, *d'être Pape à Rome, il ne falloit pas commencer par être pendu à Venise.* Par cette plaisanterie, il écartoit, en les prévenant, les soupçons qu'on auroit pu concevoir de son ambition. On sait que, pour obtenir la Papauté, il s'en fit croire incapable, & que chacun des cardinaux, en lui donnant son suffrage, espéra de régner sous un vieillard imbécille & mourant, en gâgnant d'ailleurs de temps pour mieux former sa brigue au prochain conclave. On sait comme, au moment où il se vit élu, il changea de ton, de maintien, de manieres, dépouilla toute cette foiblesse apparent de corps & d'esprit, dont il n'avoit plus besoin, & ne fut plus qu'un grand Prince. Il exprimoit, disoit-on, lui-même dans la suite ce stratagême, en disant: *qu'il s'étoit baissé pour chercher les clefs de saint Pierre, & qu'il les avoit trouvées. Sixte*-quint, changea les mœurs de Rome & les rendit austeres, il éfraya le vice par des châtimens rigoureux, mais il passa les bornes; il fut infléxible, cet excès étoit peut-être néceffaire; mais quiconque excede donne lieu de penser qu'il ne sait pas s'arrêter, que la juste mesure, l'exacte proportion lui échapent, qu'il lui manque le dégré de talent avec lequel on produit les mêmes effets & de plus grands encore sans ces moyens extrêmes. *Sixte*-quint n'eût pas dû souiller ses regards paternels & pontificaux du supplice des misérables qu'il faisoit exécuter souvent pour des fautes assez légeres.

Patrios fœdasti funere vultus.

Il eut dû précipiter moins ces exécutions, pour s'assurer davantage de leur justice. Il étoit indécent & barbare, de dire au gouverneur de Rome au sujet d'un meurtre commis dans un premier mouvement; *je veux que justice en soit faite avant mon diner, & qu'on se presse, car j'ai grande faim.* Il étoit dur & amer, de dire à l'ambassadeur d'Espagne & à des Cardinaux qui représentoient que le coupable étoit un gentilhomme Espagnol, & que s'il falloit lui ôter la vie, il falloit qu'il fût décapité & non pendu: *Il sera pendu, mais j'ennoblirai son supplice en l'honorant de ma présence.* Je sai que l'amour de la justice est le principe de ces indécences, mais il s'y mêle aussi de la férocité personele. On ne voyoit dans les fêtes & les divertissemens du carnoval, que des potences dressées pour punir le moindre délit que le libertinage ou l'ivresse pouroient produire; on ne voyoit que des têtes exposées en public, & blessant les regards plus qu'elles ne contenoient les malfaiteurs. Il défendit l'astrologie judiciaire, & fit condamner quelques délinquans aux galeres. Il fixa le nombre des Cardinaux à soixante-dix, par une bulle du 3 décembre 1586. Il donna une novele forme à la congrégation du saint Office. Son grand mérite est d'avoir purgé Rome de brigands & d'assassins par la seule force des loix, toujours sévérement exécutées, & sans le secours des gens de guerre qu'il licencia, & des gardes dont il borna le nombre; il établit dans Rome, une police depuis long-temps inconnue. Sa conduite à l'égard des souverains, sembla n'annoncer d'abord qu'un Pape ordinaire, il excommunia les princes hérétiques ou réputés fauteurs de l'hérésie, Élisabeth, Henri III, Henri IV, le Prince de Condé, & ces Princes répondirent avec beaucoup de hauteur; mais lorsqu'il connut Élisabeth & Henri IV,

& que ces Princes le connurent, une estime mutuele succéda aux orages qui s'étoient d'abord élevés entr'eux: le duc de Nevers raporte ce que *Sixte*-quint lui dit au sujet des projets & des espérances de la Ligue, il condamna la conduite des ligueurs, & prévit qu'ils forceroient Henri III à se jeter entre les bras des protestans; il prévit aussi qu'Henri IV triompheroit de la Ligue, & il étoit disposé à le servir. Henri IV, de son côté, connoissant ses dispositions, disoit *c'est un grand Pape, il m'inspire le désir de me faire Catholique pour être fils d'un tel Pere*. Et quand il apprit sa mort, il dit; *je perds un Pape qui étoit tout à moi*. *Sixte*-quint respectoit beaucoup aussi le caractere d'Élisabeth, il l'appeloit *un gran cervello di Principessa;* il regretoit, dit-on, de n'avoir pas été dans le cas de l'épouser, persuadé que de lui & de cette reine, il n'auroit pu naître, que de grands princes. On prétend que quand il reçut l'hommage du royaume de Naples avec la Haquenée, au nom de Philippe II, il tint un discours qui fit connoître qu'il n'avoit pas résolu de s'en tenir toujours à un simple hommage, c'étoit cependant annoncer de grandes guerres, & *Sixte*-quint n'est pas au nombre des Papes belliqueux.

Il est au rang des papes magnifiques, il embélit & enrichit Rome, il releva & déterra différens obélisques, & les fit placer devant les principales églises, il construisit des édifices, des tombeaux, des monumens superbes, il bâtit une ville à Montalte, lieu de sa naissance, & l'érigea en évêché, répara, enrichit, augmenta la bibliotheque du Vatican, fit construire & orner l'édifice qui la renferme, bâtit une imprimerie près de cette bibliotheque. Il fit travailler à une version latine de la bible, enfin il renouvela Rome en tout genre, & laissa le trésor pontifical trés-riche. Il est mort en 1590. Grégorio Léti a écrit sa vie qui a été traduite en françois, par Jean le Pelletier.)

SISTE DE SIENNE (*Hist. Litt. mod.*) d'abord Juif, puis Chrétien & Cordelier, fut accusé d'enseigner des hérésies, & ne voulant pas se rétracter, il fut condamné au feu. Mais l'Inquisiteur, qui fut dans la suite le pape Pie V. prit pitié de lui, & le fit passer de l'ordre de S. François, dans l'ordre de S. Dominique. Devenu ainsi lui-même ministre de l'Inquisition, il risqua moins d'en être la victime, & son sauveur devenu pape, fut pour lui un protecteur utile. *Sixte* mourut à Gênes en 1659. Son principal ouvrage est sa bibliotheque sainte.

SLÉIDAN (Jean,) (*Hist. Litt. mod.*), ainsi nommé parce qu'il étoit du village de Sléide, près de Cologne, vivoit du temps de nos Rois François I & Henri II; il se distingua, par ses talens, & par ses connoissances; il s'étoit acquis tant de considération parmi les protestants, que son église le choisit pour ambassadeur à la cour d'Angleterre; il signala dans cette ambassade des talens pour la négociation, qui engagerent la ville de Strasbourg, à le choisir pour son député au concile de Trente; il y soutint la réputation qu'il y avoit acquise. Aussi bon historien que politique habile, il fit l'histoire de l'empire d'Allemagne & de la Religion, depuis Luther jusqu'au temps où il vivoit; c'est son fameux ouvrage *de statu Religionis & reipublicæ Germanorum sub Carolo V*, traduit & commenté par le P. le Courayer. Il paroît que *Sléidan* aimoit la vérité, qu'il n'épargnoit ni travaux ni recherches pour la découvrir, & qu'il avoit le courage de la dire; cependant Charles-Quint appeloit Paul Jove & *Sléidan* ses deux menteurs; il reprochoit au premier trop de flaterie, au second une aigreur trop injuste. *Sléidan* étoit d'une secte contraire à Charles-Quint, on ne s'étonera point que ses récit soient quelquefois peu favorables à cet empereur.

Sléidan mourut à Strasbourg d'une maladie épidémique en 1556. Il étoit né en 1506.

Son abrégé de l'histoire des quatre grands empires, *de quatuor summis imperiis*, est un modele de la brieveté instructive, qui convient aux abrégés historiques; on ne peut trop estimer l'art avec lequel l'auteur rassemble dans un très-petit volume, tant d'événemens si considérables, sans confusion, sans obscurité, sans aucune omission essentiele. Toutes les époques importantes sont fixées, tous les faits mémorables sont raportés, tous les personages illustres, soit dans la guerre soit dans les arts, sont peints, toutes les révolutions sont retracées, toutes les dynasties distinguées; chaque siecle, chaque regne est caractérisé. Les ignorans peuvent y apprendre, & les savans se rapeler les principaux faits de l'histoire de ces quatre grands empires annoncés à Nabuchodonosor & à Daniel dans des vision mystérieuses & prophétiques.

On a encore de lui un abrégé de l'histoire de France, & des traductions latines de quelques-uns de nos historiens françois, tels que Philippe de Comines & Claude de Seyssel.

SLOANE (le chevalier HANS) (*Hist. litt. mod.*) de la Société royale de Londres, & de l'Académie des sciences de Paris, remplaça Newton dans la présidence de la premiere de ces compagnies. Le roi George le nomma en 1716, chevalier baronet & médecin de ses armées. Georges II le choisit en 1727 pour son premier médecin. Le chevalier *Sloane* étoit éleve de Sydenham, & fut un des hommes de l'Angleterre les plus utiles. Médecin de l'hôpital de Christ, place importante, il recevoit ses apointemens, en donnoit quitance, & les rendoit sur le champ, pour être employés aux besoins des pauvres; il établit à Londres le dispensatoire où les pauvres trouvent toute sorte de remedes, sans payer autre chose que la valeur intrinseque des drogues qui les composent. Les apothicaires durent à sa générosité, le terrain du jardin de Chelsea,

& il

& il contribua beaucoup par ses dons à cet établissement. Tous les livres doubles de médecine qu'il avoit, il les envoyoit au collége de médecine, tous ceux des autres genres, il les envoyoit à la bibliotheque du chevalier Bodley; la sienne étoit de cinquante mille volumes. L'attention, l'étude, l'expérience lui avoient donné un coup d'œil si sûr dans l'exercice de la médecine, qu'on a trouvé que l'ouverture des cadâvres avoit presque toujours justifié ses pronostics sur la cause des maladies. On lui doit une poudre contre la rage, connue sous le nom de *Pulvis Anti-Lyssus*. Il étendit l'usage du quinquina, des fievres réglées, à beaucoup d'autres maladies, nommément aux hémorragies, aux douleurs de nerfs, &c. En 1740, âgé de quatre-vingt ans, il se retira dans sa terre de Chelsea, où il passa encore de beaux jours, & continua d'être utile, soit au public, en publiant divers remedes, soit aux particuliers, en répondant à tous ceux qui le consultoient. Il y vécut encore treize ans, & mourut en 1753. Son cabinet de curiosités, étoit la plus riche collection qu'aucun particulier ait jamais possédée; il ne voulut ni en priver le public, ni frustrer ses enfans d'une portion si considérable de sa succession; il laissa donc par testament ce cabinet au public, mais en exigeant pour sa famille, une somme de vingt mille livres sterling. Le parlement d'Angleterre accepta le legs & remplit la condition. On a du Chevalier *Sloane*, une *histoire de la Jamaïque*, & un catalogue des plantes de ce pays, & divers morceaux, soit dans les transactions philosophiques, soit dans les mémoires de l'Académie des sciences.

SMECTYMNUUS, s. m. (*Hist. d'Angl.*) est un terme qui a été célebre du tems des guerres civiles & durant l'interregne. Il étoit formé des lettres initiales des noms de cinq célebres ministres presbytériens de ce tems-là, qui sont Etienne Marshal, Edmond Calamy, Thomas Yong, Matthieu Mewcomen, & Guillaume Spurstow, qui écrivirent ensemble un livre contre l'épiscopat, en l'année 1641, d'où leur est venu à eux & à leurs adhérens le nom de *smectymnuens*.

SMERDIS, (*Hist. anc.*) ainsi nommé par Hérodote, nommé Mergis par Justin, & Tanaxare par Xénophon, étoit fils de Cyrus, & frere de Cambyse. Celui-ci conçut de *Smerdis*, qui l'acompagnoit dans l'expédition contre l'Égypte, une si violente jalousie & le prit dans une si forte aversion, que ne pouvant plus le soufrir auprès de lui, il le renvoya en Perse, & que peu de tems après ayant vu en songe, (apparemment parce qu'il lui arivoit souvent d'y penser éveillé) un courier qui venoit lui apprendre que *Smerdis* étoit assis sur son trône, il envoya ordre de le faire mourir, (*voyez* les articles CAMBYSE & PREXASPE.) Patisithe, que Cambyse, à son départ de Suse pour l'Égypte, avoit mis à la tête des afaires, avoit, parmi les Mages, dont il étoit le chef, un frere qui ressembloit beaucoup a *Smerdis*; il osa le mettre sur le trône, en le faisant passer pour le fils de Cyrus. Ce frere de Patisithe, se nommoit aussi *Smerdis*, peut-être à cause de sa ressemblance avec le frere de Cambyse. Les crimes se commettent toujours avec un grand secret, même dans les états les plus despotiques; Patisithe fut instruit de la mort de *Smerdis*; mais les autres ou l'ignoroient ou en doutoient, & le gouvernement de Cambyse, étant devenu odieux, la proclamation du faux *Smerdis* sous le nom du véritable, n'éprouva point de contradictions.

Cambyse étoit toujours en Égypte; aussi-tôt qu'il apprit cette révolution, il commença par s'assurer de toutes les circonstances de la mort de son frere, ensuite il voulut partir pour aller combatre l'usurpateur; mais au moment où il montoit à cheval pour cette expédition, son épée étant tombée du foureau, lui fit à la cuisse une blessure, dont il mourut peu de temps après. (*Voyez* l'article CAMBYSE, & *voyez* aux articles PREXASPE & DARIUS, fils d'Hystaspes, comment l'imposture du faux *Smerdis* fut découverte & punie.)

SMITH, (Thomas & Richard) (*Hist. litt. mod.*) Le premier, Secrétaire d'état sous le Roi d'Angleterre Édouard VI, & sous la reine Élisabeth, & employé en plusieurs afaires importantes, est auteur d'un traité touchant la république d'Angleterre, & des ouvrages intitulés: *Inscriptiones græcæ Palmyrenorum; De moribus Turcarum; de Druydum moribus*. Né en 1512, mort en 1577.

Le second, Théologien Anglois, connu par des contestations contre les moines, nommément contre les Jésuites, sur la question *du droit que les Évêques ont ou prétendent avoir d'éprouver les Reguliers*. Les deux Jésuites Knot & Floid se distinguerent par le zele avec lequel ils contesterent ce droit aux Évêques. Le Cardinal de Gondi, la Sorbone & l'Assemblée du Clergé condamnerent leurs écrits, & obligerent les Jésuites de France de les désavouer. Ce fut à l'occasion de cette querele que parut le *Petrus Aurelius* de l'Abbé de Saint Cyran, & de l'abbé de Barcos son neveu. Richard Smith mourut à Paris en 1655.

SNELL DE ROYEN, (Wilbrod) (*Hist. Litt. mod.*) (*Snellius*) Hollandois, fils d'un savant, plus savant lui-même; Huyghens dit que *Snell* avoit découvert avant Descartes, la véritable loi de la réfraction; il travailla sur la mesure de la terre, & y employa la même méthode à peu près qui a depuis été employée par MM. Picard & Cassini. On a de lui divers ouvrages de Mathématiques, entr'autres l'*Eratosthenes Ba-*

tavus, & le *Cyclometrium*. Né à Leyde, en 1591, mort aussi à Leyde, en 1626.

SNION, (*Hist. de Danemarck*) roi de Danemarck, commença son regne vers l'an 778, ou plutôt il régnoit en effet du vivant de son pere Sivald, prince foible, qui se reposoit sur son fils du fardeau du gouvernement, & que les Danois ne respecterent que parce qu'il fut le pere d'un grand roi. *Snion* trouva la monarchie démembrée par des voisins puissans, & déchirée par des factions intestines; il apaisa les troubles & reconquit ce que ses prédécesseurs avoient perdu: il demanda ensuite la fille du roi de Gothie en mariage; celui-ci fit pendre les ambassadeurs chargés de cette proposition; *Snion* prit les armes, conquit la Gothie, tua le roi, & fit offrir à la princesse une main toute fumante encore du sang de son pere: celle-ci l'accepta; & quoique déja fiancée au roi de Suede, elle s'enfuit avec son nouvel amant. La guerre fut bientôt alumée entre les deux royaumes, & les peuples furent les victimes des extravagances de leur princes. Malgré cette aventure *Snion* fut regardé par ses sujets comme un grand roi, parce qu'alors on ne connoissoit dans le Nord d'autres vertus que la force, l'activité & la bravoure: c'est à son regne qu'on raporte l'époque de la migration des Cimbres, qui allerent fonder en Italie le royaume des Lombards.

SNORRO, (*Sturlesonius*) (*Hist. Litt. mod.*) Islandois illustre, gouverneur de l'Islande, ministre d'état d'un roi de Suede & de trois rois de Norvege, au treizieme siecle, fut forcé dans son château & mis à mort (en 1241) par un ennemi personel, nommé Gyssurus. On a de lui un ouvrage intitulé; *Chronicon Regum Norvegiorum*, & une histoire de la Philosophie des Islandois, sous ce titre: *Edda Islandica*, que M. Mallet a traduite en françois à la tête de son histoire de Danemarck.

SOANEN (Jean) né à Riom en 1647, étoit fils d'un procureur au présidial de la même ville, & de Gilberte Sirmond niece du savant Jacques Sirmond Jésuite, en 1661 il entra dans la Congrégation de l'Oratoire à Paris, où le P. Quesnel étoit son ami & son confesseur. Au sortir de l'institution il professa avec éclat les humanités & la rhétorique dans plusieurs villes de province. Il se distingue sur-tout par ses sermons, & il prêcha avec succès à Lyon, à Orléans, à Paris, & même à la cour, où il obtint tous les suffrages. Au jugement de M. de Fénélon, Massillon & *Soanen* étoient les deux meilleurs modeles pour l'éloquence de la chaire. Le roi pour récompenser ses talens lui donna l'évêché de Viriers, mais il le refusa, parce que cette ville étant sur une route fréquentée l'auroit obligé de consumer en vaines représentations un revenu qu'il regardoit comme le bien des pauvres, & il accepta l'évêché de Senez, peu riche, mais isolé. La Bulle *Unigenitus* jeta beaucoup d'amertume sur sa vieillesse. Il s'éleva avec force contre cette constitution, & il en appela au futur Concile. Le Cardinal de Fleury assembla en 1727 le Concile d'Embrun, auquel présidoit le Cardinal de Tencin. *Soanen* y fut condamné, suspendu de ses fonctions, & exilé au couvent de la Chaise-Dieu en Auvergne, où il mourut en 1740 âgé de quatre-vingt douze à treize ans. On a de lui des instructions pastorales, des mandemens, des lettres. En 1767 on a imprimé sous son nom de sermons, mais quelques-uns doutent qu'ils soient de lui.)

SOBIESKI, (Jean) (*Hist. de Pologne*) naquit en 1629; sous le regne de Sigismond III, au château d'Oleisko, petite ville du Palatinat de Russie. Il descendoit, par son pere & par sa mere, de deux maisons illustres; Zolkiewski, son aïeul maternel, avoit batu les Moscovites en 1610, pris Moscou & le Czar Basile. Les monumens de cette victoire se voyoient encore au château de Varsovie, lorsque le Czar Pierre fut appelé en Pologne, pour défendre le Roi Auguste contre Charles XII, Roi de Suede; ce fut le Czar qui les fit enlever, pour éfacer le souvenir de ce malheureux événement. En 1620, le même Zolkiewski retraça la fameuse retraite des dix mille, lorsque s'étant ouvert un passage à travers cent mille Turcs & Tartares qui l'investissoient, il fit sa retraite devant cette armée formidable, qui ne cessa de le suivre, pendant une marche de cent lieues. Arivé au bord du Niester, abandoné par sa cavalerie, qui se jeta dans le fleuve à la nage, pressé par son fils de songer à sa propre conservation, il répondit que *la république lui avoit confié le soin de l'armée;* il resta pour en défendre les restes; il vit expirer son fils, il tomba lui même percé des coups entre les mains des Turcs, qui lui couperent la tête, & l'en voyerent au Sérail; cette tête fut rachetée; le pere & les fils furent renfermés dans un même tombeau, où l'on mit pour inscription ce vers de Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Un fils qui restoit, voulut être ce vengeur, la mort fut le prix de son courage; c'étoit à *Sobieski* qu'étoit réservé l'honeur de les venger tous trois. Jamais il ne vit sans émotion l'Épitaphe qui l'invitoit à la vengeance, & la Pyramide que la république avoit élevée à la gloire de ces Héros, au lieu même où leur sang avoit été versé pour elle.

Son aïeul paternel, Marc *Sobieski*, Palatin de Lublin, avoit procuré la victoire aux Polonois, dans la bataille, où Michel, Hospodar de Moldavie, avoit été défait. Il avoit aussi, en 1577, vaincu les Dantzicois rebelles auprès de Dischaw, & poursuivant leur général jusque dans la Vistule où il s'étoit jeté, il l'avoit atteint & tué de sa main, au milieu des flots, sous les ieux de son Roi Étienne Battori, qui

dit plusieurs fois, que s'il falloit commettre la fortune de la Pologne au sort d'un combat singulier, comme autrefois Rome fut confiée à la valeur des Horaces, il la confieroit sans hésiter au Palatin de Lublin.

Jacques *Sobieski*, son fils, & pere de Jean, n'acquit pas moins de gloire à la bataille de Choczim, en 1621, sous le regne de Sigismond III : il alla ensuite à Constantinople signer la paix que la Porte vaincue demandoit, & qu'il lui avoit rendue nécessaire :

Arbitre de la paix que la victoire amene.

Ce fut presque toujours lui que la république employa dans toutes les négociations délicates & difficiles.

Il avoit eu, de Théophile Zolkiewska, sa femme, deux fils, Marc & Jean. Marc l'ainé périt malheureusement à la fleur de son âge, étant tombé dans un combat, entre les mains des Tartares, qui, au mépris du droit des gens, lui firent trancher la tête, ainsi qu'aux autres prisoniers.

Jean *Sobieski*, devenu le chef de sa maison, se signala, sous le regne de Casimir V, dans plusieurs combats contre les Tartares & les Cosaques, il les batit près de Zborow, & les força de signer la paix en 1649; cette paix dura peu, on reprit les armes, *Sobieski* batit encore les Tartares & les Cosaques à la bataille de Berestek; il y fut blessé. Bientôt le Czar Alexis, & Charles Gustave, Roi de Suede, fondent sur la Pologne. „ Charles Gustave, dit Bossuet, „ parut à la Pologne surprise & trahie, comme „ un Lion qui tient sa proie dans ses ongles, „ tout prêt à la mettre en pieces. „

La proie échapa au Lion, & *Sobieski* eut part à sa délivrance ; le traité d'Oliva conclu en 1660, termina les contestations de la Suede & de la Pologne, *Sobieski* batit les Cosaques, & fit rendre les armes aux Moscovites.

Des troubles qui s'éleverent en 1664 & 1665, dans le sein même de la république, servirent à l'élévation de *Sobieski*, comme les guerres étrangeres avoient servi à sa gloire. Le général Lubomirski, Grand-Maréchal de Pologne & *petit général* de l'armée Polonoise, ayant irrité le Roi, en s'oppofant au projet que la Reine avoit inspiré à Casimir, de faire élire son successeur, de son vivant, le Roi le fit condamner dans une diete, comme ennemi de l'état & criminel de Lese-Majesté, & donna ses charges à *Sobieski* qu'on en jugea digne, mais qu'on vit avec peine, profiter de la dépouille d'un homme du mérite de Lubomirski; celui-ci, traité en rebelle, fut forcé de le devenir. Une mauvaise manœuvre à laquelle le Roi força *Sobieski*, malgré toutes ses représentations, & dont Lubomirski sut tirer avantage, fit accâbler l'armée royale, & elle eût été entiérement détruite, si *Sobieski*, par une retraite aussi savante que difficile, n'en avoit sauvé les restes. Ses ennemis même n'attribuerent sa défaite qu'à l'obstination du Roi.

La générosité avec laquelle Lubomirski sacrifia ses intérêts personels à ceux de la patrie, accéléra la paix; *Sobieski* garda ses dignités; en 1667 le *Grand Général* Stanislas Potocki mourut, & *Sobieski*, lui succéda; il commença par renoncer à tous les priviléges de sa nouvele place, qui pouvoient paroître onéreux à la Nation.

Ces Tartares & les Cosaques dévastoient alors à l'envi la Podolie, la Volhinie & le Palatinat de Russie, le Turc menaçoit aussi la Pologne; on n'avoit point d'argent, pour payer dix ou douze mille soldats qui restoient, encore moins pour en lever de nouveaux. La république se croyoit perdue, *Sobieski*, en faisant des levées sur ses propres Domaines, en empruntant sur ses propres fonds, parvient à rassembler vingt-mille hommes, à la tête desquels il court en défier cent mille dans le Palatinat de Russie; il trace à sa femme, qui étoit alors en France, tout le plan de sa campagne, lui montre la plus ferme espérance de ruiner, par ses opérations, toute cette nombreuse armée. Le Grand Condé, à qui cette lettre fut communiquée, ne croyoit pas le succès possible. On ne le croyoit pas non plus dans la petite armée de *Sobieski*, on y murmuroit hautement, on menaçoit de quiter le camp. „ Je ne changerai rien à mon „ plan, dit fiérement *Sobieski*, le succès fera voir „ s'il est bien conçu „. Il avoit fait quelques prisoniers Tartares, il les renvoya à leur Général, „ allez, leur dit-il, dites à Nuradin, Sul- „ tan, que je le traiterai, comme il a traité „ mon frere; Nuradin, pour toute réponse, „ pressa l'ataque du camp Polonois „. *Sobieski*, au lieu d'atendre les ennemis, dans ses retranchements, marche à leur rencontre; c'est ce qu'ils désiroient, & ce qu'ils n'avoient osé espérer : mais tandis qu'ils croient n'avoir qu'à accâbler une poignée de téméraires guidés par un désespoir aveugle, divers corps rassemblés avec intelligence, les prenent en flanc, les mettent en désordre, les Tartares perdent leurs rangs, prenent la fuite, & entraînent les Cosaques, c'est alors que *Sobieski* se flate de tenir parole à Nuradin, il le fait chercher par-tout pour l'immoler à la vengeance de son frere; mais Nuradin, qui avoit appris à redouter les menaces de *Sobieski*, s'étoit enfui à temps, en laissant vingt mille hommes sur le champ de bataille. Les barbares demanderent la paix: les vainqueurs en avoient plus besoin que les vaincus ; elle fut signéé le 19 Octobre 1667, & *Sobieski* alla jouir à Varsovie de toute sa gloire. Elle sembloit devoir l'élever au trône, que l'abdication de Casimir laissa vacant dès l'année suivante. Michel Wiesnowieski l'emporta sur tous les concurrens, tant étrangers que nationaux, & en fut étoné

lui-même; Casimir plus étoné encore d'avoir un tel successeur, s'écria en apprenant la proclamation : *quoi! ils ont couroné ce pauvre homme!*

Sobieski fut en disgrace pendant tout ce nouveau regne; mais dans sa disgrâce, il étoit plus Roi que Wiesnowieski; il se forma une ligue pour détrôner celui-ci; & cette ligue mit *Sobieski*, à sa tête. Ce ne fut pas du moins le désir du trône qui le fit agir; car il proposoit d'élire le jeune duc de Longueville qui périt au passage du Rhin, dans le cours de cette négociation. Mahomet IV, empereur des Turcs, saisit l'occasion de ces troubles, pour entrer en Pologne. Le roi ne s'occupoit que de sa vengeance contre ses sujèts révoltés; il condamnoit à mort le Primat & *Sobieski*, & mettoit leurs têtes à prix. L'armée républicaine jura de défendre & de venger son général. *Je reçois vos sermens*, dit *Sobieski*, *mais défendons la patrie avant tout;* aussi tôt il court, non au Roi de Pologne, mais aux Turcs qui s'avançoient pour faire le siége de Kaminieck, capitale de la Podolie, & boulevard de la Pologne, contre les Turcs & les Tartares. Le roi, en se réunissant avec *Sobieski*, pouvoit encore repousser les Turcs; mais il craignoit & haïssoit plus le seul *Sobieski*, que tous les Turcs ensemble; il envoya demander la paix à Mahomet, & se soumit à la honte d'un tribut annuel & perpétuel de cent mille ducats d'or, *Sobieski*, proposa dans une diete de révoquer ce traité ignominieux. Un gentilhomme accusa *Sobieski*, dans cette même diete, d'avoir appelé ces mêmes Turcs, ces mêmes Tartares qu'il avoit fortement combatus: l'accusateur avoua depuis que un parti puissant l'avoit poussé à cette calomnie; il fut condamné à mort, & remis entre le mains de *Sobieski*, pour l'exécution. C'étoit lui sauver la vie.

La guerre contre les Turcs fut résolue, *Sobieski* fut chargé de la faire; mais bientôt l'inquiétude & la jalousie, plus que l'amour de la gloire, engagerent le roi à prendre lui-même le commandement de l'armée; il y alloit moins pour en diriger les opération, que pour troubler celles de *Sobieski*: ce qui n'empêcha pas celui-ci de forcer le camp des Turcs à Choczin, & de les mettre en déroute; le roi Wiesnowieski ne jouit point de cette victoire, ses chagrins & un ulcere dans les reins l'avoient mis au tombeau dès la veille. Le trône ne pouvoit vaquer plus à propos pour *Sobieski*: il fut élu en effet, le 19 Mai 1674, & prit le nom de Jean III.

Sobieski ne se crut que plus obligé de mériter le trône, après l'avoir obtenu.

En 1675, Cara Mustapha, nouveau Visir, neveu de Coprogli, chargé de la vengeance de Mahomet contre la Pologne, étoit à la tête d'une armée qui auroit suffi pour renverser les plus grandes puissances: *Sobieski* ne put jamais rassembler contre lui, plus de quinze mille hommes; cependant lorsqu'il vit que Cara Mustapha, favori aimable, mais général malhabile, au lieu de marcher droit à lui, pour écraser sa petite armée, & conquérir ensuite la Pologne sans résistance, s'amusoit à prendre des places inutiles dans l'Ukraine, il dit: *puisqu'il n'en fait pas davantage, je rendrai bon comte de sa grande armée avant la fin de la campagne*, & il tint parole.

Il y eut un moment où l'armée Polonoise, campée dans un poste désavantageux, près de Léopold, & craignant d'être envelopée par les Turcs & les Tartares, conjura le roi de mettre au moins sa persone en sureté; *vous me mépriseriez*, dit-il, *si je suivois votre conseil.*

Le Kan des Tartares vint ataquer *Sobieski*, qu'il s'étoit vanté de prendre & de mener au Visir; il fut repoussé avec grande perte; les Turcs eux-mêmes furent batus sous les murs de Trembowla, & obligés de se retirer sous le canon de Kaminiek; la paix se fit à des conditions raisonables, & il ne fut plus question du tribut infamant que Wiesnowieski s'étoit laissé imposer.

Mais de tous les exploits qui ont immortalisé *Sobieski*, le plus fameux est la délivrance de Vienne en 1683. C'étoit sur l'empire qu'étoient tombés cette année tous les éforts de la Puissance Ottomane; une consternation universele avoit saisi l'Allemagne; l'empereur & toute la famille impériale avoient fui de Vienne à Lintz, puis à Passau: Léopold imploroit en tremblant, l'apui de *Sobieski*; *Sobieski* arive, voit l'ennemi, le combat, le défait, & dissipe comme par enchantement cette multitude innombrable qui sembloit devoir engloutir toute la chrétienté. Il en coûta la vie à Cara Mustapha qui commandoit encore les Turcs dans cette expédition, & dont les malheurs & les fautes lasserent à la fin la patience du Sultan, qui lui envoya le cordon. La reconoissance de l'Europe chrétiene prodigua au vainqueur les titres de Sauveur & d'envoyé de Dieu; *Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joannes*; tel fut à cette occasion le texte d'un prédicateur.

Tel fut *Sobieski* dans la guerre; dans le gouvernement intérieur, il fut juste, prudent & modéré. Sa premiere démarche à son avénement au trône, fut de rendre le Grand-Maréchalat au fils de ce Lubomirski, aux dépens duquel il l'avoit autrefois obtenu. La clémence étoit, après le courage, la vertu dont le Roi de Pologne se piquoit le plus, les favoris qui l'avoient persécuté, sous le regne de Wiesnowieski, & qui osoient encore l'outrager, par dépit & par jalousie, depuis qu'il étoit devenu Roi, le trouverent très-indulgent, pourvu qu'ils n'eussent offensé que lui. Un scélérat avoit vomi contre lui mille injures, &, comme s'il eût voulu s'essayer au régicide, il avoit percé son portrait d'une balle. Les loix le condamnoient

à mort, & l'arrêt étoit prononcé. Le Roi fit grâce; *j'eusse été plus févere*, dit-il *s'il avoit outragé la patrie*.

Dans une diete, il échapa, un jour, à *Sobieski* un mouvement d'impatience contre un ecclésiastique, Chancelier de la Reine, qui, par l'ordre de la Reine elle-même, venoit l'importuner de demandes qu'il avoit déja refusées: *si votre Majesté oublie que je suis prêtre*, lui dit le Chancelier offensé, *qu'elle se souviene du moins que je suis Gentilhomme*. *Il me suffit que vous soyez homme*, reprit le Roi, avec une modération héroïque, *je sens mon tort*, *vous n'aurez plus à vous plaindre de moi*.

La vie de *Sobieski* est remplie de ces sortes de traits: il mourut d'apopléxie, le 17 Juin 1696, la soixante-sixieme année de son âge, & la vingt-troisieme de son regne. *Un si grand Roi ne devoit pas mourir*, dit Charles XII, en apprenant cette nouvele.

Jean *Sobieski* avoit épousé, avant de monter sur le trône, Marie Casimire de la Grange d'Arquien, veuve de Radziwil, Palatin de Sendomir, & sœur de la Marquise de Béthune. On accusa *Sobieski*, devenu Roi, d'avoir aimé sa femme jusqu'à la foiblesse, & de lui avoir donné trop de part aux afaires.

Il en eut deux fils qui vécurent; le Prince Jacques-Louis & le Prince Alexandre: on l'accusa d'avoir cherché à procurer leur élévation par des moyens que les loix de la république réprouvoient.

Tous les reproches que la nation Polonoise, qui ne connoît point de Rois irreprochables, a faits à *Sobieski*, sont d'avoir été trop bon mari & trop bon pere.

Il eut aussi une fille, Thérese-Cunégonde Sobieska, qui épousa, en 1694, l'Électeur de Baviere, & fut mere de l'Empereur Charles VII.

Le nom de *Sobieski* est éteint; mais Jacques-Louis a laissé entr'autres enfans, deux filles, dont l'une, Marie-Charlotte a été mere de M. le Duc de Bouillon de nos jours; l'autre, Marie-Clémentine, a épousé à Rome, le 3 Septembre 1719, le chevalier de Saint-George & a été la mere du prince Édouard Stuart, & du Cardinal d'Yorck.

L'abbé Coyer a donné en 1761, l'histoire de Jean *Sobieski*, Roi de Pologne.

SOBRINO, (François) (*Hist. litt. mod.*) auteur d'un *dictionaire François & Espagnol*, & d'une *grammaire Espagnole*.

SOCIÉTÉ d'Edimbourg, est le nom d'une académie de médecine, établie dans cette Capitale de l'Écosse. Elle a publié des mémoires estimés, dont plusieurs volumes sont traduits en françois.

Société royale de Londres, (*Hist. des acad. mod.*) académie de savans, établie à Londres pour la culture des arts & des sciences. Charles II., donna des lettres patentes en 1660, à cette académie naissante.

Ses travaux, a dit M. de Woltaire, commencerent à adoucir les mœurs, en éclairant les esprits. Les Belles-lettres renaquirent, & se perfectionerent de jour en jour. On s'appliqua à connoître la nature, & à suivre la route que le chancelier Bacon avoit montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les Archimedes n'avoient pu même deviner. Un grand homme, un homme étonant, découvrit les loix primitives de la constitution générale de l'univers; & tandis que toutes les autres nations se repaissoient de fables, les Anglois trouverent les plus sublimes vérités. Les progrès furent rapides & immenses en 30 années: c'est-là un mérite, une gloire qui ne passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste; & les effets de l'ambition & des passions s'anéantissent avec les temps qui les ont produits.

Enfin l'esprit de la nation angloise acquit, sous le regne de Charles II, une réputation immortele, quoique le gouvernement n'en eût point. C'est du sein de cette nation savante que sont sorties les découvertes sur la lumiere, sur le principe de la gravitation, sur l'aberration des étoiles fixes, sur la géometrie transcendante, & cent autres inventions qui pouroient à cet égard, faire appeler le xvij. siecle, le *siecle des Anglois*, aussi bien que celui *de Louis XIV.*

M. Colbert, jaloux de cette nouvele gloire des Anglois, voulut que les François la partageassent; &, à la priere de quelques savans il fit agréer au Roi l'établissement d'une académie des sciences. Elle fut libre jusqu'en 1699, comme celle d'Angleterre; mais elle n'a pas conservé ce précieux avantage.

Au reste, le docteur Sprat, évêque de Rechester a donné l'histoire détaillée de la *société royale de Londres*; & comme cette histoire est traduite en françois, tout le monde peut la consulter.

Société royale des Sciences, c'est sous ce nom que Louis XIV. fonda, en 1706, une académie à Montpellier. Les motifs qui l'engagerent à cet établissement, furent la célébrité de cette ville, sa situation, la température & la sérénité de l'air, qui mettent en état de faire plus facilement qu'en aucun autre endroit, des observations & des recherches utiles & curieuses; le nombre des savans qui y accouroient de toutes parts, ou qui s'y formoient dans les différentes sciences, & sur-tout dans une des parties la plus importante de la Physique. Le roi, pour exciter davantage l'émulation des membres qu'il y nomma voulut que la *société royale des sciences* demeurât toujours sous sa protection, de la même maniere que l'académie royale des sciences; qu'elle entretînt avec cette académie

l'union la plus intime, comme ne faisant ensemble qu'un seul & même corps; que ces deux académies s'enverroient réciproquement un exemplaire de tout ce qu'elles feroient imprimer en leur nom; qu'elles se chargeroient aussi mutuélment d'examiner les matieres importantes; que leurs membres eussent séance dans les assemblées de l'une & de l'autre; que la *société royale des sciences* enverra toutes les années une des pieces qui y seront lues dans ses assemblées, pour être imprimées dans le recueil des mémoires de l'académie royale des Sciences, *&c. Lettres patentes & statuts donnés au mois de Février* 1706.

Cette *société* n'a rien oublié pour répondre dans tous les temps aux vues & aux bontés de S. M.; toutes les sciences y ont été cultivées avec beaucoup de zele & de succès; & quoique la Médecine soit la science favorite de cette ville qui a été son berceau & son premier asyle en France, & quoiqu'on s'y applique avec un soin particulier aux objets qui y sont relatifs, il ne laisse pas d'y avoir des persones très-distinguées dans les autres parties de la Physique & les Mathématiques. On pouroit en voir la preuve dans plusieurs articles de ce dictionaire.

SOCIN, (*voyez* les articles GENTILIS) MARTYR (Pierre) & PAULI (Grégoire). Ce furent les *Socins*, oncle & neveau, Lélio & Fauste, qui donnerent leur nom à la secte du Socianisme. Elle étoit une branche de la réforme: Lélio *Socin* alla prêcher sa doctrine en Suisse, il pensa être pendu à Zurich, où il mourut pourtant de sa mort naturele en 1572. Il étoit né à Sienne en 1525.

Fauste *Socin*, neveu de Lélio, fit ce que son oncle avoit prévu & désiré, il étendit beaucoup le socinianisme, qu'il alla aussi prêcher en Pologne, où il mourut en 1604, âgé de soixante-cinq ans, dans un Bourg à trois lieues de Cracovie.

SOCRATE, (*Hist. anc.*) Philosophe très-sage, & très-vertueux n'a laissé aucun écrit; c'est par ceux de Platon & de Xénophon qu'il est connu. Il naquit à Athênes l'an 471 avant J. C. Sophronisque, son pere, étoit sculpteur; Phénérete, sa mere, étoit sage-femme. Les professions même de ses parens fournissoient à Socrate des comparaisons & des idées philosophiques: il faisoit allusion à l'état de son pere, lorsqu'il s'étonoit que tandis qu'un sculpteur appliquoit tout son esprit à rendre une pierre brute semblable à un homme, un homme fît si peu d'éforts pour n'être pas trop semblable à une pierre brute: il se souvenoit de la profession de sa mere, lorsqu'il se disoit l'acoucheur des esprits, & lorsqu'il se piquoit de leur faire produire au dehors toutes leurs pensées; c'étoit en effet le grand talent de Socrate. Il avoit une maniere fine & adroite de cacher, pour ainsi dire, la marche de ses raisonemens, & d'amener par une suite d'idées simples, claires & incontestables, ceux contre lesquels il disputoit, à convenir avec lui des idées auxquelles il paroissoient & se croyoient d'abord le plus opposés. Il tiroit ainsi du fond de leur âme des sentimens qui s'y trouvoient à leur insu, & qui confondoient tous leurs préjugés. Ce n'étoit pas lui qui les réfutoit, il faisoit plus, il les forçoit à se réfuter eux-mêmes. Pour lui, il avoit seulement l'air de les interroger, de chercher à s'instruire avec eux & par eux, de leur proposer modestement ses difficultés & ses doutes, en leur montrant d'avance, l'espérance & le plaisir de les voir résolus. Ses adversaires, qui ne croient pas l'être, & qui se croyoient au contraire ses maîtres, lui faisoient avec confiance tous les aveux que ses questions rendoient nécessaires, ils ne s'apercevoient pas des avantages qu'il prenoit sur eux, à chacune de leurs réponses, & du raport éloigné qu'il se ménageoit, entre ces aveux, & le but où il vouloit les amener. C'est principalement dans cet art que consistoit cette *Ironie* si vantée de *Socrate*, & c'étoit surtout avec les sophistes qu'il aimoit à la déployer. Ces Sophistes étoient des discoureurs pleins de jactance, abusant de la parole, cherchant à éblouir par un vain éclat & une stérile abondance. *Socrate* prenoit plaisir à déconcerter tout ce grand appareil d'élocution par son air timide & modeste, par sa simplicité apparente, par son ignorance affectée, par des questions naïves & en apparence presque niaises que le Sophiste acueilloit d'abord avec un sourire dédaigneux, mais qui finissoient par réduire ce même Sophiste à se contredire lui-même ou à se taire. Cette ironie étoit à peu près ce que nous avons depuis appelé du persiflage; car c'étoit toujours en applaudissant à toutes leurs réponses, en leur rendant grâce des savantes instructions qu'ils vouloient bien lui donner, qu'il leur préparoit cette confusion, & quand il les avoit poussés ainsi doucement, & par un chemin de fleurs jusqu'à la contradiction ou au silence, il se plaignoit toujours avec douceur de ce que ces savans hommes se lassoient de l'instruire. C'est ce que Cicéron nous explique d'après Platon dans plusieurs endroits de ses ouvrages.

Socrates de se ipso detrahens in disputatione plus tribuebat iis quos volebat refellere. Ita, cum aliud diceret atque sentiret, libenter uti solitus est illa dissimulatione quam Græci εἰρωνείαν vocant. Academ. quæst. lib. 4.

Socrates in ironia dissimulantiaque longe omnibus lepore atque humanitate præstitit. De Orat. lib. 2.

Sed & Gorgiam & cæteros Sophistas ut e Platone intelligi potest, illusos videmus a Socrate. Is enim percontando atque interrogando elicere solebat eorum opiniones quibuscum disserebat, ut ad ea, quæ ii respondissent, si quid videretur, diceret. De Finib. lib. 2.

Cette ironie étoit secondée en lui par des dispositions natureles; il avoit l'air commun, il

étoit laid & d'une laideur favorable à ce caractere ironique; sa physionomie prenoit, quand il le vouloit, quelque chose de stupide & d'hébété, auquel il étoit aisé de se méprendre. Cicéron nous apprend qu'un physionomiste de profession y fut trompé, & qu'il prononca durement contre *Socrate*. *Zopyrus physiognomon .. .. stupidum esse Socratem dixit & bardum*. Cic. de fat.

Il jugea stupide celui que l'Oracle de Delphes déclara le plus sage de tous les hommes. Non, disoit *Socrate*, il n'y a en moi aucune sagesse, & cependant l'oracle de Delphes n'a pu ni mentir, ni se tromper. Il y a en effet entre les autres hommes & moi, une différence essentiele, & cette différence, je l'avoue, peut être à mon avantage; la plupart des hommes croient savoir ce qu'il ne savent pas, & *Socrate* le prouve par une énumération de ces hommes de tout état, & de leurs opinions, pour moi, ajoute-t-il, j'avoue toute mon ignorance; je sai que je ne sai rien, voilà ma science, voilà la seule supériorité que l'oracle a voulu observer en moi. Son sens est clair, „ le plus sage d'entre vous, a-t-il „ voulu dire, est celui qui reconoit, comme *Socrate*, qu'il n'y a véritablement en lui ni science ni sagesse.

Socrates in omnibus fere sermonibus sic disputat, ut nihil affirmet ipse, refellat alios: nihil se scire dicat, nisi id ipsum, eoque præstare cæteris, quod illi quæ nesciant scire se putent; ipse se nihil scire id unum sciat, ob eamque rem se arbitrari ab Apolline omnium sapientissimum esse dictum, quod hæc esset una omnis sapientia, non arbitrari sese scire quod nesciat. Cic. Acad. quæst. lib. I.

Socrate avoit d'abord appris le métier de son pere, & s'y étoit rendu habile. On voyoit encore, du temps de Pausanias, quelques ouvrages de *Socrate* dans ce genre; tels qu'un Mercure, & sur-tout trois Grâces que l'on conservoit avec soin dans la Citadelle d'Athênes; elles étoient couvertes, au lieu que les autres Artistes les représentoient ordinairement nues, & le sage Rollin fait honeur de cette différence à la sagesse & à l'honêteté de *Socrate*. Livré dans la suite tout entier à la philosophie, il prétendit que son premier art avoit contribué à l'y conduire par des raports secrets qu'il apercevoit entre l'un & l'autre; car, disoit-il, comme la sculpture donne la forme à son objet, en retranchant les superfluités; de même la philosophie introduit la vertu dans le cœur de l'homme, en retranchant peu à peu toutes ses imperfections. C'est à peu près dans le même sens qu'Horace fait consister la sagesse & la vertu dans la suppression des foles & des vices.

Virtus est vitium fugere, & sapientia prima
Stultitia caruisse.

On dit que ce fut Criton qui éleva *Socrate* de la sculpture à la philosophie, & qui le tira de l'âtelier de son pere. *Socrate* devint disciple d'Archelaüs, qui l'avoit été d'Anaxagore. Il s'atacha d'abord à la physique & à l'astronomie, & Xénophon nous assure qu'il y avoit fait de grands progrès: mais sa véritable gloire est d'avoir, comme le dit Cicéron, fait descendre la philosophie du ciel pour la placer au milieu des villes, pour l'introduire dans les maisons particulieres, l'appliquer à l'usage de la vie commune, en faire la regle des mœurs, & en tirer des moyens de rendre les hommes plus raisonables, plus vertueux, plus heureux.

Socrates primus philosophiam devocavit e cœlo, & in urbibus collocavit, & in domos etiam introduxit, & coegit de vita & moribus, rebusque bonis & malis quærere. Cic. Tusc. quæst. lib. 5.

Socrates mihi videtur id, quod constat inter omnes, primus a rebus occultis & ab ipsa natura involutis, in quibus omnes ante eum philosophi occupati fuerunt, avocavisse philosophiam, & ad vitam communem adduxisse, ut de virtutibus & vitiis, omninoque de bonis rebus & malis quæreret; cælestia autem vel procul esse a nostra cognitione censeret, vel si maxime cognita essent, nihil tamen ad bene vivendum conferre. Cic. Academic. quæst. lib. I.

C'est de cette Philosophie, pour ainsi dire, usuele qu'Horace nous entretient:

Quod magis ad nos
Attinet & nescire malum est, agitamus, utrumne
Divitiis homines an sint virtute beati,
Quidve ad amicitias usus rectumne trahat nos,
Et quæ sit natura boni summumque quid ejus.

Socrate ne pensoit pas, comme quelques Philosophes, que la philosophie dispensât des charges publiques & des devoirs de citoyen; il porta les armes pour sa patrie, & se distingua même à la guerre, par son courage. (*Voyez* l'article *Alcibiade*.)

Il poussa plus loin que persone le mépris des richesses & l'amour de la pauvreté. Il regardoit comme une perfection divine de n'avoir besoin de rien, & il croyoit qu'on s'approchoit d'autant plus de la divinité, qu'on savoit mieux se contenter de peu.

Quanto quisque sibi plura negaverit,
A Dis plura feret, nil cupientium
Nudus castra peto, & transfuga divitum
Partes linquere gestio
Contemptæ Dominus splendidior rei,
Quam si quidquid arat non piger Appulus,
Occultare meis dicerer horreis,
Magnas inter opes inops.

C'est de lui qu'est ce mot si connu, à propos de la pompe que le luxe étaloit dans de certaines cérémonies, & de la quantité d'or & d'argent qu'on y portoit: *que de choses dont je n'ai*

pas besoin! Mais cet amour de la pauvreté n'étoit pas chez lui une affectation, comme chez Antistine & Diogene. Il eût cru se dégrader par le cynisme & la malpropreté. Il savoit respecter le public, & se respecter lui-même.

Il avoit hérité de son pere, quatre mille livres, un de ses amis en eut besoin, il les lui prêta, & il les perdit. Il lui resta pour tout bien, deux-cent cinquante livres; il ne permit jamais à ses amis les plus opulens, de partager avec lui leurs richesses. Un jour seulement il lui échapa de dire devant ses disciples: *si j'avois de l'argent, j'aurois acheté un manteau*. Tous s'empresserent aussi-tôt de lui faire ce petit présent. C'étoit trop tard, dit Séneque, il eût fallu avoir prévenu ses besoins & sa demande. *Socrates, amicis audientibus*: EMISSSEM, *inquit*, PALLIUM, SI NUMMOS HABEREM. *Neminem poposcit, omnes admonuit. A quo acciperet, ambitus fuit.... post hoc quisquis properaverit, sero dat, jam Socrati defuit*. Senec. de Benef.

Il rejeta les offres d'Archelaüs, roi de Macédoine, qui vouloit l'attirer chez lui, il disoit qu'il ne vouloit point aller trouver un homme qui pouvoit lui donner plus qu'il n'été en état de lui rendre. Séneque lui attribue d'autres motifs; cet homme libre, dit-il, & dont même une ville libre trouvoit quelquefois la liberté excessive, n'eut garde d'aller volontairement au devant de la servitude. *Noluit ire ad voluntariam servitutem is cujus libertatem civitas libera ferre non potuit*.

On connoît en affet cette maxime:

Ad tecta quisquis se tyranni contulit,
Fit servus illi, liber & si venerit.

Socrate étoit parvenu à une tranquillité d'âme que rien ne pouvoit altérer, il lui en avoit couté des éforts, il étoit né violent & emporté; il ne s'étoit pas contenté d'être, comme Horace le dit de lui-même:

Irasci celerem tamen ut placabilis essem,

Il s'étoit dit de bonne heure & plus efficacement que le même Horace:

Ira furor brevis est; animum rege, qui nisi paret,
Imperat hunc frœnis, hunc tu compesce catena.

Il avoit exigé de ses amis qu'ils l'avertissent quand ils le verroient près de se mettre en colere: au premier signal, il baissoit le ton ou se taisoit. Se sentant irrité contre un esclave; *comme je te fraperois*, dit-il, *si je n'étois en colere! cæderem te nisi irascerer*. Ayant un jour reçu un souflet, il se contenta de dire *il est fâcheux de ne pas savoir quand il faut s'armer d'un casque*.

L'humeur de Xanthippe, sa femme, mit sa vertu aux plus rudes épreuves. Xénophon dit qu'il l'avoit choisie exprès dans cette vue, parce que, disoit-il, si je puis vivre avec elle, il n'y aura persone avec qui je ne puisse vivre. Ceci ressemble un peu à Robert d'Arbrissel qui s'exposa volontairement aux plus fortes tentations pour avoir la gloire de les vaincre. Si *Socrate* vouloit avoir à soufrir de sa femme, il eut satisfaction, il n'y avoit point d'outrage qu'elle ne lui fit. Sa modération ne faisoit qu'irriter la fureur de cette femme, elle l'accâbloit d'injures en public; elle lui arracha un jour son manteau en pleine rue; un autre jour, après son débordement d'injures acoutumé, elle finit par lui jeter un pot d'eau sale sur la tête: *Il falloit bien*, dit-il en riant, *qu'il plût après un tel orage*.

Il paroît que ce qu'on à dit de *Socrate* que, du vivant même de Xanthippe, il avoit épousé une autre femme, nommé Myrto, petite-fille d'Aristide, en vertu d'un décret d'Athênes qui permettoit cette bigamie, est dénué de tout fondement; ainsi que M. Hardion l'a prouvé dans un des mémoires du recueil de l'académie des belles lettres.

Quant au démon ou esprit familier de *Socrate*, il faut le mettre au même rang que les oracles dont Lycurgue & Solon se prévaloient; il faut le mettre avec la Minerve de Zaleucus, la Déesse Égérie de Numa Pompilius, les avis secrets des Dieux donnés au premier Scipion l'Africain, la biche de Sertorius, &c: & il faut reconoître que le plus sage des hommes n'a pas su mieux que tous ces autres sages, résister à la tentation d'en imposer aux hommes pour s'assurer leur suffrage.

Socrate ne tenoit point d'école publique comme les autres Philosophes; il ne donnoit point ses leçons à des heures marquées; il philosophoit en conversant avec ses amis à table, à la promenade, dans le silence de la retraite, dans le tumulte des camps, par-tout, à toute heure. Ses leçons étoient ses discours & ses exemples. Ses principaux disciples étoient Platon, qui rendoit grâces aux Dieux de trois choses: 1°. de lui avoir donné une âme raisonable, 2°. de l'avoir fait naître grec & non pas barbare; 3°. de l'avoir fait contemporain de *Socrate*; Alcibiade, que, malgré ses talents & son orgueil, il forçoit à pleurer quelquefois sur ses erreurs & sur son orgueil même, & qui avouoit qu'il ne pouvoit vivre ni avec un tel censeur ni sans un tel ami; Euclide de Mégare qui se déguisoit en femme, pour entrer dans Athênes, & assister aux leçons de *Socrate*, parce qu'il étoit défendu aux Mégariciens, sur peine de la vie, de mettre le pied dant l'Attique; Xénophon, qui, aussi-bien que Platon, a immortalisé son maître; Aristippe, &c. Xénophon cite d'après *Socrate*, une belle priere, tirée d'un Poëte dont le

le nom n'eſt pas connu: „ Grands dieux ! donnez-nous les biens qui nous ſont néceſſaires, „ ſoit que nous vous les demandions, ou non, „ & éloignez de nous toutes les choſes qui pouroient nous nuire, quand même nous vous „ les demanderions. „ Cette priere eſt plus philoſophique, que celle que fait Horace, & dans laquelle il ſe diſpenſe de demander aux Dieux, ce qu'il croit pouvoir ſe procurer à lui-même:

Sed ſatis eſt orare Jovem quæ donat & aufert;
Det vitam, det opes, animum mî æquum ipſe parabo.

L'ironie de *Socrate*, & plus encore peut-être ſa ſageſſe, lui avoit fait d'irréconciliables ennemis. Ces Sophiſtes, qu'il avoit démaſqués, avoient deux puiſſantes raiſons de ne jamais lui pardoner; il les avoit ataqués à la fois du côté de la vanité & du côté de l'intérêt. En les confondant & les aviliſſant aux ieux de leurs diſciples, il avoit conſidérablement diminué le nombre de ceux-ci. Tout le monde quitoit les vaines & faſtueuſes leçons de ces Sophiſtes, pour les entretiens ſimples & ſubſtantiels de *Socrate*. Il eſt clair qu'il falloit perdre *Socrate*.

On commença d'abord par lui ſuſciter un ennemi redoutable, Ariſtophane. Soit que ce célebre Poëte comique ſe fût vendu aux paſſions des Anytus, de Mélitus & de leurs ſemblables, ſoit qu'il ne fît que ſuivre ſon propre reſſentiment excité par la préférence que *Socrate*, ami d'Euripide, donnoit hautement à la tragédie ſur la comédie, & par les plaintes qu'il faiſoit publiquement de la licence effrénée qui régnoit dans l'anciene comédie, c'eſt-à-dire, dans celle de ſon temps, il entreprit de jouer *Socrate* dans ſa comédie des *Nuées*.

Socrate n'alloit jamais aux comédies que quand Alcibiade ou Critias l'y entraînoient malgré lui. Il ſe trouva contre ſon ordinaire à la répréſentation de la piece des *Nuées*. Il ſavoit qu'elle étoit dirigée contre lui. Il y fut conduit ou par le mouvement de cette curioſité ordinaire qui nous fait déſirer de ſavoir ce qu'on dit de nous, ou par celui d'une curioſité plus philoſophique, qui joint à ce déſir celui de ſe connoître mieux & de ſe corriger. Il lui étoit plus d'une fois arivé de laiſſer éclater ſon mécontement aux répréſentations de certaines comédies où l'abus de la ſatyre perſonele l'avoit révolté, & malgré ſa prédilection pour la tragédie, & ſon amitié pour Euripide, il étoit ſorti une fois tout indigné, d'une tragédie de cet Auteur où il avoit été bleſſé d'une maxime dangereuſe qu'il avoit entendue parmi tant de maximes ſaines & utiles dont les pieces de ce grand tragique ſont remplies. *Socrate* entendit la comédie des *Nuées* toute entiere ſans montrer la moindre émotion; & quelques étrangers demandant qui étoit ce *Socrate* dont il étoit tant parlé dans la piece, il vit tous les ieux ſe tourner de ſon côté; il crut devoir ſe prêter à cette curioſité, il ſe leva de ſa place, & ſe laiſſa voir tant qu'on voulut. Ceux qui l'entouroient, admiroient ſon ſang froid & ſa patience: mais ſa conduite étoit-elle entiérement exempte d'oſtentation? Ses diſcours au reſte furent ſages & modérés. J'ai cru, dit-il, aſſiſter à un repas, où mes amis m'avoient pris pour objet de plaiſanteries agréables, & je ſai qu'il faut entendre raillerie.

Ces plaiſanteries agréables étoient de mettre dans ſa bouche les plus fortes impiétés, pour autoriſer l'accuſation d'athéïſme & d'incrédulité que ſes ennemis ſe diſpoſoient dès lors à lui intenter; c'étoit de lui donner par-tout l'expreſſion de la vanité, de l'orgueil, du mépri pour les autres; c'étoit de lui imputer une doctrine criminele, de le repréſenter enſeignant à un jeune homme à batre ſon pere, au pere à fruſtrer ſes créanciers, & donnant l'exemple de corrompre la jeuneſſe. Cette piece, par le mauvais choix du ſujet, qu'on vouloit cenſurer, & qui ne méritoit que des éloges; par la licence, l'indécence, l'injuſtice & la calomnie, fut l'opprobre de l'anciene comédie. Boileau le rapele dans ſon art poétique:

On vit par le public, un poëte avoué,
S'enrichir aux dépens du mérite joué,
Et *Socrate* par lui, dans un *chœur de Nuées*
D'un vil amâs de peuple attirer les huées.
Enfin, de la licence on arrêta le cours.
Le Magiſtrat des loix emprunta le ſecours.
Et rendant par édit les Poëtes plus ſages
Défendit de marquer les noms & les viſages:
Le théâtre perdit ſon antique fureur.

Horace qui voyoit dans l'anciene comédie le modele & l'origine de la ſatyre, en releve les avantages, & en diſſimule les inconvéniens. Il goûte fort cette liberté de cenſurer tous les vices:

Eupolis atque Cratinus Ariſtophaneſque Poetæ,
Atque alii quorum comœdia priſca virorum eſt,
Si quis erat dignus deſcribi, quod malus ac fur,
Quod mœchus foret, aut sicarius, aut alioqui
Famoſus, multa cum libertate notabant.

Mais encore falloit-il s'aſſurer *ſi quis erat dignus deſcribi*. Après avoir vanté l'efficacité du ridicule pour corriger les mœurs:

ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque ſecat res.

Il ajoute à la louange de l'anciene comédie:

Illi, ſcripta quibus comœdia priſca viris eſt
Hoc ſtabant, hoc ſunt imitandi.

Il ne falloit certainement pas imiter Aristophane dans sa comédie satyrique contre *Socrate*.

Lorsque le même Horace parle des vers Fescennins & de l'origine de la comédie chez les Romains, ce qu'il en dit s'applique de soi même à l'anciene comédie des Grecs; alors il tient compte des inconvéniens, aussi-bien que des avantages, il approuve qu'on ait mis un frein à la licence originaire, & qu'en ôtant à la comédie les moyens de nuire, on lui ait rendu plus nécessaire encore l'art de plaire.

Fescennina per hunc invecta licentia morem
Versibus alternis opprobria rustica fudit,
Libertasque recurrentes accepta per annos,
Lusit amabiliter, donec jam sævus apertam
In rabiem cœpit verti jocus, & per honestas
Ire domos impune minas. Doluere cruento
Dente lacessiti, fuit intactis quoque cura
Conditione super communi; quin etiam lex
Pœnaque lata, malo quæ nollet carmine quemquam
Describi, vertere modum formidine fustis
Ad bene dicendum delectandumque redacti.
Græcia capta ferum victorem cepit & artes
Intulit agresti Latio, sic horridus ille
Defluxit numerus Saturnius, & grave virus
Munditiæ pepulere, sed in longum tamen ævum
Manserunt, hodieque manent vestigia ruris.

Il dit encore dans l'art poétique, en parlant de l'anciene comédie grecque, qu'il ne loue plus alors sans restriction.

Successit vetus his comœdia, non sine multa
Laude, sed in vitium libertas excidit, & vim
Dignam lege regi, lex est accepta, chorusque
Turpiter obticuit, sublato jure nocendi.

La licence calomnieuse qu'Aristophane s'étoit permise à l'égard d'un sage & d'un juste tel que *Socrate*, devint plus odieuse encore dans la suite, par le parti qu'en tirerent les coupables ennemis du Philosophe. Ce fut dans la comédie des *Nuées* qu'ils puiserent les principaux chefs d'accusation contre *Socrate*. Ils les réduisirent à deux : l'un, qu'il ne pensoit pas bien des dieux, l'autre qu'il corrompoit la jeunesse. Les accusateurs furent Mélitus, Anytus & Lydon. *Socrate* dédaigna de solliciter ses juges, & de se défendre par le ministere d'un orateur. Le célebre Lysias brigua l'honeur de plaider sa cause, & lui communiqua un discours qu'il avoit composé sur ce sujet. *Socrate* le jugeant plus éloquent que convenable à un philosophe tel que lui, donna de grands éloges à Lysias, le remercia de son zele & de son amitié, mais n'employa point son plaidoyer ni son ministere. Cité devant les juges, il y comparut, il se défendit avec les seules armes de la vérité, contre tous les artifices de Mélitus qui porta la parole lui même, & donna tant de vraisemblance à toutes ses calomnies, que *Socrate* n'en fut pas peu embarassé. L'ascendant de la sagesse & de la vertu se fit sentir dans son Apologie. Libanius en a fait une long-temps après, c'est une déclamation de Rhéteur : Platon qui avoit entendu celle de *Socrate*, nous l'a conservé, autant qu'il a pu s'en souvenir, & c'est un des chefs-d'œuvre de l'antiquité; mais les juges étoient prévenus & pervertis; ils voulurent voir de l'orgueil où il n'y avoit que de la fermeté. *Socrates nec patronum quæsivit ad judicium capitis, nec judicibus supplex fuit; adhibuitque liberam contumaciam à magnitudine animi ductam, non à superbia*, dit Cicéron, Tusc. quæst. lib. I. *Socrates*, dit-il ailleurs, *ita in judicio capitis pro se ipse dixit, ut non supplex aut reus, sed magister aut dominus videretur esse judicum*. Cic. de Orat. lib. I.

Apprends que dans les fers la probité suprême
Commande à ses tyrans & les juge elle-même :

A dit Gresset. Mais cette sécurité que donne l'innocence & cette supériorité que donne le génie, ne faisoient qu'irriter les juges. Quintilien remarque avec beaucoup de justesse que les juges se regardant comme maîtres absolus de la vie & de la mort des hommes, (ce qu'ils ne doivent jamais être) exigent, par une disposition secrete du cœur humain, qu'on ne paroisse devant eux qu'avec une humble soumission & un respectueux tremblement. C'est un hommage qu'ils aiment à voir rendre à leur suprême puissance. *Odit judex fere litigantis securitatem: cumque jus suum intelligat, tacitus reverentiam postulat.*

Lorsque les juges demandoient, selon l'usage, à *Socrate*, avant de le juger, quelle étoit la peine qu'il croyoit mériter & à laquelle il se condamnoit, *je me condamne*, dit-il, *à être nourri le reste de mes jours dans le Prytanée, aux dépens de la république*. Cette réponse acheva de porter à son comble la colere de juges, & cette colere seule devoit les avertir de ne pas juger. Tout juge qui prononce dans un moment de passion & de transport, est un prévaricateur. *Cujus responso sic judices exarserunt, ut capitis hominem innocentissimum condemnarent*. Ils le condamnerent à la pluralité de deux cent quatre-vingt-une voix contre deux cent vingt, à boire la ciguë, supplice fort en usage chez les Athéniens. Observons encore que, lorsqu'il y a un grand partage, comme dans le cas dont il s'agit, jamais un jugement capital ne devroit être exécuté. Faisons de plus une autre observation. Si les juges ont eu trop souvent le malheur de condamner des innocens, ou ils les croyoient coupables, ou ils cédoient par foiblesse à la ty-

rannie qui exigeoit d'eux une justice. Dans le jugement de *Socrate*, il n'y avoit persone, ni parmi les accusateurs, ni parmi les autres citoyens, qui ne fût convaincu non seulement de l'innocence de *Socrate*, mais de la vertu suprême qui le distinguoit entre tous les autres hommes. On ne voit point d'ailleurs de puissance redoutable aux juges qui ait pu les forcer à trahir leur conscience. Ce jugement paroît donc avoir été uniquement l'ouvrage de la jalousie & de la haine. C'est une des plus épouvantables iniquités dont un tribunal se soit jamais souillé. *Socrate* en eut pitié; lorsqu'on lui déclara qu'il étoit condamné à mort, *la nature*, dit-il, *m'y avoit condamné dès le moment de ma naissance*. Apollodore, un de ses disciples & de ses amis, lui témoignant sa douleur de voir ainsi périr un grand homme innocent, *aimeriez-vous mieux*, répondit il, *me voir mourir coupable?* Il ne perdit rien ni de la tranquillité de son âme, ni de la sérénité de son visage. Si on lui parloit avec indignation & avec horreur de ses accusateurs: *Anytus & Mélitus*, disoit-il, *peuvent me tuer, mais ils ne peuvent me faire du mal*. C'est ainsi qu'Horace a dit:

Vir bonus & sapiens audebit dicere: Pentheu,
Rector Thebarum, quid me perferre patique
Indignum coges? Adimam bona.---Nempe pecus, rem;
Lectos, argentum, tollas licet.-- In manicis &
Compedibus sævo te sub custode tenebo.....
Ipse Deus, simul atque volam, me solvet, opinor,
Hoc sentit, moriar, Mors ultima linea rerum est.

Voyant, dit Quintilien, que les hommes de son siecle lui rendoient si peu de justice, *Socrate* s'en remit au jugement de la postérité. Il pouvoit encore, en s'humiliant devant ses juges, se dérober à son sort, il aima mieux sacrifier les restes d'une vieillesse déja fort avancée, pour s'assurer l'estime & l'admiration de tous les siecles. *Quando ab hominibus sui temporis parum intelligebatur, posterorum se judiciis reservavit, brevi detrimento jam ultimæ senectutis ævum sæculorum omnium consecutus.*

Socrate avoit vu Athênes assiegée & prise par Lysandre, la forme du gouvernement changé, l'autorité des trente tyrans établie. Ils avoient respecté la vertu de *Socrate*, qui n'avoit point fléchi sous eux; ils n'avoient été chassés d'Athênes que peu de temps avant la condamnation de *Socrate*. Ce Philosophe, dit un autre Philosophe (Séneque), entra dans la prison avec cette même constance qui en avoit imposé aux trente tyrans, & dès ce moment la prison perdit ce nom infâme, ce fut le séjour de l'honeur & de la vertu. *Socrates eodem illo vultu, quo aliquando solus triginta tyrannos in ordinem redegerat, carcerem intravit, ignominiam ipsi loco detracturus. Neque enim poterat carcer videri in quo Socrates erat.* Senec. consolat. ad Helv. cap. 13.

Séneque dit encore ailleurs: *Socrates carcerem intrando purgavit, omnique honestiorem curia reddidit*. Id. de vit. beat. cap. 27.

Ce fut là en effet qu'éclata toute la grandeur d'âme de *Socrate*. Il eut tout le temps de se préparer à la mort; il se passa trenta jours entre sa condamnation & son supplice, parce qu'il étoit défendu de faire mourir persone dans la ville depuis le départ du vaisseau que les Athéniens envoyoient tous les ans à Delos jusqu'au retour de ce même vaisseau. *Socrate* vit tous les jours ses amis, & ne cessa de philosopher avec eux. Toujours gai dans son cachot, toujours libre les fers aux pieds, la veille de sa mort, il composa un hymne en l'honeur d'Apollon & de Diane, il mit en vers une fable d'Ésope, il dormit la nuit suivante d'un someil tranquille. Il ne tint qu'à lui de s'échaper de sa prison, le geolier étoit gâgné, les portes aloient s'ouvrir, on lui offroit une retraite sûre en Thessalie; *connoissez-vous*, dit *Socrate*, *une retraite où l'on ne meure point?* il refusa d'échaper à la mort en violant les loix; mais la loi que nous impose la nature de défendre & de conserver notre vie, n'étoit-elle pas violée par ce refus? *Socrate* prouva qu'il ne devoit pas chercher à se soustraire à son jugement, c'est la maniere du dialogue de Platon, qui a pour titre, *Criton*; & il est vrai qu'en lisant ce dialogue, il paroît difficile de réfuter *Socrate*.

Le jour de sa mort, ses amis, en entrant dans son cachot, troverent Xanthippe sa femme assise auprès de lui, & tenant un de ses enfans dans ses bras; dès qu'elle les aperçut, elle éclata en cris & en sanglots, *Socrate* demanda qu'on la fit retirer, pour qu'elle ne troublât pas ses derniers momens. Resté avec ses amis, il traita un sujet très convenables au moment, celui de l'immortalité de l'âme; c'est le sujet de ce beau dialogue de Platon, intitulé *le Phédon*. En l'entendant parler, le breuvage mortel à la main, il sembloit, dit Cicéron, qu'on le voyoit s'élever au ciel & se réunir aux dieux, dont il avoit été sur la terre la plus parfaite image. *Cum pæne in manu jam mortiferum illud teneret poculum, locutus ita est, ut non ad mortem trudi, verum in cælum videretur ascendere........ Qui enim.. se integros castosque servavissent....... essentque in corporibus humanis vitam imitati deorum, his ad illos, a quibus essent profecti, reditum facilem patere.* Cic. Tusc. quæst. lib. 1.

Ses amis le virent boire la fatale ciguë, leur constance alors les abandona, quelques uns d'entr'eux pousserent des cris & des hurlemens. Y pensez-vous, mes amis? s'écria *Socrate*; où est le courage? où est la philosophie? n'est-ce pas pour ces foiblesses que nous avons renvoyé ces femmes?

Son dernier mot, en expirant, fut adressé à Criton : *Criton*, lui dit-il ; *nous devons un coq à Esculape*. On a interprété diversement ce mot : les uns ont cru que *Socrate* chargeoit en effet Criton d'aquiter un vœu qu'il avoit fait à Esculape ; d'autres ont pensé que c'étoit une expression proverbiale dont nous avons l'équivalent dans notre langue, mais en style bas, & dont le sens étoit : *nous avons bien des grâces à rendre aux Dieux ; nous voilà delivrés des miseres & des dangers de la vie*. Erasme disoit, qu'en lisant le récit de la mort de *Socrate*, il étoit toujours tenté de s'écrier : *Saint Socrate, priez pour nous !*

Athênes ouvrit enfin les ieux, & pleura *Socrate* après l'avoir immolé.

Tu pleures ! ta pitié succede à ta furie !

Les écoles furent fermées & les exercices interrompus ; on demanda compte aux accusateurs du sang innocent qu'ils avoient fait répandre ; Mélitus fut condamné à mort, les autres furent banis. Plutarque observe que tous ceux qui avoient trempé dans le complot dont *Socrate* fut la victime, devinrent si odieux à tout le monde qu'on ne voulut plus avoir avec eux aucun commerce, qu'on refusoit de leur donner du feu, de répondre au questions qu'ils faisoient, qu'on jetoit comme souillées toutes les choses auxquelles ils avoient seulement touché ; ce qui réduisit plusieurs d'entr'eux à se donner la mort de désespoir.

Les Athéniens firent ériger à *Socrate* une statue par le célebre Lysippe, & la placerent dans un lieu des plus apparens de la ville. Ils rendirent à sa mémoire des honeurs qui tenoient du culte.

Son nom est resté celui de la philosophie :

Libros Paneti, Socraticam & domum,

Dit Horace en parlant en général des livres de philosophie.

Qualia vincant
Pythagoran, Anytique reum, *doctumque Platona*....
Scribendi recte sapere est & principium & fons ;
Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ.

On connoît la fâble de la *maison de Socrate*, fondée sur un mot de ce Philosophe : *plût aux Dieux que je pusse la remplir toute entiere de véritables amis !* On peut voir dans le recueil de l'Académie des belles-lettres, ce que l'Abbé Fraguier a écrit sur *Socrate*.

Socrate d'Achaïa. Dans l'expédition du jeune Cyrus contre Artaxerxe Mnémon son frere, les Achéens, qui servoient dans son armée, avoient pour chef particulier un *Socrate* d'Achaïe. Après la bataille de Cunaxa, où le jeune Cyrus fut tué, Tissapherne, gouverneur de Lydie, général des armées d'Artaxerxe, sous prétexte de traiter avec les principaux chefs du parti de Cyrus, sut les amener à une entrevue, où ils furent arrêtés par trahison & conduits au Roi, qui leur fit trancher la tête. *Socrate* étoit du nombre de ces chefs. Cet événement ariva environ quatre siecles avant Jesus-Christ.

Socrate est aussi le nom d'un fils de Nicomede, roi de Bithynie, qui étant dans les intérêts de Mithridate, roi de Pont, ce célebre ennemi des romains, se souleva contre son frere, nommé Nicomede, ainsi que le pere commun auquel il venoit de succéder, & le chassa du trône. Nicomede implora contre *Socrate* & contre Mithridate l'assistance des Romains, qui le rétablirent dans son royaume, vers l'an 89 avant J. C.

Socrate, (dit *le Scholastique*.) (*Hist. Litt. mod.*) Auteur d'une histoire ecclésiastique, qui est la continuation de celle d'Eusebe de Césarée, étoit né à Constantinople, au commencement de l'Empire de Théodose, dit le Grand, vers l'an 380. On ignore le temps de sa mort. Son histoire, divisée en sept livres, commence à l'an 306, & finit en 439. Le Président Cousin l'a traduite du Grec en François.

SOEMIAS, (Julie) (*Hist. Rom.*) mere d'Heliogabale ou Helagabale, contribua beaucoup, par ses intrigues, à l'élection de cet empereur, partagea l'empire avec lui, ajouta des folies à ses folies, & fut envelopée dans sa disgrace. Elle étoit admise au sénat & opinoit, ainsi que sa mere, avec les Sénateurs ; elle avoit, de plus, formé un sénat de femmes, pour prononcer sur les habits & la parure des dames Romaines ; elle avoit cependant du courage : dans une occasion, où les soldats d'Heliogabale commençoient à fuir, elle se jeta au milieu d'eux & les fit retourner au combat. Les Prétoriens soulevés couperent la tête à la mere & au fils en 222. Ils ne régnoient que depuis 218, & avoient beaucoup trop régné.

SOFI, s. m. (*Science étymolog.*) ce mot signifie proprement en arabe un *homme vêtu de laine* ; car *sof* ou *suf*, veut dire de la laine. C'est pourquoi on donne ce titre chez les Mahométans, à celui qui vit retiré du monde & qui, par une espece de profession religieuse, est grôssierement habillé. Ainsi *sofi* désigne un religieux Mahométan, qui porte aussi le nom de *dervis* en Turc & en Persan, & que les Arabes appelent *fakir*. Shah-Ismaël, roi de Perse, est le premier qui prit de ses ancêtres le surnom de *sofi* ; & de-là vient que plusieurs de nos historiens & de nos voyageurs, donnent aux rois de Perse le nom de *sofi* ou de *grand-sofi*.

SOGDIEN, (*Hist. anc.*) Artaxerxe, dit Longuemain, fils & successeur de Xerxès, eut pour successeur Xerxès II, le seul fils qu'il eut de la reine, sa femme. Il en avoit dix-sept autres de diverses concubines, entr'autres *Sogdien*, que Ctésias appele Sécondien. Celui-ci, de concert avec Pharnacias, un des Eunuques de Xerxès II, s'introduisit dans la chambre du nouveau roi, qui s'y étoit retiré dans un état d'ivresse au sortir d'un festin; le tua, & fut nommé roi à sa place.

La veuve d'Artaxerxe, mere de Xerxès II, étoit morte le même jour que le roi, son mari. Bagoraze, le plus fidele des Eunuques d'Artaxerxe, avoit été chargé par Xerxès II, de conduire les deux corps au lieu de la sépulture ordinaire des rois de Perse. À son retour, il trouve Xerxès mort, & *Sogdien* sur le trône. Bagoraze avoit eu du vivant d'Artaxerxe quelque contestation avec *Sogdien*; celui-ci ne l'avoit pas oublié, il fit une querele injuste a l'Eunuque, & le fit lapider.

Ses crimes le rendirent l'horreur de l'armée & de la noblesse. Assassin de son frere, il craignit de trouver des assassins dans ses freres. Il soupçona sur-tout Ochus à qui son pere avoit laissé le gouvernement d'Hircanie, d'élever ses vues jusqu'au trône, & parce qu'il l'en soupçonoit; il le força en effet d'y aspirer. Ce prince étoit tranquille dans son gouvernement, *Sogdien* le mande, Ochus n'eut pas de peine à pénétrer le dessein de *Sogdien*, il differe son retour sous divers prétextes, leve des troupes, & quand il se voit à la tête d'une armée, il s'annonce comme le vengeur de la mort de Xerxès, son frere. À cette proclamation, les gouverneurs des provinces, les grands du royaume se rangent autour de lui, tout le monde abandone *Sogdien*; Ochus est couroné. *Sogdien* veut traiter avec ce frere qu'il avoit voulu perdre; & malgré le conseil de quelques gens sages qui restoient encore atachés par honeur à son parti, il s'engagea dans des entrevues & des conférences, où son frere s'étant rendu maître de sa persone, le fit périr par le supplice de la cendre. C'étoit un supplice très-cruel, particulier à la Perse, & réservé aux grands crimes. On remplissoit de cendre une tour jusqu'à une certaine hauteur, on y jetoit le coupable, la tête la premiere, du haut de la tour. On remuoit la cendre autour de lui jusqu'à ce qu'enfin elle l'étoufât après de longues & terribles soufrances. Ainsi périt *Sogdien* l'an 424 avant J. C.

SOHÊME, (*Hist. des Juifs*) frere de Ptolomée, roi d'Iturée, élevé à la cour d'Hérode le grand, obtint le dangereux honeur de sa confiance. La malheureuse Marianne étoit encore plus l'objet de la jalousie que de l'amour d'Hérode. Il ne pouvoit supporter l'idée que cette femme pût lui survivre, & lui donner un successeur. Tous ces rois, par la grâce de Romains, n'étoient toujours que des sujetes de Rome. Hérode avoit suivi le parti d'Antoine, & avoit tout à craindre du ressentiment d'Auguste; lorsqu'après la bataille d'Actium, il partit pour aller fléchir cet Empereur, il chargea *Sohême* de faire périr Marianne, s'il périssoit lui même à Rome, & il avoit déja donné à quelques-autres cette indigne commission.

Marianne étoit belle, & ses malheurs ajoutoient à l'intérêt que la beauté inspire, *Sohême* en fut touché; il ne put lui cacher l'ordre d'Hérode: delà cette aversion invincible de Marianne pour Hérode, delà des reproches qui instruisirent Hérode de l'infidélité de *Sohême*. Le cruel Hérode, pour s'en venger, entrainé par une jalousie dont il n'étoit jamais le maître, fit mourir à la fois & *Sohême* & Marianne.

SOISSONS, (*Hist. de Fr.*) c'est le nom d'un rameau de la branche de Bourbon Condé. Louis I, prince de Condé, eut de son second mariage avec Françoise d'Orléans-Longueville, Charles de Bourbon, comte de Soissons, Grand Maître de France. C'est ce Prince dont il est parlé si souvent dans les mémoires de Sully, ce prince qui fut si cher à la princesse Catherine, sœur de Henri IV, mais que Henri IV ne voulut jamais permettre à sa sœur d'épouser. Né le 3 novembre 1566, il mourut le 1 novembre 1612.

Son fils, Louis de Bourbon comte de *Soissons*, né le 21 mai 1604, est cet implacable ennemi du Cardinal de Richelieu, qui gâgna la bataille de la Marfée, mais qui fut tué dans cette bataille, le 6 Juillet 1641, ne laissant qu'un fils naturel, (le chevalier de *Soissons*.)

La succession de cette branche de Bourbon-*Soissons*, passa, ainsi que le nom de *Soissons*, dans la Maison de Savoie, branche de Carignan, par le mariage de Marie de Bourbon, sœur du comte de *Soissons*, tué à la Marfée avec Thomas François de Savoie, prince de Carignan: de ce mariage naquit le prince Eugene, Maurice de Savoie, qui prit le nom de comte de *Soissons*, & fut la tige de la branche particuliere de *Soissons* dans la Maison de Savoie; ce fut lui qui épousa Olympe Mancini, l'une des nieces du Cardinal Mazarin; c'est cette comtesse de *Soissons* si célebre dans l'histoire des intrigues de la cour de Louis XIV; c'est la mere du fameux prince Eugene, & ce prince, ce général illustre, est nommé *Petit Soissons* dans quelques chansons grivoises des soldats de ce temps-là.

Et cette branche de *Soissons*, & la branche de Carignan dont elle étoit issue, sont actuélement éteintes.

Soissons, (*Académ. de*) société littéraire établie à *Soissons*, sous la protection du Cardinal d'Estrées, par lettres patentes du roi, en 1674.

Avant qu'elle eût reçu cette forme munie de l'autorité royale, & dès l'an 1650, les premiers

qui ont composé cette compagnie, s'assembloient réguliérement une fois la semaine, conféroient ensemble de leurs études, se communiquant leurs lumieres, & corrigeant ensemble leurs compositions; encouragés à ces exercices par les liaisons qu'ils avoient avec plusieurs membres de l'académie françoise, qui leur donnerent la pensée de former une académie, ensorte qu'on peut la regarder comme fille de l'académie françoise avec laquelle elle conserve des liaisons très-étroites.

L'académie de *Soissons* a presque les mêmes statuts & les mêmes usages que l'académie Françoise. Le nombre de ses membres est fixé à 20, & elle doit toujours prendre un protecteur du corps de l'académie françoise, à laquelle elle envoye tous les ans pour tribut, une piece de sa composition. La perfection de la langue françoise, l'Éloquence, les Belles-lettres & l'Histoire, sont les objets de ses études; & pour marquer encore davantage ses raports avec la premiere de nos académies, elle a pris pour devise un aiglon qui s'éleve vers le soleil à la suite d'un aigle, avec ces mots: *maternis ausibus audax*. Si quelque membre de l'académie françoise se trouve à *Soissons*, les académiciens de cette derniere ville le prient de présider à leurs assemblées; & de son côté l'académie françoise admet dans les siennes les académiciens de *Soissons*, leur permet d'y prendre séance, & demande leur avis sur les matieres qu'on y agite.

En 1734 M. de Laubrieres, alors évêque de *Soissons*, fonda un prix annuel, qui doit être distribué à celui qui remplira le mieux, au jugement de l'académie, un sujet qu'elle propose sur quelque objet d'histoire ou de littérature. Ce prix est une médaille d'or de trois cents livres.

Un gentilhomme du Maine, nommé *Soissons*, est auteur d'un *détail de la France*, publié en 1716.

SOLDURIER, (*Hist. de Gaules*) on appeloit *soldurier*s dans les Gaules, certains braves qui s'atachoient à un prince ou à un seigneur, pour avoir part à sa bonne ou mauvaise fortune; lorsque le seigneur périssoit dans un combat, ils mouroient avec lui, ou se tuoient après sa défaite. *Voyez* César, *l. III. de la guerre des Gaules*.

SOLE ou SOULLE, *jeu de la*, (*Hist. mod.*) Le jeu de la *sole* ou de la *soulle* étoit en usage autrefois dans le Berry, le Bourbonois, la Picardie, & peut-être ailleurs. Ce mot vient, selon M. Ducange, de *solea*, une *semelle* de soulier, parce que c'étoit avec la plante du pied que l'on poussoit l'instrument. On jouoit à la *sole* dès le xiv. siecle en plusieurs endroits du royaume. En certains pays, ce jeu s'appeloit la *soule*, en d'autres, la *cheole*. On voit ce jeu désigné dans les ordonances de nos rois & dans les statuts synodaux. L'instrument du jeu, s'il étoit grôs, s'appeloit *soule*, & *soulete*, s'il étoit petit; en basse Bretagne il s'appeloit *mellat* en langue vulgaire du xv. siecle, qui est le temps auquel Raoul, évêque de Tréguier, le défendit. Son statut est de l'an 1440, & on le trouve au *tom. IV.* du *thesaurus anecdotorum* des PP. Martenne & Durant. L'ordonance de Charles VI. qui parle de ce jeu auquel les paysans du Vexin s'exerçoient devant la porte de l'Abbaye de Notre-Dame de Mortevert, le jour de carême-prenant, est de l'an 1387. Une autre ordonance du roi Charle V. qui est de l'an 1369, met ce jeu dans le rang de ceux qui sont défendus, comme ne servant nullement à dresser la jeunesse pour la guerre. La *sole*, selon M. Ducange, étoit un ballon enflé de vent, ou une boule de bois, & peut être l'un & l'autre. Dans un décret ou statut du châtelet de Paris, de l'an 1493, il en est encore parlé sous le nom de *jeu de la soule*. (*Voyez* M. Ducange & ses continuateurs dans le *glossarium mediæ & infimæ latinitatis*, aux mots *ludi*, *cheolare*, *mellat*, &c; le même M. Ducange, dans sa *viij. dissertation sur Joinville*, & le *mercure de Mars* 1735, où l'on trouve plusieurs réflexions de M. Lebeuf, chanoine & souschantre d'Auxerre, sur le même sujet. *Supplément de* Moréry.

SOLEISEL, (Jacques de) (*Hist. Litt. mod.*) gentilhomme du Forez, né en 1617, mort en en 1680, est auteur du *parfait maréchal*, & on disoit qu'il auroit encore mieux fait le *parfait honête homme*.

SOLIGNAC, (Pierre Joseph de la Pimpie, chevalier de) (*Hist. Litt. mod.*) s'atacha au roi de Pologne Stanislas, le suivit en Lorraine, & fut secrétaire perpétuel de l'académie de Nancy. On a de lui une histoire de Pologne, un éloge historique du roi Stanislas & d'autres éloges. Il étoit né à Montpellier en 1687. Il mourut en 1773.

SOLIMAN, (*Hist. de Turcs*) c'est le nom de trois empereurs Turcs.

1°. *Soliman* I fils de ce Bajazet vaincu par Tamerlan, (*Voyez* BAJAZET) à la bataille d'Ancyre en 1402, échapa aux dangers de cette bataille, & fut proclamé empereur par les troupes restées en Europe. Il releva l'empire Ottoman, il en reconquit une partie du vivant même de Tamerlan. Détroné en 1410, par son frere Musa, il alloit implorer la protection de l'empereur des Grecs, lorsqu'il fut tué dans un village entre Constantinople & Andrinople.

2°. *Soliman* II fils de Selim I, fut le plus grand des empereurs Turcs après Mahomet II. Il recula de plus en plus les bornes de son empire vers l'Occident, il renversa ces deux boulevards de la chrétienté, ces deux écueils de la puissance Ottomane, Belgrade & Rhodes, où il avoit trouvé des ennemis dignes de son courage. C'est de lui que Racine a dit:

Nul n'éleva si haut la grandeur Ottomane......
Soliman jouissoit d'une pleine puissance,
L'Égypte ramenée à son obéissance,
Rhodes, des Ottomans ce redoutable écueil,
De tous ses défenseurs devenu le cercueil,
Du Danube asservi les rives désolées,
De l'empire Persan les bornes reculées,
Dans leurs climats brûlans les Africains domptés
Faisoient taire les loix devant ses volontés.

Il succéda en 1520, à Selim, prit Belgrade en 1521, Rhodes en 1522. En 1526, il entra en Hongrie, à la tête de cent-cinquante mille hommes. Louis, roi de Hongrie & de Bohême, de la maison de Jagellon, qui avoit épousé Marie, sœur de Charles-Quint & de Ferdinand, & dont Ferdinand avoit épousé la sœur Anne Jagellon, Louis livra la bataille à *Soliman* II dans le plaines de Mohacs, près des bords du Danube, la perdit, & fut submergé dans des marais. Le Sultan conquit en 1529 & 1530 toute la basse Hongrie, en garda les principales places, Cinq-églises, Bude, Albe-royale, Strigonie, Altembourg, & poursuivant ses conquêtes le long du Danube, alla mettre le siége devant Vienne; mais il fut obligé de le lever avec perte de soixante mille hommes. Il jura, en partant, de revenir bien-tôt avec un appareil plus terrible; il effectua cette menace en 1532; il reparut devant Vienne avec une armée de trois cents mille chevaux sans compter l'infanterie. L'empereur lui en opposa une d'environ deux cent mille hommes. Ces armemens épouvantables ne servirent qu'à donner à l'Europe un spectacle singulier. *Soliman* ariva trop tard en Hongrie. Il avoit publié qu'il alloit marcher directement à l'empereur, se mesurer avec lui dans une bataille, & décider de la destinée des deux empires; il ravagea quelques terres, se montra & se retira. Il sembla craindre l'empereur qui le craignoit encore plus, en faisant pourtant bonne contenance. Comme les Turcs se retirerent, on publia qu'on les avoit vaincus, & *Soliman*, de son côté, fit son entrée triomphante dans Constantinople, pour avoir, disoit-il, empêché l'empereur de conquérir la Hongrie.

Ce fut avec *Soliman* II. que François I. se ligua contre la Maison d'Autriche. En conséquence de ce traité, le Corsaire Barberousse, devenu le grand Amiral de cet empire, fit en 1537 une descente dans le royaume de Naple, prit Castro près de Tarente, courut jusqu'à Brindes, toujours ravageant & faisant du butin & des esclaves, & *Soliman* remporta près d'Essek en Hongrie, sur le roi des Romains Ferdinand I, une victoire signalée.

Les avantages de *Soliman* sur les Perses, sont de l'an 1534, ceux qu'il remporta en Eypte sont du commencement de son regne. Il se rendit maître de l'Île de Chio en 1566. Il mourut âgé de 76 ans en 1566, au siége de Sigeth en Hongrie, place qui se rendit quatre jours après sa mort. Il eut pour successeur Selim II son fils. *Voyez* Roxelane.)

3°. *Soliman III*, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône en 1687, après la déposition de Mahomet IV. C'étoit un prince indolent; mais la gloire du trône fut soutenue par le visir Mahomet Coprogli, qui prit Belgrade d'assaut, rétablit les afaires des Turcs en Hongrie, & fut tué d'un coup de canon à la bataille de Salankemen, le 19 août 1691. (*Voyez* l'article Coprogli, vers la fin.)

SOLIN, (*Caius Julius Solinus*) (*Hist. Litt. anc.*) ancien philologue, qui a laissé une description de la terre. On ne sait pas précisément le temps où il vivoit. Il y a sur cette époque diverses opinions. Cet auteur est cité par Saint-Jérôme, il vivoit donc avant la fin du quatrieme siecle. Son ouvrage est un extrait de divers auteurs, & particuliérement de Pline le Naturaliste.

SOLIS, (Antoine de) (*Hist. Litt. mod.*) Poëte espagnol, auteur de comédies, de poésies fugitives, est bien plus connu par son *histoire de la conquête du Mexique*, qui a été traduite en françois par Citri de la Guette. Il étoit secrétaire du roi d'Espagne Philippe IV. Il étoit né à Alcala de Henarez, en 1610. Il mourut en 1686.

SOLON, (*Hist. anc.*) célebre législateur d'Athênes, étoit d'ailleurs un des sept sage de la Grece. C'étoit en effet un de ces hommes sages & doux, qui savent se concilier l'affection, l'estime & la vénération de tous leurs concitoyens. Il s'étoit sur-tout ataché à la partie de la philosophie qui regarde l'art de gouverner, & il avoit profondément réfléchi sur cet art. Il étoit aussi brave guerrier que bon politique. Son esprit de modération & de douceur l'indiquoit à sa République, comme le point de réunion des différens partis qui la divisoient alors. Les habitans, se partageoient sur la nature du gouvernement, d'après la nature du terrain qu'ils habitoient. Les montagnards toujours & partout plus enclins à la liberté, tenoient pour le gouvernement populaire, les habitans de la plaine pour l'oligarchie, ceux de la côte maritime, désiroient un gouvernement mêlé d'aristocratie & de démocratie. Les pauvres demandoient un nouveau partage des terres, ressource qui ne peut avoir lieu que dans de très-petits états, plus semblables à une famille qu'à un empire, encore cette ressource ne doit-elle y être tentée qu'à l'extrémité, & que dans des cas fort rares, où plutôt elle ne doit jamais être tentée, étant contraire à la propriété & à la justice. Le partage est censé avoir été fait originairement. C'est au travail, à l'industrie, au commerce, aux conventions des hommes à transférer & à

varier les propriétés. D'un autre côté, les riches devenus créanciers des pauvres, les traitoient avec une dureté qui avoit souvent poussé ces derniers à la révolte. *Solon* n'avoit pris part ni à la dureté des riches ni à la révolte des pauvres. Il fut nommé Archonte, on le chargea de concilier tous ces diverses intérêts; agréable à tous, aux riches comme riche lui-même, aux pauvres comme homme de bien, tous le prirent pour arbitre & pour législateur. Il eut pu se faire Roi, s'il eut voulu & ses amis l'y invitoient; il résista constament à leurs instances.

Il n'alla point jusqu'à proposer le partage des terres, il n'osa désobliger les riches à ce point, mais une loi expresse déclara quites tous les débiteurs & libres tous ceux que leurs dettes avoient forcés à se vendre eux-mêmes. La derniere partie de cette disposition, (celle qui afranchissoit les débiteurs esclaves) étoit juste & conforme à l'humanité; celle qui aniloit les dettes étoit évidemment injuste.

Solon eut encore le malheur d'être trahi dans cette opération par ceux de ses amis auxquels il en confia le secret, pour qu'ils l'aidassent de leurs conseils; ceux-ci sachant ce qui alloit arriver, s'empresserent d'emprunter secrétement de fortes sommes avec lesquelles ils firent de grandes acquisitions en fons de terre; ces acquisitions leur resterent, & la loi qui survint anula leurs dettes. Une telle infidélité méritoit qu'au moins on privât du bénéfice de cette loi ceux qui en avoient usé ainsi; c'étoient des banqueroutiers frauduleux. On crut *Solon* complice de leur fourberie, quoiqu'il n'y eût aucune part. C'etoit à lui à faire cesser ce soupçon, en dénonçant lui-même les traitres, puisqu'il les connoissoit.

On est étoné qu'un homme aussi impartial que nous avons représenté *Solon*, ait flétri l'impartialité par la loi qui obligeoit à prendre un parti dans les dissensions civiles, & qui déclaroit les neutres infâmes, les dépouilloit de tous leurs biens, & les condamnoit au banissement perpétuel. Les partisans de cette loi encore injuste, disent qu'il vouloit par-là punir l'indifférence & l'insensibilité aux maux de la patrie. Ils ajoutent une autre raison fort ingénieuse, mais un peu tirée. Il avoit observé, disent-ils, que les riches, les puissans, les sages même & les gens de bien, étoient les plus réservés à s'exposer aux suites funestes des troubles civils, soit parce qu'ils avoient le plus à perdre, soit parce que le zele seul du bien public est un ressort naturélement moins actif & moins puissant que la passion qui anime les factieux. Or, si les gens bien intentionés & intéressés jusqu'à un certain point à la bonne cause, prenoient le parti de la neutralité par la crainte de l'événement, cette espece de désertion pouvoit donner trop d'avantage aux méchans, & faire triompher l'audace & la violence. Mais n'est-ils pas à craindre qu'en forçant ainsi tout le monde à se déclarer, on ne fortifie aussi le mauvais parti par l'accession, 1°. des irrésolus qui se détermineront au hazard & par la seule nécessité de se déterminer; 2°. des gens timides qui se détermineront même contre leur conscience, en faveur du parti qui leur paroîtra le plus fort. Cette loi n'est-elle pas propre d'ailleurs à entretenir, à enflamer les factions & l'esprit de parti, & n'est-il pas à propos qu'au milieu des discordes civiles il reste des hommes tranquilles & impartiaux, qu'on puisse prendre pour médiateurs & qui puissent ramener la paix?

La loi qui permettoit à tout le monde de poursuivre en justice la réparation d'un outrage fait à un particulier, convenoit bien parfaitement à un état qui ne formoit, pour ainsi dire, qu'une seule famille, c'étoit un puissant lien pour atacher chaque particulier à la République. Un état où l'injure faite à un seul devient l'afaire de tous, n'a pas à craindre que l'afaire de tous puisse être indifférente aux particuliers.

Avant *Solon*, il n'étoit point libre de tester, les biens du mort apartenoient à l'héritier désigné par la loi. *Solon* établit l'usage des testamens, & la liberté de donner tout à qui l'on voudroit, quand on mouroit sans enfans. Il est permis de douter que ce changement fût avantageux. Peut-être seroit-il dur de priver de la faculté de tester ceux qui en sont en possession, mais cette faculté n'existant pas, il n'étoit peut-être pas fort expédient de l'établir. Les hommes en général ne sont pas assez raisonables, assez justes, assez au dessus des préventions, assez à l'abri des suggestions pour que cette faculté de tester ne devient pas souvent dans leurs mains une arme dangereuse.

Une loi bien utile, bien convenable à un petit état, & qu'il faudroit chercher les moyens d'exécuter même dans les états les plus étendus, c'est celle par laquelle *Solon* avoit chargé l'Aréopage de s'informer avec soin des ressources que chacun avoit pour s'assurer sa subsistance, & de punir ceux qui menoient une vie oisive. C'étoit prévenir la plupart des crimes qui troublent la terre. Ceux qui n'ont rien & qui ne travaillent pas, ont déclaré la guerre à la société; il veulent au moins lui être à charge. L'impuissance & la nécessité de subsister les dispose, les force même au vol & à toutes les fraudes ou violences qu'il entraîne. De plus, c'est parmi ces ennemis du travail qu'on trouve le plus de ces esprits inquiets, avides de nouveautés, instrumens de séditions & de troubles, intéressés aux révolutions qui peuvent seules changer leur situation.

Par une espece de corollaire de cette loi, *Solon* déclara qu'un fils ne seroit pas tenu de nourrir son pere, si celui-ci ne lui avoit pas fait apprendre un métier; car c'étoit avoir refusé à son fils les moyens de le nourir un jour.

Les

Les bâtards étoient aussi dispensés du même devoir, parce que le pere n'ayant songé qu'à satisfaire une passion d'un moment, & n'ayant point étendu ses vues sur eux, a livré leur naissance & leur vie à l'opprobre.

Solon n'avoit point fait de loi contre le parricide; ce crime n'existoit pas, disoit-il, & il ne falloit pas qu'on le crût même possible. Prononcer des peines pour cas qu'on devoit regarder comme imaginaire, il lui sembloit que c'étoit plutôt enseigner, pour ainsi dire, ce crime que le défendre. Cicéron approuve & cette réticence & ce motif; *sapienter fecisse dicitur, cum de eo nihil sanxerit, quod antea commissum non erat; ne non tam prohibere quam admonere videretur*. Cic. pro Rosc. Amer.

Il ajouta beaucoup par ses loix au respect des temples, des tribunaux, des lieux d'assemblées publiques, à la police des théâtres pendant les jeux. Il rétablit & augmenta l'autorité de l'Aréopage: il voulut que ce sénat ne fût composé que d'Archontes sortis de charge. On sait quel étoit le respect sévere de l'Aréopage pour la justice & la vérité, quelles précautions scrupuleuses il prenoit contre toute espece de séduction, quelle sage défiance il opposoit à l'art des orateurs; il leur avoit interdit, sinon l'éloquence qu'on ne peut ni prescrire ni défendre, au moins les formes oratoires, l'exorde, la péroraison, les digressions, &c. Il ne tenoit ses séances que dans les ténebres, pour n'être pas entraîné par l'expression du visage ou du geste, &c.

Solon ne prétendoit pas avoir donné aux Athéniens, les meilleures loix possibles, mais seulement les meilleures qu'ils fussent en état de recevoir. Il trouva & laissa l'autorité entre les mains du peuple; il tâcha de donner des contrepoids à cette autorité; il créa un Conseil de quatre cents hommes, où l'on raportoit & où l'on examinoit mûrement toutes les afaires avant de les proposer dans l'assemblée du peuple: ce n'étoit pas décider, mais étoit influer sur la décision, car la décision dépend beaucoup de la maniere dont les afaires sont présentées; mais enfin la décision proprement dite n'apartenoit qu'au peuple, ce qui faisoit dire au Scythe Anacharsis qu'à Athênes les sages ne faisoient que délibérer, & que c'étoient les foux qui décidoient. Le Philosophe Scythe s'étonoit aussi qu'on eût confiance aux lois écrites; acoutumé à voir un grand peuple gouverné par les mœurs, qui plus bornées, mais plus sûres, paroissent être aux lois ce que l'instinct est à la raison, il préféroit ces mœurs traditioneles, aux loix écrites, qui selon lui, n'avoient de force que contre la foiblesse; c'est lui qui comparoit les loix écrites à des toiles d'araignées où les mouches sont prises, mais qui sont aisément rompues par les oiseaux; & c'étoit à l'occasion des loix de *Solon* qu'il faisoit cette comparaison.

Solon ne laissa subsister des loix de Dracon que celles qui concernoient les meurtriers; il cassa toutes ces autres loix, qui, selon Demade, étoient écrites, non avec de l'encre, mais avec du sang; elles avoient encore un autre inconvénient non moins grand que leur excessive rigueur, c'est qu'il paroît qu'elles étoient sans aucune proportion entr'elles, sans aucun raport des peines aux délits, & qu'elles avoient été dictées d'après ce principe métaphysique adopté depuis par les Stoïciens, que la loi est un point unique, & que tout ce qui s'en écarte, est toujours également punissable, comme étant également hors de ce point unique dans lequel consistent la justice & la loi. En conséquence, les loix de Dracon punissoient également de mort toutes les fautes; ceux qui n'avoient volé que des herbes & des fruits dans un jardin, subissoient le même supplice que les assassins, comme étant également hors de l'ordre. C'est ce principe sophistique & erroné qu'Horace ataque avec tant de raison dans plusieurs endroits de ses ouvrages.

Cur non
Ponderibus modulisque suis ratio utitur, ac res
Ut quaque est, ita suppliciis delicta coercet?
Si quis eum servum, patinam qui tollere jussus
Semesos pisces tepidumque ligurierit jus,
In cruce suffigat, Labeone insanior inter
Sanos dicatur: quanto furiosius atque
Maius peccatum est, paulum deliquit amicus
(Quod nisi concedas, habeare insuavis, acerbus,)
Odisti & fugis! . . . .
Comminxit lectum potus, mensave catillum
Evandri manibus tritum dejecit, ob hanc rem,
Aut positum ante mea quia pullum in parte catini
Sustulit esuriens, minus hoc jucundus amicus
Sit mihi? quid faciam, si furtum fecerit, aut si
Prodiderit commissa fide sponsumve negarit?
Queis paria esse fere placuit peccata, laborant
Ut ventum ad verum est, sensus moresque repugnant,
Atque ipsa utilitas justi prope mater & aqui....
Nec vincet ratio hoc tantumdem ut peccet idemque
Qui teneros caules alieni fregerit horti,
Et qui nocturnus divum sacra legerit, adsit
Regula, peccatis quæ pœnas irroget æquas,
Ne scutica dignum horribili sectere flagello:
Nam ut ferula cædas meritum majora subire
Verbera, non vereor, cum dicas esse pares res,
Furta latrociniis & magnis parva mineris
Falce recisurum simili te......

Quand *Solon* eut publié ses loix, & qu'Athênes se fut engagée par un serment public à les observer religieusement, au moins pendant cent années, il s'éloigna pour leur donner le temps de s'établir & de se fortifier par l'usage, sans

que sa présence pût contribuer à répandre sur ces loix ni faveur ni défaveur, & il est à présumer que cette absence leur fut favorable. Elle dura dix ans, & c'est vraisemblablement dans cet intervalle de temps qu'il faut placer ses voyages en Égypte, en Lydie, à la cour de Crœsus, à Milet chez Thalès, &c. (*Voyez* les articles CRŒSUS & TALES.)

À son retour dans sa patrie, il trouva bien des changemens; les partis de la plaine, de la côte & de la montagne s'étoient ranimés, & tous avoient des chefs qui ne manquoient pas d'ambition; le fameux Pisistrate (*Voyez* son article) qui aspiroit à la tyrannie, & qui sut y parvenir, étoit à la tête du parti de la Montagne, qui étoit principalement celui de la pauvreté & de la liberté. Il séduisoit tout le monde par ses bienfaits envers les pauvres, par son zele apparent pour le bien public. *Solon* seul le pénétra, & le ménagea cependant d'abord; dans l'espérance de le ramener aux sentimens patriotiques dont il étaloit l'apparence. Quand il vit Pisistrate, sous de vains prétextes, demander qu'on lui donnât des gardes, il s'opposa de tout son pouvoir à cette nouveauté; mais quand il le vit s'emparer de la Citadelle, ce fut alors qu'il éclata entiérement contre lui, & qu'il ne cessa de reprocher au peuple sa lâcheté, au tyran sa perfidie. Ses amis éfrayés du danger où il s'exposoit, lui demandoient avec inquiétude ce qui pouvoit lui inspirer tant d'audace: *c'est ma vieillesse*, dit-il. *Solon* ne survécut pas deux ans entiers à la liberté de son pays, mais ses loix ont survécu à la tyrannie, & ont continué de régner dans Athènes. *Solon* mourut vers l'an 559 avant J. C., âgé de quatre-vingt ans.

Solon s'étoit encore opposé à une autre nouveauté qui dans ses progrès devint la gloire d'Athènes, c'est l'art de la tragédie que Thespis commençoit alors à faire connoître (*Voyez* l'article THESPIS); ce genre étoit, dit-on, inventé avant lui, mais ce n'étoit qu'un chœur, & par conséquent, c'étoit plutôt une ode, & sans doute une mauvaise ode, ou si l'on veut, une élégie chantée, à peu près comme nos romances, qu'une tragédie; Thespis fut le prémier qui rendit ce spectacle dramatique en y introduisant un acteur qui récitoit quelque discours & formoit comme des Monologues entre deux chants du chœur. Ces discours étoient des fictions, & *Solon* croyoit dangereux d'acoutumer les hommes aux fictions. On ne pouvoit pas prévoir alors le parti que l'allégorie pouroit tirer un jour de ces fictions, même en faveur de la morale, & il n'est pas étonant que des hommes, même éclairés, se fissent des idées fausses d'un art inconnu jusqu'alors; il nous semble donc que l'erreur de *Solon* sur ce point fait honeur à son amour pour la vérité, sans trop faire de tort à ses lumieres. Il alla, comme tout le monde, entendre Thespis qui, selon la coutume des Poëtes anciens, jouoit lui-même dans sa tragédie, si l'on peut l'appeler ainsi; après le spectacle, il appela Thespis, & lui demanda s'il n'avoit point de honte de mentir ainsi devant tant de gens? Thespis tâcha de lui faire entendre que ces fictions n'avoient rien que d'innocent, & que ce qu'il appeloit mensonge, n'étoit après tout qu'un jeu. *Oui*, repliqua *Solon* avec véhémence, *mais si nous soufrons & si nous aprouvons ce jeu là, il passera bientôt jusque dans nos contrats & dans toutes nos afaires*. L'expérience a fait voir que c'étoit s'alarmer sans sujet.

On raconte que *Solon* trouvant un jour un de ses amis plongé dans une profonde tristesse, le fit monter au haut de la Citadelle d'Athênes, & de là lui montrant toutes les maison de la ville. „ Voyez, lui dit-il, & nombrez, si vous „ le pouvez, toutes ces demeures des malheu„ reux mortels; songez de combien de chagrins „ ils ont autrefois été le séjour, combien de „ chagrins les habitent en ce moment, com„ bien de chagrins les habiteront dans la suite „ des temps; voyez vos ennuis personels noyés „ & abimés dans cet Océan d'ennuis divers, „ & tirez-en l'avantage d'afoiblir en vous le „ sentiment particulier d'un malheur qui vous „ est commun avec tous les hommes. „ Ces idées philosophiques sont vastes & belles sans doute, mais elles sont bien peu consolantes. Le temps *qui démolit en silence*, qui afoiblit ou éface tous les souvenirs, voilà le consolateur le plus sûr, si en emportant tous nos chagrins, il ne nous emportoit pas nous-mêmes.

SOLTAN *ou* AL SOLTAN, (*Hist. des Arab.*) premiere dignité chez les Arabes. Les historiens orientaux nous apprenent que Mahmud Gazni, fils de Sabektekin, fut le premier à qui Khalef, fils d'Ahmed, gouverneur du Ségistan, donna ce titre. Ce fut alors qu'on le substitua au titre d'*émir*, qui jusque là avoit été constament en usage.

Le mot de *soltan* est commun à la langue chaldaïque, syriaque & arabe, & signifie *roi*, *prince*, *seigneur*, *empereur*. Les princes des Dynasties, qui ont précédé celle des Gaznevides, comme des Thahériens, des Soffariens, des Samanides, des Deylamites, ne portoient que le titre d'*émir*; mais les Gaznevides, les Khowarasmiens, les Selgiucides, & les princes mahométans qui sont venus depuis, ont généralement porté le titre de *soltan* ou *sultan*. Aujourd'hui encore c'est celui que prenent plusieurs princes mahométans d'Asie & d'Afrique, aussibien que le grand-seigneur.

SOMAISE, (Antoine Baudeau, sieur de) (*Hist. litt. mod.*) il déchira Moliere & mit en très-mauvais vers sa comédie des *Précieuses ridicules*, ce qui étoit une autre maniere de le déchirer, & ne sortant plus de ce cercle, il

fit *les véritables Précieuses*, le *Procès des Précieuses*, le *Dictionaire des Précieuses*.

SOPHI, (*Hist. mod.*) (*voyez* l'art. SOFI) c'est un titre ou une qualité qu'on donne au roi de Perse, qui signifie *prudent*, *sage*, ou *philosophe*.

Quelques-uns prétendent que ce titre doit son origine à un jeune berger de ce nom, qui parvint à la courone de Perse en 1370. D'autres le font venir des *sophoi*, sages, ancienement appelés *magi*. Vossius donne à ce mot une autre étymologie; il observe que *sophi*, en arabe, signifie *laine*: & il ajoute que les Turcs l'appliquoient par dérision aux rois de Perse, même depuis le temps d'Ismaël; parce que suivant leur religion, ils ne doivent se couvrir la tête que d'un morceau d'étofe de laine ordinairement rouge: c'est de-là qu'on appele aussi les Perses *kezelbaschs*, c'est-à-dire, *têtes rouges*. Mais Bochart assure que *sophi*, dans le langage persan d'où il est tiré, signifie une persone qui suit sa religion dans toute sa pureté, & qui préfere le service de Dieu à toute autre chose; & il le fait venir d'un ordre religieux qui porte ce nom.

Les *sophis* font gloire de leur illustre extraction, & ce n'est pas sans raison, puisque cette famille ne le cede à aucune autre dans tout l'orient: ils sont descendus en droite ligne de Houssein, second fils d'Ali, cousin de Mahomet, & de Fathime, fille de Mahomet; mais on prétend qu'elle a été éteinte dans la derniere révolution de Perse. Il n'y a point de prince dans le monde dont l'autorité soit plus absolue que celle des *sophis* de Perse; leur pouvoir n'est jamais borné par aucune loi, même par celles qu'il pouroit établir; car il les suspend, les change, les casse, comme il le juge à propos.

SOPHOCLE, (*Hist. litt. anc.*) Eschyle (*voyez* son article), étoit depuis long-temps en pleine possession de la gloire du théâtre, & des suffrages du public, lorsque *Sophocle* âgé de vingt-cinq ans, entra en lice avec lui, & l'emporta sur lui. *Sophocle* étoit né à Colone, bourg de l'Attique, l'an 495, avant J. C. il a rendu immortel le lieu de sa naissance, par sa tragédie d'*Œdipe à Colone*, l'une de ses pieces les plus intéressantes, & qui chez nous-mêmes, dans ces derniers temps, a fait faire une très-bonne tragédie & un excellent opéra. Ce fut l'an 470 avant J. C., que, pour son coup d'essai, il remporta la victoire sur Eschyle. Il fut couroné jusqu'à vingt fois, dans le cours de sa vie. Cette tragédie d'*Œdipe à Colone*, dont nous venons de parler, est encore célebre, parce qu'elle lui servit de titre pour confondre des enfans ingrats & avides qui, pour se mettre en possession de ses biens, vouloient le faire interdire, prétextant un état de démence que son grand âge rendoit vraisemblable. Il n'eut besoin que de lire aux juges cette tragédie d'*Œdipe à Colone* dont il étoit occupé alors, pour faire reconoître qu'il jouissoit non seulement de tout son bon sens, mais de toute la supériorité d'un talent éminent auquel l'âge n'avoit encore porté aucune atteinte. Il mourut âgé de quatre-vingt dix ans, l'an 405 avant J. C. Les uns disent qu'il mourut, en récitant sa tragédie d'*Antigone*, d'un effort violent qu'il fit pour prononcer de suite une longue période, après laquelle il ne lui fut plus possible de reprendre haleine; d'autres, que ce fut d'un saisissement de joie, en apprenant qu'à cet âge, & contre son atente, il venoit d'être déclaré vainqueur. On remarque dans son talent poetique deux caracteres principaux qui le distinguent avantageusement parmi les Poëtes tragiques Grecs. L'un est la noblesse & l'élévation; l'autre est la douceur touchante de ses vers, qui l'a fait appeler l'Abeille & la Sirene attique, & qui a fait graver sur son tombeau un essaim d'abeilles; monument symbolique, par lequel on a voulu lui rendre hommage, & caractériser son talent. C'est dans le même esprit qu'on a imaginé que des abeilles s'étoient arrêtées sur ses levres, lorsqu'il étoit au berceau. Horace raconte sur lui-même, une fable à peu près semblable dans la quatrieme Ode du livre 3.

Descende cœlo, dic age, tibiā.

Sophocle avoit composé, les uns disent 117, les autres 130 pieces de théâtre, il ne nous en est resté que sept; savoir *Ajax*, *Electre*, *Œdipe Roi*, *Antigone*, *Œdipe à Colone*, *les Trachinienes* & *Philoctete*; *l'Oreste* de M. de Voltaire est à beaucoup d'égards *l'Electre* de *Sophocle*, & M. de Voltaire a montré par cet exemple que M. de Crébillon avoit témoigné peu de goût & peu de connoissance de l'antiquité, en disant avec tant de légéreté, que s'il avoit eu quelque chose à imiter de *Sophocle*, ce n'auroit pas été son *Electre*. *L'Œdipe Roi*, de *Sophocle*, a aussi servi de modele à *l'Œdipe* de M. de Voltaire, où l'on regrete que ce dernier n'ait pas osé retracer ce cinquieme acte si terrible & si atendrissant de *Sophocle*, où Œdipe qui s'est crevé les ieux, & qui part pour l'exil, auquel il s'est condamné, fait ses adieux à ses enfants, & à tout ce qu'il laisse de cher à son cœur dans sa patrie. Le *Philoctete*, chef-d'œuvre de la simplicité antique, a été presque entiérement traduit, & de la maniere la plus vive, la plus originale, en prose par M. de Fénelon dans *Télémaque*, & en vers par M. de la Harpe. Nous ne parlons pas de beaucoup d'autres traductions connues de *Sophocle*, par M. Dacier, par M. de Rochefort, ni de la nouvele traduction du théâtre des Grecs, à laquelle plusieurs mains habiles ont été employées.

Sophocle fut élevé à la dignité d'Archonte, il commanda en cette qualité les armées de la ré-

publique d'Athênes avec Péricles, & signala sa valeur en diverses occasions.

On a disputé sur la supériorité de *Sophocle* ou d'Euripide chez les Grecs, comme parmi nous sur celle de Corneille & de Racine, *illustraverunt hoc opus*, dit Quintilien, *Sophocles atque Euripides: quorum in dispari dicendi via uter sit Poëta melior, inter plurimos quæritur.*

Le seul nom de *Sophocle* représente à l'esprit la tragédie Grecque dans toute sa gloire:

Sola Sophocleo tua carmina digna cothurno,

dit Virgile.

Quid Sophocles & Thespis & Æschylus utile ferrent,

dit Horace.

On trouve dans l'histoire Grecque un autre *Sophocle*, général Athénien, qui fut exilé quelques années après la mort de Péricles, pour avoir manqué la conquête de la Sicile.

SORANUS, (*Hist. rom.*)

Stoicus occidit Baream, delator amicum;
Discipulumque senex, ripa nutritus in illa
Ad quam Gorgonei delapsa est penna caballi.

Voyez à l'article *Egnatius*, comment ce *Soranus* Barea, l'un des hommes les plus vertueux de Rome, & dont Tacite dit que Néron, en faisant périr Barea *Soranus*, & Pœtus Thrasea, sembla vouloir exterminer la vertu même: *voyez* comment il fut livré aux fureurs de Néron, par ce Publius Egnatius, Stoïcien hypocrite, ami perfide, né à Tarse en Cilicie, comme l'expriment les vers de Juvénal. On ne pouvoit reprocher à *Soranus* que quelques traits d'adulation envers l'afranchi Pallas.

SORBIERE, (Samuel) (*Hist. Litt. mod.*) né au diocêse d'Uzès en 1615, de parents protestants, se fit catholique. On crut avoir fait une grande acquisition pour la foi, & on le combla de bénéfices & de pensions. Les Papes, Louis XIV, le Cardinal Mazarin, le clergé de France lui prodiguerent les honeurs & les grâces; *Sorbiere* n'étoit cependant qu'un usurpateur de réputation, qui mettoit assez d'artifice dans les moyens de s'en procurer. Il vouloit passer pour savant & pour philosophe, & il n'étoit ni l'un ni l'autre, mais il se lioit avec les savants & les philosophes, & il se servoit des uns, pour se faire valoir auprès des autres. Par exemple Hobbes lui écrivoit sur des matieres de philosophie, *Sorbiere* envoyoit sa lettre à Gassendi, en lui demandant son avis sur les idées de Hobbes, & la réponse de Gassendi fournissoit à *Sorbiere* la matiere de sa réponse à Hobbes; celui-ci lui rendoit sans le savoir le même service auprès de Gassendi, & de plusieurs autres, *Sorbiere* n'étoit ainsi que le Courtier de la philosophie; mais il se donnoit, & on le prenoit pour un Philosophe. A la fin ce manege fut découvert, & il ariva pour lors à *Sorbiere* le malheur dont Horace menace Celsus,

Ne si forte suas repetitum venerit olim
Grex avium plumas, moveat cornicula risum,
Furtivis nudata coloribus.

On a de lui une traduction françoise de l'*Utopie de Thomas Morus*, & une de la *Politique de Hobbes*, des lettres, des discours, divers écrits en latin & en françois. On a un *Sorberiana*, mais il n'est point son ouvrage. C'est un recueil de bons mots qu'on prétend avoir retenus de lui dans la conversation. Il mourut en 1670. Il se faisoit craindre par son penchant à la satyre.

SORBONE, s. f. (*Hist. mod.*) collége de théologie, fameux dans l'université de Paris, & qui tire son nom de Robert de Sorbon son fondateur. Celui-ci, qui étoit confesseur & aumônier du roi Sant Louis, ayant formé en 1256, le dessein d'établir un collége en faveur de 16 pauvres étudiants en théologie, 4 de chaque nation de l'université, le roi donna à ce collége plusieurs maisons qui étoient de son domaine dans la rue Coupe-gueule, vis-à-vis le palais des Thermes, & au moyen de quelque échange de rentes, Robert de Sorbon fit bâtir dans cet emplacement ce collége pour 16 écoliers & un proviseur, c'est-à-dire, un principal ou supérieur. On les appeloit *les pauvres de Sorbone*, & leur maison *la pauvre* Sorbone, *pauper Sorbonna*. Mais par la suite elle s'enrichit, & de collége destiné à loger des étudiants, elle devint une société particuliere dans la faculté de théologie de Paris, & une retraite pour un certain nombre de docteurs & de bacheliers de cette maison. Cependant elle s'étoit toujours maintenue dans son anciene simplicité, jusqu'au temps que le cardinal de Richelieu la fit rebâtir avec une magnificence, qui seule seroit capable d'immortaliser son nom: ce qu'on y admire le plus, c'est l'église dans laquelle est le mausolée de ce cardinal. Trois grands corps de logis comprenent, outre la bibliotheque, la salle des actes, la salle à manger, les cuisines, &c. trente-six appartements pour les docteurs & bacheliers de la maison, & ces apartements sont donnés à l'ancieneté. Pour être admis dans cette maison, dès qu'on a été reçu bachelier en théologie, il faut professer un cours de philosophie dans quelque collége de l'université, cependant on postule, ou, comme on dit, on supplie pour être aggrégé à la maison & société, & l'on soutient un acte que l'on appele *Robertine*, du nom du fondateur, ce que les bacheliers font ordinairement avant que d'entrer en licence. De ceux qui sont de la maison, on en distingue de

deux sortes; les uns sont de la *société*, & ont droit de démeurer en *Sorbone*, & de donner leur suffrage dans les assemblées de la maison, les autres sont de l'*hospitalité*, c'est-à-dire, aggrégés à la maison sans être de la société. On les appele ordinairement *docteurs licenciés* ou bacheliers de la maison & société de *Sorbone*. Mais leur véritable titre, & celui qu'ils prenent dans les actes de la faculté, est de docteurs licenciés & bacheliers de la faculté de Paris, de la maison & société de *Sorbone*; ce qu'on exprime en latin par *doctor*, *licentiatus*, ou *baccalaureus theologus sacræ facultatis Parisiensis*, *socius Sorbonicus*. On donne aussi communément aux autres docteurs de la faculté le titre de *docteur de Sorbone*; & bien des gens en prenent occasion de penser que la maison de *Sorbone* a quelque supériorité dans la faculté de théologie de Paris. Cette maison respectable par les hommes célebres qu'elle a produits, par les savants qui la composent, & par ceux qu'elle forme encore tous les jours, n'est après tout qu'une société particuliere, comme plusieurs autres, & sur-tout celle de Navarre, qui composent le corps de la faculté de théologie avec une autorité & des fonctions parfaitement égales dans les assemblées, & les autres actes de faculté. Il est vrai encore que les assemblées soit ordinaires, soit extraordinaires de la faculté, se tienent dans la grande salle de *sorbone*; mais cet usage ne tire point à conséquence, parce qu'elle s'assembloit autrefois aux mathurins, & qu'elle peut encore s'assembler dans telle maison de son corps qu'elle juge à propos.

Il y a proche de la *Sorbone* des écoles extérieures, où six professeurs, dont quatre sont entretenus par le roi, & deux ont été fondés par des particuliers, font des leçons reglées de théologie. Ces chaires sont toujours remplies par des sujets de la maison de *Sorbone*, laquelle nomme aussi à plusieurs autres places, comme à celle de grand-maître du collége Mazarin, dont les chaires de philosophie, ainsi que celles du collége du Plessis sont toujours données à des membres de la maison & société de *Sorbone*. Le premier supérieur de la maison se nomme *proviseur*; & dans l'intérieur, l'autorité, c'est-à-dire, le maintien des réglements & du bon ordre, apartient au chef des docteurs, qu'on nomme *senieur de Sorbone*, & au chef des bacheliers en licence, qu'on appele *prieur de Sorbone*.

SORBONE, (Robert de) (*Hist. litt. mod.*) ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est un petit village du Réthelois au diocèse de Rheims, fut chapelain & confesseur de Saint Louis. Il s'est illustré par la fondation du collége de *Sorbone* ou des pauvres maîtres, si magnifiquement réédifié depuis par le cardinal de Richelieu; Robert fonda aussi le collége de Calvi qu'on appeloit *la petite Sorbone*. Son objet dans ces fondations étoit d'établir l'instruction gratuite, qui ne fut établie d'une maniere générale dans l'université, que sous la minorité de Louis XV, & la régence de Philippe, duc d'Orléans. Robert de *Sorbone* fit sa fondation principale en 1253, & mourut en 1274. Il étoit né en 1201: on a de lui plusieurs ouvrages: *Le chemin du Paradis*. *Les trois moyens d'aller en Paradis*, &c.

SOREL, (Agnès) (*Hist. de Fr.*) on connoit ces quatre vers de François I. sur *Agnès Sorel*:

> Gentile *Agnès* plus d'honeur en mérite,
> La cause étant de France recouvrer,
> Que ce peut dedans un cloître ouvrer
> Close Nonain, ou bien devot hermite.

Ce qui distingue avantageusement *Agnès Sorel*, parmi les maîtresses des Rois, c'est qu'au lieu que les autres ont trop souvent avili leurs amants, elle a illustré le sien, & ne s'est servi de l'empire que l'amour lui donnoit sur Charles VII, que pour lui inspirer le courage convenable à sa situation, & qui seul pouvoit le sauver; Charles VII fut roi pour lui plaire, & vainqueur pour la mériter. L'amour, qui écarte tant de Héros des sentiers du devoir & de la gloire, y ramena l'heureux Charles VII.

Une autre singularité qui prouve qu'*Agnès* n'étoit pas une femme ordinaire, c'est que la reine, Marie d'Anjou, princesse vertueuse, & très atachée au roi son mari, ne cessa d'aimer & d'estimer *Agnès*, & de travailler de concert avec elle au honeur & à la gloire du roi; des historiens disent que les principaux membres du conseil & les capitaines les plus atachés à la fortune de Charles VII, firent sentir à la reine qu'il étoit de son intérêt (à elle reine), & surtout de l'intérêt de l'état, que Charles restât ataché à *Agnès*.

Agnès au reste est plus célebre que connue. L'histoire nous en apprend peu de chose, si l'on doit appeler peu de chose les deux traits que nous avons raportés. Il paroît qu'elle naquit vers l'année 1409; elle étoit d'une famille noble & anciene, de la province de Touraine; son pere, Jean *Sorel*, étoit seigneur de St. Géran & de Fromenteau; elle perdit ses parents étant encore en bas âge, & fut élevée par la dame de Maignelais, sa tante.

Agnès avoit été élevée à Fromenteau, dans le voisinage de Chinon, où Charles VII tenoit sa cour. Le bruit de sa beauté avoit engagé le roi à l'aller voir. Il engagea la dame de Maignelais, tante d'*Agnès*, à l'envoyer, ou à l'amener à la cour, où il la plaça auprès de la reine en qualité de fille d'honeur. Ce fut vers l'an 1426 ou 1427.

Les historiens font deux observations impor-

tantes sur *Agnès Sorel*; l'une qu'elle se défendit long-temps contre son amant, & cet amant étoit son roi, „ toute simple demoiselle que je „ suis, disoit-elle, un jour au brave Poton de „ Saintrailles, vieil ami de sa maison, la con- „ quête du roi ne sera pas facile; je le révere „ & l'honore; mais je ne crois pas que j'aie „ rien à démêler avec le reine à son sujet. „ Ce langage n'est point celui d'une ame commune sans doute.

L'autre observation est que les amours du roi n'eurent point un éclat capable d'offenser les mœurs publiques. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que Charles VII eut onze enfants de la Reine pendant sa liaison avec *Agnès*, & que l'amour n'insulta point à l'hymen, en altérant l'union des deux époux.

Agnès Sorel eut un frere qui fut fait grand veneur, & il est à remarquer que ce ne fut qu'après la mort d'*Agnès*, ce qui prouve quel atachement le roi conservoit pour sa mémoire.

Charles avoit donné à *Agnès* le château de Beauté sur Marne. Elle eut de ce Roi trois filles. *Agnès Sorel* mourut en 1449, ou 1450, à quarante ans, étant encore, disent les histo- riens, *la plus belle persone de France*. On la crut empoisonée; on accusa la dame de Villequier, sa cousine & sa rivale; le Dauphin, depuis Louis XI, son ennemi déclaré, qui, dans une querele qu'il avoit eut avec elle, s'étoit emporté jusqu'à lui donner un souflet; on soupçona jusqu'à Jacques Cœur, son ami, qu'elle nomma son exécuteur testamentaire. (*Voyez* l'article Cœur) (Jacques.)

Elle fut enterrée dans l'église collégiale de Loches, dont elle avoit été la bienfaitrice; les chanoines lui firent élever dans leur chœur un mausolée. Lorsque Louis XI fut sur le trône, ils crurent, dit-on, lui faire leur cour, en lui offrant de détruire ce monument. Louis XI, roi quelquefois juste, les fit rougir d'une telle ingratitude envers une femme qui les avoit comblés de bienfaits.

Cette *Agnès Sorel*, digne d'estime à beaucoup d'égards, comme on vient de le voir, fut accusée de n'avoir pas eu pour Jeanne d'Arc, pour la fameuse *Pucelle d'Orléans*, les sentiments qu'elle devoit à la libératrice du Roi, son amant, au génie tutélaire de la France; elle fut même soupçonée d'avoir contribué, par une jalousie politique, trop indigne d'elle, à l'indifférence coupable avec laquelle Charles VII laissa périr misérablement cette brave Amazone, la honte des Anglois, & le soutien du trône.

SOREL, (Charles) (*Hist. Litt. mod.*) sieur de Souvigni, neveu & successeur de Charles Bernard, historiographe de France (quels historiographes!) a continué la *généalogie de la maison de Bourbon*, commencé par son oncle, a donné une *bibliotheque françoise*, une *histoire de la monarchie françoise*, un *abrégé du regne de Louis XIV*, dont il n'a vu qu'une partie; un traité *des droits des rois de France*: il a laissé aussi des romans, *le berger extravagant*, *Francion*, des *nouvelles françoises*. Né à Paris en 1699, mort en 1674.

SORTS, (*Théologie payene.*) *sortes*. Le *sort* est l'effet du hazard, & comme la décision ou l'oracle de la fortune; mais les *sorts* sont l'instrument dont on se sert pour savoir quelle est cette décision.

Les *sorts* étoient le plus souvent des especes de dés, sur lesquels étoient gravés quelques caracteres ou quelques mots dont on alloit chercher l'explication dans des tables faites exprès. Les usages étoient différens sur les *sorts*. Dans quelques temples on les jetoit soi-même; dans d'autres on les faisoit sortir d'une urne, d'où est venue cette maniere de parler si ordinaire aux Grecs, *le sort est tombé*.

Ce jeu de dés étoit toujours précédé de sacrifices & de beaucoup de cérémonies, apparemment les prêtres savoient manier les dés; mais s'ils ne vouloient pas prendre cette peine, ils n'avoient qu'à les laisser aller; ils étoient toujours maîtres de l'explication.

Les Lacédémoniens allerent un jour consulter les *sorts* de Dodone, sur quelque guerre qu'ils entreprenoient; car outre les chênes parlans, & les colombes & les bassins & l'oracle, il y avoit encore des *sorts* à Dodone. Après toutes les cérémonies faites, sur le point qu'on alloit jeter les *sorts* avec beaucoup de respect & de vénération, voilà un singe du roi de Molosses, qui étant entré dans le temple, renverse les *sorts* & l'urne. La prêtresse effrayée dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devoient pas songer à vaincre, mais seulement à se sauver; & tous les écrivains assurent que jamais Lacédémone ne reçut un présage plus funeste.

Les plus célebres entre les *sorts* étoient à Préneste & à Antium, deux petites villes d'Italie. A Préneste étoit la fortune, & à Antium les fortunes. *Voyez* Sorts de Préneste.

Les fortunes d'Antium avoient cela de remarquable, que c'étoient des statues qui se remuoient d'elles-mêmes, selon le témoignage de Macrobe, *l. I c. xxiij.* & dont les mouvemens différens ou servoient de réponse, ou marquoient si l'on pouvoit consulter les *sorts*.

Un passage de Cicéron, au *liv. II. de la divination*, où il dit que l'on consultoit les *sorts* de Préneste par le consentement de la fortune, peut faire croire que cette fortune savoit aussi remuer la tête, ou donner quelqu'autre signe de ses volontés.

Nous trouvons encore quelques statues qui avoient cette même propriété. Diodore de Sicile & Quinte-Curce, disent que Jupiter-Ammon étoit porté par quatre-vingt prêtres dans une espece de gondole d'or, d'où pendoient des coupes d'argent; qu'il étoit suivi d'un grand nombre de femmes & de fils qui chantoient des hy-

mnes en langue du pays, & que ce dieu porté par ses prêtres, les conduisoit en leur marquant par quelques mouvemens où il vouloit aller.

Le dieu d'Héliopolis de Syrie, selon Macrobe, en faisoit autant: toute la différence étoit qu'il vouloit être porté par les gens les plus qualifiés de la province, qui eussent long-temps auparavant vécu en continence, & qui se fussent fait raser la tête.

Lucien, dans le *traité de la déesse de Syrie*, dit qu'il a vu un Apollon encore plus miraculeux, car étant porté sur les épaules de ses prêtres, il s'avisa de les laisser là, & de se promener par les airs.

Dans l'Orient les *sorts* étoient des fléches, & aujourd'hui encore les Turcs & les Arabes s'en servent de la même maniere. Ezéchiel dit que Nabuchodonosor mêla ses fléches contre Ammon & Jérusalem, & que la fléche sortit contre Jérusalem. C'étoit-là une belle maniere de résoudre à quel de ces deux peuples il feroit la guerre.

Dans la Grece & dans l'Italie on tiroit souvent les *sorts* de quelque poëte célebre, comme Homere ou Euripide; ce qui se présentoit à l'ouverture du livre, étoit l'arrêt du ciel. L'histoire en fournit mille exemples. (*Voyez* Sorts *d'Homere*.

On voit même que quelques 200 ans après la mort de Virgile, on faisoit déja assez de cas de ses vers pour les croire prophétiques, & pour les mettre en la place des *sorts* qui avoient été à Préneste; car Alexandre Sévere encore particulier, & dans le tems que l'Empereur Héliogable ne lui vouloit pas de bien, reçut pour réponse dans le temple de Préneste cet endroit de Virgile dont le sens est: „ Si tu peux sur„ monter les destins contraires, tu seras Mar„ cellus. *Voyez* Sorts *de Virgile*. „

Les *sorts* passerent jusques dans le christianisme; on les prit dans les livres sacrés, au lieu que les payens les prenoient dans leurs poëtes. S. Augustin, dans l'*épitre cxix.* à Januarius, paroît ne désapprouver cet usage que sur ce qui regarde les afaires du siecle. (Voici ce que dit S. Augustin sur la pratique de tirer les sortes des livres des évangiles. *Hi vero qui de paginis evangelicis sortes legunt, etsi optandum est ut hoc potius faciant quam ad dæmonia consulenda concurrant, tamen etiam ista mihi displicet consuetudo, ad negotia sæcularia & ad vita hujus vanitatem, propter altam vitam loquentia oracula divina velle convertere.* *Voyez* l'article Sort dans le Dictionaire de Théologie faisant partie de cette Encyclopédie. T. III. pag. 508. & suiv.) Grégoire de Tours nous apprend lui-même quelle étoit sa pratique; il passoit plusieurs jours dans le jeûne & dans la priere; ensuite il alloit au tombeau de saint Martin, où il ouvroit tel livre de l'Écriture qu'il vouloit, & il prenoit pour la réponse de Dieu le premier passage qui s'offroit à ses ieux. Si ce passage ne faisoit rien au sujet, il ouvroit un autre livre de l'Écriture.

D'autres prenoient pour *sort* divin la premiere chose qu'ils entendoient chanter en entrant dans l'église. *Voyez* Sort *des Saints*.

Mais qui croiroit qu'Héraclius délibérant en quel lieu il feroit passer l'hiver à son armée, se détermina par cette espece de *sort*? Il fit purifier son armée pendant trois jours; ensuite il ouvrit le livre des évangiles, & trouva que son quartier d'hiver lui étoit marqué dans l'Albanie. Etoit-ce là une afaire dont on pût espérer de trouver la décision dans l'Écriture?

L'Église est enfin venue à bout d'exterminer cette superstition; mais il lui a fallu du temps. Du moment que l'erreur est en possession des esprits, c'est une merveille, si elle ne s'y maintient toujours.

Sorts *d'Homere*, (*Divinat. du paganisme*) *sortes Homericæ*; espece de divination. Elle consistoit à ouvrir au hasard les écrits d'Homere, & à tirer à la premiere inscription de la page qui se présentoit à la vue, un augure ou pronostic de ce qui devoit ariver à soi-même & aux autres, ou des regles de conduite convenables aux circonstances dans lesquelles on se trouvoit. Les Grecs donnoient à ce genre de divination le nom de *στοιχειωμαντία*, *ῥαψῳδομαντεία*, *ῥαψῳδομαντική*.

L'antiquité payene semble avoir regardé ceux qui avoient le talent supérieur de la poësie, comme des hommes inspirés; ils se donnoient pour tels; ils assuroient qu'ils parloient le langage des dieux, & les peuples les ont crus sur leur parole. L'Iliade & l'Odyssée sont remplis d'un si grand nombre de traits de religion & de morale; ils contienent dans leur étendue une si prodigieuse variété d'événemens, de sentences & de maximes applicables à toutes les circonstances de la vie, qu'il n'est pas étonant que ceux qui par hazard ou de dessein formé, jetoient les ieux sur ces poëmes, aient cru y trouver quelquefois des prédictions ou des conseils: il aura suffi que le succès ait justifié de temps en temps la curiosité des persones, qui dans des situation embarassantes ont eu recours à cet expédient, pour qu'on se soit insensiblement acoutumé à regarder les écrits de ce poëte, comme un oracle toujours prêt à rendre des réponses à quiconque voudroit l'interroger. On ne peut s'imaginer à quel point les hommes portent la crédulité, lorsqu'ils sont agités par la crainte, ou par l'espérance.

Ce n'étoit point là un de ces préjugés qui ne régnent que sur le vulgaire; de grands persoñages de l'antiquité, ceux principalement qui aspiroient à gouverner les autres, n'ont pas été exempts de cette chimere. Mais ce ne fut point par cette idée superstitieuse que Socrate dans sa prison, entendant reciter ces vers qu'Homere

met dans la bouche d'Achille : j'ariverai le troisieme jour à la fertile Phthie,

Ἤματί κεν τριτάτῳ Φθίην ἐρίβωλον ἱκοίμην,

se mit à dire qu'il n'avoit donc plus que trois jours à vivre; il badinoit sur l'équivoque du mot *φθίην*, qui signifie le pays de Phthie, & la *corruption* ou la *mort;* cependant ce badinage qu'il fit en présence d'Eschine, ne fut point oublié, parce qu'il mourut trois jours après.

Valere-Maxime raconte que Brutus eut le triste présage du sort qui l'atendoit à la bataille de Philippe. Le hazard lui ayant offert cet endroit de l'Iliade, où Patrocle se plaint que „ le „ cruel destin & le fils de Latone lui ont ôte „ la vie. „

Ἀλλά με μοῖρ' ὀλοὴ καὶ Λητοῦς ἔκτανεν υἱός.

L'application que cet illustre romain s'en fit à lui-même, fut justifié par l'événement.

Si l'on on croit Lampride, l'empereur Macrin curieux d'apprendre dans le même poëte, si son regne seroit long & heureux, tomba sur ces vers qu'on peut rendre ainsi. „ Vieillard, „ vous êtes furieusement serré par de jeunes „ guerriers ; votre force est anéantie, & vous „ êtes menacé d'une triste vieillesse.

Ὦ γέρον, ἦ μάλα δή σε νέοι τείρουσι μαχηταί,
Σὴ δὲ βίη λέλυται, χαλεπὸν δέ σε γῆρας ὀπάζει.

Comme cet empereur étoit déja avancé en âge, lorsqu'il parvint à la souveraine puissance, qu'il ne régna que quatorze mois, & que Héliogable n'étoit âgé que d'un pareil nombre d'années, lorsqu'il lui ôta la vie avec l'empire, on trouva dans ces paroles une prédiction de la mort tragique de Macrin.

Au reste, Homere ne fut pas le seul dont les vers eussent le privilége d'être regardés comme renfermant des oracles ; les Grecs firent quelquefois le même honeur à ceux d'Euripide ; il paroît par un endroit d'Hérodote, qu'on croyoit que les poësies de Musée contenoient aussi des présages. Cet historien raconte qu'Onomacrite qui faisoit profession d'interpréter ou de déveloper ces sortes de prédictions, fut banni d'Athênes par Hipparque, fils de Pisistrate, pour avoir altéré les écrits de ce poëte & y avoir inséré un vers qui portoit, que les îles adjacentes à celles de Lemnos, seroient submergées.

Enfin, Virgile eut la gloire de succéder aux poëtes grecs, & des partager avec eux l'art de prédire les événemens. *Voyez* Sorts *de Virgile*.

Sorts de Préneste, (*Divinat. des Rom.*) les plus celébres de toute l'Italie; c'est une curiosité raisonable de chercher à savoir en quoi consistoit cet oracle, & comme il se rendoit. Cicéron, *liv. II.* de la divination, *sect.* 41. nous apprend que les archives de Préneste portoient, qu'un homme des plus considérables de la ville, nommé Numerius Suffucius, fut averti par plusieurs songes réitérés & menaçans, d'aller entr'ouvrir un rocher dans un certain lieu : qu'il y alla, brisa ce rocher, & qu'il en sortit plusieurs *sorts* ; c'étoit de petits morceaux de bois de rouvre bien taillés & bien polis, sur lesquels étoient écrites des prédictions en caracteres antiques; on mit ces petits morceaux de bois dans un cofre d'olivier. Pour les consulter, on ouvroit ce cofre, on faisoit mêler ensemble tous ces *sorts*, par un enfant, il en tiroit un, & c'étoit la réponse que l'oracle donnoit aux consultans. Ce cofre, continue Cicéron, est aujourd'hui religieusement gardé, à cause de Jupiter enfant, qui y est représenté avec Junon, tous deux dans le sein de la fortune qui leur donne la mamelle, & toutes les bonnes meres y ont une grande dévotion.

Plutarque prétend qu'on tiroit plusieurs petits morceaux de bois du cofre, & que les caracteres gravés sur chacun étant rassemblés composoient la prophétie; mais outre que Cicéron dit le contraire, il paroît clairement par un passage de Tite-Live, que chacun de ces *sorts* contenoit toute le prophétie ; voici les propres termes de l'historien, au commencement du liv. XXII. *Faleriis cœlum findi visum velut magno hiatu, quaque patuerit, ingens lumen effulsisse, sortes sua sponte attenuatas, unamque excidisse ita scriptam, Mars telum suum concutit.* „ On vit à Faleres „ le ciel se fendre & s'entr'ouvrir, & une gran- „ de lumiere remplir ce grand vuide. Le *sorts* „ diminuerent & s'apetisserent d'eux-mêmes, „ & il en tomba un où étoient écrites ces pa- „ roles, *Mars prépare ses armes*.

Les prêtres se servirent habilement de ces *sorts* pour se procurer du profit & du crédit. *Tota res est inventa fallaciis, aut ad quæstum, aut ad superstitionem*, dit Cicéron.

Mais que signifient ces mêmes *sorts* dont parle Tite-Live, qui diminuerent & s'apetisserent d'eux-mêmes, *sortes sua sponte attenuatas?* Peut-être que ces *sorts* étoient doubles, je veux dire, qu'il y en avoit de grands & de petits, tous semblables, & que les prêtres faisoient tirer les uns ou les autres, selons qu'ils vouloient efrayer ou encourager les consultans. Il est certain qu'en matiere de prodiges, on prenoit à bon augure les choses qui paroissoient plus grandes que de coutume; & au contraire, on tenoit à mauvais présage les choses qui paroissoient plus petites qu'elles ne sont naturélement, comme Saumaise l'a prouvé dans ses commentaires sur Solin. Il suit de-là que les *sort* apetissés, *sortes attenuatæ*, pronostiquoient par eux-mêmes un événement sinistre; mais j'aime à voir ce que les Philosophes pensoient des *sorts* en général, & ce que devinrent

rent ceux de Préneste en particulier ; Cicéron m'en éclaircit lui-même.

Qu'est-ce à votre avis, que les *forts*, disoit-il à un stoïcien ? C'est à-peu-près, comme de jouer au nombre, en haussant & en fermant les doigts, ou de jouer aux osselets & aux dés; en quoi le hazard & peut-être une mauvaise subtilité, peuvent avoir quelque part, mais où la sagesse & la raison n'en ont aucune. Les *forts* sont donc pleins de tromperie, & c'est une invention ou de la superstition, ou de l'avidité du gain. La divination par les *forts* est désormais entiérement décrié. La beauté & l'antiquité du temple de Préneste a véritablement conservé le nom des *forts* de Préneste, mais parmi le peuple uniquement; car y a-t-il quelque magistrat, quelqu'homme un peu considérable qui y ait le moindre recours? Par-tout ailleurs on n'en parle plus, & c'est ce qui faisoit dire à Carnéade, qu'il n'avoit jamais vu la fortune plus fortunée qu'à Préneste.

Cependant, il s'en fallut peu qu'ils ne revinssent en crédit du temps de Tibere. Suétone nous apprend, que cet empereur ayant formé le projet de ruiner tous les oracles voisins de Rome, ceux d'Antium, de Cærès, de Tibur & de Préneste, en fut détourné par la majesté de ces derniers, car s'étant fait remettre le cofre bien fermé & bien cacheté, les *forts* ne s'y trouverent point, mais ce cofre ne fut pas plutôt reporté dans le temple de Préneste, que les *forts* s'y trouverent comme de coutume.

Il n'est pas difficile de reconoître ici l'adresse des prêtres, qui voulurent relever le credit de leur ancien oracle; mais son temps étoit passé, persone ne se rendit sur les lieux pour y avoir recours; & ce qu'il y a de bien singulier, les *forts* de Virgile n'ayant pour eux aucun apparat de religion, emporterent la balance, & succéderent à ceux de Préneste. *Voyez* SORTS DE VIRGILE.

SORTS DE VIRGILE, (*Divinat. du Paganis.*) *sortes Virgilianæ*, divination qui consistoit à ouvrir les œuvres de Virgile, & à en tirer, à l'inspection de la page que le hazard offroit, des présages des événemens futurs.

Le temps ayant insensiblement donné de l'autorité aux poësies de Virgile, les Latins s'acoutumerent de même à les consulter dans les occasions où il leur étoit important de connoître la volonté du ciel. L'histoire des empereurs Romains, sur-tout depuis Trajan, en fournit plusieurs exemples. Le premier dont nous ayons connoissance est celui d'Adrien : inquiet de savoir quelles étoient les dispositions de Trajan à son égard, & s'il le désigneroit pour son successeur à l'empire, il prit l'Enéide de Virgile, l'ouvrit au hazard, & y lut ces vers du VIe. livre.

Quis procul ille autem ramis insignis olivæ
Sacra ferens? nosco crines incanaque menta
Regis Romani, primus qui legibus urbem
Fundabit, Curibus parvis & paupere terra
Missus in imperium magnum....

Comme on ne se rend pas difficile sur le choses qui flatent les desirs, quelques legeres convenances qu'Adrien trouva dans ces vers avec son caractere, ses inclinations, le goût qu'il avoit pour la philosophie & pour les cérémonies religieuses, le rassurerent; & si l'on ajoute foi à Spartien, le fortifierent dans l'espérance qu'il avoit de parvenir à l'empire.

Lampride raporte qu'Alexandre Sévere qui devoit pour lors être très-jeune, puisqu'il n'avoit que treize ans lorsqu'il fut nommé empereur, s'appliquant avec ardeur à l'étude de la Philosophie & de la Musique, Mammée, sa mere, lui conseilla de faire plutôt son occupation des Arts & des Sciences nécessaires à ceux qui sont destinés à gouverner les hommes, & qu'Alexandre se conforma d'autant plus volontiers à cet avis, qu'ayant consulté Virgile sur le *fort* qui lui étoit réservé, il crut y trouver un présage assuré de son élévation à l'empire dans ces fameux vers:

Excudent alii spirantia mollius æra,
Credo equidem, &c.
Tu regere imperio populos, Romane, memento;
Hæ tibi erunt artes.

Claude le Gothique voulant savoir quelle seroit la durée de son regne, consulta Virgile à l'ouverture du livre, & lut ce vers:

Tertia dum Latio regnantem viderit æstas.

alors il tira la conclusion, qu'il n'avoit au plus que trois ans à vivre; l'auteur qui nous a conservé ce fait, assure que Claude ne survécut en effet que deux ans à cette espece de prédiction; & que celles qu'il crut de même avoir trouvées dans Virgile sur ce qui devoit ariver à son frere & à sa postérité, eurent aussi leur acomplissement.

On rencontre dans les auteurs plusieurs exemples de cette espece; Bullengerus en a recueilli une partie dans le traité qu'il a composé sur ce sujet; mais ceux que l'on vient de raporter suffisent pour montrer jusqu'où peut aller la superstition humaine.

SORTS DES SAINTS, (*Divinat. des Chrétiens*) *sortes sanctorum*, espece de divination qui, vers le troisieme siecle, s'est introduite chez les Chrétiens à l'imitation de celles qu'on nommoit parmi les payens, *sortes homericæ*, *sortes virgilianæ*.

Elle consistoit à ouvrir au hazard les livres

sacrés, dans l'espérance d'y trouver quelques lumieres sur le parti qu'ils avoient à suivre dans telles & telles circonstances; d'y apprendre, si le succès des événemens qui les intéressoit, seroit heureux ou malheureux, & ce qu'ils devoient craindre ou espérer du caractere, de la conduite, & du gouvernement des persones auxquelles ils étoient soumis.

L'usage avoit établi deux manieres de consulter la volonté de Dieu par cette voie : la premiere étoit, comme on vient de le dire, d'ouvrir au hazard quelques livres de l'Écriture-sainte, après avoir imploré auparavant le secours du ciel par des jeûnes, des prieres, & d'autres pratiques religieuses. Dans la seconde qui étoit beaucoup plus simple, on se contentoit de regarder comme un conseil sur ce qu'on avoit à faire, ou comme un présage du bon ou du mauvais succès de l'entreprise qu'on méditoit, les premieres paroles du livre de l'Écriture, qu'on chantoit dans le moment où celui qui se proposoit d'interroger le ciel par cette maniere, entroit dans une église.

Saint Augustin, dans son épître à Januarius, ne paroît condamner cette pratique qu'au sujet des afaires mondaines ; cependant il aime encore mieux qu'on en fasse usage pour les choses de ce siecle, que de consulter les démons.

S. Grégoire, évêque de Tours, nos a fait connoître d'une maniere assez particuliere les cérémonies religieuses, avec lesquelles on consultoit les *sorts des saints*. Les exemples qu'il en donne, & le sien propre, justifient que cette pratique étoit fort commune de son temps, & qu'il ne la désapprouvoit pas.

On en jugera par ce qu'il raconte de lui-même en ces termes: „ Leudaste, comte de Tours, „ qui cherchoit à me perdre dans l'esprit de la „ reine Frédegonde, étant venu à Tours avec „ de mauvais desseins contre moi; frapé du dan„ ger qui me menaçoit, je me retirai fort triste „ dans mon oratoire; j'y pris les pseaumes de „ David, pour voir si à leur ouverture, je n'y „ trouverois rien d'où je puisse tirer quelque „ consolation, & j'en eus une très-grande „ de ce verset, que le hazard présenta : *Il* „ *les fit marcher avec espérance & sans crain*„ *te, pendant que la mer envelopoit leurs* „ *ennemis*. En effet, ajoute-t-il, „ Leuda„ ste n'osa rien entreprendre contre ma per„ sone; car ce comte étant parti de Tours le „ même jour, & la barque sur laquelle il étoit „ monté ayant fait naufrage, il auroit été noyé „ s'il n'avoit pas su nager. „

Ce qu'il raporte de Méroüée fils de Chilpéric, mérite de trouver place ici, parce qu'on y voit quelles étoient les pratiques de religion auxquelles on avoit recours pour se rendre le ciel favorable, avant que de consulter les *sorts des saints*, & pour mieux s'assurer de la vérité de la réponse qu'on y cherchoit.

„ Méroüée, dit Grégoire de Tours, étant „ disgracié de Chilpéric son pere, se réfugia dans „ la basilique de saint Martin ; & ne se fiant „ point à une pythonisse, qui lui avoit prédit „ que le roi mourroit cette même année & qu'il „ lui succéderoit, il mit séparément sur le tom„ beau du saint, les livres des pseaumes, des „ rois, & des évangiles; il veilla toute la nuit „ auprès du tombeau, & pria saint Martin de „ lui faire connoître ce qui devoit lui ariver, „ & s'il régneroit ou non. Ce prince passa les „ trois jours suivants dans le jeûne, les veilles „ & les prieres; puis s'étant approché du tom„ beau, il ouvrit d'abord le livre des rois ; & „ le premier verset portoit ces mots : *Comme* „ *vous avez abandoné le Seigneur votre Dieu*, „ *pour courir après des dieux étrangers, & que* „ *vous n'avez pas fait ce qui étoit agréable à ses* „ *ieux, il vous a livré entre les mains de vos* „ *ennemis*. Les passages qui s'offrirent a lui dans „ le livre des pseaumes, & dans celui des évan„ giles (passages qu'il seroit inutile de rapor„ ter), ne lui annonçant de même rien que de „ funeste, il resta long-temps aux pieds du tom„ beau fondant en larmes, & se retira en Au„ strasie, où il périt malheureusement, trois „ ans après, par les artifices de la reine Fré„ degonde, sa belle mere. „

Dans cet exemple, on voit que c'est Méroüée qui, sans le ministere des clercs de saint Martin de Tours, pose lui-même les livres saints, & les ouvre. Dans celui que l'on va citer toujours d'après le même auteur, on fait intervenir les clercs de l'église, qui joignent leurs prieres à celles du suppliant ; voici comme le même auteur expose ce fait.

„ Chramne s'étant révolté contre Clotaire I. „ & se trouvant à Dijon, les clercs de l'église „ se mirent en prieres pour demander à Dieu si „ le jeune prince réussiroit dans ses desseins, & „ s'il parviendroit un jour à la courone. Ils „ consulterent, comme dans le fait précédent, „ trois différens livres de l'Écriture-sainte, avec „ cette différence, qu'à la place du livre des „ rois & des pseaumes, ils joignirent ceux du „ prophete Isaïe, & les épîtres de saint Paul, „ au livre des Évangiles. À l'ouverture d'Isaïe, „ ils lurent ces mots: *J'arracherai la haie de ma* „ *vigne, & elle sera exposée au pillage ; parce* „ *qu'au lieu de porter de bons raisins, elle en a* „ *produit de mauvais*. Les passages des épîtres „ de saint Paul, & ceux de l'évangile qui se „ présentoient ensuite, ne parurent pas moins „ menaçans, & furent regardés comme une „ prédiction de la mort tragique de ce prince „ infortuné. „

Non-seulement on employoit les *sorts des saints* pour se déterminer dans les occasions ordinaires de la vie, mais même dans les élections des évêques, lorsqu'il y avoit partage. La vie de saint Aignan fait foi, que c'est de cette ma-

niere qu'il fut nommé évêque d'Orléans. Saint Euverte qui occupoit le siége de cette ville sur la fin du iv. siecle, se trouvant accâblé de vieillesse, & voulant le désigner pour son successeur, le clergé & le peuple s'opposérent vivement à ce choix. Saint Euverte prit la parole, & leur dit : „ Si voulez un évêque agréable à Dieu, sachez que vous devez mettre „ Aignan à ma place. „ Mais pour leur faire connoître clairement que telle étoit la volonté du Seigneur, après que ce prélat eut indiqué, selon la coutume, un jeûne de trois jours, il fit mettre d'un côté sur l'autel des billets (*brevia*), & de l'autre, les pseaumes, les épîtres de saint Paul, & les évangiles. Ce que l'historien qu'on vient de citer, appele ici *brevia*, étoient, comme je l'ai traduit, des billets sur chacun desquels on écrivoit le nom d'un des candidats.

Saint Euverte fit ensuite amener un enfant qui n'avoit point encore l'usage de la parole, & lui commanda de prendre au hazard un de ces billets; l'enfant ayant obéi, il tira celui qui portoit le nom de saint Aignan, & se mit à lire à haute voix: *Agnan est le pontife que Dieu vous a choisi*. Mais saint Euverte, continue l'historien, pour satisfaire tout le monde, voulut encore interroger les livres saints; le premier verset qui se présenta dans les pseaumes, fut : *Heureux celui que vous avez choisi, il demeurera dans votre temple*. On trouva dans saint Paul ces mots: *Persone ne peut mettre un autre fondement que celui qui a été posé;* & enfin dans l'évangile ces paroles: *C'est sur cette pierre que je bâtirai mon église*. Ces témoignages parurent si décisifs en faveur de saint Aignan, qu'ils réunirent pour lui tous les suffrages, & qu'il fut placé aux acclamations de tout le peuple sur le siége d'Orléans.

Les Grecs, aussi-bien que les Latins, consultoient le *sorts des saints* dans les conjonctures critiques; Cedrenus raporte, comme nous l'avons dit en parlant des *sorts* en général, que l'empereur Héraclius, après avoir eu de grands avantages sur Cosroez roi des Perses, se trouvant incertain sur le lieu où il prendroit ses quartiers d'hiver, purifia son armée pendant trois jours; ce sont les termes de l'historien; qu'ensuite il ouvrit les évangiles, & qu'il trouva qu'ils lui ordonoient d'aller hiverner en Albanie.

Depuis le huitieme siecle, les exemples de cette pratique devienent un peu plus rares; cependant il est certain que cet usage subsista jusque dans le quatorzieme siecle, avec cette seule différence, qu'on ne se préparoit plus à cette consultation par des jeûnes & des prieres, & qu'on n'y joignoit plus cet appareil religieux, que jusqu'alors on avoit cru nécessaire pour engager le ciel à manifester ainsi ses volontés.

L'église tant grecque que latine, conserva sans cesse quelques traces de cet usage. La coutume étoit encore dans le xv. & xvj. siecle, quand un évêque étoit élu, que dans la cérémonie de son sacre, immédiatement après qu'on lui avoit mis sur la tête le livre des évangiles, on l'ouvroit au hazard, & le premier verset qui se présentoit, étoit regardé comme un pronostic de ce qu'on avoit à espérer ou à craindre de son caractere, de ses mœurs, de sa conduite, & du bonheur ou du malheur qui lui étoit réservé durant le cours de son épiscopat; les exemples en sont fréquens dans l'histoire ecclésiastique.

Si l'on en croit un de ses écrivains qui a fait la vie des évêques de Liége, la mort funeste d'Albert, évêque de cette ville, lui fut annoncée par ces paroles, que l'archevêque qui le sacroit trouva à l'ouverture du livre des évangiles: *Il envoya un de ses gardes avec ordre de lui apporter la tête de Jean; & ce garde étant entré dans la prison lui coupa la tête*. L'historien ajoute que ce prélat en fut si frapé, qu'il adressa la parole au nouvel évêque, & lui dit en le regardant avec les ieux baignés de larmes: *Mon fils, en vous donnant au service de Dieu, conduisez-vous avec crainte & avec justice, & préparez votre ame à la tentation; car vous serez un jour martyr*. Il fut en effet assassiné par des émissaires de l'empereur Henri VI. & l'église l'honore comme martyr.

On ajoutoit tant de foi à ces sortes de pronostics; il formoient un préjugé si favorable ou si désavantageux aux évêques, qu'on les alléguoit dans les occasions les plus importantes, & même dans celles où il étoit question de prononcer sur la canonicité de leur élection.

La même chose se pratiquoit à l'installation des abbés, & même à la réception des chanoines; cette coutume subsiste encore aujourd'hui, dans la cathédrale de Boulogne, dont le diocêse aussi-bien que ceux d'Ypres & de Saint-Omer, a été formé des débris de cette anciene église, après que la ville de Terouane eut été détruite par Charles-Quint. Toute la différence qui s'y trouve présentement, c'est qu'à Boulogue, le nouveau chanoine tire les *sorts* dans le livre des pseaumes, & non dans celui des évangiles. Feu M. de Langle évêque de Boulogne, peu d'années avant sa mort qui ariva en 1722, rendit une ordonance qui tendoit à abroger cet usage; il craignoit avec raison qu'il n'eût quelque chose de superstitieux. Il avoit d'ailleurs remarqué, qu'il arivoit quelquefois que le verset du pseaume que le hazard offroit au nouveau chanoine, contenoit des imprécations, des reproches, ou des traits odieux, qui devenoient pour lui une espece de note de ridicule, ou même d'infamie. Mais le chapitre qui se prétend exempt de la jurisdiction épiscopale, n'eut point égard à cette ordonance; & comme, suivant la coutume, on inséroit dans les lettres de prise

de possession de chaque chanoine le verset du pseaume qui lui étoit tombé à sa réception, le chapitre résolut seulement, qu'à l'avenir on ajouteroit à ces lettres, qu'on ne faisoit en cela que suivre l'anciene coutume de l'église de Térouane.

Quant à la seconde maniere de consulter les *sorts des saints*, elle étoit, comme on l'a dit, beaucoup plus simple, & également connue dans les deux églises grecque & latine. Cette maniere consistoit à regarder comme un bon ou un mauvais augure, ou comme une déclaration de la volonté du ciel, les premieres paroles de la sainte-Écriture, qu'on chantoit à l'église dans le moment qu'on y entroit à cette intention: les exemples en sont très-nombreux.

Il faut cependant convenir que dans le temps où cet usage de consulter des *sorts* à venir par l'Écriture, étoit le plus en vogue, & souvent même acompagné d'un grave appareil d'actes de religion; on trouve différens conciles qui condamnent en particulier les *sorts des saints*, & en général toute divination faite par l'inspection des livres sacrés. Le concile de Vannes, par exemple, tenu sous Léon I, dans le v. siecle; le concile d'Agde assemblé l'an 506; les conciles d'Orléans & d'Auxerre, l'un de l'an 511, & l'autre de l'an 595, proscrivent les *sorts des saints*; & l'on trouve un capitulaire de Charlemagne publié en l'an 789, qui contient aussi la même défense. Mais les termes dans lesquels ces défenses sont conçues, donnent lieu de croire que la superstition avoit mêlé une infinité de pratiques magiques dans les *sorts des saints*, & qu'il ne faut peut-être pas confondre la maniere de les consulter condamnée par ces canons, avec celle qui étoit souvent employée dans les premiers siecles de l'Église par des persones éminentes en piété.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que quelques théologiens convienent en général qu'on ne peut pas excuser les *sorts des saints* de superstition; que c'étoit tenter Dieu que de l'interroger ainsi; que les Écritures ne contienent rien dont on puisse conclure que Dieu ait pris là-dessus aucun engagement avec les hommes, & que cette coutume, bien loin d'être autorisée par aucune loi ecclésiastique, a été abrogée dans les temps éclairés; cependant ces mêmes théologiens, oubliant ensuite la solidité des principes qu'ils venoient d'établir, se sont persuadés que dans certaines occasions, plusieurs de ceux qui ont consulté les *sorts des saints*, y ont été portés par une secrete inspiration du ciel.

SOSIGENES, (*Hist. anc.*) habile astronome Égyptien, que César fit venir à Rome, & sur les observations duquel il réforma le calendrier. Romulus n'avoit divisé l'année qu'en dix mois, qui étoient alternativement de trente-un & de trente jours. Il s'en falloit soixante-un jours que cette année ne s'acordât avec la vrai année solaire. Le calendrier de Romulus fut réformé par Numa; au moyen de ce changement qui étoit fort compliqué, l'année romaine avançoit d'un jour sur l'année astronomique, d'où résulta un grand dérangement dans l'ordre des saisons. Jules-César, en qualité de Souverain Pontife & de Dictateur, voulut y remédier; il manda *Sosigenes*, pour faire cette réforme qui fut faite l'an de Rome 707, quarante-sept ans avant J. C. Le résultat des calculs de *Sosigenes* fut que l'année astronomique étoit de 365 jours, six heures; en conséquence le trois premieres années qu'on appele années communes ont 365 jours, & la quatrieme qu'on nomme *bissextile*, parce que le jour intercalaire étoit une répétition du 24 Février, *sexto calendas Martias*, & se nomme *bis sexto*, cette quatrieme année avoit 366 jours. Tel est le calendrier Julien. Telle est la réforme de *Sosigenes*.

Mais la véritable durée de l'année astronomique est de 365 jours, 5 heures quarante-huit minutes, quarante-huit secondes; & cette différence d'onze minutes, douze secondes, continuée depuis Jules-César, jusqu'en 1582, sous le Pontificat de Gregoire XIII, apportoit encore un dérangement sensible dans les saisons, & dans l'époque de la célébration de la Pâque. Ce Pape fit une réforme utile, & que les protestants même ont adoptée, après s'en être long-temps défendus; elle consiste à supprimer trois bissextiles sur quatre siecles, ou vingt-sept bissextiles sur trente-six siecles. Ainsi l'année Grégoriene n'est autre que l'année Juliene, corrigée par la suppression de trois bissextiles, en quatre siecles. Les Russes sont les seuls qui aient conservé le calendrier Julien, ou le vieux style, & la différence de leur année à la notre est de douze jours.

SOSTRATE, (*Hist. anc.*) célebre architecte de l'antiquité. Ce fut lui qui construisit dans l'Île de Pharos, cette superbe tour au haut de laquelle un fanal guidoit la nuit les voyageurs dans leur route. Cette tour, que plusieurs auteurs mettent au nombre de sept merveilles du monde, prit le nom de l'île, & ce nom de *Pharos*, *Phare*, a passé, dans la suite, aux autres tours construites pour le même usage. Sur la tour de l'île de Pharos étoit cette inscription: *Sostrate Cnidien, fils de Dexiphane, aux dieux sauveurs, en faveur de ceux qui vont sur mer*. Ce fut Ptolomée Philadelphe qui employa *Sostrate* à cet ouvrage, & le nom de ce prince ne se trouvoit pas sur le monument, chose assez étonante. Lucien, dans son traité de la maniere d'écrire l'histoire, en rend raison. Il raconte que *Sostrate* avoit mis le nom du Roi sur de la chaux, dont le marbre étoit enduit, & avoit mis son nom dessous & sur le marbre même; la chaux tomba dans la suite du temps, & le nom de *Sostrate* gravé sur le marbre, resta seul, come *Sostrate* l'avoit prévu & désiré,

pour avoir seul chez la postérité tout l'honeur de cet ouvrage. *Sostrate* vivoit & travailloit vers l'an 273 avant J.C. Le géographe de Nubie, auteur qui vivoit il y a environ six cents-cinquante ans, parle de la tour du Phare, comme d'un monument encore subsistant à cette époque.

SOTADE, (*Hist. anc.*) Poëte satyrique Grec, inventa les vers nommés de son nom *Sotadiques*, c'étoit une sorte de vers ïambiques irréguliers. Il avoit fait contre le roi d'Égypte, Ptolomée-Philadelphe, au sujet de son mariage avec Arsinoë, sa propre sœur, une satyre qu'on dit avoir été violente, & on dit qu'en général ce poëte étoit décrié pour ses écrits & pour ses mœurs: quoi qu'il en soit, *Sotade* étant tombé entre les mains de Patrocle, un des officiers de Ptolomée, Patrocle le fit mettre dans une espece de cofre de plomb, & jeter vivant dans la mer.

SOTELO, (Louis) (*Hist. mod.*) religieux de l'ordre de Saint-François, missionaire au Japon, y soufrit le martyre en 1624: on a de lui une lettre qu'il écrivit, de sa prison, au pape Urbain VIII, & où il lui rend compte de l'état de l'église du Japon.

SOTER, (Saint) (*Hist. Ecclés.*) pape, soufrit le martyre l'an 177, pendant la persécution de Marc-Antonin le philosophe.

SOTO, (*Hist. d'Espagne*) deux savants Dominicains de ce nom, Dominique & Pierre furent tous les deux *confesseurs* de l'empereur Charles-Quint, & se signalerent tous les deux au Concile de Trente. Pierre mourut en 1563, avant la clôture du Concile. Dominique étoit mort dès 1560, tous deux laisserent des ouvrages sur différentes matieres ecclésiastiques.

Un autre *Soto*, (Fernand de) Portugais, fut un des plus illustres compagnons de François Pizarro, conquérant du Pérou, il mourut dans ses courses le 21 Mai 1542.

SOTWEL (Nathanuël) (*Hist. Litt. mod.*) Jésuite, auteur d'une continuation, depuis 1642 jusqu'en 1675, de la *bibliotheque des ecrivains de la société de Jesus*, commencé par Ribadeneira, & continuée par Philippe Alegambe. Mort en 1676.

SOUBISE, (*Hist. de Fr.*) anciene maison françoise fondue dans celle de Rohan. Son nom étoit Parthenai, auquel on ajoutoit le surnom de l'archevêque, parce que les Parthenai descendoient, dit-on, d'un archevêque de Bordeaux, nommé Josselin de Parthenay, mort en 1086. On croit que cette maison de Parthenai étoit sortie de celle de Lusignan, avant l'an 1000. Les seigneurs de Parthenai-Soubise étoient séparés de la branche ainée dès l'an 1330.

Cette branche des Parthenai-Soubise s'honore particuliérement de Jean de Parthenai, seigneur de Soubise, l'un des Héros du XVI.e siecle, dans le parti protestant. Il avoit commandé l'armée de Henri II en Toscane, & Le Laboureur dit qu'il étoit homme *de grande menée, & de grand service*. Dans les guerres de religion, il fut un des plus habiles & des plus utiles Lieutenans du Prince de Condé Louis I. Il fut soupçoné d'avoir eu part à la mort du duc de Guise (François) *voyez* à l'article *Coligny*, quel fut le fondement de ce soupçon. Il avoit été gentilhomme de la chambre du Roi, & fut fait chevalier de l'ordre le 7 Décembre 1561. Il mourut en 1566, laissant pour héritiere, une fille unique, Catherine de Parthenai. Elle épousa d'abord Charles de Quellenec, baron en Bretagne, qui prit le nom de Soubise, & qui l'illustra; il fut fait prisonier à la bataille de Jarnac en 1569; il reçut deux blessures au siége de Saintes, & fut tué à la saint-Barthélemi.

Catherine de Parthenai-Soubise épousa en secondes noces, Reiné II. du nom, vicomte de Rohan, & fut mere du duc de Rohan, & du seigneur de Soubise, tous deux si célebres par les guerres qu'ils soutinrent contre Louis XIII, en faveur des protestants. Elle partagea, elle anima leur zele pour cette cause, elle s'enferma dans la Rochelle avec Anne de Rohan sa fille, y soufrit avec constance toutes les horreurs de la famine, elles furent réduites à vivre pendant trois mois, de chair de cheval & de quatre onces de pain par jour; elles refuserent d'être comprises dans la capitulation, & resterent prisonieres de guerre, elles furent menées au château de Nyort en Poitou, le 2 Novembre 1628. Catherine de Parthenai avoit alors 74 ans. La Croix du Maine dit qu'elle composa *plusieurs tragédies & comédies françoises, entr'autres la comédie d'Holopherne, laquelle fut représentée en public à la Rochelle l'an* 1574. *Cette dame fit encore plusieurs élegies, traduisit les préceptes d'Isocrate*, &c.; elle fit contre Henri IV. un ouvrage intitulé ironiquement: *Apologie pour le roi Henri IV., envers ceux qui le blâment de ce qu'il gratifie plus ses ennemis que ses serviteurs*. Marguerite de Rohan, fille du fameux duc de Rohan, & petite-fille de Catherine de Parthenai, épousa Henri de Chabot; de ce mariage naquit Anne, dame de Soubise, qui épousa François de Rohan, prince de Soubise, tige de la branche de Rohan-Soubise.

SOUCHAI, (Jean-Baptiste) (*Hist. litt. mod.*) L'abbé *Souchai*, de l'académie des belles-lettres; né au Bourg de Saint Amand près de Vendôme, fut un homme de lettres estimable, mais sans éclat; il donna des éditions de divers manuscrits; on a de lui quelques mémoires assez curieux dans le recueil de l'académie des inscriptions & belles-lettres, tels que son mémoire sur les Psylles, un discours sur la vie & sur le caractere de Mécéne, un autre sur Asinius Pollion, une dissertation sur l'Epithalame, divers mémoires sur l'élégie & les Poëtes élégiaques, sur les hymnes des anciens, &c. Il

entra dans l'Académie en 1726, & fut fait Professeur d'éloquence au collége royal en 1732. Il mourut le 25 août 1746.

SOUCIET, (Etienne) (*Hist. Litt. Mod.*) Le P. *Souciet*, Jésuite, Bibliothécaire du collége de Louis le grand, savant connu, né à Bourges en 1671, mort à Paris en 1744, a donné des observations astronomiques, faites à la Chine & aux Indes, il a écrit contre Newton, sur la chronologie, il a écrit aussi *des dissertations critiques sur les endroits difficiles de l'Écriture-Sainte*.

Il avoit un frere (Etienne-Augustin) aussi Jésuite au collége de Louis le grand, & qui ne lui survécut que de deux jours. On a de lui deux poëmes latins, l'un sur le Cometes, l'autre sur l'agriculture.

SOUDAN, s. m. (*Hist. mod.*) ou comme on le trouve dans nos vieux auteurs *soldan*, & en latin *soldanus*, étoit le nom qu'on donnoit autrefois aux lieutenans généraux des califes dans leurs provinces & dans leurs armées; mais la puissance des califes étant déchue peu à peu par diverses révolutions, & sur-tout par la trop grande étendue de pays soumis à leur domination, ces lieutenans généraux s'érigerent en souverains. Saladin, général des troupes de Noradin de Damas, prit ce titre, & fut le premier *soudan* d'Égypte. Les empereurs turcs détruisirent toutes le petites dynasties que les *soudans* avoient fondées dans l'Asie mineure, comme celles de Cogni, de Caramanie, *&c.* & soumirent aussi celles d'Égypte en 1516.

SOULIER, (Pierre) (*Hist. Litt. mod.*) Curé du diocêse de Sarlat, auteur d'une histoire du Calvinisme, & d'autres écrits contre les Calvinistes; il écrivit vers la fin du dix-septieme siecle.

SOURDIS, (Escoubleau d') (*Hist. de France.*) Anciene maison originaire du Poitou, connue dès le commencement du treizieme siecle. On distingue

1°. Dans la branche aînée, René d'Escoubleau, seigneur de *Sourdis*, mort en 1600, chevalier de l'ordre du Roi. Il s'étoit jeté dans la ville de Melun, en 1588, & avoit maintenu cette place dans l'obéissance de Henri III, service important dont ce prince lui témoigna sa satisfaction par trois lettres restées dans la famille.

2°. Dans la branche d'Alluye, François, marquis d'Alluye, tué au siége de Renti, en 1637.

Cette maison a produit plusieurs autres guerriers utiles, mais elle a sur-tout été illustrée par deux Prélats.

3°. Le cardinal de *Sourdis*, François d'Escoubleau, Archevêque de Bordeaux, de la branche d'Alluye. Ce fut Henri IV qui, pour reconoître ses services personels & ceux de sa maison, lui procura le chapeau de cardinal, le 3 mars 1598. À l'Assemblée des Notables tenue en 1625, pour l'afaire de la Valteline, on accusoit le Pape & son légat de partialité pour les Espagnols, & tous ceux qui vouloient faire leur cour au Cardinal de Richelieu, qu'on savoit très-porté pour la guerre, insistoient fortement sur les torts de l'Espagne & sur la connivence du Pape. Le Cardinal de *Sourdis*, qui ne vouloit faire sa cour à persone, proposa une suspension d'armes à l'égard de l'Espagne, & prit hautement le parti du Pape; il embarassa beaucoup le Cardinal-Ministre, qui affectant de l'impartialité, même de l'indifférence, laissoit parler tout le monde & ne disoit rien, mais qui ne voulut pourtant confier qu'à lui-même le soin de réfuter le Cardinal de *Sourdis*, dont il parut craindre que l'avis ne l'emportât. Le Cardinal de *Sourdis* avoit tenu en 1624 un concile provincial, dont les ordonances furent estimées. Il mourut à Bordeaux, le 8 février 1628.

4°. Il eut pour successeur dans ce siége, Henri d'Escoubleau, son frere; c'est ce fameux Archevêque de Bordeaux, *Sourdis*, marin & guerrier assez célebre, qui commanda les flotes Françoises avec des succès divers sous le regne de Louis XIII & du Cardinal de Richelieu; qui en 1639, batit la flote Espagnole sur les côtes de la Biscaie; qui en 1641, eut aussi sur les Espagnols quelques avantages compensés par des fautes & des malheurs, d'où naquit entre lui & le maréchal de la Motte, une grande contestation. L'Archevêque de Bordeaux, soit qu'il fût ou non quereleur & tracassier, eut le malheur d'avoir plus d'une fois des quereles qui entraînerent des voies de fait; le Maréchal de la Motte lui donna des coups de canne. Sa fameuse querele avec le duc d'Epernon, gouverneur de Guienne, eut aussi des suites fâcheuses. Le Cardinal de Richelieu, qui vouloit mortifier la vieillesse de d'Epernon, parce que cet ancien favori de Henri III, refusoit de fléchir sous sa puissance, avoit nommé *Sourdis* à l'archevêché de Bordeaux. *Sourdis*, ou pour faire sa cour au Cardinal, ou pour défendre les droits de son archevêché, forma des prétentions que d'Epernon, vieillard impatient & emporté, ne put soufrir; la querele s'étant échaufée entre eux, d'Epernon en faisant de sa canne un geste de mépris, fit tomber la mitre de l'Archevêque dans une procession. L'Archevêque prétendit avoir été frapé & crut devoir s'en venger, non en militaire, mais en prélat; il excommunia le gouverneur: l'afaire fut portée au conseil du roi; le roi étoit pour le duc d'Epernon, le cardinal de Richelieu contre lui; le duc d'Epernon perdit sa cause: il eut ordre de s'absenter pendant quelque temps de son gouvernement, & de se soumettre aux censures; il fallut qu'il écrivît à l'Archevêque une lettre très-soumise, & qu'il écoutât à genoux une repri-

mande févere que lui fit l'Archevêque avant de lever l'excommunication. Cette cérémonie eut pour témoins le Maire, les Jurats, & vingt-cinq tant présidents que conseillers au parlement de Bordeaux, qui en dresserent procès verbal.

SOUSI, *ou* SOUZI, (*Voyez* PELETIER.) (le)

SOUVRÉ, (*Hist. de Fr.*) ancienne maison françoise assez considérable. On y distingue:

1°. Antoine de *Souvré*, qui servit en Italie sous Louis XII, & fut blessé à la bataille de Ravenne. Il servit aussi sous François I.

2°. Son petit-fils, le maréchal de *Souvré*, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine. Il s'étoit ataché au service & à la persone du duc d'Anjou depuis Henri III, & l'avoit suivi en Pologne en 1573. Revenu en France, il fut fait grand-maître de la garde-robe, & capitaine du château de Vincennes. Il se distingua en 1587, à la bataille de Coutras. Il reçut Henri III à Tours, & rendit toujours de services fideles & à ce prince & à Henri IV son successeur; ce dernier le nomma gouverneur de Louis XIII; il fut aussi premier gentilhomme de la chambre de son éleve, qui le fit maréchal de France en 1615. Mort en 1626, à quatre-vingt-quatre ans.

3°. Jacques de *Souvré*, grand prieur de France, fils du Maréchal, se signala au siége de Casal, sous Louis XIII en 1630. En 1646, sous Louis XIV, il commanda les galeres de France au siége de Portolongone; il fut fait grand-prieur de France en 1667; c'est lui qui a fait bâtir l'hôtel du temple à Paris, pour être la demeure des grands-prieurs de France. Il mourut le 22 mai 1670.

4°. Françoise, sa sœur, fut gouvernante de Louis XIII.

5°. Louis, leur neveu, fut tué le 2 juin 1640, à l'ataque des lignes d'Arras.

6°. Charles de *Souvré*, marquis de Courtenvaux son frere, eut une fille unique, Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, mariée le 19 mars 1662, au marquis de Louvois; c'est par ce mariage que les noms & les biens des Courtenvaux & des *Souvré* on passé dans la famille le Tellier.

SOUZA, (Louis de) (*Hist. litt. mod.*) Dominicain, un des meilleurs écrivains Portugais, auteur de la vie de don Barthélemi des martyrs, qui a été traduite en François par MM. de Port-Royal, & d'une histoire de Saint Dominique. *Souza* s'étoit fait Dominicain en 1614; il mourut en 1633.

SOZIGENE, (*voyez* SOSIGÈNES.)

SOZOMENE, (Hermias) (*Hist. Eccl.*) surnommé *le Scholastique*, écrivain du quatrieme & du cinquieme siecle, auteur d'une histoire ecclésiastique connue, qui a été traduite en François par le Président Cousin.

SPANHEIM, (*Hist. Litt. mod.*) nom illustré en Allemagne & en Hollande, par trois savans persionages, pere & fils.

1°. Frederic *Spanheim*, Professeur en théologie à Leyde, mort en 1649. Homme ardent & intolérant, qui avoit pour maxime qu'il falloit se batre même contre ses freres dans les moindres choses qui intéressoient la religion. On a de lui des ouvrages théologiques: *Dubia evangelica*, *exercitationes de gratia universali*; des ouvrages historiques: *commentaires historiques de la vie & de la mort de Messire Christophe, vicomte de Dhona*; une *vie de l'Electrice Palatine* de son temps, & quelques autres ouvrages.

2°. Ezechiel *Spanheim*, fils aîné du précédent, ami de deux savans ennemis, Heinsius & Saumaise, fut appelé à la cour de l'électeur Palatin Charles Louis, pour être gouverneur du prince électoral Charles, son fils unique. L'électeur palatin lui trouvant de grands talens pour la négociation, l'employa dans presque toutes les cours de l'Italie & de l'Allemagne. L'électeur de Brandebourg, qui fut dans la suite roi de Prusse, le lui demanda & il voulut bien le lui céder. Son nouveau maître l'envoya deux fois en France, il l'envoya ensuite en Hollande, puis en Angleterre auprès de la reine Anne, en qualité d'Ambassadeur. L'histoire lui rend le témoignage qu'il cultiva les sciences comme s'il n'eût été que savant, & la politique, comme s'il n'eût été qu'homme d'état. Il possédoit les langues ancienes, & parloit avec facilité les langues modernes. C'est à lui qu'on doit l'édition des œuvres de l'empereur Julien, & la traduction de sa satyre des Césars. On a de lui encore un traité fort connu *de præstantia & usu numismatum antiquorum*, & des lettres & dissertations sur diverses médailles. Né à Genève en 1629, mort à Londres en 1710.

3°. Frederic, second fils du premier Frederic, fut, comme son pere, Professeur de théologie à Leyde. On a de lui en latin une *histoire Ecclésiastique*, & plusieurs autres ouvrages en latin, mort en 1701.

SPANNOCHI, (*Hist. mod.*) gentilhomme de Sienne, au dix-septieme siecle. On raporte de lui une preuve remarquable d'un bien petit talent qui n'est absolument que de curiosité. Il avoit écrit sans aucune abréviation l'évangile de Saint-Jean, qu'on dit à la fin de la Messe depuis ces mots: *in principio erat verbum*, jusques & compris les mots: *plenum gratia & veritatis*, sur du vélin, dans un espace de la grandeur de l'ongle du petit doigt, le tout d'un caractere très-bien formé & très-lisible.

SPARRE, (*Hist. de Suede*) baron & senateur de Suede au seizieme siecle, homme d'état, est auteur du livre de *Lege, Rege & Grege*, qui est au nombre des écrits les plus sévérement défendus en Suede.

SPARTACUS, (*Hist. rom.*) l'homme a un droit si naturel à la liberté en général, que qui-

conque a combatu pour la liberté, soit qu'il ait réussi, soit qu'il ait succombé, a toujours un nom intéressant dans l'histoire. Le nom de *Spartacus*, vil gladiateur tant qu'on voudra, est celui d'un héros ; s'il fut esclave, il eut une ame libre ; s'il fut vaincu, ce ne fut pas sans avoir eu la gloire de vaincre ses tyrans. Ce ne fut pas sans qu'il en eût coûté beaucoup de sang à l'Italie pendant trois années, depuis 680 jusqu'en 683. Soixante & dix esclaves, soixante & dix gladiateurs ayant à leur tête *Spartacus*, s'échapent d'une école d'escrime où on les exerçoit à Capoue, pour les rendre dignes d'être produits sur l'arene aux regards cruels de Romains, & de mourir avec grâce pour le plaisir de leurs maîtres ; bientôt ce même *Spartacus* se vit à la tête de soixante & dix mille hommes, dont la devise étoit *Liberté*, mot intéressant & respectable, quand ce ne sont pas des rebelles & des brigands oppresseurs qui le prononcent. Le Gladiateur eut l'honeur de vaincre deux consuls. Crassus enfin termina cette guerre par une grande victoire qu'il remporta sur *Spartacus*, qui se fit tuer dans la bataille. Son parti qui ne tenoit qu'à lui, se dissipa dès qu'on sut sa mort. Ses malheureux compagnons moururent ou de misere ou dans les supplices.

SPARTIEN, (*Ælius Spartianus*) un des *écrivains de l'histoire d'Auguste* avoit écrit les vies de tous les empereurs Romains, depuis Jules-César jusqu'à Dioclétien, sous l'empire duquel il vivoit, il n'en reste plus que quelques-unes, le reste est perdu.

SPEED, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) écrivain Anglois, protégé par Jacques I, est auteur du *théâtre de la grande Bretagne*, qu'il composa en Anglois, & qui a depuis été traduit en latin. C'est une histoire estimée de ce pays. Mort en 1629.

SPELMAN, (Henri) (*Hist. litt. mod.*) chevalier Anglois, historien & littérateur habile, mort en 1641. On a de lui une collection des conciles d'Angleterre; *Villare Anglicum*, description par ordre alphabétique des villes, bourgs & villages d'Angleterre ; *Codex legum veterum que statutorum Angliæ; reliquiæ Spelmanicæ. Vita Alfredi magni*. On a de lui aussi dans un autre genre, *Glossarium Archæologicum*.

SPENCER, *ou* SPENSER, (*Hist. d'Angleterre*) (*voyez* les articles GAVESTON, MORTEMER, EDOUARD II.) Edouard II, ne pouvoit se passer de mignons & de favoris ; les barons Anglois avoient fait trancher la tête à Gaveston, aimable & malheureux objet de ses foiblesses. Les *Spensers* pere & fils prirent auprès de lui la place de Gaveston, (*voyez* son article) l'un dans le crédit, l'autre dans la faveur. Edouard donna en mariage au jeune *Spenser* une de ses nieces, sœur d'une autre qu'il avoit donnée à Gaveston, & l'une des plus riches héritieres du royaume.

L'histoire ne reproche à *Spenser* le pere, qu'un amour aveugle pour son fils, & lui donne d'ailleurs des éloges. Quant au fils, c'étoit Gaveston avec tous ses agrémens, tous ses vices & toute son insolence sans ses talens. Les Barons prirent les armes, & forcerent le roi de banir les deux *Scensers*: le comte de Lancastre, premier prince du sang, petit-fils du roi Henri III, étoit à la tête des barons contre les *Spensers*: il y avoit été contre Gaveston. C'étoit lui qui, après avoir fait périr Gaveston, & pour le faire oublier, avoit forcé le roi (en 1320) à prendre le jeune *Spenser* pour favori. *Spenser* ayant réussi, voulut se rendre indépendant de son premier protecteur, qu'il voyoit être l'ennemi du roi, & qui alors devint son ennemi. Le comte de Lancastre marcha contre le roi à la tête de dix-huit mille hommes; il fut pris dans une bataille. Les *Spensers* avoient été rapelés, ils oserent donner des conseils sanguinaires. L'exemple de Gaveston les alarmoit : ils crurent devoir y opposer un exemple semblable, apuié de l'autorité du roi; mais au lieu de faire juger le premier Prince du sang par ses juges naturels, ils le firent condamner par une cour militaire. Edouard, quoique naturélement peu vindicatif, étant animé par ses favoris, ne put resister au desir de venger Gaveston sur le chef de ses meurtriers. On trancha la tête au comte de Lancastre; on chargea son supplice de circonstances ignominieuses. On le conduisit à l'échafaud, coëfé d'un capuchon, vêtu d'un habit grôssier, monté sur un mauvais cheval sans bride, exposé aux huées du peuple; ceux de ses partisans qui avoient été pris avec lui, périrent du supplice des traitres! Ces supplices acheverent d'aigrir les esprits; à mesure qu'ils se multiplioient, les attentats contre la vie des *Spensers* devenoient plus fréquents.

Au milieu de ces troubles, la guerre qui s'étoit ralumée entre la France & l'Angleterre, ayant été suspendue par une treve, pendant laquelle on cherchoit les moyens de conclure une paix définitive, la reine d'Angleterre passa en France. Cette reine, (Isabelle de France) étoit fille de Philippe-le-Bel & sœur de Charles-le-Bel, qui regnoit alors. Son prétexte, pour ce voyage, étoit d'achever la réconciliation de son mari & de son frere, mais son motif véritable étoit bien différent : elle venoit au contraire armer son frere contre son mari; elle venoit demander du secours contre les *Spensers* qui ne cessoient de l'outrager. Tant qu'Isabelle avoit été innocente, elle n'avoit osé risquer une pareille démarche ; mais devenue coupable à l'exemple de son mari, enhardie par les passions, excitée par les intérêts d'un amant, elle osa tout. Le désordre entraîne le désordre & semble l'excuser. Edouard ne pouvoit se passer de mignons, Isabelle se permit des amans, & comme lui elle choisit bien. Roger de Mortemer, d'une famille originaire de Normandie,

Normandie, qui la gouvernoit alors comme *Spenser* gouvernoit le Roi, étoit le plus bel homme d'Angleterre & le plus spirituel.

Les *Spensers* persécuterent tant Mortemer, qu'ils craignoient encore plus qu'Isabelle, que ce malheureux, toujours menacé de la mort, fut réduit à chercher un asyle en France. Cette retraite & la guerre alors subsistante entre la France & l'Angleterre, furent encore pour les *Spensers* une occasion de persécuter Isabelle. On lui supposa des intelligences avec la France, & sous ce prétexte, Edouard la dépouilla du comté de Cornouaille, dont elle jouissoit en vertu de l'usage établi alors en France & en Angleterre, de donner aux reines des demaines particuliers pour l'entretien de leur maison. Après l'avoir ainsi ataquée dans ses inclinations & dans sa fortune, on eut l'indiscrétion de l'envoyer en France, & de lui confier les intérêts de l'état. Charles le Bel exigeoit qu'Edouard vint lui rendre hommage en persone, ce qu'il n'avoit pas fait encore. Ce voyage d'Edouard en France, étoit ce qui embarassoit le plus les *Spensers;* ils ne pouvoient se résoudre à l'y laisser aller sans eux, & ils n'osoient, en l'acompagnant, s'exposer à paroître devant le frere de leur reine. On imagina donc de la faire passer en France, dans l'espérance qu'elle trouveroit quelque expédient pour dispenser le roi son mari, du voyage. Elle porta tout son ressentiment au tribunal du roi son frere. Ses premiers mots furent des plaintes contre un mari injuste & des ministres insolents. „ Le noble roi „ Charles qui la voyoit, dit Froissard, lamen- „ ter & plorer, fut touché de compassion, & „ lui dit: *Belle sœur, apaisez-vous, car foi que* „ *je dois à Dieu & à Monseigneur Saint Denis,* „ *je y pourvoirai de remede.*

Mais, lorsque l'afaire eut été mûrement examinée dans le conseil, on fit une réponse très-sage. On dit au roi qu'il falloit permettre en secret à la reine d'Angleterre de se faire des amis & de lever des troupes en France, que le roi pouvoit même l'aider, dit Froissard, *couvertement d'or & d'argent, qui est le métal de quoi on acquiert l'amour des gentilshommes & des pauvres soudoyars; mais que d'émouvoir guerre pour un tel sujet, ce n'étoit pas chose qui apartenoit.* Le roi fit rendre cette réponse *tout coyement* à sa sœur, qui parut s'en contenter, & qui voulut avoir rempli aux ieux du public, l'objet apparent de son voyage. Elle fit donc conclure un traité entre les deux nations; mais Charles le Bel ne vouloit toujours point dispenser Edouard de l'hommage qu'il devoit rendre en persone; nous avons dit les raisons qu'avoient les *Spensers* d'empêcher ce voyage. Isabelle secondoit leurs vues par des vues différentes: elle n'avoit pas plus d'empressement de voir Edouard en France qu'ils n'en avoient de l'y envoyer. Les *Spensers* trouverent un expédient par lequel on peut juger de la fidelité de ces ministres. Ils proposerent au roi de céder au jeune Edouard, son fils, la Guienne & le Ponthieu, afin qu'il fût seul vassal du roi de France. Edouard II approuva fort cet expédient: il fit partir son fils, & resta en Angleterre. Isabelle restoit aussi en France, où elle étoit réunie avec Mortemer son amant. Charles la voyoit rarement, la traitoit froidement, lui parloit peu, mais ne la renvoyoit point. Edouard, qui ne devoit que trop tôt la revoir, la redemandoit hautement, on ne voit pas pourquoi. Il avoit une si belle occasion de diminuer sa propre honte, & de jouir de toute sa liberté en restant séparé d'elle! Isabelle répondit qu'elle ne rentreroit dans l'Angleterre, que quand les *Spensers* en seroient chassés pour toujours. Dès lors elle eut le peuple Anglois pour ami.

Les *Spensers* couroient à leur perte par la violence avec laquelle ils poussoient cette afaire. Ils firent condamner comme ennemis de l'état la reine d'Angleterre & son fils, ils firent déclarer la guerre à la France, sans songer que c'étoit le moyen d'engager Charles le Bel à prendre ouvertement le parti de sa sœur; mais ce prince, consultant plus l'honeur que le *Spensers* ne consultoient la prudence, refusa constamment son secours à une sœur qu'il en jugeoit indigne par sa conduite, & se contenta de lui donner un asyle. Ni les armes ni les intrigues de l'Angleterre ne purent obtenir qu'il renvoyât Isabelle; mais à la fin le Pape, à la sollicitation des *Spensers* parla & menaça; alors Charles fit dire à Isabelle: *qu'elle vuidât hâtivement de son royaume, ou qu'il la feroit vuider à honte.* Il fit plus; gagné, dit-on, par l'argent de l'Angleterre, il défendit à tout François d'acompagner Isabelle si elle retournoit dans ce royaume, & d'embrasser sa querele. Il paroît que les charmes de cette princesse lui avoient procuré bien des partisans tant en France qu'en Angleterre. Le comte de Kent, aussi mécontent du gouvernement d'Edouard II, son frere, & des *Spensers*, que la reine elle-même, étoit venu la joindre en France; Robert d'Artois, son cousin; Jean, frere du comte de Haynault, armerent pour elle, ils jurerent de la replacer sur le trône d'Angleterre, & de mettre tous ses ennemis à ses pieds; aussi-tot qu'elle eut débarqué dans un port de la province de Suffolck, elle fut jointe par Henri de Lancastre, frere, ou selon le P. d'Orléans, fils du malheureux Thomas, cette illustre victime des *Spensers.* L'armée de la reine grossissoit à chaque pas. Edouard & les *Spensers*, abandonés, s'enferment dans Bristol, sans amis, sans troupes, sans argent. Isabelle les y assiége. Le roi & le jeune *Spenser* prenent la fuite; le pere reste dans Bristol pour le défendre. La garnison se souleve; *Spenser* le pere est pris, traîné sur un bahut dans les rues de Bristol, pendu, éventré, décapité; mis en

quartiers à quatre-vingt-dix an. Le roi & le jeune *Spenser* vouloient se sauver par mer sur un petit bâtiment; ils sont pris. *Spenser* le fils fut traité comme son pere, avec des circonstances d'atrocité encore plus horribles; il soufrit de plus la mutilation, & fut pendu comme Aman, (car on affecta cette ressemblance) à un gibet de cinquante pieds de haut; un de ses complices fut pendu au même gibet, à dix pieds au-dessous. Il subit son supplice à Héreford, le 29 novembre 1326.

La ruine des *Spensers* entraîna celle d'Edouard II, qui fut déposé, puis cruélement assassiné en prison; Sa mort fut vengée dans la suite par celle de Mortemer & par la captivité d'Isabelle.

Sous le regne de Charles VI en France, & de Richard II en Angleterre, vivoit & guerroyoit un *Spenser*, évêque de Norwick, Prélat belliqueux, connu pour avoir été le chef d'une croisade publiée en Angleterre, par le pape Urbain VI, contre les Clémentins ses adversaires, au commencement du grand schisme d'Occident; *Spenser*, de peur de manquer d'ennemis, fit la guerre & aux Clémentins & aux Urbanistes indistinctement; il fit une descente en Flandre, quoique le comte de Flandre fût Urbaniste, mais il étoit sous la protection de la France, & la France & l'Angleterre étoient toujours ennemies & rivales; *Spenser* prit Gravelines & quelques autres places, batit un corps de douze mille hommes, mit le siége devant Ypres. Ce fut là le terme de ses conquêtes. Le Roi vint lui-même à sa rencontre, lui fit lever le siége, reprit Bergues que les Anglois avoient abandoné, les envelopa eux-mêmes dans Bourbourg, où il les auroit pris à discrétion, si le duc de Bretagne, leur ami secret, ne leur eût obtenu par sa médiation une capitulation honorable & un retour libre en Angleterre.

SPENCER (Edmond) (*Hist. litt. mod.*) poëte anglois, agréable à la reine Elisabeth & au comte d'Essex qui le comblerent de présens. Pendant la maladie dont mourut en 1598, le comte d'Essex lui envoya vingt livres sterling, il le refusa: *remportez cet argent*, *dit-il*, *je n'aurois pas le temps de le dépenser*. On lui fit cette épitaphe, qui prouve dans quelle estime ses poësies étoient en Angleterre:

Anglica, te vivo, vixit plausitque poësis,
Nunc moritura timet, te moriente, mori.

SPENCER ou SPENSER est encore le nom de deux savans Anglois, dont l'un (Jean) doyen d'Ely, né en 1630, mort en 1693, a écrit sur les loix des Hébreux & sur d'autres sujets; l'autre (Guillaume) de Cambridge, a donné une bonne édition grecque & latine du traité d'Origene contre Celse.

SPENER (Jacques Charles,) (*Hist. litt. mod.*) historien Allemand, auteur du *Notitia Germaniæ antiquæ*, & de l'*Historia germanica universalis & pragmatica*.

SPERON ou SPERONI (*Hist. Litt. mod.*) Padouan, écrivain du seizieme siecle, auteur de dialogues italiens qui ont été traduits en françois, d'une tragédie de Canace, & de quelques autres ouvrages. Il interprétoit d'une maniere assez plaisante le chifre romain gravé sur la porte du palais du pape, & qui marquoit l'époque de sa construction. Le pape étoit Leon X, le chifre M. CCC. LX. Voici l'interprétation *Multi cæci Cardinales creaverunt Leonem decimum*.

SPEUSIPPE (*Hist. anc.*), neveu, disciple & successeur de Platon, mais non pas son imitateur, avoit été chassé de la maison paternele pour ses dereglemens; celle de son oncle lui servit d'asyle; Platon le traitoit avec une indulgence dont on étoit étoné. Attendez l'événement, disoit-il à ceux qui la lui reprochoient, & croyez que quand il aura vu par l'exemple de ce qui se passe ici, la différence qu'il y a entre le vice & la vertu, il ne lui sera plus possible de retourner au vice; en effet il le corrigea des ses inclinations vicieuses, & il fit de plus servir l'enjouement & les grâces de ce jeune-homme à corriger les mœurs un peu austeres du vertueux Dion.

Après la mort de Platon, *Speusippe* tint pendant huit ans l'école de ce philosophe; ses infirmités précoces, fruit des désordres de sa jeunesse, l'obligerent de remettre cette école à Xénocrate. Il fut fidele à la doctrine de son oncle, mais il n'eut pas ses vertus, sa douceur, sa tempérance & son désintéressement. Il exigea un salaire de ses disciples, ce qui étoit contraire à la pratique & aux principes de Platon. Il vivoit vers l'an 347 avant Jésus Christ.

SPIFAME. (Jacques Paul) (*Hist. de Fr.*) La destinée de cet homme fut singuliere. D'abord conseiller au Parlement, puis président aux enquêtes, maître des requêtes & conseiller d'État, il remplit une autre carriere dans l'Église; il fut chanoine de Paris, chancelier de l'université, après en avoir été recteur, abbé de Saint-Paul sur Vannes, diocèse de Sens, grand-vicaire de Rheims, sous le cardinal Charles de Lorraine, & enfin évêque de Nevers. Il quita depuis sa religion & son évêché pour une femme, & alla chercher un asyle à Geneve où Calvin le fit ministre. Toujours utile à tous les corps où il fut admis, & à tous les partis qu'il embrassa, magistrat, il assura l'indult au Parlement, comme nous l'expliquerons tout-à-l'heure; évêque, il se distingua dans l'Église & aux états assemblés à Paris en 1557; ministre protestant, il négocia en 1561 à la diete de Francfort, pour le prince de Condé, chef des protestans françois, & il lui procura les secours de l'Allemagne. Il

finit par avoir la tête tranchée à Geneve, le 23 mars 1566, sans que la cause de sa mort, diversement raportée par les auteurs catholiques ou protestans, soit parfaitement éclaircie.

Il paroît que le vrai motif de cette rigueur fut la crainte que cet homme inconstant ne retournât à la religion catholique, comme le faisoient soupçoner quelques démarches hazardées de sa part; le prétexte que l'on prit, fut que la femme avec laquelle il vivoit, n'étoit point sa femme, comme il l'avoit avancé & prouvé par un faux contrat de mariage, & qu'il vivoit avec elle dans le concubinage & l'adultere, ce que les loix du sévere Calvin punissoient de mort.

Ce fut vers l'an 1538 que *Spifame*, alors conseiller au Parlement, feuilletant avec soin les regiſtres de sa compagnie, y trouva dans les temps antérieurs tant de traces de l'exercice du droit d'indult, que le Parlement, sur son raport, y fit une attention particuliere; il parut même, par les découvertes de *Spifame*, que postérieurement au concile de Bâle & à la pragmatique, le droit d'indult avoit été exercé en vertu de la seule autorité royale. Charles VIII avoit quelquefois donné aux officiers du parlement des lettres-patentes, pour qu'ils fussent pourvus des premiers bénéfices vacans, par les collateurs ordinaires. On observoit seulement de donner aux mandemens du Roi la forme de prieres. Il y avoit en 1494, une négociation entamée, pour faire confirmer ces lettres-patentes par le Pape, & pour faire rétablir le droit d'indult. D'après toutes ces considérations, le parlement jugea en 1538, qu'il avoit mal-à-propos négligé ce droit, mais qu'il ne l'avoit pas perdu & qu'il ne s'agissoit que de le faire revivre. Les conjonctures étoient favorables. C'étoit le temps de l'entrevue de Nice, où le pape Paul III s'employoit avec zele à la conciliation des différends de Charles-Quint & de François I, afin qu'ils s'employassent avec le même zele à l'agrandissement de la maison Farnese. Si le Roi vouloit dire un mot, l'indult renaissoit: *Spifame* fut député à Nice pour cette afaire devenue la siene, il la proposa au Roi, qui se chargea de la faire réussir. En effet Paul III, par une bulle du 19 juin 1538, qui forme le véritable titre de l'indult, rapele, confirme des bulles précédentes déja favorables à cette expectative, & donne à l'indult du parlement, à-peu-près la même forme & la même étendue qu'il a aujourd'hui.

Spifame avoit un frere nommé Raoul, avocat au parlement de Paris, qui mourut en 1563. On a de lui un livre rare & singulier, intitulé: *Dicaarchiæ Henrici, regis christianissimi progymnasmata*, où il suppose qu'Henri second fit en 1556, une multitude de réglemens & rendit des arrêts qui sont entiérement de la composition de *Spifame*. Un écrivain moderne, M. Auffray, a pris dans ce livre les idées qui lui ont paru les plus judicieuses, & les a publiées sous ce titre: *vues d'un politique du seizieme siecle*, Paris 1775.

La famille des *Spifames* étoit originaire de Luques; elle a fini dans la persone de Jean *Spifame*, sieur de Granges, mort en 1643.

SPIGELIUS, (Adrien) (*Hist. Litt. mod.*) professeur d'Anatomie à Padoue, né à Bruxelles en 1578, mort en 1625. On a ses œuvres anatomiques. On lui attribue la découverte du petit lobe du foye, & ce lobe port son nom.

SPINA, (Alexandre) (*Hist. mod.*) Dominicain Italien, est regardé par ses compatriotes comme ayant été l'inventeur des lunetes vers la fin du treizieme siecle; mais il paroît qu'elles étoient en usage en France vers la fin du douzieme.

Un autre *Spina* (Alfonse) Franciscain Espagnol, qui vivoit vers le milieu du quinzieme siecle, est l'auteur d'un ouvrage connu des seuls savans, intitulé: *Fortalitium fidei*.

SPINELLO, (*Hist. mod.*) Peintre Toscan du quatorzieme siecle; nous n'en parlons que pour observer un fait qui montre le pouvoir de l'imagination sur les hommes de génie, & qui fait voir combien le talent est quelquefois voisin de la folie. On raconte de lui, que dans un tableau représentant la chute des mauvais Anges, il avoit peint Lucifer sous une forme si horrible, qu'il en fut lui-même efrayé. Cette image le poursuivoit jusques dans son sommeil. Une nuit il vit en songe le diable lui apparoître tel qu'il étoit dans son tableau, & lui dire d'une voix menaçante: *où m'avois-tu donc vu pour me peindre si efroyable?* Mélange bien singulier d'éfroi & de vanité dans cette vision! Depuis ce temps il parut toujours avoir l'esprit troublé. Cette histoire, par une raison contraire, rend vraisemblable celle de Pygmalion, amoureux de sa statue.

SPINHUYS, s. m. (*Hist. mod. Econom. politique*) ce mot est hollandois, & signifie *maison où l'on file*; on donne ce nom en Hollande à des maisons de force établies dans presque toutes les villes, dans lesquelles on renferme les femmes de mauvaise vie, qui ont attiré l'attention de la police; on les y occupe à filer & à diférens autres travaux convenables à leur sexe; on ne leur épargne point les corrections, lorsqu'elles manquent à remplir la tâche qui leur est imposée. Ces sortes de maisons sont ordinairement sous la direction de deux écheyiens, qui nomment un inspecteur & une inspectrice, qui leur rendent compte.

SPINOLA, (*Hist. mod.*) maison originaire de Gênes, dont diverses branches se sont répandues dans diverses parties de l'Italie & en Espagne: de cette maison étoient:

1°. Le fameux marquis *Spinola*, (Ambroise) un des grands capitaines qu'ait eus l'Espagne, & le rival du prince d'Orange, Maurice de

Naſſau ; ce fut lui qui réduiſit Oſtende en 1604, après ce long ſiége qui avoit duré plus de trois ans ; c'eſt de lui que Maurice, à qui on demandoit quel étoit à ſon jugement le premier capitaine de ſon ſiecle, diſoit : *Spinola eſt le ſecond ;* réponſe beaucoup moins modeſte que celle d'Annibal à Scipion, qui lui faiſoit une queſtion à peu près ſemblable ſur la comparaiſon des grands capitaines tant anciens que modernes (*Voyez* ANNIBAL.) Semblable à ce prince de Parme, Alexandre Farneſe qui pouvoit dire à Henri IV : *j'arive pour délivrer Paris, jè vais déboucher la Marne & la Seine, prendre Lagny & Corbeil, tâchez de m'en empêcher, ſi vous pouvez, Spinola* ne cachoit point ſes deſſeins, ou ſi l'on veut, il les cachoit d'autant plus habilement qu'il paroiſſoit les publie ravec indiſcrétion ; il vint à Paris après le ſiége d'Oſtende : Henri IV lui demanda quels étoient ſes projets pour la campagne ſuivante, bien perſuadé que *Spinola* le connoiſſant pour allié ſecret de Maurice, lui diroit tout le contraire de ce qu'il ſe propoſoit de faire. *Spinola* prit le roi au piége que le roi lui tendoit, il dit exactement ce qu'il avoit réſolu de faire. Henri & Maurice furent les dupes de leur défiance. *Les autres trompent en mentant*, dit Henri IV à cette occaſion, *celui-ci trompe en diſant vrai*. *Spinola* pouvoit dire alors :

> Eh bien ! à vos dépens vous verrez que Sévere
> Ne ſe vante jamais que de ce qu'il peut faire.

Dans la guerre de la ſucceſſion de Cleves & de Juliers, *Spinola* prit Aix-la-Chapelle & Weſel ; en 1620, il ravagea les états héréditaires de l'Electeur Palatin Frédéric ; en 1621, il recomença la guerre dans les Pays-bas contre Maurice ; en 1622, il fut obligé de lever le ſiége de Berg-Op-Zoom, après y avoir perdu plus de dix mille hommes, & ce fut encore un trait de conformité qu'il eut avec le prince de Parme, qui, en 1588, avoit été forcé auſſi de lever le ſiége de cette place. En 1624, il aſſiégea Breda, qu'il prit en 1625 au bout de dix mois. Maurice mourut de douleur de n'avoir pu faire lever ce ſiége ; en 1630 *Spinola* prit Caſal en Italie, mais il ne put en ſoumettre la citadelle, parce que la manie ordinaire des miniſtres de la cour & de leur cabinet de vouloir diriger des opérations dont la néceſſité & la poſſibilité dépendent de l'inſpection des lieux, des diſpoſitions du moment & des occurrences fortuites & fugitives, fit que toutes ſes opérations étoient gênées par la cour de Madrid : il en mourut de douleur à ſon tour, en répétant juſqu'au dernier ſoupir : *ils m'ont ravi l'honeur*. Exemple déplorable, fait pour corriger à jamais les Miniſtres qui veulent commander les armées de deux cents lieues ; il n'empêcha pas cependant Louvois de preſcrire de Verſailles, aux Condés, & aux Turennes ce qu'ils devoient fair en Flandre & ſur les bords du Rhin.

2°. Charles *Spinola* Jéſuite, Miſſionaire au Japon, mort martyr à Nangaſaqui pour la foi, le 10 ſeptembre 1622. Le P. d'Orléans a écrit ſa vie.

3°. Thomaſſine *Spinola*. Cette noble Genoiſe avoit conçu pour notre roi Louis XII, cet amour dégagé des ſens, qui ne s'atache qu'à l'ame, & dont il eſt tant queſtion chez les poëtes & les romanciers ; elle le pria elle-même d'être ſon *Intendio*, elle ne voulut plus vivre que pour l'aimer, même ſans le voir. Quand Louis XII quita Gênes, où il avoit alumé cette paſſion, Thomaſſine ne le ſuivit point ; mais ce prince ayant eu en 1504, une maladie dangereuſe, le bruit ſe répandit en Italie qu'il étoit mort, & la fidele *Spinola* en mourut réellement de douleur. Louis XII chargea d'Auton, ſon hiſtorien, de célébrer les vertus de ſa dame *Intendix*, c'eſt ainſi que d'Auton appele cette ſinguliere Gênoiſe.

SPINOSA, (Baruch de) (*Hiſt. litt. mod.*) fameux Athée, dont l'Athéiſme n'eſt cependant pas démontré à tout le monde, parce qu'il faut l'induire d'écrits très obſcurs, où il paroît tantôt établi & tantôt combatu : on donne d'ailleurs beaucoup d'éloges à ſes mœurs ; il étoit ſobre, tempérant, modéré, ne bleſſoit jamais dans ſes diſcours ni dans ſa conduite la charité ni la pudeur, il ne parloit qu'avec reſpect de l'être ſuprême, il aſſiſtoit aux temples & vouloit qu'on y aſſiſtât. Quand on lui apprenoit qu'un ami le trahiſſoit, qu'un ennemi le calomnioit, *les procédés des méchans*, diſoit-il, *ne doivent pas nous empêcher d'aimer & de pratiquer la vertu*. Il remit par déſintéreſſement aux héritiers de Jean de Witt, une penſion de deux cens florins que lui faiſoit cet homme célebre. Il étoit fils d'un juif Portugais ; un coup de couteau qu'il à reçut d'un juif en ſortant de la ſynagogue, joint aux objections qui s'élevoient dans ſon eſprit contre la religion Judaïque, le fit renoncer à cette religion ; la Synagogue de ſon côté l'excommunia : il demeuroit d'abord à Amſterdam, enſuite à la Haye, il parut s'atacher à la plus tolérante des communions proteſtantes, celle des Arminiens. Il vivoit ſolitaire, paſſoit quelquefois trois mois ſans ſortir de ſa maiſon, s'amuſant à faire des téleſcopes & des microſcopes. Il étoit né à Amſterdam en 1632, il mourut en 1677. Il avoit été diſciple du maître d'école Vanden-Ende, qui fut pendu en 1674, pour avoir eu part à la conjuration du chevalier de Rohan. On a de *Spinoſa*, l'ouvrage intitulé : *Tractatus theologico-politicus*, c'eſt le plus célebre de ſes écrits, il a été traduit en François par ſaint-Glain, on trouve qu'il y jete les ſemences de l'Athéiſme qu'il dévelope dans

ses œuvres posthumes ; on a encore de lui *les principes de René Descartes , demontrés selon la maniere des Géometres*.

SPITHAME, s. f. (*Mesure anc.*) nom équivoque qu'on avoit donné chez les Grecs à deux mesures différentes, dont l'une, assez rare, faisoit seulement la moitié de l'autre , & n'étoit que la quatrieme partie de la coudée, composée de six doigts grec s, qui revenoient à quatre doigts romains. La grande *spithame* étoit la moitié de la coudée grecque, & les trois quarts du pied , d'où vient qu'on y comptoit douze doigts , comme on en comptoit six à la petite . C'est du moins là l'opinion de M. de la Barre que nous ne prétendons pas garantir; mais on peut le consulter dans les mém. des *Inscript. tom. XIX*.

SPON, (*Hist. litt.*) Charles & Jacob, pere & fils , le premier , Médecin & Poëte, né à Lyon en 1609, mort aussi à Lyon en 1684. On a de lui la Pharmacopée de Lyon.

Le second , né à Lyon en 1647 , est beaucoup plus connu que son pere, il l'est sur-tout par ses *voyages d'Italie*, *de Dalmatie*, *de Grece & du Levant*, & par son histoire de la ville & de l'état de Geneve. On a encore de lui des recherches curieuses d'antiquités; des *Miscellanea erudita antiquitatis*, de recherches des antiquités de Lyon. *Bevanda Asiatica* , seu *le café* . &c. Obligé en 1685, de quiter la France à cause de la révocation de l'Édit de Nantes, il alloit se fixer à Zurich, il mourut en chemin à Vevay.

SPONDE, (Henri de)(*Hist. Litt. mod.*) né en 1568, à Mauléon de Soule sur les confins du Béarn & de la Navarre, fut élevé dans la religion Calviniste; convaincu, dit-on, par les livres de controverse des Cardinaux du Perron & de Bellarmin , il abjura le Calvinisme en 1595, acompagna le Cardinal de Sourdis à Rome , embrassa l'état ecclésiastique , & fut fait évêque de Pamiers en 1626. Ses ouvrages ont été recueillis en six volumes *in folio*. Les principaux sont un traité de *Cœmeteriis sacris*, mais sur-tout son abrégé des annales de Baronius. Il mourut à Toulouse en 1643.

Il avoit un frere (Jean), qui abjura aussi le Calvinisme, & mourut en 1595. On a de lui des commentaires sur Homere & quelques écrits de controverse.

SPOTSWOOD, (Jean)(*Hist. litt. mod.*) Archevêque de Glascou, puis de Saint André, Primat d'Ecosse, & Lord-Chancelier sous Charles I, est auteur d'une histoire ecclésiastique d'Ecosse en Anglois; mort en 1639.

STAAL, (Madame de) (*Hist. litt. mod.*) ses Mémoires sont connus , & par conséquent son histoire . Sous une plume ordinaire , cette histoire n'auroit point de faits, elle est du plus grand intérêt , sous la plume enchanteresse de madame de *Staal* ; elle contient d' ailleurs des particularités curieuses sur la Cour de madame la Duchesse du Maine, sur sa prison, sur celle de M. le Duc du Maine. On a de madame de *Staal*, deux jolies comédies , *l'Enjouement* & *la Mode*. Ses Mémoires la mettent au rang de nos meilleurs écrivains. Il est impossible de répandre plus de philosophie & de sentiment sur ces legers détails de la vie, où le commun des homme ne voit rien & ne sent rien : madame de *Staal* est cette même mademoiselle de Launai, que sa lettre à M. de Fontenelle, sur l'aventure de mademoiselle Testard, fit connoître si avantageusement dans le monde, & à qui l'abbé de Chaulieu (*Voyez* son article) adresse sa fameuse épître :

Launai, qui souverainement
Possedes le talent de plaire, &c.

On a prétendu que madame de *Staal* n'avoit pas tout dit dans ses Mémoires, & qu'une dame de ses amies lui ayant demandé comment elle parleroit de ses intrigues galantes, elle avoit répondu : *je me peindrai en buste*. Elle ne se ménage point dans le portait qu'elle fait d'elle-même; une femme qui l'avoit bien connue, & qui n'étoit pas plus portée qu'une autre à l'indulgence, madame du Deffant, la peint bien plus avantageusement . Le portrait que madame de *Staal* fait de madame la duchesse du Maine dans ses Mémoires, laisse apercevoir des défauts qui sont rendus encore plus sensibles dans un portrait manuscrit de cette princesse, fait avec plus de précision encore, hors des mémoires, par la même madame de *Staal* , mais elle y rend justice aussi aux bonnes qualités de cette princesse. Madame de *Staal*, qui , par un concours singulier de conjonctures, après avoir été noblement élevée, s'étoit vue forcée d'entrer en qualité de femme de chambre chez madame la duchesse du Maine , & qui à force d'esprit étoit parvenue à être de la Cour de cette princesse & dans son intimité, avoit été mise à la Bastille pour ses intérêts, & y étoit restée deux ans, disoit qu'elle n'avoit connu la liberté que dans ce séjour de l'esclavage. Qu'on juge par ce mot de l'esclavage des Cours, pour ceux mêmes qui ont le malheur d'y être en faveur. Madame de *Staal* mourut en 1750.

STACE, (*P. Papinius Statius*) (*Hist. litt. rom.*) vivoit sous Domitien. On a remarqué que Martial ne parle jamais de lui, quoiqu'ils vécussent à Rome en même temps. Ce silence peut ne rien signifier; on a voulu qu'il signifiât quelque chose, & on l'a expliqué par la jalousie que les succès de *Stace* auprès de Domitien inspiroient, dit-on, à Martial; jalousie qui, à la vérité, est toujours une chose fort vraisemblable . Nous avons de *Stace* deux Poëmes Epiques; la Thébaïde en douze livres, qui a de la réputation; l'Achilléide qui est moin connue parce qu'elle n'a que deux livres, & qu'elle est restée impar-

faite. Ces deux poëmes sont adressés à Domitien, après la guerre contre le Daces & Décébale, leur Roi, l'an 86 de J. C., guerre dont il ne falloit pas parler pour l'honeur de Domitien, qui fut réduit à marchander la paix, & qui n'en revint pas moins triompher à Rome de ces mêmes Daces. *Stace* flate encore Domitien en plusieurs endroits de ses *Sylves*, espece de Bucoliques. Domitien étoit l'Auguste de ce Virgile; & il y a entre les deux princes à-peu-près la même distance qu'entre les deux Poëtes.

Stace avoit fait aussi des Tragédies, entr'autres une Agavé, c'est Juvénal qui nous l'apprend, & il nous apprend en même temps que *Stace*, mal-gré la faveur de Domitien, vivoit dans l'indigence, & qu'il avoit besoin de vendre ses pieces aux comédiens, pour subsister:

Sed cum fregit subsellia versu,
Esurit, intactam Paridi nisi vendat Agaven.

Stace mourut à Naples, vers l'an 100 de J. C., sous l'empire de Trajan. En général ce Poëte est plus célebre que connu, plus estimé que lu.

Et franchement, quoiqu'un peu censuré,
J'aime encore mieux être lu qu'admiré.

disoit Rousseau.

Stace a plus de talent que de charme; ses vers sont bien faits, ils sont même beaux, & on ne les retient point, leur couleur est terne & monotone. Son poëme de la Thébaïde a de l'intéret, son style n'en a point, il n'a que de la poësie; il fait sentir toute l'utilité de ce précepte d'Horace:

Nec satis est pulchra esse poemata, dulcia sunto,
Et quocumque volent animum auditoris agunto.

Voilà ce que Virgile sait si bien faire; c'est ainsi que par une variété toujours riche & heureuse, par la justesse, la propriété précise, la convenance toujours parfaite de son expression, par un sentiment exquis de l'harmonie dans tous les genres, il atache toujours & remplace par le charme des détails, ce qui manque quelquefois à l'intérêt du fond. Il y a certainement beaucoup moins d'intérêt dans les six derniers livres de l'Enéïde, que dans quelque livre de la Thébaïde que l'on veuille choisir; mais dans ces livres même défectueux de l'Enéïde, on sera beaucoup plus ataché par le mérite intéressant des détails, que dans la Thébaïde entiere. Cette différence se fait sentir dans les endroits mêmes que *Stace* imite de Virgile, & ces endroits son nombreux. Comparez, par exemple, dans le troisieme livre de la Thébaïde, les regrets d'Idée, mere de deux guerriers tués par Tidée, & les regrets de la mere d'Euryale, dans le neuvieme livre de l'Eneïde; aux mouvements si vrais, si passionés de celle-ci, à cet abandon, à cet épanchement du cœur d'une mere, vous reconoitrez la nature, & vous ne pourez retenir vos larmes; la douleur d'Idée, quoiqu'exprimée avec esprit, & en beaux vers, vous laissera froidement observer & estimer l'art du Poëte imitateur; encore trouverez-vous cet art en défaut, & bien inférieur à celui de Virgile; car Virgile, avant d'exposer à vos ieux la mere d'Euryale, vous a fait aimer son fils, & vous a fait comprendre combien une mere devoit l'aimer. Ce généreux enfant s'étoit dévoué pour ses concitoyens, il mouroit pour la cause la plus noble & la plus intéressante; en partant, il avoit déja fait couler vos larmes, par la piété tendre avec laquelle il avoit recomandé sa mere au jeune Ascagne.

Hanc ego nunc ignaram hujus quodcumque pericli est
Inque salutatam linquo; nox & tua testis
Dextera, quod nequeam lacrymas perferre parentis.
At tu, oro, solare inopem & succurre relictæ;
Hanc sine me spem ferre tui, audentior ibo
In casus omnes.

Vous avez pleuré Euryale, avant que sa mere fût instruite de son sort, vous avez pressenti avec douleur & avec éfroi, le moment où la nouvele de la mort d'un tel fils parviendroit aux oreilles d'une telle mere.

Mais les deux fils que pleure Idée, ne sont que de vils assassins, apostés par un Tyran, pour égorger un ambassadeur; leur cause est odieuse & infâme; ils succombent dans un combat inégal où ils sont cinquante contre un; tout l'intérêt est pour leur vaillant ennemi Tidée qui en tue quarante neuf, & n'en laisse vivre qu'un pour porter à Thebes la nouvele de ce combat. Idée est mere, on soufre sa douleur, mais on ne la partage pas, parce que ceux qu'elle regrete ne sont pas intéressans. On pouroit même faire de cette observation une espece de regle, & mettre en principe que, pour que la douleur en pareil cas soit intéressante, il faut, & que l'objet qu'on regrete, & que l'objet qui regrete soient intéressans; si l'un des deux ne l'est pas, la pitié est nulle, ou du moins foible. Lausus dans l'Enéïde est vertueux, il meurt pour son pere; Mézence est malheureux sans doute de perdre un tel fils; mais Mézence est pour ainsi dire indigne de le pleurer. Mézence est un scélerat & un impie, Virgile n'a pas même songé à rendre sa douleur touchante, il a donné à cette douleur le caractere de la fureur, qui étone, mais qui n'atendrit pas.

Voyez au contraire combien est touchante la douleur d'Evandre qui, dans cette même guerre, perd son fils Pallas; c'est qu'Evandre & Pallas sont tous deux vertueux & intéressans.

Nous ne devons pas dissimuler ici que ce charme attirant & atachant de Virgile, qui nous paroît manquer à *Stace*, ce *dulce* que nous lui refusons, en lui acordant le *pulchrum*, est précisément le mérite que paroît louer en lui Juvénal, qui devoit s'y connoître mieux que nous, & qui en général n'étoit pas disposé à prodiguer ni à exagérer la louange. Voici le jugement qu'il porte de *Stace* dans la Satyre huitieme:

Curritur ad vocem jucundam ac carmen amica
Thebaïdos, latam fecit cum Statius urbem
Promisitque diem, tanta dulcedine captos
Afficit ille animos, tantâque libidine vulgi
Auditur!

Nous répondrons, 1°. que Juvénal parle peut-être en général du succès des lectures de la *Thébaïde*, & du plaisir que paroissoit faire ce poëme, plutôt qu'il ne veut caractériser avec précision la nature de ce plaisir, & du mérite de l'ouvrage.

2°. Que Juvénal étoit peut-être l'ami de *Stace*, dont il étoit certainement le contemporain, & qu'il voyoit peut-être dans l'ouvrage de son ami un mérite qui n'y étoit pas.

3°. Nous ne prétendons pas refuser entiérement à la *Thébaïde* le mérite dont il s'agit; mais tant que nous aurons des objets de comparaison, tels que *l'Enéïde* & *les Métamorphoses*, nous dirons toujours que *Stace*, avec des beautés continues, n'a pourtant ni le charme de Virgile, ni l'agrément infini d'Ovide.

Quant à l'éloge que Grotius fait de *Stace*, en disant qu'il laisse la victoire incertaine entre Virgile & lui:

Ambiguam magno palmam factura Maroni
Carmina, quæ docto Statius ore dedit.

C'est l'exagération d'un panégyriste, qui, voulant louer l'éditeur de *Stace*, commence par luer *Stace* outre mesure. D'ailleurs l'autorité de Grotius ne seroit toujours que celle d'un moderne, qui n'a point de titre pour juger mieux que nous des anciens.

Raportons-nous en à *Stace* lui-même, qui adore & suit de loin avec respect la divine Eneïde, sans essayer de l'égaler.

Nec tu divinam Eneida tenta,
Sed longe sequere, & vestigia semper adora.

L'opinion de Nicolas de Clémangis, célebre docteur des quatorzieme & quinzieme siecles, est plus modérée & plus juste que celle de Grotius: il donne à Virgile sur *Stace*, une supériorité incontestable, mais il ne la donne qu'à lui.

Omnium inter héroicos, uno excepto Virgilio, gravissimus, studiosissimaque Virgilii imitatione, alter quasi Virgilius.

Si, comme on le doit, on place Ovide parmi les poëtes héroïques, il faudra encore une exception en sa faveur.

Jules-César Scaliger, appele aussi *Stace*: *héroicorum poetarum, si phœnicem illum nostrum Maronem eximas, tum latinorum, tum etiam græcorum facile princeps.*

On a reproché à *Stace* de l'enflure, Scaliger réfute ce reproche. Il examine sur-tout le début de ces deux poëmes: *la Thébaïde* & *l'Achilléïde*. Il prouve aisément que le début de la Thébaïde n'est qu'exact, & n'est point enflé.

Fraternas acies, alternaque regna profanis
Decertata odiis fontesque evolvere Thebas
Pierius menti calor incidit.

Peut-être ne faut-il pas le vanter d'une chaleur poëtique; mais enfin les deux premiers vers exposent le sujet avec justesse & simplicité.

Le début de l'Achilléïde paroît d'abord avoir quelque chose de plus enflé:

Magnanimum Œaciden formidatamque tonanti
Progeniem & patrio vetitam succedere cœlo,
Diva refer.

Ce trait, *formidatam tonanti progeniem* seroit la plus ridicule des hyperboles asiatiques, s'il n'avoit pas ici un sens particulier très-raisonable. Jupiter avoit craint d'être pere du fils de Thétis, parce que l'oracle avoit déclaré que le fils de cette Déesse seroit plus grand que son pere, ce qui fut vérifié à l'égard de Pélée. Le reproche d'enflure paroît donc encore injuste à cet égard, & nous ne voyons pas trop non plus de quoi le fonder dans les détails de ces deux poëmes. Ce reproche seroit quelquefois plus juste à l'égard de Lucain; mais les beautés de Lucain nous paroissent avoir un plus grand caractere, une énergie plus originale que celles de *Stace*, qui sont plus égales & plus continues.

Nous ne préférerions pas non plus *Stace* à Silius Italicus, sans quelque restriction à l'égard de certaines beautés de ce dernier poëte, qui nous paroissent supérieures à tout: tel est, par exemple, ce morceau où il nous montre Annibal entouré des journées glorieuses de Cannes, de Trébie, de Thrasymene, & l'ombre du grand Paul Emile se tenant debout devant lui par respect, prête à défendre elle-même son vainquéur contre ceux qui voudroient violer dans ce grand homme la majesté de la victoire.

Fallit te, &c. (*Voyez* l'article Silius Italicus.)

On a reproché à ces trois poëtes (Lucain, *Stace*, & Silius Italicus) de n'avoir fait que des poëmes purement historiques. Tant mieux; ils en sont plus intéressans; beaucoup d'anciens rhéteurs ont distingué le poëme historique du poëme épique, ils ont cru que c'étoient les fictions & le merveilleux qui constituoient essentiélement l'épopée. Oserions-nous dire que ce n'est là qu'un vieux préjugé démenti par la réflexion & par l'expérience; que les poëmes historiques sont les plus intéressans des poëmes épiques, & que dans les poëmes mêmes où regnent ces fictions qu'on voudroit regarder comme essentieles à l'épopée, c'est toujours la partie historique qui fait le plus d'effet? Voyez les beaux vers historiques de la Henriade, la relation du massacre de la saint Barthélemi, de l'assassinat de Henri III, de la bataille d'Ivri, du siége de Paris; les portraits du duc de Guise, de Catherine de Médicis, de la reine Elisabeth; comparez ces morceaux qui gravent l'histoire dans l'imagination en caractéres inefaçables, avec ces allégories ingénieuses, mais froides de la Discorde & de la Politique. Voyez dans l'Enéïde, la description du sac de Troye, les amours d'Enée & de Didon. Que Junon viene tendre à Venus un petit piege dans lequel elle est prise elle-même, que vous importe? Qu'est-ce qui vous entraîne, qui vous enflame? C'est l'amour de Didon, c'est sa douleur tendre, sa fureur éloquente, son désespoir, son courage. L'action des Dieux est toujours aux dépens de celle des hommes, ou plutôt elle est toujours froide & inutile; ce sont les hommes, ce sont leurs passions qu'on veut voir en mouvement. Dans la Thébaïde, c'est Etéocle & Polinice, c'est la haine furieuse de cex deux freres; c'est le vaillant Tidée, c'est le hardi Capanée qu'on veut voir agir; mais, que Jupiter envoie Mars animer à la guerre les peuples de la Grece; que Vénus éplorée aille retarder la course de Mars; que Mars, après avoir essayé de la consoler, poursuive sa route par l'impossibilité de désobéir à Jupiter, tout est froid, tout languit; que Tidée souleve le Conseil d'Adraste par le récit du crime auquel il a su échaper; que Capanée entraîne les peuples à la guerre, au mépris des terreurs religieuses d'Amphiaraus & de Mélampe, tout s'anime, tout s'enflame. Comparez au septieme livre les discours de Jupiter & de Bacchus, avec ceux de Jocaste & de Tidée, dans le camp de Polinice; quelle difference!

Il a paru en 1783, une traduction nouvele de *Stace*, par M. l'Abbé de Cormiliolle.

STAFFORD, (*Hist. d'Anglet.*) nous avons parlé à l'art. du docteur *Arnauld*, de la prétendue *conspiration papiste*, dont il a si éloquemment & si solidement démontré la fausseté. Le Parlement d'Angleterre, qui n'acréditoit les bruits de cette prétendue conspiration, que pour éloigner du trône le duc d'Yorck, qui fut depuis le roi Jacques II, défendit de nier la réalité de la conspiration papiste, ce qui prouve qu'il n'y croyoit pas. On a eu la barbarie dans cette occasion, de verser des flots de sang innocent, on fit même tomber des têtes illustres; le vicomte de *Stafford*, de la maison Howard, homme simple & vertueux, d'ailleurs vieillard infirme, fut décapité le 29 décembre 1680, parce qu'un faussaire de la lie du peuple, déclara lui avoir vu remettre une commission du P. Oliva, général des Jésuites, qui le créoit trésorier d'une prétendue armée papale qu'on devoit lever pour faire la conquête des trois royaumes. Le vicomte de *Stafford*, en partant pour l'exécution, demanda un manteau à cause du froid: ***je pourai trembler de froid***, dit-il, ***mais je ne tremblerai pas de peur***.

STALH, (Georges Ernest) (*Hist. Litt. Mod.*) Célebre chymiste Allemand, du siecle dernier, né en Franconie en 1660, fut le premier Professeur en médecine dans l'Université de Hall, qu'il vit fonder en 1694. Il fut appelé à Berlin en 1716, & y fut conseiller de la cour & médecin du roi. Il mourut en 1734. On a de lui *Theoria medica vera*, *opusculum chymico-physico-medicum*; un excellent traité de métallurgie; des observations chymiques, des élémens de chymie qui été traduits en François par M. de Machy.

STANDONS *ou* STADONHC, (Jean) (*Hist. de Fr.*) principal du collége de Montaigu, à Paris, en est regardé comme le second fondateur. Touché de la vertu de Jeanne de France, premiere femme de Louis XII, & sensible à l'afront qu'essuyoit cette sage & pieuse reine, il se permit de parler un peu librement sur la répudiation de cette princesse; sa liberté déplut, il fut chassé du royaume, Cambray fut son asyle; il revint au bout de deux ans, & mourut dans son collége de Montaigu; il est enterré dans la chapelle de ce collége. Il étoit né à Malines en 1443; il mourut en 1504.

STANHOPE, (Jacques comte de) (*Hist. de Angl.*) fils d'Alexandre *Stanhope*, envoyé ou ambassadeur extraordinaire du roi Guillaume en Espagne, se distingua dans le métier de la guerre & parvint par son mérite au commandemet des armées. Il fit ses premieres armes en 1695, sous le roi Guillaume, lorsque ce prince reprit Namur. En 1709, il fut nommé commandant en chef des troupes Angloises en Espagne. Le 27 Juillet 1710, il remporta près d'Almanara une victoire, dont l'empereur Joseph lui fit des remercimens publics. Le 20 août suivant, il contribua beaucoup avec le comte de Staremberg, à la victoire de Saragosse. La même année il défendit vaillamment Brihuega, mais cette place ayant été prise d'assaut le 9 décembre, par le duc de Vendôme, *Stanhope* resta prisonier

avec les cinq mille Anglois qu'il avoit introduits dans Brihuega. Échangé en 1712, contre le duc d'Escalone, vice-roi de Naples, il fut secrétaire d'état & membre du conseil privé sous le roi George I. Il alla en ambassade à Vienne, & il étoit nommé plénipotentiaire au congrès de Cambrai ; lorsqu'il mourut à Londres, en 1721.

STANISLAS LESZCZINSKI, (*Hist. de Pologne*.) roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar : il naquit à Léopold le 10 octobre 1677; une éducation dure, mâle & simple, lui donna les forces que la nature lui avoit refusées; mais en prenant soin du corps on n'oublia pas la culture de l'esprit ; le droit public de Pologne fut sa principale étude; son amour pour sa patrie dirigea celui qu'il avoit pour les sciences; il voyagea en Italie, à son retour il trouva le grand Sobieski son aïeul maternel, prêt à descendre dans la tombe; il reçut ses derniers soupirs; sa mort fut suivie d'un interregne orageux; les prétendans à la courone ne furent point éfrayés par le fardeau qu'ils s'imposoient en succédant à Sobieski : enfin, Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, l'emporta sur ses rivaux, & fut couroné le 15 septembre 1697. La même année la Suede perdit Charles XI, plaça sur le trône le jeune Charles XII, & le déclara majeur à quinze ans. Les rois de Pologne & de Danemarck & le Czar de Russie ne crurent point que cette majorité précoce déférée par les états fût une preuve des talens prématurés de Charles; résolus de le dépouiller d'une partie de ses domaines, ils formerent une ligue offensive contre lui ; Charles ataqua les Danois dans leurs foyers, écrasa les Moscovites à Narwa, & tourna ses armes contre Frédéric-Auguste. La république n'avoit point approuvé les projets ambitieux de celui-ci ; Charles, par-tout vainqueur & conquérant, trouva aisément en Pologne une faction contre son ennemi, & la diete assemblée à Varsovie, le 14 février 1704, déclara Auguste déchu du trône. Charles, qui avoit eu assez de force pour ôter un roi aux Polonois, prétendit avoir le droit de leur en donner un autre; il avoit nommé d'abord Jacques Sobieski ; mais ce prince & Constantin son frere furent arrêtés par des partisans d'Auguste; *Stanislas* engagea Charles à monter sur le trône, ce fut en vain; le jeune Alexandre Sobieski montra le même désintéressement; *Stanislas*, député près de Charles, avoit inspiré à ce prince une estime sentie ; ses manieres douces & nobles, son esprit actif & pénétrant, la justesse avec laquelle il apprécioit les hommes, son éloquence mâle & sans art, la candeur qui régnoit dans ses réponses; toutes ces qualités l'élevoient d'autant plus au dessus de ses rivaux, qu'il ne vouloit être lui-même le rival de persone : il n'avoit point brigué le sceptre, & Charles le mit dans ses mains: „ voilà, dit il, le roi qu'auront les „ Polonois „ : *Stanislas* objecta que les princes Jacques & Constantin étoient absens, & qu'on ne pouvoit faire une élection sans eux; „ il faut une élection pour sauver la républi-„ que, répondit Charles XII „. Le primat qui avoit intérêt de différer l'élection pour perpétuer son autorité, essaya de perdre *Stanislas*, & dans l'esprit de Charles & dans l'esprit de la noblesse polonoise. *Stanislas* ne lui opposa d'autre brigue que l'estime publique. Le prélat ne put la détruire, ni même l'afoiblir : on s'assembla au Colo: Charles s'y glissa secrétement; cria *vivat Stanislas*, & à ce cri le prince fut proclamé par toute l'assemblée ; le primat & ses autres ennemis vinrent lui rendre hommage. Le roi ne fit paroître aucun ressentiment dans ses discours, parce qu'il n'en avoit aucun dans le cœur.

Stanislas étoit élu, mais il n'étoit point couroné; le pape, qu'Auguste avoit mis dans ses intérêts, voulut traverser cette cérémonie. Le primat refusa de couroner *Stanislas*, mais il mourut peu de jours après; l'archevêque de Léopold remplit les fonctions du primat : ce fut en présence de Charles XII qu'il courona *Stanislas* & Charlotte-Catherine Opalinska, son épouse. Auguste vaincu par-tout n'obtint la paix qu'en renonçant à la courone : Charles XII le força de féliciter *Stanislas* sur son avénement au trône: ce prince lui répondit en ces termes :

„ Monsieur & frere, la correspondance de „ votre majesté est une nouvele obligation que „ j'ai au roi de Suede; je suis sensible, comme „ je le dois, aux complimens que vous me fai-„ tes sur mon avénement : j'espere que mes su-„ jets n'auront point lieu de me manquer de fi-„ délité, parce que j'observerai les loix du ro-„ yaume „.

Tandis qu'Auguste, par des intrigues secretes, essayoit de soumettre des places, *Stanislas* conquéroit des cœurs par ses bienfaits : il fut bientôt universélement reconu; les cours d'Allemagne, de France, d'Angleterre & de la Porte, joignirent leurs suffrages à ceux des Polonois; mais bientôt l'appareil éfrayant de l'armée du Czar, les menées sourdes d'Auguste, l'or que ses émissaires versoient à pleines mains, aliénoient quelques factieux qui donnoient leur estime à *Stanislas*, & leur sang à son rival. Pour comble de malheurs, Charles XII fut batu à Pultava, le 28 juin 1709, & s'enfuit en Turquie. Tous les princes du Nord se liguerent pour partager la dépouille du vaincu ; Auguste rentra en Pologne, & réclama contre la cession forcée qu'il avoit faite de la courone : ce fut alors que *Stanislas* fit éclater toute la noblesse de son âme; abandoné par des amis foibles, n'ayant plus de finances pour acheter des créatures, il se retira en Poméranie, pour défendre les états de son bienfaicteur. Jusqu'alors on l'avoit connu prince généreux, bon citoyen,

ami fidele; à Stralfund, à Stetin, à Roftock, à Guftrow on le vit foldat intrépide, habile général; ne pouvant plus fe maintenir en Poméranie, il paffa en Suede pour raffurer la fidélité du peuple, ébranlée par les malheurs & par l'abfence de fon maître, réfolut enfuite de rendre la paix à la Pologne, en defcendant du trône: il courut à Bender pour faire confentir Charles XII à cette abdication, mais il fut arrêté en Moldavie, conduit de prifons en prifons, & ne put voir Charles XII: dès qu'il fut remis en liberté, il traverfa l'Allemagne, ariva à Deux-Ponts, & y fit venir fa famille. Ce fut là que la mort lui enleva fa fille aînée en 1714; cette perte lui fut plus fenfible que celle de la courone. La fortune n'avoit point changé: mais le Czar avoit changé de deffeins & d'intérêts. L'ennemi de Charles étoit devenu fon allié, & tous deux vouloient replacer *Stanislas* fur le trône, où Augufte étoit monté une feconde fois. Les ennemis de *Stanislas* effayerent de l'enlever; mais la confpiration fut découverte, le roi fit venir les coupables, fe vengea par un pardon généreux, & leur donna de l'argent pour retourner dans leur patrie, tandis qu'il en manquoit lui-même pour foutenir fa maifon. La mort de Charles XII renverfa toutes les efpérances que les amis de *Stanislas* avoient conçues pour lui-même, il fe retira à Veiffenbourg l'an 1718, & y demeura jufqu'au mariage de Louis XV avec Marie fa fille, célébré à Fontainebleau le 7 feptembre 1725: *Stanislas* lui donna les confeils les plus fages; il ne pouvoit lui en donner un plus beau que l'exemple de fa vie. Ce prince fixa fa cour à Chambord, où Louis XV lui donna de quoi foutenir fon rang, & fatisfaire la douce habitude qu'il avoit contractée de faire des heureux. Sur ces entrefaites Frédéric-Augufte mourut le premier février 1733, *Stanislas* quita fa paifible retraite pour remplir ce qu'il devoit à fa patrie, à Louis XV, à lui-même: il arive déguifé à Varfovie, fe montre au peuple & eft encore proclamé roi par plus de cent mille bouches; quelques palatins raffemblerent des troupes pour traverfer cette élection; on preffa *Stanislas* de prendre les armes pour diffiper cet orage. „ Non, non, dit-il, je ne „ fuis pas venu pour faire égorger mes compa„ triotes, mais pour les gouverner: s'il faut que „ mon trône foit cimenté de leur fang, j'aime „ mieux y renoncer pour jamais „.

Cependant Frédéric-Augufte III, électeur de Saxe & fils de Frédéric-Augufte II, fut élu par un parti puiffant: il avoit époufé la niece de Charles VI, & cet empereur joignit fes armes à celles de Ruffie pour captiver les fuffrages des Polonois. Le roi de France lui déclara la guerre; Dantzik fut affiégé par les Mofcovites. Les habitans de cette ville idolâtroient *Stanislas*; il fe jeta parmi eux; ils montrerent ainfi que lui un courage audeffus des plus grands périls; mais enfin voyant le fecours qu'il atendoit de France intercepté, la ville démantelée, la garnifon menacée d'une mort certaine, les biens des habitans prêts à être livrés au pillage, enfin fa tête mife à pris, (& ce dernier malheur étoit celui qui le touchoit le moins,) il réfolut de s'enfuir pour laiffer aux Dantzikois la liberté de capituler; il partit déguifé en payfan; un centumvir, en apprenant fa fuite, tomba mort fur les genoux du comte de Poniatowski. Il eft peu de rois fans doute à qui on ait donné de pareilles preuves d'atachement: mais il en eft moins encore qui les aient autant méritées que *Stanislas*. „ Je vous embraffe tous bien tendrement, „ écrivoit-il à fes partifans, & je vous conjure „ par vous-mêmes & par conféquent par ce que „ j'ai de plus cher, de vous unir plus que ja„ mais pour foutenir les intérêts de la chere „ patrie qui n'a d'autre apui qu'en vous feuls: „ les larmes qui éfacent mon écriture m'obli„ gent de finir. „ Il donna aux Dantzikois les mêmes témoignages de reconoiffance & d'amitié: fes lettres ainfi que fes difcours portent l'empreinte de la vérité & du fentiment; de tous les talens il ne lui manquoit que celui de tromper, & s'il avoit eu celui-là, il n'auroit peut-être jamais perdu la courone. Les bornes de cet article ne me permettent pas de le fuivre dans fa fuite; errant au milieu de fes ennemis, à la merci de quelques guides mercenaires & peu fideles, expofé à toutes les injures de l'air, rencontrant la mort à chaque pas, trahi quelquefois par cet air de nobleffe, qui le faifoit reconoître fous les haillons qui le couvroient, tournant fans ceffe fes regards atendris vers Dantzik; enfin reçu dans les états du roi de Pruffe avec tous les égards qu'on devoit à fon rang, à fes malheurs, & fur-tout à fa vertu, il quita bientôt fon nouvel afyle pour revenir en France. Enfin la paix fut fignée; on laiffa à *Stanislas* le titre & les honeurs de roi de Pologne & de grand duc de Lithuanie: il abdiqua la courone, & entra en poffeffion des duchés de Lorraine & de Bar, qui devoient après fa mort être réunis à la courone de France. Il fe forma depuis un parti en Pologne pour le replacer fur le trône, mais il fe hâta de diffiper cette faction par une lettre où il fait éclater & le patriotifme le plus pur & le défintéreffement le plus héroïque; il ne s'occupa plus que du bonheur de fes nouveaux fujets, & ne fe permit d'autre délaffement que l'étude; des hôpitaux fondés, des églifes bâties, des manufactures établies, la ville de Nancy ornée, celle de Saint-Diez ruinée par un incendie & reconftruite par fes foins; les établiffemens les plus fages pour l'éducation de la jeuneffe, font autant de monumens de fa bienfaifance & de fon goût pour les arts: enfin il félicita le comte Poniatowski fur fon avénemeut au trône l'an 1763; cette démarche fut libre, & fait plus d'honeur

à la mémoire de *Stanislas* qu'une pareille lettre dictée par Charles XII ne fait de tort à celle de Frédéric-Auguste. Il fit plus, il engagea les cours de France & de Vienne à reconoître le nouveau roi. Il savoit que sa nation avoit fait un choix éclairé, & que le mérite de ce prince avoit seul brigué les suffrages. La mort de son épouse & celle de monseigneur le dauphin jeterent une amertume profonde sur ses dernieres années. Persécuté long temps, frapé dans ce qu'il avoit de plus cher, il fit des heureux & ne le fut pas lui-même. Enfin il tomba dans le feu, & mourut le 23 février 1766, au milieu des doleurs les plus cuisantes. Il les soufrit avec cette force qui vient du courage & qui tient plus au moral qu'au physique; la reine lui ayant recomandé de se munir contre le froid, „ vous auriez dû plutôt, lui dit-il, me recomander de „ me munir contre le chaud. „ *Stanislas* avoit l'esprit juste, le jugement sain, les reparties vives, le cœur droit & sensible; il aimoit les arts & les cultivoit: sa piété n'avoit rien d'âpre & de farouche. Clément sans ostentation il pardonoit sans éfort, & ne s'en faisoit pas un mérite; son âme naturélement belle n'avoit pas besoin de l'école du malheur pour s'épurer, mais ses disgraces le rendoient plus intéressant; il parloit notre langue avec pureté & même avec élégance: ses écrits en sont une preuve; ceux surtout où il raconte ses malheurs portent un caractere de vérité qui les fera survivre long-temps à leur auteur.

STANLEY, (*Hist. d'Angl.*) le Lord *Stanley* avoit épousé Marguerite de Sommerset, mere du comte de Richemont, qui fut dans la suite le roi Henri VII. Richard III, ce monstrueux prince qui s'étoit élevé au trône par le meurtre ou l'empoisonement de tous les princes qui l'en écartoient, s'aveugloit au point de croire que *Stanley* lui seroit fidele au préjudice du comte de Richemont son beau-fils. *Stanley* n'atendit qu'un moment décisif, pour se ranger sous les drapeaux du comte. Il se déclara pour lui à la bataille de Bosworth, du 22 août 1485, qui décida & termina la querele des deux Roses, par la mort de Richard III; celui-ci avoit voulu, comme nous l'avons dit à son article, (*Voyez* l'article RICHARD III.) combatre la courone sur la tête, soit pour braver son ennemi, soit pour mourir (s'il le falloit), avec les marques de la royauté. La courone de Richard, trouvée sur le champ de bataille après sa mort, fut ramassée par *Stanley*, qui la posa lui-même sur la tête de Richemont, qu'il fit proclamer roi sous le nom de Henri VII. Ce roi se montra bien ingrat dans la suite; il voulut perdre le Lord Guillaume *Stanley*, frere de celui auquel il devoit la courone; les richesses de *Stanley* étoient son vrai crime, celui qu'on lui imputa n'étoit pas plu punissable, c'étoit d'avoir dit que rien ne lui feroit porter les armes contre Perkin, dit Warbeck, *Voyez* l'article PERKIN) s'il le croyoit le duc d'Yorck. Les moyens qu'on employa pour convaincre *Stanley* d'un tort si léger, furent infâmes. Clifford, espion ordinaire de Henri, se jetant aux pieds de ce prince devant le conseil, s'accusa d'avoir eu des intelligences avec Warbeck & ses amis, parmi lesquels il nomma *Stanley*; le conseil frémit, le roi fit éclater une feinte colere contre Clifford, & le menaça de le faire pendre, si l'accusation se trouvoit fausse. Clifford, avec l'ingénuité de Sinon, confirma ce qu'il avoit avancé; *Stanley* arrêté sur cette déposition, avoua le propos que nous venons de raporter; sur cet aveu il eut la tête tranchée, & tous ses biens furent confisqués au grand scandale & au grand éfroi de l'Angleterre.

Un autre *Stanley*, (Thomas) mort en 1678, est connu dans les lettres par une belle édition d'Eschyle & par une histoire de la philosophie, en Anglois, qui a été traduite en latin, en partie par le Clerc, & en totalité par Godefroi Olearius.

STAPLETON, (Thomas) (*Hist. litt. mod.*) Controversiste catholique Anglois, dont on a les œuvres en quatre volumes in-folio. Né à Henfield en 1535, mort à Louvain en 1598.

STAROSTE, s. m. (*Hist. mod.*) en Pologne on donne ce nom à des gouverneurs de villes & de châteaux; ils sont nommés par le roi pour veiller sur ses revenus, & pour rendre la justice en son nom; on appele *starostite* le districtit sous leur jurisdiction: cependant il y a des *starostes* qui n'ont point de jurisdiction, alors ils ne doivent être regardés que comme des châtelains.

STAROSTIE, s. f. (*Hist. de Pologne*) on appele *starostie* en Pologne, des terres que les rois de Pologne distribuent comme bon leur semble, pourvu que ce soit à des Polonois. Autrefois elles faisoient le domaine de ces princes, & c'est pour cela qu'on les nomme *biens royaux*. Sigismond-Auguste céda volontairement ce domaine aux gentilshommes, pour leur aider à soutenir leurs dépenses militaires. Il se réserva seulement, pour lui & pour ses successeurs, le droit de nommer à ces seigneuries, & que le trésor de la république jouiroit du revenu pendant la vacance, jusqu'à la nomination d'un *staroste*, comme les rois de France ont droit de jouir des évêchés & autres bénéfices de leur nomination par économat. Outre cela il chargea les *starosties* d'un impôt appelé *quarta* (kwarta), parce qu'il est la quatrieme partie du revenu de la terre, ce qui fait avec ce qu'on leve sur les biens d'église, le fonds pour l'entretien des arsénaux de l'artillerie, & de la cavalerie Polonoise.

Il y a deux sortes de *starosties*, les unes simples, les autres à jurisdiction. Ces dernieres sont un tribunal appelé *grode*, avec un juge, & un tabellionage, où s'enregistrent tous les actes pas-

sés dans le ressort de la *starostie*, les protestations, les contrats, & autres ; comme elles ont aussi le privilége de pouvoir juger à mort, les femmes ne possedent jamais de ces sortes de *starosties*, ni aucun jeune homme avant sa majorité.

STATHOUDER ou STADHOUDER, s. m. (*Hist. mod.*) c'est ainsi que l'on nomme, dans la république des Provinces unies des Pays-bas, un prince à qui les états donnent le comandement des troupes, & une grande part dans toutes les afaires du gouvernement. Ce titre répond à celui de *lieutenant général de l'état*; il ne confere point les droits de la souveraineté, qui réside toujours dans l'assemblée des états généraux, mais il jouit de prérogatives qui lui donnent la plus grande influence dans la république.

Dans le temps de la naissance de la république des Provinces unies, elle avoit besoin d'un chef habile & propre à soutenir sa liberté chancelante contre les éforts de Philippe II. & de toute la monarchie espagnole. On jeta les ieux sur Guillaume I. de Nassau-Dillembourg, prince d'Orange, qui possédoit de grands biens dans les pays qui venoient de se soustraire à l'obéissance du roi d'Espagne, & qui d'ailleurs étoit déja gouverneur des provinces de Hollande, Zélande & d'Utrecht. Ce prince, par son amour pour la liberté, & par ses talens, parut le plus propre à affermir l'état qui venoit de se former ; dans cette vue les provinces de Hollande & de Zélande lui conferent, en 1576, la dignité de *stathouder* ou de *lieutenant général de l'état*; l'exemple de ces provinces ne tarda point à être suivi par celles de Gueldre, d'Utrecht, & d'Overyssel. On atacha à cette dignité le commandement des armés, tant par terre que par mer, avec le titre de capitaine-général & d'amiral ; le *stathouder* eut le droit de disposer de tous les emplois militaires, celui de nommer les magistrats, sur la nomination des villes, qui lui étoient présentés, enfin celui de faire grace aux criminels. Outre cela il assistoit aux assemblées des états, dans lesquelles on ne prenoit aucune résolution que de son consentement. Il présidoit dans chaque province à toutes les cours de justice ; il étoit chargé de l'exécution des décrets de la république ; il étoit l'arbitre des différends qui survenoient entre les villes & les provinces de la république. Tous les officiers étoient obligés de lui prêter serment de fidélité, après l'avoir prêté aux états des provinces, & au conseil d'état.

Guillaume I. ayant été assassiné en 1584, les mêmes provinces, en reconoissance des services éminens de ce prince, conférerent la dignité de *stathouder* au prince Maurice son fils, avec la même autorité & les mêmes prérogatives. Frédéric Henri, frere du prince Maurice, lui succéda en 1625 ; après avoir fait respecter sa république, il mourut en 1647, & Guillaume II. son fils prit possession du stathouderat, dont lui avoit acordé la survivance du temps même de son pere. Il en jouit jusqu'à sa mort arivée en 1650. Comme les vues ambitieuses de ce prince avoient donné de l'ombrage aux provinces de la république, elles prirent des mesures pour renfermer l'autorité du *stathouder* dans des bornes plus étroites, & même la province de Hollande forma le dessein d'exclure son fils Guillaume III. depuis roi d'Angleterre, de toutes les charges possédées par ses ancêtres. Cependant en 1572, la Hollande étonée des progrès de Louis XVI, nonobstant les éforts de la faction républicaine, déclara le prince Guillaume *stathouder* & capitaine-général des forces de la république, avec le même pouvoir dont avoient joui ses prédécesseurs. Cet exemple fut suivi de quatre autres provinces. En considération de ses services, les états de Hollande déclarerent, en 1674, la charge de *Stathouder* héréditaire, & acorderent qu'elle passeroit aux hériters mâles de Guillaume III. De cette maniere il fut *stathouder* de cinq provinces, & il conserva cette dignité, même aprés être monté sur le trône d'Angleterre. Ce prince exerçoit en Hollande un pouvoir si absolu, qu'on disoit de lui, qu'il étoit *roi de Hollande & stathouder d'Angleterre*. Il mourut sans enfans en 1702, & déclara pour son légataire universel le jeune prince de Nassau-Dietz, son parent, descendu de Guillaume-Louis de Nassau-Dietz, cousin de Guillaume I. fondateur de la république, qui étoit déja *stathouder* héréditaire des provinces de Frise & de Groningue, ce prince eut le malheur de se noyer en 1711, en passant un bras de mer appelé le *Moerdyck*. Il n'avoit été *stathouder* de toute la république, mais simplement des deux provinces susdites. Son fils posthume, Guillaume-Charles-Henri Frison, prince de Nassau-Dietz, succéda à son pere dans ses biens & dans le stathouderat des provinces de Frise & de Groningue ; en 1722 la province de Gueldre le nomma aussi son *stathouder*, mais les quatre autres provinces, dans lesquelles le parti républicain dominoit, ne voulurent jamais lui acorder cette dignité. Enfin en 1747, ces provinces forcées par le peuple, & d'ailleurs efrayées des victoires de la France, déclarerent ce prince *stathouder*, lui acorderent une autorité plus grande qu'à aucun de ses prédécesseurs, déclarerent le stathouderat héréditaire dans sa famille, & y appelerent même les femmes au défaut des mâles. Ce prince a joui de la dignité de *stathouder* jusqu'à sa mort, après lui elle est passée au prince Guillaume son fils, né en 1746.

On donne aussi dans les Pays-bas le nom de *stathouders* à des officiers municipaux, qui font dans de certains districts les functions des subdélégués des intendans de province en France.

STATIRA, (*Hist. anc.*) l' histoire anciene nous offre quatre Princesses célebres du nom de *Statira*.

1°. Une femme d'Artaxerxès Mnémon, Roi de Perse, connue par les vengeances qu'elle exerça & qu'elle éprouva. Elle étoit fille d'Hidarne, gouverneur d'une des principales provinces de l'empire de Perse : elle avoit un frere nommé Tériteuchme, & une sœur nommée Roxane, qui égaloit *Statira* en beauté. Tériteuchme avoit épousé Amestris ou Hemestris, fille de Darius & de Parysatis, & sœur d'Artaxerxès. Tériteuchme conçut pour Roxane, une passion incestueuse, & pour devenir libre de l'épouser, il voulut tuer Amestris ; Darius, pere d'Amestris, instruit de ce complot, fit assassiner Tériteuchme lui-même, par un perfide ami nommé Udiaste, qui eut pour récompense le gouvernement qu'avoit eu Tériteuchme.

Un fils d'Udiaste, nommé Mithridate, étoit un des gardes de Tériteuchme. Il étoit fort ataché à son maître; quand il sçut que son pere étoit l'assassin de Tériteuchme, il se révolta contre ce pere coupable, & voulut rétablir le fils de Tériteuchme, dans le gouvernement qu'Udiaste avoit acquis par le crime. Il fut accâblé par la puissance d'Udiaste & sur-tout par celle de Darius. Celui-ci livra toute la famille d'Hidarne à la vengeance de Parysatis, qui ne pouvoit pardoner à Roxane l'amour qu'elle avoit inspirée à Tériteuchme, & qui avoit pensé être si funeste à Amestris fille de Parysatis; la barbare Parysatis, (*voyez* son article & celui d'ARTAXERXÈS-MNÉMON.) fit scier en deux Roxane, & fit périr toute la famille d'Hidarne, excepté *Statira*, qu'elle fut obligée d'acorder aux larmes & aux tendres sollicitations d'Artaxerxès, & le fils de Tériteuchme qu'elle épargna aussi pour lors. Darius approuva toutes ces violences, & vouloit même qu'on fit périr *Statira*.

Darius mourut ; alors *Statira* montée sur le trône avec Artaxerxès, se fit livrer Udiaste; elle lui fit arracher la langue, le fit périr dans les tourmens & donna son gouvernement à Mithridate, parce qu'il étoit devenu, comme nous l'avons dit, l'ennemi de son pere. Parysatis de son côté, poursuivant le cours de ses vengeances, empoisona le fils de Tériteuchme; elle parvint ensuite à empoisoner *Statira* elle-même, qui prenoit cependant la précaution de ne manger qu'après elle des mêmes viandes & des mêmes morceaux. Gigis, une des femmes de Parysatis & sa complice, avoua ce crime & eut la tête écrasée entre deux pierres ; le roi se contenta de confiner Parysatis sa mere à Babylone, qu'elle choisit pour le lieu de sa retraite, & il lui jura qu'il ne la reverroit jamais.

2°. *Statira*, femme de Darius Codoman, fut prise avec Sisygambis, mere du même Darius, par Alexandre après la bataille d'Issus. Alexandre sachant qu'elle étoit belle, refusa de la voir pour ne pas s'exposer au danger d'abuser de la victoire. Il lui fit rendre tous les honeurs dus à la femme d'un grand roi. Elle étoit grôsse lorsqu'elle fut faite prisoniere, elle fit une fausse couche & mourut, pleurée d'Alexandre, qui lui fit faire de magnifiques obseques.

3°. *Statira*, fille de Darius Codoman & de la precédente *Statira*, fut proposée pour femme par Darius à Alexandre; elle eût pu être alors un gage de paix entre ces deux rivaux: Alexandre la refusa pour lors, il ne la connoissoit point: quand il l'eût vue il l'aima, il l'épousa; elle lui survécut ainsi que Roxane autre femme d'Alexandre ; celle-ci étoit grôsse à la mort d'Alexandre, & craignant que *Statira* ne le fût aussi, & que l'enfant qui naîtroit d'elle n'enlevât au sien la succession de ce prince en tout ou en partie, elle la fit périr par trahison.

4°. *Statira*, une des sœurs du grand Mithridate, roi de Pont ; ce prince ayant été batu par Lucullus, & craignant que ses femmes & ses sœurs ne tombassent au pouvoir du vainqueur, leur envoya l'ordre de mourir. Roxane, une de ces sœurs, n'avala le poison qu'en vomissant mille imprécation contre Mithridate ; *Statira*, plus douce & plus résignée, lui fit rendre grace de ce qu'au milieu des dangers où il étoit lui-même exposé, il ne les avoit pas oubliées, & leur avoit fourni les moyens de mourir libres.

STAUPITS ou STUPITZ, (Jean) (*Hist. du Luthéran.*) Vicaire général des Augustins en Allemagne, né à Misnie d'une famille noble, étoit un homme de mérite pour son état, & pour le temps; l'Électeur de Saxe lui avoit confié la direction d'une Université nouvélement fondée à Vittemberg & *Staupits* l'avoit remplie d'Augustins. Ce fut lui qui y appela d'Erford en 1508 le fameux Luther, pour y être professeur en théologie ; mais lorsque cet hérésiarque répandit ses erreurs, *Staupits* se retira à Saltzbourg, où il fut abbé de S. Pierre, & où il termina sa vie en 1527 : on a de lui quelques ouvrages de dévotion.)

STAURACE ou STORACE, (*Hist. de l'Empire Grec*) c'est le nom, 1°. du fils de Nicephore I, empereur d'Orient. Il avoit été associé à l'empire par son pere en 803, & il ne lui succéda point; le peuple de Constantinople lui préféra Michel Rhangabé, son beau frere. *Staurace* mourut en 812, dans un monastere.

2°. D'un Ministre de l'Impératrice Irene, détrônée par ce Nicephore dont nous venons de parler. *Staurace* étoit en effet le grand Ministre des violences & des perfidies de cette princesse, l'ardent instigateur du meurtre de son fils; mais il voulut, comme tous ces coupables ambitieux, n'avoir travaillé que pour lui-même. Déja il commençoit à braver Irene, & à conspirer presque publiquement. Irene alla en persone l'ac-

cuser en plein Sénat, & le déclarer déchu de tous ses emplois. Le même jour, il fut ataqué d'une de ces maladies inconnues, qui faisoient toujours périr tous les ennemis d'Irene, au moment & dans les circonstances où sa politique l'exigeoit. C'est ainsi qu'avoient péri Constantin Copronyme, son beau-pere, Léon Porphyrogénete, son mari, Constantin Porphyrogénete, son fils.

STÉELE, (Richard) (*Hist. litt. mod.*) ami d'Addisson; ils ont donné ensemble quelques ouvrages qui n'ont d'abord été attribués qu'à Richard *Stéele*, Addisson ayant voulu garder *l'incognito;* mais il y a de lui, dans le Spectateur & ailleurs, plusieurs morceaux excellens.

Richard *Stéele* publia en 1709, le *Tatler* ou le *Babillard*, premier journal moral qui ait paru en Angleterre, & même dans le monde. Il eut un grand succès.

Le *Babillard* n'étoit que le précurseur d'un autre journal du même genre, publié bien-tôt après par le même M. *Stéele*, sur un plan qu'on a jugé beaucoup meilleur; c'est *le Spectateur*, „ le livre de morale le plus agréablement écrit, „ le plus universélement lu, & par cela même „ le plus utile, ce semble, que l'Angleterre ait „ produit, dit M. l'abbé Blanchet, qui en a „ traduit des morceaux choisis.

Osons dire que le *Spectateur François*, quoique d'un ton bien différent, (car quel autre que M. de Marivaux a jamais eu le ton de M. de Marivaux, ou comment M. de Marivaux auroit-il pu avoir le ton d'un autre?) n'est cependant pas indigne du Spectateur Anglois; qu'il est tout aussi moral, d'une moralité aussi agréable & aussi atachante, & qu'il contient, comme le *Spectateur* de Richard *Stéele*, beaucoup d'histoires intéressantes jusqu'aux larmes.

Le *Guardian*, ou le *Mentor* du même Richard *Stéele* suivit de près le *Spectateur*. C'est, dit M. l'abbé Blanchet, un cadet qui ne déshonore point cet illustre aîné, quoiqu'il n'en ait ni la réputation ni tout le mérite.

Ces trois journaux furent publiés feuille à feuille, dans l'espace de quatre ans & demi. La premiere feuille du *Babillard* est du 12 Avril 1709, & la derniere du *Mentor* est du 1 octobre 1713. Le *Babillard* paroissoit trois fois la semaine; le *Spectateur*, & ensuite le *Mentor* parurent tous les jours, excepté le Dimanche. Toutes les feuilles rassemblées, sous ces trois titres, composerent quatre volumes *in*-12°.

Ces divers journaux ont paru sous des noms d'emprunt: le *Babillard* sous celui d'Isaac Bickerstaff, astronome & médecin; le *Mentor* sous le nom de Nestor Ironside, „ vieillard encore verd, „ qui se charge de rendre à toute sa nation, le „ même service qu'il rend à une famille parti„ culiere, à quatre grands garçons & à cinq filles à marier, dont il est le Gouverneur & la Gouvernante. „

Le *Spectateur* a paru sous le nom de M. Buckley, observateur taciturne, qui passe sa vie à la Bourse, où les marchands le croient un de leurs confreres, & au café de Jonathan, où les agioteurs le prenent pour un Juif; qui se foure par-tout, écoute toujours, ne parle jamais, est tout dans la spéculation, rien dans la pratique, & sur tout n'est ni Wigh ni Tory, mérite bien rare alors.

Beaucoup d'auteurs François modernes ont puisé dans ces sources, sur-tout dans le *Spectateur*; c'est de là qu'est tirée l'histoire d'Inkle & Iarico, dont M. Dorat a fait deux Héroïdes: on la trouve dans le N°. 11 du *Spectateur*, M. d'Arnaud a fait un drame de l'histoire touchante de Constance & de Théodose, N°. 164 du *Spectateur*; & l'histoire d'Eudoxe & Léonce, N°. 123 du *Spectateur*, a fourni le fond d'une comédie moderne intitulée: *l'école des peres*.

Les morceaux d'Addisson, comme nous l'avons dit, sont les principaux ornements des journaux de *Stéele*.

Richard *Stéele* étoit né à Dublin, mais de parens Anglois; il porta d'abord les armes, & les quita ensuite, pour se livrer entiérement aux lettres. Il mourut en 1729. On a de lui, outre ses journaux, plusieurs comédies, telles que *le Convoi Funebre; le Mari tendre; les Amans Menteurs; les Amans convaincus intérieurement de leurs flammes mutueles*.

STEENSTURE I, (*Hist. de Suede*) administrateur en Suede; au milieu des troubles qui agiterent la Suede, sous le regne de Charles Canutson, *Steensture* fut proclamé administrateur par un parti puissant l'an 1471. L'autorité atachée à ce titre n'étoit bornée que par l'ambition de celui qui en étoit revêtu, ou par l'indocilité du peuple. *Steensture* auroit desiré peut-être de régner sous le nom de roi; mais Charles lui conseilla de conserver le titre modeste d'administrateur, pour donner moins d'ombrage à la noblesse, & s'emparer plus sûrement du pouvoir suprême auquel il aspiroit. Charles, avant sa mort, arivée le 31 Mai 1470, désigna *Steensture* pour son successeur, une partie de la nation approuva ce choix. La Dalécarlie fit éclater sur-tout pour l'administrateur un zele à l'épreuve des évenements; une partie de la noblesse avoit embrassé la défense de Christiern I, roi de Danemarck qui prétendoit à la couronne, en vertu de l'union de Calmar, *Steensture* marcha contre lui, remporta une victoire, & se vit du moins un moment maître de la Suede. Christiern mourut en 1481, on tint à Calmar une assemblée des députés des trois royaumes, pour rétablir dans cette ville même le systême politique qui y avoit pris naissance; Jean, fils de Christiern fut proclamé; *Steensture* eut l'art de lui imposer des conditions qu'il savoit bien que ce prince ne rempliroit pas. Ainsi son ambition ne manqua point de prétextes pour

l'écarter du trône de Suede. Si *Steenfture* n'avoit eu que des étrangers pour ennemis, il eût rencontré peu d'obstacles dans le cours de ses prospérités ; mais au sein de la Suede Yvar-Axelson, aussi ambitieux, mais moins habile, formoit des cabales, & s'éforçoit d'arracher à son concurrent l'autorité que le peuple lui avoit confiée. La plus grande partie du peuple se déclara hautement pour *Steenfture*, & Yvar s'enfuit dans le Gothland, il y régna en brigand, exerça la piraterie, & acheva de mériter la haine de sa nation; il eut la lâcheté de céder cette île au roi Jean, qui nomma un autre gouverneur malgré la parole qu'il lui avoit donnée, & le fit traîner en Danemarck où il mourut dans l'indigence: le roi Jean, qui commençoit à sentir combien il étoit difficile de réduire l'administrateur par la voie des armes, essaya de le vaincre par les bienfaits. Mais celui-ci défioit des caresses du prince Danois, & d'une main il acceptoit ses présens, de l'autre il signoit avec la république de Lubec un traité de ligue contre le Danemarck. Les Russes, animés par le roi Jean, causoient dans la Finlande les plus afreux ravages; Suante Nilson commandoit l'armée dans cette province, *Steenfture* eut avec lui une querele très-vive; il se vengea en calomniant Suante Nilson; il l'accusa de lâcheté, celui-ci se défendit avec tant d'éloquence, que le sénat indigné contre l'administrateur, le déposa l'an 1497. La noblesse & le clergé, jaloux de la grandeur de *Steenfture* applaudirent à sa chûte; mais le peuple l'adoroit, & vint lui offrir son sang. Ce ramas de troupes mal disciplinées ne servit qu'à accelérer sa décadence; après avoir perdu plusieurs batailles, il se vit contraint de céder la Suede au roi de Danemarck, qui lui laissa la Finlande, les deux Bothnies, & quelques autres domaines.

On régla qu'il rendroit aucun compte de son administration, & cette ordonance faite pour étoufer les murmures de l'envie, rend peut-être son désintéressement un peu suspect. Jean le nomma Maréchal de sa cour, dès qu'il fut couroné roi de Suede, quelque belle que fut cette dignité, après le rôle que *Steenfture* avoit joué dans sa patrie, c'étoit moins un honeur pour lui qu'une humiliation véritable; il ne tarda pas à échaufer les esprits, & à rendre le roi Jean odieux au peuple; ce fut en 1501 que la conjuration éclata: l'infraction du traité de Calmar en étoit le prétexte. *Steenfture* fut reçu triomphant dans Stockholm, & rejeta avec hauteur les propositions de paix que le roi lui fit offrir. La reine étoit renfermé dans le château, *Steenfture* s'empara de cette place; mais il manqua à sa parole, & fit jeter la princesse dans un couvent. Bientôt après il lui rendit la liberté; il mourut au milieu de ses prospérités l'an 1503. Si *Seenfture* n'avoit pas calomnié Suante Nilson, s'il n'avoit pas violé une capitulation, & fait servir quelquefois à ses desseins des moyens que l'honeur désavoue, on ne verroit en lui qu'un citoyen armé pour la défense de sa patrie, & qui cherchoit à détruire un traité utile au roi seul, & funeste aux trois nations. Il laissa trop entrevoir l'ambition dont il étoit dévoré. Il refusa le titre de roi que le peuple lui offroit, mais il en conserva l'autorité que le sénat vouloit enlever. Il séduisit le peuple, s'en fit aimer en l'opprimant, l'asservit en criant liberté, & fut le Cromwel de la Suede. Du reste savant dans la guerre comme dans les négociations, capable de créer de bonnes loix alors même qu'il les violoit; roi, ministre, magistrat, général tout ensemble, il eut tous les talens des grands hommes, mais il n'en eut pas les vertus.

STEENSTURE II, administrateur en Suede. Il étoit fils de Suante Nilson-Sture, & fut élu après sa mort l'an 1513, pour gouverneur de la Suede au milieu des discordes civiles qui la déchiroient. Christiern II venoit de monter sur le trône de Danemarck, & prétendoit monter sur celui de Suede, en rétablissant l'union de Calmar. Gustave Trolle, archevêque d'Upsal, ouvrit au roi de Danemarck l'entrée de la Suede. L'administrateur remporta d'abord quelques avantages sur les Danois; il marcha au secours de Stockholm, assiégée par Christiern, & fut vainqueur dans un combat. Cette victoire fut suivie d'un traité qu'il viola aussi-tôt qu'il fut signé. L'an 1520, Christiern parut dans la Gothie occidentale, à la tête d'une armée, l'administrateur marcha contre lui; mais ses secrets étoient vendus à Christiern. Il fut contraint de fuir, il se blessa sur la glace, & mourut de sa blessure.

STEINBOCK, (Magnus) (*Hist. de Suede*) Feld-Maréchal de Suede, un des plus habiles généraux de Charles XII, fut fait Gouverneur de Gracovie, lorsque Charles XII eut pris cette place en 1702.

Après la bataille de Pultava, & pendant la prison de Charles XII, le comte de *Steinbock* soutint quelques temps l'honeur des armes suédoises. À la tête de huit mille hommes d'anciennes troupes, & de douze mille de nouveles milices, la plupart paysans Suédois, vêtus de leurs saraux de toile, ayant à leur ceinture des pistolets atachés avec des cordes, il se trouva le 10 Mars 1710 en présence des Danois, à trois lieues d'Helsimbourg. Les paysans demanderent à grands cris la bataille le jour même de leur arivée; „ *Steinbock* profita de cette disposition des esprits, qui, dans un jour de bataille, vaut „ autant que la discipline militaire; on ataqua „ les Danois; & c'est à qu'on vit ce dont il „ n'y a peut être pas deux exemples de plus, „ des milices toutes nouveles égaler, dans le „ premier combat, l'intrépidité des vieux corps. „ Deux régimens de ces paysans armés à la „ hâte, taillerent en pieces le régiment des gar-

„ des du roi de Danemarck, dont il ne resta „ que dix hommes. „

Steinbock ne put secourir Stade que les ennemis bombarderent & réduisirent presque en cendres, mais les ayant atteints dans le duché de Meckelbourg, près d'un lieu nommé Gadebush, il remporta encore une victoire complete, le 20 Décembre 1712.

Ce fut lui qui, la nuit du 9 Janvier 1713, brûla cruélement la ville d'Alténa, disant aux généraux ennemis qui lui en faisoient des reproches, que les flambeaux qui venoient de mettre Alténa en cendres, étoient les représailles des boulets rouges, par qui Stade avoit été consumée.

Steinbock perdit par les détails, ce qu'il avoit gagné par des actions signalées, & après divers petits échecs, étant entré dans Tonningue, & s'y voyant bloqué par le Czar, le roi de Danemarck & le roi de Prusse, il fut obligé de se rendre prisonier avec ses troupes, le 17 Mars 1713, au roi de Danemarck, qui le traita d'abord avec plus de considération que l'incendiaire d'Alténa ne devoit naturélement en atendre, & le laissa libre dans Copenhague sur sa parole; mais ayant tenté de s'échaper, il fut arrêté, convaincu d'avoir manqué à sa parole; alors il fut étroitement resserré, il fut réduit à demander grace au roi de Danemarck, qui voulut bien la lui acorder. Aussi sincere que vaillant, il eut le courage de désapprouver le détrônement du roi de Pologne, ce n'étoit pas faire sa cour à Charles XII. Les mémoires du comte de *Steinbock* ont été imprimés en quatre volumes in 4°., & ont paru en 1765.

STELLA, (Jules César) (*Hist. litt. mod.*) Poëte latin du seizieme siecle, né à Rome, avoit composé à vingt ans les deux premiers livres d'un poëme intitulé: *la Colombéide*, ou *les expéditions de Christophe Colomb dans la nouveau monde*: Muret faisoit grand cas de ce poëme.

STENCHILL-MILDE, (*Hist. de Suede*) roi de Suede; il régnoit vers la fin du neuvieme siecle. L'évangile à peine introduit dans le Nord y chanceloit encore. Deux partis divisoient alors la Suede. L'un tenoit pour la nouvele religion, l'autre pour le paganisme. Le roi renversa le temple d'Upsal, & brisa les idoles. Le peuple furieux le massacra, & se priva d'un bon roi, pour venger de mauvaises statues: sa douceur lui avoit fait donner le surnom de *Débonaire*.

STENON, (Parotide de) (*Releveur de Stenon*) s'est ataché à la recherche des glandes & des conduits lymphatiques. Il a découvert le premier les principaux conduits salivaires supérieurs. Il nous a laissé encore différents autres ouvrages. Le conduit de la Parotide & les releveurs des côtes portent son nom.

STERNE, (*Hist. Litt. mod.*) curé & prédicateur Anglois, mort depuis quelques années, auteur du *voyage sentimental*, & de l'ouvrage intitulé: *la vie & les opinions de Tristhram Shandy*, l'un & l'autre traduits en François, & très-connus en France. Cet auteur a dans ses écrits, & avoit dans son caractere une originalité qui le distinguoit avantageusement. Il n'avoit, disoit-il, trouvé en France où il étoit venu en 1762, aucun caractere original qu'il pût être tenté de peindre: *les hommes y sont*, ajoutoit-il, *comme les pieces de monoie, dont l'empreinte est éfacé par le frotement.*

STESICHORE, (*Hist. litt. anc.*)

Stesichorique graves camenæ.

dit Horace. *Stésichore* étoit comme lui un Poëte lyrique célebre, qui chantoit les Héros & les guerres illustres, & de qui on pouvoit dire dans son genre ce que le même Horace a dit d'Homere:

Res gestæ regumque ducumque & fortia bella
Quo scribi possent numero monstravit.

& c'est ce que Quintilien a dit encore plus poëtiquement de *Stesichore* même, *Stesichorum, quam sit ingenio validus, materiæ quoque ostendunt, maxima bella & clarissimos canentem duces, & epici carminis onera lyra sustinentem, remplissant avec la lyre seule toutes les charges de l'Épopée* ou *soutenant avec la lyre seule toutes les charges de l'épopée.*

Pausanias raconte que les dieux avoient ôté la vue à *Stésichore* pour le punir des vers satyriques qu'il avoit faits contre Hélene, & la lui avoient rendue lorsqu'il eût expié ce crime par une rétractation solemnele, ce qu'on appela, dans la suite, *chanter la Palinodie*, & ce qu'Horace paroit avoir voulu imiter dans l'Ode seizieme du livre premier.

O matre pulcra filia pulchrior!
Quem criminosis cumque voles modum
Pones Iambis, sive flamma,
Sive mari libet Adriano.

Cette fâble de Pausanias sur Hélene signifie, sans doute, qu'il falloit être injuste jusqu'à l'aveuglement, pour décrier Hélene. *Stésichore* est, dit-on, l'inventeur de la fâble de l'homme & du cheval, sujet traité par les plus grands fabulistes, Phédre & la Fontaine, à la tête desquels on peut mettre Horace. L'objet politique de *Stésichore* dans cette fâble, étoit, dit-on, de détourner les habitans d'Himere en Sicile, ses compatriotes, de l'alliance du tyran Phalaris, & on ajoute qu'il réussit. On attribue aussi à *Stésichore* l'invention de l'*Épithalame* ou *Chant nuptial*; mais l'Épithalame n'est pas un genre, c'est un sujet, & on n'est pas inventeur, pour avoir traité tel ou tel sujet. *Stésichore* vivoit plus de cinq siecles & demi avant J. C.

STEVIN,

STEVIN, (Simon) (*Hist. Litt. mod.*) enseigna les Mathématiques au prince d'Orange Maurice, & fut Intendant des digues d'Hollande. On lui attribue l'invention des *chariots à voiles*, dont on s'est quelquefois servi en Hollande. On a de lui un traité *de portuum investigandorum ratione*, un traité de Statique, des Problêmes géométriques, des Mémoires mathématiques. Il étoit de Bruges: ses ouvrages composés en Flamand, ont été traduits en latin par Snellius. *Stevin* mourut en 1635.

STEWART, GREAT, (*Hist. d'Angleterre*) c'est-à dire *grand sénéchal*, lequel seul pouvoit prononcer l'arrêt de mort contre un pair accusé de haute trahison. Cette charge étoit autrefois perpétuele, & la premiere du royaume; mais l'excès du pouvoir qui lui étoit attribué l'a fait abolir en Angleterre, comme on a aboli en France celle de connétable; avec cette différence toutefois, que la charge de *grand stewart*, est rétablie par *interim* pour le couronement du roi, & lorsqu'il s'agit de la vie d'un pair. Le roi Georges I donna cette commission au lord Cowper en 1716, par raport aux auteurs de la rebellion d'Écosse, dont le comte de Nithisdale étoit du nombre; mais son épouse lui sauva la vie la veille de l'exécution, en gagnant le principal officier de la garde de la tour de Londres; en faisant sauver son mari sous ses habits, elle resta prisoniere avec les siens. Toute la grande Bretagne applaudit à l'action héroïque de cette dame, & vint lui témoigner son estime. Quelqu'outré qu'on fût dans le ministere de la tendresse ingénieuse de la comtesse de Nithisdale, on ne crut pas devoir prendre d'autre parti que de la mettre en liberté. C'est ordinairement le lord chancelier que le roi charge de la commission de présider aux procès des pairs accusés de haute trahison. Ce fut aussi le chancelier qui présida en 1746, au jugement des quatre pairs d'Écosse, les comtes de Kilmarnock & de Cromarty, & les lords Balmérine & Lovat.

STILICON, (*Hist. rom.*) Vandale de nation, fut long-temps le plus ferme apui de l'empire, contre les nations barbares qui l'ataquoient alors de tous côtés; général des armées de l'empereur Théodose le grand, il épousa Serene niece de ce prince, fille de son frere. Par le choix de ce même Théodose, il fut tuteur d'Honorius dans l'empire d'Occident, comme Rufin l'étoit d'Arcadius, dans l'empire d'Orient. Il batit les Goths dans la Ligurie, vers l'an 402, il arrêta les conquêtes d'Alaric; tout prospéroit sous lui & par lui. Mais dans la suite, soit qu'il eût des mécontentemens à la cour d'Honorius, soit que la foiblesse méprisable de cette cour réveillât naturélement son ambition, en lui montrant jusqu'où il pouvoit s'élever, il porta, dit-on, ses vues jusqu'au trône, voulut déposer Honorius, & mettre son propre fils Eucher à la place de ce foible prince. Il commença par embrouiller les afaires de l'empire, pour se rendre plus nécessaire. Il favorisa l'évasion d'Alaric, qui ne pouvoit lui échaper; il sollicita secrétement les Vandales, les Sueves, les Alains, toutes les nations barbares, de reprendre les armes, & leur promit ses bons offices; il brouilla les deux freres, porta la guerre & l'intrigue dans l'empire d'Orient, & parvint à faire massacrer Rufin, son concurrent. On démêla ses artifices, on se réunit contre lui, il fut obligé de se cacher, puis de s'enfuir à Ravenne. Honorius l'y poursuivit, le prit, lui fit trancher la tête l'an 408; Serene, sa femme, Eucher, son fils, furent étranglés. *Stilicon* est le sujet d'une des tragédies de Thomas Corneille.

STILLINGFLEET, (Édouard) (*Hist. litt. mod.*) fameux Théologien Anglois, évêque de Worchester. On a ses ouvrages en six volumes *in folio*; il a écrit contre Locke, qui avoit avancé qu'on ne pouvoit prouver l'immortalité de l'ame que par l'écriture. On a traduit en François, un traité, où il examine, si un Protestant quitant sa religion pour la communion romaine, peut se sauver dans celle-ci? Les savans font cas de ses *origines Britannicæ*. Né en 1639, dans le comté de Dorset; mort en 1699.

STILPON, (*Hist. anc.*) Philosophe de Mégare, qui vivoit environ trois siecles avant J. C. & qui est regardé comme un des chefs de la secte stoïque. Il reprochoit un jour à la courtisane Glycere qu'elle égaroit & corrompoit la jeunesse. *Qu'importe*, répondit-elle, que *la jeunesse soit égarée par les voluptés ou par des Sophismes*. Il faut rendre justice à *Stilpon*, il profita de cette réponse, pour purger autant qu'il étoit en lui la philosophie de ce qu'elle pouvoit avoir de sophistique, il s'occupa des moyens de la rendre moins discoureuse, & plus utile au genre humain. Séneque raporte que quand Démetrius Poliorcetes eut pris la ville de Mégare, il demanda au Philosophe *Stilpon* s'il n'avoit rien perdu dans ce siége; ce fut alors que *Stilpon*, qui, malgré les ordres de Démetrius, n'avoit pas été plus épargné que les autres, fit cette réponse si connue & si souvent citée: *rien de tout, car je porte avec moi tous mes biens. Nihil, inquit, omnia namque mea mecum sunt*. Il entendoit la philosophie & la vertu. *Cogita nunc*, s'écrie Séneque, *an huic quisquam facere injuriam possit, cui bellum, & hostis ille egregiam artem quassandarum urbium professus eripere nihil potuit*. On dit que *Stilpon* parvint à faire comprendre à Démetrius qu'il y avoit une gloire plus désirable que celle de prendre des villes, & que le surnom de *bienfaisant* étoit plus flateur à obtenir que celui de Poliorcetes; Démetrius touché de ses leçons, se piqua d'être le bienfaiteur de Mégare, mais il en enleva tous les esclaves dont apparemment il avoit besoin. Il dit, en partant, à *Stilpon*, *je*

vous laisse la ville entiérement libre. Il est vrai, seigneur, réplica *Stilpon, que vous n'y laissez pas un esclave*.

STOBÉE, (Jean) (*Hist. Litt. anc.*) auteur Grec, du quatrieme ou du cinquieme siecle, dont il ne nous reste que des fragmens. Photius, dans sa *Bibliotheque*, parle de divers ouvrages de *Stobée*, dont les plus importans sont ses recueils.

STOCK, (Simon *ou* Siméon) Anglois, général des Carmes, mort à Bordeaux en 1265. Avant d'être Carme, il avoit été Hermite, & avoit habité le tronc d'un grôs arbre, delà son nom de *Stock*, qui, en Anglois & dans plusieurs autres langues, signifie tronc d'arbre ou souche. C'est à lui que dans une vision la Sainte Vierge apporta le Scapulaire; le docteur Launoi, fait un grôs & savant livre, contre cette vision.

Un autre *Stock* (Christian) Allemand, versé dans les langues Orientales, a donné un dictionaire hébreu sous ce titre : *Clavis linguæ sanctæ veteris testamenti*. On a aussi de lui : *Disputationes de pœnis Hebræorum capitalibus*. Né en 1672, mort en 1733.

STORCK, (Nicolas) (*Hist. d'Allem.*) étoit avec Pfeiffer, moine apostat, & Thomas Muncer, un des chefs des paysans Anabaptistes, soulevés contre leurs seigneurs vers les années 1525 & suivantes, il porta successivement son fanatisme & ses fureurs dans la Baviere, dans la Souabe, dans la Franconie, dans la Moravie, dans la Pologne, & mourut misérable. Son nom en Allemand signifie *Cigogne*, il le changea selon l'usage du temps en celui de Pelargus, qui en Grec signifie la même chose.

Un autre *Storck*, (Ambroise) qui prit le même nom de *Pelargus*, dominicain, théologien de l'Archevêque de Treves ; en cette qualité, il assista au Concile de Trente en 1546, & 1552. Il écrivit sur la Messe contre Œcolampade; on a aussi de lui des lettres à Erasme. Mort en 1557.

STOSCH, (Philippe) (*Hist. litt. mod.*) donna en latin l'explication des pierres gravées, publiée par Bernard Picard, & cette explication a été traduite en François par Limiers.

STOUFFACHER, (Verner) (*Hist. des Suisses*) un des premiers auteurs de la liberté Helvétique en 1307. Il étoit du canton de Schwits, ses compagnons furent Walter Furst, du canton d'Ury & Arnold de Melctal, de celui d'Undervald ; ils s'associerent ensuite Guillaume Tell.

STRABON, (*Hist. Litt. anc.*) philosophe & historien Grec, disciple du philosophe Péripatéticien Xenarchus, est connu avantageusement par sa *géographie*, le seul de ses ouvrages qui nous reste. Il étoit d'Amasie, ville de Cappadoce ; il vivoit sous l'empire d'Auguste & sous celui de Tibere; on croit qu'il mourut vers la douzieme année de l'empire de ce dernier.

STRABON, (*Voyez* Wallafride STRABON.)

STRADA, Famien (*Hist. litt. mod.*) Jésuite Romain, si connu par son histoire latine, des guerres de Flandre, dont nous avons une traduction Françoise, & dont le caustique & amer Scioppius, (*Voyez* son article) a fait sous le titre d'*Infamia Famiani Stradæ*, une critique sanglante qui ajoute encore à la réputation de l'ouvrage de *Strada*, mort en 1649.

STRAFFORT, (Thomas Wentworth comte de) (*Hist. d'Angl.*) Vice-roi d'Irlande, ami fidele du malheureux Charles I, jusqu'à la mort & à la mort sur l'échafaud. Il eut la tête tranchée le 12 mai 1741. Charles I, prêt à monter lui-même sur l'échafaud, se fit un reproche, il déclara qu'il mourut justement, non pour les prétendus crimes qui lui étoient imputés par des rebelles, mais pour la foiblesse qu'il avoit eue de sacrifier à la rage des Communes, le comte de *Straffort*, son ami, qui n'avoit point d'autre crime que ce titre ; Charles avoit cru assouvir ces bêtes féroces, en leur livrant le sang innocent dont elles étoient altérés; voilà, non pas sa justification, elle est impossible, mais son excuse; *Straffort* demanda lui-même d'être sacrifié, mais il fut étoné de l'être, & s'écria : *nolite confidere in principibus .... in quibus non est salus!* Pseaume 145. „ Ne mettez point votre confi„ ance dans les Princes.... N'atendez point d'eux votre salut. „ En effet le Roi avoit toujours promis au comte en propres termes, *que le parlement ne toucheroit pas à un poil de sa tête*. *Straffort*, en montant sur l'échafaud, dit, & ce fut son dernier mot : „ *je crains que ce ne soit* „ *un mauvais présage pour la réforme qu'on pro-* „ *jete dans l'état, que de commencer par l'effusion* „ *du sang innocent*. „

STRAPAROLE, (Jean-François) (*Hist. Litt. mod.*) Italien, du seizieme siecle, auteur de contes dans le goût de Bocace; ils ont été traduits en François.

STRATON, (*Hist. anc.*) philosophe de l'école d'Aristote, étoit de Lampsaque; on l'appela *le physicien*, sans doute parce qu'il s'occupoit principalement de la physique, il paroit cependant que dans le nombre de ses ouvrages dont il ne reste plus rien, il y en avoit plusieurs qui rouloient sur divers points de morale. Il fut le maître du roi Ptolemée-Philadelphe. Il vivoit deux siecles & demi avant J. C.

Un autre *Straton*, ami intime de Brutus, s'étant enfermé avec lui après la perte de la bataille de Philippes, l'an 712 de Rome, Brutus, qui ne vouloit pas survivre à la république & à la liberté, le pria de lui rendre ce qu'il appeloit le dernier devoir de l'amitié, c'est-à-dire, de le tuer. On est étoné qu'un Romain, que Brutus, voulant mourir, empruntât une main étrangere, c'étoit sans doute dans la crainte de se manquer. *Straton*, par amitié même, ne pouvant se résoudre à remplir ce cruel office, Bru-

tus appela un de ses esclaves pour lui donner le même ordre. Le point d'honeur varie selon les différentes Nations : dans les idées romaines, c'eût été une tache éternele à l'amitié de laisser mourir son ami de la main d'un esclave quand on pouvoit le délivrer soi-même. Non, s'écria *Straton*, il ne sera pas dit que le grand Brutus, ne trouvant pas un ami dans l'adversité, ait été forcé d'avoir recours à un esclave pour se délivrer des peines de la vie. Alors détournant la tête, il présenta la pointe de son épée à Brutus, qui se jeta dessus & mourut sur le camp.

STRATONICE, (*voyez* les articles COMBABUS & ANTIOCHUS.)

STREBÉE, (Jacques-Louis) (*Hist. litt. mod.*) de Rheims, mort vers l'an 1550; connu par une traduction latine des *morales*, des *économiques*, & des *politiques* d'Aristote.

STRÉLITS, (*Hist. de Russie*) milice de Russie, cassée & abolie par le czar Pierre I. au sujet d'une grande rebellion qu'elle excita dans son empire. La milice des *Strélits*, comme celle des Janissaires, disposa quelquefois du trône de Russie, & troubla l'état presque toujours autant qu'elle le soutint. Ces *Strélits* composoient le nombre de quarante mille hommes. Ceux qui étoient dispersés dans les provinces, subsistoient de brigandages; ceux de Moscou vivoient en bourgeois, ne servoient point, & poussoient à l'excès l'insolence. Enfin après plusieurs révoltes ces *Strélits* marcherent vers Moscou pendant que le czar étoit à Vienne en 1698; ils formerent le dessein de mettre Sophie sur le trône, & de fermer le retour à un czar, qui osa violer les usages, en osant s'instruire chez les étrangers. Pierre instruit de cette révolte, part secrétement de Vienne, arive à Moscou, & exerce sur la milice des *Strélits* un châtiment terrible; les prisons étoient pleines de ces malheureux. Il en fit périr deux mille dans les supplices, & leurs corps resterent deux jours exposés sur les grands chemins. Il câssa le corps des *Strélits*, & abolit leur nom.

STROZZI, (*Hist. mod.*) ancіene maison de Florence, alliée & rivale de celle de Médicis. Dans un traité de confédération du 11 juillet 1426, entre le duc de Savoie, la république de Venise, & celle de Florence contre le duc de Milan, on trouve un *Strozzi* ainsi qualifié: *Spectabilis & egregius vir dominus Marcellus Stroce de Strocis, legum doctor, honorabilis civis Florentinus, syndicus & procurator magnificæ communitatis Florentiæ.*

Philippe *Strozzi* en 1536, étoit estimé un des plus riches marchands de la Chrétienté. Il ne faut pas que ces titres de marchand & de docteur en droit donnent ici des idées de roture, toutes les grandes maisons de Florence devoient leur élévation au commerce, & quant à l'étude & à l'enseignement des loix, outre qu'il n'y a rien que de noble dans cette occupation en tout pays, l'usage plus particulier de l'Italie, est que la plus haute noblesse livre avec plaisir à ce noble & utile emploi d'enseigner publiquement les sciences.

Ce Philippe *Strozzi* fut un de ceux qui après la mort du pape Clément VII, s'employerent avec le plus de zele pour délivrer Florence du joug d'Alexandre de Médicis, dont elle étoit bien lasse. Alexandre avoit été placé sur le trône de Florence par l'empereur Charles-Quint, dont il avoit épousé la fille naturele. On négocia d'abord à la cour de Charles-Quint pour l'engager à détruire lui-même son ouvrage. Sur son refus on prit le parti de faire assassiner Alexandre. Ce fut Laurent de Médicis son cousin, qui se chargea de l'exécution, & Philippe *Strozzi*, qui fut l'instigateur du coup, étoit aussi allié d'Alexandre, ayant épousé Clarice de Médicis, niece du pape Léon X. Laurent de Médicis introduisit la nuit dans la chambre d'Alexandre des assassins au lieu d'une femme qu'il s'étoit chargé d'y introduire, & que l'incontinence d'Alexandre atendoit. Mais la liberté n'y gagna rien; Laurent de Médicis fut massacré à son tour par les vengeurs d'Alexandre; Cosme de Médicis, qui fut depuis nommé Cosme le grand, prit la place d'Alexandre, & affermit la maison de Médicis sur le trône de la Toscane. Ce fut en vain que Philippe *Strozzi* voulut s'opposer à son établissement, Cosme le vainquit & le fit prisonier à la bataille de Marone près de Florence; Philippe *Strozzi* se tua dans sa prison en 1538. Balzac parle de lui comme on pouroit parler de Caton: „ avant qu'exécuter cette „ étrange résolution, dit-il, il fit son testament, „ dont j'ai vu l'original à Rome parmi les papiers du feu seigneur Pompée Frangipane, où „ entr'autres dispositions, cet homme que l'antiquité eût adoré, ordone & prie ses enfans „ de vouloir déterrer ses os du lieu où on les „ aura mis dans Florence, & les vouloir transporter à Venise, afin, dit-il, que s'il n'a pu „ avoir le bonheur de mourir dans une ville libre, il puisse jouir de cette grâce après sa „ mort, & que ses cendres reposent en paix „ hors de la domination du vainqueur. Cela „ fait, il grava avec la même pointe du poignard dont il se tua, sur le manteau de la cheminée de la chambre où il étoit détenu, ce „ vers de Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

„ Ce que ses enfans exécuterent fidelement, „ étant venus en France au service du roi, contre l'empereur Charles-Quint, qui avoit fondé „ la domination des Médicis à Florence. Il ne „ faut point oublier que le même Philippe „ *Strozzi*, à l'entré de son testament, témoigne „ avec beaucoup de confiance, d'espérer de la „ miséricorde de dieu le pardon de sa mort,

„ puisqu'il la soufroit en homme d'honeur pour „ le soutien de sa liberté, après la perte de laquelle il croyoit qu' une persone libre avoit „ le congé de mourir. „

On trouva dans sa chambre un écrit, qui indiquoit qu'un des motifs qui le déterminerent à se tuer, fut la crainte des aveux que les douleurs de la question pouroient lui arracher, & du danger où il pouroit exposer ses amis. „ Bel „ exemple des miseres humaines, s'écrie le baron de Fourquevaux, & du peu de certitude „ des choses du monde ! Philippe *Strozzi*, qui „ fort peu de mois auparavant étoit l'un des „ hommes d'Italie des plus estimés & honorés, „ non seulement pour ses richesses, qui pour un „ Citoyen étoient deméfurées, ni pour l'antiquité de sa race qui avoit honorablement continué depuis plusieurs centaines d'années, mais „ aussi par son agréable conversation, pour sa „ magnificence & libéralité; pour sa doctrine, „ & pour la pratique & connoissance qu'il avoit „ des choses du monde, est contraint de devenir „ captif en la ville qu'il a voulu conserver libre, & de mourir de ses propres mains pour „ éviter la cruauté de celles de ses ingrats citoyens. „

Il laissa plusieurs enfans; entr'autres,

Léon, chevalier de Malthe, prieur de Capoue & général des galeres de France, qui acquit beaucoup de gloire par ses exploits sur mer, & qui fut tué en combatant pour la France au siége du château de Piombino en 1554. Brantome dit que ce fut près de là au siége de Scarlino, qu'il appele Escarling.

Pierre, maréchal de France, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, mais que son goût & ses talens, quoique malheureux quelquefois, appeloient à la profession des armes. Il servit d'abord en Italie sous le comte Guy Rangon en 1536, & ne contribua pas peu à faire lever aux Impériaux le siége de Turin. L'année suivante le 2 Août, il fut défait près d'un lieu nommé Montemarlo, par ce même Cosme de Médicis, vainqueur de son pere, mais il n'eut pas, comme son pere, le malheur de tomber dans les fers du grand duc. Il passa en France, & au renouvélement de la guerre entre Charles-Quint & François I, suspendue en 1538 par la treve de Nice, il se trouva en 1543, au siége de Luxembourg, où on lui donna la direction d'une baterie importante. Il avoit amené avec lui de Toscane, une compagnie de trois cens soldats d'élite, ou plutôt un corps de trois cens officiers armés de corcelets dorés, & dont chacun avoit réellement servi en qualité d'officier. Leur service ressembloit à celui de nos dragons; tantôt montés sur des chevaux d'une vitesse extrême, ils acompagnoient les coureurs de l'armée, tantôt ils combatoient à pied, par-tout également actifs & intrépides; ils se rangeoient en bataille d'eux-mêmes, sans sergent qui les commandât, & avec un ordre & une promptitude admirables.

Au mois de Juin 1544, il fut batu par le prince de Sulmone. Il servit dans l'expédition navale de 1545, sous l'Amiral d'Annebaut. Il eut dans le regne suivant le commandement d'une armée que Henri II. envoyoit en Italie au secours des siens; il eut d'abord quelque avantage sur divers généraux Italiens, mais il perdit le 2 Août 1554, la bataille de Marciano contre le marquis de Marignan, & il y fut dangereusement blessé. Il eut la même année le bâton de maréchal de France, sa défaite n'ayant pu éfacer la mémoire ni afoiblir le mérite de tant de services. En 1557, il fit quelques expéditions heureuses autour de Rome, reprit le port d'Ostie, soumit d'autres places. Étant revenu en France, il servit au siége de Calais au mois de Janvier 1558, puis au siége de Thionville où il fut tué d'un coup de mousquet le 20 Juin, en allant reconoître un endroit où il vouloit dresser une baterie. Il avoit aussi épousé une Médicis.

Brantome qui l'avoit vu, dit que c'étoit un bel homme de corps & de visage, *plus furieux pourtant que doux*. Il parle beaucoup de son goût pour la lecture, de son amour pour les sciences, du parti qu'il tiroit à la guerre, de ses connoissances historiques, il parle de sa bibliotheque, de son cabinet de curiosités, de sa salle d'armes, où l'on voyoit des modeles de toutes les armures, soit antiques, soit étrangeres. Il avoit, selon Brantome, traduit en Grec les commentaires de César, & les savants parmi lesquels Brantome nomme Ronsard & Durant, parloient avec éloge de cette traduction; il y avoit ajouté des instructions pour les gens de guerre. Du Bellay a fait son épitaphe en vers latins. Le duc de Guise avoit en lui la plus grande confiance.

Philippe II. du nom, fils du maréchal de *Strozzi*, fut aussi un capitaine d'un grande réputation. Il naquit à Venise en 1541, fut amené en France à l'âge de sept ans, & fut élevé en qualité d'enfant d'honeur auprès de François II. alors dauphin. Étant fort jeune encore & entendant parler des guerres qui se faisoient en Piémont sous le maréchal de Brissac, il se dérobe, dit Brantome, avec deux chevaux seulement & son arquebuse de Milan à l'arçon de sa selle, s'y en alla non sans avoir dérobé quelque bassin, „ coupe & aiguiere d'argent à „ madame la Maréchale sa mere; ce qu'ayant „ su M. le Maréchal son pere & le sujet pour „ quoi il l'avoit fait, dit que si c'eût été pour „ autre chose que pour cela, qui étoit honorable & glorieux, & pour voir de la guerre, „ qu'il l'eût pendu, mais qu'il lui pardonoit & „ lui pardoneroit quand il en pouroit pren-

„ dre davantage, mais que ce fût pour un si va-„ leureux sujet. „

Ils ne firent qu'en rire ensemble quand ils se revirent. Philippe se trouva dans la suite avec le Maréchal son pere au siége de Calais en 1558, & à celui de Guines en 1560. Il alla servir en Écosse, dans les guerres civiles, il fut blessé d'un coup d'arquebuse à la prise de Blois, servit au siége de Rouen, se distingua aux batailles de St. Denis & de Jarnac, fut fait prisonier par les Huguenots au combat de la Roche-Abeille, se signala encore à la bataille de Montcontour, puis au siége de la Rochelle en 1573.

Ce fut dans le cours de ces guerres qu'il commit pour le maintien de la discipline une action bien cruele; des courtisanes infectoient les armées, *Strozzi* qui commandoit un corps de troupes contre les Huguenots, voulut préserver son camp d'un tel poison; n'ayant pu y réussir, parce qu'il étoit mal obéi sur ce point par ses soldats, il fit jeter dans la riviere au pont de Cé, huit cent de ces malheureuses, sans être touché de leurs cris & de leur désespoir, spectacle afreux, & qui pensa faire révolter l'armée. *Strozzi* passoit cependant pour un homme doux & indulgent, mais telle étoit la férocité où les mœurs étoient parvenues par la continuité de la guerre & l'habitude du carnage.

Strozzi fut fait colonel général de l'Infanterie Françoise après la mort de d'Andelot en 1569, & reçut l'ordre du saint Esprit à son institution, le premier janvier 1579. Ce fut lui, dit Brantome, qui aima si bien l'Infanterie, & qui lui porta *la façon & l'usage des belles arquebuses de calibre*.

Après la mort de dom Sébastien, Roi de Portugal, Catherine de Médicis, qui savoit combien son alliance avec la maison de France avoit paru disproportionée, voulut faire voir que la maison de Médicis pouvoit de son chef prétendre à des trônes; elle se mit au nombre des concurrens, à la faveur d'une généalogie très-suspecte; mais pour lui donner plus de force, elle acheta les droits du prieur de Crato, qui étoient les plus apparens & que la nation Portugaise avoit consacrés; en parut donc s'armer pour le roi que le Portugal même avoit adopté en le proclamant. La France envoya une flote contre l'Espagne, dont le roi, Philippe II, avoit envahi le Portugal; cette flote fut commandée par Philippe *Strozzi*, qui, aussi grand admirateur de la gloire que Léon *Strozzi*, son oncle, avoit acquise sur mer, qu'il étoit ardent détracteur de celle que le Maréchal *Strozzi*, son pere, avoit acquise sur terre, voulut après avoir, à ce qu'il croyoit, éfacé celui-ci, égaler l'autre encore s'il étoit possible. La flote Espagnole, commandée par le marquis de Ste. Croix, vint à sa rencontre, le combat s'engagea près des Îles Açores, les François furent vaincus; *Strozzi* blessé, fut pris & présenté au marquis de Ste-Croix, qui déshonorant sa victoire, le fit tuer devant lui à coups de hallebarde & jeter dans la mer le 26 juillet 1582: il envoya au supplice tous les prisoniers, parmi lesquels on comptoit quatre-vingt gentilshommes, & ces malheureux s'étant confessés à un Prêtre François, il fit pendre encore ce prêtre après eux. Le prieur de Crato, qui étoit de l'expédition de *Strozzi*, eût beaucoup de peine à regagner la France.

Nous trouvons divers *Strozzi*, distingués dans les lettres, tous Florentins ou du moins Italiens, & qui étoient vraisemblablement de la maison de *Strozzi*.

1°. Quiric ou Kiriac *Strozzi*, noble Florentin, fils de Zacharie *Strozzi*, né le 22 avril 1504 près de Florence, mort à Pise l'an 1565, professeur en langue Grecque & en philosophie à Florence à Bologne, à Pise. Il ajouta deux livres à ceux d'Aristote sur la république. Il traduisit en latin les stromates de Saint-Clément d'Alexandrie.

2°. Laurence *Strozzi* sa sœur, religieuse Dominicaine, née le 6 mars 1514, morte le 10 septembre 1591, étoit aussi très-savante, & même dans les langues, elle composa un livre d'Hymnes & d'Odes latines sur toutes les fêtes de l'année.

3°. Jules *Strozzi*, mort avant 1637, auteur de *Venetia ædificata* ou de l'origine de la ville de Venise, poëme estimé en Italie.

4°. Nicolas *Strozzi*, aussi poëte Florentin, auteur de poësies estimées, *les Sylves du Parnasse*, diverses Idylles, deux tragédies, *David de Trebizonde*, *le Conradin d'Allemagne*. Né le 3 novembre 1590, mort le 17 janvier 1654.

5°. Thomas *Strozzi*, Jésuite, auteur d'un poëme latin sur la maniere de faire le chocolat, *de cocholatis opificio*; auteur aussi de quelques ouvrages de controverse & de dévotion. Il vivoit dans le dixseptieme siecle.

STRUVE, (Burchard Gotthlieb) (*Hist. Litt. mod.*) professeur en droit à Jéne, ainsi que George-Adam, son pere, est connu comme historien & publiciste; on a de lui *Antiquitatum Romanarum Syntagma*; *Syntagma Juris Publici*, (son pere avoit fait *Syntagma Juris Civilis*) *Syntagma historiæ germanicæ*. Une histoire d'Allemagne en Allemand. *Historia Misnensis*, mort en 1738; son pere étoit mort en 1691.

STRUYS (Jean) (*Hist. litt. mod.*) Hollandois célebre par ses voyages en Moscovie, en Tartarie, en Perse, aux Indes, &c. depuis 1647 jusqu'en 1673. Nous en avons les relations qui ne furent redigées qu'après sa mort.

STUART, (*Hist. Britanniq.*) ce nom de *Stuart* ou *Stewart*, signifie *Sénéchal*, & il est devenu celui de la maison royale d'Écosse, (qui fut aussi une des maisons royales d'Angleterre) parce que la dignité de sénéchal d'Écosse, étoit héréditaire dans cette maison avant qu'elle fût

parvenue au trône d'Écosse. Elle étoit depuis long-temps en possession de cette dignité de sénéchal d'Écosse, lorsqu'au milieu des longues divisions de maisons de Bailleul & de Brus, relativement à la courone d'Écosse, qui resta enfin à la maison de Brus, Walter *Stuart*, grand-sénéchal d'Écosse, épousa Marie de Brus, fille de Robert I, & sœur de David II, rois d'Écosse. De ce mariage naquit Robert *Stuart*, qui, après la mort du roi David II, son oncle maternel, arivée en 1370, fut reconu roi d'Écosse sous le nom de Robert II. Cet avénement à un trône en quelque sorte inatendu, & dans la suite l'avénement de Jacques VI à la courone d'Angleterre, & la réunion des Royaumes Britanniques sous ce prince, cette accumulation d'empires & de titres, ces faveurs de la fortune où la politique semble placer le bonheur suprême, n'ont pas empêché que cette maison de *Stuart* n'ait mérité entre toutes les autres le titre respectable d'*infortunée*, par une suite de disgraces, & c'est principalement des *Stuarts*, qu'on a dû dire :

Tolluntur in altum
Ut casu graviore ruant.

Robert III fils de ce Robert II, qui le premier des *Stuarts*, étoit monté sur le trône, mourut (en 1406) de douleur, de ce que son fils étoit tombé entre les mains des Anglois qui le retenoient prisonier.

Ce fils, qui fut dans la suite Jacques I, après avoir été dix-huit ans prisonier en Angleterre, fut massacré la nuit dans son lit (1437) par ses propres sujets, par ses propres parens, par son oncle Walter comte d'Athol, escorté d'une troupe d'assassins. Le roi étoit logé avec la reine sa femme, dans le couvent des Dominicains à Perih, ses domestiques avoient été gagnés, & le roi ne fut défendu que par deux femmes. Une jeune dame de la maison de Douglas, atachée à la Reine, entendit le bruit que faisoient les assassins en voulant enfoncer la porte de l'apartement ; elle courut à cette porte pour en fermer les verrous, les domestiques les avoient enlevés ; elle opposa aux éforts des assassins la foible résistance de son bras, elle eut le bras coupé. Le roi plein de valeur comme de vertus, saisit son épée & tua quelques-uns de ces assassins ; la reine dont la tendresse animoit le courage, s'élance au devant de leurs épées, & fait à son mari un rempart de son corps. Elle fut percée de plusieurs coups qui firent craindre pour sa vie ; le roi en reçut vingt-huit, la plûpart mortels, & tomba enfin accâblé par le nombre ; dans la suite tous les assassins périrent au milieu des supplices ; celui du comte d'Athol fut horrible comme son crime. On commença par le promener nu dans Édimbourg, on lui donna ensuite l'estrapade, on lui mit sur la tête une courone de fer ardent. On lui déchira les entrailles, on les brûla. On le ténailla, enfin on lui arracha le cœur, & on le jeta au feu ; puis on décapita, on écartela son cadâvre.

Les filles de Jacques I, à la mort de leur pere, furent réduites à chercher un asyle en France où une de leurs sœurs étoit dauphine, c'étoit la premiere femme de Louis XI ; victime de la calomnie, elle mourut à vingt ans, moitié de maladie, moitié de douleur, & déja lasse de la vie. Son dernier mot fut : *fi de la vie, qu'on ne m'en parle plus*. Elle mourut sous le regne de Charles VII son beau-pere, & ne fut point reine.

Jacques II fut tué à vingt-neuf ans, de l'éclat d'un canon qui creva devant le château de Roxboroug, qu'il assiégeoit en 1460.

Jacques III, n'avoit pas trente-cinq ans, lorsqu'il fut tué à la bataille de Baunockburn, en 1488, par ses sujets rebelles.

Jacques IV, gendre du roi d'Angleterre Henri VII, ayant fait en 1513, pour servir la France, une irruption dans les états de Henri VIII, son beau-frere, termina par une mort violente une vie toujours agitée. Il fut trouvé parmi les morts à la bataille de Flodon.

Henri VIII, ayant à son tour fait une irruption en Écosse, mit en déroute l'armée écossoise près du Golphe de Solway, & fit beaucoup de prisoniers importans. Jacques V en mourut de chagrin à trente ans en 1542, laissant pour unique héritiere, Marie *Stuart* sa fille, qui venoit de naître.

Quelle destinée sembloit devoir être & plus brillante & plus heureuse que celle de cette princesse ! Reine d'Écosse dès le berceau, reine de France par son mariage avec François II, ayant même des prétentions aux Royaumes d'Angleterre & d'Irlande, & indépendament de ces prétentions dès lors acquises ayant à cette riche succession les espérances les mieux fondées pour l'avenir, quelle magnifique carriere sembloit s'ouvrir devant elle ! Aussi les L'hôpital, les Ronsard, les Joachim du Bellay, tous les poëtes de son temps, en célébrant sa beauté naissante, ses grâces qui se dévelopoient de jour en jour, ses douces vertus & ses talens pour le moins égaux aux leurs, ne voyoient-ils pour elle dans l'avenir qu'un long enchaînement de prospérités ; tant d'avantages vinrent aboutir à l'échafaud après dix-neuf ans de captivité.

Ses ennemis lui ont imputé deux crimes, l'un pour la perdre en Écosse, l'autre pour la perdre en Angleterre. Le premier étoit d'avoir été complice de la mort violente de son second mari, Henri *Stuart* d'Arnley, le second d'être entré dans des complots contre la vie de la reine Élisabeth ; il doit m'être permis de dire que la preuve de son innocence sur ces deux points, est portée jusqu'à la démonstration dans le neuvie-

me volume de l'histoire de la rivalité de la France & de l'Angleterre, c'est le second volume du supplément. *Voyez* sur cette question l'article Élisabeth, reine d'Angleterre, les observations du rédacteur sur le récit de l'auteur de cet article; *Voyez* aussi les articles Lesley, Morton, Murrai, Norfolck, Riccio, (*David*) (*Walsinglam.*)

Malgré les malheurs de sa mere, Jacques VI remplaça sur le trône d'Angleterre la meurtriere de Marie *Stuart*, il réunit les royaumes Britanniques & fut Jacques I. en Angleterre, il n'éprouva pas persónélement d'autre calamité que celle d'être beaucoup trop méprise de ses sujets, qu'il obligeoit de vivre en paix, & qui auroient mieux aimé le trouble.

Marie *Stuart* avoit été envoyée à l'échafaud par une étrangere, par une ennemie qui abusoit du droit du plus fort. Il étoit réservé à Charles I d'y être conduit par ses propres sujets; mais cessons de reprocher à l'Angleterre un crime qu'elle déteste, & qu'elle expie tous les ans en solemnisant le martyre de Charles I. Observons seulement qu'il n'arive jamais à la maison *Stuart* une apparence de fortune, qui ne soit pour elle la source d'une disgrace beaucoup plus cruele; c'est toujours le

Tolluntur in altum
Ut casu graviore ruant.

Après la terrible & imposante tyrannie de Cromwel, les *Stuart* sont rétablis contre toute espérance, & bientôt par l'expulsion de Jacques II en 1688, ils sont à jamais renversés du trône, & toute la postérité de Jacques est proscrite avec lui.

Se prince Édouard, son petit-fils, secondé plutôt par les vœux que par les forces de la France, a d'abord quelques succès brillants en Écosse; mais le terme en est court, & ses succès n'ont d'autre issue que de porter ses amis à l'échafaud, il y échape lui-même avec peine; bientôt abandoné, emprisoné même par ses protecteurs, il n'a plus d'asyle qu'à Rome. On peut dire aujourd'hui:

Le Ciel même peut-il réparer les ruines
De cet arbre séché jusque dans ses racines?

Tel a été le sort de la branche royale de *Stuart*; dans les autres branches nous trouvons aussi quelques persónages célebres, & un beaucoup plus grand nombre de malheureux.

1°. Dans une branche des ducs d'Albanie, Jean, comte de Buchan, connétable de France, tué à la bataille de Verneuil au Perche, le 17 Août 1424.

2°. Robert, son frere, tué avec lui dans la même bataille.

3°. Mordac *Stuart*, duc d'Albanie, neveu des deux précédens, & régent du royaume d'Écosse, eut la tête tranchée en 1427, avec ses deux fils Gautier & Alexandre. Un autre de ses fils, Jacques *Stuart*, mourut exilé en Irlande.

4°. Dans la branche de Darnley-Lenox, Jean *Stuart*, seigneur de Darnley, tué en 1313.

5°. Jean *Stuart*, second du nom, arriere-petit-fils du précédent, sujet utile à notre roi Charles VII, qui récompensa ses services par le don du comté d'Evreux, & des seigneuries d'Aubigny & de Concressaut; tué en 1429, au combat de Patey.

6°. Alain *Stuart*, seigneur de Darnley; fils aîné du précédent, tué le 29 octobre 1438.

7°. Mathieu *Stuart*, premier du nom, comte de Lenox, petit-fils du précédent, tué à la bataille de Flodon en 1513.

8°. Robert *Stuart*, comte de Beaumont le Roger, seigneur d'Aubigny, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine des cent gardes écossoises, connu sous le nom du maréchal d'Aubigny, frere puîné de Mathieu, fut fait maréchal de France en 1515. C'étoit un des compagnons de Bayard, il avoit servi avec succès en Italie & en Provence, dans le temps de la fameuse expédition de Charles-Quint en 1536.

9°. Jean *Stuart*, fils de Mathieu I, tué en 1527; dans un combat entre les Douglas & les Hamilton.

10°. Mathieu *Stuart* II du nom, fils de Jean, comte de Lenox, & régent d'Écosse, tué en 1572.

11°. Son fils fut ce malheureux Henri *Stuart* Darnley, second mari de la reine d'Écosse, Marie *Stuart*. La nuit du 9 au 10 février 1567, la maison où étoit logé Darnley, sauta en l'air par le jeu d'une mine, & on retrouva le corps de ce prince à quelque distance delà sous un arbre. Darnley fut pere de Jacques VI en Écosse, ou Jacques I en Angleterre. Ainsi, ce roi qui réunit les trois royaumes Britanniques, n'étoit de la branche royale d'Écosse que par sa mere, il étoit par son pere de celle de Darnley Lenox.

12°. Dans la branche des *Stuarts* d'Aubigny-Richemont; Jean *Stuart*, mort de blessures reçues au combat de Bramden, le 29 mars 1644.

13°. Bernard son frere, comte de Leichfeild; tué au combat de Chester, le 22 septembre 1645.

14°. Georges *Stuart*, baron d'Aubigny, frere des deux précédens, tué au combat de Kineton, le 23 octobre 1642.

STUCKIUS, (Jean-Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) de Zurich, savant qui vivoit vers la fin du seizieme siecle, est auteur de commentaires sur Arrien, d'un *traité des festins des anciens & de leurs sacrifices*; il fit à la louange de Henri IV, un ouvrage intitulé: *Carolus Magnus redivivus*. Mort en 1607.

STUNICA, (Jacques Lopez) (*Hist. litt.*

mod.) docteur de l'université d'Alcala, a écrit contre Erasme & contre Le Fevre d'Etaples. Mort à Naples, en 1530.

STUPPA *ou* STOUP, (Pierre) (*Hist. des Suiss.*) natif de Chiavenne au pays des Grisons, se distingua au service de Louis XIV, dans la guerre de 1672, nommément à la bataille de Senef; il fut fait colonel du régiment des Gardes Suisses en 1585, & lieutenant-général, & fut employé avec succès dans diverses négociations en Suisse. Il devroit être célebre, quand il n'auroit pour l'être que le mot qu'il dit à Louis XIV, en présence de M. de Louvois: il sollicitoit le paiement fort arriéré des apointemens des officiers Suisses. *Sire*, s'écria Louvois, en cherchant à excuser ce retardement; *si votre Majesté avoit tout l'argent qu'elle & ses prédécesseurs ont donné aux Suisses, elle pourroit paver d'argent une chaussée de Paris à Bâle; mais aussi*, répliqua *Stuppa*, *si votre Majesté avoit tout le sang que les Suisses ont répandu pour le service de la France, elle pourroit faire un fleuve de sang de Paris à Bâle*.

Un autre *Stuppa*, compatriote & parent de Pierre, fut tué à la bataille de Steinkerque. Pendant que les François étoient maîtres de la Hollande en 1673, il avoit publié à Utrecht contre les Hollandois, un écrit intitulé: *la Religion des Hollandois*, Jean Braun professeur de Groningue le refuta dans sa *Véritable Religion des Hollandois*.

STURMIUS, (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom de deux savans, tous deux aussi nommés Jean, l'un Allemand, auteur d'un livre intitulé: *linguæ latinæ resolvendæ ratio*, & de notes sur la rhétorique d'Aristote, sur Hermogene, & mort en 1589. L'autre, Flamand, auteur du premier volume du recueil intitulé: *Institutio litterata*.

SUANTE NILSON STURE, (*Hist. de Suede*) administrateur en Suede. Jean, roi de Danemarck, prétendoit à la courone de Suede en vertu du traité de Calmar & soutenoit ses droits les armes à la main. L'administrateur Steensture lui fermoit l'entrée du royaume. Jean excita secrétement les Russes à se jeter sur la Finlande; on leur opposa une armée commandée par *Suante Nilson Sture*. Ce général descendoit d'une des plus anciennes familles du Nord & dont le sang se mêloit avec celui des rois: fier de sa noblesse, il refusa d'obéir à Steensture: cet administrateur pouvoit l'accuser d'indocilité, mais il l'accusa de lâcheté & de trahison; *Suante Nilson* comparut devant le sénat l'an 1497, se justifia, & fit déposer Steensture (*Voyez* ce mot). Celui-ci fut cependant remonter au faîte des grandeurs dont il étoit tombé; mais il mourut l'an 1503, & la nation lui nomma pour successeur dans l'administration, ce même *Suante NilsonS ture*. Celui-ci suivit le plan que son ennemi lui avoit tracé, s'opposa au rétablissement de *l'union de Calmar*, fit la guerre au roi Jean, & l'empêcha de régner, pour régner lui-même sous les titres modestes de *protecteur & administrateur*. Le peuple le regarda comme le défenseur de la liberté publique; il montra en effet des vues plus droites, un patriotisme plus véritable, que l'ambition déguisé de Steensture. Mais s'il avoit plus de vertus que son prédécesseur, il avoit moins de talens, & la Suede, sous son administration, éprouva de plus grands ravages que sous celle de Steensture. Il mourut l'an 1512.

SUAREZ, (François) (*Hist. Litt. mod.*) (Jésuite Espagnol,) né à Granade l'an 1548, possédoit la philosophie, & la théologie scholastique, qu'il professa à Alcala, à Rome, à Salamanque, d'où Philippe II l'appela à Conimbre en Portugal, & il y fut le premier professeur de théologie. Après avoir donné long-temps ses leçons publiquement, il se retira pour composer & mettre en ordre ses ouvrages, qui furent imprimés en 23 vol. in-fol. à Lyon, à Mayence, & à Venise en 1748: ils roulent presque tous sur la Théologie, & sur la Morale. Il mourut à Lisbone en 1617. Le P. Deschamps a écrit sa vie, imprimée à Perpignan en 1671. Le P. Noel a fait l'abrégé des œuvres de *Suarez* en deux vol. in-fol. imprimés avec deux traités, l'un *de Justitia & Jure*, l'autre *de matrimonio*, à Geneve en 1732.)

Un autre *Suarez* (Joseph-Marie) Évêque de Vaison, mort en 1670, est auteur d'une *description* latine *de la ville d'Avignon & du Comtat Venaissin*. Il a donné aussi une traduction latine des opuscules de Saint Nil avec de notes.

SUBLET DESNOYERS, (François) (*Hist. de Fr.*) baron de Dangu, secrétaire d'État sous Louis XIII, étoit fils d'un intendant du cardinal de Joyeuse: après la mort du cardinal de Richelieu, dont il avoit eu à quelques égards la confiance, il espéra jouer un rôle principal dans le ministere, & comme il avoit remarqué que l'offre que le cardinal de Richelieu faisoit quelquefois de sa démission, finissoit toujours par accroître sa faveur & fortifier son autorité, il crut devoir tenter ce moyen; mais Louis XIII, qui s'aperçut de l'imitation & qui ne jugeoit pas Desnoyers aussi nécessaire à conserver que Richelieu, le prit au mot sur la premiere offre de sa démission. Desnoyers, dupe de sa politique, se retira dans sa maison de Dangu, où il mourut en 1645. Ce ministre aimoit comme Richelieu, les talens & les arts; il ne manquoit ni de grandeur ni de lumieres. Ce fut lui qui, sous Richelieu, établit l'imprimerie Royale dans les galeries du Louvre, & en fut le sur-intendant.

SUBLIGNY, (*Hist. litt. mod.*) bel esprit du dix-septieme siecle, qui écrivit contre Racine & ensuite pour lui, se croyant d'abord son rival & ensuite son ami, indigne de l'un & de l'autre titre.

Ce

Ce fut lui qui enseigna les regles de la versification à la comtesse de la Suze. C'est lui qui a traduit les fameuses lettres Portugaises dont le maréchal de Chamilly avoit raporté les originaux du Portugal. Sa comédie de la *Fole Querele*, étoit dans son intention une critique de *l'Andromaque* de Racine ; il est auteur aussi du roman de la *fausse Clélie*. Tel étoit son amour pour le théâtre, qu'il permit à sa fille d'entrer à l'opéra parmi les danseuses. Il exerçoit ou étoit censé exercer la profession d'avocat.

SUENON, (*Hist. de Danemarck*) roi de Danemarck, il étoit fils de Harald & d'Eso. *Suenon* impatient de régner prit les armes contre son pere. Harald périt dans un combat ; mais son armée fut victorieuse ; & avant de couroner *Suenon*, lui imposa les conditions les plus dures. Il sut bientôt s'en afranchir ; ce fut vers l'an 980 qu'il monta sur le trône. Politique aussi rusé que général habile, il rompit l'alliance projetée entre la Norwege & la Suede en promettant sa sœur au roi de Norwege à qui il la refusa ensuite avec mépris. Celui-ci voulut venger les armes à la main l'afront qu'il avoit reçu ; mais son armée fut taillée en pieces. Vainqueur des Norwégiens, *Suenon* descendit en Angleterre, força le roi Éthelrede à lui payer tribut, revint en Danemarck, reparut dans la Grande-Bretagne, conquit des provinces, gâgna des batailles, vendit à son ennemi une paix qu'il viola dès qu'elle fut signée, & ne dissimula plus le projet qu'il avoit formé de ranger toute l'Angleterre sous ses loix. Éthelrede, par des soumissions humiliantes, par des contributions énormes, crut détourner l'orage : il se trompa. *Suenon* reçut ses présens & lui arracha sa courone. Ce prince avoit fait alliance avec Richard, duc de Normandie : il tenta le siége de Londres, mais en vain : il pénétra dans l'Écosse, soumit quelques provinces, & fut reconu roi d'Angleterre par une faction puissante ; mais il ne régna jamais sur toute la Grande-Bretagne. Il mourut vers l'an 1014.

SUENON II, roi de Danemarck & d'Angleterre, étoit fils d'Ulph & d'Estrite, sœur de Canut, premier du nom. Après la mort de son oncle il se fit reconoître roi de la Grande-Bretagne, que les Danois avoient conquise depuis long-temps, Édouard se reconut son tributaire ; mais tandis que *Suenon* étoit occupé à soumettre le Danemarck dont Magnus, roi de Norwege, s'étoit emparé, Édouard fit égorger toutes les garnisons Danoises l'an 1043. La ruse parut à *Suenon* une voie plus sûre que celle des armes : pour ariver à son but, il gâgna d'abord la confiance de Magnus qui le fit régent du royaume, puis celle du peuple qui le proclama roi de Danemarck, l'an 1044. La fortune ne le seconda pas aussi bien que la nation : Magnus leva des troupes & remporta sur lui une victoire signalée ; *Suenon* fut contraint de passer quelque temps dans l'obscurité ; mais Magnus étant mort l'an 1047, *Suenon* remonta sur le trône. Harald, successeur de Magnus en Norwege, ne tarda pas à le lui disputer ; le Danemarck se vit de nouveau en proie à toutes les horreurs de la guerre. Le peuple ne cessoit de crier qu'il étoit la victime des débats des deux rois, & qu'il falloit que *Suenon* les terminât par une victoire décisive ou qu'il renonçât au trône ; un rendez-vous fut indiqué pour les deux flotes ; mais au jour marqué *Suenon* ne parut point, Harald éclata en reproches, & le peuple en murmures, on se donna un nouveau rendez-vous ; ce fut l'an 1051, & à l'embouchure du Gothelbe, que se donna cette bataille navale, l'une des plus sanglantes dont l'histoire ait parlé ; *Suenon* fut vaincu & s'enfuit en Zélande. Mais comme les vainqueurs n'avoient tiré de leur triomphe d'autre avantage que celui de demeurer maîtres de l'embouchure du fleuve ; il fallut en venir à un accommodement ; & *Suenon* demeura sur le trône de Danemarck. On prétend que dans un accès de colere, il fit égorger au milieu de l'église de Roschild des courtisans qui l'avoient insulté ; que lorsqu'il se présenta pour entrer dans l'église, l'évêque Guillaume lui donna dans la poitrine un coup de son bâton pastoral en lui disant : Arrête, bourreau, l'entrée de ce temple t'est interdite ; on ajoute que le roi fit une pénitence publique, remercia l'évêque de la clémence avec laquelle il l'avoit traité, lui rendit ses bonnes grâces ou plutôt lui demanda les siennes, & qu'ils vécurent ensuite dans la plus grande intimité. *Suenon* voulut en 1069 tenter la conquête de l'Angleterre : il fit partir le général Osbern suivi d'une flote nombreuse ; mais celui-ci se laissa gâgner par les largesses de Guillaume, roi d'Angleterre, & rentra dans les ports de Danemarck. *Suenon* mourut l'an 1074 après avoir assuré la courone à Harald, l'aîné de ses enfans naturels, & réglé l'ordre de la succession entr'eux. Il ne laissa point d'enfans légitimes ; mais les grands services que Harald & Canut avoient rendus à l'état sembloient éfacer la tache de leur naissance.

SUENON III surnomé *Gratenbede*, roi de Danemarck. Éric ayant abdiqué la courone en 1147, elle devint la proie de plusieurs concurrens ; mais *Suenon*, fils naturel d'Éric Émund, fut préféré à ses rivaux ; Canut, fils de Magnus, leva une armée, la guerre civile s'aluma ; le jeune Waldemar I embrassa la défense de *Suenon*. Celui-ci ayant fait enfermer l'archevêque de Lunden, fut contraint de lui rendre la liberté, & donna de grands biens à l'église pour apaiser sa colere. Après avoir consacré ses armes aux progrès de la religion dans les contrées du nord encore idolâtres, *Suenon* les tourna contre Canut, gâgna sur lui trois batailles célebres ;

Canut s'enfuit à la cour de l'empereur, dont il se confessa être le vassal afin d'intéresser ce monarque à le placer sur le trône de Danemarck. L'empereur attira *Suenon* & Waldemar à sa cour l'an 1153, sous le prétexte séduisant d'un accommodement. Mais il les força de se reconoître vassaux de l'empire comme Canut l'avoit fait. Quel que fût le roi de Danemarck peu importoit à Frédéric pourvu qu'il lui rendit hommage. Les princes réclamerent bientôt contre un traité que la force leur avoit arraché; *Suenon* de retour en Danemarck, fit avec Canut une paix simulée qu'il viola presque aussitôt. Waldemar indigné de sa perfidie, abandona son parti & se jeta dans celui de Canut. *Suenon* voulut faire arrêter Waldemar, mais il ne trouva point de soldats assez hardis ou assez méchans pour oser porter leurs mains sur un prince si généreux & si brave. La guerre se raluma, *Suenon* vaincu alla mendier des secours chez les peuples voisins, se fit reconoître par ces mêmes nations qu'il avoit opprimées, & trouva assez de force pour recouvrer une partie de ses états; mais il fallut en céder la plus belle moitié pour conserver le reste. Le royaume fut partagé, & Waldemar fut l'arbitre du partage. Le sombre & perfide *Suenon* résolut d'assassiner deux concurrens qu'il n'avoit pu vaincre. Les ministres de sa vengeance égorgerent Canut; mais l'intrépide Waldemar se fit jour à travers les assaillans, leva une armée, & présenta la bataille à *Suenon* qui périt dans la déroute de son armée l'an 1157. C'étoit un de ces rois que le ciel donne dans sa colere, cruel par penchant, commettant quelquefois par plaisir des crimes dont il n'attendoit aucun fruit; sans reconoissance pour ses amis, sans respect pour les loix. Son nom devint si odieux qu'après lui aucun roi de Danemarck ne voulut le porter.

SUERCHER I, (*Hist. de Suede.*) roi de Suede, fut le premier qui fit bâtir des monasteres dans la Suede & les peupla de moines étrangers. La Suede, long-temps barbare, lui sut gré de cette institution. *Suercher* avoit pour Jean son fils cette tendresse aveugle dont les effets ressemblent si fort à ceux de la haine. Son indulgence plongea le jeune prince dans les plus infâmes débauches; il viola la femme & la sœur d'un seigneur Danois: une guerre sanglante fut la suite de ce crime. Jean périt en brave scélérat, & *Suercher* fut assassiné l'an 1144. C'étoit un prince bon, mais foible, qui ne sut gouverner ni ses états, ni sa famille, ni lui-même.

Suercher II, roi de Suede. Il étoit fils de Charles Suercherson. Cette famille fut cruélement persécutée par Canut Ericson. Cependant *Suercher* lui succéda vers l'an 1192, & fut contraint de désigner pour son successeur Éric, fils de Canut. Mais il ne la laissa quelque temps tranquille dans sa retraite que pour lui porter des coups plus sûrs. Tous les descendans de Canut furent massacrés: Éric seul échapa au carnage; les Uplandois se souleverent en sa faveur; le feu de la révolte se communiqua bientôt à toute la Suede; *Suercher* vaincu s'enfuit en Gothie, il reparut à la tête d'une armée Danoise & eut le même sort; son courage ne l'abandona point; rien ne lui sembloit digne de lui que le trône, la victoire ou la mort. Il vint près du même champ de bataille en présenter une seconde à son ennemi: mais il fut tué combatant au premier rang, comme tous les anciens rois du Nord. Ce fut le 17 juillet de l'an 1210, que sa mort assura la courone de Suede à Éric Canutson.

SUETONE, (*Hist. Rom.*) l'histoire Romaine offre deux hommes célebres de ce nom:

L'un est Caïus Suetonius Paulinus, général sous Caligula, & sous Néron, Othon & Vitellius; gouverneur de Numidie, sous le premier de ces empereurs, l'an 40 de J. C. il vainquit les Maures, conquit leur pays jusqu'au-delà du Mont Atlas, & pénétra beaucoup plus avant dans l'Afrique qu'aucun général Romain ne l'avoit fait avant lui. Il donna lui-même une relation de cette guerre.

Sous l'empire de Néron, le même Suetonius Paulinus fit la guerre dans les royaumes Britanniques. Il réduisit l'Île de Mona ou d'Anglesey; le spectacle singulier des femmes de l'Île, échevelées, vêtues en Furies, secouant des torches enflamées, répétant avec fureur les chants superstitieux qu'entonoient leurs Druydes & les cris de guerre que poussoient leurs soldats, ce spectacle l'étona sans l'arrêter, il brûla les Druydes dans le feu qu'ils avoient préparé pour d'autres victimes humaines. N'aura-t-on jamais que des cruautés à opposer à des cruautés?

Quelques Centurions Romains avoient fait un outrage sanglant à Boadicea ou Bondicea, reine des *Iceni* ou Iceniens, peuple de la Bretagne (Angleterre) femme d'un grand courage; ils l'avoient traitée en esclave, l'avoient fait foueter par leurs esclaves, avoient déshonoré ses filles & désespéré ses sujets par d'afreuses extorsions. Les Icéniens révoltés, s'assemblent au nombre de cent vingt mille hommes, chassent le gouverneur Romain qu'on leur avoit donné, égorgent ou livrent à divers supplices jusqu'à soixante & dix mille Romains.

Suetonius Paulinus, auquel il ne manqua dans cette occasion que de combatre pour une cause plus juste dans son origine, accourut avec dix mille hommes seulement à Londres, ville qui se distinguoit dès-lors par son commerce; il ataque avec sa foible troupe la nombreuse armée des Icéniens. Bondicea étoit elle-même à la tête de ses troupes, elle alloit de rang en rang, animant ses soldats & ne respirant que la vengeance; elle combatit en héros & ses sujets imiterent sa valeur, mais que peuvent & la valeur & le nombre sans la discipline? Les Romains avoient à cet égard trop d'avantage pour

n'être pas vainqueurs. Il périt dans cette occasion quatre vingt mille Bretons. Les chariots dont ils avoient environé leur camp, leur ayant fermé le chemin de la retraite, Bondicea, qui n'avoit voulu vivre que pour se venger, voyant sa vengeance manquée, s'empoisona de désespoir.

uetonius fut consul sous l'empire du même Néron, l'an 66 de J. C. Il contribua beaucoup à mettre Othon sur le trône, & il finit par le trahir, du moins il eut la lâcheté de s'en vanter à Vitellius, & de dire qu'il avoit perdu exprès cette bataille décisive de Bebriacum, entre Crémone & Vérone, après laquelle Othon se tua si courageusement. Quelle différence de ce généreux dévouement d'Othon & de cet aveu de *Suetone*, également honteux s'il étoit sincere & s'il étoit faux! La gloire de celui-ci en est restée flétrie.

L'autre *Suetone* est sur-tout connu par son histoire des douze premiers empereurs Romains. Il se nommoit Caius Suetonius Tranquillus, il étoit fils de Suetonius Lenis, Tribun légionaire, qui se trouva aussi à la bataille de Bebriacum, dont *Suetone* a écrit les principales circonstances d'après le récit qu'il en avoit entendu faire à son pere. C'est d'après lui par exemple qu'il raporte l'anecdote suivante, qui donne une assez grande idée du dévouement des soldats pour Othon. Il avoit été unanimement décidé qu'Othon ne se trouveroit point à la bataille, afin que si l'événement n'étoit pas heureux, son parti ne restât pas sans ressource. Othon atendoit impatiemment dans un lieu sûr des nouveles du combat, il fut long-temps sans en apprendre, parce que les uns ne voulant point de quartier & les autres n'en faisant point, persone ne pouvoit parvenir jusqu'à lui. Un seul soldat échapé du combat vint enfin l'instruire, pour qu'il ne fut pas surpris, & qu'il eût le temps de ménager ses ressources. Les amis ou les courtisans qui environoient Othon, voulant ou paroissant vouloir douter du désastre que ce soldat annonçoit, & insinuant qu'il n'alléguoit une defaite que pour excuser sa fuite, le soldat, sans daigner répondre à un pareil reproche, tira son épée, se perça le cœur & tomba mort aux pieds d'Othon; cette preuve énergique de fidélité ne contribua pas peu à la résolution que prit Othon de périr pour ménager le sang précieux que ses intérêts faisoient répandre.

L'historien *Suetone* vivoit sous l'empire de Trajan & sous celui d'Adrien; une amitié tendre l'unissoit avec Pline le jeune, qui en fait l'éloge dans ses lettres.

SUEUR, (le) (*Hist. litt. mod.*) sans compter le célebre Eustache le Sueur, qu'il faut abandoner au département des arts; il y a quelques hommes connus de ce nom:

1°. Nicolas le *Sueur*, (*Sudorius*) Président au Parlement de Paris, assassiné par des voleurs en 1594, a traduit Pindare en vers latins, & cette traduction a été estimée.

2°. Jean le *Sueur*, Ministre protestant, pasteur de la Ferté sous-Jouarre en Brie, au dix-septieme siecle, auteur d'une histoire de l'église & de l'Empire, assez estimée aussi.

3°. Thomas le *Sueur*, Minime à Rome, de l'académie des sciences de Paris, mort en 1770, fit avec son inséparable ami le P. Jacquier, un bon commentaire sur les principes de Newton, un *traité du calcul intégral*, sans qu'on ait jamais pu savoir quelle part chacun d'eux avoit à ces deux ouvrages; amitié supérieure à l'amour de la gloire & plus estimable que le talent même.

SUFFETIUS, (*Voyez* METIUS.)

SUFFOLCK, (*Voyez* POOLE (la) *ou* POLUS).

SUFFREN, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) Jésuite, confesseur de Marie de Médicis, & qui par elle le fut aussi de Louis XIII son fils, employoit son ministere & son crédit, à raprocher ces deux cœurs, que le cardinal de Richelieu s'étudioit à éloigner l'un de l'autre. Le cardinal le fit renvoyer, mais le P. *Suffren* resta toujours ataché à la reine mere, & il mourut à Flessingue en 1641, en passant avec elle de Londres à Cologne, où elle alloit chercher un asyle, & où elle mourut de faim l'année suivante. Il est auteur d'une année chrétiene, qui a été abrégée par le P. Frizon.

SUGER, (*Hist. de Fr.*) Abbé de Saint Denis, Ministre & Régent du Royaume de France, sous les rois Louis le Grôs & Louis le Jeune; le premier de ces princes élevé à Saint Denis, y avoit connu l'Abbé *Suger*: devenu roi, il s'empressa de l'employer dans les afaires; on croit assez généralement que l'Abbé *Suger* eut beaucoup de part à l'établissement des communes; on lui tient compte pour le moins d'une partie du bien qui s'est fait sous ce regne, & de tout le mal qui ne s'est pas fait sous le regne de Louis le Jeune. Lorsque ce dernier eût réduit en cendres la ville de Vitry en Perthois, & brûlé impitoyablement une foule innocente dans une église, où elle s'étoit réfugiée comme dans un asyle inviolable, *Suger* pour apaiser les remords du roi, lui conseilla d'adoucir par des bienfaits le mal qu'il avoit fait aux habitans de Vitry, & de faire oublier au reste de la terre par une administration douce & sage la fureur d'un moment.

Lorsque l'aversion réciproque de Louis le Jeune & d'Eléonore d'Aquitaine, eut persuadé au roi que son honeur & sa conscience exigoient la séparation demandé d'abord par la reine & bientôt poursuivie avec plus d'ardeur par le roi lui-même, l'Abbé *Suger*, avant de mourir, lui rendit encore l'important service de suspendre au moins une si funeste résolution; mais dès que ce sage ministre eut les ieux fermés, Louis ne garda plus de mesures; les prélats assemblés

par son ordre à Beaugency, prononcerent la nullité de ce triste mariage qui eut dû être heureux, si les convenances morales se régloient toujours sur les arrangemens politiques. Ainsi, l'ouvrage de la sagesse de Louis le Grôs fut détruit, & toute la grandeur que cette alliance avoit promise à la France, passa, comme *Suger* l'avoit prévu, à une Puissance rivale.

C'est l'Abbé *Suger* qui a bâti l'Église de Saint-Denis, telle qu'on la voit aujourd'hui, à l'exception du portail & des deux tours qui l'acompagnent; monumens vénérables, dit le président Hénault, de l'anciene église bâtie par Pepin & par Charlemagne. On croit que c'est à *Suger* qu'il faut faire honeur du projet de la compilation des grandes chroniques de Saint-Denis. Il a écrit la vie de Louis le Grôs, & M. de la Curnede Sainte Palaye le croit auteur de toute la partie de l'histoire de Louis le Jeune, qui précede l'année 1152, qui fut celle de la mort de l'Abbé *Suger*.

Dom Gervaise a écrit sa vie en trois volumes in-12.

SUIDAS, (*Hist. litt.*) écrivain Grec, qui vivoit sous l'empire d'Alexis Comnene, vers la fin du XIe siecle, est auteur d'un lexicon historique & géographique, extrêmement connu.

SUINTHILA, roi des Visigoths, (*Hist. d'Espagne.*) Une mort prématurée avoit fait tomber du trône le jeune Recarede II, après quatre mois de regne, lorsque les Visigoths lui donnerent pour successeur, en 621, le brave *Suinthila*, que son mérite pers完nel, sa valeur, ses rares qualités rendoient digne de ce haut rang; quelques historiens assurent que ce prince étoit l'un des fils de Recarede le catholique, & de la reine Bada; quelques autres le nient, mais ils convienent tous de ses vertus & des services qu'il avoit rendus à la nation, avant que la reconoissance publique eût placé la courone sur sa tête: il commença son regne par des réglemens utiles, & réprima les abus qui s'étoient introduits dans l'administration de la justice, qu'il voulut que l'on rendit désormais avec impartialité & sans acception de persones. Sa sagesse & sa vigilance avoient ramené le calme dans l'état, lorsque les Navarrois, faisant une irruption soudaine dans le royaume, y porterent le ravage & la désolation: *Suinthila* rassembla toutes ses troupes, arrêta dans leur course ces ennemis dévastateurs, les batit, & rendit leur retraite si difficile & si dangereuse, qu'ils lui envoyerent des députés pour implorer sa clémence: il se laissa fléchir, mais ne leur permit de se retirer, qu'après avoir rendu tout le butin qu'ils avoient fait, & qu'après avoir aidé les Visigoths à construire une ville nouvele, qu'il fit bâtir sur la frontiere, pour empêcher des incursions semblables. On ne sait quelle est cette ville; les anciens historiens lui donnent le nom d'*Oligito*, d'autres disent que c'est *Fontarabie*, & quelques-uns *Valladolid;* quoi qu'il en soit, cette place fut construite, & *Suinthila* rentra triomphant à Tolede. Les Impériaux possédoient encore en Espagne une petite contrée, aux environs du cap Saint-Vincent, *Suinthila* fatigué de ce voisinage, résolut de les en chasser, & marcha contr'eux, suivi de toutes ses troupes: le patrice qui gouvernoit dans ce canton, n'avoit qu'une petite armée à opposer aux Visigoths, & l'empereur Héraclius avoit trop d'afaires à Constantinople pour donner du secours à ses sujets établis en Espagne. *Suinthila* ne voulant pas profiter de sa supériorité, proposa au patrice de le dédomager, lui & les Impériaux, de ce qu'ils abandoneroient, s'ils vouloient évacuer le pays; la proposition fut acceptée, & par le départ de ces étrangers, *Suinthila* devint seul roi de toute l'Espagne. La gloire dont il s'étoit couvert, & l'atachement qu'il avoit inspiré à ses peuples, l'engagerent à demander aux grands qu'il lui fût permis d'associer son fils Licimer à la royauté, ils y consentirent; *Suinthila* ne trouvant, ni dans ses entreprises, ni dans l'exécution de ses volontés aucune résistance, se laissa éblouir par les faveurs trop constantes de la fortune; son bonheur l'enivra, & oubliant que c'étoit à la sagesse & à la bienfaisance qu'il devoit ses succès, il changea de conduit & de maniere de penser; son ame devint dure & son cœur corrompu. Il avoit jusqu'alors été juste & modéré; il fut tyran & persécuteur: il maltraita les grands, foula le peuple, & l'accabla d'impôts: sa cruauté, ses vexations exciterent un mécontentement général. Sisenaud, gouverneur de la Gaule Narbonoise, homme éclairé, guerrier recomandable par sa valeur & ses victoires, mais rempli de l'ambition la plus outrée, apprit avec joie le changement qui s'étoit opéré dans le caractere du roi, & l'impression défavorable que ce changement faisoit sur la nation, il crut qu'il ne lui seroit pas impossible de hâter la chûte du tyran, & de s'élever lui-même au trône: plein de ces idées, il entra en correspondance avec les principaux d'entre les mécontens d'Espagne; mais ceux-ci, que la valeur de *Suinthila* intimidoit, n'osoient se déclarer & lever hautement l'étendard de la rebellion. Sisenaud s'adressa à Dagobert, roi de France: Dagobert étoit un très-illustre souverain, mais il avoit un goût décidé pour le faste & l'ostentation: Sisenaud profitant de ce foible, lui offrit, s'il vouloit le seconder, une fontaine d'or, du poids de cinquante livres, qu'Aëçe, général Romain, avoit jadis donnée à Torismond; & qui étoit depuis dans le palais des rois des Visigoths: Dagobert ne résista point à cette offre, il fournit une armée à Sisenaud, qui se mit à la tête de ces troupes, passa en Espagne, & pénétra jusques dans Saragosse; *Suinthila* parut devant les murs de cette ville, suivi d'une nom-

breuse armée : les deux rivaux se disposoient à vider leur querele par une bataille décisive ; mais au moment où le combat alloit commencer, *Suinthila* eut la douleur de voir toutes ses troupes passer sous les drapeaux de Sisenaud, & suivre l'exemple de Geilan, son propre frere, par les conseils duquel il avoit irrité la nation qui, dans ce moment critique, donnoit le signal de la défection. Abandoné de tout le monde, le roi des Visigoths prit la fuite, & se retira secrétement, ne cherchant plus qu'à sauver sa vie, puisqu'il avoit irrévocablement perdu la courone. On ignore dans quelle contrée il alla se cacher, & l'on ne sait pas plus combien de temps encore il survécut à sa chûte. Il étoit devenu tyran & cruel; sa courone étoit élective, il mérita de la perdre, comme il fit en 631, après un regne glorieux en partie, & en partie détestable, de dix années.

SULLY, (Maurice de) (*Hist. de Fr.*) Maurice & Odon de *Sully*, furent tous deux évêques de Paris; ce fut Maurice qui succéda au fameux Pierre Lombard, dit le maître des sentences. Maurice se nommoit de *Sully*, parce qu'il étoit né à Sully-sur-Loire. Mais Odon étoit de la maison de *Sully*, issue des comtes de Champagne. Ce sont ces deux prélats qui ont fait bâtir l'Église de Notre-Dame de Paris. Maurice en jeta les fondations. C'est lui aussi qui a fondé les abbayes de Hérivaux & de Hermieres. Il mourut en 1195, & voulut qu'on gravât sur son tombeau, ces mots de l'office des morts : *Credo quod Redemptor meus vivit, & in novissimo die de terra surrecturus sum*.

SULLY (Maximilien de Béthune) (*voyez* BÉTHUNE.) Un célebre artiste Anglois, nommé Henri *Sully*, qui se fit catholique, & s'établit à Paris, où il mourut en 1728, est auteur des deux ouvrages suivans : *Description d'une horloge pour mesurer le temps sur mer*. *Regle artificiele du temps*. C'est lui qui a dirigé le méridien de l'Église de Saint-Sulpice à Paris.

SULPICE-SÉVERE, (*Hist. litt.*) historien Ecclésiastique, auteur de l'*historia sacra*, continuée depuis par Sleidan. Il fut le disciple fidele de Saint-Martin dont il a aussi écrit la vie. On l'appela le *Salluste chrétien*. Il étoit d'Agen en Aquitaine, & possédoit de grandes terres dans les provinces qu'on appele aujourd'hui le Languedoc & la Guienne. C'étoit un riche vertueux, utile, éclairé. On croit qu'il mourut vers l'an 420.

Il y a encore un Saint-*Sulpice Sévere*, évêque de Bourges, mort en 591, & un autre Saint-*Sulpice* aussi évêque de Bourges, mort en 647.

SULPICIA, (*Hist. Rom.*) dame Romaine, qui vivoit sous l'empire de Domitien, vers l'an 90 de J. C., fit contre cet empereur barbare, un poëme pour la défense des philosophes qu'il persécutoit. Elle avoit aussi composé sur l'amour conjugal, un poëme dont Martial fait l'éloge dans l'épigramme 35e. du livre 10.

Omnes Sulpitiam legant puellæ,
Uni quæ cupiunt viro placere.
Omnes Sulpitiam legant mariti,
Uni qui cupiunt placere nuptæ......
Hac condiscipula vel hac magistra,
Esses doctior & pudica, Sappho.........

Sulpicia étoit encore auteur de plusieurs autres ouvrages : son poëme contre Domitien se trouve dans divers recueils, tels que le *corpus poëtarum* de Maittaire, les *Poëtæ latini minores*, &c.; & à la suite des satyres de Juvenal, dans plusieurs éditions. M. de Sauvigny en a donné une traduction libre en vers François, dans le *Parnasse des Dames*. Le mari de *Sulpicia* se nommoit Calenus.

SULPICIUS ou SULPITIUS, (*Hist. Rom.*) la maison *Sulpicia* étoit très-illustre dans Rome.

1°. Servius *Sulpicius*, consul l'an de Rome 254, découvrit & dissipa une conjuration formée en faveur des Tarquins; il fit venir dans le *Forum*, les chefs de cette conjuration, & les ayant entourés de soldats armés, il les fit tous passer au fil de l'épée.

2°. Caius *Sulpitius* Pelieus, fut fait dictateur l'an de Rome 395, & vainquit les Gaulois.

3°. Publius *Sulpicius* Saverrio, & Publius Decius Mus, consuls l'an 474, perdirent la seconde bataille livrée à Pyrrhus contre les Romains, près d'Ascoli dans la Pouille.

4°. P. *Sulpicius* Galba, fut fait dictateur l'an 550. Il fut envoyé d'abord comme proconsul, ensuite comme consul, l'an 553, contre Philippe, roi de Macédoine : il eut sur lui des avantages continuels, qu'il courona par une grande victoire, où Philippe renversé de son cheval qui avoit reçu sous lui une violente blessure, courut risque de la vie, & alloit être percé de coups, si un cavalier ne l'eût promptement remonté sur son propre cheval en donnant sa vie pour celle du roi. Philippe envoya le soir un héraut au consul demander une suspension d'armes pour enterrer les morts; *Sulpicius* étoit à table, il fit dire que le lendemain matin on auroit sa réponse. Philippe sentant bien à quelle réponse il devoit s'atendre, la prévint par une fuite précipitée pendant la nuit, en employant le stratagême ordinaire, de laisser beaucoup de feux allumés dans son camp pour persuader qu'il y étoit resté.

5°. Dans la guerre des mêmes Romains contre Persée, fils de ce même Philippe, Caius *Sulpicius* Gallus, Tribun Légionaire dans l'armée de Paul Émile, rendit à ce général & à toute l'armée, le service important de prévenir la superstition des soldats sur une éclipse de lune, grand événement alors ; des connoissances astronomiques, rares en ce temps, & qui distinguoient avantageusement *Sulpicius*, lui avoient appris que cette éclipse auroit lieu le

lendemain. Paul Émile, auquel il fit part de ses observations à ce sujet, & qui, général habile & grand homme d'ailleurs, n'étoit ni moins superstitieux ni moins ignorant que ses soldats, consentit cependant qu'ils fussent instruits & désabusés. *Sulpicius* leur annonça l'éclipse qui devoit ariver le lendemain, le moment précis où elle devoit commencer, le temps qu'elle devoit durer. Lorsque les soldats Romains virent l'éclipse ariver au temps marqué & durer le temps prescrit, ils ne furent étonés que de la science profonde de *Sulpicius*, qui leur parut avoir quelque chose de divin, quoiqu'il leur eût rendu sensible par des explications simples & claires la cause de ce phénomene. Les Macédoniens au contraire furent saisis d'épouvante & d'horreur, & il se répandit un bruit sourd dans toute l'armée que ce prodige les menaçoit de la perte de leur roi, qui en effet ne tarda point à perdre la bataille de Pydna, puis à être pris avec ses enfans & conduit en triomphe à Rome, à la suite du vainqueur, l'an de Rome 585.

Le même *Sulpicius* Gallus, se conduisit avec bien moins de sagesse, lorsque l'an 587, étant consul & ayant eu commission du Sénat de s'informer adroitement & secrétement, si Antiochus, roi de Syrie, & Eumene, roi de Pergame, ne tramoient point ensemble quelque complot contre les Romains, il commença par se déclarer hautement contre Eumene; sans avoir rien appris, & s'érigeant un tribunal suprême dans la ville de Sardes, il fit savoir à toutes les villes de l'Asie mineure, qu'il étoit prêt à y recevoir toutes les plaintes & toutes les accusations qu'elles auroient à faire contre ce même Eumene.

6°. *Sulpicius*, Tribun du peuple de la faction de Marius; lorsque le commandement de l'armée de l'Asie destinée à servir contre Mithridate, eû été donné à Sylla, ce tribun, par ses intrigues, parvint à faire nommer pour cette même expédition Marius au lieu de Sylla. Celui-ci qui étoit encore en Italie avec une partie des légions, instruit de ce qui se passoit à Rome, y revint aussitôt à la tête de ces mêmes légions, fit proscrire Marius & le tribun *Sulpicius*, il partit ensuite pour l'Asie, & quoiqu'en son absence, *Sulpicius* étant tombé entre les mains de gens de son parti, fut mis à mort par ses ordres, l'an de Rome 666, avant J. C. 86.

7°. Cicéron parle avec beaucoup d'éloge de l'Orateur *Sulpicius*, il loue en lui un style noble & imposant jusqu'au tragique; une voix douce, forte, éclatante; un geste & des mouvemens pleins de grâce & sur-tout de cette grâce particuliere qui convient au bareau; une éloquence rapide abondante sans passer les bornes & sans jamais se répandre en superfluités. Cotta étoit son rival, Cotta étoit disciple d'Antoine & le prenoit pour modele; *Sulpicius* s'étoit formé sur le modele de Crassus, qui avoit pareillement été son maître. Cicéron ajoute que les maîtres ne furent point égalés par leurs disciples, malgré tout le bien qu'il dit ceux-ci: *Fuit enim* Sulpitius *vel maxime omnium, quos quidem ego audiverim, grandis &, ut ita dicam, tragicus orator. Vox cum magna, tum suavis & splendida: gestus & motus corporis ita venustus, ut tamen ad forum, non ad scenam institutus videretur. Incitata & volubilis, nec ea redundans tamen, nec circumfluens oratio. Crassum hic volebat imitari, Cotta malebat Antonium. Sed ab hoc vis aberat Crassi, ab illo lepos.*

Sulpicius mourut jeune, Cotta remplit toute sa carriere, devint Consul, & plaida même encore dans un âge avancé, contre Hortensius jeune alors.

8°. L'empereur Servius ou Sergius *Sulpicius* Galba, successeur de Néron, étoit aussi de cette famille Sulpicia.

SULPICIUS, (Jean) (*Hist. Litt. Rom.*) surnomé *Verulanus*, parce qu'il étoit de Véroli en Italie, a le premier publié Vitruve vers l'an 1492. Il fit aussi imprimer Végece.

SUPPERVILLE, (Daniel de) (*Hist. litt. mod.*) né en 1657, à Saumur; passa en 1685, dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes, à Roterdam, où il mourut ministre de l'église Wallone, le 9 juin 1728, ayant acquis quelque réputation dans sa secte, par ses sermons & quelques livres de dévotion.

SURA, (*Hist. Rom.*) surnom porté par plusieurs Romains de différentes maisons. Le préteur Caïus Lentulus, complice de Catilina, portoit ce surnom. C'est aussi celui de Lucius Licinius, ami particulier, & si l'on veut, favori de Trajan. Des courtisans, à qui sa faveur faisoit ombrage, l'ataquerent de la maniere la plus propre à le perdre dans l'esprit d'un empereur qui eût moins connu l'amitié & qui eût été moins sûr de ses amis, ils l'accuserent de former des desseins contre la vie de Trajan. Le hazard sembla d'abord les bien servir & favoriser les soupçons qu'ils avoient voulu faire naître dans l'esprit du prince; car le même jour *Sura* invita l'empereur à souper chez lui. Trajan s'y rendit, & pour ne point outrager l'amitié par des précautions, il renvoya ses gardes; il demanda aussi-tôt le chirurgien & le barbier de *Sura*, se fit couper les sourcils par l'un & la barbe par l'autre; il descendit ensuite tout seul au bain, & vint se mettre tranquillement à table. Il raconta toutes ces circonstances aux accusateurs de *Sura*: vous voyez, leur dit-il, que ce n'est pas par défaut d'occasion qu'il n'a point atenté à ma vie. Je vous rends grâces de votre zele, mais que vos soupçons respectent mes amis. Il survécut à *Sura*, il le pleura, il honora sa mémoire & lui fit élever des statues.

SURBECK, (Eugene-Pierre de) (*Hist. litt. mod.*) correspondant honoraire étranger de l'a-

cadémie des Inscriptions & belles lettres ; naquit à Paris, le 15 décembre 1678. Ce nom d'Eugene lui venoit de ce qu'il avoit été tenu sur les fonts de baptême par le fameux prince Eugene.

La famille des *Surbeck* est originaire de Suisse. M. de *Surbeck*, le pere, fut le premier de cette famille qui passa au service de la France. Il y mourut colonel d'un régiment de son nom, inspecteur d'Infanterie, & lieutenant-général des armées du roi.

Eugene-Pierre fit ses études chez les Oratoriens à Jully; il s'y distingua par une sagesse & une circonspection qui le faisoient appeler & par ses compagnons & par ses maîtres, *le petit vieillard*, *in juventute senex*.

Destiné à servir dans les troupes de sa nation, il apprit si bien l'Allemand & en acquit si parfaitement l'usage en dix-huit mois, que persone ne le parloit mieux que lui dans la compagnie aux Gardes, où il entra à l'âge de 17 ans : pour ne parler que de ce qui le distinguoit le plus particuliérement de ses compagnons d'armes, il excelloit sur-tout dans la relation des expéditions militaires. Le talent qu'il avoit d'écrire sur ces matieres, l'avoit fait choisir par M. le duc de Maine, colonel-général des Suisses, pour son correspondant à l'armée, M. le duc du Maine communiquoit ces relations au roi, qui en louoit toujours la précision & la clarté.

Lorsque sous la régence M. le prince de Dombes, âgé de 16 à 17 ans, obtint l'agrément d'aller servir en Hongrie contre les Turcs sous le prince Eugene, M. le duc du Maine annonça qu'il comptoit donner à son fils, pour l'acompagner & pour le former, quelque bon colonel Suisse. Sur ce mot, les plus anciens officiers de la Nation se présenterent en foule & briguerent l'honeur d'être préférés. M. de *Surbeck*, qui n'étoit encore que colonel à brevet, & qui ne l'étoit que depuis trois ans, ne paroissoit point à la cour de Sceaux, où tout étoit en mouvement. Madame la Duchesse du Maine dit un jour à madame la comtesse de Béranger, sœur de M. de *Surbeck*, qu'elle étoit étonée de ne point voir son frere, & lui demanda s'il auroit de la répugnance à faire la campagne de Hongrie avec le prince de Dombes; la comtesse de Béranger répondit pour son frere, que la modestie & la crainte de paroître vouloir entrer en concurrence avec ses anciens, étoient tout ce qui l'engageoit à se tenir à l'écart ; en même-temps elle instruisit son frere des bontés de la Princesse : il accourut à Sceaux. Dès que M. le duc du Maine le vit, il lui dit, vous me fuyez & je vous cherche, c'est de vous que j'ai besoin auprès du prince de Dombes. À la bataille de Belgrade, gagnée sur le Turcs, par le prince Eugene, le 16 août 1717, M. de *Surbeck* fut toujours dans le plus grand feu de l'action aux côtés du prince Eugene, & à la suite du prince de Dombes; au sortir de l'action, il en rendit le compte le plus détaillé à M. le duc du Maine. La compagnie générale des Suisses étant venue à vaquer, M. le duc du Maine y nomma aussi-tôt M. de *Surbeck*. Il fit à la tête de cette compagnie les campagnes de la guerre de 1733.

Considéré comme académicien, M. de *Surbeck* fut un Antiquaire très-instruit, curieux de médailles & profond connoisseur en ce genre. Il se fit un plan d'études qui embrassoit toute l'antiquité, qui éclaircissoit l'histoire par les médailles & les médailles par l'histoire.

Il avoit à Bagneux une belle maison de campagne, où il avoit formé un jardin de plantes rares qu'il cultivoit de ses mains, & un cabinet d'histoire naturele, où il avoit rangé par suites, toutes les différentes especes de bois, de graines, de racines, de marbres, des pierres précieuses. Il y mourut le 31 août 1741. Un détachement de deux cens hommes du régiment des Gardes-Suisses, vint à Bagneux, pour honorer ses obseques; on y reconoissoit, dit M. de Boze, les officiers & les soldats de sa compagnie, aux larmes qu'ils ne pouvoient s'empêcher de répandre.

SURENA, (*Hist. Romaine.*) général des Parthes, se rendit célebre par la victoire qu'il remporta sur Crassus. Les détails de sa vie sont tombés dans l'oubli, parce que les barbares n'avoient point d'historiens pour transmettre à la postérité le nom de leurs héros. On sait qu'il étoit d'une naissance illustre, & que sa famille tenoit le second rang dans sa nation : il soutenoit par l'éclat de ses grandes richesses la fierté de son origine : il passoit pour le plus habile général des Parthes, pour le plus capable de gouverner. Orodes lui fut redevable de son rétablissement sur le trône, & ce service, qui devoit inspirer une reconoissance éternele, fut payé de la plus lâche ingratitude. Le monarque, jaloux de son autorité, craignit d'être un jour abatu par la main qui l'avoit relevé. La fidélité de *Surena* lui devint suspecte, & il le fit assassiner. On prétend qu'il n'eut d'autre crime que de s'être concilié l'amour des peuples, qui le regardoient comme leur bouclier contre les atentats de la tyrannie & les invasions des étrangers. Quoique persone ne lui contestât la supériorité des talens, il vécut asservi à ses sens. Il vivoit au milieu d'une troupe de concubines dévouées à ses plaisirs, il s'habilloit comme elles, & à l'exemple de Sardanapale, il consacroit à la molesse & aux voluptés les momens qu'il devoit donner aux afaires. Il eut tous les vices qu'on reproche aux barbares. Sans foi dans les traités & les négociations, il donna un exemple de ses perfidies dans la conduite qu'il tint avec Crassus. Il l'engagea à une entrevue pour y traiter d'un accommodement. Le général romain s'y rendit sans défiance, & dès qu'il l'eut en son pouvoir,

il lui fit trancher la tête ; il insulta même à Crassus après sa mort : le jour de son entrée dans Ctesiphon , il força un prisonier romain à faire le rôle de Crassus pour jouir des outrages que la populace fit à ce général supposé.

SURGERES, (*voyez* ROCHEFOUCAULT) (la)

SURIAN, (Jean-Baptiste) (*Hist. litt. mod.*) d'abord Prêtre de l'Oratoire , puis nommé en 1728 , évêque de Vence , il mourut en 1754. Pour tout éloge & pour toute vie de M. de *Surian*, on a placé à la tête de ses sermones publiés en 1778 , le discours de réception de M. d'Alembert à l'Académie Françoise, & la réponse de M. Gresset ; il en résulte en effet le plus bel éloge de M. de *Surian*, que M. d'Alembert remplaçoit à l'Académie Françoise.

„ M. l'évêque de Vence, dit M. d'Alembert, „ ne fut redevable qu'à lui-même de la réputation & des honeurs dont il a joui ; il ignora „ la souplesse du manege, la bassesse de l'intrigue, & ces autres moyens vils qui menent „ aux dignités par le mépris : il fut éloquent & „ vertueux, & mérita par ces deux qualités l'épiscopat & l'académie. ..... Il respectoit assez „ la Religion pour vouloir la faire aimer aux „ autres ; il savoit...... que la modération , la „ douceur & le temps détruisent tout, excepté „ la vérité.... „ M. Gresset dans son abondance toujours animée, loue aussi M. de *Surian* par de beaux mouvements & de grands traits d'éloquence. " Qui nous rapelera, dit-il , ces orateurs puissans, ces modérateurs de l'esprit humain, ces maîtres des passions elles-mêmes, „ ces ministres vraiment dignes d'annoncer aux „ hommes la vérité éternele , l'unique vérité „ devant qui la terre doit rester en silence avec „ ses maîtres & ses sages ?..... Le génie luimême n'est point encore assez pour un ministre de la parole sainte ; il n'a rien, il n'arive à rien, s'il ne joint aux talens & au génie l'autorité de l'exemple & l'éloquence des „ mœurs.... On est bien foible contre les passions d'autrui , quand on est soupçoné de les „ partager..... M. l'évêque de Vence n'étoit point „ de ces prédicateurs frivoles & méprisables , „ qui, à la face des autels mêmes , cherchant „ moins les palmes du sanctuaire que les lauriers des spectacles , vienent montrer qu'ils „ ne savent que le langage du monde...... & „ n'emportent de nos temples, aux ieux du christianisme & de la raison, qu'une gloire sacrilége & des succès ridicules ...... atendu par „ un peuple nombreux, sans avoir mendié d'auditeurs, du fond de sa retraite, il venoit apporter la lumiere , dévoiler les chimeres du „ monde , les illusions de l'amour propre , les „ petitesses de la grandeur , la foiblesse des esprits forts, le néant de la sagesse humaine ; „ il venoit consoler l'infortuné , atendrir la „ prospérité, apprendre aux impies à trembler, „ aux incrédules à adorer, aux grands à mourir, aux hommes à s'aimer ; il étoit pénétré, „ il touchoit..... bien différent de ces Pontifes „ agréables & profanes ; crayonés autrefois par „ Despréaux, & qui, regardant le devoir comme un ennui, l'oisiveté comme un droit , la „ résidence comme un exil, venoient promener „ leur inutilité parmi les écueils, le luxe & la „ molesse de la capitale , ou venoient ramper „ à la cour & y traîner de l'ambition sans talens, de l'intrigue sans afaires & de l'importance sans crédit. „

On se rapele les applaudissemens que cette derniere phrase sur-tout reçut à l'académie, les nombreuses éditions qui se sont faites coup sur coup de ces discours, sur-tout à cause de cette même phrase, qui parut alors de la plus grande hardiesse, & le scandale qu'elle excita au contraire à la cour , où prêcher la résidence aux prélats de cour, parut le comble de l'impiété.

Mais c'est aux sermons mêmes de M. de *Surian* à le louer dignement ; ces sermons sont au nombre de neuf, dont un seulement avoit été imprimé avant 1778. Les huit autres avoient été prêchés en 1719 , devant Louis XV, alors enfant. M. de *Surian* parut le plus digne rival de Massillon ; il n'a ni les ornemens, ni la grâce, ni cette profonde connoissance du cœur humain , qui assurent à Massillon la supériorité, mais le caractere dominant de son éloquence nous paroît être l'onction ; on sent qu'il aime l'auguste enfant qu'il est chargé d'instruire ; qu'il s'atendrit sur lui comme Joad sur Joas ; qu'il redoute pour lui les dangers de la royauté, comme un pere tendre craint pour son fils les périls de l'enfance & les erreurs de la jeunesse. " Mon „ Dieu ! s'écrie-t-il, qu'un jeune roi , ainsi livré aux flateurs, fait de pitié à ceux qui l'aiment ! Non, les tigres , les lions, les bêtes „ les plus féroces sont moins à craindre pour „ lui & le dévoreroient avec moins de rage. „ De tous les fléaux dont Dieu punit Roboam, „ le plus terrible sans doute, fut celui de le livrer à ces jeunes flateurs, qui l'endormirent „ dans ses vices, qui, maîtres de son cœur, y „ entretinrent l'hauteur, la dureté , l'injustice, „ & firent , comme il arive , d'un roi flaté, „ un roi cruel, un roi malheureux, un roi haï „ de Dieu & des hommes.

„ Triste condition des grands ! Le monde envie leur sort : aux ieux de la foi, qu'ils sont „ à plaindre ! qu'on se sent pressé, quand on les „ aime, de pleurer sur eux , comme Samuel „ pleuroit sur Saül !.... L'innocence dans les „ particuliers est un mérite ; mais dans les rois „ elle est un miracle.....

„ Qui ne sait pas maîtriser son cœur, gouverne mal ses peuples , & le premier de „ tous les empires est celui qu'on a sur ses „ desirs.....

„ Ils abuseront, pour vous surprendre, de la „ vertu même. Ils feindront de la piété, si c'est

„ par

„ par la piété qu'on peut vous prendre, & pour „ se mieux jouer de vous, ils se joueront de „ dieu même.

„ Pour vous mieux défendre des flateurs, commencez par ne vous pas flater vous-même. „ Le plus dangereux de nos séducteurs, c'est notre amour propre; on ne nous trompe jamais „ qu'en second.

„ A quoi, grands du monde, devez-vous aspirer davantage qu'à vous gâgner les cœurs? „ Dans cette abondance infinie de toutes choses où vous met la grandeur, c'est l'unique „ bien qui vous manque. N'oubliez jamais que „ vous êtes hommes & que vous régnez sur des „ hommes! Ne sortez jamais de la bienséance, „ mais sortez quelquefois de la grandeur... Avec „ un peuple comme le vôtre, vous ne perdrez „ rien à être bon; il y a dans le cœur des François un assez grand fonds de vénération pour „ leur maître, pour subsister au milieu des marques les plus sensibles de vos bontés.

„ Choisissez pour ministres des hommes qui „ osent vous dire, s'il venoit des temps de calamité & de disete: maître, les pauvres n'ont „ pas de pain: *non habent quid manducent*. S'ils „ ne sont soulagés, ils périront de misere: *deficient*.

„ Les grands, pour la plupart, sont sur nos „ têtes comme ces nuées plus hautes & plus „ brillantes, mais qu'une pluie salutaire ne suit „ jamais, & qui belles seulement par le spectacle, ne font à la terre aucun bien, *nubes sine aqua*. Si le souverain bonheur est de faire „ tout le bien qu'on veut, la vertu suprême est „ de vouloir faire tout le bien qu'on peut. *Nihil habet nec fortuna tua majus quam ut possis, nec natura tua melius quam ut velis conservare quam plurimos*, dit Cicéron à César, *pro Ligario*.

M. Guérin, avocat au parlement d'Aix, a fait un éloge de M. de *Surian*, où il remarque qu'en vingt-sept ans d'épiscopat, il n'a jamais demandé une seule lettre de cachet. On sait quel abus les évêques en faisoient alors.

On lui offrit d'autres siéges que le sien: *je ne quite point*, dit-il, *une femme pauvre pour en prendre une riche*.

Les Autrichiens ayant fait en 1747, une irruption dans la Provence, M. de *Surian* rassembla son peuple, se mit à sa tête, alla trouver les généraux ennemis, leur parla en évêque & en citoyen, avec respect & noblesse, il fut traité par eux avec tous les égards que les circonstances pouvoient permettre.

Un officier ennemi lui demanda le temps qu'il faudroit à l'armée Autrichiene pour aller à Lyon: *je sais*, lui répondit-il, *le temps que je mettrois à m'y rendre*, *mais je ne puis vous dire le temps qu'il faudroit à une armée qui auroit à combatre les troupes Françoises*.

Charles-Quint, prêt à partir pour son expédition de Provence en 1536, demandoit au brave la Roche du Maine, combien il y avoit de journées du lieu où il étoit alors près de Fossan & de Coni en Piémont, jusqu'à Paris. " *Si* par „ journées, dit la Roche du Maine, vous entendez des batailles, il y en a au moins douze, à moins que vous ne soyez batu dès la „ premiere.

L'Évêque de Vence ne consentit de faire quelque bien à ses parens que parce qu'ils étoient pauvres, & qu'en proportion de leur pauvreté.

SURITA, (*voyez* ZURITA.)

SURIUS, (Laurent) (*Hist. litt. mod.*) né à Lubeck en 1522, chartreux à Cologne, principalement connu par ses *vies des saints*. On a aussi de lui un recueil des Conciles, & des mémoires de son temps qui ont été traduits en François, & quelques autres ouvrage; mort en 1578.

SUTOR, (*Voyez* COUSTORIER) le

SWAMMERDAM, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) médecin d'Amsterdam au 17 siecle; Boerhawe a écrit sa vie. Il est principalement connu par son *histoire générale des insectes*, à la tête de laquelle on trouve cette vie. On a aussi de *Swammerdam* un traité *de fabrica uteri mulieris*, & un traité de la respiration & de l'usages des poumons.

SWIFT, (Jonatham) (*Hist. litt. mod.*) écrivain, si connu par son *Gulliver*, qu'a traduit l'abbé Desfontaines, par son *conte du toneau*, qu'on a aussi traduit en François, ainsi que sa *guerre des livres*, par son poëme de *Cadenus & Vanessa*, & par beaucoup d'autres ouvrages. On l'a surnommé *le Rabel d'Angletérre*. Le Comte Orrery dans les *lettres historiques & philologiques sur la vie & les ouvrages de* Swift, *pour servir de supplément au spectateur moderne de Stéele*, fait le parallele de *Swift* avec Horace, parce que *Swift* eut sa Vanessa comme Horace eut sa Lidie; parce qu'il fut protegé par le comte d'Oxford & par Milord Bolingbroke, comme Horace par Mécéne & par Agrippa, parce qu'il fut ami de Pope, comme Horace de Virgile; mais il ne flata point les rois comme Horace avoit flaté Auguste. Son caractere avoit de la bizârerie & de l'inégalité comme son talent. Il a fondé des hôpitaux & fait des établissemens utiles à l'humanité. Il étoit Irlandois, né à Dublin en 1667, mort en 1745.

SUZE, (Henriete de Coligny, comtesse de la) (*Hist. de Fr.*) *Voyez* COLIGNY, *Voyez* aussi SUBLIGNY; elle étoit fille du second maréchal de Châtillon, petit fils de l'amiral de Coligny, & fut aussi célebre par son esprit & par sa beauté, que ses peres l'avoient été par leur gloire militaire & par leurs grandes aventures. Elle avoit d'abord épousé un seigneur écossois, Thomas Adington, qui la laissa veuve très-jeune; elle épousa en secondes nôces le comte de la

Suze, mari jaloux & févere, qui la rendit très-malheureufe; elle prit le parti de s'en féparer. Elle étoit proteftante ainfi que fes peres, & le comte de la *Suze* étoit auffi proteftant, elle commença par fe faire catholique; *pour ne voir fon mari ni dans ce monde ni dans l'autre*, difoit la reine Chriftine. Mais malgré ce changement de religion, le comte de la *Suze* prétendant conferver toute fon autorité, elle fe fit féparer par arrêt, puis par accommodement elle confentit de donner à fon mari vingt-cinq mille écus pour qu'il la laifsât tranquille; fur quoi on dit qu'elle avoit fait un mauvais marché pour s'être trop preffée, & que pour peu qu'elle eût atendu, ç'auroit été lui qui lui auroit donné vingt cinq mille écus pour être débaraffé d'elle. Devenue libre, elle fe livra toute entiere à la poëfie & aux plaifirs de la fociété. Sa maifon fut le rendez-vous des efprits aimables & de la bonne compagnie. On jugeoit de fon temps qu'elle excelloit dans l'élégie, & qu'elle y mettoit une grande délicateffe; elle étoit beaucoup lue, elle l'eft peu aujourd'hui, mais il lui refte, comme par tradition, quelque chofe de fon anciene réputation, elle a été fort célébrée en diverfes langues. On connoît ces vers que le P. Bouhours raporte dans fa maniere de bien penfer fur les ouvrages d'efprit, & que quelques-uns lui attribuent à lui-même:

Quæ dea fublimi rapitur per inania curru?
An Juno? an Pallas? an Venus ipfa venit?
Si genus infpicias, Juno; fi fcripta, Minerva;
Si fpectes oculos, mater amoris erit.

Ces vers font faits à la louange de madame de la *Suze*. Elle mourut en 1673.

Il y avoit eu long-temps avant elle une autre comteffe de la *Suze*, dont François I. avoit, dit-on, été amoureux & pour laquelle il avoit fait bâtir le château de la Verfine fur Oyfe entre Creil & faint Leu. J'ai cherché dans ce vieux château tombé en ruine, quelques traces de François I. & de madame de la *Suze*, & je n'en ai trouvé que deux: l'une eft une plaque de cheminée, fur laquelle étoit repréfentée la falamandre; l'autre une porte de bois où des bâreaux auffi de bois, figuroient des lettres, & ces lettres formoient cette infcription dont le lecteur expliquera l'allégorie comme il voudra, car il y en a certainement une:

Tout à la fin s'ufe.

SYDENHAM, (Thomas) (*Hift. litt. mod.*) médecin Anglois célebre, fe diftingua fur-tout par l'ufage des rafraîchiffans dans la petite vérole, du quinquina dans les fievres aiguës après l'accès, & du laudanum. Ses ouvrages ont été recueillis en deux volumes in 4°., fous le titre d'*opéra Medica*. Sa *Praxis Medica* eft imprimée féparément en deux volumes in-8., elle a été traduite en François par M. Sault. Son traité de la goute jouit d'une réputation particuliere, & il avoit le droit de s'en occuper, car elle fit le tourment de fa vieilleffe. En général le nom de *Sydenham*, eft une des grandes autorités qu'on puiffe citer en médecine. Il étoit né dans le comté de Dorfet en 1624; il mourut en 1689.

SYLBURG, (Frédéric) (*Hift. litt. mod.*) favant Allemand, préfida aux éditions que Wechel & Commelin faifoient des anciens auteurs Grecs & Latins. On eftime fa *grammaire grecque* & fon *Etymologicon magnum*. Il eut part au tréfor de la langue Grecque d'Henri Etienne. On a de lui quelques poëfies Grecques. Il mourut à Heidelberg en 1569, à la fleur de fon âge.

SYLLA, (*Lucius Cornelius*) (*Hift. Rom.*) ce rival terrible du terrible Marius, commença par être fon quefteur dans la guerre contre Jugurtha; ce fut lui qui, par fes intrigues, engagea Bocchus à lui livrer Jugurta, fon beau-frere, l'an de Rome 647. L'an 650, il fuivit le même Marius à la guerre contre les Cimbres. Ces barbares, à leur paffage de l'Efpagne dans les Gaules, avoient attiré à leur parti les Touloufains: Marius batit en particulier ces nouveaux ennemis, & *Sylla* fit prifonier Copilus leur roi; il fe diftingua encore ainfi que Marius dans la *guerre fociale* ou *des Alliés*, l'an de Rome 664. En 666, il batit deux fois les Samnites, & contribua beaucoup par fes fuccès à terminer cette *guerre fociale*. Il mit lui-même un prix à fes fervices, & ce prix fut le confulat; il le demanda & il l'obtint. On lui donna le commandement de l'armée qu'on envoyoit en Afie contre Mithridate, on voulut enfuite, par un effet des intrigues du tribun Sulpicius, le lui reprendre pour le donner au vieux Marius que cette derniere ambition tourmentoit encore; delà ces factions & ces difcordes funeftes de Marius & de *Sylla*, (*Voyez* les articles MARIUS, MITHRIDATE, SULPICIUS.) Avant de partir pour l'Afie, il avoit donné à Rome des ordres en vertu defquels Sulpicius fut tué & Marius réduit à s'enfuir en Afrique à travers mille dangers. Ce parti fembloit abatu pour toujours, & *Sylla* fe livroit tout entier aux foins de la guerre contre Mithridate, lorfque du fond de fon exil, Marius parvint à rentrer triomphant dans Rome, qu'il inonda du fang des amis & des partifans de *Sylla*, & où il rafoit la maifon & confifquoit les biens de ce général, qu'il faifoit déclarer ennemi de la Patrie. Pendant ce temps *Sylla* rendoit la patrie triomphante dans la Grece & dans l'Afie, & acquéroit avec le titre d'*heureux* une gloire immortele. Il rémettoit Ariobarzane fur le trône de Cappadoce, dont Mithridate l'avoit dépouillé: il recevoit une ambaffade du roi des Parthes avec une dignité fi impofante & une fierté fi noble, qu'un des affi-

ſtans s'écria: *c'eſt le maître du monde*, *ou il le ſera bientôt*. Il batoit près d'Athênes Archelaüs, un des généraux de Mithridate, & par d'autres victoires, il enlevoit au roi de Pont la Grece, la Macédoine, l'Ionie, toute l'Aſie mineure. Les Athéniens vaincus, lui étalant dans de faſtueuſes harangues leurs anciennes victoires de Marathon, de Salamine, de Platée; *je ne ſuis pas venu ici*, leur dit-il, *pour entendre vos antiques prouesses*, *mais pour châtier votre rebellion;* il prit leur ville, la livra au pillage, il vouloit la raſer, & cette ſuperbe Athènes alloit diſparoître pour toujours; il ſe ſouvint alors de la gloire de ſes anciens héros, & *pardona*, dit-il, *aux vivans en conſidération des morts*, mais il brûla toutes les fortifications, & ce magnifique arſénal, ouvrage du célebre architecte Philon; il coupa ces belles allées de l'académie & du lycée, & n'épargna ni les bois ſacrés ni les tréſors des temples. Il tranſporta les œuvres d'Ariſtote, de la bibliotheque d'Appellicon à Athênes, dans ſa propre bibliotheque à Rome, dont elles firent le principal ornement. Il vainquit encore ces Grecs & ce Mithridate, dont ils avoient reconu l'empire, il les vainquit à Chéronée, à Orchomene. Dans cette derniere bataille il ramena ſeul la victoire qui alloit lui échaper. Ses ſoldats fuyoient & ſe diſperſoient, il accourt, ſaiſit une enſeigne, ſe précipite au milieu du danger: *il m'eſt glorieux de mourir ici*, s'écrie-t-il; *pour vous*, *ſi l'on vous demande où vous avez abandoné votre général*, *vous répondrez que c'eſt à Orchomene*. Ce mot rendit aux Romains leur courage & leur audace, & décida du ſuccès. Cependant, & ſes intérêts & le triomphe du parti de Marius dans Rome, & la foule des Sénateurs proſcrits qui ſe réfugioient dans le camp de *Sylla*, & Métella ſa femme, qui s'étant ſauvée à peine avec ſes enfans, venoit l'exhorter à la vengeance, tout le rapeloit à Rome & l'invitoit à terminer promptement cette guerre lointaine. Archelaüs le ſavoit, & c'étoit ſur ces conjonctures qu'il fondoit l'eſpérance d'obtenir pour Mithridate, ſon maître, une paix avantageuſe: dans une entrevue avec *Sylla*, il lui propoſa d'unir ſes intérêts avec ceux de Mithridate, qui lui fourniroit de l'argent, des troupes & des vaiſſeaux, pour faire la guerre au parti de Marius.

Sylla ne répondit à ces offres qu'en propoſant de ſon côté au général de Mithridate de lui livrer la flote de ſon maître, de prendre le titre de roi dans ſon gouvernement, & de devenir en ſon propre nom l'ami & l'allié du peuple Romain. Archelaüs s'écria que ce ſeroit une trahiſon. Eh bien! répliqua *Sylla*, quand l'eſclave, le ſerviteur du moins d'un maître barbare, regarde comme une lâcheté d'abandoner ſon ſervice, tu oſes propoſer à un Romain de trahir les intérêts de ſa république? as-tu donc oublié mes victoires? crois-tu que nous traitions ici d'égal à égal? n'eſt-tu plus cet Archelaüs vaincu, fugitif dans tant de combats, & que mes derniers ſuccès ont réduit à ſe cacher dans les marais d'Orchomene?

Déconcerté par une réponſe ſi fiere, Archelaüs reçut avec ſoumiſſion les conditions que *Sylla* voulut preſcrire, & promit d'engager Mithridate à les recevoir. Ce prince propoſa d'adoucir & de changer quelques articles. Il eſt trop heureux, dit *Sylla*, que je lui laiſſe la main dont il a ſigné l'ordre pour égorger de ſang froid cent mille Romains dans l'Aſie. (*Voyez* l'article MITHRIDATE.) J'atendois des remercimens de ma clémence & de ma modération; & il propoſe des difficultés. C'étoit avec cette hauteur que *Sylla* traitoit les ennemis du nom Romain, lors même qu'il ſe préparoit à faire la guerre aux Romains.

Mithridate eſpéra que dans une entrevue avec *Sylla*, il réuſſiroit mieux qu'Archelaüs & qu'il obtiendroit des conditions plus douces. Cette entrevue ſe fit dans la Troade. Mithridate avoit une armée pour eſcorte, *Sylla* n'avoit qu'une eſcorte aſſez foible; il n'en reçut pas le roi de Pont avec moins de fierté; Mithridate s'avança au devant de lui & lui tendit la main; avant de recevoir ce ſigne d'amitié, acceptez-vous, lui dit *Sylla*, les conditions propoſées? & comme Mithridate, bleſſé & embaraſſé d'un telle interpellation, gardoit un moment le ſilence; parlez, Mithridate, ajouta-t-il, c'eſt aux ſuplians à s'expliquer: le vainqueur n'eſt ici que pour entendre & prononcer. Mithridate alors voulut entreprendre ſon apologie; elle eût été difficile, & les cent mille Romains égorgés en pleine paix dans l'Aſie, n'étoient pas un article facile à excuſer. *Sylla* lui en épargna la peine, il l'interrompit, lui préſenta la liſte de ſes crimes, & finit par lui demander une ſeconde fois, s'il ne vouloit pas ratifier les conditions qu'Archelaüs s'étoit chargé de lui préſenter? Mithridate perdant l'eſpérance de ſéduire cet homme incorruptible & infléxible, déclara qu'il ratifioit les conditions; alors *Sylla* reçut ſes embraſſemens & lui préſenta deux rois précédemment dépouillés par lui & avec leſquels il vouloit le réconcilier; c'étoient Ariobarzane, roi de Cappadoce, & Nicomede, roi de Bithyne.

Velleius Paterculus ne trouve rien de plus admirable dans toute le vie de *Sylla*, que la patience avec laquelle il laiſſa la faction de Marius & de Cinna dominer pendant trois ans en Italie, ſans jamais diſſimuler qu'il ſe préparoit à en tirer vengeance, mais ſans jamais interrompre, pour cette querele perſonele, la guerre qu'il faiſoit à l'ennemi de ſon pays, & jugeant qu'il falloit avoir abatu les ennemis étrangers avant de ſoumettre & de punir les ennemis domeſtiques. *Vix quidquam in Syllæ operibus clarius duxerim*, *quam quod*, *cum per triennium Cinnanæ Marianæque partes Italiam obſiderent*, *neque illa-*

turum se bellum iis dissimulavit, nec quod erat in manibus omisit ; existimavitque ante frangendum hostem, quam ulciscendum civem ; repulsoque externo metu, ubi quod alienum esset, vicisset, superaret quod erat domesticum.

La guerre civile se faisoit déja dans l'Asie avant de commencer en Italie. Le parti de Marius envoyoit contre Mithridate des généraux, qui étoient bien plutôt envoyés contre *Sylla*. Leur commission étoit de chercher à seduire les soldats de *Sylla*, & si par force ou par artifice ils trouvoient les moyens de nuire à ce général, de n'en pas perdre l'occasion. *Sylla*, débarassé enfin de Mithridate, marcha contre le plus redoutable & le plus menaçant de ces généraux Romains du parti de Marius, c'étoit Fimbria, il avoit aussi de son côté remporté d'assez grands avantages contre Mithridate, & une des raisons qu'avoit eues *Sylla* de conclure promptement (quoique sans complaisance & sans foiblesse, comme on l'a vu) la paix avec Mithridate, étoit la crainte que Fimbria ne le prevînt & que joignant ses forces à celles de ce prince, réconcilié par son entremise avec les Romains, ils ne vinssent ensemble accâbler *Sylla*. Délivré de cette inquiétude, *Sylla* marcha lui même contre Fimbria, qu'il trouva campé sous les murailles de Thyatire dans la Lydie, & il assit son camp près de celui de Fimbria. Ce général n'etoit point aimé de ses troupes & n'avoit pas pour leur imposer le grand art de *Sylla*. Dès que les soldats de Fimbria virent de loin les soldats de *Sylla*, ils coururent en tunique & sans armes les embrasser & les aider à se retrancher dans leur camp. Fimbria jugeant, d'aprés ces dispositions, qu'il ne pouroit résister à *Sylla*, tenta de le faire assassiner, & n'ayant pu y réussir, il se tua lui-même.

Sylla ne se comporta pas avec moins de hauteur à l'egard des Romains qu'à l'égard de Mithridate. Il ne dissimula point ses desseins, quoique dans l'exécution de ces mêmes desseins il employât beaucoup de prudence, & que le consul Carbon, son ennemi, devenu chef de la faction de Cinna & de Marius, eût coutume de dire que dans le seul *Sylla* il avoit à combatre un lion & un renard, & qu'il craignoit plus encore le renard que le lion ; il écrivit au sénat une lettre menaçante dans laquelle il exposoit les nombreux & glorieux services qu'il venoit de rendre à la république ; il se plaignoit de l'injustice & de l'ingratitude du parti de Marius qui, pour toute récompense, proscrivoit sa tête & envoyoit contre lui des assassins ; il déclaroit qu'il venoit venger les injures de la république & ses injures particulieres, mais qu'il sauroit distinguer & honorer les bons citoyens. Sur cette lettre, Cinna & Carbon firent des levées pour s'opposer à *Sylla* ; le Sénat flotant entre les deux partis, envoya une députation porter à *Sylla* des propositions de paix & lui offrir des satisfactions qu'il jugea insuffisantes ; lorsque lès députés retournoient à Rome rendre compte de leur commission, ils apprirent que les soldats de Cinna sachant qu'on les menoit contre le vainqueur de Mithridate, avoient refusé de marcher, & que Cinna ayant voulu les y forcer, avoit été tué dans le tumulte que ces débats avoient excité, ils revinrent sur leurs pas demander à *Sylla* de nouveaux ordres ; *Sylla* répondit qu'il alloit les porter lui-même. Sur sa route Metellus Pius, Pompée, depuis nommé le grand, Cethegus, tous ceux qui avoient à se plaindre du parti de Marius, ou qui gémissoient de cette tyrannie, vinrent se joindre à *Sylla*; Marius étoit mort l'an 667 de Rome, Cinna l'an 670. Les chefs de ce parti étoient Marius le fils, & Carbon, auxquels se joignirent les consuls de l'année 671, Caïus Junius Norbanus & Lucius Cornelius Scipion. Norbanus fut mis en déroute près de Cannes, par un des lieutenans de *Sylla* ; Scipion, trahi par ses troupes, fut livré avec son fils à *Sylla* lui-même en 672. Marius le fils & Carbon furent consuls, Norbanus ayant encore été défait, se tua lui-même. Marius, près d'être forcé dans Préneste par *Sylla*, se tua aussi lui-même; Pompée ayant fait Carbon prisonier, lui fit trancher la tête, qui fut envoyé à *Sylla*; enfin *Sylla* par-tout vainqueur, soit par lui-même, soit par ses lieutenans, fit son entrée triomphante dans Rome. Dès ce moment, ce n'est plus ce héros brillant & sublime, qui la rendoit triomphante elle-même pendant qu'on le proscrivoit, c'est un digne & barbare rival de l'afreux Marius, c'est un vainqueur impitoyable, ivre de sang, avide de vengeance, c'est l'horreur & le fléau de Rome. Il assemble le Sénat dans le temple de Bellone qui donnoit sur le cirque. Tout-à-coup des cris éfrayans se font entendre & troublent l'assemblée, on s'agite, on s'épouvante, on regarde *Sylla* en tremblant. *Ce n'est rien*, dit-il froidement, *c'est un petit nombre de rebelles qu'on châtie par mes ordres*. C'étoient six ou sept mille prisoniers de guerre auxquels il avoit promis de conserver la vie & qu'il s'amusoit à faire égorger sous les yeux du Sénat. Chaque jour voyoit de nouveaux massacres, jusqu'à ce qu' enfin un jeune Sénateur Caïus Metellus, osa demander en plein Sénat à ce tyran, quel terme il prétendoit mettre aux terreurs & aux infortunes de ses concitoyens ? *Nous ne demandons point*, lui dit-il, *que tu pardones à ceux que tu as résolu d'immoler*, *mais délivre-nous de l'incertitude*, *apprends-nous du moins ceux que tu veux sauver*. *Je n'en ai pas encore determiné le nombre*, répondit-il. *Fais-nous connoître au moins*, répliqua-t-on, *les malheureux qui tu as condamnés ? Je le ferai*, dit-il tranquillement & comme s'il eût été question d'une action presque indifférente. Delà ces crueles proscriptions dont les listes se multiplioient & grôssissoient de jour en jour. On récompensoit l'esclave qui appor-

toit la tête de son maître, le fils qui présentoit celle de son pere :

Le fils tout dégoûtant du meurtre de son pere
Et sa tête à la main demandant son salaire.

Ces vers d'une énergie éfroyable, & auxquels on sait par tradition, que Baron donnoit une expression si terrible, sont le récit fidele de ce qui se passoit au temps des proscriptions. La réputation seule d'être riche, quelque part qu'on eût eue ou qu'on n'eût pas eue aux afaires publiques, étoit un arrêt de mort. Un citoyen paisible, Quintus Aurelius, qui avoit vécu loin des ces factions & des afaires, & qui se croyoit ignoré, voyant son nom sur la liste fatale, s'écria; *ah ! malheureux ! c'est ma terre d'Albe qui me proscrit*, & il fut assassiné à quelques pas delà. Catilina, jeune encore, fut un des boureaux les plus ardens des proscriptions, il s'y distingua par le meurtre de son frere & par des recherches de cruauté qui lui valurent la faveur & les récompenses de *Sylla*. C'est à ces exploits de la jeunesse de Catilina que pensoit Salluste, lorsqu'il disoit; *huic ab adolescentiâ cædes, rapinæ, discordia civilis grata fuere, ibique juventutem suam exercuit*. Ce fut lui qui se chargea d'arracher les yeux, de couper les mains & la langue, de briser les os des cuisses, de trancher enfin la tête au frere de Marius.

Sylla se laissa enlever une illustre victime qu'il vouloit étoufer pour ainsi dire au berceau, c'est César : je vois, disoit-il, *dans ce jeune homme plus d'un Marius*.

Quand *Sylla* se fut assouvi de carnage, il voulut régner, il se fit élire dictateur, mais dictateur perpétuel, ce qui étoit sans exemple; il changea les loix comme le gouvernement, & bientôt las de régner comme il l'avoit été de se venger, il abdiqua la dictature qu'il avoit briguée. Par un excès d'imprudence qui a fait dire avec autant de raison que d'énergie à Crébillon dans *Catilina* :

Abdique insolemment le pouvoir souverain,

ce grand criminel, les mains encore teintes du sang de ses concitoyens, versé au gré de son avarice & de sa haine, cet homme qui venoit de bouleverser toutes les loix, offrit de faire hommage aux loix & de rendre compte de ses actions, comme le citoyen le plus innocent & le plus pur. Il est vrai que, comme il ne déposoit point avec la dictature la puissance du vainqueur & la terreur qu'il étoit en possession d'inspirer, persone n'osa lui demander le compte qu'il osoit offrir : on admira cette abdication inatendue; on ne voulut voir que la grandeur avec laquelle il se dépouilloit de la dignité suprême & rendoit la liberté à sa patrie, qu'il pouvoit continuer d'opprimer.

Il n'y eut qu'un jeune homme qui le prit au mot sur son offre de rendre compte, & qui le poursuivit de la tribune aux harangues jusques dans sa maison, l'accâblant de reproches & d'injures. *Sylla* ne démentant point la modération dont il paroissoit donner alors une si éclatante preuve, se contenta de dire : *voilà un jeune homme qui empêche a un autre d'abdiquer la dictature*. Ce mot fut une prédiction.

Pouzzoles, lieu de sa retraite, devint pour lui ce que l'Île de Caprées fut depuis pour Tibere; il s'y livra aux plus infâmes débauches : il sembloit que ce fût sa ressource contre les remords qui devoient le dévorer.

Cet homme heureux & qui en avoit pris le titre, trop démenti sans doute par le passions qui l'agitoient, mourut d'une maladie pédiculaire, l'an de Rome 676; son corps, de son vivant même, n'étoit déja que corruption; il avança encore la fin de ses jours par un accès de colere qui lui fit crever un abcès dans les entrailles. Il avoit, dit-on, composé lui-même son épitaphe, qui portoit en substance que persone n'avoit fait tant de bien à ses amis ni tant de mal à ses ennemis. Velleïus Paterculus a eu raison de dire que *Sylla* auroit été *heureux*, s'il avoit cessé de vivre le jour où il cessa de combatre & de vaincre, & où sa gloire n'avoit pas encore été souillée par la vengeance. Il avoit passé pour aimer beaucoup Métella, sa femme; cependant Plutarque raporte un trait qui s'acorde mal avec cette idée & qui souffiroit pour le faire haïr. Pendant une fête qu'il donnoit au peuple Romain, sa femme tomba dangereusement malade, il prit le moment où elle étoit à l'extrémité pour la répudier & l'envoyer mourir dans une autre maison, afin qu'ayant cessé d'être sa femme & lui étant devenue étrangere, sa mort n'interrompît point la fête & ne répandît point le deuil dans sa maison.

Sylla étoit superstitieux; il croyoit aux devins, aux astrologues, aux songes. Il avoit composé des mémoires dans lesquels il écrivit deux jours avant sa mort, qu'il avoit été averti en songe que le moment de sa réunion avec Métella, sa femme, étoit arivé. Le corps de *Sylla* fut brûlé par le souvenir & par la crainte du traitement qu'il avoit fait lui-même à Marius, dont le corps déterré avoit été jeté à la voirie par ses ordres.

Sylla, qui se croyoit heureux, donna le nom d'*heureux* à deux enfans jumeaux, mâle & femele, dont acoucha Métella, sa femme, il appela l'un *Faustus*; l'autre *Fausta*; *heureux*, *heureuse*. Fausta fut galante & Faustus plaisant. Outre Villius & Longarenus, amans qu'Horace donne à Fausta dans ces vers de la seconde satyre :

Villius in Faustâ, Syllæ gener, hoc miser uno
Nomine deceptus, pœnas dedit, usque superque
Quam satis est, pugnis cæsus ferroque petitus;
Exclusus fore, cum Longarenus foret intùs.

Elle en avoit pour le moins deux autres, Pompeïus *Macula*, & Fulvius *Fullo*. Sur quoi Faustus disoit : *miror sororem meam habere Maculam cum Fullonem habeat*, jouant sur l'équivoque des mots *Macula* & *Fullo*, dont l'un signifie *tache* & l'autre *Foulon* ou *blanchisseur*. " Je suis surpris que ma sœur ait *Macula*, une tache, ayant *Fullo* le blanchisseur; à tous ces amans il faut joindre encore le célebre historien Salluste : Fausta étoit femme de ce Milon, ennemi de Clodius, & qui fut défendu par Cicéron avec tant d'éloquence, mais si peu de succès. Milon surprit Salluste avec sa femme, & le fit rudement foueter.

Ille flagellis
Ad mortem cæsus.

Ce châtiment n'alla pas cependant jusqu'à la mort, mais Milon lui fit racheter sa vie par une somme d'argent considérable :

Dedit hic pro corpore nummos.

Ce n'est pourtant pas de Salluste qu'Horace parle dans ces vers ; au contraire dans cette satyre, Salluste qui n'aime que les afranchies & les femmes du peuple, est opposé à ceux qui recherchent les femmes de qualité & s'exposent pour elles à beaucoup de dangers.

Tutior at quanto merx est in classe secundâ !
Libertinarum dico, Sallustius in quas
Non minùs insanit quàm qui mœchatur.

Au reste, ce Salluste dont parle Horace, n'est pas Salluste l'historien ; c'étoit le petit-fils de sa sœur. (*Voyez* l'article SALLUSTE.)

Quant à Faustus, il étoit très-fier, dès son enfance, de la dictature de son pere, & il en tiroit vanité parmi ses compagnons d'étude. Le jeune Cassius, qui étoit de ce nombre, & qui selon Plutarque, se distingua dès lors par des inclinations républicaines, prit querele avec lui sur cette dictature, & s'emporta jusqu'à lui donner des souflets. L'afaire ne fut point regardée comme un jeu d'enfant, les parens & les amis de *Sylla*, car *Sylla* ne vivoit plus, demanderent vengeance de cette injure ; Pompée se rendit l'arbitre de la querele, il manda les deux enfans ; quand ceux-ci furent en sa présence, Cassius ne fit point à Faustus d'autre réparation que de lui dire en le regardant de travers : " recomence, si tu l'oses, à tenir en „ présence de Pompée, les mêmes discours que „ tu m'as tenus, & moi en sa présence même „ je recomencerai à te traiter de la même „ maniere.

Sorti de l'enfance & âgé d'environ vingt ans, Faustus donna des combats de gladiateurs & des fêtes solemneles pour honorer la mémoire du dictateur, son pere ; ce fut l'an de Rome 692.

Dans la suite il se trova engagé dans la même cause que Cassius, c'est-à-dire, dans la cause de Pompée & du Sénat contre César : après la bataille de Pharsale, Caton le recueillit à Patras & le mena en Égypte avec lui. A la bataille de Thapsus, il tomba entre les mains de César qui le haïssoit doublement & comme gendre de Pompée, (il avoit épousé Pompéïa, sa fille,) & comme fils de *Sylla* qu'il avoit toujours haï & dont il avoit eu tout à craindre; César oublia sa clémence à l'égard de Faustus, il le fit mettre à mort l'an de Rome 706.

L'histoire romaine nous offre un Publius Cornelius *Sylla*, proche parent du dictateur. Consul désigné pour l'année 687 de Rome, il fut accusé de brigue & condamné, on soupçona depuis que le dépit l'avoit fait entrer dans la conjuration de Catilina : ayant encore été accusé sur ce point, il fut défendu par le célebre Hortensius & renvoyé absous. Il prit le parti de César, & à la bataille de Pharsale il commandoit sous lui la droite de l'armée; il a laissé la réputation d'un mauvais citoyen & d'un homme avide, qui d'abord sous *Sylla*, son parent, & depuis sous César, s'étoit enrichi des dépouilles des proscrits & des vaincus.

SYLVIUS, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) médecin célebre & professeur en médecine ; mort en 1555. Ses ouvrages ont été recueillis *in folio* sous ce titre : *opera medica* ; on y distingue la Pharmacopée, qui a été traduite en François par Caille. Ce *Sylvius* étoit d'une avarice sordide ; elle le rendoit ridicule aux jeunes étudians, qui lui appliquerent par forme d'épitaphe ce distique de Buchanan :

Sylvius *hic situs est, gratis qui nil dedit unquam;*
Mortuus &, gratis quod legis ista, dolet.

C'est lui qui passoit l'hiver sans feu, & n'ayant que deux ressources contre le froid; l'une de jouer au ballon, l'autre de porter sur son escalier une grôsse bûche qu'il faisoit retomber quand il étoit monté au grenier & qu'il retournoit chercher ; &, comme on veut toujours justifier ses usages les plus bizâres, il fondoit celui-ci sur l'intérêt de sa santé, & disoit que la chaleur qu'il acquéroit par cet exercice étoit beaucoup plus saine que celle que le feu procuroit.

Il avoit un frere, (François *Sylvius*) professeur d'éloquence à Paris, mort vers 1530, qui avoit laissé des *Progymnasmata in artem oratoriam*, dont on a un abregé. Ce nom de *Syl-*

vius eſt, comme on ſait, celui de Dubois latiniſé.

SYMBACE, (*Hiſt. du bas Empire*) gendre de Bardas, lequel étoit beau-frere de l'empereur Théophile & oncle de l'empereur Michel, par l'impératrice Théodora, ſa ſœur, fut engagé vers l'an 866, par Baſile le Macédonien, favori de l'empereur Michel, dans une conjuration contre Bardas, ſon beau-pere. Baſile avoit fait entendre à *Symbace* que l'empereur Michel l'aimoit lui *Symbace*, & qu'ayant le deſſein & le deſir de le nommer Céſar, il ſe repentoit d'avoir conféré ce titre à Bardas. Dès lors l'ambitieux *Symbace* ne voyoit plus dans Bardas ſon beau-pere, qu'un rival & qu'un obſtacle à ſon élévation, & il en jura la perte dans ſon cœur. Il demanda une audience ſecrete à l'empereur, & lui avoua en grande confidence que Bardas formoit une conſpiration contre lui: Baſile de ſon côté en déclara autant à l'empereur, qui ſachant d'ailleurs que Bardas étoit capable de tout, & redoutant depuis long-temps ſa puiſſance, ne voulut pas douter d'un crime qui lui avoit été révélé d'abord par le gendre même du coupable. Mais comme il y avoit du danger à arrêter Bardas à Conſtantinople, on uſa d'artifice envers lui, l'empereur entreprit une expédition contre les Saraſins de l'Île de Crete & invita Bardas à l'y ſuivre. On commença par le réconcilier avec Baſile, dont la faveur toujours croiſſante lui faiſoit ombrage. L'empereur parut vouloir préſider à la réconciliation; il fit jurer à Bardas & à Baſile ſur le ſang de J. C., de s'aimer & de s'unir pour ſon ſervice, & ſur ce même ſang il ſe rendit lui-même garant envers l'un & l'autre de la ſincérité de leurs promeſſes réciproques. Sur cette aſſurance, Bardas partit & fut aſſaſſiné par Baſile de concert avec *Symbace*, qui s'atendit alors à être nommé Céſar, lorſqu'il entendit avec autant d'étonement que de dépit, l'empereur déclarer publiquement que Bardas Céſar avoit conſpiré contre lui, que cette conſpiration qui lui avoit été révélée par *Symbace* & par Baſile, avoit été punie par le dernier, qu'il avouoit lui être redevable de la vie, & qu'il croyoit ne pouvoir récompenſer dignement un tel ſervice, qu'en aſſociant ſon libérateur à l'empire, & il proclama Baſile empereur. *Symbace* alors voyant qu'il n'avoit été qu'un des inſtrumens d'un crime dont un autre recueilloit tout le fruit, leva hautement l'étendard de la rebellion, fit une ligue avec George Pégane, maître de la milice, & porta le ravage dans le voiſinage de Conſtantinople. Tous deux tomberent entre les mains de l'empereur qui leur fit crever les yeux, & chargea leur ſupplice de diverſes circonſtances de dériſion & d'ignominie, puis les renvoya dans leurs maiſons, où il les fit garder à vue.

SYMMAQUE (*Hiſt. mod.*) (natif de l'Île de Sardaigne fut élu Pape après Anaſtaſe II. l'an 498. Le patrice Feſtus par ſes brigues & par l'argent qu'il diſtribua, fit élire pape un autre, nommé Laurent. Le Roi Théodoric, quoiqu'Arien, se déclara en faveur de *Symmaque*, qui fut reconu pour Pape légitime dans un Concile. Ce Pape s'opposa à l'empereur Anaſtase, qui favorisoit l'hérésie des Euthychéens, & il le rétrancha de sa communion. Il bâtit plusieurs égliſes, il en répara d'autres avec une magnificence royale. Il mourut le 19. Juillet de l'an 514. On a de lui onze épîtres dans le recueil de D. Conſtant, & divers Décrets.)

Symmaque, *Quintus Aurelius Avianus*, préfet de Rome & conſul en 391, fort zelé pour le rétabliſſement du paganiſme, & qui trouva dans Saint Ambroiſe un puiſſant adverſaire; il fut bani de Rome par l'empereur Théodoſe, dit le grand. Il reſte de lui dix livres d'épîtres.

Symmaque, beau-pere de Boëce, que Théodoric, roi des Oſtrogoths, fit périr avec ſon gendre; (*voir* l'article Boëce.) C'étoient deux hommes d'une rare vertu & dignes d'un autre ſort. Il paroît que Théodoric eut de violens remords de ſon injuſtice à leur égard, & que ces remords troublerent ſa raiſon. Procope raconte qu'un jour qu'on avoit ſervi à ce prince la tête d'un grôs poiſſon, il crut reconoître la tête de *Symmaque* qui le menaçoit, & ſe leva ſaiſi d'éfroi comme pour fuir le phantôme qui le pourſuivoit: la fievre le prit, il ſe mit au lit & n'en releva point; il mourut le 30 août 526.

SYNCELLE, (George) (*Hiſt. litt. mod.*) ou *le Syncelle*, ainſi nommé parce qu'il étoit *Syncelle*, c'eſt-à-dire, l'officier ou le clerc, compagnon aſſidu par état de Taraiſe, Patriarche de Conſtantinople, vivoit vers l'an 792. On a de lui une *Chronographie*, que le P. Goar (Dominicain) a publiée en grec & en latin en 1652, & dont on atend encore une meilleure édition. Cet ouvrage eſt principalement important pour ce qui concerne les dynaſties de l'Égypte.

SYNESIUS, c'eſt le nom:

1°. D'un philoſophe platonicien, dont il reſte quelques traités. On ne ſait dans quel temps il vivoit.

2°. D'un autre philoſophe qui vivoit au commencement du cinquieme ſiecle, & qui étoit diſciple de la fameuſe Hypacie d'Alexandrie. Il ſe fit chrétien & fut évêque de Ptolémaïde. Le ſavant Pere Pétaux nous a donné une bonne édition de ſes œuvres en grec & en latin. Ce ſont des épîtres, des homélies, &c.

SYPHAX, (*Hiſt. de Numidie*) roi des Maſſyliers peuples Numides, fut tour-à-tour l'ennemi & l'allié des Romains. Ces conquérans politiques l'armerent contre Maſſiniſſa qui, uni aux Carthaginois, sembloit alors tenir dans ſes mains

le destin de l'Afrique. *Syphax* qui avoit tout à redouter de sa puissance, s'engagea dans une guerre malheureuse : deux sanglantes batailles qu'il perdit le dégoûterent de l'alliance des Romains qui ne cherchoient qu'à l'éblouir par le faste de leurs promesses : leur intérêt étoit de semer la division parmi les princes Africains qui auroient pu se rendre redoutables s'ils eussent pu rester unis. Les Carthaginois profiterent de son mécontentement pour l'attirer dans leur parti. Asdrubal, dont l'esprit inquiet & turbulent soufloit par-tout la guerre & la discorde, fut chargé de se rendre à sa cour : ce négociateur artificieux lui représenta que l'amitié des Carthaginois lui fournissoit les moyens de tenir dans l'abaissement Massinissa, prince inquiet, dont l'ambition dévoroit l'héritage de ses voisins : sa négociation fut encore favorisée par les charmes de sa fille Sophonisbe que le sénat promit de donner en mariage à *Syphax* chargé d'années ; le pere consentit avec répugnance à cette union que l'âge rendoit si disproportionée : cette princesse niece du célebre Annibal, ne porta pour dot à son époux débile & caduc, que sa beauté & sa haine héréditaire contre les Romains. *Syphax* devint l'implacable ennemi de Massinissa qui étoit également indigné du mariage de Sophonisbe dont il étoit éperdument amoureux. Les préludes de cette guerre furent favorables à *Syphax*. Massinissa toujours vaincu & toujours fécond en moyens de réparer ses pertes, fut réduit à se réfugier avec soixante & dix cavaliers dans les déserts qui séparoient les Garamantes des possessions des Carthaginois. Les Romains dont il étoit devenu l'ami, lui envoyerent une flote qui le mit en état de recomencer les hostilités. La fortune, qui jusqu'alors lui avoit été contraire, se rangea sous ses enseignes : ses combats furent autant de victoires : ses pertes étoient réparées par les secours qu'il recevoit des Romains. *Syphax* vaincu par Scipion qui avoit mis le feu à son camp, laissa Carthage sans défense, & cette ville eût tombé sous la puissance des vainqueurs, si Scipion n'eût fait la même faute qu'Annibal après la journée de Canne. *Syphax* relevé de sa chûte eut le commandement d'une aile de l'armée carthaginoise à la bataille de Zama : il y fut fait prisonier, & Scipion le destinoit à servir d'ornement à son triomphe : mais la mort dont il fut frapé en allant à Rome, prévint son humiliation. Ses états furent donnés à Massinissa dont il avoit toujours été l'ennemi : il mourut l'an de Rome 551, & deux cents trois ans avant Jésus-Christ.

SYRIEN, (*Syrianus*) (*Hist. litt.*) Sophiste d'Alexandrie, qui vivoit vers l'an 470, & qui avoit écrit sur Homere, sur Platon & sur la République d'Athênes. Ses ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

SYRUS, (*Voyez* Publius.)

SYSIGAMBIS, *Voyez* les articles Alexandre & Darius.) On a remarqué à la gloire d'Alexandre, que cette femme ayant supporté avec assez de courage la perte de Darius son fils, n'en trouva pas pour soutenir celle de son vainqueur, & en mourut de douleur, tant elle avoit été touchée des procédés respectueux & généreux de ce grand prince, qui ne l'appeloit jamais que sa mere.

TABLES,

TABLES, *loix de douze*, (*Hist. Rom.*) code de loix faites à Rome, par les décemvirs vers l'an 302 de la fondation de cette ville.

Les divisions qui s'élevoient continuélement entre les consuls & les tribuns du peuple, firent penser aux Romains qu'il étoit indispensable d'établir un corps de loix fixes pour prévenir cet inconvénient, & en même-temps assez amples, pour régler les autres afaires civiles. Le peuple donc créa des décemvirs, c'est-à-dire, dix hommes pour gouverner la république avec l'autorité consulaire, & les chargea de choisir parmi les loix étrangeres, celles qu'ils jugeroient les plus convenables pour le but que l'on se proposoit.

Un certain Hermodore, natif d'Ephese, & qui s'étoit retiré en Italie, traduisit les loix qu'on avoit raportées d'Athênes, & des autres villes de la Grece les mieux policées, pour emprunter de leurs ordonances, celles qui conviendroient le mieux à la république Romaine. Les décemvirs furent chargés de cet ouvrage, auquel ils joignirent les loix royales; c'est ainsi qu'ils formerent comme un code du Droit romain. Le sénat, après un sérieux examen, l'autorisa par un sénatus-consulte, & le peuple le confirma par un plébiscite dans une assemblée des centuries.

L'an 303 de la fondation de Rome, on fit graver ces loix sur dix *tables* de cuivre, & on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique : mais comme il manquoit encore plusieurs choses pour rendre complet ce corps de loix romaines; les décemvirs, dont on continua la magistrature en 303, ajouterent de nouveles loix qui furent approuvées, & gravées sur deux autres *tables*, qu'on joignit aux dix premieres, & qui firent le nombre de douze. Ces douze *tables* servirent dans la suite de jurisprudence à la république Romaine. Cicéron en a fait un grand éloge en la persone de Crassus, dans son premier livre de l'Orateur, *n°*. 43 *&* 44. Denys d'Halicarnasse, Tite-Live & Plutarque traitent aussi fort au long des loix décemvirales, car c'est ainsi qu'on nomma les loix des douze *tables*.

Elles se sont perdues ces loix par l'injure des temps; il ne nous en reste plus que des fragmens dispersés dans divers auteurs, mais utilement recueillis par l'illustre Jean Godefroy. Le latin est vieux, dur & obscur; & même, à mesure que la langue se poliça chez les Romains, on fut obligé de le changer dans quelques endroits pour le rendre intelligible.

Ce n'est pas là cependant le plus grand défaut du code des loix décemvirales. M. de Mosites va nous l'apprendre; la sévérité des loix royales faites pour un peuple composé de fugitifs, d'esclaves & de brigands, ne convenoit plus aux Romains. L'esprit de la république auroit demandé queles décemvirs n'eussent pas mis ces loix dans leurs *douze tables*; mais des gens qui aspiroient à la tyrannie, n'avoient garde de suivre l'esprit de la république.

Tite-Live, *livre I.* dit, sur le supplice de Métius-Fufférius, dictateur d'Albe, condamné par Tullus-Hostilius, à être tiré par deux chariots, que ce fut le premier & le dernier supplice où l'on témoigna avoir perdu la mémoire de l'humanité; il se trompe; le code des *douze tables* a plusieurs autres dispositions très-crueles. On trouve le supplice du feu, des peines presque toujours capitales, le vol puni de mort.

Celle qui découvre le mieux le dessein des décemvirs, est la peine capitale prononcé contre les auteurs des libelles & les poëtes. Cela n'est guere du génie de la république, où le peuple aime à voir les grands humiliés. Mais des gens qui vouloient renverser la liberté, craignoient des écrits qui pouvoient rapeler l'esprit de la liberté.

On connut si bien la dureté des loix pénales, insérées dans le code des *douze tables*, qu'après l'expulsion des décemvirs, presque toutes leurs loix, qui avoient fixé les peines, furent ôtées. On ne les abrogea pas expressément; mais la loi *Porcia* ayant défendu de mettre à mort un citoyen romain, elles n'eurent plus d'application. Voilà le vrai temps auquel on peut raporter ce que Tite-Live, *liv. I.* dit des Romains, que jamais peuple n'a plus aimé la modération des peines.

Si l'on ajoute à la douceur des peines, le droit qu'avoit un accusé de se retirer avant le jugement, on verra bien que les loix décemvirales s'étoient écartées en plusieurs points de l'esprit de modération, si convenable au génie d'une république, & dans les autres points dont Cicéron fait l'éloge, les loix de *douze tables* le méritoient sans doute.

TABLETES, (*Hist. anc. & mod.*) les *tabletes* que nous employons pour écrire, sont une es-

pece de petit livre qui a quelques feuilles d'ivoire, de papier, de parchemin préparé, sur lesquelles on écrit avec une touche, ou un crayon, les choses dont on veut se souvenir.

Les *tabletes* des Romains étoient presque comme les nôtres, excepté que les feuillets étoient de bois, dont elles eurent le nom de *tabella*, c'est à dire, *parvæ tabulæ*; elles contenoient deux, trois, ou cinq feuillets; & selon le nombre de ces feuillets, elles étoient appelées *diptycha*, à deux feuillets; *triptycha*, à trois feuillets; *pentepiycha*, à cinq feuillets; celle qui avoient un plus grand nombre de feuillets se nommoient *polyptycha*, d'où nous avons fait *puletica*, des poulets, terme dont on se sert encore pour dire des lettres de galanterie, des lettres d'amour. Les anciens écrivoient ordinairement les lettres d'amour sur des *tabletes*, & la persone à qui on avoit écrit la lettre amoureuse, faisoit réponse sur les mêmes *tabletes*, qu'elle renvoyoit, comme nous l'apprenons de Catulle, *ode* 43.

TABOR, (Jean-Othon) (*Hist. litt. mod.*) né à Bautzen en Lusace, l'an 1604; conseiller du Landgrave de Hesse-Darmstat, mort en 1674, est auteur de divers ouvrages de droit en deux volumes *in folio*. Praschius, son gendre, a écrit sa vie. Il y a peu de gens dont on dût écrire la vie, & celle de gens de lettres est dans leurs écrits. Cependant, *Tabor* avoit éprouvé des chagrins & des révolutions. Sa patrie avoit été réduite en cendres dans les guerres d'Allemagne, il avoit perdu dans les malheurs publics son état & sa fortune.

TABOUET, (Julien) (*Hist. Litt. mod.*) auteur d'une généalogie des princes de la maison de Savoie. *Sabaudiæ principum genealogia, versibus & latiali dialecto digesta*, traduite en François, en prose & en vers, par Pierre Trebedan, suivie d'une histoire de France, abrégé dans le même goût, étoit procureur-général de Chambery. Il eut de grands procès contre Raymond Pelisson, premier Président de cette compagnie, & il s'en tira mal. Raymond Pelisson lui avoit fait, par ordre de cette même compagnie, une sévere mercuriale: *Tabouet*, pour s'en venger, l'accusa de malversations, & Pelisson fut condamné par le Parlement de Dijon, à une peine infamante en 1552. Il obtint la révision du procès, fut renvoyé absous en 1556, & *Tabouet* condamné comme calomniateur. *Tabouet* fut encore depuis mis au pilori & bani; ainsi son nom n'honore pas les lettres. Mort en 1562.

TABOUROT, (Étienne) sieur des *Acords*, (*Voyez* ACORDS) (des) Il étoit neveu de Jean *Tabourot*, chanoine & official de Langres, auteur du *Calendrier des bergers* & d'une *méthode pour apprendre toutes sortes de danses*, ouvrages assez singuliers pour un official; aussi ne les publia-t-il pas sous son nom, mais sous celui de Thoïnot Arbeau. Jean *Tabourot* mourut en 1595.

TACFARINAS, (*Hist. rom.*) général Numide, essaya plusieurs fois d'afranchir son pays de la tirannie des Romains du temps de Tibere: sa premiere tentative est de la vingtieme année de l'ere chrétiene. Ce ne fut qu'une entreprise étoufée dès sa naissance; mais *Tacfarinas* ne perdit jamais de vue ce projet, de procurer la liberté aux Numides. Deux ans après, (l'an 22) il se révolte encore; Junius Blésus marcha promptement contre lui, le prévint avant qu'il eût eu le temps de fortifier son parti, & remporta une pleine victoire, qui rendit le calme à la Numidie, ou plutôt aux Romains, pour deux ans encore. *Tacfarinas* avoit inspiré tant d'alarmes, & l'expédition de Blésus parut si importante, que les légions, selon l'ancien usage, le saluerent *imperator*, c'est-à-dire, seulement général & vainqueur, & que Tibere le trouva bon. *Tacfarinas* se révolta enfin pour la troisieme fois l'an 24; il fut vaincu par Publius Dolabella, & mourut les armes à la main. Il avoit fatigué plusieurs proconsuls d'Afrique, Furius Camillus, Apronius, Junius Blésus, Dolabella; il avoit remporté divers avantages; il avoit assiégé dans un fort le vaillant Décrius; il avoit repoussé la garnison dans une sortie qui valoit une bataille. Décrius, après y avoir reçu plusieurs blessures, & y avoir perdu un œil, finit par être vaincu & tué par *Tacfarinas*. Enfin, ce Numide est au nombre des ennemis que Rome a redoutés, & dont elle n'a triomphé qu'avec peine.

Blésus ayant eu l'honeur du triomphe pour avoir vaincu *Tacfarinas*, Dolabella qui, plus heureux encore, avoit entiérement terminé cette guerre, demanda le même honeur, & ne put l'obtenir.

TACHARD, (Guy) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite, connu par ses deux voyages à Siam, où il avoit acompagné, en qualité de missionaire, le chevalier de Chaumont & l'abbé de Choisy. Il mourut au Bengale d'une maladie contagieuse dans l'exercice de ses travaux apostoliques, vers l'an 1694. On le trouve crédule dans la relation & la description des merveilles qu'il a vues à Siam.

TACHON, (dom Christophe) (*Hist. Litt. mod.*) bénédictin de Saint-Séver, au diocèse d'Aire, mort en 1693, a laissé un livre *de la sainteté & du devoir d'un prédicateur évangélique, avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode pour cathéchiser*.

TACHOS *ou* TACHUS, (*Hist. anc.*) L'Égypte, soumise par Cambyse, roi de Perse, fils de Cyrus, avoit depuis secoué le joug, & recomencé d'avoir ses rois particuliers. L'an 377, Artaxerxès-Mnémon, roi de Perse, entreprit de la réduire. Il échoua dans son projet; mais il ne se rebuta point, & l'an 383 avant J. C. il forma de nouveau la même entreprise: c'étoit *Tachos* qui régnoit alors en Égypte. Il envoya en Grece demander des secours; l'Athénien

Chabrias vint lui offrir ses services. Sparte lui fournit un corps de troupes, commandé par Agésilas, un de ses rois, qui passoit alors pour le plus grand capitaine du monde, & que *Tachos* promettoit de faire généralissime de ses armées. Sur le bruit de son nom, les Égyptiens s'empresserent de venir à sa rencontre, & se disposoient à lui rendre toutes sortes d'honeurs; mais quand au lieu d'un grand roi, d'un prince magnifique qu'ils atendoient, & dont ils s'étoient formé l'idée sur le modele d'un grand roi de Perse ou d'Égypte, ils virent un vieillard foible, de mauvaise mine, de petite taille, sans éclat, sans magnificence, vêtu d'une étofe grôssiere, ils eurent peine à s'empêcher de rire; & on dit que *Tachos*, entraîné par les sens comme ses sujets, lui fit une application désobligeante de la fàble de la montagne en travail qui enfante une souris; à quoi Agésilas répondit: *Vous éprouverez un jour que cette souris est un lion.*

Tachos commença par lui manquer de parole sur le point le plus important. Au lieu de le nommer général de toute son armée, comme il l'avoit promis, il ne lui donna que le comandement particulier des troupes étrangeres; Chabrias eut celui des troupes de mer, & *Tachos* retint pour lui le commandement en chef.

Ce ne fut pas tout. *Tachos*, en toute occasion, négligea les avis d'Agésilas, & ayant toujours le malheur de ne pouvoir croire à un mérite que l'extérieur sembloit démentir, il manqua tellement à tous les égards qu'il devoit à ce grand homme, que celui-ci ne put s'empêcher d'en avoir & d'en témoigner du ressentiment. Agésilas n'étoit pas le seul que la conduite de *Tachos* mécontentât; il se formoit alors parmi les Égyptiens un parti puissant qui vouloit mettre à la place de ce roi peu sensé Nectanébus son fils, selon Diodore de Sicile, son cousin selon Plutarque. Agésilas apuia ce parti, & se déclara pour Nectanébus. *Tachos* n'eut d'autre ressource que de se retirer à la cour de ce roi de Perse contre lequel il armoit, & qui le regardoit comme un rebelle. Artaxerxès l'accueillit cependant, parce que les Égyptiens lui paroissoient plus rebelles encore, & que c'etoient eux qu'il s'agissoit de dompter. Ces deux princes unirent leurs intérêts & leurs haines. Artaxerxès donna même à *Tachos* le commandement de ses troupes contre l'Égypte. Mais ici finit l'histoire de *Tachos*: on ignore ce qu'il devint. Nectanébus régna en Égypte, & en eut principalement l'obligation aux secours & aux talens d'Agésilas.

TACITE, (*C. Cornelius Tacitus*) (*Hist. litt. Rom.*) historien Romain si célebre, & que les hommes d'état préferent à tout autre, parce qu'aucun ne dit autant de choses en si peu de mots, & ne fait autant penser.

On sait peu de choses de son histoire. On apprend de lui-même que Vespasien, Tite & Domitien contribuerent tour-à-tour à sa fortune & à son élévation: *Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam, à Tito auctam, à Domitiano longius provectam non abnuerim.*

Il fut préteur sous ce dernier empereur, & consul sous Nerva. Il fut subrogé dans le consulat à Verginius Rufus, & il fit son panégyrique.

Il étoit l'ami particulier de Pline le jeune, On sait qu'il étoit plus âgé que Pline, qui étoit né l'an de J. C. 61.

Tacite ne s'atacha, dit-on, à écrire l'histoire, qu'après y avoir inutilement engagé Pline son ami, &, pour ainsi dire, qu'à son refus. Pline, de son côté, fut un des premiers admirateurs de Tacite, & toute son ambition étoit de mériter que sa vie fût écrite par un historien tel que *Tacite*. Ce sont les lettres de Pline qui fournissent les plus de particularités sur Tacite. On aime à voir cette union des grands talens, cette amitié de deux hommes illustres. On aime à voir Horace s'applaudir de l'amitié de Virgile & de Varius. On aime à voir *Tacite* célébré par le panégyriste de Trajan.

Tacite plaida même après avoir été consul; & il paroît qu'il avoit donné au public ses plaidoyers: ce fait semble indifférent, & ne l'est point du tout. *Tacite* seroit le seul exemple d'un avocat qui n'eût pas pris au bâreau l'usage d'employer un peu plus de mots qu'il n'en faut pour chaque chose. Cicéron même n'est pas à l'abri de tout reproche à cet égard; il donne beaucoup au dévelopement des idées, & à l'armonie des mots; il parle à l'oreille, *Tacite* ne parle qu'à l'ame. Il n'y a point d'autre exemple aussi remarquable, même hors du bâreau, de ce laconisme énergique,

Qui prodigue le sens & compte les paroles.

Ses mots ont plus de valeur que ceux des autres; chacune de ses idées est le résultat & la substance de mille idées profondes.

Il avoit épousé la fille de Cneïus Julius Agricola, célebre par la conquête de l'Angleterre, plus célebre par l'ouvrage de *Tacite*, qui contient l'histoire de sa vie. On croit que *Tacite* laissa des enfans de la fille d'Agricola; car l'empereur Tacite se disoit descendu de lui: on croit au moins qu'il étoit de la même famille.

La description de la Germanie par *Tacite*, est encore l'ouvrage le plus substantiel & le plus profond dans son admirable brieveté.

Tacite avoit écrit l'histoire Romaine dans le même ordre où M. Hume a depuis écrit l'histoire d'Angleterre, c'est-à-dire, dans un ordre inverse & rétrograde. En effet, ses *histoires* qui commencent à la mort de Galba, & qui finissoient à la mort de Domitien, avoient été composées avant les *annales* qui contenoient les regnes de Tibere, de Caligula, de Claude & de

Néron ; car dans un endroits des *annales* il renvoie à l'histoire de Domitien, qu'il avoit écrite auparavant : ces deux beaux & grands ouvrages ne nous sont parvenus qu'avec d'énormes lacunes. Des quatre empereurs, objet des *annales*, il n'y a que Tibere & Néron dont nous ayons l'histoire presqu'entiere; encore nous manque-t-il trois années de Tibere & les dernieres années de Néron. Nous n'avons que la fin de Claude ; nous n'avons rien de Caligula.

Quant aux *histoires*, des vingt-huit ans qu'elles contenoient depuis l'an de J. C. 69, époque de la mort de Galba, jusqu'à l'an 96, époque de la mort de Domitien, il ne nous reste que l'année 69, & qu'une partie de l'année 70. Les lettres de Pline le jeune, où il raconte les particularités de la mort de son oncle, enseveli dans les cendres du Vésuve, étoient des mémoires qu'il fournissoit à *Tacite* pour le regne de Titus dans la partie qui l'intéressoit. Parmi les lettres de Pline, il nous en est resté une de *Tacite*, monument de leur amitié. (*Voyez* les articles PLINE.)

Tacite avoit dessein d'écrire aussi l'histoire de Nerva & de Trajan. Il n'a pu que rendre témoignage en un seul mot à la félicité de ces temps, où l'on pouvoit penser ce qu'on vouloit, & dire ce qu'on pensoit : *rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet*. Dans une certaine rigueur métaphysique, *penser ce qu'on veut*, (sentire quæ velis) n'est pas une expression parfaitement exacte; on ne pense ni on ne croit ce qu'on veut; on pense & on croit ce qu'on est obligé de penser & de croire, d'après les événemens, d'après ses notions ou ses préjugés, d'après mille circonstances indépendantes de notre volonté ; mais on entend bien ce que l'auteur veut dire, & ce qu'il dit fait regreter les temps dont il parle.

Tacite avoit aussi fait quelques vers. Si ces vers n'avoient pas les grâces de ceux d'Ovide, ils n'en avoient pas à coup sûr les défauts ; tels que la diffusion & la rédondance.

On croit que c'est *Tacite* que Quintilien désigne par ce célebre historien de son temps qu'il ne nomme pas ; mais qui est la gloire de son siecle, qui a des admirateurs, & point d'imitateurs; à qui l'amour de la vérité a nui, en faisant supprimer une partie de ses écrits ; mais dans ce qui en reste, montre un génie élevé & des pensées hardies & généreuses : *superest adhuc & exornat ætatis nostræ gloriam, vir sæculorum memoria dignus, qui olim nominabitur, nunc intelligitur. Habet amatores, nec imitatores, ut libertas, quanquam circumcisis quæ dixisset, ei nocuerit ; sed elatum abunde spiritum & audaces sententias deprehendas etiam in iis quæ manent.*

Ce passage nous expliqueroit, à l'avantage de *Tacite*, les nombreuses & fréquentes lacunes de ses *annales* & de ses *histoires*. D'ailleurs, quel écrivain! quel philosophe! quel peintre! quel tableau révoltant de tyrannie & d'esclavage sous Tibere ! quel intérêt auguste & tendre l'auteur répand sur Germanicus ! quelle indignation il excite contre Pison & Plancine ! quelle fermentation, lorsque les vaisseaux qui ramenoient en Italie la veuve & les cendres de Germanicus, rencontrent les vaisseaux de Pison ! quelle triste & consolante affluence d'amis éperdus sur le rivage d'Italie où aborde Agrippine ! quel éloquent silence, quelle douleur profonde & muete à l'aspect de la veuve, des enfans & de l'urne de Germanicus !

Que peut vous importer Messaline, après avoir épuisé toutes les horreurs du vice & toutes les fureurs du crime ? Eh bien ! le pinceau magique de *Tacite* va vous forcer de la plaindre. Ce n'est plus cette impératrice toute puissante, terrible & criminele : l'orage s'est élevé du côté d'Ostie, *tempestatem ab Ostia atrocem*; c'est une infortunée sans apui, sans défense, que l'inflexible Narcisse repousse loin du char de l'empereur; elle lui présente en vain ses enfans, en criant : *ne condamnez point, sans l'entendre, la mere de Britannicus & d'Octavie !* Sa voix est étoufée par les cris barbares de Narcisse, qui commande à l'empereur le meurtre & la vengeance. Cependant l'imbécille Claude s'atendrit, & le lecteur avec lui. Claude veut entendre sa femme ; il va lui pardoner d'avoir épousé publiquement Silius, lui vivant ; de lui avoir fait signer à lui, son mari, son empereur, son contrat de mariage avec ce Silius ; mais Narcisse, qui sent le danger, se hâte de la faire égorger au nom de Claude même. On la trouve dans les jardins de Lucullus renversée par terre, abymée dans le désespoir & dans la terreur, mourante sur le sein de sa mere, qui, longtemps éloignée d'elle par l'éclat de sa fortune, mais ramenée auprès d'elle par son malheur, la consoloit, l'encourageoit, pleuroit avec elle. Le tribun présente le fer à Messaline, elle veut se percer ; mais son ame, afoiblie par un long usage des voluptés, est incapable de ce dernier trait de courage. Ella pleure, elle hésite ; le tribun aide sa main tremblante : elle expire dans les bras de sa mere. Quand ce tableau, tracé par *Tacite*, est sous vos ieux, vous avez oublié tous les crimes de cette femme, vous ne voyez que ses malheurs.

La mort d'Agrippine, mere de Néron, seroit, d'après le même *Tacite*, un beau sujet de tragédie, s'il n'étoit trop horrible. Racine n'a osé le montrer qu'en passant, & dans le lointain :

> Je prévois que tes coups iront jusqu'à ta mere.

Je ne sais s'il y a dans aucune tragédie un trait comparable à ce cri terrible & déchirant d'Agrippine au centurion qui alloit la percer au

l'assomer: *ventrem feri*. *Frape les entrailles qui ont pu produire ce monstre*.

Tacite a eu en France & en Italie une foule de traducteurs. La traduction italiene de Davanzati a été fort célébrée. En France celle de d'Ablancourt a joui quelque temps de quelque estime: on l'appeloit du moins *la belle infidele*. Celle d'Amelot de la Houssaye & de M. Guérin sont oubliées. Quelques parties de celle de l'abbé de la Bletterie sont encore estimées, malgré la bassesse recherchée du style. Celle du P. Dotteville se fait lire; celle de M. d'Alembert laisseroit peu de choses à desirer, si elle n'étoit pas bornée à des fragmens. Le P. Dotteville, dans la préface des histoires de *Tacite*, essaie, comme avoit déja fait M. l'Abbé de la Bletterie, de détruire le reproche de misanthropie, si souvent fait à *Tacite*. Il trouve dans Suétone, dans Xiphilin, dans Plutarque, dans Juvenal (poëte à la vérité, poëte satyrique même, & non historien) des portraits plus chargés que ceux de *Tacite*; il tâche de prouver que cet écrivain rend justice à ceux qu'il diffame, & que si quelque vertu, quelque bonne qualité s'est mêlée à leurs vices, il ne la dissimule jamais. Pourquoi donc ce préjugé s'est-il particuliérement élevé contre *Tacite*? C'est que les temps dont il écrivoit l'histoire fournissent plus de crimes que d'actions vertueuses; mais c'est surtout parce que ses peintures affectent fortement l'ame, & laissent de longs souvenirs; c'est parce qu'il met les faits sous les ieux du lecteur, tandis que la foule des historiens ne fait que les raconter.

Tacite, (*Hist. Rom.*) empereur Romain, successeur d'Aurélien. Autant le sénat & l'armée, ou plutôt les diverses armées, s'étoient disputé jusqu'alors le droit d'élire les empereurs, autant un esprit de modération, une vertueuse émulation de déférences & d'égards mutuels s'empara tout-à-coup des Romains; c'étoit l'effet de la discipline qu'Aurélien avoit introduite parmi les troupes, & de l'ordre qu'il avoit établi dans le gouvernement. L'ambition étoit assoupie, persone n'aspiroit à l'empire; persone ne vouloit y nommer. L'armée renvoyoit cet honeur au sénat; le sénat le renvoyoit à l'armée: ce combat de générosité fut assez long, pour donner lieu à un interregne de huit mois. Le Sénat céda enfin, il élut *Tacite*; mais *Tacite* étoit aussi peu empressé de régner que le Sénat l'avoit été peu de disposer de l'empire: il refusa. Il se retira dans une de ses maisons en Campanie; on alla l'y chercher. Il avoit une excuse dans son âge avancé; il la fit valoir, & ne fut point écouté. On lui fit violence, il fallut qu'il régnât; mais en l'élisant pour son mérite personel, on prit des précautions pour qu'à l'avenir ce prix de la vertu & des talens ne fût donné qu'à la vertu & aux talens, & qu'il ne devînt pas héréditaire; on pria *Tacite* de ne pas nommer ses enfans augustes, & de nommer pour son successeur celui qu'il en jugeroit le plus digne, comme on l'avoit nommé lui-même, parce qu'on l'avoit jugé le plus digne. *Tacite* avoit alors soixante-quinze ans, (l'an de Rome 275.) On ne sait rien de son extraction, sinon que, comme nous l'avons dit, il se prétendoit parent de *Tacite* l'historien, dont il voulut que les ouvrages fussent mis dans toutes les bibliotheques.

Le Sénat ne s'étoit point mépris dans son choix. *Tacite* fit régner la sagesse & la justice; il donna ses biens à l'état, il distribua aux soldats l'argent qui se trouva dans ses cofres, il fit des loix sages, il rétablit les mœurs, les lieux de prostitution furent supprimés, les bains publics furent fermés après le coucher du soleil. Jamais empereur ne se régla tant par les conseils du sénat, & ne lui laissa tant d'autorité; cette compagnie lui refusa impunément le consulat qu'il demandoit pour Florien son frere: *il est à croire*, dit-il en apprenant ce refus, *que le sénat a un meilleur choix à faire*. Économe, & ennemi du luxe, il défendit l'usage de l'or & des broderies dans les habits; mais comme il savoit que l'exemple de l'économie & de la modestie, pour être efficace, devoit toujours partir du trône, il crut devoir interdire absolument à l'impératrice l'usage des pierreries.

Malgré son grand âge il entreprit de porter la guerre chez les Perses & les Scythes asiatiques; il entreprit de la faire lui-même. Il se mit en marche, & il s'avança jusqu'à Tarse en Cilicie. La fatigue du chemin, les soins de la royauté le consumoient; la fievre le prit, & il mourut en peu de jours, l'an de J. C. 276: il n'avoit régné que six mois. Quelques auteurs disent que ce furent ses propres soldats qui lui ôterent la vie: il se nommoit *Marcus Claudius Tacitus*.

Florien, son frere, disputa l'empire à Probus; & n'ayant point réussi dans ce projet, il se fit ouvrir les veines, & mourut la même année.

TAGLIACOCCI, (Gaspard) (*Hist. Litt. mod.*) professeur en médecine & en chirurgie dans l'université de Bologne, sa patrie, mort en 1553, est auteur d'un livre fameux, intitulé: *Decurtorum chirurgia per insitionem*, où il enseigne la maniere de réparer les défauts des narines, des oreilles & des levres, dans le cas de mutilation ou de difformité de ces parties. Il raporte des exemples de nez perdus, qui ont été rétablis par son art, & sa statue, placée dans la salle d'anatomie de Bologne, le représente un nez à la main. On peut bien penser que ces cures merveilleuses ont trouvé, trouvent, & trouveront des incrédules. Un nommé Verdun, dans le siecle suivant, a renouvelé l'idée de *Tagliacocci* dans un livre, intitulé: *De novâ artuum decurtandorum ratione*. Une si utile découverte ne paroît pas avoir eu d'autres suites.

TAILLE, (Jean & Jacques de la) (*Hist. litt. mod.*) freres, nés à Bondaroi, près de Pethiviers, dans la Beauce, d'une noble & anciene famille, poëtes dramatiques françois, mais du seizieme siecle, temps où il n'y avoit ni théâtre françois, ni poësie françoise. Jacques, né en 1542, mourut de la peste en 1562, n'ayant pas encore vingt ans, & ayant déja fait cinq tragédies, & d'autres poësies. Jean a laissé aussi des tragédies, des comédies, & d'autres poësies; un ouvrage inséré dans la satyre Menippée, intitulée: *les singeries de la ligue*. Il étoit fort ennemi de la ligue, & très-ataché dans tous les temps à Henri IV & à son parti. Il avoit reçu au visage une grande blessure au combat d'Arnay-le-Duc sous le ieux de ce prince, qui l'embrassa tout sanglant après le combat, & lui donna ses chirurgiens pour le panser: il mourut en 1608. On a de lui encore un *discours des duels*, & il a eu en tout beaucoup de réputation & comme guerrier, & comme homme de lettres.

TAILLEPIED, (Noël) (*Hist. litt. mod.*) francifcain du seizieme siecle, auteur d'une histoire des Druides, d'un traité de l'apparition des esprits, d'un recueil sur les antiquités de Rouen, d'une traduction françoise des vies de Luther, de Carlostad & de Pierre Martir. Mort en 1589.

TAIX *ou* TAIS, (Jean, seigneur *de*) (*Hist. de Fr.*) d'une famille noble de Touraine, fut le premier colonel-général de l'infanterie Françoise, lorsque cette charge fut institué en 1544, & il commandoit cette infanterie à la bataille de Cérisoles. Dans cette même année 1544 le dauphin, qui trois ans après fut le Roi Henri II, ayant essayé de surprendre Boulogne, dont les Anglois venoient de s'emparer, envoya Fouquessolles & *de Taix* avec un corps considérable pour exécuter l'entreprise. Le défaut de certaines précautions la fit échouer, malgré la valeur de Fouquessolles & *de Taix*, qui forcerent la basse-ville, & taillerent en pieces tout ce qui voulut la défendre. Leurs soldats enivrés de ce premier succès s'étant livrés au pillage, un grôs d'ennemis vint fondre sur eux de la ville haute, & les mit en déroute, quoique les François eussent l'avantage du nombre. Fouquessolles & *de Taix* voulant les rallier & les soutenir, furent accâblés. Fouquessolles fut tué sur la place; *de Taix* fut blessé d'un coup de flêche. *De Taix* fut aussi grand-maître de l'artillerie, & perdit cette place pour avoir tenu quelques propos sur les amours secrets & peut-être entiérement chimériques de la duchesse de Valentinois & du Maréchal de Brissac. On ne doit jamais perdre un emploi militaire, fruit des services & prix des talens pour des propos échapés dans la société, car les raisons qui vous ont fait confier un tel emploi, sont toujours étrangeres aux tracasseries de la société & d'un ordre bien supérieur. Les indiscrétions ou témérités de la conversation doivent avoir leurs peines particulieres adaptées au genre & tirées de la chose même, mais sans mille influence sur les récompenses & les peines qui regardent le service de l'état. De *Taix* fut tué dans la tranchée au siége de Hesdin en 1553.

On trouve dans les mélanges de Camusat une relation curieuse des états de Blois de 1576, de Guillaume de *Taix*, doyen de l'église de Troyes, qui étoit de la même famille que Jean de *Taix*.

TALBOT, (*Hist. d'Anglet.*) grande maison d'Angleterre, originaire de Normandie, a produit plusieurs personages d'un mérite distingué:

1°. Le plus célebre est Jean *Talbot*, comte de Shrewsbury & de Waterford; il fut fait gouverneur de l'Irlande, qu'il avoit beaucoup contribué à réduire sous l'obéissance de Henri V. Il passa en France en 1417, pour partager les avantages que l'Angleterre y remportoit alors, & bientôt son nom égala, puis surpassa ceux des capitaines Anglois le plus illustres; les Salisburi, les Arondel, les Warwick, les Willoughbi, &c. En 1428, il prit Alençon, Pontoise, Laval. Au siége d'Orléans, il commandoit les assiégeans avec Salisburi & Suffolk. Prisonier au combat de Patay, le brave *Talbot* fut présenté au roi Charles VII, par le brave Saintrailles, qui en même-temps lui demanda la permission de le renvoyer libre à l'instant sans rançon. *Talbot* eut le bonheur de prendre sa revanche dans la suite à l'égard de Saintrailles. Il montra qu'il étoit libre en emportant d'assaut Beaumont sur Oyse. Le roi d'Angleterre le fit maréchal de France en 1441, puisqu'enfin il étoit roi de France.

Le principal objet des François, lorsqu'après les exploits de la Pucelle d'Orléans, la fortune leur fut devenue constament favorable, fut de recouvrer la Normandie; tous leurs éfort furent heureux; la bataille de Fourmigny, où Thomas Kyrle ou Tyrrel fut défait & pris par le connétable de Richemont, ôta aux Anglois toute espérance de conserver cette province; *Talbot* même ne put qu'en retarder quelque temps la perte. Ce fut en vain que ce grand homme, à qui sa nation devoit les seuls succès qu'elle eût eus depuis la mort du duc de Bedfort, épuisa toutes les ressources de son génie pour la défendre; il eut encore des succès de détail, il perça plus d'une fois les armées Françoises pour introduire des convois dans les places assiégées; il acquit beaucoup de gloire, mais une gloire stérile pour sa nation, qui acheva de perdre courage lorsque *Talbot* eût été tué avec son fils à la bataille de Castillon en Guienne, le 17 Juillet 1453. Il étoit allé dans cette province après la réduction de

la Normandie, pour défendre ce qui restoit aux Anglois en France. Ce *Talbot* étoit l'Hector des Anglois; vertueux, vaillant & malheureux, il s'ensevelit sous les ruines de sa nation qui, sans lui, auroit beaucoup plutôt succombé. Il servit avec autant d'éclat dans les négociations que dans les armées.

2°. Quelques autres persones du même nom & de la même maison, sans être parvenus à la même gloire, ont mérité que l'histoire fit mention d'eux. Tel est Pierre *Talbot*, archevêque de Dublin, né en 1620; recomandable par son zele pour la religion catholique, qui alla presque jusqu'au martyre. Il mourut en prison vers l'an 1682, persécuté par les protestans. On a de lui une histoire des Iconoclastes, un traité *de naturâ fidei & heresis*, un autre *de religione & regimine*, le *Politicorum catechismus*.

3°. Richard *Talbot*, duc de Tirconnel, frere de Pierre, partageoit son zele pour la foi catholique. Il s'étoit trouvé, dès l'âge de quinze ans, à una bataille où il étoit resté trois jours parmi les morts. Fortement ataché aux Stuarts, Jacques II lui confia la vice-royauté d'Irlande, lorsqu'il passa en France. *Talbot* défendit en Irlande les droits de Jacques II. Il mourut en 1691, dans un moment où il se préparoit à livrer bataille aux Anglois du parti de Guillaume. Son oraison funebre fut prononcée à Paris, per l'abbé Anselme.

4°. On a des sermons d'un Guillaume *Talbot*, évêque d'Oxford, puis de Sarisbury & enfin de Durham. Il étoit de la même maison que les précédens, mais d'une branche protestante, mort en 1730. Il fut le pere

5°. De Charles *Talbot*, Lord, grand chancelier d'Angleterre, né en 1686, mort en 1736.

TALESTRIS, (*voyez* THALESTRIS.)

TALEYRAND, (*Chalais*, *Périgord*) (*Hist. de Fr.*) Le Périgord, après avoir apartenu à nos rois, eut vers le neuvieme siecle des comtes particuliers; c'est de ces comtes que descend la noble & antique maison des *Taleyrand* ou Tallerand-Périgord. De cette maison étoit le cardinal de *Tallerand* Périgord, légat du pape Innocent VI, en France, dans le temps de cette funeste bataille de Poitiers. Il ne tint pas à lui d'épargner à la France ce désastre. Les François étoient déja en mouvement lorsque ce ministre des paix s'avança entre le deux armées pour suspendre leurs coups; rôle sublime, à quelque motif qu'on veuille l'attribuer. L'inflexible roi Jean, ne l'attribua qu'à la prédilection qu'il supposoit au pape pour les Anglois. Le cardinal conjura le roi, *les mains jointes*, de laisser agir son zele. Il alla & revint plusieurs fois d'un camp à l'autre, sans rien obtenir, mais sans se rebuter. Le roi ne vouloit rien entendre; le prince de Galles ne demandoit que des conditions raisonables; il offroit de rendre tout, places & prisoniers, & de ne porter les armes de sept ans contre la France. Le roi n'osant rejeter entiérement la médiation du légat, demanda que le prince se rendît prisonier, avec cent des principaux chevaliers: „ Si jamais je perds ma liberté, dit le prince, „ ce ne sera que les armes à la main. „ La nuit survint, le cardinal rentra dans Poitiers, ayant du moins gagné un jour. Le lendemain il reparoît encore: croira-t-on que les François pousserent la férocité jusqu'à le menacer? on lui dit en propres termes, que s'il ne se retiroit, *il lui en pouroit mal prendre*. Il alla trouver le prince de Galles: *Beau fils*, lui dit-il, *il faut combatre*. *Eh bien!* dit le prince, *Dieu veuille aider au droit!* En effet le droit étoit pour lui dans ce moment, puisqu'il ne faisoit plus que se défendre. Ceux qui veulent excuser le procédé des François à l'égard du cardinal dans cette occasion, accusent celui-ci de partialité; ils observent que ce jour qu'il gâgna par ses négociations, perdu pour les François, fut employé par les Anglois à fortifier de plus en plus leur camp.

Le cardinal de Périgord perdit à la bataille de Poitiers, Robert de Duras, son neveu. Le prince Noir lui renvoya le corps sur un bouclier, en lui faisant faire quelques reproches de ce qu'il soufroit que ses parens & les gens de sa suite, au lieu de rester neutres, servissent contre les Anglois. Ainsi les deux partis accusoient de partialité ce cardinal, qui auroit épargné tant de maux, si sa médiation eut été acceptée.

Pendant les guerres des Anglois en France, il ariva souvent aux comtes de Périgord, dont les domaines touchoient à ceux des Anglois, de s'allier avec eux. Archambaud IV, neveu du cardinal de Périgord, prit ce parti, & il en fut puni par un arrêt du parlement du 18 avril 1396, qui le banit du royaume & confisqua ses biens. Archambaud V, son fils, ayant persisté dans la même alliance, & ayant introduit les Anglois dans le Périgord, le maréchal de Boucicaut lui fit la guerre, le prit dans son château de Montignac, l'amena prisonier à Paris, où on lui fit son procès, & par arrêt du parlement du 9 juillet 1399, il fut condamné à perdre la tête & ses biens furent confisqués. Le roi Charles VI lui fit grâce de la vie, mais la confiscation eut lieu & fut donnée par le roi au duc d'Orléans, son frere. Le comté de Périgord a passé depuis, tant par vente que par succession, dans la maison de Bretagne, dans celle d'Albret, dans celle de Bourbon; Henri IV le réunit à la courone; quant à la maison de Périgord, aujourd'hui subsistante, elle descend des comtes de Périgord-*Tallerand*. De cette même maison des *Tallerand*-Périgord, étoit ce jeune & infortuné comte de Chalais Henri, décapité en 1626.

M. l'Abbé Anquetil, dans l'*Intrigue du ca-*

binet, s'exprime ainsi : " On ne sait ce que les „ commissaires demanderent à Chalais, s'il y eut „ des témoins, s'ils furent confrontés : enfin il „ ne reste aucun détail de cet étrange procès, „ dont les pieces ont été enlevées & soustrai„ tes à la connoissance du public.

Les pieces de ce procès on été publiées en 1781, dans un *recueil de pieces intéressantes pour servir à l'histoire des regnes de Louis XIII & de Louis XIV.* Elles ont été tirées de la bibliotheque de feu M. le maréchal de Richelieu, où elles étoient en original.

Il paroit en résulter que le comte de Chalais étoit coupable tout au plus d'être entré dans les intrigues de ceux qui vouloient traverser le mariage de M. (Gaston) avec Mademoiselle de Montpensier, & à la tête desquels étoient la jeune reine Anne d'Autriche, & la duchesse de Chevreuse, sur-intendante de sa maison. Chalais étoit amoureux de la duchesse de Chevreuse, la duchesse ne l'aimoit pas & n'en avoit que plus d'empire sur lui ; ainsi elle l'attira aisément au parti d'Anne d'Autriche ; voilà, selon toutes les apparences, tout le crime ou toute la faute du comte de Chalais.

Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.

Il est vrai que le comte de Chalais fut accusé du plus grand des crimes, celui d'avoir atenté à la vie du roi, & d'avoir voulu profiter, pour ce régicide, de la liberté que sa faveur & sa charge de maître de la garde-robe lui donnoient d'entrer à toute heure dans la chambre de ce prince ; mais par qui fut-il accusé de ce projet ? par Louvigny, son rival, amoureux comme lui de la duchesse de Chevreuse. Quelle preuve Louvigny apporta-t-il de cette accusation ? un roman ; des chasseurs dont il étoit séparé par une haie, & qu'il n'avoit pu ni joindre ni voir, s'entretenoient de ce complot, en le détestant & en faisant des imprécations contre le comte de Chalais qu'ils en accusoient. Le duc de Retz, le duc de Bellegarde, le duc de la Rochefoucauld déposent du même fait, mais tous comme l'ayant entendu dire, ou à M. de Louvigny, ou à des gens qui le tenoient de lui. Aussi ne paroît-il pas qu'on ait eu dans le procès du comte de Chalais, le moindre égard à ces dépositions.

Lamont, exempt des Gardes-du-Corps, chargé de garder le comte de Chalais dans sa prison à Nantes, servoit d'espion, & abusoit cruélement contre lui de tous les traits d'impatience & d'indiscrétion qui lui échapoient.

Les lettres du comte de Chalais au roi & au cardinal de Richelieu, annoncent de la légéreté, de l'inconséquence ; elles sont pleines d'une obscurité, qui n'étoit peut-être pas la même alors, & de contradictions qui sont les mêmes dans tous les temps ; mais elles n'annoncent point une ame coupable ; & la maniere dont Madame de Chalais, sa mere, avoue qu'il l'étoit, prouve encore qu'il ne l'étoit pas, & que sa légere faute avoit été expiée d'avance par ses services. Cette lettre de Madame de Chalais au Roi, vaut mieux que toutes celles de son fils, elle est pleine à la fois d'adresse & de sensibilité.

„ Sire, j'avoue que qui vous offense, mérite „ avec les peines temporeles, celles de l'autre „ vie, puisque vous êtes l'image de Dieu. Mais „ quand il promet pardon à ceux qui le deman„ dent avec une digne repentance, il enseigne „ aux rois comme ils en doivent user ; car, „ puisque les larmes changent les arrêts du ciel, „ les mienes, Sire, n'auront elles pas le pou„ voir d'émouvoir votre pitié ? La justice est un „ moindre effet de la puissance des rois que la „ miséricorde, le punir moins louable que le „ pardoner. Combien de gens vivent au mon„ de, qui seroient sous la terre avec infamie, si „ Votre Majesté ne leur eût pardoné ! Sire, „ vous êtes roi, pere & maître de ce malheu„ reux prisonier. Peut-il être plus méchant que „ vous n'êtes bon, & plus coupable que vous „ n'êtes miséricordieux ; ne seroit-ce pas vous „ offenser que ne point espérer en votre bonté ? „ Les meilleurs exemples pour les bons sont de „ la pitié ; le méchants devienent plus fins & „ non pas meilleurs pour les supplice d'autrui : „ Sire, je vous demande, les genoux en terre, „ la vie de mon fils, & de ne permettre point „ que celui que j'ai nouri pour votre service, „ meure pour celui d'autrui : que cet enfant que „ j'ai élevé si chérement, soit la désolation de „ ce peu de jours qui me restent, & enfin „ que celui que j'ai mis au monde me mette „ au tombeau : hélas ! Sire, que ne mouroit-il „ en naissant, ou du coup qu'il reçut à Saint„ Jean, ou en quelques autres des périls où il „ s'est trouvé pour votre service, tant à Mon„ tauban, Montpellier qu'autres lieux, ou de „ la main même de celui qui nous a causé tant „ de déplaisirs ! ayez pitié de lui, Sire, son in„ gratitude passée rendra votre miséricorde d'au„ tant plus recomandable ; je vous l'ai donné „ à huit ans, il est petit-fils du maréchal de „ Montluc, & du Président Jeannin, par al„ liance. Les siens vous servent tous les jours, „ qui n'osent se jeter à vos pieds de peur de „ vous déplaire, ne laissant pas de demander en „ toute humilité & révérence, les larmes à „ l'œil, avec moi, la vie de ce misérable, soit „ qu'il la doive achever dans une prison perpé„ tuele, ou dans les armées étrangeres en vous „ faisant service. Ainsi, Votre Majesté peut dé„ livrer les siens de l'infamie & de la perte, „ satisfaire à votre justice & relever votre clé„ mence : nous obligeant de plus en plus à louer „ votre bénignité, & prier Dieu continuéle„ ment

„ ment pour la santé & prospérité de votre ro-
„ yale persone, &c.

L'Éditeur croit avoir trouvé dans les pieces de ce procès, de quoi détruire diverses opinions établies par les historiens, sur l'amour qu'on veut que la duchesse de Chevreuse ait inspiré au cardinal de Richelieu, sur les visites que le cardinal fit au comte de Chalais dans la prison, sur la mort un peu prompte du maréchal d'Ornano à Vincennes.

Rien n'est détruit, tout est plutôt confirmé. La Politique sombre, que le gouvernement employoit alors, répand plus d'ombres & de mysteres sur les événemens de ce temps-là, que toutes ces demi-lueurs ne peuvent en dissiper. On se flate toujours trop tôt d'avoir fait une découverte, & on se presse trop de démentir l'histoire sur la foi de quelque écrit inconnu, dont on ignore les circonstances; s'il faut éclaircir l'histoire par les actes, il faut aussi très-souvent éclaircir les actes par l'histoire, & une tradition constante est quelque chose, jusqu'à ce qu'elle soit démontrée fausse.

La grâce du malheureux comte de Chalais ayant été refusée, la derniere ressource de ses amis fut de faire cacher le boureau de Nantes pour gâgner du temps & donner lieu à de nouveles instances, cet incident ne fit que rendre son supplice plus douloureux; on chargea de l'exécution deux criminels auxquels on acorda la grâce. Ils employerent tour-à-tour & avec une égale mal-adresse, l'épée d'un suisse & la doloire d'un tonelier; ils hacherent en pieces le malheureux patient, il reçut jusqu'à trente coups avant que la tête fût séparée du corps, & cria jusqu'au vingtieme. Ce supplice fut la premiere cruauté insigne du cardinal de Richelieu.

TALHOUET, (*Hist. de Fr.*) condamné à mort sous la régence en 1723, pour prévarication dans l'administration des afaires de la banque & de la compagnie des Indes; sa peine fut commuée en une prison perpétuele aux Îles de Sainte-Marguerite. Il survécut long-temps à son afaire. On a remarqué qu'elle avoit donné lieu à un tic singulier auquel il fut sujet le reste de sa vie. Comme le principal chef d'accusation contre lui étoit d'avoir ordoné des choses repréhensibles, son imagination avoit été frapée de ces mots *ordoner des choses*, & il les plaçoit involontairement dans chaque phrase qu'il disoit, ce qui occasionoit quelquefois des équivoques plaisantes.

TALLARD *ou* TALLART, (*Hist. de Fr.*) (Hostun de la Baume de) est le nom d'une noble & anciene maison du Dauphiné, distinguée dans cette province dès le treizieme siecle.

On remarque dans cette maison plusieurs personages célebres, sur-tout parmi les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem:

1°. Antoine, chevalier de cet ordre à Rhodes, commandeur de Grenoble, au quinzieme siecle;

2°. Un autre Antoine, commandeur & maréchal du même ordre à Rhodes; au seizieme siecle;

3°. Theodore, chevalier du même ordre, tué d'un coup de fauconeau, à la prise de Rhodes par Soliman II, en 1522;

4°. Laurent d'Hostun, capitaine de vaisseau, mort au siége de Candie en 1669.

Aucun de ces d'Hostun n'avoit porté le nom de *Tallard*, qui jusques-là leur étoit étranger. Le chef de la branche des comtes, puis ducs de *Tallard*, est Roger d'Hostun, marquis de la Baume, qui fut comte de *Tallard* par son mariage avec Catherine de Bonne, fille & unique héritiere d'Alexandre de Bonne d'Auriac, vicomte de *Tallard*.

De ce mariage naquit le 14 Février 1652, le maréchal de *Tallard*, Camille d'Hostun, c'est le personage le plus considérable de sa maison. Il entra au service aussi-tôt qu'il put y entrer; il fut mestre de camp du régiment des Cravates, à seize ans en 1668, en 1672, il suivit Louis XIV à la conquête de la Hollande, & combatit sous le grand Condé en 1674, à la sanglante afaire de Senef; il se trouva dans le cours de cette guerre à un grand nombre d'actions & y reçut plusieurs blessures. Dans cette même année 1674, M. de Turenne le choisit pour commander le corps de bataille de son armée aux combats de Mulhausen, le 25 décembre 1674, & de Turkeim, le 5 Janvier 1675; car la guerre ses fit pendant tout l'hiver.

Dans la guerre de 1688, il eut divers corps d'armée sous ses ordres: pendant l'hiver de 1600, il commanda dans les pays situés entre la Sare, la Moselle & le Rhin; il conçut & exécuta le dessein presque téméraire de passer le Rhin sur la glace pour mettre à contribution des pays situés au-delà. Il fut fait lieutenant général en 1693. En 1698, il fut envoyé ambassadeur à Londres, & les deux traités de partage de la succession d'Espagne, l'un du 11 octobre 1698, qui donnoit l'Espagne au prince électoral de Baviere; l'autre des 13 & 25 Mars 1700, après la mort du prince électoral, furent en grande partie l'ouvrage de M. de *Tallard*.

Malgré tous ces traités, la mort du roi d'Espagne fit renaître la guerre. En 1702 le comte de *Tallard* prit Treves, le 25 octobre, la ville & le château de Traerbac le 6 novembre, & chassa les Hollandois du camp de Mulheim.

En 1703 le 14 janvier, il fut fait maréchal de France. La même année il commanda l'armée d'Allemagne sous M. le duc de Bourgogne, avec M. de Vauban, qui venoit d'être fait maréchal de France en même-temps que lui. Après le départ du duc de Bourgogne, il gâgna la bataille de Spire le 15 novembre, contre le prince de Hesse, qui fut depuis roi de Suede,

& il prit Landau le lendemain. Cette campagne de Spire & de Landau est la campagne brillante du maréchal de *Tallard*, & ce fut la derniere campagne heureuse des François dans cette guerre. Le cours de leurs prospérités fut interrompu dès l'année suivante. La bataille d'Hochstet fut perdue par les maréchaux de *Tallard* & de Marsin, qui commandoient sous l'électeur de Baviere; le maréchal de *Tallard* fut blessé, pris & conduit en Angleterre, où il fut détenu sept ans. Le roi, pour lui montrer qu'il ne jugeoit point de lui par l'événement, le nomma gouverneur de Franche-Comté, peu de mois après cet échec d'Hochstet. Quand il fut revenu d'Angleterre, il fut fait duc en 1712, & pair en 1715.

Louis XIV le nomma par son testament pour être du conseil de régence. En 1726 il fut fait ministre d'état.

Il entra dans l'académie des sciences en qualité d'honoraire en 1723. Il mourut le 29 mars 1728.

Il avoit eu deux fils: l'aîné fut tué à la bataille d'Hochstet; le second, Marie-Joseph d'Hostun, duc de *Tallard*, fut blessé dangereusement & fait prisonier à la bataille de Ramillies, le 23 mai 1706; il se distingua au combat de Rumersheim dans la haute Alsace, le 26 août 1709. Il fut fait brigadier d'infanterie, le premier février 1719, gouverneur de Franche-Comté en survivance le 20 mai 1720, chevalier des ordres du roi le 3 juin 1724. Il mourut en 1755. Il a formé une académie des belles-lettres à Besançon, & y a fondé des prix. Sa femme, Marie-Isabelle-Gabrielle de Rohan, fut nommée gouvernante des enfans de France, en survivance de la duchesse de Ventadour, son ayeule maternele, le 4 septembre 1729. La duchesse de Ventadour donna sa démission au mois de mars 1732.

TALLEMANT, (François) (*Hist. Litt. mod.*) de l'académie Françoise,

C'est le sec traducteur du françois d'Amyot;

sa traduction de Plutarque, aujourd'hui généralement abandonée eut sept éditions de son vivant. Il a traduit aussi l'histoire de Venise du procurateur Nani. Il étoit aumônier du roi, & il le fut ensuite de madame la dauphine, princesse Baviere. Né à la Rochelle vers 1620, il mourut en 1693.

L'abbé *Tallemant* avoit un parent du même nom, (Paul *Tallemant*) qui étoit aussi de l'académie Françoise, & qui fut secrétaire de l'académies des Inscriptions & belles-lettres. Celui-ci naquit à Paris, le 18 Juin 1642. Il étoit fils de Gédéon *Tallemant*, maître des requêtes, & de Marie du Puget de Montoron ou Montauron, fille du fameux Montoron, receveur général des finances. Le secrétaire de l'académie des belles-lettres, successeur de Paul *Tallemant*, M. de Boze, nous apprend que M. *Tallemant* le pere vivoit en grand-seigneur, & que sa munificence s'exerçoit sur-tout à l'égard des gens de lettres. Montoron, son beau-pere, le surpassoit encore dans ces sortes de libéralités, *les dedicaces pleuvoient autour de lui*, dit M. de Boze, c'est à lui que Corneille dédia *Cinna*, dédicace qui n'étona persone dans le temps, & qui lui a été tant reprochée de nos jours, car chaque siecle toujours si fécond en erreurs, qui lui sont propres, ne conçoit point les erreurs & les mœurs d'un autre siecle. On ne peut au reste qu'estimer deux simples particuliers d'avoir fait ce qui honoreroit de grands princes. Né de tels peres, proche parent de François *Tallemant*, de Jean Puget de la Serre, historiographe, auteur de beaucoup d'ouvrages, & si connu par Scuderi & par Boileau; parent aussi de Madame de la Sabliere, & de beaucoup d'autres personages (hommes & femmes) célebres dans les lettres, Paul *Tallemant* se trouva dès l'enfance environé de ce que la littérature & le monde avoit de plus distingué, il suivit la carriere qui lui étoit ouverte, fit des vers galans, des idylles, des pastorales, des opéras, &c. qui furent assez estimés pour qu'à vingt-deux ou vingt-trois ans l'auteur fût reçu à l'académie Françoise. Il faut avouer qu'il n'en reste plus rien aujourd'hui, non plus que d'un grand nombre de panégyriques & de discours qu'il fit dans la suite sur les événemens du temps.

De toute l'opulence dans laquelle il avoit été élevé, il ne lui resta dans la suite qu'une pension de quinze cens francs que M. Colbert, touché de ses malheurs & de ceux de sa famille, lui fit donner par le roi. Son pere avoit absorbé le fonds de plus de cent mille livres de rente par ses profusions dans ses intendances, par de grosses pertes qu'il avoit faites au jeu contre le cardinal Mazarin, contre lequel il ne falloit pas jouer. Montoron de son côté avoit dissipé des richesses immenses, & peu de temps avant sa mort, la chambre de justice avoit soigneusement recherché ce que sa magnificence n'avoit pas epuisé. Des débris de ces deux successions, Madame *Tallemant* recueillit à peine de quoi subsister avec cinq enfans; *heureusement*, disoit-elle, *en voilà un d'etabli*, en parlant de Paul, parce qu'il étoit de l'académie Françoise. Cet établissement, qui n'en est pourtant pas un relativement à la fortune, augmenta par son admission dans l'académie des Inscriptions & belles-lettres dont il fut nommé secrétaire en 1694. Il se démit de cet emploi en 1706, & on lui donna, selon ses vœux, pour successeur M. de Boze. M. l'abbé *Vallemant*, car il étoit dans l'état ecclésiastique ainsi que François *Tallemant*, mourut le 30 juillet 1706, sa famille étoit de la Rochelle, & calviniste, son pere avoit abjuré, &

l'abbé *Tallemant*, grand controversiste, avoit fait abjurer plusieurs de ses parens.

TALON, (Omer & Denys) (*Hist. de Fr.*) pere & fils, deux avocats généraux célebres du Parlement de Paris. Le cardinal de Retz, dans ses mémoires, donne une assez haute idée de l'éloquence du premier & des effets qu'elle pouvoit produire lorsqu'il dit: " *Talon*, avocat gé-
„ néral, qui parloit toujours avec dignité &
„ avec force, fit une des plus belles *déclama-*
„ *tions* qui se soient jamais faites en ce genre.
„ Je n'ai jamais rien oui ni lu de plus élo-
„ quent; il acompagna ses paroles de tout ce
„ qui leur put donner de la force, jusqu'à in-
„ voquer (évoquer) les Manes de Henri le
„ Grand: il recomanda la France en général
„ à Saint-Louis, un genou en terre. Vous vous
„ imaginez peut être que vous auriez ri à ce
„ spectacle, mais vous en eussiez été émue com-
„ me toute la compagnie, qui s'émut si forte-
„ ment, que j'en vis la clameur des enquêtes
„ commencer à s'afoiblir.

Omer *Talon* étoit fils & petit-fils de conseillers d'état, & Jacques *Talon*, son frere aîné, qui avoit aussi été avocat-général avant lui, fut fait conseiller d'état en 1631, & lui céda sa charge. Omer *Talon* mourut en 1652, à cinquante-sept ans. On a de lui huit volumes *in-douze* de mémoires depuis 1630. On y trouve des détails curieux sur les troubles de la fronde.

Denys fut digne de son pere, & par ses talens & par ses vertus; il y a des pieces de lui dans les mémoires de son pere. Il ne mourut pas comme lui dans la charge d'avocat-général, il fut président à mortier, & les juges lui reprochoient de porter dans sa maniere d'opiner ce balancement des opinions, cette discussion aprofondie de toutes les raisons des parties dont il avoit pris l'habitude dans les fonctions du ministere public: il mourut en 1698. La famille *Talon* étoit originaire d'Irlande.

TAMAYO, (Martin) (*Hist. mod.*) soldat Espagnol, célebre par une de ces aventures, qui font toujours une grande réputation; il servoit en 1546 dans l'armée de Charles-Quint en Allemagne, contre les princes protestans. Un soldat de l'armée des princes, espece de géant à qui sa force & sa vaillance inspiroient beaucoup de présomption, s'avançoit chaque jour entre les deux camps, une hallebarde à la main, provoquant au combat tous les braves de l'armée Impériale. Ces sortes de défis, toujours acceptés, étoient assez fréquents alors pour afoiblir les armées; & celle de Charles-Quint étant alors la plus foible, ce prince avoit défendu, sous peine de la vie, à tous les siens d'accepter aucun défi. Le géant revenoit tous les jours insulter à ce qu'il appeloit la lâcheté des Impériaux. *Tamayo*, à la fin, ne put soufrir tant d'insolence, il court à cet homme, le renverse d'un coup de hallebarde dans la gorge, lui arraché sa propre épée, lui en coupe la tête, & la porte aux pieds de Charles-Quint en lui demandant la vie. Il est difficile en pareil cas de ne point faire grâce, Charles-Quint la refusa cependant, non-seulement à *Tamayo*, qui la demandoit en vainqueur, mais aux principaux officiers de l'armée qui la sollicitoient pour lui; mais il ariva ce qui arive toujours en pareil cas, on craignit que l'armée ne voulût pas soufrir le châtiment de celui qu'elle regardoit comme son vengeur;

Quoi! qu'on envoie un vainqueur au supplice!

S'écrie le vieil Horace:

Charles-Quint ne voulant ni condamner ni absoudre *Tamayo*, le remit entre les mains du duc d'Albe, qui lui fit grâce, quoiqu'il n'aimât point à faire grâce.

TAMBURINI, (Thomas) (Sicilien d'une famille illustre. Il entra dans la compagnie des Jésuites & y exerça divers emplois. Ses ouvrages ont été récueillis à Lyon en 1659 in-fol. Ils roulent tous sur la Théologie Morale; quelques propositions ont été critiquées par les sieurs de Port-Royal; le parlement de Paris supprima le livre en 1762. Le P. Tamburini mourut vers 1675.)

TAMERLAN, (*ou* TIMUR-LANC, c'est-à-dire, TIMUR LE BOITEUX) (*Voyez* l'article BAJAZET) (*Hist. de l'Asie.*) *Tamerlan* est un des grands conquérans, un des fléaux les plus funestes dont la mémoire se soit conservée chez les hommes; témoin les huit cens mille hommes qu'on dit avoir péri dans Begdad, lorsqu'il prit, pilla & détruisit cette ville. D'ailleurs, que ne soumit-il pas? Le Chorasan, le Candahar, toute l'anciene Perse, Bagdad, les Indes, la Syrie, la Palestine, l'Arménie, l'Égypte, l'Asie mineure; & lorsque la mort l'arrêta, il avoit entrepris la conquête de la Chine. Ce tyran barbare ne permettoit pas même la défense à ceux qu'il avoit résolu d'ataquer; la ville de Sébaste, qu'il avoit sommée, ayant osé résister, il en fit passer les habitans au fil de l'épée, en réservant les principaux pour un supplice épouventable. On les plia en deux, on leur lia la tête aux cuisses, on les jeta dans une fosse profonde, que l'on couvrit de poutres & de planches, sur lesquelles on jeta de la terre; ce fut-là le tombeau où on les ensevelit tout vivans, sans leur laisser seulement la triste liberté de varier leur supplice, par les mouvemens impuissans & inutiles qu'ils se feroient donnés, si on n'avoit pris la précaution de leur rendre ces mouvemens impossibles. Quel monstre! Quelles mœurs barbares! On cite cependant de ce *Tamerlan* des traits qui sembleroient prouver que c'étoit un homme. (*Voyez* un de ces traits dans l'article BAJAZET.) S'il est vrai qu'il ait écrit au fils de Bajazet: *reçois l'héri-*

tage de ton pere ; une ame royale fait conquérir les royaumes & les rendre, il avoit de la magnamité. On dit que *Tamerlan* permettoit à ses sujets de se familiariser avec lui, même de s'égayer à ses dépens. Un poët Persan, Homedy, étant au bain avec lui, & d'autres cortisans, on jouoit à un jeu qui consistoit à estimer en argent ce que valoit chacun d'eux, & à motiver son évaluation: *je vous estime trente aspres*, dit le poëte au grand-kan---- *La serviete dont je m'essuie les vaut*, répondit *Tamerlan* ; *aussi est-ce en comptant la serviete*, répliqua Homedy. Le conquérant ne fit que rire: il étoit de bonne humeur ce jour-là.

Tamerlan, de race royale selon les uns, fils d'un berger selon les autres, naquit en 1335 à Kesch, ville de l'anciene Sogdiane. Dans le temps de sa gloire & de sa puissance, Samarkande étoit comme la capitale de ses vastes états. La vie de *Tamerlan* a été composée en Persan par un auteur contemporain, & traduite en François par Petis de la Croix. *Tamerlan* mourut en 1405, à Otrar, dans le Turquestan.

TANAQUIL *ou* TANAQUILLE, (*Hist. Rom.*) femme de Tarquin l'ancien. (*Voyez* TARQUIN) Après la mort de son mari, elle fit couroner Servius Tullius son gendre, assurant que Tarquin, dont elle avoit caché la mort pendant plusieurs jours, pour laisser à Servius Tullius le temps de s'assurer du peuple, l'avoit ainsi ordoné. Si *Tanaquil* n'avoit eu à écarter que les fils d'Ancus Martius, au préjudice desquels elle avoit déja régné avec Tarquin son mari, on concevroit l'intérêt qu'elle avoit de placer son gendre sur le trône, à l'exclusion de ces étrangers; mais c'étoit à ses propres enfans qu'elle préféroit Servius Tullius; c'étoient ses propres enfans qu'elle excluoit, par des intérêts que l'histoire ne nous a pas assez fait connoître. Cependant quand on voit avec quelle facilité Tarquin l'ancien s'étoit fait élire à la mort d'Ancus Martius, sans qu'on eût eu le moindre égard aux droits des enfans que laissoit Ancus; quand on voit avec quelle facilité Servius Tullius parvint à exclure les fils de Tarquin l'ancien, avec le secours même de leur mere, on conçoit que la courone étant élective à Rome, les Romains, nation dès-lors toute guerriere, excepté sous Numa, ayant besoin de chefs qui les menassent aux combats, ne faisoient jamais tomber leur choix sur des enfans: ceux ci étoient exclus par leur seule foiblesse. On conçoit alors que *Tanaquil* n'ayant rien à prétendre pour ses enfans, devoit former des vœux, & peut-être des brigues pour son gendre. Le respect même que les Romains ont toujours conservé pour la mémoire de *Tanaquil*, annonce assez qu'ils ne voyoient point en elle une marâtre capable de sacrifier ses fils, s'ils avoient eu des droits. On gardoit avec soin & avec respect des ouvrages qu'elle avoit filés de sa main, sa ceinture, & une robe royale qu'elle avoit faite pour Servius Tullius. On adopta, on conserva long-temps, avec une espece de vénération religieuse, certains usages qu'elle avoit introduites dans la maniere de se vêtir. C'étoit une femme estimable & habile, & qui n'avoit pas moins contribué à l'élévation de Lucumon ou Tarquin l'ancien son mari, qu'à celle de Servius Tullius son gendre.

TANCHELIN *ou* TANQUELIN, (*Hist. mod.*) (hérésiarque & fou fanatique du siecle XII. Il étoit né à Anverse, & prêcha contre les Sacremens, les Évêques, & les prêtres dans les Pays-Bas & dans la Hollande. Par les impuretés qu'il permettoit, il fit ses sectateurs tous les voluptueux de son temps. Il paroissoit en public avec 3000 hommes armés qui le suivoient par-tout, & avec la magnificence d'un roi par la pompe de ses habits. Cet imposteur avoit si fasciné les esprits, qu'il abusoit des filles en présence de leurs meres, & des femmes à la vue de leurs maris, qui se croyoient honorés par les faveurs de ce prétendu prophete. Il fut mis en prison par l'archevêque de Cologne, d'où il s'échapa; il fut tué par un prêtre, qui crut faire une bonne œuvre, & qui se trouva avec lui dans le même bateau, en 1125. S. Norbert prêcha contre cet imposteur, & convertit la plupart de ses sectateurs.)

TANCREDE DE HAUTEVILLE, (*Hist. de Fr. & d'Italie*) seigneur Normand, se voyant chargé d'une nombreuse famille, à laquelle il avoit peu de biens à laisser, envoya plusieurs de ses fils, entr'autres Guiscard & Roger, tenter fortune en Italie. Ils prirent Palerme en 1070, & se rendirent maîtres de la Sicile, où leurs descendans régnerent long temps avec gloire. „ Tancrede, dit M. le président Hénault, „ avoit été marié deux fois; il eut douze en„ fans, qui devinrent autant de paladins, dont „ le nom remplit l'univers, & qui ont donné „ l'air de la fable à ce moment de l'histoire. „ Guillaume, surnomé *bras de fer*, Drogon „ & Onfroy, furent les trois premiers comtes „ de la Pouille. Robert Guiscard fut duc de la „ Pouille & de la Calabre; il eut pour fils „ Bohémond, pere de Tancrede; & Roger, le „ plus jeune de tous les freres, s'empara de la „ Sicile, & en établit la monarchie vers l'an „ 1129: les deux Siciles furent réunies dans la „ persone de Roger II son fils. Ses successeurs „ furent Guillaume I, Guillaume II, Tancre„ de, bâtard de Roger II, & enfin Guillaume „ son fils, à qui l'empereur Henri VI (de la „ maison de Souabe, fils de l'empereur Frédéric „ Barberousse) fit crever les ieux pour s'em„ parer de ces deux royaumes, aux droits de sa „ femme Constance, fille de Roger II. „

Environ un siecle avant la fondation de la monarchie de Sicile par les enfans de *Tancrede de Hauteville*, quarante autres gentilshommes

Normands revenant de la Terre-Sainte, aborderent en Italie au moment où le Sarafins affiégeoient la ville de Salerne ; ils s'enfermerent dans cette place, la délivrerent, & taillerent en pieces le Sarafins ; exploit réel, qui présente encore l'apparence & les caracteres de la fable.

TANEVOT, (Alexandre) (*Hist. litt. mod.*) premier commis des finances, né à Versailles en 1691, mort à Paris en 1773, auteur de deux tragédies, *Sethos* & *Adam & Eve*, & de quelques poësies fugitives. Honête homme, médiocre poëte ; mais sa tragédie d'Adam & Eve a des beautés.

TANNEGUI DU CHATEL. (*Voy.* CHATEL.)

TANSILLO, (Louis) (*Hist. litt. mod.*) poëte Italien, qu'on a comparé avec Pétrarque, mais qui a beaucoup moins de réputation. Né à Nole vers l'an 1510, il étoit juge de Gaëte en 1569. Ses poësies furent mises à l'*index*, comme trop libres. Pour expier cette faute, il présenta au pape Paul IV un poëme intitulé : *le lagrime di san Pietro*, les larmes de saint Pierre, emblême de son repentir. C'est ce poëme que Malherbe a mis en vers François.

Ce poëme des larmes de saint Pierre de *Tansillo* fut aussi traduit en Espagnol.

Tansillo eut le crédit de faire retirer ses poësies de l'*index* ; mais son poëme, intitulé : *il Vendemmiatore*, *le Vendangeur*, y resta. On jugea que dans ce poëme il avoit peint avec trop de vérité la licence qu'il avoit vû régner pendant les vacances dans les campagnes de Nole.

TARAISE, (*Hist. eccles.*) patriarche de Constantinople, que l'impératrice Irene fit élire en 784, aida cette princesse à rétablir dans l'église d'orient le culte des images. Ils voulurent consacrer ce dogme par la solemnité d'un concile œcuménique, tenu dans le même lieu que le premier des conciles œcuméniques, c'est-à-dire, à Nicée en Bithynie. Irene, à la sollicitation de *Taraise*, écrivit, en son nom & au nom de l'empereur Constantin Porphyrogénete son fils, au pape Adrien, pour le prier d'assister au Concile en persone ou par ses légats : le concile se tint en 787. On établit le culte des images, & on en fixa les principes. On apporta une image de la vierge au milieu de l'assemblée ; elle y fut saluée par tous les évêques, & on brûla devant elle les écrits des iconoclastes. Le Patriarche *Taraise* mourut en 806.

TARD-VENUS, f. m. pl. (*Hist. de France.*) ou MALANDRINS ; c'étoient de grandes compagnies, composées de gens de guerres, qui s'assembloient sans être autorisées par le prince, & se nommoient un chef. Elles commencerent à paroître en France, suivant le continuateur de Nangis, en 1360, & furent nommés *tard venus*. Jacques de Bourbon, comte de la Marche, fut tué à la bataille de Brignais, en voulant dissiper ces grandes compagnies qui avoient désolé la France, & qui passerent ensuite en Italie.

TARPA, (*Spurius Metius* ou *Macius*) (*Hist. Rom.*) fameux critique du temps d'Auguste, qui tenoit dans le temple d'Apollon un tribunal, où on examinoit les pieces de théâtre avant qu'elles fussent représentées :

Quæ nec in æde sonent certantia judice Tarpâ,

dit Horace.

TARPEIA. (*Hist. Rom.*) Dans la guerre que l'enlévement des Sabines fit naître entre les Sabins & les Romains, la sixieme année de la fondation de Rome, *Tarpeïa*, fille de Spurius Tarpeïus, lequel commandoit dans un poste situé sur une des sept collines, depuis si fameuses, trahit son pere & sa patrie, & livra ce poste aux Sabins : elle étoit convenue avec eux qu'ils lui donneroient pour prix de sa trahison une espece de bracelets qu'elle leur avoit vue, & qui l'avoit tentée. Sur une fausse équivoque qu'ils voulurent trouver dans la désignation des bracelets, les Sabins feignirent de croire que c'étoient leurs boucliers qu'elle leur avoit demandés, & sous prétexte de les lui donner, ils l'en fraperent & l'en accâblerent, se chargeant ainsi de punir eux mêmes, par une perfidie cruele, la perfidie intéressée dont ils profitoient. La colline en prit le nom de *Tarpeïene*, qui fût changé depuis en celui de capitole, ou mont capitolin. Il fut ainsi nommé, parce que les ouvriers employés par *Tarquin* l'ancien à la construction d'un temple en l'honeur de Jupiter, trouverent dans la terre la tête d'un certain Tolus (*caput Toli*) encore teinte, dit-on, d'un sang vermeil ; mais la pointe du rocher conserva le nom de roc Tarpéïen ou roche Tarpéïene, & c'est de-là qu'on précipitoit les criminels d'état. Avant l'infidélité de *Tarpeïa*, cette colline se nommoit le mont de Saturne.

TARQUIN, (*Hist. Romaine.*) nom d'abord fameux, & ensuite diffamé dans les premiers temps de l'histoire Romaine. Un Grec, nommé Démarate, riche marchand de Corinthe, quita sa patrie agitée de troubles civils, & vint s'établir à Tarquinie, ville d'Étrurie. Il y épousa une femme de condition, dont il eut Lucumon ; c'est *Tarquin* l'ancien, qui prit ce nom de *Tarquin* du lieu de sa naissance. Ce fut lui qui épousa Tanaquil, & qui étant venu s'établir à Rome avec elle, trouva par son adresse & par celle de sa femme les moyens de plaire à Ancus Martius, quatrieme roi de Rome. Il servit bien l'état, & à la guerre & dans les afaires, & obtint à la fois la confiance du prince & celle du peuple. Ancus, en mourant, lui confia la tutele de ses fils, encore dans l'enfance, & le sénat l'élut roi en la place d'Ancus. (*Voyez* l'article TANAQUIL.) Il régna trente-huit ans ; fit la guerre aux Latins, aux Sabins, à plu-

ſieurs villes d'Étrurie ; introduiſit les plébéïens dans le ſénat, ſous le titre de *patres minorum gentium*. Il enrichit Rome d'édifices ſomptueux pour le temps : il décora le *Forum* de galeries, de portiques, de boutiques, &c. Le grand égoût de Rome, dont ſix cens ans encore après, Denys d'Halicarnaſſe admiroit la magnificence, fut ſon ouvrage; il jeta les fondemens du Capitole; il rendit les ſpectacles du cirque plus commodes, en y faiſant faire des ſiéges pour les ſpectateurs : il mourut aſſaſſiné par les fils d'Ancus Martius. Il eut pour ſucceſſeur Servius Tullius ſon gendre, qui écarta du trône les fils de *Tarquin* ſes beaux-freres, comme *Tarquin* en avoit écarté les enfans d'Ancus.

On ne ſait pas bien certainement ſi *Tarquin*, dit le *Superbe*, & qui fut quelque chofe de plus, étoit fils ou ſeulement petit-fils de *Tarquin* l'ancien. On donne à la vérité quarante-quatre ans de durée au regne de Servius Tullius, qui ſépare les regnes des deux *Tarquins*. Mais ſi *Tarquin* le Superbe avoit, comme on le prétend, quatre-vingt-dix ans lorſqu'il mourut l'an 257 de Rome, il pouvoit n'être que le fils de *Tarquin* l'ancien, mort l'an de Rome 176 : il auroit eu huit ans à cette époque. Quoi qu'il en ſoit, il ſemble que Servius Tullius, en mariant ſes deux filles aux *Tarquins*, eut voulu les dédomager du royaume qu'il leur avoit enlevé. De ces deux filles, l'une modeſte & vertueuſe, étoit tombée en partage à Lucius *Tarquin* ; c'eſt le Superbe ; l'autre (c'étoit Tullie, & ce nom ſeul annonce la fille la plus dénaturée, la reine la plus criminele) épouſa d'abord Aruns *Tarquin*, frere de Lucius, jeune homme qui montroit des inclinations heureuſes. Lucius ne voyoit dans ſon beau-pere qu'un uſurpateur de ſes droits. Impatient de les réclamer, il ne vouloit pas atendre la mort de Servius, ou vouloit l'accélérer. Sa vertueuſe femme n'étoit pas propre à recevoir une pareille confidence, encore moins à ſeconder un pareil projet. Tullia, ſa belle-ſœur, étoit la femme dont il avoit beſoin ; ce fut à elle auſſi qu'il s'adreſſa, & ils convinrent d'abord qu'il falloit qu'ils s'uniſſent par des nœuds plus intimes. Lucius ſe chargea de la mort de ſa femme ; Tullie de celle d'Aruns ſon mari. Alors Lucius & Tullie, véritablement faits l'un pour l'autre, véritablement dignes l'un de l'autre, ſe marierent enſemble, & prirent à loiſir leurs meſures pour détrôner Servius, ou pour le faire périr. (*voyez* l'article TULLIE.)

Ils y réuſſirent, & *Tarquin* fut roi. Parvenu au trône à force de crimes, ſon gouvernement ne fut qu'une ſuite de crimes contre la juſtice & contre l'humanité : il jugeoit arbitrairement toutes les cauſes portées à ſon tribunal. Pour afoiblir le ſénat, il n'y rempliſſoit aucune des places vacantes ; les prétextes ne lui manquoient jamais pour perdre les ſénateurs opulens, & s'arroger leur confiſcation. Marcius Junius fut du nombre, quoiqu'uni avec lui par des liens intimes ; car il avoit épouſé Tarquinie, fille de *Tarquin* l'ancien. Un fils aîné qu'il avoit eu de ce mariage fut auſſi la victime des cruautés du tyran, & Lucius Junius, ſon ſecond fils, ne put échaper à cet ennemi des talens & des vertus, qu'en cachant ce grand caractere & cette vertu rigide qui devoient le diſtinguer un jour, ſous le voile d'une ſtupidité affectée, qui lui fit donner le nom de Brutus, & qui le faiſoit ſervir de jouet à ſes couſins Sextus & Titus, fils de *Tarquin* le Superbe.

Laiſſons la petite hiſtoire de l'oracle conſulté par les fils de *Tarquin*, acompagnés de Brutus, & qui leur répond : *que celui-là ſera le maître, qui embraſſera le premier ſa mere* ; ce que Brutus ſeul, par ſon grand ſens, entend de la mere commune, la terre ; comme dans l'oracle rendu par Thémis à Deucalion & Pyrrha :

Magna parens terra eſt, lapides in corpore terræ
Oſſa reor dici, jacere hos poſt terga jubemur.

Il y a peut-être encore un peu de merveilleux dans l'hiſtoire de ces neuf livres Sybillins préſentés à *Tarquin* par une femme étrangere & inconnue, qui en demanda un prix exceſſif, & qui ayant été refuſée, brûla trois de ces livres, & demanda le même prix des ſix qui reſtoient ; & ayant alors été congédiée comme une fole, revint une troiſieme fois, en ayant encore brûlé trois, & demandant toujours le même prix des trois ſeuls qui reſtoient. Cette perſévérance donnant à *Tarquin* une haute idée de ces livres, il ſe repentit d'avoir laiſſé perdre les ſix premiers, & ſe hâta d'acheter les trois derniers que cette femme menaçoit encore de brûler. Ils furent enfermés dans un cofre de pierre, dépoſé ſous une des voûtes du capitole, que *Tarquin* avoit achevé de bâtir : on les conſultoit dans les grands événemens & dans les malheurs publics. La garde en fut confiée aux *quindecimvirs*, qui furent inſtitués exprès pour cette fonction : ces livres périrent dans l'incendie du capitole, l'an de Rome 671.

Tarquin fit la guerre avec ſuccès aux Sabins & aux Volſques ; mais ce ne fut pas ſans mêler l'artifice à la valeur, & la tyrannie à l'un & à l'autre. Ce double caractere d'un tyran & d'un fourbe, ſe montre ſurtout dans la maniere dont il s'y prit pour réduire les Gabiens. Il faiſoit le ſiége de Gabies, & ce ſiége traînoit en longueur. Sextus ſon fils ſe préſente aux Gabiens, ſe plaint avec amertume des mauvais traitemens qu'il éprouve de la part de ſon pere ; déclare qu'il veut s'en venger, & qu'il vient offrir ſes ſervices à la ville de Gabies. Les Gabiens, comme autrefois les Troyens,

Ignari ſcelerum tantorum artiſque pelaſgæ,

donnerent dans le piége.

Credita res captique dolis lacrymisque coacti
Quos neque Tydides nec Larissæus Achilles,
Non anni domuere decem, non mille carinæ.

Ils reçurent Sextus; ils le firent même leur gouverneur. Quand il eut reconu l'état de la place, démêlé le caractere des principaux habitans, mesuré leur degré d'autorité, il envoya un de ses confidens demander à son pere comment il devoit en user avec ces principaux habitans. *Tarquin* se promenant dans son jardin, d'un air distrait, abatoit les plus hautes tiges des pavots devant l'envoyé de son fils, & le congédia sans lui faire d'autre réponse; mais les tyrans s'entendent. Sextus, sur le récit de son envoyé, jugea de la conduite qu'il devoit tenir; il trouva des prétextes pour abatre les principales têtes des Gabiens, & livra ensuite leur ville, sans chefs & sans défenseurs, au tyran qui l'assiégeoit. On trouve un pareil fait dans l'histoire Grecque; il est attribué au tyran Périandre, qui étoit pourtant un des sept sages. Ces sortes d'histoires, qui se reproduisent sous différens noms & chez différens peuples, sont toujours un peu suspectes.

Les *Tarquins* faisoient la guerre aux Rutules, & assiégeoient Ardée, capitale de ces peuples, lorsque l'aventure de Lucrece éclata, & produisit la révolution qui mit Rome en liberté. (*Voyez* l'article LUCRECE.) Ce fut ce même Sextus, dont nous venons de parler, qui fit violence à Lucrece, & le mari de cette vertueuse femme étoit *Tarquin* Collatin, petit neveu de *Tarquin* l'ancien. Ce fut alors que Lucius Junius Brutus, déployant ce génie qu'il avoit voilé jusques-là, fit détrôner *Tarquin*, & abolir la royauté. Lucretius, pere de Lucrece, fut d'abord nommé *interrex*. Les deux premiers consuls créés ensuite, furent ce Brutus, vengeur de Lucrece, & auteur de la révolution, & *Tarquin* Collatin, que l'injure qu'il avoit reçue de Sextus désignoit naturélement comme le plus irréconciliable ennemi des *Tarquins*.

Ceux-ci ayant été chassés de Rome, se retirerent d'abord à Gabies où à Céré. Ils se mirent ensuite sous la protection de Porsenna, roi d'Étrurie; qui arma pour eux, & vint assiéger Rome. Ce fut alors que l'amour de la liberté enfanta & l'action hardie de Mutius Scævola & la témérité brillante d'Horatius Cocles, défendant seul un pont contre une armée, & la fuite glorieuse de Clélie, traversant le Tibre à la nage à travers les traits qu'on lançoit sur elle & sur ses compagnes.

Nec non Tarquinium *ejectum Porsenna jubebat*
Accipere, ingentique urbem obsidione tenebat:
Æneadæ in ferrum pro libertate ruebant.
Illum indignanti similem similemque minanti
Aspiceres, pontem auderet quod vellere Cocles,
Et fluvium vinclis innaret Clælia ruptis.

Il se forma une conspiration dans Rome en faveur de *Tarquin*. Les deux fils de Brutus, Titus & Tiberinus y entrerent. Leur propre pere les condamna lui-même, & les fit exécuter.

Vis & Tarquinios fastus*, animamque superbam*
Ultoris Bruti fascesque videre receptos?
Consulis imperium hic primus sævasque secures
Accipiet, natosque pater nova bella moventes
Ad pœnam pulcra pro libertate vocabit;
Infelix! Utcumque ferent ea facta minores:
Vincet amor patriæ laudumque immensa cupido.

Collatin s'étant montré moins ardent à punir les conjurés, devint suspect à la république naissante; il le sentit, & prit le parti d'abdiquer le consulat, & de se banir volontairement. Ce fut alors que Rome put dire:

Qu'aux *Tarquins* désormais il ne reste en ces lieux
Que la haine de Rome & le courroux des Dieux!

Dans un combat violent entre *Tarquin* & les Romains, Aruns, fils de *Tarquin*, & Brutus, qui étoient l'un & l'autre au premier rang, chacun dans son armée, fondirent l'un sur l'autre avec impétuosité, & se tuerent tous deux: *Tarquin* perdit la bataille. Il fit depuis beaucoup d'autres tentatives pour se faire rétablir dans la royauté; toutes furent inutiles & malheureuses. Il souleva successivement contre Rome les Etrusques, les Latins, les Fidénates, les Volsques; jusqu'à ce qu'enfin abandoné de tous, & ayant eu le malheur de survivre à toute sa famille, il seroit mort errant & vagabond, sans la pitié que sa vieillesse & ses infortunes inspirerent au prince de Cumes, qui lui donna un asyle, où il mourut du moins tranquille.

TARTAGNI, (Alexandre) (*Hist. litt. mod.*) plus connu sous le nom d'Imola, qui est celui de sa naissance, professeur en droit à Bologne & à Ferrare, fut nommé le *monarque du droit & le pere des jurisconsultes*. On a de lui des commentaires sur les *clémentines* & sur le *texte*; mort à Bologne en 1587.

TARTERON, (Jerôme) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, a traduit Horace, Perse & Juvénal, en supprimant les obscénités grôssieres, dont ces auteurs ont souillé leurs ouvrages; ce qu'il fit pour ménager la jeunesse pour laquelle il travailloit. Il mourut en 1720 à Paris, au collége de Louis-le-Grand, où il étoit professeur.)

TARTINI, (Joseph) (*Hist. mod.*) un des plus grand musiciens de nos jours, naquit à Pirano en Istrie. Après différentes aventures, il vint à Padoue, & en 1721 fut employé dans la chapelle de St. Antoine. Son nom est très-célebre. Nous avons de lui des *sonates* publiées

en 1734, & 1745; & un *traité* de Musique imprimé en 1754. Il mourut en 1770 à Padoue, & après sa mort il mérita une statue dans la grande place de cette Ville.)

TASSE, (le) (*Torquato Tasso.*) (*Hist. litt. mod.*) La famille du *Tasse* étoit noble & anciene. On dit que ses ancêtres, connus autrefois dans le Milanès sous le nom de la Tour, & chassés par les Viscontis, s'établirent sur la montagne de Tasso, entre Côme & Bergame, & que le nom de Tasse leur en resta. Quoi qu'il en soit, Bernardo Tasso, pere de Torquato, avoit été réduit, par l'état de sa fortune, à s'atacher, en qualité de secrétaire, à Ferrand de Sanseverin, prince de Salerne, avec lequel il passa dans le royaume de Naples, où il épousa Porcia de Rossi, d'une famille noble de ce pays. Torquato Tasso leur fils, naquit à Sorrento, près de Naples, le 11 Mars 1544: il fut élevé à Naples. L'auteur de sa vie, Jean-Baptiste Manso, marquis de Ville, dit que dans sa plus tendre enfance on ne le vit jamais rire ni pleurer; qu'à sept ans il savoit le latin, & même assez bien le grec. Précoce en tout, cet avantage tourna contre lui, lorsque le prince de Salerne étant tombé dans la disgrace de Charles-Quint, pour avoir voulu s'opposer à l'établissement de l'inquisition dans le royaume de Naples, fut obligé de quiter ce royaume. Bernardo Tasso le suivit, & emmena son fils avec lui. Le vice-roi de Naples fit condamner à mort, comme rebelles, le Prince de Salerne & ses adhérans, parmi lesquels fut compté Torquato Tasso, âgé alors de neuf ans, & qui parut dès-lors assez instruit, assez éclairé pour être coupable aux ieux des persécuteurs. Le talent de Torquato pour la poésie ne tarda pas à se déclarer; à dix-sept ans il fit son poëme de *Renaud*, qui précéda & qui annonçoit la *Jérusalem délivrée*.

À vingt ans le *Tasse* fut reçu dans l'académie de Padoue.

À vingt-deux ans il alla s'établir a Ferrare, attiré par les offres d'Alphonse II, duc de Ferrare, & du cardinal d'Est son frere. Il vint en France à la suite de ce cardinal; & fut très-accueilli de Charles IX & de sa cour; & cependant ni l'*Aminte*, original du *Pastor fido* & de la *Filli di Sciro*, l'*Aminte* qui fit regarder le *Tasse* comme le restaurateur de la poësie pastorale, ni la *Jérusalem délivrée*, qui le fit regarder comme le restaurateur de la poësie épique, n'avoient encore paru.

Le succès de la *Jérusalem délivrée* surpassa les espérances du *Tasse*. Ce poëme fut traduit, dès qu'il parut, en Latin, en François, en Espagnol, même en plusieurs langues orientales: il s'en fit huit éditions en cinq ans. Tous les beaux esprits, tous les savans, toutes les académies y applaudirent : on ne voyoit paroître que les éloges du *Tasse* & de son poëme. Le *Tasse* sembloit n'avoir qu'à jouir de sa gloire, lorsque l'amour vint troubler sa vie.

Le duc de Ferrare avoit une jeune sœur, nommé Léonore, qui demeuroit dans le palais d'Alphonse avec la duchesse d'Urbin, sa sœur aînée. Léonore aimoit les lettres; le *Tasse* l'aima, & comme les poëtes ni les amans ne peuvent garder leur secret, le *Tasse* confia le sien au papier, & fit de la princesse l'objet de ses galanteries poëtiques.

Ille velut fidis arcana sodalibus, olim
Credebat libris.

Vous eûtes un esprit que la France admira;
J'en eus un qui vous plut, l'univers le saura.

Jusques-là ce pouvoit n'être qu'un amour purement poëtique, & sans conséquence;

Vous avez tant d'Iris, de Phillis, d'Amarantes,
Que par tout, dans vos vers, vous peignez si charmantes!
Et pour qui vous jurez tant d'amoureuse ardeur!

mais il eut l'imprudence d'avouer à un jeune gentilhomme Ferrarois, qu'il croyoit son ami, que la poësie n'étoit pour lui qu'un masque favorable, sous lequel il pouvoit entretenir, sans contrainte, celle qu'il aimoit de sentiment, dont elle connoîtroit seul la vérité, & qui seroient d'autant moins crus des autres, qu'ils étoient plus solenélement exprimés. Le confident fut indiscret ou infidele, par ce penchant malheureux qu'ont les jeunes gens à plaisanter sur leurs amis, sur-tous quand il s'agit d'amour, maladie dont ils sont convenus de ne plaindre persone, malgré les malheurs & les crimes qu'elle a si souvent causés. Le *Tasse*, qui voyoit son secret divulgué, rencontrant son ami dans le palais du duc de Ferrare, lui fit des reproches que le jeune étourdi voulut toujours tourner en plaisanterie. Le *Tasse*, qui ne plaisantoit point, lui donna un soufflet : il sortirent pour s'aller batre. Trois freres du jeune homme ayant apris cette querele, accoururent à son secours; ils fondirent tous ensemble sur le *Tasse*, qui, sans s'éfrayer de leur nombre, soutint leur choc avec courage, blessa deux d'entr'eux, & donna le temps à ceux qui voyoient de loin ce combat inégal, de venir séparer les combattans. Les quatre freres n'oserent rentrer dans la ville, & prévinrent d'eux-mêmes l'arrêt qui les en banit. Cette aventure rendit le *Tasse* aussi célebre par la valeur, qu'il l'étoit deja par ses talens. Tout le monde sut comment il s'étoit batu; mais tout le monde sut aussi pourquoi il s'étoit batu. Alphonse jugea qu'en acquérant cette gloire nouvele, le *Tasse* avoit peu ménagé l'honeur de la princesse Léonore, il en eut tout le

ressentiment

ressentiment qu'en devoit avoir un frere & un prince. Il fit arrêter le *Tasse*, sous prétexte de le mettre à couvert de la vengeance de ses ennemis. Le *Tasse* se crut perdu; son imagination, naturélement tournée à la mélancolie, s'exalta & s'égara; il crut que le poison ou le supplice alloit terminer son sort. Il ne s'abandona pas cependant lui-même; il s'échapa de sa prison à la faveur d'un déguisement; & se cacha sous un faux nom à Turin. Il y fut bientôt reconu, & le duc de Savoie lui rendit les honeurs que sa réputation lui attiroit par-tout; mais frapé de l'idée que la vengeance du duc de Ferrare le poursuivroit aussi par tout, il craignit de lui être livré, & s'enfuit de Turin. Rome devoit être son asyle; mais l'inquiétude d'esprit qui le travailloit, & qui lui montroit tant de dangers où il n'y en avoit point, le précipita au-devant du danger le plus réel où il pût s'exposer. Il conçut le désir, bien naturel d'ailleurs, d'aller à Sorrento, sa patrie, voir sa sœur aînée, qui étoit établie dans cette ville, & qu'il n'avoit point vue depuis son enfance. L'arrêt de mort prononcé contre lui à Naples subsistoit toujours; il se travestit en paysan, & ariva heureusement à Sorrento. Il y reçut des nouveles de la princesse Léonore, qui lui avoit pardoné les brillantes imprudences que lui avoit fait faire un amour qu'elle partageoit. Elle le rapeloit auprès d'elle, & lui annonçoit qu'elle l'avoit réconcilié avec le duc de Ferrare son frere. Il partit pour se remettre dans ses premiers fers; une grande maladie le retint quelque temps à Rome: il ariva enfin à Ferrare.

Le duc ne le reçut point mal; mais peu à peu il se refroidit, & ce qui fut plus sensible au *Tasse*, il rompit tout commerce entre lui & la princesse Léonore. Sa mélancolie redoubla, jusqu'au point de dégénérer en une espece de folie. Il quita Ferrare, il erra en diverses villes d'Italie; il revint encore à Ferrare, & les symptômes de sa folie alloient toujours en augmentant. Alphonse le fit enfermer dans un hôpital, où on lui ordona des remedes, qui, joints à la perte de la liberté, aigrirent son mal au lieu de l'adoucir: il en accusa la magie, & devint tout-à-fait visionaire. Cette seconde détention du *Tasse* fut plus longue & plus fâcheuse que la premiere. L'empereur, le pape, toutes les puissances d'Italie solliciterent si fortement en faveur du *Tasse*, qu'il obtint enfin sa liberté: il étoit alors dans sa quarante-deuxieme année. Il étoit malade de corps & d'esprit depuis neuf ans; il avoit été prisonier pendant sept ans. Il mena encore une vie errante, à Mantoue, à Naples, à Florence. Il fit un troisieme poëme, la *Jérusalem conquise*, qui n'eut pas le succès de la *Jérusalem délivrée*. Si le *Tasse* avoit été poëte avant le temps, il cessa aussi de l'être avant le temps.

Cependant on lui préparoit des honeurs qui, depuis long-temps, n'avoient été déférés qu'à Pétrarque. Le Cardinal Cinthio Aldobrandin, auquel il avoit dédié son nouveau poëme de la *Jérusalem conquise*, obtint du pape Clément VIII, son oncle, que la courone de laurier & le triomphe au capitole fussent solemnélement décernés au *Tasse*. Celui-ci fut mandé à Rome, & y fut logé dans le palais du pape: *venez illustre poëte*, lui dit Clément VIII, *venez recevoir une courone à laquelle vous allez faire autant d'honeur qu'elle en a fait à ceux qui l'ont reçue avant vous*. Tandis qu'on faisoit tous les préparatifs avec la plus grande diligence possible, l'infortuné poëte, auquel il ne fut presque jamais donné de jouir d'un plaisir pur & entier, n'étoit déja plus en état de recevoir les honeurs qu'on lui destinoit; il tomba dans une foiblesse qui lui annonçoit sa fin. Il se fit porter dans la maison des religieux de saint Onuphre, où il mourut le 15 Avril 1595, âgé de cinquante-un ans, un mois & quelques jours.

La *Jérusalem délivrée* du *Tasse* a eu, comme les grands poëmes de l'antiquité, l'avantage de fournir des tableaux aux peintres, des sujets à tous les arts & à tous les talens; elle a fait faire à Quinault le poëme immortel d'*Armide*, comme l'Arioste lui a fait faire celui de *Roland*; elle a fait faire à Danchet même celui de *Tancrede*; elle est enfin au nombre des cinq ou six poëmes épiques dont les premieres nations du monde, tant ancienes que modernes, ont à se glorifier. Le rang entre ces divers poëmes épiques s'assigne diversement, selon le goût du lecteur. M. de Voltaire, après avoir parlé d'Homere & de Virgile, ajoute:

> De faux brillans, trop de magie
> Mettent le *Tasse* un cran plus bas;
> Mais que ne tolere-t-on pas
> Pour Armide & pour Herminie?

on pouroit ajouter, & pour Clorinde, mourant de la main, & sous les ieux de Tancrede son amant, & pour Olinde & Sophronie, dont les sentimens sont si tendres & si purs, & pour Renaud, l'Achille de ce poëme, &c.

Quant au plan de ce poëme, il paroît conçu d'après celui de l'Iliade, non-seulement par la multitude des combats généraux & particuliers; non-seulement parce que dans l'un de ces poëmes on assiége Troie, dans l'autre, Jérusalem; mais sur tout parce que dans tous les deux le mécontentement & l'indocilité aux ordres du général, tienent long-temps le héros principal dans l'inaction, ce qui donne aux héros secondaires le moyen de paroître avec éclat & avec avantage. La colere seule retient Achille immobile dans ses vaisseaux; le jeune Renaud est enchaîné par la volupté, ce qui est pour le moins aussi moral.

Quant aux détails, c'est Virgile sur-tout que le *Tasse* s'atache à imiter; & comme Virgile

lui-même a souvent imité Homere, il arive quelquefois que le *Tasse* les imite tous deux.

On verra sans doute avec plaisir la maniere du *Tasse*, raprochée de celle de Virgile dans plusieurs de ces imitations:

Nox erat, & placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, sylvæque & sæva quierant
Æquora, cum medio volvuntur sidera lapsu,
Cum tacet omnis ager, pecudes pictæque volucres,
Quæque lacus late liquidos, quæque aspera dumis
Rura tenent, somno positæ sub nocte silenti
Lenibant curas & corda oblita laborum.
At non infelix animi Phœnissa: neque unquam
Solvitur in somnos, oculisve aut pectore noctem
Accipit.

Era la notte allor ch'alto riposo
Han l'onde e i venti, e parea muto il mondo,
Gli animai lassi, e quei che 'l mare ondoso,
O de' liquidi laghi alberga il fondo,
E chi si giace in tana, o in mandra ascoso,
E i pinti augelli, nell' obblio giocondo
Sotto il silenzio de' secreti orrori
Sopian gli affanni e raddolciano i cori.
Ma nè 'l campo fedel, nè 'l Franco Duca
Si discioglie dal sonno, o almen s'accheta.

„ La nuit régnoit sur l'univers; l'onde & les „ vents étoient parfaitement calmes, toute la „ nature paroissoit en silence: les animaux fatigués, les habitans des mers & des lacs; les „ hôtes des antres, des forêts ou des bergeries, „ les oiseaux de toute espece oublioient dans „ un doux repos & dans le silence d'une secrete „ horreur, leurs travaux, leurs peines, & calmoient leurs inquiétudes.

„ Mais, ni Godefroy ni les chrétiens ne goûtent le repos & ne se livrent au sommeil:

Centauri in foribus stabulant scyllæque biformes;
Et centumgeminus Briareus, ac bellua Lernæ
Horrendum stridens, flammisque armata Chimæra:
Gorgones, harpyiæque & forma tricorporis umbræ.

Qui mille immonde Arpie vedresti e mille
Centauri, e Sfingi, e pallide Gorgoni,
Molte e molte latrar voraci Scille,
E fischiar Idre, e sibilar Pitoni,
E vomitar Chimere atre faville,
E Polifemi orrendi, e Gerioni,
E in nuovi mostri, e non più intesi o visti,
Diversi aspetti in un confusi e misti.

„ Là, on voit des milliers de harpies immondes; des milliers de Centaures, de Sphinx & „ de pâles Gorgones; nombre de Scylles dévorantes qui aboient, des hydres qui souflent „ & des pythons qui sifient; des Chimeres qui „ vomissent des torrens d'une noire fumée, des „ Polyphémes éfrayans, des Gérions; mille „ monstres nouveaux inconnus, ignorés, de „ formes différentes, mêlés & confondus tous „ ensemble.

Dans cet exemple le *Tasse* a seulement chargé le même tableau d'un plus grand nombre d'objets;

O quam te memorem, virgo! namque haud tibi vultus
Mortalis, nec vox hominem sonat. O Dea certe.....
Sis felix, nostrumque leves quæcumque laborem.

Donna, se pur tal nome a te conviensi;
Che non somigli tu cosa terrena.....
Fa ch'io sappia chi sei; fa ch'io non erri
Nell'onorarti, e s' è ragion, m'atterri.

„ Madame, si je dois vous appeler de ce nom, „ car vous ne ressemblez en rien à une mortele.....apprenez-moi qui vous êtes; faites que „ je ne me trompe pas dans les hommages que „ je vous rends; permettez que je me prosterne „ à vos pieds.

Sed mihi vel tellus optem prius ima dehiscat,
Vel Pater omnipotens adigat me fulmine ad umbras,
Pallentes umbras Erebi noctemque profundam,
Ante, pudor, quam te violo aut tua jura resolvo.

Ahi che fiamma dal Cielo anzi in me scenda,
Santa onestà, ch'io le tue leggi offenda.

„ O sainte pudeur, que la foudre m'écrase, „ plutôt que jamais je viole tes loix!

Gratior & pulcro veniens in corpore virtus.
La.... virtute........
Che in sì bel corpo più cara venia.

„ La valeur que rehaussent les grâces de Renaud.

Forsan & hæc olim meminisse juvabit........
Durate, & vosmet rebus servate secundis.
Tosto un dì fia che rimembrar vi giove
Gli scorsi affanni, e sciorre i voti a Dio.
Or durate magnanimi, e voi stessi
Serbate, prego, ai prosperi successi.

„ Un jour viendra que vous aimerez à vous „ rapeler les dangers que vous aurez courus „ pour acquiter vos vœux; maintenant ranimez tout votre courage, & reservez-vous, je „ vous conjure, pour des succès heureux.

Multa gemens...., quos amisit inultus amores.
Et tentat sese, atque irasci in cornua discit,
Arboris obnixus trunco, ventosque lacessit
Ictibus & sparsa ad pugnam proludit arena.

Non altramentè il tauro, ove l'irriti
Geloso amor con stimoli pungenti
Orribilmente mugge, e co' muggiti
Gli spiriti in se risveglia, e l'ire ardenti
E'l corno aguzza ai tronchi: e par ch'inviti
Con vani colpi alla battaglia i venti:
Sparge col piè l'arena, e 'l suo rivale
Da lunge sfida a guerra aspra e mortale.

„ Ainsi, un taureau, que les fureurs d'un a-
„ mour jaloux irritent, mugit horriblement; par
„ ses mugissemens, il reveille son courage & ses
„ bouillans transports; il aiguise ses cornes
„ contre les troncs des arbres; il semble, par
„ d'inutiles coups, défier les vents au combat:
„ il lance le sable avec les pieds, & de loin il
„ appele & provoque son rival à une guerre
„ sanglante & mortele.

O mihi præteritos referat si Jupiter annos,
Qualis eram, cum primam aciem Præneste sub ipsa
Stravi, scutorumque incendi victor acervos,
Et Regem hâc Herilum dextra sub tartara misi,
&c.

Oh foss'io pur sul mio vigor degli anni!....
E quale allora fui quando al cospetto
Di tutta la Germania, alla gran corte
Del secondo Corrado, apersi il petto
Al feroce Leopoldo, e 'l posi a morte.

„ Ah! si j'étois encore dans la vigueur de
„ mon jeune âge!..... ou si j'étois encore tel
„ que je fus, quand, aux ieux de toute l'Alle-
„ magne, à la cour brillante de Conrad II, je
„ perçai la poitrine du farouche Léopold, & lui
„ donnai la mort!

Avidis ubi subdita flamma medullis,
Vere magis (quia vere calor redit ossibus) illæ
Ore omnes versæ in zephyrum stant rupibus altis,
Exceptantque leves auras, & sæpe sine ullis
Conjugiis, vento gravidæ (mirabile dictu.)
Talora
L'avida madre del guerriero armento,
Quando l'alma stagion che n'innamora,
Nel cor le instiga il natural talento,
Volta l'aperta bocca in contra l'ora
Raccoglie i semi del fecondo vento:
E de' tepidi fiati (o maraviglia!)
Cupidamente ella concepe, e figlia.

„ Quelquefois quand le printemps ramene les
„ amours & excite dans les cœurs des désirs
„ naturels, la cavale, animée d'une fureur nou-
„ vele, présente à l'air sa bouche béante, re-
„ çoit l'haleine féconde des vents, & par un
„ miracle de nature, conçoit & devient mere,
„ respirant ces soufles animés.

Quam multa in silvis autumni frigore primo
Lapsa cadunt folia, aut ad terram gurgite ab alto
Quam multæ glomerantur aves, ubi frigidus annus
Trans pontum fugat, & terris immittit apricis.

Non passa il mar d'augei sì grande stuolo,
Quando ai soli più tepidi s'accoglie:
Nè tanta vede mai l'autunno al suolo
Cader, co' primi freddi, aride foglie.

„ Jamais une si grande troupe d'oiseau n'a
„ traversé les mers pour chercher de plus dou-
„ ces contrées; jamais, aux premiers froids de
„ l'automne, on n'a vu tomber sur la terre tant
„ de feuilles desséchées.

Vix ea fatus erat, cum circumfusa repente
Scindit se nubes, & in æthera purgat apertum.

Ciò disse appena, e immantinente il velo
Della nube, che stesa è lor d'intorno,
Si finde, e purga nell' aperto cielo.

„ À peine a-t-il parlé, soudain le nuage
„ qui l'envelope, se déchire & se dissipe dans
„ les airs.

Nisus ait: Diine hunc ardorem mentibus addunt,
Euryale? an sua cuique Deus fit dira cupido?
Aut pugnam aut aliquid jam dudum invadere magnum
Mens agitat mihi, nec placida contenta quiete est.

Buona pezza è, signor, che in se raggira
Un non so che d'insolito e d'audace
La mia mente inquieta: o Dio l'inspira,
O l'uom del suo voler suo Dio si face.

„ Il y a bien long-temps, seigneur, que mon
„ esprit inquiet roule un projet hardi, extra-
„ ordinaire; ou c'est un Dieu qui me l'inspire,
„ ou l'homme se fait un Dieu de son désir.

Le reste de l'épisode de Nisus & d'Euryale a fourni plusieurs traits au *Tasse*.

Mene igitur socium summis adjungere rebus
Nise, fugis? solum te in tanta pericula mittam?

Tu là n'andrai, rispose, e me negletto
Qui lascierai tra la volgare gente!

„ Tu iras là, lui dit-il, & moi, tu me lais-
„ seras ici, méprisé, confondu dans la foule
„ des guerriers vulgaires!

Est hic, est animus lucis contemptor, & istum
Qui vitâ bene credat emi, quo tendis, honorem.

Ho core anch'io che morte sprezza, e crede
Che ben si cambi con l'onor la vita.

„ J'ai comme toi un cœur qui méprise la „ mort, je crois comme toi, qu'il est beau de „ changer la vie contre l'honeur.

Dî Patrii, quorum semper sub numine Troja est,
Non tamen omnino Teucros delere paratis,
Cum tales animos juvenum & tam certa tulistis
Pectora.

Nè già sì tosto caderà, se tali
Animi forti in sua difesa or sono.

„ Non, il ne tombera pas, puisqu'il lui reste „ pour apui des cœurs si magnanimes.

Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem,
Fortunam ex aliis.

Viva, e sol d'onestate a me somigli:
L'esempio di fortuna altronde pigli.

„ Qu'elle vive, ma fille, qu'elle me ressem„ ble seulement par son honêtete! mais qu' „ elle apprene d'une autre à être plus heureuse.

Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.......

Qualis populea mœrens Philomela sub umbra
Amissos queritur fœtus, quos durus arator
Observans nido implumes detraxit, at illa
Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat, & mœstis late loca questibus implet.

Lei nel partir, lei nel tornar del sole
Chiama con voce stanca, e prega, e plora:
Come usignuol cui'l villan duro invole
Dal nido i figli non pennati ancora;
Che in miserabil canto, afflitte e sole
Piange le notti, e n'empie i boschi e l'ora.

„ D'une voix mourante il appele Clorinde „ quand le jour finit, il l'appele quand le jour „ commence, il l'invoque, il la pleure: ainsi, „ un rossignol, à qui un barbare Villageois a „ enlevé ses petits, fait entendre pendant les „ nuits un chant triste, solitaire & doulou„ reux; de ses plaintes il remplit l'air & les „ bois.

L'épisode de Polydore se retrouve aussi dans le treizieme livre de la *Jérusalem délivrée*, & il est très-bien placé parmi tous les prodiges de la forêt enchantée. En cet endroit, Virgile est encore traduit presque littéralement. Dans plusieurs autres il n'est pas qu'imité, dans quelques uns il est embéli, il l'est par exemple dans le passage suivant:

Labitur infelix studiorum atque immemor herba
Liber equus, fontesque avertitur, & pede terram
Crebra ferit, demissæ aures.......

Langue il corsier già sì feroce, e l'erba,
Che fu suo caro cibo, a schifo prende;
Vacilla il piede infermo, e la superba
Cervice dianzi, or giù dimessa pende.

„ Le coursier, jadis si fier, languit auprès „ d'une herbe aride & devenue pour lui sans „ saveur: ses pieds chancelent, sa tête aupa„ ravant si superbe, tombe négligemment pen„ chée.

Jusques-là, tout est à peu près égal entre le modele & l'imitateur, mais ce dernier ajoute au tableau d'autres traits qui l'embélissent, & que nous ne raporterons point, parce qu'ils deviennent étrangers à l'imitation de Virgile, que nous considérons seule ici.

Ter conatus ibi collo dare brachia circum,
Ter frustra comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis volucrique simillima somno.

Gli stendea poi con dolce amico affetto
Tre fiate le braccia al col'o intorno:
E tre fiate in van cinta l'immago
Fuggia, qual leve sogno od aer vago.

„ Et aussi-tôt lui tendant les bras avec une „ douce affection, trois fois il essaye de le ser„ rer contre son sein; mais, tel qu'un songe ou „ une vapeur légere, trois fois l'ombre échape „ à ses vains embrassemens.

Armide, au moment où Renaud la quite, lui tient le même discours que Didon à Énée; le *Tasse* ne fait que traduire en cet endroit ce mouvement éloquent & passioné.

Nec tibi Diva parens, generis nec Dardanus auctor, &c.

Les amours d'Antoine & de Cléopâtre, & la bataille d'Actium sont représentés dans le palais d'Armide comme sur le bouclier d'Énée, ce qui donne encore occasion au *Tasse* de traduire Virgile; mais ce beau mouvement sur la fuite d'Antoine, apartient en propre au *Tasse*.

E fugge Antonio! e lasciar può la speme
Dell' imperio del mondo, ov'egli aspira!
Non fugge no, non teme il fier, non teme,
Ma segue lei che fugge, e seco il tira.

La ceinture d'Armide est à peu près celle de Venus dans Homere.

Le bouclier de Renaud est celui d'Achille & celui d'Énée, mais bien plutôt le second que le premier, en quoi le *Tasse* a montré son bon goût; en effet les objets gravés sur le bouclier d'Achille manquent de convenance; ils sont

tous étrangers & indifférens à ce héros: Virgile a corrigé cette faute ; tout intéresse Énée dans les objets que représente son bouclier, ce sont tous les héros de sa race, tous les faits de l'histoire romaine.

Illic res Italas Romanorumque triumphos
. . . . . Illic genus omne futuræ
Stirpis ab Ascanio, pugnataque in ordine bella...
Attollens humero famamque & fata nepotum.

Il en est de même du bouclier de Renaud. Ce guerrier est un des ancêtres du duc de Ferrare, protecteur du *Tasse*; tous les ancêtres de Renaud, dont les exploits sont gravés sur son bouclier, sont les auteurs de la maison d'Est.

Il y a beaucoup d'autres imitations de Virgile dans la *Jérusalem delivrée*, elles sont toutes heureuses & heureusement placées; nous n'avons voulu montrer ici que quelques unes des principales, mais elles s'offrent en foule. Ce n'est pas cependant par besoin qu'il imite, c'est par goût, c'est par choix, c'est parce qu'il juge qu'on a dit avant lui ce qu'il avoit de mieux à dire dans les diverses situations où son sujet le place; il imite toujours en maître & en original, n'afoiblit jamais ce qu'il imite & souvent il l'embélit; d'ailleurs il n'est pas moins heureux comme créateur que comme imitateur, son poëme abonde en beautés de tous les genres qui sont uniquement à lui. Nous citerons encore ici deux morceaux, parce qu'il sont peut-être les plus propres de tous à donner la plus haute idée de son talent.

Le premier est celui qu'on cite toujours pour prouver que le *Tasse* ne le cede point aux anciens dans le talent de l'harmonie pittoresque & figurative ; il prouve encore, ainsi que le suivant & plusieurs autres, ce qu'a dit M. de Voltaire, " que quand le sujet demande de l'é„ lévation, on est étoné comment la molesse „ de la langue Italiene prend un nouveau ca„ ractere sous les mains du *Tasse*, & se chan„ ge en majesté & en force.

Chiama gli abitator dell'ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba:
Treman le spaziose atre caverne,
E l'aer cieco a quel romor rimbomba.
Nè sì stridendo mai dalle superne
Regioni del cielo il folgor piomba,
Nè sì scossa giammai trema la terra,
Quando vapori in sen gravida serra.

" D'un son rauque la trompete du Tartare „ appele les habitans des ombres éterneles. „ Les cavernes noires & profondes de l'enfer „ en sont ébranlées, l'air ténébreux, à ce bruit, „ retentit. Jamais la foudre, qui tombe des ré„ gions supérieures du ciel, n'éclate avec tant „ de fracas, & de moins terribles secousses „ ébranlent la terre, quand les vapeurs qu'elles „ renferment dans son sein s'agitent & s'em„ brâsent.

Giace l'alta Cartago : appena i segni
Dell'alte sue ruine il lido serba.
Muojono le città, muojono i regni :
Copre i fasti e le pompe arena ed erba :
E l'uom d'esser mortal par che si sdegni ;
O nostra mente cupida e superba!

" L'altiere Carthage n'est plus; cette rive con„ serve à peine quelques signes de ses débris. „ Les villes périssent, les royaumes périssent, „ l'herbe & le sâble couvrent les monumens „ du faste, & l'homme semble s'indigner d'être „ mortel ! ô folie ! ô chimere de l'ambition & „ de l'avarice!

Le P. Bouhours croit que cette belle idée de la mort des Cités & des Empires, & la réflexion qui la suit, pouroient bien avoir été fournies au *Tasse*, par ce passage de la lettre de Sulpicius à Cicéron sur la mort de sa fille : *hem! nos homunculi indignamur si quis nostrum interiit, quorum vita brevior esse debet, cum uno loco tot oppidorum cadavera projecta jaceant*. Ce passage est beau ; mais si le *Tasse* l'a imité, quelle création seroit supérieure à une pareille imitation ! Bossuet a dit, soit d'après Sulpicius, soit d'après le *Tasse*, soit d'après lui-même: *Les empires meurent comme leurs maîtres*.

On a dit du vingtieme livre de la *Jérusalem délivrée*; que le *Tasse y avoit l'air d'un Dieu qui acheve un monde*.

TASSIN, (René Prosper) (*Hist. litt. mod.*) Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a continué la nouvele diplomatique de dom Toustain, son confrere & son ami. On a aussi de lui, l'*histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*. Né en 1697, dans le diocêse du Mans, mort à Paris, en 1777.

TASSONI, (Alexandre) (*Hist. litt. mod.*) savant & poëte célebre : comme savant, il est peu connu ; peu de persones savent qu'il est auteur d'une histoire ecclésiastique, dans laquelle il combat souvent Baronius, mais c'est par son fameux poëme héroi-comique de la *Secchia rapita*, qu'il est sur-tout connu très-avantageusement : il rendit ridicule la guerre qui s'étoit élevée entre les Modénois & les Bolonois, au sujet d'un sceau enlevé. Il est toujours utile de couvrir de ridicule les passions qui répandent la division parmi les hommes, & qui produisent ou les guerres entre les états ou les procès entre les particuliers; ainsi, ce sont non-seulement des ouvrages agréables, mais des ouvrages utiles que la *Secchia rapita* chez les Italiens, *Hudibras*, chez les Anglois, *le Lutrin*, & dans un autre genre plus vaste & plus politique, la *Satyre Ménippée* chez les François. On a encore du *Tassoni*, des observations sur Pétrarque.

Taſſoni, né à Modene en 1565, étoit gentilhomme ordinaire & conſeiller d'état de François I, duc de Modene. Il mourut dans la cour de ce prince en 1635. Sa vie a été écrite par le ſavant Muratori.

TASTE, (Dom Louis la) (*Hiſt. litt. mod.*) Bénédictin, évêque de Bethléem, en 1738, mort à Saint-Denis en 1754. Il prit dans les diſputes du Janſéniſme, un parti qui plut médiocrement à ſes confreres; il combatit le Janſéniſme, il perſécuta les Carmélites, dont il étoit viſiteur général, & qui ſe traitent aſſez rigoureuſement elles-mêmes pour qu'on doive s'abſtenir de les tourmenter. Ses ouvrages ſont des lettres théologiques contre les convulſions & les miracles attribués à M. Pâris; une de ces lettres fut ſupprimée par arrêt du Parlement; des lettres contre le Carmélites de la rue Saint-Jacques à Paris; une réfutation des lettres dites pacifiques. On peut croire que tous ces écrits polémiques ne reſterent pas ſans répliques & ſans injures de la part des Janſéniſtes.

TATIEN, (*Hiſt. Eccléſiaſtique.*) Syrien de naiſſance, élevé dans le paganiſme, nouri des principes de la philoſophie Platoniciene, embraſſa le Chriſtianiſme & fut diſciple de Saint-Juſtin; il fit l'apologie des chrétiens contre les Gentils, & cette apologie exiſte, mais enſuite il donna dans quelques erreurs, il devint le chef de la ſecte des *Encratites* ou *Continens*. Il y a une ſavante diſſertations de l'abbé de Longuerue, ſur *Tatien*. Celui-ci vivoit vers la fin du ſecond ſiecle.

TATIUS, (*Hiſt. Rom.*) Titus-*Tatius* étoit roi des Sabins, & la ville de Cures étoit la capitale de ſon royaume, lorſque l'enlévement des Sabines fit naître la guerre entre lui & Romulus:

Nec procul hinc Romam & raptas ſine more Sabinas,
Conſeſſu caveæ, magnis Circenſibus actis,
Addiderat, ſubitoque novum conſurgere bellum
Romulidis Tatioque ſeni Curibuſque ſeveris.
Poſt iidem inter ſe poſito certamine Reges
Armati, Jovis ante aram pateraſque tenentes
Stabant, & caſâ jungebant fœdera porcâ.

En effet, les Sabines, premiere cauſe de la guerre, s'étant faites médiatrices de la paix entre leurs peres & leurs maris, cette paix fut conclue ſous les conditions ſuivantes: " que Romulus & *Tatius* régneroient enſemble à Rome avec un pouvoir égal; que la ville déſormais commune aux deux peuples, retiendroit ſon premier nom de Rome, mais que ſes habitans porteroient celui de *Quirites*, du nom de la ville de Cures, capitale des Sabins & patrie de *Tatius;* que les deux peuples n'en formeroient plus qu'un; que tous les Sabins qui voudroient aller s'établir à Rome, y jouiroient de tous les priviléges des anciens citoyens; que cent des plus qualifiés d'entre les Sabins, entreroient dans le ſénat, déja compoſé de cent Romains.

Cette union des deux peuples fut formée la douzieme année de la fondation de Rome. Les deux rois régnerent pendant cinq années aſſez tranquillement comme ceux de Lacédémone, & ſans que le partage ni la jalouſie d'autorité parût exciter le moindre trouble. La ſixieme année, c'eſt-à-dire, la dix-huitieme de Rome, *Tatius* fut aſſaſſiné, ſans que Romulus ait été ſoupçoné de ce crime, lui que la mort violente de Remus, ſon frere, ſembloit offrir naturélement aux ſoupçons:

Acerba fata Romanos agunt
Scelusque fraternæ necis.
Ut immerentis fluxit in terram Remi
Sacer nepotibus cruor.

Tatius fut tué par les habitans de Lavinie, pour quelques dénis de juſtice, & pour avoir fait tuer lui-même, très injuſtement, des députés qu'ils avoient envoyés demander réparation de violences exercées contre eux. Romulus leur donna ſatisfaction ſur leurs plaintes, & ſe contenta d'honorer la mémoire de ſon collegue ſans la venger.

TATIUS, (Achilles) (*Hiſt. litt. anc.*) On le croit auteur du roman Grec, des *amours de Leucippe & de Clitophon*, qui a été traduit en François par Baudouin & par Duperron de Caſtera; il a écrit auſſi ſur les phénomenes d'Aratus, & ce qu'il a écrit ſur ce ſujet, a été traduit en latin per le P. Petau, & imprimé en grec & en latin dans ſon *Uranologium*.

TAVANNES, (de Saulx) (*Hiſt. de Fr.*) illuſtre & anciene maiſon de la province de Bourgogne, qui tire ſon nom du château de Saulx, ſitué à quelque lieues de Dijon. Les comtes de Saulx étoient déja de très-grands ſeigneurs au commencement du douzieme ſiecle. Saint Bernard avoit des alliances avec cette maiſon; Belote de Fontaine ſa niece avoit épouſé Guillaume de Saulx, & avoit porté dans cette maiſon la terre de Fontaine. La charge de Grand-Gruyer de Bourgogne étoit héréditaire dans la maiſon de Saulx dès le treizieme ſiecle.

Jean de Saulx, ſeigneur d'Aurain, épouſa, par contrat du 18 Avril 1504, Marguerite de *Tavannes*, ſœur & héritiere de Jean de *Tavannes*, né dans le comté de Ferrette en Allemagne, naturaliſé en France en 1518. Ce Jean de *Tavannes* avoit amené d'Allemagne des ſecours à François I, & ces ſecours lui furent utiles en diverſes occaſions, nommément à Marignan. Le fameux maréchal de *Tavannes*, Gaſpard de Saulx, étoit fils de Jean de Saulx & de Marguerite de *Tavannes*.

Il fut un des plus célebres capitaines de ſon

temps; mais il eut deux réputations, & la Saint-Barthélemi lui en a donné une qui ternit l'autre. Il fut élevé page de François I, & fut pris auprès de ce prince à la bataille de Pavie. Il se sauva de sa prison, & servit avec honeur dans la compagnie des gendarmes de Galiot de Genouillac; il fut ensuite lieutenant de celle du jeune duc d'Orléans, dernier fils de François. Il lui plut par son étourderie & sa bravoure téméraire; il fut, avec le jeune Castelnau, de toutes ces parties périlleuses & nocturnes, que ce prince aimoit tant; il eut le bonheur de n'en pas être la victime comme Castelnau. (*Voyez* à l'article ORLÉANS, l'article particulier du duc d'Orléans, fils de François I.) Il faisoit soixante lieues en poste, uniquement pour chercher un danger & une querele contre des inconnus. Toutes leurs folies n'étoint pas héroïques; ils se permettoient quelquefois des espiégleries de bien mauvais goût, comme quand ils mirent pendant la nuit un pendu dans le lit de la comtesse d'Urés, qui, en se réveillant, le trouva couché à côté d'elle. *Tavannes* étoit d'une agilité extrême; il sauta un jour dans la forêt de Fontainebleau d'un rocher à un autre, qui en étoit éloigné de vingt-huit pieds; mais ne parlons que de ses exploits militaires. Il contribua en 1536 à la défense de Fossan, place réduite à l'extremité par la trahison du marquis de Saluces; il aida aussi à chasser cette même année les Impériaux de la Provence. En 1537 il contribua encore à la défense de Térouane; en 1542 il se distingua aux siéges de Damvilliers, d'Ivoy & de Luxembourg; en 1544 il se signala bien plus encore à la bataille de Cérisoles. Telle est la liste de ses faits d'armes sous François I.

Sous Henri II, en 1554, à la bataille de Renti, où ce prince commandoit en persone, *Tavannes* égala la gloire du duc de Guise. Le roi le voyant revenir tout sanglant de la mêlée, l'embrassa, & lui donna sur le champ de bataille le collier de son ordre.

En 1558 il aida le duc de Guise à reprendre Calais, & à chasser entiérement les Anglois de la France.

Dans les guerres civiles, sous Charles IX, ataché au duc de Guise & à la religion Catholique, il se montra toujours le même, toujours *Tavannes*, aux combats de Jarnac, de la Roche-l'Abeille, de Montcontour. Il fut fait maréchal de France le 28 Novembre 1570, gouverneur de Provence & amiral des mers du Levant au mois d'Octobre 1571: le nombre des maréchaux de France étoit alors fixé à quatre; *Tavannes* fut le cinquieme. On lui fait même dire dans une inscription en vers, gravée sur son mausolée dans le chœur de la sainte chapelle de Dijon:

Cinquieme maréchal, premier je fus en France.

Il n'est pas exactement vrai qu'il ait été le premier exemple d'un cinquieme maréchal de France; François I, qui porta le nombre des maréchaux de France de trois à quatre, le porta même pendant quelque temps jusqu'à cinq. Les guerres presque continueles qu'il eut à soutenir, lui donnerent plus de sujets à récompenser; mais il avoit fini par réduire le nombre des maréchaux de France à trois.

Après avoir vu quels furent les services militaires du maréchal de *Tavannes*, & quelle en fut la récompense, voyons quelle fut sa conduite à la cour. Il étoit, selon l'expression d'un auteur, *l'homme de main de la cour*; c'étoit à lui qu'on s'adressoit quand on avoit besoin d'un coup hardi, & il n'atendoit pas toujours qu'on lui en proposât. Sous le regne de Henri II il proposa lui-même & offrit à Catherine de Médicis de couper le nez à sa rivale, la duchesse de Valentinois. Catherine, qui ne se sentoit pas alors assez de crédit pour faire excuser une pareille violence, en fut épouvantée, & représenta au maréchal que c'étoit un moyen sûr de se perdre. Le maréchal consentoit à sa perte, „ pourvu, disoit-il, qu'il pût exterminer le vi„ ce, dissiper l'enchantement du roi, & mettre „ fin aux maux du royaume. „

Par une suite de son atachement à Catherine de Médicis & aux Guises, il faisoit profession d'être l'ennemi déclaré de la maison de Coligny-Châtillon. Un jour l'amiral, ayant eu avis d'une entreprise formée contre lui, & dont il soupçonoit *Tavannes*, le traita, en présence d'un gentilhomme, & presqu'en public, avec assez de hauteur. *Tavannes* ne répondit rien; le gentilhomme, qui connoissoit la hardiesse & le caractere peu endurant de *Tavannes*, parut s'étoner de sa patience à supporter cette espece d'insulte publique: " j'en tirerai, dit *Tavan*„ *nes*, une vengeance plus publique encore, „ & dans peu de jour; „ c'étoit en effet peu de temps avant la saint Barthélemi.

D'Andelot, frere de Coligny, ayant au contraire averti *Tavannes* par un homme ataché à lui d'Andelot, que la vie de *Tavannes* étoit menacée; celui-ci prit l'avertissement avec assez de mépris: *je remercie votre maître; quand les huguenots donnent de tels avis, c'est qu'ils ont eux mêmes de mauvais desseins. J'ai trop d'honeur pour devenir poltron; & je l'avertis, moi, que, quand la guerre sera ouverte, je ne l'épargnerai point.*

Il fut un des plus ardens instigateurs & des plus violens exécuteurs du massacre de la Saint-Barthélemi.

Brantôme raconte que la veille de cette sanglante exécution, on fit venir au Louvre le prévôt des marchands & quelques notables habitans, pour leur faire part du projet, lesquels, dit Brantôme, firent de grandes difficultés, & y apporterent de la conscience. " Mais M. de

„ *Tavannes*, devant le roi, les rabroua si fort, „ les injuria, & les menaça que s'ils ne s'y „ employoient, le roi les feroit tous pendre, & „ le dit au roi de les en menacer. Les pauvres „ diâbles ne pouvant faire autre chose, répon- „ dirent alors; *hé ! le prenez - vous là, sire, „ & vous Monsieur ! nous vous jurons que vous „ en aurez nouvele; car nous y menerons si bien „ les mains à tort & à travers, qu'il en sera „ mémoire à jamais de la fête Saint Barthélemi „ très-bien chaumée*. À quoi ils ne faillirent, je „ vous assure; mais ils ne le vouloient du com- „ mencement. „

Tavannes épargna cependant un gentilhomme huguenot, nommé la Neuville, qui implora sa protection. " Ce gentilhomme étant entre les „ mains de ce peuple enragé, & ayant reçu „ six ou sept coups d'épée dans le corps & dans „ la tête, ainsi qu'on le vouloit achever, vint „ à passer M. de *Tavannes*, auquel il accourut „ aussi-tôt, & se prit à ses jambes, en disant: „ *ah ! Monsieur, ayez pitié de moi; & comme „ grand capitaine que vous êtes en tout, soyez „ moi aussi miséricordieux*. M. de *Tavannes*, soit „ ou qu'il eût compassion, ou que ce ne fût „ été son honeur de lui tuer ainsi ce pauvre „ gentilhomme entre ses jambes, le sauva, & „ le fit panser, quoique ce gentilhomme fut a- „ taché à d'Andelot. „

Charles IX vouloit envoyer *Tavannes* à la Rochelle & en Guienne poursuivre les restes des huguenots. *Tavannes*, acceptant la commission, traça devant toute la cour la route qu'il alloit suivre, annonça toutes les conquêtes qu' il alloit faire. Il ne voyoit par-tout que succès faciles & assurés: il alloit infailliblement exterminer jusqu'au dernier huguenot, & il en donnoit sa parole au roi. " Il y eut quelqu'un là „ présent qui l'ouit ainsi parler, & qui dit à „ un autre: *voilà le discours du roi Picrocole de „ Rabelais, ou de la femme du pot au lait, qui „ le portoit vendre au marché, & en faisoit de „ beaux petits songes & projets; mais sur ce „ il se cassa*, ainsi qu'il lui ariva; car étant „ parti d'avec le roi, & marchant en bonne „ résolution & affection de le servir avec son „ armée, il n'alla gueres avant, car il tomba „ malade à Châtres sous Montlhery, & là il „ mourut.

Ici Brantôme se trompe sur un fait indifférent, *Tavannes* mourut dans son château de Sully, le 19 juin 1573.

Le maréchal de *Tavannes* avoit un frere, Guillaume de Saulx, baron de Sully, qui, après la malheureuse journée de Saint-Quentin, contribua par sa sagesse & son courage à défendre la Bourgogne où il commandoit, & à empêcher les Autrichiens d'y pénétrer.

Le maréchal eut deux fils célebres, Guillaume, qui refusa constament d'entrer dans la ligue, & Jean, zelé ligueur, ataché au duc de Maïenne.

Guillaume fut élevé en qualité d'enfant d'honeur auprès du roi Charles IX; combatit avec honeur sous son pere en 1567, contre les Reîtres huguenots, à la bataille de Jarnac & dans toutes ces guerres de religion; ce ne fut point faute de zele pour la foi catholique, mais par atachement pour ses rois qu'il résista aux instances de son frere qui vouloit l'attirer au parti de la ligue; il conserva au roi les villes de Beaune & de Châlons en Bourgogne, il prit dans cette même province Flavigny, Saint-Jean de Lône, Semur, Saulieu. Il combatit pour Henri IV. à Fontaine-Françoise, le 5 juin 1595. Il avoit été fait chevalier des ordres du roi, le dernier décembre 1585. Il vivoit encore en 1633; on a de lui des mémoires.

C'est par Jean, son frere, qu'ont été publiés ceux du maréchal leur pere. Ce Jean de Saulx, gentilhomme de la chambre de Charles IX, s' engagea en 1585 dans la ligue, & suivit la fortune du duc de Maïenne, qui le fit un des maréchaux de la ligue; il fut fait prisonier en 1591, en voulant secourir la ville de Noyon contre le roi Henri IV; le duc de Maïenne, auquel il étoit utile, en fit l'échange contre la mere, la femme & deux sœurs du duc de Longueville. Jean de Saulx fit son accommodement en 1595; il n'est point au rang des maréchaux de France, quoiqu'il en ait eu le titre, les armes, la pension & les honeurs, & que deux brevets, l'un de Henri IV, donné dans le temps de l'accommodement, & l'autre de Louis XIII, du 4 mars 1606, lui ayent assuré le bâton. Son testament est du 6 octobre 1629. Il eut plusieurs fils distingués par leurs services:

1°. Henri, marquis de Mirebel, élevé enfant d'honeur du roi Louis XIII, qui commanda pour ce prince à Casal & dans le Montferrat, qui se distingua en 1635 à la bataille d'Avein. Mort le 11 octobre 1653.

2°. Jacques, vicomte de Lugny, colonel du régiment de Navarre, mort au siége de Montauban en 1621.

3°. Lazare-Gaspard de Saulx, chevalier de Malte, tué au siége de Quiers en 1637.

Guillaume, fils aîné du maréchal, & frere aîné de Jean, aussi des fils & des descendans recomandables par leurs services:

1°. Claude de Saulx, comte de *Tavannes*, lieutenant-général des armées du roi, mort au siége de Fontarabie en 1638.

2°. Jacques, fils de Claude, un des plus braves hommes & des chefs les plus expérimentés de son temps. Il a laissé des mémoires.

3°. Nicolas, chevalier de Malte, aussi fils de Claude, tué d'une mousquetade dans un combat près de Quiers en 1659.

4°. René, marquis de *Tavannes*, fils de Ja-

ceques & petit-fils de Claude, tué en Candie, le 16 décembre 1668.

5°. Charles-Marie, marquis de *Tavannes*, frere de René, blessé au combat de Senef en 1674, beau-frere du chancelier d'Aguesseau, & pere du cardinal de *Tavannes*, grand-aumônier de France.

6°. Gaspard, marquis d'Arc-sur-Til, frere des précédens, tué à la bataille de Cassel en 1677.

TAUBMAN, (Frédéric) (*Hist. Litt. mod.*) Littérateur Allemand, mort en 1613; auteur de commentaires sur Plaute & sur Virgile; on a aussi de lui des poësies & un recueil de mots sous le titre de *Taubmaniana*.

TAVERNIER, (Jean-Baptiste) (*Hist. Litt. mod.*) voyageur célebre dont on a un recueil de voyages connus, pour la rédaction desquels Samuel Chappuzeau & la Chapelle lui prêterent leur plume. Louis XIV avoit donné à *Tavernier* des lettres de noblesse. Il mourut à Moscou, dans le cours de ses voyages en 1689.

TAUVRY, (Daniel) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, fils d'Ambroise *Tauvry*, médecin de la ville de Laval, naquit en 1669. A neuf ans & demi, il soutint une these de logique, à dix ans & demi, une these générale de philosophie; il vint à Paris à treize ans, à quinze il fut reçu docteur en médecine dans l'université d'Angers; il n'avoit eu d'autre maître que son pere dans toutes ses études, & c'est sans doute une des causes de la rapidité de ses progrès; à dix-huit ans il donna son *anatomie raisonée*, à vingt & un ans son *traité des médicamens;* quelque temps après, il fut reçu docteur dans la faculté de médecine de Paris. Sa *nouvele pratique des maladies aiguës & de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs*, parut en 1698, il avoit alors vingt-huit à vingt-neuf ans; ce fut alors aussi qu'il entra dans l'académie des sciences comme éleve de M. de Fontenelle. On sait qu'il y avoit autrefois des éleves dans l'académie des belles lettres & dans l'académie des sciences, & que chaque académicien avoit le droit d'en nommer un. „ Quoique ma nomination, dit M. de Fonte- „ nelle, avec une modestie ingénieuse, „ ne fut „ pas assez honorable pour lui, l'envie qu'il „ avoit d'entrer dans cet illustre corps, l'empé- „ cha d'être si délicat sur la maniere d'y en- „ trer.

En 1699 M. *Tauvry* passa de la place d'éleve à celle d'associé.

En 1700 parut son *traité de la génération & de la nouriture du Fœtus*. Ce fut le fruit d'une dispute dans laquelle il s'engagea contre M. Méry, sur la circulation du sang dans le Fœtus.

M. de Fontenelle eut bientôt à faire l'éloge funebre de son jeune éleve, consumé par les travaux & mort phthisique à trente-un ans & demi, au mois de février 1701. Il avoit, dit M. de Fontenelle, le don du systême, &, selon les apparences, il auroit brillé dans l'exercice de la médecine, quoiqu'il n'eût ni protection, ni cabale, ni art de se faire valoir.

TAXE DES TERRES, (*Hist. d'Angl.*) Il n'y a point en Angleterre de taille ni de capitation arbitraire, mais une *taxe* réelle sur les terres; elles ont été évaluées sous le roi Guillaume III.

La *taxe* subsiste toujours la même, quoique les revenus des terres aient augmenté; ainsi persone n'est foulé, & persone ne se plaint; le paysan n'a point les pieds meurtris par des sabots, il mange du pain blanc, il est bien vêtu, il ne craint point d'augmenter le nombre de ses bestiaux, ni de couvrir son toit de tuiles, de peur que l'on ne hausse ses impôts l'année suivante. Il y a dans la grande-Bretagne beaucoup de paysans qui ont environ cinq ou six cent livres sterling de revenu, & qui ne dédaignent pas de continuer à cultiver la terre qui les a enrichis, & dans laquelle ils vivent libres. *Hist. Univers. t. IV.*

TAYLOR (Jérémie) (*Hist. d'Angl.*) professeur d'Oxford, ataché à la cause de Charles I, & qui, après avoir soufert pour cette cause, fut fait évêque de Downe & de Connor en Irlande, au rétablissement de Charles II. Il est auteur d'un livre intitulé: *Ductor dubitantium*, & d'une *histoire des antiquités de l'Université d'Oxford*. Mort en 1667.

TAYLOR (Jean) cabaretier poëte, ataché à la cause de Charles I, qui n'avoit pas dédaigné la dédicace de ses poësies. Après la mort de ce prince, il prit pour enseigne une *courone noire*, & craignant de se rendre suspect au parti de Cromwel, par un emblême si significatif, il s'avisa de le corriger, en mettant au-dessus son portrait avec une inscription en deux vers Anglois, dont le sens étoit: *on voit pendre aux cabarets pour enseignes, des têtes de rois & même de saints, pourquoi n'y mettrois-je pas la miene?* Ce badinage niais paroît tenir un peu de la stupidité affectée de Brutus. Jean *Taylor* mourut vers l'an 1654.

TEISSIER, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) savant calviniste, né à Montpellier en 1632; se retira en Prusse à la révocation de l'édit de Nantes, & fut conseiller de légation & historiographe de l'électeur de Brandebourg. Il mourut à Berne en 1715. Il est principalement connu par les *éloges des hommes savans*, tirés de l'histoire du président de Thou. Il a donné aussi un abrégé de la vie de divers princes illustres: un abrégé de l'histoire des quatre grandes monarchies, de Sleidan; un traité des *devoirs de l'homme & du citoyen*, traduit du latin de Pufendorf; des instructions morales & politiques. un ouvrage ou recueil intitulé: *catalogus auctorum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitam aut orationes funebres scriptis consignarunt*.

TELESPHORE, (Saint) (*Hist. Ecclésiastique.*) Pape, successeur de Sixte I, étoit né dans la Grece, delà son nom grec. Il monta sur la chaire de Saint-Pierre l'an 127, & soufrit le martyre le 22 janvier 139.

TELLEZ, (Emmanuel-Gonzales) (*Hist. Litt. mod.*) Professeur de droit à Salamanque, vers le milieu du dix-septieme siecle. On a de lui un commentaire sur les décrétales.

TELLIER, (le) (*Hist. de Fr.*) famille illustrée par le ministere & par les plus grandes dignités. On y distingue:

1°. Michel le *Tellier*, chancelier de France. Il étoit fils d'un conseiller de la cour des aides. Il naquit à Paris en *1603*, & fut d'abord conseiller au grand-conseil; en 1631, il eut la charge de procureur du roi au châtelet; il fut ensuite maître des requêts, puis intendant de l'armée de Piémont en 1640. Ce fut là que le cardinal Mazarin le connut, le goûta & se l'atacha. En 1643, Desnoyers, à sa disgrace, eut ordre de traiter de sa charge de secrétaire-d'état avec le *Tellier*, celui-ci eut le département de la guerre. Pendant les orages qui s'éléverent contre le cardinal Mazarin, & qui l'obligerent deux fois de quitter la France, le *Tellier* fut d'autant plus fidele au cardinal, son bienfaiteur, qu'il étoit le confident de l'atachement que la reine mere conservoit pour lui, & des intelligences qu'elle entretenoit avec lui. Le *Tellier* fut l'exécuteur le plus respectueux des ordres que le cardinal ne cessa d'envoyer de Cologne & de Bouillon, & qui régloient toujours la conduite de la reine. Après la mort du cardinal & la disgrace de Fouquet à laquelle il contribua beaucoup, il partagea la confiance du roi avec celle de Colbert. En *1666*, il remit la charge de secrétaire-d'état de la guerre au marquis de Louvois, son fils aîné, qui en avoit déja la survivance, mais il resta dans le conseil, ayant toujours en perspective la dignité de chancelier, à laquelle Fouquet avoit aspiré, à la quelle Colbert aspiroit, & à laquelle Pussort, conseiller-d'état, neveu & créature de Colbert, pensoit aussi pour son propre compte. Le chancelier Séguier la leur fit d'abord atendre jusqu'en 1612, & alors ce ne fut aucun d'eux qui fut nommé, ce fut le vieux d'Aligre qui porta dans cette place un nom déja illustré dans cette même place par son pere. Il ne la conserva que trois ans, & à sa mort, arivée en 1677, Michel le *Tellier* fut fait chancelier & garde des sceaux. Il avoit soixante & quatorze ans, car la vieillesse, où on ne devroit songer qu'à la retraite & au repos, est principalement l'âge de l'ambition; *Sire*, dit-il à Louis XIV, *vous avez voulu couroner mon tombeau*. Il mourut dans cette place le 31 octobre *1685*, dans sa quatre-vingt-troisieme année, ayant signé dix jours auparavant avec joie la révocation de l'édit de Nantes, Bossuet fit son oraison funebre: mais toute l'éloquence de Bossuet n'a pu faire approuver à la postérité, le *Nunc dimittis* que le chancelier prononça dans cette occasion. M. le président Hénault, qui loue toujours un peu trop aisément tout ce qui a été agréable à Louis XIV, loue assez M. le *Tellier*. „ Le *Tellier*, dit-il, avoit l'esprit net, facile, „ & capable d'afaires; persone ne fut avec „ plus d'adresse se maintenir dans les diverses „ agitations de la cour, sous des apparences de „ modération, & il ne prétendit jamais à la „ premiere place dans le ministere, pour occu- „ per plus sûrement la seconde. „ Quelle est donc cette premiere place dans le ministere à laquelle le *Tellier* ne prétendit jamais? Ce n'est assurément pas la chancélerie; c'est la place de premier ministre; il paroit que persone n'y prétendit sous Louis XIV; depuis la mort du cardinal Mazarin & la disgrace de Fouquet, on savoit trop bien que Louis XIV se piquoit de mériter l'éloge contenu dans ces deux fameux vers de Boileau:

> Et qui seul ministre, à l'exemple de Dieux,
> Soutiens tout par toi-même & vois tout par tes ieux.

Il se piquoit même d'avoir formé ses ministres, sans en excepter ceux qui l'avoient formé lui-même à son insu.

Il est vrai que le *Tellier* avoit dans le caractere une souplesse & une foiblesse qui lui donnoit souvent l'air de la modération; mais on pouvoit dire de lui à la cour:

> Et ses roulemens d'ieux & son ton radouci
> N'imposent qu'à des gens qui ne sont pas d'ici.

En effet, dans le temps du déchaînement de Colbert contre Fouquet, quelques persones que ce déchaînement révoltoit, y opposoient la modération apparente de M. le *Tellier*. M. de Turenne n'en fut pas la dupe: „ il est vrai, dit- „ il, que M. Colbert a plus d'envie que Fou- „ quet soit pendu, & que M. le *Tellier* a plus „ de peur qu'il ne le soit pas; mot qui con- „ tient un jugement fin sur les caracteres.

„ Il eut, dit l'abbé de Saint-Pierre, deux „ moyens principaux de réussir; l'un c'étoit „ d'étudier mieux que ses rivaux, toutes les „ choses qui déplaisoient à celui qui gouvernoit, „ pour les éviter, & toutes les choses qui lui „ plaisoient & celles qui lui plaisoient le plus, „ pour les rechercher avec soin dans l'étendue „ de son ministere. Le second fut de détruire „ finement, doucement & lentement dans l'es- „ prit du maître, tous ceux qui entroient en „ quelque faveur......

On lui attribua pour maxime: *qu'un habile „ voyageur doit songer à renverser de bonne heure*

„ *les arbres à droite & à gauche, de peur qu'ils* „ *ne vienent à tomber & à se rencontrer dans* „ *son chemin.*

„ Un jour, dit encore l'abbé de Saint-Pierre, „ le roi lui louoit la capacité & la probité de feu „ M. de Harlay, & disoit que ce seroit un bon „ chancelier; il convint de tout, & même il y „ ajouta d'autres louanges: mais cependant *je* „ *craindrois*, ajouta-t-il, *que la cire ne devint* „ *pas molle entre ses mains;* le roi comprit à ce „ mot, que Harlay résisteroit quelquefois à ses „ volontés, lorsqu'il faudroit sceller certains „ édits; ainsi il ne songea plus à le donner pour „ successeur à le *Tellier*.

Le comte de Grammont le voyant sortir un jour du cabinet du roi, plus gai, qu'à l'ordinaire, disoit: *il me semble que je vois une fouine qui vient d'égorger une demi-douzaine de pigeons dans un colombier, & qui en sort en se léchant encore les barbes.*

„ Le *Tellier*, après le conseil, restoit quelquefois un demi-quart d'heure seul avec le roi, „ & ordinairement c'étoit pour rendre de mauvais offices à diverses persones, mais toujours sous le prétexte de consulter le roi comme un oracle de sagesse........ il lui avoit „ persuadé que sa majesté en savoit plus dans „ la guerre que les plus habiles généraux, & „ qu'il étoit l'auteur de toutes les bonnes vues „ qui avoient réussi.

Il n'avoit donné qu'une instruction à Louvois son fils, c'étoit de louer toujours le roi:

On ne peut trop louer trois sortes de persones,
Les Dieux, sa maitresse & son roi.

„ Voilà, dit l'abbé de Saint-Pierre, pourquoi „ le roi se plaisoit plus à travailler avec le „ *Tellier* & avec son fils, & avec les autres secrétaires d'état... Pour intéresser davantage le „ roi à la fortune de son fils, il avoit trouvé le „ moyen de persuader à ce prince, que c'etoit „ l'éleve du roi même & sa créature, & qu'il „ n'avoit de lumieres que celles qu'il empruntoit du roi. Cela étoit venu au point que „ c'étoit le roi qui prenoit soin de racomoder le fils avec le pere, quand le pere paroissoit mécontent de la conduite du fils: c'étoit, je crois, le courtisan le plus fin & le „ plus adroit qui eût depuis long-temps paru à „ la cour.

On sait combien la tragédie d'*Esther* est partout allégorique: voici ce qu'on y trouve jusques dans les chœurs contre les gens du caractere de le *Tellier* & de Louvois.

Rois! chassez la calomnie;
Ses criminels attentats
Des plus paisibles états
Troublent l'heureuse harmonie.

Sa fureur de sang avide
Poursuit par-tout l'innocent,
Rois! prenez soin de l'absent
Contre sa langue homicide.

De ce monstre si farouche
Craignez la feinte douceur,
La vengeance est dans son cœur,
Et la pitié dans sa bouche.

La fraude adroite & subtile
Seme de fleurs son chemin;
Mais sur ses pas vient enfin
Le repentir inutile.

D'un soufle l'Aquilon écarte les nuages;
Et chasse au loin la foudre & les orages.
Un roi sage, ennemi du langage menteur,
Écarte d'un regard le perfide imposteur.

Détourne, roi puissant, détourne tes oreilles
De tout conseil barbare & mensonger.
Il est temps que tu t'éveilles;

Dans le sang innocent ta main va se plonger,
Pendant que tu sommeilles.
Détourne, roi puissant! détourne tes oreilles
De tout conseil barbare & mensonger.

Louis XIV. après une représentation d'*Esther*, disoit à madame de Sévigné: *Racine a bien de l'esprit*. Il étoit bien éloigné de savoir combien Racine avoit d'esprit, s'il ne semoit pas toutes ces leçons indirectes; & s'il les eût senties, les auroit-il goûtées?

2°. Francois-Michele *Tellier*, marquis de Louvois, fils du chancelier. Les allusions d'*Esther* à ce ministre sont encore plus fortes & plus directes. Aman est visiblement M. de Louvois, les juifs proscrits par Aman, sont visiblement les protestans persécutés par Louvois, & comme *Esther* est bien évidemment madame de Maintenon, le but de la piece n'est pas d'établir une parfaite intelligence entre cette dame & le marquis de Louvois, qu'elle n'aimoit gueres. M. Louvois n'est pas seulement désigné dans la piece par la situation générale & par son caractere altier & inflexible, il l'est encore par des traits particuliers & personels:

Il sait qu'il me doit tout:

Dit Aman en parlant d'Assuérus; on savoit que M. de Louvois avoit dit la même chose de Louis XIV, que Louis XIV en étoit instruit & qu'il en étoit indigné; ce propos étoit en effet bien contraire aux leçons que l'adroit le *Tellier* avoit toujours donnéesà son fils; " mon fils! lui disoit-il, comptez que vous êtes perdu, si le roi vient seulement à soupconer

„ que vous ayez plus d'esprit que lui. Mon fils! fais-toi petit, disoit Parménion à Philotas.

Les partisans de M. de Louvois, en convenant de la fierté, de la dureté même qu'on lui reprochoit, disoient que jamais on n'avoit vu de ministre plus zelé pour la gloire du roi, & que c'étoit là le but unique où se raportoint toutes ses démarches & même ses fautes; aussi lorsqu'*Esther* désigne Aman par ce vers :

Un ministre ennemi de votre propre gloire.....

Aman s'écrie-t-il:

De votre gloire? moi! Ciel! le pouriez-vous croire:
Moi, qui n'ai d'autre objet, ni d'autre Dieu......

Mardochée, qu'Aman veut perdre pour n'avoir pas voulu fléchir le genou devant lui, & dont il dit, avec toute la sensibilité du despotisme & de l'orgueil blessé:

L'insolent devant moi ne se courba jamais.

Mardochée représente tantôt Turenne contrarié & traversé dans ses succès, tantôt Luxembourg persécuté pour n'avoir pas rampé sous Louvois.

C'est à Louvois qu'on a toujours imputé le double embrâsement du palatinat en 1674. & en 1689. On dit que Louis XIV se repentit de ces cruautés, & que le remords qu'il en eut, fut une des causes qui diminuerent, sur la fin, la faveur de Louvois.

Madame de Sévigné raporte un trait de Louvois, qui annonce à la vérite un caractere altier & impérieux, mais qui montre en même-temps une sévérité, un amour de la discipline très-convenable dans le ministre d'un grand roi.

M. de Louvois dit l'autre jour tout haut à M. de Nogaret: " Monsieur, votre compa„ gnie est en fort mauvais état. Monsieur, „ dit-il, je ne le savois pas. Il faut le savoir, „ dit M. de Louvois: l'avez-vous vue? non „ Monsieur, dit Nogaret. Il faudroit l'avoir vue, „ Monsieur. Monsieur, j'y donnerai ordre. Il „ faudroit l'avoir donné: il faut prendre par„ ti, Monsieur, ou se déclarer courtisan, ou „ s'acquiter de son devoir, quand on est of„ ficier.

M. de Louvois s'étoit acoutumé à vouloir que Louis XIV fût le maître du monde, afin de l'être sous lui:

Et tous ceux qu'à ses ieux le sort venoit offrir,
Lui sembloient ses sujets, & faits pour obéir.

On accuse Louvois d'avoir entrepris des guerres, & de les avoir prolongées, & d'avoir embarassé les afaires pour en tenir seul le fil, & se rendre nécessaire. Mais la discipline établie & maintenue parmi les troupes, l'entretien & l'approvisionement des armées, toujours fournies avec une supériorité d'intelligence & d'activité vraiment admirables; la célebre instruction pour le siége de Gand envoyée au maréchal d'Humieres, la construction de l'hôtel royal des Invalides, une foule d'établissemens militaires, ou nécessaires ou utiles, une continuité de succès, qui ne peut apartenir qu'à l'habileté; voilà les titres de gloire du Marquis de Louvois, dont le nom ne réveille pas moins l'idée d'un grand ministre, que d'un homme altier & dur: il étoit né, dit-on, pour l'oppression & pour la gloire de sa patrie. Il avoit tellement ranimé l'ancien esprit militaire dans les armées Françoises, & en avoit si bien bani la molesse, qu'un officier ayant paru à une alerte en robe de chambre, le général la fit brûler à la tête du camp, comme une recherche de commodité indigne d'un homme de guerre.

C'étoient toujours les moyens les plus durs & les plus violens que Louvois jugeoit les plus efficaces; & en cela l'*esprit*, comme dit M. de la Rochefoucault, *étoit chez lui la dupe du cœur*. *Si l'ennemi brûle un village de votre gouvernement*, écrivoit-il au maréchal de Boufflers, *brûlez-en dix du sien*. On pouvoit lui répondre: „ Si l'en„ nemi pense comme vous, sa réplique sera „ d'en brûler cent, la vôtre d'en brûler mille, „ & ces horreurs iront toujours en augmentant „.

Le marquis de Louvois étoit un ministre impénétrable. Dans les opérations de l'armée, dans les délibérations du conseil, par-tout, il faisoit régner le secret le plus inviolable. Prêt de partir pour un voyage, il feignit un jour de vouloir dire où il alloit: *Ne nous le dites point*, dit le comte de Grammont, *nous n'en croirions rien*.

M. de Louvois étoit parvenu à mettre son caractere hautain & altier en liberté avec le roi. Le roi, qui ne l'aimoit plus, & qui s'étoit acoutumé aussi à le lui faire sentir, lui ayant témoigné du mécontentement sur une afaire dont Louvois lui rendoit compte: *Oh!* s'écria celui-ci, *il n'y a plus moyen de vous servir*. Le roi, indigné, courut prendre sa canne; madame de Maintenon l'arrêta. Louvois retourna chez lui, également désespéré de son imprudence & de sa disgrace; il but un verre d'eau, & mourut subitement le 16 juillet 1691 à cinquante-un ans. On ne manqua pas de croire qu'il avoit été empoisoné; mais Louis XIV n'empoisonoit pas, & un roi puissant n'empoisone pas un ministre qui lui déplaît, il le renvoie. On dit que Louis XIV, qui, sans avoir attenté à sa vie, pouvoit se reprocher sa mort, & qui devoit au moins avoir pitié de lui, avoua que l'année 1691 lui avoit été favorable, en le délivrant de trois hommes qui lui étoient devenus

insupportables, & dont le premier étoit Louvois. Ce fut-là le prix de tant de travaux, & le terme de tant d'ambition.

De tous ceux qui ont écrit sur Louvois, celui qui lui est le plus favorable est le président de Lamoignon, (Chrétien-François) fils du premier président, & pere du chancelier de Lamoignon.

Le marquis de Louvois étoit né à Paris en 1641. Il fut reçu en survivance de la charge de secrétaire d'état de la guerre en 1664, & son pere la lui abandona entiérement en 1666. Il fut fait sur-intendant général des postes en 1668. En 1683, à la mort de M. Colbert, il fut fait sur-intendant des bâtimens: il étoit d'ailleurs chancelier des ordres du roi, grand-vicaire des ordres de Saint-Lazare & du Mont-Carmel.

3°. Charles-Maurice le *Tellier*, second fils du chancelier le *Tellier*, & frere puîné du marquis de Louvois, fut archevêque de Reims, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, proviseur de Sorbone, conseiller d'état, &c. Il tenoit un peu du caractere de son frere; on lui reprochoit de la hauteur, du faste, & une sorte de brusquerie grôssiere dans les manieres.

La maison de Bouillon avoit engagé l'archevêque de Paris, Péréfixe, à demander pour coadjuteur l'abbé d'Albret, très-jeune encore, & qui fut depuis le cardinal de Bouillon: c'étoit le neveu de M. de Turenne. Louis XIV, qui se souvenoit de tout l'embaras que lui avoit causé dans son enfance un archevêque de Paris turbulent, (le cardinal de Retz) ne vouloit point mettre dans ce siége un jeune homme ardent & de grande maison, qui lui paroissoit être du même caractere. L'abbé d'Albret, ou, comme on l'appeloit alors, le duc d'Albret, fut rejeté, & les le *Tellier*, ennemis de M. de Turenne, triompherent de ce refus. Vers le même temps l'énorme crédit des le *Tellier* procuroit à Charles-Maurice l'archevêché de Reims, & faisoit d'un homme à peine noble le premier pair du royaume. M. de Turenne indigné vouloit aller reprocher au roi, non pas le refus fait à son neveu, mais la grâce acordée à l'abbé le *Tellier*, il vouloit, disoit-il, le faire rougir de sa foiblesse pour ses ministres. *Profitons de cette foiblesse*, dit l'abbé d'Albret, *& ne la lui reprochons pas; demandons un digne dédomagement de l'archevêché de Paris. Après une telle grâce acordée aux le* Telier, *le roi n'osera pas refuser deux fois M. de Turenne*. Il fut convenu qu'on demanderoit au roi le cardinalat pour l'abbé d'Albret: le cardinalat à son âge! c'étoit se relever de la maniere la plus brillante du refus de l'archevêché de Paris. Ce que l'abbé d'Albert avoit prévu ariva, le roi trouva la grâce un peu forte, mais il n'osa la refuser; il se contenta d'exiger le secret pour quelque temps. Pendant cet intervalle, l'abbé d'Albret & le nouvel archevêque de Reims revenant ensemble de Saint-Germain, quand on fut à la montagne de Chantecoq, l'archevêque feignant d'ignorer le refus fait à l'abbé d'Albret de l'archevêché de Paris, & ignorant en effet le dédomagement acordé, tourna ses regards vers Paris, & dit à l'abbé, en lui montrant les tours de Notre-Dame: *Voilà deux tours qui vous conviendroient parfaitement, & je vous les souhaite de tout mon cœur*. L'abbé d'Albret le remercia *aussi de tout son cœur*. Peu de temps après les le *Telher* apprirent, avec dépit, que l'abbé d'Albret étoit le cardinal de Bouillon.

L'archevêque de Reims étoit maître de la chapelle du roi, & en cette qualité il étoit l'arbitre du sort des musiciens employés à cette chapelle. Un d'eux lui fit une réponse un peu fiere, dont il s'offensa, & il résolut de lui ôter sa place; mais, comme ce musicien étoit agréable au roi, par sa voix & son chant, il faloit préparer de loin sa disgrace, comme celle d'un courtisan: il avoit senti sa faute, & en avoit fait prévenir Louis XIV. Le lendemain, à la messe du roi, l'archevêque dit tout haut: „ Voilà un pauvre homme qui perd sa voix; „ il est temps qu'il songe à la retraite. Non, dit „ Louis XIV, il chante bien, mais il parle „ mal; il doit aller vous en faire ses excuses, „ & je vous prie de lui pardoner à ma consi„ dération „

L'archevêque de Reims aimoit les lettres. Il avoit une bibliotheque de cinquante mille volumes, qui forme encore aujourd'hui (en 1789) le fonds de la bibliotheque de Sainte-Génevieve à Paris. Il étoit né à Paris en 1642; il y mourut subitement en 1710. Il défendit qu'on lui fît aucune oraison funebre: il avoit raison; & Bossuet avoit eu tort d'en faire une au chancelier son pere, plus tort encore de l'avoir représenté chantant le cantique de Siméon, & rendant grâces au ciel de ce que ses ieux, prêts à se fermer, avoient vu ce triomphe de la foi catholique, (la révocation de l'édit de Nantes) auquel il ne survécut que huit jours: cette révocation est du 22 octobre 1685, & le chancelier le *Tellier* mourut le 31.

4°. Enfans de M. de Louvois. Le Marquis de Louvois, immensément riche par lui-même & par ses places, avoit épousé Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, l'une des plus riches héritieres du royaume. Il en avoit quatre fils & plusieurs filles.

On avoit fait sur les quatre fils de M. de Louvois une chanson prophétique & satyrique, où, de peur de ne pas insulter assez de monde, on finissoit par insulter les ducs & pairs en corps:

L'abbé vise au cardinalat,
Souvré sera notre Turenne,
Barbézieux régira l'état.
De Courtenvaux je suis en peine:

C'est un fat, il a mauvais air;
Nous en ferons un duc & pair.

L'événement a démenti toutes ces prédictions, à la réserve de celle qui concerne M. de Barbézieux, lequel a véritablement régi l'état : il avoit beaucoup d'esprit & de talent naturel. Il avoit succédé à son pere dans le ministere de la guerre, & il forma la troisieme génération de ministres dans sa famille sous Louis XIV; mais il mourut en 1701, trop jeune pour qu'on eût pu le bien connoître, & au moment où la guerre de la succession d'Espagne alloit ouvrir à ses talens la plus vaste carriere : il mourut pour avoir voulu allier les plaisirs avec le travail.

L'abbé de Louvois, (Camille le *Tellier*) soit qu'il visât ou non au cardinalat, ne fut point cardinal, ni même évêque, quoiqu'il eût été nommé, en 1717, à l'évêché de Clermont; mais il le refusa, ce qui étoit bien éloigné de viser au cardinalat.

Il étoit né à Paris le 11 avril 1675. Dès 1684, à l'âge de neuf ans, il fut nommé au prieuré de Saint-Belin, à l'abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluisant. La même année on réunit pour lui, sous le titre général de bibliothécaire du roi, les charges de garde de la bibliotheque & d'intendent du cabinet des médailles, dont étoit pourvu l'abbé Colbert, & celle de grand-maître de la librairie, que deux Jérôme Bignon avoient successivement remplie.

Son éducation avoit été très-cultivée, & l'avoit été fructueusement; la nature lui avoit donné les dispositions les plus heureuses, & il eut les plus grands maîtres en tout genre. Son précepteur fut M. Hersan, professeur de rhétorique, célebre dans son temps, & que M. Rollin a dignement loué. (*Voyez* l'article HESSAN.) M. Boivin le cadet lui apprit le grec; M. l'abbé Vittemant, depuis sous-précepteur du roi Louis XV, fut son maître de philosophie. Il fit son cours de mathématiques sous le fameux Lahire, de chymie sous Homberg & Geoffroy, d'anatomie sous Duverney. Aucun de leurs soins ne fut perdu; les talens du jeune Colbert s'annoncerent avec éclat par un exercice public qu'il fit à douze ans sur les deux grands poëmes d'Homere, dans une salle de la bibliotheque du roi, & où le grand Bossuet, qui aimoit Homere, & qui le connoissoit autant que les peres de l'église, prit plaisir à s'en entretenir avec cet enfant précoce. Baillet n'a pas manqué de donner à l'abbé de Louvois une place honorable parmi les enfans célebres par leurs études. Les theses de philosophie qu'il soutint à dix-sept ans eurent encore plus d'éclat, & furent chantées par une multitude de poëtes Grecs, Latins & François: ce furent des fêtes solemneles dans l'université. Mais bientôt sa réputation franchit ces bornes étroites; on connut son talent pour les afaires. Il voyagea en Italie, il étendit ses connoissances; & recherchant dans toutes les villes où il passoit tous les livres qui manquoient à la bibliotheque du roi, il ramassa plus de trois mille volumes: conquête littéraire importante.

Il fut reçu en 1706 à l'académie Françoise, & en 1708 à l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres. On dit que les Jésuites le tinrent éloigné de l'épiscopat pendant toute la vie de Louis XIV, parce qu'il étoit neveu de l'archevêque de Reims, & suspect de jansénisme. Les raisons qu'il eut de refuser, en 1717, l'évêché de Clermont, attestent la régularité de ses mœurs, & son respect religieux pour ses devoirs : voici ces raisons, selon M. de Boze. „ Des douleurs qu'il supportoit, sans se plaindre, depuis près de deux ans, l'avoient déja „ intérieurement convaincu qu'il étoit atteint „ de la pierre, & que le mal, augmentant nécessairement de jour en jour, ne lui permettroit pas de faire exactement la visite d'un „ si grand diocêse, dont les paroisses d'ailleurs, „ situées pour la plupart dans les montagnes, „ ne pouvoient être parcourues qu'à cheval „.

En effet, le mal augmentant, il se fit sonder, on sentit la pierre. Il se détermina sur le champ à l'opération; s'y prépara comme à une mort certaine, résigna ses bénéfices: il fut taillé le 29 octobre. La pierre se trouva d'une nature molle; elle s'écrasa sous la tenete, & on ne put l'extraire que par fragmens; la fievre survint, & la mort au bout de huit jours: c'étoit en 1718. L'abbé de Louvois n'avoit alors que quarante-quatre ans & demi.

Le marquis de Souvré, (Louis-Nicolas le *Tellier*) fut la tige de la branche de Souvré.

Le marquis de Courtenvaux, (Michel-François le *Tellier*) l'aîné des quatre fils de M. de Louvois, né le 15 mai 1663, mort le 11 mai 1721, ne fut point duc & pair; il fut capitaine des Cent-Suisses de la garde du roi. Il épousa, le 28 novembre 1691, Marie-Anne-Catherine d'Estrées, qui fut l'héritiere de la maison d'Estrées, & par laquelle ce nom d'Estrées a passé à la famille le *Tellier*. Il a été porté par le dernier maréchal d'Estrées; celui qui, en 1757, gâgna la bataille d'Hastembecke, & fut rapelé.

Le maréchal d'Estrées eut pour petit-neveu le marquis de Montmirail, (Charles-François-César le *Tellier*) déja illustre, & déja moissoné à trente ans. À des talens distingués pour la guerre, talens qui n'atendoient plus pour briller dans tout leur lustre que le secours de l'expérience & l'honeur du commandement, il joignoit des vertus aimables, un amour éclairé des lettres & des sciences, des connoissances, des lumieres, & sur-tout l'art de se faire aimer.

Il étoit né à Paris, le 11 septembre 1734, de François-César le *Tellier*, marquis de Courtenvaux, petit-fils du premier marquis de Courtenvaux, fils du ministre Louvois & de Louise-Antoine de Gontaut de Biron, sœur du dernier maréchal de Biron. A dix-sept ans il entra dans la premiere compagnie des Mousquetaires; à vingt ans il fut reçu dans la charge de capitaine colonel des Cent Suisses, sur la démission de M. le marquis de Courtenvaux son pere, le 28 novembre 1754. M. le maréchal d'Estrées, son grand-oncle, ayant eu le commandement des troupes en 1757, le marquis de Montmirail le suivit en qualité d'aide-de camp. Il devint bientôt capable de seconder ses vues, par ses opérations sur les bords du Véser il obtint les éloges des François, l'estime des Anglois, & du duc de Cumberland leur général. Il se distingua beaucoup à la bataille d'Hastembecke, & dans la suite à celle de Crevelt, où il commandoit le Régiment de Royal-Roussillon, dont le roi l'avoit nommé mestre-de-camp au mois de juillet 1758. Les regrets de ce régiment à la mort de M. de Montmirail, & une lettre qu'écrivit à ce sujet, le 9 avril 1765, de l'aveu de tous les officiers, M. de Changey, major de ce régiment, suffiroient à la gloire du jeune colonel. En 1761 & 1762 M. de Montmirail avoit servi de nouveau sous M. le maréchal d'Estrées, toujours avec une plus grande distinction, toujours avec une réputation croissante. Il mérita & obtint avant vingt-huit ans, le 25 juillet 1762, le brevet de brigadier des armées du roi: il eut aussi la même année la croix de Saint-Louis. La paix, en lui ôtant des occasions de gloire, ne fit que montrer en lui d'autres talens & d'autres vertus. Ses qualités sociales se déveloperent avec plus d'éclat; libre de se livrer aux sciences avec plus d'ardeur, il gagna les cœurs des savans comme ceux des guerriers. L'académie des Sciences l'avoit reçu en 1761 à la place d'honoraire, vacante par la mort de Séchelles; le roi le nomma vice-président en 1762, & président en 1763. „ Jamais l'académie, dit l'historien de „ cette compagnie, n'a été plus sagement con„ duite que par ce président de vingt-neuf ans, „ qui ne la connoissoit que depuis trois an„ nées, dont il avoit employé la plus grande „ partie à ses campagnes. Il avoit pénétré tous „ les intérêts de ce corps; il en connoissoit „ tous les membres, & il ne s'occupoit que „ des moyens d'y entretenir la noble émula„ tion, qui en est l'ame, & d'éloigner tout ce „ qui pouvoit en retarder les travaux, ou en re„ froidir l'ardeur „.

M. de Montmirail avoit épousé, le 20 juin 1763, madame la marquise de Lanmary, fille de M. le comte de Bretonvilliers & d'Adélaïde-Françoise de Ghertemps de Seuil. Il est mort le 13 décembre 1764.

TEMPLE, (Guillaume) (*Hist. d'Angleterre.*) le chevalier *Temple*, né en 1628, voyagea pendant le regne de Charles I, & se cacha pendant la tyrannie de Cromwel, en Irlande:

Fortifiant son cœur dans l'étude des loix
Et du Lycée & du Portique.

Et joignant l'étude de la politique à celle de la philosophie. Après la restauration, il vint employer ses talens, ses lumieres, ses études au profit de son pays & de son roi. Ce fut surtout dans les négociations qu'il se distingua. Le traité de la triple alliance du 28 janvier 1668, entre l'Angleterre, la Hollande & la Suede, traité qui arrêta les premieres conquêtes de Louis XIV, & qui fit conclure la paix d'Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année 1668, fut son ouvrage. Il assista aussi à ces conférences d'Aix-la-Capelle en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour consommer ce même ouvrage. Il vit avec douleur l'Angleterre s'unir malgré lui, en 1670, avec la France, ou plutôt Charles II. s'unir malgré sa nation avec Louis XIV. Il assista aussi aux conférences de Nimegue pour la paix de 1678. Il fut admis au conseil, puis disgracié. Il se retira dans une terre, où les lettres & la philosophie qui avoient formé sa jeunesse, consolerent sa vieillesse. On a de lui des mémoires curieux, des remarques sur l'état des Provinces unies; une introduction à l'histoire d'Angleterre, des lettres, des œuvres mêlées, fruits heureux de son loisir. M. Hume le regarde comme le seul écrivain du temps de Charles II, qui ait su se garantir d'une indécence générale, d'une corruption de goût que la licence avoit introduites dans cette cour, en haine de l'esprit de pédanterie & d'austérité que le Puritanisme avoit répandu parmi le peuple. Il mourut en 1698.

TEMPLES (*Voy.* le Dictionaire d'Architecture, & celui de Théologie.)

TENCIN, (Pierre Guérin de) (*Hist. de Fr.*) né à Grenoble en 1679. Il convertit le fameux Law, & Law l'enrichit lui & sa famille. En 1721 il fut conclaviste du cardinal de Bissy à Rome; il fut ensuite chargé des afaires de France dans cette cour. Nommé archevêque d'Embrun en 1724, il tint en 1727, le concile d'Embrun, où Soanen fut déposé: en 1739, il fut fait cardinal sur la nomination du roi Jacques III; en 1740 archevêque de Lyon, en 1742, ministre d'état. Il crut & tout le monde crut qu'il alloit succéder à toute la puissance du cardinal de Fleury. Quant il vit ses espérances frustrées, il se retira dans son diocêse, où il éprouva que l'aumône couvre la multitude des péchés dans ce monde comme dans l'autre. Il n'avoit emporté, en quitant le conseil, que la réputation d'un prélat courtisan, qui avoit toujours été, comme disoit un courtisan, *le très-*

humble serviteur des circonstances. Il montra dans la retraite un homme tout nouveau, un prélat charitable, un voisin doux & commode, un homme aimable, un bon citoyen, & s'il est vrai qu'il mourut de douleur d'avoir vu échouer le projet qu'il avoit conçu, du fond de sa retraite, d'épargner à la France & au monde le fléau de la guerre de 1756, en entrant exprès en correspondance avec la Margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse, sa mémoire doit être chere à tous les amis de la paix & de l' humanité. Il mourut en 1758.

Claudine-Alexandrine-Guerin de *Tencin*, sa sœur, avoit été religieuse dans le monastere de Montfleury, près de Grenoble. Un bref de Rome, obtenu, dit-on, par le crédit de Fontenelle, la rendit au monde qu'elle avoit quité. À Paris elle cultiva la littérature avec succès. Le cardinal Prosper-Lambertini étoit en correspondance réglée avec elle; & lorsqu'*il* fut devenu le pape Benoît XIV, il lui envoya son portrait. On a retenu des phrases de la lettre de remercîment qu'elle lui écrivit à ce sujet: „ *Votre affabilité*, *votre bonté*, *votre fidélité dans* „ *l'amitié*, lui disoit-elle, *vous avoient fait de* „ *tendres amis de ceux qui sont devenus vos en-* „ *fans*. *Depuis long-temps mes vœux plaçoient vo-* „ *tre sainteté sur la chaire de Saint-Pierre*. *J'étois* „ *par mes désirs votre fille spirituele*, *avant que* „ *vous fussiez le pere commun des fideles*. La maison de Madame de *Tencin* étoit le rendez-vous des gens les plus spirituels de Paris. Un accident fâcheux a troublé ses beaux jours. La Fresnaye Conseiller au grand-Conseil fut tué dans son apartement, ce qui donna lieu aux interprétations les plus sinistres, & lui attira les traitemens les plus durs; elle fut mise au châtelet, puis à la Bastille; enfin son innocence fut reconue. Madame de *Tencin* mourut à Paris en 1749. On a de cette femme célebre le roman du *siége de Calais*, & celui des *malheurs de l'amour*; *les mémoires du comte de Comminges*, ouvrage plein d'intérêt & par le fond du sujets & par la maniere dont il est traité. Il a fourni à M. d'Arnauld le drame de Comminges, enfin *les anecdotes d'Édouard II*. Ce dernier ouvrage n'a paru que long-temps après sa mort. On ne sait pas jusqu'à quel point elle a pu être aidée dans la composition de ces ouvrages par M. de Pont-de-Vesle, son neveu.)

TENCTÉRIENS, s. m. pl. (*Hist. anc.*) peuples de l'anciene Germanie, qui du temps de César habitoient en Westphalie, vers les bords du Rhin.

TERCIER, (Jean-Pierre) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, naquit à Paris le 7 octobre 1704. Pierre *Tercier*, son pere, étoit né en Suisse, dans le canton de Fribourg. M. Baizé, célebre avocat au conseil qui l'avoit guidé dans l'étude du droit, & qui avoit conçu pour lui une tendresse de pere, le fit connoître au marquis de Monti, nommé alors à l' ambassade de Pologne, qui prit M. *Tercier* en qualité de secrétaire: il partit de Paris le 25 mai 1729, & ariva le 4 juillet à Varsovie. Indépendament de l'intérêt politique du moment, il s'agissoit de prévoir & de préparer l'avenir; il s'agissoit de disposer les esprits des Polonois à rendre leur courone, quand elle viendroit à vaquer, au roi que Charles XII leur avoit autrefois donné, & que plusieurs d'entr'eux regretoient avec raison. Le marquis de Monti & M. *Tercier* travaillerent constament sur ce plan: le marquis étoit l'ame de la négociation; M. *Tercier* en étoit l'organe. Grâce à ses vertus & à leurs soins, Stanislas régnoit dans les cœurs des Polonois, lorsque la mort d'Auguste II fit revivre les droits qu'il avoit à la courone de Pologne. Stanislas fut élu; mais l'empereur, qui avoit une grande influence sur la Pologne; & la Russie, qui en avoit une plus grande encore, étoient dans les intérêts de son concurrent, fils du roi dernier mort. La Pologne atendoit le roi qu' elle venoit de se redoner. Pour aller jusqu'à elle, il falloit qu'il traversât toute l'Allemagne, pays ennemi. Il fut tromper toute l'Allemagne à la faveur d'un déguisement; il la traversa toute entiere impunément, sous le nom du fils du marquis de Monti. M. *Tercier* avoit envoyé un plan si parfaitement fidele du palais de l'ambassadeur, que le roi de Pologne vint descendre au milieu de la nuit droit à la porte du jardin; M. *Tercier* l'y atendoit, & son hommage fut le premier que le nouveau souverain reçut dans ses états: il étoit seul dans le secret; seul enfermé avec le roi dans son apartement, gardant sa chambre sous prétexte de maladie. Quand, par d'adroites insinuations, on eut fait monter à son comble l'impatience qu'avoient les Polonois de voir ariver Stanislas, on répandit, avec précaution & successivement, le bruit qu'il étoit en route, qu'il arivoit, qu'il étoit arivé, qu'il alloit paroître. Il parut; il sortit du palais de l'ambassadeur habillé à la Polonoise, & alla, au milieu des acclamations du peuple, rendre grâces à Dieu dans la principale église de Varsovie.

Des temps orageux succéderent à des commencemens si favorables; les forces de l'Empire & de la Russie porterent le fils d'Auguste sur le trône, & Dantzick fut bientôt le seul asyle de Stanislas: le marquis de Monti & M. *Tercier* y étoient enfermés avec lui. Cette ville soutint pendant plus de quatre mois un siége meurtrier. Ce fut M. *Tercier* qui assura l'évasion du roi de Pologne; évasion devenue également difficile & nécessaire. Ce fut lui qui déguisa le roi en paysan; qui lui donna la main pour le conduire hors de la maison du marquis de Monti, à dix heures du soir. Stanislas embrassa tendrement M. *Tercier*, en se reco-

recomandant à ses vœux & à ses regrets, & alla braver la mort au milieu de deux armées ennemies. M. *Tercier*, de son côté, traversa una place foudroyée par les bombes, pour s'acquiter de la dangereuse commission dont le roi l'avoit chargé en partant, d'aller porter au primat & aux seigneurs Polonois, qui le croyoient encore à Dantzick, une lettre où il les instruisoit de son évasion. S'il n'étoit plus à Dantzick, il n'en étoit encore que trop près: retardé par mille obstacles, à peine avoit-il pu s'en écarter d'un quart de lieue. Il étoit au milieu des marais, dans une misérable cabane, voyant & entendant sans cesse des partis de Cosaques errant de tous côtés pour le chercher: ce fut à travers tant de dangers qu'il parvint enfin à s'échaper.

Le général Munich, qui s'étoit flaté de faire Stanislas prisonier, & de le mener à Pétersbourg, fut tellement irrité de son évasion, qu'il condamna au supplice de la roue tous ceux qui l'avoient favorisée, nommément M. *Tercier*; mais Dantzick, qu'il tenoit assiégé depuis le 20 février, s'étant rendu le 28 juin, apaisé en partie par cette réduction, il modéra la sentence qu'il avoit rendue dans un premier emportement, & voulut bien faire grâce de la vie à des sujets fideles, auxquels il ne pouvoit reprocher que d'avoir fait leur devoir. Il se fit remettre, contre le droit des gens, le marquis de Monti & M. *Tercier*. On les traîna de prison en prison; à Elbing, à un château près de Mariembourg, à Torn, où M. *Tercier* resta dix-huit mois enfermé dans une chambre étroite & mal-saine, environé jour & nuit de sentinelles la baïonete au bout du fusil, sans avoir la permission de s'entretenir avec persone, d'écrire, de recevoir des lettres. La confession lui fut interdite; on le gardoit à la messe. Enfin il revint en France en 1736, avec une santé ruinée, que les eaux de Plombieres rétablirent.

Il fut ensuite employé long-temps sans titre dans les afaires du ministere, jusqu'en 1748. Alors il acompagna M. le comte de Saint-Séverin aux conférences d'Aix-la-Chapelle; il fut chargé de dresser les articles préliminaires de la paix, & de les porter au roi. Il fut fait premier commis des afaires étrangeres, & jouit de toute la protection de la reine & du roi Stanislas son pere, retiré pour lors en Lorraine. Il la perdit, du moins en partie, à l'occasion du fameux livre de l'*Esprit*. Nous raporterons cette triste aventure dans les propres termes du secrétaire de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, M. le Beau, sans y rien ajouter, sans en rien garantir.

„ La qualité de censeur-royal, devenue dangereuse en ces derniers temps, lui fit perdre „ le fruit des travaux de trente années. On jeta „ au travers de ses occupations un ouvrage „ qui avoit besoin des distractions du censeur. „ La droiture de son cœur, sa confiance dans „ les persones intéressées, le nuage d'afaires „ dont il étoit envelopé, tout concourut à „ lui fermer les ieux. Sa vertu, réveillée par „ le cri public, s'étona de se voir trahie par „ une imprudence; il reçut, sans murmurer, „ l'orage qui éclata sur sa tête. La sagesse de „ sa conduite en cette occasion, couvrit la faute d'une aveugle sécurité: & les persones „ équitables ne firent que le plaindre, tandis „ qu'il se condamnoit lui-même „.

Sa retraite de la cour ne le fit pas oublier. M. le duc de Choiseul le chargea de rédiger une suite de mémoires historiques sur les négociations, pour l'instruction de M. le Dauphin: cet ouvrage fait partie du dépôt des afaires étrangeres.

M. *Tercier* avoit toujours aimé les lettres, & les avoit cultivées avec succès au milieu de ses importantes occupations. Il savoit une multitude de langues; le Latin, le Grec, l'Arabe, le Turc, l'Allemand, le Polonois, l'Italien, l'Espagnol, l'Anglois. Il fut reçu à l'académie des Belles-Lettres en 1747; il étoit aussi de celles de Nanci, de la Rochelle, & de celle de Munich.

Il y a de lui dans le recueil de l'académie plusieurs mémoires curieux, & qui exigeoient la connoissance des langues Turque & Arabe. Il a paru de lui, mais sans son nom, divers extraits dans la *Bibliotheque raisonée*, & dans d'autres journaux.

Il avoit un frere, mort en 1759, aide-major de Philippeville. Après plusieurs années de service, ce frere laissa une famille sans fortune, dont M. *Tercier* prit soin, & qu'il combla de bienfaits.

Il avoit épousé la petite-fille de ce M. Baizé, qui, en l'atachant à M. de Monti, lui avoit ouvert la carriere des afaires & de la fortune. De ce mariage, constament heureux, est née une famille aimable & intéressante. Ces trois générations, qu'on voyoit rassemblées, M. & madame Baizé, pere & mere de madame *Tercier*, M. & madame *Tercier*, leurs deux filles, leur fils, alors enfant, depuis maître des requêtes, l'union, la tendre cordialité, la douce familiarité, le badinage aimable qui animoit doucement leur commerce, & qui attestoit leur tendresse mutuele, formoient un spectacle agréable à tous les ieux, atendrissant pour tous les cœurs. Tous aimables, tous obligés de s'aimer, ils ne pouvoient qu'être heureux; & ils présentoient en effet l'image la plus parfaite du bonheur.

C'étoit en jouant paternélement avec ses enfans, que M. *Tercier* fit une chute malheureuse, d'où résulta une blessure à la jambe, qu'aucun remede ne put guérir, & qui le rendit boîteux tout le reste de sa vie.

M. *Tercier* avoit personélement une gaîté franche & animée, qui se communiquoit sensiblement. Il étoit utile, sous ce simple raport, à ses amis, lorqu'ils avoient quelques-unes de ces peines d'esprit, ou de ces dispositions à la tristesse, qui demandent de la dissipation.

Il mourut subitement d'apoplexie le 21 janvier 1767.

TERENCE, (*Hist. litt. Rom.*) (*Publius Terentius Afr.*) Ce surnom d'*Afer* indique sa patrie. En effet il étoit né à Carthage.

On conjecture que *Térence* fut enlevé encore enfant, ou du moins fort jeune, par les Numides, dans les courses qu'ils faisoient sur les terres des Carthaginois, leurs voisins & leurs ennemis. Il fut vendu comme esclave à un sénateur Romain, nommé Terentius Lucanus, qui prit le plus grand soin de son éducation, qui joignit à ce bienfait celui de l'afranchir, & qui lui fit porter son nom, comme c'étoit alors la coutume à l'égard des afranchis. Le second Scipion l'Africain & le sage Lælius furent liés avec lui d'une amitié particuliere: on croit qu'ils eurent part à la composition de ses pieces, & il se faisoit lui-même honeur de ce bruit, qui étoit en effet un préjugé favorable pour le mérite de ces mêmes pieces. On peut voir ce qu'il dit sur cela dans le prologue de sa comédie des *Adelphes*. Valgius, qu'Horace met à la tête de ceux dont il désire le suffrage:

Valgius & probet hæc Octavius optimus, atque
Fuscus, & hæc utinam Viscorum laudet uterque, &c.

Valgius dit, en parlant des comédies de *Térence*, qu'il les croit de Scipion:

Hæ quæ vocantur fabulæ cujus sunt?
Non has, qui jura populis recensens dabat,
Honore summo affectus, fecit fabulas?

Boileau a consacré cette opinion, par ces vers adressés à Moliere:

Celui qui sut vaincre Numance,
Qui mit Carthage sous sa loi,
Jadis, sous le nom de *Térence*,
Sut-il mieux badiner que toi?

Nous n'avons sous le nom de *Térence* que six comédies. On raconte que quand il vendit la premiere aux Édiles, pour être jouée dans une des fêtes publiques où présidoient ces magistrats, comme *Térence* étoit fort jeune alors, & n'étoit nullement connu, on exigea qu'il lût auparavant sa piece à Cécilius, célebre poete comique de ce temps, dont Horace parle dans ce vers:

Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte,

Son jugement devoit décider du sort de la piece. *Térence* arive chez son juge, & le trouve à table. Il avoit peu d'apparence; il étoit mal vêtu. On lui donna, comme par grâce, auprès du lit de Cécilius un petit siége, sur lequel il s'assit modestement, & commenca de lire. Quand Cécilius, qui se disposoit à écouter avec distraction, & par complaisance, eut entendu les premiers vers, frapé de ce respect & de cette admiration que le talent inspire au talent, quand il ne lui inspire pas trop d'envie, il changea entiérement de manieres avec l'auteur; le retint à souper, le fit asseoir à côté de lui sur un même lit, & redoubla d'admiration, lorsqu'après le souper il entendit le reste de la piece.

L'*Eunuque* de *Térence* eut un succès qui fait époque dans les succès du théâtre. On observe comme une marque éclatante de ce succès, que cette piece fut jouée deux fois en un jour, le matin & le soir; ce qui n'étoit arivé à aucune autre piece.

Saint-Augustin parle aussi du transport & de l'applaudissement universel qu'excita cette phrase tant citée depuis, & qui le sera toujours:

Homo sum, humani nil a me alienum puto.

C'est à ces sortes de traits qu'on peut toujours appliquer ces vers non moins admirabiles de M. Gresset:

Tous les cœurs sont remplis d'une volupté pure;
Et c'est-là qu'on entend le cri de la nature.

César appele *Térence* un *demi-Menandre*, & il trouve que c'est assez pour le mettre au premier rang parmi les écrivains:

Tu quoque, tu, in summis, ô dimidiate Menander,
Poneris, &c.

Cicéron a célébré en vers les talens de *Térence*; il dit que c'est le Menandre Latin. Il loue très-bien les charmes de son style; mais il ne les imite pas. Ses vers sont flateurs pour *Térence*; mais ils ne sont pas bons.

Tu quoque, qui solus lecto sermone Terenti
Conversum expressumque Latinâ voce Menandrum
In medio populi sedatis vocibus effers,
Quidquid come loquens, atque omnia dulcia linquens.

Ce vers:

Conversum expressumque Latinâ voce Menandrum

n'exprime ici qu'une imitation vague de Menandre, & qu'une ressemblance générale avec

ce poëte, non une véritable traduction; mais on dit qu'en effet *Térence* avoit traduit cent huit pieces de Menandre, & qu'il mourut de douleur de les avoir perdues dans un voyage qu'il avoit fait en Grece.

On ne sait en quel temps ni comment il mourut. Il quita Rome, & on ne le revit plus: il n'avoit pas encore trente-cinq ans. Les uns disent qu'il mourut sur mer, à son retour de la Grece; les autres qu'il mourut en Arcadie, dans la ville de Stymphale, sous le consolat de Cneïus Cornelius Dolabella, & de Marcus Fulvius.

C'est l'Auteur Latin qui a le plus approché de cette délicatesse, de cette pureté pleine d'élegance & de grâce, qu'on appele proprement *atticisme*.

La majesté du peuple Romain n'avoit pas permis à *Térence* d'insulter le gouvernement par ces satyres qu' Athènes applaudissoit dans Aristophane. Ils ataquoient les mœurs des citoyens, non les délibérations du sénat, ou l'administration des consuls: la comédie se raprochoit de son objet véritable.

Il est difficile d'apprécier le mérite des auteurs comiques Latins au bout de deux mille ans, dans une terre étrangere, à travers la différence des usages, & dans un genre où les usages sont tout. Les finesses de la langue, les familiarités heureuses, les allusions, les bons mots, tous ces ornemens naturels de la comédie, sont en grande partie perdus pour nous, & nos suppositions gratuites les remplaceront toujours mal en les exagérant. César ne loue dans *Térence* que la douceur & la pureté du langage.

Quant à la conduite des pieces, le bon sens de tous les siecles peut en juger. *Térence* fait souvent marcher de front deux actions différentes, dont la liaison n'est pas assez intime; défaut qui paroît tenir à l'enfance de l'art, & que Moliere a eu tort d'imiter dans *les Fourberies de Scapin*, où les amours d' Octave & d' Hyacinthe, de Léandre & de Zerbinette, ne son liés qu'au dénouement; & dans l'*Avare*, où ceux de Valere & d'Elise, de Cléandre & de Mariane, ont le même inconvénient.

Térence, malgré le petit nombre de ses pieces, met une assez grande variété dans la nature de ses sujets; & quand il sait se contenter d'une seule action, comme dans l'*Hécyre*, il est intéressant jusqu'aux larmes. Ces détracteurs de toute nouveauté, qui ne cherchent qu'à borner & resserrer les genres, que tout nous invite à étendre & à varier, ont voulu décrier la comédie touchante, qu' ils ont regardée comme une invention de nos jours, & dont ils n'ont combatu les succès, que parce qu'ils l'ont crue sans apui du côté de l'antiquité. Comment ont ils pu n'en pas voir le modele dans l'*Andriene*, & plus encore dans l'*Hécyre*?

Térence ne connoît que les caracteres généraux, qui résultent du sexe, de l'âge, de la condition: point, ou peu de caracteres personels. Ses vieillards, ses jeunes gens, ses femmes, ses esclaves se ressemblent; il paroît avoir cru que tous les hommes étoient les mêmes dans les mêmes conjonctures. On pouroit seulement faire une exception en faveur des *Adelphes*, où même les deux freres ont plutôt des principes opposés sur l'éducation des jeunes gens, que des caracteres véritablement différens. Moliere seul a bien senti que l'art de dessiner les caracteres, consiste à saisir les différences qui distinguent les hommes, à combiner les caracteres généraux avec les caracteres particuliers & personels; non seulement il ne faut pas faire parler

> Un vieillard en jeune homme, un jeune
> homme en vieillard;

Mais c'est encore les *faire parler au hazard*, que de donner un même langage à tous les vieillards, à tous les jeunes gens.

TERPANDRE. (*Voyez* THERPANDRE.)

TERRASSON. (*Hist. litt. mod.*) Plusieurs personages de ce nom, tous de la même famille, & ayant tous Lyon pour patrie, se sont fait connoître avantageusement dans les lettres. Distinguons d'abord trois freres, André, Jean & Gaspard. André & Gaspard furent tous deux oratoriens, tous deux prédicateurs célebres; on a de tous deux des sermons estimés, Gaspard fut accusé de jansénisme: & obligé de quiter l'oratoire & la chaire. On a de lui des lettres sur la justice chrétiene, qui ont été censurées par la Sorbone. André mourut en 1723; Gaspard en 1752.

Jean, frere cadet d'André, & frere aîné de Gaspard, né en 1670, fut aussi oratorien un moment, ou plutôt deux momens; car après être sorti de l'oratoire il y rentra, & en ressortit encore; incostance qui déplut tant à son pere, qu'il le réduisit à sa légitime. Le systême le dédomagea amplement, & l'enrichit par hazard; mais il pouvoit dire des biens de la fortune, ce que Titon dit des années de la jeunesse:

> Rendez-les moi, grands Dieux! pour les
> reperdre encore.

Il les perdit en effet en peu de temps, vécut toujours dans une extrême médiocrité; mais toujours content. Il fut reçu à l'académie des Sciences en 1707, il obtint en 1721 une chaire de philosophie Grecque & Latine au collége Royal; il fut reçu en 1732 à l'académie Françoise: ce fut-là sa fortune. Il vivoit dans le monde, & il y paroissoit entiérement étranger, parce qu'il négligeoit, par principe, de s'occuper, même

pour les besoins de la conversation, des intérêts des princes & des afaires d'état. Il disoit qu'*il ne faut point se mêler du gouvernail, dans un vaisseau où l'on n'est que passager*. Il est pourtant bien dur, quand on est passager dans un vaisseau, de ne pouvoir pas arrêter des manœuvres qui tendent manifestement à submerger le vaisseau. Son ignorance profonde & systématique des choses que tout le monde croit savoir, parce que tout le monde en parle; son apathie philosophique sur ce qui intéresse & agite tous les autres, lui donnoient un air de simplicité naïve, qu'on avoit quelque peine à concilier avec l'idée de l'esprit. Ceux qui, d'après ses ouvrages, ne pouvoient pas lui en refuser, disoient *qu'il n'étoit homme d'esprit que de profil*. La marquise de Lassai ne s'y trompoit pas, & disoit *qu'il n'y avoit qu'un homme de beaucoup d'esprit qui pût être d'une pareille imbécillité*. Il n'est persone qui ne se vante (& on ne croit pas que ce soit se vanter beaucoup) d'avoir une probité au-dessus de toutes les tentations de la fortune: l'abbé *Terrasson* parloit plus modestement de lui, &, semblable à cette sage reine qui disoit: *vous en direz tant, qu'à la fin il faudra bien succomber;* il disoit: *je réponds de moi jusqu'à un million:* cette réserve même pouvoit ajoûter à la confiance. L'abbé *Terrasson* avoit des amis; il en avoit peu. Il disoit: *que ceux qui avoient tant d'amis avoient peu d'amitié*. On connoît ses ouvrages. Son roman moral & poëtique de *Sethos*, a donné lieu à des épigrammes; mais il fut, & il est encore estimé. Il prit parti contre les anciens dans la fameuse dispute des anciens & des modernes. Sa dissertation critique sur l'*Iliade* n'a pas été traitée avec mépris par les savans, parce qu'elle étoit d'un savant. Sa traduction de *Diodore de Sicile* est estimée. Ses réflexions en faveur du systême de Law sont peu connues; c'étoit un monument passager de reconoissance pour un systême auquel il avoit dû sa richesse passagere. L'Abbé *Terrasson* mourut en 1750.

Matthieu *Terrasson*, parent de précédens, avocat au parlement de Paris, censeur-royal, un des auteurs du journal des Savans, né en 1669, mort en 1734. On a ses œuvres *in* 4°. recueillies par son fils, Antoine *Terrasson*, aussi avocat & censeur-royal, auteur de l'*histoire de la jurisprudence Romaine*.

TERTRE, (Jean-Baptiste du) (*Hist. litt. mod.*) dominicain, missionaire aux îles de l'Amérique: on a de lui une *histoire générale des Antilles*. Né à Calais en 1610, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1635; revint de ses voyages en 1658; mourut à Paris en 1687: il avoit servi avant d'entrer dans l'état Ecclésiastique & Monastique.

Tertre, (François-Joachin du Port du) (*Hist. litt. mod.*) de la société littéraire-militaire de Besançon, & de l'académie d'Angers, auteur d'un abrégé peu connu de l'histoire d'Angleterre, d'une histoire un peu plus connue des conjurations & des conspirations célebres, de l'almanach des Beaux Arts, connu depuis sous le nom de la *France-Littéraire:* c'est lui qui a publié en 1753 les *mémoires du marquis de Chouppes;* mort en 1759 à quarante-quatre ans. Il étoit de Saint-Malo; il avoit été Jésuite.

TERTULLIEN, (*Quintus Septimus Florens Tertullianus*) (*Hist. Eccléſ.*) Prêtre de Carthage, fils d'un centenier, qui servoit sous le proconsul d'Afrique, est mis à quelques égards au rang des peres de l'Église, & à quelques égards au rang des hérétiques. Il adopta les erreurs de Montan, & laissa des sectateurs, qu'on nomma *Tertullianistes:* on distingue ses écrits faits avant sa chute, & ses écrits faits depuis sa chute. Né dans le Paganisme, il s'étoit fait Chrétien; & son apologie des Chrétiens qu'il fit à Rome pendant la persécution de l'empereur Sévere, est le plus célebre de ses ouvrages: plusieurs de ces ouvrages ont été traduits en François. *Tertullien* étoit d'un caractere ardent & sévere: la chaleur Africaine l'emporte souvent au-delà des bornes, & lui inspire de fortes hyperboles. C'est un homme éloquent & passioné, dont il ne faut employer l'autorité qu'avec précaution.

(Les ouvrages qu'il a faits avant sa chute, sont, outre l'*apologétique* cité ci-dessus les livres de la *priere*, du *baptême* & de l'*oraison*, les traités de la *patience*, l'*exhortation au Martyre*, le livre à *Scapula*, celui du *témoignage de l'âme*, les traités des *spectacles* & de l'*idolatrie*, l'excellent livre des *prescriptions* contre les Hérétiques.

Les ouvrages de *Tertullien* après sa chute sont les livres contre *Marcion*, les traités de l'*âme* & de la *chair de J. C.* & de la *résurrection de la chair*, le *scorpiaque*, le livre de la *Courone*, celui du *Manteau*, le traité contre les *Juifs*, les écrits contre *Praxé* & contre *Hermogene*, les livres de la *pudicité*, de la *fuite dans la persécution*, des *Jeûnes*, de la *Monogamie*, & de l'*exhortation à la chasteté*. Les autres ouvrages qu'on lui attribue sont supposés. La meilleure édition des œuvres de *Tertullien* est celle qu'en a donnée Nicolas Rigault à Venise en 1746: Thomas, seigneur du Fossé, a donné les vies de *Tertullien* & d'Origene. (*Voyez* des plus amples détails sur la vie & sur les erreurs de *Tertullien* dans le dictionaire de Théologie.)

TESAURO, (Emmanuel) (*Hist. litt. mod.*) historien Piémontois du dix-septieme siecle, est auteur d'une histoire de Piémont & d'une histoire de Turin. En travaillant il étendit ses idées, & entreprit une histoire générale de toute l'Italie, dont il n'y a que l'abrégé d'imprimé à Turin en 1664, avec des notes de Valerio Castiglione.

TESSÉ, (Froulai de) (*Hist. de Fr.*) noble & ancienne famille du Maine, qui, dans

les temps les plus difficiles, s'est toujours piquée d'un atachement inviolable à ses rois & à la religion Catholique; c'est ce que qu'exprime la devise de cette maison: *pro rege & pro fide*. Les Froulai tirent leur nom de la châtélenie de Froulai, qui releve du duché de Maïenne: ils sont connus par des titres de fondation dès le douzieme siecle. Nous distinguerons dans cette famille:

1°. Guillaume II, chevalier, tué en 1317 à la bataille de Blangi.

2°. Ambroise de Froulai, son petit-fils, tué dans un combat de trente François contre trente Anglois, qu'il ne faut pas confondre avec ce qu'on appele *le combat des Trente*, dont l'époque est 1350. Celui dont nous parlons se livra en 1436 à Argentan, en Normandie, au fort des guerres de Charles VII contre les Anglois.

3°. Guillaume III, frere d'Ambroise, tué à la bataille de Castillon en 1453, en servant le même Charles VII contre les mêmes Anglois.

4°. André, seigneur de Froulai, chevalier de l'ordre du roi, se distingua dans les guerres de religion à la bataille de Montcontour en 1569, à la défaite des Reîtres à Auneau en 1587, & dans beaucoup d'autres occasions. Il passa ensuite au service des Vénitiens, qui le nommerent colonel-général de leur infanterie. Il épousa le 11 juillet 1567 l'héritiere de *Tessé*.

5°. C'est en faveur de René son fils que *Tessé* a été érigé en comté. Il porta la cornete blanche en 1597 au voyage qui se fit en Bretagne pour la réduction de cette province.

6°. René III. c'est le maréchal de *Tessé*. Il fit ses premieres armes en 1670, commanda en 1677 le corps des dragons en Allemagne, sous le maréchal de Créquy, & se distingua dans une multitude de petits combats; il se trouva cette même année au siége de Fribourg. En 1678 il fut fai brigadier des armées, en 1680 lieutenant-général des provinces du Maine, du Perche & du comté de Laval; en 1683 il commanda en chef dans le Languedoc & dans le Dauphiné; en 1684 il fut fait mestre-de-camp-général des dragons de France; en 1688, le 24 août, maréchal de camp; en 1689 il commanda un corps de troupes dans le palatinat; en 1690 il mit à contribution une partie du pays de Juliers; en 1691, servant dans l'armée de Savoie, il reçut une blessure considérable à la prise de Veillane; en 1692 il eut la charge de colonel-général des dragons, & fut fait lieutenant-général; en 1693 il fit lever le blocus de Pignerol, & contribua au gain de la bataille de la Marsaille; en 1694 il fut fait chevalier des ordres du roi; en 1695 il travailla au traité pour la démolition de Cazal; en 1696, ambassadeur auprès du duc de Savoie, il négocia la paix & le mariage de la princesse de Savoie avec le duc de Bourgogne, il conduisit la princesse à Fontainebleau; en 1697 il servit en Flandre sous le maréchal de Catinat; en 1700 il acompagna jusqu'aux frontieres le nouveau roi d'Espagne, Philippe V; en 1701 il batit le comte de Merci, & le fit prisonier; en 1702 il étoit au combat de Santa-Vittoria & à la bataille de Luzara; en 1703 il fut fait maréchal de France; en 1704 il alla commander les troupes des deux courones en Espagne, & recut la Grandesse. Il fut obligé de lever le siége & le blocus de Gibraltar; mais il fit lever aux Portugais le siége de Badajos le 16 octobre 1705; en 1706 il fut obligé de lever le siége de Barcelone; en 1707 il chassa de la Provence le duc de Savoie & le prince Eugene qui avoit fait une irruption dans cette province, en 1708 il alla, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, à Rome, & en revint en 1709. Après la mort du duc de Vendôme, il fut fait général des galeres le 21 octobre 1712; en 1716 il se défit de cette place en faveur du chevalier d'Orléans; il fut du conseil de la marine établi en 1715 au commencement de la régence; il porta la main de justice au sacre de Louis XV le 25 octobre 1722; à la fin de 1723 il fut chargé des afaires de France en Espagne: il partit pour Madrid le 26 janvier 1724, il avoit été fait en 1722 premier écuyer de la reine future, qui devoit être alors l'infante d'Espagne, & qui fut en 1725 la princesse de Pologne, Marie Leczinska; le roi d'Espagne lui donna le 27 février 1725 le collier de l'ordre de la Toison d'or, enrichi de diamans, qui avoit été celui du feu roi D. Louis, en faveur duquel Philippe V. avoit abdiqué la courone d'Espagne, qu'il reprit après la mort de ce prince. Le maréchal de *Tessé*, après son retour en France, où il ariva le 3 avril de la même année 1725, rentra dans la retraite des Camaldules, où il vivoit déja depuis plusieurs années, dont il n'étoit sorti que pour son dernier voyage d'Espagne, & où il mourut le 30 mai suivant. Citoyen utile, moins illustré par des succès éclatans à la guerre, que recomandable par la multitude & la continuité des services.

7°. Il avoit pour frere Philibert-Emmanuel, dit le chevalier de *Tessé* lieutenant-général des armées du roi d'Angleterre, Jacques II, qui livra le combat d'Akrem en Irlande, soutint le siége de Limerick, & ramena en France un corps de vingt mille Irlandois. Il mourut à Crémone en Italie le 20 août 1701.

8°. René-Mans du Froulai, comte de *Tessé*, fils du maréchal, fut blessé le 22 mai 1702 dans une sortie au siége de Mantoue; servit en 1704 & 1705, sous M. de Vendôme, à ce long siége de Verrue; en 1707 à la défense de Toulon, & il porta au roi la nouvele de la levée de ce siége & de la retraite des ennemis;

il fut lieutenant-général des armées du roi, premier écuyer de la reine, chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne. Mort au Mans le 22 août 1746.

9°. René-Marie de Froulai, marquis de *Tessé*, fils du précédent, mort de ses blessures à Prague le 23 août 1742.

10°. Dans le branche des comtes de Froulai, Louis, comte de Froulai, grand maréchal des logis de la maison du roi, tué au combat de Consarbrick, près de Treves, en 1675.

11°. Louis, son frere, mort à Mons le 10 juillet 1691, de blessures reçues devant Hall.

TESSERE DE L'HOSPITALITÉ, (*Hist. Rom.*) *tessera hospitalitatis*, marque justificative de l'hospitalité qu'on avoit contractée avec quelqu'un.

Les persones de quelque rang chez les Romains possédoient dans leurs maisons beaucoup plus de logement qu'elles n'en pouvoient occuper, afin d'avoir toujours des apartemens prêts pour y recevoir les étrangers avec lesquels elles jugeoient à propos de contracter un droit d'hospitalité; & ce droit, par une obligation respective, se transmettoit jusqu'aux descendans.

Le gage & le témoignage assuré de la convention, consistoit dans certaines marques doubles d'ivoire ou de bois, qu'ils nommerent *tesseres d'hospitalité*.

On ne peut donner une idée plus approchante de ces marques, qu'en les comparant à ces tailles dont se servent nos boulangers & quelques ouvriers pour marquer la quantité de marchandises qu'ils nous ont fournies à diverses reprises. C'étoient pareillement des marques de bois coupées dans la même piece, qui faisoient deux morceaux séparés, & qui en se joignant n'en formoient plus qu'une, sur laquelle on avoit gravé quelques caracteres qui se correspondoient. Ces sortes de tailles formoient la lettre de créance, & à leur représentation on reconoissoit ses hôtes.

Quand deux persones avoient contracté ensemble l'engagement *d'hospitalité*, chacune gardoit une de ces marques; elles servoient non-seulement à ceux qui avoient ce droit personélement, mais encore à ceux à qui ils le vouloient prêter; ensorte que le porteur de cette espece de bulletin, ou lettre de créance, étoit aussi bien reçu, logé & nouri, qu'auroit été celui à qui il apartenoit. Les anciens se firent une espece de religion des loix & des droits de cette vertu de bénéficence, qu'ils nommerent *hospitalité*; & même ils établirent des Dieux pour punir ceux qui les violeroient.

J'ajoute qu'il me paroît étrange que cet usage, qui est une noble charité, soit si fort aboli chez les Chrétiens, qui font une profession particuliere de cette vertu. Il semble d'abord que ce n'en seroit pas une de l'exercer, comme les anciens, envers des voyageurs aisés; mais ces voyageurs, quelque riches qu'ils soient, ne peuvent guere trouver pour de l'argent, en pays étranger, un logement aussi commode que celui que les honêtes gens de lieu pouroient leur procurer, si c'étoit encore la coutume; & qu'ainsi la dépense qu'on feroit à les loger gratuitement, comme autrefois, seroit, à le bien prendre, un service d'honêteté des plus louables & des mieux placés.

TESTU, (*Hist. litt. mod.*) l'académie Françoise a possédé en même-temps deux abbés *Testu*, morts tous deux en 1706, l'un le 10 avril, l'autre au mois de juin. Le premier étoit Jean *Testu* de Mauroy, abbé de Fontaine Jean & de S. Chéron; l'autre Jacques *Testu*, abbé de Belval. M. d'Alembert présume qu'ils n'étoient point parens; „ car, dit-il, la raison seule de „ parenté avoit privé la compagnie de posséder „ à la fois les deux Corneilles; Thomas Cor„ neille ne fut élu qu'après la mort du grand „ Corneille son frere; „ il n'y a pas d'apparence, ajoute-t-il, " que l'académie eût traité les „ deux *Testu* plus favorablement.

Un de ces deux abbés *Testu* étoit connu dans le monde par le sobriquet de *Testu tai toi*. Si c'étoit parce qu'il avoit peu de titres pour se faire écouter, ce pouvoit être *Testu* de Mauroy; c'étoit parce qu'il aimoit à parler, à décider, à faire la loi, & que par cette raison, il recherchoit sur-tout la société des femmes & des gens de la cour, où il craignoit moins d'être contredit, ce pouvoit être *Testu* de Belval. Au reste le nom de *Testu* ne faisoit point d'équivoque, car le premier étoit plus connu sous le nom de Mauroy; c'est sous ce nom que Boileau l'avoit d'abord placé dans ses satyres:

> Faut-il d'un froid rimeur dépeindre la manie?
> Mes vers comme un torrent coulent sur le papier;
> Je rencontre à la fois Perrin & Pelletier,
> Bardou, Mauroy, Bourfault, Colletet, Titreville.

Boileau étant dans la suite devenu ami autant qu'il pouvoit l'être, dit M. d'Alembert, de Mauroy & de Bourfault, ôta leurs noms, & grâce à la mesure, l'inconnu Bardou disparut avec eux, Bonnicorse & Pradon remplirent seuls l'hémistiche.

Boileau avoit aussi traduit pour Mauroy le vers de Virgile:

Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Mævi!

> Qui ne haït pas tes vers, ridicule Mauroy,
> Pouroit bien pour sa peine aimer ceux de Fourcroy.

On apprend par là que l'abbé de Mauroy avoit fait des vers; on n'en sauroit rien sans cela.

Tout ce qu'on sait de l'abbé *Testu* de Mauroy, c'est qu'il avoit été instituteur des princesses, filles de Monsieur, frere de Louis XIV, & que, quand il voulut être de l'académie Françoise, Monsieur ne croyant pas devoir refuser à un homme de sa maison une recomandation qu'il regardoit comme sans conséquence, envoya un de ses gentilshommes à l'académie, pour lui recomander l'abbé de Mauroy; la réponse de l'académie fut beaucoup plus favorable que Monsieur ne s'y atendoit: quoi! dit Monsieur tout étoné du succès de sa recomandation, est ce qu'ils le recevront? ils le reçurent. Ils en furent honteux, & le directeur qui faisoit la cérémonie de la réception, Barbier d'Aucourt, eut soin de lui faire entendre qu'il avoit dû les suffrages de l'académie à la seule recomandation de Monsieur; le successeur de Mauroy, l'abbé de Louvois, dit aussi à l'académie: *vous l'aviez reçu d'un prince à qui les cœurs des François ne pouvoient rien refuser*. L'abbé Tallemant, qui répondoit à l'abbé de Louvois, borne de même tout le mérite de l'abbé *Testu* de Mauroy à des qualités morales; ainsi, la mémoire de Monsieur resta chargée de ce mauvais choix; mais l'exacte vérité est qu'il ne l'avoit ni désiré ni espéré; qu'il avoit cru remplir un devoir de maître de maison, qu'il s'en étoit raporté à l'académie du soin de remplir le sien, qui étoit d'élire le plus digne, mais que la prompte servitude des académiciens alla au-devant des chaines, qu'on ne songeoit pas même à leur donner; ce fut une méprise & une lourde méprise, sur le dégré de déférence que des électeurs libres peuvent devoir à des sollicitations qui supposent toujours les suffrages engagés au plus digne. Ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que Racine & Boileau même tremperent, dit-on, dans le complot (car c'en fut un) de l'élection de l'abbé de Mauroy, c'est qu'il s'agissoit d'exclure Fontenelle, ennemi de Racine, à cause de Corneille, son oncle, & de Boileau, à cause qu'il n'admiroit pas assez les anciens; tels sont les excès où les passions & les préventions précipitent les plus grands hommes.

L'abbé *Testu* de Belval avoit de l'esprit, & passoit dans son temps pour avoir quelque talent; il avoit prêché avec succès à la cour; ses vers chrétiens ont de la douceur & de la facilité, mais point de poësie.

Ce second abbé *Testu* étoit dévoré de l'ambition d'être évêque; mais Louis XIV déclara qu'il ne le trouvoit pas assez *homme de bien* pour conduire les autres. *Sire*, répondit madame d'Hudicourt, qui sollicitoit pour lui, *il atend, pour le devenir, que vous l'ayez fait évêque*.

Son ambition n'étant point satisfaite, il étoit rongé de vapeurs; *maladie d'autant plus afreuse*, disoit un philosophe vaporeux, (l'abbé Mongault) *qu'elle fait voir tous les objets tels qu'ils sont*.

Le marquis de Saint Aulaire, successeur de l'abbé *Testu* à l'académie, insinue qu'il abusoit de la facilité de parler, *aux dépens des droits natureles de la conversation*; il dominoit sur-tout à l'hôtel de Richelieu, & dans la société de madame de Montespan & de ses sœurs: c'étoit lui qui disoit: „ que madame de Montespan parloit „ comme une persone qui lit; madame de Thianges, comme une persone d'esprit qui rêve, & madame l'Abbesse de Fontevrault, „ comme une persone qui parle.

Madame de Sévigné parle plusieurs fois & assez avantageusement de cet abbé *Testu*.

TETRICUS, (*Hist. Rom.*) (*Publius Pesurius*) Sous l'empire du foible Gallien au troisieme siecle, une femme nommée Victorine ou Victoire, (*Aurelia Victorina*) héroïne de ce temps, ne pouvant prendre l'empire pour elle-même, eut le crédit de le donner plus d'une fois, & pour rester le plus près qu'il étoit possible de la courone impériale, elle prit le titre d'*Augusta*. Les légions à la tête desquelles elle se mit avec courage, & auxquelles elle sut inspirer la plus grande confiance, lui donnerent un titre dont elle dût être encore plus flatée; elles l'appeloient *la mere des armées*; elle fit élire empereur Victorin, son fils, qui la laissa régner; mais cet empereur, assez peu digne & de sa mere & de l'empire, ayant été tué par un mari dont il avoit séduit la femme, Victorine se hâta de faire proclamer empereur Lucius Aurelius Victorinus, fils unique de son fils, & qui l'auroit encore bien mieux laissé régner, mais cette proclamation s'étant faite sans le consentement de l'armée, les légions qui prétendoient avoir le droit exclusif de nommer les empereurs, regarderent celui-ci comme un intrus & le massacrerent: Victorine ne se rebuta pas. N'ayant plus dans sa famille de fantôme à placer sur le trône, elle chercha parmi les étrangers ceux dont elle crut que la paresse ou la reconoissance laisseroit le plus volontiers le pouvoir suprême entre ses mains; elle fit d'abord nommer Lucius Aurelius Marius, fourbisseur de profession, qui fut tué, deux jours après son élection, par un soldat qui avoit été apprenti dans sa boutique, & qui le perça d'une épée forgée par Marius lui-même:

Non hos quæsitum munus in usus.

Alors Victorine, à force d'intrigues, parvint à faire décorer de la pourpre impériale le sénateur *Tetricus*, à qui le jeune *Tetricus*, son fils, fut associé. Ils furent proclamés à Bordeaux en 268, & ils régnerent principalement dans les Gaules, car sous Gallien, l'empire fut presque toujours démembré. Ce prince, content de régner sur l'Italie, abandonoit les provinces à la cupidité des divers tyrans qui s'y rendoient les plus forts. Si Victorine avoit cru trouver

dans *Tetricus* un homme dont l'indolente complaisance la laisseroit régner sous un nom d'emprunt, elle l'avoit mal connu ; *Tetricus* fut un empereur & un empereur très-actif : il soumit entiérement les Gaules, il conquit une partie de l'Espagne, il remporta plusieurs victoires sur les peuples du Nord, qui cherchoient à s'établir dans les terres de l'empire. La ville d'Autun s'étant révoltée contre lui, il la réduisit après un siége mémorable; il survécut à Gallien & à Claude II. Lorsqu'Aurélien fut parvenu à l'empire, il céda d'autant plus aisément à la fortune de ce vaillant empereur, qu'il étoit bien ennuyé de l'être. En effet, esclave sur le trône où on l'avoit élevé malgré lui, fatigué par des séditions continueles, il n'avoit pas même la liberté de rentrer dans la condition privée, il falloit qu'il conservât une autorité toujours bravée par ceux qui la lui avoient donnée; indigné enfin de cette tyrannie insupportable, il implora contre lui-même le secours d'Aurélien, il seconda secrétement les succès de ce vainqueur en paroissant le combatre, il lui écrivoit ce que Palinure dit à Énée dans les enfers :

Eripe me his, invicte, malis.

Aurélien l'exauça & le vainquit par pitié. Il viola toutes les bienséances par la vanité qu'il eut de mener en triomphe ce *Tetricus*, un romain, un sénateur, un personage consulaire, qui s'étoit soumis volontairement à lui comme à un ami, comme à un libérateur. Ce moment passé, Aurélien en usa humainement & généreusement avec *Tetricus* & son fils ; non seulement il rendit au pere la dignité sénatoriale, mais il lui donna une sorte d'autorité souveraine sur la Lucanie & ses dépendances, en lui disant qu'il étoit plus beau de gouverner un canton de l'Italie, que de régner dans la Gaule. Il prenoit plaisir à lui prodiguer les distinctions, l'appeloit son collegue, lui donnoit quelquefois le titre d'empereur. Il combla aussi d'honeurs *Tetricus* le fils. Ils habitoient dans Rome une très-belle maison, où il firent peindre leur aventure en mosaïque. On y voyoit Aurélien leur donnant la robe Prétexte, qui étoit alors l'habillement des sénateurs, & recevant d'eux les ornemens de la dignité Impériale. L'ouvrage achevé, ils inviterent Aurélien à voir cette peinture. Ils furent assez sages pour renoncer sans regret à leurs grandeurs passées, & pour trouver leur bonheur dans une vie sûre & tranquille.

TETZEL, (Jean) (*Hist. du Lutheran.*) Dominicain, inquisiteur de la foi, avoit été chargé par l'ordre teutonique, de publier vers le commencement du seizieme siecle, des indulgences pour une croisade entreprise contre les ennemis de cet ordre. *Tetzel* s'étoit acquité de cette commission avec tant de succès, que sur sa réputation, l'électeur de Mayence, Albert de Brandebourg, à qui les indulgences destinées pour l'Allemagne en 1517 furent adressées, crut ne pouvoir faire un meilleur choix pour la publication des nouveles indulgences, contre lesquelles Staupits ou Stupitz, vicaire général des Augustins, (*Voyez* son article) chargea Luther de parler & d'écrire. La qualité d'inquisiteur qu'avoit *Tetzel*, pouvoit d'ailleurs donner du poids à ses prédications. *Tetzel* ne manqua pas de s'associer dans cet emploi les religieux de son ordre au lieu des Augustins qui en avoient été chargés autrefois. Quand ces Jacobins avoient prêché & bien exagéré la vertu des indulgences, les commis des entrepreneurs du bail faisoient leur quête ; ces commis avoient établi leurs bureaux dans des cabarets, où ils dissipoient une partie de la recette en excès & en débauches. „ Quiconque, disoient *Tetzel* & ses „ confreres, met au tronc de la Croisade un „ teston, ou la valeur, pour une âme étant en „ purgatoire, il délivre ladite âme incontinent, „ & s'en va infailliblement ladite âme aussi-tôt „ en Paradis.

„ Avec une bulle du Pape, disoient-ils en„ core, on ne peut jamais être damné, dans „ quelque disposition que l'on soit. Les indulgences absolvent à l'instant tout coupable, quel que fût son crime, " J'absous plus de pêcheurs par „ mes indulgences, disoit *Tetzel*, que S. Pierre „ n'a converti des gentils par sa prédication.

„ On ne peut nier, dit le zelé catholique Florimond de Remond, " qu'il n'y eût de l'a„ bus, de l'ordure & de la vilenie en ces ava„ res quêteurs.

Luther afficha, selon une pédanterie du temps, à la porte de l'église de Vittemberg, quatre-vingt-quinze propositions contre *Tetzel* & les Jacobins, & leur prédication d'indulgences. *Tetzel* répondit par cent six propositions qu'il fit afficher de même à Francfort sur l'Oder; il avoit encore une autre arme, il s'en servit. En qualité d'inquisiteur, il fit brûler les propositions de Luther; on fit aussi brûler ses cent six propositions à Hall.

L'Électeur de Saxe étoit le protecteur déclaré de Luther: le pape, dans un moment où il crut avoir des raisons de ménager cet électeur, lui envoya pour nonce Miltiz, gentilhomme Saxon, qu'il choisit exprès parce qu'il étoit né sujet de l'électeur & qu'il pouvoit lui être agréable; Miltiz prit avec Luther le parti de la douceur ; il caressa & flata Luther, qui, fier de voir son parti grôssir à chaque pas, daignoit à peine l'écouter. Miltiz poussa la complaisance jusqu'à lui sacrifier ses ennemis, il accâbla en sa présence le dominicain *Tetzel* de reproches si amers, que ce malheureux en mourut de douleur (en 1519), & mérita la pitié de Luther même.

TEXERIA, (Joseph) (*Hist. litt. mod.*) Dominicain

minicain Portugais, ataché à la persone & au parti de dom Antoine, prieur de Crato, après la mort du roi dom Sebastien & du cardinal Henri. Il détestoit Philippe II, roi d'Espagne & tous les Espagnols. Il disoit, en prêchant sur l'amour du prochain: " nous devons aimer „ tous les hommes de quelque secte & quelque „ nation qu'ils soient, *fussent-ils Castillans!* On a de lui un traité de l'oriflamme, un *de portugallia ortu*; les aventures de dom Sebastien & quelques autres ouvrages. Il étoit venu en France en 1481, à la suite du prieur de Crato, il y avoit obtenu la faveur de Henri III & de Henri IV, ennemis nés de Philippe II. Il mourut en 1604.

THAIS, (*Hist. anc.*) courtisane Grecque, justement diffamée dans l'histoire. *Thais* avoit, dans une partie de plaisir, engagé Alexandre à brûler Persepolis, sous prétexte de représailles, parce qu'autrefois Xerxès avoit brûlé Athênes. Elle étoit la maitresse de Ptolémée, fils de Lagus, qui, après la mort d'Alexandre, se fit roi d'Egypte.

THALÈS. (*Hist. anc.*) Le systême de *Thalès*, qui constitue l'eau principe universal, apartient à l'exposition de la philosophie anciene, & ne nous regarde pas: nous dirons seulement ce qui concerne la persone de ce philosophe. Il étoit de Milet; ville célebre de l'Ionie; il naquit vers l'an 640 avant J. C. Il voyagea pour s'instruire; & ce fut lui qui instruisit ses maîtres dans le cours de ses voyages. Ceux qui lui enseignerent la géométrie à Memphis, apprirent de lui la maniere de mesurer exactement les pyramides. Il parut avec éclat à la cour d'Amasis, roi d'Égypte, & à celle de Crœsus, roi de Lydie; mais son amour pour la liberté, ses déclamations contre le despotisme, le rendoient peu agréable dans les cours, & lui rendoient les cours peu agréables. Il poussa cet amour de la liberté, jusqu' à refuser constament à sa mere de se marier. Il lui dit toujours: *il n'est pas encore temps;* & ensuite; *il n'est plus temps.* Solon, qui vint le voir à Milet, lui en fit la guerre. Peu de temps après un voyageur arive d'Athênes, & annonce qu'il a laissé la ville consternée de la mort inopinée d'un jeune homme, dont le pere, alors absent, étoit, disoit-on, le plus honête homme & le plus sage de la ville: cet homme étoit Solon. L'état où le mit cette nouvele se conçoit aisément; *Thalès* n'eut pas la cruauté de l'y laisser: *Rassurez-vous*, lui dit-il, *votre fils est vivant; mais vous venez de voir pourquoi je ne veux pas me marier.*

Thalès est mis par toute l'antiquité à la tête des sept sages. Il est le fondateur de la secte Ionique; il est le premier des Grecs qui ait traité des matieres de physique: on lui attribue plusieurs découvertes importantes. Il avoit des idées nobles de la Divinité; & c'étoit alors un mérite. On lui demandoit ce que c'étoit que Dieu? *C'est*, dit-il, *ce qui n'a ni commencement ni fin*. On lui demandoit si l'homme ne pouvoit pas dérober à Dieu la connoissance de ses actions? *Pas même*, dit-il, *celle de ces pensées:* „ interrogatus an facta hominum Deos fallerent; nec cogitata, inquit. „ On est si familiarisé aujourd'hui avec ces idées, qu'on est presque étoné d'en voir faire honeur à un sage; mais il faut considérer les temps & les lieux. Il vouloit encore que les hommes fussent bien convaincus que la Divinité remplissoit tout & voyoit tout: *C'étoit*, disoit-il, *le moyen de les rendre plus sages & plus religieux*: " Homines „ existimare oportere Deos omnia cernere, deorum omnia esse plena: fore enim omnes castiores. „

Un astrologue un jour se laissa cheoir
Au fond d'un puits. On lui dit: *pauvre bête*,
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête?

Cet astrologue ou astronome étoit *Thalès*; & ce fut une bonne femme qui lui tint ce propos. Il n'en est pas moins vrai, cependant, que l'homme qui souvent ne voit pas ce qui est à ses pieds, lit dans les cieux la marche des astres & l'histoire de l'année:

Le ciel devint un livre, où la terre étonée
Lut en lettres de feu l'histoire de l'année.

Thalès mourut l'an 548 avant J. C. âgé de quatre-vingt-douze ans.

Outre *Thalès* le philosophe, il y a *Thalès* le poëte lyrique, qui fut attiré à Sparte par Lycurgue, auquel il fut très-utile, & auquel il prépara les voies par des maximes vertueuse exprimées en vers d'une harmonie douce, qui portoit à l'amour des choses honêtes, à la paix & à la concorde.

THALESTRIS, reine des Amazones, vint, dit on, de fort loin pour voir Alexandre, & en avoir des enfans. Cette histoire est un peu reléguée au rang des fables.

THARGELIE, (*Hist. anc.*) courtisane de Milet, qui paroît avoir servi de modele à la célebre Aspasie. Ses talens pour l'éloquence lui ont mérité le titre de sophiste, qui, dans l'antiquité, ne se prenoit point en mauvaise part. Elle étoit dans les intérêts de Xerxès, & fit usage de son esprit & de ses charmes pour attirer au parti de ce prince plusieurs villes Grecques. Elle épousa le souverain de la Thessalie, & vécut trente ans sur le trône: elle vivoit quatre siecles & demi avant J. C.

THAUMAS DE LA THAUMASSIERE, (*Gaspard*) (*Hist. litt. mod.*) avocat au parlement de Paris, né à Bourges; savant jurisconsulte, savant historien; consulté comme un oracle sur

tout ce qui concerne le Berri. On a de lui une *histoire du Berri;* des notes sur la coutume de Berri & sur celle du Beauvoisis, un traité du francaleu du Berri. Mort en 1712.

THÉANO. (*Hist. anc.*) Cette prêtresse d'Athênes s'est acquis un nom immortel, par le courage qu'elle eut de s'opposer au décret qui, condamnant Alcibiade à mort par contumace, & confisquant ses biens, enjoignoit à tous les prêtres & à toutes les prêtresses de le maudire. Elle répondit *qu'elle étoit prêtresse pour bénir, & non pas pour maudire.* L'auteur de la tragédie d'Édipe a fait usage de ce mot:

Un prêtre, quel qu'il soit, quelque Dieu qui l'inspire,
Doit prier pour ses rois, & non pas les maudire.

THÉGAN, (*Hist. de Fr.*) corévêque de Treves, titre qui existe encore dans quelques églises d'Allemagne & des Pays-Bas, a écrit la vie de Louis-le-Débonaire, du temps duquel il vivoit. Les reproches qu'il adresse, dans son histoire, à Ebon, archevêque de Reims, oppresseur de Louis le-Débonaire, son bienfaiteur, ne sont pas sans éloquence, & prouvent d'ailleurs que les vrais principes sur la soumission due aux puissances, n'étoient pas, même alors, inconnus au clergé.

THÉIAS, (*Hist. d'Ital.*) roi des Ostrogoths, élu à la fin de l'an 552, tué en 553 dans un combat contre Narsès, près du mont Vésuve.

THÉMINES, (Pons des Lausieres, marquis de) (*Hist. de Fr.*) chevalier des ordres du roi, maréchal de France, d'une noble & ancienne famille, se distingua sous Henri III & sous Henri IV par son fidele atachement à ses rois, & par ses exploits guerriers. Il se signala surtout au combat de Villemur; mais ce ne fut qu'après avoir arrêté, dans le Louvre, le prince de Condé en 1616; & ce ne fut, dit-on, que pour l'avoir arrêté, qu'il fut fait maréchal de France. Il se distingua encore dans la guerre contre les protestans sous Louis XIII. Il leur prit plusieurs places; il échoua devant quelques-unes. Il est difficile de dire quel étoit son mérite comme général; les occasions de se faire connoître à ce titre lui ont manqué, mais c'étoit un brave & intrépide soldat. Il mourut en 1727, âgé de soixante-quatorze ans.

THÉMISEUL. (*Voyez* SAINT-HYACINTHE.)

THEMISON, (*Hist. anc.*) médecin de l'antiquité, né à Laodicée; exerçant son art à Rome peu de temps avant la naissance de J. C. n'est gueres connu que par ce vers de Juvénal, qui n'en donne pas une idée avantageuse:

Quot Themison *agros autumno occiderit uno.*

& que Boileau & Rousseau ont ainsi rendu:

En un mot, qui voudroit épuiser ces matieres,
Peignant de tant d'esprits les diverses manieres;
Il compteroit plutôt combien dans un printemps
Guénaud & l'antimoine ont fait mourir de gens.
Boileau.

Bref, qui voudroit nombrer ses priviléges,
Auroit plutôt calculé tous les morts
Que dans Paris Finot & ses consorts,
Dont, par respect, je tais ici l'éloge,
Ont inséré dans leur martyrologe.
Rousseau.

THEMISTIUS, (*Hist. litt.*) est au nombre des sophistes ou déclamateurs du quatrieme siecle; mais il est très superieur à ceux qu'on désigne par ce titre dans le temps dont il s'agit: il flate moins les princes de son temps, & leur donne plus de leçons utiles. Il étoit payen mais tolerant & très-lié avec saint Grégoire de Nazianze. Il y a de lui un discours à l'empereur Valens, où il l'exhorte à faire cesser sa persécution Ariene contre les Catholiques; l'empereur se rendit à ses remontrances. Il reste de *Themistius* trente-trois discours, dont le P. Pétau & le P. Hardouin ont donné des éditions: cette derniere a été faite au Louvre, & elle est en grec & en latin. On a aussi de lui des notes sur Aristote; celles qu'il avoit faites sur Platon sont perdues. Il avoit fait encore un traité de l'immortalité de l'âme, dont Stobée cite un passage. *Themistius* étoit originaire de Paphlagonie. L'empereur Constance l'avoit fait sénateur; Théodose le fit, en 384, préfet de Constantinople. Le temps de sa mort est ignoré.

THÉMISTOCLE, (*Voyez* les articles MILTIADE & ARISTIDE.) général Athénien, rival d'Aristide; égal au moins en talens, mais inférieur en vertus à cet homme juste, étoit à la bataille de Marathon; & les lauriers de Miltiade tourmentoient déja, d'une utile émulation, cette âme ardente & avide de gloire. Ce fut lui qui tourna, le premier toutes les forces d'Athênes du côté de la mer. Dans l'irruption que Xerxès fit en Grece, *Thémistocle* n'avoit pas besoin, sans doute, de motifs particuliers pour désirer le commandement; il en eut un cependant, & ce motif étoit digne d'un bon citoyen. Il voyoit la république prête à nommer pour général un certain Epicyde, homme à qui, par une erreur assez commune dans les démocraties, on croyoit du talent, parce qu'il avoit quelque facilité à parler; mais qui, dans la vérité, étoit non-seulement sans talent, du moins pour la guerre, mais encore dangereux par sa vénale avidité. *Thémistocle* tira parti de ce vice de son compétiteur; il fut l'écarter à force de présens, & se faire élire en sa place.

Il avoit exiler Aristide par l'ostracisme; mais sentant que ce grand homme seroit aussi utile

à la Grece, qu'Epycide auroit pu lui être funeste, il le fit rapeler de son exil.

Son grand objet fut toujours de procurer aux Athéniens le commandement général de la Grece, qui étoit alors entre les mains de Lacédémone ; mais il marcha toujours vers ce but avec une prudente modération. Lorsqu'il eut engagé les Athéniens à employer leurs fonds à la construction de cent galeres, comme cet armement formoit à lui seul les deux tiers de la flote Grecque, Athènes prétendit que c'étoit à elle à nommer le généralissime, & cet honeur devoit naturélement regarder *Thémistocle* ; mais les suffrages des alliés s'étant réunis en faveur du Lacédémonien Eurybiade, & ces alliés menaçant de se séparer, si leur choix n'étoit pas suivi, *Thémistocle*, qui sentit toutes les conséquences d'une pareille séparation devant un ennemi formidable, donna le conseil & l'exemple d'obéir à Eurybiade. Cette supériorité, qu'il étoit si jaloux de procurer à sa patrie sur les diverses républiques de la Grece, il vouloit surtout la conquérir dans les combats par les services & les succès. Il batit les Perses à Artemise, à Salamine. Ce fut avant cette derniere bataille que *Thémistocle* donna ce grand exemple de modération qu'on a tant cité, pour prouver que les Grecs ne connoissoient pas notre point d'honeur Européen moderne, mais qui est sur-tout recomandable par le généreux mépris des injures particulieres, & par le sacrifice de toutes les considérations personeles fait à la patrie & au bien public. C'est le fameux : *frape, mais écout*, de *Thémistocle* à Eurybiade, qui, dans la chaleur de la contradiction, avoit levé sur lui la canne. On juge bien qu'après un pareil mot, ce fut l'avis de *Thémistocle* qui l'emporta. Il s'agissoit d'attirer les Perses au combat dans le détroit de Salamine, où l'avantage du nombre seroit perdu pour eux ; ce qui ariva en effet. Aristide partage avec *Thémistocle* la gloire de cette illustre victoire ; mais tous les capitaines Grecs rendirent à *Thémistocle* un témoignage plus glorieux qu'ils ne vouloient. C'étoit une coutume, d'une bonne politique, dans la Grece, qu'après un combat les capitaines adjugeoient le prix de la valeur à ceux qui s'y étoient le plus distingués. Chacun écrivoit sur un billet le nom de celui qu'il vouloit couroner : c'étoit le contraire de l'ostracisme ; on écrivoit aussi sur ce billet le nom de celui qui avoit mérité le second prix, ou l'*accessit*. Il ariva que chacun se donna le premier rang ; mais que tous donnerent le second à *Thémistocle*, qui, par-là, eut le premier sans contradiction.

Avant cette bataille, les Athéniens, par le conseil de *Thémistocle*, avoient abandoné leur capitale, leur patrie, la terre-ferme, pour chercher leur salut sur la mer. Cette résolution, qui parut à plusieurs un acte de désespoir, fut, dit-on, prescrite par l'oracle de Delphes, qui répondit qu'Athènes ne pouvoit trouver son salut que dans des murs de bois ; car dans l'histoire anciene, sur-tout dans l'histoire Grecque, tout se fait en vertu d'oracles :

Quidquid Græcia mendax
Audet in historia.

S'il y eut un pareil oracle, *Thémistocle* pouvoit bien l'avoir fait rendre, & il se rendit maître de l'interprétation. Les murs de bois furent des vaisseaux ; parce que *Thémistocle* vouloit des vaisseaux, & ramenoit tout à la marine.

Les Ioniens qui servoient dans l'armée du roi de Perse, & que *Thémistocle*, soit pour les attirer à lui, soit du moins pour les rendre suspects aux Perses, avoit avertis, par des caracteres gravés sur des pierres le long des côtes de l'Eubée, de se souvenir qu'ils tiroient leur origine de la Grece, furent en effet, selon ses vœux & ses espérances, les premiers de l'armée Persane qui prirent la fuite.

Thémistocle, qui aimoit à joindre l'artifice à la valeur, & dont la devise auroit pu être *& dolus & virtus*, après avoir, par de faux avis & des machinations secretes, attiré les Perses dans le piége qu'il leur tendoit à Salamine, employa les mêmes moyens après la bataille pour délivrer entiérement la Grece, & de la présence de Xerxès, & de la plus grande partie de son innombrable armée ; il lui fit parvenir des avis secrets de la résolution que les Grecs, disoit-il, avoient prise de rompre le fameux pont que Xerxès avoit fait construire à si grands frais sur l'Hellespont pour le transport de ses troupes. À cette nouvele Xerxès, saisi d'éfroi, s'enfuit de nuit précipitament ; son armée de terre le suit à grandes journées ; sa flote se retire vers la côte de l'Asie : des forces qui, mal-gré sa défaite, suffisoient encore pour inonder & conquérir toute la Grece, si elles avoient un chef, n'osent plus confier leur salut qu'à la fuite. Xerxès arive à son pont, qu'il trouve en effet renversé, non par les Grecs, qui n'auroient pu parvenir jusques-là, & qui n'avoient pas même songé à le tenter, mais par une tempête que la mer, malgré le châtiment ridicule qu'il lui avoit précédemment imposé pour une pareille faute, avoit encore osé exciter. Cette fois il ne s'arrêta pas à la châtier ; il fut trop heureux de la passer, presque seul, à petit bruit, dans une chétive barque de pêcheur ; lui, ce grand roi, aux flotes & aux armées duquel, si peu de temps auparavant, la terre & les mers pouvoient à peine suffire. Grand & mémorable exemple de l'instabilité des choses humaines, & de la foiblesse des plus grandes forces : c'est la réflexion que fait Justin.

Erat res spectaculo digna, & æstimatione sortis humanæ rerum varietate miranda, in exiguo latentem videre navigio, quem paulo ante vix æquor

omne capiebat, *carentem etiam omni servorum ministerio* , *cujus exercitus* , *propter multitudinem*, *terris graves erant*. Justin, lib. 2, cap. 13.

Cette grande révolution étoit principalement l'ouvrage de *Thémistocle*. Sa récompense fut une courone d'olivier, un char qu'on lui donna, des honeurs qu'on lui rendit hors de sa patrie, à Sparte & ailleurs ; sur-tout les acclamations des jeux Olympiques, lorsqu'il y parut. Ce jour, où tous les ieux se détournoient des jeux & des combats pour ne regarder que *Témistocle*, & où il étoit seul tout le spectacle, fut le plus beau jour de sa vie, & surpassa ses espérances, & presque ses désirs, comme il prenoit plaisir à l'avouer à ses amis.

L'habilité de *Thémistocle*, & ce mêlange heureux d'adresse & de courage qui le caractérise, paroissent dans toute la conduite qu'il tint après l'expulsion des Perses. Les Athéniens rentrerent alors dans leur ville, qu'ils avoient abandoné avec tant de regret ; ils reprirent possession de tout ce qu'ils avoient de plus cher ; ils firent revenir leurs femmes & leurs enfans, qu'ils avoient mis en dépôt où ils avoient pu. Les Perses avoient presqu'entiérement détruit Athênes, *Thémistocle* entreprit de la rétablir & de la fortifier. Les Lacédémoniens, qui n'ignoroient pas le projet qu'il avoit de donner à son pays la supériorité de la Grece, & qui sentoient combien sa gloire personnele & ses triomphes pouvoient faciliter ce projet, commencerent à voir ces travaux d'un œil inquiet & jaloux ; ils craignoient qu'Athênes, qui venoit de se montrer si puissante sur mer, le devenant encore du côté de la terre, ne fût en état de faire la loi, & d'enlever à Lacédémone la prééminence. Ils firent donc une députation aux Athéniens, pour leur représenter que l'intérêt général de la Grece demandoit qu'il n'y eût hors du Péloponese aucune ville fortifiée, qui, dans le cas d'une nouvele irruption des Perses pût leur servir de place d'armes. *Thémistocle* n'eut pas de peine à comprendre que les Lacédémoniens feignoient de craindre les Perses, & qu'ils ne craignoient en effet que les Athéniens : *Ils veulent ruser avec nous*, dit-il au sénat ; *il faut ruser avec eux*. La réponse fut : *qu'on enverroit des députés à Lacédémone, pour la rassurer sur ses inquiétudes*. On ne se pressa point de les envoyer ; & quand il fallut enfin satisfaire à cette promesse, *Thémistocle*, qui eut soin de se faire nommer parmi les députés, ne se pressa point de partir : cependant il partit le premier ; ses collegues ne partirent ni en même-temps que lui, ni les uns en même-temps que les autres. Arivé à Lacédémone, *Thémistocle* laissa passer plusieurs jours sans visiter les Magistrats, sans demander audience au sénat. Quand on lui demandoit la raison de ces délais : *j'atends*, disoit-il, *mes collegues, & je ne conçois pas ce qui peut les retarder*. Ils ariverent successivement, & toujours à quelque distance les uns des autres. Cependant on pressoit les travaux d'Athênes avec la plus grande vivacité ; femmes, enfans, étrangers, esclaves, tous mettoient la main à l'ouvrage ; tous travailloient, & le jour & la nuit : on ne l'ignoroit pas à Lacédémone, & on en fit de grandes plaintes. *Thémistocle* nia le fait ; se plaignit lui-même de ce qu'on en croyoit des bruits vagues & sans fondement. Il demanda que la chose fût éclaircie, & qu'on envoyât à Athênes une nouvele députation, pour s'assurer de ce qui en étoit : tout cela faisoit gâgner du temps. Il ne manqua pas d'avertir les Athéniens de retenir les nouveaux députés, pour lui servir d'ôtages, à lui & à ses collegues, jusqu'à leur retour, craignant d'être arrêté à Lacédémone. Enfin, toutes ces mesures étant prises, & tous les députés Athéniens arivés à Sparte, *Thémistocle* demanda audience, & déclara en plein sénat qu'Athênes avoit en effet voulu pourvoir à sa sûreté ; que c'étoit pourvoir à celle de toute la Grece ; que le Péloponese même & la Laconie n'en étoient que mieux défendus par ces barrieres extérieures ; que plus on auroit d'obstacles à opposer aux Perses, moins on auroit à craindre leurs irruptions ; qu'enfin, ces fortifications avoient été jugées nécessaires, qu'elles étoient achevées, & que la ville étoit en état de se défendre contre quiconque oseroit l'ataquer ; que les Lacédémoniens auroient grand tort de prétendre assurer leur puissance sur la foiblesse de leurs alliés, au lieu de l'établir sur leurs propres forces & sur leur courage. *Graviter castigat eos*, *quod non virtute*, *sed imbecillitate sociorum potentiam quærerent*, Justin, *lib.* 2, *cap.* 15 ; & cette déclaration, & l'art employé par les Athéniens pour se mettre en état de la faire, déplurent beaucoup aux Lacédémoniens ; mais les premiers venoient de se rendre trop utiles à la Grece, pour qu'on pût, avec honeur, rompre avec eux dans ce moment. Sparte dissimula donc, & atendit une occasion plus favorable. Les députés furent renvoyés de part & d'autre, & *Thémistocle* revint à Athênes comblé de nouveaux honeurs par les Lacédémoniens mêmes, & ayant aussi utilement servi sa patrie dans cette négociation par son adresse, que dans les combats par ses armes.

En fortifiant Athénes, *Thémistocle* ne perdoit pas de vue la mer. Athênes n'avoit eu jusques-là qu'un port peu spacieux, peu commode, peu propre aux grands desseins de *Thémistocle*, le port de Phalere ; ce fut lui qui fit bâtir & fortifier le Pirée.

Si *Thémistocle* n'eût employé que de pareils moyens pour élever & agrandir sa république, sa gloire seroit sans tache ; mais il mérita le reproche qu'il avoit fait lui-même aux Lacédémoniens, de vouloir fonder leur puissance sur la foiblesse de leurs alliés, & il mérita de plus le reproche de vouloir la fonder sur le

crime. On sait qu'il annonça dans l'assemblée du peuple un projet important, mais dont le succès dépendoit du secret, & que par cette raison il ne pouvoit, disoit-il, communiquer au peuple. Il demanda qu'on nommât quelqu'un avec qui il pût en conférer; Aristide fut nommé. Son raport fut, que le projet étoit très-utile, mais très-injuste: sur ce seul mot il fut rejeté. Ce projet étoit de brûler la flote des Grecs qui étoit dans un port voisin; ce qui devoit, selon *Thémistocle*, procurer aux Athéniens le commandement de la Grece; parce qu'alors Athênes eût été la seule ressource des Grecs pour la marine. Que ce projet fût injuste & criminel, c'est un point acordé & jugé. Mais qu'est-ce donc qu'Aristide pouvoit trouver de si utile dans un pareil projet? Ce jugement pouvoit tenir de l'erreur de tant de politiques Machiavellistes, qui croient le crime utile, parce qu'ils ne portent jamais leurs regards au-delà du moment, & qu'ils ne songent point au lendemain. Si les Athéniens eussent brûlé la flote Grecque, qu'en seroit-il arivé? Ce crime les eût à jamais diffamés dans la Grece; il auroit excité une haine universele. Ceux des alliés qui pouvoient balancer entr'eux, & les Lacédémoniens, se seroient hautement déclarés pour ceux-ci, ou si la crainte eût contenu l'horreur, ce n'auroit été que pour un moment, & jusqu'à la premiere occasion de vengeance. Le jugement d'Aristide étoit donc encore trop favorable au projet, qu'il fit cependant rejeter; mais le peuple fut très-estimable de le rejeter, par la seule raison que le projet étoit injuste; & en cela il ne se montra pas moins politique que vertueux.

Ce commandement de la Grece, que *Thémistocle* avoit voulu procurer à sa patrie par le crime, Aristide & Cimon le lui procurerent par la vertu. La perfidie de Pausanias, général Lacédémonien, qui trahit les Grecs, & se permit des intelligences crimineles avec Xerxès, contribua beaucoup à ce changement.

Pausanias étoit ami particulier de *Thémistocle*. Celui-ci, par son orgueil, par l'étalage perpétuel de ses services, autant que par sa puissance, avoit attiré sur lui l'ostracisme, qu'il avoit auparavant excité lui-même contre le modeste Aristide. Il avoit bâti près de sa maison un temple à Diane, sous le nom de *Diane Aristobule*, c'est-à-dire, *du bon conseil*, en mémoire des bons conseils qu'il se flatoit d'avoir donnés aux Athéniens, & à toute la Grece. En toute occasion il fatiguoit ses concitoyens du récit de ses exploits & de ses victoires, & sembloit leur reprocher d'en avoir perdu le souvenir. Quelqu'un lui demandant un jour s'il n'étoit pas las de répéter toujours les mêmes choses: *Hé! vous lassez-vous*, leur dit-il, *de recevoir souvent du bien des mêmes persones*. C'étoit provoquer les honeurs de l'ostracisme, & il les obtint: il se retira d'abord à Argos. Pendant qu'il y vivoit tranquille, Pausanias, son ami, ourdissoit sa trame. Il lui en avoit précédemment fait mystere; mais quand il le vit chassé, comptant sur le ressentiment que cet homme fier & sensible auroit d'une telle injure, il lui fit part de ses projets, & le pressa d'y entrer. *Thémistocle* s'y refusa entiérement; mais il lui garda le secret, & continua de recevoir ses confidences.

Le complot de Pausanias ayant été découvert, & ce général convaincu & mis à mort, on trouva dans ses papiers de lettres de *Thémistocle*, qui donnerent contre lui des soupçons de complicité. Les Lacédémoniens trouvant cette occasion de se venger de lui, ne la laisserent point échaper; ils envoyerent à Athênes des députés pour l'accuser, & les envieux qu'il avoit parmi les Athéniens même se joignirent à eux. *Thémistocle* se défendit par lettres. Il allégua pour sa justification cet orgueil même qui lui avoit été tant reproché, & qui lui avoit valu l'ostracisme: " Je l'avoue, dit-il, j'aime, j'„ ai recherché la domination: toute dépen„ dance m'est insupportable, tout joug me „ pese. Comment avec cet amour, non-seu„ lement de la liberté, mais encore de l'au„ torité, aurois-je été chercher l'esclavage à „ la cour du roi de Perse? Comment, d'ail„ leurs, aurois-je démenti tant de services, dont „ on m'accuse, avec quelque raison, peut-être, „ d'avoir tiré trop de vanité? Comment au„ rois-je voulu livrer à des ennemis, que j'ai „ vaincus, à des barbares, que je méprise, cet„ te Grece que ma gloire est d'avoir rendue „ tant de fois triomphante?

„ Mais j'ai su le complot de Pausanias, & „ ne l'ai point révélé!

„ Il est vrai, l'amitié me défendoit d'être le „ dénonciateur & le boureau de cet infortu„ né. Je le voyois s'égarer dans sa fole entre„ prise; j'avois pitié de lui, & ne craignois „ rien pour la Grece. Une machination si mal „ concertée, ne pouvoit avoir une heureuse is„ sue; & j'espérois toujours qu'il y renonceroit „ de lui-même, comme j'avois soin de l'y ex„ horter. „

Malgré cette apologie l'accusation prévalut; on envoya des gens à Argos pour l'amener à Athênes, afin qu'il fût jugé par le conseil de la Grece. Cette résolution ne put être assez secrete pour que *Thémistocle* l'ignorât; il alla chercher un asyle dans l'île de Corcyre, à laquelle il avoit autrefois rendu quelque service; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il passa jusqu'en Épire, & s'y voyant encore poursuivi par les Athéniens & les Lacédémoniens, il prit le parti de se retirer chez un ennemi qu'il espéra trouver moins implacable que ses propres concitoyens: cet ennemi, ce n'étoit pas encore le roi de Perse, mais Admete, roi des Molos-

ses. Ce prince, dans une occasion importante, avoit demandé aux Athéniens un secours, que *Thémistocle* lui avoit fait refuser; il en conservoit un vif ressentiment, & ne respiroit que la vengeance. *Thémistocle*, qui avoit de la grandeur dans l'âme, imagina que le meilleur moyen de l'apaiser seroit d'aller se remettre dans ses mains, & le rendre l'arbitre de son sort. Quand il ariva dans la cour d'Admete, ce prince étoit absent. Il vit la reine sa femme; il la mit dans ses intérêts; lui demanda conseil, & ce fut elle qui lui enseigna la maniere dont il devoit se présenter devant Admete, pour le désarmer & toucher son cœur. Au retour de ce prince, *Thémistocle* prenant dans ses bras le fils du roi, s'asseyant au milieu de son foyer, au sein de ses Dieux domestiques: " Grand roi! „ lui dit-il, je vous apporte une tête ennemie; „ vous pouvez vous en venger, & dès-lors vous „ ne le voudrez plus. Je suis *Thémistocle*, d'a- „ bord bani, puis poursuivi de retraite en re- „ traite par mes ingrats concitoyens. Je suis „ innocent envers eux; je suis coupable envers „ vous: je suis malheureux, disposez de mon „ sort. „ Le roi surpris & touché de voir à ses pieds le héros de la Grece, le vainqueur de l'Asie, le releva, le consola, lui acorda sa protection. En effet, les Athéniens & les Lacédémoniens étant venus le réclamer: " C'est mon „ hôte, leur dit-il; c'est un suppliant. Mes „ Dieux domestiques l'ont pris sous leur garde; „ il ne leur sera point arraché. „

Pendant qu'il étoit à la cour d'Admete, un de ses amis trouva le moyen d'enlever d'Athénes sa femme & ses enfans, & de les faire parvenir jusqu'à lui; il fut recherché dans la suite pour cet acte d'amitié généreuse, & on n'eut pas honte de le condamner à la mort: le plus grand malheur de l'humanité, peut-être, consiste dans ce renversement des idées, qui fait punir comme des crimes, des actions qu'on ne peut s'empêcher d'estimer. Les amis de *Thémistocles* sauverent aussi la plus grande partie de ses biens, & la lui firent tenir dans le lieu de sa retraite; ce qu'ils ne purent dérober aux recherches & aux poursuites de ses ennemis, & qui fut porté au trésor public, montoit encore à cent talens; il n'en possédoit pas trois quand il étoit entré dans le gouvernement. Ces richesses, trop considérables & trop promptement acquises, déposoient contre lui. En effet, ce héros n'eut jamais les mains pures, & le désintéressement n'étoit point au nombre de ses vertus, ou plutôt il étoit grand sans être vertueux. Le généreux Aristide lui ayant dit un jour que le désintéressement lui paroissoit une des premieres qualités dans un général & dans un homme d'état, *Thémistocle* ne le lui pardona jamais, & Aristide auroit eu à venger sur *Thémistocle* beaucoup d'injures; mais il ne voulut jamais contribuer en rien à la disgrace d'un grand homme.

Cependant les Grecs mécontens du refus d'Admete, firent auprès de lui de noveles tentatives, & le menacerent de porter la guerre dans son pays, s'il ne leur livroit leur victime, ou s'il ne consentoit du moins à l'abandoner. Admete craignant à la fois & pour lui & pour son hôte, avertit celui-ci de son danger, & favorisa sa fuite. *Thémistocle* prit le parti de se mettre enfin sous la protection qu'on l'avoit injustement accusé d'avoir recherchée. Il partit; il alla par terre gâgner Pydna, ville maritime de Macédoine sur le golfe Thermaïque ou de Thessalonique; là il s'embarqua sur un vaisseau marchand qui faisoit voile pour l'Ionie. Il courut dans la route un danger plus grand que celui qu'il fuyoit; ce vaisseau fut porté par la tempête près de l'île de Naxos, dont les Athéniens faisoient alors le siége. Persone ne le connoissoit dans le vaisseau; on alloit aborder à la côte de Naxos, pour se reposer des fatigues de la mer. Il fut obligé de se faire connoître, & de dire son secret au pilote, pour obtenir que, sans s'arrêter, on voulut bien reprendre la route de l'Asie. Il aborda enfin à Cumes, ville d'Eolie, dans l'Asie mineure; il y trouva encore d'autres dangers. Le roi de Perse avoit mis sa tête à prix; & ce prix étoit de deux cent talens; cette proscription d'un empire à l'autre, n'étoit pas aussi chimérique qu'elle pouvoit le paroître, les accidens de la mer pouvant tous les jours pousser les vaisseaux partis des côtes de la Grece, sur les côtes de l'Asie Mineure. Il s'enfuit avec peine à Œges, petite ville de l'Eolie, où il n'étoit connu de persone que de Nicogene, son hôte & son ami, qui avoit des relations à la cour de Perse, & qui arangea tout pour le faire conduire à Suse en sûreté, après qu'il fut resté plusieurs jours caché dans sa maison sans s'exposer aux regards de persone; il fallut encore prendre la même précaution pendant la route. Les Perses dès lors très-jaloux, menoient les femmes dans des chariots couverts pour les dérober à tous les regards; ce fut dans un de ces chariots couverts que voyagea *Thémistocle* sous le nom d'une jeune dame Grecque, qu'on menoit à un grand-seigneur de la cour de Perse.

Arivé à Suse, il falloit paroître devant un roi assez mal disposé à son égard pour avoir mis sa tête à prix, il s'adressa au capitaine des gardes, lui dit qu'il étoit un Grec, qui venoit parler au roi d'afaires importantes qui regardoient son service. Cet officier l'avertit d'un cérémonial auquel il savoit que les Grecs avoient peine à s'assujetir, mais qui étoit absolument nécessaire pour obtenir de parler au roi en persone. C'étoit de se prosterner profondément devant lui & de l'adorer; car, lui dit-il, nôtre loi nous ordone d'adorer le roi comme l'image vivante de la Divinité. *Thémistocle* n'étoit pas venu de si loin, à travers

tant de dangers, & guidé par de si grands intérêts pour disputer sur un vain cérémonial, il se soumit à tout, puis il débuta chez le roi de Perse comme chez le roi des Molosses par dire : *je suis Thémistocle*, il convint d'avoir fait beaucoup de mal aux Perses, mais en faisant alors son devoir, il avoua que le moment étoit venu où le roi pouvoit se venger de lui, mais il ajouta qu'une telle vengeance exercée sur un malheureux, sur un suppliant, seroit trop indigne d'un si grand roi.

Le roi ne répondit rien sur l'heure, & *Thémistocle* sortit de son audience sans savoir rien de certain sur son sort; il put même concevoir d'assez grandes inquiétudes du discours d'un des Gardes, qui ayant entendu son nom, s'écria d'un ton menaçant : *serpent de Grece, plein de ruse & de malice, c'est la fortune du roi qui t'amene ici!* c'étoit sa fortune en effet, mais il sut en bien user.

On n'est pas d'acord sur la persone du roi auquel *Thémistocle* se présenta ; c'étoit Artaxerxès, selon Thucydide suivi par Usserius, & c'étoit au commencement de son regne ; c'étoit encore Xerxès, suivant Strabon, Plutarque & Diodore de Sicile. Quoi qu'il en soit, ce roi regarda comme le plus beau jour de son regne, celui où le vainqueur des Perses venoit ainsi s'offrir ou à sa vengeance ou à sa clémence. Il pria son dieu Arimane d'envoyer toujours à ses ennemis cette disposition aveugle à se priver & à l'enrichir de leurs plus grands persônages :

Dii, meliora piis, erroremque hostibus illum!

Il en rêva pendant toute la nuit, & on l'entendit plusieurs fois s'écrier pendant son sommeil: *j'ai Thémistocle l'Athénien.*

Le lendemain, dès le point du jour, il manda les plus grands seigneurs de sa cour, il fit appeler devant eux *Thémistocle*, qui ne s'atendoit à rien que de triste, & lui dit de l'air le plus serein & le plus aimable : " j'ai promis deux „ cent talens à celui qui me livreroit *Thémistocle*, „ vous me l'avez livré, cette somme est à „ vous. Il ne se borna pas à ce présent, il lui entretint une maison considérable, lui assigna de grands revenus, lui fit rendre toute sorte d'honeurs dans sa cour, rendit en sa faveur au Lacédémonien Démarate, ses bonnes grâces que ce Grec avoit perdues par une vanité imprudente & ridicule. *Thémistocle* empressé de se rendre le plus agréable & le plus utile qu'il pouroit à ce roi généreux, s'empressa d'apprendre le Persan, pour pouvoir entretenir le roi sans interprete, sur tout ce qu'il désiroit de savoir concernant la Grece, & dans l'espace d'un an il se rendoient habile dans cette langue, que les Perses lui rendoient le témoignage qu'il la parloit plus élégament qu'eux-mêmes.

Le roi, pour fixer plus sûrement *Thémistocle* à sa cour ou du moins dans ses états, lui fit épouser une femme d'une des plus considérables & des plus nobles familles de la Perse, *Thémistocle* devint auprès de lui un véritable favori; il avoit toutes les entrées & chez le roi & chez les princesses; le roi avoit souvent avec lui des entretiens particuliers qui donnoient de la jalousie & de l'inquiétude aux courtisans, & l'on raporte sur-tout comme une marque très-particuliere de sa faveur que par l'ordre spécial du roi, il fut admis à entendre les leçons & les discours des Mages, & qu'il fut initié par eux à tous mysteres de leur philosophie. Enfin cette faveur de *Thémistocle* fut telle qu'elle passa pour ainsi dire en proverbe, & que, sous les regnes suivans où les afaires des Perses furent encore plus mêlées avec celles des Grecs, quand les rois vouloient attirer un Grec à leur service, ils lui promettoient qu'il seroit aussi grand auprès d'eux que *Thémistocle* ne l'avoit été auprès du roi Artaxerxès Longuemain.

Thémistocle sentit vivement ce bonheur qu'il n'avoit osé espérer, & en voyant l'abondance qui régnoit dans sa maison & à sa table, & qui étoit plus de son goût que la semplicité & la frugalité républicaines, il s'ecrioit transporté de joie au sein de sa famille: *mes enfans, nous périssions si nous n'eussions péri*. PERIERAM NISI PERIISSEM.

Cependant, soit que la jalousie des courtisans fût pervenue à lui procurer un exil honorable & avantageux, sous prétexte de l'employer utilement, soit qu'en effet l'intérêt du roi demandât que *Thémistocle* fît son séjour dans l'Asie Mineure, pour être à portée d'observer les dispositions & les mouvemens, soit des Grecs Asiatiques, soit de ceux des îles, il fut envoyé à Magnésie sur le Méandre, qui fut pour lui comme une espece de domaine royal & de petit empire particulier dont il touchoit les revenus, & où sa maison, toujours avec abondance & avec splendeur, étoit une espece de cour de Satrape.

La puissance des Athéniens & la gloire de Cimon, fils de Miltiade, prenoient tous les jours de nouveax accroissemens, Artaxerxès en étoit alarmé ; *Thémistocle* comblé de ses bienfaits lui avoit promis ses services, le roi crut qu'il étoit temps de les employer; il fit proposer à *Thémistocle* de l'envoyer dans l'Attique, à la tête d'une nombreuse armée. *Thémistocle*, dans les protestations de zele & les offres de service que la reconoissance lui avoit inspirées, avoit sans doute espéré que ses talens ne seroient pas employés directement contre Athênes; ce qu'il devoit à un roi, qui l'avoit accueilli avec tant de grandeur, n'étoufoit point dans son âme ce qu'il croyoit devoir à sa patrie ; le temps afoiblissoit d'ailleurs chaque jour le ressentiment dans la chaleur duquel il avoit promis au roi de le servir contre cette même patrie, qu'il a-

voit fait triompher avec tant d'éclat. Il alloit donc démentir ses premiers exploits & flétrir ses premiers lauriers! Le libérateur des Grecs alloit en devenir l'oppresseur. Voilà ce qui pouvoit lui ariver de plus heureux, si en traînant aux combats les esclaves efféminés d'un despote, il pouvoit se flater des mêmes succès qu'il avoit eus autrefois en menant contre eux des hommes libres combatant pour la liberté; mais on prétend qu'à ces considérations se joignit sur-tout la crainte de compromettre sa vieille gloire contre la gloire toujours croissante du jeune Cimon, (*voyez* l'article CIMON) & que l'amour & le respect de la patrie ne servirent que d'un voile honorable à ce motif plus puissant sur son âme: il prit donc le parti de ne manquer ni au roi de Perse, ni à sa patrie; il se donna la mort, après avoir invité ses amis à un sacrifice solemnel, où leur ayant fait ses adieux, il avala, dit-on, en leur présence du sang de taureau, si c'est un poison, ou quelqu'autre poison dont l'effet fut très-prompt.

Mais dans le dialogue de Cicéron, intitulé, *Brutus*, Atticus, un des interlocuteurs, traite ce récit de fâble inventée par des rhéteurs pour faire briller leur éloquence & leur imagination, & Thucydide, en convenant qu'il courut un bruit que *Thémistocle* ou s'étoit empoisoné ou l'avoit été par d'autres, croit qu'il mourut de maladie, & que ses amis transporterent secrétement ses os à Athênes, où du temps de Pausanias, le voyageur, on voyoit encore son tableau près du grand Port. On voyoit aussi son tombeau dans la place publique à Magnésie, où il étoit mort l'an 466 avant J. C., & ce tombeau subsistoit encore du temps de Plutarque, c'est-à-dire, au bout d'environ six cens ans.

Thémistocle, quoiqu'ataché à l'argent, comme nous l'avons vu, eut le mérite de préférer dans le choix d'un gendre, un honête homme pauvre à un riche d'une réputation suspecte, disant: qu'il *aimoit mieux du mérite sans bien que du bien sans mérite*; c'est Cicéron qui lui rend ce témoignage dans ses offices, lib. 2. *Thémistocles, cum consuleretur utrum bono viro pauperi, an minus probato diviti filiam collocaret*: EGO VERO, *inquit*, MALO VIRUM QUI PECUNIA EGEAT, QUAM PECUNIAM QUÆ VIRO.

Selon Thucydide & Cornelius Nepos, le trait le plus marqué du génie de *Thémistocle*, étoit une présence d'esprit qui lui montroit dans l'instant même le parti qu'il falloit prendre & une pénétration qui sembloit lire dans l'avenir: *De instantibus, ut ait Thucydides, verissime judicabat, & de futuris callidissime conjiciebat*. Corn. Nep. in *Themist.*

On a vu dans cet article les principaux traits de son caractere; ajoutons-y seulement qu'il ne se piquoit pas d'impartialité, & qu'il disoit à quelqu'un qui lui recomandoit cette qualité: „ Aux Dieux ne plaise que je sois jamais assis „ sur un tribunal, où mes amis n'aient pas „ plus de crédit & de faveur que les étran- „ gers!

En un mot, *Thémistocle* fut un grand homme, s'il peut y en avoir sans la vertu.

THÉOCRITE, (*Hist. litt. anc.*) fameux poëte Grec, né à Syracuse, vivoit à la cour d'Égypte, du temps de Ptolémée Philadelphe, près de trois siecles avant J. C. Il vivoit aussi à la cour d'Hieron, roi ou tyran de Syracuse, & sa seizieme Idylle porte le nom de ce prince. Il semble lui reprocher tacitement de payer mal les vers qu'on fait en son honeur, reproche qui fait tomber la honte de l'avarice sur le poëte, bien plus que sur ce prince si fameux par ses libéralités. On sait peu de choses de *Théocrite*, il existe tout entier dans ses ouvrages; des auteurs disent qu'Hieron le fit périr pour avoir mal parlé de lui; ce seroit bien un autre reproche à faire à ce tyran.

Théocrite, premier modele de l'Idylle, a été imité, célébré par Virgile, qui le reconoit pour son maître, c'est là sa gloire. Il est pour le genre pastoral ce qu'Homere est pour la poësie épique; ce n'est pas que *Théocrite* se soit borné au genre pastoral, car des trente Idylles de *Théocrite*, il n'y en a que dix qui soient dans le genre pastoral. Le mot même d'Idylle, en grec, ne signifie pas un *poëme champêtre*, mais seulement un *petit poëme*, une *piece de vers*. Parmi les Idylles de *Théocrite*, il y en a de comiques, il y en a d'héroiques, il en est une qui s'éleve jusqu'au ton de la tragédie; mais il a des maîtres dans tous ces genres, & il est reconu pour le premier des maîtres dans le genre bucolique. On peut voir ce qu'en dit M. l'abbé Fraguier dans sa dissertation sur l'églogue, tom. 2 des mémories de l'Académie des Inscriptions & Belles-lettres, pages 121 & suivantes. On peut voir aussi dans le 4 tome, pages 520 & suivantes, la traduction que M. Hardion a donnée de la quatrieme Idylle de *Théocrite*, les remarques qu'il fait sur cette Idylle & son discours sur les bergers de *Théocrite*, placé à la suite de ces remarques. Il faut voir sur-tout ce qu'a dit M. de Chabanon dans son essai sur *Théocrite* & sur les Poëtes bucoliques, placé à la tête de la traduction qu'il nous a donnée de *Théocrite*.

THEODAT, (*Voyez* l'article AMALASONTE.)

THEODEBERT, (*Hist. de Fran.*) fils de Thierry, & petit-fils de Clovis. À la mort de Thierry, Childebert & Clotaire, ses oncles, s'unirent pour envahir sa succession & en frustrer son fils *Théodebert*; mais celui-ci étoit en état & dans l'intention de se défendre; il les prévint, sut les diviser & s'affermir dans le trône de son pere. Dès le vivant de Thierry, il avoit vaincu & tué de sa main, un prince ou capitaine Danois, nommé Cochiliac, qui, se pré-

tendant

tendant issu de Clodion, exerçoit des pirateries sur les côtes de France, & qui avoit fait une descente sur les terres de Thierry. *Théodebert*, après s'être agrandi du côté de la Germanie, alla s'engager dans de fâcheuses guerres en Italie, où il étoit appelé à la fois & par l'empereur Justinien, & par les Ostrogoths, ennemis de l'Empire. Il écouta toutes leurs propositions, dans l'espérance de les perdre les uns par les autres, & de former de leurs débris un grand établissement. Il fit avec ces deux puissances des traités frauduleux, qui tournerent enfin à sa honte. *Théodebert*, guerrier violent, mourut, non à la guerre, mais à la chasse, exercice, dit M. Hume, qui étoit le seul amusement & à peu près la principale occupation des princes, dans un temps où les charmes de la société étoient peu connus, & où les beaux arts offroient peu d'objets dignes d'attention. Un taureau sauvage, que *Théodebert* atendoit un épieu à la main, & que ses véheurs poussoient de son côté, rompit une forte branche d'arbre, qui vint fraper rudement *Théodebert* à la tête; le prince mourut des suites de ce coup en 548. C'est ainsi du moins qu'Agathias raconte sa mort; d'autres auteurs le font mourir de maladie; cette maladie, que quelques-uns qualifient de maladie de langueur, peut avoir eu pour cause l'accident dont parle Agathias. (*voy. Parthenius*).

On cite de *Théodebert* un mot remarquable. Il avoit prêté aux habitans de Verdun, à la priere de leur évêque, une somme dont ils avoient besoin: lorsqu'au bout d'un certain temps l'évêque raporta cette somme, *Théodebert* refusa de la reprendre: „ Nous sommes trop heureux, „ dit-il à l'évêque, vous de m'avoir procuré „ l'occasion de faire du bien, & moi, de ne „ l'avoir pas laissé échaper.

Théodebert s'étoit montré l'esclave de ses passions; il avoit répudié Wisigarde, sa femme, fille de Wachon, roi des Lombards, pour épouser Deuterie, dame de Cabrieres, qui avoit son mari, & que *Théodebert* fut forcé de répudier aussi dans la suite; mais Théodebalde, né de Deuterie, & par conséquent bâtard adultérin, succéda sans difficulté à *Théodebert*, & ses grands oncles, qui avoient essayé de dépouiller *Théodebert*, prince légitime, ne tenterent pas la même chose à l'égard de Théodebalde. Celui-ci mourut sans avoir rien fait que d'envoyer ou de laisser aller deux armées Françoises périr en Italie.

THEODEBERT II. (Théodoric & leur race.) (*Hist. de Fr.*) Childebert, fils de Sigebert, roi d'Austrasie, & de Brunehaut, mourut en 595, lorsqu'il sembloit vouloir gouverner sans sa mere. Faileube sa femme, qui eût pu avoir la tutele de ses enfans, & en exclure Brunehaut, mourut aussi presqu'en même temps. On a dit qu'ils étoient morts de poison, & on a soupçoné Frédégonde, mais plus encore Brunehaut elle-même, qui n'avoit plus que ce moyen de conserver l'autorité.

Théodebert & Théodoric, petits-fils de Brunehaut, partagerent les états de Childebert leur pere, & de Gontran leur oncle. Théodebert eut l'Austrasie, Théodoric la Bourgogne. Brunehaut gouvernoit ces deux royaumes sous le nom de ses deux petits-fils; mais elle demeuroit en Austrasie, à la cour de *Théodebert*, l'aîné de ces deux princes, où elle poursuivoit le cours de ses violences. Tous les grands de ce pays se soulevant à la fois contr'elle, obligerent son petit-fils de l'abandoner: cette révolution fut universele. Brunehaut, honteusement chassée d'Austrasie, & conduite sur la frontiere, où on la laissa seule, fut rencontrée dans la campagne d'Arcis-sur-Aube par un homme, à qui elle se fit connoître, & qu'elle pria de la mener vers Théodoric, son autre petit-fils. Cet homme obéit. Brunehaut fut très-bien reçue de Théodoric. Elle eut bientôt l'adresse de se rendre aussi puissante en Bourgogne qu'elle l'avoit été en Austrasie; mais elle y fut aussi injuste, aussi déréglée dans sa conduite. Pour s'assurer un empire éternel sur l'esprit & sur les états de Théodoric, elle s'atacha toujours à le rendre incapable de gouverner. Elle eut soin de l'environer de concubines & de filles infâmes; elle l'empécha toujours de prendre une femme légitime, qui eût pu devenir pour elle une rivale de crédit & d'autorité. Pour l'aprivoiser plus aisément avec le vice, elle lui en donna l'exemple; elle se prostituoit aux jeunes gens de la cour; sa puissance suppléant à ce que l'âge avoit pu lui ôter d'agrémens.

Les enfans de Childebert, depuis qu'ils étoient montés sur le trône, avoient presque toujours été en guerre contre Clotaire leur cousin, fils de Chilpéric & de Frédégonde, & qui est le roi Clotaire II. (*Voyez* son article.) Ils firent la paix avec Clotaire, pour se détruire l'un l'autre. Ils y étoient excités par Brunehaut, qui ne pouvoit pardoner à *Théodebert* l'afront qu'il lui avoit fait, de consentir à son expulsion de l'Austrasie. Elle ne cessoit d'animer Théodoric contre lui: „ Que ne demandez-vous à *Théodebert*, „ disoit-elle, les trésors de votre pere, dont il „ s'est emparé? Vous savez qu'il n'est point „ votre frere, & que c'est le fils d'un jardinier „. Théodoric sentoit sa cupidité s'enflamer par ce discours; la guerre est résolue. Les armées étant en présence, & prêtes d'en venir aux mains, les chefs de l'armée de Théodoric eurent horreur de voir une aïeule animer ses petits-fils à s'égorger l'un l'autre: ils obligerent ces freres de faire la paix; mais Brunehaut ne put soufrir qu'elle durât long-temps. Ils reprirent les armes; (609.) le sort fut favorable à Théodoric. Il défit *Théodebert* dans deux grandes batailles; l'une, auprès d'Andelau; l'autre, à Tolbiac,

(612) dans l'endroit même où Clovis avoit vaincu les Allemands, Théodoric poursuivit *Théodebert* jusqu'à Cologne. Le malheureux *Théodebert* y fut pris, & périt, ou par la main de Théodoric, ou par celle des habitans de Cologne, qui ne purent éviter qu'à ce prix le ravage de leurs terres.

Un trait paroît peindre *Théodebert*. Il avoit épousé, sans doute par quelqu'intrigue de Brunehaut son aieule, une Bilichilde, qui avoit été esclave de Brunehaut. Il s'en dégoûta, & devint amoureux d'une autre femme, nommée Teudichilde, qu'il voulut épouser. Il pouvoit, ou répudier la premiere, ou avoir deux femmes à la fois, comme plusieurs rois de sa race; le barbare aima mieux poignarder Bilichilde de sa main.

À la mort de *Théodebert*, les fils qu'il laissoit, tous dans l'enfance, furent égorgés, ou de la main de Théodoric, ou de la propre main de Brunehaut. Un d'entr'eux, à peine sorti des eaux du baptême, eut la tête écrasée contre une pierre.

Théodoric devint amoureux d'une fille de *Théodebert*, qui étoit sa prisoniere, & voulut l'épouser. Brunehaut, qui ne vouloit point souffrir qu'il se mariât, lui représenta, pour l'en détourner, qu'il ne lui étoit pas permis d'épouser sa niece, quoiqu'elle-même elle eût épousé son neveu, du moins le neveu de son mari, Mérouée, fils de Chilpéric & de la reine Audouere. Théodoric, détestant alors les crimes que Brunehaut lui avoit fait commettre, s'écria, plein d'indignation: *Méchante femme, l'horreur de Dieu & des hommes, ne m'avois tu pas dit qu'il n'étoit pas mon frere? Tu m'as donc rendu fratricide?* Alors mettant l'épée à la main, il l'auroit percée, si on ne l'eût dérobée à sa fureur.

La mort de Théodoric suivit de près cet emportement; on croit qu'il fut empoisoné par Brunehaut, parce qu'il commençoit à la connoitre.

Elle espéroit régner encore en Austrasie & en Bourgogne, sous le nom de ses arrieres petits-fils, enfans de Théodoric: ils étoient au nombre de quatre; tous nés de concubine.

Mais l'exemple de Thierry, fils aîné de Clovis, qui avoit eu sa part du royaume de son pere, quoiqu'il fût né d'une concubine, & beaucoup d'autres exemples pareils, leur étoient favorables. Ces quatre enfans se nommoient Sigebert, Childebert, Corbe, Mérouée. Brunehaut destinoit l'Austrasie à Sigebert l'aîné, âgé de douze ans, & la Bourgogne à Childebert, âgé de dix. Mais les seigneurs Austrasiens & Bourguignons, las du joug de Brunehaut, traiterent avec Clotaire; & Brunehaut ayant voulu tenter le sort des armes, son armée, au lieu de combattre, livra les princes à Clotaire. Childebert seul échapa: on n'a jamais su ce qu'il étoit devenu.

À l'égard de ses freres, l'opinion commune est que Clotaire fit périr Sigebert & Corbe, & n'épargna que Mérouée, parce qu'il l'avoit tenu sur les fonts. Brunehaut fut prise, & mené à Clotaire.

Austrasiens, Bourguignons, Neustriens, tous les François étoient assemblés autour de Clotaire, qui leur demanda justice des crimes de cette femme; oubliant tous ceux de Frédégonde, sa propre mere.

Sur l'accusation de Clotaire, tous les François s'écrirent, d'une voix commune, que Brunehaut méritoit les plus rigoureux tourmens. Ce fut-là son arrêt: il fut exécuté. Elle fut livrée, pendant trois jours, aux tortures; promenée ensuite dans tout le camp sur un chameau; enfin, atachée à la queue d'un cheval fougueux, ou, selon quelques auteurs, tirée à quatre chevaux. Ses restes, sanglans & déchirés, furent jetés au feu.

Ainsi fut traitée, à près de quatre-vingts ans, une reine, fille & mere de tant de rois; mais aussi une femme meurtriere, & empoisoneuse de ses propres enfans: on l'a comparée à Jézabel & à sa fille Athalie. On prétend qu'elle ne désespéroit pas de séduire Clotaire, qui, pour l'engager à se remettre en sa puissance, lui avoit fait parler de mariage. On ajoute, qu'elle parut devant Clotaire pompeusement parée, comme Jézabel devant Jéhu, & avec le même succès. Son supplice fut afreux, si l'on considere son rang, son sexe & son âge. Il fut juste, si l'on considere ses crimes. (*Voyez* l'article Bocace, relativement aux apologistes de Brunehant, & aux foibles raisons qu'ils ont alléguées en sa faveur.)

THÉODORA. (*Hist. mod.*) Plusieurs femmes de ce nom sont restées célebres, sur-tout dans l'histoire de l'empire Grec.

1°. La femme de l'empereur Justinien. C'étoit une fille de basse naissance, & qui s'étoit prostituée publiquement à Alexandrie & à Constantinople. Justinien ne l'ignoroit pas; car en étant devenu passionément amoureux, il obtint de l'empereur Justin, dit *le Bouvier*, son oncle, la révocation de la loi qui défendoit à un sénateur d'épouser une femme de mauvaise vie. Quelle fut la conduite de cette femme sur le trône? Procope, dans ses *Anecdotes*, en fait une peinture afreuse; mais il l'avoit louée dans son *Histoire*. Elle mourut vers l'an 565.

2°. Théodora *Despuna*, femme de l'empereur Théophile. Cet empereur s'étoit marié, comme Racine, d'après l'écriture, le raconte d'Assuérus.

Dans ses nombreux états il fallut donc chercher
Quelque nouvel objet qui l'en pût détacher.
De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent;

Les filles de l'Égypte à Suse comparurent ;
Celles même du Parthe, & du Scythe indompté,
Y briguerent le sceptre offert à la beauté.

Théodora, née dans la Paphlagonie, d'un tribun militaire, fut l'Esther de cet Assuérus. Elle fit monter, avec elle, toutes les vertus sur le trône. Restée veuve en 842, elle gouverna quinze ans avec la plus grande sagesse, pendant la minorité de Michel son fils, & lorsque ce fils ingrat, dont elle combatoit les passions, l'eût reléguée, en 857, dans un monastere, il trouva dans le trésor royal des sommes considérables, amassées par l'économie de sa mere. Elle vécut & mourut saintement dans sa retraite : les Grecs célebrent sa fête le 11 février.

3°. Il y a eu plusieurs autres impératrices de ce nom, entr'autres une fille de Constantin XI, qui, après la mort de Constantin Monomaque, en 1054, gouverna l'empire, pendant environ dix-neuf mois, avec beaucoup de gloire. Elle mourut en 1056 ; & en elle périt la famille de Basile le Macédonien, montée sur le trône en 867.

4°. Théodora est aussi le nom trop célebre d'une dame Romaine, Messaline moderne, qui étoit si puissant à Rome par le moyen des Marquis de Toscane, qu'elle occupoit le château St-Ange, & faisoit élire les papes qu'elle vouloit, entr'autres Jean X. Elle fut mere de Marosie, fameuse, comme elle, par sa beauté, & par l'usage qu'elle en faisoit. (*Voyez* Marosie.) *Théodora* vivoit au commencement du dixieme siecle.

THÉODORE est le nom

1°. De deux papes ; l'un, élu le 24 novembre 642, mort le 13 mai 649. On observe que c'est le premier pape qu'on eut appelé *souverain pontife*, & le dernier que les évêques aient appelé *frere* ; l'autre, élu en 898, mourut au bout de vingt jours.

2°. D'un évêque Nestorien, de Mopsueste en Cilicie, fameux dans l'afaire, dite *des trois Chapitres*, & condamné long-temps après sa mort, en 553, au concile de Constantinople, cinquieme concile œcuménique. *Théodore* de Mopsueste étoit mort en 428.

3°. D'un philosophe, disciple d'Aristippe, qui enseignoit publiquement l'athéisme. Les Cyrénéens le chasserent ; il prit Athènes pour son asyle. L'aréopage alloit le condamner ; Démétrius de Phalere le fit échaper. Il se retira en Égypte auprès de Ptolémée, fils de Lagus, qui l'accueillit, & l'employa dans les afaires. Il l'envoya en ambassade auprès de Lysimaque, auquel il parla d'un ton si audacieux, que tout le monde en fut surpris & indigné. Un officier de Lysimaque lui dit : *Théodore, tu ne crois donc pas plus aux rois qu'aux Dieux !*

On croit qu'il finit par être condamné à mort, & obligé de prendre du poison : il vivoit trois siecles avant J. C.

Théodore, (roi de Corse.) (*Hist. de Corse.*) Les Phéniciens, les Égyptiens, les Grecs, les Troyens, les Gaulois, les anciens peuples d'Italie, les Liguriens, les Espagnols, paroissent avoir, tour-à-tour, peuplé la Corse. Environ six siecles avant l'ere chrétiene, une colonie de Phocéens vint s'y établir : ces mêmes Phocéens passent pour les fondateurs d'Aléria. Chassés quelque temps après de l'île de Corse par les Étrusques, ils allerent dans la Provence fonder Marseille. Les Étrusques furent à leur tour chassés par les Carthaginois, & ceux-ci par les Romains. Séneque fut exilé dans l'île de Corse ; aussi a-t-il décrit cette île à peu près comme Ovide les bords de l'Euxin.

Dans la décadence de l'empire, la Corse fut ravagée, tour-à-tour, par les Vandales, par les Goths, par les Grecs, par les Lombards, qui tous la posséderent plus ou moins long-temps. Elle tomba ensuite sous la tyrannie des Sarasins, dont Charles Martel la délivra, en l'annexant à l'empire François. Les Sarasins se releverent, pendant que le jeune Pepin, fils de Charlemagne, régnoit en Italie. Charlemagne les écrasa une seconde fois. Hugues Colonne & Blanc son fils porterent le dernier coup à la puissance des Sarasins. Colonne eut le titre de comte de Corse, sous la protection des papes ; qui dès-lors regarderent la Corse comme un fief relevant du saint-siége. Les Colonnes y régnerent environ un siecle ; après quoi la Corse tomba dans l'anarchie. Puis les Pisans y régnerent ; & enfin les Génois en firent la conquête vers la fin du douzieme siecle. Le reste de l'histoire de la Corse est rempli par les éforts presque continuels des naturels du pays pour défendre leur liberté, & par ceux des Génois pour maintenir, étendre & affermir leur autorité dans cette île.

On peut voir à l'article Ornano, comment le fameux Sampietro engagea Henri II, roi de France, à s'emparer de la Corse ; ce qui donna lieu à l'expédition de Paul de Termes de 1553.

Depuis l'an 1572 l'île de Corse fut assez tranquille, jusqu'au temps de la fameuse révolte de 1729. Ce fut dans le cours de cette guerre qu'on vit paroître le roi *Théodore*, un des aventuriers les plus étonans dont l'histoire fasse mention. Il étoit fils du baron de Newhoff, gentilhomme du comté de la Marck, dans le cercle de Westphalie, qui, ayant épousé la fille d'un marchand de Viseu, dans l'évêché de Liége, vint s'établir à Paris, pour éviter les reproches de sa famille sur un mariage si disproportioné. Le baron obtint, à la recomandation de madame la duchesse d'Orléans, un petit gouvernement dans le pays Messin. Il eut de son mariage deux fils, dont *Théodore* étoit le second,

& une fille, qui épousa le marquis de Trévoux. À la mort du baron de Newhoff, le comte de Mortagne, chevalier d'honeur de madame la duchesse d'Orléans, prit soin de leur éducation. *Théodore* fut page de cette princesse, qui lui procura une compagnie dans le régiment de la Marck; il s'y comporta mal; un goût de magnificence, peu convenable à la médiocrité de sa fortune, le jeta dans le désordre; son ambition le conduisit auprès du fameux baron de Goertz, premier ministre de Charles XII roi de Suede; ce ministre l'envoya en Espagne pour concerter avec le cardinal Albéroni, les moyens de rétablir le prétendant sur le trône d'Angleterre. Albéroni lui trouva des talens & lui donna sa confiance. Après son retour en Suede, il acompagna le baron de Goertz à la Haye, fit plusieurs voyages à Londres, toujours pour le même projet du rétablissement de Jacques III. Après la mort de Charles XII & le supplice du baron de Goertz, il quita la Suede, obtint un régiment en Espagne; le baron de Ripperda lui fit épouser Lady Forsfield, fille du Lord Kilmanock, parent du duc d'Ormond. Il la quita pour venir à Paris, où il devint l'ami de Law: après la chute du systême, qui entraîna la siene au bout de quelques succès, il parcourut les cours étrangeres, cédant à la nécessité de changer souvent de séjour pour éviter les poursuites de ses créanciers; il vint à Gênes, où les mouvemens de la Corse lui inspirerent le projet de s'en faire roi. Un moine Corse le mit en relation avec quelques-uns des révoltés qu'il enflama par son éloquence, & auxquels il persuada sur-tout qu'il avoit un grand crédit dans toutes les cours, & il est vrai du moins qu'il paroissoit en avoir une grande connoissance: il négocia, il emprunta, & parut en Corse à la rade d'Aléria, sur un petit bâtiment Anglois; ce bâtiment étoit chargé de malles pleines d'habits pour les troupes, de deux cents fusils, autant de pistolets, quelques canons de petit calibre, & quelque petits sâbres d'une espece singuliere, que *Théodore* distribuoit comme une faveur signalée, à ses plus zelés partisans. Son air noble, sa taille avantageuse, son éloquence éblouissent: la Corse croit voir en lui un sauveur envoyé du ciel, on l'élit roi. L'acte d'élection est du dimanche 15 avril 1736. On lui met sur la tête une courone de laurier sauvage, on l'éleve en l'air, on le montre au peuple, il dicte des loix, il confere des dignités, inflige des châtimens, institue un ordre de chevalerie sous le nom propice de la *délivrance*; frape des monoies, les unes portant d'un côté les lettres initiales de son nom, avec ces mots à l'exergue: *pro bono publico regni Corsicæ*, de l'autre côté une courone soutenue de deux palmes; les autres présentant d'un côté une tête noire, armes de la Corse, de l'autre l'image de la Vierge, avec cette légende. *Monstra te esse Matrem*; l'année précédente les Cortes avoient mis leur île sous la protection de l'Immaculée Conception de la Vierge.

Théodore, jaloux d'imiter les plus grands rois, du moins par le faste, se faisoit escorter de trois ou quatre cents gardes, le sâbre à la main. Cépendant sa conduite démentant quelquefois l'illusion à laquelle il devoit le respect public, & refroidissant l'enthousiasme, on ne voyoit plus alors que l'aventurier, le roi disparoissoit; il eut le malheur d'éprouver & de mériter des humiliations. Il voulut séduire une jeune paysane, sœur d'un de ses gardes; cet homme, sensible à l'honeur, maltraite sa sœur & menace le roi lui-même; le roi le mande, il répond avec une fermeté, qui parut aisément tenir de l'insolence. Le roi, avec une froide colere, ordone qu'on le pende à la fenêtre: persone n'obéit. Il se leve pour se venger lui-même: le garde s'arme d'une chaise, ses camarades accourent à ses cris, prenent parti pour lui; le roi fut obligé de se sauver par la fenêtre & de se cacher dans une maison voisine jusqu'à ce que le tumulte fût apaisé. Convaincu par cet exemple & par quelques autres, du refroidissement de la Nation à son égard, il prit le parti de quiter pour un temps son royaume, sous prétexte d'aller chercher au dehors des forces pour le défendre; il partit sur la fin de novembre de la même année 1736, n'étant resté que huit mois en Corse, & n'y ayant régné qu'un peu plus de sept mois. Pendant sont absence, les Génois, qui avoient mis sa tête à prix, firent avec les François un traité, qui donna lieu à l'expédition du comte de Boissieux en 1737. *Théodore*, dont on avoit si long temps ignoré le sort, parce qu'il étoit retenu pour dettes à Amsterdam, reparut au port de Sorraco, près de Porto-Vecchio, & débarqua quantité de munitions de guerre; mais le comte de Boissieux ayant défendu sous de fortes peines, de le recevoir, il n'osa s'engager dans le pays. Pour sortir des prisons d'Amsterdam, il avoit hypothéqué aux marchands Hollandois la ville d'Ajaccio, dont il promettoit de faire le siége, & en général il avoit hypothéqué ainsi à ses creanciers de tous les pays, toutes les parties de son royaume; il tenta d'assiéger Ajaccio: son escadre fut répoussée par les vents jusques dans le port de Naples, où il fut encore arrêté par ordre du gouvernement. Devenu libre, il n'osa plus retourner en Corse, & prit le parti de se retirer à Londres. Au comte de Boissieux, mort le 2 février 1739, succéda le marquis, depuis maréchal de Maillebois. La guerre s'étant ralumée dans l'île de Corse, à peu près en même temps qu'elle devenoit générale dans l'Europe à l'occasion de la mort de l'empereur Charles VI, *Théodore* parut dans une île voisine de la Corse &

publia un manifeste, mais qui resta sans effet, par l'indifférence de ses sujets; retourné encore à Londres, il y fut encore emprisoné pour dettes, car son sort fut de vivre beaucoup plus en prison que sur le trône. M. Horace Walpole lui procura la liberté, en ouvrant une souscription, dont le produit suffit pour apaiser ses créanciers. *Théodore* mourut quelque temps après à Londres, le 11 décembre 1746.

THÉODORET, (*Hist. Ecclésiastique*) Évêque de Cyr, fut éleve, d'un côté, de Théodore de Mopsueste; de l'autre, de Saint-Jean-Chrysostôme. Il fut mêlé avec Théodore de Mopsueste dans l'afaire des trois chapitres; il défendit Nestorius contre saint-Cyrille, & ce qu'il écrivit en cette occasion, fut condamné en 553, au Concile *Œcuménique* de Constantinople. (*Théodoret* se réconcilia avec saint-Cyrille, a reconu les erreurs de Nestorius, & le combatit avec tant de force, qu'il effacha la tache d'avoir défendu, quelque temps, cet hérésiarque.) *Théodoret* est au nombre des peres de l'église, & il a mérité cet honeur par ses ouvrages & par sa doctrine, telle qu'il l'avoit exposée en 451 au concile œcuménique de Chalcedoine, où elle avoit triompha des Eutychiens. La meilleure édition des œuvres de *Théodoret*, est celle qu'en a donnée le P. Sirmond en grec & en latin, en quatre volumes *in-folio*, auxquels le P. Garnier, aussi Jésuite, a depuis ajouté un cinquieme volume. Le plus célebre de ces ouvrages, est son histoire ecclésiastique, qui commence où Eusebe a fini la siene, c'est-à-dire, à l'an 324 de Jesus-Christ, & finit à l'an 429. On distingue aussi sa *Thérapeutique* spirituele contre les erreurs des Payens, qui a été traduite par le P. Mourgues, Jésuite; ses vies des Saints Solitaires, ses sermons, ses lettres. Le reste consiste principalement en écrits polémiques contre les hérétiques, & en commentaires sur les divers livres de la Bible. *Théodoret* avoit orné la ville de Cyr, de plusieurs ouvrages publics, de ponts, de bains, de fontaines, d'aqueducs, &c.; il en avoit été fait évêque vers l'an 420. Il mourut vers le milieu de ce cinquieme siecle.

THÉODORIC, (*Hist. d'Italie*) roi des Ostrogoths, & grand roi (*voyez* les articles ALARIC, BOECE, CASSIODORE, CLOVIS, ODOACRE, SYMMAQUE) vainqueur d'Odoacre, qui avoit détruit l'empire d'Occident, il devint la principale ou l'unique puissance de l'Italie. Il régna glorieusement avec son secrétaire ou son ministre Cassiodore. Il embélit Rome de plusieurs édifices, il en releva les murailles, il enrichit Pavie & Ravenne. Beau frere de Clovis, & gendre d'Alaric, il vengea ce dernier en remportant sur Clovis, auprès d'Arles, une grande victoire, qui priva Clovis d'une partie considérable de ses conquêtes, qui réunit le royaume des Wisigoths à celui de Ostrogoths, & qui conserva pour la suite le premier au jeune Amalaric, fils d'Alaric, & petit-fils de *Théodoric*. On eut à lui reprocher le meurtre d'Odoacre, lâchement assassiné dans un festin, malgré les promesses les plus solemneles de lui conserver & la vie & même la courone. On eut à lui reprocher encore la mort de Symmaque & de Boëce, qui faisoient l'ornement de son regne, & qui furent les victimes de la calomnie. Il paroît du moins que *Théodoric* mourut des remords qu'il sentit de son injustice envers Symmaque.

Grâce à Cassiodore, *Théodoric* est au rang des princes législateurs. Il mourut le 30 août 526.

Les *Theodorics* de l'histoire de France sont la même chose que *Thierry*, (*voyez* ce nom.)

THÉODORAS PRODROMUS, (*Hist. litt.*) auteur Grec, connu par le roman des *Amours de Rhodante & Dosicles*, imprimé en grec & en latin, à Paris en 1625, & traduit en François par Beauchamps en 1746. On ignore en quel temps il vivoit.

THÉODOSE, (*Hist. Rom.*) c'est le nome de trois empereurs du bas Empire, dont le premier est *Théodose* le grand, *Flavius Theodosius Magnus*, grand prince qui fit de grandes fautes. Il étoit fils du comte *Théodose*, général illustre sous les empereurs Valentinien & Valens; ce comte avoit fait la guerre en Afrique avec beaucoup de prudence & de courage contre des princes maures soumis à l'empire Romain & qui s'étoient révoltés, il y avoit acquis beaucoup de gloire, & son nom étoit le plus grand qu'on pût citer dans tout l'Empire, ce fut ce qui le perdit; Valens, un de ces tyrans imbécilles, qui ont déshonoré l'empire Romain, se défiant de tout ce qui n'étoit pas imbécille comme lui, lui fit trancher la tête à Carthage en 373, parce qu'ayant bien servi l'Empire, il étoit un de ceux que la voix publique appeloit à le gouverner. On ajoute qu'un magicien avoit prédit à Valens, que son sceptre tomberoit un jour entre les mains d'un homme dont le nom commenceroit par les lettres *Théod.* Ces prédictions ne se font jamais qu'après l'événement, mais on sent que l'empereur lui-même ou tout autre envieux de la gloire du comte *Théodose*, peut avoir fait celle-ci d'avance pour le perdre.

Théodose, son fils, né dans la Galice en Espagne, s'étoit distingué sous son pere, & avoit déja obtenu assez de gloire pour faire ombrage aux tyrans & aux flateurs; il s'éloigna d'eux, il alla pleurer son pere dans la retraite & se consoler en faisant du bien & en cultivant ses jardins. Cependant une multitude éfroyable de barbares Goths, Alains, Sarmates, Huns, Vandales, Quades, Marcomans, inondoient les plus belles provinces de l'Empire, pilloient & sacagoient tout, renversoient ou profanoient les temples, égorgeoient les prê-

tres, déshonoroient les vierges consacrées à Dieu, outrageoient la nature & par la débauche & par la cruauté. Les barrieres de l'Empire étoient forcées de toutes parts. L'empereur Gratien, fils de Valentinien I, prince qui ne craignoit pas le mérite parce qu'il en avoit, sentant par la même raison qu'il ne pouvoit pas résister seul à tant d'ennemis, crut devoir leur opposer la valeur déja éprouvée de *Théodose*, il lui écrivit de venir promptement le trouver à Sirmium dans la Pannonie (Sirmick en Hongrie); il le fit général de son armée contre les Goths. *Théodose* justifia ce choix par une victoire signalée qui obligea les barbares de repasser le Danube, & dont il vint lui-même apporter la nouvele à la cour. Les envieux qui avoient réussi a perdre le pere, tenterent aussi de perdre le fils; le bruit se répandit par leurs soins que cette victoire dont *Théodose* se vantoit, étoit la plus déplorable défaite, & que sa prompte arivée à la cour étoit une fuite honteuse; mais les calomniateurs n'avoient plus afaire à Valens, Gratien savoit qu'il falloit que les accusations fussent prouvées. À la priere de *Théodose* même, il envoya en Thrace des persones de confiance & sans intérêt, s'informer de l'état des afaires; il se trouva que *Théodose* avoit été très-modeste, que la défaite des Goths, le nombre des morts, celui des prisoniers, la quantité du butin surpassoient de beaucoup ce qu'il en avoit dit. Pour toute réponse aux calomnies des envieux, Gratien voulut associer *Théodose* à l'Empire: celui-ci se montra d'autant plus digne de cet honeur qu'il le refusa; mais Gratien sentoit la nécessité de partager l'Empire pour pouvoir le défendre; en effet c'étoit moins une simple association qu'il proposoit, qu'un véritable partage; il parvint à vaincre la résistance de *Théodose*. L'armée eut ordre de s'assembler auprès de Sirmium, le 19 janvier 379. Gratien s'y rendit avec *Théodose* & les principaux de sa cour; il exposa l'état où se trouvoit l'Empire; un seul homme, dit il ,, ne peut soutenir ,, tant de guerres, ni remédier à tant de désordres. J'ai besoin d'être soulagé. Il seroit ,, plus flateur sans doute pour l'ambition de régner seul; c'est un grand sacrifice que je viens ,, faire, mais je le fais au bien public. Je ,, partage l'empire pour l'affermir. Il me faut ,, un collegue qui ait ses intérêts & ses guerres à part, & qui en défendant l'état défende son propre bien. J'ai fait choix de ,, *Théodose* & je lui abandone l'Orient, me réservant l'Occident & l'Afrique.,,

Après que *Théodose* eut été proclamé solemnélement à la grande satisfaction de l'armée, il marcha vers Thessalonique pour recomencer la guerre contre les barbares qui s'étoient jetés de nouveau sur la Thrace, la Mœsie & la Pannonie; il les sourprit, les batit, les soumit & vint prendre possession de Constantinople, capitale de son empire, le 24 novembre de la même année 379.

Athanaric, qui se faisoit appeler le juge des rois des Goths, parce qu'il étoit le chef & le prince de toute la nation, avoit été long-temps un grand objet de terreur pour l'Empire, qu'il ne cessoit d'ataquer, & pour les chrétiens qu'il ne cessoit de persécuter; il avoit fourni des secours à l'ambitieux Procope, qui avoit voulu détrôner Valens, il avoit soutenu long-temps la guerre contre cet empereur, il l'avoit forcé de venir au milieu du Danube signer un traité de paix; il jouissoit dans tout le Nord d'une grande puissance & d'une grande réputation. Des troubles survenus dans ses états l'engagerent, en 380, à rechercher l'alliance du nouvel empereur. Ces troubles s'étant accrus par cette alliance même & par le soin que prenoit Athanaric, d'empêcher ses sujets de se jeter sur les provinces de l'Empire, ce qui étoit toujours l'objet de tous leurs vœux, il y eut contre lui un soulevement général, qui l'obligea, en 381, de venir demander à *Théodose* un asyle dans sa cour. Sur la premiere proposition qu'il lui en fit faire, en lui mandant que, détrôné par ses rebelles sujets, chassé de ses états, sans ressources, sans asyle, livré au désespoir, il s'étoit souvenu de la générosité de *Théodose*, & qu'il avoit été consolé, *Théodose* répondit que l'Empire étoit ouvert à Athanaric, que toute la puissance des Romains seroit sa sauve-garde, que la cour de Constantinople seroit la siene. Ce prince trouva sur son passage les ordres donnés pour qu'il fût reçu par-tout honorablement; on lui prépara une entrée magnifique dans la ville Impériale. L'empereur alla fort loin au devant de lui, l'acompagna jusqu'un palais qui lui étoit destiné, & mesura noblement ses attentions & ses soins sur la gloire passée & sur les malheurs présens de ce prince.

Athanaric avoit une âme sensible, & susceptible des impressions les plus vives; il avoit été si fortement affecté de la révolte de ses sujets, il fut si tendrement touché des bontés délicates de son généreux ennemi, que ce combat de la douleur & de la joie lui devint fatal; la fievre le saisit, il mourut quinze jours après son arivée à Constantinople. *Théodose* lui fit faire de magnifiques obseques, & décora sa tombe d'un riche monument. Ces bienfaits ne furent pas perdus, & c'est un ressort que la politique devroit plus souvent mettre en œuvre. Athanaric mourant rassembla autour de son lit, tous les capitaines qui l'avoient acompagné dans sa retraite, & dans l'effusion de sa reconoissance, il les fit jurer d'être à jamais fideles à ce grand empereur, & quand ils seroient retournés dans leur patrie, d'y publier ses bienfaits & de porter leurs concitoyens à une alliance solide & durable avec l'empire. Ils le jurerent

& tinrent parole. Après la mort d'Athanaric, *Théodose* leur ayant offert des emplois honorables dans ses armées, ils préférerent de retourner dans leur pays où ils lui seroient plus utiles. Ils raconterent à leurs concitoyens ce qu'ils avoient vu & ce qu'ils avoient éprouvé, les détails de la bienfaisance de *Théodose* à leur égard, les honeurs dont ils avoient été comblés, ils montrerent les présens qu'ils avoient reçus, ils firent aimer & respecter l'empire & l'empereur. Fritigerne, un de leurs rois, voulut faire alliance avec *Théodose*. On leur abandona une partie de la Thrace & de la Mœsie qu'ils cultiverent en paix; vingt mille Goths s'enrôlerent dans les troupes de l'Empire; les autres se chargerent de garder les passages du Danube, & de servir de barriere à l'Empire Romain contre les courses des barbares.

En 392, *Théodose* batit encore d'autres peuplades de ces barbares, il leur inspira une telle terreur, qu'ils se réfugierent au fond de leurs régions septentrionales, & qu'on ne les vit plus reparoître.

Lorsque le Tyran Maxime eut fait assassiner Gratien en 383, *Théodose* dissimula quelque temps & descendit jusqu'à traiter avec lui, de peur que dans le cours de ses prospérités, il n'opprimât la foiblesse du jeune Valentinien II, frere de Gratien & son associé à l'Empire. Maxime promit de ne point inquiéter Valentinien, & fut reconu pour empereur par Valentinien & par *Théodose*.

L'Impératrice Justine, mere de Valentinien II, Ariene zelée, avoit l'imprudence de persécuter les catholiques, & Saint-Ambroise même, qui n'avoit pas peu contribué à contenir Maxime, & à lui inspirer des sentimens de paix. *Théodose* voyoit avec douleur, premierement ces violences en elles-mêmes, ensuite le spécieux prétexte qu'elles alloient fournir à Maxime d'envahir les états de Valentinien. En effet Maxime, sous couleur de prendre la défense des catholiques & de Saint-Ambroise, marcha droit à Milan & se rendit maître de tout l'empire d'Occident. Justine alors implora le secours de *Théodose*. Dans le conseil de ce prince, tout le monde fut d'avis de marcher sans délai contre le tyran. Non, dit *Théodose*, n'entreprenons jamais une guerre sans avoir tout tenté pour la prévenir, &, renouvelant l'ancien usage établi par Numa, d'envoyer des Féciaux demander justice avant de déclarer la guerre, & la déclarer avant de la faire, il envoya proposer à Maxime de rendre à Valentinien les états dont il l'avoit dépouillé; sur son refus, il fit ses préparatifs.

Ses mesures furent très-sages, & elles furent efficaces. *Théodose* remporta sur les généraux & les lieutenans de Maxime, deux victoires completes; l'une sur les bords de la Save, l'autre sur ceux de la Drave, tandis qu'Arbogaste détaché de son armée, alloit dans les Gaules s'emparer de la persone du jeune Victor, fils de Maxime, & que son pere avoit fait nommer César, il le prit & lui fit trancher la tête, ce que *Théodose* n'eût peut-être point fait. Maxime lui-même fut fait prisonier dans Aquilée, & amené les pieds nus & les mains liées devant *Théodose*, qui, touché de ce spectacle d'un empereur détrôné, captif & enchaîné, donna des marques de compassion, & alloit lui faire grâce; mais ses soldats voulant le venger malgré lui même, se jeterent sur le tyran, l'arracherent à la clémence du prince & lui firent trancher la tête le 27 août 388. (*Voyez* l'article Maxime) Le comte Andragate, qui, pour servir Maxime, son maître, avoit trempé ses mains dans le sang de Gratien, jugeant qu'il n'avoit point de grâce à espérer, se noya dans la mer de Sicile. *Théodose* rétablit le jeune Valentinien dans tous ses états, & rendit dans la persone de ce prince, à Gratien son frere, ce qu'il avoit reçu de lui. Du reste il fit chérir sa victoire & bénir sa clémence. Cette révolution n'entraîna ni supplices, ni confiscation, ni emprisonement, ni exil, & , comme le dit un historien moderne, "ceux „ qui avoient sujet d' appréhender le dernier „ supplice, n' eurent pas même à rougir d' „ une réprimande. Les filles de Maxime s'étoient exilées volontairement dans la crainte d'un traitement plus rigoureux, elles furent rapelées, & des revenus convenables leur furent assignés sur l'épargne. *Théodose* entra en triomphe dans Rome, & resta dans l'Occident le tems nécessaire, non seulement pour affermir Valentinien sur son trône, mais pour l'instruire dans l'art de régner, & pour réformer les abus que la jeunesse du prince & les troubles élevés dans cette partie de l'Empire, y avoient fait naître, ou y avoient entretenus. Quand il fut retourné en Orient, Valentinien, abandoné à lui-même, éprouva bientôt de nouveles révolutions. Cet Arbogaste, que nous avons vu servir ce prince sous *Théodose*, & qui avoit fait périr le jeune Victor, étoit devenu général des armées de Valentinien & tout-puissant dans sa cour. C'étoit un Gaulois fier, cruel, ambitieux, qui étoit parvenu à se rendre redoutable aux peuples & à son maître; celui-ci n'osoit le contredire & le laissoit disposer de tout. Il ariva cependant enfin qu'il ouvrit les ieux, & que sentant le joug, il voulut le secouer. Un jour au milieu d'une audience publique, il lanca sur le comte Arbogaste un regard de courroux, avant-coureur d'une disgrace, & il lui fit remettre un écrit par lequel il le dépouilloit du commandement des armées; *ce n'est pas de lui que je le tiens*, dit insolemment Arbogaste, en déchirant le papier & le jetant par terre; il sortit ensuite de la salle pour courir à la vengeance. Les courti-

ſans, les officiers du prince, placés tous de ſa main, lui étoient vendus, il les mit dans ſes intérêts & leur donna ordre d'environer le palais du prince, qui étoit alors à Vienne en Dauphiné. Un jour que ce prince ſe promenoit après ſon dîner ſur le bord du Rhône, ſes eunuques, gâgnés par Arbogaſte, ſe jeterent ſur Valentinien, l'étranglerent & le pendirent à un arbre par ſon mouchoir, pour faire croire qu'il s'étoit pendu lui-même. Ainſi mourut à vingt ans Valentinien II, le ſamedi 15 mai 392, veille de la Pentecôte. Saint-Ambroiſe le fit tranſporter à Milan, où il lui fit de magnifiques funérailles, prononça ſon oraiſon funebre à laquelle les regrets publics ne donnoient pas moins de prix que l'éloquence d'Ambroiſe, car ce jeune prince annoncoit beaucoup de talens & de vertus, & on reconoiſſoit en lui un éleve de *Théodoſe* dans l'art de régner. Ce fut par Saint-Ambroiſe que la nouvele de ſa mort parvint à *Théodoſe*, qui le regréta comme un fils, & réſolut de la venger.

Soit qu'Arbogaſte craignît qu'en prenant la place de Valentinien, il ne parut s'avouer trop hautement pour ſon meurtrier, ſoit qu'il eût d'autres motifs de ne point prendre la pourpre, il aima mieux régner ſous le nom d'un homme qui lui fût entiérement dévoué; il fit choix d'Eugene, autrefois rhéteur, alors ſecrétaire d'état, qui tenoit de ſon premier métier une ſorte d'éloquence, & du ſecond la connoiſſance des afaires, il lui donna le nom d'empereur, s'en reſervant l'autorité. Eugene envoya des ambaſſadeurs à *Théodoſe* pour lui faire part de ſon élévation à l'Empire, & le prier de le reconoître pour ſon collegue; *Théodoſe* accueillit les ambaſſadeurs, leur fit des préſens, mais les renvoya ſans aucune réponſe ſur l'objet de leur miſſion, & prépara tout pour la vengeance de Valentinien. Il part à la tête d'une armée formidable, grôſſie du concours de ces peuples barbares qu'il avoit ſu affectioner à l'empire par ſes bienfaits; Stilicon & Alaric, ſi célebres depuis, ſervoient ſous lui; arivé par la Thrace & par l'Illyrie, il force le paſſage des Alpes, dont Flavien, préfet du prétoire, réputé ſavant & dans l'art de la divination & dans l'art de la guerre, avoit répondu au tyran Eugene; Flavien ſe fit tuer dans le combat pour échaper au reproche d'avoir donné de fauſſes eſpérances, & de s'être trompé dans ſes prédictions. Eugene & Arbogaſte atendirent *Théodoſe* dans la plaine d'Aquilée, & c'eſt-là que devoit ſe décider cette grande querele, à laquelle la religion n'étoit pas moins intéreſſée que la politique; *Théodoſe* étant le protecteur déclaré, non ſeulement du Chriſtianiſme en général, mais encore de la foi orthodoxe contre les Ariens, & Eugene ayant renouvelé l'idolatrie dans Rome, offert des ſacrifices aux Dieux, conſulté les entrailles des victimes, où il avoit trouvé tous les heureux préſages qui pouvoient l'aveugler, ayant d'ailleurs relevé les ſtatues de Jupiter & l'autel de la victoire, & portant pour enſeigne principale l'image d'Hercule. La bataille dura deux jours comme dans la ſuite celle de Marignan; la premiere journée fut favorable à Eugene, & pluſieurs des principaux capitaine de *Théodoſe* lui conſeilloient la retraite: " Quoi donc! s'écria-„ t-il, la croix de Jeſus-Chriſt peinte dans mes „ drapeaux fuiroit devant les images de Jupiter „ & d'Hercule, qu'étalent inſolemment les en-„ ſeignes de ces infideles!

C'eſt le même mouvement que dans cette tirade *d'Athalie*:

Ô crainte, a dit mon pere, indigne, injurieuſe!
L'arche qui fit tomber tant de ſuperbes tours,
Et força le Jourdain de rebrouſſer ſon cours,
Des Dieux des nations tant de fois triomphante
Fuiroit donc à l'aſpect d'une femme inſolente!

Théodoſe renouvela le combat le lendemain, & Eugene & Arbogaſte, qui croyoient marcher à une victoire certaine contre les déplorables reſtes d'une armée preſque détruite la veille, furent entiérement défaits. Arbogaſte, après des prodiges de valeur dignes d'une autre cauſe chercha ſon ſalut dans la fuite. Les chefs des légions qu'il commandoit, mirent bas les armes & implorerent la clémence du vainqueur auquel ils prêterent ſerment. *Théodoſe* leur demanda de lui amener Eugene. Ils partirent pour exécuter cet ordre. Auſſi-tôt qu'Eugene les aperçut, *eh bien! leur dit-il, m'amenez vous Théodoſe? non*, répondirent-ils, *mais nous allons vous mener à lui*. En effet, l'ayant dépouillé des ornemens Impériaux, ils le traînerent aux pieds du vainqueur les mains derriere le dos, comme Maxime y avoit paru autrefois; il eut auſſi le ſort de Maxime, il fut décapité le 6 ſeptembre 394. Arbogaſte, abandoné de tout le monde, erra long-temps dans les montagnes, juſqu'à ce qu'enfin ſachant qu'on le cherchoit & n'eſpérant point de grâce, il ſe perça lui-même de deux coups d'épée. La vengeance de *Théodoſe* ſe borna encore à ces deux victimes néceſſaires, & il uſa de cette derniere victoire comme il avoit fait de toutes les autres. Ce fut en effet la derniere qu'il remporta.

Nous venons de l'enviſager comme guerrier & comme empereur; conſidérons-le préſentement comme prince chrétien, car il fut grand encore ſous cet autre point de vue.

Rouſſeau a célébré ſa foi dans cette belle ſtrophe de ſon ode contre les Turcs:

Ô honte! ô de l'Europe infamie éternele!
Un peuple de brigands ſous un chef infidele
De ſes plus ſaints remparts détruit la ſûreté:
Et le menſonge impur tranquillement repoſe,

Où

Où le grand *Théodose*
Fit régner si long-temps l'auguste vérité.

Théodose n'étoit point encore baptisé, lorsqu' il fut associé à l'empire en 379; il le fut à la suite d'une maladie dangereuse qu' il eut au commencement de l'an 380; ce fut Saint-Ascole, évêque de Thessalonique, qui en fit la cérémonie. Dans sa ferveur de néophyte, il donna un édit daté de Thessalonique, par lequel il ordonoit aux peuples de son obéissance de suivre la foi de l'église Romaine & du pape Damase sur l'égalité des trois persones & la consubstantialité du Verbe, sous peine d'être punis comme hérétiques.

En conséquence de son édit, il obligea Démophile, patriarche Arien de Constantinople, d'embrasser la foi catholique; sur son refus, il le chassa & mit en sa place Saint-Grégoire de Nazianze.

Il signala encore plus son zele contre l'idolatrie que contre l'hérésie, il interdit tous les sacrifices & toutes les cérémonies payenes; il fit murer les portes des temples, nommément de celui de Serapis, si célebre dans Alexandrie par sa magnificence & par les impostures des ministres.

Cependant comme les intérêts de religion sont ordinairement, & étoient sur-tout dans ce temps, ceux qui agissoient le plus fortement sur les âmes, il se forma de la part des payens une conjuration contre l'empereur; elle fut découverte. *Théodose* commença par déclarer que ceux qui n'avoient fait qu'en entendre parler, & qui n'y avoient point pris part formélement, n'étoient point coupables; il ajouta que ceux auxquels il étoit échapé dans leur douleur ou leur colere des paroles peu respectueuses, étoient excusables, & qu'on ne punissoit point les paroles. Les vrais conjurés furent jugés & condamnés. Pendant le cours du procès, un des juges ayant dit à *Théodose* que leur principal soin devoit être d'assurer la vie du prince; vous devez, répondit *Théodose*, songer encore plus à sa réputation. Ce mot ne pouvoit avoir d'autre objet en cette occasion que de recomander aux juges une équité plus voisine de la clémence que de la rigueur. Les criminels furent conduits au lieu du supplice, &, dans le moment où les exécuteurs levoient le fer pour leur trancher la tête, un grand bruit se fit entendre du côté du palais, c'étoit un courier qui apportoit leur grâce demandée par l'Impératrice Flaccile, acordée par l'empereur, & signée par le jeune Arcadius, alors associé à l'empire, & auquel son pere voulut donner cette leçon de clémence. " *Plut-à-Dieu*, disoit *Théodose*, *qu'il fût en* " *mon pouvoir de ressusciter les morts!* Ce mot lui fut rapelé bien à propos par Flavien, évêque d'Antioche, au sujet de l'afreuse sédition qui s'éleva dans cette ville en 387, à l'occasion de quelques impôts que la guerre contre Maxime rendoit nécessaires. (*Voyez* l'article FLAVIEN.)

Théodose acordoit sa protection aux chrétiens; mais quand leur zele devenoit excessif & indiscret, il savoit le réprimer. Les chrétiens ayant brûlé une synagogne à Callinique dans la Mesopotamie, & un temple des hérétiques Valentiniens dans le territoire de la même ville, *Théodose*, pour réparer cette violence & ces coups d'autorité privée, ordona que l'évêque de Callinique, qui sans doute avoit provoqué ou encouragé ces actes violents, rétabliroit la synagogue à ses frais, & que les incendiaires seroient punis. Saint-Ambroise, qui jugeoit que cet ordre sévere, mais non pas injuste, livroit la religion chrétiene aux insultes de ses ennemis, & que ceux-ci alloient en triompher, parvint enfin avec bien de la peine à le faire révoquer.

En 390, ariva le massacre de Thessalonique, le plus grand événement de la vie de *Théodose*, crime qui auroit souillé à jamais son regne, s' il n'avoit été expié par la pénitence, & qui, malgré cette pénitence, est encore la tache de ce regne.

Bothéric, Gouverneur d'Illyrie, avoit un cocher qui faisoit les délices du peuple de Thessalonique dans les jeux du cirque, par la grâce & l'adresse avec laquelle il conduisoit les chars. Cet homme, corrompu par cette faveur populaire, & par l'importance qu'on atachoit à son talent frivole, avoit une conduite fort déréglée & mérita, par ses désordres, que le gouverneur le fit mettre en prison; le temps des jeux du cirque approchoit, & le peuple, qui se faisoit un plaisir de l'y voir exercer son talent, voulut forcer la porte de sa prison, se jeta sur les officiers du gouverneur, qui voulurent le réprimer, les traîna dans les ruisseaux, en assoma plusieurs à coups de pierres; le gouverneur étant accouru pour apaiser le tumulte, y perit lui-même.

Cette nouvele étant arivée à Milan, où l' empereur s'étoit arrêté à la suite de son expédition contre Maxime, & où plusieurs évêques tenoient un concile sous la direction de Saint Ambroise, archevêque de cette ville, l'empereur, dans un de ces accès de colere auxquels il étoit sujet, ordona de punir sévérement les coupables & d'étendre même sa vengeance sur toute la ville. Cette derniere partie de son ordre étoit évidemment injuste. Dans les troubles civils, les gens de bien gémissent en silence & ne peuvent rien. N'ayant point eu part à la révolte, ils ne doivent donc pas en avoir à la peine. Saint-Ambroise & les évêques assemblés à Milan, apaiserent l'empereur & obtinrent grâce pour le peuple de Thessalonique; mais les courtisans revinrent à la charge, ils dirent à *Théodose* que la licence des peuples croît

par l'impunité, que s'il avoit puni Antioche, la révolte de Thessalonique n'auroit pas eu lieu, qu'il deviendroit enfin la victime de sa clémence s'il n'y mettoit pas des bornes. En effet, l'art de régner consiste dans un juste tempérament, dans un mélange heureux de clémence & de rigueur; mais quelle politique assez fine, assez éclairée pour assigner avec précision les bornes respectives de l'une & de l'autre, suivant l'exigence de tous les cas particuliers? C'est dans cette juste mesure que consiste principalement l'art de régner, & cet art est difficile. Nous croyons qu'en général on a toujours eu, on aura toujours moins à se repentir de la clémence que de la sévérité.

Théodose prit le dernier parti, il ordona de tirer une rigoureuse vengeance de la ville de Thessalonique, il y envoya des troupes & abandona les détails à la conduite des chefs. Ces détails furent afreux. On prépara la cruauté par la fourberie. On annonça une fête, ce qui rassembla tous les citoyens dans le cirque; on commença par quelques courses, & tout-à coup, à un signal donné, les soldats se jetent sur l'assemblée, passant tout au fil de l'épée, sans distinction d'âge, de sexe, de condition, d'innocence ou de crime. On a remarqué parmi ces victimes de la fureur militaire, un pere qui offroit son bien & sa vie pour sauver ses deux enfans qu'il avoit amenés à cette fête sanglante; on lui dit que le nombre désigné des victimes n'étant pas rempli, on ne pouvoit sauver qu'un de ses fils, & on lui en remit le choix, comme si un pareil choix n'étoit pas impossible à un pere, il pleura, il balança, & on les égorgea tous les deux. On égorgea pendant trois heures entieres, il périt environ sept mille persones. Ce massacre est au rang de ces grands crimes politiques, dont l'univers a conservé la mémoire avec horreur. Lorsqu'on en reçut la nouvele à Milan, Saint-Ambroise en écrivit à *Théodose*, en évêque, en défenseur né de l'innocence opprimée & de l'humanité outragée; sa lettre étoit tendre, respectueuse & véhémente; il ne lui dissimula pas que son crime, (car il l'appele ainsi) ne pouvoit se laver que dans les larmes de la pénitence; il le menaça des censures de l'église. " Je rends hommage, lui „ dit-il, à votre piété, à vos vertus; je vous „ aime, je vous respecte, je prie pour vous, „ mais je le dis dans l'amertume de mon cœur, „ je n'ose offrir le sacrifice de l'agneau sans ta- „ che, si vous voulez y assister. Ce qui ne se- „ roit pas permis après le sang répandu d'un „ seul innocent, le sera-t-il après le carnage d' „ un si grand nombre?

Malgré cet avertissement, *Théodose*, à l'instigation de ses courtisans, s'étant présenté à l'église un jour de solemnité, l'archevêque, en habits pontificaux, vint l'atendre & l'arrêter au delà du vestibule. " Vous ne sentez point, lui dit- „ il, l'énormité de votre crime, puisque vous „ croyez avoir conservé le droit de vous présen- „ ter dans l'assemblée des fideles; comment „ oserez-vous tendre ces mains encore souillées „ du sang innocent vers le Dieu de clémence „ & de pureté, comment oserez-vous l'implo- „ rer de cette même bouche, qui a pu com- „ mander tant de meurtres?

Théodose étoit pieux, il n'osa pas résister au ministre d'un Dieu irrité, il se retira dans son palais, où il resta huit mois entiers, éloigné des saints mysteres, & menant une vie pénitente & mortifiée. La fête de noël approchoit, Rufin, un des principaux officiers de l'empereur, le trouvant extraordinairement abatu, lui en demanda la raison: „ Je pleure, dit *Théodose*, „ en voyant que le temple de Dieu, ouvert aux „ mendians & aux esclaves, est encore fermé „ pour moi. „ Rufin, touché de la douleur de son maître, voulut se faire médiateur entre *Théodose* & Ambroise, il trouva l'archevêque inflexible. Eh bien; répondit le prince, j'irai me présenter & je recevrai l'afront que je mérite. Il alla trouver Ambroise & lui demander l'absolution, le priant d'avoir égard à sa pénitence. Quelle pénitence avez-vous donc faite? reprit Ambroise ---- C'est à vous, dit *Théodose*, à m'apprendre ce que je dois faire. L'archevêque le soumit à la pénitence publique comme le moindre de ses sujets; l'empereur se dépouilla sur le champ de ses ornemens Impériaux, se prosterna sur les marches du vestibule, se soumit avec tant de ferveur à toutes les humiliations de la pénitence, & donna tant de marques d'un repentir sincere, que Saint-Ambroise crut pouvoir abréger le temps de sa pénitence & le réconcilier à l'église. Voilà, s'écrient sur cela les écrivains ecclésiastiques, voilà le bel endroit de la vie de *Théodose*, voilà le titre qui lui mérita le surnom de *Grand*. Ces mœurs sont si éloignés des nôtres, que nous ne sommes peut-être pas même en état d'en juger. J'ignore quel degré d'humiliation & de pénitence devoit être épargné à un prince qui avoit pu ordoner tant de meurtres, j'observe seulement que cette pénitence de *Théodose* paroît avoir servi de modele à celle de Louis le Débonaire & de quelques autres princes, dans l'humilité desquels on a cru voir trop d'abaissement & de foiblesse. " Un „ roi, dit le P. d'Orléans, doit tellement hu- „ milier sa majesté devant Dieu, qu'il ne l'a- „ vilisse pas devant les hommes. „ Mot excelent & digne d'un sage.

Théodose mourut à Milan dans un autre voyage, le 17 janvier 395, dans les bras de Saint-Ambroise, qu'il pria de ne le point abandoner. On l'a beaucoup comparé, soit pour les avantages extérieurs, soit pour les vertus, à Trajan dont il descendoit. Aurélius Victor dit qu'il en avoit les vertus sans les défauts, Claudien l'a comblé d'éloges. Le Sophiste Thémistius, (*voyez*

son article) le met au dessus des plus grands hommes de l'antiquité ; Zosime l'a maltraité, Zosime étoit un payen zelé, Symmaque payen comme lui, mais plus instruit, & qui avoit vu *Théodose* de plus près, lui a donné de justes louanges.

Ce grand *Théodose* fut le pere des petits & foibles empereurs Arcadius & Honorius ; il n'avoit cependant rien négligé pour leur éducation. L'empereur Gratien & le pape Damase avoient été consultés sur le choix d'un instituteur pour le jeune Arcadius. *Théodose* cherchoit le plus sage & le plus savant homme de l'Empire, le pape Damase lui procura le vertueux Arsene, dont le nom est resté célebre parmi les instituteurs des princes, & présente l'idée d'un modele en ce genre. *Théodose*, en lui présentant son fils, dit à ce jeune prince : „ Mon fils! voici „ votre véritable pere, il va l'être bien plus „ que moi ; vous ne me devez que la naissan„ ce, vous lui devrez la sagesse & la crainte „ de Dieu.

On sait que *Théodose*, étant un jour entré chez son fils à l'heure de la leçon, fut surpris de le trouver assis & Arsene debout, il fit lever Arcade & asseoir Arsene; celui-ci allégua en vain le respect qu'il avoit cru devoir à son empereur, car le jeune prince étoit dès-lors associé à l'empire, *Théodose* décida qu'entre le maître & le disciple, c'étoit au maître que le respect étoit dû.

Arsene donna un exemple qui n'avoit point été donné avant lui & qui ne fut point suivi. Burrhus & Séneque ne quiterent point Néron, malgré ses crimes, & moururent victimes de son ingratitude ; Montausier & Bossuet soufrirent patiemment que le résultat de leurs travaux & de leurs soins fût un prince nul & sans caractere: Arsene reconoissant de jour en jour l'indocilité & l'incapacité incurables de son éleve, prit le parti de l'abandoner & de s'ensévelir dans les déserts de l'Égypte, où *Théodose* le fit chercher inutilement. Il sentit alors avec douleur que son fils étoit condamné. (*Voyez* l'article ARSENE.

Théodose eut pour femmes : 1°. Sainte-Flacille ou Flaccile, dont les vertus ont été célébrées par Saint-Grégoire de Nysse, & canonisées par l'église ; elle fut la mere d'Arcadius & d'Honorius.

2°. Galla, qu'il aima tendrement, qu'il convertit de l'arianisme à la foi catholique, & dont il eut Placidie, il survécut aussi à Galla, & la pleura toute sa vie. Elle étoit sœur de Valentinien II, & n'étoit pas un foible nœud de l'amitié qui unissoit ces deux princes.

THÉODOSE II, ou le jeune, fils d'Arcadius, & petit-fils de *Théodose I*, monta sur le trône impérial à huit ans, mais sous la conduite d'Anthémius, un des plus excellens personages de son siecle. Il passa de la tutele d'Anthémius sous celle de Pulchérie, sa sœur, princesse d'un grand caractere & d'un esprit distingué. *Théodose* l'associa en 414 à l'empire, ce qui étoit sans exemple. Elle se chargea de son éducation, quoiqu'elle n'eût que deux ans plus que lui (*voyez* l'article PULCHÉRIE), elle lui donna le plus habiles maîtres en tout genre, & ses leçons & ses exemples firent le reste ; elle étoit très-instruite, parloit & écrivoit très-bien tant en grec qu'en latin ; elle dressoit elle-même toutes les ordonances & les faisoit signer à son frere pour lui laisser l'honeur du gouvernement. *Théodose* signoit tout en aveugle, mais elle lui donna sur cela même une excellente leçon, en lui faisant signer parmi les autres expéditions un acte par lequel il lui vendoit ou lui abandonoit l'impératrice sa femme, pour être son esclave. Cette femme étoit aussi une princesse d'un rare mérite, c'est la célebre Athénaïs ou Eudoxie, fille du philosophe Athénien Léonce, (*voyez* l'article EUDOXIE) elle réunissoit comme Pulchérie les grâces, l'esprit, les connoissances; Pulchérie, ayant eu occasion de la bien connoître, fit précisément le contraire de ce que le Machiavelisme eût d'abord inspiré dans sa place à beaucoup d'autres princesses, qui se feroient crues bien habiles ; au lieu d'éloigner de son frere une femme si dangereuse pour elle, si propre à séduire le prince & à s'emparer de toute l'autorité, elle la lui fit épouser. Athénaïs, née payene, embrassa le christianisme, & changea ce nom payen d'Athénaïs ou Minerve, en celui d'Eudoxie. Vers le temps de son couronement, la célebre Placidie, fille de *Théodose I*, & tante de *Théodose II*, vint s'établir à Constantinople, comme si le sort eût pris plaisir à rassembler à la cour de ce dernier prince, toutes les femmes les plus illustres par l'esprit & par la beauté. *Théodose II* mourut l'an 450, le 28 juillet. Ce fut lui qui publia le 15 janvier 438, le code *Théodosien*.

THÉODOSE III dit L'ADRAMITAIN, ne fut que montré à l'empire. En 714, sur la fin du regne d'Anastase, des troupes révoltées passant par Adramite, ville de Phrygie, élurent empereur malgré lui, un receveur des impôts publics, homme simple & droit, mais sans mérite, c'étoit *Théodose*. Cet homme épouvanté de sa grandeur, s'échapa des mains des soldats & se sauva dans les montagnes où on eut beaucoup de peine à le retrouver : mais cette fuite même & ce refus de l'empire paroissant parler en sa faveur, les soldats s'obstinerent à défendre leur choix, ils jurerent à *Théodose* de mourir pour lui, & le forcerent de marcher à leur tête, tout lui réussit en effet. Anastase, abandoné de tout le monde, courut s'enfermer dans un cloître à Thessalonique. Non seulement *Théodose* combatit, mais même il régna, & ne régna point mal; il montra des intentions droites, il réforma quelques abus, cependant l'empire n'eut jamais de charmes pour lui ; ce qui prouve qu'au

moins cet homme avoit du sens. Léon l'Isaurien, plus ambitieux, se déclara contre lui sous prétexte de venger Anastase, son maître & son bienfaiteur ; *Théodose* saisit l'occasion, il céda l'empire à celui qui en faisoit l'objet de son ambition, & ne demanda point d'autre grâce sinon, qu'on le laissât en paix suivre l'exemple d'Anastase ; il prit les ordres sacrés ainsi que son fils, se retira dans Éphese, où on ne parla que de ses vertus. Il n'avoit possédé l'empire que quatorze mois. Ce *Théodose*, assez dédaigné par les historiens, ne méritoit pas tant de l'être.

THÉODOTE, (*Hist. Ecclésiastique*) c'est le nom de divers Hérésiarques :

1°. *Théodote le Valentinien*, ainsi nommé, parce qu'il prétendoit fonder sur l'autorité de l'écriture sainte la doctrine Platonique & sur-tout très-obscure de Valentius, autre Hérésiarque, qui dogmatisoit au second siecle. Le P. Combefis a publié & commenté l'ouvrage de *Théodote*, il porte le titre d'*Eclogues*.

2°. *Théodote* de Byzance, dit le *Corroyeur*, d'abord chrétien, renia J. C. sous la persécution de Marc-Aurele, & ataqua sa Divinité. Il fut excommunié par le pape Victor, vers la fin du second siecle.

3°. *Théodote*, dit le *Banquier*, enseignoit que Melchisédech étoit supérieur à J. C. Mais parmi ses disciples, un plus habile homme, Hierax, sur la fin du troisieme siecle, inventa que Melchisédech étoit le Saint-Esprit.

THÉOGNIS, (*Hist. litt. anc.*) Poëte Grec, natif de Mégare, vivoit environ cinq siecles & demi avant J. C. On a de lui des fragmens.

THÉON, (*Hist. anciene*) est dans l'antiquité le nom :

1°. D'un sophiste Grec, connu par un traité de rhétorique.

2°. De deux mathématiciens, l'un d'Alexandrie, qui vivoit du temps de Théodose le grand, & qui fut pere de la savante Hyparie ; on a de lui des ouvrages de mathématiques.

L'autre de Smyrne ; on a de lui un traité de l'arithmétique, dans lequel il parle de l'algebre sous le nom d'analyse.

THÉOPHANE, (George) (*Hist. litt. mod.*) écrivain dont la chronique fait partie de la Byzantine ; elle commence où finit celle du Syncelle, & va jusq'au regne de Michel Curopalate ; elle a été imprimée au Louvre en grec & en latin, en 1655. *Théophane* mourut en 818 dans l'île de Samothrace où l'empereur Léon l'Arménien l'avoit exilé.

On a des Homélies d'un autre *Théophane*, surnomé *Cerameus*, c'est-à-dire, *le Potier*, évêque de Tauromine en Sicile, au onzieme siecle.

THÉOPHANIE, (*Hist. du bas Empire*) fille d'un cabaretier, Impératrice d'Orient, femme assez semblable à l'Impératrice Irene, par la réunion des talens & des crimes. Ce sont ces sortes de persónages qui éblouissent les petits esprits machiavellistes, & qui leur persuadent qu'il y a de l'esprit & de la grandeur à commettre le crime, parce que quelquefois ces deux avantages ont procuré au crime des succès passagers. Cette malheureuse erreur est encore beaucoup plus commune qu'on ne le croiroit ; il n'est pas rare de voir des très-incapables de crime, admirer ceux qui ont commis de grands crimes, les envier en quelque sorte d'en avoir été capables, & joindre à une conduite irréprochable une théorie criminele. S'ils examinoient de plus près l'histoire, s'ils la raisonoient, s'ils observoient le resultat général que donne la foule des événemens, ils verroient que le crime est rarement resté sans châtiment, parce que sans remonter ici à la justice divine, dont les décrets sont souvent voilés à nos foibles ieux, il est dans la nature des choses que le crime soit d'un côté très-difficile à cacher, que de l'autre, quand il est connu il révolte, il inspire la haine, les soupçons, les défiances, les vengeances. Irene fut punie de ses crimes par ses crimes mêmes, *Théophanie* le fut aussi des siens. Elle avoit épousé en 959, Romain le Jeune, empereur d'Orient ; ce prince étant mort en 963, elle eut la régence de son fils aîné Étienne ; mais Nicephore Phocas lui plut, elle l'épousa, & fit descendre son fils du trône pour y placer son amant. Non moins coupable épouse que mere dénaturée, s'étant bientôt lassée de ce nouvel époux, elle le fit assassiner en 969 par Jean Zimisces, qu'elle fit encore reconoître pour empereur. Celui ci se montra tout-à-la-fois juste & ingrat en punissant sa complice, qu'il exila dans une île où il la laissa languir pendant tout le cours de son regne. Il mourut en 975, alors Basile & Constantin, fils de *Théophanie*, la rapelerent à Constantinople, & firent sans doute beaucoup plus qu'ils ne devoient en lui donnant quelque part dans le gouvernement. On ignore l'époque de sa mort.

THÉOPHILACTE, (*voyez* THÉOPHYLACTE.)

THÉOPHILE, est le nom :

1°. Du sixieme évêque d'Antioche, élu l'an 176 de J. C., mort vers l'an 186, dont il nous reste trois livres en grec, adressés à Autolycus, en faveur de la religion chrétiene. Cet ouvrage a été imprimé en grec & en latin, avec les œuvres de Saint-Justin.

2°. D'un patriarche d'Alexandrie, élu l'an 385, prêlat intrigant, ennemi de Saint-Jean-Chrysostôme, mais qui, mourant l'an 412, dit un mot bien chrétien au souvenir de la longue pénitence de Saint-Arsene : *que vous êtes heureux, Arsene, d'avoir toujours eu cette heure devant les ieux !*

3°. D'un empereur d'Orient, qui succéda en 829, à Michel son pere, qui fut comme lui grand iconoclaste, grand persécuteur des catholiques, dont les Iconoclastes ont dit beaucoup

de bien, les catholiques beaucoup de mal, & qui mourut en 842, de douleur d'avoir perdu plusieurs batailles contre le Sarasins. (*Voyez* ci-dessus l'article Théodora Despuna, sa femme.)

4°. D'un poëte François, surnomé Viaud, disent quelques auteurs, mais qui plutôt, à ce que je soupçone, se nommoit Viaud, & fut surnomé *Théophile*, c'est-à-dire, ami de Dieu par antiphrase à cause de sa réputation d'athéisme. En effet il fut accusé d'impiété, & condamné à être brûlé, et il fût brûlé en effigie, comme auteur du *Parnasse Satyrique*, publié en 1622; ouvrage noté doublement & pour la satyre & pour l'impiété. *Théophile*, fuyant vers les Pays-bas, fut arrêté au Catélet en Picardie, ramené à Paris, & renfermé dans le même cachot où avoit été Ravaillac, tant la fermentation excitée par ce livre étoit grande! Sur ses dénégations constantes, mais auxquelles on ne crut point, sur l'insuffisance des preuves pour faire prononcer la peine de mort, on le condamna du moins au banissement, soit qu'on trouvât les preuves suffisantes pour autoriser ce jugement moins sévere, soit qu'on saisît cette occasion de le punir de ses autres délits satyriques. En effet, dès 1619, il avoit été obligé de passer en Angleterre, & ses amis n'avoient obtenu son rapel que sous la condition qu'il abjureroit le calvinisme; ce qui, chez un homme d'une si légere croyance, ne signifioit absolument rien. L'arrêt du parlement contre *Théophile*, resta sans exécution. Ce poëte ne garda point son ban. Le maréchal de Montmorenci, celui-là même qui eut la tête tranchée en 1632, lui donnoit un asyle à Paris, dans son hôtel, & à Chantilly, dans la solitude de *Sylvie*, qu'il a célébrée. Il mourut en 1626, à l'hôtel de Montmorenci. Boissat, son ami, l'étant allé voir la veille de sa mort, *Théophile* lui témoigna un extrême désir de manger des anchois & le pria de lui en envoyer. Boissat, regardant cette demande comme une fantaisie de malade contraire à son état, n'y eut aucun égard, il eut depuis le regret de penser que c'étoit peut-être une de ces indications de la nature qu'on rejete trop souvent parce qu'on les trouve bizâres, & qui sont les seules quelquefois qui puissent guérir les malades. Il se repentit amérement de n'avoir pas eu cette condescendance pour les derniers désirs d'un ami. Il a laisé des ouvrages mêlés de prose & de vers; des tragédies, & ce qui pouroit afoiblir l' idée de son impiété, un *traité de l'immortalité de l'âme*.

Théophile RAUNAUT, (*voyez* Raynaud.)

THÉOPHOBE, (*Hist. bas empire.*) beau-frere de l'empereur Théophile, & général de ses armées, fut deux fois proclamé empereur, & refusa constament l'empire. Mais quelle conduite peut dissiper les défiances politiques? Théophile craignit qu'enfin sa résistance ne se laissât vaincre; il craignit que *Théophobe* n'enlevât à son fils le trône qu'il avoit laissé au pere. Malade, & mourant, il fit arrêter *Théophobe*, lui fit trancher la tête; se fit apporter cette tête, & dit avec la satisfaction d'un tyran: *bientôt Théophile ne sera plus; mais du moins* Théophobe *n'est déja plus*. L'époque de ces deux morts est 842.

THÉOPHRASTE, (*Hist. litt. anc.*) philosophe Grec, né dans l'île de Lesbos, fut disciple de Platon, puis d'Aristote: son nom étoit Tyrtame. Aristote qui disoit de lui, *qu'il comprenoit d'abord d'une chose tout ce qui en pouvoit être connu*, aussi charmé de son éloquence que de sa pénétration, lui donna d'abord le nom d'Euphraste *qui parle bien*; & ce nom exprimant encore trop foiblement le plaisir qu'il avoit à l'entendre, il lui donna celui de *Théophraste*, c'est-à-dire homme dont le langage est divin.

Les anciens étoient beaucoup plus intolérans qu'on ne le croit. Aristote craignant pour lui le sort de Socrate abandona son école l'an 322; la remit à *Théophraste*, ainsi que ses écrits, & alla chercher sa sûreté loin d'Athênes. *Théophraste* soutint la gloire de cette école, & en augmenta la réputation: on compta bientôt dans le Lycée jusqu'à deux mille disciples. Comme il se distinguoit par le talent de la parole, & qu'il se piquoit du plus pur atticisme, il fut un peu surpris de se voir traiter d'étranger par une vendeuse d'herbes: à laquelle il marchandoit quelques légumes, & qui démêla en lui un accent dont il se croyoit corrigé. On a fait grand bruit de cette petite histoire, comme si elle prouvoit, dans le peuple même d'Athênes, une délicatesse d'organes particuliere: *quel goût il y avoit à Athênes jusques dans le petit peuple!* s'écrie à ce sujet M. Rollin. Mais quelle est, parmi nous, la femme de la halle qui ne démêlât pas d'abord l'accent picard, ou normand ou gascon? Quel est l'homme du peuple qui ne sente pas le plus léger grasseyement avec d'autant plus de facilité, que le grasseyement est très-rare parmi le peuple?

Théophraste eut l'estime & la familiarité des rois. Cassandre, Ptolémée, fils de Lagus; tous ces successeurs d'Alexandre, au milieu de leurs guerres & de leurs discordes, étoient ses amis, & quelques-uns même faisoient gloire d'être ses disciples. Démétrius de Phalere le fut aussi, & lui fait encore plus d'honeur. La philosophie de *Théophraste* tenoit de la douceur & de la condescendance accommodante d'Aristippe. Il pensoit comme Aristote & comme Aristippe, que les douceurs & les commodités de la vie sont essentieles au bonheur; opinion que le stoïcien Cicéron lui reproche, comme dégradant la vertu, & la dépouillant de la gloire de suffire seule au bonheur de l'homme. Qu'elle y suffise seule, ce peut être l'objet d'une

question parmi les philosophes ; mais qu'elle y soit nécessaire au point de ne pouvoir être suppléée par rien, au sein même de la prospérité, & qu'elle soit dans l'adversité la consolation la plus douce & la plus efficace, c'est ce qui ne peut être contesté ; & cet intérêt de lui être fidele, reste encore assez grand.

Cicéron dit qu'en mourant dans un âge très-avancé, *Théophraste* se plaignit de la nature, qui acordoit une si longue vie aux cerfs & aux corneilles, sans aucun fruit pour ces animaux, privés de perfectibilité ; tandis qu'elle bornoit tellement la vie des hommes, qui peuvent toujours se prefectioner par l'étude & l'expérience. Mais la longévité des cerfs & des corneilles, étoit-elle une opinion digne d'un naturaliste tel que *Théophraste?*

On a de lui une *histoire des Pierres*, dont M. Hill a donné en 1746, à Londres, une belle édition en Grec & en Anglois ; un *traité des Plantes*, qui a été traduit en Latin.

On connoît ses *Caracteres*, que la Bruyere a traduits en François, & qu'il a imité ensuire avec tant de supériorité, en traçant ceux de son siecle.

Isaac Casaubon a fait d'amples commentaires sur le petit livre des *Caracteres* de *Théophraste*.

THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, (*Hist. du bas empire.*) historien Grec, vivoit sous l'empire d'Héraclius, vers les commencemens du septieme siecle. Son histoire de l'empereur Maurice, imprimée au Louvre en 1647, fait partie de la Byzantine.

THÉOPOMPE. (*Hist. anc.*) L'histoire anciene nous offre deux persomages célebres de ce nom ; l'un, est un roi de Sparte, qui régnoit environ cent trente ans après Lycurgue. Ce fut sous son regne que s'établit l'autorité des Éphores ; *Théopompe* ne s'opposa point à cet établissement. Sa femme lui reprochoit qu'il laisseroit à ses enfans la royauté beaucoup moindre qu'il ne l'avoit reçue ; il lui répondit : *au contraire, je la leur laisserai plus grande, parce qu'elle sera plus durable.*

Ce fut sous son regne qu'au raport d'Hérodote il s'éleva entre les Argiens & les Lacédémoniens, au sujet d'un petit pays appelé *Thyrea*, qui confinoit aux deux peuples, une guerre, où le récit d'Hérodote pouroit bien avoir servi de modele à celui du combat des Horaces & des Curiaces. Les deux armées étant en présence, on convint de remettre la décision de la querele à trois cens hommes, qu'on choisiroit de part & d'autre parmi les plus braves. Ils s'entretuerent tous, à l'exception de trois, deux du côté des Argiens, un du côté des Lacédémoniens : la nuit les sépara. Les deux Argiens se regarderent comme vainqueurs, & coururent porter à Argos la nouvele de leur victoire. Le Lacédémonien resta sur le champ de bataille, dépouilla les corps des Argiens, & s'empara de leurs armes. Novele querele sur la question quel étoit le peuple vainqueur. Il étoit resté deux Argiens ; mais le Lacédémonien étoit resté maître du champ de bataille. On ne put s'acorder ; on en vint aux mains. La fortune se déclara pour les Lacédémoniens, & le champ Thyreate leur resta. Dans la premiere guerre des mêmes Lacédémoniens contre les Messéniens, Aristomene ou Aristodeme, roi des Messéniens, batit les Lacédémoniens, prit *Théopompe* leur roi, &, selon l'usage si général d'immoler des victimes humaines, il égorgea, en l'honeur de Jupiter d'Ithome, trois cens prisoniers Lacédémoniens, à la tête desquels étoit *Théopompe* leur roi.

L'autre *Théopompe* est un historien & un orateur célebre ; mais dont les ouvrages sont perdus. Il avoit été disciple d'Isocrate, qui disoit, en parlant de lui & d'Éphore, ses deux disciples les plus célebres ; " qu'il étoit obligé d'user d'éperon à l'égard d'Éphore, & de bride à l'égard de *Théopompe* : " *se calcaribus in Ephoro, contra autem in Theopompo frenis uti solere. Alterum enim exultantem verborum audacia reprimebat, alterum cunctantem & quasi verecundum incitabat.* Artémise, femme de Mausole, roi de Carie, si célebre par les honeurs qu'elle rendit à la mémoire de son mari, & qui a fait étendre à tous les tombeaux magnifiques le nom de mausolée, comme le nom d'Artémise s'étend, par une espece d'acception proverbiale, à toutes les veuves tendres & fideles, Artémise proposa aux orateurs un prix d'éloquence pour le meilleur éloge de son mari. Isocrate & *Theopompe* furent du concours, & le disciple l'emporta sur le maître : *Théopompe* eut le prix. On remarqua que dans son histoire, il avoit représenté ce même Mausole comme un prince d'un avarice sordide, & à qui tout moyen étoit bon pour amasser de l'argent.

THÉTOXENE. (*Hist. anc.*) Dans le temps des guerres de Philippe, roi de Macedoine, pere de Persée, contre les Romains, ce prince soupçoneux & féroce, à qui tout faisoit ombrage, se livroit à toute sorte de cruautés. Il soupçonoit, & peut-être ne se trompoit-il pas, que plusieurs de ses sujets auroient préféré la domination romaine à la siene. Dans cette persuasion il versa beaucoup de sang, & ne fit que fortifier cette disposition ; & comme souvent un crime en nécessite plusieurs autres, ou du moins les fait croire nécessaires, Philippe, après avoir fait périr ceux qui lui étoient suspects, crut n'avoir pas d'autre moyen d'assurer sa propre vie, que de faire arrêter & enfermer leurs enfans, qu'ils faisoit périr dans la suite, s'il les croyoit à craindre. En atendant, il arivoit souvent, on le croyoit du moins, que leur jeunesse les exposoit au danger d'assouvir les passions brutales de Philippe & de ses satellites ; idée qui re-

doubloit encore la haine contre Philippe, & qui causa le désastre d'une famille des plus puissantes & des plus illustres de la Thessalie.

Philippe, sur quelque soupçon juste ou injuste, avoit fait aussi périr Hérodique, chef de cette famille, & ses deux gendres. Ses deux filles, nommées *Théoxene* & Archo, restoient avec chacune un fils. *Théoxene* resta veuve; Archo épousa un seigneur de la ville d'Enia & du pays des Edianes, sur la rive orientale du golfe Thermaïque ou de Thessalonique: il se nommoit Poris. Elle en eut plusieurs enfans, qu'elle laissa en bas âge. *Théoxene* les adopta tous, en prit le même soin que de son propre fils; & pour être plus particuliérement leur mere, elle épousa Poris: les loix du pays permettoient apparemment cette alliance. Quand *Théoxene* fut instruite de l'étrange résolution que Philippe avoit prise de faire enfermer les enfans de ceux qu'il avoit fait périr, craignant bien moins pour eux la mort que l'infamie, elle déclara qu'elle égorgeroit tous ses enfans de ses propres mains, plutôt que de les laisser tomber entre les mains de Philippe. Poris, épouvanté d'un tel projet, lui dit: „ qu'il avoit dans la ville d'Athènes des „ amis affidés, qui ne refuseroient pas de s'en „ charger, & qu'il iroit lui-même les remettre „ entre leurs mains „. Ils partent de Thessalonique, où ils faisoient leur séjour, pour se rendre à Enia, & se trouver à une fête solemnele qu'on y célébroit tous les ans en l'honeur d'Énée, fondateur de cette ville, dont il est parlé dans *l'Enéide:*

Feror huc & littore curvo
Mœnia prima loco, fatis ingressus iniquis,
Æneadasque meo nomen de nomine fingo.

Le jour même de la fête, vers minuit, tout le monde étant endormi, ils s'embarquerent sur une galere, comme pour retourner à Thessalonique; mais leur intention étoit de passer dans l'île d'Eubée, & de cette île à Athènes: un vent contraire les repoussa toujours vers la côte. Au point du jour les officiers du roi, qui avoient la garde du port, les ayant aperçus, envoyerent une chaloupe armée pour ramener la galere. Poris, éperdu, tantôt pressoit les rameurs d'avancer, & d'échaper à la chaloupe; tantôt levoit les mains au ciel, & imploroit les dieux:

O quantus instat navitis sudor tuis
Tibique pallor luteus,
Et illa non virilis ejulatio,
Preces & aversum ad Jovem!

L'intrépide *Théoxene*, ayant tout prévu, s'étant pourvue de tout, & revenant à son premier dessein, présente à ses enfans du poison & des poignards, qu'elle avoit eu soin d'apporter avec elle: „ Mes enfans, leur dit-elle, j'ai fait „ tout ce que j'ai pu pour vous sauver; les dieux „ le permettent pas. C'est à l'esclavage & à „ l'infamie que vous êtes réservés, si vous avez „ la foiblesse de vivre. Voilà les derniers se„ cours que j'ai à vous offrir: choisissez. Ayez le „ mérite de disposer de vous-mêmes; sûrs que „ vos parens ne vous survivront pas „. Tous obéirent; les uns choisissent le poison, les autres le fer. Tous furent jetés dans la mer, morts ou mourans. *Théoxene* alors embrassant son mari, s'y jete aussi avec lui. Les officiers de Philippe arrivent; se saisissent de la galere, & la trouvent vuide.

Tite-Live, qui raporte ce tragique événement, dit qu'en l'écrivant il se sent pénétré de tendresse & d'admiration pour cette femme sublime. Il ajoute que la haine contre Philippe s'en accrut à tel point, qu'il étoit devenu l'objet des imprécations publiques; imprécations qui furent entendues des dieux, & qui eurent leur effet; ce pere, aveugle & insensé, ayant bientôt après févi contre son propre sang, dans la persone de Démétrius son fils, par les instigations & les suggestions de Persée, parce que Démétrius faisoit profession d'estimer les Romains.

THÉRAMENE, (*Hist. anc.*) général Athénien, disciple de Socrate, fut un des trente tyrans établis par Lysandre à Athènes, &, seul de ces trente, ne fut pas un tyran; aussi fut-il leur victime. Critias, un d'entr'eux, qui avoit été lié intimement avec lui, l'accusa de troubler l'état, & de vouloir renverser le gouvernement présent. Comme ce gouvernement étoit tyrannique, le vœu secret de tout citoyen étoit de le renverser, sans doute. *Théramene*, sachant que ses ennemis & ses collegues avoient résolu de le perdre, embrassa les autels sans espoir d'y trouver un asyle, mais pour coûter, disoit-il, aux assassins un crime de plus, & faire voir qu'ils ne respectoient ni les dieux ni les hommes. Socrate, que les Anitus & les Melitus n'avoient pas encore immolé à leurs fureurs, fut le seul des sénateurs qui osa prendre la défense de *Théramene*. Il ne put empécher ce malheureux de succomber: on lui fit avaler la ciguë. Il mourut avec le plus grand courage; il but la plus grande partie du verre de ciguë, & jeta le reste sur la table, en disant: *ceci est pour le beau Chritias;* voulant faire entendre que son tour viendroit, & peut-être tarderoit peu. La prédiction de *Théramene* eut son effet. Critias fut tué peu de temps après dans un combat contre Thrasybule, qui détruisit le regne des trente tyrans. *Théramene* mourut environ quatre siecles avant l'ere chrétiene.

THERESE, (*sainte*) (*Hist. Ecclés.*) étoit fille d'Alphonse Sanchez de Cépede & de Béatrix d'Ahumade, tous deux de maisons distinguées d'Espagne. Elle eut de bonne heure une imagination vive & ardente. La vie des saints,

qu'elle entendoit lire assiduement dans la maison paternele, produisit sur elle d'abord tout son effet. Elle étoit encore dans l'enfance, lorsqu'elle s'échapa, ainsi qu'un de ses freres, pour aller chercher le martyre chez les Maures. On les rencontra, & on les ramena, honteux & affligés de n'avoir put être martyrs. Ils se consolerent en se faisant hermites; mais sans sortir de chez eux. On les laissa, tant qu'ils voulurent, construire de petites cellules dans le jardin de leurs peres, & s'y retirer pour prier: elle avoit fait tous ces noviciats de sainteté avant la mort de son pere, qu'elle perdit n'ayant encore que douze ans. Alors, soit qu'on veillât sur elle avec moins d'exactitude, soit que la même vivacité avec laquelle elle avoit pris le goût des choses saintes se portât naturélement sur d'autres objets, l'amour des romans, l'amour du monde, l'envie de plaire eurent leur temps. Ce temps fut court; son âge demandoit qu'on la mît dans un couvent. Les idées de perfection revinrent la saisir; elle se regarda comme heureusement échapée d'un grand danger, & pour n'y pas retomber, elle prit l'habit le 2 novembre 1536, dans le monastere de l'incarnation de l'ordre du Mont-Carmel, à Avila, sa patrie. Ce couvent lui parut dans un relâchement, que sa piété ne put soufrir: elle le réforma. Elle vit le premier monastere de sa réforme fondé dans Avila en 1562. Après les religieuses elle réforma aussi les religieux, dans un monastere fondé en 1568 à Dorvello, diocése d'Avila. Le bienheureux Jean de la Croix, à la tête de ses religieux, embrassa cette réforme: c'est l'origine des Carmes Déchaussés.

Elle eut le plaisir de voir jusqu'à trente monasteres de sa réforme, quatorze d'hommes & seize de filles. Son institut passa en France, en Italie, aux Pays-Bas, dans toute la chrétienté, il fut même porté au Mexique de son vivant. Elle mourut le 4 octobre 1582 à Alve, en revenant de Burgos, où elle venoit de fonder un nouveau monastere. Elle étoit née le 28 mars 1515; le pape Grégoire XV la canonisa en 1621. On a ses lettres, avec les notes de dom Juan de Palafox, évêque d'Osma; sa vie, composée par elle-même, & on en a aussi une composée par Villefore. On a ses divers ouvrages, traduits presque tous par M. Arnauld d'Andilly. Ils sont recomandables par l'onction; ils peignent une âme affectueuse & tendre, une imagination enflamée. C'est elle qui a dit du démon: *ce malheureux, qui n'aimera jamais*. Un religieux de sa réforme lui disant qu'il la regardoit déja comme une sainte sur la terre, & qu'elle en avoit la réputation: *On a dit de moi trois choses*, répondit-elle, *que j'étois assez bien faite, que j'avois de l'esprit, & que j'étois sainte. J'ai eu la vanité de croire les deux premieres, & je m'en suis confessée; mais je n'aurai pas la folie de croire la troisieme.*

THERMES, (*Hist. de Fr.*) (Paul de la Barthe, seigneur de) général habile, quoique souvent malheureux, se distingua par ses services sous les regnes de François I, de Henri II, & de François II. Ce n'étoit pas seulement comme militaire qu'il étoit malheureux; il eut dès sa jeunesse, & dès son entrée au service, des disgraces & des traverses de plus d'un genre. En 1528 une afaire d'honeur l'obligea de sortir du royaume. D'autres orages encore le tinrent éloigné de sa patrie; & lorsque le calme sembloit vouloir renaître, lorsque de *Thermes* étoit en route pour rentrer en France, il tombe entre les mains des corsaires, & subit une longue & dure captivité. Retardé dans sa course par ces diverses aventures, il regagna le temps perdu, & se remit promptement à sa place par ses exploits & ses services. À la bataille de Cerisoles il commandoit la cavalerie légere, qui soutenoit l'infanterie Françoise, commandée par de Taix. Il contribua beaucoup au gain de cette mémorable afaire; mais comme il falloit presque toujours que le malheur vint afoiblir les succès dus à sa bonne conduite, son cheval ayant été tué sous lui, il fut fait prisonier; & il en coûta, pour le racheter, trois des plus illustres prisoniers ennemis. Dans les intervalles de paix il fut employé en différentes ambassades, & en général il y fut heureux. Sous le regne de Henri II il commanda en Italie avec beaucoup de distinction, & mérita d'être fait maréchal de France en 1558. Cette même année il vint servir en Flandre. Il y prit Dunkerque d'assaut; mais il y perdit, contre le comte d'Egmont, la bataille de Gravelines, où il fut blessé, & où il eut encore le malheur d'être fait prisonier. La paix de Cateau-Cambresis, conclue l'année suivante, lui procura la liberté, ainsi qu'au connétable de Montmorenci, comme lui général habile & malheureux, & qui avoit été fait prisonier, un an avant de *Thermes*, à la bataille de Saint-Quentin. Ce qui distingue le plus de *Thermes*, & parmi les généraux, & parmi les courtisans, c'est la sagesse. La sagesse du maréchal de *Thermes* étoit passée en proverbe, & cette sagesse n'étoit pas ce qu'entre militaires on appele ironiquement de la prudence; c'étoit en lui une qualité imposante & glorieuse, utile à ses amis, redoutable à ses ennemis: *Dieu nous garde de la sagesse de* Thermes, disoient ceux-ci. Ce général mourut à Paris en 1562, à quatre-vingt ans. Il étoit né à Conserans d'une famille noble & pauvre: il ne laissa point de postérité.

THERPANDRE *ou* TERPANDRE, (*Hist. anc.*) poëte, musicien célebre dans l'antiquite; mais dont il ne nous reste aucun ouvrage. On croit qu'il étoit de Lesbos; mais on ne sait rien de certain ni sur sa patrie, ni sur le temps où il vivoit. On croit qu'il remporta le premier le prix aux jeux Carniens, institués à Lacédémone

ne dans la vingtsixieme olympiade. Il remporta aussi quatre fois de suite le prix aux jeux Pythiques. On a dit qu'à Lacédémone il apaisa une sédition par ses chants mélodieux, acompagnés des sons de sa cithare. Il perfectiona la lyre, & y fit entrer jusqu'à sept cordes; mais les innovations, dans la musique, déplaisoient aux Lacédémoniens, qui croyoient même que la politique y étoit intéressée. Les Éphores, loin d'accueillir l'invention de *Therpandre*, la punirent, & condamnerent l'inventeur à l'amende. *Therpandre*, poëte & musicien, faisoit, à la fois, les paroles & les airs de ses odes ou chansons.

THESPIS, (*Hist. anc.*) inventeur de la tragédie chez les Grecs. Tout son article est renfermé dans ces trois vers d'Horace :

Ignotum tragicæ genus invenisse camœnæ
Dicitur & plaustris vexisse poemata Thespis
Qui canerent agerentque peruncti fæcibus ora.

Voilà le tombereau, les poëmes, les acteurs barbouillés de lie ; voilà l'enfance du théâtre. Brutus dit dans la *mort de César* :

Voilà vos successeurs, Horace, Décius, *&c.*

On peut dire, dans un sens contraire : *voilà vos prédécesseurs*, *Sophocle*, *Corneille*, *Racine*, &c. *Thespis* vivoit près de cinq siecle & demi avant J. C.

THEVENOT, (Jean & Melchisédech) (*Hist. litt. mod.*) tous deux voyageurs. Le premier, mort en 1667, apporta, dit-on, le café en France en 1656 : on a de lui un voyage en Asie. On a du second, plus connu encore que le premier, des voyages, & un *Art de nager*. Il fut garde de la bibliotheque du roi ; il l'augmenta d'un nombre considérable de volumes & de manuscrits qu'il avoit raportés de ses voyages. Il mourut en 1692.

THEVET, (André) (*Hist. litt. mod.*) connu aussi par beaucoup de voyages, historiographe de France, & cosmographe du roi, est auteur d'une *Cosmographie*, d'une *Histoire des hommes illustres*, des *singularités de la France antarctique*, & de quelques autres ouvrages audessous du médiocre. Il étoit cordelier, & aumônier de la reine Catherine de Médicis. Mort en 1590.

THIARD *ou* TYARD DE BISSY. (*Hist. de Fr.*) On remarque principalement dans la famille des *Thiard* de Bissy deux prélats célebres.

1°. Pontus de *Thiard* de Bissy, né à Bissy, dans le diocêse de Mâcon, en 1521 ; moins connu cependant pour avoir été nommé à l'évêché de Châlons, en 1578, par le roi Henri III, que comme poëte. Nous avons ses poésies & ses homélies ; les poésies, sur-tout, firent du bruit dans le temps. Ronsard, son contemporain, dit qu'il fut l'introducteur du sonet en France. Il mourut en 1605.

2°. Henri de *Thiard* de Bissy (c'est le cardinal de Bissy) se signala, sur-tout, par son zele pour la bulle *Unigenitus*. Il fut évêque de Toul en 1687, de Meaux en 1704, où il fut le successeur de Bossuet, cardinal en 1715, &, enfin commandeur des ordres du roi : il mourut en 1737. On a prétendu que le P. Germon, jésuite, avoit eu beaucoup de part à ses ouvrages théologiques en faveur de la bulle. M. le comte de Bissy, de l'académie Françoise, & M. le marquis de *Thiard*, sont neveux de M. le cardinal de Bissy.

THIBAUD *ou* THIBAUT. (*Hist. de Fr.*) Il y a eu de ce nom plusieurs comtes de Champagne. Le plus fameux est *Thibaud* VI qui fut depuis roi de Navarre. Né posthume en 1205, il hérita de la Navarre en 1234; il mourut à Pampelune en 1253 : il est sur-tout connu par ses chansons, & par son amour pour Blanche de Castille, mere de saint Louis. On ne le crut pas innocent de la mort de Louis VIII. On remarqua qu'ayant suivi ce prince à la croisade contre les Albigeois, il l'avoit quité sans congé après ses quarante jours, terme fixé par la loi féodale pour le service d'un vassal; mais dans les guerres ordinaires, l'honeur & la chevalerie prévaloient souvent sur cette loi, & dans une croisade, les motifs religieux avoient plus de force encore. Ce motifs réunis ne purent tenir, dit-on, contre l'amour qui rapeloit le comte auprès de la reine Blanche. Il demanda un congé; n'ayant pu l'obtenir, il le prit. Le roi, soit qu'il sût ou qu'il soupçonât le principe de cette désobéissance, soit que l'action seule suffit pour l'irriter, avoit laissé échaper quelques menaces, qui déterminerent le comte de Champagne à se défaire d'un rival, & à prévenir un maître outragé. Tel est à-peu-près le fondement sur lequel Matthieu Paris apuie la conjecture que Louis VIII fut empoisoné par *Thibaud*. Les seigneurs conjurés qui voulurent troubler la régence de Blanche, comptoient beaucoup sur lui. L'air de disgrace qu'avoit jeté sur *Thibaud* sa querele avec Louis VIII, fondoit apparemment leur confiance; mais si cette querele avoit pour fondement l'amour du comte de Champagne pour la reine Blance, leur confiance étoit imprudente; aussi fut-elle trahie Les seigneurs confédérés s'aperçurent des trahisons du comte de Champagne & s'en vengerent! Ils prirent contre lui la protection d'Alix, reine de Cypre qui redemandoit à *Thibaud* la Brie, & la Champagne. Henri I, comte de Champagne & de Brie, avoit eu deux fils. Henri II, & *Thibaud V*. Henri II, ne laissa que des filles, dont Alix étoit l'aînée. *Thibaud* V, succéda donc à son frere; il fut pere de *Thibaud* VI. Alix, sa cousine germaine, prétendoit n'

étant fille de l'aînée, elle avoit dû exclure *Thibaud* V, son oncle. C'étoit la grande querele entre la proximité & la masculinité, querele sur laquelle en France on devoit toujours décider en faveur de la masculinité. Les confédérés furent pour la proximité en haine de *Thibaud*; les soupçons qui s'étoient répandus sur la mort de Louis VIII, devinrent alors un cri public répété par tous les partisans de la ligue: On n'appeloit plus *Thibaud*, que le *traître* & l'*empoisoneur*. Philippe, comte de Boulogne, frere naturel de Louis VIII. offrit de convaincre *Thibaud*, & de venger son frere par le duel. On se jeta sur les terres de *Thibaud*, il implora le secours *de sa dame* pour laquelle il s'estimoit heureux d'éprouver tant de haine, elle dissipa les rebelles & devint seule arbitre de la contestation entre *Thibaud* & Alix, au sujet de la succession de Champagne. Toujours attentive à profiter des foiblesses de *Thibaud*, elle lui adjugea cette succession moyenant quarante mille marcs, qu'il payeroit à sa cousine Alix. Elle savoit que *Thibaud* n'avoit point d'argent; le roi lui fournit cette somme; mais il la lui vendit cher: il fallut que *Thibaud* lui remît les comtés de Blois de Chartres, de Chateau dun & de Sancerre. C'étoit l'ouvrage de Blanche; *Thibaud* adora la main qui le dépouilloit en le protégeant. On l'appela *Thibaud* le Grand & le Chansonier. Il mourut à Pampelune, en 1253; il étoit né en 1205.

THIERRY, (*Hist. de Fr.*) c'est le nom de plusieurs rois de France de la premiere race:

1°. *Thierry I*, fils aîné de Clovis, quoique né d'une concubine, hérita aussi bien que les fils de Clotilde; il fut roi de Metz.

Sous son regne, vers les années 517 & 518, un prince ou capitaine Danois, qui se prétendoit cependant issu de Clodion, Cochiliac, exerçoit des pirateries sur les côtes de France; il fit une descente sur les terres de *Thierry*, qui envoya contre lui Théodebert son fils (*Voyez* l'article Théodebert I.) Celui-ci surprit le Danois au moment où il alloit se rembarquer avec le butin qu'il avoit fait; il l'ataqua, le défit, & le tua de sa main.

À l'article *Hermenfroy*, *voyez* la conduit de *Thierry* à l'égard de cet Hermenfroy, de Baldéric & de Berthier, trois freres, rois de Thuringe; *voyez* aussi l'article Childebert I.

Thierry demande à Clotaire, le plus jeune de ses freres, un entretien secret pour traiter de quelques afaires: Clotaire, en entrant dans le lieu indiqué, aperçut des soldats, dont les pieds passoient par dessous une tapisserie, derriere laquelle ils avoient prétendu se cacher; il retint son escorte, tout se passa tranquillement, & il ne fut parlé ni de l'escorte ni des soldats cachés.

Thierry, si injuste envers Munderic, passa pour iusticier & pour populaire, parce qu'il fit trancher la tête à Sigivalde, un de ses parens, pour quelques exactions faites sur le peuple dans son gouvernement d'Auvergne. *Thierry* mourut en 538.

2°. *Thierry II*, fut le premier exemple d'un descendant de Clovis, qui n'eût eu aucune part à la succession paternele. Il étoit le troisieme & dernier fils de Clovis II. De ses deux freres, Clotaire III eut la Neustrie & la Bourgogne; Childéric, l'Austrasie; *Thierry* fut pleinement déshérité; dans la suite, il réunit tout le royaume; il eut tout & ne fut rien. Son histoire n'est que celle d'Ebroin, son maire & son tyran. (*Voyez* l'article Ebroin.) *Thierry II* mourut en 692.

3°. *Thierry III*, dit de Chelles, fils unique de Dagobert III, fut d'abord rejeté à la mort de son pere, peut-être parce qu'il étoit alors au berceau. Il fut dans la suite un de ces fantômes de rois que Charles Martel étoit encore obligé de faire asseoir sur le trône, tandis que toute la puissance royale étoit réellement entres ses mains. *Thierry* de Chelles mourut en 738.

Thierry de Niem, (*Hist. litt. mod.*) de Paderbon en Westphalie, secrétaire de divers papes, a fait l'*histoire du Schisme* des papes, depuis la mort de Grégoire XI, jusqu'à l'élection d'Alexandre V; une *vie du pape Jean XXIII*, son bienfaiteur, qu'il avoit acompagné au concile de Constance, & qu'il traite fort mal; un journal du concile de Constance, &c.; mort vers l'an 1417.

THIERS, (Jean-Baptiste) (*Hist. litt. mod.*) curé dans le diocêse de Chartres, critique ecclésiastique, plus libre & plus hardi peut-être qu'exact. Parmi une multitude d'ouvrages polémiques, dont quelques-uns ont du mérite, il s'en permit un dont le titre n'est qu'une turlupinade, & dont le fond parut une satyre; en voici le titre: *La Sausse Robert* ou *avis salutaire à Messire Jean Robert, grand archidiacre de Chartres;* il s'agissoit de quelques superstitions, que *Thiers* ataquoit. Ce libelle ou plutôt ce livret suscita des afaires fâcheuses à l'auteur; il fut décrété de prise de corps par l'officialité de Chartres. Un huissieur vint avec un brigade de maréchaussée pour exécuter le décret; il trouva *Thiers* fort tranquille dans sa cure qui le reçut très bien lui & sa brigade, les retint à dîner & leur promit de les suivre de bonne grâce après le dîner, il leur tint parole, partit avec eux & ne fit pas la moindre tentative pour échaper. On étoit en hiver, il geloit fort, & la glace portoit; on passa long d'un étang glacé; alors les satellites furent fort étonés de voir leur prisonier prendre sa route à travers cet étang, il avoit pris la précaution de faire ferrer son cheval à glace, les autres n'ayant pas le même avantage, ne purent le suivre; il se retira dans le diocêse du Mans, ap-

pela comme d'abus de la procédure criminele de l'officialité, & fut déchargé de l'accusation. L'évêque du Mans, (de la Vergne de Tressan) l'accueillit comme un savant distingué, & comme un homme habile, lui donna la cure de Vibraye, & par une autre turlupinade, écrivi à l'évêque de Chartres pour le remercier de lui avoir envoyé *le tiers de son diocèse*. *Thiers* mourut paisiblement dans cette cure de Vibraye le premier avril 1702.

THINITE, s. m. (*Hist. d'Égypte*) c'est le nom qu'on donne aux rois d'Égypte qui ont régné à This capitale de leur royaume. Il y a eu deux dynasties de *thinistes*. La premiere commença à Ménès, & finit à Bienachès: elle comprend huit rois; la seconde commença à Boëthus, & finit à Nepercheres; elle comprend dix rois, en sorte qu'il y a eu en tout dix-huit rois *thinites*, qui ont possédé ce royaume pendant six cent trois ans. Ce royaume, selon Usserius, commença 2130 ans avant J. C.

THIOIS, LE, (*Langue*) le *thiois*, autrement dit *théotisque*, est la même chose que l'anciene langue teutonique ou tudesque.

THIOUT, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) habile horloger de Paris, mort en 1767, est auteur d'un traité d'horlogiographie.

THOMAS (Saint) (Apôtre, surnomé Didyme, étoit de Galilée, & fut appelé à l'apostolat l'an 2 de la prédication de J. C. Il n'étoit pas avec les autres apôtres, lorsque le Sauveur leur apparut après la résurrection, & il ne voulut rien croire de cette apparition. J. C. confondit son incrédulité, en lui faisant toucher les pieds, les mains, & la plaie de son côté, ce qui servit à nous donner une preuve de la résurrection & fit dire aux saints peres de l'église que l'incrédulité de S. *Thomas* nous fut plus utile que la foi des autres Apôtres. Après l'ascension les Apôtres s'étant dispersés pour prêcher l'évangile, S. *Thomas* porta la lumiere de la foi dans les pays des Parthes, des Medes, des Perses, & même, selon une anciene tradition, jusque dans les Indes. Il soufrit le martyre, mais on dispute sur le lieu; les uns disent que ce fut à Calamine, & que de là son corps fut transporté à Édesse; d'autres prétendent que ce fut à Méliapour ou Saint-Thome, & ils alleguent le nom de Saint-Thome; les Portugais soutienent que son corps y fut trouvé dans les ruines d'une anciene église qui lui étoit dédiée, & qu'il fut transporté à Goa. (*Voyez* le même article dans le dictionaire de Théologie.)

THOMAS DE CANTORBERY (Saint,) dont le nom de famille étoit Becket, bourgeois de Londres: l'Angleterre, la France, l'Italie l'instruisirent tour-à-tour. L'université de Paris eut l'honeur de le former; Bologne lui enseigna le droit, Auxerre se glorifie d'avoir fermé la carriere de ses études. À son retour en Angleterre, il exerça d'abord quelques emplois obscurs. Un archidiacre de l'église de Cantorbery fut son protecteur, & il lui succéda dans cette place. Henri II, auquel il fut recomandé par le primat Théobald ou Thibaud, lui en donna une que le primat lui-même eût peu envier: il le fit chancelier du royaume, & lui confia l'éducation du prince Henri, son fils aîné. Devenu riche & puissant, sa dépense fut excessive comme ses revenus. On lui a beaucoup reproché depuis, le luxe de sa table, de ses meubles, de ses équipages; le nombre de ses chevaliers, écuyers, pages, secrétaires; ces vaisseaux qui le suivoient quand il passoit la mer, ces mille hommes qu'il traînoit à la suite au mariage du jeune Henri, son éleve, avec Marguerite de France, ses amusemens, ses jeux, ses goûts, ses talens mêmes, qui tous étoient d'un homme opulent & frivole; ses victoires à la course & à la joûte, ses inclinations cavalieres, sur-tout ce faste royal, objet d'étonement & de curiosité pour le roi lui-même; Becket s'en corrigea bien dans la suite. Fitz-Stephen, secrétaire de Becket, & qui en a écrit l'histoire, raporte un trait plaisant de la familiarité dont le roi d'Angleterre usoit avec son chancelier. En passant ensemble à cheval dans les rues de Londres, ils rencontrerent un pauvre presque nu & tremblant de froid. " Ne seroit-ce pas une œuvre „ juste, dit Henri, de donner un bon habit à „ ce pauvre homme dans une saison si rigou- „ reuse? „ Sans doute, répondit Becket, qui loua fort le roi de ce dessein charitable. " Eh „ bien, dit le roi, il en aura donc un tout-à „ l'heure. En même-temps il saisit l'habit du chancelier & s'éforça de le lui ôter; le chancelier défendit son habit, & ce ne fut qu'après un long combat, que l'abit resta entre les mains du roi, qui le jeta au mendiant. Celui-ci ne connoissant aucun des deux cavaliers, fut fort surpris du présent, mais il en profita. Tous deux auroient été plus heureux si ce ton de badinage & de liberté eut pû continuer entr'eux.

L'archevêché de Cantorbery étant venu à vaquer, Henri l'offrit à Becket, qui voulut d'abord le refuser, & qui ne l'accepta qu'en remettant la chancélerie.

Dès lors on ne le reconut plus, tout son faste disparut: l'humilité chrétiene, la discipline ecclésiastique réglerent toutes ses démarches, la cérémonie du sacre sembla lui avoir imprimé le caractere apostolique avec tout ce qu'il a de saint & d'inflexible.

Becket crut avoir des demandes à faire aux possesseurs de divers biens qui avoien autrefois apartenu à l'archevêché de Cantorbery. Ces demandes tendoient réellement à la ruine de cent familles considérables & utiles à l'état. La noblesse s'alarma: le roi vint à son secours, & défendit à l'archevêque de troubler ces familles

dans leur possession. L'archevêque crut que Dieu le lui ordonoit, il persista. Il en fut de même de toutes les immunités du clergé, elles trouverent toujours dans Becket, un défenseur intrépide & opiniâtre.

Un ecclésiastique avoit seduit la fille d'un gentilhomme du comté de Worcester, & avoit ensuite tué le pere de cette fille, parce qu'il vouloit le faire punir. Becket ne voulut jamais permettre que le coupable comparût dans les tribunaux laïcs : il le fit mettre dans la prison de l'archevêché.

Un voleur qui n'étoit point ecclésiastique, prit un calice dans la cathédrale de Londres. Le roi réclama son justiciable ; mais comme le vol avoit été commis dans une église, l'archevêque se chargea de le punir, & entreprenant sur l'autorité laïque, qui seule peut infliger des peines corporeles, il fit marquer le voleur d'un fer rouge au front.

Le roi voulant arrêter ces désordres, assembla les évêques à Westminster, & demanda qu'un juge royal assistât désormais au jugement des ecclésiastiques, afin qu'au moins les meurtriers fussent livrés au bras séculier. Les évêques furent ébranlés par les raisons du roi, le primat seul fut inflexible. Cependant on négocia, il se tint à Clarendon une nouvele assemblée d'évêques, où l'autorité royale fit recevoir seize articles contraires aux vastes prétentions du clergé; ce sont les fameuses constitutions de Clarendon, qui causerent plus de troubles que toutes les contestations précédentes. Les évêques s'étonerent de les avoir souscrites : le pape les condamna, le primat les désavoua, en disant que le pape les ayant condamnés, il ne lui restoit plus qu'à gémir devant Dieu de la foiblesse qu'il avoit eue de les signer. Le roi indigné de ce qu'il appeloit *la palinodie de Becket*, fit rechercher toute sa conduite pendant le temps qu'il avoit été chancelier; le primat se voyant cité à comparoître devant le roi, vint au palais en faisant porter sa croix devant lui, & signifia hautement un appel au pape. On le jugea par provision, on voulut lui lire sa sentence, il protesta de nullité, prit sa croix à la main & sortit.

Le primat envoya trois évêques demander en son nom au roi, un sauf-conduit pour sortir du royaume. Le roi remit sa réponse au lendemain; ce delai fut suspect au primat, il partit dès la nuit même, sans atendre le sauf-conduit.

Ce fut en France qu'il alla chercher un asyle, le pape Alexandre III, étoit alors à Sens, c'étoit devant lui que l'archevêque de Cantorbery vouloit aller se vanter des combat qu'il avoit soutenus pour la cause commune ; c'étoit d'ailleurs dans les états de Louis VII, que devoit se retirer un ennemi de Henri II.

Henri écrivit à Louis de chasser de ses états cet ennemi des rois, & il envoya une ambassade au pape pour solliciter la déposition du primat.

Louis alla lui-même trouver l'archevêque de Cantorbery à Soissons, pour le remercier de s'être retiré dans ses états, & pour l'assurér que l'honeur de protéger un si saint prélat, lui paroissoit une des plus belles prérogative de la courone.

Les ambassadeurs de Henri, qui, comme on le juge bien, n'obtinrent rien du pape, rencontrerent dans leur route l'archevêque de Cantorbery, escorté de trois cent cavaliers, avec lesquels il entra comme en triomphe dans la ville de Sens. Les cardinaux mêmes étoient allés à cheval au devant de lui. Le pape à son arivée se leva & courut l'embrasser. Il cassa tout ce qui avoit été fait en Angleterre contre ce prélat, & le nomma son légat en Angleterre ; l'abbaye de Pontigny se chargea de le défrayer. Henri II traita en ennemis, & le primat, & le pape, & Louis VII. Il écrivit à Cisteaux, il écrivit aux moines de Pontigny, que s'ils continuoient à garder Becket dans leur abbaye, tous les biens que leur ordre possédoit dans ses états, alloient être saisis. Cet emportement paroit dégrader Henri ; il devoit lui suffire que l'Angleterre fût délivré d'un sujet qu'il jugeoit trop turbulent.

Après beaucoup de débats & même quelques hostilités, Louis VII, se réconciliant avec Henri II, se piqua de faire en même-temps la paix particuliere du primat avec ce prince, il ménagea une conférence entre eux & voulut y assister comme arbitre; on étoit convenu avant l'entrevue, qu'il n'y seroit point parlé des constitutions de Clarendon. L'archevêque crut bien s'humilier devant son roi & déférer beaucoup à son bienfaiteur, en lui jurant une soumission parfaite, *sauf l'honeur de Dieu & les libertés de l'église*. Henri, qui savoit par expérience la vertu de ces restrictions, voulut un serment d'obéissance pleine & entiere, mais par égard pour le roi de France, il offrit de rétablir Becket dans son archevêché, avec tous les privileges & toute l'autorité dont avoient joui ses prédécesseurs, pourvu que Becket promît de lui rendre les mêmes respects & la même obéissance que les plus puissans de ces prélats eussent jamais rendus au plus foible monarque de l'Angleterre. Louis VII applaudit à cette modération, mais Becket trouva ce serment trop vague. Henri prit le parti de dissimuler pour ramener Becket en Angleterre, espérant qu'éloigné de ses protecteurs il seroit plus docile; Henri parut donc acorder tout ce qu'on voulut ; mais Becket se défiant de tant de facilité, demanda caution ; chacun s'écria qu'il étoit indécent de demander caution à son roi; alors s'éleva un incident singulier & qui tenoit vraisemblablement à des usages du temps dont nous n'avons plus qu'une idée imparfaite ; Be-

cket, pour toute caution, demanda que le roi lui donnât le baiſer de paix, & le roi le refuſa, parce que dans ſa colere il avoit juré de ne le jamais donner, ce qui prouve encore qu'on atachoit alors à ce baiſer une importance particuliere. On n'imagineroit pas de combien de négociations ce baiſer fut l'objet, & aujourd'hui même il n'eſt pas encore conſtant, ſi Becket ſe déſiſta de la demande du baiſer, ou ſi Henri conſentit enfin de le donner, ou s'il fut donné en ſa place par le jeune Henri, ſon fils, qui fut couroné vers ce temps à Weſtminſter, ſuivant l'uſage commun alors en France, & connu auſſi en Angleterre, de couroner du vivant du roi l'héritier du trône, pour aſſurer à celui-ci la ſucceſſion à ce même trône. Ce couronement fut encore un incident dans la querele de Henri II & de *Thomas* Becket; celui-ci le regarda comme un nouvel afront pour lui, parce que la cérémonie avoit été faite par l'archevêque d'Yorck, malgré les défenſes & les fulminations de l'archevêque de Cantorbery, qui demanda & qui obtint à cet égard une ſatisfaction pour ſon égliſe.

Enfin, aprés beaucoup de difficultés & de marques de défiance, Becket retourna en Angleterre. Son arivée fut une fête & ſa marche un triomphe. Le clergé de toutes les villes par où il paſſoit, alloit audevant de lui en proceſſion, chantant des hymnes que le peuple répétoit. On dit qu'enivré de cet accueil, Becket abuſa plus que jamais de l'autorité de primat fortifiée de celle de légat, dont le pape lui avoit laiſſé le titre. On parle beaucoup d'inſolence & de ſédition; mais on ſpécifie peu d'actions inſolentes & ſéditieuſes. La plus hardie paroît être celle qui concerne ſix évêchés qui avoient vaqué pendant l'abſcence de Becket; le roi avoit offert de s'en raporter ſur cet article, aux pairs, au clergé, à l'univerſité de France; il ne s'en étoit raporté qu'à lui-même; il avoit chargé l'archevêque d'Yorck & les évêques de Londres & de Sarum, de choiſir avec les députés des chapitres, les perſones qu'il leur avoit nommées pour chacun des ſiéges vacans; le primat indigné avoit notifié une ſuſpenſe à l'archevêque d'Yorck, & une excommunication aux évêques de Londres & de Sarum. Ceux-ci partirent auſſi-tôt pour la Normandie, où le roi d'Angleterre étoit toujours reſté; ils lui porterent leurs plaintes de la hardieſſe du primat, dont ils peignirent la conduite, des couleurs les plus odieuſes. Henri avoit épuiſé dans les détails de cette afaire toute la modération dont il étoit capable. Ce récit le rendit à ſon impétuoſité naturele, & ſa fureur n'eut plus de bornes. Il ſe promenoit dans ſa chambre avec une agitation terrible & un ſilence farouche, entrecoupé ſeulement de mots pleins de violence, que l'emportement lui arrachoit & que ſon cœur déſavouoit. Tantôt il vouloit faire juger Becket, ſelon la rigueur des loix, comme rebelle & ſéditieux; tantôt il paroiſſoit rouler dans ſon eſprit des idées encore plus funeſtes, & au milieu de ſes tranſports, ce mot afreux lui échapa : *n'ai-je donc pas un ami ?* Il eut des courtiſans.

Quatre chevaliers, officiers de ſa maiſon, Guillaume de Tracy, Renaud Filzurze ou Falſours, Hugues de Morville, Richard Brito, jurent entre eux de le venger, fût-ce malgré lui. Ils quitent la cour, & de peur que le roi ne ſe rétracte & ne les rapele, ils s'embarquent chacun dans un port de France différent, & arivent de même dans différens ports d'Angleterre. Il ſe rejoignent près de Cantorbery, où douze autres aſſaſſins grôſſiſſent leur troupe. Ils courent tous enſemble au palais de l'archevêque; les douze s'emparent des portes; les quatre montent à l'apartement. Parmi ces derniers, l'archevêque en reconut trois qui avoient été ſes domeſtiques dans le temps qu'il étoit chancelier: il leur reprocha leur ingratitude à ſon égard; ils lui reprocherent la ſiene à l'égard du roi. Leur intention vraiſemblablement n'avoit été que de donner un avertiſſement à l'archevêque, & de tenter ſur lui un dernier éfort pour le plier aux volontés du monarque, car ils étoient venus ſans armes. Aigris par la diſpute, ils coururent en chercher, & pendant ce temps l'archevêque auroit pu ſe ſauver par ſon égliſe, dont les portes n'étoient point gardées. Les moines de Cantorbery l'en preſſoient, mais il étoit dans le caractere & dans la deſtinée d'un tel homme de rechercher la gloire du martyre. Il rejeta tout conſeil timide & voulut aſſiſter à vêpres à la tête de ſes moines. Les aſſaſſins entrant dans l'égliſe à ſa ſuite, fondirent ſur lui à coups d'épées & de maſſues; il reçut à la tête quatre bleſſures morteles, & alla tomber au pied de l'autel de Saint Benoît, qui fut tout couvert de ſon ſang & de ſa cervele. Il étoit né en 1117, avoit été nommé primat en 1162; il périt le 29 décembre 1170.

De ce moment tous ſes torts furent oubliés. On ne vit plus le ſujet turbulent, on ne vit que le ſaint & le martyr; le peuple entroit en foule pour le voir & pour l'invoquer; les dévots trempoient leurs doigts dans ſon ſang, & s'en faiſoient des croix ſur le front & ſur le cœur. Les aſſaſſins à la faveur du tumulte, ſe ſauverent au comté d'Yorck, dans un château apartenant à l'un d'entr'eux; ils y demeurerent un an entier, ſéparés de toute ſociété, abhorrés du peuple, rejetés de tous les honêtes gens avec éfroi & avec mépris, déſavoués du roi qu'ils avoient cru ſervir; ils allerent enfin à Rome demander pardon au pape, qui les envoya dans la terre ſainte.

Henri II n'avoit pas tardé à ſe reprocher ſon emportement, il avoit ſenti avec terreur quelle force certains mots pouvoient avoir dans

la bouche des rois; il avoit frémi sur-tout en ne voyant plus paroître à sa cour les quatre chevaliers, & leur départ l'avoit déterminé à commander qu'on arrêtât l'archevêque bien moins pour attenter à sa liberté que pour lui sauver la vie. La diligence des assassins prévint l'exécution de cet ordre. Lorsque Henri aprit le funeste service qu'on lui avoit rendu, il fut saisi de désespoir. Il s'enferma pendant trois jours sans vouloir prendre ni consolation ni nouriture: il vit toute l'horreur de sa situation, la fureur du pape, l'indignation du clergé, les intrigues des moines, le soulevement des peuples. On n'alloit plus voir en lui que le persécuteur & le bourreau des saints; on n'entendoit parler que de miracles opérés au tombeau de l'archevêque. De fausses apparences s'élevoient même contre le roi. Sa réconciliation avec l'archevêque sembloit n'avoir été qu'un stratagême pour attirer ce prélat dans le piége & le conduire à la mort. Henri eut la politique de désarmer le pape, en lui demandant la permission de conquérir l'Irlande, & en lui promettant d'y établir le denier de Saint-Pierre. Alexandre III, se contenta donc de canoniser Becket, & d'excommunier en général ces assassins, leurs fauteurs & instigateurs, sans nommer le roi.

A son retour d'Irlande, deux légats le citerent à leur tribunal sur cette afaire de l'assassinat de Becket. Il fallut que Henri achetât par bien des humiliations & des sacrifices le pardon du crime qu'il n'avoit ni commis ni ordoné. On lui fit grâce de la discipline & de quelques autres cérémonies humiliantes; mais Henri II ne voulut pas profiter de cette indulgence, il alla subir à Cantorbery toute la rigueur de la pênitence publique. Il traversa la ville pieds nus, depuis l'église de Saint-Dunstan jusqu'à celle du Christ, se soumit à recevoir la discipline de la main des moines, les arma chacun d'un fouet, & se découvrit les épaules lui-même.

(Cet archevêque a écrit divers traités, des épîtres, & le cantique à la Sainte Vierge, qui commence *Gaude flore Virginali* &c. Ce fut sa piété, sa charité ardente, ses vertus exercées dans tout le cours de sa vie qui induisirent Alexandre III à le mettre au nombre des Saints. Ce même article est très amplement traité dans le dictionaire de Théologie qu'on peut consulter.)

Thomas d'Aquin (Saint) Jacobin, dit *le docteur Angélique*, *l'ange de l'école*, *l'aigle des théologiens*, disciple d'Albert le Grand & d'Alexandre de Hales. Il étoit d'abord froid & taciturne, ses compagnons l'appeloient *le bœuf muet*, Albert le Grand prophétisa *que les doctes mugissemens de ce bœuf retentiroient un jour dans tout l'univers*.

On connoît la somme théologique de S. *Thomas* d'Aquin, & l'office qu'il composa pour la fête du saint-sacrement, instituée de son temps par Urbain IV, sur-tout cette prose, *Lauda, Sion*, où la mystere de l'Eucharistie est exposé en vers rythmiques, sinon avec élégance, du moins avec une précision toujours difficile. Le nouvel abrégé chronologique nous a conservé l'ingénieuse réponse qu'il fit au pape Innocent IV, dans la chambre duquel il entra un jour au moment où l'on y comptoit de l'argent; le pape lui dit: vous voyez que l'église ne peut plus dire: *je n'ai ni or ni argent*, il est vrai, répondit S. *Thomas*, mais aussi elle ne peut plus dire au boiteux: *leve-toi & marche*.

Son application continuele à la théologie lui donnoit quelquefois des distractions un peu fortes. On conte que mangeant un jour avec S. Louis, il frapa tout-à-coup sur la table, en s'écriant avec enthousiasme: *voilà qui est concluant contre l'hérésie de Manès*, & que le roi moins choqué de la distraction, qu'édifié du principe qui l'avoit causée, fit mettre par écrit l'argument péremptoire contre Manès. S. *Thomas*, né à Aquin, petite ville de la Campanie dans le royaume de Naples, mourut à Fossê-neuve, abbaye de l'ordre de Cisteaux dans le diocêse de Terracine, le 7 mars 1274. Le pape Jean XXII le canonisa en 1313. (*voyez* ce même article dans le dictionaire de Théologie.)

Thomas (*Saint*) de Villeneuve, ainsi nommé du lieu de sa naissance, village du diocêse de Tolede. Il fut prédicateur ordinaire de Charles-Quint; on a ses sermons. Il mourut en 1355, archevêque de Valence; il étoit de l'ordre de Saint-Augustin.

Thomas, est le nom d'un soldat de fortune, devenu général des troupes de l'Empire, sous l'empereur Léon l'Arménien. Celui-ci ayant été assassiné en 820, *Thomas* prit les armes, sous prétexte de venger sa mort. Il se faisoit passer alors pour fils de l'impératrice Irene, morte en 802. (*Voyez* son article) Il se fit couroner comme tel à Antioche, par le patriarche nommé Job. Il eut d'abord quelques succès, mais il finit par être livré à Michel le Bégue, successeur de Léon, qui le fit mourir dans les tourmens en 822.

THOMASSIN, (Louis) (*Hist. litt. mod.*) le P. *Thomassin*, oratorien célebre, homme vertueux, savant, studieux, a beaucoup écrit sur la discipline ecclésiastique & sur les études, tant ecclésiastiques que profanes. Le pape Innocent XI voulut l'attirer à Rome. Le cardinal Casanata, bibliothécaire de ce pontife, en fit parler au roi par l'archevêque de Paris. La réponse fut: *qu'un tel sujet ne devoit pas sortir du royaume*. En effet, quand les étrangers nous envient un sujet, quelle raison peut-il y avoir de le leur céder? Notre facilité, à cet égard, pouroit leur persuader qu'ils se sont trompés, & que nous ne croyons pas leur faire un grand présent. Le P. *Thomassin*, né à Aix en Proven-

ce en 1629, mourut à Paris, la nuit de Noël, en 1695.

THOMIN, (Marc) (*Hist. litt. mod.*) habile opticien, dont on à un traité d'optique. Mort à Paris en 1752.

THOMSON, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) célebre poëte Anglois, né en Ecosse; homme d'ailleurs instruit dans plus d'un genre, a fait des tragédies & divers poëmes; mais c'est par le poëme *des Saisons* qu'il est le plus connu. Ce poëme a paru traduit en François en 1759, par madame Bontems. " *Thomson*, dit M. de „ Saint-Lambert, voit la nature sublime & „ grande; il aime mieux la peindre étonante „ qu'aimable..... *Thomson* chantoit la nature „ chez un peuple qui la connoît, & qui l'aime; „ je l'ai chantée chez une nation qui l'ignore, „ ou la regarde avec indifférence. Le poëte Anglois parle à des amans, de leur maitresse; „ il est sûr de leur plaire. Je veux inspirer de „ l'amour pour une belle femme qu'on n'a pas „ vue, & je montre son portrait. *Thomson* veut „ qu'on admire la nature, & je voudrois la „ faire aimer. „

THOR, (*Hist. du nord*) nom d'un roi du nord, dont l'histoire tient beaucoup de la fable. Il fut juste, tolérant, humain; préférant la vertu à la gloire, & ses sujets à lui-même. Après sa mort son peuple, pour se consoler de sa perte, le plaça dans les cieux; ce qui fait douter un peu qu'il ait jamais existé sur la terre.

THORILLIERE, (le Noir de la) (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de trois acteurs de la comédie Françoise; pere, fils & petit-fils, qui ont occupé la scene pendant un siecle & plus, depuis 1658 que la *Thorilliere* le pere y monta, jusqu'en 1759 que le petit-fils est mort. Le pere, mort en 1679, avoit donné une tragédie de Marc-Antoine: il avoit été dans la troupe de Moliere. A la mort de Moliere il avoit passé dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Le fils (Pierre) étoit mort en 1731, doyen de la troupe des comédiens. Le petit-fils (Anne-Maurice) étoit aussi petit-fils, par sa mere, du fameux arlequin (Dominique.)

THORUS, (Raphaël) (*Hist. litt. mod.*) médecin estimé, mort de la peste à Londres en 1629, sous le regne de Jacques I, auteur d'un poëme sur le tabac, & d'une lettre *de causa morbi & mortis Isaaci Casauboni*.

THOU, (de) (*Hist. de Fr.*) noble & anciene famille distinguée, principalement dans la robe. Elle possédoit dès le commencement du quatorzieme siecle, & sous le regne de Philippe de Valois, la terre du Bignons, près d'Orléans.

1°. Le premier de cette famille qui vint s'établir à Paris, fut Jacques de *Thou*, troisieme du nom, seigneur du Bignon. Il parut avec éclat au bâreau; fut fait conseiller au parlement, puis président en 1525. Il eut vingt-un enfans, dont quatorze moururent jeunes.

2°. L'aîné de ceux qui resterent fut le premier président Christophe de *Thou*, successeur de Gilles le Maître, & prédécesseur immédiat d'Achille de Harlay. Lorsque Henri III, par son ordonance de 1576, donnée à Blois, eut déclaré tous les princes du sang pairs nés, & leur eut assuré la préséance qui leur étoit due, selon l'ordre de primogéniture *sur tout ce qui peut naître ou paroître de nouveles grandeurs dans l'état*, selon l'expression de le Laboureur, le premier président Christophe de *Thou* dit au roi, au sujet de cette loi, *que depuis l'avénement de Philippe de Valois à la courone, il ne s'étoit rien fait de si utile pour la conservation de la loi Salique*. Cette ordonance étoit sur tout très-utile dans les conjonctures délicates où l'état se trouvoit alors rélativement à la succession au trône, par l'éloignement, sans exemple, du degré de parenté dans l'héritier, & par tous les obstacles que la ligue lui opposoit, sous prétexte de religion.

Christophe de *Thou* travailla en 1580, avec les conseillers Viole, Anjorant, Longueuil & Chartier, à la réformation de la coutume de Paris. Il mourut en 1582. Henri III, qui n'avoit pas assez suivi ses conseils, l'honora de ses regrets tardifs, & lui fit faire des obseques solemneles.

3°. Nicolas de *Thou*, un des freres du premier président, fut évêque de Chartres. Ce fut lui qui eut l'honeur de sacrer à Chartres notre roi Henri IV le dimanche 27 février 1594. Il laissa quelques ouvrages de dévotion. Mort en 1598.

4°. Augustin de *Thou*, second du nom, frere des deux précédens, fut d'abord avocat du roi au châtelet; puis en 1567 avocat général au parlement de Paris. Il fut reçu en 1585 dans la charge de président à mortier qu'avoit eue le fameux Pibrac. Il s'en démit en 1595.

5°. Les enfans de Christophe de *Thou*, premier président, furent aussi en assez grand nombre; nous ne parlerons ici que de ceux qui sont connus dans l'histoire.

Christophe-Auguste de *Thou*, seigneur de Saint-Germain, grand-maître des eaux & forêts de Normandie, fut assassiné dans sa maison avec Christophe de *Thou*, son fils unique, pendant les troubles de la ligue.

6°. Un autre fils du premier président, bien plus connu que le précédent, est le fameux historien Jacques-Auguste de *Thou*, tige de la branche des barons de Meslai. Il naquit à Paris le 9 octobre 1553; fut dans ses études un des ornemens des universités de Paris & d'Orléans, & avide d'instruction; il voyagea ensuite en Italie, en Flandre, en Allemagne. Comme le plus jeune des fils du premier président, il avoit été destiné à l'état ecclésiastique, & l'évêque de Chartres son oncle, Nicolas de *Thou*, lui avoit résigné ses bénéfices. Il s'en

démit; fut fait maître des requêtes en 1584, & reçu en 1586 dans celle de président à mortier. Après la journée des Barricades, il alla joindre à Chartres le roi Henri III, qui l'employa en différentes négociations; d'abord dans plusieurs provinces de France, qu'il s'agissoit de maintenir dans le devoir, ou d'y ramener; puis en Allemagne & à Venise. Il reçut dans cette derniere ville la nouvele de la mort de Henri III, & se rendit aussi-tôt auprès de Henri IV, qui sentit aisément tout le parti qu'il pouvoit tirer de ses talens & de son zele. Il fut employé en 1593 à la conférence de Suresne. Il traita dans la suite, pour les intérêts du roi, avec les députés du duc de Mercœur, le plus ardent & le plus opiniâtre des ligueurs. Il fut aussi un des commissaires catholiques à la conférence de Fontainebleau en 1600, entre l'évêque d'Euvreux du Perron, depuis cardinal; & du Plessis Mornay. À la mort du fameux Amyot, le roi le nomma grand-maître de sa bibliotheque. Pendant la minorité de Louis XIII, il fut un des trois directeurs généraux des finances, nommés pour remplacer le duc de Sully en 1611. Les deux autres étoient M. de Château-Neuf & le président Jeannin. C'est au milieu de tant d'emplois importans, d'occupations & d'agitations, qu'il parvint à élever le plus beau & le plus grand monument de notre histoire. Le premier président son pere avoit aussi formé une entrepise à-peu-près pareille. Il avoit même commencé à l'exécuter; mais c'étoit au fils qu'étoit réservé l'honeur d'être notre Tite-Live. Il a embrassé un plan moins vaste que Tite-Live, puisqu'il se borne à-peu-près à l'histoire de son temps; mais il le remplit d'une maniere plus vaste. On a encore de lui des poësies latines estimées; entr'autres un poëme de la fauconerie, *de re accipitrariâ*. La meilleure édition de son histoire a été long-temps celle de Geneve, 1520, en cinq volumes *in-fol.* C'est aujourd'hui celle que Thomas Carte a donnée à Londres 1733, en sept volumes aussi *in-fol.*

Jacques-Auguste de *Thou* mourut à Paris le 7 mai 1617. On connoît les quatre vers que Roi a faits pour être mis au bas de son portrait:

> Tel fut ce grave historien,
> Integre magistrat & zélé citoyen,
> Dont la plume, sans fiel comme sans flaterie;
> Défendit les autels, le trône & la patrie.

Duryer avoit mal traduit une partie seulement de l'histoire de M. de *Thou*. Il en a paru en 1734 une traduction complete, en seize volumes *in* 4°. dont M. Remond de Saint Albine a donné, en 1759, un abrégé en dix volumes *in*-12.

Les suffrages des savans ont consacré depuis long-temps la réputation de M. de *Thou*, considéré comme historien. Cet amour de l'ordre, cette haine courageuse du vice, cette horreur de la tyrannie & de la rébellion, cet atachement aux droits de la courone & aux maximes du royaume, cette énergie dans les peintures, cette fidélité dans les portraits, cette solidité dans les maximes, cette exactitude avec laquelle l'auteur tient la parole qu'il donne de tout dire & de tout juger, *procul ab odio & gratia*; enfin, tous ces caracteres de vérité, de courage & d'impartialité qui éclatent de toutes parts dans son ouvrage, l'ont fait mettre au rang des sources les plus pures de l'histoire du seizieme siecle; quoique tant d'avantages distinguent assez noblement sa maniere d'écrire l'histoire, quant au fonds des choses, on pouroit désirer qu'elle eût été distinguée encore, quant à la forme, par un plan général qui eût été plus propre à l'auteur: ceci demande quelque explication.

La forme des annales, ou la forme chronologique, est vraisemblement la premiere qui se soit présentée aux auteurs qui ont entrepris d'écrire l'histoire. C'est en effet la plus simple, la plus naturele. Les esprits ordinaires la saisissent d'abord; elle dispense de toute invention, de toute combinaison; on peut même dire qu'elle a sur toutes les autres méthodes un avantage certain, celui de présenter les événemens dans l'ordre où ils se sont passés, & d'être par conséquent un tableau plus fidele de la réalité dans toutes ses circonstances. À l'égard d'une autre avantage qu'on voudroit lui attribuer, de mettre plus de variété dans le récit, par le passage fréquent & toujours rapide d'un événement à autre, d'une nature toute différente, il nous semble qu'on auroit tort de lui faire un mérite de ce qui fait son principal défaut. Rien, en effet, n'est plus fatiguant dans une histoire, que cet asservissement scrupuleux de sa marche à l'ordre chronologique. Ce plan ne vous présente jamais un fait, un tableau entier; toujours des portions de faits, des morceaux de tableaux, qui, faute de suite & de contexture, ne peuvent se graver dans la tête. C'est la liaison des faits, c'est l'unité, c'est l'intégrité du tableau qui peuvent s'emparer de l'imagination du lecteur, & y faire une impression durable:

Tantum series juncturaque pollet.

Dans les annales l'intérêt n'a jamais le temps de se former, & s'il se formoit, ce ne seroit que pour impatienter le lecteur, qui se verroit à tout moment arracher, avec violence, à tous les objets de sa curiosité. L'attention sans cesse égarée, entraînée malgré elle vers des objets imprévus, isolés, étrangers les uns aux autres, est obligée de se ranimer d'elle-même avec éfort, de revenir sur ses pas, de se demander ce qu'est devenu l'objet dont elle s'occupoit

cupoit d'abòrd & qu'elle ne reverra pas de long temps ; ce que deviendra celui dont elle s'occupa à présent, & s'il ne disparoîtra pas de même, pour ne reparoître que lorsque, par toutes ces interruptions, il lui sera redevenu indifférent ; il faut qu'elle raproche laborieusement les traits épars, les portions de faits répandues çà & là dans un ouvrage immense, & séparées par de longs intervalles. Mais ces raprochemens, ce soin de réunir les parties homogenes, & de séparer les hétérogenes ; tout cet embaras enfin, étoit-ce au lecteur qu'il falloit le laisser? N'étoit-ce pas à l'auteur à s'en charger? N'est ce pas à lui qu'il convient d'arracher toutes les épines, de lever tous les obstacles qui peuvent dégoûter de l'instruction, en la rendant plus difficile ? Quelle obligation avez-vous à un maître qui ne veut vous instruire que selon la méthode qui lui coûte le moins, & qui vous coûte le plus?

Or, c'est cette méthode chronologique, dont nous osons nous plaindre que l'illustre M. de *Thou* n'ait point assez secoué le joug, ni évité les inconvéniens.

Mais quelle méthode falloit-il substituer à la méthode chronologique, sur-tout dans une histoire universele, qui devoit contenir tant d'événemens différens, & apartenans à des nations différentes ?

Seroit-il donc impossible de former dans l'histoire, des especes de périodes, dans lesquelles on feroit entrer naturélement, & dans un ordre favorable à l'imagination, tous les événemens qui concernent toutes les différentes nations? On choisiroit pour le fait principal de chaque période quelque époque importante & remarquable, telle que la ligue de Smalcade, & ses suites ; la rivalité ou de Louis XI & de Charles-le-Téméraire, ou de Charles Quint & de François I, & les guerres qu'elle entraîna ; le changement de religion en Angleterre, avec toutes ses diverses révolutions, &c. Cet événement principal de chaque période seroit suivi depuis son commencement jusqu'à sa fin sans aucune interruption, sans aucun passage à d'autres événemens arivés chez les autres nations pendant le cours de cette période ; on les placeroit ou suivant l'ordre de cette importance, ou suivant l'ordre qui avoit été d'abord établi entre les différentes nations. Mais quels que fussent ces événemens, & quelle que fût leur importance, on auroit soin de ne les jamais morceler, de les raporter toujours tout entiers à la fois, quand même leur commencement ou leur fin apartiendroient, l'un à la période précédente, l'autre à la période suivante. Par-là chaque tableau seroit complet & embrassé tout entier d'une seule vue ; rien ne traversoit l'intérêt ; l'instruction deviendroit facile & agréable. La chronologie seroit satisfaite ; car cette méthode ne dispenseroit point, & redoubleroit au contraire l'obligation de marquer exactement l'époque de toutes les portions de faits réunies, comme on marqueroit dans l'ordre chronologique l'époque de toutes les portions de faits dispersées. Or, la chronologie n'a rien de plus à prétendre.

Ce n'est point une idée nouvele que nous présentons ici ; elle a souvent été exécutée par de grands historiens postérieurs à M. *de Thou*. Ce plan, que nous proposons pour l'histoire universele ; ce plan, qui consiste à présenter des faits toujours entiers, s'exécuteroit à plus forte raison, & avec plus de facilité encore, dans l'histoire particuliere, & il s'y exécute tous les jours. Quel est, par exemple, l'historien qui, dans la vie de François I, ayant à parler du fameux procès de Semblançay, ne l'ait pas raporté tout entier à l'année 1522, & qui ait imaginé de le couper dans cette année, & d'en renvoyer la fin à l'année 1527, parce qu'en effet il ne fut fini qu'en 1527? On se contente de marquer d'avance l'époque du supplice ; & ce tribut payé à la chronologie, en renverse l'ordre chronologique pour l'intérêt de la narration.

Mezeray, lui-même, dans son *Abrégé chronologique*, saisit, autant qu'il peut, l'occasion de secouer le joug qu'il s'est imposé, & de présenter des tableaux entiers. Le morceau des guerres de Naples sous Charles VIII, celui des guerres de religion sous Charles IX, le regne entier de François II, sont traités par cet écrivain avec cette liberté que nous désirons, & qui sait se dérober à toutes les épines chronologiques. Toute histoire asservie au plan chronologique, quelque bien faite qu'elle soit d'ailleurs, est toujours essentiélement ennuyeuse, par les raisons que nous avons dites.

Ce plan chronologique a d'ailleurs d'autres inconvéniens ; l'historien y est arrêté sans cesse dans sa course, par la difficulté de multiplier & de varier à l'infini les transitions : il marcheroit d'un pas toujours libre dans l'autre carriere. De plus le chronologiste a besoin d'une attention plus marquée, & d'une memoire plus sûre ; pour se rapeler le point précis où il a laissé les événemens suspendus dont il veut poursuivre la narration. Les exemples des fautes, des inconséquences, des contradictions où entraîne ce défaut, soit d'attention, soit de mémoire, seroient innombrables. Nous n'en citerons qu'un, qui se présente à nous en ce moment.

Dans le premier volume d'une histoire de Louis XI, qui a paru en 1755, long-temps après celle de M. Duclos, l'auteur s'exprime ainsi : „ On voyoit les deux aînés de la maison de Montmorenci transplantés aux Pays-Bas, par une aventure qui s'expliquera „ dans son lieu „. À la fin du second volume on raporte à l'année 1467 la mort de leur pere, Jean de Montmorenci, second du nom,

& on ajoute: „ nous avons raporté comment „ & pourquoi il avoit déshérité ses deux fils „ du premier lit, établis en Flandre „.

Cependant on n'en a point encore parlé; ce n'est enfin que dans le sixieme & dernier volume qu'on dit ce *comment* & ce *pourquoi*, qu'on supposoit avoir été dits précédemment.

On a reproché, avec raison, à M. de *Thou*, un reste de superstition. En voici un exemple dans la merveilleuse histoire qu'il raconte au sujet de la conjuration formée en 1547 contre Pierre-Louis Farnese, duc de Parme & de Plaisance. Le duc savoit, dit-on, qu'il y avoit une conjuration contre lui; mais il ignoroit les noms des conjurés, & le lieu où ils devoient exécuter leur projet. Il employoit, pour le découvrir, tous les prétendus secrets de la magie. Un homme qui faisoit profession de cet art imposteur, & qui étoit sans doute instruit du complot forme contre Farnese, l'assura qu'il n'avoit qu'à consulter une piece de sa monnoie, & qu'elle lui fourniroit toutes les lumieres dont il avoit besoin. L'événement seul expliqua cette énigme. Sur la monnoie de Parme étoient gravés ces caracteres, *P. Aloif. Farn. Parm. & Plac. dux*. C'étoient les quatre lettres *Plac.* qui contenoient tout le mystere; rassemblées, elles désignoient Plaisance, où le duc devoit être tué; séparées, c'étoient les lettres initiales des noms des principaux conjurés, *Pallavicini*, *Lando*, *Anguisciola*, *Confalonieri*. M. de *Thou* dit, après quelques historiens, dont il adopte le récit, que ce prétendu magicien qui fit à Farnese cette réponse, dont celui-ci ne profita point, n'étoit autre que le démon, qui, évoqué par la force des enchantemens, apparut au duc de Parme: *Ferunt*, dit-il, *nec vanus rumor est*, *incantationibus evocatum dæmonem*. Puis il ajoute: *quod inter memorabilia magicæ delusionis exempla merito recenseri potest*.

Il arive quelquefois à M. de *Thou* de n'être pas suffisament instruit, sur-tout en ce qui regarde l'histoire des nations étrangeres. Il avoit adressé à Camden des lettres, dans lesquelles il s'excuse d'avoir suivi, sur les troubles d'Écosse, l'autorité si suspecte de Buchanan. „ C'étoit, „ dit-il, le seul écrivain qu'il eût été à portée „ de consulter „. Il regrete de n'avoir pas reçu de Camden des instructions sur l'Écosse, comme il en avoit eu sur l'Irlande. Camden lui envoie une liste des erreurs où ce défaut d'instructions, & une déférence aveugle pour l'autorité infidele de Buchanan avoient en effet entraîné de *Thou*. Le roi Jacques se plaignit lui-même au fils du président de *Thou*, que son pere eût copié les calomnies de Buchanan contre Marie Stuart, mere de Jacques.

Varillas prétend que le roi Jacques ne put obtenir de Buchanan, son gouverneur, qu'il rétractât en mourant ce qu'il avoit écrit contre Marie Stuart. Buchanan, selon Varillas, répondit, „ que sa conscience ne lui reprochoit „ rien à cet égard, & qu'il avoit écrit la vé„ rité „. Varillas prétend avoir vu à la bibliotheque du roi un exemplaire imprimé de l'histoire du président de *Thou*; en cinq volumes, aux marges desquels le plus jeune de MM. Dupuy avoit écrit de sa main les faits les plus curieux, que son frere & lui avoient jugé à propos de retrancher à l'impression. Or, dans les additions au quatrieme volume, Varillas avoit lu le fait qu'on vient de raporter.

Voilà ce que Varillas dit dans la préface du cinquieme volume de l'histoire de l'hérésie; & l'on en pouroit déja conclure que MM. Dupuy avoient reconu la fausseté du fait qui concerne Buchanan, puisqu'ils l'avoient retranché à l'impression.

Mais dans le corps du livre, Varillas oublie tout ce qu'il a dit dans la préface. Ce n'est plus dans un exemplaire imprimé du président de *Thou* qu'il a lu ce fait; c'est dans l'original même du président de *Thou*. Ce n'est plus de la main de Dupuy que ce fait est écrit; c'est de la main du président de *Thou* lui-même.

Le même Varillas dit que Buchanan *continua de persécuter Marie Stuart après qu'on lui eut tranché la tête*. Il ignore que Buchanan étoit mort en 1582, cinq ans avant Marie Stuart.

On voit par-là quelle confiance on doit prendre dans la prétendue note, soit du président de *Thou*, soit de Dupuy, & s'il est possible d'opposer l'autorité de Varillas à celle de Camden.

M. de *Thou* représente aussi comme coupable le malheureux Coucy de Vervins, décapité en 1549, & dont M. de Belloy, d'après Dupuy, a si parfaitement démontré l'innocence, & justifié la réhabilitation. Mais on ne peut reprocher à M. de *Thou* cette erreur, qui lui est commune avec tous les historiens, & à laquelle le récit des auteurs contemporains les plus acrédités a donné lieu.

Le fils aîné de M. de *Thou* l'historien, est ce célebre infortuné François-Auguste de *Thou*, qui, déplorable victime de l'amitié, eut la tête tranchée à Lyon le 12 septembre 1642, pour n'avoir pas cru devoir dénoncer son ami Cinq-Mars sur la conjuration dans laquelle celui-ci étoit entré contre le cardinal de Richelieu. On a prétendu que des intérêts de famille, & des motifs de vengeance étrangers à cette afaire, avoient influé sur le sort de M. de *Thou*. Le cardinal avoit, dit-on, conservé un vieux ressentiment de ce que le président de *Thou* avoit dit dans son histoire, d'un des grands oncles de Richelieu, Antoine du Plessis de Richelieu, dit le moine, aventurier coupable, auquel il attribue tous les excès de la licence & de la débauche: *Antonius Plessiacus Richelius*, *vulgo dictus monachus*, *quod eam vitam professus fuisset; dein voto ejurato*, *omni se licentiæ ac libidinis genere con-*

taminasset. Il est difficile de savoir jusqu'à quel point ce zele pour la mémoire d'un homme de son nom a pu animer Richelieu ; on prétend qu'il dit à cette occasion : *De* Thou *le pere a mis mon nom dans son histoire ; je mettrai le fils dans la miene*. Comme Cinq-mars & de *Thou* furent tous deux décapités, on fit sur eux une épitaphe, qui dit, „ que leur mort fut la même, mais que la cause en fut différente ; que „ l'un fut coupable pour avoir parlé, l'autre „ pour s'être tu: „

Morte una periere duo, sed dispare causa,
Fit reus ille loquens, fit reus iste tacens.

C'est une petite recherche d'antithese assez déplacée dans ce triste sujet, & d'ailleurs fausse. Cinq-Mars ne s'étoit pas rendu coupable en parlant seulement, mais en conspirant.

De *Thou* avoit les vertus & les talens de son pere ; il étoit, comme lui, l'objet de la tendresse & de la vénération des savans : il étoit aussi grand-maître de la bibliotheque du roi.

Lorsqu'il avoit été arrêté, il avoit fait vœu, s'il obtenoit la liberté, de fonder une chapele aux cordeliers de Tarascon. Condamné à mort, & prêt à marcher au supplice, il interpréta ce mot de liberté en faveur de son vœu, appliquant, par un sentiment pieux, à la délivrance de l'âme ce qu'il avoit entendu de la délivrance du corps:

His cum soluta vinculis
Mens evolarit, o deus!
Videre te, laudare te,
Amare te non desinet.

En conséquence, une heure avant sa mort il fit l'inscription suivante:

Christo liberatori
Votum in carcere pro libertate conceptum
Franc. Augustus Thuanus
E carcere vitæ jam jam liberandus
Merito solvit. 12 *sept.* 1642.

Il mourut à trent-sept ans.

THOYRAS. (*Voyez* Rapin.

Pour le maréchal de *Toiras*, *Voyez* Toiras.

THRASIBULE. (*Voyez* Trasybule.)

THUCYDIDE, (*Hist. anc.*) célebre historien Grec, avoit treize ans de moins qu'Hérodote, ce pere de l'histoire grecque. On place la naissance de *Thucydide* vers l'an 471 avant J. C. Il eut pour pere Olore, & pour mere Hégésipyle, qui descendoit des rois de Thrace. Il étudia la rhétorique sous Antiphon, & la philosophie sous Anaxagore. Il touchoit encore à l'âge de l'enfance, lorsque, soit à Athènes, à la fête des Panathénées, soit à l'assemblée des jeux Olympiques, il entendit Hérodote faire la lecture de son histoire. Elle le transporta d'admiration & de plaisir ; & sa sensibilité se déclara par ses larmes. Hérodote les vit couler: il en jouit. Il distingua & estima ce jeune homme ; il le recomanda fortement à son pere sur la foi de ces mêmes larmes, qui annonçoient un goût, avant-coureur & garant du talent.

Quoique porté principalement à l'étude par son inclination, il ne négligea point les exercices militaires. Il entra au service ; il fit quelques campagnes.

A vingt-sept ans il fut chargé de conduire & d'établir à Thurium, dans la grande Grece, une colonie d'Athéniens. Il épousa une fille de Thrace fort riche, & fit toujours un emploi fort noble de son bien.

Il servit dans la guerre du Péloponese, qu'il a décrite: il y eut même du commandement. Il fut témoin oculaire de ce qui se passa pendant les huit premieres années de cette guerre. Il tomba ensuite dans la disgrace des Athéniens, ses concitoyens, à l'occasion du siége d'Amphipolis, dans la Thrace, à l'embouchure du Strymon, place d'une grande importance pour les deux partis. Les Lacédémoniens l'assiégeoient; *Thucydide* fut commandé pour y porter du secours. Il ariva trop tard ; Brasidas général des Lacédémoniens, étoit déja dans la place. Tout ce que put faire *Thucydide*, ce fut de prendre sa revanche ; en s'emparant d'Eione, place située aussi sur le Strymon; mais on ne jugea pas que ce fût une juste compensation. On continua d'imputer à sa lenteur & à sa négligence la prise d'Amphipolis; on lui en fit un crime, & l'odieux Cléon, son accusateur, le fit condamner à l'exil.

Thucydide fit ce que font les sages; il mit sa disgrace à profit. Il employa son loisir à écrire son immortele histoire. On lui rend le témoignage que jamais historien n'a montré plus de respect pour la vérité, n'a fait plus d'éforts, de recherches, de dépenses même pour se procurer des mémoires sûrs & fideles. Il voulut toujours avoir les observations, souvent opposées, des officiers des deux partis, pour tirer plus sûrement la vérité de cette opposition même. Aussi Cicéron l'appele-t-il, par excellence, *rerum gestarum pronunciator sincerus*.

Lorsque Trasybule eut chassé d'Athènes les trente tyrans, il fut permis à tous les exilés de revenir. *Thucydide* profita de ce décret, & revit Athênes, après un exil de vingt ans. Dodwel dit que ce ne fut qu'alors que *Thucydide* travailla réellement à la composition de son histoire, dont il n'avoit fait jusques là que rassembler les matériaux. Elle ne va que jusqu'à la vingt-unieme année de la guerre du Péloponese, qui dura vingt-sept ans. Les six dernieres années ont été suppléés par Théopompe & par Xénophon. d'Ablancourt a traduit *Thucydide*.

On croit que *Thucydide* vécut encore treize ans depuis son retour de l'exil, & qu'il mourut âgé de plus de quatre-vingt ans, vers l'an 391 avant J. C., à Athênes, selon quelques-uns, & selon d'autres en Thrace, d'où ses os furent raportés à Athênes. Plutarque dit, „ que de „ son temps on y montroit encore le tombeau „ de *Thucydide* „.

2°. Thucydide, beau-frere de Cimon, homme d'une sagesse éprouvée, fut le rival que les ennemis de Péricles lui opposerent. (*Voyez* l'article Péricles.) Il n'avoit pas, à la vérité, ces grands talens pour la guerre, ni cette magnificence corruptrice qui embélit & perdit Athênes; mais il avoit, comme Péricles, le talent dangereux de manier à son gré les esprits du peuple, & de disposer des assemblées; & s'atachant constament, par systême & par inclination, à combatre & à contredire Péricles, il parvint à rétablir l'équilibre, que le crédit prédominant de Péricles avoit entiérement rompu. Mais Péricles, redoublant d'éfort & d'adresse pour renverser ce rival, & se brouillant ouvertement avec lui, amena les choses au point qu'il falloit absolument que l'un ou l'autre subît le ban de l'ostracisme. Ce fut Péricles qui l'emporta: il vint à bout de faire chasser *Thucydide*; & ce fut alors seulement qu'il devint le maître absolu de la ville & des afaires.

THUILERIES *ou* THUILERIES, (Claude de Moulinet, abbé des) (*Hist. litt. mod.*) savant ecclésiastique, de la ville de Séez, s'est occupé principalement de notre histoire. Il a écrit sur ce qui concerne la Normandie en général, & la ville de Séez en particulier. Son ouvrage le plus connu, est sa dissertation sur la mouvance de la Bretagne, par raport à la Normandie.

Les savans ont été partagés sur la question de savoir si, sous les deux premieres races de nos rois, la courone étoit élective, ou si elle étoit héréditaire. Hotman, du Haillan, Larrey l'ont crue élective.

Du Tillet, Cujas, Jérôme Bignon, le P. Lecointe l'ont jugée héréditaire.

Le P. Daniel a distingué les temps; elle étoit, selon lui, héréditaire sous la premiere race, élective sous la seconde, & elle est redevenue héréditaire sous la troisieme.

M. l'abbé des *Thuileries*, dans son *Éclaircissement sur l'élection des anciens rois de France*, a soutenu, contre le P. Daniel, que la courone avoit été à la fois élective & héréditaire sous les deux premieres races; ce qu'il explique, en disant: " Que le même esprit qui portoit les „ François à ne vouloir pour rois que les fils „ de leurs monarques, les engageoit également, „ pour éviter les dissensions, à les choisir tou„ jours selon l'ordre de leur naissance, qui les „ destinoit à régner „.

M. l'abbé de Vertot a combatu tous ces sentimens à la fois; il a cru que sous les deux premieres races la courone avoit été réellement héréditaire & élective à la fois. Elle étoit héréditaire dans la maison royale, en ce qu'il falloit être de cette maison pour pouvoir être élu; mais le choix de la nation pouvoit tomber indistinctement sur tous les princes du sang royal.

Enfin, M. de Foncemagne a combatu l'opinion de M. l'abbé de Vertot, & il paroît établi que le royaume de France a été successif-héréditaire dans la premiere race. Il ne s'est pas expliqué sur la seconde.

L'opinion la plus générale, est que sous la seconde race la courone étoit à la fois héréditaire & élective, de la maniere dont l'a entendu M. de Vertot, c'est-à-dire, qu'il falloit être de la race Carlovingiene pour pouvoir être élu; mais que le droit de primogéniture pouvoit être détruit par l'élection.

L'abbé des *Thuileries* est mort à Paris en 1728.

Thuillerie, (Jean Jouvenon de la) (*Hist. litt. mod.*) fils de comédien, comédien lui-même, mort en 1688. On a de lui deux comédies, *Crispin précepteur* & *Crispin bel esprit*, &, sous son nom, deux tragédies, *Soliman* & *Hercule*, qui ont été attribuées à l'abbé Abeille; ce qui a donné lieu à cette épitaphe burlesque qu'on fit à la *Thuillerie*:

Ci-gît un fiacre, nommé Jean,
Qui croyoit avoir fait *Hercule* & *Soliman*.

THUILLIER *ou* TUILLIER, (dom Vincent) (*Hist. litt. mod.*) ci-devant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Germain des-Prés, né à Coucy en 1685, mort à Paris en 1736, fut tour à-tour grand adversaire & grand zélateur de la constitution *Unigenitus*. Un des ouvrages de dom *Thuillier* a pour titre: *lettres d'un ancien professeur de théologie de la congrégation de Saint-Maur, qui a révoqué son appel de la constitution Unigenitus*. On a de lui aussi une *Histoire de la nouvele édition de saint Augustin, donnée par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*; mais son plus grand ouvrage est la traduction de Polybe.

THUROT. (*Hist. de Fr.*) Le capitaine *Thurot*, fameux armateur François, né à Boulogne en Picardie, avoit commencé par être mousse, ayant été fait prisonier par les Anglois dans la guerre de 1741, il se sauva d'Angleterre sur un petit navire mal gardé qu'il trouva sur la côte, & qu'il gouverna lui-même jusqu'à Calais. Le maréchal de belle-Île, dans l'yacht duquel il s'étoit d'abord caché pour être ramené avec lui en France, instruit de la résolution que *Thurot* avoit montrée dans cette occasion, devint son protecteur. Dans la guerre

de 1756, le capitaine *Thurot* se signala par plusieurs expéditions hardies. En 1760, il fit une descente en Irlande. Le capitaine Elliot l'ayant atteint dans ces parages avec une flote Angloise, le combat s'engagea, & le capitaine *Thurot* y fut tué d'un coup de canon à l'âge de trente-cinq ans.

TIBERE, (*Hist. Rom.*) Empereur Romain, successeur d'Auguste & choisi par lui, dit-on, comme l'homme le plus propre à le faire regreter. Ne nous étonons pas que quelques écrivains, amoureux du paradoxe, aient entrepris l'apologie & le panégyrique de *Tibere*, son histoire en fournit le prétexte; sa profonde dissimulation lui a souvent donné l'apparence des vertus; avec beaucoup d'esprit & de lumieres, il sentoit l'intérêt d'affecter la justice, la sagesse, la modération qu'il n'avoit pas; avec un cœur faux & dépravé, il étoit le plus souvent entraîné vers le vice & vers le crime, & il finit par s'y livrer entiérement avec le plus scandaleux excès.

Pendant le regne d'Auguste, il étoit possible que cet empereur, qui avoit une grande connoissance des hommes, & qui voyoit de près *Tibere*, demêlât en lui le germe de ses vices, encore mal dévelopé aux ieux des autres hommes, il paroît que *Tibere* n'avoit point alors mauvaise réputation. Si les éloges d'un poëte signifioient quelque chose, ce vers d'Horace:

Dignum laude domoque legentis honesta Neronis,

donneroit bonne opinion des occupations & des études du jeune prince; mais c'est à lui-même qu'Horace parle dans cette épître: il le loue encore en d'autres endroits:

Flore, bono claroque fidelis amice Neroni, &c.

Tibére avoit montré des talens & de la conduite à la guerre; il paroit cependant que la prédilection du public étoit pour Drusus, ou peut-être flatoit-on davantage celui-ci, parce qu'Auguste ayant épousé sa mere, lorsqu'elle étoit grôsse de lui; on pouvoit présumer qu'il étoit son pere ou qu'il croyoit l'être; aussi Horace, dans sa belle ode:

Qualem ministrum fulminis alitem,

ne louoit nommément que Drusus:

Videre Rhætis bella sub Alpibus
Drusum gerentem Vindelici,

& ne comprenoit *Tibere* que tacitement dans l'éloge général des Nerons:

Augusti paternus
In pueros animus Nerones.

Auguste, qui connoissoit le caractere jaloux de *Tibere*, avertit, dit-on, Horace que ce prince pouroit être blessé de la préférence si hautement donnée à son frere. C'est ce qui fit faire à Horace son ode:

Quæ cura Patrum quæve Quiritium, &c.

où débutant comme dans l'autre par l'éloge de Drusus, il n'en dit qu'un mot pour n'y plus revenir.

Milite nam tuo
Drusus Genaunos, implacidum genus,
Brennosque veloces, & arces
Alpibus impositas tremendis,
Dejecit acer plus vice simplici.

Le reste de l'ode est consacré à l'éloge de *Tibere* & à celui d'Auguste, & ces deux derniers éloges sont fondus l'un dans l'autre, comme pour marquer davantage l'étroite union de ces deux princes qui rendoit tout commun entre eux.

Major Neronum mox grave prœlium
Commisit, immanesque Rhætos,
Auspiciis pepulit secundis.
Spectandus in certamine martio
Devota morti pectora liberæ
Quantis fatigaret ruinis!
Indomitas prope qualis undas
Exercet Auster; Pleïadum choro
Scindente nubes, impiger hostium
Vexare turmas, & frementem
Mittere equum medios per ignes.
Sic tauriformis volvitur Aufidus,
Qui regna Dauni præfluit Appuli
Cum sævit, horrendamque cultis
Diluviem meditatur agris.
Ut Barbarorum Claudius agmina
Ferrata vasto diruit impetu,
Primosque & extremos metendo
Stravit humum sine claude victor;
Te copias, te consilium & tuos
Præbente Divos.

C'est à peu près ainsi que Racine célebre la premiere campagne où commanda le fils de Louis XIV.

Tu lui donnes un fils prompt à le seconder,
Qui sait combatre, plaire, obéir, commander,
Un fils qui, comme lui, suivi de la victoire,
Semble à gâgner son cœur borner toute sa gloire;
Un fils, à tous ses vœux avec amour soumis,
L'éternel désespoir de tous ses ennemis.
Pareil à ces esprits que ta justice envoie,
Quand son roi lui dit: pars, il s'élance avec joie;
Du tonerre vengeur s'en va tout embrâser,
Et fidele, à ses pieds revient tout déposer.

La retraite volontaire ou forcée de *Tibere* à Rhodes, toujours sous le regne d'Auguste, semble le montrer aussi dépourvu d'ambition, aussi content d'une condition privée & d'une vie obscure, que le dauphin, fils de Louis XIV, à toujours paru l'être à Meudon.

Tibere, rapelé par les lettres de Livie, sa mere, de l'Illyrie, où il faisoit la guerre, à Nole où Auguste étoit mourant, se mit d'abord, à la mort d'Auguste, en possession de la souveraine puissance; il restoit cependant un petit-fils d'Auguste, le jeune Agrippa posthume, dont *Tibere* auroit eu toujours à redouter les droits. Les fautes d'Agrippa ou les intrigues de Livie, l'avoient fait exiler dans l'île de Planasie; le premier soin de *Tibere* fut de l'y envoyer tuer, & lorsque le ministre dont il s'étoit servi pour cette expédition, vint lui annoncer qu'il avoit exécuté ses ordres, je n'ai point donné d'ordres, dit *Tibere* d'un ton menaçant, & vous rendrez compte au Sénat de votre conduite. Ce ministre, (c'étoit Salluste, petit-fils de l'historien,) alla tout épouvanté implorer le secours de Livie, qui fit aisément sentir à son fils de quelle conséquence il seroit pour un tyran, de ne plus trouver persone qui osât se rendre le ministre ou l'exécuteur de ses crimes secrets. L'afaire en resta là, & le bruit se répandit qu'Auguste lui-même avoit donné l'ordre de faire tuer son petit-fils.

Tibere convoque le sénat, non comme empereur, car il vouloit feindre de refuser l'empire, mais, disoit-il, en vertu de la puissance tribunitiene, qui lui avoit été déférée sous Auguste; il parut à l'assemblée, ainsi que Drusus, son fils, en robe noire, sans aucune marque de dignité. Une douleur à laquelle persone ne pouvoit croire, l'empêcha d'achever la lecture d'un discours à la louange d'Auguste: les larmes & les sanglots le suffoquoient; Drusus, par son ordre, acheva cette lecture.

Tibere déclara ensuite que le fardeau de l'empire étoit trop pésant pour lui, qu'il avoit consulté ses forces & qu'il ne pouvoit absolument s'en charger; cette déclaration ne fit que lui attirer, de la part des sénateurs, toutes les flateries & toutes les instances de garder l'empire, sur lesquelles il avoit compté. Il vouloit pouvoir dire que la république & le sénat l'avoient forcé d'accepter l'empire; il vouloit du moins qu'on ne pût pas dire qu'il ne le devoit qu'à la foiblesse d'un vieillard obsédé par une femme artificieuse. Déja ingrat envers sa mere, il n'aimoit pas à lui avoir tant d'obligation; c'étoit d'ailleurs un piége qu'il tendoit aux sénateurs pour connoître ou deviner leurs dispositions à son égard; il observoit leur air, leur ton, leurs mouvemens, leurs discours, leur silence, calculoit jusqu'aux moindres degrés de leurs instances, & donnoit à tout l'interprétation la plus sinistre. Le pressoit-on foiblement? On ne le vouloit pas pour empereur. Insistoit-on fortement? On ne croyoit pas à la sincérité de ses refus, on l'avoit pénétré, & c'est un crime que l'hypocrisie ne pardone jamais. Il est vrai qu'il étoit difficile de croire ces refus bien sinceres quand on comparoît sa conduite à ses discours, & qu'à travers toute cette modestie apparente, on voyoit les actes de souveraineté qu'il exerçoit hautement dans tout l'empire. Quelques sénateurs perdirent patience, & on entendit des voix s'écrier: *qu'il finisse, qu'il accepte, ou qu'il se désiste*. Un sénateur osa lui dire en face: " d'autres tardent à exécuter ce „ qu'ils ont promis; pour vous, vous tardez „ bien à promettre ce que vous avez exécuté „ d'avance. „

Tibere parut enfin vouloir entrer en composition, & se plaignant toujours de l'énormité du fardeau, il proposa de le partager, & convint que si on vouloit lui assigner un département particulier, il tâcheroit de s'en acquiter. C'étoit encore un nouveau piége qu'il tendoit, c'étoit le partage du lion qu'il proposoit:

Ego primam tollo, nominor quia leo;
Secundam, quia sum fortis, tribuetis mihi,
Tum quia plus valeo, me sequetur tertia,
Male afficietur, si quis quartam tetigerit.

„ Je vous demande, César, lui dit Asinius „ Gallus, quel est le département dont il vous „ sera le plus agréable d'être chargé? „ Cette question imprévue & cependant bien naturele, déconcerta *Tibere*, il se tut, & après un moment de réflexion, ce seroit, dit-il, montrer peu de modestie que de m'empresser à choisir ma part, qui peut-être conviendroit beaucoup mieux à d'autres. Pour moi, ce qui me conviendroit le mieux, ce seroit d'être dispensé de tout. Asinius Gallus, remarquant de l'altération sur son visage & dans sa voix, sentit qu'il avoit eu le malheur de blesser sa délicatesse ombrageuse. " Ma question, dit-il, ne tendoit pas à „ partager ce qui est essentiélement indivisible, „ je ne voulois que faire avouer à César lui-„ même, que la république ne forme qu'un „ seul corps, qui ne doit avoir qu'un chef & „ qu'une âme, & quel autre chef pourions-„ nous lui désirer, que celui qui, formé au „ commandement par Auguste, acoutumé à „ porter avec lui le fardeau de l'empire, a il-„ lustré ce même empire par ses victoires, & ses „ triomphes, & a si bien prouvé d'avance qu'il sauroit en soutenir le poids & en augmenter l'éclat? „ il eut beau dire, le coup étoit porté, & il est rare que des explications ferment la plaie qui a été faite par un propos hazardé. On sent que vous voulez réparer, vous aviez donc blessé. *Tibere* le fit périr dans la suite de faim & de misere.

L. Arruntius ayant parlé à-peu-près de mê-

me, parut encore plus coupable à *Tibere*; parce qu'il avoit plus de mérite & de réputation.

Auguste, sans le savoir, les avoit condamnés tous deux à la mort, par un propos qu'il avoit cru sans conséquence. S'entretenant avec ses amis sur divers sujets, on vint à parler de ceux qui pouroient avoir des vues sur l'empire: " Je „ vois, dit Auguste, dans Manius Lépidus les „ talens nécessaires, mais plutôt de l'éloigne- „ ment que du goût pour la premiere place. „ Asinius Gallus en est avide, mais incapable. „ L. Arruntius ne manque assurément pas de „ talens, & pouroit ne pas manquer d'ambition, s'il trouvoit une occasion favorable „; quelques-uns, au lieu d'Arruntius, nomment Pison. *Tibere* les fit tous mourir, excepté Manius Lépidus.

Mamercus Scaurus, ayant observé, comme pour rassurer le sénat sur la crainte d'un refus persévérant de *Tibere*, qu'il y avoit lieu d'espérer qu'il se laisseroit fléchir, puisqu'il n'avoit point empêché, comme il le pouvoit par le droit de la puissance tribunitiene dont il étoit revêtu, que les consuls ne missent l'afaire en délibération, *Tibere*, qui nourissoit au fond du cœur contre ce sénateur une haine implacable, que ce discours envenimoit encore, ne répondit pas un seul mot; Quintus Hatérius, lui ayant dit d'un ton affectueux: *jusqu'à quand, César, soufrirez-vous qu'il manque un chef à la République?* il s'emporta contre lui avec une telle violence qu'Hatérius se crut perdu: au sortir de l'assemblée il courut au palais pour lui faire des excuses & tâcher de l'apaiser; *Tibere* étoit à la promenade, Hatérius se jeta d'abord à ses genoux, *Tibere* voulut s'éloigner, mais ses jambes s'étant embarassées entre les bras d'Hatérius, il tomba, ce qui mit Hatérius dans le plus grand danger, les soldats de la garde étant accourus & ayant pensé le tuer sur le champ.

Tibere accepta enfin, pour un temps seulement, mais sans fixer de terme & jusqu'au moment, dit-il, où il poura paroître juste d'acorder quelque repos à ma vieillesse. *Ad id tempus quo vobis æquum possit videri, dare vos aliquam senectuti meæ requiem.*

Il refusa, sous prétexte de modestie, la couronne civique dont on avoit coutume d'orner les portes du palais de l'empereur. Il avoit raison, il n'étoit pas assez citoyen; il refusa le titre de *pere de la patrie*, il se rendoit justice encore, il n'étoit point & il ne se proposoit point d'être le pere de la patrie.

Quant au titre de *seigneur* ou de *maître*, il le refusa plus sensément, en disant: *je suis le maître de mes esclaves, le général des soldats, & le chef des autres citoyens.*

Son principal motif, en refusant les divers titres d'honeur qu'on lui offroit, étoit d'acquérir le droit de refuser à l'ambition de Livie, sa mere, la multitude des titres que la flaterie des Romains s'empressoit déja de lui prodiguer.

Leur prompte servitude a fatigué *Tibere*;

dit Racine; mais c'étoit sur-tout lorsque cette servitude vouloit honorer sa mere, que *Tibere* en étoit fatigué. L'ennemi de la servitude auroit dû être l'ami de la liberté; *Tibere* les détestoit l'une & l'autre; mais sa haine pour l'adulation servile n'étoit que de l'humeur; sa haine pour la liberté formoit le fond de sa politique. De ces deux haines contraires se formoit une tyrannie capricieuse avec laquelle on étoit toujours embarassé de ses discours & de sa conduite; *Angusta & lubrica oratio sub principe qui libertatem metuebat, adulationem oderat.* Tac.

Quelqu'un donnant aux occupations de l'empereur l'épithete de *sacrées* ou de *divines*, dites *laborieuses*, dit le prince. Un autre lui disant qu'il s'étoit présenté au sénat *par ses ordres*, dites *par mon conseil*, lui dit-il.

Ses démonstrations de politesse & de déférence à l'égard du sénat & de chacun des sénateurs, passoient quelquefois la mesure & tenoient tant de l'adulation, qu'elles pouvoient être suspectes d'ironie.

Un jour, ouvrant un avis contraire à celui d'Hatérius: je vous prie de me pardoner, lui dit-il, si je me déclare contre votre sentiment avec la liberté d'un sénateur. Il disoit un jour dans le sénat, que le prince devoit être l'humble esclave du sénat & même de chaque citoyen en particulier, & il ajoutoit qu'il avoit toujours trouvé dans les sénateurs des maîtres pleins d'indulgence & de bonté; c'est ainsi qu'il se permettoit l'adulation pourvu qu'il fût le maître, & qu'il la défendoit aux autres pourvu qu'ils fussent esclaves.

Tibere étant allé faire un voyage dans la Campanie pour sa santé ou pour son plaisir, on reçut en son absence la nouvele de divers avantages remportés dans la Thrace, & de la défaite de Julius Sacrovir dans les Gaules; un sénateur d'un nom illustre, Cornelius Dolabella, fit sérieusement la proposition ridicule de décerner à *Tibere* l'Ovation pour honorer son entrée dans Rome à son retour de la Campanie; il reçut quelque temps après une lettre dans laquelle ce prince lui disoit: " vous parois-je donc si dé- „ pourvu, si incapable & si avide de gloire, „ qu'après avoir autrefois dompté des nations „ très-belliqueuses, après avoir tantôt reçu, tan- „ tôt dédaigné, toujours mérité tant de triomphes „ dans ma jeunesse, je veuille à mon âge extor- „ quer un vain & frivole honeur pour une „ promenade que ma santé m'a obligé de faire „ à la campagne?

A force d'esprit & de politique, il se conduisoit souvent très-bien; il y avoit peu d'afaires sur lesquelles il ne prit la précaution de con-

sulter le sénat, & même, pour l'expédition des afaires pressées ou qui n'étoient pas d'une assez grande importance pour être raportées au sénat, il ne faisoit rien qu'avec un conseil composé de quelques sénateurs, sur-tout de ceux qui avoient commandé dans les provinces que ces afaires concernoient, & qui en avoient le plus de connoissance. Il avoit plus que des égards pour les consuls, il leur rendoit des respects, il se levoit à leur approche, leur cédoit le pas. Dans les cérémonies, il alloit les recevoir à la porte de son apartement, & les reconduisoit lorsqu'ils prenoient congé de lui. Des consulaires chargés du commandement des armées, lui ayant écrit pour lui rendre compte de leurs exploits, il leur fit des reproches de ce qu'ils ne s'étoient pas adressés au sénat, selon l'ancien usage; mais ces reproches étoient doux, & il auroit trouvé fort mauvais qu'ils ne les eussent pas mérités. Si d'autres fois les généraux le consultoient sur de certains dons militaires dont ils croyoient devoir lui laisser la disposition : " vous „ ne connoissez pas, leur disoit-il, toute l'é- „ tendue de votre pouvoir, vous êtes seuls ar- „ bitres de ces sortes de récompenses. „ Il se rendoit souvent dans les tribunaux, il assistoit aux audiences pour surveiller les juges & maintenir l'exécution des loix; il se mettoit hors de rang & n'ôtoit jamais au préteur la place de président; mais s'il croyoit les juges prévenus ou mal disposés pour la justice, il les rapeloit à leur devoir par ses avis & ses exhortations; si en cela, dit Tacite, il faisoit respecter les droits de la justice, n'afoiblissoit-il pas la liberté? *Dum veritati consulitur, libertas corrumpebatur.* On peut répondre que, s'il servoit véritablement la justice, il ne nuisoit pas à la liberté, car les juges n'ont besoin d'être libres que pour être justes.

Il défendoit quelquefois assez noblement les intérêts des peuples contre ceux du fisc; un préfet d'Egypte, pour faire sa cour, ayant envoyé au trésor impérial une somme plus forte que celle que la province avoit coutume de fournir, *Tibere* lui écrivit : qu'il falloit tondre les brebis & non pas les écorcher; *boni pastoris esse tondere pecus, non deglubere.* Il étoit libéral & plaçoit bien ses libéralités; c'étoit une de ses bonnes qualités, dit Tacite, & il conserva cette vertu lors même qu'il eut renoncé à toutes les autres. *Erogandæ per honesta pecuniæ cupiens: quam virtutem diu retinuit, cum ceteras exueret.*

Il affectoit quelquefois des manieres populaires, mais c'étoit de mauvaise grâce, elles répugnoient trop à son caractere dur & fier; il se souvenoit d'Auguste, dont la popularité avoit été si naturele, si brillante & si aimable, & il craignoit le parallele. Un autre parallele l'inquiétoit encore davantage, c'étoit celui de Germanicus, son neveu & son fils adoptif, en qui la popularité avoit un caractere plus touchant, parce qu'elle tenoit aux vertus plus encore qu'au simple désir de plaire.

Quant à celles dont *Tibere* montroit quelquefois l'apparence, elles ne touchoient ni ne plaisoient, elles étoient toujours inspirées par la politique, & souvent démenties par le caractere. Un homme de lettres lui appliqua à ce sujet ce vers d'Horace :

Astuta ingenuum vulpes imitata leonem.

Il ne s'astreignit même à feindre des vertus que pendant la vie de Germanicus, objet de sa jalousie continuele; la prédilection des Romains pour cet aimable prince le faisoit toujours trembler; c'est à ses instructions secretes qu'on attribue la mort de Germanicus, (*voyez* cet article,) *Voyez* aussi l'article Pison. Il paroît que ces deux personages étoient chargés de contrarier Germanicus & de le persécuter dans son commandement de l'Orient, & de lui procurer la mort, s'ils le peuvoient, il paroît qu'ils y réussirent; Pison fut depuis sacrifié à la haine publique; mais Plancine, chose étrange! trouva toujours un sûr apui dans Livie, dans l'ayeule du prince, que, de concert avec son mari, elle avoit empoisoné; on s'égare dans ces ténebres d'une politique sombre & criminele; il est vrai que Livie avoit toujours détesté Agrippine, veuve de Germanicus, qui accusoit hautement Plancine, & que ne croyant peut-être pas Plancine coupable, par la raison même qu'elle avoit commis le crime de plus d'abandoner son mari, elle se fit un plaisir de la défendre contre Agrippine; mais en général il paroît que Livie & *Tibere*, qui étoient bien éloignés d'être d'acord en tout, furent assez d'intelligence dans le projet de perdre Germanicus & d'humilier la fiere & sensible Agrippine.

Une des premieres & des plus indignes cruautés de *Tibere*, fut de faire périr de faim la célebre & malheureuse Julie, sa femme, fille d'Auguste. Son pere, dont elle déshonoroit la maison par sa mauvaise conduite, l'avoit exilée. De l'île Pandataire, où elle étoit d'abord reléguée, & qu'il jugea un séjour trop triste & trop solitaire, il l'avoit transférée à Rhege, où elle avoit la ville pour prison. Auguste avoit senti qu'il devoit lui laisser de quoi vivre puisqu'il lui laissoit la vie, & ce n'étoit pas lui faire grâce; car on a beau dire, les fautes de ce genre, assez punies par la honte, ne doivent en aucun cas entraîner des peines capitales.

Adsit
Regula peccatis quæ pœnas irroget æquas,
Ne scutica dignum horribili sectere flagello.

Tibere, par l'hypocrisie qui présidoit à toutes ses actions, avoit alors intercédé pour elle au près

près d'Auguste; aussi tôt qu'il se vit le maître, il lui retrancha sa pension alimentaire, sous le lâche prétexte qu'il n'étoit point parlé dans le testament d'Auguste, comme si Auguste avoit pu prévoir que l'homme qui avoit sollicité auprès de lui pour Julie cette pension, voudroit cesser de la payer, & deviendroit le boureau de celle à laquelle il devoit son principal, même son unique titre à l'empire.

Tibere fit aussi périr un des anciens amans de Julie, Sempronius Gracchus, qui n'étoit plus à craindre pour lui dans aucun sens; ce fut encore une cruauté gratuite. Auguste s'étoit contenté de le reléguer dans l'île de Cercine, & c'étoit encore beaucoup pour son crime. À la cruauté qui lui étoit naturele, *Tibere* joignit un artifice qui lui étoit plus naturel encore; il n'envoya pas directement de Rome les soldats chargés de tuer Sempronius Gracchus, il les fit envoyer d'Afrique par L. Aforenas, proconsul de cette province, afin que celui-ci fût chargé de la mort de Gracchus, & qu'il pût le désavouer, comme il avoit voulu désavouer Salluste après la mort d'Agrippa Posthume. C'est ainsi qu'il justifioit la définition qu'avoit faite de lui un de ses instituteurs, en disant que *l'âme de Tibere étoit de la boue pétrie avec du sang.*

Tibere, qui ne payoit point la pension alimentaire de sa femme, parce qu'Auguste n'en avoit pas parlé dans son testament, ne se pressoit pas non plus d'acquiter le legs qu'Auguste avoit fait expressément aux citoyens Romains de trois cent sesterces par tête. C'étoit sans doute oubli ou négligence, car *Tibere* n'étoit ni avare ni avide, & lui-même il ne recevoit point les legs que les Romains étoient dans l'usage de faire aux empereurs, pour assurer l'exécution de leurs testamens. Il n'en recevoit que de ses vrais amis, qui lui en eussent fait s'il n'eût été que simple particulier; mais enfin *Tibere* étoit ici en retard. Un plaisant, qui pouroit bien avoir donné à la Fontaine, l'idée assez insipide de sa fâble du *Rieur & des Poissons*, s'approcha d'un mort qu'il voyoit porter à travers la place, & parut lui parler à l'oreille; on voulut savoir ce qu'il lui avoit dit, il se vanta de l'avoir chargé d'avertir Auguste que le peuple n'avoit pas encore reçu la gratification portée dans son testament. À la place de *Tibere*, un honête homme des plus ordinaires, se seroit contenté de dire: *voilà un mauvais plaisant, mais il m'avertit de mon devoir que je négligeois*; un honête homme plus délicat ou seulement plus habile, auroit été jusqu'à donner au plaisant une gratification particuliere pour l'avoir averti de ses torts: *Tibere* fit venir ce Rieur, lui conta ses trois cent sesterces & l'envoya au supplice, en lui disant d'aller s'acquiter lui-même de son message auprès d'Auguste; car, prendre un empereur pour objet d'une plaisanterie, étoit une irrévérence qui tenoit à ses ieux du crime de lèse-majesté, & *Tibere* commençoit à goûter cette accusation vague & inévitable, le plus monstrueux attentat que la tyrannie se soit jamais permis. Il s'y étoit d'abord montré contraire, & toujours par hypocrisie, il vouloit du moins que les discours en fussent exceptés, il répétoit souvent que dans une ville libre, les langues & les pensées devoient être libres: *in civitate liberâ linguam mentemque liberas esse debere.* Si quelqu'un, disoit *Tibere* en plein sénat, si quelqu'un censure ma conduite, je rendrai compte de mes principes; si, après avoir entendu ma justification, il continue à m'ataquer, eh bien! nous serons ennemis.

Quelques sénateurs, ou par adulation, ou peut-être de concert avec lui, ayant demandé que le sénat prît connoissance des actions & des paroles contraires au respect dû à la majesté du prince: " nous n'avons pas, dit-il, assez de „ loisir pour nous engager dans ce nouveau „ genre d'afaires. Si une fois vous ouvrez la „ porte à ces délations, vous n'aurez plus que „ ces matieres à traiter. Quiconque aura un „ ennemi, prendra cette voie pour le perdre. „ *Non tantum otii habemus, ut implicare nos pluribus negotiis debeamus. Si hanc fenestram aperueritis, nihil aliud agi sinetis: omnium inimicitiæ hoc prætextu ad vos deferentur.*

Ce n'étoit donc pas faute d'avoir vu tous les maux que pouvoit produire l'abus des accusations de lèse-majesté, qu'il le laissa porter jusqu'à un excès risiblement afreux:

Video meliora proboque,
Deteriora sequor.

Falanius & Rubrius furent accusés devant le sénat comme coupables d'irrévérence envers la divinité d'Auguste. Le premier, dans des fêtes instituées en l'honeur de ce prince, avoit admis au nombre des ministres de son culte, l'Histrion Cassius, homme d'une vie infâme; en vendant des jardins où étoit un statue d'Auguste, il avoit vendu la statue avec les jardins; il avoit donc fait de la statue d'un Dieu un objet de commerce.

Le second avoit fait un faux serment en attestant le nom d'Auguste; il ne faut jamais faire de faux serment par quelque nom que l'on jure, mais ici le crime de lèse-majesté n'étoit pas le faux serment, c'étoit le manque de respect au nom du Dieu Auguste.

Il falloit, d'après le principes mêmes de *Tibere*, rejeter ces frivoles accusations, elles furent admises; mais on consulta l'empereur, il répondit encore très-raisonablement, qu'en plaçant Auguste dans le ciel, on n'avoit pas voulu tendre un piége aux citoyens; que sa mere même employoit, comme Falanius, le Pantomime Cassius, aux jeux qu'elle faisoit célébrer en l'honeur d'Auguste; que les statues des Dieux

comme celles des hommes, pouvoient, sans que la religion y fût intéressée, suivre le sort des maisons vendues & des jardins; qu'à l'égard du parjure, il falloit laisser aux dieux le soin de venger leurs injures : ***Deorum injurias diis curæ***.

Granius Marcellus, gouverneur de Bithynie, fut accusé, par des délateurs de profession, métier devenu lucratif, d'avoir mal parlé de *Tibere*. L'énoncé même du mal qu'on l'accusoit d'avoir dit, sembloit porter conviction; car c'étoient toutes choses vraies, c'étoit ce que tout le monde pensoit de *Tibere* : dans le code des tyrans, le plus grand crime est d'oser nommer ce qu'ils osent faire. *Tibere* eut beaucoup à soufrir en entendant les détails fâcheux de cette accusation; il se contint. Mais Marcellus étant aussi accusé d'avoir ôté d'une statue la tête d'Auguste, pour y substituer celle de *Tibere*, celui-ci, heureux d'avoir une si belle occasion de paroître généreux, en se livrant à tout son ressentiment, éclata sans mesure contre Marcellus : préférer un empereur vivant à un empereur mort; quelle profanation!

Manger l'herbe d'autrui; quel crime abominable!

Il déclara, dans sa colere, qu'il prétendoit donner son suffrage dans cette cause, & venger son pere adoptif, c'est-à-dire, se venger. " Il " restoit encore, dit Tacite, des vestiges de la " liberté mourante, ***manebant etiam tum vestigia*** " ***morientis libertatis***. Cneïus Pison osa lui demander en quel rang il prétendoit opiner? Si " vous opinez le premier, dit-il, vous dicterez " mon suffrage; si vous opinez le dernier, je " craindrai toujours de me trouver, sans le vouloir, en contradiction avec vous. " *Tibere* réfléchit, rougit de son emportement, parut s'adoucir, & soufrit enfin que Marcellus fût déchargé de l'accusation de lêse-majesté.

Apuleïa Varilia, petite niece d'Auguste, fut aussi accusée de discours injurieux contre Auguste lui-même, contre *Tibere* & contre Livie. *Tibere* déclara, en son nom & au nom de sa mere, que persone ne devoit être puni pour les avoir ataqués par de simples paroles, & qu'il ne falloit faire attention qu'à ce qui concernoit Auguste, dont l'accusée étoit la petite niece. Elle fut déclarée innocente sur l'accusation de lêse-majesté.

Quelque temps après, & dans une afaire à-peu-près semblable, *Tibere* s'expliqua & se comporta d'une maniere un peu plus équivoque. Lépida, de la maison Emilia, arriere petite-fille de Sylla & de Pompée, jeune encore, étoit accusée par un vieux mari de divers crimes, parmi lesquels on mêloit le crime de lêse-majesté; parce qu'elle avoit, dit-on, consulté des astrologues sur la maison & la fortune des Césars. *Tibere* n'aimoit pas qu'on eût recours aux astrologues, parce qu'il y croyoit un peu. Il déclara bien toujours qu'il ne vouloit pas qu'il fût question dans ce procès du crime de lêse-majesté; mais cependant il invita les témoins à déclarer tout ce qu'ils savoient sur cet article, car il avoit à cœur de savoir ce que les astrologues avoient pu dire. Après l'instruction, il annonça qu'il résultoit des dépositions & des interrogatoires, que cette femme avoit voulu empoisoner son mari. Ce mari étoit un des amis particuliers de *Tibere*; il n'y avoit réellement de prouvé contr'elle que quelques désordres dans sa conduite : Lépida fut exilée.

Enfin *Tibere* leva le masque, & montra le tyran tout entier. On ne lui fit plus sa cour que par des délations. L'accusation de lêse-majesté devint l'accessoire & le complément de toutes les autres, le crime de tous ceux qui n'en avoient point : ***quod tum omnium accusationum complementum erat, unicum crimen eorum qui crimine vacabant***. On épioit & on interprétoit un mot échapé dans l'ivresse ou dans la gaieté d'un repas : ***excipiebatur ebriorum sermo, simplicitas jocantium***. Il étoit impossible de prévoir tous les cas dont l'interprétation des accusateurs, & les dispositions du maître parviendroient à faire des crimes capitaux. C'en étoit un d'avoir fait châtier un esclave ou d'avoir changé de vêtemens auprès d'une statue ou d'un tableau d'Auguste, de *Tibere*, ou de tel autre dieu mort ou vivant; d'avoir porté dans un lieu d'aisance une piece de monoie ou une pierre gravée, portant l'effigie du prince. Séneque raporte qu'un ancien Préteur, nommé Paulus, se trouvant dans un grand repas, eut un besoin qui l'obligea de passer dans une chambre voisine; un fameux délateur, nommé Maro, avoit remarqué au doigt de Paulus une bague où étoit en relief une image de *Tibere*, & il n'avoit pas moins remarqué que Paulus, en sortant, n'avoit pas songé à ôter cette bague de son doigt. En conséquence, il avoit déja dressé le plan d'une accusation de lêse-majesté, & il commençoit à prendre à témoins tous ceux qui étoient présents, ce qui les embarassoit beaucoup, lorsqu'un esclave de Paulus montrant dans sa main la bague de son maître, rendit confus l'accusateur, qui avoit déja conçu des espérances de fortune. Cet esclave, à force de zele & de fidélité, avoit pénétré la subtile & profonde malice du délateur; il avoit deviné le crime qu'on pouroit faire à Paulus de son oubli, dont il s'étoit aperçu. Il avoit tiré la bague du doigt de son maître avec tant d'adresse & de secret, que Paulus lui-même ne l'avoit pas senti.

Qu'il me haïssent pourvu qu'ils me craignent, *oderint dum metuant*, étoit devenu la devise de *Tibere*. Un chevalier romain, nommé Lutorius Priscus, qui avoit du talent pour la poésie, ayant fait sur la mort de Germanicus une complainte qui réussit, reçut une gratification de l'empereur, oncle, & peut-être meurtrier de

Germanicus. Drusus, fils de *Tibere*, étant aussi tombé malade, Lutorius, dans l'espoir d'une récompense plus forte encore, composa d'avance un semblable ouvrage, qu'il se proposoit de publier si le prince venoit à mourir. Le prince ne mourut point; mais Lutorius, content de son ouvrage, par une indiscrétion & une vanité de poëte, le lut dans quelques cercles de femmes. On sut qu'il avoit osé prévoir, comme possible, la mort d'un prince malade; ce fut encore un crime de lêse-majesté, pour lequel le sénat n'eut pas honte de le condamner à la mort, ni *Tibere* de le laisser exécuter.

Mais quelquefois des motifs particuliers & inconnus lui inspiroient une conduite différente. L. Ennius, chevalier romain, avoit converti en vaisselle une représentation du prince en argent. *Tibere* rejeta l'accusation; un sénateur, grand jurisconsulte, (Ateïus Capito) faisant servir à l'adulation les apparences même de la franchise & de la liberté, dit: " que l'empereur pouvoit pousser la clémence à l'excès pour la part qu'il avoit personélement à cette offense; mais que la république étoit outragée, & qu'il ne pouvoit pas arrêter sa juste vengeance. " *Tibere* entendit ce langage, & persista dans son jugement: *intellexit hæc* Tiberius *ut erant magis quam ut dicebantur, perstitique interdicere*. Capito fut déshonoré, mais il fit sa cour; ce qui ne lui fut pas fort utile, car il mourut l'année suivante.

Ce fut dans un mouvement d' indignation, que de si viles flateries donnoient quelquefois à ce tyran, homme d'esprit & homme d'humeur, qu'il s'écria un jour en sortant du sénat: *ô homines ad servitutem paratos!* " ô les lâches, qui courent audevant de l'esclavage!"

Il manquoit à l'histoire des délations l'exemple d'un pere accusé par son fils; Vibius Serenus donna au sénat l'horreur de ce spectacle. Son pere, nommé comme lui Vibius Serenus, avoit été relégué dans l'île d'Amorgos, une des Sporades, pour s'être mal conduit dans son gouvernement de la Bétique, ou pour avoir déplu à *Tibere*, auquel, dans un moment de mécontentement, il avoit écrit une de ces lettres plaintives & altieres, que les tyrans ne pardonent point. On amena ce malheureux chargé de chaînes, & dans l'état le plus déplorable. Son fils, qui ne l'accusoit pas de moins que d'une conjuration contre le prince, & de mesures prises pour faire révolter les Gaules, comparut devant lui paré, brillant de jeunesse & de gaieté, triomphant comme un favori sûr d'avoir fait sa cour. Il traça tout le plan de la prétendue conjuration; il y mêla un ancien Préteur, Cécilius Cornutus, qu'il accusa d'avoir fourni de l'argent à son pere pour l'exécution de ses projets. Cornutus voyant à quel siecle il avoit été réservé, voulant échaper à l'horreur d'une procédure criminele, & à l'infamie d'une condamnation, quoique non méritée, se donna la mort: c'étoit un préjugé contre l'accusé. Celui-ci cependant ne perdit point courage, & se tournant vers son fils, en secouant ses chaînes, il invoqua contre lui les dieux vengeurs de l'impiété des fils; il les prioit de lui rendre son exil, dont il n'avoit été tiré que pour être l'objet d'une pareille noirceur; il les prioit de signaler leur justice par le supplice d'un fils calomniateur & dénaturé. " Mais qu'il nomme donc, s'il l'ose, mes autres complices; car je n'ai pu seul, avec cet innocent & infortuné Cornutus, du fond de mon exil, préparer le meurtre de l'empereur & le soulevement d'une grande province? " Alors l'accusateur, qui apparemment ne s'atendoit pas à cette interpellation, nomma au hazard Cneïus Lentulus & Seïus Tubero; l'un très âgé, l'autre très infirme, & tous deux intimes amis de *Tibere*. Lentulus accueillit cette accusation d'un grand éclat de rire; *Tibere* rougit de voir un accusateur si impudent & si mal-adroit: " je ne serois pas digne de vivre, dit-il, si Lentulus lui-même souhaitoit ma mort ". Mais comme il haïssoit l'accusé, il fit donner la question à ses esclaves, qui ne chargerent point leur maître. La vertu du peuple se souleva; on menaça hautement l'accusateur du roc Tarpeïen, ou même du supplice des parricides. Il s'enfuit; on courut après lui: on le joignit à Ravenne. Il fut ramené à Rome, & forcé de poursuivre son accusation.

Quelques sénateurs sachant seulement que *Tibere* haïssoit l'accusé, opinerent contre lui à la mort; car la bassesse ne connoissoit plus de bornes, *Tibere*, qui sentit à quel point un tel jugement le rendroit odieux au peuple, déja ému, arrêta lui-même ce zele infâme. Vibius Serenus fut seulement remené dans son exil d'Amorgos, comme il l'avoit demandé aux dieux.

Mais quelques sénateurs ayant proposé, à l'occasion de la mort volontaire de Cornutus, que les délateurs fussent privés des récompenses, promises, lorsque les accusés de lêse-majesté préviendroient ainsi la condamnation, *Tibere* déclara que ce seroit anéantir les loix, dont il soutint que les délateurs étoient les défenseurs & les gardiens.

Dans le même temps, toujours inexpliquable & toujours différent de lui même, il faisoit grâce à C. Cominius, chevalier romain, convaincu d'avoir fait contre lui des vers satyriques tres-condamnables. Il sembloit quelquefois goûter les douceurs de la clémence; mais son caractere le ramenoit toujours à la dureté.

Ce fut sur-tout après la disgrace de Séjan, & dans la poursuite de ses prétendus complices, qu'il n'y eut plus aucunes bornes aux délations, aux accusations, aux supplices, aux cruautés. Quiconque avoit, même malgré soi, adoré dans Séjan la faveur du maître, étoit coupable. Ce

fut alors que fut pleinement acomplie la prédiction faite autrefois par *Tibere* lui-même : „ que quiconque auroit un ennemi , prendroit „ cette voie pour le perdre „.

C'étoit peu de récompenser & de payer la délation, *Tibere* la voulut honorer; il prostitua aux délateurs jusqu'aux statues & aux ornemens du triomphe. Qu'ariva-t-il ? les délateurs n'en furent pas moins vils ; mais les honeurs , si recherchés autrefois, tomberent dans un tel avilissement, que des gens de mérite les refuserent, de peur d'être confondus avec ceux qui les acquéroient par des moyens si indignes.

La brutalité & la perversité de *Tibere* éclatoient dans les moindres choses, quand il n'avoit pas, ou la volonté ou le temps de se contraindre. Lorsqu'il se fut enfermé dans sa honteuse retraite de Caprées, pour se livrer obscurément aux plus infâmes débauches, & pour ne plus montrer en public sa tête chauve, son visage rongé d'ulceres & couvert d'emplâtres, les écueils qui rendoient cette île inaccessible, excepté par un seul endroit, que *Tibere* tenoit fermé, n'arrêterent pas le zele intéressé d'un pauvre pêcheur, qui ayant trouvé un magnifique surmulet, se fit un plaisir & un devoir de le présenter à l'empereur. Ayant franchi des rochers fort escarpés, il se présenta inopinément devant *Tibere*, qui fut éfrayé de voir qu'un homme eût pénétré dans sa solitude, qu'il croyoit absolument inabordable: éfrayer un tyran, même sans dessein, est sans contredit un crime de lèse-majesté. *Tibere* fit froter fortement le visage du pêcheur avec son poisson; & celui-ci ayant dit, " qu'il étoit bienheureux, „ dans son malheur, de n'avoir pas apporté u„ ne grôsse écrivisse de mer, qu'il avoit aussi „ pêchée, & qui lui auroit déchiré le visage; *Tibere* profita de l'avis, envoya chercher l'écrevisse, & la substituant au surmulet, fit mettre le visage du pêcheur tout en sang.

Qui pouroit n'être pas saisi d'horreur en voyant ce brutal faire fraper au visage, avec tant de violence, la respectable Agrippine, veuve de Germanicus, (*Voyez* l'article Agrippine.) qu'on lui fit sauter un œil de la tête en présence du tyran ? Qui ne seroit indigné de voir cette femme, aussi sage que Julie sa mere avoit été libre dans ses mœurs, reléguée, comme elle, dans l'île Pandataire, & réduite à mourir de faim comme elle? Qui le croiroit? une mere, d'un âge fort avancé, fut mise à mort pour avoir pleuré un fils injustement immolé à la vengeance de *Tibere*.

Ce n'étoit pas sans raison qu'un poëte satyrique avoit dit de *Tibere*, qui avoit été très-sujet aux excès du vin:

Fastidit vinum, quia jam sitit iste cruorem,
Tam bibit hunc avide quam bibit ante merum.

Ce n'est pas sans raison qu'il lui dit:

Asper & immitis. Breviter vis omnia dicam?
Dispeream, si te mater amare potest.

Non, sans doute, sa mere ne pouvoit l'aimer. (*voyez* à l'article Livie, la conduite de *Tibere* à son égard.) Auguste s'étoit plaint à elle de l'humeur dure & intraitable de son fils, & un jour, dans une violente querele qu'elle eut avec lui, & où il lui donnoit de nouveles prouves de cette humeur, elle tira d'un portefeuille secret le billet d'Auguste, qui contenoit cette plainte. *Tibere* ne lui pardona jamais d'avoir conservé si long-temps un titre contre lui, & d'en avoir fait usage dans ce moment d'aigreur. Ce fut, dit-on, en grande partie par l'effet de ce ressentiment, & pour ne plus voir sa mere, qu'il prit le parti de se retirer dans l'île de Caprées.

On connoît ce mot afreux de *Tibere* à un de ses ennemis, qu'il accâbloit de tourmens, & qui lui demandoit pour toute grâce une prompte mort: *sommes-nous donc réconciliés ?*

Tibere s'anéantissoit, ses forces l'abandonoient, & la dissimulation lui restoit encore, dit Tacite: *jam* Tiberium *corpus*, *iam vires*, *nondum dissimulatio deserebat*. Ce fut à Misene que *Tibere* mourut: son inquiétude, un des symptômes de sa maladie, lui ayant fait abandoner l'île de Caprées. Le 16 mars de l'an de Rome 788, *Tibere* perdit connoissance: on le crut mort. Déja Caïus sortoit avec un nombreaux cortege pour aller, au milieu des applaudissemens, prendre possession de l'empire, lorsqu'on vint lui apprendre que *Tibere* avoit repris ses sens, & demandoit à manger. À cette nouvele tout se dispersa; Caïus se crut perdu. *Voyez* à l'article Macron, comment ce coupable courtisan tira Caïus d'embaras, en accélérant la mort de *Tibere*.

Terminons l'histoire de cet empereur par un mot qui lui fait honeur. Le sénat, dans un de ces accès d'adulation, dont nous avons raporté plus d'un exemple, voulut donner le nom de *Tibere* au mois de novembre, comme on avoit déja donné les noms de Jules-César & d'Auguste à deux autres mois. *Tibere*, que nous avons vu aussi quelquefois opposé à la flaterie, rejeta celle-ci, en disant aux sénateurs: „ comment ferez-vous si vous avez plus de douze Césars? „

Tibere mourut dans la soixante-dix-huitieme année de son âge, & dans la vingt-troisieme de son regne.

On a remarqué, mais plutôt comme une singularité, que comme un fait dont il y ait aucune conséquence à tirer que tous les collegues de *Tibere* dans le consulat ont péri malheureusement, quoiqu'il n'y en ait que trois dont la mort puisse lui être attribuée: il fut cinq-fois

consul. Varus, son collegue, dans son premier consulat, fut réduit, par le succès des Germains, à se tuer lui-même. Pison, son second collegue, se tua lui-même aussi, mais en prison, & se voyant abandoné par l'empereur dans le procès sur la mort de Germanicus: celui-ci fut le troisieme. Il paroît que sa mort fut l'ouvrage de Pison; mais ordoné par *Tibere*. Drusus, fils de cet empereur, & son quatrieme collegue, mourut empoisoné par Livilie sa femme, à l'instigation de Séjan. Quant à ce dernier, cinquieme collegue de *Tibere*, tout le monde sait quel fut son sort, & comme, après avoir été le favori de *Tibere*, il mourut sa victime.

2°. TIBERE II, empereur Romain, successeur de Justin II, & prédécesseur de Maurice, étoit un soldat de fortune, Thrace de nation, dont la naissance est d'ailleurs inconnue. La nature lui avoit prodigué les plus grands avantages; les talens, la figure, & sur-tout la vertu; la plus rare valeur jointe à une bonté, à une sensibilité, qui n'en est pas toujours la compagne la plus assidue. Il fut élevé dès son enfance près de Justin, qui, avec fort peu de mérite, eut cependant celui de prendre pour lui la plus grande affection. Après l'avoir éprouvé dans divers emplois du palais, & l'avoir fait passer rapidement, mais à proportion de ses services, par les divers grades de la milice, il lui confia le soin de sa persone, & le fit commandant de la garde impériale. *Tibere* acquit l'estime générale. Placé à la tête des armées, il soutint la gloire de l'empire, qui tomboit par-tout ailleurs. Il fut cependant défait en 573 par les Huns ou Abares, dont les cris éfrayans & les visages féroces mirent en fuite les nouveles milices qui composoient l'armée Romaine; *Tibere* lui-même pensa être pris. Il répara cet échec par des négociations heureuses, & Sirmium, (Sirmick) qui étoit l'objet de la guerre, resta aux Romains. En 574, Justin ayant encore eu le mérite & le bonheur de sentir de lui-même l'afoiblissement graduel de son esprit, & le besoin qu'il avoit d'un apui pour soutenir le poids de l'empire, l'impératrice Sophie, sa femme, niece de la fameuse Théodora, femme de Justinien, plus sage, mais non moins ambitieuse que sa tante, & qui gouvernoit Justin, comme Théodora autrefois avoit gouverné Justinien, engagea Justin à jeter les ieux sur *Tibere*. Elle n'étoit pas insensible aux agrémens de ce général, à son air noble, & qui sembloit fait pour commander aux hommes; mais elle vouloit en général que le successeur de Justin, quel qu'il put être, lui eût obligation de l'empire, & que sa reconoissance le partageât avec elle. Sophie étoit encore dans l'âge de plaire; elle espéroit & désiroit conserver le pouvoir auquel elle s'étoit acoutumée. Il falloit pour cela épouser le successeur de Justin, & *Tibere*, qu'elle préféroit, & qui pénétroit ses projets, n'y mit point d'obstacle. Elle n'eut pas de peine à réussir; Justin étoit par lui-même favorablement disposé pour *Tibere*. Celui-ci fut donc proclamé César, & chargé dès-lors de tous les soins du gouvernement. Alors l'empire reprit sa puissance & sa gloire; il soutint vigoureusement la guerre contre Chosroës, roi de Perse. *Tibere* lui opposa deux meilleurs généraux du temps; Justinien, petit-neveu de l'empereur de ce nom, qui gâgna la bataille de Mélitine ou Mélitene, & Maurice, que *Tibere* lui-même choisit depuis pour empereur. Pour lui, au milieu même de la guerre, il faisoit jouir ses sujets de toutes les douceurs de la paix; " trouvant toutes ses ressour-
„ ces, dit l'auteur du bas-empire, dans la no-
„ ble simplicité de sa table, de son cortege, de
„ ses équipages, & dans le retranchement de
„ tout cet appareil de luxe, que la vanité in-
„ sinue à la grandeur, comme une décoration
„ nécessaire „.

Il régna quatre ans sous le simple titre de César. En 578, Justin se sentant près de sa fin, lui conféra le titre d'Auguste le 26 septembre, & mourut le 5 octobre suivant. Le plus grand, le seul service peut-être qu'il eût rendu à l'empire, étoit d'avoir choisi un empereur plus digne que lui de régner.

Le moment étoit arivé où Sophie croyoit n'avoir qu'à recueillir le fruit de ce qu'elle avoit fait pour *Tibere*. Le peuple étoit au cirque; le nouvel empereur y parut ceint du diadême, revêtu de la pourpre impériale, assis sur le trône. Mille voix s'écrioient: *vive l'empereur & l'impératrice; montrez-nous l'impératrice*, soit que ce fût une invitation de faire monter avec lui Sophie sur le trône, soit qu'on soupçonât quelque mariage secret. À ces cris, on vit ariver dans le cirque une femme, nommée Anastasie, acompagnée de deux jeunes princesses, fruits de son mariage secret avec *Tibere*. Ce prince embrassa tendrement sa femme, lui mit la courone sur la tête, la présenta au peuple. Ce coup de théâtre inatendu répandit la surprise & l'atendrissement dans toute l'assemblée, la confusion & la fureur dans l'âme de Sophie, qui se voyoit déchue de toutes les espérances de l'amour & de l'ambition. Elle ne pouvoit cependant reprocher à *Tibere* que de ne lui avoir pas révélé un secret, qui l'auroit empêchée de travailler à sa fortune. Elle n'avoit pas provoqué ce secret; il avoit deviné ses projets, mais elle ne les lui avoit pas révélés, & ils n'étoient pas de nature à l'être du vivant de Justin. Cependant cette confidence eût pu seule imposer à *Tibere* l'obligation de désabuser Sophie, & de se refuser à ses bienfaits. *Tibere* espéra qu'il pouroit l'apaiser à force d'honeurs & de respects; il la traita & la fit traiter en tout comme sa mere, il lui conserva tout l'appareil de la di-

gnité impériale ; il lui fit construire un palais superbe dans le plus beau quartier de Rome ; il chercha tous les moyens de faire éclater sa reconoissance. Rien ne put la dédomager de la réalité du pouvoir, ni lui adoucir l'amertume d'avoir travaillé pour une rivale, en croyant travailler pour elle-même. Dans son implacable ressentiment, elle voulut détruire son ouvrage ; elle rassembla, elle irrita contre *Tibere* tous les envieux que son élévation lui avoit faits ; elle forma un complot pour élever Justinien sur le trône, & Justinien eut la foiblesse de s'y prêter. Ce complot fut découvert, & le généreux *Tibere*, *disant que des ennemis connus n'étoient plus à craindre*, voulut bien leur laisser le temps de se sauver. Il crut seulement devoir s'assurer de celle qui avoit été l'âme du complot, & qui pouvoit en former d'autres ; il s'atacha sur-tout à lui en ôter les moyens. Il la réduisit au simple nécessaire, lui ôta tous ses anciens domestiques, lui en donna de nouveaux, dont il étoit sûr. Justinien, qui aimoit & respectoit *Tibere*, & qui connoissoit sa vertu & sa bonté, mais que les charmes d'un empire avoient pu éblouir un moment, pénétré du repentir le plus sincere, & plein d'une confiance généreuse, vint trouver *Tibere*, & se prosternant devant lui fondant en larmes, il fut long-temps sans pouvoir proférer une parole. Plus atendri encore, mais encouragé par les regards pleins de douceur de *Tibere* : " sous tout autre empereur, dit-il, j'aurois mérité la mort, & je n'espérerois point „ de grâce, sous les plus cléments de tous les „ princes. J'ai mérité au moins de perdre mes „ biens : les voilà ; je les dépose à vos pieds „. En effet, il avoit fait apporter à sa suite tous ses trésors. *Tibere*, touché jusqu'au fond du cœur, le releve, l'embrasse, lui rend ses trésors, lui fait seulement un doux & tendre reproche sur son erreur : „ la dépouille d'un ami, „ ajouta-t il, ne me consoleroit pas de la perte „ de son amitié ; & quand il me rend son cœur, „ tout est expié, tout est oublié „. Il n'eut point en effet, dans la suite, d'ami plus tendre ni plus fidele que Justinien.

La guerre contre les Abares, Avares ou Huns, qui dura encore quelque temps sous ce regne, finit par la restitution qui fut faite à ces peuples de Sirmium, principal sujet de la guerre.

En Afrique, l'Exarque Gennadius fit une rude guerre aux Maures. Leur roi Gasmul, qui avoit batu, pris & fait périr trois généraux Romains, fut batu & pris à son tour ; & Gennadius lui fit trancher la tête.

En Italie même, les Lombards furent réprimés & contenus.

En Perse, Hormisdas avoit succédé à Chosroës son pere, &, sous ce nouveau roi, la guerre s'étoit ralumée avec plus de fureur. *Tibere* envoya contre lui le général Maurice. Celui-ci, l'an 580, gâgna contre les Perses la bataille de Callinique, & l'an 581 celle de Constantine. D'après ces succès, d'après les talens & les vertus de Maurice, *Tibere* jugea que c'étoit lui qu'il devoit choisir pour successeur. Il ne se permit point, comme autrefois Auguste & le premier *Tibere*, cette petite recherche d'un amour propre Machiavelliste, de faire un mauvais choix pour être regreté davantage par la comparaison. Plus jaloux d'assurer le bonheur des Romains, que de s'assurer leurs regrets, il imita Justin ; & la premiere bonne action de cet empereur, fut la derniere de celles de *Tibere* II. Il nomma Maurice César le 5 août 582, & lui fiança Constantine sa fille aînée. Huit jours après il le proclama empereur, & le courona. Il déclara, dans le discours qu'il fit prononcer en son nom à cette occasion, n'ayant déja plus la force de le prononcer lui-même, qu'il croyoit entendre chacun de ses sujets lui dire : *tu as pris soin de mon bonheur pendant ton regne ; c'est encore ton devoir de songer à me l'assurer quand tu ne seras plus*. Après ce discours, *Tibere*, alors mourant, rapelant ce qui lui restoit de forces, posa lui-même la courone sur la tête de Maurice, & le revêtit de la pourpre impériale. Après la cérémonie, il se fit reporter dans son lit, où il mourut le 14 août, lendemain de la cérémonie du couronement de Maurice. Tous les Romains prirent le deuil ; ce qui étoit alors l'expression volontaire d'une douleur vraie, & non un simple usage de bienféance. Sanglots, éloges perpétuels de ce prince ; voilà tout ce qu'on entendit à ses funérailles : Rome avoit véritablement perdu un pere.

TIBERGE, (Louis) (*Hist. Litt. mod.*) les abbés *Tiberge* & Brisacier, supérieurs des séminaires des missions étrangeres à Paris, se signalerent dans l'afaire des Rits de la Chine, & ne furent point favorables aux Jésuites. *Tiberge* mourut en 1730.

TIBULLE, (*Hist. litt. Rom. & Fr.*) *Aulus Albius Tibullus*, chevalier romain, ami d'Ovide, qui a fait sur sa mort une très-belle élégie, & d'Horace qui lui adresse la 33e ode du 1er livre :

> *Albi, ne doleas plus nimio, memor*
> *Immitis Glyceræ*, &c.

Et la quatrieme épître aussi du premier livre :

> *Albi, sermonum nostrorum candide judex*, &c.

Il lui acorde les avantages de la figure :

> *Dii tibi formam*.

Ceux de la fortune & de la sagesse :

> *Dii tibi divitias dederunt artemque fruendi.....*
> *Quærentem quidquid dignum sapiente bonoque est*.

Les avantages de la fortune ne lui resterent pas.

Ses biens furent compris dans la distribution de terres faite par Auguste à ses soldats, ce qui est le sujet de la premiere églogue de Virgile:

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi, &c.

Et de la neuvieme :

Quo te, Mœri, pedes? an quo via ducit, in urbem? &c.

Et moins heureux ou moins adroit que Virgile, il n'obtint point la restitution de ses biens, parce qu'il négligea trop, dit-on, de faire sa cour à cet empereur, que Virgile & Horace se trouverent très-bien d'avoir encensé. *Tibulle* a mieux aimé célébrer son ami, son protecteur Messala Corvinus, qu'il suivit dans la guerre de l'Île de Corcyre; mais les fatigues de la guerre étant peu compatibles avec la foiblesse de son tempérament, ou ce qui est plus vraisemblable, avec son goût pour la molesse & les plaisirs, il quita bientôt la profession des armes, & revint à Rome chanter les douceurs & les peines de l'amour.

Tibulle étoit chevalier romain: il étoit né à Rome l'an 43 avant J. C. Il mourut peu de temps après Virgile, l'an 17 de J. C.

Entre ces trois célebres poëtes érotiques, si souvent imprimés ensemble, Catulle, *Tibulle* & Properce, c'étoit autrefois Catulle qu'on mettoit au premier rang, il paroît qu'aujourd'hui la faveur des gens de lettres est pour *Tibulle*.

Plusieurs d'entre eux lui ont rendu l'hommage de le traduire en tout ou en partie, en prose ou en vers.

M. de la Harpe, dans un morceau plein de goût sur *Tibulle*, trouve ce poëte très-difficile à traduire, sur-tout en prose; il fait de quelques endroits de la traduction de M. l'abbé de Longchamps, qui passoit pour la meilleure avant celle de M. de Pastoret, un examen, à son ordinaire juste & rigoureux, d'où il paroit résulter que, pour faire de *Tibulle* une bonne traduction en prose, on ne sauroit suivre de trop près les tournures du latin. C'est en général le principe le plus sûr en matiere de traduction, & M. de Pastoret nous paroît y avoir été plus fidele que M. de Longchamps.

M. de la Harpe fait aimer *Tibulle*: "c'est, » dit-il, un des écrivains du siecle d'Auguste, » qui a mis dans ses vers le plus d'élégance & » de charme. Il est plein d'esprit, de délicatesse, de goût, ... de molesse, de grâce...... » Son expression est toujours celle du sentiment....... *Tibulle* est le poëte des amans. » Il est dans la poésie tendre & galante, ce » qu'est Virgile dans la poésie héroïque. »

M. l'abbé de Longchamps, quoique traducteur, lui trouve un défaut, c'est d'être monotone. Tant pis, dit M. de la Harpe, pour qui trouve *Tibulle* monotone. Il nous semble cependant qu'en lisant de suite les quatre livres d'élégies de *Tibulle*, on sent en effet cette monotonie. Elle n'est pas *un vice inhérent à la perfection*, comme le dit M. l'abbé de Longchamps, par un rafinement dont M. de la Harpe se moque, & qui rapele ce qu'on a dit, en plaisantant, de Racine: *qu'il avoit la monotonie de la perfection*. La monotonie de *Tibulle* consiste dans le retour trop fréquent des mêmes objets, des mêmes idées, des mêmes images, des mêmes comparaisons, des mêmes allusions aux mêmes usages; l'expression, à la verité, est variée, & presque toujours heureuse; mais enfin les objets sont les mêmes. C'est toujours la préférence donnée à l'amour sur la gloire & sur la fortune, à la paresse sur l'activité, à l'obscurité sur l'éclat, à la médiocrité sur la richesse; toujours ou la peinture des voluptés, ou les larmes d'une amante au tombeau d'un amant.

En un mot, (& cette comparaison marquera les bornes que nous mettons à ce reproche de monotonie) nous ne trouvons pas dans les élégies de *Tibulle* la même variété que dans les églogues de Virgile & dans le fables de la Fontaine. La premiere & la neuvieme églogue de Virgile roulent sur le même sujet, la distribution des terres de Mantoue & de Crémone, faite aux soldats. La troisieme & la septieme se ressemblent par la forme; c'est de part & d'autre un combat de chant entre deux bergers: cependant combien ces églogues correspondantes ne different-elles pas entre elles, & combien sur-tout ne different-elles pas des autres? Si les élégies de *Tibulle* avoient dans le même degré le mérite de la variété, elles ne laisseroient rien à désirer, & tout ce qu'en dit M. de la Harpe est très-juste, quand on les considere une à une.

M. de la Harpe, pour montrer comment il conçoit qu'un traducteur en prose doit suivre pas à pas un modele, tel que *Tibulle*, commence par traduire en prose ces six vers fameux.

Te spectem, supremæ mihi cum venerit hora,
Te teneam moriens deficiente manu.
Flebis, & arsuro positum me, Delia, lecto,
Tristibus & lacrymis oscula mixta dabis.
Flebis; non tua sunt duro præcordia ferro
Vincta, nec in tenero stat tibi corde silex.

Voici sa traduction:

" Que je te regarde encore, ô ma Délie! » quand ma derniere heure sera venue, que je » te presse, en mourant, de ma main défaillante; tu pleureras sur le bûcher funebre où » je serai étendu; tu mêleras des baisers aux

„ larmes de la douleur : tu pleureras, ton cœur „ n'est pas dur comme la pierre, ni inflexible „ comme l'acier.

Voici celle de M. l'abbé de Longchamps :

„ *Mon bonheur à moi sera de contempler* Délie „ à ma derniere heure, *satisfait*, *en expirant*, „ de la serrer encore de ma main défaillante ; „ *tu répandras des larmes*, & *Tibulle* étendu sur „ le bûcher funebre, *recueillera* des baisers *no-* „ *yés* dans les pleurs de sa Délie. Oui, *tu dois* „ *en répandre*, *ton cœur m'en est garant*, ce ten- „ dre cœur n'est point un *dur caillou*, un *acier* „ *inflexible*. „

Voici l'examen que M. de la Harpe fait de cette version :

“ Elle nuit également à l'original, & par ce „ qu'elle lui ôte, & par ce qu'elle lui donne. „ Le traducteur retranche d'abord la formule „ de souhait, *te spectem*, *te teneam*, que je te re- „ garde, que je te presse. Ce mouvement est ce- „ lui de l'amour. *Tibulle* ne dit point mon *bon-* „ *heur* sera de *contempler* Délie. Il ne parle point „ d'un bonheur dont il n'est pas sûr ; il exprime „ le vœu de son cœur. *Contempler* n'est pas le „ mot propre. On *regarde* en mourant ce qu'on „ aime, on ne le *contemple* pas. Ces nuances sont „ légeres ; mais c'est de toutes ces nuances que „ se compose le style, sur-tout dans les sujets „ délicats. *Tu répandras des larmes*........ *oui*, „ *tu dois en répandre*. Cela vaut-il deux *flebis* si „ tendrement répétés ? Étoit-il si difficile de tra- „ duire : *tu pleureras*, & de sentir tout ce que „ cette répétition a de grâce ? *ton cœur m'en est* „ *garant*, n'est point dans le latin, non plus „ que *satisfait en expirant*, non plus que *Tibul-* „ *le recueillera des baisers noyés dans les larmes*. „ Non seulement c'est faire languir la phrase „ par des inutilités traînantes, & détruire la „ précision, un des principaux caracteres de „ *Tibulle* ; mais encore c'est défigurer par le „ mauvais goût les beautés de l'original. *Tibul-* „ *le* peut-il *recueillir* des baisers quand il sera „ sur le bûcher ? Et qu'est-ce que des baisers „ *noyés dans les larmes* ? Et pour-quoi mettre „ *Délie & Tibulle* au lieu de *toi* & *moi* ? Est-ce „ la même chose pour l'amour ? que de fautes „ dans six vers !

Si cette critique est sévere, on ne peut nier au moins qu'elle ne soit pleine d'esprit & de goût, & quelle ne puisse apprendre à mieux faire.

M. le chevalier de Bertin traduit, avec autant de fidélité que d'aisance, les vers suivans :

Fortes adjuvat ipsa Venus,
Illa docet furtim molli decedere lecto,
Illa pedem nullo ponere posse sono.

Il faut oser. Vénus seconde le courage.
Vénus instruit l'amante, au milieu de la nuit ;
À descendre en secret de sa couche paisible :
Vénus enseigne encore l'art de poser sans bruit
Sur des parquets mouvans un pied sûr & flexible.

M. Vieilh, M. le chevalier de Parny, M. le chevalier de Bertin, M. Guys, M. de Flins, M. le chavalier de Cubieres, M. de S. Ange, M. Leonard, &c. postérité nombreuse de poëtes érotiques formés par *Tibulle*,

Et nati natorum & qui nascentur ab illis,

ont tous traduit ou imité des morceaux choisis de ce poëte aimable, & tous les poëtes érotiques, leurs successeurs, en feront autant.

TICHO *ou* TYCO-BRAHÉ, (*Hist. litt. mod.*) gentilhomme Danois, dont la maison étoit originaire de Suede, est célebre par son *Systême du monde*, aujourd'hui rejeté. Son inclination pour l'astronomie & les mathématiques s'annonça de bonne heure. Une éclipse de soleil qu'il vit, à l'âge de quatorze ans, arriver à l'heure précise qu'elle avoit été prédite, lui représenta l'astronomie comme une science divine, & décida de sa vocation. On l'envoya étudier le droit à Leipsick ; il y fit des observations astronomiques. À son retour en Danemarck, il se mésallia, grand crime aux ieux d'une maison Danoise du seizieme siecle. Pour échaper aux reproches de ses parens, & aux témoignages de leur colere, il voyagea. Plusieurs grands princes voulurent le fixer chez eux par des emplois importans ; mais il se réserva pour les bienfaits de son prince. Frédéric II, roi de Danemarck, lui donna l'île de Wen, avec une grôsse pension. Il bâtit à grands frais dans cette île le château d'Uranienbourg, *ville du Ciel*, & la tour de Stellebourg, où étoient rassemblés ses instrumens & ses machines, & où il faisoit ses observations. *Ticho Brahé* dépensa plus de cent mille écus pour les progrès de l'astronomie. Des souverains venoient le voir dans sa retraite savante, & apprendre de lui à se familiariser avec les astres. Ses travaux astronomiques parurent admirables pour le temps, & produisirent beaucoup de découvertes, alors importantes. Il soumit au calcul les réfractions astronomiques, & forma des tables de réfraction pour différentes hauteurs. Il découvrit dans la lune trois mouvemens, qui servent à expliquer sa marche. Il fut aussi très-habile dans la chimie, & fit un usage très-heureux de cette science appliquée à la médecine. La poésie le délassoit des mathématiques. Il eut toutes les erreurs de l'astronomie judiciaire, des pressentimens, des présages, *&c.* Si en sortant le matin il rencontroit une vieille femme, si un lievre traversoit son chemin, il rentroit promptement, la journée ne pouvoit être que funeste :

Rumpit & serpens iter institutum,
Si per obliquum, similis sagitta
Terruit mannos.

Plai-

Plaignons les foiblesses des grands hommes, & ne prenons point plaisir à les considérer. Celui-ci étoit trop grand pour n'être pas persécuté, il le fut. Ses torts, ou l'adresse de ses ennemis, lui attirerent une disgrace, & firent supprimer ses pensions. L'empereur Rodolphe II le fixa dans ses états à Prague, & le dédomagea magnifiquement de tout ce qu'il perdoit. *Ticho* mourut dans ce nouvel asyle, en 1601, d'une rétention d'urine, que le respect ou la timidité lui fit gâgner à la table d'un grand, d'où il n'osa se lever pour aller satisfaire un besoin. Ses principaux ouvrages sont: *Progymnasmata astronomiæ instauratæ; De mundi ætherei recentioribus phænomenis; Epistolarum astronomicarum liber*.

On a de Sophie *Brahé* sa sœur une épître en vers latins; & elle passoit pour exceller dans la poésie.

TIFERNAS *ou* TIPHERNAS. (*Hist. litt. mod.*) Vers la fin du regne de Charles VII, Lelio Gregorio, surnomé *Tiphernas* ou *Tifernas*, parce qu'il étoit de Tiferno en Italie, vint s'offrir au recteur de l'université de Paris pour faire des leçons publiques de grec. Le recteur ne vit en lui qu'un étranger pauvre, qui cherchoit du pain; à peine daigna-t-il parler de ses offres à l'université. Il en parla cependant; l'université y fit attention. *Tifernas* donna des leçons, & l'université lui donna des apointemens. Il avoit été disciple d'Emmanuel Chrysoloras. (*Voyez* l'article CHRYSOLORAS.) *Tifernas* enseigna ensuite à Venise, & mourut dans cette derniere ville vers l'an 1469, empoisoné, dit-on, par d'indignes rivaux, envieux de ses succès: il avoit cinquante ans. C'est l'âge où, jouissant de la plénitude de ses talens & de sa gloire, on excite le plus d'envie. On a de lui des poésies latines, & la traduction des derniers livres de Strabon.

TIGELLIN *ou* TIGILLIN, (*Hist. Rom.*) (*Sophonius Tigellinus*,) ministre & des débauches, & des cruautés de Néron, eut, sous cet empereur, un crédit formidable à tous les gens de bien: „ osez ataquer les vices d'un *Tigellin*, dit Juvenal, les supplices les plus afreux seront „ votre partage: „

Pone Tigellinum, *tædâ lucebis in illa*
Quæ stantes ardent qui fixo gutture fumant.

Ce fut cet homme, vicieux & vil, qui remplaça le vertueux Burrhus, après sa mort, dans la faveur qu'il n'avoit déja plus les dernieres années de sa vie. Le févere Galba lui-même, gouverné par ses trois favoris, qui, à la vérité, n'étoient rien moins que féveres, Titus Vinius Rufinus, Cornelius Laco, Mavianus Icelus, prit, dans un édit public, & contre le public, la défense de *Tigellin*, dont le peuple, à tous les spectacles, demandoit hautement qu'on fît un exemple: c'étoit, disoit Galba, une „ cruauté „ envers un homme qui étoit sur le point de „ mourir de maladie „. Peut-être *Tigellin* supposoit-il une maladie, pour exciter la pitié de Galba & du peuple. Ce fut le voluptueux Othon qui, à son avénement, fit justice de cet homme odieux, pour justifier son élection, & faire excuser le meurtre de Galba & de Pison. *Tigellin* mourut l'an de J. C. 69.

TIGNONVILLE. (*Hist. de Fr.*) Le prévôt de Paris, *Tignonville*, par ses perquisitions sur l'assassinat du duc d'Orléans, frere de Charles VI, en 1467, découvrit que des assassins s'étoient réfugiés à l'hôtel de Bourgogne, & demanda d'être autorisé à faire des recherches dans les palais des Princes; ce qui força le duc de Bourgogne d'avouer son crime au duc de Berry son oncle. L'implacable duc de Bourgogne ne l'oublia jamais. *Tignonville*, dans une autre occasion, fut obligé, par le devoir de sa charge, de faire arrêter deux écoliers de l'université pour vols & assassinats sur les grands chemins. Avant de commencer l'instruction du procès, il offrit, dit-on, de remettre les coupables à l'université, qui alors répondit sagement, que *tels gens n'étoient point tenus pour leurs clercs*: le prévôt les envoya au gibet. Alors le duc de Bourgogne souleva l'université contre *Tignonville*, qui, malgré l'approbation du roi, & la protection des autres princes, fut destitué. Il fut de plus obligé d'aller dépendre lui-même les corps des deux criminels, de les baiser à la bouche, & de les escorter dans l'église des Mathurins, à Paris, où ils furent transportés dans un chariot de deuil, que conduisoit l'exécuteur, revêtu d'un surplis, pour surcroît de bizârerie. On leur fit une épitaphe, qui se lit encore dans l'église des Mathurins. Dans cette épitaphe, monument élevé à l'énorme puissance de l'université, on ne forme pas le moindre doute sur les crimes des deux écoliers. En effet, le crédit de l'université éclatoit devantage à faire respecter ses écoliers, quoique coupables. Ils so[n]t représentés sur une tombe en façon de pendus, c'est-à-dire, la corde au col. Une lame de cuivre, posée contre la muraille, contient cette inscription: „ Ci-dessous gissent Léger Dumoussel & Oliver Bourgeois, jadis clercs-écoliers, „ étudians en l'université de Paris, exécutés à „ la justice du roi, notre bon sire, par le Prevôt de Paris, l'an 1407, le vingt-sixieme jour „ d'octobre, pour certains cas à eux imposés; „ (imputés) lesquels, à la poursuite de l'université, furent restitués & amenés au parvis „ de Notre-Dame, & rendus à l'évêque de Paris, comme clercs, & aux députés de l'université, comme suppôts d'icelle, à tres grande solemnité; & de-là, en ce lieu-ci furent „ amenés, pour être mis en sépulture, l'an 1408, „ le dix-huitieme jour de mai. En furent lesdits „ prévôt & son lieutenant démis de leurs offices „ à ladite poursuite, comme plus à plein ap-

„ pert par lettres-patentes & instrumens sur ce „ cas: priez Dieu qu'il leur pardone leurs pé„ chés. *Amen* „.

Nous ignorons si Marguerite de *Tignonville*, qui, par son mariage avec François de Prunelé, porta le nom & la terre de *Tignonville* dans cette maison de Prunelé, étoit de la famille du prévôt de Paris. On croit que c'est celle dont Henri IV fut si éperdument amoureux, & qui eut, comme Madame de Guercheville & Mademoiselle de Rohan, le mérite de lui résister constament. Il paroît que Mademoiselle de *Tignonville*, aimée de Henri IV, étoit petite fille de Lancelot du Monceau, seigneur de *Tignonville*, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, & qu'elle étoit fille de la barone de *Tignonville*, gouvernante de Catherine, princesse de Navarre, sœur du même Henri IV. Mademoiselle de *Tignonville* étoit d'une famille alliée à Henri IV par la maison d'Alençon, dont étoit la femme de Lancelot du Monceau, seigneur de *Tignonville*, ci-dessus nommé.

TIGRANE. (*Hist. anc.*) C'est le nom de divers rois d'Arménie & de quelques autres contrées adjacentes. Nous remarquerons seulement ici quelques-uns des principaux.

1°. On voit d'abord un *Tigrane*, fils aîné d'un roi d'Arménie, figurer avantageusement dans la *Cyropédie*. Le roi son pere avoit été en guerre avec Astyage, roi des Medes, ayeul maternel de Cyrus; vaincu dans cette guerre, il avoit été assujeti à un tribut. Voyant dans la suite Cyaxare, roi des Medes, fils d'Astyage & oncle de Cyrus, occupé chez lui par d'autres ennemis, il crut le moment favorable pour secouer le joug & s'afranchir du tribut. Cyrus le surprend, sous les apparences d'une grande chasse qu'il dirige du côté de l'Arménie. Le roi est pris avec ses femmes, ses enfans & tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les détails de cette expédition, cet appareil de chasse, qui cache si aisément un appareil de guerre à un roi qui se sentant dans son tort, doit être sur ses gardes, la facilité avec laquelle ce roi est pris ainsi que toute sa cour, tant de promptitude & de succès de la part du vainqueur, tant de négligence & de malheur de la part du vaincu; tout cela n'a pas le degré de vraisemblance qu'exigeroit la sévérité de l'histoire, & rien n'est plus propre à confirmer l'opinion de ceux qui regardent la *Cyropédie* comme un roman moral. Pour comble d'à propos romanesque, *Tigrane*, fils aîné du roi d'Arménie, arive au moment où son pere venoit d'être fait prisonier; il revenoit d'un voyage, & n'avoit aucun soupcon d'une rupture entre l'Arménie & la Perse ou la Médie; ce spectacle l'afflige autant qu'il l'étone. Cyrus, pour le consoler, lui dit avec una gaité assez féroce: *Prince, vous arivez à propos pour assister au procès de votre pere.* En effet, il lui fait son procès en présence des capitaines Perses & Medes, en présence même des grands d'Arménie; & par une suite d'interrogations captieuses & sophistiques, il l'amene à convenir qu'il a mérité la mort, comme si un souverain pouvoit mériter la mort pour avoir voulu s'afranchir d'un tribut. On reconoît ici dans Xénophon, auteur de *la Cyropédie*, un disciple de Socrate, la maniere dont Cyrus tire du roi d'Arménie un aveu dont celui-ci étoit d'abord bien éloigné, est parfaitement dans la maniere de Socrate, & c'est bien moins l'art de faire acoucher les hommes de leurs pensées, comme le disoit ce philosophe, que l'art de les faire acoucher de la pensée de celui qui les interroge & qui dirige de loin leurs réponses par ses interrogations. *Tigrane*, de son côté, par une suite de raisonemens aussi un peu sophistiques, mais qui montrent une belle âme, prouve à Cyrus qu'il est de son intérêt de rendre à son pere & la vie & ses femmes, & ses enfans & son royaume, parce qu'après une telle leçon suivie d'un tel acte de clémence, le roi d'Arménie redoutera toujours le prince invincible qui a pû si facilement le détrôner, & chérira toujours le prince généreux qui l'aura si noblement rétabli. Cyrus goûta ces raisonemens & plus encore ces sentimens, & il se mit à parler des rançons. Que me donneriez vous, dit-il au roi d'Arménie, pour la rançon de la reine votre femme? — Tout ce que je possede — Et pour celle de vos enfans? — La même chose. Ici Cyrus ou Xenophon ne peut encore se refuser une petite subtilité socratique. Vous voilà donc redevable envers moi, dit Cyrus, du double de ce que vous possedez. Et vous, prince, ajouta-t-il, en s'adressant à *Tigrane*, de combien racheteriez-vous la liberté de votre femme? — De mille vies, si je les avois, s'écria-t-il avec transport, car il en étoit éperdument amoureux. Cette scene finit par un grand festin que donna Cyrus au roi d'Arménie, à toute sa famille, & aux grands des trois royaumes. Au moment de la séparation, il les embrassa tous pour marque d'une parfaite réconciliation & d'une union sincere, & les laissa pénétrés d'admiration & de reconoissance. Le roi d'Arménie & sa famille & sa suite, en retournant chez eux, ne pouvoient parler que de lui, & ne se lassoient pas de célébrer ses louanges: les uns vantoient sa sagesse, d'autres son courage, d'autres sa grandeur d'âme; d'autres sa bonne mine, son air serein, son port majestueux. Que vous semble de sa figure, demanda *Tigrane* à sa jeune épouse? — Je n'y ai pas fait attention, dit-elle — Eh! quel pouvoit donc être l'objet de votre attention ou de votre distraction, s'écria-t-il avec étonement? — *Celui qui disoit qu'il donneroit mille vies pour racheter ma liberté.* Cette charmante réponse fut la récompense de *Tigrane*.

Tous ces faits peuvent n'être que romanesques; en voici un qui semble n'avoir pu être raporté que parce qu'il étoit ou vrai ou au moins allégorique. Cyrus ne voyant plus auprès de *Tigrane* un gouverneur qu'il y avoit vu autrefois, & qui avoit mérité son estime, lui demanda ce qu'il étoit devenu; *Tigrane* se troubla, & parut embarassé: il avoua enfin à Cyrus, en grand secret, que le roi son pere voyant son atachement pour ce gouverneur, en avoit été jaloux, & l'avoit fait périr; il ajouta que ce vertueux gouverneur lui avoit dit en expirant: „ pardonez ma mort à votre „ pere comme je la lui pardone; son injustice „ à mon égard ne vient point de méchanceté, „ mais d'une prévention aveugle dont il n'a pu „ se défendre. „ Cyrus, atendri par ce récit, donna des larmes à la destinée du gouverneur, & dit à *Tigrane*: *n'oubliez jamais le dernier mot d'un tel ami*.

M. le comte de Tresville, cité par M. Rollin, croyoit ce fait allégorique; il jugeoit que Xénophon avoit voulu peindre ici la mort de Socrate, que l'atachement & l'admiration de le jeunesse d'Athênes avoient rendu suspect à l'état, & qui avoit subi son sort non-seulement sans se plaindre, mais en plaignant même ceux qui l'immoloient. L'idée est ingénieuse: mais avec de l'esprit que n'expliquera-t-on pas par des allégories? L'Arménie fut fidele à l'alliance de Cyrus, & *Tigrane* commanda sous lui les troupes Arméniènes.

2°. Le plus célebre des *Tigranes* d'Arménie, est le gendre de Mithridate, qui fit avec lui la guerre aux Romains; il étoit fils d'un autre *Tigrane*, aussi roi d'Arménie. Il avoit été donné en ôtage aux Parthes pendant la vie de son pere; il fut relâché à sa mort, arivée l'an 395 avant J. C. & fit avec les Parthes un traité par lequel il leur cédoit des places & des pays à leur bienséance. Les Syriens, las des guerres civiles qu'excitoient continuélement chez eux les princes de la maison de Seleucus, offrirent leur courone à *Tigrane*, qui l'accepta & qui la porta dix-huit ans; il gouverna la Syrie pendant quatorze ans par un Viceroi.

Ce fut ce *Tigrane*, qui le premier réunit l'Arménie entiere, partagée jusqu'alors entre divers princes; il y joignit plusieurs des pays voisins soumis par ses armes, & en forma un royaume puissant. Avant lui, l'Arménie été toujours ou foible ou dépendante. Elle avoit d'abord apartenu aux Perses, puis aux Macédoniens, après la mort d'Alexandre, elle avoit fait partie du royaume de Syrie. Deux généraux d'Antiochus le Grand, apparemment gouverneurs d'Arménie, Artaxius & Zadriadès, s'établirent dans cette province avec la permission de ce prince, & la gouvernerent avec une autorité presque souveraine; après la défaite d'Antiochus, ils s'atacherent aux Romains, qui les reconurent pour rois; ils avoient partagé l'Arménie. *Tigrane*, descendu d'Artaxius, la réunit & l'agrandit, comme nous venons de le dire. Le fameux Mithridate roi de Pont, cherchant partout à susciter aux Romains des ennemis puissans, lui donna en mariage Cléopatre, sa fille, & ils partagerent d'avance les conquêtes qu'ils se proposoient de faire. *Tigrane* dépouilla de la Cappadoce, Ariobarzane, protégé des Romains, & y rétablit un fils de Mithridate, nommé Ariarathe. Ce fut *Tigrane* qui bâtit la ville nommée de son nom *Tigranocerte*, & qui en fit la capitale de son royaume. Cette ville étoit peu peuplée, & ses états en général manquoient d'habitans; aussi dans son partage avec Mithridate se fit-il donner des hommes au lieu du butin; il transplanta chez lui trois cents mille Cappadociens, & continua de peupler ses états aux dépens des états conquis. Mithridate ayant été vaincu par Lucullus, se retira chez *Tigrane* son gendre, où Lucullus l'envoya redemander par Appius Clodius. *Tigrane* étoit alors au comble de la puissance & de la gloire, c'étoit le plus grand monarque de l'Asie; c'étoit à lui qu'avoit passé ce titre fastueux de *roi des rois*; il avoit conquis la Syrie & la Palestine, dompté les Parthes, soumis les Arabes, &c. Ce fut à l'audience de ce prince, qui voulut y paroître dans tout l'éclat de la majesté royale & du luxe asiatique, qu'Appius Clodius vint redemander Mithridate avec cette hauteur impérieuse si ordinaire aux Romains: cette hauteur, que persone ne s'étoit jamais permise à son égard, lui parut bien étrange; il eut même la fatuité d'être blessé de ce que Lucullus, dans la lettre qu'il lui avoit écrite, ne lui donnoit que le simple titre de roi, comme s'il n'eût été qu'un roi ordinaire, lui qui commandoit à des rois, & qui se faisoit servir par eux comme par des esclaves; qui, dans ses cérémonies publiques, en avoit toujours plusieurs rangés en haie autour de son trône, prêts à recevoir ses ordres & à lui rendre les services les plus vils. Dans la réponse au général Romain, il n'ajouta aucun titre à ce nom de Lucullus, qui en effet n'en avoit pas besoin; il refusa, comme on peut le croire, de remettre Mithridate; & sur ce refus, l'ambassadeur Appius Clodius lui déclara la guerre. De ce moment, *Tigrane* rendit à son beau-pere les honeurs qu'il lui devoit; jusques-là il l'avoit traité avec mépris & arrogance, l'avoit tenu éloigné de lui, le faisant garder comme un prisonier d'état.

Pendant que les flateurs de *Tigrane* lui disoient que Lucullus seroit bien téméraire s'il osoit seulement l'atendre à Éphese; Lucullus ayant pris Sinope & Amisus sur le pont Euxin, traversoit la Cappadoce, passoit l'Euphrate & le Tigre, & s'avançoit à grandes journées vers *Tigranocerte*. Le premier qui osa donner avis à *Tigrane* de cette marche de Lucullus, apprit à

ses dépens ce que c'est que de dire la vérité à un despote; il fut mis à mort : cependant Lucullus avançant toujours, & touchant déja pour ainsi dire aux portes du palais, les courtisans tremblans, engagerent Mithrobarzane, un des favoris du prince, à prendre sur lui d'annoncer cette nouvele; *Tigrane*, pour toute réponse, lui donna ordre d'amener Lucullus prisonier, comme il auroit ordoné d'arrêter le moindre de ses sujets; Mithrobarzane, en essayant de remplir sa dangereuse & difficile commission, fut taillé en pieces avec ce qu'il avoit pu rassembler de troupes à la hâte.

Tigrane commença enfin à comprendre que l'afaire étoit sérieuse; il sortit de Tigranocerte, mit le Mont Taurus entre le vainqueur & lui, & rassembla autour de lui ses innombrables troupes. Lucullus, pour l'attirer au combat, assiégea Tigranocerte. Mithridate, qui savoit mieux que *Tigrane*, comment il falloit faire la guerre aux Romains, envoyoit de son royaume de Pont où il étoit allé faire des levées, couriers sur couriers à son gendre, pour lui recomander d'éviter la bataille, & de se servir seulement de sa cavalerie pour couper les vivres à Lucullus; les courtisans de *Tigrane* attribuerent ce conseil de Mithridate, à une secrete envie de la gloire dont *Tigrane* alloit se couvrir; on se hâta donc de livrer bataille avant l'arivée de Mithridate, pour le priver de la part qu'il auroit pu avoir ou prétendre à une victoire qu'on regardoit comme infaillible, même sans son secours. L'armée de *Tigrane* étoit de près de trois cents mille hommes. Lucullus n'en avoit pas trente mille. Cette poignée de monde excita la risée de *Tigrane*. Il n'y eut pas un de ses courtisans ou de ces rois, esclaves atachés à sa suite, qui ne demandât en grâce d'être chargé seul d'aller châtier cette petite troupe d'insolens & d'insensés. *S'ils vienent comme ambassadeurs*, dit agréablement *Tigrane*, *ils sont beaucoup; si c'est comme ennemis, franchement ils sont bien peu*.

Une riviere séparoit les deux armées, Lucullus étant sorti de ses retranchemens, parut vouloir s'éloigner & précipiter sa marche; il n'alloit que chercher un gué commode & qu'il avoit fait reconoître. *Tigrane* ne doutant pas qu'il ne cherchât à lui échaper, appela Taxile, un des généraux de Mithridate, que ce prince lui avoit envoyé pour le détourner de livrer bataille, Taxile ne flatoit point *Tigrane*, ne décrioit point des ennemis redoutables, & avoit souvent parlé avec estime des légions romaines; venez, lui dit *Tigrane*, avec un ris moqueur, venez voir fuir ces invincibles légions romaines. „ Je souhaite, reprit Taxile, que la for„ tune de votre Majesté fasse aujourd'hui ce „ miracle, mais ce n'est point là la démarche „ de gens qui fuient. „ En effet on vit bientôt les légions s'avancer en bon ordre & marcher à l'ataque. *Quoi!* s'écria *Tigrane*, ne pouvant revenir de sa surprise : *Quoi! ces gens là vienent à nous!* Lucullus monte sur une éminence, jete un regard sur l'ordonance de deux armées, & dit : *la victoire est à nous*. Cette victoire fut complete, *Tigrane* s'enfuit dès le commencement de l'action, & voyant son fils acompagner sa fuite, il détacha en pleurant son diadême & le lui remit, en l'exhortant à se sauver comme il pouroit par un autre chemin. Quel étoit le sens & le but de cette action? Remettoit-il d'avance à son fils une courone qui tomboit de sa tête, ou jugeoit-il qu'il valoit mieux exposer le fils du roi à être pris que le roi lui-même? Le fils sentit le danger de cet ornement, & en chargea un de ses plus fideles serviteurs, qui fut à l'instant pris & conduit à Lucullus.

La cavalerie Arméniene fut détruite, & il resta sur la place plus de cent mille hommes de l'infanterie de *Tigrane*; de la part des Romains, il n'y eut, dit-on, que cinq morts & cent blessés. Lucullus se couvrit d'une gloire éternele, on remarqua sur-tout en lui le talent singulier de varier le genre de guerre suivant l'ennemi qu'il avoit à combatre. L'actif & ardent Mithridate, il l'avoit consumé en temporisant, en traînant la guerre en longueur. L'indolent & négligent *Tigrane*, il l'avoit ruiné tout d'un coup, par une précipitation raisonée, & en ne lui donnant pas le temps de se reconoître. Il avoit su tirer parti également & d'une lenteur active & d'une célérité sans imprudence.

Mithridate, qui n'avoit éprouvé que la lenteur, y fut trompé, il crut que Lucullus en useroit avec *Tigrane* comme avec lui; il ne se pressa point de joindre son gendre, il marchoit à petites journées, lorsqu'une troupe d'Arméniens, nus & blessés, fuyans de toutes parts avec éfroi, lui apprit la déroute de *Tigrane*, il le trouva bien-tôt lui-même dans le plus triste état d'abandon & de misere. Loin d'insulter à son malheur, comme *Tigrane* avoit précédemment insulté au sien par un accueil indigne, il lui témoigna toute la tendresse d'un beau-pere, & lui rendit tous les respects dus au malheur, il pleura sur leurs communes disgraces, & lui fit envisager des ressources, il lui donna sa garde, le fit servir par ses officiers, le consola, l'encouragea, releva ses espérances, ils rechercherent l'alliance du roi des Parthes, qui paroissoit disposé à la leur vendre & à leur fournir de secours contre les Romains, moyenant la cession de la Mésopotamie. Lucullus prit & détruisit Tigranocerte, & menaça bien-tôt Artaxate; mais on trouva qu'il n'avoit pas poursuivi *Tigrane* avec assez d'ardeur, & il fut soupçoné d'avoir cherché à prolonger la guerre pour conserver son commandement; il remporta encore devant Artaxate une victoire signalée sur Mithridate & *Tigraine* réunis, & il alloit ter-

miner la guerre par la prise de cette place, & par la réduction de l'armée, lorsque l'esprit de révolte se mit dans son armée, & vint traverser ses desseins. Mithridate & *Tigrane* respirerent & se réunirent. Le premier recouvra tout son royaume, mais bien-tôt vaincu & chassé par Pompée, successeur de Lucullus, défait & détruit entiérement dans ce combat nocturne, dont Mithridate fait la description dans la tragédie qui porte son nom:

Je suis vaincu. Pompée a saisi l'avantage
D'une nuit, qui laissoit peu de place au courage.
Mes soldats presque nus, dans l'ombre intimidés,
Les rangs de toute part mal pris & mal gardés,
Le désordre par-tout redoublant les alarmes,
Nous-même contre nous tournant nos propres armes,
Les cris que les rochers renvoyoient plus afreux,
Enfin toute l'horreur d'un combat ténébreux;
Que pouvoit la valeur en ce trouble funeste?
Les uns sont morts, la fuite a sauvé tout le reste.

Il se vit réduit à demander de nouveau un asyle à *Tigrane*, son gendre. On n'imagineroit jamais quelle fut la réponse de *Tigrane*; ce fut de mettre à prix la tête de son beau-pere, après avoir fait mettre ses ambassadeurs en prison. Cette conduite avoit un motif, & elle avoit un prétexte différent de ce motif.

Le roi d'Arménie avoit eu trois fils de la fille de Mithridate. Pere aussi cruel & aussi dénaturé que Mithridate lui-même, il en avoit fait périr deux sans sujet, dit-on; cependant:

Quel pere de son sang se plait à se priver?

Le dernier qui restoit, nommé *Tigrane* comme lui, pour se dérober à sa cruauté, se retira chez Phraate, roi des Parthes, dont il avoit épousé la fille. Phraate le ramena en Arménie, à la tête d'une armée, & ils assiégerent Artaxate; *Tigrane* le pere, batit & chassa son fils qui alloit se retirer auprès de Mithridate, son grand-pere, lorsqu'il apprit qu'il étoit réduit lui-même à implorer la protection de son gendre. *Tigrane* le jeune prit alors le parti de se mettre sous celle de Pompée, qui la lui acorda, & alloit se servir de lui pour porter la guerre en Arménie. Le prétexte donc que prit *Tigrane* pour accâbler ainsi Mithridate dans sa disgrace, fut que Mithridate apuyoit la révolte de *Tigrane* le jeune, ce qui étoit absolument faux, mais son véritable motif étoit le désir de désarmer Pompée dont il voyoit la puissance abaisser toutes les puissances. Plein de ce dessein, il trouvoit que la funeste amitié de Mithridate, comme Mithridate le dit lui-même, pesoit à ses amis & à ses alliés. *Tigrane* entra dans le camp des Romains, sans prendre aucune précaution, & remit & sa persone & sa courone à la discrétion de Pompée, l'assurant avec des flateries aussi basses que celles dont on l'avoit lui-même enivré si long-temps, que de quelque maniere que Pompée décidât de son sort, il seroit toujours content & soumis à ses volontés.

Mox ipse supplex & præsens, dit Velleïus Paterculus, *se regnumque ditioni ejus permisit, præfatus: neminem alium neque Romanum, neque alius gentis virum futurum fuisse, cujus se fidei commissurus foret, quam Cneïum Pompeïum. Proinde omnem sibi vel adversam, vel secundam, cujus auctor ille esset, fortunam tolerabilem futuram. Non esse turpe ab eo vinci, quem vincere esset nefas: neque ei inhoneste aliquem submitti, quem fortuna super omnes extulisset.*

Arivé à cheval près de l'enceinte du camp, on lui fit mettre pied en terre, en lui disant que jamais on n'avoit vu d'étranger passer à cheval dans un camp Romain. *Tigrane* obéit, & ôta même son épée qu'il remit aux Satèllites de Pompée; il voulut mettre son diadême aux pieds de ce général & lui embrasser les genoux; car le plus fier despote est toujours prêt de devenir le plus vil esclave dans la mauvaise fortune. Pompée rougissant pour lui de tant d'abaissement, lui en épargna le plus qu'il put. Il s'établit juge entre le pere & le fils pour les réconcilier, mais il fut d'abord choqué de ce que *Tigrane* le fils, n'avoit donné a son pere aucune marque de respect pendant l'entrevue, & l'avoit traité en étranger & en inconnu. Il les pria tous deux à souper, le fils refusa de s'y trouver avec son pere. Pompée, après avoir condamné *Tigrane* à payer tous les frais de la guerre qu'il avoit faite aux Romains avec Mithridate, & à leur céder toutes les conquêtes en deçà de l'Euphrate, partagea l'Arménie entre le pere & le fils; le pere fut content de son partage: le fils, plus difficile à satisfaire, essaya de s'échaper pour aller exciter de nouveaux troubles; mais Pompée le fit garder à vue; ensuite ayant découvert des intrigues de ce jeune prince, tendantes à soulever la noblesse d'Arménie contre le partage proposé, & à faire prendre les armes aux Parthes, il le réserva pour son triomphe.

Phraate envoya des ambassadeurs redemander son gendre, & représenter aux Romains que l'Euphrate devoit être la limite de leurs conquêtes; Pompée répondit que le jeune *Tigrane* touchoit de plus près à son pere qu'à son beau-pere, & que les Romains ne prenoient la loi ni le conseil de persone sur l'étendue ou les bornes de leurs conquêtes. *Tigrane*, le pere obtint le titre d'ami & d'allié du peuple Romain;

titre qu'il avoit bien acheté. Le jeune *Tigrane* fut mené en triomphe à Rome avec sa femme & sa fille, à la suite du char de Pompée, l'an 691 de la fondation de Rome. Clodius, ce tribun ennemi de Cicéron, de Pompée & de tous les gens de bien, essaya, (on ignore par quel intérêt & s'il avoit d'autres vues que d'insulter Pompée) de donner à *Tigrane* les moyens de se sauver; soupant un jour chez le préteur Lucius Flavius, à la garde duquel Pompée avoit confié ce prince, il le pria de le faire amener, il le fit mettre à table à côté de lui, s'en empara & refusa ensuite de le rendre & à Flavius & à Pompée lui-même, il le fit embarquer pour l'Asie, mais une tempête le força de relâcher à Antium. Flavius & quelques amis de Pompée armerent pour le reprendre, il y eut à ce sujet entre eux & les brigands de Clodius, un combat sur la voie Appiene, où l'avantage fut pour Clodius. Cet événement ariva l'an 694 de Rome.

TILLADET, (Jean - Marie de la Marque de) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, étoit fils de François de la Marque, & d'Angélique de Riviere; il étoit né au château de *Tilladet* en Armagnac. Le nom de la Marque est le même que celui de Marca, c'est une des meilleures maisons du Bearn; & M. de Boze, secrétaire de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres, observe dans l'éloge de l'abbé de *Tilladet*, que rien n'est plus ordinaire dans la province de Bearn, (on pouroit ajouter: *& dans beaucoup d'autres provinces*) que cette diversité de noms ou de terminaisons des mêmes noms dans une même famille. La maison de Riviere dont étoit la mere de l'abbé de *Tilladet*, est aussi la même que celle de Ribeyra, dont il y a une branche considérable établie en Espagne.

L'abbé de *Tilladet* étoit né vers l'an 1650 ou 1651, & n'a jamais su lui-même plus précisément l'époque de sa naissance; les registres de sa paroisse avoient été brûlés pendant les troubles, il avoit été orphelin de bonne heure, & étoit sorti de son pays à un âge où il ne savoit gueres l'importance de cette époque pour tout le cours de la vie.

Quand il voulut prendre les ordres, il fallut suppléer à son extrait-baptistaire par des enquêtes juridiques.

Il avoit pris d'abord un état tout différent, il avoit servi, il avoit fait deux campagnes, l'une dans l'arriere-ban, l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. À la paix de Nimegue, le dérangement de ses afaires domestiques le força de quiter le service, il vendit la terre de *Tilladet*, mit à fond perdu ce qui lui resta, vint à Paris, entra dans l'oratoire, où se livrant tout entier à l'étude, il professa la philosophie & la théologie pendant quinze ans; il se retira ensuite au séminaire des Bons Enfans, il prêcha, il fit toutes les fonctions du Sacerdoce.

Il entra, en 1701, dans l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres. Il y donna plusieurs savans mémoires, parmi lesquels on distingue un *traité de l'éducation de la jeunesse, à Sparte*; des *réflexions sur l'ambassade du juif Philon à Caligula*; des *réflexions sur le caractere de quelques historiens*; *divers discours sur la majesté du sénat Romain*; *sur les conditions requises par les loix, pour obtenir à Rome les honeurs du triomphe durant la république*; sur les *allocutions ou harangues militaires des empereurs*, &c.

On donne les plus grands éloges au caractere moral de M. l'abbé de *Tilladet*, on ne lui reproche, même dans les choses les plus indifférentes, que quelques distractions causées par profondes méditations, ou plutôt on ne les lui reproche pas, on observe seulement qu'il se les reprochoit comme une imperfection. Il mourut à Versailles, le 15 juillet 1715.

TILLEMONT, (*voyez* NAIN.) (le)

TILLET, (*Hist. litt. mod.*) les deux freres du *Tillet*, tous deux nommés *Jean*, tous deux morts en 1570, se sont distingués principalement par leurs connoissances dans l'histoire de France. L'un, évêque de Saint-Brieux, puis de Meaux, est auteur d'une chronique latine des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à la mort de François I en 1547; elle a été traduite en François & continuée jusqu'en 1604. Il est auteur de divers autres ouvrages d'un genre différent, relatifs à son état d'évêque, & moins connus.

L'autre, grefier en chef du parlement de Paris, charge qui a été long-temps dans sa famille, a écrit sur différentes matieres concernant notre histoire, & a fait un assez grand usage des registres du parlement. Outre son recueil des rois de France, qui est très-connu, on a de lui un *discours sur la séance des rois de France en leurs cours de parlement*; un *traité pour la majorité du roi de France*; une *institution du prince chrétien*; un *sommaire de l'histoire de la guerre contre les Albigeois*.

TILLET, (du) *voyez* TITON.)

TILLI, (Jean Tzerclaës, comte de) (*Hist. d'Allem.*) un des grands capitaines de la guerre de trente ans, avoit servi en Hongrie contre les Turcs. Il s'étoit distingué dans les guerres d'Allemagne, sur-tout à la bataille de Prague en 1620. Il défit le fameux Mansfeld, & le chassa du haut Palatinat, l'an 1622. Il le batit encore près de Darmstadt & le poussa entiérement hors de l'Allemagne. Il défit à Statlo l'administrateur d'Halberstad, remporta encore d'autres victoires, prit une multitude de places dans les pays Bas & en Allemagne. En 1626, il défit l'armée de Danemarck, à la journée de Lutter dans le Duché de Brunswick. Le Pape Urbain VIII lui écrivit pour le féliciter d'une

victoire si avantageuse à tout le parti catholique, dont le comte de *Tilli* avoit toujours été le défenseur dans toutes ces guerres. En 1629, il fut plénipotentiaire à Lubeck, pour la conclusion de la paix avec le Danemarck.

En 1630, il remplaça Valstein dans le commandement général des armées de l'Empire. Il secourut contre les Suédois Francfort sur l'Oder, il prit d'assaut Brandebourg & Magdebourg. Il ravagea la Thuringe, la Hesse, &c. accâbla les chefs du parti Protestant. En 1631, il prit Leipsick. Tout retentissoit de sa gloire; la guerre n'étoit pour lui qu'une suite de triomphes, son nom étoit le plus grand nom de l'Empire, il passoit pour le premier capitaine de l'Europe, il paroissoit invincible, il étoit du moins invaincu; Gustave-Adolphe paroît en Allemagne & lui fait perdre ce titre; *Tilli* est vaincu à la bataille de Leipsick, mais il n'est pas défait, & il a encore quelques avantages sur tout ce qui n'est pas Gustave. Il mourut de la mort des héros, ayant été blessé mortélement, en défendant le passage du Lech, à Ingolstad, le 30 avril 1632. Il aimoit ses soldats, & il en étoit aimé comme presque tous les grands capitaines. Il fit un legs de soixante mille Richsdales (ou Rixdales) au vieux régimens qui avoient servi sous lui. Il avoit été Jésuite avant de porter les armes. On a remarqué qu'il n'avoit jamais eu de commerce avec les femmes, & qu'il n'avoit jamais bu du vin.

TILLOTSON, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) célebre prédicateur Anglois. Ses sermons lui valurent l'archevêché de Cantorbery. Ils ont en Angleterre la plus haute réputation. Barbeyrac & Beausobre, qui les ont traduits en François, passent généralement pour ne nous en avoir donné qu'une idée imparfaite. *Tillotson* étoit aussi un grand controversiste. Il mourut à Lambeth, en 1694, à soixante cinq ans.

TIMAGORAS, (*Hist. anc.*) dans le temps où Thebes victorieuse & triomphante par les armes d'Epaminondas & de Pélopidas, humilioit & faisoit trembler Sparte, Athênes s'étant ligué avec quelques autres puissances de la Grece, en faveur de Sparte contre Thebes, envoya des ambassadeurs à la cour de Perse, pour engager Artaxerxe à prendre le même parti, tandis que Pelopidas venoit plaider à la cour du même roi la cause des Thébains, qu'il gâgna. Les deux ambassadeurs d'Athênes, étoient Léon & *Timagoras*; il paroît que ce dernier s'éloigna de l'esprit de sa commission pour faire sa cour au roi de Perse, qu'il voyoit être favorable aux Thébains, & pour en obtenir de plus grands présens. Ce fut en effet de tous les ambassadeurs celui qui mit le plus à contribution la libéralité magnifique du grand roi; outre beaucoup d'or & d'argent, qu'il ne se fit aucun scrupule de recevoir, il accepta un lit magnifique & des esclaves pour le faire, les Grecs ne lui paroissant pas assez adroits pour ce ministere; car quoique corrompue depuis longtemps, Athênes ne poussoit pas la molesse & les délices aussi loin qu'on le faisoit en Perse. De plus, *Timagoras* ayant ou feignant d'avoir besoin de prendre du lait pour quelque maladie, Artaxerxe lui donna quatre-vingt vaches, & encore des esclaves pour les soigner. Enfin à son départ, *Timagoras*, toujours alléguant son indisposition, se fit porter en chaise jusqu'à la mer, aux dépens du roi, qui donna quatre talens à ses porteurs. Mais lorsqu'il fut de retour dans Athênes, Léon, son collegue, l'accusa de n'avoir communiqué en rien avec lui, & de s'être joint à Pélopidas par une prévarication formele. *Timagoras* fut mis à mort.

TIMANDRE, (*Hist. anc.*) c'est le nom d'une courtisane, derniere amie qui fût restée à ce brillant Alcibiade, elle étoit seule avec lui dans une bourgade de la Phrygie, lorsque Pharnabase, Satrape de cette province, le fit tuer pour complaire aux Lacédémoniens; elle ramassa son corps, & lui rendit les derniers devoirs avec autant de décence & d'honeur, que les conjonctures pouvoient le permettre. On croit que la célebre courtisane Laïs étoit fille de *Timandre*.

TIMANTHE *ou* TIMANTE, (*Hist. anc.*) peintre célebre de l'antiquité, étoit, selon les uns, de Sicyone, selon les autres, de l'île de Cythnos, l'une des Cyclades. C'est sur-tout par le mérite de l'invention qu'il s'est distingué: *Timanthi plurimum adfuit ingenii*, dit Pline; il ajoute que les ouvrages de ce peintre faisoient toujours concevoir au delà de ce qu'on voyoit, & que quoique l'art y fût porté au degré de la perfection, le génie enchérissoit encore sur l'art. *In omnibus ejus operibus intelligitur plus semper quam pingitur; & cum ars summa sit, ingenium tamen ultra artem est*. *Timanthe* vivoit sous le regne de Philippe, pere d'Alexandre le Grand; il étoit contemporain & rival de Zeuxis & de Parrhasius. Son tableau d'*Ajax Furieux* l'emporta même sur celui de Parrhasius, au sentiment des juges. (*Voyez* l'article PARRHASIUS, le mot de ce peintre, sur la victoire de *Timanthe*.) Le tableau le plus célebre de *Timanthe*, & où ce talent de faire concevoir au delà de ce qu'on voit, étoit surtout remarquable, c'est celui du sacrifice d'Iphigénie. L'expression de la douleur y étoit graduée avec tout l'art possible sur les visages des spectateurs, d'après le degré d'intérêt que chaque personage devoit prendre au sort de la victime, & d'après les liens ou d'amitié ou de parenté qui l'unissoient avec elle. Le prêtre Calchas étoit affligé d'avoir à remplir un rigoureux & triste ministere; Ulysse l'étoit davantage d'en être le témoin: tous les signes possibles de la plus profonde douleur éclatoient dans les ieux de Ménélas, oncle d'Iphigénie. Que sera-ce donc du pere? Vous ne ver-

rez point le visage du pere, & par-là vous serez forcé de concevoir bien au delà de tout ce que vous avez vu: la douleur paternele est abandonée à votre imagination, & c'est ainsi que le génie de *Timanthe* savoit s'élever au dessus de l'art le plus parfait. Telle est l'idée que Quintilien nous a donnée de ce fameux tableau:

Cum in Iphigenia immolatione pinxisset tristem Calchantem, tristiorem Ulyssem, addidisset Menelao quem summum poterat ars efficere mœrorem; consumptis affectibus, non reperiens quo digne modo patris vultum posset exprimere, velavit ejus caput, & suo cuique animo dedit æstimandum.

M. Rollin observe que l'Iphigénie d'Euripide peut avoir fourni à *Timanthe* l'idée qu'il a si heureusement employée, & que c'est même une chose vraisemblable.

Lorsqu'Agamemnon vit sa fille qu'on menoit dans le bois y être sacrifiée, dit Euripide, *il gémit, & détournant la tête, versa des larmes, & se couvrit les ieux de sa robe.*

Une imitation si ingénieuse diminueroit bien peu dans *Timanthe* le mérite de l'invention.

Racine, dans *Iphigénie*, en suivant Euripide, son modele, s'est sans doute aussi souvenu du tableau de *Timanthe*:

Le triste Agamemnon, qui n'ose l'avouer,
Pour détourner ses ieux des meurtres qu'il présage;
Ou pour cacher ses pleurs, s'est voilé le visage.

TIMÉE DE LOCRES, (*Hist. anc.*) philosophe célebre, ainsi nommé, parce qu'il étoit de la ville de Locres en Italie, fut disciple de Pythagore. Ses idées sur l'âme du monde, qui s'insinue dans tous les êtres, & leur donne le sentiment, le mouvement & la vie, étoient assez conformes à celles de son maître, & ce sont celles que Virgile a mis en beaux vers dans le quatrieme livre des Géorgiques:

Esse apibus partem divinæ mentis, & haustus
Æthereos dixere; Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cælumque profundum:
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas,
Scilicet huc reddi deinde ac resoluta referri
Omnia, nec morti esse locum.

Et dans le sixieme livre de l'Énéide:

Principio cælum ac terram camposque liquentes;
Lucentemque globum lunæ, Titaniaque astra
Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, & magno se corpore miscet,
Inde hominum pecudumque genus vitæque volantum
Et quæ marmoreo fert monstra sub æquora pontus;
Igneus est ollis vigor, & cælestis origo
Seminibus.

On sait d'ailleurs très-peu de chose de *Timée* de Locres; on ignore le temps précis de sa mort. On sait seulement qu'il étoit antérieur à Socrate. Il avoit écrit la vie de Pythagore; Suidas en parle, mais elle est perdue. Il reste seulement de lui un petit Traité de la nature & de l'âme du monde, qu'on trouve dans les Œuvres de Platon, auquel ce Traité a donné l'idée de son *Timée*. Le marquis d'Argens a traduit ce Traité en françois.

TIMÉE est aussi le nom d'un rhéteur Sicilien, chassé de son pays par Agathocle. Ses ouvrages sont perdus. Il avoit fait une histoire générale de la Sicile, & une histoire particuliere de la guerre de Pyrrhus, que Diodore de Sicile loue à beaucoup d'égards. Il vivoit environ deux cents quatre-vingt cinq ans avant J. C.

TIMÉE est encore le nom d'un sophiste, qui a laissé un *Lexicon vocum Platonicarum*, imprimé à Leyde en 1754, par les soins de David Ruhnkenius.

TIMÉE est aussi le nom de la femme d'Agis, roi de Sparte; elle conçut de l'amour pour Alcibiade pendant son séjour chez les Lacédémoniens; elle en eut un fils, nommé Léotychide, qu'Agis refusa de reconoître pour son fils, & qui par cette raison fut exclus de la succession au trône de Lacédémone. *Timée*, en public, l'appeloit Léotychide & fils d'Agis; mais en particulier, au milieu de ses femmes & de ses amies, elle ne rougissoit pas de l'appeler Alcibiade, tant le pere de cet enfant avoit su inspirer à cette Lacédémoniene le mépris des devoirs & l'oubli des bienséances!

TIMOCLEA, (*Hist. anc.*) dame Thébaine, distinguée par son courage & par sa vertu. À la prise de Thebes par Alexandre-le Grand, des Thraces qui servoient dans l'armée de ce conquérant, abatirent la maison de *Timoclea*, pillerent ses meubles & ses trésors. Leur capitaine, abusant des droits de la victoire, après lui avoir tout enlevé, & lui avoir fait les derniers outrages, lui demanda encore si elle n'avoit point d'argent caché. Elle lui répondit qu'elle en avoit; elle le mena dans son jardin, lui montra un puits, & lui avoua que quand elle avoit vu la ville forcée, elle avoit jeté dans ce puits tout ce qu'elle avoit de précieux, espérant pouvoir l'en retirer dans la suite. Charmé de cet aveu, le capitaine s'approche du puits, se baisse pour regarder dedans, & en examiner la profondeur; *Timoclea* le poussant de toute sa force, l'y fait tomber, & l'y assome à coups de pierres. Les Thraces se jetent sur elle, la chargent de fers, & la menent devant Alexandre, qui

qui frapé d'abord de l'air de grandeur & de courage qu'elle conservoit dans la captivité, concevant d'ailleurs bonne opinion d'elle, d'après l'action même dont elle étoit accusée, lui demanda qui elle étoit. „ Je suis, lui dit-elle, „ la sœur de ce Théagene qui combatit contre „ Philippe ton pere, pour la liberté de la Gre- „ ce, & qui mourut pour elle à la bataille de „ Chéronée, où il commandoit les Thébains. „ Alexandre admirant cette généreuse réponse, la mit en liberté elle & ses enfans, & lui montra toute l'estime que lui inspiroit naturélement tout ce qui portoit un caractere de grandeur.

TIMOCRÉON, (*Hist. anc.*) Rhodien, poëte comique, vivoit vers l'an 476 avant J. C. On lui reprochoit de la gourmandise, & ce qui est plus grave, de la médisance. Il avoit fait des vers mordans contre les plus grands hommes & les plus beaux génies de son siecle, Thémistocle & Simonide. On n'a de *Timocréon* que quelques fragmens dans le *corps des poëtes Grecs*. Ce que nous avons dit du caractere & des vices de ce poëte, est renfermé dans ces deux vers latins faits pour lui servir d'épitaphe:

Multa bibens & multa vorans, male denique dicens
Multis, hic jaceo Timocreon Rhodius.

TIMOLÉON. (*Hist. anc.*) Ce grand homme fut pour Corinthe sa patrie véritable, & pour Syracuse sa patrie adoptive, ce qu'Épaminondas & Pélopidas furent pour Thebes. Il en fit la puissance & la gloire: il sembloit être né pour la ruine des tyrans. *Timoléon* étoit d'une des plus nobles familles de Corinthe; il avoit un frere aîné, nommé Timophane, qu'il aimoit tendrement, & pour lequel il avoit risqué sa vie dans un combat, où le voyant en danger, il l'avoit couvert de son corps. Timophane ne put résister à la tentation de se faire tyran de Corinthe. *Timoléon* employa en vain les prieres, les larmes, les menaces pour l'en détourner. Forcé enfin de prononcer entre son frere & sa patrie, son choix ne fut pas douteux; il fut citoyen avant tout, & crut devoir immoler ce frere si chéri. Après l'avoir averti plusieurs fois, il prit le parti de le faire assassiner en sa présence par deux de ses amis & de ses proches, croyant acorder assez à la nature en s'abstenant de tremper lui-même ses mains dans le sang fraternel.

À l'univers surpris, cette grande action
Fut un objet d'horreur & d'admiration.

Les suffrages se partagerent sur ce grand crime commis à force de vertu. Les uns ne virent que l'éfort sublime que *Timoléon* s'étoit fait pour étoufer la tendresse & la nature en faveur de la patrie & de la liberté. *Timoléon* immolant à de si grands intérêts un frere pour lequel il avoit voulu s'immoler, leur parut un citoyen aussi malheureux & aussi respectable, que l'avoit été un siecle & demi auparavant, à Rome, ce premier Brutus en condamnant ses fils: les autres ne voulurent voir en lui qu'un fanatique & un fratricide. La mere de *Timoléon* & de Timophane fut du nombre de ces derniers. Quand il vint pour la consoler, & lui rendre compte des motifs de son action, elle eut horreur du meurtrier de son fils, lui ferma sa porte, & prononça contre lui les malédictions d'une mere & les imprécations d'une ennemie. *Timoléon* auroit eu besoin lui-même de consolation; la douleur & les remords l'accabloient, il pouvoit dire:

Quoi! j'ai servi l'état, & je sens de remords!

Il éprouvoit qu'on n'outrage pas la nature impunément; il prit la vie en haine & son action en horreur, il voulut périr, se refusa toute nouriture; & quand ses amis l'eurent enfin contraint de soufrir la vie, il se condamna du moins à passer le reste de ses jours dans la retraite & dans la douleur, loin des afaires, & pleurant toujours le frere dont il s'étoit privé. Il passa vingt ans dans cet état: quand il revint à Corinthe, il n'y vécut qu'en simple particulier, toujours retiré, toujours ne prenant aucune part au gouvernement, mais toujours s'intéressant tendrement à sa patrie.

Denys le jeune, tyran de Syracuse, remonté au bout de dix ans sur le trône, d'où il avoit été renversé par Dion, devint plus insupportable encore à ses sujets: ceux-ci s'étant révoltés de nouveau, appelerent à leur secours, & choisirent pour leur genéral Icétas, roi ou tyran des Léontins, parce qu'ils n'avoient point alors d'autres ressources, & qu'Icétas étoit à leur porte. Dans le même temps les Carthaginois, ennemis ordinaires des Syracusains, abordoient en Sicile avec de grandes forces, à la sollicitation secrete d'Icétas, qui songeoit bien plus à se rendre maître de Syracuse qu'à mèttre cette ville en liberté.

Les Syracusains tiroient leur origine de Corinthe, & Corinthe s'étoit toujours hautement déclarée contre les tyrans; ce fut à elle qu'ils eurent recours, leurs ambassadeurs y furent très accueillis; Corinthe embrassa la défense de Syracuse, & nomma pour son général *Timoléon*, dont elle avoit autrefois employé utilement la valeur & les talens, & qui dans un âge déja un peu avancé, retrouva pour servir deux républiques & pour chasser des tyrans, toute l'ardeur & la vigueur active de sa jeunesse. Son premier mouvement fut cependant de refuser l'emploi que les Corinthiens lui offroient; il fallut lui faire une sorte de violence pour le faire

rentrer dans les afaires publiques après l'essai funeste qu'il en avoit fait, & le sacrifice qu'elles lui avoient coûté : il fut déterminé par un discours que lui tint le magistrat de la république. „ *Timoléon*, lui dit-il, ce moment va fixer nos „ idées sur le meurtre de Timophane : tu vas „ nous prouver ou par ton acceptation, que tu „ as puni un tyran, ou par ton refus, que tu „ as assassiné ton frere. „ En effet, celui qui avoit assez aimé la république pour lui sacrifier un frere chéri, devenu tyran, devoit l'aimer assez pour saisir une occasion de la servir contre un tyran.

Pendant que *Timoléon* assembloit ses troupes, Icétas, autre tyran, qui s'étoit arangé avec les Carthaginois, mandoit aux Corinthiens que leur armement devenoit inutile, que les Carthaginois les avoient prévenus, & avoient traité avec lui & avec les Syracusains, qu'ils atendoient même la flote de Corinthe au passage pour la traiter en ennemie. Cette lettre ne fit que hâter le départ de *Timoléon*, & que redoubler son ardeur. Il arive sur la côte d'Italie; Icétas avoit batu Denys, & le tenoit assiégé dans la citadelle ; mais ce n'étoit qu'un tyran substitué à un tyran, il falloit les chasser l'un & l'autre : les Carthaginois, complices d'Icétas, s'étoient chargés de fermer le passage aux galeres Corinthienes. *Timoléon* endort la vigilance des Carthaginois, en leur proposant une conférence, pendant laquelle neuf de ses dix galeres passent en Sicile; les Carthaginois trompés par différentes circonstances, croyant qu'elles retournoient à Corinthe, d'après des conventions arrêtées dans la conférence. *Timoléon* s'échape de l'assemblée, & monté sur sa dixieme galere, rejoint en diligence les neuf autres, sans que les Carthaginois, toujours trompés, fassent le moindre mouvement pour l'en empêcher. Il débarque en Sicile, n'ayant que mille hommes de troupes : les Carthaginois qui, tenant la mer avec cent cinquante vaisseaux longs, avoient cinquante mille hommes de troupes de débarquement, occupoient le port de Syracuse, Icétas la ville, Denys la citadelle. *Timoléon* fut d'abord reçu dans la petite ville de Tauromenium sur le bord de la mer, près de l'Éthna, entre Messine & Catane; c'étoit ne tenir à la Sicile que par un coin, mais c'étoit y tenir. Les habitans d'Adrane, autre petite ville, située dans les terres, au pied de l'Éthna, s'étoient partagés ; les uns avoient appelé Icétas & les Carthaginois, les autres *Timoléon*. Les deux partis se rencontrent aux portes d'Adrane: *Timoléon*, avec sa petite troupe, charge la troupe d'Icétas qui étoit de cinq mille hommes, & la met en déroute; Adrane & d'autres villes voisines ouvrent leurs portes à *Timoléon*. Denys, content de se venger d'Icétas, prend le parti de se rendre aux Corinthiens, & de leur remettre la citadelle ; ce qui ne put s'exécuter encore qu'à force de stratagêmes, les Corinthiens s'étant glissés par pelotons, pendant la nuit & à travers mille difficultés, dans la citadelle, en échapant aux Carthaginois, qui étoient maîtres du port. Ils trouverent dans la citadelle une prodigieuse quantité d'armes & de machines de guerre dont ils avoient grand besoin, & la troupe de *Timoléon* fut grôssie de deux mille soldats que Denys lui remit. *Timoléon* le fit passer à Corinthe, où on sait que tyran de Syracuse & de presque toute la Sicile, se fit maître d'école.

Icétas se mit à serrer de près la citadelle, & *Timoléon* qui étoit à Catane, avoit bien de la peine à introduire dans cette citadelle les convois nécessaires. Icétas & les Carthaginois marcherent contre Catane, pour couper toute communication entre *Timoléon* & la citadelle de Syracuse. Ceux qui étoient restés pour continuer le siége se tenant mal sur leurs gardes, Léon le Corinthien qui commandoit dans la citadelle, s'en aperçut, & fit sur eux une si furieuse sortie, qu'il les dispersa, & se rendit maître de l'Achradine, le plus fort quartier de la ville, qu'il joignit à le citadelle par des ouvrages qui servoient de communication. *Timoléon*, de son côté, trouva le moyen de semer la division & les défiances entre Icétas & les Carthaginois, au point que ces derniers se croyant trahis, firent voile vers l'Afrique, abandonant honteusement la conquête de la Sicile. *Timoléon* n'eut donc plus à combatre qu'Icétas; quelques foibles secours arivés de Corinthe, faisant monter la troupe de *Timoléon* à quatre mille hommes, elle s'appela une armée ; alors il parut en bataille devant Syracuse, il l'ataqua par trois endroits, batit par-tout les troupes d'Icétas, & par un bonheur presque sans exemple, emporta de vive force en un instant une place réputée alors une des plus fortes du monde. Mais ce qui est encore plus sans exemple, c'est qu'une nation prene d'aussi bonne foi, & d'une maniere aussi désintéressée la défense d'une autre nation, sans exiger d'autre prix de ses services, d'autre fruit de la victoire, que l'honeur de lui avoir rendu la liberté. *Timoléon* commença par faire publier à son de trompe, que tous les Syracusains qui voudroient venir avec des outils, n'avoient qu'à démolir les forteresses des tyrans, la citadelle fut rasée & des tribunaux furent établis pour la défense de la liberté & de l'innocence dans ce même lieu, d'où sous les tyrans partoient tant d'édits crueles & oppressifs.

Sous ces mêmes tyrans & pendant les guerres qu'il avoit fallu soutenir pour se délivrer d'eux, cette riche & superbe Syracuse étoit devenue un désert, où l'herbe étoit si haute dans les rues que les chevaux y paissoient, il en étoit de même des autres villes de la Sicile. C'étoit peu de les avoir délivrées, il falloit encore les repeupler; les Corinthiens firent publier par des hérauts dans tous les jeux sacrés, dans toutes les

assemblées publiques de la Grece, que Syracuse étoit libre, que tous ceux que les tyrans avoient banis, ou que la cruauté de la tyrannie avoient éloignés, pouvoient y revenir, & qu'on alloit y procéder à un partage égal des terres. Ils dépêcherent des couriers en Asie & dans toutes les îles, pour faire la même proclamation, & inviter tous les Siciliens fugitifs à se rendre promptement à Corinthe, qui leur fourniroit à ses frais des vaisseaux & une escorte sûre pour les ramener dans leur patrie.

Corinthe fit plus encore; elle envoya une nouvele colonie de ses propres citoyens, pour grôssir le petit nombre des Syracusains qui s'étoient rendus à Corinthe, & pour repeupler avec eux Syracuse; le reste de la Grece imita son exemple, & fournit aussi des habitans à la Sicile.

On vendit à l'encan à Syracuse, les statues de tous le tyrans qui l'avoient gouvernée, mais auparavant elles furent citées en jugement, & on leur fit leur procés; il n'y eut d'excepté de cette rigueur que la statue du vertueux Gelon, dont la mémoire étoit toujours chére.

Aprés Syracuse, *Timoléon* voulut aussi purger de tyrans la Sicile entiere; il força Icétas de renoncer à l'alliance perfide & tyrannique des Carthaginois, & à vivre en simple particulier dans la ville des Léontins. Leptine, tyran d'Apollonie & de quelques autres villes, s'étant rendu à *Timoléon*, il l'envoya comme Denys, à Corinthe.

Ce qui restoit de tyrans en Sicile, Icétas à leur tête, unirent leurs éforts & formerent une ligue puissante pour rélever la tyrannie abatue; *Timoléon* se hâta de l'étoufer, il prit Icétas & son fils, qui alors furent punis de mort, comme tyrans obstinés ou comme traîtres; on eût pu se dispenser de punir aussi de mort la femme & les filles d'Icétas, mais le peuple mêle toujours à ses vengeances les plus justes, des injustices & des cruautés. Pour Icétas, il étoit bien coupable; il avoit fait profession d'être ami de Dion, prédécesseur de *Timoléon*, dans le noble emploi d'afranchir Syracuse, d'où il avoit la premiere fois chassé Denys le jeune; lorsque le traître Callippe eut assassiné Dion, ce fut chez Icétas, qu'Aristomaque, sœur de Dion, & Arété, sa femme, allerent chercher un asyle; il parut le leur acorder avec plaisir, mais bientôt gâgné par les ennemis de Dion, il les fit embarquer comme pour leur procurer un asyle plus sûr dans le Peloponese, & les fit jeter dans la mer.

Les Carthaginois n'avoient pas renoncé à la conquête de la Sicile; ils avoient vu avec peine & avec honte le puissant armement qu'ils avoient destiné à cette conquête, dissipé par une poignée de Corinthiens; ils avoient mis en croix le corps de Magon, leur général, qui, pour prévenir le supplice qui l'atendoit à son retour, s'étoit donné la mort. On vit bientôt ariver à Lilybée sur la côte occidentale de la Sicile une flote Carthaginoise de deux cent vaisseaux de guerre, portant une armée de soixante & dix mille hommes, sous la conduite d'Asdrubal & d'Amilcar. C'étoit toujours avec de tres-petites armées, que *Timoléon* exécutoit les plus grandes choses; ce fut avec quatre ou cinq mille hommes d'infanterie seulement, & mille chevaux, qu'il alla au devant des Carthaginois, auxquels il livra bataille sur les bords de la Crimise, & qu'il mit en déroute. Il y eut de leur côté plus de dix mille hommes de tués, & dans ce nombre trois mille citoyens de Carthage, ce qui remplit cette ville de deuil. Corinthe au contraire ayant reçu les plus belles armes trouvées parmi le butin, & que *Timoléon* avoit pris soin d'envoyer en tribut à sa patrie, fit gloire d'être ornée, non comme la plupart des villes de la Grece, de dépouilles Grecques, encore teintes du sang de la nation, mais de dépouilles des barbares, & de nobles inscriptions qui, acompagnant ces trophées, annonçoient *que les Corinthiens &* Timoléon, *leur général, après avoir afranchi du joug des Carthaginois les Grecs établis dans la Sicile, avoient appendu ces armes dans les temples, pour en rendre aux Dieux des actions de grâces immorteles.*

C'est ainsi qu'il est beau de faire la guerre, de combatre & de triompher.

Lorsque *Timoléon* marchoit aux Carthaginois, mille soldats étrangers qu'il avoit dans sa petite armée, l'avoient abandoné en chemin; après la victoire, il les banit de la Sicile, & les fit sortir de Syracuse avant le coucher du soleil, sans en tirer d'autre vengeance que de les déclarer indignes de combatre pour la liberté.

La victoire de Crimise força les Carthaginois de demander la paix.

Ici finit la carriere militaire de *Timoléon*. Après avoir été le libérateur & le pacificateur de la Sicile, il fut ancore le législateur de Syracuse; il ne donna point des loix avec autorité; c'eût été agir en tyran, lui qui les punissoit. Des légistes de Corinthe vinrent concerter avec les Syracusains les loix de police les plus convenables à leur situation, & dont ils avoient le plus de besoin.

La liberté a, comme toute autre chose, ses inconvéniens ainsi que ses avantages. Deux envieux de la gloire de *Timoléon*, se rendirent ses accusateurs, l'appelerent en jugement sur de prétendues malversations qu'ils lui imputoient dans l'exercice du généralat, & lui demanderent des cautions; le peuple s'indigna & voulut dispenser un si grand homme de la rigueur des formalités ordinaires; " amis, dit *Timoléon* „ que faites vous? Tout citoyen n'a-t-il pas le „ droit de m'accuser, & n'est-ce pas à moi de „ me défendre? Songez que les formalités sont

„ la sauvegarde des loix comme les loix le sont „ de la liberté. Pour moi, je rends grâces aux „ Dieux de voir enfin, selon mes vœux, les „ Syracusains jouir de la pleine liberté de tout „ dire & de tout oser. C'est le bienfait que j' „ ai voulu vous procurer, ne vous en privez „ pas. Examinez seulement, mais à loisir & „ non dans une afaire où j'aie intérêt, dans „ quelles justes bornes il peut avoir besoin d'ê- „ tre contenu.

Il acheva de se dépouiller volontairement du reste d'autorité que ses grandes actions & ses importans services pouvoient lui avoir conservé; il se démit de tout, pour aller vivre dans la retraite. Les Syracusains, par reconoissance, lui avoient donné la plus belle maison de leur ville, & une maison de campagne fort agréable, c'est dans celle-ci qu'il passoit presque toute l'année avec sa femme & ses enfans qu'il avoit fait venir de Corinthe, Syracuse, théâtre de sa gloire & de ses bienfaits, étant devenue sa patrie. Par cet éloignement, par ce goût de la retraite, il désarma l'envie; il vécut en simple particulier, mais il jouit du bonheur public, qui étoit son ouvrage. Sa considération personele lui rendoit avec usure tout l'empire dont sa délicatesse & sa générosité faisoient disparoître jusqu'aux moindres marques. Il étoit l'oracle universel de la Sicile. On ne faisoit ni traité, ni loi, ni établissement, ni partage sans le consulter, sans le prier d'y mettre la main. Il devint aveugle long-temps avant sa mort; ce fut alors sur-tout que Syracuse lui témoigna sa reconoissance, son respect & sa tendresse. On alloit le voir tous les jours, on lui amenoit tous les étrangers qui passoient dans la ville, & la curiosité des voyageurs n'étoit point satisfaite, s'ils n'avoient vu le héros de Corinthe, le libérateur & le bienfaiteur de Syracuse.

Quand les Syracusains avoient à délibérer dans l'assemblée publique sur quelque objet important, ils l'appeloient à leur secours; il arivoit comme un autre Tirésias, aveugle comme lui, éclairé comme lui; il traversoit la place sur un char à deux chevaux, aux acclamations de tout le peuple, disoit son avis, qui étoit toujours religieusement suivi, & étoit reconduit au bruit des mêmes acclamations.

Les larmes sinceres qu'on répandit à sa mort, les honeurs qu'on rendit à sa mémoire, achevent de l'immortaliser.

On lui éleva un monument superbe dans la place de Syracuse, & cette place porta son nom; on institua des jeux publics anniversaires en son honeur, & on fit ce fameux décret: que toutes les fois que la Sicile feroit en guerre avec les étrangers, elle prendroit un général à Corinthe.

Plutarque a sur *Timoléon* une idée fort ingénieuse: en comparant ce grand général avec les plus illustres capitaines de la Grece, tels qu'Épaminondas & Agésilas, il aperçoit entre eux & lui la même différence qui se trouve entre des peintres & des poëtes, les uns excellens d'ailleurs, mais dont les ouvrages corrects & finis décelent cependant le travail & l'éfort, les autres ne présentent que l'idée de l'aisance, de la facilité, de la grâce, & semblent avoir été faits pour ainsi dire en jouant. C'est cette aisance, cette facilité, cette grâce, qui, selon Plutarque, caractérisent les exploits de *Timoléon*; c'est pour ainsi dire en se jouant, qu'avec une poignée de monde, il force Icétas dans Syracuse, & dissipe de formidables armées de Carthaginois; c'est en se jouant; qu'avec dix galéres, il passe à travers ou à côté des flotes immenses des ennemis qu'il enchaîne & rend immobiles comme par une espece de charme.

Le même Plutarque raporte sur *Timoléon* un fait assez extraordinaire, & qui donne l'idée d'une providence attentive à veiller d'une maniere particuliere sur les jours de ce grand homme. Pendant qu'il offroit un sacrifice solemnel en mémoire d'une victoire signalée, deux assassins envoyés par les ennemis, trouvent le moyen de s'approcher de lui à la faveur d'un déguisement. Un d'eux levoit déja le bras pour le fraper, lorsqu'il est lui-même renversé par un homme qui s'élance sur lui, le poignarde & s'enfuit. Le second assassin, éfrayé de ce coup imprévu, embrasse l'autel, demande grâce à *Timoléon*, & lui revele tout le complot. Il sembloit que le meurtrier du premier assassin, voyant le bras levé sur *Timoléon* eût volé à sa défense, & se fût empressé de prévenir le coup, mais en ce cas pourquoi s'étoit-il enfui? On court après lui, on l'arrête, on l'interroge. Cet homme n'avoit pas seulement songé à *Timoléon*, & n'avoit pas vu le danger que couroit ce héros; mais il avoit reconu l'assassin, sur lequel il avoit une vengeance personele à exercer, & il avoit saisi l'occasion de venger son pere, assassiné autrefois dans la ville des Léontins par le scélérat qu'il venoit de fraper. Plusieurs des assistans reconurent à l'instant le meurtrier, & confirmerent la vérité de son récit. Ce fut par ce coup de théâtre, par ce concours fortuit d'événemens sans liaison entre eux, que *Timoléon* fut préservé. Ce fait dut fortifier l'opinion que Cornélius Népos lui attribue sur la providence: *Nihil enim rerum humanarum sine Deorum numine agi putabat*. Ce fut l'an 346, avant J. C., que *Timoléon* délivra Syracuse.

TIMON LE MISANTHROPE, (*Hist. anc.*) est plus célebre que connu, on a plutôt parlé de lui qu'on n'a écrit son histoire; la dureté, l'inflexibilité de son caractere l'avoient rendu l'objet des railleries de Platon & d'Aristophane; mais nous n'avons pas les ouvrages où Platon parloit de lui, nous avons seulement quelques comédies d'Aristophane, où la misanthropie de

ce *Timon* eſt rapelée. Il eſt auſſi le ſujet d'un dialogue de Lucien, mais c'eſt par Diogene Laërce, par Suidas, ſur-tout par Plutarque dans les vies d'Alcibiade & d'Antoine, que ſon nom, ſon caractere & les principaux traits de ſon hiſtoire ont paſſé juſqu'à nous. Dans les derniers temps, l'abbé du Reſnel a fait de *Timon* le miſanthrope l'objet de ſes recherches; ſon mémoire eſt inſéré parmi ceux de l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, tome 14, pag. 74 & ſuivantes.

Timon naquit à Colythe, au pied du mont Hymette, près d'Athênes; on le nomme ſouvent *Timon* l'Athénien, pour le diſtinguer d'un autre *Timon*, philoſophe ſceptique, & d'un autre *Timon* encore, ancien poëte Grec, connu par des parodies; mais le titre qui diſtingue le plus notre célebre *Timon*, eſt celui de *miſanthrope*.

Timon vivoit au temps de la guerre du Péloponeſe, environ 420 ans avant J. C. Son pere ſe nommoit Equecrate. Il paroît que la miſanthropie de *Timon* étoit celle d'un homme déſabuſé des hommes à ſes dépens. Il avoit été riche, & alors il étoit très-bienfaiſant; il partageoit ſes richeſſes avec tous ſe amis, il s'apauvrit en les enrichiſſant, & tomba réellement dans l'indigence à force de libéralité; alors il n'eut plus un ſeul ami; alors il devint l'ennemi des hommes dont il connut enfin toute l'ingratitude; & ce fut en effet ſur le modele de *Timon*, & d'après ſes aventures, que l'auteur du *Spectateur François* imagina ce philoſophe miſanthrope Hermocrate, chez lequel il fait ariver le fameux Scythe Anacharſis, qui dans le cours de ſes voyages vient lui demander l'hoſpitalité: „Entrez, dit-il à Anacharſis d'un ton ſévere; les hommes en général ne méritent pas qu'on les oblige, mais „ ce ſeroit être auſſi méchant qu'eux, que de „ les traiter comme ils le méritent. Venez, „ les vices de leur cœur m'ont valu des exemples de vertu. „ Ce philoſophe raconte ſon hiſtoire. Une bonté qui ne ſe démentoit jamais, une douceur inaltérable, le rendoient le jouet & le mépris de ſes amis; il ſervoit tout le monde, & perſone ne le ſervoit, parce qu'on ne craignoit jamais de le perdre; ni même de le refroidir. Aimé de tout le monde, il ſe trouva en concurrence avec un homme univerſélement haï; ce fut cet homme odieux qu'on s'empreſſa de ſervir, parce qu'on le craignoit; on ſacrifia Hermocrate qu'on ne faiſoit qu'aimer, & on ne lui diſſimula pas les motifs de cette perfide conduite. „ Mais moi, dit-il, faiſi de fureur à la vue de l'iniquité des hommes, je dis à tous ces indignes de ſortir, ce „ qu'ils firent en ſe moquant de moi. Le lendemain, je vendis le reſte de mon bien; & „ m'éloignant de ma patrie auſſi bien que des „ hommes, qui m'étoient odieux, je fis bâtir „ cette maiſon dans ce déſert, où je vis de ce „ que me raportent quelques arpens de terre „ que je cultive.

Lucien nous repréſente de même, ou dans un état plus fâcheux encore, *Timon* le miſanthrope, *revêtu d'une méchante peliſſe*, *réduit à cultiver la terre pour quatre obolés par jour*, & *à philoſopher*, *une bêche à la main*; mais il paroît qu'il y a en cela de l'exagération ou de la fiction.

Quant à la haine dont il faiſoit profeſſion pour les hommes, elle le portoit moins encore à les fuir qu'à les inſulter, il avoit beſoin de leur dire qu'il les haïſſoit. Il avoit trouvé parmi ſes concitoyens un autre philoſophe, auquel il pardonoit d'être homme, parce qu'il étoit auſſi miſanthrope, c'étoit Apemantus. Il avoit formé avec lui une eſpece de liaiſon, mais ſujete à des orages & à des retours de miſanthropie fâcheux. Un jour qu'ils dînoient enſemble, un épanchement de bile contre le genre humain leur tenant lieu d'un épanchement de tendreſſe, ils ſentirent quelque plaiſir dans cette liberté de converſation, & dans cette union de ſentimens. *Ah! Timon*, s'écria tout-à-coup Apemantus, par un mouvement naturel, *l'agréable repas que nous faiſons aujourd'hui!* Oui, ſi tu n'y étois pas, répondit *Timon*, rapelé tout à-coup aux devoirs ſéveres de la miſanthropie, par le propos obligeant de ſon convive. Cette réponſe de *Timon* eſt auſſi dans le *Miſanthrope* de Moliere; mais ce n'eſt pas Alceſte qui la fait, c'eſt Celimene; ce n'eſt pas un trait de miſanthropie, mais de malignité; ce n'eſt point une injure, c'eſt un bon mot. On parle d'un homme qui ſe pique de faire bonne chere, & qui la fait.

Il prend ſoin d'y ſervir (*à ſa table*) des mets
fort délicats.

Celimene répond:

Oui, mais je voudrois bien qu'il ne s'y ſervit pas;
C'eſt un fort méchant plat, que ſa ſote perſonne,
Et qui gâte, à mon goût, tous les repas qu'il donne.

L'homme qui devoit le moins convenir au miſanthrope *Timon* étoit l'aimable & brillant Alcibiade, toujours ſi empreſſé à plaire, ſi prompt à ſe plier à tous les goûts, à tous les uſages, à toutes les mœurs, ſi avide de toute ſorte de gloire, & ayant pour tous les vices de ſon ſiecle une indulgence intéreſſée. *Timon* étonoit tout le monde par l'amitié qu'il témoignoit à ce jeune homme, par l'air careſſant qu'il prenoit toujours avec lui ſeul. On lui en demanda la raiſon. *Oui*, dit-il, *j'aime ce jeune homme*, *je jouis d'a-*

vance de tout le mal que je prévois qu'il fera un jour aux Athéniens. Un jour Alcibiade sortant de l'assemblée du peuple, content du peuple & de lui-même, ayant obtenu des honeurs qui augmentoient sa puissance & flatoient son ambition, *Timon*, qu'on ne voyoit gueres rechercher les gens heureux, ni paroître où étoit la soule, vint, comme les autres, féliciter Alcibiade : *courage*, *mon fils*, lui dit-il, *augmente ta puissance*, *tu n'en peux trop avoir pour la subversion de ta patrie*.

Un jour on le voit monter à la tribune aux harangues; nouvel étonement, grande attente, profond silence. " *Athéniens*, dit-il, *j'ai dans ma* „ *demeure un petit terrein où il y a un grand figuier. Plusieurs honêtes citoyens s'y sont déja pendus; comme j'ai dessein de bâtir sur ce terrein & d'abatre ce figuier, j'ai voulu vous en avertir publiquement, afin que si quelqu'un de vous vouloit s'y pendre aussi, il pût profiter de la commodité, tandis que l'arbre est encore sur pied.*

Propos qui paroît beaucoup plus être d'un boufon que d'un misanthrope, & d'un homme qui cherche à rire que d'un homme qui veut montrer sa haine. Aristophane, contemporain de *Timon*, le représente dans ses comédies, comme *un homme inaccessible*, *environé d'épines*, *retranché dans de fortes palissades*, *& descendu des furies*.

Timon tomba, dit-on, d'un poirier sauvage & se cassa la jambe; il ne voulut pas recevoir les secours des chirurgiens parce que c'étoient des hommes, ou il ne voulut pas se les procurer, parce qu'enfin il n'étoit lui-même qu'un homme; la gangrene se mit à sa plaie, il tomba en pouriture, & mourut martyr de la misanthropie.

Il fut enterré sur le bord de la mer, & comme si le sort avoit voulu favoriser son goût pour la solitude, & le tenir éloigné des hommes après sa mort, comme il avoit cherché lui même à s'en éloigner pendant sa vie, il ariva que la terre s'étant afaissée autour de son tombeau, les flots de la mer l'environerent de toutes parts, & l'enfermerent dans une île. On connoit deux épitaphes de *Timon*; l'une qu'il s'étoit, dit-on, faite à lui-même, & que voici:

Je repose sous cette tombe, *passans*, *ne demandez point mon nom; mais*, *qui que vous soyez*, *comme vous êtes méchants*, *puissiez vous aussi périr tous misérablement!*

L'autre est du poête Callimaque:

Moi, Timon le misanthrope, *j'habite cette demeure : passant*, *poursuis ton chemin*, *& charge moi de malédictions*, *si tel est ton plaisir*, *mais retire-toi promptement*.

Le savant Tânneguy Lefevre, pere de madame Dacier, a fait l'apologie de *Timon*, & a soutenu en propres termes, que c'étoit *un fort bonête homme*, *d'un excellent caractere*, *& que jamais persone n'a eu plus d'humanité ni de bonté que lui*; opinion que l'abbé du Resnel rejette & refute.

TIMOPHANE, (*Hist. anc.*) frere de *Timoléon*, tué par lui, parce qu'il vouloit se rendre tyran de Corinthe, sa patrie. (*Voyez* l'article TIMOLÉON.) M. de la Harpe a fait sur ce sujet, une tragédie qui a de grandes beautés.

TIMOTHÉE, (*Hist. anc.*) général Athénien, fils de Conon. (*voyez* cet article) Il joignit aux talens militaires & politiques de son pere, la gloire qui naît des talens de l'esprit, du goût pour les sciences, de l'éloquence. *Hic a patre acceptam gloriam multis auxit virtutibus. Fuit enim disertus*, *impiger*, *laboriosus*, *rei militaris peritus*, *neque minus civitatis regendæ*, dit Cornélius Népos.

Timotheus, *Cononis filius*, *cum belli laude non inferior fuisset quàm pater*, *ad eam laudem doctrinæ & ingenii gloriam adjecit*; dit Cicéron, de offic. lib. I, n°. 116.

Nul n'éprouva moins que lui, du moins dans le commencement, l'inconstance ordinaire du sort des armes, tout lui réussissoit, il n'avoit qu'à tenter. Un si rare bonheur devoit exciter l'envie; pour s'en venger, on le fit peindre dormant d'un profond sommeil, & ayant auprès de lui la fortune qui prenoit des villes dans des filets. *Timothée* se contenta de répondre: *si tout endormi je prends les villes*, *que ne ferai-je pas éveillé?* Il se montra très éveillé dans une expédition dont il fut chargé l'an 377 avant J. C. Les Athéniens étoient alors ligués avec les Thébains, contre Lacédémone, il ravagea les côtes de la Laconie, il se rendit maître de l'île de Corcyre.

L'an 358 avant J. C., les alliés d'Athênes s'étant révoltés contre elle, les Athéniens, avec une flote puissante, commandée par Charès, Iphicrate & *Timothée*, vinrent assiéger Bysance, les alliés accoururent pour la défendre. Les flotes étant en présence, Charès, homme vain, présomptueux, sans prudence, sans prévoyance, avide de gloire & fort envieux de la gloire d'autrui, vouloit que, malgré une violente tempête, on s'avançat contre les ennemis: les deux autres chefs, plus prudents & plus expérimentés, s'opposerent à la bataille. Charès, indigné qu'on eût osé lui résister, écrivit contre eux à Athênes, les accusant de lâcheté, même de trahison: cette derniere accusation est presque toujours accueillie dans les états populaires; le peuple Athénien, leger, soupçoneux, & trop naturélement jaloux de tout mérite éclatant, rapele ces deux chefs, & leur fait leur procès. *Populus acer*, *suspicax*, *mobilis*, *adversarius*, *invidus etiam potentiæ*, *domum revocat*, dit Cornélius Népos. Par une suite de cette disposition, la faction de Charès l'emporta, & ce *Timothée* qui, toujours distingué par le plus noble désintéressement, avoit

dans une occasion éclatante, remis à sa patrie du butin fait sur l'ennemi, douze cent talens que Charès auroit pris pour lui, & dont plusieurs généraux même plus scrupuleux se seroient reservé au moins une partie, se vit indignement condamné à une amende de cent talens, que son désintéressement même l'avoit mis absolument hors d'état de payer; il se retira plein de douleur & d'indignation à Chalcis. Après sa mort, le peuple touché d'un juste repentir, mais ne réparant qu'en partie son iniquité, réduisit cette amende à dix talens, qu'il fit payer à Conon, son fils, comme une contribution pour le rétablissement d'une partie des murs, de ces mêmes murs que Conon, pere de *Timothée*, avoit rebâtis des dépouilles des ennemis.

On a retenu un mot de *Timothée*, qui fait une juste distinction de devoirs du soldat & des devoirs du général. Charès, se piquant de confondre ces divers devoirs, & d'être tel à la tête des armées qu'il avoit été avant de commander, montroit avec faste aux Athéniens, les blessures qu'il avoit reçues dans l'exercice du généralat; il étaloit à leurs ieux son bouclier percé d'un grand coup de pique. *Et moi*, dit *Timothée*, *lorsque assiégeois Samos, un trait étant venu tomber assez près de moi, j'en fus bien honteux, comme m'étant exposé en jeune homme sans nécessité, & plus qu'il ne convenoit au chef d'une grande armée.*

2°. Timothée, (*Hist. anc.*) Poëte & musicien célebre, qui vivoit du temps d'Euripide, de Philippe, roi de Macédoine, & d'Alexandre le Grand, environ trois siecles & demi avant J.C., étoit né à Milet, ville célebre de l'Ionie. Il excelloit comme poëte, dans la poésie lyrique & dithyrambique; comme musicien, à manier la lyre. Ses premiers essais dans ce dernier genre ne réussirent pas; il fut sifflé, & trop docile pour les jugemens du théâtre, qui sont rarement justes, parce qu'ils sont essentiélement tumulteux, il alloit renoncer à un art pour lequel il ne se croyoit pas né; mais Euripide l'avoit entendu, & un jugement n'est véritablement celui du public, que quand le public a eu le temps d'être instruit par les connoisseurs.

Euripide apprit à *Timothée* qu'il avoit un grand talent, & qu'il étoit réservé à de grands succès; c'est ainsi que dans la suite l'acteur tragique Satyrus, consola Démosthene des dégoûts qu'il essuyoit du public dans ses premiers essais, & le rassura pour l'avenir. (*Voyez* l'article Démosthene.) Ces exemples sont fréquens dans l'histoire. *Timothée* devint en effet le plus habile joueur de cithare on de lyre de son temps.

Therpandre, (*voyez* son article) avoit augmenté le nombre des cordes de la lyre, & l'avoit porté jusqu'à sept, innovation qui avoit déplu aux séveres lacédémoniens. Depuis Therpandre, ce nombre de cordes avoit été porté jusqu'à neuf; *Timothée* perfectiona encore cet instrument; il ajouta, selon Pausanias, quatre cordes, selon Suidas, deux seulement; & cette autre innovation déplut encore aux Lacédémoniens, qui la condamnerent par un décret public, que Boece nous a conservé. Ils reprochent à *Timothée* dans ce décret, d'avoir montré qu'il faisoit peu de cas de l'anciene musique & de l'anciene lyre; d'avoir multiplié les sons de l'une & les cordes de l'autre; ils déclarent que ces innovations ne pouvant qu'être préjudiciables aux mœurs, (car les Grecs attribuoient à la musique une grande influence sur la morale) ils ont réprimandé publiquement *Timothée*, qu'ils ont ordoné que sa lyre seroit réduite aux sept cordes ancienes, & que toutes les cordes nouveles seroient retranchées. Cette histoire est raportée dans Athénée, mais cet auteur nous apprend en même-temps que le décret des Lacédémoniens n'eut point son exécution, parce qu'au moment où on alloit couper toutes ces nouveles cordes, *Timothée* aperçut dans le lieu où le décret venoit d'être rendu, une petite statue d'Apollon, dont la lyre avoit autant de cordes que la siene, il la montra aux juges & fut renvoyé absous. Le décret contenoit cependant quelques autres reproches dont l'exemple de la lyre d'Apollon ne pouvoit pas le faire absoudre. Il y étoit réprimandé, non-seulement comme musicien, mais encore comme poëte; on l'accusoit d'avoir manqué à la décence dans son poëme sur l'enfantement de Sémelé.

La réputation de *Timothée* lui procura un grand nombre de disciples. On dit qu'il prenoit le double du prix ordinaire de ses leçons à ceux qui avoient déja eu d'autres maîtres, parce qu'il y avoit, disoit-il, double peine à prendre: l'une de leur faire oublier ce qu'ils avoient appris, l'autre de les instruire de nouveau.

3°. *Timothée* est encore le nom de doux lieutemens ou généraux du roi de Syrie, Antiochus-Epiphanes, tous deux vaincus par Judas Maccabée.

4°. C'est aussi le nom d'un fameux disciple de Saint-Paul, & auquel cet apôtre adresse deux épîtres qui font partie du nouveau Testament. Il étoit de Lystres dans la Lycaonie, province de l'Asie Mineure, entre la Phrygie & la Cappadoce, né d'un pere payen & d'une mere juive. Saint-Paul le fit chrétien, & lui confia le soin de l'église d'Éphese, dont *Timothée* fut le premier évêque. On croit qu'il fut lapidé par les payens, vers l'an 97 de J. C.; lorsqu'il vouloit empêcher la célébration d'une fête en l'honeur de Diane.

5°. On connoit encore dans l'histoire ecclésiastique deux *Timothées* patriarches, l'un d'Alexandrie, vers la fin du quatrieme siecle; l'autre de Constantinople, au sixieme siecle, tous deus auteurs de quelques écrits théologiques.

TIRAQUEAU, (André) (*Hist. litt. mod.*)

ſavant magiſtrat, aimé & eſtimé du chancelier de l'Hôpital, étoit de Fontenai-le-Comte; il y fut d'abord lieutenant civil, il fut enſuite conſeiller au parlement de Bordeaux, puis au parlement de Paris. François I. & Henri II. l'employerent dans diverſes afaires; il eut beaucoup d'enfans, & fit beaucoup de livres, ce qui a fait jouer ſur le mot *libros* & ſur le mot *liberos*, dans l'épitaphe ſuivante, où l'on obſerve que cet auteur ſi fécond en divers genres, ne buvoit que de l'eau: *Hic jacet qui, aquam bibendo, viginti liberos ſuſcepit, viginti libros edidit. Si merum bibiſſet, totum orbem impleſſet*. Ses livres concernent preſque tous la juriſprudence. Ils ont été recueillis en cinq volumes *in folio*.

TIRON, (*Tullius Tiro*) (*Hiſt. Rom.*) afranchi de Cicéron, qui avoit pour lui de l'eſtime & de l'amitié, comme il paroît par pluſieurs de ſes lettres. Il avoit écrit la vie de Cicéron, ſon maître & ſon bienfaiteur, & compoſé pluſieurs autres ouvrages qui ne nous ſont point parvenus. Ce fut lui qui inventa chez les Romains, la maniere d'écrire en abrégé auſſi vîte que l'on parle, art auquel Martial fait alluſion dans ces vers, dont nos écrivains de bureau ont quelquefois fait leur deviſe:

Currant verba licet, manus eſt velocior illis;
Nondum lingua, ſuum dextra peregit opus.

Les caracteres qu'inventa *Tiron*, s'appeloient *notæ*, ceux qui les employoient, *notarii*, d'où nous vient le nom de *notaires*. L'abbé *Carpentier*, (*voyez* ſon article) nous a donné d'anciens monumens écrits ſuivant cette méthode, & il nous a donné l'alphabet Tironien. *Alphabetum Tironianum ſeu notas Tironis explicandi methodus: cum pluribus notis ad hiſtoriam & juriſdictionem tum eccleſiaſticam, tum civilem pertinentibus*.

TISSAPHERNE, (*Hiſt. anc.*) Satrape de Perſe, fort puiſſant, gouverneur de la Lydie & de l'Ionie, & général des armées Perſanes, ſous les regnes de Darius Nothus & d'Artaxerxe Mnémon. L'an 414 avant Jéſus-Chriſt, Piſuthne, alors gouverneur de Lydie, ayant voulu ſecouer le joug des Perſes, & ſe rendre ſouverain dans ſa province, tentation qui prenoit ſouvent à ces gouverneurs de l'Aſie Mineure, éloignés des regards du gouvernement, *Tiſſapherne* fut envoyé contre lui avec une armée puiſſante, dont il n'eut preſque pas beſoin. Piſuthne avoit mis dans ſes intérêts les Grecs de l'Aſie Mineure, & c'étoit ſur eux qu'il comptoit principalement pour le ſuccès de ſes deſſeins. *Tiſſapherne*, grand artiſan de fraudes & d'intrigues, détacha les Grecs du parti de Piſuthne, à force de préſens & ſur-tout de promeſſes, & non content de les enlever à Piſuthne, il ſut les attirer à lui; Piſuthne, afoibli par cette déſertion, ſe rendit à *Tiſſapherne*, dans l'eſpérance d'obtenir ſa grâce, & elle lui avoit été promiſe; mais la fidélité à tenir les promeſſes étoit la vertu dont on ſe piquoit le moins à la cour de Perſe; le malheureux Piſuthne fut étoufé dans la cendre: Amorgas, ſon fils, voulut le venger; il ſe maintint quelque temps contre *Tiſſapherne*, & ravagea pendant deux ans les provinces maritimes de l'Aſie Mineure, juſqu'à ce qu'enfin ayant été pris par les Grecs dans l'Ionie, il fut livré par eux à *Tiſſapherne*, qui le fit mourir. *Tiſſapherne* étoit intéreſſé à cette expédition; en l'y envoyant, on l'avoit nommé gouverneur de Lydie, à la place de celui qu'on le chargeoit de dépoſſéder.

Les Perſes qui, ſous Darius, fils d'Hyſtaſpes, & ſous Xerxès, avoient vu leurs efroyables armemens échouer contre la valeur & l'amour de la liberté dont la Grece étoit animée, bornoient alors leur politique à ſemer avec art la diviſion entre les Grecs, à tenir en balance Athênes & Lacédémone, à proteger ouvertement ou à ſecourir ſecrétement l'une & l'autre, ſelon l'alternative des ſuccès & des revers, à faire rechercher leur inutile & infidele alliance par l'une & par l'autre, à ſe faire redouter, non plus comme une puiſſance conquérante & formidable, mais comme une puiſſance arbitre & médiatrice, qu'il faut ménager de peur qu'elle n'aille groſſir & fortifier le parti ennemi. Tel fut le rôle que joua conſtament la Perſe pendant la guere du Péloponeſe.

L'an 413 avant Jéſus-Chriſt, vers la dix-neuvieme ou vingtieme année de cette guerre, & toujours ſous le regne de Darius Nothus, ariverent à Lacédémone des députés de la part de *Tiſſapherne*, gouverneur de la Lydie & de l'Ionie, & de Pharnabaſe, gouverneur de l'Helleſpont; l'un & l'autre ſe plaignoient que la flote des Athéniens, croiſant dans toute la mer Égée, les empêchât de lever chacun dans ſon département, les contributions ordinaires qu'ils étoient obligés d'envoyer au roi chaque année; ils preſſoient les Lacédémoniens d'armer en diligence & de ſe joindre à eux; ils promettoient de fournir à la dépenſe de leurs troupes.

Alcibiade, bani d'Athênes, étoit alors à Sparte, il contribua beaucoup à la réſolution que prirent les Lacédémoniens de ſatisfaire *Tiſſapherne*. Celui-ci ayant joint ſes troupes à celles de Lacédémone, prit la ville d'Iaſe en Ionie, & eut quelques autres avantages. Ce fut alors que *Tiſſapherne* fit avec Lacédémone, un traité dont un des principaux articles portoit que tout ce qui avoit apartenu au roi de Perſe ou à ſes prédéceſſeurs, reſteroit à la Perſe. *Tiſſapherne* avoit employé beaucoup d'art pour amener les Lacédémoniens à une convention ſi contraire à leurs vues; cette clauſe n'alloit pas à moins qu'à faire rentrer ſous la puiſſance des Perſes la plus grande partie de la Grece, de la Theſſalie, de la Locride, de tout ce pays juſqu'à la Béotie, ſans compter les Îles; les Lacédémoniens qui, même en combatant Athênes & ſes alliés, ne

ne renonçoient pas à l'honneur d'assurer la liberté de la Grece, ouvrirent les ieux sur un traité qui tendoit à l'asservir. Il fallut changer cette clause dans la suite; *Tissapherne* eut bien de la peine à y consentir, cette clause étoit le chef-d'œuvre de son artificieuse politique.

Alcibiade, qui pendant long-temps avoit gouverné Lacédémone par ses conseils, s'étant perdu dans cette république févere, par ses galanteries & par la souplesse même de son caractere, se jeta entre les bras de *Tissapherne*, auprès duquel cette souplesse de caractere étoit un titre puissant. Ce Satrape, plein de fraude & de ruse, quoique d'ailleurs assez féroce, & quoiqu'il fût de tous les Perses celui qui haïssoit le plus les Grecs, conçut pour Alcibiade & de l'admiration & de la tendresse. Cet art de se plier à tout sans bassesse, de prendre si naturélement toutes les mœurs, tous les usages, tous les goûts, ces manieres prévenantes, cet air affable, cette supériorité en afaires, étoient les objets continuels de ses éloges; flaté par un grand homme, il prenoit plaisir à le flater encore davantage; il donna le nom d'Alcibiade à la plus belle de ses maisons, où éclatoit une magnificence royale, & qu'embélissoient des jardins délicieux, supérieurs à tout par l'abondance des eaux, la fraîcheur des bocages, les charmes du site & les chefs-d'œuvre de l'art ajoutés à la plus riche nature. Alcibiade, devenu l'ennemi des Spartiates, éloigna d'eux *Tissapherne;* il lui fit aisément comprendre que la balance penchoit trop de leur côté, qu'il ne falloit pas leur laisser opprimer Athênes. *Tissapherne* qui ne songeoit qu'à mettre les Grecs hors d'état d'ataquer les Perses, entra aisément dans les vues d'Alcibiade, il fit tout ce qu'il falloit pour prévenir la ruine d'Athênes & l'agrandissement de Sparte. Alcibiade profita de sa faveur pour négocier son retour dans sa patrie, ce qui n'étoit peut-être pas si conforme aux vues de *Tissapherne;* il promit aux Athéniens l'amitié de ce Satrape & même celle du roi de Perse, s'ils consentoient d'abolir chez eux la démocratie, dont l'esprit lui avoit toujours été contraire. On écouta ses propositions; le retour d'Alcibiade à Athênes, l'abolition de la démocratie dans cette république, & l'alliance de *Tissapherne*, devinrent l'objet de négociations publiques & d'ambassades réciproques. Les Athéniens ne trouverent pas *Tissapherne* aussi bien disposé qu'on le leur avoit fait espérer. À mesure que les Athéniens faisoient des pas vers lui, il reculoit, il se rendoit plus difficile; il demandoit d'abord que les Athéniens lui abandonassent toute l'Ionie dont ils possédoient une partie, on l'acorda; ensuite qu'ils y ajoutassent les îles voisines, on l'acorda encore. Alors il demanda contre la disposition formele du dernier traité conclu entre les Grecs & les Perses, que ceux-ci eussent une flote qui croisât librement dans les mers de la Grece; cette proposition fut rejetée avec colere, & les Athéniens, jugeant qu'Alcibiade les avoit joués, rompirent entiérement les négociations. *Tissapherne* alors se hâta de traiter avec les Lacédémoniens; ce fut dans ce traité que cette clause dont nous avons parlé plus haut, & qui ouvroit un champ si vaste aux prétentions du roi de Perse sur divers états de la Grece, fut expressément restreinte aux provinces de l'Asie. Ce traité fut conclu la onzieme année du regne de Darius Nothus, & la 20e. de la guerre du Péloponese.

L'an 401 avant Jesus-Christ, sous le regne d'Artaxerxès Mnemon, s'alluma la guerre entre ce prince & Cyrus le jeune, son frere. Elle éclata d'abord contre *Tissapherne*. Perysatis, mere des deux princes, & dont toute la prédilection étoit pour Cyrus le jeune, l'avoit déja réconcilié avec le roi, son frere, qui avoit même porté sa bienfaisance envers Cyrus, plus loin qu'une saine politique ne le permettoit peut-être. Cyrus, s'armant des bienfaits d'Artaxerxès contre lui, gâgna quelques-unes des villes du gouvernement de *Tissapherne*, qui, fidele à son roi, arma pour les réduire. Il ne fit par là que fournir à Cyrus un prétexte de faire de son côté ses armemens sans alarmer la cour. Cyrus envoya de grandes plaintes au roi contre ce gouverneur, demandant la permission de se défendre contre lui, demandant même du secours pour le contenir dans le respect. On le laissa donc faire tant qu'il voulut, des préparatifs qu'on croyoit destinés uniquement contre *Tissapherne*, & que même dans ce cas il auroit fallu arrêter.

Tissapherne, qui voyant ces préparatifs de plus près, étoit plus à portée d'en juger, partit en poste de Milet, pour en donner avis au roi. De ce moment, il eut pour ennemie irréconciliable Parysatis, protectrice déclarée de Cyrus.

Ce fut principalement du secours des Grecs, que Cyrus se fortifia contre son frere, mais il fut obligé de les tromper & de se supposer un autre ennemi qu'il disoit être du côté de l'Euphrate; lorsqu'ils se virent si avancés, ils eurent honte de reculer, & une augmentation de paye acheva de les déterminer.

La bataille se livra bientôt à Cunaxa, lieu éloigné d'environ vingt cinq lieues de Babylone. *Tissapherne* fut un des quatre généraux qui combatirent dans cette journée sous Artaxerxès, & ce fut celui qui se distingua le plus. Il avoit en tête les Grecs, ceux-ci défirent l'aile gauche qu'il commandoit, mais ils ne purent l'empêcher de passer à travers leurs rangs & de pénétrer jusqu'au roi, qui ayant de son côté enfoncé l'aile des rebelles qu'il avoit en tête, & ne doutant plus de la victoire, sur-tout après avoir vu Cyrus abatu & tué à ses pieds, étoit occupé à piller le camp ennemi. *Tissapherne*, lui

apprit que les Grecs étoient victorieux, & poursuivoient vivement son aile gauche; le roi alors ralliant ses troupes, les mena au combat avec *Tissapherne*, mais ce fut pour être vaincu & mis en fuite. Les Grecs retournerent ensuite dans leur camp, qu'ils furent bien étonés de trouver abandoné & pillé ; ils furent plus étonés encore de ne pas voir reparoître Cyrus; ils l'atendirent long-temps, persuadés que la victoire l'avoit entraîné ou à la poursuite des ennemis, ou à l'ataque soudaine de quelque place importante; ils ignoroient que la victoire n'avoit été que pour eux, & qu'ils avoient vengé le malheureux Cyrus en croyant le seconder.

Lorsqu'Artaxerxès sût que cette poignée de Grecs devant laquelle il avoit fui, n'étoit que de dix mille, il reprit courage & les envoya sommer de rendre les armes ; ils répondirent qu'on ne faisoit pas une pareille proposition à des vainqueurs ; que si le roi prétendoit avoir leurs armes, il vînt les leur arracher; que s'il vouloit les avoir pour alliés, il n'en auroit jamais de plus fideles; que s'il vouloit des esclaves, il en cherchât ailleurs que chez les Grecs. Ils ajouterent qu'ils n'avoient ni pensé ni voulu faire la guerre au roi, que Cyrus leur avoit laissé ignorer contre quel ennemi il les conduisoit, jusqu'au moment où le voyant engagé dans le péril, ils avoient eu honte de l'abandoner; mais qu'ils ne contestoient rien au roi, & qu'ils ne lui demandoient rien qu'un libre retour dans leur patrie. Les Grecs, en parlant ainsi, conservoient leur ordre de bataille; il paroît qu'on cherchoit à le troubler, mais que leur fiere contenance & le souvenir de leur victoire en imposerent. *Tissapherne* vint au bout de quelques jours, leur dire que beaucoup de persones, ou par zele pour le roi, ou par haine contre les Grecs, avoient représenté au roi, qu'il étoit de sa gloire & de son intérêt de ne pas laisser retourner tranquillement dans leur pays, des gens venus de si loin pour lui faire la guerre; mais que lui, *Tissapherne*, avoit saisi cette occasion d'interposer ses bons offices en faveur des Grecs, dont il étoit voisin dans son gouvernement; qu'il avoit obtenu de les acompagner & de les escorter dans leur retour, en retournant lui-même dans son gouvernement; que sur leur route on leur fourniroit des vivres, ou qu'on leur en laisseroit prendre en payant. On se mit donc en marche, en s'observant de part & d'autre avec assez d'inquiétude, & les défiances alloient toujours en augmentant, sur-tout de la part des Grecs. Quand on fut arivée à de certains villages situés sur le Tigre, & qu'on appeloit les villages de Parysatis, *Parysatidis pagi*, parce que cette reine en possédoit les revenus, *Tissapherne*, pour faire une insulte à Parysatis, & pour dissiper les soupçons des Grecs, leur abandona le pillage de ce canton ; mais bientôt ces soupçons furent pleinement justifiés, lorsque *Tissapherne* ayant invité, sous prétexte d'une conference, les principaux chefs des Grecs, à venir tous ensemble dans sa tente, les fit tous arrêter & les envoya au roi qui leur fit trancher la tête. On crut que les Grecs, privés ainsi de leurs chefs, & ne sachant quel parti prendre, alloient se débander & abandoner leurs armes, ou les remettre aux Perses pour avoir la vie sauve. On se trompoit : cette indignité n'eut d'autre effet que de leur faire prendre la résolution la plus courageuse. Ce fut alors que sous la conduite de Xénophon & d'autres chefs qu'ils élurent en la place de ceux qu'on leur avoit enlevés, ils firent cette fameuse retraite depuis la Babylonie jusqu'à Trébisonde, dans un espace de cinq à six cent lieues, sans guides, sans vivres que ceux qu'ils furent se procurer, toujours en bataille, sans jamais rompre leurs rangs, toujours faisant face à *Tissapherne* & aux Perses, qui ne cessoient de les suivre & de les harceler, sans jamais pouvoir les entamer, ni dans les défilés, ni au passage des rivieres. Nulle victoire n'est comparable à une telle retraite, & c'est peut-être la plus belle & la plus étonante expédition que nous offre l'antiquité. Long-temps aprés, Antoine, poursuivi par les Parthes à peu-prés dans le même pays, & se trouvant dans un danger à peu-prés pareil, s'écria plein d'admiration pour un tel courage & une telle conduite: *ô retraite des dix mille !*

A peine remis des fatigues de cette longue & perilleuse course, les Grecs coururent à la vengeance, & ayant reçu quelques renforts, ils ataquerent *Tissapherne*, & Pharnabase. Dercylidas, qui commandoit les Grecs, se laissa pousser dans un terrein si désavantageux qu'il alloit vraisemblablement y périr, si les généraux Perses, profitant de l'occasion, l'eussent chargé sans lui laisser le temps de se reconoître ; c'étoit l'avis de Pharnabase; mais *Tissapherne* qui avoit éprouvé la valeur des Grecs, avoit trop appris à la redouter : il proposa une entrevue & fit conclure une treve.

Vers l'an 396 avant Jesus-Christ, les Lacédémoniens ayant entrepris de délivrer entiérement les Grecs d'Asie du joug des Perses, envoyerent dans l'Asie Mineure leur illustre roi Agésilas, (*voyez* son article). Quand il fut arivé à Ephese, *Tissapherne*, qui n'avoit pas fait les préparatifs necessaires pour la résistance, lui fit porter des paroles de paix, & l'assura qu'Artaxerxès laisseroit la liberté aux villes Grecques de l'Asie, pourvu qu'Agésilas ne fît aucun acte d'hostilité jusqu'au retour des couriers que *Tissapherne* alloit envoyer au roi: Agésilas y consentit & la treve fut jurée. Aussi-tôt que *Tissapherne* eut reçu les secours que le roi lui envoyoit & eut rassemblé ses forces, il envoya sommer Agésilas de sortir de l'Asie, & ce ton imperieux joint à une grande puissance, commencoit à ébranler les chefs

de l'armée d'Agéfilas. Lui feul toujours tranquille & toujours ferein; dites à *Tiffapherne*, votre maître, dit-il aux hérauts Perfes, que *j'ai bien des grâces à lui rendre de ce que par fon parjure il a rendu les Dieux ennemis des Perfes & propices aux Grecs.*

Les rufes devroient être banies de la politique, mais elles font au moins permifes à la guerre; Agéfilas parut menacer la Carie, province où *Tiffapherne* faifoit fa réfidence, & lorfque le Satrape eut porté de ce côté là toutes fes forces, il fe jeta fur la Phrygie, qu'il trouva dénuée de fecours & où il prit plufieurs places importantes, & fit un butin qui enrichit fon armée.

La campagne fuivante, il annonça hautement qu'il marchoit vers la Lydie; *Tiffapherne*, qui n'avoit pas oublié la premiere rufe d'Agéfilas, conclut que puifqu'il menaçoit la Lydie, c'étoit à la Carie qu'il en vouloit; mais le vrai moyen de ne pas tromper, feroit de répéter la même tromperie. Pour cette fois Agéfilas trompa *Tiffapherne*, en faifant exactement ce qu'il avoit annoncé. Il entra en Lydie & s'approcha de Sardes; *Tiffapherne* accourut au fecours de cette place, Agéfilas vient à fa rencontre, & remporte fur lui une victoire fignalée. Alors Paryfatis, qui ne pardona jamais à ceux qui avoient eu la moindre part à la mort de Cyrus, ayant d'ailleurs à venger le pillage de fes villages acordé par *Tiffapherne* aux dix mille Grecs, éleva fa voix contre ce général, l'accufa de trahifon, le perdit dans l'efprit du roi. Les rois de Perfe n'avoient qu'un pouvoir précaire & borné fur ces Satrapes éloignés de la cour, Artaxerxès n'ofant pas ataquer ouvertement *Tiffapherne* dans fon gouvernement, employa l'artifice. Un homme chargé de fes ordres fecrets, trouva le moyen d'attirer *Tiffapherne* à une conférence où l'on devoit, difoit-on, concerter les opérations de la campagne prochaine. La conférence dura plufieurs jours, *Tiffapherne* étoit fans défiance; on choifit un moment où il étoit au bain fans armes & fans efcorte; on l'arrête, on lui tranche la tête; elle eft envoyée en Perfe, & remife par Artaxerxès lui-même à Paryfatis, qui jouit de ce fpectacle, & vit avec plaifir cette grande victime immolée aux Manes de Cyrus le jeune. Cet événement ariva l'an 395 avant Jefus Chrift.

TITE, (*Hift. Eccléfiaftique*) difciple de Saint-Paul, & à qui cet apôtre qui l'avoit converti, adreffe l'épître qui fait partie de l'Écriture fainte. (Voyez cet article dans le dictionaire de Théologie.)

TITE ou TITUS, (*Hift. Rom.*) Cet empereur, furnomé *l'amour & les délices du genre humain*, étoit fils de Titus Vefpafien, dont il fut le fucceffeur à l'empire. Il fut élevé à la cour avec Britannicus, & leur éducation fut confiée aux mêmes maîtres. Leur amitié formée dès l'enfance n'éprouva aucune altération: ils étoient affis fur le même lit, lorfque Britannicus fut empoifoné; *Titus* même goûta du fatal breuvage, dont il fe reffentit le refte de fa vie. La mort qui enleva le jeune prince, fit mieux éclater la tendreffe reconoiffante de *Titus* qui érigea à fon ami une ftatue d'or dans fon palais, & une autre d'ivoire qu'il plaça dans le cirque où elle fut confervée pendant plufieurs fiecles. La nature l'avoit comblé de tous fes dons: fes grâces touchantes tempéroient fa gravité naturele. Sérieux fans être auftere, il infpiroit également l'amour & le refpect: fort & vigoureux, il étoit infatigable dans tous les exercices du corps où il fignaloit fon adreffe. C'étoit en variant fon travail qu'il trouvoit du délaffement: il fit de grands progrès dans les langues grecque & latine, dont il poffèda l'atticifme & l'urbanité. La mufique fi propre à adoucir les mœurs, fit fes délices, & il excella fur-tout à pincer la harpe. Les poêmes qu'il compofa dans fes loifirs, auroient fait honeur à ceux dont la poéfie étoit l'unique occupation. Ce fut dans la Germanie & l'Angleterre qu'il fit fon apprentiffage d'armes en qualité de tribun. La multitude des monumens qu'on lui érigea dans ces provinces, & qu'il ne follicita point, fut un tribut de la reconoiffance publique. La guerre étant terminée, il fe confacra aux fonctions du bâreau où il fe diftingua par fes talens, & plus encore par fon intégrité. Il époufa Aricidie, fille d'un chevalier romain qui avoit commandé les gardes prétorienes. Étant morte fans lui donner d'enfans il contracta un fecond mariage avec Maria Fulvia, auffi illuftre par fa naiffance que par fa modeftie: il fit divorce avec elle après qu'il en eut eu une fille. Cette inconftance fit juger qu'il n'étoit point indifférent au plaifir de l'amour; mais dans ces fiecles corrompus, l'impudicité avoit tellement infecté tous les cœurs, qu'on ne la mettoit plus au nombre des vices. *Titus* acompagna fon pere en Judée, où il eut le commandement d'une légion; les deux plus fortes villes de cette province furent fubjuguées par fes armes. Il eut arrêté dans le cours triomphant de fes profpérités, pour aller à Rome féliciter Galba fur fon avénement à l'empire. Étant abordé à Paphos, l'oracle de Vénus lui prédit fa grandeur future, & fur la foi de cette promeffe, il n'ofa continuer fon voyage, dans la crainte que cette prédiction ne lui devint funefte à Rome. Son pere parvenu à l'empire, lui laiffa la conduite de la guerre de Judée qu'il termina par la conquête de Jérufalem. Les légions témoins de fon courage, le proclamerent empereur. En vain il rejeta cet honeur, il n'en fut pas moins foupçoné d'avoir prétendu à l'empire d'Orient; d'autant plus qu'en abordant en Égypte, il avoit ceint fon front du diadême des rois, le jour où l'on fit la confécration du bœuf Apis dans la ville de Mem-

phis. Ce fut pour dissiper ce soupçon injurieux à sa gloire qu'il s'embarqua furtivement sur un vaisseau marchand pour se rendre sans suite & sans escorte à Rome, où son pere fut agréablement surpris de son arivée imprévue. Depuis ce moment, il fut associé au gouvernement de l'empire; il exerça conjointement avec Vespasien la charge de tribun, & il l'eut pour collegue dans ses sept consulats. Ce fut le seul tems de sa vie où il ne ménagea point assez les intérêts de sa gloire; sévere jusq'à la cruauté, il fit assassiner tous ceux dont la fidélité lui paroissoit suspecte. Aulus Cécinna, personage consulaire, qu'il avoit invité à souper, fut massacré par ses ordres, en entrant dans la salle du festin. Tant de meurtres rendirent leur auteur l'exécration du public. *Titus* fumant du sang des principaux citoyens, fut élevé à l'empire dans ces odieuses circoastances. Rome tremblante crut qu'on alloit renouveler les mêmes horreurs qu'elle avoit éprouvées sous Caligula & Néron. Ces sinistres impressions furent bientôt éfacées; *Titus* devenu homme nouveau, se dépouilla de toutes ses affections vicieuses; ses profusions modérées ne furent plus que des libéralités judicieuses & réfléchies; ses soupers qu'il prolongeoit jusq'au milieu de la nuit avec les plus insignes débauchés, n'offrirent plus que des exemples de frugalité & de tempérance: maître de ses passions, il fit taire son amour pour Bérénice, qu'il renvoya dans ses états par délicatesse pour les Romains qui auroient murmuré d'obéir à une reine étrangere. Les impositions furent adoucies, & chacun jouit sans inquiétude de ses héritages. Sa magnificence éclata par un nouvel amphitéâtre qu'il fit élever, & par les dépenses des combats de gladiateurs contre lesquels il fit lâcher cinq mille bêtes farouches, dont ils firent un horrible carnage: il offrit encore le spectacle d'un combat naval. Les nouveaux Césars avoient coutume de reprendre les biens que leurs prédécesseurs avoient cédés à leurs favoris; il abolit cette avare coutume & chacun resta possesseur tranquille des biens qu'il avoit obtenus. Jamais on ne l'aborda sans se retirer comblé de ses bienfaits; il avoit coutume de dire qu'on ne devoit pas s'en aller triste, quand on avoit parlé à son prince. Un jour qu'il se souvint de n'avoir obligé persone, il s'écria: *mes amis, j'ai perdu la journée*. Les malheurs dont l'Italie fut frapée par l'embrâsement du mont Vésuve, & l'incendie de Rome furent réparés par les largesses de ce prince. Il dépouilla ses maisons de plaisance des ornemens les plus précieux, pour embélir les temples & les bâtimens publics. Les ravages de la peste désolerent Rome & l'Italie, il employa les secours de la religion & des hommes pour en arrêter le cours. Il fournit gratuitement aux malades tous les remedes qui pouvoient les soulager. Les délateurs qui jusqu'alors avoient été acrédités, tomberent dans l'infamie; les uns furent batus de verges dans la place publique, les autres furent exilés dans des îles malsaines, afin de purger la terre de ceux qui en troubloient l'harmonie. Sa clémence ingénieuse lui fit rechercher la dignité de grand pontife qui défendoit de se souiller du sang humain: il ne prononça depuis aucun arrêt de mort, & quoiqu'il s'offrit plusieurs occasions de se défaire de ses ennemis, il protesta qu'il aimoit mieux périr que punir. Deux patriciens furent convaincus d'avoir aspiré à l'empire, il se contenta de les faire avertir de se désister de leur entreprise, en leur remontrant que c'étoient les dieux & les destins qui disposoient des empires. Dès qu'il fut instruit de leur repentir, il les invita à souper avec lui, & le lendemain il les mena au combat de gladiateurs, où les ayant fait asseoir à côté de lui, il leur remit les glaives des combatans pour essayer s'ils oseroient en faire usage contre lui. Tant de confiance lui gâgna tous les cœurs; il n'eut qu'un ennemi, ce fut Domitien son frere qui lui tendit plusieurs embûches, & qui sollicita les armées à la révolte. Au lieu de l'en punir, il le déclara son successeur & son collegue, & l'ayant entretenu en secret, il le conjura, les larmes aux ieux, d'avoir pour lui un retour fraternel. Il alloit pour prendre quelque délassement dans le pays des Sabins, lorsque sur la route il fut ataqué d'une fievre qui le mit an tombeau, dans le même village où son pere étoit mort. Avant de rendre le dernier soupir, il lança ses regards vers le ciel en se plaignant des dieux qui l'enlevoient dans le midi de sa vie, il fut pleuré comme un pere par le peuple & le sénat: il n'avoit que quarante-deux ans, dont il en avoit régné deux & près de trois mois.

TITE-LIVE, (*Hist. Rom.*) Historien latin, très-grand peintre & très-éloquent orateur, étoit de Padoue, & Asinius Pollio lui a reproché, comme on sait, sa patavinité; mais on ne sait ce que c'est que cette patavinité, & probablement on ne le saura point; les savants s'épuisent en vaines conjectures à cet égard. Il n'y a pas d'apparence que nous parvenions jamais dans la connoissance d'une langue morte, à ce degré de finesse qui peut faire distinguer un provincial d'un habitant de la Capitale, sur-tout au bout de dix-huit siecles. Le reproche d'abonder en prodiges & de paroître y croire, est plus à la portée de tout le monde, & on voit qu'il est mérité. (*Tite Live* ne méritoit non plus ce dernier reproche. Il ne raportoit les prodiges, dont il parle dans son histoire que comme des opinions du peuple & des bruits incertains, & souvent il proteste qu'il n'en fait mention qu'à cause de l'impression qu'ils faisoient sur la plupart des esprits.) *Tite-Live* fut accueilli d'Auguste. Il partageoit sa vie comme Virgile, entre Rome &

Naples, c'est-à-dire, qu'il alloit travailler à Naples, & qu'il revenoit jouir à Rome de sa gloire & du fruit de ses travaux. Aprés la mort d'Auguste, il retourna dans le lieu de sa naissance, & il y mourut la quatrieme année de l'empire de Tibere, la vingt-unieme de Jesus-Christ, le jour des Calendes de janvier, c'est-à-dire, le premier janvier. On crut, en 1413, avoir découvert à Padoue, le tombeau de *Tite-Live*, dans un jardin de l'abbaye de Sainte-Justine, bâtie sur les ruines du temple de la Concorde; une inscription trouvée dans le voisinage, & qui portoit le nom de *Tite Live*, sembloit favoriser cette idée. Mais divers savans pensent que ce monument est celui d'un afranchi d'une fille de *Tite-Live*. On connoit le travail des Sigonius, des Gronovius, pere & fils, des Doujat, des Freinshemius, des Hearne, des le Clerc, des Crevier, &c. sur *Tite-Live*, soit pour en épurer le texte, soit pour l'éclaircir, soit pour en remplir les lacunes par des supplémens. Ce travail suffit aux savans & à tous ceux qui sont en état de lire *Tite-Live* dans l'original. Mais un écrivain aussi éloquent, aussi nécessaire que *Tite-Live*, mérite d'être lu des femmes, des gens du monde, & de tous ceux qui ne peuvent connoître les anciens que par les traductions. Une version qui feroit passer dans notre langue la majesté, l'énergie des grands tableaux, dont *Tite-Live* est rempli, l'éloquence dont ses harangues sont animées, seroit un ouvrage précieux & agréable à tous les ordres de lecteurs. La vieille traduction que Blaise de Vigénere fit de *Tite Live* au seizieme siecle, n'empêcha pas Durier, d'en faire paroître une nouvele dans le siecle suivant. Celle-ci n'ayant pas plus que la premiere, un mérite qui l'empêchât de vieillir, tomba peu-à-peu dans le mépris & dans l'oubli, & l'on pouvoit regarder *Tite-Live* comme resté sans traduction, lorsque M. Guérin, ancien professeur d'éloquence dans l'Université de Paris, entreprit de nous en donner une. Sa traduction, louée par M. Rollin, & par quelques savans, vivement critiquée par d'habiles censeurs, n'a pas empêché M. l'abbé Brunet d'en entreprendre une nouvele qui jouit de quelque estime; mais nous n'en connoissons que la premiere décade, & nous ne croyons pas que cette traduction ait été achevée. M. Cosson, professeur au college Mazarin, a redoné celle de M. Guérin, avec des corrections nécessaires. Il n'a point touché à la troisieme décade, qui contient l'histoire de la seconde guerre punique, & qui est la partie que M. Guérin avoit traduite avec le plus de soin; c'étoit aussi la premiere qu'il eût traduite. Son talent se refroidit dans la suite, ou son attention se relâcha. La premiere décade, qui avoit été la seconde partie du travail de M. Guérin, a été revue & corrigée par M. Cosson. La seconde décade consiste dans les supplémens de Freinshemius. Ici le travail de M. Cosson a été considérable; il a retranché des latinismes & des expressions vieillies; il a rajeuni le style, l'a rendu plus léger & plus rapide, il a raproché les réflexions du tour sententieux & serré du texte; il a même rétabli le sens de quelques passages, mal saisi par M. Guérin; mais la quatrieme décade est presque entiérement l'ouvrage de M. Cosson; c'est une traduction nouvele, où il ne reste presque plus rien de M. Guérin.

(Jacques Nardi, citoyen de Florence, a fait une traduction italiène de *Tite Live*. M^r. le Chev. Louis Mabil, professeur de l'université de Padoue travaille actuélement à une nouvele traduction, qui a beaucoup de succès. Il en a publié jusqu'à présent neuf volumes avec le texte à côté.)

La découverte faite, il y a environ une vingtaine d'années à Rome, dans la bibliotheque du Vatican, d'un fragment manuscrit de *Tite-Live*, fut une nouvele importante pour les amateurs de l'antiquité; ce qui la rend plus importante encore, c'est l'espérance qu'elle fait naître de recouvrer de même par quelque hazard heureux, ou par des recherches persévérantes, tout ce qui manq de *Tite-Live*. On sait que son histoire alloit jusqu'à la mort de Drusus en Germanie, & qu'elle contenoit cent quarante livres, dont nous n'avons plus que trente cinq, encore ne sont-ils pas complets. Ces trente-cinq livres ne sont pas de suite; la seconde décade manque toute entiere, elle a été suppléée par Freinshemius. On n'a donc que les dix premiers livres, & depuis le vingtieme jusqu'au quarante-cinquieme inclusivement. Le fragment trouvé à Rome, est du dix-neuvieme livre; il y est question de la guerre de Sertorius en Espagne; le fragment n'a ni commencement ni fin, & a d'ailleurs quelques lacunes; on l'a publié sous deux formes différentes, d'abord imprimé & ponctué comme il doit l'être; on a donné ensuite une copie figurée de ce même fragment, tel qu'il a été découvert. Une lettre adressée au savant M. Kennicott, contient l'histoire de cette découverte, & une description détaillée du manuscrit où se trouvoit le fragment dont il s'agit. Ce fragment, par malheur, est très-court, & ne tient que sept pages d'un caractere très-grôs & très écarté.

(*Tite Live* avoit un fils, auquel il écrivit une lettre sur l'éducation de la jeunesse, qui, selon Quintilien, renfermoit des excellens précepts sur l'éloquence. Séneque nous apprend qu'il avoit composé aussi des traités philosophiques, & Suétone dit qu'il avoit été choisi parmi les plus savans hommes de son siecle pour l'éducation du jeune Claude, qui fut depuis empereur. *Tite-Live* doit sa grande réputation à son histoire;

on a dit que la grandeur de son génie avoit égalé celle de l'empire romain. On raporte qu'un espagnol épris de la beauté de cette histoire, vint exprès à Rome pour en connoître l'auteur, & qu'après s'être entretenu avec lui, il s'en retourna dans son pays, sans observer tant de merveilles de cette grande ville. Alphonse roi d'Aragon fit demander en 1451 le bras de cet historien aux padouans, pour posséder cette main, qui a su écrire avec tant d'éloquence. Les padouans ont érigé à la memoire immortale de leur concitoyen un monument dans l'hôtel de Ville, & une statue dans la grande place.)

TITI, (Robert) (*Hist. litt. mod.*) littérateur Toscan, du seizieme siecle, fit une chose fort édifiante pour ce siecle. Il avoit composé sur des passages d'anciens auteurs, qui partagent les savans relativement au sens, un ouvrage itnitulé : *locorum controversorum libri decem*. Joseph Scaliger l'ataqua, & selon l'usage, ne lui épargna pas les injures. *Titi* répondit, défendit son opinion, & ne rendit pas une injure. Grand exemple bien rare alors, & que nous observons par cette raison.

TITON DU TILLET, (Evrard) (*Hist. litt. mod.*) auteur du Parnasse François si connu, élevé à la gloire de Louis XIV, & des poëtes & musiciens qui ont illustré son regne. On a aussi de M. *Titon* du *Tillet*, un ouvrage qui a dû raport avec son *Parnasse François*, c'est un *essai sur les honeurs acordés aux savans*. Le *Parnasse François*, imaginé en 1708, fut achevé en 1718. L'auteur en donna la description en 1727. Il étoit né à Paris, en 1677. Il mourut le 26 décembre 1762. Il avoit eu, à l'âge de quinze ans, une compagnie de fusiliers qui portoit son nom ; il fut ensuite capitaine de dragons. Ayant été réformé après la paix de Riswick, il fut maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, mere de Louis XV.

TIXIER, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) plus connu sous le nom de *Ravisius Textor*, qui signifie *Tixier*, *seigneur de Ravisi*, terre qu'il possedoit dans le Nivernois, fut recteur de l'Université & mourut, dit-on, à l'hôpital en 1522. C'étoit ce qu'on appele un bon humaniste. On a de lui des lettres, des dialogues, des épigrammes, le tout en latin. Il a donné aussi une édition des écrivains qui ont fait l'histoire ou l'éloge des femmes célebres : *opera scriptorum de claris Mulieribus*.

(TOALDO (Joseph) (*Hist. litt. mod.*) grand astronome italien du dernier siecle, naquit en 1719 à Pianezze village situé aux environs de Marostique. Destiné à l'état ecclésiastique il entra dans le Séminaire de Padoue à l'âge de quatorze ans ; & les progrès étonans qu'il y fit dans les sciences déterminerent le Cardinal Otobon alors évêque de Padoue à le faire professeur de mathématiques dans le même Séminaire. Bientôt les talens supérieurs de l'abbé *Toaldo* ont été reconus par le gouvernement, qui le nomma professeur d'Astronomie, de Géographie, & de Météorologie dans l'Université de Padoue, & qui le chargea même de présider à la construction du célebre observatoire de cette Ville. L'Abbé *Toaldo* a publié plusieurs ouvrages, qui eurent les plus grands succès, & qui conservent encore aujourd'hui leur premiere réputation. Mais celui qui a immortalisé son nom, & qui est une preuve éclatante de son génie extraordinaire & original, c'est son *Saggio Meteorologico*, imprimé au Séminaire de Padoue 1770. Les plus grands hommes de l'Europe, tels que Mrs Bernoulli, & Mr de la Lande, firent à l'envi l'éloge de cet ouvrage ; & l'auteur des Tabletes des sciences & des arts (*Paris* 1776. *pag.* 232.) dit que " c'est le mil„ leur livre qui ait paru depuis le commence„ ment du siecle, & qu'il mérite une place distin„ guée dans la bibliotheque des physiciens ". l'abbé *Toaldo*, qui fut l'objet de l'admiration des plus illustres personages, & de l'amour de ses concitoyens, mourut d'apoplexie en 1797 dans la soixante-dix-huitieme année de son âge.)

TOIRAS, (*Hist. de Fr.*) Jean du Caylar de S. Bonnet marquis de) maréchal de France, né en 1585, étoit d'une anciene maison du Languedoc ; il fu d'abord page du troisieme prince de Condé, il servit avec grande distinction sous Henri IV, & sous Louis XIII ; principalement aux siéges de Montauban & de Montpellier (1621 & 1622). Pendant le siége de la Rochelle, les Anglois descendirent dans l'Île de Rhé, ils y investirent le fort de Saint-Martin, où les François, commandés par *Toiras*, firent une vigoureuse résistance : l'eau douce vint à manquer aux assiégés ; la famine se fit sentir dans le fort ; les passages étroitement gardés, ôtoient à *Toiras* les moyens d'instruire la cour de l'extrêmité où il étoit réduit. Trois soldats du régiment de Champagne, offrent de passer à la nâge le bras de mer de deux lieues d'étendue, qui sépare l'Île de Rhé du continent. Le premier se noya, le second épuisé de fatigue, se rendit aux Anglois, qui, aprés avoir été les témoins de son courage, eurent la barbarie honteuse de le massacrer ; le troisieme, long-temps poursuivi par une barque Angloise, exposé à un feu continuel, toutes les fois qu'il élevoit la tête au-dessus de l'eau pour respirer, plus cruélement tourmenté par les morsures des poissons, toutes les fois qu'il plongeoit pour échaper à la mousqueterie ; couvert de plaies & soutenu par son seul courage, atteignit enfin la terre à travers tant de fatigues, de douleurs & de périls.

Aussi-tôt qu'on fut instruit par son récit de l'état où étoient les François, assiégés dans le fort de Saint-Martin ; César de Choiseul, qui

fut depuis le maréchal du Plessis-Praslin, (*voyez* l'article Choiseul,) s'empressa de porter du secours à *Toiras*, qui chassa entiérement les Anglois de l'Île de Rhé, & les envoya se faire battre encore par Praslin dans leur retraite. Il alla ensuite commander en Italie. Ce fut *Toiras*, qui en 1630, eut la gloire de défendre Casal, contre le marquis Spinola, & d'en faire lever le siége à ce grand général; ce fut l'exploit de guerre le plus brillant de ce temps-là; il valut à *Toiras* la dignité de maréchal de France, il lui valut les applaudissemens de l'Europe. Quatre ans après, ce même *Toiras* étant à Rome, le peuple, dès qu'il l'appercevoit, se mettoit à crier: *vive* Toiras! *vive le libérateur de l'Italie*; mais le plus grand de ses admirateurs étoit Spinola lui-même: *qu'on me donne*, disoit-il, *cinquante mille hommes formés & disciplinés par* Toiras, *& je promets de faire la conquête de l'Europe entiere*. On ne sut pas en France tirer parti de ces avantages; on se priva des services de *Toiras* pour de vaines intrigues de cour. Ses freres étant entrés dans les quereles de Monsieur, contre le cardinal de Richelieu, *Toiras* devint suspect; non seulement on ne l'employa point, mais on lui ôta ses pensions, on le dépouilla de son gouvernement de l'Île de Rhé, il fut en pleine disgrace. Les ennemis de la France chercherent à se l'atacher, il ne voulut point servir contre sa patrie. Aprés avoir voyagé dans toute l'Italie, il prit le commandement des troupes de Savoye, & fut tué en 1636, devant la forteresse de Fontanette, dans le Milanès. Les soldats lui rendirent un hommage pareil à celui de ces grenadiers, qui, saisis d'enthousiasme, aiguiserent leurs épées sur le tombeau du maréchal de Saxe, les soldats des *Toiras* tremperent leurs mouchoirs dans son sang, persuadés qu'avec ce gage de la victoire, dont ils ne vouloient jamais se séparer, il seroient désormais invincibles. *Toiras* étoit aussi modeste que les soldats étoient fiers de servir sous lui. Lorsqu'il rendoit compte des opérations de l'armée, ou il ne parloit point de lui, ou il employoit toujours une tournure indirecte par aversion pour l'égoïsme; il disoit: *celui qui commandoit*, ou *le général donna tel ordre ou fit telle démarche*; jamais *j'ordonai*, *je marchai*. Une pareille habitude est estimable, en ce qu'elle tient à un principe, & qu'elle peint un caractere. On ne reprochoit qu'un défaut au maréchal de *Toiras*, c'étoit d'être sujet à l'emportement. On a sa vie écrite par Michel Baudier, historiographe de France sous Louis XIII. (*Voyez* l'article Baudier.)

Le maréchal de *Toiras* avoit été lieutenant de la Vénerie de Louis XIII, puis capitaine de sa voliere; c'étoit le chasseur le plus savant & le plus exercé dans tout genre de chasse, c'étoit sur tout le tireur le plus adroit; ce fut par ce talent qu'il se fit d'abord connoître à la cour, où il n'est nullement méprisé. Ses emplois de chasse l'occupant beaucoup, & le détournant du métier des armes, objet de son étude & de son inclination, il quita tous ses emplois pour une compagnie aux Gardes, & courut faire la guerre.

Nous avons seulement entendu dire, & nous n'avons lu nulle part l'anecdote suivante. Louis XIII étoit bégue, c'est un fait connu. Un jour, à la chasse du vol, il demanda en bégayant où étoit l'oiseau, *Toiras*, répondit aussi en bégayant: *Sire*, *le voici*: le roi crut qu'il poussoit le manque de respect jusqu'à vouloir le contrefaire, & dans un mouvement d'indignation, il le frapa d'un gant qu'il tenoit à la main. Un courtisan, au lieu d'applaudir à la colere du roi, & d'accâbler, selon l'usage, un malheureux qui n'auroit pu se défendre qu'en commençant par paroître plus coupable encore, eut l'honêteté de dire au roi: V. M. ignore-t-elle que M. de *Toiras* a le malheur d'être bégue? en ce cas, dit le roi, j'ai tort & très grand tort, je dois le réparer. De ce moment, il se piqua toujours de favoriser & d'avancer *Toiras*, & ce désagrément ne contribua pas médiocrement à sa fortune.

TOLANDO (Jean) (*Hist. litt. mod.*) Cet auteur Anglois célebre, né en Irlande, élevé en Écosse & en Angleterre, dans une épithaphe qu'il s'est faite à lui-même, & qui contient l'histoire de sa vie, se donne pour un littérateur universel, pour un homme savant dans les langues, & sur-tout pour un grand défenseur de la vérité & de la liberté.

H. S. E.

Joannes Tolandus;
Qui in Hibernia prope Deriam natus;
In Scotia & Hibernia studuit,
Quod Oxonii quoque fecit adolescens;
Atque Germania plus semel petita,
Virilem circa Londinum transegit ætatem.
Omnium litterarum excultor,
Et linguarum plus decem sciens,
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor,
Nullius autem sectator aut cliens;
Nec minis, nec malis est inflexus,
Quin quam elegit viam perageret,
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum æthereo patre,
A quo prodiit olim, conjungitur.
Ipse vero æternum est resurrecturus;
At idem futurus Tolandus nunquam.
Natus nov. 30.
Cætera ex scriptis pete.

Il finit donc par nous renvoyer à ses ouvrages; & c'est là que les ennemis de sa mémoire trouvent la matiere des plus grands reproches, sur-tout de celui d'impiété: il faut pourtant

avouer qu'à la fin de cette épitaphe, il rend hautement témoignage à la spiritualité, à l'immortalité de l'âme & à la résurrection. *Toland* écrivit & agit avec beaucoup d'animosité contre les François, les Catholiques & les Stuarts, & c'est là ce qu'il appele être *libertatis assertor*. *Toland* étoit né en 1679, il mourut à Londres en 1722.

TOLEDE, (*Hist. d'Espagne*,) grande maison d'Espagne, dont étoient les ducs d'Albe; parmi lesquels on distingue sur-tout Ferdinand Alvarez de *Tolede*, duc d'Albe, l'un des plus grands capitaines du seizieme siecle. Il nâquit en 1508, commença de se signaler à la bataille de Pavie; il étoit à l'expédition de Tunis en 1535, à celle de Provence en 1536, à celle d'Alger en 1538; & on assure qu'il avoit eu le mérite d'improuver d'avance celles de ces expéditions qui ne réussirent pas. Il servit avec éclat contre la France dans la Navarre & dans la Catalogne; mais ce fut sur-tout en Allemagne contre les princes Protestans qu'il remporta les plus grands avantages: il gâgna la bataille de Mulberg, & blâma encore l'expédition de Metz, qui ne réussit pas. Il fit aussi la guerre en Italie contre les François avec des succès divers, sous le regne de notre Henri II. Les Espagnols le louoient ou l'accusoient d'une sévérité, que nous taxions avec raison de cruauté.

Lorsque Philippe II, fils de Charles-Quint, en voulant introduire l'Inquisition dans les Pays-Bas, donna lieu à la révolte d'une partie de ces provinces, il envoya le duc d'Albe les gouverner à la place de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, sa sœur naturele qu'il accusoit de trop d'indulgence. Il n'eut pas ce reproche à faire au duc d'Albe; celui-ci courut exécuter en Flandre les ordres sanguinaires qu'il avoit dictés au conseil d'Espagne. Il commença par ordoner aux chefs de la noblesse de venir se ranger auprès de lui. Ce fut alors qu'il fit trancher la tête au comte d'Egmont & au comte de Horn, pour avoir écouté les plaintes des mécontens, & avoir paru s'y intéresser. La guerre & les violences ne cesserent plus dans les Pays-Bas. Le duc d'Albe se glorifioit d'avoir fait monter les confiscations à huit millions par an, & d'avoir fait passer dix-huit mille hommes par les mains des bouteaux, sans compter ceux qui avoient péri dans les guerres. Philippe II. soupçona enfin qu'il pouvoit y avoir un peu d'excés dans ces rigueurs; il rapela le duc d'Albe, mais pour l'employer dans d'autres afaires.

Quelques années auparavant en 1565, à l'entrevue de Baïone, qui n'offroit que des apparences de fêtes & de plaisirs, le duc d'Albe, qui étoit venu à Baïone chargé des ordres de Philippe II, avoit, avec Catherine de Médicis, des conférences nocturnes, ils tenoient ensemble des *conseils de sang*. Les troubles des Pays-Bas & leur soulevement contre l'Inquisition, commençoient dès lors à donner de l'inquiétude à l'Espagne & au pape. On crut que l'objet de cette entrevue & de ces conférences secretes, étoit de former une ligue entre les deux courones, pour l'exstirpation de l'hérésie dans les états respectifs; il passa pour constant qu'on avoit proposé les moyens les plus afreux, & que le projet du massacre de la Saint-Barthélemy, qui ne fut exécuté que sept ans après, avoit été formé à Baïone; le duc d'Albe vouloit, dit-on, que, sous prétexte d'une convocation des grands, on rassemblât & qu'on abatit d'un seul coup les têtes les plus élevées du parti; on raportoit de lui cette phrase: *la tête d'un saumon vaut mieux que toutes les grenouilles d'un marais*. Ces discours, ces sentimens, ces projets étoient fort dans le caractere du duc d'Albe, & il étoit dans le caractere de Catherine de Médicis de s'y prêter.

Dans cette même entrevue de Baïone, le duc d'Albe avoit inspiré à la reine de France les plus fortes préventions contre le chancelier de l'Hôpital, le seul homme tolérant qu'il y eut à la cour.

Le duc d'Albe, malgré la conformité de ses principes avec ceux de Philippe II, n'avoit pas été à l'abri des soupçons de ce sombre politique. Philippe avoit pris ombrage de ce que le duc s'étoit fait ériger une statue à Anvers, & il la fit abatre du vivant même du duc. Des auteurs disent que ce furent les Hollandois qui l'abatirent. Quoi qu'il en soit, il éprouva diverses disgraces à sa cour, & fut même emprisoné au château d'Uzeda, d'où il ne sortit que pour reprendre le commandement des armées, & aller faire la conquête du Portugal. Ce fut ainsi qu'il se vengea de l'oppression qu'il avoit éprouvée. Il pensa l'éprouver de nouveau pour prix d'un si grand service; il mourut pourtant dans une espece de faveur & dans les bras de son roi, le 12 janvier 1582.

TOLET, (François) (*Hist. litt. mod.*) savant & habile Jésuite Espagnol, joua un grand rôle à Rome, sous les papes Pie V, Grégoire XIII, Grégorie XIV, Innocent IX, & Clément VIII. Tous ces papes l'employerent dans des afaires importantes, le dernier le fit Cardinal, & il fut le premier cardinal qu'aient eu les Jésuites. *Tolet* travailla fortement & avec ardeur à la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siége. Henri IV l'en aima toujours depuis, & saisit toutes les occasions de lui témoigner sa reconoissance. À sa mort, arivée en 1596, il lui fit faire un service solemnel, à Paris & à Rouen. *Tolet*, à travers les grandes afaires dont il étoit chargé, trouvoit le temps de se livrer à l'étude. On a de lui divers ouvrages, tous théologiques.

TOLLIUS, (Jacques, Corneille & Alexandre) (*Hist. litt. mod.*) trois freres, savans Hollandois

landois du dix-septieme siecle; Jacques, mort en 1696, Alexandre, en 1675. Jacques a donné des relations de voyages, sous le titre d'*Epistolæ itinerariæ*, & de *Tollii insignia Itinerarii Italici*, il a donné aussi une édition de Longin.

Corneille, sécrétaire d'Isaac Vossius, qui fut, dit-on, obligé de le chasser, est auteur d'un traité: *de infelicitate litteratorum*.

Alexandre a donné une édition d'Appien.

(TOMASINI, JACQUES-PHILIPPE (*Hist. litt. mod.*) né à Padoue sur la fin du siecle XVIe. après avoir fait ses études avec éclat dans l'université de cette ville, se fit chanoine séculier de S. Georges *in Alga*. Retourné dans sa patrie il se livra à la philologie, & recueillit les inscriptions sacrées & prophanes de la ville & du territoire de Padoue. Cette collection a été ensuite augmentée par le P. Salomonio. Les autres ouvrages de *Tomasini* sont: *Gymnasium patavinum*; *elogia illustrium virorum cum iconibus*; *Titus Livius Patavinus*; *prodromus Athenæum Patavinarum*; *Bibliotheca Patavina Mss. publica & privata*; *Bibliotheca Veneta Mss.*; *parnassus Euganeus*; *Petrarcha redivivus*, *annales canonicorum sæcularium Sancti Georgii in Alga*. Il fit quelques autres ouvrages, dont on peut voir le catalogue exact dans l'Histoire de l'université de Padoue de Papadopoli. *Tomasini* très-estimé par ses talens & par ses vertus, fut élevé en 1642 par Urbain VIII à l'évêché de Cittanuova en Istrie. Il mourut à Padoue, & fut enterré dans l'église de Ste. Marie de Vanzo, qui apartenoit alors aux chanoines de son ordre, & qui est à présent du Séminaire. Voici l'inscription qu'on a mise sur son tombeau.

Iacobo Philippo Tomasino
Huius primum cœtus præsuli
Post Æmoniæ episcopo
Morum suavitate animiq. probitate
Laudatissimo
Qui non vulgari ingenio plurima scripsit
Majora in philologia daturus
Ni assiduis studior. fractus laboribus
Naturæ citius concessisset
Viris principibus charus
Satis gloriæ posteritatiq. commendatus
Obiit Patavii XIII. iunii anni Chr. MDCLV.
Ætatis LX.
Aloysius Tomasinus I. U. D. ex fratre nepos
Patruo benemerenti mœrens P. C.)

TOMBEAU *de Pallas*. (*Hist. Rom.*) Nos lecteurs connoissent bien Pallas, afranchi de l'empereur Claude; il eut la plus grande autorité sous le regne de ce prince. Il avoit été d'abord esclave d'Antonia belle-sœur de Tibere; c'est lui qui porta la lettre où elle donnoit avis à l'empereur de la conspiration de Séjan. Il engagea Claude à épouser Agrippine sa niece, à adopter Néron, & à le désigner son successeur. La haute fortune à laquelle il parvint, le rendit si insolent, qu'il ne parloit à ses esclaves que par signes. Agrippine acheta ses services, &, de concert avec elle, Claude mourut. Quoique Néron dût la courone à Pallas, il se dégoûta de lui, le disgracia, & sept ans après le fit périr sécrétement pour hériter de ses biens; mais il laissa subsister le *tombeau* de cet orgueilleux afranchi.

Ce *tombeau* magnifique étoit sur le chemin de Tibur, à un mille de la ville, avec une inscription gravée dessus, & ordonée par un décret du sénat, sous l'empire de Claude. Pline le jeune nous a conservé seul entre tant d'écrivains, cette inscription & ce décret, dans une de ses lettres, qu'il écrit à Montanus, (*Voyez* Pline lettre *6. l. VIII.*)

TOMYRIS, (*Hist. anc.*) il n'est gueres fait mention de cette reine de Scythes ou des Massagetes, que dans un conte d'Hérodote assez suspect aux savans: Cyrus voulant ajouter le royaume des Massagetes à ses autres états, demanda *Tomyris* en mariage, essaya un refus & lui fit la guerre, moins pour s'en venger, que parce qu'il ne lui restoit pas d'autre moyen d'acquérir ce royaume. Par un stratagême qui lui réussit, il laissa les Scythes lui enlever un de ses quartiers, ils y trouverent des vins dont ils burent avec excès; Cyrus alors fondit sur eux & les tailla en pieces, ou les fit prisoniers dans l'état d'ivresse où il les trouva. Spargapises, fils de *Tomyris*, honteux de son ivresse & de sa captivité, se donna la mort. *Tomyris*, pour le venger, ayant à son tour dresśé des embûches aux Perses, les défit entiérement, & Cyrus fut tué dans le combat; elle lui fit couper la tête, la mit dans une outre pleine de sang, en lui disant, avec insulte: " rassasie-toi enfin du " sang dont tu as toujours été insatiable. " *Satia te, inquit, sanguine quem sitisti, cujusque insatiabilis semper fuisti*. Ce sont les termes de Justin, qui n'a écrit que d'après Hérodote.

TONSTAL *ou* TUNSTAL, (Cutbert *ou* Cuttebert) évêque de Londres du temps de Henri VIII. Lorsque Luther fit paroître sa version du nouveau testament, le cardinal d'Yorck (Volsey) & l'évêque de Rochester (Jean-Fischer), donnerent des ordres pour empêcher l'entrée de ce livre dans leur Île. Cependant il en tomba un exemplaire entre les mains de l'évêque de Londres Cuttebert *Tunstal*, qui se crut obligé d'annoncer en chaire, qu'il avoit trouvé plus de deux mille endroits falsifiés dans ce nouveau testament, ce qui vraisemblablement ne ralentit gueres la curiosité de ses auditeurs, auxquels il valoit mieux peut-être laisser ignorer l'existence d'un tel livre.

Ce même *Tunstal*, ami d'Érasme, ne contribua pas peu au parti que prit ce savant, de refuser les offres de François I, pour un établissement en France. *Tunstal* étoit ambassadeur

d'Angleterre à Bruxelles ; Érafme l'aimoit, & n'avoit point à Bruxelles d'autre table que la fiene, il le confulta. *Tunftal* fe fouvint alors de fon caractere d'ambaffadeur pour le moins autant que de fon amitié pour Érafme, il fe rapela combien Henri VIII étoit jaloux de François I; combien il défiroit, ainfi que le cardinal Volfey, d'attirer Érafme en Angleterre; il efpéra l'arracher plus aifément à l'indifférence de Charles-Quint qu'au zele paffioné de François I. pour les favans, il employa toutes les confidérations propres à le dégoûter de la France.

Tunftal, nommé à l'évêché de Londres en 1522, fut nommé à celui de Durham en 1530. Il écrivit d'abord en faveur du divorce, il s'en repentit enfuite, condamna fon ouvrage, & mourut en prifon pour la défenfe de la foi catholique en 1556, au commencement du regne d'Élifabeth à l'âge de 84 ans, étant né en 1476. Il a écrit en faveur de l'euchariftie & de la prédeftination; il a laiffé d'ailleurs un traité de l'art de compter, & un abrégé de la morale d'Ariftote.

TORCY, (*voyez* Colbert.)

TORFÉE, (Tormond) (*Hift. litt. mod.*) favant de Mifnie, connu par une *hiftoire des Orcades* & *une de Norvege*. Mort vers l'an 1720.

TORNIEL, (Philippe) (*Hift. de Fr.*) Dans la premiere guerre entre Charles-Quint & François I. Montmorenci (Anne) faifoit, en 1522, fous le maréchal de Foix, le fiége de Novare. Le gouverneur de cette place étoit le comte Philippe *Torniel* ou *Torniello*, fameux par les cruautés qu'il exerçoit, dit-on, fur les François qui tomboient entre fes mains; on prétend qu'après avoir jeté les prifoniers François dans des cachots, il leur ouvroit le ventre, leur dévoroit le cœur, & faifoit manger l'avoine à fes chevaux dans leurs entrailles fumantes. Novare fut prife & pillée. Plufieurs des habitans qui paffoient pour avoir été les miniftres des cruautés de *Torniello*, furent pendus: *Torniello* lui-même fut pris. On eut la générofité de ne le pas faire fervir à fon tour de râtelier aux chevaux, on ne lui fit même aucun mal, ce qui pouroit faire croire qu'il avoit été reconu innocent des cruautés qu'on lui avoit attribuées. Dupleix paroit en effet ne pas croire à ces cruautés, mais du Bellai en accufe formélement le comte *Torniello*.

Torniel, eft auffi le nom d'un Barnabite, (Auguftin *Torniel*) né à Novare, en 1543, mort en 1622, connu par fes *annales facri & profani*.

TORQUATO TASSO, (*voyez* Tasse (le))

TORQUATUS, (*voyez* Manlius-Torquatus.)

TORQUEMADA, (Jean de) (*Hift. litt. mod.*) autrement de *turre cremata*, dominicain Efpagnol, affifta & fe diftingua aux conciles de Conftance & de Bâle, par fon zele contre les hérétiques. Le pape Eugene IV, le fit cardinal en 1439. Il s'oppofa au célebre Gerfon qui vouloit faire cenfurer les révélations de Sainte-Brigitte. Il mourut à Rome en 1468. Il a laiffé des commentaires fur le décret de Gratien, un traité de l'églife & de l'autorité du pape, quelques écrits théologiques.

Un autre *Torquemada*, dominicain-Efpagnol, confeffeur de la reine Ifabelle, perfuada à cette princeffe d'ériger le tribunal de l'Inquifition.

TORRE, (Philippe de la) (*Hift. litt. mod.*) favant antiquaire, né à Ciudad de Frioul en 1657, nommé, en 1702, par le pape Clément XI, à l'évêché d'Adria, mort en 1717; eft auteur des ouvrages fuivants: *Monumenta veteris Antii. Taurobolium antiquum*, *Lugduni* 1704 *repertum cum explicatione*. *De Annis imperii M. Antonini Aurelii Heliogabali*.

TORRENTIUS, (Lœvinus) (*Hift. litt. mod.*) connu auffi fous le nom de Vander-Beken, & de Torrentin, né à Gand, vers l'an 1520, fecond évêque d'Anvers, puis archevêque de Malines, eft auteur de vers latins, & de commentaires eftimés fur Horace & fur Suétone. Il fonda un collége à Louvain pour les Jéfuites, & leur légua fon cabinet & fa bibliotheque. Mort en 1595.

TORRICELLI, (Evangelifte) (*Hift. litt. mod.*) Mathématicien célebre, difciple de Galilée, qui défira de fe l'attacher, ayant vu fon *traité du mouvement*. *Torricelli* enfeigna les mathématiques à Florence. C'eft lui qui a fait le premier des microfcopes, il a perfectioné les lunetes d'approche, il inventa les expériences du vif argent, avec le tuyau de verre dont on fe fert pour les faire, & qui porte fon nom. Né à Faenza en 1608, mort en 1647, par conféquent à trente-neuf ans, c'eft-à-dire, à l'âge de faire des expériences. On a, outre fon traité du mouvement, fes leçons académiques en Italien, & fes œuvres géométriques en latin.

TOTILA, (*Hift. d'Italie*) rois des Goths d'Italie, fucceffeur d'Évaric, vers l'an 541, eut à combattre les deux plus grands généraux de l'empereur Juftinien, Bélifaire & Narfès, & ce furent eux qui mirent un terme à fes fuccès; il avoit auparavant remporté deux victoires fignalées fur les troupes de Juftinien, il avoit conquis une grande partie de l'Italie & des îles qui l'avoifinent, telles que la Sicile, la Sardaigne, la Corfe; il prit Rome (en 546) & Naples; fon entrée dans cette derniere ville furtout, fut marquée par des traits de clémence, par des recherches même de bonté bien étonantes dans un vainqueur barbare. Les affiégés avoient long-temps foufert de la faim, il comprit qu'ils alloient fondre fur les premiers vivres, avec un empreffement qui pouroit leur être funefte: il mit d'abord des gardes aux portes, pour empêcher ces malheureux habitans de

sortir, il prit soin de leur faire distribuer des vivres avec la prudente économie que les conjonctures pouvoient exiger, & lorsqu'il eu pourvu à leur santé par ces sages précautions, continuées pendant tout le temps qu'il jugea nécessaire, il leva les gardes, & laissa aux habitans la liberté de se retirer où ils voudroient.

En sortant de Rome, qu'il n'avoit pas traitée avec autant de douceur, il fut batu par Bélisaire, mais après le rapel de ce général, il rentra dans Rome en 549, & y répara autant qu'il put les maux qu'avoit causés la guerre. En 552, Narsès l'ayant rencontré au pied de l'Apennin, lui livra bataille, *Totila* y reçut un coup de lance, dont il mourut peu de jours après.

TOUCHE (Claude Guymond de la) (*Hist. litt. mod.*) né en 1719, fut d'abord Jésuite, mais son goût pour la poésie & le théâtre l'obligea de quiter cette société; il fit à ce sujet la piece qui a pour titre: *les Soupirs du Cloître*, ou *le triomphe du Fanatisme*. On a de lui aussi une *Épître à l'Amitié*, dont on s'est occupé quelques momens; mais c'est sur-tout par sa tragédie d'*Iphigenie en Tauride* qu'il est connu; il la donna en 1757, elle eut un succès exagéré: le jugement des lecteurs révoqua celui des spectateurs, mais elle est restée au théâtre.

On fut gré à l'auteur d'avoir pris pour modele de son plan la simplicité d'Euripide, de n'avoir point mêlé de passion étrangere aux mouvemens de la nature & de l'amitié. Racine, qui s'étoit proposé de traiter ce sujet, y introduisoit un fils de Thoas amoureux d'Iphigénie; c'étoit trop se livrer à son goût pour les intrigues amoureuses, il eût su sans doute tirer de ce défaut des beautés immorteles; mais enfin c'étoit un défaut, & M. *de la Touche* l'a évité.

Dans l'opéra d'*Iphigénie en Tauride*, Thoas & Pylade sont amoureux d'Electre, & cette rivalité répand sur la piece un intérêt puissant, quoiqu'étranger. D'ailleurs, cette intrigue semble justifié par la nature du spectacle.

Dans l'*Oreste & Pylade*, de la Grange, Thoas est aussi amoureux d'Iphigénie; celle-ci & Pylade conçoivent l'un pour l'autre une passion subite, qui n'a ni toute la vraisemblance ni tout l'intérêt nécessaires.

M. *de la Touche* a suivi Euripide autant que la différence de l'un & l'autre théâtre a pu le permettre. Dans tous les deux poëmes, le commencement est rempli par les plaintes d'Iphigénie sur les horreurs de sa destinée, par ses répugnances pour les sacrifices afreux que son ministere exige d'elle:

Invita peragens tristia sacra manu;

par des alarmes sur le sort d'Oreste, redoublées par un songe amené sans art dans l'une & dans l'autre piece. Si la marche du reste de la piece ne correspond pas aussi parfaitement dans les deux ouvrages, c'est que chez le poëte Grec le vide de l'action est en quelque sorte rempli par les fréquens intermedes, & que cette ressource manquant à l'auteur François, l'a obligé d'imaginer quelques incidens qui variassent la forme d'un intérêt toujours le même au fond. Voilà pourquoi, au commencement du second acte, Oreste séparé de Pylade, a sur le sort de cet ami des inquiétudes qui rendent leur réunion plus touchante: voilà pourquoi Iphigénie, après s'être flatée de sauver les deux étrangers, est forcée, au troisieme acte, sur d'assez frivoles prétextes allégués par ses amis, d'en sacrifier un; & si cet incident n'est pas ingénieusement amené, on lui doit du moins la belle scene du combat généreux entre les deux amis. C'est encore pour donner de la variété à l'intérêt, qu'au quatrieme acte, Pylade en qui réside toute l'espérance d'Iphigénie, est annoncé comme mort dans un récit trop confus & trop peu vraisemblable, & qu'au cinquieme, ce même Pylade ayant ménagé sourdement une révolution trop peu dévelopée dans le cours de la piece, arive tout-à-coup comme un dieu qui descendroit du ciel, au moment du plus grand danger d'Oreste, l'arrache à la mort, en égorgeant Thoas, reconoît Iphigénie, & l'enleve de la Tauride avec la statue de Diane. La plupart de ces défauts, ni les beautés qu'ils amenent quelquefois, ne sont point imités d'Euripide.

L'auteur a cru que des spectateurs François, acoutumés à une action vive, pressée, rapide, féconde en incidens, trouveroient trop seche, trop nue, trop stérile l'extrême simplicité du poëte Grec. Il s'est contenté de le suivre dans les grandes scenes, telles que celle où Iphigénie interroge Oreste & Pylade, celle où ces deux amis se disputent l'honeur de mourir, celle où Pylade cédant en apparence aux raisons d'Oreste, se charge du malheur de vivre, & reçoit d'Iphigénie la lettre qu'elle écrit à ses parens; celle enfin de la reconoissance entre Oreste & Iphigénie.

M. Guymont de la *Touche* mourut à la fleur de son âge, le 15 février 1760. Il préparoit une tragédie de Regulus.

Tour d'Auvergne, (de la) (*Hist. de Fr.*) anciene & illustre maison d'*Auvergne*, d'où sont descendus les ducs de Bouillon. Justel & Baluze la font remonter au-delà du douzieme siecle:

1°. Bernard I mourut le 29 décembre 1253, à la cinquieme croisade, qui est la premiere de Saint-Louis.

2°. Bernard II, son fils, mourut le 14 août à Tunis, où il étoit avec Saint-Louis, à la sixieme & derniere croisade.

3°. Madeleine de la *Tour d'Auvergne* & de Bou-

logne, porta les grands biens de la branche aînée de cette maison, dans la maison de Médicis, & fut mere de Catherine de Médicis. (*Voyez* l'article MÉDICIS, (Laurent II de.)

4°. Dans la branche des seigneurs d'Oliergues, vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon, on distingue Agne III, tué à la bataille d'Azincourt.

5°. François III, de la *Tour*, blessé à la bataille de Saint-Quentin.

6°. Son fils fut le maréchal de Bouillon, Henri de la *Tour*, vicomte de *Turenne*, à qui Henri IV fit épouser l'héritiere de Bouillon la Marck. (*Voyez* la MARCK). Le 14 octobre 1592 il défit les troupes du duc de Lorraine, près de Beaumont en Argonne, & y fut blessé de deux coups d'épée. Cette même année il fut fait maréchal de France. On ne peut pas dire qu'il ait été assez reconoissant des bienfaits de Henri IV; il cabala & conspira même quelquefois contre lui. Mort le 25 mars 1623.

7°. Il eut pour fils le duc de Bouillon Frédéric Maurice de la *Tour*, qui, étant entré, ainsi que le grand Écuyer Cinq-Mars, dans un traité que le duc d'Orléans Gaston faisoit avec l'Espagne, fut arrêté au milieu de l'armée qu'il commandoit en Italie. La duchesse de Bouillon, sa femme, lui sauva la vie, en menaçant de remettre la place de Sedan aux Espagnols, il en fut quite pour la remettre au roi, & il en reçut, il en 1651, un dédomagement considérable. Il eut en réchange la Duché-Pairie d'Albret, la Duché-Pairie de Château-Thierry, le comté d'Auvergne, le comté d'Evreux, &c. le rang & toutes les prérogatives de princes étrangers assurés à sa maison par le contrat d'échange, mais elle n'en a point joui, & c'est un droit à faire valoir. C'est ce même duc de Bouillon, qui joua, ainsi que la duchesse, sa femme, un grand rôle dans les troubles de la Fronde, & chez qui cependant le cardinal Mazarin, obligé de quiter la cour pour la seconde fois, se retira en 1652. Mort le 9 août de la même année 1652.

8°. Il eut pour frere ce vicomte de Turenne, le plus grand homme de sa maison, le plus grand de la France peut-être, cet homme qui, selon l'expression de Montécuculi, son rival, *faisoit honeur à l'homme*.

Turenne de Condé le généreux rival,
Moins brillant, mais plus sage, & du moins son égal.

Il étoit né à Sedan en 1611, avoit fait ses premieres campagnes en Hollande sous les princes d'Orange, ses oncles maternels. Il servit en Lorraine au siége de la Mothe en 1634, & fut fait maréchal de camp; il fut blessé en 1636 au siége de Saverne; il se distingua au siége de Brisack en 1638. En 1640, à peine guéri d'une blessure, il acquit beaucoup de gloire au siége de Turin, par l'habilité avec laquelle il fit entrer des convois dans le camp. En 1643, au siége de Trin, le vicomte de Turenne mérita le bâton de maréchal de France à trente-deux ans. Tout ce qu'il fit contre les ennemis de l'état, soit seul, soit réuni avec le grand Condé; tout ce qu'il fit contre le grand Condé lui-même, dans la guerre civile, forme le plus bel ornement du regne de Louis XIV, & est connu de tout le monde par tous les mémoires du temps auxquel il suffit de renvoyer.

Mais il a paru en 1782, une collection des lettres & mémoires trouvés dans les porte-feuilles du maréchal de Turenne, en deux volumes *in-folio*, qui contient des particularités moins connues, dont les unes confirment, les autres peuvent servir à modifier sur quelques articles, le récit des historiens.

Cette correspondance commence en 1627, & finit en 1675, c'est-à-dire avec la vie de M. de Turenne.

L'abbé Raguenet & M. de Ramsay, qui se sont dispensés (c'est l'éditeur qui parle, M. le comte de Grimoard) de mettre en ordre les mémoires du vicomte de Turenne, n'ont pu en consulter qu'une très-petite partie.

Il paroît donc qu'on a commencé par où on auroit dû finir, c'est-à-dire, par écrire l'histoire de M. de Turenne, avant d'en avoir assemblé & mis en ordre les matériaux; aussi, dit l'éditeur, les opérations militaires de M. de Turenne, sont à peine reconoissables dans ces écrivains.

Après l'échec de Mariendal, on ne vit point M. de Turenne chercher ces excuses, ces prétextes, ces palliatifs que l'amour-propre suggere toujours aux généraux vaincus, pour tromper les autres, & se tromper eux-mêmes. M. de Turenne ne parle que de son malheur & de sa faute; il étoit honteux, il n'osoit écrire à ses plus chers parens jusqu'à ce qu'il eût pleinement réparé cet échec. Près de deux mois après, il mandoit à sa sœur: " je ne vous ai écrit " qu'une fois depuis le malheur qui m'est arivé, ne doutant point de votre amitié, je sais " bien en quelle peine vous avez été de moi. " Depuis l'avantage que les ennemis ont eu, ils " n'ont fait nul progrès que la prise d'une petite place, que l'on leur a surprise depuis " deux mois; cela ne me console pas pour cela, n'étant pas si aisé à me satisfaire moi-" même....... S'il plait à Dieu que l'on puisse " faire quelque chose d'importance, c'est la seule " chose qui me puisse ôter de l'esprit ce mal-" heur arivé.

Cette lettre est du 17 juin, & l'afaire de Mariendal, du 5 mai.

Le 30 juin il écrivoit encore à sa sœur: " je " vous avoue qu'au commencement, je ne pou-" vois me résoudre à vous rien écrire de mon

„ malheur, fachant à quel point cela vous tou-
„ cheroit; car, je vous peux jurer que j'ai tou-
„ jours cru qu'il vous feroit auffi fenfible qu'à
„ moi-même, & pour vous tout dire, j'euffe
„ bien défiré de pouvoir marcher auffi avant
„ que nous étions, avant que vous fuffiez de
„ mes nonveles....... je vous prie de témoi-
„ gner aux perfones qui ont de la bonté pour
„ moi dans ce malheur, à quel point je leur
„ fuis obligé. „

Le 4 juillet: " J'étois auffi honteux du mal-
„ heur que j'avois eu à Mariendal, pour vous
„ que pour moi, & quoique ce foit une plai-
„ fante raifon, je vous jure que ne pouvois me
„ réfoudre de vous l'écrire moi même. Si après
„ un malheur qui m'eft arivé par compaffion
„ pour les troupes, qui étoient fort fatiguées,
„ & trop de complaifance pour les officiers,
„ on fe peut confoler en quelque chofe, ce fe-
„ roit que les ennemis n'ont profité en rien
„ de leur victoire .... Je fais à quel point je
„ fuis obligé à M. le cardinal Mazarin en
„ cette rencontre; on m'a dit auffi que M.
„ le Tellier a témoigné être fort de mes
„ amis. „

On a dit que c'étoit contre l'avis de M. de Turenne, que le duc d'Enghien (le grand Condé) avoit ataqué le général Mercy à Nortlinghen. On ne voit aucune trace de cette oppofition de M. de Turenne, dans la lettre qu'il écrit à fa fœur, le furlendemain de cette bataille, ni dans aucune autre lettre de ce recueil. Tout annonce au contraire le plus parfait concert entre les deux généraux. " On donna, dit-il, „ avant hier, près de Nortlinghen, la plus
„ grande bataille qui fe foit vue depuis la guer-
„ re. La cavalerie Françoife avoit l'aile droi-
„ te, & moi la gauche avec ma cavalerie (Al-
„ lemande). La droite a été entiérement dé-
„ faite, comme auffi l'infanterie Françoife; nous
„ avons eu, Dieu merci, plus de bonheur à la
„ gauche, & y avons gagné le champ de ba-
„ taille, pris prefque tout le canon de l'enne-
„ mi, & Gléen, qui commandoit l'aile droite
„ des Bavarois, y a été fait prifonier. M. le
„ duc, par le plus grand bonheur du monde,
„ après avoir eu deux chevaux tués fous lui,
„ un peu bleffé au bras, s'en vint du côté où
„ j'étois, un peu devant que le côté où il a-
„ voit réfolu de tenir, fût rompu: il témoigna
„ être affez fatisfait de ce que j'ai fait en cette
„ action .... Je fuis bien affuré que l'on ne
„ dira pas autrement à Paris, que la cavalerie
„ Allemande n'ait entiérement gâgné la batail-
„ le. M. le duc m'a fait là deffus plus de com-
„ plimens devant toute l'armée, que je ne vous
„ faurois dire, ni auffi exprimer ce qu'il a fait
„ en cette occafion de fa perfone, & de cœur
„ & de conduite. Mon neveu a eu deux che-
„ vaux tués fous lui, & un peu de cheveux
„ brûlés ...... M. le duc ne favoit affez fe louer
„ des Allemands, & en effet, il leur a obliga-
„ tion de la vie & de la liberté. Il n'eft pas
„ croyable comme il me fait l'honeur de bien
„ vivre avec moi. Je vous fupplie de témoigner
„ à madame la Princeffe & à madame de Lon-
„ gueville combien je lui en fuis obligé. „

S'il n'y a point d'erreur, foit de manufcrit, foit d'imprimé, dans la date de cette lettre, elle doit fervir à réformer la date que tous les auteurs donnent à cette bataille, qu'ils placent au 3 août 1645, & qui doit être du 6, car la lettre eft du 8, & commence par ces mots: *on donna avant hier*.

On a cherché à répandre des nuages & des foupçons de vues humaines & intéreffées fur l'abjuration de M. de Turenne, comme fur celle de Henri IV. M. le préfident Hénault a parlé de cet article avec plus de juftice & de fageffe. " M. de Turenne, dit-il, commençoit de-
„ puis long-temps à entrevoir la vérité; mais
„ il tenoit encore à l'erreur par les préjugés de
„ l'education & par l'atachement qu'il portoit
„ à madame de Turenne, fa femme, fille du
„ duc de la Force, calvinifte de bonne foi. Sa
„ mort, arivée en 1666, & les inftructions de
„ M. de Meaux, acheverent de décider M. de
„ Turenne; ce fut pour lui qu'il compofa fon
„ livre de l'*expofition de la foi*, ouvrage raifo-
„ nable & folide que les proteftans laifferent
„ fans réplique, & qui juftifie fur-tout l'églife
„ romaine des fuperftitions ridicules qu'on lui
„ impute. „

Ce que dit ici M. le préfident Hénault des difpofitions de M. de Turenne fur la foi, nous paroît juftifié par une lettre de M. de Turenne lui-même à fa femme, du 11 juin 1660: " J'ai lu ce matin, lui dit-il, " un livre que je trou-
„ vai hier chez M. Dupleffis, fecrétaire d'état;
„ c'eft un recueil en François, fait au Port
„ Royal, de ce que les peres des premiers fie-
„ cles ont dit de l'Euchariftie; il y a les paf-
„ fages entiers avec les difcours qui les précé-
„ dent & ceux qui fuivent, & rien de l'auteur
„ du livre; fi cela n'eft pas vrai, on peut le
„ contredire; mais je vous affure que ce n'eft
„ pas ce que nous difons. Je penfe que tous les
„ difcours que je fais dans mes lettres, m'ont
„ un peu attiré *ce que vous me dites*; mais je
„ vous prie d'en faire la différence.

Pour entendre cette derniere phrafe, il faut fuppofer que madame la vicomteffe de Turenne, calvinifte zélée, trouvoit que fon mari inclinoit au catholicifme, & lui en faifoit de temps en temps la guerre. En effet, cette phrafe nous paroît expliquée par quelques-unes qui précédent. " J'ai été quelque-temps à entendre, dit M. de
„ Turenne, ce que vous voulez dire dans un
„ trait que vous donnez; fi c'eft ce que je pen-
„ fe, cela n'eft pas bon, & certainement je ne
„ le mérite pas; & à des perfones qui vont fi
„ fincérement au fond, les petites égratignures

„ n'y valent rien; devant Dieu toutes choses „ sont crimineles, mais devant les hommes, „ je n'ai assurément rien à me reprocher. Je „ sais bien que m'aimant comme vous faites, „ vous serez extrêmement affligée de ce que je „ sens si fort ce que vous me dites; mais aussi „ n'étant question de rien approchant de cela, „ & n'ayant, Dieu merci, pas besoin de remontrances là dessus, j'aime mieux m'en décharger un peu le cœur avec vous, que de l'y „ garder trop. „

Cette lettre, comme nous l'avons dit, est de 1660; la mort de madame de Turenne est de 1666, & l'abjuration de M. de Turenne est du 23 octobre 1668. Il est difficile sans doute de connoître les vrais motifs qui peuvent déterminer un homme à changer de religion. On a dit que M. de Turenne vouloit être connétable, parce que le duc de Lesdiguieres avoit été fait connétable après avoir abjuré; mais quoique M. de Turenne, depuis son abjuration, ait fait les plus grandes choses & rendu les services les plus importants, il ne paroît pas qu'il ait été question de renouveler pour lui une dignité que Louis XIV ne vouloit renouveler pour persone, & il n'étoit pas dans le caractere de M. de Turenne de faire un pareil acte par des vues intéressées.

Observons qu'il étoit maréchal général dès le 6 avril 1660, & qu'ainsi le désir d'obtenir cet honeur n'a pu entrer pour rien dans les motifs de sa conversion. Il nous semble que les lettres mêmes de M. de Turenne, prouvent que M. Fléchier n'a rien dit que d'exact en parlant de cet événement.

„ Il ariva ce moment heureux .... Il entrevit „ des piéges & des précipices que sa prévention lui avoit jusqu'alors entiérement cachés. Il „ commença à marcher avec précaution & avec „ crainte dans ces routes égarées où il se trouvoit „ engagé. Certains rayons de grâce & de lumiere, „ lui firent apercevoir .... une vérité simple & „ indivisible, qui ne se montre qu'à ceux qui „ la cherchent avec un cœur humble & une volonté désintéressée. Il n'étoit pas encore éclairé, mais il commençoit d'être docile. Combien de fois consulta-t-il des amis savans & „ fideles! Combien de fois dit-il à Jesus-Christ, „ comme cet aveugle de l'évangile: *Seigneur*, „ *faites que je voie*! Combien de fois essayat-il, „ d'une main impuissante, d'arracher le bandeau „ fatal qui fermoit ses ieux à la vérité! Combien de fois remonta-t-il jusqu'à ces sources „ ancienes & pures! ...... Habitude, prétextes, „ engagemens, honte de changer, plaisir d'être „ regardé comme le chef & le protecteur d'Israël, vaines & spécieuses raisons de la chair „ & du sang, vous ne pûtes le retenir; Dieu „ rompit tous ses liens. „

On trouve aussi à chaque page dans ce recueil, de noveles preuves de cette modestie dont on a tant parlé, de cette attention délicate & obligeante pour la réputation d'autrui, de cette noble indifférence qu'il sembloit avoir pour la siene; sur tout cela, M. Fléchier n'a pu aller trop loin, & le panégyriste n'a été qu'Historien.

„ Sa modestie! ...... à ce mot, je ne sais quel „ remords m'arrête; je crains de publier ici des „ louanges qu'il a si souvent rejetées, & d'offenser après sa mort une vertu qu'il a tant „ aimée pendant sa vie; mais acomplissons la „ justice & louons-le sans crainte, en un temps „ où nous ne pouvons être suspects de flaterie, ni lui susceptible de vanité. Qui fit jamais de si grandes choses? Qui les dit avec „ plus de retenue? Remportoit-il quelque avantage? à l'entendre, ce n'étoit pas qu'il fût „ habile, mais l'ennemi s'étoit trompé. Rendoit-il compte d'une bataille? Il n'oublioit „ rien, sinon que c'étoit lui qui l'avoit gâgnée. „ Racontoit-il quelques unes de ces actions qui „ l'avoient rendu si célebre? On eût dit qu'il „ n'en avoit été que le spectateur, & l'on doutoit si c'étoit lui qui se trompoit ou la Renomée. Revenoit-il de ces glorieuses campagnes qui rendront son nom immortel? Il „ fuyoit les acclamations populaires, il rougissoit de ses victoires, il venoit recevoir des „ éloges comme on vient faire des apologies, „ & n'osoit presque aborder le Roi, parce qu' „ il étoit obligé, par respect, de soufrir patiemment les louanges dont sa Majesté ne „ manquoit jamais de l'honorer. „

On peut dire qu'en général ce tableau de la modestie de M. de Turenne, est le résultat le plus précis de deux mille dépêches contenues dans ce recueil.

L'amour fit faire à ce sage Turenne les deux grandes fautes de sa vie; la premiere, lorsqu'en 1650, la duchesse de Longueville l'engagea dans le parti des princes alors prisoniers, & le rendit rebelle; la seconde en 1670, lorsque l'intérêt de Madame de Coëtquen le rendit indiscret, jusqu'à révéler le secret de l'état.

On sait que M. de Turenne fut tué près Salsbac d'un coup de canon, le 27 juillet 1675, jour vraiment néfaste dans l'histoire de France d'après cet événement.

„ 9°. Quelle étoit sa joie, dit M. Fléchier, „ lorsqu'après avoir forcé des villes, il voyoit „ son illustre neveu, plus éclatant par ses vertus que par sa pourpre, ouvrir & réconcilier „ des églises sous les ordres d'un roi aussi pieux „ que puissant! L'un faisoit prospérer les armes, „ l'autre étendoit la religion; l'un abatoit des „ remparts, l'autre redressoit des autels; l'un „ ravageoit les terres des Philistins, l'autre portoit l'arche autour des pavillons d'Israël; puis „ unissant ensemble leurs vœux, come leurs „ cœurs étoient unis, le neveu avoit part aux „ services que l'oncle rendoit à l'état, & l'on-

„ cle avoit part à ceux que le neveu rendoit à „ l'église. „ Lorsque M. Fléchier parloit ainsi du cardinal de Bouillon, neveu de M. de Turenne, ce prélat, grand aumônier de France, & chargé de bénéfices, vivoit dans la faveur & dans l'éclat que la gloire de M. de Turenne avoit dû repandre sur sa maison. *Voyez* à l'article de TELLIER - LOUVOIS, archevêque de Reims, comment l'abbé d'Albret ou de Bouillon, avoit été fait cardinal dès sa jeunesse; il devint dans la suite doyen du sacré collége, mais il tomba dans la disgrace de Louis XIV; & ennuyé enfin d'un long exil, il prit le parti de sortir du royaume, & d'aller vivre à Rome en doyen du sacré collége. On jugea en France qu'il avoit manqué d'obéissance & de respect au roi; le parlement, par arrêt du 20 juin 1710, rendu sur les conclusions de M. d'Aguesseau, alors procureur général, le décréta de prise de corps, & saisit les revenus de ses abbayes: mais, l'exil n'étant pas une peine légale, comment un corps légal punissoit-il l'action de se dérober à l'exil? Et d'ailleurs, le neveu de M. de Turenne ne méritoit-il pas plus d'égards? On a imprimé dans des recueils une apologie du cardinal de Bouillon, laquelle mérite considération. Il mourut à Rome le 2 mars 1715.

10°. Louis de la *Tour*, prince de Turenne, neveu du cardinal de Bouillon, mourut le 5 août 1692, d'une blessure reçue à la bataille de Steinkerque; il s'étoit signalé dans les guerres de Vénitiens contre les Turcs.

11°. Le duc de Bouillon (Godefroi-Charles-Henri de la *Tour*) né le 5 février 1728, colonel général de la cavalerie en 1740, grand chambellan en survivance, & maréchal de camp en 1748, fit sa premiere campagne en 1744, sous le maréchal de Saxe, & assista sous lui aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawffelt; il commanda la cavalerie en 1748 & 1757.

12°. Dans la branche des barons de Murat, Jean-Maurice de la *Tour* eut une jambe emportée au combat de Luzzara, le 15 août 1702.

13°. Louis-Claude-Maurice de la *Tour* d'Apchier, son fils, mourut à l'armée à Mons, le 25 juillet 1747.

14°. Et Nicolas-Juste-Xiste, frere de ce dernier, se distingua, & reçut une blessure considérable à la bataille de Lawffelt.

La maison de la *Tour*-Taxis *ou* Tassis, qui a produit des princes de l'Empire, généraux héréditaires des postes de l'Empire, & plusieurs officiers généraux en Allemagne & en Italie, chevaliers de la Toison d'or, &c. prétend descendre de la maison de la *Tour d'Auvergne*.

TOUR (Bertrand de la) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie de Montauban, & doyen du chapitre de cette ville, a fondé le prix annuel de 250 liv. pour les sujets proposés par l'académie de Montauban. On a de lui des sermons, des réflexions sur le théâtre, des discours & des dissertations dans les mémoires de l'académie de Montauban. Mort à Montauban en 1781.

TOUR-DU-PIN. (*Hist. de Fr.*) C'est le nom d'un bourg de France dans le Dauphiné, à quelques lieues de Lyon. Il a vraisemblablement donné son nom à la maison de la *Tour-du-Pin*, de laquelle étoient les derniers dauphins de Viennois, dont le dernier (Humbert II) a cédé le Dauphiné à la maison de France. (*Voyez* l'article BEAUMONT; & l'article HUMBERT II.)

De cette même maison étoit aussi un prédicateur célebre de ces derniers temps (Jacques-François-René de la *Tour-du-Pin*) dont nous avons les sermons. Mort en 1765.

TOURNEFORT (Joseph Pitton de) (*Hist. litt. mod.*) très-grand nom dans la botanique, & en général dans les sciences, nâquit à Aix en Provence le 5 juin 1656, de Pierre Pitton, écuyer, seigneur de *Tournefort*, & d'Aimare de Fagoue, d'une famille noble de Paris. „ Dès qu'il vit des plantes, dit M. de Fontenelle, il se sentit botaniste; „ il connut bientôt de lui-même, & sans maître, les plantes des environs de la ville d'Aix.

Il prit peu de goût pour la philosophie de l'école; mais ayant découvert dans le cabinet de son pere la philosophie de Descartes, il la reconut aussi-tôt pour celle qu'il cherchoit: il se livroit à cette lecture avec d'autant plus d'ardeur, qu'il n'en pouvoit jouir que par surprise & à la dérobée. „ Ce pere, qui s'opposoit à une étude „ si utile, lui donnoit sans y penser (par „ cette contrainte même) une excellente édu- „ cation.

On le destinoit à l'église; on le fit étudier en théologie, on le mit dans un séminaire; mais il falloit qu'il vît des plantes, il alloit faire ses études chéries ou dans un jardin d'un apothicaire d'Aix, ou dans la campagne, quelquefois sur la cime des rochers, s'introduisant par adresse ou par présens dans des lieux fermés, s'exposant aux plus grands dangers pour se satisfaire; un jour il pensa être accâblé de pierres par des paysans qui le prenoient pour un voleur, méprise qui n'est point rare à l'égard des botanistes, des antiquaires, des voyageurs & en général de tous ceux qu'une curiosité peu commune attire dans des lieux où ils ne sont ni atendus, ni connus.

„ Enfin, dit M. de Fontenelle, la physique „ & la médecine le revendiquerent avec tant „ de force sur la théologie, qu'il fallut qu'elle „ le leur abandonât „.

Il fut aidé par un exemple domestique, il avoit un oncle paternel, médecin habile, & la mort de son pere le laissa maître (en 1677) de suivre son inclination.

En 1678, il commenca son herbier dans les montagnes de la Savoie & du Dauphiné. Robuste, autant que laborieux, son corps aussi

bien que son esprit avoit été fait pour la botanique.

En 1679, il partit pour Montpellier, où l'appeloit un jardin des plantes établi par Henri IV; bientôt il connut & fit connoître aux gens du pays tout ce que les environs de Montpellier produisoient de plantes ignorées à dix lieues à la ronde.

En 1681, il partit pour Barcelone & pour les montagnes de Catalogne, toujours se perfectionant dans la botanique, & toujours l'enseignant aux autres. Les Pirénées étoient trop voisines pour ne le pas tenter; il s'y engagea, il y fut plusieurs fois dépouillé par les Miquelets Espagnols. Pour tromper leur rapacité, il imagina de cacher & d'enfermer son argent dans du pain si noir & si dur, que, quoiqu'ils le volassent " fort exactement, & qu'ils ne fussent pas gens à rien dédaigner, ils le lui laissoient avec mépris ". Un jour il fut enseveli pendant deux heures & prêt à périr sous les ruines d'une cabane où il couchoit, & qui tomba tout à coup.

M. Fagon, alors premier médecin de la reine Marie-Thérese d'Autriche, aimoit beaucoup la botanique, il entendit parler de M. de *Tournefort*, il voulut l' attirer à Paris; Madame de Venelle, sous-gouvernante des enfans de France, connoissoit toute la famille de M. de *Tournefort*; à la sollicitation de M. Fagon, elle engagea M. de *Tournefort* à venir à Paris en 1683, elle le présenta elle-même à M. Fagon, qui dès la même année lui procura la place de professeur en botanique, au jardin royal des plantes de Paris.

Cet emploi ne l'empêcha pas de faire encore de nouveaux voyages en Espagne, en Portougal, en Angleterre, en Hollande, pour voir des plantes & des Botanistes. M. Herman, célebre Botaniste à Seyde, voulut lui résigner sa place, choisissant ainsi un successeur, non seulement étranger, mais d'une nation ennemie; il avoit raison, les savans ne forment qu'une seule nation, répandue dans toutes les contrées de l'univers, *humani nihil à se alienum putans*. L'amour de la patrie engagea M. de *Tournefort* à refuser des offres si flateuses, & qui d'ailleurs n'étoient pas moins avantageuses.

En 1691, M. l'abbé Bignon, qui ne le connoissoit que de nom, ainsi que M. Homberg, les fit entrer tous deux à l'académie des sciences.

En 1694, parut le premier ouvrage de M. de *Tournefort*; il a pour titre: *Élémens de botanique*, ou *méthode pour connoître les plantes*; il fut imprimé au Louvre. " La nature, dit M. de Fontenelle, ayant préféré une confusion magnifique, à la commodité des physiciens, c'est à eux à mettre presque malgré elle de l'arangement & un systême dans les plantes; mais, puisque ce ne peut être qu'un ouvrage de leur esprit, il est aisé de prévoir qu'ils se partageront, & que même quelques-uns ne voudront point de systême ". M. de Fontenelle avoit fort bien prévu.

Le systême de M. de *Tournefort* fut ataqué sur quelques points par M. Rai, célebre Botaniste & Physicien anglois, auquel M. de *Tournefort* repondit en 1697, par une dissertation latine, adressée à M. Sherard, autre Botaniste anglois, ce qui n'a pas empêché que, dans un ouvrage postérieur à cette dispute, M. de *Tournefort* n'ait donné de grands & de justes éloges à M. Rai, & même sur son systême des plantes.

Vers ce même temps, M. de *Tournefort* fut reçu docteur en médecine de la faculté de Paris, car c'étoit principalement vers la médecine qu'il dirigeoit ses connoissances en botanique.

En 1698, il publia son *histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine*.

En 1699, un Anglois nommé Simon Warton, qui avoit étudié trois ans en botanique au jardin du roi, sous M. de *Tournefort*, fit imprimer à Amsterdam, un catalogue de plantes, hommage rendu à son maître sous ce titre: *Schola botanica, sive catalogus plantarum, quas ab aliquot annis in horto regio Parisiensi studiosis indigitavit vir clarissimus Josephus Paton de* Tournefort, *doctor medicus, ut & Pauli Hermanni Paradisi Batavi prodromus*, &c.

En 1700, M. de *Tournefort* donna en faveur des étrangers une traduction latine, & plus ample, de ses élémens de botanique, sous ce titre: *Institutiones rei herbariæ*, en trois volumes *in*-4°. avec une grande préface ou *introduction à la botanique*, qui, outre les principes de son systême, contient l'histoire de la botanique, & des Botanistes.

" Son amour, dit M. de Fontenelle, n'étoit pas si fidele aux plantes, qu'il ne se portât presque avec la même ardeur à toutes les autres curiosités de la physique, pierres figurées, marcassites rares, pétrifications & cristallisations extraordinaires, coquillages de toutes les especes ". Il avoit une opinion particuliere sur les pierres; il croyoit que c'étoient des plantes qui végétoient & qui avoient des graines: il étoit même assez disposé à étendre ce systême jusqu'aux métaux; il semble qu'autant qu'il pouvoit, il transformoit tout en ce qu'il aimoit le mieux. Il ramassoit aussi des habillemens, des armes, des instrumens de nations éloignées &c. De ces curiosités de toute espece, il s'étoit formé un cabinet superbe pour un particulier & fameux dans Paris, que les curieux estimoient quarante-cinq ou cinquante mille livres.

Ce fut un bonheur pour les sciences, dit avec raison M. de Fontenelle, que l'ordre que M. de *Tournefort* reçut du roi & de M. le comte de

Pontchartain en 1700, d'aller en Grece, en Asie, & en Afrique, non seulement pour y reconoître les plantes des anciens, mais encore pour y faire des observations sur toute l'histoire naturele, sur la géographie anciene & moderne, & même sur les mœurs, la religion & le commerce des peuples. Il étoit acompagné dans ce voyage de M. de Gundelsheimer, excellent médecin Allemand & de M. Aubriet, habille peintre. Tout le monde connoit la belle relation qu'ils nous a donnée de ce voyage, c'est un des ouvrages de ce genre les plus instructifs & les plus agréables. On peut juger des lumieres & des talens de l'auteur dans les genres mêmes les plus étrangers à la physique, par la description pleine de philosophie & de gaieté comique qu'il fait des cérémonies superstitieuses observées au sujet d'un *Vroucolacos* ou *Broucolaque*. On sait que les *Broucolaques* ou *Vroucolaques* sont en Grece & ailleurs, ce que sont dans plusieurs contrées de l'Allemagne & du Nord, les prétendus Vampires, c'est-à-dire, des morts qu'on suppose engraissés de la substance des vivans; crédulité déplorable & source de superstitions, sans autre fondement que le spectacle ordinaire de tant de gens qu'on voit mourir par degrés de la phthisie ou consomption; ils sont vampirisés, dit-on, à la vue de tout le monde, & pour s'en venger, ils vampirisent les autres à leur tour après leur mort. Pour arrêter le cours du vampirisme, on a imaginé des especes de conjurations ou d'expiations assorties à l'esprit superstitieux qui a fait inventer ces chimeres. On peut juger aussi du talent de l'auteur pour les descriptions physiques, par celle des abymes de la grote d'Antiparos, & par le plaisir mêlé d'horreur que cause le récit de la descente des voyageurs dans ces abymes. M. le comte de Choiseul Gouffier, dans son beau *voyage pittoresque de la Grece*, insinue que la peur, la nouveauté de l'objet, ou le plaisir du danger vaincu, a entraîné M. de *Tournefort* dans quelques exagérations pardonables peut-être à un voyageur qui décrit pour la premiere fois un lieu si extraordinaire; pour lui, il diminue beaucoup l'idée de ce danger, mais il avoue aussi que l'idée un peu forte qu'il s'en étoit faite d'après la description de *Tournefort*, peut l'avoir disposé à trouver ce danger moindre. Descendu dans cette grote, M. de *Tournefort* fut bien payé de ses peines, en y trouvant une confirmation apparente, mais qui n'étoit pourtant qu'apparente, de son systême sur la végétation des pierres. M. de Fontenelle ne le contredit point sur cette idée chérie & paroît au contraire l'adopter. „ M. de *Tournefort*, dit-il, eut „ la sensible joie d'y voir une nouvele espece „ de jardin, dont toutes les plantes étoient dif„ férentes pieces de marbre, encore naissantes „ ou jeunes, & qui, selon toutes les circon„ stances dont leur formation étoit acompa„ gnée, n'avoient pu que végéter. En vain, „ ajoute-t-il, la nature s'étoit cachée dans des „ lieux si profonds & si inaccessibles pour tra„ vailler à la végétation des pierres; elle fut „ pour ainsi dire prise sur le fait par des cu„ rieux si hardis. „

Ce joli mot mériteroit d'avoir été appliqué à une découverte réelle; mais on sait aujourd'hui que la nature ne fut point prise sur le fait, & que ces stalactites se formoient par accumulation successive & non par végétation.

M. de *Tournefort* avoit été jusqu'à la frontiere de Perse, toujours herborisant & toujours observant; il avoit mis à contribution l'Europe & l'Asie; l'Afrique étoit comprise aussi dans le dessein de son voyage, mais lorqu'il alloit y passer, la peste, qui étoit en Égypte, & dont il ne tiendroit peut-être qu'à l'Égypte de se délivrer, en prenant les précautions convenables, le fit revenir de Smyrne en France en 1702; il revint *chargé des dépouilles de l'Orient*, dit M. de Fontenelle, en lui appliquant ingénieusement ce vers de Virgile sur Jules César.

Hunc tu olim cœlo, spoliis Orientis onustum
Accipies secura!

Il fit de toutes les nouveles especes de plantes qu'il avoit recueillies dans son voyage, & qui venoient se ranger naturélement sous les différentes classes de son systême de botanique, son *corollarium institutionum rei herbariæ*, qui parut en 1703.

Il mourut le 28 décembre en 1708, des suites d'un coup violent reçu par hasard dans la poitrine; il laissa par son testament son cabinet de curiosités au roi, pour l'usage des savans, & ses livres de botanique à M. l'abbé Bignon. M. de Fontenelle finit par louer dans le voyage du Levant, une grande connoissance de l'histoire tant anciene que moderne, & une vaste érudition, dont nous n'avons point parlé, dit-il, tant nos éloges sont éloignés d'être flateurs.

TOURNELLE, (la Marquise de la) Duchesse de Château-Roux. (*voyez* MAILLY.)

TOURNELY, (Honoré) (*Hist. litt. mod.*) Professeur de théologie d'abord à Douay, ensuite en Sorbone; est très-connu par son cours de théologie en latin, qui sert ou qui servoit, du moins autrefois, d'élémens dans les écoles de théologie. (On a un abregé de cet ouvrage, par Mr. Collet prêtre de la congrégation de St-Lazare, & qui est beaucoup en usage dans les écoles). Né à Antibes en 1658; il avoit gardé les pourceaux dans son pays. Il mourut en 1729.

TOURNEMINE, (Réné-Joseph de) (*Hist. litt. mod.*) savant Jésuite, étoit de plus d'une très-anciene maison de Bretagne, & passoit pour se souvenir un peu trop de ce dernier avantage, qui n'étoit plus d'aucun usage chez

les Jésuites. Ce nom de *Tournemine*, qui étoit véritablement celui de sa maison, auroit pu lui être donné comme sobriquet, tant son visage étoit difforme ! Le P. Buffier, son confrere, croyant avoir à se plaindre de quelque refroidissement de sa part, fit sur lui ces deux vers, où il joue sur son nom, en lui faisant un petit reproche d'amitié :

Quam bene de facie versa tibi nomen, amicis
Tam cito qui faciem vertis, amice, tuis!

Le P. *Tournemine* étoit bibliothécaire de la Maison-Professe des Jésuites; un des auteurs du journal de Trévoux, qui fut sur-tout célebre de son temps; c'étoit un savant trés-consulté par les savans, consulté même par les gens d'esprit. On a de lui une bonne édition de Ménochius, une de l'histoire des Juifs de Prideaux. Le P. Hardouin voulut l'intéresser à ses Paradoxes littéraires. Le P. *Tournemine* étoit trop instruit pour en être la dupe, il ne fit que s'en moquer. Né à Reunes en 1661, mort à Paris en 1739.

TOURNET, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) avocat du dernier siecle, auteur d'un recueil d'arrêts sur les matieres bénéficiales, de notes sur la coutume de Paris, & d'autres ouvrages de jurisprudence.

TOURNEUX, (le) Nicolas (*Hist. litt. mod.*) quoiqu'élevé aux Jésuites, fut très-ataché à Messieurs de Port-Royal. Il se fit un nom dans la chaire, *Voyez* à l'article BOILEAU, ce que celui-ci dit de M. le *Tourneux* à Louis XIV. C'est par son *annés chrétiene*, que M. le *Tourneux* est sur-tout connu. On dit que le *Tourneux* fournissoit à Santeuil le canevas de ses hymnes. Il avoit remporté en 1675, un prix d'éloquence à l'académie Françoise. Il étoit né à Rouen en 1640; il mourut à Paris, en 1689. Il y a de lui, outre l'année chrétiene, une foule de livres de dévotion, bien moins connus que celui-là.

TOURNON, (François de) (*Hist. de Fr.*) C'est le fameux cardinal de *Tournon*, archevêque d'Embrun, d'Auch, de Bourges, de Lyon, abbé de Tournus, d'Ambournay, de la Chaise-Dieu, d'Alnay, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Antoine, &c. car l'accumulation des bénéfices étoit poussée alors à un excés qui scandalise même notre siecle. Le pape Clément VII lui donna la pourpre romaine en 1530; François I. le mit dans son conseil. *Tournon*, sans avoir l'élevation des Suger & des Bernard, avoit passé comme eux, du cloître à la cour, & de l'obéissance monastique au gouvernement des états; mais les dignités ecclésiastiques l'avoient élevé par degrés à ce comble de la puissance. Il avoit servi le roi dans des négociations importantes pendant sa prison, il lui avoit rendu depuis des services presque militaires. Pendant la guerre de 1536, il fut chargé de veiller à la sûreté de quelques provinces qui auroient pu être entamées du côté du Piémont & de la Savoie. Il gouverna les afaires avec un cœur droit, & des mains pures; & le Roi, en expirant, rendit un témoignage éclatant aux vertus du cardinal de Tournon: après la mort de François I, l'envie le fit éloigner des afaires, parce qu'il avoit été ministre de ce Roi, & à cause de l'éloge que ce prince en avoit fait: éclipsé sous les deux regnes suivans, on le voit reparoître en 1562, au colloque de Poissy, entre les catholiques & les protestans, où son éloquence éclata contre Théodore de Bezé, qui se permettoit de mauvaises plaisanteries, sur le sacrement de l'Eucharistie. Le cardinal de *Tournon* mourut cette même année, âgé de soixante & treize ans. Il aimoit les lettres, & il avoit toujours auprés de lui ou Muret ou Lambin, ou quelque autre savant.

TOURON, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) savant Dominicain, auteur des vies de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Dominique & d'autres hommes illustres du même ordre; d'un ouvrage intitulé: *la vie & l'esprit de Saint Charles Borromée*, d'une *histoire de l'Amérique*. Né dans le diocêse de Castres en 1686, mort à Paris en 1775. Il a écrit aussi contre les incrédules.

TOURREIL, (Jacques de) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie françoise & de l'académie des inscriptions & belles lettres, naquit à Toulouse, le 18 novembre 1656. Son pere étoit procureur général du parlement de cette ville. Marguerite de Fieubet, sa mere, étoit sœur du premier président du même parlement, & tante de M. de Fieubet, conseiller d'état, qui mourut retiré aux Camaldules. Ce magistrat tint lieu de pere à M. de *Tourreil*, qui avoit perdu le sien.

Tourreil remporta deux prix d'éloquence à l'académie françoise, en 1681 & en 1683. Ce goût pour l'éloquence l'atacha particuliérement à l'étude de Démosthene, & c'est par la traduction de cet orateur, qu'il est sur-tout connu.

Tourreil étoit de ces gens dont on dit qu'ils ont trop d'esprit, reproche toujours flateur, quoi qu'on en dise. Il avoit tort cependant de vouloir orner Démosthene, dont le principal mérite est dans la simplicité; on connoit cette exclamation de Racine, sur certains endroits où *Tourreil* dénaturoit Démosthene, en voulant l'embélir : *Ah le boureau! ne va-t-il pas donné de l'esprit à Démosthene?* c'étoit en effet une espece de profanation.

On dit qu'il avoit mis prodigieusement d'esprit & de variété, dans une autre occasion où l'esprit étoit mieux placé. Reçu à l'académie françoise en 1692, il se trouva peu de temps après à la tête de cette compagnie, lorsqu'elle présenta au roi, aux princes & aux ministres, son dictionaire qui venoit d'être achevé. Il

fit à cette occasion vingt-huit complimens différens, qui, dit-on, ne rentroient point trop les uns dans les autres, qui tous étoient pleins d'esprit & de grâces, qui furent très-applaudis, mais dont il ne voulut jamais donner de copie. Le souvenir de cet heureux tour de force se conserva long-temps dans l'académie. Il avoit été reçu, en 1691, à l'académie des inscriptions & belles-lettres, qui étoit encore alors la petite académie, & qui n'étoit composée que de huit membres. " Il pensoit & aimoit à s'exprimer „ d'une façon peu commune, dit le secrétaire de cette académie; „ il osoit heureusement en „ ce genre; il amenoit si finement une pensée, „ il sauvoit si adroitement une expression, qu' „ il venoit enfin à bout de faire passer avec „ grâce, les idées les plus singulieres & les plus „ hardies métaphores. Les saillies, la prompti- „ tude & la force de ses reparties ne lui don- „ noient pas seulement quelque supériorité, el- „ les alloient jusqu'à le rendre redoutable dans „ la conversation. „

On a retenu de lui des mots qu'on redit tous les jours, sans savoir de qui on les tient; c'est lui qui a dit le premier au sujet de Démosthene, qui avoit été une fois dans le même cas qu'Horace: *relictâ non bene parmula; qu'après la bravoure il n'y avoit rien de plus brave que l'aveu de la poltronerie*. C'est lui qui a dit qu'*il n'y a de véritable roture que celle des actions*.

Il donna en 1701, une seconde édition de sa traduction de Démosthene très-corrigée & très-améliorée, à la tête de laquelle il mit une préface qui est un très-beau tableau historique de la Grece. Il avoit publié en 1694, *des essais de jurisprudence*, où il avoit sut faire d'un livre de droit un ouvrage d'agrément. Il mourut le 11 octobre 1714.

TOURVILLE, (Anne-Hilarion de Constantin ou Costentin de) (*Hist. de Fr.*) l'un de nos plus grands marins, l'un des maréchaux de France, introduits dans la Marine par Louis XIV; d'abord chevalier de Malthe, il se distingua dans ses caravanes, il arma en course avec le chevalier d'Hocquincourt, ils firent des prises considérables sur les Corsaires de Barbarie, (auxquels seuls peut-être il faudroit que toute l'europe fit la guerre) avec un seul vaisseau, ils mirent en suite six navires d'Alger, & une multitude de galeres. Ataché à la Marine Royale, en qualité de capitaine de vaisseau, *Tourville* se signala sous le maréchal de Vivonne; chef d'escadre en 1677, il combatit sous Duquêne. Lieutenant général en 1681, il posta en plein jour la premiere galiote pour bombarder Alger; c'étoit une nouveauté hardie, ces sortes d'opérations ne s'étoient encore faites que de nuit. C'est sur-tout dans la guerre de 1688, qu'on voit s'élever de plus en plus ces héros qui portent la Marine Françoise au comble de la puissance & de la gloire. En 1689, *Tourville*, avec une infériorité marquée d'hommes & de canons, force au salut l'Amiral d'Espagne. En 1690, le 10 juillet, joint avec Château Renaud, autre marin illustre du temps, il remporte près de Dieppe, une victoire signalée sur les flotes Angloise & Hollandoise. Il étoit alors vice-amiral & général des armées navales, avec la permission d'arborer le pavillon Amiral, & ce fut alors que les flotes Espagnoles, Angloises & Hollandoises, ou fuyoient ou se cachoient devant les flotes Françoises, & n'osoient paroître dans la Manche. Si, en 1692, au combat du 29 mai entre Cherbourg & la Hougue, les François, qui n'avoient que cinquante vaisseaux contre quatre-vingt-huit, se retirerent à la nuit, après avoir combatu pendant la journée entiere, & s'ils eurent treize vaisseaux brûlés, *Tourville*, qui avoit prévu ce malheur, qui avoit voulu éviter le combat, qui, forcé par des ordres supérieurs de le livrer, fit tout ce qu'il étoit possible de faire, & tout ce que lui seul peut-être pouvoit faire, *Tourville* prit sa revanche le 27 juin 1693, entre Lagos & Cadix, sur le Vice-Amiral Rook, qui eut quatre vaisseaux de guerre brûles, & plus de quatre-vingt vaisseaux marchands de la flote de Smyrne, qu'il escortoit, pris, brûlés ou coulés à fond, *Tourville* fut fait maréchal de France en 1701. Il jouit peu de cet honeur.

De quoi lui serviront ces grands titres de gloire,
Ce sceptre des guerriers, honeur de sa mémoire,
Ce rang, ces dignités, vanités des héros,
Que la mort avec eux précipite aux tombeaux?

Il mourut le 28 mai la même année.

TOUSSAIN DE ST.-LUC, (*Hist. litt. mod.*) Carme Billette, de la province de Bretagne, mort en 1694, est auteur de *mémoires sur l'état du clergé & de la noblesse de Bretagne*, d'une histoire de Conan Mériadec, souverain de Bretagne; d'une histoire de l'ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, d'une vie de Jacques Cochois, dit Jasmin, ou le bon Laquais.

TOUSSAIN, (François-Vincent) (*Hist. litt. mod.*) son livre *des mœurs*, lui fit une réputation qui a toujours été en diminuant. Maltraité en France, il se retira d'abord à Bruxelles, puis à Berlin, il y publia la traduction des fables de Gellert; celle du *Petit Pompée*, & de quelques autres romans Anglois. Les articles de jurisprudence des deux premiers volumes de l'encyclopédie, sont de lui. On dit qu'il avoit commencé par faire des hymnes à la louange du diacre Pâris; mort à Berlin en 1772.

TOUSSAIN, (Charles-François) (*Hist. litt. mod.*) Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, très-savant dans les langues, auteur d'u-

ne nouvele Diplomatique, continuée par dom Taffin, son confrere. Il a écrit aussi en faveur de la Constitution. Né en 1700, mort en 1754.

TOUTTÉE, (Dom Antonie - Augustin) (*Hist. litt. mod.*) Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, né à Riom en Auvergne, en 1677; mort à Paris en 1718, avoit fait tout le travail d'une édition en grec & en latin, des œuvres de Saint-Cyrille de Jérusalem, mais il mourut avant l'impression, dont on fut redevable aux soins de dom Prudent Marans.

TRAJAN (MARCUS ULPIUS) (*Hist. Rom.*) espagnol de naissance, fut le premier étranger qui monta sur le trône des Romains, l'an 98 de l'ére vulgaire. Quoique sa famille fut une des plus ancienes & des plus opulentes de Séville, son pere fut le premier de ses ancêtres qui fut admis dans le sénat Romain. Ses exploits militaires lui mériterent les honeurs du triomphe sous Vespasien, & sa capacité dans les afaires lui fit déférer le consulat. La sagesse de son administration ouvrit le chemin des honeurs à son fils qui fut l'héritier de ses talens & de ses vertus. Nerva, pour perpétuer le bonheur de l'empire, crut devoir l'adopter, & en mourant, il le désigna pour son successeur. *Trajan* fut proclamé empereur par les légions de la Germanie & de la Mœsie. Il revint à Rome pour y faire confirmer son élection par le sénat: il y fit son entrée à pied pour montrer qu'il étoit plus jaloux de mériter les distinctions que de les recevoir; les largesses qu'il fit au peuple lui en mériterent l'amour. Le crime de lése-majesté avoit servi de prétexte à ses prédécesseurs pour immoler les plus vertueux citoyens; ce crime fut aboli, les délateurs ne furent plus écoutés, & après avoir infecté Rome, ils furent exilés dans des déserts. *Trajan* affable & populaire, ne voyoit dans le dernier de ses sujets qu'un frere ou un fils; le plus malheureux lui paroissoit le plus digne d'égards. Quelqu'un lui représenta que sa familiarité diminuoit le respect dû à son rang: " je veux, répondit-il, me „ comporter envers les particuliers comme je vou„ drois que les empereurs en agissent avec moi, „ si j'étois réduit à mener une vie privée „. Importuné de l'étiquete de la grandeur, il se consoloit des ennuis de son rang dans le commerce de quelques amis qu'il alloit visiter comme s'ils eussent été ses égaux. Les peuples charmés de la douceur de son administration, sollicitoient la permission de lui ériger des monumens de leur reconoissance: rarement il consentit à leurs vœux. Il ne pouvoit comprendre quelle relation un prince avoit avec des statues de marbre, de bronze ou d'airain, ni quelle influence des arcs de triomphe pouvoient avoir sur son bonheur. Il alloit à pied & sans escorte dans les rues de Rome, & il aimoit à se voir confondu dans la foule qui, dans ces embaras, lui donnoit de nouveaux témoignages de son amour; jouissance délicieuse pour un prince citoyen, & toujours ignorée des tyrans. Il n'étoit pas indifférent aux plaisirs de la table, mais le vin ne faisoit qu'égayer sa raison, son imagination alors s'allumoit & sa conversation vive & polie assaisonoit tous les mets servis sur sa table. Il entretenoit sa vigueur naturele par des exercices fréquens, sur-tout par le plaisir de la chasse ou de la rame dont il se faisoit un amusement. Rome fut embélie de plusieurs édifices somptueux; il fit rétablir à grands frais le cirque à qui il donna une plus vaste étendue; il y fit graver cette inscription: *c'est pour le rendre plus digne du peuple Romain*. Des villes nouveles furent bâties dans des lieux où la commodité publique l'exigeoit: les grands chemins devinrent plus sûrs & plus faciles; on leva des chaussées pour faciliter les raports de commerce: on aplanit une montagne de cent quarante pieds de haut, pour en faire une place où l'on éleva la fameuse colonne Trajane qu'on admire encore aujourd'hui, sa construction fut confiée à l'architecte Apollidore qui a immortalisé son nom par ce monument. Rome, qui avoit essuyé les ravages des incendies & des tremblemens de terre, fut plus magnifique que dans les jours brillans de sa gloire; il fut défendu de donner plus de soixante pieds de hauteur aux édifices pour donner plus de clarté aux rues & pour éviter la dépense de la construction. Sa vigilance s'étendoit sur toutes les provinces de l'empire, & dès qu'il en eut réglé l'intérieur, il marcha contre Decebale, roi des Daces, qui depuis long-temps ravageoit les frontieres. Ce roi barbare vaincu & dégradé, se donna la mort de désespoir. *Trajan* acheta sa victoire par l'effusion de beaucoup de sang; le carnage fut si grand, qu'on manqua de linge pour penser les blessés. La Dacie subjugée devint province Romaine. *Trajan*, après avoir fait construire un pont de pierre sur le Danube, tourna ses armes contre les Parthes qui n'opposerent qu'une foible résistance. Séleucie & Ctésiphon, capitale du royaume, furent obligées de lui ouvrir leurs portes. Chosroès, qui occupoit alors le trône, fut chercher un asyle chez les peuples voisins. *Trajan* donna aux Parthes un nouveau roi; plusieurs provinces situées au-delà du Tigre passerent sous la domination des Romains qui poussérent leurs conquêtes jusqu'aux Indes. L'Arménie & la Mésopotamie trop foibles pour résister à une armée triomphante, se soumirent sans tenter le sort de la guerre. *Trajan* envoya une flote sur la mer Rouge, pour protéger les opérations de son armée de terre qui pénétroit dans l'Arabie, dont les peuples étoient plus faciles à vaincre qu'à subjuguer: ils furent souvent batus & jamais on n'en put faire des sujets. Les Juifs établis dans la Cyrénaïque exercerent les plus horribles cruautés contre les Romains. Tous ceux qui tomboient en leur

pouvoir étoient massacrés. Ces hommes barbares dévoroient la chair & les entrailles de leurs captifs : ils les faisoient écorcher pour se parer de leurs peaux. Tant d'atrocités ne resterent point impunies : on publia plusieurs édits pour les exterminer. Tous les Juifs que la tempête jetoit sur les côtes y étoient égorgés comme des bêtes féroces. *Trajan* n'ayant plus d'ennemis à combatre, s'occupa des moyens de faire renaître l'abondance : il parcourut les provinces, & n'eut plus de séjour que dans les pays qui avoient besoin de sa présence. Les exactions furent réprimées & punies, il se glorifioit d'être pauvre, pourvu que les peuples fussent riches : il disoit que le trésor royal ressembloit à la rate qui, à mesure qu'elle enfle, fait sécher les autres parties du corps. Ce prince épuisé par les fatigues de ses voyages, mourut à Sélinunte, d'où ses cendres furent portées à Rome : on les plaça sous la colonne Trajane. Il n'ambitiona d'autre titre que celui de *pere de la patrie*. Il mourut en 117, à l'âge de soixante-cinq ans, après un regne de vingt. Les peuples le révéroient comme une intelligence supérieure descendue sur la terre pour en régler les destinées. Il ne fut point exempt de foiblesses, mais il prit soin de les cacher.

TRANSTAMARE, (voir Pierre le Cruel) & Henri II, roi de Léon & de Castille.)

TRASYBULE, THRASYBULE *ou* THRASIBULE, (*Hist. anc.*) est le nom de divers personages célebres de l'antiquité; les uns tyrans, selon l'anciene signification de ce mot, qui n'avoit rien d'odieux; les autres ennemis des tyrans :

1°. Vers l'an 619 avant Jesus-Christ, du temps qu'Alyatte régnoit en Lydie, un *Trasybule* étoit tyran de Milet : Ce *Trasybule* avoit été six ans en guerre avec Sadyatte, pere & prédécesseur d'Alyatte, & cette guerre continua sous ce dernier. Le siége de Milet, plus long que celui de Troye, dura douze ans sous ces deux princes, & finit par être levé. Ce fut l'effet d'un stratagême qui parut bien fin alors, puisqu'il fut efficace, mais qui a été si répété dans tous les siéges un peu longs, que depuis long temps il ne trompe plus persone; c'est celui de paroître vivre dans l'abondance, lorsqu'en effet on manque de tout. Alyatte, sur la réponse d'un oracle, dit-on, (mais qu'importe ici un oracle?) envoya proposer une treve de quelques mois. *Trasybule* averti de l'arivée du héraut ou de l'ambassadeur, fit étaler sur son passage, dans la place publique, tout ce qu'il pouvoit y avoir de bled & d'autres provisions dans la ville; il ordona aux particuliers de se rassembler dans les rues, d'y tenir des tables dressées, d'y faire des banquets publics. Sur le récit que l'envoyé fit à son maître, de ce qu'il avoit vu dans la ville, on perdit l'espérance dont on s'étoit flaté de la prendre par famine, & le siége fut levé.

2°. Vers l'an 460 avant Jesus-Christ, régnoit à Syracuse *Trasybule*, frere & successeur de Gélon & d'Hiéron. Il ne contribua pas peu, par sa mauvaise conduite, à rendre odieuse la tyrannie, qui avoit paru douce sous Gélon, supportable sous Hiéron. Livré à des flateurs, & n'ayant pour conseillers que de jeunes insensés, il se permit les banissemens, les confiscations, toutes ces iniquités absurdes, moyens infaillibles d'être détrôné; il le fut, les Syracusains ne pouvant soufrir plus long-temps une si dure servitude, appelerent à leur secours les villes voisines, qui, jouissant de la liberté, avoient intérêt d'en faire jouir leurs voisins, pour assurer davantage la leur. *Trasybule* se vit assiégé dans Syracuse, dont une partie même, celle qu'on appeloit le Tyque, étoit au pouvoir de ses ennemis, il ne possédoit que la partie, nomée l'Achradine, & l'Île d'Ortygie; c'étoit à la vérité la patrie la mieux fortifié, mais *Trasybule* ne sut pas la défendre : après une foible résistance, il capitula, quita la ville, s'imposant un exil qui parut volontaire, quoique réellement forcé, il se retira chez les Locriens. C'etoit dans l'espace d'un an qu'il étoit parvenu à mériter d'être détrôné & à l'être. Pour conserver à jamais la mémoire du jour de l'expulsion des tyrans & du retour de la liberté, Syracuse ordona dans l'assemblée générale du peuple, qu'on érigeroit une statue colossale à Jupiter libérateur, que tous les ans, à pareil jour, on célébreroit la fête de la liberté restituée, & qu'on feroit aux Dieux, en action de grâces, un sacrifice solemnel de quatre cent cinquante taureaux, qui serviroient aussi à donner au peuple un banquet public.

3°. L'Athénien *Trasybule* est celui qui a répandu le plus d'éclat sur ce nom. Celui-ci fut l'ennemi constant des tyrans, le défenseur & le restaurateur de la liberté.

Lorsque les amis d'Alcibiade, alors exilé & retiré en Perse, travailloient à le rapeler dans Athénes, & d'après ses instructions & ses insinuations, détruisoient dans cette ville le pouvoir démocratique, *Trasybule* fut mis à la tête de ceux qui s'opposoient à ce changement, & qui regrétoient le gouvernement populaire.

L'an 406 avant Jesus-Christ, *Trasybule*, servant dans l'armée navale d'Athênes, qu'Alcibiade commandoit aux environs de Samos contre les Lacédémoniens, vit avec peine l'indiscipline & le désordre que causoit dans cette armée l'indulgence politique d'Alcibiade, qui, ne songeant qu'à plaire, sacrifioit tout à cet objet, & s'embarassoit peu que la République fût servie, pourvu que les soldats & les matelots fussent dévoués à sa persone; les desseins d'Alcibiade lui étoient déja suspects depuis long-temps, il surveilloit lui pour sauver de son

ambition les restes de la liberté ; il part du camp, vient à Athènes accuser Alcibiade, & parvient à le faire déposer. Ce fut un bien pour les mœurs, sans doute, mais en fut ce un pour la République en général, de la priver de ce héros, qui n'avoit jamais été vaincu dans tant de combats qu'il avoit livrés, & sur terre & sur mer ? On nomma dix généraux pour le remplacer, comme à la mort de M. de Turenne, on créa huit maréchaux de France ; c'étoit la monoie d'Alcibiade.

Trasybule eut dans la suite l'occasion de rendre à sa patrie, un service plus incontestablement utile, lorsque Lysandre eut établi ce Conseil de trente tyrans, qui réduisit Athènes à la plus dure servitude, & qui en chassa tous les bons citoyens ; ils se rallierent tous autour de *Trasybule*. Les Lacédémoniens, poussant jusqu'à la plus horrible barbarie l'abus de la victoire & de la puissance, firent défenses à toutes les villes de la Grece, sous peine d'une forte amende, de donner asyle aux Athéniens fugitifs, & allerent même jusqu'à enjoindre de les remettre aux trente tyrans. La terreur qu'inspiroient alors les Lacédémoniens, fit qu'on n'osa pas désobéir à ce décret révoltant. Deux villes seulement s'honorerent par leur opposition ; ce furent Mégare & Thebes ; celle-ci sur-tout, par un édit généreux, prononça des peines contre quiconque voyant un Athénien ataqué par ses ennemis, ne s'empresseroit pas à le secourir. Lysias, ce fameux orateur de Syracuse, exilé par les trente, leva cinq cents soldats à ses dépens, & les envoya au secours de la patrie commune de l'éloquence ; *Quingentos milites, stipendio suo instructos, in auxilium patriæ communis eloquentiæ misit*, dit Justin. *Trasybule* sentoit depuis long-temps avec une vive douleur, les maux de sa patrie ; dès qu'il eût pu lui procurer des défenseurs, il marcha vers le Pirée, les trente tyrans s'avancent avec leurs troupes, la bataille s'engage, les uns combatent pour la liberté, les autres pour la tyrannie ; la victoire ne pouvoit être douteuse, *Trasybule* triomphe. Il voyoit fuir devant lui ceux des Athéniens, que l'intérêt ou la crainte avoit atachés au parti des tyrans : " eh ! mes amis, leur crioit-„ il, pourquoi fuyez-vous un vainqueur, quand „ vous pouvez suivre le vengeur de la liberté, „ vous ne voyez ici que des concitoyens & des „ amis. Est-ce donc Athènes que nous sommes „ venus combatre, ce sont ses oppresseurs dont „ nous venons la délivrer ; secondez-nous & „ achevez notre ouvrage „. Ce discours produisit son effet, les trente tyrans furent chassés, ils demanderent du secours à Lacédémone, & Lysandre vouloit qu'ils fussent rétablis, mais Pausanias favorisa secrétement les Athéniens, & leur procura la paix. Les tyrans ayant fait de nouveaux éforts pour maintenir leur domination, furent tous égorgés ; l'ancien gouvernement, les anciennes loix reprirent leur vigueur ; tous les exilés revinrent ; ils pouvoient vouloir se venger des maux qu'ils avoient soufferts ; mais ce fut alors que *Trasybule, vraiment digne de procurer la liberté de sa patrie*, proposa cette célebre amnistie, dont Cicéron, au commencement de la premiere philippique, fait l'éloge & recomande l'imitation. *In ædem Telluris convocati sumus, in quo templo, quantum in me fuit, jeci fundamenta pacis, Atheniensiumque renovavi vetus exemplum, ... quod tum in sedandis discordiis usurpaverat civitas illa ; atque omnem memoriam discordiarum oblivione sempiterna delendam censui.*

Au sujet de cette amnistie, le sage Rollin fait, d'après divers hommes d'état anciens & modernes, des réflexions dignes de son bon cœur & de son bon esprit, & importantes pour les temps de troubles. „ Jamais, dit-il, tyrannie „ n'avoit été plus cruele ni plus sanglante que „ celle dont Athènes venoit de sortir. Chaque „ maison étoit en deuil, chaque famille pleu-„ roit la perte de quelque parent ; c'avoit été „ un brigandage public, où la licence & l'im-„ punité avoient fait régner tous les crimes. „ Les particuliers sembloient avoir droit de de-„ mander le sang de tous les complices d'une „ si criante oppression, & l'intérêt même de „ l'état paroissoit autoriser leurs désirs, pour ar-„ rêter à jamais, par l'exemple d'une sévere pu-„ nition, de pareils attentats. Mais *Trasybule*, „ s'élevant au-dessus de tous ces sentimens par „ une supériorité d'esprit plus étendu, & par „ les vues d'une politique plus éclairée & plus „ profonde, comprit que de songer à punir les „ coupables, ce seroit laisser des semences éter-„ neles de division & de haine, afoiblir par „ ces dissensions domestiques les forces de la „ République, qu'elle avoit intérêt de réunir „ contre l'ennemi commun, & faire perdre à „ l'état un grand nombre de citoyens qui pou-„ voient lui rendre d'importans services, dans „ la vue même de réparer leur premiere faute.

„ Cette condition, après de grands troubles, „ a toujours paru aux plus habiles politiques „ le moyen le plus sûr, le plus prompt de ré-„ tablir la paix & la tranquillité.

Ici M. Rollin cite l'exemple de Cicéron que nous venons de citer, & il ajoute un trait qui fait grand honeur aux lumieres du Cardinal Mazarin.

Ce ministre, dit-il, faisoit remarquer à dom Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, que, „ c'étoit conduite de bonté & de douce-„ ur, qui faisoit qu'en France, les troubles & „ les révoltes n'avoient point de suites funestes, „ *& que jusques-là, elles n'avoient pas encore* „ *fait perdre un pouce de terre au roi*, au lieu „ que la sévérité inflexible des Espagnols, *fai-* „ *soit que les sujets qui avoient une fois levé le* „ *masque, ne retournoient jamais à l'obéissance*

„ *que par la force, ainsi qu'il paroît assez*, dit-„ il, *par l'exemple des Hollandois, qui sont pai-„ sibles possesseurs de plusieurs provinces, qui é-„ toient le patrimoine du roi d'Espagne, il n'y a pas „ encore un siecle.* „

Trasybule continua d'affermir la liberté d'Athênes au-dedans & sa puissance en dehors, il batit plusieurs fois les Lacédémoniens dans la Thrace, dans l'Île de Lesbos & ailleurs, il périt dans un combat contre eux, livré dans la Pamphylie, vers l'an 382 avant Jesus-Christ.

TRÉBATIUS TESTA, (Caïus) (*Hist. Rom.*) savant Jurisconsulte, avec lequel Horace est censé converser dans la premiere satyre du second livre.

Trebati,
Quid faciam præscribe......
Nisi quid tu, docte Trebati
Dissentis.

César l'avoit exilé pour avoir pris le parti de Pompée: Cicéron obtint son rapel, & *Trebatius* devint le conseil & l'ami de César & d'Auguste. Le premier ne faisoit rien sans son avis. Le second, par son avis aussi, introduisit l'usage de Codicilles. Il est cité en divers endroits du Digeste.

TRÉBELLIEN, (*Hist. Rom.*) C'est le nom:

1°. D'un Romain, qui étant accusé du crime de lése-majesté sous Tibere, se tua lui-même. Son nom étoit Rufus Trebellianus.

2°. D'un de ces empereurs d'un jour qui s'éleverent sous le regne du foible Gallien, & qui sont connus dans l'histoire Romaine sous la domination des trente tyrans; non pas qu'ils ayent régné ensemble d'un commun acord, en formant un conseil aristocratique souverain, comme les trente tyrans d'Athênes, mais parce qu'ils se sont élevés tous à la fois au nombre de trente ou environ, dans des différentes provinces de l'empire. Caïus Annius Trebellianus, dont il s'agit ici, fameux Pirate de l'Isaurie dans l'Asie Mineure, prit ou reçut le pourpre impériale vers l'an 264 de Jesus-Christ. Ces prétendus tyrans n'étoient souvent que de malheureuses victimes du caprice des soldats mutinés, & ces proclamations séditieuses n'étoient souvent pour eux qu'un arrêt de mort, soit qu'ils s'y prêtassent, soit qu'ils s'y refusassent. Il fallut combatre Trébellien; Gallien envoya contre lui un général Égyptien, nommé Causisolée. Trébellien lui livra bataille, la perdit & y périt. Son parti lui survécut, les Isauriens qui l'avoient nommé, se retirerent dans leurs montagnes inaccessibles, où ils ne purent être forcés.

TREBELLIUS-POLLIO (*Hist. litt.*) Il est du nombre de ceux qu'on appele *Historiæ Augustæ scriptores*. Il avoit composé la vie des Empereurs, le commencement de son ouvrage est perdu; il ne reste que la fin du regne de Valérien, la vie des deux Galliens & des trente tyrans, c'est-à-dire, des usurpateurs de l'empire, depuis Philippe jusqu'à Quintille, frere & successeur de Claude II.

TREMBLAY, (*Voyez* JOSEPH) (le P.) capucin.

TRÉMOILLE *ou* TRIMOUILLE, (la) (*Hist. de Fr.*) maison anciene & illustre, tire son origine d'un seigneur de la *Trémoille* qui vivoit sous notre roi Henri I, vers l'an 1040.

On distingue dans cette maison:

1°. Gui VI, surnommé *le vaillant*, garde de l'oriflamme, il étoit à la prise d'Ardres sur les Anglois en 1377; à la défense de Troye en 1380. Il suivit Charles VI. dans son voyage contre les Flamands, & entra le premier dans les fossés de la ville de Bourbourg. Il porta l'oriflamme au voyage de Charles VI, contre les Anglois, en 1383. Il acompagna Louis II, duc de Bourbon, au voyage d'Afrique contre les infideles en 1390, & au voyage de Gênes. Il se signala dans plusieurs tournois & combats à la bariere; il suivit Jean de Bourgogne à l'expédition de Hongrie contre les Turcs, il fut fait prisonier à la bataille de Nicopolis. Il mourut à Rhodes en 1398.

2°. Guillaume de la *Trémoille* son frere fut tué à cette même bataille de Nicopolis.

3°. Georges de la *Trémoille*, fils de Gui VI, fut fait prisonier à la bataille d'Azincourt. C'est lui qu'on voit dans la suite jouer un si grand rôle à la cour de Charles VII. *Voyez* l'article ARTUS de Bretagne, comte de Richemont, connétable de France, puis duc de Bretagne, & l'article GIAC. Il mourut le 6 mai 1646.

4°. Louis I son fils, acquit, par son mariage avec l'héritiere d'Amboise, la vicomté de Thouars & la Principauté de Talmond.

Georges de la *Trémouille*, dans le temps de sa faveur auprès de Charles VII, avoit voulu marier Louis, son fils, avec Françoise, fille aînée de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars; pour se venger des refus de Louis d'Amboise, il l'avoit fait arrêter, condamner sous prétexte d'une conjuration chimérique, & lui avoit à peine fait grâce de la vie; Françoise d'Amboise, échapée à la tyrannie du favori, avoit épousé Pierre de France, qui depuis avoit été duc de Bretagne. Louis d'Amboise ne méritoit ni d'être arrêté, ni d'être condamné; mais par les désordres de sa vie, il mérita d'être interdit, il le fut.

Louis de la *Trémoille*, après la disgrace de son pere, & l'interdiction de Louis d'Amboise, avoit épousé Marguerite d'Amboise, sœur puînée de la duchesse de Bretagne. La duchesse, devenue veuve, sans enfans, avoit renoncé au monde & à de secondes noces; ainsi Louis de la *Trémoille*, qui n'avoit eu aucune part aux violences de son pere, alloit être le seul héritier des grands biens de la maison d'Amboise. Louis

d'Amboise, qui haïssoit le fils, par le souvenir des injustices du pere, cherchoit les moyens de le frustrer de sa succession; il vouloit forcer la duchesse de Bretagne, sa fille, à se remarier. Louis XI, par un de ces caprices qui présidoient souvent à sa conduite, apuyoit le projet de Louis d'Amboise, & chercoit à nuire à la maison de la *Trémoille*. Sous prétexte d'un pélerinage, il fait un voyage en Bretagne, & Louis d'Amboise le suit. À leur sollicitation, la duchesse douairiere de Bretagne est retenue prisoniere à Nantes: elle paroît devant son pere & devant le roi; mais le duc de Bretagne, François II, voulut être présent à l'entrevue. La duchesse persista dans son vœu; prieres, menaces, rien ne put la fléchir. Sur son refus, Louis d'Amboise entreprit de l'enlever; Louis XI y consentit: mais le duc de Bretagne la prit sous sa protection, & déclara qu'il ne soufriroit pas qu'on fît dans ses états la moindre violence à la veuve d'un de ses prédécesseurs. Louis XI fit casser l'interdiction de Louis d'Amboise; & celui-ci, pour se venger de la duchesse de Bretagne sa fille, & de Louis de la *Trémoille* son gendre, fit le roi son héritier. Après la mort de Louis d'Amboise, Louis XI se mit en possession de ses biens. Louis de la *Trémoille* osa les réclamer; & l'évidence de ses droits étoit telle, qu'il gâgna sa cause contre le roi, dans des tribunaux dépendans du roi.

5°. Louis II, son fils, est le héros de la bataille de Saint-Aubin du Cormier; il y fit prisonier le duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Louis XII. C'est au sujet de Louis de la *Trémoille*, que ce prince, en montant sur le trône, dit ce mot divin, que tout le monde connoît: *le roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans*. Mais tout le monde ne sait pas à quel point la *Trémoille* l'avoit outragé, & sans cette connoissance, le mot perd la moitié de son prix: il ne seroit que juste, sans être généreux, si Louis n'avoit eu à pardoner que sa défaite & sa prison; mais la *Trémoille* avoit cruélement abusé de la victoire.

Le jour même de la bataille de Saint-Aubin du Cormier, ce général invite à souper le duc d'Orléans, le prince d'Orange, qu'il avoit aussi fait prisonier, & tous les capitaines qui avoient été pris avec eux. À la fin du repas, on le voit donner des ordres secrets à un des officiers; cet officier sort un moment, & rentre dans le salle avec deux cordeliers. À cette vue, les princes pâlirent, & voulurent se lever de table. *Princes*, leur dit la *Trémoille*, *rassurez-vous, il ne m'apartient pas de prononcer sur votre destinée, cela est réservé au roi: mais vous*, dit-il à tous les autres capitaines, *vous qui avez été pris en combatant contre votre souverain & votre patrie, & que le rang ne soustrait pas de même à mon autorité, mettez ordre promptement à votre conscience*. Les princes voulurent vainement intercéder pour ces malheureux, la *Trémoille* fut inexorable. Ce trait nous paroît injuste & barbare. De quel droit ce général ordonoit-il cette exécution militaire, & disposoit-il de la vie des citoyens hors du combat? C'étoit à lui de les faire prisoniers; c'étoit au roi à les faire juger selon les loix, & peut-être le roi leur eût-il fait grâce. D'ailleurs, cette invitation, ce souper, cet air de fête & d'amitié sont autant de circonstances de perfidie, jointes à une violence atroce, & c'étoient autant d'insultes pour le duc d'Orléans & pour le prince d'Orange.

Voilà ce que Louis XII pardona sans réserve & sans retour. Il en reçut la récompense; c'en est une pour un roi d'être servi avec zele par un grand homme. La *Trémoille* avoit vaincu à Saint-Aubin, il avoit été à Fornoue un des preux ou braves de Charles VIII. Sa gloire remplit aussi le regne de Louis XII, & une partie de celui de François I. Sa faveur sous ces deux rois égala, comme sous Charles VIII, ses talens & ses services: ce fut lui qui fit prisonier le duc de Milan Ludovic Sforce en 1500. Il retarda la ruine des François dans le royaume de Naples, après la bataille de Cérignoles, en 1503. Il contribua au gain de la bataille d'Aignadel en 1509. S'il perdit, en 1513, la bataille de Novare contre les Suisses, il sauva Dijon ataqué par les mêmes Suisses. Il se distingua, en 1515, à la bataille de Marignan, où il perdit Charles, prince de Talmond, son fils & son rival de gloire. Si François I eût suivi ses conseils au passage de l'Escaut, en 1521, il eût eu cet honeur, qu'il désira tant toute sa vie, de vaincre Charles-Quint en persone. En 1523, le même la *Trémoille* repoussa les Anglois & les Impériaux, qui avoient fait une descente en Picardie avec des forces capables de conquérir plusieurs provinces. Cette campagne de la *Trémoille* fut une des plus savantes & des plus utiles qu'on eût encore vues; c'est un des plus beaux faits de guerre de ce siecle guerrier.

En 1524, la *Trémoille* fit lever le siége de Marseille au connétable de Bourbon & au marquis de Pescaire. L'année suivante, il fut tué à la bataille de Pavie, livrée contre son avis. „ Sage la *Trémoille*, s'écrioit la duchesse d'An„ goulême, en apprenant le désastre du roi son „ fils; que n'en a-t-il cru votre expérience! il „ seroit libre, & vous seriez vivante. „ Guichardin appele ce Louis II de la *Trémoille*, *le plus grand capitaine du monde*.

6°. Charles son fils fut tué, comme nous l'avons dit, à la bataille de Marignan, en 1515.

7°. François, fils de Charles, fut fait prisonier à la bataille de Pavie. Ce fut lui qui acquit des droits au royaume de Naples, par son mariage avec Anne de Laval, petite-fille de Frédéric, roi de Naples.

8°. C'est pour Louis III, fils de François, que le vicomté de Thouars fut érigé en Duché-

Pai-

Pairie par Henri IV, en *1595*. Les lettres ne furent enregistrées qu'en *1599*.

9°. Claude son fils, fut blessé & porté par terre, dans une rencontre entre les protestans, dont il suivoit le parti, & les Catholiques. Il se distingua en 1587 à la bataille de Coutras; en 1590, à celle d'Ivry; en 1595, au combat de Fontaine-Françoise.

10°. Frédéric, son fils, mourut à Venise en 1642, d'une blessure reçue dans un combat singulier.

11°. Henri, frere aîné de Frédéric, fit abjuration entre les mains du cardinal de Richelieu; se distingua au siége de la Rochelle, à l'ataque du Pas de Suze; fut blessé d'un coup de mousquet au genou, en allant reconoître la ville de Carignan, qu'il prit avec le château.

12°. Charles-René Armand de la *Trémoille*, duc de Thouars, pair de France, Prince de Tarente, premier gentilhomme de la chambre, eut, le 18 décembre 1733, au siége du château de Milan, son chapeau déchiré par une balle de mousquet. Le 4 juin 1734, à la reprise du château de Colorno, il reçut une contusion à la cuisse; le 29 du même mois, à la bataille de Parme, il fut blessé legérement; le 19 septembre suivant, à la bataille de Guastalla, il tomba dans un fossé, y fut foulé aux pieds, & ayant été relevé, il continua quelques temps de combatre, jusqu'à ce qu'enfin ses douleurs & l'état de foiblesse ou il étoit réduit, l'obligerent de se retirer. C'est à lui cependant que la satyre, obligée de reconoître en lui beaucoup d'autres mérites, a osé dire :

Les Dieux t'auroient trop bien traité,
S'ils t'avoient donné le courage.

Trait qu'on peut oser citer, parce qu'il est fort connu, & que son injustice est universélement reconnue.

M. le duc de la *Trémoille* fut reçu à l'académie Françoise le 6 mars 1738. Il avoit alors trente ans, & le marquis de Saint-Aulaire, à quatre-vingt quinze ans, fut chargé de le recevoir; il sut tirer parti de ce contraste : " je „ sens, dit-il à M. le duc de la *Trémoille*, tou„ te la reconoissance que je vous dois. L'hom„ mage que vous venez de rendre à M. la ma„ réchal d'Estrées, votre prédécesseur, en ne „ me laissant plus rien à dire, me soulage & „ me console. Et comment une voix si afoi„ blie par les années, auroit-elle pu célébrer „ dignement tant de vertus & tant de gloire. „ Hélas! l'illustre nom qu'il portoit vient de „ s'éteindre dans la nuit du tombeau. Je sens „ que je m'atendris à cette triste réflexion. Il „ ne me reste qu'à baigner de larmes la respecta„ ble cendre que vous venez de couvrir de „ fleurs. La différence des hommages que nous „ lui rendons, est assortie à celle de nos âges. „ Il est beau de trouver dans son âme, à quatre-vingt quinze ans, assez de sensibilité pour produire un morceau si touchant. M. le duc de *Trémoille* mourut trois ans après, le 23 mai 1741, de la petite vérole, qu'il gâgna de madame la duchesse de la *Trémoille*, sa femme, avec laquelle il s'étoit enfermé pour lui persuader qu'elle n'avoit pas cette redoutable maladie qu'elle redoutoit beaucoup.

13°. Dans la branche de Talmond, Frédéric-Guillaume de la *Trémoille*, prince de Talmond, d'abord ecclésiastique & chanoine de Strasbourg, ensuite militaire & lieutenant général, se signala dans diverses expéditions. Au siége de Landau, où il commandoit la tranchée le 17 juillet 1713, il reçut une contusion d'un gabion qui fut renversé sur lui.

14°. Dans la branche des marquis & ducs de Noirmoustier, Louis de la *Trémoille*, second du nom, servit à la bataille d'Avein, en 1635; aux siéges de Tirlemont, de Louvain, de Perpignan, de Roweil, de la Motte, de Bethune, d'Armentieres, de Menin, de Lillers, du Quesnoy, de Courtrai, de Mardick, de Dunkerque, fut fait prisonier au combat de Dutlin, fut blessé à Dixmude. Ce fut pour lui que Noirmoustier, déja érigé en marquisat pour son ayeul, François de la *Trémoille*, en 1584, fut érigé en duché en 1650; & le marquisat de Royan fut érigé en duché sous le nom di Noirmoustier en 1707, pour Antoinine-François, son fils.

15°. Henri, comte de Noirmoustier, autre fils de Louis, fut tué à la bataille de Senef.

16°. Dans la branche des comtes de Joigni, Guillaume de la *Trémoille* se signala & fut fait chevalier à la bataille de Rosebeque en 1382, & fut fait prisonier à la bataille de Nicopolis.

17°. Philippe, son fils, fut tué à cette derniere bataille.

18°. Jean, frere de Philippe, fut tué au combat de Tongres, contre les Liégeois, le 13 septembre 1408.

La seconde femme du second prince de Condé Henri I, qui fut accusée de l'avoir empoisoné, mais qui fut jugée innocente, & la fameuse princesse des Ursins, long-temps toute puissante en Espagne sous Philippe V, & qui mourut à Rome, le 5 décembre 1722, étoient de la maison de la *Trémoille*.

TRENCHARD, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) écrivain Anglois, politique, a discuté des points relatifs à la constitution de son pays; il a voulu prouver *qu'une armée subsistante est incompatible avec un gouvernement libre, & détruit absolument la constitution de la Monarchie Angloise* : Il a fait une *Histoire des armées subsistantes en Angleterre*, & une suite de lettres, sous le nom de *Caton*, à laquelle Thomas Gordon, son ami, a eu part.

TRENTE. Le combat des *Trente*. (*Hist. de Bret.*) Ce fut la veille du dimanche *Lætare*, de l'an 1350, que trente chevaliers Bretons, & trente chevaliers Anglois se trouverent entre Ploermel & Josselin, pour décider, les armes à la main, laquelle des deux nations avoit le plus d' honeur, & lequel des deux chefs *avoit la plus belle amie*. Ce fut ce fameux *combat des Trente*, tant célébré par les auteurs Bretons, & l'un des plus beaux exploits de chevalerie, dont la mémoire se soit conservée. *Il apartient biens à vos Bretons de se parangoner à nous!* avoit dit avec mépris l'orgueilleux Richard Brembro, chef des Anglois; & Beaumanoir, chef des François, ne répondit que par un défi. Brembro promit, sans balancer, la victoire à son parti; car une prophétie de Merlin la lui promettoit. Cependant, arivé au lieu indiqué, il commença par observer qu'on auroit dû obtenir l'aveux des princes pour ce combat. Les Bretons répondirent que la réflexion étoit un peu tardive. „ Mais, dit Brembro, ce combat ne dé„ cidera point la querele des princes!

„ Il ne s'agit pas, lui répondit-on, de la que„ rele des princes, il s'agit de l' honeur des „ deux nations. Si nous périssons, ajouta Brem„ bro, où retrouvera-t-on des chevaliers tels que „ nous? Si nous périssons, répondirent modestement les Bretons, " la Bretagne ne manque„ ra pas de défenseurs aussi vaillans.

Brembro se résolut au combat, & il s'y comporta vaillament. Jamais il n'y eut d'action plus vive ni plus opiniâtre. La chaleur, la fatigue, l'épuisement obligerent plusieurs fois les combattans de s'arrêter pour reprendre haleine. Dans une de ces charges, Beaumanoir blessé, & succombant à la soif, ayant demandé à boire, Geoffroy Dubois, un de ses compagnons, lui cria: *Beaumanoir, bois ton sang!* Ce mot est devenu le cri de cette maison. Brembro s'élança sur Beaumanoir; mais il fut prévenu par Alain de Kaerenrais, autre chevalier Breton, qui renversa l'Anglois d'un coup de lance dans le visage. Au même moment, Geoffroy Dubois perce le même Brembro de son épée, & lui coupe la tête.

Le parti Anglois ne fut point découragé par la mort de son chef; Croquart, soldat de fortune, prend sa place, harangue sa troupe: „ Laissons-là, dit-il, les prophéties de Merlin „ qui ont trompé Brembro; c'est à notre valeur „ à nous répondre de la victoire. „ Tous se serrent, se soutienent, & présentent un rempart de fer qu'on ne peut entamer. Ce fut alors que Guillaume de Montauban, par une manœuvre décisive, alla prendre les Anglois en flanc, en renversa sept, & fit jour à sa troupe pour les rompre & les renverser. Tous les Anglois furent tués ou pris; la victoire des Bretons ne fut pas douteuse. Mais on trouva dans les auteurs Bretons eux-mêmes une circonstance qui doit faire de la peine; c'est que l'on combatoit à pied de part & d'autre; que Guillaume de Montauban eut seul le privilége de combatre à cheval, & que cet avantage décida de la victoire. D'un autre côté, il est bien étonant que les Anglois n'aient pas reproché aux Bretons d'avoir vaincu par ce moyen. C'est ce qui a fait croire à M. Villaret qu'on avoit combatu à cheval; idée d' autant plus naturele, que tel étoit alors l'usage constant des chevaliers.

Mais d'Argentré & D. Lobineau disent que dans cette afaire on se batoit à armes inégales, & que chacun prenoit ses avantages comme il pouvoit, que Billefort ou Bellefort, un des Anglois, avoit pour arme un maillet pesant vingt-cinq livres; Hucheton, autre Anglois, un *fauchard* crochu & tranchant des deux côtés. Pestivian, un des chevaliers Bretons, fut blessé d'un coup de marteau. Roussélet & Bodegat, autres Bretons, furent renversés à coups de mail.

Le prix de la valeur fut donné, parmi les chevaliers Bretons, au seigneur de Tinteniac; & parmi les Anglois, à ce Croquart qui s'étoit fait leur chef après la mort de Brembro. Croquart fut fait prisonier.

On compta parmi les Anglois quatre chevaliers Bretons, ce qui scandalisa fort toute la Bretagne, parce qu'il s'agissoit dans ce combat de l' honeur de la nation, & non de la querele des maisons de Mont-fort & de Blois-Penthievre, qui se disputoient alors le duché. Il y a de l'incertitude sur les noms de quelques-uns des chevaliers ou Bretons ou Anglois, ce qui ne doit pas étoner. Tite-Live avoue qu' on ne sait pas bien qui des Horaces ou des Curiaces, étoient les Romains ou les Albains.

Le combat des *Trente* commença & finit comme celui des Horaces & des Curiaces. Au premier choc, la fortune parut se déclarer pour les Anglois comme pour les Curiaces; on vit tomber mort un chevalier Breton, deux autres furent blessés, deux furent pris; & lorsque Montauban fit le mouvement qui assura la victoire, il s'éloigna comme le dernier des Horaces: on crut qu'il prenoit la fuite; Beaumanoir y fut trompé: *Faux & mauvais chevalier*, lui cria-t-il, *où vas tu? Il te sera reproché à toi & à ta race à jamais.— Fais biens ta besogne*, lui répondit Montauban; *de mon côté je ferai mon devoir.*

Mais il y a une différence bien considérable entre le combat des Horaces & des Curiaces, & le combat des *Trente*, & cette différence est toute entiere à l'avantage du premier; c'est que ce premier combat décida du sort de Rome & d' Albe, & que le dernier ne décida de rien.

TRÈS-CHRÉTIEN, (*Hist. de France* (titre des rois de France. Le concile de Savoniere, tenu en 859, qualifie Charles-le-chauve de *roi*

très-chrétien. Le pape Étienne II. avoit déja donné ce nom à Pepin l'an 755. Malgré ces faits tirés de l'histoire, on a dit assez communément jusqu'à ces derniers temps, que le titre de *très-chrétien* fut acordé pour la premiere fois par Paul II. à Louis XI.

Le pere Mabillon qui a fait imprimer un extrait de l'ambassade de Guillaume de Monstercet en 1479, où l'on voit que ce souverain pontife déclare qu'il donnera dans la suite ce titre à nos rois, remarque qu'en cela le pape ne faisoit que continuer un usage déja établi. Pour le prouver il raporte plusieurs exemples anciens, qui à la vérité ont été quelque fois interrompus; mais il démontre que, du temps de Charles VII, cette dénomination étoit déja constament & héréditairement atachée à nos rois. Pie II. le dit expressément dans sa 385.e lettre adressée à Charles VII. du 3 des ides d'octobre 1457. *Nec immerito ob christianum nomen a progenitoribus tuis defensum, nomen* christianissimi *ab illis hæreditarium habes*. Si ce savant religieux eût vu le prologue de Raoul de Presles à son livre de *la cité de Dieu*, il n'eût pas manqué de faire remonter l'usage de ce titre de *très chretien* jusqu'au temps de Charles V. ayeul de Charles VII; les termes de Raoul de Presles sont assez précis: " Et à vous singuliérement en l'institution des lettres au *très-chrétien* des princes ". Ce passage a échapé aux auteurs des dissertations insérées dans les Mercures de janvier, avril & juin 1720, &c. où cette matiere est discutée avec beaucoup de vivacité.

On trouve cependant, malgré ces autorités, que le concile de Bâsle, tenu en 1432, ne donne au roi de France que le titre de *sérénissime*; enfin celui de *très chrétien* que Louis XI. obtint du pape en 1469, est devenu un titre permanent dans ses successeurs. Au reste on a remarqué que ce prince prit la qualité de *très-chrétien*, à-peu-prés dans le temps que Ferdinand d'Aragon prenoit le titre de *catholique*.

TRESSAN. (*Voyez* Vergne (de la)

TREVE et paix, (*Hist. mod.*) nom que l'on donna vers l'an 1020, à un décret porté contre les violences qui se commettoient alors publiquement de particulier à particulier. Les loix étoient alors si peu respectées, & les magistrats si foibles, que chaque citoyen prétendoit avoit droit de se faire justice à soi-même par la voie des armes, sans épargner le fer ni le feu contre les maisons, les terres & les persones mêmes de ses ennemis. Pour remédier à ces désordres, les évêques & les barons, premiérement en France, puis dans les autres royaumes, firent un décret par lequel on mettoit absolument à couvert de ces violences les églises, les clercs ou ecclésiastiques séculiers, les religieux & leurs monasteres, les femmes, les marchands, les laboureurs & les moulins: ce qu'on comprit sous le nom de *paix*. À l'égard de toutes autres persones, on défendit d'agir offensivement depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, par le respect particulier, qu'on devoit à cet jours que Jesus-Christ a consacrés par les derniers mysteres de sa vie, & c'est ce qu'on apela *treve*. On déclara excommuniés les violateurs de l'un ou l'autre de ces décrets, & l'on arrêta ensuite qu'ils seroient banis ou punis de mort, selon la qualité des violences qu'ils auroient commises. Divers conciles approuverent ces résolutions, & entr'autres celui de Clermont en Auvergne tenu en 1095, qui, aux quatre jours de la semaine affectés à la *treve*, ajouta tout le temps de l'avent jusqu'après l'octave de l'épiphanie, celui qui est compris entre la septuagésime & l'octave de pâques, & celui qui commence aux rogations & finit à l'octave de la pentecôte; ce qui joint aux autres jours prescrits pour la *treve* dans les autres saisons, faisoit plus de la moitié de l'année. Il est étonant que les évêques qui avoient intimidé les peuples par le motif de la religion, pour les engager à suspendre leur vengeance pendant la moitié de chaque semaine & des intervalles assez considérables de l'année, ne pussent en obtenir la même chose ni pour la semaine ni pour l'année entiere, & il ne l'est pas moins que les peuples crussent tolérée & même permise à certains jours une vengeance qu'ils n'osoient prendre dans d'autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'usage de ces petites guerres qui désoloient toutes les provinces du royaume, dura jusqu'au temps de Philippe-le-bel.

TREVIÉS (Bernard de) *Bernardus de Tribus viis*) (*Hist. litt. mod.*) chanoine de Maguelone au douzieme siecle, est l'auteur du roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelone, imprimé prés de trois siecles aprés, en 1490.

TRÉVILLE *ou* TROISVILLE. (Henri-Joseph de Peyre, comte de) (*Hist. mod.*) Le comte de *Tréville*, fils d'un Capitaine Leutenant des Mousquetaires, avoit été élevé avec Louis XIV, avoit servi cornete dans la premiere compagnie des Mousquetaires, puis colonel d'infanterie. Il avoit eu le gouvernement du comté de Foix: il avoit reçu deux coups de feu dans l'expédition de Candie en 1669. Frapé de la mort de la célebre Madame Henriette-Anne d'Angleterre, à laquelle il étoit fort atachè, il quita le monde, & s'ensevelit dans la retraite. Il fut l'ami de Port-Royal & de tous ces illustres Jansénistes du regne de Louis XIV. Il étoit leur disciple, leur conseil & leur juge. On lui reprochoit de parler trop bien. Mort en 1708.

TROUVÉ (Simon-Michel) (*Hist. litt. mod.*) de la congrégation de la doctrine chrétiene, aumônier de la duchesse de Lesdiguieres, ap-

pelé par M. Boſſuet à Meaux, pour y être théologal, fut chaſſé de ce dioceſe par le cardinal de Biſſy, vraiſemblablement parce qu'il étoit Janſéniſte: mais on en allégua, dans le temps, une autre raiſon; on prétendit avoir découvert qu'il étoit de la ſecte des Flagellans, même à l'egard des religieuſes, ſes pénitentes. Mort en 1730. On a de lui des livres concernant la direction, & une vie de M. Duhamel, curé de Saint-Merry.)

TRIBONIEN, (*Hiſt. Rom.*) fameux juriſconſulte, fut employé par Juſtinien à mettre en ordre le droit Romain. Il vivoit vers le milieu du ſixieme ſiecle.

TRIBOULET, (*Hiſt. de Fr.*) fou célebre du roi François I, qui méritoit de n'avoir point de foux & de prendre des amuſemens plus nobles. Le ſeul mot véritablement remarquable qu'on cite de *Triboulet*, eſt celui qu'il dit au ſujet du paſſage de Charles-Quint par la France en 1539. Il avoit des tabletes, qu'il appeloit *le journal des foux*; il y avoit écrit le nom de l'empereur, plus fou que lui, diſoit-il, d'oſer paſſer par la France: *que diras tu donc*, lui dit François I, *ſi je le laiſſe paſſer? Alors, ſire, j'effacerai ſon nom, & je mettrai le vôtre à la place*. Le mot eſt plaiſant & hardi: pour juger s'il eſt juſte, il faut examiner ſi François I pouvoit, ſans ſe déshonorer, ſans ſe perdre, ſans ſoulever contre lui toute l'Europe & attirer ſur ſa tête la vengeance de tous les rois, arrêter dans ſes états un prince qui n'y paſſoit que ſur la foi des traités, qui en cela donnoit à ſon rival une marque de confiance aſſez noble, & qui n'avoit pour toute défenſe que cette confiance même, l'état de foibleſſe où il ſe préſentoit en France, la génerosité de François I, ou plutot ſa juſtice & ſon intérêt bien entendu.

Dans les contes de Bonaventure des Perriers, la ſeconde nouvele concerne trois foux de François I, nommés Caillette, *Triboulet* & Polite, & la 98e. roule toute entiere ſur *Triboulet*. Ces trois hommes, tels que des Perriers les repréſente, étoient plutôt des idiots que des foux. Des Perriers, valet de chambre de la reine de Navarre, étoit ſon amuſeur à gages, comme ces trois hommes l'étoient de François I. Peut-être envioit-il leurs ſuccès; car il dit que *Triboulet* étoit *plus heureux que ſage*: il finit par être plus fou qu'eux, puiſqu'il ſe tua dans un accès de phrénéſie: mais s'il les a peints au naturel, quel amuſement ces malheureux pouvoient-ils procurer à François I? L'auteur du mot ſur le paſſage de Charles-Quint par la France, peut-il être reconu dans un imbécille qui condamne ſon cheval à aller à pied pour avoir pété devant le roi; qui vend ce cheval pour avoir du foin, & ce foin pour avoir une étrille; qui, ayant ſuivi le roi à vêpres à la Sainte-Chapelle, & voyant qu'à un ſilence général avoit ſuccédé un grand fracas de muſique, auſſitôt que le célébrant eut entoné: *Deus, in adjutorium*, &c., va charger de coups ce célébrant, *parce que*, diſoit-il, *c'étoit de lui qu'étoit venue toute la noiſe, & qu'avant qu'il eût lâché ces deux mots latins, tout le monde etoit tranquille*.

Triboulet avoit été fou de Louis XII avant de l'être de François I; c'étoit un effet de ſucceſſion: voici ſon portrait fait par Jean Marot, pere de Clément:

> *Triboulet* fut un fou de la tête écorné:
> Auſſi ſage à trente ans que le jour qu'il fut né.
> Petit front & gros ieux, nez grand, taillé à vôte; (voûte)
> Eſtomach plat & long, haut dos à porter hote;
> Chacun contrefaiſoit, chanta, danſa, prêcha,
> Et de tout ſi plaiſant, qu'onc homme ne lâcha.

TRIBU ROMAINE (*Hiſt. rom.*) nom collectif du partage de différens ordres de citoyens romains, diviſés en pluſieurs claſſes & en quartiers. Le mot *tribu* eſt un terme de partage & de diviſion, qui avoit deux acceptions chez les Romains, & qui ſe prenoit également pour une certaine partie du peuple, & pour une partie des terres qui lui apartenoient. C'eſt le plus ancien établiſſement dont il ſoit fait mention dans l'hiſtoire romaine, & un de ceux ſur leſquels les auteurs ſont le moins d'acord.

L'attention la plus néceſſaire dans ces ſortes de recherches, eſt de bien diſtinguer les temps; car c'eſt le nœud des plus grandes difficultés. Ainſi il faut bien prendre garde de confondre l'état des *tribus* ſous les rois, ſous les conſuls & ſous les empereurs; car elles changerent entiérement de formes & d'uſages ſous ces trois ſortes de gouvernemens. On peut les conſidérer ſous les rois comme dans leur origine, ſous les conſuls comme dans leur état de perfection, & ſous les empereurs comme dans leur décadence, du moins par raport à leur crédit & à la part qu'elles avoient au gouvernement: car tout le monde ſait que les empereurs réunirent en leur perſone toute l'autorité de la république, & n'en laiſſerent plus que l'ombre au peuple & au ſénat.

L'état où ſe trouverent alors les *tribus* nous eſt aſſez connu, parce que les meilleurs hiſtoriens que nous ayons ſont de ce temps-là: nous ſavons auſſi à peu-près quelle en étoit la forme ſous les conſuls, parce qu'une partie des mêmes hiſtoriens en ont été témoins: mais nous n'avons preſque aucune connoiſſance de l'état où elles étoient ſous les rois, parce que perſone n'en avoit écrit dans le temps, & que les monumens publics & particuliers qui auroient pu

en conserver la mémoire, avoient été ruinés par les incendies.

Les anciens qui ont varié sur l'époque, sur le nombre des *tribus*, & même sur l'étymologie de leur nom, ne sont pas au fond si contraires qu'ils le paroissent, les uns n'ayant fait attention qu'à l'origine des *tribus* qui subsistoient de leur temps, les autres qu'à celles des *tribus* instituées par Romulus & supprimées par Servius Tullius. Il y a eu deux sortes de *tribus* instituées par Romulus, les unes avant l'enlevement des sabines, les autres après qu'il eut reçu dans Rome les sabins & les toscans. Les trois nations ne firent alors qu'un même peuple sous le nom de Quirites, mais elles ne laisserent pas de faire trois différentes *tribus*; les Romains sous Romulus, d'où leur vint le nom de Ramnes; les Sabins sous Tatius, dont ils porterent le nom; & les Toscans appelés Luceres sous ces deux princes.

Pour se mettre au fait de leur situation, il faut considérer Rome dans le temps de sa premiere enceinte, & dans le temps que cette enceinte eut été agrandie après l'union des Romains, des Sabins, & des Toscans. Dans le premier état, Rome ne comprenoit que le mont Palatin dont chaque *tribu* occupoit le tiers; dans le second, elle renfermoit la roche tarpeïene; & la vallée qui séparoit ces deux monticules fut le partage des Toscans, & l'on y joignit le mont Aventin & le Janicule: la montagne qu'on nomma depuis le capitole, fut celui des Sabins, qui s'étendirent aussi dans la suite sur le mont Cœlius.

Voilà quelle étoit la situation des ancienes *tribus*, & quelle en fut l'étendue, tant qu'elles subsisterent; car il ne leur ariva de ce côté-là aucun changement jusqu'au regne de Servius Tullius, c'est-a-dire, jusqu'à leur entiere suppression. Il est vrai que Tarquinius Priscus entreprit d'en augmenter le nombre, & qu'il se proposoit même donner son nom à celles qu'il vouloit établir; mais la fermeté avec laquelle l'augure Nævius s'opposa à son dessein, & l'usage qu'il fit alors du pouvoir de son art, ou de la superstition des Romains, en empêcherent l'exécution. Les auteurs remarquent qu'une action si hardie & si extraordinaire lui fit élever une statue dans l'endroit même où la chose se passa. Et Tite-Live ajoute que le prétendu miracle qu'il fit en cette occasion, donna tant de crédit aux aruspices en général & aux augures en particulier, que les Romains n'oserent plus rien entreprendre depuis sans leur aveu.

Tarquin ne laissa pas néanmoins de rendre la cavalerie des *tribus* plus nombreuse; & l'on ne sauroit nier que de ce côté-la il ne leur soit arivé divers changemens: car à mesure que la ville se peuploit, comme ses nouveaux habitans étoient distribués dans les *tribus*, il falloit nécessairement qu'elles devinssent de jour en jour plus nombreuses, & par conséquent que leurs forces augmentassent à proportion. Aussi voyons-nous que dans les commencemens chaque *tribu* n'étoit composée que de mille hommes d'infanterie, d'où vint le nom de *miles*, & d'une centaine de chevaux, que les latins nommoient *centuria equitum*. Encore faut-il remarquer qu'il n'y avoit point alors de citoyen qui fût exempt de porter les armes. Mais lorsque les Romains eurent fait leur paix avec les sabins, & qu'ils les eurent reçus dans leur ville avec les toscans qui étoient venus à leur secours; comme ces trois nations ne firent plus qu'un peuple, & que les romains ne firent plus qu'une *tribu*, les forces de chaque *tribu* durent être au moins de trois mille hommes d'infanterie & de trois cent chevaux, c'est à-dire, trois fois plus considérables qu'auparavant.

Enfin quand le peuple Romain fut devenu beaucoup plus nombreux, & qu'on eut ajouté à la ville les trois nouveles montagnes dont on a parlé, savoir le mont Cœlius pour les Albains, que Tullus Hostilius fit transférer à Rome après la destruction d'Albe, & le mont Aventin avec le Janicule pour les Latins qui vinrent s'y établir, lorsqu'Ancus Martius se fut rendu maître de leur pays, les *tribus* se trouvant alors considérablement augmentées & en état de former une puissante armée, se contenterent néanmoins de doubler leur infanterie, qui étoit, comme nous venons de voir, de 9000 hommes. Ce fut alors que Tarquinius Priscus entreprit de doubler aussi leur cavalerie, & qu'il la fit monter à 1800 chevaux, pour répondre aux dix-huit mille hommes dont leur infanterie étoit composée.

Ce sont-là tous les changemens qui arriverent aux *tribus* du côté des armes, & il ne reste plus qu'à les considérer du côté du gouvernement.

Quoique les trois nations dont elles étoient composées ne formassent qu'un peuple, elles ne laisserent pas de vivre chacune sous les loix de leur prince naturel, jusqu'à la mort de T. Tatius: car nous voyons que ce roi ne perdit rien de son pouvoir, quand il vint s'établir à Rome, & qu'il y régna conjointement, & même en assez bonne intelligence avec Romulus tant qu'il vécut. Mais après sa mort, les sabins ne firent point de difficulté d'obéir à Romulus, & suivirent, en cela, l'exemple des toscans qui l'avoit déja reconu pour leur souverain. Il est vrai que lorsqu'il fut question de lui choisir un successeur, les sabins prétendirent que c'étoit à leur tour à régner, & surent si bien soutenir leurs droits contre les romains, qui ne vouloient pas de prince étranger, qu'après un an d'interregne, on fut enfin obligé de prendre un roi de leur nation. Mais comme il n'ariva par là aucun changement au gouvernement, les *tribus* demeu-

rerent toujours dans l'état où Romulus les avoit mises, & conserverent leur anciene forme tant qu'elles subsisterent.

La premiere chose que fit Romulus, lorsqu'il les eut réunies sous sa loi, fut de leur donner à chacun un chef de leur nation, capable de commander leurs troupes & d'être ses lieutenans dans la guerre. Ces chefs, que les auteurs nomment indifféremment *tribuni* & *præfecti tribuum*, étoient aussi chargés du gouvernement civil des *tribus*; & c'étoit fur eux que Romulus s'en reposoit pendant la paix. Mais comme ils étoient obligés de le suivre lorsqu'il se mettoit en campagne, & que la ville seroit demeurée par là sans commandant, il avoit soin d'y laisser en sa place un gouverneur, qui avoit tout pouvoir en son absence, & dont les fonctions duroient jusqu'à son retour. Ce magistrat se nommoit *præfectus urbis*, nom que l'on donna depuis à celui que l'on créoit tous les ans pour tenir la place des consuls pendant les féries latines; mais comme les fonctions du premier étoient beaucoup plus longues, les féries latines n'étant que de deux ou trois jours, son pouvoir étoit aussi beaucoup plus étendu; car c'étoit pour lors une espece de vice-roi qui décidoit de tout au nom du prince, & qui avoit seul le droit d'assembler le peuple & le sénat en son absence.

Quoique l'état fût alors monarchique, le pouvoir des rois n'étoit pas si arbitraire, que le peuple n'eût beaucoup de part au gouvernement. Ses assemblées se nommoient en général *comices*, & se tenoient dans la grande place ou au champ de Mars. Elles furent partagées en différentes classes, les curies, les centuries, & les nouveles *tribus*.

Il faut bien prendre garde au reste de confondre les premieres assemblées du peuple sous les rois & du tems des ancienes *tribus*, avec ces comices des centuries, & encore plus avec ceux des nouveles *tribus*; car ces derniers n'eurent lieu que sous les consuls, & plus de soixante ans aprés ceux des centuries, & ceux-ci ne commencerent même à être en usage, que depuis que Servius Tullius eut établi le cens, c'est-à-dire plus de deux cents ans aprés la fondation de Rome.

Les curies étoient en possession des auspices, dont le sceau étoit nécessaire dans toutes les afaires publiques; & malgré les différentes révolutions arivées dans la forme de leurs comices, elles se soutinrent jusqu'à la fin de la république. Il y avoit deux sortes de curies à Rome, du tems des ancienes *tribus*: les unes où se traitoient les afaires civiles, & où le sénat avoit contume de s'assembler; & les autres où se faisoient des sacrifices publics, & où se régloient toutes les afaires de la religion. Ces dernieres étoient au nombre de trente, chaque *tribu* en ayant dix qui formoient dans son enceinte particuliere, autant de quartiers & d'especes de paroisses, car ces curies étoient des lieux destinés aux cérémonies de la religion, où les habitans de chaque quartier étoient obligés d'assister les jours solemnels, & qui étant consacrés à différentes divinités, avoient chacune leurs fêtes particulieres, outre celles qui étoient communes à tout le peuple.

D'ailleurs, il y avoit dans ces quartiers d'autres temples communs à tous les romains, où chacun pouvoit à sa dévotion aller faire des vœux & des sacrifices, mais sans être pour cela dispensé d'assister à ceux de sa curie, & sur-tout aux repas solemnels que Romulus y avoit institués pour entretenir la paix & l'union, & qu'on appeloit *charistia*, ainsi que ceux qui se faisoient pour le même sujet dans toutes les familles.

Enfin, ces temples communs étoient desservis par différens colléges de prêtres, tels que pouroient être aujourd'hui les chapitres de nos églises collégiales, & chaque curie au contraire, par un seul ministre qui avoit l'inspection sur tous ceux de son quartier, & qui ne relevoit que du grand *curion*, qui faisoit alors toutes les fonctions de souverain pontife: ces curions étoient originairement les arbitres de la religion, & même depuis qu'ils furent subordonés aux pontifes, le peuple continua de les regarder comme les premiers de tous les prêtres aprés les augures, dont le sacerdoce étoit encore plus ancien, & qui furent d'abord créés au nombre de trois, afin que chaque *tribu* eût le sien. Voilà quel étoit l'état de la religion du tems des ancienes *tribus*, & quels en furent les principaux ministres tant qu'elles subsisterent.

Le peuple étoit en droit de se choisir tous ceux qui devoient avoir sur lui quelque autorité dans les armes, dans le gouvernement civil & dans la religion. Servius Tullius fut le premier qui s'empara du trône sans son consentement, & qui changea la forme du gouvernement, pour faire passer toute l'autorité aux riches & aux patriciens, à qui il étoit redevable de son élévation. Il se garda bien néanmoins de toucher à la religion, se contentant de changer l'ordre civil & militaire. Il divisa la ville en quatre parties principales, & prit de-là occasion de supprimer les trois ancienes *tribus*, que Romulus avoit instituées, & en établit quatre noúveles, auxquelles il donna le nom de ces quatre principaux quartiers, & qu'on appela depuis les *tribus* de la ville, pour les distinguer de celles qu'il établit de même à la campagne.

Servius ayant ainsi changé la face de la ville, & confondu les trois principales nations, dont les ancienes *tribus* étoient composées, fit un dénombrement des citoyens & de leurs facultés. Il divisa tout le peuple en six classes subordonées les unes aux autres, suivant leur fortune. Il les subdivisa ensuite en cent quatre-vingt-treize centuries, par le moyen desquelles

il fit passer toute l'autorité aux riches, sans paroître leur donner plus de pouvoir qu'aux autres.

Cet établissement des classes & des centurie, en introduisant un nouvel ordre dans les assemblées du peuple, en introduisit un nouveau dans la répartition des impôts; les romains commencerent à en supporter le poids à proportion de leurs facultés, & la part qu'ils avoient au gouvernement. Chacun étoit obligé de servir à ses dépens pendant un nombre déterminé de campagnes, fixé à dix pour les chevaliers, & à vingt pour les plébéiens; la classe de ceux qui n'en avoient pas le moyen fut exempte de service, jusqu'à ce qu'on eût assigné une paye aux troupe; les centuries gardoient en campagne le même rang & les mêmes marques de distinction qu'elles avoient dans la ville, & se rendoient en ordre militaire dans le champ de Mars pour y tenir leurs comices.

Ces comices ne commencerent néanmoins à avoir lieu, qu'après l'établissement des nouveles *tribus*, tant de la ville que de la campagne; mais comme ces *tribus* n'eurent aucune part au gouvernement sous les rois, qu'on fut même, dans la suite, obligé d'en augmenter le nombre à plusieurs reprises, & qu'enfin les comices de leur nom ne commencerent à être en usage que sous la république, nous allons voir comment elles parvinrent à leur perfection sous les consuls.

Pour se former une idée plus exacte des diverses *tribus*, il est bon de considérer l'état où se trouverent les romains à mesure qu'ils les établirent, afin d'en examiner en même tems la situation, & de pouvoir même juger de leur étendue par la date de leur établissement. Pour cela, il faut bien distinguer les tems, & considérer les progrès des romains en Italie, sous trois points de vue différens; sur la fin de l'état monarchique, lorsque Servius Tullius établit les premieres de ces *tribus*: vers le milieu de la république, lorsque les consuls en augmenterent le nombre jusq'à trente cinq; & un peu avant les empereurs, lorsqu'on supprima les *tribus* surnuméraires qu'on avoit été obligé de créer pour les différens peuples d'Italie.

Au premier état leurs frontieres ne s'étendoient pas au-delà de six milles dans cette petite étendue qu'étoient renfermées les *tribus* que Servius Tullius établit, entre lesquelles celles de la ville tenoient le premier rang, non-seulement parce qu'elles avoient été établies les premieres; mais encore parce qu'elles furent d'abord les plus honorables, quoiqu'elles soient depuis tombées dans le mépris.

Ces *tribus* étoient au nombre de quatre, & tiroient leur dénomination des quatre principaux quartiers de Rome. Varron, sans avoir égard à l'ancieneté des quartiers dont elles portoient le nom, nomme la *suburane* la premiere: l'*esquiline* la seconde; la *colline* la troisieme, & la *palatine* la derniere, mais leur ordre est différemment raporté par les historiens.

A l'egard des *tribus* que Servius Tullius établit à la campagne & qu'on nommoit *rustiques*, on ne sait pas au juste quel en fût d'abord le nombre, car les auteurs sont partagés sur ce sujet. Comme il est certain que des trente-une *tribus* rustiques dont le peuple romain étoit composé du tems de Denys d'Halicarnasse, il n'y en a que dix-sept dont on puisse raporter l'établissement à Servius Tullius, on peut supposer que ce prince divisa d'abord le territoire de Rome en dix-sept parties, dont il fit autant de *tribus*, & que l'on appela dans la suite les *tribus rustiques*, pour les distinguer de celles de la ville. Toutes ces *tribus* porterent d'abord le nom des lieux où elles étoient situées; mais la plupart ayant pris depuis le nom des familles romaines, il n'y en a que cinq qui aient conservé leurs anciens noms, & dont on puisse par conséquent marquer au juste la situation: voici leurs noms.

La romulie; ainsi nommée, selon Varron, parce qu'elle étoit sous les murs de Rome, ou parce qu'elle étoit composée des premieres terres que Romulus conquit dans la Toscane le long du Tibre & du côté de la mer.

La veïentine, qui étoit aussi dans la Toscane, mais plus à l'occident, & qui s'étendoit du côté de Veïes: car cette ville si fameuse depuis le long siége qu'elle soutint contre les Romains, n'étoit pas encore en leur pouvoir.

La lémoniene qui étoit diamétralement opposée à celle-ci, c'est-à-dire, du côté de l'orient; & qui tiroit son nom d'un bourg qui étoit proche de la porte Capene; & sur le gran chemin qui alloit au Latium.

La pupiniene, ainsi nommée du champ pupinien qui étoit aussi dans le Latium, mais plus au nord & du côté de Tusculum.

Enfin la crustumine qui étoit entiérement au nord, & qui tiroit son nom d'une ville des Sabins, qui étoit au-delà de l'Anio, à quatre ou cinq milles de Rome.

Des douze autres qui ne sont plus connues aujourd'-hui que par le nom des familles, *Claudia*, *Æmilia*, *Cornelia*, *Fabia*, *Menenia*, *Pollia*, *Voltinia*, *Galeria*, *Horatia*, *Sergia*, *Veturia* & *Papiria*, il n'y a que la premiere & la derniere dont on sache la situation: encore n'est ce que par deux passages, l'un de Tite-Live, qui nous apprend en général que lorsqu'Atta Clausus, qu'on appela depuis Appius Claudius, vint se réfugier à Rome avec sa famille & ses cliens, on lui donna des terres au-delà du Téveron dans une des ancienes *tribus* à laquelle il donna son nom, & dans laquelle entrerent depuis tous ceux qui vinrent de son pays; l'autre passage est de Festus par lequel il paroît que la *tribu* papiriene étoit du côté de Tusculum, & tel-

lement jointe à la pupiniene , qu'elles en vinrent quelque fois aux mains pour leurs limites.

Pour les dix autres *tribus*, tout ce qu'on en sait, c'est qu'elles étoient dans le champ romain, *in agro romano*; mais on ne sait d'aucune en particulier, si elle étoit du côté du Latium dans la Toscane ou chez les sabins. Il y a cependant bien de l'apparence qu'il y en avoit cinq dans la Toscane outre la romulie & la veientine, & cinq de l'autre côté du Tibre; c'est-à-dire, dans le Latium & chez les sabins, outre la papiriene, la claudiene, la lémoniene, la pupiniene & la crustumine; par conséquent que de ces dix-sept premieres *tribus* rustiques, il y en avoit dix du côté du Tibre & sept de l'autre; car Varron nous apprend que Servius Tullius divisa le champ romain en dix-sept cantons, dont il fit autant de *tribus*; & tous les auteurs convienent que la partie de la Toscane qui étoit la plus proche de Rome, s'appeloit *Septempagium*. On pourroit même conjecturer que toutes ces *tribus* étoient situées entre les grands chemins qui conduisoient aux principales villes des peuples voisins, de maniere que chacun de ces chemins conduisoit à deux *tribus*, & que chaque *tribu* communiquoit à deux de ces chemins.

Il faut remarquer que ces dix-sept *tribus* rustiques devinrent dans la suite les moins considérables de toutes les rustiques, par l'impossibilité où elles étoient de s'étendre, & par le grand nombre de nouveaux citoyens & d'étrangers dont on les surchargeoit. Les romains avoient coutume d'envoyer des colonies dans les principales villes du pays conquis & d'en transférer à Rome les anciens habitans. Leur politique les empêcha de rien précipiter; d'abord ils ne refusoient l'alliance d'aucun peuple, & à l'égard de ceux qui leur déclaroient la guerre ou qui favorisoient secrétement leurs ennemis, ils se contentoient de leur retrancher quelque partie de leurs terres, permettoient au reste de se gouverner suivant ses loix, lui acordoient même dans la suite tous les droits des citoyens romains, s'il étoit fidele, mais ils le traitoient après cela à toute rigueur, s'il lui arivoit de se révolter. On comptoit alors dans l'Italie dix-huit sortes de villes différentes; celles des alliés des Romains, celles des confédérés, qui ne jouissoient que conditionélement de leurs priviléges, les colonies composées de seuls romains & les colonies latines, les municipes dont les habitans perdoient leurs droits de citoyens romains, & les autres qui n'en étoient point privés, & les préfectures.

Ce ne fut qu'insensiblement, & à mesure que les romains étendirent leurs conquêtes, que furent établies les *tribus stellatine*, *sabatine*, *tromentine*, & celle que quelques uns ont nommée *arniensis* ou *narniensis*.

La stellatine étoit ainsi nommée, non de la ville de Stellate qui étoit dans la Campanie, mais d'une autre ville de même nom qui étoit dans la Toscane entre Capene, Falerie & Veïes, c'est-à-dire, à cinq ou six milles de Rome.

La sabatine étoit aussi dans la Toscane, mais d'un côté de la mer, proche le lac appelé aujourd'hui *Brachiano*, & que les latins nommoient *Sabatinus*, de la ville de Sabate qui étoit sur ses bords.

La tromentine tiroit son nom du champ tromentin dont on ne sait pas au juste la situation, mais qui étoit aussi dans la Toscane, & selon toutes les apparences entre les deux *tribus* dont nous venons de parler.

Enfin celle qui étoit nommée *arniensis* dans quelques auteurs, comme nous l'avons dit, étoit la derniere & la plus éloignée de toutes les rustiques.

Ces quatre *tribus* furent établies ensemble l'an 537 de Rome, & neuf ans après la prise de Veïes; quand Camille eut défait les Volsques, on en établit deux noveles dans la partie du Latium qu'ils occupoient, & le sénat voyant toute l'Italie prête à se soulever, consentit enfin en 397 de former du champ Pomptin deux *tribus*, la pomptine & la publiene, auxquelles on ajouta successivement la mœciene, la scaptiene, l'ufentine & la falerine.

La pomptine étoit ainsi nommée, selon Festus, du camp Pomptin qui tiroit lui-même son nom, ainsi que les marais dont il est environé, de la ville de Pométie, que les Latins apeloient *Suessa Pometia*, *Pometia*, & *Pontia*.

La publiene étoit aussi chez les Volsques, mais on n'en sait pas au juste la situation.

La mœciene étoit située chez les latins, & tiroit son nom d'un château qui étoit entre Lanuvium, Ardée & Pométie, & auprès duquel les volsques avoient été défaits par Camille.

L'autre étoit chez les Herniques, & portoit le nom d'une ville qui étoit située entre Tivoli, Préneste & Tusculum, à quinze milles de Rome.

L'ufentine étoit ainsi nommé de fleuve Ufens qui passoit à Terracine à l'extrémité du Latium.

La falérine étoit dans la Campanie, & tiroit son nom du territoire de Falerne si renomé chez les anciens par ses excellens vins.

C'est en suivant le même ordre des temps, & après que la révolte des Toscans eut contraint les romains occupés dans le Latium à tourner leurs armes victorieuses contre la Toscane, qu'ils formerent de leurs noveles conquêtes la tarentine & celle qui est nommée arniensis.

La tarentine étoit située dans la Toscane, mais on n'en sait au juste ni la situation ni l'étymologie.

L'arniensis tiroit son nom de l'Arne jusqu'où

les romains avoient pour lors étendu leurs conquêtes.

Ce fut au reste l'an 453, que ces deux *tribus* furent établies.

Enfin c'est chez les sabins qu'étoient situés les deux dernieres *tribus* que les consuls instituerent, savoir la véline & la quirine, dont l'une tiroit son nom du lac Velin, qui est à cinquante milles de Rome, & l'autre de la ville de Cures, d'où les Romains tiroient aussi leur nom de Quirites, & ces *tribus* ne furent même établies que long-temps après que les Romains se furent rendus maîtres du pays où elles étoient situées.

Ces *tribus* au reste furent les deux dernieres des quatorze que les consuls instituerent, & qui jointes aux quatre *tribus* de la ville & aux dix-sept rustiques que Servius Tullius avoit établies, acheverent le nombre de trente-cinq dont le peuple romain fut toujours depuis composé.

Voilà en quel temps & à quelle occasion chacune de ces *tribus* fut établie, & même quelle en étoit la situation. Ainsi il ne nous reste plus qu'à parler de leur étendue, ce qui est difficile à constater, car il n'en est pas de ces dernieres *tribus*, comme de celles que Servius avoit formées.

En effet mal-gré les changemens qui arriverent aux *tribus* de la ville à mesure qu'on l'a grandit, comme elles la partagerent toujours à-peu-près également, il est assez facile de s'imaginer quelle en fut l'étendue selon le temps. Pour les dix-sept rustiques de Servius Tullius, comme elles étoient toutes renfermées dans le champ romain qui ne s'étendoit pas à plus de dix ou douze milles, il s'ensuit que ces *tribus* ne pouvoient guere avoir que cinq ou six milles, c'est-à-dire, environ deux lieues d'étendue chacune. Mais à l'égard des quatorze qui furent depuis établies par les consuls, comme elles étoient d'abord fort éloignées les unes des autres, & situées non-seulement en différentes provinces, mais encore séparées entr'elles par un grand nombre de colonies, de municipes & de préfectures qui n'étoient point de leur dépendance, il est impossible de savoir au juste quelle en fut d'abord l'étendue; tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'elles étoient séparées en général par le Tibre, le Nar & l'Anio, & terminées par le Vulturne à l'orient, au midi par la mer, par l'Arne à l'occident, & au septentrion par l'Apennin; car elles ne passerent jamais ces limites.

Ainsi lorsqu'on voulut dans la suite leur donner plus d'étendue, on ne put les augmenter que du territoire des colonies & des municipes qui n'y étoient point comprises, & elles ne parvinrent même à remplir toute l'étendue du pays qui étoit entr'elles, que lorsqu'on eut acordé le droit de bourgeoisie à tous les peuples des provinces où elles étoient situées, ce qui n'ariva qu'au commencement de la guerre marsique, c'est-à-dire, dans les derniers temps de la république, encore ces peuples ne furent-ils pas d'abord reçus immédiatement dans ces trente-cinq *tribus*; car les Romains craignant qu'ils ne se rendissent les maîtres dans les comices, en créerent exprès pour eux dix nouveles, auxquelles ils ne donnerent point le droit de prérogative, & dont on ne prenoit par conséquent les suffrages, que lorsque les autres étoient partagées. Mais comme ces peuples se virent par-là privés de la part qu'ils espéroient avoir au gouvernement, ils en firent éclater leur ressentiment, & surent si bien se prévaloir du besoin que les romains avoient alors de leur secours, qu'on fut peu de temps après obligé de supprimer ces nouveles *tribus*, & d'en distribuer tous les citoyens dans les ancienes où ils donnerent toujours depuis leurs suffrages.

Appien nous apprend que ce fut sous le consulat de L. Julius César & de P. Rutilius Lupus, que ces nouveles *tribus* furent instituées, c'est-à-dire, l'an 660, &que ce fut l'an 665, sous le quatrieme consulat de L. Cinna, & pendant la censure de L. Marcus Philippus & de Marcus Perpenna, qu'elles furent supprimées.

Il y a bien de l'apparence au reste que les noms des dix ou douze *tribus* qu'on appele ordinairement les surnuméraires, & dont il nous reste plusieurs inscriptions antiques, savoir, *Oericulana*, *Sapinia*, *Cluvia*, *Papia*, *Cluentia*, *Camilla*, *Dumia*, *Minucia*, *Julia*, *Flavia & Ulpia*, étoient les noms mêmes de ces dix nouveles *tribus* ou de quelques-unes des ancienes qui changerent de dénomination dans les premiers temps de la république, si l'on en excepte les trois dernieres, *Julia*, *Flavia*, & *Ulpia*, qui ne commencerent à être en usage que sous les empereurs, & qui furent données par honeur aux *tribus* d'Auguste, de Vespasien & de Trajan.

Pour les autres, ce qui fait croire que ce pouroient être les noms des dix nouveles *tribus* dont nous avons parlé, c'est qu'il y en a qui sont des noms de familles qui n'étoient point encore romaines lorsque les autres *tribus* furent établies, comme la papiene & la cluentiene, qui tiroient leur origine de deux chefs de la guerre marsique, dont Appien parle au premier livre de la guerre civile, savoir, Papius Mutilus, & L. Cluentius, auxquels on acorda pour lors le droit de bourgeoisie, & qui parvinrent depuis à tous les honeurs de la république. D'autres sont de noms de lieux qui ne convienent ni aux dernieres *tribus* établies par les consuls dont nous savons la situation, ni aux premieres établies par Servius Tullius, qui étoient toutes renfermées dans le champ romain, comme l'œriculane, la sapiniene & la cluentiene; qui étoient situées dans l'Ombrie, sur le Nar, & chez les Samnites.

Quoi qu'il en soit, il est certain que comme les *tribus* de la ville étoient en général moins

honorables que les rustiques à cause des affranchis dont elles étoient remplies, les premieres rustiques établies par Servius Tullius l'étoient aussi beaucoup moins que les consulaires, non-seulement parce qu'elles avoient beaucoup moins d'étendue, mais encore parce que c'étoit dans ces *tribus*, qu'étoient distribués tous les nouveaux citoyens & les différens peuples auxquels on acordoit le droit de suffrage, ainsi qu'on peut le faire voir en exposant la forme politique de ces *tribus*, leurs différentes usages selon les temps & les mutations qui leur ariverent depuis leur institution jusqu'à leur décadence.

Mais auparavant il est bon de rapeler l'état des ancienes, afin d'en examiner de suite les changemens, & montrer que tout ce que les noveles entreprirent sous les consuls, ne tendoit qu'à recouvrer l'autorité que les ancienes avoient eue sous les cinq premiers rois, & à se tirer de la sujétion où Servius Tullius les avoit asservies, en établissant les comices des centuries.

Les ancienes *tribus* sous les rois étoient distinguées en général par leur situation & par les différentes nations dont elles étoient composées; mais elles ne laissoient pas d'avoir les mêmes usages, & leur forme politique étoit précisément la même. Toutes les curies avoient également part aux honeurs civils & militaires. Servius Tullius supprima les ancienes *tribus*, & leur en substitua de noveles qu'il dépouilla de toute autorité; elles ne servirent, jusqu'au jugement de Coriolan, qu'à partager le territoire de Rome, & à marquer le lieu de la ville & de la campagne où chaque citoyen demeuroit.

La condition du peuple romain ne devint pas meilleure par l'établissement des consuls, dont l'autorité ne fut pas suffisament modérée par l'appel au peuple, ni par le pouvoir de les élire acordé aux centuries. L'abolition des dettes fut le premier coup d'éclat que le peuple frapa contre les patriciens. Il obtint ensuite ses tribuns par sa retraite sur le mont sacré. Les tribuns n'eurent d'abord d'autre fonction que celle de défendre le peuple contre l'oppression des grands; mais ils se servirent du droit d'assembler le peuple sans la permission du sénat, pour établir les comices des *tribus*, pour faire acorder aux mêmes *tribus* le droit d'élire les magistrats du second ordre, pour arrêter les délibérations du sénat, pour renverser la forme du gouvernement, pour faire parvenir le peuple au consulat, pour s'emparer du sacerdoce, & pour opprimer les patriciens.

Comme les *tribus* ne commencerent à avoir part au gouvernement que depuis l'établissement de leurs comices, & que c'est même du pouvoir qu'elles avoient dans ces assemblées, qu'elles tirerent depuis tout leur crédit, il est certain que c'est à ces comices qu'il en faut raporter le principal usage; mais comme il en est fait quelquefois mention dans les comices des centuries, tant pour l'élection des magistrats qu'au sujet de la guerre, on ne sauroit douter qu'elles ne fussent aussi de quelque usage dans cette autre sorte d'assemblée, & il ne s'agit plus que de savoir de quel usage elles y pouvoient être, & quand elles commencerent d'y avoir part.

A l'égard de la premiere question, elle ne souffre point de difficulté; & quoiqu'un passage de Lœlius Félix cité par Aulu-Gelle, nous marque expressément que les comices des centuries ne pouvoient se tenir dans la ville, à cause que la forme en étoit militaire, il est certain néanmoins qu'on passoit quelquefois sur la regle en faveur de la commodité; & qu'alors, pour sauver les apparences, le peuple s'assembloit d'abord par *tribus*, & se partageoit ensuite par classes & par centuries pour donner ses suffrages.

A l'égard du tems où les *tribus* commencerent à être en usage dans les comices de centuries; c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer, car on n'en trouve rien dans les anciens; & les modernes qui en ont parlé, sont d'avis entiérement contraires. Les uns prétendent que ce ne fut que depuis que le nombre des trente-cinq *tribus* fut rempli; les autres au contraire soutienent que cet usage eut lieu dès l'établissement des centuries, & que leurs comices ne se tinrent jamais autrement; mais leur conjecture n'est pas mieux fondée: car Denys-d'Halicarnasse qui nous en a laissé un détail fort exact & fort circonstancié, ne dit pas un mot des *tribus*, & il n'en est pas fait une seule fois mention dans toutes les comices dont Tite-Live parle avant le jugement de Coriolan.

Ainsi quoiqu'on ne puisse pas marquer précisément en quel tems les *tribus* commencerent à avoir part aux comices des centuries, nous croyons néanmoins pouvoir assurer que ce ne fut que depuis l'établissement de leurs comices, & nous ne doutons pas même que ce ne soit des *tribus* que le droit de prérogative passa aux centuries, car il est certain qu'originairement il n'étoit point en usage dans leurs comices.

Il y a bien de l'apparence au reste, que ce fut en faveur du peuple, pour rétablir en quelque maniere l'égalité des suffrages dans les comices des centuries, & sur-tout afin de pouvoir les tenir dans la ville sans violer les loix, que cet usage s'établit, & qu'on leur donna cette novele forme.

Il seroit inutile de citer tous les passages qui ont raport à ce sujet, nous en choisirons seulement deux ou trois qui puissent nous en apprendre les particularités différentes.

Le premier fait mention en général de toutes les *tribus* dans une occasion où il étoit question de décider de la guerre, & qui étoit par conséquent du ressort des centuries. *Tit. Liv. lib. VI.*

cap. xxj. Tunc ut bellum juberent, latum ad populum est, & nequicquam dissuadentibus tribunis plebis omnes tribus *bellum jusserunt*.

Dans le second, il s'agit de l'élection des tribuns militaires qui étoit encore du ressort des centuries, & cependant il y est parlé non-seulement de la *tribu* prérogative, c'est-à dire, de celle qui donnoit sa voix la premiere, mais encore de toutes les autres qui étoient ensuite appelées dans leur ordre naturel, & qui se nommoient à cause de cela *Jure vocatæ* : *Tit. Liv. lib. V. cap. xviij. Haud invitis patribus, P. Licinium Calvum prærogativa tribunum militum.... creant ..... omnesque deinceps ex collegio ejusdem anni refici apparebat.... qui priusquam renuntiarentur jure vocatis* tribubus, *permissu interregis, P. Licinius Calvus ita verba fecit*.

Enfin, le dernier passage regarde l'élection des consuls, & nous donnera lieu de faire encore quelques remarques sur ce sujet : *Tit. Liv. lib. XXV. cap. XXII. Fulvius Romam comitiorum causa arcessitus, cum comitia consulibus rogandis haberet, prærogativa Veturia Juniorum declaravit T. Manlium Torquatum & T. Otacilium, Manlius qui præsens erat, gratulandi causa cum turba coiret, nec dubius esset consensus populi, magna circumfusus turba ad tribunal consulis venit, petitque ut pauca sua verba audiret, centuriamque quæ tulisset suffragium revocari juberet...... Tum centuria & auctoritate mota viri & admirantium circa fremitu, petit a consule ut Veturiam seniorum citaret, velle sese cum majoribus natu colloqui, & ex auctoritate eorum consules dicere. Citatis Veturiæ senioribus, datum secreto in ovili cum his colloquendi tempus...... ita de tribus consultatione data, senioribus dimissis, juniores suffragium ineunt. M. Claudium Marcellum..... & M. Valerium absentes coss. dixerunt, auctoritatem prærogativæ omnes centuriæ secutæ sunt*.

On voit par ce passage, premiérement, que le suffrage de la prérogative ne demeuroit point secret, & qu'on avoit coutume de le publier avant que de prendre celui des autres *tribus*. Secondement, que son suffrage étoit d'un si grand poids, qu'il ne manquoit presque jamais d'être suivi, & qu'on en recevoit sur le champ les complimens, comme si l'élection eût déja été faite ; c'est ce qui a donné lieu à Cicéron de dire, que le présage en étoit infaillible : *Tanta est illis comitiis religio, ut adhuc semper omen valuerit prærogativum*; & que celui qui l'avoit eu le premier, n'avoit jamais manqué d'être élu: *Prærogativa tantum habet auctoritatis, ut nemo unquam prior eam tulerit, quin renuntiatus sit*. Enfin ce passage nous apprend encore que celui qui tenoit ces comices, pouvoit reprendre le suffrage des *tribus*, & leur permettre même de consulter ensemble pour faire un nouveau choix. Mais en voilà assez sur les comices des centuries, passons à la milice.

Quoique les levées se fussent faites d'abord par les centuries, ainsi que Servius Tullius l'avoit établi, il est sûr qu'elles se firent aussi dans la suite par les *tribus* : & la preuve s'en tire du lieu même où elles se faisoient ; car c'étoit ordinairement dans la grande place : mais le choix des soldats ne s'y faisoit pas toujours de la même maniere ; c'étoit quelquefois uniquement le sort qui en décidoit, & surtout lorsque le peuple refusoit de prendre les armes.

Quelquefois au contraire, c'étoit en partie par le sort, & en partie par le choix des tribuns qu'ils se levoient ; par le sort pour l'ordre des *tribus* ; & par le choix des tribuns pour les soldats qu'on en tiroit. Enfin Tite-Live nous apprend que lorsqu'on n'avoit pas besoin d'un si grand nombre de soldats, ce n'étoit pas de tout le peuple qu'ils se levoient, mais seulement d'une partie des *tribus* que l'on tiroit au sort.

A l'égard du cens, c'étoit une des occasions où les *tribus* étoient le plus d'usage, & cependant le principal sujet pour lequel les classes & les centuries avoient été instituées. Aussi ne cessoient-elles pas entiérement d'y avoir part, & elles y servoient du moins à distinguer l'âge & la fortune des citoyens d'une même *tribu* jusqu'en l'année 571 que les censeurs en changerent entiérement l'ordre, & commencerent à faire la description des *tribus* selon l'état & la condition des particuliers.

Pour le tems où l'on commença de faire le cens par *tribus*, comme les anciens ne nous en ont rien appris, c'est ce qu'on ne sauroit déterminer au juste : il y a bien de l'apparence cependant, que ce ne fut que depuis l'établissement des censeurs ; c'est-à-dire, depuis l'an 310, car il n'en est fait aucune mention auparavant, & l'on en trouve depuis une infinité d'exemples.

Quand les nouveaux citoyens étoient reçus dans les *tribus*, les censeurs ne les distribuoient pas indifféremment dans toutes, mais seulement dans celles de la ville, & dans quelques-unes des rustiques. Ce fut sans-doute ce qui rendit les autres *tribus* plus honorables ; & ce qui fit même qu'entre celles où ils étoient reçus, ils n'y en avoient de plus ou moins méprisées selon les citoyens dont elles étoient remplies ; car il faut remarquer qu'il y avoit de trois sortes de nouveaux citoyens, les étrangers qui venoient s'établir à Rome ou qu'on y transféroit des pays conquis, les différens peuples d'Italie auxquels on acordoit le droit de suffrage, & les afranchis qui avoient le bien nécessaire pour être compris dans le cens.

A l'égard des peuples que l'on transféroit des pays conquis ; comme les romains ne manquoient pas d'y envoyer aussi-tôt des colonies, ils avoient coutume de distribuer ces nouveaux citoyens dans les *tribus* les plus proches de la ville, tant pour tenir la place des anciens citoyens qu'ils en avoient tirés, qu'afin de les avoir sous leurs ieux, & d'être par-là plus sûrs de leur fidélité.

C'étoit aussi dans ces premieres *tribus* établies par Servius Tullius qu'étoient reçus les différens peuples d'Italie, auxquels on acordoit le droit de suffrage; car l'usage n'étoit pas de les distribuer dans les *tribus* qui étoient sur leurs terres, comme on pouroit se l' imaginer, mais dans celles du camp romain qui portoient des noms de famille, comme on le peut voir par une infinité d' exemples, & entr'autres par celui des sabins, des marses, des pelignes, & par celui des peuples de Fondi, de Formies & d'Arpinum, desquels Cicéron & Tite-Live font mention.

Pour les afranchis, ce fut presque toujours dans les *tribus* de la ville qu'ils furent distribués; mais ils ne laisserent pas d'être quelquefois reçus dans les rustiques, & l'usage changea même plusieurs fois sur ce sujet. Il est bon d'en connoître les variations suivant l' ordre des tems.

Pour cela il faut premiérement remarquer qu'ils demeurerent dans les *tribus* de la ville jusqu'en l'année 441, qu'Appius Claudius les reçut dans les rustiques. Tite-Live nous apprend même que cette action fut agréable à tous les citoyens, & que Fabius en reçut le surnom de *Maximus*, que toutes ses victoires n'avoient encore pu lui acquérir.

On ne voit point à quelle occasion, ni par quel moyen ils en étoient sortis peu de tems après, mais il falloit bien qu'ils s'en fussent tirés du consentement ou par la négligence des censeurs. Ils en sortirent plusieurs fois en divers tems, & furent obligés d'y rentrer: mais cela n'empêche pas que ce ne fût ordinairement dans les *tribus* de la ville qu'ils étoient distribués, ces *tribus* leur étoient tellement affectées, que c'étoit une espece d'afront que d'y être transféré.

C'étoit même la différence qu'il avoit nonseulement entre les *tribus* de la ville & celles de la campagne, mais encore entre les premieres rustiques établies par Servius Tullius, & celles que les consuls avoient établies depuis, qui donna lieu à l'usage de mettre entre les différens noms qu'on portoit celui de sa *tribu*.

La raison, au reste, pour laquelle les romains mettoient le nom de leurs tribus immédiatement après leurs noms de famille & avant leurs surnoms, c'est que ces sortes de noms se raportoient à leurs familles, & non pas à leur persone, & cela est si vrai, que lorsqu'ils passoient d'une famille dans une autre qui n'étoit pas de la même *tribu*, ils avoient coutume d' ajouter au nom de leur premiere *tribu* le nom de celles où ils entroient par adoption, comme on le peut voir par une infinité d'exemples.

Il reste à parler de l'usage des *tribus* par raport à la religion; car quoiqu'elles n'eussent aucune part aux auspices, c'étoit d'elles cependant que dépendoit le choix des pontifes & des augures, & il y avoit même des cérémonies où leur présence étoit absolument nécessaire. Immédiatement après la dédicace du temple de Junon Monéta, c'est-à-dire l'an 412, sous le troisieme consulat de C. Martius Rutilus, un esprit de trouble & de terreur s'étant répandu dans toute la ville sur le raport de quelques prodiges, & la superstition n'ayant point trouvé d'autre ressource que de créer un dictateur pour établir des fêtes & des prieres publiques, il se fit à Rome pendant plusieurs jours des processions solemneles, non seulement de toutes les *tribus*, mais encore de tous les peuples circonvoisins.

A l'égard de l'élection des pontifes, il faut remarquer premiérement que jusqu'en l'année 850 il n'y avoit que le grand pontife qui fût élu par les *tribus*, & que tous les autres prêtres étoient cooptés par les colléges: secondement que ce fut Cn. Domitius, le trisayeul de Néron, qui leur ôta ce droit, & l'attribua au peuple pour se venger de ce qu'ils n'avoient pas voulu le recevoir à la place de son pere: & troisiémement, que l'assemblée où se faisoit l' élection des pontifes & des augures n'étoit composée que de dix-sept *tribus*, c'est-à-dire de la moindre partie du peuple, parce qu'il ne lui étoit pas permis en général de disposer du sacerdoce, comme on le peut voir par le passage de Cicéron contre Rullus.

Encore faut-il observer premiérement que le peuple ne les pouvoit choisir qu'entre ceux qui lui étoient présentés par les colléges; secondement, que chaque prétendant ne pouvoit avoir plus de deux nominateurs, afin que les colléges fussent obligés de présenter plusieurs sujets, entre lesquels le peuple pût choisir; troisiémement, que les nominateurs devoient répondre par serment de la dignité du sujet qu'ils présentoient; & quatriémement enfin, que tous les compétiteurs devoient être approuvés par les augures avant la présentation, afin que le choix du peuple ne pût être éludé.

Mais quoique l'assemblée où se faisoient ces élections ne fût composée que de dix sept *tribus*, & portât même en particulier le nom de *comitia calata*; comme ces dix-sept *tribus* néanmoins se tiroient au sort, & qu'il falloit pour cela que toutes les autres se fussent auparavant assemblées, il est certain que c'étoit une dépendance de leurs comices, & même une des quatre principales raisons pour lesquelles ils s'assembloient, car ces comices se tenoient encore pour trois autres sujets.

Premiérement, pour l'élection des magistrats du second ordre, *minores magistratus*; les comices des *tribus* se tenoient en second lieu pour l'établissement des loix tribunicienes, c'est-à-dire des plébiscites, qui n'obligerent d'abord que les plébéiens, & auxquels les patriciens ne commencerent d'être tenus que l'an 462 par la loi Hortensia, quoiqu'on eût entrepris de les y sou-

mettre dès l'an 304 par la loi Horatia, & que cette loi eut été renouvelée l'an 417 par le dictateur Publilius. Enfin les *tribus* s'assembloient encore pour les jugemens qui avoient donné lieu à l'établissement de leurs comices & qui procedoient, ou des ajournemens que les *tribus* décernoient contre les particuliers, ou de la liberté que les particuliers avoient d'appeler au peuple de tous les magistrats ordinaires: le peuple jouissoit de ce droit dès le tems des rois, & il lui fut depuis sous les consuls confirmé par trois différentes fois, & toujours par la même famille, c'est-a-dire par les trois loix Valeria; la premiere, de l'an 246, la seconde, de l'an 304, & la derniere, de l'an 422.

Il faut néanmoins remarquer qu'il n'y avoit que les centuries qui eussent droit de juger à mort, & que les *tribus* ne pouvoient condamner au plus qu'à l'exil; mais cela n'empêchoit pas que leurs comices ne fussent redoutables au sénat; premiérement, parce qu'ils se tenoient sans son autorité; secondement, parce que les patriciens n'y avoient point de part; & troisiémement, parce qu'ils n'étoient point sujets aux auspices; car c'étoit-là d'où ils tiroient tout leur pouvoir, & ce qui servoit en même tems à les distinguer des autres.

Ces comices, au reste, continuerent de se tenir toujours réguliérement depuis leur institution, si on en excepte les deux années que le gouvernement fut entre les mains des décemvirs; & quoique Sylla eût entrepris, dans les derniers tems, d'en diminuer l'autorité, en ôtant aux tribuns du peuple le pouvoir de publier des loix, pour les punir d'avoir favorisé le parti de Marius; comme cette suspension de la puissance tribuniciene n'empêcha pas les *tribus* de s'assembler à l'ordinaire, & ne dura même que jusqu'au consulat de Pompée, les comices des *tribus* conserverent toute leur liberté jusqu'au tems des empereurs; mais César ne fut pas plutôt dictateur qu'il s'empara d'une partie de leurs droits, afin de pouvoir disposer des charges, & d'être plus en état de changer la forme du gouvernement. L'histoire nous apprend à la vérité, qu'Auguste les rétablit dans tous leurs droits dès qu'il fut parvenu à l'empire, mais il est certain qu'ils ne s'en servirent que pour prévenir ses ordres ou pour les exécuter, & qu'enfin Tibere les supprima entiérement, & en attribua toute l'autorité au sénat, c'est-a-dire à lui-même.

Depuis ce tems, le *tribus* n'eurent plus de part au gouvernement, & le dessein qu'eut Caligula de rétablir leurs comices n'eut point d'exécution; mais elles ne laisserent pas néanmoins de subsister jusqu'aux derniers tems de l'empire, & nous voyons même que leur territoire fut encore augmenté sous Trajan, de quelques terres publiques, par une subscription qu'elles firent élever en son honeur, & qu'on nous a conservée comme un monument de leur reconoissance envers ce prince.

Telle est l'idée générale qu'on peut se former sur l'origine des *tribus* romaines, l'ordre de leurs établissemens, leur situation, leur étendue, leur forme politique, & leurs différens usages selon les tems; M. Boindin, dont est tiré ce détail, a épuisé la matiere par trois belles & grandes dissertation insérées dans le recueil de l'académie des belles-lettres.

TRIGAN, (Charles) (*Hist. litt. mod.*) curé de Digoville, près de Valogne, né près de Cherbourg, en 1694, mort le 12 février 1764; est auteur d'une histoire ecclésiastique de la province de Normandie, qui finit au 12 siecle.

TRIMOUILLE, (la), *Voyez* TRÉMOILLE.

TRISMÉGISTE, adj., (*Hist. ant.*) surnom donné à l'un des deux Hermès ou Mercures, rois de Thebes en Égypte. On croit que c'est au second, qui étoit contemporain de Moyse, le premier ayant regné vers le tems du déluge; cependant on les confondoit assez souvent eu égard à la science; car les Égyptiens se reconoissent redevables à l'un & à l'autre de plusieurs inventions utiles. Ce mot formé de grec τρὶς *trois fois*, & μέγιστος *très grand*, exprimoit que l'Hermès, ainsi surnomé, avoit été un grand philosophe, un grand-prêtre & un grand roi, ou qu'il avoit également approfondi les secrets de la nature, les mysteres de la religion & les ressorts de la politique.

TRISSINO, (Jean George) (*Hist. litt. mod.*) célebre poëte italien, auteur d'un poëme épique en vingt-sept chants, dont le sujet est l'Italie délivrée des goths, par Bélisaire, sous l'empire de Justinien.

Il est aussi l'auteur de la premiere tragédie réguliere qu'on ait vue en Italie, *Sophonisbe*; le pape Léon X, la fit représenter à Rome. Il est l'inventeur des vers libres, *versi sciolti*, c'est-à-dire, afranchis du joug de la rime. *Trissino* étoit d'ailleurs un homme d'état. Les papes Médicis (Léon X & Clément VII) l'employerent en différentes afaires. Il fut envoyé en ambassade auprès des empereurs Maximilien, Charles-Quint & Ferdinand, qui lui donnerent le titre de comte. Il mourut en 1550.

TRISTAN, (*Hist. de Fr.*) 1°. Sous Louis XI, *Tristan* prévôt des maréchaux, ou, selon d'autres, grand-prévôt de l'hôtel, étoit l'exécuteur des vengeances personeles du Prince; comme son maître, il se dévouoit à la haine publique, & n'avoit d'autre ambition que d'être craint. " La présence de *Tristan*, disent les auteurs, étoit un arrêt de mort,,; on compte jusqu'à quatre mille victimes immolées secrétement, & sans procès, par ce ministre du despotisme.

2°. François *Tristan*, surnomé l'*hermite*, (*Hist. litt. mod.*) auquel nous avons dû la premiere croisade, & par conséquent toutes les autres. Quoique ce nom de *hermite*, ne fût pas un nom de famille, il paroît que tous ceux de

la famille de Pierre se piquoient de le porter en mémoire de cet homme célebre, & pour perpétuer le souvenir des croisades, long-temps cher à la multitude qui se flatoit souvent de les renouveler. *Tristan* passa sa vie auprès des grands, & n'y fit pas fortune, sa pauvreté même est célebre. On sait qu'il est le héros de la premiere satyre de Boileau.

Damon, ce grand auteur, &c.

On ne peut pas dire que Boileau ait peint cette pauvreté, d'une maniere noble & intéressante, quoique Juvénal, qu'il imite dans cette satyre, lui en eût donné l'exemple. Juvénal, d'un seul mot de regret, intéresse bien plus pour son ami obligé par sa pauvreté de quiter Rome, comme Damon, c'est-à-dire *Tristan*, de quiter Paris.

Quamvis digressu veteris confusus amici
Laudo tamen vacuis quod sedem figeré Cumis
Destinet, atque unum civem donare sibyllæ.

Tristan, né en 1601, au château de Souliers, dans la Marche, fut d'abord placé auprès du marquis, depuis duc de Verneuil, fils de Henri IV & d'Henriette de Balzac d'Entragues. Il tua en duel un garde du corps, & fut obligé de s'enfuir en Angleterre. Quand il revint en France, il eut besoin que le savant Scévole de Sainte-Marthe, qu'il connut en Poitou, lui donnât un asile chez lui; il lui rendit un autre service bien important, celui de lui inspirer le goût des lettres. Un seigneur de la maison d'Humieres, qui le vit à Bordeaux, lui obtint sa grâce du roi Louis XIII. Gaston d'Orléans le prit pour son gentilhomme ordinaire; alors il se partagea entre la poésie & les plaisirs. On regarde comme les mémoires de sa vie, son roman intitulé: le *Page disgracié*. S'il ne réussit pas auprès des grands, il réussit trop auprès du public, au théâtre toutes ses pieces, aujourd'hui toutes oubliées, eurent de son tems le plus éclatant succès, & firent la reputation du célebre acteur Mondori; on ne connoit aujourd'hui, & on ne connoit que de nom, la *Mariane* de *Tristan*. La chaleur passionée avec laquelle Mondori jouoit, dans cette piece, le rôle d'Hérode, est restée célebre au théâtre, & coûta, dit-on, la vie à cet acteur. *Tristan* mourut en 1655, s'étant fait à lui-même cette épitaphe:

Ébloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flatai toujours d'une espérance vaine;
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur.
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître,
Je vécus dans la peine, atendant le bonheur,
Et mourus sur un cofre en atendant mon maître.

(Voyez *dans les notes de Boileau, une autre épitaphe de* Tristan).

3°. *Tristan* eut un frere, Jean Baptiste *Tristan* l'hermite Souliers, gentilhomme de la chambre du roi, qui s'occupoit d'histoire & de généalogie. On a de lui: *l'histoire généalogique de la noblesse de Touraine*, & l'histoire des italiens qui ont été le plus affectionés à la France, en Toscane, en Corse, à Naples, sous ce titre: *Toscane françoise, Corse françoise, Naples françoise.*

4°. Un autre *Tristan*, nommé Jean, écuyer, sieur de Saint-Amand & du Puy-d'Amour, ataché comme *Tristan* l'hermite, à Gaston, duc d'Orléans, n'étoit vraisemblablement pas de la même famille. On a de lui un assez savant ouvrage, critique sur quelques endroits, par le P. Sirmond; c'est un commentaire historique sur la vie des empereurs. Ce *Tristan* vivoit en 1656.

TRITHÊME, (Jean), (*Hist. litt. mod.*). L'abbé *Trithême*, abbé de St. Jacques de Wertzbourg, né près de Treves en 1462, mort en 1516, a laissé des monumens de son érudition, *Trithemi opera historica*, *Annales hirsaugienses*, un catalogue des écrivains ecclésiastiques, contenant la vie & la liste des œuvres de 870 auteurs; un autre catalogue des hommes illustres d'Allemagne & un troisieme de ceux de l'ordre de St. Benoît. Un traité de Stéganographie, c'est-à dire, des diverses manieres d'écrire en chifre. *Trithême* a été accusé de magie. Ce traité de Stéganographie suffisoit bien alors pour fonder une pareille accusation.

TRIVELLATO (Marc. Antoine) (*Hist. litt. mod.*) naquit en 1688 à Pernumia Village du Padouan aux environs de Monsélice. Destiné à l'état ecclésiastique il entra dans le Séminaire de Padoue, & après avoir fait ses études avec éclat, il y professa d'abord la philosophie, & passa ensuite à la chaire de théologie, qu'il enseigna pendant cinquante ans avec un succès extraordinaire. Les ouvrages qu'il a publiés, pleins de précision & de clarté, & qui respirent la pureté de la langue latine, lui gâgnerent l'estime de tout le monde, & le font passer encore aujourd'lui pour un des plus grands théologiens de son siecle. Ses vertus ne furent pas moins éclatantes que ses talens. Il est mort en 1773 dans le même Séminaire âgé de 85. ans. Voici ses ouvrages:

Dissertationes theologicæ. — Opuscula Theologica. — Enchiridion de Verbi Dei incarnatione. — Dissertatio de Augustissimo Eucharistiæ Sacramento & Sacrificio. — Dissertationes de Sacramentis generatim, de Baptismate & de Confirmatione.

Si l'on désire des plus amples détails sur ce grand homme, on peut voir sa vie écrite par Mr. l'abbé Jean Baptiste Ferrari ci-devant pré-

fet des études du Séminaire de Padoue dans l'ouvrage intitulé : *Vitæ illustrium Virorum Seminarii Patavini*.)

TRIVULCE, (*Hist. de France & d'Italie*), grande & illustre maison du Milanès a produit plusieurs hommes illustres & plusieurs maréchaux de France. 1°. Jean-Jacques *Trivulce*, marquis de Vigevano, Guelphe passioné, n'avoit pu échaper aux fureurs de Ludovic Sforce qu'en se vouant au service de la France ; il acquit beaucoup de gloire sous Charles VIII, Louis XII & François I ; il avoit commandé avec le maréchal de Gié l'avant-garde de l'armée Françoise à la bataille de Fornoue. À la premiere conquête du Milanès sous Louis XII, il fut fait gouverneur de ce duché, Louis XII crut que les milanois seroient touchés d'une si noble récompense acordée à un de leurs compatriotes, & que cet exemple atacheroit la noblesse du pays à son service. Pour fortifier cette idée, il lui donna le bâton de maréchal de France, que *Trivulce* d'ailleurs avoit bien mérité. Mais le caractere dur & fier de *Trivulce*, la supériorité choquante qu'il affecta sur ses égaux, la protection imprudente qu'il acorda aux Guelphes & qu'il poussa jusqu'à persécuter les Gibelins, concoururent avec d'autres causes à ébranler la nouvele domination & à favoriser le rapel de Ludovic ; ses peuples qui le haïssoient moins que *Trivulce*, le reçurent avec joie. *Trivulce* sortit de Milan, furieux & humilié. Il reprit toute sa gloire à la bataille d'Aignadel en 1509. Il en reperdit une partie à la bataille de Novare (1513), à la perte de laquelle il contribua, dit-on, par sa mauvaise conduite ; mais il se surpassa lui-même sous François I en 1515, 1°. au passage des Alpes, où avec des peines incroyables il parvint à faire guinder le canon par le haut des montagnes; 2°. à la bataille de Marignan, cette même année; nul autre général n'avoit eu si souvent les armes à la main & n'avoit vu tant de combats, il disoit que tous ces combats n'avoient été que des jeux d'enfans, mais que la bataille de Marignan étoit un combat de Géans. Il avoit vu passer dans différentes mains le gouvernement du Milanès; il étoit en 1518 dans celles du maréchal de Lautrec; le maréchal de *Trivulce* paroissoit se contenter de vivre à Milan en citoyen presque indépendant ; mais ce rang de gouverneur qu'il avoit eu autrefois & qu'il regrétoit sans doute, cette magnificence royale qu'il se plaisoit à étaler parmi ses concitoyens, la considération que ses services, ses talens, ses vertus lui avoient acquise & que son luxe rendoit plus éclatante, blesserent les ieux inquiets de Lautrec. *Trivulce* étoit à la tête des Guelphes, & cette qualité de chef d'un parti encore assez puissant, lui donnoit un crédit qui pouvoit quelquefois balancer l'autorité du gouverneur. Lautrec entreprit de détruire ce rival de puissance qu'il ne falloit que laisser mourir. Ses lettres le peignirent à la cour comme un chef de factieux, comme un sujet mal soumis dont la fiere indépendance choquoit trop ouvertement l'autorité du roi. On lui fit un crime d'avoir accepté pour lui & pour toute sa famille un droit de bourgeoisie parmi les Suisses. Il vouloit, disoit-on, se fortifier contre son prince de l'apui de cette nation. On s'en prit aussi à lui de ce que son frere & ses neveux s'étoient engagés au service des Vénitiens. Tous ces chefs d'accusation grôssis par la comtesse de Château-Briant, sœur de Lautrec & maitresse de François I, inspirerent au roi contre *Trivulce* de fortes préventions.

Trivulce étoit prompt, fier & sensible; il apprend qu'on le noircit dans l'esprit de son maître, il part en poste, il traverse à quatre-vingt ans au milieu de l'hiver les glaces & les neiges des Alpes. Pendant son absence, Lautrec fait arrêter à Vigevano la veuve & les enfans du comte de Musoco son fils; cependant *Trivulce* arive à la cour pour se justifier, ne croyant pas qu'un regard de la comtesse de Château-Briant put éfacer quarante années de service. On refuse de le voir & l'entendre. Ce malheureux & respectable vieillard outré de désespoir, se fait porter en chaise dans un endroit où le roi devoit passer. Dès qu'il l'aperçut il s'écria: *sire, daignez acorder un moment d'audience à un homme qui s'est trouvé en dix-huit batailles rangées pour le service de vos prédécesseurs & pour le vôtre!* le roi surpris jete un coup-d'œil, reconoit *Trivulce*, détourne la tête & passe sans répondre. Ce trait de mépris perce le cœur de *Trivulce*, la fievre le saisit, le dépit & la douleur le consument, il rentre chez lui & se met au lit pour n'en plus relever.

Le roi n'étoit pas fait pour la cruauté, il ne tarda pas à sentir qu'un accueil si dur n'avoit pas dû être le prix de tant de services; il envoya visiter *Trivulce* & lui fit faire quelques excuses: *Je suis bien sensible aux bontés du roi*, répondit *Trivulce*, *mais je l'ai trop été à ses rigueurs. Il n'y a plus de remede*. Il mourut laissant à François I le regret éternel d'avoir causé la mort d'un de ses meilleurs sujets. Il fut enterré au bourg de Châtres, (aujourd'hui Arpajon) sous Monr-lhery, où il avoit trouvé la cour & où il étoit mort, on grava sur sa tombe une épitaphe qui exprimoit son caractere actif.

Hic quiescit qui nunquam quievit.

Ici repose qui ne se reposa jamais.

Cette aventure mit dans le cœur des milanois des dispositions fâcheuses à l'égard du gouverneur, à l'égard du roi même & de la nation Françoise ; sur-tout lorsqu'on vit la mort de

malheureux *Trivulce*, procurer le bâton de maréchal à Thomas de Foix, dit Lescun, frere du maréchal de Lautrec.

Un tel caractere donne une grande idée de franchise. Louis XII au commencement de son regne, l'ayant consulté sur son projet de conquérir le Milanès, *Trivulce* ne lui donna qu'un avis en trois mots qui n'étoient que le même mot: *sire! pour réussir dans une telle entreprise, trois choses sont nécessaires : 1°. de l'argent, 2°. l'argent, 3°. de l'argent*. On a beaucoup décrit le somptueux festin que *Trivulce* donna en 1507 à Louis XII à Milan. Il s'y trouva 1200 dames, chacune avoit un écuyer tranchant pour la servir. Cent soixante maîtres d'hôtel ordonoient le festin, portant chacun à la main un bâton couvert de velours bleu, semé de fleurs de lys d'or. Le roi fut servi en vaisselle d'or, les autres convives en vaisselle d'argent, toute neuve, toute aux armes du maréchal. La salle avoit été faite tout exprès pour ce festin, qui fut précédé d'un grand bal. La presse y fut si grande, que la place manquant absolument pour danser, le roi impatient prit la hallebarde d'un de ses gardes, & fit lui même ranger tout le monde en frapant à droite & à gauche, ce qui ne convenoit gueres, ce semble, ni à sa dignité ni au caractere du bon Louis XII.

2°. Théodore *Trivulce*, cousin germain de Jean-Jacques, remplaça l'Aviane dans le commandement des armées vénitienes, & comme les vénitiens étoient alors nos alliés, il fit la guerre pour les intérêts communs de la France & de Venise. L'empereur Maximilien ayant fait en 1516 une irruption dans le Milanès, comme il n'avoit jamais d'argent, ses suisses menaçoient de l'abandoner & de prendre parti pour la France; à ces mots l'empereur frapé comme d'un coup de foudre, se rapele Ludovic Sforce, l'oncle de sa femme, livré aux françois par les suisses: il répond en tremblant qu'il ira le soir au quartier des suisses pour les payer, & il se réfugie dans le quartier de ses allemands. *Trivulce* augmente sa crainte par un stratagême, il écrit aux capitaines suisses de l'armée impériale une lettre qui annonçoit une fausse intelligence & un prétendu complot contre l'empereur. La lettre ayant été interceptée comme il le vouloit, Maximilien ne doute plus que sa perte ne soit jurée, il envoie aux suisses seize mille écus & leur en promet beaucoup davantage, seulement pour les amuser, en même tems il suppose qu'on doit lui payer dans la ville de Trente une lettre de change de quatre vingt mille écus; il y cours en poste, mais cette lettre de change n'étoit qu'un prétexte, & ce voyage n'étoit qu'une fuite; il ne revint point, les suisses se débanderent, les allemands se retirerent.

Avant de servir les vénitiens, *Trivulce* les avoit combatus dans la guerre que Louis XII leur avoit faite assez mal-à-propos en exécution de la ligue de Cambray; il s'étoit distingué à la bataille d'Aignadel en 1509 & à celle de Ravenne en 1512. Il fut fait maréchal de France le 23 mars 1526, à la place du maréchal de Chabanes. Lorsqu'en 1528 la défection d'André Doria fit perdre Gênes à la France, *Trivulce* se retira dans le château qu'il défendit vaillament, & s'il eût pu recevoir trois mille hommes d'infanterie qu'il demandoit, il promittoit avec ce secours de reprendre la place, mais tous les événemens étant contraires, il se vit forcé de rendre le château qui fut à l'instant rasé, car Gênes devenoit un état libre. Théodore *Trivulce* mourut en 1531 à Lyon, dont il étoit gouverneur.

3°. Alexandre *Trivulce*, neveu du maréchal (Jean-Jacques), voyez sa mort à l'article *Guichardin*.

4°. La maison *Trivulce* a donné à l'église un grand nombre de cardinaux atachés les uns à la France, les autres à l'Espagne, tous personages d'un mérite distingué.

TRIUNVIRAT, s. m. (*Hist. Rom.*) c'est le nom latin que l'histoire a consacré à l'association faite par trois persones, pour changer le gouvernement de la république, & s'en emparer contre les loix de l'état.

État de Rome sur la fin de la république. Rome montée au faîte de la grandeur, se perdit par la corruption, par le luxe, par des profusions qui n'avoient point de bornes. Avec des désirs immodérés, on fut prêt à tous les attentat, &, comme dit Salluste, on vit une génération de gens qui ne pouvoient avoir de patrimonie, ni soufrir que d'autres en eussent. Sylla, dans la fureur de ses entreprises, avoit fait des choses qui mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté. Il ruina dans son expédition d'Asie toute la discipline militaire; il acoutuma son armée aux rapines, & lui donna des besoins qu'elle n'avoit jamais eus; il corrompit une fois des soldats qui devoient, dans la suite, corrompre les capitaines.

Il entra à main armée dans Rome, & enseigna aux généraux romains à violer l'asyle de la liberté. Il donne les terres des citoyens aux soldats, & il les rendit avides pour jamais; car dès ce moment il n'y eut plus un homme de guerre qui n'atendît une occasion qui pût mettre les biens de ses concitoyens entre ses mains.

Dans cette position, la république devoit nécessairement périr; il n'étoit plus question que de savoir comment & par qui elle seroit abatue. Trois hommes également ambitieux effaçoient alors les autres citoyens de Rome, par leur naissance, leur crédit, par leurs exploits, & par leurs richesses, Cnéïus Pompéïus, Caïus Julius César, & Marcus Licinius Crassus.

Caractere de Crassus. Ce dernier de la maison Licinia,

Licinia, & célebre par sa mort chez les Parthes, étoit fils de Crassus le censeur. Ne pouvant vivre en sûreté à Rome, parce qu'il avoit été proscrit par Cinna & Marius, il se sauva en Espagne, où Vibius, un de ses amis, le tint caché pendant huit mois dans une caverne. Delà il se rendit en Afrique auprès de Sylla, qui lui donna d'abord la commission d'aller dans le pays des Marses, pour y faire de nouveles levées; mais comme il falloit passer dans différens quartiers de l'armée ennemie, Crassus avoit besoin d'une escorte, il la demanda à Sylla. Ce général, qui vouloit acoutumer ses officiers à des entreprises hardies, lui repondit fiérement: „ Je te donne pour gardes ton pere, ton frere, „ tes parens, & tes amis qui ont été massacrés par „ nos tirans, & dont je veux venger la mort „. Crassus touché de ce discours, & plein du désir de se distinguer, partit sans répliquer, passa au-travers de différens corps de l'armée ennemie, leva un grand nombre de troupes par son crédit, vint rejoindre Sylla, & partagea depuis avec lui tous les périls & toute la gloire de cette guerre.

Dans le même tems, le jeune Pompée n'ayant pas encore vingt trois ans, tailla en pieces la cavalerie gauloise aux ordres de Brutus, joignit Sylla avec trois légions, & se lia d'amitié & d'intérêt avec Crassus.

Sylla devenu dictateur perpétuel, ou, pour mieux dire, le maître absolu de Rome, disposa souverainement des biens de ses concitoyens, qu'il regardoit comme faisant partie de ses conquêtes; & Crassus, dans cette confiscation, eut le choix de tout ce qui pouvoit flater son avarice: Sylla, aussi libéral envers ses amis, que dur & inexorable envers ses ennemis, se faisoit un plaisir de répandre à pleines mains les trésors de la république sur ceux qui s'étoient atachés à sa fortune. Voilà la principale source des richesses de Crassus.

Elles n'amolirent point sa valeur. Il y avoit déja trois ans que la guerre civile duroit en Italie, avec autant de honte que de désavantage pour la république, lorsque le sénat lui en donna la conduite. La fortune changea sous cet habile général; il rétablit la discipline militaire, défit les troupes de Spartacus, & remporta une victoire complete.

De retour à Rome l' an 683, sa faction se réunit à celle de Pompée; & comme il avoit passé par la charge de préteur, il fut élu *consul*. On déféra la même dignité à Pompée, quoiqu'il ne fût que simple chevalier, qu'il n' eût pas été seulement questeur & qu'à peine il eut trente-quatre ans: mais sa haute réputation & l'éclat de ses victoires couvrirent ces irrégularités; on ne crut pas qu' un citoyen qu' avoit été honoré du triomphe avant l'âge de vingt-quatre ans & avant que d'avoir entrée au sénat, dût être assujeti aux regles ordinaires.

Il sembloit que Pompée & Crassus eussent renoncé au triomphe, étant entrés dans Rome pour demander le consulat; mais, après leur élection, on fut surpris qu'ils prétendissent encore au triomphe, comme s'ils étoient restés chacun à la tête de leurs armées. Ces deux hommes également ambitieux & puissans vouloient retenir leurs troupes moins pour la cérémonie du triomphe, que pour conserver plus de force & d'autorité l'un contre l'autre. Crassus pour gâgner l'affection du peuple, fit dresser mille tables où il traita toute la ville, & fit distribuer en même tems aux familles du petit peuple du blé pour les nourir pendant trois mois. On ne sera pas surpris de cette libéralité, si l'on considere que Crassus regorgeoit de richesses, & possédoit la valeur de plus de sept mille talens de bien, c'est-à-dire plus de trente millions de notre monoie; & c'étoit par ces sortes de dépenses publiques que les grands de Rome achetoient les suffrages de la multitude.

Pompée de son côté, pour renchérir sur les bienfaits de Crassus, pour mettre dans ses intérêts les tribuns du peuple, fit recevoir des loix qui rendoient à ces magistrats toute l'autorité dont ils avoient été privés par celles de Sylla.

Enfin ces deux hommes ambitieux se réunirent, s'embrasserent; & après avoir triomphé l'un & l'autre, ils licencierent de concert leurs armées.

Caractere de Pompée. Mais Pompée attira sur lui, pour ainsi dire, les ieux de toute la terre. C'étoit, au raport de Cicéron, un personage né pour toutes les grandes choses & qui pouvoit atendre à la suprême éloquence, s' il n'eût mieux aimé cultiver les vertus militaires, & si son ambition ne l'eût porté à des honeurs plus brillans. Il fut général avant d'être soldat, & sa vie n' offrit qu' une suite continuele de victoires. Il fit la guerre dans les trois parties du monde, & il en revint toujours victorieux. Il vainquit dans l' Italie Cinna & Carbon du parti de Marius; Domitius, dans l' Afrique; Sertorius, ou pour mieux dire Perpenna, dans l' Espagne; les pirates de Cilicie sur la mer Méditerranée; & depuis la défaite de Catilina, il revint à Rome vainqueur de Mithridate & de Tigrane.

Par tant de victoires & de conquêtes, il acquit un plus grand nom que les Romains ne souhaitoient, & qu'il n'avoit osé lui-même espérer.

Dans ce haut dégré de gloire où la fortune le conduisit comme par la main, il crut qu'il étoit de sa dignité de se familiariser moins avec ses concitoyens. Il paroissoit rarement en public, & s'il sortoit de sa maison, on le voyoit toujours acompagné d'une foule de ses créatures, dont le cortege nombreux représentoit mieux la cour d'un grand prince, que la suite d' un citoyen de la république. Ce n'est pas

qu'il abusât de son pouvoir, mais dans une ville libre on voyoit avec peine qu'il affectât des manieres de souverain.

Acoutumé dès sa jeunesse au commandement des armées, il ne pouvoit se réduire à la simplicité d'une vie privée. Ses mœurs à la vérité étoient pures & sans tache: on le louoit même avec justice de sa tempérance ; persone ne le soupçona jamais d'avarice , & il recherchoit moins dans les dignités qu'il briguoit, la puissance, qui en est inséparable, que les honeurs & l'éclat dont elles étoient environées.

Deux fois Pompée retoûrnant à Rome, maître d'opprimer la république, eut la modération de congédier ses armées avant d'y entrer, pour s'assurer les éloges du sénat & du peuple; son ambition étoit plus lente & plus douce que celle de César , il aspiroit à la dictature par les suffrages de la république; il ne pouvoit consentir à usurper la puissance, mais il auroit désiré qu'on la lui remit entre les mains. Il vouloit des honeurs qui le distinguassent de tous les capitaines de son temps.

Modéré en tout le reste , il ne pouvoit soufrir sur sa gloire aucune comparaison. Toute égalité le blessoit, & il eût voulu, ce semble, être le seul général de la république , quand il devoit se contenter d'être le premier. Cette jalousie du commandement lui attira un grand nombre d'ennemis, dont César, dans la suite, fut le plus dangereux & le plus redoutable; l'un ne voulut point d'égal, comme nous venons de dire, & l'autre ne pouvoit soufrir de supérieur. Cette concurrence ambitieuse dans les deux premieurs hommes de l'univers causa les révolutions, dont nous allons indiquer l'origine & les succès à la suite du portrait de César.

Caractere de César. Il étoit né de l'illustre famille des Jules, qui comme toutes les grandes maisons, avoit sa chimere, en se vantant de tirer son origine d'Anchise & Vénus. C'étoit l'homme de son temps le mieux fait, adroit à toutes sortes d'exercices, infatigable au travail, plein de valeur, & d'un courage élevé; vaste dans ses desseins, magnifique dans sa dépense, & libéral jusqu'à la profusion. La nature, qui sembloit l'avoir fait naître pour commander au reste des hommes, lui avoit donné un air d'empire, & de la dignité dans ses manieres. Mais cet air de grandeur étoit tempéré par la douceur & la facilité de ses mœurs. Son éloquence insinuante & invincible étoit encore plus atachée aux charmes de sa persone, qu'à la force de ses raisons. Ceux qui étoient assez durs pour résister à l'impression que faisoient tant d'aimables qualités, n'échapoient point à ses bienfaits: il commença par gâgner les cœurs, comme le fondement le plus solide de la domination à laquelle il aspiroit.

Né simple citoyen d'une république , il forma, dans une condition privée, le projet d'assujetir sa patrie. La grandeur & les périls d'une pareille entreprise ne l'épouvanterent point. Il ne trouva rien au-dessus de son ambition, que l'étendue immense de ses vues. Les exemples récens de Marius & de Sylla lui firent comprendre, qu'il n'étoit pas impossible de s'élever à la souveraine puissance : mais sage jusque dans ses désirs immodérés, il distribua en différens tems l'exécution de ses desseins. Doué d'un esprit toujours juste, mal-gré son étendue, il n'alla que par degrés au projet de la domination; & quelque éclatantes qu'aient été depuis ses victoires , elles ne doivent passer pour de grandes actions , que parce qu'elles furent toujours la suite & l'effet de grands desseins.

A peine Sylla fut-il mort, que César se jeta dans les afaires: il y porta toute son ambition. Sa naissance, une des plus illustres de la république , devoit l'atacher au parti du sénat & de la noblesse; mais neveu de Marius & gendre de Cinna, il se déclara pour leur faction, quoiqu'elle eût été comme dissipée depuis la dictature de Sylla. Il entreprit de relever ce parti qui étoit celui du peuple , & il se flata d'en devenir bientôt le chef, au lieu qu'il lui auroit fallu plier sous l'autorité de Pompée, qui étoit à la tête du sénat.

Sylla avoit fait abatre pendant sa dictature les trophées de Marius . César n'étoit encore qu'édile, qu'il fit faire secrétement par d'excellens artistes la statue de Marius, couroné par les mains de la victoire. Il y ajouta des inscriptions à son honeur, qui faisoient mention de la défaite des Cimbres, & fit placer de nuit ces nouveaux trophées dans le capitole. Tout le peuple accourut en foule le matin pour voir ce nouveau spectacle. Les partisans de Sylla se récrierent contre une entreprise si hardie; on ne douta point que César n'en fut l'auteur. Ses ennemis publioient qu'il aspiroit à la tyrannie, & qu'on devoit punir un homme qui osoit de son autorité privée relever des trophées, qu'un souverain magistrat avoit fait abatre. Mais le peuple dont Marius s'étoit déclaré protecteur, donnoit de grandes louanges à César, & disoit qu'il étoit le seul qui, par son courage, méritât de succéder aux dignités de Marius. Aussi les principaux de chaque tribu ne furent pas long-temps sans lui donner des preuves de leur dévouement à ses intérêts.

Après la mort du grand pontife Métellus, il obtint cet emploi, passa avec facilité à la préture, & en sortant de cette charge, le peuple lui défera le gouvernement de l'Espagne.

César en possession de ce gouvernement, porta la guerre dans la Galice & dans la Lusitanie, qu'il soumit à l'empire Romain; mais dans cette conquête il ne négligea pas ses intérêt particuliers. Il s'empara par des contributions violentes, de tout l'or & l'argent de ces provinces,

& il revint à Rome chargé de richesses, dont il se servit pour se faire de nouveles créatures par des libéralités continueles ; sa maison leur étoit ouverte en tout tems ; rien ne leur étoit caché que son cœur, toujours impénétrable même à ses plus chers amis.

On ne doutoit point qu'il ne se fût mis à la tête de la conjuration de Catilina, si elle eût réussi ; & ce fameux rebelle qui croyoit ne travailler que pour sa propre grandeur, se fût vu enlever le fruit de son crime, par un homme plus autorisé que lui dans son propre parti, & qui avoit eu l'adresse de ne lui laisser que le péril de l'exécution. Cependant le mauvais succès de cette entreprise, & le souvenir de la mort des Gracques, assassinés aux ieux de la multitude qui les adoroit, lui firent comprendre que la faveur seule du peuple ne suffisoit pas pour le succès de ses afaires : & il jugea bien qu'il ne s'éleveroit jamais jusqu'à la souveraine puissance, sans le commandement des armées, & sans avoir un parti dans le sénat.

Formation du premier triumvirat. Ce corps si auguste étoit alors partagé entre Pompée & Crassus, ennemis & rivaux dans le gouvernement, l'un le plus puissant, l'autre le plus riche de Rome. La république tiroit au moins cet avantage de leur division, qu'en partageant le sénat, elle tenoit leur puissance en équilibre, & maintenoit la liberté. César résolut de s'unir tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, & d'emprunter pour ainsi dire leur crédit de tems-en tems, dans la vue de s'en servir pour parvenir plus aisément au consulat & au commandement des armées. Mais comme il ne pouvoit ménager en même temps l'amitié de deux ennemis déclaré, il ne songea d'abord qu'à les réconcilier. Il y réussit, & lui seul tira toute l'utilité d'une réconciliation si pernicieuse à la liberté publique. Il fut persuader à Pompée & à Crassus de lui confier, comme en dépôt, le consulat, qu'ils n'auroient pas vu sans jalousie passer entre les mains de leurs partisans. Il fut élu consul avec Calphurnius Bibulus, par le concours des deux factions. Il en gâgna secrétement les principaux, dont il forma un troisieme parti, qui opprima dans la suite ceux mêmes qui avoient le plus contribué à son élévation.

Rome se vit alors en proie à l'ambition de trois hommes qui, par le crédit de leurs factions réunies, disposerent souverainement des dignités & des emplois de la république. Crassus toujours avare, & trop riche pour un particulier, songeoit moins à grôssir son parti, qu'à amasser de nouveles richesses. Pompée content des marques extérieures de respect & de vénération que lui attiroit l'éclat de ses victoires, jouissoit dans une oisiveté dangereuse, de son crédit & de sa réputation. Mais César plus habile & plus caché que tous les deux, jetoit sourdement les fondemens de sa propre grandeur, sur le trop de sécurité de l'un & de l'autre. Il n'oublioit rien pour entretenir leur confiance, pendant qu'à force de présens, il tâchoit de gâgner les sénateurs qui leur étoient les plus dévoués. Les amis de Pompée & de Crassus, devinrent sans s'en apercevoir les créatures de César : pour être averti de tout ce qui se passoit dans leurs maisons, il séduisit jusqu'à leurs afranchis, qui ne purent résister à ses libéralités ; il employa contre Pompée en particulier, les forces qu'il lui avoit données, & ses artifices mêmes ; il troubla la ville par ses émissaires, & se rendit maître des élections ; consuls, préteurs, tribuns, furent achetés au prix qu'ils mirent eux-mêmes.

Étant consul, il fit partager les terres de la Campanie, entre vingt mille familles romaines. Ce furent dans la suite autant de cliens, que leur intérêt engagea à maintenir tout ce qui s'étoit fait pendant son consulat. Pour prévenir ce que les successeurs dans cette dignité pouroient entreprendre contre la disposition de cette loi, il en fit passer une seconde, qui obligeoit le sénat entier, & tous ceux qui parviendroient à quelque magistrature, de faire serment de ne jamais rien proposer au préjudice de ce qui avoit été arrête dans les assemblées du peuple pendant son consulat. Ce fut par cette habile précaution qu'il sut rendre les fondemens de sa fortune si sûrs & si durables, que dix années d'absence, les tentatives des bons citoyens, & tous les mauvais offices de ses envieux & de ses ennemis, ne la purent jamais ébranler.

Cimentation de ce triumvirat. Mais comme il craignoit toujours que Pompée ne lui échapât, & ne fût regagné par le parti des républicains zélés, il lui donna sa fille Julie en mariage, comme nouveau gage de leur union. Pompée donna la siene à Servilius, & César épousa Calpurnie, fille de Pison, qu'il fit désigner consul pour l'année suivante. Il prit en même tepms le gouvernement des Gaules avec celui de l'Illyrie, pour cinq ans. On décerna depuis celui de la Syrie à Crassus qui le demandoit dans l'espérance d'y acquérir des nouveles richesses, en quoi il réussit, car il doubla les trente millions qu'il possédoit. Pompée obtint l'une & l'autre Espagne ; qu'il gouverna toujours par ses lieutenans, pour ne pas quiter les délice de Rome.

Ils firent comprendre ces différentes dispositions dans le même décret qui autorisoit le partage des terres, afin d'en intéresser les propriétaires à la conservation de leur propre autorité. Ces trois hommes partagerent ainsi le monde entier. Voilà la ligue qu'on nomma *le premier triumvirat*, dont l'union, quoique momentanée, perdit la république. Rome se trouvoit en ce malheureux état, qu'elle étoit moins accâblée par les guerres civiles que par la paix, qui réunissant les vues & les intérêts de principaux, ne faisoit plus qu'une tyrannie.

L'usage donnoit un gouvernement aux consuls à l'issue du consulat, & César de concert avec Pompée & Crassus, s'étoit fait déférer celui de la Gaule Cis-Alpine, qui n'étoit pas éloigné de Rome. Vatinius, tribun du peuple, & créature de César, y fit ajouter celui de l'Illyrie, avec la Gaule Trans-Alpine; c'est-à-dire la Provence, une grande partie du Dauphiné & du Languedoc, que César souhaitoit avec passion, pour pouvoir porter ses armes plus loin, & que le sénat même lui acorda, parce qu'il ne se sentoit pas assez puissant pour le lui refuser.

Il avoit choisi le gouvernement de ces provinces comme un champ de bataille propre à lui faire un grand nom. Il envisagea la conquête entiere des Gaules, comme un objet digne de son courage & de sa valeur, & il se flata en même temps d'y amasser de grandes richesses, encore plus nécessaires pour soutenir son crédit à Rome, que pour fournir aux frais de la guerre. Il partit pour la conquête des Gaules, à la tête de quatre légions, & Pompée lui en prêta depuis une autre, qu'il détacha de l'armée qui étoit sous ses ordres, en qualité de gouverneur de l'Espagne & de la Lybie.

Les guerres de César, ses combats, ses victoires, ne sont ignorés de persone. On sait qu'en moins de dix ans, il triompha des helvétiens, & les força de se renfermer dans leurs montagnes; qu'il ataqua, & qu'il vainquit Arioviste, roi des germains, auquel il fit la guerre, quoique ce prince eût été reçu au nombre des alliés de l'état; qu'il soumit depuis les belges à ses loix; qu'il conquit toutes les Gaules, & que les romains sous sa conduite, passerent la mer, & arborerent, pour la premiere fois, les aigles dans la Grande-Bretagne.

On prétend qu'il emporta de force, ou qu'il réduisit par la terreur de ses armes, huit cents villes; qu'il subjugua trois cents peuples ou nations; qu'il défit en différens combats, trois millions d'hommes, dont il y en eut un million tué dans les batailles, & un autre million fait prisonier; détail qui nous paroîtroit exagéré, s'il n'étoit raporté sur la foi de Plutarque, & des autres historiens romains.

Ambition & conduite de César. Il est certain que la république n'avoit point encore eu un plus grand capitaine, si on examine sa conduite dans le commandement des armées, sa rare valeur dans les combats, & sa modération dans la victoire. Mais ces qualités étoient obscurcies par une ambition démesurée, & par une avidité insatiable d'amasser de l'argent, qu'il regardoit comme l'instrument le plus sûr pour faire réussir ses grands desseins. Depuis son arivée dans les Gaules, tout fut vénal dans son camp; charges, gouvernemens, guerres, alliance, il trafiquoit de tout. Il pilla les temples des dieux, & les terres des alliés. Tout ce qui servit à augmenter sa puissance, lui paroissoit juste & honête, & Cicéron raporte qu'il avoit souvent dans la bouche, ces mots d'Euripide: „ s'il „ faut violer le droit, il ne le faut violer que „ pour régner; mais dans des afaires de moin„ dre conséquence, on ne peut avoir trop d'é„ gard pour la justice „.

Le sénat attentif sur sa conduite, vouloit lui en faire rendre compte, & il envoya des commissaires jusques dans les Gaules, pour informer des plaintes des alliés. Caton, au retour des commissaires, proposa de le livrer à Arioviste, comme un désaveu que la république faisoit de l'injustice de ses armes, & pour détourner sur sa tête seule, la vengeance céleste de la foi violée. Mais l'éclat de ses victoires, l'affection du peuple, & l'argent qu'il savoit répandre dans le sénat, tournerent insensiblement les plaintes en éloges. On attribua ses brigandages à des vues politiques; on décerna des actions de grâces aux dieux pour ses sacriléges; & de grands crimes couronés de la réussite, passerent pour de grandes vertus.

César devoit ses succès à sa rare valeur, & à la passion que ses soldats avoient pour lui. Il en étoit adoré, ils le suivoient dans les plus grands périls, avec une confiance bien honorable pour un général. Ceux qui sous d'autres capitaines n'auroient combatu que foiblement, montroient sous ses ordres un courage invincible, & devenoient par son exemple d'autres césars. Il les avoit atachés à sa persone & à sa fortune, par le soin infini qu'il prenoit de leur subsistance, & par des récompenses magnifiques. Il doubla leur solde, & le blé qu'on ne leur distribuoit que par rations réglées, leur fut donné sans mesure. Il assigna aux vétérans des terres & des possessions. Il sembloit qu'il ne fût que le dépositaire des richesses immenses qu'il accumuloit tous les jours, & qu'il ne les conservoit que pour en faire le prix de la valeur, & la récompense du mérite. Il payoit même les dettes de ses principaux officiers, & il laissoit entrevoir à ceux qui étoient engagés pour des sommes excessives, qu'ils n'auroient jamais rien à craindre de la poursuite de leurs créanciers, tant qu'ils combatroient sous ses enseignes. Soldats & officiers, chacun fondoit l'espérance de sa fortune, sur la libéralité & la protection du général. Par-là les soldats de la république devinrent insensiblement les soldats de César.

Son attention n'étoit pas bornée à s'assurer seulement de son armée. Du fond des Gaules il portoit ses vues sur la disposition des afaires, & jusques dans les comices & les assemblées du peuple, il ne s'y passoit rien sans sa participation. Son crédit influoit jusques dans la plupart des délibérations du sénat. Il avoit dans l'un & l'autre corps des amis puissans, & des créatures dévouées à ses intérêts. Il leur fournissoit de

l'argent en abondance, soit pour payer leurs dettes, ou pour s'élever aux principales charges de la république. C'étoit de cet argent qu'il achetoit leurs suffrages, & leur propre liberté. Émilius Paulus étant consul, en tira neuf cent mille écus, seulement pour ne s'opposer point à ses desseins pendant son consulat. Il en donna encore davantage à Scribonius Curion, tribun du peuple, homme factieux, habile, éloquent, qui lui avoit vendu sa foi, & qui pour le servir plus utilement, affectoit de n'agir que pour l'intérêt du peuple.

Rupture de Pompée avec César. Pompée ouvrit enfin les ieux, & résolut de ruiner la fortune de César. La jalousie du gouvernement, & une émulation réciproque de gloire, leur firent bientôt apercevoir qu'ils étoient ennemis, quoiqu'ils conservassent encore toutes les apparences de leur anciene liaison. Mais Crassus qui, par son crédit & ses richesses immenses, balançoit l'autorité de l'un & de l'autre, ayant été tué dans la guerre des Parthes, ils se virent en liberté de faire éclater leurs sentimens. Enfin la mort de Julie, fille de César, qui ariva peu de temps après, acheva de rompre ce qui restoit de correspondance entre le beau-pere & le gendre.

César demanda qu'on lui continuât son gouvernement, comme on avoit fait à Pompée, ou qu'il lui fût permis, sans être dans Rome, de poursuivre le consulat. Il ajouta dans la même lettre, que si Pompée prétendoit retenir le commandement, il sauroit bien se maintenir de son côté à la tête de son armée; & qu'en ce cas, il seroit dans peu de jours à Rome, pour y venger ses propres injures, & celles qu'on faisoit à la patrie. Ces dernieres paroles remplies de menaces, parurent au sénat une vraie déclaration de guerre. Lucius Domitius fut nommé sur le champ pour son successeur, & on lui donna quatre mille hommes de troupes, pour aller prendre possession de son gouvernement; mais César dont les vues & l'activité étoient incomparables, avoit déja prévenu ce décret, par la hardiesse & la promptitude de sa marche.

César usurpe la tyrannie par les armes. La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit lorsqu'il passa le Rubicon. Pompée éperdu, ne vit dans les premiers momens de la guerre, de parti à prendre que celui qui reste dans les afaires désespérées: il ne fut que céder & que fuir: il sortit de Rome, y laissa le trésor public; il ne put nulle part rétarder la marche du vainqueur, il abandona une partie de ses troupes, toute l'Italie, & passa la mer.

César entra dans Rome en maître, & s'étant emparé du trésor public, où il trouva environ cinq millions de livres de notre monoie, il se mit en état de poursuivre Pompée & ses partisans; mais ce général du sénat qui vouloit tirer la guerre en longueur, pour avoir le temps d'amasser de plus grandes forces, passa d'Italie en Épire, & après s'être embarqué à Brindes, il aborda dans le port de Dirrachium. César ne l'ayant pu joindre, se rendit maître de toute l'Italie, en moins de soixante jours.

Le détail & le succès de la guerre civile n'est point de mon sujet. On sait que l'empire ne coûta, pour ainsi dire, à César, qu'une heure de temps, & que la bataille de Pharsale en décida. La perte de Pompée, qui périt en Égypte, entraîna celle de son parti. L'activité de César, & la rapidité de ses conquêtes, ne donnerent point le tems de traverser ses projets. La guerre le porta dans des climats différens. La victoire le suivit presque partout, & la gloire ne l'abandona jamais.

On parle beaucoup de la fortune de César; mais cet homme extraordinaire avoit tant de grandes qualités, sans aucun défaut, quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été difficile, que quelqu'armée qu'il eut commandée, il n'eût été vainqueur, & qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

Tout plie sous sa puissance. Tout plia sous sa puissance, & deux ans après le passage du Rubicon, l'an 696, on le vit rentrer dans Rome, maître de l'univers. Il pardona à tout le monde; mais la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé, ne mérite pas de grandes louanges.

Le sénat à son retour, lui décerna des honeurs extraordinaires, & une autorité sans bornes, qui ne laissoit plus à la république qu'une ombre de liberté. On le nomma consul pour dix ans, & dictateur perpétuel. On lui donna le nom d'*empereur*, & le titre auguste de *pere de la patrie*. On déclara sa persone sacrée & inviolable. C'étoit réunir & perpétuer en lui, la puissance & les priviléges annuels de toutes les dignités de l'état. On ajouta à cette profusion d'honeurs, le droit d'assister à tous les jeux, dans une chaire dorée, & une courone d'or sur la tête; & il fut ordoné par le décret, que même après sa mort, on placeroit toujours cette chaire & cette courone dans tous les spectacles, pour immortaliser sa mémoire.

Mais la plupart des sénateurs ne lui avoient décerné tous ces honeurs extraordinaires dont nous venons de parler, que pour le rendre plus odieux, & pour le pouvoir perdre plus sûrement. Les grands sur-tout qui avoient suivi la fortune de Pompée, & qui ne pouvoient pardoner à César, la vie qu'il leur avoit donnée dans les plaines de Pharsale, se reprochoient secrétement ses bienfaits, comme le prix de la liberté publique; & ceux qu'il croyoit ses meilleurs amis, ne recevoient ses grâces que pour approcher plus près de sa persone, & pour le faire périr plus sûrement.

Il en abuse & périt. Il essaya pour ainsi dire

le diadême; mais voyant que le peuple cessoit ses acclamations, il n'osa hazarder d'afermir la courone sur sa tête; cependant il cassa les tribuns du peuple, & fit encore d'autres tentatives pour le conduire à la royauté: mais on ne peut comprendre qu'il pût imaginer que les romains pour le soufrir tyran, aimassent pour cela la tyrannie.

Il commit beaucoup d'autres fautes, en témoignant le peu d'égards qu'il avoit pour le sénat, & en choquant les cérémonies & les usages de ce corps. Il porta son mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes, & à les souscrire du nom des premiers sénateurs qui lui venoient dans l'esprit. " J'apprens quelquefois, dit Cicéron (*lettres famil. l. IX.*), qu'un „ sénatus-consulte, passé à mon avis, a été porte „ en Syrie & en Arménie, avant que j'aie su qu'il, „ ait été fait; & plusieurs princes m'ont écrit „ des lettres de remercîmens, sur ce que j'avois „ été d'avis qu'on leur donnât le titre de roi, „ que non-seulement je ne savois pas être rois, „ mais même qu'ils fussent au monde „.

En un mot, il étoit d'autant plus difficile que César put défendre sa vie, qu'il y avoit un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grece & d'Italie, qui faisoit regarder comme un homme vertueux, l'assassin de celui qui avoit usurpé la souveraine puissance. À Rome sur tout, depuis l'expulsion des rois, la loi étoit précise, les exemples réçus; la république armoit le bras de chaque citoyen, le faisoit magistrat pour le moment, & l'avouoit pour sa defense. Brutus osa bien dire à ses amis, que quand son pere reviendroit sur la terre, il le tueroit tout de même s'il aspiroit à la tyrannie. En effet, le crime de César qui vivoit dans un gouvernement libre, n'étoit-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat? Et demander pourquoi on ne l'avoit pas poursuivi par la force ouverte, ou par des loix, n'étoit-ce pas demander raison de ses crimes?

Conduite du sénat & d'Antoine après la mort de César. Après la mort de ce tyran, les conjurés ne firent rien pour se soutenir; ils se retirerent seulement au capitole, sans savoir encore ce qu'ils avoient à espérer ou à craindre de ce grand événement; mais ils virent bientôt avec amertume, que la mort d'un usurpateur alloit causer de nouveles calamités dans la république.

Le lendemain Lépidus se saisit de la place romaine avec un corps de troupes, qu'il fit avancer par ordre d'Antoine, alors premier consul. Les soldats vétérans qui craignoient qu'on ne répétât les dons immenses qu'ils avoient reçus, entrerent dans Rome. Le sénat s'assembla, & comme il étoit question de décider si César avoit été un tyran, ou un magistrat légitime, & si ceux qui l'avoient tué méritoient des peines ou des récompenses, jamais cet auguste conseil ne s'étoit tenu pour une matiere si importante & si délicate. Après plusieurs avis différens, on prit un tempérament pour contenter les deux partis. On convint qu'on ne poursuivoit point la mort de César; mai on arrêta pour concilier les extrêmes, que toutes ses ordonances seroient ratifiées: ce qui produisit une fausse paix.

Antoine dissimulant ses sentimens, souscrivit au décret du sénat. Les provinces furent distribuées en même tems; Brutus eut le gouvernement de l'Île de Crete; Cassius de l'Afrique; Trebonius de l'Asie; Cimber de la Bithynie, & on confirma à Décimus Brutus, celui de la Gaule cisalpine, que César lui avoit donné. Antoine consentit même à voir Brutus & Cassius. Il se fit une espece de réconciliation entre ces chefs de parti: réunion apparente qui ne trompa persone.

Comme le sénat avoit approuvé tous les actes de César sans restriction, & que l'exécution en fut donnée aux consuls, Antoine qui l'étoit, se saisit du livre de raison de César, gâgna son secrétaire, & fit écrire tout ce qu'il voulut: de maniere que le dictateur régnoit plus impérieusement que pendant sa vie; car ce qu'il n'auroit jamais fait, Antoine le faisoit; l'argent qu'il n'auroit jamais donné, Antoine le donnoit; & tout homme qui avoit de mauvaises intentions contre la république, trouvoit soudain une récompense dans les prétendus livres de César.

Par un nouveau malheur, César avoit amassé pour son expédition, des sommes immenses, qu'il avoit mises dans le temple d'Ops; Antoine avec son livre, en disposa à sa fantaisie.

Les conjurés avoient d'abord résolu de jeter le corps de César dans le Tibre: ils n'y auroient trouvé nul obstacle; car dans ces momens d'étonement qui suivent une action inopinée, il est facile de faire tout ce qu'on peut oser: cela ne fut point exécuté, & voici ce qui en ariva.

Le sénat se crut obligé de permettre les obseques de César; & effectivement dès qu'il ne l'avoit pas déclaré tyran, il ne pouvoit lui réfuser la sépolture. Or c'étoit une coutume des Romains, si vantée par Polybe, de porter dans les funérailles les images des ancêtres, & de faire ensuite l'oraison funebre du défunt. Antoine qui la fit, montra au peuple la robe ensanglantée de César, lui lut son testament, où il lui prodiguoit des grandes largesses, & l'agita au point qu'il mit le feu aux maisons des conjurés.

S'ils furent offensés des discours artificieux d'Antoine, le sénat n'en fut guere moins piqué, & sans se déclarer ouvertement, il ne laissa pas de favoriser secrétement leurs entreprises, persuadé que la conservation du gouvernement républicain dépendoit des avantages de ce parti,

cependant Antoine s'acheminoit à la souveraine puissance, lorsqu'on vit ariver le jeune Octavius, petit-neveu de César, qui se présenta pour recueillir sa succession.

Arivée du jeune Octavius à Rome. Il étoit fils d'un sénateur appelé *Caius Octavius*, qui avoit exercé la préture, & d'Atie, fille de Julie, sœur de César, qui avoit été mariée en premieres noces à Accius Balbus, & ensuite à Marcus Philippus. Comme Octavius n'avoit pas encore dix huit ans, César l'avoit envoyé à Apollonie, ville sur les côtes d'Épire, pour y achever ses études & ses exercices. Il n'y avoit pas six mois qu'il étoit dans cette ville lorsqu'il apprit que son grand-oncle avoit été assassiné dans le sénat. Ses parens & ses amis voulant opposer son nom à la puissance d'Antoine, lui manderent de venir à Rome pour jouir du privilége de son adoption, & la faire autoriser par le préteur.

Au bruit de sa marche, les soldats vétérans auxquels César, après la fin des guerres civiles, avoit donné des terres dans l'Italie, accoururent lui offrir leurs services; on lui apportoit de l'argent de tous les côtés, & quand il aprocha de Rome, la plupart des magistrats, les officiers de guerre, toutes les créatures du dictateur, & le peuple en foule sortirent au-devant de lui.

Ce jeune Octavius prit le nom de César, vendit son patrimoine, paya une partie des legs portés par le testament de son grand-oncle, & jeta avec un silence profond, les fondemens de la perte d'Antoine. Il se voyoit soutenu du grand nom de César, qui seul lui donneroit bientôt des légions & des armées à ses ordres; d'un autre côté, Cicéron pour perdre Antoine son ennemi particulier, prit le mauvais parti de travailler à l'élévation d'Octavius, & au lieu de faire oublier au peuple César, il le lui remit devant les ieux. Octavius se conduisit avec Cicéron en homme habile; il le flata, le consulta, le loua, & employa tous les artifices dont la vanité ne se défie jamais. Prenant en même tems son intérêt pour regle de sa conduite, tantôt il ménagea politiquement Antoine, & tantôt le sénat, atendant toujours à se déterminer d'après les conjonctures favorables.

Il est certain qu'Antoine ne craignoit pas moins Octavius, que Brutus & Cassius; mais il fut obligé de dissimuler, & de garder beaucoup de mesures avec le premier, à cause de l'atachement que lui portoient le peuple, les officiers, & les soldats qui avoient servi dans les armées du dictateur; delà toutes les réunions apparentes qu'ils eurent l'un avec l'autre, n'étoient pour ainsi dire qu'une matiere d'infidélités nouveles: tous deux ne chercherent long-temps qu'à se détruire, chacun aspirant à demeurer seul à la tête du parti opposé à celui des conjurés.

Antoine tenant assiégé Decimus Brutus dans Modene, & refusant de lever le siége, le sénat irrité de sa rébellion, ordona à Hirtius & à Pansa, consuls; ainsi qu'à Octavius, de marcher au secours de Decimus. Le combat fut long; Antoine fut défait, & deux consuls y périrent; cependant le sénat songeant à abaisser Octave, fier du grand nom dont il avoit hérité & du consulat qu'il avoit obtenu, mit Decimus Brutus à la tête des troupes de la république.

Union d'Octave, d'Antoine, & de Lépidus. Ce fut alors qu'Octavius, extrêmement piqué de cette injure qui bridoit son ambition, songea sérieusement à se réconcilier avec Antoine quand l'occasion s'en présenteroit; mais il atendit politiquement à se déterminer qu'il fût sûr du parti qu'embrasseroient Lépidus & Plancus. Antoine gâgna les soldats de Lépidus, qui le reçurent la nuit dans leur camp & le reconurent pour leur général. Plancus toujours esclave des événemens se déclara contre le sénat & contre Decimus Brutus. Antoine repassa les Alpes à la tête de dix sept légions, arrêta Brutus dans les défilés des montagnes voisines d'Aquilée, & lui fit couper la tête.

Cette mort fut le motif, ou plutôt le prétexte de la réunion entre Octave & Antoine; ils s'y trouverent enfin également disposés l'un & l'autre. Antoine venoit d'éprouver devant Modene ce que pouvoit encore le nom de la république, & comme il désespéroit alors de s'emparer seul de la souveraine puissance, il résolut de la partager avec son rival. Octave de son côté craignoit que s'il différoit plus long-temps à se racomoder avec Antoine, ce chef de parti ne se joignît à la fin aux conjurés, comme il l'en avoit menacé, & que leurs forces réunies ne rétablissent l'autorité de la république; ainsi la paix fut aisée à faire entre deux ennemis qui trouvoient un intérêt égal à se rapprocher. Des amis communs les firent convenir d'une entrevue; la conférence se tint dans une petite île déserte, que forme, proche de Modene, la riviere du Panaro.

Formation du second triumvirat. Les deux armées camperent sur ses bords, chacune de son côté, & on avoit fait des ponts de communication qui y aboutissoient, & sur lesquels on avoit mis des corps-de-gardes. Lépidus étant dans l'armée d'Antoine, se trouva naturélement à cette entrevue; & quoiqu'il n'eût plus que le nom de général & les apparences du commandement, Antoine & Octave, toujours en garde l'un contre l'autre, n'étoient pas fâchés qu'un tiers, qui ne leur pouvoit être suspect, intervînt dans les différends qui pouroient naître entr'eux.

Ainsi Lépidus entra le premier dans l'île, pour reconoître s'ils y pouvoient passer en sûreté. Telle étoit la malheureuse condition de ces hommes ambitieux, qui dans leur réunion même,

conservoient encore une défiance réciproque. Lépidus leur ayant fait le signal dont on étoit convenu, les deux généraux passerent dans l'île, chacun de son côté. Ils s'embrasserent d'abord, & sans entrer dans aucune explication sur le passé, ils s'avancerent pour conférer, vers l'endroit le plus élevé de l'île,& d'où ils pouvoient être également vus par leurs gardes, & même par les deux armées.

Ils s'assirent eux trois seuls. Octave en qualité de consul, prit la place la plus honorable, & se mit au milieu des deux autres. Ils examinerent quelle forme de gouvernement ils donneroient à la république, sous quel titre ils pouroient partager l'autorité souveraine, & retenir leurs armées, pour maintenir leur puissance. La conférence dura trois jours; on ne sait point le détail de ce qui s'y passa : il parut seulement par la suite, qu'ils étoient convenus qu'Octave abdiqueroit le consulat, & le remettroit pour le reste de l'année à Ventidius, un des lieutenans d'Antoine; mais qu'Octave, Antoine, & Lépidus, sous le titre de Triumvirs, s'empareroient de l'autorité souveraine pour cinq ans; ils bornerent leur autorité à ce peu d'années, pour ne pas se déclarer d'abord trop ouvertement les tyrans de leur patrie.

Partage de l'empire entre les triumvirs. Ces triumvirs partagerent ensuite entr'eux les provinces, les légions, & l'argent même de la république; & ils firent, dit Plutarque, ce partage de tout l'empire, comme si c'eût été leur patrimoine.

Antoine retint pour lui les Gaules, à l'exception de la province qui confine aux Pyrénées, & qui fut cédée à Lépidus avec les Espagnes. Octave eut pour sa part l'Afrique, la Sicile, la Sardaigne, & les autres îles. L'Asie occupée par les conjurés n'entra point dans ce partage; mais Octave & Antoine convinrent qu'ils joindroient incessamment leurs forces pour les en chasser; qu'ils se mettroient chacun à la tête de vingt légions, & que Lépidus, avec trois autres, resteroit en Italie & dans Rome, pour y maintenir leur autorité. Ces deux collegues ne lui donnerent point de part dans la guerre qu'ils alloient entreprendre, parce qu'ils connoissoient son peu de valeur & de capacité. Ils ne l'associerent au *triumvirat*, que pour lui laisser en leur abscence, comme en dépôt, l'autorité souveraine, bien persuadés qu'ils se déféroient plus aisément de lui que d'un autre général, s'il leur devenoit infidele ou inutile.

Ils dresserent un rôle de proscrits & de récompenses. Leur ambition étoit satisfaite par ce partage; mais ils laissoient à Rome & dans le sénat des ennemis cachés, & des républicains toujours zélés pour la liberté; ils résolurent avant que de quiter l'Italie, d'immoler à leur sûreté, & de proscrire les plus riches & les plus précieux citoyens; ils en dresserent un rôle. Chaque triumvir y comprit ses ennemis particuliers, & les ennemis de ses créatures: ils pousserent leur inhumanité exécrable jusqu'à s'abandoner l'un à l'autre leurs propres parens, & même les plus proches. Lépidus sacrifia d'abord sans peine son frere à ses deux collegues; Antoine de son côté abandona à Octavius le propre frere de sa mere; & celui-ci consentit qu'Antoine fît mourir Cicéron, quoique ce grand homme l'eût soutenu de son crédit contre Antoine même. On mit dans ce rôle funeste Thoranius, tuteur d'Octave, celui le même qui l'avoit élevé avec tant de soin. Plotius désigné consul, frere de Plancus, un des lieutenans d'Antoine, & Quintus son collegue au consulat, furent couchés sur la liste, que ce dernier fut beau-pere d'Asinius Pollio, partisan zélé du *triumvirat;* ainsi tous les droits les plus sacrés de la nature & de la reconoissance furent violés par ces trois scélérats.

On disposa des récompenses, & cet article étoit important pour retenir les troupes dans leur devoir. Il fut donc arrêté qu'on abandoneroit aux soldats en propriété les terres & les maisons de dix-huit des meilleures villes de l'Italie, qui furent choisies par les triumvirs, selon qu'ils avoient des sujets d'aversion contre ces misérables cités, les plus grandes étoient Capoue, Regium, Venouze, Benevent, Nocere, Rimini, & Vibone : tout cela fut réglé sans contestation.

Ils imitent Marius & Sylla dans leur proscription. Pour exécuter leurs vengeances avec éclat, ils imiterent la maniere dont Marius & Sylla en avoient usé. Elle consistoit à écrire en grôsses lettres sur un tableau les noms des condamnés, & on affichoit ce tableau dans la place publique; c'est ce qu'on appela *proscription*. De ce moment chacun pouvoit tuer les proscrits; & comme leur tête étoit à fort haut prix, il étoit bien difficile qu'il pussent échaper à des soldats animés par l'intérêt. Ces terribles articles étant signés, Octave sortit pour les déclarer aux troupes qui en témoignerent une extrême joie, & alors les soldats des trois armées se mêlerent, & se traiterent réciproquement.

Ainsi fut conclu cet exécrable *triumvirat*, dont les suites furent si funestes; & pour en faire passer la mémoire jusqu'à la postérité, ils firent batre de la monoie, où on voyoit d'un côté l'image d'Antoine; *Marc Antoine*, *empereur auguste*, *triumvir*, & au revers trois mains qui se tenoient, les haches des consuls, & pour devise, *le salut du genre humain*.

Les triumvirs ayant ainsi établi leur autorité, dresserent le rôle des autres persones qui devoient périr par leurs ordres; & bien que la haine y eût grande part, l'intérêt y trouva aussi sa place. Ils avoient besoin de beaucoup d'argent pour soutenir la guerre contre Brutus & Cassius, qui trouvoient de puissantes ressources

ces dans les richesses de l'Asie, & dans l'assistance des princes d'Orient; au lieu que ceux-ci n'avoient que l'Europe pour eux, sur-tout l'Italie épuisée par la longueur des guerres civiles. Ils établirent de grands impôts sur le sel, & sur les autres marchandises; mais comme cela ne suffisoit pas, ils proscrivirent, ainsi que je l'ai dit, plusieurs des plus riches de Rome, afin de profiter de leur confiscation.

Décret de cette proscription. Le décret de la proscription commençoit en ces termes: „ Marcus Lépidus, Marcus Antonius & Octavius „ César, élus pour la réformation de la répu„ blique. Si la générosité de Jules-César ne l'a„ voit obligé à pardoner à des perfides, & à „ leur acorder, outre la vie dont ils étoient „ indignes, des honeurs & de charges qu'ils ne „ méritoient pas, après avoir été pris les armes „ à la main contre sa persone, il n'auroit pas „ péri si cruélement par leur trahison, & nous „ ne serions pas forcés d'user de voies de ri„ gueur contre ceux qui nous ont déclarés en„ nemis de la patrie. Mais les entreprises dé„ testables qu'ils ont machinées contre nous, „ la perfidie horrible dont ils ont usé à l'égard „ de César, & la connoissance que nous avons „ de leur méchanceté & de leur obstination „ dans des sentimens si odieux, nous obligent „ à prévenir les maux qui nous en pouroient „ ariver.

Le reste contenoit une justification du procédé des triumvirs, fondée sur les avantages que Jules-César avoit acquis aux Romains par ses victoires, l'ingratitude de ses bienfaits, en un mot la nécessité de punir des ennemis, qui pouroient par leurs artifices rejeter la ville de Rome dans les malheurs de la division, durant qu'Octave & Antoine seroient occupés contre Brutus & Cassius; on apuyoit cette justification par l'exemple de Sylla.

Après avoir imploré l'assistance des dieux, ils concluoient ainsi: " que persone ne soit assez „ hardi pour recevoir, recéler ou faire sauver „ aucun des proscrits, sous quelque prétexte „ que ce soit, ni lui donner argent ou autre „ secours, ni avoir aucune intelligence avec „ eux, sous peine d'être mis en leur rang, sans „ espérance d'aucune grâce. Quiconque appor„ tera la tête d'un proscrit, aura deux mille „ écus, si c'est un homme libre; & s'il est es„ clave, il aura la liberté & mille écus. L'es„ clave qui tuera son propre maître, aura ou„ tre cela le droit de bourgeoisie. On donnera „ la même récompense à ceux qui nous décla„ reront le lieu où un proscrit se sera retiré; „ & le nom du dénonciateur ne sera couché „ sur aucun registre ni autre mémoire, afin que „ persone n'en ait connoissance. „

Quantité de leurs soldats ariverent à Rome avant la publication du décret, & tuerent d'abord quatre des proscrits, les uns dans leurs logis, & les autres dans la rue. Ils se mirent ensuite à courir par les maisons & par les temples: ce qui causa une frayeur générale. On n'entendoit que des cris, des pleurs; & comme le décret n'étoit pas encore publié, chacun se persuadoit être du nombre des condamnés. Quelques-uns même tomberent dans un si grand désespoir, qu'ils vouloient enveloper la ville entiere dans leur perte, en mettant le feu partout. Pédius, pour empêcher ce malheur, fit publier qu'on ne cherchoit qu'un fort petit nombre des ennemis des triumvirs, & que tous les autres n'avoient rien à craindre. Le lendemain il fit afficher les noms des dix-sept condamnés; mais ils s'échaufa si fort à courir de tous côtés pour rassurer les esprits, qu'il en mourut.

Les triumvirs firent ensuite leur entrée dans la ville en trois différens jours. Octave entra le premier, Antoine le second, & Lépidus le troisieme; chacun d'eux ménoit une légion pour sa garde. La loi par laquelle ils s'attribuoient la même autorité que les consuls pour l'espace de cinq ans, & se déclaroient réformateurs de la république, fut publiée par Titius, tribun du peuple; & la nuit suivante, ils firent ajouter les noms de cent trente persones à ceux qu'ils avoient déja proscrits.

Peu de temps après on en publia encore cent cinquante, sous prétexte qu'on les avoit oubliés. Ainsi le nombre des malheureuses victimes s'accrut jusqu'à trois cents sénateurs, & plus de deux mille chévaliers. Persone n'osoit refuser l'entrée de sa maison aux soldats qui cherchoient dans les lieux les plus secrets; & la face de Rome ressembloit alors à celle d'une ville prise d'assaut, exposée au meurtre & au pillage. Plusieurs furent tués dans ce désordre sans être condamnés. On les reconoissoit à ce qu'ils n'avoient pas la tête coupée.

Peinture de ces horreurs. Salvius tribun du peuple fut tué le premier sur la table où il traitoit ses amis, pour avoir abandoné trop légérement les intérêts d'Antoine, qu'il avoit d'abord soutenu contre Cicéron. Le préteur Minutius périt par l'imprudence de ceux qui l'acompagnoient par honeur, & qui le firent découvrir. Cæpion se fit tuer les armes à la main après une vigoureuse résistance, & Veratinus rassembla plusieurs autres proscrits comme lui, avec lesquels il tua grand nombre de soldats, & se sauva en Sicile.

Statius proscrit à l'âge de quatre-vingt ans, à cause de ses grands biens, les abandona au pillage, & mit le feu dans sa maison, où il se brûla. Emilius voyant des gens armés qui couroient après un misérable, demanda qui étoit ce proscrit; un soldat qui le reconut, répondit: c'est toi même, & le tua sur l'heure. Cilius & Decius ayant lu leurs noms écrits dans le tableau, se mirent à fuir étourdiment, &

attirerent après eux des soldats qui les tuerent. Julius se joignit à des gens qui portoient un corps mort dans la ville, mais il fut reconu & tué par les gardes de la porte, qui trouverent un porteur de plus qu'il n'y en avoit d'ordinaire.

Largus épargné par quelques soldats de sa connoissance, en rencontra d'autres qui le poursuivirent; il se jeta dans les bras de ceux qui l'avoient sauvé, afin qu'ils gâgnassent le prix qui leur apartenoit. Les gens les plus illustres se cachoient, pour sauver leur vie, dans les grotes, dans les aqueducs & les souterrains. On ne trouvoit que sénateurs, tribuns & autres magistrats fugitifs, cherchant des asyles de toutes parts.

On porta à Antoine la tête de Rufus proscrit, pour avoir refusé quelque temps auparavant de lui vendre une maison voisine de celle de Fulvie; il dit que ce présent apartenoit à sa femme, & le lui envoya; d'un autre côté, la femme de Coponius qui étoit fort belle, n'obtint d'Antoine la grâce de son mari que par le derniere faveur.

Cicéron fut poursuivi dans ses terres par un certain Herennius, & par un tribun militaire nommé *Popilius Lena*, auquel il avoit sauvé la vie en plaidant pour lui; ils le tuerent dans sa litiere à l'âge de 64 ans. Ainsi fut cimenté le *triumvirat* par le sang des plus grands hommes de la république.

En un mot tout ce que la vengeance, la haine ou l'intérêt peuvent produire de plus tragique, parut dans les divers incidens de cette afreuse proscription. On vit des amis livrer leurs amis à l'assassinat; des parens leurs parens; & des esclaves leurs maîtres. On vit

Le méchant par le prix au crime encouragé;
Le mari dans son lit par sa femme égorgé;
Le fils tout dégoutant du meurtre de son pere,
Et, sa tête à la main, demandant son salaire.

Salassus fut trahi par sa femme; Annalis & Thaurannius, tous deux préteurs, furent vendus par leurs propres fils, & Fulvius fut livré par une esclave qu'il entretenoit.

Peinture de belles actions dans ce tragique événement. Mais aussi, tout ce que l'atachement, l'amour & la fidélité peuvent inspirer de plus généreux, parut au milieu de tant d'horreurs. On vit des soldats compatissans respecter le mérite; on vit des esclaves se dévouer pour leurs maîtres, & des ennemis assez généreux risquer tout pour sauver la vie à leurs ennemis. On vit des femmes porter par les campagnes leurs maris sur leurs épaules, & s'aller cacher avec eux dans le fond des forêts. On vit des enfans s'exposer au glaive pour leurs peres, & des peres pour leurs enfans. Enfin, on vit de si grands traits d'héroïsme, qu'il sembloit que la vertu dans cette occasion vouloit triompher sur le crime.

Les femmes de Lentulus, d'Apuleïus, d'Antichus, se cacherent dans des lieux déserts avec leurs maris, sans vouloir jamais les abandoner.

Comme Reginus sortoit de la ville déguisé en charbonier, sa femme le suivant en litiere, un soldat arrête la voiture; Reginus revint sur ses pas pour prier cet homme de respecter cette dame. Le soldat qui avoit servi sous lui, le reconut: „ Sauvez-vous, lui dit-il, mon général, je vous appelerai toujours ainsi, & je vous respecterai toujours, dans quelque misérable état que je vous voie „.

Ligarius se noya, désespéré de n'avoir pu secourir son frere qu'il vit tuer devant ses ieux; & la tendresse de pere fut funeste à Blavus, qui revint se faire massacrer pour tâcher de sauver son fils.

Arianus & Metellus échaperent au fer des assassins par le soin & le courage de leurs enfans. Oppius, qui avoit sauvé son pere infirme, en le portant de lieu en lieu sur ses épaules, en fut récompensé par le peuple qui le nomma *édile*: & comme il n'avoit pas assez de bien pour fournir à la dépense des jeux, non-seulement tous les ouvriers lui donnerent généreusement leurs peines & leur salaire, mais la plupart de ceux qui assisterent à ses spectacles, lui firent tant de présens, qu'ils l'enrichirent.

Junius dut son salut aux services de ses esclaves qui combatirent pour le défendre. Un afranchi poignarda le commandant de ceux qui venoient d'égorger son maître, & se tua du même poignard.

L'avanture de Restius ou de Restio est surprenante. Il avoit autrefois fait marquer d'un fer chaud le front d'un de ses esclaves pour s'être enfui. Ce esclave découvrit sans peine le lieu où il étoit caché, & vint l'y trouver. Restius courut être perdu, mais l'esclave le rassura: „ crois-tu „ dit-il, mon maître, que ces caracteres, dont „ tu as marqué mon front, aient fait plus d'impression sur mon âme que les bienfaits que „ j'ai reçus de toi depuis ce tems-là „? Il le conduisit dans un autre lieu plus secret, & l'y nourit soigneusement, en veillant sans cesse à sa conservation; cependant comme des soldats vinrent à passer plusieurs fois près de cet endroit, leurs allées & vénues causerent mille frayeurs à l'esclave. Il suivit un jour ces soldats, & prit si bien son tems qu'il tua à leur vue un laboureur: les soldats coururent à lui comme à un assassin; mais il leur dit, sans se déconcerter, que c'étoit son maître Restius proscrit par les loix, qu'il venoit heureusement de tuer, moins encore pour la récompense, que pour se venger des marques infâmes qu'ils voyoient sur son front. Ainsi l'esprit, le crime &

l'héroïsme se réunirent dans un simple esclave, & son maître fut sauvé.

Mais la grandeur d'âme des esclaves d'Appion & de Méneius fut sans tache : ils se dévouerent généreusement, & se firent tuer tous les deux, l'un dans une litiere, & l'autre sur un lit, avec les habits de leurs maîtres.

L'imagination féconde inventa toutes sortes de moyens pour échaper à la mort. Pomponius revêtit l'habit de préteur, habilla ses esclaves en licteurs, contrefit le seing des *triumvirs*, & prit un vaisseau pour passer en Cilicie. Un autre sénateur se fit raser, changea de nom, leva une petite école, & y enseigna publiquement tant que dura la proscription, sans que persone vînt à soupçoner qu'un maître d'école fût un illustre proscrit.

L'aimable & belle Octavie saisissoit de son côté toutes les occasions possibles d'arracher quelques victimes à la barbarie du *triumvirat*. La femme de Vinius compris dans la proscription, après avoir examiné les moyens de le sauver, l'enferma dans un cofre qu'elle fit porter à la maison d'un de ses afranchis, & répandit si bien le bruit qu'il étoit mort, que tout le monde en fut persuadé. Mais comme cette ressource ne calmoit point ses allarmes, elle saisit l'occasion qu'un de ses parens devoit donner des jeux au peuple, & ayant mis Octavie dans ses intérêts, elle la pria d'obtenir de son frere, qu'il se trouvât seul des *triumvirs* au spectacle. Les choses ainsi disposées, cette dame vint sur le théatre, se jete aux pieds d'Octavius, lui déclare son artifice, & fait porter en sa présence le cofre même, d'où son mari sortit en tremblant. Tandis que tous les deux imploroient la clémence du *triumvir*, Octavie donna des louanges à cette action avec tant de grâces & d'adresse, que son frere applaudissant à l'amour héroïque de cette dame, acorda la vie à son mari. Octavie n'en demeura pas là, elle loua si fort le courage de l'afranchi qui, recevant ce dépôt avoit couru risque de périr lui-même, qu'elle engagea son frere à le récompenser, en le mettant au rang des chevaliers romains.

Triomphe de Lépidus. Sur la fin des exécutions du *triumvirat*, Lépidus s'avisa de vouloir triompher de quelques peuples que ses lieutenans avoient soumis en Espagne. La publication de ce triomphe portoit ces paroles remarquables : „ à „ tous ceux qui honoreront notre triomphe par „ des sacrifices, des festins publics, & autres „ démonstrations de joie, salut & bonne for„ tune. À ceux qui se conduiront autrement, „ malheur & proscription „. On peut s'imaginer que la joie fut universele, tant la terreur étoit grande ! la cérémonie de ce triomphe fut honorée par plus de sacrifices & de festins, qu'il n'en avoit encore paru dans aucune occasion semblable, ni même dans toutes réunies ensemble.

Taxe exorbitante sur les hommes. Après la mort ou la fuite des proscrits, on mit en vente les biens de ces malheureux, c'est-à-dire *leurs immeubles*; car les meubles avoient été pillés ; mais outre qu'il y eut peu de gens assez bas pour ruiner des familles désolées, persone ne vouloit paroître riche en acquérant dans un temps si dangereux ; cependant les *triumvirs* insatiables projeterent de lever pour la guerre d'Asie & de Sicile, la somme de deux cent mille talens, environ quarante deux millions sterlings ; & pour y parvenir ils tournerent la proscription en une taxe exorbitante, sur plus de deux cent mille hommes, tant romains qu'étrangers.

Taxes sur les dames romaines. Ils comprirent dans cette taxe, quatorze cent des plus riches dames de Rome, meres, filles, parentes, ou alliés de leurs ennemis, & les alliances étoient tirées de fort loin. La plupart de ces dames accâblées par cette nouvele injustice, vinrent en représenter les conséquences à la mere & aux sœurs d'Octave, qui les écouterent favorablement. La mere d'Antoine en usa de même, Fulvie seule rejeta leur requête. Elles prirent le parti de se rendre au palais des *triumvirs*, où d'abord elles furent repoussées par les gardes : mais elles insisterent avec tant de fermeté, & le peuple les soutint si hautement, que les *triumvirs* se virent contraints de leur acorder une audience publique. Alors Hortensia, fille du célebre Hortensius, le rival de Cicéron en éloquence, prit la parole au nom de toutes.

„ Les dames, dit-elle, que vous voyez ici, „ seigneurs, pour implorer votre justice & vos „ bontés, n'y paroissent qu'aprés avoir suivi „ les voies qui leur étoient marquées par la „ bienséance. Nous avons recherché la prote„ ction de vos meres, de vos femmes ; mais „ nos respects n'ont pas été agréables à Ful„ vie. C'est ce qui nous a obligées de faire „ éclater nos plaintes en public contre les re„ gles qui sont prescrites à notre sexe, & que „ nous avons jusqu'ici observées rigoureuse„ ment. Vous nous avez privées de nos peres „ & de nos enfans, de nos freres, & de nos „ maris. Vous prétendiez en avoir été outra„ gés ; ce sont des sujets qu'il ne nous apar„ tient pas d'approfondir. Mais quelle injure „ avez-vous reçue des femmes, pour leur ôter „ leurs biens ? Il faut aussi les proscrire, si on „ les croit coupables. Cependant aucune de „ notre sexe ne vous a déclarées ennemies de „ la patrie. Nous n'avons ni pillé vos fortunes, „ ni suborné vos soldats. Nous n'avons point „ assemblé de troupes contre les vôtres, ni for„ mé d'oppositions aux honeurs, & aux char„ ges que vous prétendiez obtenir. Et puisque „ les femmes n'ont point eu part à ces actions „ qui vous offensent, l'équité ne veut pas qu'el„ les en aient à la peine que vous leurs im-

„ posez. L'empire, les dignités, les honeurs, „ ne sont pas faits pour elles. Aucune ne prétend à gouverner la république, & notre ambition ne lui attire point les maux dont elle „ est accâblée. Quelle raison pouroit donc „ vous obliger à donner nos biens pour des entreprises où nous n'avons point d'intérêt?

„ La guerre, continua-t-elle, a élevé cette „ ville au point de gloire où nous la voyons; „ cependant il n'y a point d'exemple que les „ femmes y aient jamais contribué. C'est un „ privilége acordé à notre sexe, par la nature „ même, qui nous exempte de cette profession. „ Il est vrai que durant la guerre de Carthage, „ nos meres assisterent la république qui étoit „ alors dans le dernier peril. Cependant ni leurs „ maisons, ni leurs terres, ni leurs meubles „ furent vendus pour ce sujet. Quelques bagues & quelques pierreries fournirent ce secours, & ce ne fut point la contrainte, les „ peines, ni la violence, qui les y obligerent, „ mais un pur mouvement de générosité. Que „ craignez-vous à présent pour Rome, qui est „ notre commune patrie? Quel danger pressant „ la menace? Si les Gaulois ou les Parthes l'ataquent, nous n'avons pas moins de zele pour „ ses intérêts que nos meres; mais nous ne devons pas nous mêler des guerres civiles. César ni Pompée ne nous y ont jamais obligées; Marius & Cinna ne l'ont jamais proposé, ni Sylla même, qui le premier établit „ la tyrannie. „

Ce discours plein d'éloquence & de vérité confondit les *triumvirs*, & les obligea de congédier les dames romaines, en leur promettant d'avoir égard à leur requête. Le bruit des batemens de mains qu'ils entendirent de toutes partes fut si grand, que craignant une émeute générale s'ils ne tenoient parole, ils modérerent leur liste à quatre cent dames, du nombre de celles dont ils avoient le moins à redouter le crédit. Mais leurs soldats exercerent la levée des autres taxes avec tant de violences, qu'un des *triumvirs* même eut bien de la peine à réprimer leurs désordres.

Défaites de Brutus & de Cassius. Enfin le *triumvirat* enrichi par ses horribiles vexations, diminua le nombre & la puissance des gens de bien. La république ne subsistoit plus que dans le camp de Brutus & de Cassius, & en Sicile auprès de Sextus, le dernier des fils du grand Pompée.

Octave & Marc-Antoine ne craignant plus rien de Rome, suivirent leurs projets, & passerent en Asie, où ils trouverent leurs ennemis dans ces lieux où l'on combatit trois fois pour l'empire du monde. Les deux armées étoient campées proche de la ville de Philippes, située sur les confins de la Macédoine & de la Thrace. Après différentes escarmouches & de petits combats, le jour parut qui devoit décider de la fortune & de la destinée des Romains.

Je n'entrerai point dans le détail d'une action qui a été décrite par divers historiens; en voici l'événement. La liberté fut ensevelie dans les plaines de Philippes avec Brutus & Cassius, les chefs de leur parti; Brutus défit, à la vérité, les troupes d'Octave; mais Antoine triompha du corps que commandoit Cassius. Ce général croyant son collegue aussi malheureux que lui, obligea un de ses afranchis de le tuer, & Brutus ayant voulu tenter une seconde fois le sort des armes, perdit la bataille, & se tua lui-même, pour ne pas tomber vif entre les mains de ses ennemis.

Il est certain que Brutus & Cassius se tuerent avec une précipitation qui n'est pas excusable, & l'on ne peut lire cet endroit de leur vie, sans avoir pitié de la république, qui fut ainsi abandonée. Caton s'étoit donné la mort à la fin de la tragédie; ceux-ci la commencerent en quelque façon par leur mort.

Après le décès de ces deux grands hommes, les *triumvirs* établirent leur empire sur les ruines de la république, mais dans de si grands succès, Octave n'avoit contribué à la cause commune que par des projets, dont encore il cacha toujours à ses deux collegues les motifs les plus secrets. Il n'eut point de honte la veille du combat d'abandoner le corps qu'il commandoit, & déserteur de sa propre armée, il alla se cacher dans le bagage, pendant qu'on étoit aux mains. Peut-être qu'il se flatoit que les périls ordinaires dans les batailles, & le courage d'Antoine le déferoient d'un collegue ambitieux, ensorte que sans s'exposer, il récueilleroit le fruit de la victoire. Mais c'est faire trop d'honeur à son esprit aux dépens de sa lâcheté. Ce qui prouve qu'il n'agit en cette occasion que par la vive impression de la peur, c'est qu'on fait toutes les railleries qu'il eut depuis à essuyer de la part d'Antoine.

Défaite de Sextus Pompée. Il ne restoit des débris de la république, que le jeune Pompée, qui s'étoit emparé de l'île de Sicile, d'où il faisoit des incursions sur les côtes d'Italie. Il étoit question de le déposséder d'une retraite qui en servoit encore à plusieurs illustres proscrits, dont le but étoit de relever le parti de la liberté. Mæcene réussit à tirer d'Antoine les vaisseaux qu'il possédoit, quoique ce *triumvir* eût un grand intérêt à maintenir le jeune Pompée, dans une île qui lui servoit comme de barriere contre l'ambition toujours redoutable de son rival. Sa flote étant formée & confiée au commandement d'Agrippa, cet habile capitaine se met en mer, va chercher l'ennemi, bat les lieutenans de Pompée, le défait lui-même en plusieurs occasions, & le chasse enfin de cette île.

Octave dépouille Lépidus de l'autorité. Octave alors victorieux de tous les républicains par l'épée & la bravoure d'un soldat de fortune qui lui étoit dévoué, crut qu'il étoit temps de rom-

pre avec ses collegues, pour régner seul. Il les ataqua l'un aprés l'autre. La perte de Lépidus ne lui couta que quelques intrigues. Ce *triumvir* peu estimé de ses soldats, s'en vit abandonner au milieu de son camp. Octave s'en empara par ses négociations secretes, & sous diférens prétextes il dépouilla son collegue de l'autorité souveraine. On vit depuis ce *triumvir* réduit à mener une vie privée & malheureuse.

Il défait ensuite Antoine à Actium, & reste seul maître de l'Empire. Antoine adoré de ses soldats, maître de la meilleure partie de l'Asie & de l'Égypte entiere, & qui avoit de puissans rois dans son parti & dans son alliance, donna plus de peine à Octave. Mais sa perte vint de ce qui devoit faire sa principale ressource. Ce grand capitaine enivré d'une passion violente pour Cléopatre reine d'Égypte, imagina qu'il trouveroit en Orient autant de forces contre son collegue, en cas de rupture, qu'il rencontreroit des charmes dans le commerce qu'il entretenoit avec cette princesse. Cet excès de confiance lui fit négliger le soin de Rome & de l'Italie, le centre de l'empire; son rival s'en prévalut & y établit son autorité.

La jalousie du gouvernement, si naturele entre des puissances égales en dignité, les brouilla souvent; tantôt Octavie, femme d'Antoine & sœur d'Octave, & tantôt des amis communs les réconcilierent: mais à la fin ils prirent les armes l'un contre l'autre: on en vint aux mains; & la bataille navale qui se donna près d'Actium décida de l'empire du monde entre ces deux célebres rivaux. Octave victorieux poursuivit Antoine jusques dans l'Égypte, & le réduisit à se tuer lui même. Par sa mort, & l'abdication forcée de Lépidus, qui avoit précédé de six ans la bataille d'Actium, Octave se vit au comble de ses désirs; seul maître & seul souverain. Il établit une nouvele monarchie sur les ruines de la liberté, & vint à bout de la rendre supportable à d'anciens républicains. Les historiens qui ont écrit presque tous du tems & sous l'empire de ce prince, l'ont comblé de louanges & d'adulations; mais c'est sur les faits, c'est sur les actions de sa vie qu'il faut le juger.

Caractere d'Auguste. Auguste (puisque la flaterie a consacré ce nom à Octave) étoit d'une naissance médiocre par raport à la grandeur où il est parvenu; son pere étoit à peine chevalier romain, mais sa mere Accie, étant fille de Julie, sœur de Jules-César, lui acquit l'adoption de ce dictateur.

Sa taille étoit au dessous de la médiocre, & pour réparer ce défaut naturel, il portoit des souliers fort hauts. Il avoit d'ailleurs la figure agréable, les sourcils joints, les dents peu serrées & rouillées, les ieux vifs & difficiles à soutenir, quoiqu'il affectât dans ses regards une douceur concertée.

Il étoit incommodé d'une foiblesse à la cuisse gauche, qui le faisoit tant-soit-peu boiter de ce côté-là. Il pâlissoit & rougissoit aisément, changeant à sa volonté de couleur & de maintien; ce qui l'a fait comparer ingénieusement par un de ses successeurs (l'empereur Julien) au caméléon, qui si rend propres toutes les couleurs qui lui sont présentées.

Son génie étoit audacieux, capable des plus grandes entreprises, & porté à les conduire avec beaucoup d'adresse & d'application. Pénétrant, toujours attentif aux afaires, on voit dans ses desseins un esprit de suite, & qui savoit distribuer dans des temps convenables l'exécution de ses projets. Fin politique, il crut dès sa jeunesse, que c'étoit beaucoup gâgner, que de savoir perdre à propos. Tantôt ami d'Antoine, & tantôt son ennemi, son intérêt fut constament la regle de sa conduite, atendant toujours à se déterminer d'aprés les conjonctures favorables. Il tâchoit de couvrir ses vices & ses défauts, par l'art infini qu'il avoit de se donner les vertus qui lui manquoient.

Profond dans la connoissance de sa nation, il eut assez de souplesse dans l'esprit, de manege dans toutes ses démarches, & de modération feinte dans le caractere pour subjuguer les Romains. Il y réussit en leur persuadant qu'ils étoient libres, ou du moins à la veille de l'être. Il fit semblant de vouloir se démettre de l'empire, demanda tous les dix ans qu'on le déchargeât de ce poids, & le porta toujours. C'est par ces sortes de finesses qu'il se faisoit encore donner ce qu'il ne croyoit pas assez avoir acquis. Tous ses réglemens visoient à l'établissement de la monarchie, & tous ceux de Sylla au milieu de ses violences, tendoient à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, menoit violemment les Romains à la liberté; Auguste, rusé tyran, les conduisoit doucement à la servitude.

Cependant la crainte qu'il avoit eue avec raison d'être regardé pour tel, & soigneux d'éviter qu'on pensât qu'il usurpoit la puissance d'un roi, il n'en affecta point le faste.

Il choisit pour successeur, je ne sais par quel motif, un des plus méchans hommes du monde; mais se regardant comme un magistrat qui feint d'être en place malgré lui-même, il ne commanda point, il pria la nation, il postula, qu'au moins on lui donnât pour collegue, supposé qu'il le méritât, un fils capable de soulager sa vieillesse, un fils qui faisoit toute sa consolation. Travaillant toujours à faire respecter les loix dont il étoit le maître, il voulut que l'élection de Tibere fût l'ouvrage du peuple & du sénat, comme la siene, disoit-il, l'avoit été. Tibere lui fut donc associé l'an de Rome 766 & de J. C. la douzieme.

Il donna plusieurs loix bonnes, mauvaises, dures, injustes. Il opposa les loix civiles aux

cérémonies impures de la religion. Il fut le premier qui, par des raisons particulieres, autorisa les fidéicommis. Il atacha aux libelles la peine du crime de lêse-majesté. Il établit que les esclaves de ceux qui auroient conspiré, seroient vendus au public, afin qu'ils pussent déposer contre leurs maîtres. Vous voyez par-là, les soins attentifs qu'il prend pour lui-même.

Il sut remettre l'abondance dans la capitale, & tâcha de gâgner la populace par des jeux, des spectacles & des largesses, souvent médiocres, mais bien ménagées. Apprenant que certaines loix qu'il avoit donné éfarouchoient le peuple, il ne les cassa pas, mais pour en détourner les réflexions, il rapela Pylade, que les factions avoient chassé.

Il fit passer sans succès Ælius Gallus d'Égypte en Arabie pour s'emparer du pays; mais les marches, le climat, la faim, la soif, les maladies, perdirent l'armée: on négocia avec les arabes, comme les autres peuples avoient fait, & le temple de Janus fut fermé de nouveau.

Mécénas son favori, content d'une vie délicieuse, & désirant faire goûter le gouvernement d'Auguste, s'atacha tous ceux qui pouvoient servir à sa gloire; poëtes, orateurs, historiens; il les combloit de caresses & de bienfaits, & les produisoit à son maître; on exaltoit chez lui, les louanges du prince; Horace & Virgile les répandoient par les charmes de la poésie.

D'un autre côté, Auguste disposant de tous les revenus de l'état, bâtit des temples dans Rome, & l'embélit de beautés si magnifiques, qu'il méritoit par-là d'en être l'édile. Mais c'est le maître du monde que je dois ici caractériser.

Lorsque les troupes avoient les armes à la main, il craignoit leur révolte, & les ménageoit. Lorsqu'il étoit en paix, il craignoit les conjurations, & toutes les entreprises lui parurent suspectes. Ayant toujours devant les ieux le destin de César, il s'éloigna de sa conduite pour éviter son sort, il refusa le nom de dictateur, ne parla que de la dignité du sénat, & de son respect pour la république; mais en même temps il portoit une cuirasse sous sa robe, & ne permettoit à aucun sénateur de s'approcher de lui que seul, & après avoir été fouillé.

Incapable de soutenir de sang-froid la vue du moindre péril, il ne montra du courage que dans les conseils, & par-tout où il ne falloit point payer de sa persone.

Toutes les victoires qui l'éléverent à l'empire du monde, furent l'ouvrage d'autrui. Celle de Philippes est dûe au seul Antoine. Celle d'Actium, aussi bien que la défaite de Sextus Pompée, sont l'ouvrage d'Agrippa. Auguste se servit de cet officier, parce qu'il étoit incapable de lui doner de l'ombrage, & de se faire chef de parti.

Pendant un combat naval, il n'osa jamais voir les flotes en bataille. Couché dans son vaisseau, & les ieux tournés vers le ciel, comme un homme éperdu, il ne monta sur le tillac, qu'après qu'on lui eut annoncé que les ennemis avoient pris la fuite.

Je crois, dit M. de Montesquieu, qu'Auguste est le seul de tous les capitaines romains qui ait gâgné l'affection des soldats, en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturele. Dans ce temps-là, les soldats faisoient plus de cas de la libéralité de leur général, que de son courage. Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui, de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, & que cela même l'y porta: on le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorerent le plus, aient été celles qui le servirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande âme, tout le monde se seroit méfié de lui; & s'il eût eu de la hardiesse, il n'auroit pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Les gens lâches sont ordinairement cruels, c'étoit aussi le caractere d'Auguste. Sans parler des horreurs de la proscription où il eut la plus grande part, & dont même il prolongea le cours, je trouve dans l'histoire, qu'il exerça seul cent actions plus crueles les unes que les autres, & qui ne peuvent être excusées par la nécessité des temps, ou par l'exemple de ses collegues.

Après la bataille de Philippes, dans laquelle il ne paya pas de sa persone, il mit en usage des horreurs bien étranges envers de malheureux prisoniers qui lui furent présentés. L'un d'eux qui ne requéroit de lui que la sépulture, en reçut cette réponse consolante: "que les oiseaux le mettroient bientôt en état de n'en avoir pas besoin".

Il fit égorger un pere & un fils, sur ce qu'ils refusoient de combatre ensemble, & dans le temps qu'ils lui demandoient la grâce l'un de l'autre de la maniere du monde la plus touchante. Aussi quand on conduisit les autres prisoniers enchaînés devant Antoine & lui, ils saluerent tous Antoine, lui marquerent leur estime, & l'appelerent *empereur*; au lieu qu'ils chargerent Auguste de reproches, d'injures & de railleries ameres.

Le saccagement de Péruge prise sur Lucius Antonius, fait frémir l'humanité. Auguste abandona à ses soldats le pillage de cette ville, quoiqu'elle eût capitulé: les violences y furent si grandes, que les historiens les plus flateurs ne pouvant les déguiser, en ont rejeté la faute sur la fureurs des soldats victorieux; mais au moins ne sont il pas coupables de la mort des trois cent qui composoient le sénat de cette ville, & qu'Auguste fit égorger de sang foid. Comme ils lui

eurent été présentés enchaînés, ils lui demanderent leur grâce pour être restés dans le parti d'un homme auquel ils avoient les plus grandes obligations, & qui d'ailleurs avoit été longtemps son ami & son allié ; il leur répondit, *vous mourez tous* : immédiatement après cette réponse, aussi barbare que laconique, ils furent exécutés.

On dit qu'après le décès d'Antoine, il fit tuer son fils Antyllus, qui s'étoit réfugié dans le mausolée que Cléopatre avoit élevé à son pere.

Dans les premieres années de son regne, Murena, Egnatius Rufus, M. Lépidus fils de son ancien collegue, & tant d'autres, furent du nombre de ses victimes. Il fit exécuter Procillus son afranchi, qui avoit été très-avant dans ses secrets, sous le prétexte de ses liaisons avec des femmes de qualité. En un mot, on comptoit peu de jours qui ne fussent marqués par l'ordre de ce monstre, de la mort de quelque persone considérable. Comme les conspirations renaissoient sans cesse, qu'on me permette le terme, du sang & de la cendre de ceux qu'il immoloit, il pouvoit bien se tenir à lui-même le discours que Corneille met dans sa bouche :

Rentre en toi-même, Octave . . .
Quoi tu veux qu'on t'épargne, & n'as rien épargné !
Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné !
De combien ont rougi les champs de Macédoine ?
Combien en a versé la défaite d'Antoine ?
Combien celle des Sexte ? & revois tout d'un temps
Péruge au sien noyée, & tous ses habitans.
Remets dans ton esprit après tant de carnages,
De tes proscriptions les sanglantes images,
Ou toi-même des tiens devenu le boureau,
Au sein de ton tuteur, enfonças le couteau.
Cinna, *act. IV. scen. iij.*

Il est vrai que ce prince après tant d'exécutions, prit le parti de pardoner à Cinna, mais ce fut par les conseils de Livie ; & peut-être craignit-il dans Cinna le nom de son ayeul maternel, le grand Pompée, dont les partisans cachés dans Rome étoient nombreux & puissans.

Je cherche des vertus dans Auguste, & je ne lui trouve que des crimes, des défauts, des vices, des ruses, & des bassesses. Ne croyons pas cependant les accusations d'Antoine, qui lui reprocha que son adoption avoit été la récompense de ses impudicités. Je n'ajoute pas plus de foi à l'épître *ad Octavium*, qu'on attribue à Cicéron, où il est dit que la servitude de Rome est le prix d'une prostitution. *Audiet C. Marius impudico domino parere nos, qui ne militem quidem voluit nisi pudicum : audiet Brutus eum populum, quem ipse primo, postquam progenies ejus a regibus liberavit, pro turpi stupro datum in servitutem, &c.* Mais ce qui semble plus fort, est le témoignage de Suétone, qui raporte que depuis César, il avoit servi de ganymede à Hirtius, le même qui fut consul avec Pansa ; c'est pourquoi le peuple romain entendit avec tant de plaisir ce vers récité sur le théâtre :

Videsne ut Cinœdus orbem digito temperet ?

On doit mettre au rang de ses artifices les propositions d'accommodement qu'il fit faire à Cléopatre pour la trahir & la mener à Rome en triomphe. Dangereux pour toutes sortes de commerces, & en même temps capable des plus bas artifices, il faisoit l'amoureux des femmes des sénateurs, dans le dessein d'arracher d'elles le secret de leurs maris.

Plein d'une vanité désordonée, il se fit décerner les honeurs divins. Il vouloit passer pour fils & pour favori d'Apollon, se faisant peindre sous la figure de ce dieu ; & dans ses festins, comme dans ses statues, il en prenoit l'habit & tout l'équipage ; c'est ce que les romains nommoient les mensonges impies d'Auguste, *impia Augusti mendacia*. Quelqu'un dit là-dessus, que s'il étoit Apollon, c'étoit l'Apollon qu'on adoroit dans un quartier de la ville, sous le nom de *Tortor*, le boureau.

Cet Apollon romain étoit superstitieux à l'excès. Il ajoutoit foi aux songes, & aux présagés les plus ridicules. Il craignoit si fort le tonerre qu'il éleva un temple à Jupiter tonant, près du capitole : & comme ce temple ne le rassuroit pas encore, il s'alloit cacher sous des voûtes à la moindre tempête ; & par surcroît de précaution, il portoit sur lui une peau de veau marin, pour se garantir des effets de la foudre.

Il mourut à Nole en Campanie, l'an de Rome 767. Le jour de sa mort il se démasqua lui-même en demandant à ses amis, s'il avoit bien joué son rôle dans le monde : *Ecquid iis videretur, mimum vitæ commode transegisse ?* On lui répondit sans doute par des témoignages d'admiration & de douleur ; mais il auroit dû savoir que la poésie dramatique met sur la scene des personages de son ordre, comme on mettroit un boureau carthaginois dans un tableau qui représenteroit la mort de Régulus. Passons au caractere du second triumvir, j'entends de Marc-Antoine.

Caractere d'Antoine. Il étoit fils de Marc-Antoine le crétique, & de Julie, de la maison des Jules ; sa famille quoique plébéïene, tenoit un rang distingué parmi les meilleures de Rome. Son ayeul étoit le fameux Marc-Antoine l'orateur, qui

fut la victime des vengeances de Marius. La mere d'Antoine épousa en secondes noces Cornelius Lentulus, homme de grande qualité, que Cicéron fit mourir parce qu'il étoit un des chefs de la conjuration de Catilina. Cette mort tragique alluma dans le cœur de sa femme une haine mortele contre Cicéron, & lui inspira des sentimens de vengeance, auxquels elle fit participer Antoine; c'est là sans doute une des premieres causes de l'inimitié cruele qui dura toujours entre ces deux hommes, & qui fut si fatale à Cicéron.

Marc-Antoine avoit une figure agréable, la taille belle, le front large, le nez aquilin, beaucoup de barbe & de force de tempérament, exprimée sur tous les traits de sa figure.

Plein de valeur & de courage, il se fit connoître de bonne heure par son génie & par ses exploits militaires. Étant encore jeune, il commanda un corps de cavalerie dans l'armée de Gabinius contre les juifs, & Josephe nous apprend que dans celle contre Alexandre, fils d'Aristobule, il éfaça tous ceux qui combatoient avec lui. Ce fut dans ce pays-là qu'il forma son style sur le goût asiatique, qui avoit beaucoup de conformité avec sa vie bruyante.

Il étaloit un faste immense dans ses dépenses, une fole vanité dans ses discours, du caprice dans son ambition démesurée, & de la brutalité dans ses débauches. Plus guerrier que politique, familier avec le soldat, habile à s'en faire aimer, prodigue de ses richesses pour ses plaisirs, ardent à s'emparer de celles d'autrui, aussi prompt à récompenser qu'à punir, aussi gai quand on le railloit, que quand il railloit les autres.

Fécond en ressources militaires, il réussit dans la plus grande détresse où il se soit trouvé, à gâgner les chefs de l'armée de Lépidus; il entra dans son camp, se saisit de lui, l'appela son pere, & lui laissa le titre de général.

Il savoit soufrir plus que persone, la faim, la soif, & les incommodités des saisons; il devenoit supérieur à lui-même dans l'adversité, & les malheurs le rendirent semblable à l'homme de bien.

Lorsqu'il eut répudié sa seconde femme, il s'atacha à la comédiene Cythéris, afranchie de Volumnius, qu'il menoit publiquement dans une litiere ouverte, & la faisoit voyager avec lui dans un char traîné par des lions. C'étoit la mode de son siecle, quoiqu'il ait plû à Cicéron d'enrichir de ce tableau particulier, la plus belle de ses Philippiques. *Vehebatur in essedo tribunus plebis, lictores laureati antecedebant, inter quos aperta lectica, mima portabatur; quam ex oppidis municipales, homines honesti, obviam necessario prodeuntes, non noto illo mimico nomine, sed Volumniam consalutabant, sequebatur rheda cum lenonibus: comites nequissimi; rejecta mater amicam impuri filii, tanquam nurum sequebatur.* Philipp. II.

Mais laissant à part l'atachement passager d'Antoine pour Cythéris, pour peu qu'on examine sa vie, on avouera que c'étoit un homme sans délicatesse, sans principes & sans mœurs, également livré au luxe & à la débauche, abîmé de dettes & rongé d'ambition; il s'atacha politiquement à César qui le reçut très-bien; le connoissant pour un excellent officier, il lui confia les postes les plus importans, & ne cessa pas même de l'employer, quoiqu'il eût assez mauvaise opinion de son âme, & qu'il sût que ses débordemens en tout genre étoient excessifs. Il est vrai qu'il se vît une fois obligé de lui donner un grand sujet de mortification, en permettant qu'on l'assignât, & qu'on saisît ses biens pour le payement du palais de Pompée, dont il s'étoit rendu adjudicataire sans vouloir en payer un denier.

Antoine fut si piqué du jugement de César, qu'étant à Narbone, il forma avec Trebonius le dessein de le tuer. On ignore ce qui les empêcha d'exécuter ce projet, ni si César en eut connoissance; ce qu'il y a de certain, c'est qu'Antoine rentra dans ses bonnes grâces, qu'il fut son collegue dans son cinquieme consulat; & qu'alors il servit de tout son pouvoir, dans la fête des Lupercales, le désir secret qu'avoit le dictateur d'être déclaré roi; cependant vers le temps de la conspiration, on ne doutoit guere qu'il ne fût prêt à le sacrifier, dans l'espérance de remplir sa place, au lieu que les conjurés en tuant ce tyran, vouloient abolir la tyrannie. Ils crurent même qu'il falloit immoler Antoine avec César; mais Brutus s'opposa par principe de justice, car il n'avoit jamais eu pour lui la moindre estime, comme il paroît dans cet endroit d'une de ses lettres à Atticus, où il lui dit: *Quamvis vir sit bonus, ut scribis, Antonius, quod numquam existimavi.*

Sextus Pompée, fils du grand Pompée, avoit des raisons personeles pour penser comme Brutus, de la probité d'Antoine. On raconte que dans une treve qu'il fit avec lui & avec Octave, ils se donnerent tous trois consécutivement à manger: quand le tour de Pompée vint, Antoine, toujours railleur, lui demanda dans quel endroit il les recevroit; dans mes carines, répondit Sextus, *in carinis meis;* ce mot équivoque signifioit son vaisseau, & les carines de Rome, où étoit bâtie la maison de son pere, dont Antoine avoit été dépossédé après s'en être indignement emparé.

Transportons-nous avec lui en Orient, où il s'avisa de disposer en despote suivant la fougue de ses caprices, des états & de la vie des rois, dépouillant les uns, nommant d'autres en leur place; & pour donner des marques de sa puissance monstrueuse, il mit aux fers Artabase, roi d'Arménie, qu'il avoit vaincu par surprise,

le conduisit en triomphe dans Alexandrie, & fit décapiter publiquement Antigone, roi des juifs.

Dans la fureur de sa passion pour Cléopatre, il lui donna la Phénicie, la basse Syrie, l'île de Cypre, une partie de la Cilicie, l'Arabie heureuse, en un mot, provinces sur provinces, & royaumes sur royaumes, sans s'embarasser des volontés du sénat & du peuple romain.

Les profusions extravagantes de ses fêtes épuisoient les revenus de l'empire, le mettoient hors d'état d'entretenir les armées, & l'obligeoient de vexer par de nouveaux impôts, les peuples soumis à son gouvernement.

Cléopatre sut si bien enchaîner sa valeur féroce, qu'elle tint tous ses talens militaires assujetis à l'amour qu'elle lui inspira. Un seul de ses regards imposteurs, un seul accent de sa voix enchanteresse, suffisoit pour l'abatre à ses pieds. Cependant elle n'étoit plus dans sa premiere jeunesse; mais elle avoit trouvé le secret de conserver sa beauté. Sa magnificence extraordinaire plaisoit aux ieux d'Antoine, & son esprit souple se portoit à toutes sortes de caracteres avec tant de facilité, qu'elle ne manquoit jamais de séduire quand elle l'entreprenoit. Elle avoit déja autrefois subjugué César, & l'on dit encore que le fils aîné du grand Pompée soupira long-temps pour ses apas.

Elle ne craignit qu'un moment la jeunesse, les charmes & le mérite d'Octavie, dans son voyage d'Égypte; & c'est alors qu'elle crut n'avoir rien de trop, pour faire de son amant un mari infidele. Elle prodigua ses richesses, ou en présens pour les amis d'Antoine, & pour ceux qui avoient quelque pouvoir sur son esprit, ou en espions pour découvrir les sentimens de son cœur, & ses démarches les plus cachées. Enfin, les délices d'Égypte l'emporterent sur Rome, & les prestiges de son art triompherent de la vertu d'Octavie.

Après son départ, l'amour d'Antoine pour Cléopatre prit de nouveles forces, & il se persuada qu'elle avoit pour lui les mêmes sentimens. Il ignoroit le commerce secret qu'elle entretenoit avec Dellius. Les soupçons, peut-être bien fondés, qu'il avoit conçus dans le séjour qu'ils firent à Samos, s'évanouirent, & l'adresse de Cléopatre éfaça de son esprit toutes ces idées importunes. Il ne jugea plus de ses sentimens, que par les tendresses qu'elle lui marquoit.

Cet amour aveugle rendit son nom & sa valeur inutiles. Il fut le prétexte de la guerre d'Octave, qui arracha à Antoine plusieurs de ses plus illustres partisans, parce qu'on étoit persuadé à Rome, que s'il devenoit le maître, il transporteroit en Égypte le siége de l'empire, & tout le monde conclut à le dépouiller de ses dignités.

Les troupes d'Octave s'embarquent, & s'avancent en diligence. Cléopatre équipe une armée navale, pompeuse s'il en fut jamais, qu'elle unit à celle d'Antoine pour soutenir cette guerre, dont elle est, dit-elle, la seule cause. Elle étale tous les trésors qu'elle possede, & les destine à l'entretien des troupes. La bataille d'Actium se donne; il y avoit sur les rivages plus de deux cent mille hommes, les armes à la main, attentifs à cette tragédie.

On combatoit sur le golfe de Larta avec chaleur de part & d'autre, quand on vit 60 bâtimens de la reine d'Égypte équipés avec magnificence, cingler à toutes voiles vers le Péloponese. Elle fuit, & entraîne Antoine avec elle. Il est du moins certain que dans la suite elle le trahit. Peut-être que par cet esprit de coqueterie inconcevable des femmes, elle avoit formé le dessein de mettre à ses pieds un troisieme maître du monde.

Antoine abandoné, trahi, désespéré, résolut, à l'exemple de Timon, de se séquestrer de tout commerce avec les hommes. L'île d'Anthirrodos; située en face du pont d'Alexandrie, lui parut favorable à ce dessein; il y fit élever une jetée qui avançoit considérablement dans la mer. Sur cette jetée, il bâtit un palais qu'il nommoit son *Timonium*; le raport qu'il trouvoit entre l'ingratitude qu'il avoit éprouvée de la part de ses amis, & celle que cet athénien en avoit aussi souferte, lui avoit, disoit-il, donné de l'inclination pour sa persone, & du goût pour le genre de vie qu'il avoit mené. Il ne l'imita cependant que pendant peu de temps, il sortit de cette retraite avec autant de légéreté qu'il y étoit entré, & alla rejoindre sa Cléopatre à Alexandrie, résolu de faire de nouveaux éforts, pour balancer encore la fortune d'Octave; tel fut son aveuglement, qu'il vit perdre ses dernieres espérances, sans pouvoir haïr le principe de son malheur.

Tant de capitaines, & tant de rois qu'il avoit agrandis ou faits, lui manquerent; & comme si la générosité avoit été liée à la servitude, une troupe de gladiateurs & deux afranchis, Eros & Lucilius, lui conserverent une fidélité héroïque. Dans ce triste état on lui fait un faux raport de la mort de Cléopatre; il le croit, perd tout courage, se trouble, & conjure Eros de le tuer. Cet afranchi possédé d'une funeste douleur, se poignarde lui-même, & jete en mourant le poignard à son maître, qui s'en saisit, s'en frape, & tombe à son tour. Un de ses gens arive, dans l'instant de cette catastrophe, bande sa plaie, & lui apprend que Cléopatre vivoit encore.

Il se fait porter aux pieds de la tour où elle étoit enfermée. Ce fut un spectacle touchant de voir le maître de tant de nations, un des premiers capitaines de son siecle, illustre par ses faits d'armes & par ses victoires, expirant, porté par des gladiateurs, & élevé dans un pa-

nier au haut de la tour où Cléopatre lui tendoit les bras, à la vue de toute la ville d'Alexandrie, dont les cris & les larmes exprimoient la douleur & l'étonement.

Cléopatre en se réfugiant dans cette tour, avoit fait semer d'avance le bruit de sa mort, bien résolue de se tuer, soit qu'elle se reprochât d'avoir perdu un homme qui lui avoit, pendant dix ans, sacrifié l'empire du monde, ou qu'elle vît ses nouveaux projets démentis. Quoi qu'il en soit, le triste état d'Antoine lui fit verser un torrent de larmes. " Ne pleurez „ point, madame, lui dit-il, je meurs content „ entre les bras de l'unique persone que j'a- „ dore „. Tel fut, à l'âge de 53 ans, la fin d'un homme ambitieux, qui avoit désolé la terre, & que perdirent les égaremens de l'amour. J'ai peu de chose à dire du troisieme triumvir.

Caractère de Lépidus. Lépidus (Marcus Æmilius), sortoit de la maison Æmilia, la plus illustre entre les patricienes; c'est celle qu'on citoit ordinairement pour la splendeur, & pour la quantité de triomphes & de dignités. Ainsi Lépidus portoit un grand nom, considéré dans le sénat, & très-honoré dans la république, mais il le ternit honteusement par ses vices & par ses crimes.

C'étoit un esprit borné, ambitieux, sans courage, un homme vain, fourbe, avare, & qui ne possédoit aucune vertu, *nullam virtutibus tam longam fortunæ indulgentiam meritus*. La fortune l'éleva, & le soutint quelque temps dans le haut poste de triumvir, sans aucun mérite de sa part; mais aussi cette même fortune lui fit éprouver ses revers, & le remit dans l'état d'opprobrie où il passa les dernieres années de sa vie. Il avoit été trois fois consul, savoir l'an 708, 709 & 713 de Rome.

Dès qu'il fut revêtu de cette énorme puissance que lui donna le rang superbe de triumvir, qu'il avoit joint à la charge de grand pontife, tant de pouvoir & de dignités l'étourdirent. Cet étourdissement s'accrut encore lorsque deux autres triumvirs le fixerent à Rome pour y commander à toute l'Italie, au peuple, & au sénat qui distribuoit ses ordres dans les provinces: cependant il auroit dû comprendre qu'on ne le laissoit à Rome que par son peu de capacité pour la guerre.

Aussi quand les deux autres triumvirs, après la bataille de Philippes, se partagerent de nouveau le monde, ils ne lui donnerent que très peu de part à l'autorité; & tandis qu'Antoine prit l'orient, Octave l'Italie & le reste de l'empire, Lépidus fut obligé de se contenter de son gouvernement des Espagnes; & comme toutes les troupes étoient dévouées à ses deux collegues, il fallut qu'il partît seulement avec quelques légions, destinées pour sa province.

Bientôt après, Octave ayant sur les bras en Sicile les restes du parti de Pompée, Lépidus le tira de peine avec plusieurs légions qu'il lui amena, & qui déciderent de la victoire. Le succès tourna la tête de cet homme vain, il montra peu d'égards pour son collegue, & lui fit dire de se retirer de Sicile où il n'avoit plus rien à faire. Octave qui trouvoit toujours des ressources dans ses ruses, dissimula cette injure, & gâgna par tant de récompenses & de promesses plusieurs chefs de l'armée de Lépidus, qu'ils abandonerent leur général, & le livrent entre ses mains.

Conduit à la tente d'Auguste, il oublia son nom, sa naissance & son rang. Il lui demanda lâchement la vie avec la conservation de ses biens. Auguste n'osa pas lui refuser sa priere, de peur d'irriter toute une armée dont il avoit besoin de gâgner les cœurs. Mais quand il eut assuré son autorité, il dépouilla Lépidus du pontificat. Le reste de la vie de ce triumvir se passa dans l'obscurité; & sans-doute bien tristement, puisqu'il se voyoit le malheureux objet de l'indulgence hautaine d'un ancien collegue. Cependant on est bien aise de l'humiliation d'un homme qui avoit été un des plus méchans citoyens de la république, sans honeur & sans âme, toujours le premier à commencer les troubles, & formant sans cesse des projets où il étoit obligé d'associer de plus habiles gens que lui.

Conclusion. Voilà le portrait des trois hommes par lesquels la république fut abatue, & persone ne la rétablit. Malheureusement Brutus, à la journée de Philippes, se crut trop-tôt sans ressource pour relever la liberté de la patrie. Il se considéra dans cet état, comme n'ayant pour apui que sa seule vertu, dont la pratique lui devenoit si funeste: „ (Malheureuse „ vertu, s'écria-t-il en prononçant deux vers grecs! „ tu n'est qu'un nom; & moi je t'ai cultivée „ comme si tu étois une réalité; mais tu n'es „ que l'esclave de la fortune „) (a). En disant ces mots il se jeta sur la pointe de son épée, & se perça le cœur.

Vitaque cum gemitu fugit indignata sub umbras.

(a) (Voici les deux vers que le poëte grec fait dire à Hercule:

Ω͂ τλῆμον ἀρετὴ, λόγ' ἄρ' ἦσθ'. ἐγὼ δέ σε
Ὡς ἔργον ἤσκουν. σὺ δ' ἄρ' ἐδούλευες τύχῃ.

Alciatus les a traduit ainsi:

Infelix virtus, & solis provida verbis,
Fortunam in rebus cur sequeris dominam?

HISTOIRE



TOME QUATRIEME SECONDE PARTIE.

TROGUE POMPÉE, (*Hist. rom.*). Historien latin dont l'abregé de Justin nous a fait perdre l'ouvrage, l'auteur vivoit du temps d'Auguste, toute l'antiquité a témoigné beaucoup d'estime pour son ouvrage; son pere avoit été secrétaire & garde-du-sceau de César.

TROIS CHAPITRES. Sur la dispute des trois chapitres, consultez les articles *Ibas*, *Théodore de Mopsueste* & *Théodoret*.

TROMP, (*Hist. de Hollande*). C'est le nom de deux célebres amiraux hollandois, pere & fils.

1°. Martin Happertz, connu sous le nom de Martin *Tromp*, natif de la Brille s'étant embarqué à huit ans pour les Indes, fit un rude apprentissage de son métier sous de pirates anglois & barbaresques entre les mains desquels il tomba successivement. Dans la suite il se fit connoître avec avantage à la journée de Gibraltar en 1607. Ayant mérité d'être élevé à la place d'amiral de Hollande, il défit en 1639 une énorme flote espagnole, il gagna trente deux autres batailles navales. Sa gloire précéda celle de Ruyter, qui ne devint véritablement Ruyter, qu'après la mort de *Tromp*, qui fut tué sur son tillac, dans un combat contre les anglois, le 10 août 1653. Ses compatriotes lui rendirent tous les honeurs dus à sa mémoire. Il fut enterré dans le temple de Delft, parmi les héros de la république, qui en compte peu en effet d'aussi distingués, on frapa des médailles en son honeur. De son vivant il ne prit jamais que la qualité de *bourgeois*, mais il étoit flaté qu'on l'appelât *le pere des matelots*. 2°. Corneille *Tromp* son fils, apparemment moins modeste, s'appeloit le comte de *Tromp*, lieutenant amiral général des Provinces Unies, il fut digne de son pere, & ajouta encore à la gloire de son nom. C'est lui sur-tout qu'il faut regarder comme le rival de Ruyter. = Ils étoient de partis différens, Ruyter étoit ataché aux de Witt, républicains zélés, *Tromp* au prince d'Orange qui tendoit à la monarchie: Corneille *Tromp*, né à Roterdam le 9 septembre 1629, mourut le 21 mai 1691. Sa vie fut publiée à la Haye en 1694.

TRONCHIN, (*Théodore*), (*Hist. Litt. Mod.*). Médecin célebre, citoyen de Geneve, disciple de Boërhaave. On dit que Boërhaave, voyant venir à ses leçons ce jeune homme beau, orné d'une belle chevelure arangée avec soin, lui dit qu'il prenoit une peine inutile, que la science du médecin s'acquéroit par l'étude & non par le soin d'aranger sa chevelure:

Nequicquam Veneris præsidio ferox
Pectes cæsariem.

Le jeune Tronchin ne lui demanda que peu de temps pour lui prouver qu'il étoit digne des leçons d'un tel maître: deux jours après il parut à ces mêmes leçons avec la perruque la plus simple; cette belle chevelure avoit été sacrifiée au désir d'être avoué pour disciple par Boërhaave; celui-ci admira le courage du jeune homme, & sentit qu'un tel sacrifice n'étoit pas d'un homme ordinaire. C'est à ses pairs, c'est aux maîtres de l'art à le juger comme médecin, son livre *de Colica Pictonum* eut peu de succès, il éprouva du moins de redoutables critiques. M. *Tronchin* fourni à l'Encyclopédie quelques articles de médecine. On ne peut lui réfuser l'honeur d'avoir fait époque & révolution à beaucoup d'égards dans la médecine. Il a répandu l'usage de l'inoculation encore combatu de son temps; il a introduit un nouveau systême de traitement pour la petite vérole, tel que le régime rafraichissant, l'air rendu aux malades; il a enseigné aux femmes les vrais moyens de guérir les vapeurs & même de les prévenir, l'exercice & la sobriété; il fit par ses ordonances ce que J. J. Rousseau fit par son éloquence.

Il rendit aux enfans la tendresse des meres.

C'est-à-dire, qu'il apprit à celles-ci, à remplir tout le devoir de meres, en nourissant elles-mêmes leurs enfans. C'est avoir fourni sans doute une assez belle carriere que d'avoir produit tous ces changemens. Il s'établit à Paris en 1756. Ce fut alors qu'il inocula M. le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans. Il mourut à Paris en 1781, il étoit des académies de Londres, de Berlin, de Stockholm, d'Édimbourg, &c.

TRONSON, (*Louis*), (*Hist. Eccl.*) supérieur du séminaire de Saint Sulpice en 1676, est connu pour avoir assisté en 1694 avec l'évêque de Meaux, (Bossuet) & l'évêque de Châlons, (Noailles), depuis archevêque de Paris & cardinal aux conférences d'Issy, où les livres de madame Guyon & ceux de l'abbé de Fénélon sur le quiétisme, furent examinés. On a de M. l'abbé *Tronson* deux ouvrages, intitulés, l'un : *examens particuliers*, l'autre : *Forma Cleri*. Il est mort en 1700.

TROPHONIUS, *oracle de*, (*Hist. des oracles*) oracle fameux dans la Béotie, lequel se rendoit avec plus de cérémonie que ceux d'aucun dieu.

Trophonius dont l'oracle portoit le nom, n'étoit cependant qu'un heros, & même suivant quelques auteurs, un brigand & un scélérat. Il étoit fils ainsi qu'Agamede, d'Erginus roi des Orchoméniens : ces deux freres devinrent de grands architectes. Ce furent eux qui bâtirent le temple d'Apollon à Delphes, & un édifice pour les trésors d'Hyriéus. En construisant ce dernier bâtiment, ils avoient pratiqué un secret, dont eux seuls avoient connoissance : une pierre qu'ils savoient ôter & remettre sans qu'il y parût, leur donnoit moyen de voler chaque nuit l'argent d'Hyriéus, lequel le voyant diminuer sans qu'on eût ouvert les portes, s'avisa de tendre un piege autour des vases qui renfermoient son trésor, & Agamede y fut pris. *Trophonius* ne sachant comment le dégager, & craignant que s'il étoit mis le lendemain à la question, il ne decouvrit le mystere, lui coupa la tête.

Sans entrer dans la critique de cette histoire, qui semble être une copie de celle qu'Hérodote raconte au long d'un roi d'Égypte, & de deux freres qui lui voloient son trésor par un semblable stratagême, je dois observer que Pausanias ne nous apprend rien de la vie de *Trophonius*, & qu'il dit seulement que la terre s'étant entr'ouverte sous ses pieds, il fut englouti tout vivant dans cette fosse, que l'on nomma *d'Agamede*, & qui se voyoit dans un bois sacré de Lébadée, avec une colonne que l'on avoit élevée au-dessus.

Son tombeau demeura quelque temps dans l'oubli, lorsqu'une grande sécheresse affligeant la Béotie, on eut recours à l'oracle de Delphes ; mais Apollon qui vouloit reconoître le service que lui avoit rendu *Trophonius* en bâtissant son temple, répondit par sa Pythie que c'étoit à *Trophonius* qu'il falloit avoir recours, & l'aller chercher à Lébadée. Les députés s'y rendirent en effet, & en obtinrent une réponse qui indiqua les moyens de faire cesser la stérilité. Depuis ce temps on consacra à *Trophonius* le bois dans lequel il étoit enterré, & au milieu de bois on lui éleva un temple où il recevoit des sacrifices, & rendoit des oracles. Pausanias qui avoit été lui-même consulter l'oracle de *Trophonius*, nous en a laissé une description fort ample, dont voici l'abrégé.

Lébadée, dit cet historien, est une ville de Béotie au-dessus de Delphes, & aussi ornée qu'il y en ait dans toute la Grece : le bois sacré de *Trophonius* n'en est que fort peu éloigné, & c'est dans ce bois qu'est le temple de *Trophonius*, avec sa statue de la main de Praxitele.

Lorsqu'on vient consulter son oracle, il faut pratiquer certaines cérémonies. Avant que de descendre dans l'antre où l'on reçoit la réponse, il faut passer quelque jours dans une chapelle dédie au bon génie & à la fortune. Ce temps est employé à se purifier par l'abstinence de toutes les choses illicites, & à faire usage du bain froid, car les bains chauds sont défendus ; ainsi on ne peut se laver que dans l'eau du fleuve Hercine. On sacrifie à *Trophonius* & à toute sa famille, à Jupiter surnomé roi, à Saturne, à une Cérès Europe, qu'on croyoit avoir été nourice de *Trophonius* ; & on ne vit que des chairs sacrifiées.

Il falloit encore consulter les entrailles de toutes les victimes, pours savoir si *Trophonius* trouvoit bon qu'on descendît dans son antre ; sur-tout celles du bélier, qu'on immoloit en dernier lieu. Si les auspices étoient favorables, on menoit le consultant la nuit au fleuve Hercine, où deux enfans de douze ou treize ans lui frotoient tout le corps d'huile. Ensuite on le conduisoit jusqu'à la source du fleuve, & on l'y faisoit boire de deux sortes d'eau, celle de Léthé qui éfaçoit de l'esprit toutes les pensées profanes, & celle de Mnémosyne qui avoit la vertu de faire retenir tout ce qu'on devoit voir dans l'antre sacré. Après tous ces préparatifs, on faisoit voir la statue de *Trophonius*, à qui il falloit adresser une priere : on étoit revêtu d'une tunique de lin, ornée de bandeletes sacrées ; ensuite de quoi on étoit conduit à l'oracle.

Cet oracle étoit sur une montagne, dans une enceinte de pierres blanches, sur laquelle s'élevoient des obélisques d'airain. Dans cette enceinte étoit une caverne de la figure d'un four, taillée de main d'homme. Là s'ouvroit un trou assez étroit, où l'on ne descendoit point par des degrés, mais avec de petites échelles. Lorsqu'on

y étoit descendu, ou trouvoit encore une petite caverne, dont l'entrée étoit assez étroite: on se couchoit à terre; on prenoit dans chaque main certaines compositions de miel, qu'il falloit nécessairement porter: on passoit les pieds dans l'ouverture de cette seconde caverne, & aussi-tôt on se sentoit entraîné au-dedans avec beaucoup de force & de vîtesse.

C'étoit-là que l'avenir se déclaroit, mais non pas à tous de la même maniere; les uns voyoient, les autres entendoient. On sortoit de l'antre couché à terre, comme on y étoit entré, & les pieds les premiers. Aussi-tôt on étoit mis dans la chaise de Mnémosyne, où l'on demandoit au consultant ce qu'il avoit vu ou entendu: de-là on le ramenoit, encore tout étourdi, dans la chapele du bon génie, & on lui laissoit le temps de reprendre ses sens; enfin il étoit obligé d'écrire sur un tableau, tout ce qu'il avoit vu ou entendu, ce que les prêtres apparemment interprétoient à leur maniere.

Ce pauvre malheureux ne pouvoit sortir de l'antre qu'après avoir été extrêmement éfrayé; aussi les anciens tiroient de la caverne de *Trophonius* la comparaison d'une extrême frayeur, comme il paroît par plusieurs passages des poëtes, & entr'autres d'Aristophane. Ce qui augmentoit encore l'horreur de la caverne, c'est qu'il avoit peine de mort pour ceux qui osoient interroger le dieu sans les préparatifs nécessaires.

Cependant Pausanias assure qu'il n'y avoit jamais eu qu'un homme qui fût entré dans l'antre de *Trophonius* & qui n'en fût pas sorti. C'étoit un espion que Démétrius y avoit envoyé, pour voir s'il n'y avoit pas dans ce lieu saint quelque chose qui fût bon à piller. Son corps fut trouvé loin de-là, & il y a apparence que son dessein étant découvert, les prêtres le massacrerent dans l'antre même, & le firent sortir par quelque issue, par laquelle ils entroient eux mêmes dans la caverne sans qu'on s'en aperçût." Pausanias ajoute à la fine: ce que j'écris „ ici, n'est pas fondé sur un oui-lire; je raporte „ ce que j'ai vu ariver aux autres, & ce qui „ m'est arivé à moi-même; car pour m'assurer „ de la vérité, j'ai voulu descendre dans l'an„ tre, & consulter l'oracle „.

Il faut terminer ce récit par les réflexions dont M. de Fontenelle l'acompagne dans son *Histoire des oracles*. Quel loisir, dit-il, n'avoient pas les prêtres pendant tous ces différens sacrifices qu'ils faisoient faire, d'examiner si on étoit propre à être envoyé dans l'antre? Car assurément *Trophonius* choisissoit ses gens, & ne recevoit pas tout le monde. Combien toutes ces ablutions, ces expiations, ces voyages nocturnes, & ces passages dans des cavernes étroites & obscures remplissoient-elles l'esprit de superstition, de frayeur & de crainte? Combien de machines pouvoient jouer dans ces ténebres? L'histoire de l'espion de Démétrius nous apprend qu'il n'y avoit pas de fureté dans l'antre, pour ceux qui n'y apportoient pas de bonnes intentions, & de plus, qu'outre l'ouverture sacrée, qui étoit connue de tout le monde, l'antre en avoit une secrete qui n'étoit connue que des prêtres. Quand on s'y sentoit entraîné par les pieds, on étoit sans doute tiré par des cordes, & on n'avoit garde de s'en apercevoir en y portant les mains, puisqu'elles étoient embarassées de ces compositions de miel qu'il ne falloit pas lâcher. Ces cavernes pouvoient être pleines de parfums & d'odeurs qui troubloient le cerveau; ces eaux de Léthé & de Mnémosyne pouvoient aussi être préparées pour le même effet. Je ne dis rien des spectacles & des bruits dont on pouvoit être épouvanté; & quand on sortoit de-là tout hors de soi, on disoit ce qu'on avoit vu ou entendu à des gens qui profitant de ce désordre, le recueilloient comme il leur plaisoit, y changeoient ce qu'ils vouloient, ou enfin en étoient toujours les interpretes.

TRUAUMONT, (La), voyez à l'article *Rohan*, ce qui concerne le chevalier de Rohan décapité en 1674.

TRUBLET, (Nicolas-Charles-Joseph), (*Hist. litt. mod.*). Chanoine & archidiacre de Saint Malo, né à Saint Malo en 1697, étoit d'une famille très-anciene dans la bourgeoisie de Saint Malo.

L'admission de l'abbé *Trublet* à l'académie françoise fut un événement dans cette compagnie, qui ne s'y atendoit gueres & qui s'en étona. Ce fut le prix de la persévérance. Il y avoit vingt-cinq ans que l'abbé *Trublet* frapoit à la porte de l'académie & toujours en vain; il s'étoit mis sur les rangs dès 1736 & il ne fut reçu qu'en 1761. La reine, les puissances eurent pitié de lui & s'intéresserent à l'acomplissement d'un désir aussi ardent & aussi constant. Pendant ses vingt-cinq ans de postulation, l'abbé *Trublet* obtint souvent des suffrages faits pour le consoler de la longueur de son noviciat. M. de Fontenelle lui donnoit constament sa voix à toutes les élections; M. de Montesquieu dans une élection redigea ainsi son billet. *Je donne ma voix à M. l'abbé Trublet, aimé & estimé de M. de Fontenelle.*

M. de Maupertuis a dédié à M. l'abbé *Trublet* le quatrieme volume du recueil de ses ouvrages.

L'abbé *Trublet* devenu vieux & infirme se retira dans sa patrie, c'est par-là qu'on devroit toujours finir, il édifia ses compatriotes par son assiduité à tous les devoirs de religion. Il mourut le 14 mars 1770.

Ses ouvrages sont: 1°. des *réflexions* insérées dans le Mercure *sur le Télémaque* qui venoit de paroître. L'abbé *Trublet* n'avoit alors que vingtans, messieurs de la Motte & de Fontenelle commencerent dès-lors à l'aimer & à l'estimer.

2°. Ses *Essais de Morale & de Littérature*. C'est par-là qu'il est principalement connu, c'est en effet le meilleur de ses ouvrages, on l'a très bien évalué, en disant que c'est dans son genre *un bon livre du second ordre*.

3°. On a de lui deux volumes de *Panégyriques des Saints* avec des réflexions sur l'éloquence, & principalement sur l'éloquence de la chaire. Ce n'étoit pas-là son genre. Pureté, finesse, élégance; voilà où se bornoit son mérite, & c'en est un.

4°. Ses *Mémoires pour servir à l'histoire de M. Fontenelle* sont justement accusés de descendre quelquefois dans des détails minutieux; mais ils sont pleins d'anecdotes intéressantes & qu'on retient; ils font connoître un vrai philosophe, un sage aimable, ils font vivre en société avec lui & avec son historien & son disciple.

TRUCHEMENT, (*Hist. mod.*) en latin *interpres*. Quoique presque tous les Romains entendissent & parlassent grec, cependant les gouverneurs de province avoient toujours avec eux un *truchement*, même dans les provinces où on parloit grec, comme dans la Sicile, dans l'Asie mineure, dans la Macédoine, parce qu'il leur étoit défendu de parler une autre langue que la latine, lorsqu'ils étoient en fonction. On peut citer pour preuve Cicéron, à qui l'on reprocha d'avoir parlé grec dans le sénat de Syracuse, pendant qu'il étoit questeur en Sicile. La république entretenoit aussi des *truchemens* dans les villes de commerce, & sur-tout dans les ports de mer, pour la commodité des étrangers de différentes nations qui y abordoient.

TRUCHET, (Jean), (voyez *Sébastien*).

TRYPHIODORE (*Hist. litt. mod.*). Poëte Grec du sixieme siecle, un de ces auteurs au sujet desquels on a dit:

Stultum est, difficiles habere nugas.

avoit composé une Odyssée en vingt-quatre livres, sans *Alpha* dans le premier, sans *Beta* dans le second, & ainsi des autres. Un Nestor qui vivoit sous l'Empire de Septime Sévere, en avoit fait autant pour l'Iliade. C'étoit bien la peine d'écrire après Homere, pour faire de ces facéties!

TRYPHON (*Hist. Sacr.*). Général Tyrien, on trouve l'histoire de ses trahisons dans le premier livre des Machabées. Chapitres 11. 12. 13. 14. 15.

TSAR, (*Hist. de Russie*) ce mot signifie *roi* dans toute la bible en langue esclavone, & les étrangers lui ont substitué le mot *czar*, qui est une corruption de celui de *tsar*. Dans la bible esclavone traduite du grec, il y a sept cent ans, long-temps avant que les ducs de Russie prissent le titre de *tzar*, les rois Pharaon, Saül, David, *&c.* sont appelés *tzar*; il n'y a point dans cette langue de différence entre roi & empereur.

Le premier qui prit le titre de *tzar*, fut Iwan Wasielwitz, ayeul de Ivan Basilowitz, qui reprit le titre qu'avoit porté son grand-pere, se qualifiant *czar* de Casan, d'Astracan & de Sibérie, comme aussi *powelitel*, & *samoderschetz* de toutes les Russies. Le premier de ces deux dernier mots signifie *imperator* ou *général*, & le dernier veut dire *souverain*. Ces titres ont été donnés à tous les successeurs de Basilowitz jusqu'en l'année 1721, que l'archevêque de Novogorod persuada au czar Pierre I. de changer le titre russien de *powelitel* en latin, & de se qualifier *empereur*; & quoique toutes les puissances lui eussent toujours donné ce titre en langue russiene, il causa dès le moment qu'il fut latinisé, de grandes contestationes en Europe; mais le vainqueur de Charles XII. les fit cesser par sa puissance.

TSCHIRNAUS, (Ernfroi Walter de (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, naquit le 10 avril 1651 dans la Lusace supérieure, d'un pere & d'une mere, tous deux de la plus haute noblesse. Sa maison étoit originaire de Moravie & de Bohême, & il y avoit plus de quatre cents ans qu'elle possédoit la terre où naquit M. de *Tschirnaus*. Il eut pour les sciences tous les maîtres qu'on donne aux gens de sa condition & de sa fortune. Dès qu'il fut qu'il y avoit au monde une géométrie, il la saisit avec ardeur ainsi que les autres parties des mathématiques. À l'âge de dix-sept ans, il vint achever ses études à Leyde, il eut bientôt une grande réputation parmi les savans de Hollande. Dans la guerre de 1672 il entra au service des États-généraux, en qualité de volontaire; après avoir servi dix-huit mois il retourna dans son pays, puis il voyagea en Angleterre, en France, en Italie, en Sicile, à Malte, étudiant par-tout & les sciences & les savans, observant & les curiosités natureles, & les chefs-d'œuvre de l'art & les manufactures remarquables ou par leur utilité ou par leur singularité. Il retourna en Allemagne & alla passer quelque temps à la cour de l'empereur Léopold. Il vint à Paris pour la troisieme fois, en 1682; il y apporta des découvertes qu'il vouloit proposer à l'académie des sciences, & qui l'y firent admettre lui même à l'âge de trente & un ans. C'étoient les fameuses caustiques qui ont retenu son nom; car dit M. de Fontenelle, on dit ordinairement les caustiques de M. de *Tschirnaus*, comme la spirale d'Archimede, la conchoïde de Nicomede, la cissoïde de Dioclès, les dévelopés de M. Huyguens: " un géometre ne doit pas être moins glorieux d'avoir donné son nom à une courbe, ou à une espece entiere de courbes, qu'un prince d'avoir donné le sien à une ville. Les rectifications des courbes étoient fort peu communes alors, & cette découverte eut le mérite d'avoir précedé l'inventions du calcul de l'infini, qui l'auroit rendu plus facile.

M. de *Tſchirnaus* avoit commencé à compoſer dès l'âge de dix-huit ans ; il avoit depuis revu ſes ouvrages avec un œil ſévere & s'étoit impoſé la loi de ne rien faire imprimer avant trente ans ; il ariva delà qu'il ne fit jamais imprimer qu'un ſeul ouvrage, ce fut un traité *de médicina mentis & corporis*, ouvrage dont il ſemble qu'Horace ait donné l'idée, & montré la néceſſité dans ces vers de l'épître huitieme du premier livre :

Si quaret quid agam, dic multa & pulcra minantem,
Vivere nec recte, nec ſuaviter; haud quia grando
Contuderit vites, oleamque momorderit æſtus;
Nec quia longinquis armentum ægrotet in arvis:
Sed quia mente minus validus quam corpore toto,
Nil audire velim, nil diſcere, quod levet ægrum,
Fidis offendar medicis, iraſcar amicis,
Cur me funeſto properent arcere veterno,
Quæ nocuere, ſequar, fugiam quæ profore credam!
Romæ Tibur amem ventoſus, Tibure Romam.

Il paroît que M. *Tchirſnaus* mettoit dans l'arangement de ſa vie, de ſes occupations, de ſes études, une méthode un peu minutieuſe, & qui n'étoit pas ſans ſuperſtition ; il avoit des travaux différens, & un régime divers pour les différentes ſaiſons; il ſe couchoit à neuf heures, & ſe faiſoit éveiller à deux heures après minuit, ce qui pouvoit paroître moins extraordinaire alors qu'à préſent; il travailloit dans le ſilence & le repos de la nuit, ce qui paroîtroit peut-être moins extraordinaire aujourd'hui; il ſe rendormoit à ſix heures, mais ſeulement juſqu'à ſept, ce qui doit paroître aſſez extraordinaire dans tous les temps.

Si l'on en croit M. de Fontenelle, M. *Tſchirnaus* avoit pour les ſciences un amour pur & déſintéreſſé. Il a dit lui-même à ſes amis, que dès l'âge de vingt-quatre ans, il croyoit s'être afranchi de l'amour des plaiſirs, des richeſſes & de la gloire; il n'aſpiroit donc point par toutes ſes veilles, à cette immortalité qui nous touche tant & qui nous apartient ſi peu ; ce ſeroit encore une ſingularité bien remarquable dans le caractere de M. *Tſchirnaus*, car enfin, dit encore M. de Fontenelle, il n'y a point des grands travaux ſans grands motifs, & les ſavans ſont des ambitieux de cabinet.

Le régime de M. *Tſchirnaus*, offre encore quelques bizâreries apparentes, réelles peut-être, mais elles étoient toujours raiſonées. On apprend de lui-même, qu'étant dans l'obligation de manger beaucoup, il mangeoit alternativement des choſes fort oppoſées, chaudes & froides, ſalées & douces, acides & ameres, & que ce mélange ſervoit à corriger les excès des qualités les uns par les autres. Ceci n'eſt pas ſi conforme à la doctrine d'Hace ſur la frugalité :

nam variæ res
Ut noceant ſtomacho, credas, memor illius eſcæ,
Quæ ſimplex olim tibi ſederit. At ſimul aſſis
Miſcueris elixa, ſimul conchylia turdis:
Dulcia ſe in bilem vertent, ſtomachoque tumultum
Lenta feret pituita.

M. de *Tſchirnaus* fit diverſes découvertes de dioptrique & de phyſique, que M. de Fontenelle annonce comme preſque miraculeuſes. Il en fit auſſi d'admirables en chimie, il parvint à faire de la porcelaine toute pareille à celle de la Chine, & il en donna le ſecret à M. Homberg, en échange de quelques autres ſecrets de chimie. Ce ſecret de la porcelaine dût paroître alors d'autant plus étonant qu'on avoit regardé juſques-là cette production comme un don particulier dont la nature avoit gratifié les Chinois, en leur donnant une terre particuliere qui ne ſe trouve que dans leur pays. On ſait aujourd'hui que c'eſt un mêlange de quelques terres qui ſe trovent par-tout, mais qu'il faut ſavoir mêler dans l'ordre & dans le degré convenables.

M. de *Tſchirnaus*, ſur la fin de ſa vie, fut éprouvé par des chagrins domeſtiques, à l'impreſſion deſquels il ſut réſiſter pendant cinq ans, à force de réſignation philoſophique & religieuſe; ſa ſanté y ſuccomba enfin, peut-être, dit M. de Fontenelle, parce qu'on ne peut vaincre ſi long temps le chagrin, ſans en être fort afoibli. Il croyoit avoir des remedes ſûrs contre la fievre, la phthiſie, l'hydropiſie, la goute, il ne craignoit que la pierre qu'il ne ſe flatoit pas de pouvoir ou prévenir, ou guérir, du moins auſſi aiſément, car il avoit trouvé une préparation du petit lait, à laquelle il croyoit quelque vertu, même contre cette maladie. Au mois de ſeptembre 1708, il eut de grandes douleurs de gravele, ſuivies d'une ſuppreſſion d'urines, les médecins l'abandonerent bien-tôt, parce qu'il s'étoit fait médecin lui même, il continua de ſe traiter ſelon ſa méthode & ſes principes, & mourut le 11 octobre ſuivant. Ses derniers mots furent : *triomphe*, *victoire*, qui paroiſſent faire allufion au borheur de ſe ſentir délivrer de toutes les miſeres de la vie humaine.

Il avoit donné une partie conſidérable de ſon patrimoine aux lettres. Dans ſon ouvrage, qui par ſa nature eſt ſuſceptible d'embraſſer une multitude d'objets, il propoſe le plan d'une ſociété de gens riches & amateurs des ſciences, qui fourniroient à des ſavans plus appliqués, plus voués au travail, tout ce qui leur ſeroit néceſſaire, & pour les ſciences, & pour eux-mêmes, & il portoit avec plaiſir, plus de

ſa part des charges d'une pareille communauté, même ſans l'avoir formée. Il fit traduire en allemand, & imprimer à ſes depends, le cours de chimie de Lémery, & il en uſa de même à l'égard de pluſieurs livres d'autrui, dont il eſpéroit quelque utilité pour le public. C'étoit un bel & utile exemple qu'il donnoit aux grands & aux riches, & qui n'a pas été aſſez ſuivi; ce ſeroit une maniere d'être bienfaiteur du genre humain qui les aſſocieroit aux travaux & au mérite des bons écrivains. M. de Fontenelle termine l'éloge de M de *Tſchirnaus* par ce trait vraiment philoſophique: „ Il n'étoit point philoſophe par des connoiſſances rares, & homme vulgaire par ſes paſſions & par ſes foibleſſes; la vraie philoſophie avoit pénétré juſqu'à ſon cœur, & y avoit établi cette délicieuſe tranquillité, qui eſt le plus grand & le moins recherché de tous les biens.

TUBÉRON (*Hiſt. rom.*). Quintus Ælius *Tubéron*, gendre de Paul Émile & conſul romain, fut recomandable, ainſi que toute ſa famille par ſa noble & vertueuſe pauvreté. Diverſes branches de cette reſpectable famille Ælia, s'étoient réunies au nombre de ſeize chefs de branches particulieres, qui vivoient tous enſemble avec leurs femmes & leurs enfans, n'ayant pour tous qu'une petite maiſon à la ville & un petit bien de campagne qu'ils faiſoient valoir par leur induſtrie commune. Ce fut cette union dans la pauvreté qui engagea Paul Émile à choiſir *Tubéron* pour ſon gendre. Emilie qu'il lui donna en mariage, penſa en tout comme ſon mari & comme ſon pere, elle reſpecta toujours, & fit toujours reſpecter dans le premier ſon honorable indigence. Fille d'un pere, deux fois conſul & deux fois triomphateur, femme d'un conſul, elle prit avec plaiſir, au milieu d'un ſiecle dejà corrompu, les mœurs de la vertu & de la pauvreté antique. Paul Émile, après avoir vaincu Perſée & réduit la Macédoine en province, diſtribuant les prix de la valeur à ceux qui s'étoient le plus ſignalés dans cette guerre, donna une coupe du poids de cinq livres à *Tubéron*, ſon gendre; ce fut la premiere piece de vaiſſele d'argent qui entra dans la famille Ælia; encore, dit M. Rollin, „ fallut-il que ce fuſſent la vertu & l'honeur qui l'introduiſiſſent dans cette petite & pauvre maiſon, digne véritablement d'être appelée le palais & le temple de la pauvreté „.

Cette piece de vaiſſele fut la ſeule que poſſéda jamais *Tubéron* devenu conſul, il mangeoit dans de la vaiſſele de terre. Des ambaſſadeurs d'Italie, temoins de cette extrême ſimplicité, lui ayant offert de l'argenterie, il la refuſa comme autrefois Curius avoit refuſé l'or des Samnites.

Le fils de ce *Tubéron*, nommé comme lui Quintius Ælius *Tubéron*, eut comme lui cet amour de la pauvreté, ce ſaint reſpect pour l'économie; mais il faut de la meſure dans la vertu même.

Inſani ſapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultra quam ſatis eſt, virtutem ſi petat ipſam.

Et Cicéron, qui ſe connoiſſoit en vertus, puiſqu'il connoiſſoit ſi bien les vrais devoirs, n'approuve pas un trait de ce ſecond *Tubéron*, qui parut d'une économie ſordide, parce qu'elle étoit déplacée. Quintus Fabius Maximus, neveu du ſecond Scipion l'africain, & qui fit ſon oraiſon funebre, donnant ſelon la coutume, aux obſeques de ſon oncle, un repas au peuple, pria Quintus Ælius *Tubéron*, qui étoit auſſi neveu de Scipion l'africain, de ſe charger d'une table, il s'en chargea. Mais ne diſtinguant pas aſſez ce qui peut convenir à la ſimplicité domeſtique & ce qu'exige la décence publique,

Privatus illis cenſus erat brevis,
Commune magnum.

il ſembla vouloir faire parade de cette pauvreté qui honoroit particuliérement ſa maiſon, il ſe contenta des lits de table les plus ſimples & les plus grôſſiers, qu'il couvrit de peaux de boucs, & au lieu de vaiſſele d'argent, devenue neceſſaire au moins dans les cérémonies publiques, il fit ſervir dans des plats de terre; ces peaux de boucs & ces plats de terre lui furent bien reprochés dans la ſuite, & malgré ſon mérite perſonel & l'éclat de ſa naiſſance & de ſes alliances, lui attirerent un refus, lorſqu'il demanda la préture. *Itaque*, dit Cicéron, *homo integerrimus, civis optimus, cum eſſet Lucii Pauli nepos, Publii africani ſororis filius, his hœdinis pelliculis prætura dejectus eſt. Odit populus romanus privatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit. Nam amat profuſas epulas, ſordes & inhumanitatem multo minus. Diſtinguit rationem officiorum ac temporum.*

De cette même maiſon étoit ſans doute un *Tubéron*, qui dans les guerres civiles entre Pompée & Céſar, parut conſtament ataché au parti du ſénat & de la république. Le ſénat lui donna même le département de l'Afrique, mais lorſqu'il alloit en prendre poſſeſſion, s'atendant de n'y trouver à combatre que le parti de Céſar, à la tête duquel étoit Curion, il y trouva d'abord une autre ennemi ſur lequel il n'avoit pas compté, qui étoit comme lui du parti du ſénat, mais qui, comme dans les guerres civiles tous les droits ſont confondus, brava en cette occaſion l'autorité de ce grand corps. C'étoit Altius Varus, qui ayant précédemment gouverné pendant quelque temps l'Afrique en qualité de propréteur, s'étoit enfui dans cette province dès les premiers mouvemens de

guerre,

guerre, & y trouvant les esprits disposés à recevoir les ordres d'un homme accoutumé à leur en donner, prit sur lui de rendre à la cause de la liberté des services qu'on ne lui demandoit pas & qui ne furent point heureux. Il ne réussit en effet que contre *Tubéron*, qu'il ne voulut jamais laisser aborder en Afrique où cet Altius Varus étoit maître des côtes de la mer. Le fils de *Tubéron* étoit malade, le pere pria du moins Altius Varus comme un particulier, comme un romain engagé dans la même cause, de permettre à son fils malade de prendre terre & de se remettre des fatigues de la mer, il ne put jamais l'obtenir. Les *Tubérons* pere & fils furent obligés de repartir dans le même vaisseau qui les avoit amenés, & allerent se rendre auprès de Pompée.

On est assez étoné de voir dans la suite *Tubéron* devenir l'accusateur de Ligarius, dont le crime étoit d'avoir comme lui suivi le parti de Pompée contre César! *Tubéron* imputoit principalement à Ligarius sa réjection de l'Afrique & le traitement qu'il avoit reçu d'Altius Varus, mais ce désir d'aller en Afrique combatre César, ne pouvoit être ni un titre pour *Tubéron* auprès de César, ni un droit d'accuser Ligarius, qui n'avoit fait que ce que *Tubéron* lui même avoit voulu faire! On sait avec quelle éloquence Cicéron défendit Ligarius & rendit sensible cette vérité utile au genre humain, que la clémence est presque toujours la meilleure politique.

TUCCA (Plautius), (*Hist. Litt. Rom.*) Poëte, ami d'Horace & de Virgile, il est du petit nombre de ceux dont Horace dit qu'il ambitione le suffrage, il revit l'Énéide avec Varius, par ordre d'Auguste.

TUDESQUE (LANGUE), (*Hist. des langues mod.*) langue que l'on parloit à la cour après l'établissement des Francs dans les Gaules. Elle se nommoit aussi *Francktheuch*, *Théotiste*, *Théotique*, ou *Thivil*. Mais quoiqu'elle fût en regne sous les deux premieres races, elle prenoit de jour en jour quelque chose du latin & du roman, en leur communiquant aussi de son côté quelques tours ou expressions. Ces changemens même firent sentir aux Francs la rudesse & la disete de leur langue; leurs rois entreprirent de la polir, ils l'enrichirent de termes nouveaux; ils s'apperçurent aussi qu'ils manquoient de caracteres pour écrire leur langue naturele, & pour rendre les sons nouveaux qui s'y introduisoient. Grégoire de Tours & Aimoin parlent de plusieurs ordonances de Chilpéric, touchant la langue. Ce prince fit ajouter à l'alphabet les quatre lettres greques O, Φ, Z, N, c'est ainsi qu'on les trouve dans Grégoire de Tours. Aimoin dit que c'étoient Θ, Φ, X, Ω, & Fauchet prétend sur la foi de Pithou, & sur celle d'un manuscrit qui avoit alors plus de cinq cents ans, que les caracteres qui furent ajoutés à l'alphabet, étoient l'Ω des Grecs, le ח, le ט, & le ר des Hébreux, c'est ce qui pouroit faire penser que ces caracteres furent introduits dans le Francktheuch pour des sons qui lui étoient particuliers, & non pas pour le latin à qui ses caracteres suffisoient. Il ne seroit pas étonant que Chilpéric eût emprunté ces caracteres hébreux, si l'on fait attention qu'il y avoit beaucoup de Juifs à sa cour, & entr'autres un nommé Prisc qui jouissoit de la plus grande faveur auprès de ce prince.

En effet, il étoit nécessaire que les Francs en enrichissant leur langue de termes & de sons nouveaux, empruntassent aussi les caracteres qui en étoient les signes, ou qui manquoient à leur langue propre, dans quelque alphabet qu'ils se trouvassent. Il seroit à désirer, aujourd'hui que notre langue est étudiée par tous les étrangers qui recherchent nos livres, que nous eussions enrichi notre alphabet des caracteres qui nous manquent, sur-tout lorsque nous en conservons de superflus, ce qui fait que notre alphabet peche à la fois par les deux contraires, la disete & la surabondance; ce seroit peut-être l'unique moyen de remédier aux défauts & aux bizâreries de notre orthographe, si chaque son avoit son caractere propre & particulier, & qu'il ne fût jamais possible de l'employer pour exprimer un autre son que celui auquel il auroit été destiné.

Les guerres continueles dans lesquelles les rois furent engagés, suspendirent les soins qu'ils auroient pû donner aux lettres, & à polir la langue. D'ailleurs les Francs ayant trouvé les loix, & tous les actes publics écrits en latin, & que les mysteres de la religion se célébroient dans cette langue, ils la conserverent pour les mêmes usages, sans l'étendre à celui de la vie commune; elle perdoit au contraire tous les jours, & les Ecclesiastiques furent bientôt les seuls qui l'entendirent; les langues romane & *tudesque*, tout imparfaites qu'elles étoient, l'emporterent, & furent les seules en usage jusqu'au regne de Charlemagne. La langue *tudesque* subsista même encore plus long temps à la cour, puisque nous voyons que cent ans après, en 948, les lettres d'Artaldus, archevêque de Rheims, ayant été lues au concile d'Ingelheim, on fut obligé de les traduire en théotisque, afin qu'elles fussent entendues par Athon roi de Germanie, & par Louis d'Outremer, roi de France, qui se trouverent à ce concile. Mais enfin la langue romane qui sembloit d'abord devoir céder à la *tudesque*, l'emporta insensiblement, & sous la troisieme race elle fut bientôt la seule & donna naissance à la langue françoise. *Mémoire des Inscriptions*, *tom. XV.*

TUDOR (*Hist. d'Anglet.*), nom de la Dynastie Angloise qui succéda dans la persone du roi Henri VII à celle des Plantagenets, (*voyez* Henri VII & Richard III.)

Il est dit à l'article Henri VII, que ce roi étoit de la maison de Lancastre, c'est-à-dire qu'Henri VII tiroit de la maison de Lancastre dont il descendoit par Marguerite de Sommerset, sa mere, son droit à la courone d'Angleterre; mais il étoit de la maison *Tudor*, & il commence la nouvele race parmi les rois d'Angleterre; tout ce qu'on sait de son origine c'est que Catherine de France, fille de notre roi Charles VI, veuve de Henri V, & mere de Henri VI, avoit épousé en secondes noces, un gallois nommé Owen *Tudor*, dont la noblesse étoit assez douteuse. De ce mariage étoit né Edmond, comte de Richemont, celui-ci avoit épousé Marguerite de Sommerset, de la maison de Lancastre. Le fils d'Edmond & de Marguerite, fut Henri, compte de Richemont, issu de la maison royale d'Angleterre, par sa mere; mais on voit qu'avec cet avantage il étoit possible que le roi Henri VII ne fût pas gentilhomme. Quelques écrivains ont regardé cette singularité comme un des inconvéniens qu'entraîne la succession par les femmes; plut à Dieu qu'elle n'en entraînât point d'autres : un bon roi seroit toujours assez noble.

Selon des auteurs, Owen *Tudor* étoit un brasseur, selon d'autres, c'étoit un tailleur qui, en habillant la reine Catherine, étoit parvenu à lui plaire. Quand son petit fils fut parvenu au trône, Owen *Tudor* fut non seulement un gentilhomme gallois, mais un descendant des anciens princes de Galles & des anciens rois bretons.

TUILERIES, (*Hist. mod.*) le jardin du Louvre porte le nom de *jardin des Tuileries*, parce que c'étoit autrefois une place où l'on faisoit des tuiles. Cependant sous le nom de *Tuileries* on n'entend pas seulement ce jardin; mais aussi un palais superbe dont la façade répond à toute la largeur du jardin.

Les palais des *Tuileries* est joint au Louvre par une longue & large galerie qui regne le long du bord septentrional de la Seine, & qui a vûe sur cette riviere.

Ce magnifique édifice fut commencé en 1564, par Catherine de Médicis veuve d'Henri II. & du temps de sa régence pendant la minorité de Charles IX. Il fut fini par Henri IV. & orné par Louis XIV. Louis XIII. avoit aussi beaucoup embéli le jardin des *Tuileries*; mais ce fut sous Louis XIV. que le fameux le Notre en dirigea les nouveles plantations, & qu'on y plaça la plûpart des groupes & des statues qu'on y voit aujourd'hui.

TUILLIER, (Adrien) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, étoit fils de M. *Tuillier*, docteur régent de la faculté de médecine de Paris. Il lui ariva précisément le contraire de ce qui arive à tant d'enfans, que leurs parens destinent ordinairement à leur profession, & que la nature appele à une autre. Fils de médecin, il fut destiné au bâreau; il y entra, il s'y distingua même à l'âge de vingt-deux ans : mais un goût dominant le rapela impérieusement à la profession de son pere, il se fit médecin.

Il étoit né le 10 janvier 1673, il entra dans l'académie des sciences, en 1699. En 1702, étant médecin de l'hôpital de Keyservert, pendant le siége qu'y soutint le marquis de Blainville, il y mourut le 2 juin, d'une maladie, suite des fatigues qu'entraînoient les soins qu'il ne cessoit de donner aux malades & aux blessés.

TULLIE (*Hist. rom.*) Deux *Tullies* bien différentes l'une de l'autre jouent un grand rôle dans l'histoire romaine.

1°. *Tullie*, fille de Servius Tullius & femme de Tarquin le superbe, a mérité de servir de modele à tous les enfans dénaturés; nul n'a jamais foulé aux pieds la nature avec tant d'insolence & d'indignité. (*Voyez* à l'article *Tarquin*, l'histoire de ses deux mariages avec les deux fils ou petits fils de Tarquin l'ancien, voyez aussi l'article Servius Tullius). Si l'on en croit Tite-Live, ce fut *Tullie* elle-même qui unie par le crime avec Tarquin le superbe, ne cessa de l'animer par les discours les plus violens à détrôner & à tuer son pere (Servius Tullius), crime qu'il balançoit encore à commettre long-temps après l'avoir résolu, ce fut elle qui lui en inspira l'abominable courage. Quand tout fut prêt pour l'exécution de son dessein, il paroît dans la place publique avec une troupe de satellites, convoque le sénat, vient s'y asseoir sur le trône de Servius Tullius qu'il dit être à lui, il harangue le sénat déja gâgné en grande partie par ses intrigues & celles de *Tullie*, il réclame hautement ce qu'il appele ses droits. Servius survient, & lui demande de quel droit, lui vivant, il ose convoquer le sénat & occuper le trône de son beau-pere; du droit, répondit il arrogament, du droit que la naissance me donne & qu'elle refuse à un esclave tel que toi; en effet Servius, comme son nom l'annonçoit, étoit né dans l'esclavage, (*voyez* son article), la querele s'échaufe, le sénat, & le peuple se partagent. Tarquin, alors dans toute la vigueur de la jeunesse, saisit, d'un bras robuste, son beau-pere tremblant sous le poids de l'âge & sous celui de la colere, il le transporte hors de l'assemblée & le renverse sur les degrés, qui donnoient dans la place, puis il retourne dans le sénat, le vieillard blessé, froissé, à demi mort ne songe plus qu'à retourner dans sa maison à l'aide du peu d'officiers que la crainte n'avoit pas mis en fuite; des assassins que Tarquin prit soin d'envoyer après lui, & à ce qu'on croit par le conseil de *Tullie*, l'atteignirent & le tuerent.

Il paroît certain du moins que bravant les

mœurs & les usages du temps, comme les sentimens de la nature, elle traversa sur son char la place publique où le peuple étoit assemblé, entra au sénat, en fit sortir son mari, & fut la premiere à le proclamer roi dans l'assemblée du peuple. Tarquin, soit par un reste de pudeur qu'elle fouloit aux pieds, soit par la crainte des dangers où elle pouvoit être exposée dans un pareil tumulte, lui ordona de se retirer. En retournant à la maison, elle rencontra le corps tout sanglant de son malheureux pere; le cocher saisi d'horreur à ce spectacle, s'arrêta & voulut se détourner. Elle le força, dit-on, de passer sur le corps de son pere, & après cette action, rentra, comme en triomphe, dans sa maison. On pouroit soupçoner ici les historiens d'un merveilleux moral, que ne leur est pas moins cher quelquefois que le merveilleux physique, mais il y a une espece de monument de cette indigne action. La rue souillée de ce crime, s'appeloit alors la rue *Cypriene*, & se nomma depuis la rue scélérate, *via scelerata* ou *vicus sceleratus*. *Tullie* fut chassée de Rome avec son mari dans le temps de l'aventure de Lucrece, & mourut en exil auprès de lui, privée du moins de l'objet de son ambition & du fruit de ses crimes. L'action de *Tullie* est de l'an 533 avant J. C., 220 de la fondation de Rome.

2°. *Tullie*, fille de Cicéron & de Terentia. Élevée par son pere, elle fut digne de lui, pleine d'instruction & de vertus. Elle fut mariée trois fois; la premiere à Caïus Pison, homme distingué par son esprit, par son éloquence, par son atachement à sa femme & à son beau-pere, la seconde à Furius Crassipes dont elle fut obligée de se séparer; la troisieme à Publius Cornelius Dolabella, jeune Patricien, d'une naissance illustre, de la maison Cornelia; ce dernier mariage, conclu par Terentia dans l'absense de Cicéron, qui avoit d'autres vues & sans atendre son consentement, ne fut point heureux. Dolabella jeune fut esclave des plaisirs, dans un âge plus avancé il le fut de l'ambition, & il finit par en être la victime. *Tullie*, la derniere des femmes illustres de la république romaine, mourut l'an 709 de la fondation de Rome, deux ans avant Cicéron. La doleur de ce grand homme est prouvée par son traité de la consolation; elle est d'ailleurs célebre dans l'histoire. Cicéron parut inconsolable, il s'enferma & sembla se séparer du monde pour se livrer tout entier au souvenir de sa fille; une mélancolie profonde s'empara de son âme & de ses sens; il fit à sa chere *Tullie* une espece d'Apothéose, il voulut lui élever un temple. Sous le pontificat de Paul III, on prétendit avoir trouvé dans la voie Appiene un ancien tombeau avec cette inscription: *Tulliolæ filiæ meæ*. Ce tombeau renfermoit, disoit-on, le corps d'une femme, qui tomba en poudre à la premiere impression de l'air; une lampe y brûloit encore depuis environ seize cents ans & s'éteignit au moment de l'ouverture du tombeau. On voulut que ce fut le tombeau de *Tullie* & le monument de la douleur de Cicéron; mais il est bien reconu que ce n'étoit qu'une fâble; Octave Ferrari la réfute dans son traité *de lucernis sepulcralibus*. On ignore l'année de la naissance de *Tullie*.

TULLIUS (*Marcus Tullius Cicero*), (*Hist. rom.*). Cet illustre orateur, naquit le 3 janvier de l'an 646 de Rome dans Arpinum, ville municipale du pays des Volsques, aujourd'hui Arpino sur les confins de la campagne de Rome & de la terre de Labour. De fiers patriciens lui ont trop reproché l'obscurité de sa naissance. Il étoit d'une famille honête, ses ancêtres étoient depuis long-temps chevaliers romains de pere en fils, mais aucun n'avoit possédé dans Rome de charge curule. Le surnom de Cicéron qui signifie *pois chiche*, ne lui étoit point personel, il le tenoit de ses peres. Pline, le naturaliste, tire de l'histoire naturele tous ces sobriquets, de *Cicéron*, de *Fabius*, de *Lentulus*, qui, selon lui, désignent la préférence que divers cultivateurs donnoient à différens genres de culture, *pois*, *feves*, *lentilles*. Les amis de Cicéron lui conseillerent dans la suite de quiter ce surnôm qui leur paroissoit avoir quelque chose d'ignoble. C'est à moi, répondit Cicéron, de le rendre aussi noble que ceux de *Catulus* & de *Scaurus*; en effet ces derniers surnoms, ennoblis par la gloire de ceux qui les avoient portés, n'étoient aussi que des sobriquets, dont l'un signifie *petit chien*, & l'autre *boiteux*.

Dès ses premieres études Cicéron fut un objet d'admiration pour ses maîtres & pour ses compagnons. Les peres de ceux-ci, avertis par leurs enfans, venoient contempler & souvent envier ce prodige naissant; il embrassa tout, même la philosophie; le droit & l'eloquence l'occuperent plus particuliéremeut; son goût pour la philosophie sur-tout fut une véritabile passion. Il se livra tout entier aux leçons de l'académicien Philon, que les troubles de la Grece, à l'approche de Mithridate, avoient forcé de quiter Athênes, & de se retirer à Rome. *Totum Philoni me tradidi*. Il saisit d'abord tous les raports qu'ont entre elles la dialectique & l'eloquence, les stoiciens étoient ceux des philosophes qui cultivoient le plus la dialectique; il prit parmi eux un maître nommé Diodote, avec lequel il passa sa vie & qui mourut dans sa maison.

Ses maîtres pour le droit furent les deux Scévola, l'augure & le pontife, les plus savans jurisconsultes & les hommes les plus vertueux de la république. Il s'exerçoit à l'éloquence sur toute sorte de sujets, composoit en latin, en grec, suivoit tous les grands orateurs de son

temps, faisoit une ample provision & de connoissances & d'études, bien résolu d'ariver au bâreau, orateur tout formé, pourvu de toutes les ressources du talent & du travail & non d'y venir bégayer comme tant de commençans, qui n'apprenant leur métier, qu'au bâreau même, & n'étant jamais instruits que par l'usage, le sont toujours trop tard & trop imparfaitement. *Non ut in foro disceremus, quod plerique fecerunt, sed ut, quantum nos efficere potuissemus, docti in forum veniremus.*

Ce plan lui réussit, & ce fut avec le plus grand éclat qu'il plaida sa premiere cause considérable, c'est celle de Roscius d'Amérie, (*voyez* cet article).

Un autre Roscius, le comédien célebre, (*voyez* aussi son article & les articles *Roscius Othon*, *Rabirius*, &c.) lui révéla tous les secrets de ce grand art de l'action ou de la déclamation dans lequel Démosthenes faisoit consister toute l'éloquence. Cicéron & Roscius s'exerçoient à l'envi à rendre une même pensée, un même sentiment, l'un par les divers tours de phrase qu'il pouvoit imaginer, l'autre par la plus grande variété possible de gestes & de mouvemens.

L'ardeur avec laquelle Cicéron se livroit à tous les trasports de l'éloquence, parut d'abord menacer sa foible santé. Les médecins l'avertirent de se modérer, ses amis l'y exhorterent, mais dût-il périr, comment renoncer à cette gloire qui le couvroit déja de ses premiers rayons, & qui lui présentoit dans l'avenir la plus riante perspective? *Itaque cum me & amici & medici hortarentur, ut causas agere desisterem, quodvis potius periculum mihi adeundum, quam a sperata dicendi gloria recedendam putavi.* Il ne prit donc des conseils de ses amis & des ordonances des médecins que ce que le goût même lui en fit adopter, c'est-à-dire, qu'il mit dans son débit moins d'impétuosité, un feu moins continu, avec plus d'art, mieux mesuré soit sur ces forces, soit sur les besoins de la cause. Ainsi des intérêts même de sa santé il tira de nouveles perfections pour son art. Il fit encore pour les intérêts de sa santé un voyage dans l'Asie Mineure dans la Grece & à Athênes, voyage qu'il tourna encore au profit de l'éloquence; il y vit les philosophes, les orateurs, les rhéteurs les plus célebres du pays; celui auquel il s'atacha principalement fut Apollonius Molon, rhodien dont il avoit déja pris des leçons à Rome. Il lut un jour devant lui & devant des auditeurs choisis un fort beau discours qu'il avoit composé en grec. Tout le monde applaudit, mais celui dont il ambitionoit sur-tout le suffrage, avoit paru rêveur pendant tout le discours, & gardoit un silence inquiétant à travers lequel on démêloit des apparences d'un chagrin secret. Cicéron lui en demanda la cause par intérêt pour Apollonius & pour lui même. Ah Cicéron, répondit Apollonius avec un soupir, le silence dont vous vous plaignez, vous loue & vous admire encore plus que leurs applaudissemens; mais je l'avoue, au milieu du plaisir que vous me faisiez, l'amour de la patrie est venu me présenter un souvenir affligeant. Je plains le sort de la Grece, elle a tout perdu, il ne lui restoit plus que la gloire de l'éloquence; vous allez lui ravir ce dernier & unique avantage, je vous vois déja le trasporter tout entier aux Romains. Cette maniere d'applaudir en valoit bien une autre.

Cicéron reconoissoit avoir eu les plus grandes obligations à ce maître, c'est de lui qu'il apprit à réprimer sévérement les saillies les plus heureuses de son génie, à ne se rien permettre d'étranger à sa cause ni de sur-abondant, à se renfermer dans les bornes de son sujet comme un fleuve bienfaisant dans ses rives. *Is dedit operam, si modo id consequi potuit, ut nimis redundantes nos & superfluentes juvenili quadam impunitate & licentia dicendi reprimeret & quasi extra ripas diffluentes coerceret.* Cette surabondance, cette ardeur de jeunesse ne furent pas moins réprimées dans son débit que dans sa composition, & quand il revint à Rome au bout de deux ans, son ton de voix étoit adouci, son style plus sage, son action plus modérée & juste avec plus de finesse.

Il fut nommé à la questure l'an de Rome 696, & il l'exerça l'année suivante en Sicile. Cette île avoit toujours eu deux questeurs, l'un résidoit à Syracuse, l'autre à Lilybée; ce dernier département fut celui de Cicéron; il en remplit les fonctions, non-seulement avec une exactitude religieuse, mais encore avec une distinction qui lui concilia dans l'île l'estime générale, & dont il ne doutoit pas que le bruit ne fut venu jusqu'à Rome, & n'eût rempli toute l'Italie. Il raconte lui-même à ce sujet un petit fait qui rentre dans la moralité générale du néant de la glorie. En retournant à Rome, & en passant par Pouzzole dans la saison où l'on y prenoit les eaux, ce qui rassembloit beaucoup de monde, il crut qu'il n'alloit être question que de sa questure & de la maniere dont il l'avoit remplie. Le premier homme de connoissance qu'il rencontra lui demanda, quand il étoit parti de Rome & ce qu'on y disoit. *Je ne viens point de Rome*, répondit-il assez mécontent d'un tel début, *mais de la province où j'exercois la questure.* — *Oh! oui*, répliqua le questioneur, *n'est ce pas de l'Afrique? Non, c'est de la Sicile. Sans doute*, dit un troisieme qui voulut paroître plus instruit & faire rougir le premier de son ignorance, *ne savez vous donc pas que Cicéron étoit questeur à Syracuse?* — *Eh non, c'est à Lilybée.* De cette ignorance générale, effet de l'indifférence des romains sur-tout ce qui se passoit loin de leurs ieux & dont ils entendoient seulement parler, il conclut qu'il falloit rester sous leurs ieux, s'y produire & s'y re-

produire tous les jours ; & les occuper de soi sans cesse. Il pensa comme fit depuis Horace, que c'étoit les ieux qu'il falloit fraper plutôt que les oreilles.

Segnius irritant animos demissa per aures
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, & quæ
Ipse sibi tradit spectator.

Cicéron avoit dit de même, *populum romanum aures hebetiores, oculos acres atque acutos habere.*

Il se fixa donc pour toujours à Rome, s'atacha au bâreau.

Ce fut pendant sa questure de Sicile, qu'il fit la découverte du tombeau d'Archimede.

On vit dans une occasion éclatante combien Cicéron avoit acquis la confiance publique dans cette île; ce fut à lui que les Siciliens, opprimés par Verres, eurent recours pour obtenir justice; ils se transporta lui-même sur les lieux, y rassembla toutes les instructions & toutes les preuves dont il avoit besoin, & défendit ses cliens avec autant de courage que d'éloquence; il fit plus, il sacrifia cette éloquence même à l'intérêt de leur cause, Verres étoit sauvé, si le jugement de son afaire pouvoit être différé jusqu'à l'année suivante (de Rome 683.). Il auroit eu pour lui alors les deux consuls, dont l'un, le célebre Hortensius étoit son défenseur, l'autre Quintus-Cæcilius Métellus, étoit son ami & lui avoit obligation de plusieurs suffrages que Verres lui avoit achetés, Verres auroit eu encore pour lui le préteur de l'année, Marcus Métellus, frere de celui qui étoit nommé consul; il ne cherchoit donc qu'à différer, & comptoit que Cicéron lui-même l'y aideroit par l'éclat & l'étendue que sa vanité voudroit donner à une cause si importante; mais c'étoit dans les preuves que Cicéron avoit mis sa confiance; il se contenta d'un court exorde pour expliquer les faits, & passer tout d'un coup aux dépositions des témoins & aux preuves, à la force desquelles il fut impossible de résister. Ces belles harangues contre Verres, chef-d'œuvre de l'éloquence romaine, ont été faites après coup, Cicéron ayant cru devoir faire quelque chose pour sa gloire après avoir satisfait à ce qu'exigeoit l'intérêt de ses cliens. Quoiqu'ami de son rival Hortensius, il le fit rougir d'avoir pu prendre la défense d'un scélérat, tel que Verres; il lui cita l'exemple des grands orateurs, leurs prédécesseurs & leurs modeles, qui ne se chargeoient jamais que de causes qu'ils jugeoient justes; Hortensius avoit poussé la foiblesse jusqu'à recevoir des présens de Verres, ce qu'on regardoit alors comme contraire à la noblesse de la profession du bâreau. On parloit d'un sphinx d'ivoire, ouvrage de prix, que Verres avoit donné à Hortensius, & qui faisoit partie de tant monumens des arts en tout genre que Verres avoit volés aux Siciliens, Cicéron dans un endroit de son plaidoyer, ataquoit indirectement Hortensius avec beaucoup de finesse, celui-ci feignant de ne pas l'entendre, répondit qu'il n'avoit point l'art d'expliquer les énigmes. J'en suis surpris, répliqua Cicéron, car vous avez chez vous le sphinx. *Atqui debes, cum sphingem domi habeas.*

La diversité des intérêts dans les afaires, soit publiques, soit particulieres, put en quelques rencontres, répandre ainsi de légers nuages sur leur amitié, mais cette amitié eut le pouvoir de les dissiper & la glorie de triompher de la jalousie qu'ils pouvoient s'inspirer l'un à l'autre, en quoi il faut avouer que le plus grand mérite paroît être du côté d'Hortensius, qui ayant précédé Cicéron au bâreau, se vit promptement & entiérement éfacé par lui. Cicéron parle honorablement de ce rival en toute occasion, & après la mort d'Hortensius, il rendit un noble témoignage à la noble amitié qui les avoit unis.

„ J'ai perdu, dit-il, non point un rival jaloux de ma glorie, comme quelques uns se „ l'imaginoient; mais un compagnon fidele dans „ des travaux utiles & glorieux. Dans la carriere que nous courions ensemble, je n'ai „ jamais cherché à lui faire obstacle, jamais „ je n'en ai non plus éprouvé de sa part; au „ contraire, nous nous faisions une loi de nous „ aider mutuélement par nos conseils;... nous „ regardions notre gloire & nos succés comme „ un bien commun entre nous,.... nous déférant l'un à l'autre la palme & le premier „ rang. „

Dolebam, quod non, ut plerique putabant, adversarium, aut obtrectatorem laudum mearum, sed socium potius & consortem gloriosi laboris amiseram..... Cum præsertim non modo nunquam sit aut illius a me cursus impeditus, aut ab illo meus, sed contra semper alter ab altero adjutus & communicando, & monendo & favendo.

Duodecim post meum consulatum annos in maximis causis, cum ego mihi illum, sibi me ille anteferret, con unctissime versati sumus.

Catilina & Cicéron furent en concurrence pour le consulat; c'étoit avoir à choisir entre le vice & la vertu, Catilina, déja plus d'une fois accusé, avoit toujours été renvoyé absous, sans qu'on l'eût cru jamais innocent. Dans une de ces accusations, il pria Cicéron lui même d'être son défenseur; on ne sait pas si en effet Cicéron se chargea de sa défense, mais on voit par ses lettres à Atticus, qu'il ne s'en éloignoit pas, & qu'il faisoit ce raisonement: ou j'obtiendrai qu'il soit renvoyé absous, & dans ce cas, je pourai me concerter avec lui pour la demande du consulat, & vraisemblablement il me cédera, ou il sera condamné, & je m'en consolerai.

Tout en briguant le consulat, Catilina mé-

ditoit la perte de Rome. Sa conspiration, la vigilance, l'adresse, la fermeté que Cicéron déploya dans cette occasion, forment une des époques les plus intéressantes de l'histoire romaine. Son éloquence, quoique naturélement sublime dans ses catilinaires, fut alors son moindre mérite, Catilina succomba, Cicéron eut la gloire de sauver Rome.

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

Ce titre de pere de la patrie, prodigné depuis aux empereurs, par la bassesse, fut donné alors à Cicéron, par la voix libre de la reconoissance, le peuple le lui donna, & les sages le lui confirmerent. Caton en haranguant le peuple, Catulus en opinant dans le sénat, joignirent ce titre à l'éloge qu'ils firent du sauveur de l'état. Lucius Gellius, qui avoit été censeur, proposa de lui donner la courone civique. " Je vous salue, s'écrie, long-temps après la mort de Cicéron, Pline l'ancien, saisi d'un saint respect & d'un vertueux enthousiasme au souvenir de l'énumération des grandes choses que Cicéron avoit faites pendant son consulat; je vous salue, ô vous qui le premier de tous, avez été appelé pere de la patrie, qui le premier avez mérité, sans quiter l'habit de paix, le laurier de triomphateur. *Salve, primus omnium parens patriæ appellate, primus in toga triumphum linguaque lauream merite.*

Cicéron éleva & agrandit la puissance de l'ordre des chevaliers; c'est depuis son consulat, qu'ils commencerent, selon Pline, à former un troisieme corps dans la république, au lieu qu'auparavant on n'y comptoit que le sénat & le peuple, *senatus populusque romanus.*

Cicéron sauveur de Rome, étoit l'objet de l'admiration & de l'amour de tous les bons citoyens. Quelle va être sa récompense? des persécutions. On voulut d'abord marquer par une humiliation sa sortie du consulat. La grande loi, *salus populi suprema lex esto*, avoit forcé d'exécuter militairement, quoique d'après un décret du sénat, divers conjurés trop convaincus, mais à qui les conjonctures n'avoient pas permis de faire leur procès dans toute la lenteur des formes ordinaires. Des tribuns jaloux, dans leurs harangues séditieuses au peuple, commencerent à murmurer contre un consul qui, disoient-ils, avoit fait mourir des citoyens sans forme de procès, & comme ils redoutoient son éloquence, ils voulurent l'empêcher de haranguer le peuple en lui rendant compte, selon l'usage, de sa gestion, le dernier jour de décembre, jour où l'on quitoit le consulat. Le tribun Métellus Népos prit sur lui de défendre à Cicéron toute harangue; il lui ordona impérieusement & par le droit de sa charge, de se renfermer dans le serment ordinaire de n'avoir rien fait contre les loix. Cicéron forcé d'obéir à la défense, même injuste, du tribun, ne se déconcerta point, & jura que la république & la ville de Rome lui devoient leur salut; cette présence d'esprit charma le peuple, il applaudit, & d'un cri unanime, jura que rien n'étoit plus vrai que ce que le consul venoit d'affirmer. Ainsi l'entreprise des tribuns ne fit que tourner à sa gloire. Le même Métellus Népos se disposoit cependant à l'accuser, & à le citer devant le peuple; mais la cause de Cicéron étoit celle du sénat, & le sénat ratifia tout ce qui s'étoit fait sous le consulat de Cicéron, & déclara ennemi de la patrie quiconque entreprendroit d'y porter atteinte.

A Métellus Népos succéda bientôt un ennemi plus odieux & plus à craindre, *Clodius* (*Voyez* son article, & celui de Pompeïa). Cicéron avoit déposé contre lui dans cette afaire, où Clodius justement accusé d'un de ses moindres crimes, celui d'avoir profané les mysteres de la Bone déesse, fut scandaleusement absous par des juges bien payés. Ces juges, avant que Crassus eut traité avec eux de l'absolution de Clodius, avoient paru disposés à faire leur devoir, & comme Clodius étoit un homme de qui on avoit tout à craindre, ils avoient demandé au sénat, une garde qui leur fut acordée. Cette précaution étoit sage, mais l'événement la rendit bien ridicule, & Catulus dit aux juges: *pourquoi donc nous demandiez-vous une garde, étoit ce pour empêcher qu'on ne vous enlevât l'argent que vous aviez reçu de l'accusé?* Ce jugement consterna tous les gens de bien, Cicéron ranima leur courage; il s'éleva au milieu du sénat, en présence de Clodius même, contre la corruption des juges qui l'avoient absous: c'est une plaie, dit-il, que la république a reçue, nous ne devons ni la dissimuler ni la craindre; la dissimuler seroit manquer de sentiment, la craindre seroit manquer de courage. *Vulnus esse ejusmodi, quod nec dissimulandum, nec pertimescendum videretur, ne aut metuendo ignavissimi, aut ignorando stultissimi judicaremur.* Il apostrophe Clodius: " ne crois pas, lui dit-il, être échapé au péril, tes juges t'on réservé pour la prison & les supplices, ils t'on privé du bénéfice de l'exil, leur prévarication cependant, afflige les honêtes gens, mais n'afoiblit point leur vertu. La ligue naturele des gens de bien contre les méchans subsiste; il ne nous est survenu aucun mal nouveau, mais le mal caché s'est découvert. L'absolution d'un coupable a fait connoître ses semblables. *Erras, Clodi: non te judices urbi, sed carceri reservarunt, neque te retinere in civitate, sed exilio privare voluerunt...... Manet illa in republica bonorum consensio: dolor accessit bonis viris, virtus non est imminuta. Nihil est damni factum novi; sed quod erat inventum est. In unius hominis perditi judicio plures similes reperti sunt* ".

Il falloit pour se venger, que Clodius fût

homme public; & c'eſt à quoi il travailla; il voulut être tribun du peuple, mais il étoit de race patriciene, & les ſeuls plébéïens pouvoient être tribuns du peuple; il entreprit de ſe faire plébéïen: un Fonteïus, plébéïen, conſentit de l'adopter, mais c'étoit une adoption illuſoire, Fonteïus étoit marié, il étoit plus jeune que celui qu'il adoptoit; cependant il acquéroit ſur lui tous les droits de la puiſſance paternele, mais il s'en dépouilla ſur le champ & l'émancipa: en général il y avoit trop de fictions de droit, dans le droit romain. Clodius fut réputé plébéïen, & devint éligible pour la charge de tribun du peuple; les gens de ce caractere, quand ils ont ſu ſe rendre éligibles, ſavent qu'ils ſeront élus, Clodius le fut.

L'an 694 de Rome, le conſulat de Lucius Calpurnius Piſon & d'Aulus Gabinius, démentit pleinement la maxime par laquelle Catulus raſſuroit Cicéron ſur les inquiétudes que lui donnoient les intrigues de ſes ennemis. Rarement, diſoit Catulus, eſt il arivé que la république ait eu un conſul méchant; mais jamais il n'eſt arivé qu'elle en ait eu deux méchans à la fois (il exceptoit ſeulement les tems de la tyrannie de Catilina) d'après cette obſervation, Catulus promettoit toujours à Cicéron un des conſuls au moins pour défenſeur. Gabinius, ancien ami de Catilina, & Piſon, ennemi des gens de bien, s'acorderent pour vendre Cicéron à la vengeance de Clodius. Le premier triumvirat étoit formé; les triumvirs étoient ennemis ou déclarés ou ſecrets de Cicéron, Craſſus le haïſſoit à découvert; Céſar & Pompée avoient voulu ſe l'atacher, c'eſt-à dire ſe l'aſſervir, & Cicéron, quoiqu'il aimât Pompée, ayant voulu n'être ataché qu'à la république, ils l'abandonerent & apuierent Clodius; celui-ci pour préparer ſes ataques, propoſa d'abord quelques loix indiférentes, ou qui ne menaçoient Cicéron que de trop loin pour que ſes amis cruſſent devoir s'y oppoſer; Clodius avoit promis ſolemnélement de ne rien entreprendre contre Cicéron, pourvu qu'il ne mît point d'oppoſition à ſes loix; enfin il leva le maſque, & propoſa une loi pour condamner à l'exil, quiconque ſeroit ou auroit fait mourir un citoyen ſans forme de procès, l'hoſtilité étoit manifeſte, Cicéron alors ſe regarda comme accuſé, & ſelon l'uſage des accuſés, il prit le deuil. Preſque tous les chevaliers romains le prirent avec lui. Vingt mille jeunes gens, la fleur de la nobleſſe romaine, acompagnoient par-tout Cicéron, ſollicitant le peuple en ſa faveur; tous les ordres de la république, toutes les villes d'Italie s'alarmerent de ſon danger. Le ſénat ſomma les conſuls de prendre la défenſe de l'accuſé, & par une délibération publique, cette compagnie prit auſſi le deuil, comme accuſée elle même dans la perſone de Cicéron, qui n'avoit rien fait que par les ordres du ſénat. Clodius arma les eſclaves & les gens de la lie du peuple & fit inſulter, par eux dans les rues, Cicéron & ſes défenſeurs. Les moyens s'aſſortiſſent naturélement à la fin. Les factieux qui ſoulevent la populace, qui arment les aſſaſſins, ne peuvent avoir que des vues crimineles; les conſuls loin d'obéir au ſénat ordonerent au ſénat de quiter le deuil; ils ſe déclarerent hautement pour Clodius & pour ſes aſſaſſins; un d'eux avoua même a Cicéron, que ſon collegue, & apparemment lui-même, atendoient de Clodius, des grâces & des emplois que ni Cicéron, ni le ſénat même ne pouvoient plus leur procurer; car, ſelon eux, le ſénat n'étoit plus rien; en effet, la violence décida de tout, & Cicéron fut exilé, c'eſt-à-dire, il s'exila lui-même pour ne point exciter une guerre civile que ſes amis étoient réſolus de ſoutenir, & il put ſe vanter, & il ſe vanta en effet d'avoir deux fois ſauvé la république, l'une par ſa gloire, l'autre par le généreux ſacrifice de ſa perſone & de ſes intérêts. *Unus rempublicam bis ſervavi, ſemel gloria, iterum ærumna mea.* Mais Clodius voulut qu'il eut la honte d'une condamnation, il fit rendre contre lui, par le peuple, une loi qui, pour avoir fait mourir des citoyens romains (c'eſt-à-dire des conjurés) ſans procès, mais en vertu d'un décret du ſénat, (rendu d'après l'évidence du crime) pour avoir porté ſur les regiſtres publics, un faux ſénatuſconſulte (ce qui étoit abſolument faux) le prive de l'uſage de l'eau & du feu, défend à toute perſone de le recevoir & de lui donner aſyle, juſqu'à la diſtance de cinq cent milles de Rome, & s'il eſt trouvé dans cet eſpace, permet de le tuer, lui & ceux qui l'auront reçu chex eux; défend à tout magiſtrat & à tout ſénateur, de propoſer jamais & de favoriſer ſon rapel, de délibérer, de conclure, d'opiner, en quelque façon que ce puiſſe être, qui tende a ce but; enfin, de prendre aucune part à aucun décret qui eût pour objet de lui permettre de revenir dans la ville. La méchanceté, en accumulant ainſi ſes perfides précautions, croit aſſurer le mal qu'elle a fait, & elle ne ſent pas que par cet acharnement même elle en accélere la réparation. Clodius jouiſſant de ſon indigne triomphe, fait vendre à l'encan les biens de Cicéron. Aucun honete homme ne ſe préſenta pour en acheter la moindre partie, la troupe des brigans dont diſpoſoit Clodius, partagea cet indigne butin; les conſuls prirent pour eux les maiſon de campagne, Clodius la maiſon de la ville, il y dédia un portique à la déeſſe de la liberté, *dont Cicéron étoit l'oppreſſeur, & Clodius le vengeur*; & la ſtatue de cette déeſſe qu'il y fit mettre, étoit celle d'une courtiſane connue.

Cicéron, malgré le plébiſcite que Clodius avoit fait rendre, trouva ſur ſa route de dignes amis qui remplirent envers lui, avec courage, tous les droits de l'hoſpitalité, il en trouva auſſi d'ingrats qui détournerent les ieux, & de foi

bles qui craignirent le danger. Il auroit voulu s'établir en Sicile, le préteur C. Virgilius n'osa l'y recevoir ; il passa en Grece, & Cn. Plancus plus hardi le reçut à Thessalonique, où il étoit questeur; il alla même le chercher jusqu'a Dyrrachium.

L'exil de Cicéron, sorti de Rome au commencement d'avril 694, dura en tout seize mois. Après être resté environ huit mois à Thessalonique, il revint à Dyrrachium pour être plus à portée des noüveles, il y ariva le 25 novembre & il y resta encore huit mois.

On lui a reproché trop d'abatement pendant son exil, on l'a trouvé en défaut du côté de la philosophie, il s'est défendu par la sensibilité.

Cependant tout fermentoit à Rome contre Clodius & en faveur de Cicéron ; l'imprudence qu'eut Clodius d'insulter Pompée & de s'en faire un ennemi, rapela enfin à ce triumvir la tendresse que Cicéron avoit toujours eue pour lui & qu'il avoit si mal reconue. César ne désiroit point le retour d'un aussi bon citoyen, d'un aussi rigide partisan de la vertu & de la liberté que Cicéron; c'étoit après Caton l'homme qui répugnoit le plus à ses mœurs & qui pouvoit s'opposer le plus à son ambition, mais Pompée ayant résolu le rapel de Cicéron, César qui alors ne savoit rien refuser à Pompée, devint favorable à Cicéron. Le jeune Crassus, zélé partisan de Cicéron, étoit parvenu a fléchir son pere en faveur de cet illustre proscrit. Le sénat étoit pour lui; les consuls de l'année 695, lui furent plus favorables que ceux de l'année 694. Lentulus Spinther, l'un de ces deux nouveaux consuls, demanda hautement le rapel de Cicéron, & Métellus Nepos, l'autre consul, jusqu'alors ennemi de Cicéron & ami de Clodius, atendri par un discours pathérique de P. Servilius Isauricus, vieillard vénérable, ancien consul, ancien censeur décoré du triomphe, qui lui rapela l'exil & le retour de Métellus Numidicus, persécuté autrefois par les méchans comme Cicéron, Métellus ne put retenir ses larmes & s'unit de bonne foi avec Lentulus son collegue, pour faire rapeler Cicéron ; tous les préteurs, excepté un frere de Clodius, huit tribuns du peuple apuioient la même cause, le sénat envoya des lettres circulaires dans toute l'Italie, pour inviter tous ceux qui aimoient l'état à venir concourir par leurs suffrages ou leurs vœux au retablissement de Cicéron; démarche sans exemple, non seulement pour les intérêts d'un particulier, mais même dans les périls communs de toute la république. La nouvele de ce sénatusconsulte porté sur le champ à un spectacle de gladiateurs, y fut reçue avec transport, chaque sénateur, qui venoit à ce spectacle au sortir du sénat, y fut applaudi. Quand le consul Lentulus, qui donnoit ces jeux, y fut arivé, & eut pris sa place, tous les sénateurs se leverent, & tendant les bras vers lui, témoignerent leur joie & leur reconoissance par des larmes de tendresse, qui montroient combien Cicéron étoit cher à tous les gens de bien.

Sur l'invitation du consul & du sénat, tous les peuples de l'Italie se déclarerent pour Cicéron & unirent leurs éforts en sa faveur.

Enfin la loi du rapel fut porté à Rome, dans l'assemblée du peuple, & n'y trouva qu'un seul contradicteur, Clodius.

Cicéron partit de Dyrrachium, le 4 août 695, il aborda le lendemain à Brindes, où il trouva sa chere fille Tullie. Son retour à Rome, fut une marche triomphale. „ Toute ma route, dit-il, depuis Brindes jusqu'à Rome, é- „ toit bordée d'une file continuele des peuples „ de toute l'Italie... Mais le jour sut-tout où „ je rentrai dans Rome, ce seul jour me vaut „ une immortalité „ *Unus dies mihi quidem immor-* „ *talitatis instar fuit*. J'y vis le sénat & le peu- „ ple entier sortir hors des portes pour me rece- „ voir: & Rome elle-même s'ébranlant presque „ de dessus ses fondemens, sembloit s'avancer pour „ embrasser son conservateur. On eut dit que „ non seulement les hommes & les femmes de „ tout âge, de tout ordre, de toute condi- „ tion, mais le murailles elles-mêmes, les „ maisons & les temples, entroient, à ma vue, „ dans des transports de joie „. *Cum senatum egressum vidi populumque Romanum universum; cum mihi ipsa Roma prope convulsa sedibus suis ad complectendum conservatorem suum procedere visa est; quæ me ita accepit, ut non modo generum, ætatum, ordinum, omnes viri ac mulieres, omnis fortunæ ac loci, sed etiam mœnia ipsa viderentur, ac tecta urbis & templa lætari.*

Lorsque Cicéron ariva à la porte Capene, les degrés des temples voisins étoient remplis d'un peuple immense, qui, avec des applaudissemens & des cris de joie l'acompagna au capitole, & de là dans la maison qui lui avoit été préparée. Enfin l'éclat de ce retour fut tel, que Cicéron en se le rapelant, dit qu'à ne considérer que les intérêts de sa gloire, il auroit dû au lieu de résister aux violences de Clodius, les rechercher & les acheter, *ut tua mihi conscelerata illa vis non modo non propulsanda, sed etiam emenda fuisse videatur.*

Au milieu des charmes & de la pompe de ce triomphe, on ne peut se défendre d'une réflexion bien naturele sur l'inconstance du peuple & sur la facilité que trouve un scélérat ou habile ou impétueux, tel que Clodius, à en disposer, à le tourner & l'entraîner à son gré, à en faire l'instrument de ses vengeances contre les gens de bien. Ce peuple qui ramené dans les sentiers de la justice & de la vertu, rapele aujourd'hui Cicéron avec tant de respect & d'amour, est le même qui, seize mois auparavant l'avoit chassé de Rome & de l'I-

talie

talie & l'avoit déclaré ennemi public, à la voix d'un Clodius. Et ce même peuple qui banissoit Cicéron pour avoir fait punir des conjurés, savoit bien que par leur supplice il avoit sauvé l'état, il le savoit, il avoit applaudi au témoignage public, que Cicéron, en sortant de charge, s'étoit rendu à ce sujet.

Ses maisons de ville & de campagne furent rétablies aux dépens de la république. Clodius arma ses assassins & voulut, à force ouverte, empêcher ces reconstructions; il y eut à ce sujet plusieurs combats, où Milon, ce zélé défenseur de Cicéron, défendu par lui dans la suite avec beaucoup d'éloquence, mais sans succès, s'opposa constament à Clodius, ce qui amena enfin ce fatal combat où Clodius périt victime de tant d'atrocités; nous disons fatal en ce qu'il causa l'exil de Milon, & que Cicéron eut la douleur de ne pouvoir sauver son vengeur.

La liaison plus intime encore qu'auparavant, entre Cicéron & Pompée, attira encore au premier des désagrémens qui lui furent sensibles; Pompée abusant de sa reconoissance & de son amitié, le força de prostituer son éloquence à la défense d'un Gabinius, d'un Vatinius, ses ennemis personels & les objets de son mépris, mais qui étoient devenus des protégés de Pompée. O Caton! s'écrioit Cicéron, que vous êtes heureux, vous à qui person n'ose rien demander de contraire à l'honeur! *O te felicem, M. Porci, a quo rem improbam nemo petere audet!* C'étoit s'accuser bien naïvement d'une foiblesse inconnue à Caton.

Mais il suivit son cœur, lorsque l'an 698 de Rome, il défendit contre un de ses amis, dans une accusation de brigue, ce même Plancius qui, pendant sa disgrace, l'avoit été chercher à Dyrrachium, pour le mettre en sûreté à Thessalonique, sous sa protection; c'est le cœur de Cicéron qui lui a dicté, ce tendre & sublime éloge de la reconoissance, le plus bel ornement de ce discours.

Il fut, l'an de Rome 702, proconsul de Cilicie, & son proconsulat est un modele de justice, de douceur, de désintéressement, de bienfaisance, de fermeté même dans les occasions qui en demanderent; jamais magistrat romain n'a montré plus de vertu, & une vertu plus aimable dans l'exercice de sa magistrature; mais jamais magistrat n'a désiré avec tant d'impatience la fin de son emploi. " Je regrete, " disoit-il, le grand jour de la capitale, la place publique, la ville, ma maison, la société de mes amis. *Denique hæc non desidero: lucem, forum, urbem, domum, vos desidero* ". A peine étoit-il de retour à Rome, que la guerre civile éclata entre César & Pompée.

Les beaux jours de la gloire de Cicéron sont passés, la conjuration de Catilina si habilement découverte, si éloquemment prouvée, si vigoureusement dissipée, l'exil de Cicéron, honte passagere de Rome, son retour triomphant; voilà les vrais momens de sa grandeur; nous l'allons voir de plus en plus semblable au portrait qu'on en fait dans *la mort de César*.

> Cicéron qui d'un traître a puni l'insolence,
> Ne sert la liberté que par son éloquence.
> Hardi dans le sénat, foible dans le danger,
> Fait pour haranguer Rome, & non pour la venger.

Nous l'allons voir dans les discordes civiles, flotant entre les divers partis, servant mal celui qu'il embrasse, tout prêt à se livrer au parti contraire, prévoyant tout, craignant tout, parlant toujours bien, agissant toujours foiblement.

Il prit le parti du sénat & de Pompée, comme le moins mauvais, mais sans ardeur, sans véritable affection, avec ce chagrin profond, cette terreur, cet esprit de critique & d'improbation qui annonce & qui communique le découragement; il étoit déplacé dans un camp: d'ailleurs, malade & mélancolique, blâmant tout & ne remédiant à rien.

Quand il ariva au camp, quelqu'un lui dit qu'il venoit bien tard; comment tard, répondit-il, *je ne vois rien de prêt*.

Pompée ayant promis le droit de bourgeoisie romaine à des déserteurs allobroges, qu'il vouloit atacher au parti de la république, cet homme, dit-il, promet aux gaulois une patrie étrangere, & il ne peut nous rendre la nôtre. *Gallis civitatem promittit alienam, nobis nostram non potest reddere*.

Le même Pompée demandant à Cicéron, pour l'embarasser, où étoit Dolabella, son gendre? (celui-ci avoit pris le parti de César.) *Il est avec votre beau pere*, répondit Cicéron; & c'étoit bien le vrai mot qu'il avoit à répondre, puisque la question de Pompée, dans l'intention de ce général, renfermoit un reproche. Cicéron, en effet, ne disposoit pas plus de Dolabella, son gendre, que Pompée de César, son beau-pere.

Pompée blessé de tous ces mots, ou chagrins ou piquans, les rendit tous à Cicéron, par ce seul mot, qui l'accusoit d'insolence & de poltronerie. Je voudrois qu'il passât dans le parti ennemi, pour apprendre à nous craindre. *Cupio ad hostes Cicero transeat, ut nos timeat*.

Cicéron resta malade ou indisposé, à Dyrrachium, pendant que Pompée perdoit la bataille de Pharsale & alloit trouver la mort sur le rivage de l'Égypte. Après cette défaite, les chefs du parti vaincu se trouvant réunis a Dyrrachium, quelques-uns proposoient de renouveler la guerre, Cicéron se trouvant le seul consulaire & étant encore revêtu du titre & du pouvoir de proconsul, on voulut lui donner

le commandement de la flote & des troupes qui restoient; il déclara que son avis étoit qu'il ne suffisoit pas de mettre bas les armes, qu'il falloit les jeter par terre ; *cum ego*, dit-il lui-même dans l'oraison pour le roi Déjotarus, *post Pharsalicum prœlium*, *suasor fuissem armorum non deponendorum*, *sed abjiciendorum*.

Le jeune Pompée indigné de ce conseil timide, traita Cicéron de déserteur & de traître, & alloit le percer, si Caton ne l'eût retenu. Cicéron alla tristement à Brindes, atendre le retour & les ordres de César ; il les atendit long-tems, & cet état d'humiliation, d'incertitude & de dépendance, fut l'époque la plus fâcheuse de sa vie. À peine arivoit-il à Brindes, que Marc-Antoine, lieutenant de César, y aborda aussi avec les légions victorieuses; il pouvoit d'après ses ordres & ses pouvoirs, tuer Cicéron qui étoit revenu en Italie, sans une permission par écrit, de César; or, César ne soufroit pas qu'aucun de ceux qui avoient porté les armes contre lui, rentrât dans l'Italie; Antoine qui n'étoit ni ami, ni ennemi de Cicéron, ne voulut, ou n'osa pas pour lors souiller ses mains d'un sang si respecté ; pour consommer ce crime dans la suite, il eut besoin de toute la haine qui s'éleva entre lui & Cicéron, & de toute la puissance que lui donna le triumvirat. À Brindes il épargna Cicéron, contre lequel il étoit armé de tout le droit de la guerre, s'il y a un droit de la guerre; dans les démêlés qu'il eut depuis avec cet orateur, il lui fit beaucoup valoir l'indulgence dont il avoit usé envers lui à Brindes: il est vrai, lui dit Cicéron, que je vous ai la même obligation qu'ont les voyageurs aux voleurs de grand chemin, qui veulent bien leur laisser la vie.

Antoine vouloit du moins forcer Cicéron à sortir de l'Italie ; mais Cicéron produisit une lettre de Dolabella, écrite par l'ordre de César, & qui lui permettoit d'aller atendre, à Brindes, ce qu'il décideroit sur son sort ; Antoine publia une ordonance qui, interdisant l'entrée de l'Italie aux vaincus, contenoit une exception formele en faveur de Cicéron, qu'il annonçoit par là publiquement, comme soumis au vainqueur, pendant que tous ses amis ou défendoient encore la république, ou faisoient leur paix secrétement & sans éclat ; c'étoit déshonorer Cicéron, en n'osant ni le tuer ni le chasser.

Tous les chagrins étrangers & domestiques se réunissoient pour l'accâbler; sa fortune étoit renversée, sa femme vivoit sans économie, sa fille, Tullie, l'objet de toute sa tendresse, séparée de Dolabella, son mari, n'avoit pas de quoi soutenir son rang. Quintus Cicéron, son frere, qui avoit autrefois servi dans les Gaules, sous César, étoit accusé de l'avoir entraîné dans le parti de Pompée, & César qui en étoit persuadé, vouloit le proscrire; il fallut que Cicéron écrivît pour le justifier, tandis qu'il avoit lui-même besoin de justification auprès de César, & Quintus, dans cette afaire le paya d'ingratitude ; car ce fut en chargeant Cicéron, que lui & son fils se justifierent.

Cicéron atendoit toujours à Brindes, quel seroit son sort, & il s'y consumoit de crainte & de douleur. Il ariva enfin une lettre de César qui le réintégroit dans tous les honeurs du consulat, & lui permettoit de conserver les licteurs & les faisceaux; enfin, César arivant lui-même, acheva de rendre le calme à son âme, par toutes les grâces & toute la franchise qu'il mit dans son accueil.

Quelle différence la foiblesse peut mettre entre deux hommes vertueux? l'intrépide Caton résolu de mourir avec la liberté, ne s'écarte jamais du sentier de la justice, & ne fait rien d'indigne de la noble cause à laquelle il s'est dévoué.

Vir bonus & sapiens audebit dicere, *Pentheu*,
Rector Thebarum, *quid me perferre patique*
Indignum coges: -- *Adimam bona? nempe pecus rem*,
Lectos, *argentum tollas licet*. -- *in manicis &*
Compedibus sævo te sub custode tenebo. --
Ipse Deus, *simul atque volam*, *me solvet*.

Cicéron aussi vertueux, aussi ami du bien & qui savoit conserver à la vertu tous ses charmes, flote sans cesse entre les divers partis, flate & caresse la tyrannie puissant, insulte à la tyrannie abatue, varie & se dément parce qu'il a peur. Sa maxime étoit que le sage s'accommode au temps. Mais avec cette maxime, sur quelle vertu peut-on compter. Plaignons les foibles au reste, & ne haïssons que les pervers. Cicéron va donc être le flateur de César, mais il saura le flater en homme vertueux, il louera en lui des vertus réelles, des vertus utiles au monde, la clémence, la bienfaisance, la générosité, & par ses louanges mêmes il les affermira dans le cœur de l'homme puissant. Il faut rendre une justice entiere à Cicéron. Il se renferma long-temps dans ce triste silence où la vertu condamne l'homme de bien, sous un gouvernement qu'il ne peut approuver. Il n'éleva la voix qu'après que César eut pardoné à Marcellus; ce jour lui parut le premier beau jour qui aût lui sur la république depuis les malheurs des guerres civiles, & il ranima pour le célébrer sa vertueuse éloquence. *Ita mihi pulcher hic dies visus est*, *ut speciem aliquam viderer videre quasi reviviscentis reipublicæ*. Ce ne sont point des monumens d'adulation & d'esclavage que les harangues pour Marcellus & pour Ligarius. C'est le pur éloge de la vertu, tel qu'il s'élance d'un cœur qu'elle enflame & qu'elle pénetre, & qui a besoin de lui rendre hommage par-tout où il la trouve. Cepen-

dant ces mêmes harangues ont servi de prétexte aux ennemis de Cicéron pour insister sur ce reproche de fluctuation & de mobilité qu'il a mérité d'ailleurs. Nous avons raporté à l'article *Laberius*, un mot sanglant que dit à Cicéron ce chevalier romain, sur ses variations. Il faut pourtant encore rendre justice à Cicéron, s'il n'eut pas le courage d'imiter Caton jusqu'au bout, il eut celui d'honorer sa mémoire d'un éloge public sous la tyrannie même de César. César y répondit par deux écrits intitulés: *les Anti-Catons*, où Caton est assez maltraité, mais où Cicéron est ménagé & comparé à Périclés & à Théramene. Il resta sans crédit auprès du dictateur, éloigné des afaires, pleurant la république qu'il n'avoit pas sû défendre, la pleurant, dit-il lui même, comme une mere pleure son fils unique. *Patriam eluxi jam & gravius & diutius quam ulla mater unicum filium*. Livré aux lettres qui faisoient sa seule consolation & sans lesquelles il n'auroit pu vivre: *an possem vivere nisi in litteris viverem?* ce fut alors qu'il composa ses livres de la rhétorique & ses ouvrages philosophiques & moraux: ne pouvant plus servir la patrie dans le sénat & dans la place publique, il voulut au moins la servir par des ouvrages propres à former les mœurs. *Si minus in curia atque in foro, at in litteris & libris juvare rempublicam*. Il se comparoit à Denis le tyran, qui chassé de Syracuse avoit ouvert une école à Corinthe. Il s'étoit retiré à Naples, & comme s'il eût toujours été à Rome & en plein sénat, quand César croyoit avoir besoin de son nom, il l'employoit pour autoriser ses actes de pouvoir arbitraire qu'il prenoit soin de revêtir d'une forme légale & républicaine. Ainsi Cicéron apprenoit à Naples qu'un sénatus-consulte, formé, disoit-on sur son avis dans le sénat où il n'étoit pas, avoit été porté en Arménie & en Syrie; il recevoit des lettres de rois, dont l'existence lui étoit inconnue, & qui le remercioient d'avoir opiné pour les faire reconoître amis & alliés de l'empire romain. Il en rioit avec ses amis & s'applaudissoit de son repos. Toute cette conduite n'étoit pas d'un flateur de la tyrannie; & ceux qui oserent plus que Cicéron pour la liberté, ne firent que prolonger les maux de la patrie, sans pouvoir la sauver. Son inaction politique ne paroissant que de la foiblesse aux zélateurs qui vouloient tout tenter, on ne le fit point entrer dans la conjuration contre César, & par là on lui épargna sans doute bien de l'embaras & de l'incertitude: les conjurés penserent en effet comme on les fait parler dans *la mort de César*:

Laissons à l'orateur qui charme sa patrie,
Le soin de nous louer quand nous l'aurons servie.

Cicéron lui-même se connoissoit & se rendoit justice sur ce point. Quintus *Tullius*, son neveu & son ennemi, essayoit de le rendre suspect aux amis de César, & conseilloit de prendre des précautions contre lui. „ Je craindrois ces discours, dit Cicéron, mais le roi ou le tyran me connoit, il sait trop bien que je manque de l'espece de courage propre à ces sortes d'entreprises.

Cicéron ne fut donc point complice de l'assassinat de César, mais il en fut l'approbateur le plus déclaré. Il fut le partisan & l'admirateur de Brutus & de Cassius. Ce fut à lui personélement que Brutus adressa la parole, lorsqu'après le meurtre de César, élevant en l'air son poignard tout sanglant, il voulut haranguer le sénat; mais les sénateurs éfrayés coururent aux portes & s'enfuirent. Brutus & ses amis s'emparerent du capitole, & Cicéron vouloit que les préteurs y convoquassent le sénat. Il est vraisemblable que cette compagnie revenue de son éfroi, se seroit vengée sur la mémoire de César, de l'avilissement où il l'avoit tenue & auroit été favorable à ses meurtriers. Les conjurés ayant perdu cet avantage, se mirent, à négocier avec Antoine. Cicéron qui le connoissoit, les avertit de ne prendre aucune confiance dans les promesses que la crainte pouroit arracher dans ce moment à cet ambitieux, mais qu'il violeroit aussi-tôt que le danger seroit passé. Lorsqu'Antoine se fut rendu maître des afaires & qu'on le vit disposer de tout au nom de César en alléguant ou ses ordonances ou de simples projets qu'on disoit avoir trouvés dans ses papiers, Cicéron indigné s'écroit. " O Dieux! le tyran est mort & nous ne sommes pas libres, & la tyrannie vit encore; „ nos héros; (car il n'appeloit jamais autrement les conjurés) ont tout fait pour leur „ gloire & rien pour la patrie ". *O Dii boni! vivit tyrannis, tyrannus occidit! cui servire ipsi non potuimus, ejus libellis paremus ..... Interfecto rege liberi non sumus. Nostri heroes quod per ipsos confici potuit gloriosissime & magnificentissime confecerunt ..... Illi quoquomodo beati, civitas misera*. Il appele les conjurés des hommes pour le courage, mais des enfans pour le conseil; *acta illa res est animo virili, consilio puerili*. Il regarde comme une faute inexcusable qu'on ait laissé vivre Antoine en tuant César. Que n'ai-je été invité, dit-il, à ce repas exquis des Ides de Mars! il ne seroit rien resté. *Quam vellem ad illas pulcherrimas epulas me Idibus martiis invitasses! reliquiarum nihil haberemus*. Ici Cicéron semble croire que la liberté n'avoit rien à craindre que de César & d'Antoine, il se trompoit, l'heure étoit venue où la liberté devoit céder la place au gouvernement monarchique, & ce n'étoit pas Antoine qui devoit porter le dernier coup à la liberté expirante. On a remarqué que le coup d'essai du jeune Octa-

ve ou Octavien, fut de tromper un homme d'état aussi consommé que Cicéron. On sait que César dont il étoit le neveu, l'avoit nommé son héritier & lui avoit donné son nom. Il se faisoit nommer en conséquence *Caïus Julius Cæsar Octavianus;* c'étoit annoncer se prétentions, mais persone ne se défioit d'un jeune homme de dix-neuf ans; il flata Cicéron, & il le séduisit.

Ce grand homme ou plutôt ce grand génie, voyant les succès d'Antoine, & comme il marchoit à pas de géant vers le pouvoir suprême, étoit retombé dans toutes ses perplexités, & s'étoit de nouveau retiré à la campagne; c'étoit son asile ordinaire contre la tyrannie. Il étoit alors dans le voisinage de Cumes; Octave vint dans le canton chez Martius Philippus, qu'Attia sa mere avoit épousé en secondes noces, il fit à Cicéron des prévenances & des protestations d'atachement & de respect auxquelles cet orateur ne fut point insensible; Octave se fit présenter à lui par Philippus son beau-pere. Dans cette premiere entrevue, qui se passa toute en civilités réciproques, Cicéron remarqua que ceux qui étoient de la suite d'Octave, l'apeloient César, mais que son beau-pere ne lui donnoit pas ce nom, il s'abstint aussi de le lui donner, ne croyant pas disoit-il, qu'aucun bon citoyen pût se permettre une autre conduite. *Nobiscum hic perhonorifice & amice Octavius: quem quidem sui Cæsarem salutabant, Philippus non: itaque ne nos quidem; quod nego posse bonum civem.* Octave, obligé de partir pour Rome, parut fort empressé à cultiver par lettres ce commencent de liaison, il combloit Cicéron de témoignages d'admiration & de respect, il l'appeloit son pere, il le conjuroit de vouloir bien lui en servir, il juroit de se conduire en tout par ses conseils. Le dessein & l'espoir d'opposer Octave à Antoine, aveuglerent Cicéron au point de lui persuader qu'un neveu de César, adopté par lui, destiné par lui à l'empire, pouroit être amené à prendre la défense des meurtriers mêmes de César. Il est évident que la politique naturele d'Octave étoit de perdre les uns par les autres & Brutus & Antoine, & les assassins de César & ceux qui ne se déclaroient ses vengeurs que pour lui succéder au préjudice d'Octave. Celui-ci avoit besoin de s'apuier du crédit que Cicéron conservoit encore dans le sénat. Tel étoit le motif de ses déférences, & Cicéron négligé par César & maltraité par Antoine, fut la dupe des premiers égards qu'on voulut bien recomencer à lui témoigner; il se livra entiérement à Octave, éclata contre Antoine, & c'est alors qu'il fit ces fameuses Philippiques, où à soixante & trois ans il a sû mettre tout le feu qui l'avoit distingué dans sa jeunesse avec la solidité, la force de raisonement, & la maturité d'éloquence propres à son âge. Octave eut la bonne politique d'offrir au sénat ses services contre Antoine, Cicéron les fit accepter avec reconoissance. Il se confirma dans l'espérance qu'Octave seroit ami de Brutus & des autres meurtriers de César, par la facilité avec laquelle Octave, pour achever de le gâgner, consentit à sa sollicitation, que Casca, un des conjurés, & qui avoit donné le premier coup à César, prît possession de la charge de tribun du peuple. Cicéron n'eut plus alors le moindre doute sur les dispositions républicaines d'Octave, il ne vit plus en lui que l'ennemi d'Antoine & l'ami de Brutus, il se rendit son garant & sa caution envers le sénat; je promets, dit-il: "j'assûre, „ je garantis que *César* (car alors il l'appeloit „ ainsi & ne croyoit plus que ce fût un crime,) „ sera toujours comme il l'est aujourd'hui, un „ excellent citoyen„. *Promitto, recipio, spondeo, P. C. C. Cæsarem talem semper fore civem, qualis hodie sit, qualemque eum maxime esse velle & optare debemus.* En conséquence il demande pour lui le titre de propréteur, le rang de sénateur, & l'admission aux charges avant l'âge prescrit par les loix. Tout fut acordé; mais la condescendance du sénat s'arrêta ici. Octave ayant eu quelques succès contre Antoine, Cicéron demanda pour lui l'ovation & ne fut point écouté. L'ambition d'être consul à vingt ans, vint saisir Octave, & celle de l'être pour la seconde fois dans un âge avancé, fut suggérée par lui à Cicéron; il fit entendre qu'il ne vouloit du consulat que le titre & l'honeur, singulier à son âge, qu'il laisseroit l'autorité toute entiere à son collegue, pourvû que ce collegue fût Cicéron. Celui-ci donna dans le piége & en général il étoit aisé de le faire tomber dans tous ceux qu'on tendoit à son amour propre. Il étoit inataquable du côté de la probité, mais il étoit vaincu dès qu'on l'ataquoit du côté de la vanité. Il proposa donc au sénat de donner le consulat à Octave, mais en lui donnant à lui-même sous le titre de collegue, une espece de gouverneur qui dirigeât ce jeune homme, par ses conseils; on comprit quel étoit le vieux gouverneur qu'il vouloit donner au jeune homme, & sa proposition fut rejetée, même avec quelque dérision. Mais la jonction de Lépide avec Antoine, & quelques négociations entamées entre le même Antoine & Octave, qui voyoit que le sénat cherchoit à l'humilier ou du moins qu'il craignoit de l'élever, répandirent de nouveau dans cette compagnie une terreur dont Octave profita pour renouveler la demande du consulat; le sénat persista dans son refus; alors le Centurion Cornélius, chef de la députation envoyée par Octave au sénat, mettant la main sur la garde de son épée, dit aux sénateurs: *si vous ne voulez pas donner le consulat à mon général, voici qui le lui donnera;* alors Cicéron, qui aimoit à tourner en plaisanterie les choses les plus sérieuses, dit

au Centurion : si c'est ainsi que vous deman-„ dez le consulat pour votre général, vous l'ob-„ tiendrez infailliblement „. Cicéron vit alors qu'il s'étoit trop avancé en répondant du patriotisme d'Octave, il resta religieusement ataché au sénat, tandis qu'Octave, comme autrefois César, s'avançoit à la tête d'une armée pour exiger les honeurs qu'il sollicitoit, & envahir la puissance où il aspiroit; alors le sénat sans défense subit la loi du plus fort; tous allerent faire leurs soumissions au nouveau tyran, Cicéron y alla comme les autres & fut mal acueilli; „ Vous êtes le dernier, lui dit „ séchement Octave, à venir faire compliment „ à vos amis „. Cependant sur un faux bruit qui courut dans Rome, & qui fut peut-être semé par Octave lui-même, que plusieurs légions se détachoient de son armée & embrassoient la cause de la liberté, le sénat s'assemble pendant la nuit; Cicéron, comme pour expier son erreur, animoit tous les sénateurs à la défense de la patrie, on envoya faire des levées de troupes, on s'encourageoit, on s'excitoit réciproquement, lorsque quelqu'un imagina de demander quelle étoit la source, quel étoit le fondement du bruit qui avoit couru, on ne put en découvrir aucun auteur certain; alors la terreur s'empara plus que jamais des esprits, on se dispersa, Cicéron s'enfuit en litiere hors de la ville, Octave fut consul, & qui plus est, il fut le maître à vingt ans. Alors se forma cet abominable triumvirat d'Octave, d'Antoine & de Lépide, qui produisit des proscriptions plus nombreuses & plus crueles de Marius & de Sylla. La plus grande difficulté qui arrêta les triumvirs pendant trois jours que durerent les conférences, roula sur le choix des victimes. Comme Antoine & Octave s'étoient fait la guerre avec beaucoup d'animosité, plusieurs des amis de l'un étoient les ennemis de l'autre; & chacun voulant assouvir sa vengeance trouvoit un obstacle à ce désir dans la protection que l'autre acordoit à ceux qui l'avoient servi. Ils disputerent pendant trois jours sur ce qui concernoit Cicéron; Octave ne se rendit qu'au troisieme jour, Antoine ayant déclaré qu'il ne pouvoit y avoir ni réconciliation ni paix, si on ne lui abandonoit un homme qui l'avoit si cruélement outragé, & Lépide ayant apuié cet avis; chacun d'eux fit le sacrifice d'un parent, pour obtenir celui-là. Par un horrible échange, Antoine livra pour la tête de Cicéron celle de L. César son oncle, & Lépide, celle de Paulus son frere. Cicéron fut proscrit, avec son fils, son frere, son neveu, tous ceux qui avoient avec lui quelque liaison de parenté ou simplement d'amitié. Il étoit sorti de Rome à l'approche des triumvirs, dans le dessein de passer la mer avec son frere & de se retirer en Macédoine, dans le camp de Brutus, mais comme leur départ précipité les laissoit manquer des choses le plus nécessaires, Quintus retourna sur ses pas pour faire de plus amples provisions. Cicéron continua sa route vers Gaëte, où n'ayant point eu de nouveles de son frere, il s'embarqua. Tantôt les vents contraires, tantôt les fatigues de la mer l'obligerent de relâcher. C'étoit la seconde fois qu'il s'embarquoit pour fuir la violence d'Antoine, & la seconde fois que les vents le repoussoient. L'année précédente 708 de Rome, il avoit voulu partir pour Athênes, où son fils âgé alors de vingt & un ans, suivoit les leçons du philosophe Cratippe; embarqué à Syracuse, il avoit été jusqu'à deux fois repoussé par les vents sur la côte de l'Italie, près de Rhege; des nouveles un peu plus consolantes qu'il avoit reçues en cet endroit l'avoient ramené a Rome, & il avoit cru avoir obligation aux vents étésiens qui, disoit-il, comme de bons citoyens, avoient refusé de lui tenir compagnie, lorsqu'il abandonoit la république. *Iratus temporibus, in Graciam desperata libertate, rapiebar: cum me etesiæ, quasi boni cives, relinquentem rempublicam prosequi noluerunt*. En 709 il eut moins d'obligation aux vents qui le repoussoient vers l'Italie; l'ennui le prit de fuir & de vivre; il se retira dans une maison de campagne, qu'il avoit aux environs à un mille de la mer. Je veux, dit-il, mourir dans ma patrie que j'ai plus d'une fois sauvé: *moriar in patria sæpe servata*.

A l'approche du péril, on le tira comme par force de cette maison pour tâcher de le mettre en sûreté; on n'en eut pas le temps, il fut atteint par les assassins qui le cherchoient & qui avoient à leur tête un tribun militaire, nommé Popillius, que Cicéron avoit autre fois défendu dans une cause assez douteuse, & qui avoit brigué la commission de tuer son bien faicteur, car dans les discordes civiles, soit par fanatisme ou par lâcheté, on se pique assez ordinairement de ces monstrueuses marques de zele. Cicéron, foible & timide dans tout le cours de sa vie & de ses malheurs, retrouva tout son courage pour mourir noblement. Ses esclaves vouloient le défendre, il fit arrêter sa litiere, leur fit sentir avec l'autorité d'un maître & la douceur d'un pere, que son heure étoit venue, qu'il falloit céder au sort & soufrir ce qu'il n'étoit pas en leur pouvoir d'empêcher; ensuite regardant fixement les assassins, il tendit la tête hors de la portiere & la tint ferme & immobile; le centurion Hérennius la lui coupa, tandis que ses soldats eux-mêmes touchés & du malheur & de la constance de cet homme respectable, baissoient les ieux & se voiloient le visage. Le centurion lui coupa aussi les mains parce qu'elles avoient écrit contre Antoine; il alla porter cette tête & ces deux mains à Antoine qui outragea ces tristes restes par le plaisir avec lequel il les reçut, par

l'attention avide avec laquelle il les considéra, par les éclats de rire indécens qu'il se permit à cet aspect, il les fit exposer à la tribune aux harangues, c'est-à-dire dans le théâtre même de la gloire de cet orateur, & dit que puisqu'il avoit vu la tête de son ennemi mort, il étoit content, & que la proscription, quant à lui, étoit désormais finie. Si Antoine avoit cru ne se pas déshonorer assez par la mort d'un tel homme, il mettoit le comble à son opprobre par cet étalage de sa lâche vengeance. Une réflexion afoiblit cependant aux ieux de Tite-Live l'indignité du traitement fait à Cicéron, c'est qu'il destinoit lui-même un traitement pareil à Antoine, si ce triumvir étoit tombé entre ses mains (*a*).

La vengeance de Fulvie fut plus atroce encore que celle d'Antoine; cette femme qui avoit épousé successivement les deux plus cruels ennemis de Cicéron, Clodius & Antoine, dont elle avoit partagé la haine contre cet orateur, étoit excessivement irritée de quelques traits que Cicéron avoit lancés contre elle. Avant que la tête fût portée à la place publique, elle exerca sur cette tête inanimée toutes les horreurs, toutes les barbaries, tous les outrages dont elle auroit voulu l'accâbler vivant; elle vomit contre lui toutes les injures que la colere d'une Furie put inventer, elle lui cracha au visage, elle lui perça la langue avec son aiguille de tête.

La postérité a vengé Cicéron, & Pline a eu raison de dire que ce n'étoit point Antoine qui avoit proscrit Cicéron, que c'étoit Cicéron qui avoit à jamais proscrit & diffamé Antoine dans la mémoire des hommes. Velléïus Paterculus, en raportant la mort de Cicéron, interrompt son récit, apostrophe Antoine, se livre à toute son indignation contre lui & le dévoue à la haine éternele des siecles. Martial dit qu'Antoine n'a rien à reprocher à Photin, assassin de Pompée, & il le trouve plus coupable par le seul meurtre de Cicéron que par le carnage de tous les autres proscrits:

Antoni Phario nihil objecture Photino,
Et levius tabula, quam Cicerone, nocens.

Tite-Live dit qu'il faudroit à Cicéron pour panégyriste un autre Cicéron (*a*).

On a épargné à Octave les reproches qu'on auroit pu lui faire sur la mort de cet homme illustre, car c'est l'avoir tué que de l'avoir abandoné, & il étoit plus obligé de le défendre qu'Antoine ne l'étoit de le ménager. Dupe ou non, Cicéron l'avoit bien servi & il lui devoit de la reconoissance. On a su gré à Octave d'avoir disputé pendant deux jours contre Antoine pour le sauver; il lui devoit davantage. On prétend qu'un mot équivoque hazardé par Cicéron dans le temps où il commençoit à se désabuser sur le compte d'Octave & à s'alarmer de son ambition, a pu contribuer à sa perte, en étoufant tout sentiment de reconoissance dans l'âme d'Octave. Il avoit dit qu'il falloit louer ce jeune homme, le décorer, & il avoit ajouté un troisieme terme dont le sens est équivoque, & qui peut signifier également *l'élever* ou *s'en défaire*, laudandum adolescentem, ornandum, *tollendum*. Octave se promit bien de prendre ses mesures pour n'être pas élevé de la maniere dont l'orateur avoit pu l'entendre; *se non commissurum ut tolli possit.*

Cicéron fut tué le 7 décembre de l'an de Rome 709, avant J. C. 43. Il étoit dans le douzieme mois de sa soixante-quatrieme année. Plutarque raporte que bien des années après sa mort & dans un temps où Octave régnoit en paix & avec gloire sous le nom d'Auguste, il entra un jour subitement dans la chambre d'un de ses petits-fils qui, dans ce moment, avoit entre les mains un traité de Cicéron. L'idée que son aïeul avoit abandoné l'auteur à la proscription, fit qu'il cacha son livre sous sa robe; mais ce mouvement ayant été aperçu par Auguste, il prit le livre & se mit à en lire une grande partie: mon fils, lui dit-il ensuite, vous choisissez très-bien vos lectures, l'auteur étoit un bien beau génie & il aimoit véritablement la patrie.

Brutus reçut avec toute la rigueur stoïque la nouvele de la mort de Cicéron; il déclara qu'il étoit plus humilié pour lui de la cause qu'afligé du malheur; il entendoit par cette cause la confiance aveugle & imprudente que Cicéron avoit eue dans Octave & la condescendance dont il avoit toujours usé envers la tyrannie, quand il en avoit été bien traité. Cicéron dans un temps où il avoit encore un reste de crédit sur l'esprit d'Octave, avoit fait auprès de lui, en faveur de Brutus, de Cassius & des autres meurtriers de César, une démarche dont il avoit été hautement désavoué par Brutus. Il „ avoit dit à Octave: il y a une chose que l'on de- „ mande & que l'on atend de vous, c'est que „ vous consentiez de conserver à la république „ des persones qui ont l'estime des gens de bien „ & de tout le peuple romain „. Brutus rend grâce à Cicéron de l'estime & de la bonne volonté qu'il lui témoigne par ce discours, mais il s'indigne de la priere; il trouve que c'est & s'avilir & avilir ses amis, les vengeurs de Rome, les libérateurs de l'univers, que de demander grâce pour eux, au lieu d'inviter Octave à entrer dans leur alliance & à mériter leur amitié. Quoi donc, dit-il, pour que nous so-

(*a*) C'est Seneque l'orateur qui nous a conservé ces deux traits de T. Live sur la mort de Cicéron. *Voy.* L. Annæi Senecæ Oratoris Suasor. VI. pro Cicerone.

yons conservés à la république, il faut que cet enfant superbe y consente? Eh! pourquoi donc son consentement seroit-il nécessaire à la conservation même du moindre citoyen? Qui est-il, pour que notre sort dépende de lui? Est-il maître? S'il l'est, ce ne peut-être qu'à titre de tyran, & alors imitateur comme héritier de César, il doit être traité de même. Pour nous, nous aimons mieux périr que d'être conservés par lui; non, je n'acorderai jamais à l'héritier de celui que j'ai tué ce que je n'ai pu soufrir dans son auteur, & je ne consentirois pas même que mon pere, s'il pouvoit revenir au monde, fût plus puissant que les loix & que le sénat.

Il est certain que Brutus dans cette lettre paroît bien supérieur à Cicéron par le caractere & que cette humble supplique de Cicéron à César en faveur de ses amis & de ses héros, est étonante dans un républicain & dans un homme qui, autrefois, auroit cru se déshonorer en donnant à Octave le nom de César.

On ne peut guere séparer dans Cicéron l'orateur de l'homme d'état; c'est sur-tout l'homme d'état qui étoit éloquent dans Cicéron: les catilinaires, les philippiques, plusieurs de ses plaidoyers, tous ces chefs-d'œuvre d'éloquence avoient pour objet les plus grandes afaires de l'état.

Tous ses écrits politiques, philosophiques, moraux, didactiques, polémiques &c., sont pleins de raison, de lumiere, d'éloquence ou d'élégance, de sensibilité, de vertu. Des écrivains très-penseurs l'ont accusé d'être diffus & dissertateur. Si on le compare à Tacite qui a toujours plus de sens que de mots, il est diffus sans doute; mais il a plus d'harmonie & son style est plus musical, il donne quelque chose à l'oreille, mais il donne beaucoup aussi à la philosophie & il donne tout à la vertu. *Ille se multum profecisse sciat cui Cicero valde placebit.*

Cicéron a fait des vers, mais il n'est rien comme poête; Juvénal, sous ce raport, ne lui donne que du ridicule, il cite ce vers si orgueilleusement mauvais.

O fortunatam, natam me consule Romam!

Nous savons si peu, dit il, ce que nous devons souhaiter, qu'il auroit bien mieux valu pour Cicéron n'être ainsi qu'un mauvais poête & n'être pas si grand orateur, Antoine eût été moins à craindre pour lui:

Antoni gladios potuit contemnere, si sic
Omnia dixisset; ridenda poemata malo
Quam te conspicuæ divina philippica famæ
Volveris a prima quæ proxima.

On cite un tableau d'un combat d'un aigle & d'un serpent qui se trouve dans des vers de Cicéron.

Sic Jovis altisoni subito pennata satelles
Arboris e trunco serpentis saucia morsu
Subjugat ipsa feris transfigens unguibus anguem
Semianimum & varia graviter cervice micantem:
Quem se intorquentem lanians rostroque cruentans,
Jam satiata animos, jam diros ulta dolores,
Abjicit efflantem & moribundum affligit in unda.

Mais c'est dans Virgile, & dans un livre de l'Énéide où l'on ne va gueres chercher de grandes beautés (le onzieme) qu'on trouve ce tableau tracé véritablement de la main d'un grand peintre.

Utque volans alte raptum cum fulva draconem
Fert aquila implicuitque pedes atque unguibus hæsit,
Saucius at serpens sinuosa volumina versat,
Arrectisque horret squamis & sibilat ore
Arduus insurgens; illa haud minus urget adunco
Luctantem rostro, simul æthera verberat alis.

Quelles images! quelle énergie, & quel bonheur d'expressions!

Cicéron pouvoit passer pour guerrier comme pour poête, c'est-à-dire au même titre. S'il avoit fait quelques bons vers, il avoit porté les armes, & même avec quelque sorte de succès, il avoit servi dans la guerre sociale sous Pompéïus Strabon; l'an 702 de Rome, proconsul de Cilicie, il arrêta & repoussa les Parthes prêts à entrer dans la province; il ataqua un peuple de brigans qui, descendant du mont Amanus, faisoient des courses dans le plat pays; non content de les réprimer, il leur prit plusieurs places, & pour ces succès, il fut proclamé, par ses soldats, *imperator*, c'est-à-dire général vainqueur. Il demanda même, & obtint, mais contre l'avis de Caton, l'honeur des supplications publiques, c'est-à-dire qu'on ordonât de rendre de solemneles actions de grâces aux dieux, pour les avantages qu'il avoit remportés, & dans le fond de son cœur il espéroit d'ariver jusqu'aux honeurs du triomphe; car son ambition, tantôt plus éclatante, tantôt plus sourde, selon les objets, ne renonçoit jamais à rien. La vérité est cependant que la nature ne lui avoit donné de véritables dispositions ni pour la guerre, ni pour la poésie. Il plaisante lui-même d'assez bon goût avec son ami Atticus, sur ses exploits guerriers & sur ce qu'il a occupé un camp d'Alexandre, auprès d'Issus. *Castra habuimus ea ipsa quæ contra Darium habuerat apud Issum Alexander, im-*

perator haud paulo melior, quam aut tu aut ego.

Les éditions & les traductions de Cicéron ont été inombrables; la meilleure édition paroît être celle de l'abbé d'Olivet. Quant aux traductions, nous n'en avons point de completes, Durier est celui qui a traduit la plus grande partie des œuvres de Cicéron, mais qu'est-ce que des traductions de Durier? des traités & des ouvrages particuliers ont été bien traduits. On estime beaucoup sur-tout la traduction des lettres à Atticus par l'abbé Mongault; on fait cas aussi de la traduction des offices, & des traités de la vieillesse & de l'amitié, & des lettres de Cicéron à ses amis, *epistolæ ad familiares*, nommées vulgairement & par corruption ses *épîtres familieres*, par M. Dubois; des lettres à Brutus, par l'abbé Prévôt; de la traduction des oraisons par M. de Villefort; de celle des Tusculanes, du traité de la nature des Dieux & des Catilinaires par l'abbé d'Olivet; du traité des vrais biens & des vrais maux, & du traité de la divination par l'abbé Regnier Desmarais; du traité des loix par M. Morabin, on a aussi de ce dernier traducteur une vie de Cicéron; on en a une autre traduite de l'Anglois de Midleton par l'abbé Prévôt. On a entrepris depuis un certain nombre d'années une traduction complete des œuvres de Cicéron; trois différens traducteurs y ont déja travaillé, nous ignorons où l'on en est actuélement de cette entreprise; comme elle est immense, peut-être auroit-on dû commencer, par nous faire jouir des morceaux qui n'ont pas encore été traduits ou qui l'ont été mal.

Quant au parallele qu'on ne manque jamais de faire de l'éloquence de Cicéron & de celle de Démosthenes, voyez l'article *Démosthenes*. Nous dirons seulement ici qu'on a remarqué ingénieusement & avec assez de justesse que Démosthenes, dont le style est véhément & le goût pur jusq'à l'austérité, auroit encore mieux réussi après des romains naturélement sérieux & séveres, & que Cicéron qui égayoit & ornoit son éloquence, qui répandoit des fleurs & qui se permettoit des plaisanteries, auroit été encore plus du goût des Athéniens, peuple léger & porté au rire.

Le parallele de Cicéron & de Caton dans M. de Montesquieu n'est pas à l'avantage du premier. „ L'accessoire chez Cicéron, dit-il, c'étoit la vertu; chez Caton c'étoit la gloire. „ Cicéron se voyoit toujours le premier, Caton s'oublioit toujours. Celui-ci vouloit sauver la république pour elle même, celui-là pour s'en vanter. Quand Caton prévoyoit, Cicéron craignoit: là où Caton espéroit, Cicéron se confioit. Le premier voyoit toujours les choses de sang froid, l'autre au travers de cent petites passions. „

Quintus *Tullius* Cicéron, frere de l'orateur, fut préteur l'an de Rome 691; il eut ensuite le département de l'Asie, & nous avons la lettre pleine de tendresse & de raison que Cicéron lui écrivit sur ses fonctions & sur ses devoirs, ouvrage ou les plus importantes leçons sont déguisées sous la forme de l'éloge. Quintus fut ensuite lieutenant de César dans les Gaules; mais dans la guerre civile il prit, comme nous l'avons dit, le parti de Pompée & de la république, & pendant que Cicéron l'excusoit auprès de César, nous avons vû que Quintus & son fils, usant d'ingratitude envers ce même Cicéron, cherchoient à le rendre suspect à César & vouloient rentrer en grâce à ses dépens. Il paroît que ce défaut de naturel & de reconoissance doit plutôt être attribué au fils qu'au pere; ce fils en effet donna beaucoup de mécontentement & de chagrin à sa famille; mais il imita son oncle en un point, c'est que son dernier moment fut le plus beau de sa vie: proscrit avec son pere & son oncle, il tomba le premier entre les mains des boureaux, ayant été trahi par ses esclaves; il avoit caché avec soin son pere, on lui fit soufrir les plus afreux tourmens pour lui arracher son secret; on ne put le vaincre; mais Quintus ne put soufrir que son fils fût si cruélement traité à cause de lui, il sortit de sa retraite & vint de lui-même s'offrir aux assassins, demandant seulement à mourir le premier; ils furent tous deus égorgés en même temps.

Le fils de Cicéron (*Marcus Tullius*) échapa seul à la proscription. Il étoit en Macédoine auprès de Brutus où son pere & son oncle avoient voulu se rendre. Il étoit à la bataille de Philippes, & il s'y comporta en homme qui avoit son pere & sa famille à venger; après la perte de la bataille, il se retira sur la flote qui recuillit les débris de l'armée républicaine sous le commandement des amiraux Murcus & Domitius Œnobarbus; Murcus en mena une partie en Sicile à Sextus Pompée, & Cicéron fut de ce détachement. Les traités de pacification le ramenerent à Rome, où Octave, devenu le maître, parut vouloir expier à l'égard du fils la funeste condescendance qu'il avoit eue à l'égard du pere. Marcus Cicéron fut fait augure, il fut même dans la suite élevé au consulat, il exerça cette magistrature depuis le 13 septembre de l'an de Rome 722 jusqu'au premier novembre de la même année. Etant à ce titre président du sénat, il vengea son pere sur la mémoire d'Antoine qu'il fit flétrir par un décret solemnel de cette compagnie. Les statues du Triumvir furent renversées; le jour de sa naissance fut mis au rang des jours malheureux, le prénom de Marcus fut interdit à toute la famille Antonia.

Il paroît que Marcus Cicéron n'eut rien des talens de son pere, malgré l'éloge que Brutus

en avoit fait autrefois à ce pere illustre & qui est le seul titre qu'on puisse citer en faveur du fils. *Cicero tuus*, mandoit-il au grand Cicéron, *sic mihi se probat industria, patientia, labore, animi magnitudine, omni denique officio ut prorsus nunquam dimittere videatur cogitationem, cujus sit filius..... tibi persuadeas, non fore illi abutendum gloria tua, ut adipiscatur honores paternos*. Ce n'étoient-là sans doute que de ces complimens qu'on croit devoir faire à un pere, en lui parlant de son fils; cependant, c'étoit Brutus qui parloit. Si le fils de Cicéron avoit montré dans sa jeunesse quelques heureuses dispositions, elles n'aboutirent à rien; sa vie fut obscure, il fut de bonne heure abruti par le vin, auquel il étoit trop adoné.

TURGOT (*Hist. de Fr.*), famille distinguée, qui a produit des gens de mérite & d'excellens citoyens. MM. Turgot sont originaires de Bretagne, d'où ils se sont établis depuis en Normandie. Leur nom paroît dès l'an 1272, dans un rôle des gentils-hommes de cette derniere province qui devoient service au roi. On le retrouve dans plusieurs monumens du même âge. Vers le milieu du quatorzieme siecle, commence une filiation, prouvée par titres, depuis cette époque jusqu'à présent. La branche principale a pris anciénement & conserve encore le nom des Tourailles, terre qu'elle acquit en 1445, par un mariage avec l'héritiere de cette maison. Jacques Turgot de Saint-Clair, trisaïeul du ministre, dernier mort, est le premier qui ait fixé son séjour à Paris. Après avoir, à l'exemple de ses ancêtres, suivi le parti des armes, il entra dans la robe, remplit plusieurs intendances, & est mort conseiller d'état. C'est lui que M. Huet met au rang des hommes illustres de la ville de Caën; il fut ami de Bochart, qui lui a dédié son *Phaleg*.

Les deux hommes les plus célebres de cette famille, sont le prévôt des marchands & son fils, le ministre des finances.

1°. Michel-Étienne Turgot, marquis de Soussmons (c'est le prévôt des marchands), naquit à Paris le 9 juin 1690, de Jacques-Étienne Turgot, maître des requêtes, & de Marie-Claude le Peletier, fille de M. le Peletier de Souzy. Il comptoit avec complaisance, parmi ses aïeux maternels, le savant Pierre Pithou. M. le Peletier de Souzy, son aïeul maternel, prit soin de son éducation; & dès son enfance, M. Turgot voyoit & entendoit chez lui Despréaux, Maffieu, Tourreil, M. Mde. Dacier.

En 1711, il fut reçu conseiller au parlement, & six ans après, président.

En 1729, il fut nommé prévôt des marchands à la place de M. Lambert. C'est dans cette place qu'on le vit, selon l'expression de M. de Bougainville, déployer le goût de Péricles & l'âme de Publicola.

" Tous nos livres économiques,,, dit ce panégyriste, " s'élevent d'une voix unanime contre l'énorme ascendant que la capitale usurpe de jour en jour sur les provinces. Nous gémissons de voir ce goufre destructeur attirer sans cesse, & absorber sans retour tous les talens, tous les arts, toutes les richesses, tous les hommes de la nation, & tromper les ieux par le fantôme d'une opulence & d'une population dont il tarit insensiblement les sources. Le chef-d'œuvre d'un ministere éclairé sera peut-être de retenir ailleurs, & d'occuper cette multitude immense, inutile, souvent dangereuse; mais le devoir d'un prévôt des marchands est de la nourir, & de nourir au plus bas prix possible,,.

La récolte des bleds fut très-foible dans les dernieres années de la prévôté de M. Turgot. Depuis 1738, jusqu'au moment où il sortit de place, les ports de la ville ont fourni presque seuls à la subsistance de Paris. Dans ces temps malheureux, M. Turgot rassembloit toutes les forces de son génie, & le succès a toujours couroné ses éforts. Tel fut l'effet de ses mesures, qu'il attira dans la capitale, & qu'il y soutint, en 1740, l'affluence des bleds, au point de faire juger superflus, par le peuple même, les secours extraordinaires que sa prévoyance avoit préparés; il vouloit que les murmures fussent non-seulement injustes, mais impossibles.

Parmi les autres objets de consommation, il en est un qui devient de jour en jour plus important & plus digne de l'attention des magistrats & du ministere; c'est celui du bois. M. Turgot voyant d'un œil inquiet notre luxe toujours croissant, épuiser d'une maniere déja sensible par une consommation éfrénée les forêts immenses du Morvan & du Nivernois, avoit formé, en 1739, le projet d'ouvrir aux bords de la Lorraine une route jusqu'à Paris, en établissant une communication entre la Meuse & l'Oise, par la riviere d'Aine, que quelques canaux eussent jointe à la Meuse. Ce projet, en mettant en valeur plusieurs de nos provinces, eût à jamais rassuré Paris contre la disete des bois, & il seroit temps de l'exécuter.

Lorsque M. Turgot eut rétabli l'ordre dans toutes les parties de l'administration de la ville, il déploya, comme Péricles, pour l'avantage & l'ornement de la capitale, toutes les richesses des arts.

Ce canal construit pour l'écoulement des eaux & des immondices qu'elles entraînent, ouvrage digne des Romains; ce quai dont la hardiesse étone les connoisseurs, & pendant la construction duquel on voyoit M. Turgot sans cesse à la tête des travailleurs, les animer & les diriger; la fontaine de Grenelle, monument qu'on eût admiré dans Athênes, voilà ce qu'il a exécuté. Prolonger le quai de l'Horloge

jusqu'à la pointe de l'Île Notre-Dame; raprocher l'Île Saint-Louis du centre de la ville, en bâtissant un pont de pierre à la place du pont rouge; construire au-dessus de la porte Saint-Bernard une machine qui auroit élevé l'eau jusqu'au sommet de la montagne Sainte-Genevieve, d'où elle eût été conduite dans tous les quartiers de Paris; découvrir le portail de Saint-Gervais, achever le Louvre; voilà ce qu'il avoit projeté.

On se souvient encore de la magnificence, du goût, de l'ordre qui régnoient dans les fêtes publiques sous sa prévôté. Il seroit célebre même à ce seul titre; & au milieu de toutes ces dépenses, les revenus de la ville étoient presque doublés en 1740. Le fait, dit M. de Bougainville, n'est pas vraisemblable, mais il est vrai. Parmi les fléaux qui peuvent travager Paris, l'incendie est un des plus redoutables & des plus communs. M. Turgot n'a rien oublié pour le prévenir: de-là ces pompes distribuées dans tous les quartiers; ces regards placés de distance en distance, pour ouvrir les grands tuyaux des fontaines, & porter en un instant dans le lieu de l'incendie cette masse d'eau que la pompe du pont Notre-Dame éleve incessament de la riviere, & que tant de ruisseaux souterrains font circuler dans Paris. Au premier bruit d'un embrâsement il y voloit, il exposoit sa vie pour sauver les concitoyens. L'embrâsement de l'Hôtel-Dieu & celui de la Chambre des Comptes, arivés coup sur coup en 1737, déveloperent la sensibilité de son âme & l'activité de son courage. À celui de l'Hôtel-Dieu, un peuple d'infortunés atendoient dans leurs lits une mort cruele & inévitable. M. Turgot apprend leurs périls, & vient les partager ou les en garantir; il les fait transporter sous ses ieux dans l'Église de Notre-Dame; en moins de six heures les malades eurent le bouillon, la nouriture, les médicamens & les secours ordinaires. Qu'on oppose, dit M. de Bougainville, qu'on oppose à ce spectacle atendrissant l'image d'un champ de bataille, & qu'on nous dise de quel côté est la véritable gloire.

Dès ce moment, M. Turgot conçut le projet, bien agrandi depuis, de transporter l'Hôtel-Dieu dans l'Île des Cygnes.

Peu de magistrats ont été aussi chéris que M. Turgot. Sa présence inspiroit au peuple le respect & la joie, maintenoit la police, arrêtoit le tumulte; l'autorité de sa vertu le dispensoit de recourir à l'autorité de sa place, il remplissoit entiérement l'idée du *virum quem* de Virgile. Au mois de janvier 1736, il y eut au port Saint-Nicolas un démêlé sanglant entre les deux régimens des gardes au sujet de la décharge d'un bateau. Les François vinrent ataquer les Suisses, & la querele s'échaufoit; M. Turgot, qui savoit toujours se trouver par tout où il pouvoit faire du bien & empêcher du mal, M. Turgot parut & rétablit le calme. Mais quelques heures après, les Suisses s'étant rangés en bataille dans la place du Carrousel, marcherent le sâbre à la main vers le port. Dans ce moment, quatre compagnies des gardes Françoises, revenant de Versailles, & passant sur le pont neuf mettent la bayonete au bout du fusil, & s'avancent contre les Suisses. M. Turgot, que sa prévoyance ramenoit alors vers le pont Saint Nicolas, se précipite au fort de la mêlée, saisit le bras d'un soldat furieux dans l'instant qu'il le levoit pour fraper: il crie qu'on mette bas les armes, & il est obéi. Peut-être, dit M. de Bougainville, risquoit-il moins qu'on ne pense. Un magistrat est armé par le respect qu'imprime sa dignité; mais cette confiance, dans une pareille occasion, suppose toujours bien du courage.

M. Turgot avoit été fait conseiller d'état dès l'année 1737. En 1741, il fut fait premier président du grand-conseil. Sa prévôté avoit duré onze ans. Il étoit depuis long-temps sujet à de fréquens accès de goute, maladie funeste à toute cette famille, qu'elle a moissonée presque toute entiere avant le temps: elle empoisona le reste de sa vie; il se vit condamné à des infirmités douloureuses & perpétueles. Une humeur d'abord vague, mais qui, en 1742, s'étoit fixée sur ses ieux, & lui causoit des maux de tête violents, avoit paru se dissiper au bout de six mois. Il retomba, au mois de janvier 1745, dans un état continuel de douleur & d'accâblement, où il passa six ans entiers, n'ayant obtenu la mort que le premier février 1751.

Il avoit été reçu, en 1743, honoraire de l'académie *des Inscriptions & Belles-lettres*.

Le dix huitieme siecle a vu peu d'hommes aussi vertueux que M. Turgot. Son fils le fut autant & avec plus de lumieres encore, s'il est possible, sur-tout avec des connoissances plus variées & plus étendues dans tous les genres.

2°. Ce fils (Anne-Robert-Jacques Turgot, marquis de l'Aulne), avoit reçu de la nature, comme son pere & comme un frere aîné, président à mortier au parlement de Paris, un avantage qu'elle ne prodigue pas, celui d'une physionomie qui inspiroit d'abord le respect & la confiance, & qui frapoit par ce double caractere de beauté que donnoit d'une part l'agrément & la régularité des traits; de l'autre, l'expression aimable & sensible de la vertu. Il pouvoit avoir pour devise, *pulchrior intus*, ou bien,

Gratior & pulchro veniens in corpore virtus.

Il étoit né à Paris le 10 mai 1727. Destiné par ses parens à l'état ecclésiastique, il ne prit de cet état que le recueillement & l'étude qui

semblent devoir en être l'apanage: il ne borna point son amour pour l'étude aux sciences regardées comme propres à l'église ; persone ne saisit plus promptement & plus utilement que lui la chaîne qui lie toutes les connoissances humaines, & ne poussa plus loin l'ambition de savoir. L'énumération de tout ce qu'il apprit & de tout ce qu'il voulut apprendre, n'auroit point de bornes, il suffit de dire, qu'initié aux plus secrets & aux plus profonds mysteres de toutes les sciences, il n'y en eut qu'une seule sur laquelle il fut obligé de se contenter des notions générales, & que ce fut dans sa sensibilité qu'il trouva un obstacle invincible à des progrès ultérieurs; cette science, c'est l'anotomie.

Le célebre Rouelle lui apprit la chymie, & n'a pas fait de meilleur écolier, ou plutôt cet écolier fut un grand maître. Astronome & observateur, il découvrit une comete dans la constellation d'Orion, en janvier 1760 ; il en avertit M. l'abbé de la Caille, qui l'observa le 8 & le 16 du même mois.

Que n'a-t-il pas fait & que n'avoit-il pas projeté dans tous les genres? Le secrétaire de l'académie des Inscriptions & Belles-lettres, dans son éloge, donne une liste des principaux ouvrages qu'il a ou composés entiérement, ou ébauchés, ou simplement commencés, mais dont on a ou des fragmens, ou de simples plans: ces plans & ces fragmens donnent l'idée des connoissances les plus vastes & les plus sûres; on conçoit à peine qu'ils soient le fruit des loisirs d'un homme occupé d'objets plus importans, & qui n'a pu être savant & homme de lettres, que par intervalles, & pour ainsi dire par délassement.

Ses connoissances littéraires étoient aussi variées & aussi étendues que ses notions dans les sciences. Grand métaphysicien, il a fourni à l'Encyclopédie anciene l'article: *Existence*: grammairien & philologue, il y a fourni l'article *Etymologie*; physicien, l'article *Expansibilité*; jurisconsulte & politique, les articles *Foire* & *Fondation*.

Il avoit traduit de l'hébreu la plus grande partie du Cantique des Cantiques: du grec, le commencement de l'Iliade: du latin, une multitude de fragmens de Cicéron, de César, d'Ovide, de Séneque, les sept premiers chapitres des Annales de Tacite, plusieurs Odes d'Orace en vers françois, une partie du premier livre des Georgiques avec le commencement du quatrieme, & les Eglogues de Virgile, le tout en vers françois métriques, c'est à-dire, en grands vers non rimés, dont les pieds sont formés de syllabes longues & breves, comme dans la poésie des Grecs & de Romains, tentative faite plusieurs fois en françois; & à laquelle il faut renoncer peut-être, puisque M. Turgot n'a pu y réussir, & que M. de Voltaire ne l'a point approuvée.

M. Turgot, outre les langues savantes que nous venons de nommer, savoit l'anglois, l'italien, l'allemand, l'espagnol. C'est à lui que nous devons la connoissance des poésies Erses; c'est lui qui a traduit, d'après M. Macpherson, les premiers poëmes d'Ossian que nous avons connus; il les a publiés dans le journal étranger avec des réflexions pleines de sens, de goût & de savoir sur la poésie des peuples sauvages. Il a traduit encore plusieurs morceaux d'Addisson dans le Spectateur, un volume presque entier de l'histoire des Stuarts, de David Hume, diverses Dissertations politiques du même auteur, les Considérations de Josias Tucka, sur les guerres entreprises pour favoriser, étendre, ou assurer le commerce, quelques morceaux de Jahnson, quelques-uns de Shakespear, la priere universele de Pope, & le commencement de l'essai sur l'homme.

Il a aussi traduit la plus grande partie du premier chant de la Messiade de Klopstock, des morceaux choisis de la mort d'Abel de Gessner, le premier livre entier de ses idylles, imprimé avec les autres pieces du même auteur, traduit par M. Huber, & publiées avec une préface générale, qui est de M. Turgot.

Il réfuta le systême du docteur Berkelay, évêque de Cloyne, sur l'existence des corps; celui de M. de Maupertuis sur les langues, dont ce savant prétendoit soumettre la formation à des procédés géométriques.

Un Traité de géographie politique, & une suite de discours sur l'histoire universele, devoient par leur union se prêter un secours mutuel; il n'en reste que le plan & quelques fragmens.

Ayant perdu son pere en 1751, il quita l'habit ecclésiastique ; fut, en 1752, substitut de M. le procureur général, & la même année conseiller au parlement, & peu de temps après, maître des requête. Alors les objets de jurisprudence, d'administration, d'économie-politique, furent ceux qui l'occuperent, sinon tout entier, du moins principalement. Il étudia la doctrine de Quesnay, & la plus tendre amitié l'unit avec M. de Gournay. En 1755 & 1756, il acompagna ce dernier dans les tournées qu'il faisoit, en qualité d'intendant du commerce dans plusieurs provinces du royaume. Ses regrets ont honoré la cendre de cet ami, qui, comme lui, aimoit le bien public, & comme lui savoit le faire. Pour se consoler de sa perte, en pratiquant ses leçons, en suivant ses exemples, il voyagea dans le pays de Vaud, dans l'Alsace, observant en naturaliste & plus encore en homme d'état, fit des notes & des mémoires sur l'agriculture, les productions, le commerce & les fabriques des lieux qu'il avoit parcourus. Nommé à l'intendance de Limoges, en 1761, c'est ici que commence

ſa gloire, nous n'avons vu juſques-là que ſes amuſemens. Il fut aimé, quoiqu'intendant, & cet éloge pouroit ſuffire, mais il fut aimé, parce qu'il fut tout ce que devoit être un intendant. Son nom ſera béni à jamais dans cette province qu'il a entiérement révivifiée, qu'il a délivrée du fardeau des impoſitions arbitraires, du fardeau de la corvée, autre impoſition arbitraire, enfin qu'il a enrichie & traverſée de plus de cent cinquante lieues d'excellentes routes dans les pays le plus montagneux, avec la dépenſe la plus modique & la plus également ſupportée.

On s'atache par ſes bienfaits, on aime ceux à qui on a fait du bien, parce qu'on ſe ſent aimé d'eux. M. *Turgot* refuſa les intendances de Rouen, de Lyon & de Bordeaux, pour continuer de rendre heureux les Limoſins, ou de les ſoulager dans les maux & les beſoins dont ils furent la proie pendant quelques années malheureuſes. Des travaux de charité, la culture des pommes de terre, des ſecours abondans fournis par lui-même ſur ſa fortune, quand le gouvernement n'étoit pas en état ou dans la diſpoſition d'en fournir, pourvurent à tout.

Souvent conſulté par les miniſtres, qui n'étoient ni aſſez vertueux pour ſuivre en tout ſes avis, ni aſſez dépourvus de ſens pour négliger de les prendre, ces mêmes avis étoient toujours des traités approfondis de chaque matiere, delà tant d'excellens mémoires ſur tant d'objets divers, ſur l'adminiſtration des mines & des carrieres, ſur les forges & l'impôt de la marque du fer, ſur l'intéret de l'argent, ſur la grande & la petite culture, ſur le labour des bœufs ou des chevaux, ſur la formation & la diſtribution des richeſſes.

„ Tous les ſujets de prix propoſés par la ſociété d'agriculture de Limoges ſous la préſidence de M. *Turgot*, tendoient à éclairer ou les opérations du gouvernement ou celles du peuple. Il s'agiſſoit ou d'aſſigner les effets des impôts indirects ſur les revenus des biens-fonds, ou d'indiquer la meilleure maniere d'eſtimer le revenu de ces biens, ou celle de fabriquer les eaux de vie, ou de donner les moyens les plus efficaces de détruire le charançon & les autres inſectes nuiſibles „.

La conſervation & l'engrais des beſtiaux furent le principal objet de ſes ſoins & de ſes inſtructions; il introduiſit dans les plaines, l'uſage des prairies artificieles, en trefle, en luzerne, en ſain-foin.

M. *Turgot* fut nommé ſecrétaire d'état de la marine, le 20 juillet 1774, & contrôleur général, le 24 août ſuivant; il remplaçoit dans ce dernier emploi M. l'abbé Terray, comme il fut remplacé lui-même par M. de Clugny. Alors M. *Turgot* fit pour le royaume entier ce qu'il avoit fait pour la généralité de Limoges, chaque jour fut marqué par quelque nouveau bienfait du roi envers ſes ſujets, & le roi dans tous ſes édits prenoit le ton aimable & tendre d'un bon pere, qui aime à expoſer à ſes enfans ce qu'il a cru devoir faire pour leur bonheur. Le pauvre étoit ſoulagé, le peuple eſpéroit tout, le courtiſan craignoit tout.

Un des ſyſtêmes les plus chers à M. *Turgot*, étoit celui de la liberté indéfinie du commerce, contre lequel la derniere cherté, provoquée par une exportation imprudente & exceſſive, ſemble avoir déposé hautement. Il faut que ce problême de la liberté, ou indéfinie ou ſurveillée & modifiée ſelon les circoſtances, ſoit d'une difficulté inſoluble, puiſque depuis tant de ſiecles & chez toutes les nations, le plus grand intérêt poſſible, celui de la ſubſiſtance, n'a pas pu nous éclairer aſſez pour nous fixer à un parti conſtant, & que nous avons toujours varié au gré des événemens, allant & revenant ſans ceſſe de la prohibition à la liberté & de la liberté à la prohibition.

Ajoutons que deux adminiſtrateurs, tels que M. *Turgot* & M. Necker ont été diviſés ſur cette queſtion, & ont cru l'un & l'autre avoir pour eux l'évidence.

On ne doutoit point que M. *Turgot* ne s'empreſsât de faire triompher ſon ſyſtême favori. Ici M. *Turgot* nous paroît mériter un éloge de modération & de retenue, qui ne lui a point été aſſez donné. Quoique pleinement perſuadé, quoiqu'aucun doute n'entrât dans ſon âme, il s'arrêta, il atendit, il n'établit la liberté que dans l'intérieur du royaume, l'exportation reſta interdite pendant tout ſon miniſtere.

Ce n'étoit point par foibleſſe qu'il en uſoit ainſi, jamais miniſtre ne déploya un caractere plus ferme, c'étoit le *juſtum & tenacem propoſiti virum*, il alloit toujours directement au bien ſans être rebuté par les obſtacles, il faiſoit l'honeur aux hommes de croire que ce qui étoit bon, ne pouvoit jamais être, du moins efficacement, combatu; il comptoit ſur ſa conſcience, ſur la droiture de ſes intentions, ſur ſes ſervices, il comptoit ſur le roi & ne craignoit rien; il fut déſabuſé, il apprit à ſes dépens & aux nôtres, qu'un vieux courtiſan a plus de talens pour perdre un miniſtre utile, qu'un homme d'état pour ſe maintenir en place.

Il faut rendre juſtice à la cour, elle n'affecta point une douleur hypocrite ou une fauſſe retenue, elle laiſſa éclater en liberté ſa criminele joie, tandis que la patrie étoit en deuil.

M. *Turgot* rentra dans la condition privée, & ſes talens & ſes vertus ne furent plus utiles qu'à lui, les lettres qu'il n'avoit jamais abandonées furent ſa reſſource & ſa conſolation, elles ſuffirent à ſon bonheur, il continua de s'exercer & de s'amuſer dans tous les genres, & on a trouvé dans ſes papiers les brouillons, corrigés de ſa main, des pieces de vers, que l'opinion publique avoit attribuées à M. de Voltaire

Quelques-unes de ces pieces, pour tout dire, étoient satyriques, mais la satyre n'y étoit ni injuste, ni outrée.

Nous ne serions que panégyristes & nous violerions les devoirs d'historiens, si nous négligions d'avouer que M. *Turgot* donnoit prise sur lui à ses ennemis en un point ; c'étoit le mépris profond & séchement exprimé, qu'il montroit pour tout ce qui lui paroissoit contraire à la raison & à la justice. Il y avoit alors dans le ministere, un digne coopérateur, un digne ami de M. *Turgot*, qui avec moins de fermeté peut-être, moins de roideur du moins, mais avec autant de vertus & plus de connoissances & de lumieres encore, auroit pu lui servir de modele pour cette indulgence aimable, qui ne dédaigne rien, qui ménage & pardone tout.

M. *Turgot* mourut environé d'amis sinceres, le 8 mars 1781.

Il avoit été reçu honoraire à l'académie des inscriptions & belles-lettres, à la place de M. le duc de Saint-Aignan son beau-frere, en 1775.

TURNEBE, (Adrian) (*Hist. Litt. Mod.*). Célebre professeur royal en langue grecque, avoit eu quelque temps la direction de l'imprimerie royale, sur tout pour les ouvrages grecs. C'étoit un savant aimable par la douceur di ses traits comme par celle de ses mœurs. Henri Étienne a dit de lui:

Hic placuit cunctis, quod sibi non placuit.

Il étoit né en 1512 à Andeli, près de Rouen, il mourut à Paris en 1565. Ces savans du seizieme siecle concevoient si peu qu'on pût vivre sans travailler, que le jour même de ses noces, Turnebe passa plusieurs heures dans son cabinet. On a de lui un recueil important intitulé: *Adversaria*; des poésies grecques & latines; des notes sur Platon, sur Thucydide, sur Cicéron, sur Varron ; des traductions de Platon, d'Aristote, de Théophraste, de Plutarque. Il a écrit contre le célebre Ramus.

Turnebe eut un fils, nommé Odet, premier président de la cour des monoies, mort a vingt huit ans, en 1581. On a de lui une comédie intitulée : *les Contens*.

TURPIN. (*Hist. de Fr.*) Le roman publié sous le nom de Turpin, archevêque de Rheims, & qui, comme tout le monde le sait aujourd'hui, n'est point de ce prélat, est le premier & le pere de tous les romans de chevalerie. Il est vrai qu'il y avoit du temps de Pepin le Bref & de Charlemagne, un archevêque Turpin, célebre pour avoir gouverné l'église de Rheims pendant plus de quarante ans, & pour avoir mis en 786, des Bénédictins dans l'église de Saint-Remi, au lieu des chanoines qui y étoient ; mais nous n'avons de lui aucun ouvrage. C'est le nom & le titre de ce prélat qu'à jugé à propos de prendre le faussaire qui, selon l'opinion la plus commune parmi les savans, ne composa le roman de Charlemagne, connu sous le nom de Chronique de l'archevêque Turpin, que sur la fin du onzieme siecle, un peu moins de trois siecles après la mort de Charlemagne & de Turpin. On croit qu'un moine, nommé Robert, est auteur de cette fabuleuse Chronique, moitié légende, moitié roman; & qu'elle fut fabriquée pendant le concile de Clermont, tenu en 1095 & où la premiere croisade fut résolue. Les uns croient que cet auteur étoit espagnol, parce que sa chronique semble avoir pour objet d'exalter l'Espagne, d'autres conjecturent qu'il étoit moine de Saint-Denis, parce qu'il se complait à raporter & à exagérer les concessions faites à cette abbaye par Charlemagne.

L'archevêque Turpin suivoit, dit-on, Charlemagne dans toutes ses conquêtes, il le suivit sur-tout à celle d'Espagne, & on montre encore à Roncevaux d'énormes pantoufles qu'on assure avoir été les sienes, car il faut que tout ait été gigantesque du temps de Charlemagne.

TURQUET. *Voyez* MAYERNE.

TURRETIN. Nom d'une anciene famille de Luques qui ayant embrassé les opinions de Calvin, alla s'établir à Geneve, où elle a produit plusieurs savans.

1°. Benoît Turretin, dont le pere s'étoit retiré à Geneve, y naquit en 1588 & y fut pasteur & professeur en théologie; on a de lui une défense des versions de Geneve contre le pere Cotton, & des sermons en françois sur *l'utilité des châtimens*, mort en 1631.

2°. François, fils de Benoît, né en 1623, aussi professeur en théologie à Geneve, fut député en 1661 en Hollande, où il obtint des hollandais la somme de 75000 florins, qui servirent à la construction du bastion de la ville de Geneve, qu'on appele encore aujourd'hui le *Bastion de Hollande*; on a de lui des sermons & des ouvrages de théologie ; mort en 1687.

3°. *Jean Alphonse*, fils de François, né 1671, mort en 1737, auteur d'un *abrégé de l'histoire ecclésiastique*. Il a d'ailleurs laissé comme son pere & son aïeul des sermons & d'autres ouvrages théologiques.

4°. Michel, parent des précédens, pasteur & professeur en langues orientales à Geneve, a laissé aussi des sermons. Né en 1646, mort en 1721.

5°. Samuel, fils de Michel, aussi professeur en hébreu a Geneve, né en 1688, mort en 1727, a donné des theses sur lesquelles a été composé le traité intitulé : *préservatif contre le fanatisme & les prétendus Inspirés du dernier siecle*.

TURSELIN (Horace), (*Hist. litt. mod.*) Jésuite romain mort à Rome en 1599; on a de lui une vie latine de Saint-François Xavier. *Historia lauretana*, mais sur-tout un traité des particules de la langue latine & un abrégé en latin de l'histoire universele, depuis le commencement du monde jusqu'en 1598, continué jusqu'en 1666, par le pere Philippe Briet & traduit en françois par M. l'abbé Lagneau.

TUTIA. (*Hist. rom.*) C'est le nom de la vestale de qui on a conté que pour prouver son innocence, elle avoit porté du Tibre au temple de vertu, de l'eau dans un crible sans la répandre.

TYRANNION (*Hist. Rom.*) est le nom ou plutôt le surnom de deux grammairiens, l'un du royaume de Pont, l'autre de Phénicie qui tenoient école à Rome. Le premier qui se nommoit Théophraste & à qui Cicéron, dont il avoit arangé la bibliotheque & instruit le neveu & vraisemblablement le fils, permit de tenir son école dans sa propre maison, fut nommé *Tyrannion*, parce qu'il étoit un petit tyran assez dur à l'égard de ses disciples, le second qui nommoit Diocles eut le même surnom de *Tyrannion*, parce qu'il avoit été disciple du premier. C'est à ce premier qui aimoit & connoissoit les livres & qui en faisoit lui-même de bons, (mais qui sont perdus) qu'on attribue principalement la conservation des ouvrages d'Aristote. On a perdu les ouvrages du second Tyrannion, comme ceux du premier.

TYRCONEL, (*Voyez* TALBOT.)

TYRTHÉE (*Hist. anc.*) Un de ces poëtes utiles qui relevoient les courages abatus & qui ranimant l'amour de la patrie & l'ardeur guerriere fournissoient de grandes ressources dans le malheur & rendoient la victoire aux vaincus.

Tyrthæusque mares animos in martia bella
Versibus exacuit.

HOR. *Art poëtique.*

Le fond de son histoire est vrai, mais elle nous ramene aux oracles & aux tables. Les spartiates, dans la seconde guerre de Messene, afoiblis par plusieurs échecs, au lieu de consulter leur courage consulterent l'oracle de Delphes, qui leur dit de demander aux athéniens l'homme dont ils avoient besoin, c'étoit les renvoïyer à leurs ennemis & à leurs envieux : les athéniens leurs envoyerent un poëte boiteux. La confiance des lacédémoniens dans les oracles fut mise à une forte épreuve; ils furent encore batus trois fois depuis l'arivée de Tyrthée, & les rois de Sparte découragés vouloient retourner dans cette ville & y ramener les troupes, bornant désormais toute leur espérance à la défendre. Tyrthée s'opposa fortement à cette résolution; il chanta aux soldats ses vers qui faisoient braver la mort & chercher les dangers; les soldats transportés, élevés au-dessus d'eux-mêmes demandent qu'on les mene à l'ennemi; la bataille fut sanglante & la victoire disputée, mais elle se déclara pour les spartiates d'une maniere si pleine & si entiere que la guerre de Messene fut censée terminée par cette afaire, les messéniens s'étant retirés les uns dans les montagnes où ils se défendirent encore quelques années avec peine, les autres en Sicile, où il s'établirent à Zancle qui dans la suite fut appelé du nom de leur pays, Messane ou Messine. Cette seconde guerre des messéniens fut terminée l'an 670 avant J. C. Les lacédémoniens acorderent à Tyrthée le droit de bourgeoisie, honeur qu'ils ne prodiguoient pas. Les fragmens qui restent de Tyrthée dans le recueil des poëtes grecs de Plantin, justifient en partie ce que les anciens ont dit du caractere de la poësie, pleine de feu, de force & de noblesse. Ils ont été traduits en vers françois par M. Poinsinet de Sivry.

TZETZES. (*Hist. litt. mod.*) Jean & Isaac freres, littérateurs grecs, vivoient vers la fin du douzieme siecle; Isaac n'est connu que par des commentaires sur Lycophron, qui sont même attribués à Jean son frere, lequel voulut bien, dit-on, les donner à Isaac, se trouvant apparemment assez riche d'ailleur. *Jean Tzetzes* savoit, dit-on, par cœur l'écriture sainte tout entiere, il dit lui-même que Dieu n'avoit pas créé un seul homme doné d'une memoire telle qui la siene. Il étoit poëte, on a de lui des *histoires mêlées* en vers libres, distribuées en treize livres sous le nom de Chiliades, des épigrammes & d'autres poésies grecques. On a de lui encore dans un autre genre des allégories sur Gomere, dédiées à Irene femme de l'empereur Manuel Comnene, des scholies sur Hésiode & d'autres ouvrages de grammaire & de critique.

UBALDIS (Balde de) *Voyez* BALDE.

UDALRIC ou ULRIC (*Hist. mod.*) Saint *Udalric* ou *Ulric* évêque d'Ausbourg, mort en 973 fut canonisé en 993, par le pape Jean XV.

Un autre *Udalric* ou *Ulric*, moine de Cluni, né à Ratisbonne vers l'an 1018, mort au monastere de la Celle en 1093, a donné un recueil des *anciennes coutumes de Cluni*, qu' on trouve dans le spicilege de Dom Luc d'Achéri, & qui fait connoître quelques ouvrages anciens.

UGHELLI, (Ferdinand) (*Hist. litt. mod.*) abbé de Trois-Fontaines, à Rome, né à Florence en 1595, mort à Rome en 1670, est auteur de l'*Italia sacra*, ouvrage qui répond à notre *Gallia Christiana*.

UGONIUS, (Matthias) (*Hist. litt. mod.*) évêque de Famagouste, en Chypre, au commencement du seizieme siecle, est auteur d'un *traité de la dignité patriarchale* & d'un *traité des conciles*, *Synoda Ugonia*.

ULADISLAS, (*Voyez* LADISLAS.) C'est le même mot.

ULFELD ou LUFELD, (cornifix ou corfits, comte d') (*Hist. de Danem.*) Cet homme eut une destinée brillante & malheureuse ; il étoit d'une des premieres maisons du Danemark, & le dixieme fils du grand chancelier du royaume. Christiern IV le fit grand-maître de sa maison vice-roi de Norvêge, il le fit même son gendre, car il lui donna sa fille naturele en mariage. Plus il avoit été en faveur sous Christiern IV, plus il fut en disgrace sous Frédéric III, fils & successeur de Christiern ; il ne sçut par supporter sa disgrace, il sortit secrétement du Danemarck, & alla offrir ses services à la reine de Suede, Christine : ils furent agréés, Christine l'employa dans plusieurs négociations importantes, mais après l'abdication de Christine, il retomba dans la disgrace, il fut même emprisoné, il s'échapa & retourna en Danemarck. Frédéric qui ne lui avoit point pardoné sa fuite de ce pays-là, le fit arrêter & l'envoya dans l'île de Bornholm. Quelque tems après, il lui permit d'en sortir & de voyager ; mais à peine étoit-il parti, qu'on prétendit avoir découvert une conspiration qu'il avoit faite, pour détrôner le roi de Danemarck, & faire passer sa courone à l'électeur de Brandebourg, *Ulfeld* fut condamné par arrêt du 24 juillet 1663, à être écartelé, & l'arrêt fut exécuté en effigie. Il en reçut la nouvele à Bruges, & partit pour Bâle, où il changea de nom & vécut ignoré avec quatre enfans ; une fille & trois fils. Une querele survenue entre un de ses fils & un bourgeois de la ville, le fit reconoître, obligé de quiter cet asile, il s'embarqua sur le Rhin avec la fievre, le froid le faisit, il mourut dans son bateau en 1664, & fut enterré au pied d'un arbre.

ULOLA, (de Tauro, Louis d') (*Hist. litt. mod.*) Poëte espagnol, célebre sous le regne de Philippe IV. Il paroît que son talent étoit une espece de comique burlesque. On a ses ouvrages in-4°. imprimés en Espagne.

ULOLA, (dom Antonio de) (*Hist. litt. mod.*) capitaine de frégate, fut choisi avec dom George Juan, aussi espagnol, chevalier de Malthe, commandeur d'Aliaga, mort à Madrid en 1773, pour acompagner les académiciens françois envoyés en 1735, au Pérou. A leur retour Juan & Ulola, publierent des *observations astronomiques*, dans un grand ouvrage, dont la partie historique, rédigée par Antonio de *Ulola*, a paru traduite en françois, en deux volumes in-4°. Ce dernier fut de l'académie des sciences de Paris en 1745, & de celle de Berlin en 1750. On a de lui des ouvrages sur la marine, en espagnol.

ULPHILAS ou GULPHILAS, (*Hist. litt.*) évêque des Goths qui habitoient la Mœsie, partie de la Dacie, vivoit vers l'an 370, sous l'empire de Valens. Il obtint de cet empereur, en faveur de Goths, la permission d'habiter la Thrace, & pour l'obtenir, il se fit Arien comme Valens. On le croit l'inventeur des lettres Gothiques, il a du moins le premier traduit la bible dans la langue des Goths : le *codex argenteus*, d' *Ulphilas*, ainsi nommé, parce qu'il est écrit en lettres d'or & d'argent, manuscrit précieux, conservé dans la bibliotheque du roi de Suede, ne contient que les évangiles. Le célebre Junius, oncle d'Isaac Vossius, (*Voyez l'article* JUNIUS,) (François N°. 3.) en a donné une édition en caracteres pareils à ceux de ce manuscrit.

ULPIEN, (Domitius Ulpianus) (*Hist. rom.*) jurisconsulte célebre, d'abord auteur, puis secrétaire & ministre de l' empereur, Alexandre Sévere, fut enfin préfet du prétoire.

Il fut tué l'an 226, par les soldats du prétoire. Il reste de lui vingt-neuf titres de fragmens recueillis par Anien.

ULRIQUE-ÉLÉONORE, (*Hist. de Suede.*) fille de Charles XI, roi de Suede, & sœur de Charles XII. Charles XII, dans les derniers tems de sa captivité en Turquie & pendant son séjour à Demotica, passa sa vie dans son lit, sans donner de ses nouveles à persone, l'Europe le croyoit mort : le conseil de régence qu'il avoit établi à Stockolm, quand il en étoit parti pour ses brillantes & funestes expéditions, n'avoit pas entendu parler de lui depuis onze mois, le sénat vint en corps supplier la princesse Ulrique Éléonore, de se charger de la régence, elle y consentit : mais quand elle vit que le sénat vouloit l'obliger à faire une paix véritablement nécessaire avec la Russie & le Danemarck, qui ataquoient la Suede de tous côtés, elle comprit que jamais son infléxible & opiniâtre frere ne ratifieroit cette paix, que jamais il ne lui pardoneroit de l'avoir conclue, & que le danger éminent de la ruine totale de la Suede ne seroit pas à ses ieux une excuse valable ; elle se démit de la régence, & envoya en Turquie une relation fidele de ce qui s'étoit passé à cet égard avec l'exposition de l'état des afaires.

Ce fut à cette occasion que le despotique Charles XII, manda au sénat qu'il lui enverroit une de ses botes pour le représenter & que ce seroit d'elle qu'on prendroit les ordres.

Charles XII, mis enfin en liberté, maria sa sœur au prince Frédéric de Hesse-Cassel.

Les états de Suede rentrés à leur tour dans leur liberté par la mort de Charles XII, élurent librement pour leur reine la princesse *Ulrique Eléonore*, mais il l'obligerent de renoncer formélement à tout droit héréditaire sur la courone, pour la tenir seulement des suffrages de la nation ; elle promit avec serment de ne jamais tenter de rétablir le pouvoir arbitraire. La facilité avec laquelle elle s'étoit démise de la régence, prouvoit assez quelle étoit son ambition, elle en donna bien tôt une nouvele preuve, elle sacrifia la jalousie de la royauté à la tendresse conjugale, en cédant la courone à son mari, elle engagea les états à élire ce prince, qui monta sur le trône aux mêmes conditions qu'elle. (*Voyez l'article* FRÉDÉRIC I, roi de Suede.) Ulrique Éléonore mourut le 6 décembre 1741, adorée de ses sujets, étoit née en 1688, & avoit été proclamée reine en 1719.

ULUG BEIG, (*Hist. Litt.*) prince persan, qui régna environ quarante ans à Samarcande, & fut tué en 1449, par son propre fils, se distingua par ses connoissances en astronomie. Son catalogue des étoiles fixes, rectifié pour l'année 1434, fut publié par Thomas Hyde à Oxford en 1665. On attribue aussi à *Ulug-Beig*, un ouvrage sur la chronologie, intitulé dans la traduction latine, publiée a Londres en 1650, par Jean Greaves avec l'original arabe : *epochæ celebriores chataïorum syro-græcorum, arabum, persarum & chara-suniorum.*

UNIGENITUS, CONSTITUTION, (*Voyez* le Dictionaire de Théologie, T. III. p. 761.)

UPTON, (Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) Anglois, d'abord guerrier, étoit en 1428, au siége d'Orléans. Il fut depuis chanoine & précepteur de Sarisbery. Il vivoit encore en 1553. Edouard Bissæus, publia un traité de cet auteur *de studio militari*.

URBAIN, (*Hist. ecclés.*) c'est le nom de huit papes.

1°. Le premier soufrit le martyre, le 25 mai 230, sous l'empire d'Alexandre Sévere.

2°. *Urbain* II se nommoit Otton ou Odon, il avoit été religieux de Cluni ; il fut élu le 12 mars 1088, après la mort du pape Victor III. Ce fut lui qui tint en 1095, le concile de Clermont où fut résolue la premiere croisade. Il mourut à Rome, le 29 juillet 1099 On a de lui 59 lettres dans les conciles du P. Labbe. Dom Ruinart a écrit sa vie en latin. On la trouve parmi les œuvres postumes de dom Mabillon.

3°. Urbain III, (Hubert Crivelli) élu le 25 novembre 1185, mort à Ferrare, le 19 octobre 1187; sa mort fut accélérée, dit-on, par la nouvele de prise de Jérusalem par Saladin.)

4°. *Urbain* IV, (Jacques Pantaleon dit de Court-Palais, fils d'un savetier de Troyes en Champagne, élu pape le 29 août 1261, publia une croisade contre Mainfroi, usurpateur de la Sicile en 1263, & institua la fête du saint sacrément qu'il célébra la premiere fois le jeudi d'après l'octave de la pentecôte 1294. Il fit composer l'office de cette fête par saint Thomas d'Aquin, c'est le même qu'on récite encore aujourd'hui. Urbain IV mourut cette même année 1264. On a de lui 61 lettres dans le trésor des anecdotes de dom Martene.

5°. *Urbain* V, (Guillaume de Grimoald ou Grimoard,) fils du baron du Roure & d'Emphelise de Sabran, élu en 1362, transféra le saint siége d'Avignon où il étoit alors depuis 1304 à Rome en 1367. Il le reporta en 1470 à Avignon, où il mourut le 19 décembre. Il avoit fondé à Montpelier un collége pour douze étudians en médecine.

6°. *Urbain* VI. Après soixante & douze ans ou du moins 69 (*Voyez* l'article précédent, *Urbain* V.) de séjour dans Avignon, les papes étoient retournés à Rome, pour s'y fixer. Ce fut Grégoire XI, qui, en 1377, reporta le saint siége dans cette capitale du la chrétienté ; les romains virent ce changement avec de

transports de joie. La cour pontificale ramenoit chez eux l'abondance, dont ils étoient privés depuis si long-temps. Mais la mort de Grégoire arivée en 1379, excita leurs alarmes, ils craignoient sous un pape nouveau une translation nouvele; le conclave étoit rempli de cardinaux françois, dont le nombre avoit été considérablement augmenté par le long séjour des papes en France. Le peuple investit le conclave, & menaça d'y mettre le feu, si l'on nommoit un étranger pour pape. On n'entendoit que ce cri séditieux. *Romano lo volemo. Nous voulons un romain.* On ne leur donna pas un romain, mais du moins ce fut un italien, Barthélemi Prignano, archevêque de Bari. Quand le schisme fut formé, on prétendit que les cardinaux éfrayés des menaces du peuple, & cédant à la violence, n'avoient fait qu'une feinte élection, qu'ils étoient convenus que dans un temps & dans un lieu plus libres, il procéderoient à une élection plus réguliere.

Quoi qu'il en soit, il paroît que Barthélemi se crut légitimement élu, il prit le nom d'*Urbain* VI; il ignoroit le prétendu secret des cardinaux, qui pendant trois mois parurent toujours le reconoître. Peut-être fut-ce le caractere farouche & cruel d'*Urbain* qui les fit souvenir d'exécuter leur projet. Ce pape outragea imprudemment en plein consistoire le cardinal de la Grange, principal ministre de France & chef de la brigue françoise dans le sacré collége; celui-ci donna un démenti au pape, & lui disant: *adieu archevêque de Bari*, monta sur le champ à cheval & sortit de l'état ecclésiastique. Il fut suivi des autres cardinaux françois; las du joug déja insupportable d'*Urbain*, ils se retirerent dans le royaume de Naples, où ils élurent le cardinal de Geneve, qui prit le nom de Clément VII, & vint siéger à Avignon. Alors toute l'Europe se partagea en deux obédiences, celle d'*Urbain* VI resta la plus forte, & la succession de Rome a prévalu.

Mézerai dit, qu'il y auroit de la témérité à traiter d'anti-papes ceux de la succession d'Avignon, il y en auroit davantage à élever des doutes sur la légitimité d'*Urbain* & de ses successeurs, puisque l'église les a reconus; mais la France se déclara d'abord pour Clément. Les deux concurrens joignirent pour soutenir leurs droits, les armes temporeles aux armes spiritueles. Ils intéresserent dans leur querele presque toutes les puissances. *Urbain* publia en Angleterre une croisade contre la France, digne emploi d'un pere des fideles, de les armer les uns contre les autres pour ses intérêts personels! À la tête de cette croisade & de l'armée croisée, étoit un prélat anglois, Spenser, évêque de Norwick. (*Voyez* l'article SPENSER)

Urbain étoit si violent & si cruel que dans son parti même on se révoltoit ou l'on conspiroit contre lui. Il fit mettre six de ses cardinaux à la question, & les fit mourir comme coupables de trahison, il ne fit grâce qu'à un cardinal évêque de Londres en faveur du roi d'Angleterre qui étoit urbaniste. Insensiblement la crainte & la haine détacherent du parti d'*Urbain*, jusqu'à ses meilleurs amis: sa cour devint un désert, il n'en fut que plus cruel. Sa mort arivée en 1389, fut une fête pour la chrétienté.

Ce fut lui qui institua la fête de la visitation de la Vierge.

7°. *Urbain* VII, (Jean-Baptiste Castagna) fut élu après la mort de Sixte-Quint, le 15 septembre 1590. Ce pape l'avoit désigné pour son successeur par ce calembourg qu'il fit un jour aux cardinaux: *les poires sont pouries, il vous faut des châtaignes*, allusion aux poires qu'il portoit pour armes, & aux châtaignes qui étoient celles de la famille de Castagna. Les châtaignes ne devoient pas durer beaucoup plus que les poires; *Urbain* VII mourut douze jours après son élection, le 27 du même mois; sa résignation éclata dans ses derniers momens: *le Seigneur*, dit-il, avant que d'expirer, *me dégage des liens, qui auroient pu m'être funestes.*)

8. *Urbain* VIII, à ce que nous avons dit de ce pape à *l'article* BARBERIN, il faut ajouter ici, qu'il fut élu le 6 août 1723, après la mort de Grégoire XV; qu'il se nommoit Maffeo Barberino, qu'il réunit au saint-siége le duché d'*Urbain*; qu'il renouvela & confirma la bulle de Pie V contre Baïus; qu'on l'appeloit *l'abeille attique*, parce qu'il passoit pour savoir & aimer le grec; le raport de ce mot *abeille* aux armes de Barberin (*Voyez* l'article BARBERIN.) contribue à réduire à sa juste valeur ce titre d'*abeille attique*, qui sembleroit désigner un orateur ou un poëte grec & qui ne désigne tout au plus qu'un amateur. On a du moins du pape *Urbain* VIII, des poésies latines, imprimées à Paris au Louvre, *in-folio*; *Maffei Barberini poemata*. On a aussi de lui des poésies italienes. Il corrigea les hymnes de l'Église.

URBANITÉ ROMAINE, (*Hist. rom.*) ce mot désignoit la politesse de langage, de l'esprit & des manieres, atachée singuliérement à la ville de Rome.

Il paroît d'abord étrange que le mot *urbanité* ait eu tant de peine à s'établir dans notre langue; car quoique d'excellens écrivains s'en soient servis, & que le dictionaire de l'Académie françoise l'autorise; on ne peut pas dire qu'il soit fort en usage, même aujourd'hui. En examinant quelle pouroit en être la raison, il est vraisemblable que les françois qui examinent rarement les choses à fond, n'ont pas jugé ce mot fort nécessaire; ils ont cru que leur termes *politesse & galanterie* renfermoit tou ce que l'on entend par *urbanité*; en quoi ils se sont fort trompés, ce terme d'*urbanité* désignant

non seulement beaucoup plus, mais quelquefois autre chose. D'ailleurs *urbanitas* chez les romains étoit un mot propre qui signifioit, comme nous l'avons dit, cette *politesse* d'esprit, de langage & de manieres, atachée spécialement à la ville de Rome; & parmi nous, la politesse n'est le privilége d'aucune ville en particulier, pas même de la capitale, mais uniquement de la cour. Enfin l'idée que le mot *urbanité* présente à l'esprit, n'étant pas bien nette, c'est une raison de son peu d'usage.

Cicéron faisoit consister *l'urbanité romaine* dans la pureté du langage, jointe à la douceur & à l'agrément de la prononciation; Domitius Marsus donne à l'*urbanité* beaucoup plus d'étendue, & lui assigne pour objet non seulement les mots comme fait Cicéron, mais encore les persones & les choses. Quintilien & Horace en donnent l'idée juste, lorsqu'ils la définissent un goût délicat pris dans le commerce des gens de lettres, & qui n'a rien dans le geste, dans la prononciation, dans les termes de choquant, d'affecté, des bas & de provincial. Ainsi le mot *urbanité* qui d'abord n'étoit affecté qu'au langage poli, a passé au caractere de politesse qui se fait remarquer dans l'esprit, dans l'air, & dans toutes les manieres d'une persone & il a répondu à ce que les grecs appeloient *ἤθη*, *mores*.

Homere, Pindare, Euripide & Sophocle, ont mis tant de grâces & de mœurs dans leurs ouvrages, que l'on peut dire que l'*urbanité* leur étoit naturele; on peut sur-tout donner cette louange au poëte Anacréon. Nous ne la refuserons certainement pas à Isocrate, encore moins à Démosthenes, après le témoignage que Quintilien lui rend, *Demosthenem urbanum fuisse dicunt*, *dicacem negant*; mais il faut avouer que cette qualité se fait particuliérement remarquer dans Platon. Jamais homme n'a si bien manié l'ironie, qui n'a rien d'animable, jusques-là qu'au sentiment de Cicéron, il s'est immortalisé pour avoir transmis à la postérité le caractere de Socrate, qui en cachant la vertu la plus constante sous les apparences d'une vie commune, & un esprit orné de toutes sortes de connoissances sous les dehors de la plus grande simplicité, a joué en effet un rôle singulier & digne d'admiration.

Les auteurs latins étant plus connus, il ne seroit presque pas besoin d'en parler: car qui ne sait, par exemple, que Térence est si rempli d'*urbanité*, que de son temps ses pieces étoient attribuées à Scipion & à Lœlius, les deux plus honêtes hommes & les plus polis qu'il y eût à Rome? & qui ne sent que la beauté de poésies de Virgile, la finesse d'esprit & d'expression d'Horace, la tendresse de Tibulle, la merveilleuse éloquence de Cicéron, la douce abondance de Tite-Live, l'heureuse briéveté de Salluste, l'élégante simplicité de Phédre, le prodigieux savoir de Pline la naturaliste, le grand sens de Quintilien, la profonde politique de Tacite: qui ne sent, dis je, que ces qualités qui sont répandues dans ces différens auteurs, & qui sont le caractere particulier de chacun d'eux, sont toutes assaissonées de *l'urbanité romaine*?

Il en est de cette urbanité comme de toutes les autres qualités; pour être éminentes, elles veulent du naturel & de l'acquit. Cette qualité prise dans le sens de politesse & de mœurs, d'esprit & de manieres, ne peut, de même que celle du langage, être inspirée que par une bonne éducation, & dans le soin qui y succede. Horace la reçut cette éducation; il la cultiva par l'étude & par les voyages. Enhardi par d'heureux talens, il fréquenta les grands & sut leur plaire. D'un côté, admis à la familiarité de Pollion, de Messala, de Lollius, de Mécénas, d'Auguste même; de l'autre, lié d'amitié avec Virgile, avec Varius, avec Tibulle, avec Plotius, avec Valgius, en un mot, avec tout ce que Rome avoit d'esprits fins & délicats, il n'est pas étonant qu'il eût pris dans le commerce de ces hommes aimables, cette politesse, ce goût fin & délicat qui se fait sentir dans ses écrits. Voilà ce qu'on peut appeler *une culture suivie*, & telle qu'il la faut pour acquérir le caractere d'*urbanité*. Quelque bonne éducation que l'on ait eue, pour peu que l'on cesse de cultiver son esprit & ses mœurs par des réflexions & par le commerce des honêtes gens de la ville & de la cour, on retombe bientôt dans la grossiéreté.

Il y a une espece d'*urbanité* qui est affecté à la raillerie; elle n'est guere susceptible de préceptes: c'est un talent qui nait avec nous, & il faut y être formé par la nature même. Parmi les romains on ne cite qu'un Crassus, qui avec un talent singulier pour la fine plaisanterie, ait su garder toutes les bienséances qui doivent l'acompagner.

L'*urbanité*, outre les perfections dont on a parlé, demande encore un fond d'honêteté qui ne se trouve que dans les persones heureusement nées. Entre les défauts qui lui sont opposés, le principal est une envie marquée de faire paroître ce caractere d'*urbanité*, parce que cette affectation même la détruit.

Pour me recueillir en peu de paroles; je crois que la bonne éducation perfectionée par l'usage du grand monde, un goût fin, une érudition fleurie, le commerce des savans, l'étude des lettres, la pureté du langage, une prononciation delicate, un raisonement exact, des manieres nobles, un air honête, & un geste propre construoient tous les caracteres de *l'urbanité romaine*.

URCEUS CODRUS (Antoine) (*Hist. mod.*) savant ou plutôt homme d'esprit du quinzieme siecle. On dit que ce surnom de Codrus lui

vint d'une réponse qu'il fit au prince de Forli, qui se *recomandoit à lui*, en se servant de ces expressions là. *Les afaires vont bien*, répondit *Urceus*, *voilà Jupiter qui se recomande à Codrus*. Il paroît que le Codrus auquel il faisoit allusion, étoit ce Codrus, poëte latin dont parle Juvenal:

Nil habuit Codrus, quis enim negat? & tamen illud
Perdidit infelix totum nihil.

Sa pauvreté étoit passée en proverbe : *Codro pauperior*. (*Voyez* l'article CODRUS.) On dit que depuis cette réponse au prince de Forli, *Urceus* garda toujours le nom de Codrus. Il étoit né en 1446 à Rubiera, ville du territoire de Reggio, il enseigna les belles lettres à Forli, puis à Bologne. On l'accusoit d'un mêlange d'irréligion & de superstition qui n'est que trop ordinaire. On a de lui 1°. des harangues. 2°. Un recueil de poésies latines, sylves, églogues, satyres, épigrammes. Il mourut à Bologne en 1500. On mit sur son tombeau pour toute épitaphe, ces deux mots: *Codrus eram*.

URÉE, (Olivier) en latin *Uredius*, historien & jurisconsulte des Pays-Bas, mort en 1642, est auteur des ouvrages suivans : la généalogie des comtes de Flandre, les sceaux des comtes de Flandre, histoire de Flandre.

URFÉ, (d') (*Hist. de Fr. & hist. litt. mod.*) anciene & illustre maison du Forez. On y distingue :

1°. Guichard, seigneur d'*Urfé*, bailli de Forez, sénéchal de Quercy, qui se distingua au siége de Bourbourg en 1383, & fut assassiné l'an 1418, par ses domestiques dans son château d'*Urfé*, avec presque toute la famille, nommément avec Jean d'*Urfé* son petit fils, & la femme de ce dernier.

2°. Pierre d'*Urfé*, second du nom, fut disgracié de Louis XI, parce qu'il étoit ataché au roi Charles VII son pere, il alla servir chez les Turcs sous Selim II, & revenu en France, il s'atacha au parti des ducs de Guyenne, de Bourgogne & de Bretagne. Après la mort de Louis XI, il fut rapelé à la cour par Charles VIII, qui le fit grand écuyer. Il mourut le 10 octobre 1508.

3°. Claude son fils fut ambassadeur de France au concile de Trente & à Rome; & gouverneur du dauphin & des enfans de France.

4°. Thomas d'*Urfé*, seigneur d'Entragues, eut encore le malheur d'être assassiné dans son château d'Entragues.

5°. Les deux hommes les plus célebres de ce nom sont les deux freres, qui tous deux épouserent Diane de Château-Morand. L'aîné nommé Anne, & le second beaucoup plus connu encore, Honoré d'*Urfé*, auteur de l'*astrée*. Anne d'*Urfé* avoit été amoureux de mademoiselle de Château-Morand, & avoit composé pour elle dans un voyage qu'il avoit fait en Italie avant son mariage, sa *Diane* en 140 sonets.

D'Honoré d'*Urfé*, outre l'*Astrée*, on a encore la *Sylvanire*, fable bocagere de M. Honoré d'*Urfé*. Il avoit aussi entrepris le poëme de la *Savoysiade*, ou histoire de Savoie en vers héroïques françois, dont quelques-uns ont été imprimées dans des recueils. Des terres de la maison impériale de Lascaris, sont échues par succession à la maison d'*Urfé*, sous la condition qu'il y auroit toujours quelqu'un de cette maison qui porteroit le nom de Lascaris.

URIE (*Hist. sacr.*) *Voyez* BETHSABÉE.

URCISIN ou URSIN, (*Hist. ecclés.*) antipape, élu par sa faction en 384, fut le concurrent du Pape Damase.

URSINS, (des) (Jouvénel ou Juvénal) (*Hist. de Fr.*) famille qui a produit de grands hommes, entre autres Jean Jouvénel, conseiller au châtelet en 1380, prévôt des marchands en 1388; dans cette place il rendit à la ville des services dont elle ne crut pouvoir s'acquiter envers lui qu'en lui donnant l'hôtel des *Ursins*. On dit que de là vient aux Jouvénel ce nom des *Ursins*. On dit même qu'à cette occasion ils prirent les armes de la maison des *Ursins*. Jean Jouvénel fut avocat du roi au parlement en 1404, chancelier de Louis, dauphin, duc d'Aquitaine en 1413, Charles VII le fit président au parlement alors séant à Poitiers. Il y mourut le premier avril 1481. C'est par sa prévôté qu'il est sur-tout célebre.

Dans le temps qu'il étoit avocat-général ou comme on disoit alors, avocat du roi au parlement, il étoit le seul homme que notre malheureux roi Charles VI, dans ses accès de démence parut reconoître. Quand il paroissoit devant lui, le roi le regardoit fixement, & lui disoit: *Juvénal, regardez bien que nous ne perdions rien de notre temps*; comme on disoit à Rome dans les temps difficiles: *viderint consules ne quid respublica detrimenti capiat. Que les consuls veillent à ce que la république n'éprouve aucun dommage*. Il y avoit dans ce propos d'un bon & malheureux prince un triste sentiment de son état & un souvenir confus de l'idée principale qui l'occupoit dans ses intervalles de raison; il y avoit aussi une grande estime pour la vertu de Jean Juvénal.

Dans les troubles dont la fin du regne de Charles VI fut agitée par les violences des deux factions des Armagnacs & des Bourguignons, Jean Juvénal fut mis dans la prison du châtelet par la faction de Bourgogne alors triomphante.

Jean Jouvénel eut seize enfans dont deux, Jean & Jacques, furent archevêques de Rheims. Le premier a écrit l'histoire de son temps. Guillaume Jouvénel des *Ursins*, un de leurs fre.

res, né le 15 mars 1400, fut fait conseiller au parlement l'an 1423, & chancelier de France le 16 juin 1445. Au commencement du regne de Louis XI en 1461, il fut disgracié; en 1464 il fut même arrêté & retenu quelque temps prisonier à Moulins, vraisemblablement pour quelque soupçon d'avoir favorisé la ligue du bien public, mais soit que son innocence ait été reconue, soit que la ligue n'ait put-être dissipée qu'à ce prix, il fut retabli le 9 novembre 1465 dans sa charge qu'il exerça jusqu'à sa mort, arivée le 23 juin 1472.

Ursins, (Marie-Félicité des) femme du duc de Montmorenci, décapité à Toulouse en 1632, (*Voyez* Montmorenci.)

Ursins, (Anne Marie de la Trémoille) (*Voyez* Tremoille,) (la) (*Voyez* aussi l'article Albéroni,) avoit épousé en premieres noces Adrien Baise de Taleyrand, prince de Chalais, & en secondes Flavio des *Ursins*, duc de Bracciano. Née pour l'intrigue & pour le commandement, elle joua un rôle à Rome; elle contribua beaucoup à la disgrace du cardinal de Bouillon. Devenue veuve une seconde fois, elle fut nommée *camaréra-mayor* ou dame d'honeur de la jeune reine d'Espagne, Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, mariée le 11 septembre 1801 au roi Philippe V & sœur de la duchesse de Bourgogne. Cette reine avoit un courage au-dessus de son sexe & un esprit au-dessus de son âge, mais elle n'avoit que douze ans; la princesse des *Ursins* la gouvernoit & gouvernoit par elle Philippe V, prince de dix-huit ans, qui selon l'expression du marquis de Louville, chef de sa maison françoise, avoit reçu de la nature *un esprit subjugué*. Tout étoit en combustion dans cette jeune cour; le chaos des intérêts & des intrigues subalternes étoit presque impossible à débrouiller. Les haines nationales que la sagesse du marquis d'Harcourt sembloit avoir éteintes, se ranimoient avec plus de fureur; la lenteur espagnole, la légereté françoise étoient toujours en contraste: le choc du parti d'Autriche & du parti de Bourbon devenoit toujours plus fort; les françois même étoient divisés entre eux. L'ambassadeur de France en Espagne étoit le ministre naturel de Philippe V: cependant aucun ambassadeur ne vouloit ou ne pouvoit rester en Espagne, par la difficulté de s'acorder, soit avec les grands du royaume, soit sur-tout avec la princesse des *Ursins*. En moins de quatre ans, depuis 1701 jusqu'en 1705, le marquis, alors duc & depuis maréchal d'Harcourt, le comte, depuis maréchal de Marsin, le cardinal d'Étrées, l'abbé d'Étrées son neveu, le duc de Grammont, enfin Amelot de Gournay furent successivement ambassadeurs de France en Espagne; le dernier fut le seul qui fut plaire au roi & à la reine, c'est à-dire à la princesse des *Ursins*. Ainsi au lieu de suivre un plan fixe pour la restauration de l'Espagne, on tournoit sans cesse dans un cercle de projets & de sytêmes contradictoires. Louis XIV & son ministre Torci ne recevoient, au lieu de mémoires instructifs, que des libelles réciproques. La princesse des *Ursins* s'en procuroit d'avance la communication par un moyen bien coupable, mais bien commun chez ceux-mêmes qui le condamnent hautement, elle ouvroit les lettres qui partoient pour la France. Louis XIV fut indigné, la princesse des *Ursins* fut rapelée; on la renvoyoit d'abord à Rome d'où on l'avoit tirée. On ne vouloit pas même entendre sa justification: la reine d'Espagne obtint qu'elle fût entendue, elle vint à Versailles, & on s'empressa de la renvoyer triomphante en Espagne où elle fut plus puissante que jamais. Le roi & la reine d'Espagne, à sa sollicitation s'occuperent long-temps du projet d'ériger en souveraineté pour elle un territoire particulier qu'on auroit réservé dans les Pays Bas. Les évènemens firent évanouir cette ambitieuse chimere. Elle en eut une autre qui lui échapa de même. La reine d'Espagne étant morte, elle essaya de prendre sa place, mais un propos très-négatif du roi lui ayant fait voir qu'il étoit prévenu sur cet article, & lui ayant fait juger que les obstacles seroient trop forts & de la part de l'Espagne & de la part de la France, elle abandona son projet & se contenta de chercher à mettre sur le trône d'Espagne quelque enfant bien docile qu'elle pût s'assûrer de gouverner, ainsi qu'elle avoit gouverné la précédente reine. (*Voyez* à l'article Albéroni, la disgrace de la princesse des *Ursins*; *voyez* sa mort à la fin de l'article Trémoille. (la)

URSINUS, (*Voyez* Fulvius.)

Ursinus est aussi le nom de divers savans Luthériens, connus particuliérement dans leur secte. Tels que, 1°. Zacharie *Ursinus*, mort en 1583, grand ami de Mélanchton.

2°. George *Ursinus*, théologien danois, auteur des *antiquités hebraïques*.

3°. Jean-Henri, sur-intendant des églises de Ratisbonne, mort le 14 mai 1667, auteur du livre intitulé: *exercitationes de Zoroastre*, *Hermete*, *Sanchoniatone*.

4°. George Henri, fils du précédent, mort le 10 septembre 1707, auteur des ouvrages suivans. *Diatribe de Taprobana*, *Cerne & Ogyride veterum*. *Disputatio de locustis*. *Observationes philologicæ de variis vocum etymologiis & significationibus*. *De primo & proprio aoristorum usu in Grammatica græca*. *Dionysii terræ orbis descriptio cum notis*. Notes sur les églogues de Virgile & sur la Troade de Séneque le tragique.

USPERG, Conrad, abbé d') (*Hist. litt. mod.*) mort vers l'an 1240, a laissé une chronique qui finit à l'an 1229. Elle a depuis été continuée par un écrivain anonyme & poussée

depuis le règne de l'empereur Frédéric II, jusqu'à celui de Charles-Quint.

USSERIUS (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) en anglois, Usher, né à Dublin en 1580, neveu d'un archevêque d'Armach, fut fait archevêque d'Armach lui-même en 1626, par le roi Jacques I. Il resta fidélement & tendrement atâché au malheureux Charles I. Il s'évanouit en voyant l'appareil du supplice de ce prince. Il perdit tous ses biens dans les guerres civiles qui amenerent cette afreuse exécution. Le cardinal de Richelieu, l'université de Leyde lui offrirent des asyles avantageux, il resta en Angleterre & ne cessa de travailler au milieu des troubles qui agitoient sa patrie. On sait que c'est sur-tout par ses travaux sur la chronologie qu'il est célebre. Tout le monde n'adopte pas ses calculs, mais tout le monde respecte son autorité. Il mourut en 1655. Richard Parr a placé sa vie à la tête de ses lettres.

USUARD, (*Hist. litt. mod.*) bénédictin du neuvieme siecle, auteur d'un martyrologe célebre qu'il dédia au roi Charles le Chauve, & dont nous avons diverses éditions estimées. On ignore les particularités de la vie d'*Usuard*.

UXELLES ou HUXELLES, (Nicolas Châlon du Blé, marquis d' ((*Hist. de Fr.*). maréchal de France, ***homme de plaisir***, ***fin courtisan***, ***médiocrement bon citoyen***, dit l'abbé de S. Pierre, en raportant sa promotion à l'année 1703; il avoit d'abord embrassé l'état ecclésiastique; ce ne fut qu'après la mort de son frere aîné, arivée en 1669 qu'il prit le parti des armes, & ce fut principalement dans la guerre de 1688, qu'il se fit connoître avantageusement. En 1688, il prit Neustat. En 1689, il défendit Mayence, & ne rendit cette place au duc de Lorraine qu'après cinquante-six jours de tranchée ouverte. „ Le marquis d'*Uxelles*, dit M. „ le président Génault, eût tenu encore plus „ long temps, si la ville avoit été mieux ap- „ provisionée; mais comme cela regardoit M. „ de Louvois, il eut la prudence de ne s'en „ point plaindre, & ce ministre lui en fut „ gré. „

C'est au moyen de cette prudence qu'on fait sa fortune particuliere & que la fortune publique se perd, & c'est-là ce que l'abbé de Saint-Pierre, moins indulgent que M. le président Hénault, appele être fin courtisan & médiocrement bon citoyen. On dit que le public, trompé par la discrétion du marquis d'*Uxelles*, n'imputa qu'à lui la prise de Mayence & que le peuple lui cria *Mayence* en plein théâtre; de la part d'un juste estimateur ç'eût été un cri d'applaudissement, car cette défense de Mayence fut réellement un des exploits de cette guerre, mais dans l'intention du parterre trompé, c'étoit un cri d'animadversion & un outrage, & c'étoit de cet outrage, de ces torts de l'opinion publique que le marquis d'*Uxelles* se trouvoit dédomagé par la faveur du marquis de Louvois. Ce fut à lui que Louis XIV dit au sujet de cette défense de Mayence: „ vous „ avez défendu la place en homme de cœur, „ & vous avez capitulé en homme d'esprit „.

Ce prince jugea le maréchal d'*Uxelles* propre aux négociations comme à la guerre. Il l'envoya en 1710 avec l'abbé de Polignac au triste congrès de Gertruydemberg, & en 1712 avec le même abbé de Polignac & Ménager au congrès plus heureux d'Utrech en 1718; il fut du conseil de régence, & il n'y donna jamais que de bons avis. Il mourut en 1730, sans avoir été marié.

UZEDA, (le duc d') (*voyez* LERME.)

VAALI, s. m. (*Hist. Mod.*) ce sont des princes sortis des maisons royales dont les rois de Perse ont conquis l'états. Ils sont demeurés vicerois, gouverneurs, ou rois tributaires des états de leurs ancêtres.

VACQUERIE ou VAQUERIE, (Jean de la) *Hist. de Fr.*) magistrat qui a laissé une mémoire respectée. Il étoit premier président du parlement de Paris, dans des temps difficiles, sous Louis XI. On a beaucoup cité ce trait de courage qui triompha de tout le despotisme d'un tel prince. Louis XI avoit, selon l'usage, envoyé au parlement des édits oppressifs, & sur quelque résistance qu'ils avoient déja éprouvée, il s'étoit emporté à des menaces éfrayantes; une députation du parlement, à la tête de laquelle étoit le premier président arive sans être atendue, le roi s'étone, demande avec quelque inquiétude ce qu'on lui veut: sire, répond la *Vacquerie*, nous vous apportons la démission de nos charges, nos têtes même s'il le faut, & voilà vos édits que le devoir nous défend d'enregistrer.

Louis XI, sur qui ce qui étoit grand produisoit quelquefois son effet, fut frapé de ce trait de vertu, retira ses édits, remercia les députés de lui en avoir montré les inconvéniens & parut leur rendre ses bonnes grâces.

Au commencement du regne suivant, les princes & les grands ayant tenté de cabaler au parlement relativement à la régence, le même la *Vacquerie* qui pouvoit profiter de cette occasion d'augmenter l'importance de sa compagnie & la siene, fit voir que la vertu est une & ne se dément point. „ Le parlement, dit-il, „ est fait pour rendre la justice au nom du roi „ & à sa décharge, & non pour entrer dans „ les intrigues de la cour ni dans les vues ambitieuses des grands.

La *Vaquerie* vécut & mourut pauvre; le chancelier de l'Hôpital, auquel il apartenoit d'assigner les rangs parmi les magistrats & les ministres, dit que le premier président de la *Vacquerie* étoit plus recomandable par sa pauvreté que Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, par ses richesses. La *Vacquerie* mourut en 1497.

VADÉ, (Jean-Joseph) (*Hist. litt. mod.*) né en 1720 à Ham dans la Picardie, mort le lundi 4 juillet 1757, à trente sept ans. C'étoit le la Fontaine des guinguetes & des tavernes. Il avoit dans les mœurs & dans la conduite cette facilité, cet abandon, cette incurie de la Fontaine; il avoit aussi quelque talent, mais il l'appliquoit mal. On a voulu le regarder comme le créateur d'un genre, auquel on a donné le nom de *genre poissard*, parce qu'il y peignoit des poissardes, des bateliers, des racoleurs ivres, &c. Il mettoit beaucoup de vérité dans cette imitation, mais c'étoit du talent perdu; qui cette vérité pouvoit-elle intéresser ? Quand Moliere peignoit les ridicules & les travers de son siecle, il se proposoit de les corriger; mais en peignant la grossiereté des poissardes & des bateliers, avoit-on eu l'espérance ou le désir, ou le moyen des les corriger d'un ton qui tient à leur défaut d'éducation ? En avoit-on seulement l'idée ? On ne faisoit qu'arrêter les regards du public sur un ridicule qui n'est bon ni à peindre ni à connoître; on ne faisoit qu'égarer & avilir son goût en lui persuadant que c'étoit là un plaisir.

VADIARE DUELLUM, (*Hist. mod.*). espece de cartel ou de défi pour s'engager dans un combat, qui devoit se donner à jour nommé, c'est-à-dire, lorsqu'une persone provoquoit quelqu'un pour décider une dispute par un combat ou duel, & qu'il jetoit à bas son gantelet, ou faisoit quelque signe semblable de défi; si alors l'autre ramassoit le gantelet ou acceptoit la provocation, on appeloit cette action *vadiare duellum*, donner & prendre un gage mutuel du combat.

Dans l'afaire des Templiers, le grand maître Jacques de Molai ayant comparu devant l'archevêque de Narbone & d'autres commissaires ecclésiastiques, leur dit que s'il avoit afaire à des juges laïcs, les choses ne se passeroient pas comme on les traitoit, donnant à entendre qu'il provoqueroit au combat & les accusateurs & les juges, pour soutenir son innocence & celle de ses chevaliers. L'archevêque lui répondit: *Nous ne sommes pas gens à recevoir un gage de bataille*. Et en effet les ecclésiastiques étoient dispensés de cette sorte d'épreuve.

VAILLANT DE GUELLIS, en latin *Germanus Guellius*, surnomé *Pimpontius*, parce qu'il étoit abbé de Pimpont, (*Hist. litt. mod.*) fut évêque d'Orléans, & cette ville étoit sa patrie. Il mourut à Meun-sur-Loire, maison

de campagne des évêques d'Orléans. Son goût pour les lettres lui avoit mérité la protection de François I. On trouve dans le recueil intitulé: *Deliciæ poetarum gallorum*, un poëme où il prédit l'assassinat de Henri III, & les troubles & les malheurs qu'entraîna ce crime.

VAILLANT, (Jean Foy & Jean François Foy, pere & fils) tous deux de l'académie des inscriptions & belles lettres, savans & illustres antiquaires, se sont distingués par leurs grandes connoissances des médailles.

1°. Le pere naquit à Beauvais le 24 mai 1632; destiné d'abord à la jurisprudence, il la quita pour la médecine, mais c'étoient les antiquités & les médailles qui devoient l'occuper entiérement. Un fermier des environs de Beauvais ayant trouvé en labourant la terre une grande quantité de médailles antiques, il les porte d'abord à M. *Vaillant* comme à l'homme le plus instruit du pays, & M. *Vaillant* qui jusques-là ne s'étoit point occupé de Médailles, devint tout-à coup antiquaire comme le premier Sforce (*Attendulo*) devint soldat en voyant pour la premiere fois des soldats passer par son village. De ce moment la vie entiere de M. *Vaillant* fut consacrée aux médailles & à des voyages savans, qui tous avoient pour objet l'étude & la découverte des antiquités & l'enrichissement du cabinet du roi dans ce genie. Il fit dans cette vue douze voyages à Rome & dans diverses parties de l'Italie, deux dans le Levant, autant en Angleterre & en Hollande, & revint toujours chargé de trésors litéraires.

Ces voyages ne se firent pas sans périls & sans infortunes. Étant parti de Paris au mois d'octobre 1674, pour se trouver à Rome à l'ouverture du grand jubilé de l'année sainte, une barque de Livourne sur laquelle il s'étoit embarqué à Marseille, fut prise par un corsaire d'Alger; quoique les françois ne fussent point en guerre avec les Algériens, on ne laissa pas que de les dépouiller comme les autres, en leur disant: *bona pace francesi*, & arivés à Alger, on les traita tous en esclaves; le consul de la nation les reclama inutilement; le dey d'Alger les retint en représailles de huit Algériens qui étoient, disoit-il, aux galeres en France, & dont il n'avoit pû obtenir la liberté. Enfin après quatre mois & demi de captivité, il fut permis à M. *Vaillant* de revenir en France. On lui rendit une vingtaine de médailles d'or qu'on lui avoit prises. Dans ce passe un bâtiment de Salé qui avançoit à pleines voiles sur la barque, fit craindre de nouveau les aventures du voyage précédent. Dans cette crainte M. *Vaillant* prit le parti d'avaler les médailles. Au moment même un coup de vent sépare la barque du corsaire; elle est prête à échouer sur les côtes de Catalogne, puis dans les bancs de sable des embouchures du Rhône; enfin M. *Vaillant* s'étant jeté dans un esquif, aborde lui cinquieme au rivage le plus prochain.

„ Cependant les médailles qu'il avoit avalées & qui pouvoient peser cinq à six onces, „ l'incommodoient extrêmement. Il consulta „ deux médecins sur ce qu'il avoit à faire.... „ ils ne demeurerent pas d'acord du remede, „ & dans l'incertitude M. *Vaillant* ne fit rien. „ La nature le soulagea d'elle-même de temps „ à autre, & il avoit recouvré plus de la moitié de son trésor lorsqu'il ariva à Lyon. Il „ y alla voir un curieux de ses amis à qui il „ conta ses aventures & n'oublia pas l'article „ des médailles. Il lui montra celles qui lui „ étoient déja revenus, & lui fit la description „ de celles qu'il atendoit encore. Parmi ces „ dernieres étoit un *Othon* qui fit tant d'envie „ à son ami, qu'il lui proposa de l'en accommoder pour un certain prix. M. *Vaillant* y „ consentit pour la rareté du fait, & heureusement il se trouva le jour même en état de „ tenir son marché „.

D'excellens ouvrages furent les fruits de tant de recherches & de travaux. Il publia pour l'usage & à la sollicitation des savans, un catalogue des médailles rares en deux volumes in-4°. sous ce titre: *Numismata imperatorum romanorum præstantiora, à Julio Cæsare ad Postumum & Tyrannos*.

On en fit deux éditions à Paris & une troisieme en Hollande.

En 1681, il publia l'histoire des rois de Syrie, par leurs médailles, *Seleucidarum imperium, sive historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata*.

En 1698, il donna son recueil des médailles grecques frapées en l'honeur des empereurs romains: *Numismata imperatorum Augustorum & Cæsarum a populis romanæ ditionis græce loquentibus, ex omni modulo percussa*. Il en fit en 1700 une nouvele édition à Amsterdam.

Il publia en 1701, l'histoire des rois d'Égypte par médailles; qu'il avoit comme promise en donnant celle des rois de Syrie.

En 1703, il donna une explication de toutes les médailles des familles romaines. *Nummi antiqui familiarum romanarum perpetuis interpretationibus illustrati*.

Tels sont ses principaux, mais non pas tous ses ouvrages.

Il entra dans l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1701, fut pensionaire en 1702, mourut le 23 octobre 1706. Il avoit épousé successivement deux sœurs par dispense du pape. Il eut plusieurs enfans, entre autres:

2°. Jean-François Foy, qu'il fit entrer en 1702, en qualité d'éleve à l'académie des inscriptions & belles-lettres. Celui-ci étoit né à

Rome le 17 février 1665, dans le cours des voyages littéraires de son pere. Le fils formé par lui, fut comme lui médecin & antiquaire. Il avoit composé un traité de la nature & de l'usage du caffé, dont le manuscrit se perdit entre les mains de ses amis. On a de lui divers mémoires, la plupart sur les médailles, dans le recueil de l'académie. Il mourut le 17 novembre 1708.

Un autre *Vaillant* (Sébastien) fut de l'académie des sciences. Né à Vigny près Pontoise, en 1669, d'abord organiste chez les hospitalieres de Pontoise, puis chirurgien, il fut enfin secrétaire de M. Fagon, & cette derniere place étoit celle où l'appeloit le goût de la botanique qui s'étoit déclaré en lui dès sa plus tendre jeunesse; M. Fagon cultiva & perfectiona ce goût; lui donna entrée dans tous les jardins botaniques de la France & lui obtint la direction du jardin royal, & les places de professeur & de sous-démonstrateur des plantes de ce jardin, & de garde des drogues du cabinet du roi. Le Czar Pierre pendant son séjour en France, ayant eu la curiosité de voir ce cabinet, *Vaillant* fut chargé de le lui montrer & de répondre aux questions de ce monarque si empressé de s'instruire. Il fut reçu à l'académie des sciences en 1716. Ses principaux ouvrages sont des remarques sur les institutions de botaniqne de Tournefort; un discours sur la structure des fleurs & sur l'usage de leurs différentes parties. Un livre qui fut imprimé à Leyde par les soins de l'illustre Boerhaave en 1727, sous le titre de *botanicon Parisiense*, *ou dénombrement par ordre alphabétique*, *des plantes qui se trouvent aux environs de Paris*. Mort en 1722.

VAIR, (Guillaume du) (*Hist. de Fr.*) garde des sceaux & évêque de Lisieux, naquit à Paris en 1556. Il étoit fils de Jean du *Vair*, procureur-général de la reine Catherine de Médicis. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, premier président du parlement de Provence, enfin il fut fait garde des sceaux en 1616, puis évêque de Lisieux en 1618. Il eut de son temps de la réputation & comme magistrat & comme ministre, & comme évêque & comme homme de lettres. Il parut d'abord avoir quelque fermeté dans le caractere, il résista au maréchal d'Ancre, qui le fit disgracier; sa disgrace lui fit honeur dans le public, mais il montra plus de complaisance & de souplesse, lorsque le connétable de Luynes ayant renversé le maréchal d'Ancre, fit rentrer du *Vair* dans sa place, & lui fit, dit-on, espérer le chapeau de cardinal qu'il n'eut point; ce magistrat perdit alors de sa considération. Il mourut à Tonneins en Agenois où il étoit à la suite du roi pendant le siége de Clerac en 1621. On a recueilli ses œuvres en un grôs volume in-folio. Il passoit pour un des esprits les plus cultivés & un des hommes les plus éloquens de son siecle. On auroit peine à retrouver cette éloquence dans les harangues qui forment une partie du recueil de ses œuvres; mais enfin ces œuvres, cette réputation de doctrine & d'éloquence, cette vertu austere par laquelle il s'étoit d'abord fait connoître & dont il conserva tout ce qu'on en peut conserver à la cour, ont fait trouver quelque ressemblance entre ce magistrat & le chancelier d'Augueſſeau.

VAISSETE, (dom Joseph) (*Hist. litt. med.*) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, bien connu par son *histoire du Languedoc*, à laquelle il travailla d'abord avec dom Claude de Vio, son confrere. Le premier volume parut en 1630. Dom de Vio étant mort en 1734, dom *Vaissette* resta seul chargé de cet ouvrage & il publia seul les quatre volumes suivans. Il en préparoit même un sixieme que dom Bourotte son confrere étoit chargé d'achever après la mort de dom *Vaissette*. Celui ci composa aussi un abrégé de son histoire de Languedoc en six volumes in 12°., & une géographie universele. Dom *Vaissette* étoit né à Gailac en Agenois en 1785, s'étoit fait bénédictin à Toulouse en 1711, étoit venu à Paris en 1713, y mourut à l'abbaye de Saint-Germin Prés en 1756.

VALBONNAIS, (Bourchenu ou Bouchenu de) (Jean-Pierre) (*Hist. litt. mod.*) fils d'un conseiller au parlement de Grenoble, fut aussi conseiller au même parlement, puis premier président de la chambre des comtes de Grenoble & conseiller d'état. Il étoit né en 1651. Dans sa jeunesse il voyagea beaucoup en Italie, en Hollande, en Angleterre. Dans le cours de ces voyages il se trouva le 6 juin 1672 au terrible combat de Soulsbaye que la flote angloise, commandée par le duc d'Yorck, (depuis Jacques II,) & jointe à la flote françoise, commandée par le comte d'Estrées, (depuis maréchal de France,) livroit au fameux Ruyter. *Valbonnais* étoit apparemment comme simple passager, sur la flote angloise. Ce spectacle le dégouta pour jamais & des batailles navales & des voyages; il revint s'atacher pour le reste de sa vie aux travaux paisibles des lettres & de la magistrature. Il eut le malheur de devenir aveugle de bonne heure, & il l'étoit lorsqu'il donna & même composa son histoire du Dauphiné, 2 vol. in *folio*, par laquelle il est célebre. Il laissa en manuscrit un nobiliaire aussi du Dauphiné. On a de lui d'ailleurs divers mémoires ou dissertations répandus dans des journaux, mort en 1730.

VALDO, (Pierre) *Hist. ecclés.*) marchand de Lyon, donna son nom à la secte des Vaudois formée en 1160. Cet homme étant dans une assemblée de riches marchands, un d'entre eux mourut subitement à ses ieux. Ce coup le frapa, jusques-là il ne s'étoit pas beaucoup

occupé

occupé de la religion, il se mit à étudier l'évangile, il y vit par-tout l'éloge de la pauvreté, il jugea que la vie apostolique avoit disparu de la terre, il voulut la renouveler. Il vendit tout son bien, le donna aux pauvres, se fit pauvre lui-même & prit des sandales; plusieurs Lyonois s'unirent à lui & prirent des sandales, d'où ils furent nommés *insabbatés*, on les nomma aussi *les pauvres de Lyon*. Les apôtres n'étoient pas seulement pauvres, ils étoient encore prédicateurs, les Vaudois voulurent l'être. Le pape Luce III les condamna; on les voit pourtant en 1172 soumis au saint siége, solliciter l'approbation d'Innocent III. Ce fut, dit-on, pour opposer à ces pauvres orgueilleux des pénitens vraiment pauvres & humbles de cœur qu'Innocent III approuva en 1215 au concile de Latran, l'institut des freres mineurs ou cordeliers.

La doctrine des Vaudois étoit une espece de donatisme. (*Voyez* l'art. VAUDOIS dans le Dictionaire de Théologie.)

VALDRADE, (*Voyez* LOTHAIRE.)

VALENÇAI, (*Voyez* ESTAMPES.)

VALENS, (*Hist. rom.*) (Flavius) mauvais empereur, arien jusqu'à la persécution, étoit fils puîné de Gratien surnomé le *cordier* & frere de Valentinien I, qui l'associa en 364 à l'empire & lui donna l'orient à gouverner en 365. *Valens* étoit né en Pannonie vers l'an 328. Il eut pour concurrent à l'empire Procope. (*Voyez* cet article.) *Valens* fit principalement la guerre à l'église & aux Goths; il vainquit ceux-ci & leur donna la paix en 370, à condition que le Danube seroit pour eux une bariere qu'ils ne franchiroient jamais. Plus indulgent & trop indulgent dans la suite, il leur permit de s'établir dans la Thrace; insensiblement ils en vinrent à ravager les pays voisins; il fallut reprendre les armes; un général romain, (Lupicin) envoyé contre eux fu batu, *Valens* alors marcha en persone, perdit contre eux une bataille près d'Andrinople en 378, ses soldats le porterent dans une maison où on croyoit qu'il seroit en sûreté; les Goths vainqueurs survinrent, y mirent le feu & *Valens* y fut misérablement brûlé tout vivant. S'il éprouva un sort cruel, il avoit été cruel lui-même, & l'avoit été sur-tout par superstition. Un prétendu magicien lui avoit prédit que son successeur ou un de ses successeurs, seroit un homme dont le nom commenceroit par *Théod*, vraisemblablement parce que tout le mond s'attendoit à voir passer l'empire entre les mains du comte Théodose qui avoit acquis beaucoup de gloire à la guerre, & qui paroissoit le plus digne du rang suprême par ses talents & ses vertus; en conséquence, *Valens* fit périr tous ceux dont le nom commençoit par ces lettres, & fit trancher la tête nommément au comte Théodose à Carthage en 373, ce qui n'empêcha pas Théodose son fils de parvenir à l'empire.

Un autre VALENS, nommé *Valerius*, est au nombre des tyrans, c'est-à-dire qu'il fut proclamé empereur; & tué par ses soldats au bout de six semaines, l'an 261.

VALENTIN, Romain, Pape après Eugenie II. mort le 21 septembre 827, quarante jours après son élection.)

VALENTIN, (Grégoire) (*Hist. Litt. mod.*) jésuite espagnol, disputa contre Lemos sur la grâce. Mort à Naples en 1603. On a de lui des œuvres de Théologie en 5 volumes *in folio*.)

VALENTIN, c'est le nom:

1°. D'un hérésiarque du second siecle. Il étoit Égyptien, & sectateur de la philosophie de Platon. Il s'indigna de ce qu'on lui avoit refusé l'épiscopat, & il se sépara de l'Église, après avoir enfanté mille erreurs. *Voyez* VALENTINIENS dans le Dict. de Théologie.)

2°. D'un chymiste & alchimiste du seizieme siecle; Basile *Valentin* est du moins le nom qu'il prit. Ses ouvrages écrits en haut-allemand, ont été traduits en latin & en françois: c'est *l'azoth des philosophes, avec les douze clefs de la philosophie*; c'est la *révolution des mysteres des teintures essentieles des sept métaux & de leurs vertus médicinales*; c'est le *testament de Basile Valentin*. On prétend que ce chymiste, quel qu'il soit, dut au hazard la connoissance des propriétés de l'antimoine. Des cochons ayant mangé un peu d'antimoine qu'il avoit jeté hors de son laboratoire, il s'aperçut qu'il en furent violemment purgés; il essaya ce purgatif sur le corps humain, & ses expériences ayant réussi, il fit l'ouvrage intitulé: *currus triumphalis antimonii*.

3°. D'un Botaniste, (Michel-Bernard) professeur en médecine a Gressen, & qui étoit de l'académie des curieux de la nature. On a de lui *historia simplicium reformata & amphitheatrum zootomicum*.

Quant à Jean *Valentin Gentilis*, (*Voyez* GENTILIS.)

VALENTINE de Milan, (*Voyez* VISCONTI.)

VALENTINIEN, (*Hist. rom.*) Il y a eu trois empereurs romains de ce nom. *Valentinien* I. successeur de Jovien, étoit né l'an 321, à Cibales, bourgade de la Pannonie. Son pere se nommoit Gratien, & ce fut aussi le nom du fils & du successeur de *Valentinien*. Gratien surnommé le Cordier, pere de *Valentinien* & de Valens, (*Voyez* cet article) fut distingué par un courage intrépide & une force de corps extraordinarie. Il passa par tous les degrés de la milice, devint comte d'Afrique, (car il y avoit alors des comtes d'Afrique & des Égypte.) Il commanda les armées romaines dan l'Angleterre, nommée alors la Brétagne. Il tomba dans la disgrace de l'empereur Constance, pour avoir reçu dans son épartement le tyran ou

usurpateur Magnence, compétiteur de Constance.

Valentinien son fils avoit embrassé de bonne heure la profession des armes & s'étoit distingué comme Gratien. Le regne de Constance étoit celui des ministres, des favoris, des soupçons & des délations. Sur de faux raports de courtisans & d'envieux, *Valentinien* qui commandoit en qualité de tribun un corps de cavalerie dans les Gaules, fut cassé & renvoyé du service en 357. Il fut rétabli sous Julien, réparateur de la plupart des torts de Constance, & qui fit *Valentinien* tribun de ses gardes; mais pour plaire à Julien il falloit être payen; & *Valentinien* chrétien zélé se mit en danger par ce zele même, poussé peut-être un peu plus loins qu'il ni étoit nécessaire. *Valentinien* obligé par le devoir de sa charge, de suivre par-tout l'empereur, l'acompagnoit un jour malgré lui au temple de la fortune; un prêtre qui faisoit une aspersion d'eau lustrale, en jeta quelques goutes sur l'habit de *Valentinien*; celui-ci donna un souflet au prêtre, en lui disant: pourquoi oses-tu me souiller de cette eau impure? & il déchira l'endroit de son manteau où l'eau étoit tombée. Il étoit impossible que l'empereur laissât impunie une telle insulte, faite en sa présence dans de telles conjonctures au ministre de la religion qu'il professoit & qu'il rétablissoit, & l'action de *Valentinien* n'a pas eu l'approbation de tous les chrétiens. L'empereur pour le punir de la maniere qu'il jugea devoir lui-être la plus sensible, lui ordona de sacrifier à l'instant aux dieux s'il ne vouloit perdre sa charge; sur son refus il l'exila. Cassé par Constance il avoit été retabli par Julien; exilé par l'idolâtre Julien, il fut rapelé par le chrétien Jovien. Lucilien, beau-pere de Jovien, mena *Valentinien* avec lui dans les Gaules où il commandoit; il s'éleva une violente sédition à Rome, Lucilien y périt, *Valentinien* pensa y périr, & s'en étant sauvé avec peine, alla se ranger en Orient auprès de l'empereur, qui, pour le dédomager & le récompenser, lui donna la seconde compagnie de ses gardes. À la mort de Jovien, (364) il fut élu empereur, mais on voulut le forcer de se nommer sur le champ un collégue.

„ Romains, dit-il du ton d'un homme vraiment digne du rang auguste où il venoit d'être élevé, est-ce donc pour me parler en maître que vous m'avez fait empereur? Vous pouviez ne me pas choisir, mais votre choix a été libre, je le défendrai; c'est-à vous d'obéir; c'est à moi seul à commander; ne me forcez pas de ne voir que des séditieux & des rebelles dans les braves soldats qui vienent de m'honorer de leurs suffrages. Le choix que vous me proposez de faire, demande du temps & de la réflexion; je le ferai, quand je le jugerai à propos, quand les besoins de l'empire me paroîtront l'exiger; attendez-en le temps avec soumission & avec respect, reposez-vous sur moi du soin de l'état, & venez recevoir les présens que je vous ai destinés, moins pour satisfaire à l'usage, que pour vous témoigner mon affection ". Ceci se passoit le 24 février (364). Le 28 mars suivant il fit son choix & ce choix n'étoit pas difficile. Aussi quand il mit l'afaire en délibération dans le conseil, le général Dagalaïfe lui dit-il: qu'est-il besoin de délibérer? Si vous aimez votre famille, vous avez un frere, si vous aimez l'état, nommez le plus digne. Il aima sa famille & choisit Valens son frere (*Voyez* son article.) Mais loin de savoir mauvais gré à Dagalaïfe de sa franchise, il l'éleva peu de temps après au consulat.

Les deux empereurs travaillerent d'abord en commun avec beaucoup de zele & d'intelligence; ils firent plusieurs loix utiles à l'empire & sur-tout favorables au christianisme; mais bientôt ils suivirent l'exemple qui leur avoit été donné par Dioclétien & Maximien, & leurs Césars, & depuis encore par Constantin dans les arangemens qu'il avoit faits entre ses trois fils; ils partagerent l'empire pour être plus en état de le défendre, car il étoit depuis longtems ataqué de tous côtés par les barbares; Valens eut l'Orient, *Valentinien* l'Occident; celui ci se réserva sur son frere une sorte de supériorité que son âge & ses bienfaits sembloient lui assurer d'ailleurs.

Valentinien eut principalement à combatre dans les provinces de son partage les Allemands, les Saxons, les Quades; mais en général il fit plus la guerre par ses lieutenans que par lui-même; cependant il marcha quelquefois en persone contre eux, & vers l'an 371, pour être plus à portée de veiller sur tous leurs mouvemens, il vint établir sa cour à Tréves, qui par là devint comme la capitale de l'empire d'Occident. Le tyran Maximien s'y étoit déja établi en 384. La guerre de *Valentinien* contre les Quades fut injuste & soutenue par des moyens coupables. *Valentinien* avoit montré sans doute de la sagesse & de la prudence en garnissant de forts toute la bariere du Rhin pour contenir les peuplades barbares de la Germanie, & mettre l'empire romain à l'abri de leurs incursions; il devint injuste & usurpateur lorsqu'il voulut étendre cette précaution jusqu'au Danube, & faire construire des forts & mettre des garnison dans le pays des Quades qui depuis le regne de Marc-Aurele, vivoient paisibles, sans jamais sortir de leurs limites, ni ataquer ni insulter leurs voisins; ils firent de justes répésentations sur cette infraction du droit des gens; Maximien, préfet des Gaules, homme cruel & entreprenant & qui avoit brigué la commission de faire exécuter les ordres

de l'empereur, entra en conférence avec Gabinius, roi des Quades. „ Nous ne vous demandons point grâce, lui disoit Gabinius, nous „ demandons justice; laissez vivre en paix ceux „ qui ne troublent point la paix d'autrui, „ nous avons renoncé aux conquêtes & aux „ courses, mais non pas à la libre possession de notre pays „. Maximien prolongea les conférences, parut acueillir Gabinius & sentir ses raisons, & quand il crut avoir inspiré assez de confiance aux Quades, il invita les principaux d'entre eux avec leur roi à un souper où ils furent tous assassinés; on dit que Gabinius périt de la propre main de Maximien.

Les Quades indignés passerent le Danube & se jeterent sur les terres de l'empire où ils firent beaucoup de ravage. Peu de temps après on apprit que l'empereur venoit en persone dans le pays. On espéra d'abord qu'il venoit faire justice du crime de Maximien & des vexations que ses gouverneurs exerçoient depuis long temps dans ces contrées. On s'en flatoit en vain, il venoit se venger des Quades & ne se proposoit pas moins que de les exterminer. Éfrayés à la vue des aigles romaines & d'un empereur descendant en persone dans leur pays le fer & la flamme à la main, ils se sauverent dans leurs montagnes, d'où ils regardoient en pleurant leurs maisons réduites en cendres & l'horrible dévastation de leurs villes; ils chercherent tous les moyens d'apaiser la colere de l'empereur, & ils obtinrent avec peine la faveur d'une audience; leurs ambassadeurs supplians & tremblans se prosternerent aux pieds de *Valentinien*; ils ressembloient en tout à ce paysan du Danube, que notre la Fontaine rend si intéressant dans sa difformité sauvage & dans sa mâle & rustique éloquence. Leur extérieur négligé blessa des ieux acoutumés à l'agrément des cours & au luxe des cités opulentes, *Valentinien* entra dans une singuliere erreur, il crut que c'étoit par dérision qu'on lui envoyoit des paysans pour ambassadeur; il les accâbla de reproches & d'insultes, & s'irritant toujours de plus en plus par leurs excuses & leurs soumissions, il parvint enfin à un tel excès d'emportement, maladie à laquelle il avoit le malheur d'être sujet, qu'il se rompit une veine & eut un vomissement de sang, dont il mourut quelques heures après dans des convulsions violentes, le 17 novembre 375.

Les écrivains qui ne lui sont pas favorables, observent qu'il est le seul empereur qui n'eût signé aucune grâce pendant son regne. Ce n'étoit rien moins qu'un bon maître, disent-ils, & s'il avoit quelque justice, c'étoit celle d'un juge sévere & impitoyable; il sembloit même punir par humeur ou par goût plus que par un esprit d'équité. Ceux qui lui sont moins contraires, lui donnent l'éloge d'avoir aimé ses peuples, & disent que si ces peuples ont été foulés par des tyrans subalternes, par des ministres, c'est parce que les plaintes des opprimés ne parvenoient pas jusqu'à son trône; mais cela même est un tort dans un souverain, qui doit ouvrir aux plaintes des opprimés toutes les avenues du trône.

Valentinien, particulier, s'étoit annoncé comme un chrétien zélé jusqu'à l'intolérance; il ne fut sur cet article qu'un empereur prudent & modéré; il ne fut point arien comme Valens son frere; mais s'il ne persécuta pas comme lui les catholiques, il ne persécuta pas davantage les ariens ni même les idolâtres.

Valentinien II étoit fils de *Valentinien* I, & frere puîné de l'empereur Gratien, que *Valentinien* I avoit nommé dès l'an 367 son collegue & son successeur. Gratien avoit dix sept ans à la mort de son pere, *Valentinien* II n'avoit que quatre à cinq ans. On n'en fut que plus empressé à le faire proclamer empereur par l'espérance de regner plus long-temps sous son nom. On agita pour lors dans l'empire romain la question frivole qui s'étoit élevée deux fois chez les Perses, à la mort de Darius, fils d'Hystaspes & à celle de Darius Nothus & qui avoit été décidée de deux manieres contraires. À la naissance de Gratien, *Valentinien* n'étoit qu'homme privé, il étoit empereur à la naissance de *Valentinien* II. Celui qui étoit né fils d'empereur ne devoit-il pas l'emporter sur celui qui n'étoit né que fils d'un homme privé? Question frivole, disons-nous, car comme elle ne s'éleve qu'au moment de la mort, tous deux alors sont fils de souverain, & le droit de primogéniture doit évidemment l'emporter. Mais ce qui trancha toute difficulté, ce fut que Gratien prenant pour son jeune frere les sentimens d'un pere, approuva son élection & consentit de partager avec lui l'empire d'occident. Il garda l'Espagne, les Gaules, la Bretagne, c'est-à-dire l'Angleterre. *Valentinien* II eut l'Illyrie, l'Italie & l'Afrique. Valens vivoit toujours & possédoit l'orient. Après la mort de Valens, Gratien étendant à tout l'empire ce sentiment paternel, & voyant combien il avoit besoin de puissans défenseurs, associa encore à la couronne impériale le grand Théodose, (*Voyez* son article,) & le chargea de veiller sur les provinces éloignées, que ni Gratien, à cause de cet éloignement même, ni *Valentinien* II, à cause de son bas âge, n'étoient à portée ou en état de défendre. (*Voyez* aussi a l'article Théodose comment ce grand empereur vengea Gratien de son assassin Maxime & rétablit *Valentinien* II ou le jeune, dans ses états envahis par cet usurpateur.) *Voyez* encore dans ce même article, THÉODOSE, la fin tragique & l'éloge de ce jeune *Valentinien* II, & comment il

fut vengé par Théodose; nous avons parlé dans le même article, des magnifiques obseques que S. Ambroise fit à ce prince aimable, pendant que Théodose étoit occupé à le venger, nous avons parlé de la douleur des peuples à sa mort, il nous reste à parler de celle de ses sœurs. Le corps étant resté exposé à Milan pendant deux mois qui furent employés aux préparatifs des obseques, ses sœurs tout éplorées venoient tous les jours assiéger son cercueil; on ne pouvoit pas toujours empêcher qu'elles n'en approchassent; alors l'inondant de leurs larmes & faisant retentir l'air de leurs gémissemens, elles le tenoient si étroitement embrassé, qu'il n'étoit plus possible de les en arracher, que quand elles étoient évanouies; ce qui n'arivoit que trop souvent.

Nec minus Heliades fletus & inania morti
Munera dant lacrymas, & tunsæ pectora palmis,
Non auditurum miseras Phaëtonta querelas
Nocte dieque vocant adsternunturque sepulcro.

Valentinien III étoit petit fils du grand Théodose par Placidie sa mere, (*Voyez* son article) sœur des empereurs Arcadius & Honorius. Il n'avoit que quatre ou cinq ans, lorsque Théodose II son cousin germain, fils d'Arcadius, lui donna le titre d'empereur, & celui d'Auguste à Placidie sa mere, sous la régence de laquelle il régna. (Ce fut en 424.) *Valentinien* épousa la seconde ou la troisieme Eudoxie, fille de Théodose II, & de cette célebre Athénaïs, que Pulchérie, sœur de Théodose avoit fait épouser à celui-ci; (*Voyez* Théodose II.) & qui au baptême avoit changé ce nom d'Athénaïs en celui d'Euxodie. Une autre Eudoxie encore avoit été femme d'Arcadius, oncle de *Valentinien* II. C'étoit le temps où l'empire ataqué par Attila étoit défendu par Aëtius; mais *Valentinien*, plongé dans les voluptés, prenoit peu de part aux afaires publiques & accéléroit par son indolence la chute de l'empire. Il avoit fait enfermer pour quelques mécontemens Honora sa sœur, elle invita le roi des Huns à venir la délivrer, lui proposant de l'épouser & de lui porter en dot la moitié de l'empire qu'elle disoit lui apartenir de droit. Attila n'avoit pas besoin de ce prétexte pour envahir l'empire, mais enfin c'étoit un prétexte, il promit tout & s'arma des droits qu'on lui offroit. Il mourut subitement d'une hémorragie au moment où il se rendoit le plus redoutable, & *Valentinien*, qui n'avoit jamais sû lui résister au moins par lui-même, délivré d'un ennemi si puissant, se replongea plus que jamais dans les voluptés. Le sénateur Maxime, petit-fils de ce tyran Maxime qui avoit fait périr l'empereur Gratien & usurpé pendant quelque temps les étas de *Valentinien* II, avoit une femme aussi sage que belle, dont *Valentinien* III dévint éperdument amoureux. Il songeoit à lui faire violence. Maxime lui en fournit l'occasion en perdant contre lui au jeu une somme si forte que n'ayant pas de quoi la payer toute entiere sur le champ, il remit à *Valentinien* son anneau pour gage de ce qui restoit à payer. Muni de cet anneau l'empereur envoye un officier du palais prier la femme de Maxime de la part de son mari, de venir en diligence faire sa cour à l'impératrice Eudoxie, & pour prouver que l'ordre ou l'invitation venoit de Maxime, l'officier montra l'anneau. *Valentinien* qui épioit le moment de l'arivée de cette femme, la fit conduire dans un apartement écarté, où, malgré ses cris & ses larmes, il consomma son crime. En se plaignant à son mari de cet outrage, elle se plaignit sur-tout de lui; l'anneau lui ayant persuadé que Maxime avoit consenti à sa honte. Il la détrompa aisément par la fureur où le mit ce récit & par le vif ressentiment qu'il fit éclater. Ce ressentiment alla jusqu'aux projets de vengeance les plus sinistres, mais Aëtius, qui veilloit sur l'empire & sur l'empereur, étoit un obstacle à l'exécution de pareils desseins, Maxime commença par écarter l'obstacle. *Valentinien* voyoit d'un œil jaloux un général si célebre & qui l'avoit trop bien servi. Maxime s'atacha en toute occasion à le rendre de plus en plus suspect à son maître, jusqu'à ce qu'enfin l'insensé *Valentinien*, dans son aveuglement déplorable, fit assassiner le seul homme qui pouvoit encore le défendre & contre les ennemis étrangers & contre les ennemis domestiques. (*Voyez* à l'article Aëtius, le mot que dit *Valentinien* III lui-même sur cet assassinat à un de ses courtisans.)

Aëtius mort, Maxime eut la principale part dans la confiance de *Valentinien*. Il fit aisément entrer au nombre des gardes de ce prince, deux soldats d'Aëtius, qui brûloient de le venger, & dont il redoubla le zele par ses exhortations, les trompant par le zele qu'il affectoit lui-même pour la mémoire & la vengeance de ce grand général. Ils trouverent le moment qu'ils cherchoient & *Valentinien* mourut sous leurs coups l'an 455. En lui périt la race si dégénéré de Téodose. Nous ne parlons que de la race masculine, qui fut toujours trop indigne de ce grand empereur. L'esprit, les talens, les grandes qualités ne se trouverent plus que chez les femmes. Les Pulchéries, les Placidies, les Eudoxies illustrerent seules la maison de Théodose.

VALENTINOIS, (le duc de) (*Voyez* Borgia.)

Pour la duchesse de (*Voyez* Poitieres.)

VALERE-MAXIME, (Valerius Maximus) (*Hist. litt. rom.*) historien latin; il étoit des maisons Valeria ou Fabia. Il vivoit sous Ti-

bere, & il lui dédia son ouvrage si connu: dans sa jeunesse, il avoit porté les armes sous le jeune Pompée (Sextus). Nous avons une traduction françoise de *Valere-Maxime*. Plusieurs croyent que son ouvrage tel qu'il est, n'est que l'abrégé de son véritable ouvrage, abrégé composé par Nepotien d'Afrique.

VALÉRIEN, (*Publius-Licinius-Valerianus*) (*Hist. rom.*) sur le traitement que Sapor fit à cet empereur & à Mariniana sa femme, (*Voyez* une réflexion à l'article Bajazet.)

On sait quelle avoit été dans les temps de la république la puissance redoutable des censeurs; elle avoit paru trop grande pour un particulier sous le gouvernement monarchique ou despotique des empereurs & ces princes avoient cru ne la devoir confier qu'à eux-mêmes. L'empereur Dece ou Décius pensa plus noblement & rendit au sénat le pouvoir d'élire un censeur. Son choix tomba sur *Valérien*, avec l'agrément de l'empereur Dece qui dit que *Valérien* étoit censeur né, sa vie étant une censure continuele. *Valérien* étant absent lorsqu'il fut élu censeur, & cette circonstance n'ayant pas empêché de songer à lui, paroît confirmer le jugement que l'empereur Dece portoit de lui.

Après la mort de l'empereur Dece, arivée en 251 Emilien & Gallus se disputerent l'empire. Gallus fut tué avec son fils Volusien dans une bataille livrée à son compétiteur. Emilien se crut empereur, mais l'armée des Alpes, de concert avec Rome, proclama empereur Valérien, alors son général, & la supériorité de ce choix glaça le zele des partisans d'Emilien, qui le sacrifierent pour faire cesser la concurrence. *Valérien* fut élu en 253 étant âgé d'environ soixante & dix ans; il se hâta de nommer César Gallien son fils. Il justifia l'augure favorable qu'on avoit conçu de son regne, il rétablit l'ordre, donna tous les emplois aux plus dignes, fut aimé du peuple; favorable d'abord aux chrétiens, il les persécuta dans la suite, & cette persécution des chrétiens est comptée pour la huitieme. Il combatit avec courage & avec succès les Goths & les Scythes; moins heureux contre les Perses, il eut en 260 le malheur d'être pris & réduit en esclavage par Sapor, qui le traita, dit-on, avec la derniere indignité, (*Voyez* l'article Bajazet,) le menant par-tout en triomphe, chargé de chaînes & vêtu de la pourpre & des autres ornemens impériaux, & s'en servant comme d'un marche-pied, quand il montoit à cheval ou sur sont char. Agathias dit même que Sapor lui fit arracher les ieux, le fit écorcher vif & froter de sel; une pareille chose contre un malheureux prince, un malheureux vieillard, dont il auroit pû éprouver le sort, n'est pas concevable. Lactance dit que *Valérien* fut écorché seulement après sa mort; eh! pourquoi cette indignité exercée sur un cadavre? *Valérien* avoit soixante & seize ans, quand il entra dans cette dure captivité. On croit qu'il y languit sept ans & qu'il ne mourut qu'à quatre-vingt-trois ans, toujours soutenu par l'espérance de voir Gallien son fils venir le délivrer & le venger.

VALÉRIEN, (*Hist. litt. mod.*) capucin, né à Milan en 1587, de la maison des comtes Magni. Il fut élevé aux emplois les plus importans de son ordre. Le Pape Urbain VIII, le fit chef des missions du Nord, commission dont il s'acquita avec autant de succès que de zele. Il persuada à ce Pontife d'abolir l'ordre de Jésuitesses, ce qu'il fit en 1631. Le Pape *Valérien* écrivit contre la morale de quelques théologiens Jésuites, ce qui lui attira des fâcheuses afaires avec cette société; le Pape Alexandre VII. lui défendit d'écrire. Le P. Valerien ne se crut pas obligé d'obéir à cette défense, & publia quelque temps après son apologie: on le mit en prison à Vienne; mis en liberté par la faveur de Ferdinand III. il se retira à Saltzbourg, où il mourut en paix en 1661 à 75 ans. On a de lui quelques ouvrages en latin.).

VALERIO ou VALLERIO, (Augustin (*Hist. Litt. mod.*) savant Vénitien, né en 1531. Professeur de morale à Vénise en 1558. Fait évêque de Verone en 1565. Mort en 1606. Gregoire XIII l'avoit fait cardinal, S. Charles Borromée étoit son ami. Ce fut dit-on, par l'avis & sur le plan tracé par S. Charles Borromée, qu'il composa sa rhétorique du prédicateur; elle est en latin; elle a été traduite en françois par M. l'abbé Dinouart. On a encore du cardinal *Valerio* un traité *de cautione adhibenda in edendis libris*.

VALERIUS-PUBLICOLA, (Publius) (*Hist. rom.*) La premiere fois que l'histoire romaine parle de *Valerius*, si célebre depuis par le surnom si bien mérité de *Publicola*, c'est à la mort de Lucrece dont il fut témoin, ayant acompagné chez elle Spurius-Lucretius son pere qu'elle avoit fait prier de s'y rendre pour recueillir ses derniers soupirs & les derniers vœux de son cœur outragé. *Valerius* qui étoit, après Brutus, celui qui avoit le plus contribué à l'expulsion des Tarquins & à l'établissement de la liberté,

Valeri genus, unde superbus
Tarquinius regno pulsus fugit,

espéroit, désiroit d'être le premier consul, nommé avec Brutus; on lui préféra Tarquin Collatin, uniquement parce qu'étant le mari de Lucrece & ayant été personélement outragé par Sextus-Tarquin, on jugea qu'il devoit être le plus irréconciliable ennemi des Tarquins. *Valerius* qui devoit sentir que tel avoit été le vrai motif de la préférence acordée sur lui à un autre & que ce motif n'avoit rien de désobli-

geant pour lui, eut la foiblesse d'être mécontent, il quita le sénat, il s'éloigna des afaires; on craignit qu'il ne se réconciliât avec les Tarquins; il montra bientôt qu'il en étoit incapable; Brutus ayant cru devoir exiger un nouveau serment contre les rois & la royauté, *Valerius* jura le premier une guerre immortele aux Tarquins. Il eut bientôt d'ailleurs une satisfaction entiere, car comme dans les révolutions les esprits sont toujours portés à la défiance, Collatin étant devenu suspect parce qu'il avoit opiné pour la restitution des biens des Tarquins, & parce qu'après cette conjuration en faveur des rois, que Brutus punit sur ses propres enfans, il s'étoit porté avec assez de molesse à la punition des conjurés, il abdiqua le consulat, quita la ville, & joignit au service d'en avoir chassé les tyrans de son nom, celui de délivrer Rome du nom même de Tarquin, devenu pour jamais ou odieux ou suspect. Ce fut alors *Valerius* qui fut fait consul & collegue de Brutus. Après la mort de Brutus il eut pour collegue Spurius-Lucrétius, pere de Lucrece. Dans l'intervalle de la mort de Brutus, à la nomination de Lucrétius, *Valerius*, seul consul, présentoit au peuple les apparences de la royauté, on le soupçona d'y aspirer, & comme le peuple ne sait pas mettre de différence entre l'apparence & la réalité, entre le soupçon le plus frivole & la conviction complete, tout fut bientôt suspect de la part de *Valerius*; on remarqua que sa maison, bâtie sur la croupe de Vélia, qui étoit la partie la plus élevée du Mont-Palatin, ressembloit a un palais royal, & par cette situation qui dominoit la ville & par une sorte de magnificence pour le temps; instruit des discours qui se tenoient dans le public à ce sujet, il convoqua l'assemblée du peuple, & après s'être plaint de ce qu'on rendoit si peu de justice à ses sentimens connus & prouvés dans toutes les occasions, de ce qu'on soupçonoit l'ennemi déclaré des rois, d'aspirer à la royauté, de ce qu'on regardoit où il demouroit, & qu'on oublioit quel il étoit; rassurez-vous, dit-il, la maison de *Valerius* ne vous causera plus d'inquiétude, elle n'alarmera plus votre liberté.

Inque futurum
Pone metus, inquit, nunquam tibi causa doloris
Hac erit.

La nuit même, il fit démolir sa maison jusqu'à la derniere pierre; puis il s'en fit construire une aux pieds même de la montagne & dans une telle situation, qu'au lieu qu'auparavant il avoit vue sur toute la ville, toute la ville alors avoit vue sur lui. Le peuple apprit à connoître *Valerius*, & fut honteux de l'avoir soupçoné.

Valerius, avant même qu'on lui eut donné un collegue, fit & fit seul les loix les plus populaires; lorsqu'il alloit aux assemblées & qu'il passoit dans la place publique, il faisoit abaisser les faisceaux devant tout le peuple comme devant son souverain, prenant plaisir à lui rendre hommage & à reconoître que l'autorité de ce peuple étoit supérieure à la dignité consulaire. *Gratum id multitudini spectaculum fuit*, dit Tite-Live, *submissa sibi esse imperii insignia, confessionemque factam populi quam consulis majestatem vimque majorem esse.*

Il ordona qu'on ne porteroit les haches devant les consuls que hors des murs, & que dans la ville les faisceaux seroient sans hache.

Il voulut qu'il y eût appel au peuple des jugemens de tous les magistrats.

Qu'on ne pût entrer dans aucune magistrature sans le consentement du peuple.

Que le trésor public fût à la disposition & les trésoriers à la nomination du peuple.

Qu'il fût permis à tout citoyen de tuer sans aucune forme de justice quiconque voudroit se faire roi, pourvû seulement que l'auteur du meurtre donnât des preuves de l'attentat qu'il auroit puni; loi dangereuse en ce que l'homme accusé ou soupçoné de tyrannie n'est point en état de se défendre, puisqu'on n'examine les preuves qu'après sa mort; & cependant un homme contre lequel il peut s'élever des apparences très-fortes, les auroit peut-être detruites d'un seul mot, s'il avoit été dans le cas de s'expliquer.

Au reste ce n'étoit pas l'esprit républicain qui manquoit à toutes ces loix bonnes ou mauvaises, & c'est à juste titre qu'elles firent donner a *Valerius* le surnom de *Publicola*.

Il fut consul pour la seconde fois l'année suivante (246 de la fondation de Rome,) pour la troisieme fois l'an 247; pour la quatrieme l'an 250. Il mourut l'an 251. Il avoit remporté deux victoires signalées, l'une sur les Etrusques, l'autre sur les Sabins, il avoit reçu deux fois les honeurs du triomphe. Le nom de Brutus donne l'idée d'une vertu austere & d'un zele républicain qui n'étoit pas sans fanatisme; celui de *Valerius-Publicola* rapele des vertus plus douces, moins exaltées & une popularité qui ne se démentit jamais: ces deux caracteres sont parfaitement nuancés & soutenus dans la tragédie de *Brutus*. Des historiens ne balancent point à nommer *Valerius-Publicola* le plus grand homme de son siecle & le plus parfait. Il meurt, dit Tite-Live, dénué de biens, riche en vertus & en gloire, ne laissant pas de quoi faire ses funérailles; on lui en fit de magnifiques aux dépens du public, & les dames romaines porterent son deuil pendant un an. *Moritur gloria ingenti, copiis familiaribus adeo exiguis ut funeri sumptus deesset: de publico est elatus.*

2°. Marcus *Valerius*, frere de Publicola, ne dégénéroit point des sentimens populaires qui avoient procuré à Publius ce surnom de PUBLICOLA. Dans les troubles qui s'éleverent à Rome, l'an 256, entre les riches & les pauvres au sujet des dettes, il signala son zele pour le peuple & plaida sa cause avec zele & avec éloquence. À la bataille de Regille en 258. il aperçut parmi les ennemis Tarquin à la tête des exilés, & voulant acquérir à sa famille l'honeur de tuer les tyrans comme elle avoit déja celui de les avoir chassés, il court à lui la lance baissée. Tarquin recule & cherche à éviter le choc, sa troupe l'environe, *Valerius* le suit avec ardeur au milieu de cette troupe & étoit prêt de l'ateindre, lorsqu'il tombe de cheval, percé d'un javelot & blessé à mort. Il se livre alors un violent combat autour de son corps, à la maniere des temps héroïques. Publius & Marcus *Valerius*, tous deux fils de Publicola, parvienent à enlever des mains de l'ennemi le corps de leur oncle, & le font porter au camp par leurs écuyers, puis se rejetant dans la mêlée, ils y périssent eux-mêmes percés de traits. Ce Marcus *Valerius*, frere de Publicola, avoit été consul l'an de Rome 249.

3°. Un autre frere de Publicola, Manius *Valerius*, fut fait dictateur l'an de Rome 260, & l'histoire remarque qu'il en fut principalement redevable à son caractere doux & modéré, qui parut être le contrepoids & le remede naturel à l'autorité impérieuse & absolue qu'on lui confioit. *Curæ fuit consulibus & senioribus patrum, ut imperium, suo vehemens, mansueto permitteretur ingenio.* Il vainquit les Sabins & en triompha. On lui acorda, outre les honeurs ordinaires du triomphe, une place distinguée dans les spectacles du cirque, pour lui & pour ses descendans avec la chaire curule.

Ce fut encore par sa conduite un troisieme Publicola. Il fit entrer dans l'ordre des chevaliers quatre cent des principaux personages pris parmi le peuple, ce qui déplut beaucoup au sénat; il proposa de nouveau en plein sénat la question des dettes & proposa, comme Marcus son frere, de donner satisfaction sur cet objet au peuple & aux pauvres, la faction des jeunes & des riches fit rejeter sa proposition, & s'emporta jusqu'à lui reprocher de trahir les intérêts du sénat pour faire sa cour au peuple: „ je vous donne, leur dit *Valerius*, des conseils „ de paix & de concorde, vous les rejetez; „ un jour viendra où vous désirerez au peuple „ des défenseurs aussi impartiaux & aussi modérés que moi; vous voulez pousser ce peuple à la révolte, vous n'y réussirez que trop „ bien; j'aime mieux voir ces maux, simple „ particulier que dictateur „. Il sort à l'instant du sénat, convoque l'assemblée du peuple, y paroit avec toutes les marques de sa dignité. „ On me traite publiquement, dit-il, d'ennemi „ du sénat, on me fait un crime de mes vûes „ pacifiques & bienfaisantes, on méprise un „ vieillard plus que septuagénaire, je ne puis „ parvenir à faire rendre justice au peuple romain; je dépose ici une dignité, qui me devient à charge, puisqu'elle vous est inutile „. Le peuple le reconduisit dans sa maison avec des acclamations & un concert de louanges, & se retira mécontent sur le mont sacré.

Lorsque trois ans après, le même *Valerius* vit éclater la fameuse querele des tribuns contre Coriolan, fruit de contestation entre les riches & les pauvres, entre les patriciens & les plébéïens, touché des malheurs dont il voyoit l'état menacé, il fit dans le sénat le discours le plus pathétique & le plus touchant, il proposa toutes les voies possibles de conciliation, il demanda tous les sacrifices réciproques que la conjoncture rendoit convenables, tous les balancemens de pouvoirs propres à entretenir l'harmonie de l'état, il dit tout ce que l'amour de la patrie & de la paix pouvoit inspirer à un vrai citoyen, à un homme de bien; il pressa, il pleura, il invoqua les dieux domestiques, les dieux protecteurs de Rome, il piqua d'honeur Coriolan lui-même, il le combla d'éloges, il le conjura de joindre à tant de vertus, à tant de talens, un peu plus de douceur & de condescendance, de faire plier la fierté patriciene, sous la fatalité des conjonctures, de consentir enfin à être jugé par le peuple, en prenant d'ailleurs toutes les précautions necessaires & qu'il indiqua, contre l'iniquité que la passion & la prévention pouroient mettre dans le jugement; il parvint enfin à persuader & le sénat & Coriolan.

4°. Lucius & Publius *Valerius* furent deux fois consuls: le premier l'an de Rome 271 & l'an 284, le second l'an de Rome 279 & l'an 294.

Le premier consulat de Lucius fut troublé par des orages; il falloit faire la guerre aux Veïens & aux Volsques, & le peuple refusoit de s'enroler jusqu'à ce qu'on lui eût donné satisfaction sur une demande qu'il avoit formée pour la répartition des terres & qu'un tribun apuioit de toute l'autorité de sa charge. Les consuls imaginerent alors un expédient qui paroit n'avoir été employé que cette fois & qui peut-être en effet ne pouvoit réussir qu'une fois; la jurisdiction des tribuns ne s'étendoit point hors des murs de la ville; les consuls pour y échaper, transporterent leur tribunal dans la campagne; ils y citerent les citoyens pour être enrolés, on n'obéit pas, les consuls prononcerent des amendes contre les réfractaires, démolirent leurs fermes, enleverent leurs troupeaux & leurs charues.

Cette exécution militaire produisit son effet. Le peuple rentra dans le devoir.

Les contestations sur la loi agraire remplirent aussi le second consulat de Lucius *Valerius*, mais sans troubles & sans révoltes.

5°. Le premier consulat de Publius *Valerius* fut assez tranquille; le second fut très-orageux. Le Sabin Herdonius s'étoit emparé du capitole à la tête d'une troupe d'exilés & d'esclaves; du haut de cette forteresse il jetoit dans la ville des billets pour attirer à lui les esclaves & les mécontens, & il appeloit à son secours tous les ennemis de Rome, tant ceux du dedans que ceux du dehors; cependant des tribuns séditieux empêchoient le peuple de s'armer pour la défense de Rome, & publioient que l'expédition d'Herdonius n'étoit qu'un artifice des patriciens pour faire diversion, & pour éluder la demande des tribuns & du peuple au sujet de la loi agraire. *Valerius* indigné de cette mauvaise foi ou affligé de cet aveuglement, laisse son collegue dans le sénat, se transporte dans l'assemblée du peuple, parle au peuple, parle aux tribuns, leur demande s'ils sont devenus complices d'Herdonius, s'ils ont résolu de livrer à des esclaves le boulevard de Rome & la demeure des dieux? Jupiter, Junon, Minerve, tous les dieux, toutes les déesses, tous les objets de votre culte & de votre vénération, sont la proie de brigands & d'esclaves, prêts à ouvrir toutes les portes de Rome aux Sabins, aux Veïens, aux Eques, aux Volsques, vos éternels ennemis, & vous posez les armes, & vous quitez vos postes, & vous tenez des assemblées, & vous méditez des loix sinistres contre vos citoyens! que vos tribuns, qui vous empêchent de prendre les armes contre Herdonius, vous les fassent prendre contre votre consul, contre *Valerius*, contre l'héritier de ce titre de *Publicola*, qui devroit être ici le gage de votre confiance. Oui, peuple aveugle & trompé! je vous défendrai contre vos préjugés & vos erreurs, contre vos tribuns, contre vous même, & ce que mes ancêtres ont osé contre les rois, je l'oserai contre des tribuns coupables qui vous perdent, quand leur devoir est de vous défendre & de vous sauver. Il pose par-tout des sentineles, la garde des portes est confiée à son collegue, *Valerius* marche vers le capitole, y entraîne le peuple malgré l'opposition des tribuns, la crainte & le désordre commençoient à se mettre parmi les assiégés, lorsque *Valerius* combatant vaillament à la tête de ses troupes, & leur donnant l'exemple, est tué; Volumnius, personage consulaire, qui le voit tomber, fait couvrir son corps, cache sa mort, prend sa place, le capitole est forcé, Herdonius est tué, Rome délivrée, le peuple apprend alors que son vaillant libérateur a été enséveli dans son triomphe & n'a joui que des présages & des commencemens de la victoire; il s'acquite envers lui comme il peut, par de magnifiques obseques.

6°. Lucius *Valerius* Potitus, descendu de *Valerius-Publicola* & Marcus Horatius, Barbatus, petit-fils de Marcus Horatius, qui l'an 245 de Rome avoit été consul avec *Publicola*, firent contre la tyrannie des décemvirs, l'an 305, ce que leurs aïeux avoient fait contre celle des rois. Ils furent les premiers qui oserent ataquer de front cette énorme puissance sous laquelle Rome gémissoit, sans oser encore s'en plaindre.

Les décemvirs s'étant vus forcés d'assembler le sénat, pour y proposer la guerre contre les Sabins & les Eques, guerre que la mauvaise conduite des décemvirs avoit attirée aux romains, à peine Appius, le premier des décemvirs, avoit commencé sa proposition, que, sans lui donner le temps d'achever, *Valerius* se leva pour parler hors de rang. Vous répondrez à votre tour, lui dit Appius. Il s'agit bien de vous répondre! répliqua *Valerius*; j'ai à dévoiler vos manœuvres, vos cabales, vos attentats contre la liberté de Rome. Les Sabins & les Eques sont nos moindres ennemis, les vrais ennemis de Rome sont dans ses murs, & ce sont eux que j'ataque. Qu'ils se souvienent que je m'appele *Valerius*. Il s'adressa ensuite à Quintus Fabius Vibulanus, le seul des décemvirs auquel on croyoit encore des sentimens de citoyen; & qui avoit été trois fois consul; il l'exhorta au nom de ces sentimens, au nom de ces trois consulats & de l'estime de Rome, de répondre à cette estime, d'embrasser la cause du peuple & de se séparer de ses collegues. Ceux-ci l'environerent pour prévenir sa reponse & empêcher qu'il ne se laissât entraîner. *Valerius* fut fortement apuié par Horatius Barbatus. Ceci se passoit avant l'attentat d'Appius contre Virginie.

Appius, après la mort de sa déplorable victime, ayant eu l'imprudence de convoquer l'assemblée du peuple, *Valerius* & Horatius l'y suivirent & eurent soin de faire placer le corps de Virginie dans un lieu élevé d'où il pouvoit être vû de tout le monde. Ce spectacle remplit le peuple de compassion pour Virginie, pour son pere, pour cet Icilius qui alloit être son mari, & d'horreur pour Appius & les décemvirs, *Valerius* & ses partisans firent à l'instant abolir le décemvirat. Les décemvirs eux-mêmes furent obligés de se démettre, & demanderent seulement qu'on les dérobât à la fureur du peuple; ils représenterent au sénat que c'étoit l'intérêt commun de ce grand corps, de ne pas laisser le peuple s'acoutumer par le supplice des décemvirs à répandre le sang des sénateurs: mais il falloit négocier avec l'armée & le peuple qui s'étoient retirés sur le mont-sacré, jusqu'à ce qu'on les eût satisfaits sur tous leurs griefs & toutes leurs demandes; on leur envoya *Valerius* & Horatius qu'ils avoient demandés & qui avoient principalement leur

confiance;

confiance; ils trouverent les soldats & le peuple très-échaufés, demandant que les décemvirs leur fussent livrés & se proposant de les brûler vifs. „ Prenez garde, dirent les sages députés, que vous voilà devenus cruels en haine de la cruauté & prêts à tomber dans le crime que voulez punir. Cette réflexion les frapa, ils furent disposés à transiger à des conditions plus raisonables; on leur acorda de nouveaux tribuns, ils revinrent & le calme se rétablit.

Valerius & Horatius furent nommés consuls pour l'année suivante (306 de Rome,) ces deux magistrats, populaires par leur nature & par le souvenir de leurs ancêtres, & regardant la popularité comme un titre & un devoir dans leurs familles, se piquerent de distinguer leur consulat par des loix favorables au peuple: ils renouvelerent toutes celles qui avoient été portées en sa faveur par *Valerius-Publicola* & dont l'inéxécution avoit causé beaucoup de troubles, ils s'atacherent à leur donner plus de force & à les mettre autant qu'il seroit possible, hors d'atteinte pour l'avenir, surtout celles qui concernoient l'appel de tout jugement au peuple, l'inviolabilité de la persone des tribuns & la puissance des loix tribunitienes.

Les Eques, les Volsques, & les Sabins avoient presque toujours été victorieux contre les décemvirs; ils trouverent dans les deux consuls, destructeurs des décemvirs, des généraux plus redoutables, parce qu'ils étoient plus aimés de leurs soldats, *Valerius* batit les Eques & les Volsques, Horatius les Sabins; tous deux ariverent presque ensemble à Rome pour faire part au sénat de leur victoire & demander les honeurs du triomphe; le sénat en haine de leur popularité, eut l'injustice de les refuser: les consuls s'adresserent au peuple qui d'un consentement unanime leur acorda ces honeurs. Ce fut le premier exemple d'un triomphe déféré par ordonance du peuple & sans le consentement du sénat, & c'est ainsi que l'injustice fait presque toujours perdre quelque chose à l'autorité.

7°. L'an 406 de Rome, dans le cours de la guerre contre les Gaulois, un Gaulois d'une taille énorme vint défier à un combat singulier les braves de l'armée romaine. Marcus *Valerius*, jeune officier romain, ayant pris les ordres de Camille son général, accepta le défi & tua le Gaulois. Voilà ce qu'il y a d'historique dans cet événement. Voici le merveilleux qu'on y a mis. Un corbeau prit parti dans ce combat, & se perchant sur le casque de *Valerius*, combatit pour lui contre le Gaulois qu'il aveugla de son bec & de ses grifes. Nous ignorons si le fait peut être vrai, & si quelque cause inconnue ou mal aperçue, mais dont la physique pouroit rendre compte, animoit ainsi ce corbeau contre le Gaulois, ce qu'il a de certain, c'est que Marcus *Valerius* avoit le surnom de Corvus ou Corvinus, & qu'il le prit, dit-on, d'après ce combat.

Quand *Valerius* voulut désarmer & dépouiller l'ennemi qu'il avoit vaincu, les Gaulois se mirent en mouvement pour l'en empêcher & les romains pour défendre *Valerius*. Camille alors exhortant ses troupes animées déja par la victoire de *Valerius*; allez, soldats, leur dit-il, allez achever l'ouvrage de ce brave tribun. La bataille s'engagea; la victoire fut complete, & *Valerius* eut encore l'honeur d'y contribuer.

Auguste consacra, près de quatre siecles après, une statue dans une place de Rome, à la mémoire du combat de Marcus *Valerius*, contre le Gaulois, & le corbeau n'y fut pas oublié; il sembloit voltiger sur le casque de *Valerius*.

Ce combat avoit fait une si grande impression sur les esprits, que *Valerius-Corvus*, quoiqu'absent & quoiqu'âgé seulement de vingt-trois ans, fut élu consul pour l'année suivant 407; il le fut pour la seconde fois l'an 409, & pour la troisieme l'an 412. Cette même année il eut la gloire de vaincre le plus redoutable ennemi que Rome eût encore eu à combatre, les Samnites. C'est cette jeunesse Samnite qu'Horace nous représente comme acoutumée de bonne heure aux plus dures fatigues & à la plus souple obéissance, & qu'il oppose à la molesse des romains dans les siecles corrompus.

Non his juventus orta parentibus
Infecit æquor sanguine punico,
Pyrrhumque & ingentem cecidit
Antiochum Annibalemque dirum.
Sed rusticorum mascula militum
Proles, sabellis docta ligonibus
Versare glebas, & severæ
Matris ad arbitrium recisos
Portare fustes.

Valerius-Corvus se piquoit de la même popularité que ses ancêtres, il la déployoit dans les camps & parmi les soldats comme dans les assemblées du peuple. L'an 388 de Rome, le peuple avoit obtenu qu'un des deux consuls pût être pris parmi les plébéïens, & cette concession forcée déplaisoit beaucoup au sénat & aux patriciens. *Valerius* en tiroit vanité. „ Soldat comme vous, disoit-il, c'est à ma valeur seule que j'ai dû mes trois consulats. On ne m'a point vu cabaler parmi les nobles pour parvenir à ces honeurs. Il fut un temps où l'on auroit pu dire: il n'est pas étonant, que les consulats s'accumulent sur la tête d'un *Valerius*, le consulat est entré dans sa maison dès qu'il a commencé d'exister, c'est un patricien, il descend des premiers libérateurs de la patrie. Aujourd'hui on ne considere plus les ancêtres, mais les services, patricien, plébéïen, tout est

égal, tout citoyen, tout soldat peut aspirer au consulat, c'est à lui de le mériter, le champ lui est ouvert, le prix l'atend. Je ne dois rien à mes aïeux, mais leur mémoire ne m'en est pas moins chere, ils m'ont donné l'exemple de rechercher & de mériter la faveur populaire, je leur dois ce titre de *Publicola*, la plus belle portion de leur héritage, titre qui ne m'est pas moins cher que ce surnom de *Corvus*, monument de ma valeur & de mon bonheur personel, & que vous m'avez donné comme par l'ordre des dieux-mêmes. Ce titre de *Publicola*, j'ose ici vous attester, m'a tracé tous mes devoirs, a été la regle de ma conduite. En paix, en guerre, simple particulier, élevé aux premieres places de la république, soldat, général,

Seu me tranquilla senectus
Expectat, seu mors atris circumvolat alis,
Dives, inops, Romæ, seu fors ita jusserit, exul,

j'ai toujours été ataché au peuple, je le serai toujours.

C'est avec de tels discours qu'il menoit les romains combatre & vaincre les Samnites.

Tite-Live lui rend le témoignage que jamais général ne fut plus familier avec ses soldats; qu'il partageoit avec eux les fonctions militaires les plus pénibles; que dans les jeux guerriers où l'on disputoit le prix de la force de corps & de la légéreté, il étoit toujours prêt à entrer en lice avec le premier qui s'offroit, & que vaincu ou vainqueur il conservoit toujours cette sérénité, cette affabilité populaire de *Valerius*; qu'également attentif à respecter la liberté dans les autres & à soutenir sa propre dignité, nul ne sut jamais mieux l'art de descendre sans s'avilir, & ce qui est partout extrêmement rare, qu'il conservoit toujours dans l'exercice des magistratures, les vertus qui les avoient méritées. *Non alius militi dux familiarior fuit, omnia inter infimos militum haud gravate munia obeundo. In ludo præterea militari, cum velocitatis viriumque inter se æquales certamina ineunt, comiter facilis, vincere ac vinci vultu eodem, nec quemquam aspernari parem, qui se offerret.... haud minus libertatis alienæ quam suæ dignitatis memor: & quo nihil popularius est, quibus artibus petierat magistratus, iisdem gerebat.*

Dans cette bataille contre les Samnites, voyant que sa cavalerie ne pouvoit entamer un gros bataillon, qui présentoit par tout un front hérissé de lances, il la fait replier sur les deux ailes, & se mettant à la tête de son infanterie: „ Suivez-moi, dit-il, je vais vous ouvrir une route à travers cette forêt de lances; il se jete au milieu du bataillon des Samnites, tue de sa main le premier Samnite qu'il rencontre, & après des éforts extraordinaires de courage & de constance, & dans l'ataque, & dans la défense, il parvient enfin à enfoncer le bataillon. Il termine la campagne par une nouvele victoire, non moins complete remportée sur les mêmes Samnites & revient triompher à Rome.

L'année suivante (413) les soldats de l'armée qu'avoit commandée *Corvus*, étant en garnison à Capoue, lieu déja funeste à la discipline militaire & favorable à la corruption par la molesse & les délices, *jam tum minime salubris militari disciplinæ Capua*, dit Tite-Live, formerent le complot d'en égorger les habitans & de s'y établir à leur place. La conspiration ayant été découverte se changea en une révolte manifeste contre la république, & les soldats de Capoue marcherent droit à Rome en corps d'armée. Ils avoient pris la précaution de mettre à leur tête un personage imposant par sa naissance, ses vertus & ses services passés, Titus-Quintius qui s'étoit retiré à la campagne, où il vivoit paisible & sans ambition, regretant seulement de ne pouvoir plus servir la patrie & plus incapable encore de servir contre elle. Les rebelles sachant bien qu'il ne se résoudroit jamais à les commander, ne laisserent point la chose à son choix, ils allerent l'enlever pendant la nuit & le mirent à leur tête malgré lui. Rome dans ce pressant danger élut dictateur *Valerius Corvus*, & il s'avança jusqu'à quelques milles de Rome, avec une armée nouvele, contre cette même armée avec laquele l'année précédente il avoit vaincu les Samnites; ce fut alors qu'on vit pour la premiere fois, comme dit Lucain,

Infestis obvia signis
Signa, pares aquilas, & pila minantia pilis.

Mais le démon des discordes civiles n'avoit pas encore versé son poison jusqu'au fond des âmes, le citoyen respectoit le sang du citoyen, *nondum erant tam fortes ad sanguinem civilem*, dit Tite-Live. À l'aspect des armes & des aigles romaines, les dispositions des rebelles étoient déja moins sinistres; mais quand ils reconurent quel étoit le dictateur, qui s'avançoit pour les châtier, l'audace & la fureur eurent bientôt fait place à l'atendrissement & au respect. „ Compagnons, leur dit *Valerius* avec sa sérénité touchante, en partant de Rome, j'ai demandé aux dieux immortels, aux dieux de la patrie, vos dieux & les miens, non pas la gloire de vaincre ceux avec qui j'ai vaincu les Samnites, mais celle de les ramener à la paix & à la concorde; c'est à vous à exaucer ce vœu de mon cœur. Regardez où vous êtes & où vous allez; ce n'est point ici le pays des Samnites ou des Volsques, reconoissez le territoire de Rome, reconoissez les collines de la patrie; reconoissez dans cette armée qui

me fuit, vos parens, vos alliés, vos concitoyens; reconoissez dans ce dictateur, que vous avez rendu nécessaire, le consul sous lequel vous aimiez à marcher, votre général, votre ami; vous le trouverez toujours le même, c'est toujours l'héritier & l'imitateur de *Publicola*. Avez vous à lui reprocher quelque loi ou quelque sénatus consulte contraire aux intérêts & aux droits du peuple & des soldats? A-t-il dégénéré de la popularité des *Valerius?* Voyez vous en lui un juge infléxible, un ennemi implacable? Non, je ne commencerai point cette guerre impie & sacrilege; non, les sons de la trompete qui donneront le signal de la discorde & de la fureur ne partiront point de nos paisibles rangs: ces citoyens fideles qui m'acompagnent, s'ils sont ataqués, je les défendrai sans doute jusqu'à la derniere goute de mon sang, mais je n'ataquerai point mes compagnons égarés; je ne me souillerai pas volontairement d'un sang qui m'est toujours sacré; c'est à vous, mes enfans, à voir si vous avez résolu de prendre votre pere pour premiere victime, afin d'égorger librement vos freres.

Puis s'adressant à Titus-Quintius, & vous sage vieillard, quelle que soit la fatalité qui vous place à la tête d'un corps qu'une malheureuse erreur arme contre la patrie, si cette fatalité cruele condamne aujourd'hui les romains à verser le sang des romains, allez vous vous cacher aux derniers rangs; vous êtes le dernier ennemi que Rome veuille immoler; mais paroissez aux premiers rangs avec tout l'éclat qui vous convient, avec toute l'autorité d'un sage médiateur, si nos freres égarés revenus de leur égarement, vous chargent de nous porter des paroles de paix, de consolation & de repentir.

Alors Quintius, les ieux baignés de larmes, s'adressant à sa troupe; compagnons, dit-il, peut-il vous rester encore la moindre inquiétude sur les intentions pacifiques du sénat, lorsque c'est *Valerius* qu'il vous envoye? Quel autre auriez-vous voulu choisir pour défenseur de vos intérêts, pour réparateur des torts dont vous croyez avoir à vous plaindre? Vous m'avez forcé de devenir coupable, rendez moi mon innocence; que je n'aye été arraché à mes paisibles foyers que pour être ici témoin d'une reconciliation si désirée, rendez la joie au cœur de *Valerius*, rendez à la patrie la paix & le bonheur.

Ces dispositions étoient insensiblement devenues celles de toute l'armée, on négocia, la confiance étoit parfaite, tout s'arangea, & tel étoit l'ascendant de *Valerius* sur les esprits, qu'il demanda & qu'il obtint que jamais aucun romain, soit directement ou indirectement, soit sérieusement on sous prétexte de plaisanterie, ne parlât de cette sédition à aucun de ceux qui s'en étoient rendus coupables. Grâce à *Valerius*, ce ne fut que l'erreur d'un moment, & une erreur parfaitement oubliée. La politique, qui oublie si aisément les bienfaits, feroit mieux d'oublier plus souvent les torts & les injures.

Valerius Corvus fut fait consul pour la quatrieme fois l'an de Rome 420, pour la cinquieme fois l'an de Rome 452, pour la sixieme l'an 453, & Marius seul l'emporta sur lui pour le nombre des consulats. Il fut fait dictateur pour la seconde fois l'an de Rome 451, & vainquit les Marses & les Etrusques, si pourtant cette dictature & le cinquieme consulat n'apartienent point à un autre *Valerius* nommé Marcus *Valerius* Maximus, car je trouve sur ce point de la confusion dans l'histoire.

Mais c'est sans difficulté *Valerius-Corvus*, qui l'an 452 de Rome, renouvela la loi sur l'appel de tout jugement au peuple, loi justement nommée *Valeria;* parce qu'elle est l'ouvrage non pas seulement d'un *Valerius*, mais pour ainsi dire de toute cette maison Valeria. Elle avoit été portée d'abord par *Valerius Publicola*, confirmée ensuite par *Valerius-Potitus*, renouvelée par *Valerius-Corvus*. Souvent violée, elle ne fut mise enfin hors de toute atteinte que par la loi Porcia, portée long-temps après, qui prononca des peines contre les transgresseurs. La loi Valeria portée dans les temps de la plus grande simplicité des mœurs, défendoit de fraper de verges ou de faire mourir quiconque appeleroit au peuple, & elle ajoutoit simplement, que celui qui agiroit d'une autre maniere, agiroit mal. Heureux siecle, s'écrie à ce sujet Tite-Live, où une telle formule étoit un lien assez fort pour empêcher de transgresser la loi? La trouveroit-on aujourd'hui suffisante pour une simple menace? *Valeria lex cum eum qui provocasset, virgis cædi securique necari vetuisset, si quis adversus ea fecisset, nihil ultra quam improbe factum adjecit. Id (qui tum pudor hominum erat!) visum, credo, vinculum satis validum legis. Nunc vix serio ita minetur quisquam.*

8°. Publius *Valerius* Lévinus, *Levinum*, *Valeri genus*, consul l'an de Rome 472, fit la guerre contre Pyrrhus & les Tarentins. Pyrrhus n'étoit d'abord qu'auxiliaire de ceux-ci, il envoya proposer aux romains de le prendre pour arbitre & pour juge de leurs différens avec les Tarentins, la réponse de Lévinus fut que les *romains ne prenoient point Pyrrhus pour arbitre & ne le craignoient point pour ennemi.*

Les grecs d'un côté, les romains de l'autre, traitoient de barbare tout ce qui n'étoit point eux; lorsque Pyrrhus eût vû l'assiete du camp romain & l'ordonance de l'armée de Lévinus: *Mégaclés*, dit-il à un de ses capitaines, *l'ordonance de ces barbares n'est nullement barbare.*

Ce Mégaclés, dans la bataille, prit le cas-

que & les armes de Pyrrhus, & fut pris pour lui: un cavalier qui le renversa & le blessa, porta ce casque & ces armes au consul, en se vantant d'avoir tué Pyrrhus, comme Hector ayant tué Patrocle, revêtu des armes d'Achille, crut avoir tué Achille de qui descendoit Pyrrhus.

Pyrrhus vainquit au moyen de ses éléphans, monstres inconnus jusqu'alors aux romains, mais il dit à ceux qui le félicitoient de sa victoire: *je suis perdu, si j'ai le malheur d'en remporter encore une pareille*, & le lendemain considerant le champ de bataille, & le voyant couvert de quinze mille romains, tous chargés de blessures glorieuses, tous tournés contre l'ennemi: *avec de tels soldats*, dit-il, *j'aurois fait la conquete du monde*.

Les romains étoient peu acoutumés à des défaites, celle-ci les étona sans abatre leur courage. Fabricius dit en plein sénat qu'il *ne comptoit pas que les romains eussent été vaincus par les épirotes, mais seulement Lévinus par Pyrrhus*. C'étoit une injustice envers le consul; ni Lévinus n'avoit été vaincu par Pyrrhus, ni les épirotes par les romains; le spectacle inatendu des éléphans, & le ravage qu'ils avoient fait dans l'armée romaine, avoient déconcerté les romains; ce fut l'effet naturel d'une premiere surprise, & Lévinus ayant reçu des renforts, s'apprétoit à prendre sa revanche: Pyrrhus ne jugea pas à propos de se commettre avec un ennemi dont il avoit éprouvé l'habilité dans toutes les opérations de cette campagne, il reprit le chemin de Tarente.

Pyrrhus avant la bataille, avoit envoyé des espions examiner en détail les disposition des romains; ces espions ayant été surpris, Lévinus voulut qu'ils examinassent son camp à loisir; que rien ne leur fût ni caché ni déguisé, & qu'ils fussent en état de faire à Pyrrhus le raport le plus exact; c'est à cette noble confiance du consul Lévinus, que l'auteur de *Brutus* fait allusion, lorsqu'il fait dire à ce premier consul:

Arons vient voir ici Rome encore chancelante,
Découvrir les ressorts de sa grandeur naissante,
Épier son génie, observer son pouvoir:
Romains, c'est pour cela qu'il le faut recevoir;
L'ambassadeur toscan connoîtra qui nous sommes,
Et l'esclave d'un roi va voir enfin des hommes!....
Ce soir, à Porsenna reportez ma réponse,
Reportez lui la guerre, & dites à Tarquin
Ce que vous avez vu dans le sénat romain.

9°. L'an de Rome 489, Marcus *Valerius* Maximus consul & Marcus Otacilius Crassus son collegue, passerent en Sicile, où ils firent la guerre avec le plus grand succès aux carthaginois & aux syracusains; ils forcerent Hiéron, roi ou tyran de Syracuse de faire son accommodement avec les romains. Les principales ville de Sicile se soumirent aussi aux romains. *Valerius* se distingua d'une maniere particuliere dans cette expédition, & reçut les honeurs du triomphe. Ce fut lui qui le premier de la maison Valeria porta le surnom de *Messana*, dont on a fait par corruption *Messala*, & qui lui venoit d'avoir secouru Messine, *Messana*. Séneque dit qu'il lui venoit de l'avoir prise. *Primus ex familia Valeriorum urbis Messanæ captæ in translato nomine Messana appellatus est, paulatimque vulgo permutante litteras, Messala dictus est*. *Senec.* de brevit. vitæ. Ce fut *Valerius* Messala, qui apporta de Catane à Rome, la premiere horloge ou le premier cadran solaire, il le plaça près de la tribune aux harangues. Il fut aussi le premier qui fit peindre un de ses exploits, c'étoit un combat contre Hiéron & les carthaginois, & qui en fit placer le tableau dans un lieu public.

10°. L'an 510 de Rome, Quintus *Valerius* Falto, fut un des deux préteurs que l'on commença cette année même à créer, car il n'y en avoit eu qu'un jusqu'alors & il étoit chargé seulement de l'administration de la justice.

Valerius eut ordre d'acompagner en Sicile le consul Caïus Lutatius Catulus, & de partager avec lui, sous ses ordres, les soins de la guerre. Le consul fut blessé au siége de Drepane, ce qui ne l'empêcha pas de livrer aux carthaginois, près des îles Egates, un grand combat naval, qui termina la premiere guerre punique, & dans laquelle il fut bien secondé par la valeur & la capacité de *Valerius*; en conséquence le triomphe ayant été décerné à Lutatius, *Valerius* demanda d'en partager les honeurs comme il avoit partagé les soins & les dangers de la bataille. *Valerius* ajoutoit même que la blessure de Lutatius, dont ce consul n'étoit pas encore bien guéri, ne lui ayant pas permis de remplir le fonctions du commandement, elles avoient principalement roulé sur lui (*Valerius*) qui avoit été proprement le général romain dans cette journée. Il paroissoit contre l'usage & contre les loix d'égaler dans la distribution des honeurs deux puissances dont l'une étoit inférieure & subordonée à l'autre, & Atilius Calatinus, nommé pour arbitre par les parties, prononça contre *Valerius*; ce qui n'empêcha pas que d'après l'influence connue que *Valerius* avoit eue sur la victoire, l'honeur du triomphe ne lui fût aussi déféré.

11°. L'an de Rome 538, le préteur Marcus *Valerius* Lévinus, ayant pour lieutenant Titus *Valerius*, batit à la hauteur d'Apollonie en

Épire sur le fleuve Aoüs & presqu'à son embouchure, Philippe, roi de Macédoine. L'an 551. il conclut un traité entre les romains & les étoliens contre Philippe & les macédoniens, en conséquence de ce traité il assiége par terre & par mer & prend Anticyre dans le golfe de Lépante, célebre par l'éllebore que produisoit son territoire; il la remit aux étoliens. Il y apprit qu'on venoit de le nommer en son absence consul pour l'année suivante, 542. On était alors au fort de la seconde guerre punique, le trésor public étoit épuisé, on manquoit d'hommes & d'argent pour remonter les flotes de matelots & de rameurs; les consuls ordonerent, comme cela s'étoit pratiqué plusieurs fois dans les détresses publiques, que les particuliers, selon leur rang & leur revenu, fourniroient un certain nombre de rameurs, dont-ils payeroient la solde, & qu'ils fourniroient des vivres pour trente jours du moment de l'embarquement. Cette ordonance excita un mécontentement général, prêt à dégénerer en soulevement, s'il s'étoit présenté un chef. Le consul Lévinus, se souvenant toujours de la popularité de ses ancêtres. „ Le peuple, dit-„ il en plein sénat: n'a pas entiérement tort „ de murmurer. Mais je sais un moyen infailli-„ ble de l'apaiser: que les magistrats donnent au „ sénat, le sénat aux chevaliers, les chevaliers „ au peuple, l'exemple des grands sacrifices; „ portons au trésor public, volontairement & „ sans décret qui l'ordone, tout notre or & „ tout notre argent; non-seulement le peuple „ ne murmurera plus, mais soyez sûrs qu'une „ généreuse émulation de concourir à la dé-„ fense publique va s'emparer de tous les or-„ dres de l'état & déployer toutes les ressour-„ ces de Rome. On ne se refuse aux charges „ publiques, que par l'idée de la contrainte, „ par des défiances sur l'égalité proportionele „ de la contribution, par le soupçon que les „ grands & les puissans trouvent le moyen de „ s'y soustraire; que tout soit volontaire & que „ les premieres persones de l'état donnent l'e-„ xemple, voilà les deux points principaux „. *Magistratus senatui & senatum populo, sicut honore præstent, ita ad omnia quæ dura atque aspera essent subeunda duces debere esse: Si quid injungere inferiori velis, id prius in te ac tuos, si ipse juris statueris, facilius omnes obedientes habeas. Nec impensa gravis est, cum ex ea plus quam pro virili parte sibi quemque capere principum vident.* Liv.

L'expédient de Lévinus fut adopté, il eut tout l'effet qu'on s'en étoit promis, chacun portoit au trésor son or, son argent, son cuivre monoyé, avec une telle émulation, qu'on se disputoit l'honeur d'être inscrit le premier sur les registres; que les triumvirs, officiers préposés à cette perception, ne pouvoient suffire à recevoir ce qu'on leur présentoit, ni les grefiers à faire l'enregistrement. On eut des flotes, des matelotes, des vivres, de l'argent, & la république fut florissante. Comme nous ne pouvons gueres que nous traîner sur les traces des anciens, & que répeter ce qu'ils ont fait, sans examiner les raports & les convenances, nous avons quelquefois essayé dans des états corrompus de suivre ces mouvemens énergiques des républiques vertueuses, nous avons cru pouvoir remplacer l'efficacité des motifs purs & des grands intérêts, par l'honeur, mais qui n'étoit plus que de la vanité, par l'envie de faire sa cour, par la crainte des reproches, par des vues ou vicieuses ou petites: nous nous sommes trompés, ces ressources ont été mesquines, comme leur principe, & comment des secours volontaires seroient-ils abondans, tant qu'il reste des défiances sur l'emploi de ces secours? & ces défiances, ne les imputez point aux particuliers, toute défiance est forcée, toute défiance accuse ou la nature ou les vices du gouvernement.

La même année Lévinus passe en Sicile, soumet Agrigente; chasse entiérement de l'île les carthaginois, y rapele tous les naturels du pays, que la violence en avoit banis, ou que la crainte en avoit écartés, & y fait succéder le calme & la paix à une guerre qui avoit duré cinquante-cinq ans.

12°. Pendant cette expédition, la flote de Sicile étoit commandée par Marcus *Valerius* Messala; celui-ci passa en Afrique, en ravagea les côtes, & rendit comte au consul Lévinus des préparatifs immenses qui se faisoient en Afrique contre les romains; ces préparatifs alarmerent assez le sénat pour qu'il crût necessaire de nommer un dictateur, & Lévinus qui étoit en ce moment à Rome annonça qu'aussi-tôt qu'il seroit retourné dans la Sicile, il nommeroit pour dictateur ce Messala qui commandoit alors la flote de Sicile & d'Afrique. Sur cela il s'éleva une contestation, le sénat prétendit que le dictateur ne pouvoit être nommé que sur les terres appelées romaines, c'est-à-dire qu'en Italie où la Sicile n'étoit pas comprise, & le peuple de concert avec le sénat, désigna pour dictateur Quintus Fulvius Flaccus, mais c'étoit au consul à le nommer; le consul prévint le jour marqué pour l'assemblée où la nomination devoit être faite, & partit secrétement la nuit précédente pour la Sicile, le sénat écrivit au consul Marcellus pour le prier de venir au secours de la république abandonée par Lévinus son collegue & de nommer le dictateur désigné par le peuple, en effet Marcellus nomma Quintus Fulvius Flaccus.

L'an de Rome 544, ce même Marcus *Valerius* Messala qui commandoit la flote de Sicile, & qui avoit manqué la dictature, batit auprès de Clupée, en Afrique, la flote des carthaginois, leur prit dix-huit vaisseaux, mit

le reste en fuite, & revint en Sicile avec beaucoup de butin.

La même flote romaine, commandée, l'année suivante, par Marcus *Valerius* Lévinus, alors proconsul, ravagea le territoire de Carthage & d'Utique, batit une seconde flote carthaginoise, prit dix sept galeres, en coula quatre à fond & mit le reste en déroute. Ces mers étant devenues libres par cette victoire, Rome reçut de la Sicile des convois de bled considérables.

13°. Vers l'an 543 de Rome, vivoit Caïus *Valerius* Flaccus, qui dans sa jeunesse avoit affligé sa respectable famille, & paru flétrir son grand nom par le déréglement de ses mœurs; le grand pontife, Publius Licinius, ami vraisemblablement de sa maison, imagina un moyen de réhabiliter ce jeune homme dans l'esprit des romains, & d'éfacer les désordres de la vie, il lui conseilla de se dédier au sacerdoce de Jupiter, ce qui étoneroit d'abord, mais d'en remplir les fonctions avec tant de sagesse & de pureté, que sa conduite parût une expiation continuele de ses premieres fautes & un témoignage authentique de son repentir; le jeune homme le crut, & parvint à un degré de considération rare dans la famille même.

14°. Vers le même temps, vivoit un autre *Valerius* Flaccus (Lucius). Ce fut lui qui ayant des terres contigues à la petite métairie de Caton le censeur, & instruit de la vie laborieuse, frugale & utile que Caton, jeune alors, menoit à la campagne, lui conseilla & lui persuada de venir à Rome & d'entrer danr les afaires publiques. Il fut fait consul avec lui, l'an de Rome 557. Censeur avec lui, l'an 568, & Caton le nomma prince du sénat. Ce Caton, si célebre par sa censure, disoit que le temps des palliatifs & des remedes doux étoit passé, que les vices de Rome demandoient des censeurs austeres & infléxibles, & qu'il ne connoissoit que deux hommes dignes de l'être; lui-même parmi les hommes nouveaux, & *Valerius* Flaccus parmi les patriciens. Aprés leur consulat (l'an 561) ils avoient servi tous deux sous le consul Acilius, & avoient beaucoup contribué à la victoire illustre remportée par ce consul sur Antiochus, roi de Syrie, près du pas des Thermopyles.

15°. L'an 557 de Rome, un autre Lucius *Valerius*, tribun du peuple, se rendit agréable aux dames romaines, par la harangue qu'il fit contre Caton, pour l'abrogation de la loi Oppia qui bornoit le luxe des femmes dans leurs habits, dans leur parure, dans leurs voitures; ce n'est pas que la harangue peu galante de Caton, ne fût plus adaptée aux mœurs d'une république, que la harangue obséquieuse de *Valerius*, mais celle-ci l'emporta, & la loi Oppia fut abrogée.

16°. Nous trouvons dans les temps de Marius & de Sylla, deux Lucius *Valerius* Flaccus peu dignes du nom de *Valerius*. L'un étoit dans le parti de Marius, l'autre dans le parti de Sylla.

Le premier, moins collegue qu'esclave de Marius dans le sixieme consulat de celui-ci, l'an de Rome 652, lui fut substitué après sa mort dans son septieme consulat, l'an 666. Il alla cette même année en Grece avec une armée, sous prétexte de faire la guerre à Mithridate, mais en effet pour faire la guerre à Sylla qui trouva moyen de faire tête à la fois à ces deux ennemis. *Valerius* Flaccus étoit & sans talens & sans vertus, une avarice sordide qui alloit jusqu'à s'approprier une partie de la paye du soldat, un commandement dur & fantasque le faisoient également haïr & mépriser. La mésintelligence se mit aisément entre lui & Fimbria, son lieutenant. (*Voyez* l'article SYLLA) Fimbria souleva les soldats de Flaccus contre leur général, Flaccus voulut casser Fimbria, la révolte éclata; Flaccus réduit à la fuite, fut poursuivi par Fimbria, de Bysance à Chalcédoine, de Chalcédoine à Nicomédie, où il fut trouvé caché dans un puits, Fimbria l'en fit tirer pour être égorgé à l'an 667). Velleïus Paterculus regarde cette destinée de *Valerius* Flaccus, comme la juste peine de la loi qu'il avoit portée un an auparavant dans son consulat, loi de banqueroute & d'infamie par laquelle toutes les créances avoient été réduites au quart.

17°. Le second, Lucius *Valerius* Flaccus, esclave de Sylla, comme le premier l'avoit été de Marius, fut nommé prince du sénat, l'an de Rome 666. Sylla, vainqueur de Mithridate, s'avançant vers Rome en 667, *Valerius* Flaccus engagea le sénat à lui envoyer une députation, & à lui porter des paroles de paix. Lorsqu'en 670, Sylla voulut se faire donner la dictature perpétuele, il commença par faire nommer un interroi, *interrex*, & cet interroi fut *Valerius* Flaccus. Sylla se servit de lui alors pour déclarer en son nom & de sa part, qu'il jugeoit nécessaire de nommer un dictateur, non pas à temps comme autrefois, mais sans bornes dans sa puissance & dans sa durée; il ne laissoit pas plus d'incertitude sur la persone que ce choix devoit regarder, il avouoit naïvement que si on vouloit le charger de ce fardeau, il consentroit à rendre encore ce service à la république. Alors *Valerius* Flaccus, en qualité d'interroi, porta une loi que Cicéron appele la plus inique de toutes les loix, & la plus indigne de ce nom de loi, par laquelle non-seulement ce qu'avoit fait Sylla par le passé, étoit ratifié, mais pour l'avenir il avoit plein pouvoir de faire tout ce qu'il voudroit, de priver de la vie les citoyens, de confisquer leurs biens, de bâtir ou de détruire des villes, de donner ou d'ôter les royaumes à son gré,

fans être responsable de rien à la république. *Omnium legum iniquissimam dissimillimamque legis esse arbitror eam quam Lucius Flaccus interrex de Sylla tulit, ut omnia quacumque ille fecisset, essent rata*. Il étoit doublement honteux pour un homme qui portoit le nom de *Valerius*, de se rendre ainsi l'organe des volontés despotiques d'un tyran & de l'oppression de sa république. Sylla, pour récompenser sa bassesse, le nomma son maître de la cavalerie, ce qui mit le comble à l'opprobre de *Valerius*.

Valerius Soranus, (*Hist. litt. rom.*) (*Quintus*) Pompée qui ne fut jamais cruel pour lui-même, fut accusé de l'avoir été pour les intérêts de Sylla, & de s'être abaissé jusqu'à se rendre l'exécuteur des vengeance de ce tyran; *Valerius* Soranus fut une des victimes immolées, dit-on, par Pompée à Sylla. Nous ignorons s'il étoit de la famille des précédens *Valerius*, mais il étoit d'une naissance distinguée, & il avoit été préteur. Il passoit pour le plus savant des romains, sur-tout en ce qui concernait & la religion & la philosophie. On dit que Pompée l'ayant beaucoup questioné en se promenant avec toutes les marques de la confiance & de l'amitié, abusa contre lui des confidences qu'il lui avoit arrachées, & s'en servit pour l'envoyer au supplice, l'an de Rome 672. On observe qu'une pareille trahison est peu dans les mœurs de Pompée, & que ce fait peu croyable a pour garant C. Oppius, ami de César, & qui à ce titre peut être suspect en parlant de Pompée. Nous ignorons si ce *Valerius* Soranus est le même qu'un poëte de ce nom, contemporain aussi de César & de Pompée, & qui fut aussi mis à mort. Varron cite de lui ces deux vers sur la nature de Dieu.

Jupiter omnipotens, regum rex ipse, Deusque,
Progenitor genitrixque, Deum Deus, unus & omnis.

On trouve encore un Lucius *Valerius* Flaccus préteur l'an de Rome 689. L'année du consulat de Cicéron, & de la conjuration de Catilina. Ce fut lui qui, par ordre de Cicéron, arrêta au pont Milvius les députés des allobroges, qui servirent à la conviction des conjurés.

VALERIUS-FLACCUS, (*Caïus Valerius Flaccus Setinus Balbus*) (*Hist. litt. rom.*) poëte latin, auteur d'un poëme héroïque dont le sujet est le voyage des Argonautes. Il est adressé à Vespasien, sous l'empire duquel vivoit *Valerius Flaccus*.

VALÉSIO, (François) (*Hist. litt. mod.*) Philippe II, roi d'Espagne, étoit sujet à la goute, ainsi que Charles-Quint, son pere. *Valesio* lui conseilla de mettre les pieds dans l'eau tiede, Philippe II fut soulagé, *Valesio*, en conséquence, devint son médecin. On a de lui un traité *de methodo medendi*.

VALESIUS, (*Hist. eccl.*) arabe, hérésiarque du troisieme siecle, chef des valésiens. Les arabes sont portés à l'amour; ces hérétiques jugeant que c'étoit un grand obstacle au salut, se mettoient hors d'état d'aimer. Nulle politique ne pouvant s'accommoder d'un pareil systême, les valésiens furent chassés de l'église & de l'état; ils se retirerent dans un canton de l'Arabie, où ils se mutiloient à leur gré, sans qu'on pût les en empêcher, & malheur aux voyageurs que leurs afaires appeloient dans ce canton, ils les mutiloient sans miséricorde, ou plutôt par miséricorde pour assûrer leur salut. (*Voyez* l'artic. Valésiens dans le Diction. de Théologie.)

VALETTE-PARISOT (Jean de la) (*Hist. de Malte*,) (ou Parisot de la Valette,) nommé grand maître de Malte en 1557, se rendit la terreur des turcs, du temps même de Soliman II, la terreur des chrétiens. Celui-ci, qui en 1522, avoit déja chassé de Rhodes les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, voulut encore en 1565, les chasser de Malte; il envoya une armée de plus de quatre vingt mille hommes en faire le siége; ce siége dura quatre mois, au bout desquels les turcs furent obligés de le lever, après y avoir perdu plus de vingt mille hommes. On avoit tiré sur Malte, soixante & dix mille coups de canon, la cité étoit entiérement ruinée, la Valette bâtit une cité nouvele qui fut appelée de son nom. Il mourut en 1568 au milieu de ces travaux.

Après la levée du siége de Malte, le grand-maître, à qui plusieurs seigneurs françois avoient été porter du secours, envoya en France le chevalier de la Roche faire part de cette nouvele au roi Charles IX & à la reine mere Catherine de Médicis, le chancelier de l'Hôpital fit à cette occasion remarquer à la reine, que, dans les trois siéges importans soutenus par les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, c'étoient trois françois qui étoient grands-maîtres: d'Aubusson, qui défendit Rhodes en 1480. (*Voyez* son article). Villiers de Lîle Adam qui n'en sortit en 1522, qu'après la plus vigoureuse & la plus opiniâtre défense, où il périt jusqu'à cent quatre vingt mille turcs. (*Voyez* son article à Villiers.) & enfin *Parisot* de la Valette qui venoit de sauver Malte.

On pouroit observer encore qu'il semble être dans la destinée de Rhodes de s'illustrer par les siéges mémorables qu'elle a eus à soutenir dans tous les temps. On ne trouve pas dans toute l'antiquité, un plus bel exploit de guerre que le siége de Rhodes par Démétrius Poliorcetes l'an 384 avant J. C. C'est un chef d'œuvre & d'ataque & de défense, & on en peut dire presque autant des deux siéges de 1480 & de 1522.

VALETTE, (Nogaret de la) (*Hist. de Fr.*) famille distinguée en France, car il ne faut pas croire ce que dit Busbeq du duc d'Epernon, l'homme le plus célebre de cette famille : *patrem habuit bello egregium, avum tabellionem sive notarium*.

Il ne faut peut-être pas croire non plus avec dom Vaissette, qu'il descendît de Guillaume de Nogaret, ambassadeur de Philippe le Bel auprès du pape Boniface, & connu par ses démêlés personels avec ce pontife. Il paroit qu'il descendoit de Capitouls de Toulouse qui l'étoient vers la fin du quatorzieme siecle.

1°. Jean de Nogaret leur arriere petit-fils fut tué dans un combat contre les impériaux en 1545.

2°. Pierre son frere tué la même année au siége de Bologne en Italie.

3°. Un autre Jean de Nogaret leur frere, mestre-de camp de la cavalerie-légere, se distingua aux batailles de Dreux, de Jarnac & de Mort contour ; il fut pere du duc d'Epernon, dont nous venons de parler, & dont nous parlerons encore, & de Bernard, son frere aîné.

4°. Celui-ci par son mérite & par le crédit de son frere, fut amiral de France & mestre-de camp de la cavalerie légere; il se distingua en Piémont, en Dauphiné, où avec le maréchal d'Ornano, il batit au passage de l'Isere un corps considérable d'ennemis; en Provence dont il fut fait gouverneur, il remit en 1588 plusieurs places sous l'obéissance du roi; il fit ensuite lever le siége de Barcelonette au duc de Savoye ; joint avec le fameux Lesdiguieres depuis connétable, il batit le même duc au combat d'Esparon, le 15 avril 1591, puis au combat de Vinon. Ayant mis le siége devant Roquebrune en Provence, il y reçut à la tête un coup de mousquet, dont il mourut le 11 février 1592, dans sa trente neuvieme année.

5°. Jean Louis de Nogaret de La Valette, frere de Bernard. C'est le fameux duc d'Epernon; il fut d'abord avec le duc de Joyeuse & ensuite après lui le dernier des mignons auxquels resta la faveur de Henri III. Lorsque le duc d'Epernon fit son entrée à Rouen, comme gouverneur de Normandie, la ville de Rouen lui fit un présent, qui étoit une allusion ingénieuse à sa faveur. C'étoit un groupe d'argent doré représentant la Fortune qui tenoit Epernon embrassé. Au dessous étoient ces mots italiens: *e per non lasciarti*. Le roi étoit disposé à partager le royaume entre Joyeuse & d'Epernon ses favoris & le duc de Guise à l'envahir tout entier du vivant même du roi. Par la mort du duc de Joyeuse tué à Coutras en 1587, le duc d'Epernon réunissoit toute la dépouille de ce favori, toute la faveur de son maître & toute la haine du duc de Guise. Ce fut pour lui que le duc du Guise fit insérer parmi les conventions secretes de la ligue, que le roi seroit supplié d'éloigner de sa persone & de dépouiller des places & des gouvernemens les ennemis publics & les fauteurs de l'héréfie qui lui seroient nommés par la ligue. Lorsqu'en 1576, Henri de Bourbon alors roi de Navarre vint à la Rochelle où on lui rendît tous les honeurs possibles, les rochellois refuserent l'entrée de leur ville à ceux des catholiques de sa suite & de son parti (car il y en avoit quelques-uns) qui furent convaincus d'avoir trempé leurs mains dans le sang protestant la nuit de la Sant-Barthélemi, & le duc d'Epernon fut du nombre. Ce même duc donna le conseil à Henri III, de faire assassiner dans le Louvre le jour des baricades, le duc de Guise qu'il ne falloit assassiner ni ce jour-là ni un autre jour. À la mort de Henri III, le duc d'Epernon abandona Henri IV, & emmena un corps de troupes considérable; l'auteur de sa vie fait de vains éforts pour excuser cette défection. Il haïssoit Henri IV, qui le lui reprocha un jour avec la colere d'un bon cœur : „ sire, lui ré„ pondit avec fermeté le duc d'Epernon, votre „ majesté n'a point de plus fidele serviteur que „ moi dans le royaume, j'aimerois mieux mou„ rir que de manquer à la moindre partie de „ mon devoir, mais, Sire, pour ce qui est de „ l'amitié, votre majesté sait bien qu'elle ne „ s'acquiert que par l'amitié „. La réponse est noble & fiere, & quand il s'agissoit de fierté, le duc d'Epernon ne le cédoit à persone; mais il falloit avoir le droit de faire une pareille réponse, il falloit en effet être un sujet fidele, un homme ataché à ses devoirs, & le duc d'Epernon se livroit à des cabales crimineles; ses intelligences avec l'Espagne sont prouvées par plusieurs des lettres du cardinal d'Ossat. M. de Sully dit que Henri III lui-même, désabusé à la fin de cet infidele favori & commençant à le craindre, l'avoit disgracié & avoit même voulu le faire arrêter à Angoulême. Autant Bernard son frere avoit bien servi Henri IV en Provence, autant le duc d'Epernon l'y desservit. Il fut un des premiers à donner l'exemple d'exclure ce prince de la courone de France. On lui opposa en Provence le fils du duc de Guise, nouvélement réconcilié avec le Roi. Cette diversion réussit, & d'Epernon fut forcé d'humilier son orgueil aux pieds de son roi en 1596. Il est vrai qu'il en couta au roi, c'est-à-dire à l'état, quatre-vingt seize mille livres, & que le roi fut obligé d'acheter l'obéissance de tous ces sujets rebelles & puissans. L'énumération de ces prix mis à la fidélité est scandaleuse dans les mémoires de Sully. Le duc de Sully ayant fait rendre un arrêt pour garantir les peuples de l'oppression & mettre un frein à l'avidité des grands, le duc d'Epernon eut avec lui en plein conseil chez le chancelier, le

le lundi 29 octobre 1598, une querele très-vive, où tous les deux porterent la main sur la garde de leurs épées; on eut peine à les séparer, c'est à cette occasion que le roi approuvant la conduite du duc de Sully, lui manda qu'il lui serviroit de second, & obligea le duc d'Epernon de faire des excuses à Sully. Il s'en vengea par mille contradictions qu'il fit essuyer à Sully dans la campagne de Savoye en 1600. Il paroît que l'amitié de d'Epernon pour le maréchal de Biron, le fit soupçoner d'avoir eu part à sa conjuration, mais son historien le justifie & Sully ne l'accuse point. Le premier raporte que le roi jouant à la paume avec le comte de Soissons contre d'Epernon & Biron, peu de tems avant la détention de ce dernier, d'Epernon dit à Biron, soit à dessein ou par hazard: " vous jouez bien, mais vous faites mal vos parties ". D'Epernon ignora long-tems qu'en cette occasion Sully s'étoit rendu garant de son innocence & avoit empêché qu'on ne l'arrêtât, le roi le lui apprit un jour que d'Epernon se plaignoit de Sully devant le roi, comme d'un ennemi autrefois déclaré & qui étoit resté son ennemi couvert. D'Epernon fut étoné: " M'assurez-vous, sire, dit lui d'Epernon, que M. de Sully m'ait rendu ce bon office "? Le roi l'en assura. D'Epernon part de Fontainebleau, rencontre Sully près d'Essone, s'arrête, le prie de s'arrêter, lui dit ce qu'il vient d'apprendre du roi, lui fait le plus tendres remercîmens, lui jure une amitié éternele. En effet leur liaison devint assez intime pour que les ennemis de Sully crûssent pouvoir en tirer avantage contre lui, en rendant Sully suspect de favoriser & de partager l'ambition connue d'Epernon.

En 1604, le duc d'Epernon étant en Guyenne, fit une chute où il se rompit la cuisse & le pouce & se blessa encore à l'épaule & au coude, ce qui l'obligea de rester quarante jours au lit, couché sur le dos. L'amitié de d'Epernon & de Sully ne put prévaloir sur l'incompatibilité de leurs caractere & de leurs principes. Ils se brouillerent de nouveau, mais leur nouvele inimitié n'eut point d'éclat.

Le duc d'Epernon obtint en 1607 la permission d'entrer en carosse dans les cours de maisons royales, sous prétexte que la goute ne lui permettoit pas de faire à pied un trajet un peu long, & sous ce même prétexte il se faisoit porter par ses estafiers jusques dans la chambre de la reine. L'auteur de sa vie dit qu'il jouit seul du vivant d'Henri IV, de la prérogative d'entrer en carosse dans la cour du Louvre. Il se trompe, M. de Sully en jouissoit aussi. Le roi, dit-il, acorda cette distinction à mes incommodités qui me rendoient le serein redoutable, au besoin qu'il avoit presque continuélement de ma présence, & je crois encore à son amitié pour moi. Il ajoute que deux autres ducs, dont apparemment le duc d'Epernon étoit un, jouissoit du même privilége. On ignore qui étoit l'autre. Marie de Médicis pendant sa régence étendit ce privilége à tous les ducs & pairs & grands officiers de la courone.

Le duc d'Epernon étoit dans le carosse du roi, lorsque ce prince fut assassiné. Il est au nombre de ceux qui furent soupçonés d'avoir part au complot, un mot le justifie; il empêcha que dans le premier mouvement de l'indignation & de la fureur on ne massacrât Ravaillac comme on avoit massacré Jacques Clément. Cette précaution ne peut pas être d'un coupable.

Dans cette importante occasion, il envoya faire des offres de service au duc de Sully. Marie de Médicis l'admit à ses conseils secrets, & il y porta des principes de politique, contraires à ceux de Henri IV & de Sully & favorables à l'alliance d'Espagne. Il fut tantôt ennemi du maréchal d'Ancre.

En 1619, il rendit à Marie de Médicis un important service en l'aidant à se sauver de Blois, & en lui donnant un asile à Angoulême; il ne fléchit jamais sous le cardinal de Richelieu. On dit que dans un temps où son vieux crédit alloit toujours en baissant & celui du cardinal en s'élevant, ils se rencontrerent sur l'escaliers de Fontainebleau que le cardinal montoit & que d'Epernon descendoit. Le cardinal fit au duc la question ordinaire des politiques: *Qu'y a-t-il de nouveau?* Rien, répond d'Epernon, *sinon que vous montez & que je descends*. En effet Richelieu s'eleva au faîte du pouvoir & d'Epernon descendit, mais sans s'abaisser. (Sur sa querele avec Sourdis, archevêque de Bordeaux, *Voyez* l'article SOURDIS). Il mourut en 1642 à quatre vingt huit ans. il étoit le plus ancien duc & pair, le plus ancien officier de la courone, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conseiller d'état & presque le plus ancien gentil homme de son temps. On l'appeloit la garde robe du roi; à cause du grand nombre de charges qu'il avoit dans la maison de ce prince.

Il laissa trois fils qui furent tous trois diversement célebres & diversement traités par le cardinal de Richelieu.

6°. Henri de Nogaret de la Valette, dit de Foix, comte de Candale, l'aîné de ces fils, mena une vie errante & agitée, voyagea beaucoup dans différentes contrées de l'Europe & même en Asie, dans cette partie de la Natolie, qu'on appele la Caramanie; il servit avec gloire chez les étrangers, sur tout chez les Vénitiens, qui le firent généralissime de leurs armées; il revint plusieurs fois en France & en ressortit autant de fois, selon que la haine du cardinal de Richelieu ou l'y soufroit

ou l'en chassoit. Enfin le cardinal de la Valette son frere, ayant conclu entre lui & Richelieu une paix plus solide, il vint servir & commander en Flandre, puis en Italie, avec le cardinal son frere & mourut du moins au service de sa patrie, le 11 février 1639 à la fleur de son âge & avec la réputation d'un grand capitaine. C'étoit lui qui avoit d'abord épousé l'héritiere d'Halluin, (*Voyez* l'article SCHOMBERG) (Charles.)

7°. Bernard de Nogaret de la Valette, second fils du duc d'Epernon, fut l'objet de sa prédilection & de tous les soins que prenoit ce pere ambitieux pour l'agrandissement de sa maison. Il est connu dans l'histoire sous le titre de duc de la Valette; c'est celui des fils du duc d'Epernon qui a été le plus maltraité par le cardinal de Richelieu; il avoit très-bien servi aux siéges de Saint-Jean d'Angely & de Rouen, à l'ataque du pas de Suze, au siége de Corbie; il avoit chassé de la Guyenne les espagnols & y avoit soumis les rebelles; mais ou il étoit entré dans la conjuration de Corbie, ou il n'avoit pas pris en cette occasion avec assez de zele la défense du cardinal de Richelieu; celui-ci devint son ennemi mortel, & le prince de Condé ayant été obligé de lever le siége de Fontarabie le 7 septembre 1638, le cardinal de Richelieu affecta de s'en prendre au duc de la Valette qui commandoit sous le prince, & la Valette s'étant retiré en Angleterre pour échaper à sa vengeance, il lui donna des commissaires, qui le condamnerent à avoir la tête tranchée en effigie. Pour donner plus d'éclat à ce procès, Richelieu voulut que le roi y assistât & y opinât en persone.

L'arrêt du duc de la Valette fut anulé après la mort du cardinal de Richelieu, le 16 juillet 1643 & le duc fut rétabli dans ses biens, emplois & honeurs. Il mourut le 25 juillet 1661.

8°. Le cardinal de la Valette (Louis de Nogaret), frere des deux précédens, archevêque de Toulouse, que le duc d'Epernon son pere appeloit le *cardinal Valet*, parce qu'il s'étoit ataché à la fortune du cardinal de Richelieu, fut l'ami le plus utile de ce ministre persécuteur de sa maison. Ce fut par son conseil que Richelieu suivit Louis XIII à Versailles & confondit tous ses ennemis à la journée des dupes. Ce cardinal étoit guerrier & n'étoit pas sans quelque talent pour le commandement militaire, il commanda en Allemagne avec le duc de Saxe Weimar, en Franche Comté contre le général Galas, en Picardie, en Italie, & souvent avec assez de succès. Il mourut à Rivoli, près de Turin, le 28 septembre 1639 à 47 ans.

9°. Le duc d'Epernon laissa un fils naturel, Jean Louis, dit le chevalier de la Valette, qui fut lieutenant général de l'armée navale des Vénitiens en 1645 & qui eut pour fils :

10°. Louis Félix, marquis de la Valette, lieutenant général des armées du roi, qui se distingua au siége de Luxembourg, à la bataille de Fleurus, & à celle de Nerwinde où il fut blessé.

VALIN, (René-Josué) (*Hist. litt. mod.*) procureur du roi de l'amirauté & de l'ôtel de ville de la Rochelle sa patrie, & membre de l'académie de cette ville, est auteur d'un commentaire sur la coutume de la Rochelle, d'un autre sur l'ordonance de la marine de 1681, & d'un traité des prises. Mort en 1765.

VALINCOUR, (Jean Baptiste Henri du Trousset de) (*Hist. litt. mod.*) secrétaire des commandemens de M. le comte de Toulouse, amiral de France, & secrétaire général de la marine, fut de l'académie françoise & honoraire de l'académie des sciences. Il étoit né le premier mars 1650, de Henri du Trousset & de Marie Dupré. Les du Trousset *de Valincour* & d'Héricourt sont d'une famille noble, originaire de Saint-Quentin en Picardie; M. *de Valincour*, ayant de bonne heure perdu son pere, dut sa premiere éducation aux soins de sa mere, femme d'un mérite distingué.

Il ne brilla point dans ses classes & fit ce qu'on appele de mauvaises humanités, mais se trouvant un jour seul, à la campagne avec un Térence pour tout amusement, il le lut, d'abord avec assez d'indifférence, & ensuite avec un goût qui lui fit bien sentir, dit M. de Fontenelle, ce que c'étoit que les belles-lettres.

Il fit quelques vers, fruits ordinaires de la jeunesse de l'esprit, qui est alors en sa fleur, s'il en doit avoir une; mais cet amusement n'eut pour confidens que ses amis.

La Princesse de Cleves parut, ouvrage, dit le même Fontanelle, d'une espece qui ne peut naître qu'en France, & ne peut y naître que rarement, (ajoutons, & qui ne peut plus y naître de long-temps.) M. *de Valincour* en donna une critique en 1678, non pour s'oppofer à la juste admiration du public, mais pour lui apprendre à ne pas admirer jusqu'aux défauts; c'est en effet ce qu'on a toujours le plus de peine à lui apprendre, le public & même, que dis-je, & surtout le public savant ne sait pas, ne conçoit pas qu'il y ait des défauts dans les auteurs consacrés, dans Gomère & dans Virgile, par exemple. Si M. *de Valincour* relevoit des défauts, il faisoit aussi valoir les beautés, mais il eut tort, puisqu'il alla quelquefois jusqu'à un ton d'ironie, moins respectueux pour un livre d'un si rare mérite, que le ton d'une critique sérieuse bien placée. " On répondit avec autant d'aigreur & d'amertume, " que si on avoit eu à défendre une mauvaise " cause. M. *de Valincour* ne répliqua point; " les honêtes gens n'aiment point à s'engager

„ dans ces sortes de combats trop désavanta- „ geux pour ceux qui ont les mains liées par „ de bonnes mœurs „. Que ceux qui ont la foiblesse d'aimer & d'acueillir la satyre, pesent bien, s'il le peuvent, ce mot d'un sage; qu'ils apprenent, s'ils le peuvent, à mépriser les satyres & à respecter ceux qui non-seulement ne s'en sont jamais permis, mais qui se sont toujours interdit d'y répondre. Et ne soyons point les dupes de cette distinction, si chere aux satyriques, entre la satyre personele & la critique purement littéraire; cette distinction est réelle sans doute, mais la différence est dans le ton & dans l'invention évidente du critique. Toutes les fois que l'injustice est trop manifeste pour n'être pas volontaire, toutes les fois que le critique laisse percer le désir & le dessein de nuire à l'auteur ou de lui donner du ridicule, c'est une satyre personele, quoiqu'il ne s'agisse que d'objets littéraires.

M. *de Valincour* donna en 1681, la vie de François de Lorraine, duc de Guise, héros dont on a dit tant de bien & tant de mal & dont il y a en effet ant bien & tant de mal à dire, pour lui rendre completement justice.

M. Bossuet fit entrer en 1685, M. *de Valincour* chez M. le comte de Toulose, amiral de France, qui bientôt après le fit secrétaire de ses commandemens & secrétaire-général de la marine. Quand ce prince eut le gouvernement de Bretagne, ce fut encore un redoublement de travail pour le secrétaire.

A la bataille de Malaga en 1704, où la flote françoise, commandée par M. le comte de Toulouse, eut à combatre les flotes angloise & hollandoise réunies, M. *de Valincour*, quoique étranger au service militaire de la marine, fut toujours aux côtés du prince, & fut blessé à la jambe, d'un coup de canon qui tua un page.

Il fut reçu à l'académie françoise en 1699, & fut fait honoraire de l'académie des sciences en 1721.

Il avoit travaillé toute sa vie à se faire dans une maison de campagne qu'il avoit à Saint-Cloud, une bibliotheque choisie. Elle fut entiérement consumée à sa vue par le feu, & avec elle périrent des recueils, fruits de toutes ses lectures, des mémoires importans sur la marine, des ouvrages ébauchés ou faits. Son courage ne se démentit point dans cette douloureuse conjoncture; ce fut lui qui dit à cette occasion: *je n'aurois gueres profité de mes livres, si je ne savois pas les perdre*, mot digne de l'antiquité, mais la philosophie même lui permettoit de sentir vivement la perte d'un tel trésor amassé par elle-même & ou elle se complaisoit.

C'est dans cet incendie qu'a péri, dit-on, ce que Racine & Boileau avoient écrit de l'histoire de Louis XIV, & qui étoit resté comme travail commun entre les mains de M. *de Valincour*, successeur de Racine & associé de Boileau dans ce travail.

Dans la fameuse querele sur les anciens & les modernes, M. *de Valincour*, partisan des anciens, ne se brouilla point avec les modernes, il essaya même plusieurs fois de rapprocher les différens partis, il négocia des réconciliations & donna du moins de grands exemples de modération.

Il mourut le 4 janvier 1730. Il étoit secrétaire du cabinet. Il avoit succédé dans l'académie françoise à son ami Racine, & en qualité de chancelier, il reçut dans cette compagnie l'abbé d'Estrées, depuis archevêque de Cambray, qui succédoit à son autre ami Boileau.

„ Ami dès mon enfance, dit-il, & ami in- „ time de deux des plus grands personages „ qui jamais aient été parmi vous, je les ai „ perdus tous les deux dans un petit nombre „ d'années. Vos suffrages m'ont élevé à la place „ du premier, que j'aurois voulu ne voir ja- „ mais vacante. Par quelle fatalité faut-il que „ je sois encore destiné à recevoir aujourd'hui „ en votre nom l'homme illustre qui va rem- „ plir la place de l'autre, & que dans deux „ occasions où ma douleur ne demandoit que „ le silence & la solitude pour pleurer des „ amis d'un si rare mérite, je me sois trouvé „ engagé à paroître devant vous pour faire „ leur éloge? „

Ce titre d'ami particulier de Racine & de Boileau, paroit avoir constitué principalement l'existence littéraire de M. *de Valincour*; il est plus connu par ce titre que par ses ouvrages; le trop plein de la gloire de ses amis s'est répandu sur lui & lui a formé comme une gloire particuliere. Il leur étoit tellement dévoué, qu'il adoptoit, sinon leurs passions, du moins leurs opinions. " Sa liaison avec le grand sa- „ tyrique, dit M. de Fontenelle, lui fit ado- „ pter quelques-uns de ses jugemens, tel que „ celui qu'il portoit contre le premier de nos „ poêtes lyriques, jugement insoutenable sur „ le parnasse, & recevable seulement dans „ un tribunal plus respectable, où le satyri- „ que lui-même n'eût pas d'ailleurs trouvé son „ comte. „

Pour entendre quel est ce tribunal plus respectable, il faut savoir ce que M. *de Valincour* dit de Quinault, en essayant de justifier le jugement de son ami qui n'est point justifiable.

„ Quoi! disoit Despréaux à ses amis, des „ maximes qui feroient horreur dans le langa- „ ge ordinarie, se produisent impunément dès „ qu'elles sont mises en vers! Elles montent „ sur le théâtre à la faveur de la musique, & „ y parlent plus haut que nos loix. C'est peu „ d'y étaler des exemples qui instruisent à pé-

„ cher, & qui ont été déteſtés par les payens „ mêmes, on en fait aujourd'hui des conſeils „ & même des préceptes, & loin de ſonger à „ rendre utiles les divertiſſemens publics, on „ affecte de les rendre criminel.... Enfin c'eſt „ un genre de poëſie où la religion lui paroiſſoit „ particuliérement offenſée „.

VALLA (Georges) (*Hiſt. litt. mod.*) médecin de Veniſe, mort vers l'an 1460, auteur d'un livre intitulé : *De expetendis & fugiendis rebus*.

Laurentius *Valla* ou Laurent *Valle*, beaucoup plus connu que ce premier *Valla*, fut un de ceux qui contribuerent le plus au renouvélement des lettres, ſur-tout des lettres latines, en Italie. Le roi de Naples, Alphonſe apprit de lui le latin à cinquante ans. Il eut avec le Pogge, (*Voyez* cet article) de ces quereles de ſavans, qui au quinzieme ſiecle où ils vivoient & dont ils étoient la lumiere, étoient ſi violentes & ſi atroces; ils étoient ſi acharnés l'un contre l'autre, qu'ils ne doivent être crus qu'avec reſtriction dans ce qu'ils racontent l'un de l'autre. Si l'on en croit le Pogge, Laurent *Valle* ſe faiſoit des afaires en tout pays par ſa cauſticité ou par ſes dogmes; il s'étoit fait chaſſer de Rome; à Naples, il ſe fit mettre à l'inquiſition, il y fut condamné à être brûle vif, mais le roi Alphonſe ayant montré l'intérêt qu'il prenoit à lui, les Jacobins inquiſiteurs ſe contenterent de le foueter autour de leur cloître. Cependant il revint à Rome où le Pape Nicolas V, lui permit d'enſeigner publiquement & lui acorda des récompenſes; ce qu'on ne lui auroit pas acordé, s'il avoit été puni come hérétique à Naples. *Valla* étoit né à Plaiſance en 1415. Il mourut à Rome en 1465. On a de lui des ouvrages de divers genre; mais l'ouvrage par lequel il eſt le plus avantageuſement connu, eſt celui des élégances de la langue latine.

VALLE, (Pierre della) (*Hiſt. litt. mod.*) gentilhomme romain, grand voyageur, habile dans les langues orientales & ayant beaucoup vécu dans l'orient. Nous avons ſes voyages en quatre volumes in-4°. Ils ont été traduits par un P. Carneau, céleſtin.

VALLÉE, (Géoffroi) (*Hiſt. de Fr.*) brûlé en place de greve à Paris, pour avoir publié un livre, plein d'abſurdités & d'impiétés, lequel avoit pour titre : *la béatitude des chrétiens, ou le fléau de la foi*. On dit qu'il avoit autant de chemiſes qu'il y a de jours en l'année, & qu'il étoit dans l'uſage de les envoyer laver en Flandre à une fontaine renomée pour la beauté de ſes eaux & pour la parfaite blancheur qu'elle donnoit au linge, c'eſt que Garaſſe trouve que cette conduite s'allioit avec la doctrine de Géoffroy *Vallée*, qui faiſoit, dit-on, conſiſter toute ſa religion à tenir ſon corps exempt de ſouillure, & qui dogmatiſoit beaucoup ſur ce qu'il appeloit *la pureté*. Garaſſe ajoute agréablement *que le feu purifia les puretés prétendues de cette impure créature*. On accuſa le *Vallée* d'athéiſme; & on a remarqué qu'il étoit grand oncle de Desbarreux.

VALLEMONT, (Pierre le Lorrain de) (*Hiſt. litt. mod.*) prêtre, auteur d'élémens d'hiſtoire très connus. Il y a de lui quelques ouvrages de controverſe & quelques autres de phyſique beaucoup plus oubliés; parmi ces derniers, eſt un traité de la baguete divinatoire que le P. Lebrun a réfuté. L'abbé *de Vallemont*, né à Pont-Audemer, en 1649, y mourut en 1721.

VALLIER, (Cochet de Saint) (*Voyez* COCHET.)

VALLIER, (de Poitiers de Saint) (*Voyez* POITIERS.

VALLIERE, (Jean Florent & Joſeph Florent de) (*Hiſt. de Fr.*) pere & fils, tous deux de l'académie des ſciences, tous deux illuſtres par leurs connoiſſances & leurs talens dans l'artillerie; le pere, né à Paris le 7 ſeptembre 1667; mort en 1759 à 92 ans; le fils mort en 1776 à 59 ans, tous deux ayant joui de la plus grande conſidération & ayant laiſſé les plus grands regrets.

VALLISNIERI, (Antoine) (*Hiſt. litt. mod.*) docteur en médecine, très-célebre à Padoue, des académies d'Italie & de la ſociété royale de Londres. Le duc de Modene le créa de ſon propre mouvement chevalier, ainſi que les aînés de ſes deſcendans à perpétuité; l'empereur Charles VI, auquel il dédia ſon hiſtoire de la génération de l'homme & des animaux, lui donna un collier d'or & une patente de ſon médecin honoraire. Il mourut en 1730. Ses œuvres ont été recuillies par ſon fils, en trois volumes in-folio. Il a beaucoup écrit ſur la génération en général, ſur la génération des vers dans le corps humain en particulier, & ſur l'origine de pluſieurs inſectes, ſur l'origine des fontaines, ſur les corps marins qui ſe trouvent dans les montagnes, &c.

VALOIS, (Henri & Adrien de) (*Hiſt. litt. mod.*) deux freres, tous deux ſavans, tous deux hiſtoriographes de France. On a de Henri des éditions en grec & en latin, avec des notes, des hiſtoires eccléſiaſtiques d'Euſebe, de Socrate, de Sozomêne, de Théodoret, d'Evagre le ſcholaſtique, une édition d'Ammien Marcellin, des remarques ſur Harpocration; *Emendationum libri quinque*. Il mourut en 1676 : le P. Nicéron lui attribua beaucoup de petits défauts de caractere dont nous n'avons que faire ici, puiſqu'il n'ont rien produit. Adrien *de Valois* eſt avantageuſement connu par ſa *Notitia Galliarum* & ſes *geſta Francorum*. Auſſi judicieux critique qu'habile hiſtorien, cet écrivain ſupérieur encore à ſa grande réputation, & trop peu connu du commun des lecteurs,

embélit l'érudition la plus profonde & la mieux digérée, de cette éloquence decente qui donne à l'histoire une majesté si imposante. Plus on connoit les sources, & plus l'on est étoné du discernement avec lequel il a su y puiser, & de l'art avec lequel tous les auteurs originaux sont fondus dans une narration nette, rapide, intéressante, qui contient tout, & qui ne languit jamais.

Adrien *de Valois* a fait l' honeur à Mariana de le réfuter sur la prétendue justification de Brunehaut; (*Voyez* l'article BOCACE.) sa réponse quoique générale, est si forte & si lumineuse que M. de Cordemoi qui a pris aussi comme Bocace & Mariana, la défense de Brunehaut, qui avoit contre Adrien *de Valois* tous les avantages qu'on a quand on réplique, & qui a tout discuté dans le plus grand détail, n'a pu parvenir à l'ébranler.

Adrien *de Valois* mourut en 1692. C'est son fils qui a publié le *Valesiana*.

Louis le *Valois* est le nom d'un jésuite qui fut confesseur des princes petits-fils de Louis XIV. Né à Melun en 1639, mort à Paris en 1700. On a de lui *des œuvres spiritueles*.

VALVERDE, (*Hist. litt. mod.*) religieux espagnol de l'ordre de S. Dominique dont il fit profession le 23 avril 1524. Au commencement de l'an 1530 il acompagna avec six autres missionaires de son ordre François Pizzaro au Pérou, qui alloit en faire la conquête en 1534 il revint en Espagne, & ayant été fait premier évêque de Cusco dans le Pérou, il y retourna en 1538 avec des amples pouvoirs de protéger les paturets du pays contre la barbarie des européens, ce qu'il fit avec beaucoup de soin. Enfin étant allé dans l'île de la Puxa pour travailler à la conversion des habitans, il fut tué par ces barbares vers l'an 1543.)

VAN CEULEN, (Ludolpe) (*Hist. litt. mod.*) fameux mathématicien Hollandois, du dix-septieme siecle, fit de grands travaux pour déterminer le raport du cercle à la circonférence; les chifres par lesquels il exprimoit ce raport, furent gravés sur sa tombe, qu'on voit à Leyde dans l'église de Saint-Pierre. On a de lui d'ailleurs *Fundamenta Geometriæ*, ouvrage traduit du Hollandois en latin par Snellius, & un traité *de circulo & adscriptis*.

VANDALE, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) médecin de l'hôpital de Harlem, mais beaucoup plus connu par ses dissertations sur les oracles des payens, dont M. Fontenelle a fait son histoire des oracles, ouvrage qui a paru hardi dans le temps, & qui ne le paroît plus assez. On a de lui un traité de l'origine & des progrès de l'idolatrie & des dissertations sur divers sujets d'érudition. Né en 1638. Mort en 1708.

VANDER-MONDE, (Charles-Augustin) (*Hist. litt. mod.*) né à Macao dans la Chine, mort à Paris en 1762, étoit médecin, censeur royal & académicien de l'institut de Bologne. On a de lui des *observations de médecine & de chirurgie*, ouvrage périodique, qui a donné naissance au journal de médecine; un essai sur la maniere de perfectioner l'espece humaine; un dictionaire portatif de santé, livre d'un grand usage & qui eut beaucoup de succès.

VANDRILLE, (Saint) (*Vandregesilus*) (*Hist. de Fr.*) il étoit cousin germain de Pépin de Hériſtal, fils d'une sœur d'Anchise, pere de ce Pépin, laquelle avoit pour pere ainsi qu'Anchise, saint-Arnoul, le premier auteur connu de la race Carlovingiene. Le pere de saint *Vandrille* étoit un duc ou gouverneur de Province. *Saint Vandrille*, est principalement connu pour s'être retiré dans le désert de Fontenelle à six lieues de Rouen & y avoir bâti le monastere de Fontenelle ou de *Saint-Vandrille*, où il mourut vers l'an 688 à 96 ans.

VAN EFFEN, (Juste) (*Hist. litt. mod.*) né à Utrecht, a traduit en françois *Robinson Crusoë*; le *Mentor moderne*; le *Conte du toneau du docteur Swift*, les *pensées libres de Mondeville*; il est auteur du *Misanthrope*, ouvrage fait sur le modele du *Spectateur Anglois*. On lui attribue aussi un parallele d'Homere & de Chapelain, qui a été attribué à M. de Fontenelle, & qui se trouve à la fin du *chef d'œuvre d'un inconnu*. Mort en 1735.

VAN-ESPEN, (Zeger-Bernard) (*Hist. litt. mod.*) docteur de Louvain, né dans cette ville en 1645, reçu docteur en droit en 1675, est un des plus savans canonistes de ces derniers siecles; il fut quelques années aveugle, & n'en fut ni moins gai ni moins studieux. C'étoit un homme simple & vertueux comme presque tous ceux qui ne vivent gueres qu'avec les livres, car c'est la société qui corrompt. Mais comme il n'étoit pas favorable an formulaire ni à la constitution, comme il étoit ce qu'on appele jansénifte, il fut obligé de se retirer à Maestricht, puis à Amersfort, où il mourut en 1728. Son *jus ecclesiasticum universum* étoit depuis long-tems l'oracle des jurisconsultes. On a donné en 1753, une édition complete de tous les ouvrages de *Van-Espen*, en 4 vol. in-folio. & depuis une autre encore plus complete en 5 volumes.

VAN-HELMONT, (Jean-Baptiste & François Mercure son fils) (*Hist. litt. mod.*) gentilhommes de Bruxelles, sont du nombre des philosophes hermétiques. Jean Baptiste avoit un remede universel, & il n'y a point de remède universel. L'inquisition de son temps & de son pays le fit renfermer dans ses prisons comme sorcier, & il eut le bonheur d'en sortir, parce qu'on jugea qu'il n'étoit que fou. Il se retira en Hollande où il mourut en 1644. Il étoit né en 1588. Il avoit précédé nos modernes illuminés dans la doctrine du magnétis-

me. Il y a de lui un ouvrage *De magnetica corporum curatione*. Il a d'ailleurs écrit sur la physique & la médecine. *Febrium doctrina inaudita*. *Hortus medicinæ*. *Paradoxa de aquis spadanis*. Ce n'étoit pas en général l'esprit paradoxal qui lui manquoit, non plus qu'à François Mercure son fils. Celui-ci fut soupconé d'avoir trouvé la pierre philosophale. Il a écrit sur la genese & sur des matieres théologiques. On a de lui aussi un livre intitulé: *alphabeti vere naturalis hebraici delineatio*. La bizârerie de ses opinions, la singularité de ses paradoxes, sa conduite même à beaucoup d'égards pouroient aussi donner de lui l'idée d'un fou; mais il a eu l'estime du grand Leibnitz, qui lui a fait une épitaphe honorable. Il étoit né en 1618. Dans sa jeunesse il s'étoit enrôlé parmi des Bohémiens avec lesquels il avoit parcouru diverses provinces. Il mourut à Cologne en 1699.

Il y avoit encore un baron *de Van helmont*, grand illuminé, qui finit par se faire Quaker, vers le même temps; il étoit vraisemblablement de la même famille.

VANIERE, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) Jésuite, un de nos meilleurs poëtes latins modernes; tous ceux qui aiment les beaux vers & la campagne, aiment son *Prædium Rusticum*. On a de lui encore un recueil de poésies latines, églogues, épîtres, épigrammes, hymnes, &c. Il a donné aussi un dictionaire poëtique latin. Né en 1664 dans le diocêse de Béziers, il mourut à Toulouse en 1739.

VANINA. (*Voyez* ORNANO.)

VANINI, (Lucilio) (*Hist. mod.*) brûlé à Toulouse en 1619 à trente quatre ans, comme athée, après avoir eu la langue coupée. Les écrits sur ce point ne sont pas toujours d'une clarté qui ne lasse aucune excuse à l'auteur, & les savans ne sont pas encore aujourd'hui d'acord sur l'atéïsme de *Vanini*. On cite des morceaux de ses ouvrages, où bien loin d'ataquer l'existence de Dieu, il paroît l'enseigner & reconoître sa providence; des auteurs raportent que lorsqu'à son premier interrogatoire on lui demanda s'il croyoit l'existence d'un Dieu, il se baissa, leva de terre un brin de paille, & dit: je n'ai besoin que de ce fétu pour me prouver à moi-même & pour prouver aux autres une vérité si sensible, & qu'il fit un grand discours sur la providence; le président de Gramond qui parle de ce discours, dit qu'il le prononca plutôt par crainte que par persuasion; cela peut être, mais ni le président de Gramond ni persone n'en sait rien, & avec cette maniere de scruter les cœurs, il n'y aura jamais d'innocent.

Vanini étoit né en 1585 à Taurozano dans la terre d'Otrante. Il fut prêtre, il prêcha, mais sans succès. Il erra beaucoup de pays en pays, passa souvent d'Italie en France & de France en Italie, caractere inquiet & inconstant. Il fut aumônier du maréchal de Bassompierre & il lui dédia ses dialogues *de admirandis naturæ arcanis*, que la Sorbone censura.

On a encore de *Vanini* un ouvrage intitulé: *amphitheatrum æternæ providentiæ* & dirigé principalement contre Cardan. Un auteur, nommé Durand, a écrit sa vie.

VANSWIETEN, (Gérard) (*Hist. litt. mod.*) médecin célebre, né à Leyde de parens catholiques, fut éleve de Boerhaave & un de ses plus illustres éleves, il a donné de savans commentaires sur ses aphorismes. L'impératrice reine l'appela en 1745 à Vienne, où il devint son premier médecin, son bibliothécaire & directeur général des études, censeur général des livres; il déplut à bien des gens dans l'exercice de cet emploi; les mécontens ne l'épargnerent pas, on le traita de *tyran des esprits & d'assassin des corps*. On assure qu'indépendament même de ses travaux sur la médecine & la chirurgie, il a été très-utile à la police de ces arts par l'ordre qu'il y a établis, par les abus qu'il a réformés, par l'exclusion des sujets ou mauvais ou médiocres, par le choix des bons & des meilleurs, par l'emploi qu'il fit toujours de son crédit en faveur des savans & des sciences. En 1770, il guérit l'impératrice reine de la petite vérole. Différentes parties de son grand commentaire sur les aphorismes de Boerhaave ont été traduites en françois. M. Paul a traduit ce qui concerne les fievres intermittentes, les maladies des enfans & la pleurésie; M. Louis a traduit les aphorismes de chirurgie. *Van-Swieten* a donné aussi un *traité de la médecine des armées*. Né en 1700, mort en 1772. Il a laissé deux fils, l'un employé dans les ambassades, l'autre auditeur des comptes à Bruxelles.

VAN-VIAN, (François & Matthieu) (*Hist. litt. mod.*) freres, docteurs de Louvain, jansénistes. Le premier a fait des livres de théologie & de controverse, tous deux ont fait condamner des propositions de morale rélâchée, le second a fait condamner Caramuel par l'archevêque de Malines, & il est l'auteur d'un ouvrage intitulé: *juris naturalis ignorantiæ notitia*, qui a été traduit en françois par Nicole, avec une préface & des notes.

VARCHI, (Bénoît) (*Hist. litt. mod.*) professeur de morale à Padoue, & un des principaux membres de l'académie des *inflammati* de cette ville, parloit & écrivoit si bien en italien qu'on disoit que si Jupiter vouloit parler italien, il emprunteroit le langage de *Varchi*. On a de lui une *histoire des choses les plus remarquables arivées de son temps, principalement en Italie & à Florence*: il entreprit cet ouvrage par l'ordre de Côme de Médicis son souverain, & il ne se servit de la protection de ce prince que pour écrire avec plus de liberté sans

ménager même la maison de Médicis. On a de lui aussi des poésies, appelées *capitoli*, imprimées avec celles du Berni. Les sonets du *Varchi* sont fort estimés. Mort à Florence en 1566. Il étoit né à Fiesole vers l'an 1503.

VARENIUS, (*Hist. litt. mod.*) Il y a deux savans de ce nom:

1°. Auguste Allemand, né dans le duché de Lunebourg en 1620, mort en 1624, grand hébraïsant, & regardé en Allemagne comme celui de tous les protestans, qui, après les *Buxtorffs*, (*Voyez* leur article) a poussé le plus loin la science de l'hébreu.

2°. Bernard Hollandois, auteur d'une description du Japon & du royaume de Siam, & d'un ouvrage intitulé: *geographia universalis, in qua affectiones generales telluris explicantur*; cette géographie générale physique, a été jugée digne par Newton d'être traduite en anglois, il l'a même enrichie de notes aussi bien que Jurin. Nous en avons une traduction françoise, faite par M. de Puisieux sur la traduction angloise. Bernard *Varenius* vivoit dans le dernier siecle.

VARENNE, (Guillaume Fouquet de la) (*hist. de Fr.*) avoit été cuisinier chez madame, sœur d'Henri IV; il avoit rendu au roi des services différens que madame fait assez connoître par le mot qu'elle lui dit un jour: „ La *Varenne*, tu as plus gâgné à porter les „ poulets de mon frere qu'a piquer les miens. „ Il le faisoit assez connoître lui-même par ce mot, qu'il dit au chancelier de Bellievre qui lui faisoit quelque difficulté au sujet d'une grâce que la *Varenne* avoit obtenue ou extorquée du roi: " Monsieur, dit-il au chancelier, ne vous „ en faites point tant acroire; je veux bien „ que vous sachiez que si mon maître avoit „ vingt cinq ans de moins, je ne donnerois „ point mon emploi pour le vôtre. „ Fouquet fut fait portemanteau de ce prince, ensuite conseiller d'état & contrôleur général des postes; le roi lui donna des lettres de noblesse, il acheta le marquisat de la *Varenne* en Anjou, dont il prit le nom; son orgueil croissant avec sa fortune, il mit un gentilhomme auprès de son fils, sur quoi Henri IV lui dit; *Que tu donnes ton fils à un gentilhomme, je comprends cela, mais donner un gentilhomme à ton fils!* Il fut chargé, mais sans caractere public & apparent, d'une négociation secrete en Espagne qu'il gâta, selon M. de Sully, par la vanité qu'il eut de faire parade de sa commission & de trancher de l'ambassadeur. Cayet en parle différemment. Ce fut lui qui manda au roi & à M. de Sully, la mort tragique de la duchesse de Beaufort, Gabrielle d'Estrées, que le roi avoit confiée à ses soins en se séparant d'elle pour le temps paschal. Il étoit grand protecteur des jésuites, & M. de Sully nous en dit la raison, c'étoit afin qu'un jour ils pussent être les siens, & payer son zele par l'élévation de ses enfans, pour lesquels il convoitoit déja les plus brillantes & les plus éminentes dignités dans l'église; il contribua beaucoup au rapel des jésuites, il entra dans quelques-unes des intrigues de ennemis du duc de Sully contre lui, mais toujours avec réserve & discrétion, & en observant de ne pas déplaire à son maître. Il eut toujours soin de se maintenir dans la faveur, il fut chevalier de S. Michel, lieutenant-général de l'Anjou, gouverneur de la Flêche.

Guillaume Fouquet de la *Varenne* son fils aîné, fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes. Il éprouva l'effet de la bienveillance des jésuites, que son pere lui avoit ménagée; il vit les bénéfices accumulés sur sa tête; il eut les abbayes d'Ainai près de Lyon, de S. Benoît sur-Loire, de S. Nicolas d'Angers, de S. Loup de Troyes, le prieuré de Leviere près d'Angers, enfin l'évêché même d'Angers en 1616; au moyen de tous ces bénéfices il céda tous ses droits d'aînesse au marquis de Sainte-Suzanne son frere. Il mourut à trente-cinq ans le 6 janvier 1621.

VARENNES, (Jacques-Philippe de) (*Hist. litt. mod.*) chapelain du roi, auteur d'un livre intitulé: *les hommes*, qui eut dans son temps plusieurs éditions.

VARET, (Alexandre & François) (*Hist. litt. mod.*) étoient freres. Alexandre fut grand vicaire de M. de Gondrin, archevêque de Sens, & après la mort de ce prélat, se retira dans la solitude de Port-Royal-des-champs, où il mourut en 1676. Il étoit né en 1631. On a de lui divers écrits polémiques, principalement contre les jésuites & leur morale, des lettres spiritueles & un *traité de la premiere éducation des enfans*. On doit à François une traduction françoise du catéchisme du concile de Trente.

VARGAS, (François) (*Hist. d'Esp.*) jurisconsulte espagnol. On a de lui des lettres & des mémoires que le Vassor a traduits en françois, & qui concernent le concile de Trente, où il étoit ambassadeur de Charles-Quint. Il avoit été envoyé en 1548 à Bologne, où le Pape avoit d'abord transféré le concile, & il protesta contre cette translation au nom de l'empereur. *Vargas* alla ensuite résider à Rome & à son retour il fut fait conseiller d'état, il avoit auparavant exercé diverses charges de judicature. Il finit par se dégouter & de la cour & des afaires, il se retira dans un monastere près de Tolede. Outre ses lettres & mémoires, il a laissé un traité en latin de la jurisdiction du Pape & des évêques. Il mourut vers l'an 1560.

Il y avoit eu au quatorzieme siecle un autre *Vargas* nommé Alphonse, aussi espagnol, moine augustin, né à Tolede, docteur à Paris,

devenu ensuite en Espagne évêque d'Osma, puis de Badajox, & enfin archevêque de Séville. Il avoit fait selon l'usage du tems des commentaires sur le maître des sentences. Mort en 1366.

VARIGNON, (Pierre)) *Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences, naquit en 1544 à Caen, d'un pere architecte, il vit de bonne heure tracer des cadrans, & ne le vit pas indifféremment; un Euclide lui tomba entre les mains, il en fut charmé, il l'emporta chez lui & ce fut pour son âme géométrique une source de jouissances délicieuses. Il connut en philosophie l'abbé de S. Pierre & ils s'aimerent. " Ils a-„ voient besoin l'un de l'autre, dit M. de Fon-„ tenelle, pour approfondir, pour s'assurer que „ tout étoit vû dans un sujet. Leurs caracte-„ res différens faisoient un assortiment complet „ & heureux; l'un (c'étoit M. *de Varignon*) „ par une certaine vigueur d' idées, par une „ vivacité féconde & par une fougue de rai-„ son, l'autre par une analyse subtile, par une „ précision scrupuleuse, par une sage & ingé-„ nieuse lenteur à discuter tout. „

M. *Varignon* n'avoit rien, l'abbé de Saint Pierre, cadet de Normandie, n'avoit que dix huit cent livres de rente, il en détacha trois cent qu'il donna par contrat à M. *Varignon*.

C'est une chose vraiment intéressant que le tableau que trace M. de Fontenelle, de la liaison qu'il avoit formée dans sa jeunesse avec ses studieux amis & dans laquelle un autre compatriote fut encore admis.

L'abbé de Saint Pierre alla s'établir avec M. *Varignon* en 1686 dans une petite maison au fauxbourg S. Jacques. " J'étois leur compatrio-„ te, & allois les voir assez souvent, & quel-„ quefois passer deux ou trois jours avec eux; „ il y avoit encore de la place pour un sur-„ venant, & même pour un second sorti de la „ même province, aujourd'hui l'un des princi-„ paux membres de l'académie des belles-let-„ tres, & fameux par les histoires qui ont pa-„ ru de lui. Nous nous rassemblions avec un „ extrême plaisir: jeunes, pleins de la premie-„ re ardeur de savoir, fort unis, &, ce que „ nous ne comptions peut-être pas alors pour „ un assez grand bien connus. Nous parlions „ à nous quatre une bonne partie des différen-„ tes langues de l'empire des lettres, & tous „ les sujets de cette petite société se sont dis-„ persés de là dans toutes les académies „.

M. *Varignon* passoit les journées entieres au travail, nul divertissement, nulle récréation. „ Je lui ai oüi dire que travaillant après sou-„ per, selon sa coutume, il étoit souvent sur-„ pris par des cloches qui lui annonçoient deux „ heures après minuit, & qu'il étoit ravi de „ se pouvoir dire à lui même que ce n'étoit „ pas la peine de se coucher pour se relever à „ quatre heures...... Il sortoit de là gai & „ vif, encore plein des plaisirs qu'il avoit pris, „ impatient de recomencer. Il rioit volon-„ tiers en parlant de la géométrie & à le voir „ on eût cru qu'il la falloit étudier pour se „ bien divertir..... Sa vie étoit une possession „ perpétuele & parfaitement paisible de ce „ qu'il aimoit uniquement. Cependant si l'on „ eût à chercher un homme heureux, on l'eût „ été chercher bien loin de lui, & bien plus „ haut; mais on ne l'y eût pas trouvé „.

De sa solitude du fauxbourg S. Jacques, il entretenoit commerce avec plusieurs savans illustres, tels que MM. du Hamel, du Verney, de la Hire, &c.

En 1687, il se fit connoître par son *projet d'une nouvele méchanique* dédié à l'académie des sciences & qui l'y fit recevoir en 1688. Le même ouvrage lui procura la chaire de professeur de mathématiques au collége Mazarin, il fut le premier qui la remplit. Il fut aussi professeur de mathématiques au collége royal.

En 1690, il publia ses *nouveles conjectures sur la pésanteur*... Il fut un des plus grands zélateurs & des plus ardens défenseurs de la géométrie des infiniment petits. Les volumes de l'académie imprimés de son temps parlent sans cesse de lui & de ses travaux. " Ce ne „ sont presque jamais des morceaux détachés „ les uns des autres; mais de grandes théories „ completes sur les loix du mouvement, sur „ les forces centrales, sur la résistance des mi-„ lieux au mouvement &c. „

En 1705, l'assiduité & la contention du travail lui causerent une grande maladie. Il fut six mois en danger & trois ans dans une langueur, suite de l'épuisement des esprits. Dans des accès de fievre il se croyoit au milieu d'une forêt, où il voyoit toutes les feuilles des arbres couvertes de calculs algébriques. Condamné à se priver de tout travail, il ne laissoit pas, dès qu'il étoit seul dans sa chambre, de prendre un livre de mathématiques qu'il cachoit bien vîte, s'il entendoit venir quelqu'un.

Revenu de sa maladie, il ne profita point du passé, & recomença de se livrer avec excès au travail. Malgré un grand amour pour la paix, il se trouva engagé dans quelques disputes géométriques, & ce fut même par là qu'il termina sa carriere. Après avoir fait sa classe au collége Mazarin, le 22 décembre 1722, il mourut subitement la nuit suivante. Il ne connoissoit point la jalousie, il possédoit la vertu de la réconoissance au plus haut degré; il ne se croyoit jamais quite envers un bienfaiteur; je n'ai jamais vu, dit M. de Fontenelle, persone qui eût plus de ce qu'on appele conscience. Il legua ses papiés à M. de Fontenelle, qui en a rendu bon compte.

Dans les dernieres années de sa vie, les fréquentes visites de curieux, soit rationaux, soit étrangers, les ouvrages qu'on soumettoit à son examen,

examen, un commerce de lettres avec tous les ſavans de l'univers, lui laiſſoient peu de temps pour ſes travaux particuliers; c'eſt ainſi, comme l'obſerve M. de Fontenelle, qu'on devient célebre, parce qu'on a été maître de diſpoſer d'un grand loiſir, & qu'on perd ce loiſir précieux, parce qu'on eſt devenu célebre.

VARILLAS, (Antoine) (*Hiſt. litt. mod.*) *hiſtorien*, dit M. le préſident Hénault, *dont il ne faut pas toujours rejeter le témoignage*. Il a raiſon, & c'eſt là le mot qu'il falloit dire ſur *Varillas*; car il eſt ſi décrié pour l'infidélité, qu'on pouſſe peut-être un peu trop loin la défiance à ſon égard. Il eſt vrai qu'il l'a méritée en ſe permettant de citer quelquefois des mémoires & des manuſcrits qui n'exiſtoient pas, & en ſacrifiant trop ſouvent la vérité au plaiſir de ſurprendre ou d'atacher le lecteur. Il eſt certain que *Varillas* n'eſt pas une autorité ſuffiſante pour les faits dont il eſt le ſeul galant, ſur-tout quand ces faits tienent un peu du merveilleux; il eſt ſûr que la fauſſeté de pluſieurs de ſes hiſtoires a été demontrée, nommément celle de la mort tragique & romaneſque de la comteſſe de Château-Briant; mais les faits ſur leſquels on a d'autres autorités que la ſiene, ſont communément mieux expoſés, mieux liés, mieux circonſtantiés, mieux dévelopés dans ſon récit que dans celui des autres hiſtoriens, ils y ſont plus d'effet & ſe gravent mieux dans la mémoire, mérite important; il a même paſſé long-temps pour un conteur très-agréable: aujourd'hui un hiſtorien qui n'écriroit pas mieux que lui, ne ſeroit pas mis au rang des bons écrivains. Une choſe aſſez remarquable, c'eſt que Bayle, critique diſtingué, cite preſque par-tout *Varillas* comme une autorité, ſans montrer le moindre doute ſur la valeur de cette autorité, & comme il cite M. de Thou. *Varillas* a écrit l'hiſtoire de nos rois, depuis Louis XI, juſques & compris Henri III, & l'hiſtoire des révolutions arivées en Europe, en matiere de religion. On a encore de lui la pratique de l'éducation des princes, ou l'hiſtoire de Guillaume de Crouy, c'eſt le tableau de l'éducation de Charles-Quint; la politique de Ferdinand le catholique, la politique de la maiſon d'Autriche, les anecdotes de Florence. *Varillas* étoit né à Guéret, dans la Marche, en 1624. Il fut hiſtoriographe du duc d'Orléans, Gaſton. Il avoit une penſion du clergé qui jugeoit apparemment utile ſon ouvrage ſur les héréſies. Il mourut en 1696. Un de ſes legs pieux a ſervi à fonder le collége des Barnabites à Guéret. On dit qu'il déshérita un de ſes neveux, parce qu'il ne ſavoit pas l'orthographe. Ses lectures lui avoient fort afoibli la vue; auſſi fermoit-il ſes livres dès que le ſoleil baiſſoit, & alors il ſe livroit au travail de la compoſition, qui lui repoſoit les ieux. Il diſoit *que ſur dix choſes qu'il ſavoit, il en avoit appris neuf par la converſation*, bien différent de tant de perſones qui, ne pouvant s'aſtreindre à écouter, ne peuvent rien apprendre que par les livres. On a remarqué cependant que *Varillas* vivoit aſſez ſolitaire, il ſe vantoit d'avoir été trente-quatre ans ſans manger une ſeule fois hors de chez lui.

VARIUS, (*Hiſt. litt. rom.*) célebre poëte romain, ami de Virgile & d'Horace.

forte epos acer
Ut nemo Varius ducit,

dit Horace, dans un temps où l'*Enéide* n'avoit point encore paru. C'eſt à *Varius*, rival d'Homere, qu'il renvoye l'éloge d'Agrippa qu'il craindroit d'afoiblir.

Scriberis Vario fortis & hoſtium
Victor, Mæonii carminis alite.

Varius avoit fait auſſi des tragédies, mais ni épopée, ni tragédies, rien n'eſt parvenu juſqu'à nous, il ne nous reſte que quelques fragmens de *Varius* dans le *corpus poetarum* de Maittaire.

C'eſt à *Varius*, après Virgile, qu'Horace reconoît avoir eu l'obligation d'être connu de Mecene:

Virgilius, post hunc Varius, *dixere quid eſſem*

Il appele Virgile & *Varius*

animæ quales neque candidiores
Roma tulit, neque queis me ſit devinctior alter.
O qui complexus & gaudia quanta fuerunt!
Nil ego contulerim jucundo ſanus amico.

La ſéparation d'avec *Varius*, afflige & *Varius*, & les autres voyageurs.

Flentibus hinc Varius diſcedit mœſtus amicis.

Sur la diſtinction des Varus & des *Varius*, (*voyez* l'article ALFENUS-VARUS).

VAROLI, (Conſtance) (*hiſt. des arts*) médecin & chirurgien habile de Bologne, mort à trente deux ans, s'eſt immortaliſé par la découverte des nerfs optiques. Il vivoit vers le milieu du ſeizieme ſiecle.

VARRON, (*hiſt. rom.*) *Caïus Terentius Varro*. C'eſt ce conſul ſi malheureuſement célebre par ſa préſomption, & par la perte de la bataille de Cannes, qui en fut la ſuite. C'étoit l'idole des plébéïens, qui le préféroient à tous, uniquement parce qu'il étoit de baſſe naiſſance, & qu'on étoit alors au fort de la querele des patriciens & des plébéïens. *Varron* étoit fils d'un boucher, & avoit lui-même exercé cette profeſſion, ſous ſon pere; ſe trouvant

dans la suite un bien assez considérable, ou gâgné dans cet état ou venu d'ailleurs il voulut s'élever, il eut l'ambition des places; il s'atacha au bâreau & aux assemblées du peuple, il plaida un grand nombre de causes dans le choix & la défense desquelles il parut un peu suivre d'avance le conseil qu'Horace donne, sous le nom de Tirésias, dans la satyre cinquieme du second livre, c'est-à dire, le conseil d'y mettre peu de délicatesse.

Magna minorve foro si res certabitur olim,
Vivet uter locuples sine natis, improbus ultro
Qui meliorem audax vocet in jus, illius esto
Defensor; causa civem famaque priorem
Sperne, domi si natus erit, fœcundave conjux.

L'objet de *Varron* n'étoit pas de capter des hérédités & d'être mis dans des testamens; mais il suivoit par goût & par principe, cette partie du conseil de Tirésias:

causa civem famaque priorem
Sperne.

C'étoit toujours des plus méprisables citoyens qu'il embrassoit la défense, c'étoit toujours des premiers de la république qu'il ataquoit la fortune & la réputation, & toujours pour profiter de l'animosité du peuple contre les patriciens. Ce fut par cette route qu'il voulut parvenir, & qu'il parvint aux charges de la république, à la questure, aux deux édilités & à la préture. Rome eut à lui reprocher un changement bien contraire à la discipline & aux bonnes mœurs militaires. Minucius Rufus étoit à l'égard du sage & prudent Fabius, ce que *Varron* fut depuis à l'égard de Paul Emile, c'est-à-dire un homme présomptueux & sans talens, voulant tout commettre au hazard & ne concevant que du mépris pour la prudente lenteur de ceux qui sachant l'art de la guerre & connoissant les ruses d'Annibal, croyoient devoir prendre, avec cet habile capitaine, des précautions particulieres, & surtout éviter les batailles.

Ce Minucius étoit maître de la cavalerie, sous le dictateur Fabius, & détracteur perpétuel de son systême de guerre, il ne songeoit qu'à s'élever sur ses ruines. Tout ce que Rome avoit de capitaines sages & expérimentés, étoit favorable à Fabius, mais les forfanteries de Minucius séduisoient la jeunesse, & sur tout le peuple qui n'aspiroit qu'au moment d'être délivré d'Annibal, & qui croyoit l'être par une bataille. C'étoit cette précipitation qui avoit fait perdre l'année précédente (534 de Rome) les batailles du Tesin, de Trébie, du lac de Thrasimêne. Un tribun insolent & factieux (& il ne s'en trouvoit que trop de ce caractere) proposa, ou d'ôter la dictature à Fabius, ou si on n'osoit aller jusques-là, de partager également l'autorité entre le dictateur & le maître de la cavalerie; *Varron* apuia fortement ce dernier avis qui, par malheur fut suivi; Minucius, devenu indépendant de Fabius, ne mit plus de bornes à sa présomption, crut qu'il alloit chasser Annibal de l'Italie, tomba dans tous les piéges que ce général ne cessa de lui tendre, jusqu'à lui laisser remporter quelque légers avantages pour l'aveugler entiérement; enfin Minucius s'étant engagé témérairemeut dans un péril qu'il n'avoit pas prévu, fut trop heureux que ce Fabius dont il avoit bravé l'autorité & meconnu la sagesse, vînt le délivrer, & Annibal dit dans cette occasion: *J'ai vaincu Minucius, mais Fabius m'a vaincu.* Minucius se fit du moins la seule gloire que sa faute lui laissât à recueillir, celle de reconoître sa faute, de s'humilier devant son général & son libérateur, de rendre un hommage éclatant & public à cette prudente & savante lenteur que son ignorance avoit osé décrier:

tu Maximus ille es
Unus qui nobis cunctando restituis rem.

Cependant Annibal étoit toujours en Italie, le peuple s'impatientoit toujours, & comme le malheur rend défiant, & que la défiance égare l'imagination, ils allerent jusqu'à supposer (& un des tribuns, parent de *Varron*, eut l'audace de dire publiquement) que c'étoient les nobles qui, pour se rendre importans & nécessaires, avoient provoqué cette seconde guerre punique, & appelé Annibal en Italie; que c'étoient eux qui, par le même motif, entretenoient & prolongeoient cette guerre par une lenteur affectée & systématique, colorée d'un vain prétexte de prudence; que le seul moyen de déconcerter cette prudence perfide, étoit de nommer pour un des consuls de l'année 536, puisqu'on en avoit le droit, un véritable plébéïen, un homme véritablement nouveau, contraire & par intérêt, & par principe à la tyrannie patriciene: en un mot *Varron*; ce fut ainsi que cet homme parvint au consulat pour le malheur de Rome; tout ce que les patriciens purent faire pour balancer ce malheur, ce fut d'associer & d'opposer à *Varron*, le vaillant Paul Emile. *Varron* ne parloit que de bataille & n'atendoit, disoit-il, pour terminer la guerre, que le moment de voir l'ennemi; l'exemple de Minucius étoit entiérement perdu pour lui. Paul Emile au contraire, joignant à la valeur d'un soldat, les vues d'un général, admiroit qu'on prétendit savoir de si loin ce qu'il conviendroit de faire, & marquer d'avence le jour où on livreroit bataille. Il avouoit que c'étoit aux circonstances des temps & des

lieux à déterminer les résolutions de hommes, non aux hommes à prétendre régler par leurs résolutions ces circonstances, non-seulement indépendantes de leur volonté, mais absolument impérieuses. *Se quæ consilia magis res dent hominibus, quam homines rebus, ea ante tempus immatura non precepturum.* Liv. Le peuple étoit peu en état d'apprécier & même d'entendre ces sages propos, il goûtoit bien mieux la brillante jactance de *Varron*. Le sénat lui-même, sans doute pour démentir ce reproche fait aux patriciens de traîner la guerre en longueur, exhorta Paul Emile à livrer au plutôt une bataille décisive qui délivrât l'Italie d'Annibal & des Carthaginois. Ce ne fut point l'avis de Fabius; ce grand homme voyant Paul Emile prêt à partir, voulut avoir avec lui un entretien particulier sur les afaires de la république & sur le plan de la campagne qui alloit s'ouvrir: " Vous avez, lui dit-il, deux ennemis à combatre, & de ces deux ennemis, Annibal est le moins redoutable, le plus à craindre c'est *Varron*: si son plan s'exécute, ou je ne connois ni *Varron*, ni Annibal, ou il y aura bientôt dans l'Italie, un lieu plus fameux par la défaite des romains, que le lac même de Trasymêne. C'est en vous seul que Rome espere.

In te omnis domus inclinata recumbit.

" Mais vous avez besoin de courage, & je ne parle point de ce courage guerrier dont je recevrois de vous l'exemple & qu'Annibal va éprouver, je parle de ce courage politique qu'il faut opposer aux romains eux-mêmes, aux vœux d'un peuple insensé, aux vœux même du sénat intimidé; ils demandent tous la bataille, & en cela ils ne font que trop d'acord avec Annibal & les Carthaginois.

Hoc Ithacus velit & magno mercentur Atridæ.

" Je ne vous proposerai pas ici l'événement pour regle, il n'est la regle & la loi que des esprits peu sensés; mais j'oserai vous proposer avec mon exemple fondé sur la raison, juge irrécusable, sur la nature des choses, sur les vrais principes de la guerre, l'exemple des derniers consuls Atilius, & Servilius, qui en se tenant sur la défensive ont éludé tous les éforts d'Annibal. Osons persévérer encore quelque temps dans ce plan si sage, osons combatre Annibal par la patience, & il est vaincu. L'inaction seule va chasser cet étranger d'un pays ennemi qui ne lui fournira plus de subsistances. Mais encore un coup, ayons le courage d'atendre la gloire sans la rechercher, de braver les faux jugemens, de ne point envier à *Varron* les funestes applaudissemens que sa témérité lui attire. Ce n'est pas le suffrage des romains qu'il faut rechercher ici, c'est celui d'Annibal, voyez comme il méprise, comme il encourage la vaine audace des Minucius & des *Varrons*, voyez quel éloge sa crainte donne à ceux qui, ne mettant rien au hazard, le laissent se consumer dans son camp ". *Nec eventus modo hoc docet, (stultorum iste magister est) sed eadem ratio quæ fuit, futuraque donec eadem res manebunt, immutabilis est ...... Duobus ducibus unus resistas oportet. Resistes autem adversus famam rumoresque hominum, si satis firmus steteris: te neque collegæ vana gloria, neque falsa tua infamia moverit. Veritatem laborare nimis sæpe ajunt, extingui nunquam. Gloriam qui spreverit, veram habebit. Sine timidum pro cauto, tardum pro considerato, imbellem pro perito belli vocent. Malo te sapiens hostis metuat, quam stulti cives laudent. Omnia audentem contemnet Annibal; nil temere agentem metuet.*

Plein de ces leçons conformes à ses propres principes, Paul Emile fidele à la circonspection fabiene, se laissoit accuser de lâcheté par son impatient collegue, qui, toujours aiguilloné par quelque nouvele insulte de la part d'Annibal, prenoit les dieux & les hommes à témoins du tort qu'on lui faisoit, & qu'on faisoit à Rome, par cette inaction; il s'indignoit qu'Annibal fût encore en Italie; il sembloit, disoit-il, qu'on voulût laisser acquérir à l'ennemi une sorte de droit sur cette contrée par une longue & paisible possession, qu'on paroissoit prendre plaisir à respecter; il ajoutoit que les soldats partageant son ardeur & ne demandant qu'à combatre; frémissoient de colere, en voyant qu'on s'obstinoit à enchaîner leur valeur.

arma
Militibus sine cade, dixit,
Direpta vidi.
HORAT.

Les deux consuls avoient chacun leur jour pour commander; *Varron* profitant de l'avantage du jour où il avoit le commandement, fait avancer ses troupes, & engage le combat; on aimoit alors la patrie, & l'on ne connoissoit point cet art perfide, si bien connu depuis, de laisser dans le péril l'imprudent qui s'y est mis, & de triompher de sa faute & de sa défaite. Paul Emile courut au secours de son collegue, & chercha tous les moyens de réparer une témérité dont il gémissoit. C'est ainsi que s'engagea cette fameuse bataille de Cannes, dont la ruine entiere de Rome sembloit devoir être l'effet naturel. Paul Emile ne put soutenir le spectacle du nouveau triomphe de Carthage, il se fit tuer.

animaque magnæ
Prodigum Paulum, superante Pœno.
HORAT.

Et Pauli stare ingentem miraberis umbram.

SIL. ITALIC.

L'imprudence de *Varron* est à jamais caractérisée par ces trois vers de Rousseau, qui sont proverbe :

L'inexpérience indocile
Du compagnon de Paul Emile,
Fit tout le succès d'Annibal.

Le croiroit-on ? l'auteur de ce grand désastre, à son retour à Rome, fut félicité & remercié solemnélement par tous les ordres de l'état : ajoutons qu'il le méritoit un peu, & que ce beau mouvement est la gloire de Rome. *Varron*, après la bataille de Cannes, avoit rassemblé à Canouse les débris de l'armée romaine, il avoit recueilli jusqu'à dix mille hommes; il avoit conservé une ombre d'armée consulaire qui pouvoit encore arrêter les Carthaginois, ou du moins retarder leur course; & dans le compte qu'il rendoit à Rome, du déplorable état des afaires, il jugeoit assez noblement, assez fiérement même, son redoutable vainqueur, qu'on craignoit à tout moment de voir ariver aux portes de Rome, & qui s'amusoit à ramasser des dépouilles sur le champ de bataille, & à marchander la rançon des prisoniers, ce que *Varron*, avec quelque raison peut-être, jugeoit n'être digne ni d'un grand général, ni d'un vainqueur. *Pœnum sedere ad Cannas, in captivorum pretiis prædaque alia, nec victoris animo, nec magni ducis more nundinantem*. En un mot, *Varron* n'avoit point désespéré du salut de Rome, & c'est de ce sentiment de confiance qu'il fut remercié par les romains. Florus à ce sujet caractérise en deux mots fort expressifs, la conduite diverse des deux consuls, & semble donner la préférence à *Varron*: Paul, dit-il, eut honte de survivre à la perte de Rome, *Varron* osa ne pas désespérer du salut des romains. *Paulum puduit, Varro non desperavit*. Rome ne désespéra point de *Varron* & lui prorogea le commandement pour un an. On jugea Cependant qu'il n'avoit pas montré plus de talent pour les négociations dans sa conduite avec les Campaniens, que de capacité à l'armée dans la bataille de Cannes. Les Campaniens étoient alliés des romains, mais c'étoient des alliés jaloux qui, dans le fond du cœur, n'étoient pas fâchés de l'humiliation & de l'afoiblissement de Rome: cependant des considérations particulieres les ayant engagés à envoyer des députés au consul pour lui témoigner leur fausse sensibilité sur le malheur arivé aux romains, & pour lui faire des offres peu sinceres de secours, *Varron* augmenta mal adroitement leur mauvaise disposition, par la peinture qu'il leur fit de l'état où Rome étoit réduite. Ce consul qui dans ses lettres au sénat eut le mérite de ne pas désespérer de la république, eut dans son discours au Campaniens, le grand tort de paroître en désespérer. Son objet étoit d'engager les Campaniens à de plus grands éforts en faveur de Rome, mais le moyen étoit mal choisi & produisit précisément l'effet contraire. Il alla jusqu'à dire que ce n'étoient pas simplement des secours, que Rome atendoit en cette occasion du zele des Campaniens; que c'étoient eux seuls désormais que regardoit la guerre avec le charthaginois, Rome n'étant plus en état de tenter le moindre éfort pour elle-même. *Nihil, ne quod suppleremus quidem, nobis reliquit fortuna. Legiones, equitatus, arma, signa, equi virique, pecunia, commeatus aut in acie, aut binis postero die amissis castris, perierunt. Itaque non juvetis nos in bello oportet, sed pæne bellum pro nobis suscipiatis*. Déterminés par cet aveu, qu'ils ne soupçonerent pas même d'exagération, les Campaniens conclurent qu'en faisant alliance avec Annibal, à des conditions dont ils feroient les maîtres, le temps étoit venu pour eux, non seulement de recouvrer des terres qu'ils prétendoient leur avoir été injustement enlevées par les romains, mais encore d'acquérir l'empire de l'Italie, dont ils espéroient qu'Annibal les laisseroit en possession, lorsque vainqueur par leur secours, il retourneroit en Afrique avec son armée, & ils firent alliance avec Annibal. Telle fut l'issue de l'aveu mal adroit ou dans sa fidélité, ou dans son exagération, que *Varron* crut devoir faire aux Campaniens.

Voilà tout ce que l'histoire nous apprend de remarquable sur le consul *Varron*.

2°. *Marcus Terentius Varro*. C'est ce docte *Varron*, réputé en effet le plus savant des romains; il étoit vraisemblablement de la même famille que le consul, comme l'indique la réunion des noms de Terentius & de Varro. Il étoit né l'an 636 de la fondation de Rome, précisément l'année séculaire du consulat de *Varron* & de la bataille de Cannes. Sa carriere fut longue, il vécut jusqu'à l'an 726, & mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, quelques-uns disent de cent ans, ayant eu le malheur de voir près d'un siecle de guerres civiles, depuis le commencement de Marius, jusqu'à la réunion de l'empire romain sous Auguste. C'est au milieu de ces troubles que *Varron* cultiva paisiblement les lettres, & devint le plus grand des philologues; il nous apprend lui-même qu'il avoit composé près de cinq cens volumes sur différentes matieres. Il nous en reste deux: le traité de la langue latine, adressé à Cicéron, & le traité de la vie rustique, *de re rusticâ*. Ce dernier a été traduit en françois, par M.

Laboureux de la Bonnetrie, & fait le second volume de son *économie rurale*. C'est par Cicéron & par saint Augustin, que nous connoissons le plus le savoir immense de *Varron*. Il paroît que son plus grand ouvrage étoit celui des *antiquités romaines* en quarante & un livres. Saint Augustin nous en a conservé le plan. Le même saint Augustin célebre la science de *Varron*, en divers endrois de ses ouvrages, sur-tout dans sa *cité de Dieu*, savant ouvrage aussi digne de *Varron*, & qui faisoit les délices de Charle-magne. " *Varron*, dit-il, a tant lu, qu'on ne conçoit pas qu'il ait pû trouver le temps d'écrire, & il a tant écrit, qu'on ne conçoit pas qu'il ait pu trouver le temps de lire ". *Varro tam multa legit, ut aliquid ei scribere vacasse miremur; tam multa scripsit, quam multa vix quemquam legere potuisse credamus*. De civit. Dei, lib. 6. cap. 2. C'est qu'il a beaucoup vécu & qu'il a toujours travaillé, & que dans les temps malheureux, ce travail continuel est encore la plus douce consolation comme l'occupation la plus vertueuse d'un citoyen.

Cicéron, en s'adressant à *Varron* lui-même, fait un bel éloge de ses *antiquités romaines*. Nous étions, lui dit-il, comme étranges, comme égarés dans notre propre ville; vous nous avez, pour ainsi dire, ramenés chez nous, vous nous avez appris qui nous étions, & où nous étions. *Nos in nostrâ urbe peregrinantes errantesque tanquam hospites, tui libri quasi domum reduxerunt, ut possemus aliquando qui & ubi essemus, agnoscere*. Academ. quæst. lib. 1. n. 9.

Saint Augustin remarque avec goût, que Cicéron en louant dans *Varron* un esprit pénétrant & un savoir profond, n'y loue pas de même l'élégance, l'éloquence & le talent d'écrire; il avoue que ces derniers talens ne sont pas chez *Varron*, au même degré que les premiers; en un mot, que *Varron* est un savant, & qu'il faut borner-là son éloge. *Cum Marco Varrone, homine, inquit, omnium facile acutissimo, & sine ulla dubitatione doctissimo; non ait, eloquentissimo vel facundissimo; quoniam revera in hac facultate multum impar est*.

Mais ce qui doit encore redoubler l'étonement que tant de productions de *Varron* peuvent inspirer, c'est que l'auteur n'a point été comme nos savans modernes, un homme entiérement renfermé dans son cabinet; tout romain étoit homme public. *Varron* fut guerrier, citoyen, homme d'état, il prit une assez grande part aux afaires publiques, & sous ce point de vue il mérite encore d'être connu. On dit qu'il renouvela un projet que Pyrrhus avoit eu autrefois, projet qui a de la grandeur, & qui en a trop sans doute, celui d'unir par un pont l'Epire avec l'Italie, vis-a vis l'anciene *Hydruntum*, Otrante. Il servit sous Pompée, dans la guerre des pirates, & servit avec grande distinction sans doute, puisqu'il reçut de Pompée la courone navale, honeur très-rare chez les romains.

Le même *Varron*, édile curule avec Caïus Murena, vers l'an de Rome 692, fit transporter de Lacédémone à Rome, un morceau précieux de peinture à fresque; on fut également surpris a Rome où ce morceau devint le plus bel ornement de la place publique, & de la beauté de cette peinture & de ce qu'elle avoit peut-être transportée saine & entiere. Il avoit fallu pour cela prendre les plus grandes précautions, assujetir dans des chassis de boit le mur sur lequel étoit cette peinture, *&c.*

L'an 703 de Rome, dans le cours de la guerre civile entre César & Pompée, celui-ci avoit pour lieutenant-général, en Espagne, outre Afianius & Petreius, un Marcus *Varron*, qui pouroit être le savant *Varron*, lequel avoit déja servi sous lui dans la guerre des pirates. Le commandement particulier de Marcus *Varron* étoit dans la Lusitanie. Lorsque César parut dans cette province d'Espagne où il avoit exercé la questure, qu'il avoit depuis gouvernée en qualité de propréteur, & qui en conséquence lui étoit affectionée depuis long-temps, tout le pays se déclara pour lui; une des deux légions que *Varron* commandoit, & qui avoit été levée dans cette même province, quita *Varron* pour se retirer à Hispalis (Séville) place qui tenoit pour César. *Varron* se voyant hors d'état de lui résister, prit son parti, il remit aux lieutenans de César la légion qui lui restoit encore; il alla ensuite trouver César lui-même à Cordoue, lui remit ce qu'il avoit d'argent entre les mains, avec ses vaisseaux & leurs provisions.

L'an de Rome 709, dans le temps de proscriptions du second triumvirat, le savant *Varron* fut proscrit comme ayant été ami de Pompée. D'ailleurs Antoine s'étoit déja emparé d'une partie de ses biens du vivant même de César, il eût fallu les lui rendre, on trouva plus simple de le proscrire. *Varron* avoit beaucoup d'amis; d'ailleurs il avoit sa gloire, & si la gloire fait beaucoup d'ennemis secrets, elle fait quelquefois des amis publics; on se disputa l'honeur de donner un asyle à un homme tel que *Varron*, il donna la préférence à Fufius Calenus, & ne craignit point de confier son sort à un ami constant de César & d'Antoine. Calenus fut fidele aux droits de l'hospitalité comme à ceux de l'amitié & sentit tout le prix de la confiance de *Varron*, il le reçut & le cacha dans une maison de campagne, où ce savant homme s'occupant de ses travaux dans une sécurité parfaite, voyoit souvent Calenus ariver avec Antoine son ami, qui étoit bien éloigné de penser qu'un proscrit de ce nom &

de cette importance fût si près de lui logé sous un même toit. Quand le danger fut passé, il reparut, sa bibliotheque avoit été pillée, ce fut le seul dommage qu'il eût à soufrir de cette proscription. Il est vrai que la perte d'une bibliotheque est irréparable pour un homme de lettres. Pollion, cet ami des lettres, si dignement chanté par Virgile & par Horace, & qui eut la gloire d'avoir le premier consacré aux lettres une bibliotheque publique, Pollion plaça dans ce monument les statues des plus savans personages de l'antiquité. *Varron* fut le seul contemporain, le seul homme vivant auquel il fit cet honeur, comme dans la suite le maréchal des Villars fut le seul héros vivant, chanté dans la *Henriade*, & M. de Fontenelle le seul homme de lettres vivant, célébré dans le *siecle de Louis XIV*.

3. *Varron*, dit le *gaulois* (Terentius Varro) qui paroît encore avoir été de la même famille, étoit un poëte latin, vivant du temps de Jules-César par conséquent pendant une partie de la longue vie du savant *Varron*. On l'appeloit le *gaulois*, parce qu'il étoit né dans les Gaules, à Atace sur la riviere d'Aude, dans la province de Narbone. Il est auteur d'un poëme *de bello sequanico*, & il avoit traduit en vers latins le poëme des *Argonautes*, d'Apollonius de Rhode. Il reste de lui quelques fragmens dans le *corpus poëtarum*.

VARUS (Quintilius) (*Hist. rom.*) *voyez* l'article QUINTILIUS & l'article ALFENUS VARUS.

VASCONCELLOS, (Michel) (*Hist. de Portugal*) portugais, créature du comte duc d'Olivares, premier ministre de Philippe IV, roi d'Espagne. Les rois d'Espagne, depuis Philippe II, régnoient paisiblement en Portugal, ils y avoient des vice-rois, cet état étoit censé gouverné alors par la vice-reine Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue; *Vasconcellos* étoit son secrétaire d'état, mais c'étoit lui qui avoit le secret du gouvernement espagnol, & qui recevoit directement les ordres du ministre Olivares; on n'avoit nulle confiance dans la vice-reine, parce qu'elle méritoit toute confiance, par les avis pleins d'humanité, de justice & de bonne politique qu'elle donnoit; *Vasconcellos*, qui ne donnoit que des conseils de tyran, avoit seul toute la confiance; ce fut aussi sur lui que tomba toute la colere des conjurés qui secouerent le joug de l'Espagne & qui mirent la maison de Bragance sur le trône de Portugal le 1 décembre 1640. Ils s'emparerent du palais, entrerent dans la chambre de *Vasconcellos*, qu'ils eurent d'abord de la peine à trouver, le malheureux avoit pris pour asyle une armoire pratiquée dans l'épaisseur d'un mur, où il s'étoit couvert & envelopé de papier. On le perça de plusieurs coups d'épée, & on le jeta par la fenêtre, en criant: *le tyran est mort, vive la liberté, & Dom Juan, roi de Portugal*. *Voyez* dans les révolutions de Portugal, le portrait que l'abbé de Vertot fait de *Vasconcellos*.

VASCOSAN, (Michel de) célebre imprimeur de Paris, natif d'Amiens. Robert Etienne & *Vascosan* avoient épousé deux filles de Badius. (*Voyez* BADIUS.) *Vascosan* est au nombre des premiers maîtres de son art.

VASQUEZ DE GAMA. (*Voyez* GAMA).

VASSOR, (Michel le) (*Hist. litt. mod.*) Cet écrivain diffus, mais instructif, du regne de Louis XIII, est d'autant plus odieux aux catholiques, qu'il avoit été catholique lui-même, & oratorien, avant d'être protestant. Il quita, en 1690, la congrégation de l'Oratoire, se retira en Hollande, l'an 1695, ensuite en Angleterre, où il embrassa la communion anglicane, & où le célebre Burnet, évêque de Salisbury, auteur de l'histoire de la réformation, lui procura une pension. L'histoire de Louis XIII, de le *Vassor* parut tellement hardie & cynique, que les amis & les protecteurs de le *Vassor* en furent scandalisés, quoique zélés protestans eux-mêmes. Milord Portland, qui lui donnoit asyle, le chassa de sa maison pour cet ouvrage; Jacques Basnage, confident de le *Vassor*, lui avoit conseillé de condamner cet ouvrage à l'oubli, & crut devoir se brouiller avec lui, lorsque l'ouvrage fut publié. Étant catholique, le *Vassor* avoit écrit sur la religion & sur l'écriture sainte. Il a aussi traduit en françois, les lettres & mémoires de Vargas, de Malvenda & de quelques évêques d'Espagne, concernant le concile de Trente. Il mourut, en 1718, âgé de soixante & dix ans.

VASSOULT, (Jean Baptiste) (*Hist. litt. mod.*) né à Bagnolet, mort, en 1745, à Versailles, aumônier de madame la dauphine, a traduit l'apologétique de Tertullien.

VASTELLUM, s. m. (*Hist. rom.*) grande coupe ou gobelet d'argent ou de bois, dans laquelle les anciens Saxons avoient coutume de boire à la santé dans leurs festins. Mathieu Paris, dans la vie des Abbés de St. Alban: dit: *Abbas solus prandebat supremus in refectorio habens vastellum*..., Il avoit auprès de lui la coupe de la charité pour boire à la santé de ses freres.

C'est ce qu'on appele en Allemagne le *vidricum* ou *willekom*, qui signifie le *bien-venu*, vase d'une capacité quelquefois très-énorme qu'il faut vider à l'exemple des allemandes pour en être bien venu.

On croit que c'est de-là que vient la coutume qui regne encore dans le comté de Sussex, & dans quelques autres endroits, *d'aller*, comme ils disent, à *Wasseling* au festin où l'on boit copieusement.

VATABLE, (*Hist. litt. mod.*) François Ouatblé ou Watblé, ou Gâte-bled, connu sous le nom de *Vatable*, étoit né à Gamaches, bourg

du diocèse d'Amiens, d'une famille obscure qu'il illustra, il étoit prêtre & fut curé de Bramet ou Brumetz dans le Valois; mais il avoit besoin de Paris, & Paris avoit besoin de lui. Dès le regne de Louis XII, on l'y voit se perfectioner dans l'étude de l'hébreu & du grec, sous ces maîtres, qui, de la Grece & de l'Italie, refluoient en France; on le voit partager leurs travaux & surpasser leur gloire. François I le nomma professeur en langue hébraïque au collége royal, vers l'an 1532. Le grand nom que *Vatable* conserve encore aujourd'hui, est presque uniquement fondé sur le talent qu'il eut pour enseigner, sur l'érudition immense bien digérée, & d'une communication facile, qu'il fit paroître dans ses leçons, & que les juifs même, devenus ses disciples, ont admirée; car d'ailleurs il n'a gueres écrit. Il eut peu de part à la fameuse bible imprimée sous son nom, & qui excita des orages; elle contient seulement des notes sur l'écriture, qui avoient été recueillies par ses écoliers & dont ils crurent devoir lui faire honeur; elles furent condamnées après sa mort par la faculté de théologie, parce que le calviniste Robert-Etienne qui les avoit imprimées, peut-être les avoit-il altérées. Les docteurs de Salamanque furent plus favorables à cette bible & la firent imprimer en Espagne avec approbation. François I, outre une chaire d'hébreu, avoit donné à *Vatable*, l'abbaye de Bellozane, qu'Amyot eut après lui. *Vatable* mourut quinze jours avant le roi son bienfaiteur, le 16 mars 1547. Il avoit traduit en latin quelques livres d'Aristote. Ce fut, dit-on, par son conseil & avec son secours que Marot traduisit les pseaumes en vers françois.

VATACE, (Jean) (*Voyez* DUCAS).

VATTEVILLE *ou* BATTEVILLE, (*Hist. mod.*) est le nom de l'ambassadeur d'Espagne qui disputa la préséance au comte d'Estrade, à Londres. (*Voyez* l'article ESTRADE).

VATTEVILLE, (Antoine Mont Chrestien de) (*Hist. litt. mod.*) poëte françois, aventurier, qui n'est cependant gueres connu, ni par ses poésies, ni même par ses aventures, quoique plus remarquables. Quant à ses poésies, ce sont des tragédies ignorées, un poëme sur la chaste Susanna, des sonets, &c. Il y a aussi de lui un traité de l'économie. Quant aux aventures, il en eut de toute espece, sur-tout des quereles suivies de combats. Il fut d'abord assassiné, à la suite de quelques démêlés, par un baron de Gourville assisté de son beau-frere, & d'un soldat, il se défendit courageusement, mais il succomba sous le nombre, & fut laissé pour mort. Il en revint, il guérit, & ataqua en justice ses assassins qui se hâterent d'étoufer l'afaire avec de l'argent. *Vatteville* se hâta de le dépenser, & se fit ensuite solliciteur de procès. Il plut à une femme dont il faisoit les afaires, & l'épousa; mais bien-tôt après, accusé d'un meurtre, il fut obligé de se sauver en Angleterre, où il eut le bonheur de plaire au roi Jacques I, qui lui obtint sa grâce, il revint en France, & se fit marchand de lunetes, de couteaux & de canifs. Il se mêloit de plus d'un commerce, & il étoit soupçoné d'être fauxmonoyeur. Lorsque les guerres de religion recomencerent, en 1621, il se chargea de lever des régimens en Normandie, pour les protestans; il étoit de cette province, fils d'un apothicaire de Falaise, il fut reconu dans une hotélerie, au village de Tourailles, à cinq lieues de Falaise. Le seigneur du lieu, catholique & royaliste, sachant sans doute quelle étoit la commission de *Vatteville*, vint l'assiéger dans l'hotéllerie. *Vatteville* se défendit en désespéré; tua de sa main deux gentils-hommes & un soldat, mais il tomba bien-tôt sous les coups redoublés de pistolets & de pertuisanes. Son corps fut porté à Domfront, où les juges s'acharnant sur les restes de ce malheureux, le condamnerent à avoir les membres rompus & à être jeté au feu. Cette exécution se fit le 22 octobre 1621. On ne peut gueres l'imputer à la seule justice.

VATTIER, (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) né à Lisieux, dans le dernier siecle, il fut conseiller de Gaston, duc d'Orléans; il cultiva la langue arabe, on lui doit une traduction françoise du *Timur*, & celle des *califes mahométans d'Elmacin*.

VAVASSEUR, (François) (*Hist. litt. mod.*) jésuite, grand littérateur, poëte latin. Le P. Lucas, son confrere, publia ses poésies, qui sont pour la plupart des pieces saintes, ou des épigrammes, *in genere laudativo*. Ses autres ouvrages sont, un traité *de ludicra dictione*, c'est-à-dire du style burlesque, où il prouve qu'aucun auteur grec, ni latin n'a employé ce style; un traité de l'épigramme; une critique de la poétique du P. Rapin.

Le P. *Vavasseur* étoit né en 1605, dans le diocèse d'Autun; il mourut au collége des jésuites à Paris, en 1681.

VAUBAN (*Hist. de Fr.*) L'artiste qui éleva dans Londres, l'église de saint Paul, ce temple réputé pour la magnificence le second de la chrétienté, repose dans l'enceinte de cet édifice, ouvrage des ses mains. " Cherchez-vous, dit une fort belle inscription, cherchez-vous un „ monument qui consacre sa gloire? ouvrez les „ ieux & regardez autour de vous „.

On pouroit dire de même à la gloire du maréchal de *Vauban*, & dans un sens plus vaste: Guerriers, parcourez nos frontieres; voyez de toutes parts ces grands monumens, ces gages de sûreté de protection, de conservation, à l'ombre desquels les peuples heureux jouissent au milieu de la guerre, de toutes les douceurs de la paix; voyez ces innombrables & puissantes barrieres

opposées à l'ambition, à la haïne, à la jalousie, défendant le citoyen, menaçant l'étranger, repoussant l'ennemi, se prêtant des secours mutuels; une intelligence bienfaisante en a combiné les raports, en a varié le plan & la forme d'après les différences du site, la nature diverse du terrein, le voisinage des mers ou des fleuves; l'inégalité des montagnes, l'uniformité des plaines. Brest, Rochefort, Toulon, rendent notre marine florissante; Dunkerque devient la terreur de la marine angloise, Dunkerque le chef-d'œuvre de *Vauban* dit M. de Fontenelle, & par conséquent celui de son art.

Le seul systême de *Vauban*, est de n'en point avoir, & de plier les principes généraux aux besoins particuliers.

Un souverain, ennemi de la France, observant la frontiere de ce royaume, pour y chercher un endroit foible & n'en trouvant point, s'écriroit, saisi malgré lui d'admiration & de respect: *se peut il qu'un seul roi, avec le secours d'un seul homme, ait éxécuté tant d'étonans travaux!*

Vauban, conservateur du genre humain, vouloit rendre les guerres plus rares en les rendant plus difficiles; mais quelles barieres peuvent arrêter l'ambition? les obstacles en la gênant, l'irritent encore, & nos guerres sont devenues plus longues sans cesser d'être aussi communes. Cependant ces obstacles préservent au moins des conquêtes, & ménagent des ressources. Les irruptions soudaines ne sont plus à craindre, la correspondance des différentes places couperoit les vivres, fermeroit le retour à l'ennemi imprudent qui se seroit engagé sur nos terres, sans avoir assuré sa retraite.

Ces monumens qu'on pouvoit croire superflus dans les beaux jours de notre grandeur & de notre gloire, devoit être notre derniere ressource dans ces temps malheureux, marqués pour terme à la puissance de Louis XIV. *Vauban* n'étoit plus, mais Lille, qu'il avoit fortifiée, arrêta pendant quatre mois Eugéne & Malbourough, & après mille disgraces, Landrecies, foible & dernier reste de tant de barieres dont *Vauban* nous avoit entourés, prépara par sa résistance la victoire de Denain.

Cet homme, dont les talens pour la fortification des places devoit porter si loin son influence dans l'avenir, étoit encore plus heureusement né, s'il est possible, pour l'ataque; il n'est pas resté entiérement sans atteinte sur le premier point. Quelques voix, solitaires à la vérité, se sont élevées contre son art fortificateur; la voix publique a pris soin de leur répondre, mais elle n'a pas même eu à répondre sur l'article des siéges; la gloire des batailles, sous Louis XIV, se partage entre les Condé, les Luxembourg, les Catinat &c. celle des siéges est propre à *Vauban*. On ne place aucun nom dans ce genre à côté du sien, on n'en cite pas même au dessous, comme si on craignoit de présenter jusqu'à l'ombre d'un parallele. Nul siége sous *Vauban* sans un succès certain, & presque aucun siége fameux, sous Louis XIV, sans *Vauban*.

Vauban dont le seul nom fait tomber les murailles, eût été sa devise la plus naturele.

Cohorn qu'on a nommé *le* Vauban *hollandois*, défendoit lui-même, à Namur, les fortifications qu'il avoit construites; son redoutable fort Guillaume nourissoit en lui de grandes idées de gloire & d'orgueilleuses espérances; mais la communication du fort avec les autres ouvrages de la place n'étoit pas assez sûre; elle fut coupée, & le fort Guillaume obligé de se rendre quinze jours plutôt que Cohorn ne l'avoit cru même possible. Cohorn sortant de Namur & passant devant son vainqueur, qui s'empressoit de l'acueillir, détourna ses regards, & parut humilié, quoiqu'il pût être fier encore n'ayant cédé qu'à *Vauban*.

Louis XIV à qui *Vauban* avoit soumis tant de villes, voulut que son fils & son petit fils apprissent de *Vauban*, l'art de prendre des villes. M. le Dauphin prit Philisbourg: *vous aviez du canon, une armée & Vauban*, écrivoit à ce sujet le seul homme qui ne flata jamais, & devant qui on ne flata jamais impunément à la cour de Louis XIV.

Dans la guerre de 1701, *Vauban* eut à reprendre des places qu'il avoit fortifiées dans le temps où elles apartenoient à la France; Brisach étoit du nombre, le duc de Bourgogne l'assiégeoit en faisant, sous *Vauban*, son apprentissage. Le Prince lui fit une de ces plaisanteries qu'on ne fait qu'à ceux dont la gloire y a répondu d'avance: " il faut nécessairement, lui dit-il, que vous perdiez votre honeur devant cette place, ou nous la prendrons, & l'on dira que vous l'aviez mal fortifiée; ou nous échouerons, & l'on dira que vous m'avez mal secondé ". — " Monseigneur, répondit *Vauban*, on sait comment j'ai fortifié Brisach; on ignore si vous savez prendre les villes que j'ai fortifiées, c'est de quoi j'espere que vous convaincrez bien tôt le public ". Il est inutile de dire que Brisach se rendit, après avoir dit que *Vauban* en dirigeoit le siége.

C'est toujours avec la moindre perte possible que *Vauban* obtient tous ses succès. Dans l'ataque même, c'est sur-tout ce caractere de conservateur des hommes, qui le distingue des autres guerriers. Souvent devant les places les mieux défendues, il est parvenu à ne pas perdre plus de monde que les assiégés, quelquefois à en perdre moins, & c'étoit alors seulement qu'il croyoit avoir vaincu. Ennemi de toute ataque brusquée, de tout combat hazardé, de toute expédition sanglante, n'estimant que les succès dus au travail

vail & à la combinaison, il voyoit avec horreur ces sacrifices coupables que tant de généraux font sans scrupule à leur gloire personele. Au siége de Cambray, on propose de brusquer l'ataque d'un fort, il s'y oppose; *vous perdrez peut être tel homme*, dit-il, *qui vaut mieux que la place;* l'avis brillant est préféré, on perd près de cinq cents hommes, le fort est pris, mais reperdu à l'instant: *Vauban*: opere selon ses principes, il ne perd que trois hommes, reprend le fort & le conserve. Le roi présent à cette expédition, connut alors *Vauban* tout entier: *une autre fois*, lui dit-il, *nous vous laisserons faire*.

Mais fidele au principe de varier ses principes selon les temps, les lieux & les circonstances, *Vauban* juge-t-il un coup d'éclat nécessaire? il s'empresse de le proposer. À Valenciennes il veut qu'on livre l'assaut, il veut qu'on le livre en plein jour: *pour mieux surprendre l'ennemi*, dit-il, *& parce que la nuit produit la confusion, & favorise la timidité, au lieu qu'au grand jour l'œil du maître inspire la valeur*.

Pour lui, toujours dans les tranchées, à la sape, à la mine, la mort afrontée sous tant de formes, & dans tant d'occasions, des rivieres passées à la nage sous le feu des ennemis, les blessures glorieuses dont il étoit couvert, montrent assez que ce n'est pas pour lui qu'il redoute le péril.

On a regreté que ce grand conservateur n'ait jamais eu à défendre les places qu'il avoit fortifiées. On est étoné en effet de ne pas voir son nom à la tête des du Fay, des Calvo, des Montal, des Chamilly, de ces noms fameux par la défense des places: *Messieurs*, disoit aux ingénieurs de Mastrick, le brave Calvo, *je n'entends rien à la défense des places, tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre*. À la même résolution, *Vauban* eût joint toutes les connoissances, toutes les ressources, toutes les ruses de l'art, cette défense eût fait époque dans l'histoire militaire, & serviroit aujourd'hui de modele aux guerriers.

Il y dut un moment où on se flata de recevoir de lui cette grande leçon. Les ennemis, en 1689, menaçoient à la fois Dunkerque, Bergues & Ypres, *Vauban* eut ordre de s'enfermer dans celle de ces trois places qui seroit assiégée, aucune ne le fut, & M. de Fontenelle nous en dit la raison; *son nom les en préserva*. Nous voyons par des lettres de M. de Louvois, combien on employoit de stratagêmes pour tromper l'ennemi sur la marche de *Vauban*, pour leur faire craindre sa présence où il n'étoit pas, & espérer son absence où il avoit résolu de se rendre. Ses instructions étoient toujours en substance:

Que les romains pressés de l'un à l'autre bout,
Doutent où vous serez, & vous trouvent par-tout.

Mais s'il ne s'est point enfermé dans des murs, il a défendu souvent des provinces entieres. En 1706 il sauva encore la Flandre, dont l'échec de Ramillies alloit causer la perte.

M. de Fontenelle nous a donné cette liste des exploits de *Vauban*: " Il a fait travailler à 300 places ancienes & en a fait 33 neuves; il à conduit 53 siéges, dont 30 ont été faits sous les ordres du roi en persone, ou de monsieur ou de monseigneur le duc de Bourgogne, & les 23 autres sous différens généraux; il s'est trouvé à 140 actions de vigueur ".

Tel étoit dans *Vauban* l'ingénieur & le guerrier. Arrêtons-nous un moment à considérer le citoyen.

Otez à *Vauban* ses talens, ses travaux, ses fortifications, ses siéges, ses blessures, ses victoires, il lui restera ses vertus; dépouillez-le de sa gloire, il faudra encore lui donner le prix de la bonté. Jamais on n'a si constament mis en pratique la maxime plus citée que suivie: *Je suis homme, rien d'humain ne m'est étranger*. Voilà en un seul mot l'histoire de toute sa vie & l'emploi de tous ses momens.

Ses soins s'étendent à tous le objets, & portent sur tout le mérite des grandes vues joint à la science des détails; ports, arsenaux, canaux navigables, commerce intérieur & extérieur, finances; tous les moyens d'enrichir l'état, tous les moyens de rendre heureux les sujets, *Vauban* suffit à tout. Que de choses utiles en tout genre, achevées depuis ou seulement tentées, ou qui restent entiérement à faire, ont leur source dans ces écrits! Ces écrits sont simples & sans art: *je ne suis point lettré*, dit-il lui-même, mais est-ce une raison pour ne pas proposer ce qu'on croit utile? Ils sont simples, mais ils peignent une grande âme.

Est-il quelqu'un qui, en proposant le bien, ne veuille avoir le mérite de l'avoir proposé? La gloire n'est-elle pas la récompense naturele du bien qu'on fait ou qu'on profete? Eh bien! la gloire n'est pas un motif assez pur pour la vertu de *Vauban*, il croiroit profaner l'amour du bien public par le moindre mélange de l'intérêt particulier, même le plus noble. Aucun de ces ouvrages, dont quelques uns ont été publiés depuis, n'avoit été destiné à l'impression. Pour assurer le bien, M. de *Vauban* s'adresse à celui qui peut le faire, c'est pour l'instruction du roi qu'il écrit; il confie à sa seule bonté l'intérêt de l'état; il croit qu'avoir montré le bien à ce monarque, c'est l'avoir fait. C'est toujours en sujet respectueux & zélé qu'il est citoyen, il veut que le bien se fasse, & il veut sur-tout que son maître en ait l'honeur, il ne met pas même entre son peuple & lui, cette opinion publique aujourd'hui si puissante, &

qui ne l'eſt pas encore aſſez. Admirons *Vauban* ſans condamner ceux qui, remplis des mêmes vues, reſteroient au deſſous de tant de délicateſſe & de modeſtie.

" *Vauban* devenoit, dit M. de Fontenelle, le débiteur particulier de quiconque avoit obligé le public. Tout homme utile a l'état trouvoit en lui un apui sûr, & un ardent ſolliciteur; il épuiſoit pour les autres ce droit de demander qu'il n'exerçoit jamais pour lui même, & c'eſt à lui ſur-tout que Louis XIV auroit pu dire ce qu'il dit à Bon-Temps: *Demanderez vous toujours pour les autres? La grâce que vous ſollicitez, je la refuſe à votre protégé, & je la donne à votre fils.*

Il avoit mille moyens ingénieux & délicats de partager ſa fortune avec les militaires ruinés au ſervice, ou maltraités d'ailleurs par le ſort; *N'eſt-il pas juſte*, diſoit il, *que je leur reſtitue ce que je reçois de trop de la bonté du roi?*

Vauban ne connoiſſant de grandeur & de dignité que de ſervir & être utile, refuſa longtemps d'être élevé aux honeurs ſuprêmes de la guerre: *Sire*, diſoit-il à Louis XIV, *ſi j'ai mérité quelque choſe, ne m'ôtez pas ma récompenſe, laiſſez moi vous ſervir*. Il prévoyoit que par une de ces contradictions qui gouvernent le monde, un grade de plus, c'eſt-à-dire une obligation de plus d'employer tous ſes talens au ſervice de la patrie, condamneroit ſes talens à l'inaction, & qu'il y auroit des ſervices & des ſuccès qu'on trouveroit au deſſous de ſa dignité. Il n'eut pas la ſatisfaction de s'être trompé; après qu'il eut enfin conſenti d'être fait maréchal de France, il demanda de ſervir comme ingénieur ſous la Feuillade au ſiége de Turin: *je laiſſerai*, dit-il, *le bâton de maréchal à la porte, & je le reprendrai quand nous ſerons dans la place*. C'eſt ainſi que Scipion, vainqueur d'Annibal, avoit voulu ſervir ſous ſon frere encore ſans gloire & ſans l'expérience; c'eſt ainſi que Boufflers, plus généreux encore, combatit à Malplaquet, ſous Villars ſon cadet dans le commandement. Chamillart, beau-pere de la Feuillade, fit rejeter l'offre de *Vauban*, pour que ſon gendre eût ſeul l'honeur de la priſe de Turin, qu'on croyoit avoir aſſurée à force de dépenſes, & pour laquelle on avoit eſpéré pouvoir ſe paſſer de talens, l'événement répondit à de telles vues; des ordres de Verſailles, enchaînant la valeur de françois dans leur camp devant Turin, ce camp fut forcé, Turin délivré, & les françois chaſſés de l'Italie.

Tous les cortiſans ſe vantoient d'aimer Louis XIV, *Vauban* ne ſe vantoit de rien, mais il l'aimoit véritablement. Son reſpect & ſon amour pour ce grand roi alloient juſqu'à ne ſoupçoner aucune injuſtice dans aucune de ſes guerres, il les attribuoit toujours à la jalouſie, aux mauvaiſes intentions des ennemis. Horace deſiroit que les illuſions de l'amour s'étendiſſent juſqu'à l'amitié, qu'une heureuſe erreur nous fermât les ieux ſur les défauts d'un ami, comme ſur ceux d'une maitreſſe, & que cette erreur s'appelât vertu. On pouroit étendre ce vœu juſqu'à l'amour de la patrie & du prince. Plut à Dieu que dans les monarchies, un bandeau patriotique pût nous dérober ainſi les torts & les défauts des ſouverains, & ne nous laiſſer voir que leurs vertus & leurs bienfaits!

La foule des courtiſans ſe partage entre Colbert & Louvois, & les amis de l'un ſont les ennemis de l'autre, *Vauban* n'eſt ni leur ami ni leur ennemi, il reſpecte en eux deux grands miniſtres, & tâche de les réunir pour le bien public; il ne voit point les cabales, les intrigues, le choc des petits intérêts, il ne voit que le bien public, & marche droit vers ce but à travers tous les obſtacles, une conſidération univerſele eſt le prix de cette conduite; Colbert ne fait rien ſans conſulter *Vauban*. Louvois qui traverſoit Turenne, qui protégeoit, mais qui humilioit Catinat, qui opprimoit Luxembourg, honore *Vauban* & défere à ſes avis.

Les plus intimes amis de *Vauban* étoient Catinat & Fénelon, ces trois hommes admirables uniſſoient leurs talens & leurs lumieres pour l'inſtruction des maîtres du monde, & le bonheur de la ſociété. Ils formoient comme un triumvirat de gloire & de bienſaiſance, digne d'expier ces triumvirats de ſang & de fureur qui ſouillent l'hiſtoire romaine & l'hiſtorie de France.

Un citoyen moins connu, mais occupé comme eux du bien public, Bois Guillebert mérita auſſi l'amitié de *Vauban*; cette liaiſon & des ouvrages du même genre lui ont fait attribuer le livre de la *dime-royale*, c'eſt une erreur; cet ouvrage eſt véritablement de M. de *Vauban* ſous le nom duquel il a été imprimé; on en trouve dans les papiers de M. de *Vauban*, pluſieurs copies corrigées de ſa main. On a prétendu que le projet étoit impratiquable; mais qui poura ſe rendre le témoignage d'avoir plus médité que *Vauban* ſur le bien qu'on peut faire? On citoit le ſuffrage de M. de *Vauban*, comme un titre à l'eſtime publique.

De ſa vertu, *Vauban* même fait cas,
dit Rouſſeau.

Un dernier trait particulier de ſon caractere, c'eſt un genre de courage qui manquoit à preſque tous les héros de ſon temps, celui de dire la vérité; *Vauban* étoit courageux à Verſailles comme dans les camps: " il avoit pour la vérité, dit Fontenelle, une paſſion preſque imprudente & incapable de ménagement. Ce noble devoir de dire la vérité aux rois ſembleroit être le droit & la récompenſe naturele de ceux qui ont bien ſervi l'état; mais tel a pro-

digué son sang dans les combats, qui jamais à la Cour n'a osé risquer de déplaire.

Vauban né le 1 mai 1633, d'une bonne famille du Nivernois, qui possédoit depuis plus de 250 ans, la seigneurie de *Vauban*, mourut le 30 mars 1707.

VAUCANSON. (*hist. des sciences & des arts*) machiniste si connu par ses phénomenes de méchanique, dont il suffit de rapeler ici le principaux, tels que le flûteur automate, le canard mangeant & digérant, le joueur de tambourin jouant une vingtaine d'airs; des moulins pour la soie, des tours à la tirer, &c. Quelques-unes de ses inventions économiques furent rejetées, soit par esprit de routine, soit par la crainte de rendre inutiles une foule de bras. Cet homme singulier étoit né à Lyon, vers le commencement de ce siecle, il mourut en 1783. Il étoit de l'académie des sciences.

VAUCEL, (Louis Paul du) (*hist. litt. mod.*) servit de secrétaire au célebre évêque d'Aleth, Pavillon; il étoit d'ailleurs chanoine & théologal de la cathédrale d'Aleth. La part qu'il avoit eue par ses écrits à l'afaire de la régale, le fit exiler à Saint Pourçain en Auvergne. En 1681 il passa en Hollande, auprès de M. Arnauld, & celui-ci l'envoya à Rome, où il fut utile à ses amis. L'abbé du *Vaucel* mourut à Maestricht en 1715.

Outre ceux de ses ouvrages qui ont paru sous le nom de l'évêque d'Aleth, on a de lui un traité de la régale, qu'on a traduit en italien & latin, & des considérations sur la doctrine de Molinos.

VAUDEMONT, (*voyez* LORRAINE).

VAUGELAS, (Claude) (*hist. litt. mod.*) son nom de famille étoit Favre, en latin *Faber*. Son pere Antoine Favre, né à Bourg en Bresse, en 1557, mort en 1624, étoit aussi un homme distingué par son mérite, c'étoit un Jurisconconsulte très-savant, comme le prouvent dix volumes in folio de ses œuvres. Il avoit été successivement jugemage de Bresse, président du génevois pour M. le duc de Nemours, premier président du sénat de Chambéry, & gouverneur de Savoie. Il refusa, par atachement pour le duc de Savoie, la premiere présidence du parlement de Toulouse, que Louis XIII lui offrit. Ce fut lui qui négocia le mariage de madame Christine de France, sœur de ce prince, avec le prince de Piémont, Victor-Amédée. Outre ses ouvrages de droit, on a de lui une tragédie, intitulée: le *Gordiens* ou l'*ambition*.

Claude, seigneur de *Vaugelas*, son fils, étoit né aussi à Bourg en Bresse. Il vint de bonne heure à la cour de France, où il fut gentilhomme ordinaire, & depuis chambellan de Gaston duc d'Orléans, au service duquel il se ruina, l'ayant suivi à ses dépens dans toutes ses courses hors du royaume. Louis XIII lui avoit donné, en 1619, une pension de deux mille livres; cette pension avoit cessé d'être payée à cause du malheur des temps, elle fut rétablie par le cardinal de Richelieu qui comptoit principalement sur *Vaugelas*, pour le travail du dictionaire de l'académie françoise; ce fut à cette occasion que le cardinal dit à *Vaugelas*: *vous n'oublierez pas*, *du moins dans le dictionaire*, *le mot de pension*, & que *Vaugelas* répondit: *non, Monseigneur, & encore moins celui de reconoissance*. Il étudia toute sa vie la langue françoise, & il en étoit devenu l'arbitre, son autorité faisoit loi.

Il travailla trente ans à la traduction de Quinte-Curce, qui parut en 1647, & qui passe pour le premier livre françois écrit correctement: on remarque qu'elle contient peu d'expressions & de tours qui aient vieilli. Elle fut long-temps le désespoir de tous les écrivains; Balzac disoit que l'Alexandre de Quinte-Curce étoit *invincible*, & que celui de *Vaugelas* étoit *inimitable*. On pouroit aujourd'hui, sans témérité, refaire cette traduction, & quelques écrivains modernes l'ont tenté. Il en est de même des *remarques sur la langue françoise* du même *Vaugelas*, auxquelles on a joint d'autres remarques, ou confirmatives, ou contraires, de Thomas Corneille, & de quelques autres. Ce livre de *Vaugelas* ne contenoit autrefois que des oracles; on trouve aujourd'hui beaucoup d'erreurs, & dans les remarques de *Vaugelas*, & dans les corrections. *Vaugelas* mourut pauvre, en 1650, à quatre-vingt-quinze ans. C'étoit un des hommes les plus aimables de son siecle: il joignoit à l'esprit & aux connoissances, tous les agrémens extérieurs.

VAUMORIERE, (Pierre Dortigue, sieur de) (*hist. litt. mod.*) gentilhomme d'Apt en Provence, bel esprit du dix-septieme siecle, ami des Scudéris, & de l'abbé d'Aubignac. On a de lui un traité de *l'art de plaire dans la conversation*, & si l'on en croit mademoiselle Scudéri, persone n'étoit plus en état que lui d'écrire sur un pareil sujet: " Sa seule présence, dit-elle, avoit l'art de réveiller une conversation assoupie..... Il portoit la joie & le plaisir avec lui..... Enjoué & galant dans les rueles, modeste avec les gens d'esprit, réjouissant & solide avec les jeunes gens..... Il brilloit par-tout, & indépendament des qualités de l'esprit, il avoit le cœur au-dessus de son pouvoir & de son état.... Ne connoissant d'autre intérêt que celui de ses amis, & d'autre plaisir que celui d'en faire, il n'avoit rien à lui.... Il disoit toujours que *l'argent & le cœur ne sont bons que quand on les donne*; il disoit encore que c'étoit un moindre mal d'être dupe, que de craindre toujours d'être dupé.

Il est auteur de beaucoup de romans; les cinq derniers volumes de *Pharamond* sont de

lui. *Le grand Scipion*, *Diane de France*, *Adélaïde de Champagne* sont encore de lui, ainsi qu'*Agiatis* & deux volumes sur la galanterie des anciens & plusieurs autres ouvrages, car il eut la fécondité des Scudéris, ses amis. Il vouloit mettre l'histoire de France en dialogues, où chaque personage eût parlé, selon son caractere. C'est le projet qu'ont exécuté en partie le président Hénault, pour le regne de François II, & M. Mercier pour celui de Louis XI, & avant eux & en leur donnant l'exemple, Shakespeare, pour une grande partie de l'histoire d'Angleterre. *Vaumoriere* mourut pauvre en 1693.

VAUQUELIN (de la Fresnaye & des Ivetaux) (*hist. litt. mod.*) Jean *Vauquelin* de la Fresnaye, pere du fameux des Ivetaux fut aussi un homme connu dans son temps. C'est le premier poête françois qui ait fait des satyres, ou dont les satyres soient restées, si l'on peut dire qu'elles le soient. On a de lui aussi un art poétique, un poême intitulé : *pour la monarchie de ce royaume*, *contre la division* ; des idylles, des épigrammes, des épitaphes, des sonets. Il fut d'abord avocat du roi, puis lieutenant-général & président du presidial à Caen. Mort en 1616.

Nicolas *Vauquelin*, seigneur des Ivetaux, son fils, fut donné par Henri IV, pour précepteur au dauphin, qui fut dans la suite Louis XIII. On trouve sur lui des particularités assez curieuses dans les dépêches du comte de Breves, ambassadeur à Rome sur la fin du regne de Henri IV, & au commencement du regne de Lovis XIII. (*Voyez* l'article SAVARY). On voit dans une lettre de ce ministre, du 22 juillet 1610, que lui de Breves assurant le pape Paul V., Borghese, du soin que la reine-mere prenoit de faire élever le jeune roi son fils dans la piété, ou pour employer les termes de la lettre, " dans la dévotion que les rois ses prédécesseurs ont toujours pour la grandeur du saint siége, & en la révérence & observance du feu roi envers sa sainteté, il reconut à la réponse du pape, qu'il avoit été advisé que près la persone du roi il y avoit quelqu'un duquel il est mal édifié, m'ayant répété deux ou trois fois que c'étoit une des choses à quoi votre majesté devoit soigneusement penser que de tenir près du roi, pour son éducation, gens de vie exemplaire & de grande probité; je lui ai reparti que le défunt roi, avant son trépas, y avoit bien pris garde & qu'il étoit difficile de faire une meilleure élection que celle que feu sa majesté avoit faite ".

De Breves ne nomme persone en cet endroit, mais la suite fait voir que c'est du fameux *Vauquelin* des Ivetaux qu'il s'agit. C'étoit un homme d'esprit & réputé, de son temps bon poête, mais sa réputation d'épicurisme lui fit ôter, en 1611, la place de précepteur du roi. Dans la suite même, le cardinal de Richelieu lui trouvant des mœurs trop peu ecclésiastiques, l'obligea de se démettre de quelques bénéfices qu'il avoit. N'ayant plus alors aucune raison de se contraindre, il se livra sans remords à tous ses goûts, & mena la vie la plus voluptueuse qu'il put imaginer. Il aimoit surtout la vie champêtre & pastorale; il s'habilloit en berger, & prenant pour modele la bergerie du roi Réné & de la reine Jeanne de Laval, sa femme, qui s'amusoient à garder leurs moutons dans les plaines de la Provence, il feignoit de mener aussi des moutons dans les allées du jardin de sa maison au fauxbourg saint Germain à Paris; cette fiction pastorale l'amusoit; il avoit pour maitresse une joueuse de harpe qui l'acompagnoit par-tout en jouant de cet instrument sur lequel venoient se reposer & se pâmer des rossignols élevés dans une voliere & dressés à ce manege. Il inventoit tous les jour quelque plaisir, quelque rafinement nouveau; mais il y avoit toujours beaucoup de bizârerie dans ses goûts. Il survécut au roi son éleve; & ne mourut qu'en 1649, à quatre-vingt-dix ans. Henri IV l'avoit beaucoup aimé, & le mettoit de presque toutes ses parties de plaisir. Cet épicurien parut presque un stoïcien dans son livre qui a pour titre : *institution d'un prince*.

VAUVENARGUES, (le marquis de) (*Hist. litt. mod.*) d'une famille noble de Provence, capitaine au régiment du Roi, auteur du livre intitulé: *Introduction à la connoissance de l'esprit humain*. Toute son histoire est dans ce livre & dans ce morceau de l'éloge funebre des officiers morts dans la guerre de 1741.

" Tu n'es plus, ô douce espérance du reste des mes jours ! ô ami tendre ! élevé dans cet invincible régiment du Roi toujours conduit par des héros ; qui s'est tant signalé dans les tranchées de Prague, dans la bataille de Fontenoy, dans celle de Lawfelt où il a décidé la victoire. La retraite de Prague, pendant trente lieues de glaces, jeta dans ton sein les semences de la mort, que mes tristes ieux ont vu depuis se déveloper ; familiarisé avec le trépas, tu le sentis approcher avec cette indifférence que les philosophes s'éforçoient jadis d'acquérir ou de montrer; accâblé de soufrances au dedans & au dehors, privé de la vue, perdant chaque jour une partie de toi-même, ce n'étoit que par un excès de vertu, que tu n'étois point malheureux, & cette vertu ne te coutoit point d'éforts. Je t'ai vu toujours le plus infortuné des hommes, & le plus tranquille........ Mais par quel prodige avois-tu, à l'âge de vingt-cinq ans, la vraie philosophie & la vraie éloquence, sans autre étude que le secours de quelques bons livres ? Comment avois-tu pris un essor si haut dans le siecle des petitesses ? & comment la simplicité d'un enfant

timide couvroit-elle cette profondeur & cette force de génie? Je sentirai long-temps avec amertume, le prix de ton amitié, à peine en ai-je goûté les charmes ,, ...

M. de *Vauvernargues* mourut vers l'an 1747 ou 1748.

VAUX-CERNAY, (Pierre de) (*Hist. litt. mod.*) religieux de l'ordre de Citeaux, dans l'abbaye de *Vaux Cernay*, près de Chevreuse, dont il a tiré son nom, écrivit, vers l'an 1216, l'histoire des Albigeois. Nicolas Camusat, chanoine de Troyes, en a donné une bonne édition, en 1615.

VAYER, (*Voyez* LA MOTHE LE-VAYER).

VECCUS, (Jean) (*Hist. eccl.*) dit *Cartophylax*, c'est-à-dire, garde du trésor des chartes de Sainte Sophie, fut envoyé, en 1274, au concile de Lyon, par l'empereur grec, Michel Paléologues, pour la réunion de l'église grecque & de l'église latine. Il fut toujours très-zélé pour cette réunion, & ce zele le fit élever, l'année suivante, sur le siége patriarchal de Constantinople, après la mort du patriarche Joseph, grand partisan du schisme. En 1279 il donna sa démission, & se retira dans un monastere, mais Michel le rapela; Andronic, successeur de Michel, aussi contraire à la réunion que Michel y avoit été favorable, persécuta Cartophylax, le fit déposer & enfermer dans une prison où il mourut de misere, en 1298. Il avoit écrit en faveur de la réunion & conformément à la foi de l'église romaine, sur les articles controversés.

VEDAM, s. m. (*Hist. superst.*) c'est un livre pour qui les Brames ou nations idolâtres de l'Indostan ont la plus grande vénération.

Le respect que les bramines ont pour le *vedam* est cause qu'ils n'en veulent communiquer de copies à persone; malgré ces obstacles, les jésuites missionaires sont parvenus à obtenir une copie du *vedam*, par le moyen d'un bramine converti; le célebre dom Calmet en a enrichi la bibliotheque du roi, en 1733. *Voyez l'histoire universele d'une société de savans d'Angleterre, hist. mod. tom. VI.* in-8°.

VEGA, (Lopez de) (*hist. litt. mod.*) poëte comique espagnol, très célebre & très fécond, né à Madrid en 1562, a servi de modele à quelques-uns de nos premiers auteurs dramatiques. On dit qu'il avoit fait jusqu'à 1800 pieces toutes en vers. Il en reste 300 en vingt-cinq volumes contenant chacun douze pieces. Il étoit né à Madrid en 1562, d'une famille noble. Il fut secrétaire de plusieurs grands seigneurs. Après s'être marié deux fois, il embrassa l'état ecclésiastique, fut prêtre & chevalier de Malthe. Mort en 1635.

VEGA, (Garcilasso de la) (*Voyez* GARCIAS-LASSO ou GARCILASSO.

VEGECE, (*Flavius-Vegetius-Renatus*) (*hist. litt. rom.*) écrivain du quatrieme siecle, connu par ses *institutions militaires* dédiées à l'empereur Valentinien, traduites en françois par M. de Sigrais, de l'académie des inscriptions & belles-lettres. On a aussi de *Vegece* un art vétérinaire, dans le recueil intitulé : *Rei rusticæ scriptores*, ce traité forme le sixieme volume de l'œconomie rurale de M. Saboureux de la Bonnetrie.

VELLEIUS-PATERCULUS, (*Hist. litt. anc.*) historien romain, auteur de l'abregé de l'histoire grecque & romaine, que M. le président Hénault, qui l'avoit choisi pour son modele, appele le modele inimitable des abrégés; cependant *Velleius-Paterculus* n'a pas réuni tous les suffrages; l'esprit d'adulation qui regne dans quelques endroits de son ouvrage, sur-tout dans les éloges prodigués à Tibere & à Séjan, lui a fait tort auprès des amateurs de la vérité; mais ses talens lui assurent un rang distingué parmi les écrivains.

Il naquit vers l'an de Rome 735, d'une famille équestre, originaire de Naples. Il fut tribun des soldats, comme l'avoit été *Publius-Velleius*, son pere, il commanda ensuite la cavalerie, sous Tibere, qu'il suivit dans neuf campagnes, avant que ce prince parvînt à l'empire; le plus connu de ses exploits est celui qui, par la levée du blocus de Philippopolis, pacifia la Thrace & affermit Rhémétalcès sur le trône. *Paterculus* ne fut pas revêtu d'emplois militaires seulement. Devenu successivement questeur, tribun du peuple, préteur, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour ariver au consulat; quelques-uns prétendent même qu'il y parvint, mais son nom ne se trouve point dans les fastes consulaires.

Son abrégé nous fait connoître avantageusement plusieurs de ses parents, tels que De Magius, son quatrieme aïeul, Minatius Magius, son bisaïeul, Caïus *Velleïus*, son aïeul, Magius-Celer-Velleïanus, son frere, le sénateur Capiton, son oncle; pour lui, les éloges outrés qu'il prodigue à Séjan, ont fait conjecturer qu'il fut envelopé dans la disgrace de ce ministre, & qu'il périt avec lui. En tout, on sait très-peu de choses de la vie de *Paterculus*, il n'est gueres connu que par son ouvrage, & selon M. l'abbé Paul, son traducteur, le consul M. Vicinius, à qui Tibere fit épouser Julie, fille de Germanicus, tire pourtant son plus grand lustre de la dédicace que *Paterculus* lui à faite de son livre.

Les critiques se sont partagés sur *Velleïus-Paterculus*; Beatus Rhenanus ne lui prefere aucun des historiens latins; *Nulli secundus est* Velleïus *inter latinos*. Vossius dit qu'il respire l'urbanité romaine. *Dictio ejus plane urbana*. Bodin ne connoit rien de plus pur ni de plus doux que sa latinité; *quo nihil purius ac suavius fluere potest*, il exalte sur-tout la maniere courte & lumineuse dont *Paterculus* expose les antiquités

romaines, *Antiquitates Romanorum tanta brevitate ac perspicuitate comprehendit*. La Mothe-le-Vayer remarque qu'il emploie l'épiphonême avec une grâce qui lui est particuliere. Alde-Manuce & le P. Possevin lui donnent l'éloge d'être à la fois concis, clair & coulant, *pressus, dilucidus, fluens*. Le P. Rouillé le loue beaucoup; le P. Cerutti dit qu'il agrandit sa pensée à mesure qu'il resserre son style. Le Philanthe du P. Bouhours lui trouve quelque chose de plus piquant qu'à Tite-Live; observons cependant que dans l'intention du P. Bouhours, Philanthe est l'avocat du mauvais goût. MM. de Tillemont, Rollin, le chevalier Temple sont encore au nombre des panégyristes de *Paterculus*. M. le président Hénault les a tous surpassés.

« Je viens, dit-il, au modele inimitable des abrégés, c'est *Velleïus Paterculus*, cet écrivain trop peu vanté par des raisons étrangeres à son talent; cet écrivain, que je ne me lasse point de lire, que par pressentiment j'ai admiré toute ma vie, qui réunit tous les genres, qui est historien quoique abréviateur, qui, dans le plus petit espace, nous a conservé un grand nombre d'anecdotes qu'on ne trouve point ailleurs, *quædam habet*, dit Vossius, *quæ haud alibi invenias*; qui défend son lecteur de l'ennui d'un abrégé, par des réflexions courtes, qui sont comme le corollaire de chaque événement, dont les portraits, nécessaires pour l'intelligence des faits, sont tous en ornement, enfin l'écrivain le plus agréable qu'on puisse lire, & pour tout dire, le grand admirateur d'Homere, mais surtout Cicéron, quoique Cicéron fût républicain, & que *Velleïus* fût passioné pour le parti monarchique ».

L'excuse générale des flateries de *Paterculus*, est qu'il écrivoit sous Tibere, (*Voyez* l'article Cordus, Cremutius) : une excuse plus honête, c'est qu'il dévoit sa fortune à Tibere & a Séjan.

Le grand talent de *Paterculus* est de peindre, mais ses portraits sont quelquefois trop uniformes, & comment supporter qu'il n'ait qu'un seul coup de pinceau pour Caton & pour Livie, qu'il dire également de l'un & de l'autre: *per omnia ingenio Diis quam hominibus propior?* A ne considérer que le goût, quel mérite y a-t-il à se répeter ainsi dans un même ouvrage d'une si petite étendue?

Paterculus, comme Tacite, échape de temps en temps à la pénétration de ses lecteurs; mais l'obscurité de Tacite vient de sa profondeur, celle de *Paterculus*, de rafinement; Tacite pense, *Paterculus* affecte un peu trop de vouloir penser. Mais M. l'abbé Paul, traducteur de ce dernier, ne pardone point à Sigonius d'avoir qualifié *Paterculus*, *tenuis verbis*, *neque satis accuratus*; il releve la contradiction de Juste-Lipse, qui après avoir dit : *compendium Velleji judicio & ordine scriptum*, approuve le silence offensant que Quintilien observe à son égard.

Persone ne saisit plus heureusement que *Paterculus*, les traits caractéristiques, quand il veut s'en donner la peine. Tout le monde a pu dire & a dit de Cicéron, *omnia incrementa sua sibi debuit.... ut vita clarus, ita ingenio maximus*; mais *Paterculus* seul a su ajouter : *qui effecit, ut quorum arma viceramus, eorum ingenio ne vinceremur*. Nul n'a si bien peint dans Mécene le mélange de vigilance, d'activité, & de molesse. *Vir, ubi res vigiliam exigeret, sane exsomnis, providens atque agendi sciens, simul vero aliquid ex negotio remitti posset, otio ac mollitiis, pane ultra feminam fluens*.

Quel éloge que ce mot sur Paul Emile! *virum in tantum laudandum, in quantum intelligi virtus potest*. Homme qui remplit toute l'idée qu'on peut se faire de la vertu.

Et cet autre mot sur Scipion Emilien, qui n'a jamais rien fait ni dit que de bien, *qui nihil in vita nisi laudandum, aut fecit, aut dixit ac sensit*, & ce trait sur l'usage que ce même Scipion savoit faire de ses momens de loisir, si rares & si courts. *Neque enim quisquam hoc Scipione elegantius intervalla negotiorum otio dispunxit*.

Quant aux traducteurs de *Velleïus-Paterculus*, la traduction que Jean Baudouin publia en 1616, peut être comptée pour rien; M. l'abbé Paul, qu'on regarde à désormais comme le seul traducteur de *Velleïus-Paterculus*, s'étone que celle de Donjanait parut excellente à M. le Président Hénault, & lui ait fait tomber la plume de mains; il convient qu'elle est fidele pour le sens, mais il soutient que la précision, l'élégance, la finesse de l'original y disparoisent entiérement.

Paterculus est plein de lacunes, il commence par une lacune, & ensuite il y en a une immense depuis l'enlevement des Sabines sous Romulus, jusqu'à la guerre contre Persée. M. Doujar a rempli cette lacune en françois, M. l'abbé Paul, en latin & en françois.

VELLY, (Paul François) (*Hist. Litt. mod.*) le premier des trois éditeurs de la nouvele histoire de France, plus simple, plus naturel que le second, dans son style sans force & sans couleur, mais moins bien instruit que le troisieme; il ne l'étoit même point du tout, & il n'écrivit l'histoire que pour l'apprendre. Son plan n'étoit pas à lui; ce furent les libraires Desaint & Saillant qui le lui proposerent, en le choisissant pour écrire l'histoire de France, comme ils l'auroient choisi pour écrire toute autre chose. Ils ne se tromperent pas beaucoup. L'abbé *Velly* est en général un esprit raisonable & un assez bon écrivain; mais sa réponse à quelques objections qui lui avoient été faites par les journalistes de Trévoux, & par quelques autres censeurs, est un exemple des excès où peut jeter l'ardeur polémique. Dans cette réponse, placée, en forme de préface, à la tête du troisieme volume *in* 12°. de la nouvele hi-

ſtoire de France, l'auteur, ſous une feinte modération, ſous une politeſſe ironique, cache, & cache fort mal un perſiflage ſanglant, une fureur d'amour propre d'autant plus gratuitement ridicule, qu'il ne s'agit là ni d'eſprit, ni de talent, mais de faits & d'érudition, & qu'il n'y a qu'à examiner & vérifier. Ce morceau peut paſſer pour un chef-d'œuvre de mauvais ton & de mauvais goût; mais il n'y a rien de ſemblable dans tout l'ouvrage.

L'abbe *Velly* étoit né près de Fiſmes en Champagne; il avoit été onze ans chez les jéſuites, & l'humeur qu'il met dans ſes réponſes aux obſervations critiques faites par les jéſuites, dans le journal de Trévoux, tient peut-être aux motifs qu'il avoit eu pour ſe ſéparer d'eux. L'abbé *Velly* mourut d'un coup de ſang, le 14 ſeptembre 1759. Il avoit autrefois traduit en françois la ſatyre du docteur Swift, intitulé; *John Bul*, ou *le procès ſans fin*, & qui roule ſur la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, guerre terminée par le traité d'Utrecht.

VENANCE, (*voyez* FORTUNAT).

VENCESLAS, (*hiſt. mod.*) empereur du quatorzieme ſiecle, intempérant, fou & cruel, fut fils & frere d'empereurs, & d'empereurs aſſez célebres. Charles IV, ſon pere eſt l'auteur de la bulle d'or; c'eſt ſous l'autorité de Sigiſmond, ſon frere & ſon ſucceſſeur, que s'eſt tenu le concile de Conſtance. Charle IV qui, par la bulle d'or, avoit fixé l'âge avant lequel on ne pouvoit être élu roi des romains, commença par violer ſa loi, en faveur de *Venceslas*, ſon fils aîné, qui devint empereur en 1378, à la mort de Charles IV. Ce *Venceslas* étoit roi de Bohême, ainſi que ſon pere & ſon aïeul: ayant pris la défenſe des Juifs contre les Bohémiens, ceux-ci ſe révolterent, & ayans d'ailleurs des actions de violence & de fureur à lui reprocher, nommément d'avoir fait jeter dans la Moldaw, ſaint Jean Népomucene, parce qu'il avoit refuſé de lui révéler la confeſſion de la reine, ſa femme, & d'avoir quelquefois marché dans les rues, ſuivi d'un boureau pour faire exécuter ſur le camp ceux qui lui déplaiſoient, ils le traiterent comme un fou, & l'enfermerent en 1394. Il ſe ſauva de ſa priſon, & voulut ſe faire un parti. Les habitans de Prague le chaſſerent de leur ville, & donnerent la régence à Sigiſmond, ſon frere, roi de Hongrie, qui le fit enfermer de nouveau dans une tour à Vienne en Autriche, il s'échapa encore de cette nouvele priſon, & de nouveles folies annoncerent qu'il étoit libre. Les électeurs de l'empire rougiſſant d'un pareil chef, & uſant & abuſant peut-être contre lui des droits que Charles IV, ſon pere, leur avoit confirmés par la bulle d'or, le dépoſerent en 1400. Inſenſible à la honte de ſa dépoſition, mais craignant de perdre les bons vins d'Allemagne, auxquels il atachoit un grand prix, il écrivit, dit-on, aux villes impériales, qu'il n'exigeoit pour toute preuve de leur fidélité que quelques toneaux de leur meilleur vin. Il conſentit à ſa dépoſition & fit ſon abdication de la courone imperiale, en 1410; mais il mourut en 1419, avec le titre de roi de Bohême.

VENDÔME, (*hiſt. de France*). Le Vendômois a porté autrefois le titre de comté; il a eu ſes comtes particuliers; Catherine de *Vendôme*, fille de Jean V, un de ces comtes, épouſa par contrat du 28. ſeptembre 1364 Jean de Bourbon I, comte de la Marche; elle devint héritiere des comtes de *Vendôme*, par la mort de Bouchard VII, ſon frere, arivée vers l'an 1373; & le comté de *Vendôme* paſſa dans la maiſon de Bourbon.

Louis de Bourbon, ſecond fils de Jean de Bourbon, comte de la Marche, & de Catherine de *Vendôme*, forma la branche de *Vendôme* dans la maiſon de Bourbon.

Le roi François I érigea le comté de *Vendôme* en duché pairie, par de lettres du mois de février 1514, vieux ſtyle, c'eſt-à dire 1515, en faveur de Charles de Bourbon, arriere petit fils de Louis & aïeul du roi Henri IV. Henri IV donna, en 1598, le duché de *Vendôme* à Céſar, ſon fils naturel, né au mois de juin 1594, de Gabrielle d'Eſtrées, ducheſſe de Beaufort, légitimé au mois de janvier 1595, qui a fondé la derniere maiſon de *Vendôme*. Il épouſa l'héritiere de la branche de Mercœur-Lorraine, ce fut une des conditions de l'accommodement du duc de Mercœur, ce ligueur opiniâtre, avec Henri IV. Henri qui avoit beaucoup aimé la mere de Céſar, ne négligea rien pour l'agrandiſſement & l'élévation de ce fils; en érigeant Beaufort en duché pairie en 1597, il voulut qu'elle eût rang immédiatement après celle de Montmorenci, en lui donnoit la duché pairie de *Vendôme*, il la fit remonter à la date de la premiere érection en 1515. Enfin en 1610 il donna rang à Céſar Monſieur (on l'appeloit ainſi) immédiatement après les princes du ſang, exemple ſuivi depuis par Louis XIV; mais tous ces avantages furent conteſtés, & même enlevés aux *Vendômes*, après la mort de Henri IV; ils leur furent rendus lorſque, par la déclaration du 5 mai 1694, Louis XIV donna au duc du Maine & au comte de Toulouſe la préſéance ſur tous les pairs. En 1614, les princes de *Vendôme* entrerent dans la ligue des princes & ſeigneurs mécontents qui, ayant à leur tête le prince de Condé, ſe retirerent de la cour. En 1626, à l'occaſion des intrigues pour le mariage de Gaſton & de la malheureuſe afaire du comte de Chalais, ils furent arrêtés à Blois le 3 juin, & Céſar dépouillé du gouvernement de Bretagne, que le duc de Mercœur, ſon beau-pere, lui avoit cédé; en 1630 ſeulement il fut mis en liberté, & alla porter

les armes au service des Hollandois, ce qui étoit alors une maniere indirecte de servir la France. En 1643, au commencement de la régence d'Anne d'Autriche, messieurs de *Vendôme* se mirent à la tête d'un parti nommé *les importans*, opposé au duc d'Orléans & au prince de Condé, ils furent exilés, en 1650 ils rentrerent en faveur. César, duc de *Vendôme*, eut la charge de sur-intendant des mers, que la reine avoit prise pour elle, afin de ne la pas donner au duc d'Enghien, à la mort de l'amiral de Brézé, beau-frere de ce prince; la reine s'en démit en faveur du duc de *Vendôme*, & en donna la survivance au duc de Beaufort, second fils de César. La cour, alors ennemie des princes, s'étoit tournée du côté des frondeurs, à la tête desquels étoient messieurs de *Vendôme*, nommément le duc de Beaufort. César servit fort bien la cour en Guyenne, pendant la guerre moitié civile, moitié étrangere. En 1653 il prit Bourg, il soumit Bordeaux en fermant le port de cette ville aux secours qu'elle atendoit de l'Espagne. En 1654, il représenta le duc de Normandie au sacre de Louis XIV. En 1655, le 29 septembre il mit en fuite la flote d'Espagne devant Barcelone. Il mourut à Paris le 22 octobre 1665; il laissa deux fils.

1°. Louis duc de *Vendôme* & de Mercœur, qui épousa Laure Mancini, niece du cardinal Mazarin, dont il eut le fameux duc de *Vendôme*, généralissime des armées de France & d'Espagne, & le grand-prieur.

2°. Le duc de Beaufort, *voyez* Beaufort.

Louis Joseph, duc de *Vendôme* & de Mercœur, fils aîné de Louis, est celui qui a donné le plus d'éclat au nom de *Vendôme*. Il fut un des seuls généraux qui soutinrent encore la gloire & la fortune de la France, au milieu des désastres de cette longue guerre de la succession d'Espagne. Il avoit fait ses premieres campagnes dans la guerre de 1672; il avoit suivi le roi, cette même année à la conquête de la Hollande, en qualité de volontaire, il le suivit de même dans toutes les autres campagnes de cette guerre. Il se distingua aux siéges de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, & aux batailles de Steinkerque en 1692, & de la Marsaille en 1693; il commanda en 1695, d'abord en Provence, ensuite en Catalogne. En 1697, il prit Barcelone, batit le vice-roi de Catalogne, Velasco, & fut fait lui-même vice-roi de Catalogne pour la France. Dans la guerre de la succession, commandant en Italie, il combatit le prince Eugene avec toute l'émulation de la rivalité, & lui livra plusieurs batailles où l'on s'attribua de part & d'autre la victoire; mais il étoit beau de pouvoir dire d'un ennemi tel que le prince Eugene:

Si quæritis hujus
Fortunam pugnæ, non sum superatus ab illo.

Le principal avantage de ces afaires paroit même avoir été du côté du duc de *Vendôme*. Le fruit de la bataille de Luzara, livrée par ce prince au prince Eugene, le 15 août 1702, fut la prise de Luzara & de Guastalla, & avant cette bataille, le duc de *Vendôme* avoit fait lever le blocus de Mantoue au prince Eugene, le 1. août; le 26 juillet il avoit défait le général Visconti, à Santa-Vittoria.

Le 16 août 1705, il livra encore au prince Eugene, en Italie, la bataille de Cassano; le prince Eugene y fut blessé, le duc de *Vendôme* y eut un cheval tué sous lui, les fruits de ce combat furent la prise de Veru, de Soncino, de Mentmélian.

Le 10 décembre 1710, il livra, en Espagne au comte de Staremberg, la bataille de Villaviciosa, qui fit époque & révolution. Le roi d'Espagne, Philippe V, qui s'étoit déja trouvé en persone avec M. de *Vendôme*, à la bataille de Luzara, se trouva encore à celle de Villa-viciosa. On sait que Philippe V. abandoné par Louis XIV, son aïeul, lui avoit demandé pour derniere grâce un homme, un seul homme, c'étoit le duc de *Vendôme*; ce général n'avoit point alors de commandement, il étoit assez négligé en France; Philippe V, qui en 1702 avoit fait la guerre avec lui en Lombardie, le jugeoit seul capable de retablir ses afaires; en quoi il jugeoit bien différemment, & bien plus saintement du duc de *Vendôme*, que le duc de Bourgogne, que ne le trouvoit *nullement général*, ce sont les termes d'une lettre écrite par le duc de Bourgogne à madame de Maintenon, après le combat d'Oudenarde, en 1708. Il faut pourtant avouer que les nouveaux mémoires de Noailles font apercevoir sensiblement beaucoup de fautes & de négligences du duc de *Vendôme*, même dans cette derniere expédition d'Espagne.

Quelque historiens modernes, en convenant des excellentes qualités natureles & acquises du duc de *Vendôme*, de son amour sévere pour l'ordre & la justice, de son amour tendre pour le peuple, de son affabilité généreuse à l'égard des soldats, de son application aux afaires, de son exactitude scrupuleuse à remplir tous ses devoirs, enfin de la perfection morale où il étoit parvenu en tout genre, ont paru douter de ses talens militaires. Ce doute a pour excuse naturele la nécessité de prononcer entre le duc de Bourgogne & le duc de *Vendôme*, dans la campagne de 1718, & d'en attribuer les désastres à l'un ou à l'autre. La réputation de M. de *Vendôme*, ses succès, la maniere dont il rétablit dans la suite les afaires désespérées de Philippe V, en Espagne, une sorte de faveur popu-

populaire que son opposition même au duc de Bourgogne & au parti de la cour lui avoit valu, la jeunesse du prince, son inexpérience présumée, tout concouroit à faire donner la préférence à M. de *Vendôme*, & à faire rejeter sur le prince les fautes & les malheurs de cette campagne. Nous avons déja dit que les mémoires de Noailles avoient répandu quelques ombres sur la gloire de M. de *Vendôme*; les mémoires du maréchal de Berwick, qui ont aussi paru depuis quelques années, nous ont encore disposés à remettre la chose en question, & à concevoir que l'inapplication, la négligence & la paresse connues de M. de *Vendôme*, dans les détails du commandement, pouvoient être une compensation funeste des traits de génie & des coups de maître dont il devenoit capable dans l'occasion. D'aprés les succès du duc de Bourgogne dans d'autres expéditions, d'aprés l'autorité du maréchal de Berwick, d'aprés beaucoup de circonstances, on peut douter que les malheurs de la campagne de 1708 doivent être imputés au duc de Bourgogne plutôt qu'au duc de *Vendôme*.

Il paroit par les mémoires du maréchal de Berwick, que M. de *Vendôme* ne put se défendre de quelque jalousie à son égard, & que ce sentiment, indigne d'un si grand homme, en le rendant contraire aux vues de M. de Berwick, influa trop sur ses déterminations & sur les opérations de cette malheureuse campagne de 1708. On peut voir sur cette mésintelligence des deux généraux, & sur les suites qu'elle entraîna, la correspondance de M. de Berwick avec M. le duc de Bourgogne, & de M. de *Vendôme* avec le roi, & de M. de Chamillart, sous le n°. 1 des notes du second volume des mémoires de Berwick.

Nous apprenons par ces mêmes mémoires, que Philippe V ne demanda, en 1710, au roi son aïeul, M. de *Vendôme*, qu'aprés avoir demandé M. de Berwick, & que sur le refus qu'on avoit fait de le lui envoyer, parce qu'on avoit besoin en Dauphiné & ailleurs, des talens & des services de ce général. Plusieurs historiens françois avoient donné à M. de *Vendôme* tout l'avantage de la bataille de Villa-viciosa; la veille, M. de *Vendôme* avoit pris d'assaut Brihrega, & comme c'étoit pour faire lever le siége de cette ville que M. de Staremberg s'étoit avancé, il parut avoir perdu la bataille, puisqu'il en avoit perdu l'objet. La vérité est qu'on put s'attribuer, & qu'on s'attribua de part & d'autre la victoire. Cependant l'auteur de la rivalité de la France & de l'Angleterre, ayant mis cette bataille au rang des afaires indécises, plusieurs gens de lettres lui en témoignerent leur étonement; ils n'avoient pas le moindre doute sur la pleine victoire de M. de *Vendôme*. M. de Berwick va plus loin que l'auteur de la *rivalité*; il dit formélement que le comte de Staremberg eut l'avantage à la journée de Villa-viciosa. Cette opinion contraire à diverses relations, & même à l'opinion générale, est apuiée par une lettre du roi d'Espagne lui-même, écrite le 11 décembre 1710, c'est-à-dire le lendemain de l'afaire, & raporté dans ces mémoires de Berwick, sous le n°. 8 des notes du second volume.

Au reste, il n'y a de doute que sur le succès de la journée même, car les suites furent entiérement à l'avantage du roi d'Espagne & de monsieur de *Vendôme*.

Le duc de *Vendôme* mourut à Vinoros en Espagne, le 11 juin 1712, âgé de cinquante huit ans; il est enterré au monastere de l'Escurial, dans le tombeau des enfants d'Espagne.

Philippe, son frere, né le 23 août 1655, mort à Paris le 24 janvier 1727, avoit en effet montré de la valeur en servant en Italie, sous son frere. En 1704 il prit Revère le 10 avril, & Sensano le 25 novembre; en 1705, il enleva, le 2 février, des quartiers ennemis; mais dans la même campagne, s'étant brouillé avec son frere, il quita l'armée & ne servit plus, mais il forma la société du Temple; sa cour fut composée des Chaulieu, des la Fare, des Rousseau, des Voltaire.

Vendôme, (Géoffroi, abbé de) (*hist. ecclés.*) nommé à cette abbaye en 1093, & au cardinalat en 1094; mourut vers l'an 1130. Louis-le-Grôs, dont il étoit sujet, étant né à Angers, l'employa ainsi que les papes de son temps, dans de afaires importantes. On a de lui quelques écrits publiés en 1610, par le P. Sirmond. C'est dans une de ses lettres qu'il est parlé de la familiarité de Robert d'Arbrissel avec les femmes. *Voyez* l'article Arbrissel (Robert d').

Mathieu de *Vendôme*, abbé de S. Denis, étoit nommé *Vendôme*, du lieu de sa naissance. Il fut régent du royaume de France, pendant la seconde croisade de saint Louis, & principal ministre sous Philippe-le Hardi. Il mourut en 1286, sous le regne de Philippe-le-Bel, laissant la réputation d'un bon & sage ministre.

Il fut aussi homme de lettres. On lui attribue une *histoire de Tobie* en vers élégiaques, imprimée à Lyon en 1605, *in* 4°.

VENEL, (Madeleine de Gaillard de) (*Hist. de Fr.*) madame de *Venel* étoit de l'ancienne famille des Gaillard de Provence, sœur de M. Gaillard de Lonjumeau, évêque d'Apt; elle étoit née à Marseille, le 24 janvier 1620. M. de *Venel*, son mari, étoit conseiller d'état, & avoit été conseiller au parlement de Provence; elle eut la confiance de la reine Anne d'Autriche, & contribua beaucoup, selon l'intention de cette princesse, à la séparation de Louis XIV & de mademoiselle de Mancini; elle conduisit celle-ci à Rome, au Connétable Colonne, son mari. Elle devint ensuite une des dames de la reine & fut sous-gouvernante des enfans de

France, fils de M. le dauphin. Elle mourut au château de Versailles, le 24 novembre 1687.

Venel, Gabriel-François (*Hist. litt. mod.*) médecin de Montpellier, membre de la société royale de cette ville, fut chargé en 1753, de l'examen de toutes les eaux minérales du royaume. Il a fourni à l'encyclopédie, un grand nombre d'articles de médecine. Né à Pezenas en 1723, mort en 1776.

VENERONI, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) c'est-à-dire *Vigneron*, se disoit de Florence, & étoit de Verdun, & le but de cette petite fraude étoit d'inspirer plus de confiance à ses écoliers, dans ses leçons d'italien; au reste, il ne les trompoit pas, car il savoit & enseignoit très-bien cette langue, & il est un des auteurs qui ont le plus contribué à répandre, en France, le goût de la littérature italiene. Ses ouvrages sont: une méthode pour apprendre l'italien, un dictionaire italien françois & françois-italien, la traduction des lettres de Loredano, & des lettres du cardinal Bentivoglio.

VENETTE, (Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) docteur en médecine, disciple de Gui-Patin, mort en 1698 à la Rochelle où il étoit né. On a de lui un *traité du scorbut*, un *traité des pierres qui s'engendrent dans le corps humain*; mais c'est surtout par le *tableau de l'amour conjugal* qu'il est connu.

Un autre *Venette* plus ancien, est l'objet d'un mémoire de M. de la Curne de Sainte-Palaye, inséré dans le recueil de l'académie des inscriptions & belles lettres, tome XIII, pages 520 & suiv. Ce *Venette* est un des continuateurs de Guillaume de Nangis, & M. de Sainte-Palaye en avoit déja parlé dans un mémoire sur la vie & les ouvrages de Guillaume de Nangis & de ses continuateurs, inséré au huitieme volume, page 560 & suivantes.

VENIERO. (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom de plusieurs nobles vénitiens de la même famille, qui se sont tous fait connoître par des ouvrages, soit en prose, soit en vers. Dominique, Jérôme, François & Louis étoient freres; de ces quatre, les deux plus célebres sont Dominique & Louis. Dominique, mort en 1581, est au nombre des bons poëtes de son temps, ses poésies ont été imprimées dans les recueils de Dolce & de Ruscelli. Louis, mort en 1550, se permit deux poëmes dont l'obscenité s'annonce jusques dans le titre, & qui ont mérité d'être attribués à l'Aretin par quelques bibliographes. Louis eut deux fils: Louis & Maffée *Veniero*, tous deux connus aussi par des ouvrages: un éditeur protestant qui fit imprimer à Lucerne, en 1551, les deux poëmes obscenes dont nous venons de parler, a sans doute trouvé plaisant de les attribuer à Maffée, parce qu'il étoit archevêque de Corfou, mais il n'étoit pas né lorsque son pere le publia, en 1531.

VENDATOUR. (*Hist. de Fr.*) La maison de *Ventadour* est une branche de la maison de Comborn, regardée comme la plus anciene du Limosin. Le chef-lieu de la vicomté de Comborn, dont cette maison porte le nom, est situé dans le Limosin, entre Limoges, Tulle, Turenne & Userche. *Ventadour* est à quelques lieues au nord-est de Tulle. Les vicomtes de Comborn exerçoient le droit de régale sur certaines châtélenies dépendantes de l'évêché de Limoges, pendant la vacance du siége, & il furent maintenus dans ce droit dés l'an 1278, par un arrêt rendu au parlement de la Toussaint, contre les officiers du roi Philippe-le-Hardi.

Archambaud, surnommé *jambe pourrie*, est le premier que l'on trouve qualifié de vicomte de Comborn. Il vivoit & on le voit faire des donations à l'église de saint Martin de Tulles, vers l'an 984. Le grand carnage qu'il faisoit de ses ennemis, dans les combat, le fit, dit-on, surnomer *le boucher*; le surnom de *jambe pourrie*, lui vient de ce qu'étant près d'entrer de force dans le château de Turenne, on lui en ferma les portes avec violence & qu'il reçut au pied en cette occasion, une blessure dont il resta estropié.

Archambaud II, son petit fils, tua Robert son frere, & chassé par son pere, il prit la fuite. Long-tems après il tua un chevalier, par qui le pere d'Archambaud avoit été autrefois blessé dans un combat. Cette action fut agréable à son pere, & le remit en grâce auprès de lui. Archambaud II fut tué d'un coup d'épée, sous le regne de Henri I.

Il fut pere d'Archambaud III qui continua la maison de Comborn,

Et d'Ebles qui forma celle de *Ventadour*, dont il s'agit ici.

Bernard I, l'un de ses descendans, qui se maria le 17 mai 1338, fut le premier comte de *Ventadour*.

Charles, comte de *Ventadour*, chevalier, chambellan du roi, arriere petit fils de Bernard I, fut fait prisonier à la bataille d'Azincourt.

Blanche, sa petite fille, héritiere de sa maison, porta le comté de *Ventadour* dans la maison de Lévis, par son mariage avec Louis de Lévis, seigneur de la Voute, dont le contrat est du 12 juillet 1472.

C'est pour Gilbert de Lévis, troisieme du nom, arriere petit fils de Louis de Lévis & de Blanche de *Ventadour*, que le comté de *Ventadour* fut érigé en duché pairie, en 1578.

Louis Charles de Lévis, duc de *Ventadour*, arriere petit fils de Gilbert III & Charlote Eléonore Madeleine de la Mothe Houdancourt, sa femme, gouvernante de Louis XV & des enfans de France, n'ont eu qu'une fille, Anne Genevieve de Lévis, qui a porté le duché de *Ventadour* dans la maison de Rohan,

par son mariage avec le prince de Rohan, Hercule Mériadec de Rohan, duc de Rohan Rohan. L'époque de ce mariage est le 15 fevrier 1693.

Depuis ce temps, le nom de *Ventadour* est un des noms de la maison de Rohan, & le cardinal de Soubise, petit fils d'Hercule Mériadec de Rohan, & d'Anne Genevieve de Lévis, s'étoit appelé, dans sa jeunesse, abbé de *Ventadour*.

VENTIDIUS BASSUS, (*Hist. rom.*) homme de basse extraction, qui ayant été muletier, se distingua sous Jules César & Marc Antoine, devint tribun du peuple, préteur, pontife, consul, & triompha des Parthes, vaincus par lui dans trois grandes batailles l'an 38 avant J. C. Il fut enterré au dépens du public.

VERDIER, (Antoine du) (*Hist. litt. mod.*) Seigneur de Vauprivas, historiographe de France & gentil-homme ordinaire du Roi, né en 1544 à Montbrison en Forez, mort en 1600, est auteur d'une *bibliotheque des auteurs françois*, dont M. Rigolei de Juvigny a donné une nouvele édition, ainsi que de la bibliotheque de la Croix du Maine.

VERDRIER, (César) (*Hist. litt. mod.*) chirurgien & démonstrateur royal à saint Côme, auteur d'un bon abrégé d'anatomie, & de plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'académie de chirurgie; mort à Paris en 1759.

VERDUC, (Laurent, Jean Baptiste, son fil & Laurent, frere de Jean Baptiste) (*Hist. litt. mod.*) trois chirurgiens célebres. On a du premier *la maniere de guérir, par le moyen des bandages, les fractures & les luxations qui arrivent au corps humain*; du second l'ouvrage intitulé: *les opérations de chirurgie avec une pathologie*. Son traité *de l'usage des parties du corps humain* a été achevé & publié en 1696 par son frere Laurent, mort en 1703, & de qui on a encore *le maître en chirurgie*, ou la chirurgie de Gui de Chauliac.

VERGER DE HAURANNE, (Jean du) (*Hist. litt. mod.*) abbé de saint Cyran, fauteur du jansénisme, ami de Jansénius, & dont les plus grands hommes de Port-Royal, les Arnaud, les Nicole, les Pascal, faisoient gloire de se dire les disciples. Les jésuites & les docteurs molinistes lui ont attribué beaucoup d'erreurs, & ont voulu le faire passer pour hérétique. Le P. Bouhours, qui n'étoit pas théologien & qui ne s'occupoit guere que des erreurs relatives à la grammaire & au goût, l'a aussi ataqué avec les armes qui lui étoient propres, il a voulu le faire passer pour un mauvais écrivain. Dans sa *maniere de bien penser* sur les ouvrages d'esprit, il cite des fragmens des lettres spiritueles de l'abbé de saint Cyran comme des modeles de mauvais style, de galimathias, d'enflure, d'obscurité. Ces morceaux ainsi détachés paroissent à la vérité fort ridicules, mais sans compter ce qu'ils peuvent perdre à être ainsi tirés de leur place & séparés de ce qui précede & de ce qui suit, sans compter que des lettres laissent supposer dans ceux qui les reçoivent des moyens d'intelligence qui leur sont particuliers, il y a bien peu de délicatesse & de bienséance à prendre ainsi chez ses ennemis les exemples du mal, comme chez ses amis les exemples du bien; sur tout dans un livre d'instruction, où le préceptes & les exemples doivent être au-dessus de toute contradiction & de tout soupçon, & par conséquent n'être choisis ni par l'amitié ni par la haine: c'est décréditer ses oracles que de leur donner ainsi un motif suspect, c'est aller contre son but. Le *Petrus Aurélius* de l'abbé de saint Cyran, qui fut imprimé sous la protection du clergé de France & supprimé pour un temps par les jésuites, fit beaucoup de bruit dans le temps ainsi que les autres écrits polémiques de l'abbé de saint Cyran contre le P. Garasse & beaucoup d'autres; persone aujourd'hui ne les lit, pas même les jansénistes les plus zélés. Il n'y a qu'un secret pour être lû toujours ou du moins long-temps, c'est d'écrire de choses toujours utiles. Le cardinal de Richelieu, moitié pour des raisons de jansénisme, moitié parce que l'abbé de saint Cyran n'avoit pas voulu se déclarer pour la nullité du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, le fit enfermer en 1638, il ne sortit de la prison qu'après la mort du cardinal, & ne jouit pas long-tems de sa liberté, car il mourut à Paris en 1643, l'année même où il l'avoit obtenue. Il étoit né en 1581 à Baïone d'une famille noble.

VERGER ou VERGERIO, (*Hist. de Luthéran.*) Pierre-Paul, a été employé en différentes nonciatures dans l'Allemagne sous le pontificat de Clément VII, & de Paul III. Il en fut recompensé par l'évêché de Capo d'Istria sa patrie. Le dépit de n'avoir pu obtenir le chapeau de cardinal le rendit apostat; il embrassa le luthéranisme, & il entraîna dans son erreur son frere Jean-Baptiste, évêque de Pola. Il est auteur de quelques ouvrages que les protestans mêmes méprisent. Après avoir été ministre chez les Grisons dans la Valteline en Allemagne, il mourut à Tubingue en 1565. Un de ses parens, nommé comme lui Pierre Paul *Verger* ou *Vergerio*, né à Capo d'Istria, mort vers l'an 1431 est auteur d'une *histoire des princes de la maison de Carrara*, publié par Muratori, tome XVIe. de sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il est auteur aussi d'un traité *de ingenuis moribus & liberalibus adolescentiæ studiis*.

Dans les lettres du mois de mars 1545, enregistrées au parlement le 22 du même mois, par lesquelles François I donne aux professeurs royaux le droit de *committimus*, il est parlé d'un

Angelo *Vergerio* ou Vergecio, qui a le titre d'*écrivain en grec*. C'étoit un grec né dans l'Île de Candie, & qui étoit venu vers l'an 1540 à Paris, où son écriture grecque fut trouvée si belle, qu'elle servit d'original à ceux qui graverent les caracteres de cette langue pour les impressions royales sous François I. Chevillier parle de ces belles lettres qui furent fondues dans les matrices que François I avoit fait fraper. Nous apprenons de Jacques du Breul, dans ses antiquités de Paris, que ce *Verger* ou Vergece, qu'il appele *écrivain du roi en lettres grecques*, avoit quatre cent cinquant livres tournois de gages assignés à l'épargne. C'étoient les-mêmes appointemens que ceux de lecteurs & professeurs royaux.

VERGI, (*Hist. de Fr.*) c'est le nom d'une des plus illustres & des plus ancienes maisons de la Bourgogne, le titre de Sénéchal de Bourgogne étoit héréditaire dans la branche aînée de cette maison; elle tiroit son nom du château de *Vergi* qui fut ruiné en 1609.

1°. On voit dès le milieu du XIIe. siecle les papes Eugene III & Anastase IV mettre l'abbaye de Vezelai sous la protection de Gui, seigneur de Vergi, qui vivoit encore en 1204.

2°. Hugues, seigneur de *Vergi*, son fils, fit la guerre en 1185 au duc de Bourgogne Hugues III. Il acompagna Philippe Auguste à la croisade & se distingua au siége d'Acre ou Ptolémaïde en 1191. Il étoit mort en 1202.

3°. Jean de *Vergi* IIIe. du nom, dit *le Grand*, fut envoyé en Turquie, après la bataille de Nicopolis pour négocier la liberté de Jean, comte de Nevers, qui fut dans la suite le cruel Jean, duc de Bourgogne; il se signala l'an 1408 dans un combat contre les Liégeois & mourut le 25 mai 1418.

À cette même bataille de Nicopolis, livrée en 1396, périrent deux freres de la maison de *Vergi*, savoir:

4°. Guillaume de *Vergi*,

5°. & Jacques de *Vergi*, seigneur de la Fauche, tous deux fils de Jean III.

6°. Jean de *Vergi*, IVe. du nom, fils de Guillaume, fut un des seigneurs Bourguignons qui acompagnerent ce même duc de Bourgogne, Jean le cruel, mentioné dans l'article 3, à cette fatale entrevue du pont de Montereau-Faut-Yonne où il fut tué.

7°. Antoine de *Vergi*, comte de Dammartin, maréchal de France, étoit oncle de Jean IV & frere de Guillaume & de Jacques. Il étoit chambellan du duc de Bourgogne Jean; il lui rendit beaucoup de services dans la fatale querele des armagnacs & des bourguignons, il l'acompagna aussi au pont de Montereau le 10 septembre 1410, & il fut blessé & fait prisonier en voulant défendre ce prince. En 1420, il fut nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre Henri V, alors véritable roi de France sous le titre de régent, qui lui avoit été conféré par le traité de Troyes. Ce fut le maréchal de *Vergi* qui gagna, en 1423, contre Charles VII la bataille de Crevant près d'Auxerre. Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, fils de Jean, allié des Anglois, ayant pris parti pour Antoine de Vaudemont contre le roi René, dans la querele pour la succession de la Lorraine, le maréchal de *Vergi* assista, en 1431, à la bataille de Bullegneville, où René fut vaincu & fait prisonier. Il mourut le 29 octobre 1439.

8°. Dans la branche des seigneurs d'Autrei, Jean de *Vergi*. Celui-ci servit aussi le duc de Bourgogne Jean, dans la querele des armagnacs & des bourguignons, il le suivit en 1417 à l'entreprise sur Paris; il fut un des seigneurs bourguignons qui jurerent l'observation du traité conclu entre le dauphin & le duc de Bourgogne le 11 juin 1419. Il suivit aussi le duc de Bourgogne à l'entrevue de Montereau, & il fut, dit-on, tué avec lui par les amis du dauphin; ce qui est contraire au récit de la plupart des historiens, qui disent, qu'il n'y eut que Noailles tué à Montereau avec le duc.

9°. Dans la branche des seigneurs de Champuant, Guillaume de *Vergi*, quatrieme du nom, sénéchal & maréchal de Bourgogne, suivit & servit avec zele Charles-le-Téméraire à la bataille de Morat le 22 juin 1476. Après la bataille de Nancy, où Charles fut tué & d'où Guillaume de *Vergi* ramena cinq cens hommes de cavalerie, échapés avec peine au désastre de cette journée, il s'empressa d'offrir ce secours & ses services à Marie de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire. Arras se défendoit contre les François, commandés par du Lude, & demandoit du secours à toutes les villes voisines, principalement à Douay; *Vergi* s'offrit avec beaucoup d'ardeur à conduire son détachement de Douay, où il étoit alors, dans Arras; mais joignant la prudence au zele & au courage, il proposa d'atendre la nuit pour y entrer avec sûreté. La bourgeoisie de Douay, impétueuse dans son zele, ignorant la guerre & bravant de loin des périls qu'elle ne devoit point partager, l'obligea de partir à l'instant même, à midi. *Vergi* fut forcé d'obéir, & cette imprudence eut le succès qu'il avoit prévu. Du Lude, averti de sa marche, vint à sa rencontre avec des forces supérieures, tailla en pieces son détachement, & le fit lui même prisonier.

Louis XI, sensible au mérite & sur-tout ardent à recueillir le double avantage, d'en priver ses ennemis & de l'acquérir pour lui-même, essaya d'entraîner *Vergi* sur les traces de Comines & des Desquerdes qu'il avoit déja séduits; mais *Vergi* joignoit à des qualités héroïques un grand atachement à ses devoirs. Il refusa les offres les plus avantageuses. Louis admira &

punit sa probité. Voyant que l'intrigue étoit inutile, il employa la tyrannie. *Vergi* fut resserré dans une étroite prison, & même on poussa l'indignité jusqu'à lui mettre les fers aux pieds. On ne réussit pas mieux. *Vergi* avoit été incorruptible : il fut inébranlable. Un an d'outrages & de tourmens n'avoit fait qu'affermir sa constance. Enfin on essaya un artifice plus puissant. Sa mere eut la liberté de le voir, de pleurer à ses ieux, de l'atendrir sur son sort, de lui peindre les malheurs de sa maison, dont il étoit la seule espérance, le seul apui. *Vergi* avoit soutenu les fers, bravé la mort, rejeté les séduisantes faveurs de la fortune : il ne put résister aux larmes de sa mere.

nox & tua testis
Dextra, quod nequeam lacrymas perferre parentis.

il se rendit, & il fut le seul en qui la défection devint presque une vertu. Vaincu par la nature, comme Coriolan, il fut plus grand que le héros romain, en ce qu'il ne fallut pas moins que les larmes d'une mere pour faire rentrer Coriolan dans son devoir, & qu'il ne fallut pas moins pour en faire sortir *Vergi*.

Il fut fidele à ses nouveaux engagemens, sous Louis XI, & sous Charles VIII son fils, mais la courone ayant passé dans une ligne collatérale, avec laquelle il n'avoit point traité, il se hâta de retourner à ses maîtres legitimes. Marie de Bourgogne étoit morte, mais l'empereur Maximilien d'Autriche son mari, vivoit; Maximilien le fit maréchal de Bourgogne en 1498, & Philippe le-Beau, son fils, lui donna, en 1504, le gouvernement des pays de Gueldres & de Zutphen, il fut fait chevalier de l'ordre de l'annonciade en 1519 & mourut en 1520.

10°. Guillaume de *Vergi*, cinquieme du nom, petit fils de Guillaume IV, chambellan de l'archiduc Charles d'Autriche, fils de Philippe-le-Beau, & qui fut depuis l'empereur Charles-Quint, l'acompagna, en 1516, en Espagne. À la bataille de Pavie, en 1525, il commandoit dans l'armée impériale la cavalerie de la Franche-Comté. Il mourut à Bruxelles le 26 janvier 1531.

11°. François de *Vergi*, fils du précédent, avoit été élevé, comme enfant d'honeur, auprès du même Charles-Quint. Il porta la cornete impériale à la bataille de Mulberg, où Charles-Quint accâbla les protestans en 1547. Il servit encore avec éclat aux siéges de Metz en 1553, de Dourlens, de Saint-Quentin, de Ham; à la bataille de Saint-Quentin en 1557, de Gravelines en 1558. Philippe II le nomma gouverneur de Bourgogne, érigea sa terre de Champlite en comté, le fit chevalier de la toison d'or en 1584. Il mourut le 5 décembre 1591.

12°. Fernand de *Vergi*, seigneur de Flagei, fils de François, capitaine d'infanterie, fut tué par mégarde d'un coup d'arquebuse à une revue de sa compagnie.

VERGIER (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) né à Lyon en 1657, fut fait, en 1690, commissaire ordonateur de la marine, & fut ensuite président du conseil de commerce à Dunkerque, il quita tout pour vivre à Paris en homme de plaisir & en bel esprit. Ses poésies sont faciles & négligées.

La mort de *Vergier* a donné lieu à des calomnies contre un grand prince. Il fut assassiné le 23 août 1720 d'un coup de pistolet dans la rue du bout du monde, vers minuit, en revenant de souper chez un de ses amis. C'étoit à-peu-près le temps où paroissoient les Philippiques. On supposa qu'il avoit été soupçoné d'y avoir eu part, ou d'avoir fait quelque autre satyre contre le prince, & que le prince, au lieu de le faire punir, l'avoit fait assassiner; on nommoit même l'exécuteur de sa vengeance, & on osoit dire qu'il avoit eu la croix de Saint-Louis pour prix de cette violence. La vérité est que le doux & voluptueux *Vergier* étoit bien incapable d'une satyre, & que le généreux Philippe, qui pardona les Philippiques mêmes à Lagrange, étoit bien plus incapable encore d'un assassinat. On sait très-bien le nom du véritable assassin de *Vergier*, ou du moins le nom qu'il prenoit, il étoit connu sous celui du chevalier-le-Craqueur, c'étoit un voleur de profession, & son objet étoit de voler l'inconnu qu'il assassina; mais un carosse qui vint à passer l'obligea de prendre la fuite. Le Craqueur étoit un des compagnons & des associés de Cartouche, il fut rompu à Paris le 10 juin 1722. Il avoua ce meurtre parmi plusieurs autres.

VERGNE, (de la) (*Hist. de Fr.*) La maison de Tressan de la *Vergne* est anciene dans la province du Languedoc. De cette maison étoit la célebre Madame de la Fayette (*Voyez* l'article LA FAYETTE). Elle étoit fille d'Aymar de la *Vergne*, maréchal de camp, gouverneur du Havre de Grâce.

Un homme de cette maison, Pierre de Tressan de la *Vergne*, se rendit utile & célebre dans les missions. Il fut élevé dans la religion de ses parens, qui étoit la protestante, & qu'il abjura depuis à l'âge de vingt ans. Il passa d'abord quelques années à la cour; mais ayant quité tout d'un coup cette vie, & tout ce qu'il pouvoit atendre de la fortune, il se retira auprès de M. Pavillon, évêque d'Aleth. De concert avec ce saint prélat, il fit un voyage dans la Palestine. À son retour, les missions & la direction des âmes l'occuperent tout entier. Il prit part au livre de la *Théologie morale*, ce qui donna lieu à des plaintes contre lui, & il fut chassé de Montpellier & du reste du Languedoc par une lettre de cachet. Mais peu après le

roi informé de son zele, le rétablit dans sa premiere liberté, dont il ne jouit pas long-temps. Il eut le malheur de se noyer près du château de Terague, le 5 avril 1684, en revenant à Paris. Il a laissé sous le nom du sieur Saint Germain, un ouvrage relatif à la direction, sous ce titre *examen général de tous les états & conditions, & des péchés qu'on y peut commettre*, 2 volumes in-12, 1670, avec un 3e. volume concernant les marchands, & les artisans. Ce livre fort utile à ceux qui se consacrent à la direction des âmes, eut beaucoup de succès.)

Mais l'homme le plus célebre de cette maison de la *Vergne* de Tressan, est feu M. le comte de Tressan, lieutenant général des armées du roi, de l'académie françoise, de l'académie des sciences, & d'une multitude d'autres académies, tant nationales qu'étrangeres. Persone ne pouroit mieux le faire connoître qu'il ne l'a fait lui-même dans un ouvrage intitulé: *réflexions sommaires sur l'esprit*. L'esprit y est considéré dans toutes les différents acceptions qu'il peut recevoir, dans toutes les opérations qu'il peut produire, & relativement à tous les objets auxquels il peut s'appliquer. Le sujet vaste & indéterminé, que ce titre annonce, sert de prétexte à l'auteur pour exposer ses connoissances en tout genre, parcourir & juger les différentes opinions, relever les erreurs, distinguer & annoncer les vérités utiles. Son principal objet est d'inspirer à ses enfans, le goût de l'étude & l'amour des sciences, qu'il leur représente comme faisant le charme de sa vie. Cet ouvrage est proprement un cours d'études à leur usage; il les entretient paternélement de ses jouissances, de ses voluptés littéraires, de ce plaisir inexprimable araché aux méditations savantes, de ce bonheur pur de penser & de connoître, de la considération que les lumieres & l'esprit cultivé donnent dans le monde même le plus frivole, du mépris qui suit par-tout l'ignorance & la frivolité: on croit entendre Perse prononcer contre ceux qui négligent de s'instruire, cet arrêt formidable:

Effluis amens,

Contemnere.

On croit aussi entendre le sage Nestor instruire les jeunes grecs, par ses récits & par ses exemples: " Élevé dès l'enfance, dit l'auteur, dans la cour du régent du royaume, admis à celle de mon maître qui n'avoit alors que dix ans, j'ai vu le plus grand nombre de ceux qui composoient celle de Louis-le-Grand, pendant les vingt dernieres années de son regne, & je m'en souviens avec admiration ".

" Le ton de la cour du Palais-Royal étoit moins contraint, moins réservé; mais il conservoit la plus grande dignité au milieu des plaisirs. . . . . . Jamais on n'a rassemblé plus d'esprit, de connoissances, de goût, de noblesse & de gaité que M. le régent. Il se faisoit obéir en badinant; il employa souvent même l'art de jeter un ridicule sur les punitions qu'on le forçoit à prononcer ".

Mais si ces punitions étoient nécessaires, pourquoi y jeter du ridicule? si elles étoient ridicules, ou inutiles, pourquoi avoir la foiblesse & la rigueur de les infliger?

" Souvenez-vous, mes enfans, apprenez-le aux vôtres, que depuis plus de cent ans notre race fut au service, & comblé des bienfaits des princes de l'auguste sang d'Orléans ".

" À Rouen, la sympathie la plus forte m'unit avec M. le Cat..... Je travaillai avec lui à toutes les parties de la physique..... "

" À Parme, les riches collections de la maison Farnese; les statues, les médailles antiques, les tableaux de Raphaël, & sur tout ceux du Correge & du Parmesan m'occupoient délicieusement. Cependant je me raprochois toujours du docteur Buoncore, premier médecin de l'infant, homme supérieur dans tout ce qui tient à la chymie & à l'économie animale; il daignoit se plaire avec moi; il connoissoit mieux que moi-même, la pensée secrete qui m'entraînoit vers la science..... "

" À Rome, les bontés & l'amitié de M. le cardinal Quirini, m'ouvrirent la bibliotheque du Vatican ".

" À Paris, je fis deux cours d'anatomie sous M. Hunault ".

À la Fere, je suivis les écoles savantes de l'artillerie, j'étudiai le grand Vauban; je me liai avec M. de Buffon.....Il est bien naturel de prendre les passions de ceux qu'on estime, qu'on admire & qu'on aime..... Celle de l'histoire naturele en est devenue une violente pour moi....

" J'ai vécu long-temps dans la société de madame de Tencin. Jamais femme n'a réuni comme elle, le don supérieur d'éclairer & de plaire, jamais un moyen de se rendre utile à ses amis ne lui est échapé: elle imaginoit mieux qu'eux-mêmes, les moyens d'y réussir; je ne l'ai jamais vu montrer plus d'esprit que ceux qui causoient avec elle. Également au ton de MM. de Fontenelle & de Reaumur, ses amis intimes, & de la jolie femme occupée de sa parure & de son amant. Un des plus savans hommes d'Europe, s'étoit rendu le premier tyran de cette société, un ton magistral d'ancien professeur, une voix de Stentor, un esprit sans goût, une âme sans aménité, nous le faisoit voir toujours une férule à la main. Il faisoit taire M. de Fontenelle; il brusquoit la maitresse de la maison, ses aimables neveux & ses pauvres *bêtes*; il ravageoit notre société, comme un ouragan ravage une prairie. Nous avions encore une autre espece de tyran dans un demi-cynique....... Il arivoit croté comme une barbet, marchant sur la jupe des femmes qui lui déplaisoient, par-

lant aux jolies comme un moine libertin; criant, crachant encore avec plus d'éclat que notre pédant ; contrariant tout le monde avec aigreur, décidant de tout avec empire, cabaleur avec injustice ; du reste mangeant fort, buvant de même, & toujours obscene quand il vouloit être gaillard. O! charmes d'une société délicieuse que je regreterai toute ma vie; Vous nous les avez fait supporter tous les deux, aimable & estimable Saurin, pardonez-moi ce moment d'humeur contre ceux qui m'ont privé si souvent de la douceur & du plaisir de vous entendre!

C'est ainsi, qu'en s'intéressant à tout M. de Tressan intéresse toujours ses lecteurs.

Dans l'idée qu'il donne du génie, il ne fait point entrer le talent de l'invention, du moins dans le sens qu'on atache ordinairement à ce mot, qui est le sens de *création*. Il observe que le mot *invention* vient du latin, où il a un sens plus positif & plus vrai que celui que nous lui donnons dans notre langue; inventer, *invenire*, signifie *trouver*, & trouver suppose du travail & des recherches; dans ce sens l'invention est essentiele au génie; mais nous n'inventons rien dans le sens ordinaire de ce mot, la nature seule invente, nous ne pouvons qu'imiter & perfectioner; mais chaque combinaison nouvele est une découverte & un trait de génie, & plus cette combinaison nouvele est fine & profonde, plus nous tirons de choses connues, de résultats & de produits inconnus, plus, enfin, une découverte nous facilite d'autres découvertes, soit prochaines, soit éloignées, & plus nous montrons de génie.

Dans un autre discours, M. le comte de Tressan entreprend de prouver que jamais siecle ne fut plus fécond que le dix-huitieme, en découvertes utiles, & en observations constatées par l'aveu de l'univers. Tout son discours est une énumération & un tableau historique de ces découvertes & de ces observations.

Grâce à M. de Reaumur, dit-il, les insectes sont suivis dans les détails les plus intimes de leur méchanisme, de leur économie, & dans l'acte mystérieux de leur génération ; le fer & l'acier sont amolis, & assujetis aux formes qu'exigent les besoins ; l'art de faire éclore & d'élever les poulets, comme en Égypte, nous est connu ; la pourpre de Tyr est encore à notre usage. M. de Reaumur a retrouvé sur les côtes du Poitou & de la Bretagne, les coquillages dont les anciens se servoient pour la teinture de la pourpre ; il a découvert que la liqueur propre à la teinture réside dans deux veines blanches qu'on aperçoit dans ce poisson, après avoir cassé le coquillage avec précaution. Le même M. de Reaumur a perfectioné les thermometres & les barometres, il les a plus exactement gradués ; il les a rendus plus sensibles & plus portatifs.

M. de Mairan a expliqué les phénomenes de la glace & des aurores boréales.

Qui ne connoit les observations faites au cercle polaire & sous l'équateur?

M. Bardley a, le premier, observé l'aberration des étoiles fixes, & l'a expliquée. Ce grand astronome a perfectioné la regle de Romer, sur le temps que la lumiere du soleil & des étoiles fixes est à venir jusqu'au globe de la terre.

MM. de Maupertuis, Fontaine, Clairaut, d'Alembert, ont trouvé divers principes généraux qui dévelopent la doctrine de Newton, & qui servent de clef pour la solution d'un grand nombre de problêmes, tels que ceux qui concernent les lois de la réfraction de la lumiere, & le principe de la moindre quantité d'action, principe dont les loix du mouvement & du repos sont déduites.

Tout perfectionement est une découverte, suivant le principe établi par M. le comte de Tressan, en conséquence il fait entrer dans son énumération, les élémens de géométrie de M. Clairaut, qui simplifient l'étude de cette science, & le traité de dynamique de M. d'Alembert, qui donne, par les plus petits nombres, les véritables loix de l'équilibre.

Nous approchons, avec plus de précision que jamais, des points fixes qui peuvent déterminer les longitudes. M. le Monnier, le cadet, partit, en 1748, pour aller observer en Écosse, une éclipse de soleil qui devoit y être annulaire. Milord Morton, de l'illustre maison de Douglas, fit les observations avec lui. Le télescope qu'ils avoient réduit à ne grôssir que six cens fois les objets, peut les grôssir jusqu'à mille ; mais alors les objets paroissent moins nets, & leur circonscription est moins réguliere. Ce télescope est un ouvrage de M. Short; il a fait aussi celui de Londres, qui grôssit douze cens fois l'objet. Les télescopes de cette espece sont de l'invention de M. Grégory.

Si les observations astronomiques & les tables se perfectionent tous les jours, nous en sommes redevables en partie à la précision des instrumens du plus habile artiste que la Grande-Bretagne ait produit, M. Graham.

Quelles recherches savantes & utiles, quelles découvertes heureuses n'a-t-on pas faites sur toutes les différentes parties de l'hydrographie astro-nautique? Que de corrections importantes dans nos cartes marines, & dans la méthode pour faire l'estimation de la route d'un vaisseau!

M. de la Condamine a parcouru la riviere des Amazones dans tout son cours ; il a passé le Pungo, espece de cataracte de cette riviere qui descend des Cordilleres ; il a donné de ce voyage une relation aussi instructive qu'agréable. Le séjour des obfervateurs françois dans l'Amérique, les voyages de plusieurs naviga-

teurs espagnols & Portugais, sur-tout ceux du célebre Halley, & de l'amiral Anson, nous ont donné la connoissance la plus étendue & la plus précise de cette partie du monde. Elle est, après l'Europe, celle que nous connoissons le mieux, & dont tous les points géographiques sont le mieux déterminés.

M. de Buffon a renouvelé parmi nous les effets du miroir d'Archimede, & son histoire naturele n'est pas un des moindres titres de la supériorité de ce siecle sur les précédens.

Les automates de M. de Vaucanson, les métiers qu'il avoit inventés pour la fabrication des étofes de soie; l'invention des bâres magnétiques & des aimans artificiels, par M. Kinght; les mémoires de M. Duhamel, pour la conservation des grains; les ventilateurs de M. Hales, & son traité de la statique des végétaux; tout ce que les sciences doivent à MM. Bernoulli & Grégory; le traité des excavations paraboliques des mines, par M. de Valiere, le pere; les écrits de Boerhaave & de M. de Sénac; les injections de Ruysch & des Hunaults, tant d'instrumens nouveaux, inventés par MM. Morand, Chefelden, le Cat & le Dran; le traité de la chymie hydraulique, du comte de la Garaie; toutes les noveles expériences faites sur l'électricité, & une multitude d'autres découvertes, sont autant d'avantages incontestables de ce siecle trop décrié, même de ceux qui contribuent à sa gloire.

Les poésies de M. le comte de Tressan, sont riantes, faciles & d'une galanterie aimable. On y distingue sur-tout ses chansons. Nous ne parlons pas de ses chansons satyriques, vraiment originales & pleines de goût dans leur méchanceté, où un trait malin & inattendu termine perfidement un couplet jusques-là obligeant & plein de grâces; il a d'autres chansons qui plaisent encore sans condamnable mérite.

M. le comte de Tressan donna en 1782, en 4 volumes *in*-12°. un corps d'extrait de romans de chevalerie. Ces extraits sont, à quelques changemens près, ceux qu'on avoit déja lus avec beaucoup de plaisir dans la *bibliotheque des romans*, & qui avoient le plus contribué au succès de cette bibliotheque; ils joignent à l'agrément d'un livre amusant, le mérite solide d'un livre utile; en effet ils peignent avec fidélité les mœurs & les coutumes de la chevalerie, & par-là ils rentrent dans l'histoire de nos antiquités, dont l'auteur se montre fort instruit. Il ne perd pas une occasion d'ajouter l'instruction au plaisir de ses lecteurs, soit dans des discours préliminaires, tels que celui qu'on trouve à la tête du premier volume, & qui roule sur les romans françois, & un autre placé à la tête du quatrieme volume, sous ce titre: *Recherches sur l'origine des romans inventés avant l'ere chrétiene, & avant que l'Europe fut policée;* soit dans les préambules des divers extraits, soit enfin dans les notes qui les acompagnent quelquefois.

Chacun de ces extraits a son agrément particulier, indépendament de l'utilité générale. Un des plus piquant est *le petit Jéhan de Saintré;* on se souvient encore de tout le plaisir qu'ont fait & dans *la bibliotheque des romans* & dans ce corps d'extraits, *la dame des belles cousines* & *Damp Abbé*. L'*Amadis* fut aussi fort célebre.

Il y a dans le quatrieme volume de ce recueil, un ouvrage assez considérable & entiérement nouveau, qui a pour titre: *Zélie* ou *l'ingénue*, & qui est justement dédié à madame la comtesse de Genlis-Sillery. Plusieurs contes ingénieux, tels qu'*Aline*, & ceux de M. de Marmontel, plusieurs romans avoient fourni des sujets de comédies, il étoit réservé à la comédie de *Zélie*, de madame de Genlis, de faire faire un roman. La comédie de *Zélie* suppose des événemens antérieurs à l'action de la piece, événemens qui ne sont qu'indiqués, & que l'imagination supplée d'une maniere vague & suffisante seulement pour l'intelligence de la piece. Ce sont ces événemens que M. le comte de Tressan supplée d'une maniere plus précise, en entrant dans l'esprit de la piece & en y assortissant, autant qu'il est possible, les faits & les couleurs. Ces événemens antérieurs forment la premiere partie du roman de Tressan. La seconde est composée des scenes mêmes de *Zélie*, liées seulement par le récit.

On a aussi de M. de Tressan, une traduction nouvele de l'Arioste. La plupart de ses ouvrages qui ont le mieux réussi, ont été faits dans sa vieillesse; il ne fut reçu que très-âgé à l'académie françoise, le 25 janvier 1781. Le poëte brillant & aimable qui le recevoit (l'abbé de Lille) lui disoit alors, dans une prose aussi aimable que ses vers:

“ Le talent le plus jeune vous envieroit la fécondité de votre plume élégante, & ce que vous appelez votre vieillesse (car ce mot semble ne devoir jamais être fait pour vous) ressemble à ces beaux jours d'hiver si brillans, mais si rares, dont le plus belles saisons seroient jalouses ”.

M. le comte de Tressan mourut en 1783. Ce fut M. Bailly qui le remplaça dans l'académie françoise.

VERI DE MIGLIAU, (*Hist. mod.*) Lorsqu'en 1527, le pape Clément VII étoit retenu prisonier à Rome par l'armée impériale, & que Lautrec, à la tête d'une armée françoise, s'avançoit pour le délivrer, l'empereur, voulant se donner tout l'honeur de cette délivrance, envoya en Italie le général de l'ordre de Saint-François, & un autre négociateur nommé Veri de Migliau, avec des ordres, des instructions & des pouvoirs adressés au vice-roi de Naples, Hugues de Moncade. Le général &

Migliau ayant conféré avec le vice-roi, partirent pour Rome. Le général des cordeliers, qui vouloit être cardinal, se montra très-favorable au pape. Migliau, qui n'avoit point d'intérêt personel, qui n'envisageoit que celui de son maître, qui se défioit de la vertu des traités, en voyant sur-tout l'inexécution du traité de Madrid, & qui craignoit la vengeance que le pape voudroit peut-être tirer de sa captivité lorsqu'il seroit libre, inclinoit assez à rendre cette captivité éternele. Cependant il étoit temps que l'empereur relâchât le pape, s'il ne vouloit pas qu'il lui fût arraché. Lautrec avançoit toujours sans obstacle. L'empereur envoya de nouveaux ordres pour faire mettre le pape en liberté, aux conditions, disoit-il, les plus agréables à ce pontife. Migliau, voyant que le traité alloit être conclu, & le jugeant contraire aux intérêts de l'empereur, ne voulut point y prendre part, & crut devoir se retirer à Naples. Il fut tué l'année suivante (1528) dans une des escarmouches qui se livrerent près de Naples. Moncade (*voyez* son article) fut tué aussi dans un combat naval livré devant cette ville, & quelques-uns ont remarqué que des trois négociateurs qui avoient traité avec le pape (car Moncade en étoit un aussi), les deux qui s'étoient opposés à sa délivrance, Migliau & Moncade, périrent à ce siége de Naples.

VERIN (Hugolin & Michel) (*Hist. litt. mod.*) pere & fils, poëtes florentins. Le pere, auteur, entre autres ouvrages, d'un poëme sur les expéditions de Charlemagne, & d'un autre à la louange de Florence, sa patrie. Le fils, connu par ses Distiques moraux, qui ont été traduits en françois, en prose & en vers. Le pere né en 1442, mort vers l'an 1505; le fils mort avant son pere, à dix-neuf ans, en 1487.

VÉRINE (Ælia Verina) (*Hist. rom. du bas empire*) femme de l'empereur Léon. Après la mort de Léon, elle fit élire empereur en 474, Zénon, son gendre. Jusques là elle avoit fort bien rempli ses devoirs de femme & de mere. L'amour & l'ambition s'emparerent d'elle ensuite, & sa vie ne fut plus qu'un tissu d'intrigues. Elle ne régnoit pas assez à son gré sous son gendre, elle voulut régner avec le patrice Léon, son amant. Elle réussit à détrôner Zénon, mais non pas à couroner Léon. Ce fut Basilisque, frere de *Vérine*, qui fut élu, & il fit périr Léon, son concurrent. *Vérine* intrigua de nouveau pour detrôner son frere & rétablir son gendre, sous lequel du moins elle avoit eu quelque part au gouvernement; cette intrigue réussit. La reconoissance de Zénon laissa encore quelque temps le pouvoir entre les mains de *Vérine*; mais l'ayant surprise à cabaler de nouveau, il l'exila dans la Thrace, où elle mourut en 485, non sans avoir tenté de former quelques nouveles cabales du fond de son exil.

VERMANDOIS (*hist. de France*). Depuis la mort de Charles-le-grôs ou le gras, empereur & roi de France, qui, à quelques démembremens près, avoit réuni toute la monarchie, & mourut dépouillé de tout, qui fut le dernier prince légitime de la race Carlovingiene qui ait possédé l'empire, la maison Carlovingiene sembloit réduite à deux seuls princes: Arnoul, bâtard de Carloman le germanique; & Charles-le-simple, fils posthume de Louis-le-bègue, que plusieurs affectoient de regarder aussi comme bâtard. Cette race, disons-nous, sembloit réduite à ces deux princes; mais elle ne l'étoit pas, & nous ne concevons pas comment, tandis que le bâtard Arnoul jouoit le rôle principal parmi les princes de cette maison, Hébert ou Herbert, comte de Vermandois, & Pepin, comte de Senlis, qui descendoient de mâle en mâle de Charlemagne par Bernard, roi d'Italie, dont la bâtardise est pour le moins très équivoque, n'étoient pas au moins réputés princes du sang, eux dont les branches avoient le droit d'aînesse sur toutes les branches issues de Louis-le-débonaire. Mécontens du gouvernement du roi Eudes, descendu de Charlemagne par femmes seulement, ou plutôt mécontens de sa fermeté à maintenir les droits de l'autorité souveraine qu'il avoit usurpée, les grands du royaume, nommément Hébert & Pepin, placerent sur le trône le jeune Charles (le simple), & le firent sacrer par l'archevêque de Rheims; mais ils lui vendirent bien cher la courone qu'ils lui rendoient. Ils partagerent entr'eux la souveraineté; & de concessions en concessions, d'usurpations en usurpations, d'inféodations en inféodations, se forma ce fameux régime féodal qui laissa aux rois Capétiens l'autorité entiere à conquérir lentement & par degrés.

Eudes & Robert son frere étant morts, Charles-le-simple, qui leur avoit disputé la courone, eut à la disputer à Raoul qui leur avoit succédé. Hébert, comte de *Vermandois*, alla offrir ses services au malheureux Charles. Il lui prodigua les respects; il frapa son fils, parce que celui-ci recevoit debout le baiser du prince; & quand il eut gâgné sa confiance par ces démonstrations de zele, il le retint prisonier, & alla trafiquer de son crime & de sa proie à la cour de Raoul. Raoul ne lui ayant pas d'abord payé le prix qu'il désiroit, il remit, pour s'en venger, son prisonier sur le trône; puis Raoul s'étant empressé de satisfaire un homme qu'il étoit si dangereux de mécontenter, Hébert remit son fantôme de roi, du trône dans les fers où le malheureux Charles-le-simple mourut au bout de quelques années (le 7 octobre 929).

Ogine, sa veuve, sœur d'Adelstan, roi d'Angleterre, emmena Louis son fils dans cette île, & montra d'abord un grand courage & beaucoup de zele pour son mari & pour son fils.

Plus digne de régner qu'eux, elle vengea le premier, affermit le second sur le trône, & pacifia les troubles de la France. Elle conduisit elle-même au combat ses braves anglais, mêlés avec des français fideles. Sa carriere jusqu'à soixante ans, avoit été illustre; mais dans la suite, afin qu'il ne manquât aucun genre d'humiliation ni d'abandon aux princes Carlovingiens, elle devint amoureuse du comte de Troyes, fils de cet Hébert, l'oppresseur de Charles-le-simple, & elle l'épousa, se rendant ainsi après coup, complice de la mort de son premier mari. Elle fut méprisée du second, & satisfit, par les malheurs de ses dernieres années, aux mânes de son mari, outragés par cette alliance. Sa gloire & sa honte sont également célebres.

De la branche aînée de ces comtes de *Vermandois*, descendus de mâle en mâle de Charlemagne, étoit Eudes de *Vermandois*, dit *l'insensé*, comme ce Childéric III qui en avoit fini la race mérovingiene de nos rois. Eudes de *Vermandois* fut déshérité par le conseil des barons de France, parce qu'il *étoit de petit entendement & sans gouvernement*, disent Du Thillet, Sainte-Marthe, Dubouchet, &c. Il vivoit en 1085.

Sa femme étoit de l'anciene maison de Saint-Simon, qui tiroit son nom du bourg de Saint-Simon, situé dans le *Vermandois*, sur le bord de la Somme, entre Ham & Saint-Quentin, & qui a depuis été érigé en duché. Jean I, leur petit-fils, quita le nom de *Vermandois* pour celui de Saint-Simon, & céda ses prétentions sur le *Vermandois* & le Valois au roi Philippe-Auguste. Il acompagna ce monarque à la Terre-Sainte en 1088, servit au siége d'Acre en 1171, & vivoit en 1195.

Jean II, seigneur de Saint-Simon, son fils, servit aussi sous le même roi à la bataille de Bouvines, en 1214.

Sa petite fille Marguerite, dame de Saint-Simon, épousa, vers l'an 1331, Matthieu de Rouvroi, dit *le Borgne*, chevalier, seigneur du Plessier sur Saint-Just, &c. C'est d'eux que descend la maison actuele de Saint-Simon, & l'on voit qu'elle descend, par les femmes, de Charlemagne, par cette maison des premiers comtes de *Vermandois*.

Cette maison de Rouvroi-Saint-Simon a produit plusieurs personages distingués.

1°. Ce Matthieu de Rouvroi servit au siége de Lille en 1339: il fut fait prisonier par les Anglois en 1340. Il servoit encore en 1358, & vivoit encore vers 1370.

2°. Matthieu, second du nom, son petit-fils, dit aussi *le Borgne*, fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

3°. Ainsi que Guillaume de Rouvroi, son frere, dit *le Gallois*.

4°. Gaucher de Rouvroi, fils de Matthieu second, après avoir servi Charles VI dans ses guerres contre les anglais, prit le parti de la maison de Bourgogne, à laquelle il étoit ataché; il se signala dans ce parti à un combat de Mons en 1421.

5°. Jean II du nom, fils de Gaucher, seigneur de Saint-Simon, ainsi que les précédens, suivoit le parti du roi Louis XI à la bataille de Montlhéri, le 15 juillet 1465: il défendit en 1471 la ville d'Amiens contre le duc de Bourgogne, Charles-le-téméraire, & mourut, aussi à Amiens, le 6 novembre 1492.

6°. Louis, seigneur de Saint-Simon, fils de Jean II, suivit le roi Charles VIII dans l'expédition d'Italie, & se signala le 6 juillet 1495, à la bataille de Fornoue.

7°. François, fils de Louis, commanda, en 1543, une partie des troupes françoises, & secourut la ville de Landrécies, assiégée par Charles-Quint. Mort en 1544.

8°. Titus, fils de François, chevalier de Saint-Michel, & gentilhomme de la chambre de Charles IX, étoit le 17 mai 1589, à la bataille de Senlis, & servit Henri IV dans toutes ses guerres. Mort en 1609.

9°. Isaac, fils de Titus, servit au siége d'Amiens, en 1597, sous Henri IV. Il servit aussi sous Louis XIII contre les protestans, en 1622, & dans la guerre de la Valteline en 1625.

10°. Dans la branche des seigneurs de Montbleru, Charles de Saint-Simon se distingua, en 1636, au siége de Corbie, & fut tué à la bataille de Thionville le 7 juin 1639, à la tête du régiment de Navarre.

11°. Dans la branche des Marquis de Sandricourt, Louis-François, lieutenant-aux-gardes, fut tué au combat de Sénef, le 11 août 1674.

12°. Un autre Louis-François, servit avec distinction en Espagne en 1708, au débarquement des ennemis au port de Cette le 29 juillet 1710; au siége de la forteresse de Ghiara d'Adda en Italie. Mort lieutenant-général des armées du roi.

13°. Dans la branche des ducs de Saint-Simon, Gilles de Saint-Simon, élevé auprès du roi Charles VII, le servit avec zele & avec gloire aux batailles de Baugé en Anjou, de Verneuil au Perche, de Fourmigny en Normandie; aux siéges de Montereau, de Meaux, de Creil, de Pontoise, de Lille, au recouvrement des places de Normandie. Il fut bailli de Senlis, ainsi qu'un grand nombre de ses descendans.

14°. Guillaume, son fils, se distingua aussi à la bataille de Marignan.

15°. François, arriere petit-fils de Guillaume, fut blessé au siége de Rouen en 1562: il le fut encore à la bataille de Saint-Denis en 1567, & se trouva ensuite à celles de Jarnac & de Mont-

contour & à l'expédition de Saint-Denys en 1591. Mort le 17 octobre 1720.

16°. Louis, son fils, servit Henri IV dans toutes ses guerres, il étoit à la bataille d'Ivry & au siége de Paris en 1590, à celui de Rouen 1592, à celui d'Amiens en 1597. Mort en 1643, gouverneur & bailli de Senlis.

17°. Claude, fils de Louis, fut le favori de Louis XIII, & le premier duc de Saint-Simon, cette terre ayant été érigée pour lui en duché pairie en 1725.

18°. Louis, fils de Claude, est le duc de Saint-Simon dont nous avons les mémoires, qu'on lit avec plaisir, mais qu'il faut lire avec précaution.

Comme c'est l'article *Vermandois* qui nous occupe, n'oublions pas de remonter à Eudes, dit *l'Insensé*, pour observer qu'un autre Eudes, dit *Pied-de-loup*, oncle paternel d'Eudes *l'Insensé*, fut la tige d'une branche cadete de cette maison de *Vermandois*; branche distinguée par le nom de Ham, & qui s'est éteinte vers la fin du quatorzieme siecle.

Le *Saint-Simon*, postérité d'Eudes *l'Insensé*, ayant renoncé au *Vermandois* pour s'en tenir au nom & aux biens de l'anciene maison de Saint-Simon, portés depuis dans la maison de Rouvroi-Saint-Simon, le *Vermandois* passa, par une sœur d'Eudes *l'Insensé*, nommée Alix, dans une branche de la maison de France, qui forma la seconde maison de *Vermandois*.

Cette Alix, nommé par quelques-uns Adélaïde ou Adele, épousa en 1069 Hugues de France, troisieme fils de notre roi Henri I. Ce Hugues fut un des héros de la premiere Croisade; il fut surnomé le grand, pour la valeur qu'il signala en 1097, à la prise de Nicée & d'Antioche. Il fut le chef d'une ambassade que les princes chrétiens envoyerent à l'empereur de Constantinople, pour lui demander des secours contre les infideles. En 1101, les chrétiens moins heureux, éprouverent des revers. Le comte Hugues, blessé de plusieurs coups dans un grand combat, eut peine à se sauver, & alla mourir de ses blessures, à Tarse en Cilicie, le 18 octobre 1102. Hugues fut la tige de la seconde maison de *Vermandois*, qui ne passa pas la seconde génération.

Raoul, son fils, surnomé *le vaillant*, servit avec éclat les rois Louis-le-grôs & Louis-le-jeune, contre les rebelles de leur royaume. Il fut fait régent de ce même royaume avec l'abbé Suger, pendant la croisade de 1147, du roi Louis-le-jeune dont il étoit beau frere, ayant épousé Alix d'Aquitaine, sœur d'Éléonore d'Aquitaine. Il mourut en 1152; il avoit eu pour premiere femme Aliénor ou Eléonor de Champagne; il en eut un fils nommé Hugues, né le 9 avril 1117, mort le 4 novembre 1212, qui éleve de saint-Bernard, renonça de bonne heure au monde, & s'étant associé au bienheureux Jean de Matha, fonda l'ordre des Mathurins, pour la rédemption des captifs. Il voulut par humilité faire oublier sa naissance & son nom, & tout ce qui pouvoit rapeler les grandeurs temporeles auxquelles il avoit renoncé, il changea son nom de Hugues en celui de Felix. Il a été canonisé en 1677, par le pape Innocent XI, sous le nom de saint Felix de Valois. Le *Vermandois* & le Valois passerent à Raoul II, fils du second lit, dit *le jeune & le lépreux*, qui mourut sans enfans, en 1173.

Il avoit eu deux sœurs. L'aînée, Elisabeth, avoit épousé, en 1156, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, elle n'en eut point d'enfans, & mourut en 1182, ayant hérité du *Vermandois* depuis 1163.

Le comte de Flandre voulut retenir le comté de *Vermandois*, qui devoit revenir à la comtesse Aliénor, sœur puînée d'Élisabeth, laquelle mourut aussi sans enfans.

Philippe-Auguste intervint dans cette querele, & par un traité conclu en 1184, & par d'autres traités postérieurs, ayant acquis le droit des diverses persones intéressées, il réunit le *Vermandois* à la courone, après la mort de la comtesse Aliénor, & après celle du comte de Flandre, qu'il laissa jouir pendant toute sa vie, de villes de Péronne & de Saint-Quentin.

VERMICI, (*Voyez* PIERRE MARTYR) à martyr.

VERNEUIL, (*Hist. de Fr.*) (*Voyez* BALSAC) c'étoit le nom de la marquise de *Verneuil*, maitresse de Henri IV, qui lui fit oublier trop promptement la duchesse de Beaufort (Gabrielle d'Etrées) mais qui ne le dédomagea point de sa perte, car elle ne lui donna presque que des chagrins.

Elle eut de lui un fils qui fut duc de *Verneuil*, Il vécut obscurément en bon & simple gentilhomme, dans son château de *Verneuil* sur Oise, aujourd'hui détruit jusques dans ses restes précieux qui étoient encore un objet de curiosité pour les voyageurs, & qui, indépendament des beautés qu'ils offroient à leurs régards, intéressoient comme monument des amours de Henri IV.

Le duc de *Verneuil* est mort en 1682, & a été long-tems le dernier fils de Henri IV, auquel il survécut soixante & douze ans.

VERNEY, (Guichard Joseph du) de l'académie des sciences.

> Homberg peut seul évoquer le chymiste,
> Et du *Verney* citer l'anatomiste.

Ce vers seul suffit pour prouver que M. du *Verney* étoit au premier rang parmi les anatomistes. On peut mettre à un autre rang, dit M. de Fontenelle, celui qui n'est pas à un rang fort haut, mais on n'ose pas mettre au premier rang, celui qui n'y est pas.

M. du *Verney* étoit né à Feurs en Forez, le août 1648. Jacques du *Verney*, son pere, étoit médecin dans cette ville. Le fils

après avoir étudié cinq ans en médecine, à Avignon, vint à Paris en 1667. Il fit chez l'abbé Bourdelot, où s'assembloient des savans de toute espece, une anatomie du cerveau; il en fit d'autres chez un médecin nommé Denys, où des savans s'assembloient aussi. Il démontroit ce qui a été découvert par Stenon, Swammerdam, Graaf & les autres grands anatomistes; il se fit bientôt une réputation distinguée, sur-tout par l'éloquence avec laquelle il parloit sur ces matieres.

« Cette éloquence n'étoit pas seulement de la clarté, de la justesse, de l'ordre, toutes les perfections froides que demandent les sujets dogmatiques; c'étoit un feu dans les expressions, dans les tours, & jusques dans sa prononciation, qui auroit presque suffi à un orateur. Il n'eût pas pu annoncer indifféremment la découverte d'un vaisseau, ou un nouvel usage d'une partie, ses ieux en brilloient de joie, & toute sa persone s'animoit........» Ajoutez qu'il étoit jeune & d'une figure agréable; les dames mêmes furent curieuses de l'entendre; il mit l'anatomie à la mode. On voyoit, & M. de Fontenelle dit positivement, qu'il a vu des gens du monde, porter sur eux des pieces seches préparées par M. du *Verney*, pour avoir le plaisir de les montrer dans la société.

M. du *Verney* entra dans l'académie des sciences en 1676. Quand ceux qui étoient chargés de l'éducation du dauphin, fils de Louis XIV, songerent à lui donner des connoissances en physique, ils s'adresserent à cette académie, & M. du *Verney* fut chargé d'enseigner, au prince, l'anatomie. Il préparoit les parties à Paris, & les transportoit à Saint-Germain ou à Versailles; là il trouvoit un auditoire redoutable, le dauphin environé de M. le duc de Montausier, de M. l'évêque de Meaux, de M. Huet, depuis évêque d'Avranches, de M. de Cordemoy, tous fort savans & fort capables de juger, même ce qui leur eût été nouveau. Les démonstrations d'anatomie réussirent si bien auprès du jeune prince, qu'il offrit quelquefois de ne point aller à la chasse, si on les lui pouvoit continuer apres son diner.»

Ce qui avoit été fait chez M. le dauphin, se recommençoit chez l'évêque de Meaux, avec plus d'étendue & de détail; là se trouvoit un auditoire non moins redoutable, M. le duc de Chevreuse, le P. de la Caise, M. Dodard, tous ceux qui se sentoient dignes d'y paroître. M. du *Verney* fut l'anatomiste de la cour.

En 1679 il fut nommé professeur d'anatomie, au jardin du roi; il alla en basse-Bretagne, & sur la côte de Bayonne, pour faire des dissections de poissons. Il mit les exercices anatomiques du jardin du roi sur un pied où ils n'avoient jamais été; il y attira une foule d'écoliers étrangers, qui devinrent eux-mêmes, par ses leçons, des maitres illustres, & qui pleins de vénération & d'admiration pour leur maître, porterent sa gloire dans toutes les contrées de l'Europe. Un savant anglois lui écrivoit, en 1712: *Très-illustre du* Verney, *je te rends grâces des discours divins que j'ai entendus de toi, à Paris, il y a trente ans.* Et ce même savant anglois qui eût pu parfaitement instruire dans l'anatomie un frere qu'il avoit, envoyoit ce frere à Paris, pour qu'il pût apprendre cette science sous celui qu'il regardoit comme le plus grand maître.

M. du *Verney* publia en 1683, son *traité de l'organe de l'ouie*, dont la traduction latine a été insérée dans la bibliotheque anatomique de Manget. Il faisoit d'une partie qu'il examinoit, toutes les coupes différentes qu'il pouvoit imaginer pour la voir de tous les sens, il emploioit toutes les injections, il excelloit dans l'anatomie comparée; il a le premier enseigné au jardin du roi, l'ostéologie, & fait connoître la maladie des os.

Il avoit entrepris dans sa vieillesse, un ouvrage sur les insectes, & malgré les ménagemens que demandoit son grand âge, il passoit des nuits dans les endroits les plus humides du jardin, couché sur le ventre, pour découvrir les allures, la conduite des limaçons, qui semblent en vouloir faire un secret impénétrable. Sa santé en soufroit, mais il auroit encore plus soufert de rien négliger. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, le 10 septembre 1730. Les plus grands anatomistes de son tems, Malpighi, Ruysch, Pitcarne, Bidloo, Boerhaave, étoient en commerce de lettres avec lui, & rendoient hommage à sa supériorité.

M. du *Verney* a légué, par son testament, à l'académie des sciences, toutes ses préparations anatomiques.

Il étoit si pieux, & il avoit une telle idée de la perfection chrétiene, qu'il se faisoit un reproche de ce qui lui attiroit les éloges de tout le monde; il craignoit que la religion ne réprouvât ce violent atachement qu'il avoit pour sa profession & pour ses travaux, & il ne se trouvoit pas suffisament justifié par leur utilité.

VERNULÆUS, (Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) savant flamand, auteur d'une histoire latine de l'université de Louvain, d'une histoire d'Autriche, d'institutions politiques, de tragédies latines. Né dans le duché de Luxembourg en 1570; mort à Louvain, vers 1649.

VÉRONIQUE, (*Voyez* le dictionaire de Théologie.)

VERRES, (*C. Licinius*) (*hist. Rom.*) préteur en Sicile, si connu par les belles harangues de Cicéron contre lui, qui mettent dans un si grand jour ses déprédations & ses violences. *Verres* s'exila lui même, & prévint le jugement. Il conserva une grande partie des richesses qu'il avoit acquises par tant de crimes.

VERSORIS *ou* VERSOIS, (Jourdain ou Jean Faure, dit) (*Hist. de Fr.*) Charles, frere de Louis XI, n'avoit d'abord que le Berry pour apanage; la ligue du bien public força Louis XI de lui donner la Normandie, qu'il reprit à la premiere occasion: forcé encore de lui promettre la Champagne & la Brie; il gâgna les domestiques & les favoris de Charles, qui lui persuaderent de se contenter de la Guyenne.

On avoit proposé le mariage de Charles avec Marie de Bourgogne, fille unique de Charles-le-téméraire. Louis XI, au lieu de voir dans ce projet l'établissement avantageux d'une frere, & la succession de la Bourgogne raprochée de la courone, n'y voulut voir que l'agrandissement d'un rival de puissance. Le duc de Guyenne mourut empoisoné, en 1472, avec la dame de Montsoreau, sa maitresse, par une pêche qu'ils avoient partagée; la voix publique accusa Louis XI de ce crime; Brantôme raconte que le fou du roi l'entendit s'en accuser lui-même dans ses prieres: ce conte est un peu suspect; mais on voit par une lettre du roi, qu'il entretenoit, vers le temps de la mort du duc de Guyenne, un commerce particulier avec le moine bénédictin Jourdain Faure *Versoris* ou *Versois*, abbé de Saint-Jean d'Angely, qu'on disoit avoir donné le poison, & qui étant poursuivi pour ce crime, fut trouvé mort dans la prison la veille du jugement.

Lescun, favori du duc de Guyenne, voyant depuis long-temps son maître languir & mourir par degrés, avoit fait arrêter, à Bordeaux, encore du vivant du prince, ce *Versoris*, abbé de Saint-Jean d'Angely, aumônier du duc de Guyenne, & Henri de la Roche, écuyer de la cuisine de ce même prince, accusés par la voix publique d'avoir été les instrumens du crime. Leur procès fut commencé à Bordeaux; mais le duc de Guyenne étant mort, & par cette mort la Guyenne retournant au roi, Lescun, soit qu'il crût ou non Louis XI d'intelligence avec les accusés, les tira des prisons de Bordeaux, les emmena en Bretagne, les présenta lui-même au duc qui avoit presque toujours été l'allié de Charles, duc de Guyenne, & l'ennemi de Louis XI, & lui demanda vengeance de la mort de son maître, pendant que le duc de Bourgogne, Charles-le-téméraire, également allié du duc de Guyenne, & plus ennemi encore de Louis XI, publioit un manifeste dans lequel il accusoit, à la face de l'univers, Louis XI d'empoisonement & de fratricide. Louis XI n'opposa d'abord que le silence & ses intrigues ordinaires à tout cet emportement; ce ne fut qu'au bout de dix-huit mois, que montrant ou affectant lui-même le plus grand zele pour la vengeance de son frere, il nomma (le 22 novembre 1473.) des commissaires avec des instructions pour aller faire le procès aux accusés, avec les officiers du duc de Bretagne. Si ces instructions (qui faisoient partie de la collection de l'abbé le Grand, & qui sont imprimées dans le troisieme volume de l'édition de 1747, des mémoires de Philippe de Comines, depuis la page 279, jusqu'à la page 293) n'ont pas été modifiées ou contrariées par des instructions plus secretes, il semble qu'elles n'ont pu être donnés que par un prince qui se sentoit innocent du crime qu'il s'agissoit de punir; cette question de l'innocence ou de la complicité de Louis XI, dans cette afaire, est examinée à charge & à décharge, dans l'histoire de ce prince par M. Duclos, & sur-tout & plus à fond encore dans la premiere des observations critiques & historiques du P. Griffet, sur le regne de Louis XI, du P. Daniel, laquelle a pour titre: *De Charles de France, duc de Guyenne, frere du roi*, enfin dans la nouvele histoire de France; ces écrivains n'ont rien décidé, & ils ont eu raison.

Nous avons dit que le procès des accusés avoit été commencé à Bordeaux, & effectivement c'étoit à Bordeaux qu'il auroit dû être fait; c'étoit à Bordeaux que le crime avoit été commis; c'étoit à Bordeaux que les accusés avoient d'abord été arrêtés; ils étoient même l'un & l'autre nés sujets & justiciables de la France: il y avoit quelque irrégularité à faire instruire & juger ce procès par les juges d'un souverain réputé étranger. Louis XI savoit bien, & il le dit dans plusieurs de ses lettres qu'il pouvoit réclamer les accusés comme ses justiciables, & ne commettre qu'à lui le soin de la vengeance de son frere; mais il savoit aussi que ses ennemis n'auroient pas manqué de publier, & peut-être de persuader qu'il ne vouloit qu'étoufer cette afaire, & que dérober la vérité à tous les ieux; il consentoit donc que l'afaire fût jugée en Bretagne, soit qu'il comptât sur les négociations secretes qu'il entamoit alors avec le duc, & qui en effet amenerent la paix entr'eux, soit qu'il fut rassuré par sa seule innocence, il nomma donc des commissaires pour travailler au procès avec les juges du duc, & comme ce procès paroissoit demander qu'il eût des juges ecclésiastiques, joints aux juges séculiers, parce qu'un des accusés étoit ecclésiastique & religieux, & par d'autres raisons encore qui seront expliquées dans la suite. Le roi mettoit à la tête de ses commissaires, tous magistrats & gens de loi, l'archevêque de Tours, métropolitain des lieux où les accusés étoient alors gardés, & l'évêque de Lombez, de même qu'à Bordeaux le procès avoit d'abord été instruit devant l'archevêque de ce lieu, pour l'église, & Jean de Chassaignes, président du parlement, pour la magistrature. Or comme l'archevêque de Bordeaux étoit d'abord saisi de l'afaire, & qu'il étoit le juge naturel, le roi lui écrit pour le prier de déléguer en sa place l'archevêque de

Tours & l'évêque de Lombez, & de leur donner commission expresse de suivre & de juger ce procès; il le prie aussi de leur envoyer des doubles de toutes les procédures faites à Bordeaux. Le roi écrit en même temps au président de Chassaignes pour le prier & lui enjoindre de fournir aux commissaires, toutes les instructious qu'il a pu acquérir lorsqu'il avoit été d'abord chargé de ce procès, & si les commissaires jugent à propos de l'interroger, il lui recomande de dire bien simplement & bien exactement la vérité sans rien dissimuler ni cacher, parce qu'il veut sur-tout que le fond de ce mystere soit éclairci.

M. Duclos qui a connu ces lettres & ces actes en manuscrit, dans le recueil de l'abbé le Grand, avant l'impression de ces mêmes lettres & actes, a fait ici une singuliere faute.

" Le roi, dit-il, vouloit que tout se fît avec éclat, que Jean de Chassaignes, président de Bordeaux, qui avoit commencé le procès, *& le vicaire de l'archevêque* fussent entendus ".

On cherche d'abord quel est ce vicaire de l'archevêque qui semble jouer un rôle dans cette afaire. On le cherche en vain dans les instructions, dans toutes les lettres écrites à ce sujet par Louis XI à ses commissaires, au duc de Bretagne, à son chancelier, à ses officiers, &c. On le cherche en vain dans M. Duclos lui-même, & dans toute l'histoire, & dans la lettre écrite à l'archevêque de Bordeaux; mais voici ce qu'on trouve dans cette lettre:

" Atendu que vous avez autrefois besogné audit procès à été advisé être nécessaire d'avoir sur ce commission *& vicariat* de vous audit archevêque de Tours & évêque de Lombez, & à chacun d'eux *vostre vicariat*, à tout plaine puissance & telle que vous l'avez touchant la dite matiere ".

Et dans l'instruction donnée aux commissaires, voici encore ce qu'on trouve:

" Pour plus solemnélement besogner audit procès, que l'on envoye incontinent quérir *le vicariat* de M. de Bourdeaulx ".

C'est ce mot *vicariat*, qui signifie ici procuration, délégation, pouvoir, transmission d'autorité, qui étant peut-être mal figuré dans le manuscrit que M. Duclos avoit sous ses ieux, a été transformé par lui en un vicaire de l'archevêque de Bordeaux, duquel on atendoit des éclaircissemens particuliers.

Ces mêmes actes donnent lieu à une autre observation qui fait connoître les opinions & les usages de ce temps-là; & qui n'a pas été assez dévelopée par les historiens.

Le roi dit dans sa lettre à l'archevêque de Bordeaux, qu' indépendament de ce que l' un des deux prisoniers est ecclésiastique & religieux, *aussi le crime est partie ecclésiastique*. Il dit la même chose dans les instructions, & il ajoute:

" Et pour que cette matiere touche aucunement le fait de la foi, & que maître Roland de Cosie ou Cosic, qui est un notable maître en théologie & inquisiteur de la foi, & au vivant de mon dit seigneur de Guyenne estoit son confesseur, a autrefois besogné audit procès, durant que les dits prisoniers estoient à Bordeaux, entre les mains de feu mon dit seigneur de Guyenne, le roi.........entend que le dit inquisiteur soit appelé & présent au dit procès, ainsi que par raison faire se doit ".

On cherche d' abord comment l' empoisonement peut être un crime ecclésiastique, en quoi il peut intéresser la foi, & on trouve que c'est parce que dans les idées du temps, il étoit toujours mêlé de magie. En général, dans le siecle de Lovis XI tout effet funeste dont la cause n'étoit pas évidente ou parfaitement connue, étoit attribué à la magie. Un homme mouroit d'un poison lent, on le voyoit languir & dépérir sans aucune cause apparente, il y avoit là de la magie; on avoit usé, à son égard, de sortilege & de maléfice; *on lui avoit jeté un sort*, comme le peuple le dit encore quelquefois; en effet, Louis XI dans toutes ses lettres, ne parle que *du maléfice fait & commis en la persone du duc de Guyenne*. Il ne prononce pas même le mot d'empoisonement. Le duc de Bourgogne le prononce dans son manifeste contre Louis XI, & il y joint l'accusation ordinaire de magie. Selon lui, le duc de Guyenne a perdu la vie *par poisons, maléfices, sortileges & invocations diaboliques*. Le poison ne suffisoit que trop pour tout expliquer, & il rendoit la magie inutile; mais on ne raisonoit pas ainsi alors, on joignoit toujours ces deux idées; il paroît même que cette union & cette confusion d'idées avoit lieu chez les anciens.

Miscueruntque herbas & non innoxia verba.

Si on employoit les herbes, ce qui dans notre vieux langage s'appeloit *enherber*, qu'étoit-il besoin de paroles malfaisantes & crimineles? mais on croyoit que c'étoit ces paroles qui donnoient aux herbes leur vertu vénéneuse. De-là un même mot pour exprimer le poison & des opérations magiques.

Herbasque quas Iolcos atque Iberia
Mittit venenorum *ferax*.
Has herbas atque hæc Ponto mihi lecta venena.

Voilà le poison: encore dans ce dernier exemple, lo mot *venena* présente-t-il l'idée de magie, puisque Virgile ajoute:

His ego sæpe lupum fieri & se condere sylvis
Mœrin, sæpe animas imis excire sepulcris,
Atque satas alio vidi traducere messes.

Ce n'est pas avec de simples poisons qu'on se transforme en loup, qu'on évoque les mânes du fond des tombeaux, & qu'on transporte les moissons d'un champ dans un autre.

Quid accidit? cur dira barbaræ minus
Venena *Medea valent?* ....
Venena *magnum fas nefasque non valent*
Convertere humanam vicem.
Quantum carminibus quæ versant atque venenis
Humanos animos.
Voilà les opérations magiques.

De-là aussi le mot *carmina*, qui signifie vers, chanson, a signifié enchantement, maléfices, parce que les prétendues paroles magiques étoient en vers, & se chantoient.

Ducite ab urbe domum, mea carmina, *ducite Daphnim.*
Carmina *vel cælo possunt deducere lunam*,
Carminibus *Circe socios mutavit Ulyssei*,
Frigidus in pratis cantando *rumpitur anguis.*
Hæc se carminibus *promittit solvere mentes*
Quas velit, ast aliis duras immittere curas.

Pour appliquer ceci à l'Abbé de saint Jean d'Angely, on étoit si persuadé de sa sorcélerie, qu'au raport de Argentré, dans son histoire de Bretagne, & de du Bouchet, dans ses annales d'Aquitaine, le geolier de la grôsse tour de Nantes où etoit renfermé l'abbé, déclara qu'on entendoit toutes les nuits, dans cette tour, des bruits horribles; ils discut aussi qu'une nuit le tonere étant tombé sur la tour, l'abbé fut trouvé mort le lendemain, " étendu dans la „ place où il couchoit, la tête & le visage en„ flés, noir comme un charbon, & la langue „ hors de la bouche d'un demi pied de long.

Mais le plus grand nombre des auteurs s'acorde à dire qu'il s'étrangla ou qu'on l'étrangla dans sa prison. L'on n'a point su ce que la Roche étoit devenu, mais le procès ne fut pas jugé.

VERT, (Dom Claude de) (*Hist. litt. mod.*) religieux, de l'ordre de Cluni, connu principalement par son *explication simple, littérale & historique des cérémonies de l'église*, & par ses débats avec Jurieu sur cet article. Ce fut lui qui, avec son confrere Dom Paul Rabusson, réforma le bréviaire de son ordre, qui parut ainsi réformé en 1686, & qui, malgré la critique qu'en fit le docteur Thiers (*Voyez* son article) a servi de modele pour en réformer plusieurs autres. Né à Paris en 1645, mort en 1708.

VERTOT D'AUBŒUF, (René Aubert de) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des belles lettres, historien célebre, étoit d'une famille noble de le haute Normandie, allié aux meilleurs familles de la province, telles que les Mallet de Graville, les Houdetot, les Pellevé, les de Prie. Marie de Mannevillette, sa tante maternele, avoit épousé un homme de la maison de Clermont-Tonerre. Un frere aîné de l'Abbé de *Vertot* étoit chambellan de Monsieur, frere de Louis XIV.

L'abbé naquit au château de Bennetot, dans le pays de Caux, le 25 novembre 1655. En sortant du séminaire il disparut, ses parens ignorerent long-temps ce qu'il étoit devenu; ce fut enfin qu'après six mois de recherches qu'on parvint à découvrir qu'il étoit allé se jeter dans un couvent de capucins à Argentan. Son pere y acourut & fit tous ses éforts pour le ramener dans la maison paternele, le novice persista & fit ses vœux. Un mal considérable qu'il avoit eu autrefois à une jambe, s'envenima par les austérités de son état & sur-tout par l'usage & le frotement continuel de cette robe de laine rude & grôssiere sans cesse appliqué sur sa jambe nue. Le mal fit de tels progrès qu'il fut jugé incurable. La famille espéra cependant contre toute espérance. D'après les raports des chirurgiens, les consultations des médecins & des docteurs de Sorbone, elle obtint des brefs du pape, le consentement des supérieurs & celui du jeune profès, le plus difficile de tous, (dit l'auteur de son éloge dans le recueil de l'académie des belles-lettres) pour le faire passer sous une regle plus douce. Il entra dans l'ordre de Prémontré. L'abbé Colbert, qui en étoit général, connut son mérite & voulut l'employer; mais cette translation d'un ordre plus austere dans un ordre plus doux, ayant pour cause ou pour prétexte la foiblesse de la santé, rendoit incapable de posséder des bénéfices ou des dignités dans l'ordre où on étoit transféré. Un nouveau bref de Rome le rétablit dans tous ses droits, & il fut prieur de Joyenval. Il se démit de cet emploi, & se réduisit a une cure dépendante de l'ordre, il eut celle de Croisy-la-Garenne, près la machine de Marly; ce fut là qu'il composa son premier & son meilleur ouvrage peut-être, son *histoire de la conjuration* ou *révolution de Portugal*, qui parut en 1689. Il eut ensuite une autre cure dans le pays de Caux, puis une troisieme aux portes de Rouen, celle-ci étoit purement séculiere, il eut encore besoin de dispenses pour la posséder; elle étoit d'un revenu assez considérable, & contribua beaucoup à son bonheur, en le replaçant dans son pays, en le raprochant de sa famille, en le mettant à portée des secours littéraires que Rouen pouvoit lui fournir, & sur-tout en lui procurant les moyens d'acheter des livres; il en eut beaucoup & en fit un digne usage. Il écrivit l'*histoire des révolutions de Suede*, qu'il publia en 1696, & qui eut un prodigieux succès; elle fut traduite en diverses langues, & on en fut si content à Stockholm, qu'un envoyé de Suede fut chargé de l'engager par un présent de deux mille écus à entrepren-

dre une hiſtoire générale de Suede. Cet envoyé croit le trouver à Paris, répandu dans la plus brillante ſociété ; quand il ſut que c'étoit un prêtre normand, un ſimple curé de campagne, le compte qu'il rendit de ſa commiſſion fit échouer le projet ; on crut apparemment s'être trompé en Suede ſur le mérite de ſon ouvrage.

Le P. Bouhours étoit plus sûr de ſon jugement & y tenoit davantage, il ne voyoit en rien dans notre langue, diſoit-il, qui fut audeſſus des révolutions de Portugal & de Suede. M. Boſſuet diſoit un jour au Cardinal de Bouillon, que c'étoit une plume taillée pour la vie de M. de Turenne; & en effet, malgré les travaux de Ramſay & de quelques autres, puiſque l'abbé de *Vertot* n'a point écrit cette vie, elle eſt encore à écrire.

Dans le temps du réglement de 1701, le roi nomma l'abbé de *Vertot* à l'académie des inſcriptions & belles-lettres, honeur qui le jeta dans un grand embaras. Tous les brefs, toutes diſpenſes qu'il avoit obtenues ou qu'on avoit obtenues pour lui ne lui rendoient pas ſon patrimoine auquel il avoit renoncé en entrant dans le cloître. Sa cure, qui lui valoit trois mille livres de rente, étoit ſon ſeul revenu, & il lui manquoit encore deux ans pour pouvoir réſigner en ſe réſervant une penſion. Il demanda qu'on voulût bien le laiſſer encore pendant deux ans dans ſa cure, pour acquérir le droit de la quiter avec une penſion, & promit de remplir, en atendant, tous les autres devoirs d'académicien, le ſeul devoir de la réſidence excepté, juſqu'au terme indiqué ſeulement. Ce terme arivé, il remplit ſes engagemens, quita ſa cure, vint à Paris, ſe livra entiérement & uniquement à l'hiſtoire. Son traité de la mouvance de la Bretagne parut en 1710, & il entraîna, dix ans après, le traité de l'établiſſement des Bretons dans les Gaules.

L'hiſtoire des révolutions de la république romaine parut au commencement de l'année 1719.

L'hiſtoire de Malte eſt le dernier des ouvrages de M. l'abbé de *Vertot* dans l'ordre des temps, & même auſſi, ſelon quelques-uns, dans l'ordre du mérite, ce qui n'empêche pas qu'il ne ſoit extrémement lu, & avec plus de fruit qu'aucun autre ouvrage ſur la même matiere; c'eſt par ce livre ſeul que les gens du monde connoiſſent l'hiſtoire de Malte.

Cet ouvrage valut à M. l'abbé de *Vertot* un bref du grand-maître, plein de marques flateuſes d'eſtime & de reconoiſſance avec la croix de l'ordre & la commanderie de Santeny, que le grand-prieur de France lui conféra.

M. le duc d'Orléans, fils du régent, s'atacha l'abbé de *Vertot*, il lui donna dans ſa maiſon une place d'interprete, il le logea au palais royal, & immédiatement après ſon mariage il le nomma ſecrétaire des commandemens de Madame la ducheſſe d'Orléans.

L'abbé de *Vertot* a été l'éditeur ou plutôt l'auteur des ambaſſades de Meſſieurs de Noailles, Antoine, François & Gilles, comme l'abbé Millot a été depuis le rédacteur de nouveaux mémoires de Noailles. Les ambaſſades de Noailles ont été compoſées ſur les mémoires originaux confiés à l'auteur par cette maiſon à laquelle il étoit fort ataché.

L'abbé de *Vertot* avoit encore d'autres plans d'ouvrages, il vouloit faire des révolutions de Carthage & une hiſtoire de Pologne, il a rempli le recueil de l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de mémoires précieux ſur l'hiſtoire, principalement ſur l'hiſtoire de France, dont il étoit, dit le ſecrétaire de cette académie, également inſtruit & jaloux. Les hommes ſont étranges avec leurs prétentions excluſives. L'abbé de *Vertot* avoit tellement acaparé l'hiſtoire de France, il en avoit tellement fait ſon domaine & ſa propriété, qu'il ne pouvoit pas ſoufrir que, même dans l'académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, ſes confreres vouluſſent s'en occuper, & c'eſt ce que le ſecrétaire veut faire entendre à mots couverts, en diſant que l'abbé de *Vertot* étoit *également inſtruit & jaloux* de l'hiſtoire de France. On dit même que pour gêner & traverſer les travaux de ſes concurrens, pour rendre leurs opinions ou ſuſpectes ou odieuſes, il ſe permettoit d'employer quelquefois l'autorité & d'exercer quelques tyrannies. M. d'Anville n'alloit pas juſques-là; mais il n'étoit pas permis de parler de géographie devant lui, même incidemment à un autre ſujet, & il ne vouloit pas que ceux qui avoient été ſur les lieux & qui les avoient obſervés, les connuſſent mieux ou auſſi bien que lui qui ne les connoiſſoit que par les livres.

L'abbé de *Vertot* mourut au palais royal le 15 juin 1735, âgé près de 85 ans. Depuis 1726, des ataques réitérées d'apoplexie & de paralyſie le retenoient chez lui & le privoient du bonheur de travailler. Il paſſa les neuf dernieres années de ſa vie dans une grande langueur & de corps & d'eſprit.

VERTUS, (Philippe, comte de) (*hiſt. de Fr.*) étoit le ſecond de trois fils du duc d'Orléans, frere de Charles VI. Il mourut ſans laiſſer de poſtérité légitime.

VERTUS (Jean de) eſt auſſi le nom d'un ſecrétaire du roi Charles V, c'eſt un de ceux à qui on attribue le *ſonge du Vergier*.

VERULAM, (BACON).

VERUS (Lucius Ceïonius Commodus (*Hiſt. rom.*) Marcus Annius *Verus*, conſul pour la ſeconde fois, l'an de Rome 172, & pour la troiſieme l'an 177, fut l'ayeul paternel de Marc-Aurele.

Lucius Ceïonius Commodus, plus connu par le

le surnom de *Verus*: étoit d'une autre famille. Adrien l'adopta, & fit un mauvais choix qu'il répara depuis par celui de Tite-Antonin. Le pere de *Verus* avoit été préteur; son aïeul, son bisaïeul & plusieurs de ses ancêtres du côté maternel avoient été consuls: *Verus* fut César, mais ses mœurs le rendoient indigne du rang suprême, & sa santé l'en rendoit incapable. Il étoit beau, bien fait, & tellement livré à la molesse & aux voluptés, qu'on crut qu'Adrien dont les mœurs étoient aussi fort déréglées, ne l'avoit adopté que comme il auroit pu adopter Antinoüs. Peu d'hommes paroissent avoir mené une vie aussi efféminée; il n'est presque connu que par des recherches & des inventions dans ce genre. C'étoit un veritable Sybarite, il fut l'inventeur d'un lit d'une forme particuliere, ou sa molesse reposoit plus voluptueusement, d'un ragoût qui fut fort vanté par tous les gourmands de son temps; il se piquoit de goût en tout, parce qu'il rafinoit sur tout. Ses jeunes esclaves étoient des amours, ses coureurs étoient des vents: ils portoient des aîles; l'un étoit Borée, l'autre Zéphyre, & comme le luxe est inhumain, il abrégeoit leurs jours par des courses excessives & des fatigues continueles. Il abrégea les siens par la volupté, par l'usage immodéré des plaisirs les plus destructeurs; parvenu au comble de la faveur & de la puissance, il ne fit que languir & mourir. " Je ne me suis pas donné un fils, dit à ce sujet Adrien, je n'ai fait que donner à l'olympe un nouveau dieu, *ego mihi divum adoptavi, non filium*,,. Dans une autre occasion, il dit sur le même sujet moins pompeusement: " Nous nous sommes apuiés sur un mur qui s'écrouloit, *in caducum parietem incubuimus*,,. Il l'avoit fait préteur & deux fois consul, il avoit fait plus pour lui, puisqu'il l'avoit nommé César; il l'avoit envoyé commander dans la Pannonie, où l'on ne peut pas dire que *Verus* n'ait eu de César que la molesse, car il montra quelque talent pour la guerre; mais sa foiblesse & les plaisirs firent bientôt évanouir cette ombre de talent. On croit qu'Adrien, convaincu enfin de l'indignité de son choix, songeoit à le révoquer, & que la mort de *Verus* ne fit que prévenir sa destitution. Il avoit été adopté vers l'an de J. C. 135, il mourut l'an 138.

Il eut un mérite, il aima les lettres, il avoit l'esprit orné, il écrivoit bien en prose & en vers.

Adrien, en adoptant à sa place Tite-Antonin, voulut que celui-ci adoptât le fils de *Verus* (ce fils avoit alors sept ans,) & Marcus Annius, petit-fils du premier *Verus* dont nous avons parlé, & qui fut dans la suite l'empereur Marc-Aurele. Adrien disoit que le nom de *Verus* exprimoit encore foiblement le caractere vrai & vertueux de celui-ci, il l'appeloit *Verissimus*. Le fils de *Verus* mort César, s'appela d'abord *Commodus*, qui avoit aussi été le surnom de son pere. Tite-Antonin, dont toute la prédilection fut toujours pour Marc-Aurele, qui s'appela alors *Verus*, surnoms de son pere & de son aïeul, laissa Commodus dans la condition privée, il le trouvoit trop dissipé, trop livré aux plaisirs, trop semblable, en un mot, à son pere Marc-Aurele, par une bonté & une générosité qui lui étoient propres, voulut associer à l'empire son frere adoptif, & lui donna le nom de *Verus*, qu'avoient également porté le pere de Commodus & celui de Marc-Aurele; celui-ci prit ce nom d'Aurele parce que c'étoit le nom de famille de Tite-Antonin, par lequel il avoit été adopté. Ainsi les deux freres adoptifs régnerent ensemble, l'un sous le nom de L. *Verus*, c'est le fils de Commodus *Verus*, adopté par Adrien; l'autre sous celui de Marc-Aurele, c'est Marcus Annius Verus, nommé par Adrien Verissimus, & qui sous ce nom de Marc-Aurele est encore & sera toujours un objet de vénération & d'amour pour l'univers. Dans l'article MARC AURELE, (*Voyez* cet article) qui est de M. Turpin, on trouve quelques erreurs qu'il est nécessaire de relever ici. " Marc-Aurele, dit M. Turpin, partagea le pouvoir souverain avec son frere *Verus*, gendre d'Antonin le pieux,,.

1°. *Son frere Verus*, ces mots sont exacts, mais dans le langage romain seulement; ils étoient freres adoptifs, d'ailleurs, quoique tous deux nommés *Verus*, ils étoient de deux familles différentes.

2°. *Verus* n'étoit pas gendre d'Antonin, c'étoit Marc-Aurele qui l'étoit. A la vérité Adrien avoit réglé que *Verus* épouseroit la fille d'Antonin, & Marc-Aurele la sœur de *Verus*; mais Antonin, parvenu à l'empire, avoit changé ces dispositions, & avoit pris pour gendre Marc-Aurele, qu'il avoit seul nommé pour son successeur; la générosité de Marc-Aurele en décida autrement, il partagea l'empire avec *Verus*, & il en fit son gendre.

M. Turpin continue:

" Le partage de l'autorité qui fomente les
" haines, ne fit que resserrer les nœuds de leur
" amitié fraternele. Il sembloit qu'ils n'avoient
" qu'une âme, tant il avoit de conformité dans
" leurs actions.

3°. Ceci est démenti par la vie entiere & de *Verus* & de Marc-Aurele. Jamais deux âmes ne furent plus différentes, jamais actions ne furent moins conformes, Marc-Aurele fut sans cesse occupé à réparer les fautes & les torts de *Verus*, c'est tout ce qu'ils eurent de commun, l'événement prouva que la sagesse d'Antonin avoit mieux pourvu au salut public, que la bonté de Marc-Aurele. *Verus* fut la copie & même exagérée de son pere. Si la reconoissance le força d'abord à quelques égards, à quelque docilité pour les avis de Marc-Aurele, il

ne tarda pas à secouer le joug & à se plonger dans la molesse; Marc - Aurele, pour l'y arracher ou pour l'empêcher du moins de donner ses désordres en spectacle à la capitale, parvint à lui inspirer le désir d'aller faire la guerre aux Parthes. À peine étoit-il parti, qu'une maladie, fruit de son intempérance & de son incontinence, le retint à Canouse; Marc-Aurele y courut & lui rendit tous les soins de l'amitié. *Verus* guérit, mais il ne se corrigea point. Pendant qu'on recevoit de l'Orient les nouveles les plus fâcheuses & qui devoient le plus accélérer la marche de l'armée de *Verus*, cet indolent général s'amusoit à la chasse dans les forêts de l'Apulie; pressé enfin par le cri public, il s'embarqua, mais il séjourna sur sa route à Corinthe, dans Athênes, dans les villes maritimes de la Lycie, de la Pamphilie, de toute l'Asie mineure, comme s'il eût fait un voyage de simple curiosité; par-tout on lui donnoit des fêtes, partout il se livroit aux plaisirs. Il ariva enfin à Antioche & s'y fixa au sein des voluptés dont cette ville abonde, il y passa les quatre années que dura la guerre, qu'il laissa faire à ses lieutenans, & il revint triompher à Rome avec Marc-Aurele. Il y raporta de l'Orient une peste qui ravagea tout l'empire, des vices fortifiés & rafinés par son séjour à Antioche, & des troupes de comédiens & de musiciens, auxquels il prodiguoit ainsi qu'à de vils afranchis, sa faveur & sa confiance, s'éloignant toujours de plus en plus & de la vertu & des conseils de Marc-Aurele. Pendant qu'il ruinoit sa santé par ses débauches, il ruinoit l'état par ses profusions; Capitolin nous a conservé des détails sur un festin que donna *Verus*, & ou, indépendament de la somptuosité des mets & des vins, il fit présent à chaque convive d'un jeune échanson qui leur avoit servi à boire, d'un maître d'ôtel avec un service de vaissele complet; il leur donna de plus à tous, les mêmes animaux vivans qui avoient été servis morts sur la table, soit quadrupedes, soit oiseaux; tous les vases à boire furent pareillement donnés à ceux qui s'en servoient, & on en changeoit chaque fois qu'on buvoit; ils étoient tous précieux & par la matiere du vase & par les ornemens, or, argent, cristaux, pierreries. Des vases d'or, remplis des parfums les plus exquis, furent pareillement donnés aux convives; ils avoient tous sur la tête des courones de fleurs qui n'étoient point de la saison avec des pendans tissus d'or, toujours aux dépens de *Verus* & qui leur resterent. Il leur donna enfin, pour les reconduire, des litieres brillantes d'argent avec les mulets & le muletier. Les flateurs applaudirent à cette monstreuse magnificence; Marc-Aurele en gémit & l'état en soufrit.

Verus prit insensiblement presque tous les vices de Néron, il couroit comme lui les rues & les tavernes pendant la nuit, prenoit querele avec des gens du peuple, & remportoit souvent au palais des marques honteuses de ces vils combats; il prenoit parti avec fureur dans les courses de chariots & les jeux du cirque, ce qui lui attiroit souvent des huées, des reproches & des injures de la part de la faction contre laquelle il se déclaroit. Il aimoit les combats de gladiateurs au point d'y paroître quelquefois comme acteur.

Marc-Aurele qui cessoit de lui donner des conseils devenus trop inutiles, lui donnoit au moins de grands exemples; il saisit l'occasion de les lui donner d'une maniere plus directe. *Verus* avoit dans l'Etrurie (la Toscane) une maison de plaisance, ou plutôt de débauche, où il vivoit dans la dissolution avec des afranchis & des amis encore plus vils; il crut ne pouvoir se dispenser d'inviter Marc-Aurele à l'y venir voir, Marc-Aurele accepta la proposition qu'on avoit cru peut-être qu'il refuseroit, il y vint passer cinq jours pour montrer à cet indigne empereur comment un empereur devoit vivre, même à la campagne, même dans le tems & dans le séjour destiné au repos; on l'y vit toujours occupé d'afaires, tenant conseil, rendant la justice, pendant que *Verus* se livroit à ses excès & à ses désordres acoutumés; voilà toute la conformité qui se trouvoit dans les actions de ces deux princes, voilà comment ils ne faisoient qu'une âme.

Aux folies de Néron, *Verus* joignoit celles de Caligula sans la cruauté de l'un & de l'autre à la vérité, du moins le penchant qu'il pouvoit avoir à la cruauté, fut toujours réprimé par Marc-Aurele. Il avoit, comme Caligula, une affection extravagante pour un cheval qu'il nommoit *l'oiseau*, & dont il donna aussi le nom à un énorme vase à boire réservé pour les jours de débauche les plus solemnels. Il nourissoit son cheval de raisins sec & de pistaches, il se le faisoit amener dans son palais, couvert d'une housse de pourpre; il récompensoit son agilité à la course par des boisseaux de pieces d'or & par des marques d'honeur, comme Caligula en avoit usé envers son cheval. C'étoient là les modeles que prenoit *Verus* pendant qu'il avoit sous les ieux l'exemple de Marc-Aurele.

Après la maniere dont *Verus* s'étoit comporté dans la guerre contre les Parthes, Marc-Aurele ne voulut point le laisser aller seul contre les Marcomans, encore moins le laisser dans Rome où il eut cabalé contre son bienfaiteur, ils partirent ensemble pour cette guerre au grand mécontentement de *Verus*, l'an 166 de J. C. *Verus* à son ordinaire, n'y fit rien & s'ennuya de tout, regretant sans cesse les plaisirs de Rome & tournant tous ses vœux de ce côté. Il fut impossible enfin de le retenir, & d'Aquilée, où les deux empereurs passoient l'hiver pour être à portée d'entrer au printemps dans la Pannonie, il voulut absolument retourner à Rome,

ce qui obligea Marc-Aurele de partir avec lui (en 169), ils voyageoient ensemble & dans la même voiture, lorsque tout-à coup *Verus* fut frapé d'une apoplexie violente ; on le saigna sur-le-champ, & il fut transporté dans la ville d'Altinum auprès de laquelle on se trouvoit. Il n'y vécut que trois jours, & mourut sans avoir recouvré la parole. Il n'étoit âgé que de trente neuf ans. Il avoit régné environ neuf ans avec Marc-Aurele. Si ces politiques machiavellistes, plus prompts encore à soupçoner le crime qu'à le commettre, prenoient un plaisir malin à observer que cette mort ariva bien à propos pour Marc-Aurele & pour l'empire, si, bien moins pour menager une excuse à Marc-Aurele, que pour rendre un crime vraisemblable de sa part, ils disent que l'amour même du genre humain pouvoit engager à sacrifier une telle victime au bien public, il suffit de répondre avec Capitolin que c'est une indignité d'oser outrager d'un soupçon la vertu de Marc-Aurele, *hoc nefas est de Marco putari*; mais il y a sur cette mort d'autres conjectures, qui ne sont peut-être pas mieux fondées. Nous avons dit que, selon les arrangemens faits par Adrien & changés par Antonin, Faustine, fille d'Antonin, devoit épouser *Verus*, & Fabia, sœur de *Verus*, devoit épouser Marc-Aurele; Antonin aima mieux prendre pour gendre Marc-Aurele, & *Verus* épousa Lucille, fille de Marc-Aurele & de cette Faustine qu'il avoit dû épouser; mais *Verus* avoit, dit-on, conservé d'autres liaisons avec Faustine, femme plus digne de lui que de Marc-Aurele, elle avoit eu pour lui des complaisances crimineles, dont il n'avoit point fait mystere, & c'étoit, disoit-on, pour le punir de cette infâme indiscrétion, qu'elle l'avoit empoisoné. D'autres lui donnent du moins un motif plus honête, ils disent, que *Verus* entretenoit avec Fabia, sa propre sœur, un commerce incestueux, & qu'ils avoient formé ensemble le complot de faire périr ce même Marc-Aurele qu'elle avoit dû épouser & que son ambition regretoit sans doute; ils ajoutent que Faustine, instruite de ce projet, en prévint l'exécution par la mort de *Verus*.

Mais il est rare que l'effet du poison soit de donner une ataque d'apoplexie, & d'ailleurs qu'est-il besoin de recourir à tous ces moyens odieux d'expliquer comment un prince, livré dès l'enfance aux excès & aux dissolutions de tout genre, meurt à trente-neuf ans d'apoplexie ou d'indigestion.

Marc-Aurele fit porter le corps de *Verus* au Mausolée d'Adrien, & lui fit décerner les honeurs divins, mais dans un discours qu'il prononça au sénat à cette occasion, il parla de lui assez franchement & s'applaudit en quelque sorte d'être délivré d'un collegue dont la négligence, pour ne rien dire de plus, nuisoit aux afaires.

Nous trouvons sous le même regne (de Marc-Aurele) un Martius *Verus*, général distingué, que cet empereur charge de faire la guerre au rebelle Avidius Cassius, qui s'étoit fait proclamer empereur.

VESAL, (André) (*Hist. litt. mod.*) médecin célebre de Charles-Quint & de Philippe II. Son pere, son aïeul, son bisaïeul, son trisaïeul, s'étoient illustrés par l'étude de la médecine & furent tous éfacés par lui. *Vesal* étoit né à Bruxelles, mais sa famille étoit originaire de Vesel dans le duché de Cleves, & vraisemblablement elle en tiroit son nom. *Vesal*, grand anatomiste pour le temps, ayant fait l'ouverture du corps d'un gentilhomme espagnol, qu'on croyoit mort & qui se trouva vivant, les parens le déferent à l'inquisition, Philippe II le prit sous sa protection, mais il ne put ou ne voulut pas le dispenser de toute peine, celle qu'il lui infligea fut, selon l'usage du temps, de faire un voyage à terre-sainte. Le sénat de Venise le rapela pour lui donner la chaire de médecine que Fallope avoit remplie à Padoue; mais à son retour, son vaisseau fit naufrage, il fut jeté dans l'île de Zante, & il y mourut de faim & de misere en 1564. On a de lui un cours d'anatomie sous le titre de *corporis humani fabrica*, dont Boerhaave a donné une édition.

VESPASIEN, (*Hist. rom.*) (Titus Flavius Vespasianus) seul empereur depuis Auguste qui ait pû réconcilier les Romains avec la monarchie. Né dans l'obscurité, n'ayant jamais eu la foiblesse d'en rougir, il fut d'abord protégé par Narcisse, car dans les temps où il vivoit, les gens du plus grand mérite avoient besoin de l'apui des afranchis, il parvint au consulat par le crédit de ce favori. Il acompagna Néron dans le voyage que cet empereur fit en Grece, mais ayant eu le malheur de s'endormir à la lecture de vers de Néron, il fut disgracié & chassé de la cour. Néron lui pardona pourtant dans la suite, parce qu'il crut avoir besoin de lui pour la guerre des Juifs, dont il lui confia la conduite. *Vespasien* y acquit beaucoup de gloire; il entra l'an 67 de J. C. dans la Galilée, province alors remplie de villes fortes qui couvroient Jérusalem; c'étoit Josephe, ce fameux historien de sa patrie, qui commandoit pour les Juifs dans la Galilée (*Voyez* l'article *JOSEPHE*), il prit Gadara, il fit ensuite le siége de Jotapate, dont Josephe a fait une longue & intéressante relation. Ce fut après la prise de cette ville que Josephe se rendit à *Vespasien* avec un seul de ses compagnons, après avoir vu tous les autres s'entretuer dans une caverne où il s'étoit retiré avec eux. *Vespasien* devint son protecteur, & poursuivant le cours de ses conquêtes, il prit Japha, tailla en pieces les Samaritains sur le mont Garizim, prit & rasa Joppé, Tibériade lui ouvrit ses portes,

il soumit Tarichée, ou plutôt ce fut Titus son fils qui l'emporta d'assaut, *Vespasien* fit construire à la hâte une petite flote avec laquelle il batit une troupe nombreuse de Juifs qui s'étoient retirés dans des barques sur le lac de Tibériade, où ils oserent atendre les vainqueurs & accepter la bataille. Titus suivant les mouvemens de la clémence qui lui étoit naturele, avoit acordé un généreux pardon aux habitans de Tarichée; mais on crut devoir excepter de cette grâce quarante mille séditieux, qu'on ne pouvoit ni laisser dans la ville, dont ils auroient troublé la tranquillité, ni renvoyer libres, parce qu'ils auroient porté ailleurs l'esprit de révolte dont ils étoient animés, & le brigandage auquel ils étoient acoutumés. On délibera sur ce qu'on devoit en faire, & dans un conseil de guerre, on prit le parti le plus contraire à l'humanité, mais qui fut estimé le plus sûr. On les fit sortir tous par la porte qui conduisoit de Tarichée à Tibériade, là, on les assembla dans le stade, lieu destiné à la course & aux combat des Athletes; on égorgea les vieillards & ceux que leur infirmités mettoient hors d'état de rendre aucun service & que par cette raison là-même, il semble qu'on pouvoit impunément laisser aller, d'autant plus que c'étoit de beaucoup le plus petit nombre. On choisit six mille hommes de plus vigoureux & des plus capables de supporter la fatigue, qui furent envoyés à Néron dans l'Achaïe, pour être employés aux travaux qu'il faisoit faire, pour couper l'Isthme de Corinthe. Le reste qui se montoit encore à plus de trente mille, fut vendu comme esclave. Ce traitement n'étoit pas propre à ralentir le feu de la révolte, il n'engageoit pas les Juifs à se soumettre aux Romains. *Vespasien* agissoit en cette occasion contre son caractere, ses principes & son intérêt. Il emporta ensuite de force Gamale, place située vis-à-vis de Tarichée de l'autre côté du Lac de Tibériade ou de Génésareth; batit les Juifs sur le mont Thabor, & Titus entra sans obstacle dans Giscale, après que Jean de Giscale, le plus factieux de tous les Juifs, eût quité cette place qui ne pouvoit plus tenir, & eût été porter ses fureurs dans Jérusalem. Il y augmenta le trouble & la fole ardeur pour la guerre. Il parut prendre le parti du peuple contre ces furieux, fanatiques à la fois & perfides, connus sous le nom de Zélateurs, il étoit d'intelligence avec eux, & il trahissoit le peuple. Les Zélateurs appelerent les Iduméens à leur secours, puis se brouillerent avec ces étrangers, & Jérusalem se remplit de factions & de carnage. *Vespasien* se contentoit de prendre des villes autour de Jérusalem & se reposoit sur les habitans insensés de cette capitale du soin de s'entre détruire; il soumit Jamnia & Azot. Quelques-uns des principaux chefs de son armée l'exhortoient à profiter des divisions des Juifs pour faire & presser le siége de Jérusalem, *Vespasien* ne fut pas de cet avis. " Nous ne ferions, dit-il, que réunir contre nous tous les partis; laissons en toute liberté cette rage de s'exterminer qui les possede actuélement, laissons-les s'afoiblir au moins, vaincre à force ouverte est un triste avantage, quand on peut espérer de vaincre sans tirer l'épée. „ Il suivit constament ce plan, & l'année suivante, 68e de J. C. & qui fut la derniere de l'empire de Néron, il ouvrit la campagne par une expédition dans la contrée qu'on nomme la Pérée, au-delà du Jourdain, il prit Gadara, qui en est la capitale, & soumit tout le pays. Il alla ensuite s'établir à Césarée, d'où il veilloit sur la conduite générale de la guerre. Ce fut à Césarée qu'il apprit le soulevement de Vindex contre Néron, & tandis que l'occident se brouilloit, il crut devoir se hâter de pacifier l'orient pour que Rome n'eût pas une guerre étrangere à soutenir au milieu des désordres de la guerre civile, il se détermina pour lors à former & même à brusquer le siége de Jérusalem, il partit de Césarée avec toutes ses troupes & pénétra jusqu'à Jérusalem, il prit sur sa route Antipatris, Lydda, Thamna & la contrée qui en dépend, & vint dresser un camp à Emmaüs pour bloquer la capitale du côté du Nord; il l'investit ensuite au midi du côté de l'Idumée, puis de tous les autres côtés, & il se préparoit à l'assiéger en regle, lorsque les nouveles, qui lui arivoient de toutes parts, vinrent lui donner d'autres idées & d'autres soins. Les premiers successeurs de Néron, Galba, Othon, Vitellius, n'avoient servi qu'à faire désirer un empereur plus digne de régner; le vœu le plus général & le plus raisonable étoit pour *Vespasien* lui-même. Bientôt proclamé par ses légions & par celles de Syrie & d'Égypte, il se vit obligé d'abandoner à son fils la conduite de la guerre contre les Juifs, il quita la Judée & partit pour Alexandrie, chargeant Titus, qu'il laissoit à la tête d'une puissante armée, d'achever son ouvrage & de poursuivre ce siége de Jérusalem, qu'il avoit à peine pu commencer; avant de partir, il brisa les fers de Josephe, qui devint l'ami & à beaucoup d'égards le conseil de Titus.

Maître d'Alexandrie, qui l'avoit d'abord reconu pour empereur, *Vespasien* étoit en état de faire en quelque sorte la loi à Rome & à l'Italie, qui ne subsistoit que par les bleds étrangers. Les rapides succès de ses Lieutenans Mucien & Antonius primus (*Voyez* l'article VITELLIUS), & la mort de Vitellius, arivée peu de temps après, le dispenserent de recourir au moyen sûr peut-être, mais dur & odieux, de réduire Rome en l'affamant; Rome fut soumise, & il parut en être le libérateur, en faisant partir promptement du port d'Alexandre un

grand nombre de vaisseaux, chargés des meilleurs bleds de l'Égypte. Le secours vint à temps, mais il ne pouvoit ariver plus à-propos, Rome n'avoit plus de vivres que pour dix jours.

Vespasien reçut à Alexandrie des Ambassadeurs de Vologese, roi des Parthes, qui venoient lui offrir de sa part quarante mille hommes de cavalerie. C'étoit, dit un historien, une belle & glorieuse situation que de se voir prévenu par des offres si magnifiques, & de n'en avoir pas besoin.

La conduite ambitieuse & déréglée de Domitien, son second fils, mêloit seule quelque amertume à tant de prospérités. Ce jeune prince, qui avoit formé ses idées sur l'empire d'après le regne de Néron, ou d'après son propre cœur, regardoit comme le privilége du fils d'un empereur de se livrer à toutes ses passions, de pouvoir tout ce qu'il vouloit, d'enlever à leurs maris toutes les femmes qui lui plaisoient. Il étoit à Rome où il avoit couru même un assez grand danger dans l'incendie du temple de Jupiter Capitolin (*Voyez* l'article VITELLIUS), il s'en dédomageoit par l'exercice d'une autorité précaire qu'il usurpoit en atendant l'arivée de son pere à Rome. Il disposoit de tout arbitrairement; en un seul jour il distribua plus de vingt emplois tant de la ville que des provinces. *Vespasien* lui écrivit: " Je vous remercie de ne m'avoir point encore envoyé de successeur & de vouloir bien me laisser jouir de l'empire. Titus au contraire signaloit dès lors sa bonté, en tâchant d'excuser son frere & d'apaiser *Vespasien*.

Les Alexandrins aimoient le faste & la magnificence, ils n'estimerent pas autant qu'ils le devoient un prince, tel que *Vespasien*, qui avoit un goût décidé pour la simplicité antique, ils atendoient d'ailleurs une gratification, comme ayant les premiers reconu ce prince pour empereur, mais nous avons dit que Tibere avoit tous les vices, excepté l'avarice, *Vespasien* au contraire avoit toutes les vertus, excepté l'indifférence pour l'argent: les Alexandrins ne furent pas contens de lui.

Son premier soin fut d'ordoner le rétablissement du capitole & d'y faire travailler sans délai avant même qu'il pût ariver à Rome. On donna plus d'élévation à cet édifice, ce fut le seul changement qu'on se permit, & c'étoit le seul mérite qui avoit manqué à la magnificence de l'ancien temple. *Vespasien* atendoit, pour se rendre à Rome, les vents réglés qui souflent au commencement de la belle saison.

Entre les princes parvenus à l'empire sans y être appelés par le droit de la naissance, il n'en est aucun dont l'avénement ait été plus heureux & plus honorable à tous égards que celui de *Vespasien*. Il fut porté sur le trône sans éfort de sa part, sans intrigue de la part de persone, par le vœu général auquel il n'eut que la peine de consentir. Il eut à la vérité des ennemis à vaincre, mais il en triompha sans être obligé de tirer lui-même l'épée. Des chefs & des armées qui le connoissoient à peine, combatirent pour sa querele avec zele & avec succés. Tous les obstacles étant applanis, il vint tranquillement prendre possession de Rome, où il étoit atendu par tous les ordres de l'état comme le restaurateur & le sauveur de l'empire.

Quand on sut qu'il étoit près d'ariver à Brindes, il y eut sur le rivage un concours vraiment flateur de persones de toute condition, de tout sexe & de tot âge, que la flaterie ou le devoir seul n'auroit pas conduites jusques là, & dont les cœurs, déja si bien disposés pour lui, mais à l'attente desquels il falloit répondre, acheverent d'être gâgnés par son abord facile, ses manieres douces & aimables, où la simplicité d'un particulier, la franchise d'un vieux guerrier se joignoient à la sérénité d'un empereur, venant après cinquante-six ans de tyrannie rendre heureux des sujets long-temps ses égaux. Toute la route depuis Brindes jusqu'à Rome étoit bordée d'une foule de peuple, les acclamations le suivoient par-tout. Domitien, qui vint au-devant de lui jusqu'à Bénévent, le cœur encore plein de projets ambitieux & contraires à son devoir, fut le seul que *Vespasien* distingua par un accueil sévere.

Il saisit d'une main sage les rênes de l'empire & se livra tout entier aux soins du gouvernement. Laborieux & appliqué, tous les jours éveillé de grand matin, & dès son réveil occupé d'afaires, il parvint à rétablir & révivifier toutes les parties de l'état, ébranlées & altérées par les convulsions de la guerre civile. Juste, mais ferme à l'égard des guerriers, il les soumit à la plus exacte discipline, & ce qu'il avoit toujours fait étant général, il le fit avec plus d'autorité encore étant empereur. Il rendit au sénat & à l'ordre des chevaliers leur ancien lustre, en les purgeant des sujets qui en étoient l'opprobre, & qui furent remplacés par les plus honêtes gens de l'Italie & des provinces. À peine avoit-il trouvé deux cent familles sénatoriales, il en augmenta le nombre jusqu'à mille, & créa aussi de nouveaux patriciens. Il eut en même temps la plus grande attention à renfermer leurs priviléges dans les bornes légitimes & à maintenir contre eux les droits naturels des moindres citoyens. Les tribunaux étoient chargés d'une multitude de procès, il les fit tous juger en très peu de temps, & en jugea lui-même une grande partie; il parvint à reformer le luxe des tables, mais comme le prince doit réformer le luxe, par son exemple. Il renouvela d'ancienes loix ou il en

fit de nouveles pour le maintien ou le retablissement des mœurs. Les femmes libres qui se prostituoient à des esclaves furent condamnées à la servitude; vous l'avez choisie, leur disoit-on; les usuriers qui prêtoient aux fils de famille, & entretenoient par-là leurs desordres, furent privés de toute espérance de payement, même pour le temps où les débiteurs seroient devenus maîtres de leur persone & de leurs biens.

Ennemi mortel de la molesse, qu'il regardoit comme le signe & la cause de la décadence des empires, *Vespasien* vouloit sur-tout la banir des armées. Un jeune homme étant venu parfumé des essences les plus exquises, lui faire ses remercîmens pour un emploi militaire où il venoit d'être nommé, *j'aimerois mieux*, lui dit *Vespasien*, *que vous sentissiez l'ail*, & il lui ôta l'emploi. Toujours simple & amateur de la simplicité, né de parens pauvres dans la petite ville de Riéti, il conserva toute sa vie une petite maison de campagne qu'il tenoit de son aïeule, & il la conserva dans l'état où cette aïeule l'avoit laissée. Ataché à d'anciens meubles de famille, il ne les changea jamais. Il ne laissoit ignorer à persone l'obscurité de son origine; quand il fut parvenu à l'empire, des flateurs ne manquerent pas de lui fabriquer une superbe généalogie, où ils le faisoient descendre d'un des compagnons d'Hercule, fondateur de Riéti, *Vespasien* se moqua & de la généalogie & des généalogistes, & s'en tint à ses parens connus.

Il triompha des Juifs, & il l'avoit bien mérité, mais comme il avoit naturélement de l'aversion pour le faste & l'éclat, la cérémonie l'ennuya & il s'en expliqua franchement. Je suis puni comme je le mérite, dit-il, il me sied bien à mon âge d'avoir désiré le triomphe, comme si cet honeur étoit dû à mes ancêtres, ou que j'eusse jamais été dans le cas de l'espérer. „ *Merito se plecti qui triumphum quasi aut debitum majoribus suis, aut speratum unquam sibi, tam inepte senex concupisset*. Ici, je l'avoue, *Vespasien* me paroit trop modeste, ou Suetone l'est trop pour lui. Pourquoi donc *Vespasien*, général distingué, qui avoit fait la guerre avec gloire & avec succès, n'auroit-il jamais été dans le cas d'espérer les honeurs du triomphe, s'il n'avoit pas été élevé à l'empire? Je conçois que le triomphe l'ait ennuyé, mais il n'a pas pû s'en croire indigne.

Vologese, suivant l'étiquete parthique & persane, lui ayant écrit avec cette suscription: *Arsace*, *roi des rois*, *à Flavius* Vespasien, l'empereur suivit dans sa réponse la même étiquete: *Flavius* Vespasien, à *Arsace*, *roi des rois*. C'étoit assurément la plus forte critique de cette étiquete altiere de l'Orient. On dit que Philippe II, roi d'Espagne, dans une lettre qu'il écrivoit à Henri IV, avoit joint à son titre de roi, l'énumération de tous ses royaumes c'est-à-dire de toutes les provinces d'Espagne, & que Henri IV, dans sa réponse, s'intitula: *bourgeois de Paris & seigneur de Gonesse*, en répetant d'ailleurs par contraste, l'énumération de tous les royaumes de Philippe, le trait est plus plaisant, mais la dérision est plus marquée.

Vespasien vivoit familiérement avec les sénateurs, alloit manger chez eux comme ils venoient chez lui; toujours simple citoyen dans ses manieres, & empereur seulement par son dévouement au bien public; il ne disoit pas:

> Suis je leur empereur seulement pour leur
> plaire?

Il croyoit ne l'être que pour les rendre heureux!

Il n'y avoit point d'honeur qu'il ne prodiguât au sénat en corps. Assidu à toutes ses assemblées, il le consultoit sur toutes les afaires, il se concertoit avec lui sur toutes ses démarches, & quand la fatigue ou quelque indisposition l'empêchoit de traiter en persone, avec cette compagnie, c'étoient ses fils qui lui servoient d'interprétes.

Lorsque Titus eut pris Jérusalem, il passa en Égypte, il y fit la cérémonie de la consécration du bœuf Apis, où il porta le diadême, pour se conformer au rit ancien. Il fut que cette circonstance avoit été empoisonée, qu'on l'accusoit de chercher à se faire, dans l'Orient, un établissement indépendant, & qu'on avoit essayé de faire entrer quelques soupçons dans l'esprit de son pere; il accourt aussi-tôt à Rome, vient se ranger auprès de lui, & se soumettre à ses ordres. *Vespasien* sentit toute la franchise de ce procédé; il partagea l'honeur du triomphe avec lui; car si *Vespasien* avoit soumis la Judée, Titus avoit pris Jérusalem; il associa Titus à la censure, à la puissance tribunitiene, à tout; il le prit pour collegue dans sept consulats; il le fit, à tous égards, son premier ministre, & confiant à son successeur le soin de sa sureté personele & de sa vie, il le fit même préfet du prétoire & commandant général de sa garde.

Plein de confiance dans ses sujets, comme ses sujets étoient pleins de confiance dans ses vues supérieures & dans ses bontés paterneles, il abolit, même pendant que la guerre civile duroit encore, la honteuse coutume de visiter & de fouiller ceux qui vouloient aborder l'empereur. Les portes de son palais étoient toujours ouvertes, & Dion dit positivement qu'elles n'étoient point gardées.

Le soupçon entroit difficilement dans son âme, la superstition en étoit à jamais banie. Des astrologues de ses amis l'avertirent de se défier de Metius Pomposianus, parce qu'il étoit

né, disoient ils, sous une conjonction des astres qui lui promettoit l'empire; *Vespasien* le fit consul: vous voyez, dit-il à ces astrologues, que je ne néglige pas vos avis, s'il devient empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien.

Plein de respect & d'amour pour l'humanité, les spectacles cruels, les combats de gladiateurs le révoltoient, les supplices même les plus justes lui arrachoient des larmes; si l'on en vit quelques-uns, même d'injustes, sous ce regne, comme celui de Sabinus & d'Eponine, (*voyez* l'article SABINUS) comme la mort du dur, mais vertueux Helvidius Priscus, l'histoire en a rejeté la haine sur le vicieux Mucien qui lui avoit, disoit-il, donné l'empire qu'il auroit pu retenir pour lui-même, & à qui sa reconoissance laissa long-temps une grande partie de l'autorité suprême.

Le ressentiment & la vengeance étoient des mouvemens étrangers à l'âme de *Vespasien*; il maria & dota la fille de Vitellius, son concurrent. (*Voyez* l'article VITELLIUS) Lorsque *Vespasien* avoit été disgracié, sous Néron, pour n'avoir pas assez goûté ses vers, & pour avoir encore moins goûté l'usage si cher à Néron, de jouer publiquement sur le théâtre, comme acteur & comme musicien, ce qui lui paroissoit indigne de la majesté de l'empire, un misérable afranchi de Néron qui remplissoit l'office d'hussier de la chambre, avoit insulté à sa disgrace de la maniere la plus brutale; *Vespasien* demandoit à cet homme ou devant lui, en quel lieu il falloit qu'il se retirât, *ad furcas*, répondit Phebus (c'étoit son nom) avec toute l'insolence d'un valet de cour, qui parle à un homme chassé de la cour: Quand Phebus vit ce proscrit devenu empereur, l'éfroi le saisit & lui inspira l'audace de se présenter devant lui pour lui faire sa cour, & lui demander pardon. Du plus loin que *Vespasien* l'aperçut, *ad furcas*, lui dit-il avec un sourire qui attestoit, à la fois & son souvenir & sa clémence.

Le stoïcisme étoit devenu trop républicain pour être toléré dans un gouvernement monarchique, il dégénéroit absolument en cynisme; les crimes des Caligula & des Néron avoient diffamé aux ieux de la philosophie l'autorité absolue; c'étoit l'effet naturel de tant d'horreurs dont on venoit d'être témoin & dont l'imagination étoit encore tout éfrayée; les philosophes de ce temps, qui peut-être ne l'étoient pas assez, au lieu d'attribuer ces horreurs au caractere particulier de tel ou tel empereur, en accusoient la constitution & proposoient de la changer; mais les esprits n'étoient pas disposés alors à un tel changement; on avoit éprouvé successivement les abus des divers régimes & on en étoit presque également frapé, on crut donc pour lors devoir s'en tenir au régime établi, le perfectioner, le restreindre, le modifier, mais en conserver l'essence. Le gouvernement monarchique étoit, disoit-on, le seul qui convint alors à Rome, on croyoit s'en être assuré par de profondes méditations apuyées des exemples que fournissoit l'histoire. D'ailleurs on espéroit tout de *Vespasien*, les philosophes stoïciens, disoit-on, ne vouloient pas voir combien ce prince étoit différent de ses prédécesseurs, combien son administration étoit paternele; ils ne considéroient pas ce qu'il étoit, mais ce qu'avoient été les autres; en conséquence, les leçons publiques de ces philosophes étoient devenues des déclamations séditieuses contre le pouvoir d'un seul; la douceur même du gouvernement de *Vespasien*, la tolérance qui en formoit le caractere principal, ne faisoit que les enhardir par l'impunité; la licence étoit forte & demandoit un puissant remede. Mucien, qui avoit plus d'une raison de haïr les philosophes, & dont tous les motifs n'étoient pas aussi purs que ceux de *Vespasien*, eut bien de la peine à le faire consentir à l'expulsion de ces docteurs de sédition & de révolte, comme il les appeloit; ils furent cependant banis de Rome par une ordonance. Musonius fut seul excepté, soit à cause de son rang de chevalier romain, soit comme il y a lieu de le croire, parce que sa conduite plus sage avoit mérité cette exception. (*Voyez* l'article MUSONIUS.)

Deux de ces philosophes, plus fougueux & plus coupables que les autres, furent envoyés dans des îles qui devoient leur servir de prison. L'un nommé Hostilius, lorsqu'il reçut son arrêt, fut trouvé déclamant contre la monarchie, & irrité par cet incident, continua son invective avec plus de violence. L'autre, Démétrius le cynique, prit le parti de désobéir, affecta de se montrer devant *Vespasien*, sans se lever en sa présence, sans le saluer, sans lui donner aucune marque de respect. " Mon ami, lui „ dit tranquillement *Vespasien*, tu voudrois bien „ que je t'ôtasse la vie, tu fais tout ce que tu „ peux pour cela, tu n'en viendras pas à bout, „ je ne tue pas un chien parce qu'il aboye „.

Un de ces chiens, nommé Diogene, comme le chef de la secte cynique, aboya cependant trop fort, il fut batu de verges, il étoit rentré furtivement dans Rome, au mépris des défenses les plus formeles; il étoit venu au théâtre, où il avoit invectivé de la maniere la plus outrageante, contre Titus, au sujet de son amour pour Bérénice. Son compagnon, nommé Eras, revenu avec lui pour le même sujet, ayant, malgré le châtiment de Diogene, dont il avoit été le témoin, poursuivi les mêmes déclamations avec la même fureur, fut jugé plus coupable, en ce qu'il s'étoit montré incorrigible, il eut la tête tranchée.

Helvidius Priscus avoit pris les procédés sauvages de ces maîtres violens, il avoit manqué plusieurs fois à *Vespasien*, en plein sé-

nat, la haine de Mucien fit le reste & décida sa perte.

Vespasien répara les ruines de Rome qui se ressentoit encore de l'embrâsement alumé par Néron; il l'embélit de plusieurs édifices publics, d'un temple de la paix, d'un temple en l'honeur de l'empereur Claude, premier auteur de sa fortune, d'un vaste & magnifique amphithéâtre qui subsiste encore aujourd'hui, en partie, sous le nom de *Colisée*, & qui fut achevé & dédié par Titus.

Il protégea les lettres & les arts; il est le premier qui ait assigné des pensions sur le fisc aux professeurs d'éloquence, tant grecque que latine; il donna aussi des gratifications considérables aux grands poëtes de son temps: en général les gens de lettres ne s'aperçurent point de cette avarice qui lui a peut être été trop reprochée, & qui n'étoit peut-être qu'une économie nécessaire dans l'état des afaires. On a beaucoup parlé de l'impôt sur les latrines, & de son mot à Titus: *cet argent sent il mauvais?* Il falloit des impôts, & si celui-là étoit moins onéreux que d'autres, il valoit mieux.

Mais il ne dissimuloit pas lui même son goût pour l'argent, & c'étoit pour lui une matiere de plaisanterie.

Des députés d'une ville ou d'un peuple, étant venus lui annoncer que par délibération publique on avoit destiné une somme considérable à lui dresser une statue colossale: " Placez-la ici „ sans perdre de temps, leur dit-il, en leur „ présentant le creux de sa main, voici la base „ toute prête à la recevoir „. Cette plaisanterie étoit pleine de sens; c'étoit leur faire sentir l'inutilité & le peu de convenance d'une telle dépense tandis que l'état avoit des besoins.

Un de ses officiers lui demandoit un emploi pour quelqu'un, qu'il disoit être son frere; l'empereur qui connoissoit le solliciteur, conjectura d'après l'ardeur même de la sollicitation, qu'il y avoit quelque marché dans cette afaire, il manda secrétement l'homme pour lequel on lui parloit, se fit donner par lui la somme qu'il avoit en effet promise au solliciteur, & lorsque celui-ci, ne sachant pas ce qui s'étoit passé, vint redoubler ses sollicitations: " Je te con„ seille, lui dit *Vespasien*, de te pourvoir d'un „ autre frere, car il se trouve que celui que „ tu as cru ton frere est le mien „. La plaisanterie est très-bonne encore, & si la place étoit de telle nature qu'il n'y eut pas d'inconvénient à la vendre, il étoit juste que celui qui vouloit l'acheter, payât la somme promise, & il valoit mieux que ce profit fût pour l'état que pour un particulier.

On sait que le proverbe de *ferrer la mule*, vient de *Vespasien*. Dan un voyage qu'il faisoit en litiere, son muletier s'arrêta sous prétexte de ferrer ou de faire ferrer ses mules; un plaideur profita de l'occasion pour présenter à l'empereur une requête. *Vespasien* soupçonant de la connivence: *Combien as-tu gâgné à ferrer la mule?* dit-il au mulatier, & il se fit donner la moitié de cette somme.

Malgré ces traits & quelques autres semblables, l'excellent usage que faisoit *Vespasien* des deniers publics, doit seul l'absoudre de ce reproche un peu hazardé, d'avarice. Nul n'exerça de plus grandes ni de plus nobles libéralités envers ceux qui les méritoient; mais c'étoit-là son principe & sa mesure. À la vérité il ne donnoit point aux courtisans, ce qui a dû contribuer beaucoup à lui faire une réputation d'avarice; mais il ne négligea aucun des travaux qui pouvoient être de quelque utilité publique; il ne chercha jamais dans les besoins pressans du pauvre, des moyens d'obtenir son travail à vil prix; il n'aimoit pas même à substituer les procédés des arts à la main d'œuvre. Un ingénieur ayant trouvé un moyen de transporter à peu de frais, au capitole, des colonnes d'une grandeur énorme, il loua l'invention, donna une gratification à l'inventeur, mais il ne voulut point qu'on ôtât aux journaliers ce moyen de gâgner leur vie. S'il vendoit quelquefois des charges aux candidats, & la grâce aux coupables, ou l'absolution aux accusés; si Cénis, sa maitresse, faisoit des afaires, & s'il en partageoit le produit; s'il faisoit le négoce, & achetoit des marchandises pour les revendre plus cher; si un vieil esclave auquel il vouloit vendre la liberté, & qui vouloit l'avoir pour rien, a pu lui dire impunément que *le renard changeoit de poil, mais non pas de caractere;* ces divers moyens d'attirer de l'argent étoient peu nobles peut-être, & quelques-uns étoient peu légitimes; mais comme l'empereur ne thésaurisoit pas, & ne faisoit pas de dépenses qui ne tournassent au profit de la république, ces exactions particulieres garantissoient les peuples d'une surcharge d'impôts que les conjonctures auroient pû rendre nécessaire.

Vespasien vécut près de soixante & dix ans, sans autre incommodité que quelques ataques de goute, sans autre remede ni autre régime, que la diete qu'il observoit réguliérement une fois par mois. Sa gaieté étoit & la cause & l'effet de sa bonne santé; il plaisantoit sur tout & ne s'inquiétoit de rien; les présages, afaire si importante à Rome, & qui éfrayoient les autres, même sur son compte, n'étoient pour lui qu'un sujet de plaisanterie. On s'alarmoit principalement de ce que le mausolée des Césars s'étoit, disoit-on, ouvert tout-à-coup: „ Vous voyez bien, dit-il, que cela ne me re„ garde pas, je ne suis pas de la famille des „ Césars „. Il parut au ciel une comete chevelue, autre sujet d'éfroi: " Pour celle-ci, dit„ il, ce n'est pas à ma tête chauve qu'elle en „ veut, mais je ne voudrois pas avoir la belle

„ chévelure

„ chevelure du roi des Parthes „. Il plaisanta jusqu'à la mort, & de la mort même. Voyant qu'il s'afoiblissoit de jour en jour: *je sens*, dit-il, *que je deviens dieu*, à cause de l'apothéose qui devoit suivre sa mort. Se sentant entiérement défaillir, il fit un éfort pour se lever, en disant: *il faut qu'un empereur meure de bout*, *decet imperatorem stantem mori*, & il mourut entre les bras de ceux qui le soutenoient, le 24 juin 79.

Il y eut sous son regne deux grandes guerres, celle des juifs, terminée par Titus, son fils, & celle de Civilis, Tutor & Classicus, dans les Gaules, terminée dans le même temps, par Cerialis, c'est-à-dire l'an de J. C. 70.

VESPUCE. (Améric) (*Hist. mod.*) La gloire de la découverte de l'Amérique se partage entre Christophe Colomb & Améric *Vespuce*; le premier découvrit les îles, le second le continent, & il lui donna son nom. Ce furent les succès de Colomb qui animerent *Vespuce*, ainsi Colomb aura, si l'on veut, la gloire de l'invention. Améric *Vespuce* ne partit que quelques années après lui, en 1497, avec quatre vaisseaux que lui avoit fournis Ferdinand le catholique, roi d'Espagne. Il eut moins de contradictions à essuyer que Colomb, parce qu'on commençoit à s'acoutumer aux découvertes & à naviger avec plus d'espoir. Améric *Vespuce* fit plusieurs voyages au nouveau monde; il nous a laissé la relation de quatre de ces voyages, tous suivis des plus grands succès; il mourut en 1516, aux îles Terceres, dans le cours de sa navigation; il étoit né en 1451. Colomb né en 1442, devoit naturélement le précéder dans ses courses & dans ses découvertes. Emmanuel-le-grand, roi de Portugal, & Ferdinand le catholique, roi d'Espagne, se disputerent & s'enleverent tour-à-tour Améric *Vespuce*. Le roi de Portugal fit suspendre, dans l'église métropolitaine de Lisbonne, les restes du vaisseau qu'avoit monté Améric *Vespuce*, dans des expéditions qu'il avoit faites pour le Portugal, & ce vaisseau s'appeloit *la victoire*; ce qui rapele un mot de Louis XIV au célebre du Gué-Trouin qui rendoit compte à ce prince, d'une expédition dans laquelle un de ses vaisseaux se nommoit *la gloire*. *J'ordonai*, disoit du Gué-Trouin, *à la* GLOIRE *de me suivre*. *Elle vous obéit & vous fut fidele*, répondit Louis XIV.

L'abbé Bandini publia, en 1745, à Florence, la vie d'Améric *Vespuce*. Ce navigateur étoit florentin.

VESTALE, s. f. (*Hist. rom.*) *vestalis*; *perpetuos servans ignes, & cana colens penetralia Vestæ*; fille vierge romaine, qui, chez les romains, étoit consacrée toute jeune au service de Vesta, & à l'entretien perpétuel du feu de son temple.

Celui de tous les législateurs qui donna le plus d'éclat à la religion dont il jeta les fondemens, fut Numa Pompilius. Entre ses établissemens réligieux, le plus digne de nos regards, est sans doute celui de l'ordre de *vestales*. Il m'est aisé d'en tracer l'histoire, au moins d'après l'abbé Nadal, & de contenter sur ce sujet la curiosité d'un grand nombre de lecteurs.

L'ordres des *vestales* venoit originairement d'Albe, & n'étoit point étranger au fondateur de Rome. Amulius, après avoir dépouillé son frere Numitor de ses états, crut, à la maniere des tyrans, que pour jouir en liberté de son usurpation, il n'avoit pas d'autre parti à prendre que de sacrifier toute sa race. Il commença par Egeste, le fils de ce malheureux roi, qu'il fit assassiner dans une partie de chasse, où il pensa qu'il lui seroit facile de couvrir son crime. Il se contenta cependant de mettre Rhéa Sylvia, ou Ilie, sa niece, au nombre des *vestales*, ce qu'il entreprit de faire d'autant plus volontiers, que non-seulement il ôtoit à cette princesse, les moyens de contracter aucune alliance dont il pût craindre les suites, mais que d'ailleurs sur le pied que l'ordre des *vestales* se trouvoit à Albe, c'étoit placer d'une maniere convenable une princesse même de son sang.

Cette distinction que l'ordre des *vestales* avoit eue dans son origine, le rendit encore plus vénérable aux romains, dont les ieux se portoient avec un respect tout particulier sur l'établissement d'un culte, qui avoit long-temps subsisté chez leurs voisins avec une grande dignité. Il ne se montra à Rome qu'avec un appareil auguste. Numa Pompilius, s'il en faut croire quelques auteurs, recueillit & logea les *vestales* dans son palais. Quoi qu'il en soit, il dota cet ordre des deniers publics, & la rendit extrêmement respectable au peuple par les cérémonies dont il chargea les *vestales*, & par le vœu de virginité qu'il exigea d'elles. Il fit plus, il leur confia la garde du palladium, & l'entretien du feu sacré qui devoit toujours brûler dans le temple de *Vesta*, & étoit le symbole de la conservation de l'empire.

Il crut, selon Plutarque, ne pouvoir déposer la substance du feu qui est pure & incorruptible, qu'entre les mains de persones extrêmement chastes, & que cet élément, qui est stérile par sa nature, n'avoit point d'image plus sensible que la virginité. Cicéron a dit, que le culte de Vesta ne convenoit qu'à des filles dégagées des passions & des embaras du monde. Numa défendit qu'on reçut aucune *vestale* au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix, afin que les prenant dans un âge si tendre, l'innocence n'en pût être soupçonée, ni le sacrifice équivoque.

Quelque distinction qui fût atachée à cet ordre, on auroit peut-être eu de la peine à trouver des sujets pour le remplir, si l'on n'eût pas été apuié de l'autorité & de la loi. La dé-

marche devenoit délicate pour les parens, & outre qu'il pouvoit y entrer de la tendresse & de la compassion, le supplice d'une *vestale*, qui violoit ses engagemens, déshonoroit toute une famille. Lors donc qu'il s'agissoit d'en remplacer quelqu'une, toute Rome étoit en émotion, & l'on tâchoit de détourner un choix où étoient atachés de si étranges inconvéniens.

On ne voit rien dans les anciens monumens, dit Aulugelle, touchant la maniere de les choisir, & sur les cérémonies qui s'observoient à leur élection, si ce n'est que la premiere *vestale* fut enlevé par Numa. Nous lisons que la loi *papia* ordonoit au grand pontife, au défaut de *vestales* volontaires, de choisir vingt jeunes filles romaines, telles que bon lui sembleroit, de les faire toutes tirer au sort en pleine assemblée, & de saisir celle sur qui le sort tomberoit. Le pontife la prenoit ordinairement des mains de son pere, de l'autorité duquel il l'afranchissoit, & l'emmenoit alors comme prise de bonne guerre, *veluti bello abducitur*.

Numa avoit d'abord fait les premieres cérémonies de la réception des *vestales*, & en avoit laissé ses successeurs en possession; mais après l'expulsion des rois, cela passa naturélement aux pontifes. Les choses changerent dans la suite: le pontife reçevoit des *vestales* sur la présentation des parens sans autre cérémonie, pourvu que les statuts de la religion n'y fussent point blessés. Voici la formule dont usoit le grand pontife à leur réception, conservé par Aulugelle, qui l'avoit tirée des annales de Fabius Pictor: *Sacerdotem.* vestalem. *quæ. sacra. faciat. quæ. Jous. siet. sacerdotem.* vestalem. *facere pro. popolo. Romano. quiritum. ut ei. sit. ci. quæ optuma. lege. fovit. ita. te. Amata. capio.* Le pontife se servoit de cette expression *amata*, à l'égard de toutes celles qu'il recevoit, parce que, selon Aulugelle, celle qui avoit été la premiere enlevée à sa famille, portoit ce nom.

Sitôt qu'on avoit reçu une *vestale*, on lui coupoit les cheveux, & on atachoit sa chevelure à cette plante si renomée par les fictions d'Homer appelée *lotos*, ce qui dans une cérémonie religieuse où tout devoit être mystérieux, étoit regardé comme une marque d'afranchissement & de liberté.

Numa Pompilius n'institua que quatre *vestales*. Servius Tullius en ajouta deux, selon Plutarque. Denys d'Halicarnasse & Valere Maxime, prétendent que ce fut Tarquinius Priscus qui fit cette augmentation. Ce nombre ne s'accrut, ni ne diminua pendant toute la durée de l'empire. Plutarque qui vivoit sous Trajan, ne compte que six *vestales*. Sur les médailles de Faustine la jeune, & de Julie, femme de Severe, on n'en représente que six.

Les prêtresses de Vesta, établies à Albe, faisoient vœu de garder leur virginité pendant toute leur vie. Amulius, dit Tite-Live, sous prétexte d'honorer sa niece, la consacra à la déesse Vesta, & lui ôta toute espérance de postérité par les engagemens d'une virginité perpetuele. Numa n'exigea au contraire des *vestales* qu'une continence de trente années, dont elles passeroient les dix premieres à apprendre leurs obligations, les dix suivantes à les pratiquer, & le reste à instruire les autres, après quoi elles avoient liberté de se marier; & quelques-unes prirent ce parti.

Au bout de trente années de réception, les *vestales* pouvoient encore rester dans l'ordre, & elles y jouissoient des priviléges & de la considération qui y étoient atachés; mais elles n'avoient plus la même part au ministere. Le culte de Vesta avoit ses bienséances aussi bien que ses loix; une vieille *vestale* séoit mal dans les fonctions du sacerdoce; la glace des années n'avoit nulle des convenances requises avec le feu sacré; il falloit proprement de jeunes vierges, & même capables de toute la vivacité des passions, qui pussent faire honeur aux mysteres.

Tandem virgineam fastidit Vesta senectam;

On s'atacha à chercher aux *vestales* des dédomagemens de leur continence; on leur abandona une infinité d'honeurs, de grâces & de plaisirs, dans le dessein d'adoucir leur état & d'illustrer leur profession; on se reposa pour leur chasteté sur la crainte des châtimens, qui, quelqu'éfrayans qu'ils soient, ne sont pas toujours le plus sûr remede contre l'emportement des passions. Elles vivoient dans le luxe & dans la molesse; elles se trouvoient aux spectacles dans les théâtres & dans le cirque; les hommes avoient la liberté d'entrer le jour chez elles, & les femmes à toute heure; elles alloient souvent manger dans leur famille. Une *vestale* fut violée, en rentrant le soir dans sa maison, par de jeunes libertins qui ignoroient, ou prétendirent ignorer qui elle étoit. De-là vint la coutume de faire marcher devant elles un licteur avec des faisceaux pour les distinguer par cette dignité, & pouvoir prévenir de semblables désordres.

Sous prétexte de travailler à la réconciliation des familles, elles entroient sans distinction dans toutes les afaires; c'étoit la plus sûre & la derniere ressource des malheureux. Toute l'autorité de Narcisse ne put écarter la *vestale* Vibidia, ni l'empêcher d'obtenir de Claude que sa femme fût ouïe dans ses défenses; ni les débauches de l'impératrice, ni son mariage avec Silius, du vivant même de César, n'empêcherent point la *vestale* de prendre fait & cause pour elle; en un mot, une prêtresse de Vesta ne craignit point de parler pour Messaline.

Leur habillement n'avoit rien de triste, ni qui pût voiler leurs attraits, tel au moins que nous le voyons sur quelques médailles. Elles

portoient une coëfe ou espece de turban, qui ne descendoit pas plus bas que l'oreille, & qui leur couvroit le visage; elles y atachoient des rubans que quelques-unes nouoient par dessous la gorge; leurs cheveux que l'on coupoit d'abord, & que l'on consacroit aux dieux, se laisserent croître dans la suite, & reçurent toutes les façons & tous les ornemens que purent inventer l'art & l'envie de plaire.

Elles avoient sur leur habit un rochet de toile fine & d'une extrême blancheur, & par dessus une mante de pourpre ample & longue, qui ne portant ordinairement que sur une épaule, leur laissoit un bras libre retroussé fort haut.

Elles avoient quelques ornemens particuliers les jours de fête & de sacrifices, qui pouvoient donner à leur habit plus de dignité, sans lui ôter son agrément. Il ne manquoit pas de *vestales* qui n'étoient occupées que de leur parure, & qui se piquoient de goût, de propriété & de magnificence. Minutia donna lieu à d'étranges soupçons par ses airs, & par ses ajustemens profanes. On reprochoit à d'autres l'émouement & l'indiscrétion des discours. Quelques unes s'oublioient jusqu'à composer des vers tendres & passionés.

Sans toutes ces vanités & ces dissipations, il étoit difficile que des filles, à qui l'espérance de se marier n'étoit pas interdite, & que les loix favorisoient en tant de manieres, qui malgré les engagemens de leur état recueilloient quelquefois toute la fortune de leur maison, prissent le goût de la retraite, qui seul étoit capable de les mantenir dans le genre de vie qu'elles avoient embrassé sans le connoître. Tout cela cependant n'empêchoit pas que leurs fautes ne tirassent à d'extrêmes conséquences.

La négligence du feu sacré devenoit un présage funeste pour les afaires de l'empire; d'éclatans & de malheureux événemens que la fortune avoit placés à peu-près dans le temps que le feu s'étoit éteint, établirent sur cela une superstition qui surprit les plus sages. Dans ces cas, elles étoient exposées à l'espece de châtiment dont parle Tite-Live, *cæsa flagro est vestalis*, par les mains mêmes du souverain pontife. On les conduisoit donc pour les punir dans un lieu secret où elles se dépouilloient nues. Les pontifes à la vérité prenoient toute les précautions pour les soustraire dans cet état aux regards des autres.

Après la punition de la *vestale*, on songeoit à ralumer le feu; mais il n'étoit pas permis de se servir pour cela d'un feu matériel, comme si ce feu nouveau ne pouvoit être qu'un présent du ciel: du moins, selon Plutarque, n'étoit-il permis de le tirer que des rayons mêmes du soleil à l'aide d'un vase d'airain, au centre duquel les rayons venant à se réunir, subtilisoient si fort l'air qu'il l'enflamoient, & que par le moyen de la réverbération, la matiere seche & aride, dont on se servoit, s'alumoit aussi-tôt.

Le soin principal des *vestales* étoit de garder le feu sacré jour & nuit; d'où il paroît que toutes les heures étoient distribués, & que les *vestales* se relevoient les unes après les autres. Chez les grecs le feu sacré se conservoit dans des lampes où on ne mettoit de l'huile qu'une fois l'an; mais les *vestales* se servoient de foyers & de réchaux ou vases de terre, qui étoient placés sur l'autel de Vesta.

Outre la garde du feu sacré, les *vestales* étoient obligées à quelques prieres, & à quelques sacrifices particuliers. Elles étoient chargées des vœux de tout l'empire, & leurs prieres étoient la ressource publique.

Elles avoient leurs jours solemnels. Le jour de la fête de Vesta, le temple étoit ouvert extraordinairement, & on pouvoit pénétrer jusqu'au lieu même où reposoient les choses sacrées, que les *vestales* n'exposoient qu'après les avoir voilées, c'est-à-dire, ces gages ou symboles de la durée & de la félicité de l'empire romain, sur lesquels les auteurs se sont expliqués si diversement. Quelques-uns veulent que ce soit l'image des grands dieux. D'autres croyent que ce pouvoit être Castor & Pollux, & d'autres Apollon & Neptune. Pline parle d'un dieu particuliérement révéré des *vestales*, qui étoit le gardien des enfans & des généraux d'armées. Plusieurs, selon Plutarque, affectant de paroître plus instruits des choses de la religion que le commun du peuple, estimoient que les *vestales* conservoient dans l'intérieur du temple, deux petits toneaux, dont l'un étoit vide & ouvert, l'autre fermé & plein, & qu'il n'y avoit qu'elles seules à qui il étoit permis de les voir: ce qui a quelque raport avec ceux dont parle Homere, qui étoient à l'entrée du palais de Jupiter, dont l'un étoit plein de maux, & l'autre de biens. Disons mieux que tout cela, c'étoit le palladium même que les *vestales* avoient sous leur garde.

Il suffisoit pour être reçue *vestale*, que d'un côté ni d'un autre, on ne fût point sorti de condition servile, ou de parens qui eussent fait une profession basse. Mais quoique la loi se fût relâchée jusque là, il y a toujours lieu de penser que le pontife avoit plus en vûe les filles d'une certaine naissance, comme sujets plus susceptibles de tous les honeurs atachés à un ordre qui étoit, pour ainsi dire, à la tête de la religion. Une fille patriciene, qui joignoit à son caractere de *vestale* la considération de sa famille, devenoit plus propre pour une société de filles, chargées non-seulement des sacrifices de Vesta, mais qui jouoient le plus grand rôle dans les afaires de l'état.

Elles jouissoient de la plus haute considération. Auguste lui-même jura que si quelqu'une de ses nieces étoit d'un âge couvenable, il la présenteroit volontiers pour être reçue *vestale*.

Il faut regarder comme un effet de l'estime des romains pour la condition de *vestale*, l'ordonance dont nous parle Capitolinus, qui en excluoit toute autre qu'une romaine.

Dès que le choix de la *vestale* étoit fait, qu'elle avoit mis le pied dans le parvis du temple, & étoit livrée aux pontifes, elles entroit dès lors dans tous les avantages de sa condition, & sans autre forme d'émancipation ou changement d'état, elle acquéroit le droit de rester, & n'étoit plus liée à la puissance paternele.

Rien de plus nouveau dans la société, que la condition d'une fille qui pouvoit rester à l'âge de six ans; rien de plus étrange qu'une pleine majorité du vivant même du pere, & avant le nombre d'années que les loix donnent à la raison. Elle étoit habile à la succession au sortir des *vestales*, où elle portoit une dot dont elle disposoit selon sa volonté. Leur bien restoit à la maison, si elles mouroient sans testament : elles perdoient à la vérité le droit d'hériter *ab intestat*. Une *vestale* disposoit même de son bien sans l'entremise d'un curateur: ce qu'il y avoit de bizâre en cela, c'est que cette prérogative, dont on vouloit bien gratifier des vierges si pures, avoit été jusques là le privilége des femmes qui avoient eu au moins trois enfans.

Il y a apparence que dans les premiers temps le respect des peuples leur tint lieu d'une infinité de priviléges, & que les vertus des *vestales* suppléoient à tous ces honeurs d'établissement, qui leur furent acordées dans la suite, selon le besoin & le zele du peuple romain.

Ce fut dans ces temps si purs que la pitié d'Albinus se signala à leur égard. Les Gaulois étoient aux portes de Rome, & tout le peuple dans la consternation; les uns se jetent dans le capitole pour y défendre, selon Tite-Live, les dieux & les hommes; ceux d'entre les vieillards qui avoient obtenu les honeurs du triomphe & du consulat, s'enfermoient dans la ville, pour soutenir par leur exemple le commun du peuple.

Les *vestales*, dans ce désordre général, après avoir délibéré sur la conduite qu'elles avoient à tenir à l'égard des dieux & des dépouilles du temple, en cacherent une partie dans la terre près de la maison du sacrificateur, qui devint un lieu plus saint, & qui fut honoré dans la suite jusqu'à la superstition; elles chargerent le reste sur leurs épaules, & s'en alloient, dit Tite-Live, le long de la rue qui va du pont de bois au Janicule.

Cet Albinus, homme prébéïen, fuyoit par le même chemin avec sa famille, qu'il emmenoit sur un chariot. Il fut touché d'un saint respect à la vue des *vestales*; il crut que c'étoit blesser la religion que de laisser des prêtresses, &, pour ainsi dire, des dieux même à pied; il fit descendre sa femme & ses enfans, & mit à la place non-seulement les *vestales*, mais ce qui se trouva de pontifes avec elles : il se détourna de son chemin, dit Valere-Maxime, & les conduisit jusqu'à la ville de Céré, où elles furent reçues avec autant de respect, que si l'état de la république avoit été aussi florissant qu'à l'ordinaire. La mémoire d'une si sainte hospitalité, ajoute l'historien, s'est conservée jusqu'à nous : c'est de-là que les sacrifices ont été appelés *cérémonies*, du nom même de la ville; & cet équipage vil & rustique, où il ramassa si à propos les *vestales*, a égalé ou passé la gloire du char de triomphe le plus riche & le plus brillant.

On a lieu de croire que dans cet éfroi des *vestales* le service du feu sacré soufrit quelque interruption. Elles se chargerent de porter par tout le culte de Vesta, & d'en continuer les solemnités tant qu'il y en auroit quelqu'une qui survivroit à la ruine de Rome; mais il ne paroît point que dans la conjoncture présente elles eussent pourvu au foyer de Vesta, ni que cette flamme fatale ait été compagne de leur fuite. Peut-être eût-il été plus digne d'elles d'atendre tout événement dans l'intérieur de leur temple, & au milieu des fonctions du sacerdoce. La vue d'une troupe de prêtresses autour d'un brasier sacré, dans un lieu jusque-là inaccessible, recueillies ainsi au milieu de la désolation publique, n'eût pas été moins digne de respect & d'admiration, que l'aspect de tous ces sénateurs qui atendoient la fin de leurs destinées, assis à leur porte avec une gravité morne, & revêtus de tous les ornemens de leur dignité. Peut-être aussi eurent-elles raison de craindre l'insolence des barbares, & des inconvéniens plus grands que l'extinction même du feu sacré.

Quoi qu'il en soit, l'action d'Albinus devint à la postérité une preuve éclatante & du respect avec lequel on regardoit les *vestales*, & de la simplicité de leurs mœurs : elles ignoroient encore l'usage de ces marques extérieures de grandeur qui se multiplierent si fort dans la suite: ce ne fut que sous les triumvirs qu'elles commencerent à ne plus paroître en public qu'acompagnées d'un licteur. Les faisceaux, que l'on porta devant elles, imposerent au peuple, & l'écarterent sur leur route. Il manquoit à la vérité à cette distinction une cause plus honorable; l'honeur eût été entier s'il n'eût pas été en même temps une précaution contre l'emportement des libertins, & si, au raport de Dion Cassius, ce nouveau respect n'eût pas été déterminé par le violement d'une *vestale*.

Ce fut apparemment dans ce temps-là que les préséances furent réglés entre les *vestales* & les magistrats. Si les consuls ou les préteurs se trouvoient sur leur chemin, ils étoient obligés de prendre une autre route; ou si l'embaras

étoit tel, qu'ils ne pussent éviter leur rencontre, ils faisoient baisser leurs haches & leurs faisceaux devant elles, comme si dans ce moment ils eussent remis entre leurs mains l'autorité dont ils étoient revêtus, & que toute cette puissance consulaire se fût dissipée devant ces filles, qui avoient été chargées des plus grands mysteres de la religion par la préférence même des dieux, & qui tenoient, pour ainsi dire, de la premiere main, les ressources & la destinée de l'empire.

On les regardoit donc comme persones sacrées, & à l'abri de toute violence, du moins publique. Ce fut par-là que l'entreprise des tribuns contre Claudius fut rompue. Comme il triomphoit malgré leur opposition, ils entreprirent de le renverser de son char au milieu même de la marche de son triomphe. La *vestale* Claudia sa fille avoit suivi tous leurs mouvemens. Elle se montra à-propos, & se jeta dans le char, au moment même que le tribun alloit renverser Claudius: elle se mit entre son pere & lui, & arrêta par ce moyen la violence du tribun, retenu alors mal-gré sa fureur par cet extrême respect qui étoit dû aux *vestales*, & qui ne laissoit à leur égard qu'aux pontifes seuls la liberté des remontrances, & des voies de fait: ainsi, l'un alla en triomphe au capitole, & l'autre au temple de Vesta; & on ne put dire à qui on devoit le plus d'acclamations, ou à la victoire du pere, ou à la piété de la fille.

Le peuple étoit sur le caractere de *vestales* dans une prévention religieuse, dont rien n'eût pu le dépouiller. Ce n'étoit pas seulement le dépôt qui leur étoit confié qui avoit établi cette prévention, mais une infinité de marques extérieures d'autorité & de puissance.

Quelle impression ne devoit point faire sur lui cette prérogative si singuliere, de pouvoir sauver la vie à un criminel qu'elles rencontroient sur leur chemin, lorsqu'on le menoit au supplice? La seule vue de la *vestale* étoit la grâce du coupable. À la vérité elles étoient obligées de faire serment qu'elles se trouvoient là sans dessein, & que la hazard seul avoit part à cette rencontre.

Elles étoient de tout temps appelées en témoignage & entendues en justice, mais elles n'y pouvoient être contraintes. Pour faire plus d'honeur à la religion, elles étoient bien aises qu'on les crût sur une déposition toute simple, sans être obligées de jurer par la déesse Vesta, qui étoit la seule divinité qu'elles pouvoient attester; ce qui arivoit en effet très-rarement, parce que par-là on écartoit tous les autres témoignages, & qu'il ne se trouvoit persone qui voulut aller contre le raport & le serment des *vestales*.

Il y avoit une loi qui punissoit de mort sans rémission quiconque se jeteroit sur leur char, ou sur leur litiere, lorsqu'elles iroient par la ville; elles assistoient aux spectacles, où Auguste leur donna une place séparée vis-à-vis celle du préteur. La grande *vestale*, *vestalis maxima*, portoit une bulle d'or.

Numa Pompilius qui, dans leur institution, les avoit dotées de deniers, comme nous l'avons déja observé, assigna des terres particulieres, selon quelques auteurs, sur lesquelles il leur attribua des droits & des revenus.

Auguste qui s'appliqua particuliérement à augmenter la majesté de la religion, crut que rien ne contribueroit davantage au dessein qu'il avoit, que d'accroître en même temps la dignité & le revenu des *vestales*. Mais outre les donations communes à tout l'ordre, on faisoit encore des dons particuliers aux *vestales*. Quelquefois c'étoit des sommes d'argent considérables. Cornelia, selon Tacite, ayant été mise à la place de la *vestale* Scatia, reçut un don de deux mille grands sesterces, environ deux cent mille livres, par un arrêt qui fut rendu à l'occasion d'une élection nouvele d'un prêtre de Jupiter. Il y en avoit de plus opulentes les unes que les autres, & qui par conséquent étoient en état de se distinguer par un plus grand nombre d'esclaves, & de se montrer en public avec plus de faste, & de mieux soutenir au-dehors la dignité de l'ordre.

À certains jours de l'année, elles alloient trouver le roi des sacrifices, qui étoit la seconde persone de la religion: elles l'exhortoient à s'acquiter scrupuleusement de ses devoirs, c'est-à-dire, à ne pas négliger les sacrifices, à se maintenir dans cet esprit de modération que demandoit de lui la loi de son sacerdoce, à se tenir sans cesse sur ses gardes, & à veiller toujours sur le service des dieux.

Elles interposoient leur médiation pour les réconciliations les plus importantes & les plus délicates, & elles entroient dans une infinité d'afaires indépendantes de la religion.

La condition des *vestales* étoit trop brillante, pour ne pas engager quelques grands par goût & par vanité à tenter quelque avanture dans le temple de Vesta. Catilina & Néron, hommes dévoués à toutes les actions hardies & crimineles, ne furent pas les seuls qui entreprirent de les corrompre. Parmi celles que la vivacité des passions, le commerce des hommes, ou leurs recherches trop pressantes, jeterent dans l'incontinence, il y en a eu quelques-unes de trop indiscretes, & qui ne se ménageant point assez à l'extérieur, donnerent lieu de les soupçoner, & d'approfondir leur conduite: quelques autres se couduisirent avec tant de précaution & de mystere, que leur galanterie, pour nous servir des termes de Minucius-Felix, fut ignorée même de la déesse Vesta.

Les pontifes étoient leurs juges natureles; la

loi soumettoit leur conduite à leurs perquisitions seules; c'étoit le souverain pontife qui prononçoit l'arrêt de condamnation. Il ordonoit à l'assemblée du conseil; il avoit droit d'y présider, mais son autorité n'avoit point lieu sans une convocation solemnele du collége des pontifes.

On ne s'en tint pas toujours cependant aux jugemens qui avoient été rendus par le conseil souverain des pontifes; le tribun du peuple avoit droit de faire ses représentations, & le peuple de son autorité cassoit les arrêts où il soupçonoit que les ordonances pouvoient avoir été blessées, & où la brigue & la cabale lui paroissoient avoir part.

On gardoit dans la procédure une infinité de formalités : on suivoit tous les indices, on écoutoit les délateurs, on les confrontoit avec les accusées, on les entendoit elles-mêmes plusieurs fois; & lorsque l'arrêt de mort étoit rendu, on ne le leur signifioit point d'abord; on commençoit à leur interdire tout sacrifice & toute participation aux mysteres; on leur défendoit de faire aucune disposition à l'égard de leurs esclaves, & de songer à leur afranchissement, parce qu'on vouloit les mettre à la question pour en tirer quelques éclaircissemens & quelques lumieres: car les esclaves devenus libres par leur afranchissement, ne pouvoient plus être appliqués à la torture.

Numa qui avoit tiré d'Albe les mysteres & les cérémonies des *vestales*, y avoit pris aussi les ordonances & les loix qui pouvoient regarder cet ordre religieux, ou du moins en avoir conservé l'esprit. Une *vestale* tombée dans le désordre, y devoit expirer sous les verges. Numa déclara également dignes de mort celles qui auroient violé leur pudicité, mais il prescrivit une peine différente; il se contenta de les faire lapider sans aucune forme ni appareil de supplice. Séneque, dans ses controverses, nous parle d'une *vestale* qui, pour avoir souillé sa pureté, fut précipitée d'un rocher. Cette *vestale*, selon lui, sur le point d'être précipitée, invoqua la déesse, & tomba même sans se blesser, quelque afreux que fût le précipice, ou plutôt elle ne tomba point, elle en descendit, & se retrouva presque dans le temple.

Malgré cet événement, on ne laissa pas de la vouloir ramener sur le rocher, & de lui vouloir faire subir une seconde fois la peine qui avoit été portée contre elle: on traita son invocation de sacrilége: on ne crut pas qu'une *vestale* punie pour le fait d'incontinence, pût nommer la déesse sans crime: on envisagea cette action comme un second inceste; le feu sacré ne parut pas moins violé sur le rocher, qu'il l'avoit été entre les autels: on regarda comme un surcroît de punition qu'elle n'eût pu mourir; les dieux, en la sauvant, la réservoient à un supplice plus cruel; c'est en vain qu'elle s'écrie que puisque sa cause n'a pu la garantir du supplice, le supplice du moins doit la défendre contre sa propre cause. Quelle apparence que le ciel l'eût secourue si tard, si elle eût été innocente? on veut enfin qu'elle ait violé le sacerdoce, sans quoi il seroit permis de dire que les dieux auroient eux-mêmes violé leur prêtresse.

Parmi les différens avis que Séneque avoit ramassés à cette occasion, il n'y en eut que très-peu de favorables à la *vestale*. Mais si cet exemple de châtiment, dans la bouche d'un déclamateur, ne tire point à conséquence pour établir les especes de supplices qui servoient à la punition des *vestales*, du moins nous découvre-t-il dans quel esprit, & avec quelle prévention les romains regardoient en elles le crime d'incontinence, & jusqu'où ils poussoient la sévérité à cet égard. Domitien châtia diversement quelques-unes de ces malheureuses filles; il laissa à deux sœurs de la maison des Ocellates, la liberté de choisir leur genre de mort.

C'est à Tarquin, que l'on raporte l'instruction du supplice dont on punissoit ordinairement les *vestales*, & qui consistoit à les enterrer vives. La terre & Vesta n'étoient qu'une même divinité; celle qui a violé la terre, disoit-on, doit être enterrée toute vivante sous la terre.

Quam violavit, in illa
Conditur, & Tellus Vestaque numen idem est.

Le jour de l'exécution étant venu, toutes les afaires tant publiques que particulieres étoient interrompues, tout la ville étoit dans l'appréhension & dans le mouvement; toutes les femmes, étoient éperdues, le peuple s'amassoit de tous côtés & se trouvoit entre la crainte & l'espérance sur les afaires de l'empire, dont il atachoit le bon & le mauvais succès au supplice de la *vestale*, selon qu'elle étoit bien ou mal jugée. Le grand prêtre, suivi des autres pontifes, se rendoit au temple de Vesta; là, il dépouilloit la *vestale* coupable de ses ornemens sacrés, qu'il lui ôtoit l'un après l'autre sans cérémonie religieuse, & il lui en présentoit quelques-uns qu'elle baisoit.

Ultima virgineis tum flens dedit oscula vitis.

C'est alors que sa douleur, ses larmes, souvent sa jeunesse & sa beauté, l'approche du supplice, l'espece du crime peut-être, excitoient des sentimens de compassion, qui pouvoient balancer dans quelques-uns les intérêts de l'état & de la religion. Quoi qu'il en soit, on l'étendoit dans une espece de biere, où elle étoit liée & envelopée de façon que ses cris auroient eu

de la peine à se faire entendre, & on la conduisoit dans cet état depuis la maison de Vesta, jusqu'à la porte Colline, auprès de laquelle, en dedans de la ville, étoit une bute ou éminence qui s'étendoit en long, & qui étoit destinée à ces sortes d'exécutions; on l'appelloit à cet effet, le champ exécrable, *ager & sceleratus campus*: il faisoit partie de cette levée qui avoit été construite par Tarquin, & que Pline traite d'ouvrage merveilleux, mais dont le terrein, par une bizârerie de la fortune, servoit à la plupart des jeux & des spectacles populaires, aussi-bien qu'à la cruele inhumation de ces vierges impures.

Le chemin du temple de Vesta à la porte Colline, étoit assez long, la *vestale* devoit passer par plusieurs rues, & par la grande place. Le peuple, selon Plutarque, accouroit de tous côtés à ce triste spectacle, & cependant il en craignoit la rencontre & se détournoit du chemin; les uns suivoient de loin, & tous gardoient un silence morne & profond. Denys d'Halicarnasse admet à ce convoi funeste les parens & les amis de la *vestale*; ils la suivoient, dit-il, avec larmes, & lorsqu'elle étoit arivée au lieu du supplice, l'exécuteur ouvroit la biere, & délioit la *vestale*. Le pontife, selon Plutarque, levoit les mains vers le ciel, adressoit aux dieux une priere secrete, qui apparemment regardoit l'honeur de l'empire qui venoit d'être exposé par l'incontinence de la *vestale*; ensuite il la tiroit lui-même, cachée sous de voiles, & la menoit jusqu'à l'échele qui descendoit dans la fosse où elle devoit être enterrée vive. Alors il la livroit à l'exécuteur, après quoi il lui tournoit le dos, & se retiroit brusquement avec les autres pontifes.

Cette fosse formoit une espece de caveau ou de chambre creusée assez avant dans la terre: on y mettoit du pain, de l'eau, du lait, & de l'huile: on y alumoit une lampe, on y dressoit une espece de lit au fond. Ces commodités & ces provisions étoient mystérieuses, on cherchoit à sauver l'honeur de la religion jusque dans la punition de la *vestale*, & on croyoit par-là se mettre à portée de pouvoir dire qu'elle se laissoit mourir elle-même. Sitôt qu'elle étoit descendue, on retiroit l'échele, & alors avec précipitation, & à force de terre, on combloit l'ouverture de la fosse au niveau du reste de la levée.

Sanguine adhuc vivo terram subitura sacerdos.

Étoit-elle debout, assise, ou couchée sur l'espece de lit dont nous venons de parler? c'est ce qui ne se décide pas clairement. Juste Lipse, sur ces paroles, *lectulo posito*, semble décider pour cette derniere position.

Tel étoit le supplice des *vestales*. Leur mort devenoit un événement considérable par toutes les circonstances dont elle étoit acompagnée; elle se trouvoit liée par la superstition à une infinité de grands événemens, qui en étoient regardés comme la suite. Sous le consulat de Pinarius & de Furius, le peuple, dit Denys d'Halicarnasse, fut frapé d'une infinité de prodiges que les devins rejeterent sur les dispositions crimineles avec lesquelles s'exerçoit le ministere des autels. Les femmes se trouverent affligées d'une maladie contagieuse, & sur-tout les femmes grôsses; elles accouchoient d'enfans morts, & périssoient avec leur fruit; les prieres, les sacrifices, les expiations, rien n'apaisoit la colere du ciel; dans cette extrêmité, un esclave accusa la *vestale* Urbinia de sacrifier au dieux pour le peuple, avec un corps impur. On l'arracha des autels, & ayant été mise en jugement, elle fut convaincue & punie du dernier supplice.

Il paroît qu'en recueillant les noms de ces malheureuses filles, qui se trouvent répandus en différens auteurs, quelque modique que paroisse ce nombre, on peut s'y réduire avec confiance, & arrêter là ses recherches. Ce n'est pas qu'on veuille assurer que le nombre des libertines n'ait été plus grand, mais à quelques esclaves près, les délateurs étoient rares, & le caractere des *vestales* trouvoit de la protection.

Voici le noms des *vestales* qui furent condamnées, & que l'histoire nous a conservés: Pinaria, Popilia, Oppia, Minutia, Sextilia, Opimia, Floronia, Caparonia, Urbinia, Cornelia, Marcia, Licinia, Emilia, Mucia, Veronilla, & deux sœurs de la maison des Ocellates. Quelques-unes d'entre-elles eurent le choix de leur supplice, d'autres le prévinrent, & trouverent le moyen de s'évader ou de se donner la mort. Caparonia se pendit, au raport d'Eutrope; Floronia se tua cruélement. Ce dernier parti fut pris par quelques uns de ceux qui les avoient débauchées. L'amant d'Urbinia, selon Denys d'Halicarnasse, n'atendit pas les poursuites du pontife, il se hâta de s'ôter lui-même la vie.

Depuis l'établissement de l'ordre des *vestales*, jusqu'à sa décadence, c'est-à-dire, depuis Numa Pompilius jusqu'à Théodose, il s'est passé, au raport des chronologistes, environ mille ans. L'esprit embrasse facilement ce long espace de temps, & le même coup d'œil venant à se porter sur tous les supplices des *vestales*, & à les raprocher en quelque sorte les uns des autres, on se forme une image éfrayante de la sévérité des romains à cet égard; mais en examinant les faits plus exactement, & en les plaçant chacun dans leur temps, peut être étoit-ce beaucoup si chaque siecle se trouvoit chargé d'un événement si terrible, dont l'exemple ne se renouvela vraisemblablement que pour sauver encore aux ieux du peuple, l'honeur des lois & de la religion.

L'ordre des *vestales* dura jusqu'à l'empereur Théodose, qui porta le dernier coup au sacerdoce payen.

Il est vrai que nous avons dans le christianisme plusieurs filles vierges nommés *religieuses*, & qui sont consacrées au service de Dieu; mais aucun de leurs ordres ne répond à celui des *vestales*: la différence à tous égards est bien démontrée.

Nos religieuses, détenues dans des couvens, forment une classe de vierges des plus nombreuses; elles sont pauvres, recluses, ne vont point dans le monde, ne sont point dotées, n'héritent, ne disposent d'aucun bien, ne jouissent d'aucune distinction personele, & ne peuvent enfin ni se marier, ni changer d'état.

L'ordre des *vestales* de tout l'empire romain n'étoit composé que de six vierges. Le souverain pontife se montroit fort difficile dans leur réception; & comme il falloit qu'elles n'eussent point de défaut naturel, le choix tomboit conséquemment sur les jeunes filles douées de quelque beauté. Richement dotées des deniers publics, elles étoient encore majeures avant l'âge ordinaire, habiles à succéder, & pouvoient tester de la dot qu'elles avoient apportée à la maison.

Elles sortoient nécessairement de l'ordre avant l'âge de 40 ans, & avoient alors la liberté de se marier. Pendant leur état de *vestale*, elles n'avoient d'autres soins que de garder tour-à-tour le feu de Vesta; & cette garde ne les gênoit guere. Leurs fêtes étoient autant de jours de triomphe. Elles vivoient d'ailleurs dans le grand monde avec magnificence. Elles étoient placées avec la premiere distinction, à toute les especes de jeux publics, & le sénat crut honorer Livie de lui donner rang dans le banc des *vestales*, toutes les fois qu'elle assisteroit aux spectacles.

Aucune d'elles ne montoit au capitole qu'en une litiere, & avec un nombreux cortege de leur femmes & de leurs esclaves. Rien ne toucha davantage Agrippine que la permission qu'elle obtint de Néron, de jouir de la même grâce. En un mot, nos religieuses n'ont aucun des honeurs mondains dont les *vestales* étoient comblées. Continuons de le prouver par de nouveaux faits qui couronent cet article.

Une statue fut déférée à la *vestale* Suffétia, pour un champ dont elle gratifia le peuple, avec cette circonstance, que sa statue seroit mise dans le lieu qu'elle choisiroit elle-même : prérogative qui ne fut acordée à aucune autre femme.

Les *vestales* étoient employées dans les médiations les plus délicates de Rome, & l'on déposoit entre leurs mains les choses les plus saintes. Leur seule entremise réconcilia Sylla à César; ce qu'il avoit refusé à ses meilleurs amis, il l'acorda à la priere des *vestales*. Leur sollicitation l'emporta sur ses craintes, & sur les pressentimens mêmes. « Sylla, dit Suétone, » après avoir pardoné à César, s'écria devant » tout le monde, qu'on pouvoit s'applaudir de » la grâce qu'on venoit de lui arracher, mais » que l'on sût au moins que celui dont on avoit » si fort souhaité la liberté, ruineroit le parti » des plus puissans de Rome, de ceux mêmes » qui s'étoient joints avec les *vestales* pour par- » ler en sa faveur; & qu'enfin dans la perso- » ne de César, il s'élevoit plusieurs Marius ».

Une si grande déférence pour les *vestales* dans un homme tel que Sylla, & dans un temps de troubles, où les droits les plus saints n'étoient point à l'abri de sa violence, renchérissoit en quelque sorte sur cet extrême respect des magistrats pour les *vestales*, devant lesquelles, comme je l'ai remarqué, ils avoient acoutumé de baisser les faisceaux. Cet esprit d'injustice & de cruauté qui regna dans les proscriptions, respecta toujours les *vestales*; le génie de Marius & de Sylla trembloit devant ce petit nombre de filles.

Elles étoient dépositaires des testamens & des actes les plus secrets; c'est dans leurs mains que César & Auguste remirent leurs dernieres volontés. Rien n'est égal au respect religieux qui s'étoit généralement établi pour elles. On les associoit, pour ainsi dire, à toutes les distinctions faites pour honorer la vertu. Elles étoient enterrées dans le dedans de la ville, honeur rarement acordé aux plus grands hommes, & qui avoit produit la principale illustration des familles Valeria & Fabricia.

Cet honeur passa même jusqu'à ces malheureuses filles qui avoient été condamnées au dernier supplice. Elles furent traitées en cela comme ceux qui avoient mérité l'honeur du triomphe. Soit que l'intention du législateur eût été telle, soit que le concours des circonstances eût favorisé cet événement, on crut avoir trouvé dans le genre de leur mort le moyen de concilier le respect dû à leur caractere, & le châtiment que méritoit leur infidélité. Ainsi la vénération qu'on leur portoit, survivoit en quelque sorte à leur supplice.

VÉTÉRAN, (*Art milit. des Romains*) soldat qui avoit fini son temps de service : ce temps marqué par les loix romaines, étoit depuis dix-sept ans jusqu'à quarante-six, & chez les Athéniens jusqu'à quarante ans; un soldat *vétéran* est appelé dans les auteurs latins *miles veteranus*.

L'usage de ce mot ne s'est introduit que vers la fin de la république; mais son origine doit être raportée à la premiere distribution que Servius Tullius fit du peuple romain en classes & en centuries, & où il distingua les centuries des vieillards, de celles des jeunes gens; il apela les compagnies qu'il forma des uns *centuriæ juniorum*, & celles qu'il forma des autres

centuriæ

centuria seniorum. Ceux-ci, qui étoient de vieux soldats, furent destinés à la garde de la ville; au-lieu que le partage des autres étoit d'aller chercher l'ennemi, & de lui porter la guerre dans son propre pays: cette disposition subsista fort long-temps.

Après que les Romains eurent reculé leurs frontieres, les vieux soldats qui dans les commencemens défendoient les murs & les environs de Rome, furent employés à la garde du camp, pendant que la jeunesse combatoit en pleine campagne; ou s'il s'agissoit d'une action générale, ils étoient à la troisieme ligne sous le nom de *triarii*.

Le peuple romain s'étant fort multiplié, & réussissant toujours dans les guerres qu'il portoit au-dehors, l'amour de la patrie & la gloire du service militaire fournissoient des hommes au-delà du besoin, & il n'y avoit rien qui s'acordât plus aisément par les magistrats que la dispense d'aller à la guerre, & le congé d'en revenir.

Alors les soldats qui avoient servi quelques années, étoient appelés *veteres*, anciens, non pour avoir fait un certain nombre de campagnes, mais pour n'être pas confondus avec ceux qui ne faisoient que d'entrer dans le service, & qui étoient appelés par les Latins *novitii*, *tirones*. Quand les historiens, long-temps après même, parlent des vieilles troupes, ils le font encore dans les mêmes termes, & confondent *veteres*, & *veterani*. Le nom de *vétéran* n'emportoit alors ni dispense bien marquée, ni avantage bien considérable.

Dans la suite tous les Romains furent obligés de servir pendant un nombre déterminé de campagnes, après lesquelles ils étoient déclarés *vétérans*, & ne pouvoient être contraints à reprendre les armes que dans les plus pressans besoins de la république.

Mais l'amour du butin, les liaisons d'amitié, les relations de dépendance ou de clientele, les espérances de protection, la reconoissance des bienfaits, les sollicitations des commandans, rapeloient souvent les *vétérans* du sein de leur retraite aux armées, & leur faisoient entreprendre encore plusieurs campagnes de surérogation. Ces *vétérans* qui reprenoient ainsi le métier de la guerre, sont appelés par les écrivains du bon siecle, *evocati*; ils avoient leurs étendards & leurs commandans particuliers.

Les récompenses des *vétérans* étoient peu de chose dans les premiers temps de la république romaine: ce n'étoit que quelques arpens de terre dans un pays étranger, qui sous le nom de *colonie*, éloignoient un homme pour toujours de la vue de sa patrie, de sa famille, & de ses amis. Aussi étoit-ce un présent qui ne se faisoit pas moins à ceux qui n'étoient jamais sortis de Rome, & qui n'avoient jamais ceint le baudrier, qu'à ceux qui avoient dévoué toute leur jeunesse à la défense ou à la gloire de l'état; mais enfin, les récompenses des *vétérans* devinrent immenses. Tiberius Gracchus leur fit distribuer les trésors d'Attale, qui avoit nommé le peuple romain son héritier. Auguste voulant se les concilier, fit un réglement pour assurer leur fortune par des récompenses pécuniaires; & presque tous ses successeurs augmenterent leurs priviléges.

On donne encore aujourd'hui en France le nom de *vétérans* aux officiers qui ont rempli un poste pendant vingt ans, & qui jouissent des honeurs & des priviléges atachés à leur charge, même après qu'ils s'en sont démis.

Un conseiller *vétéran* ou honoraire a voix ou séance aux audiences, mais non pas dans les procès par écrit. Un secrétaire du roi acquéroit par la vétérance le droit de noblesse pour lui & ses enfans. Quand au bout de vingt ans de possession d'une charge, on veut en conserver les priviléges, il faut obtenir des lettres de vétérance.

VETRANION, (*Hist. rom.*) général des armées romaines, sous l'empire de Constance, fils de Constantin, fort aimé des soldats, fut revêtu, par son armée, de la pourpre impériale, à Sirmium ou Sirmick, dans la Pannonie, le premier mai de l'an 350 de J. C. Constance marcha contre lui; les armées étant en présence & prêtes à s'ataquer, les deux concurrens, d'un commun acord, remirent la décision de cette afaire au jugement de leurs soldats. Constance & *Vétranion* monterent sur le même trône, & s'assirent à côté l'un de l'autre, revêtus des ornemens impériaux, & sans armes; leurs soldats rangés autour d'eux, tenant l'épée nue à la main, écoutoient attentivement. Constance parla, dit-on, avec tant de force & de dignité, que les troupes, entraînées par son éloquence, le proclamerent seul empereur, & obligerent *Vétranion* de descendre du trône, de dépouiller la pourpre, & de la remettre à Constance. Il paroit qu'il consentit sans peine à son abdication, & que l'ambition avoit peu d'empire sur son âme. On lui donna de grands biens avec lesquels il vécut heureux, sans regreter le rang suprême. Il avoit régné six mois; il vécut six ans paisible dans sa retraite à Pruse en Bithynie. Il entendoit la guerre, il l'avoit faite toute sa vie; d'ailleurs son éducation avoit été si négligée, que pour pouvoir signer son nom, lorsqu'il fut élevé à l'empire, il fut obligé d'apprendre à écrire.

VETURIE. (*Hist. rom.*) *Voyez* CORIOLAN.

VEZINS. (*Hist. de Fr.*) Il faut donner des éloges à la générosité de ce farouche Vesins ou *Vézins*, lieutenant de roi du Quercy, qui se trouvant à Paris dans le temps de la saint Barthélemy, & voyant le protestant Viguieres, son ennemi, exposé, dans cette capitale, au

fer des assassins, va le prendre chez lui à main armée, le mene avec un silence éfrayant jusqu'au fond du Quercy, l'y laisse étoné de se trouver dans sa propre maison, en liberté, en sûreté ; rejete les témoignages de son admiration, de sa reconoissance, & le quite en lui disant: " j'ai fait ce que j'ai dû, fais ce que „ tu voudras; tu peux à ton choix rester mon „ ennemi ou devenir mon ami „ ; le choix n'étoit plus libre. Viguieres étoit désarmé.

VIAUD. (*Voyez* THÉOPHILE).

VIBIUS SEQUESTER, (*Hist. litt. anc.*) ancien auteur, adresse à Virgilien, son fils, un dictionaire géographique, qu'on trouve imprimé avec Pomponius Mela, & dont il y a aussi des éditions séparées.

VIC (Dominique de Méri de) (*Hist. de Fr.*) Dominique de *Vic* fut le plus tendre ami de Henri IV, & ce sentiment seul suffiroit pour le rendre recomandable, indépendament même des preuves singulieres qu'il lui en donna, preuves telles que les meilleurs rois ne peuvent les atendre des plus fideles sujets, & qu'Henri IV seul peut-être sembloit pouvoir les obtenir. Dominique avoit eu, en 1586, le gras de la jambe emporté d'un coup de fauconeau. Sa blessure le mettant hors d'état de monter à cheval sans des douleurs insupportables, il quita malgré lui le service, & se retira dans ses terres en Guyenne, comptant avoir payé sa dette à son pays. L'amitié vint lui montrer d'autres devoirs à remplir. Au bout de trois ans il apprend la mort de Henri III, l'embaras où se trouve Henri IV, le besoin qu'il a de tous ses bons serviteurs, de tous ses vrais amis; il prend son parti, se fait couper la jambe, & vient, avec une jambe de bois, offrir à Henri IV ses généreux services. Il le servit très-utilement; ce fut lui qui, en 1591, fit manquer l'entreprise que le chevalier d'Aumale avoit formé sur Saint-Denis, il le repoussa vigoureusement, & le chevalier d'Aumale fut tué dans cette occasion. De *Vic* eut la douleur de survivre à Henri IV; mais il ne pouvoit lui survivre long-temps; passant deux jours après l'assassinat de ce prince, dans la rue de la Féronnerie, la vue du lieu où l'attentat s'étoit commis le pénétra tellement d'horreur & de douleur, qu'il tomba comme mort sur la place, & qu'il mourut en effet le surlendemain 14 août 1610. Il étoit gouverneur d'Amiens & de Calais, & vice-amiral; il avoit dans ses gouvernemens une étiquete qui n'étoit pas celle de tout le monde, mais qui convient peut-être à un homme public. Il mettoit le talent & la probité sur la même ligne que le rang & la qualité; il s'informoit avec soin des marchands & des artisans qui se distinguoient dans leur profession, il alloit leur rendre visite, & les admettoit à sa table.

Meri de *Vic* d'Ermenonville, frere de Dominique, fut fait garde-des-sceaux à la mort du connétable de Luynes qui avoit réuni les sceaux à tous ses autres emplois. De *Vic* ne les garda pas long-tems; il mourut en 1622.

Dominique & Méri de *Vic* étoient seigneurs de ce château d'Ermenonville, dont les jardins, devenus depuis un des chef-d'œuvres du genre irrégulier en France, renferment le tombeau de ce célebre, & malheureux Rousseau, qui haïssoit tant les hommes, qui aimoit tant les femmes, & qui se défioit de l'univers entier. Il finit par préférer à tout, ce sejour solitaire, intéressant, favorable à la mélancolie, que des déserts semblent séparer du reste du monde; il y a passé ses derniers jours, il y est mort, & il semble y respirer encore dans ces nombreuses inscriptions dont il est ou l'auteur ou l'objet. Il pouvoit dire comme Horace:

Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet.......
ibi tu calentem
Debita sparges lacryma favillam
Vatis amici.

VIC, (Dom Claude de) (*Hist. litt. mod.*) bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, fut associé à dom Vaissette, dans la composition de l'histoire du Languedoc, il eut part au premier volume, le seul qui fût imprimé lorsqu'il mourut à Paris, en 1734. On a de lui une traduction latine de la vie de dom Mabillon, composée par dom Ruinart.

VICENTE, (Gilles) (*Hist. litt. mod.*) poëte comique portugais, du onzieme siecle. On le regarde comme le Plaute du Portugal. Il a servi de modele à Lopez de Véga & à Quevedo. On dit qu'Erasme apprit le portugais tout exprès pour lire les ouvrages de *Vicente*. Ses fils qui étoient aussi poëtes, publierent ses ouvrages en 1562.

VICOMERCATO, (*Hist. litt. mod.*) professeur en philosophie grecque & latine, au collége royal, & le seul professeur en ce genre, qu'offre le regne de François I. Du Boulay, dans l'histoire de l'université; Duval, dans l'histoire du collége royal; Piganiol de la Force, dans la description de Paris; disent qu'il ne fut nommé que par Henri II, ce qui prouve qu'ils n'ont pas connoissance des lettres du mois de mars 1545, par lesquelles François I donne aux professeurs royaux, le droit de *Committimus*. Ces lettres contienent les noms de tous les professeurs qui composoient alors le collége royal, & *Vicomercato* y est expressément nommé. Ils n'ont point eu non plus connoissance de remercîmens, que fait *Vicomercato* lui-même, à Du Chatel, le 7 mars 1543, d'avoir engagé François I à instituer, pour lui, la chaire qu'il occupe. *Vicomercato* étoit né à Milan; il avoit professé la philosophie à Pavie & à Padoue. C'étoit un grand péripatéticien, aussi fut-il peu

favorable à Ramus dans son procès contre Aristote. Presque tous les ouvrages de *Vicomercato* sont des commentaires sur ce philosophe.

VICTOR. (*Voyez* AURELIUS VICTOR.)

VICTOR, (saint) (*Hist. ecclés.*) il étoit d'une famille illustre de Marseille, & servit avec distinction dans les armées romaines, jusqu'en l'an 303, qu'il eut la tête tranchée pour la foi. Les abbayes de saint-*Victor* de Marseille & de Paris, sont sous son invocation.

Il y a eu trois papes du nom de *Victor*.

Le premier fut élu le 1er. juin 193. Ce fut lui qui, après de longs débats sur le jour de la célébration de la pâque, fixa ce jour au dimanche d'après le 14e jour de la lune de mars. Il soufrit le martyre sous l'empire de Sévere, le 28 juillet 202. Il étoit africain.

(On a de lui quelques épîtres, & S. Jérôme le compte le premier parmi les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit en latin.)

Le second, nommé Gébehard, évêque d'Eichstadt en Allemagne, élu le 13 avril 1055, mourut à Florence, en 1057. Il avoit échapé, dit-on, à un grand attentat; son zele pour la discipline lui ayant fait beaucoup d'ennemis secrets, un sousdiacre empoisona le calice dont le pape devoit se servir à la messe: le crime fut découvert à temps.

(Ce pape illustra la tiare par ses vertus. Dans un concile qu'il tint à Florence, il déposa plusieurs évêques accusés de simonie; envoya Hildebrand en France, en qualité de légat, & tint un Concile à Rome l'an 1057.)

Le troisieme, nommé Didier, abbé du Mont-Cassin, élu le 24 mai 1086, mort au Mont-Cassin, le 16 septembre 1087. Il eut à combatre l'antipape Guibert.

(Il assembla à Bénévent un Concile des évêques de la Pouille & de la Calabre, & il y prononca la déposition de cet antipape. La magnifique Église qu'il fit élever aut Mont-Cassin, immortalisa son nom. Nous avons de lui des épîtres, des dialogues, & un traité des miracles de S. Benoît dans la bibliotheque des peres.)

Il y a un quatrieme Victor, mais il est au rang des antipapes; c'est lui qui, en 1138, continua le schisme d'Anaclet.

Victor de Vite ou d'Utique, évêque de Vite en Afrique, a écrit l'histoire de la persécution alumée contre les catholiques, par Hunneric, roi des Vandales, prince Arien. Le P. Chifflet & dom Ruinart ont donné des éditions de cet ouvrage composé vers l'an 487.

Victor de Capoue, ainsi nommé, parce qu'il étoit évêque de cette ville, composa vers l'an 545 un Cycle Paschal, dont le vénérable Bede nous a conservé quelques fragmens.

Victor, évêque de Tunones en Afrique, mort en 566, a laissé une chronique utile pour l'histoire des cinquieme & sixieme siecles de l'église, sur-tout dans l'afaire dite *des trois chapitres*, où il joua un rôle. On trouve cette chronique dans le *thesaurus temporum* de Scaliger, & dans Canisius.

VICTOR-AMÉDÉE, deuxieme du nom, duc de Savoie, & premier roi de Sardaigne, étoit petit-fils d'un autre *Victor-Amédée*, duc de Savoie, qui avoit donné en diverses occasions des marques de courage. N'étant encore que prince de Piémont en 1625, il défendit Verue contre le duc de Féria, & fut blessé à ce siége, qu'il eut l'honeur de faire lever aux Espagnols; il succéda en 1630, dans le duché de Savoie, à Charles-Emmanuel son pere. Il commanda les armées de France en Italie; il fut capitaine général de la Ligue conclue à Rivoli, le 11 juillet 1635, entre la France, la Savoie & le duc de Parme. Joint au maréchal de Créquy, il batit, le 23 juin 1636, le marquis de Léganés, au combat du Tésin. Il mourut le 7 octobre 1637. Il étoit beau-frere de notre roi Louis XIII, ayant épousé Christine de France sa sœur, fille de Henri IV. Il eut avec le second *Victor-Amédée* son petit-fils, un trait de conformité qui les distingue l'un & l'autre parmi les ducs de Savoie, c'est qu'ils porterent tous deux le titre de roi. *Victor-Amédée*, fut le premier duc de Savoie qui, en 1633, prit le titre de roi de Cypre acquis depuis long-temps à sa maison. Richard cœur-de-lion, roi d'Angleterre, en allant à la Croisade, avoit pris en passant l'île de Cypre sur Isaac Comnene, & en avoit cédé la souveraineté à Guy de Lusignan, pour le dédomager de la perte du royaume de Jérusalem; la postérité de Guy de Lusignan posséda cette île jusqu'en 1458. Jean III. qui en fut le dernier possesseur, laissa une fille légitime nommée Charlote, & un fils bâtard nommé Jacques. Celui-ci épousa Catherine Cornaro vénitiene, ce qui mit les Vénitiens en possession de cette île. Selim II, empereur des Turcs, la leur enleva en 1571.

Charlote avoit épousé Louis de Savoie, frere d'Amédée IX, & oncle de Charles, duc de Savoie. N'en ayant point d'enfans, elle fit donation de son royaume de Cypre, ou du moins cession de ses droits au duc de Savoie Charles, neveu de son mari. Après l'extinction de la branche de Charles, ces droits passerent en collatérale dans la branche dont étoit *Victor-Amédée*, qui le premier prit ce titre, peut-être dans l'intention de le réaliser un jour.

VICTOR-AMÉDÉE II, qu'on appele communément le roi Victor, parce qu'il fut le premier duc de Savoie qui joignit à son duché un royaume réel, naquit le 14 mai 1666, il succéda en 1675, à Charles-Emmanuel II, son pere, sous la tutele de sa mere Marie-Jeanne Baptiste de Savoie-Nemours. On avoit eu pour lui de bonne-heure des vues d'agrandissement; sa mere avoit voulu lui faire épouser l'infante

de Portugal sa niece, fille du prince alors régent, dom Pédro, (qui fut depuis le roi Pierre II), pour tâcher de lui procurer la courone de Portugal. Les loix fondamentales faites à Lamégo en 1145, étoient contraires à ce projet, elles défendoient de marier hors du royaume les princesses héréditaires, & de leur donner pour maris des étrangers, sous peine pour elles d'être privées de la succession; le but de ces loix étoit de se raprocher de l'esprit de notre loi salique, par l'exclusion des étrangers, sans cependant donner l'exclusion aux femmes. On négocia, & les états consentirent à l'union proposée; ils crurent remplir l'objet de leurs lois, en stipulant que le prince de Savoie viendroit s'établir en Portugal, & deviendroit Portugais; les articles furent signés le 14 mai 1679, proclamés à Lisbonne le 5 septembre, suivant; le pape acorda les dispenses pour cause de parenté; les fiançailles se firent à Lisbonne par procureur, le 25 mars 1681. L'année suivante une flote Portugaise vint à Nice pour prendre le duc & l'emmener en Portugal; mais on ne se détermine pas aisément à quiter des états qu'on possede, pour des états qu'on doit posséder un jour; on usa de délais, de prétextes, de raisons de santé; les Portugais entendirent ce langage, & le projet de mariage fut abandoné. Le duc de Savoie épousa le 8 mai 1684, Anne-Marie, fille de monsieur, frere de Louis XIV, & dont la sœur aînée avoit épousé Charles II, roi d'Espagne. Ce duc de Savoie fut pour nous un ennemi redoutable, un allié dangereux. Il commença par être notre allié en 1686. Avec le secours des François commandés par M. de Catinat, il chassa les Vaudois des vallées de Luzerne, d'Angrogne, &c. En 1687, il devint notre ennemi; il alla passer le carnaval à Venise, où se rendirent aussi l'électeur de Baviere & plusieurs autres princes avec lesquels il s'engagea dans la ligue d'Ausbourg. Il se flata long-temps de tenir cet engagement secret, & il se disposoit à nous surprendre; mais Louis XIV, instruit de ses liaisons, lui déclara la guerre le 13 juin 1690. M. de Catinat entra dans le Piémont, remporta le 18 août une victoire complete à Stafarde, prit Saluces & Suze, pendant qu'un autre général, M. de Saint Ruth, réduisoit la Savoie.

En 1691, M. de Catinat poursuit le cours de ses succès, prend Ville-franche le 21 mars, Nice le 2 avril, Veillane le 30 mai, Carmagnole le 9 juin. M. de Feuquieres rend le chemin des vallées libre depuis Pignerol jusqu'à Briançon; mais Bulonde leva le siége de Coni sur la seule nouvele qu'il eut que le prince Eugene de Savoie, si célebre dans la suite, marchoit au secours de cette place; il fut envoyé prisonier dans la citadelle de Pignerol. Le duc de Savoie reprit aussi Carmagnole. En 1692 il eut encore mieux sa revanche; on prenoit ses places; il prit les nôtres, il vengea ses alliés, & ravagea le Dauphiné, comme on avoit ravagé le palatinat; il prit Embrun & Gap, & tomba malade à la fin de la campagne, conjoncture qui nous fut favorable.

En 1693, ce fut M. de Catinat qui reprit sa revanche. Le duc de Savoie au commencement de la campagne, avoit pris Sainte-Brigitte, avoit assiégé & bombardé Pignerol, avoit fait le blocus de Casal; M. de Catinat lui fit lever ces siéges & ces blocus, par la fameuse victoire de Marsaille, remportée le 4 octobre. Le duc de Savoie ne put garder aucune des places qu'il avoit soumises; on brûla son pays en représailles, disoit-on, des ravages du Dauphiné, qui n'étoient eux-mêmes que des réprésailles du ravage du palatinat; car de représailles en représailles, & de cruautés en cruautés on va bien loin dans la route de la barbarie. Toute la campagne de Turin fut désolée.

En 1695 M. de Crénan rendit Casal au duc de Savoie, le 11 juillet; mais cette place fut rasée & restituée au duc de Mantoue.

Le duc de Savoie fut celui qui s'ennuya le premier de cette guerre de la Ligue d'Ausbourg. Il tira un bien plus grand parti de la paix que de la guerre; il conclut, le 4 juillet 1696, sous le nom de neutralité d'Italie, son traité particulier avec la France. On lui rendit tout ce qu'on lui avoit pris, même Pignerol, & l'on convint du mariage de la princesse Marie-Adélaïde, sa fille aînée, avec le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. La paix avec la Savoie fut publiée à Paris le 10 septembre; le contrat de mariage fut signé le 15. Le duc de Savoie promit à ses alliés ses bons offices pour leur procurer la paix ou la neutralité, & pour les y engager de leur côté, il joignit ses troupes à celles de M. de Catinat, & entreprit avec lui le 24 septembre le siége de Valence.

Au commencement de la grande guerre de la succession d'Espagne, le duc de Savoie s'unit avec la France, par de nouveaux liens. Il donna le 11 septembre 1701 sa seconde fille en mariage au duc d'Anjou, nouveau roi d'Espagne. On crut pouvoir compter sur l'atachement & la fidélité d'un prince qui tenoit à la France & à l'Espagne, par les intérêts du sang. Mais *Victor-Amédée* ne connoissoit que les intérêts politiques; il osoit avouer qu'il aimoit mieux mettre deux provinces de plus dans ses états, que d'assurer le bonheur de ses filles. On ne le connut pas d'abord, on crut pouvoir lui confier la défense de deux royaumes dans lesquels ses enfans régnoient ou étoient destinés à régner; en conséquence il fut nommé généralissime des deux armées de France & d'Espagne, commandées, l'une par M. de Catinat, l'autre par le prince de Vaudemont.

Cependant le prince Eugene entre en Italie, gâgne le combat de Carpi le 9 juillet, se rend

maître de tout le pays situé entre l'Adige & l'Adda; M. de Catinat défend avec désavantages, l'entrée du Mantouan & du Milanès ; il est obligé de se retirer à travers des échecs continuels derriere l'Oglio & l'Adda. Il soupçona le duc de Savoie d'intelligence avec le prince Eugene, il osa le mander à la cour de France, où les grâces & les caresses de madame la duchesse de Bourgogne subjuguoient deja la vieillesse de madame de Maintenon, & par conséquent de Louis XIV; on envoya le maréchal de Villeroy remplacer Catinat. Villeroy se sentant plus en faveur, se crut aisément plus habile, & se flata d'être plus heureux; le combat de Chiari ne tarda pas à le détromper. Catinat contre l'avis duquel il fut livré, & qui n'avoit pas encore quité l'armée, y fit des prodiges de valeur; mais le duc de Savoie affecta de s'y exposer avec un courage voisin de la témérité, peut-être pour démentir ces soupçons d'intelligence avec l'ennemi qu'il avoit mérités, & qu'il ne tarda pas à justifier.

En 1702, il fallut ôter au duc de Savoie le commandement des armées, & le maréchal de Catinat étant revenu en France, & le maréchal de Villeroy ayant été fait prisonier à Crémone, M. de Vendôme alla commander à leur place en Italie.

En 1703, le duc de Savoie levant entiérement le masque conclut le 5 janvier, une ligue avec l'empereur contre la France & contre ses deux gendres, pour détrôner l'un des deux. Cette défection fut une des principales causes des malheurs de la France dans cette guerre. M. de Vendôme fit arrêter & désarmer environ trois mille hommes qui restoient au duc de Savoie, dans l'armée françoise, il batit le général Visconti, qui menoit à ce prince un secours de cavalerie; en même-temps on s'emparoit de nouveau de la Savoie, on bloquoit Montmélian. En 1704 on prit au duc de Savoie dans le Piémont, Suze, Pignerol, Verceil, Ivrée, &c. En 1705 les conquêtes des François dans les états du duc continuerent, on lui prit Ville-Franche, Nice, Vérue, Chivas, Soncino, Montmélian. Le prince Eugene voulant passer l'Adda pour porter du secours au duc de Savoie, ataqua le 16 août le pont de Cassano, de là la bataille de ce nom où il fut blessé, & où le duc de Vendôme eut un cheval tué sous lui. Les ennemis se retirerent, & le duc de Savoie ne fut pas secouru.

En 1706 les mêmes succès continuent encore. Le maréchal de Berwick prend le 4 janvier le château de Nice qui restoit à prendre; le 19 avril le duc de Vendôme défait le comte de Reventlau à la bataille de Calcinato; Vendôme est appelé en Flandre, il est remplacé par le duc d'Orléans, dont la cour gêne leur opérations. La Feuillade, gendre de Chamillard, investit Turin le 13 mai, ouvre la tranchée la nuit du 2 au 3 juin. Ici tout change, le fruit de tant de travaux périt en un moment, la bataille de Turin est perdue, le duc d'Orléans blessé, le maréchal de Marsin tué, le siége de Turin levé, on se retira jusqu'à Pignerol, & en moins de quatre heures on reperdit le Modenois, le Mantouan, le Milanès, le Piémont, le royaume de Naples, dont on étoit en possession, & le duc de Savoie rentra en vainqueur dans ses états.

En 1707 le duc de Savoie & le prince Eugene levent à leur tour le siége de Toulon, que le marquis de Goësbriant défendit vaillament contr'eux.

En 1708 le duc de Villars, commandant du côté de Savoie, força le 11 août la ville de Sezane à la vue du duc. Celui-ci prit le fort d'Exile, celui de la Pérouse, celui de Fenestrelle. L'empereur donne au duc de Savoie l'investiture du Montferrat, & dépouillé de tout deux ans auparavant, voilà ses états accrus d'un duché important.

En 1709, & les années suivantes, les hostilités furent peu animées du côté de la Savoie. Le duc s'occupoit plus alors de négociations que de guerre; il cherchoit à faire comprendre le Vigevanasque dans la concession que l'empereur lui avoit faite du Montferrat & de ses dépendances. L'empereur Joseph fit traîner cette négociation jusqu'à sa mort, qui ariva le 17 avril 1711, & qui changea tout le systême de l'Europe. Toutes les vues se tournerent vers la paix, qui fut conclue en 1713 à Utrecht. Par le traité entre la France & la Savoie les alpes servirent de limites aux deux états, & le duc de Savoie gâgna le titre réel de roi, objet de tous ses vœux, l'Espagne lui céda la Sicile, & la France reconut & confirma cette cession, ainsi que toutes les autres qui lui avoient été faites ou aux quelles il prétendoit. Il alla prendre possession de son nouveau royaume à Palerme, il y fut proclamé roi le 11 octobre, & couroné avec la reine de Sicile sa femme le 24 décembre.

En 1718 l'empereur Charles VI fit avec lui l'échange de ce royaume de Sicile contre celui de Sardaigne qu'il lui donna; Victor en fut mis en possession le 8 août 1720. Satisfait dans sa gloire & dans son ambition, il crut être désabusé de tout; naturélement inquiet & actif, il crut aimer le repos, il abdiqua le 8 septembre 1730 & royaume & duché; mais dans la suite la comtesse de Saint-Sebastien, ou la marquise de Spigno sa femme, qui le gouvernoit & qui auroit voulu gouverner avec lui l'état, voulut, dit-on, l'engager à remonter sur le trône, il n'étoit plus temps; on s'étoit acoutumé au gouvernement de Charles Emmanuel Victor son fils; la prétention du pere fut regardée comme un projet d'usurpation; le conseil de Charles Emmanuel Victor se crut réduit

à la cruele nécessité d'attenter à la liberté du roi Victor sous le nom & sous l'autorité de son fils. Cet acte pour le moins rigoureux fut mêlé de circonstances afreuses; il fallut arracher le vieux roi, non sans beaucoup de violence, des bras de sa femme, avec laquelle il étoit couché, & dont on croyoit sur-tout avoir intérêt de le séparer. Le ministre qui conseilla ce dangereux & triste coup d'état, peut-être pour conserver l'autorité qu'il risquoit de perdre, si Victor eût de nouveau gouverné, le comte d'Orméa, fut disgracié dans la suite, & il est à croire que le repentir de Charles Emmanuel Victor, qui fut d'ailleurs un bon & grand roi, n'eut pas une part médiocre à cette disgrace. Le prélat qui prononça en France l'oraison funebre de Charles Emmanuel Victor, oncle de notre roi Louis XV, désigne ainsi, plutôt qu'il ne raporte le fatal événement de la détention du roi *Victor*.

" À la suite de ce brillant spectacle (l'abdication solemnele de *Victor-Amédée*) quelle triste révolution vient se présenter à nos esprits! Non, je ne troublerai point la cendre auguste de *Victor-Amédée*; je respecterai la mémoire d'un grand homme, à qui cinquante années de travaux & d'exploits ont acquis le droit d'imposer silence à la postérité sur un instant d'erreur; je respecterai l'aïeul de mon roi, le pere de mon héros: & j'entends Charles Emmanuel lui-même qui, de la région des morts, me crie: je te défends de faire un reproche à la mémoire sacrée de mon pere ".

Mais n'eût-il pas fallu plutôt entendre *Victor-Amédée* lui-même crier à l'orateur: " *Je te défends de faire un reproche à la mémoire de mon fils?* Le fils en effet paroît ici bien plus encore dans le cas du reproche que le pere; mais suivons l'orateur, qui fait parler le pere: " garde-toi même de rapeler, ni les conseils qui forcerent ma résistance, ni les vœux d'un peuple éfrayé, auxquels je me crus obligé de déférer: dis quel fut toujours mon respect pour l'auteur de mes jours, pour ses volontés, pour ses principes, pour toute son administration: parle, *si tu veux*, de ma douleur qui dura autant que ma vie; mais ne la réveille pas après ma mort. Je vous obéis, grand prince! je me tais sur l'intarissable sujet de vos larmes, &c. "

Si cette douleur de Charles Emmanuel fut en effet aussi vraie qu'elle auroit dû l'être, il semble que l'orateur n'auroit pas dû lui faire dire: " parle, *si tu veux*, mais, *parle*, *je te l'ordone*, de ma douleur &c. "

Ce fut le 8 octobre 1731 qu'ariva cette triste aventure; ce fut au château de Rivoli, puis à celui de Montcallier que *Victor-Amédée* fut retenu prisonier par son fils, & ce fut-là qu'il mourut le 31 octobre 1732.

VICTORIN, (*Marcus Phiauvonius Victorinus*) (*Hist. Rom.*) tyran, associé à l'empire, l'an 265, par Posthume, tyran des Gaules. Un gréfier nommé Atticius, dont il avoit enlevé la femme, le fit assassiner à Cologne, en 278. Le jeune *Victorin*, son fils, qu'il avoit aussi associé à l'empire, fut assassiné peu de temps après.

Ils périrent tous deux du vivant de *Victorina* (Aurelia) mere de l'une, aïeule de l'autre, plus célebre que tous deux, même comme guerriere, & que les soldats appeloient *la mere des armées*. L'empereur Gallien n'eut point d'ennemi plus redoutable.

Après la mort de son fils & de son petit-fils, il sembloit qu'elle fût sans intérêt pour nuire à Gallien, elle eut celui de continuer à faire des empereurs; elle fit donner la pourpre à Marius, puis au sénateur Tetricus. Elle survécut peu à la nomination de ce prince, ce qui a répandu sur lui un soupçon d'ingratitude, que tous les historiens ne confirment pas.

VICTORIUS, (Pierre) (*Hist. litt. mod.*) en italien Vettori, un des restaurateurs des lettres en Italie, professeur en morale & en éloquence à Florence, nommé par Côme de Médicis, qui de plus l'employa dans plusieurs ambassades. Il vécut comblé de biens & d'honeurs, jusqu'à 87 ans, & mourut en 1585. On a de lui des commentaires & des notes critiques sur Aristote, Cicéron, Caton, Varron, Columelle; sur le traité de l'élocution, de Démétrius de Phalere. Il est aussi l'auteur d'un traité de la culture des oliviers, écrit en toscan, & qu'on trouve avec l'ouvrage de Davanzati, sur la vigne.

Victorius *ou de* Victoriis, est aussi le nom de deux savans médecins italiens, morts dans le seizieme siecle, & dont on a quelques ouvrages de médecine.

VIDA, (Marc-Jérôme) (*Hist. litt. mod.*) évêque d'Albe, sur le Tanaro, grand poëte latin des quinzieme & seizieme siecles, fut protégé par les papes Médicis, Léon X & Clément VII. Sa poétique est sur-tout célebre. M. l'Abbé Batteux l'a jointe à celle d'Aristote d'Horace & de Boileau, sous le titre *des quatre poétiques*. On a de lui d'autres poëmes, sur les vers à soie, sur le jeu des échecs, une christiade, & d'autres ouvrages en prose. Né à Crémone, en 1470, mort en 1566, à 96 ans.

VIDEL, (Louis) (*Hist. litt. mod.*) secrétaire du duc de Lesdiguieres, puis du duc de Créquy, puis du maréchal de l'Hôpital; né à Briançon, en 1698, mort en 1675, est auteur d'une histoire du duc de Lesdiguieres, d'une histoire du chevalier Bayard, & d'un roman intitulé: *Mélantes*.

VIDIUS-VIDIUS, (*Hist. litt. mod.*) est le seul professeur en médecine & en chirurgie, que le collége royal ait eu, sous le regne de François I. C'étoit un florentin à qui l'exercice de ces deux arts avoit acquis, dans sa patrie, une haute réputation. François I le fit son mé-

decin, & il remplaça, auprès de ce grand roi, le fameux Guillaume Cop. (*Voyez* l'article Cop). Cet honeur, & la chaire qu'on créa pour lui, vers 1542, ne furent pas les seuls bienfaits qu'il obtint de la magnificence de son maître; il ne s'atacha qu'à lui, en France. Après la mort de François I, le grand duc de Toscane, Côme I, rapela *Vidius* dans sa patrie, & le chargea de faire des leçons publiques de médecine, à Pise; mais la faculté de Paris n'a point oublié l'ardeur avec laquelle il ranima, dans cette ville, toutes les études qui ont la santé pour objet; son nom y est resté célebre. Il avoit, dit-on, de grandes connoissances dans l'anatomie, dans la botanique, dans toutes les parties de la médecine; il enseignoit, il exerçoit également bien; il avoit la main aussi adroite que l'esprit éclairé; en un mot, il guérissoit, si l'on en croit le prussien Knoblsdorf qui, dans sa description de Paris, l'appele un Podalire & un Apollon, & dit qu'il force les Parques à filer, & l'avare Achéron à relâcher sa proie.

Vidius *Ausoniis ascitus Vidus ab oris,*
Lanificas cogit nectere fila Deas:
Ille par est Phœbo, Podalirius alter habetur;
Quos cupit, e Stygio retrahit ille lacu.

Il savoit d'ailleurs très-bien le grec & le latin, & il avoit bien étudié les anciens; il mourut âgé, en 1567. L'évêque d'Ast, François Panigarole, lui fit deux épitaphes qui roulent à peu près sur la même idée, & dont le sens général est qu'en enlevant les autres à la mort, il s'y est dérobé lui-même; que vivant il triomphoit du trépas, que mort il en triomphe encore.

I.

Qua prima eripuit multos, hac arte secunda
Se rapuit morti Vidius, *hicque jacet.*

II.

Non tibi sat fuerat viventi vincere mortem,
Hanc nisi defunctum vincere posse probes.

Les ouvrages de *Vidius* furent recueillis long-temps après sa mort, en trois volumes *in-folio*, par son neveu, nommé comme lui *Vidus Vidius*, qui les dédia au grand duc Côme II; ils embrassent les objet les plus importans de la médecine & de la chirurgie.

VIE *privée des romains*, (*Hist. romaine*) nous entendons par ce mot la *vie* commune que les particuliers au-dessus du peuple menoient à Rome pendant le cours de la journée. La *vie privée* de ce peuple a été un point un peu négligé par les compilateurs des antiquités romaines, tandis qu'ils ont beaucoup écrit sur tous les autres sujets.

Les mœurs des romains ont changé avec leur fortune. Ils vivoient au commencement dans une grande simplicité. L'envie de dominer dans les patriciens, l'amour de l'indépendance dans les plébéiens occupa les romains de grands objets sous la république; mais dans les intervalles de tranquillité, ils se donnoient tout entiers à l'agriculture. Les illustres familles ont tiré leurs sur-noms de la partie de la *vie* rustique qu'ils ont cultivée avec le plus de succès, & la coutume de faire son principal séjour à la campagne prit si fort le dessus, qu'on institua des officiers subalternes nommés *viateurs*, dont l'unique emploi étoit d'aller annoncer aux sénateurs les jours d'assemblée extraordinaire. La plupart des citoyens ne venoient à la ville que pour leurs besoins & les afaires du gouvernement.

Leur commerce avec les asiatiques corrompit dans la suite leurs mœurs, introduisit le luxe dans Rome, & les assujetit aux vices d'un peuple qu'ils venoient d'assujetir à leur empire. Quand la digue fut une fois rompue, on tomba dans des excès qui ne firent qu'augmenter avec le temps; les esclaves furent chargés de tout ce qu'il y avoit de pénible au-dedans & au dehors. On distingua les esclaves de ville des esclaves de la campagne: ceux-ci étoient pour la nécessité, ceux-là pour le luxe; & on eut recours à des concussions pour fournir à des profusions immenses.

Les romains ont été 450 ans sans connoître dans la journée d'autre distinction que le matin, le midi & le soir. Ils se conformerent dans la suite aux cadrans introduits par Papirius Cursor & par Martius Philippus, pour la distinction des heures, que Scipion Nasica marqua le premier par l'écoulement de l'eau. Ils avoient communément des esclaves, dont l'unique emploi étoit d'observer les heures. Il y en avoit douze au jour, tantôt plus longues, tantôt plus courtes, selon la diversité des saisons. Les six premieres étoient depuis le lever du soleil jusqu'à midi: les six dernieres depuis midi jusqu'à la nuit.

La premiere heure étoit consacrée aux devoirs de la religion.

Les temples étoient ouverts à tout le monde, & souvent même avant le jour pour les plus matineux, qui y trovoient des flambeaux alumés. Ceux qui ne pouvoient pas aller au temple, suppléoient à ce devoir dans leur oratoire domestique, où les riches faisoient des offrandes, pendant que les pauvres s'acquitoient par de simples salutations.

Mais cette premiere heure n'étoit pas toujours pour les dieux seuls. Souvent la cupidité & l'ambition y avoient meilleure part que la piété. Elle étoit employée, ainsi que la seconde

heure, à faire des visites aux gens de qui on espéroit des grâces ou des bienfaits.

Pour la troisieme heure, qui répondoit à nos neuf heures du matin, elle étoit toujours employée aux afaires du bâreau, excepté dans les jours que la religion avoit consacrés, ou qui étoient destinés à des choses plus importantes que les jugemens, telles que les comices. Cette occupation remplissoit les heures suivantes jusqu'à midi ou la sixieme heure, suivant leur maniere de compter.

Ceux qui ne se trouvoient point aux plaidoyeries comme juges, comme parties, comme avocats ou comme solliciteurs, y assistoient comme spectateurs & auditeurs, & pendant la république, comme juges mêmes. En effet, dans les procès particuliers, comme ils se plaidoient dans les temples, il n'y avoit guere que les amis de ces particuliers qui s'y trouvassent; mais quand c'étoit une afaire où le public étoit intéressé, par exemple, quand un homme au sortir de la magistrature, étoit accusé d'avoir mal gouverné sa province, ou mal administré les deniers publics, d'avoir pillé les alliés, ou donné quelque atteinte à la liberté de ses concitoyens, alors la grande place, où les causes se plaidoient, étoit trop petite pour contenir tous ceux que la curiosité ou l'esprit de patriotisme y attiroit.

Si ces grandes causes manquoient (ce qui arivoit rarement depuis que les romains furent en possession de la Sicile, de la Sardaigne, de la Grece, de la Macédoine, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Espagne & de la Gaule), on n'en passoit pas moins la troisieme, la quatrieme & la cinquieme heure du jour dans les places, & malheur alors aux magistrats dont la conduite n'étoit pas irréprochable; la recherche les épargnoit d'autant moins, qu'il n'y avoit aucune loi qui les en mit à couvert.

Quand les nouveles de la ville étoient épuisées, on passoit à celles des provinces, autre genre de curiosité qui n'étoit par indifférente, puisque les romains regardoient les provinces du même œil qu'un fils de famille regarde les terres de son pere; & d'ailleurs elles étoient la demeure fixe d'une infinité de chevaliers romains qui y faisoient un commerce aussi avantageux au public, que lucratif pour eux particuliers.

Quoique tous les citoyens, généralement parlant, donnassent ces trois heures à la place & à ce qui se passoit, il y en avoit cependant de bien plus assidus que les autres. Horace les appele *forenses*, Plaute & Priscien *subbasilicani*, & M. Cœlius écrivant à Cicéron, *subrostrani* ou *subrostrarii*. Les autres moins oisifs s'occupoient suivant leur condition, leur dignité & leur desseins. Les chevaliers faisoient la banque, tenoient registres des traités & des contrats. Les prétendans aux charges & aux honeurs mendioient les suffrages. Ceux qui avoient avec eux quelque liaison de sang, d'amitié, de patrie ou de tribu, les sénateurs mêmes de la plus haute considération, par affection ou par complaisance pour ces candidats, les acompagnoient dans les rues, dans les places, dans les temples, & les recomandoient à tous ceux qu'ils rencontroient; comme c'étoit une politesse chez les romains d'appeler les gens par leur nom & par leur surnom, & qu'il étoit impossible qu'un candidat se fût mis tant de différens noms dans la tête, ils avoient à leur gauche des nomenclateurs qui leur suggéroient tous les noms des passans.

Si dans ce temps-là quelque magistrat de distinction revenoit de la province, on sortoit en foule de la ville pour aller au-devant de lui, & on l'acompagnoit jusques dans sa maison, dont on avoit pris soin d'orner les avenues, de verdure & de festons. De même, si un ami partoit pour un pays étranger, on l'escortoit le plus loin qu'on pouvoit, on le mettoit dans son chemin, & l'on faisoit en sa présence des prieres & des vœux pour le succès de son voyage, & pour son heureux retour.

Tout ce qu'on vient de dire, s'observoit aussi bien pendant la république que sous les Césars. Mais dans ces derniers temps il s'introduisit chez les grands seigneurs, une espece de manie dont on n'avoit point encore vu d'exemple. On ne se croyoit point assez magnifique, si l'on ne se donnoit en spectacle dans tous les quartiers de la ville, avec un nombreux cortége de litieres, précédées & suivies d'esclaves lestement vêtus. Cette vanité coûtoit cher; & Juvenal qui en a faite une si belle description assure qu'il y avoit des gens de qualité & des magistrats que l'avarice engageoit à grôssir la troupe de ces indignes courtisans.

Enfin venoit la sixieme heure du jour c'est-à-dire midi; à cette heure chacun songeoit se retirer chez soi, dînoit légérement, & faisoit la méridiene.

Le personage que les romanis jouoient après dîner, étoit aussi naturel que celui qu'ils jouoient le matin étoit composé. C'étoit chez eux une coutume presque générale de ne rien prendre sur l'après-midi pour les afaires, comme de ne rien donner de la matinée aux plaisirs. La paume ou le ballon, la danse, la promenade à pied ou en char remplissoient leur après-midi. Ils avoient des promenoirs particuliers, & ils en avoient de publics, dans lesquels les uns passoient quelques heures en des conversations graves ou agréables, tandis que les autres s'y donnoient en spectacle au peuple avec de nombreux corteges, & que les jeunes gens s'exerçoient dans le camp de Mars à tout ce qui pouvoit les rendre les plus propres au métier de la guerre.

Vers les trois heures après midi, chacun se rendait

rendoit en diligence aux bains publics ou particuliers. Les poëtes trouvoient là tous les jours un auditoire à leur gré ; pour y débiter les fruits de leurs muses. La disposition même du lieu étoit favorable à la déclamation. Tout citoyen quel qu'il fût, manquoit rarement aux bains. On ne s'en abstenoit gueres que par paresse & par nonchalance, si l'on n'étoit obligé de s'en abstenir par le deuil public ou particulier.

Horace qui fait une peinture si naïve de la maniere libre dont il passoit sa journée, se donne à lui-même cet air d'homme dérangé qu'il blâme dans les autres poëtes, & marque assez qu'il se soucioit peu du bain.

Secreta petit loca, balnea vitat.

La mode ni les bienséances ne me gênent point, dit-il, je vais tout seul où il me prend envie d'aller; je passe quelquefois par la halle, & je m'informe de ce que coûtent le bled & les légumes. Je me promene vers le soir dans le cirque & dans la grande place, & je m'arrête à écouter un diseur de bonne aventure, qui débite ses visions aux curieux de l'avenir. De-là je viens chez moi, je fais un souper frugal, après lequel je me couche & dors sans aucune inquiétude du lendemain. Je demeure au lit jusqu'à la quatrieme heure du jour, c'est-à-dire jusqu'à dix heures, *&c.*

Vers les quatre heures après midi, que les romains nommoient *la dixieme heure du jour*, on alloit souper. Ce repas laissoit du temps pour se promener & pour vaquer à des soins domestiques. Le maître passoit sa famille & ses afaires en revue, & finalement alloit se coucher. Ainsi finissoit la journée romaine.

VIES, (*histoire*) on appele *vies*, vies des histoires qui se bornent à la *vie* d'un seul homme, & dans lesquelles on s'arrête autant sur les détails de sa conduite particuliere, que sur le manîment des afaires publiques, s'il s'agit d'un prince ou d'un homme d'état.

Les anciens avoient un goût particulier pour écrire des *vies*. Pleins de respect & de reconnoissance pour les hommes illustres, & considérant d'ailleurs que le souvenir honorable que les morts laissent après eux, est le seul bien qui leur reste sur la terre qu'ils ont quitée, ils se faisoient un plaisir & un devoir de leur assurer ce foible avantage. Je prendrois les armes, disoit Cicéron, pour défendre la gloire des morts illustres, comme ils les ont prises pour défendre la *vie* des citoyens. Ce sont des leçons, des exemples de vertu consacrés au genre humain. Les portraits & les statues qui représentent les traits corporels des grands hommes, sont renfermés dans les maisons de leurs enfans, & exposés aux ieux d'un petit nombre d'amis; les éloges tracés par des plumes habiles représentent l'âme même & les sentimens vertueux. Ils se multiplient sans peine; ils passent dans toutes les langues, volent dans tous les lieux, & servent de maîtres dans tous les temps.

Cornelius Nepos, Suétone & Plutarque ont préféré ce genre de récit aux histoires de longue haleine. Ils peignent leurs héros dans tous les détails de la *Vie*, & atachent sur-tout l'esprit de ceux qui cherchent à connoître l'homme. Plutarque en particulier a pris un plan également étendu & intéressant. Il met en parallele les hommes qui ont brillé dans le même genre. Chez lui Cicéron figure à côté de Démosthenes, Annibal à côté de Scipion. Il me peint tour-à-tour les mortels les plus éminens de la Grece & de Rome; il m'instruit par ses réflexions, m'étone par son grand sens, m'enchante par sa philosophie vertueuse, & me charme par ses citations poétiques, qui, comme autant de fleurs, émaillent ses écrits d'une agréable variété.

" Il me fait converser délicieusement dans ma retraite gaie, saine & solitaire, avec ces morts illustres, ces sages de l'antiquité révérés comme des dieux, bienfaisans comme eux, héros donnés à l'humanité pour le bonheur des arts, des armes & de la civilisation. Concentré dans ces pensées motrices de l'inspiration, le volume antique me tombe des mains; & méditant profondément, je crois voir s'élever lentement, & passer devant mes ieux surpris ces ombres sacrées, objets de ma vénération. „

„ Socrate d'abord, demeure seul vertueux dans un état corrompu; seul ferme & invincible, il brava la rage des tyrans, sans craindre pour la *vie* ni pour la mort, & ne connoissant d'autres maîtres que les loix d'une raison calme. „

" Solon, le grand oracle de la morale, établit sa république sur la vaste base de l'équité; il sut par des loix douces réprimer un peuple fougueux, lui conserver tout son courage & ce feu vif par lequel il devint si supérieur dans le champ glorieux des lauriers, des beaux arts & de la noble liberté, & qui le rendit enfin l'admiration de la Grece & du genre humain „.

" Lycurgue, cette espece de demi-dieu, sévérement sage, qui plia toutes les passions sous le joug de la discipline, choqua tous les usages, confondit tous les vertus, & mena Sparte au plus haut degré de grandeur & de gloire „.

" Après lui s'offre à mon esprit Léonidas, ce chef intrépide, qui s'étant dévoué pour la patrie, tomba glorieusement aux Thermopyles, & pratiqua ce que l'autre n'avoit qu'enseigné „.

" Aristide leve son front où brille la candeur, cœur vraiment pur, à qui la voix sincere de la liberté, donna le grand nom de juste:

respecté dans sa pauvreté sainte & majestueuse, il soumît au bien de sa patrie, jusqu'à sa propre gloire, & accrut la réputation de Thémistocle, son rival orgueilleux „.

“ J'aperçois Cimon son disciple couroné d'un rayon plus doux ; son génie s'élevant avec force, repoussa au loin la molle volupté: au-dehors il fut le fléau de l'orgueil des Perses; au-dedans il étoit l'ami du mérite & des arts; modeste & simple au milieu de la pompe & de la richesse „.

“ Périclés, tyran désarmé, rival de Cimon, subjugua sa patrie par son éloquence, l'embélit de cent merveilles; & après un gouvernement heureux, finit ses jours de triomphe, en se consolant de n'avoir fait prendre le manteau noir à aucun citoyen „.

“ Je vois ensuite paroître & marcher pensifs, les derniers hommes de la Grece sur son déclin, héros appelés trop tard à la gloire, & venus dans des temps malheureux : Timoléon, l'honeur de Corinthe, homme heureusement né, également doux & ferme, & dont la haute générosité pleure son frere dans le tyran qu'il immole „.

“ Pélopidas & Epaminondas, ces deux thébains égaux aux meilleurs, dont l'héroïsme combiné éleva leur pays à la liberté, à l'empire, & à la renomée „.

“ Le grand Phocion, dans le tombeau duquel l'honeur des Athéniens fut enseveli ; sévere comme l'homme public, inexorable au vice, inébranlable dans la vertu ; mais sous son toit illustre, quoique bas, la paix & la sagesse heureuse adoucissoient son front; l'amitié ne pouvoit être plus douce, ni l'amour plus tendre „.

“ Agis, le dernier des fils du vieux Lycurgue, fut la généreuse victime de l'entreprise, toujours vaine, de sauver un état corrompu; il vit Sparte même perdue dans l'avarice servile „.

“ Les deux freres achaïens fermerent la scene: Aratus qui ranima quelque temps dans la Grece la liberté expirante „.

“ Et l'aimable Philopœmen, le favori & le dernier espoir de son pays, qui ne pouvant en banir le luxe & la pompe, sut le tourner du côté des armes; simple & laborieux à la compagne, chef habile & hardi aux champs de Mars „.

“ Un peuple puissant, race de héros, paroît dans le même paysage pour m'offrir des pieces de comparaison, & me mettre en état de juger le mérite entre les deux premieres nations du monde „.

“ Il me semble que le front plus sévere de ce dernier peuple, n'a d'autre tache qu'un amour excessif de la patrie, passion trop ardente & trop partiale. Numa, la lumiere de Rome, et son premier & son meilleur fondateur, puisqu'il fut celui des moeurs. Le rois Servius posa la base solide sur laquelle s'éleva la vaste république qui domina l'univers. Vienent ensuite les grands & véritables consuls „.

“ Junius Brutus, dans qui le pere public du haut de son redoutable tribunal, fit taire le pere privé „.

“ Camille, que son pays ingrat ne put perdre, & qui ne sut venger que les injures de sa patrie „.

“ Fabricius, qui foule aux pieds l'or séducteur „.

“ Cincinnatus, redoutables à l'instant où il quita sa charue. „

“ Coriolan, fils soumis, mari sensible, coupable seulement d'avoir pris le parti des Volsques contres les romains „.

“ Le magnanime Paul Emile rend la liberté à toutes les villes de Macédoine „.

“ Marcellus défait les Gaulois, & s'empare de Syracuse en pleurant la mort d'Archimede „.

“ Et toi sur-tout Régulus, victime volontaire de Carthage, impétueux à vaincre la nature, tu t'arraches aux larmes de ta famille pour garder ta foi, & pour obéir à la voix de l'honeur „.

Les *vies* du philosophe de Chérpnée, offrent encore à mes réflexions “ Marius fuyant, & se cachant dans les marais de Minturne ; Sylla son successeur, dont l'abdication noble, hardie, sensée, vertueuse, rendit son nom célebre dans Rome jusqu'à la fin de sa vie „.

“ Les Gracques doués du talent de la parole, sont pleins de feu, & d'un esprit d'autorité des tribuns qui leur fut fatal ; esprit toujours turbulent, toujours ambitieux, toujours propre à produire des tyrans populaires „.

“ Lucullus est malheureux de n'être pas mort dans le temps de ses victoires „.

“ Scipion, ce chef également brave & humain, parcourt rapidement tous les différens degrés de gloire sans tache; ardent dans la jeunesse, il fut ensuite goûter les douceurs de la retraite avec les muses, l'amitié, & la philosophie „.

“ Sertorius, le premier capitaine de son temps, tout fugitif qu'il étoit, & chef de barbares en terre étrangere, tint tête à toutes les forces de la république, & périt par l'assassinat d'une de ses créatures „.

“ Cicéron, ta puissante éloquence arrêta quelque temps le rapide destin de la chûte de Rome „!

“ Caton, tu es la vertu même, dans les plus grands dangers „ !

“ Et toi, malheureux Brutus, héros bienfaisant, ton bras tranquille poussé par l'amour de la liberté, plongea l'épée romaine dans le sein de ton ami! Voilà les hommes dont Plutarque a fait le tableau!

VIEIL DE LA MONTAGNE, *terme de*

relation ; quelques-uns disent *vieux de la montagne*, & d'autres, *vieillard de la montagne ;* nom du prince ou sultan des Ismaéliens de l'Irac-persiene, que les musulmans appelent *Molachedah*, dont les sujets se dévouoient, pour assassiner ceux que leur prince tenoit pour ses ennemis.

Le premier *vieil de la montagne* fut Hassan-Sabah, qui environ l'an de l'hégire 493, qui est l'an de J. C. 1099, fonda la seconde branche des Ismaéliens de Perse, que nos historiens ont nommés les *assassins*, par corruption de mot *arsacides ;* les chefs de ces cantons de la Syrie se vantant d'être descendus de l'illustre Arsace, qui fonda l'empire des Parthes, environ 245 ans avant J. C. Cependant les sujets de ce prince ismaélien cantonés dans les montagnes de la Syrie, ne sont connus dans l'histoire de nos croisades que sous le nom d'*assassins*.

Guillaume de Neubourg raconte un fait particulier d'un des princes de ces montagnards de l'Irac-persiene. Conrard, marquis de Montferrat, fut assassiné en 1191, lorsqu'il se promenoit dans la place publique de la ville de Tyr, les uns accuserent le prince de Torone de cet assassinat, les autres l'imputerent à Richard, roi d'Angleterre: mais le *vieil de la montagne* ayant su l'injuste soupçon que l'on avoit contre ces deux princes, écrivit une lettre pour la justification de l'un & de l'autre, déclarant qu'ayant été offensé par le marquis de Montferrat, il l'avoit averti de lui faire la satisfaction qui lui étoit dûe, mais que ce seigneur ayant négligé cet avertissement, il avoit envoyé quelques-uns de ses satellites, qui, en lui ôtant la vie; s'étoient rendus dignes de récompense. On peut juger par cette lettre de la barbarie du *vieil de la montagne*; mais on jugera de sa politesse par le présent qu'il fit au roi saint Louis, lorsqu'il étoit dans Acre. *Voyez* à ce sujet Joinville, & les *observations* de du Cange sur cet historien.

VIEILLEVILLE. (François de Scepeaux, seigneur de) (*hist. de Fr.*) À la mort du comte de Château-Briant, dont il étoit parent, le roi voulut lui donner la compagnie de gendarmerie du comte; *Vieilleville* la refusa: " Je ne l'ai „ point encore méritée, dit-il, je veux que „ vous me la donniez le jour d'une bataille, „ après m'avoir vu dans l'action : aujourd'hui „ ce choix n'honoreroit ni vous ni moi; vous „ auriez fait une grâce au parent de Château-„ Briant: je veux que vos bienfaits rendent ju-„ stice à *Vieilleville* „. C'étoit s'annoncer en véritable chevalier & en homme qui se sent fait pour parvenir aux honeurs suprêmes de la guerre. *Vieilleville* fit ses premieres armes dans le guerres d'Italie, sous François I, & se signala sur-tout à la bataille de Cerisoles ; il eut grande part à la prise de Thionville, en 1558, sous le regne de Henri II. Il avoit été fait, en 1553, gouverneur des Trois-Evêchés; il avoit aussi été nommé au gouvernement de Bretagne; des convenances particulieres ayant forcé de lui préférer le duc de Montpensier, prince du sang, *Vieilleville* rendit son brevet sans murmurer; si l'on en croît les mémoires de sa vie, le roi l'obligea d'en recevoir le dédomagement en argent, *Vieilleville* résista long-temps, & ne se rendit enfin que sur une lettre de la propre main du roi, qui portoit en termes exprès, que s'il persévéroit dans sons refus, *le roi ne vouloit plus le voir de sa vie*. Il paroît que le roi craignoit que dans ce refus le mécontentement ne se cachât sous les apparences du désintéressement. *Vieilleville* fut fait maréchal de France sous les regne de Charles IX. Henri II. l'avoit employé en diverses ambassades en Angleterre, en Allemagne, en Suisse. Il mourut dans son château de Durtal, en Anjou, le 30 novembre 1570. Les mémoires de sa vie, publiés à Paris en 1757, en 5 volumes *in-8°*. par le P. Griffet, étoient restés manuscrits, dans les archives de ce château; ils avoient été composés par Vincent Carloix, secrétaire de *Vieilleville*, & vraisemblablement sous ses ieux. Ils contienent beaucoup de particularités importantes pour l'histoire de ce temps.

VIENNE, (de) (*hist. de Fr.*) c'est le nom d'une maison de la province de Bourgogne, recomandable par son antiquité, ainsi que par plusieurs grands hommes qu'elle a produits. Nous remarquerons parmi eux :

1°. Jacques de *Vienne*, seigneur de Longwi, qui se distingua dans plusieurs siéges, & plusieurs batailles, & qui fut fait prisonier au funeste combat de Brignais, en 1361, où il combatoit ces brigands dont trent ans de guerre avoient infesté la France, & dont le seul du Guesclin parvint à la purger.

2°. Jacques II, son fils, qui, après avoir rendu à la France de grands services dans les guerres contre les anglois & contre les flamands, fut tué à la bataille de Nicopolis, en 1396, avec l'amiral son parent.

3°. Dans la branche des seigneurs de Saint-Georges & de Sainte-Croix, Hugues de *Vienne* acompagna ce même amiral de *Vienne*, son parent, & l'homme le plus illustre de cette maison, au voyage qu'il fit en Écosse, en 1385.

4°. Guillaume de *Vienne*, fils du précédent, & surnomé *le sage*, fut long-temps ataché au duc de Bourgogne, Jean, si justement diffamé dans nos histoires; ce prince l'ayant chargé de garder les frontieres de Picardie, il fut blessé, en 1406, dans une rencontre, près du château d'Ardres. Il acompagnoit le duc de Bourgogne à l'entrevue du pont de Montereau, & il y resta prisonier ; il continua ses services au duc de Bourgogne, Philippe, & fut

le premier chevalier de l'ordre de la toison d'or, dans le temps de l'institution qu'en fit ce prince, en 1429. Il fut comblé de biens & d'honeurs ; il avoit été gouverneur d'un des dauphins prédécesseurs de Charles VII, c'étoit vraisemblablement du dauphin Louis, mort en 1415, & qui avoit épousé Marguerite de Bourgogne, fille du duc Jean, & sœur du duc Philippe.

5°. Le fils du précédent, nommé comme lui Guillaume, fut fait prisonier à la journée d'Anthon, en 1430.

6°. Dans la branche des seigneurs de Pagny & de Saillenay, Jean de *Vienne*; oncle de l'amiral, aussi nommé Jean de *Vienne*, & son maître dans l'art de la guerre. Ce premier Jean de *Vienne* se signala par les plus utiles services, sous le regne de Philippe de Valois; c'est ce fameux gouverneur de Calais, qui par sa belle défense, avoit le premier appris à Edouard III, ce que lui couteroit la conquête de la France, s'il s'obstinoit à la tenter; ce fut pendant ce siége que la France eut ses Códrus & ses Décius dans ces bourgeois de Calais dont un auteur citoyen a dignement célébré la gloire. Il mourut le 4 août 1351.

7°. L'amiral Jean de *Vienne*, son neveu. Il fit ses premieres armes sous le gouverneur de Calais, & rendit les plus signalés services aux rois Charles V & Charles VI. Le premier de ces rois qui savoit connoître les hommes & les employer, qui n'eut gueres à se reprocher de mauvais choix ni de choix indifférens, fit du Guesclin connétable, & de *Vienne* amiral. Celui-ci avoit servi en Flandre, en 1170, avec succès, & avoit été donné en ôtage au roi de Navarre, Charles-le-mauvais, danger supérieur à tous ceux de la guerre. Il fut nommé amiral le 27 décembre 1373; il rétablit la marine françoise, poursuit les anglois sur les mers, & jusques dans leurs ports, prend Saint-Sauveur-le-vicomte en Côtentin, délivre ou secourt sur terre plusieurs provinces françoises, entre victorieux dans la ville de Sens, en 1367, avec six chevaliers, après être entré de même à Nogent-sur-Seine, en 1365, avec deux chevaliers seulement. Ce fut de *Vienne* qui remplaça du Guesclin dans cette expédition de Bretagne, où la qualité de breton & les obligations féodales ne permettoient pas à ce dernier de prendre part.

Après la révolte de Rouen, connue sous le nom de *la harelle*, de *Vienne* acompagna Charles VI & les princes ses oncles, dans cette ville à peine soumise; & tandis que les princes ne respirent que la vengeance, il ne parle que de clémence, & il obtient du moins qu'on diminue le nombre & la rigueur des supplices.

Dans l'expédition de Flandre, en 1382, il prit Gravelines par un de ces coups brillants & hardis que le vulgaire est tenté d'attribuer uniquement à la fortune, parce que le talent du général a su dérober à tous les ieux les préparatifs qui en ont assuré le succès. À la journée da Rosebeque, il contribua beaucoup, par ses avis, à la victoire du connétable de Clisson.

Il fut ensuite chargé de diverses ambassades en Espagne & en Savoie.

Quand la guerre se raluma entre les françois & les anglois, l'amiral de *Vienne* proposa un nouveau systême de guerre auquel persone n'avoit encore osé penser; il remarqua que depuis la grande querele d'Edouard III & des Valois, pour la succession à la courone de France, ce malheureux royaume avoit constament été le théâtre de la guerre & des ravages; que borné au soin de se défendre (encore avec quel malheureux succès sous Philippe de Valois & sous le roi Jean!) on ne concevoit pas seulement l'idée d'ataquer, de *Vienne* ose présenter cette idée; c'est par l'ataque qu'il prépare la défense; c'est en portant l'éfroi à Londres, qu'il veut rassurer Paris. Il dit comme Scipion disoit de Carthage & Mithridate de Rome:

Marchons, & dans son sein rejetons cette
 guerre,
Que sa fureur envoie aux deux bouts de la
 terre;
Ataquons dans leurs murs ces conquérans si
 fiers,
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs pro-
 pres foyers.

L'Écosse étoit opprimée par l'Anglettere, de *Vienne* propose de renouveler les ancienes alliances avec l'Écosse, alliances auxquelles des intérêts communs invitoient assez, & il propose de rendre ces alliances plus utiles, en pénétrant en Angleterre par l'Écosse. Après avoir entraîné le conseil par son zele & par son éloquence, il part pour Edimbourg; la tempête qui le repousse deux fois vers les côtes de France, le découragement de sa flote, rien ne l'arrête, il arive, il porte des secours aux écossois, & en les défendant, il entame l'Angleterre. Chevalier, il défie tous les braves; il envoie des cartels & des cartels injurieux qu'on n'ose accepter, il offre au roi d'Angleterre le combat de dix françois contre trente anglois, ou de cent contre trois cents; général, il fatigue les armées ennemies, il dérobe les marches, il surprend des places; ses fuites simulées amenent des retours inattendus; il embrase l'Angleterre quand on croit le poursuivre en Écosse.

Le Bosphore m'a vu par de nouveaux ap-
 prêts,
Ramener la terreur au fond de ses marais.

En chassant les romains de l'Asie étonée,
Renverser en un jour l'ouvrage d'une année.

Les jalousies, les défiances sont le poison secret de toute association; elles vinrent troubler l'union de la France & de l'Écosse ; l'orgueil farouche & sauvage des écossois de ce temps ne put sympathiser avec la liberté françoise, ni voir de près, sans jalousie, ce noble éclat, cette générosité brillante de la chevalerie. Froissart, Jean Juvénal des Ursins, le Laboureur, tous les historiens parlent des défiances & de l'ingratitude des écossois à l'égard des françois, dans cette expédition. La galanterie acheva de désunir les deux peuples ; Jean de *Vienne* fut aimé d'une parente du roi d'Écosse ; on crut qu'il l'avoit séduite, les esprits s'aigrirent, l'Écosse répond aux services mêmes par des outrages, de *Vienne* répond aux outrages par de nouveaux services ; il s'obstine à ne quiter l'Écosse qu'après l'avoir mise, presque malgré elle, à l'abri de toute insulte de la part des anglois.

Le succès de son expédition fut assez grand pour inspirer le projet d'une autre descente en Angleterre, Charles VI s'y disposoit avec toute l'ardeur d'un jeune roi à qui les idées de conquête ne déplaisoient point alors ; l'usage bien connu dans les cours, de faire manquer les entreprises dont on n'est pas l'auteur, fit manquer celle-ci comme tant d'autres; mais on ne put empêcher Jean de *Vienne* de faire, en Afrique, une expédition utile & glorieuse, de faire redouter & respecter le pavillon françois sur toutes les mers, de protéger le commerce des génois alors nos alliés, de purger la méditerranée des corsaires africains, de les poursuivre, de les assiéger, de les punir jusques chez eux; de rendre la France l'objet du respect des nations, dans le temps même qu'elle étoit déchirée & foulée aux pieds par ses propres enfans.

Lorsque la démence de Charles VI eut plongé ce beau royaume dans l'anarchie, de *Vienne* saisit l'occasion de servir la patrie en s'éloignant du spectacle de ses miseres, il suivit le comte de Nevers (Jean de Bourgogne) en Bulgarie, contre l'empereur des turcs, Bajazet. Après bien des malheurs, tous causés par des fautes, tous prédits par de *Vienne*, & souvent réparés par lui, quand on le laissoit agir, on s'atache, pour derniere imprudence, au siége de Nicopolis, & la bataille s'engage ; de *Vienne* seul oppose des mesures à des mesures, & un général à un général ; il tient d'une main le grand étendart autour duquel il rallie les chevaliers chrétiens, de l'autre une épée toujours teinte du sang des turcs, sa valeur tourne contre lui leurs principaux éforts, il est tué; il meurt, dit Froissart, *l'étendart entre les poings* (26 septembre 1396).

8°. Dans la branche des seigneurs de Clervaut; Claude Antoine de *Vienne*, baron de Copet, colonel de Reîtres, fut un des chefs des protestans en France, dans le cours de nos guerres civiles & de religion.

9°. Gédéon, Baron de Clervaut ; son fils, fut tué à l'ataque des fauxbourgs de Paris, en 1589, étant dans le même parti que son pere, & au service de Henri IV.

10°. Alexandre, frere de Gédéon, fut aussi tué.

11°. Dans la branche des seigneurs de Vauvisiers, comtes de Château-Vieux, Nicolas de *Vienne*, capitaine de cent lances au service du duc de Savoie, mourut le 23 mai 1569, à Châtelleraut, pendant le siége de Poitiers, que le duc de Guise, Henri, fit lever à l'amiral de Coligny.

VIETE (François) (*Hist. litt. mod.*) mathématicien célebre, le premier qui ait employé dans l'algebre les lettres de l'alphabet. Il est connu par beaucoup d'autres découvertes en mathématiques. Il poussa aussi fort loin l'art de déchifrer, & il déconcerta, pendant la ligue, les projets des Espagnols, en découvrant leur grand chifre, composé de plus de cinq cents caracteres differens. Il étoit d'une application si constante au travail, & tellement absorbé dans ses méditations, qu'il lui est arivé plusieurs fois de rester trois jours entiers dans son cabinet sans manger ni dormir, & qu'il falloit enfin qu'on le contraignît à prendre de la nouriture ; il ne quitoit pour cela, ni son bureau, ni son fauteuil. Prendre un repas, n'étoit pour lui ni un plaisir, ni un délassement; c'étoit une corvée dont il ne cherchoit qu'à se débarasser. Il a donné le traité de géométrie d'Apollonius de Perge, & ses commentaires sur cet ouvrage sont sous le nom d'Apollonius-Gallus. François Schooten a rassemblé toutes les œuvres de *Viete* en un volume in-folio. *Viete* étoit né à Fontenai en Poitou, l'an 1540. Il fut maître des requêtes de la reine Marguerite de Valois, premiere femme de Henri IV. Il mourut en 1603.

VIEUSSENS (Raymond de) (*Hist. litt. mod.*) médecin du roi, reçu à la société royale de Londres en 1685, & à l'académie des sciences en 1688. On a de lui beaucoup d'ouvrages, un traité du cœur, un traité de l'oreille, un traité des liqueurs, un traité des maladies internes, des expériences sur les visceres, une dissertation sur l'extraction du sel acide du sang. *Neurographia universalis. Novum vasorum corporis humani systema. De mixti principiis & de natura fermentationis.* Mort en 1715, à Montpellier, où il s'étoit retiré.

VIEUVILLE (la) (*Hist. de France*), maison de Bretagne connue, son nom est Coskaër ou Koskaer.

1°. Le premier Koskaer, gentilhomme breton,

qui prit le nom de la *Vieuville*, vivoit en 1470.

2°. Sébastien de la *Vieuville*, son fils, vint s'établir à la cour de France, à la suite de sa souveraine, la reine Anne de Bretagne, lorsque cette princesse épousa Charles VIII.

3°. Pierre de la *Vieuville* : fils de Sébastien, fut chevalier de l'ordre du roi.

4°. Ce fut pour Robert, fils de Pierre, que la terre de Sy fut érigée en marquisat, sous le nom de la *Vieuville* : Robert fut d'ailleurs grand fauconier de France, ambassadeur en Allemagne, chevalier des ordres du roi.

5°. Charles, fils de Robert, fut le premier duc de la *Vieuville*. Il succéda, sous le regne de Louis XIII, au maréchal de Schomberg dans la sur-intendance des finances. Il fut remplacé par Marillac, depuis garde-des-sceaux ; et sa disgrace, dont on ne sait pas bien la cause, ne se borna pas à un simple renvoi. Il fut mis en prison au château d'Amboise, d'où il parvint à se sauver, & sous la minorité de Louis XIV, il fut fait une seconde fois sur-intendant des finances. Il mourut le 2 janvier 1653.

6°. Charles II, duc de la *Vieuville*, fils de Charles I, fut gouverneur du duc d'Orléans, Philippe, depuis régent de France. Il fut aussi chevalier d'honeur de la reine. Il servit avec distinction aux siéges de Bourbourg & de Béthune en 1645, de Dunkerque en 1646. Il fut blessé à la bataille de Sens en 1648. Il mourut le 2 février 1689.

7°. Vincent, marquis de la *Vieuville*, frere aîné de Charles II, mourut en 1646, en défendant Charles I, roi d'Angleterre, contre ses sujets rebelles.

8°. André, chevalier de la *Vieuville*, frere puîné de Vincent & de Charles II, mourut en 1652, d'une blessure qu'il avoit reçue au siége d'Etampes.

VIGENERE (Blaise de) (*Hist. litt. mod.*), secrétaire du duc de Nevers, puis du roi Henri III ; traducteur autrefois célebre. Il a traduit César, Tite-Live, &c. mais ses traductions les plus connues, sont celles de Chalcondyle & de la vie d'Apollonius de Thyane, de Philostrate. Il a fait aussi un traité des chifres ou maniere secrete d'écrire, un autre des cometes, un autre du feu & du sel, &c. Né en 1522, à Saint-Pourçain, sur les confins du Bourbonois & de l'Auvergne, mort à Paris en 1596.

VIGIER (*Hist. litt. mod.*), est le nom de quelques gens de lettres.

1°. De François *Vigier*, jésuite de Rouen, mort en 1647, dont on a une traduction latine estimée, de la préparation et de la démonstration évangélique d'Eusebe, & un traité *de idiotismis præcipuis linguæ græcæ*.

2°. De Jean *Vigier*, mort vers l'an 1648, auteur d'un commentaire sur les coutumes d'Angoumois, du pays d'Aunis & du gouvernement de la Rochelle, augmenté par Jacques & François *Vigier* ses fils & petit-fils.

VIGILANCE ; (*Vigilantius*) (*Hist. ecclésiast.*) Gaulois, né près de Comminges, hérétique du quatrieme & du cinquieme siecles. S. Paulin, qui l'avoit connu à Barcellone, le reçut chez lui malade, & sachant qu'il avoit dessein d'aller visiter les saints lieux de Palestine, il le recomanda à Saint-Jérôme. *Vigilance* fit bientôt éclater ses sentimens. Le saint Docteur les aprit par des lettres de Riparius & de Didier, & écrivit avec beaucoup de feu contre les erreurs de cet hérétique.)

VIGILE, (*Hist. ecclés.*) pape qu'on accuse d'avoir varié dans l'afaire des trois chapitres. Il avoit remplacé le pape Saint-Silvere, du vivant même de ce pape alors exilé (en 537). Il fut exilé lui-même ; car Justinien & Théodora qui régnoient dans ce temps, s'occupoient sans cesse des querelles théologiques, en exilant tous ceux qui ne pensoient pas comme eux pour le moment. Le pape *Vigile* mourut l'an 555.

VIGILE, (*hist. ecclés.*) évêque de Tapse en Afrique, vivoit vers la fin du cinquieme siécle. Il a écrit contre les Ariens ; mais il mettoit ses ouvrages, pour les mieux acréditer, & pour n'aigrir ses persécuteurs, sous le nom des peres les plus célebres, tels que Saint-Augustin, Saint-Athanase, &c. & il a fallu de la critique dans la suite pour distinguer ses ouvrages d'avec ceux qui étoient véritablement de ces peres.

VIGNE (André de la) (*Hist. litt. mod.*), secrétaire d'Anne de Bretagne, composa en société avec Jaligni, une histoire de Charles VIII, qui a été imprimée au Louvre, in-folio, par les soins & avec les remarques de Denis Godefroi. La *Vigne* est aussi auteur du *Vergier d'honeur* ; c'est une histoire de l'expédition de Naples de Charles VIII. Il vivoit à la fin du quinzieme siecle.

Anne de la *Vigne*, femme bel-esprit du regne de Louis XIV, morte à Paris en 1684, étoit fille d'un médecin de Vernon-sur-Seine. Elle est connue par des odes & par d'autres poésies. Parmi ses odes, il y en a une intitulée : *Monseigneur le dauphin au roi*. Quand cette ode eut paru, un inconnu lui envoya une boîte de coco où étoit une lyre d'or émaillée, avec des vers à la louange de l'auteur de l'ode. Il ne paroit pas que l'auteur ait jamais su de qui lui venoit cette galanterie. Mademoiselle de la *Vigne* étoit de l'académie des *Ricovrati* de Padoue. Elle avoit un frere de peu d'esprit, & le pere disoit d'eux : *Quand j'ai fait ma fille, je pensois faire mon fils ; & quand j'ai fait mon fils, j'ai pensé faire ma fille* ; mot qui rapele ce distique sur la reine Elisabeth & le roi Jacques son successeur :

> *Rex fuit Elisabeth, sed nunc regina Jacobus,*
> *Error naturæ sic in utroque fuit.*

Quant à la fausse mademoiselle de Malcrais

de la *Vigne* (Mériadec de Querſic), *voyez* l'article DESFORGES MAILLARD.

VIGNES, (Pierre des) (*Hiſt. de l'Emp.*) homme dont la deſtinée fut brillante & malheureuſe. On ignore qui fut ſon pere; ſa mere mendioit & pour elle & pour lui. Le hazard l'ayant fait connoître à l'empereur Frédéric II, il lui plut par ſon eſprit, il lui fut utile par ſes ſervices, & s'éleva auprès de lui de degré en degré juſqu'à la dignité de chancelier. Il alla en 1245, au concile de Lyon pour y défendre ce prince qu'on y dépoſa. Il l'avoit ſervi avec zele dans ſes longs démêlés contre les papes Grégoire IX & Innocent IV. On n'eſt pas bien inſtruit des cauſes qui préparerent ſon éclatante diſgrace; fut-il ſeulement la victime d'une intrigue de cour? fut-il juſtement puni de quelque complot criminel? On a dit qu'il avoit voulu faire empoiſoner l'empereur par ſon médecin; ce qui n'eſt gueres vraiſemblable de la part du chancelier de l'empereur, & ce qu'il n'eſt gueres naturel de propoſer au médecin de l'empereur qui ne peut gueres eſpérer de meilleure fortune. Quoi qu'il en ſoit, Frédéric II fit crever les yeux à Pierre des *Vignes*, & le tint enfermé dans une dure priſon avec ſi peu d'eſpérance d'en ſortir, que le malheureux ſe tua en 1249, en ſe briſant la tête contre une colonne à laquelle il étoit ataché. On a de lui un recueil de lettres, un traité *de Poteſtate imperiali*, un autre *de conſolatione* dont il auroit dû profiter mieux.

VIGNEUL DE MARVILLE. (*Voyez* ARGONNE)

VIGNIER (Nicolas, Nicolas ſon fils & Jérôme ſon petit-fils) (*Hiſt. litt. mod.*). Le pere né, en 1530, à Troyes en Champagne, étoit médecin, mais il eſt plus connu comme hiſtorien; il étoit hiſtoriographe de France. On ne le lit pas, mais on le conſulte encore quelquefois. On a de lui les ouvrages ſuivans: traité de l'origine & demeure des anciens françois, *rerum Burgundionum chronicon;* préſeance entre la France & l'Eſpagne; faſtes des anciens hébreux, grecs & romains; bibliotheque hiſtoriale; recueil de l'hiſtoire de l'égliſe.

On a du fils, miniſtre proteſtant à Blois, & qui depuis ſe fit catholique, ainſi que ſon pere, quelques ouvrages de controverſe.

Le petit-fils abjura auſſi, ſe fit oratorien, fut ſupérieur de pluſieurs maiſons de l'oratoire, & mourut en 1661 à la maiſon de Saint-Magloire à Paris. On a de lui les ouvrages ſuivans: la véritable origine de la maiſon d'Alſace, de Lorraine, d'Autriche, &c. *ſtemma Auſtriacum*; l'origine des rois de Bourgogne; la généalogie des comtes de Champagne; deux volumes de l'hiſtoire eccléſiaſtique gallicane, & quelques autres ouvrages moins conſidérables, ſacrés ou profanes, en proſe ou en vers. Il trouva dans les manuſcrits de Clairvaux, de quoi fournir un ſupplément aux œuvres de S. Auguſtin.

VIGNOLE (Jacques Barozzio) (*Hiſt. litt. mod.*), ſavant architecte ſurnomé *Vignole*, parce qu'il étoit né à *Vignole*, dans le duché de Modene. Il vint en France ſous le regne de François I. On croit que le château de Chambord fut conſtruit ſur ſes deſſeins; il aida Primatice à jeter en bronze les antiques qui ſont à Fontainebleau. C'eſt aux artiſtes à juger les ouvrages de ſon art qui nous reſtent de lui, tant en Italie qu'en France. Nous ne parlons de lui que pour obſerver qu'il a laiſſé un traité des cinq ordres d'architecture, qui a été traduit & commenté par Daviller, & un autre traité de la perſpective pratique qui a été commenté par *le Danti*. *Vignole* mourut à Rome en 1573, il étoit né en 1507.

VIGNOLES (Etienne de) (*hiſt. de Fr.*), plus connu ſous le nom de la Hire. Il étoit de l'anciene maiſon des barons de *Vignoles*. C'eſt un de ceux qui ont les plus juſtifié le ſurnom donné à Charles VII de *roi bien ſervi*. Il eſt un des principaux auteurs des merveilles de ce regne dont on a dit que Charles VII lui-même n'avoit été que ſpectateur: il contribua beaucoup à reporter Charles VII ſur le trône; ce fut lui qui, avec le comte de Dunois, arrêta enfin le duc de Bedford devant Montargis, & le força d'en lever le ſiége, premier échec qui commença la décadence des anglais en France. La Hire faiſoit plus peut-être que de ſervir ſon maître, il lui diſoit la vérité. Ce fut lui qui, voyant Charles VII donner des fêtes pendant que les conquêtes des anglois le réduiſoient à n'être plus que roi de Bourges, lui dit: *On ne peut perdre plus gaîment ſon royaume*. Voilà les gens vraiment néceſſaires aux rois, & voilà ceux qu'ils aiment le moins. La Hire mourut à Montauban en 1447.

Un autre *Vignoles* (Alphonſe de), d'une famille anciene, fils d'un maréchal-de-camp, naquit en 1649 au château d'Aubais en Languedoc. Il porta quelque temps les armes, & fut enſuite miniſtre proteſtant en France, juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes; depuis cette révocation, il ſe retira dans le Brandebourg, où il fut d'abord de l'académie de Berlin, & en devint même, en 1727, directeur perpétuel. Il étoit fort ami de Leibnitz. Il a rempli les mémoires de l'académie de Berlin & les journaux germaniques, de morceaux d'érudition. Mort en 1744, à quatre vingtquinze ans.

VICOR, (Simon) archevêque de Narbone, fameux au ſeizieme ſiecle par la prédication, & dont on a les ſermons imprimés en 1584. C'eſt lui qui, avec Claude de Saintes, eut en 1566 avec les miniſtres de l'Eſpine & Sureau, cette conférence dont les actes parurent en 1568, & où, comme dans toute con-

férence, on s'attribua de part & d'autre la victoire. C'est lui, dit-on, qui convertit le savant Pierre Pithou. Il mourut à Carcassone en 1575.

Il eut un neveu conseiller au grand conseil, nommé comme lui *Simon Vigor*, grand zélateur de nos libertés, grand défenseur du syndic Richer, & auquel on attribue l'ouvrage intitulé: *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum pulchrum, regem christianissimum & Bonifacium VIII.* Mort en 1624.

VILLANI (Jean, Matthieu & Philipphe) (*Hist. litt. mod.*), écrivains florentins du quatorzieme siecle. Les deux premiers étoient freres, le dernier étoit fils de Matthieu. On a de Jean une chronique en Italien, depuis le commencement du monde, ou du moins depuis la confusion des langues, & depuis la séparation des peuples jusqu'en 1348. Matthieu la continua jusqu'en 1364; Philippe augmenta & corrigea cette continuation: le tout fut imprimé chez les Junts, à Venise, au seizieme siecle, & réimprimé à Milan au dix-huitieme. Cette chronique est consultée pour les événemens des treizieme & quatorzieme siecles.

VILLARET (Guillaume & Foulques de) (*Hist. de Malthe*). Les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean, avant d'être établis à Malthe, avoient été transportés, par la vicissitude des événemens, de Jérusalem à Acre, d'Acre à Limisso dans l'île de Cypre, de Limisso dans l'île de Rhode, dont ils firent la conquête le 15 août 1310. Leur grand-maître Guillaume de *Villaret*, avoit formé ce projet, Foulques, son frere & son successeur, l'exécuta. À peine en étoient-ils en possession, qu'Othman I, chef de la race des Otomans, voulut la leur enlever, en 1315; il fut repoussé avec perte par le même grand-maître. Malgré deux si grands services & deux époques si brillantes, il fut obligé de se démettre en 1319 entre les mains du pape, pour éviter la honte d'une déposition. On lui reprochoit du despotisme, un luxe excessif, plus d'atachement à ses intérêts qu'à ceux de l'ordre. Il vint en France & mourut l'an 1327, dans le Languedoc, chez une sœur qu'il avoit dans cette province.

VILLARET, (Claude) (*Hist. litt. mod.*) né à Paris en 1715. Il fit d'abord seul un mauvais roman, *la belle Allemande*: puis en société une piece de théâtre qui ne réussit pas davantage. Il fut ensuite comédien, sous le nom de Dorval, & on dit qu'il ne manquoit pas de talent pour cette profession; l'essai qu'il en fit nous a valu de sa part des considérations sur l'art du théâtre: il le quita & se consacra aux lettres. Il fut nommé premier commis de la chambre des comptes, & mit de l'ordre dans le dépôt des titres de cette cour. L'abbe Velly (*voyez* son article) étant mort en 1759, M. de *Villaret* fut son continuateur. On le nomma presque en même temps secrétaire de la pairie & des pairs. Sa continuation de l'histoire de France commence au huitieme volume in-12, par le regne de Philippe de Valois, & finit à la page 348 du dix-septieme volume, histoire de Louis XI. Aujourd'hui qu'on ne lui doit plus que la vérité, il faut avouer que c'est un mauvais historien & un mauvais écrivain. Quant au fond, il a beaucoup d'inexactitudes, d'inadvertances, d'erreurs, il a même beaucoup de partialité; il défére trop à l'esprit du temps ou plutôt du moment, à des circonstances éphémeres: il ne parle de certains corps qu'avec engoûment, de quelques autres qu'avec dérision & irrévérence. Quant à la forme, elle est encore plus vicieuse: style toujours boursouflé, surchargé d'épithetes oiseuses, sans naturel, sans facilité; affectation continuele de philosophie, d'energie, de sensibilité, mauvaise comédie mal jouée. Quand il a des révolutions sanglantes à décrire, des tableaux tragiques à présenter, c'est-à-dire des occasions d'être éloquent & intéressant, il s'en afflige, il en demande pardon au lecteur:

Pardon, Messieurs, j'imite trop Tacite.

Il ne raporte jamais un fait sans faire convenir le lecteur qu'il n'a pu se dispenser de le raporter, & que son devoir d'historien est bien rempli; ensorte que son histoire n'est qu'une longue & ennuyeuse apologie de son histoire même: c'est un mémoire justificatif dont il est toujours l'unique objet. Au lieu d'être entraîné par les grands intérêts de l'histoire, il est toujours occupé des petits intérêts de sa petite gloire. Le meilleur des trois auteurs de la nouvele histoire de France est, sans contredit, le continuateur actuel; ses recherches sont solides, & son style est naturel. Il mourut en 1766.

VILLARS-BRANCAS. (*voyez* BRANCAS.)

VILLARS (*hist. de France.*) La famille de *Villars*, originaire de Lyon, a donné cinq archevêques de suite à l'église de Vienne, des personages distingués dans la robe, et un grand homme dans l'épée; ce grand homme c'est le maréchal-duc de *Villars*.

Nous avions déja des *mémoires du duc de Villars*, imprimés à Londres en 1739, en trois volumes in-12, mais qui n'étoient de lui qu'en partie. M. le maréchal de Castries & feu M. le marquis de Vogué (petit-neveu du maréchal de *Villars*), ont désiré, avec raison, que sa vie fût refaite; & elle l'a été par M. Anquetil le génovéfain, sous ce titre: *Vie du maréchal de Villars, écrite par lui-même*, parce que ses lettres en forment la plus grande partie, & que les autres mémoires & matériaux paroissent être son ouvrage.

Louis-Hector de *Villars* naquit au mois de mai 1651, à Turin, selon l'opinion commune; mais

mais elle est démentie par un discours de M. Pallieres, procureur du roi au bureau des finances de Moulins, lequel, en haranguant le maréchal de *Villars*, réclama, pour la ville de Moulins, l'honeur de lui avoir donné la naissance. Pierre de *Villars* son pere, employé en différentes ambassades, conseiller d'état, d'épée, gouverneur de Damvilliers & de Besançon, homme d'un mérite distingué, étoit recomandable même à l'extérieur par sa bonne mine & sa taille avantageuse, qui, à la cour, le faisoient nommer Orondate. Marie de Bellefonds, mere du maréchal, étoit une femme de beaucoup d'esprit. On a d'elle, sur l'Espagne, des mémoires agréables, où ce pays n'est pas peint agréablement.

Le marquis, depuis maréchal de *Villars*, fit ses premieres armes en 1672. Il se trouva au passage du Rhin, aux siéges d'Orsoy, de Doësbourg, de Zutphen. Cornete des chevaux légers, il se mêle parmi les grenadiers dans la tranchée de Maëstricht en 1673, et court risque de la vie. Le roi, témoin de son danger, le fait appeler, et lui dit d'un ton sévere: *Ne savez-vous pas que j'ai défendu, même aux volontaires, d'aller aux ataques sans permission, à plus forte raison aux officiers de cavalerie, qui ne doivent pas quiter leur troupe? — J'ai cru, Sire*, répond le jeune Villars sans se déconcerter, *que Votre Majesté me pardoneroit de vouloir apprendre le métier de l'infanterie, sur-tout quand la cavalerie n'a rien à faire.*

Au même siége, il y eut une escarmouche assez vive, où une poignée de gendarmes repoussa les ennemis. *Qui commande ces gendarmes?* demanda le roi. On lui répond: Villars. *Il semble*, dit-il, *dès que l'on tire en quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre pour s'y trouver.*

Villars mérita plus d'une fois les éloges de Turenne & ceux du grand Condé. À la bataille de Senef, en 1674, Condé regardoit défiler l'armée ennemie, dont il vouloit ataquer l'arriere-garde. Quelques-uns des officiers qui l'environoient, voyant du mouvement dans ces troupes, dirent: *Elles s'ébranlent pour fuir. — Non*, dit Villars, *elles changent seulement d'ordre. — Et à quoi le connoissez vous*, dit le prince? *C'est*, répondit-il, *qu'à mesure que quelques escadrons paroissent se retirer, d'autres rentrent dans les intervalles, afin que vous les trouviez en bataille quand vous passerez le ruisseau. — Jeune homme*, reprit Condé, *qui vous en a tant appris? — Ce jeune homme-là voit clair*, ajouta-t-il, en s'adressant à ceux qui avoient parlé les premiers. En même temps il fit soner la charge, & mit l'épée à la main. *Ah! voilà ce que j'avois toujours désiré*, s'écria Villars, *de voir le grand Condé l'épée à la main!* À la premiere charge, le marquis reçut un coup d'épée qui s'arrêta dans l'os de la cuisse. Foutilles mourant & Condé vainqueur, le recomanderent à Louis XIV, & il eut un régiment de cavalerie. En 1675 il servit sous M. de Luxembourg, qui rendit compte aussi au roi de plusieurs belles actions du marquis. En 1676 il servit sous le maréchal de Schomberg, qui fit lever le siége de Maëstricht au prince d'Orange. Villars vouloit qu'on donnât sur l'arriere-garde des ennemis: *Quand une place comme Maëstricht*, lui répondit le maréchal, *est secourue sans bataille, le général doit être content; & pour satisfaire un jeune colonel avide de gloire, il faut lui donner un parti de cent cinquante chevaux. Faites-les commander, prenez les officiers que vous voudrez; saluez l'armée ennemie trois ou quatre jours, voyez ce qu'elle deviendra, & ce que vous pourez faire sans vous commettre. Villars* revint dès le lendemain, ramenant autant de prisoniers qu'il avoit de soldats.

Il étoit en 1677, à la bataille de Cassel en Flandre, sous *Monsieur* & sous le maréchal de Luxembourg, puis à la retraite de Cokesberg en Alsace, sous le maréchal de Créquy; dans cette derniere afaire, il eut deux chevaux tués sous lui. On lui présenta sa cuirasse, il la refusa: *Je ne tiens pas ma vie plus précieuse que celle de ces braves gens*, dit-il, en montrant ses cavaliers. En rentrant au camp, il apprit qu'un de ses cavaliers, mortélement blessé, le demandoit, il y courut. *Êtes vous content de nous, mon colonel*, lui dit le soldat? *je ne voulois que la consolation de vous voir avant de mourir.*

En 1678, il servit encore en Allemagne sous le même maréchal de Créquy, qui, le voyant le premier sur la breche du fort de Kell qu'il assiégeoit, s'écria: *Jeune homme, si Dieu te laisse vivre, tu auras ma place plutot que persone.* Ce mot n'est pas assez clair. De quelle place parloit-il? De celle qu'il occupoit dans l'Europe parmi les grands capitaines, ou de celle de général d'une armée françoise? Ou vouloit-il dire seulement: *Jeune homme, qui t'exposes ainsi, si tu n'es pas tué dans ce moment, tu auras l'honeur d'entrer le premier dans la place que nous assiégeons.*

Pendant la paix qui suivit le traité de Nimegue, il alla négocier à Vienne & à Munick où il travailla fortement à détacher l'électeur de Baviere Maximilien, beau frere du Dauphin, des intérêts de l'empereur. *Je vous avois toujours connu pour un fort brave homme*, lui dit Louis XIV à son retour, *mais je ne vous croyois pas aussi grand négociateur que vous l'êtes.*

En 1688, il fut fait commissaire général de la cavalerie. En 1689 maréchal-de-camp; & la guerre étant alors commencée, il commanda cette année la cavalerie en Flandre, sous le maréchal d'Humieres. En 1690 il fit contribuer la Flandre. En 1691 il eut un commandement; on lui donna une armée de quinze mille hommes, destinée à défendre les lignes établies pour

couvrir la frontiere, depuis l'Escaut jusqu'à Bergues. Ayant rejoint le maréchal de Luxembourg, il se trouva au combat de Leuze, & retourna ensuite à ses lignes. Il fut fait lieutenant-général dans cette guerre.

Il étoit ambassadeur à Vienne dans le temps des négociations pour les traités de partage & du renouvélement de la guerre. Promptement rapelé, il courut en Italie chercher la gloire & les périls; les soldats, qui avoient toujours aimé son audace, s'écrioient : *C'est notre général que Dieu nous a envoyé*. Le maréchal de Villeroy, qui commandoit alors l'armée, lui fit compliment sur la confiance que les soldats lui montroient; il répondit par ces deux vers de *Bajazet* :

Je crois qu'ils me verroient encore avec plaisir,
Et qu'ils reconoitroient la voix de leurs visir.

Dans l'hiver de 1701 à 1702, il épousa mademoiselle de Varangeville.

En 1702 il commanda une armée en Allemagne; le grand objet de cette campagne & de la suivante, étoit la jonction de l'armée françoise avec celle de l'électeur de Baviere, qui, dans cette guerre, s'étoit hautement déclaré pour la France. Le 14 octobre 1702, *Villars* gâgna la bataille de Fridelingue; en conséguence de cette victoire, il fut fait maréchal de France. Madame la princesse de Conty lui écrivit, à ce sujet, ces deux vers du *Cid* :

Vos pareils à deux fois ne se font point connoître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

En 1703, il enleva des quartiers du prince de Bade qu'il avoit en tête, emporta de nouveau le fort de Kell, entra dans les montagnes, prit la ville & le château d'Hornbec, fit sa jonction avec l'électeur de Baviere; & malgré toutes les contradictions que lui suscitoient les irrésolutions & les incertitudes perpetueles de cet électeur, dont le conseil étoit, à ce qu'on croit, vendu à l'empereur, il gâgna, contre le comte de Stirum, général des troupes de l'Empire, la premiere bataille d'Hochstet. Mais & cette victoire d'Hochstet & celle de Fridelingue, & cette jonction tant désirée ne produisirent pas de grands effets, par la résistance que l'électeur de Baviere apporta toujours à l'exécution de tous les projets proposés par le maréchal de *Villars* : il fallut les séparer. *Quand vous vous reposeriez après deux aussi belles campagnes*, lui dit le maréchal de Villeroy, *c'est demeurer sur la bonne bouche*. Que ce fût ironie ou compliment, dit le maréchal de *Villars*, je lui répondis sur le même ton: " *Je ne sais si le roi me laissera sans commandement; si cela arive, j'aurai quelque ennemi à la cour qui s'en réjouira; mais les ennemis du roi s'en réjouiront encore davantage* ". Ajoutons que Villeroy n'avoit pas le droit d'employer l'ironie à l'égard de *Villars*.

En 1704, le maréchal de *Villars* alla pacifier les troubles des Cévennes, de concert avec M. de Bâville, intendant de Languedoc, auquel il rend ce témoignage qui les honore tous deux. " Il voit plus clair que persone dans les sentimens de cette province. Vingt années qu'il y a passées, la solidité de son esprit & son extrême application au bien du service, le mettent plus en état que persone du monde de ne se pas tromper; aussi n'ai je pas hésité à suivre ses sentimens, qui m'ont paru aussi zélés que remplis de vérité & de bon sens. Ces mêmes qualités lui ont fait beaucoup d'ennemis dans la province. Cependant le général qui y commanderoit sans son secours, seroit embarassé ..... Quand je pense qu'une infinité de gens me pressoient de commencer par supplier votre majesté de vouloir bien nommer un autre intendant, ils connoissoient bien peu ce qui convient au service de votre majesté, & pour moi, Sire, j'étoit bien persuadé que ses lumieres me seroient d'un grand secours, & je dois me louer infiniment de la maniere dont il a bien voulu me les donner..... Je reçus une infinité de lettres anonymes contre lui. Il n'y a rien qu'on ne fit pour nous brouiller; mais je lui montrois tout ce qu'on m'écrivoit; & je lui dois cette justice, que persone dans ces troubles, n'a servi le roi plus utilement.

En 1705, M. le maréchal de *Villars* fut fait chevalier des ordres du roi. Cette campagne de 1705, est une des plus belles de ce général. Ce fut alors qu'il occupa ce fameux camp de Sirk, au moyen du quel il couvroit Thionville & Saarlouis, & empêchoit les ennemis de pénétrer dans la Champagne. Marlborough voulut l'ataquer; mais, ou la bonté du poste qu'occupoit *Villars*, ou le défaut de concert entre Marlborough & le prince Louis de Bade, empêcha le premier de rien entreprendre; il se plaignit beaucoup du prince Louis de Bade, & il y fit parler au maréchal de *Villars* comme à un bon juge & à un homme du métier, pour s'excuser de ne l'avoir pas ataqué, tant ces grands généraux étoient jaloux d'obtenir le suffrage les uns des autres!

Le 3 juillet, le maréchal força les lignes de Veissembourg, & eût fait des entreprises beaucoup plus considérables, si l'on n'eût pas extrêmement afoibli son armée pour en renforcer d'autres.

Cette même année, la terre de Vaux-le Villars, qui avoit apartenu autrefois au surintendant Fouquet, fut érigée en duché pour le maréchal de *Villars*.

En 1706, il commanda encore vers le Rhin,

dégagea le Fort Louis; prit Lauterbourg, Drusenheim, Haguenau, l'Île du marquisat.

En 1707, il força les lignes de Stolhoffen, & s'avança dans l'Allemagne. *Mes amis*, dit il à ses soldats, *j'ai traversé l'empire il y a trois ans; votre sagesse & votre bonne discipline permettoient aux paysans d'apporter tout ce qui vous étoit nécessaire; nous rentrons dans ce même empire, nous ne pouvons plus compter sur nos magasins: si vous brûlez, si vous faites fuir les peuples, vous mourez de faim. Je vous ordone donc, pour votre propre interêt & pour celui du roi, d'être sages, & vous voyez bien vous mêmes combien il vous importe de l'être .... Je dois commencer par vous instruire; mais, si ces raisons ne vous contienent pas, la plus grande sévérité sera employée, & je ne me lasserai pas de punir ceux qui s'écarteront de leur devoir.*

Il n'eut gueres à punir; il savoit l'art d'entretenir une exacte discipline, sans châtimens & sans rigueurs: il étoit obéi, parce qu'il étoit aimé & respecté. Le trait suivant est une preuve & un effet de cette discipline: " Le marquis de Nangis, détaché de l'armée du maréchal pour se porter en avant, entrant dans un village avec huit cents grenadiers, trouva le curé & les habitans faisant la procession de la Fête-Dieu. Le curé s'arrêta pour donner la bénédiction. Les grenadiers se mirent à genoux, & la bénédiction reçue, on marcha aux ennemis, sans que le curé ni la procession parussent alarmés.

On leva de fortes contributions. *Le maréchal de Villars fait bien ses afaires*, dit, à ce sujet, au roi, un courtisan. *Il fait bien aussi les miens*, repondit le roi.

En 1708, le Maréchal de *Villars*, à qui, comme il s'en plaint dans une lettre au roi, on donnoit toujours à rétablir les frontieres les plus délabrées, & qu'on en retiroit lorsqu'il les avoit rétablies, & dans le temps où il auroit pu avoir des avantages décisifs, fut envoyé des bords du Rhin dans la Savoie faire une guerre de montagnes: il força le 12 août, les deux villes de Sezanne à la vue du duc de Savoie; mais ce prince se rendit maître de quelques postes, par la lâcheté ou la trahison de ceux qui étoient chargés de les défendre, & qui furent punis comme ils le méritoient.

La désastreuse année 1709 vit le maréchal de *Villars*, commandant sur la frontiere de Flandre, entamée & ouverte, une armée foible & manquant de pain, contre une armée immense parfaitement approvisionée, & pour laquelle on avoit formé de toutes parts, à grands frais, des magasins proportionés à tous ses besoins. Voici le compte que le maréchal rendoit de son état: „ Je suis obligé de vous répresenter l'extrême misere des officiers subalternes. Le prêt suffit à peine, puisque ces pauvres malheureux n'ont presque rien eu depuis long temps: ils ont vendu jusqu'à leur derniere chemise pour vivre. Le chevalier de Luxembourg me marque ce que je ne vois que trop souvent sous mes ieux, que plusieurs des soldats qu'il a rassemblés à Tournay, ont vendu leurs armes & leur justeau-corps pour avoir du pain. Je parle à ceux que je trouve dans les endroits qne je visite; j'écoute leurs plaintes, j'y compâtis, je les encourage, je tâche de les piquer d'honeur, je leur donne des espérances; mais enfin il faut autre chose pour les mettre en état d'entrer en campagne .... Imaginez-vous l'horreur de voir une armée manquer de pain: il n'a été délivré aujourd'hui que le soir & fort tard. Hier, pour donner du pain aux brigades que je faisois marcher, j'ai fait jeûner celles qui restoient. Dans ces occasions, je passe dans les rangs, je caresse le soldat, je lui parle de maniere à lui faire prendre patience, & j'ai eu la consolation d'en entendre plusieurs dire: *M. le maréchal a raison, il faut soufrir quelquefois* .... Tous les officiers de la garnison de Saint Venant m'ont demandé en grâce de leur faire donner du pain, & cela avec modestie, disant: nous vous demandons du pain, parce qu'il en faut pour vivre: nous nous passerons d'habits & de chemises. „

" Nous les avons vus, dit le même maréchal dans son discours de réception à l'académie française, prononcé le 23 juin 1714, pendant une campagne entiere, soufrir sans murmurer, le manque d'argent & de pain, jeter même le pain dont ils avoient manqué pendant deux jours, pour courir plus légérement au combat, & leur seule valeur leur tenir lieu de force & de nouriture. „

Des ignorans demandoient où M. le président Hénault avoit pris ce fait qu'il raporte, en parlant de la bataille de Malplaquet, du 11 septembre de cette année 1709. Le voici.

À cette bataille le maréchal de *Villars* eut le genou cassé d'un coup de fusil; ceux qui commandoient sous lui les principales divisions, furent tués ou mis hors de combat. La bataille fut censée perdue, puisqu'on fut obligé d'abandoner le champ de bataille. " Il est certain, écrivoit le maréchal de *Villars* au roi, que la perte des ennemis est quatre fois plus grande que la nôtre; qu'ils ne nous ont fait aucun prisonier ou très-peu; qu'ils ont été repoussés jusqu'à cinq & six fois. Il n'y a persone qui ne conviene que, s'ils ont gâgné le terrein que nous occupions, nous n'ayons remporté la victoire par le très-grand nombre d'hommes tués & blessés de leur part. Jusqu'à présent, je ne sache pas qu'ils nous aient pris plus de trois ou quatre drapeaux, & j'en vois déja dans ma chambre plus de trente des leurs, & on m'en apporte encore à tous momens ..... Si Dieu nous fait la grâce de perdre encore une

pareille bataille, votre majesté peut compter que ses ennemis sont détruits. „

Le maréchal de *Villars* applique ici aux ennemis, ce que Pyrrhus disoit de lui-même après la fatale victoire qu'il avoit eu le malheur de remporter sur les Romains.

Le 20 septembre, le maréchal fut fait pair de France.

En 1710, ce fut assez d'arrêter, de retarder les progrès des ennemis. Le maréchal de *Villars* malade, demanda pour successeur le maréchal de Berwick.

En 1711, *Villars* surprit & batit un détachement considérable des ennemis, près du château d'Arleux, poste dont il s'empara. Mais les ennemis, supérieurs en force, faisoient toujours des progrès.

Ce fut au commencement de 1712 que le roi, au milieu de la douleur dont l'accabloient la perte de ses enfans, les malheurs du royaume, le succès de ses ennemis, fit part au maréchal de *Villars* de la résolution qu'il avoit prise de périr avec lui, ou de sauver l'état, si le maréchal essuyoit un échec, & de s'avancer au devant des ennemis jusqu'à Péronne ou à Saint-Quentin, avec ce qui pouroit lui rester de troupes, plutôt que de les laisser approcher de la capitale, & de se retirer à Blois comme on le lui conseilloit; au lieu de l'échec prévu & redouté, le maréchal de *Villars*, devenu par la défection des Anglais moins inégal en forces au prince Eugene, remporta le 13 juillet l'importante victoire de Denain, fit lever le siége de Landrecies, prit Marchiennes où étoient tous les magasins des ennemis, Saint-Amand, Donay, le Quesnoy, Bouchain; sauva la France en détruisant ces lignes de communication de Marchiennes à Denain, que les confédérés apeloient *le grand chemin de Paris*, & qui pouvoient le devenir, & accéléra la paix dont toutes les puissances avoient tant de besoin.

Sur le chemin de Paris à Valenciennes, à l'endroit où aboutit le chemin de Denain, est élevée une pyramide de trente pieds. Sur la base on lit ces mots: *Denain*, 24 *juillet* 1712, & ces deux vers de la Henriade:

> Regardez dans Denain l'audacieux *Villars*
> Disputant le tonerre à l'aigle des Césars.

Ce monument a été placé en 1781, par les soins de M. Senac de Meilhan, intendant de la province du Hainault.

Le maréchal de *Villars* eut le gouvernement de Provence, vacant par la mort du duc de Vendôme, arivée le 11 juin.

En 1713, fut conclue la paix d'Utrecht; mais la guerre continua contre l'empereur. Le maréchal de *Villars* prend Landau, Spire, Worms, Keiserlauter, &c. défait le 20 septembre le général Vaubonne, & termine la campagne par la prise de la ville & des châteaux de Fribourg. A ce siége, il reçut à la hanche un coup de pierre si violent, que ses habits en furent percés; & le duc, depuis maréchal de Richelieu, alors son aide-de-camp, dont il vante par tout la valeur, l'esprit & les talens, fut blessé à la tête.

En 1714, le maréchal de *Villars* courone une guerre si glorieuse pour lui, par une paix glorieuse, qu'il eut l'honeur de conclure, en qualité de plénipotentiare de la France, avec le prince Eugene plénipotentiaire de l'empereur. Ces deux généraux, ces deux hommes d'état, dignes de se combatre & de traiter ensemble, étoient pleins d'estime & même d'amitié l'un pour l'autre: *Mes ennemis sont à Versailles & les votres à Vienne* disoit le maréchal-duc de *Villars* au prince Eugene.

La paix fut signée par eux à Rastad, le 6 mars; on prit pour base le traité de Riswick, sur quoi le maréchal de *Villars*, où son historien, fait cette réflexion importante, qui montre si bien la triste inutilité des guerres.

" Ainsi, après une guerre de quatorze ans, pendant laquelle l'empereur & le roi de France avoient été près de quiter leurs capitales, l'Espagne avoit vu deux rois rivaux dans Madrid; presque tous les état d'Italie avoient changé de souverains; une guerre, dont toute l'Europe, excepté la Suisse & quelques lieux dans les autres parties du monde, avoit ressenti les horreurs, nous nous remettions précisément au point d'où nous étions partis en commençant.

Lorsque le maréchal de *Villars* parut à Versailles, après la pacification générale: " *Voilà donc*, *Monsieur le maréchal*, lui dit le roi, *le rameau d'olivier que vous m'apportez*, *il courone tous vos lauriers*.

En lui donnant à Versailles un apartement considérable que M. le dauphin avoit occupé autrefois, il lui dit: *les gens de guerre seront bien aises de voir leur général bien logé*, *& d'avoir de grandes pieces pour se retirer chez lui*.

Un jour le roi à la chasse avoit manqué plusieurs coups; le maréchal le joignit, & le roi tira quatre coups tout de suite qui porterent. *M. le maréchal*, dit-il, *vous m'avez porté bonheur*, *vous êtes acoutumé à rendre mes armes heureuses*.

Le roi d'Espagne, de son côté, avoit envoyé, en 1713, la toison d'or au maréchal; & pour qu'il ne manquât à celui-ci aucune espece d'honeurs, il fut, comme nous l'avons dit, reçu, en 1714, à l'académie françoise, à la place de M. Chamillart, évêque de Senlis. Il vouloit parler dans son discours de la résolution courageuse que le roi avoit prise, en 1712, de se mettre à la tête de ses dernieres troupes, & de périr avec elles plutôt que de laisser l'ennemi pénétrer dans le royaume, en se retirant à Blois, il en de-

manda la permission au roi, qui rêva un moment, & lui dit : „ *on ne croira jamais que, sans m'en avoir demandé la permission, vous parliez de ce qui s'est passé entre vous & moi. Vous le permettre & vous l'ordoner seroit la même chose, & je ne veux pas qu'on puisse penser ni l'un ni l'autre.* „

Voici comment le maréchal de *Villars* raporte les dernieres paroles de Louis XIV. Les grands de sa cour étoient assemblés autour de son lit, il leur dit : " *Je vous recomande le jeune roi, il n'a pas cinq ans. Quel besoin n'aura t il pas de votre zele & de votre fidélité! Je vous demande pour lui les mêmes sentimens que vous m'avez montrés en tant d'occasions. Je vous recomande d'éviter les guerres; j'en ai trop fait; elles m'ont forcé de charger mon peuple, & j'en demande pardon à Dieu* „.

Le jeune dauphin étoit présent. Il entendit ces mots mémorables, dont Louis XIV mourant voulut faire la leçon éternele de ces successeurs.

Lorsque, sous la régence, les conseils furent établis, le maréchal de *Villars* fut un des membres du conseil de régence, il avoit même été nommé par le testament de Louis XIV pour en être; il fut aussi nommé président du conseil de guerre, & il eût été difficile de donner cette place à quelqu'un qui put y avoir plus de droit. Pendant tout le cours de la régence, on voit le maréchal de *Villars* toujours considéré, souvent consulté, mais ses conseils étoient rarement suivis, car ils tendoient tous à l'économie, au retranchement de dépenses de la cour, au rétablissement des finances. Il éprouva quelquefois des dégoûts, des désagrémens, des momens de disgrace, il pensa être envelopé dans celle du duc & de la duchesse du Maine, d'après des soupçons mal-fondés, & dont on reconut assez tôt l'injustice, pour ne pas commettre celle de priver de la liberté le libérateur de la patrie. Dans la petite guerre contre l'Espagne, guerre qu'il n'approuvoit pas, la trouvant trop contraire aux vues & aux sentimens de Louis XIV, dont la mémoire lui fut toujours sacrée, ce ne fut point à lui qu'on s'adressa, ce fut au maréchal de Berwick.

Le maréchal de *Villars* eut part à l'accommodement du cardinal de Noailles sur la constitution; & le régent, qui prenoit intérêt à cette afaire, parce que l'archevêque de Cambray, Dubois, atendoit le chapeau pour prix de la satisfaction qu'il procureroit au pape sur cet article, en témoigna sa reconoissance au maréchal. " *Vous êtes*, lui dit-il, *un bon négociateur, ce n'est pas d'aujourd'hui que je le fais. Je vous suis très-obligé de la maniere dont vous avez conduit toute cette afaire.* „ Il paroît que le maréchal avoit sur ces quereles ecclésiastiques, les sentimens d'un honête homme & d'un homme éclairé.

En 1721 le marquis, depuis duc de *Villars*, fils unique du maréchal, épousa la seconde fille du duc de Noailles. Le maréchal de *Villars* ne perdoit pas une occasion d'instruire le jeune roi, qui lui montroit beaucoup d'égards. Le maréchal trouvoit l'éducation de ce prince trop négligée. " Il ne pouvoit, dit-il, se résoudre à dire une seule parole à ceux qui n'étoient pas dans sa familiarité. Jamais de réponses aux ambassadeurs, & même aux députations des provinces, que dictées mot à mot par le maréchal de Villeroy. Pour inspirer au roi quelque honte de son silence, je lui dis à son coucher, comment j'avois vu élever l'empereur Joseph; que je l'avois entendu souvent réciter des harangues en italien, en latin, en françois, & parler en public, ce qui étoit indispensable à un roi. „

Les fêtes de Villers-Corterets, dans le temps du sacre du roi, furent de la plus grande magnificence. " Je ne pus m'empêcher, dit le maréchal de *Villars*, de dire à son altesse royale & au premier ministre, que c'étoit dépenser prodigieusement pour donner une très-mauvaise leçon au jeune roi, auquel on devoit craindre d'inspirer le goût du luxe en l'excitant par des exemples. „

Le maréchal fit les fonctions de connétable au sacre du roi; il avoit toujours ambitioné cette dignité, & on voit dans plusieurs endroits de ses mémoires, des regrets de ne l'avoir pas obtenue. " J'eus, dit-il, la satisfaction d'entendre qu'une grande partie de la cour, toutes les troupes & le peuple, me souhaitoient la réalité de la place que je remplissois ce jour-là. „ Il étoit alors chancelier de l'académie françoise, & à ce titre il harangua le roi sur son sacre. *Me voilà donc*, disoit-il à ce sujet, *en quinze jours connétable de France & chancelier de l'académie. Il est fâcheux que la derniere charge soit la plus solide.* Elle dure trois mois.

La même année 1722, le maréchal fit défendre les jeux publics, même dans les maisons royales à Paris, où il y en avoit trois qui rendoient plus de cinquante mille écus par an. " Un pareil réglement, dit-il, m'attira l'indignation de ceux qui avoient ces jeux; mais le bien public étoit avant tout dans mon cœur. „

Le cardinal Dubois, pendant son court ministere, parut vouloir donner beaucoup de confiance au maréchal de *Villars*; il lui fit du moins beaucoup d'avances. Les conseils de départemens n'existoient plus. Le maréchal fut mis à la tête d'une commission, établie pour examiner les finances de la guerre. Mais il ne tarda pas à s'en retirer. Cette même année il fut fait grand d'Espagne de la premiere classe, *pour lui & pour toute sa maison*.

Il eut, à-peu près, sous le ministere de M.

le duc le même degré de crédit qu'il avoit eu sous M. le duc d'Orléans. M. le duc commença par le faire ministre, c'est-à dire, par lui donner l'entrée au conseil d'état. Le roi lui ordona ensuite d'entrer dans tous les conseils, excepté dans les conseils de conscience dont il ne voulut pas être. Ces conseils étoient celui des finances & celui des dépêches, c'est à dire, ceux qui ont continué d'exister sous les regnes de Louis XV & de Louis XVI, & qui n'ont rien de commun avec les conseils de départemens, établis au commencement de la Régence. " En disant mon avis au conseils (des finances), dit le maréchal, j'ai suplié le roi d'ordoner une économie universele, & lui ai représenté que, nonobstant ses revenus immenses, les peuples étoient trop chargés. *Et dans quel temps?* lui ai-je dit, *lorsqu'on jouit d'une paix qui dure depuis dix ans, & qui auroit dû procurer du soulagement.* „

On voit que le maréchal de *Villars* doit être aussi cher à la nation, comme ministre, qu'il est illustre comme guerrier & général.

Les intrigues d'Espagne, pour engager Philippe V à reprendre la courone après la mort du roi Louis son fils & les contre-intrigues pour l'en empêcher, sont décrites avec intérêt dans les mémoires du maréchal de *Villars*. Le jésuite Bermudes, confesseur de Philippe V, étoit dans des intérêts opposés à ceux de Philippe, & vouloit qu'il s'en tint à son abdication. Philippe V reprit la courone, &, ce qui est assez étonant, garda son confesseur.

Il paroît que le maréchal de *Villars* approuva le renvoi de l'infante en Espagne & le mariage de Louis XV avec Marie Leczinska; mais fidele à ses principes d'économie, il n'approuva pas qu'on fît à la reine une maison particuliere. Voici comment il s'en explique: " Je m'étois fort opposé à ce qu'on formât une maison à la reine, au moins jusqu'à ce que les finances épuisées fussent un peu rétablies. Je représentai au conseil, que du temps du feu roi j'avois empêché, pendant deux ans, qu'on ne fit la maison de Monsieur & Madame de Berry, remontrant que l'impératrice n'avoit d'autres pages, écuyers, carosses, valets de pied, officiers & cuisiniers que ceux de l'empereur. Mes représentations furent inutiles, & l'avidité de la cour, pour profiter de toutes les charges, entraîna M. le duc, malgré mes raisons, dont il reconoissoit la solidité. „

Encore un coup, on ne peut trop estimer un pareil ministre.

Dans la même année, 1725, on établit l'impôt du cinquantieme, ce qui fournit au zele patriotique du maréchal de *Villars* une nouvele occasion d'éclater. En opinant dans le conseil, il dit: *puisqu'on est obligé de mettre des impositions, il faudroit les faire précéder de diminutions considérables dans les dépenses de la maison du roi* (dont M. le duc étoit grand-maître). Il n'y avoit sûrement point de réplique à ce mot. *Il y a une dépense*, réprit le duc d'Antin, *qui vous a bien déplu; c'est ce mail de Versailles*. Ce courtisan croyoit sans doute par-là donner du ridicule à la parcimonie du maréchal. *Il est vrai*, répondit Villars, *quarante mille écus pour faire jouer le roi au mail un seul jour dans l'année m'a fait beaucoup de peine*. *Mais*, repliqua M. le duc un peu piqué, *si le roi m'avoit ordoné de prendre deux années du gouvernement de Province pour faire ce mail? -- Je n'en aurois pas murmuré*, répondit Villars, *quoique ce gouvernement de Provence ait été bien gâgné*. J'en ai été pour mes vérités, ajoute le maréchal.

Ajoutons que le roi, qui auroit pu en donner l'ordre, étoit un enfant, & que le ministre, qui se seroit fait donner un pareil ordre, auroit été un tyran. M. le duc étoit bien incapable d'en user ainsi, mais il auroit dû aussi être incapable de le dire & de s'irriter contre un ministre fidele qui parloit d'économie dans un état ruiné.

Le maréchal ne perdoit pas une occasion d'inspirer à la nouvele reine les mêmes principes d'économie. *Madame*, lui disoit-il, *tout ce qui connoit les grandes qualités qui sont en vous, désire que vous preniez empire sur l'esprit du roi. Vous augmenterez l'admiration & l'atachement du peuple, si vous voulez bien laisser entendre que la générosité & la libéralité, que vous exercez avec joie, n'est troublée que quand vous songez que tout ce que vous donnez aux françois, vient des françois, & que vous tirez les biens que vous répandez d'une nation que vous voudriez bien qui fût plus opulente*.

Le maréchal ne se contentoit point de jeter, pour ainsi dire, ces discours au hazard, il y mettoit de la suite, & tout devenoit pour lui une occasion d'y revenir. La reine lui ayant montré une lettre du roi de Pologne son pere, pleine de traits obligeans pour le maréchal: *Madame*, lui dit-il, *les bontés du roi votre pere me donnent un courage que je n'ai pas naturélement; car votre majesté trouvera pour l'ordinaire, que je suis mauvais courtisan & fort timide; mais ce qu'elle m'a fait l'honeur de me lire de sa lettre, me fait prendre la liberté de lui donner une marque de mon atachement, que je me flate qu'elle daignera approuver. J'ose donc lui répéter ce que je lui ai dit, il y a quelques jours, sur le mérite de l'esprit d'économie si nécessaire dans nos maîtres. Votre majesté rendra cette qualité bien respectable, si elle veut bien faire entendre qu'elle en est sérieusement occupée, par la nécessité indispensable de soulager l'état*.

Au conseil des dépêches du 13 avril 1726 Monceaux fut déclaré capitainerie royale. *Villars* dit au roi à ce sujet: *Cette capitainerie est inutile à vos plaisirs, puisque vous n'y allez jamais; il vous en coute plus de trente mille francs*

en gages d'officiers ; c'est une dépense que vous faites pour qu'un homme soit en droit de tyranniser une foule de seigneurs particuliers. Il est de la bonté, & j'ose dire de la justice de votre majesté, de détruire ces capitaineries inutiles à vos plaisirs; mais, ajoute le maréchal, ce qui a été vraiment inutile, ce sont mes représentations.

Cette même année 1726, au mois de septembre, le maréchal de *Villars* obtint des lettres patentes pour l'établissement d'une académie à Marseille. Il en fut nommé protecteur; il la fit affilier à l'académie françoise, & y fonda un prix annuel.

Au conseil des finances du 19 novembre de la même année, où l'on ordona une réduction de rentes, le maréchal de *Villars* opina ainsi, en s'adressant au roi:

" Je supplie votre majesté de vouloir bien se souvenir que, depuis que j'ai l'honeur d'être admis à ses conseils, je n'ai cessé de représenter qu'une économie générale est indispensablement nécessaire, puisque ce seroit tomber dans l'abîme que d'augmenter les dettes au point d'être forcé à une banqueroute générale. C'est la commencer, sire, que de retrancher plusieurs rentes très-legitimes...... Ce qui seroit infiniment juste & aisé, seroit de diminuer la dépense de la maison de votre majesté. Avant que l'on fit la maison de la reine, j'en ai représenté l'inutilité, alléguant au conseil, que l'impératrice n'avoit à elle qu'un seul domestique, qui est son grand-maître, dont les appointemens ne sont que de mille florins; que c'étoient les pages de l'empereur qui portoient la robe de l'impératrice & des archiduchesses, & que l'empereur n'en avoit que quinze en tout, que moi-même j'avois vû l'entrée de la reine des romains, & que son carosse de parade étoit fait il y avoit quarante ans. C'est par de telles économies que l'empereur, qui n'a pas le quart des revenus de votre majesté, leve des troupes aussi considérables; & cette économie universele, si elle étoit pratiquée, rendroit à votre courone, sire, cet ancien éclat, cette gloire, cette autorité qui la faisoit respecter de toute la terre, & engageoit les princes le plus éloignés à venir demander l'amitié de la France. „

Sous le ministere du cardinal de Fleuri, on voit enfin le peuple soulagé, quelques impots supprimés, l'ordre rétabli dans les finances à plusieurs égards.

En 1733 la guerre se ralume. Le 19 octobre de cette année, le maréchal de *Villars* est fait maréchal-général de camps & armées du roi, ce qui lui donnoit le commandement sur tous les maréchaux de France, même plus anciens. On l'envoya commander en Italie. Joint au roi de Sardaigne, il fit rapidement la conquête du Milanez. Mais les fatigues de la guerre étoient trop fortes pour son âge. Il étoit dans sa quatre-vingt-quatrieme année, cependant il savoit retrouver encore, dans l'occasion, tout le feu de la jeunesse. „ Il s'étoit avancé hors de la vue de l'armée avec le roi de Sardaigne, escorté seulement de quatre-vingt grenadiers & de ses gardes. Tout-à-coup ils se trouverent en tête quatre cents hommes qui firent feu sur eux. Le maréchal dit au roi de Sardaigne : *il ne faut songer qu'à sortir de ce pas. La vraie valeur ne trouve rien d'impossible. Il faut, par notre exemple, donner du courage à ceux qui en pouroient manquer.* Aussitôt il charge avec tant d'ardeur qu'il ébranle les ennemis...... ils fuyent & laissent sur le champ de bataille cinquante morts & trente prisoniers. *M. le maréchal*, lui dit le roi de Sardaigne après l'action, *je n'ai pas été surpris de votre valeur, mais de votre vigeur & de votre activité. Sire*, répondit *Villars*, *ce sont les dernieres étinceles de ma vie; car je crois que c'est ici la derniere opération de guerre où je me trouverai;* &

C'est ainsi qu'en partant je lui fais mes adieux.

Au siége de Pizzighitone, un officier lui représenta qu'il s'exposoit trop: *vous auriez raison*, lui répondit-il, *si j'étois à votre âge; mais ayant si peu de jours à vivre, je ne dois pas les ménager ni negliger les occasions qui pouroient me procurer une mort glorieuse, que doit ambitioner un vieux général d'armée*. Dans le tems qu'il assiégeoit Milan, quelqu'un lui demandant son âge, il répondit: *dans trois jours j'aurai Milan*.

Il mourut dans son lit à Turin, au mois de juin 1734. On dit, pages 351 & 352 du quatrieme volume des nouveaux mémoires de *Villars*, que ce fut le 17; page 360, que ce fut le 19. Cette date n'est nullement indifférente, car l'auteur raporte ce qu'on a toujours dit, que le maréchal de *Villars*, apprenant que le maréchal de Berwick venoit d'être tué d'un coup de canon au siége de Philisbourg, s'écria: *cet homme a toujours été heureux*. Or, le maréchal de Berwick fut tué le 12 juin. Il faut que la nouvele de sa mort ait eu le temps d'ariver à Turin, ce qui est assez difficile si le maréchal de *Villars* est mort le 17, & cependant cette date paroît être la vraie.

L'abbé Seguy a fait son oraison funebre, qui eut dans le temps quelque célébrité, aussi bien que celle du P. Follard, mais le plus bel éloge qu'on ait pu faire de ce héros est celui qu'en fit un soldat, dont le maréchal admiroit la taille avantageuse, la bonne mine & l'air guerrier. *Mon ami*, lui-dit le maréchal, *je voudrois bien que le roi eût deux cents mille hommes faits comme toi; & moi, Monsieur le maréchal, qu'il eût deux hommes faits comme vous.* On fit ce

vers latin, pour mettre au bas du portrait du maréchal, qui, comme on sait, se nommoit Hector:

Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles.

Le maréchal de *Villars* eut un frere digne de lui, Armand, dit le *comte de Villars*; qui se distingua en 1703 à la premiere bataille d'Hochstet, fut fait lieutenant général des armées du roi en 1708, gouverneur de Gravelines en 1710, & qui mourut au camp devant Douay le 20 août 1712.

Le maréchal de *Villars* eut un fils, Honoré-Armand, qui hérita de ses places & de ses dignités, qui fut pourvu en survivance à l'âge d'onze ans & demi du gouvernement de Provence, qui servit en Italie en 1733 auprès du maréchal son pere, & apporta au roi le 4 janvier 1734 la nouvele de la réduction du château de Milan. L'académie françoise voulut bien déroger en sa faveur & par respect pour la mémoire de son illustre pere, à l'espece de loi qu'elle s'est imposée de ne point donner aux fils la place des peres, pour éviter toute apparence de succession héréditaire. M. le duc de *Villars* s'est montré digne de cet honeur par son amour pour les lettres & par son goût éclairé. Il avoit dans un degré véritablement distingué un talent qui tient de près aux lettres, le talent de la déclamation théatrale. Mort en 1770.

Villars, (l'abbé de Montfaucon de) (*Hist. litt. mod.*) parent du P. de Montfaucon, bénédictin. L'abbé de *Villars* est fort connu par son *comte de Gabalis*. On a de lui encore un *Traité de la Délicatesse*, en faveur du P. Bouhours, & un roman intitulé: *Amour sans foiblesse*. L'abbé de *Villars* fut tué d'un coup de pistolet, par un de ses parens, sur le chemin de Paris à Lyon, en 1675. Il avoit environ trente-cinq ans.

VILLE, (de) (*Hist. mod.*) C'est le nom de divers personages connus.

1°. D'Antoine de *Ville*, ingénieur célebre avant M. de Vauban. On a de lui un livre de fortifications, une relation du siége de Corbie en 1636, & du siége de Hesdin en 1639. Il étoit né à Toulouse en 1596.

2°. De Jérôme-François, marquis de *Ville*, Piémontois, qui servit le duc de Savoie, la France, & sur-tout la république de Venise, dont il commandoit les armées en Candie contre les Turcs. On trouve dans ses mémoires un journal intéressant du fameux siége de Candie.

3°. D'un autre marquis de *Ville*, (Jean-Baptiste Manzo) qui, après avoir servi quelque temps la Savoie & l'Espagne, se retira dans sa patrie, à Naples, pour cultiver les lettres, & fut un des principaux fondateurs de l'académie *Degli Oziosi*. On a de lui les productions suivantes: *Dell' amore dialoghi*, Milano, 1608; *Vita del Tasso*, imprimée en 1634; *Rime*, imprimées en 1635. Il mourut en 1645, âge de 85 ans.

4°. D'Arnold de *Ville*, Liégois, machiniste fameux. La gloire de l'invention & de la construction de la machine de Marly, gloire qui fut grande dans le temps, se partage entre lui & Rannéquin, son compatriote. (*Voyez* l'article Rannéquin.) Ce dernier, mort en 1708, est qualifié seul inventeur de la machine de Marly, dans son épithaphe, qui se voit en l'église de Bougival, près de la machine de Marly.

Ville, (l'abbé de la) (*hist. de Fr.*) Tout ce qu'on sait de M. l'abbé de la *Ville*, se réduit à ce qu'en a dit M. Suard, son successeur à l'académie françoise, dans son discours de réception, du jeudi 4 août 1674.

" M. l'abbé de la *Ville* fit ses premieres études chez les Jésuites; ses heureuses dispositions n'échaperent pas à l' œil de ses maîtres, qui n'oublierent rien pour l'attirer à eux, & qui surent y parvenir. „

" Il entra donc dans cette société .... mais il sentit que le sacrifice de la liberté n'est raisonable, & ne peut même avoir un véritable prix, qu'autant qu'il se fait toujours librement. Il ne voulut point lier le systême de sa vie à la volonté d'un moment; il sortit de la société des Jésuites, pénétré des sentimens d'atachement & d'estime qu'il leur conserva jusqu'au dernier instant. „

" Peu de temps après, ayant acompagné M. de Fénélon, ambassadeur en Hollande, il fut employé avec le caractere de ministre dans des négociations également importantes & délicates: obligé de traiter avec les ministres des nations ennemies, il sut forcer leur estime par son caractere, & mériter de s'en faire craindre par ses talens. En traitant avec les Hollandois, qu'il falloit disposer à la paix, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'ils obéissoient à la vieille & profonde haine qui les animoit contre la France, plus qu'ils n'écoutoient les conseils d'une politique sage & éclairée; & s'il ne parvint pas à empêcher les effets de leurs dispositions, il en changea du moins le principe, en afoiblissant leur animosité. „

" M. l'abbé de la *Ville* auroit pu espérer les plus grands succès dans la carriere des négociations, lorsqu'il se vit appelé à un emploi (celui de premier commis des afaires étrangeres) où l'on ne doit gueres s'atendre à être récompensé de ses travaux par les honeurs, ni dédomagé de ses sacrifices par la gloire. Il se livra avec zele aux fonctions d'une place moins brillante, parce qu'il espéra qu'il pouroit y être plus utile „.

" Le mérite d'un homme toujours chargé des secrets de l'état, est lui-même un secret qui rarement se révele. Condamné par son devoir à ensevelir dans les ténebres les preuves de ses talens, l'honeur

l'honeur le forçoit à renoncer à la gloire; mais son mérite devint bientôt éclatant, par les marques singulieres d'estime & de considération que s'empresserent de lui acorder les différens ministres dont il exécuta les ordres, & dont peut-être il dirigea quelquefois les vues & les projets. „

“ Il avoit fait une étude aprofondie de notre langue; le style de ses dépêches étoit noble, simple & correct, tel, en un mot, qu'il doit être lorsqu'on fait parler des hommes d'état, qui, toujours occupés de grands objets, ne doivent avoir que de grandes idées. „

“ N'ayant jamais à traiter qu'avec des étrangers, il devoit être discret, mais il étoit dispensé d'être faux; il lui suffisoit d'observer un profond silence, & sa fidélité sur ce point ne se trahit jamais, je ne dirai point par la parole, mais par aucun signe, aucun mouvement extérieur; jamais persone dans les afaires ne fut plus accessible, jamais aussi persone ne fut plus impénétrable: on pouroit lui appliquer ce qu'un ancien disoit d'un politique de son temps: *Que sa porte étoit toujours ouverte & son visage toujours fermé*. Sa conversation étoit assaisonée de mots & de réflexions qui supposoient une grande connoissance des afaires, & la connoissance plus rare & plus nécessaire encore des hommes par qui les grandes afaires sont conduites. Près de quarante années de services utiles, parurent mériter une distinction: le titre de directeur des afaires étrangeres fut créé pour lui; & presqu'en même temps on l'éleva aux honeurs de l'épiscopat. Comme il avoit apporté dans sa place un mérite nouveau, on crut devoir lui décerner une récompense extraordinaire. „

Il fut fait évêque de Tricomie, *in partibus*. Il mourut en 1774, dans un âge assez avancé.

VILLEBÉON, (Pierre de) (*Hist. de Fr.*) D'Auteuil, dans son histoire des ministres d'état, voulant à toute force que Saint-Louis ait eu un premier ministre, l'a trouvé dans Pierre de *Villebéon*, chambellan de ce prince, parce que Joinville a dit que *c'étoit l'homme du monde en qui le roi croyoit plus*, fondement bien léger pour une pareille opinion. Au reste, ce Pierre de Villebéon avoit suivi Saint-Louis dans ses deux croisades & s'y étoit fort distingué. Au siége de Carthage, avec trente chevaux, il défit un escadron entier de l'armée ennemie. Saint-Louis le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires; mais *Villebéon* ne lui survécut pas long-temps; il mourut comme lui à Tunis en 1670, & de la même maladie qui ravageoit alors l'armée des croisés.

Ce fut du temps de Gautier de *Villebéon* son aïeul, dit *le Jeune*, que la charge de chambellan devint une des plus considérables de France, & cette charge fut comme héréditaire dans sa famille. Ce Gautier fut fait prisonier en 1219, à la terre Sainte. La branche aînée de cette même famille posséda long-temps la seigneurie de Némours, qu'elle vendit au roi Philippe Auguste.

VILLEDIEU, (Marie-Catherine des Jardins) (*Hist. litt. mod.*) plus connue sous le nom de *Villedieu*, qui étoit celui de son amant, devenu son mari, naquit à Alençon vers l'an 1640. Elle devint bientôt veuve, s'enferma dans un couvent, en sortit pour épouser un second mari, & après celui-là un troisieme qu'elle perdit aussi. Elle renonça pour lors au mariage sans, dit-on, renoncer à l'amour; elle s'en occupa au moins dans tous ses ouvrages, qui composent douze volumes in-12: ce sont *les Désordres de l'amour*, *le Portrait des foiblesses humaines*, *Cléonice*, *Carmente*, *les Galanteries grenadines*, *les Amours des grands Hommes*, *Lysandre*, *les Mémoires du Serrail*, *les nouveles Africaines*, *les Exilés de la cour d'Auguste*, *les Annales galantes*, petits romans qui ont, dit-on, dégoûté pour un temps des grands romans dont on commencoit à se lasser. *Les Exilés de la cour d'Auguste* sont de tous ces opuscules celui qui a le plus résisté au temps; on le lit quelquefois encore.

VILLEFORE, (Joseph-François Borgoin de) né en 1652, fut reçu en 1706, à l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres; il s'en retira de lui-même en 1708. Il avoit un goût dominant pour la liberté, pour la retraite, pour l'obscurité; les académies avoient trop d'éclat pour lui, & imposoient trop de devoirs. Il a beaucoup écrit, & plusieurs de ses ouvrages sont connus. On a de lui une vie de Saint-Bernard, il a d'ailleurs traduit des lettres & des sermons choisis de ce pere; il a traduit aussi plusieurs ouvrages de Saint Augustin, & plusieurs de Cicéron; il a donné une vie de sainte Thérese, & a traduit aussi des lettres choisies de cette sainte; quoique janséniste, il osa refaire un ouvrage fait avec succès par un janséniste célebre, les *vies des peres des déserts*, par M. Arnauld d'Andilly, & il ne l'éfaça point, il donna seulement une forme particuliere à son ouvrage, il a séparé les peres des déserts de l'orient de ceux de l'occident; il en forma deux ouvrages différens, chacun de trois volumes *in*-12. Il a écrit la vie de la duchesse de Longueville, en 2 volumes *in* 8°. elle a eu plusieurs éditions; c'est lui enfin, qui, à la sollicitation du cardinal de Noailles, a publié les *anecdotes*, ou *mémoires secrets sur la constitution* UNIGENITUS en trois vol. *in*-12°. Le conseil alors très-attentif à tous ces objets, supprima cet ouvrage, & pour montrer de l'impartialité, il supprima en même temps la réfutation qui en avoit été faite par Laffitau, évêque de Sisteron. M. de *Villefore* mourut en 1737.

VILLEGAGNON, (Nicolas Durand de)

(*Hist. de France*) Calvin avoit formé le projet d'établir, au Brésil, une colonie de sa secte, c'étoit sur la fin du regne de Henri II. L'amiral de Coligny, encore catholique à l'extérieur, mais déja calviniste dans l'âme, seconda ce projet, & fit partir quelques vaisseaux sous la conduite de Nicolas Durand de *Villegagnon*, chevalier de Malthe, vice-amiral de Bretagne, nouveau calviniste.

Les ministres disputerent tant, & sur mer, & sur terre, qu'ils scandaliserent la colonie qui se fit catholique, aussi-bien que *Villegagnon*. Ce capitaine s'étoit déja distingué dans plusieurs expéditions célebres, nommément dans celle d'Alger, en 1541. Il se distingua encore dans la suite à la défense de Malthe, sous le grand-maître de la Valette-Parisot, en 1565. Il mourut en 1571.

VILLEHARDOUIN, (Geofroy de) (*Hist. de France*) maréchal de Champagne, chevalier & homme de lettres. Au commencement du treizieme siecle, il écrivit l'histoire de la prise de Constantinople, en 1204, par les françois & les vénitiens. C'est le premier historien qui ait écrit en françois. Du Cange a donné une édition de cette histoire.

VILLENAGE, (droit de) (*Hist. mod.*) c'étoit un droit que les seigneurs s'étoient arrogé dans les siecles de barbarie, de vendre les uns aux autres leurs *vilains* ou paysans, qu'ils regardoient comme une espece d'esclaves. Ce droit régnoit en Allemagne, en France, en Angleterre, en Écosse, & ailleurs. Nous lisons qu'en Angleterre dans l'année 1102, sous le regne d'Henri I, le concile national fulmina, par le xiye canon, des anathêmes contre cet usage, qui ne laissa pas de se maintenir encore longtemps. Il en reste encore des traces dans quelques coutumes de France.

VILLENEUVE; (*Hist. de France*) nome d'une des plus ancienes & des plus illustres maisons de Provence. On croit, mais sans preuves suffisantes, qu'elle doit son origine à un cadet de la maison des comtes de Barcelone, rois d'Aragon; elle est du moins connue, en Provence, depuis Raimond de *Villeneuve*, général des troupes du comte de Barcelone, en 1114, & qui est qualifié gouverneur de Provence.

Romée de *Villeneuve*, petit-fils de Raimond, fut baron de Vence, connétable, grand-sénéchal & gouverneur de Provence, régent & tuteur de la princesse de Béatrix de Provence, qui épousa Charles d'Anjou, frere de Saint-Louis, & depuis roi de Sicile; Romée de *Villeneuve* contribua beaucoup à fare conclure ce mariage. Il paroît que ce nom de *Romée* ou *Romieu*, désignoit un pélerin qui avoit fait le voyage de Rome, & nous croyons que ce Romée de *Villeneuve* qui paroît avoir été tout puissant en Provence, sous le comte Raimond Bérenger V, pere de Béatrix, est le même sur lequel M. de Fontenelle avoit fait son histoire, véritable ou romanesque, du *Romieu*, dont nous n'avons que le commencement.

Cette maison se partagea, dans la suite, en deux branches principales, dont celle de Trans surtout a joué un grand rôle; c'est elle qui a produit Elion de *Villeneuve*, vingt-cinquieme grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, alors établi à Rhodes; il succéda, en 1323, à Foulques de Villaret. Son administration est célebre par les changemens & améliorations qu'il fit dans l'ordre. Il mourut en 1346.

De cette même branche de Trans, étoit Louis de *Villeneuve* qui, à la conquête de Naples faite par Charles VIII, commandoit l'armée navale de France, & qui depuis, sous le regne de Louis XII, fut envoyé deux fois en ambassade à Rome. Ce fut pour lui que Louis XII, en 1505, érigea la baronie de Trans en marquisat.

Il eut, au seizieme siecle, une femme de cette maison, célebre par son courage & par sa fidélité pour ses rois; elle se nommoit Suzane de *Villeneuve*, & étoit fille de Gaspard de *Villeneuve*, baron des Arcs, chevalier de l'ordre du roi, & gouverneur de Fréjus. Elle épousa, en 1575, Pompée de Grasse, baron de Moans & de Bormes, zélé partisan du roi, & qui mourut, en 1588, victime de son zele; des assassins ligueurs le massacrerent avec son frere, saccagerent son château, en chasserent sa femme & ses filles. Ces infortunées, privées de toute ressource, sans argent, sans habits, furent obligées de gâgner, à pied, la ville d'Hieres située à trois grandes lieues de leur château; elle se retirerent ensuite dans une autre de leurs terres, la baronie de Moans, à trois quarts de lieue de Grasse. Grasse étoit aussi dans le parti de la ligue, & Suzane étoit encore plus atachée au parti des rois, depuis que son mari & son beau-frere avoient péri pour cette cause. En 1592, le duc de Savoie, Charles Emmanuel, de concert avec les ligueurs de la ville de Grasse, vint mettre le siége devant le château de Moans, ce siége fut soutenu avec intrépidité par Suzane, elle capitula enfin, & se rendit sous la condition expresse que son château ne seroit point rasé, le duc de Savoie le promit; mais sur les instances des habitans de Grasse, il viola sa promesse & fit démolir le château. Sur les plaintes de Suzane, dont il sentoit toute la justice, il convint de lui acorder une indemnité; il ne la paya point. L'intrépide Suzane se présente devant ce prince qui marchoit à la tête de son armée, & qui détournant les ieux avec confusion, feignit de ne la pas voir & de ne la pas entendre: elle saisit la bride de son cheval: " vous m'écouterez, prince; dit-elle, " Dieu

„ qui est plus grand que vous, reçoit nos prieres, & les exauce quand elles sont justes ; „ vous pouvez me manquer de parole, je ne „ suis qu'une femme, & je n'ai point d'armée; „ mais considérez s'il est de votre grandeur & „ de votre intérêt bien entendu d'abuser à ce „ point du droit du plus fort „. Le duc sentit la force des ses raisons, & lui fit donner à l'instant l'indemnité promise.

Lorsque Henri IV fut bien afermi sur le trône, Suzane vint à Paris, lui demander justice contre les assassins de son mari & de son beau-frere. Les habitans de la ville de Bormes, une des baronies de Pompée de Grasse, étoient à la tête de ces assassins ; elle obtint un arrêt qui condamna les consuls de Bormes à faire amende honorable dans le château, en présence du seigneur, chaque année, au jour où l'assassinat de Pompée de Grasse avoit été commis. La reine Marguerite prit cette héroïne pour sa dame d'honeur. On ignore l'année de sa mort.

Elle avoit deux freres, tous deux connus dans notre histoire, & célebres par leur esprit. L'un, Arnal de *Villeneuve*, connu encore pour avoir été le gentilhomme, de Provence, le mieux fait, étoit un des gentilshommes ordinaires de Henri III, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Draguinan, viguier de Marseille. Il servit les rois contre la ligue, avec le même zele que sa sœur & son beaufrere. Ce fut en sa faveur qu'en 1612, Louis XIII érigea en marquisat sa terre des Arcs, dans le diocêse de Fréjus. Il mourut le 14 décembre 1614, à Paris, pendant la tenue des états généraux où il étoit député de Provence.

Son frere puîné, seigneur de la Garde de Freinet & de la Motte, au diocêse de Fréjus, passoit pour un des plus savans gentils hommes de son temps. Il est auteur d'une *histoire sainte* qui ne paroit pas avoir été imprimée ; mais qui est fort vanté dans une ode que Malherbe adresse, en 1628, à l'auteur.

Malherbe parle ailleurs d'un autre ouvrage du même gentilhomme, qu'il appele *le carnaval des honêtes gens*, soit que ce fût le titre de l'ouvrage, soit que ce ne soit qu'une qualification. Il ne paroit pas non plus que cet autre ouvrage ait été imprimé. On a seulement quelques vers du seigneur de la Garde, & d'Arnauld de *Villeneuve*, son frere, dans les *théorêmes spirituels* de Jean de la Cépede, premier président de la chambre des comptes de Provence. Ceux d'Arnauld de *Villeneuve* sont dans la premiere partie, ceux de son frere dans la seconde.

VILLENEUVE, (Huon de) (*Hist. litt. mod.*) est aussi le nom d'un poëte ou trobadour qui vivoit vers le temps de Philippe Auguste, & à qui on attribue les romans de *Renaud de Montauban*, *Doon de Nanteuil*, *Aie d'Avignon*. Il en est parlé dans le président Fauchet, & dans la bibliotheque françoise de la Croix-du-Maine & de du Verdier Vau-privas.

Gabrielle Susane Barbot, femme de Jean Baptiste de Gaallon de *Villeneuve*, lieutenant colonel d'infanterie, est auteur d'une multitude de romans, dont le plus connu est *la jardiniere de Vincennes*. Morte en 1755.

VILLEROI, (le gendre de Neufville de) (*Hist. de Fr.*) famille élevée par le ministere, devenu ducale & féconde en personages distingués.

1°. Nicolas de Neufville, Ier du nom, secrétaire du roi en 1507, puis secrétaire des finances & de la chambre du roi François I, acquit la maison des Thuilleries à Paris, ou plutôt, alors près Paris; il l'échangea ensuite, en 1518, avec le roi François I pour la terre de Chantelou, & la maison des Thuilleries devint dans la suite le palais de nos rois. Dans cette même année 1518 *Villeroi* eut beaucoup de part au traité si avantageux à la France, conclu avec l'Angleterre pour la restitution de Tournay.

2°. Nicolas de Neufville résigna en 1539 sa charge de secrétaire des finances, à Nicolas de Neufville, second du nom, seigneur de *Villeroi*, d'Alincourt, &c. qui, après la mort de son pere, arivée vers l'an 1553, prit le nom & les armes de le Gendre, en vertu du testament de Pierre le Gendre, chevalier, seigneur de *Villeroi*, d'Alincourt, &c. son grand oncle maternel, qui lui transmit de grands biens. Nicolas, second de Neufville-*Villeroi*, eût depuis une multitude d'emplois importans de divers genres : il fut trésorier de l'ordinaire des guerres, lieutenant-général au gouvernement de l'île de France; gouverneur de Pontoise, Mantes & Meulan; il fut fait prévôt des marchands de la ville de Paris en 1568, trésorier de l'ordre de saint Michel, & mourut fort âgé en 1594.

3°. Nicolas de Neufville, IIIe. du nom, seigneur de *Villeroi*, d'Alincourt, &c. trésorier des ordres du roi, secrétaire & ministre d'état fort célebre. Il servit l'état pendant cinquante six ans sous les rois Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII, & obtint la réputation d'un sage ministre & d'un très-habile politique. Il tenoit de tous côtés au ministere : fils & petit-fils de secrétaires des finances, il fut lui-même secrétaire d'état, & il épousa, le 17 juin 1559, Madeleine de l'Aubespine, fille de Claude de l'Aubespine, seigneur de Châteauneuf sur Cher, secrétaire d'état, ministre distingué sous les regnes de François I, Henri II, François II & Charles IX. Ce sage vieillard le choisit pour gendre sur les preuves prématurées de sagesse & de prudence qu'il donnoit, sur son peu d'empressement à parler, sur son attention à écouter, sur son ardeur à s'instruire, sur l'usage qu'une intelligence prompte & fine faisoit chez lui de l'in-

ftruction. Des motifs semblables l'avoient lui-même fait choisir pour gendre par Guillaume Bochetel, ministre célebre sous François I & sous Henri II, & lui-même fils de ministre. Claude de l'Aubespine, beau-pere de *Villeroi*, eut pour fils un autre ministre, Claude de l'Aubespine de hauterive, & pour petit-fils le garde des sceaux de Châteauneuf. L'alliance de l'Aubespine & le mérite persönel de *Villeroi*, le firent connoître avantageusement de Catherine de Médicis, par laquelle il fut employé dès l'âge le plus tendre dans les plus grandes afaires; il alla en Espagne procurer l'exécution de divers articles du traité de Cateau-Cambresis; il alla aussi à Rome faire reconoitre solemnélement par le pape la préséance de la France sur les autres courones, nommément sur l'Espagne. Nous apprenons par ses mémoires qu'il étoit fort ataché au garde des sceaux, Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, dont il étoit allié & qu'il se gouvernoit principalement par ses conseils. En 1569 il fut envoyé en Allemagne pour regler les conventions du mariage du roi Carles IX avec Elisabeth d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. Charles IX se servoit de lui dans toutes les négociations difficiles; il l'appeloit *son secrétaire* par excellence; il l'appeloit aussi *son pere*. C'est depuis Charles IX & *Villeroi* que les secrétaires d'état ont signé pour le roi. *Villeroi* ayant plusieurs fois présenté des dépêches à signer à Charles IX dans le temps où ce prince impatient vouloit aller jouer à la paume, il lui dit un jour: *signez mon pere, signez pour moi*. Eh bien! mon *maître*, répondit *Villeroi*, *puisque vous me le commandez, je signerai*. Ce fait est raporté partout, mais persone n'a dit que *Villeroi* eût pensé à se procurer cet avantage dont un ministre ambitieux & mal-intentioné eût pu tirer parti pour l'agrandissement & l'indépendance de son autorité persönele, on n'a point dit qu'il eût eu la petite adresse courtisane de choisir les momens où il prévoyoit que l'impatience de ce prince pouroit remettre dans ses mains ce dépôt dangereux.

Charles IX en mourant fit recomander *Villeroi* au prince qui alloit être son successeur. En effet Henri III lui donna d'abord toute sa confiance; il lui communiquoit ses desseins; il prit ses conseils pour l'institution de l'ordre du saint Esprit, il le chargea d'en dresser les statuts conjointement avec le chancelier, & il lui donna la charge de grand trésorier à la premiere promotion. En 1576 il avoit été employé aussi à négocier avec le roi de Navarre (Henri IV) & le duc d'Anjou-Alençon, pour les ramener à la cour qu'ils avoient quitée dans des intentions hostiles. Sous Henri III les favoris l'emportoient sur les ministres; le duc d'Espernon abusant de sa faveur comme il abusa depuis de la puissance qu'elle lui avoit procurée, traita *Villeroi* en plein conseil avec hauteur & arrogance. En 1588 Henri III engagé dans les états de Blois, renvoya du conseil & de la cour le chancelier de Chiverny, le sur-intendant Pompone de Bellievre, qui fut depuis chancelier sous Henri IV, & le ministre des afaires étrangeres *Villeroi*. Le motif de ce renvoi les honore; on croit communément qu'Henri III ayant pris la résolution de faire assassiner les Guises, voulut écarter des ministres clairvoyans & vertueux qui auroient combatu son projet, s'il leur en eût fait confidence, ou qui, s'il le leur eût caché, l'auroient pénétré sûrement & en auroient averti la reine-mere, seule capable d'en empêcher l'effet. *Villeroi* vint se jeter dans Paris, d'où, quoique engagé dans le parti de la ligue, il rendit les plus grands services à l'état, en confondant les pernicieux projets des espagnols & en travaillant à faire reconoître Henri IV, après la mort de Henri III.

Le vertueux Potier, le prudent Villeroi,
Parmi vos ennemis, vous ont gardé leur foi.

La conférence de Surêne, & l'abjuration du roi en 1593, l'entrée du roi dans Paris en 1594, furent des événemens préparés par les négociations secretes de *Villeroi*, il rentra dans le ministere, & servit enfin un maître plus digne de lui.

Après avoir concouru à dissiper les troubles intérieurs du royaume, il s'occupa de la pacification extérieure & générale, il prépara par ses travaux ce traité de Vervins dont l'Europe avoit tant de besoin. Il traita en 1600 avec le duc de Savoie pour la restitution du marquisat de Saluces. En 1606 il négocia l'accommodement du maréchal de Bouillon avec le roi.

Tout homme qui traite avec un parti, tandis qu'il fait profession publiquement d'être ataché au parti contraire, donne lieu à des soupçons & à des jugemens divers; *Villeroi* étoit dans le parti de la ligue par un atachement sincere & qui ne se démentit jamais pour la religion catholique, mais il étoit sage, modéré, ami des loix & de la monarchie, & par cette raison il étoit suspect & odieux aux ligueurs fanatiques: il l'étoit encore plus aux protestans par son atachement même à la foi catholique. Il est vrai que par une suite de cet atachement & de la confusion qu'on fit long-temps, même en politique, des intérêts temporels avec les intérêts de la religion, il eut toujours de l'opposition pour l'alliance de l'Angleterre & des Pays-bas, & qu'il croyoit que la France n'auroit dû s'allier qu'avec des puissances catholiques, nommément avec l'Espagne & la Savoie,

alors ses ennemies natureles. Il faut convenir que ces principes de politique, contraires aux inclinations de son maître & peut être aux vrais intérêts de l'état, n'étoient pas un médiocre inconvénient dans un ministre des afaires étrangeres; mais le remede à cette opposition de sentimens étoit dans la fidelité inviolable de *Villeroi* qui le reduisoit à de simples vœux pour les alliances catholiques, pendant qu'il suivoit exactement les intentions de son maître & qu'il remplissoit les engagemens de l'état envers les alliés protestans. S'il y eut une occasion où la fidélité de *Villeroi* put être suspecte, ce fut dans l'afaire de Nicolas l'Hôte son commis, qui faisoit disparoître des dépêches importantes & qui vendoit à l'Espagne les secrets de la France; nous voyons cependant par le récit de Sully lui-même qui n'aimoit pas *Villeroi* & qui le représente presque par-tout comme son ennemi, nous voyons que Henri IV se crut obligé de consoler *Villeroi* dans cette occasion, & qu'après quelques legers soupçons, dont il ne put d'abord se défendre & dont il reconut ensuite l'injustice, il finit par lui rendre toute sa confiance. (*Voyez* l'article de Hôte (Nicolas l') Voici le jugement que portoit de *Villeroi* ce grand prince, & c'est Sully lui-même qui le raporte dans ses mémoires.

" *Villeroi* a une grande routine dans les afaires & une connoissance entiere de celles qui se sont faites de son temps: il a été employé des sa premiere jeunesse plus que les deux autres (Sillery & Sully): il tient un grand ordre dans l'administration de sa charge, & dans la distribution des expéditions qui ont à passer par ses mains: il a le cœur généreux; n'est nullement adoné à l'avarice, & fait paroître son habilité dans son silence & sa grande retenue à parler en public. Cependant il ne peut soufrir qu'on contredise ses opinions, croyant qu'elles doivent tenir lieu de raison: il les réduit à temporiser, à patienter & à s'atendre aux fautes d'autrui: de quoi je me suis pourtant quelquefois assez bien trouvé. "

Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis parut d'abord disposée à donner sa principale confiance à ce vieux & fidele ministre, mais bientôt elle le sacrifia au crédit toujours croissant du maréchal d'Ancre. *Villeroi* se retira donc en 1614 à sa maison de Conflans. Bientôt il fut rapelé avec honeur sur les représentations des états-généraux mêmes; & ce fut lui qui en 1616 conclut le traité de Loudun entre la reine & le prince de Condé, chef des mécontens. Le maréchal d'Ancre, à qui ce traité n'étoit pas favorable, réprit bientôt tout son ascendant & fit de nouveau disgracier *Villeroi*; mais lorsqu'il fut détruit lui-même en 1617, le roi Louis XIII rapela au Louvre M. de *Villeroi*, qu'il remit à la tête des afaires & qu'il mena ensuite avec lui en Normandie pour l'assemblée des notables, qui alloit se tenir à Rouen. *Villeroi* y mourut le 12 novembre de cette même année 1617, âgé de soixante & quatorze ans.

4°. Le ministre *Villeroi* eut pour fils Charles de Neufville, Marquis d'Alincourt, seigneur de *Villeroi*, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville de Lyon & du Lyonois &c. ambassadeur à Rome, grand-maréchal des logis de la maison du roi, mort le 18 janvier 1642. Il avoit secondé avec beaucoup de zele les éforts de son pere pour le rétablissement d'Henri IV. Il lui avoit remis la ville de Pontoise en 1594, & par là il avoit accéleré la reduction de Paris, qui se fit le 22 mars de cette même année 1594. Aidé des instructions de son pere, il soutint noblement à Rome, pendant tout le cours de son ambassade, les droits de Henri IV & de sa courone. La famille de *Villeroi* continua de s'allier avec toutes les familles du ministere. Charles de Neufville eut deux femmes. La premiere, Marguerite de Mandelot, dame de Pacy, étoit petite-fille de Florimond Robertet, & tenoit à tous ces Robertet, ministres sous les rois Charles VIII, Louis XII, François I, Henri II, François II & Charles IX. Le premier de ces ministres fut aussi le premier qui commença de donner à la charge de secrétaire des finances l'éclat & l'autorité qu'elle a eu depuis.

La seconde femme de Charles de Neufville fut Jaqueline de Harlay, fille du fameux Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, sur-intendant des finances sous Henri IV.

Sa fille aînée, Marguerite, épousa Pierre Brulart, marquis de Sillery & de Puysieux, secrétaire d'état.

Un de ses fils, Henri, comte de Bury, mort en 1628 au retour du siége de la Rochelle, avoit épousé Françoise Phelypeaux, fille de Raimond, seigneur d'Herbault, secrétaire d'état.

Parmi les autres enfans de Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, nous distinguerons:

5°. Lyon François, chevalier de Malthe, commandeur de saint Jean de l'île, mestre de camp du régiment de Lyonois, tué au siége de Turin en 1639.

6°. Camille, né à Rome le 22 août 1606 pendant l'ambassade de son pere; il fut archevêque de Lyon, lieutenant-général au gouvernement de Lyon & du Lyonois, commandeur des ordres du roi. C'est de lui qu'on raconte qu'ayant voulu être chanoine & comte de Lyon, & le chapitre ayant montré un peu de froideur sur cette proposition, parce qu'il ne le trouvoit pas d'assez bonne maison, il fut nommé archevêque de Lyon par le crédit de sa famille, par la faveur de Louis XIV & peut être aussi par son mérite, & qu'en prenant possession de son siége, il fit à son aventure l'ap-

plication d'un passage du pseaume 117 verset 21, cité dans saint Matthieu chap. 21 vers 42. *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli. La pierre, que les architectes avoient rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle.* À quoi le doyen du chapître répondit par le verset suivant: *A domino factum est illud, & est mirabile in oculis nostris. C'est l'ouvrage du seigneur, & c'est à nos yeux un objet d'admiration* (ou *d'étonement.*)

L'archevêque de Lyon mourut âgé de quatre-vingt-douze ans, le 3 juin 1698, soixante & dix ans après Lyon François, mentioné dans l'article précédent, lequel étoit son frere puîné, & n'etoit pas mort dans l'enfance, puisqu'il étoit colonel & commandeur, & qu'il faisoit la guerre.

7°. Ferdinand, chevalier de Malthe, évêque de saint Malo, puis de Chartres, conseiller d'état d'église, mort à Paris le 2 janvier 1690, à quatre-vingt-deux ans, 62 ans après Lyon François.

8°. Mais le plus célebre de tous les enfans de Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, est le premier maréchal-duc de *Villeroi*, gouverneur de Louis XIV; Nicolas de Neufville, IV°. du nom. Il étoit né dans les dernieres années du seizieme siecle, sous le regne de Henri IV; avoit été élevé enfant d'honeur auprès de Louis XIII; il fut reçu en survivance gouverneur de Lyon en 1615. Il suivit en 1617 le maréchal de Lesdiguieres en Italie, où il assista sous ses ordres à différens siéges. De retour en France, il assista en 1621 au siége de Saint-Jean-d'Angely contre les Huguenots; il commanda un régiment d'infanterie au siége de Moutauban, un corps de six mille hommes au siége de Montpellier. Il servit dans la guerre de Mantoue, se trouva au combat de Carignan, eut divers commandemens au pas de Suse, à Pignerol, à Casal; il étoit en 1636 au siége de Dôle; commandoit un corps d'armée au siége de Turin en 1640. En 1644 il servit en Catalogne sous le maréchal de la Mothe. En 1646 il fut nommé gouverneur de Louis XIV, & ce prince le fit maréchal de France le 20 octobre de la même année. Les grâces & les dignités s'accumulerent sur sa tête. Il fut fait chef du conseil royal des finances en 1661, chevalier du saint-Esprit en 1662, duc & pair le 15 décembre 1663. Le ministre *Villeroi* Nicolas III avoit obtenu en 1610 des lettres patentes, portant création de sa seigneurie de *Villeroi* en châtellenie; son fils Charles, marquis d'Alincourt, en avoit obtenu en 1615 pour la faire ériger en marquisat. Le maréchal de *Villeroi* fut fait duc & pair par des lettres patentes, données au mois de septembre 1651, mais qui ne furent enregistrées qu'en 1663, à l'époque qui vient d'être indiquée. Il mourut le 28 novembre 1685 dans sa quatre-vingt-huitieme année. Il vivoit encore lorsque dans cette même année 1685, les princes de Conty, le prince de Turenne & plusieurs autres jeunes gens de la cour de France partirent pour la guerre de Hongrie sans permission du roi. Le mécontentement, l'aversion pour les mœurs d'une cour qui devenoit dévote, étoient les principaux motifs de ce voyage. On intercepta leurs lettres. Ces lettres étoient remplies, les unes de fortes impiétés en dérision de la dévotion de la cour, les autres de plaisanteries sanglantes, soit contre Madame de Maintenon, soit contre Louis XIV lui-même. Le marquis d'Alincourt, petit-fils du vieux maréchal, se trouva du nombre de ceux, qui ne s'étoient permis que des impiétés, le maréchal le fut, & il dit: *du moins mon petit-fils n'a médit que de Dieu, & celui-là pardone.*

Le maréchal de *Villeroi* avoit été créé, en 1666, chef du conseil d'où sortirent tant de réglemens & d'ordonances célebres concernant la justice, le commerce, la marine, la police, telles que l'ordonance civile de 1667, l'ordonance criminele de 1670, &c.

9°. Le second maréchal de *Villeroi*, gouverneur de Louis XV, come le premier l'avoit été de Louis XIV, étoit fils du premier & fut encore plus célebre que lui, mais d'une célébrité mêlée de fautes & de disgraces autant que de valeur, d'honeur & de probité. Il se nommoit François de Neufville; il eut toutes les dignités & tous les emplois de son pere, & fut de plus capitaine des gardes du corps en 1695, à la mort du maréchal de Luxembourg; emploi qui n'a pas cessé depuis d'être dans sa famille. Il paroît qu'il fit ses premieres armes contre les turcs au combat de Raab en Hongrie en 1664. En 1668 il suivit Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté & se signala au siége de Dole, comme avoit fait son pere au siége de la même ville en 1636. Dans la guerre de Hollande il servit quelque temps dans l'armée de l'évêque de Munster. Il fut fait chevalier des ordres en 1688, maréchal de France en 1693. Il prit Charleroi le 11 octobre de la même année, mais M. de Vauban conduisoit les ataques & M. de Luxembourg couvroit le siége. En 1695 il commanda dans les Pays-bas; M. de Vaudemont fit devant lui le 14 juillet une retraite fort estimée, & le maréchal de *Villeroi* n'osa ou ne put l'ataquer. Il s'en dédomagea en bombardant Bruxelles les 13, 14 & 15 août; mais le prince d'Orange (le roi Guillaume) prit Namur le 4 août & le château du même Namur le 2 septembre, sans que le maréchal de *Villeroi*, qui s'étoit avancé sur les bords de la Mehaigne, pût rien entreprendre, & on put alors rendre aux françois les sarcasmes & les bravades dont trois ans auparavant Boileau avoit accâblé les ennemis dans sa mauvaise ode sur la prise de Namur;

on put leur dire en les excitant de même par forfanterie à faire lever le siége de Namur & en les raillant grôssiérement de ne l'avoir pas pris.

Courage, vers la Méhaigne
Voilà vos drapeaux flotans.

En effet on n'épargna ni les chansons ni les satyres au maréchal de *Villeroi*, & il est de tous les généraux de Louis XIV celui, contre lequel on a le plus fait de ces chansons militaires & grivoises, attribuées aux soldats. Nous n'en rapelerons qu'une, à laquelle le ton niais & nonchalant d'un air connu, & l'heureuse application du mot *Guillaume*, qui étoit dès lors un refrein, aussi très connu, donnent un assez grand mérite dans le genre satyrique-chansonier.

Villeroi
Villeroi
A fort bien servi le roi
Guillaume
Guillaume.

En 1697 le maréchal de *Villeroi* commanda encore en Flandre; il couvrit le siége d'Ath, que faisoit le maréchal de Catinat; Ath fut pris le 5 juin. Le maréchal de *Villeroi* avoit dans cette même campagne un projet sur Bruxelles, le roi Guillaume le fit avorter.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, le maréchal de *Villeroi* alla en 1701 relever le maréchal de Catinat qu'on rapeloit d'Italie; on sait trop avec quel dédain superbe & quel ton de supériorité, il osa parler à cet homme modeste, qui, dans cette qualité d'homme modeste & plus encore en qualité de général, lui étoit infiniment supérieur. Le combat de Ghiari, où *Villeroi* fut repoussé avec perte le 1 septembre, conformément aux pronostics de M. de Catinat, rabaissa un peu l'orgueil du premier.

Le 2 février 1702 nouvele humiliation. Le prince Eugene surprend Crémone & dans Crémone le maréchal de *Villeroi*. Eugene fut chassé sur le champ par la valeur des françois & des irlandois, mais il emmena le maréchal de *Villeroi* prisonier. Il fut conduit à Grats, où il resta jusqu'au mois d'octobre suivant.

En 1703 il alla commander dans les Pays-bas, où il prit Tongres le 10 mai & eut quelques autres avantages.

Il fit de grandes pertes en 1704 en Allemagne par une mortalité qui se mit dans son armée. En 1705 dans les Pays-bas, des lignes trop étendues qu'il défendoit du côté de Vignamont, furent forcées le 18 juillet; cette campagne lui fit cependant honeur, parce que, malgré cet échec, il couvrit si bien les principales villes de Flandre, qu'il empêcha les ennemis de prendre des quartiers d'hiver dans ce pays.

En 1706 le 23 mai, jour de la Pentecôte, il essuya le terrible échec de Ramillies, qui entraîna la perte de presque toute la Flandre. Le roi se crut obligé de lui ôter le commandement des armées, mais toujours prévenu en sa faveur par l'amitié, il attribua tous ses revers au malheur, il crut qu'on exagéroit ses fautes & son incapacité. Quand il le revit après ses défaites, il se contenta de lui dire avec bonté: *M. le maréchal, à notre âge on n'est plus heureux*, & connoissant son zele & ses vertus, il chercha le moyen d'employer ses services dans un autre genre, il le nomma en 1714 ministre d'état & chef du conseil royal des finances, il le nomma aussi par son testament gouverneur de Louis XV.

La disgrace du maréchal de *Villeroi*, arivée en 1722, fut un grand événement à la cour. Le maréchal n'étoit ami ni du régent, ni du cardinal Dubois; il avoit sur-tout pour ce dernier le mépris que Dubois devoit naturélement inspirer à une âme fiere & franche comme celle de *Villeroi*. Dubois, dans le projet qu'il avoit conçu de se faire nommer premier ministre, voulut gâgner *Villeroi*, pour qu'au moins il ne s'opposât pas trop hautement à sa nomination, & qu'il ne le desservît pas auprès du jeune roi. Le cardinal de Bissy fut chargé de cette négociation, & réussit d'abord si bien qu'il amena le maréchal chez Dubois, qui offroit de se transporter chez lui. *Villeroi* crut qu'il ne s'agissoit que d'un raprochement & d'une réconciliation en général, sans aucun objet déterminé. Dubois, charmé de voir chez lui le maréchal, s'enferme avec lui & le cardinal de Bissy. La conversation commence par ces complimens & ces protestations d'amitié, qui ne sont pas même une fausseté entre courtisans, puisqu'elles ne trompent persone; mais le maréchal a dit lui-même depuis, que quand Dubois parla d'être premier ministre, & le pressa de faire goûter ce projet au roi, & même de le présenter à ce jeune prince, il ne put tenir à une pareille proposition, la patience lui échapa; il s'emporta, & accâbla le cardinal Dubois de reproches & d'injures. Le négociateur Bissy, pour le moins aussi déconcerté que Dubois, essaye de calmer le maréchal, d'adoucir ses expressions; de les interpréter le plus favorablement, de lui rapeler qu'il est venu dans un esprit de paix & d'amitié, que s'il ne croit pas devoir servir le cardinal, il ne doit pas au moins l'injurier; que sans doute ce n'est point son intention, mais que ses mouvemens ont trop d'impétuosité, & ses expressions trop d'aigreur. Plus on veut l'apaiser, plus il s'échaufe & s'irrite; il passe enfin toute mesure, donne la scene la plus éclatante, & s'en aplaudissant, finit par dire au cardinal

Dubois : *à présent que je vous ai montré toute mon âme, que nous ne pouvons plus nous pardoner l'un à l'autre, je vous déclare que vous n'avez qu'un moyen de m'empêcher de vous nuire en toute occasion, c'est de me faire arrêter, si vous l'osez & si vous croyez en avoir le pouvoir.* Le cardinal de Bissy voyant le triste fruit de ses soins ouvre la porte, prend le maréchal par le bras, le pousse dehors; on essaye au moment de se composer devant les spectateurs, l'altération du maréchal, l'embaras de Bissy, la confusion de Dubois n'échaperent à persone, & bien-tôt toute la cour fut instruite de la scene qui venoit de se passer. Dubois de son côté court chez le régent, & lui déclare qu'il va quiter les afaires & la cour, si le maréchal ne lui est sacrifié. Le régent eût pu mépriser cette menace, mais il sentit qu'en manquant au cardinal, dépositaire de son autorité, le maréchal lui avoit manqué à lui-même; il avoit d'ailleurs beaucoup d'autres sujets d'être mécontent de *Villeroi*. Ce gouverneur, par des précautions injurieuses, affectoit, en toute occasion, d'acréditer les bruits qui avoient couru autrefois contre le duc d'Orléans, sur la mort des enfans de Louis XIV. Jamais le régent n'approchoit du jeune monarque, qu'aussi-tôt le gouverneur ne se mît entre deux. Il ne vouloit point soufrir que le régent entretînt, seul, le roi, & si quelquefois ce prince vouloit dire un mot à l'oreille de Louis XV, le gouverneur avançoit la tête entr'eux, pour entendre. Il ne dissimuloit point que ces précautions lui paroissoient nécessaires à la sûreté de son éleve; il étoit applaudi & encouragé dans cette conduite par tous les ennemis du régent. Ce prince la soufrit longtemps avec beaucoup de patience, pour le bien de la paix, mais ayant à venger Dubois, & ne voulant pas cependant paroître immoler à un tel homme, une telle victime, il se ressouvint de ses propres injures & s'en procura même à dessein une nouvele, pour avoir occasion d'éclater. Après son travail ordinaire avec le roi, travail où le maréchal de *Villeroi* assistoit toujours, & où l'évêque de Fréjus, Fleuri, assistoit aussi quelquefois, le régent supplie le roi de vouloir passer avec lui dans un arriere-cabinet, où il a quelque chose de secret à lui communiquer. Le gouverneur, comme on l'avoit prévu, s'y oppose. Le roi avoit alors douze ans & demi; M. le duc d'Orléans insiste, & représente, avec politesse & douceur, à M. de *Villeroi*, que le roi approche de sa majorité, époque où il sera censé gouverner par lui-même, qu'il est temps de lui rendre compte de choses qu'il est actuélement en état d'entendre, & qui ne doivent être dites qu'à lui seul. Le maréchal réplique, avec vivacité, qu'il sait le respect qu'il doit à son altesse-royale, mais qu'il connoit aussi les devoirs de sa charge, qu'elle ne lui permet pas de laisser parler au roi en particulier, sans savoir ce qu'on veut lui dire, encore moins de le laisser emmener dans un cabinet hors de la vue, parce que dans tous les momens il répond de sa persone.

Le régent regardant fixément le maréchal: " vous vous oubliez, monsieur, lui dit-il, & „ vous oubliez à qui vous parlez, je veux croi- „ re que vous ne sentez pas la force de vos „ termes. Le respect que j'ai pour sa majesté, „ m'empêche de vous répondre & de pousser „ plus loin cette conversation „. En même temps il fait au roi une révérence profonde, & se retire.

Villeroi, quoique parmi ses amis, ennemis du régent, il se vantât de la fermeté qu'il avoit montrée dans cette occasion, avoit été frapé du ton d'autorité avec lequel ce prince lui avoit parlé, il sentit qu'il lui devoit des excuses, & ses amis furent de cet avis, il alla donc le lendemain 10 août 1722, chez M. le régent; c'étoit où on l'atendoit, tout étoit prévu, toutes les mesures étoient prises, le nouveau gouverneur étoit déja choisi. *Villeroi* demande à parler à M. le régent, on lui répond que le prince est enfermé & qu'il travaille; il s'approche de la porte du cabinet, & veut entrer. La Fare, capitaine des gardes du duc d'Orléans, paroît & demande à *Villeroi* son épée, celui-ci s'apprête à faire résistance; il est investi, serré de près, jeté dans une chaise qu'on ferme sur lui, emporté rapidement à travers les jardins de Versailles, placé dans un carrosse environé de mousquetaires, qui part à l'instant, & le mene, en peu d'heures, dans son château de *Villeroi*.

Quand le régent annonça au roi cette nouvele, l'enfant royal rougit, se cacha le visage, ne proféra pas une parole, ne voulut ni sortir, ni jouer, ni presque manger, pleura beaucoup, & ne dormit pas de la nuit. Le lendemain, nouvel embaras pour la cour, & nouvele douleur pour le roi, l'évêque de Fréjus avoit disparu, on envoya des couriers de tous côtés pour le chercher, on apprit enfin qu'il s'étoit retiré dans un château apartenant à M. le président de Lamoignon, frere aîné de celui que nous avons vu chancelier. Le roi & le régent lui écrivirent; il revint reprendre ses fonctions après de son éleve, qui avoit pour nouveau gouverneur le duc de Charost, & le calme fut rétabli.

La douleur du jeune roi parut, à cette occasion, tenir moins à son atachement pour ses maîtres; qu'à une forte prévention qu'il ne devoit la conservation de sa vie qu'à la surveillance de ces deux persónages; & cette prévention si injurieuse au régent, toute la conduite du maréchal de *Villeroi* avoit dû l'inspirer à Louis XV.

Le maréchal de *Villeroi* & l'évêque de Fréjus s'étoient promis que si l'un des deux étoit renvoyé,

renvoyé, l'autre se retireroit; c'étoit pour remplir en quelque sorte cet engagement que Fleuri avoit pris la fuite aussitôt qu'il avoit su la détention de *Villeroi*, & celui-ci trouva mauvais que Fleuri eû si aisément repris sa place; mais ce traité secret entre les deux instituteurs étoit-il bien légitime? n'étoit-ce pas vouloir se rendre trop nécessaires en cherchant à fortifier l'idée que la vie du roi n'étoit en sûreté qu'entre leurs mains? Quoi qu'il en soit, le maréchal se vit, contre son attente, abandoné dans son château de *Villeroi*; mais comme il ne l'étoit pas encore assez au gré du cardinal Dubois contre lequel il se permettoit les déclamations les plus fortes & les plus justes; on l'envoya dans son gouvernement à Lyon. Il ne revint à Paris qu'après la mort du cardinal Dubois & du régent, le 25 juin 1724, & le 27 il fut présenté au roi, à Versailles, par le duc de Bourbon, alors premier ministre. Il mourut à Paris, le 8 juillet 1730, dans sa quatre-vingt-septieme année.

9°. Un de ses fils (François-Catherine) chevalier de Malthe, fut noyé sur les galeres de Malthe, en 1700. L'aîné fut lieutenant-général, un autre archevêque de Lyon, & cette ville de Lyon, tant au temporel qu'au spirituel, parut pendant long-temps être comme un empire particuliérement affecté à cette maison de *Villeroi*.

VILLIERS DE L'ÎLE-ADAM, (*Hist. de Fr.*) maison considérable dont étoient:

1°. Pierre I, qui acquit en 1364 la terre *de l'Île-Adam*, qui fut porte-oriflamme de France & qui se rendit recomandable sous les regnes des rois Jean, Charles V & Charles VI par les grands emplois qui lui furent confiés, & par la maniere dont il s'en acquita.

2°. Son petit-fils, Jean de *Villiers*, seigneur *de l'Île-Adam* & de *Villiers*-le-Bel, est le trop fameux maréchal *de l'Île-Adam*, ataché au parti du cruel Jean, duc de Bourgogne, dont il étoit le lieutenant & l'un des plus vaillans capitaines; sa mémoire doit être à jamais en horreur pour les cruautés qu'il exerça dans Paris, lorsqu'il y entra par surprise à la tête du parti Bourguignon, la nuit du 28 mai 1418. Le fils d'un quartier, nommé le Clerc, déroba les clefs sous le chevet du lit de son pere & alla ouvrir les portes. L'*Île-Adam* entra d'abord sans bruit; puis, quand le peuple se fut joint à lui, & quand il se fut rendu maître de la persone du roi Charles VI, toute le ville retentit de ce cri: *la paix & Bourgogne*. Le vigilant Tanneguy du Chatel n'eut que le temps d'aller prendre le dauphin dans son lit, & de se sauver avec lui à la bastille, puis à Melun; le connétable d'Armagnac, déguisé en mendiant, se cacha chez un maçon; mais sur une défense qui fut publiée de donner asyle à aucun Armagnac sous peine de mort, le maçon le livra. Alors commença un des plus horribles massacres dont l'histoire ait conservé le souvenir. Le connétable, le chancelier de Marle, les évêques de Senlis, de Coutances, de Bayeux, d'Evreux, de Saintes, &c. furent égorgés; leurs corps furent traînés pendant trois jours dans les rues; on avoit pris plaisir à couper en lanieres la peau du connétable, & on lui avoit fait une écharpe de sa chair; le sang ruisseloit dans les rues, ou éventroit les meres, on écrasoit les enfans; les assassins rioient en contemplant leur ouvrage: *regardez ces petits chiens*, disoient-ils, *ils remuent encore*! Les chefs du parti Bourguignon les approuvoient & les encourageoient: *mes enfans*, crioient-ils, *vous faites bien*.

Les Armagnacs n'avoient pas eu plus d'humanité. Le journal du regne de Charles VI accuse les gendarmes du connétable d'avoir fait rôtir des hommes & des enfans dont ils ne pouvoient pas tirer de rançon, & le connétable avoit aussi formé le projet d'un massacre général des Bourguignons, qu'il alloit exécuter lorsque ceux-ci surprirent Paris. Le duc de Bourgogne y fit son entrée un mois après l'*Île-Adam*, & le carnage recomença. L'*Île-Adam* fut fait maréchal de France le 27 juillet 1418, & confirmé dans cette dignité le 26 août suivant par la faction de Bourgogne, unie avec les anglois vainqueurs & devenus maîtres en France. Henri V, roi d'Angleterre, prince aimable, mais fier, gardoit pour les anglois son affabilité, il ne vouloit être pour les françois qu'un conquérant; une froideur seche & dure; un orgueil capricieux, des manieres impérieuses, annonçoient un vainqueur & un despote. La liberté françoise n'osoit prendre l'essor avec ce maître superbe, qui n'étoit flaté du respect qu'autant qu'il ressembloit à la crainte. Le maréchal de l'*Île Adam* s'étant un jour présenté devant lui, *vêtu d'une robe de blanc gris*, *l'Île Adam*, lui-dit sévérement Henri, *est ce-là la robe d'un maréchal de France*? *Très-cher seigneur*, répondit le maréchal, *je l'ai fait faire pour venir depuis Sens jusqu'ici*. L'*Île Adam* regardoit le roi en parlant. *Comment*, dit le prince en fronçant le sourcil, *osez vous regarder un prince au visage*? *Très-redouté seigneur*, repartit l'*Île-Adam*, *c'est la guise de France: & si aucun n'ose regarder celui à qui il parle, on le tient pour mauvais homme & traître, & pour dieu, ne vous en déplaise*. *Ce n'est pas notre guise*, repliqua froidement le roi d'Angleterre. Peu de tems après, l'*Île Adam* fut mis à la bastille sur une fausse accusation d'avoir voulu livrer Paris au dauphin, & sans le crédit du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, allié alors nécessaire aux Anglois, la vie du maréchal de l'*Île-Adam* étoit en danger. Remis en liberté en 1422, il continua de servir le duc de Bourgogne, qui le fit gouverneur de Paris en 1429, & chevalier de la toi-

son d'or en 1430. Il prit Gournai, servit au siége de Lagni en 1432, se rendit maître de Saint-Denis en 1435. Le duc de Bourgogne, ayant fait sa paix cette même année avec Charles VII, l'*Île-Adam* ne servit plus que son maître légitime, & ne combatit plus que les anglois, il leur enleva Pontoise, & facilita la réduction de Paris, qui rentra en 1436 sous l'obéissance de Charles VII. Le maréchal de l'*Île-Adam* fut tué à Bruges dans une émotion populaire le 22 mai 1437.

3°. Philippe de *Villiers l'Île-Adam*, petit fils du maréchal, a expié par une gloire pure & sans tache les cruautés qui avoient terni les exploits d'ailleurs brillans du maréchal, il a répandu sur son nom & sur sa maison un grand & respectable intérêt. Philippe de *Villiers l'Île-Adam* est ce fameux grand maître de l'ordre Saint Jean de Jérusalem, qui fut le quarante-troisieme grand-maître de cet ordre & qui fut nommé en 1521. Les chavaliers de Saint Jean occupoient encore alors l'île de Rhodes. La défense de cette place, si souvent l'écueil de la puissance ottomane, est un des plus beaux modeles qu'on puisse proposer aux cœurs passionés pour la gloire. Ces généreux chevaliers y signalerent une valeur, une constance, une patience, supérieures aux forces ordinaires de l'humanité, & que peut-être la religion seule peut inspirer dans un pareil degré. Le grand-maître *Villiers de l'Île-Adam* fit tout ce qu'on pouvoit atendre d'un héros chrétien. Son courage, sa prudence, son zele, son activité, sa piété forment le tableau le plus sublime & le plus touchant. Toujours sur les remparts ou au pied des autels, soldat, général & religieux, il bravoit tous les dangers, il essuyoit toutes les fatigues, il repoussoit tous les assauts, il animoit ses freres par ses exhortations, par ses exemples, il se produisoit par-tout, il se multiplioit; ses prieres appeloient le secours de Dieu, ses négociations le secours des hommes, mais Dieu vouloit l'eprouver, les hommes l' abandonerent; il ne s'abandona pas lui-même, il n'abandona pas ses freres, un désespoir héroïque ranima ses éforts; on le vit, oubliant son âge & sa dignité, passer trente-quatre jours & trente-quatre nuits dans les retranchemens, ne se permettant qu'à peine quelques instans de sommeil sur un matelas qu' on lui jetoit au pied des retranchemens, il auroit rebuté toutes les forces de l'empire ottoman rassemblées devant Rhodes, si elles n'eussent pas eu Soliman second à leur tête; il succomba enfin, il se rendit au bout de cinq mois, mais dans quelles circostances! De cent cinquante mille combatans qui formoient originairement l'armée des turcs, plus de quarante mille avoient été tués dans les sorties, & dans les différentes ataques; les fatigues & les maladies, suite d'un long siége, en avoient emporté un pareil nombre. La place avoit été batue de plus de cent-vingt mille coups de canon, elle n'étoit plus qu'un monceau de cendres ou qu'un amas de ruines; tout ce qui avoit résisté aux canons, avoit été renversé par le jeu terrible des mines. Les assiégés n'avoient plus ni poudre, ni vivres, ni pioniers, ni défenseurs. Presque tous les chevaliers étoient ou morts, ou mourans, ou du moins mis hors de combat. Une cause si noble & si noblement défendue, meritoit d'être triomphante, elle méritoit du moins de n'être pas abandonée par tout le reste de la chrétienté. Que *l'Île-Adam* étoit alors supérieur à Charles-Quint & à François I, & quels hommes ces princes ambitieux laissoient exterminer pour ne pas suspendre un moment leurs inutiles & funestes quereles! Cet ordre détruit portoit de mer en mer ses respectables débris, l'admiration & la douleur publique illustroient leur suite glorieuse, ils débarquerent à Civita Vecchia, ils obtinrent du pape la ville de Viterbe pour leur résidence, en atendant qu'ils eussent trouvé quelque autre asyle plus conforme à leur institution & à leurs projets. Enfin, en 1530, Charles-Quint, par des vûes d'intérêt, se fit l'honeur de les recueillir dans l'île de Malthe, dont ils portent aujourd'hui le nom; il la leur donna, ainsi que l'île de Goze & la petite île du Cuming, afin qu'ils réprimassent les brigandages des corsaires de barbarie, & qu'ils missent à couvert de leurs incursions toutes les îles voisines de la Sicile, la Sicile elle même & les côtes du royaume de Naples. Les lettres de Donation de l'île de Malthe aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, sont du 24 mars 1530, & l'acte d'acceptation du 25 avril suivant. Le grand-maître *Villiers de l'Île Adam* eut la consolation de voir son ordre solidement établi dans ce nouvel asyle. Il mourut le 21 août 1534, âgé de soixante & dix ans.

VILLIERS, (Georges) (*hist. d'Anglet.*) favori de Jacques I & de Charles I, fut créé duc de Buckingham pendant le voyage qu'il fit à Madrid avec Charles, alors prince de Galles. Charles alloit faire sa cour à l'infante & mériter par ses soins la main de cette princesse. Ce mariage étoit devenu la grande afaire & l'objet de tous les vœux de Jacques I, qui croyoit, par l'entremise de l'Espagne, faire rétablir l'électeur Palatin, son gendre, dans ses états, dont il avoit été dépouillé par l'empereur. La nation angloise voyoit d'assez mauvais œil l'alliance d'un prince anglois & protestant avec une princesse catholique, & sur-tout espagnole; la galanterie romanesque de Charles réussit fort bien à la cour d'Espagne; mais ce qui est ridicule, c'est la terreur pusillanime dont le prince de Galles & le duc de Buckingham parurent subitement saisis & qu'ils communiquerent aisément à Jacques I. Ils prirent ombrage de tout ce qui devoit leur inspirer la confian-

ce, plus on les accueilloit à Madrid, plus ils crurent qu'on avoit résolu de les y retenir malgré eux; Jacques, au départ de son fils, qu'il aimoit avec une tendresse excessive, avoit pleuré amérement & avoit montré beaucoup d'inquiétude sur ce voyage: Buckingham lui manda qu'il reconoissoit trop tard que les pressentimens des rois & des peres sont des avis du ciel; le prince de Galles lui écrivit d'un ton encore plus sinistre qu'il n'avoit plus de fils, qu'il falloit qu'il regardat désormais l'électrice Palatine comme sa seule héritiere. Jacques épouvanté envoya précipitament des vaisseaux pour ramener son fils: le duc de Buckingham n'eut qu'un mot à dire à Philippe IV, & tous les ports de l'Espagne furent ouverts pour le retour. On prit seulement les dernieres mesures pour terminer l'afaire du mariage aussitôt que les dispenses seroient arivées: les dispenses ariverent & le mariage ne se fit point; les espagnols en accuserent les anglois, & les anglois les espagnols; il paroît que l'orgueil du duc de Buckingham n'avoit pu s'acorder avec l'orgueil du comte duc d'Olivares, ministre d'Espagne, & que Buckingham, qui gouvernoit Jacques I & son fils, avoit inspiré au jeune prince de l'éloignement pour cette alliance, & parvint même à en dégoûter le roi Jacques. Cette crainte chimérique d'être retenus prisoniers en Espagne, n'étoit peut-être qu'on des ressorts de cette intrigue.

Quoi qu'il en soit, cette rupture avec l'Espagne acquit à Buckingham la confiance & la faveur de sa nation; le parlement le regardoit comme le saveur de la religion & de l'état. Il montra bientôt qu'il ne méritoit pas ces titres dans le sens où on les lui donnoit, car il alla en France demander la princesse Henriette pour le prince de Galles, & il fit réussir ce mariage d'une princesse catholique & d'un prince protestant; mais il ne s'acorda pas mieux avec le cardinal de Richelieu qu'il ne s'étoit acordé avec le duc d'Olivares; il s'éleva entre le cardinal & lui une double rivalité de politique & d'amour. Il devint amoureux en France de la reine Anne d'Autriche, Richelieu l'avoit prévenu, mais n'ayant pas sû plaire, il vengeoit en perdant la reine dans l'esprit du roi son mari; Buckingham fut, dit-on, plus heureux, (*voyez* l'article Anne d'Autriche). De retour à Londres, il brouilla l'Angleterre avec la France. Richelieu espéra du moins que son rival ne verroit plus la reine; mais il avoit afaire à un ennemi entreprenant. Buckingham revint sécrétement en France & osa se présenter chez la reine: il voulut y rentrer depuis en ennemi, en vainqueur, pour déposer ensuite ses lauriers aux pieds de la souveraine de son âme. Cette entreprise ne réussit pas, les anglois, obligés de tenter une descente dans l'île de Rhé, furent repoussés avec une perte considérable, & le duc de Buckingham par cette expédition mal concertée & mal exécutée perdit l'estime & la faveur de sa nation. Le parlement d'Angleterre le traita en ennemi public & le poursuivit comme auteur de toutes les injustices que les anglois aimoient alors à reprocher au gouvernement. Pour toute réponse, le duc de Buckingham se disposoit à aller prendre sa revanche en France, en portant aux Rochelois le secours dont ils avoient besoin & qu'ils réclamoient alors, après l'avoir refusé d'abord; Buckingham étoit à Portsmouth, où il préparoit le nouvel armement; à une conférence qu'il eut avec Soubise & quelques gentils-hommes françois protestans qui pressoient ce secours, les spectateurs qui ne les entendoient pas, crurent apercevoir, qu'on mettoit de part & d'autre un peu de chaleur dans la dispute, & que les françois surtout gesticuloient encore plus qu'à l'ordinaire. Le duc les quite; lorsqu'il passoit dans une chambre voisine, un homme, qui se cachoit le visage, lui donne un coup de couteau & laisse le couteau dans la playe, le duc l'arrache & le jete, en s'écriant: *le vilain m'a tué*, il tombe mort sur le plancher; on crut d'abord que ce funeste accident étoit une suite de la conférence qu'il venoit d'avoir avec les françois; mais on trouva par terre un chapeau dans lequel étoient écrits, comme des termes sacramentels, quelques mots d'une remontrance du parlement, qui déclaroient Buckingham ennemi public; un homme que son maintien suspect fit arrêter, reconut le chapeau pour être le sien & le coup pour être de lui; c'étoit un gentilhomme anglois, nommé Felton, homme atrabilaire & enflamé de ce fanatisme parlementaire, qui devenoit alors la maladie angloise.

On accusa le cardinal de Richelieu de la mort de Buckingham, parce qu'ils avoient été rivaux, & parce qu'on attribuoit à Richelieu tous les crimes politiques qui se commettoient dans l'Europe, & même ceux qui ne se commettoient pas.

Malgré la mort de Buckingham, l'armement partit pour la Rochele, mais il trouva le port fermé par cette fameuse digue que Richelieu avoit fait construire & qui força enfin la Rochelle de se rendre à la vûe des anglois en 1628. Buckingham avoit été tué le 2 septembre de la même année.

Ceux qui aiment le merveilleux, peuvent voir dans le président Hénault ce qu'il raporte d'après Clarendon, de la vision d'un officier anglois, à qui *Villiers*, pere du duc de Buckingham & mort depuis plusieurs années, apparut à plusieurs reprises, lui recomandant d'avertir son fils que, s'il ne se corrigeoit, il ne tarderoit pas à périr misérablement.

Villiers, (Pierre de) (*hist. litt. mod.*) l'abbé de *Villiers*, né à Cope sur la Charente en 1648, entra chez les jésuites en 1666, en sortit en 1689, entra pour lors dans l'ordre de Clu-

ni, & fut prieur de Saint-Turin, dans le diocêse d'Amiens; Boileau l'appeloit le *Matamore de Cluni*, ce qui avoit plus de raport à son air & à son ton qu'à ses écrits, où l'on ne trouve rien qui sente le Matamore. Ses sermons & ses ouvrages moraux, en prose, sont oubliés. Il n'étoit pas bon poête, mais c'est encore comme poête qu'il est le plus connu. On a souvent cité des vers de son art de prêcher, moins comme de bons vers, que comme des vers contenant de bons préceptes, & propres à prévenir ou à corriger de certains défauts. On a de lui aussi un poême sur l'amitié, & un sur l'éducation des rois, on a encore des épîtres & des pieces diverses. Il y a de l'esprit & quelquefois de la sensibilité dans la plupart de ses ouvrages. L'abbé de *Villiers* mourut à Paris, en 1728.

VILLON. (François Corbueil, dit) (*hist. litt. mod.*) On ne peut oublier *Villon* parmi les poêtes du quinzieme siecle, il a laissé une assez grande réputation, & de poête, & de malhonête homme. On sait par lui-même qu'il fut, peut-être, pendu.

Je suis françois, dont ce me poise,
Nommé Corbueil en mon surnom,
Natif d'Auvers, empres Pontoise,
Et du commun nommé Villon;
Or d'une corde d'une toise,
Sauroit mon col que mon cul poise,
Si ne fût un joli appel.
Ce jeu ne me sembloit point bel.

On ignore quel fut le succès de l'appel; les uns disent que Louis XI lui donna sa grâce, les autres, que la sentence qui le condamnoit à être pendu fut cassée, & que le parlement ne fit que le banir, on ignore le reste de son histoire. Si l'on en croit Rebelais, il se retira en Angleterre, sous la protection d'Edouard IV, dont il obtint la faveur.

On sait le témoignage que Boileau lui a rendu.
Villon fut le premier, dans ces siecles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

François I, qui faisoit cas de ce poête, chargea Marot d'en donner une édition correcte; c'est sur cette édition que fut faite celle de Coustelier, *in* 8°. en 1723.

VINCENT. C'est le nom de plusieurs personages connus, tels que:

1°. Saint *Vincent*, diacre de Saragosse, qui soufrit le martyre à Valence, en 305.

2°. *Vincent* de Lerins, religieux du monastere de ce nom, composa, en 434, son *commonitorium* contre l'hérésie de Nestorius, & qui peut servir contre toutes les hérésies. Baluze l'a donnée avec Salvien, dans une même édition, en 1684. cette édition, enrichie de notes, a reparu augmentée à Rome 1731, in 4°. Le *commonitorium* a été traduit en françois.

3°. *Vincent* de Beauvais, ainsi nommé parce qu'il étoit de Beauvais, eut l'estime de Saint-Louis qui le fit son lecteur, & lui donna une inspection générale sur les études des princes ses fils. Il est l'auteur des quatre *miroirs; miroir* de la nature, *miroir* des sciences, *miroir* de l'histoire, *miroir* de la morale. Ce dernier *miroir* n'est pas, dit-on, de *Vincent* de Beauvais. Le tout est intitulé: *speculum majus*, le grand *miroir*, pour distinguer cet ouvrage d'un autre *miroir* ou *image du monde*, par un auteur françois ou anglois, nommé Honorius. Tout étoit *miroir* dans ces siecles, tous les titres de livres étoient métaphoriques, on ne savoit pas être simple. Mort en 1264.

4°. Saint *Vincent* Ferrier, religieux Dominicain, né à Valence en Espagne le 23 janvier 1357. Ses missions en Espagne, en France, en Italie, en Angleterre, en Écosse, firent éclater son zele dans une partie d'Europe. Il l'exerça sur-tout pendant le schisme qui déchiroit l'Église, pour engager les princes, & les prélats à travailler à la réunion. Il fut quelque tems confesseur de l'anti-pape Benoît XII ou XIII; mais voyant sa persévérance dans le schisme, il l'abandona, & adhéra au concile de Constance. En 1417 il alla prêcher en Bretagne, et mourut à Vannes âgé de 62 ans, après avoir reduit grand nombre de pécheurs à la pénitence. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages ascétiques & mystiques.)

5°. Saint *Vincent* de Paul. Cet homme peut être regardé comme le héros de la charité; il fit des découvertes & des conquêtes dans ce genre; nul ne sut mieux rendre les riches utiles aux pauvres, nul ne sut mieux tirer parti & de sa propre sensibilité, & de celle des autres.

Vincent de Paul étoit né en 1576, à Poy dans le diocêse d'Acqs; sa premiere occupation fut de garder les petits troupeaux de ses pauvres parens. Ceux-ci lui trouvant des dispositions pour un état plus relevé, firent un éfort, & l'envoyerent étudier à Toulouse. Il fut fait prêtre en 1600. Une modique succession qui lui étoit échue l'ayant appelé à Marseille, à son retour il voulut faire, par mer, le trajet de Marseille à Narbone; le bâtiment qui le portoit fut pris par les corsaires barbaresques, & *Vincent* fut esclave à Tunis, sous trois maîtres différens, le dernier étoit un renégat savoyard, *Vincent* parvint à le ramener à la foi chrétiene & à lui inspirer le désir de revenir en Europe; ils se sauverent ensemble sur un esquif, & aborderent heureusement près d'Aigues-Mortes, en 1607.

Le vice-légat d'Avignon, Pierre Montorio,

ayant connu *Vincent*, se fit un plaisir de le mener à Rome; le ministre de France en cette cour, le chargea auprès de Henri IV, d'une négociation importante; en 1608, Louis XIII lui donna pour récompense l'abbaye de Saint-Léonard de Chaume en Brie. Il fut aumônier de la reine Marguerite de Valois. L'abbé de Bérulle, depuis cardinal, l'ayant fait entrer en qualité de précepteur dans la maison d'Emmanuel de Gondi, général des galeres, il fut fait, en 1619, aumônier général des galeres de France; ce fut alors qu'ayant vu à Marseille, en exerçant les fonctions de charité atachées à son emploi, un malheureux forçat accâblé de douleur parce qu'il laissoit dans la plus horrible misere, sa femme & ses enfans dont il étoit la seule ressource, *Vincent* offrit de prendre sa place, & ce qui est encore plus étonant, il trouva dans ceux de qui cette étrange grâce dépendoit, des hommes assez ennemis de la vertu, ou assez insensibles à ses charmes, pour accepter l'échange; il fut donc enchaîné avec les autres galériens, & ses pieds, dit son historien, resterent enflés pendant toute sa vie, du poids des fers honorables dont il avoit été chargé. Saint-François de Sales, qui disoit-il, *ne connoissoit pas dans l'église de plus digne prêtre que lui*, le fit, en 1620, supérieur de ses filles de la Visitation. Il fut principal du collége des bons-enfans; mais il est sur-tout connu comme fondateur de la congrégation des prêtres de la mission. Leur objet n'étoit d'abord que d'aller dans les campagnes instruire & soulager les pauvres, bien-tôt leur zele les emporta non-seulement dans toutes les parties du royaume, mais en Italie, Écosse, en Barbarie, à Madagascar, *&c.* Ce fut dans ces saintes occupations que *Vincent de* Paul donna un libre essor à son amour pour l'humanité, à cette fervente charité que rien ne rebuta jamais; une autre fondation, qui doit l'illustrer à jamais, est celle des filles de la charité pour le service des pauvres malades. On sait si ces saintes & généreuses filles sont fideles à l'esprit de leur institution.

Voici ce qu'en a dit une femme éloquente, dans un ouvrage célebre.

" Combien on devroit être surpris qu'un sexe foible & délicat pût avoir la force de surmonter des dégoûts qui semblent invincibles, de supporter la vue d'objets qui révoltent les sens, de triompher de la compassion même qui les conduit & les anime, ou pour mieux dire de n'éprouver ce sentiment qu'avec une mâle énergie, sans aucun mélange de crainte ou de foiblesse, & de ne connoître enfin de la pitié que ce qu'elle peut inspirer d'utile & de sublime. Cependant on voit sans admiration les sœurs de la charité exercer continuélement parmi nous ces fonctions sacrées; on les voit chercher, recueillir, secourir, veiller l'infortuné, panser les plaies du pauvre, le consoler, le soigner avec une adresse ingénieuse, un courage héroïque, une douceur, une patience que rien ne rebute. Errantes, actives, infatigables, elles n'ont point d'habitation fixe; elles vont où l'humanité les appele; elles sont où la maladie & la douleur implorent leurs secours; tantôt dans les prisons & les hôpitaux; tantôt sous les toits couverts de chaume; souvent elles sont appelées dens les palais. Vouées volontairement à la pauvreté, elles méprisent les richesses, mais elles donnent au riche souffrant des soins purs & désintéressés; elles se refusent à tous les témoignages de la reconoissance qu'elles inspirent: leur offrir les plus léger salaire, seroit à leurs ieux un outrage. Telle est la charité chrétiene, tels sont les travaux auxquels elles se consacrent sans cesse dans le séjours même du luxe & de la corruption ".

M. de Voltaire a aussi parlé avec la même admiration & la même sensibilité, de ces héroïnes charitables.

Les hôpitaux de bicêtre, de la salpétriere, de la pitié; ceux de Marseille, pour les forçats, de sainte Reine, pour les pélerins, du saint nom de Jésus, pour les vieillards, lui doivent la plus grande partie de ce qu'ils sont. Ses correspondances de charité s'étendoient partout & suffisoient à tout; on l'a vu dans des temps de disete, envoyer en Lorraine jusqu'à deux millions en argent & en effet. Il n'étoit pas en lui de voir ou de connoître un besoin réel, sans se mettre en mouvement pour le soulager ou le faire soulager. Les grands, les riches, les princes étoient souvent avertis, par lui, de leur devoir à cet égard: " Si je tom-" bois dans la misere, disoit une persone d'es-" prit qui avoit trop bonne opinion de la na-" ture humaine, " je ne demanderois point " l'aumône comme une grâce, mais comme un " droit; j'irois trouver les riches, je leur ex-" poserois mon état avec la plus grande véri-" té, & je leur dirois: vous voilà instruits, " faites votre devoir ". C'est précisément le persone dont saint *Vincent* de Paul se chargeoit, non pas pour lui, mais pour les pauvres. Un jour après avoir mis plusieurs fois à contribution la charité de la reine Anne d'Autriche, en faveur de quelques indigens, ou de quelque établissement utile & pauvre, il la sollicitoit de nouveau, la reine lui dit: vos sollicitations n'ont point de termes, mais la fortune même de rois en a; vous m'avez arraché tous les sacrifices que je pouvois faire, je n'ai plus rien à donner. *Eh! madame*, reprit *Vincent* de Paul, en voyant, comme dit Voltaire:

> Ces deux lustres de diamans
> Qui pendoient à ses deux oreilles.

Eh! madame, que fait on de cela, quand on est

reine? Il est des mots auxquels on ne résiste pas, la reine donna ses diamans.

Mais le chef-d'œuvre de l'éloquence chrétiene, de la bienfaisance & de la charité, dans saint *Vincent* de Paul, c'est ce qu'il a fait pour les enfans-trouvés; c'est à lui en effet que cet établissement est dû. Avant lui les enfans exposés étoient vendus à vingt sols par tête dans la rue Saint-Landry, à des femmes malades qui s'en servoient pour se déliver d'un lait corrompu, cause & aliment de leur maladie; ainsi ces malheureux enfans suçant la mort avec le lait, comme les autres y suçent la vie, étoient presque autant de victimes précipitées du berceau dans le tombeau.

Ques dulcis vitæ exsortes & ab ubere raptos
Abstulit atra dies & funere mersit acerbo.

Vincent de Paul ne put soufrir ce grand outrage fait à l'humanité; il lutta seul d'abord, & avec des forces inégales, contre un tel fléau; il fournit des fonds pour nourir douze de ces enfans: c'étoit peu de chose, dira-t-on; non, c'étoit beaucoup, c'étoit avoir donné l'exemple.

Dimidium facti qui cœpit, habet; sapere aude,
Incipe.

Il avoit commencé, il poursuivit, bien-tôt il ne laissa sans soulagement aucun des enfans qu'on trouva exposés aux portes des églises; mais les secours ayant été enfin épuisés, il convoqua une assemblée extraordinaire de dames charitables. Il fit placer dans l'église un grand nombre de ces enfans, on s'atendrit sur eux; ce spectacle, joint à une exhortation courte & pathétique, produisit tout son effet, il aracha des larmes, & l'impression fut telle, que le même jour, au même instant, dans la même église, l'hôpital des enfans-trouvés fut fondé & doté. Par un discours de six lignes, dit un auteur, il procura 40000 liv. de rente à cet établissement. Quel triomphe du talent pouroit être comparé à ce triomphe de la vertu?

Qu'est-il besoin de dire que les réformes de plusieurs ordres religieux, & l'établissement des grands séminaires, furent en grande partie son ouvrage? La maison de saint Lazare devint le chef lieu de sa congrégation; elle ne s'est pas illustrée dans la littérature; mais l'esprit de charité dont l'anima son pieux fondateur, & qui s'y est conservé, est préférable à tout. *Vincent* de Paul termina, le 27 sept. 1660, une carriere pleine d'années & de bonnes œuvres. Il avoit près de 85 ans. Le pape Benoît XIII le béatifia le 13 août 1729. Clément XII le canonisa le 16 juin 1737. M. Collet, prêtre de sa congrégation, a écrit sa vie en 2 volumes *in* 4°. Son éloge défiguré par des auteurs polémiques, a été réhabilité par l'abbé Maury qui a répandu un nouvel éclat, & ce qui vaut mieux, un nouvel intérêt sur sa mémoire.

VINDEX. (*Hist. rom.*) C. Julius *Vindex*, gaulois & aquitain de naissance, issu d'anciens rois du pays, capitaine actif, intelligent, courageux, expérimenté, joignant à ces avantages ceux de la bonne mine, d'un air héroïque & martial, avoit un commandement dans les Gaules. Il fut le premier que les crimes & les honteuses folies de Néron souleverent contre lui. Dans son projet de révolte il n'agissoit pas pour lui-même; il commença par s'adresser secrétement à Galba, qui étoit alors gouverneur de la province Tarragonoise en Espagne, & qui par sa naissance, par sa réputation, par son âge, paroissoit plus fait que persone pour occuper le trône d'où l'on vouloit renverser Néron. La fidélité de Galba, celle de tout l'empire tenoit à peu de chose, & les propositions de *Vindex* avoient de quoi tenter Galba. Cependant par un effet de la prudente timidité de son caractere & de son âge, il ne répondit rien aux premieres lettres de *Vindex*, mais il lui garda le secret; *Vindex* entendit ce silence, & continua d'agir pour Galba, comme s'ils eussent été d'acord; il se vit bien-tôt à la tête de cent mille gaulois, & il écrivit de nouveau à Galba; celui-ci assembla ses amis pour délibérer sur les offres de *Vindex*: " elles sont acceptées, lui dit *Vinius* (*Voyez* son article); „ délibérer si nous resterons fideles à Néron, „ c'est déja lui avoir manqué de fidélité: *qui* „ *deliberant desciverunt*„. Cet avis détermina Galba. Néron apprit avec assez d'indifférence la révolte de *Vindex*, mais quand il sut que Galba s'étoit déclaré, il se crut perdu. Cependant Virginius Rufus, commandant des légions du haut Rhin, marcha contre *Vindex*, non qu'il voulût défendre Néron, mais il lui paroissoit contre la dignité de l'empire, que les gaulois, vaincus par les romains, entreprissent de donner un empereur à Rome & fissent la destinée de l'empire. Il vint mettre le siége devant Besançon qui tenoit pour le parti de *Vindex* & de Galba. *Vindex* marcha au secours de la place; mais partant toujours du principe que persone ne pouvoit s'intéresser sincérement pour Néron, ni le servir volontairement, il commença par négocier avec Virginius. Ces deux généraux eurent une entrevue dans laquelle ils s'acorderent contre Néron; mais *Vindex*, de concert avec Virginius, ayant voulu entrer dans Besançon, les légions romaines qui ne savoient pas le résultat de l'entrevue, ni les conditions du traité, crurent que les gaulois venoient les ataquer, & voulant les prévenir, elles fondirent sur eux avec une impétuosité que rien ne put retenir. la victoire fut cependant disputée, mais elle se déclara pour les légions, vingt mille gaulois re-

lerent sur la place, & *Vindex* se tua de désespoir l'an de J. C. 68.)

VINDEX est aussi le nom d'un préfet du prétoire de l'empereur Marc-Aurele, sur lequel les Marcomans remporterent une grande victoire dans la Pannonie, l'an de Rome 920 ou 921.

VINDICIUS (*Hist. rom.*) est le nom de l'esclave qui découvrit la conspiration des fils de Brutus & de quelques autres romains, en faveur des Tarquins. Cet important service lui valut la liberté & d'autres récompenses.

VINET, (Elie) (*Hist. litt. mod.*) principal du collége de Bordeaux, né près de Barbézieux en Saintonge, mort à Bordeaux en 1687, a donné les antiquités de Bordeaux & de Bourg, de Saintes & de Barbézieux, un traité de *l'arpenterie* ou arpentage; un de la maniere de faire des cadrans, des traductions françoises de la sphere de Proclus, & de la vie de Charlemagne écrite par Eginard; de bonnes éditions de Théognis, de Sidonius Apollinaris, du livre de Suétone sur les grammairiens & les rhéteurs, de Perse, d'Eutrope, d'Ausone, de Florus, *&c.*

VINIUS. (*Hist. rom.*) T. *Vinius* Rufinus, un de ce trois mauvais ministres de Galba, dont Corneille a dit dans Othon:

Je les voyois tous trois se hâter sous un maître
Qui chargé d'un long âge a peu de temps à l'être,
Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment
A qui dévoreroit ce regne d'un moment.

Vinius étoit le pire des trois, & Tacite l'appele expressément *deterrimus mortalium*. Il s'étoit signalé dans sa jeunesse par ses déréglemens & par des vices plus honteux encore. Pendant le regne de Caligula, servant sous Calvisius Sabinus, il séduisit la femme de son général, qui, pour voir son amant, osa entrer en habit de soldat dans le camp de son mari. Caligula pour punir cette audace, fit charger de chaînes *Vinius*; celui-ci sortit de prison à la mort de Caligula; mais sous l'empire de Claude, il eut une autre afaire plus fâcheuse, & dont l'éclat infamant devoit le perdre pour toujours, il fut soupçoné de la bassesse, encore audacieuse cependant, d'avoir volé un vase d'or à la table de l'empereur, en mangeant avec lui, & l'empereur l'ayant invité pour le lendemain, le fit servir seul en vaissele de terre. On peut se former une idée de ses intrigues, & si l'on veut, de ses talens, par la facilité avec laquelle il se releva d'un tel opprobre; il parcourut la carriere des honeurs jusqu'à la préture, & parvint se faire une réputation d'intégrité & de sévérité dans le gouvernement de la Gaule narbonoise car il pouvoit paroître tout ce qu'il vouloit, & être tout ce qu'il falloit *prout animum intendisset pravus aut industrius eadem vi*. La faveur de Galba l'éleva au comble de la fortune, & alors il ne fut plus que vicieux; il usa de ses richesses avec faste & insolence; il fit contracter à Galba même les vices les plus opposés à son caractere; ce prince aimoit naturélement la simplicité antique, & succédant à Néron, qu'un luxe éfréné avoit plongé dans tous les genres de corruption, il étoit d'une politique sage de se déclarer ennemi de ce luxe; *Vinius* lui persuada que la simplicité ne convenoit qu'aux particuliers, que les maîtres du monde, & leurs ministres, étoient *condamnés à la magnificence*. En conséquence il prit tous les officiers de Néron qu'il avoit d'abord refusés & se régla sur son exemple pour sa maison, ses équipages, sa table, & *Vinius* suivit l'exemple qu'il avoit fait suivre à son maître. Il vendoit tout & recevoit de toute main. L'infâme Tigellin, qui avoit formé Néron à la tyrannie, fut dérobé pour quelque temps à la vengeance du peuple, & hautement protégé par *Vinius*; ces sortes de personages ont besoin les uns des autres, & Tigellin payoit chérement *Vinius*.

Celui-ci fut consul avec Galba, l'an de J. C. 69. Lorsque Galba résolut de se désigner un successeur par la voie de l'adoption, chacun de ses trois ministres voulut avoir la plus grande influence sur ce choix. *Vinius* proposoit Othon dont les mœurs n'avoient rien de discordant avec les siennes, ni avec celles de Néron. Lacon & Martian (c'étoient les deux autres ministres) ne laisserent pas ignorer à Galba, l'intérêt que *Vinius* prenoit à Othon, qu'il lui avoit destiné sa fille, & que c'etoit un gendre qu'il vouloit couroner en lui; Galba se décida pour le vertueux & infortuné Pison. Othon prit le parti de disputer l'empire à Galba & à Pison à la fois. Son parti d'abord foible & en apparence aisé à dissiper, prit en un moment de si forts accroissemens, que le danger devint extrême. Galba délibérant avec ses ministres s'il devoit se renfermer dans son palais, ou aller audevant des séditieux, *Vinius* fut du premier avis, & par cette raison la même, les deux autres ministres furent du second. "Atendez, lui disoit „ *Vinius*, donnez aus méchans le temps de se repentir, aux bons celui de se concerter; si les conjonctures demandent que vous vous montriez, „ vous serez toujours le maître; sorti une fois, „ le retour ne sera peut-être plus en votre pouvoir. L'activité seule, disoient les autres, „ peut déconcerter les projet d'Othon; atendrons-nous qu'il s'empare à main armée de „ la place publique, & qu'il monte à nos ieux „ au capitole? Le parti le moins honorable „ est en même temps le moins sûr; *intuta quæ indecora* „. Galba le crut ainsi, il marcha contre les rebelles, & il périt.

Dans cette délibération, la querele s' étoit tellement échaufé entre *Vinius* & Lacon, que ce dernier s'emporta jusqu'à menacer l'autre, & qu'il avoit résolu de le tuer dans le tumulte du combat, sans en parler à l'empereur. Peut-être parvint-il à le rendre suspect à cause de ses liaisons avec Othon, & de l'intérêt qu' il devoit prendre à ses succès; cet intérêt devoit cependant être assez médiocre, si la harangue qu'Othon fait à ses soldats, dans Tacite, a quelque vérité, au moins pour le fond des faits, les reproches d'avarice & de licences qu'il lui prodigue, sa maison dont il propose le pillage aux soldats pour leur tenir lieu d'une gratification qu'on leur devoit depuis long temps, qu'on ne leur donnoit pas, & qu'on leur reprochoit sans cesse, disoit-il, *minore avaritia ac licentia grassatus esset T.* Vinius, *si ipse imperasset. Nunc & subjectos nos habuit, tanquam suos & viles ut alienus. Una illa domus sufficit donativo, quod vobis nunquam datur, & quotidie exprobatur.* Tout cela n'est pas d'un ami de *Vinius* ni d'un homme qui se proposoit de devenir son gendre; & ce qui acheve de prouver le défaut d'intelligence entr'eux, c'est que *Vinius* fut tué par les partisans d'Othon. Les uns disent que dans ce moment la peur lui étoufant la voix, il reçut le coup mortel sans proférer un seul mot; d'autres raportent qu'on l'entendit crier à ses assassins, que sûrement Othon n'avoit point ordoné sa mort, & ils citent ce mot comme un aveu de ses intelligences avec Othon; mais ce mot même pouroit ne pas prouver de complicité; il suffisoit du dessein qu'avoit eu *Vinius* de donner sa fille à Othon, & du service éclatant qu'il lui avoit rendu en le proposant à Galba pour successeur; il pouvoit bien d'après ces faits, sans aucune intelligence avec Othon, sur son entreprise, dire qu'Othon ne pouvoit pas être assez ingrat pour avoir ordoné la mort de son bienfaiteur. *Vinius* mourut, ainsi que Galba, dans l'année de son consulat.

VINNIUS, (Arnold) (*Hist. litt. mod.*) professeur de droit à Leyde, mort en 1657; auteur d'un commentaire latin, très-connu, sur les institutes de Justinien, & d'un autre commentaire sur les anciens jurisconsultes.

VINOT, (Modeste) (*Hist. litt. mod.*) prêtre de l'oratoire, & chanoine de Saint-Gratien de Tours, mort à Tours, en 1731. Auteur d'une traduction en vers latins, des fâbles de la Fontaine; il eut pour adjoint, dans ce travail, le P. Tiffard, son confrere. On a de lui encore d'autres poésies latines.

VINTIMILLE, (*Hist. de Fr.*) nulle maison ni en France, ni même en Europe n'a donné lieu à autant de fâbles, preuves de la plus haute antiquité. Les uns veulent que saint Antoine hermite, fût par Guite sa mere, de la maison des comtes de *Vintimille*. Cette tradition, quoique regardée comme fausse par les savans, n'en passe pas moins pour constante dans toute la Ligurie, dans les provinces voisines & sur-tout à Saint-Antoine en Viennois. C'est en conséquence & à l' apui de cette tradition que le jour de l'ascension, avant une procession, où l'on porte en triomphe les reliques de ce saint, en proclame solemnélement les comtes de *Vintimille* comme parens, immédiatement après le roi, proclamé comme duc de Milan, & avant les barons de Bressieu & de Châteauneuf qu'on proclame comme fondateurs. D'autres généalogistes font descendre la maison de *Vintimille* d'un prétendu fils naturel de Clovis, qu'ils disent avoir été la tige de la maison de Lascaris. Mais c'est sur-tout de Charlemagne ou de ses parens qu'on a aimé à faire descendre la maison de *Vintimille*. D'autres encore la font descendre d'anciens seigneurs normands, d'autres de la maison de Saxe. L'opinion qui paroit la plus généralement adoptée est celle qui tire l'origine des *Vintimille* des marquis d'Ivrée, rois d'Italie. Selon Sigonius, Luitprand & quelques autres auteurs, Bérenger, marquis d'Ivrée, fils d'Albert & petit-fils d'Anscaire, tous deux aussi souverains du même état d'Ivrée, prit le titre d'empereur en 949. Il avoit quatre fils: Adalbert, Othon, Gui & Conrad. Il déclara roi d'Italie son fils aîné Adalbert, donna le marquisat d'Ivrée à Othon, son second fils, des terres aux environs de Modene & de Bologne à Gui & à Conrad. Mais l'empire échapoit à l'Italie & passoit à la Germanie; Othon, roi de Germanie ou d'Allemagne, fit la guerre à Bérenger; celui-ci vaincu & pris dans une bataille en 964 fut relégué à Bamberg & y mourut. Ses fils ayant voulu rentrer dans ses dignités, furent vaincus aussi, & Gui, le troisieme d'entre eux, fut tué dans le combat de la main même de Burchard, duc de Suabe, général des armées de l'empereur Othon I. Adalbert, l'aîné des fils de Bérenger, ne put jamais se rétablir. Othon, second fils, conserva le marquisat d'Ivrée. Conrad, dépouillé par l'empereur des terres qu'il possédoit aux environs de Modene & de Bologne, alla s'établir dans la Ligurie. C'est ce Conrad qui fut la tige des comtes souverains de *Vintimille*.

1°. Raimond I, comte souverain de *Vintimille*, dont Conrad étoit le trisaïeul, fit la guerre avec le comte Philippe, son frere, aux génois ses voisins, qui assiégerent par terre & par mer la ville de *Vintimille*.

2°. Gui, premier du nom, fils de Raimond, eut pour sa valeur le nom de *Guerra*, il fut employé par l'empereur Frédéric Barberousse en différentes afaires.

3°. Gui II, fils de Gui *Guerra*, alla en Espagne faire la guerre aux Maures ou Sarrasins & fut tué à la bataille de Muradal en 1214. On croit que trois fils qu'il avoit & qu'on ne voit

voit plus reparoître dans l'histoire, eurent le même sort.

4°. La guerre continuoit presque toujours entre les comtes de *Vintimille* & les génois; ceux-ci assiégerent encore *Vintimille* en 1219 du temps de Guillaume I & la prirent.

5°. Guillaume II, fils de Guillaume I, quita la Ligurie, vint s'établir en Provence & céda au comte d'Anjou Charles, comte de Provence, frere de saint Louis, ses droits sur le comté de *Vintimille*, pour des terres & des fiefs qui lui furent cédés en Provence. De cette cession naquirent des guerres, dont le résultat fut que les comtes de *Vintimille* rentrerent dans leur comté de *Vintimille*. Une branche des comtes de *Vintimille* prit le nom de Lascaris, dont elle descendoit par femmes.

6°. Honoré de Lascaris, comte de *Vintimille* & de Tende, vers l'an 1455, fut surnomé *le Grand*, à cause de sa valeur.

7°. Dans la branche des comtes de *Vintimille*, barons d'Olioles, Bertrand III rendit de grands services à la reine Jeanne de Naples & acquit une grande réputation de valeur.

8°. Gaspard I eut vingt quatre enfans, dont cinq chevaliers de Malthe.

9°. Un autre *Vintimille*, de la branche de Lascaris, nommé Jean Paul Lascaris, des comtes de *Vintimille*, fut vingt-deux ans grand-maître de l'ordre de Malthe & mourut le 14 août 1657.

10°. Honoré de comtes de *Vintimille*, de la même branche des barons d'Olioles, mentionée au n°. 7. ci-dessus, fut tué dans un combat naval, livré en 1570 contre les turcs. Cette branche d'Olioles portoit le nom de Marseille, parce que Bertrand I, tige de cette branche, avoit hérité des biens de Bertrand de Marseille, frere de Sybille de Marseille son aïeul, sous la condition de porter le nom & les armes de Marseille.

11°. Bertrand VI, de la même branche d'Olioles, aïeul de Gaspard I, mentioné au n°. 8., eut aussi trois fils chevaliers de S. Jean de Jérusalem (depuis Malthe), dont deux, Honoré & Emmanuel I, furent tués au siége de Rhodes en 1522.

12°. Marc-Antoine de *Vintimille*, de la même branche d'Olioles, neveu d'Honoré, mentioné au n°. 10. fut tué au siége de Namur en 1695.

13°. François de Marseille, chevalier de Malthe, commandeur de Montpellier, de Trinquetaille, &c. frere de Marc-Antoine, fut deux ans esclave en Barbarie.

14°. Magdelon de *Vintimille*, frere aîné des precédens, fut le premier qui s'intitula ainsi: *de Vintimille, des comtes de Marseille*.

15°. Magdelon de *Vintimille*, petit-fils du precédent Magdelon & chevalier de Malthe, fut noyé en 1700 sur une des galeres de la religion.

16°. Dans la branche des comtes de *Vintimille*, marquis du Luc, François I, tige de cette branche, fut fort célebre sous le nom de baron de Tourves. Il rendit de grands services à nos rois dans le tems des guerres civiles. Il épousa Françoise d'Albert, fille d'Antoine d'Albert, Seigneur de Réguffe, & veuve de Timothée du Mas, de Castellane, Seigneur du Luc, laquelle lui apporta en mariage la terre du Luc qu'elle avoit eue après la mort de son premier mari en compensation de sa dot.

17°. Henri, Seigneur de Gonfaron, un des petit-fils de François I, fut tué au siége de Beaucaire.

18°. Gaspard, frere de Henri, chevalier de Malthe & lieutenant aux Gardes, après s'être signalé au siége de Courtari & dans plusieurs autres occasions, fut tué en 1648 à la bataille de Lens, où, blessé de sept coups de mousquet, il ne cessa point de combatre jusqu'à ce qu'il eût perdu tout son sang.

19°. Jean, frere des deux précédens, évêque de Digne & de Toulon, prélat dont la mémoire est en grande vénération.

20°. Louis Magdelon, Seigneur de Gonfaron, cousin germain des trois précédens, fut tué à dix-huit ans, à la descente de Gigeri en Afrique, le 24 juillet 1664.

21°. Louis Joseph, frere du précédent, page de la grande écurie du roi, fut tué de deux coups de mousquet au siége de Lille en 1667.

22°. Charles Gaspard Guillaume de *Vintimille*, des comtes de Marseille du Luc, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, frere des deux précédens, fut évêque de Marseille, puis archevêque d'Aix & enfin archevêque de Paris, où il succéda, en 1729, au cardinal de Noailles. Il mourut le 13 mars 1746 dans sa 91 année.

23°. Un autre frere des trois précédens, François Charles, comte du Luc, lieutenant de roi en Provence, chevalier des ordres du roi, servant dans la premiere compagnie des mousquetaires, commandée par le bailli de Forbin, son oncle, reçut à la bataille de Cassel un coup de mousquet dans le bras droit qu'il fallut lui couper: ce qui ne l'empêcha de servir ni sur terre, ni sur mer, ni de se distinguer dans toutes les occasions, à Gênes, aux siéges de Roses & de Barcelone &c. Il ne servit pas moins utilement dans différentes ambassades, en Suisse en 1708, à Vienne auprès de l'empereur Charles VI en 1715. Il fut fait conseiller d'état d'épée & chevalier des ordres du roi en 1724. Il mourut le 19 juillet 1740. C'est à lui que Rousseau adresse cette belle ode:

Tel que le vieux pasteur des troupeaux de Neptune. &c.

VIO, (Thomas de) (ou la cardinal CAJETAN.) (*Hist. du luthéran.*) Le pape Léon X,

sur la récomandation de l'électeur de Saxe & de l'université de Vittemberg, délégua un juge en Allemagne pour décider la querele que les premiers écrits de Luther sur les indulgences avoient fait naître entre les Augustins & les Jacobins ; ce juge étoit le cardinal Cajetan (Thomas de *Vio*) légat à Augsbourg. C'étoit, disoit-on, un homme de beaucoup de mérite, & le P. Maimbourg l'appele un *grand homme*. Il eut plusieurs conférences avec Luther, mais son zele et son éloquence ne purent ramener cet homme égaré à la foi de l'Église catholique.

Thomas de *Vio* étoit né à Gaëte dans le royaume de Naples en 1469. Il étoit entré chez les dominicains en 1484, & il en avoit été nommé général en 1508. Léon X l'avoit fait cardinal en 1517 & légat en Allemagne en 1518, puis en Hongrie en 1523. Il avoit été nommé à l'évêché de Gaëte en 1519. Il mourut à Rome en 1534. Il a travaillé sur l'écriture sainte & sur la somme de S. Thomas.)

VIRET, (Pierre) fameux ministere du calvinisme naissant, il exerça le ministere à Lausanne & ailleurs, & mourut à Pau en 1571. Il est auteur de divers opuscules de parti.

VIRGILE, (Publius Virgilius Maro) (*Hist. litt. de Rome*) est surnomé le prince des poëtes latins, & jamais titre ne fut plus mérité, jamais on ne fit de plus beaux vers & on ne répandit plus d'intérêt sur tous les détails du style; expression toujours heureuse, harmonie toujours brillante, pompeuse & naturele, sensibilité profonde, sentiment exquis du beau & du juste en tout, goût fin & sûr. Jamais rien de trop, mesure exacte de ce qui plait & qui intéresse & qui ne fatigue jamais. Tout l'ont imité, aucun n'a su comme lui se renfermer dans les bornes précises de la perfection. Qui ne fait par cœur & les églogues de Virgile & les épisodes ou passionés ou touchans de cet excellent poëme des georgiques? Quiconque aime la campagne, aime à en voir la peinture; presque tous les poëtes, presque tous les hommes sensibles l'ont aimée, c'est le goût le plus naturel. Horace, qui l'aimoit tant, va jusqu'à contester aux plus grands amateurs de la ville, leur prétendu dégoût pour la campagne, il leur prouve qu'ils l'aiment plus qu'ils ne croient; qu'éloignés d'elle par leurs passions & leurs erreurs, ils en recherchent du moins l'image; qu'ils combatent la nature, mais que le nature triomphe de leurs vains éforts:

Nempe inter varias nutritur sylva columnas,
Laudaturque domus longos quæ prospicit agros.
Naturam expelles furca, tamen usque recurret,
Et mala perrumpet furtim fastidia victrix.

Mais persone n'a plus aimé & n'a plus fait aimer la belle nature & la campagne que Virgile.

Nobis placeant ante omnia sylvæ........
Rura mihi & rigui placeant in vallibus amnes,
Flumina amem sylvasque inglorius. O ubi campi,
Sperchiusque & Virginibus bacchata Lacanis
Taygeta, o qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, & ingenti ramorum protegat umbra!

Le tendre Fénélon prononçoit toutes les malédictions de la littérature contre ceux qui pouvoient n'être pas atendris jusqu'aux larmes par le charme de ces vers:

Fortunate senex, hic inter flumina nota,
Et fontes sacros, frigus captabis opacum.

Il envioit avec *Virgile* le bonheur des habitans de la campagne:

O fortunatos nimium, sua si bona norint
Agricolas!

Il désiroit, tantôt comme Gallus, d'être transporté parmi les bergers de l'Arcadie:

O mihi tum quam molliter ossa quiescant,
Vestra meos olim si fistula dicat amores!
Atque utinam ex vobis unus vestrique fuissem
Aut custos gregis, aut maturæ vinitor uvæ!

Tantôt de partager sur les bords du Galesus les occupations champêtres, les douces jouissances de l'heureux vieillard du quatrieme livre des Géorgiques:

Cui pauca relicti
Jugera ruris erant; nec fertilis illa juvencis,
Nec pecori opportuna seges, nec commoda Baccho.
Hic rarum tamen in dumis olus, albaque circum
Lilia, verbenasque premens, vescumque papaver,
Regum æquabat opes animis, seraque revertens
Nocte domum, dapibus mensas onerabat inemptis.
Primus vere rosam atque autumno carpere poma, &c.

Il se transportoit en imagination dans tous les paysages que *Virgile* décrit:

Sive sub incertas Zephyris motantibus umbras,
Sive antro potius succedimus; aspice ut antrum
Silvestris raris sparsit labrusca racemis .....
Hic viridis tenera prætexit arundine ripas
Mincius, eque sacra resonant examina quercu ...
Muscosi fontes & sommo mollior herba,
Et quæ vos rara viridis tegit arbutus umbra...
Hic ver purpureum, varios hic flumina circum
Fundit humus flores; hic candida populus antro
Imminet, & lentæ texunt umbracula vites....
Hic gelidi fontes: hic mollia prata, Licori;
Hic nemus; hic ipso tecum consumerer ævo.

De telles descriptions produisent à la fois & un désir ardent de voir ces lieux, & l'illusion qui fait qu'on croit les voir. Qui n'admireroit ce trait d'une naïveté si fine & si voluptueuse?

Malo me Galatea petit lasciva puella:
Et fugit ad salices, & se cupit ante videri.

Et ce petit tableau d'une naïveté si passionée:

Sepibus in nostris parvam te roscida mala
(Dux ego vester eram), vidi cum matre legentem.
Alter ab undecimo jam me tum ceperat annus,
Jam fragiles poteram a terra contingere ramos;
Ut vidi! ut perii! ut me malus abstulit error!

" Quel homme de goût n'est pas en état de se rendre compte du plaisir que lui font ces images, toujours si agréables ou si touchantes, les fleurs & les ruisseaux, les bois & leurs ombrages, les soins des troupeaux & les biens qu'ils donnent à l'homme; tous ces objets qu'on ne se lasse pas plus de revoir dans les vers que dans les champs, vers lesquels l'imagination des vrais poëtes se retourne si souvent, dans les sujets mêmes qui les en éloignent, qu'Homere & les Tasse retracent au milieu des combats & du carnage, & Lucrece au milieu des systêmes abstraits d'une fausse philosophie ". Ainsi s'exprime l'éloquent & heureux panégyriste de Fontenelle, le chantre des jardins a dit aussi:

Non, je ne puis quiter le spectacle des champs.
Eh! qui dédaigneroit ce sujet de mes chants?
Il inspiroit Virgile, il séduisoit Homere.
Homere, qui d'Achille a chanté la colere,
Qui nous peint la terreur attelant ses coursiers,
Le vol sifflant des dards, le choc des boucliers;
Le trident de Neptune ébranlant les murailles;
Se plaît à rapeler, au milieu des batailles,
Les bois, les prés, les champs, & de ces frais tableaux
Les riantes couleurs délassent ses pinceaux,
Et lorsque pour Achille il prépare des armes,
S'il y grave d'abord les siéges, les allarmes,
Le vainqueur tout poudreux, le vaincu tout sanglant,
Sa main trace bien-tôt, d'un burin consolant,
La vigne, les troupeaux, les bois, les pâturages,
Le héros se revêt de ces douces images,
Part, & porte à travers le afreux bataillons
L'innocente vendange, & le riches moissons.

" N'entend-on point, ajoute le panégyriste de Fontenelle, les douleurs les plus plaintives de l'amour & ses prieres les plus ardentes dans cette églogue de *Virgile*, où un berger, tandis que la nature entiere repose, accâblée sous le poids des chaleurs, erre à travers les campagnes sans chercher même l'objet qu'il adore, & dans des discours remplis de tout le desordre de sa passion, lui adresse, comme s'il étoit présent; des supplications qui ne sont écoutées que des forêts & de montagnes? Quel tableau que celui de Gallus succombant sous les maux de l'amour, entouré de troupeaux attentifs a sa douleur, interrogé tour à tour par tous les bergers & par tous les dieux des champs; montrant qu'il ait dit un mot, la nature entiere émue & troublée de sa passion, & quand il sort de ce silence, ne prononçant pas un vers qui ne soit digne des grands mouvemens que l'amour & la douleur d'un berger ont excités dans les cieux & sur la terre ".

Voilà comme il faut voir & sentir ces objets:

Virgile & plusieurs autres auteurs bucoliques ont employé la magie dans leurs pastorales. " Je ne puis, dit à ce sujet l'auteur aimable de *Galatee* & d'*Estelle*, je ne puis m'intéresser à des amans qui se font aimer par des philtres, ou cessent d'aimer par des breuvages ".

La critique est juste, aussi ne sont-ce pas les opérations magiques qui plaissent dans la huitieme églogue de *Virgile*, c'est le couplet:

Talis amor Daphnim, &c.
Talis amor teneat: nec sit mihi cura mederi,

C'est ce violent amour que la bergere veut inspirer à Daphnis pour le dédaigner & qui prouve la violence du sien; c'est après ce couplet si passioné, cet autre couplet si tendre qui suit immédiatement:

Has olim exuvias mihi perfidus ille reliquit,
Pignora cara sui:

Morceau qui rapele ce moment touchant du quatrieme livre de l'Énéide:

Hic, postquam Iliacas vestes notumque cubile
Conspexit, paulum lacrymis & mente morata,
Incubuitque toro, dixitque novissima verba:
Dulces exuviæ dum fata deusque sinebant,
Accipite hanc animam meque his exolvite curis.

C'est enfin ce joli vers:

Credimus, an qui amant, ipsi sibi somnia fingunt?

Que M. de Fontenelle a rendu ainsi dans *la statue de l'amour*:

Il vit, ou les amans se trompent quelquefois,
Il vit sourire la statue.

Exemple qui prouve, pour le dire en passant, que Fontenelle n'a pas entiérement mérité le reproche que lui ont fait les uns, l'éloge que lui ont donné les autres, de n'avoir pas emprunté un seul vers, un seul trait à *Virgile*.

Quant à l'Énéide, les premier, second, quatrieme & sixieme livres sont tout ce que l'on connoit de plus beau dans aucune langue; il faut choisir dans les autres livres; dans le troisieme, l'épisode de Polidore, l'entrevue & les adieux d'Enée, d'Helenus & d'Andromaque, sur-tout les adieux particuliers d'Andromaque au petit Ascagne, adieux que le souvenir du jeune Astyanax son fils rend si touchans; la description de l'Etna, de l'île des cyclopes, de l'antre de Polyphême; dans le cinquieme la course des chars, la description des jeux au tombeau d'Anchise, le combat de Dares & d'Entellus; dans le huitieme l'épisode terrible de Cacus; les adieux d'Evandre à Pallas; la description des armes d'Enée, forgées par Vulcain & présentées par Venus, & les époques principales de l'histoire romaine mises en beaux vers comme dans le sixieme livre dont elles sont un des plus riches ornemens; dans le neuvieme, l'épisode entier de Nisus & d'Euryale, & les regrets si pénétrans, si profondément affligeans de la mere d'Euryale qui atendrissent l'armée & ralentissent l'ardeur pour les combats, & le contraste de cet atendrissement & de ces larmes avec la nouvele ardeur que ralument dans les armes les sons de la trompete guerriere.

At tuba terribilem sonitum procul ære canoro
Increpuit; sequitur clamor, cælumque remugit.

Dans le dixieme, le combat de Pallas contre Turnus, de Lausus & de Mézence contre Enée; dans le onzieme, la pompe funebre de Pallas & la douleur d'Evandre. Quand ce choix est fait, on ne peut qu'adopter la critique que l'auteur de la Henriade a faite du reste du plan de l'Enéide dans les six derniers livres; cet intérêt qui est à contre sens, puisqu'il porte sur Turnus, tandis qu'il doit poster sur Enée, comme l'intérêt de l'Iliade est pour Hector contre Achille & contre les grecs; cette guerre commencée par des paysans à l'occasion d'un cerf blessé, l'inaction & l'indolence du roi latin, sont des imperfections qu'il a rendues très sensibles; ajoutons y de petites fictions sans objet & sans intérêt, comme les vaisseaux d'Enée changés en Nymphes de la mer, les tables que la faim doit obliger Enée & ses compagnons de dévorer & cette terrible prédiction de la Harpie Celeno qui s'accomplit parce qu'ils mangent des gâteaux dont ils se servoient au lieu d'assietes ou de tables; ajoutons encore la monotonie des batailles comme dans l'Iliade; & un inutile & ennuyeux Drances, ennemi de Turnus, qui ne paroit qu'au onzieme livre, & qu'on ne revoit plus. On pouroit pousser encore plus loin cette critique & observer que *Virgile*, & en général les anciens, n'étoient pas aussi attentifs que nous à ne rien mettre dans les détails que de conforme à l'esprit général de l'ouvrage, & à l'idée totale, à ne démentir par aucune action, par aucun trait, le trait principal d'un caractere, à n'en point afoiblir l'effet, à n'en point diminuer l'intérêt. Peut-être ne falloit-il point, par exemple, qu'Enée, qui est le personage intéressant, tuât le jeune & vertueux Lausus combatant pour sauver son pere; il est vrai que le prompt repentir qui suit ce coup malheureux & le moment où, gémissant de compassion & de regret, il tend la main à ce jeune homme mourant, est du plus grand intérêt.

At vero ut vultum vidit morientis & ora;
Ora modis Anchisiades pallentia miris
Ingemuit; miserans graviter dextramque tetendit.

Mais le motif de consolation qu'il lui donne:

Hoc tamen infelix miseram solabere mortem;
Æneæ magni dextra cadis.

Et que Lucian a outré, lorsque Brutus dit à Caton;

Quis nollet in isto
Ense mori?

est bien frivole pour Lausus & bien vain pour Enée lui-même, & c'est encore une convenance que les anciens négligeoient & que nous observons, de ne pas soufrir que nos héros se louent eux-mêmes à moins qu'ils n'y soient forcés par le besoin d'une apologie; encore l'éloge doit-il même alors conserver une forme modeste: chez les anciens, les héros se donnent à eux-mêmes les épithetes les plus honorables, le grand, le pieux, l'illustre, &c.

Æneæ magni *dextra cadis.*
Sum pius *Æneas raptos qui ex hoste penates*
Classe veho mecum, fama super æthera notus.

& c'est un homme modeste qui parle ainsi de lui-même. Je reviens de ses discours à ses actions, & je voudrois encore qu'il ne tuât point Mézence, après avoir tué Lausus son fils. On nous a donné ce Mézence pour un afreux tyran des vivans & des morts, pou un *contempteur* superbe des dieux & des hommes,

Contemptor Divum Mezentius.

Mais Enée finit par le rendre intéressant en cessant de l'être; d'ailleurs le désespoir de ce

Mézence à la mort de son fils, la franchise généreuse avec laquelle il s'accuse de ses crimes, ont déja réconcilié le lecteur avec lui, quand il va pour combatre Enée.

Idem ego, nate, tuum violavi crimine nomen,
Pulsus ob invidiam solio sceptrisque paternis.
Debueram patriæ pœnas, odiisque meorum
Omnes per mortes animam sontem ipse dedissem.

Ces traits même qui embélissent le portrait de Mézence, nous paroissent autant de petites fautes, quand vous donnez à un monstre les sentimens de la nature, il cesse d'être un monstre.

Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit, & sibi constet.

Voici en petit une autre faute du même genre & beaucoup moindre, mais elle fera sentir ce que je veux dire. Dans le troisieme livre, *Virgile* peint l'afreux Polyphême privé de son œil:

Monstrum horrendum, informe, ingens, cui lumen ademptum;

après ces horribles épithetes, on trouve ces vers doux & aimables:

Lanigeræ comitantur oves; ea sola voluptas,
Solamenque mali.

Cette consolation, ce plaisir ne sont plus d'un monstre, je le hais déja moins & je me sens porté à le plaindre; or ce n'est pas là le sentiment que *Virgile* avoit à exciter dans le moment dont il s'agit.

Au reste dans les livres mêmes, qu'on abandone le plus volontiers à la critique, il y a presque toujours des beautés de poësie & d'expression, c'est le fond qui est vicieux, la forme est toujours d'un grand poëte, elle est toujours de *Virgile*.

Quant à son histoire, M. de Voltaire, d'après tous les critiques, dédaigne celle qui a été faussement attribuée à Donat; grammairien romain du quatrieme siecle, un des maîtres de saint Jerôme; il se moque avec raison & de la sagacité avec laquelle on veut que *Virgile* ait deviné qu'un poulain, envoié à Auguste, étoit né d'une jument malade, & de la plaisanterie qu'on veut aussi qu'il ait faite à Auguste, en lui disant qu'il falloit qu'il fût fils d'un boulanger, parce qu'il l'avoit toujours récompensé en rations de pain.

On peut mettre avec tous ces contes la fameuse histoire du poëte Bathylle, qui s'étoit attribué les deux vers de *Virgile* sur Auguste:

Nocte pluit tota, redeunt spectacula mane;
Divisum imperium cum Jove Cæsar habet;

& qui fut reconu pour plagiaire, parce qu'il ne put remplir les *sic vos non vobis*, proposés par *Virgile*, véritable auteur du distique. Mais, 1°. s'il ne s'agissoit que de remplir d'une maniere quelconque les pentametres commencés, pourquoi Bathylle n'auroit-il pas pû en venir à bout comme un autre? 2°. S'il falloit les remplir suivant l'idée de celui qui les proposoit & qui s'en étoit réservé le secret, le problême étoit plus difficile, mais comment de ce problême où résolu ou resté sans solution pouvoit-il résulter la preuve que Bathylle fût ou ne fût pas l'auteur des premiers vers? Toute cette histoire est ou mal imaginée ou mal contée.

Le même écrivain, quel qu'il soit, de la vie de *Virgile*, suivant la méthode ordinaire des biographes, qui veulent toujours que leurs héros aient eu part à tous les faits célebres, prétend que *Virgile* fut consulté par Auguste, ainsi qu'Agrippa & Mécene, sur son projet réel ou feint d'abdiquer l'empire, & que ce fut par son conseil qu'Auguste le conserva. Ce récit n'a point été adopté par les historiens ni par les critiques.

Voici tout ce qu'on sait de certain de *Virgile*: il naquit l'an de Rome 684 au bourg ou village nommé *Andes*, à trois mille de Mantoue; il naquit le jour des Ides d'octobre, c'est-à-dire, le 15 octobre, & sa naissance, dit Martial, a consacré ce jour,

Octobris Maro consecravit Idus.

Le plus grand événement de sa vie paroît avoir été celui qui fait le sujet de sa premiere églogue, où c'est lui qui est Tityre, quoique ce Tityre soit représenté comme un vieillard, *fortunate senex*, & que *Virgile* n'eut alors que vingt-neuf ans, car c'étoit l'an 713 de Rome. Octave ou Auguste avoit distribué aux soldats vétérans, pour prix de leurs services, les champs de Crémone & de Mantoue, c'est-à-dire, que les services qu'ils n'avoient rendus qu'à lui, avoient été payés aux dépens des possesseurs & des propriétaires de ces champs, *Virgile* avoit perdu le sien par cette distribution, mais ses talens lui avoient déja procuré d'illustres protecteurs, Pollion, qu'il a tant célébré dans ses églogues, l'avoit recomandé à Mécene, Mécene à Auguste, ainsi son champ lui fut rendu.

Hic illum vidi juvenem, Melibœe, quotannis
Bis senos cui nostra dies altaria fumant;
Hic mihi responsum primus dedit ille petenti:
Pascite, ut ante, boves, pueri, submittite tauros...

O Melibœe, Deus nobis hæc otia fecit,
Namque erit ille mihi semper Deus, illius aram
Sæpe tener nostris ab ovilibus imbuet agnus;
Ille meas errare boves, ut cernis, & ipsum
Ludere quæ vellem calamo permisit agresti.......

Ante leves ergo pascentur in æthere cervi,
Et freta destituent nudos in littore pisces;
Ante, pererratis amborum finibus exul,
Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,
Quam nostro illius labatur pectore vultus.

Toute cette églogue est donc l'expression de sa joie, ainsi que de sa reconoissance envers Auguste; mais il éprouva de nouveaux troubles dans sa possession, & c'est le sujet de sa neuvieme églogue, intitulée, *Mœris*. Un des soldats qui étoient restés en possession des champs voisins du sien, voulut étendre ses droits & le chasser de son patrimoine, *Virgile*, pour échaper à ses violences, fut obligé de passer le Mincio à la nage; il partit pour Rome afin d'y faire confirmer la grâce qui lui avoit été faite, ou plutôt la justice qui lui avoit été rendue, il laissa dans son champ un fermier, nommé Mœris, qu'il chargea d'adoucir par toute sorte de ménagemens & de préfens le fâcheux voisin, contre lequel il alloit plaider sa cause à Rome, afin qu'il ne fît pas de nouveles entreprises jusqu'à son retour. C'est *Virgile* lui-même qui sous le nom de Ménalcas est si bien traité dans cette églogue.

O Lycida, vivi pervenimus, advena nostri,
Quod nunquam veriti sumus, ut possessor agelli
Diceret: hæc mea sunt; veteres migrate coloni!
Nunc victi, tristes, quoniam sors omnia versat,
Hos illi, quod nec bene vertat, mittimus hædos.

LYCIDAS.

Certe equidem audieram, qua se subducere colles
Incipiunt, mollique jugum demittere clivo,
Usque ad aquam, & veteris jam fracta cacumina fagi,
Omnia carminibus vestrum servasse Menalcam.

MŒRIS.

Audieras & fama fuit; sed carmina tantum
Nostra valent, Lycida, tela inter martia, quantum
Chaonias dicunt, Aquila veniente, columbas.
Quod nisi me quacumque novas incidere lites
Ante sinistra cava monuisset ab ilice cornix,
Nec tuus hic Mœris, nec viveret ipse Mènalcas.

LYCIDAS.

Heu, cadit in quemquam tantum scelus! heu! tua nobis
Pene simul tecum solatia rapta, Menalca! &c.

C'est à une de ces distributions de champs faite aux soldats dans les guerres civiles qu'Horace fait allusion dans la sixieme satyre du second livre

Quid; militibus promissa Triquetra
Prædia Cæsar, an est Itala tellure daturus?

Virgile, acquérant toujours plus de faveur à mesure qu'on le connoissoit davantage, fut admis dans la familiarité d'Auguste & de Mécene & y fit admettre d'autres gens de lettres; il fut l'introducteur d'Horace auprès de Mécene:

Optimus olim
Virgilius, post hunc Varius, dixere quid essem.

Il paroit qu'il régnoit entre ces deux grands poëtes une grande amitié, ils n'étoient point rivaux, ils ne brilloient pas dans le même genre. L'ode au vaisseau qui transportoit *Virgile* à Athênes:

Sic te Diva potens Cypri,
Sic fratres Helenæ, lucida sidera,
Ventorumque regat pater,
Obstrictis aliis, præter Iapyga,
Navis, quæ tibi creditum
Debes Virgilium; finibus Atticis
Reddas incolumem precor,
Et serves animæ dimidium meæ.

L'ode sur la mort de Quintilius, leur ami, quelque fut ce Quintilius:

Quis desiderio sit pudor aut modus? &c.

L'ode:

Jam veris comites, quæ mare temperant, &c.

sont des monumens de cette amitié de *Virgile* & d'Horace & de dignes éloges de *Virgile*. Comme *Virgile* passoit sa vie dans la meilleure compagnie de la cour d'Auguste, Horace l'appele:

Juvenum nobilium cliens.

Cette amitié de deux grands poëtes éclate plus encore dans la satyre cinquieme du premier livre qui contient la relation d'un voyage de Rome à Brindes:

Postera lux oritur multo gratissima: namque
Plotius & Varius Sinuessæ Virgiliusque
Occurrunt: animæ quales neque candidiores
Terra tulit, neque queis me sit devinctior alter.
O qui complexus & gaudia quanta fuerunt!
Nil ego contulerim jucundo sanus amico.

On croit que c'est *Virgile* qui est désigné dans un endroit de la troisieme satyre du premier livre. Horace, qui s'accuse plus d'une fois dans ses ouvrages d'avoir été sujet à la colere, en accuse aussi celui dont il parle, il l'accuse encore d'un excès de simplicité qui pouvoit quelquefois le rendre le jouet de jeunes gens de la cour d'Auguste, mais il lui donne en même temps les meilleures & les plus grandes qualités:

Iracundior est paulo, minus aptus acutis
Naribus horum hominum: rideri possit eo quod
Rusticius tonso toga defluit, & male laxus
In pede calceus hæret: at est bonus, ut melior vir
Non alius quisquam: at tibi amicus, at ingenium ingens
Inculto latet hoc sub corpore.

Virgile avoit en effet cette candeur, cette modestie, cette simplicité, la plus belle parure du génie, qui semble, dit M. de Voltaire, être donnée aux véritablement grands hommes pour adoucir l'envie, & que cependant on ne peut pas dire que M. de Voltaire ait eue. *Virgile* se déroboit à sa gloire, il se cachoit dans la foule qui s'empressoit autour de lui. Un jour il parut au théâtre où l'on venoit de réciter quelques-uns de ses vers, tout le peuple se leva sur le champ avec des acclamations, honneur qu'on ne rendoit alors qu'à l'empereur & qui embarassa beaucoup *Virgile*; mais on aime à être embarassé ainsi.

Le lecteur pouroit être étoné de voir qu'Horace dans l'endroit où il nomme tous les poëtes de son temps qui peuvent servir de modele dans chaque genre, ne cite que Varius pour l'épopée, & ne cite *Virgile* que pour le poëme pastoral.

Arguta meretrice potes Davoque Chremeta
Eludente senem, comis garrire libellos,
Unus vivorum, Fundani. Pollio regum
Facta canit pede ter percusso: Forte epos acer
Ut nemo, Varius ducit. Molle atque facetum
Virgilio annuerunt gaudentes rure camænæ.
Hoc erat experto frustra Varrone Atacino,
Atque quibusdam aliis, melius quod scribere possem
Inventore minor.

La raison de ce silence sur l'Enéide, est que ce poëme n'étoit pas encore connu dans le temps où Horace écrivoit ce morceau, & qu'il ne l'a été que long temps après la mort de *Virgile*; aussitôt que ce poëme parut, Properce & tous les gens de goût s'écrierent:

Nescio quid majus nascitur Iliade.

Auguste retournant de l'Orient à Rome, passa par Athènes où il trouva *Virgile* qu'il pressa de profiter de l'occasion pour revenir avec lui à Rome, *Virgile* y consentit & s'embarqua quoique malade; les fatigues de la navigation augmenterent sa maladie, & débarqué à Brindes il y mourut l'an de Rome 735 le 22 septembre. On dit que se sentant mourir il se fit l'épitaphe suivante. Pour l'entendre, il faut savoir que mourant à Brindes, il avoit ordoné que ses restes fussent portés à Naples:

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc
Parthenope; cecini pascua, rura, duces.

Nous avons vraisemblablement son poëme de l'Enéide moins défectueux qu'il ne l'avoit laissé, & les défauts de cet ouvrage le frapoient surement bien plus qu'ils ne nous frapent; il n'avoit jamais voulu en lire à Auguste que le second, le quatrieme & le sixieme livres. On sait combien l'épisode de Marcellus arracha de larmes à Auguste & sur-tout à Octavie, mere du jeune Marcellus. *Virgile*, beaucoup trop sévere pour son ouvrage, ordona par son testament qu'il fût brûlé, n'ayant pu obtenir pendant sa maladie qu'on lui donnât son manuscrit pour le brûler lui-même comme il le vouloit. Auguste qui connoissoit les trois livres dont nous avons parlé & qui sentoit que ces trois seuls livres demandoient grâce pour tout le reste de l'ouvrage quelque défectueux qu'il pût être, ne voulut pas que le testament fut exécuté en ce point. On a même de lui sur ce sujet des vers pleins de sentiment où il accuse l'injustice de l'auteur à-peu-près dans les mêmes termes qu'Enée dans Virgile combat la proposition que lui fait Anchise de le laisser mourir à Troye & de partir sans lui:

Mene efferre pedem, genitor, te posse relicto
Sperasti, tantumque nefas patrio excidit ore!

Auguste dit de même:

Ergone supremis potuit vox improba verbis
Tam dirum mandare nefas? Ergo ibit in ignes
Magnaque doctiloqui morietur Musa Maronis?

Il se fait l'objection du respect que les loix mêmes exigent pour la derniere volonté de morts. Cette raison ne l'arrête point.

Sed legum servanda fides: suprema voluntas

Quod mandat fierique jubet, parere necesse est.
Frangatur potius legum veneranda potestas,
Quam tot conjectos noctesque diesque labore...

Ou :

Noctuque dieque labores
Hauserit una dies.

Auguste voulut seulement que Plotius, Tucca & Varius, dans lesquels il savoit que *Virgile* avoit toujours eu la plus grande confiance & qui en étoient très-dignes, revîssent ce poëme, en retranchassent avec reserve ce qu'il leur sembleroit que *Virgile* n'y auroit pas pu laisser, mais qu'ils n'ajoutassent rien & qu'ils n'achevassent pas même les vers qui n'étoient que commencès, & c'est dans cet état que nous l'avons.

Virgile né sans fortune, mourut assez riche pour laisser par son testament des sommes considérables à Tucca, à Varius, à Mécene, à l'empereur même, qui aimoit que ses amis lui donnassent cette derniere marque d'atachement. Nous avons observé que *Virgile* & Horace étoient amis & que la jalousie ne pouvoit troubler leur amitié, parce qu'ils étoient tous deux poëtes, mais sans être rivaux. Observons avec plus de plaisir que Varius & *Virgile* couroient la même carriere & ne s'en aimoient pas moins.

VIRGILE (Polydore), *voyez* POLIDORE.

VIRGINIE, (*hist. rom.*) *voyez* CLAUDIUS APPIUS.

VIROTTE, (la) (Louis Anne) (*hist. litt. mod.*) jeune homme d'assez grande espérance, mais qui a trop peu vécu pour remplir les espérances qu'il avoit fait naître. On ne peut pas dire que ce fût un homme de génie, mais il avoit pour son âge des connoissances très-étendues & très-variées; il avoit l'esprit facile & prompt à concevoir, & une prodigieuse activité qui lui donnoit du temps pour tout; il s'atachoit toujours à la suite des hommes les plus célebres en tout genre, & devenoit d'abord leur ami. Sa profession principale étoit d'être médecin, & il le fut des armées dans la guerre de 1756; mais il donnoit à cette profession toute l'étendue qu'elle avoit eue autrefois, c'est-à-dire, qu'il étoit physicien & observateur habile; il étoit aussi homme de lettres; il étoit entré presque dès l'enfance dans la société du journal des savans où il s'étoit rendu très-utile. En médecine il avoit peu de ce qu'on appele pratique, & M. d'Alembert l'appeloit, par plaisanterie, le médecin *Apraxin* du nom d'un général russe, qui commandoit alors les armées; mais il avoit une grande théorie, & le temps & son activité auroient amené la pratique. Il a traduit de l'anglois plusieurs ouvrages utiles des *observations sur les crises par le pouls*, de Nihell; des dissertations sur la transpiration & sur la chaleur; *les decouvertes philosophiques de Newton*, par Maclaurin; une *méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux. Les observations microscopiques*, de Needham. Il a donné de lui-même des *observations sur une hydrophobie spontanée suivie de la rage*; & c'est par lui qu'on sait qu'un excès de fatigue, de chaleur & d'épuisement peut, à un certain degré, causer cette horrible maladie sans la morsure d'aucun animal enragé. La *Virotte* étoit né à Nolay, dans le diocèse d'Autun; il mourut à trente trois ans le 2 mars 1759. L'abbé de la Palme, son confrere au journal des savans, son ami & son panégyriste, & qui le suivit de près, étant mort le 11 novembre de la même année, loue avec raison en lui " un esprit naturel, net & facile, une pénétration vive & exercée, une mémoire heureuse, un goût simple, & plus frapé des ornemens qu'avide de les chercher pour lui-même; un caractere vrai, égal, sans appareil, officieux pour tout le monde, prévenant pour ses amis. "

VISCLEDE, (Antoine Louis Chalamont de la) (*hist. litt. mod.*) né à Tarascon en Provence en 1692, mort à Marseille en 1760; secrétaire perpétuel de l'académie de Marseille, à la fondation de laquelle il n'avoit pas peu contribué. Il avoit remporté tant à l'académie françoise, que dans plusieurs autres académies, une multitude de prix, & on disoit qu'il auroit pu en former un médailler. Ses œuvres diverses, prose & vers, ont été publiées en 1727 en deux volumes *in-12*.

VISCONTI, (*hist. d'Italie*) Les *Visconti*, famille puissante de Milan, avoient sû profiter des troubles que les factions des Guelphes & des Gibelins excitoient au quatorzieme siecle dans toute l'Italie. Chefs du parti Gibelin, ils avoient chassé les Guelphes de Milan, & s'étoient insensiblement élevés à la souveraineté sous les titres de vicaires de l'empire, de fils de l'empire &c.

Le roi de France Jean, pour payer aux anglois sa rançon, fut forcé de donner Isabelle sa fille à Jean Galeas *Visconti*, qui, dans la suite, maria Valentine sa fille à Louis, duc d'Orléans, frere unique de Charles VI.

L'éclat & le crédit que ces deux alliances, avec la maison de France, donnerent aux *Visconti*, leur firent obtenir de l'empereur Vencestas les titres de ducs de Milan & de ducs de Lombardie; tous ces petits souverains, qui s'élevoient alors en Italie, lorsqu'ils vouloient joindre les titres à l'autorité, s'adressoient toujours ou au pape, ou à l'empereur, suivant qu'ils étoient ou Guelphes ou Gibelins.

On avoit stipulé dans le contrat de mariage de Valentine de Milan, qu'au défaut d'enfans mâles, issus de Jean Galéas, pere de Valentine, le duché de Milan apartiendroit à Valentine & à sa postérité.

Jean Galéas eut deux fils qui se succéderent l'un à l'autre, & moururent sans enfans.

Mais il restoit d'autres *Viscontis*, qui n'étoient point de la branche Ducale, & qui n'avoient ni droits ni prétentions au duché. On voit plusieurs de leurs descendans figurer en subalternes & en sujets dans les troubles du Milanès sous François I, lequel exerçoit sur le duché de Milan les droits de la maison d'Orléans, tant de son chef comme issu de la branche d'Angoulême, cadete de celle d'Orléans, que du chef de la reine Claude sa femme, fille de Louis XII, petit-fils du duc d'Orléans & de Valentine. On voit en 1521 des *Viscontis* banis de Milan par les françois & parmi ces *Viscontis* un évêque d'Alexandrie, former sur Milan une entreprise qui ne réussit pas. Monsignorino *Visconti*, frere de l'évêque d'Alexandrie, fut assassiné en 1523 à Milan par ordre du duc François Sforce & de Jerôme Moron, chancelier du Milanès (*voyez* les articles MORON & SFORCE). Quelques mois après, Boniface *Visconti*, parent de Monsignorino, assassina le duc Sforce, le manqua, & se sauva. Dans le même temps un Galéas & un Barnabé *Visconti* servoient dans l'armée françoise qui travailloit à reconquérir le Milanès sur François Sforce, à qui Charles-Quint l'avoit donné l'année précédente, après l'avoir conquis sur la France; ainsi on voyoit des *Viscontis* dans les deux partis opposés, celui de la France & celui de Charles-Quint & des Sforces. Barnabé *Visconti* fut fait prisonier avec François I à la bataille de Pavie.

Dans la guerre de la succession d'Espagne en 1702 & 1703, nous voyons un général *Visconti* commander les troupes de l'empereur, il fut batu par M. de Vendôme à Santa Vittoria le 26 juillet 1702, & encore par le même général le 26 octobre 1703.

VISDELOU, (Claude de) (*hist. litt. mod.*) jésuite Breton, missionaire à la Chine, où il se rendit promptement très habile dans la langue chinoise, il paroît qu'il se sépara de ses confreres sur la question des Rites Chinois, & qu'il s'atacha au cardinal de Tournon leur adversaire, qui le nomma en 1708 vicaire apostolique, puis évêque de Claudiopolis. Les jésuites obtinrent une lettre de cachet pour le tirer de Pondichery, où le cardinal de Tournon l'avoit placé; il crut qu'il étoit de son devoir de ne pas obéir à cet acte d'autorité, surpris par la vengeance; après la mort de Louis XIV il se justifia de cette désobéissance auprès du régent, auquel il fit approuver ses raisons. Il mourut à Pondichery en 1737, laissant des manuscrits curieux sur la Chine & sur le Japon.

VISÉ, (Jean Donneau, sieur de) (*hist. litt. mod.*) auteur de l'ouvrage périodique intitulé: *le mercure galant*, qu'il fit depuis 1672 jusqu'au mois de mai 1710; auteur aussi de plusieurs comédies; on conte qu'à la premiere représentation d'une de ces comédies, intitulée: *le gentilhomme Guespin* ou *le campagnard*, le théatre, alors chargé de spectateurs, & le parterre furent entiérement divisés, le théatre, plein d'amis de l'auteur, rioit & applaudissoit, le parterre sifloit, un des spectateurs du théatre s'avança sur le devant de la scene & dit au parterre: *Messieurs, si vous n'êtes pas contens, on vous rendra votre argent à la porte; mais ne nous empêchez point d'entendre des choses qui nous font plaisir*. Quoique ce harangeur, ami ou non de l'auteur, eût complétement raison, car de quel droit trouble-t-on le plaisir d'autrui, parce qu'on n'en a pas ou qu'on croit n'en pas avoir, le parterre ne goûta point ses représentations, & comme il étoit en gaîte & qu'on jouoit alors avec succès l'*Andronic* de Campistron, deux plaisans firent une application assez heureuse de deux vers de cette tragédie; l'un s'adressant au harangueur, lui dit:

> Prince, n'avez-vous rien à nous dire autre chose?

L'autre répondit pour lui:

> Non, d'en avoir tant dit il est même confus.

On a encore du sieur de *Visé* des mémoires sur le regne de Louis XIV depuis 1638 jusqu'en 1688. Ce sont des extraits de son *Mercure*.

De *Visé*, né à Paris en 1640, mourut en 1710 après avoir été quatre ans aveugle. Dans sa jeunesse il avoit beaucoup & bien mal écrit pour & contre Moliere. Il dit que le *Cocu imaginaire* « est à son sentiment & à celui de beaucoup d'autres, la meilleure de toutes ses pieces & la mieux écrite; que les vers de *l'école des maris* sont moins bons que ceux du *Cocu imaginaire; l'école des femmes* ne lui plait nullement, tout le monde, dit-il, l'a trouvée méchante, & tout le monde y a couru, elle a réussi sans avoir plu, & elle a plu à plusieurs qui ne l'ont pas trouvée bonne. Pour vous en dire mon sentiment, c'est le sujet le plus mal conduit qui fut jamais, & je suis prêt de soutenir qu'il n'y a point de scene où l'on ne puisse faire voir une infinité des fautes.

Mais ce qui est vraiment curieux, c'est ce que dit de *Visé* au sujet des marquis joués par Moliere.

« Ces marquis, dit-il, se vengent assez par leur prudent silence, & font voir qu'ils ont beaucoup d'esprit en ne l'estimant pas assez pour se soucier de ce qu'il dit contre eux. Ce n'est pas que la gloire de l'état ne les dût obliger à se plaindre, puisque c'est tourner le royaume en ridicule, railler toute la noblesse, & rendre méprisables non seulement à tous les françois, mais encore à tous les étrangers des

noms éclatans, pour qui l'on devroit avoir du respect...... Lorsqu'il joue toute la cour..... il ne s'aperçoit pas que notre incomparable monarque est toujours acompagné des gens qu'il veut rendre ridicules; que ce sont eux qui forment sa cour; que c'est avec eux qu'il se divertit; que c'est avec eux qu'il s'entretient; & que c'est avec eux qu'il donne de la terreur à ses ennemis; c'est pourquoi Moliere devroit plutôt travailler à nous faire voir qu'ils sont tous des héros, puisque le prince est toujours au milieu d'eux, & qu'il ne est comme le chef; que de nous en faire voir des portraits ridicules. "

" Il ne suffit pas de garder le respect que nous devons au demi-dieu qui nous gouverne, il faut épargner ceux qui ont le glorieux avantage de l'approcher, & ne pas jouer ceux qu'il honore d'une estime particuliere..... Quoi! traiter si mal l'apui & l'ornement de l'état! avoir tant de mépris pour des persones qui ont tant de fois & si généreusement exposé leur vie pour la gloire de leur prince! & tout cela pour ce que leur qualité demande qu'ils soient plus ajustés que les autres, & qu'ils y sont obligés pour maintenir l'éclat de la plus brillante cour du monde, & pour faire honeur à leur souverain. Je vous avoue que, quand je considere le mérite de toutes ces illustres persones, & que je songe à la témérité de Moliere, j'ai peine à croire tout ce que mes ieux ont vu dans plusieurs de ses pieces, & ce que mes oreilles y ont oui. „ La réponse à toutes ces sotises, si elles pouvoient en mériter une, seroit que Louis XIV lui-même prenoit soin d'indiquer à Moliere les ridicules qu'il devoit jouer pour corriger sa cour. Quant aux personalités, Moliere lui-même a pris la peine de s'en justifier bien ou mal dans *l'impromptu de Versailles* & ailleurs.

" Il y a au parnasse, dit encore de *Visé*, mille places de vuides entre le divin Corneille & le comique Moliere.....Le premier est plus qu'un dieu, le second est auprès de lui moins qu'un homme. „

Ceci n'exprime que la différence, & si l'on veut, l'opposition des genres, car d'ailleurs Moliere est plus parfait dans le sien que Corneille dans la tragédie. De *Visé* se jete ensuite dans la question oiseuse de la préférence des genres & de la plus grande ou de la moindre difficulté de l'un ou de l'autre. " Il est plus glorieux, dit-il, de se faire admirer par des ouvrages solides, que de faire rire par des grimaces, des turlupinades, de grandes perruques & de grands canons. Ainsi Moliere dans *Tartuffe*, dans *le Misanthrope*, dans *les femmes savantes*, dans *l'école des femmes*, &c. ne faisoit rire que par des grimaces & des turlupinades. Quelle misere! au reste de *Visé* se piquoit d'être noble; & à coup sûr il portoit de grands canons, car il y prend trop d'intérêt.

" Lorsque Moliere, dit-il encore, dit qu'il peint ses originaux d'après nature, il confesse qu'il n'y met rien du sien, ce qui ne le doit pas tant faire admirer qu'il s'imagine. "

Mais si Corneille ne peignoit pas ses héros d'après nature, même dans ce qu'il y mettoit du sien, il avoit tort, & ce qu'il mettoit du sien étoit de trop. A-t-on jamais imaginé de faire un crime à un peintre de peindre d'après nature? où sont-ils ces bienheureux coupables auxquels on peut faire un tel reproche? Moliere en étoit un.

VITAKER, ou WHITAKER (Guillaume) professeur en théologie dans l'université de Cambridge naquit à Holme en Angleterre. Son principal ouvrage est la *réfutation de Bellarmin*: on y remarque beaucoup d'erudition, mais trop d'animosité contre les catholiques, et contre l'auteur qu'il réfute. Ses œuvres furent imprimés, 1610, en 2 vol. in fol. Il mourut à Cambridge en 1595, à 47 ans.

VITAL, (*voyez* ORDERIC.)

VITALIEN, est le nom d'un général redoutable aux empereurs de son temps. Il étoit scythe de nation, petit-fils du général *Aspar*, dont M. de Fontenelle a fait le sujet d'une tragédie, jouée sans succès & condamnée par M. de Fontenelle lui-même. On connoit l'épigramme de Racine;

C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.

Vitalien étoit maître de la milice sous l'empereur Anastase. Cet empereur favorisoit les eutychiens, rejetoit le concile de Chalcédoine, qui les avoit condamnés, & persécutoit les orthodoxes; *Vitalien* prit la défense de ceux-ci, la prit les armes à la main, se rendit maître de plusieurs provinces de l'empire, parut aux portes de Constantinople à la tête d'une armée formidable. On négocia, les évêques orthodoxes furent rapelés de l'exil, la persécution cessa. *Vitalien* eut d'abord un grand crédit à la cour de Justin, successeur d'Anastase; mais Justinien, qui vouloit succéder à Justin son oncle, regardoit la gloire & la puisance de *Vitalien* comme un grand obstacle a ce dessein; il lui fut aisé de rendre suspect à l'empereur un homme qui avoit toute la faveur des troupes & qui disposoit d'elles à son gré. Justin résolut de le perdre, mais avec prudence, c'est-à-dire, avec perfidie, de peur de se perdre lui-même en ataquant ouvertement un général si cher à tous les guerriers. *Vitalien*, soit défiance, soit amour du repos, s'étoit retiré dans la Thrace; Justin l'appele à la cour, sous prétexte de lui donner des instructions sur une grande ataire dont il vouloit lui confier la conduite; il le désigna consul pour l'année suivante, mais *Vitalien* mourut assassiné le septieme mois de son consulat, (juillet 520). L'empereur ne désa-

voua point ce meurtre, & publia que *Vitalien* étoit un ambitieux & un hypocrite, toujours tout prêt à se déclarer tour-à-tour pour les orthodoxes & pour les eutychiens, & à entrer dans toutes les cabales contraires à l'autorité.

Vitalien saint élu pape le 30 juillet 657, mourut le 27 janvier 672. Il envoya des Missionaires en Angleterre, et s'employa avec zele à procurer le bien de l'Eglise. On a de lui quelques épîtres. C'est de son temps que commença, dans les églises d'Italie, l'usage des orgues, qui ne fut connu en France que bien avant dans le huitieme siecle, sous Pepin-le Bref & sous Charlemagne.

VITELLIUS, (Aulus & Lucius freres) (*Hist. rom.*) Galba, Othon, *Vitellius*, Vespasien, proclamés tous empereurs presque en même temps dans divers lieux, se disputoient tous à la fois le trône de Néron l'an 819 & 820 de Rome; une sédition ayant élevé Othon sur les ruines de Galba & de Pison que Galba venoit d'adopter, ce fut principalement *Vitellius* qu'Othon eut à combatre. *Vitellius* n'avoit rien dans sa naissance qui dût le porter à l'empire, ni qui dût non plus l'en éloigner. Son aïeul P. *Vitellius* étoit chevalier romain, Lucius *Vitellius* son pere fut trois fois consul, une fois entre autres avec l'empereur Claude, & de plus censeur; il dut ses dignités à la souplesse & à l'adulation plus qu'au mérite; Publius *Vitellius*, frere de celui-ci & oncle de l'empereur, eut le mérite d'être ami de Germanicus, même après la mort de ce prince. Dans le temps de la république naissante, il y avoit eu deux *Vitellius* punis comme complices de la conjuration des Tarquins, mais on ne croit pas qu'ils fussent de la même famille que l'empereur.

Celui-ci, nommé Aulus, naquit la seconde année du regne de Tibere; il passa sa jeunesse auprès de cet empereur dans la retraite de Caprée; ce qui contribua, dit-on, à la fortune & à l'élévation de son pere, & ce qui suffit pour donner une idée des mœurs de tous les deux. Débauche, gourmandise, embonpoint excessif, suite de cette gourmandise, voilà les qualités qui le distinguoient; il ne quitoit point la table, & il avoit pris l'infâme usage de s'exciter à vomir après ses repas pour pouvoir se remettre à manger. Nous avons dit comment il avoit plu à Tibere, il plut à Caligula comme excellent cocher, à l'empereur Claude comme grand joueur, à Néron en flatant & secondant le goût qu'il avoit pour se produire sur le théâtre & y faire entendre sa voix. Néron n'étant plus retenu que par un reste de pudeur auquel il désideroit qu'on fît violence, & se voyant pressé par les cris du peuple qui le prioit de chanter, averti que c'étoit faire sa cour; Néron parut vouloir se dérober à cette demande indiscrete & quita le spectacle; un courtisan médiocre eut été la dupe de cette démarche, *Vitellius* se fit députer par le peuple pour faire de nouveles instances à Néron, qui enfin se laissa vaincre, & dès ce moment *Vitellius* fut au nombre de ses favoris les plus intimes. Galba étant empereur envoya par mépris *Vitellius* prendre le commandement des légions de la Germanie inférieure, à la tête desquelles il auroit craint alors de mettre un homme de mérite. Il l'envoyoit, disoit-il, remplir son ventre dans un pays de bonne chere; il apprit que ces légions avoient proclamé *Vitellius* empereur, il s'y atendoit, & n'en fit que rire, mais un concurrent qui pouvoit n'être que ridicule pour le vieux & austere Galba, pouvoit être redoutable pour Othon qui n'avoit que des vices à opposer aux vices de *Vitellius*, & qui ayant passé toute sa vie dans la molesse & dans les voluptés, ne se montra un homme & un grand homme qu'au moment de sa mort. *Vitellius* le prêta aux empressemens de ses légions, sans renoncer un moment aux plaisirs de la table; il ne fit rien & laissa faire ses deux lieutenans Valens & Cécina, tous deux mécontens de Galba, le premier parce qu'à son gré Galba n'avoit pas assez récompensé ses services, le second parce qu'ayant détourné à son profit des derniers publics, Galba, inexorable sur cet article, le fit poursuivre comme coupable de péculat. Quand on vint annoncer à *Vitellius* qu'il venoit d'être proclamé empereur, on le trouva d'abord à table; quand on alla le prendre dans son apartement pour le montrer aux soldats & au peuple, on le trouva encore à table; aussi-tôt après la cérémonie il se remit à table, mais il fut obligé d'en sortir, le feu ayant pris à la salle à manger. Il faisoit régulièrement quatre énormes repas par jour, il mettoit à contribution toutes les terres & toutes les mers & les épuisoit de gibier & de poisson. Les pays par où il passoit étoient ravagés, il ruinoit ceux chez lesquels il ailloit manger, quoiqu'il partageât entre eux la dépense d'une seule journée, allant dîner chez l'un & souper chez l'autre. On ne pouvoit lui donner de repas qui ne coûtât au moins cinquante mille francs. Ses convives succomboient sous le poids de la bonne chere; l'un d'eux, Vibius Crispus, disoit: *j'étois mort, si je ne fusse tombé malade;* parce qu'une maladie, causée par cet excès d'intempérance, l'avoit dispensé d'assister plus long-temps à ces festins meurtriers. Lucius *Vitellius*, frere de l'empereur, lui donna un repas où furent servis deux mille poissons & sept mille oiseaux rares. L'empereur dédia solemnélement un plat d'argent qu'il nommoit, à cause de sa grandeur immense, *le bouclier de Minerve*, il le remplit uniquement de foyes d'un poisson exquis, de cervelles de paons & de faisans, de lairances de murenes, de langues d'oiseaux à plumage rouge que les anciens apeloient *Phœnicopteri*.

Non in caro nidore voluptas
Summa, sed in te ipso est. Tu pulmentaria quære
Sudando; pinguem vitiis albumque nec ostrea,
Nec scarus, aut poterit peregrina juvare Lagois.
Vix tamen eripiam posito pavone, velis quin
Hoc potius, quam gallinâ tergere palatum,
Corruptus vanis rerum, quia veneat auro
Rara avis, & picta pandat spectacula cauda:
Tanquam ad rem attineat quicquam, num vesceris ista
Quam laudas plumâ, cocto num adest honor idem?
Jejunus raro stomachus vulgaria temnit;
Porrectum magno magnum spectare catino,
Vellem, ait harpyiis gula digna rapacibus; at vos
Præsentes austri coquite horum obsonia, quamvis
Putet aper rhombusque recens, malâ nausea quando
Ægrum sollicitat stomachum.......

Si Horace n'avoit pas vécu si long-temps avant *Vitellius*, on croiroit que c'est ce vorace empereur & sa monstrueuse gloutonerie qu'il a voulu peindre dans ces vers. Dion & Tacite évaluent à environ cent cinquante millions ce que la table de *Vitellius* put coûter à l'empire pendant les seuls huit mois que dura son regne. Cependant cet avantage de trouver tout bon qu'Horace regarde comme ne pouvant être que le fruit de la tempérance & de l'exercice, & qu'il n'acorde qu'aux estomacs à jeun, l'indolent, le grôs & lourd *Vitellius* en étoit toujours doué. Sortant de table & assistant à des sacrifices, il enlevoit presque de dessus les charbons, les chairs de victimes & les gâteaux sacrés. Si, en passant dans les rues, il voyoit étalés des restes de viandes cuites, il y portoit à l'instant la main & en mangeoit tout en marchant. Manger plus, fut le seul avantage que l'empire put lui procurer.

Pendant que Valens & Cécina s'avançoient vers l'Italie, l'un par les Gaules & les Alpes Cottienes, (le mont Cenis) l'autre par le pays des Helvétiens (la Suisse) & les Alpes Pennines, (vers le grand S. Bernard) Othon & *Vitellius* s'écrivoient des lettres, d'abord pleines de témoignages d'amitié & d'offres réciproques de toute sorte d'honeurs & d'avantages pour celui qui voudroit bien céder l'empire à l'autre, ils finirent par se faire réciproquement les reproches les plus sanglans & les mieux mérités & par envoyer l'un contre l'autre des assassins. Cécina & Valens, après avoir éprouvé contre l'ennemi des fortunes diverses & dans leur propre armée des séditions violentes, après avoir tantôt agi séparément, tantôt uni leurs forces & les avoir afoiblies par leur jalousie, gâgnerent enfin la bataille de Bedriac, près de Crémone; ce fut alors qu'Othon, qui pouvoit encore se défendre, s'il eût consenti plus long-tems d'exposer sa vie & la fortune des citoyens qui lui étoient atachés, prit le parti généreux de ne sacrifier que lui. Tout se soumit alors à *Vitellius*. Il faut lui rendre justice, il n'étoit pas porté naturélement à la cruauté, il voulut d'abord user de clémence envers les vaincus, mais on ne l'en laissa pas le maître: les conseils de son frere & les leçons de tyrannie des courtisans lui arracherent des vengeances crueles; il n'étoit que méprisable, ils le rendirent odieux. Il voulut quarante jours après la bataille de Bedriac, aller voir le champ de bataille couvert de morts à demi pourris: *fœdum atque atrox spectaculum*, dit Tacite, *intra quadragesimum pugnæ diem, laceræ corpora, trunci artus, putres virorum equorumque formæ, infecta tabo humus, protritis arboribus atque frugibus, dira vastitas*. Ce fut là qu'il montra l'indifférence la plus inhumaine, ou plutôt, qu'il osa étaler la joie la plus barbare, & qu'un de ses courtisans n'ayant pû s'empêcher de dire que ces cadavres répandoient une odeur infecte, il répondit, comme fit depuis Charles IX en parlant du corps de l'amiral de Coligny, que le corps d'un ennemi mort sentoit toujours bon. Suétone, voulant rendre ce propos plus atroce, paroît le rendre bien moins vraisemblable, lorsqu'il fait dire à cet indigne empereur: *optime olere occisum hostem*, ET MELIUS CIVEM. Que la perversité de la nature humaine, que la fureur des passions aille jusqu'à faire trouver un plaisir afreux à comtempler son ennemi mort, on peut à toute force le concevoir, mais qu'on aime encore mieux que cet ennemi mort soit un concitoyen qu'un étranger, c'est ce qui n'est pas dans la nature, aussi corrompue qu'on voudra l'imaginer: il est vrai qu'on hait plus encore ses ennemis concitoyens, que ses ennemis étrangers, & c'est ce que Suétone a voulu dire; mais il n'y a gueres d'apparence, que *Vitellius* l'ait dit, c'est une réflexion philosophique de l'auteur, non un mouvement naturel de l'homme. *Vitellius* porta sur le trône toute la bassesse & toute la perversité de ses goûts; il honora publiquement la mémoire de ce Néron qu'il avoit si bassement flaté vivant; il fit sa société intime & particuliere de farceurs, de boufons, de cochers; il les admettoit à ses plaisirs & à sa familiarité, il leur prodiguoit les marques de confiance & les témoignages d'amitié; *quibus ille amicitiarum dehonestamentis mire gaudebat*. Il prenoit parti dans les factions du cirque, comme firent depuis tous ces derniers empereurs imbécilles de Constantinople, il bâtissoit à grands frais des écuries pour les chevaux du cirque, sur-tout pour ceux de la faction qu'il favorisoit & il punissoit comme des crimes d'état les cris que des spectateurs de factions contraires poussoit quelquefois contre cette faction favorite; il

en coûta la vie à plusieurs citoyens pour un pareil sujet. Telles étoient les afaires qui occupoient *Vitellius*; Valens & Cécina, qui avoient vaincu pour lui, se chargerent aussi de régner pour lui; mais ils entendoient mieux la guerre que l'art de gouverner; ils regnerent mal & leur mésintelligence fut fatale à l'état, ils firent commettre à *Vitellius* beaucoup de cruautés où son caractere ne l'eût pas porté naturélement. Ce fut envers ses créanciers qu'il fut toujours le plus injuste & le plus cruel. Ses excessives dépenses l'avoient souvent exposé autrefois à leurs poursuites. Devenu empereur, il n'épargna aucun de ceux qui l'avoient poursuivi avec quelque rigueur. Un d'entre ces créanciers croyant n'avoir eu aucun tort à son égard, se présenta pour lui faire sa cour, *Vitellius* l'ayant aperçu, l'envoya aussitôt au supplice; tout à-coup il le rapele comme se repentant de sa résolution, & déja on applaudissoit à ce retour de clémence, il le fit poignarder à l'instant, disant qu'il vouloit repaître ses ieux du sang de son ennemi, c'est toujours le même esprit & le même mot que sur le champ de bataille de Bédriac. Mais voici une plus grande horreur, deux fils lui demandant la grâce de leur pere, il les fit périr avec lui. Un chevalier romain qu'il envoyoit arbitrairement au supplice, lui cria qu'il l'avoit nommé son héritier, *Vitellius* voulut voir son testament, & peut-être lui auroit-il fait grâce, si le testateur l'avoit nommé seul héritier, mais voyant qu'il lui donnoit un co-héritier, dans la persone de son afranchi, il les fit égorger l'un & l'autre. Il étoit temps que Vespasien vînt arrêter le cours de tant de crimes, cet homme vraiment digne du trône, aprés avoir quelque temps résisté à son élévation se voyant proclamé par les légions d'Égypte, de Judée, de Syrie, & reconu dans tout l'Orient, consentit de suivre jusqu'au bout sa fortune, Mucien & Antonius Primus, ses lieutenans, furent sous lui ce que Cécina & Valens avoient été pour *Vitellius*, avec cette différence que celui-ci ne secondoit pas même ses lieutenans, & que Vespasien dirigeoit les siens. Quand *Vitellius* vit qu'il falloit songer sérieusement à sa défense, il se contenta d'opposer à ses nouveaux ennemis ces mêmes Valens & Cécina, sans trop examiner s'il avoit lieu de compter beaucoup sur eux. Cécina le trahit, ménagea Primus qu'il pouvoit écraser & essaya de lui livrer les légions qu'il commandoit, elles se souleverent contre lui & le mirent dans les fers, mais elles furent défaites par Primus à la bataille de Crémone, où l'on vit un pere & un fils engagés dans les deux partis contraires, combatre l'un contre l'autre sans se connoître, le fils tuer son pere & le reconoître au moment où il expiroit; Valens servant *Vitellius* avec plus de fidelité que Cécina, mais avec quelque lenteur, fut fait prisonier & tué à Urbin par ordre du vainqueur. Dans cette guerre on vit un soldat demander une récompense pour avoir tué son frere.

Et sa tête à la main, demander son salaire.

Vitellius voyant le péril approcher, offrit d abdiquer & convint des conditions de son abdication avec Flavius Sabinus, frere aîné de Vespasien & préfet de Rome. Il ne vouloit que dérober au courroux du vainqueur une femme, digne d'un autre mari que *Vitellius*, & des enfans innocens; il venoit de perdre une mere respectable par ses vertus & pour qui l'élévation d'un tel fils ne fut qu'une source de deuil & de bonne renomée, *nihil principatu filii assecuta, nisi luctum & bonam famam*. Il sortit du palais en habit de deuil, suivi de toute sa maison plongée dans la douleur & l'accâblement, le peuple le flatoit encore, les soldats gardoient un silence farouche, il prononça comme il put, en fondant en larmes & à travers mille sanglots, l'acte de son abdication; il présentoit au peuple son frere, sa femme, ses enfans, lui demandant sa pitié pour ces infortunés; le peuple s'émut en sa faveur, il eut honte de soufrir ce grand abaissement de son empereur, on l'entoura, on lui ferma tout autre chemin que celui du palais, on le força d'y retourner & de reprendre l'empire; les droits du malheur l'emporterent ici sur le ressentiment dû à tant de vices & de crimes. On prend les armes contre Sabinus; il est batu, il se retire au capitole, il y est assiégé; & le temple de Jupiter Capitolin est brûlé, *luctuosissimum fœdissimumque facinus*, dit Tacite, Sabinus chargé de chaînes est mené devant *Vitellius* qui voulut le sauver, mais le peuple en fureur se jete sur Sabinus, le met en pieces, lui coupe la tête, jete son corps aux Gémonies. Dans le même temps Lucius *Vitellius* surprit & ravagea Terracine; ce retour de fortune dura peu; Primus force la ville de Rome, au milieu de la fête des Saturnales; ce contraste de joies foles d'un côté, de cris de rage de l'autre, de débauches & de carnage, de voluptés & de cruautés, cette ville qui semble être à la fois dans un accès de fureur & dans l'ivresse du plaisir, forme dans Tacite un tableau digne d'un tel peintre.

Sæva ac deformis urbe totâ facies. Alibi prœlia & vulnera, alibi balnea popinæque: simul cruor & strues corporum; juxta scorta & scortis similes; quantum in luxurioso otio libidinum, quidquid in acerbissima captivitate scelerum. prorsus ut eamdem civitatem & furere crederes & lascivire.

Vitellius, pendant que les prétoriens se faisoient encore égorger pour lui, sort du palais par une porte secrete, suivi seulement d'un cuisinier & d'un boulanger, il se fait porter en chaise à la maison de sa femme sur le mont Aventin, dans l'intention de se sauver la nuit

à Terracine pour se mettre sous la protection des cohortes commandées par son frere : l'inconstance ou la crainte le ramenent au palais, la solitude & le silence qu'il y trouve l'éfrayent encore plus,

Horror ubique animos, simul ipsa silentia terrent.

Tout avoit disparu jusqu'aux deux compagnons de sa suite, il cherche par-tout un asyle bien secret, bien caché, aucun ne lui paroît assez sûr; enfin il va s'enfermer dans la loge du portier qu'il bouche en dehors du mieu qu'il put, pour n'être pas aperçu. Cependant on entre dans le palais ouvert & abandoné, on ne voit rien, on n'entend rien, mais une recherche plus exacte fait découvrir le malheureux *Vitellius*, il est arraché de sa honteuse retraite par Julius Placidus, tribun d'une cohorte; on lui lie les mains derriere le dos, on lui met une corde au cou, on déchire ses habits, on le traîne vers les Gémonies, le peuple lui jetoit du fumier & de la boue; lui reprochoit sa gourmandise & son ivrognerie dont les marques éclatoient sur son visage, dans sa taille & dans son maintien; on ne le plaignoit plus, l'ignominie de sa lâcheté étoufoit toute compassion. *Vincta post tergum manus; laniata veste fœdum spectaculum ducebatur, multis increpantibus nullo illacrymante: deformitas exitus misericordiam abstulerat.* On lui reprochoit sur-tout l'embrâsement du Capitole & la superstition qui ferme le cœur à toute pitié, entroit pour beaucoup dans ce reproche. On fut bien plus cruel à son égard qu'il n'avoit eu la foiblesse de le devenir à l'égard de ses ennemis; on prit un plaisir barbare à lui déchiqueter tous les membres, à lui faire sentir toutes les horreurs d'une mort lente. On fit à son cadâvre les mêmes outrages qu'on lui avoit faits de son vivant, c'est le plaisir du peuple de tous les pays & de tous les temps, il fut traîné avec un croc dans le Tibre, sa tête fut portée par toute la ville au bout d'une lance. Il reçut cependant les honeurs de la sépulture par les soins de Galeria, sa vertueuse veuve: cette femme ne s'étoit jamais laissée éblouir par les fausses grandeurs de son mari, & lorsque *Vitellius* osa donner à son fils le nom de *Germanicus*, ces grands noms, dit-elle modestement, ne nous convienent point, je sais bien que je n'ai mis au monde que *Vitellius*. Elle eut la douleur de voir immoler cet enfant innocent, *Vitellius* avoit épargné la famille d'Othon & avoit voulu sauver le frere de Vespasien. La mort du fils de *Vitellius* fut l'ouvrage de Mucien, homme plein de talens, mais de vices, il laissa vivre cependant la fille de *Vitellius*, & Vespasien plus humain prit soin de la marier convenablement & lui donna une riche dot.

Lucius *Vitellius* ne tenta aucune résistance, il se remit avec ses cohortes à la discrétion du vainqueur, il n'en fut pas moins mis à mort; il n'y eut de traces de grandeur que dans ces soldats de Lucius *Vitellius*, qui, menés comme en triomphe dans les rues de Rome, soufrirent avec un fier mépris & les insultes d'un peuple insensé que quelques-uns même réprimerent au prix de leur vie, & les horreurs d'une indigne prison & celles d'une plus indigne mort. Tacite fait respecter dans leur malheur ces braves & fideles soldats, & leurs ennemis mêmes admirerent leur courage.

Et miles infelicia arma, haud minus ira quam metu abjecit. Longus deditorum ordo, septus armatis per urbem incessit. Nemo supplici vultu, sed tristes & truces, & adversum plausus ac lascivium insultantis vulgi immobiles. Paucos erumpere ausos circumjecti pressere: ceteri in custodiam conditi: nihil quisquam locutus indignum, & quanquam inter adversa, salva virtutis famæ.

VITERBE, (*voyez* ANNIUS de & GODEFROI de) aux articles *Annius* & *Godefroy*, Gilles de *Viterbe* étoit, comme eux, un savant, qui avoit pris ce nom de *Viterbe* du lieu de sa naissance. Il étoit de l'ordre des hermites de saint Augustin, il en fut fait général en 1507, puis cardinal. Il fit l'ouverture du concile de Latran en 1512 sous le pape Jules II. Il fut employé par Léon X en beaucoup d'afaires considérables. Il mourut à Rome en 1532, laissant des ouvrages & sacrés & profanes, & en vers & en prose. Don Martene, dans sa grande collection d'anciens monumens, a donné plusieurs lettres de Gilles de *Viterbe*, qui sont de quelque importance pour l'histoire de son temps.

VITIGÈS, roi Goth d'Italie, vaincu par Belisaire au sixieme siecle.

VITIZA, roi des Visigoths d'Espagne, régna, & régna mal pendant neuf ans, depuis 701 jusqu'en 710. Il avoit régné cinq autres années avec Egica son pere.

VITRÉ, (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) imprimeur célebre à Paris. C'est lui qui a imprimé la polyglotte de le Jay. On lui a reproché d'avoir détruit les beaux caracteres des langues orientales qui avoient servi à l'impression de cette bible, pour ôter les moyens d'imprimer à Paris, après sa mort, aucun livre en ces langues. Chevillier le dit formélement dans son origine de l'imprimerie, & il cite un libraire de Paris que dans une histoire de l'imprimerie & de la librairie, raporte le fait avec autant d'assurance que s'il en avoit été le témoin. M. de Guignes a pleinement vengé la mémoire de *Vitré*, il a retrouvé à l'imprimerie royale ces poinçons & ces matrices qu'on accusoit cet imprimeur d'avoir détruits. Sa justification ne pouvoit être plus complete. On peut la voir dans l'essai historique sur l'origine des caracteres orientaux de l'imprimerie royale, &c. par M. de Guignes, placé à la tête du premier volume

des notices des manuscrits de la bibliotheque du roi, pages 34 & suivantes. On estime beaucoup encore le corps de droit, & la bible latine de *Vitré*. Son défaut est de ne pas distinguer la consone d'avec la voyele dans les lettres J & *V*. Il mourut en 1674 imprimeur du clergé.

VITRUVE, (M. Vitruvius Pollio) (*Hist. litt. rom.*) si célebre par son traité d'architecture, dédié à Auguste, n'est connu que par cet ouvrage; on sait seulement qu'il étoit né à Formies. Perrault a traduit en françois ce traité, dont il y a aussi une version italiene avec les commentaires du marquis Galliani.

VITRY, (*voyez* Hôpital.)

VITTEMENT, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) étoit d'une famille obscure de Dormans en Champagne, il naquit en 1655, fit les études au collége de Beauvais à Paris, où il remplit bientôt une chaire de philosophie. Ami de Messieurs Rollin & Coffin & célébré par eux, son mérite franchit les limites de l'université, il fut choisi pour enseigner la philosophie à l'abbé de Louvois, fils de ce grand & puissant ministre dont la mémoire inspire plus de respect que d'amour. Étant recteur de l'université, il complimenta Louis XIV sur la paix de Riswik, & soit qu'il eût des avantages extérieurs remarquables, soit qu'en effet sa harangue fut d'un mérite distingué, on assure que Louis XIV dit: *jamais harangue ni orateur ne m'ont fait tant de plaisir*. Il prouva en effet dès la même année 1696 qu'il avoit été sensible au mérite de l'abbé *Vittement*, il le nomma sous précepteur des ducs d'Anjou & de Berry, ses petits-fils. Le duc d'Anjou étant devenu roi d'Espagne, l'abbé *Vittement* l'acompagna, lorsqu'il alla prendre possession de son royaume. Le roi d'Espagne voulant le fixer en Espagne, lui offroit une pension de huit mille ducats & l'archevêché de Burgos, il refusa tout & revint en France. Le duc d'Orléans le nomma sous-précepteur de Louis XV, mais il ne put jamais le faire consentir à recevoir aucun bénéfice, il avoit fait vœu de n'accepter aucun bien d'église, tant qu'il auroit d'ailleurs de quoi vivre; il ne voulut pas même solliciter une place à l'académie françoise, place qu'on s'acoutume trop aisément à regarder comme due aux instituteurs des rois. Si elle étoit due, elle cesseroit d'être desiderable; il faut, pour être flateuse, qu'elle soit une grâce, ou plutôt une justice persronele. L'abbé *Vittement* quita la cour en 1722 & mourut dans sa patrie en 1731. Il est auteur de plusieurs ouvrages théologiques & polémiques, dont aucun n'a eu d'éclat. Il a réfuté Spinosa. M. Coffin lui a fait une épitaphe qui est peut-être son titre le plus flateur, & qui mérite de trouver place ici:

EPICEDIUM M. JOANNIS VITTEMENT, PROPRÆCEPTORIS REGII.

HIC JACET

Vir omni virtutum ac doctrinæ generê excellens
Joannes VITTEMENT presbyter Suessionensis.
Dormani obscuro loco natus
Generis humilitatem ingenti splendore illustravit;
Translatus statim a puero Parisios,
In collegio Dormano-Bellovaco
Alteram quasi patriam nactus est.
Ibi inter Bursarios adscriptus,
Industria duce, magistra paupertate
Studiis quam acriter tam feliciter incubuit.
Mox ibidem philosophiam docuit
Magna cum celebritate.
Evectus ad supremum universitatis regimen,
Sub finem rectoratûs
A magnifico meritorum æstimatore
Ludovico magno,
Regiorum nepotum institutioni lector adjunctus est:
Quo toto tempore,
Quamvis in ipsa aula lucem fugitaret,
Regi tamen, principibus, omnibus aulicis
In amore & pretio fuit.
Secutus in Hispaniam alumnum Regem
Philippum quintum,
Eodem posteà, quanquam invito concedente,
Privatos apud Lutetiam lares lætus repetiit.
Inde post aliquot annos revocatus in palatium,
Instituendæ Ludovici XV infantiæ
Admotus est propræceptor.
Perfunctus augusto munere
In desideratam diu solitudinem revolavit,
Uni Deo vacare certus.
Oblata non semel opima beneficia
Constanter recusavit,
Opum splendide contemptor
Nisi quas in pauperes erogaret.
Diuturnos morbi & senectutis angores
Legendo, precando, meditando leniit;
Ictus desiderio revisendæ patriæ,
Dormani in graviorem morbum incidit;
Ibique partitus egenis ac præsertim popularibus suis
Quæ supererant opes
In amatæ sinu paupertatis, quod optabat, ipse
Conquievit

Die 31 Augusti, an. 1731, Ætatis 77.

VIVES, (*Hist. mod.*) c'est le nom d'un page du roi de Navarre, Henri d'Albret, lequel donna une grande marque d'atachement & de zele à ce roi. Henri d'Albret avoit été fait prisonier à la bataille de Pavie, ainsi que François I. Pescaire, qui l'avoit pris, le tenoit enfermé dans le château de Pavie, & refusa, dit-on, cent mille écus que Henri lui offroit pour sa rançon. La fidélité de Pescaire menaçoit le roi de Navarre d'un sinistre avenir. La raison

d'état, source d'injustices & de cruautés, sembloit défendre à l'empereur de mettre en liberté un prince dont son aïeul avoit usurpé la couronne. Le roi de Navarre prit d'autres mesures pour sortir de captivité, il corrompit deux de se gardes qui favoriserent un stratagême, concerté entre lui & *Vives* son page. Celui-ci entra le matin dans la chambre du roi de Navarre pour l'habiller; le roi prit les habits de *Vives*, qui se mit au lit à sa place. Le roi, ainsi déguisé, passa au travers du corps de garde sans être reconu, il trouva des chevaux hors du château & prit précipitament la route de Piemont. *Vives*, pour donner plus de temps à son maître, feignit d'abord de dormir quand on entra dans la chambre, puis il prétexta une maladie & tint toujours ses rideaux fermés jusqu' au soir. Enfin l'inquiétude fit violence au respect; le capitaine de la garde entra, ouvrit les rideaux & reconut *Vives*. On lui fit grâce, car après tout il avoit fait son devoir, & il y auroit eu de la lâcheté à le punir.

Le P. Daniel dit, d'après la préface de la vie du maréchal de Gassion, que ce fut Jean de Gassion, bisaïeul du maréchal, qui procura la liberté au roi de Navarre; le fait paroît même constant par le témoignage de du Bellai. Il paroît que Jean de Gassion fut choisi par les états de Béarn, pour traiter de la rançon du roi de Navarre, & que, n'ayant pû convenir de rien avec les généraux ou les ministres de l'empereur, il employa son argent & celui des états à corrompre les gardes, qui faciliterent l'évasion du roi de Navarre. Mais les deux récits se concilient, Gassion aura tout dispósé par son argent & ses intrigues, & le stratagême de *Vives* aura servi au moment de l'exécution.

VIVES, (Jean Louis) (*Hist. lit. mod.*) né à Valence en Espagne en 1492, enseigna les belle-lettres à Louvain. Il passa en Angleterre & enseigna le latin à la princesse Marie, fille de Henri VIII, & qui fut depuis la reine Marie. Henri & sa premiere femme Catherine d'Arragon prenoient eux-mêmes tant de goût à ses leçons, qu'ils quitoient leur cour & alloient exprès jusqu'à Oxford pour les entendre. Tout changea dans la suite, Catherine & sa fille tomberent dans la disgrace, Henri n'eut plus d'amis ou d'ennemis que ceux qui approuvoient ou qui improuvoient son divorce avec Catherine; *Vives* fut de ces derniers, il parla, il écrivit contre le divorce; il fut mis en prison, il y resta six mois, dès qu'il eut recouvré sa liberté, il retourna en Espagne, s'y maria, vécut tranquille au sein des lettres, & mourut à Bruges bon catholique en 1540, à 48 ans. On a de lui sur la cité de Dieu de saint Augustin, des commentaires, dont quelques endroits furent censurés par les docteurs de Louvain, un traité de la décadence des arts & des sciences, un traité de la religion. Ses œuvres ont été recueillies en deux volumes *in-folio*.

VIVIANI, (Vincent, Vincenzio) (*Hist. litt. mod.*) de l'académie des sciences de Paris, gentil-homme Florentin, disciple de Galilée & fidele toute la vie à ce titre par reconoissance, & par vanité peut-être, naquit à Florence le 5 avril 1622. Galilée qui, dans sa vieillesse, avoit perdu, selon sa propre expression, *ces ieux qui avoient découvert un nouveau ciel*, prenoit plaisir à former des jeunes gens qui lui tenoient lieu de ces ieux qu'il avoit perdus; il prit chez lui, en 1639, & adopta en quelque sorte M. *Viviani*. Celui-ci avoit alors dix-sept ans, il passa trois ans avec son maître depuis dix-sept jusqu'a vingt, que la mort de Galilée les sépara.

Non seulement M. *Viviani* profita beaucoup sous un tel maître, mais il prit pour lui une tendresse vive & une espece de passion. Partout il se nomme le disciple & le dernier disciple de Galilée; jamais il ne met son nom à un ouvrage sans l'acompagner de ce titre; jamais il ne manque une occasion de parler de Galilée, jamais il ne le nomme sans lui rendre un hommage. Les grands ouvrages qui, avec de fréquentes & de longues interruptions occuperent toute la vie de M. *Viviani*, sont ses divinations sur Aristée & sur Apollonius de Perge en Pamphilie, anciens géometres, dont le premier vivoit environ trois cent ans avant J. C., le second à-peu près deux cent cinquante ans. Aristée avoit fait cinq livres *des lieux solides*, c'est-à-dire, des sections coniques; ces cinq livres sont entiérement perdus.

Apollonius de Perge ou de Perga, *Pergæus*, avoit ramassé sur les sections coniques tout ce qu'avoient écrit avant lui Aristée & les autres anciens géometres; il est le premier qui ait donné aux trois sections coniques les noms de parabole, d'hyperbole & d'ellipse; de huit livres, qu'il avoit composés, les quatre derniers avoient péri. Les divinations de M. *Viviani* consistoient à restituer ce qui manquoit de ces deux auteurs, c'est-à-dire, la totalité de l'un & la moitié de l'autre, à devenir ce qu'ils avoient dit, ou ce qu'ils avoient dû dire. Il paroît par plusieurs géometres anciens, mais postérieurs à cet Apollonius de Perge, que le cinquieme livre de ses coniques, traitoit des plus grandes & des plus petites lignes droites, qui se terminassent aux circonférences des sections coniques, c'est ce qu'on a depuis appelé les questions *de maximis & minimis*.

M. *Viviani* laissant pour quelque temps Aristée, sur lequel il s'étoit exercé d'abord, restitua le cinquieme livre d'Apollonius.

Tandis qu'il étoit occupé de ce travail, en 1658, le fameux Jean Alphonse Borelli, auteur de l'excellent livre *de motu animalium*, passant par Florence, trouva dans la bibliotheque de Médicis un manuscrit arabe portant cette inscription latine: *Apollonii Pergæi conicorum libri octo*.

ctlo. Malgré l'énoncé de l'inſcription, il manquoit au manuſcrit le huitieme livre tout entier d'Apollonius, mais enfin le cinquieme livre y étoit, & le moment étoit arivé de reconoître ſi M. *Viviani* avoit deviné juſte. Borelli ne ſavoit point l'arabe, le grand-duc lui permit de porter le manuſcrit à Rome, pour le faire traduire par le maronite Abraham Ecchellenſis, profeſſeur en langues orientales, (*voyez* l'article ECCHELLENSIS.)

M. *Viviani*, de ſon côté, ne voulant pas perdre le fruit de ſon travail ſur le cinquieme livre d'Apollonius, prit toutes les meſures néceſſaires pour bien établir qu'il n'avoit fait que deviner. Il ſe fit donner des atteſtations authentiques qu'il n'entendoit point l'arabe, il obtint du prince de Toſcane Léopold, frere du grand duc Ferdinand II, qu'il paraphât de ſa main les papieres de M. *Viviani* dans l'état où ils étoient alors, il ne voulut point que M. Borelli lui mandât jamais rien de ce qu'Ecchellenſis auroit pû découvrir en traduiſant; il ſe hâta d'achever ſa divination, il imprima & publia ſon ouvrage en 1659 ſous ce titre: *De maximis & minimis geometrica divinatio in quintum conicorum Apollonii Pergæi adhuc deſideratum*.

Pendant ce temps, Abraham Ecchellenſis, qui ne ſavoit point de géométrie, aidé par Borelli, qui comme nous l'avons dit, ne ſavoit point l'arabe, travailloit à ſa traduction, il donna en 1661 le cinquieme, le ſixieme, & le ſeptieme livre traduits à la fois. On put alors comparer la divination de M. *Viviani* avec la vérité, & l'on trouva, dit M. de Fontenelle, qu'il avoit plus que deviné, c'eſt-à-dire, qu'il avoit été beaucoup plus loin qu'Apollonius ſur la même matiere. On n'eut pas l'occaſion d'une ſemblable épreuve ſur la divination d'Ariſtée.

M. *Viviani* fut bientôt engagé dans une occupation toute différente, où cependant, ſelon la remarque de M. de Fontenelle, ſa deſtinée voulut qu'il fut encore queſtion de continuer les travaux des anciens.

Après un débordement du Tibre, qui avoit fait du ravage ſous Tibere, on s'occupa du ſoin de détourner les rivieres & les lacs qui tombent dans le Tibre. La riviere, la plus aiſée à détourner, étoit le Cianis ou la Chiana; entre les montagnes de la Toſcane il ſe forme, dans une longue plaine, un grand lac que la Chiana traverſe, & où ſes eaux, en équilibre, n'ont pas plus de pente pour couler du côté de l'Orient dans le Tibre que du côté du Couchant dans l'Arno qui paſſe à Florence, de ſorte qu'elle coule & de l'un & de l'autre côté, & contribue aux inondations tant du Tibre que de l'Arno, tant de Rome que de Florence; on pouvoit ſauver l'une de ces deux villes, mais ce ne pouvoit être qu'aux dépens de l'autre. Les romains ſe déterminerent alors à laiſſer les choſes commes elles étoient, mais dans la ſuite il bâtirent une groſſe muraille, qui ferme d'une montagne à l'autre la vallée, par où paſſe la Chiana pour ſe jeter dans le Tibre, & ils laiſſerent au milieu une ouverture pour régler la quantité d'eau qu'ils vouloient bien recevoir.

Les conteſtations ſur le cours de la Chiana ſe renouveloirent entre Rome & Florence ſous le pontificat d'Alexandre VII. Le pape nomma pour commiſſaires le cardinal Carpegne & M. Caſſini; le grand duc nomma le ſénateur Michelozzi & M. *Viviani*. M. de Fontenelle ne perd pas l'occaſion de remarquer que la politique eut alors un beſoin indiſpenſable du ſecours de la géométrie. Les commiſſaires réglerent, en 1664 & en 1665, ce qu'il y avoit à faire de part & d'autre, & la maniere dont le tout devoit être exécuté. “ Mais comme il arive aſſez ſouvent dans ce qui ne regarde que le public, on n'alla pas plus loin que le projet. “

MM. Caſſini & *Viviani* profiterent de l'occaſion de ce voyage pour faire des obſervations ſur les inſectes qui ſe trouvent dans les Galles & dans les nœuds des chênes, ſur des coquillages de mer en partie pétrifiés, qu'ils déterrerent dans les montagnes du pays, ſur des antiquités même, urnes ſépulchrales, inſcriptions étruſques, &c. M. Caſſini fit voir en ce même lieu à M. *Viviani* des éclipſes de ſoleil dans Jupiter, cauſées par les ſatellites, il en dreſſa des tables & des éphémérides. Le diſciple de Galilée eut le plaiſir d'être témoin des progrès qu'on faiſoit en ſuivant les pas de ſon maître.

En 1664 il reçut une penſion de Louis XIV, dont il n'étoit point ſujet & auquel il étoit inutile. De cette penſion qu'il recevoit du roi, il acheta dans la ſuite à Florence une maiſon qu'il fit rebâtir avec goût & même avec une ſorte de magnificence, & ſur le frontiſpice de laquelle il grava ces mots: *Ædes a Deo datæ*, alluſion heureuſe, dit M. de Fontenelle, & au premier nom qu'on a donné au roi & à la maniere dont cette maiſon avoit été acquiſe; ajoutons, & à ces vers de Virgile:

Deus nobis hæc otia fecit;
Namque erit ille mihi ſemper Deus.

Galilée n'a pas été oublié dans le plan de cette maiſon. Son buſte ſur la porte, l'hiſtoire de ſa vie dans des places menagées exprès, & des eſtampes miſes à la fin de la divination ſur Ariſtée, ont multiplié ce monument érigé à la gloire de Galilée.

En 1666 le grand-duc de Toſcane, Ferdinand II, nomma M. *Viviani* ſon premier mathématicien, titre d'autant plus flateur pour lui, que Galilée l'avoit porté.

On avoit trouvé quelques écrits posthumes de Galilée, principalement un traité des proportions pour éclaircir le cinquieme livre d'Euclide. M. *Viviani* fit imprimer en 1674 un petit *in*-4° sous ce titre: *Quarto libro degli elementi d'Euclide ovvero scienza universale delle proporzioni, spiegata colla dottrina del Galileo*.

En 1676 parurent dans un journal trois problêmes, proposés par M. de Comiers, prévôt de l'église collégiale de Ternant. Les deux premiers avoient raport à la trisection de l'angle, problême fameux chez les anciens & qui les a beaucoup exercés. Tous les ouvrages de M. *Viviani* devenoient pour lui une occasion de remplir quelque devoir de reconoissance ou d'amitié: il avoit eu des obligations à notre trop fameux Chapelain, dont le nom aujourd'hui ne réveilleroit plus que l'idée du ridicule, s'il n'eût été le rédacteur des sentimens de l'academie françoise sur le Cid, mais qui de son temps jouissoit de la plus haute considération; M. *Viviani* avoit promis autrefois de lui dédier quelque ouvrage; quoique Chapelain fût mort depuis, M. *Viviani* ne se croyoit point dégagé de sa promesse. Il resolut les problêmes de M. de Comiers pour en dédier la solution à la mémoire de son ami, sous ce titre: *Enodatio problematum universis geometris propositorum a Cl. Claudio Comiers*, 1677.

En 1692 il proposa lui-même dans les actes de Leipsick un problême qui consistoit *à trouver l'art de percer une voûte hemisphérique de quatre fenêtres, telles que le reste de la voûte fût absolument quarrable*. Le problême étoit proposé *A. D. Pio Lisci pusillo geometra;* c'étoit l'anagramme de ces mots: *postremo Galilai discipulo, dernier disciple de Galilée*, car il avoit survécu à Torricelli, autre disciple illustre de ce grand maître.

Ce problême de la voûte quarrable, dont Léibnitz, Bernoulli de Basle & le marquis de l'Hôpital donnerent aisément une foule de solutions par la méthode du calcul différentiel, à peine connu alors de réputation en Italie; ce problême faisoit partie d'un ouvrage que *Viviani* donna la même année 1692 sous ce titre: *La struttura e quadratura esatta dell'intero, e delle parti d'un nuovo cielo ammirabile, e l'uno degli antichi delle volte regolari degli architetti*. Il y traite tant en géometre qu'en architecte, des voûtes ancienes des romains, & d'une voûte nouvele qu'il avoit inventée, & qu'il nommoit *Florentine*.

En 1699 il fut nommé un des huit associés étrangers de l'académie des sciences.

En 1701 il publia trois livres de sa divination sur Aristée; il les dédia au roi Louis XIV son bienfaiteur par une inscription en style lapidaire. Il seroit à souhaiter, dit M. de Fontenelle, pour l'honeur de *Viviani* & de son ouvrage qu'Aristée pût ressusciter comme fit Apollonius. Cette divination sur Aristée fut le dernier ouvrage publié par M. *Viviani*. La preface de ce livre est pleine des éloges des grands géometres de son temps, parmi lesquels il distingue sur-tout le fameux Léibnitz, dont il esalte les découvertes presque divines, & qu'il appele *le phénix des esprits, & pour toute dire un second Galilée*.

M. *Viviani* mourut le 22 septembre 1703, âgé de plus de 81 ans. " Les italiens, dit M. de Fontenelle, conservent le souvenir des bienfaits, & pour tout dire, aussi celui des offenses plus profondément que d'autres peuples.... mais la reconoissance que M. *Viviani* a fait éclater en toute occasion pour tous ses bienfaiteurs, a été regardée comme extraordinaire, & s'est attiré de l'admiration même en Italie.

VIVONNE, (*voyez* ROCHECHOUART.)

VOET, (Gisbert) VOETIUS, (*hist. litt. mod.*) ennemi de Descartes, pédant hollandois, qui a fait secte parmi les pédans, car il y a ou du moins il y eut des Voëtiens. Ce *Voëtius* est fameux, comme Erostrate, par le mal qu'il a fait. Gomariste fougueux, il contribua à la condamnation des arminiens & à la mort de Barnevelt, victime d'un zele verteux pour les loix de son pays. *Voëtius* étaloit cet indigne triomphe, il exigeoit les respects & les hommages dûs à un défenseur heureux de la vérité; il se nommoit, il se faisoit nommer *la gloire & l'ornement des églises belgiques;* son impudent orgueil ne rougissoit pas de prendre ce titre dans des écrits publics. Un maintien grave, l'air du recueillement & de la mortification, une négligence étudiée dans son extérieur, une morale austere, des déclamations cyniques contre les grands, un enthousiasme analogue à l'esprit de la réforme, des mœurs pures & sauvages, du zele, de l'exactitude à remplir des devoirs qu'il aimoit, parce qu'il croyoit y trouver l'occasion de paroître avec avantage; voilà ce qui lui avoit attiré la faveur & l'estime du peuple. La discorde étoit par-tout sur ses pas; il avoit besoin de combatre, de haïr, comme une âme honête & tendre a besoin d'aimer & d'obliger; il falloit qu'il poursuivît un ennemi, qu'il s'acharnât sur une proye. Il consuma une carriere de quatre-vingt-sept ans, dans les pénibles hostilités d'une argumentation barbare; superficiel dans son érudition, incohérent & souvent absurde dans ses raisonemens, bas dans ses idées, violent dans son style, atroce dans ses calomnies, quelquefois souple dans ses intrigues, ennemi né des talens, des grâces, des vertus, de la gloire: tel fut l'ennemi de Descartes.

Il le devint pour l'avoir entendu louer, & sans l'avoir jamais vû; comme ce paysan de l'Attique condamnoit Aristide à l'ostracisme, sur la seule réputation de vertu & d'équité.

Ce tyran des esprits, ministre & professeur

en théologie à Utrecht, repoussa d'abord avec sa violence naturele la lumiere du cartésianisme qui commençoit à y pénétrer; car ce n'étoient point les erreurs de Descartes qui excitoient son zele & sa colere, c'étoient au contraire ces principes si philosophiques, si lumineux, auxquels Descartes lui-même ne fut pas assez fidele; *Voëtius* persécuta les professeurs favorables à cette nouvele doctrine; il fit & fit faire des livres, des recueils de calomnie contre Descartes, il le décria dans des theses publiques, il l'ataqua dans des tribunaux. L'université étoit en feu; les magistrats s'alarmoient; *Voëtius* leur persuada aisément que tous les troubles, dont il étoit le seul auteur, étoient l'effet des nouveautés dangereuses que Descartes avoit inventées ou qu'on enseignoit sous son nom. *Voëtius* étoit né à Heusden en 1589. Il avoit été fait professeur en théologie à Utrecht en 1634, il mourut en 1677. (*Voyez* l'article COCCEIUS.)

VOGLERUS, (Valentin Henri) (*Hist litt. mod.*) savant allemand, professeur en médecine à Helmstadt, est auteur d'une notice en latin des bons écrivains en tout genre; son ouvrage étoit resté imparfait; mais Meibomius en a donné une édition à laquelle ses remarques & ses additions ont procuré une partie de l'utilité dont un pareil ouvrage seroit susceptible Ce seroit en effet un ouvrage bien utile & à ceux qui veulent se former une bibliotheque & à ceux qui veulent en faire usage qu'une notice faite avec choix & avec goût, des meilleurs livres en tout genre. *Voglerus*, né à Helmstadt en 1622, y mourut en 1677.

VOIGT, (Godefroi) (*hist. litt. mod.*) théologien luthérien, natif de Misnie, recteur de l'école de Hambourg, mort à la fleur de son âge en 1682. est auteur d'un traité *des autels des anciens chrétiens*, & de quelques autres ouvrages latins.

VOISENON, (Claude Henri de Fusée de) (*Hist. litt. mod.*) d'une famille anciene, naquit au château de *Voisenon* près de Melun le 8 juillet 1708. Il fut toujours d'une complexion très-foible, & il disoit que la nature l'avoit formé dans un moment de distraction. Il commença & finit sa carriere par faire de pieces de théâtre; dans l'intervalle il fut grand-vicaire de M. Henriot son parent, évêque de Boulogne; il lui faisoit des mandemens dont le style épigrammatique fut censuré dans un libelle avec tant d'amertume, que le magistrat crut devoir faire mettre en prison l'auteur du libelle; aussi-tôt que l'abbé de *Voisenon* en fut informé, il alla solliciter la délivrance du prisonier & il l'obtint. Celui-ci courut lui faire ses remercîmens; c'est moi qui vous en dois, lui répondit l'abbé de *Voisenon* en présence de l'évêque, pour m'avoir averti que les vérités de l'evangile exigent de ceux, qui les annoncent, un style plus simple, un ton plus noble & plus grave. Je n'aurois pas dû l'oublier, & je vous promets de faire usage de vos conseils.

Dans un précis historique de la vie de M. l'abbé de *Voisenon*, placé, à la tête de ses ouvrages, on raconte de lui plusieurs traits semblables. On dit, par exemple, que l'auteur d'une satyre violente, faite contre lui, eut l'éfronterie de venir lui lire son ouvrage & de lui en demander son avis. Votre ouvrage, lui répondit l'abbé de *Voisenon*, a besoin d'être retouché; puis se mettant à son bureau, il y fit lui même les changemens qu'il avoit jugés nécessaires, & lui remettant tranquillement sa piece, je la crois très-bien à présent, lui dit-il, vous pouvez la faire courir, elle me fera du tort. — Je serois trop coupable de vouloir encore vous en faire, lui dit le satyrique désarmé par ce trait de modération, il lui demanda son amitié, l'assurant qu'il venoit de s'en rendre digne; il la mérita en effet par la constante sincérité de la siene, & l'on ajoute que c'est dans ses bras que l'abbé de *Voisenon* a rendu les derniers soupirs. Il avoit lui-même du penchant à la raillerie, & il auroit été très satyrique, s'il avoit pû se le permettre; une aventure de sa jeunesse l'en corrigea pour toujours, & ne contribua pas peu à lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Un mot imprudent & malin lui avoit attiré une afaire de la part d'un militaire qui en étoit l'objet, ils se batirent, & pour réparation l'auteur du mot blessa le militaire, M. de *Voisenon* épouvanté d'avoir été exposé à tuer un homme qu'il avoit offensé, alla se jeter dans un séminaire & se consacrer à l'église.

À la mort de M. Henriot, la ville & le clergé de Boulogne députerent au cardinal de Fleury & lui demanderent l'abbé de *Voisenon* pour évêque, celui-ci, éfrayé du projet, part de nuit pour Versailles & supplie le cardinal de n'en rien faire. Comment, lui dit-il, gouvernerois-je un diocêse? j'ai tant de peine à me gouverner moi-même.

Moi régner, moi ranger un état sous ma loi,
Quand ma foible raison ne regne point sur moi!

Un ecclésiastique sollicitant contre lui-même parut un objet nouveau à la cour, tout le monde voulut le voir & le connoître. Le cardinal qui sentit le prix d'une telle franchise, acorda au jeune ecclésiastique de n'être point évêque, mais il lui donna l'abbaye du Jard.

Messieurs de Choiseul, ses amis, lui ouvrirent le dépôt des afaires étrangeres, pour qu'il puisât des matériaux utiles à l'histoire. Ses

travaux dans ce genre n'ont produit que quelques fragmens. Ils lui firent acorder diverses grâces & le firent nommer ministre plénipotentiaire du prince-évêque de Spire à la cour de France; ils faciliterent son admission à l'académie françoise, où le poëte des grâces, dit l'auteur de sa vie ou de son panégyrique, succéda en 1763 au plus terrible de nos poëtes tragiques.

Il partit le 15 septembre 1775 pour le château de *Voisenon*, afin, disoit-il, de se trouver de plain-pied avec la sépulture de ses peres, il y mourut en effet le 22 novembre 1775.

On lit au bas de son portrait dans l'édition de ses œuvres ces quatre vers de M. Cosson qui confirment ce que nous avons dit de la facilité qu'il auroit trouvée à être satyrique, s'il l'avoit voulu:

Dans le feu de ses ieux la saillie étincele,
Sur ses levres on voit le ris fin & moqueur;
Mais sa bouche retient l'épigramme cruele;
Le trait, en s'échapant, feroit saigner son cœur.

Parmi les différens mots de M. l'abbé de *Voisenon*, raportés dans le précis de sa vie, nous remarquerons celui-ci : " Il rendit des devoirs assidus à une dame recomandable par „ ses mœurs. Madame de.... en fit des repro- „ ches (ou des plaisanteries) à cette dame „ en présence de l'abbé de *Voisenon; Madame*, „ lui dit-il, *ma vertu est de t'aimer, la siene* „ *est de le soufrir*. „

On avoit imprimé en 1752 quelques-unes des pieces de M. l'abbé de *Voisenon*. L'édition qu'on a donnée de ses œuvres en 5 volumes in-8°. en 1781, est la seule qui soit complete; outre ses comédies, qui s'y trouvent en beaucoup plus grand nombre que dans l'édition de 1752, & dont plusieurs, comme *l'heureuse ressemblance & la tante supposée* n'étoient connues que dans des sociétés particulieres, elle contient plusieurs ouvrages lyriques, sacrés & profanes; des œuvres mêlées en prose & en vers; des discours académiques; des fragmens historiques; des romans & des contes. Il y a dans tout cela au moins de l'esprit & de la gaité. Dans les anecdotes littéraires, des jugemens libres, superficiels & un peu hazardés sur la persone & les ouvrages des auteurs ou vivans ou morts depuis peu, ont pu, en contribuant au débit de ce recueil, mettre dans l'esprit de plusieurs lecteurs des dispositions peu favorables à l'auteur; mais il faut être juste & convenir que si cet écrivain n'a pus fair un seul chef-d'œuvre, il a fait une multitude d'ouvrages agréables, qu'il répand les fleurs à pleines mains; qu'il étincele d'esprit; qu'il a une maniere piquante & qui est à lui. La plus célebre de toutes ses comédies est *la coquete fixée*; c'étoit, avant *le méchant*, une des comédies modernes du meilleur ton dans un genre dont *le méchant* a été regardé comme le plus parfait modele.

VOISIN, (Joseph de) (*Hist. litt. mod.*) né à Bordeaux d'une famille noble & distinguée dans la robe, fut lui-même conseiller au parlement de cette ville. Ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique il fut prédicateur & aumônier du prince de Conti Armand de Bourbon. Ce prince ayant fait un traité contre la comédie, l'abbé d'Aubignac, qui faisoit des tragédies, & qui avoit fait la pratique du théâtre, réfuta l'ouvrage du prince, & l'abbé de *Voisin* se crut obligé de réfuter l'abbé d'Aubignac. On a de plus de lui une théologie des juifs, un traité de la loi divine, un traité du jubilé selon les juifs; ces ouvrages sont en latin, il est encore auteur de savantes notes sur le *Pugio fidei* de Raymond Martin. Il donna en 1660 une traduction françoise du Missel romain en 4 volumes in 12°. Elle fut condamnée par l'assemblée du clergé & proscrite par un arrêt du conseil. Cette version n'en a pas moins été réimprimée depuis, et en l'anathématisant on voulut seulement condamner l'intention de l'auteur, qui étoit, dit-on, de dire la messe en françois. C'étoit une calomnie; mais les ennemis de *Voisin* avoient intérêt de la faire valoir. Ce pieux écrivain mourut en 1685 avec la réputation d'un homme d'un profond savoir & d'une grande piété. Il avoit une vaste connoissance des langues.

VOISIN, (Daniel Françoi) (*Hist. de Fr.*) C'est le chancelier *Voisin*, d'abord conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1684, intendant des armées de Flandre en 1688, conseiller d'état en 1694, ministre & secrétaire d'état de la guerre en 1709, enfin chancelier & garde des sceaux en 1714, mort subitement la nuit du 1 au 2 février 1717. Ce fut Madame *Voisin*, Mademoiselle Trudaine, qui fut l'artisan de toute sa fortune, elle avoit plu à Madame de Maintenon. M. de Torcy raporte dans ses mémoires que *Voisin* refusa formélement la commission qui lui fut proposée & qui fut remplie à son refus par le président Rouillé, d'aller traiter secrétement en Hollande pour la paix en 1709 avec des pourvoirs & toute la confiance de Louis XIV; cette commission paroissoit alors assez désagréable pour qu'on craignît d'en être honoré. *Voisin*, si l'on en croit Torcy, répondit avec humeur qu'il étoit bien las de s'entendre nommer dans le public à toutes les places & de ne parvenir à aucune; il parvint bientôt aux plus grandes, quoique ce refus ne dût pas naturélement l'y conduire. M. le duc de Saint-Simon raporte que, quand M. *Voisin* fut fait ministre de la guerre, à son premier travail avec le roi parut s'excuser de toute la peine qu'il donnoit à sa Majesté, en

lui raportant pour cette premiere fois seulement toutes les afaires de ce département encore nouveau pour lui & prenant ses ordres sur tout, & qu'il insinua que dans la suite il épargneroit au roi une grande partie de ce travail, en prenant sur lui la décision de beaucoup de choses. Le roi, surpris de ce propos, lui dit : „ je ne vous prends que pour faire tous „ les jours ce que vous vous excusez d'avoir „ fait aujourd'hui ; ayez grand soin de prendre „ toujours mes ordres sur toute chose, " car il croyoit véritablement ordoner de tout & il ne savoit pas qu'il ne faisoit presque jamais que confirmer les ordres de ses ministres.

Sic iterat voces & verba cadentia tollit,
Ut puerum sævo credas dictata magistro
Reddere, vel partes mimum tractare secundas.

L'imprudence de *Voisin* pensa lui révéler ce secret des ministres.

VOITURE, (Vincent) (*Hist. litt. mod.*) eut de son temps l'empire de la littérature, & sa réputation lui a survécu près d'un siecle. Boileau, qui a flétri la gloire de l'hôtel de Rambouillet, dont *Voiture* étoit l'oracle, a respecté celle de *Voiture*.

L'afféterie de *Voiture* passoit de son temps pour de la délicatesse & elle n'en est pas toujours dépourvue, on le regardoit comme le meilleur modele du style épistolaire, avant que Madame de Sévigné eût montré combien un naturel heureux, un abandon aimable est préférable à la recherche & à l'affectation de *Voiture*, à qui chacune de ses lettres coûtoit quinze jours de travail. Il en étoit de même de Balzac, & c'est ce qui fait qu'on ne les lit plus gueres.

Voiture étoit fils d'un marchand de vin, & comme il se piquoit de vivre en bonne compagnie & d'y vivre avec agrément, il avoit la foiblesse du rougir de sa naissance, ce qui faisoit qu'on la lui rapeloit souvent. Madame Desloges lui dit un jour en jouant aux proverbes: *celui-ci ne vaut rien, percez-nous en d'un autre*. Il ne buvoit que de l'eau, ce qui étoit peut-être encore chez lui un air de bonne compagnie; on fit une chanson où on lui disoit :

Tu ne vaudras jamais ton pere,
Tu ne vends du vin ni n'en bois.

Despréaux citoit l'exemple de Balzac & de *Voiture* pour prouver qu'il ne faut pas toujours juger du caractere des auteurs par leurs écrits: " La société de Balzac, disoit-il, loin d'être épineuse & guindée comme ses lettres, étoit remplie de douceur & d'agrémens. *Voiture* au contraire, dont les lettres annoncent une société si aimable, faisoit le *petit souverain* avec ses égaux, & ne se contraignoit qu'avec les grands. Il aimoit à parler des Altesses qu'il fréquentoit, il se vantoit d'avoir promené ses amours & ses galanteries *depuis le sceptre jusqu'à la houlete*. "

Modo Reges atque tetrarchas
Omnia magna loquens.

S'il lui arivoit quelquefois de blesser quelqu'un par un trait piquant & de s'attirer par-là quelques afaires, il s'en tiroit par un trait d'esprit. Un homme de la cour, mécontent de quelque mot qui lui étoit échapé, voulut lui faire mettre l'épée à la main : " Monsieur, lui dit „ *Voiture*, la partie n'est pas égale, vous êtes „ grand, je sois petit; vous êtes brave, je „ suis poltron; vous voulez me tuer, eh bien! „ je me tiens pour mort. Il fit rire son adver„ saire & il l'apaisa. "

On cite de lui quelques traits fort nobles; Balzac lui envoya demander, avec la confiance de l'amitié, quatre cent écus à emprunter; le porteur de la demande l'étoit aussi d'un billet de Balzac portant reconoissance d'avoir reçu cette somme & promesse de la rendre. *Voiture* fournit la somme & remet le billet, après avoir écrit au bas : " Je reconois de„ voir à M. Balzac la somme de huit cents „ écus pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en „ emprunter quatre cents. "

Voiture étoit ataché à Gaston d'Orléans, frere de Louis XIII, en qualité d'introducteur des ambassadeurs & de maître des cérémonies. Il fut envoyé en Espagne pour différentes afaires; il fit à la cour de Madrid des vers espagnols qui furent attribués à Lopes de Véga. Il passa d'Espagne en Afrique par la seule curiosité de connoître les mœurs de cette partie du monde. Il alla aussi à Rome où il fut fort acueilli ; car il excelloit aussi dans la poésie italiene. À son retour de ses voyages, il fut fait maître d'hôtel du roi & obtint beaucoup de pension. Il étoit né à Amiens en 1598. Il fut admis dans l'académie françoise au temps de son institution. Son goût pour le jeu l'empêcha de s'enrichir, son goût pour les femmes l'empêcha de veillir. Il mourut à cinquante ans en 1648. Il apartient à peine, ou plutôt, il n'apartient point au beau regne littéraire de Louis XIV, mais il a rempli avec éclat le regne de Louis XIII.

VOLATERRAN, (Raphael Maffée, dit) en latin VOLATERRANUS (*Hist. litt. mod.*) ou de Volterre, étoit ainsi nommé de la ville de Volterre en Toscane, où il étoit né en 1450, & où il mourut vers l'an 1521. On distingue parmi ses ouvrages ses *commentaria urbana*. On lui doit diverses traductions latines d'ouvrages grecs, tels que l'œconomique de Xénophon, l'historie de la guerre des Perses & celle des

Vandales par Procope de Césarée, quelques oraisons de saint Basile, &c.

VOLCKAMER, (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom de deux savans physiciens ou botanistes de Nuremberg.

L'un, Jean George, de l'académie des curieux de la nature, mort en 1693; est auteur de deux ouvrages, l'un intitulé: *Opobalsami examen*, l'autre *Flora Noribergensis*.

L'autre, Jean Christophe, l'est d'un ouvrage intitulé dans la traduction latine: *Nurembergenses hesperides*; cet ouvrage avoit été publié en allemand en 1708. La traduction parut en 1713 en deux volumes *in folio* avec figures. L'auteur est mort en 1720.

VOLDER, (Burchel de) (*Hist. litt. mod.*) né à Amsterdam le 26 juillet, 1643, mort en 1709, est le premier qui ait introduit la philosophie de Descartes dans l'université de Leyde, où il enseignoit les mathématiques. On a de lui des harangues & des dissertations.

VOLKELIUS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) ministre socinien, né à Grimma dans la Misnie, ami et disciple de Socin. Son traité *de vera religione* renferme le systeme complet de la doctrine sociniene. Cet ouvrage a obtenu les honeurs du bucher, même à Amsterdam. L'auteur est mort vers 1630.

VOLSEY, (Thomas) (*Hist. d'Anglet.*) Sous le regne de Henri VIII. en Angleterre, la guerre & la paix dépendoient d'un ministre avide & ambitieux, toujours prêt à vendre l'une & l'autre à celui qui lui offriroit le plus d'argent & d'honeurs, c'étoit l'orgueilleux *Volsey*. Il gouvernoit despotiquement l'Angleterre; il disoit: *le roi & moi nous voulons*. Cet homme, auquel beaucoup d'historiens ne donnent que des vices & refusent toute espece de mérite (ce qui est sûrement exagéré), étoit fils d'un boucher d'Ipswick, dans le duché de Suffolck; il avoit été professeur de grammaire dans l'université d'Oxford: devenu successivement chapelain, puis aumônier du roi, archevêque d'Yorck, grand-chancelier du royaume, cardinal, il ne voyoit plus au-dessus de lui que la tiare, à laquelle il aspiroit, & c'étoit principalement en flatant cette espérance ambitieuse, qu'on pouvoit compter sur lui.

Les françois voyoient avec chagrin depuis 1513 la ville de Tournay entre le mains des anglois. Les anglois de leur côté étoient assez embarassés de cette place. Sa situation au milieu d'un pays étranger & ennemi, loin des places qu'ils possédoient sur la côté maritime de la Picardie, les obligeoit à entretenir une garnison considérable, & les avoit engagés dans de grandes dépenses pour la construction d'une citadelle; mais ce n'étoit pas une raison pour restituer cette place, plus utile encore aux françois qu'elle n'étoit dispendieuse aux anglois, *Volsey*, en cette occasion, préféra l'argent de la France à l'avantage de l'Angleterre. On conclut, en 1518, le mariage du Dauphin avec la princesse Marie, alors fille unique du roi d'Angleterre, convention importante & qui pouvoit ranger un jour l'Angleterre sous les loix de la maison de France. Ce qui rendoit le cardinal *Volsey* si facile sur cet article, étoit peut-être d'un côté l'espérance légitime que le roi d'Angleterre auroit des fils qui excluroient Marie du trône; de l'autre, la facilité de rompre dans la suite un engagement dont l'exécution étoit renvoyée à un temps très-éloigné, puisqu'alors la princesse d'Angleterre n'avoit pas quatre ans, & que le dauphin avoit à peine un an. Les anglois auroient bien voulu que Tournay eût servi de dot à Marie. C'eût été différer la restitution de cette place jusqu'au temps du mariage; le françois insisterent pour qu'elle le fit à l'instant, moyenant une somme qu'on fixeroit, & ils l'obtinrent, *Volsey* étoit gâgné. Avec Tournay on mettoit les françois en possession de Mortagne, de Saint-Amand & de leurs territoires, malgré le éforts que fit alors l'empereur Maximilien pour empêcher cette restitution, comme on le voit dans une lettre de ce prince au cardinal *Volsey* du 25 octobre 1518.

Pendant que les françois avoient la fortune pour eux, ils voulurent en profiter & avancer leurs afaires dans ce pays-là. Ils avoient rétabli Terouane, que les anglois & les impériaux avoient brûlé en 1513; ils entamoient déja une négociation pour la restitution de Calais. Le roi d'Espagne (Charles-Quint) s'alarma de ces projets d'agrandissement du côté des Pays-bas, il se hâta de gâgner *Volsey*, que François I venoit de blesser par le refus de l'évêché de Tournay, évêché sur lequel il avoit compté.

En 1521, moment où la guerre s'alumoit de toutes parts entre Charles-Quint & François I, Henri VIII voulut être l'arbitre de leur querele, il menaçoit celle des deux puissances, qui résisteroit à ses décisions, de se déclarer contre elle. *Volsey*, dépositaire de son autorité, ne se bornoit plus à l'exercer sur des sujets, dans l'intérieur de l'Angleterre, il jugeoit à Calais les empereurs & les rois; il s'étoit rendu dans cette ville, suivi d'une cour nombreuse & de presque tout le conseil d'Angleterre. Charles & François y avoient envoyé des plénipotentiaires, à la tête desquels étoient les chanceliers de France & d'Espagne, qui discutoient les plus grandes questions de droit public & traitoient des plus grands intérêts au tribunal de *Volsey*. Mais le juge étoit prévenu, *Volsey* donnoit à tout moment des marques de la plus forte partialité. Charles-Quint lui avoit, dit-on, promis d'employer tout son crédit pour le faire élire pape à la premiere vacance; d'ailleurs *Volsey* n'aimoit point le chancelier Da-

prat, dont il craignoit le génie transcendant. On avoit proposé une suspension d'armes pendant les conférences de Calais ; au mépris de cette proposition, l'empereur commettoit toute sorte d'hostilités & excitoit sous main des troubles dans le Milanès & ailleurs ; quand les ambassadeurs de France s'en plaignoient, *Volsey* répondoit en souriant : *Il est piqué des pertes qu'il a faites, il cherche à s'en venger, mais ses intentions sont bonnes & ne tendent qu'à la paix.*

Pendant ces mêmes conférences, on eut lieu de soupçonner les impériaux d'avoir formé une entreprise sur Ardres ; Duprat en parla au cardinal, qui répondit : *ils n'ont garde d'y toucher.* Cependant l'entreprise éclata ; les impériaux vinrent pour surprendre la ville pendant la nuit, ils furent repoussés avec honte & avec perte. Duprat se plaignit au cardinal de cette infidélité ; le cardinal se contenta de répondre froidement : *ils n'y retourneront plus.* Ils y retournerent quelque jours après, Ardres fut pris & rasé par les impériaux, beaucoup d'Anglois eurent part à cette expédition. Terouane pensa aussi être surpris, sans que tant d'infractions de la treve proposée parussent émouvoir *Volsey*.

Quelquefois les anglois laissoient éclater des défiances injurieuses pour les françois. Un jour le cardinal *Volsey* dit aux plénipotentiaires françois de l'air d'un homme qui annonce une nouvele considérable : " on a cru devoir arrêter un homme qu'on a trouvé sur les murailles, muni d'un plomb & d'une corde, avec lesquels il les niveloit & les mesuroit. Il seroit afreux que, tandis que nous sommes ici occupés à défendre vos intérêts, à concilier vos différends, vous eussiez l'ingratitude de former des entreprises contre une place qui apartient au roi d'Angleterre : je n'ai garde de vous en croire coupables, mais enfin l'homme qu'on a arrêté est un domestique de M. de la Bastie. „

La Bastie étoit l'ambassadeur de France en Angleterre, qui avoit suivi le cardinal *Volsey* à Calais. Il répondit avec la plus grande ingénuité : " il est vrai, cet homme est à moi, mais il n'y est que depuis huit jours, je ne le connois point, je sais seulement qu'il est irlandois & qu'il m'a été donné par un gentilhomme du roi d'Angleterre ; mais puisqu'il est entre vos mains, je ne le réclame point ; je vous prie au contraire de le faire mettre à la question, pour qu'on sache si c'est moi qui lui ai ordoné de mesurer vos murailles. "

Cependant les têtes angloises s'échaufoient, le bruit se répandoit dans toute la ville que les françois avoient voulu surprendre Calais ; enfin quand on eut bien aprofondi l'afaire, on trouva que cet homme s'amusoit par désœuvrement à pêcher à la ligne, & qu'il avoit mis un petit morçeau de plomb au bout de sa ficele pour faire entrer l'hameçon dans l'eau.

Le cardinal *Volsey* proposa divers plans d'accommodement dont aucun ne put être adopté, les conférences n'aboutirent à rien & la guerre embrasa l'Europe. Les anglois se déclarerent contre la France, en prenant pour prétexte le refus que François I avoit fait de souscrire à la paix proposée par le cardinal *Volsey*. L'empereur, Charles-Quint, voyant que Henri VIII & *Volsey* lui étoient favorables, passa en Angleterre pour tirer parti de leurs dispositions, & alors fut conclu, en 1522, le traité de Windsor, par lequel Henri VIII entroit dans la ligue contre la France, & l'empereur promettoit à Henri VIII de lui payer les sommes que François I lui devoit, afin que cette ligue ne lui fit rien perdre non plus des douze mille livres de pension que François I lui avoit données sur cet évêché de Tournay qu'il lui avoit retiré.

Le pape Léon X mourut le 2 décembre 1521. Le cardinal *Volsey* n'avoit favorisé le parti de l'empereur que dans l'esperance d'être apuié de la brigue impériale à la premiere vacance ; Léon X d'un autre côté avoit fait des dispositions pour assurer le pontificat, après sa mort, au cardinal de Médicis son cousin ; le cardinal *Volsey* eut contre lui la faction même de l'empereur, sur laquelle il avoit tant compté. Il n'avoit pas manqué, aussitôt après la mort de Léon, d'écrire à l'empereur pour lui rapeler ses promesses ; Richard Pacé, le grand négociateur de l'Angleterre, avoit en même temps, par son ordre, quité Venise où il ne servoit que son maitre, pour aller à Rome pour servir ce cardinal ambitieux ; mais la faction impériale trompa la pénétration de ce ministre ; elle ne vouloit nommer ni le cardinal de Médicis ni le cardinal *Volsey*, mais Adrien Florent, qui avoit été précepteur de Charles-Quint, & qui avoit gouverné l'Espagne en son absence ; elle embrassa hautement le parti du cardinal *Volsey*, tandis qu'elle cabaloit secrétement & éficacement pour Adrien. On alloit tous les jours au scrutin sans rien conclure ; Médicis & *Volsey* avoient tour-à-tour l'avantage ; il ne s'élevoit pas une voix en faveur d'Adrien ; mais aucun des compétiteurs ne l'emportoit irrévocablement ; enfin lorsque la brigue d'Adrien crut avoir acquis toutes les forces dont elle avoit besoin, un cardinal le nomma tout-à-coup avec un air d'inspiration affecté ; il fut apuié à l'instant par vingt-cinq autres cardinaux, tous du parti de l'empereur, les autres voyant la pluralité des voix si décidée, y joignirent les leurs, de sorte que l'élection du pape, qui prétendoit le moins à la tiare, & qui sembloit le moins y prétendre, se fit d'un consentement unanime. A la mort d'Adrien, arivée en 1523, le cardinal de Médicis fut élu, & il ne paroit pas qu'il ait été question alors du cardinal *Volsey* ; ce fut un nouvel afront qu'il essuya, & ce

grand désir & cette grande espérance de la papauté n'eurent d'autre effet que de faire accuser *Volsey* d'avoir fait empoisoner Léon X. & Adrien VI.

Après la bataille de Pavie, l'empereur croyant avoir encore moins besoin du cardinal *Volsey*, flata moins son orgueil. Il lui avoit jusqu'alors écrit de sa main, & avoit toujours signé: *votre fils & cousin Charles*. Depuis la bataille de Pavie, il se contenta de lui faire écrire par un secrétaire & de signer simplement *Charles*. *Volsey*, qui eut dû mépriser ce ridicule effet de la prosperité, s'en indigna, & pour se venger, il engagea son maître à recevoir favorablement les ambassadeurs que la régente, Madame d'Angoulême, envoya en Angleterre pour traiter de la paix. Henri VIII s'engagea par le traité de Moor du 30 août 1525 à procurer la liberté de François I à des conditions raisonables. La duchesse d'Angoulême, traitant pour son fils prisonier, s'obligea de payer au roi d'Angleterre une pension annuele de cinquante mille écus.

Volsey travailla au divorce de Henri VIII avec Catherine d'Arragon, qui avoit épousé ce prince son beau-frere après la mort d'Arthur son frere aîné; mais les vues du cardinal étoient bien différentes de celles du roi d'Angleterre. *Volsey* n'étoit point assez bas pour servir en courtisan les amours de son maître, il n'étoit qu'assez petit pour ne pouvoir pardoner à l'empereur le retranchement de quelques égards dont ce prince avoit flaté sa vanité; quand il avoit cru avoir besoin de lui. *Volsey* vouloit se venger de Charles-Quint, & c'étoit déja lui faire un assez grand afront que de faire répudier sa tante; mais *Volsey* ne bornoit point là sa vengeance, il vouloit faire épouser à Henri VIII ou la duchesse d'Alençon, sœur de François I, ou la princesse Renée, sa belle-sœur, afin d'unir par ce lien Henri VIII & François I dans une haine commune contre l'empereur. Il fit part sans doute de son projet à Henri; mais Henri conduit dans cette afaire par Anne de Boulen, qui étoit l'objet de ce divorce, prit son ministre pour dupe. L'ambassadeur de France, Grammont, évêque de Tarbes, étant arivé en Angleterre sur ces entrefaites, *Volsey* le pria de proposer, comme de lui même, au roi d'Angleterre, le mariage de la princesse Françoise, en lui faisant voir l'illégitimité du premier. L'évêque de Tarbes fit la proposition. Henri parut étoné, scandalisé, puis il examina, il eut des scrupules, il consulta, il demanda aux docteurs en droit canon avec un éfroi religieux, s'il étoit vrai qu'il eût le malheur de vivre depuis dix huit ans dans l'inceste, & il les fit prier de répondre que cela étoit vrai. Les présens de Henri VIII & ceux de François I, qui le seconda bien dans cette afaire, lui procurerent des consultations favorables des universités les plus célebres de France & d'Italie. On décida que la dispense donnée par le pape Jules II à Catherine d'Arragon, pour épouser successivement les deux freres, étoit nulle & contraire à la loi de Dieu; mais ce n'étoit encore qu'une décision de jurisconsultes, il falloit un jugement; la reine se défendit, & il étoit aisé de juger qu'avec de l'argent, elle auroit eu pour le moins autant de consultation en sa faveur que Henri VIII. Le pape (Clément VII) délégua des juges pour instruire l'afaire sur les lieux: c'étoient le cardinal *Volsey* & le cardinal Campege. Il prévoyoit aisément que le choix même de ces juges feroit naître des incidens & de longueurs; que la reine ne manqueroit pas de recuser *Volsey* comme un juge prévenu & trop ataché à Henri VIII. Cependant *Volsey*, dont la reine se défioit le plus, fut celui qui la servit le mieux. Lorsqu'il eut découvert le vrai motif qui faisoit agir le roi, lorsqu'il sut qu'en favorisant le divorce, il travailloit pour sa plus redoutable rivale d'autorité, il changea de conduite; il avertit secrétement le pape qu'Anne de Boulen suivoit les opinions de Luther, & qu'il étoit à craindre qu'elle ne les inspirât au roi, à qui elle avoit su inspirer un désir si effréné de l'épouser. Le pape, soit sur les avis de *Volsey*, soit par d'autres raisons, évoqua l'afaire au tribunal de la Rote, après avoir donné ordre au cardinal Campege de brûler la bulle de divorce, ce qui fut exécuté. Henri, furieux de voir cette afaire sortir de l'Angleterre, où il lui étoit aisé de la faire juger en sa faveur, s'en prit à *Volsey*, & ce cardinal si puissant, ce ministre si absolu, ce juge des empereurs & des rois, ce Séjan de l'Angleterre, dont il sembloit que rien ne pût renverser la fortune, fut détruit d'un coup d'œil. Le roi, passant tout-à-coup d'une déférence aveugle à une haine implacable, le dépouilla de sa dignité de chancelier, d'une grande partie de ses biens, & le relégua dans son archevêché. Alors mille cris, que la crainte avoit étoufés, s'éléverent de toutes parts contre le ministre opprimé. Le roi avoit l'oreille ouverte à toutes les plaintes qu'on vouloit hazarder; il ordona qu'on lui fit son proces, il le fit arrêter; mais tandis qu'on le traînoit en criminel d'Yorck à Londres, exemple éclatant de l'inconstance de la fortune & des révolutions des cours, la douleur & la dyssenterie, plus promptes que la rage de ses envieux, terminerent sa vie le 30 novembre 1530.

La réputation de *Volsey* fut trop grande pour n'avoir pas été fondée sur quelques talens, mais l'orgueil & l'avarice les ont flétris. Il faut avouer au reste que le temps, où il a régné, a été le plus beau temps de la vie de Henri VIII & celui où l'Angleterre a tenu la balance avec le plus de grandeur. Tant qu'il vécut, le fougueux Henri n'osa s'abandoner à toute l'impétuo-

pétuosité de ses passions; le principal éloge de ce ministre se tire de tout ce que Henri VIII ne fit point pendant sa vie, & de tout ce qu'il fit après sa mort.

Le roi d'Angleterre, sous prétexte de malversations, confisqua la meilleure partie de ses biens, sur-tout sa belle maison d'Hamptoncourt. Gregorio Leti raporte qu'un jour, qu'Anne de Boulen y étoit avec le roi, peu de temps après son mariage, elle lui dit. " Qu'il m'est doux, „ Sire, de me voir avec vous dans ce palais, „ dans ces jardins que mon ennemi semble n' „ avoir embélis que pour moi, quoiqu'il y ait „ si souvent médité ma perte „! Sentiment naturel, mais indigne, qui étale le vil triomphe de la vengeance & de l'usurpation.

L'histoire a quelques reproches graves à faire à *Volsey*. Le duc de Buckingham, de la maison de Staford, connétable d'Angleterre, descendoit par les femmes, du duc de Glocestre, dernier des fils d'Édouard III, par conséquent il ne pouvoit avoir de droit au trône qu'après les maisons d'Yorck & de Lancastre, qui descendoient de freres aînés du duc de Glocestre; on l'accusa d'avoir tenu des discours indiscrets qui annonçoient des vues; d'avoir consulté sur l'avenir & sur la succession future un chartreux qui passoit pour prophete; sur ce fondement, sur la déposition d'un de ses domestiques & sur celle du chartreux; il fut sacrifié aux inquiétudes jalouses de Henri VIII, ou plutôt à la vengeance de *Volsey* qu'il haïssoit & qu'il avoit menacé. Cette cruauté rendit *Volsey* odieux, & fit dire que le fils d'un boucher devoit aimer le sang; mais Henri VIII l'aima bien davantage, après la mort de *Volsey*.

Ce supplice de Buckingham fut les plus grand crime de *Volsey*, qui en général étoit plus enclin à l'avarice qu'à la cruauté, & qui préluda par des extorsions au grandes violences de Henri; les rois d'Angleterre avoient quelquefois obtenu de leurs peuples, à titre de *bienveillance*, des secours que le parlement n'avoit pas voulu acorder; mais ces bienveillances étoient libres comme autrefois nos dons gratuits; par succession de temps, elles étoient devenues un impôt déguisé, l'autorité avoit abusé de cette ressource. *Volsey* ayant voulu recourir à cet expédient, essuya un refus; il cita Édouard IV qui avoit employé ce même expédient avec un grand succès. On lui répondit que c'étoit un abus, & qu'il avoit été réformé par Richard III. *Oh!* dit *Volsey*, *ne parlez point de Ricard III., c'étoit un tyran*. Sans doute Richard III. étoit un tyran, mais son exemple n'en avoit que plus de force contre un abus que lui-même avoit jugé tyrannique; le sophisme de *Volsey* n'étoit qu'une dérision, & c'étoit lui qui étoit le tyran. Au reste, l'usage des bienveillances remontoit jusqu'au temps de Richard II.

Quels qu'ayent été les torts de *Volsey*, sa mort en est un plus grand de la part de son maître. Henri en lui présentant des alternatives équivoques de faveur & de disgrace, sembla prendre plaisir à lui faire sentir sa chûte, & à le faire mourir d'inquiétude, d'agitation & de douleur. L'acharnement avec lequel *Volsey* fut poursuivi, excite la pitié, c'est un des traits les plus marqués d'ingratitude dans Henri VIII. Ce ministre ne l'avoit que trop bien servi, d'ailleurs il fut trop évidemment sacrifié à l'amour.

Parmi des chefs d'accusation, tous assez vagues & assez foibles, portés contre ce malheureux *Volsey* on trouve celui-ci: " *qu'il avoit exposé la santé du roi, en lui parlant à l'oreille & respirant près de son visage, dans un temps où il se savoit infecté de la maladie vénériene* „. Par ce grief, on peut juger des autres.

Volsey, près de mourir, rendit témoignage au caractere de son maître. " *Prenez garde aux conseils que vous lui donnerez*, dit-il a ceux qui lui succédoient dans la faveur, *je suis quelquefois resté pendant trois heures à ses genoux pour lui faire révoquer des résolutions injustes, & n'ai jamais pu rien obtenir. Il perdroit la moitié de son royaume, plutôt que d'abandoner un de ses projets* „.

Le cardinal *Volsey* avoit fondé une chaire de grec dans le collége du Christ à Oxford, ce qui partagea l'université d'Oxford en grecs & en troyens (ce dernier nom fut celui que prirent les ennemis du grec) ce parti, avec le temps, eut en effet le sort des troyens. Il succomba, & l'émulation fit pénétrer le grec dans l'université de Cambridge.

VOLTAIRE, (François Marie Arouet de) naquit à Chatenay le 22 février 1694, & fut baptisé à Paris en l'Église de St. André des Arcs, le 22 novembre de la même année. La raison, qui le fit ondoyer dans la maison paternele, & retarder la cérémonie du baptême fut l'extrême foiblesse de l'enfant. Le pere de cet enfant étoit trésorier de la chambre des comptes; sa mere, Marguerite d'Aumart étoit d'une famille noble de Poitou. Le jeune Arouet annonça de ses premieres années la facilité de son génie, & l'activité de son imagination: il a dit lui-même, qu'au sortir du berceau il bégayoit des vers. Il fit ses études au collége de Louis le Grand sous le Pere Porée; & elles furent brillantes: on a de lui quelques morceaux écrits à l'âge de 12 à 14 ans, qui ne se sentent point de l'enfance. Mad. Ninon de l'Enclos, à qui l'on présenta cet enfant ingénieux, lui légua une somme de 2000 livres pour se former une petite bibliotheque. Au sortir du collége, il fut envoyé aux écoles de la jurisprudence, & il fut si rebuté par la sécheresse de l'étude des loix, qu'il se tourna entiérement du côté de la poésie. Il fut introduit dans les

sociétés les plus brillantes de Paris, & particuliérement dans celle du duc de Sully, du marquis de la Fare, de l'abbé Servien, de l'abbé Chaulieu, de l'abbé Curtin; le prince de Conti, le grand-prieur de Vendôme s'y joignoient souvent. M. *Arouet*, le pere, crut son fils perdu en apprenant qu'il faisoit des vers, & qu'il voyoit bonne compagnie. Dans ses vues, il avoit disposé de son fils, comme la plupart des peres, d'après des convenances de fortune, & il le destinoit à la magistrature. Ce pere imagina, pour lui en imposer, de le faire réprimander par un grave & vénérable personage M. de Nicolai, premier président de la chambre des comptes. Cette querele de famille finit par envoyer le jeune *Arouet* chez le marquis de Chateauneuf ambassadeur de France en Hollande. Il y trouva madame du Noyer connue par ses lettres galantes. Elle avoit avec elle ses deux filles, de l'une desquelles il devint amoureux; l'ambassadeur lui défendit de conserver des liaisons avec cette mademoiselle. Ce jeune amant lui répondit en substance,

J'y cours de ce pas même, & vous m'enhardissez,
C'est l'effet que sur moi fit toujours la menace.

L'ambassadeur le renvoya dans sa famille pour sa désobeissance & son indocilité.

Cependant son pere le voyant toujours obstiné à faire des vers, & à vivre dans le monde, l'avoit chassé de sa maison. Les lettres les plus soumises ne le touchoient point; son fils lui demandoit la permission de passer en Amérique, & celle d'embrasser ses genoux avant son départ. Il fallut se résoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

M. de Caumartin touché des erreurs du pere dont il étoit ami, & du sort du fils dont les talens naissans l'avoient frapé, & qu'il voyoit si peu à sa place, demanda la permission de mener celui-ci à Saint-Ange, où il réfléchiroit à loisir sur le choix d'un état, loin de ces sociétés brillantes et reputées dangereuses, qui avoient alarmé la tendresse paternele.

Le fils d'*Arouet*, qui se nomma depuis M. *Voltaire*, trouva dans cette heureuse retraite le vieux Caumartin, vieillard respectable, passioné pour la mémoire de Henri IV, & de Sully: il avoit été lié avec les hommes les plus instruits & les plus aimables du regne de Louis XIV, savoit les anecdotes les plus secretes, & se plaisoit à les raconter. *Voltaire* revint de Saint-Ange, occupé d'un poême épique dont Henri IV devoit être le héros, & plein d'ardeur pour l'histoire de France.

Le jeune Arouet avoit un penchant naturel à la satyre, qui lui causa bien des désagrémens, des disgraces & des chagrins. On l'accusa d'avoir fait les Philippiques, & d'avoir dit des bons-mots contre les chefs du gouvernement. Il fut enfermé près d'un an à la Bastille. Le duc d'Orléans rendit la liberté au prisonier; il vint remercier le prince, qui lui dit, *Soyez sage & j'aurai soin de vous. Je vous suis infiniment obligé*, répondit le jeune-homme, *mais je supplie Votre Altesse de ne plus se charger de mon logement, ni de ma nouriture.*

En 1720 il fit un voyage à Bruxelles avec Mad. de Rapelmond: Rousseau étoit alors dans cette ville. Les deux poêtes se virent, & eurent bientôt une assez forte aversion l'un pour l'autre. *Voltaire* dit un jour à Rousseau, qui lui montroit une Ode à la postérité: *Voilà une lettre qui ne parviendra point à son adresse*; & une autre fois le Lyrique lui ayant lu une satyre qu'il trouva fort mauvaise, il lui conseilla de supprimer cet ouvrage, parce qu'il *passeroit pour avoir perdu son talent & conservé son venin*. De telles réponses ne devoient pas raprocher deux coeurs, que la rivalité commençoit à éloigner.

Voltaire à son retour à Paris donna en 1722 la Tragédie de Marianne, qu'il vit tomber, comme l'Artemire avoit déja éprouvé le même sort. Ces mortifications, jointes à celles que son génie indépendant, sa façon de penser sur la religion, & son caractere bouillant & caustique lui occasionerent, l'obligerent d'abandoner la France, & de passer en Angleterre.

En 1728 il retourna en France, & donna au public des tragédies, & d'autres ouvrages. Ses lettres philosophiques pleines de traits hazardés & de plaisanteries irréligieuses, ayant été brûlées par arrêt du parlement de Paris, & l'auteur décrété de prise-de-corps, *Voltaire* prit le parti de la retraite. Il étoit ami de Mad. du Châtelet, & il étudioit avec elle le systeme de Leibnitz, & les principes de Newton: il se retira pendant plusieurs années à Cirei, terre de cette dame en Champagne, où l'on fit toutes les expériences sur la lumiere, & l'électricité. Le crédit de Mad. d'Étiole, depuis marquise de Pompadour lui obtint les faveurs de la cour; il fut chargé de travailler aux fêtes que l'on devoit célébrer pour le mariage du Dauphin; & il eut de généreuses récompenses. Il avoit tenté plusieurs fois d'être reçu de l'Académie françoise, mais les portes ne lui furent ouvertes, que l'an 1746. Les satyres dont cette réception fut l'occasion, l'inquiéterent tellement, qu'il se retira avec Mad. la marquise du Châtelet à Luneville auprès du roi Stanislas. Cette dame étant morte en 1749, il revint à Paris, & n'y demeura pas longtemps. Il se plaignoit sans cesse des persécutions & des cabales de ses ennemis: envain ses parens & ses amis tâchoient de calmer son inquiétude; il crut trouver loin de sa patrie

plus de tranquillité, plus de récompenses, & augmenter à la fois sa gloire, & sa fortune. Le roi de Prusse qui n'avoit cessé de l'appeler à sa cour, l'atacha enfin à sa persone en 1750. Une pension de 22000 livres, & l'espérance de la plus haute faveur, un apartement au dessous de celui du roi, la permission de le voir à des heures réglées, de lire avec lui les meilleurs ouvrages anciens & modernes, de l'aider dans les productions littéraires par lesquelles il se délassoit des fatigues du gouvernement, lui firent d'abord couler des jours agréables: mais ce temps heureux ne fut pas de longue durée; son caractere mordant & caustique lui fit des ennemis; en plusieurs occasions il se laissa échaper des plaisanteries & des traits d'indiscrétion même contre le Roi, qui lui furent bientôt raportés par ses ennemis. *Voltaire* s'aperçut, que le roi étoit indisposé contre lui, & qu'il avoit intention de l'humilier; c'est pourquoi il demanda à ce prince la permission d'aller prendre les eaux de Plombieres qu'il disoit nécessaires à sa santé; il obtint la permission sous la promesse de revenir, promesse faite par un particulier à un roi, qui faisoit garder les frontieres des ses États par cent cinquante mille hommes.

Arivé à Francfort sur le Mein, hors des États du roi de Prusse, il y tomba malade: madame Denis, sa niece, accourt sur le bruit de sa maladie pour lui rendre des soins: on l'arrête avec éclat, lui, sa niece, son secrétaire, & ses domestiques, on les mene dans une espece d'hôtélerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats, „ on en mit quatre autres dans ma chambre, dit M. de *Voltaire*, quatre dans un grenier où l'on avoit conduit ma niece, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur la paille „. Un président du roi de Prusse à Francfort, nommé Freitag, lui déclara qu'il avoit ordre de le retenir jusqu'à ce qu'il eût rendu des effets précieux de S. M., c'étoit un livre de vers du roi: le livre fut rendu, & le prisonier mis en liberté. Le roi par cette détention avoit voulu mortifier *Voltaire* & lui donner de la confusion pour la conduite qu'il avoit tenu à la cour. Quand il eut recouvré sa liberté, *Voltaire* tâcha de négocier son retour à Paris; mais ce fut en vain: il se détermina, après un séjour d'environ un an à Colmar, de se retirer à Geneve, & il acheta une maison-de-campagne auprès de cette ville. Il se plut d'abord infiniment dans cette retraite: mais les químeles qui agiterent la petite république de Geneve, lui firent encore perdre cet asyle. Il fut accusé de semer sourdement la discorde, de pencher pour le parti dominant, & de ridiculiser les deux partis. Forcé de quiter sa maison-de-campagne, il se fixa dans une terre à une lieue de Geneve, dans le village de Ferney, ce désert presque sauvage, qu'il fertilisa, & embélit, & où il pouvoit enfin respirer après tant d'orages, & où il ne fut pas heureux, parce qu'il ne sut jamais se contenter de ce qu'il avoit: il se mit à soupirer vers Paris; & au commencement de l'année 1778 il se détermina à quiter la tranquillité de Ferney, pour le fracas de la capitale. Il étoit octogénaire; en arivant, il eut une forte hémorragie, qui le laissa très-foible: les fatigues, les visites, les honeurs, le changement dans le régime & dans la façon de vivre, terminerent d'anéantir ses forces; la crainte de la mort prochaine l'agitoit, & le tourmentoit sans cesse; enfin, ne pouvant récouvrer le someil, il prit une forte dose d'opium, qui lui ôta presqu'entiérement l'usage de l'esprit. Il mourut le 30 mai 1778. Les œuvres qu'il a composées depuis les premiers jours de sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse sont en grand nombre, soit en prose, soit en vers, & ont été recueillies & imprimées en 72 volumes *in-8°.*)

VOLUMNIUS (*Hist. rom.*) C'est le nom de plusieurs romains que l'histoire a distingués. 1. L. *Volumnius*, surnomé *Flamma violens*, fut deux fois consul, l'an de Rome 446 & l'an 456, & toutes les deux fois il eut pour collegue Appius Claudius, dont il n'eut pas toujours à se louer. A son premier consulat, il fut envoyé contre les salentins, nouveaux ennemis de Rome, que leur éloignement avoit tenus jusqu'alors hors de la portée des armes romaines, mais dont les romains, de conquête en conquête, étoient devenus les voisins & par conséquent les ennemis. *Volumnius* acquit de la réputation dans cette guerre, eut des succès, gâgna des batailles, prit des villes; il se concilia sur-tout la faveur des soldats par une popularité aimable, jointe à une grande libéralité: il employoit toujours ces qualités à l'avantage de la république; il étoit parvenu, dit Tite-Live, à rendre le soldat avide & de périls & de travaux. *Prædæ erat largitor, & benignitatem per se gratam comitate adjuvabat, militemque iis artibus fecerat & periculi & laboris avidum.*

Pendant son second consulat, c'étoit aux samnites & aux étrusques que Rome avoit principalement afaire. *Volumnius* partit pour le Samnium, son collegue pour l'Etrurie. Quelque temps après leur départ, Appius Claudius voit ariver dans l'Etrurie *Volumnius* avec toute son armée. Tous deux sont également étonés, l'un de cette arivée subite de *Volumnius*, l'autre de l'étonement même de Claudius: celui-ci demande avec aigreur & d'un ton d'insulte à *Volumnius*, pourquoi, suffisant à peine aux afaires de sa province, il s'ingere de porter si officieusement à son collegue des secours que celui ci ne lui demandoit pas? = Je vous porte, répondit *Volumnius*, les secours que vous m'a-

vez demandés, je ne viens que d'après la lettre que vous m'avez vous-même écrite = Je ne vous ai point écrit. — Eh bien! soit que la lettre soit fausse, soit que vous repentant de l'avoir écrite, il vous plaise en ce moment de la désavouer, je retourne sur-le-champ dans le Samnium, bien plus content d'avoir fait un voyage inutile, qui si vous aviez réellement besoin de mon service, comme la lettre m'avoit donné lieu de le penser. Il alloit partir en effet, lorsque les principaux officiers de l'armée d'Appius, dont la lettre étoit vraisemblablement l'ouvrage, entourent les deux généraux, supplient Appius de ne pas rejeter un secours que la fortune lui présentoit, dont il avoit véritablement besoin & qu'il auroit dû demander lui même; d'autres conjurent *Volumnius* de rester, de ne pas s'offenser de la jalousie d'Appius & de ne pas trahir les intérêts de la république, par trop de sensibilité au mauvais accueil qu'il recevoit de son collegue, ils lui représentent que si l'armée d'Etrurie éprouve des malheurs, ils lui seront tous imputés; qu'on ne demandera pas quels auront été les discours d'Appius, mais quel étoit l'état & le besoin de l'armée; que si Appius le renvoyoit, la république & l'armée le retonoient. Cette cause fut plaidée devant l'armée entiere; *Volumnius*, brave soldat, sage général, ne s'étoit pas piqué jusques-là d'éloquence; cependant il exposa très-nétement le sujet de la dispute, & on rémarqua qu'il parloit fort bien; le jaloux Appius en fut encore blessé; il s'étoit acquis une grande réputation d'éloquence. " On me doit cependant quelque reconoissance, dit-il avec une ironie amere; voilà que *Volumnius*, toujours muet jusqu'alors, est devenu tout-à-coup disert & presque éloquent pour me combatre. " J'apprendrai toujours d'Appius avec plaisir l'art de parler éloquemment, répondit *Volumnius*, mais Appius pouroit quelquefois apprendre de moi l'art d'agir avec vigueur, chacun a son talent, & la république en ce moment a plus besoin d'actions courageuses que de belles harangues. *Volumnius* demanda enfin que les soldats manifestassent leur désir d'une maniere qui ne laissât point de doute, & le vœu général fut que *Volumnius* restât & que les deux consuls, avec leurs forces réunies, fissent la guerre en Etrurie, où les Samnites s'étoient joints aux Etrusques ou Toscans. Appius fut obligé de consentir à cette réunion des deux consuls & des deux armées, de peur que tous ses soldats ne se rangeassent sous les drapeaux de son rival; ils livrerent ensemble une bataille aux etrusques & aux samnites & remporterent une victoire signalée, à laquelle *Volumnius* eut beaucoup plus de part qu'Appius ne l'auroit désiré, mais Appius y contribua aussi par sa bonne conduite. Après cette victoire *Volumnius* retourna dans le Samnium où il en remporta une nouvele contre les samnites, auxquels il enleva tout le butin qu'ils venoient de faire dans la campagne. Il avoient fait aussi une multitude de prisoniers; ceux-ci dans le tumulte de l'action se mirent en liberté; les premiers qui rompirent leurs fers, délierent leurs compagnons, tous ensemble prirent les armes qu'ils trouverent parmi le bagage, & les tournerent contre les samnites. Puis ayant aperçu leur général Staïus Minacius, qui parcouroit les rangs pour exhorter ses soldats, ils coururent à lui, le firent prisonier à son tour & le menerent au consul. *Volumnius* eut dans cette occasion une double gloire. Les afaires d'Etrurie, depuis son départ, s'étoient brouillées de nouveau; les étrusques & les samnites avoient repris les armes, d'autres peuples paroissoient disposés à se joindre à eux, & les romains en avoient conçu beaucoup d'alarmes, lorsque les nouveles venues du Samnium, annoncant les succès soutenus de *Volumnius*, ariverent à Rome, & y firent renaître le calme & la sécurité. *Volumnius*, rapelé à Rome pour présider à l'élection des nouveaux magistrats, déclara que, s'il ne se tenoit assuré que le peuple romain alloit élire l'homme généralement connu pour le plus grand capitaine, il l'auroit nommé dictateur par le droit de sa place, tout le monde comprit qu'il désignoit le fameux cunctateur Q. Fabius Maximus, il eut en effet tous les suffrages & on songeoit à lui donner *Volumnius* pour collegue; mais Fabius lui-même demanda Décius & *Volumnius*, sans montrer le moindre ressentiment de l'espece d'exclusion que lui donnoit le général, auquel il venoit de rendre un hommage si flateur, applaudit à son choix & combla Décius de louanges. Enfin toute sa conduite est celle d'un excellent citoyen & d'un général véritablement utile.

Volumnius, (Titus) (*Hist. rom.*) héros & victime de la patrie & de l'amitié, avoit suivi le parti de Brutus & de Cassius contre Octavien & Antoine, & avoit entraîné dans ce même parti Marcus Lucullus son ami; celui-ci étant tombé entre les mains des vainqueurs, Antoine le fit périr. *Volumnius* qui pouvoit se dérober au même sort par la fuite, ne voulut jamais abandoner son ami; il donna tant d'éclat à ses regrets & à ses plaintes sur la mort de Lucullus, qu'il fut traîné, comme il le désiroit, aux pieds d'Antoine. " C'est moi, lui „ dit-il, qui ai causé la mort à mon ami, c'est „ moi qui l'ai forcé d'embrasser le parti qui „ seroit réputé le plus juste s'il avoit triom-„ phé. Vengez-vous & punissez le vrai coupa-„ ble. En me livrant moi-même, j'ai droit à „ quelque grâce, je n'en demande qu'une, cel-„ le d'être conduit sur-le-camp vers le lieu où „ le corps de mon ami est encore renversé par „ terre & d'y être égorgé auprès de lui „. Antoine, tyran cruel, mais qui n'étoit pas tou-

jours incapable de générosité, en manqua cette fois, ce que *Volumnius* avoit demandé fut exécuté à la lettre, on le conduisit à l'endroit qui alloit être pour la seconde fois le lieu de son supplice, il prit la main de Lucullus & la baisa, il ramassa la tête sanglante de son ami & la pressa contre son sein, puis il présenta sa propre tête au boureau, montrant jusqu'au dernier moment l'empressement le plus vif & le plus ferme à être réuni au malheurex Lucullus.

3°. Un autre *Volumnius* (Publius) avoit donné un asyle dans sa maison au célebre Atticus, qui, quoique ami d'Antoine, quoique aimé & respecté dans tous les partis, avoit été mis au nombre des proscrits, cet asyle le sauva, on sentit qu'on n'avoit pas dû proscrire Atticus, & il fut rayé de la liste des victimes.

VOLUSIEN, (Caïus Vibius Volusianus) (*Hist. rom.*) fils de l'empereur Gallus, qui avoit succédé à l'empereur Dece l'an 251. de J. C. Dece avoit laissé un fils, nommé Hostilien. Gallus, qui avoit fait périr Dece par une horrible trahison, en le faisant tomber entre les mains des goths, parut adopter *Volusien*, & lui conféra le titre d'Auguste; il paroit sa victime pour l'égorger. Une peste qui ravagea l'empire romain pendant douze ans, depuis l'an 250. jusqu'en 262, lui fournit les moyens d'exécuter son projet, Hostilien mourut en 252 & Gallus publia qu'il étoit mort de la peste; mais l'histoire publie que ce fut Gallus qui l'empoisona; on ne sait si ce fut alors seulement & comme pour remplacer Hostilien, qu'il fit César, puis Auguste *Volusien* son fils, ou s'il lui avoit conféré ces titres dès le moment où il avoit été lui-même nommé empereur; suivant une conjecture assez vraisemblable, c'étoit Hostilien qu'il avoit d'abord fait déclarer Auguste, parceque c'étoit vers lui comme vers le fils du dernier empereur, que les vœux des romains se tournoient naturélement; le bas âge de ce prince lui avoit fait donner pour tuteur Gallus, un des capitaines les plus distingués de l'armée où Dece avoit péri; on ignoroit encore alors la trahison de Gallus; en qualité de tuteur il se fit revêtir de tous les titres de la puissance souveraine, & ayant fait périr *Volusien* l'année suivant, il prit pour lui & pour son fils toute la réalité du pouvoir. Ils prirent ensemble le consulat pour l'an 253. Les goths, avec lesquels Gallus avoit conclus un traité assez honteux après leur avoir livré l'empereur Dece, firent de noveles incursions dans quelques provinces de l'empire; Emilien, qui commandoit dans ces provinces, batit & chassa les goths, & paroissant alors plus digne de l'empire qu'un traitre tel que Gallus, & qu'un enfant tel que *Volusien*, il fut proclamé empereur par son armée victorieuse; Gallus & *Volusien* marcherent contre lui; les deux armées se rencontrent près d'Interramna (Terni) en Ombrie; mais celle de Gallus se trouvant trop inférieure & étant trop peu atachée à un chef trop peu estimable, prit le parti de terminer la querele, en tuant elle même Gallus & *Volusien*, & en reconoissant Emilien pour empereur.

VONDEL, (Juste ou Josse du) (*hist. litt. mod.*) poëte hollandois & marchand de bas à Amsterdam, commerce qu'il abandonoit à sa femme pour se livrer tout entier à la poésie. Il fit sur-tout des tragédies & fut le Shakespeare de la Hollande. Une de ces tragédies entre autres eut un prodigieux succès & lui attira une violente persécution. C'est celle qui a pour titre: *Palamede* ou *l'Innocence opprimée*. C'étoit l'histoire du respectable & infortuné Barneveld, & c'étoit le prince Maurice qui étoit Ulysse, accusateur & calomniateur de Palamede. L'allégorie ne pouvoit être plus juste à tous égards d'après ces vers de Virgile:

Belidæ nomen Palamedis, & inclyta fama
Gloria: quem falsa sub proditione Pelasgi
Insontem, infando indicio, quia bella vetabat,
Demisere neci: nunc cassum lumine lugent:
. . . Invidia postquam pellacis Ulyssei
. . . . . Superis concessit ab oris.

Et du Vondel pouvoit dire comme Simon:

Nec tacui demens. . . .
Promisi ultorem & verbis odia aspera movi.
Hinc mihi prima mali labes: hinc semper Ulysses
Criminibus terrere novis: hinc spargere voces
In vulgum ambiguas & quærere conscius arma.
Nec requievit enim.

Le prince Maurice ne parvint à le faire condamner qu'à une amende de trois cens livres, mais il vouloit lui faire éprouver le sort de Barneveld.

On a de du Vondel plusieurs autres pieces de théâtre & d'autres poésies qui ont toutes été recueillies en neuf volumes *in* 4°. Il étoit né en 1587 de parens anabaptistes; il se fit catholique & catholique si zélé, qu'il y a de lui un poëme en faveur de la religion catholique sous ce titre: *les Mysteres* ou *les Secrets de l'Autel*, & sur-tout de violentes satyres contre les ministres de la religion prétendue réformée. Long-temps abandoné à toute l'irrégularité d'un génie brut & sauvage, il se mit à trente ans à apprendre le latin & à étudier les bons modeles, soit des romains, soit de françois. Il mourut à quatre-vingt-onze ans en 1679.

VOPISCUS, (Flavius) (*Hist. litt. rom.*) l'un des écrivains de l'Histoire Auguste, & l'un

des moins mauvais de ces écrivains sans être bon, car il reste encore bien des places entre ces auteurs & un bon historien. *Vopiscus* étoit né à Syracuse sous l'empire de Dioclétien, il vint à Rome vers l'an 304. Il a écrit les vies des empereurs romains depuis Aurélien jusqu'à Dioclétien. Il obtient quelquefois l'honeur d'être cité.

VORAGINE. *Voyez* JACQUES, dernier article.

VORSTIUS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de plusieurs savans d'Allemagne & des Pays-Bas.

1°. Conrad *Vorstius*, né à Cologne en 1569 successeur d'Arminius en 1610, dans l'université de Leyde. Les Anti-Arminiens les persécuterent; le synode de Dordrecht le déclara incapable d'enseigner la théologie. Il fut obligé de se cacher comme un malfaiteur; il avoit demeuré depuis 1612 jusqu'en 1619, à Goude ou Tergow ville de la Hollande méridionale; enfin après avoir erré de ville en ville, sans pouvoir échaper à la persécution dans un pays libre, il alla en 1622 chercher un asyle dans le Holstein; il n'en jouit pas longtemps, il y mourut le 29 septembre de la même année. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, tant contre les catholiques, que contre les adversaires qu'il eut dans le parti protestant: les plus remarquables sont celui de *Deo* que le roi Jacques fit brûler par la main du boureau; & son, *Amica Collatio cum* J. *Piscatore*. Sa conduite, & quelques uns des ses écrits prouvent qu'il penchoit pour le Socianisme.

2°. Guillaume *Vorstius*, son fils, a traduit plusieurs ouvrages de Rabbins, entre autres le livre *des Fondemens de la Foi* de Maimonides.

3°. Nous ignorons si Œlius-Everhard *Vorstius*, né à Ruremonde en 1565, mort en 1624 à Leyde, où il professoit la médecine, étoit parent des précédens. On a de lui un voyage historique & physique de la grande Grece, un traité des poissons de la Hollande, des remarques sur le fameaux livre de Celse *de re Medica*.

4°. Adolphe *Vorstius*, son fils, aussi professeur en médecine à Leyde, a donné un catalogue des plantes du jardin botanique de Leyde & de celles qui naissent aux environs de cette ville. Mort en 1663.

5°. Un autre *Vorstius*, (Jean) né dans le Dithmarsen, contrée du Holstein sur le mer Baltique, fut bibliothécaire de l'électeur de Brandebourg. Il mourut en 1676. Ses nombreux ouvrages qui roulent pour la plupart sur l'écriture-sainte, prouvent une vaste érudition tant sacrée que profane, une grande connoissance des langues, surtout de l'hébreu.

VOSSIUS. (*Hist. litt. mod.*) Nom illustré par plusieurs savans d'une même famille.

1°. Gérard *Vossius*. Ce nom de *Vossius* n'étoit originairement que celui de *Vos*, que l'usage savant de raporter tout jusqu'aux noms, à la littérature ou grecque ou latine, a transformé en *Vossius* par une terminaison latine. Cette famille des *Vos* ou *Vossius* étoit considérable dans les Pays-Bas & l'est devenu dans la littérature. Gérard étoit prévôt de Tongres. Son goût pour la littérature anciene l'ayant conduit à Rome, s'y augmenta considérablement. Il visita & connut à fond les principales bibliotheques de l'Italie. Il y découvrit plusieurs anciens ouvrages inconnus des peres grecs, il les fit connoître, il les traduisit le premier en latin. C'est à lui que nous devons la traduction des œuvres de saint Grégoire Thaumaturge & de saint Ephrem. Mort à Liége sa partie, en 1609.

2°. Gérard-Jean *Vossius*, parent du précédent; fut plus savant encore & fut pere d'une multitude de savans. Belles-lettres, histoire, antiquité sacrée & profane, tout ce qui constitue un savant, lui fut familier. Il eut successivement la direction du collége de Dordrecht, une chaire d'éloquence & de chronologie à Leyde, une chaire de professeur en histoire à Amsterdam. C'est un des plus grands philologues qui ayent existé. Il a écrit sur les historiens & les poêtes tant grecs que latins; sur les mathématiques, la théologie, la chronologie, la grammaire, la rhétorique, la poétique, les vices du discours, les étymologies de la langue latine; il a écrit l'histoire Pélagiene. Son traité de l'origine de l'idolatrie, est peut-être le plus connu & le plus estimé de ses ouvrages. Ils sont tous en latin. Ils ont été recueillis à Amsterdam, en six volumes *in-folio*. Gérard Jean *Vossius* étoit né en 1577, dans le Palatinat, auprès d'Heidelberg. Il mourut en 1649, ayant eu cinq fils savans comme lui, dont un seul lui a survécu.

3°. Denys *Vossius*, fils ainé de Gérard-Jean, mourut à vingt-deux ans en 1633, regardé déja comme un prodige d'érudition. On peut le regarder aussi comme ayant été la victime de ce savoir précoce & du travail opiniâtre qui le lui avoit procuré. On a de lui de savantes notes sur le livre de l'idolatrie du rabin Moyse-Ben Maimon, elles sont insérées dans le traité de l'idolatrie de Gérarde-Jean, son pere.

4°. François *Vossius*, mort en 1645, après avoir célébré dans un poême une victoire navale remportée par l'amiral Tromp.

5°. Gérard, mort en 1640, presque aussi jeune que Denys, & ayant cependant mérité la réputation d'un des plus savans critiques du dix-septieme siecle, a donné une édition de Velleïus-Paterculus, avec des notes.

6°. On a de Matthieu, frere des trois précédens, mort en 1645, une bonne chronique de Hollande & de Zélande.

Voilà les quatre fils, dignes de lui, que Gérard-Jean *Vossius* eut le malheur de voir perir avant lui.

Il pouvoit dire :

J'ai perdu, dans la fleur de leur jeune saison,
Quatre fils ; quel espoir d'une illustre maison !

7°. Il ne lui en resta qu'un, le dernier de tous, mais c'étoit Isaac *Vossius*, cet Isaac *Vossius* à qui Colbert écrivit au nom de Louis XIV, ce billet si glorieux à tous les trois, que raporte le président Hénault :

„ Quoique le roi ne soit pas votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur, & m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe comme une marque de son estime & un gage de sa protection : chacun sait que vous suivez dignement l'exemple du fameux *Vossius* votre pere, & qu'ayant reçu de lui un nom qu'il avoit rendu illustre par ses écrits, vous en conservez la gloire par les vôtres : ces choses étant connues de sa majesté, elle se porte avec plaisir à gratifier votre mérite, & j'ai d'autant plus de joie qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire savoir, que je puis me servir de cette occasion pour vous assurer que je suis, monsieur, votre très humble & très-affectioné serviteur, Colbert. À Paris, ce 21 juin 1663.

Isaac *Vossius*, né à Leyde en 1618, avoit passé en Angleterre, où il étoit devenu chanoine de Windsor. Il étoit fort zélé pour la chronologie des septante, & il avoit entrepris une édition nouvele de leur fameuse version. On a d'Isaac *Vossius* des notes sur Scylax & Pomponius Mela, des commentaires sur Catulle, dans lesquels il a fait entrer une partie du traité de son ami Beverland *de prostibulis veterum*; (*Voyez* l'article Beverland), des observations sur l'origine du Nil & d'autres fleuves ; un traité sur les oracles des Sibylles & les autres oracles qui ont précédé la naissance du Christ ; un traité du chant des poëmes & de la vertu du rythme ; des observations diverses, des dissertations philologiques & philosophiques de toute espece & sur toute sorte de sujets. C'étoit la même variété, la même abondance que chez son pere. Il y a aussi de lui des ouvrages polémiques contre ce Richard Simon, qui écrivoit contre toute le monde & contre lequel tout le monde écrivoit. (*Voyez* l'article Simon, Richard.) Isaac *Vossius* mourut en 1689 ; on lui doit encore une édition des lettres de St. Ignace, martyr. On n'a pas besoin de dire que tous les ouvrages d'Isaac *Vossius* sont en latin, ainsi que ceux de son pere & de ses freres.

VOULTÉ (*hist. litt. mod.*) poëte latin de Reims au seizieme siecle, qui ne pouvoit manquer de se nommer *Vulteius*, puisque ce nom est latin & qu'il est dans Horace, a célébré l'établissement du collége royal. François I, ne mit que la premiere main à cet établissement. L'instruction étoit ce qui pressoit le plus ; il s'empressa d'abord de nommer des professeurs & de leur assurer des apointemens, se proposant d'exécuter à loisir le reste du plan.

Ce plan étoit digne de François I, le plus magnifique des rois de France avant Louis XIV, il devoit faire construire sur le terrein de l'hôtel de Nesle, c'est à-dire à l'endroit où depuis on a bâti le collége Mazarin, un édifice qui pût contenir un très-grand nombre de maîtres, non-seulement pour les langues, mais encore pour toutes les sciences, & six cent jeunes écoliers dont le cours d'étude sous tous les professeurs auroit été en tout de quatorze ans ; le roi devoit assigner pour l'entretien de ce collége cinquante mille écus de rente, somme énorme pour le temps & proportionée à de si grandes charges ; il devoit construire une chapelle dont la magnificence eût répondu à celle des autres bâtimens, & fonder quatre chanoines & quatre chapelains pour le service de cette chapelle. Dès le 22 Janvier 1521, le roi avoit envoyé à la chambre des comptes, Guillaume Petit son confesseur, pour faire part de son projet à cette compagnie, & la charger d'indiquer quelques chapelles de fondation royale tombées en ruine dont il pût réunir les revenus à la chapelle de son collége. Le 19 décembre 1539 le roi adresse, de Villers-Cotterets, à Guillaume Prud'homme, trésorier de l'épargne, des lettres qui contienent tous les arangemens nécessaires pour la construction du collége *des trois langues*, à l'hôtel de Nesle. D'après ces lettres où tout est prévu & ordoné, il semble qu'il n'y avoit plus qu'à jeter les fondemens du collége, cependant François I est mort huit ans après, sans que l'exécution de ce projet fût même commencée. Il en faut sans doute accuser la guerre & le défaut d'argent. Galland en accuse beaucoup plus encore la malignité du chancelier Poyet & sa basse envie contre les gens de lettres ; il soutient que ce magistrat ne cessa de mettre des obstacles à la bonne volonté du roi.

Voulté, au contraire en célébrant François I, & les professeurs du collége royal, s'exprime dans des termes qui pouroient faire croire que le grand projet de ce prince pour le bâtiment de l'hôtel de Nesle, auroit été exécuté.

Nobile Gymnasium extruxit Franciscus, Athenis
Majus......
Stant vivi lapides operis, structæque columnæ
Regis Francisci munere crescit opus.

Ces vers, comme on voit, parlent de collége bâti, de pierres posées, de colonnes élevées ;

mais tous ces termes ou ſont relatifs au ſimple projet, que le poëte enviſage déja comme exécuté, ou ſont purement métaphoriques & n' expriment que la nomination des profeſſeurs.

Ce n'eſt pas non plus du mot propre que *Voulté* ſe ſert, lorſqu'il dit de François I.

Quo nil mitius orbis habet.:

L'univers n'a rien de plus doux.

On reconoît moins à ce petit éloge un roi tel que François I, qu'un enfant tel que Charles VIII, dont Philippe de Comines a dit : *il ne fut jamais que petit homme de corps & peu entendu, mais il étoit ſi bon qu'il n' eſt point poſſible de voir meilleure créature*.

Mais c' étoit du cœur du poëte & de celui de tous le gens de lettres que partoit ce cri naturel :

O nos felices tali ſub rege coortos!
Quam bene conſultum eſt, docta Minerva, tibi!

" Quel bonheur d'être né ſous un tel roi !
" Docte Minerve! à qui vos intérêts pouvoient-
" ils être mieux confiés ?

VOYER de Paulmy d'Argenſon (voyez ARGENSON) (d').

VULCANIUS, (Bonaventure) (*Hiſt. litt. mod.*) né à Bruges, profeſſeur de grec à Leyde, a traduit Callimaque, Bion et Moſchus, a donné une édition d'Arrien, corrigée depuis & augmentée par d'autres & qui eſt devenue l'édition connue ſous le titre de *variorum*. On a encore de *Vulcanius* une édition d'Agathias. Ce ſavant mourut à Leyde en 1614, à 77 ans.

VULSON. (*Voyez* COLOMBIERE) (Marc Vulſon, ſieur de la).



WACE ou WAICE, (Robert) (*Hist. litt. mod.*) ancien poëte françois, & l'un des plus anciens qui aient écrit en vers françois. C'est l'auteur du fameux roman de *Rou*, lequel est écrit ainsi. Cet ouvrage est plus célebre que connu, il suffiroit de son ancieneté pour le rendre célebre. Il devient par-là un monument de la langue & des usages du temps, & une source pour l'histoire. Il est en manuscrit à la bibliotheque du roi de France, sous le titre de *roman de Rhou & des ducs de Normandie*; il est aussi en manuscrit dans la bibliotheque des rois d'Angleterre sous le titre de *roman des rois* d'*Angleterre*. Comme ces rois d'Angleterre étoient les mêmes que les ducs de Normandie, cette différence de titres n'est qu'apparente & n'a rien de réel. L'auteur vivoit vers le milieu du douzieme siecle; il étoit né dans l'île de Gersey. Il fut clerc de la chapelle de Henri II, roi d'Angleterre & chanoine de Bayeux.

WADING. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux religieux, l'un jésuite, l'autre cordelier, qui tous deux furent savans. Le jésuite, (Pierre *Wading*) étoit né à Waterford en Irlande en 1586, s'étoit fait jésuite à Tournay en 1601, avoit enseigné la théologie à Prague & à Louvain, & mourut à Gratz en Stirie en 1644, laissant des ouvrages en latin peu connus.

Le cordelier qui étoit pareillement irlandois, (Luc de *Wading*) mort à Rome en 1655, a donné les annales de son ordre en dix-sept volumes *in-folio*. Un autre cordelier, nommé le pere François Harold, qui pouroit bien avoir aussi été irlandois, donna aussi un abrégé de cet ouvrage en deux volumes aussi *in-folio*, & un récollet, en quatre.

Le pere *Wading* a encore donné un petit *in-folio* de la bibliotheque des écrivains cordeliers.

WAGENSEIL, (Jean-Christophe) (*hist. litt. mod.*) né à Nuremberg en 1633; voyagea en France, en Espagne, dans les Pays Bas, en Angleterre & dans les diverses contrées de l'Allemagne avec de jeunes gentils-hommes, dont l'éducation lui avoit été confiée. Il reçut partout des marques d'estime. Au retour de ses voyages, il fut fait professeur en histoire, en droit & en langues orientales à Altorf, & bibliothécaire de l'université de cette ville. Il a mérité que sa vie fût écrite, même dans son pays. Il a aussi cherché à illustrer ce pays dans un traité plein de recherches *de urbe Noriberga*. Il a fait aussi un cours d'étude utile à l'usage des enfans, intitulé: *Pera librorum juvenilium*. On a encore de lui un ouvrage intitulé, *Tela ignea Satanæ*. (Est un recueil des ouvrages des Juifs contre le Christianisme, avec la réfutation; il est curieux et utile, en 2 vol. in 4°. L'auteur mourut en 1705.)

WAGTASSE, (Thomas) (*Hist. litt. mod.*) médecin anglois, estimé, ainsi que quelques ouvrages qu'il a composés sur son art, né en 1645, mort en 1712.

WAKE, (Guillaume) *Hist. litt. mod.*) archevêque de Cantorbery, s'est signalé dans son pays, par des ouvrages de controverse contre Bossuet: c'étoit un si redoutable adversaire que ce Bossuet, qu'il étoit même glorieux d'oser entrer en lice avec lui:

Aut spoliis ego jam captis laudabor opimis
Aut letho insigni, sorti pater æquus utrique est.

On a aussi de *Wake* divers sermons. Né en 1657. Mort à Lambeth en 1737.

WALÆUS, (Antoine) (*hist. litt. mod.*) né à Gand en 1573, pasteur en divers lieux en Hollande, professeur de théologie à Leyde, est l'auteur de la plus grande partie de la version flamande de la bible, entreprise par ordre des Etats, & qui parut pour la premiere fois en 1637. La traduction de presque tout le nouveau testament est de *Walæus*. On a encore de lui un abrégé de la morale d'Aristote, *Compendium Ethicæ aristotelicæ*, mort en 1639.

WALDENSIS, (Thomas) (*hist. litt. mod.*) *Netter* étoit son vrai nom; il est plus connu parmi les savans sous celui de Thomas *Waldensis*, qui exprime le lieu de sa naissance; il étoit né dans un village de l'Angleterre, nommé Walden, il se fit carme; & fut un théologien habile au quatorzieme & au quinzieme siecle; il se trouva au concile de Constance, où il disputa beaucoup contre les Hussites & les Wiclefites. Il mourut en 1430. On a de lui un ouvrage théologique, intitulé: *Doctrinale antiquitatum Fidei ecclesiæ catholicæ*, & quelques autres ouvrages qui lui assurent un rang parmi les savans du siecle où il a vécu.

WALEMBOURG, WALEMBURCH ou VALEMBOURG. (*Hist. litt. mod.*) (Adrien & Pierre de) C'est le nom de deux freres recomandables par leur savoir & leur piété, & distingués parmi les freres & parmi les savans par leur union; l'un suffragant de Cologne, sous le titre d'évêque d'Andrinople; l'autre suffragant de Mayence, sous le titre d'évêque de Mysie, nés à Roterdam, de parens catholiques. Ils sont auteurs d'un ouvrage important sur les controverses. *Les deux volumes de leurs controverses*, dit le célebre Arnauld, qui se connoissoit en controverses, *sont dignes d'être entre les mains de tous ceux qui étudient la théologie*. Adrien mourut à Cologne, le 11 septembre 1669, après avoir mis en ordre le premier volume. Pierre en acheva l'édition, qui parut en 1670. Il mourut le 21 décembre 1675. On a aussi un bon abrégé de leur ouvrage fait par eux-mêmes en un volume *in-12*. Ils fonderent six bourses à Cologne pour de jeunes hollandois qu'on jugeroit capables de faire des études solides.

WALLAFRIDE STRABON, (*Hist. litt. mod.*) étoit un savant bénédictin du neuvieme siecle, élevé dans le monastere de Fulde, sous la discipline du célebre Hincmar. Il fut ensuite abbé de Richenoue, dans le diocèse de Constance. Sa science avoit sur-tout pour objet l'anciene discipline de l'église, & un de ses ouvrages intitulé: *De officiis divinis, seu de exordiis & incrementis rerum ecclesiasticarum*, sert encore aujourd'hui à la faire connoître. On le trouve dans la bibliotheque des peres & dans d'autres recueils. On a de lui aussi des poëmes latins imprimés & dans le Canisius de l'édition de Basnage, & séparément; enfin un grand ouvrage sur l'écriture-sainte, imprimé en 6 & 7 volumes *in-folio*, intitulé: *Glossa ordinaria in sacram scripturam*. *Wallafride Strabon* mourut vers le milieu du neuvieme siecle sous le regne de Charles-le-Chauve & de l'empereur Lothaire.

WALLER, (Edmond) (*Hist. litt. mod.*) „ On a beaucoup entendu parler du célebre *Waller* en France. La Fontaine, saint-Évremont & Bayle ont fait son éloge, mais on ne connoît de lui que son nom. Il eut à-peu-près à Londres la même réputation que Voiture eut à Paris, & je crois qu'il la méritoit mieux. *Waller*, meilleur que Voiture, n'étoit pas encore parfait. Ses ouvrages galans respirent la grâce; mais la négligence les fait languir, & souvent les pensées fausses les défigurent. Les anglois n'étoient pas encore parvenus de son temps à écrire avec correction. Ses ouvrages sérieux sont pleins d'une vigueur qu'on n'attendroit pas de la molesse de ses autres pieces. Il a fait un éloge funebre de Cromwel, qui, avec ses défauts passe pour un chef-d'œuvre. Pour entendre cet ouvrage, il faut savoir que Cromwel mourut le jour d'une tempête extraordinaire. La piece commence ainsi:

Il n'est plus, c'en est fait, soumettons-nous au sort,
Le ciel a signalé ce jour par des tempêtes,
Et la voix du tonerre, éclatant sur nos têtes,
Vient d'annoncer sa mort.
Par ses derniers soupirs il ébranle cette île,
Cette île, que son bras fit trembler tant de fois,
Quand, dans le cours de ses exploits,
Il brisoit la tête des rois,
Et soumettoit un peuple à son joug seul docile.
Mer, tu t'en es troublée; ô mer! tes flots émus
Semblent dire, en grondant, aux plus lointains rivages,
Que l'éfroi de la terre & ton maître n'est plus.
Tel au ciel autrefois s'envola Romulus;
Tel il quita la terre au milieu des orages,
Tel d'un peuple guerrier il reçut hommages.
Obéi dans sa vie, à sa mort adoré,
Son palais fut temple, &c.

„ C'est à propos de cet éloge de Cromwel, que *Waller* fit au roi Charles II cette réponse qu'on trouve dans le dictionaire de Bayle. Le roi, à qui *Waller* venoit, selon l'usage des rois & des poëtes, de présenter une piece farcie de louanges, lui reprocha qu'il avoit fait mieux pour Cromwel. *Waller* répondit: *Sire, nous autres poëtes, nous réunissons mieux dans les fictions que dans les vérités*.„

C'étoit se tirer avec esprit d'un reproche assez grave, & en mériter encore mieux un autre qu'on lui a fait aussi en raprochant ses divers ouvrages, c'est qu'ayant vécu sous un grand nombre de différens princes, il les a tous flatés plus qu'aucun poëte n'a jamais flaté les souverains, & qu'il a toujours flaté le souverain vivant aux dépens des prédécesseurs. Dans ses œuvres, Jacques I est le plus grand de rois. *Waller* n'en avoit pas vu d'autres, mais à peine Charles I lui succede qu'il l'éface, Cromwel est encore plus gland qu'aucun d'eux. A peine Charles II est-il rétabli sur le trône, que le voilà qui éclipse le protecteur; enfin Charles II est lui-même éclipsé par Jacques II, son frere, qui assurément n'éclipsa persone. Cette versatilité obséquieuse est une petite tache, & peut-être une tache non petite à la réputation de probité dont *Waller* a joui, d'ailleurs, dans un degré distingué; elle diminue le mérite du zele avec lequel il avoit embrassé d'abord la cause de Charles I, au pouvoir duquel il voulut réduire en 1643, la ville & la tour de Londres. Ce projet ayant été découvert & prévenu, ce sujet fidele fut traité en coupable, mis en prison, condamné à une grosse amende. Dès qu'il eut obtenu sa liberté, il passa en France où il vécut long-temps heureux

& tranquille, loin des orages, au sein des lettres. Il revint cependant en Angleterre pendant le protectorat, & comme on l'a vu, il flata le protecteur, qui voulut bien l'acueillir, & flata encore plus, après la révolution, Charles II qui l'acueillit encore mieux, & qui avoit plus de goût pour l'esprit & les talens. Il vécut beaucoup dans la société de Saint-Évremont & de la duchesse de Mazarin, & de tout ce qu'il y avoit de poli & d'aimable à cette cour de Charles II, la plus spirituele & la plus favorables aux sciences & aux beaux arts qu'il ait y eu en Angleterre.

La plupart des ouvrages de *Waller* roulent principalement sur l'amour & le plaisir, aussi l'a-t-on appelé l'Anacréon anglois. Dans sa vieillesse, il fit quelques poésies pieuses, entre autres un poëme sur l'amour divin. Sans être dévot, il ne goûtoit pas cette licence des opinions qu'il voyoit établie à la cour de Charles II. Au milieu de cette cour incrédule, il s'éleva contre le duc de Buckingham qui se piquoit prêcher l'athéisme. *Milord*, lui dit-il un jour, je suis beaucoup plus âgé que vous, j'ai entendu plus que vous " tous les argumens qu'on ,, croit favorables à l'athéisme; j'ai eu plus que ,, vous le temps & les moyens de reconoître ,, que ces argumens ne prouvent rien, & je ,, puis vous répondre qu'avec le temps vous ,, penserez comme moi, qu'il n'est pas aussi ,, aisé d'être athée qu'on le pense, & que cer- ,, taines gens le voudroient ,,.

Ce mot fait souvenir de ces gens dont parle Montagne, qui tâchent d'être pires qu'ils ne peuvent.

Waller étoit né en 1605, d'une famille riche; & on remarque à sa louange, que né à la cour avec soixante mille livres de rente, il n'eût jamais ni " le sot orgueil, ni la nonchalance d'abandoner son talent ,,.

Il ne pensoit pas, comme le disoit Horace, qui ne le pensoit pas non plus:

Quod non desit habentem
Quæ poterunt unquam sati: expurgare cicutæ
Ni melius dormire putem, quam scribere versus?

Waller mourut en 1687.

WALLIS (Jean) (*hist. litt. mod.*) célebre mathématicien anglois, l'un des premiers membres de la société royale de Londres & qui contribua beaucoup à l'établissement de cette compagnie. Né en 1616, à Ashfort dans la province de Kent, il fut d'abord ministre de quelques églises; mais c'étoit aux mathématiques à le fixer & à décider de son état, il eut en 1649, la chaire de professeur de géométrie à Oxford. Il résolut les problêmes de la cycloïde proposés par Pascal; il se signala par diverses découvertes, les unes de simple spéculation, les autres d'une utilité pratique & sensible; il est au nombre de ceux qui ont inventé des méthodes pour faire entendre & parler les sourds & muets. Il est auteur d'un traité général d'arithmétique, d'un traité particulier de l'arithmétique appliquée aux enfans, ouvrage qui a conduit aux plus curieuses découvertes en géométrie; d'un traité des sections coniques: il a donné des éditions d'Archimede, du traité de l'harmonie de Ptolémée; des commentaires de Porphyre sur l'harmonie; du traité de la distance du soleil & de la lune par Aristarque de Samos. Ce grand mathématicien, sans jamais être infidele aux mathématiques, se permit quelques incursions dans des genres différens. Il excelloit dans l'art du déchifrement; ce n'étoit presque pas sortir de son genre, les chifres sont une espece d'algebre. Il rendit par ce talent de déchifrer, de grands services à l'électeur de Brandebourg, qui en 1693, lui envoya par reconoissance, une chaîne d'or avec une médaille. On a encore de *Wallis* une grammaire angloise; divers écrits polémiques contre le fameux Hobbes; & quelques traités de théologie. Il poussa loin sa carriere, il vit presque tout son siecle & il entama le siecle suivant. Il mourut à Oxford, en 1703, à quatre-vingt sept ans, ayant joui de la vieillesse la plus saine & la plus heureuse.

WALLIS (*le comte de*) (*hist. mod.*) étoit un des généraux de l'empereur Charles VI. Ce prince qui sortoit peu de sa cour & qui connoissoit peu ses généraux, étoit sujet à prendre contre eux des préventions sur la foi de ses ministres; on lui en inspira de justes ou d'injustes contre le comte de *Wallis*, il le fit mettre en prison, ainsi que le général Neuperg ou Neiperg & le général Seckendorff; ils y étoient à la mort de l'empereur Charles VI; l'impératrice reine sa fille les mit tous en liberté.

WALLIUS (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) jésuite flamand, né à Courtrai en 1599, mort vers l'an 1680, est connu des savans, & même assez distingué parmi les poëtes latins modernes.

WALON, s. m. (*Hist. mod.*) espece d'ancien langage gaulois que parloient les Wallons ou les habitans d'une partie considérable des Pays-Bas françois & autrichiens, savoir ceux des provinces d'Artois, de Hainault, de Namur, de Luxembourg & d'une partie de la Flandre & du Brabant.

On croit que le *walon* a été le langage des anciens gaulois & celtes.

Les romains ayant subjugué plusieurs provinces de la Gaule, ils y établirent des préteurs, des proconsuls & d'autres officiers politiques, lesquels y administroient la justice en langue latine: ce qui donna occasion aux naturels du pays de s'appliquer à la langue de leurs vainqueurs, & de mêler ainsi avec leur

propre langue un grand nombre de mots & de phrases latines; de sorte que de ce mélange de gaulois & de latin il se forma un langage nouveau que l'on appela *roman*, par opposition au vieux gaulois qu'on parloit dans sa pureté primitive, & qu'on appeloit *walon*. Cette distinction s'est transmise jusqu'à nous; car les habitans de certaines provinces des Pays-Bas disent qu'en France on parle roman, & que pour eux ils parlent *walon*, lequel approche davantage de la naïveté des anciens gaulois.

WALPOLE, (Robert) (*Hist. litt. d'Anglet.*) Il faut bénir la mémoire des ministres pacifiques & regréter à jamais ce temps où il y avoit entre Robert *Walpole*, & le cardinal de Fleury, une sainte conspiration pour maintenir en paix la France & l'Angleterre, & par elle l'Europe presqu'entiere. *Walpole* fut pendant vingt ans ministre principal d'Angleterre, sous les rois George I. & George II. C'étoit sur le commerce & non sur la guerre qu'il vouloit fonder la puissance de sa nation, & jamais ministre ne l'avoit rendue si heureuse ni si florissante. Nous ne dirons pas qu'il la rendit vertueuse, car on l'accusoit de la corrompre, c'est-à-dire d'acheter les suffrages du parlement; il ne s'en cachoit même point. *Il y a*, disoit-il, en style pur & simple, *il y a une drogue avec laquelle on adoucit toutes les mauvaises humeurs : elle ne se vend ici que dans ma boutique*. Il est fâcheux qu'il faille tromper & corrompre les hommes pour les amener à être sages & heureux; mais si on y parvient, même par cette voie, la fin semble demander grâce pour les moyens. Au reste *Walpole même avec sa drogue*, ne croyoit pouvoir gouverner les Anglois qu'en tems de paix. *Je réponds*, disoit-il, *d'un parlement en tems de paix, je n'en répondrois pas en temps de guerre*. On dit, ou plutôt on disoit en Angleterre que cet amour de la paix & cette horreur de la guerre donnoient sur lui un grand avantage au cardinal de Fleury, & que le ministre françois conserva toujours la supériorité dans les négociations. On disoit en France, au contraire, que le cardinal avoit encore plus peur de la guerre que *Walpole*, & il achetoit la paix en payant des subsides à diverses puissances. Ainsi *Walpole* donnoit à sa nation l'argent de sa nation pour l'engager à vivre en paix & à prospérer; le cardinal de Fleury donnoit l'argent aux nations étrangeres, pour n'être pas forcé d'en dépenser davantage en s'engageant dans une guerre. Entre ces deux divers moyens de remplir le même objet, c'est-à-dire d'entretenir la paix & d'écarter la guerre, il nous semble que l'avantage est du côté de *Walpole*.

Lorsqu'à l'occasion de la mort de l'empereur Charles VI, l'Europe ennuyée de son bonheur voulut rentrer en guerre malgré Fleury & *Walpole*, en France on arma l'amour contre la vieillesse du cardinal Fleury, contre le respect & la reconoissance du roi pour son précepteur & son ministre, & la guerre se fit, parce que madame de Châteauroux le voulut & qu'on le lui fit vouloir. En Angleterre Robert *Walpole* vit bien que son regne étoit passé, que l'esprit de guerre avoit saisi ses compatriotes; le roi le fit pair d'Angleterre, sous le titre de comte d'Oxford; & trois jours après il se démit de tous ses emplois. On le poursuivit alors juridiquement; on lui demanda compte de sommes dépensés pendant dix ans, pour ce qu'on appele le *service secret*, dans lesquelles entroient, disoit-on, des sommes très-fortes données à des gazetiers & à d'autres écrivains vendus au ministre, & voués à l'éloge du ministere. Des politiques séveres demanderont s'il faut qu'il y ait un service secret : si ce n'est pas ouvrir la porte à toutes les déprédations & à tous les abus; si dans les finances publiques, l'emploi de tous les deniers ne doit pas être public & prouvé par des pieces autentiques, si c'est sur des éloges de gazetiers & d'auteurs vendus qu'un ministre doit fonder sa réputation; si les deniers publics doivent être employés à faire flater la vanité particuliere,

D'éloges on regorge, à la tête on les jete,
Et mon valet de chambre est mis dans la gazete.

dit le misantrope; c'est du moins pour un grand ministre, pour un grand homme une raison de dédaigner ces moyens de se procurer una fausse gloire & un faux crédit. Les partisans des dépenses secretes disent qu'il y a dans tous les gouvernemens des ressorts qui doivent rester cachés, mais qu'un homme d'état est quelquefois obligé de faire mouvoir pour le maintien même de l'ordre & de la tranquillité publique, qu'il ne faut pas se priver de ces moyens, ni prétendre tout mettre au grand jour; que cette manifestation de tous les ressorts du gouvernement est une idée spéculative & philosophique de quelqu'un qui n'a pas gouverné, & qui ne sait pas comment on gouverne. Tout ce que nous croyons pouvoir dire, c'est qu'en général le secret a beaucoup de danger, que pour une occasion où il peut servir, il y en a mille où il peut nuire, qu'en finances sur-tout il entraîne trop d'inconvéniens & paroît trop tendre à l'arbitraire; que s'il faut des dépenses secretes, il faut qu'elles soient très-bornées & très-rigoureusement circonscrites; que ces voiles & ces nuages, dont le gouvernement a tant aimé à s'enveloper, ne servent le plus souvent qu'à faire naître & à entretenir des défiances & des soupçons.

Le roi d'Angleterre regarda comme une insulte qu'on lui faisoit à lui-même cette discussion rigoureuse des dépenses secretes; pour l'éluder, il prorogea le parlement, c'est-à-dire qu'il

suspendit ses séances, ce qui mit *Walpole* à l'abri de l'orage, il passa en paix les derniers temps de sa vie, jouissant d'une considération méritée, & laissa en mourant des regrets sinceres à beaucoup d'amis. On a écrit long-temps après sa mort l'histoire de son ministere.

WALSH, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) poëte anglois, dont on vante la grâce & la douceur, & qui eut le célebre Pope pour disciple dans l'art de la versification. L'abbé Yart, dans son idée de la poésie angloise, a donné deux odes de *Walsh*, traduites en françois. Ce poëte mourut en 1708, à quarante-neuf ans.

WALSINGHAM. (*Hist. d'Angleterre.*) C'est le nom

1°. D'un théologien anglois du quatorzieme siecle, (Jean) mort à Avignon en 1330, auteur d'un traité en latin de la *puissance ecclésiastique*, composé par ordre du pape Jean XXII, & dirigé contre Orcam qui étoit l'écrivain de l'empereur Louis de Baviere, ennemi de Jean XXII.

2°. De Thomas *Walsingham*, historiographe du roi d'Angleterre, connu par son histoire de Henri VI, & par quelques autres ouvrages historiques, qui annoncent de la connoissance des antiquités de son pays. *Walsingham* étoit bénédictin anglois du monastere de saint Alban. Il écrivoit vers l'an 1440.

3°. Mais l'homme le plus célebre de ce nom est François *Walsingham*, ministre & secrétaire d'état sous la reine Élisabeth. Il avoit beaucoup voyagé & connoissoit bien l'Europe; il avoit une multitude d'agens & d'espions dans les cours étrangeres, & il en étoit bien servi. Il avertit Élisabeth des préparatifs & de la destination de la *Flote invincible*, deux ans avant que cette entreprise éclatât; il avoit trouvé moyen par ses espions, de tirer du cabinet du pape la copie de la lettre par laquelle Philippe II faisoit part à ce pontife de ses desseins sur l'Angleterre. Il ne contribua pas peu à faire naître & à entretenir la guerre des Pays-Bas contre l'Espagne; & persécuta les catholiques en toute occasion. Il fut deux fois en France, en qualité d'ambassadeur; & dans son premier voyage fut temoin du massacre de la St-Barthélemi, & manqua lui-même de s'y trouver envelopé. Il fut l'instrument le plus actif de la jalousie & de la fureur de la reine Élisabeth contre l'innocente Marie Stuart, car l'innocence de cette malheureuse princesse n'est plus aujourd'hui un problême. Amyas Pawlet, puritain rigide, homme brutal & féroce, qui la gardoit au château de Fotheringai, l'ayant mise dans le cas d'écrire à Élisabeth pour se plaindre des traitemens rigoureux qu'il lui faisoit essuyer, cette plainte fut un titre de recomandation pour Pawlet auprès d'Élisabeth & de *Walsingham*. La premiere lui écrivit la lettre la plus flateuse, pour le remercier du zele avec lequel il s'acquitoit de son pénible emploi; elle ne reconoissoit point de récompense proportionée à une telle fidélité; elle se regarderoit comme coupable de la plus horrible ingratitude, si par d'immenses libéralités elle ne s'acquitoit pas envers lui autant qu'il étoit en elle. Pawlet, qui n'avoit fait que suivre naturélement la brutalité de son caractere & l'insolence du puritanisme, ne concevoit pas en quoi il avoit si bien mérité de sa souveraine; le ministre *Walsingham* fut chargé de le lui expliquer; c'étoit bien moins de ses services passés qu'on lui promettoit la récompense, que du service plus important qu'on atendoit de lui. Élisabeth vouloit que sa rivale pérît; mais, toujours occupée de sa renomée, seul frein qui l'arrêtoit sur bien des crimes, elle eût voulu s'épargner la honte de celui-ci; elle cherchoit donc un boureau officieux qui se chargeât du crime d'une exécution secrete qu'elle pût désavoner: d'après les plaintes de Marie, elle crut l'avoir trouvé dans Pawlet. Voici ce qui *Walsingham* écrivit de sa part à cet homme:

„ Dans un entretien que j'ai eu derniérement avec sa majesté, elle m'a donné à entendre qu'elle n'avoit point encore reçu de vous les preuves de zele pour son service qu'elle atendoit.... Vous n'avez pas trouvé de vous-même, & sans le conseil de persone, le moyen d'abréger la vie de la reine d'Écosse, sachant à quels dangers votre souveraine sera exposée aussi long-temps que Marie Stuart existera.... Je vous prie de brûler ma lettre & celle de la reine, „

Peu de temps après, il écrit encore pour presser Pawlet de brûler ces deux lettres.

Élisabeth & *Walsingham* s'étoient trompés sur le caractere de Pawlet; il étoit féroce, mais honête. D'ailleurs un homme encore moins fin eût senti aisément un tel piége. Ordoner un meurtre, & quel meurtre! & exiger l'anéantissement du seul titre qui pût servir à la justification du meurtrier, c'étoit annoncer hautement à celui-ci le désaveu de son crime & le sacrifice de sa persone. Voici la réponse de Pawlet:

„ Je vous réponds...... avec l'amertume dans le cœur. Faut-il que j'aie été assez malheureux pour compter au nombre de mes jours celui où ma souveraine m'ordone de commettre une action défendue par les loix divines & humaines? Ma vie & ma fortune sont à sa majesté, & je suis prêt à les lui sacrifier dès demain, si ce sacrifice peut lui être agréable; mais Dieu me garde de répandre le sang innocent, de souiller mon âme par un pareil forfait, & d'imprimer à mes descendans une tache éternele.

Il falloit recourir à d'autres moyens pour perdre Marie, & ce fut alors qu'on l'accusa d'avoir trempé dans la conjuration de Savage & de Babington, la derniere de celles qui éclaterent contre Élisabeth pendant la vie de Marie.

Walsingham, dont les précautions dans cette afaire paroissent prises de bien loin, avoit tellement entouré d'espions les conjurés, qu'il les suivoit dans toutes les démarches, assistoit à tous leurs conseils, & bien sûr qu'ils ne pouroient lui échaper, les laissoit agir & conférer tant qu'ils vouloient.

Après l'exécution des conjurés, convaincus ou non, l'on prétendit que Marie étoit leur complice; ses deux secrétaires, Nau & Curle, furent arrêtés. Le grand chef d'accusation contre elle, étoit qu'elle avoit su & approuvé le dessein formé par Babington d'assassiner la reine d'Angleterre. Marie nia constament toute correspondance de sa part avec cet homme, & déclara qu'il lui étoit entiérement inconnu. On produisit les lettres que Babington lui avoit écrites, & celles qui avoit reçues d'elle, lesquelles étoient toutes en chifres, & contenoient, outre l'approbation la plus formele de l'assassinat, des détails & des instructions sur le reste du complot. On y joignoit l'aveu qu'avoit fait Babington d'avoir écrit les unes & reçu les autres, la déclaration qu'avoient fait Nau & Curle, secrétaires de Marie, qu'elle avoit reçu ces lettres de Babington, & qu'ils avoient écrit ces réponses par son ordre.

Marie répondit qu'elle n'avoit point reçu les lettres de Babington, que conséquemment elle n'avoit point fait écrire les réponses, que l'aveu de Babington pouvoit avoir été arraché par les tortures, (ce qui étoit vrai) qu'il pouvoit en être de même de la déposition de ses secrétaires, (ce que les juges nioient, & qui n'en étoit peut-être pas moins vrai) ou qu'ils avoient été gâgnés à prix d'argent, ou enfin qu'ils avoient été déterminés, soit par promesses, soit par menaces, à faire une déposition si contraire à la vérité. En effet, Candem raporte que Curle demanda dans la suite à *Walsingham* la récompense qui lui avoit été promis, & que *Walsingham*, qui n'avoit plus besoin de lui, la refusa, sous prétexte que sa déposition n'avoit rien appris qu'on ne sçût d'ailleurs. Marie ajouta qu'il étoit facile de contrefaire le chifre d'un autre, qu'on avoit souvent contrefait le sien, ainsi que son écriture; qu'elle craignoit que cet artifice ne fût assez familier à *Walsingham*, qu'elle avoit même entendu dire qu'il avoit déja employé contre elle & contre son fils. *Walsingham* qui étoit du nombre des commissaires, & qui n'auroit pas dû en être, tant parce qu'il étoit ministre d'Élisabeth, que parce qu'il avoit poussé la fureur contre Marie, jusqu'à vouloir la faire périr dans sa prison, *Walsingham* prit la parole pour se justifier; il convint cependant que son zele pour sa souveraine ne lui permettroit jamais de négliger aucun des moyens possibles de découvrir ou de prévenir les complots qui pouroient être formés contre elle. Marie parut contente de la réponse & persuadée de l'innocence de *Walsingham*. " Je ne parlois, dit-elle avec douceur, que d'après des oui-dire; je souhaite seulement que vous n'ajoutiez pas plus de foi aux calomnies dont on s'éforce de me noircir, que je ne crois moi même à celles qu'on peut répandre contre moi ".

M. Hume, qui croit Marie Stuart coupable, observe que pour qu'il fût possible de rejeter les lettres attribus à Marie Stuart, dans cette afaire il faudroit supposer de trois choses l'une, ou que ses secrétaires, par un zele indiscret, auroient conduit seuls toute la négociation, sans lui en faire part, afin de lui ménager la surprise de l'événement, ou que ces mêmes secrétaires étoient des maîtres vendus à *Walsingham*; ou enfin que ces lettres n'étoient ni de la reine d'Écosse, ni de ses secrétaires; mais que *Walsingham* ayant intercepté & déchifré la premiere lettre de Babington, se servit du même chifre pour faire fabriquer les réponses dans ses bureaux, & qu'alors la déposition des secrétaires aura été arrachée ou par les tortures ou par la crainte des tortures. M. Hume remarque que les partisans de Marie Stuart n'ont point fait de choix entre ces trois suppositions; il demande laquelle ils préféreroient & quelles raisons plausibles de cette préférence ils pouroient alléguer.

Je réponds qu'ils n'en préferent aucune & qu'ils les adoptent toutes; ils ne sont point forcés de choisir; il leur suffit qu'il y ait trois différens cas qui puissent concilier l'existence de ces lettres avec la dénégation constante de Marie Stuart, jointe aux autres circostances de l'afaire.

M. Hume discute en détail chacune des trois suppositions. Dans la premiere, dit-il, les secrétaires s'exposoient au plus grand danger, si la conjuration étoit découverte.

Sans doute, mais c'étoit pour leur reine; le zele a souvent été jusques-là, & *Walsingham* lui-même uniquement pour servir la haine d'Élisabeth, s'exposoit à une diffamation éternele dans la postérité, en écrivant à Pawlet la lettre qu'on a vue plus haut. Si quelqu'un par ses vertus & ses malheurs a pû inspirer un grand zele à ses sujets & à ses domestiques, c'est certainement Marie Stuart.

Mais ses secrétaires s'exposoient à sa disgrace, même en cas de succès.

Marie eût sans doute blâmé un zele poussé jusqu'au régicide; mais elle n'eût pu s'empêcher de savoir gré à ses libérateurs, & elle eût jugé que la reine d'Angleterre n'avoit pas au plus de droit sur la liberté de la reine d'Écosse, que celle-ci n'en avoit sur la vie d'Élisabeth. Nau & Curle pouvoient du moins se flater qu'elle penseroit ainsi.

Quant à la seconde supposition, M. Hume, au lieu de la réfuter, la fortifie, en raportant, d'après Camdem, la demande faite par ce ministre.

Sur ce troisieme, il répond qu'un gouvernement capable de commettre un faux pour donner la mort à une reine innocente, seroit un gouvernement monstrueux.

Il a trop raison, sans doute; mais il suffit de le renvoyer à ce qui précede & à ce qui suit, de lui rapeler les dissimulations perfides d'Élisabeth, dans toute cette afaire & la justification même de *Walsingham*, qui n'exclut aucun moyen de servir la reine; la partialité injuste de cette reine dans le grand procés de Marie Stuart contre le triumvirat d'Écosse au sujet de la mort de Dainley (*Voyez* les articles LESLEY, MORTON & MURRAI) Nous demanderons si les fausses lettres adressées au nom de Marie Stuart, soit à Potlwel, pour la charger du meurtre de son mari, soit aux catholiques d'Angleterre, pour trouver, & même créer des coupables, ne sont pas du même genre. Voilà pour ce qui précede, & quant à ce qui suit, ce qu'il y eut de plus honteux dans la conduite d'Élisabeth, c'est que par une hypocrisie détestable, elle vouloit avoir à la fois le plaisir de la vengeance & le mérite de la générosité; elle ne cessoit de plaindre Marie, de répéter tendrement le nom de *cousine* & de *sœur*, jamais elle ne souscriroit à la perte *de sa chere, de son aimable parente*, la main se refuseroit à la confirmation de l'arrêt; elle prenoit la défense de Marie contre *Walsingham* & ses autres ministres; elle leur prouvoit la nécessité de laisser vivre cette princesse; elle s'irritoit de leurs remontrances; mais ceux qui, comme *Walsingham*, osoient s'irriter à leur tour de *sa foiblesse, de sa funeste générosité*; qui lui reprochoient de sacrifier la religion & l'état à une parente coupable, n'étoient pas ceux qui lui faisoient le plus mal leur cour.

Cependant elle paroissoit balancer encore, elle auroit voulu éviter l'éclat d'une exécution publique, elle chargea Davison, nouveau secrétaire d'état, de sonder encore Crury & Pawlet, à qui la garde de Marie Stuart étoit confiée, pour savoir si Marie étant condamnée, ils ne consentiroient pas à la faire périr en secret. Sur leur refus, Élisabeth saisie de la plus violente colere, les appela traîtres & parjures; les accusa de violer leur serment d'obéissance. Tantôt elle paroissoit avoir pris son parti; *d'autres*, disoit-elle, *seront moins scrupuleux*; tantôt elle en revenoit à dire; " Voilà des gens bien incommodes avec leur probité ". Enfin elle dit à Davison d'expédier secrétement l'ordre pour l'exécution de Marie, elle le signa gaiment, & lui dit de le faire sceller. " Allez, lui dit-elle, apprendre ceci à *Walsingham* qui " est malade. Je crains cependant, ajouta-t- " elle en souriant, que cette nouvele ne le " fasse mourir de chagrin ". Plaisanterie abominable par laquelle elle applaudissoit à l'acharnement connu de *Walsingham* contre Marie.

Élisabeth redoubla d'hypocrisie après l'exécution, elle parut frapée comme d'un coup de foudre en recevant la nouvele de la mort de Marie; elle ne se montra plus que vêtue de deuil, & baignée de larmes; elle accusa hautement les ministres & ses conseillers de l'avoir trahie, elle les chassa de sa présence; elle écrivoit au roi d'Écosse, Jacques VI, fils de Marie; " Je voudrois que vous pussiez connoître & ne pas sen- " tir la douleur dont je suis pénétrée "; elle osa prendre Dieu à témoin, que tout s'étoit fait sans sa participation, & sans qu'elle en eût eu connoissance, & faisant servir à sa justification tout ce qui la condamnoit. " Je ne suis, dit- " elle, ni assez foible, ni assez lâche pour dés- " avouer un ordre que j'aurois donné; ma " cour peut attester que jamais je n'ai donné " celui-ci, & ma douleur l'atteste plus forte- " ment encore ".

Pour donner quelque vraisemblance à cette étrange apologie, elle fit arrêter Davison, & lui fit faire son procès, il préféra une soumission politique à une apologie dangereuse, s'avoua coupable, demanda grâce & ne put l'obtenir; il fut condamné à une amende qui le réduisoit à l'indigence. Élisabeth voulut qu'il la payât; elle lui envoya seulement de temps en temps quelques légers secours pour l'empêcher de périr de misere, ou plutôt pour prévenir les effets de son désespoir. Davison ne pouvant se justifier publiquement, envoya du moin à *Walsingham*, son ami, une apologie secrete qui contient tous ces détails.

Jacques refusa l'ambassadeur d'Élisabeth, & rapela les siens d'Angleterre; il jura de venger sa mere; la nation, & sur-tout la noblesse partagea son indignation; le jour que la cour d'Écosse prit le deuil, le lord Sainclair parut en armes chez le roi: " voilà, dit-il, le deuil qu'il faut prendre pour la reine ". Cependant *Walsingham* ayant écrit comme de lui-même, au lord Thiristone, secrétaire d'état d'Écosse, pour lui représenter l'impuissance où étoit ce dernier royaume de se venger par ses propres forces, & le danger d'appeler des secours étrangers, Jacques, soit qu'il cédât à ces raisons ou aux dernieres volontés de sa mere, qui en mourant, l'avoit exhorté à la paix, soit plutôt qu'il suivit son aversion naturele pour la guerre & son amour pour le repos, cessa de parler de vengeance, & pour succéder un jour à Élisabeth en Angleterre, il crut qu'il devoit continuer de paroître vivre en bonne intelligence avec elle.

Les services les plus criminels que les ministres ont occasion de rendre à leur maître, sont toujours ceux sur lesquels ils fondent l'espérance de la plus solide faveur; après ceux que *Walsingham* avoit rendus à Élisabeth dans l'afaire de Marie Stuart, il se croyoit au dessus de toutes les vicissitudes du sort; il se trompa, il

tomba dans la disgrace & fut obligé de quiter le ministere, & soit qu'il eût eu le mérite de ne point profiter de sa faveur pour s'enrichir, soit qu'il eût eu la folie de dissiper sa fortune, il fut réduit à une telle pauvreté, qu'à sa mort, arivée en 1590, tout son bien suffit à peine aux frais de ses funérailles; il ne lui restoit pour toute fortune que sa bibliotheque.

On a de lui plusieurs ouvrages, dont le principal a été traduit en françois, sous le titre de *Mémoires & instructions pour les ambassadeurs*. Le traducteur se nomme Bonlesteis de la Contie. Cet ouvrage qui n'a été connu par cette traduction qu'en 1725, a fait regarder *Walsinghans* comme le d'Offat de l'Angleterre. On a traduit aussi son livre intitulé: *Maximes politiques ou secret des cours*.

WALSTEIN (Albert) (*hist. d'Allem.*) l'un des héros de la guerre de trente ans en Allemagne, étoit un gentilhomme de Bohême, né en 1584, qui avoit été dans son enfance, page chez le marquis de Burgau, fils de l'archiduc Ferdinand d'Inspruck. Il voyagea en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, lorsque l'empereur Matthias se fut laissé engager par le roi d'Espagne Philippe II, l'aîné de sa maison, à préférer à son propre frere Albert d'Autriche, son cousin Ferdinand, archiduc de Gratz & à réunir toutes ses courones sur cette tête éloignée. La Hongrie, la Bohême, les états-même d'Allemagne prétendirent que leurs privilèges avoient été violés dans l'élection ou dans le couronement de Ferdinand; les états d'Allemagne vouloient retirer le sceptre impérial des mains de la maison d'Autriche. La Hongrie voulut opposer à Ferdinand Betlem Gabor, & la Bohême l'électeur Palatin Frédéric; les divisions du parti catholique, à la tête duquel étoit la maison d'Autriche, & du parti protestant, à la tête duquel se mit le comte de Mansfeld Ernest (*Voyez Mansfeld*) éclaterent de nouveau & la guerre de trente ans commença. *Walstein*, que son mérite avoit rapidement élevé aux premiers grades de la milice, forma une petite armée, comme les Condottieri d'Italie, & comme faisoient alors dans le parti contraire, le comte de Mansfeld & un prince de Brunswick, administrateur d'Halberstat, & vint offrir ses services à l'empereur Ferdinand II, & à la maison d'Autriche. Les turcs & les vénitiens, si long-temps divisés d'intérêt & de parti, & avant cette guerre & encore depuis, réunis alors sous la même baniere, secondoient Betlem Gabor dans le projet d'enlever la Hongrie à la maison d'Autriche; *Walstein*, malgré les éforts de la Porte & de Venise, força Gabor d'évacuer la Hongrie. Il revint aussi-tôt défendre la Bohême, où le comte de Mansfeld soutenoit avec assez de peine le parti déja très-afoibli de Frédéric, il trouva dans Mansfeld un ennemi digne de son courage, & qui avoit répandu la terreur dans toute l'Allemagne, où on ne l'appeloit que l'Attila de la chrétienté; il le resserre, l'ataque, le pousse de riviere en riviere, & prélude par une multitude de petites rencontres toujours heureuse pour le parti catholique, à la fameuse victoire de Dessau, en 1626, qui força Mansfeld à quiter l'Allemagne, & à laquelle ce général ne survécut pas long-temps. Délivré de cet ennemi, *Walstein* marche contre l'administrateur d'Halberstat; il prend d'abord d'assaut cette ville, & subjugue tout le diocèse avec l'évêché de Gall; il ravage les terres de Magdebourg, & la principauté d'Anhalt; puis ayant recouvré toute la Silésie, il revient vers le Nord, chasse le duc de Meckelbourg ou Meklembourg de ses états, dont Ferdinand lui donne l'investiture; il s'empare de toute la Poméranie, & en chasse le roi de Danemarck, qui étoit entré dans la ligue protestante. *Walstein* ayant aussi batu tous les ennemis de l'empereur, & parmi eux plusieurs princes de l'Empire, disoit hautement que le temps étoit venu de réduire ces princes, & les électeurs mêmes à la condition des ducs & pairs de France, & les évêques à la qualité de Chapelains de l'empereur; mais s'il vouloit asservir ainsi ses supérieurs, c'étoit pour s'élever sur eux & pour profiter de leurs dépouilles. Trois campagnes lui suffirent pour soumettre toute cette vaste étendue de pays, située au Nord de l'Allemagne, entre la mer qui porte le nom de cette contrée, la mer Baltique, le Véser & l'Oder. L'empereur, qui du fond de son cabinet, étoit par-tout triomphant par les armes de *Walstein*, tandis que le roi de Danemarck, toujours à la tête de ses troupes, étoit toujours batu, voulut user de sa victoire, en imposant aux protestans vaincus la loi de mettre les catholiques & les ecclésiastiques en possession des bénéfices qu'ils leur avoient enlevés; *Walstein* mettoit beaucoup de zele & d'ardeur à procurer l'exécution de cette loi; les protestans poussés à bout, appelerent à leur secours le roi de Suede, Gustave-Adolphe. Ferdinand II, n'avoit pas su connoître Gustave, il avoit osé témoigner du mépris pour ce grand homme, il avoit fourni contre lui des secours à son implacable ennemi Sigismond, roi de Pologne; la France sut mettre à profit ces dispositions de Gustave, & ce n'est pas la seule fois que de grandes puissances ont été afoibles ou détruites par des puissances, ou des talens auxquels elles n'avoient pas su rendre justice. Ferdinand crut que le roi de Suede ne lui donneroit pas plus de peine que le roi de Danemarck ne lui en avoit donné, & que *Walstein* triompheroit aussi aisément de l'un qu'il avoit triomphé de l'autre. Ce général assiégeoit alors Stralsund à l'extrémité septentrionale de la Poméranie, Gustave l'oblige d'en lever le siége, & pour premier exploit lui fait

perdre le titre d'invincible. Il se déclare alors le libérateur de l'empire, il somme l'empereur de remettre les princes en possession de tous leurs bien & de tous leurs droits, & de rendre à l'Empire tous ses privilèges, c'est-à-dire de sacrifier le parti catholique à la jalousie & à la vengeance du parti protestant. Quand Ferdinand, sous qui l'année précédente *Walstein* faisoit tout trembler, se vit ainsi ataqué & menacé, il eut peur à son tour, & considérant que *Walstein*, par la hauteur avec laquelle il s'étoit déclaré contre les princes de l'empire, leur étoit devenu particuliérement odieux, il crut devoir se priver de ses services, il crut par-là ralentir leur fureur, & les disposer à séparer leurs intérêts de ceux de l'étranger qu'ils avoient appelé; il parut aussi tenir la balance plus égale entre les catholiques & les protestans; mais ces marques de condescendance furent prises pour des preuves de foiblesse; le parti protestant n'en devint que plus exigeant & plus fier. L'empereur, en ôtant le commandement de ses armées à *Walstein*, le laissoit encore à un grand général, le comte de Tilly, mais sa vigueur, refroidie par l'âge, ne put arrêter l'impétuosité du jeune Gustave, quoiqu'il déployât contre lui toutes les ressources de sa longue expérience; il est tué au passage du Leck, l'électeur Palatin, Frédéric, le duc de Mecklenbourg, l'électeur de Saxe se mettent sous la protection de Gustave, & triomphent avec lui. Ferdinand est réduit à implorer la générosité, ou du moins à solliciter l'ambition du grand général qu'il a sacrifié, il conjure *Walstein* de reprendre le commandement de ses armées, *Walstein* ne put se refuser à de nouveles occasions de gloire, au plaisir de partager entre lui & ce rival illustre que la fortune lui avoit suscité, les regards incertains de l'Europe, aux espérances que lui donnoient ses victoires passées, à la brillante perspective de retenir la chûte de l'empire sur le bord du précipice, d'arrêter les succès du jeune vainqueur qu'il alloit combatre, & de reprendre cet ascendant, ce rang unique & suprême qu'il avoit eu parmi les héros de son temps. Il essaie d'abord ses troupes, releve le courage par de légers combats où elles ont toujours l'avantage; il chasse de la Westphalie & de Bohême, les suédois & leurs partisans; il marche contre Gustave & le force à la retraite, il le pousse jusques sous le canon de Neubourg, il lui présente la bataille, mais ne peut le forcer à l'accepter, jusqu'à ce que Gustave ait reçu tous les renforts qu'il atendoit, & qui lui donnerent enfin la supériorité. Ce fut alors (16 novembre 1632) que se livra entre les deux plus grands généraux du temps, la célebre bataille de Lutzen, où Gustave fut vainqueur, mais où il fut tué. L'électeur Palatin, se croyant absolument sans ressource par la mort de son protecteur, mourut de douleur peu de jours après la bataille. *Walstein* se retira dans la Bohême. On a cru, on croit encore mais, ce n'est qu'une opinion reçue & non un fait avéré; qu'ils voulut s'y rendre indépendant & s'y former une royaume particulier. Ce qui paroît certain, c'est que ses troupes, par l'atachement qu'il savoit leur inspirer, étoient plus à lui qu'à l'empereur; c'est ce qui arive souvent aux grands généraux, quand ils joignent à leurs talens le désir & l'art de plaire, & c'est ce qui devroit bien dégouter les rois de la guerre; car s'ils la font par eux mêmes, & qu'ils n'aient pas le talent d'un général, ils jouent à l'armée un rôle humiliant, & voient toute la réalité du pouvoir passer à celui qui sous eux fait conduire & commander l'armée. S'ils font la guerre de leur cabinet & par leur généraux, ils sont toujours inquiets & jaloux de cette grande autorité que donne aux généraux le commandement des armées, ils craignent sans cesse quelque entreprise de leur parts. Ferdinand II vivoit aussi au milieu des frayeurs continueles que lui inspiroient également & ses ennemis & ses défenseurs: il crut avoir des avis certains des projet ambitieux de *Walstein*; il voulut pour la seconde fois le dépouiller du commandement de ses armées, & il nomma Galas pour le remplacer. À cette nouvele, *Walstein* voulant s'assurer de ses troupes se fi prêter par leurs officiers, un ferment solemnel de fidélité à Pilsen, entre Egra & Prague, le 12 janvier 1634. Ils s'engagerent tous à défendre sa persone & à suivre sa fortune; ainsi son armée fut à lui & non à l'empereur. Ce prince, en remettant *Walstein* à la tête de ses armées, lui avoit donné des pouvoirs si amples qu'ils avoient pu servir de prétexte au serment que *Walstein* avoit exigé & qu'on lui avoit prêté; mais on ne donne point de pouvoirs contre soi-même, & il étoit naturel que la démarche du 12 janvier alarmât le conseil de Vienne. Elle l'alarma tellement que l'empereur ne se croyant plus assez d'autorité pour faire exécuter le décret, par lequel il déposoit *Walstein* & lui substituoit Galas, prit le parti de faire assassiner *Walstein*. On gâgna trois étrangers auxquels ce général avoit acordé trop de confiance; l'un étoit Irlandois, nommé Butler, à qui *Walstein* avoit donné un régiment de dragons, l'autre, un écossois, nommé Lascy, qu'il avoit fait capitaine de ses gardes; le troisieme étoit un autre écossois, nommé Gordon. *Walstein* étant à Egra, où il donnoit à souper à ses amis particuliers & aux principaux officiers de son armée, ces trois hommes qui avoient pris leurs mesures, firent assassiner d'abord à table, quatre de ces officiers que rien n'auroit pu empêcher de défendre *Walstein*; ils monterent ensuite à l'apartement de ce général qui s'y étoit retiré, & le tuerent à coup de pertuisane, le 15 février 1634. Le meurtre de ce héros ne fit qu'aug-

menter les troubles de l'Allemagne, & que seconder les succès des suédois; le duc de Saxe-Veimar, les généraux Banier, Torstenson, Vrangel, tous ces capitaines formés par Gustave, & avec lesquels *Walstein* se seroit mesuré s'il eût vécu, furent ses vengeurs, & continuerent d'ébranler le trône de Ferdinand II, & de son fils Ferdinand III.

Sarasin a écrit l'histoire de la prétendue conspiration de *Walstein*, où il nous apprend diverses particularités du caractere & de la conduite de ce général. L'habitude de méditer profondément ses projets & ses plans, & le besoin d'être à l'abri de toute distraction dans ses méditations & dans ses travaux, lui avoient inspiré tant d'horreur pour le bruit, qu'il faisoit monter la garde autour de son château, jusqu'à une grande distance & hors de la portée de tout bruit, pour écarter les voitures & imposer silence aux passans.

WALTHER, (*Hist. litt. mod.*) nom porté par plusieurs savans allemands, parens ou non.

1°. Par un célebre mathématicien de Nuremberg, ami & compagnon de travail & d'observations de Régiomontan, auquel il a long-temps survécu; car Régiomontan étoit mort en 1476, & *Walther* vivoit encore au commencement du seizieme siecle. Ce *Walther* n'étoit d'abord qu'un bourgeois, riche, simple amateur des mathématiques & de l'astronomie. L'exemple de Régiomontan lui inspira une émulation utile, il voulut s'associer à ses travaux, & lorsque Régiomontan eut quité l'Allemagne pour Rome, il fut en état de continuer ses observations pendant plus de trente ans. Ses soins & son assiduité au travail lui valurent l'honeur d'une découverte par laquelle son nom s'est conservé jusqu'à nous, c'est ce qu'on appele la *réfraction astronomique*, ou la réfraction de la lumiere & des astres à travers l'atmosphere. Deux mathématiciens avoient déja écrit sur cet écart de lumiere; mais *Walther* ne connoissoit point leurs ouvrages, & par conséquent il a l'honeur & le mérite de l'invention. On dit que son émulation à l'égard de Régiomontan, alla jusqu'à la jalousie; à sa mort, il avoit acheté ses papiers & ses instrumens. On s'atendoit qu'un ami si fidele & si zélé s'empresseroit de donner une édition de ses œuvres; on croyoit qu'il n'avoit acheté ses papiers que pour cela; non-seulement il ne les publia point, mais il en étoit si jaloux qu'il ne voulut jamais les laisser voir à persone, & n'ont été imprimés qu'après sa mort.

2°. Par Michel *Walther*, prédicateur de la Duchesse douairiere de Brunswick Luxembourg, puis du comte d'Oostfrise. Il étoit aussi de Nuremberg, il y étoit né en 1596; nous ignorons s'il étoit parent du précedent. Il mourut en 1662; il a beaucoup écrit sur la bible pour en éclaircir & en résoudre les difficultés, & en général sur la théologie. Son *harmonica biblica* avoit été imprimée sept fois de son vivant.

3°. Par un autre Michel *Walther*, fils du précédent, & professeur de mathématiques & de théologie; il a écrit sur les matieres qu'il enseignoit. Il étoit né le 3 mars 1638.

4°. Par George Christophe *Walther*, né à Rosembourg en 1601, mort en 1656, directeur de la chancelerie du lieu où il étoit né, auteur d'une méthode latine pour apprendre le droit, & de quelques autres ouvrages.

5°. Par Christophe Théodose *Walther*, né à Schilderberg en 1699, vingt ans missionaire dans le Tranquebar sur la côte de Coromandel, depuis 1720, jusqu'en 1740. On a de lui un ouvrage intitulé: *Doctrina temporum indica*, imprimé en l'année 1738, dans *l'historia regni bactriani* de Bayer. *Walter* fit aussi imprimer à Tranquebar même une histoire sacrée en langue Malabare. Il mourut peu de temps après son retour en Europe, en 1741, à Dresde.

WALTON (Briand) (*Hist. litt. mod.*) évêque de Chester en Angleterre, savant connu par la Polyglotte d'Angleterre, qui porte en tête son nom & son portrait, & à laquelle il a eu la plus grande part. Il y a sur toutes les bibles rassemblées dans ce vaste recueil, des dissertations qu'on appele les *Prolégomene de Walton*. Il mourut en 1661, avec la réputation d'un homme sage, d'un prélat modeste & d'un savant éclairé.

WAMBA (*Hist. d'Espagne*) roi des visigoths en Espagne, successeur de Receswind ou Recesuinte, monta sur le trône en 672; il montra de la valeur & des vertus. Se sentant dans la suite afoibli ou par des infirmités natureles, ou selon les idées du tems, par un poison lent qu'on lui avoit donné, il abdiqua la courone, désigna Ervige pour son successeur, & se retira dans un monastere, où il mourut en 683.

WAMELE (Jean) (*Hist. mod.*) jurisconsulte de Liege, enseigna le droit à Louvain avec quelque réputation. Ses remarques sur divers titres de l'un & de l'autre droit, en ont eu aussi. Don Juan d'Autriche voulut lui procurer une place dans le conseil d'état, il préfera sa chaire & son cabinet. Mort en 1590.

WANBROUGK ou WANBOURGH (*hist. litt. mod.*) Poëte comique anglois, & dont les œuvres ont été imprimées à Londres en 1730. Ce poëte fit en France un voyage, pendant lequel il fut mis à la Bastille. On n'a jamais su le sujet de sa disgrace. Il se mêloit aussi d'architecture: mais il bâtissoit avec beaucoup de grossiéreté. Le château de Bleinheim, qu'il a bâti en mémoire de la fameuse bataille d'Hocstet, ne fait point honeur à son goût. Si les apartemens étoient, a-t-on dit, aussi larges que le murailles sont épaisses, alors ce château seroit commode. Il mourut en 1730.)

WANDELBERT. (*hist. litt. mod.*) Diacre & moine de l'abbaye de Prum, au neuvieme siecle, sous l'empire de Lothaire, fils de Louis le Débonaire. Il est auteur d'un martyrologe en vers héroïques, imprimé avec celui d'Usuard son contemporain. (*Voyez* l'article USUARD.)

WANLEY, (Humfroi) (*hist. litt. mod.*) Savant anglois né à Cowentry, passa toute sa vie à parcourir les différentes bibliotheques de l'Angleterre pour y chercher les livres écrits dans les anciennes langues septentrionales, & le fruit de ses recherches a été un catalogue de ces livres qu'il a donné dans le recueil intitulé : *Antiqua litteratura septentrionalis*.

WANSLEB. (Jean Michel) (*hist. litt. mod.*) Né à Erfort en Thuringe, de parens luthériens, apprit de Ludolphe ou Ludolf (voyez cet article) la langue éthiopiene & s'y rendit fort habile. Dans le temps où M. Arnauld faisoit la guerre aux calvinistes & travailloit à son grand ouvrage de la perpétuité de la foi de l'église sur l'eucharistie, on regarda comme fort important de savoir quels étoient sur ce point les dogmes & les rits des différentes églises de l'Orient. M. de Pompone, alors ministre des afaires étrangeres, pour servir son oncle, en fit faire des recherces par tous les ministres de France, à Constantinople & dans l'Orient; les protestans en firent faire aussi par des savans de leur profession; le duc de Saxe Gotha, sur les instances des luthériens, envoya *Wansleb* en Égypte & en Éthiopie pour le même objet; mais *Wensleb* trouvant les dogmes et les rits de ces églises conformes à ceux de l'église romaine; au lieu de retourner chez ceux qui l'avoient envoyé & dont il ne pouvoit que frustrer les espérances, il alla en 1665, à Rome, y fit son abjuration, & se fit Dominicain. Il avoit pris goût aux voyages, & il continua de s'y livrer. Ce goût l'ayant amené à Paris, en 1670 M. Colbert crut qu'il pouvoit tirer parti d'un tel homme; il le renvoya en Égypte, pour y chercher des manuscrits orientaux. Ce voyage ne fut point infructueux, *Wansleb* enrichit la bibliotheque du roi, de trois cent trente quatre manuscrits, tant arabes, que turcs & persans. Il étoit peu d'emplois ou littéraires, ou ecclésiastiques auxquels un tel service ne lui donnât droit de prétendre, mais *Wansleb* mit toujours obstacle à son avancement par sa conduite, & mourut vicaire d'une paroisse près de Fontainebleau, en 1679. On a de lui une histoire de l'église d'Alexandrie, une relation de l'état où il avoit trouvé l'Égypte à son premier voyage; enfin une relation de son second voyage. Ces productions sont estimées.

WARAGES, LES, (*Hist. de Russie.*) c'est le nom collectf d'hommes célebres, qui donnerent des souverains à la Russie. M. Bayer, dans une dissertation insérée dans les mémoires de Petersbourg, soutient que les *Warages* étoient des guerriers Suédois, Norvégiens & Danois, qui commencerent par s'engager au service des Russes, & qui exercerent quelquefois chez eux des charges civiles, & sur-tout des emplois militaires. L'auteur prouve son opinion par les noms *Warages* qui se trouvent dans les annales de Russie, depuis Ruric, un des trois freres *Warages*, qui devinrent souverains en Russie au neuvieme siecle : ces noms sont tous des noms danois, suédois, ou norwégiens; mais ce qu'il y a de plus curieux dans le mémoire de M. Bayer, c'est qu'il prétend y prouver que les Baranges, ou Waranges si célebres dans l'histoire bysantine, ne sont autres que les *Warages*.

WARD, (Seth) (*hist. litt. mod.*) mathématicien anglois célebre, qui eut beaucoup de part à l'établissement de la société royale de Londres, étoit né en 1617, à Buntington dans le Hérefordshire; il fut évêque d'Excester, puis tranféré en 1667, à l'évêché de Salisburi. Il mourut à Londres en 1689. Comme mathémathicien, on a de lui une trigonométrie & un traité des cometes; comme évêque il a publié des sermons, & il a écrit contre Hobbes.

WARÉ, (Jacques) (*hist. litt. mod.*) irlanlandois, chevalier de la Jarretiere, mort en 1667, à Dublin où il étoit né, a beaucoup écrit pour son pays. On a de lui un traité des écrivains d'Irlande; des annales d'Irlande, sous les regnes de Henri VIII, d'Édouard VI, & Marie, une histoire des évêques d'Irlande, &c.

WARHAM, (Guillaume) (*hist. du schisme d'Anglet.*) natif d'Oakley dans le Hampshire, professeur en droit à Oxford, envoyé en ambassade par Henri VII, roi d'Angleterre, auprès de Philippe le Beau, arciduc d'Autriche, souverain des Pays-Bas, nommé à son retour évêque de Londres, puis chancelier d'Angleterre & archevêque de Cantorbery, mourut de douleur en 1532, d'avoir vu l'amour renverser dans son pays la religion catholique.

WARIN, (Jean) (*hist. mod.*) sculpteur & graveur célebre, garde des monoies de France, artiste d'une grande réputation. Ses monoies, ses médailles, ses ouvrages de sculpture sont très-estimés; nous en renvoyons l'éloge ou le jugement au dictionaire des arts. Il paroît avoir été moins recomandable par le caractere que par les talens; on lui reproche une avarice sordide; c'est par un effet de cette avarice qu'il eut la cruauté de forcer sa fille à épouser un homme bossu, boiteux, malade des écroueles, mais fort riche; la malheureuse ne put soutenir l'horreur de son sort; elle s'empoisona en 1651, avec du sublimé qu'elle avala dans un œuf. Plus le nom de *Warin* est célebre, plus il donnera de force à cet horrible exemple, & de poids à la leçon qui en résulte, de ne jamais forcer l'inclination des

enfans. On dit que *Warin* périt auſſi par le poiſon, qui lui fut donné par des ſcélérats auxquels il avoit refuſé des poinçons de monoie. S'il mourut de poiſon, come on le dit, on ne peut s'empêcher d'y reconoître un des coups de la Providence. *Warin* étoit né à Liege en 1604, & mourut à Paris, en 1672.

WARNEFRIDE (*voyez* Paul, diacre.)

WARTON, (*hiſt. litt. mod.*) c'eſt le nom de deux ſavans anglois.

1°. Thomas, profeſſeur en médecine au collége de Gresham, connu des médecins par ſon *Adenographia* ou deſcription des glandes maxillaires. Né en Yorckshire en 1610. Mort à Londres en 1673.

2°. Henri, curé de Minſter, né vers l'an 1664, dans le comté de Norfolck, mort en 1694, ſavant fort inſtruit de l'hiſtoire eccléſiaſtique de ſon pays. On a de lui un grand ouvrage, intitulé: *Anglia ſacra*. C'eſt une ſavante hiſtoire des archevêques d'Angleterre, juſqu'en l'année 1540, *hiſtoria de Epiſcopis & Decanis Londinenſibus, & Aſſavenſibus, ad annum* 1540. Deux traités en anglois, l'un pour défendre le mariage de prêtres, l'autre la pluralité des bénéfices; il a auſſi écrit la vie de ce fameux Guillaume Laud, archevêque de Cantorbery, victime de ſon atachement à la cauſe de Charles I. (*voyez* l'article Laud.)

WARWICK, (*hiſt. d'Anglet.*) comté d'Angleterre, dont pluſieurs perſonages célebres ont porté le nom.

1°. Le comte de Warwick, de la maiſon de Beauchamp, l'une des plus ancienes, des plus illuſtres & des plus riches de l'Angleterre, général diſtingué dans les guerres des anglois, contre les françois, ſous Charles VI & Charles VII; c'étoit l'émule des Arondel & des Talbot. Avant le ſiége d'Orléans, il avoit formé celui de Montargis. Le premier exploit du fameux bâtard d'Orléans, qui fut depuis le comte de Dunois, & le premier ſuccès un peu déciſif des françois, ſous le regne de Charles VII, après les déſaſtres de Crévant & de Verneuil, fut de faire lever au comte de Warwick, ce ſiége de Montargis; & ce fut pour éfacer cet échec par l'éclat d'une grande expédition, que les anglois ayant reçu des renforts conſidérables, entreprirent le ſiége d'Orléans. Pour un brave capitaine, il partagea trop la colere aveugle & féroce des anglois, contre la Pucelle d'Orléans. Il eut la lâcheté d'aller à ſa priſon, où un héros anglois, n'auroit dû paroître que pour la délivrer ou du moins pour l'admirer, il y alloit pour inſulter à ſon malheur, & la Pucelle ayant tenu des propos qui menaçoient les anglois de la décadence entiere de leurs afaires en France, le comte de Varwick eut du moins le léger mérite de retenir le comte de Staford, qui vouloit tuer la Pucelle, & qui avoit tiré l'épée contre elle. Ce n'étoit pas pour la ſauver que Warwick l'arrachoit des mains de ce barbare, c'étoit pour la réſerver au ſupplice, & cette infortunée étant tombée malade en priſon, Warwick montra une grande crainte qu'elle mourut de ſa maladie, & que le roi d'Angleterre ne fut privé de la ſatisfaction de la faire brûler. Lorſque les inquiſiteurs eurent condamné Jeanne à une priſon perpétuele, *au pain de douleur & à l'eau d'angoiſſe*, le comte de Warwick reprocha aux juges la douceur de ce jugement, & il approuva, du moins par ſon ſilence, l'indigne artifice par lequel Pierre Cauſhon livra aux anglois leur victime, en la faiſant condamner comme relapſe. *Voy. Arc.*

Henri V, roi d'Angleterre, avoit confié en mourant l'éducation de ſon fils, Henri VI, au comte de Warwick; cette diſpoſition ne fut point ſuivie, & le parlement choiſit au lieu de Warwich, le cardinal de Winceſtre, grand oncle du jeune roi, mais, beaucoup moins digne que Warwick de ce noble emploi. Warwick mourut pendant le cours des guerres entre les deux nations.

2°. Mais celui qui a le plus illuſtré ce nom de Warwick, eſt le fameux Richard Névil, qui dans la querele des deux Roſes, mérita le ſurnom de *King-Maker, faiſeur de rois*.

Il étoit devenu comte da Warwich par ſon mariage avec la fille du précédent.

Il fut avec le comte de Salisbury ſon pere, le confident & le fauteur des premiers deſſeins du duc d'Yorck ſur la courone. Par une ſuite de paſſions & d'intrigues, le duc d'Yorck, d'abord empriſoné & menacé de la mort, fut enſuite introduit dans le conſeil de Henri VI, & de Marguerite d'Anjou, avec ſes deux amis, Salisbury, & Warwick. Dès qu'il y furent entrés, ils devinrent les maîtres, au point qu'ils oſerent faire arrêter le favori Sommerſet, juſques dans la chambre de la reine.

Le gouvernement de Calais, ſeule place qui reſtât en France aux anglois, étoit un grand objet d'ambition & de rivalité à la cour de Henri VI. Le duc d'Yorck l'avoit en enlevé au duc de Sommerſet, qui étant devenu libre, le réclama. Henri, pour ne point aigrir l'un des deux rivaux, par une préférence marquée, ſe nomma lui-même gouverneur de Calaie, comme dans la ſuite en France, la reine Anne ſe fit *ſur-intendante des mers*, pour refuſer cette dignité au grand Condé. Le duc d'Yorck prit ce refus pour un outrage, il arma de nouveau avec ſes deux amis, Salisbury & Warwick, & livra en 1455, la bataille de Saint-Albans, où le roi bleſſé d'un coup de fleche à la gorge, fu fait priſonier, & où le duc de Sommerſet fut tué. Le duc d'Yorck, après ſa victoire, fut déclaré par Henri VI lui-même, protecteur du royaume, il fut dépouillé de ce titre par Marguerite; après diverſes négociations, ſans bonne foi, & toujours ſuivies de

ruptures, parce que tout traité n'étoit qu'un piége, il reprit les armes pour ne les plus quiter.

Le comte de Salisbury batit l'armée royale à Bloreheath en 1459; Marguerite répara cet échec en dissipant sans combat l'armée d'Yorck, en intimidant par des menaces une partie de cette armée, en séduisant l'autre par des promesses; le duc & ses amis furent réduits à la fuite. Mais bientôt le comte de la Marche, fils aîné du duc d'Yorck, entra en triomphe dans Londres à la tête d'une nouvele armée avec Salisbury & Warwick; la reine fut batue en 1460, à Northampton où elle faisoit toutes les fonctions de général; Henri alors fut gouverné par ses vainqueurs, comme il l'avoit été par sa femme. Le duc d'Yorck fit ordoner par Henri VI, à Marguerite d'Anjou de revenir à Londres, bien sûr qu'elle désobéiroit, & bien résolu sur cette désobéissance, de la faire traiter en ennemie de l'état. Marguerite apporte elle même sa réponse à la tête de dix-huit mille hommes, elle défait toujours en 1460, le duc d'Yorck & le comte de Rutland, son second fils, à la bataille de Wakfeild, où ils périrent tous les deux. Le comte de Salisbury, pere du comte de Warwick, y fut blessé & pris, elle lui fit trancher la tête. Elle eut encore la gloire & le bonheur de vaincre Warwick à la bataille de Barnet, ou seconde bataille de Saint-Albans en 1461.

Le comte de la Marche, fils aîné du duc d'Yorck, cherchant à joindre Warwick, débuta par une victoire; il batit, à la croix de Mortemer, dans les comté d'Héreford les troupes de Lancastre, il marche vers Londres, Warwick le présente au peuple, il est proclamé sous le nom d'Édouard IV.

Secondé de Warwick, il abat le parti de Lancastre à la bataille de Towton en 1461. Dans cette bataille, Marguerite avec une armée supérieure, fut mise en déroute.

La bataille de Towton est une des plus sanglantes & des plus acharnées que la querele des deux roses ait produites, elle dura deux jours. La perte fut grande des deux côtés; on la fait monter en tout à trente-six mille hommes; les historiens ne parlent que de rivieres & de ruisseaux teints de sang, que *de ponts de cadâvres* sur lesquels on les traverse.

Éouard IV, voulant faire alliance avec Louis XI, demanda en mariage Bonne de Savoye, sœur de la reine de France; Warwick négocioit cette afaire à la cour de Louis, il réussit, & les articles furent arrêtés; mais pendant que la politique formoit ces nœuds en France, les passions en ordonoient autrement en Angleterre. Édouard devint amoureux d'Élisabeth Woodville ou Videville, une de ses sujetes & l'épousa. Louis XI put être blessé de ce manque de foi, de la part d'un prince qui avoit traité avec lui: mais quel tyrannique orgueil pouvoit persuader au comte de Warwick, que ses services tout importans qu'ils étoient lui eussent donné le droit de forcer les inclinations de son maître, & qu'Édouard ne pût satisfaire son cœur sans l'aveu d'un sujet. Warwick éclata, menaça, offensa, fut humilié, prépara sa vengeance. Il vit tout son crédit passer à la maison des Videville. Édouard IV, tant que Warwick l'avoit conduit, avoit paru un héros, il ne fut qu'un roi foible sous les nouveaux favoris qui le gouvernoient. Warwick luta long-temps contre la disgrace, tantôt comblé de faveurs équivoques, tantôt en bute à des traits de colere promptement suivis de réconciliations trompeuses. Warwick enfin se déclara ouvertement pour Marguerite, il essaya d'irriter contre Édouard le ressentiment de Louis XI; il porta sur-tout un coup funeste à Édouard, en soulevant contre lui son propre frere, le duc de Clarence, auquel il donna sa fille aînée.

Il restoit une fille au comte de Warwick, il la donna au prince de Galles, fils de Marguerite. De ce mariage & de celui du duc de Clarence, il résulta une grande complication d'intérêts. Warwick réunissoit les deux Roses dans sa famille; beau pere à la fois du prince de Galles & du duc de Clarence, il avoit un égal intérêt aux succès de la maison de Lancastre, & à ceux de la maison d'Yorck, il n'avoit d'ennemi que le seul Édouard. Le duc de Clarence, en quitant le roi son frere pour le comte de Warwick, avoit espéré le trône; mais quand il vit que la réconciliation de Warwick avec Marguerite, avoit pour but le rétablissement de la maison de Lancastre, il devint très-froid sur les projets du comte, & le roi, son frere, qui le faisoit observer, profitant de son mécontentement, le ramena peu-à-peu à son parti, mais ce fut long-temps un secret entre eux. Cinq cents paysans du parti de Warwick, gâgnent la bataille de Bambury en 1469, ils surprenent à Grafon le pere & le frere de la nouvele reine, & leur font trancher la tête. Warwick de son côté surprend Édouard & le fait prisonier; les deux rois sont en sa puissance; mais Édouard trouve le moyen d'échaper à ses gardes, bientôt il se retrouve à la tête d'une armée; on menage entre Édouard, Warwick & Clarence qui n'avoit pas encore quité le parti de Warwick, une conférence, qui se passe en reproches & ne fait qu'aigrir les esprits. Warwick & Clarence courent rassembler leurs amis, & cependant ils font marcher une armée sous la conduite de Robert de Weles. Édouard se saisit du baron de Weles, pere de Robert, l'oblige d'écrire à son fils pour l'engager à poser les armes, & sur le refus de Robert, il fait trancher la tête au vieux de Weles; Robert batu près de Staford, est aussi

décapité. Warwick & Clarence, restés sans armée, retournent chercher des secours en France; mais lorsqu'ils croient débarquer à Calais, Vaucher à qui Warwick avoit confié la garde de cette place en son absence, fait tirer le canon sur eux; pour comble d'embaras, la Duchesse de Clarence fut surprise, dans ce moment là même, des douleurs de l'enfantement. Elle acoucha sur mer d'un fils, qui porta dans la suite, comme son aïeul maternel, le nom de comte de Warwick, & dont l'article suivra celui ci. On eut peine à obtenir que l'enfant fût porté à la ville pour y recevoir le baptême, & qu'on en fit venir les secours dont la mere avoit besoin. Cependant Vaucher fit faire sous main, & peut-être à tout évenement, des excuses au comte de Warwick, sur sa conduite, dont il promit de lui dire les raisons dans un temps plus favorable. Warwick aborda en Normandie, il trouva Louis XI, assez zélé pour la cause de Lancastre, depuis que le nouveau duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, ayant épousé la sœur d'Édouard IV, étoit devenu le défenseur de la cause d'Yorck. Charles le Téméraire étoit comme le comte de Warwick, & comme quelques autres, allié aux deux maisons rivales; il descendoit par sa mere, de la maison de Lancastre, & avoit épousé une Yorck, sœur d'Édouard IV. Ce dernier titre étoit le plus puissant sur son âme, & il servoit la cause d'Yorck; en conséquence Louis XI combloit d'égards & d'honeurs Marguerite d'Anjou & son fils, il avoit voulu que le jeune prince de Galles fût un des parains de Charles VIII, qui venoit de naître. Le comte de Warwick obtent de Louis quelques secours, il s'embarque & trouve le passage fermé par une flote considérable que le duc de Bourgogne tenoit en mer pour l'enlever. Cette flote se dissipe à sa vue, soit saisie d'une terreur panique, soit poussée par les vents contraires; *Warwick* reparoît en Angleterre, Lord Montaigu son frere (*voyez* l'article MONTAIGU) lui livre l'armée royale, dont Édouard lui avoit avec beaucoup d'imprudence confié le commandent. Édouard s'enfuit dans les Pays-Bas à travers mille dangers, sa femme va chercher sa sûreté dans l'asile de Westminster, où elle acoucha de son fils aîné, qui fut dans la suite Édouard V, Henri VI remonte sur le trône, Édouard erra quelque temps dans les états de son beau-frere le duc de Bourgogne, qui trop occupé alors contre Louis XI, & ayant besoin de toutes ses forces, ne consentit à secourir Édouard que foiblement, & que le plus secrétement qu'il fut possible.

Édouard rentre en Angleterre, le duc de Clarence son frere étoit encore uni avec Warwick; ce fut alors qu'Édouard parvint à traiter efficacement avec Clarence, qui trahit Warwick, comme Montaigu avoit trahi Édouard. Ce monarque heureux & chéri est introduit dans Londres par ses amis, ses créanciers & ses maîtresses; Warwick est défait & tué avec le Lord Montaigu, son frere, à la bataille de Barnet, livré le 14 avril 1471; l'archevêque d'Yorck, leur frere, mourut de douleur après avoir langui dans les fers; la comtesse d'Oxford, leur sœur fut réduite à vivre du travail de ses mains; son mari, enfermé dans une citadelle, y resta douze ans. Henri fut de nouveau précipité du trône & pour jamais, le prince de Galles, son fils, pris à la bataille de Tewkesbury, aussi en 1471, fut amené devant Édouard & ses freres, qui le massacrerent, Marguerite d'Anjou retourna en France, où elle passa le reste de sa déplorable vie a regreter le trône & à pleurer son fils.

3°. On sait par quel tissu de crimes le duc de Glocestre, second frere d'Édouard IV, après avoir exterminé les Lancastres; fit aussi périr presque tous ceux des Yorcks qui le précédoient dans l'ordre de la succession, & s'ouvrit le chemin du trône. À son instigation & sur ses perfides insinuations, Édouard IV avoit fait noyer le duc de Clarence son frere, dans un toneau de malvoisie, Édouard étoit mort peu de temps après, laissant deux fils que le duc de Glocestre fit disparoître, il prit la courone; c'est le roi Richard III, le plus décrie de tous les rois d'Angleterre. Il avoit épousé Anne, l'une des filles du comte de Warwick; c'étoit elle que son pere avoit donnée en mariage au prince de Galles, fils de Henri VI & de Marguerite d'Anjou, si indignement massacré par Richard lui-même après la bataille de Tewkesbury: elle n'eut pas horreur d'épouser le meurtrier de son premier mari; elle fut malheureuse & le méritoit bien; on ne daigna pas même la plaindre.

Nous avons dit que sa sœur aînée avoit épousé le duc de Clarence, & qu'elle en avoit eu un fils, qui se nommoit le comte de Warwick du nom de son aïeul maternel; c'étoit qui lui étoit né sur la mer, à la vue de Calais, pendant, que le canon du port tiroit sur le vaisseau qui portoit ses parens. Richard III, se contenta de le tenir enfermé; il est étonant, d'après son caractere défiant & cruel, qu'il laissât vivre un prince dont les droits au trône précédoient les siens. La destinée du comte de *Warwick* fut déplorable; Henri VII, vainqueur & successeur de Richard III, tint quelque temps aussi *Warwick* enfermé. Cet infortuné, privé de l'air & de la lumiere, étoit élevé dans une telle ignorance, qu'il ne savoit pas même le nom des animaux domestiques de l'usage le plus commun. Henri VII étoit haï, du moins il avoit assez d'ennemis pour que les conjonctures parussent favorable aux aventuriers pour tenter fortune, en prenant le nom de

quelque prince chéri & malheureux. Le bruit courut qu'une victime étoit échapée au cruel Richard III; que le jeune duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV, vivoit caché dans un coin de l'Angleterre. Un prêtre d'Oxford, nommé Simon, imagina de présenter sous le nom du duc d'Yorck, un jeune écolier qu'il élevoit & qui se nommoit Lambert Simnel, fils d'un menuisier ou d'un boulanger. Vers le même temps un autre faux bruit se répandit que le comte de *Warwick*, fils du duc de Clarence, s'étoit échapé de la tour de Londres où il étoit enfermé; Simon alors changea de fable, & son éleve fut le comte de *Warwick*, imposture encore plus aisée à détruire que l'autre. *Warwick* avoit vécu quelque temps à la cour d'Édouard IV, bien des gens le connoissoient; il étoit difficile d'ailleurs que Simnel ressemblât également aux deux princes dont il jouoit le rôle tour à tour, & sur-tout il étoit mal-adroit & dangereux de le faire passer pour un prince qui pouvoit paroître à tout moment, soit qu'il fût an prison, soit qu'il fût libre. Tous ces obstacles n'arrêterent point Simon; il fit embarquer Simnel pour l'Irlande, où il séduisit sans peine des ennemis du gouvernement qui vouloient être seduits; il fut couroné à Dublin; des yorckistes anglois commençoient même se déclarer pour lui. Henri VII crut que pour détruire le parti de Simnel, il suffisoit de montrer *Warwick* au peuple; mais ce fut sur Henri qu'on rejeta l'imposture: on vit *Warwick*, & l'on nia que ce fût lui, on avoit resolu de croire à Simnel, il fallut en venir aux mains; Henri VII fut vainqueur à la bataille de Stoke, près de Newarck, en 1487. Simnel tomba entre ses mains; le roi le fit servir d'abord dans sa cuisine comme marmiton, ensuite dans ses chasses, en qualité de fauconier.

Bientôt un nouvel aventurier vint réclamer la courone. Celui-ci prétendoit être le duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV; il se nommoit Perkin Warbeck, il étoit réputé fils d'un juif nommé Osbeck. Après divers succès il fut pris; on le mit à la tour de Londres, & il paroît qu'on se servit de lui pour perdre le comte de *Warwick*. Ferdinand & Isabelle qui négocioient alors le mariage de Catherine d'Arragon leur fille avec le prince Arthur, frere aîné de Henri VIII, montrerent, dit-on, quelques doutes sur la déclaration par laquelle Perkin s'avouoit pour imposteur, déclaration qu'on avoit exigée de lui, pour prix de la vie qu'on lui laissoit. Cette déclaration fut imprimée & publiée, mais elle étoit superflue pour ceux qui ne le croyoient pas le duc d'Yorck, & selon l'usage, elle parut insuffisante aux autres. Les doutes que conserverent, ou qu'affecterent Ferdinand & Isabelle, ou qu'on leur imputa, furent mortels & à Warbeck, & au comte de *Warwick*. L'existence de celui-ci parut sur-tout les inquiéter. Ils vouloient bien donner leur fille au prince Arthur, mais ils vouloient que les droits de ce prince à la courone fussent à l'abri de toute contestation, & ils n'osoient s'en flater, tant qu'il resteroit un rejeton mâle (ou réel ou supposé) de la maison d'Yorck. Henri VII ne chercha qu'un prétexte pour les satisfaire, peut-être même ne fit-il que supposer les prétendues inquiétudes de Ferdinand & d'Isabelle, pour avoir une occasion de se délivrer des siens. Quoi qu'il en soit, on commença à donner à Perkin Warbek plus de liberté, dans l'espérance qu'il en abuseroit; on lui permit de voir le comte de *Warwick*, dans l'espérance qu'ils conspireroient ensemble. Perkin fut son premier maître, il l'instruisit des droits particuliers que lui, *Warwick*, avoit au trône. Il fut aisé à Perkin d'entraîner *Warwick*, son ignorance aidoit à le séduire.

Sous prétexte de commisération pour les deux prisoniers, en leur permettoit de longues conversations avec les domestiques du lord Digby, lieutenant de la tour, & cette permission étoit un nouveau piége. Quelques uns de ces domestiques parurent se laisser gâgner, ils devoient tuer leur maître, s'emparer des clefs, & s'enfuir avec les deux prisoniers; ils furent arrêtés au moment de l'exécution, & sur leur déposition Perkin fut pendu, *Warwick* fut décapité, deux domestiques du lord Digby furent aussi exécutés comme complices.

Pendant que cette trame s'ourdissoit, on avoit pris soin de la justifier. On avoit voulu montrer un danger imminent, & faire sentir la nécessité d'éteindre jusqu'au nom de *Warwick*; on avoit produit sous ce nom un nouvel aventurier, connu sous le nom de Wilford, fils d'un cordonier. Un moine augustin, nommé Patrick, avoit prêché publiquement pour lui; le moine & son pupille furent pris; Wilford fut pendu, on fit grâce au moine. Tel est du moins le récit des historiens contraires à Henri VII, il faut avouer qu'il suppose bien des crimes. On aura rendu Perkin & *Warwick* coupables, pour les punir, on aura sacrifié deux domestiques innocens du lord Digby, ou, si l'on veut qu'ils se soient réellement laissés séduire, on les aura du moins mis dans le cas, en leur ordonnant de feindre d'abord qu'*ils* étoient séduits. Enfin on aura sacrifié Wilford non moins inhumainement.

D'autres auteurs plus favorables à Henri VII, en convenant cependant qu'il peut avoir désiré de perdre Warbeck & *Warwick* pour dissiper les inquiétudes de Ferdinand & d'Isabelle, ou les siennes, ne voient d'ailleurs aucune liaison entre l'afaire de Wilford & celle de *Warwick*; ils regardent Wilford comme un imposteur que Henri crut dévoir envoyer au supplice, parce que ces tentatives, devenues trop fréquentes, avoient besoin d'être réprimées par un exem-

ple; il pardona, disent-ils, au moine Patrick, parce qu'étant naturélement porté à la clémence, il ne se déterminoit pour la rigueur, que dans le cas d'une nécessité indispensable. Il est afreux, disent ces auteurs, de tourner contre lui sa bonté en preuve de perfidie. Quant aux deux domestiques envoyés au supplice, pourquoi voudroit-on les croire innocens, pendant que ce supplice même prouve qu'ils étoient coupables? Pourquoi supposer qu'ils avoient été apostés pour attirer les deux prisoniers dans le piége, au hazard d'y tomber eux-mêmes? Où sont les preuves de ces horreurs?

Warbeck, disent les mêmes auteurs, étoit très-coupable, la grâce qu'on lui avoit acordée, étoit conditionele & relative à sa déclaration, on avoit supposé qu'il n'exciteroit plus de troubles; il avoit déja essayé d' en exciter dans une autre occasion, il s'étoit sauvé de sa prison, & prêt à être repris, il s'étoit réfugié dans le monastere de Shyne. Le prieur, homme respecté, lui avoit obtenu encore une fois sa grâce; le roi s'étoit contenté d'exiger qu'il confirmât sa déclaration. Après tant d'indulgence, il forme des nouveaux complots, il y entraine le simple *Warwick*, il gâgne des domestiques étrangers, qui doivent forcer sa prison, en assassinant leur maître; il méritoit le supplice.

Celui du comte de *Warwick* n'est pas si aisé à justifier. Le traducteur de M. Smollett, écrivain juste & sage, mais qu'un esprit conciliateur porte un peu trop à l'apologie, dit: *Qu'il est bien peu de princes qui, en pareille occasion ne sacrifiassent leur concurrent, le pouvant faire avec justice*. Mais quelle justice y a-t-il à faire périr son concurrent, parce qu'il a des droits & qu' on le tient en sa puissance. Quelle justice y avoit il à imputer au malheureux *Warwick* la crédulité à laquelle on l'avoit disposé par l'ignorance? Henri, sur ce point, est inexcusable: qu'importe ce que d'autres machiavelistes auroient fait en sa place? Si l'on vouloit justifier les crimes par l'exemple, il n'y a rien qui ne devînt légitime; appelons crime ce qui est crime.

Le comte de *Warwick* fut la derniere victime royale immolée pour la querele des deux Roses. Par sa mort cette postérité masculine d'Édouard, si nombreuse dans l'origine, fut entiérement éteinte, & les races de Lancastre & d'Yorck ne subsisterent plus que dans des branches féminines, telles que la maison de Tudor, pour Lancastre, & de la Poole-Suffolck, pour Yorck; & ces deux Roses indirectes s'entre déchirerent encore. Il y avoit aussi diverses maisons étrangeres, issues des maisons de Lancastre & d'Yorck.

WASER, (Gaspard) (*Hist. litt. mod.*) antiquaire allemand, mort en 1625, auteur de plusieurs ouvrages, dont le moins inconnu a pour titre: *De Antiquis numeris hebræorum, chaldæorum & syrorum, quorum sancta Biblia & Rabbinorum scripta meminerunt*.

WASSEBOURG, (Richard) (*hist. litt. mod.*) historiographe françois du 16 siecle, avoit fait une étude profonde de notre histoire, & en avoit recherché tous les monumens, non seulement dans les différentes provinces du royaume qu'il avoit parcourues avec la plus grande attention, mais encore dans tous les pays circonvoisins; le résultat & le fruit de ses voyages se trouvent dans les *antiquités de la Gaule Belgique*, ouvrage imprimé à Paris en 1549.

WAST, (Saint) *Vedastus* (*hist. Eccles.*) évêque d'Arras, natif de Toul, eut part, avec Saint-Remi, à l'instruction & à la conversion de Clovis, après la bataille de Tolbiac. Il mourut en l'an 540, sans doute âgé, car la bataille de Tolbiac est de l'an 496.

WATERLAND, (Daniel) (*Hist. litt. mod.*) Chanoine de Saint-Paul; archidiacre du comté de Middlesex, chapelain ordinaire du roi d' Angleterre, grand défenseur de la consubstantialité du Verbe, auteur de divers écrits sur cette matiere, entr'autres d'une *Défense de l'écriture* contre le *Christianisme de Tyndal*. Mort en 1742.

WATTEAU, (Antoine) (*Hist. mod.*) peintre célebre dans son genre. Nous le renvoyons, pour ce qui concerne ses talens & les progrès de son art, au dictionaire des arts. Nous observerons seulement que cet artiste, dont presque tous les tableaux présentent des scenes si gaies, étoit misanthrope & mélancolique. Ce contraste n'est pas d'ailleurs sans exemple. Le plus plaisant de tous les écrivains, Moliere, étoit sérieux & réfléchi, il parloit toujours raison. Dans le monde il avoit la gravité attentive d'un observateur philosophe, & ne rioit point de ses tableaux, qui faisoient & qui font rire tout le monde. On raconte qu'un homme en proie à des vapeurs noires qui l'accâbloient de tristesse, alla consulter un grand médecin, qui lui indiqua tous les remedes convenables à son mal, il les avoit tous faits sans en éprouver de soulagement; enfin le médecin ne sachant plus que lui ordoner, lui dit: " dissipez-vous, allez à la comédie italiene, voyez beaucoup arlequin, c'est le seul médecin qui puisse vous guérir. „ *Ah!* reprit tristement le malade, *si je n'ai pas d'autre ressource, je suis un homme mort, c'est moi qui suis arlequin*.

Watteau étoit né à Valenciennes en 1684. Il avoit pris l'habitude dans sa jeunesse d'aller dessiner sur la place les spectacles que les charlatans donnent au peuple, & que le peuple par sa curiosité avide & sa crédulité, donne aux gens d'esprit & aux sages:

Spectaret populum ludis attentius ipsis.

Il fut reçu à l'académie de peinture, sous le titre de *peintre des fêtes galantes*.

Ce

Ce peintre passoit pour réussir très-bien dans les petites figures, mais il n'a jamais rien fait de grand. Il fut acueilli en Angleterre & négligé en France, où se trouvant sans occupation, sa ressource fut de peindre pour le sieur Gersaint, son ami, marchand sur le pont Notre-Dame, le plafond de sa boutique. Il mourût au village de Nogent, près Paris, en 1721. Ses tableaux ont été recherchés après sa mort.

WATS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux savans anglois.

1°. Guillaume est principalement connu par la belle édition qu'il a donnée en 1640 à Londres, en deux volumes *in-fol.*, de l'histoire de Mathieu Paris, avec une continuation des variantes & un glossaire, pour fixer la signification des mots barbares employés par Mathieu Paris. Il a laissé aussi quelques ouvrages de philologie, bien moins célèbres. Tout ce qu'on sait de Guillaume *Wats*, est qu'il vivoit dans le 17e. siecle.

2°. Isaac, pasteur ordinaire dans l'église presbytériene de Bérystrée à Londres auteur de cantiques & d'hymnes, dont l'usage a été introduit dans l'office public de plusieurs églises presbytérienes. Ses œuvres ont été publiées en six volumes *in*-4°., qui contienent des traités de morale, de grammaire, de géographie, d'astronomie, de logique, de métaphysique, mais il est principalement connu en France par un ouvrage qui a pour titre: *La culture de l'esprit*, & qui a été traduit en françois en 1762, mais l'ouvrage est incomplet, la mort n'ayant pas parmis à l'auteur d'achever la seconde partie. Il avoit publié la premiere en 1741.

WAUVERMANS, (Philippe, Pierre & Jean) (*Hist. mod.*) peintres, trois freres qui travailloient dans le même genre, celui des paysages. Le plus célebre & le modele des autres est Philippe. On lui reproche trop de fini. Renvoyé pour le jugement au dictionaire des arts. Il étoit né à Harlem en 1620; il mourut dans la même ville en 1668, laissant une grande réputation & bien peu de fortune. Il ne voulut jamais que son fils s'atachât à la peinture, il aima mieux en faire un moine; nous ignorons si ce fut par le même motif qu'avouoit si naïvement un autre peintre célebre. " C'est que si mon fils étoit indigne de moi, „ j'en serois humilié, & que s'il m'éfaçoit j'en „ serois bien plus humilié encore „. Nous ignorons aussi par quel motif, soit de dégoût pour son art, soit d'humilité chrétiene & de rénonciation volontaire à la gloire, soit peut-être au contraire de soin recherché de cette même gloire, & de crainte d'y nuire par des productions trop imparfaites, & comme Virgile vouloit qu'on brulât l'Énéide, il fit brûler en sa présence, au lit de la mort, une cassete remplie de ses études & de ses dessins. On a beaucoup gravé d'après *Wauvermans*, & il a aussi lui-même gravé à l'eau-forte.

WECHEL, (Chrétien & André) (*Hist. typograph.*) pere & fils, célebres imprimeurs de Paris & de Francfort. La seule souscription *Typis Vechelianis*, est une titre de recomandation & un certificat d'exactitude & de correction; ils avoient pour correcteur de leur imprimerie le savant Frédéric Sylburg, & ce fut à lui principalement qu'ils durent la perfection de leur art. Chrétien vivoit encore en 1552, André son fils mourut en 1581. On a imprimé à Francfort, en 1590, le catalogue des livres sortis de leurs presses.

WEDEL, (George-Wolfgang) (*hist. litt. mod.*) savant médecin allemand, né à Goltzen dans la Lusace en 1645, fut professeur en médecine à Jene en 1672, puis premier médecin des duce de Saxe. Il fut de l'académie de Berlin & de celle des curieux de la nature. Il a beaucoup écrit sur son art. Ses principaux ouvrages ont pour titres: *De Sale volatili plantarum. Theoremata medica. Theoria saporum medica. De morbis infantum. Opiologia. Exercitationum medico-philologicarum decades 20. Physiologia reformata. Pharmacia in artis formam redacta. De medicamentorum compositione extemporanea. De medicamentorum facultatibus cognoscendis & applicandis, Physiologia medica.* Mort en 1721.

WEHLER ou WHELER, (George) (*hist. litt. mod.*) savant anglois du 17e. siecle, avantageusement connu par son *voyage de Walmatie, de Grece & du Levant*, imprimé, soit séparément, soit conjointement, avec celui de Spon.

WEIMAR. (Bernard, duc de Saxe.) (*hist. mod.*) *Voyez* l'article Saxe.

WEISS, (Pierre) (*hist. litt. mod.*) poëte & historien allemand du 16e. siecle. Ce nom de *Weiss* signifie *blanc* en allemand, en conséquent *Weiss* prit le nom latin d'Albinus. Né à Snéeberg dans la Misnie, il fut professeur de poésie & de mathématiques dans l'université de Wittemberg, puis secrétaire de l'électeur de Saxe. Il est auteur d'une chronique de Misnie & de quelques autres ouvrages historiques estimés des allemands. Voilà l'historien; quant au poëte, on a de lui un recueil de poésies latines.

WEISSENBORN, (Isaïe-Frédéric) (*hist. litt. mod.*) savant allemand, luthérien, né à Smalkalde en 1673, professeur en théologie à Jene; mort en 1750 aussi à Jene. On a de lui des sermons en allemand, & les ouvrages suivans en latin: *Musæum philosophiæ. Paradoxorum logicorum decades. Character veræ religionis in doctrina de fide in Christum justificante.*

WEITZIUS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) autre savant allemand, connu des savans par des commentaires sur Térence, sur Ovide, sur Prudence, &c. Mort en 1642.

WELLER. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux savans théologiens allemands.

1°. Jérôme, né à Freyberg en Misnie l'an

1449, fut disciple de Luther, & devint ensuite professeur de théologie luthériene dans son pays, où il mourut en 1572. On a de lui des commentaires sur Samuël, sur les livres de rois, sur les épîtres aux Ephésiens, & un ouvrage intitulé: *Consilium de studio theologiæ recte instituendo*.

2°. Jacques né à Neukirk dans le Voitgland en 1602, professeur de théologie & de langues orientales à Vittemberg, puis prédicateur de l'électeur de Saxe. On a de lui une bonne grammaire grecque, & un ouvrage intitulé : *Spicilegium quæstionum hebræo-syrarum*. Mort en 1664.

WELS, (Edmond) (*hist. litt. mod.*) littérateur anglois, savant dans la langue grecque qu'il professoit à Oxford, mort vers l'an 1730, est connu principalement des savans par une bonne édition de Xénophon, qu'il a donné à Oxfort, avec des cartes géographiques & chronologiques.

WELSER, (Marc) (*hist. litt. mod.*) né à Ausbourg en 1558, d'une famille noble, fut disciple à Rome du fameux Muret; de retour dans sa patrie, il y parut avec éclat au bareau, fut préteur & sénateur d'Ausbourg. Il est célebre par ses ouvrages. On lui attribue autant & plus qu'au marquis de Bedmar Alphonse de la Cueva, l'ouvrage contre Venise, lequel a pour titre: *Squittinio della libertà veneta*. Il est incontestablement l'auteur de deux grands ouvrages, l'un intitulé: *Rerum Augusto-vindelicarum*, *libri* 8, & *Rerum boïarum*, *libri* 5. Mort en 1614.

WENDELIN, (Godefroi) (*Hist. litt. mod.*) né dans le Brabant en 1580, professa la philosophie à Digne, & mourut à Tournai en 1660. Il étoit chanoine de cette derniere ville. Il étoit philosophe & jurisconsulte; il est connu des savans par une édition des loix saliques enrichie de savantes notes & d'un glossaire très-utile pour l'intelligence de ces loix.

WEPPE, (Jean-Jacques) (*Hist. litt. mod.*) médecin du duc de Vittemberg, du marquis de Dourlac & de l'électeur Palatin. On a de lui: *Historia apoplecticorum*. *Cicutæ aquaticæ historia*. *Observationes*. Mort en 1695.

WERENFELS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de trois savans suisses, pere, fils & petit-fils.

1°. Jean-Jacques né à Bâle & pasteur de cette ville, mort en 1655. On a de lui des sermons en allemand & des homélies en latin sur l'Ecclésiaste.

2°. Pierre né à Liéchtel près de Bâle en 1627, fut archidiacre de Bâle & professeur en théologie. On a de lui des dissertations, des sermons, quelques ouvrages d'érudition; mais ce qui lui fait le plus d'honeur, c'est le zele & le courage qu'il montra pendant une peste dont sa patrie fut ravagée pendant les années 1667 & 1668.

3°. Samuel né à Bâle en 1657, professeur de différentes sciences en cette ville, voyagea en Hollande, en Allemagne, en France, & eut à Paris des liaisons avec le P. Mallebranche, avec dom Montfaucon, avec M. de Varignon. Il revint à Bâle en 1702; en 1703, il eut la chaire de théologie de son pere. C'est des trois *Werenfels* celui qui eut le plus de réputation les correspondances les plus étendues. Il mourut à Bâle en 1740. Ses ouvrages ont été recueillis en deux volumes *in*-4°. Le plus connu de ces ouvrages a pour titre *de logomachiis eruditorum*, des disputes de mots entre savans; on a de lui aussi des poésies & des sermons; pour lui, il n'aimoit ni les disputes de mots, ni les disputes de choses; il étoit du caractere le plus doux & le plus modéré; il s'atachoit à inspirer à tous ses éleves la douceur, & la modération, dont il étoit pénétré.

WERE, (Adrien Vander) (*Hist. mod.*) peintre hollandois très-fameux, né à Roterdam en 1659, y mourut en 1727. Nous renvoyons au dictionaire des arts ce qui concerne ses talens & ses défauts dans les deux genres auxquels il s'atachoit principalement, le portrait & l'histoire. Nous ne parlerons que des honeurs que lui rendit l'électeur Palatin; il le créa chevalier, lui & tous ses descendans; il lui permit d'ajouter à ses armes une partie des armes électorales, & lui fit présent de son portrait enrichi de diamans. Ses principaux ouvrages sont partie de la riche collection de l'électeur Palatin à Dusseldorp.

WERNERUSON ou GUARNERUS est le même nom qu'Irnerius. (Voyez à ce dernier nom l'article de ce jurisconsulte, que les uns ont cru allemand & les autres milanois. C'est par une erreur typographique qu'on lit dans cet article qu'il mourut avant l'an 1130: c'est avant l'an 1150 qu'il faut lire.)

WERST, (*mes. itiner.*) nom d'une mesure de distance dont on se sert en Moscovie. Le *werst* suivant la supputation du capitaine Perry, contient 3504 piés d'Angleterre; ce qui fait environ deux tiers du mille anglois. Une lieve de France contient quatre *Wersts*. Un degré a quatre-vingt *Wersts*, ou soixante milles d'Angleterre.

Werst, (*Arpent.*) mesure itinéraire de Russie, de 547 toises, qui s'est conservée depuis les grecs, chez qui il y avoit des milles de 86 au degré, ou de 663 toises; il y en a encore dans l'Archipel. M. d'Anville observe que dans une carte de la Russie, faite en 1614, les *wersts* sont évalués sur le pied de 87; mais, par un réglement particulier, on a réduit cette mesure à 500 sazen, le sazen composé de 3 arszins ou archines, égales à 7 pieds anglois, d'où il résulte que le *werst* est de 104 au degré ou de 547 toises. *Traité de mesures itinéraires*, par M. d'Anville.

WESSELUS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant

hollandois, né à Groningue vers l'an 1419, fit ses études à Cologne, & comme il étoit dès-lors fort empressé de s'instruire, il traversoit souvent le Rhin pour aller dans le monastere de Duits ou Deutch, lire les ouvrages de l'abbé Rupert, lesquels étoient en manuscrit dans ce monastere, & n'avoient pas encore été imprimés; ils ne le furent pour la premiere fois qu'en 1638. Attiré à Paris par ce même desir de s'instruire, *Wesselus* trouva qu'on y tournoit le dos à la science, en plongeant dans les ridicules quereles des nominaux & des réalistes, *logomachia eruditorum*. Sixte IV qui l'avoit connu avant de parvenir à la tiare, lui fit de grandes offres de services. *Wesselus* lui demanda en conséquence un exemplaire de la bible en hébreu & en grec. Le pape s'étona qu'il ne lui eût pas plutôt demandé un évêché ou quelque autre grâce de ce genre. — C'est, répondit *Wesselus*, que je n'en ai pas besoin. *Wesselus* mourut dans sa patrie en 1489. Les épithetes des savans étoient encore pompeuses alors; on l'appeloit *Wesselus*, *lumiere du monde*. Il avoit eu des idées particulieres, qui approchoient beaucoup de celles de Luther, dont on le regarde comme le précurseur. La plupart de ses ouvrages furent livrés au flammes, il n'en est resté que quelques traités, sous le titre de *Farrago rerum theologicarum*. Ce recueil prouve que l'auteur ne méritoit guere le titre de *Lumiere du monde* qu'on lui avoit donné.

WESTPHALE, (Joachim) (*Hist. litter. mod.*) théologien luthérien, dont Calvin disoit que l'école étoit *une puante étable à pourceaux*; car M. Bossuet a remarqué que les adversaires de Calvin ne sont jamais, selon Calvin, que *des fripons*, *des foux*, *des méchans*, *des ivrognes*, *des enragés*, *des taureaux*, *des ânes*, *des chiens*, *des pourceaux*, & cependant les écrits polémiques de Calvin, comparés à ceux de Luther, passent pour avoir de la grâce & de la douceur. Il est certain du moins que cette violence si familiere à Luther, est infiniment plus rare chez Calvin. *Westphale* écrivit beaucoup contre Calvin & contre Téodore de Beze, les deux chefs d'une des branches de la prétendue réforme; mais plus cette branche étoit voisine de celle que Luther avoit formée, plus elle en étoit ennemie, c'est l'usage. On a de *Westphale* un ouvrage ou recueil qui a pour titre: *Epistolæ de religionis perniciosis mutationibus* 3, mais ce titre très-sensé a plus de force encore contre Luther que contre ses disciples diffidens, dont il semble avoir excusé d'avance les changemens par ceux dont il leur a donné l'exemple. Il falloit s'atendre que les disciples de Luther voudroient aussi à leur tour être chefs de secte, parce que, comme dit Tertullien, ce qui a été permis à Valentin l'est aussi aux valentiniens, & les marcionites ont le même droit que Marcion. *Westphale* étoit né à Hambourg en 1510, & mourut dans la même ville en 1574.

WETSTEIN (*Hist. litt. mod.*) est le nom de trois savans suisses, tous trois parens, & dont deux étoient freres.

1°. Jean-Rodolphe né à Bâle en 1647, y mourut en 1711. Son pere étoit professeur en grec, & le fut ensuite en théologie dans cette ville, & Jean-Rodolphe lui succéda dans ces deux chaires. On a de Jean-Rodolphe quelques ouvrages de littérature. Il publia en 1673 le dialogue d'Origene contre les marcionites.

2°. Jean-Henri, frere de Jean-Rodolphe, très-savant aussi dans les langues grecque & latine, alla s'établir en Hollande, où il devint un imprimeur célebre. Il y mourut en 1726.

3°. Jean-Jacques né à Bâle en 1693, étoit de la même famille que les précédens. Il voyagea beaucoup & toujours relativement à ses travaux littéraires & théologiques, il parcourut la Suisse, l'Allemagne, la France & l'Angleterre, recherchant & examinant par-tout avec le plus grand soin les divers manuscrits du nouveau testament grec, pour en donner une nouvele édition avec les variantes. Revenu à Bâle, il fut fait diacre de l'église de Saint-Léonard. Il publia en 1730 les prolégomenes de l'édition du nouveau testament qu'il préparoit. Cet essai excita contre lui un orage; on le dénonça au conseil de Bâle comme un socinien, comme un novateur; *Wetstein* fut déposé par l'assemblée ecclésiastique, & forcé de se retirer en Hollande. Les arminiens ou remontrans le nommerent à la chaire de philosophie qu'avoit occupée à Amsterdam leur fameux Leclerc, mais ils exigerent qu'il se justifiât, Sa justification fut complete, car ayant passé à Bâle, & y ayant apparemment trouvé les conjonctures changées, il y obtint la cassation du décret que ses ennemis avoient fait porter contre lui, & revint victorieux à Amsterdam prendre possession de sa chaire qu'il remplit avec distinction, & qu'il conserva jusqu'à sa mort, arivée en 1754. Son édition du nouveau testament grec, avec les variantes & des remarques critiques, avoit paru en 1751 & en 1752, sans exciter de nouveaux orages. Il y a inséré deux épîtres de saint Clément qui n'avoient pas encore paru, & dont il prétend démontrer l'authenticité. Elles sont en syriaque avec une version latine; elles ont été traduites en françois par M. de Prémagny, de l'académie de Rouen, & imprimées en 1753.

WEYMAR (*Voyez* l'article SAXE.) Bernard, duc de Saxe-Veimar ou *Weymar*, compagnon & successeur de Gustave-Adolphe dans la ligue avec la France contre la maison d'Autriche, étoit de la branche aînée de la maison de Saxe, à laquelle Charles-Quint avoit enlevé l'électorat pour en investir la branche cadete. Ber-

nard, voulant se venger de la maison d'Autriche s'étoit ataché au roi de Suede, dont il devint le principal général.

Après le bataille de Lutzen, où Gustave-Adolphe fut tué, le duc de Saxe-*Weimar* persévéra dans l'alliance de la France. Il perdit, le 6 septembre 1634, la bataille de Nortlingue, mais il se releva bientôt de cette défaite. Malgré la disete où étoit son armée, malgré l'abatement des troupes, les impériaux eurent à se repentir de l'avoir atteint dans sa retraite, il leur tailla en pieces cinq mille hommes à Vaudrevange sur la Saire. Plusieurs princes alliés de la France, & même plusieurs princes de sa maison de Saxe, avoient été regagnés par l'empereur depuis la bataille de Nortlingue; le seul duc de Saxe-*Weimar* se lia plus étroitement avec la France par un traité qu'il conclut avec Louis XIII, à Saint-Germain, le 26 octobre 1635. Ce fut pendant ce voyage en France que le fameux pere Joseph, capucin, toujours occupé de guerre & de politique, lui montrant sur la carte toutes les places qu'il faloit qu'il prit l'année suivante, & lui traçant sa route & son plan de campagne, le duc de *Weimar* lui dit avec mépris: *Pere, on ne prend pas les places avec le bout du doigt sur une carte; laissez faire les gens du métier*. Il prit, le 14 juillet 1636, Saverne, place qui fut très-bien défendue & au siége de laquelle le vicomte de Turenne fut blessé. Cette même année, les impériaux, commandés par le duc de Lorraine & le général Galas, étant entrés en Bourgogne, *Weimar*, joint au cardinal de la Valette, les chassa de la France, les poussa jusqu'au Rhin, leur tua près de huit mille hommes.

En 1637, *Weimar* batit les lorrains en deux rencontres.

En 1638, il livra les deux batailles de Rheinfeld. A la premiere, qui est du 28 février, il fut batu par Jean de Wert, & le fameux duc de Rohan, qui servoit sous *Weimar*, y fut blessé à mort. A la seconde, qui est du 3 mars, il remporta la victoire la plus complete & la plus décisive, ou au moins la plus décidée; l'armée impériale fut presque entiérement détruite; Jean de Wert fut fait prisonier avec trois autres généraux de l'empereur, & fut mené à Paris. Le duc de *Weimar* prit Fribourg, Rhinfeld, Brissac & plusieurs autres places.

La même année il gâgna encore, le 9 aout, la bataille de Vitteneval contre Gœutz & Savelli, & le 15 octobre celle de Thanes contre le duc de Lorraine.

En 1639, il entra en Franche-Comté, y defit encore les troupes du duc de Lorraine, prit Pontarlier le 24 janvier, la ville & le château de Noserai le 4 février, le fort de Joux le 14. & mourut au comble de la gloire, à Neubourg sur le Rhin, le 18 juillet, à trente-six ans. Il déshérita ses freres dans le cas où ils abandoneroient l'alliance de la France; cependant il fut soupçoné d'avoir voulu se rendre indépendant de cette puissance, en formant de Brisac & de ses autres conquêtes une principauté particuliere; & ce soupçon, qu'on forme aisément sur les grands généraux & les conquérans heureux, & qui causa la perte de Walstein (*Voyez* son article), a fait naître un autre soupçon fort ordinaire encore, c'est que le poison avoit eu part à la mort du duc de Saxe-*Weimar*.

WHARTON. (*Voyez* WARTHON.)

WHEAR, (Degoreus) (*Hist. litt. mod.*) savant anglois, né à Jacobstow, dans la province de Cornouailles, & mort en 1647, a le premier occupé la chaire d'histoire, fondée à Oxford par le célebre Cambden. On a de *Whear* un ouvrage plusieurs fois réimprimé sous ce titre: *Relectiones hyemales de modo legendi historias civiles & ecclesiasticas*.

WHICHCOT, (Benjamin) (*hist. litt. mod.*) savant anglois. Né dans le Shropshire en 1609, il fut préfet du colége du roi à Cambridge, & s'y distingua par l'utile talent d'élever la jeunesse. Il se fit aussi un nom à Londres par le talent de la prédication, qui lui valut la cure de Mitthon. On a de lui des sermons & d'autres discours. Il mourut en 1683, laissant la réputation d'un excellent esprit & d'une grande modération & d'une très-belle âme.

WHISTON, (Guillaume) (*hist. litt. mod.*) C'est ce même M. *Whiston*, à qui M. de Buffon a fait l'honeur d'exposer & de réfuter son systême sur la théorie de la terre. Il faut distinguer en lui le mathématicien & le théologien. Le mathématicien se fit beaucoup de réputation, le théologien éprouva beaucoup de contradictions.

Comme mathématicien, sa théorie de la terre plut à Newton, dont il avoit adopté les principes, & qui l'adopta pour son disciple. Il le fit même recevoir pour son successeur dans sa chaire de mathématiques à Cambridge; alors *Whiston* se démit d'un bénéfice dont il étoit pourvu, & se consacra tout entier aux sciences. Il publia en 1701 ses *lettres astronomiques*, & trois ans après, ses leçons *physico-mathématiques*, où il se montra toujours de plus en plus digne & de l'école & de l'amitié de Newton.

Comme théologien, il publia en 1702 une concordance des quatre évangiles. En 1707, il fut choisi pour prêcher les sermons de la fondation du fameux Robert Boyle; (*voyez* son article) il choisit pour son sujet l'acomplissement des prophéties. En 1708, il se déclara fauteur de l'arianisme, & de vouloir en être le restaurateur, et soutint cette folie de vive voix et par écrit. Ce n'étoit pas la seule opinion hétérodoxe qu'il eut embrassée. Il n'étoit pas plus orthodoxe sur *l'éternité des peines*, & sur le *baptême des petits enfans*; il adopta l'hérésie *des millenaires*: il fixa d'abord au 14 mars 1714 bien précisément, l'époque du retour des juifs, du rétablissement du tem-

ple & du commencement du regne de mille ans. La prédiction n'ayant pas été acomplie, il voulut bien convenir qu'il s'étoit trompé, il refit les calculs, qui lui indiquerent l'année 1736, & l'année 1736 n'ayant encore ramené ni les juifs, ni le temple, ni le regne de mille ans, *Whiston* ne se rebuta point, il calcula de nouveau, & il calcula fort bien, qu'étant né en 1667, il y avoit peu d'apparence qu'il pût voir l'année 1766 quoique la chose ne fût pas absolument impossible; en conséquence il fixa irrévocablement à cette année la grande révolution, sûr que si on se moquoit de lui alors, on ne s'en moqueroit pas long-temps lui vivant. On prit le parti de s'en moquer d'avance; mais auparavant, & sur l'article de l'arianisme, on ne s'étoit pas contenté de s'en moquer; on lui ôta sa chaire, on le chassa de l'université, on le poursuivit devant la cour ecclésiastique, & on ne parloit que de le punir d'une maniere exemplaire. Des amis de *Whiston*, car il en conservoit malgré sa folie, obtinrent, après cinq ans de procedures, qu'on laisseroit tomber son afaire. Il a publié lui-même, en 1749, des mémoires de sa vie, et de ses écrits. Il mourut dans la pauvreté en 1755.

WITAKER. (*Voyez* VITAKER.)

WHITBY, (Daniel) (*Hist. litt. mod.*) savant anglois, né à Rusden, dans le Northampton, en 1638, avoit une partie de la maladie du célebre Whiston, dont l'article précede immédiatement, il fut, comme lui, grand arien & zélé pour cette doctrine. Il se rétracta comme saint Augustin, mais en sens contraire, c'est-à-dire, en adoptant des opinions rejetées par l'église, même par la siene, après les avoir combatues lui-même. Il avoit d'abord écrit contre les sociniens, qui avoient renouvelé l'arianisme; ce furent ces écrits opposés à l'arianisme qu'il rétracta dans un ouvrage intitulé: *Dernieres pensées de* Whitby, *contenant diférentes corrections de divers endroits de ses commentaires sur le nouveau testament*. Mais il n'a rien rétracté de ce qu'il avoit écrit contre l'église romaine. Cet écrivain, au reste, n'étoit point à dédaigner, & c'est par cette raison qu'il mérite qu'on parle de ses erreurs; il a bien servi la religion dans qelques-uns de ses ouvrages, par exemple, dans le *traité de la certitude de la religion chrétiene en général, & de la résurrection de J.C. en particulier;* dans un *discours sur la vérité & la certitude de la foi chrétiene;* dans un autre *discours de la nécessité & de l'utilité de la révélation chrétiene*. Tous ces ouvrages sont en anglois. L'auteur mourut en 1726.

WHITELOKE, (Bulstrode) (*hist. litt. mod.*) né à Londres en 1605, garde de la bibliotheque & des médailles du roi d'Angleterre en 1649, ambassadeur en Suede en 1650, président du conseil d'état en 1659, mort en 1676, est auteur de mémoires sur les afaires d'Angleterre & de quelques autres ouvrages moins connus.

WHITGIST, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) né en 1530, fut un des plus zélés protestans d'Angleterre sous le regne d'Élisabeth. Il devint successivement principal du colége de Pembrock & de celui de la Trinité, professeur royal en théologie, prébendaire d'Ely, doyen de Lincoln, évêque de Vorcester, & enfin archevêque de Cantorbery en 1583. Il étoit également ennemi & des catholiques & des puritains, il les combatit tous deux, & sa vie ne fut qu'une guerre, ses écrits ne sont que polémiques.

WICELIUS, (Georges) (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom de deux écrivains allemands du seizieme siecle, pere & fils.

1°. Le pere, qu'on distingue, à cause de la conformité de nom, par le titre de *Major* ou de *Senior*, naquit à Fulde en 1501; il se fit moine fort jeune; à trente ans il se fit luthérien pour rompre ses fers, ou rompit ses fers parce qu'il s'étoit fait luthérien. Il rentre ensuite dans la communion romaine, fut curé, devint conseiller des empereurs Ferdinand I & Maximilien II. Cet homme n'avoit point l'esprit de discorde trop ordinaire aux sectaires; il sembla n'avoir essayé des diférens partis que pour étudier les moyens de les réunir; il ne cessa de proposer cette réunion & d'y travailler; mais il ne trouva pas dans les autres les mêmes dispositions à la paix qui étoient en lui. Une longue vie fut du moins la récompense, & peut-être le fruit de cet esprit de paix. Il mourut à Mayence en 1593, à 92 ans. On a de lui pleusiers ouvrages, les uns en allemand, les autres en latin, parmi lesquels on distingue ceux qui ont pour titre: *Via regia & methodus concordiæ*. La plupart des autres tendoient toujours au même objet.

2°. Il y a aussi quelques ouvrages du fils, entre autres l'histoire de saint Boniface en vers latins.

WICKAM, (Guillaume) (*Hist. d'Anglet.*) prélat célebre du quatorzieme siecle, ainsi nommé parce qu'il étoit né au village de Wickam, dans le comté de Southampton. Le roi Édouard III se l'atacha, & lui donna l'intendence de ses bâtimens; il se montra, par ses talens, véritablement digne de cet emploi; ce fut lui qui dirigea la construction du palais de Windsor. Il avoit encore bien d'autres talens d'un ordre plus respectable, & plus nécessaire à un homme d'état, & ce fut pour employer & pour récompenser ces autres talens qu'il fut fait secrétaire d'état, évêque de Winchester ou Winchestre, grand-chancelier, président du conseil-privé. Évêque ami de la regle, magistrat ami de l'ordre, sa sévérité lui fit des ennemis & son crédit des jaloux. Les courtisans, secondés par le duc de Lancastre, parvinrent à le per-

dre dans l'esprit d'Édouard III ; il fut disgracié, & quoique ce fût par Édouard III, sa disgrace lui fit honeur. Il fut rapelé à la cour en 1389, sous le regne de Richard II ; mais ce prince, qui faisoit le bien par caprice & le mal par foiblesse, fut bientôt entraîné par de nouveles tracasseries des courtisans, & abandona *Wickam*, à qui cette seconde disgrace fit encore plus d'honeur que la premiere. Retiré dans son diocêse, il y vécut à l'abri des orages qui agiterent le regne malheureux de Richard II, & qui préparerent l'usurpation des Lancastres ; il n'eut aucune part à ces tristes révolutions. En faisant du bien dans son diocêse, il se consola de n'en pouvoir plus faire dans tout le royaume; il s'occupa des moyens de perfectioner deux colléges qu'il avoit fondés, l'un à Oxford, l'autre à Winchester ; & se ressouvenant toujours de son premier métier d'intendant & d'ordonateur de bâtimens, il fit élever à grands frais, à Winchester, une cathédrale qui est encore aujourd'hui la plus superbe de l'Angleterre, après celle de Saint-Paul de Londres; & appliquant toujours son art de bâtir aux monumens les plus respectables & les plus utiles, il construisit des hôpitaux pour les orphelins. Tandis qu'il étoit occupé des ces soins vertueux, & qu'il ne songeoit qu'à servir l'humanité, les courtisans craignant que ses talens & ses vertus ne le fissent rapeler une troisieme fois à la cour, lui susciterent une accusation publique en plein parlement, l'an 1397, lui supposant je ne sais quel crime d'état dont il lui fut très aisé de se laver. Il mourut en 1404, au sein de la paix, & dans l'exercice des œuvres d'humanité & de charité. On a publié à Oxford, en 1690, la vie de Guillaume *Wickam*.

WICLEF ou WICLIF, (Jean de) *Hist. ecc.*) l'Angleterre, long-temps préservée du fleau des héréfies non par une raison & des lumieres qui n'étoient alors à l'usage d'aucune nation, mais par une ignorance profonde, bien moins à craindre que les demi-connoissances & les fausses lueurs, l'Angleterre fut au quatorzieme siecle le berceau de *Wiclef*, ce fameux précurseur des prétendus réformateurs du seizieme siecle. Il naquit vers l'an 1324, à Wiclif ou Wiclef, dans la province d'Yorck, & son nom, comme on voit, est celui du lieu de sa naissance. Les motifs qui le rendirent ennemi de la cour de Rome & de l'Église catholique, sont à-peu près les mêmes qui inspirerent dans la suite les mêmes sentimens à Luther, ce fut une querele contre des moines ; on avoit ôté à ceux-ci je ne sais quelle petite place dans l'université d'Oxford pour la donner à *Wiclef*, qui se distinguoit dans cette université, comme Luther se distingua depuis dans celle de Wittemberg. Sur la réclamation des moines on ôta la place à *Wiclef* pour la leur rendre ; *Wiclef* appela au pape, qui décida contre lui, comme dans la suite Léon X décida contre Luther; de-là le déchaînement de *Wiclef* contre Rome, lequel a servi de modele à celui de Luther. Les innovations de *Wiclef* furent à peu près les mêmes que celles qui ont été renouvelées depuis, soit par les luthériens, soit par les calvinistes ; il portoit les mêmes atteintes au sacrement de l'eucharistie, à la messe & à la confession. Les troubles qui ariverent en Angleterre sous la minorité de Richard II, donnerent occasion à *Wiclef* de semer ses erreurs: il prêcha, il écrivit : ses livres, quoique grôssiers & obscurs se répandirent, par la seule curiosité qu'inspiroit & le sujet de la querele, & la hardiesse de l'auteur. Guillaume de Courtenai, archéveque de Cantorbery, voulant arrêter ce désordre, assembla à Londres en 1382 un concile, qui condamna XXIV propositions, les unes comme absolument hérétiques, les autres comme erronées, & contraires aux décisions de l'Église. L'auteur de ces erreurs mourut peu de temps après, en 1384, d'une apoplexie. Une des erreurs de *Wiclef* & de ses enthousiastes étoit de vouloir établir l'égalité & l'indépendance entre les hommes. Cette prétention excita en 1379 & 1380 un soulevement général de tous les paysans & des gens de la campagne, qui, suivant les loix d'Angleterre, étoient obligés de cultiver les terres de leurs maîtres. Ils prirent les armes au nombre de plus de 100 mille hommes, & commirent une infinité de désordres. Les livres de cet héréfiarque furent portés en Allemagne, & pénétrerent en Bohême. Jean Hus s'en servit pour soulever le peuple : la secte de hussites fut abatue ; mais l'erreur continua, & produisit ces différentes sectes d'Anabaptistes qui désolerent l'Allemagne, & qui finirent par un massacre afreux des paysans révoltés, & par le supplice des prédicans fanatiques qui les soulévoient.

VICQUEFORT, (Abraham) (*hist. litt. mod.*) écrivain hollandois assez connu, vécut dans différentes cours, où il se rendit nécessaire, & où il éprouva divers orages qu'il s'étoit vraisemblablement attirés; ataché d'abord à l'électeur de Brandebourg, il fut pendant trente-deux ans, son résident à la cour de France. Le cardinal Mazarin, à force de le voir, s'acoutuma sans doute à le regarder comme sujet de la France, & le fit mettre à la bastille en 1658, soit à cause de son atachement à la maison de Condé que le cardinal n'aimoit pas, soit à cause de quelques anecdotes de la cour de France, qu'on l'accusoit d'avoir répandues en Hollande; aucune de ces deux causes n'étoit suffisante pour faire renfermer le résident d'une puissance étrangere, mais le timide Mazarin n'osa que trop en ce genre, & même en rendant à *Wicquefort* sa liberté, il exigea que ce résident sortît du royaume. Trois mois après,

ayant changé d'opinion sur son compte, ou plutôt ayant besoin de lui, il le rapela, & le traitant véritablement en sujet, & en sujet utile, il lui donna une pension de mille écus. La guerre de 1672 l'obligea de quiter la France, & de se retirer dans la Hollande, sa patrie, en 1675, il y devint suspect d'intelligence avec les ennemis de l'état, & il fut condamné à une prison perpétuele; le prince d'Orange, Guillaume, qui fut depuis le roi d'Angleterre, Guillaume III, eut beaucoup de part à sa condamnation. *Wicquefort* se vengea de lui, & trompa l'ennui de sa prison, en composant l'histoire des provinces unies, où il maltraita beaucoup le prince d'Orange. Sa prison ne fut point perpétuele, grâce à la piété hardie d'une de ses filles, qui le délivra en 1679, en changeant d'habits avec lui. Ce fut à la cour du duc de Zell qu'il se réfugia pour lors, & il resta jusqu'en 1681, que l'amour de la patrie le ramena encore en Hollande, où il fut content de vivre libre & sans emploi, après y avoir rempli autrefois celui de secrétaire interprête des états généraux. Outre son histoire des provinces unies, dont il n'a paru qu'un premier volume en 1719, on a de lui l'ouvrage assez connu, intitulé: *l'ambassadeur & ses fonctions;* & des traductions françoises, de divers voyages tels que *le voyage de Moscovie & de Perse*, écrit en allemand par Adam Oléarius; *la relation du voyage de Jean-Aubert de Mandeslo, aux Indes Orientales*, écrite aussi en allemand; elle forme la suite & le second volume de l'ouvrage précédent; enfin le voyage de Perse & des Indes Orientales, par Thomas Herbert. Il a traduit aussi la relation de l'ambassade de Dom Garcias de Silva-Figueroa en Perse.

Un autre *Wicquefort*, (Joachim de) chevalier de l'ordre de Saint-Michel, résident du landgrave de H-sse auprès des états généraux des Provinces-Unies, est connu par sa correspondance avec Gaspar Barlée, publiée à Amsterdam en 1696.

WIER, (Jean) dit *Piscinarius* (*hist. litt. mod.*) médecin du duc de Cleves, né en 1515, à Grave sur la Meuse, dans le duché de Brabant, voyagea en divers pays, nommément en Afrique. Il eut le courage, au seizieme siecle, de ne pas croire aux sorciers, & de consigner sa croyance sur ce point dans un traité exprès *de præstigiis & incantationibus;* mais comme il falloit payer un tribut aux erreurs du temps, il n'a pas la même incrédulité sur d'autres articles qui ne sont pas plus dignes de foi. On dit qu'il étoit d'un tempérament si robuste, qu'il lui arivoit souvent, sans en être seulement incommodé, de passer trois ou quatre jours sans boire ni manger. Mort subitement en 1558, à Teklembourg.

WIGGERS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) né à Diest en 1571, professa la philosophie dans le collége de Lys à Rouvain. Il passa à Liege pour présider au Séminaire, & enseigner la théologie: il fut rapelé à Louvain, où il fut président du collége d'Arras. *Wiggers* fit fleurir le science & la vertu, & finit par une mort sainte une vie laborieuse en 1639, à 68 ans. On a de lui des commentaires latins sur la somme de S. Thomas, en 4 vol. in-fol.

WIGNEROD, ou VIGNEROD, ou VIGNEROT. (*Hist. de Fr.*) Les *Wignerod* sont d'origine britannique; ils sont venus s'établir en France sous le regne de Charles VII. Voici ce que Fléchier, de l'aveu de cette famille, & sur des mémoires fournis par elle, dit de son origine dans l'oraison funebre de la duchesse d'Aiguillon:

" Vous savez, messieurs, & c'est assez, que la noble maison de *Wignerod*, originaire d'Angleterre, établie en France sous le regne de Charles VII, s'est élevée au rang qu'elle y tient par une longue succession de vertus, & a mérité, par de signalées victoires remportées sur terre & sur mer, de perpétuels accroissemens d'honeur & de gloire. „

Jean de *Wignerod*, seigneur de Pont-Curlay, mort avant 1506, est le premier qu'on voit figurer en France dans leur généalogie.

Le plus célebre que l'on rencontre ensuite, est Réné de *Wignerod*, seigneur de Pont-Courlay, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort en 1625. Il avoit épousé, par contrat de 28 août 1603, Françoise Duplessis, sœur du cardinal de Richelieu, veuve de Jean Baptiste de Beauvau, marquis de Pimpean & des Roches, & fille aînée de François, seigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand prévôt de l'hôtel, & capitaine des gardes-du-corps. Réné de *Wignerod* étoit petit-fils de Jean.

Il eut pour fils François de *Wignerod*, marquis de Pont-Courlay, gouverneur du Havre-de-Grâce, créé en 1633 chevalier du saint-Esprit; il se distingua en 1634 au siége de la Mothe en Lorraine; il fut fait, en 1635, général des galeres; il remporta une victoire célebre sur la flote d'Espagne, près de Gênes, le premier septembre 1638, & mit en fuite quinze galeres espagnoles. Il mourut à Paris le 26 janvier 1646, âgé de 37 ans.

Il eut pour sœur Marie-Madeleine *Wignerod*; c'est la fameuse duchesse d'Aiguillon, si puissante sur l'esprit du cardinal de Richelieu son oncle. Elle étoit dame d'atours de la reine. Le cardinal, alors évêque de Luçon; en faisant le traité d'Angers, en 1620, entre Louis XIII & Marie de Médicis, sa mere, stipula pour article secret le mariage de sa niece avec Antoine du Roure, seigneur de Combalet, neveu du favori (de Luynes). Elle perdit en 1630 ses places & sa faveur à la cour de la reine, par une suite de la disgrace où

tomba le cardinal auprès de cette princesse, ou, si l'on veut, de la disgrace où tomba cette princesse auprès du cardinal. Celui-ci fut toujours occupé du soin d'élever sa niece; il voulut la marier au comte de Soissons, lorsqu'elle fut restée veuve, sans enfans, de Combalet. Le comte de Soissons, toujours fier & toujours ennemi du ministre, rejeta cette alliance avec beaucoup de hauteur. Richelieu tenta pour lors de la marier dans la maison de Lorraine. Tous ces projets ayant manqué, il voulut qu'elle fût honorée & puissante par elle-même, & qu'elle ne dût qu'à lui seul son élévation. Il fit ériger en sa faveur, en 1638, Aiguillon en duché-pairie, avec cette clause singuliere : *pour en jouir par ladite dame, ses héritiers & successeurs, tant mâles que femeles, tels qu'elle voudra choisir*. Elle exerca ce droit singulier dans toute son étendue. Par son testament fait en 1674, elle appela d'abord au duché d'Aiguillon Marie-Thérese de *Wignerod*, sa niece, fille de ce François de *Wignerod*, général des galeres, dont il vient d'être parlé. Celle-ci mourut religieuse en 1704. La premiere duchesse d'Aiguillon, Marie-Madeleine, avoit en même temps substitué à Marie-Thérese son petit-neveu Louis, marquis de Richelieu, dont le fils, le comte d'Agnois, a été déclaré duc d'Aiguillon par arrêt du parlement de 1731, contradictoire avec tous les pairs de France.

La premiere duchesse d'Aiguillon mourut le 17 avril 1675. Depuis la mort du cardinal de Richelieu, elle s'étoit insensiblement détachée de toute idée d'ambition; elle avoit fini par se mettre sous la direction du bienheureux Vincent de Paul; elle seconda les pieux & utiles établissemens de ce saint homme, elle y engagea sa fortune, elle n'épargna rien, ni pour soulager l'humanité soufrante, ni pour ramener au sein de l'église catholique les protestans & leurs ministres. Fondations d'hôpitaux, rachats d'esclaves, missions entretenues, soit en France, soit dans les pays étrangers, voilà quelle fut l'occupation du reste de sa vie & l'emploi de ses richesses.

Le frere de la seconde duchesse d'Aiguillon, (Marie-Thérese) nommé Armand-Jean, fut substitué par le cardinal de Richelieu, son grand oncle, au nom & armes du Plessis Richelieu; il a formé la branche des ducs de Richelieu, branche aînée de la famille des *Wignerod*. Il fut l'aïeul de feu maréchal de Richelieu.

Il eut un frere, (Emmanuel-Joseph), comte de Richelieu, qui se trouva au combat de Saint-Gothard en Hongrie, le 5 août 1664, & mourut au retour à Venise, le 9 janvier 1665, dans sa vingt-sixieme année. Il avoit les abbayes de Marmoutier & de Saint-Ouen de Rouen, & le prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris.

L'homme le plus célebre de toute cette race, est le maréchal de Richelieu, Louis-François-Armand, petit fils d'Armand-Jean, & qui, comme lui, & en vertu de la même substitution, portoit le nom & les armes pleines des du Plessis-Richelieu. Ce fut un des homme les plus brillans du dix-huitieme siecle, & celui de tous les seigneurs françois qui a le plus donné son esprit & son ton à ce siecle. Le directeur de l'académie françoise, qui reçut le 26 février 1789, dans cette compagnie, M. le duc de Harcourt, successeur de M. le maréchal de Richelieu, peint dans celui-ci un des vainqueurs de Fontenoi, un des libérateurs de Gênes, le conquérant de Mahon, le débellateur de Closter-Séven, le général vraiment françois, & fait pour guider des françois, qui obtenoit tout du soldat, en le menaçant seulement d'être " privé de l'honeur de monter à l'assaut ou de servir à la tranchée; l'homme aimable qui conquéroit les cœurs comme les états, qui savoit plaire comme il savoit vaincre, qui forçoit l'envie à lui pardoner ses talens & ses succès de tout genre en faveur de ses grâces; le négociateur habile, l'homme de cour fin & délié, sous les traits de l'audace & de la vivacité chevaleresques; le héros brillant, célebre par nos muses les plus brillantes,, ... "La galanterie françoise raproche avec complaisance les deux brillantes *moitiés d'une si belle histoire*, qu'on voit ensuite avec respect se terminer, aussi noblement qu'heureusement, dans le sein de la confiance, de la tendresse & de la vertu.

„ Ici la scene change; le héros prend un caractere plus imposant & plus vénérable; c'est le Nestor dont nous avons admiré la vigoureuse vieillesse, le Nestor de guerriers, le Nestor de l'académie; qui a vu cette compagnie se renouveler tant de fois; qui plus long-temps académicien, plus long-temps doyen de l'académie que Fontenelle lui-même, a paru fortifier cette erreur populaire: *que l'academie a toujours un Richelieu à sa tête ou dans son sein;* le Nestor, enfin, dont la carriere, & si vaste & si pleine, embrasse par ses fortunes diverses, par ses exploits, par ses mariages, les trois plus longs regnes de la monarchie. „ On sait qu'en effet il a été marié trois fois, sous trois regnes différens; que sous le regne de Louis XIV, il épousa, le 12 février 1711, Anne-Catherine de Noailles, mort le 7 novembre 1716; que sous le regne de Louis XV, il se maria, le 7 avril 1734, avec mademoiselle de Guise, laquelle fut mere du duc de Richelieu qui vient de mourir, & de madame la comtesse d'Egmond, & qui mourut le 2 août 1740; qu'enfin, sous le regne de Louis XVI, il a épousé madame la maréchale de Richelieu, aujourd'hui sa veuve.

M. le duc d'Harcourt retrace en militaires & en homme d'état toute la carriere militaire

taire & politique de M. le maréchal de Richelieu.

Né en 1696, M. de Richelieu fit ses premieres armes, en 1712, dans les mousquetaires, & se trouva au fameux combat de Denain. Il servit au siége de Landau; il fut blessé à celui de Fribourg; il porta au roi la nouvele de la prise des châteaux de Fribourg; le compte qu'il en rendit plut à Louis XIV, qui présagea dès-lors la gloire future de ce jeune guerrier.

Après la paix de Rastad, il alla servir en Espagne, dans la campagne de 1719, il se distingua dans les différens siéges qu'entreprit le maréchal de Berwick.

En 1720, à vingt-quatre ans il fut reçu à l'académie françoise.

En 1725, il fut envoyé en ambassade à Vienne, & il y conclut un traité de pacification très-important le 31 mai 1727.

Il fut créé chevalier de l'ordre du saint Esprit le premier janvier 1728.

En 1733, il servit encore sous le maréchal de Berwick au siége de Keil, & en 1734 à celui de Philisbourg. Il fut fait brigadier d'armée en 1733, & maréchal de camp en 1736.

En 1742, il fut employé dans l'armée d'observation du maréchal de Noailles.

En 1743, il combatit à Dettingen.

Lieutenant-général en 1744, il servit en Flandre, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furne, & passa en Alsace avec le roi.

En 1745, on sait quelle part il eut à la victoire de Fontenoi. La même année il revint à la cour concerter l'expédition du prétendant contre l'Angleterre.

En 1746, après avoir servi en Flandre, comme aide-de-camp du roi, il fut envoyé à Dresde pour faire le demande de la princesse de Saxe, seconde femme de M. le dauphin, & mere de Louis XVI.

En 1747, il servit encore en Flandre, & se trouva le 2 juillet à la bataille de Lawfelt. La même année il fut envoyé à Gênes après la mort du duc de Boufflers, qui venoit de délivrer cette ville; il consomma sa délivrance, il assura sa liberté, ajouta des ouvrages à la défense de ses murs, chassa les autrichiens de la riviere, & du ponent & du levant, emporta le poste de Varagio, & ses avantages & ses succès ne furent interrompus que par la paix signée en 1748 à Aix-la-Chapelle.

Gênes entiérement délivrée, donne à son libérateur le titre de noble gênois:

Roma patrem patriæ Ciceronem libera dixit.

Elle lui érigea une statue dans le sénat:

En 1756, M. de Richelieu s'immortalise par la prise de Minorque.

En 1757, pendant que le maréchal d'Estrées gâgnoit la bataille d'Hastembeck, l'impatience du ministere lui nommoit un successeur, mais du moins ce successeur étoit le conquérant de Mahon; ce fut alors qu'il se fit cette fameuse capitulation de Closter-Séven, à l'occasion de laquelle le feu roi de Prusse lui écrivit cette lettre que M. le duc de Harcourt raporte, & qui est en effet un grand titre de gloire pour celui à qui elle est adressée par un tel monarque & un tel général.

" Je sens, monsieur le duc, que l'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier. Je suis cependant très-persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gâgner des batailles. Je m'adresse a vous par un effet de l'estime que vous inspirez à ceux qui ne vous connoissent pas même particuliérement. Il s'agit d'une bagatelle, de faire la paix, si on le veut bien (ou *si l'on veut le bien*). J'ignore quelles sont vos instructions; mais dans la supposition, qu'assuré de la rapidité de vos progrès, le roi votre maître vous aura mis en état de travailler à la pacification de l'Allemagne, je vous adresse M. Delchezel, dans lequel vous pouvez prendre une confiance entiere. *Quoique* les événemens de cette année *ne devroient pas* me faire espérer que votre cour conservât encore quelques dispositions favorables pour mes intérêts, je ne puis cependant me persuader qu'une liaison qui a duré seize années, n'ait pas laissé quelques traces dans les esprits. Peut-être je juge des autres par moi-même. Quoi qu'il en soit enfin, *je préfere* de confier mes intérêts au roi votre maître, *qu'à* tout autre. Si vous n'avez, monsieur, aucunes instructions relatives aux propositions que je vous fais, je vous prie d'en demander, & de m'informer de leur teneur. Celui qui a mérité des statues à Gênes, celui qui a conquis l'île de Minorque, malgré des obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguer la Basse-Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de procurer la paix à l'Europe; ce sera sans contredit le plus beau de vos lauriers: travaillez-y, monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si rapides, & soyez persuadé que persone ne *vous en aura*, monsieur le duc, *plus de reconoissance* que votre fidele ami. "

Les exploits militaires du maréchal de Richelieu se terminent à cette campagne. Il est rare, dit M. le duc de Harcourt, qu'un état se prive d'un chef que trois expéditions éclatantes paroissoient destiner à commander plus long-temps.

Le maréchal de Richelieu avoit eu d'abord une jeunesse orageuse. " À quinze ans, déja folement présomptueux, il fut mis à la Bastille sur la demande d'un pere rigide, & y tra-

duisit Virgile. Louis XIV lui demanda ce qu'il y avoit appris : *A n'y retourner*, *sire* ; & il y retourna deux fois depuis. „

Cette présomption fole, dont parle M. le duc de Harcourt, avoit, dit-on, pour objet madame la duchesse de Bourgogne ; elle étoit du genre de celle qui avoit autrefois coûté la vie, en Écosse, au jeune Chatelard, & dont l'objet étoit Marie Stuart. Il retourna encore à la Bastille pour d'autres galanteries, pour le moins audacieuses. Il y fut mis aussi pour des afaires d'état, pour des intrigues politiques dans le temps de ce qu'on appela la conjuration du prince de Cellamare.

WILDEUS, (Jean) (*Hist. mod.*) peintre célebre, & grand paysagiste. Nous ne le jugeront pas ; nous dirons seulement qu'il etoit né à Anvers, en 1600, qu'il mourut vers l'an 1644, qu'il a représenté les douze mois de l'année d'une maniere qu'on a jugée ingénieuse pour le dessin, élégante pour l'exécution : c'est son ouvrage le plus connu, il a été gravé par plusieurs artistes.

WILKINS, (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom de deux hommes de lettres anglois.

1°. Jean, mathématicien & théologien, né à Fausley dans le Northampton, en 1714, fils d'un orfevre d'Oxford, devint évêque de Chester & beau frere de Cromwel, dont il épousa la sœur. Il étoit de la société royale de Londres ; il a écrit sur les devoirs & les principes de la religion naturele ; & sur le langage philosophique ; il s'occupa beaucoup de ce dernier objet ; il étoit très-jaloux de former une langue universele, au moyen de laquelle les savans de toutes les nations pussent s'entendre : ce projet a depuis occupé beaucoup d'autres savans qui n'étoient pas des visionaires. On a de lui encore un livre intitulé : *La lune habitable*, & un recueil de sermons. Tous ces ouvrages sont en anglois. Mort en 1672.

2°. David, chanoine de Cantorbery & archidiacre de Suffolck, savant dans les antiquités, tant sacrées que profanes. Il est auteur de deux collections estimées ; l'une est celle des conciles de la Grande-Bretagne, l'autre des loix anglo-saxones.

WILLIAMS. (Filtz) (*Hist. d'Anglet.*) Cet homme est connu par un trait de reconoissance & de courage qui lui fait honeur. Créature du cardinal Volsey, il le combla d'honeurs & de témoignages de respect dans sa disgrace, lorsque tout le monde l'abandonoit ou l'accabloit. Il osa le défendre en public contre ses détracteurs, louer ses talens & son administration, contre laquelle il s'élevoit alors tant de plaintes ; il le reçut dans sa maison de campagne avec un éclat qui parvint jusqu'au terrible Henri VIII. Ce prince fit venir *Williams*, & lui demanda du ton d'un souverain irrité, pourquoi il avoit l'audace de recevoir chez lui un criminel d'état. *Non*, *sire*, répondit *Williams* sans s'émouvoir, *ce n'est point un criminel d'etat que j'ai reçu chez moi*, *c'est mon bienfaiteur*, *c'est mon protecteur*, *c'est l'homme à qui je dois tout* ; *vous me mépriseriez*, *sire*, *si j'en avois usé autrement*. Henri VIII n'avoit pas perdu tout sentiment de la vraie grandeur : *Puisque vous savez ainsi reconoître les bienfaits*, dit-il à *Williams*, *je veux aussi devenir votre bienfaiteur* : il le fit sur-le champ chevalier, & le nomma peu de temps après son conseiller privé.

WILLIS, (Thomas) (*hist. litt. mod.*) médecin anglois, l'un des premiers membres de la société royale de Londres, au temps de son institution. Il étoit né en 1622, à Gréat-Bedwin, dans le Comté de Wilt ; il étudioit à Oxford dans le temps de la guerre parlementaire contre Charles I ; il prit les armes pour ce prince avec plusieurs autres écoliers de cette université ; il se livra tout entier ensuite à l'étude & à la pratique de la médecine. Lorsque Charles II fut rétabli en 1660, il se ressouvint des services que *Willis* avoit rendus ou voulu rendre au roi son pere : il lui procura la chaire de philosophie naturele fondée par Guillaume Sedley. *Willis* mourut à Londres en 1675, ayant eu beaucoup à soufrir de ses ennemis & de ses envieux, dont les tracasseries empoisonerent sa vie & abrégerent ses jours. On a de lui un traité anglois, qui doit être d'un grand prix s'il remplit bien tout son titre : *Moyen sûr & facile pour préserver & guérir de la peste & de toute maladie contagieuse*. Cet ouvrage n'a paru qu'après sa mort, en 1690, & quoique composé en 1666, on ne le trouve pas dans le recueil de ses œuvres imprimées à Amsterdam, en 1682, en deux volumes in 4°. Les œuvres de ce recueil sont en latin, les médecins en font cas.

WILLUGHBEI ou WILLUGBY, (François) (*Hist. litt. mod.*) savant naturaliste anglois du dix-septieme siecle, souvent cité par M. de Buffon, est connu par deux bons ouvrages d'histoire naturele, qui ont été publiés, revus & corrigés par Ray, autre célebre naturaliste anglois. Ces deux traités sont : *Ornithologiæ libri tres*, Londres 1676, in-folio ; *De historia piscium libri quatuor*, Oxford, 1686, aussi in-folio.

WILLOUGHBY est aussi le nom d'un capitaine anglois, distingué dans les guerres de nation, en France, sous Charles VI & sous Charles VII, & puis, pendant les sept mois que dura le siége d'Orléans, ne cessa de se mesurer, ainsi que les Arondel, les Warwick, les Talbot, avec les braves du parti de Charles VII, les Dunois, les la Hire, les Saintrailles, les Culant, les Gaucourt. Dans la décadence générale des anglois en France, il fut défait à Saint-Célerin sur la Sarte. Il défendit quelque temps Paris, & en fut enfin chassé. Rien ne

pouvoit tenir, dit M. Hume, contre l'inclination vive qui entraînoit tous les françois à rentrer sous l'obéissance de leur souverain légitime; mais *Willoughby* acquit de la gloire, même dans ses disgraces.

WIMPHELINGE, (Jacques) (*hist. litt. mod.*) savant théologien & bel-esprit allemand, né à Scheleftat en 1450, prêchoit à Spire, en 1494, avec succès; il s'atacha ensuite à instruire de jeunes clercs à Heidelberg. Les augustins trouverent mauvais qu'il eût dit que saint Augustin n'avoit jamais été moine ou frere mendiant: la proposition étoit évidemment vraie, mais elle annonçoit peu de respect & de bienveillance pour les augustins & pour les mendians. Ce ridicule procès fut porté à Rome; mais le pape qui siégeoit alors (c'étoit Jules II) étoit occupé d'autres intérêts que ceux des moines & des mendians, il assoupit prudemment l'afaire. *Wimphelinge* mourut à Scheleftat, sa patrie, en 1528. Ses ouvrages ecclésiastiques sont, un catalogue des évêques de Strasbourg, un traité sur les hymnes, un traité de la pureté, *de integritate*, fort estimé. Ses ouvrages profanes sont, des poésies latines, un traité de l'éducation de la jeunesse, *libellus grammaticalis*, *rhetorica*, &c.

WIMPINA ou WYMPNA, (Conrad) (*hist. litt. mod.*) chanoine de la cathédrale de Brandebourg, fut le premier professeur de théologie dans la chaire fondée à Francfort, sur l'Oder, en 1506, par l'électeur de Brandebourg, il vit naître l'hérésie de Luther, & fut choisi pour la combatre. On a de lui différens traités théologiques, *de sectis*, *erroribus*, *ac schismatibus*, en trois volumes in-folio, *de divinatione*, aussi in-folio. Il a laissé de plus des ouvrages de belesprit, des harangues, des poésies, des épîtres. Mort en 1531.

WINCHELSEA, (Anne, comtesse de) (*Hist. litt. mod.*) dame d'honeur de la duchesse d'Yorck, depuis reine d'Angleterre, Marie d'Est, princesse de Modene, seconde femme de Jacques II. On a de cette comtesse de *Winchelsea*, morte en 1720, un recueil de poésies, publié de son vivant à Londres en 1713, où l'on distingue un *poëme sur la rate*.

WINCHESTER ou WINCHESTRE, ou WINCESTRE (Henri de Beaufort, cardinal de) (*Hist. d'Anglet.*) étoit fils légitime de Jean de Gaunt, duc de Lancastre, par conséquent il étoit frere du roi Henri IV, oncle du roi Henri V, & grand oncle du roi Henri VI. Henri V en mourant à trente quatre ans, au sein de ses prospérités, donna la régence de la France au duc de Bedfort, l'aîné de ses freres, & celle d'Angleterre au duc de Glocestre, un autre de ses freres; le cardinal de *Winchestre*, leur oncle, resté en Angleterre, y disputoit l'autorité au duc de Glocestre son neveu, & le duc & le cardinal étoient opposés l'un à l'autre sur tous les objets du gouvernement.

Zisca & les Hussites remplissoient alors la Bohême de troubles & d'erreurs. Le pape Martin V, publioit contre eux une croisade, il la publia sur-tout en Angleterre. On a cru que ce pape étant dans les intérêts de la France, n'avoit voulu que détourner vers un objet étranger l'argent & les troupes de l'Angleterre, pour favoriser par cette diversion le parti de Charles VII. Le duc de Glocestre & son oncle se diviserent sur cet article comme sur le reste: le cardinal fut pour la croisade, c'étoit assez pour que le duc de Glocestre y fût contraire; il jugeoit d'ailleurs que dans les conjonctures où l'on se trouvoit alors, les afaires de France devoient seules occuper la nation angloise. Cependant le pape & le cardinal de *Winchestre* l'emporterent pour la croisade; le parlement y donna son consentement; mais ce fut le duc de Glocestre qui finit par l'emporter, car le duc de Bedfort changea la destination de troupes levées pour la croisade; au lieu d'aller en Bohême, elles vinrent en France.

Le cardinal de *Winchestre* y vint aussi, il y étoit dans le temps du procès de Jeanne d'Arc, & il y prit beaucoup de part. Cette illustre infortunée, succombant à l'horreur de sa situation, & étant tombée dangereusement malade, le cardinal de *Winchestre* & le comte de Warwick lui donnerent deux médecins, auxquels ils recomanderent instament d'employer toutes les ressources de leur art pour empêcher qu'elle ne mourût de sa maladie, pour avoir la satisfaction de la voir brûler. (*Voyez* l'article Arc, (Jeanne d') dite *la Pucele d'Orléans*.) Après l'exécution on prit soin de faire jeter ses cendres dans la Seine, de peur qu'elles ne devinissent un objet de vénération pour le peuple.

Quand les anglois virent le duc de Bourgogne, leur allié, disposé à les quiter & à faire sa paix avec Charles VII, ils userent d'un stratagême, soit pour le retenir par les démonstrations d'une fausse confiance, soit pour avoir un reproche à lui faire sur sa défection qu'ils prévoyoient. Ils lui donnerent des pouvoirs pour traiter en leur nom, comme s'ils eussent remis leurs intérêts entre ses mains, mais c'étoit le cardinal de *Winchestre*, chef des plénipotentiaires anglois, qui avoit seul le secret de la negociation.

Cependant en Angleterre la maison d'Yorck étoit dans l'attente d'une revolution favorable pour elle; tout paroissoit y tendre, & les divisions de la maison de Lancastre y préparoient depuis long temps. Le duc de Glocestre & le cardinal de *Winchestre*, son oncle, n'avoient cessé de troubler par leurs quereles le conseil de régence établi en Angleterre; ils s'étoient plus d'une fois accusés l'un l'autre de trahison dans divers parlemens, & quoique ces accusations eussent toujours été jugées frivoles, le

cardinal avoit plus d'une fois pris la précaution de se faire acorder par le roi Henri VI, alors enfant, & qui fut superstitieux toute sa vie, un pardon indéfini de toutes les atteintes qu'il pouvoit avoir portées aux loix. Ce même cardinal n'ayant pu, par les espions dont il entouroit le duc de Glocestre, acquérir contre ce prince la moindre preuve d'un crime d'état, voulut le pousser à bout, en couvrant d'opprobre la duchesse sa femme; elle aimoit la magie & consultoit des négromanciens; on l'accusa d'avoir envoûté le roi, folie qui, pour être ridicule, n'en eût pas été moins criminele; la duchesse expliqua toutes ses relations avec les magiciens, par le désir de trouver des philtres pour ranimer la tendresse de son mari; condamnée par un tribunal très suspect de partialité, elle subit toute l'humiliation de la pénitence publique, & toute la rigueur d'une prison perpétuele, après avoir été pendant trois jours traînée nuds pieds & tête nue, une torche à la main, dans les rues de Londres, à la vue de tout le peuple, depuis la prison, jusqu'à l'église de Saint-Paul. Telle fut la destinée de la tante du roi.

Les ennemis du duc de Glocestres s'étoient flatés que le ressentiment d'un tel ouvrage le jeteroit dans la révolte; il fut triompher de lui-même pour triompher d'eux, sa fidélité resta inviolable.

Ces divisions avoient l'influence la plus sensible sur les afaires du continent. Le cardinal & le duc se partageoient sur les intérêts généraux de la nation, comme sur ceux de leur ambition particuliere. Le duc de Glocestre ne respiroit que la guerre, & ce qu'il appeloit la gloire du nom anglois; le cardinal de *Winchestre* étoit pour la France & pour la paix. Le duc avoit voulu marier Henri VI avec une fille du comte d'Armagnac; le cardinal avoit fait conclure le mariage du roi avec Marguerite d'Anjou, & en faveur de ce mariage l'Angleterre, au lieu d'exiger une dot, avoit cédé la province du Maine à Charles d'Anjou, oncle de la princesse. L'implacable Marguerite d'Anjou ne pardona jamais au duc de Glocestre l'opposition qu'il avoit mise à son mariage; elle ariva en Angleterre, ennemie du parti de Glocestre & protectrice de celui de *Winchestre*. Le jeune Suffolck, de qui le cardinal s'étoit servi pour négocier ce mariage, devint le favori de la reine.

Voyez à l'article Anjou (Marguerite d') la mort de ce malheureux duc de Glocestre, qui paroît avoir été l'ouvrage de cette reine & de ses favoris. Le peuple qui aimoit le duc de Glocestre, & qui ne l'appeloit que le bon duc Humfroi, le plaignit, voulut le venger, & depuis ce moment la paix n'habita plus en Angleterre. Le cardinal de *Winchestre* suivit de près son ennemi au tombeau. Il mourut à Winchestre en 1447: c'étoit lui qui avoit couroné Henri VI, roi de France, dans l'église de Notre-Dame de Paris. Il étoit grand chancelier d'Angleterre.

WINCKELMANN. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux écrivains, dont l'un sur-tout est très-célebre.

Le premier (Jean *Winckelmann*) né à Hambourg dans la Hesse, est auteur de commentaires sur l'écriture sainte, & d'ouvrages polémiques qu'on ne lit plus. Mort en 1626.

Le second, nommé aussi Jean, est le fameux abbé *Winckelmann*, savant antiquaire, amateur sensible des arts. Son *Histoire de l'art chez les anciens*, qui a été traduite de l'allemand en françois, & publiée en 1766, en deux volumes *in* 8°. avec figures, est un des meilleurs ouvrages qui aient été faits sur les arts du dessin, elle eut le plus grand succès en Allemagne, en Angleterre, en Hollande. Par-tout *Winckelmann* venoit de jouir de sa gloire; l'empereur & l'impératrice-reine lui avoient fait à Vienne l'acueil le plus distingué, lorsqu'il fut assassiné à Trieste en 1767, par un voleur qui se donnoit pour connoisseur en médailles & en antiquités, & auquel *Winckelmann*, homme plein de confiance & de franchise, avoit imprudemment laissé voir une grande quantité de médailles d'or & d'argent. Il étoit alors occupé à revoir son ouvrage, pour en donner une nouvele édition, l'assassin le surprit pendant qu'il y travailloit, & son manuscrit fut teint de son sang. C'est sur ce manuscrit, laissé dans cet état par l'auteur, qu'on a donné en 1776, à Vienne, *in*-4°., une édition très-augmentée de cet ouvrage. L'abbé *Winckelmann* étoit président des antiquités à Rome, il étoit de la société royale de Londres, de l'académie de peinture de Saint-Luc à Rome, de l'académie Étrusque de Cortone.

WINSLOW, (Jacques-Bénigne) (*Hist. Litt. mod.*) célebre anatomiste, & l'un des plus honêtes & des meilleurs hommes du monde, étoit danois, & petit-neveu du fameux Sténon, qui étant né comme lui luthérien, fut comme lui converti par M. Bossuet, & qui étant devenu très-zélé pour la religion qu'il avoit embrassée, fut fait évêque *in partibus* par le pape Innocent XII, & son vicaire apostolique dans tout le nord. Sténon étoit aussi comme son neveu *Winslow* un très-habile anatomiste, & on a de lui un excellent *Discours sur l'anatomie du cerveau*.

M. *Winslow* étoit né en 1669, à Odenzée dans la Fionie; il étoit fils d'un ministre luthérien M. *Winslow*, déja formé par Sténon dans l'anatomie, vint à Paris où il prit les leçons de M. Duverney, & devint M. *Winslow* tout entier. Sa réputation fut bientôt égale à celle de ses maîtres. Ayant abjuré la religion luthériene, il se fixa parmi nous, & fut un des plus

illustres conquêtes que Bossuet eût faites à la foi catholique. La faculté de médecine de Paris, l'académie des sciences s'empresserent de l'adopter; il fut démonstrateur d'anatomie au jardin du roi, interprete de la langue teutonique à la bibliotheque du roi. On a de lui plusieurs savans mémoires dans le recueil de l'académie des sciences, & de plus un *cours d'anatomie*, *une exposition anatomique du corps humain*; une dissertation sur l'incertitude des signes de la mort, matiere éfrayante, & digne de l'attention de tous les gouvernemens; une lettre sur la maladie des os, des remarques sur la machoire.

M. *Winslow*, après avoir joui long-temps d'une gloire paisible & peu enviée, parce que sa modestie & sa douceur délarmoient l'envie, mourut en 1660, à 91 ans.

WINTER, (George-Simon) (*Hist. litt. mod.*) écuyer allemand, très-habile dans son art, est auteur de deux ouvrages estimés sur l'équitation, dont l'un a pour titre: *Tractatio nova de re equaria*; l'autre: *Eques peritus & hippiator expertus*. Il vivoit & travailloit dans le 17e. siecle.

WION, (Arnould) (*Hist. litt. mod*) bénédictin du mont Cassin, né à Douai en 1554. Pendant les guerres civiles de religion il se retira en Italie, & fut reçu parmi les Bénédictins de Ste. Justine de Padoue. Ce savant ne cherchoit point dans ses livres l'instruction, mais la preuve de ses opinions & de ses paradoxes. Il est l'auteur de la généalogie des Anicius, famille romaine, dont il lui plaisoit de faire descendre d'un côté Saint Benoit, de l'autre la maison d'Autriche. Il a été réfuté, plus qu'il ne méritoit de l'être, par Richard Strein, *Strinius*, baron de Schwarzenow en Autriche, bibliothécaire & surintendant des finances de l'empereur. Le même *Wion* a composé sous le titre de *Lignum vitæ*, une histoire des hommes illustres de son ordre, & c'est là que se trouvent & qu'ont paru pour la premiere fois en 1595, ces fameuses prédictions sur les élections des papes futurs, prédictions attribuées à Saint Malachie, archevêque d'Armagh en Irlande, au 12e. siecle. Ces prédictions, comme on sait, consistent à caractériser par un trait tous les papes qui doivent être élus dans la succession des siecles. Ces traits sont justes & frapans, à partir du temps de Saint Malachie, jusqu'à l'époque de 1595. Ils sont faux, ou vagues ou inexplicables depuis cette même époque, à la réserve d'un ou deux, où le hazard a fait rencontrer quelques raports assez singuliers.

WIRSUNGUS ou WIRSUNGIUS, (Jean-George) (*Hist. litt. mod*) bavarois, professeur d'anatomie à Padoue, découvrit, en 1642, le *conduit pancréatique*. Un italien qu'on croit avoir été l'instrument des envieux que le mérite de cet anatomiste lui suscitoit, le tua d'un coup de pistolet dans son cabinet, pendant qu'il étoit livré entiérement à l'étude. Il n'avoit pas encore eu le temps de publier aucun de ses ouvrages, & c'étoit peut-être cette publication que l'envie vouloit prévenir: quoi qu'il en soit, il n'en a pas moins eu l'honeur de sa découverte, mais il en a peu joui personélement.

WISCHER ou WISSCHER. (*Hist. mod.*) (Corneille & Jean son frere, & Lambert & Nicolas *Wischer*, de la même famille, dessinateurs & graveurs hollandois au 17e. siecle, ont gravé d'après Berghem & Wauwermans, & d'autres peintre flamands. Corneille *Wischer* est le plus célebre d'entre eux.

WISSOWATIUS (André) (*Hist. litt. mod.*) Né en 1608 à Philippovie dans la Lithuanie, étoit petit-fils, par sa mere, de l'hérésiarque Fauste Socin. Héritier des opinions théologiques de son aïeul, il les répandit avec zele dans le cours de ses voyages en France, en Hollande, en Angleterre. De retour en Pologne il s'atacha plus que jamais à y étendre le socinianisme. Chassé de Pologne par l'arrêt qui proscrivoit en 1658 les unitaires ou sociniens, il se retira en Hollande; il y travailla à l'édition de la *Bibliotheque des freres polonois*, qu'il publia en 9 volumes *in-folio*. On a encore de lui, parmi beaucoup d'autres ouvrages théologiques & polémiques, un traité intitulé: *Religio rationalis, seu de rationis judicio in controversiis etiam theologicis ac religiosis adhibendo, tractatus*. *Wissowatius* mourut en Hollande en 1668.

WIT ou WITT, (Jean & Corneille de) (*Hist de Hollande.*) martyrs illustres de la liberté de leur pays, étoient fils de Jacob de *Wtt*, bourgmestre de Dordrecht. Jean de *Witt* qui, après s'être livré à l'étude des plus importantes sciences, & avoir beaucoup voyagé pour s'y perfectioner, s'étoit élevé de grade en grade, jusqu'à l'emploi de pensionaire de Hollande, fut pour le prince d'Orange, Guillaume III, ce que Barne-Welt avoit été pour le prince Maurice. Il avoit en quelque sorte présidé à son éducation, & avoit pris un soin particulier de le faire instruire dans la politique, croyant, dit Burnet, que l'intérêt public demandoit qu'on rendît ce prince propre à gouverner, mais en le rendant propre à gouverner, ne lui inspiroit on pas le désir de gouverner, & l'étude de la politique n'est-elle pas aussi l'école de l'ambition? il y avoit alors deux partis dans la république; celui de la monarchie, favorable à la maison d'Orange, & celui de la liberté, contraire aux desseins de cette maison: les de *Witt* étoient à la tête du parti de la liberté, & Jean de *Witt*, en cultivant dans le prince d'Orange les talens propres au gouvernement, ne désiroit pas sans doute qu'il pût un jour en faire usage; mais, prévoyant tous les cas, & en particulier celui où ce qu'il regardoit comme le malheur de la république, mettroit le prince d'Oran-

ge à la tête des afaires, comme ses prédécesseurs, il vouloit qu'alors le prince d'Orange, par un gouvernement sage & doux, pût consoler la république de la perte de sa liberté. C'étoit dans cette vue seulement qu'il le faisoit instruire avec tant de soin; il en reçut de Guillaume III la même récompense que Barne-Welt avoit reçue des soins qu'il s'étoit donnés pour l'éducation de Maurice, c'est-à-dire que Maurice & Guillaume firent périr leur bienfaiteurs. Le parti d'Orange se donnoit de grands mouvemens pour élever au stathoudérat le prince d'Orange, encore dans l'enfance; le parti républicain avoit fait abroger solemnélemenet le stathoudérat, avec défenses de le rétablir jamais; en conséquence les de *Witt* s'opposoient de tout leur pouvoir au rétablissement de cette dignité. Le parti contraire employa contre les de *Witt* jusqu'à l'assassinat. Le grand pensionaire se vit tout à coup ataqué par quatre assassins, dont un seulement fut pris & puni. Jean de *Witt*, pour n'être plus exposé à de pareilles fureurs, demanda sa retraite, & l'obtint. La guerre que la France fit à la Hollande en 1672, servit les desseins des partisans de la maison d'Orange, on demanda plus hautement que jamais un stathouder; le rétablissement de cette dignité parut alors la seule ressource qui restât à cette république, accâblée par les armes de Louis XIV; Guillaume fut élu, & ce même parti d'Orange qui avoit fait assassiner Jean de *Witt*, accusa Corneille de *Witt*, son frere, d'avoir voulu faire assassiner le prince d'Orange; Corneille fut emprisoné à la Haye, on lui fit son procès, on ne put le convaincre de rien, on le condamna cependant au banissement; mais ceux qui avoient assassiné Jean de *Witt*, & qui vraisemblablement calomnioient alors Corneille, avoient à leur disposition toutes les ressources du crime; ils connoissoient & savoient manier les ressorts secrets qui font mouvoir la populace aveugle & effrénée; celle-ci se jeta sur les deux freres de *Witt*, au moment où l'on faisoit sortir Corneille de prison pour exécuter la sentence de banissement, elle les massacra, & exerça sur leurs corps déchirés tous ces outrages, toutes ces horreurs qui lui ont été familieres dans tous les temps, dans tous les pays.

Jean de *Witt* avoit gouverné l'état pendant dix-neuf ans avec sagesse & avec vertu; Corneille avoit servi avec valeur & avec fidélité. Le grand pensionaire, magistrat vraiment populaire, vivoit de la maniere la plus conforme à la frugalité, à la modestie de sa nation. Pourquoi, en effet, dans une république, qui doit prendre les mœurs de la pauvreté, le magistrat affecteroit-il un faste royal? Sa représentation est dans son autorité, non dans son luxe, & la plupart des républiques devant leur établissement à la haine de luxe des monarchies & des désordres que ce luxe entraîne; c'est une grande inconséquence d'environer de faste & de luxe un magistrat populaire, & de lui permettre ou de lui prescrire ce que l'on condamnoit dans les ministres des rois. Jean de *Witt* n'avoit qu'un laquais & une servante; il marchoit à pied dans les rues de la Haye, mais il faisoit respecter & craindre sa nation, & dans les négociations de l'Europe, son nom étoit compté parmi ceux des puissans rois. Homme infatigable dans le travail, plein d'ordre, de sagesse, d'industrie dans les afaires; excellent citoyen, grand politique, sur-tout grand ami de la paix, & c'est ce qui le perdit, lorsque le prince d'Orange, qui vouloit s'illustrer par la guerre, l'eut emporté sur lui.

Ce même de *Witt*, quand la guerre avoit été, ou lui avoit paru nécessaire, l'avoit soutenue avec courage & activité. Sa promptitude à réparer des flotes ruinées dans les combats, avoit souvent été admirée, & ne redoutant pas plus les dangers que les travaux, on l'avoit vu plusieurs fois, sur ces mêmes flotes, s'exposer aux coups, donner l'exemple aux chefs & aux soldats, & les animer à la défense de la république.

C'étoit d'ailleurs le plus grand calculateur de son temps. " Persone, dit Burnet, n'employa jamais mieux que lui l'algebre à toutes les afaires du commerce. Ignorant dans l'histoire moderne & dans le cérémonial des cours; il faisoit des fautes dans ce genre, mais il n'en faisoit gueres que de ce genre.„ Les secrets & les projets de tous les princes, disoit-il, me sont révélés, car leurs intérêts me sont connus. Cette regle n'est cependant pas infaillible, car les princes peuvent ignorer ou méconnoître leurs vrais intérêts, & la république de Venise pensa être perdue, en 1509, pour avoir trop bien raisoné; & (pour n'avoir pas voulu croire à la ligue de Cambray, parce qu'elle étoit absolument contraire aux intérêts de toutes les puissances qui l'avoient formée.

On a de Jean de Vitt, des négociations & des mémoires. Sa vie, en deux volumes *in*-12, a été publiée à Utrecht en 1709.

WITASSE, (Charles) (*Hist. litt. mod.*) né à Chauny dans le diocése de Noyon en 1660, fut professeur royal en théologie à Paris, & passa pour un théologien distingué. Il remplissoit sa chaire avec honeur & avec un grand concours de disciples, depuis l'année 1696, lorsque la bulle *Unigenitus* vint alumer le guerre dans l'université, sur-tout dans la faculté de théologie; son opposition à cette bulle le fit exiler à Noyon, il prit la fuite, & ne reparut qu'après la mort de Louis XIV. Ce ne fut pas pour long-temps, il mourut d'apoplexie en 1716, peu après son retour. C'est à *Witasse* qu'est dû l'établissement de la maison ou hospice des prêtres de Saint François de Sales, où les pauvres

curés & les prêtres invalides, sur-tout du diocèse de Paris, trouvent une retraite & une subsistance honête. Le cardinal de Noailles entra dans ces vues charitables avec toute le zele qu'elles devoient naturélement inspirer à ce vertueux prélat. Lorsqu'il demanda des lettres-patentes pour cette fondation à Louis XIV, qui avoit fait alors ce noble établissement des invalides, " il est bien juste, dit ce prince, " que mes soldats ayant une retraite, ceux de Jesus-Christ n'en manquent pas,,.

Une partie des traités théologiques que *Witasse* avoit dictés en Sorbone, a été imprimée, & ces traités sont estimés comme de bons ouvrages de théologie scholastique. On a de lui encore plusieurs lettres sur la pâque, & il fit, à la sollicitation du parlement de Paris, un examen critique de l'édition des conciles du pere Hardouin.

WITIKIND, (*Hist. d'Allem.*) digne rival de Charlemagne par les talens, par la valeur, par les vertus. Cet homme, aussi éloquent que brave, ne cessoit d'animer les Saxons, ses compatriotes, à la défense de leur pays. Non content d'errer dans toutes les peuplades des Saxons pour les remplir de son esprit, sa politique s'étendoit jusqu'aux puissances étrangeres, chose peu commune alors: il cherchoit par-tout à susciter des ennemis à la France. Charlemagne ayant forcé les Saxons à recevoir le baptême, affectoit de regarder la réunion des deux peuples comme consommée par l'unité de foi & de culte; en conséquence les Saxons furent appelés aux délibérations communes, ils furent invités à l'assemblée du champ de Mai, de 777, qui devoit se tenir pour cette raison à Paderborn, dans leur propre pays, on espéroit peu qu'ils s'y trouvassent, & ce fut pour les françois une surprise agréable d'y voir ariver les différentes peuplades des Saxons, conduites par leurs chefs, à la réserve d'un seul; mais ce seul chef étoit tout, c'étoit *Witikind*. Tandis que Charlemagne à l'assemblée de Paderborn, imposoit des loix à la Saxe, & faisoit donner le baptême à ceux des Saxons qui ne l'avoient pas encore reçu, *Witikind* alla porter sa haîne & sa douleur à la cour de Sigéfroi son ami, roi des danois ou normands.

En 778, pendant que Charlemagne étoit occupé en Espagne à rétablir Ibinalarabi sur le trône de Saragosse, pendant qu'il essuyoit à Roncevaux le seul échec qu'il ait jamais reçu en persone, pendant qu'il s'en vengeoit glorieusement par la défaite du duc de Gascogne, *Witikind* revient de Danemark, il parle à ses compatriotes, & bientôt tout la Saxe est en armes; ils adoptent sa haîne, ils respirent la vengeance, ils relevent leurs idoles, ils renversent les forts mal défendus & trop peu nombreux que Charlemagne avoit crus suffisans pour les contenir; ils reprenent tout le pays situé entre le Veser & le Rhin.

Les Saxons ne songeoit plus qu'à terminer la campagne, ils passoient à gué la petite riviere, nommée l'Eder, près d'un village nommé Lihési, prés des confins de la Hesse, lorsque les françois, qu'ils croyoient fort éloignés, parurent & les ataquerent au milieu même de la riviere. Une partie des Saxons fut noyée, le reste taillé en pieces ou mis en fuite. L'année suivante, Charlemagne en persone gâgna contre *Witikind* une grande bataille, dans un lieu appelé Bucholt, sur les bords de la Lippe; *Witikind* fut obligé de retourner dans son asyle auprès de son ami Sigéfroi, & les Saxons eurent recours de nouveau à la clémence du vainqueur; cette clémence fut de les obliger, sous peine de mort, à recevoir le baptême.

Aprés avoir passé dans leur pays toute l'année 779, & une partie de l'année 780, à consommer l'ouvrage de leur conversion, Charlemagne s'éloigna & *Witikind* revint. *Witikind* gouvernoit les Saxons par l'éloquence & par l'amour, Charlemagne par la force & par la terreur.

En 782, la Saxe se révolta de nouveau; Charlemagne occupé ailleurs, y envoya deux armées qui devoient se concerter dans leurs opération & qui ne se concerterent point, parce que les chefs étoient divisés. *Witikind* reconut d'abord, & à une ataque faite mal à propos & à la maniere dont elle fut faite, qu'il avoit afaire à des hommes imprudens: profitant habilement de leurs fautes, & déployant contre eux ce génie qui n'étoit terrassé que par celui de Charlemagne, il remporta la victoire la plus complete; les François furent mis en déroute & taillés en pieces, aprés avoir perdu tous leurs plus braves capitaines. Cette bataille mémorable, & où *Witikind* acquit tant de gloire, se livra au pied du Mont-Sintal, prés du Veser.

Charlemagne ne voulut confier qu'à lui-même le soin de sa vengeance; il accourt dans la Saxe: à sa vue, les Saxons oublierent leur victoire, ils se sentirent vaincus & demanderent grâce; *Witikind* prit la fuite, & les Saxons, parce qu'il étoit absent, n'accuserent que lui de leur révolte; mais Charlemagne irrité vouloit des victimes présentes; il se fit remettre quatre mille cinq cents des principaux d'entr'eux, & de ceux qu'il jugea les plus coupables, & il les fit tous décapiter. Les Saxons désarmés entouroient l'échafaud, & étoient entourés euxmêmes par les François en armes. Leurs regards furent souillés de cet afreux spectacle, qui réunissoit l'appareil d'un supplice, & l'horreur d'un massacre public; ils furent obligés de renfermer dans le fond de leur cœur la rage & la douleur dont ils étoient pénétrés.

Charlemagne, ne doutoit pas que cette horrible exécution ne lui répondit pour toujours de la fidélité des Saxons; il ne tint qu'à lui

de reconoître toute l'inefficacité de la violence. Jamais les Saxons n'avoient été si turbulens, si ennemis du christianisme & de la France. *Witikind*, revint en 783, leur demander comment ils avoient pu soutenir la vue du supplice de leurs compatriotes, de leur freres; comment ils n'avoient pas renversé l'échafaud, égorgé les boureaux, & si la vie étoit un si grand bien qu'elle méritât d'être rachetée par un tel opprobre? Leur réponse fut de le suivre, & de se précipiter de nouveau avec lui dans le péril & dans la mort. Albion, un des principaux chefs de Saxons, digne lieutenant de *Witikind*, comme lui plein de talens, de valeur & de ressources, comme lui ennemi des François & de la servitude, associa son nom au grand nom de *Witikind*: ils succomberent tous deux sous Charlemagne. En 784 & 785, les Saxons perdirent contre ce prince deux grandes batailles, mais chaque fois ils disputerent la victoire, & leur désespoir enfanta aussi-tôt des armées nouveles: ils en perdirent contre Charles, l'aîné, des fils légitimes de Charlemagne, âgé alors de douze ans, une troisieme, après laquelle ils ne reparurent plus en bataille rangée.

Mais ils ne se soumirent point. À la guerre de plaine, ils substituerent une guerre de montagnes; ils se dispersoient par pelorons, que *Witikind* & Albion rassembloient quelquefois, & qui tenoient continuélement les François en alarme. Charlemagne employa plusieurs années à les chercher, à les poursuivre dans leurs retraites inaccessibles, à courir par-tout sur leurs traces, à jeter parmi ceux des semences de discorde, à profiter de la jalousie, que la gloire de *Witikind* & d'Albion inspiroit aux autres chefs pour attirer ceux-ci dans son parti; mais enfin n'écoutant plus que la générosité qui lui étoit naturele, & qui donne toujours de meilleurs conseils que la politique, il s'adressa directement à ses illustres ennemis, *Witikind* & Albion; il entreprit de changer leurs cœurs & de désarmer leur haine par des procédés nobles, de traiter avec eux comme un grand homme traite avec de braves gens qu'il a eu la gloire de vaincre; il leur prodiga ces égards & ces honeurs qui peuvent seuls flater le grandes âmes; il leur fit sentir les douceurs de la vie civile, les charmes de la paix, la sainteté du christianisme qui tend à faire de tous les hommes un peuple de freres; enfin *Witikind* & Albion sentirent qu'ils devoient se confier à Charlemagne, & ce prince ayant été rapelé en France par quelques afaires, ils vinrent, en 786, le trouver au milieu de ses états a Attigny-sur-Aîne, où ils reçurent le baptême, ainsi qu'une foule de Saxons qu'ils menoient à leur suite; ils donnerent à tous l'exemple d'embrasser sincérement le christianisme, & d'y rester constament atachés; & ils se piquerent toujours dans la suite de seconder les soins de Charlemagne pour la conversion des Saxons.

Witikind fut tué vers l'an 790 par Gérold, duc de Suabe.

WITIKIND, WITUKIND ou WITEKINDE, est aussi le nom d'un bénedictin de l'abaye de Corbie sur le Veser, qui vivoit au dixieme siecle, des ouvrages duquel il ne nous reste que l'histoire des Othons, publiée par Meibomius, sous ce titre: *annales de gestis Othonum*, dans le recueil des historiens d'Allemagne.

WITSEN, (Nicolas) (*hist. litt. mod.*) savant hollandois du dix-septieme siecle, s'enrichit par le commerce, se distingua dans la magistrature d'Amsterdam, & se fit un nom dans les lettres par un savant traité sur *l'architecture navales des anciens*.

WITSIUS, (Herman) (*Hist. litt. mod.*) savant protestant, né à Enckuysen dans la Nort-Hollande en 1626, professeur de théologie à Franeker, à Utrecht, à Leyde, mourut dans cette derniere ville en 1708. Il est auteur des ouvrages suivans: *Historia hierosolymitana. Ægyptiaca & Decaphylon, cum Diatriba de Legione fulminatrice Christianorum*. Il fait voir dans cet ouvrage que le Juifs n'ont emprunté des égyptiens leurs loix & leurs cérémonies, comme l'avoient pretendu Spencer & Marsham. On a encore de *Witsius*, *Miscellaneorum sacrorum libri duo*. *Maletemata Leydensia*, tous ouvrages savans.

WITTÉNAGÉMONT, s. m. (*Hist. d'Angl.*) c'étoit le parlement des anciens saxons, selon Guillaume de Malmesbury, & le savant Cambden. Le *Witténa-gémot* étoit l'assemblée générale du sénat & du peuple. Le chevalier Spelman l'appele le conseil général du clergé & du peuple, *commune concilium tam cleri quam populi*. C'étoit dans cette assemblée que résidoit la souveraine autorité de faire, d'abroger, d'interpréter les loix, & généralement de régler tout ce qui avoit raport a la sûreté & au bien de l'état. Dans le *witténa-gémot* qui se tint à Calcuth, il fut ordoné par l'archevêque, les évêques, les abbés, le ducs du pays *& populo terræ*, que les rois seroient élus par les prêtres & les anciens du peuple: *ut reges a sacerdotibus, & senioribus populi eligantur*; ce fut par eux, que Offa, Ina, & autres furent déclarés rois. Alfred reconoît dans son testament, qu'il tient d'eux la courone, *quam*, dit-il, *Deus & principes cum senioribus populi, misericorditer & benigne dederant*. Edgar fut élu par le peuple, ensuite déposé, & finalement rétabli dans l'assemblée générale de toute la nation, qu'on nommoit le *witténa-gémot*.

WITTICHIUS, (Christophe) (*Hist. litt. mod.*) savant allemand, professeur de mathématiques, puis de théologie à Herborn, à Duisbourg, à Nimegue, à Leyde, a écrit contre Spinosa, il a cherché à concilier les principes philosophiques de Descartes avec la théologie, dans

dans un ouvrage intitulé : *consensus veritatis*. Il étoit conciliateur & ami de la paix, & l'on a de lui un livre intitulé : *theologia pacifica*. *Wittichius* est un des théologiens protestans les plus modérés que sa secte ait produits. Né à Brieg dans la Basse-Silésie en 1625. Mort à Leyde en 1687.

WOLDIKE, (Marc) (*Hist. litt. mod.*) savant Danois, professeur de théologie à Copenhague, a traduit en latin des traités de Moyse Maimonides sur les viandes défendues, & divers chapitres du Talmud de Jérusalem, & du Talmud de Babylone. Il est auteur aussi de quelques traités de controverse. Né en 1699, à Sommersted en Danemarck, mort en 1750, à Copenhague.

WOLFF, (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom d'un savant philosophe & d'un littérateur. Le premier sur-tout est célebre.

1°. J. Christiern de *Wolff*, (Wolfius) né à Bresslau en 1679, étoit fils d'un brasseur, homme de lettres, qui lui donna & lui procura une bonne éducation. Il se distingua dans différentes universités, d'abord par ses études, ensuite par le talent d'enseigner, il s'annonça en 1703, à Leipsick par une dissertation sur la maniere d'enseigner la philosophie, ouvrage où il modifioit la méthode de Descartes par des idées qui lui étoient particulieres & qui étoient d'un penseur. Il fut fait en 1707, professeur de mathématiques dans l'université de Hall. On y goûta beaucoup, & ses enseignemens & sa maniere d'enseigner. Ses succès, quelques grâces qu'il reçut de la cour de Berlin, des distinctions glorieuses dont plusieurs souverains l'honorerent, avertirent l'envie & lui attirerent des persécutions. Les théologiens de Hall s'éleverent contre lui au sujet d'un discours sur la morale des Chinois que *Wolff* prononça en 1721, & où il discuta les dogmes des Confucius. La faculté de théologie de Hall, en prit occasion d'examiner tous les écrits de *Wolff* dans un esprit critique, & avec le dessein formé de le constituer hérétique. *Wolff* ne s'abandona pas, mais il se défendit avec de trop de chaleur, & avec des armes qu'il eût fallu laisser aux intrigans ; il porta ses plaintes contre ses adversaires au conseil académique, & sans doute à la cour. Il en résulta un ordre de laisser *Wolff* en paix, & une défense à qui que ce fût de rien écrire contre lui. C'étoit aller beaucoup trop loin, & nuire à celui qu'on vouloit protéger. Cette défense avoit quelque chose de tyrannique, & celui qu'on devoit naturélement soupçoner de l'avoir sollicitée avoit trop l'air de craindre la discussion ; aussi ses ennemis écrivirent contre lui, & même à la cour. Les théologiens redoublerent leurs écrits & se firent entendre, la cour passa par toutes les tergiversations qui lui sont ordinaires, toutes le fois qu'elle veut se mêler des quereles des théologiens.

Après avoir eu le mérite de protéger un philosophe persécuté, la cour eut la foiblesse de le persécuter elle-même ; le 15 novembre 1723, elle envoya ordre à *Wolff* de sortir de Hall & des états du roi de Prusse dans l'espace de 24 heures, sous les peines les plus rigoureuses. Le roi qui régnoit alors en Prusse, étoit le pere de ce Charles-Frédéric si célebre par ses talens pour la guerre & pour le gouvernement. Il étoit alors prince royal de Prusse ; & fut indigné de la persécution que des théologiens scholastiques suscitoient à un philosophe, parce que celui-ci étoit moins scholastique qu'eux. *Wolff* dans l'oppression en fut plus intéressant & en parut plus grand ; ce fut alors sur tout que les souverains qui aimoient ou qui feignoient d'aimer les lettres, s'empresserent de lui prodiguer des marques d'estime ; le Landgrave de Hesse-Cassel lui donna une forte pension avec le titre de son conseiller aulique ; le roi de Suede le nomma aussi conseiller de régence. En 1725, il fut déclaré professeur honoraire de l'académie des sciences de Pétersburg, dont on lui offrit aussi la présidence qu'il refusa pour se fixer à Marpourg où l'atachoient les bienfaits du Landgrave de Hesse ; en 1733, il fut associé à l'académie des sciences de Paris ; dans cette même année, le roi de Prusse, guéri de ses préventions contre lui, soit par le prince royal son fils, soit par ceux que ce prince crut plus propres que lui à persuader le roi, & qu'il eut l'adresse de mettre à sa place dans cette négociation, le roi de Prusse voulut réparer ses torts, & rendre à son université de Hall l'ornement dont il l'avoit privée, *Wolff* fut inflexibile, il ne voulut plus commettre sa philosophie avec la haine théologique & les préventions royales.

Le même roi fit une seconde tentative en 1739, avec aussi peu de succès ; mais lorsque le prince royal de Prusse, bienfaiteur, disciple & ami de *Wolff*. & sinon philosophe, du moins ami de la philosophie, fut parvenu au trône, le 31 mai 1740, *Wolff* rapelé par ce prince à Hall en 1741, avec les titres de conseiller privé, de vice-chancelier, de professeur du droit de la nature & des gens, & avec l'assurance d'une protection si respectable, *Wolff* se rendit aux bontés d'un roi que la nature sembloit avoir formé tout exprès pour lui, & ne lui opposa point cette phrase un peu fiere avec laquelle il repoussa les offres de plus d'un souverain : *je n'ai besoin de rien*. Le nouveau roi de Prusse, ajoutant toujours à ses bienfaits, le fit peu de temps après Chancelier de l'université.

L'électeur de Baviere étant vicaire de l'Empire après la mort de Charles VI, avant d'être lui-même élu empereur, se fit un plaisir de créer *Wolff* baron de l'empire, & de le surprendre par cette grâce absolument inattendue. Le baron de *Wolff* jouissoit de sa gloire & du fruit de ses travaux, il étoit illustre heureux. De

fréquentes ataques de goute, grand obstacle au bonheur, le conduisirent par degrés au marasme & à la mort. Il mourut le 9 avril 1754, ayant vu son roi acquérir une gloire plus éclatante, mais moins pure que la siene.

Wolff n'étoit pas un simple professeur de philosophie, c'étoit un philosophe ou plutôt un sage. La paisible douceur de son âme ne fut jamais altérée ni par l'adversité ni même par la prospérité; il vit d'un œil presque égal les honeurs, les disgraces, la santé, la maladie. Sa conduite à l'égard de ses ennemis & de ses persécuteurs fut presque toujours modérée, quelquefois même généreuse. Ses mœurs étoient simples & modestes; il étoit content de tout, vivoit sobrement, mangeoit peu, ne buvoit jamais de vin, & sembloit n'avoir gueres donné occasion à la goute qui le tua.

On ne peut pas dire qu'il ait fait de grandes révolutions dans la philosophie ni dans la maniere de philosopher, mais il a tiré un grand parti de celle qu'il a trovée établie, & si son nom est audessous de celui de Leibnitz, il est presque à côté. Il a étendu à la pratique de la philosophie la méthode que Descartes avoit bornée aux spéculations, il a en quelque sorte continué Descartes en partant du point où ce philosophe s'étoit arrêté; il a systématisé les connoissances philosophiques; il en a formé un tout, un ensemble où l'on procede de principes en conséquences, & où toutes les propositions s'enchainent & ses déduisent les unes des autres comme dans la géométrie. Le grand défaut de *Wolff* est la prolixité; il a fallu & il faudroit encore abréger ses ouvrages pour les rendre utiles, car les savans devroient bien se persuader que ce qui n'est point lu ne sert à rien.

On a fait de sa logique *in* 4°., un abrégé *in*-8°, traduit par M. Deschamps & plusieurs fois imprimé sous le titre de *pensés sur les forces de l'entendement humain*. Il a lui-même abrégé son *jus naturæ* & son *jus gentium*; il a fait de ces deux ouvrages ses *institutiones juris naturæ gentium*; & M. Formey, auteur encore trop prolixe en a donné en 1758, un autre abrégé, en françois, sous ce titre, *principes du droit de la nature & des gens*, en 3 volumes *in*-12. Son cours de mathématiques, ouvrage le plus complet qu'on ait en ce genre, a aussi été abrégé par un bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Cette énorme prolixité, n'est pas le seul défaut des ouvrages de *Wolff*; il écrivoit très-mal en latin, on prétend qu'il écrivoit mieux en allemand.

2°. Jérôme *Wolff*, né d'une bonne famille du pays des Grisons, contrarié par son pere sur l'inclination naturele qu'il avoit pour l'étude, quita la maison paternele & s'enfuit à Tubinge où, pour pouvoir étudier, il se mit au service des écoliers de l'université, comme faisoit vers le même temps parmi nous le célebre Amyo. Il devint savant dans les langues grecque & latine, il fut bibliothécaire & principal du collége d'Ausbourg, il y mourut en 1581, après avoir donné des traductions latines de Démosthenes, d'Isocrate, &c., un traité *de expedita utriusque linguæ discendæ ratione*, un autre *de vero & licito astrologiæ usu*, & deux volumes *in-folio*, d'un ouvrage ou espece de recueil intitulé: *lectiones memorabiles*.

WOLKELIUS, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) ami & disciple de Socin, auteur d'un traité *de vera religione*. Celle qu'enseigne *Wolkelius* dans ce livre qui fut brûlé à Amsterdam, est le pur socinianisme. On a encore de lui quelques ouvrages de controverse. Il étoit né à Grimma dans la Misnie; il mourut vers l'an 1630.

WOLLASTON, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) prêtre anglican, connu par un traité de la religion naturele, qui a été traduit en françois & imprimé en 1726. Il avoit composé d'autres ouvrages, mais la sévérité de son goût lui en fit faire le sacrifice, il les jeta tous au feu peu de temps avant sa mort. Sa fortune eut des vicissitudes. Issu d'une anciene famille, il se vit réduit à prendre des places de sous-maître dans l'école publique de Birmingham. Une riche succession qu'il recueillit en 1688, redoubla en lui le désir de soulager les malheureux, en lui en fournissant les moyens.

> Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
> Comme eux vous futes pauvre & comme eux orphelin.

Il tira encore de sa richesse un autre avantage, celui de pouvoir consacrer à l'étude, & à sa propre instruction le temps qu'il étoit auparavant obligé d'employer à l'instruction des autres, & comme l'étude a besoin de la retraite & du silence,

> *Scriptorum chorus omnis amat nemus & fugit urbes*,

quoique sa fortune eût pu lui permettre une vie dissipée, il s'éloigna du monde & chercha la solitude, qu'il égayoit par le commerce de quelques amis choisis. On vante en lui des vertus douces & aimables, & une grande attention à les perfectioner. Il étoit né en 1659, à Caton-Clanford, dans le Staffordshire. Il mourut en 1724.

WOLMAR, (*Melchior*) (*Hist. litt. mod.*) savant du seizieme siecle, enseigna la langue grecque à Calvin & à Théodore de Beze. La préface qu'il mit à la tête de la grammaire greque de Démétrius Chalcondyle, a eu long-temps une grand réputation. Il est aussi auteur de commentaires sur les deux premiers livres de

l'Iliade. Ses amis l'appeloient *Melior* au lieu de *Melchior*, par son excellent caractere. Il étoit né à Rotweil en Suisse. Ulric duc de Wittemberg, l'attira dans ses états, & le fit professeur de droit à Tubinge. Il remit cet emploi après l'avoir rempli avec distinction, & choisit pour sa retraite Eisenach, où il mourut d'apoplexie en 1561.

WOLSEY, *voyez* Volsey.

WOLZOGUE ou WOLZOGEN (Louis de) (*Hist. litt. mod.*) né à Amersford en 1632, de parens nobles, originaires d'Autriche, élevé par un pere mathématicien habile, vint en France pour s'y perfectioner dans la connoissance de notre langue, & voyagea dans diverses autres contrées de l'Europe, toujours pour acquérir des connoissances. A son retour dans sa patrie, il fut ministre de l'Église Wallonne à Groningue, puis à Middelbourg en Zélande, à Utrecht, à Amsterdam; il fut aussi professeur d'histoire ecclésiastique dans cette derniere ville, & il y mourut en 1690. Il eut de vives quereles avec le Labadie. (*voyez* son article) On lui doit une traduction françoise du dictionaire hébreu de Leigh, divers ouvrages théologiques, & polémiques, & un traité intitulé: *Orator sacer, sive de ratione concionandi*. On a imprimé en 1692 à Amsterdam des lettres sur la vie & la mort de Wolzogue. Ce ministre étoit socinien.

Il y a un autre Wolzogue plus socinien encore dont les ouvrages forment deux volumes de ce qu'on appele *la bibliotheque des freres polonois*, c'est-à dire la bibliotheque sociniene.

WOOD, (Antoine de) (*Hist. litt. mod.*) célebre antiquaire anglois, né à Oxford en 1632, étudia en paix les antiquités de sa patrie, pendant les troubles, qui agiterent l'Angleterre. On a de lui deux ouvrages très-estimés; l'un a pour titre: *Historia & antiquitates universitatis Oxoniensis;* l'autre, *Athenæ Oxonienses*. Le premier est un ouvrage plein de recherches & d'érudition, composé d'abord en anglois, l'université d'Oxford le fit traduire & imprimer en latin. Le second est une excellente histoire littéraire d'Angleterre, qui a été très-utile aux bibliographes. *Wood* n'y oublie aucune des persones illustres sorties de l'université d'Oxford depuis l'an 1500 jusqu'à l'année 1690, temps où il écrit. Il avoit montré quelque disposition à embrasser la religion catholique; cependant il mourut anglican en 1695.

WOODWARD, WODWARD, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) naturaliste anglois célebre, souvent cité par M. de Buffon, est auteur d'un *essai sur l'histoire naturele de la terre*. Cet ouvrage a été traduit du latin en françois, par M. Noguez, sous le titre de *géographie physique ou essai, &c.*, comme il vient d'être dit, & il jouit de l'estime des savans. *Woodward* ne se bornoit point à l'histoire naturele; il étoit, d'ailleurs, médecin habile & savant anatomiste. Il fut nommé, en 1692, professeur en médecine dans le collége de Gresham, & il fut dans cette place le successeur du docteur Stillingfleet. Il fonda, dans l'université de Cambridge, une place pour un étudiant. Il étoit né en 1665.

WOOLSTON, (Thomas) (*Hist. litt. mod.*) né en 1660 à Northampton étudia dans l'université de Cambridge. Il passa ensuite au collége de Sidnei, où il prit des degrés en théologie, & d'où il se fit exclure par ses impietés. De Cambridge il se rendit à Londres, où il étoit connu par *VI Discours sur les miracles de Jesus-Christ.* Sous prétexte de les faire passer pour des allégories, il s'éforce de les détruire: "on ne peut porter plus loin (dit Niceron) l'impiété, la profanation & la mauvaise foi, que *Woolston* l'a portée dans ses Discours". Comme il continuoit d'écrire contre les verités fondamentales de la Foi, il fut déféré au tribunal séculier. La cour du ban du roi le condamna, en 1729, à payer 25 liv. sterlings pour chacun de ses discours, à subir un'année de prison, & à donner caution pour sa bonne conduite pendant le reste de ses jours. N'ayant pas eu de quoi satisfaire à cette sentence, il demeura en prison. Il mourut à Londres en 1733. On a de lui plusieurs ouvrages, écrits d'un style clair, sans être élégant, et dans lesquels il abuse des passages des SS. Peres. Parmi les réfutations qu'on a faites de ses livres impies, on distingue celle qui a été traduite en françois sous ce titre, *Les témoins de la Résurrection de J. C. examinés & jugés selon les regles du bâreau*, in 8°.

WORMIUS, (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom d'une famille de savans danois, pere, fils & petits-fils.

1°. Olaüs *Wormius*, médecin du roi de Danemark Christiern V, étoit né, en 1588, à Arhus en Jutland. Il avoit voyagé en Allemande, en Suisse, en Italie, en Angleterre, étudiant la nature & s'instruisant avec les savans. Revenu en Danemarck, il succéda en 1624, dans la chaire de médecine de Copenhague, à Gaspard Bartholin; il fit des découvertes en anatomie. Ses principaux ouvrages sont dans le genre historique; il sont tous en latin, ce sont les fastes & les monumens du Danemark; c'est l'histoire de Norvege, c'est l'ouvrage intitulé: *Danica litteratura antiquissima, sive gothica*. Olaüs *Wormius* mourut recteur de l'académie de Copenhague en 1654. Il s'étoit marié trois fois, & avoit eu dix-huit enfans.

2°. L'aîné de ces enfans, Guillaume *Wormius* né à Copenhague en 1633, fut aussi un médecin & un savant célebre. Il fut comblé d'honeurs, de places & de titres; il fut fait professeur de physique expérimentale, historiographe & bibliothécaire du roi, président du tri-

bunal suprême de justice, conseiller d'état, &c. Il mourut en 1724. Il avoit publié une description des curiosités du cabinet de son pere, sous le titre de *musæum Wormianum*.

3°. Olaüs *Wormius*, fils aîné de Guillaume, fut aussi professeur en éloquence, en histoire & en médecine à Copenhague. Mort en 1708, à quarante-un ans. Il est l'auteur des ouvrages suivans: *De renum officio in re venerea; de usu flagrorum; de glossopetris; de viribus medicamentorum specificis, &c.*

4°. Son frere, Christian *Wormius*, second fils de Guillaume, embrassa l'état ecclésiastique; il fut docteur & professeur en théologie, puis évêque de Séélande & de Copenhague. Il est auteur de plusieurs savans ouvrages relatifs à son état; les principaux sont: 1°. *De corruptis antiquitatum hebraicarum vestigiis apud Tacitum & Martialem.* Il est curieux, en effet, de rechercher dans des écrivains tels que Tacite & Martial les traces altérées des antiquités hébraïques, d'examiner jusqu'à quel point & pourquoi ils se sont éloignés à cet égard des idées reçues, s'ils ont connu les véritables sources où ils devoient puiser, & pourquoi, dans ce cas, il les ont abandonées.

2°. *Dissertationes quatuor de veris caussis cur delectatos hominis carnibus & promiscuo concubitu christianos calumniati sint Ethnici.* Il s'agit du reproche si souvent fait aux chrétiens par les payens, de s'assembler pour manger de la chair humaine, & pour se livrer à toute la promiscuité de la débauche, après ou sans avoir éteint les lumieres. Si ce reproche ridicule, & toujours calomnieux, n'avoit été fait aux chrétiens que par les payens, on pouroit croire que ces payens, étrangers à nos dogmes & à nos mysteres, auroient été trompés sur le premier point par quelque fausse interprétation de notre mystere de l'eucharistie & de la manducation réelle du corps de Jésus-Christ; & quant à l'autre absurdité, elle pouroit de même avoir pour origine quelque notion altérée ou quelque fausse interprétation; mais cette accusation a été mille fois renouvelée par des catholiques même contre presque toutes les sectes d'hérétiques, en sorte qu'elle paroît n'avoir pour principe qu'une haîne aveugle, qui ne songe qu'à décrier ses ennemis & à les rendre odieux, sans s'embarasser du choix des moyens ni de la vraisemblance de l'accusation; & ce qu'il est important de considérer pour l'histoire de l'espece humaine, c'est que ces reproches, qui se réfutent d'eux-mêmes, sont toujours acueillis toutes les fois qu'il plaît à la haîne de les renouveler, ce qui la dispense d'en chercher de plus vraisemblables.

Christian *Wormius* est aussi l'auteur d'une histoire du sabellianisme. Mort en 1737.

WOTTON (*hist. litt. mod.*) est le nom de plusieurs savans anglois.

1°. Édouard *Wotton*, naturaliste distingué, médecin d'Oxford, mort à Londres en 1555, à soixante-trois ans, est auteur d'un ouvrage fameux, écrit en latin, & imprimé à Paris, chez Vascosan, en 1552, qui traite de la difference des animaux. Il avoit aussi commencé le *theatrum insectorum*, qui a depuis été donné à Londres en 1734, *in-folio* avec figures par Moufet.

2°. Antoine *Wotton*, théologien anglois, né à Londres, mort en 1626, avoit été nommé, en 1596, professeur de théologie au collége de Gresham, & il est le premier qui ait remplit cette chaire. Il fut obligé de la quiter parce qu'il se maria, ce qui étoit contraire aux réglemens de la fondation. Il est auteur de quelques ouvrages de controverse.

3°. Henri *Wotton*, secrétaire du fameux comte d'Essex, fut envelopé dans sa disgrace; & obligé de se réfugier à Florence. Le grand duc de Toscane ayant eu connoissance d'une conspiration formée contre la vie du roi d'Écosse Jacques VI, qui fut depuis Jacques I, en Angleterre, envoya secrétement en Écosse Henri *Wotton* pour avertir Jacques de son danger. Lorsque ce prince fut monté sur le trône d'Angleterre, après la mort d'Élisabeth, il se souvint du service que Henri *Wotton* lui avoit rendu, il l'appela auprès de lui, le créa chevalier, lui donna sa confiance, & le chargea de négociations importantes en différentes cours. Il mourut en 1639, prévôt d'Exton: il étoit né en 1568, à Bockton-Hall, dans le comté de Kent. Il avoit un goût marqué pour l'anatomie, & le désir de se perfectioner dans cette science avoit eu beaucoup de part aux voyages qu'il avoit faits en France, en Allemagne, en Italie. Les conjoctures le jeterent dans une carriere toute différente; & ce que ses occupations principales lui laisserent de loisir pour écrire fut employé aux objet mêmes de ces occupations. On a de lui, en anglois, un *état de la chrétienté*, & quelques autres ouvrages à-peu-près du même genre. On a aussi de lui un recueil de divers ouvrages latins, intitulé: *Reliquiæ Wottonianæ*.

4°. Guillaume *Wotton* avoit formé le projet de traduire l'oraison dominicale dans toutes les langues connues, projet qu'il auroit dû exécuter pour prouver que, comme on le prétend, il en étoit capable. On a de lui plusieurs ouvrages savans: *les loix civiles & ecclésiastiques du pays de Galles;* une histoire romaine, depuis la mort d'Antonin le pieux jusqu'à la mort d'Alexandre Sévere. Ces deux ouvrages sont en anglois. Dans son histoire romaine l'auteur fixe par l'autorité des médailles l'époque des événemens considérables. On a de lui encore des *discours sur les traditions & les usages des scribes & des pharisiens;* cet ouvrage est en latin. Né dans le comté de Suffolck en 1666, mort en 1726.

WOWER, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant allemand, auteur d'un docte recueil, intitulé : *Polymathia*; de notes sur Julius Firmicus, sur Apulée sur Sidoine Apollinaire, sur Minutius Félix; d'une bonne édition de Petrone; d'un recueil de lettres contenant des jugemens sur divers ouvrages & des remarques sur divers objets de littérature. On trouve sur-tout dans ces lettres des traces de l'emportement & de l'irascibilité qui faisoient, dit-on, son caractere. Il étoit aussi fort amoureux de la gloire, ce qui, dans un homme qui n'étoit que savant, signifie seulement qu'il étoit glorieux. Il laissa soixante écus pour faire son oraison funebre. Il joignit l'étude de la politique à celle de la littérature; il étoit gouverneur de Gottorp, & il y mourut en 1612, à trente-huit ans : il étoit né à Hambourg.

Un autre Jean *Wower*, son parent, ami de Juste Lipse, mort à Anvers en 1635, à 66 ans, est aussi auteur de quelques ouvrages.

WRANGEL ou VRANGEL, (*Hist. mod.*) (Charles-Gustave) maréchal-général, & connétable de Suede, grand & illustre capitaine qui continue la liste des successeurs de Gustave-Adolphe dans le commandement de ces armées suédoises, si redoutables à l'empire & aux empereurs Ferdinand II & Ferdinand III pendant la guerre de trente ans : il servit & commanda également & sur terre & sur mer. En 1644, dans une guerre entre la Suede & le Danemarck, commandant une escadre suédoise, il brûla les vaisseaux de l'amiral danois. Ayant remplacé, en 1647, le général Torstenson dans le commandement de l'armée d'Allemagne, & joint avec le comte de Konigsmark aux françois commandés par M. de Turenne, il batit, le 17 mai 1748, à Summerhausen, près Ausbourg, le général Mélander & le fameux comte de Montécucoli. Le fruit de cette victoire fut que le duc de Baviere, auquel on reprochoit d'avoir été infidele à la neutralité qu'il avoit promise, fut obligé, à soixante-dix-huit ans, de s'enfuir de ses états, qui furent saccagés; l'Allemagne & la Bohême furent presqu'entiérement ouvertes aux vainqueurs, Prague & son château furent pillés le 26 juillet; on y fit un butin immense.

En 1658, dans une autre guerre & dans l'armée navale des hollandois au passage du Sund. Ce fut le terme de ses exploits : on le cite comme un exemple des généraux qui n'ayant pas su se retirer à propos, ont survécu à leur gloire & l'ont ternie. Il prétendit luter contre la goute & contre l'âge, il fut mal-habile & malheureux. Il servit mal le roi de Suede, Charles XI, dans la guerre où ce prince s'engagea en 1675, pour les intérêts de la France, contre les Danois, les Hollandois & les Espagnols; il perdit la Poméranie, mais Louis XIV la fit rendre à la Suede par le traité de Nimegue. Les fautes des grands hommes ne sont pas perdues pour les grands hommes; le prince de Condé fut frapé de l'exemple de Wrangel, & ataqué de la goute comme lui & menacé d'une décadence prochaine, il ne voulut pas comme lui :

Montrer aux nations Mithridate détruit.

Après avoir réparé en 1675 le désordre presque irréparable causé par la mort imprévue de M. de Turenne, il refusa, en 1676, le commandement de l'armée, alléguant cet exemple de Wrangel, à qui la goute & la gravele avoient fait perdre la gloire & les afaires de la Suede, il dit au roi que tout général prudent devoit en craindre autant pour lui-même.

Charles-Gustave Wrangel mourut en 1676.

WREN, (*Hist. d'Anglet.*) pere & fils, tous deux nommés Christophe; le pere est le plus célebre. C'est ce grand architecte dont Saint-Paul de Londres est le chef d'œuvre. L'incendie de 1666 ayant consumé la cathédrale de Londres, *Wren* donna le plan de la nouvele cathédrale, & l'exécuta. Cet édifice, commencé en 1675, achevé en 1710, est le plus vaste temple qui existe après Saint Pierre de Rome, sur le modele duquel il a été construit en partie. Le chevalier *Wren*, mort en 1723, âgé de 61 ans, ayant vu le regne de Charles I, le protectorat des deux Cromwels, Olivier & Richard, les regnes de Charles II, de Jacques II, de Guillaume III & de Marie, de la reine Anne, de Georges I, est enterré dans l'église qu'il a bâtie, on connoît ce trait sublime qui termine son epitaphe :

Lector, si monumentum requiris, circumspice.

Saint-Paul n'est pas le seul monument dont la capitale de l'Angleterre soit redevable au chevalier *Wren*. Saint-Étienne de Londres, le palais de Hamptoncourt, le collége de Chelsea, l'hôpital de Gréenwich, le théâtre d'Oxford, sont encore autant de monumens qui l'immortalisent. L'architecture n'étoit qu'un de ses talens & qu'une de ses connoissances, il avoit fait des découvertes importantes dans l'astronomie, dans la gnomonique, dans la statique & dans les méchaniques. Il fut professeur d'astronomie au collége de Gresham à Londres, il le fut aussi à Oxford. En 1668, il fut fait architecte du roi. En 1680 il fut fait président de la société royale de Londres, & il y a plusieurs pieces de lui dans les mémoires de cette compagnie.

Christophe *Wren*, son fils, mort en 1747, âgé de soixante & douze ans, fut un homme de lettres & un antiquaire. T.

1708 un ouvrage plein de recherches, intitulé: *Numismatum antiquorum sylloge*.

WURTCHAFFT, (*hist. mod. d'Allemagne*) c'est le nom allemand qu'on donne à Vienne à l'anciene fête de l'*hôte* ou de l'*hotesse*. L'empereur Léopold renouvela pour Pierre le grand cette fête qui n'avoit point été en usage pendant son regne. L'auteur de l'histoire de l'empire de Russie, sous Pierre le grand, n'a point dédaigné de décrire la maniere dont le *Wurtchafft* se célebrait.

" L'empereur est l'hôtelier, l'impératrice l'hôteliere, le roi des romains, les archiducs, les archiduchesses sont d'ordinaire les aides, & reçoivent dans l'hôtelerie toutes les nations vêtues à la plus anciene mode de leur pays: ceux qui sont appelés à la fête, tirent au sort des billets. Sur chacun de ces billets est écrit le nom de la nation, & la condition qu'on doit représenter. L'un a un billet de mandarin chinois, l'autre de mirza tartare, de satrape persan, ou de sénateur romain; une princesse tire un billet de jardiniere ou de laitiere; un prince est paysan ou soldat. On forme des danses convenables à tous ces caracteres. L'hôte & l'hotesse & sa famille servent à table.,,

" Telle est l'anciene institution, mais dans cette occasion le roi des romains Joseph & la comtesse da Traun représenterent les anciens Égyptiens: l'arciduc Charles & la comtesse de Walstein figuroient les flamands du temps de Charles-Quint. L'archiduchesse Marie-Élisabeth & le comte de Traun étoient en tartares; l'archiduchesse Josephine avec le comte de Vorkla étoient à la persane; l'archiduchesse Marie-Anne & le prince Maximilien de Hanovre en paysans de la Nord-Hollande. Pierre s'habilla en paysan de Frise, & on ne lui adressa la parole qu'en cette qualité, en lui parlant toujours du grand Czar de Russie. Ce sont de très-petites particularités; mais ce qui rapele les ancienes mœurs, peut à quelques égards mériter qu'on en parle dans l'histoire.

WYCHERLEY, VICHERLEY ou VYCHERLEY, (Guillaume) (*hist. litt. mod.*) poëte comique anglois né en 1640 à Clives en Angleterre, passa plusieurs années en France dans sa jeunesse; son goût dominant le porta naturélement à étudier l'art de Moliere & à enrichir le théâtre anglois de quelques-unes des pieces de cet excellent modele. *Wycherley* étoit un homme de très bonne compagnie, il vivoit à la cour ingénieuse, polie & licentieuse de Charles II. Il passa deux ou trois fois du protestantisme au catholicisme, & il n'eut point de religion fixe. Sa fortune varia comme sa foi. Il plut à la comtesse de Drogheda, qui l'épousa & lui donna tout son bien, mais après la mort de cette femme, il eut à essuyer pour le bien qu'elle lui avoit laissé des procès qui le ruinerent; il fut poursuivi par ses créanciers, qui le retinrent sept ans en prison; la générosité du roi Jacques II l'en tira, il paya ses dettes, il lui fit une pension de deux cent livres sterling, mais qui ayant bientôt cessé au temps de la révolution, le laissa dans toute la pauvreté où il étoit avant les bienfaits de Jacques II. En 1715, âgé de près de quatre-vingts ans, il se remaria onze jours avant sa mort, il n'y a pas d'apparence que ce second mariage eût fait sa fortune.

Ses œuvres ont été imprimées à Londres en 1728, long-temps après sa mort.

WYNANTS, (Jean) (*hist. litt. mod.*) peintre hollandois, né à Harlem en 1660, distingué parmi les paysagistes. On l'accuse d'avoir nui aux progrès de ses talens par le jeu & par la débauche. On ignore le temps de sa mort.

XACCA, (*hist. du Japon.*) philosophe indien est regardé comme le législateur des japonois. Nous n'aurions à en raporter que des fables; son âme avoit passé jusqu'à quatre-vingt mille fois, par la métempsychôse, dans les corps d'animaux d'espece différente. On peut croire qu'il enseigna aux japonois la métempsychôse. Il est difficile de fixer le temps où il a vécu.

XANTIPPE ou XANTHIPPE, (*Hist. anc.*) femme de Socrate, célebre dans l'antiquité par son humeur bizâre, par ses emportemens, par sa violence, par les rudes épreuves qu'elle fit souffrir à la vertu de Socrate. Nous l'avons assez fait connoître à l'article de ce philosophe, & nous ne pouvons qu'y renvoyer.

Ce nom est aussi celui de plusieurs hommes qui jouent un personage dans l'histoire anciene, c'est celui:

1°. D'un citoyen d'Athênes qui, soit par envie, soit par zele patriotique, accusa Miltiade d'avoir reçu de l'argent du roi de Perse, pour lever le siége de la principale ville de l'île de Paros, accusation peu vraisemblable, mais qui fut acueillie, & qui prévalut sur l'innocence & sur la gloire du vainqueur de Marathon.

2°. Du pere de Péricles, duquel on raporte le trait suivant. Il étoit à Athênes lorsqu'à l'approche de Xerxès, les athéniens prirent la résolution courageuse d'abandoner leur ville & de se retirer à Salamine, en se séparant de leurs parens, de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs esclaves, que chacun envoyoit en diférens asyles. Le moment de l'embarquement & de la séparation mit à une terrible épreuve le courage des athéniens. Parmi les circonstances douloureuses dont ce moment étoit acompagné, l'histoire n'a pas dédaigné de remarquer la part que les animaux domestiques parurent prendre au deuil public. On voyoit sur-tout ces fideles compagnons de l'homme, courir avec des hurlemens afreux après leurs maîtres qui s'embarquoient & qui ne pouvoient les emmener. Le chien de *Xantippe* se distingua parmi tous les autres par un trait de courage & d'atachement singulier, il se jeta dans la mer, nagea toujours le plus près qu'il fut possible du vaisseau qui portoit son maître, & parvint ainsi jusqu'au rivage de Salamine, où il mourut en abordant, par l'épuisement total de ses forces; on admira & on pleura ce fidele animal, il fut enterré sur le rivage, on montroit encore du temps de Plutarque, sur ce rivage de Salamine, le lieu où l'on disoit qu'il étoit déposé. Ce lieu s'appeloit *la sépulture du chien*.

3°. Du fils aîné de Péricles. Ce fils par ses dissipations & ses folies lui donna quelques chagrins. Péricles aussi économe dans sa maison qu'il étoit magnifique dans les dépenses publiques, dans la protection qu'il acordoit aux arts, dans tout ce qui tendoit à l'embélissement d'Athênes, & au maintien de la splendeur de l'état, Péricles ne se piquoit point de fournir à tous les caprices & à toutes les prodigalités de *Xantippe* & de sa jeune femme plus fastueuse encore que lui. *Xantippe* fit des emprunts sous le nom de son pere, qui ne les avoua point, & qui non-seulement refusa de payer les sommes prêtées, mais appela même en justice le prêteur, comme ayant secondé par ces prêts funestes les désordres de la conduite de *Xantippe*. Celui-ci outré de colere, s'emporta contre son pere, lui manqua de respect, tourna en ridicule les assemblées de philosophes ou de sophistes qu'il tenoit chez lui, de sorte que Péricles eut également à se plaindre, & de ses actions & de ses discours.

Ce fils mourut de la peste qui ravageoit Athênes & qui enleva vers ce temps à Péricles tous ses enfans légitimes, sa sœur & plusieurs autres de ses parens.

4°. *Xantippe*, général athénien, commandoit avec Léotychide, roi de Lacédémone, la flote des grecs, au combat de Mycale, qui fut livré le même jour que la bataille de Platée, & qui acheva de détruire ces innombrables forces de Xerxès, & les réduisit à une fuite honteuse.

5°. *Xantippe*, général lacédémonien, est celui qui remporta la victoire en Afrique dans ce fameux combat décrit par Polybe avec tant de détail, & où Regulus fut fait prisonier. (*voyez* l'article *Regulus*) Les carthaginois, commandés par Hannon & Amilcar venoient de perdre la bataille navale d'Ecnome en Sicile, contre les romains commandés par les consuls Marcus Attilius Regulus & L. Manlius. Les vaincus se voyoient réduits à la plus facheuse extrémité, lorsqu'il leur ariva de Sparte des troupes auxiliaires commandées par ce *Xantippe*, grand homme de guerre, élevé dans la discipline de Sparte, & qui avoit plus profité que persone dans cette excellente école. Il se fit ren-

dre un compte exact de toutes les circonstances de la bataille d'Ecnome ; il fit voir aux carthaginois que c'étoit uniquement par la faute de leurs chefs qu'ils avoient perdu cette bataille ; il parla si bien & montra une si profonde connoissance de l'art militaire, qu'on le pria, qu'on le força d'accepter le commandement de l'armée ; on ne pouvoit le remettre dans des mains plus habiles. *Xantippe* raisona sa victoire comme il avoit raisoné la défaite des carthaginois, & avant de mener ceux-ci au combat, il leur avoit prouvé démonstrativement qu'il les menoit à un avantage certain. Il est beau de faire de telles prédictions & de tenir parole. Après sa victoire, *Xantippe* prit le parti de se retirer & de disparoître pour ne point trop exciter l'envie. Cette prudente modestie ne put le sauver, si l'on en croit Appien. Cette historien raporte que les carthaginois jaloux des talens & des succès de *Xantippe*, & honteux de devoir leur salut à une puissance étrangere, prirent le prétexte de reconduire par honeur *Xantippe* dans sa patrie avec une nombreuse escorte de vaisseaux, & qu'ils donnerent un ordre secret à ceux qui conduisoient ces vaisseaux, de faire périr en chemin ce général avec les lacédémoniens, qui l'acompagnoient. Ce n'est pas la seule fois que la politique a récompensé ainsi des services dont elle ne pouvoit s'acquiter.

XAVIER, (Saint-François) (*Hist. ecclés.*) surnomé *l'apôtre des Indes*, fut un des six premiers compagnons de Saint-Ignace de Loyola. François *Xavier* étoit né en 1506, au château de *Xavier* situé au pied des Pyrénées, ce fut à Paris qu'il fit la connoissance d'Ignace, *Xavier* enseignoit alors la philosophie au collége de Beauvais. Ils firent leurs vœux à Montmartre en 1534, le jour de l'assomption ; comme un de ces vœux étoit de travailler à la conversion des infideles, *Xavier* s'étant embarqué à Lisbonne en 1541, passa d'abord à Goa & prêcha l'évangile dans diverses parties de l'Inde, à Malaca, dans les îles Moluques, au Japon même. Il avoit sur-tout le désir de convertir la Chine, mais il ne vit ce vaste empire que comme Moyse avoit vu la terre promise du haut du Mont Abarim. *Xavier* mourut en 1552, dans une île à la vue du continent de la Chine. Grégoire XV, le canonisa en 1622. On a de lui *cinq livres d'Épîtres, un Catechisme, des opuscules*. Ces ouvrages respirent le zele le plus animé ; & la piété la plus tendre.

XÉNÉTAS. (*hist. anc.*) Les commencemens du regne d'Antiochus, dit le grand, roi de Syrie, furent troublés par des révoltes & de cabales. Molon & Alexandre, deux freres, au premier desquels il avoit donné le gouvernement de la Médie, & au second celui de la Perse, se rendirent souverains, chacun dans sa province. Les mécontentemens que leur avoit donnés Hermias, ministre dur, insolent & injuste, qui gouvernoit entiérement le jeune roi, étoient la cause principale de leur révolte. Un général plein de zele & de talens, Epigene, voulut faire marcher le roi contre eux, Hermias redoutant l'ascendant d'Epigene, combatit son avis avec aigreur, insinuant que c'étoit livrer le roi entre les mains des rebelles, & ajoutant qu'il ne convenoit au roi de marcher que contre des rois. Il fit nommer, pour aller combatre Molon & Alexandre, *Xénétas* homme sans talens & sans usage du commandement, mais courtisan souple & voué à la faveur. Le succès répondit, & à la qualité du choix & au motif qui l'avoit fait faire. *Xénétas* passant le Tigre pour marcher aux rebelles, donna dans la premiere embuscade où l'ennemi voulut l'attirer, & y périt avec toute son armée. Cette seule victoire rendit les rebelles maîtres de la Mésopotamie. Telle fut la suite d'un mauvais choix.

XÉNOCRATE (*Hist. anc.*) un des plus célebres philosophes de l'antiquité, disciple de Platon, étoit de Calcédoine. Il étudia la philosophie sous Platon avec Aristote. En comparant ensemble, Aristote & *Xénocrate*, on disoit d'eux ce qu'Isocrate disoit aussi de Théopompe & d'Éphore, que l'un, (c'étoit *Xénocrate*) avoit besoin d'éperons, & l'autre (Aristote) de frein. Platon en jugeoit ainsi, & disoit qu'en voulant faire marcher de front Aristote & *Xénocrate*, il apparioit un cheval avec un âne. Mais que ne peut l'émulation ! *Xénocrate* ne se rebuta jamais d'une étude toujours pénible & souvent ingrate ; il ne perdit point courage. Il voulut être un digne disciple de Platon, & il le fut :

Labor omnia vincit
Improbus.

Aristote fut toujours supérieur à *Xénocrate* pour les connoissances, les lumieres & les talens, mais *Xénocrate* le surpassa dans la philosophie pratique, but où doit tendre la philosophie spéculative.

Il avoit l'humeur dure & austere, & porté à la mélancolie, c'étoit lui que Platon, favori des grâces, exhortoit souvent *à sacrifier aux grâces* ; il ne lui épargnoit ni les leçons ni les reproches sur les défauts qui pouroient un jour ôter à ses instructions une partie de leur agrément, & à ses exemples une partie de leur vertu. *Xénocrate* doux & docile pour son maître seulement, prenoit en bonne part tout ce que lui disoit Platon, & quelques uns de ses condisciples, par une amitié indiscrete ou par des motifs moins purs, cherchant à l'indisposer contre ce philosophe, & l'exhortant à repousser avec vivacité des leçons qu'ils lui peignoient comme désobligeantes, il leur imposa silence

par

par ce mot qui peint une âme reconoiſſante: *c'eſt pour mon bien qu'il me traite ainſi.*

Ob hoc nunc
Laus illi debetur & a me gratia major.

Il fut le ſucceſſeur de Platon dans ſon école.

Philippe, roi de Macédoine, pour devenir le tyran de la Grece, en étoit alors le corrupteur, il prodiguoit ſes perfides largeſſes à ceux qui s'élevoient au-deſſus des autres par les talens ou par le crédit.

Diffidit urbium
Portas vir Macedo, & ſubruit æmulos
Reges muneribus.

Xénocrate étoit inacceſſible à ce genre de ſéduction & à tout autre. Ni les honeurs ni les louanges, quoiqu'il y fût plus ſenſible, & que Philippe fût préparer ce poiſon, n'avoient aucune vertu pour le détourner de ſon devoir. Il fut député avec quelques autres Athéniens vers le roi de Macédoine, qui averti par la renomée, du mérite d'un tel ambaſſadeur, n'oublia rien pour le gâgner, mais voyant toutes ſes tentatives inutiles, il prit le parti de le traiter en ennemi ou plutôt d'affecter pour ſa perſone un faux mépris. *Xénocrate* étoit exclus des conférences où étoient admis ſes collegues qui s'étoient laiſſés corrompre par les libéralités de Philippe, & par les fêtes qu'il leur donnoit. *Xénocrate* ne ſe prit point à ce nouveau piége, il ne parut point s'apercevoir du changement de conduite de Philippe à ſon égard; pour lui, ſa conduite fut toujours la même, exclus de tout, il parut content de tout, ne ſe plaignit de rien, ſoutint ſeul la dignité de la république & celle de la philoſophie. Au retour de l'ambaſſade, les autres ambaſſadeurs firent beaucoup valoir les avantages que leur dextérité avoit procurés à la république, ils eurent l'imprudence de blâmer la conduite de *Xénocrate*, & de le mettre dans la néceſſité de faire ſon apologie. Selon eux, ce philoſophe avoit été entiérement inutile dans cette ambaſſade, il ne les avoit ſecondés en rien, le peuple prevenu par leurs plaintes, étoit déja prêt à condamner *Xénocrate* à l'amende comme un mauvais citoyen & un mandataire infidele. *Xénocrate* alors rompit le ſilence, expoſa tout ce qui s'étoit paſſé à la cour de Philippe, & plus inſtruit de la conduite de ſes collegues que ceux-ci ne le penſoient, il dévoila le vil principe de leurs perfides complaiſances pour Philippe; & les couvrit de confuſion à la face de la république.

Alexandre le Grand, fils de Philippe, tenta auſſi de gâgner *Xénocrate* & crut y réuſſir mieux que ſon pere. Des ambaſſadeurs qu'il avoit envoyés à Athênes pour quelque négociation, vinrent offrir de ſa part à *Xénocrate* une ſomme d'argent conſidérable; *Xénocrate* ſourit & les invita pour le lendemain à ſouper. Les ambaſſadeurs ſe flaterent d'avoir trouvé le taux de la vertu de *Xénocrate*, ils ariverent chez lui pleins d'eſpérance. *Xénocrate* leur donna le repas le plus frugal & le plus philoſophique, & eux pour ménager, à ce qu'ils croyoient, ſa pudeur expirante, ne lui parlerent de rien ce jour-là. Cependant il fallut s'expliquer, le lendemain ils lui demanderent naturélement dans quelles mains il vouloit qu'ils remiſſent l'argent qu'ils étoient chargés de lui donner. *Je croyois*, leur répondit-il ſans s'émouvoir, *cette afaire terminée par le ſouper d'hier. Comment l'extrême frugalité de ce repas ne vous a-t-elle pas prouvé que Xénocrate ne peut avoir beſoin d'argent?* Alors les voyant affligés & humiliés de ſon refus, ne croyez pas, leur dit-il, que j'aie le fol orgueil de dédaigner les préſens d'un ſi grand roi, mais cette ſomme qui par ſon énormité deviendroit une inſulte, qu'elle ſoit réduite à une ſimple marque d'eſtime, & je l'accepte avec reſpect, & avec reconoiſſance; en effet il en prit une très-légere partie, uniquement parce qu'elle venoit d'Alexandre, & comme un hommage qu'il aimoit à rendre au héros du ſiecle. Il nous ſemble que ce n'eſt pas là de la philoſophie affichée, & qu'il y a dans toute cette conduite beaucoup de meſure & de convenance. Cicéron qui raporte ce fait paroît en juger de même. *Cum poſtridie rogarent eum cui numerari juberet: QUID? VOS HESTERNA, INQUIT, CŒNULA NON INTELLEXISTIS ME PECUNIA NON EGERE? Quos cum triſtiores vidiſſet, triginta minas accepit, ne aſpernari regis liberalitatem videretur.* *Ainſi*, dit Valere Maxime, *un roi*, (& quel roi!) *voulut acheter l'amitié d'un philoſophe, & un philoſophe ne voulut point vendre ſon amitié au roi. Ita rex philoſophi amicitiam emere voluit, philoſophus regi ſuam vendere noluit.*

Le déſintéreſſement de *Xénocrate* étoit d'autant plus méritoire qu'il étoit acompagné de toute la pauvreté, qui auroit pu ſervir d'excuſe à une conduite moins pure & moins délicate. Il ſe vit réduit à ne pouvoir payer une eſpece de capitation impoſée ſur les étrangers, & Plutarque raconte que l'orateur Lycurgue le voyant conduire en priſon pour n'avoir pu ſatisfaire à ce payement, acquita ſa dette & le tira des mains des fermiers. *Xénocrate* moins humilié d'avoir eu beſoin d'un tel ſervice, que flaté d'en avoir l'obligation à un homme de mérite, tel que l'orateur Lycurgue, rencontrant quelques jours après le fils de ſon libérateur, lui dit: *je paie avec uſure à votre pere le plaiſir qu'il m'a fait, car je ſuis cauſe qu'il eſt loué de tout le monde.* Diogene Laërce raporte au ſujet de *Xénocrate* un

fait qui paroît être le même que celui qui vient d'être raconté d'après Plutarque, quoique les circonstances en soient différentes. Il s'agissoit du même impôt que ce philosophe ne pouvoit payer; en conséquence les Athéniens le vendirent comme esclave, Démétrius de Phalere l'acheta pour le mettre en liberté. M. Rollin doute que les Athéniens eussent traité si rudement un philosophe de la réputation de *Xénocrate*, & ce doute est raisonable; cependant si telle étoit la loi du pays! d'ailleurs ces mêmes Athéniens avoient traité Socrate avec plus de rigueur encore.

Il est vrai qu'Athênes révéroit la probité de *Xénocrate*, & qu'un jour qu'il comparoissoit devant les juges pour rendre témoignage dans une afaire, au moment où il approchoit de l'autel pour jurer, tous les juges se leverent, l'empêcherent de jurer, & déclarerent que la simple parole d'un homme tel que *Xénocrate* leur tenoit lieu de serment. L'hommage est noble, mais l'action est irréguliere, la loi est pour tout le monde, & les juges n'en doivent dispenser persone. C'est pourtant cette irrégularité même qui fait tout le prix de l'hommage.

Ce respect des Athéniens pour la vertu de *Xénocrate* ne prouve point la fausseté de l'histoire de Diogene Laërce. L'oracle & la voix publique avoient déclaré Socrate le plus sage des mortels, & les Athéniens le firent périr.

Quelqu'un demandant à *Xénocrate* raison d'un silence qui pouvoit être d'improbation à l'égard d'un entretien où la médisance avoit eu grande part, *je me suis souvent repenti*, dit il, *d'avoir parlé, jamais de m'être tu*. Le mot est d'un grand sens, mais il n'est pas toujours vrai, un silence d'improbation fait autant & plus d'ennemis que la médisance même, & c'est ce qui fait le danger de la société, même pour les gens discrets.

Xénocrate avoit d'excellens principes sur l'éducation des enfants, sur les discours sages & vertueux qu'il vouloit qu'on leur fît entendre de bonne heure, afin que ces discours s'emparassent pour ainsi dire de leurs oreilles & de leur âme, comme d'une place encore vacante, & dont le vice s'empareroit, si la vertu ne le prevenoit. C'est en substance le fameux précepte que Juvénal a depuis exprimé ainsi:

Maxima debetur puero reverentia, si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos.

Xénocrate ne reconoissoit pour véritables philosophes que ceux qui font de leur propre mouvement & de leur plein gré ce que le peuple ne fait que par la crainte des loix & du châtiment.

Oderunt peccare boni virtutis amore,
Tu nihil admittes in te formidine pœnæ;
Sit spes fallendi, miscebis sacra profanis.

On croit qu'il fit à la sollicitation d'Alexandre, un traité sur l'art de régner: il n'aimoit que la retraite, passoit sa vie dans son cabinet; on le voyoit à peine dans les rues, mais quand il y paroissoit, la jeunesse débauchée & mal morigénée n'osoit soutenir sa rencontre, & lui rendoit l'hommage de se détourner avec confusion; ce fut lui qui convertit à la vertu le débauché Polémon, venu dans son école pour le braver & l'insulter. (*Voyez* l'article Polémon.)

Xénocrate mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, la premiere année de la cent seizieme olympiade, qui tombe à l'année 316, avant J. C.

Un autre *Xénocrate*, étoit médecin du temps de Néron. Galien en parle, & n'en donne pas une idée très-avantageuse, il dit que ses remedes étoient impratiquables, & que, quoiqu'il eût écrit sur les médicamens, on ne pouvoit presque tirer aucun profit des ses ouvrages. Il donnoit dans la médecine mystique & superstitieuse, dans les amuletes, dans les enchantemens, dans les recettes pour faire aimer, pour faire haïr, pour envoyer des songes, &c. Quant aux sentimens qu'on prétend inspirer par ces recettes, il faut s'en tenir au précepte d'Ovide: *pour être aimé, soyez aimable*.

Fallitur Hæmonias si quis decurrit ad artes,
Datque quod a teneri fronte revellet equi;
Non facient, ut vivat amor, Medeides herbæ,
Mixtaque cum magicis nænia Marsa sonis:
Phasias Æsoniden, Circe tenuisset Ulyssem,
Si modo servari carmine possit amor.
Nec data profuerint pallentia philtra puellis;
Philtra nocent animis, vimque furoris habent.
Sit procul omne nefas, ut ameris, amabilis esto,
Ingenii dotes corporis adde bonis.

Xénocrate avoit cependant fait quelques découvertes en médecine, il avoit trouvé une thériaque & quelques autres compositions utiles. Il nous reste un petit ouvrage qui porte le nom de *Xénocrate*, il traite *de la nouriture des animaux aquatiques*. Il a été imprimé en 1559, à Zurick avec des notes de Gesner. *Xénocrate* étoit né en Cilicie.

XÉNOPHANE, (*Hist. anc.*) philosophe grec, paroît n'avoir admis d'autre Dieu que ce monde matériel auquel il attribue une intelligence. il dit que Dieu est *une substance éternele & de figure ronde*.

A travers ces erreurs que diverses circonstances pouvoient excuser, & qui paroissent avoir du raport avec la doctrine attribuée depuis à Spinosa, il avoit d'ailleurs des idées plus saines sur la divinité qu'on n'en avoit généralement de son temps; l'idolatrie & le polythéisme étoient pour lui des objets de mépris. *Il n'est*

pas moins absurde, disoit-il, *de prétendre que les Dieux naissent que de soutenir qu'ils meurent. S'ils sont Dieux, ils ont dû exister toujours & ils ne cesseront jamais d'exister.* Étant en Égypte, & assistant à une de ces fêtes lugubres dans lesquelles les Égyptiens faisoient de grandes lamentations sur la perte de quelqu'un de leurs Dieux fantastiques: *Si les objets de votre culte*, leur dit-il, *sont des Dieux, ne les pleurez pas; s'ils sont des hommes ou des animaux, ne leur offrez pas des sacrifices.* Ces propos trop sensés, bien plus que les erreurs dans lesquelles il pouvoit être tombé, lui attirerent quelques persécutions; on trouva qu'il parloit trop librement des Dieux, & il fut bani pour cette raison de Colophon sa patrie. Il se retira en Sicile, où il demeuroit tantôt à Zancle, aujourd'hui Messine, tantôt à Catane. Il fut le fondateur de la secte éléatique. On dit qu'un jour qu'il se plaignoit de sa pauvreté à Hiéron, roi de Syracuse, & qu'il lui disoit: *je n'ai pas même le moyen d'entretenir deux serviteurs*, Hiéron, lui répliqua: *tu devrois donc respecter davantage Homere, qui tout mort qu'il est, fait vivre encore plus de dix mille hommes.* Mais il paroît que *Xénophane* n'ataquoit que la théologie d'Homere, & en cela, on ne peut pas dire qu'il eût tort.

Xénophane étoit disciple d'Archelaüs, on croit qu'il vivoit du temps de Socrate. Il avoit plusieurs opinions philosophiques, aujourd'hui communes, mais c'étoit alors un mérite de les avoir. Il croyoit la lune, & par conséquent les autres planetes habitées; il regardoit les prédictions comme impossibles, & dans ce temps de prédictions & d'oracles, c'étoit une idée hardie; il jugeoit que le bien surpasse le mal dans le monde, & c'est l'idée d'un esprit observateur & d'une âme reconoissante. Le commun des hommes ne fait que se plaindre, & semble n'être averti de son existence que par le mal. On oublie toutes les sensations agréables que la nature nous a ménagées, tout le plaisir qu'elle a sagement ataché à satisfaire tous les vrais besoins; notre ingratitude ou notre inattention calomnie la providence. *Xénophane* vécut près de cent ans, & il en eut peut-être en partie l'obligation à sa philosophie.

Xénophane est aussi le nom du chef d'une ambassade que Philippe, roi de Macédoine, envoyoit aux carthaginois & à leur général victorieux Annibal, après qu'il eut batu les romains dans trois grandes batailles. Ces ambassadeurs macédoniens furent pris par les romains, & furent conduits vers le préteur Valerius Levinus. On ignoroit encore pour qui Philippe se déclareroit; *Xénophane* prit son parti en profitant de cette incertitude; il dit que Philippe, son maître, l'avoit envoyé vers les romains pour faire alliance & amitié avec eux.

Le sage dit, selon les gens.

Vive le roi, vive la ligue.

dit la Fontaine; c'est précisément ce que fit *Xénophane* en cette occasion. Levinus charmé de voir qu'au milieu de la décadence des afaires de Rome & de la défection des alliés, un roi aussi puissant que Philippe songeât à faire alliance avec les romains, rendit toutes sortes d'honeurs aux ambassadeurs, & leur donna une puissante escorte pour les conduire à Rome. Sur la route, ils s'échaperent, & se rendirent au camp d'Annibal, avec lequel ils conclurent leur traité. À leur retour, Annibal envoya des ambassadeurs carthaginois avec eux pour raporter la ratification que Philippe devoit faire du traité. Il ne leur donna pas apparemment une assez puissante escorte pour assurer leur marche; ils tomberent tous ensemble entre les mains des romains. On reconut les carthaginois à leur habillement & à leur langage; on les trouva chargés de lettres d'Annibal pour Philippe, & d'une copie du traité; ils furent envoyés à Rome, & tellement surveillés, qu'ils ne purent pas s'échaper, non plus que les ambassadeurs de Philippe; & si Rome apprit par-là qu'elle avoit un nouvel ennemi, elle fut avertie aussi, & avertie à temps, de prendre les mesures necessaires pour soutenir cette seconde guerre.

XÉNOPHILE (*Xenophilus.*) (*hist. anc.*) est le nom d'un musicien de l'antiquité, dont parle Valere Maxime, qui eut le bonheur singulier de vivre cens six sans connoître ni la maladie ni la douleur: *Omnis humani incommodi expers*, dit Valere Maxime, *in summo perfectissime splendore doctrinæ extinctus est.*

XÉNOPHON. (*Hist. anc.*) L'antiquité nous offre plusieurs grands personages de ce nom. Le plus célebre est l'historien philosophe dont nous avons les ouvrages, & qui fut aussi un capitaine très-distingué.

Xénophon étoit fils de Gryllus, il naquit à Athênes l'an 450 avant Jésus Christ. Lorsque le jeune Cyrus se révolta contre son frere Artaxerxe Mnémon, & marcha contre lui pour le détrôner, *Xénophon* s'engagea dans les troupes du jeune Cyrus, ce qui fit exiler *Xénophon* par les athéniens, ses compatriotes, alors amis d'Artaxerxe. Un homme, dont la famille étoit amie de celle de *Xénophon* le présenta, encore jeune, au jeune Cyrus, qui l'acueillit, & lui donna de l'emploi dans son armée. Il étoit à la bataille de Cunaxa, où périt Cyrus, & il s'y distingua. Il a décrit cette expédition de Cyrus le jeune; il donne à ce prince les qualités les plus brillantes & les plus aimables, sans aucun mélange de défauts ni de vices. C'étoit cependant un grand vice que cette ambition qui le portoit à se révolter contre son frere & à vouloir le détrôner. Mais, d'ailleurs, il fal-

loit en effet que ce prince fût bien aimable pour être aussi aimé qu'il l'étoit ; le dévouement des grands de sa cour, qui se firent tous tuer auprès de son corps ; le zele fidele & affectioné de tous ses soldats, même étrangers ; le désespoir de Parysatis, sa mere, & les fureurs de sa vengeance à l'égard de tous ceux qu'elle soupçona d'avoir eu part à la mort de son fils ; l'éloge enfin qu'en fait *Xénophon*, tout semble déposer en faveur de ce prince.

Ce fut après cette bataille de Cunaxa que se fit cette retraite si vantée de dix mille grecs, depuis la province de Babylonie jusqu'à Trébisonde, que conseilla *Xénophon*, & à laquelle il présida, ayant ranimé par des discours éloquens & encourageans les esprits abatus de ces malheureux, qui, privés de leurs chefs, & se trouvant à cinq ou six cents lieues de la Grece, enfermés par de grands fleuves, environés de nations ennemies, sans gardes, sans vivres, ne voyoient plus de ressource que la mort. *Xénophon* a encore décrit avec beaucoup d'intérêt cette marque périlleuse & difficile. Le lecteur, qui a partagé les dangers, les fatigues, les douleurs & la détresse de l'armée, partage la joie des soldats, lorsque parvenus, à travers des déserts afreux & des défilés presque impénétrables, sur le haut d'une montagne très-élevée nommée Tecque, ils aperçurent pour la premiere fois, dans le lointain, la mer, où ils espéroient s'embarquer. Les premiers qui la virent se mirent à crier avec transport : *mer*, *mer*. *Xénophon*, qui étoit à l'arriere-garde, comme au poste de l'honeur & du danger dans une retraite, crut d'abord que l'avant-garde étoit ataquée ; mais bientôt ce cri de *mer*, *mer* devint général à mesure que les soldats s'élevoient au haut de la montagne ; alors la joie sa répandit dans tous les rangs de l'armée, on s'embrassoit en pleurant, & en criant : *mer*, *mer*. On dressa un trophée sur la montagne : on avoit cependant encore bien des malheurs & des fatigues à essuyer avant l'embarquement. Ces malheurs étoient souvent l'effet des divisions qui se mettoient dans cette petite armée. Les grecs du Péloponese voyant avec peine un athénien, *Xénophon*, à leur tête, ce général eut besoin de toute sa prudence pour contenir l'armée dans le devoir, & pour réprimer à-la-fois les ennemis étrangers & les ennemis domestiques.

Xénophon avoit une afaire à régler avec un prince de Thrace, nommé Seuthe. Ce prince lui avoit précédemment demandé des secours pour se rétablir dans les états de son pere, dont il étoit dépouillé. Il avoit fait à *Xénophon* les plus magnifiques promesses, tant pour lui que pour ses troupes. Quand il en eut tiré le service dont il avoit besoin, il ne se mit pas en peine de tenir sa parole. Un ministre perfide & avare, grec de nation, nommé Héraclide, qui pilloit & son maître & les sujets de ce maître, lui conseilla ce manque de foi, & prit sur lui l'événement. *Xénophon*, à son retour de l'exécution de Perse, alla s'expliquer avec Seuthe & lui demander l'exécution de ses promesses. Pendant cet éclaircissement, qui n'étoit pas sans orage, il ariva des ambassadeurs de Lacédémone, qui annoncerent que leur république avoit déclaré la guerre à Tissapherne & à Pharnabaze, deux satrapes du roi de Perse ; que Thimbron qui alloit prendre le commandement de l'armée lacédémoniene, faisoit des offres avantageuses à ceux qui voudroient s'engager au service de la république. *Xénophon* prit le parti d'accepter ces offres pour lui & pour sa petite armée, qui étois alors réduite à environ six mille hommes ; il tira de Seuthe, par l'entremise des ambassadeurs lacédémoniens, une partie de la somme qui lui étoit due ; & ayant rencontré près de Parthénie, qui fut le terme de l'expédition des grecs, un grand seigneur perse qui retournoit dans son pays, avec sa femme, ses enfans, & des richesses considérables, il les enleva, & se vit en état de dédomager avantageusement ses soldats de toutes les pertes qu'ils avoient faites & de tous les maux qu'ils avoient souferts.

Xénophon compte, depuis Ephese, d'où partit l'armée de Cyrus le jeune pour l'expédition de Perse, jusqu'à son arivée à Cunaxa, lieu de la bataille, cinq cent trente-cinq parasanges ou lieues, & quatre-vingt-treize jours de marche. Il compte pour le retour, depuis ce même lieu de la bataille jusqu'à Calyore, sur le bord du Pont-Euxin ou mer Noire, six cent vingt parasanges ou lieues, & cent vingt-deux jours de marche. Total de l'expédition, en y comprenant la retraite des dix mille, qui en fait une partie si importante, onze cent cinquante-cinq parasanges ou lieues, & deux cent quinze jours de marche & en y comprenant les séjours, quinze mois pour la durée totale de l'expédition.

Cette armée lacédémoniene, à laquelle *Xénophon* joignit la siene pour la guerre contre les Perses, changea plusieurs fois de général, & se trouva enfin sous la conduite d'Agésilas dans les plaines de Coronée, en Béotie, où se livra, selon *Xénophon*, la plus furieuse de toutes le batailles qui eussent été données de son temps : *Xénophon* y étoit, & y combatit auprès d'Agésilas, qui selon son jugement, y montra, dans certaines occasions, plus de valeur que de prudence. Agésilas eut toujours pour *Xénophon* une considération particuliere. Trop grand pour en être jaloux, il sut lui rendre pleinement justice. Rapelé par l'ordre des éphores au secours de sa patrie, contre laquelle Thebes, Argos & Corinthe s'étoient liguées, il mena *Xénophon* avec lui. Après divers événemens, *Xénophon* se retira enfin avec ses

deux fils à Corinthe, & il y passa le reste de sa vie. La guerre s'étant alumée entre les thébains & les lacédémoniens, les athéniens se déclarerent pour ces derniers; *Xénophon*, qui n'étoit plus alors en état de servir, envoya ses deux fils servir à-la-fois, & les athéniens, ses compatriotes, & les lacédémoniens, ses amis. Gryllus, l'un de ses fils, se distingua d'une maniere particuliere à la bataille de Mantinée; on prétend que ce fut lui qui blessa, dans cette bataille, Epaminondas, ce fameux général thébain, qui mourut de cette blessure, mais qui mourut vainqueur. Gryllus fut tué dans cette bataille. Lorsque *Xénophon* reçut la nouvele de sa mort, il étoit occupé à offrir aux dieux un sacrifice; il ôta de dessus sa tête la courone qu'il portoit dans cette solemnité, mais le courier ayant ajouté que Gryllus étoit mort glorieusement, les armes à la main, après s'être mesuré avec Epaminondas, il remit sa courone, continua son sacrifice sans verser une seule larme, & en disant: *Je savois bien que je n'avois mis au monde qu'un mortel*.

Xénophon mourut âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, l'an 360 avant Jésus-Christ.

Il fut le premier qui mit par écrit, & qui publia les discours de Socrate, mais tels que ce philosophe les avoit tenus, & sans y rien ajouter du sien, comme fit Platon. Aulugelle raporte que Platon & *Xénophon*, ces deux fameux disciples de Socrate, passoient pour être jaloux l'un de l'autre, ce qu'il ne peut pas croire, & ce qui n'est pourtant pas dépourvu de vraisemblance.

Les lacédémoniens avoient donné à *Xénophon* une terre située près de la ville d'Elis; ce fut là que, dans un intervalle de paix, dans un loisir studieux, il composa ses ouvrages, par lesquels il est encore plus connu que par ses exploits guerriers. La *cyropédie*, beau tableau de l'éducation & des vertus d'un grand prince. Est-ce une véritable histoire? est-ce un roman allégorique? Dans le doute, il y a beaucoup à parier pour le roman. *L'histoire du jeune Cyrus & de la retraite des dix milles*, morceau précieux d'histoire, écrit par un guerrier, par un général qui pouvoit dire: *Et quorum pars magna fui*. *L'histoire grecque*, qui commence où Thucydide avoit fini la siene, & qui contient un espace d'environ quarante-huit ans, depuis le retour d'Alcibiade dans l'Attique, jusqu'à la bataille de Mantinée. Il y a encore de *Xénophon* des traités particuliers sur des sujets historiques: *l'éloge d'Agésilas*, *l'apologie de Socrate*; *Hiéron*, ou *le tyran*, dialogue entre Hiéron & Simonide; un petit *traité des produits de l'Attique*. Il a écrit aussi sur l'équitation & sur la chasse. *L'économique* & *le banquet des philosophes* sont encore deux excellens ouvrages de *Xénophon*. C'est lui qui a publié l'histoire de Thucydide, son prédécesseur, & qui a fait connoître Socrate, comme nous l'avons dit, en publiant ses dits mémorables.

Au jugement de Cicéron, conforme à celui de toute l'antiquité, les muses paroissent avoir parlé par la bouche de *Xénophon*. *Xenophontis voce musas quasi locutas ferunt*. Quintilien dit que la déesse de la persuasion résidoit sur les levres de ce philosophe, comme on l'avoit dit de Periclès, *& quod de Pericle veteris comœdiæ testimonium est, in hunc trasferri justissime possit, in labris ejus sedisse quandam persuadendi Deam*. Il loue en lui une douceur charmante, éloignée de toute affectation, & dont aucune affectation ne peut approcher: *Xenophontis jucunditatem illam inaffectatam, sed quam nulla possit affectatio consequi, ut ipsæ finxisse sermonem gratiæ videantur*.

Sa *cyropédie*, mal traduite autrefois par Charpentier, l'a été beaucoup mieux depuis par M. Dacier, secrétaire-perpétuel de l'académie des inscriptions & belles-lettres.

D'Ablancourt, M. Larcher & M. le comte de la Luzerne, ont traduit l'histoire de l'expédition de Cyrus le jeune & de la retraite des dix mille. D'Ablancourt a aussi traduit l'histoire grecque. On a imprimé en 1745, en deux volumes *in-12*, divers ouvrages de *Xénophon*, traduits en françois; savoir: *La retraite des dix mille*, *les dits mémorables*, *la vie de Socrate*, *Hiéron*, &c. Un frere de feu M. le président du Paty avoit traduit l'ouvrage sur l'équitation. Scipion l'Africain & Lucullus lisoient sans cesse les ouvrages de *Xénophon*, & avouoient qu'ils avoient dû à cette lecture une grande partie de leurs succès à la guerre.

2°. *Xénophon* le jeune, beaucoup moins connu que l'ancien *Xénophon*, étoit d'Éphese; il est auteur des *Ephésiaques*, roman grec, en cinq livres, qui contient les *amours d'Abrocôme & d'Anthia*. On croit qu'il vivoit avant Héliodore, vers le commencement du quatrieme siecle. Son roman, long-tems inconnu, & découvert assez tard chez les bénédictins de Florence, a été imprimé en grec & en latin, à Londres, en 1726; & M. Jourdan de Marseille en a donné une traduction françoise en 1748.

3°. *Xénophon* est aussi le nom d'un médecin de l'empereur Claude, qui se trouva mal, dit-on, de l'avoir eu pour médecin: on croit que ce *Xénophon* se laissa corrompre par Agrippine pour hâter la mort de son mari; & que, sous prétexte de le faire vomir, il lui passa dans le gosier une plume enduite d'un poison très-actif & très-prompt, qui l'emporta dans un moment. *Mille bruits en courent à ma honte*, dit Agrippine dans *Britannicus*.

Xénophon étoit de l'île de Cos, &, en sa faveur, l'empereur Claude, qu'il gouvernoit, exempta de tout impôt les habitans de cette île. Ce trait est plus à la louange de *Xéno-*

phon, il le constitue bienfaiteur de ses compatriotes.

XERCÈS ou XERXÈS. (*hist. anc.*) C'est le nom de deux rois de Perse, dont le premier sur-tout, qui est le plus célebre, est un exemple mémorable de la fragilité des grandeurs fondées sur la richesse & non sur la vertu. Nous avons dit à l'article *Artabazane*, comment & pourquoi *Xerxès* fut préféré pour la succession au trône à son frere Artabazane; c'étoit déja une assez grande faveur de la fortune. Darius leur pere, avoit commencé la guerre contre les grecs, & ses généraux avoient été batus à Marathon par Miltiade. Ce fut le commencement de cette gloire si brillante que la Grece acquit dans la guerre. *Xerxès* se crut obligé de continuer cette guerre, & de réparer l'échec de Marathon. Il monta sur le trône l'an 485 avant Jésus-Christ. Il commença par soumettre l'Égypte que Cambyse fils de Cyrus avoit conquise, & qui, restée depuis sous la domination des rois de Perse, se ressouvenoit quelquefois de son anciene indépendance, & essayoit de secouer le joug. Fier du succès qu'il avoit eu contre les égyptiens, il fit ses préparatifs contre la Grece. Nous avons raporté à l'article *Artabane* l'opposition que ce sage prince mit aux projets ambitieux de *Xerxès*; la guerre n'en fut pas moins résolue. *Xerxès* pour la rendre plus facile & plus heureuse, fit un traité avec les carthaginois, la nation la plus puissante qu'il y eût alors dans l'occident, & qui devoit un jour, ainsi que la Grece victorieuse des Perses, tomber sous cette puissance romaine, à laquelle seule il fut donné de tout subjuguer. Les carthaginois se chargerent d'ataquer les nations grecques établies dans la Sicile, & dans cette partie de l'Italie qu'on appele la grande Grece, pendant que *Xerxès* fondroit avec ses Perses sur la Grece proprement dite & sur ses îles. Amilcar, général des carthaginois, leva une armée composée, non-seulement d'africains, mais de soldats tirés de l'Espagne, des Gaules, de l'Italie, au nombre de trois cens mille; il avoit des vaisseaux à proportion. Les forces des Perses étoient bien plus considérables encore; ainsi tout l'occident d'un côté sous la conduite d'Amilcar, tout l'orient de l'autre sous celle de *Xerxès*, marchoient à-la-fois contre ce petit pays de la Grece. L'histoire ne fait mention d'aucune autre armée aussi nombreuse que l'étoit en cette occasion celle des Perses. La seule armée de terre étoit en tout de deux millions cent mille hommes; l'armée navale étoit de trois cents un mille six cens dix homme, ce nombre augmenta encore dans la suite, & quand *Xerxès* ariva aux Thermopyles, ses forces de terre & de mer formoient ensemble le nombre de deux millions six cens quarante-un mille six cens dix hommes, sans compter les valets, les eunuques, les femmes, les vivandiers, tous les gens suivant l'armée, qui montoient à un nombre égal, de sort que le total des persones qui suivirent *Xerxès* dans cette expédition, étoit de cinq millions deux cens quatre-vingt-trois mille deux cens vingt persones. Tel est du moins le calcul d'Hérodote, suivi par Socrate & par Plutarque. On observe que Diodore de Sicile, Pline, Élien & quelques autres diminuent beaucoup ce nombre; & il faut convenir que plus on le diminue, plus on se raproche de la vraisemblance. Cependant, les critiques regardent Hérodote comme le plus croyable, parce-qu'il vivoit dans le temps de l'expédition de *Xerxès*, & que l'inscription qu'il raporte comme ayant été mise par ordre des amphictyons sur le tombeau des grecs tués aux Thermopyles, marque qu'ils avoient combatu contre trois millions d'hommes. Ce qu'il y a de plus difficile à comprendre, c'est comment on pouvoit trouver assez de vivres pour nourir une telle armée, & tout ce qu'elle traînoit à sa suite de bouches inutiles. Mais Hérodote leve en partie la difficulté, en disant que *Xerxès* avoit employé quatre années à faire les préparatifs de cette guerre, & sur-tout en donnant le dénombrement des vaisseaux de transport qui suivoient toujours de près l'armée de terre, & qui se renouvelant sans cesse, entretenoient l'abondance dans le camp. Parmi tant de combatans, nul n'étoit comparable à *Xerxès* pour la bonne mine & la haute stature, mais Justin dit un mot qui explique le peu d'effet & le mauvais succès de tant de forces: c'est que cette innombrable armée étoit sans chef, *huic tanto agmini dux defuit*. En effet faste, orgueil, présomption presque toujours punie, voilà l'histoire entiere de la conduite de *Xerxès* dans cette guerre & pendant tout son regne, en sorte qu'on peut dire que, si son armée manquoit de chef, ses vastes états manquoient de roi, car du faste n'est pas de la puissance, & commander n'est pas toujours régner.

Une de ses folies étoit de commander aux élémens. Il avoit donné ordre qu'on perçât le mont Athos pour que les vaisseaux pussent passer au travers, & éviter le circuit qu'il falloit faire autour de cette montagne, dans une mer orageuse & féconde en naufrages, travail plus fastueux que nécessaire, selon Hérodote, car ce prince auroit pu, à moins de frais, faire transporter ses vaisseaux, selon l'usage du temps, par dessus l'Isthme, qui joignoit le mont Athos au continent de la Macédoine; mais il étoit, comme Tacite le dit de Néron, amateur de l'extraordinaire & du difficile, *erat incredibilium cupitor*; & comme Salluste le dit aussi de Catilina: *vastus animus, immoderata, incredibilia, nimis alta semper cupiebat*. La fosse qu'il fit creuser à travers le mont Athos étoit assez large pour que deux vaisseaux à trois rangs

de rames puffent y paffer de front. Quand cette entreprife auroit été fage au fond, la forme dans laquelle il procédoit ne l'étoit gueres, fi ce qu'on en raconte eft vrai, car il faut convenir qu'on peut raifonablement en douter. Il écrivit, dit-on, au mont Athos pour lui intimer fes ordres: „Superbe Athos, lui difoit-„ il, toi qui portes ta tête jufqu'au ciel, ne fois „ pas affez hardi pour oppofer à mes travail-„ leurs des pierres & des roches qu'ils ne puif-„ fent couper, autrement je te couperai toi-„ même tout entier, & te précipiterai dans „ la mer.„

On ajoute que c'étoit à coups de fouet qu'il preffoit les travailleurs, tant cet ouvrage, par fes difficultés & fon inutilité, rebutoit ces mêmes travailleurs!

Il faut obferver que le voyageur Bellon, qui vivoit du temps de François I, & qui a compofé un livre de faits finguliers, doute de celui-ci, & attefte qu'en paffant auprès du mont Athos, il n'y a aucunes traces de ce travail. Les voyageurs fubféquens, & qui font en grand nombre, n'en ont pas vu davantage, & Juvénal paroît avoir eu le même doute que Bellon, quatorze fiecles avant lui, lorfqu'il dit:

Creditur olim
Velificatus Athos & quidquid Græcia mendax
Audet in hiftoria.

Il pouroit en être de même d'une autre folie attribuée à *Xerxès* par Hérodote. Lorfque *Xerxès* entreprit de conftruire un pont de bateaux fur l'Hellefpont pour faire paffer fes troupes d'Afie en Europe, une violente tempête rompit ce pont; *Xerxès*, tranfporté de colere à cet affront, & indigné de l'infolence de la mer, fit d'abord jeter dedans, comme pour la mettre aux fers, deux paires de chaînes, que la mer eut encore l'infolence d'engloutir; puis il commanda qu'on lui donnât trois cents coups de fouet pour la faire rentrer dans le devoir, & pendant cette opération, il l'apoftrophoit ainfi: *Perfide élément, reçois le châtiment de l'outrage que tu as ofé faire à ton maître*, Xerxès *faura bien paffer malgré toi à travers tes flots.*

Seroit-il bien poffible que l'habitude du defpotifme & l'ufage malheureux de n'être jamais contredit portaffent à de telles extravagances? On ajoute, pour completer celle-ci, que, rendant les entrepreneurs refponfables des fureurs de la mer & du foulevement des flots, il avoit fait couper la tête à tous ceux qui avoient eu la conduite de l'ouvrage.

Il nous eft bien difficile encore de ne pas foupçoner quelque exagération dans l'hiftoire fuivante, raportée par Hérodote, & après lui par Séneque.

Un feigneur lydien, nommé Pythis ou Pythius dont *Xerxès* n'avoit qu'à fe louer, qui avoit offert à ce prince des fommes confidérables pour fon expédition de Grece, qui avoit reçu magnifiquement *Xerxès* & fon armée à Célene, près des bords du Méandre, où ce Pythius faifoit fa réfidence, avoit cinq fils dans l'armée de *Xerxès*; il fupplia ce prince, qui paroiffoit content de lui & de fes procédés, de vouloir bien lui laiffer l'aîné de fes fils pour être l'apui & la confolation de fa vieilleffe. Quelle imagine-t-on que fut la réponfe de *Xerxès* à une demande fi naturelle? un refus de cette grâce? Non. Il fit égorger ce fils aîné à la vue de fon pere, fit couper le corps en deux parts, qui furent placées, l'une à droite, l'autre à gauche, & il fit paffer entre ces deux parts, ainfi difpofées, toute fon armée, comme pour l'expier par un tel facrifice. Ce feroit affurément bien le cas d'appliquer à *Xerxès* le mot de Tacite, *vi dominationis convulfus*, mais il eft plus naturel de révoquer cette hiftoire en doute, d'autant plus que le même Hérodote & le même Séneque en racontent une toute pareille de Darius, pere de *Xerxès*, & que ni Darius ni *Xerxès* n'ont paffé pour des princes cruels.

Xerxès n'étoit pas même dépourvu de fenfibilité & d'humanité. On fait qu'étant arivé au bord de l'Hellefpont, il voulut avoir le plaifir de contempler tout à-la fois l'appareil formidable de toutes fes forces & de terre & de mer. On lui éleva un trône fur une montagne. Delà voyant la mer chargée de fes vaiffeaux & la terre couverte de fes troupes, fon premier fentiment fût un mouvement d'orgueil, en mefurant, pour ainfi dire des ieux fa grandeur & fa puiffance; mais bientôt une idée plus humaine & qui lui faifoit plus d'honeur, vint fe préfenter à lui & l'atendrir au milieu de fa gloire; il fongea que de tant de milliers d'hommes qui frapoient fes regards & qui obéiffoient à fes volontés, dans cent ans, dans cinquante ans peut-être, il n'en exifteroit aucun. A ce fouvenir du peu de durée de l'homme, & de la fragilité des chofes humaines, il verfa des larmes, qui étoient bien plus d'un efprit philofophe & d'un cœur fenfible que d'une âme abrutie par le defpotifme. Et voilà peut-être le plus beau moment de fa vie; mais ce ne fut qu'un moment: il continue de menacer & d'ataquer la Grece, & de courir à fa ruine. On peut lui compter pour autant de défaites, toutes les occafions où fes innombrables troupes fe commirent avec des poignées de grecs; l'afaire des Thermopyles, où trois cents fpartiates arrêterent cette immenfe armée, & périrent fur les corps de plufieurs milliers de Perfes qu'ils avoient immolés; Artémife, où fe livrerent plufieurs combats peu décififs, mais tous favorables aux grecs, & qui afoibliffoient toujours les Perfes; Salamine, Platée, Mycale, grandes & illuftres victoires des grecs, qui ont

rendu immortels les noms de Thémistocle, d'Aristide, de Pausanias, & célebres ceux de Léotychide & de Xantippe. Humilié enfin, & découragé par tant de défaites, *Xerxès* s'enfuit avec la plus honteuse précipitation, n'ayant tiré d'autre fruit de son éfroyable armement, que d'avoir pillé & brûlé Athênes, d'avoir de même brûlé & démoli tous les temples des villes grecques d'Asie, ce qui ne contribua pas peu à détacher toutes ces villes de son obéissance. Il n'épargna que le temple de Diane, à Ephese. Instruit à fond de la religion des mages, adorateurs du feu, ennemis déclarés des temples & des simulacres, il étoit zélateur ardent du magisme; & s'il ne put satisfaire son ambition, il satisfit du moins son zele pour sa religion particuliere. Ostane, chef des mages & de cette secte, acompagnoit *Xerxès* dans cette expédition de la Grece, & l'animoit à cette destruction des temples. Un autre motif pouvoit encore l'y engager, celui de se dédomager, par le pillage de ces temples, des frais immenses que lui avoit coûtés cette malheureuse expédition contre la Grece. Dégoûté par ce mauvais succès, & corrigé de l'abus des conquêtes & des entreprises guerrieres, il alla se briser contre l'écueil contraire, celui de la molesse; il se livra entierement aux voluptés.

La molesse est douce, & sa suite est cruele,

dit Orosmane; persone ne l'éprouva plus que *Xerxès*. Un Artabane, bien différent de cet oncle de *Xerxès*, dont nous avons parlé, (*Voyez* l'article Artabane.) entreprit de monter sur ce trône que *Xerxès* occupoit si mal. Cet Artabane étoit un hircamen de naissance, devenu capitaine des gardes de *Xerxès*, & l'un de ses principaux favoris. Les faux calculs sont familiers à l'ambition; puisque Artabane vouloit régner, il n'avoit qu'à laisser dormir son maître sur le trône & jouir de la faveur; mais à la réalité de la puissance, les ambitieux en préferent souvent le titre, semblables aux chiens qui abandonent la proie pour l'ombre. Artabane voulut se défaire de *Xerxès*; & quoique ce prince eût trois fils, & peut-être davantage, pour lui succéder, il crut que ce premier crime lui faciliteroit les autres crimes nécessaires. On ajoute qu'il avoit un autre motif moins coupable pour s'y déterminer.

Xerxès mécontent de Darius, son fils aîné, ou prévenu contre lui, avoit donné à cet Artabane l'ordre afreux de le défaire de ce fils. Artabane ne se persuadant pas aisément qu'un pere voulût faire périr son fils, & considérant que cet ordre lui avoit été donné dans la chaleur d'un festin & dans un moment où le roi pouvoit ne pas jouir de toute sa raison, ne se pressa point de l'exécuter. Artabane avoit trop bien raisoné, il s'étoit trompé; le roi se plaignit avec colere & avec menaces de l'inexécution de son ordre; Artabane crut avoir à craindre pour lui-même, & se hâta de prévenir un despote irrité; il engagea dans son complot un des eunuques du palais, grand-chambellan du roi, nommé Mithridate; celui-ci l'introduisit dans la cambre de *Xerxès*, & Artabane le tua pendant qu'il dormoit. Il alla ensuite trouver Artaxerxe, le troisieme des fils de *Xerxès*, & lui persuada que Darius, par l'impatience de régner, avoit porté ses mains sacrileges & dénaturées sur le roi son pere. Artaxerxe, dans sa colere, court avec Artabane & les gardes de *Xerxès* dans l'apartement de Darius, & il égorge son frere en croyant vanger son pere. Hystaspe, second fils de *Xerxès*, à qui la mort de Darius déféroit la courone, étoit alors dans la Bactriane, dont il étoit gouverneur. Artabane se hâta de mettre Artaxerxe sur le trône pour s'en faire d'abord un apui contre Hystaspe, & les détruire l'un par l'autre. Cette catastrophe de l'assassinat de *Xerxès* & du crime d'Artabane fait le sujet d'une fort belle piece de Métastase, intitulée, *Artaxerxe*, & ou le fils vertueux du coupable Artabane, seul dépositaire du fatal secret de son pere, & trouvé saisi de l'épée sanglante dont *Xerxès* a été percé, paroît seul coupable de ce régicide aux ieux de son ami & de sa maîtresse, & se laisse condamner pour ne pas accuser son pere. Parmi nous, M. le Mierre s'est aussi exercé sur le même sujet. (*Voyez* l'article Artaxerxe.) Telle fut la destinée de *Xerxès*, elle est d'une grande moralité dans l'histoire, & les guerriers & les hommes d'état ne peuvent méditer trop profondément ce mot de Séneque, dont *Xerxès* lui même reconut trop tard la vérité, ce mot sur la facilité avec laquelle fut dissipée cette armée qu'on croyoit formidable, parce qu'elle étoit nombreuse, *stratus per totam passim Græciam* Xerxes *intellexit, quantum ab exercitu turba distaret*. Si *Xerxès* ne fut qu'ambitieux, foible & voluptueux, il faut le plaindre; si l'orgueil lui a fait commettre les extravagances qu'on lui a reprochées, il faut le plaindre plus encore, s'il a ordoné la mort de son fils, s'il a égorgé le fils de Pythius, s'il a fait périr les entrepreneurs du pont de l'Hellespont pour un accident dont ils ne pouvoient pas être responsables, il faut détester sa mémoire. Il mourut l'an 473 avant J. C.

Voyez sur cet article Xerxès, les articles Amestris; Aristide, Artabane, Artabazane, Démarate, Pausanias, Thémistocle.

2°. *Xerxès* II, son petit-fils, seul fils qu'Artaxerxe Longuemain eût eu de la reine sa femme, ne régna que quarante-cinq jours. Sogdien, son frere, (*Voyez* cet article.) un des dix-sept fils qu'Artaxerxe avoit eus de ses nombreuses concubines, l'assassina dans sa chambre, où *Xerxès*, qui s'étoit laissé prendre de vin, s'étoit

étoit retiré pour dérober sa honte aux ieux des courtisans. (L'an 424 avant Jésus Christ.)

XIMÉNÈS. (*Hist. d'Esp.*) C'est le nom de trois personages célebres en Espagne, l'un homme de lettres, l'autre homme d'état, le troisieme jurisconsulte.

L'homme de lettres, (Roderic) navarrois, archevêque de Tolede, est auteur d'une histoire d'Espagne, imprimée dans le recueil des historiens de ce royaume, avec des remarques du pere André Schort. Ce fut lui qui, au concile de Lyon, en 1247, fit assurer définitivement à l'archevêché de Tolede la primatie, qui lui étoit disputée par l'archêveque de Compostelle, en vertu de l'avantage qu'a son siége de posséder le corps de St. Jacques, apôtre des Espagnes. *Ximénès* mourut peu de temps après.

L'homme d'état (François) est le fameux cardinal *Ximénès*, prélat vertueux, ministre habile, mais fier, qui gouvernoit l'Espagne sous Ferdinand & Isabelle, & pendant les premieres années de Charles-Quint. On ne sait pourquoi, dans sa jeunesse, un archevêque de Tolede le fit mettre en prison dans la tour d'Uzeda. Devenu libre, il se fit cordelier, fut confesseur de la reine Isabelle, qui le fit à son tour archevêque de Tolede en 1495, & le chargea de réformer les ordres religieux, commission importante & délicate, dont il s'aquita avec tant de sévérité, que son ordre soulevé contre lui, voulut, dit-on, le faire assassiner par son propre frere. Le général des cordeliers vint exprès de Rome en Espagne pour perdre *Ximénès* dans l'esprit d'Isabelle: il s'y perdit lui-même par l'emportement avec lequel il parla, sans égard pour la protection dont une reine espagnole devoit honorer son confesseur. *Savez vous*, lui dit la reine offensée, *à qui vous parlez*? Le moine, sans se déconcerter, tenant un langage autorisé par la religion, fit une réponse aussi belle qu'elle pouvoit l'être; *Je sais*, dit-il, *que je parle à Isabelle, qui n'est, comme moi, que poussiere & que cendre*. La réforme eut lieu, & *Ximénès* ne tarda pas d'être récompensé. Le Pape Jules II l'honora de la pourpre romaine en 1507, & le roi Ferdinand le catholique lui confia l'administration des afaires d'état. Son premier soin fut de décharger le peuple du subside onereux nommé *Renvale*. Ses vues se tournerent ensuite du côté des Mahometans, qu'il voulut ramener à la réligion chrétiene. Il en baptisa plus de 3000 dans une place spacieuse, où il fit brûler tous les livres de l'Alcoran. Il voulut étendre la domination d'Espagne chez les Maures: il entreprit, & entrepit à ses dépens, le siége d'Oran. D'abord on refuse de s'embarquer sous un général religieux & cardinal; une partie de l'armée se révolte pour quelque solde retardée, *Ximénès* court aux rebelles, &, par de sages exhortations, veut les faire rentrer dans le devoir; une voix s'éleve: *De l'argent, point de harangue*. *Ximénès* démêle dans la foule le soldat qui a parlé, le fait arrêter & pendre sur le-champ; & cette violence hardie, qui ne réussiroit pas à tout le monde, ni en tout temps, lui réussit; la sédition cesse, il sort du port de Carthagene le 16 mai 1509, avec une flote de 80 vaisseaux, débarque en Afrique; il marche en habits pontificaux; des prêtres & des religieux armés forment son cortege; un cordelier, l'épée au côté, porte devant lui la croix archiépiscopale; il forme le siége d'Oran. Pendant une bataille qui se livra sous les murs de la place, comme un autre Moyse, il laisse combatre Josué, & s'enferme avec son clergé, dans une chapelle, où il reste prosterné pendant tout le temps de l'action. Cette conduite lui réussit encore; la bataille est gâgnée; Oran est forcé, tout y est passé au fil de l'épée. Après cette expédition il rentre triomphant en Espagne, Ferdinand le catholique vint à sa rencontre jusqu'à quatre lieues de Seville, & mit pied à terre pour l'embrasser; mais pendant l'expédition, il avoit écrit à Pierre de Navarre, qui commandoit sous *Ximénès*, & qui apparemment avoit la confiance de Ferdinand; *Empêchez le bonhomme de repasser sitôt en Espagne; il faut user autant qu'on le poura sa persone & son argent*. On voit par-là que Ferdinand le catholique, comme depuis notre Louis XIII, haïssoit son ministre, dont il ne pouvoit d'ailleurs se passer. Ferdinand laissa en mourant à *Ximénès* l'administration de l'Espagne. Dans différentes tentatives que la maison d'Albret avoit faites pour rentrer dans la Navarre, dont Ferdinand l'avoit dépouillée, on avoit vu que les navarrois étoient toujours atachés à leurs anciens maîtres, on voulut éfrayer leur amour par un châtiment terrible. Le cardinal *Ximénès* donna ordre au général Vilalva de raser les châteaux, de démanteler les places, de ruiner les bourgades. Vilalva, qui avoit sollicité cet ordre barbare, prit plaisir à l'exécuter avec barbarie; plus de deux mille bourgs & villages furent réduits en cendre; de Pampelune à Saragosse, tout le pays ne fut plus qu'une vaste & éfrayante solitude; cependant les navarrois, plus irrités qu'épouvantés de ce ravage, écrivoient encore à Henri d'Albert: *Sire, paroissez seulement; aussi tot vous verrez jusqu'aux pierres, aux montagnes & aux arbres s'armer pour votre service*.

Le cardinal *Ximénès* vouloit régner par la terreur, & la violence; abaisser l'orgueil des grands; il se vantoit de les ranger a leur devoir avec son cordon, & d'écraser toute leur fierté sous ses sandales.

À la mort de Ferdinand, on se crut délivré du joug de *Ximénès*, & on vit avec peine son empire prolongé par le testament de Ferdinand; mais celui-ci n'étoit roi qu'en Arragon, & ne gouvernoit la Castille, royaume d'Isabelle, sa

femme, que comme administrateur du bien de Charles-Quint & de Ferdinand, ses petits-fils. Les grands de Castille se souleverent contre *Ximénès*, & lui demanderent de quel droit il prétendoit gouverner? Il allégua le testament de Ferdinand le catholique; on lui répondit qu'un simple administrateur ne pouvoit pas disposer ainsi de l'autorité; il montra de canons, *ratio ultima regum*. *Eh bien!* leur dit-il, *voilà le titre en vertu duquel je gouverne & je gouvernerai*. Charles Quint étoit encore dans les Pays-Bas, les grands lui firent une députation pour se plaindre de *Ximénès*; celui-ci, sans daigner se justifier, lui en fit une pour demander des pleins pouvoirs, & il les obtint. Son autorité alors fut à l'abri de toute contradictions; il faut avouer d'ailleurs qu'il gouverna bien; que s'il fut severe, il fut juste, qu'il fit régner l'économie, qu'il fit rendre gorge aux financiers, qu'il acquita les dettes de l'état. Il donna un exemple que Richelieu suivit en France; celui de protéger les lettres; il fonda l'université d'Alcala, il fit imprimer dans cette ville une bible polyglotte qui a servi de modele aux autres; il en fit lui même la dépense; il acquit beaucoup de manuscrits de différentes langues; il donna aussi à Louis XIV l'exemple de la fondation de Saint-Cyr, par une semblable qu'il fit à Tolede; il donna de plus au cardinal Mazarin l'exemple de cette indifférence & de cette indulgence que le ministre italien eut toujours pour les discours des mécontens. Il eut une mélancolie profonde qui s'allie naturélement avec la sévérité, & qui étoit souvent à charge à lui-même. On a raporté des causes physiques de la mélancolie de *Ximénès*, & on sait quelle est l'influence réciproque du physique & du moral l'un sur l'autre.

Ximénès mourut en 1517, à quatre-vingt-un ans. Ce grand âge n'empêcha pas qu'on n'accusât les ministres flamands de l'avoir empoisoné. On désigne même le mets, c'étoit un pâte de truite. Fléchier & Marsolier ont écrit sa vie.

Le jurisconsulte, (Sébastien *Ximénès*) mort en 1600, est auteur d'un livre estimé, qui a pour titre: *Concordantiæ utriusque juris*.

XIPHARÈS. (*Voyez* MITHRIDATE.)

XUTHUS. (*Hist. anc.*) Hellen, fils de Deucalion, eut trois fils, Eolus, Dorus & *Xuthus*. Ce dernier, contraint par ses freres de quiter la Thessalie, se retira dans l'Attique où il épousa la fille d'Erechtée, roi des athéniens, si tous ces faits & tous ces personages n'apartienent pas plus à la fable qu'à l'histoire.

XYCHUS. (*Hist. anc.*) C'est le nom de l'homme qui découvrit au dernier Philippe, roi de Macédoine, l'innocence de Démétrius, son fils, qu'il avoit sacrifié sur les accusations & les plaintes de Persée, frere de Démétrius. Ce *Xychus* avoit été secrétaire d'ambassade sous Apelle & Philocle, ambassadeurs macédoniens envoyés par Philippe à Rome, pour savoir quels discours Démétrius avoit pu y tenir dans le temps qu'il y étoit en ôtage, relativement à la succession au trône, qu'on l'accusoit de vouloir envahir à la mort de Philippe, au préjudice de Persée, son frere aîné. Les deux ambassadeurs & le secrétaire d'ambassade étoient vendus à Persée; ils fabriquerent une prétendue lettre de Quintius Flaminius à Philippe, dans laquelle ce romain demandoit grâce pour Démétrius, qu'il avouoit avoir tenu des discours imprudens sur l'objet en question, mais il répondoit pour Démétrius, qu'il auroit une conduite plus mesurée & plus sage à l'avenir. Les faussaires contrefirent le sceau de Quintius, & ce fut sur cette fausse lettre que Démétrius fut condamné. Cependant Philippe regrétoit trop tard ce fils immolé, & craignoit quelquefois de l'avoir sacrifié à d'injustes soupçons. Un courtisan, qui recueilloit en secret ses soupirs paternels, fit arrêter *Xychus*, & dit à Philippe, voulez-vous savoir la vérité? voulez-vous pénétrer dans le fond de cet afreux mystere? L'homme qui seul peut vous en instruire est ici. On interrogea *Xychus*, il parut vouloir nier, on le menaca de la question, il avoua tout. Apelle ayant appris que *Xychus* avoit tout avoué, s'enfuit en Italie. Philocle, confronté à *Xychus*, ne put, selon les uns, soutenir sa présence; selon d'autres, il soufrit la torture avec constance & sans rien avouer. Philippe voulut déshériter Persée, & lui substituer un Antigone, neveu d'un autre Antigone, qui en qualité de tuteur de Philippe, avoit gouverné la Macédoine avec gloire; mais à la mort de Philippe, Persée s'empara de la courone. (L'an 179. avant J. C.)

XYLANDER, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) né à Ausbourg en 1532, professeur en grec à Heidelberg, a traduit en latin Dion-Cassius, Marc-Aurele, & d'autres auteurs grecs; mort à Heidelberg en 1576.

XYPHILIN ou XIPHILIN. (*Hist. litt. mod.*) Il y a eu deux hommes de ce nom, connus par leur savoir; ils étoient oncle & neveu. L'oncle (Jean) étoit de Trébisonde; son savoir même le fit élever au patriarchat de Constantinople en 1064; mais on n'a de lui qu'un sermon dans la bibliotheque des peres. Il mourut en 1075. On a de son neveu un abrégé de l'histoire de Dion-Cassius, qui a été traduit en françois par le président Cousin.

YAO, (*Hist. chinoise*) empereur de la Chine, est regardé par les chinois comme leur législateur, & comme le modele de leur princes. C'est depuis *Yao* que l'histoire de la Chine commence, dit-on, à être certaine. Il monta, dit-on encore, sur le trône l'an 2357 avant J. C. La chronologie chinoise est en général fort sujete à contestation. Les écrits & les monumens chinois ne remontent pas au-delà l'an 800 avant J. C.

YASSA, s. f. (*Hist. mod. Jurisprud.*) c'est ainsi qu'on nomme chez les tartares, un corps de loix, dont le fameux conquérant Gengis-Kan passe pour être l'auteur. Timur-Bag ou Tamerlan les fit observer dans ses vastes états, & elles sont encore en vigueur aujourd'hui chez les tartares de Crimée, & dans plusieurs autres parties de l'Asie, où ces loix sont appelées *Yassa Jengiskani*. Quelques orientaux, amis du merveilleux, prétendent que Gengis-Kan n'en est point l'auteur, mais qu'elles sont dûes à Turk qui, suivant les traditions orientales, étoit fils de Japhet, & petit fils de Noé, fondateur de la nation tartare. M. de la Croix a donné, dans la vie de Gengis-Kan, un extrait de ces loix, en vingt-un articles.

1°. Il est ordoné de ne croire qu'un seul Dieu, créateur du ciel & de la terre, qui donne la vie & la mort, les richesses & la pauvreté; qui acorde & qui refuse ce qu'il veut, & qu'il a un pouvoir absolu sur toutes choses.

2°. Les prêtres de chaque secte, & tous les hommes atachés aux cultes, les médecins, ceux qui lavent les corps des morts, seront exempts de tout service public.

3°. Nul prince ne poura prendre le titre de grand-kan, sans avoir été élu légitimement par les autres kans généraux & seigneurs moguls assemblés en diete.

4°. Il est défendu aux chefs des tribus de prendre des titres pompeux, à l'exemple des souverains mahométans.

5°. Il est ordoné de ne jamais faire la paix avec aucun souverain ou peuple, avant qu'ils soient entiérement subjugués.

6°. De partager toujours les troupes en dixaines, centaines, milliers, dix milliers, &c. parce que ces nombres sont plus commodes.

7°. Les soldats, en se mettant en campagne, recevront des armes des officiers qui les commandent, & ils les leur remettront à la fin de l'expédition; les soldats tiendront ces armes bien nettes, & les montreront à leur chef, lorsqu'ils se prépareront à donner bataille.

8°. Il est défendu, sous peine de mort, de piller l'ennemi, avant que le général en ait donné la permission. Chaque soldat demeurera maître du butin qu'il aura fait, en donnant au receveur du grand-kan les droits prescrits par les loix.

9°. Depuis le mois qui répond au mois de mars, jusqu'à celui d'octobre, persone ne prendra de cerfs, de daims, de lievres, d'ânes sauvages, ni d'oiseau d'une certaine espece, afin que la cour & les armées trouvent assez de gibiers pour les grandes chasses d'hiver.

10°. Il est défendu, en tuant les bêtes, de leur couper la gorge; mais il est ordoné de leur ouvrir le ventre.

11°. Il est permis de manger le sang & les intestins des animaux.

12°. On regle les priviléges & les immunités des *tarkani*, c'est-à-dire, de ceux qui sont exemptés de toute taxe pour les services qu'il ont rendus.

13°. Il est enjoint à tout homme de servir la société d'une maniere ou d'une autre; ceux qui ne vont point à la guerre, sont obligés de travailler un certain nombre de jours aux ouvrages publics, & de travailler un jour de la semaine pour le grand-kan.

14°. Le vol d'un bœuf ou de quelqu'autre chose du même prix, se punissoit en ouvrant le ventre du coupable. Les autres vols moins considérables étoient punis par sept, dix-sept, ving-sept, trente-sept, & ainsi de suite jusqu'à 700 coups de bâton, en raison de la valeur de la chose volée. Mais on pouvoit se racheter de cette punition en payant neuf fois la valeur de ce qu'on avoit volé.

15°. Il étoit défendu aux tartares de prendre à leur service des gens de leurs nation: ils ne pouvoient se faire servir que par ceux qu'ils faisoient prisoniers de guerre.

16°. Il étoit defendu de donner retraite à l'esclave d'un autre sous peine de mort.

17°. En se mariant, un homme étoit obligé d'acheter sa femme. La poligamie étoit permise. Les mariages étoient défendus entre les parens du premier & du second degré, mais on pouvoit épouser les deux sœurs. On pouvoit user des femmes esclaves.

18°. L'adultere étoit puni de mort, & il étoit permis au mari de tuer sa femme prise sur le fait. Les habitans de Kaindu furent, à leur sollicitation, exemptés de cette loi, parce qu'ils étoient dans l'usage d'offrir leurs femmes & leurs filles aux etrangers. Mais Gengis-Kan, en leur acordant cette exemption, déclara qu'ils les regardoit comme infâmes.

19°. Il étoit permis pour l'union des familles, de faire contracter des mariages entre les enfans, quoique morts, & l'on faisoit la cérémonie en leur nom. Par-là les familles étoient réputées alliées.

20°. Il étoit défendu, sous des peines rigoureuses, de se baigner, ou de laver ses habits dans des eaux courantes dans le temps où il tonoit; les tartares craignant extraordinairement le tonerre.

21°. Les espions, les faux témoins, les sodomites, le sorciers étoient punis de mort.

22°. Les gouverneurs & magistrats qui commandent dans les provinces éloignées, étoient punis de mort, lorsqu'ils étoient convaincus de malversation ou d'oppression. Si la faute étoit légere; ils étoient obligés de venir se justifier auprès du grand-kan.

Gengis-Kan publia un grand nombre d'autres loix, mais, celle qui précedent sont les principales, elles furent en vigueur sous le regne de ce conquérant & de ses successeurs.

YASSI, (*Géogr. mod.*) C'est une grande ville de la Moldavie, sur la petite riviere de Scisa, qui se rend peu après dans le Pruth, au nord est de Soczowa. *Long.* 44. 56. *latit.* 47.

Yassy, riche par son commerce avec l'Asie, est toute ouverte, sans portes & sans murailles; mais on y voit une douzaine de vastes châteaux flanqués de tours terrassées. Tous ont du canon & des magasins d'armes pour se défendre. Ce sont autant de monasteres où des moines grecs font leur salut sous la protection du turc. S. Basile fut leur patriarche au quatrieme siecle. C'est dans ces forteresses basilienes que le peuple cherche un asyle, lorsque le Tartares vienent à passer. On ne voit peut-être nulle part autant de moines rassemblés; car le même spectacle se montre sur un côteau en face de la ville.

Jean Sobieski s'approchant de cette place en 1586, n'eut pas la douleur de donner bataille pour s'en rendre maître; l'évêque, le clergé, les premiers de la ville & le peuple, lui en apporterent les clefs. Il y entra en ami, & ménagea *Yassy* comme son bien propre. Les boutiques resterent ouvertes, les marchés libres, & tout fut payé par le vainqueur comme par les bourgeois. Les soldats dispersés dans les monasteres, n'en troublerent point l'ordre; & les femmes moldaves aussi piquantes par l'ajustement que par les grâces, furent respectées.

YEMAN, (*Hist. mod.*) nom de ceux qui en Angleterre sont les premiers après le gentilshommes, dans les communes.

Les *yemans* sont proprement ceux qui ont des francs-fiefs, qui ont des terres en propre. Le mot anglois *yeoman* vient du saxon *geman*, qui veut dire *commun*. Le mot *youngman* est employé au-lieu de *yeoman*, dans le 33. *stat. Henr. VIII.* & dans les vieux actes on le trouve quelquefois écrit *geman*, qui en allemand signifie un *gaidant*.

Suivant le chevalier Thomas Smith, un *yeman* est en Angleterre un homme libre, qui peut tirer de son revenu annuel la somme de quarante shelings sterling.

Les *yemans* d'Angleterre peuvent posséder des terres en propre jusqu'à une certaine valeur, & peuvent remplir certaines fonctions, comme de commissaires, de marguilliers, de jurés; ils ont voix dans les élections du parlement, & peuvent être employés dans les troupes.

Les *yemans* étoient autrefois fameux par leur valeur à la guerre, ils étoient sur-tout distingués par leur adresse à manier l'arc, & l'infanterie étoit en grande partie tirée du corps des *yemans*.

Dans plusieurs occasions, les loix sont plus favorables aux *yemans* qu'aux gens de métier.

Par le réglement d'Henri IV, il est porté qu'aucun *yeman* ne portera la livrée, sous peine de prison & d'amende, à la volonté du roi.

Yeman est aussi le titre d'une petite charge chez le roi, moyene entre l'usher & le groom. Tels sont les *yemans* ou valets de garde-robe, *&c.*

Les *yemans* de la garde, appelés proprement *yemans de la garde du corps*, étoient anciénement deux cent cinquante hommes choisis parmi tout ce qu'il y avoit de mieux après les gentilshommes. Chaque *yeman* de la garde devoit avoir six pieds.

In n'y a à présent que cent *yemans* de service, environ soixante & dix surnuméraires. Si un des cent vient à mourir, la place est remplie par quelqu'un des soixante dix. Ils doivent être habillés suivant qu'on l'étoit du temps d'Henri VIII. Ils avoient la nouriture outre leurs gages, lorsqu'ils étoient de service, avant le regne de la reine Anne. Leurs fonctions sont de garder la persone du roi, tant au-dedans du palais qu'au dehors; ils ont une chambre particuliere, qu'on appele en anglois *guard chamber*.

Les officiers des *yemans* sont à la disposition du capitaine, & le capitaine est à la nomination du roi.

YOUNG, (Édouard) (*Hist. litt. mod.*) poëte anglois; c'est le célebre auteur des *Nuits*, ouvrage plus assorti au génie anglois qu'au caractere françois & qu'on aime plus ou moins, selon qu'on est plus ou moins porté à la mélancolie. Cet ouvrage a cependant beaucoup réussi en France dans la traduction de M. le Tourneur. M. Colardeau en a imité en vers françois quelques morceaux. Ce furent ses malheurs domestiques qui lui inspirerent cette sombre mélancolie, cette douleur énergique & profonde qui pouvoit seule produire le poëme des *Nuits*. Il avoit épousé en 1731 la fille du comte de Lichtfield, veuve du colonel Lée; elle mourut vers l'an 1741, ainsi que deux enfans qu'il avoit eus d'elle. On a encore d'*Young* d'autres productions, trois drames : *Busiris*, la *Vengeance* & les *freres* (*Démetrius & Persée*), des satires, des poésies morales que M. le Tourneur a encore traduites sous le titre d'*œuvres diverses du docteur Young.* Ce poëte étoit curé ou ministre de Wetrwin dans le Herfordshire. Il étoit né en 1684 à Up-ham dans le comté de Hampt où son pere étoit recteur. Il mourut en 1765 dans sa maison presbytérale de Wetwin.

YRIARTE, (Don Jean d') (*Hist. litt. mod.*) né en 1702 à l'île Ténériffe. Il étudia en France à Paris & à Rouen, s'établit ensuite à Madrid où il fut bibliothécaire du roi d'Espagne & membre de l'Académie royale de la langue espagnole. On a de lui le catalogue des manuscrits grecs de la bibliotheque royale d'Espagne; le catalogue des manuscrits arabes de l'Escurial; une paléographie grecque; des œuvres diverses en espagnol, parmi lesquelles se trouvent quelques poésies latines. Mort en 1771.

YSE, (Alexandre de) (*hist. litt. mod.*) professeur protestant de théologie à Die en Dauphiné, perdit sa chaire pour avoir fait un discours dont l'objet étoit la réunion des protestans & des catholiques; il se retira dans le Piémont où il mourut. Il étoit de Grenoble. Son zele très-estimable pour la réunion lui a fait attribuer un ouvrage intitulé : *Proposition pour la réunion des deux religions en France*, qui paru en 1677.

YVAN BERUDA, (Don Martin) (*Hist. d'Esp.*) grand maître d'Alcantara, sur la fin du 14.e siecle, se laissa persuader vers l'an 1394, par les visions d'un hermite, nommé Jean Sago, que Dieu l'avoit destiné de toute éternité à faire la conquête du royaume de Grenade sur les Maures. Il persuada la même chose à une foule de gentils-hommes Espagnols & Portugais qui le suivirent dans cette expédition. Il périt avec eux. Les Maures permirent que son corps fût porté à Alcantara, ou, conformément à ses dernieres volontés, on grava sur son tombeau cette épitaphe qu'il s'étoit faite lui-même : *Ci gît Yvan dont le cœur ne connut jamais la crainte au milieu des plus grands dangers.* C'est à ce sujet que Charles-Quint, à qui on racontoit son histoire, & à qui on récitoit cette épitaphe, où il ne vit qu'une fanfaronade ridicule, dit ce mot qui a été tant cité : *Cet homme n'a donc jamais éteint une chandele avec ses doigts, il auroit craint de se brûler.*

YVES, (Saint) (*hist. ecclés.*) né en 1252 à Kermartin près Tréguier, d'une famille noble. Il étudia à Paris, en théologie, & en droit-canon, & alla en suite faire ses etudes de droit civil à Orleans. De retour en Bretagne, il se rendit à Rennes, & devint peu de temps aprés official du diocêse de cette ville. Il exerça cet emploi avec tant de sagesse, & de pieté, que l'evêque de Tréguier, dont il étoit né diocésain l'appela dans son diocêse, le fit son official, & le chargea de la cure de Tresdrets, & puis de celle de Lohanec. Il s'y montra un pasteur zélé & pieux, & un bienfaiteur liberal. Il termina sa sainte carriere en 1303 à 50 ans; & fut canonisé par le Pape Clement VI en 1347.

YVES de Chartres, *voyez* IVES.

YVES de Paris, (*Hist. mod.*) capucin prophete, dont on a plusieurs écrits extravagans qui firent du bruit dans le temps. Du nombre de ces écrits est l'ouvrage intitulé : *Heureux succès de la piété, & triomphe de la vie religieuse.* Le P. *Yves* qui n'estimoit que les moines, & parmi les moines que les capucins, avoit exalté ceux-ci aux dépens des ecclésiastiques séculiers qui n'étoit à ses ieux que des mondains, & ceux-ci qui auroient pu ne pas daigner s'en apercevoir, firent l'honeur à cet ouvrage de le faire censurer.

Il fit aussi un livre d'astrologie où il prédisoit à l'Angleterre une grande désolation pour l'année 1656. Cette prédiction se trouve dans la premiere édition, & ne se trouve point dans les suivantes, parce qu'on y fit des corrections & des retranchemens sur les plaintes des puissances maltraités dans cet ouvrage. *Yves* de Paris mourut en 1678.

YVETEAUX, (des) *voyez* VAUQUELIN DES YVETEAUX.

YVON, (Pierre) (*Hist. mod.*) de Montauban en Languedoc, s'atacha au visionaire Labadie (*voyez* l'article LABADIE) qui avoit été ministre de l'église réformée à Montauban; il le suivit en Hollande, & après la mort de Labadie, il fut chef des Labadistes. Il a laissé des ouvrages fanatiques, alors à l'usage de son parti. On ignore l'année de sa mort.

ZABANN ou ZABANUS. (Isaac & Jean) (*Hist. litt. mod.*) Ces deux savans hongrois, pere & fils, sont célebres dans le *specimen hungariæ litteratæ* de Czuittingeri.

1°. Isaac passoit pour un philosophe, & sur tout pour un controversiste habile dans un temps & dans un pays où la philosophie se réduisoit en grande partie à la controverse.

Né hongrois, il enseignoit, avec assez de réputation, vers l'an 1670, la philosophie & la théologie au collége d'Eperies, ville de le Haute-Hongrie, capitale du comté de Saros. Le temps où il vivoit, ainsi que celui où vivoit son fils, étoit un temps de troubles & de guerres intestines. Vivre dans de tels temps est le malheur le plus grand qui puisse ariver aux gens-de-lettres, dont la paisible profession a besoin de calme & de silence, & sur tout du silence des armes.

La ville d'Eperies ayant été prise par un parti qui n'étoit pas celui de *Zabann*, ce savant se retira dans la ville d'Hermanstad, capitale de la Transylvanie; il fut fait professeur, puis recteur du collége de cette ville; il devint ensuite inspecteur, ou, comme on dit dans le pays, premier *antiste* de l'université. Il disputa beaucoup, & verbalement, & par écrit; une grande facilité à parler & à s'enflamer lui donnoit sur-tout un avantage remarquable dans la dispute verbale, où tant de choses étrangeres à la raison peuvent procurer la victoire ou l'apparence de la victoire; il parut toujours sortir vainqueur de toutes les conférences, & les jésuites sur-tout n'eurent point d'adversaire plus redoutable. Il a fait imprimer quelques-unes de ses disputes ou apologies. Parmi ses dissertations, il y en a une où il examine si un professeur déposé par un force majeure peut exercer le négoce *sans blesser sa conscience*. C'étoit peut-être le cas où il s'étoit trouvé dans les révolutions de son pays; mais il est bien question là de conscience! il s'agit tout au plus d'examiner si les usages ou les préjugés du pays, si les bienséances locales permettent tel ou tel état à telle ou telle persone, & l'on trouvera que même en tout pays les bienséances locales & les opinions vulgaires se taisent devant l'extrême besoin & la force majeure. L'acueil qu'Isaac reçut à Hermanstad, & les dédomagemens qu'il y trouva, le mirent sans doute hors d'intérêt sur la question qu'il avoit discutée. Il mourut en 1699, en possession de tous ses emplois.

2°. Jean *Zabann*, son fils, doit être mis au rang des enfans célebres & des savans précoces; il n'avoit que six ans lorsqu'on le vit, avec le plus grand étonement, haranguer, en latin, un envoyé de l'empereur. Il fit ses études à Tubinge, &, devenu bientôt maître, il y enseigna la philosophie, qu'il étoit venu y apprendre. De retour dans son pays, il ne se livra pas peut-être assez entiérement à la littérature. Au malheur qu'il eut, comme son pere, de se trouver dans des temps difficiles, il joignit l'imprudence de vouloir entrer dans les afaires; c'est le foible de quelques beaux esprits ou savans, qui, de littérateurs estimables, devienent par-là des administrateurs médiocres ou funestes. Jean *Zabann* brigua ou obtint du moins des emplois publics; il fut fait proto-notaire provincial de Transylvanie, puis sénateur d'Hermanstad. En cette derniere qualité, il joua, comme négociateur, un rôle assez considérable au milieu des guerres entre l'Empire & la Turquie, dans la Hongrie & dans la Transylvanie; il fut envoyé plusieurs fois auprès de l'empereur Léopold, qui le goûta d'abord, l'ennoblit & le fit chevalier; il lui confia même des emplois assez importans, dont *Zabann* parut s'acquiter à la satisfaction de l'empereur & du public. Mais la faveur des rois est inconstante & celle du public encore plus; l'amour des afaires emporta peut-être *Zabann* un peu trop loin, il devint suspect, & soit sur de simples soupçons, soit sur la conviction d'avoir eu des liaisons crimineles avec des séditieux, & d'être entré dans quelques conspirations, il fut dépouillé de ses emplois, & l'empereur lui fit trancher la tête.

ZABARELLA (*hist. littér. mod.*) ou DE ZABARELLIS. Trois hommes célebres illustrerent cette anciene famille de Padoue, & jouerent un grand rôle soit dans l'église, soit dans la littérature, ou dans le maniment des afaires politiques.

1.° Le premier est François *Zabarella*, né en 1339 à Piove dans le territoire de Padoue. Il fit ses études à Boulogne, et il eut pour maîtres Laurent dal Pino, & Jean Legnami, célebres jurisconsultes de son temps. Il professa pendant plusieurs années le droit-canon dans l'université de Padoue, & les hommes les plus savans de son siecle, tels qu'Alvaroto, Panormitano & Vergero, sortirent de son école. Dans la suite il fut archiprêtre de la cathédrale de cette ville, & il mérita par ses vertus l'estime & l'amour des Carraresés et des Vénitiens. Ce fut lui qui porta à ces derniers les clefs de la ville, lorsque s'éteignit la maison de Carrare, & dans cette occasion il fit au sénat un discours qu'on conserve encore aujourd'hui. Le chapitre de la cathédrale l'ayant élu évêque de Padoue en 1409, il refusa cette éminente dignité, eu égard pour les Vénitiens qui vouloient placer un patrice sur ce siége. Le sénat lui en témoigna sa satisfaction, et le dédomagea en lui conférant deux riches abbayes en commende. La réputation de son savoir, de sa piété et de ses grands talens dans les négotiations le rendit très-cher au pape Jean XXIII, qui en 1411 le fit évêque de Florence, & l'année suivante cardinal du titre de S. Côme & de S. Damien.

Cet illustre prélat dans le désir de mettre fin au schisme qui depuis tant d'années déchiroit l'église, sollicita avec le plus grand empressement la convocation d'un concile général. Le pape l'envoya avec Emmanuel Chrysoloras auprès de l'empereur Sigismond pour convenir avec lui sur le concile, & sur le lieu, où il devoit s'assembler. On préféra la ville de Constance. Le cardinal *Zabarella* parut à ce concile avec le plus grand éclat; il y refuta solidement les erreurs de Jean Hus, il témoigna beaucoup de zele pour la réforme du clergé, et il détermina enfin Jean XXIII à renoncer à la papauté. Il mourut à Constance en 1417, lorsque il étoit généralement désigné dans l'opinion des peres du concile pour remplir le S. Siége. On lui rendit les plus grands honeurs; l'empereur lui-même assista à ses funérailles, et répétoit souvent: *papam sine tiara efferimus*. Le savant Pogge Florentin prononça son oraison funebre. Le corps de *Zabarella* fut transporté à Padoue, et placé dans un superbe mausolée dans la cathédrale.

Zabarella étoit un des plus célebres jurisconsultes et des plus grands philosophes de son siecle. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés, & on en conserve plusieurs autres manuscrits dans les bibliotheques de l'Italie. Celles de ses productions qui lui donnent plus de droits à l'immortalité, sont: *Commentaria in libros decretalium et Clementinas* en 6 vol. in-fol., *Consilia juris*, et son traité *de Felicitate*. On peut le regarder comme le réformateur du droit-canon, dans lequel il a introduit une méthode plus claire & plus utile aux étudians.

Il est aussi l'auteur du traité *de Schismate*, que les protestans comblerent d'éloges et qu'ils firent souvent imprimer, pour montrer par le témoignage d'un écrivain non suspect combien la réforme de l'église, ou pour mieux dire, du clergé étoit nécessaire. Mais *Zabarella* parloit uniquement de la nécessité de réformer le clergé, & en prétendoit rien changer au dogme, comme malheureusement ont fait les protestans. Ce traité a été mis à l'*index* avec la censure modérée: *donec corrigatur*; parce que l'auteur y parle en effet avec un zele un peu trop outré du chef suprême de l'église, & de ses membres les plus respectables. Cependant en comparant les manuscrits de cet ouvrage, on peut douter que les protestans y aient fait quelques additions au détriment de l'original, d'autant plus que l'édition qu'ils en ont faite à Strasbourg, a été la premiere à être mise à l'*index*.

Monseigneur Dondi Orologio, actuélement évêque de Padoue, dans son excellent ouvrage: *Serie cronologico-istorica dei Canonici di Padova* qu'il a publié en 1805, nous a annoncé qu'il se proposoit de donner au public la vie du cardinal *Zabarella*. Puissent nos voeux hâter cette production, & les graves occupations de ce savant prélat lui permettre d'enrichir notre histoire de ce nouveau monument de sa profonde érudition.

2.° Barthélemi *Zabarella*, neveu du cardinal, fut comme lui grand jurisconsulte, comme lui professeur du droit-canon dans sa patrie, chanoine & archiprêtre de la cathédrale, & comme lui évêque de Florence. En 1430 il fut élu archevêque de Spalatro, où il eut le mérite de rebâtir magnifiquement le palais épiscopal. Appelé à Rome par le pape, il fut envoyé en qualité d'internonce au concile de Bâle; & dans la suite le concile de Florence ayant été convoqué, Barthélemi y signala son zele & ses lumieres, & fut un des plus illustres membres de cette assemblée. En 1438 il fut transféré à l'évêché de Florence. Le pape Eugene IV voulant determiner les rois de France et d'Espagne à dissoudre le concile de Bâle, leur envoya *Zabarella*. De retour de cette ambassade, arivé à Sutri en Italie, il y tomba malade, & il y mourut en 1446. Son corps fut transporté dans la cathédrale de Padoue, & déposé près de son oncle cardinal.

Barthélemi composa plusieurs ouvrages de droit, qu'on conserve manuscrits; il a fait aussi un intéressant tableau historique sur les afaires de France, d'Italie & d'Allemagne de son temps.

3.° Jacques *Zabarella* naquit à Padoue en 1533, et étoit fils de Jules Zabarella, et non de l'archevêque Barthélemi que quelques auteurs prétendent mal-à-propos avoir été marié dans sa jeunesse. La branche du cardinal s'éteignit avec Barthélemi archevêque de Spalatro. Jacques fut professeur de philosophie dans sa patrie, grand sectateur & grand commentateur d'Aristote; ce qui le fit appeler *anima Aristotelis*. La médaille qu'on frapa en son honeur confirme cet éloge; parce qu'on voit d'un côté le livre d'Aristote avec la légende ΑΡΙΣΤΟΤΕΛΟΥΣ ΑΠΑΝΤΑ, & de l'autre le noeud gordien avec les mots Η ΝΟΩ Η ΒΙΑ. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans Tomasini & dans d'autres écrivains.)

ZABDAS, ZABAS ou SABAS (*Hist. rom.*) étoit un des meilleurs généraux de la fameuse Zénobie, reine de Palmyre, dont l'article est ci-après à son rang. Il fut employé dans la plupart des expéditions qui ont rendu si célebre le nom de cette princesse. Ce fut lui qui, pendant que l'empereur Claude II étoit occupé contre les goths, fit pour Zénobie la conquête de l'Égypte, à la tête d'une armée de soixante & dix mille hommes, tant palmyréniens que syriens; une seule bataille dans laquelle il défit les égyptiens le rendit maître de toute l'Égypte; mais il ne suffit pas de faire des conquêtes, il faut savoir les conserver.

Nec minor est virtus quam quærere, parta tueri.

La facilité avec laquelle *Zabdas* avoit soumis l'Égypte, lui persuada qu'il n'avoit pas besoin de beaucoup de forces pour la maintenir dans l'obéissance, il se contenta d'y laisser cinq mille hommes, & il mena le reste de ses troupes à d'autres expéditions. Ce mépris auroit pu n'être ni injuste ni imprudent, s'il n'avoit été question que des égyptiens; ces peuples ne combatoient point pour être libres, il ne s'agissoit pour eux que de savoir s'ils obéiroient ou à la reine de Palmyre ou à l'empire romain. Subjuguer les égyptiens, ce n'étoit presque rien faire, c'étoit des romains qu'il falloit triompher; on avoit aisément conquis l'Égypte pendant leur absence, mais c'étoit trop compter sur l'inaction d'un prince aussi actif & aussi vigilant que Claude II, de confier à cinq mille hommes seulement la garde d'un pays de cette étendue; Claude profita de cette imprudente sécurité; il envoya en Égypte un général romain, nommé Probus ou Probatus, qui secondé par les naturels du pays, pliés par l'habitude au joug des romains, & croyant supporter impatiemment celui d'une femme, chassa aisément les cinq mille palmyréniens laissés par *Zabdas*. L'Égypte se crut victorieuse & libre parce qu'elle redevenoit romaine. Ce ne fut pas pour long-temps; le général romain s'étant engagé dans un pays de montagnes à la poursuite des palmyréniens, il fut surpris, batu, fait prisonier, & se tua de désespoir; l'Égypte redevint palmyreniene, & Zénobie régna paisiblement dans ce pays; elle s'etendit ensuite dans l'Asie Mineure, soumit la Bithynie & la Cappadoce; Claude mourut.

Mais Zénobie & *Zabdas* eurent bientôt à combatre un ennemi plus redoutable encore dans l'empereur Aurélien, successeur de Claude II. Il part de Rome, il parcourt en conquérant l'Illyrie, la Dalmatie, la Thrace, passe le détroit à Bysance, entre en Asie, enleve à Zénobie la Bithynie, & la Cappadoce, *Zabdas*, au lieu de s'avancer assez audevant de lui pour défendre ces provinces, se contente de l'atendre aux environs d'Antioche; ce fut là que se livra d'abord, près d'Immœ, bourg de la Syrie, sur les bords de l'Oronte, entre ces deux généraux, dignes de se mesurer ensemble, un grand combat de cavalerie, où ils userent chacun de leur côté de divers stratagêmes qui leur réussirent à l'un & à l'autre. Celui d'Aurélien ne fut pas le plus ingénieux ni le plus nouveau, mais il lui valut la victoire; ce prince redoutant la cavalerie pesament armée des orientaux, feignit de fuir devant elle pour l'attirer sur ses traces & l'ataquer ensuite avec avantage lorsque l'ardeur d'une longue & inutile poursuite l'auroit fatiguée jusqu'à l'épuisement & l'auroit mise en désordre. Tout ariva comme Aurélien l'avoit prévu; lorsque les romains, sans avoir perdu leurs rangs, se retournerent tout-à-coup, & déployerent un front redoutable, ils eurent bon marché des palmyréniens surpris, demi-vaincus, accâblés de lassitude, de chaleur, & pouvant à peine soutenir le poids de leurs armes; ils les renverserent & les foulerent aux pieds de leurs chevaux; il fallut que les palmyréniens songeassent à la retraite: c'est ici que le stratagême de *Zabdas* le servit bien; il étoit placé entre l'armée romaine & Antioche, où il devoit naturélement se retirer; il avoit lieu de craindre, d'après les dispositions de cette ville, qu'elle ne fermât ses portes au vaincu, mais heureusement elle ne pouvoit guerres apprendre que par lui des nouveles de la bataille. *Zabdas* prend son parti, il publie que non seulement il a remporté la victoire, mais encore qu'il a fait l'empereur prisonier: on voyoit en effet marcher au milieu de ses troupes un captif revêtu des ornemens impériaux, & qui, par l'âge, la taille & tout l'extérieur, paroissoit ressembler à Aurélien; *Zabdas* entre dans Antioche, où il est reçu en vainqueur; il y trouve Zénobie, qu'il désabuse en particulier, & avec laquelle il sort, pendant la nuit, d'Antioche, & se retire à Emese, suivi des troupes palmyrénienes.

Toute cette marche, ou plutôt cette fuite, fut

fut habilement dérobée à l'ennemi. Le lendemain Aurélien, non content de ce succès d'un combat de cavalerie, sort de son camp pour engager une afaire générale ; il est étoné de ne point voir l'armée ennemie, il se met à sa poursuite, il arive aux portes d'Antioche, il entre sans obstacle dans la ville, & la trouve déserte; on avoit seulement laissé, sur une hauteur, qui commandoit le faubourg de Daphné, un corps des troupes chargé d'arrêter la poursuite du vainqueur, & de donner le temps aux palmyréniens de réparer leurs pertes. Cet effet fut produit en partie. Les romains furent obligés de livrer un combat difficile & pénible pour déloger les ennemis du poste avantageux qu'ils occupoient, & la victoire fut encore disputée dans cet endroit ; Aurélien avance & prend sur la route Apamée & quelques autres places situées entre Emese & Antioche. Arivé près d'Emese, il retrouve enfin l'armée palmyréniene qui l'atendoit sous les murs de cette place, & il la retrouve forte de soixante & dix mille hommes. C'étoit toujours *Zabdas* qui la commandoit ; il se surpassa par les éforts qu'il fit dans cette journée, d'où devoit dépendre le sort de Zénobie & de son empire. La cavalerie palmyréniene eut un avantage décidé sur celle des romains ; celle-ci, moins nombreuse, voulut présenter un front aussi étendu & rendit ses rangs trop foibles, ils furent aisément rompus, la cavalerie romaine s'enfuit, & ce ne fut pas une feinte, mais la cavalerie palmyréniene fit encore la faute de poursuivre les romains trop loin & trop long-temps, & de laisser son infanterie dégarnie & sans apui ; ce fut alors que l'infanterie romaine, presque toujours invincible & bien supérieure à l'infanterie orientale, fondit sur celle-ci, & eut sur elle tout l'avantage que la cavalerie palmyréniene avoit eu sur la romaine; celle-ci voyant le combat rétabli, se rallie & revient à la charge; alors la victoire se déclara entiérement pour Aurélien, les débris de l'armée palmyréniene se retirerent dans Emese, où ils furent recueillis par Zénobie; mais cette princesse, comptant peu sur l'affection des habitans de cette place, toute romaine d'inclination, ne crut pas devoir y soutenir un siége, & ce fut sa forte & fidele ville de Palmyre qu'elle choisit pour dernier asyle. On ignore ce que devint *Zabdas*; dès ce moment l'histoire ne parle plus de lui; on ne sait s'il fut du nombre des ministres, des conseillers, des généraux palmyréniens mis à mort par l'ordre d'Aurélien après la prise de Palmyre & de Zénobie, & sur lesquels cette princesse, pour s'excuser, eut, dit-on, la foiblesse de rejeter tout le blâme de la guerre qu'elle avoit entreprise avec tant d'audace, & soutenue d'abord avec tant de courage. La bataille d'Immœ & celle d'Emese sont de l'an 272 de J. C.

ZABDIEL, (*Hist. de Syrie & hist. sainte.*) c'est le nom du prince ou roi des arabes, chez laquel Alexandre Velez, ou Balès, ou Balas, ou Bala, roi de Syrie, fils réel ou supposé d'Antiochus Epiphanes alla chercher un asyle dans sa disgrace, lorsqu'il eût été défait par Ptolémée ou Ptolomée; le barbare *Zabdiel*, violant indignement tous les droits de l'hospitalité, fit trancher la tête au malheureux Alexandre, & l'envoya lâchement à Ptolémée.

Voyez l'article ALEXANDRE Balès, *Voyez* aussi le premier livre des Machabées, chapitre XI, versets 16 & 17, dont voici les termes:

Et fugit Alexander in Arabiam, ut ibi protegeretur: rex autem Ptolemæus exaltatus est.

Et abstulit Zabdiel *arabs caput Alexandri, & misit Ptolemæo.*

„ Alexandre s'enfuit en Arabie pour y trouver quelque protection, & le roi Ptolémée fut élevé en grande gloire „.

„ Mais *Zabdiel*, prince des arabes, fit couper la tête à Alexandre & l'envoya à Ptolémée „.

ZABULON, (*Hist. sacr.*) un des fils de Jacob & de Lia. Sa part dans la bénédiction de Jacob est énoncée dans la génese, chap. 49, vers. 13. Il est encore parlé de lui au commencement de l'exode, dans les deux premiers chapitres du livre des nombres, & au premier livre des paralipomenes, chap. 2, 6.

Le partage de la Tribu de *Zabulon* s'étendoit depuis la mer de Galilée à l'orient jusqu'à la mer méditerranée à l'occident, selon la bénédiction de Jacob mourant, qui porte que *Zabulon* habitera sur le bord de la mer & dans le port des vaisseaux, & qu'il s'étendra jusqu'à Sidon.

ZACAGNI, (Laurent-Alexandre) (*Hist. litt. mod.*) critique & littérateur italien, garde de la bibliotheque vaticane, a publié à Rome en 1698, un recueil de monumens ecclésiastiques sous ce titre: *collectanea monumentorum veterum ecclesiæ græcæ & latinæ*. Mort à Rome vers 1720.

ZACAT, (*Hist. mod.*) L'alcoran de Mahomet impose à ses sectateurs deux especes d'aumônes; l'une est légale, & l'autre est volontaire. La premiere s'appele *zacat*, & la seconde *sadakat*. Rien n'est plus expressément enjoint aux mahométans que la nécessité de faire l'aumône. Le calife Omar Ebn Abdulazis disoit que la *priere fait faire la moitié du chemin vers Dieu, que le jeûne conduit à la porte du palais, & que c'est l'aumône qui en procure l'entrée*. Suivant l'alcoran, l'aumône doit être faite sur les troupeaux, sur l'argent, sur le blé, sur les fruits & sur les marchandises. À la fin du ramadan, c'est-à-dire, du mois de jeûne, chaque musulman est obligé de faire l'aumône pour lui même & pour chaque persone de sa famille; en un mot, le précepte de l'aumône est

un des plus indispensables de la religion mahometane. (*A. R.*)

ZACCHIAS, (Paul) (*Hist. litt. mod.*) médecin du pape Innocent X, cultiva toutes les belles connoissances, mais il donna la préférence à son art; on a de lui: *quæstiones medico-legales*, ouvrage où la médecine & le droit canonique s'éclairent l'un par l'autre, & qui passe pour être également utile aux médecins & aux casuistes; un autre ouvrage du même auteur qui a pour titre: *la vie quadragésimale*, a aussi le même objet à-peu-près; il roule sur les dispenses des abstinences du carême, & en discute la légitimité. *Zacchias* a encore écrit sur les maladies hypocondriaques. Mort à Rome sa patrie en 1659.

ZACHARIE, (*Hist. sacr.*) L'écriture sainte nous offre quatre personages célebres de ce nom.

1°. Un roi d'Israël, fils de Jeroboam II, & dont le regne à Samaire ne fut que de six mois; il fut tué par Sellum, fils de Jabès, & celui-ci régna en sa place. L'histoire de ce *Zacharie* se trouve au 4e. livre des Rois, chap. 15.

2°. Le fils de Joad & de Josabeth, le grand prêtre *Zacharie*; c'est de lui que Joad dit dans son enthousiasme prophétique:

Quel est, dans le lieu saint, ce pontife égorgé?
Pleure Jérusalem, pleure cité perfide,
Des prophetes divins malheureuse homicide.

Ce fut ce Joas, sauvé des fureurs d'Athalie par Joad & par Josabeth, qui fit lapider *Zacharie*. (*Voyez* le second livre des Paralipomenes, chap. 24. vers. 20, 21, 22.)

3°. Le onzieme de douze petits prophetes. Sa prophétie a quatorze chapitres. On y remarque sur-tout la prophétie contenue dans le chap. 9, vers. 9: "Filles de Sion, voici votre „ roi qui vient à vous, ce roi juste qui est le „ Sauveur; il est plein de douceur, & il est „ monté sur une ânesse & sur le poulain de „ l'ânesse„. Cette prophétie est rapelée dans l'évangile de S. Jean, chap. 12, vers. 15.

4°. Zacharie, mari de sainte Elisabeth, cousine de la sainte Vierge & pere de sant Jean-Baptiste. Son histoire, ainsi que son cantique: *Benedictus dominus deus Israel, quia visitavit & fecit redemptionem plebis suæ*, se trouve dans l'évangile de saint Luc, chapitre premier. Il composa & prononça ce cantique, lorsqu'après avoir été muet en punition de l'incrédulité qu'il avoit montrée sur la prophétie qui lui avoit été faite qu'il auroit un fils, sa langue se délia tout-à-coup à la naissance de ce fils. Il y rend témoignage à la mission des prophetes & à l'acomplissement des prophéties: *sicut locutus est per os sanctorum qui a sæculo sunt prophetarum ejus*, & il prophétise lui-même que l'enfant qui vient de naître sera le prophete du très-haut & le précurseur du Messie. *Et tu puer, propheta Altissimi vocaberis, præibis enim ante faciem domini parare vias ejus.*

5°. Le pape *Zacharie* que quelques-uns appelent *saint Zacharie*, grec de naissance, successeur de Gregoire III, élu en 741, mort le 14 mars 752. Il fut aumônier & charitable; il établit des distributions régulieres d'aumônes en faveur des pauvres & des malades; il racheta beaucoup d'esclaves que des marchands alloient vendre en Afrique, où ces malheureux auroient eu tout à craindre pour leur religion & pour leurs mœurs. Il s'occupa du soin de rétablir & de maintenir la discipline ecclésiastique; aussi courageux que pieux & bienfaisant, il exposa plusieurs fois sa vie pour la défense du clergé & du peuple de Rome dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, ravagée à la fois par les empereurs grecs, ou par leurs exarques, & par les Lombards. Ce fut le pape *Zacharie* qui jeta les premiers fondemens de cette biblioteque vaticane devenue depuis si célebre. On a de lui des épîtres & quelques décrets. Il traduisit en grec les dialogues latins de S. Gregoire, pape, dit le grand. Canisius en a donné une bonne édition avec des notes.

C'est un problême historique de savoir s'il est vrai que le pape *Zacharie* ait été consulté sur la déposition de Childeric & le couronement de Pepin le Bref, & que sa décision ait déterminé les suffrages des François.

La plupart des ancienes chroniques disent expressément que Burchard, évêque de Wurtsbourg, & Fulrad, abbé de S. Denis, furent envoyés à Rome pour proposer au pape cette question: *Lequel devoit être roi, ou celui qui en avoit le nom sans en faire les fonctions, ou celui qui en remplissoit les fonctions sans en avoir le nom.* Proposer une semblable question, dit un auteur, c'est la résoudre. Le pape répondit que le nom devoit suivre la chose. Sur cette décision Pepin fut élu, & reçut l'onction sacrée des mains d'un légat du saint siége; c'étoit Winfride, prêtre anglois, bien plus connu sous le nom de S. Boniface, archévêque de Mayence & apôtre de la Germanie.

Des critiques observent que plusieurs de nos plus ancienes annales gardent le silence sur le fait de la question proposée au pape *Zacharie*, qu'il n'en est parlé ni dans la vie de ce pape, écrite par Anastase le bibliothécaire, ni dans celle de S. Boniface, par Villibade son disciple, évêque d'Aichstat, que le pape *Zacharie* n'en dit rien, ni dans ses lettres à Pepin, ni dans ses lettres à S. Boniface; qu'enfin il seroit bien étrange, que sur un fait de cette importance, le pape n'eût fait qu'une réponse verbale, & qu'on s'en fut contenté.

On pouroit répondre à cette derniere objection, que la démarche faite auprès du pape n'étant qu'un hommage dont on ne croyoit pas

alors pouvoir se dispenser à son égard, & la réponse étant toute dictée par la question, on pouvoit s'être contenté de la réponse qu'il avoit voulu faire, sans exiger de lui une réponse par écrit sur une matiere si délicate, que d'ailleurs il avoit peut-être fait une réponse par écrit qui ne subsiste plus.

Quant au silence de quelques auteurs, on peut observer qu'il ne sauroit avoir la vertu de détruire des témoignages positifs, qu'on n'a aucune autre raison de récuser.

Il y a une troisieme opinion, c'est celle de ceux qui regardent la consultation & l'ambassade comme chimériques; mais qui disent que quand le pape Étienne III, successeur de *Zacharie* après Étienne II, vint dans la suite en France, Pepin lui fit part des scrupules qui lui restoient, des remords même qu'il sentoit d'avoir détrôné son souverain légitime auquel il avoit lui-même prêté serment de fidélité, & que le pape, pour calmer sa conscience, le releva de ce serment. Ce dernier fait paroît constant, mais il ne détruit pas le premier. Étienne III peut n'avoir fait qu'achever & confirmer l'ouvrage de *Zacharie*.

Enfin il y a une quatrieme opinion qui absout Pepin d'usurpation, le pape de connivence avec un usurpateur, & les François d'infidélité envers la race de Clovis; cette opinion est que Childeric abdiqua volontairement pour se retirer dans un cloître, ce qui ayant fait rentrer les François dans le droit d'élire un roi, ils firent certainement le choix le plus convenable.

Cette opinion nous paroît susceptible de trois difficultés.

L'une est que Childeric avoit un fils.

L'autre, qu'il restoit d'autres princes de la race de Clovis.

La troisieme, que l'abdication de Childeric, d'après les circonstances, pouvoit difficilement paroître volontaire.

Il n'est pas nécessaire que ces diverses questions soient résolues, il suffit qu'on sache qu'elles ne le sont pas, & qu'on peut choisir entre les quatre opinions, ou prendre le parti de n'en adopter aucune, & de rester dans le doute.

6°. Zacharie, dit de Lizieux, soit qu'il fût de cette ville, soit qu'il y eût fait profession, capucin du dix-septieme siecle, a publié différens ouvrages, moitié satyriques, moitié moraux, mais presque tous sous des noms d'emprunt, nommément le *seculi genius* & le *Gyges gallus*, sous le nom de *Petrus Firmianus*. Ces deux ouvrages ont été plusieurs fois imprimés, & ont reçu de quelques éditeurs des éloges qui paroîtroient aujord'hui bien excessifs. C'est encore sous un faux nom, sous celui de Louis Fontaines, que *Zacharie* de Lizieux a publié sa *relation du pays de Jansénie*, plaisanterie molinisté de mauvais goût, où il est dit que dans le pays de Jansénie, il ne croît point de poires de bon-chrétien, & que le pays de Jansénie *tient au levant à orgueil, au midi à libertinage, & au couchant à désespérie*. Mort en 1661.

Il y a encore d'autres *Zacharies* connus, soit dans l'historie ecclésiastique, soit dans les lettres.

Zacharie, fils de Baruc ou Barachie. (*Hist. des juifs.*)

On sait quelles injustices & quelles violences exerçoient les zélateurs pendant le trop memorable siége de Jérusalem par Titus. M. de Tillemont, dans son histoire de la ruine des juifs, a trop bien raporté, d'après l'historien Josephe, ce qui concerne la mort de ce vertueux *Zacharie*, pour que nous employions ici d'autres expressions que les siennes:

„ Les zélateurs s'étant enfin lassés de massacrer indifféremment tout ce qui tomboit entre leurs mains; ils voulurent en tuer d'autres en cérémonie, & avec quelque forme de jugement. Ayant donc résolu de faire mourir *Zacharie*, fils de Baruc, parce qu'outre que son illustre naissance, sa vertu, son autorité, son amour pour les gens de bien, & sa haine pour les méchans le leur rendoient redoutable, ses richesses étoient une grande amorce pour leur avarice. Ils choisirent soixante & dix des plus notables du peuple, qu'ils établirent en apparence pour être ses juges, mais sans leur donner en effet aucun pouvoir de juger. Ils l'accuserent devant eux d'avoir voulu livrer la ville aux romains, & d'avoir envoyé pour ce sujet vers Vespasien. On ne pouvoit trouver ni preuve, ni seulement le moindre indice de ce prétendu crime, mais les zélateurs soutenoit qu'ils en étoient bien assurés, & vouloient que le témoignage qu'ils en rendoient suffît pour convaincre l'accusé.

„ *Zacharie* n'eut pas de peine à connoître que ce jugement n'étoit qu'une feinte, qui se termineroit à la prison & de la prison à la mort; mais quoiqu'il ne vît pour lui aucune espérance de salut, il ne rabatit rien de la fermeté de son courage. Il se moqua de la prétention qu'avoient ses accusateurs de vouloir faire passer leur témoignage pour une preuve; & après avoir détruit en peu de mots les crimes qu'ils lui objectoient, il déduisit l'un après l'autre ceux dont ses accusateurs même étoient véritablement coupables, & finit en déplorant l'état malheureux où sa patrie se trouvoit réduite.

„ Un discours si généreux aluma une telle rage dans le cœur des zélateurs, qu'ils eussent massacré *Zacharie* à l'heure même, sans la fantaisie qu'ils avoient de continuer jusques à la fin à donner à ce jugement quelque apparence de justice, & de reconoître si ceux qu'ils a-

voient choisis pour ce sujet auroient assez de cœur pour ne point craindre de la rendre dans un temps où ils ne le pouvoient faire sans courir fortune de la vie. Ainsi ils permirent à ces soixante & dix juges de prononcer; & ne s'en étant pas trouvé un seul qui n'aimât mieux s'exposer à la mort qu'au reproche d'avoir condamné un homme de bien par la plus grande de toutes les injustices, il fut déclaré absous tout d'une voix.

„ La prononciation de ce jugement fit jeter un cri de fureur aux zélateurs. Leur rage ne put soufrir de voir que ces juges n'avoient pas voulu comprendre que le pouvoir qu'ils leur avoient donné n'étoit qu'un pouvoir imaginaire dont ils ne prétendoient pas qu'ils osassent faire aucun usage, & deux des plus scélérats de ces méchans se jeterent sur *Zacharie*, le tuerent au milieu du temple, & lui insultant encore après sa mort, disoient par la plus cruele de toutes les railleries: " Reçois cette absolution, que nous te donnons, & qui est beaucoup plus assurée que n'étoit l'autre „. Ils jeterent ensuite son corps dans la vallée qui étoit au-dessous du temple.

„ Quant à ces soixante & dix juges, ils se contenterent de les chasser indignement à coups de plat d'épée hors de la clôture du temple; non que quelque sentiment d'humanité les empêchât de tremper aussi leurs mains dans leur sang, mais afin qu'étant répandus dans toute la ville, ils fussent comme autant de témoins dont la déposition ne pouroit plus permettre à persone de douter que cette capitale d'un royaume autrefois si florissant, ne fût réduite en servitude „.

Selon la conjecture de Jansenius, de M. de Tillemont & de quelques autres savans, c'est de ce *Zacharie* que parle Jésus-Christ dans S. Matthieu, chapitre 23, versets 34, & 35, lorsqu'il dit aux scribes & aux pharisiens:

„ Je m'en vais vous envoyer des prophetes, des sages & des scribes, & vous tuerez les uns, vous crucifierez les autres; vous en foueterez d'autres dans vos synagogues, & vous les persécuterez de ville en ville.

„ Afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre, retombe sur vous depuis le sang d'Abel le juste *jusqu'au sang de* Zacharie, *fils de Barachie*, *que vous avez tué entre le temple & l'autel* „.

Les savans dont nous parlons observent que Baruc & Barachie ne sont qu'un seul & même nom, & qu'il n'y a point d'autre *Zacharie* auquel les paroles du sauveur puissent convenir.

La premiere objection qui se présente à l'esprit contre ce systême, est que le meurtre de *Zacharie*, fils de Baruc ou de Barachie, est postérieur d'un grand nombre d'années à la mort même du Messie.

On répond que le Christ parloit par un esprit de prophétie, & comme un dieu aux ieux duquel l'avenir & le passé ne sont qu'un.

On pouroit cependant insister & dire que les scribes & les pharisiens devoient lui demander quel étoit ce *Zacharie*, fils de Barachie, qu'ils avoient tué entre le temple & l'autel; au lieu que par leur silence ils semblent avouer le fait; dont ils ne devoient cependant avoir aucune idée.

Il seroit très-naturel de penser que Jésus-Christ parle du grand prêtre *Zacharie* que les juifs avoient lapidé dans le vestibule du temple par l'ordre de Joas. (Voir le second livre des Paralipomenes, chapitre 24, versets 20, 21, 22.) C'étoit bien là le *Zacharie* tué entre le temple & l'autel: c'est à lui que Joad, saisi de l'esprit de prophétie, fait allusion dans *Athalie*, lorsqu'il s'écrie:

Quel est dans le lieu saint ce pontife égorgé?

C'est à lui encore qu'il fait allusion d'une maniere plus fine, lorsque voyant Joas & *Zacharie* encore enfans s'embrasser avec tendresse, il dit:

Enfans, ainsi toujours puissiez-vous être
unis!

Zacharie, en expirant par l'ordre de l'ingrat Joas, dit:

" Dieu voit le traitement que vous me faites, & il vengera ma mort. „

Tout semble donc convenir au grand-prêtre *Zacharie* dans le reproche que J. C. fait aux juifs; mais le grand-prêtre *Zacharie* étoit fils du grand-prêtre Joad ou Joïada, & non pas de Barachie.

Il y a une foule d'autres *Zacharie* moins célebres que les précédens, tels sont:

Le rhéteur Zacharie, auteur d'une histoire ecclésiastiques non publiée, dont parle du Vardier-Van-Privas dans le supplément de sa bibliotheque.

Zacharie, dit le *scholastique*, évêque de Mytilene, dans l'île de Lesbos, condisciple du philosophe Ammonius, & auteur d'un dialogue traduit du grec en latin, par Genebrard, sur la création du monde, contre les anciens philosophes qui croyoient le monde éternel. Il y a de lui encore une dissertation contre les deux principes ou le manichéisme. Mort en 560.

Zacharie, patriarche de Jérusalem, lorsqu'en 614, Chosroès, roi de Perse, enleva de Jérusalem, & la vraie croix & le patriarche, qui languit dans la captivité jusqu'en 628, que l'empereur Héraclius, faisant la paix avec la Perse, se fit restituer la vraie croix, qu'il reporta lui-même à Jérusalem, & fit rendre la

liberté au patriarche, qu'il rétablit dans son siége.

Zacharie, évêque de Hiérocésarée, en Lydie, se distingua au second concile de Nicée, tenu en 787, où l'on établit le culte des images & où l'on en fixa les principes. Il mourut peu de temps après. Dans un dialogue écrit en grec, il avoit expliqué tous les mysteres du songe de Nabuchodonosor, raporté au second chapitre de Daniel, & de la statue colossale, à la tête d'or, aux bras d'argent, aux cuisses d'airain, aux pieds partie de fer, partie de terre.

Zacharie, évêque des Chyrsopolis au douzieme siecle, auteur d'une concorde évangélique.

Zacharie, prophete espagnol du treizieme siecle, composa en 1285 un livre de prophéties qu'il eut soin d'envoyer à tous les juifs d'Espagne. Il falloit l'apprendre par cœur, & la récompense étoit de voir l'avénement du Messie.

Zacharie, évêque de la Garde, dans le Groënland, vers le commencement du seizieme siecle, est auteur d'hymnes qui furent approuvées par le pape Clement VII, & publiées en 1549 par Louis de Vicence, dont *Zacharie* étoit compatriote, étant né aussi à Vicence dans l'état de Venise.

Vers le même temps, un autre Zacharie de Vicence, chanoine régulier, & géographe alors fameux, donna une méthode de géographie, avec onze cartes imprimées à Venise en 1502.

Zacharie Lipelloo, allemand, chartreux à Juliers, auteur de vies des saints, imprimées à Cologne en 1595, mourut en 1597, dans son église, aux chartreux de Juliers, en chantant matines.

Zacharie, juif italien, riche marchand, mort à Florence en 1671, fut un bienfaiteur solide de sa nation. Il laissa par son testament, aux pauvres juifs, vingt-quatre mille piastres, dont six mille devoient être employées au rachat des captifs, & les dix huit mille autres à doter de pauvres filles. Il laissa sa bibliotheque hebraïque à l'école romaine, qui, par reconeissance, fit graver sur les murailles du collége une inscription honorable à sa mémoire, & ordona que tous les ans on feroit, dans la synagogue, un discours à sa louange. On imprima en 1675, quatre ans après sa mort, un livre de lui, où il parle de tous les auteurs qui ont éclairci les histoires ou fables talmudiques.

ZACHE, (Jean) (*hist. litt. mod.*) savant polonois, docteur en philosophie & en théologie dans l'université de Leipsick, dont il étoit recteur en 1415. On a de lui un traité *super veteri arte cursus*, sujet qui n'est pas sans utilité; il a écrit sur Aristote, sur l'âme, &c.; il y a de lui encore des theses, des disputes, des harangues, &c.

ZACHÉE, (*Hist. sacr.*) chef des publicains de la ville de Jéricho, chez qui Jésus-Christ déclara publiquement qu'il vouloit aller loger; ce qui scandalisa un peu ceux qui ne pouvoient pas lire comme lui dans l'âme de *Zachée*, & que le titre seul de publicain prévenoit contre lui. *Zachée* offrit à Jésus-Christ de donner aux pauvres la moitié de son bien, & de rendre le quadruple à ceux auxquels il pouvoit avoir fait tort. Un publicain ne pouvoit donner une plus forte preuve de conversion. Son histoire se trouve dans Saint Luc, chapitre 19.

Il y a un autre Zachée, hérétique du quatrieme siecle, qui apparemment avoit fait de prosélytes, car l'histoire des hérésies fait mention d'une secte des *zachéens*. La principale erreur de ce *Zachée* paroît avoir concerné les prieres, qu'il ne vouloit pas qu'on fit en commun ni dans les églises, & qui n'avoient de mérite & d'efficacité, selon lui, qu'autant qu'elles étoient individueles & faites dans la solitude, loin de la contagion du monde; aussi cet hérétique vivoit-il en solitaire sur une montagne près de Jérusalem.

ZACHT-LÉEVEN, (Herman) (*hist. mod.*) peintre hollandois, paysagiste très-estimé, dont on vante sur-tout le coloris & le goût dans le choix des sites. Ses desseins au crayon noir sont très-recherchés. Né à Roterdam en 1609, mort à Utrecht en 1685.

Corneille *Zacht-Léeven* son frere, mort à Roterdam, étoit son éleve.

ZACOSTA, (Raimond) (*Hist. de Malthe.*) trente-septieme grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, entre Jacques de Milly & Jean-Baptiste des Ursins. L'ordre résidoit pour lors dans l'île de Rhodes. *Zacosta* en étoit absent lorsqu'il fut élu; il étoit espagnol, de la langue d'Arragon, & ce fut sous lui qu'on érigea une huitieme langue, sous le nom de Castille, Léon & Portugal; il fut aussi le premier grand-maître qui eut le titre d'*excellentissime*, lequel fit place dans la suite à celui d'*éminence*, que les grands-maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem partagerent avec les cardinaux & les électeurs ecclésiastiques. Dans un voyage que *Zacosta* fit à Rome en 1462, le pape Pie II lui conféra le premier titre. L'objet de ce voyage étoit d'échaufer le zele du pape sur le péril que couroit l'île de Rhodes, toujours menacée par les turcs, & sur le préjudice que la perte de cette île apporteroit à toute la chrétienté. Cette perte fut du moins différée jusques dans le siecle suivant; mais en 1466, l'ordre déclara solemnélemeut la guerre au turc, en présence même de son ambassadeur, qui faisoit des propositions inadmissibles. Pendant qu'on travailloit aux préparatifs, *Zacosta* fit un second voyage à Rome, dans le cours duquel il mourut, le 21 février 1467. Il fut enterré en gran-

de pompe dans l'église de Saint Pierre où il a un tombeau remarquable.

ZACUTUS, (*Hist. litt. mod.*) médecin portugais ou hollandois, car il étoit né à Lisbonne, & par cette raison il prenoit le nom de *Lusitanus*; mais ce fut à Amsterdam & à la Haye qu'il exerça particuliérement sa profession. Il étoit juif de religion; & la nation juive ayant été chassée de Portugal en 1614, *Zacutus* s'étoit retiré en Hollande. On a de lui des ouvrages de médecine en deux volumes in fol. Né en 1575, mort en 1642.

ZAENUS, (*Hist. des Maures.*) dernier roi des maures de Valence, au treizieme siecle. Les maures de Valence avoient presque toujours été en guerre avec tous leurs voisins. C'étoient les maures qui avoient fondé ce royaume. Le fameux Cid leur en enleva la capitale vers la fin du onzieme siecle; ils la reprirent dans la suite, jusqu'à ce qu'en 1238 ou 1239, Jacques I, roi d'Arragon, les chassa entiérement de ce royaume, & obligea *Zaënus* d'en sortir avec cinquante mille maures, après lui avoir remis lui-même sa ville de Valence.

ZAGA-CHRIST. (*Hist. d'Éthiop.*) Il est resté incertain si cet homme étoit un aventurier, ou, comme il le disoit, & comme on le disoit, un prince d'Éthiopie. Quoi qu'il en soit, voici son histoire réelle ou controuvée. Il étoit fils de ce roi des abyssins ou d'Éthiopie, désigné communément par le nom de *Prête-Jean*. Le nom propre de son pere étoit Hasse-Jacob. Les chrétiens catholiques répandus dans les états du *Prête-Jean* étoient le sujet de grandes divisions dans l'empire. Jacob, chrétien, mais non catholique, les haïssoit & vouloit les exterminer; un de ses parens, nommé Susnéos, qui lui disputoit la courone, les prenoit sous sa protection, & s'en faisoit un prétexte de guerre de plus contre Jacob. Celui-ci mourut, en 1628, de blessures qu'il avoit reçues dans une bataille contre Susnéos. Le sort des armes étant favorable à ce dernier, Nazaréna, veuve de Jacob, ne songea plus qu'aux moyens de sauver les enfans qui lui restoit de Jacob. Ils étoient deux, Côme, âgé de dix huit ans, & *Zaga Christ* de seize; elle les charge d'or & de pierreries, & les engage à se retirer chez quelques princes africains, amis de leur pere. Côme & *Zaga Christ* se séparent; le premier s'avance dans la partie méridionale, vers le cap de Bonne-Espérance, *Zaga-Christ* tourne du côté du nord, & gâgne le royaume de Fungi, dans la Nubie, sur les bords du Nil. Là régnoit un roi payen, nommé Orbat, tributaire du *Prête Jean*. *Zaga Christ* n'y fut d'abord que trop bien reçu; Orbat lui rendit toutes sortes d'honeurs, & lui offrit sa fille en mariage; elle étoit païene, *Zaga* étoit chrétien, & fort ataché à la religion chrétiene: il refusa la princesse de Fungi, & crut devoir ce refus à sa religion: il crut Orbat pour ennemi; ce roi le retient prisonier, & envoye un courir à Susnéos, pour l'avertir que *Zaga-Christ* est entre ses mains, & pour offrir de le lui livrer. Susnéos fait marcher une compagnie de ses gardes pour recevoir *Zaga* & le lui amener. Celui qui commandoit le détachement des gardes étoit un gentilhomme vénitien, qui se donnoit pour renégat, mais qui, dans le fond du cœur, étoit toujours favorable au christianisme, & qui, touché des malheurs de *Zaga*, & trouvant louables les motifs de son refus, résolut de le sauver, il le fit avertir secrétement de son danger par un chrétien Cophte, qui facilita son évasion. *Zaga Christ* passe la mer Rouge, & s'engage dans les déserts de l'Arabie, où, de cinq cents hommes qui l'avoient d'abord acompagné quand il avoit quité l'Abyssinie, cinquante seulement consentirent à le suivre, & de ces cinquante, plusieurs périrent dans cette pénible route. *Zaga*. *Christ*, mal escorté, mal défendu, fut volé par un prince arabe, qui ne lui laissa qu'une foible partie de son bagage; il rentra en Afrique par l'Isthme de Suès, & vint au Caire, où les cophtes, & même le bassa d'Égypte, lui firent un acueil distingué; mais sa caravane alloit toujours en diminuant. Lorsqu'après s'être reposé en Égypte des fatigues de sa pénible route, il se remit en marche pour aller visiter les lieux saints, il n'y eut plus que quinze hommes de sa suite, avec huit récollets, missionaires en Égypte, qui purent ou qui voulurent l'acompagner. Il ariva enfin à Jérusalem, au commencement du carême de l'an 1632. Il se logea chez les religieux abyssins, & se trouva là au sein de la religion de son pays; mais quelques supercheries pieuses dont il fut averti, ou qu'il démêla dans les cérémonies & les rites des cophtes & des abyssins, lui donnerent de l'éloignement pour eux, & le déterminerent à se faire catholique romain. Il alla ensuite à Nazareth, où, pendant quelques mois de séjour, il apprit l'italien & un peu de françois, ayant vraisemblablement dès-lors le projet d'aller jouir à Rome & en France de l'acueil que son changement de religion lui promettoit. En effet, aussi-tôt que le pape Urbain VIII sut que *Zaga-Christ* avoit embrassé la religion catholique, prompt à s'applaudir d'une telle conquête, il écrivit au gardien des cordeliers du couvent de Jérusalem d'engager ce prince à faire le voyage de Rome: *Zaga* partit pour cette capitale du monde chrétien; il y fut reçu avec tous les honeurs & toutes les distinctions qu'il avoit pu espérer; le pape lui donna un palais pour logement, & fournit à son entretien & à celui de toute sa suite pendant deux ans que *Zaga Christ* passa dans Rome. Il vint en France en 1635; il y passa trois ans, & mourut à

Ruel, dans la maison du cardinal de Richelieu, n'étant âgé que de 27 à 28 ans.

ZAHN, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) prémontré, prévôt de la Celle près Wurtzbourg, s'occupa d'expériences physiques. On a de lui: *Opuscula notabilium ac mirabilium scientiarum. Oculus teledioptricus.* Quoique l'effet naturel des expériences soit de procurer des notions nouveles, ce physicien étoit fort ataché aux vieux systêmes & aux idées antiques, même au dix-huitieme siecle il n'en étoit point encore au systême de Copernic, & il s'en tenoit à celui de Ptolemée. Il mourut en 1707.

ZALEUCUS, (*Hist. anc.*) Ces anciens législateurs de la partie de l'Italie, connue sous le nom de la grande Grece, Charondas, *Zaleucus* étoient des sages disciples de Pythagore. Il ne nous reste des loix de *Zaleucus* que le préambule, & il donne une idée favorable de ces loix; il y parle noblement de la divinité, inspire pour elle le plus grand respect; il établit pour principe qu'une conduite sage & des mœurs pures sont plus agréables à l'être suprême que les offrandes & les sacrifices. La divinité, dit-il, est le parfait modele auquel on doit chercher à se conformer; elle est la source primitive des loix; elle est la principale autorité qui en prescrit l'observation, elle est le plus puissant motif d'y être fidele.

À la suite des devoirs des hommes envers la divinité, vienent les devoirs des hommes envers les hommes, objet plus précis des loix. À la différence de ce philosophe qui avoit la cruauté d'avertir les hommes que leurs plus intimes amis pouvoient un jour devenir leurs ennemis, *Zaleucus* exhortoit les hommes à en user toujours avec leurs ennemis mêmes comme devant bientôt les avoir pour amis.

M. le premier Président de Lamoignon, disoit, en parlant de ses fonctions de juge: *Ma vie & ma santé sont au public & non à moi.* Toujours accessible & patient à l'égard des plaideurs, même les plus indiscrets & les plus importuns: *Laissons leur*, disoit-il, *la liberté de dire les choses nécessaires & la consolation d'en dire de superflues. N'ajoutons pas au malheur qu'ils ont d'avoir des procès, celui d'être mal reçus de leurs juges. Nous sommes établis pour examiner leur droit, & non pas pour éprouver leur patience*, & il leur laissoit éprouver la siene.

La loi somptuaire par laquelle Henri IV défendoit le luxe & l'usage des étofes riches & précieuses aux hommes & aux femmes, excepté aux filles publiques, est une imitation de *Zaleucus*, qui avoit fait la même loi avec la même exception: *More inter veteres recepto*, dit Tacite, *qui satis pœnarum adversus impudicas in ipsa professione flagitii credebant*. Il ne se trouva persone qui eût assez renoncé à toute pudeur pour vouloir porter aux ieux de toute la ville les marques de sa honte. En général, le principe de *Zaleucus* étoit de conduire les hommes plutôt par l'honeur que par la crainte, par des moyens volontaires, plutôt que par des voies coactives.

Une de ses loix, juste, sans doute, mais peut-être un peu sévere, condamnoit à avoir les ieux crevés pour adultere. La loi retomba sur le législateur; son fils fut surpris en adultere. Le peuple qui aimoit *Zaleucus* & qui lui devoit des loix utiles, voulut faire grâce à son fils; *Zaleucus* s'opposa lui même à cette indulgence qui, par une premiere exception, alloit énerver l'empire de la loi; mais généreux pere autant que sage législateur, il prit sur lui la moitié de la peine; son fils n'eut qu'un œil crevé, *Zaleucus* donna un de ses ieux pour lui.

Quem plus ille oculis sui amabat.

Ce grand exemple de justice & d'amour que l'aspect seul de *Zaleucus* retraçoit sans cesse, fit un effet qui dut consoler le législateur d'un tel sacrifice; on n'entendit plus parler d'adultere pendant tout son regne.

Le peu de traits par lesquels on connoît *Zaleucus*, le représentent comme un homme précieux & vraiment respectable. Quelques auteurs lui attribuent ce que le plus grand nombre raconte de Charondas, que jaloux de l'exécution de ses loix, il ordona qu'on pouroit y proposer aucun changement, qu'en se présentant dans l'assemblée du peuple, la corde au col, pour être étranglé sur le champ, si le changement n'étoit point admis, disposition bien indigne d'un sage législateur, qui, en assurant l'exécution des loix tant qu'elles subsistent, doit toujours laisser toutes les portes ouvertes à l'amélioration & à l'amendement. Le premier qui se présenta, dit-on, ataqua, & même avec succès, la loi qui paroît la plus juste, la loi du Talion. Il avoit crevé un œil à son ennemi qui en avoit deux; pour lui il étoit borgne, il représenta que la loi du Talion, en le rendant aveugle, le mettroit dans une situation bien plus fâcheuse que celle où il avoit mis son adversaire. La loi, dit-on, fut abrogée. Ce raport d'œil crevé qui rapele le dévouement de *Zaleucus* n'auroit-il pas fait équivoque ici, & ne seroit-il pas la cause qui a fait attribuer à *Zaleucus* ce qui ne convient qu'à Charondas?

Ce deux législateurs vivoient environ cinq siecles avant J. C.

ZALUSKI, (André-Chrysostôme) (*Hist. de Pologne*) d'abord chanoine à Cracovie, puis évêque de Plockho, ensuite de Varmie & grand-chancelier de Pologne, avoit voyagé dans les Pays-Bas, dans la France, dans l'Italie, avoit été ambassadeur en Portugal & en Espagne. On a de lui des lettres latines intéressan-

tes, non-seulement pour l'histoire de Pologne, mais encore pour celle de toute l'Europe. Mort en 1711.

ZAMA (*Hist. anc. & mod.*) est le nom

1°. Du lieu où se livra entre les deux plus grands généraux du monde, peut-être, Annibal & Scipion, la bataille la plus décisive & qui régla en effet le sort de Rome & de Carthage, mais elle ne régla peut-être pas les rangs entre les deux généraux; Annibal vaincu n'y fut pas inférieur à Scipion vainqueur, & il obtint les suffrages de son illustre rival. Ce lieu se nomme aujourd'hui Zamora, il fait partie de la province de Bugie en Barbarie dans l'état d'Alger.

2°. D'une fontaine d'Afrique située dans le voisinage de *Zama* ou *Zamora*, & à laquelle Pline attribue la vertu d'éclaircir la voix de ceux qui boivent de son eau.

3°. D'un gouverneur sarazin d'Espagne, célebre par ses conquêtes dans la Septimanie ou Languedoc, & par la bataille de Toulouse où il périt. Ce fut en l'an 718 que *Zama* prit possession du gouvernement de l'Espagne, sous les califes Omar II & Yézid: occupé de grands projets de conquête, il s'avança vers les Pyrénées à la fin de l'an 719, il passa ces montagnes du côté du Russillon ou diocèse d'Elne, & se répandit comme un torrent dans les contrées voisines; en 720, il assiéga & prit Narbonne, dont il fit passer au fil de l'épée tous les défenseurs, & d'où il emmena captifs en Espagne les femmes & les enfans. Narbonne & le reste de la Septimanie ou Gothie, servoient alors d'asile aux goths, que la dureté des gouverneurs sarazins ou arabes obligeoient de fuir de l'Espagne. Les rapides succès de cette nation conquérante éfrayoient l'univers, elle avoit subjugué une grande partie de l'Asie & de l'Afrique; elle tournoit alors ses principaux éforts contre l'Europe; l'Espagne étoit déja sous sa puissance; la France même étoit entamée; les sarrasins en possédoient la parte qui avoit été de la domination des goths, c'est-à-dire, la Septimanie ou le Languedoc & quelques provinces adjacentes; le soin d'arrêter le cours de ce fléau alloit bientôt demander toute la puissance, tout le bonheur & toute la capacité de Charles-Martel. Cependant le duc d'Aquitaine Eudes, prince puissant & généreux, arrêta quelque temps les sarasins à la bariere, & préluda par une grande bataille, gâgnée sur eux en 721 contre le général *Zama* sous les murs de Toulouse, à la victoire plus importante & plus mémorable encore que Charles-Martel remporta en 732 sur Abdérame aux environs de Poitiers; victoire qui préserva la France & le reste de la chrétienté du joug des mahométans. *Zama* périt à la bataille de Toulouse, comme Abdérame, onze ans après, à celle de Poitiers.

ZAMACSCHARI (*Hist. litt. des arab.*) savant arabe, naquit l'an de l'hégire 467; de J. C. 1074 à Zamacschar, dont il prit son nom. C'étoit un grand théologien mahométan, & les arabes lui prodiguoient les titres d'honeur & les témoignages d'estime. Il est ou il a été principalement célebre par un grand commentaire sur l'alcoran, intitulé: *Alkeschaf* ou *découverte*; plusieurs savans arabes en ont donné des abrégés, d'autres l'ont critiqué, ce qui a donné lieu à une réponse de *Zamacschari*, intitulée: *Rabiol Abrar*. Il a été utile à la langue arabe par divers autres ouvrages, par un dictionaire purement arabe, par un dictionaire arabe & turc, par une explication des proverbes arabes. Il paroît qu'il cultivoit presque tous les genres de littérature; on a de lui un traité de *duodecim generibus litterarum elegantiorum*; il étoit poëte aussi & commentateur de poëtes; il a laissé un grand commentaire sur les poëtes Nawabeg, & Abulfeda dans sa géographie parle d'un poëme de *Zamacschari*. Mort à Corcang, l'an de l'hégire 538, de J. C. 1143.

ZAMARIS. (*Hist. des juifs*). Le chapitre second du livre 17 des antiquités judaïques de Josephe a pour titre: *d'un juif nommé Zamaris qui étoit un homme d'une grande vertu*. Hérode le grand, roi de Judée, ne trouvant pas la Traconite ou Iturée assez à l'abri des courses des arabes par la chaîne du Liban qu'on appele le mont Hermon & le mont Galaad, & appliquant tous ses soins à garantir cette frontiere, apprit qu'un Juif nommé *Zamaris* étoit venu de Babylone avec une troupe choisie, & qu'il s'étoit plu à former, de cinq cens cavaliers, presque tous ses parens, armés de carquois & de fleches, & qu'il s'étoit établi avec la permission de Saturnin gouverneur de Syrie, dans un château voisin d'Antioche; Hérode le fit venir, lui donna des terres dans le territoire de Bathanée, sur la frontiere de la Traconite; il l'exempta de toutes impositions, & le chargea seulement de la garde & de la défense de la frontiere où il l'établissoit. *Zamaris* accepta ses offres & fut fidele à ses engagemens; il bâtit sur le terrein dont la garde lui avoit été confiée, tous les châteaux nécessaires à la défense du pays & un bourg qu'il nomma Batyra; il procura la sûreté de la Traconite, & sous la garde de sa brave & vigilante troupe, les juifs qui venoit en foule de Babylone à Jérusalem pour offrir des sacrifices, n'avoient rien à redouter des courses des brigands. Ce fut un des grands avantages qu'Hérode le grand fut assurer à son pays.

Ces sortes de concessions de territoires faites à des peuplades étrangeres, à la charge de garantir les frontieres, ou sous la condition du service militaire, à la premiere réquisition ou sommation, sont très-communes dans l'histoire.

Les

Les immunités acordées par Hérode à *Zamaris* & à sa troupe, & dont il jouit pendant toute la durée de son regne, firent prospérer ce pays; la population y devint extrêmement abondante. Les successeurs d'Hérode leverent d'abord avec précaution, ensuite avec moins de modération, & enfin avec excès des contributions sur ce pays. À tout autre égard ils en respecterent la liberté. La postérité de *Zamaris* fut toujours fidele aux rois de Judée. Jacim, fils de *Zamaris* eut toute la valeur & toute la vertu de son pere. Il acompagnoit toujours les rois avec sa troupe fidele qui devint leur garde la plus assurée. Il mourut dans une extrême vieillesse, & Philippe son fils, au moins égal en mérite à Jacim & à *Zamaris*, fut général d'armée du roi Agrippa.

ZAMBALLAT ou GIAPALAT, (*Hist. d'Égypt.*) un des soudans mameluсs d'Égypte, avoit été porté sur le trône en partie par le crédit & les services d'un homme puissant, nommé Tomonbey; il gouverna mal & mal adroitement, mécontenta les mamelucs, indisposa contre lui les plus grands seigneurs de sa cour, & Tomonbey lui même, qui se mit à leur tête, assiégea *Zamballat* dans son palais, le prit, l'enferma, le fit étrangler dans sa prison & monta sur le trône à sa place.

ZAMBECCARI, (François) (*Hist. litt. mod.*) savant italien du quinzieme siecle, né à Bologne, traducteur des lettres du fameux Sophiste Libanius. Ces lettres sont au nombre d'un peu plus de quatre cens, distribuées en trois livres, sous ce titre: *Libanii græci declamatoris disertissimi, beati Joannis Chrysostomi præceptoris epistolæ; cum adjectis Joannis Sommerfeldt argumentis, & emendatione, & castigatione clarissimis*. Cette édition donnée par Sommerfeldt est du 21 mars 1504. *Zambeccari* étoit mort vraisemblablement alors. Il avoit fait un séjour de cinq ans dans la Grece pour y recueillir ces lettres de Libanius; on dit qu'il étoit parvenu a en rassembler plus de quinze cens; on ignore ce que sont devenues toutes celles qu'il n'a pas traduites. L'édition de Sommerfeldt passe pour très-fautive.

ZAMBERT (Barthélemi) (*Hist. litt. mod.*) vénitien, traducteur d'Euclide, savoit assez bien le grec pour reconoître, qu'une version latine qu'on avoit de cet auteur, & qui avoit été faite, non d'après le grec, mais d'après l'arabe, étoit extrêmement défectueuse; il en entreprit une traductiou d'après le texte grec; mais pour bien traduire Euclide, il ne suffit pas de savoir le grec, il faut encore savoir les mathématiques; *Zambert* n'étoit point mathématicien, ce qui lui a fait faire une multitude de fautes qui lui ont été reprochées par les mathématiciens & par Vossius d'après eux. *Zambert* vivoit vers les commencemens du seizieme siecle.

ZAMBRI. (*Hist. sacr.*) L'ancien testament parle de deux *Zambri*; l'un est *Zambri*, fils de Salu, chef d'une des familles de la tribu de Siméon. Lorsque les filles de Moab & de Madian étant entrées dans le camp des Israélites, les entraînerent dans la fornication & dans l'idolâtrie, ce *Zambri* ayant mené dans sa tente, publiquement, en plein jour, à la vue de Moyse & de tout le peuple, une femme madianite, nommée Cozbi, fille de Sur, chef d'une tribu des madianites, Phinées, fils du grand-prêtre Eléazar, & petit-fils d'Aaron, entra dans la tente où étoient *Zambri* & Cozbi, &, dans son indignation, il les perça l'un & l'autre, *& la plaie dont les enfans d'Israël avoient été frapés* en punition de leur commerce impie avec ces étrangeres, cessa aussi-tôt. Cette histoire de *Zambri*, de Cozbi & de Phinées est raportée au livre des Nombres, chap. 25.

L'autre *Zambri* eut un sort plus funeste encore que le premier, & l'avoit encore plus mérité. Dans le temps qu'Asa étoit roi de Juda, Ela, fils de Baasa régnoit sur Israël, à Thersa; *Zambri*, *son serviteur & qui commandoit la moitié de sa cavalerie*, l'assassina, pendant qu'Ela *buvoit à Thersa*, *& qu'il étoit ivre dans la maison d'Arsa*, *gouverneur de Thersa*. *Zambri* régna à sa place, mais son regne ne fut que de sept jours, & il n'eut que le temps d'exterminer toute la maison de Baasa. L'armée d'Israël, qui faisoit alors la guerre aux philistins, ayant appris la mort d'Ela, nomma pour roi Amri, & suspendant les hostilités contre les philistins, vint assiéger *Zambri* dans Thersa; la ville ayant été prise, *Zambri* s'enferma dans son palais, y mit le feu, & y fut brûlé avec toute sa famille. Son histoire est raporté au IIIe. livre des Rois, chap. 16.

ZAMDAS. (*Hist. ecclés*) évêque de Jérusalem au troisieme siecle, mort vers l'an 298. Ce fut lui, dit-on, qui convertit à la foi chrétiene la légion thébaine, qui étoit en quartier d'hiver dans la Palestine.

ZAMET, (Sebastien)(*Hist. de Fr.*) riche financier, riche partisan du temps de Henri III & Henri IV, étoit de Luques en Italie. On prétend qu'il avoit été cordonier de Henri III. Dès l'an 1585, il avoit, par la faveur de ce prince, un intérêt de soixante-dix mille écus dans la gabele. Il s'atacha quelque temps au duc de Mayenne; car les gens de cet état ont besoin de s'atacher au parti qui paroit le plus puissant. Quand il vit, ou quand il prévit que ce seroit Henri IV qui triompheroit, il s'atacha sincérement à Henri IV, auquel il plut beaucoup par une gaîté originale que le distinguoit. Le roi le crut même propre à autre chose qu'à l'amuser, & nous le voyons employé, en sous-ordre à la vérité, dans une multitude d'afaires pendant tout ce regne. Henri l'honoroit de sa confiance, & l'admettoit à sa familiarité; & comme *Zamet* étoit plus riche

que lui, & faisoit vraisemblablement meilleure chere, il alloit souvent dîner chez *Zamet*. En 1592, *Zamet* avoit été un des premiers ligueurs qui firent des propositions à Henri IV pour le placer sur le trône. On reconoissoit, dit M. de Sully, la sincérité de leurs offres à la dureté des conditions, mais il excepte nommément *Zamet* & quelques autres, qui, dans les démarches qu'il faisoient auprès du roi, mettoient du désintéressement & de la pureté. Ce fut à *Zamet* que Henri IV confia Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, en 1599, lorsque les approches du temps paschal l'obligerent de se séparer d'elle. Il ne devoit plus la revoir. La violence avec laquelle elle fut frapée, les convulsions qui lui avoient tourné la bouche jusques sur le derriere du cou, & qui ne laissoient, pour ainsi dire, rien d'umain dans cette figure, peu de momens auparavant si charmante, donnoient naturélement l'idée de poison; il paroit que Gabrielle crut avoir été empoisonée; elle voulut qu'on la tirât de la maison de *Zamet*, & qu'on la transportât dans le cloître de Saint-Germain, chez la dame de Sourdis, sa tante. Nous ne voyons pas que Henri IV ait eu, à cet égard, le moindre soupçon contre *Zamet*. Celui-ci continua d'être dans la plus haute faveur, il fit une fortune prodigieuse, il se qualifioit lui-même seigneur de dix-sept cents mille écus, mot dont Destouches a fait usage dans *le Glorieux*. M. de Sully, quoiqu'il fit cas de *Zamet*, se plaint en plus d'un endroit de ses mémoires, des sommes un peu trop fortes qu'il falloit un peu trop souvent payer à *Zamet*. Nous le voyons toujours mêlé dans toutes les afaires, non-seulement de finances, mais de cour & de politique. Le roi lui donnoit un petit nom d'amitié, il l'appeloit *Bastien*, diminutif de son nom de baptême *Sébastien*. Après avoir pris d'abord modestement ou orgueilleusement un titre de finance, *Zamet* finit par prendre des titres plus usités dans le monde & plus flateurs pour la vanité vulgaire. Il se qualifioit baron de Murat & de Billy, conseiller du roi en tous ses conseils, gouverneur de Fontainebleau & surintendant de la reine. Sa faveur continua encore sous la régence de cette reine, Marie de Médicis. Cette princesse dînoit aussi chez *Zamet*, & ce fut chez lui que Sully eut avec la reine, après la mort de Henri IV, un entretien particulier où elle lui parla comme ne pouvant se passer de lui, & comme disposée à s'en servir & à lui conserver tous ses emplois.

Sébastien *Zamet* s'étoit fait naturaliser en 1581 avec ses deux freres Horace & Jean-Antoine. Il eut de Madeleine Leclerc du Tremblay deux fils: l'un, nommé Jean, fut maréchal-de-camp; les huguenots l'appeloient, on ne sait pourquoi, *le grand Mahomet*; il mourut en combatant contr'eux, il fut tué d'un coup de canon au siége de Montpellier, le 8 septembre 1622. Il avoit voyagé, vers 1609, en Italie & en Espagne, & avoit donné à Henri IV de bons avis sur les complots que l'Espagne tramoit contre lui. L'autre nommé Sébastien, comme son pere, mourut le 2 février 1655, évêque duc de Langres & premier aumônier de la reine. Le pere étoit mort à Paris, le 14 Juillet 1614.

ZAMOLXIS, (*Hist. anc.*) gete de nation, avoit été esclave de Pythagore, & avoit acompagné son maître en Égypte. Plusieurs philosophes, tant anciens que modernes, ont fait de leurs esclaves ou de leurs domestiques, autant de disciples plus ou moins zélés, plus ou moins habiles. Presque tous ceux qui ont servi Descartes sont devenus des philosophes distingués qui ont servi à étendre la gloire & la doctrine de leur maître. Tels furent Étienne de Villebressieux, médecin à Grenoble, fameux par ses machines & ses expériences; Gérard Gurschowen, professeur de mathématiques dans l'université de Louvain; Gillot le jeune, qui enseigna aussi les mathématiques avec éclat; tel fut sur-tout le sensible, le tendre Schluter, le dernier valet de chambre de Descartes, son plus sincere ami & le plus fidele témoin de ses vertus secretes.

Zamolxis fit la même chose à l'égard de Pythagore. Retourné dans sons pays, il civilisa les getes & les thraces; il répandit parmi eux les maximes de la philosophie de Pythagore les plus utiles & les plus à leur portée; mais l'histoire de ce philosophe n'est pas assez éclaircie, pour que nous y arrêtions: les auteurs ne s'acordent ni sur les événemens de sa vie, ni sur le temps où il a vécu.

Il n'est pas même certain à beaucoup près qu'il ait été esclave ou disciple de Pythagore; Hérodote le fait bien plus ancien que ce philosophe. M. d'Anville, dans un mémoire sur la nation des getes, & sur le pontife adoré chez cette nation, c'est-à-dire sur Zamolxis, confirme l'idée d'Hérodote, & semble insinuer que les grecs pouroient bien l'avoir fait disciple de Pythagore pour revendiquer le dogme de la métempsychose, qu'il paroît certain que Zamolxis avoit enseignée aux getes. Ce mémoire de M. d'Anville est dans le recueil de l'académie des inscriptions & belles-lettres, tome XXV, pag. 34 & suivantes des mémoires.

ZAMORA. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de divers docteurs espagnols.

1°. D'Alexis ou Alexius Zamora salamanca, religieux espagnol de l'ordre de saint François, auteur de dialogues *de Christi Republica*, imprimés à Lyon en 1558.

2°. De François Zamora, aussi franciscain espagnol, & général de son ordre, mort en 1565, auteur d'homélies sur le pseaume 50. Il a été l'éditeur des opuscules de saint Bonaventure, imprimés à Venise en 1564.

3°. D'Antoine de *Zamora*, docteur en médecine dans l'université de Salamanque, sa patrie; doyen du collége des médecins, & mort dans un âge très-avancé au commencement du dix-septieme siecle. Il a professé long-temps avec un succès distingué la médecine & les mathématiques. Il a écrit sur les cometes en latin, & on a de lui un ouvrage latin, intitulé : *Repetitiones duæ super capita 1 & 3 Galeni, de differentiis symptomatum*. Il a écrit en espagnol sur une éclipse de soleil & sur une de lune, en 1600.

Ses deux fils, Joseph & François Nannez *Zamora* furent d'habiles professeurs en droit & des littérateurs instruits.

ZAMORIN. (*Hist. de l'Inde.*) C'est le nom ou le titre que les indiens donnent au roi de Calicut, dans la presqu'île de l'Inde sur la côte de Malabar. Son empire, dans l'origine, s'étendoit sur toute la côte de Malabar, depuis Goa jusqu'au cap Comorin. Un roi du pays, nommé Satami Perymal, ayant embrassé la religion mahométane, & voulant se retirer à Médine pour y finir ses jours dans la solitude & dans la méditation, fit un partage de ses états entre ses amis & en forma les quatre royaumes de Cananor, de Calicut, de Cochin & de Coulan, conservant seulement au roi de Calicut, avec le titre de *Zamorin*, la souveraineté sur les trois autres. Les Portugois, lorsqu'ils s'établirent dans l'Inde, changerent cet arangement ; depuis ce temps, la puissance du *Zamorin* a été tellement afoiblie, que le roi de Cochin est beaucoup plus puissant que lui.

ZAMOSKI, (Jean) (*Hist. de Pologne.*) Peu de particuliers ont joué un rôle plus important. Ce polonois étoit fils du Castellan de la ville de Chelme, dans cette partie de la Pologne qu'on appele la Russie rouge. Son pere ne négligea rien pour son éducation, & l'envoya étudier les belles-lettres à Paris, & le droit à Padoue. Il parut dans cette derniere ville avec tant d'avantage, qu'on s'empressa de l'élire recteur de l'université; ce fut-là qu'il composa en latin deux livres estimés, intitulés : *Du sénat romain & le sénateur parfait*. Étant retourné en Pologne, il y parvint promptement aux premiers emplois de la république ; il fut en 1573 un des ambassadeurs qui vinrent porter au duc d'Anjou (depuis Henri III) la nouvele de sa nomination à la courone de Pologne. Étienne Battori, prince de Transylvanie (*Voyez l'article* BATTORI) étant monté sur le trône de Pologne, après le retour d'Henri III en France, donna sa niece en mariage à Zamoski, & le fit à la fois grand chancelier du royaume & général de ses armées. Il s'acquita parfaitement bien de ces deux emplois; il acquit une gloire utile dans les armes comme dans les lettres, réprima les entreprises de Basilide, czar de Moscovie, qui se rendoit redoutable à ses voisins, il lui arracha la Polésie, la Volésie, la Livonie, porta la guerre au sein de la Moscovie, où il fit le siége de Pleskow au fort de l'hiver le plus rigoureux. Sa réputation étoit telle qu'à la mort de Battori, arivée en 1586, on voulut lui déférer la courone. Soit modestie, soit zele éclairé pour les intérêts de sa patrie, il crut devoir se refuser à cet honeur, & fit déférer la courone à Sigismond, prince de Suede. Sans avoir les embaras du trône, il fit tout ce qu'un grand prince pouvoit faire pour la patrie & pour les lettres; aussi fut-il honoré des titres de *défenseur de la patrie & de protecteur des sciences*, titres qui paroissent trop grands pour un sujet, mais qu'il sut remplir dans tout leur étendue. Trop de princes ont été destructeurs de villes ; Zamoski fut fondateur; il bâtit une ville qui porte son nom, il y établit une université, il attira en Pologne par des pensions & des bienfaits les savans étrangers ; il fonda en divers lieux divers colléges. Il mourut en 1605.

ZAMPI, (dom Joseph Marie) (*Hist. litt. mod.*) mantouan, étoit théatin & préfet des théatins missionaires dans la Colchide ou Mingrélie. C'est par le fameux voyageur Chardin qu'il est principalement connu. Chardin, dans le cours de ses voyages, passant par la Mingrélie, rencontra dans ce pays le P. Zampi qui lui donna une description historique qu'il avoit faite de la Mingrélie, de ses habitans & de leur religion. Chardin traduisit cette relation en françois & la publia dans le premier volume de ses voyages ; elle mérite d'autant plus de confiance que le P. *Zampi*, lorsqu'il la commença, étoit déja depuis vingt-trois ans dans la Mingrélie où il travailloit avec beaucoup de zele à la propagation de la foi. *Zampi* vivoit dans le dix-septieme siecle.

ZAMPIERI. (Dominico) (*Hist. mod.*) C'est le Dominicain, ce peintre célebre de l'école d'Italie, natif de Bologne, éleve des Carraches; ce nom de Dominicain ou Dominichin, lui venoit de son nom de baptême dont on lui faisoit un diminutif dans son enfance; on l'appeloit *Dominichino*; & ce nom lui resta. Comme il soignoit extrêmement ses ouvrages, ses envieux les disoient *labourés à la charue*. Antoine Carrache même qui l'aimoit, & qui sentoit son mérite, l'appeloit *le bœuf; ce bœuf*, repondoit Annibal Carrache, *fertilisera le camp qu'il cultive*. Mais son plus grand admirateur étoit le Poussin; *je ne connois point*, disoit-il, *d'autre peintre que le Dominiquin pour l'expression*. Le même Poussin disoit que les trois plus beaux tableaux qui fussent à Rome étoient, la transfiguration de Raphaël, la descente de croix de Daniel de Volterre, & le saint Jerôme de Dominiquin. *Zampieri* exerçoit aussi l'architecture & fut architecte du palais apostolique, sous le pape Grégoire XV, (Ludovisio). Le Domini-

quin étoit un de ces caracteres doux & modestes que les fureurs de l' envie éfrayent; pour y échaper, il s'étoit imposé la plus grande réserve dans la conversation, & vivoit beaucoup dans la retraite; mais l'envie l'y poursuivoit; elle ne laisse point d'asile au mérite. Le Dominiquin mourut le 25 avril 1641. C'est aux artistes à nous dire les progrès que son art lui doit.

ZANARDI, (Michel) (*Hist. litt. mod.*) écrivain de l'ordre des freres prêcheurs ou dominicains, professeur de philosophie & de théologie, en divers lieux de l'état de Venise & du Milanès, est l'auteur d'ouvrages philosophiques, d'un commentaire sur une partie de saint Thomas, d'un *Directorium Theologorum & Confessorum*. Né le 18 Juillet 1570, à Urgnano, dans le territoire de Bergame; mort à Milan en 1641.

ZANCHIAS ou ZANCUS. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de deux savans italiens du seizieme siecle, Basile & Jérôme; on ne sait s'ils étoient parens.

Le premier étoit de Bergame, chanoine régulier, garde de la bibliotheque du Vatican; on a de lui des poésies latines qui se trouvent dans le recueil intitulé: *Deliciæ poetarum italorum*, un dictionaire poétique, des questions sur la bible; mort à Rome en 1560.

Le second, né en 1516, à Alzano en Italie, fut aussi chanoine régulier; mais son confrere & son ami Pierre martyr, l'ayant attiré à la réforme, il alla enseigner l'écriture sainte & exercer le ministere à Strasbourg, à Chiavenne, chez les grisons, à Heidelberg; il trouva la guerre chez les protestans comme chez les catholiques, & il détestoit la guerre. Il parle toujours dans ses écrits de l'église romaine comme de la mere dans le sein de laquelle il est prêt à rentrer aussi-tôt qu'elle aura réformé les abus qu'il croit s'y être glissés. On a ses œuvres en huit volumes in-fol., elles sont presque toutes théologiques. Il mourut le 19 novembre 1590 à Heidelberg.

ZANFLIET, (Corneille) (*hist. litt. mod.*) moine de Saint Jacques de Liege, au quinzieme siecle, auteur d'une chronique qui s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1461, & qu'on trouve en partie dans le cinquieme tome de la *collectio amplissima* des peres Dom Martene & Durand, passe en général pour un historien assez exact, ce qui n'empêche pas qu'il ne faille le lire avec précaution, & même l'abandoner tout-à-fait quand il dit, par exemple, que le roi Charles V demanda au pape Urbain V, la permission de répudier, pour cause de stérilité, Jeanne de Bourbon sa femme, que dans la vérité il aima toujours avec la plus grande tendresse, dont il fut toujours tendrement aimé, de laquelle il eut neuf enfans, desquels trois étoient nés avant que le pape Urbain V fût élevé sur le trône pontifical.

ZANNICHELLI, (Jean-Jérôme) (*Hist. litt. mod.*) médecin-botaniste, né à Modene vers l'an 1670, exerçant son art à Venise où il mourut vers l'an 1729. On a de lui un catalogue des plantes qui croissent dans les états de Terre-Ferme de cette république. Son fils, médecin-botaniste comme lui, après avoir beaucoup ajouté à ce catalogue, le fit imprimer à Venise en 1736, sous le titre de *Musæum Zannichellianum*.

ZANNONI, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) fut comme les persones mentionés dans l' article précédent, un médecin-botaniste célebre. Il compara & acorda ensemble, sur beaucoup de points, les botanistes anciens & les modernes, en faisant voir que leur opposition apparente venoit souvent de ce qu'il avoient décrit les mêmes plantes sous des noms différens. On a de lui: *Historia botanica*. *Rariorum stirpium historia*. Mort en 1682.

ZANOLINI (Antoine) (*Hist. litt. mod.*) éleve & professeur du Seminaire de Padoue. Se rendit célebre dans le dernier siecle par sa profonde connoissance des langues ancienes, & sur-tout des orientales. Il a publié plusieurs ouvrages, entr'autre les dictionaires des langues Hébraique, Syriaque & Chaldéene, qui lui attirerent beaucoup d'éloges de la part des savans. On peut voir des plus ample détails sur la vie de ce grand homme ainsi que sur ses ouvrages dans la vie qu'en a faite M. l'Abbé Ferrari, ci devant préfet des études du même Séminaire. Il est mort en 1762 âgé de 69 ans.)

ZAPATA, (*Hist. litt. mod.*) c'est le nom de quelque savans espagnols, tels que:

1°. Le cardinal *Antoine Zapata*, ministre d'Espagne, fait cardinal en 1604, mort le 23 avril 1638, âgé d'environ quatre-vingt-quatre ans, auteur d'un traité *de obligatione conscientiæ*.

2°. Un autre *Antoine Zapata*, bénédictin du dix-septieme siecle, auteur de divers ouvrages, entre autres de notes sur le *Chronicon Huberti Hispalensis*.

ZAPFIUS, (Nicolas) (*hist. litt. mod.*) protestant, professeur de théologie & de langues orientales à Wittemberg, puis prédicateur de la cour de Saxe à Weymar, a travaillé à l'édition de la grande bible imprimée à Weymar. On a de lui encore d'autres ouvrages tels que *Dubia physica*; un *Opusculum theologicum* sans autre indication de sujet; *catena aurea articulorum fidei*; *bodogeticum philosophiæ practicæ*. *Philosophia universalis*. Né en 1601 à Miéwitz dans le comté de Schwartsbourg, mort le 29. août 1672.

ZAPOL ou ZAPOLSKI, (Jean) (*Hist. de Hongrie.*) (*Voyez* les articles FERDINAND I, Empereur & MARTINUSIUS.) Louis, roi de Hon-

grie & de Bohême, de la maison de Jagellon, avoit contracté une double alliance avec Ferdinand, frere de Charles-Quint, il avoit épousé Maria d'Autriche, sœur de ces deux princes & Ferdinand avoit épousé Anne Jagellon, sœur de Louis.

En 1526, Soliman II, empereur des turcs, étant entré en Hongrie à la tête de cent-cinquante mille hommes. Louis lui livra bataille dans les plaines de Mochacs près des bords du Danube, la perdit & fut submergé dans des marais. Le trône de Hongrie étoit électif, mais dans tous les états électifs on avoit égard au titre le plus apparent. Ferdinand étoit doublement beau-frere du dernier roi, il se fit élire par une partie des hongrois, mais une autre brigue nomma au trône de Hongrie, Jean de Zapols, vaivode de Transylvanie & comte de Scepus. Celui-ci trop foible pour soutenir ses droits contre la puissance de la maison d'Autriche, trop courageux pour les abandoner, osa implorer l'apui des turcs contre des chrétiens; il se rendit tributaire du Sultan, qui, en 1529 & 1530, conquit toute la basse-Hongrie, en garda pour lui les principales places, comme Cinq-Églises, Bude, Albe-Royale, Strigonie, Altembour, & poursuivant ses conquêtes le long du Danube, alla mettre le siége devant Vienne, mais il fut obligé de le lever avec perte de soixante mille hommes. Il jura en partant de revenir bientôt avec un appareil plus formidable, & il effectua cette menace en 1532.

L'empereur & Ferdinand se persuadoient ou essayoient de persuader à l'Europe que c'étoit François I. leur ennemi, autrefois déclaré, alors secret, qui provoquoit ces irruptions du turc dans la Hongrie & dans l'Autriche. François I. désavouoit alors ces intelligences & l'alliance des turcs; devenu plus hardi dans la suite, il se livra publiquement à cette alliance que les intérêts politiques exigeoient alors. Vers 1532, il reçut une ambassade du vaivode de Transylvanie qui lui demandoit une épouse & de l'argent. Le vaivode vouloit s'allier à François I. & demandoit une princesse du sang de France. Le roi lui destina Isabelle d'Albret, sœur du roi de Navarre; ce n'étoit pas une princesse du sang, mais son frere étoit beau-frere du roi. Quant à l'argent le roi consentit de lui en fournir, mais sous deux conditions qui prouvent, l'une son respect pour les traités, l'autre l'éloignement qu'il avoit encore alors pour l'alliance des turcs. La premiere fut que cet argent ne seroit point employé à faire la guerre à Ferdinand, parce qu'il étoit nommément compris dans le traité de Cambrai, conclu en 1529, & qui n'étoit pas encore rompu, mais seulement à réparer les ravages qu'avoit causé le passage des turcs. La seconde fut que le vaivode renonceroit à employer les secours des turcs.

Macaut, valet-de-chambre du roi, fut chargé de porter l'argent au vaivode; mais chose singuliere, & conduite vraiment respectable, conduite supérieure à la politique, ou plutôt conforme à la véritable politique qui ne se sépare jamais de la morale! Le vaivoide n'ayant pas voulu se soumettre aux conditions que le roi lui imposoit, eut la bonne foi de ne point accepter l'argent, & Macaut le raporta en France. Les différends entre Zapols & Ferdinand furent terminés ou suspendus par un traité conclu en 1536. Zapols mourut en 1540.

ZAPPI, (Jean-Baptiste Félix) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte & poête italien, dont on trouve les vers dans divers recueils, épousa Faustine, fille du fameux peintre Carle-Maratte, parce qu'il découvrit ou crut découvrir en elle un talent marqué pour la poésie. Il est un des fondateurs de l'académie de *gli Arcadi*, des Arcades. Né à Imola en 1667, mort à Rome en 1719.

ZARA (*hist. sainte*) est le nom d'un des deux enfans jumeaux que le patriarche Juda, l'un des douze enfans de Jacob eut de Thamar sa belle-fille. " Lorsque ces enfans étoient prêts „ de sortir, l'un des deux passa sa main, à „ laquel la sage-femme lia un ruban d'écarlate, „ en disant: celui-ci sortira le premier. Mais „ cet enfant ayant retiré sa main, l'autre sortit. Alors la sage-femme dit: pourquoi avez- „ vous ainsi rompu le mur qui vous divisoit? „ C'est pourquoi il fut nommé Pharès. Son „ frere qui avoit le ruban d'écarlate à la main „ sortit ensuite, & on le nomma *Zara*. Gene- „ se, chap. 38, vers. 27, 28, 29, 30.

ZARA, (*Hist. ecclés.*) roi d'Éthiopie, au quinzieme siecle, avoit, dit-on, résolu d'envoyer des ambassadeurs au concile de Florence en 1439, ce qui fournit au pape Eugene IV l'occasion de transférer le concile à Rome, afin que le lieu même où il se célébreroit augmentât son autorité. Ce concile étoit originairement celui de Bâle, que le pape Eugene IV, brouillé avec les peres de Bâle, avoit transféré à Ferrare, puis à Florence

ZARATE, (Augustin de) (*Hist. litt. mod.*) auteur d'une *histoire de la découverte & de la conquête du Pérou*, en espagnol; elle est traduite en françois. *Zarate* avoit été envoyé au Pérou en 1543, en qualité de trésorier-général des Indes.

ZARBIEN, (*hist. anc.*) roi des gordiens, peuples d'Arménie, étoit tributaire de Tigrane, roi d'Arménie, gendre de Mithridate; lorsque les romains armoient contre Mithridate & contre Tigrane, *Zarbien* saisit cette occasion de s'afranchir du tribut. Il fit un traité secret avec Lucullus qui marchoit alors contre Tigrane.

Celui-ci eut connoiſſance du traité avant que les romains fuſſent entrés en Arménie. Il fit aſſaſſiner *Zarbien* avec toute ſa famille, & Lucullus vainqueur ne put que faire de magnifiques funérailles & dreſſer un tombeau ſuperbe à l'allié des romains.

ZARINE & STRYANGÉE. (*Hiſt. anc.*) L'hiſtoire de *Zarine & Stryangée* eſt tirée du premier livre des hiſtoires de Nicolas de Damas, & ſe trouve dans les extraits de l'empereur Conſtantin Porphyrogénete.

Elle ſe trouve auſſi, mais fort en abrégé, dans le traité de l'élocution de Dénis d'Halicarnaſſe.

Zarine étoit reine des ſaces, vers l'an 608 avant l'ere chrétiene. Les ſaces ſont des ſcythes nomades, réputés les peuples les plus braves de la Scythie; le perſes donnent le nom de ſaces à tous les ſcythes, mais les ſaces, dans une ſignification plus reſtreinte de ce mot, paſſent pour être les mêmes que les maſſagetes; on croit même que Tomyris, reine des maſſagetes, qui, ſelon Hérodote & Juſtin, tua Cyrus, l'an 529 avant Jéſus-Chriſt, deſcendoit de *Zarine*.

Celle-ci étoit d'une grande beauté & d'un grande valeur, elle excelloit dans l'art de la guerre. Les femmes ſaces ou ſacides étoient toujours à cheval, & partageoient avec les hommes toutes les fatigues & tous les dangers de la guerre: *Zarine* commandoit toujours en perſone ſes armées.

Cyaxare, roi des medes, pere d'Aſtyage, qui fut ſon ſucceſſeur à l'empire des medes, & l'aïeul maternel de Cyrus, étoit en guerre avec les ſaces, & ſes armées étoient commandées par Stryangée, ſon gendre, jeune homme vaillant, aimable & ſenſible. *Zarine* & Stryangée, en ſe combatant l'un l'autre, eurent de fréquentes occaſions d'admirer leur valeur réciproque dans les batailles, & leur générofité hors des batailles, ce qui mit dans leur âme un grande diſpoſition à s'aimer.

Le moment déciſif ariva, &, dans un dernier combat, Stryangée, qui juſqu'alors n'avoit eu ſur *Zarine* aucun avantage, la précipita de ſon cheval, & ſe vit maître de ſa vie.

Il lui offrit la paix, elle fut acceptée; l'alliance fut jurée entre les medes & les ſaces, *Zarine* donna une fête à Stryangée dans Roxanace, ſa capitale. Stryangée s'enflama pour elle, & après beaucoup d'inutiles éforts pour étoufer ſa paſſion, & enſuite pour la cacher à celle qui en étoit l'objet, prit enfin le parti de la déclarer.

Zarine lui avoua qu'elle l'aimoit auſſi, & que s'il eût été libre, elle n'auroit pas balancé à l'épouſer; mais elle lui rapela ce qu'il devoit à la princeſſe Rhétée ſa femme, fille de Cyaxare, elle lui rapela ce qu'ils devoient l'un & l'autre à l'honeur & à la vertu; elle le plaignit, elle ſe plaignit, mais elle fut inébranlable dans ſon refus. Le prince qui l'avoit abordée *avec un doux baiſer à la joue*, la quita de même; c'étoit apparemment l'uſage des ſaces & des medes. Quand il fut rentré dans ſon apartement, il lui écrivit un billet qui diſoit en ſubſtance: *Vous m'avez donné la mort, je vous avois ſauvé la vie, puiſſiez-vous la conſerver long-temps & être toujours heureuſe!* il ſe tue, après avoir chargé un eunuque de porter ce billet à *Zarine*.

Une lacune qui ſe trouve dans le texte de Conſtantin Porphyrogénete nous a laiſſé ignorer l'effet que le billet de Stryangée fit ſur *Zarine*; nous ſavons ſeulement, par le récit de pluſieurs hiſtoriens, qu'elle ne ſuivit point ſon amant au tombeau, qu'elle régna longtemps avec gloire, & que cette gloire la conſola vraiſemblablement des malheurs de l'amour. Elle vainquit & ſoumit tous les peuples barbares dont elle étoit environée; elle fonda pluſieurs villes, enrichit ſes états, poliça les états voiſins qui ſe mirent ſous ſa protection, encouragea & anima les arts & les ſciences, gâgna tous les cœurs par la douceur de ſon gouvernement, fut le modele des grands rois & l'héroine de ſon ſiecle.

Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que Ctéſias, dans l'abrégé que nous en a laiſſé Diodore, & où il fait un grand & long éloge de *Zarine*, ne dit pas un mot de Stryangée, & que même il ne le nomme pas.

ZARLINO, (Joſeph) (*Hiſt. litt. mod.*) écrivain italien de Chioggia, dans l'état de Veniſe. On a ſes œuvres imprimés à Veniſe, en quatre volumes in-folio. Il avoit, ſurtout pour ſon temps, une grande connoiſſance de la muſique, & il a beaucoup écrit ſur cet art. Le P. Merſenne & d'autres ſavans l'ont cité comme l'âuteur juſques-là le plus inſtruit qui eût écrit ſur la muſique. *Zarlino* mourut en Veniſe en 1599.

ZARMANOCHEGAS, (*hiſt. de l'Inde*) indien, renouvela l'extravagance des Calanus & des Pérégrins (*voyez* ces deux articles). Il ſe brûla ſolemnélement à Athênes dans le temps où Auguſte y étoit, comme Calanus s'étoit brûlé devant toute l'armée d'Alexandre rangée en bataille autour du bûcher, & comme Pérégrin avoit donné le même ſpectacle au milieu de la ſolemnité des jeux olympiques. Il paroît que ces forcenés aimoient à choiſir, pour ces repréſentations tragiques, les occaſions les plus éclatantes, le moment & le lieu de la préſence des plus grands & des plus puiſſans princes. On mit ſur le tombeau de *Zarmanochegas* une inſcription qui diſoit: *Ici gît Zarmanochegas qui s'eſt fait mourir ſelon la coutume de ſon pays*.

ZATUS (*hist. eccl.*) étoit duc ou chef & général des Lazes, peuplade de la Perse, ou plutôt il étoit roi des Lazes, & la Lazique, étoit l'anciene Colchide, aujourd'hui la Mingrélie, qui avoit autrefois apartenu aux perses. Les lazes étoient devenus depuis vassaux de l'empire; ils ne payoient aucun tribut, & la seule marque de leur dépendance étoit qu'à la mort de chaque roi, l'empereur envoyoit au successeur, par forme d'investiture, les ornemens de la royauté. Les lazes d'ailleurs étoient chargés de garder les passages du Mont Caucase contre les huns qui cherchoient à pénétrer de ce côté dans les provinces de l'Asie. Cabade, roi des perses (*voyez* son article) qui fit assez constament la guerre aux empereurs Anastase, Justin & Justinien & qui leur contestoit tout, réclama contr'eux cette espece de suzeraineté de la Lazique foible reste de l'anciene autorité que les rois de Perses avoient eue sur cette province. Il fit avec les lazes un traité par lequel se substituant à leur égard aux empereurs, il enlevoit à ceux-ci l'investiture des rois lazes, & vouloit que ces rois vinssent recevoir la courone en Perse. Anastase & Justin fermerent quelques temps le ieux sur cette usurpation qu'ils étoient sans doute hors d'état d'empécher. Damnazes, pere de *Zatus* ou *Zathius*, fut ainsi couroné par Cabade, & cette inauguration étoit acompagnée de cérémonies conformes à la religion des perses. Vers l'an 520 ou 522 cette innovation cessa, & la religion eut part à ce changement. *Zatus* fils & successeur de Damnazes voulut se faire chrétien, & crut ne pouvoir plus prendre part à des cérémonies payenes, en recevant la courone des mains du roi de perse; il vint donc à Constantinople prier l'empereur Justin de lui faire donner le baptême & de le couroner suivant l'ancien usage. Justin ne demandoit pas mieux, non seulement il y consentit, mais il combla *Zatus* de présens, & prit tous les moyens de l'atacher de plus en plus aux intérêts de l'empire. Cabade irrité de la défection de *Zatus* & de l'avantage qu'en tiroit l'empereur Justin, au préjudice de la perse, renouvela contre l'empire la guerre alors suspendue.

ZAUCARIUS ou de ZARIIS (Albert) (*hist. litt. mod.*) médecin de Bologne en Italie, avoit de la réputation au quatorzieme siecle; on n'a point de lui d'ouvrage imprimé, mais divers auteurs l'ont cité avec éloge, & les curieux recherchent & gardent avec soin dans leur bibliotheque des ouvrages manuscrits de ce savant, sur-tout ses *glossæ super tractatum Avicennæ de cura lepræ*, &c.

ZAZIUS, (Hulric) (*Hist. litt. mod.*) savant jurisconsulte allemand, né à Constance en 1461, professoit à Fribourg & y mourut en 1539. On a de lui des ouvrages de droit recueillis à Francfort en 1590, en six volumes in-folio.

On a aussi quelques ouvrages de jurisprudence de Jean-Hulric Zazius, son fils, professeur à Bâle, mort en 1565.

ZEB, (*hist. sacr.*) prince des madianites, ayant été vaincu par Gédéon, prit la fuite & se cacha dans un pressoir; ou l'y découvrit, les éphraïmites lui couperent la tête & la porterent en triomphe au vainqueur. Cette histoire est raportée au livres des Juges, chap. 7, vers. 25.

ZEBINE (*hist. eccléf.*) C'est le nom d'un évêque d'Antioche, qui le fut depuis l'an 229, jusqu'en l'an 241, & d'un solitaire dont Théodoret parle avec de grands éloges dans son histoire religieuse. Il regrete fort de ne l'avoir pas connu, mais un autre solitaire, nommé Polychrone, qui avoit été disciple de *Zebine*, en avoit souvent entretenu Théodoret.

ZÉBUL, (*hist. sainte*) gouverneur de la ville de Sichem, alors révoltée contre Abimelech, étoit d'intelligence avec celui-ci, & l'aida, par ses avis, à remporter une grande victoire sur les Sichimites. (*voyez* le livre de Juges, chap. 9.

ZÉCHIO (Jean) (*hist. litt. mod.*) médecin italien célebre du seizieme siecle & né à Bologne, étoit appelé dans toutes les maladies déseſpérées & rapela plus d'une fois les malades des portes de la mort. Les médecins de Rome & ceux de Naples, étant divisés sur la maniere de traiter la fievre, le pape Clément VIII appela *Zéchio* à Rome pour décider la question, ce qu'il fit d'une maniere si satisfaisante & si lumineuse, que les médecins de Naples contre lesquels il prononça, ne purent rien opposer à la force de ses raisons.

Jean-Baptiste Orio, médecin habile de Rimini a fait imprimer la décision que rendit *Zéchio* sur cette dispute. Le pape Clément VIII prit en conséquence *Zéchio* pour son médecin. On a de lui plusieurs ouvrages de médecine en latin. *De aquarum porrectanarum usu & præstantia*; *de urinis brevis methodus*; *consultationes medicinales*; *in primam Hippocratis aphorismorum sectionem lectiones*; avec quatre traités: *de purgatione*, *de sanguinis missione*, *de criticis diebus*, *de morbo gallico*. Cet ouvrage est proprement d'un de ses disciples, Scipion Mercure ou Mercurio, qui n'a fait que publier ce qu'il avoit retenu des leçons de Jean *Zéchio*. Celui-ci mourut à Rome le 2 décembre 1601, à soixante-huit ans.

ZEGÉDIN, (Étienne) disciple de Luther & de Mélanchton, avoit pris leurs leçons à Wittemberg, & avoit apporté leurs erreurs en Hongrie. Il étoit né à Zegédin ou Segédin sur la Teisse en basse Hongrie, & c'est delà qu'il tiroit son nom, celui de sa famille étoit *Kis*. Il fut pris par les turcs, qui le retinrent long-

temps prisonier, & auxquels il reprochoit d'avoir usé d'inhumanité à son égard. Pour se désennuyer dans sa prison, il y fit des livres de théologie. Devenu libre enfin, il rentra en Hongrie, & fut ministre protestant à Bude & à Pest. Il mourut à Kevin en 1571 ou 1572 âgé de soixante-sept ans. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques.

ZEGERS, (Tacite Nicolas) (*Hist. litt. mod.*) cordelier de Bruxelles, compilateur & critique, mort à Louvain en 1559, a donné des corrections sur la *Vulgate*, des notes ou scholies sur les endroits le plus difficiles du *nouveau testament*, une concordance du *nouveau testament*.

ZÉIDUN ou ABDALLAH ZÉIDIUS, (*hist. litt. des Arabes.*) est un poëte arabe estimé. On le trouve désigné, tantôt par le surnom d'Hadraméen, parce qu'il étoit originaire de la province arabe d'Hadramor, tantôt par ceux d'Andalousien & de Cordouan, parce qu'il étoit né à Cordoue. Il fut visir du roi de Séville, Motadheb-ebn-Abad, & mourut l'an de l'hégire 463, qui répond à l'an 1070. Il paroît que suivant le goût ou de son pays ou de son temps, il recherchoit dans ses compositions toutes ces difficultés de commande qu'il y a beaucoup moins de gloire à vaincre, que de sagesse à éviter, & dont on a dit:

Stultum est difficiles habere nugas.

On a de lui un poëme intitulé *Alnunia* dont tous les vers finissent par une *n*, & un autre où ils finissent par une *l*.

ZEILLER, (Martin) (*Hist. litt. mod.*) inspecteur des écoles d'Allemagne, savant dans la géographie. On a de lui l'Itinéraire de l'Allemagne; la topographie de Baviere, de Suabe, d'Alsace, des états de Brunswick, du pays de Hambourg; on a rassemblé ces divers ouvrages dans la topographie de Mérian, qui est en trente-un volumes in-folio. *Zeiller*, né en Styrie, mourut à Ulin, en 1661. Le malheur de n'avoir qu'un œil & le danger de perdre l'autre ne purent diminuer son ardeur pour le travail.

ZÉLATEURS, (*Hist. de Juifs*) secte de fanatiques qui devint bientôt une troupe d'assassins & de scélérats. C'étoit dans l'origine parmi les Juifs une quatrieme secte religieuse entiérement séparée des pharisiens, des sadducéens & des esséens. C'étoit la loi de Moyse, la loi de Dieu qu'ils appeloient à l'apui de leurs principes politiques; c'étoit sur la dignité de peuple de Dieu, c'étoit sur les priviléges de la théocratie qu'ils fondoient l'indépendance qu'ils affectoient à l'égard des Romains leurs vainqueurs. Le peuple que Dieu avoit choisi & qu'il s'étoit réservé, ne devoit d'impôts à aucun souverain, ni de tributs à aucun vainqueur ni de respects & d'égards à persone; le peuple de Dieu ne devoit reconoître que Dieu pour maître & pour seigneur; il falloit soufrir & laisser soufrir, & même voir soufrir à tout ce qu'on avoit de plus cher au monde les supplices les plus cruels, plutôt que d'avoir la bassesse de donner à quelque homme que ce pût être ce titre de *seigneur*.

Et tu ne prétends pas qu'il m'abate le cœur,
Jusqu'à te rendre hommage & te nommer *seigneur*.

Mais les Romains, ce peuple roi, ce peuple victorieux,

Populum late regum belloque superbum,

pouvoient répondre avec avantage:

Si vous n'avez su vaincre, apprenez à servir.

Le zele dont ces nouveaux docteurs Juifs se piquoient pour leur religion & pour l'honeur du peuple de Dieu, fut ce qui leur fit prendre & ce qui leur fit donner le nom de *Zélateurs*. Josephe, & après lui M. de Tillemont, les fait remonter jusqu'à l'an 7 de Jésus-Christ, & leur donne pour premier auteur Judas, dit le galiléen, qui s'associa un pharisien nommé Sadoc. Vers ce même temps Quirinus, gouverneur pour les romains, de la Syrie & de la Judée, crut devoir ordoner une estimation des biens, pour régler les tributs que chacun devoit payer aux romains. Judas & Sadoc formerent une faction pour s'y opposer. Cette estimation, disoient-ils, étoit une véritable servitude, & en elle-même, & dans son objet; il ne falloit point d'estimation, puisqu'il ne falloit point de tributs, & nul n'avoit droit de rien ordoner, puisqu'on ne devoit obéir qu'à Dieu. Ce langage n'étoit que trop séduisant pour le peuple & excitoit en divers lieux des soulevemens. Cependant Judas le galiléen succomba & périt, & ses partisans furent dissipés, au moins pour quelque temps. C'est cependant à lui & à sa doctrine que Josephe attribue tous les maux qui fondirent ensuite sur la Judée, & qui ne finirent que par la ruine entiere du peuple juif.

Judas le galiléen laissa une postérité digne de lui. Jacques & Simon ses fils furent crucifiés sous le regne de l'empereur Claude, pour avoir renouvelé des troubles qui, après un certain intervalle, recomencerent encore sous Néron, & furent entretenus par Manaïm, autre fils de Judas le galiléen; ces derniers troubles n'eurent plus d'autre terme que la prise de Jérusalem par Titus; Eléazar petit-fils de Judas le galiléen, y périt le dernier.

Manaïm s'étoit fait chef de voleurs & d'assassins, & ces assassins étoient les *Zélateurs*; ils s'emparent d'un château qui avoit servi d'arsenal

nal a Hérode, ils en prenent toutes les armes, ils entrent en triomphe dans Jérusalem, & Manaïm se présente dans le temple en habit royal, les séditieux le proclament roi ; cependant il se forme divers partis qui prenent les armes les uns contre les autres ; Manaïm est mis en fuite, fait prisonier & massacré ; Eléazar son neveu lui succede.

Pendant la guerre que Vespasien commença contre les juifs, & que Titus acheva, les *Zélateurs* & tous les voleurs leurs associés accoururent en foule dans Jérusalem, sous prétexte de défendre cette ville contre les romains, mais en effet pour la tyranniser & pour la piller. On balançoit encore entre la paix & la guerre; les vieillards & les gens sages osoient proposer la paix; une jeunesse brillante & audacieuse ne demandoit qu'à se précipiter dans tous les hazards de la guerre. Les *Zélateurs* qui mettoient dans le trouble seul toutes leurs espérances, firent rejeter comme honteux tous les conseils prudens; la guerre fut résolue; alors, disent Josephe & Tillemont, tous se mirent à piller & à voler, chacun dans son canton, ils exerçoient ouvertement leurs brigandages dans toute la campagne, & ne faisoient pas moins de mal que les armées romaines.

Les *Zélateurs*, entrés dans la ville, y continuerent les mêmes brigandages, & comme on ne s'opposoit point à eux, n'y ayant point de magistrat qui eût assez d'autorité pour les réprimer, l'impunité augmenta leur nombre & leur insolence. Ils se mirent à piller les maisons, & parce qu'on le soufrit, ils en vinrent jusqu'à tuer publiquement en plein jour les persones les plus illustres. Ils commencerent par Antipas, Levias & Sophas, tous trois du sang royal & fort puissans, qu'ils accusoient de vouloir livrer la ville aux romains. Ils se saisirent d'eux & les traînerent par le milieu de la ville à la prison. Tout le monde fut saisi d'éfroi à ce spectacle ; mais persone n'osa les défendre, chacun ne pensant qu'à se sauver pour périr un peu plus tard. Ainsi la lâcheté du peuple augmentant la hardiesse des *Zélateurs*, ils tuerent ces princes dans la prison, sans se mettre en peine de vérifier les desseins dont ils les prétendoient coupables.

Ils avoient eu soin de semer par toute sorte d'artifices les soupçons & la défiance entre les citoyens qui pouvoient avoir quelque autorité ou quelque puissance, & d'empêcher par-là leur reunion contre les brigands & les auteurs du désordre.

„ Enfin voyant que le peuple commençoit à se soulever contre eux à la persuasion du pontife Ananus, ils se retirerent dans le temple pour porter leur fureur contre Dieu même, & pour faire de ce lieu de sainteté une citadelle & une retraite de voleurs. Ce lieu ne fut plus, depuis ce temps-là jusqu'à sa destruction, qu'un théâtre de guerre & un lieu de carnage & de meurtres; où l'on répandoit le sang, non des victimes offertes à Dieu, mais des hommes immolés à l'ambition, à la vengeance & à la cruauté des plus scélérats.

„ À cette abomination les *Zélateurs* en joignirent une autre, qui fut de faire un pontife par le sort, sous prétexte qu'on l'avoit fait autrefois .... Le sort tomba sur un Phannias, homme tout-à fait indigne de cette place, qui ne savoit pas même ce que c'étoit que le pontificat & qui ne connoissoit que la campagne où il avoit toujours vécu ... Ils firent venir ce Phannias malgré lui, le revêtirent de la robe sacrée, & lui apprirent à faire ses fonctions plutôt comme un acteur de théâtre que comme un véritable pontife. Cette impiété étoit pour eux un jeu, & un divertissement, & pour les autres prêtres un sujet de gémissemens & de larmes.

Cependant le vrai pontife Ananus harangue le peuple & le souleve contre ces ennemis de Dieu, il y eut entre le peuple & les *Zélateurs* divers combats. Ceux-ci ne se sentant pas les plus forts, appelerent les Iduméens, & leur ouvrirent les portes. Alors la ville fut remplie de carnage & d'horreurs, ou fit du peuple une afreuse boucherie. „ Mais pour les persones de qualité & les jeunes gens propres à porter les armes, les *Zélateurs* les mettoient en prison dans l'esperance de les forcer à entrer dans leur faction. Josephe assure néanmoins qu'il n'y en eut pas un seul qui n'aimât mieux soufrir la mort que de s'unir avec ces méchans pour la ruine de leur patrie. „

Les *Zélateurs* & les iduméens, pour se venger de leur fermeté, ne se contenterent pas de leur ôter la vie comme aux autres: „ ces tigres leur faisoient soufrir auparavant tous les tourmens imaginables, & ne leur acordoient la grâce de finir leur vie par l'épée, que lorsque leurs corps accâblés sous le poids de leurs douleurs, étoient incapables d'en plus ressentir. Ils tuoient la nuit ceux qu'ils avoient pris durant le jour, & jetoient dehors les corps des morts pour vider les prisons & y faire place à d'autres.

„ La frayeur du peuple étoit si grande, que persone n'osoit ouvertement ni pleurer ni enterrer ses proches & ses amis. Pour répandre des larmes & pousser quelque soupirs, il falloit s'enfermer dans les maisons & regarder auparavant de tous côtés, si l'on n'étoit vu & entendu de persone ; parce que la compassion passoit pour un crime capital dans l'esprit de ces monstres en cruauté, & l'on ne pouvoit pleurer les morts sans perdre la vie. Tout ce que l'on pouvoit faire étoit de couvrir d'un peu de terre ces corps si inhumainement massacrés. Oser y en jeter en plein jour passoit pour une action de courage tout extraordinaire. C'est ainsi que douze mille hommes d'une naissance noble, &

qui étoient encore dans la vigueur de leur âge, périrent misérablement par la cruauté de ces furieux. „

Ce fut vers ce temps que les *Zélateurs* voulurent faire juger, c'est-à-dire condamner Zacharie, fils de Baruc, & que n'ayant pu y réussir, ils le massacrerent comme nous l'avons raporté à son article. Les iduméens eux-mêmes eurent horreur de tant de crimes, & quiterent les *Zélateurs* qui n'en furent que plus libres de se livrer à toutes leurs fureurs.

„ Il sembloit, dit encore M. de Tillemont, que les *Zélateurs* eussent entrepris de renverser toutes les loix de Dieu & de la nature; il ne leur restoit dans le cœur aucune trace de quelque bien que ce fût; mais l'humanité & la compassion en étoient encore plus banies que tout le reste. „

Les *Zélateurs* restés seuls se diviserent, c'est ce qui arive presque toujours & presque nécessairement aux méchans & aux factieux. Les mêmes passions qui les poussent à la révolte, les empêchent de s'acorder entr'eux & de vivre en paix. Jean de Giscala, Simon, fils de Gioras, Eléazar, petit-fils de Judas le galiléen, furent à la tête de trois partis différens toujours armés les uns contre les autres, & tous trois se disputant de cruauté comme d'ardeur pour le pillage.

Tel étoit l'état de la Judée & de Jérusalem lorsque les romains vinrent en faire la conquête & en consommer la ruine. „ Au milieu de tant d'ennemis, le peuple de Jérusalem étoit comme une proie que plusieurs bêtes déchirent chacune de leur côté. Les vieillards & les femmes faisoient des vœux pour les romains, & souhaitoient d'être délivrés par une guerre étrangere, des miseres que cette guerre domestique leur faisoit soufrir ...... Ils ne voyoient rien qu'ils pussent ni faire ni espérer pour être délivrés de tant de maux. Ils n'avoient pas seulement le moyen de s'enfuir, parce, que tous les passages étoient gardés, les chefs de factions si opposés dans tout le reste, conspirant à traiter comme ennemis tous ceux qu'ils soupçonoient de se vouloir rendre aux romains.... comme on n'avoit plus d'espérance, on n'avoit plus aussi ni courage ni soin de quoi que ce fût.

Titus, après avoir remporté sur les juifs divers avantages, leur donna quelques jours de relâche pendant lesquels il leur offrit le spectacle d'une revue générale de son armée; „ elle leur parut si belle & en même temps si terrible que les séditieux mêmes, à ce que croit Josephe, se seroient alors portés à se rendre, s'ils eussent pu espérer le pardon de tant de maux qu'il avoient faits à leurs concitoyens; mais ils aimoient mieux périr les armes à la main, que par l'épée d'un boureau.

On prit donc le parti de persévérer dans une résistance opiniâtre & bientôt la famine étala toutes les miseres. Les malheureux juifs étoient réduits à aller chercher jusques dans les égouts, „ & à ramasser pour se nourir, de vieille fiente de bœuf ou d'autres ordures dont la seule vue fait horreur. Car leur faim enragée les contraignoit de tout prendre, même ce que les plus sales animaux fouleroient aux pieds. Ils mangeoient jusqu'au cuir de leurs ceintures, de leurs souliers, de leur boucliers, des restes de vieux foin, des herbes pourries.... S'il se trouvoit la moindre chose à manger dans une maison, c'étoit une guerre éfroyable, & les plus grands amis se jetoient les uns sur les autres pour se l'arracher.

„ La famine dévoroit des familles entieres. Les maisons étoient pleines des corps morts des femmes & des enfans, & les rues, de ceux des vieillards. Les jeunes, tout enflés & tout languissans, alloient en chancelant à chaque pas dans les places publiques. On les auroit plutôt pris pour des spectres que pour des persones vivantes, & ils tomboient bientôt morts partout où les forces leur manquoient. *Cum deficeret parvulus & lactens in plateis oppidi. Matribus suis dixerunt: ubi est triticum & vinum? Cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis, cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.*

Lament. Jérém. proph.

„ Au milieu d'une si afreuse misere on ne voyoit point de pleurs, on n'entendoient point de gémissemens, parce que cette horrible faim dont l'âme étoit entiérement coupée, étoufoit tous les autres sentimens. Ceux qui vivoient encore, regardoient les morts avec des ieux secs, se consolant par l'espérance de les aller bientôt retrouver. „

Que faisoient les *Zélateurs* pendant cette horrible famine? Ils combloient la misere du peuple, ils violoient l'asyle des maisons, ils pénétroient dans les réduits les plus secrets pour rechercher les derniers restes des plus vils alimens & les enlever à leurs possesseurs; s'ils ne trouvoient rien ils tourmentoient les malheureux pour les forcer de montrer les alimens qu'ils n'avoient pas & qu'ils les accusoient de cacher. Un événement imprévu, autant qu'horrible, désarma enfin leur fureur, une mere mangea son fils: voici comment Josephe; & d'après lui, M. de Tillemont, raportent ce fait.

„ Une dame d'au-delà du Jordain, nommée
„ Marie, d'une naissance illustre & fort ri-
„ che, ayant été obligée de quiter son pays
„ avec les autres juifs de ces quartiers là pour
„ fuir les malheurs de la guerre, se trouva
„ dans Jérusalem lorsqu'elle fut assiégée, ayant
„ avec elle un fils qu'elle nourissoit de son
„ lait. Les tyrans lui ravirent d'abord ce qu'

„ elle avoit apporté de plus précieux, & leurs „ soldats ensuite venoient tous les jours lui „ enlever ce qui lui restoit de meubles & ce „ qu'elle pouvoit avoir de vivres. La douleur „ de se voir traiter de la sorte la mit dans „ un tel désespoir, qu'après avoir fait mille „ imprécations contr'eux, il n'y eut point „ de paroles outrageuses qu'elle n'employât „ pour les irriter, afin de les porter à la tuer; „ mais il ne se trouva pas un seul de ces ti- „ gres qui, par ressentiment de tant d'injures „ ou par compassion pour elle, voulût lui fai- „ re cette grâce.

„ Lorsqu'elle se trouva ainsi réduite à cette „ derniere extrémité de ne pouvoir plus, de „ quelque côté qu'elle se tournât, espérer au- „ cun secours, la faim qui la dévoroit, & en- „ core plus le feu que la colere avoit alumé „ dans son cœur, lui inspirerent une résolution „ qui fait horreur à la nature. Elle arracha „ son fils de sa mamelle, & lui tint ce langa- „ ge: " Enfant infortuné, & dont on ne peut „ trop déplorer le malheur d'être né au milieu „ de la guerre, de la famine & des diverses „ factions qui conspirent à l'envi à la ruine „ de notre patrie, pour qui te conserverois-je? „ Seroit-ce pour être esclave des romains, quand „ même ils voudroient nous sauver la vie? mais „ la faim ne nous l'ôteroit-elle pas avant que „ nous pussions tomber entre leurs mains? Et „ ces tyrans qui nous mettent le pied sur la „ gorge, ne sont-ils pas encore plus redoutables „ & plus cruels que les romains & que la faim? „ Ne vaut-il donc pas mieux que tu meures „ pour me servir de nouriture & pour étoner les „ factieux & la postérité par une action si tra- „ gique, puisqu'il ne manque que cela seul „ pour combler la mesure des maux qui ren- „ dent aujourd'hui les juifs le plus malheureux „ peuple qui soit sur la terre? „ Après avoir parlé de la sorte, elle tua son fils, le fit cuire, en mangea une partie & cacha l'autre.

„ Ces impies, qui ne vivoient que de rapines, entrerent aussi tôt après dans la maison de cette dame, & ayant senti l'odeur de cette viande abominable, ils la menacerent de la tuer si elle ne leur montroit ce qu'elle avoit préparé pour manger. Elle leur répondit qu'il lui en restait encore une partie, & leur montra ensuite les pitoyables restes du corps de son fils. Quoiqu'ils eussent des cœurs de bronze, une telle vue leur donna tant d'horreur qu'ils sembloient être hors d'eux-mêmes. Mais elle, dans le transport où la mettoit sa fureur, leur dit avec un visage assuré: " Oui, c'est mon propre fils que „ vous voyez, & c'est moi-même qui ai trem- „ pé mes mains dans son sang; vous pouvez „ bien en manger, puisque j'en ai mangé la „ premiere. Êtes-vous moins hardis qu'une fem- „ me, & avez-vous plus de compassion qu'une „ mere? Que si votre pitié ne vous permet pas „ d'accepter cette viande que je vous offre, „ j'acheverai de la manger.

„ Ces gens, qui n'avoient jamais jusqu'alors ce que c'étoit que l'humanité, s'en allerent tout tremblans, & quelque grande que fut leur avidité de trouver de quoi se nourir, ils laisserent le reste de cette détestable viande à cette malheureuse mere. „

Paris eut aussi ses *Zélateurs* du temps de la ligue. Une mere s'y nourit aussi de la chair de son fils pendant le siége de cette ville en 1590. Il est remarquable que cette monstreuse aventure soit arivée deux fois sous deux des meilleurs princes qui jamais aient régné, Titus & Henri IV, & qu'ils en aient été la cause, trés-innocente à la vérité.

L'histoire peut trop retracer de semblables malheurs, pour nous en préserver à l'avenir, s'il est possible.

ZELPHA, (*Hist. sacr.*) servante de Lia qui lui avoit été donnée par Laban son pere dans le temps de son mariage avec Jacob. Lia voyant qu'elle avoit cessé d'avoir des enfans de ce patriarche, & croyant qu'elle n'en auroit plus, donna cette servante à son mari, qui en eut deux fils, Gad & Aser, lesquels furent chefs de deux tribus d'Israël. Genese, chap. 29 & 30.

ZELTNER (*hist. litt. mod.*) est le nom de divers savans allemands de Nuremberg, ministres, les uns dans cette ville, les autres dans le voisinage, tous vraisemblablement de la même famille. Les plus connus sont Jean Conrad & Gustave George, nous ignorons s'ils étoient freres.

1°. Jean Conrad étoit fils d'André *Zeltner*, ministre à Nuremberg. Il se distingua dans le cours de ses études par trois exercices publics qui firent du bruit; l'un sur les femmes savantes de la nation juive, l'autre sur la prophétesse Débora; le troisieme sur cette proposition, qu'il n'y a aucun précepte de Dieu qui ne soit bon. Il est auteur d'une histoire latine de cent personages célebres par leur érudition, qui ont été correcteurs d'imprimerie. *Theatrum virorum eruditorum, qui speciatim typographis laudabilem operam præstiterunt.* Il s'est occupé encore d'autres ouvrages concernant l'invention & les progrès de cet art & le mérite de ceux qui l'ont cultivé. Il mourut à trente-trois ans, la nuit du 6 au 7 avril 1719. Il étoit né le 4 octobre 1637.

2°. Gustave-George fut professeur en théologie & en langues orientales; il fut aussi ministre. Il écrivit, ainsi que Jean Conrad, sur les femmes savantes de la nation juive, & sur les imprimeries & les imprimeurs célebres. Il est auteur de remarques sur la bible allemande de Luther qui produisirent dans la suite l'ouvrage intitulé: *Gustavi Georgii Zeltner dissertatio theologica de novis bibliorum versionibus germanicis non temere vulgandis*, d'une histoire du socinianisme caché qui s'étoit, selon lui, glissé dans

la ville & dans l'université d'Altorf, *historia crypto socinianismi* ; des vies des théologiens d'Altorf; de celles des premiers pasteurs de Nuremberg, du livre intitulé : *Adolescentia reipublicæ Israelitarum seu exercitatio de judicum temporibus bisque proximis*, in 1 reg. 6 1, & act. 13. 20. Enfin de l'ouvrage qui a pour titre: *De corruptelis & medelis theologiæ dissertatio gemina, quarum priori de consanguinitate theologiæ mysticæ ac metaphysicæ, posteriori de genuina & spuriis theologiam docendi methodis ; accessere schediasma de scriptoribus piorum desideriorum, epitaphium item metaphysicæ & idem theologiæ fœderalis, brevi tabella adumbrata.*

Gustave George *Zeltner* mourut à Nuremberg, le 2 juillet 1738. Il étoit né en 1672.

ZENDICISME, (*Hist. mod.*) c'est le nom d'une secte, qui, du temps de Mahomet, avoit des partisans en Arabie, & sur-tout dans la tribu des Koreishites. On croit que les opinions de cette secte avoient beaucoup de ressemblance avec celles des saducéens parmi les juifs; les arabes qui professoient le *zendicisme* étoient des especes de déistes, qui nioient la résurrection, la vie à venir, & qui croyoient que la Providence ne se mêloit point des afaires des hommes. M. Sale, auteur d'une excellente traduction angloise de l'alcoran, dit de ces arabes, qu'ils adoroient un seul Dieu sans se livrer à aucune espece d'idolatrie, & sans adopter aucune des religions que suivoient leurs compatriotes. On prétend que ces sectaires admettoient, ainsi que les disciples de Zoroastre & de Manès, un bon & un mauvais principe, qui se faisoient continuélement la guerre.

ZENIAL, (*Hist. de Perse*) fils d'Usum-Cassan, roi de Perse, & général de son armée, ce qui n'arive pas toujours aux fils de rois, fut envoyé par son pere, en 1473, pour ataquer Trébizonde sur la mer noire. Il batit jusqu'à deux fois, dans la Cappadoce, les lieutenans de Mahomet II, cet empereur turc si funeste à l'empire grec. Les succès de ce jeune prince lui ayant enflé le courage, il crut pouvoir se mesurer avec Mahomet lui-même. Mais il fallut céder à l'ascendant d'un si redoutable vainqueur. L'armée persane fut taillée en pieces, & *Zenial* lui-même fut tué dans le combat, mais ce ne fut pas sans avoir disputé la victoire & afoibli l'armée victorieuse.

ZENICETE, (*Hist. rom.*) pirate célebre, lequel ayant bâti une forteresse sur une montagne élevée qui lui servoit de retraite, infestoit par ses courses continueles les côtes de l'Asie mineure, & se rendoit redoutable aux navigateurs; il fut défait environ un demi-siecle avant Jésus Christ, par P. Servilius, dit l'Isaurique. Bientôt il fut forcé dans sa retraite, & se voyant sur le point d'être pris, il mit le feu à sa maison, & se brûla lui-même avec tout ce qui étoit à lui.

ZÉNO, (*Hist. de Venise.*) est le nom:

1°. D'un célebre général, (Charles), qui commandoit sur mer les armées vénitienes au quatorzieme siecle, & que la difficulté de le remplacer à la tête de ces armées empêcha seule d'être élu doge. Il éprouva des contradictions & persécutions; on l'accusa d'avoir violé les loix de la république qui défendent aux vénitiens de recevoir ni pension ni gratification d'aucun prince étranger. Il resta en prison pendant deux ans; son innocence & le cri public l'en firent enfin sortir, & il continua de servir avec le même zele. Il consacra ses dernieres années au repos, & à la culture des lettres. Il mourut en 1418, à quatre-vingt-quatre ans. Léonard Justiniani, orateur de la république, prononça son éloge funebre.

2°. D'un poête dramatique italien, dont le nom ne cede qu'au grand nom de Métastase. (Apostolo *Zéno*). M. *Zéno* est un des poêtes auxquels le théâtre lyrico-dramatique des Italiens a le plus d'obligation. Cet auteur à beaucoup contribué à lui assurer cette régularité d'action dont les chefs d'œuvre dramatiques des anciens fournissoient l'exemple, & dont on s'étoit trop écarté en Italie depuis la renaissance de la tragédie jusqu'au temps de M. *Zéno*. Une grande fécondité unie à de grands talens, une longue suite de succès distingués faisoient regarder M. *Zéno* comme le poête qui avoit le plus enrichi la scene lyrique en Italie, lorsque le célebre abbé Métastasio ou Métastase vint briller à son tour sur cette scene & partager les applaudissemens qu'on prodiguoit à M. *Zéno*. La réputation de celui ci fut bientôt balancée, un peu éfacée même par celle de son rival. „ „ L'élégance & la douceur qui regnent dans la „ poésie de ce dernier, dit le traducteur fran- „ çois de M. *Zéno*, enleverent avec rapidité les „ suffrages d'une nation extrêmement sensible „ à l'harmonie des vers, délicate sur le choix „ des expressions & la pureté du style. Dans „ le parallele qu'elle fit de ces deux poêtes, „ elle sembla donner la préférence à M. l'abbé „ Métastase „.

Le traducteur de M. *Zéno* souscrit à ce jugement pour ce qui concerne le langage & la versification, il convient qu'il apartient aux italiens seuls de prononcer sur ces articles, mais il réclame en faveur de son original des avantages dont toutes les nations peuvent juger, & qu'une traduction n'afoiblit point; il prétend que M. *Zéno* a plus d'invention que son rival, que les sujets de ses pieces sont plus variés, qu'il y regne un dialogue plus vif & plus serré, qu'il entend mieux la marche du théâtre.

On compte jusqu'à soixante-trois pieces dramatiques de M. *Zéno*, la premiere est de l'année 1695, la derniere est de 1737. De ces diférens poêmes, les uns sont dans le genre tragique, les autres dans le genre comique, quel-

ques-uns dans le genre pastoral, quelques autres dans le genre de la comédie héroïque, genre, dit le traducteur, qui " pouvoit enrichir notre „ théâtre, que nous avons laissé perdre„.

Les œuvres dramatiques de M. *Zéno* furent imprimées en 1744, à Venise en dix volumes in-8°, par les soins de M. de Comte de Gozzi ami de l'auteur, & qui tenoit ses œuvres de lui-même.

M. *Zéno* étoit d'une de ces familles patriciennes que la république de Venise avoit autrefois envoyées dans l'île de Candie pour y former une colonie; la perte que les vénitiens firent de cette île en 1669, entraîna la ruine de toutes ces familles; les parens de M. *Zéno* ayant négligé de se faire inscrire sur le livre d'or, dans le terme fatal prescrit par les loix, cette omission lui fit perdre la noblesse. M. *Zéno* privé ainsi à la fois des avantages de la naissance & de la fortune, chercha dans ses talens les moyens de se procurer un établissement solide. Quelques refus, quelques désagrémens qu'il essuya dans sa patrie le déterminerent à la quiter; il passa en Allemagne & alla se fixer à Vienne. Sa réputation l'y avoit précédé; toute la cour de Charles VI s'empressa de lui prodiguer les distinctions les plus flateuses; la place de poëte & d'historiographe de sa majesté impériale étant venue à vaquer, fut donnée aussi-tôt à M. *Zéno*. Ce poëte consacrant aux muses la fortune qu'il leur devoit, employa tous ses soins & tout son bien à se former une des belles bibliotheques qu'un simple particulier pût posseder, & un cabinet de médailles qui devint l'objet de l'admiration des curieux; on le vit cultiver avec beaucoup d'ardeur cette partie de l'histoire qui est apuiée sur les monumens publics, & il ne se rendit pas moins célebre par la connoissance de l'antiquité que par les talens lyriques. Parvenu à un âge avancé, il renonça aux honeurs littéraires, à la société du grand monde; il quita la cour de Vienne, qui lui conserva cependant la moitié de sa pension de poëte & d'historiographe. Le désir d'une vie tranquille & l'amour si naturel de la patrie le ramenerent en Italie, où il partagea son savant loisir entre ses livres & quelques amis jusqu'à sa mort dont on ignore l'époque. Il laissa par son testament sa belle bibliotheque à la maison des Jésuates de Venise.

M. *Zéno* s'exerça dans plus d'une genre; en général ses premiers essais ne furent pas heureux; il se laissa trop éblouir d'abord par les *Concetti*; il voyoit lui-même avec pitié dans la maturité de son goût un poëme qu'il avoit fait autrefois sur la prise de Modon par les vénitiens dans la conquête qu'ils firent de la Morée, sous la conduite de Francesco Morosini vers la fin du dernier siecle. Le temps & l'étude de la nature ayant dans la suite formé son style, il donna lui-même l'exemple aux écrivains de sa nation de secouer entiérement le joug des *Concetti*. Outre ses œuvres dramatiques, on a de lui les vies des historiens & des orateurs de la république de Venise; il a donné lui seul vingt volumes du journal des savans d'Italie, continué par le P. Pietro Catterin *Zéno* son frere. Il s'amusa dans sa retraite à revoir le traité de monsignor Fontanini sur l'éloquence italiene, il en donna une édition nouvele avec des corrections; il refondit aussi toutes les dissertations qu'il avoit d'abord données par forme d'observations sur Vossius. L'Albrizzi, imprimeur à Venise, les a rassemblées & publiées séparément en deux volumes in 4°. On a encore de M. *Zéno* un grand nombre de lettres publiées en trois volumes en 1752 par M. Marc-Antoine Forcellini. Nous ne devons point oublier ici parmi ses titres littéraires, qu'il est regardé comme le fondateur de l'académie *degli Animosi*.

Dans les œuvres dramatiques de M. *Zéno*, principal fondement de sa gloire, on trouve quelques-uns de ces drames sacrés que les italiens nomment *Oratorio*; ce sont des poëmes dialogués, dont le sujet est tiré de l'écriture sainte ou de l'histoire ecclésiastique; & que, suivant un usage établi depuis long-temps en Italie, & suivi aussi à la cour de Vienne, on chante quelquefois aux grandes fêtes.

Dans ces *Oratorio*, principalement dans *Joseph* & dans *Jonathas*, l'écriture est suivie avec la plus grande exactitude, non seulement pour l'ordre des faits & de leurs moindres circostances, mais encore pour l'expression; l'auteur s'aide quelquefois des interprétations des peres. Les idées accessoires, dont il enrichit les différentes scenes, soit pour ménager les liaisons dramatiques, soit pour completer l'action, s'assortissent presque toujours au sujet, & ne sont qu'une paraphrase naturele du texte de l'écriture. Elles achevent de rendre ces poëmes également édifians & intéressans, *Joseph* surtout, est plein de l'intérêt le plus touchant: le lecteur partage l'atendrissement généreux qui pénetre le cœur de ce patriarche, lorsqu'il voit ses freres humiliés devant lui, lorsqu'il entend leurs plaintes, lorsqu'il jouit de leurs remords.

Les grandes pieces ont plus d'intérêt encore; il y en a une dont le titre & le sujet est *Mérope*. Cette Mérope d'Apostolo *Zéno* a des différences essentieles avec les autres *Méropes* italienes & françoises qui ont paru soit sous ce titre, soit sous des titres différens. Elle a d'abord une ressemblance avec le sujet d'*Œdipe*. Un monstre dont le sphinx a évidemment fourni l'idée, ravage les campagnes de Messene en vangeance du meurtre de Cresfonte. Ce monstre est tué par un jeune inconnu qui arive d'Etolie, c'est Epitide, fils de Cresfonte & de Mérope.

Mérope, chez M. *Zéno*, est beaucoup plus

malheureuse que dans toutes les autres *Méropes* connues, elle est fortement soupçonée d'avoir armé l'assassin de son mari. Poliphonte, scélérat beaucoup plus habile, tyran plus odieux que tous ceux qu'on a introduits jusqu'à présent dans ce sujet, s'est servi pour tuer Cresfonte, de la main d'Anaxandre, un des esclaves de la reine: cet esclave a disparu, Poliphonte l'a caché dans son palais, le réservant à d'autres crimes. Il fait retirer sa garde, il ouvre une porte secrete, & Anaxandre à sa voix sort d'un cabinet ignoré; Poliphonte l'engage par l'espérance de partager avec lui la couronne, à se mettre dans les fers pour accuser Mérope devans tous les Messéniens. Tandis que ce complot afreux se prépare, un ambassadeur du roi d'Etolie, à la cour duquel Epitide avoit été élevé, vient annoncer qu'Epitide est mort, qu'on a trouvé son corps massacré en Phocide, dans l'endroit où le chemin de Daulis & celui de Delphes se séparent; l'ambassadeur réclame en même-temps Argie, princesse d'Etolie, que Poliphonte avoit enlevée, & qu'il gardoit comme ôtage. Cette princesse, sous le regne de Cresfonte, avoit été promise à Epitide son fils. Cependant, Epitide vainqueur du monstre, paroît devant Pholiphonte, devant Mérope & devant l'ambassadeur d'Etolie, qui n'avoit annoncé sa mort que pour l'aider à cacher sa naissance & ses projets. Epitide qui se connoît & qui agit de concert avec l'ambassadeur, imagine une fâble pour confirmer la mort d'Epitide, il dit à Mérope, en présence de Poliphonte, qu'il a trouvé dans le lieu & dans le temps indiqués par l'ambassadeur d'Etolie, un jeune homme que des brigands avoient percé de coups, & qui près d'expirer, l'avoient chargé de porter à Mérope une ceinture & une bague, que cette reine reconoît pour avoir apartenu à son fils; Mérope ne pouvant plus douter de sa mort, tourne tous ses soupçons contre Cléon lui-même, c'est le nom qu'Epitide avoit pris; elle presse Poliphonte de le livrer à sa vengeance, Poliphonte la refuse en alleguant le service important que ce jeune homme vient de rendre à Messene en la délivrant du monstre; mais en effet c'est le meurtrier d'Epitide qu'il protege en lui; pour le récompenser, il lui propose l'hymen d'Argie, qu'Epitide accepte avec transport; il aimoit cette princesse & il en étoit aimé. Pendant tous ces mouvemens, Anaxandre se cache de maniere à être vu; il est pris, enchaîné, amené devant Mérope, qu'il a l'insolence d'accuser de la mort de Cresfonte: Poliphonte, sur cette accusation, s'érige en juge de Mérope, & veut qu'elle périsse. Epitide, témoin de toutes ces horreurs, laisse éclater sa tendresse pour Mérope, & insulte Poliphonte. L'œil subtil de ce tyran pénetre le mystere qu'on lui cache, & découvre Epitide dans Cléon. Diverses circonstances habilement combinées le menent à cette découverte. La haine que Cléon lui a témoignée, l'amour qu'il a laissé éclater pour Mérope, le refus qu'Argie avoit fait d'épouser Cléon lorsqu'il lui avoit été proposé sous ce nom, la facilité avec laquelle elle avoit rétracté ce refus, après avoir vû Cléon, voilà ses preuves. Il s'en explique avec Argie, il tire avec une adresse fatale cet aveu de sa bouche, il surprend, à force d'étaler de fausses vertus, toute la confiance de cette indiscrete amante, il lui peint Mérope comme une épouse impie, comme une mere dénaturée, souillée du sang de son mari & de ses fils, avide encore du sang du dernier fils qui lui reste; il avertit Argie de cacher avec soin à Mérope qu'Epitide est à Messene, & d'affecter de le méconnoître si elle le voit devant Mérope; son dessein est que Mérope elle même fasse périr Epitide, en croyant punir l'assassin de son fils; il envoie Epitide à Mérope, Epitide lui déclare qu'il est son fils; Mérope voulant s'assurer de la vérité, fait venir Argie, qui, malgré tous les discours d'Epitide, se souvient de ce que lui a dit Poliphonte, & persiste à méconnoître son amant. Mérope, que Poliphonte avoit fait prévenir qu'il alloit lui envoyer l'assassin de son fils, avoit donné ses ordres pour qu'en sortant de son apartement, Cléon reçût la mort. Mérope, après l'entrevue d'Epitide avec Argie, est convaincue que ce jeune homme est un imposteur & que c'est l'assassin d'Epitide, elle le renvoie avec indignation, & restant avec Argie, elle lui dit les ordres qu'elle a donnés. Alors Argie, saisie d'éfroi, revele son secret; Mérope, non moins épouvantée, ouvre précipitament, & court révoquer ses ordres s'il en est temps encore; au lieu d'Epitide, elle trouve Poliphonte qui l'accâble de nouveaux reproches sur la mort qu'elle vient de donner au dernier de ses fils, & qui la chargeant à-la-fois de la mort de tous les autres & de celle de son mari, lui annonce que les plus afreux supplices vont expier tant de forfaits. On ne peut rien ajouter à l'horreur de la situation de Mérope, ni à l'atrocité des crimes de Poliphonte; mais le moment que les dieux ont choisi pour manifester l'innocence de Mérope, & pour entraîner Poliphonte dans l'abîme qu'il avoit creusé lui-même, est enfin arivé; ce monstre, plus cruel que celui qu'Epitide avoit abatu, veut offrir à Mérope le spectacle horrible de son fils égorgé, il fait tirer un rideau qui doit couvrir le corps de ce prince; on voit Epitide, mais Epitide vivant & acompagné d'Anaxandre; ce coup de théâtre s'explique naturélement. L'ambassadeur d'Etolie n'avoit cessé de veiller sur le prince & d'observer tous ses pas; il avoit arrêté les bras levés sur lui, au moment où il sortoit de la chambre de la reine. D'un autre côté, Poliphonte

n'ayant plus besoin d'Anaxandre, avoit voulu briser ce dangereux instrument de tous ses crimes, il l'avoit fait atacher à un arbre dans l'intérieur de son palais, & après avoir ordoné à des soldats de le percer de fleches, il s'étoit retiré; l'ambassadeur d'Etolie étoit arivé dans ce moment, il avoit fait suspendre le supplice d'Anaxandre, en se plaignant de ce qu'un crime public ne s'expioit pas publiquement; Anaxandre n'ayant plus rien à ménager & connoissant mieux encore quel homme il avoit servi, révele tout à l'ambassadeur, & crie aux soldats, qu'avant qu'il meure, l'intérêt de l'état exige qu'il publie un secret important à la face de Messene entiere; l'ambassadeur ayant ensuite sauvé Epitide, avoit fait venir Anaxandre devant lui. Ainsi, Epitide de victime de Poliphonte, étant devenu son maître & son juge, envoie ce scélérat au supplice & ne condamne Anaxandre qu'à l'exil.

Nitocris, qui donne son nom à une des pieces d'Apostolo *Zéno*, est une reine d'Égypte, dont les historiens grecs ont célébré la vertu & la beauté. C'est la premiere femme qui ait régné en Égypte. Elle fit construire hors des murs de Memphis, une de ces fameuses pyramides, mises au nombre des merveilles de l'Univers, avec un vaste souterrain. Le roi Aménophis, son frere, ayant été assassiné, elle vengea sa mort & lui succéda. Voilà tout ce que l'histoire a fourni à M. *Zéno*. C'est sur ces fondemens qu'il a construit sa fable, à laquelle il a donné des traits de ressemblance marqués avec celle de notre comte d'Essex. Mirtée, par une suite de circonstances exposées dans la piece est coupable en apparence & innocent en effet; la reine qui l'aime, & à laquelle il préfere une rivale, veut le sauveur, & est obligées de le condamner. Mirtée a la fermeté du comte d'Essex avec plus de douceur. Ratesès, prince issu des anciens rois d'Égypte, & Manétes son gendre, ressemblent à Cécil; c'est Ratesès qui est lui-même coupable de tous les crimes qu'il fait imputer à Mirtée; Manétes, qui paroît servir ses fureurs, sert en effet la reine & l'état; mais ce trait de son caractere ne se dévelope qu'à la fin, & il ressemble encore à l'Exupere d'*Héraclius*, en ce qu'il produit un heureux dénouement par un coup qu'on n'atendoit pas de lui.

Dans le sujet de *Papirius*, tiré du huitieme livre de la premiere décade de Tite-Live, l'auteur a su retracer avec énergie les vertus vigoureuses des âmes romaines dans les plus beaux temps de la république; il a sur-tout réussi à peindre avec des couleurs fortes & nobles, l'héroïque inflexibilité de Papirius, dans le maintien de la discipline militaire & des droits de la dictature.

L'*Andromaque* de M. *Zéno* ressemble à-la-fois à l'*Andromaque* d'Euripide, aux *Troyenes* du même poëte, à la *Troade* de Seneque, à l'*Andromaque* de Racine, à l'*Héraclius* de Corneille.

1°. À l'*Andromaque* d'Euripide. Dans la piece moderne, comme dans la piece anciene, Andromaque, livrée par l'absence de Pyrrhus aux fureurs jalouses d'Hermione, se réfugie au pied d'un autel qu'elle embrasse, asile sacré qui seul peut défendre ses jours; en même temps elle envoie avertir Pyrrhus du danger qui la menace; Hermione & ceux qui servent sa haine emploient d'abord l'artifice pour la tirer de son asile: la prudence d'Andromaque rend inutile cet artifice; ils veulent employer la violence; Pélée chez Euripide, Hélénus chez M. *Zéno*, arive avec le garde de Pyrrhus pour sauver Andromaque.

2°. Aux *Troyenes* d'Euripide, en ce qui concerne le péril d'Astyanax, l'ardeur des grecs à poursuivre sa mort, la douleur d'Andromaque, lorsque ce fils si cher est arraché de ses bras.

3°. À la *Troade* de Séneque, M. *Zéno* a rendu avec beaucoup de force une scene terrible & admirable de la Troade de Séneque. Andromaque, pour dérober son fils à la fureur des grecs & aux artifices d'Ulysse, le cache dans le tombeau d'Hector. Ulysse vient & interroge d'un ton cruel cette mere tremblante sur le sort d'Astyanax, elle répond par une équivoque adroite qu'il habite le séjour de la mort; cette réponse eût pû tromper tout autre qu'Ulysse; mais cet habile prince démêle sur le visage & dans les discours d'Andromaque, plus d'inquiétude, plus de crainte que de douleur; il félicite cette mere malheureuse d'avoir perdu un fils destiné à un supplice dont il lui peint énergiquement l'éfrayante rigueur; il s'aperçoit que cette description redouble la terreur d'Andromaque. Ataquons-la, dit-il, de ce côté. " Volez, soldats, cherchez Astyanax de toutes „ parts, & quand vous l'aurez trouvé, saisissez-„ le aux cheveux, & trainez-le jusqu'à mes „ pieds. Visitez toutes ces ruines, les antres, „ les tombeaux. Tu détournes les ieux & tu „ trembles! De quoi trembles tu? Ton Astya-„ nax est mort „.

Andromaque se trouble de plus en plus. Ulysse s'aperçoit qu'elle ne cesse de regarder le tombeau d'Hector. " Soldats, s'écrie-t-il, aba-„ tez ce tombeau, jetez au vent ces cen-„ dres odieuses, qu'elles soient éparses sur la „ terre „.

Andromaque s'écrie envain avec toutes les marques du désespoir, que les tombeaux sont ancore plus sacrés que les temples. Ulysse n'en est que plus ardent à presser l'exécution de son ordre: " Laissez, dit-il, cette femme pousser „ d'inutiles cris. Frapez, détruisez, renver-„ sez......„. Enfin, Andromaque accâblée de tant de coups inatendus, & déja presque trahie par ses frayeurs & par ses larmes, est forcée

de faire sortir son fils du tombeau, de peur qu'il ne soit écrasé sous ses ruines.

4°. L'Andromaque de M. *Zéno* ressemble à celle de Racine. Elle est aimée de Pyrrhus & n'aime que la mémoire de son époux ; Oreste aime Hermione, qui veut le faire l'instrument de sa rage contre Pyrrhus dont elle est méprisée. Mais M. *Zéno* n'a point réuni dans la persone d'Oreste le contraste du caractere d'ambassadeur, chargé de presser l'union de sa maîtresse & de son rival, avec le caractere d'amant & de vengeur de cette maîtresse, c'est Ulysse qui est l'ambassadeur de la Grece, & qui dit à Pyrrhus les mêmes choses à peu près que lui dit Oreste dans l'Andromaque françoise, il en reçoit aussi à-peu-près les mêmes réponses; il y a encore dans le cours de la piece plusieurs autres détails où M. *Zéno* n'a fait que traduire le poëte français.

5°. Enfin l'*Andromaque* italiene ressemble à l'*Héraclius* de Corneille. C'est peut-être ici l'imitation la plus brillante dont ou trouve l'exemple dans M. *Zéno*, elle répand un grand intérêt sur la piece, & prépare le dénouement, qui, suivant la loi que M. *Zéno* paroît s'être imposée, doit toujours être heureux dans ces drames lyriques. Malheureusement cette imitation ne porte pas sur des faits assez vraisemblables; M. *Zéno* feint qu'Andromaque a su dérober à la vigilance du fidele Eumée, le fils d'Ulysse, même dans sa plus tendre enfance, qu'elle a élevé Télémaque avec Astyanax, qu'elle seule sait le secret de leur naissance, qu'elle les cache tous deux dans le tombeau d'Hector, que quand elle y est forcée par les violences d'Ulysse, elle les en tire tous deux, qu'elle apprend à Ulysse qu'un de ces deux enfans est Télémaque, & qu'elle enchaîne ainsi sa cruauté ; mais Eumée reconoît Télémaque à une marque particuliere, & Astyanax est porté au haut de la tour d'où il doit être précipité; Ulysse va donner le signal de sa mort, lorsqu'il voit tout-à-coup ariver Pyrrhus avec Télémaque, qui, pour sauver la vie à celui qu'il avoit jusqu'alors cru son frere, avoit eu la générosité d'aller se mettre entre les mains de Pyrrhus pour lui répondre de la vie d'Astyanax. Ulysse, après un long combat qui entretient les terreurs d'Andromaque, se détermine enfin à sauver Astyanax pour sauver Télémaque. Pyrrhus se fait l'éfort d'épouser Hermione, & cede à Andromaque & à Hélénus la partie de l'Epire, nommée Molossie.

M. *Zeno* a aussi un *Mithridate*; mais il ne ressemble au Mithridate françois que par sa haine contre Rome: cette haine qui n'est qu'un trait subalterne, & pour ainsi dire accidentel de son caractere, est même soutenue par de petits moyens; mais la situation principale de cette piece est celle d'Ines de Castro. Laodice, veuve de Tigrane I, roi d'Arménie, mere de Tigrane II, & belle-mere de Pharnace, fils de Mithridate, a une fille nommée Apamée, dont les intérêts politiques du Pont & de l'Arménie, exigent l'union avec Pharnace; ce prince résiste à cette alliance, parce qu'il est marié secrétement à une fille dont la naissance & la destiné sont inconnues; elle se nomme Aristie. Mithridate fait exactement le rôle d'Alphonse le Justicier, Laodice celui de la reine, épouse d'Alphonse, Pharnace de Dom Pédre, Apamée de Constance, Aristie d'Inès. Pour que le dénouement soit heureux, Aristie est reconue dans la suite pour une seconde fille de Laodice dont cette reine pleuroit la perte depuis long-temps. Si M. *Zéno*, ainsi que M. Métastase peut-être, n'est pas toujours créateur des situations les plus frapantes, il est toujours original dans la maniere d'employer, de fondre, de liere, de raprocher des traits épars, des situations étrangeres, & d'en tirer des résultats nouveaux.

ZENOBE (Saint) ZENOBIUS, (*hist. ecclés.*) évêque de Florence, du temps des ariens & ensuite du temps de Julien, signala son zele contre les erreurs de cet empereur & de ces hérétiques. Au reste son nom est plus connu que son histoire. Les savans ne s'acordent pas sur ce qui le concerne. C'est Paulin qui a parlé le premier de lui dans la vie de Saint Ambroise; il vivoit encore dans les commencemens du cinquieme siecle.

ZÉNOBIE. (*Hist. rom.*) Il y a deux femmes de ce nom, célebres dans l'histoire romaine, car c'est à l'histoire romaine que vient se raporter l'histoire de tous les peuples contemporains des romains, & qui ont été connus d'eux. Il n'y a d'histoire anciene que par les grecs & les romains, & tout ce que des auteurs de ces deux nations ont écrit, est censé apartenir à leur histoire.

1°. La premiere *Zénobie* est la femme de Rhadamiste, c'est la *Zénobie* de *Crébillon*. Les principaux faits raportés dans l'exposition de la piece sont conformes à l'histoire, telle que Tacite l'a écrite au douzieme livre des annales, depuis le chapitre 44 jusques & compris le 51e. Rhadamiste, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, épouse *Zénobie*, fille de Mithridate, roi d'Arménie, & frere de Pharasmane. Il dépouille Mithridate, son oncle & son beau-pere, de ses états, & le fait périr. Il est chassé lui-même de l'Arménie par un soulevement général des peuples, & il ne dut son salut, dans cette occasion, qu'à la vîtesse de ses chevaux. Il emmenoit avec lui *Zénobie*, sa femme, dont il étoit éperdument amoureux & jaloux, quoiqu'il eût fait périr son pere, & dont, malgré ce même parricide, il étoit tendrement aimé. Elle étoit grosse, & malgré la foiblesse & la langeur, suites de cet état, la crainte des rebelles & sa tendresse pour son mari, semblerent d'abord

bord lui donner des forces pour soutenir les fatigues de cette fuite précipitée; mais elle sentit bientôt de tristes effets de cette course forcée, *ubi quati uterus, & viscera vibrantur*, elle sentit qu'elle ne pouvoit aller plus loin, & pria son mari de la délivrer des dangers & des outrages de la captivité dont elle étoit menacée: *orare ut morte honesta contumeliis captivitatis eximeretur*; on sait combien ce sentiment étoit puissant chez les anciens. Rhadamiste l'embrasse, la console, tâche de la ranimer, admire son courage; mais voyant ses forces épuisées, voyant qu'elle va tomber dans les mains des ennemis, il lui acorde la funeste grâce qu'elle imploroit, il la frape, la blesse & la jete dans l'Araxe. Tacite avoue que pour fraper ce coup terrible, il eut besoin & de la violence de l'amour jaloux qui le transportoit, & de l'habitude qu'il avoit prise du crime: *modo timore æger, ne quis relicta potiretur; postremo, violentia amoris, & facinorum non rudis, destringit acinacem*. M. de Crébillon, qui vouloit, avec raison, que Rhadamiste fût coupable, mais qu'il eût des remords, & qu'il ne fût pas odieux, a supposé que, dans cette horrible extrémité, il voulut se tuer lui-même.

Des bergers trouvent *Zénobie* respirante encore, ils la secourent, ils bandent ses plaies, arrêtent son sang, emploient efficacement des simples & des médicamens, ils la rendent à la vie, &, instruits de son nom & de ses malheurs, ils la menent à Artaxate, d'où elle fut conduite à Tiridate, qui la traita en reine, & lui rendit toutes sortes d'honeurs dans les états qu'il lui avoit enlevés. Cette venture ariva sous le regne de Néron, vers l'an 54 de J. C.

2°. La seconde *Zénobie* est l'illustre femme d'Odénat, l'illustre rivale de l'empereur Aurélien, *Zénobie*, reine de Palmyre. Dans le temps que, sous le foible Gallien, il s'élevoit de toutes parts des tyrans qui déchiroient l'empire, Odénat; (*voyez* son article) fidele à Gallien, fut élevé à la dignité d'Auguste, & eut le commandement général des troupes romaines dans l'Orient. *Zénobie* n'étoit qu'une seconde femme d'Odénat. Il avoit eu d'une premiere femme un fils nommé Hérode, objet de toute sa prédilection, & *Zénobie* voyoit avec peine la préférence que donnoit Odénat à ce fils aîné sur les enfans qu'il avoit eus d'elle. Dans cette disposition des esprits, il ariva qu'un neveu d'Odénat, nommé Méonius, manqua sensiblement de respect à son oncle dans diverses parties de chasse, qui, en Orient, ne son pas réputées de simples jeux: malgré la défense expresse d'Odénat, plusieurs fois réitérée, il affecta de tirer toujours le premier sur la bête. Odénat, irrité, lui fit ôter son cheval, afront sanglant chez ces nations; Méonius s'emporta jusqu'à menacer Odénat, qui le fit mettre dans les fers. Méonius ne songea plus qu'à la vengeance; mais comme pour savoir se venger il faut savoir soufrir & dissimuler, il s'humilia, il implora le secours d'Hérode pour obtenir sa grâce. Aussi-tôt qu'il se vit en liberté, il conspira contre son oncle, qui la lui avoit rendue, & contre Hérode qui la lui avoit procurée, & il les assassina tous les deux dans un festin, vers l'an de J. C. 267. Il se fit ensuite proclamer empereur, mais sa vie molle & voluptueuse le faisant mépriser, les soldats mêmes qui l'avoient élu ne tarderent pas à le tuer. Ce fut *Zénobie* qui recueillit le fruit du crime de Méonius par la mort d'Hérode, ce qui la fit soupçoner d'avoir eu part à l'attentat qui avoit fait périr son mari & son beau-fils. Si ce soupçon est fondé, elle ne peut obtenir de place que parmi les Sémiramis, le Jeanne de Naples, &c., qui ont acheté par un grand crime le droit d'acquérir de la gloire & de mettre leurs talens en activité: mais quel chemin que le crime pour parvenir à la gloire! *Zénobie*, après la mort d'Odénat, d'Hérode & de Méonius, se mit en possession de la souveraine puissance dans l'Orient. Gallien, qui avoit cru devoir conférer le titre d'Auguste à son mari, crut ne rien devoir à la veuve, & ne voulut point reconoître la souveraineté d'une femme. Cette femme lui prouva bientôt que son alliance méritoit d'être recherchée. Héraclien, à qui Gallien confia le soin des affaires de l'Orient, ayant cru devoir ataquer *Zénobie*, fut complétement vaincu, & put à peine sauver les débris de son armée. Pendant le regne heureux, mais court, de Claude II; pendant qu'Aurélien, on illustre successeur, repoussoit les goths, qui, malgré le carnage horrible que Claude en avoit fait, avoient passé le Danube, pendant qu'il remportoit aussi de grands avantages sur divers peuples germains, *Zénobie* continuoit de troubler l'Orient & d'accroître sa puissance. Cette reine altiere, qui se vantoit d'être issue des rois d'Égypte, avoit ajouté cet état à ceux qu'Odénat, son mari, avoit possédés; ses armées se répandoient déja dans la Cappadoce & dans la Cilicie; sa vaste ambition ne se proposoit pas un moindre objet que la réunion de toutes les parties de l'empire romain sous ses lois. Aurélien se hâta d'arrêter ce torrent qui sembloit devoir tout inonder; il vola en Cappadoce, où les obstacles que la ville de Tyane lui opposa enflamerent sa colere à tel point, qu'il jura de n'y pas laisser un chien vivant, ce furent ses termes; mais la modération revint avec la victoire, & Tyane lui ayant été livrée par un de ses citoyens, il donna un exemple singulier de justice en faisant périr ce traître; ses soldats, avides de pillage, lui rapelerent le serment qui lui étoit échapé, il l'éluda par une plaisanterie: " Tuez tous les chiens, dit-il, je „ vous les abandone, mais respectez le sang „ humain. „ Vopiscus n'a pas manqué d'attri-

buer l' indulgence d' Aurélien à une apparition de l' ombre d' Apollonius de Tyane, qui après la mort, protégeant encore ses concitoyens, avertit Aurélien de les épargner, & lui promit la victoire à ce prix. Cependant *Zénobie*, vaincue dans deux grands combats, & dépouillée de presque toutes ses conquêtes, n'avoit encore rien perdu de son courage ni de sa fierté, elle s'enferma dans sa ville de Palmyre, rondée par Salomon, & si célebre jusques dans ses ruines. On connoit la réponse noble & hardie que *Zénobie* fit à Aurélien, qui lui offroit la vie & une retraite si elle vouloit se rendre. Boileau l'a traduite dans la préface du traité du sublime.

Zénobie, reine de l'Orient, à l'empereur Aurélien: " Persone, jusques ici, n'a fait une demande pareille à la tiene. C'est la vertu, Aurélien, qui doit tout faire dans la guerre. Tu me commandes de me remettre entre tes mains, comme si tu ne savois pas que Cléopatre aima mieux mourir avec le titre de reine, que de vivre dans toute autre dignité. Nous atendons le secours des perses; les sarasins arment pour nous; les arméniens se sont déclarés en notre faveur; une troupe de voleurs dans la Syrie a défait ton armée. Juge ce que tu dois atendre, quand toutes ces forces seront jointes. Tu rabatras de cet orgueil avec lequel, comme maître absolu de toutes choses, tu m'ordones de me rendre. „

Le siége de Palmyre dura très-long-temps, & la disete des vivres put seule lasser la résistance de la reine. Réduite enfin à la derniere extrémité, mais incapable de se soumettre volontairement au vainqueur, elle résolut de s' enfuir chez les perses, & d' implorer leur secours, mais Aurélien, averti de sa fuite, en voya sur les traces quelques cavaliers, qui l' atteignirent au passage de l'Euphrate. Elle parut devant Aurélien, à qui elle fit un compliment fier & flateur:

" Je vous reconois, lui-dit-elle, pour empereur, puisque vous savez vaincre. Gallien & ses semblables m'ont toujours paru indignes de ce nom „. Aurélien souilla sa victoire par le sang de l'illustre Longin, secrétaire & confident de *Zénobie*: le crime dont il le punit fut d'avoir écrit la lettre qu'on vient de voir. (*Voyez* l'article LONGIN.)

Cette mort fut déshonorante aussi pour *Zénobie*, car, si l'on en croit l' historien Zosime dans un passage traduit encore par Boileau, *Zénobie* se voyant arrêtée, rejeta toute sa faute sur ses ministres; "qui avoient abusé, dit-elle, de la foiblesse de son esprit. Elle nomma entr' autres Longin, celui dont nous avons encore plusieurs écrits si utiles. Aurélien ordona qu' on l'envoyât au supplice. Ce grand personage soufrit la mort avec une constance admirable, jusques à consoler en mourant ceux que son malheur touchoit de pitié & d'indignation. „

Les soldats demandoient aussi la mort de *Zénobie*, tant la guerre rend féroce! Aurélien la réserva pour son triomphe, peine doublement humiliante pour une reine qui avoit cité Cléopatre, & qui prétendoit être de sa race. Si ce triomphe fut honteux pour elle, il ne fut pas glorieux pour le vainqueur, qui fut blâmé d' avoir triomphé d'une femme avec tant de faste. Il répara ce tort par la conduite pleine de douceur & d'humanité qu'il tint dans la suite à son égard. Il lui donna l'asyle qu'il lui avoit promis; ce fut une terre magnifique, voisine de Rome, & dans les environs de Tivoli. *Zénobie* y vécut honorée, chérie & heureuse. On lui reprocha cependant du faste, du penchant à la cruauté, & un vice dégoûtant dans une femme, la passion pour le vin. Quelques auteurs ont dit qu'elle avoit embrassé le judaïsme; Baronius dit même qu'elle embrassa le christianisme; & les erreurs du fameux hérésiarque Paul de Samosate, avec lequel elle eut plusieurs entretiens sur la religion, eurent, dit-on, pour origine le désir qu'il eut de l'attirer à la religion chrétiene, & la condescendance qu'il eut pour ses préjuges & pour ses répugnances. (*Voyez* l'article PAUL DE SAMOSATE.) Il a paru en 1758 une histoire de *Zénobie* par M. Euvoi de Hauteville; on y joint à son titre de reine de Palmyre celui d'impératrice.

ZÉNODORE, (*Hist. rom.*) sculpteur du temps de Néron, fit une statue colossale de Mercure & une de Néron, qui sans doute étoit en regard avec celle du Dieu. C'est une des flateries ordinaires aux artistes; la statue de Néron étoit d'environ cent dix pieds de hauteur, elle étoit consacrée au soleil; ainsi Néron étoit le soleil, il étoit Apollon, il étoit tout ce qu'on vouloit; il étoit sur-tout le rival de Mercure: *c'étoient deux puissans Dieux*. Vespasien fit dans la suite ôter la tête de Néron, & mettre à la place celle d'Apollon, ornée de sept rayons.

ZÉNON (*Hist. anc.*) L'antiquité nous offre, sous ce nom, trois philosophes de différentes sectes:

1°. *Zénon* d'Elée, disciple de Parménide, qui l'avoit été de Xénophane, fut dit-on, adopté pour fils par ce même Parménide. *Zénon* passe pour l'inventeur de cette dialectique sophistique, qui enseigne à discourir sur toutes sortes de matieres, & à défendre indifféremment toutes sortes d'opinion: l'invention n'est pas heureuse, & n'a pas fait un grand bien au monde. Ce fut lui qui proposa contre l'existence du mouvement des sophismes embarassans, que Diogene résolut, en marchant devant lui: c'est ainsi qu'il faut réfuter les raisoneurs, quand on est bien sûr d'avoir raison. Des critiques observent que cette contestation ne peut pas avoir eu lieu entre ce *Zénon* & le fameux Dio-

gene, parce que le premier vivoit long-temps avant le second. Le Diogene dont il s'agit n'étoit peut être pas le cynique ; il importe peu que ce fût Diogene, ou tout autre philosophe, ce qui importe, c'est que la subtilité sophistique, d'où naquit depuis la subtilité scholastique, ait été confondue par l'action le plus simple & par un argument sans réplique.

Zénon, quoique philosophe, étoit sujet à l'emportement, & des injures qu'on croyoit qu'il auroit dû mépriser, trouvoient en lui beaucoup de sensibilité: *si j'étois insensible aux injures*, disoit-il, *je le serois aussi aux louanges.* Comment veut-on en effet que ceux qui recherchent la gloire & l'estime publique ne soient pas désagréablement affectés de tout témoignage de haîne ou de mépris? Mais si *Zénon* eut le sort d'être un sophiste, & la foiblesse, si l'on veut, d'être un peu irascible, il montra un grand caractere & un courage héroïque dans toutes les cricostances de sa mort. Un tyran, nommé Néarque, opprimant sa patrie après l'avoir asservie, *Zénon* entrepit de la remettre en liberté; son projet ayant été découvert, & *Zénon* livré à la torture en présence du tyran, il se coupa la langue avec les dents, & la cracha au visage de Néarque, de peur que la violence des tourmens ne lui arrachât les noms de ses complices. On dit qu'il fut pilé vif dans un mortier. On en dit autant d'Anaxarque, & on ajoute que pendant qu'on piloit ce dernier, il s'écrioit, en bravant les boureaux : *Pilez l'étui d'Anaxarque, vous ne pouvez rien sur son âme. Zénon* d'Elée vivoit environ cinq siecles avant Jésus-Christ.

2°. Le plus illustre des personages du nom de *Zénon*, est le chef de la secte stoïciene. Celui-ci étoit de Cittie ou de Citrie, dans l'Ile de Cypre. Il s'appliqua d'abord au commerce, & fit naufrage au port Pylée, en revenant d'acheter de la pourpre de Phénicie, sur laquelle il avoit espéré de faire un gain honête. Au milieu de la douleur que lui causoit la perte de ses espérances, retiré dans Athênes, il entre chez un libraire, tombe sur un ouvrage de Xénophon, & voit avec la satisfaction la plus pure qu'il est encore susceptible, non seulement de consolation, mais d'un plaisir vif, & que c'est la philosophie qui lui procure ce plaisir. Il demande où l'on trouve ces philosophes dont parle Xénophon : dans ce moment même on vit passer le philosophe cynique Cratès ; (*Voyez* son article) *Zénon* s'atache à lui, devient son disciple, suit ses leçons pendant dix ans : il étoit âgé de trente ans lorsqu'il avoit commencé à les suivre. Cette nouvele carriere se trouva être celle pour laquelle il étoit né. Il comprit qu'il lui seroit bien plus doux & bien plus aisé de mépriser le richesses que de les acquérir ; ce mépris des richesses lui plut beaucoup dans la philosophie cynique ; mais comme c'étoit un esprit sage & ennemi des excès, il ne put jamais goûter l'imprudence & l'éfronterie qui défiguroient cette secte.

Il ne se laissoit point de s'instruire ; après avoir étudié dix ans sous Cratès, il étudia dix autres années sous Stilpon de Mégare, Xénocrate & Polémon. Des leçons de ces différens maîtres, modifiées & corrigées les unes par les autres, & aux-quelles il ajouta ses propes réflexions; il se fit une philosophie particuliere, & fut le fondateur d'une secte nouvele, qui devint bientôt, & même de son temps, la plus célebre de toutes ; ce fut celle des Catons & des Brutus, ce fut celle des plus vertueux personages d'Athênes & de Rome. Horace s'est souvent moqué des stoïciens, Cicéron les respecte. On a réproché à cette secte quelques erreurs, sur tout celle de n'admettre aucune distinction de qualité ni de degré entre les différents fautes, les divers défauts, les différens vices, & de regarder comme également coupable tout ce qui s'écarte un peu ou beaucoup de ce point central & unique dans lequel seul les stoïciens font consister la vertu. Cette confusion de principes, d'objets, de degrés, qui exclut toute idée de justice distributive & de proportion entre les peines & les fautes, & qui prive de mérite toutes les approximations qui n'arivent pas jusqu'au but précis, cette philosophie bizâre, n'est ni utile au monde ni encourageante, & Horace a raison sur ce point contre les stoïciens:

Cur non
Ponderibus modulisque suis ratio utitur, ac res
Ut quæque est, ita suppliciis delicta coercet?
Si quis cum servum, patinam qui tollere jussus,
Semesos pisces tepidumque ligurierit jus,
In cruce suffigat, Labeone insanior inter
Sanos dicatur. Quanto hoc furiosius, atque
Majus peccatum est; paulum deliquit amicus,
Quod nisi concedas, habeare insuavis, acerbus;
Odisti & fugis .....
Comminxit lectum potus, mensave catillum
Evandri manibus tritum dejecit, ob hanc rem,
Aut positum ante mea quia pullum in parte catini
Sustulit esuriens, minus hoc jucundus amicus
Sit mihi? Quid faciam si furtum fecerit, aut si
Prodiderit commissa fide, sponsumve negarit?
Queis paria esse fere placuit peccata, laborant,
Cum ventum ad verum est, sensus moresque repugnant,
Atque ipsa utilitas justi prope mater & æqui...
Nec vincet ratio hoc, tantumdem ut peccet, idemque
Qui teneros caules alieni fregerit horti,
Et qui nocturnus Divum sacra legerit: adsit
Regula, peccatis quæ pœnas irroget æquas,
Ne scutica dignum horribili sectere flagello.
Nam ut ferula cædas meritum majora subire

Verbera, non vereor; cum dicas esse pares res;
Furta latrociniis, & magnis parva mineris
Falce recisurum simili te, si tibi regnum
Permittant homines.

Qu'on dise aux hommes: Avancez toujours dans le chemin de la vertu, sans jamais regarder en arriere; ne soyez pas contens que vous n'ayez atteint ce degré de perfection où la nature humaine peut s'élever; croyez n'avoir rien fait, s'il vous reste quelque chose à faire,

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Cette doctrine a un but moral; mais qu'on égale en tout une erreur, un ridicule, une légéreté, une foiblesse, aux horreurs de l'assassinat & de l'empoisonement, il n'y a rien là de moral, ni de juste, ni de sensé.

Au reste, ces rafinemens & ces subtilités ont été ajoutés après coup par des stoïciens, qui ont altéré & sophistiqué la doctrine de leur maître.

Zénon s'appliqua, pendant soixante-huit ans entiers sans interruption, à la philosophie, soit pour l'étudier, soit pour l'enseigner aux autres. Il enseigna pendant quarante-huit ans; il en vécut quatre-vingt-dix huit sans aucune incommodité. A cet âge il fit une chûte qui dérangea sa santé. Ce fut, dit-on, pour lui un avertissement de quiter volontairement la vie, que sans doute il n'eût pas conservée long-temps, & dont les restes lui auroient été pénibles.

Zénon donnoit ses instructions dans une galerie ou portique, en grec στοά, d'où vient le nom de stoïciens. Ce portique étoit vaste, & l'on pouvoit s'y promener à couvert.

En général, les anciens philosophes grecs prenoient pour philosopher le temps de la promenade, & pour écoles des lieux propres à cet exercice. Platon donnoit ses leçons dans l'académie, c'est-à-dire, dans un champ couvert d'arbres, sur les bords du fleuve Ilissus; ce champ ou cette forêt avoit apartenu autrefois à un particulier nommé Académus, & retint ce nom d'académie:

Atque inter sylvas Academi quærere verum.

Aristote enseignoit dans le lycée, lieu pareillement spatieux & couvert d'ombre, & ses disciples furent nommés *péripatéticiens*, parce qu'ils philosophoient en se promenant.

Epicure philosophoit dans des jardins.

Un philosophe anglois observe qu'il y a autour d'Oxford un grand nombre de jardins charmans, favorables aux études & aux exercices de l'université de cette ville.

L'aspect du ciel, l'ombre, l'eau, d'agréables allées, un air pur, un exercice doux & modéré, la liberté toujours plus grande en plein air & dans le mouvement de la promenade, que dans un endroit enfermé, mettent l'esprit dans la situation la plus propre à concevoir & à recevoir des idées, & le disposent à connoître, à sentir, à goûter les plaisirs purs de l'intelligence & de la vérité.

On a retenu de *Zénon* des mots & des maximes. C'est lui qui a dit le premier qu'un véritable ami est un autre soi-même. *Zeno cittieus interrogatus quid revera esset amicus, respondit: ALTER EGO.*

Il observoit que la nature, en nous donnant deux oreilles & une seule bouche, sembloit avoir voulu nous avertir qu'il falloit beaucoup plus écouter que parler. Peu de chose, disoit-il, donne la perfection aux ouvrages, quoique la perfection ne soit pas peu de chose.

Il comparoit ceux qui parlent bien & qui vivent mal

Qui Curios simulant, & bacchanalia vivunt,

à la monoie d'Alexandrie, belle & brillante, mais d'un faux métal.

Zénon est l'auteur de ce grand principe des stoïciens, qui meriteroit d'être vrai, qu'*avec la vertu on peut toujours être heureux, malgré toutes les infortunes & au milieu même des tourmens*. C'est trop dire; il a été donné aux méchans de faire beaucoup soufrir les bons, qui ne se permettent pas de le leur rendre; or, l'être qui soufre n'est point heureux; mais la vertu fournit des consolations & des douceurs secretes dont les mechans n'ont point d'idée.

La maxime qu'une partie de la science consiste à ignorer les choses qui ne doivent pas être sues,

Nescire quædam magna pars sapientiæ.

est originairement de *Zénon*.

Vivre conformément à la nature, à la raison, à la vertu, étoit son principe dominant, & formoit comme le fond de sa doctrine. Il ne reconoissoit qu'un Dieu, & il le regardoit comme l'âme du monde. C'étoit l'opinion de presque tous les philosophes, & les poëtes philosophes l'ont adoptée.

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, cælumque profundum.

Il admit le fatalisme, c'est-à-dire, une destinée inévitable, & ce fut la doctrine de tout le portique; mais on a beau adopter cette doctrine dans la théorie, on l'abandone toujours dans la pratique. Un esclave fripon & raisoneur vola *Zénon*, qui le prit sur le fait & le batit; l'esclave lui opposa son systême: *J'étois*, lui dit-il, *destiné à commettre ce vol*. *Oui*, ré-

pliqua *Zénon*, *& tu l'étois aussi à être bien châtié*.

Zénon déféroit beaucoup aux sens, il admettoit leur témoignage comme certain, pourvu que les organes soient sains & en bon état, & que rien n'en empêche l'action. *Ita tamen maxima est in sensibus veritas, si & sani sunt & valentes, & omnia removentur quæ obstant & impediunt*.

Epicure alloit bien plus loin, il regardoit les sens comme infaillibles. *Epicurus omnes sensus veri nuntios dixit esse*, dit Cicéron, de nat. Deor.

Zénon acordoit aussi le caractere de la certitude à de certaines idées métaphysiques sur la morale. " L'homme de bien, dit-il, est déterminé à tout soufrir & à se laisser dechirer „ par les plus cruels tourmens, plutôt que de „ manquer à son devoir, & que de trahir la „ fidélité qu'il doit à sa patrie. Je demande „ pourquoi il s'impose à lui-même une loi si „ dure & si contraire, en apparence, à ses „ intérêts ; & s'il est possible qu'il prene une „ telle résolution, à moins d'avoir dans l' „ esprit une idée claire & distincte de la justice & de la fidélité, qui lui montre évidemment qu'il doit s'exposer à tous les supplices, plutôt que de rien faire qui soit contraire à la justice & à la fidélité „.

Quæro etiam, ille vir bonus, qui statuit omnem cruciatum perferre, intolerabili dolore lacerari potius quam aut officium prodat aut fidem, cur has sibi tam graves leges imposuerit, cum quamobrem ita oporteret, nihil haberet comprehensi, percepti, cogniti, constituti? Nullo igitur modo fieri potest ut quisquam tanti æstimet æquitatem & fidem, ut ejus conservandæ causa nullum supplicium recuset, nisi iis rebus assensus sit, quæ falsæ esse non possunt, Cic. academic. quæst.

L'epoque de la mort de *Zénon* tombe vers l'an 264 avant J. C. Il mourut dans la ville d'Athênes, dont il étoit un des principaux ornemens. Les athéniens lui érigerent un tombeau dans le céramique, lui décernerent une courone d'or, lui rendirent des honeurs extraordinaires, *afin*, dit le décret, *que tout le monde sache que les athéniens ont soin d' honorer les gens de mérite, & pendant leur vie & après leur mort*. Dans ce même décret où ils se rendent ce noble témoignage, ils rendent à *Zénon* celui d'avoir toujours excité à la vertu le jeunes gens qui fréquentoient son école, & d'avoir toujours mené une vie conforme à ses préceptes.

3°. *Zénon*, philosophe épicurien de la ville de Sidon, enseigna la philosophie à Cicéron & à Pomponius Atticus. Jamais aucun maître ne fut si heureux en écoliers. Cicéron, au moins dans la théorie, fut le plus grand philosophe de Rome, & Atticus le fut au même degré dans la pratique. On reproche à *Zénon* de l'orgueil & une grande affectation de mépris pour ses adversaires & ses rivaux.

ZÉNON l'Isaurien, empereur. (*Hist. rom.*)

ZÉNONIDE, femme de l'empereur Basilisque. (*Hist. rom.*)

Nous joignons ensemble ces deux articles, parce que l'histoire & les intérêts de ces deux personages sont mêlés, & se réunissent dans un même point historique & chronologique.

L'empereur Léon, successeur de Marcien, régnoit à Constantinople depuis l'an 457 ; il avoit pour femme Vérine, sœur de Basilisque; celui-ci étoit le général des armées de Léon, emploi dont il s'acquitoit fort mal. Léon crut avoir intérêt de s'atacher la nation des isaures, brigands d'abord cantonés dans les montagnes d'une province de l'Asie mineure, nommée, de leur nom, l'Isaurie, mais devenus depuis redoutables par leurs ravages. Un barbare, mal fait de corps & d'esprit, sans talens, sans mœurs, sans courage, remarquable seulement par sa difformité, nommé par les auteurs, tantôt Trascalissée, tantôt Tarasiscodisée, tantôt Ariomese, avoit, par sa naissance, quelque crédit parmi les isaures; Léon attira cet homme incapable à sa cour, le fit patrice, le fit capitaine de ses gardes, & lui donna en mariage Ariadne, sa fille, en 458. Cet Isaure changea son nom barbare en celui de Zénon, alors célebre & de bon augure, sur-tout pour les isaures, par la grande puissance à laquelle s'étoit élevé, environ vingt-ans auparavant, un autre Zénon de la même nation des isaures, sous l'empereur Théodose le jeune. Il se nomma donc comme le premier *Zénon l'Isaurien*, mais il n'avoit pas la valeur & les talens du premier. Le nouveau Zénon fut fait, en 469, général des troupes de l'Orient, comme l'avoit été le premier; ses soldats formerent un complot contre lui, & il alloit périr, lorsque Zénon, averti à temps, s'enfuit à Sardique.

Ariadne espéroit & désiroit sur-tout de régner avec Zénon son mari; elle avoit disposé son pere à désigner Zénon pour son successeur; mais le peuple de Constantinople avoit tant d'aversion pour les isaures & pour Zénon, qu'il se souleva dans les jeux du cirque, & fit un grand massacre des isaures. Léon n'osa résister à ce torrent, & nomma Auguste, son petit-fils, nommé Léon comme lui, fils de Zénon & d' Ariadne, & qui étoit encore dans l'enfance.

L'empereur Léon mourut en 474 ; Ariadne plaça le jeune Léon, son fils, sur un trône dans l'Hippodrome, pour le montrer au peuple. Zénon, son pere, s'approcha de lui comme pour rendre le premier son hommage au nouvel empereur; le prince lui mit le diadême sur la tête, & le déclara son collegue en le nommant Auguste. Le jeune Léon ne vécut pas longtemps après: on soupçona son pere de l'avoir empoisoné. Quelques auteurs ont écrit que Zé-

non ayant voulu poignarder son fils, Ariadne eut l'adresse de substituer un autre victime, & qu'ayant tenu son enfant caché, elle le fit ensuite entrer dans l'état ecclésiastique, & qu'il vécut jusqu'au regne de Justinien. Zénon régna seul, & tous le vices régnerent avec lui, ceux de sa bassesse originaire & ceux de sa puissance acquise, l'avarice & la prodigalité, la barbarie & la molesse. Persuadé que sa difformité nuisoit au respect qu'il vouloit inspirer il se faisoit peindre les sourcils, les cheveux & la barbe, croyant par là corriger la nature.

Il avoit eu d'une premiere femme, nommée Arcadie, un fils qu'il nomma Zénon, & qu'il destinoit à l'empire qu'il n'y eût aucun droit. Ce fils, monstre d'orgueil & d'arrogance, & qui déja s'acoutumoit à ne voir dans tous les hommes que des esclaves, mourut presque dans l'enfance.

Zénon avoit aussi deux freres, Conon & Longin, l'un monstre de cruauté, l'autre de dissolution, auxquels il donna une grand part au gouvernement, & qui en acquirent bientôt une plus grande à la haîne des peuples.

Vérine, belle-mere de Zénon, & qui, de concert avec Ariadne, sa fille, l'avoit placé sur le trône, jugeoit qu'il n'étoit pas assez reconoissant de ses bienfaits; elle entreprit de détruire son ouvrage & de placer sur le trône, ou un de ses officiers, nommé Patrice, qui étoit son amant, ou Basilisque son frere, elle n'avoua que ce second projet, & parut agir de concert avec Basilisque & avec *Zénonide* sa femme. Celle-ci avoit pour amant un homme amable & efféminé, nommé Harmace, qui se croyoit guerrier. Illus qui l'étoit, & qui, com patriote de Zénon, avoit d'abord été son ami, mais qui révolté par ses vices, s'étoit détaché de lui, entra aussi dans le complot. Vérine connoissoit la timidité pusillanime de Zénon; elle alla elle-même l'avertir du danger qui le menaçoit, & qu'elle lui exagéra pour lui montrer plus d'intérêt. Zénon, sur ce premier avis, s'enfuit d'abord à Chalcédoine. Là, il apprit que Vérine & Basilisque étoient à la tête des conjurés. Saisi d'éfroi à cette nouvele il s'enfuit de nuit en Isaurie avec tout ce qu'il put emporter d'argent. Ariadne, sa femme, parvint aussi à s'enfuir; elle passa le Bosphore par une tempête & joignit Zénon en chemin, non par atachement pour lui, mais pour ne pas voir sa courone passer à ses ieux sur la tête de *Zénonide*, & pour ne pas tomber entre ses mains. Basilisque monta en effet sur le trône; Vérine lui mit elle-même la courone sur la tête, & le peuple de Constantinople signala sa haîne contre les isaures par un nouveau massacre; *Zénonide* fut déclarée Auguste, & Marc, son fils & fils de Basilisque, fut déclaré César. Basilisque régna aussi mal que Zénon; il fit assassiner Patrice, l'amant de Vérine, soit qu'il eût découvert ou qu'il soupçonât seulement quelque complot de Vérine en sa faveur: il se déclara pour l'hérésie d'Eutychès & persécuta les catholiques; il se montra ingrat envers Illus, aux armes duquel il devoit en grande partie son succès.

Cependant Zénon avoit trouvé dans les isaures tout le courage dont il manquoit lui-même; ces peuples voulurent se venger & le rétablir. Vérine détacha Illus du parti de Basilisque, le rendit à Zénon. Basilisque mit Harmace, l'amant de *Zénonide*, sa femme, à la tête de son armée; il y eut près de Nicée une rencontre où les troupes de Zénon ayant été maltraitées, ce prince, sans courage, étoit déja prêt à s'enfuir de nouveau en Isaurie, s'il n'eût été retenu par Illus, qui lui fournit l'expédient de gâgner Harmace, auquel Zénon promit solemnélement pour lui-même une place importante & inamovible à la cour, & pour son fils, qui se nommoit Basilisque, comme le rival de Zénon, le titre de César & l'assurance de la succession à l'empire. À ces conditions, Harmace trahit *Zénonide*, sa maîtresse; Zénon rentra dans Constantinople avec Ariadne, sa femme, à la tête de son armée; il y trouva Vérine, qui avoit disposé tous les esprits en sa faveur, & que Basilisque, son frere, qui soupçonoit son changement, auroit fait périr, si Harmace n'avoit caché cette princesse dans sa maison pour la derober aux fureurs de Basilisque.

Celui-ci, abandoné de tout le monde, se réfugia dans l'église de Sainte-Irene avec *Zénonide*, sa femme, & ses enfans; Harmace, aidé du patriarche de Constantinople, vint le tirer de cet asyle à force de sermens qu'il ne seroit point attenté à leur vie, *Zénonide* crut pouvoir se fier à la parole d'un homme qui l'avoit aimée. Quand ils furent en la puissance de Zénon; celui-ci consulta le sénat & les évêques sur le traitement qu'il devoit faire à l'oncle de sa femme, dans lequel il ne voyoit plus qu'un rebelle vaincu. Basilisque fut relégué avec *Zénonide* & leurs enfans innocens dans un château en Cappadoce. On eut la cruauté de les y jeter nus dans une citerne seche, qui fut ensuite murée & gardée par des soldats, afin qu'on ne pût ni les en enlever ni leur y porter aucune nouriture. On les trouva, quelque temps après, morts de faim & de froid, & se tenant embrassés les uns les autres. Le barbare Zénon n'ayant employé contre ces infortunés ni le poison ni le fer, pensoit être à l'abri du parjure, car ces tyrans superstitieux s'imaginoient toujours que le ciel étoit dupe de leurs subtilités, parce que les hommes l'étoient quelquefois.

Zénon bâtit des églises, & se crut un saint; on lui érigea des statues parce qu'il étoit vainqueur & puissant, & il se crut aimé. Il avoit trop promis à Harmace pour lui tenir parole,

il lui donna la place qu'il lui avoit assurée, mais il le fit assassiner; il nomma le fils César, le fit assister aux jeux du Cirque sur un trône à côté de lui, & voulut qu'il partageât avec lui l'honeur de couroner les cochers victorieux. Ce fut le seul essai qu'il lui permit de faire du rang suprême; il voulut l'immoler avec Harmace, Ariadne prit pitié de son enfance, & obtint de Zénon qu'il le laissât vivre, en le dépouillant du titre de César, & en l'engageant dans les ordres. Il fut dans la suite évêque de Cyzique, & vécut plus heureux qu'il n'eût jamais pu l'être au milieu des périlleuses grandeurs dont son enfance avoit été environée. L'histoire a remarqué que dans la destinée d'Harmace, tout porte le caractere de la perfidie & de l'ingratitude. Il avoit trahi *Zénonide* sa maîtresse, & Basilisque son ami; Illus l'avoit engagé à trahir Basilisque, Illus donna le conseil de le faire périr, il fut tué par l'ordre de Zénon, qui lui devoit sa courone, & par la main d'un barbare du pays de Thuringe, nomme Onulphe, qui lui devoit sa fortune.

Affermi sur le trône, Zénon, comme plusieurs de ses prédécesseurs & de ses successeurs, voulut se mêler des questions théologiques de son temps; tantôt il proscrivit, tantôt il favorisa l'eutychianisme. Il donna, en 482, ce fameux *hénoticon* ou édit d'union, qui ne réunit persone, & qui sembla même porter quelque atteinte au concile de Chalcédoine.

Il restoit encore à Zénon une grande victime à immoler; c'etoit Illus, auquel il devoit la courone. Vérine, qu'Illus vouloit faire chasser de la cour comme un intriguante dangereuse, voulut faire assassiner Illus; l'assassin manqua son coup, & en remontant à la source du complot, on y trouva Vérine; Zénon abandona sa belle-mere, qu'il n'aimoit pas, au ressentiment d'Illus. Celui-ci la fit enfermer dans un château fort. Ariadne alla demander à Illus la grâce & la liberté de sa mere; Illus acueillit mal sa demande, & s'emportant jusqu'à outrager l'impératrice, qu'il n'aimoit pas mieux que Vérine, il lui dit qu'il y avoit long-temps qu'il savoit qu'elle s'ennuyoit de voir la courone sur la tête de son mari. Ariadne, outrée de colere, alla dire à Zénon qu'il falloit qu'Illus sortît du palais, ou qu'elle en sortît. Zénon avoit trop d'obligations à Illus pour ne le pas haïr, mais il le craignoit & n'osoit se déclarer contre lui. Il permit à l'impératrice de se venger, pourvu qu'il ne parût avoir aucune part au complot. Le reproche fait à l'impératrice par Illus l'avoit d'autant plus choquée, qu'il n'étoit pas sans quelque fondement. Ariadne avoit été soupçonée d'une intrigue pour mettre sur le trône Anastase, qu'apparemment elle auroit épousé; Illus avoit averti Zénon de ce complot, & Zénon avoit donné l'ordre de tuer Ariadne pendant la nuit. Le lendemain, ne doutant pas que l'ordre ne fût exécuté, il se tenoit renfermé dans son palais comme accablé de douleur de la mort de sa femme, qu'il se proposoit d'attribuer à un accident ou à une maladie, lorsqu'il voit entrer dans son apartement Acace, patriarche de Constantinople, qui lui représente l'énormité de son crime & l'assure de l'innocence d'Ariadne. Cette princesse avoit été avertie à temps, & s'étoit réfugiée secrétement chez le patriarche. Celui-ci ménagea une réconciliation entre le mari & la femme: Zénon ayant sacrifié à son tour Illus à l'impératrice, celle-ci prit ses mesures pour se défaire d'Illus, mais le coup manqua encore, l'assassin prenant le temps qu'Illus montoit l'escalier du cirque, lui donna un coup d'épée, qui, détourné en partie par un des gardes d'Illus, ne fit qu'abatre l'oreille droite à ce général; Zénon fit mourir l'assassin, & jura de n'avoir rien su du complot. Illus demanda & obtint la permission de passer en Orient pour être désormais à l'abri de pareils attentats; il rassembla les forces de ces contrées, & pouvant se faire nommer empereur, il aima mieux donner la courone au sénateur Léonce, ils allerent tirer Vérine de sa prison, l'attirerent à leur parti, & cette princesse mit elle même, en présence de toute l'armée, la courone impériale sur la tête de Léonce. Ce nouvel empereur & son protecteur eurent d'abord d'heureux succès; ils remporterent une grande victoire sur Longin, frere de Zénon. Longin fut pris dans sa fuite & enfermé dans une forteresse. Mais dans une autre bataille, livrée près de Seleucie, en 485, Léonce & Illus furent entiérement défaits; ils se retirerent dans un château, où ils se défendirent pendant trois ans; ils s'aperçurent qu'un faux ami les trahissoit, ils lui firent trancher la tête; il en vint un plus faux dont ils ne se défierent pas, parce qu'il avoit, comme eux, des outrages à venger; celui-ci les vendit à leurs ennemis. Illus & Léonce furent décapités, leurs têtes portées & exposées à Constantinople.

Zénon ayant ainsi opprimé tous ses bienfaiteurs, devenus ses ennemis, souilla le trône par ses cruautés, versant sur-tout par préférence le sang des gens de bien. Il mourut enfin le 9 avril 491, d'une dyssenterie, selon les uns, mais d'une maniere bien plus cruele selon les autres. Il étoit, disent ceux-ci, sujet à l'épilepsie, & son intempérance, qui alloit jusqu'à la plus infame ivrognerie, rendoit les ataques de son mal plus fréquentes & plus violentes. Dans un de ces accès, dont il fut saisi pendant la nuit, la syncope fut si longue & si forte, que ses chambellans le crurent mort, le dépouillerent & le laisserent étendu sur une planche. Ariadne le fit porter promptement & sans pompe

au tombeau des empereurs, qui fut fermé d'une grôsse pierre. Elle y mit de gardes, avec défense, sur peine de la vie, de laisser approcher persone, & d'ouvrir eux-mêmes le tombeau, quelque chose qui pût ariver & quelque bruit qu'ils pussent entendre. Mais comment ose-t-on donner un pareil ordre, qui, au premier cri que pouvoit jeter Zénon, s'il n'étoit pas mort, devenoit un arrêt de mort infaillible pour la femme meurtriere qui l'avoit donné? On entendit en effet au bout de quelques heures les cris lamentables que poussoit Zénon, mais l'ordre avoit été trop exprès, on n'osa ouvrir. Tout cela est inconcevable. Le tombeau ayant été ouvert plusieurs jours après, lorsqu'enfin la défense fut levée, on trouva que ce malheureux prince étoit mort dans des convulsions de rage, en se déchirant les bras avec les dents. Quelle destinée! Mais on observe que ce récit ne se trouve que dans des auteurs grecs très-posterieurs au temps dont il s'agit, & que les anciens n'ont rien dit de ce terrible événement. S'il étoit vrai, ce seroit une juste punition de la cruauté dont il avoit usé envers Basilisque & *Zénonide*, & sur tout envers leurs enfans innocens, qu'il avoit tous enfermés ainsi vivans dans leur tombeau.

ZENOTHEMIS, (*Hist. litt. anc.*) auteur grec, est cité par les anciens, sur tout par les naturalistes, tels qu'Elien & Pline comme ayant écrit sur les monstres & les monstruosités.

ZENTGRAVE, (Jean-Joachim) (*Hist. litt. mod.*) théologien de la confession d'Ausbourg, professeur à Strasbourg sa patrie, est auteur des ouvrages suivans: *De republica hebræorum; jus naturale & gentium, summa juris divini; commentarius in epistolas ad Philippenses & ad Titum; de lapsu Tertulliani, ad Montanistas; de electione, defectione & confutatione syncretismi*, &c. né en 1743. mort en 1707.

ZÉPHIRIN, (Saint) (*Hist. ecclés.*) pape, successeur de Victor I, fut élu le 8 août 202, & mourut le 20 décembre 218. Son pontificat sert d'époque au commencement de la cinquieme persécution, c'est-à-dire de la persécution de l'empereur Sévere. Il y a sous le nom du pape *Zephirin* deux épîtres qui ont été fabriquées long-temps après lui.

ZERBUS, (Gabriel) (*Hist. litt. mod.*) médecin de Vérone, a écrit sur la métaphysique d'Aristote, sur l'anatomie, a fait un traité du soin qu'exigent les vieillards, & un autre, des précautions que doivent prendre les médecins dans l'exercice de leur art. On ignore en quel temps vivoit ce *Zerbus*.

ZERMEGH, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) savant du seizieme siecle, né en Esclavonie, est auteur d'un livre intitulé: *Rerum gestarum inter Ferdinandum I. & Joannem, Hungariæ reges, commentarius*. C'est l'histoire des demêlés entre l'empereur Ferdinand I, frere & successeur de Charles Quint, à l'empire, & Jean Zapol, vaivode de Transylvanie, relativement à la Hongrie. Ce *Zermegh* avoit à la cour de l'empereur Maximilien II, ou dans un des tribunaux impériaux, une place qu'il perdit par des discours & des vers satyriques contre ce prince & contre quelques-uns de ses principaux officiers.

ZERTUSCHI-BEYRAM, (*Hist. litt. persane*) savant & prêtre persan, auteur d'un ouvrage qui a pour titre: *Zertuschi Name*, c'est l'histoire de *Zertuschi* ou *Zerdust*, c'est-à-dire du fameux Zoroastre, composée en vers persans. On en trouve le précis dans l'ouvrage de M. Hyde, intitulé: *Religio persarum*.

ZETHUS, (*Hist. anc.*) philosophe, disciple & ami de Plotin, qui se retira chez lui à la campagne dans les environs de Minturnes; il est beaucoup parlé de *Zethus* dans la vie de Plotin, écrite par le philosophe Porphyre qui avoit aussi été disciple de Plotin. Plotin & ses disciples vivoient dans le troisieme siecle de l'Ere chrétiene.

ZEVECOTIUS, (Jacques) (*Hist. litt. mod.*) poëta latin moderne assez estimé, & qui prend le titre de *Poëte couroné*, parent des savans Heinsius & de quelques autres personages distingués, naquit à Gand, voyagea en Italie & en France, & né catholique, il finit par se faire protestant & par s'établir en Hollande à Harderwick. Ses poésies font foi de ses opinions & fournissent à quelques égards des mémoires pour son histoire. On y voit, par exemple, qu'il s'étoit marié en Hollande, & dans l'élégie vingt-deuxieme du troisieme livre il pleure la mort d'une de ses filles née à Harderwick, au mois d'octobre 1630, morte dans la même ville au mois d'août 1635. Il y mourut aussi le 17 mars 1642, à 46 ans.

ZEUXIDAME, (*Hist. anc.*) lacédémonien & roi de Lacédémone, fils de Léotychilde, & pere d'Archidame, régnoit avec gloire vers l'an 400 avant Jésus-Christ. Plutarque en parle au commencement de la vie d'Agésilas.

ZEUXIS, (*Hist. anc.*) peintre illustre de l'antiquité, rival de Parrhasius & de Timanthe, (*Voyez* leurs articles) avoit été disciple d'Apollodore. Pline dit que *Zeuxis* trouva la porte de la peinture ouverte par les soins & par l'industrie de cet Apollodore, & qu'y étant entré sans peine sur ses traces, il y saisit d'une main plus hardie le pinceau qui commençoit dès lors à s'enhardir, & le fit pervenir à une grande gloire. *Ab hoc (Apollodoro) fores apertas* Zeuxis *heracleotes intravit......... Audentemque jam aliquid penicillum ad magnam gloriam perduxit*. Apollodore s'étoit sur tout distingué par l'entente des couleurs & par l'intelligence du clair-obscur, parties négligées ou plutôt ignorées jusqu'à lui. Il eut l'honeur d'y faire plusieurs découvertes heureuses, & ayant révélé à

Zeuxis tous les secrets de son art, il eut le désagrément de voir son disciple aller beaucoup plus loin que lui dans cette même carriere, & perfectioner ce qu'il n'avoit fait qu'inventer; il en conçut beaucoup de dépit, il ne put s'en taire, & il crut se bien venger de *Zeuxis* en faisant contre lui une satyre, où il le traitoit de voleur & d'ingrat, l'accusoit de lui avoir dérobé son art & de se parer éfrontément de ses vols dans le public, au lieu d'en rougir & de s'en cacher. *Zeuxis*, bien sûr que ces prétendus vols faisoient sa gloire, & qu'il n'apartenoit pas à tout le monde de voler ainsi, ne fit que rire de la jalouse colere d'un maître qu'il éfaçoit, & s'empressa de lui préparer de nouveaux chagrins, en se surpassant lui même tous les jours. Il acquit à-la fois, par ses talens & la plus grande réputation & d'immenses richesses, qu'il prit plaisir à étaler avec la plus fastueuse ostentation, sur-tout dans les occasions éclatantes, comme la solemnité des jeux olympiques, où il se faisoit voir à toute la Grece, revêtu d'une robe de pourpre sur laquelle on lisoit son nom écrit en lettres d'or.

Parvenu à une grande fortune, il n'en cultiva pas avec moins d'ardeur l'art auquel il la devoit, & il eut alors la noblesse de donner libéralement ses ouvrages sans en tirer aucune récompense; il ne s'en payoit du moins qu'en vanité: je ne vends point mes ouvrages, disoit-il, parce qu'ils sont hors de prix. *Postea donare opera sua instituit, quod ea nullo satis digno pretio permutari posse diceret.* Il regardoit son tableau de l'*athlete* comme son chef d'œuvre & comme le chef-d'œuvre de l'art; il écrivit au bas de ce tableau un vers grec dont le sens général est: *L'envie poura le critiquer, nul talent ne poura l'imiter;* ou en deux mots: *Plutôt critiquable qu'imitable*. On raconte de son *Hélene* à peu près la même chose que de la Vénus d'Apelle, c'est-à-dire, qu'il la forma des traits & des charmes réunis des plus belles persones de son temps & de son pays, traits qu'il fondit habilement de maniere à en former un ensemble parfait. On ne la faisoit voir d'abord que difficilement & pour de l'argent, ce qui la fit appeler *Hélene la courtisane*. Nicomaque ne pouvoit se lasser de l'admirer. Il passoit réguliérement chaque jour une heure ou deux à la considérer & à l'étudier. Un homme froid exerçoit son esprit à faire quelques objections plausibles contre des détails de ce tableau: *laissez vos censures*, lui-dit un connoisseur, *n'ayez que des ieux, & vous verrez que c'est une divinité*. Nous avons raporté à l'article Parrhasius comment *Zeuxis* lui-même s'avoua vaincu par ce grand peintre, qui le fut à son tour par Timanthe, mais sans l'avouer.

Zeuxis avoit fait deux tableaux de *raisins*, l'un qui fut vaincu par le rideau de Parrhasius, l'autre qui représentoit un jeune homme portant une corbeille de raisins; les oiseaux venoient les becqueter, comme ils avoient fait les autres raisins; *Zeuxis* ne fut pas content, il ne trouvoit pas l'illusion parfaite: si les raisins étoient bien faits, disoit-il, il falloit que la figure du porteur fût manquée, puisqu'elle n'écartoit pas les oiseaux.

Quintilien nous apprend que la physionomie & le caractere que *Zeuxis* avoit donnés dans ses tableaux aux héros & aux dieux, étoient devenus un modele & une regle dont les autres peintres n'osoient s'écarter, & à laquelle ils s'étoient volontairement assujetis par le sentiment de la perfection, ce qui fit nommer *Zeuxis* le législateur de la peinture. *Ille vero ita circumscripsit omnia, ut eum legum latorem vocent quia deorum & heroum effigies, quales ab eo sunt traditæ, cæteri, tanquam ita necesse sit, sequantur.* Quintil. lib. 12. cap. I.

On dit que son talent lui fut fatal à force de lui être agréable. Son dernier tableau fut celui d'une vieille ridicule; il ne pouvoit la regarder sans rire aux éclats, il la regardoit souvent, & il en rit tant qu'on prétend qu'à la lettre il mourut de rire. Festus, qui raporte ce fait, cite Verrius Flaccus. *Zeuxis* vivoit, comme Parrhasius, environ quatre siecles & demi avant J. C. Sa vie, ainsi que celle quelques autres peintres grecs, a été écrite par Carlo Dati, & imprimée à Florence, *in*-4°., en 1664.

Zeuxis étoit d'Héraclée, c'est pourquoi Pline le nomme *Héracleotes*; mais il y avoit alors un grand nombre de villes de ce nom, toutes consacrées à Hercule. On ignore laquelle de ces villes a donné naissance à *Zeuxis*. Des savans ont conjecturé que c'étoit ou Héraclée de Macédoine, ou Héraclée, près de Crotone, en Italie.

ZEZELAZE, (*Hist. d'Ethiop*) grand général & sujet factieux, est regardé comme un des principaux capitaines de l'empire d'Éthiopie dans les seizieme & dix-septieme siecles. De simple soldat, il parvint aux premieres dignités civiles & militaires par ses talens & par les bienfaits de l'empereur Malac-Céged, qui lui donna en mariage une de ses cousines-germaines, & le fit gouverneur des deux meilleures provinces de l'empire. Les intrigues de ces cours avec lesquelles nous avons peu de liaison, ne nous sont pas assez connues pour que nous puissions asseoir un jugement sur les motifs & sur le caractere des personages que nous voyons figurer dans ces troubles. *Zezelaze* n'étoit-il qu'un ingrat, ou l'empereur lui avoit-il fourni de justes sujets de plainte, c'est de quoi nous ne pouvons gueres espérer d'être instruits. Nous voyons seulement *Zezelaze* se révolter en 1607 contre son bienfaiteur & son souverain, & se joindre à Eras-Athanathée qui disputoit la courone à Malac-Céged. Les Portugais étoient alors la nation de l'Europe à qui les missions

& le commerce donnoient le plus de relations avec l'Éthiopie ; ils étoient en grand nombre dans ce pays & y formoient une puissance. Le pere Paëz, jésuite missionaire portugais, jouoit un grand rôle parmi eux. Les conjurés avoient tenté de surprendre l'empereur & de se saisir de la persone. L'empereur informé du complot, leur échapa, mais il fut obligé de se sauver à Nanina où étoient le pere Paëz & les portugais qui secondoient le zele de ce jésuite pour la propagation de la foi dans ce pays-là. Ce fut une circonstance dont *Zezelaze* sut tirer parti contre l'empereur. Il répandit le bruit que l'empereur vouloit quiter la religion du pays pour celle des portugais & de Rome, & que c'étoit le pere Paëz qui lui avoit inspiré ce dessein: le peuple s'enflama de cette fureur aveugle, qui ne met jamais de différence entre la plus foible apparence, le plus léger soupçon & la conviction pleine & entiere. L'empereur alloit donc abjurer; c'étoit l'ouvrage du pere Paëz & celui de tous les portugais, il falloit donc exterminer tous les portugais; le dessein en fut formé; les portugais n'eurent plus d'autre espérance de salut que d'aller grôssir l'armée de l'empereur; ils y accoururent de toutes parts. Bientôt on fut en présence des rebelles, & la bataille s'engagea. L'armée impériale paroissoit avoir quelqu'avantage, lorsqu'au fort de la mêlée, un grand seigneur éthiopien, nommé Anahel, qui s'étoit joint aux rebelles, aborde l'empereur, & lui dit: *Je viens combatre pour vous*. L'empereur, auquel il étoit plus que suspect, ne vit dans ce discours qu'un piége maladroit: *Tu es un traitre*, lui dit-il, en le tuant d'un coup d'épée; aussi-tôt le fils d'Anahel, qui suivoit son pere, accourt pour le venger; il ataque l'empereur, il lui porte un coup de lance au visage, & un sarasin, qui servoit dans l'armée des rebelles, acheva de tuer ce prince. Eras & *Zezelaze*, profitant de la mort de l'empereur, ramenent la victoire à leur parti. Les portugais se défendirent en désespérés, mais ils succomberent. Le corps de l'empereur resta trois jours sur le champ de bataille, livré à tous les outrages qu'une soldatesque insolente & barbare se plut à lui prodiguer. Mais bientôt les vainqueurs se diviserent. Eras & *Zezelaze* furent chacun à la tête d'un parti. L'empire se remplit de factions & de troubles Vraisemblablement Eras & *Zezélaze* vouloient tous deux régner & espéroient chacun en secret parvenir au trône; tous deux, dans cette intention, ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts le pere Paëz, & ce qui restoit de portugais dans l'empire; mais les esprits ne leur paroissant pas encore disposés assez favorablement pour eux, ils paroissoient agir pour les intérêts de deux autres contendans dont les droits étoient sans doute plus apparens. *Zezelaze* vouloit, disoit-il, placer sur le trône un empereur Jacob, qui avoit été nommé sept ans auparavant en concurrence de Malac-Céged, & que celui-ci avoit toujours depuis ce temps, détenu prisonier à Naréa où il étoit encore. Eras prétendoit agir pour Socinos, cousin de l'empereur Malac-Céged. Enfin *Zezelaze* crut avoir acquis assez d'autorité dans son armée pour en assembler les principaux chefs & leur proposer d'élire un empereur, ne doutant pas que le choix ne dût tomber sur lui-même,

C'est pour toi-même, Aman, que tu vas prononcer;
Et quel autre que toi peut-on récompenser?

Il se trompa comme Aman; l'armée nomma tout d'une voix Socinos; ce Socinos étoit un digne rival de *Zezelaze* pour la valeur & les talens militaires.

Zezelaze parut se soumettre, mais ce fut comme en traitant de courone à courone. Il envoya une espece d'ambassade à Socinos pour le reconoître & lui prêter de sa part serment de fidélité. Mais ayant appris que l'empereur Jacob avoit recouvré sa liberté, qu'il avoit quité Naréa, qu'il s'avançoit avec des troupes, il alla le joindre & commander sous lui, sans atendre le retour de ses envoyés & la réponse de Socinos. Cependant on se rangeoit en foule sous les drapeaux de Jacob. Socinos ne perdit point courage; il rassembla ce qu'il put de troupes & marcha au-devant de Jacob. Celui-ci avoit une puissante armée, & *Zezelaze* pour la commander; l'armée de Socinos étoit plus foible, mais le courage de cet empereur lui valoit une armée. On en vint aux mains le 10 mars 1607, Socinos fut vainqueur; Jacob disparut, & on ne le revit plus; *Zezelaze* prit la fuite, mais, poursuivi d'asyle en asyle il périt de misere, & l'empire enfin connut la paix sous la domination bien affermie de Socinos.

ZIANI, (*hist. de Venise*) trente-neuvieme doge de Venise vers le milieu & la fin du douzieme siecle. Les vénitiens étoient presque toujours favorables aux papes dans les démêlés que ceux-ci eurent avec les empereurs. Les vénitiens prirent parti pour le pape Alexandre III contre l'empereur Frédéric Barberousse. Ils secoururent en vain contre lui la ville de Milan, & Frédéric, de son côté, leur opposa sans succès les éforts réunis de toutes les autres villes de Lombardie. Lorsque l'empereur se fut rendu maître de Rome en 1167, ils donnerent un asyle chez eux au pape, & envoyerent à l'empereur une ambassade pour le conjurer de rendre la paix à l'église, & de cesser ses persécutions contre le légitime pontife. L'empereur répondit aux Ambassadeurs avec colere: " Dites à votre prince & à votre sénat " que Frédéric, empereur des romains, leur

„ redemande un fugitif qui est son ennemi, que „ s'ils ne me le renvoient pas au plutôt sous „ bonne garde, je me vengerai de l'insulte qu' „ ils m'auront faite, & que j'irai planter mes „ aigles victorieuses devant le portail de Saint- „ Marc „. Cette réponse, portée à Venise, fit trembler Alexandre. Le doge *Ziani* le rassura & prépara tout pour le défendre. Frédéric tint parole, il envoya Othon son fils avec soixante-quinze galeres dans le golphe adriatique pour faire le siége de Venise. *Ziani* ayant appris que la flote impériale avoit paru sur le côtes d'Istrie, se disposa pour aller à sa rencontre; avant son départ il voulut assister à une messe solemnele célébrée par le pape lui-même, & à la fin de laquelle le pape lui ceignit l'épée, en lui souhaitant & lui prédisant la victoire. *Ziani* rencontra la flote impériale à la hauteur de Piran, l'ataqua, la batit, en brûla ou en coula une partie à fond, prit l'autre, ramena dans Venise trente galeres ennemies, du nombre desquelles étoit la capitane, montée par le prince Othon lui-même. La nouvele de cette victoire remplit Venise d'étonement & de joie. Au premier retour du signal de la flote victorieuse, tout le peuple courut au devant d'elle sur le rivage. Le pape s'y rendit à la tête du sénat & du clergé: il embrassa tendrement *Ziani*, & pour lui donner un témoignage éclatant de sa reconoissance, il lui présenta un anneau d'or, en lui disant: " Recevez cet an- „ neau, servez-vous-en comme d'une chaîne „ pour tenir la mer assujetie à l'empire véni- „ tien: épousez la mer avec cet anneau; & „ que désormais tous les ans à pareil jour, la „ célébration de ce mariage soit renouvelée „ par vous & vos successeurs, afin que toute „ la postérité sache que les armes vénitienes „ ont acquis l'empire des flots, & que la mer „ vous a été soumise comme l'épouse l'est à „ son époux „. Telle est l'origine de l'usage établi à Venise, que le doge épouse la mer tous les ans le jours de l'Ascension.

Le prince Othon fut traité à Venise avec tous les égards dûs à son rang & à son malheur; il eut avec le pape & le doge divers entretiens, dans lesquels il se convainquit de l'injustice de la cause que son pere avoit soutenue avec tant d'opiniâtreté, il ne désespéra point de le fléchir, & de mettre fin au schisme qui divisoit l'église. Il demanda qu'on lui permît d'aller négocier la paix auprès de Frédéric, & donna sa parole de revenir se constituer prisonier à Venise, si sa négociation restoit sans succès; on accepta ses offres, il persuada l'empereur, il le fit consentir à une entrevue avec le pape. Venise même fut choisie pour cette entrevue. Elle eut le plaisir si flateur de jouir du spectacle de la réconciliation de l'empereur & du pape, & la gloire plus flateuse encore de l'avoir procurée.

A l'occasion de cette entrevue, l'auteur françois de l'histoire de Venise, M. l'abbé Laugier, réfute ce qui a été raporté par plusieurs écrivains, que le pape y mit le pied sur le cou de l'empereur, en récitant ce verset du pseaume 90. *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem*; que l'empereur humilié borna tout le témoignage de son indignation a cette réponse: *non tibi, sed Petro*, & que le pape, toujours plus fier, répliqua: *& mihi & Petro*. M. l'abbé Laugier soutient que toute l'entrevue se passa en témoignages d'un repentir respectueux & sincere de la part de l'empereur, & d'une joie tendre & affectueuse de la part du pape.

ZIBELMIUS, (*Hist. anc.*) roi des Canes en Thrace, fils & successeur de Diégulis, vivoit encore un siecle & demi avant J. C. La Thrace étoit partagée alors en diverses souverainetés, les Canes formoient celle de Diégulis & de Zibelmius. Ces deux princes ne sont connus que par leurs cruautés. Prusias, roi de Bythinie, avoit épousé la fille de Diégulis; tous deux étoient ennemis d'Attale, roi de Pergame. Diégulis, animé par sa fille, & voulant agrandir ses états aux dépens d'Attale, assiéga Lisimachie, la prit & en traita les habitans avec une inhumanité plus que barbare, il fit couper la tête, les pieds & les mains des enfans, & voulut qu'on les atachât au col de leurs peres & leurs meres; Diodore de Sicile donne à ce tyran le prix de la cruauté sur les Phalaris & leurs semblables.

Zibelmius fut plus cruel encore. Diodore de Sicile & Valere Maxime raportent que ce monstre faisoit scier par le milieu du corps ceux des Canes qui étoient tombés dans sa disgrace, & qu'il forçoit les peres à se nourir de la chair de leurs enfans. Quel fruit tirait-il de ces horreurs? Ses sujets se révolterent & le firent expirer dans des supplices pareils à ceux qu'il avoit ordonés lui-même.

ZIEGLER. (*Hist. litt. mod.*) Nom de trois savans allemands des seizieme & dix-septieme siecles, parens ou non parens.

1°. Bernard, ami de Luther & Melanchton, auteur de divers ouvrages de controverse. Né en Misnie en 1496, mort en 1556.

2°. Jacques, auteur d'une description de la terre sainte, d'un traité *de constructione solidæ sphæræ*, d'un commentaire sur le second livre de Pline, qui ont joui de quelque estime. Mort en 1549.

3°. Gaspard, auteur de traités savans *de Milite episcopo; de Diaconis & de Diaconissis*; *de Clero renitente*; *de Episcopis*; auteur aussi de notes critiques sur le traité de Grotius, *du droit de la guerre & de la paix*. Né à Leipsick en 1621, mort à Wittemberg en 1690.

ZIMISCÈS, (Jean) (*Hist. de l'empire Grec.*) Jean Zimiscès, empereur de Constantinople,

poignarda son prédécesseur Nicéphore Phocas, en 969, & fut, dit-on, empoisoné par Basile son successeur. Jean *Zimiscès* étoit un des officiers des légions d'Orient; il étoit d'une famille illustre, mais qui ne lui donnoit aucun droit à la courone. Il remporta de grandes victoires sur les sarazins, les bulgares, les russes. En passant par la Cilicie pour aller faire la guerre en Syrie & soumettre Damas, une multitude de maisons magnifiques & nouvélement bâties, attira ses regards : étoné de ce luxe inatendu, il voulut savoir à qui ces maisons apartenoient ; on lui dit que c'étoit l'eunuque Basile son grand chambellan qui les avoit fait construire : il se tut un moment, poussa un soupir, & dit : *Il est bien triste que les travaux de grecs ne servent qu'à enrichir un eunuque!* ..... Eunuque ou non, il étoit triste en effet qu'un particulier pût s'enrichir ainsi aux dépens des peuples; mais si *Zimiscès* avoit ce mépris pour les eunuques, pourquoi des eunuques, & pourquoi les laissoit-il s'enrichir? La réflexion de *Zimiscès* ayant fait craindre à Basile qu'on ne l'inquiétât sur ses richesses, & qu'on n'en recherchât la source, il mit, dit-on, dans ses intérêts un échanson de l'empereur, qui consentit d'empoisoner son maître. Basile, à qui ses richesses avoient sans doute procuré un grard parti, régna & fut Basile II. *Zimiscès* mourut le 10 janvier 976. Il avoit fait graver sur sa monoie l'image de J. C. avec cette inscription : *Jésus-Christ, roi des rois.*

ZIMMERMAN, (*Hist. litt. mod*) c'est le nom de divers savans allemands ou hongrois.

1°. Mathias, hongrois né à Eperies le 21 septembre 1625, d'un sénateur de cette ville, enseigna en diverses villes de Hongrie & d'Allemagne, & mourut d'apoplexie le 29 novembre 1689. Il a beaucoup écrit, & sur beaucoup de matieres différentes, tantôt sous le nom de Théodore Althusius, tantôt sous celui de *Dorotheus ascianus*.

2°. Jean-Jacques *Zimmerman*, plus connu encore comme fanatique que comme homme de lettres. Persone ne sait aujourd'hui qu'il ait existé un Jacques Bôme, & qu'il y ait eu des bômistes, disciples & zélateurs de cet inconnu; Jean-Jacques *Zimmerman* fut le plus ardent de ces zélateurs, il préféroit hautement Jacques Bôme à tous les hommes les plus vénérables; en conséquence de ces sentimens, il composa en 1685 un écrit contre l'église luthériene, qu'il traitoit de Babel nouvele. Cet écrit, qu'il falloit laisser dans son obscurité, eut assez d'éclat, & fit assez de bruit pour le faire déposer d'une place de professeur de mathématiques & pour le faire banir : il erra longtemps en divers lieux, sous le nom de Jean-Mathieu, & prenant par-tout la défense de Jacqes Bôme son maître. Il publia un livre sous ce titre : *Orthodoxia bohmana*. Il rassembla quelques familles de bômistes, avec lesquelles il voulut aller s'établir en Pensylvanie : il obtint, en 1696, d'un riche quakre, un vaisseau sur lequel il devoit s'embarquer avec sa femme, ses enfans & ces familles, au nombre de seize; il alla dans cette vue à Roterdam, mais il mourut avant l'époque fixée pour l'embarquement. Le vaisseau n'en transporta pas moins en Amérique sa famille & les autres.

3°. Un autre Jean-Jacques *Zimmerman*, postérieur au précédent & bien différent, est auteur de plusieurs dissertations savantes qui se trouvent dans les *amœnitates litterariæ* de M. Scelhorn.

ZINCKGRŒF (Laurent) (*Hist. litt. mod*) savant allemand, né en 1539, à Simmeren dans le Palatinat, étudia en 1556, à Strasbourg, sous Jean Sturius, enseigna la théologie à Wittemberg & l'astronomie à Paris; il s'appliqua aussi à l'étude du droit. Il a publié les apophthegmes des allemands; mort en 1510. Il avoit été un des conseillers de l'électeur Palatin Frédéric III, & en 1574, il avoit acompagné en qualité de conseiller de guerre Christophe comte palatin, qui menoit au prince d'Orange des troupes auxiliaires d'Allemagne.

ZINGHA, (*Hist. d'Afrique.*) reine d'Angola, princesse fiere & ambitieuse, & d'un caractere qui mérite d'être remarqué. Elle étoit sœur de Gola-Bendi, souverain de ce royaume d'Angola au dix-septieme siecle. Ce prince eut de longues guerres à soutenir contre les portugais qui ont des établissemens voisins du royaume d'Angola, il eut presque toujours du désavantage dans ces guerres. Reduit à demander la paix, ce fu *Zingha*, sa sœur, qu'il chargea des négociations nécessaires auprès du vice-roi portugais. Celui-ci lui donna audience dans la forme usitée à l'égard des souverains du pays & dont l'orgueil de ceux-ci peut avoir droit de se plaindre; le vice-roi étoit assis sur une espece de trône, unique siége qu'il y eût dans toute la salle. La princesse d'Angola n'avoit pour s'asseoir, ou plutôt pour se coucher par terre, qu'un coussin, jeté sur le tapis qui couvroit le parquet; elle voulut un siége plus élevé, elle sut s'en procurer un sans entrer dans aucune contestation sur l'étiquete portugaise : elle donna ordre à une de ses femmes, peut-être d'après quelque usage du pays, de se poser sur ses genoux & sur les mains, & elle s'assit sur le dos de cette femme. Elle apporta d'ailleurs au traité tout l'esprit de conciliation propre à le faire réussir; elle montra ou feignit beaucoup d'inclination pour le christianisme, & se fit baptiser. Cependant, si le royaume d'Angola étoit abatu & humilié au-dehors par les armes des portugais, il étoit encore plus déchiré au-dedans par les divisions & les crimes politiques. Gola-Bendi, suivant un usage trop commun dans les états despotiques

de l'Asie & de l'Afrique, avoit immolé à ses défiances tous les mâles de sa famille, entr'autres un fils de *Zingha*; cette mauvaise politique eut le succès qu'elle devoit avoir; Gola-Bendi, ou s'empoisona lui-même de désespoir des pertes continueles qu'il faisoit dans ses guerres contre le Portugal, ou fut empoisoné par une femme, en haine des précautions dénaturées qu'il avoit prises contre les hommes; on croit que ce fut *Zingha* sa sœur qui le fit périr, & on le croit sur-tout parce qu'elle lui succéda, & que pour s'affermir sur le trône elle poignarda son neveu, fils de Bendi, héritier naturel. Elle fut punie à son tour de ses crimes. Détrônée par les portugais avec lesquels le royaume d'Angola étoit toujours en guerre, elle fut obligée de fuir, & elle s'enfonça seule dans des déserts horribles. Un si déplorable & si universel abandon étoit la juste peine des attentats que l'ambition lui avoit fait commettre; ce fut sur-tout dans cette fuite périlleuse & dans ce long exil qu'elle eût besoin & qu'elle paroît avoir usé de toutes les ressources d'une âme forte & de tout l'ascendant du génie. Elle perça ces déserts, elle pénétra jusques dans l'intérieur de l'Afrique méridionale chez une nation féroce & antropophage, nommée les *Giacques* ou *Jagas*; elle porta chez eux de grands projets d'ambition & de vengeance; elle voulut régner sur eux & se servir d'eux pour remonter sur le trône d'Angola, il fallut acheter leurs services à un prix bien horrible; il fallut se plier à leurs mœurs crueles, se depouiller de tout sentiment d'humanité, se nourir de la chair de ses sujets, égorger elle même de sa main, sans aucune répugnance apparente, les victimes humaines qu'ils offroient religieusement à leurs idoles. Elle les gouverna pendant trente ans avec cette condescendance forcée pour leurs usages, dans l'espérance & dans le dessein de parvenir un jour à les abolir. Elle fit insensiblement de profondes réflexions sur la doctrine & la morale de ce christianisme qu'elle avoit embrassé autrefois par politique, elle se remplit de son esprit, renonça au trône d'Angola & à sa vengeance, pardona sincérement à ses vainqueurs, & leur fit le sacrifice de tous ses droits sur le royaume qu'ils lui avoient enlevé; elle ne leur demanda en dédomagement que de l'instruction & des secours spirituels. Le vice-roi portugais de Loando lui envoya des missionaires qui seconderent ses vues & travaillerent efficacement avec elle à civiliser les Jagas; elle sut les amener au point d'entendre tranquillement publier des édits pour l'abolition des sacrifices humains, de toutes les superstitions & de tous les usages barbares; elle s'atacha constament au projet d'établir & d'étendre le christianisme dans ses états; mais elle n'eut pas le temps de consommer son ouvrage, elle l'avoit commencé trop tard. Elle mourut dans de grands sentimens de religion & de pénitence à quatre vingt-deux ans, le 17 décembre 1664. M. Castillon a traduit en partie de l'anglois, & publié en 1769, un ouvrage moitié historique, moitié romanesque sous ce titre: *Zingha, reine d'Angola, nouvele africaine*. Les faits principaux qui composent cette histoire sont tirés de mémoires qu'a laissés un capucin nommé Antoine de Gaïette, missionaire que le vice-roi portugais avoit envoyé à *Zingha*, & qui avoit eu le plus de part aux changemens avantageux operés par elle chez les Jagas.

ZINI. (Pierre François & Vincent) (*hist. litt. mod.*)

1°. Pierre-François, savant ecclésiastique de Vérone, est connu par plusieurs ouvrages, surtout par des traductions. Il a traduit divers écrits de Saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint Grégoire Thaumaturge, de saint Ephrem, de saint Jean Damascene, de Théodoret & de plusieurs autres écrivains ecclésiastiques grecs: toutes ses traductions sont en latin. Alde Manuce, le neveu, lui dédia ses *élégance toscanes;* le pere Lequin, dominicain, parlant de lui dans son édition des œuvres de saint Jean Damascene, le qualifie *vir utriusque linguæ latinæ & græcæ callentissimus*, c'est ce qu'il faut pour un traducteur; M. le marquis Scipion Maffei, dans sa *Verona illustrata*, fait de *Zini* une mention honorable; l'évêque de Vérone, Jean-Mathieu Gibert, dont *Zini* a rassemblé les constitutions dans le livre intitulé: *Constitutiones editæ a Joanne Matthæo Giberto, Episcopo Veronensi, ex sanctorum patrum dictis & canonicis institutis collectæ & in unum redactæ cura Petri Francisci Zini*. L'évêque de Verone parle de son éditeur comme d'un homme plein de vertus, & qui faisoit un saint usage des biens qu'il tenoit de l'église. On a encore de *Zini* l'ouvrage suivant: *Tabulæ græcarum institutionum ad usum seminarii Veronensis*. Pierre François *Zini* vivoit dans le seizieme siecle; il avoit été professeur de morale à Padoue, & il étoit digne d'enseigner la morale. M. Maffei dit que l'on conserve encore manuscrite la harangue que *Zini* avoit prononcée en prenant possession de cette chaire en 1547.

2°. Vincent *Zini*, poëte latin, vivoit aussi dans le seizieme siecle; il étoit de Bresse en Italie, on l'apprend de lui-même:

Si patriam quæris, Brixia mi patria.

Hercule d'Este, duc de Ferrare, gendre de notre roi Louis XII, & beau-frere de François I, étoit le protecteur de *Zini*; c'est, dit celui-ci, l'Hercule sous le bras puissant duquel je n'ai rien à craindre de l'envie; il célebre dans ses vers les savans qui fréquentoient & illustro-

ient alors la cour du duc de Ferrare & de la princesse Rénée de France, sa femme; & on compte parmi eux de grands noms en littérature, tels qu'Arioste & Guarini. Le recueil de ses poésies est dédié à Philippe Contarini, jeune alors, & dans l'épître dédicatoire, il lui parle avec intérêt & avec éloge de Pierre François *Zini*, son parent, dont Contarini avoit été le disciple: c'est celui dont nous venons de parler sous le n°. 1.

ZION, (Tesfa) (*Hist. litt. mod.*) savant éthiopien, dont le nom signifie *l'espérance de Sion*, suivant l'usage assez généralement établi en Éthiopie, ainsi que dans quelques autres pays, que les noms soient significatifs. *Zion* vint à Rome avec deux autres savans éthiopiens, ses associés: ils y étoient vers l'an 1548, & ils y donnerent la premiere édition du nouveau testament en langue éthiopique: cette édition, soit à cause des défauts des exemplaires manuscrits, où il avoit plusieurs lacunes, soit à cause de l'ignorance des imprimeurs, réussit assez mal, & fut corrigée dans la Polyglotte d'Angleterre.

ZIRIC ZÉE, (Amand de) (*Hist. litt. mod.*) savant zélandois, ainsi nommé du lieu de sa naissance, ville forte de la Zélande, bâtie en 834, par l'empereur Lothaire, à l'embouchure de l'Escaut, dans l'île de Schowen, dont elle est la capitale. Amand de *Ziric-zée* se fit cordelier, & fut professeur en théologie à Louvain, où il mourut le 8 juin 1534. Il passoit pour savoir bien le grec, l'hébreu, le chaldéen. Il est auteur d'une chronique, depuis le commencement du monde jusqu'en 1534, sous ce titre, d'un goût digne d'un siecle encore plus reculé, quoiqu'il ait le mérite d'annoncer les recherches qu'exige la vérité: *Scrutinium, seu venatio veritatis historicæ*. Il a d'ailleurs commenté plusieurs livres de l'écriture sainte; on a encore de lui les ouvrages suivans: *Spiritualis militiæ 12 horæ: de 40 mansionibus: de S. Annæ conjugio: de Sophi, rege Persarum, hoste Turcarum, &c.*

ZITTARD, (Matthias) (*Hist. litt. mod.*) savant dominicain, natif d'Aix-la-Chapelle, tiroit son nom de *Zittard*, dans le duché de Juliers, dont il étoit originarie. Il se fit un nom par la prédication, & fut estimé à la cour de Charles Quint; mais il est plus connu des savans pour être entré en lice contre Luther, dans son livre intitulé: *Assertio catholicæ religionis*. Il y a de lui d'ailleurs des homélies en allemand & des prieres accommodées aux évangiles de toute l'année, aussi en allemand. Quelques auteurs lui donnent les titres de prédicateur & de conseiller des empereurs Ferdinand I & Maximilien II. On croit qu'il mourut vers l'année 1570.

ZIZIM. (*Hist. ottomane.*) Le prince *Zizim* est célebre dans l'histoire ottomane par ses démêlés avec Bajazet II, son frere, relativement à l'empire. Cette contestation étoit la même qui s'étoit élevée autrefois chez les perses, à la mort de Darius, fils d'Hystaspe, entre Artabazane, né lorsque Darius son pere n'étoit encore qu'homme privé, & Xerxès, né depuis que Darius étoit roi. La même contestation s'étoit élevée encore à la mort de Darius Ochus, entre Artaxerxès Mnémon & le jeune Cyrus son frere; & dans ces deux cas elle avoit été jugée diversement. Bajazet & *Zizim* étoient fils du conquérant Mahomet II. Ce prince eut, à l'égard de ses enfans, toutes les inquiétudes que la politique donne à ceux qui s'écartent de la nature; il craignit également, & leur réunion contre lui, & leur division entre eux. Il crut remédier à tout en les tenant toujours tellement éloignés l'un de l'autre, qu'à sa mort ils ne s'étoient vus qu'une seule fois; il les avoit envoyés gouverner, l'un la Lycaonie, l'autre la Paphlagonie. Il arivoit de là, que s'ils ne se haïssoient pas, ils ne s'aimoient pas. *Zizim* disputa l'empire à Bajazet par les raisons ou sous les prétextes qu'on vient d'alléguer; il fut batu & se retira successivement en Égypte, en Cilicie, en Lycie, enfin à Rhodes, où il fut reçu en 1484. Mahomet étoit mort en 1481. Les chevaliers de Rhodes regarderent comme un grand avantage d'avoir ce moyen d'inquiéter l'empereur des turcs, leur éternel ennemi, & d'alumer une guerre civile dans l'empire Ottoman; mais ils craignirent aussi d'attirer dans leur île toutes les forces de cet empire; ils prirent donc le parti d'envoyer *Zizim*, en France, où ils le firent garder avec soin dans une commanderie de leur ordre. En 1489, les chevaliers de Rhodes, de concert avec la France, le remirent aux députés du pape Innocent VIII, qui désiroit ardemment de l'avoir à Rome & de l'attirer à la religion chrétiene. Alexandre VI, qui lui succéda en 1492, avoit ce prince entre ses mains. Charles VIII, lorsqu'il commença de régner plus particuliérement par lui-même, & de se livrer aux vastes idées de conquête que lui donnoient ses droits sur Naples, se repentit d'avoir laissé remettre en d'autres mains ce prince *Zizim*, dont il prétendoit se servir utilement contre les turcs; il envoya en 1493 une ambassade au pape pour lui recomenander de bien garder *Zizim*, & de ne le remettre qu'à lui-même lorsqu'il iroit le chercher à Rome. Le pape en 1495 par un acte solemnel, & dans une ceremonie publique rendit *Zizim* à Charles VIII. Ce Prince partit de Rome avec le roi pour aller à Naples, & seconder l'entreprise des François; mais sur le chemin il se sentit frapé d'un mal inconnu, qui l'emporta en fort peu de jours. Cette mort subite a donné lieu de soupçoner, comme dans plusieurs autres cas semblables, que ce Prince avoit été empoisoné. Mais ces soupçons n'ont point de fondement, & rien n'est plus naturel que de penser, que les travaux &

les chagrins avoient hâté la mort de *Zizim*.

Il laissa un fils, nommé Amurat, qui avoit lui-même deux fils & deux filles. Rhodes servit encore d'asyle à ces infortunés; mais lorsque Soliman II, petit fils de Bajazet II, eut pris cette île en 1522, Amurat & ses enfans tomberent entre les mains de ce vainqueur impitoyable, qui fit étrangler le pere & les deux fils en présence de toute son armée, & enferma les deux filles dans le sérail de Constantinople.

ZIZIME (*Hist. ecclés.*) est le nom d'un antipape, élu en 824, & qui fut le concurrent d'Eugene II, vrai pape, après Paschal I.

ZNOIMA, (Stanislas) (*Histoire ecclés. & litt.*) professeur en théologie à Prague, eut Jean Hus pour disciple; il avoit long-temps vécu dans une assez grande liaison avec lui & avec ses sectateurs, & se piquoit d'être un des admirateurs de Wiclef; mais dans la suite, voyant Rome déclarée contre ces hérétiques, il changea de langage & de conduite, il alla jusqu'à écrire, & même avec chaleur, contre ceux dont il avoit d'abord paru partager les sentimens: du moins ce que nous disons ici lui fut reproché par Jean Hus, dans un livre d'où on a tiré divers articles qui furent condamnés en 1415 au concile de Costance.

ZOBÉIR, (*Hist. des califes.*) nom auquel d'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, ajoute les noms d'Aboubekr Abdallah ben *Zobéir* ben Avam, étoit celui du premier musulman qui naquit à Médine, entre ceux qu'on appele *les fuyards de la Mecque*. Il fut proclamé calife à la Mecque, après la mort de Mohavia ou Mohavie, fils d'Iézid, l'an 63 de l'hégire, 682 de J. C., mais il ne fut reconu par tous les musulmans que pendant l'espace de cent-vingt-huit jours, au bout desquels on se partagea, & Marvan, fils de Hakem, fut proclamé calife à Damas; *Zobéir* resta cependant assez tranquille à la Mecque jusqu'en l'an 71 de l'hégire, 690 de J. C.; alors assiégé par Hégiag, général du calife Abdalmalek, successeur de Marvan, il fut tué en combatant vaillament à l'âge de soixante & douze ans. Sa tête fut envoyée à Médine, & son corps fut pendu à un gibet.

Plusieurs historiens ne comptent point ce calife, parce qu'il n'étoit pas de la race des Ommiades. Sa famille fut de tout temps ennemie de celle d'Ali. Le chef de cette famille fut pere du calife Abdalla, un des principaux compagnons de Mahomet, tué à la bataille du Chameau, qu'Ali gagna contre Aïska.

L'auteur du Nighiaristan raporte un entretien qu'eut Hégiag, vainqueur de *Zobéir*, avec un arabe du désert; auquel il étoit arivé de dire du mal d'Hégiag, en lui parlant à lui-même sans le connoître. *Excusez moi*, dit l'arabe pour réparer sa faute, *je suis de la famille de* Zobéir. Jusques-là l'excuse étoit assez noble; mais il ajouta: on sait que les parens de ce malheureux *Zobéir* sont fous pendant trois jours de l'année, & je suis dans un de ces mauvais jours.

Pour donner une idée de l'application de *Zobéir* à la priere, on raconte que, pendant cette action, il restoit debout & immobile à tel point, qu'un pigeon vint se percher sur sa tête, croyant se reposer sur un morceau de bois.

ZOBEL, (Melchior de) (*Hist. litt. mod.*) jurisconsulte allemand du seizieme siecle, a traduit en allemand l'ancien droit saxon, en marquant avec soin les différences qui se trouvent entre ce droit saxon & le droit romain. On a encore de *Zobel* un autre ouvrage, intitulé: *Differentia juris civilis & saxonici*.

ZOÉ. (*Hist. du Bas-Empire.*) Deux femmes de ce nom sont connues dans l'histoire du Bas-Empire; l'une, distinguée par le nom de *Carbonopsine*, femme de l'empereur Léon VI, & mere de Constantin Porphyrogénete, fut régner avec gloire pendant la minorité de son fils, né en 905, & monté sur le trône en 912. Ce fils, pour récompense, l'exila de la cour, & elle mourut dans la retraite.

L'autre eut plus de vices que la premiere n'avoit de vertus & de talens. Née en 978, fille de l'empereur Constantin VIII, elle épousa Romain Argyre, à qui elle sembla porter l'empire en dot, & qui succéda en effet à son beaupere en 1028. *Zoé* s'en dégoûta, le fit étrangler en 1034 pour épouser un orfevre, nommé Michel le Paphlagonien, qu'elle fit aussi empereur; celui-ci abandona le soin du gouvernement à Jean, son frere, qui le détrôna & l'enferma, ainsi que *Zoé*. Mais en 1042, une autre révolution tira *Zoé* de sa retraite pour la replacer sur le trône avec Théodora, sa sœur. Elle épousa encore alors, à soixante-quatre ans, un de ses anciens amans, Constantin Monomaque, homme digne d'elle par ses vices, & qui travailla de concert avec elle à ruiner l'empire & à l'avilir.

ZOECH, (Denys) (*Hist. de Hongrie.*) hongrois de nation, archevêque de Strigonie, nommé cardinal en 1439.

Il embrassa tour-à-tour tous les différens partis qui diviserent la Hongrie relativement à la succession au trône, après la mort de l'empereur Albert d'Autriche, roi de Hongrie, arivée en 1439.

Ce prélat mourut vers l'an 1464, & sa mémoire n'est point désagréable à son église, à laquelle il légua une somme considérable.

ZOES. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de divers écrivains des seizieme & dix-septieme siecles, tous de la ville d'Amersfort en Hollande, & tous vraisemblablement parens.

1°. Thomas, docteur en droit, auteur d'un commentaire latin sur le code, prit ses degrés à Louvain en 1570; eut, en 1578, une place di-

stinguée à Utrecht, d'où, chassé par des troubles civils, il alla professer le droit à Leyde. Il mourut à Wurtzbourg vers l'an 1598.

2°. Nicolas, né le 5 août 1564, fut aussi un jurisconsulte habile; il acompagna, en qualité de secrétaire, à Rome, Jean de Vendeville, évêque de Tournay, qui l'avoit fait chanoine & official de cette ville, & dont il a écrit la vie en latin. Il fut aussi évêque à son tour le 10 mai 1615; il le fut de Bois-le-duc. Mort à Louvain le 12 août 1625.

3°. Henri fut encore un assez grand jurisconsulte. Chargé d'abord de l'éducation d'un jeune homme de qualité, il fit avec lui le voyage d'Espagne, où il épousa Barbe d'Ayala, fille de Balthasar d'Ayala, jurisconsulte espagnol. À son retour, il enseigna le droit à Louvain; on a de lui un grand nombre de commentaires sur le droit des fiefs, sur les pandectes, sur les institutes du droit civil, sur le droit canon, sur les décrétales de Grégoire IX. Mort le 16 février 1627.

4°. Gérard *Zoes*, en latin, *Sousius*, né en 1579, se fit jésuite à Tournay en 1598, & jamais jésuite, ni écrivain, ni traducteur, ne fut plus fécond. La plupart de ses ouvrages sont de petits livres de dévotion, comme la *pratique de la pure & droite intention : pieux exercices de l'âme dévote*, à l'usage de la compagnie de Jésus. Ses livres même historiques sont encore des livres de dévotion; tels sont: *l'abrégé de la vie de François de Villareal & de Jean Ximénes, coadjuteurs de la campagnie de Jésus. La vie du P. Thomas Sanchez & celle de Marguerite Middelton. Relation des martyrs de l'Inde Orientale. Relation de la mort de quelques religieux & autres chrétiens tués dans une sédition aux Indes Orientales. Abrégé de la vie de saint Ignace de Loyola. Histoire de la vie & de la mort de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III.* Cette derniere histoire est traduite de celle d'un P. Guzman; & en général, le plus grand nombre des ouvrages de Gérard *Zoes* est imité ou traduit. Le P. Gérard *Zoes* mourut à Malines le 21 septembre 1628.

ZOILE (*Hist. anc.*) Ce nom d'un ancien & trop fameux critique est aujourd'hui une injure pour les fameux critiques ses successeurs; il se faisoit appeler le fléau d'Isocrate, & sur-tout d'Homere. Quoique l'on n'ait pas ses ouvrages, & qu'un respect superstitieux pour Homere ait pu suffire pour décrier son censeur, il y a cependant apparence que ses critiques étoient injustes, au lieu que celles d'Aristarque n'étoient que séveres; car ce nom d'Aristarque se prend en bonne part & celui de *Zoïle* toujours en mauvaise. (*Voyez* Aristarque.) Ce *Zoïle*, natif d'Amphipolis en Thrace, étoit un rhéteur de profession, il vint à Alexandrie vers l'an 270 avant Jésus-Christ, & présenta au roi Ptolémée-Philadelphe ses censures de l'Iliade, comme un titre aux bienfaits de ce prince. Celui-ci, dit-on, le fit mettre en croix; d'autres disent que *Zoïle* fut lapidé, d'autres qu'il fut brûlé vif à Smyrne. Si c'est pour ses critiques, quelque injustes qu'elles pussent être, le châtiment est rigoureux. Il ne faut assurément ni crucifier, ni lapider, ni brûler ses successeurs, quoique leurs jugemens soient beaucoup plus suspects de bassesse & d'envie que ceux de *Zoïle* sur un poëte mort depuis mille ans. Mais si on pouvoit du moins apprendre à les estimer leur juste valeur. M. d'Alembert (éloge de Perrault) raporte, d'après Boileau, un passage de Vitruve, traduit par un frere de M. Perrault lui-même. Vitruve y approuve la sévérité cruele qu'il attribue à Ptolémée-Philadelphe à l'égard de *Zoïle. Il est certain*, dit Vitruve, *que* Zoïle *a bien mérité cette punition, puisqu'on ne peut pas la mériter pour un crime plus odieux que celui de reprendre un écrivain qui n'est pas en état de rendre raison de ce qu'il a écrit.*

Voici, sur ce jugement bizâre, les réflexions de M. d'Alembert:

“ Indépendament de l'absurdité de cette maxime, Vitruve, comme le remarquoit très-bien Charles Perrault, ne faisoit pas attention qu'en parlant ainsi, il condamnoit la sévérité cruele dont il accâbloit lui-même, en ce moment, le malheureux *Zoïle*, que la mort avoit mis depuis long-temps hors d'état de se défendre. Quoi qu'il en soit, on est bien tenté de croire que le satyrique inexorable qui a transcrit ce passage si sérieusement & avec une sorte d'approbation, auroit fait un mauvais parti à Charles Perrault, s'il eût été chargé de lui infliger quelque peine pour ses blasphêmes contre le prince des poëtes. ”

Zoïle, (*Hist. eccléf.*) patriarche d'Alexandrie au sixieme siecle, fut déposé vers l'an 537 par la faction des ariens pour son orthodoxie & son atachement aux décisions du concile de Calcédoine.

ZOLKIEWSKI, (Stanislas) (*Hist. de Polog.*) général polonois, grand chancelier & grand général de Pologne, aïeul du fameux Jean Sobieski, roi de Pologne. En 1610 il remporta une grande victoire sur les russes, il prit Moscou & le czar Basile; mais l'exploit par lequel il est le plus célebre, est celui ou il succomba, c'est sa belle retraite dans la vallée de Lopuczna, que l'on compare, en Pologne, à la fameuse retraite des dix mille, comme on y a comparé, en France, la retraite de Prague. Quoi qu'il en soit de ces comparaisons & de ces jugemens, *Zolkiewski* étant retourné sur ses pas pour retirer un régiment qui avoit été oublié dans un poste où on l'avoit placé, fut rencontré par une troupe de tartares qui l'ataquerent avant que ses polonois eussent pu le joindre; il se défendit avec le plus grand courage, & tomba percé de coups sur les corps de trois ou quatre des plus hardis d'entre les ennemis qu'il

qu'il avoit tués de sa main. Ces faits sont consignés dans une inscription latine gravée sur son tombeau dans l'église de Zolkief ou Zolkiew, & qui finit par ce vers de Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

Cette petite ville de Zolkiew fut brûlée par accident en 1718. Il n'en reste que l'église & quelques maisons.

ZOMEREN, (Corneille & Jean de) (*Hist. litt. mod.*) pere & fils, savans de la ville de Dordrecht.

Le pere, né dans cette ville le 28 septembre 1593, exerça d'une maniere distinguée, & la médecine & les emplois les plus honorables. On a de lui les ouvrages suivans: *Oratio funebris in obitum DD. Cornelii filii; epistola responsoria de vitæ termino: de unitate liber singularis ad senatum populumque dordracensem: tractatus de variolis & morbillis: epistola de renum vesicæ calculo: epistola responsoria de curatione iterati abortus*. On a trouvé dans ses papiers un recueil d'avis & d'observations, tant sur la médecine que sur la chirurgie.

Le fils, qui fut aussi honoré des plus nobles emplois dans son pays, cultiva particuliérement les belles-lettres & la poésie; il fit des vers en latin, en hollandois & en françois; il avoit beaucoup étudié la langue françoise, ainsi que la langue grecque. On a de lui des tragédies françoises, savoir: *Jules-César*, *Cléopatre*, *Mithridate*. Il a écrit aussi sur le droit & sur les antiquités. Né à Dordrecht le 3 juillet 1622: mort dans la même ville 22 décembre 1676.

ZONARE, (Jean) (*Hist. litt. mod.*) l'un des historiens de la Bysantine, & comme tel honoré d'une édition faite au Louvre, & qui a paru en 1686 & 1687. Ses annales vont jusqu'à la mort d'Alexis Comnene, arivée en 1118. Il est de quelque utilité pour ce qui concerne l'histoire de son temps. Sur tout ce qui précede il copie Dion. Le président Cousin a traduit en françois, du grec de *Zonare*, ce qui concerne l'histoire romaine. Cet auteur avoit exercé des emplois considérables à la cour de Constantinople, & par conséquent il mérite quelque confiance sur les faits arivés de son temps, & qu'il a été à portée de connoître. S'étant ensuite dégoûté du monde, il se fit religieux de l'ordre de Saint Basile. Il mourut avant le milieu du douzieme siecle. On a encore de lui des commentaires sur les canons des apôtres & des conciles, & quelques traités peu estimés.

ZONCA, (Victor) (*Hist. litt. mod.*) mathématicien italien du dix-septiême siecle, réussit principalement dans la méchanique & dans l'architecture; il avoit du talent pour l'invention des machines; il a publié ses inventions dans un ouvrage intitulé: *Nuovo teatro di machine ed edificii*.

ZOONUS, (Guillaume) (*Hist. litt. mod.*) savant anglois, professeur royal à Cambridge, quita l'Angleterre quand il vit la religion protestante y prévaloir; il enseigna le droit à Louvain, à Cologne, en Italie. Mort vers l'an 1572. Il a laissé un volume de lettres, & Pitseus l'a mis au nombre des écrivains illustres de l'Angleterre.

ZOPPIO, (Iérôme & Melchior) (*Hist. litt. mod.*) en latin *Zoppius*, pere & fils, savans d'Italie, ont vécu, l'un dans le seizieme siecle, l'autre dans le dix-septieme, tous les deux nés à Bologne; ils ont été l'un & l'autre fondateurs d'académies. Le pere établit à Macérata, où il professoit les humanités, l'académie des *Catenati*; le fils établit à Bologne, où il enseignoit la philosophie, l'académie des *Gelati*, à laquelle il laissa, par testament, la salle de sa maison pour s'assembler. Le pere, mort en 1591, écrivoit principalement en italien. Ses ouvrages sont un recueil intitulé: *Rime e prose di Girolamo* Zoppio: *I primi quattro libri dell' Eneide tradotti da Girolamo* Zoppio *con alcune annotazioni nel fine di ciaschedun libro*: *Ragionamenti in difesa di Dante, e del Petrarca*: *Risposta di Girolamo* Zoppio, *alle opposizioni sanesi fatte a' suoi ragionamenti in difesa di Dante*: *Poetica sopra Dante*: *Discorso di Girolamo* Zoppio, *intorno ad alcune opposizioni di Lodovico Castelvetro, alla Canzone de' Gigli d'oro composta da Annibal Caro in lode della Real Casa di Francia*.

Le fils, mort en 1634, à plus de quatre-vingts ans; écrivoit le plus ordinairement en latin. Ses ouvrages sont:

Tractatus tres sacri piorum affectuum. De sermonibus analyticis. De sensu & sensibili. Lusus poetici.

Il a aussi des ouvrages italiens. *La filosofia intera. Parafrasi di Aristotele.*

Et on lui attribue une comédie intitulé: *Il Diogene accusato, commedia del Caliginoso academico Gelato.*

ZOPYRE. (*Hist. anc.*) est le nom de plusieurs Médecins célebres dans l'antiquité, dont l'un inventa & communiqua, dit-on, au grand Mithridate, roi de Pont, un antidote souverain contre toute sorte de poisons; un autre (si pourtant il est bien certain que ce ne soit pas le même) composa un autre antidote (si pourtant ce n'est pas le même aussi avec quelques combinaisons différentes) pour un des Ptolémées, rois d'Égypte; ce second antidote s'appeloit *Ambrosia*, soit qu'il fût d'un goût agréable comme l'ambrosie ou ambroisie, soit qu'il égalât en quelque sorte les hommes aux dieux en prolongeant leurs jours & les mettant à l'abri des dangers. Celse parle de ce médecin & de son antidote, & Plutarque parle d'un troisieme médecin du nom de *Zopyre*, qui vivoit de son temps.

ZOPYRE, est encore dans l'antiquité, le nom

du gouverneur que Periclès avoit donné au jeune Alcibiade qui étoit sous sa tutele. C'étoit un thrace de nation, esclave de Periclès, & de tous ses esclaves peut-être le moins propre & par son âge & par son caractere, à former l'enfance d'un éleve tel qu'Alcibiade; aussi négligea-t-il fort son éducation.

Diogene Laërce raporte qu'un *Zopyre*, physionomiste de profession, & qui attribuoit une grande certitude à son art, voyant passer un homme, déclara que cet homme, qu'il ne connoissoit pas, devoit être fort débauché: cet homme étoit Socrate; on se moqua du physionomiste. Ne vous pressez point tant de le condamner, dit Socrate, il n'est pas aussi éloigné de la vérité que vous le pensez, & le philosophe avoua que ses inclinations l'auroient porté à la débauche, s'il ne s'étoit étudié toute sa vie à les réprimer, & s'il n'eût mis toute son attention à se fortifier contre elles du secours de la philosophie.

ZOPYRION. (*hist. litt. anc.*) C'est le nom d'un grammairien, auteur d'un dictionaire grec ou plutôt d'un commencement de dictionaire, depuis *alpha* jusqu'à *delta* inclusivement, qu'on voit au commencement du lexicon de Suidas.

ZOROASTRE. (*Hist. anc.*) Les recherches & les travaux de M. Anquetil du Perron, de l'académie des inscriptions & belles-lettres, sur *Zoroastre* & sur ses ouvrages sont connus de tout le monde. " Est-il rien d'inaccessible aux passions fortes, dit M. de Bréquigny, dans son discours de réception à l'académie françoise? Un savant sans autre motif que l'ardeur de s'instruire, sans autres ressources que son courage, surmonta des obstacles qui paroissoient invincibles; il revint chargé des plus curieux manuscrits de l'Inde, & la bibliotheque du roi en fut bientôt enrichie ... On vit avec une sorte de respect parmi ces précieuses dépouilles, les livres si vantés & si peu connus, attribués à ce fameux *Zoroastre* qui donnoit des loix aux perses à peu près dans le même temps que Confucius dictoit sa morale aux chinois, que les sept sages illustroient la Grece, & que Numa ébauchoit le premier systême politique de Rome naissante. „ *Zoroastre* est regardé comme le chef & l'instituteur de la secte des mages dans l'Orient. On ne sait pas d'une maniere bien certaine dans quel temps il a vécu; il y a sur ce point un assez grand partage d'opinions entre les savans. Pline, *hist. nat. L.* 30. *c.* 1., dit qu'il y eut deux *Zeroastres*, qui ont vécu à près de dix siecles l'un de l'autre. Le premier environ dix ou onze siecles avant J. C. Le second, un peu plus de cinq siecles aussi avant J. C. C'est par-là qu'on cherche à concilier les diverses opinions sur le temps où *Zoroastre* a vécu & sur les diverses actions qu'on lui attribue, & qui à raison de la diversité des temps, ne paroissent pas pouvoir apartenir à un même personage. Le premier *Zoroastre* aura été, dit-on, l'instituteur de la secte des mages; le second qu'on sait avoir vécu entre le commencement du regne de Cyrus & la fin de Darius, fils d'Hystaspe, aura été le réformateur de cette même secte.

Les Mages étoient en Perse ce que les gymnosophistes ou les brachmanes étoient dans l'Inde, ce que les Druides furent dans la Germanie & dans la Gaule; c'étoient les sages, les savans, les philosophes de la Perse. Pythagore se forma dans leur école aussi bien que dans celle des égyptiens, & il emprunta d'eux plusieurs des dogmes qu'il rendit célebres en les adoptant. Les Mages étoient tous d'une même tribu, nul autre que le fils d'un mage, ne pouvoit être élevé au rang de mage. Tout ce qui se raporte à la religion étoit un secret qu'ils se reservoient; de-là vient que le nom de magie fut donné aux sciences occultes ou prétendues telles. Ni les peuples ni le prince ne pouvoient offrir aucun sacrifice qu'en leur présence, que par leur ministere; & qu'après avoir appris d'eux à quels dieux, quels jours & de quelle maniere ces sacrifices devoient être offerts. Ils étoient les précepteurs nés des rois; nul ne pouvoit monter sur le trône sans avoir été instruit dans leur école, de l'art de régner & de l'art d'honorer dignement les dieux. *Nec quisquam rex Persarum potest esse, qui non ante magorum disciplinam scientiamque perceperit.* Cic. de divin. lib. 1. n. 91.

L'avanture du mage Smerdis & de son frere Patisithe, & *le massacre de mages* qui en fut la suite, ayant décrédité le magisme, il paroît que le second *Zoroastre* crut devoir y faire quelques changemens, que les conjonctures du temps & la disposition des esprits pouvoient rendre nécessaires. Un de ces changemens fut de bâtir des temples où l'on conservoit avec grand soin le feu sacré qu'il disoit avoir apporté lui-même du ciel, & à la garde duquel les prêtres veilloient nuit & jour comme les vestales à Rome. Ce feu apporté du ciel a du raport aussi avec la fable de Prométhée.

M. de Pastoret, dans le parallele qu'il a fait de *Zoroastre*, de Confucius & de Mahomet, observe que la premiere question qui se présente sur *Zoroastre*, c'est; *a-t-il existé?* La seconde: *Y-a-t-il eu plusieurs Zoroastres?* L'opinion à laquelle il lui paroît qu'il faut s'en tenir, est qu'il n'y a eu qu'un seul *Zoroastre*, qu'il étoit persan, & qu'il vivoit sous le regne de Darius, fils d'Hystaspe. On croit qu'il fut dans sa jeunesse esclave d'un prophete israélite; mais on ignore quel fut ce prophete, car on les nomme presque tous. Il vécut 77 ans, & cette vie a paru longue, puisque selon une formule usitée dans la célébration du mariage, on souhaitoit aux mariés de vivre autant que *Zoroastre*.

ZOROBABEL, (*Hist. sacr.*) fils de Salathiel.

Son histoire est raportée au premier livre d'Esdras. Il fut le chef des premiers Juifs qui, après la captivité de Babylone, retournerent dans leur pays en vertu de l'édit de Cyrus. Ils commencerent à rebâtir le temple, mais les Samaritains, par leurs oppositions, leurs plaintes & leurs intrigues à la cour de Perse, parvinrent à faire interrompre cet ouvrage. Il resta suspendu pendant quatorze ans; *Zorobabel* le fit reprendre avec beaucoup d'ardeur, & il fut enfin achevé l'an 515 avant Jésus-Christ; les premiers fondemens en avoient été posés dès l'an 535 aussi avant J. C. La dédicace s'en fit solemnélement l'année même où il fut terminé.

ZOSIME. (*Hist. ecclés.*) C'est dans l'histoire ecclésiastique le nom d'un saint pape & celui d'un saint abbé, à peu près contemporains.

Le pape saint *Zosime* étoit grec de naissance; il fut élu pape le 18 Mars 417, & remplaça Innocent I. Il fut séduit pendant quelque temps par Céléstius, disciple de Pélage; mais ayant été averti de son erreur par les évêques d'Afrique, il confirma le jugement prononcé par son prédécesseur & contre Pélage & contre Céléstius; & obtint de l'empereur un rescrit pour chasser de Rome les pélagiens. Il prononça sur la contestation qu'étoit élévée entre les églises d'Arles & de Vienne au sujet du droit de la métropole sur les provinces viennoise & narbonoise. Il jugea en faveur d'Arles. On a de saint *Zosime* seize épîtres dans le recueil de Dom Constant, *epistolæ romanorum pontificum*. Son pontificat fut court; il mourut le 26 décembre 418.

L'abbé *Zosime* étoit supérieur & abbé d'un monastere situé dans la Palestine sur le bords du Jourdain. Ce fut lui qui porta l'eucharistie dans le désert à sainte Marie égyptiene. Il vivoit vers l'an 437.

ZOSIME, (*Hist. litt. mod.*) auteur d'une histoire des empereurs depuis Auguste jusqu'au cinquieme siecle, qui étoit celui où il vivoit. Cet ouvrage étoit en six livres, dont il ne nous reste que cinq avec le commencement du sixieme. L'historien *Zosime* est assez estimé; il y en a eu plusieurs éditions dont la plus belle est celle d'Oxford; Leunclavius l'a traduite en latin, le président Cousin en françois: *Zosime* étoit payen; il maltraite les chrétiens, & n'est nullement favorable à Constantin; il étoit comte & avocat du fisc sous l'empereur Théodose le jeune, au commencement du cinquieme siecle.

ZOTICUS, (*Hist. litt.*) disciple du philosophe Plotin, étoit critique & poëte. Porphyre nous apprend que ce *Zoticus* avoit mis en très-beaux vers la fable de l'île Atlantide. Il mourut peu de temps avant Plotin, dont la mort tombe à l'an 269 ou 270 de J. C.

ZOTIQUE. (*Hist. ecclés.*) C'est le nom de deux évêques, l'un de Comane en Pamphylie, l'autre d'Otre en Phrygie. Tous deux combatirent à l'envi les hérétiques montanistes. Le premier passe pour avoir soufert le martyre dans la persécution de l'empereur Sévere, & sa fête se célebre le 21 juillet. Tous deux vivoient dans le second siecle de l'ere chrétiene, & peut-être au commencement du troisieme.

ZOTMONDE, (*Hist. de Hongr.*) hongrois, se destingua par un exploit hardi & heureux. Pierre, dit l'Allemand, roi de Hongrie, avoit été détrôné en 1046, par André I, son concurrent, qui lui avoit fait crever les ieux. L'empereur Henri III, pour venger Pierre, ou sous prétexte de le venger, vint mettre le siége devant Presbourg, ses bateaux sur le Danube portoient toutes les munitions de guerre & de bouche dont son armée avoit besoin pour ce siége. *Zotmonde* entreprit de lui enlever cette ressource; il parvient pendant la nuit, à la nage, jusqu'aux bateaux, les perce en dessous avec un vilebrequin, & rentre dans la place sans avoir été aperçu. Le lendemain au matin on vit les bateaux qui commençoient de couler à fond; il n'étoit déja plus temps de remédier au mal, il fallut lever le siége.

ZOUCH, (Richard) (*Hist. litt. mod.*) savant anglois, né dans le Wiltshire, docteur & professeur en droit, auteur de divers ouvrages plus doctes que connus. Mort en 1660.

ZUCCHARO, (*Hist. mod.*) Taddée & Frédéric, deux peintres, deux freres, dont le second fut éleve du premier. Taddée *Zucchare* l'aîné, naquit dans le duché d'Urbin, en 1529, & mourut à trente-sept ans en 1566, consumé par les travaux & sur-tout par les débauches. Concitoyen de Raphaël, il l'avoit pris pour modele, il l'avoit étudié à fond, & s'en étoit très-bien trouvé. Le cardinal Farnese l'employa beaucoup & le récompensa magnifiquement; il lui avoit procuré plus que de l'aisance, & cette trop grande aisance fut peut-être ce qui perdit *Zuccharo*; cet artiste continua de travailler parce qu'il aimoit la gloire, & des s'exceder parce qu'il aimoit le plaisir.

Frédéric *Zuccharo* son frere & son éleve, né comme lui dans le duché d'Urbin, en 1543, mourut à Ancone en 1609. Son frere, non seulement avoit formé ses talens, mais encore lui avoit fourni les occasions de les exercer & de se faire connoître. Frédéric répondit aux soins de Taddée, il eut bientôt une grande réputation. Le pape Grégoire XIII fixa Frédéric à Rome par ses bienfaits. Il paroit que cet artiste ne possédoit pas les qualités sociales dans le même degré que les talens; il eut des quereles avec plusieurs officiers du pape son bienfaiteur; & tirant de son art des moyens particuliers de vengeance, il fit un tableau de *la calomnie* dont tous les persones étoient ses ennemis représentés au naturel & ressemblans, avec des oreil-

les d'âne; il alla exposer comme un tableau innocent cette peinture sur le portail de l'église de saint Luc, le jour de la fête de ce patron des peintres, de sorte que tout le monde reconoissoit & nommoit les personages du tableau. Le pape sentit tout ce que cette plaisanterie avoit d'insultant, & cette vengeance de coupable, il chassa Frédéric de Rome. Cet artiste voyagea en Espagne, en France, en Hollande, en Angleterre; il revint en Italie & fit dans la salle du grand conseil à Venise des ouvrages considérables pour lesquels il fut créé chevalier par le sénat. Il revint même à Rome où il entreprit d'établir une académie de peinture dont il fut élu chef sous le titre de prince. Frédéric a composé des livres sur la peinture, & quant à ses tableaux, on juge qu'il y montroit beaucoup d'invention; il passoit aussi pour excellent coloriste. On fait quelque reproche à ses desseins.

ZUENTIBOLD, (*Hist. de Fr. & de German.*) c'est le nom:

1°. D'un intriguant, sujet assez factieux de Louis le Germanique, second fils de Louis le Débonaire. Ce *Zuentibold* étoit neveu de Rastix, duc des margiens, dans l'Esclavonie, province du partage de Louis le Germanique. Rastix se révolta contre Louis le Germanique, & *Zuentibold* trahit Rastix; il livra son oncle à Carloman, fils de Louis le Germanique, qui ne lui rendit la liberté qu'après lui avoir crevé les ieux. Il fut soupçoné dans la suite de trahir aussi Louis le Germanique & Carloman; mais plus heureux que Rastix son oncle, il fut relâché sans qu'il lui en coutât la vue: il excita de nouveaux troubles, prit ou reprit les armes, se soumit & demanda la paix en 869, & mourut vers le même temps.

2°. D'un bâtard de bâtard de la race de Charlemagne, qui, dans la décadence de cette race, & parmi toutes les irrégularités, suite de cette décadence, hérita, malgré sa double illégitimité, d'une portion, à la vérité bien foible, de l'empire de ce grand prince. L'empereur Arnoul, son pere, étoit fils naturel de Carloman le Germanique, fils de Louis le Germanique, & petit-fils de Louis le Débonaire. Le vice de la naissance d'Arnoul ne l'avoit pas empêché de recueillir, avec l'empire une grande partie de la succession de Charlemagne, quoique chacun voulût entrer en partage avec lui. Dans une assemblée ou parlement tenu à Worms en 895, Arnoul fit recevoir roi de Lorraine son fils naturel *Zuentibold*; le pere & le fils s'unirent avec Charles le Simple contre le roi Eudes; *Zuentibold* fit le siége de Laon, qu'il leva promptement à la premiere nouvele qu'Eudes revenoit d'Aquitaine à la tête d'une armée. En 898, les intérêts, ou peut-être simplement la maniere de les voir, ayant changé, Charles le Simple tenta d'envahir la Lorraine, de concert avec un duc Reynier, qui ayant été favori de *Zuentibold*, étoit depuis tombé dans sa disgrace & avoit été chassé de la Lorraine. *Zuentibold*, surpris par l'irruption subite de Charles, eut d'abord recours à la fuite; mais ayant ensuite rassemblé ses forces, il poursuivit Charles à son tour, & alloit peut-être le combatre avec avantage, lorsque les seigneurs des deux partis ménagerent un accommodement entre ces deux princes. Arnoul mourut en 899. *Zuentibold* gouverna mal son petit état, suivit de mauvais conseils, se livra aux voluptés; les principaux seigneurs de Lorraine, justement mécontens, l'abandonerent, & appelerent en sa place le jeune Louis, fils légitime d'Arnoul, mais encore en bas âge: ils le couronerent à Thionville. *Zuentibold* arma pour soutenir ses droits; il y eut, le 3 août 900, entre les deux partis, une bataille dans laquelle *Zuentibold* fut tué.

ZUINGLE, (Ulric) (*Hist. de la réform.*) Pasteur de Zurich & réformateur de la Suisse. Jaloux de Luther, il lui disputoit la gloire d'avoir été le premier réformateur; il prétendoit l'avoir précédé d'un an, & s'être élevé dès 1516 contre les indulgences; mais la priorité de Luther est généralement reconue. Zuingle n'avoit cessé de dogmatiser à-peu-près sur les mêmes objets que Luter, moitié comme son disciple, moitié comme chef d'une secte à part. Il étoit devenu le réformateur d'une partie de la Suisse, ce fut là son empire où il se rendit indépendant de Luther. Acre & dur comme lui, mais plus modéré en apparence, il avoit la paix dans la bouche, la haine & la révolte dans le cœur. Son activité sourde, son opiniâtreté froide, fatiguoient, déconcertoient presque la turbulente audace de Luther; Luther ne vouloit point d'égal, Zuingle au moins ne vouloit pas de supérieur.

Pour ne céder en rien à Luther, il prit comme lui une femme; il avoit comme lui des visions; un esprit venoit pendant la nuit lui fournir les passages dont il avoit besoin pour soutenir son opinion.

On avoit grande foi alors aux conférences, malgré le mauvais succès de toutes celles qu'on ne cessoit de tenir. Le Landgrave de Hesse crut bien faire d'assembler à Marbourg, dans ses états, les docteurs les plus renomés des deux sectes luthériene & sacramentaire. Cette derniere étoit celle de *Zuingle*.

Luther & *Zuingle* étant en présence, leurs lieutenans se turent par respect. La dispute dura pendant trois jours; ils se traiterent de *furieux*, *d'enragés*, *& d'esclaves de Satan*.

Zuingle plus ignorant & moins véhément que Luther, fut obligé de céder sur beaucoup d'articles; il ne conserva son opiniâtreté que sur la présence réelle, qu'il ne voulut jamais acorder. On se convainquit réciproquement de ne disputer que pour une figure de rhétorique. En effet,

aucun de ces deux partis n'entendoit dans le sens littéral ces mots: ***ceci est mon corps***; ils signifioient selon les Luthériens: ***ceci contient mon corps, ceci est uni à mon corps***, c'étoit donc la figure appelée synecdoche qui met le contenant pour le contenu ou la partie pour le tout. Les mêmes mots selon les Zuingliens signifioient: ***ceci est la figure de mon corps***, c'étoit donc le trope appelé ***métonymie***, qui met le signe pour la chose signifiée. Pendant long-temps il ne fut question parmi les protestans que de la *Synecdoche* de Luther & de la *métonymie* de *Zuingle*; c'étoit pour cette *métonymie* que les sacramentaires avoient été proscrits dans la seconde diete de Spire tenue en 1529.

A Marbourg, *Zuingle* se montra le plus ami de la paix, il s'humilia devant son ancien maître, il s'atendrit jusqu'aux larmes. „ Ne m'ôtez point, lui dit-il, votre tendresse paternele; conservons l'unité; daignez nous admettre à votre communion jusqu'à ce qu'il ait plu à Dieu d'éclairer davantage l'église réformée sur cet article de la cene. Eh quelle communion, répondoit fiérement Luther, peut-il rester entre les fils de Bélial & les enfans de Dieu? Quelle fraternité me demandez-vous si vous persistez dans une opinion que je condamne? Vous doutez donc de votre foi, puisque vous voulez être freres de ceux qui la rejetent.„

L'accommodement n'ayant pu se faire par voie de communion, l'on proposa d'en faire un par voie de charité fraternele. Luther y consentit, en interprétant cette charité de celle qu'on doit à des ennemis même, & non de celle qu'on doit aux gens de sa communion.

On convint de ne plus écrire les uns contre les autres; Luther y consentit encore, mais seulement pour donner aux Zuingliens le temps de se reconoître; il ne voyoit que de l'artifice dans leurs soumissions: ***Satan***, disoit-il, ***régnoit tellement en eux, qu'il n'étoit plus en leur pouvoir de dire autre chose que des mensonges***.

Parloient-ils de paix? ***Maudite éternélement***, s'écrioit Luther, ***la paix qui se fait au préjudice de la vérité. Il n'y a point de milieu, ils sont des ministres de Satan ou nous en sommes***.

Puis s'enflamant par la dispute & par le succès, & son orgueil s'applaudissant d'avoir à combatre tant d'ennemis: *J'ai le pape en tête*, disoit il, *j'ai à dos les sacramentaires & les anabaptistes, je marcherai moi seul contre tous, je les defierai au combat,... Je dirai sans vanité que depuis mille ans l'écriture n'a jamais été ni si repurgée, ni si bien expliquée qu'elle est maintenant par moi... Les papistes eux mêmes sont forcés de me donner cette louange*.

Tel fut le résultat de l'assemblée de Marbourg; on s'attribua de part & d'autre la victoire; le silence promis ne fut point observé, on continua d'écrire & avec plus d'aigreur qu'auparavant. Luther demanda hautement raison à toute l'église réformée de l'insolence de ce *Zuingle* qui osoit lui disputer la gloire d'avoir le premier prêché J. C. Il ne cessa de combatre, de haïr, d'excommunier *Zuingle* & ses sectateurs. Ceux-ci, en reprochant à Luther ses emportemens, s'étoient servis du mot de ***malheureux***. On peut juger si Luther releve ce mot & s'il en triomphe. ***Ils m'ont fait plaisir***, dit-il; ***moi donc le plus malheureux de tous les hommes, je m'estime heureux d'une seule chose, & ne veux que cette béatitude du psalmiste: "heureux l'homme qui n'a point été dans le conseil des sacramentaires, & qui ne s'est point assis dans la chaire de ceux de Zurich*** „.

Si les *Zuingliens* se plaignoient aux luthériens modérés des violences & des sarcasmes de Luther, ceux-ci répondoient que *leur maître, lorsqu'il étoit échaufé, disoit plus qu'il ne vouloit dire, & que c'étoit un mal sans remede*.

Cependant les sacramentaires ou zuingliens sentoient la nécessité de se réunir avec les luthériens, & d'avoir pour eux le nom de Luther. Il y eut entre les deux sectes un projet de transaction sur l'article de la cene; on y exige des Zuingliens certaines expressions en faveur desquelles on promet de leur en acorder d'autres; en effet leurs idées & leurs mots étoient leur bien, ils pouvoient en disposer à leur gré. Acordez nous, disoit Luther, que J. C. est vraiment présent, & nous vous acorderons qu'il n'y a que le pain qui soit mangé. Un moment après Luther se rétracte: ***Il vaut mieux***, dit-il, ***laisser les deux opinions comme elles sont***, & il se borne à demander qu'on soit réputé de part & d'autre *agir de bonne foi*; puis il finit par s'en tenir à la *charité fraternele*.

Cette *charité fraternele* ayant un peu plus éloigné les esprits qu'on avoit voulu raprocher, les protestans ne porterent que des forces divisées à la diete d'Ausbourg tenue en 1530, époque mémorable dans l'histoire de la réforme. Ce fut là que les luthériens présenterent à l'empereur, le 25 Juin, cette fameuse confession d'Ausbourg, ouvrage de Mélanchton, adopté par Luther. *Zuingle* ne la reçut point. Il envoya au nom de la Suisse théâtre de ses erreurs, une confession particuliere. Les zuingliens appeloient la confession luthériene, *la boîte de Pandore*, *la pomme de Discordie*, *une chaussure à tout pieds*, *un grand & vaste manteau où Satan se pouvoit cacher aussi bien que J. C.*

Martin Bucer dressa aussi une confession particuliere pour les quatre villes de Strasbourg, Memingue, Landau & Constance où il avoit répandu ses erreurs.

Les deux confessions de *Zuingle* & de Bucer ne différoient bien essentiélement de celle des luthériens que sur l'article de la cene; les luthériens admettoien la présence réelle, quoique sans *transubstantiation*; *Zuingle* la proscrivoit nétement & sans détour; Bucer biaisoit & ne

vouloit choquer ni l'une ni l'autre de ces deux opinions. Cependant les quatre villes protestantes, dont il étoit l'organe, n'admettoient point la présence réelle, elles étoient sacramentaires, aussi bien que les suisses.

L'empereur ayant, par un décret de 22 août 1530, réprouvé la confession d'Ausbourg, & formé avec les princes catholiques, la ligue d'Ausbourg pour la défense de la foi, les princes protestans d'Allemagne de concert avec François I. conclurent la ligue de Smalcalde, & résolurent la guerre, au moins pour leur défense. Alors on sentit plus que jamais la nécessité de terminer la querele sacramentaire, & de réunir les zuingliens avec les luthériens pour fortifier le parti protestant. Martin Bucer entreprit cet ouvrage. Cet homme né avec plus de goût pour l'intrigue que pour la domination, aimoit mieux négocier que dogmatiser. Organe des quatre villes à la diete d'Ausbourg, il s'étoit moins piqué d'être fidele que d'être conciliant, & quoique ces villes fussent sacramentaires, il avoit tourné leur profession de foi de maniere qu'il se raprochoit de la présence réelle de Luther sans trop s'éloigner de la présence par la foi de *Zuingle*. Après s'être ainsi raproché de tous deux, il s'agissoit de les raprocher l'un de l'autre. Bucer, secondé de Capiton son collegue, aussi fourbe que lui, alla négocier à Zurich, après avoir conféré avec Luther.

Il falloit combler tout l'intervalle qui séparoit la présence réelle de la présence par la foi. *Le corps & le sang sont réellement & substantiélement reçus*, disoient les luthériens. *Ils sont reçus par la foi seulement*, disoient les sacramentaires. Bucer, prétendu sacramentaire parloit avec les suisses de cette derniere proposition; *Le corps & le sang sont reçus par la foi*. Mais cependant, disoit-il, c'est le vrai corps, c'est le vrai sang qui sont reçus; & on lui acordoit cela, car J. C. n'avoit pas deux corps, l'un vrai & l'autre faux. Voilà donc le vrai corps de J. C. reçu dans la cene. Eh bien! au lieu du vrai corps mettons *la propre substance du corps*. L'expression est à-peu-près synonyme, & puisqu'on reçoit la propre substance du corps, voilà donc le corps substantiélement présent.

Présent, si vous voulez, lui disoit-on, mais par la foi seulement.

Sans doute, repliquoit Bucer, mais est-il bien nécessaire d'exprimer ce mot; ne suffit-il pas de le sous-entendre? Ainsi Bucer parvint à dire comme Luther, que le corps & le sang de J. C. étoient réellement & substantiélement & reçus dans la cene, & il sous-entendoit seulement que c'étoit par la foi.

Mais le suisses opiniâtres dans leur simplicité ne voulurent jamais sous-entendre, & il fallut que Bucer se bornât à traiter pour les quatre villes de sa communion.

Les suisses n'avoient plus cependant *Zuingle* pour les guider & les animer; mais ils étoient fideles à sa doctrine & à sa mémoire; quand Martin Bucer étoit parti pour Zurich, il avoit compté y trouver *Zuingle* & traiter avec lui; mais *Zuingle* toujours jaloux de prévenir Luther, faisoit déja le guerre lorsque Luther, qui l'avoit long-temps défendue à ses disciples, commençoit à la leur permettre. *Zuingle* avoit soulevé les cantons protestans contre les cantons catholiques, & non moins brave soldat que fanatique docteur, il fut tué dans une bataille livrée le 11 octobre 1531.

Zuingle étoit né en Suisse dans un lieu nommé Vildehausen, le 1.er Janvier 1487. Il avoit commencé ses études a Berne, & les avoit continuées à Rome, à Vienne, à Bâle. Il avoit été curé à Glaris, puis dans un grôs bourg nommé Notre Dame des Hermites. C'étoit un lieu de dévotion & de pélerinage, & les abus qu'il vit naître de ces pratiques dévotes exciterent en lui le même zele pour la reformé, que Luther signaloit vers le même temps contre l'abus des indulgences. Il eut aussi pour s'élever contre les indulgences, à peu-près le même motif & le même intérêt que Luther. Leon X les faisoit prêcher en Suisse par un Cordelier milanois, auquel *Zuingle* avoit cru devoir être préféré.

Ce rival de Luther, quelquefois intolérant dans sa conduite, étoit d'une tolérance bien singuliere dans ses écrits. Il adressa à François I. une *claire exposition de la foi chrétiene*. Là, en expliquant l'article de la vie éternele: *Vous devez*, lui dit-il, *espérer de voir l'assemblée de tout ce qu'il y a eu d'hommes saints, courageux, fideles & vertueux dès le commencement du monde. Là, vous verrez les deux Adam, le racheté & le rédempteur; vous y verrez un Abel, un Enoch, un Noe, un Abraham, un Isaac, un Jacob, un Judas, un Joseph, un Moyse, un Josué, un Gédéon, un Samuel, un Phinées, un Elisée, un Isaïe avec la vierge mere de Dieu qu'il a annoncée; un David, un Ezéchias, un Josias, un Jean-Baptiste, un saint Pierre, un saint Paul. Vous y verrez Hercule, Thésée, Socrate, Aristide, Antigonus, Numa, Camille, les Catons, les Scipions. Vous y verrez vos prédécesseurs & tous vos ancêtres qui sont sortis de ce monde dans la foi. Enfin il n'y aura aucun homme de bien, aucun esprit saint, aucune âme fidele que vous ne voyez-là avec Dieu.*

Ce mélange de personages qui ne paroissent pas tous faits pour se trouver ensemble, donna une belle matiere aux reproches de Luther; & comme cet ouvrage est le dernier de *Zuingle*, & (selon l'expression de Bullinger son successeur) *le dernier chante de ce cygne melodieux*, Luther a la consolation de désespérer du salut de son ennemi devenu payen, dit-il, en plaçant des payens dans le ciel; mai lui-même il

y avoit mis Abimelech, Naaman, Nabuchodonosor, & en général le choix de ses saints est si bizâre, & quelquefois si contradictoire, qu'il n'a sur ce point aucun reproche à faire à *Zuingle*.

Ce fut Bullinger qui recueillit cette succession théologique; & qui devint le chef des zuingliens. Les ouvrages de *Zuingle* furent recueillis à Zurich en 1581, en un vol. *in-folio*.

Voyez l'article *Zwingliens* dans la théologie de cette encyclopédie.

ZUMBO, (Gaston-Jean) (*Hist. mod.*) fameux sculpteur du dernier siecle, né à Syracuse en 1656, mort à Paris en 1701, travailla long temps avec succès à Rome, à Florence, à Gênes. Une *nativité du Sauveur & une descente de croix* qu'il fit dans cette derniere ville, passent pour les chefs-d'œuvre, & pour des chefs-d'œuvre de son art. Il travailla en France à plusieurs pieces d'anatomie; le duc d'Orléans, qui fut dans la suite régent du royaume, & en qui le goût des arts étoit, pour ainsi dire, inné, honora plusieurs fois cet artiste de ses visites. *Zumbo* s'exerçoit souvent sur des sujets tristes, & y réussissoit parfaitement. Un de ses sujets les plus renomés pour l'exécution, est connu sous ce titre: *La corruzione*. Ce sont cinq figures coloriées au naturel, qui représentent différens degrés de la corruption; la premiere représente un *homme mourant*; la seconde un *corps mort;* la troisieme un *corps qui commence à se corrompre*; la quatrieme un *corps déja corrompu*; la cinquieme un *cadavre plein de pourriture & mangé de vers*. On vante beaucoup la parfaite & horrible vérité de toutes ces figures; mais quel choix de sujet! Cependant, comme l'a dit Boileau,

Il n'est point de serpent, ni de monstre odieux,
Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux ieux.

Mais tout égal d'ailleurs, pour le mérite de l'imitation, il sera toujours plus sûr de choisir des sujets qui puissent plaire par eux-mêmes.

ZUMEL, (François) (*Hist. litt. mod.*) de Palencia en Espagne, professeur de théologie à Salamanque, général de l'ordre de la Merci, fut ataqué dans sa doctrine par un homme dont la doctrine n'a pas été sans reproche, par le fameux Molina; il composa contre lui plusieurs écrits apologétiques. Mort en 1607.

ZUNCHIN, (*Hist. Chin.*) empereur de la Chine, frere & successeur de Tienki, monta sur le trône vers l'an 1628, & en descendit d'une maniere bien tragique, mais qui annonce un grand caractere. Il avoit cru apaiser des troubles nés sous l'empire de son frere en sacrifiant & faisant mourir un eunuque trop puissant. Il se trompa, les troubles augmenterent; les eunuques se souleverent, plusieurs mandarins embrasserent leur querele, le parti des rebelles devint formidable, leur chef, nommé Licungz, se rendit maître de Pekin, & l'empereur étoit au moment de se voir forcé dans son palais. Jugeant qu'il ne lui restoit plus aucun moyen de défense, il écrivit de son sang une lettre à Licungz pour le prier d'avoir pitié de son peuple, & ne lui demanda point d'autre grâce, il fut pourvoir au reste. Il avoit une fille nubile, il craignit que le vainqueur ne la déshonorât, il lui coupa la tête lui-même; il descendit ensuite dans son jardin, & se pendit à un arbre avec ses jaretieres. L'impératrice sa femme, & quelques grands de sa cour restés fideles, montrerent, en suivant son exemple, qu'ils ne le désapprouvoient pas. Ce fut en 1644 qu'ariva cette terrible catastrophe. Cet empereur étoit le dernier de la race de Thamin.

ZUNIGA. (*Hist. d'Esp.*) C'est le nom d'une des plus ancienes & de plus illustres maisons de Castille, qu'on croit descendue de l'anciene maison royale de Navarre.

Inigo-Ortitz VII, seigneur de *Zuniga* quita la Navarre en 1274 pour s'établir dans la Castille.

Alphonse Fernandez VIII, seigneur de *Zuniga*, son fils, mourut au siége de Gibraltar en 1350.

Ainsi que Diegue de *Zuniga*, fils d'Alphonse-Fernandez.

De cette même maison étoit Jean XI de *Zuniga*, tué à l'armée en 1385.

Thérese de *Zuniga*, morte le 25 novembre 1565, fut héritiere de sa maison, & en porta les biens, avec le nom de *Zuniga*, dans la maison de Sotomaïor, qui, depuis ce temps, réunit les deux noms.

De cette maïson étoient:

François, mort dans les guerres de Hollande.

Emanuel-Diegue Lopez, tué en 1686, au siége de Bude en Hongrie.

Dans la branche des marquis d'Ayamonté:

Louis-Fernandez, dit de Cordoue, chevalier de l'ordre d'Alcantare, général des galeres des Indes où il périt.

L'anciene maison de *Zuniga* n'étoit pas éteinte dans la persone de Thérese de *Zuniga*, dame de Sotomaïor, c'étoit seulement la branche aînée dont elle étoit héritiere; la maison subsistoit toujours dans des branches cadetes.

D'une de ces branches (de celle des comtes de Niéva) descendoit Hélene de *Zuniga*, mariée au fameux Garcilasso de la Véga, nommé *le prince des poëtes d'Espagne*.

Dans une autre de ces branches, (celle des comtes de Monterey) Thérese de *Zuniga*, uni-

que héritiere, porta ce nom de *Zuniga* dans la maison de Azévédo.

De cette branche d'Azévédo-*Zuniga* étoit Balthasar de *Zuniga*, gouverneur du roi d'Espagne Philippe IV, ambassadeur à Rome, & vers l'empereur; &c.

Da la branche des marquis d'Aguila Fuente, sortie de la vraie & premiere maison de *Zuniga*, étoient:

Pierre de *Zuniga*, mort dans une expédition en Angleterre.

Jean, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, & gouverneur de Gibraltar, où il mourut.

Philippe, capitaine de cavalerie, mort à Naples.

De la branche aînée de cette même premiere maison de *Zuniga*, sortoit le cardinal de *Zuniga*, (Jacques) prélat d'un mérite distingué. Il avoit été reçu chevalier, & bientôt après élu grand-maître de l'ordre d'Alcantara. Il y avoit signalé son courage aux siéges de Malaga, de Baëna & de quelques autres places du royaume de Grenade, occupé alors par les maures. Il contribua beaucoup à la conquête de ce royaume. Ce fut lui qui remit sa charge de grand-maître d'Alcantara entre les mains de Ferdinand le Catholique pour qu'elle fût réunie à la courone d'Espagne. Il se retira quelque temps dans un convent solitaire qu'il avoit fait bâtir, & où il vivoit avec quelques autres chevaliers, sous la regle de saint Benoît, qui étoit originairement celle de l'ordre d'Alcantara. Ferdinand lui donna l'archevéché de Seville; le pape Jule II le fit cardinal en 1503. Il ne le fut pas long-temps, il mourut le 25 juillet 1504. Ce fut par ses soins & sous sa protection qu'Antoine de Lébrixa chassa de l'Espagne la barbarie, y enseigna la langue latine, & y fit fleurir les lettres. Il y a eu encore d'autres cardinaux de *Zuniga*, mais moins célebres que celui-ci.

Zuniga ou Stunica. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom de quelques gens de lettres qui vraisemblablement n'étoient point de la maison de *Zuniga* dont il vient d'être parlé.

1°. Diegue de *Zuniga*, nommé par quelques-uns *Didacus a Stunica*, théologien espagnol, de l'ordre des hermites de Saint Augustin, professeur en théologie à Ossone, a fait des commentaires sur Job & sur le prophete Zacharie. On a encore de lui: *Philosophiæ pars prima*, & *de vera religione libri tres*. Il vivoit vers la fin du seizieme siecle.

2°. Jacques Lopez de *Zuniga* ou Stunica, théologien espagnol, savant dans les langues latine & grecque, & dans l'histoire ecclésiastique, docteur dans l'université d'Alcala, a écrit en latin contre Erasme & Jacques le Fevre d'Etaples. Il mourut à Naples en 1530.

ZURITA, (Jérôme) (*Hist. litt.mod.*) espagnol renomé par son savoir, étoit d'une famille noble de Saragosse. Voulant écrire l'histoire d'Espagne en Espagne, & l'écrire avec quelque vérité, il prit par précaution, & pour sa sûreté personele, la place de secrétaire de l'inquisition. Ce n'est pas la seule fois peut-être que, dans des pays difficiles, des gens éclairés & amis du vrai, pour se mettre à l'abri du soupçon, pour être interprétés en tout favorablement, & pour faire des apparences un passeport à des vérités hardies, se sont ainsi deguisés sous des formes, & cachés, pour ainsi dire, dans des emplois répugnans à leur caractere. Le grand ouvrage par lequel *Zurita* est principalement connu, est l'*histoire d'Arragon*, poussée jusqu'à la mort de Ferdinand le catholique, en sept volumes *in-folio*. Les savans applaudirent à la liberté décente qui regne dans cet ouvrage, & Vossius loue le jugement & le savoir de cet historien; mais le conseil d'Espagne s'alarma de cette liberté, qui assurément n'en paroîtroit pas une aujourd'hui. On a encore du même *Zurita* des notes sur l'itinéraire d'Antonin, sur César & sur Claudien.

ZURLAUBEN. (*Histoire de France & hist. de Suisse*) les barons de *Zurlauben* sont issus de l'anciene maison de la Tour-Châtillon dans le Valais; ils rendirent les plus signalés services & à la Suisse, leur véritable patrie, & à la France, leur patrie adoptive, & persisterent toujours dans la religion catholique.

1°. Oswald de *Zurlauben*, capitaine de trois cens suisses au service de Jules II, & de son successeur Léon X, puis de Maximilien Sforce, duc de Milan: il se trouva & se distingua aux batailles de Novare, de Ravenne, de Bellinzone. Après la bataille de Marignan, il s'engagea au service de François I. Il étoit major-général des troupes du canton de Zug, à la bataille de Cappel, où Zuingle fut tué. (*V.* l'article Zuingle.) & il eut beaucoup de part à la victoire remportée sur ce parti par les catholiques.

2°. Antoine de *Zurlauben*, fils d'Oswald, ataché, comme son pere, au service de la France, se signala dans nos malheureuses guerres civiles & de religion, sous Charles IX, toujours en faveur des catholiques contre les protestans. Il reçut trois blessures à la bataille de Dreux; il fut un des plus intrépides défenseurs de Charles IX à cette fameuse retraite de Meaux, où la valeur & la fidélité hardie des suisses ramenerent Charles IX de Meaux à Paris, à la vue d'une armée formidable. Le roi se ressouvint toute sa vie de cette retraite, & ce souvenir ne contribua pas peu à le rendre implacable envers les protestans. La cour étoit à Monceaux, le prince de Condé y vint pour traiter avec le roi les armes à la main. La cour, pour plus de sûreté, s'étant retirée à

Meaux, le prince l'y suivit dans l'intention d'enlever le roi sur la route. Le roi dut son salut, dans cette occasion, à la fiere contenance des suisses qui lui servoient d'escorte. Le prince de Condé tenta plusieurs fois de les charger; chaque fois ces hommes vaillans & fideles, faisant au roi un rempart de leurs corps & de leurs piques, montrerent une résolution inébranlable de mourir pour le défendre; on craignit leur désespoir & ils ne furent point ataqués. Le prince se contenta de poursuivre le roi jusqu'à Paris, épiant toujours un moment de désordre ou de négligence qu'il ne put trouver. Le même Antoine de *Zurlauben* se trouva aux batailles de Saint-Denis, de Jarnac & de Montcontour. Il mourut en 1586, à Zug, ayant rempli avec distinction les premiere charges de son canton. Il avoit 84 ans.

3°. Conrad de *Zurlauben*, d'une branche collatérale, relativement aux deux personages précédens, étoit chef de son canton de Zug, capitaine au régiment des Gardes-Suisses en France, chevalier de Saint-Michel. Il servit & sa patrie & la France, & comme guerrier & comme négociateur, même comme controversiste. Plus zélé encore que ses peres pour la propagation de la foi catholique, il écrivit pour prouver qu'il falloit établir la seule religion catholique dans tous les cantons. Son ouvrage est imprimé sous ce titre: *De concordia fidei*. Il mourut à Zug en 1629, âgé de 57 ans.

4°. Béat de *Zurlauben*, fils de Conrad, fut, comme lui, le chef de son canon de Zug; comme lui capitaine au régiment des Gardes-Suisses; il servit comme lui & sa patrie & la France, en qualité de guerrier & de négociateur. Il fut un des trois ambassadeurs catholiques envoyés en 1634 à Louis XIII. Le canton de Lucerne, auquel il avoit rendu de grands services, le reconut en lui acordant, tant pour lui que pour sa postérité, le droit perpétuel de bourgeoisie à Lucerne. Aussi zélé pour la religion catholique que tous ses prédécesseurs, tous les cantons catholiques lui confererent les titres de *pere de la Patrie* & de *colonne de la religion*. Il mourut à Zug en 1663, à 66 ans. On a ses négociations pendant l'espace de trente ans, depuis 1629 jusqu'en 1659.

5°. Béat Jacques de *Zurlauben*, fils aîné de Béat, chef du canton de Zug, capitaine-général de la province libre de l'Argew, occupa les principaux emplois de son pays, & servit aussi avec distinction en France, en 1653; il contribua beaucoup à soumettre les paysans du canton de Lucerne qui s'étoient révoltés. En 1656, il eut aussi beaucoup de part à la victoire de Vilmergen, remportée sur les bernois par ce même canton de Lucerne & ses confédérés. Il prit lui même aux bernois deux drapeaux & trois pieces de canon. Mort à Zug en 1690 à soixante & quatorze ans.

6°. Un autre Béat Jacques de *Zurlauben*, neveu du précédent, acquit encore plus de gloire que tous les capitaines célebres de son nom; il s'éleva jusqu'au grade de lieutenant général des armées du roi de France; il servit avec la plus grande distinction en Catalogne, en Irlande, en Flandre, en Italie. Il contribua beaucoup à la victoire de Nerwinde. Il aida le comte de Tessé à faire lever le blocus de Mantoue au prince Eugene en 1702 le 1er. août. À la bataille de Hochstet, en 1704, il fut le seul des officiers généraux de l'armée française qui repoussa les ennemis, & l'on peut dire que de son côté la bataille fut gâgnée; mais cet avantage qui lui étoit personel au milieu du désastre public, finit par lui être funeste, il reçut dans cette malheureuse afaire jusqu'à sept blessures dont il mourut peu de temps aprés à Ulm dans la Suabe (le 21 septembre) âgé de quarante-huit ans.

7°. Conrad, baron de *Zurlauben*, fut inspecteur général de l'infanterie dans le département de la Catalogne & du Roussillon.

8°. Placide de *Zurlauben*, élu abbé de Muri, monastere de l'ordre de S. Benoît en Suisse l'an 1683, est regardé comme le second fondateur de cette abbaye, qu'il rebâtit avec magnificence, & dont il accrut considérablement les revenus, il obtint en 1701, de l'empereur Léopold, pour lui & pour ses successeurs, le rang & le titre de prince de l'Empire. Mort à Sandedegg dans un de ses châteaux en 1723. Il étoit homme de lettres, & il a composé quelques ouvrages relatifs à son état d'ecclésiastique & de religieux, tels que ceux-ci: *Spiritus duplex humilitatis & obedientiæ. Conciones panegyrico-morales.* Il étoit cousin, germain de Béat Jacques mentioné sous le n°. 6.

Cette maison de la Tour-*Zurlauben* a produit beaucoup d'autres personages distingués & dans l'église, & dans l'état, & dans les lettres. M. le baron de *Zurlauben*, lieutenant-général des armées du roi, & de l'académie des inscriptions & belles-lettres, a écrit l'histoire de son pays, & le recueil de l'académie contient plusieurs de ses mémoires, tous très-savans & pleins de recherches.

ZUSKI, (Basile) (*Hist. de Russie.*) étoit un Knez ou seigneur de la cour de Moscovie, qui ayant reconu que le premier des faux Démétrius n'étoit en effet qu'un imposteur nommé Griska, forma une conspiration, avec d'autres seigneurs moscovites, pour le faire périr. Le complot ayant été découvert, *Zuski* fut condamné à la mort; mais au moment de l'exécution, le faux Démétrius, affermi sur le trône, & croyant s'y affermir davantage par la réputation de clémence, lui envoya sa grâce. *Zuski* ne put soufrir qu'un imposteur eût cette

autorité sur lui ; il assembla de nouveau les knez & les boyards, & les souleva contre Griska. Cette seconde conspiration réussit mieux que la premiere. Griska se marioit, on prit le temps de ses nôces, on fondit sur le palais à minuit, lorsque les excès de table où ces sortes de fêtes entraînent, mettoient le prince & ses compagnons de débauche hors d'état de faire résistance. Le faux Démétrius avoit une garde polonoise, qui, ayant pris part à la fête, n'étoit pas elle-même trop en état de défense, elle fut aisément taillée en pieces; on enfonce les portes, on entre dans la chambre de Griska, qui ne trouva d'autre moyen de se sauver que de se jeter par la fenêtre; ce moyen même ne le sauva pas, il fut pris, & *Zuski* le fit tuer d'un coup de pistolet. La premiere conspiration avoit conduit *Zuski* à l'échafaud, la seconde le mit sur le trône. Il fut élu grand-duc & couroné le premier juin 1606. Mais la race des faux Démétrius n'étoit pas prête à s'éteindre, il s'en présenta deux nouveaux à-la-fois, tous deux s'apuyant du même mensonge, tous deux disant qu'on n'avoit tué qu'un faux Démétrius, que le véritable s'étoit échapé, & que c'étoit celui qui parloit. Les polonois apuyoient cette double imposture pour venger leus compatriotes égorgés dans l'expédition de *Zuski*. La guerre s'aluma entre les deux nations & entre les différens partis. Les polonois & le parti du second Démétrius eurent l'avantage, les vainqueurs forcerent la veuve du premier à reconoître le second pour son mari. Les moscovites voyant les événemens de la guerre tourner contre eux, les interpréterent comme un jugement du Ciel qui condamnoit leur conduite & qui réprouvoit *Zuski*. Se livrant donc à toute leur superstition, ils déposerent *Zuski*, le raserent & l'enfermerent dans un cloître, mais ne voulant plus s'embarasser dans cette question du vrai ou du faux Démétrius, ils élurent grand-duc Ladislas ou Uladislas, fils aîné de Sigismond, roi de Pologne, qui, pour premiere condition de son acceptation, exigea que *Zuski* fût livré; mais lorsque l'on conduisoit ce malheureux sur les confins de la Pologne, il mourut à Smolensko en 1611.

ZUSTRUS, (Lambert) (*Hist. mod.*) peintre flamand. Les époques principales de sa vie ne sont pas connues. On sait seulement qu'il vivoit du temps du Titien, & qu'il reçut de lui des leçons de son art. On sait aussi qu'il étoit éleve de Christophe Schowarts, peintre du duc de Baviere. Il étoit peintre, & d'histoire & de paysage. On admire, au palais-royal, son *enlévement de Proserpine*.

ZUTPHEN, (Gérard de) (*Hist. litt. mod.*) écrivain ecclésiastique célébré par l'abbé Tritheme. Il est auteur de quelques livres de dévotion estimés, qu'il composa principalement pour ceux que l'on appeloit *les freres de la vie commune*. C'étoit une société pieuse, composée de pauvres écoliers que Gérard Groot ou le Grand, natif de Deventer, dans les Pays-Bas Hollandois, docteur de Paris & chanoine d'Utrecht, avoit rassemblés. Ces écoliers, en faisant leurs études, transcrivoient des livres & mettoient en commun ce qu'ils gagnoient. Après Gérard Groot, Gérard de *Zutphen* eut la direction de cet établissement, & lui consacra ses travaux & ses écrits. Thomas à Kempis a écrit sa vie; & comme ce nom réveille le souvenir du livre de l'imitation, soit qu'à Kempis en soit l'auteur ou non, il y a des juges d'écrivains ascétiques qui mettent à côté de ce livre inimitable de l'imitation un ouvrage mystique de Gérard de *Zutphen*, divisé en deux livres, dont le premier traite des vices de l'âme & de la réformation intérieure; le second, des élévations spiritueles. Gérard de *Zutphen* mourut en 1398. Après sa mort, *les freres de la vie commune*, dont l'établissement prenoit des accroissemens sensibles par les libéralités des fideles, furent inquiétés par des moines, qui leur reprochoient de ne point faire de vœux monastiques. Un dominicain saxon, nommé Mathieu Grabon, présenta au pape, vers l'an 1418, un écrit, pour prouver que les communautés religieuses qui vivent & mettent leurs biens en commun sans avoir fait de vœux monastiques, sont illégitimes. Le célebre Gerson, chargé par le concile de Constance d'examiner cet écrit, lui rendit le témoignage qu'il l'avoit trouvé extravagant: Grabon fut obligé de se rétracter.

ZUYLICHEM (Constantin Huyghens, seigneur de) (*Hist. litt. mod.*) *Voyez* l'article Huyghens. C'est le pere du célebre mathématicien Chrétien Huyghens, de l'académie des sciences. *Zuylichem* mourut en 1686.

ZUZZERI, (Jean-Luc) (*Hist. litt. mod.*) jésuite de Rome, célebre antiquaire, mort en 1747, à la fleur de son âge. On a de lui deux dissertations en italien, l'une sur une médaille d'Attale Philadelphe, l'autre sur une médaille d'Annia Faustina, femme d'Elagabale ou Heliogabale.

ZWAENS ou SWAENS, (Arnoul) en latin *Arnoldus olorinus* ou *cycnæus*, (*Hist. litt. mod.*) étoit un hollandois savant & zélé catholique, qui à ce titre éprouva plus d'une persécution. Il étoit né dans un village du Brabant Hollandois près de Bois-le Duc; il fut doyen & pasteur de Gertruydenberg; il fonda un hôpital à Oosterwick, & fit dans le Brabant plusieurs autres fondations utiles. Il avoit, dit-on, beaucoup de talent pour instruire les ignorans, & leur rendre intelligibles des choses même au-dessus de leur portée ordinaire. Il a écrit & en latin & en flamand. Ses ouvrages flamands sont :

Doctrine consolante contre les scrupules & la

pusillanimité. Démonstration de la foi chrétiene & véritable. Explication de la cene & de la passion du sauveur.

Ses ouvrages latins ont pour titres: *Thesaurus salutaris sapientiæ. — Explicatio missæ & canonis. — De arte concionandi. — Salutares doctrinæ, ac phrases mentem, linguamque ornantes. — Summa virtutum & vitiorum.*

Ce pieux ecclésiastique écrivoit dans le dix-septieme siecle, vers les commencemens, c'est-à-dire, depuis 1610 jusqu'en 1622.

ZWEINITZ, (David de) (*Hist. litt. mod.*) étoit né au château de ses peres, nommé Seferfdorf en Silésie; il fut ataché aux ducs de Lignitz. Lignitz est une ville d'Allemagne, dans la Silésie, qui apartenoit autrefois à des ducs héréditaire & souverains, lesquels portoient le nom de cette ville & y possédoient un beau château. Cette souveraineté n'existe plus que confondue dans une plus grande. Le dernier duc de Lignitz étant morts en 1675, sans laisser d'héritiers, ce duché est revenu au roi de Bohême, c'est-à-dire, à l'empereur, qui étoit alors Léopold I. *Zweinitz* fut négociateur & général au service de ces ducs. En 1627, il étoit plénipotentiaire à la diete de Breslau; il alla ensuite en ambassade auprès du roi de Pologne & des électeurs de Brandebourg. La ruine de sa terre de Seferfdorf, & l'état de désolation où fut, pendant quelque temps, la Silésie, l'obligerent de chercher un asyle en Pologne & en Prusse jusqu'en 1650, que les ducs de Lignitz, plus tranquilles dans leur état, le rapelerent dans leur conseil. En 1651 il fut fait juge de la cour; à la mort du duc Georges Rodolphe il eut l'administration des duchés de Lignitz & de Wolaw, jusqu'à ce que les trois princes, freres du duc mort, eussent fait leurs partages. En 1654, le duc Louis, qui eut Lignitz dans son lot, lui assura tous les titres & tous les emplois qui lui avoient été conférés par ses prédécesseurs; & en 1657 il y ajouta la dignité de capitaine général du duché. Ses occupations ne l'empêcherent pas de composer divers ouvrages; tant en latin qu'en allemand. Ses soliloques sur l'examen de conscience sont en latin, tout les autres sont en allemand. Ces autres sont: *Le bouclier contre la mélancolie*. Des cantiques spirituels; des prieres tirées des pseaumes de David. Cent méditations évangéliques sur la mort; un abrégé de la bible, où il donne toujours en quatre vers le sommaire historique de chaque chapitre. Mort le 27 mars 1667.

ZWICKER, (Daniel) (*Hist. litt. mod.*) socinien ou arminien, ou l'un ou l'autre, soit à la-fois, soit successivement, docteur tolérant; il employa tous ses soins, il consuma tous ses éforts à concilier, à réunir toutes les sectes chrétienes. Le point de réunion qu'il leur proposoit, étoit la raison, l'écriture sainte & la tradition; mais les différens partis ne s'acordent ni sur l'usage de la raison, ni sur l'intelligence de l'écriture sainte, ni sur l'autorité de la tradition, & c'est comme si l'on disoit: *prenez pour regle ici les objets même sur lesquels vous disputez*. Aussi *Zwicker* ne fut-il point écouté & perdit-il toutes ses peines; mais il ne se rebuta jamais, & s'il ne réussit pas, il se crut toujours bien sûr d'avoir raison. Il proposa son systême de réunion dans un ouvrage qu'il publia en 1658, sous ce titre: *Irenicon Irenicorum*. Ce livre produisit en effet une réunion, ce fut celle de toutes les sectes protestantes contre le théologien qui leur proposoit de se réunir, comme il est arivé plus d'une fois que des ennemis bien déterminés à se batre & à s'entretuer, ont commencé par tuer le médiateur qui s'obstinoit à vouloir les séparer. Coménius, Hoornebeck, &c. écrivirent contre son systême. Il répliqua par un second ouvrage publié en 1661 sous cet autre titre: *Irenicomastix victus & constrictus*, contre lequel on écrivit encore; il composa encore sur la même matiere un autre ouvrage, par lequel il se flatoit de reduire entiérement ses ennemis au silence; aussi l'intitula-t-il: *Ireconimastix victus & constrictus, imo obmutescens*, & soit qu'on s'ennuyât de cette contestation, soit qu'en effet la force de ses raisons embarassât ses adversaires, ils ne répliquerent plus. Ce dernier ouvrage parut en 1677. Ces trois ouvrages passent pour contenir toute la théorie des conciliations possibles ou impossibles entre les diverses communions protestantes, & ils forment rassemblés deux volumes *in-8°*.

ZWINGER. (*Hist. litt. mod.*) C'est le nom d'une famille de savans de la ville de Bâle, qui se succedent pendant l'espace d'un siecle & demi au moins.

1°. Théodore, savant médecin, né à Bâle, neveu, par sa mere, de Jean Oporin, fameux imprimeur, enseigna dans sa patrie le grec, la morale, la politique, & sur-tout la médecine. Il est le principal auteur d'une vaste compilation en huit volumes *in-fol.*, intitulée: *Le théâtre de la vie humaine* qui avoit été commencée par Conrad Lycosthene son beau pere. Théodore *Zwinger* mourut en 1588.

2°. Jacques, son fils, augmenta la compilation commencée par Lycosthene & continuée par Théodore. Il mourut en 1610.

3°. Théodore, deuxieme fils de Jacques, né en 1597, se partagea entre la théologie & la médecine, & nommé en 1627 pasteur de Saint Théodore, il eut occasion de joindre ses fonctions de médecin à celles de pasteur, lorsqu'en 1629 la ville de Bâle fut ravagée par la peste. On a de lui quelques ouvrages de controverse aujourd'hui peu connus. Mort en 1651.

4°. Jean, fils de Théodore second, fut professeur en grec & bibliothécaire de Bâle, ce fut aussi savant estimé. Il mourut en 1696.

5°. Théodore III, fils de Jean, professeur d'éloquence, de physique & de médecine à Bâle, naturaliste distingué: est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages, soit en allemand, soit en latin; d'un dictionaire latin & allemand, d'un théâtre de botanique en allemand, d'un theâtre de la pratique médicinale, d'un abrégé de la médecine d'Etmuller, d'un traité des maladies des enfans, d'une physique expérimentale, de deux recueils intitulés, l'un: *Fasciculus dissertationum*; l'autre; *Triga dissertationum*. Mort en 1724.

6°. Jean Rodolphe, frere de Théodore III, fut professeur en théologie; il étoit très-versé dans la connoissance de l'histoire. On a de lui des theses, de sermons, & un traité en allemand, intitulé: *L'espoir d'Israël*. Né à Bâle en 1660; il mourut en 1708.

ZYAD, (*Hist. des califes.*) sarasin illustre du septieme siecle, fils naturel d'Abou-Sofian, & frere, aussi naturel, de Moavie ou Mohavia, quatrieme successeur de Mahomet, étoit né la premiere année de l'hégire. Abou-Sofian, son pere, craignant la sévérité de calife Omar, n'osa pas reconoître *Ziad* pour son fils, & comme au moyen de ce mystere on ignoroit qu'il fût de l'illustre tribu des Koraïschites, dont étoient Abou-Sofian & Moavie, il ariva qu'un jour que *Zyad*, encore dans la premiere jeunesse, se faisoit remarquer avantageusement par son esprit & par son éloquence au milieu d'une assemblée de compagnons de Mahomet, sous le califat d'Omar, Amrou, saisi d'admiration, s'écria: que ce jeune homme auroit un jour commandé aux arabes, s'il eût été de la famille ou tribu des Koraïschites. Il fut fait cadi ou juge dés le temps d'Omar; sous le regne d'Ali il fut gouverneur de la Perse, emploi dont il fut s'acquiter avec beaucoup de gloire pour lui & d'avantage pour les peuples. Lorsque Hassan, fils d'Ali, se démit du califat en faveur de Moavie, celui-ci, pour mettre dans ses intérêts un homme aussi acrédité dans le public que *Zyad*, & peut-être pour se vanter d'un tel frere, n'eut rien de plus pressé que de le reconoître publiquement, en raportant les preuves du commerce qu'Abou-Sofian, son pere, avoit eu avec la mere de *Zyad*. Par-là *Zyad* fut reconu de tout le monde pour être véritablement de race arabe & du noble sang des Koraïschites, avantage qui élevoit même un fils illégitime au dessus de toutes les autres familles. Moavie ayant ainsi ataché à ses intérêts celui que les auteurs appelent le plus grand homme de son siecle, augmenta de beaucoup l'étendue de son gouvernement, & *Zyad* augmenta encore la gloire dont il étoit déja comblé. Son nom étoit par-tout:

L'espérance du juste & l'éfroi du coupable.

Il fut toujours récompenser & punir à propos, se faire aimer, obéir, craindre & respecter; toujours absolu, toujours ferme, toujour juste. Il soumit l'Irac à sa domination ou à celle de son frere. Lorsqu'il étoit prés d'entrer de l'Irac dans l'Arabie, il fut ataqué de la peste; il en mourut l'an 53, & de l'hégire & de son âge, & 671 de l'ere chrétiene.

ZYLIUS, (Othon) (*Hist. litt. mod.*) né à Utrecht le 30 août 1588, se fit jésuite & professoit en 1606 la rhétorique à Ruremonde; il fut depuis recteur du collége de Bois-le-Duc & de celui de Gand. On a de lui: *Ruremonde illustrée*; *Cambrai délivrée*; *Traité des trois états de Mardochée*, ouvrage resté imparfait. On trouve dans le recueil de Bollandus, la vie & les miracles de plusieurs saints & saintes, qui sont des traductions du grec en latin faites par *Zylius*. Il a donné aussi l'histoire des miracles opérés par une image de la Vierge, honorée d'abord à Bosleduc ou Bois-le-Duc, & transférée depuis à Bruxelles, aprés la prise de cette premiere ville. Tous les écrits de *Zylius* sont en latin; il passoit pour savoir assez bien le grec & l'hébreu. Mort le 12 août 1656.

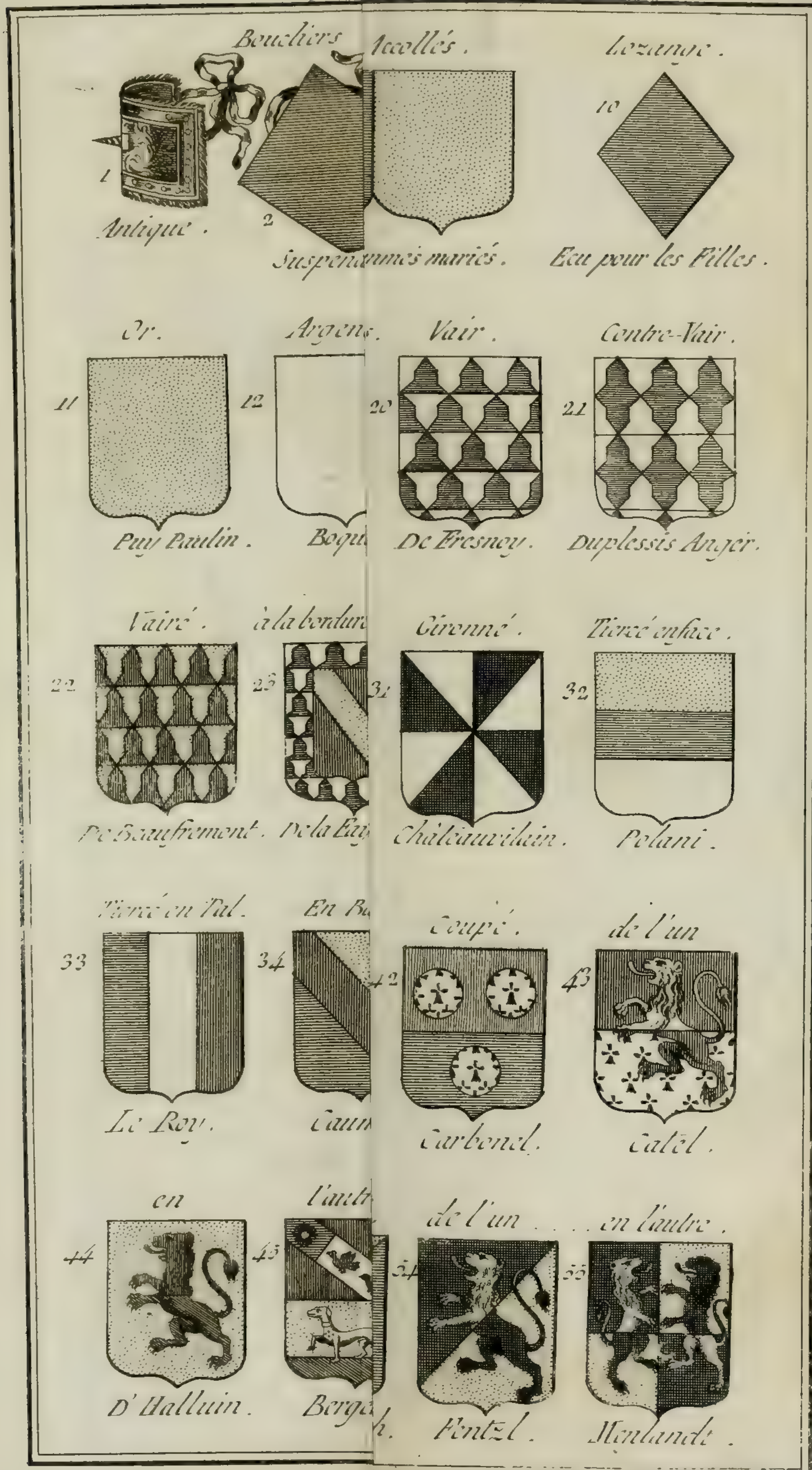
ZYPŒUS ou VANDEN-ZYPE. (Henri & François) (*hist. litt. mod.*) Deux freres, deux savans, nés l'un & l'autre à Malines; Henri en 1577, François en 1580. Henri se fit bénédictin dans le monastere de Saint-Jean à Ypre, & fut fait en 1616, abbé de Saint-André, près de Bruges. Ayant été bénédictin, il voulut que le pape saint Grégoire le Grand l'eût été, soit pour relever d'autant l'ordre de Saint-Benoît, soit pour se donner à lui-même l'agréable perspective d'être pape un jour comme saint Grégoire, aprés avoir été bénédictin. Il fit en conséquence un ouvrage intitulé: *Sanctus Gregorius magnus, ecclesiæ doctor, primus ejus nominis pontifex Romanus, ex nobilissima & antiquissima in ecclesia Dei familia benedictina oriundus*. L'objet principal de ce livre est de combatre Baronius, dont l'opinion n'est pas favorable à ce monachisme de saint Grégoire, *Zypœus* mourut en 1659.

François, son frere, fut chanoine, official & archidiacre de la cathédrale d'Anvers, & secrétaire particulier de Jean le Mire, évêque de cette ville. Il étoit très-versé dans la connoissance du droit, tant civil que canonique. On a de lui, sur ces matieres, plusieurs ouvrages latins estimés, qui ont été recueillis en deux volumes *in folio*, à Anvers, en 1675, vingt-cinq ans aprés la mort de *Zypœus*, arivée en 1650.

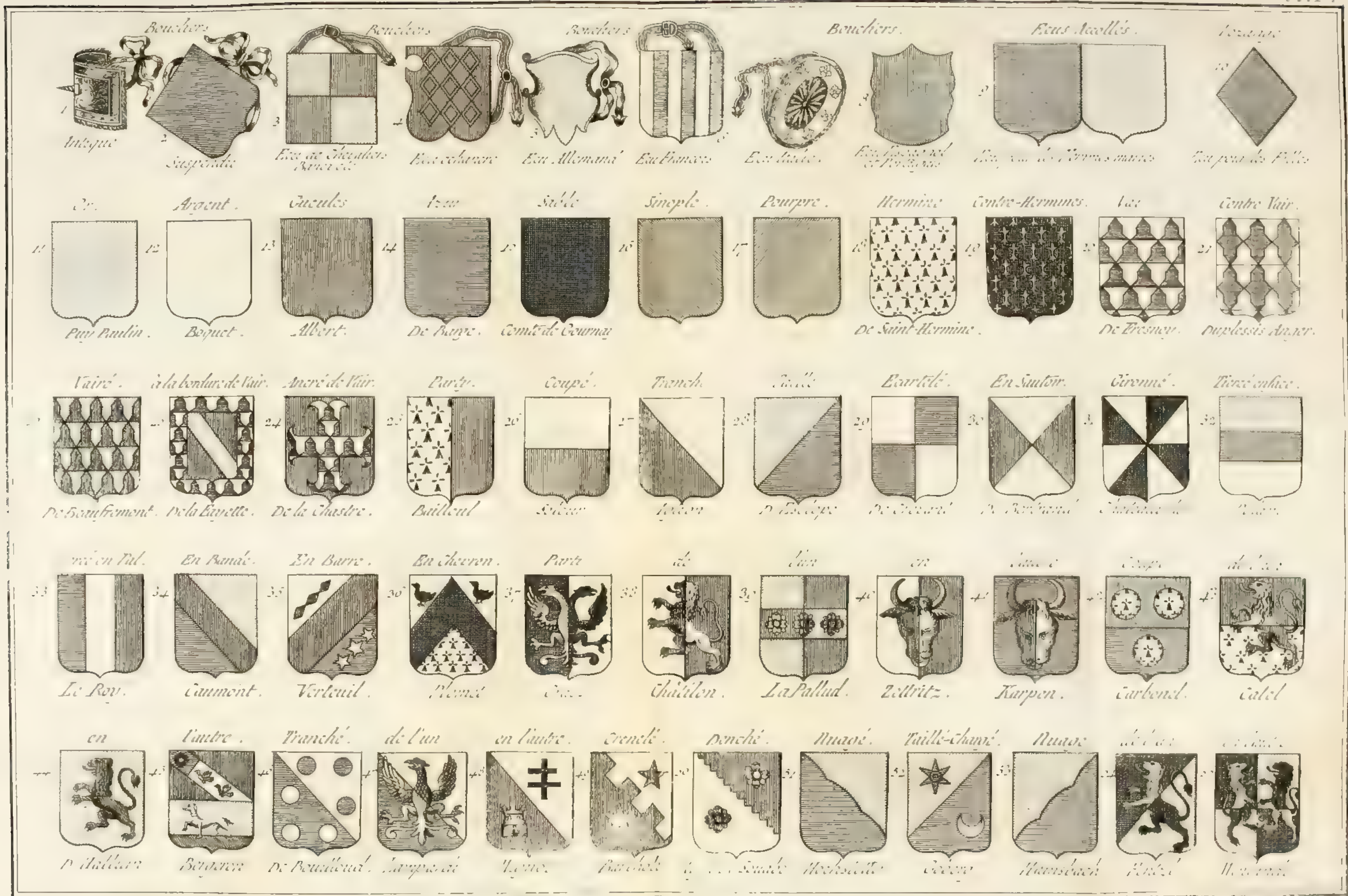
F I N.

PLANCHES
DU BLASON.

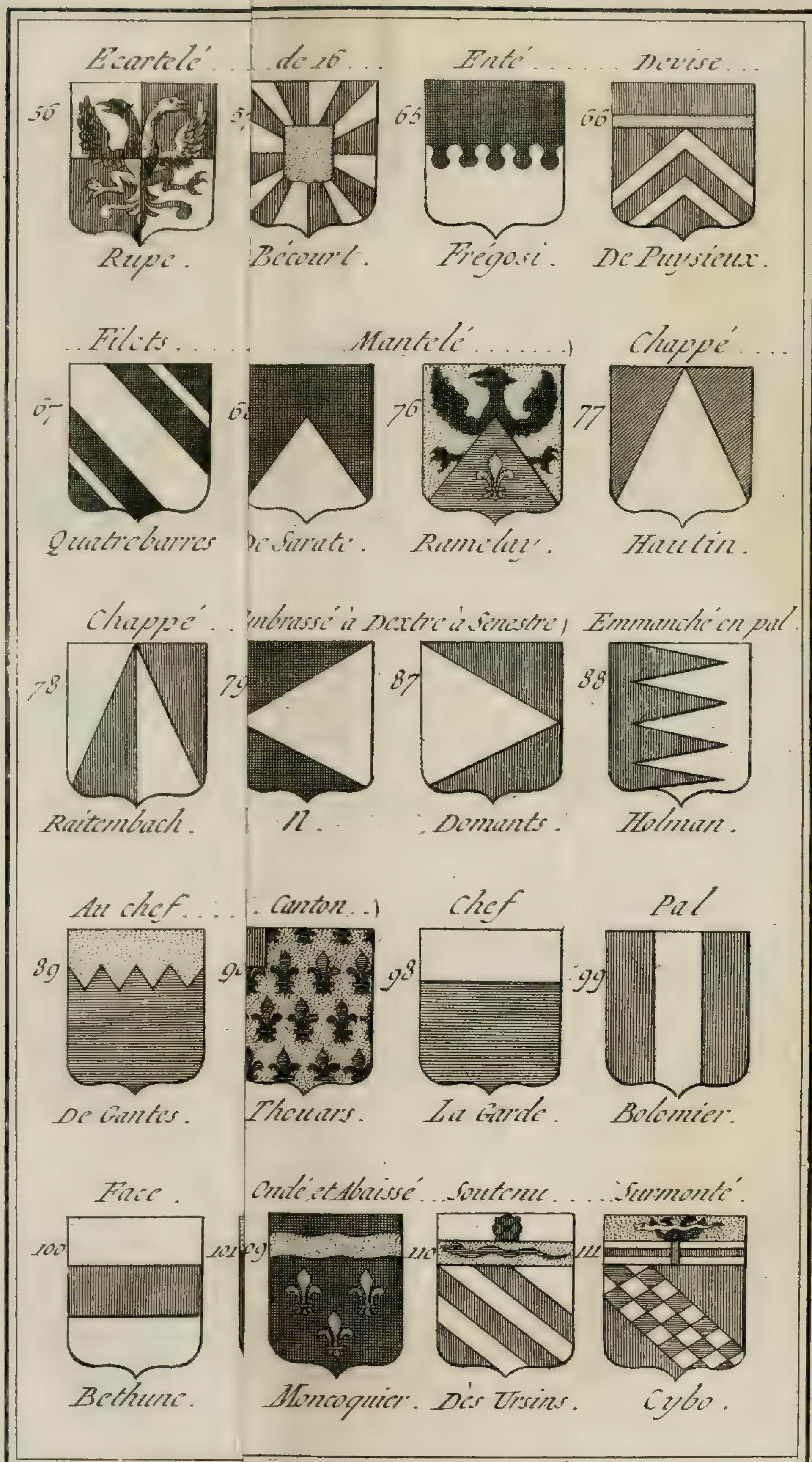


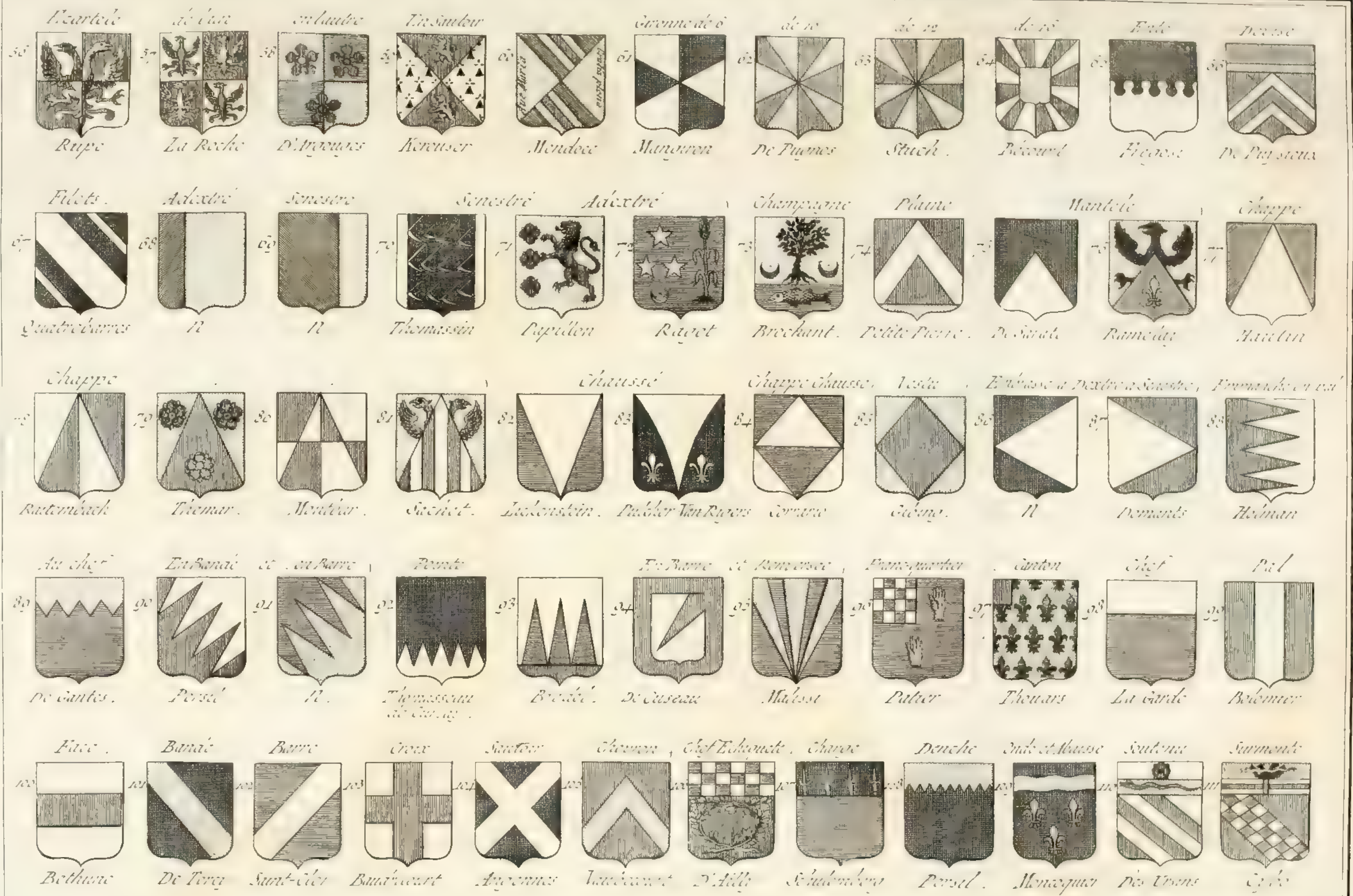

Boucliers Accollés.
Lozange.
10
1
Antique.
2
Ecu pour les Filles.
Or.
Vair.
Contre-Vair.
11
12
20
21
Puy Paulin.
De Fresnoy.
Duplessis Anger.
Vairé.
Gironné.
Tiercé en face.
22
31
32
De Beaufremont.
Châteauvilain.
Polani.
Tiercé en Pal.
Coupé.
de l'un
33
34
42
43
Le Roy.
Carbonel.
Catel.
en
de l'un . . . . en l'autre.
44
45
54
55
D'Halluin.
Fentzl.

2.

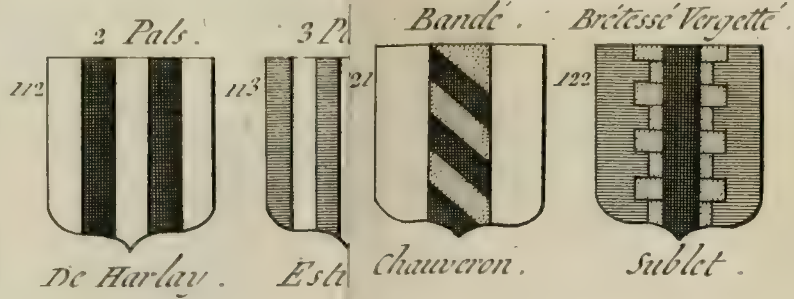


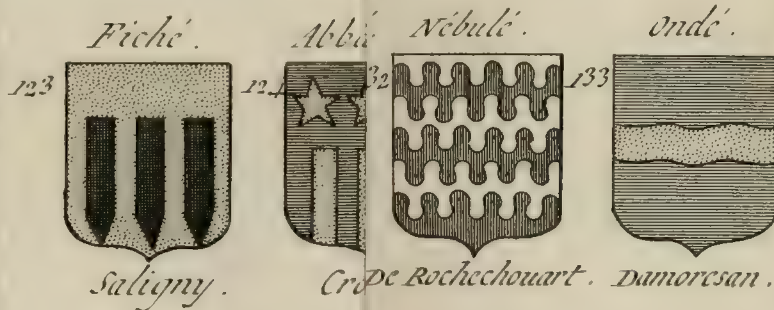
Blason ou Art Héraldique.


Ecartelé ... de 16 ...
Enté ..... Devise ...
56
57
65
66
Rupe.
Bécourt.
Frégosi.
De Puysieux.
..Filets.....
Mantelé......
Chappé....
67
68
76
77
Quatrebarres
De Sarate.
Ramelay.
Hautin.
Chappé..
Embrassé à Dextre à Senestre
Emmanché en pal.
78
79
87
88
Raitembach.
N.
Domants.
Holman.
Au chef....
Canton..
Chef
Pal
89
90
98
99
De Gantes.
Thouars.
La Garde.
Bolomier.
Face.
Ondé, et Abaissé..
Soutenu....
Surmonté.
100
101
109
110
111
Bethune.
Moncoquier.
Des Ursins.
Cybo.
Sattaglia dir.



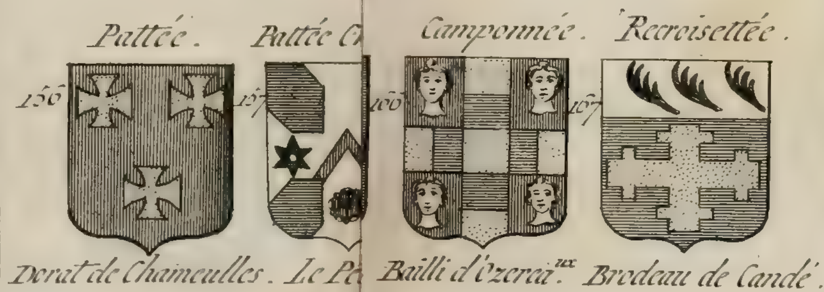
Blason ou Art Héraldique.



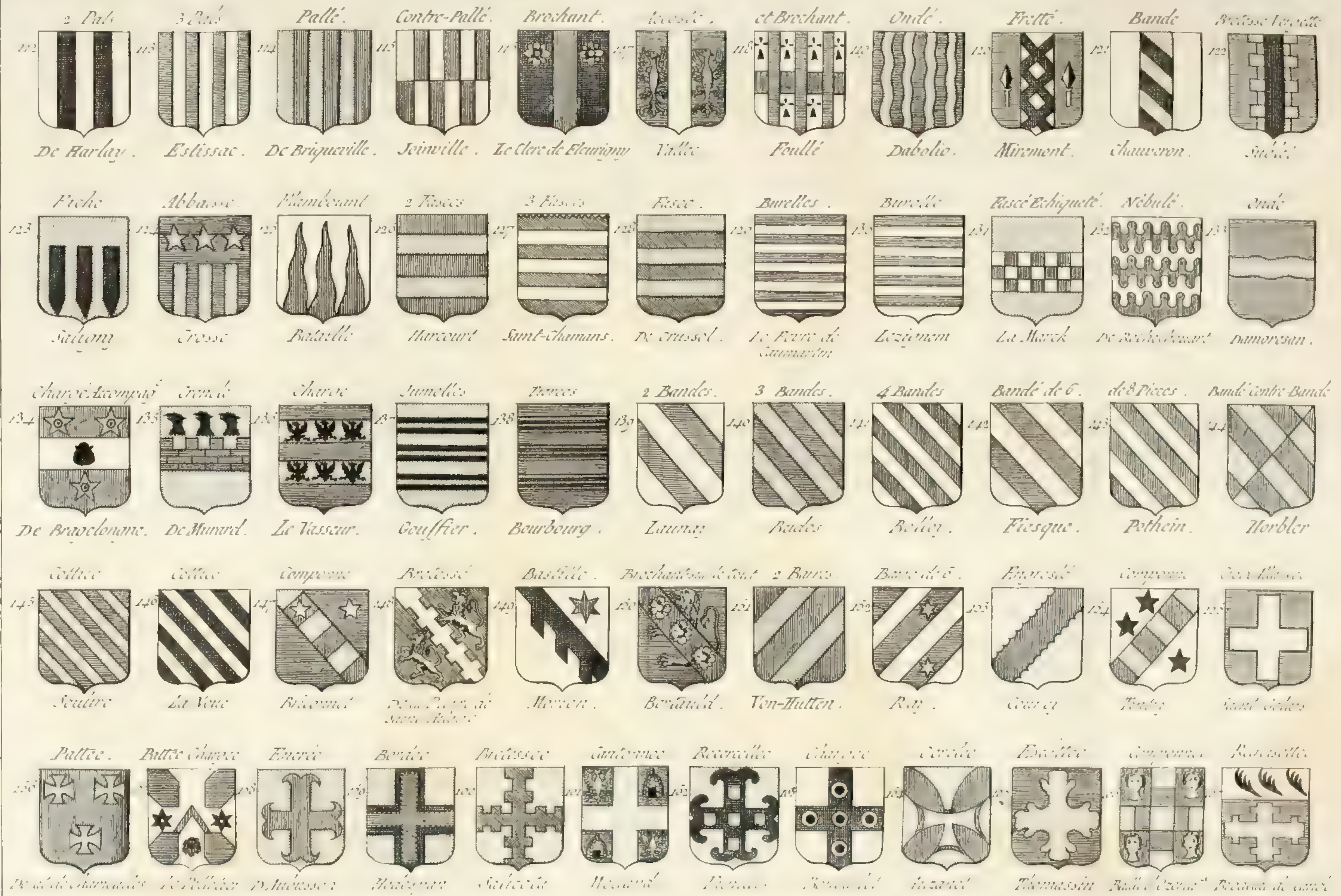






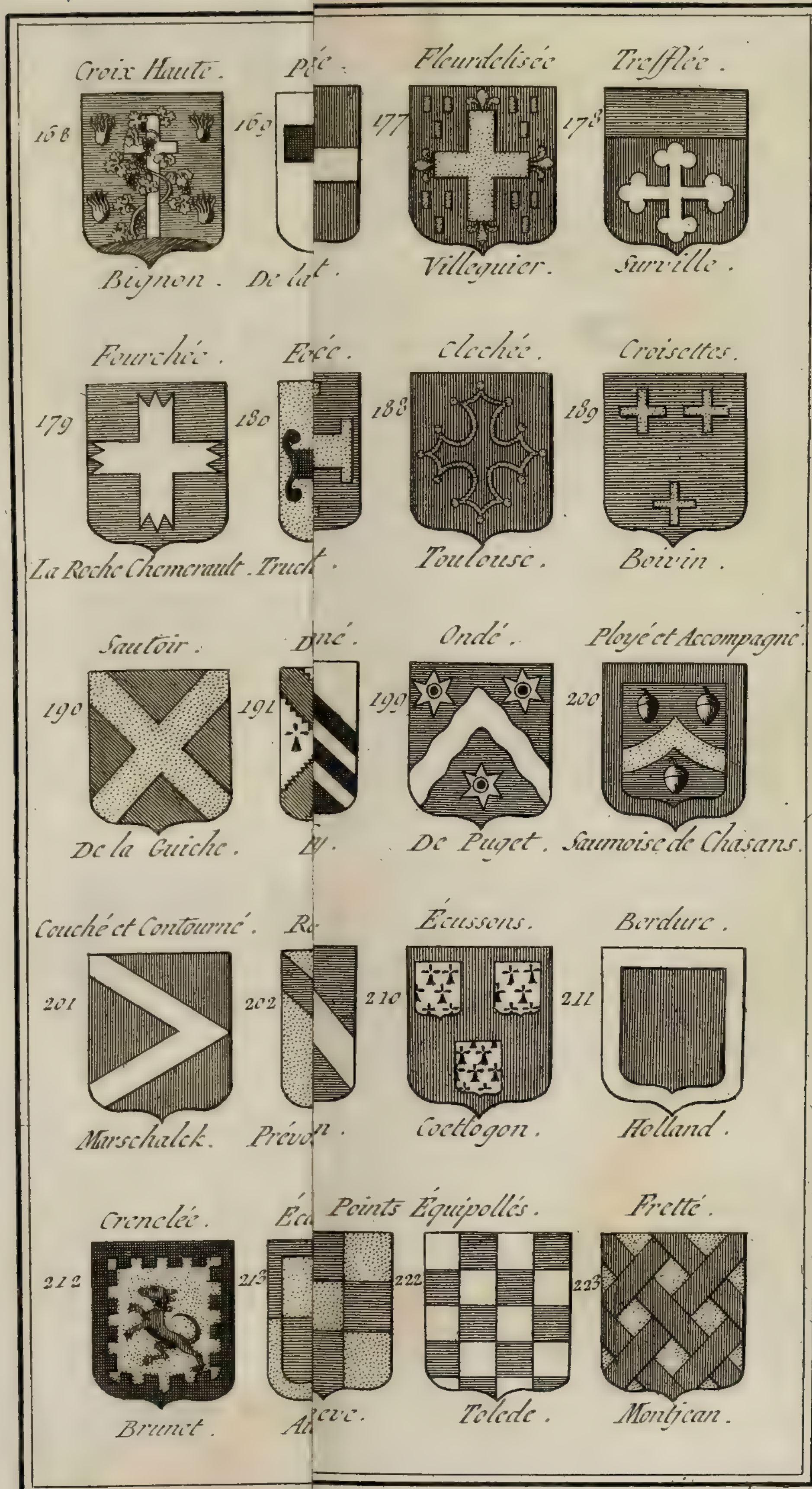


Scattaglia dir.

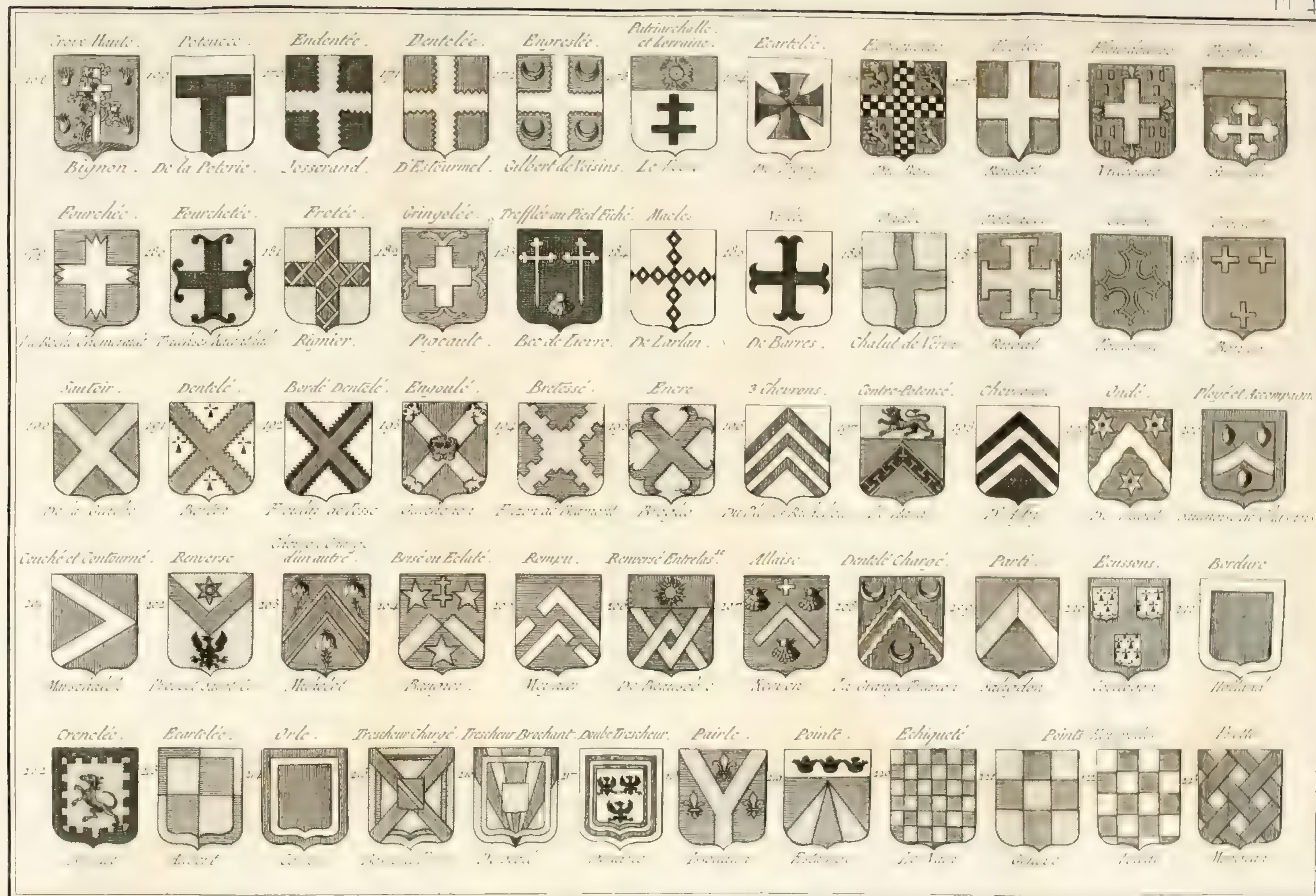


Blason ou Art Héraldique

Pl. 4.



Scattaglia dir.

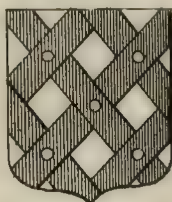


7.

Blason ou Art Héraldique.

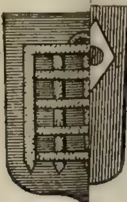
8.

Treillisé.

224 

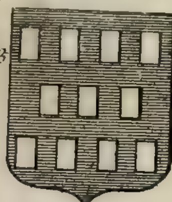
Bardonenche.

Coulis[s].

225 

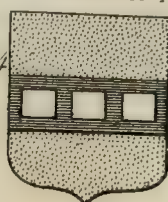
Vieilleze.

Billettes.

233 

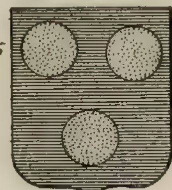
Beaumanoir.

Carreaux.

234 

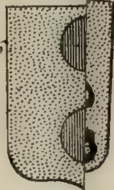
Chomel.

Besans.

235 

Boula.

Tour[t]e.

236 

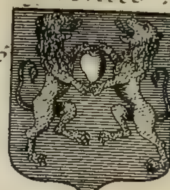
De Mont[s].

Diffamé.

244 

D'Avernes.

Affrontés.

245 

De Cormis.

Adossés.

246 

Descordes.

en Sat.

247 

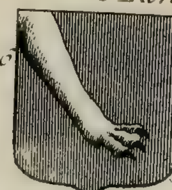
Fr[e]court.

Têtes de Lion.

255 

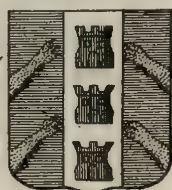
Saint Amadour.

Patte de Lion.

256 

Mallabranchu.

Pattes de Lion

257 

De Brancas.

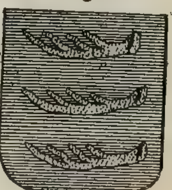
258 

Crou

Cornés de Cerfs.

266 

Cornu.

267 

Passard.

Sanglier.

268 

Février de la Belloniere.

Hur[e].

269 

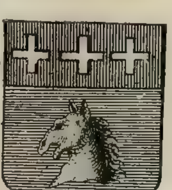
Rosnivé.

Cheval Gai.

278 

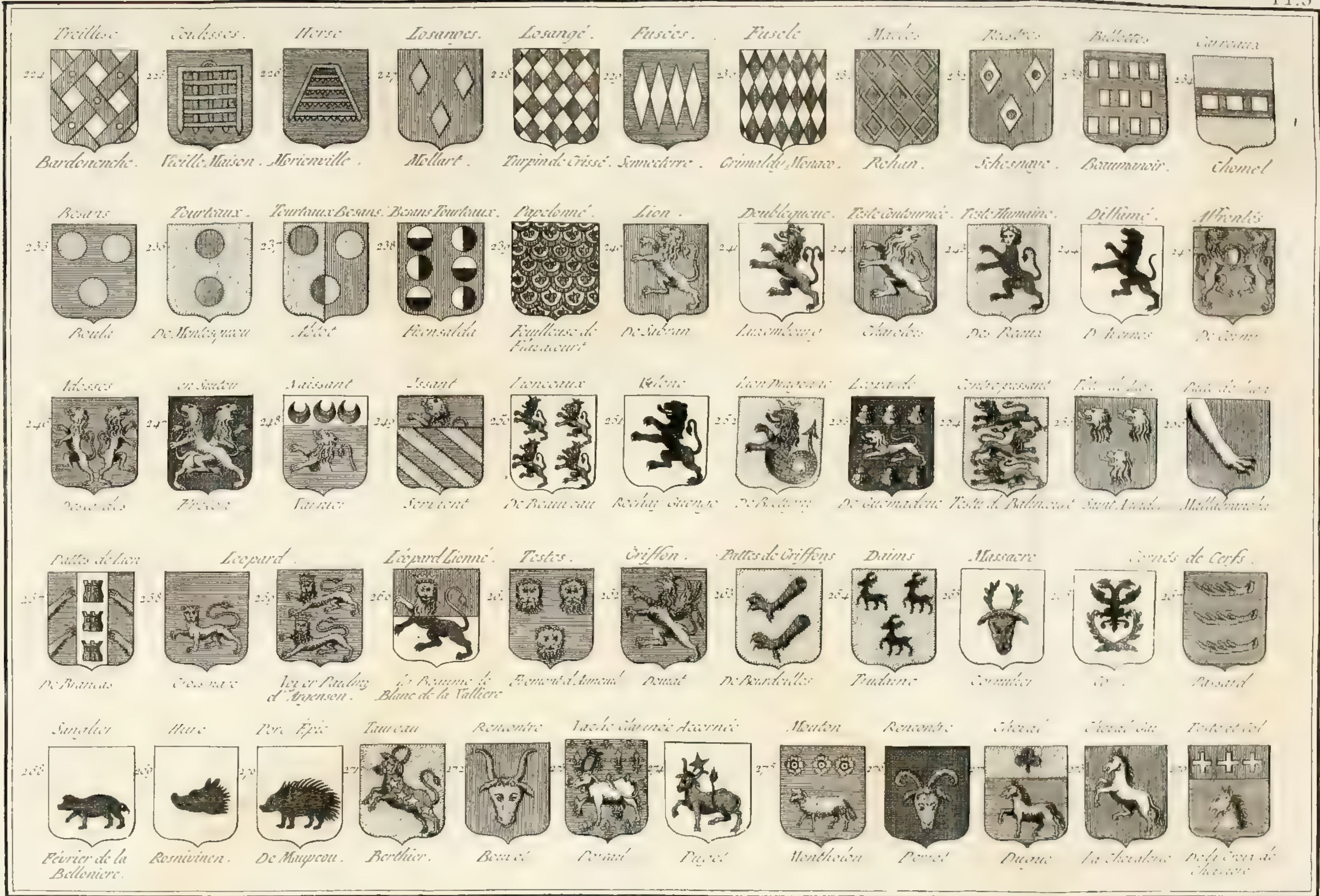
La Chevalerie.

Teste et Col.

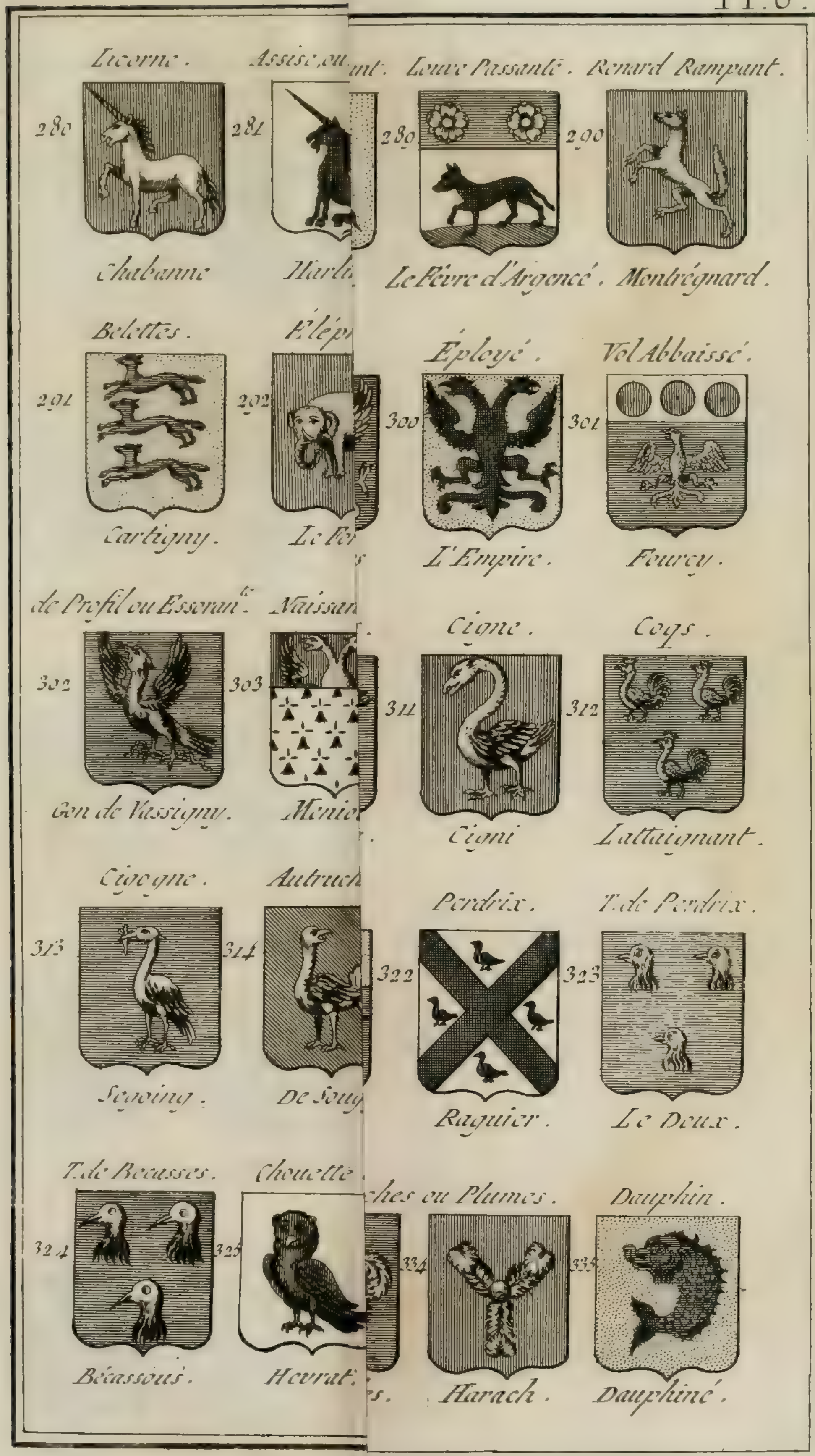
279 

De la Croix de Chévrieres.

Scattaglia dir.



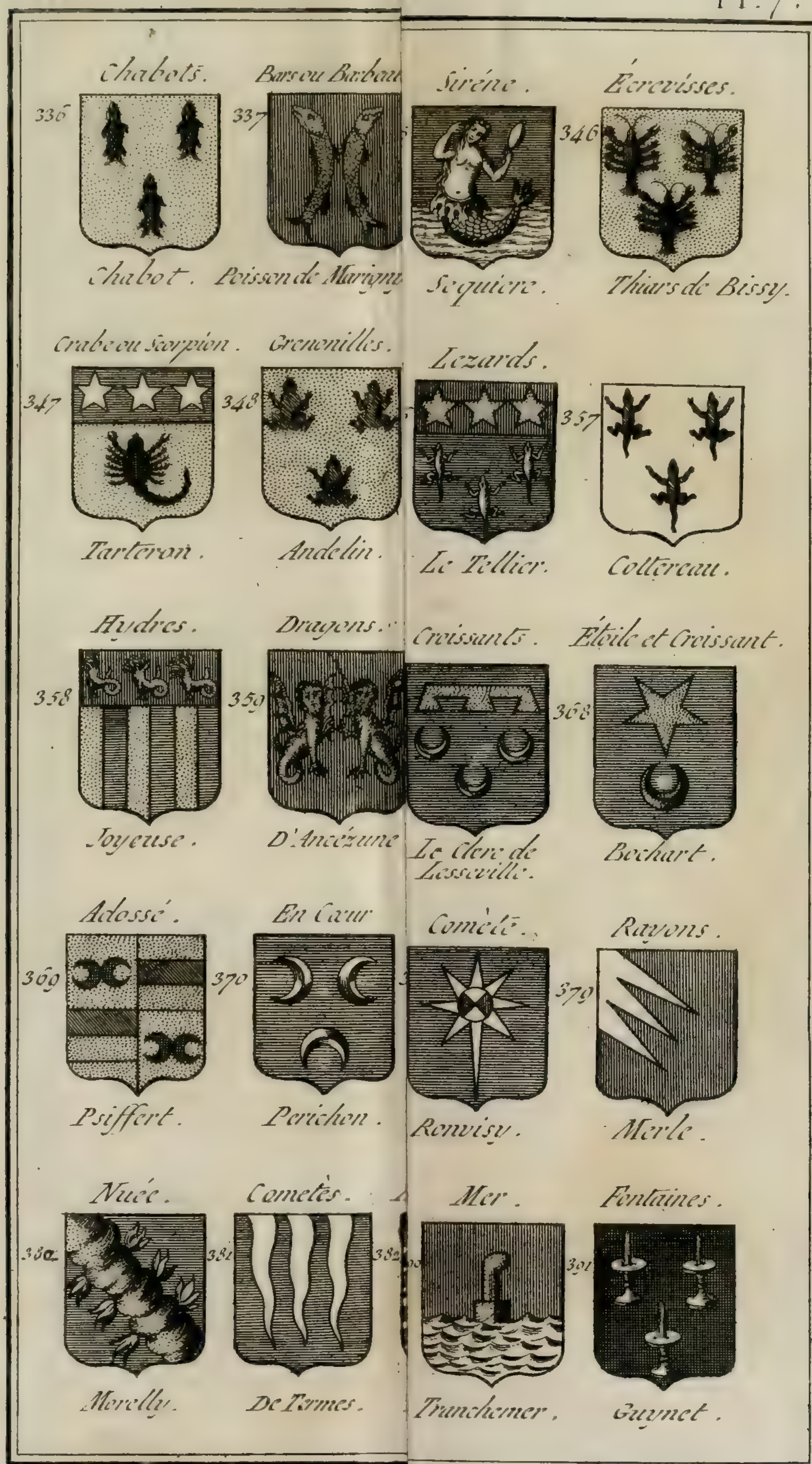
Blason ou Art Heraldique.



Sattaglia del.

No.	Figure	Nom
280	Licorne	Chabanne
281	Assise ou Acculée	Harling
282	Teste	Chevalier
283	Levrier	Nicolay
284	Braques	Brachet
285	Testes de Levrettes	[illegible]
286	Testes de Braques	Aubert.
287	Chats	La Chetardie
288	Loup Ravissant.	d'Agoult
289	Louve Passante.	Le Fèvre d'Ormesson
290	Renard Rampant	[illegible]
291	Belettes	Carbonny.
292	Elephant.	Le Fortune
293	Proboscides	Fillz
294	Ours	D'Ossun.
295	Teste d'Ours Emmuselé	Merlay
296	Teste de Loup	Baudry
297	Ecureuil	Fouquet
298	Lapins	[illegible]
299	Aigle	Des Vergers
300	Esployé.	L'Empire
301	Vol Abaissé	Fours
302	de Profil ou Essorant	[illegible] de Vassigny.
303	Naissante.	Meniot.
304	Aiglettes	De la Tremoille.
305	Testes d'Aigles	Barbesac
306	Pattes d'Aigles	Robert de Valletonneuse.
307	Alerions	Montmorency
308	Merlettes	Malon de Bercy
309	Oyes	De Grieu
310	Canettes	[illegible]
311	Cygne	Cygni
312	Coqs	Lattaignant.
313	Cigogne	[illegible]
314	Autruche	De Sougy
315	Phenix.	Mallet de Lussart
316	Pelican	Le Camus
317	Perroquet	[illegible]
318	Corbeau	De la Broue
319	T. de Corbeau	Machault.
320	Epervier.	Le Tonnelier de Breteuil.
321	Colombes	Le Breton
322	[illegible]	Raguier
323	[illegible]	[illegible]
324	[illegible]	[illegible]
325	Chouette	[illegible]
326	Abeilles.	Barberin.
327	Doublets	Doublet de Persan.
328	Sauterelles.	Bérard.
329	Grillon	De Grille
330	Papillons	[illegible] de la Gallassonnière.
331	Vol Renversé	D'Osmond.
332	Demi Vol.	Bérard
333	Pannaches ou Plumes	De Marolles
334		[illegible]
335	Dauphin	Dauphin.

Blason ou Art Héraldique.



Scattaglia dir.



Blason ou Art Heraldique.

Lambel. Montagn Batons Noueux. Troncs.

392 393 401 402

Monfrain de Fouarnez. Durey de No Parent. D'Argelot.

Feuilles de houx. de Laurier. Lys de Jardin. Lys.

403 404 412 413

La Vieuville. Messem Joly de Fleury. Le Fevre.

Roses. Feuille de Pin. Poires.

414 415 423 424

Longueil. Carada. Pinard. Perussys.

Grenades. Fraises. Epis de Bled. Ananas.

425 426 434 435

Bonneau. Frison. De Talon. Dionis du Séjour.

Melons. Enfans. re. Foi. Armé.

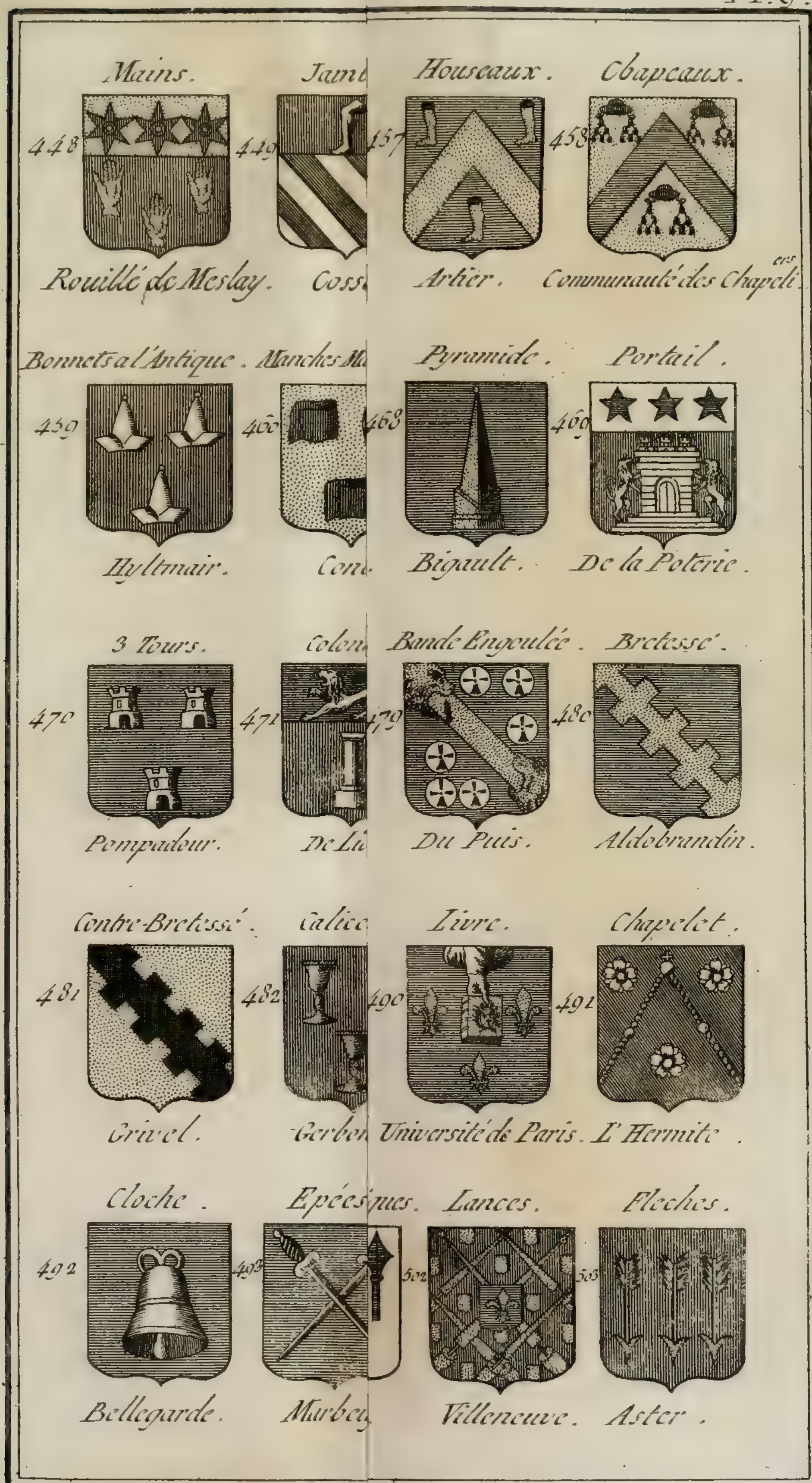
436 437 446 447

Ravvencau. Gemmel Ts Le Royer. De Massol.

Scattaglia dir.



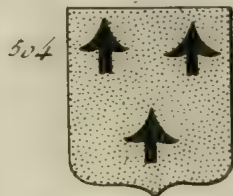
Blason ou Art Héraldique.


Mains.
448
Rouillé de Meslay.
Jamb
449
Coss
Houseaux.
457
Artier.
Chapeaux.
458
Communauté des Chapeliers.
Bonnets a l'Antique.
459
Hyltmair.
Manches Ma
460
Con
Pyramide.
468
Bigault.
Portail.
469
De la Potérie.
3 Tours.
470
Pompadour.
Colon
471
De Li
Bande Engoulée.
479
Du Puis.
Bretessé.
480
Aldobrandin.
Contre-Bretessé.
481
Grivel.
Calice
482
Gerbo
Livre.
490
Université de Paris.
Chapelet.
491
L'Hermite.
Cloche.
492
Bellegarde.
Epées
493
Marbeu
Masques.
Lances.
502
Villeneuve.
Fleches.
503
Aster.
Scattaglia dir.



17 Blason ou Art Héraldique. 18

Fers de Fleches.

504 

Millet.

Hallebardes.

505 

Crenan.

Éprons.



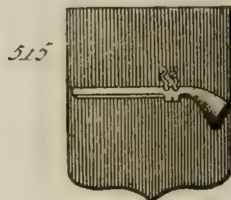
Gaulier.

Canon.

514 

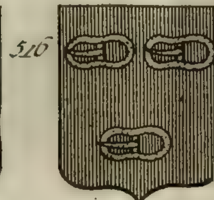
Bombarde.

Fusil.

515 

Valette.

Fermeaux.

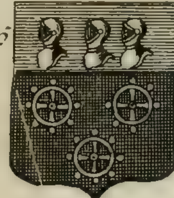
516 

Malet de Gravi.



Bouzy.

Heaumes.

525 

Bretin.

Mat.

526 

Dumas.

Vaisseau.

527 

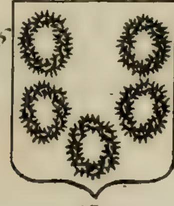
Auvelliers

Couronnes.



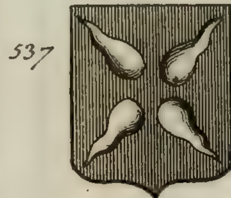
Bazin.

d'Épines.

536 

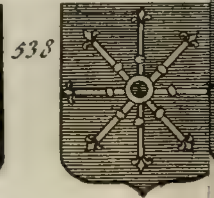
De Meaux.

Otelles.

537 

Comminges.

Escarboucle

538 

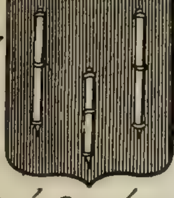
Giry.

Balances.



Montpezat.

Bourdons.

547 

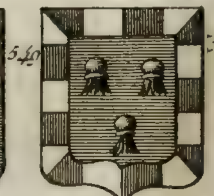
De la Bourdonnaye.

Gibecieres et Oignons.

548 

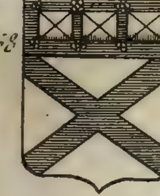
Mouton.

Brosses.

549 

De Bresses.

Carreaux.

558 

Kerpatrix.

Compas.

559 

Polklain.

Scattaglia dir.



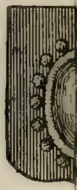
Blason ou Art Héraldique.

Chaudieres. Pot... Maillets. Marteaux.

560  561  569  570 

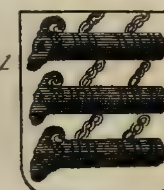
De Lara. Pa... Mailly. Martel.

Marcs. Mi... Triangle. Clesché.

571  572  580  581 

Marc la Ferté. Mi... Bachet. Stahler.

Ange. Chêne. Béliers Militaires. Harpie.

582  583  591  592 

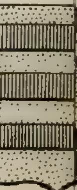
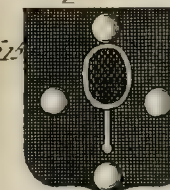
Langelerie. De ... Berty. Boudrac.

Oiseaux de Paradis. Chauv... Tente. Arrêts de Lance.

593  594  602  603 

Coicault. C... Hutte-Zu-Heuspach. Æsterno.

Echelle. Hamé... Cadrans. Raquette, Balles

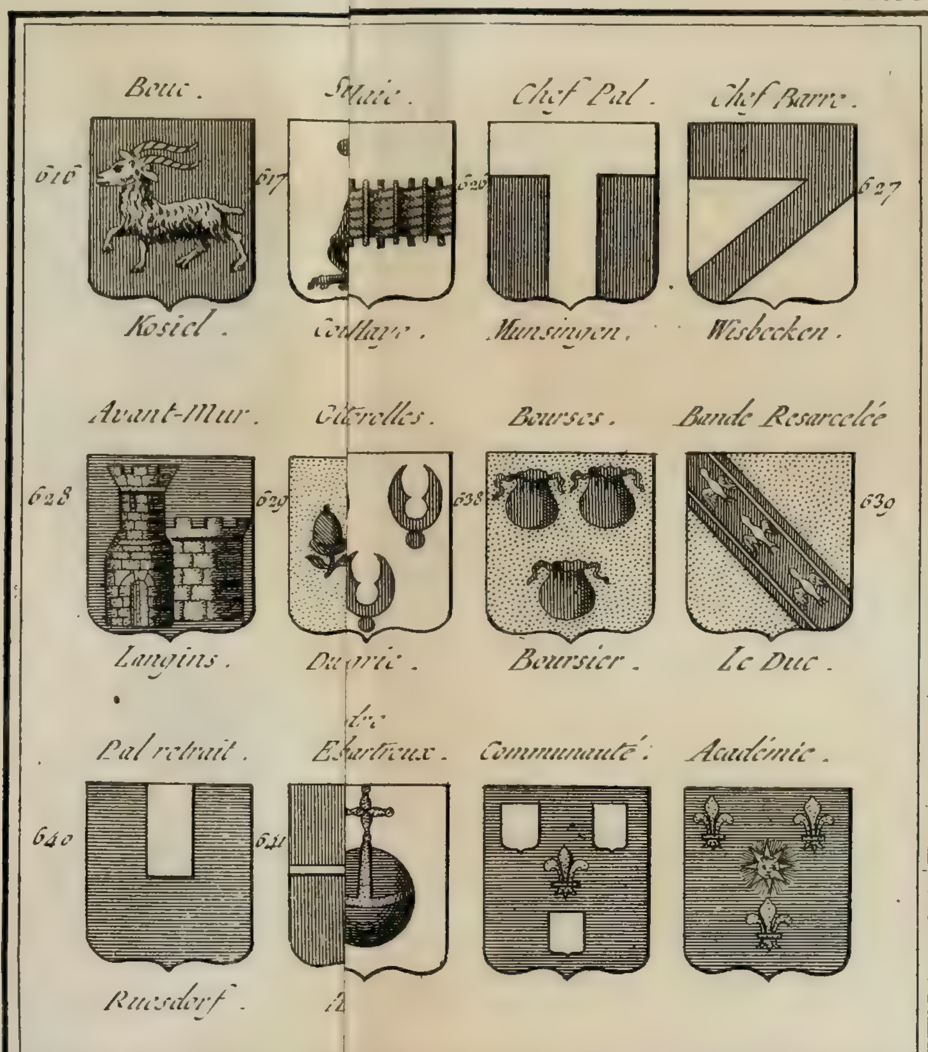
604  605  614  615 

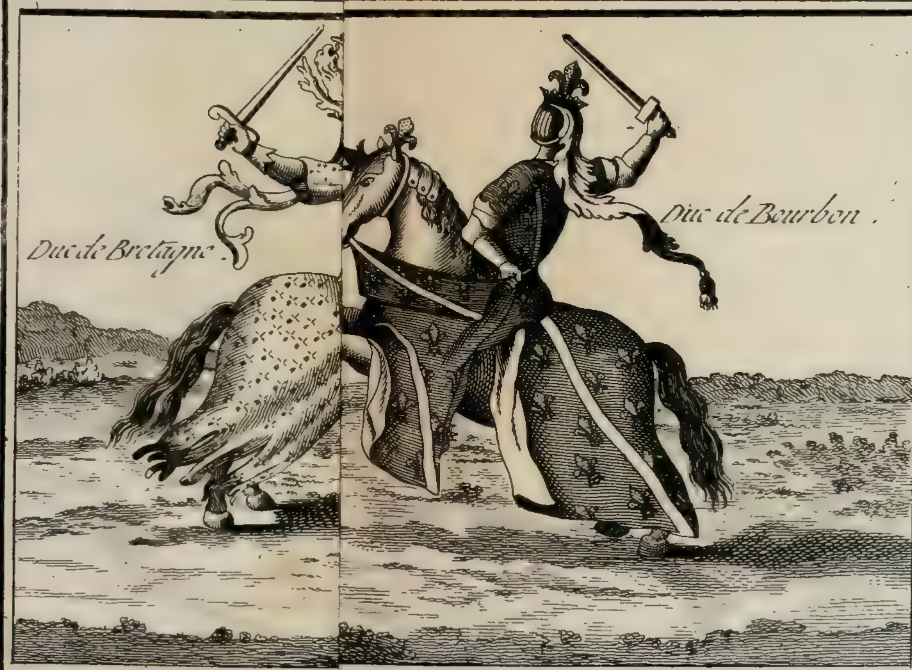
Æbra. Halney du Rille. De Cadran. La Communauté des Paulmiers.

Scattaglia dir.



Blason ou Art Héraldique.


Bouc.
Chef Pal.
Chef Barre.
616
617
620
627
Kosiel.
Munsingen.
Wisbecken.
Avant-Mur.
Bourses.
Bande Resarcelée
628
629
638
639
Langins.
Boursier.
Le Duc.
Pal retrait.
Communauté.
Académie.
640
641
Ruesdorf.


Duc de Bretagne.
Duc de Bourbon.

23 24

Bouc.	*Singe.*	*Hermines*	*Tesson.*	*Oiseau*	*Ours Ecorché.*	*Tortue.*	*Eperviers Chaperon.*	*Avivé*	*Haie*	*Chef Pal*	*Chef Barre*
Rosset	*Coulombier*	*Mattel*	*Tasse*	*Pelerneaux*	[illegible]	*D'Esligny*	*Mangot.*	*Waterbeeke*	*La Haye.*	*Hensingen.*	*Wisbecken.*
Avant-Mur	*Glands*	*Larmes.*	*Cailloux.*	*Cornière*	*Equerre*	*Potence*	*Pointe*	*Bourses*	*Boutrolles*	*Bourses.*	*Bande Retraite*
Langins.	*Du Chesne.*	[illegible]	[illegible]	[illegible]	*Sorleon*	*De Marin*	[illegible]	*Rees*	*Prye.*	*Boursier.*	*Le Duc*
Pal retraité	*Escarre.*	*Merlettes*	*Croix Aiguisée.*	*Armes de Concessions.*		*de Concessions*		*de Chantre*	*Croix du Chateaux.*	*Communauté*	*Ancienne*
Rancelot	*Allery*	*D'Aumont*	*Marcey*								



Volet ou Lambrequins et Chevaliers au Tournoi.

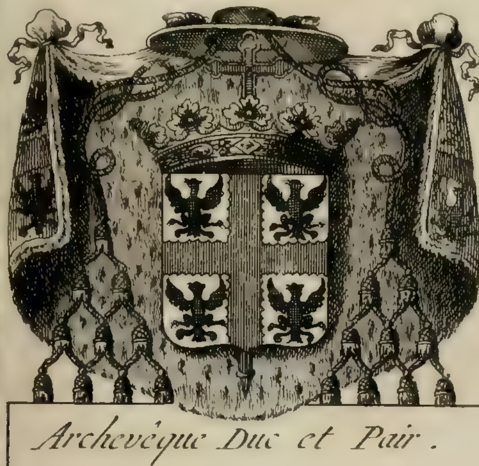
Blason ou Art Héraldique.

Fig. 1.ere



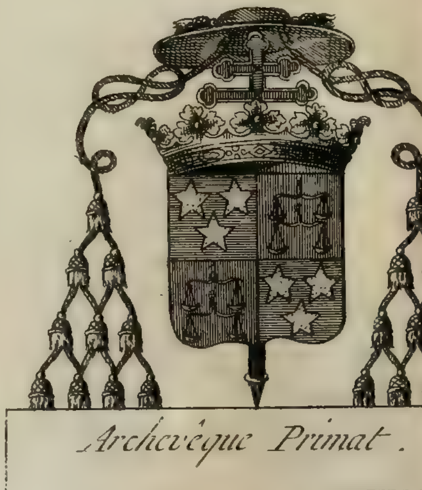
Le Pape.

Fig. 5.



Archevêque Duc et Pair.

Fig. 6.



Archevêque Primat.

Fig. 10.



Archevêque associé à l'Ordre.

Fig. 11.



Evêque.

Fig. 15.



Evêque Prince.

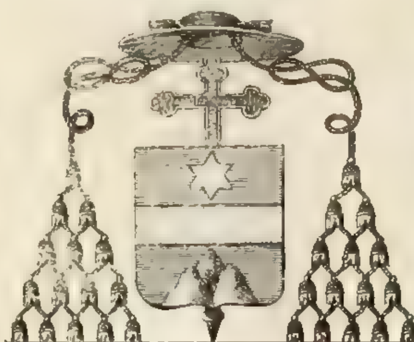
Sattaglia dir.

Fig. 1.re



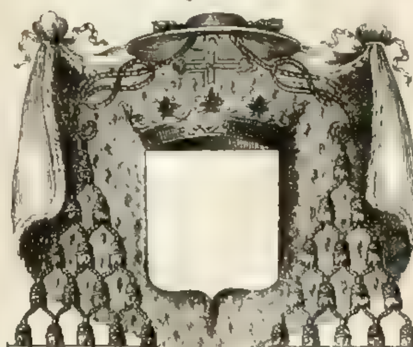
Le Pape.

Fig. 2.



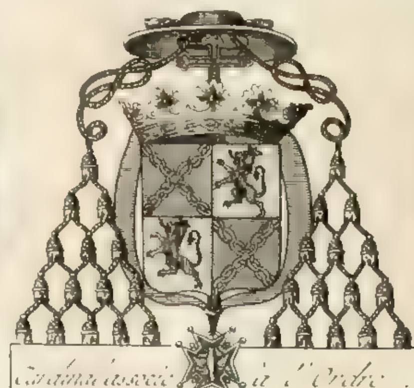
Cardinal Doyen du Sacré Collège.

Fig. 3.



Cardinal Duc et Pair.

Fig. 4.



Cardinal associé à l'Ordre.

Fig. 5.



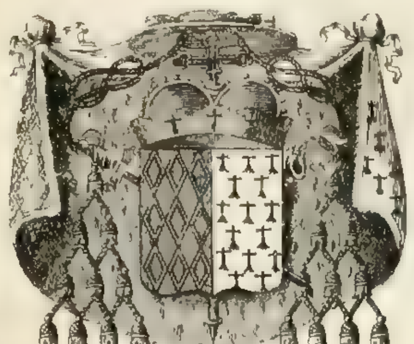
Archevêque Duc et Pair.

Fig. 6.



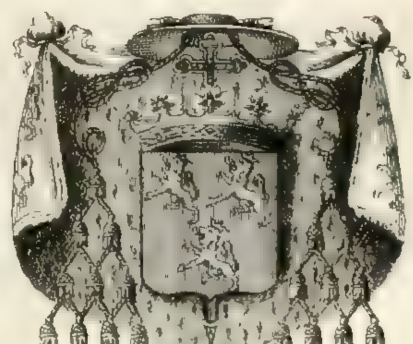
Archevêque Primat.

Fig. 7.



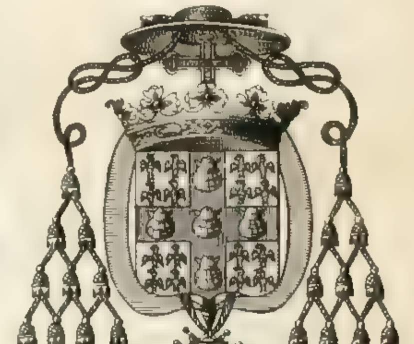
Archevêque Prince de l'Empire

Fig. 8.



Archevêque Duc de Reims.

Fig. 9.



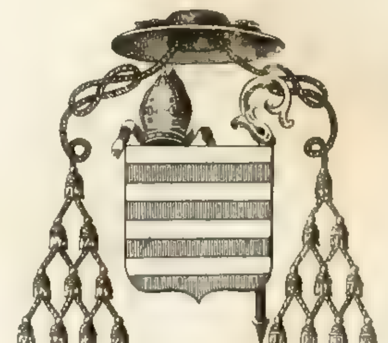
Grand Aumonier de France

Fig. 10.



Archevêque associé à l'Ordre

Fig. 11.



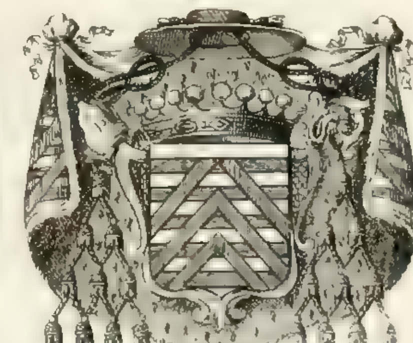
Evêque

Fig. 12.



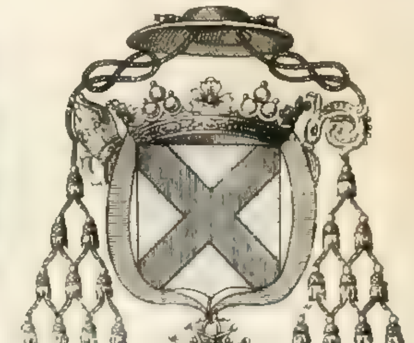
Evêque Duc et Pair.

Fig. 13.



Evêque [illegible]

Fig. 14.



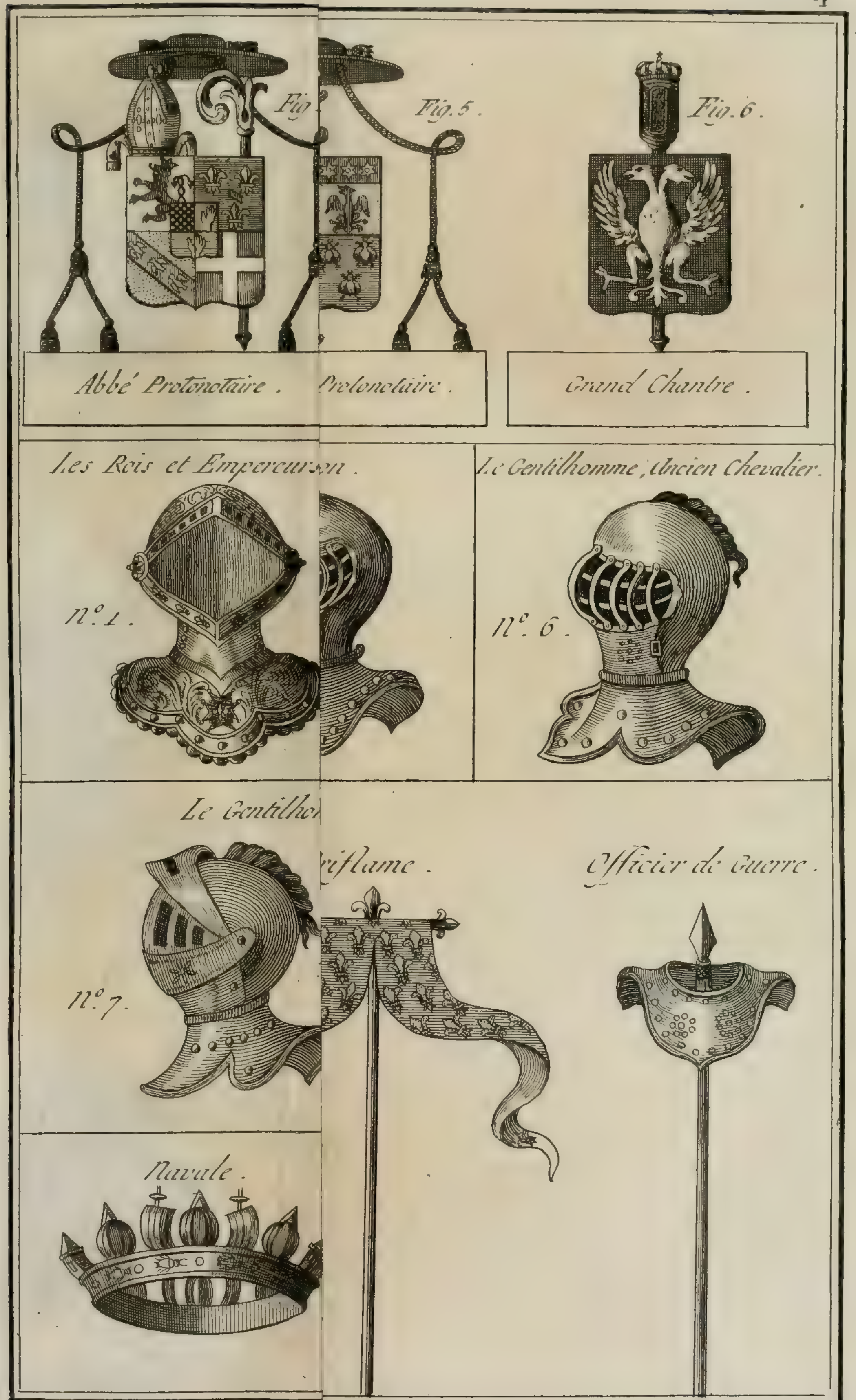
Evêque associé à l'Ordre

Fig. 15.

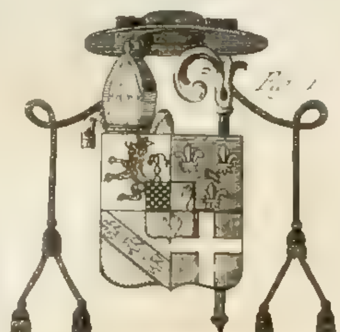


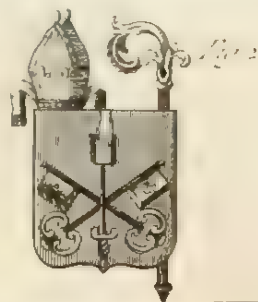
Evêque Prince

Blason ou Art Heraldique.



Blason me, Haussecol et Pique.





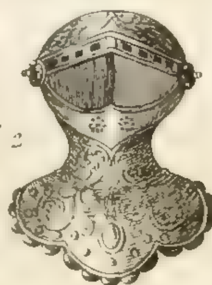


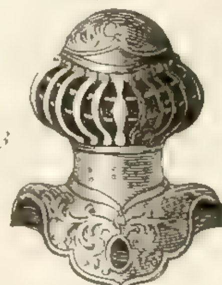


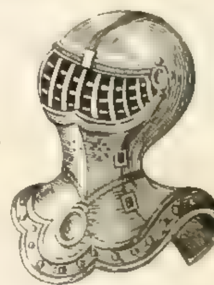






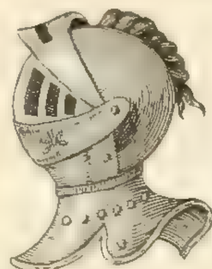


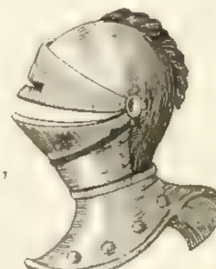


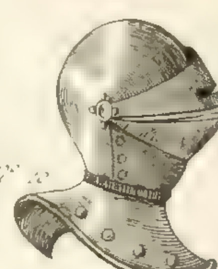


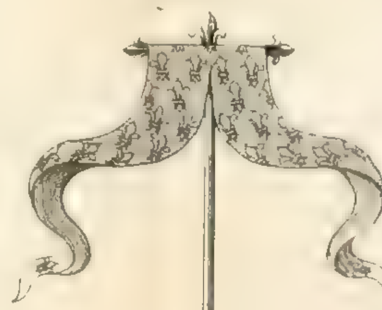






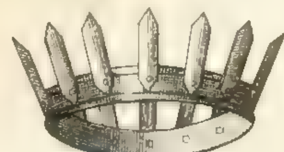


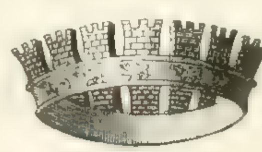






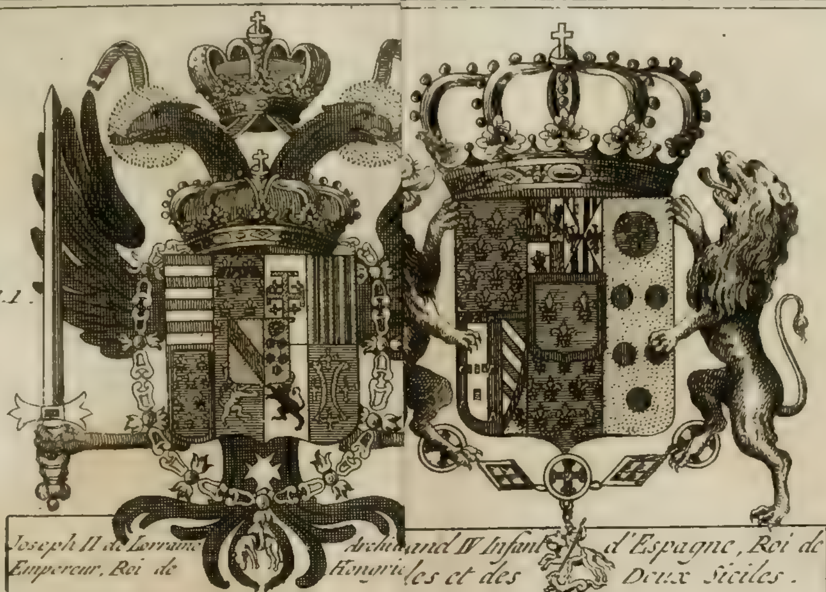


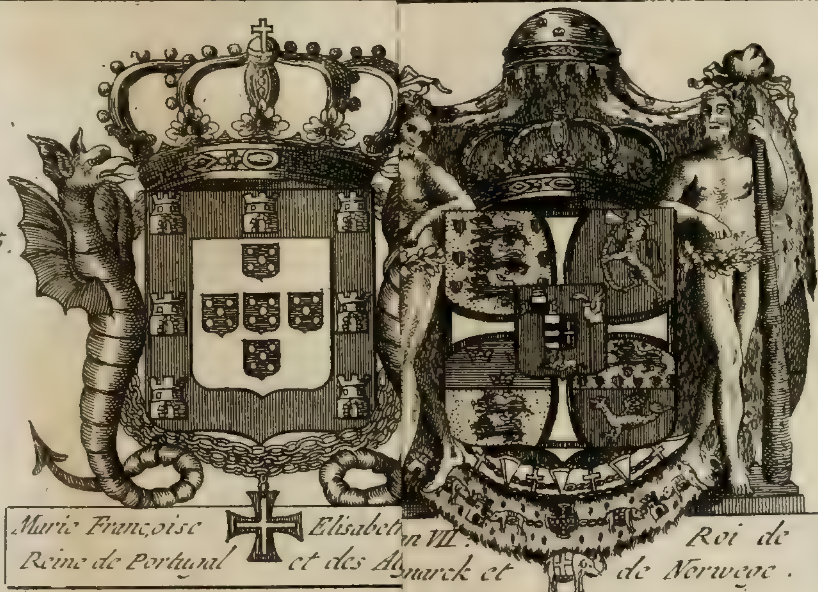


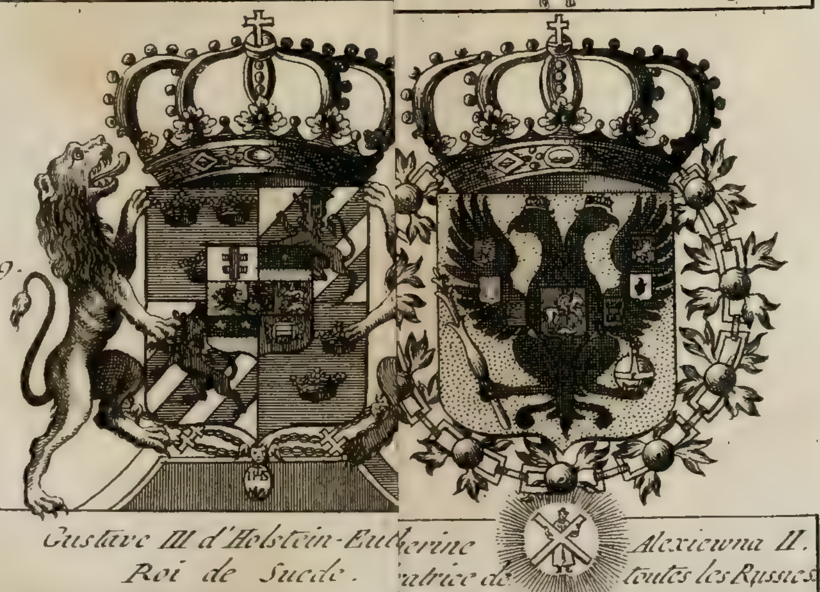




Blason ou Art Héraldique, Armes de Dignitaires, différens Casques, Couronnes, Oriflame, Hausscol et Pique

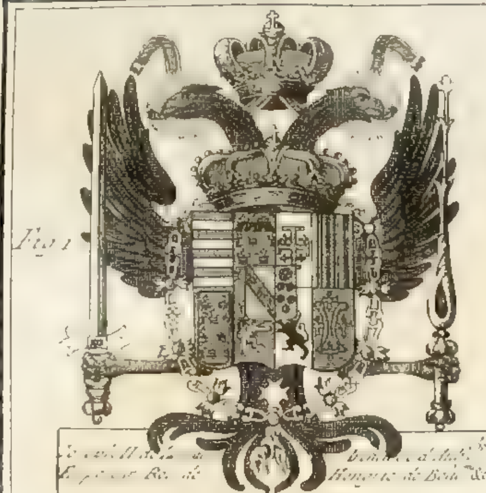


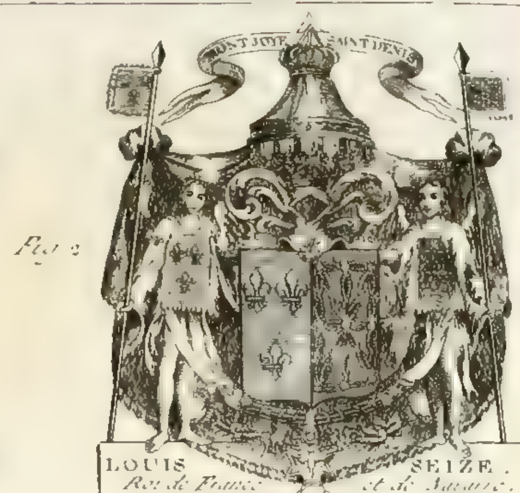




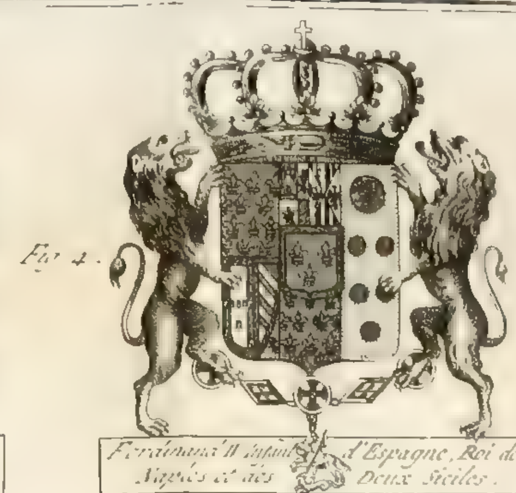
Scattaglia d.

29 60



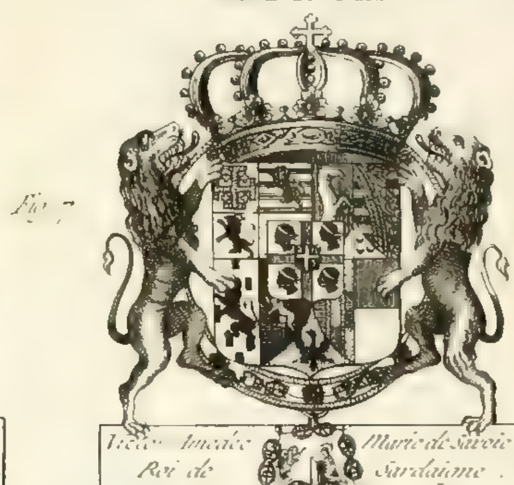


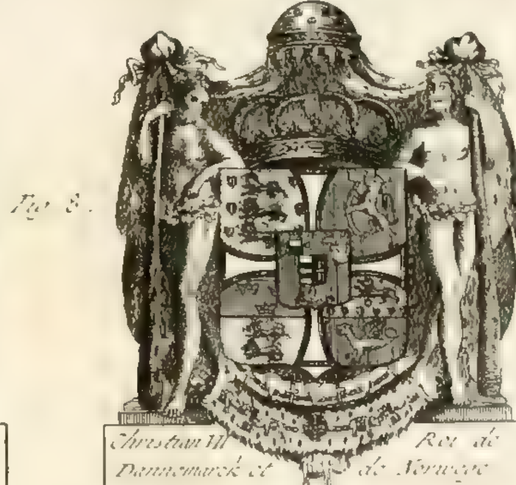




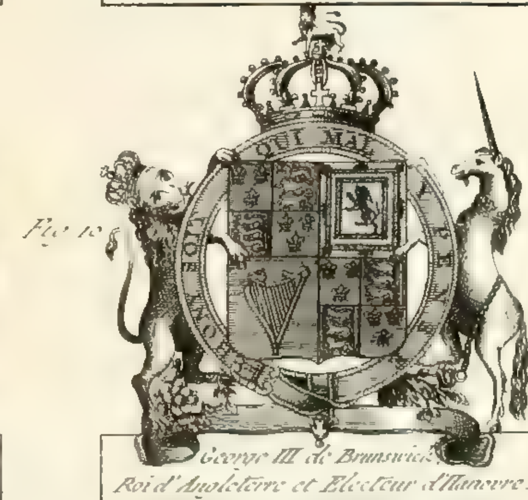


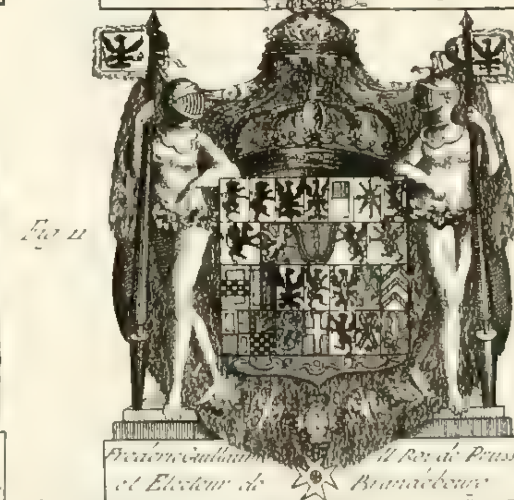






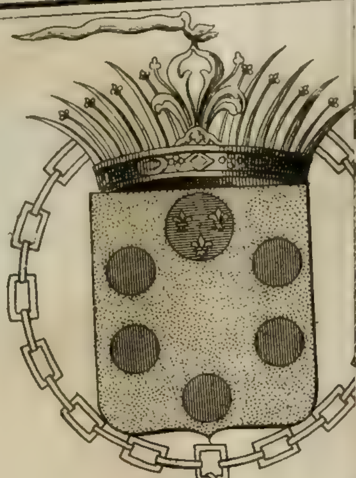


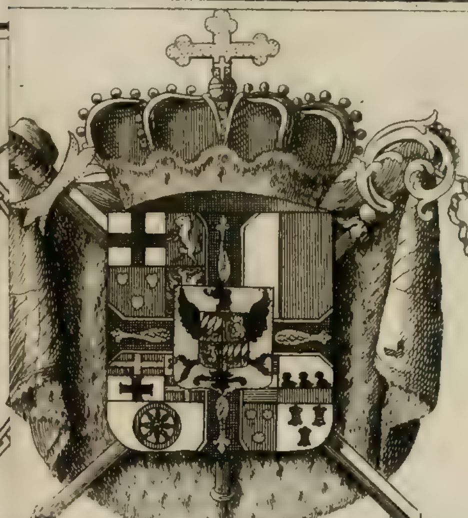






Blason ou Art Héraldique.

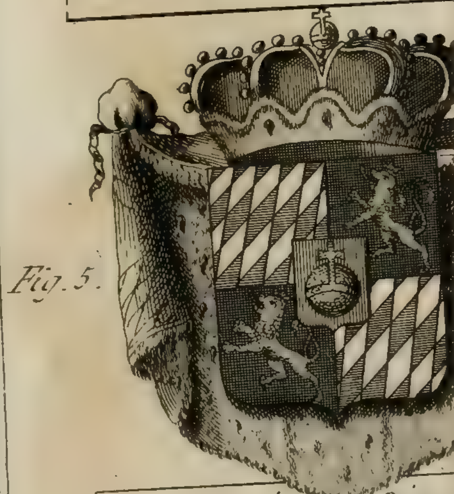




Pierre Léopold Joseph A.logne, Prince Electeur Ecclesiastique
d'Autriche Grand Duc de T

...ment Auguste, Archevêque de

Fig. 5.



...g. 8.



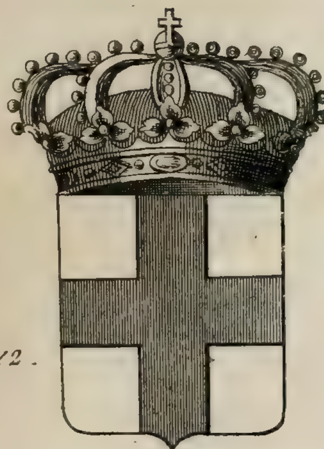
Armes de l'Empereur de la Chine.

Charles Théodore Prince
Duc de Bavière, Prince Elec...

Fig. 9.



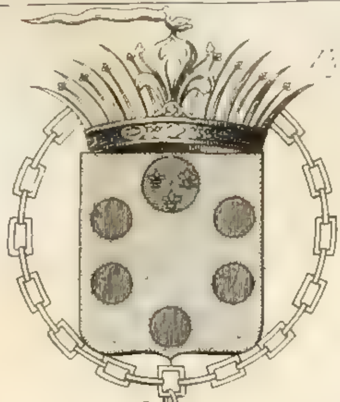
Fig. 12.



Raphael Ferrari, Doge de la Republique
de Gênes

Abdhul-Hamet, Gr...

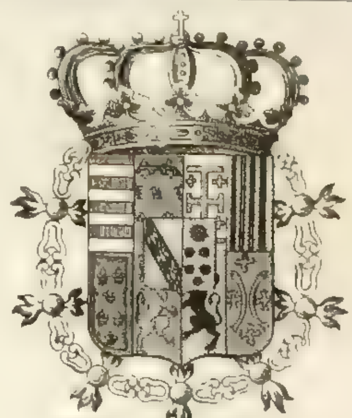
Scattaglia d.



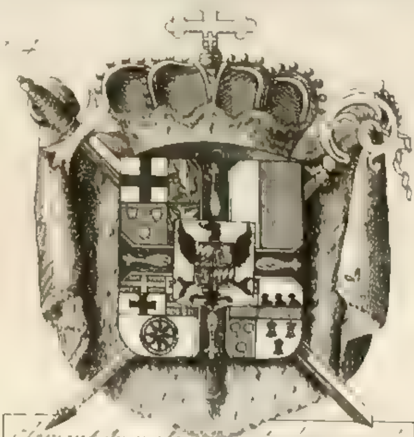
Pierre Leopold ... Joseph Archiduc ... Duc de Toscane



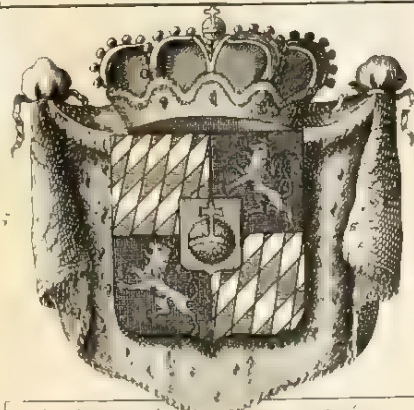
Roi ... ou d'Ethiopie.

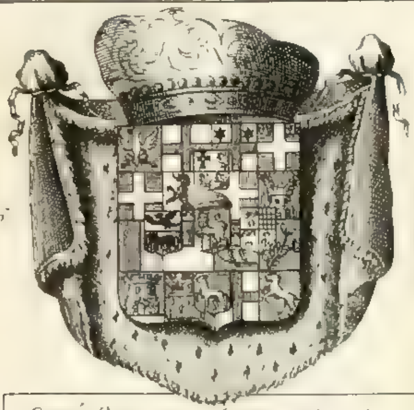


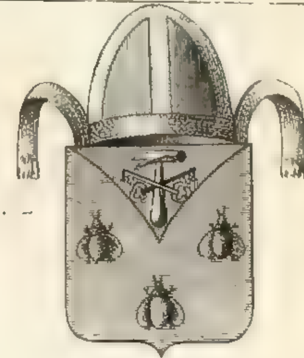
François Joseph ... Archiduc d'Autr...



Clement Auguste ...



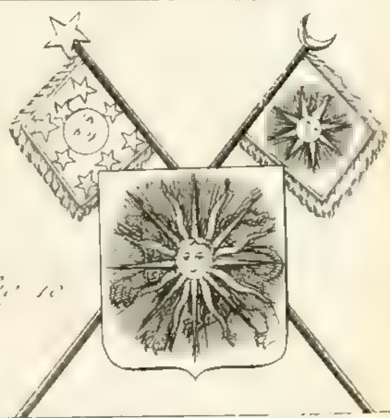






... la Chine

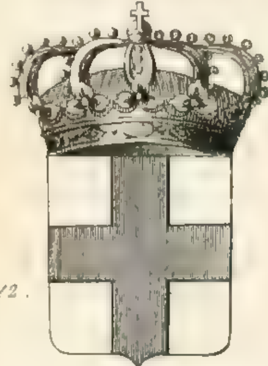




Armes du Roi de Perse



Armes de l'Empereur du Japon



Blason ou Art Héraldique

Fig. 1.

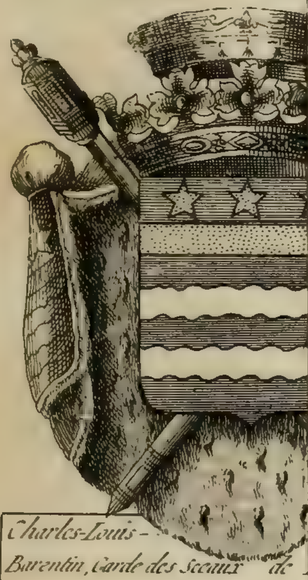


La Republique de Genève



Fig. 5.

René Nicolas Charles Augustin de Maupeou, Chancelier de France, 1768.



Charles-Louis- Barentin, Garde des Sceaux de

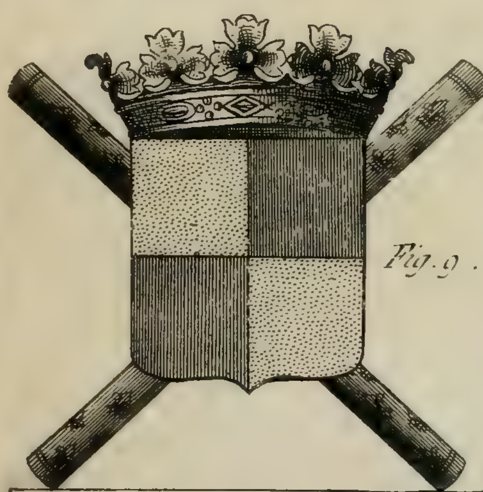
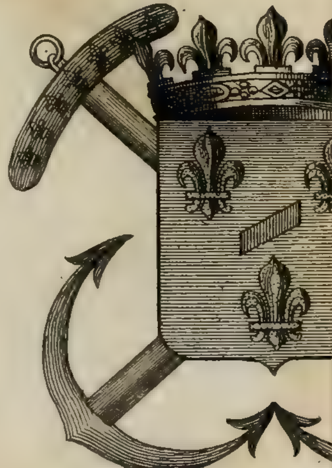


Fig. 9.

Louis-Antoine-de Gontaut, Duc de Biron, Maréchal de France 1757.



Amiral de Fr
Louis Jean Marie de Bourbon, Du

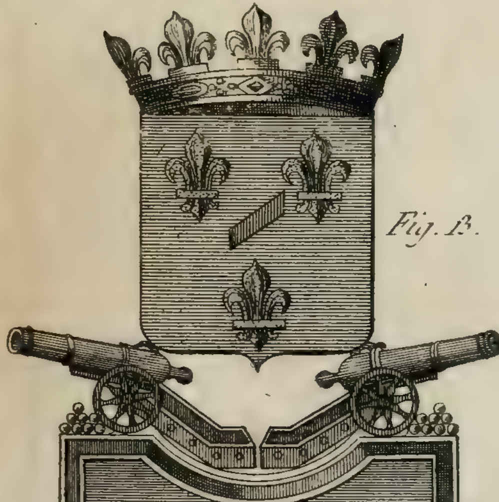


Fig. 13.

Grand Maître d' Artillerie.
Louis Auguste de Bourbon Pce. d'Ombes. Supprimée en Octobre 1755.



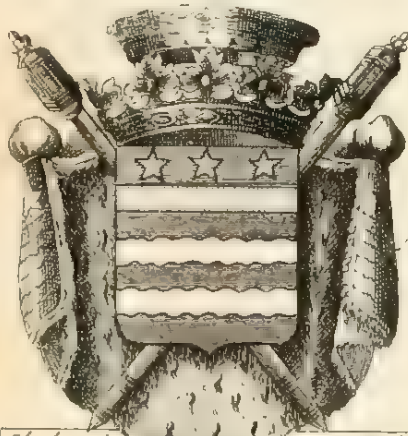


La Republique des Suisses

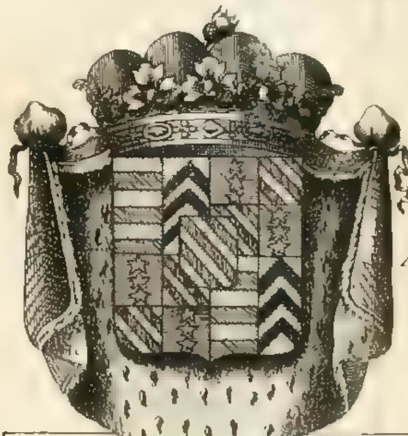








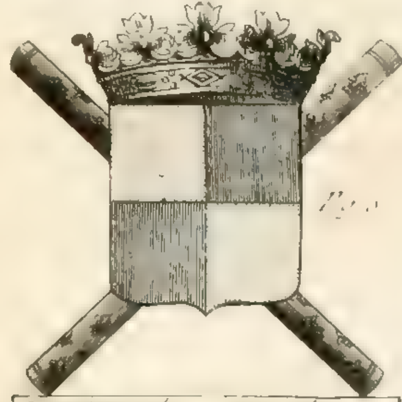
Charles-Louis … Barentin Garde des sceaux de France 1788

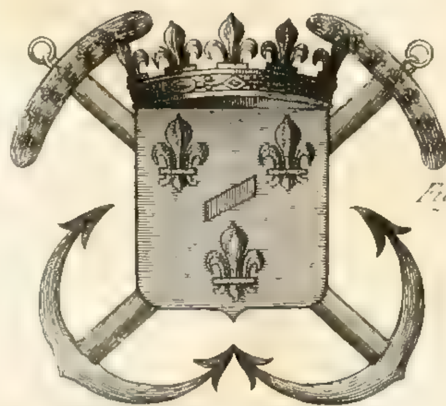


François Em- … Crussol, Duc d'Uzès …



Louis François Armand Duplessis, Duc de Richelieu … Maréchaux de France

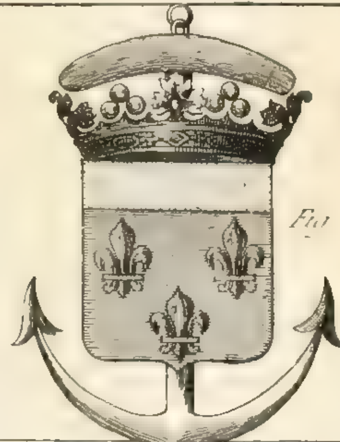




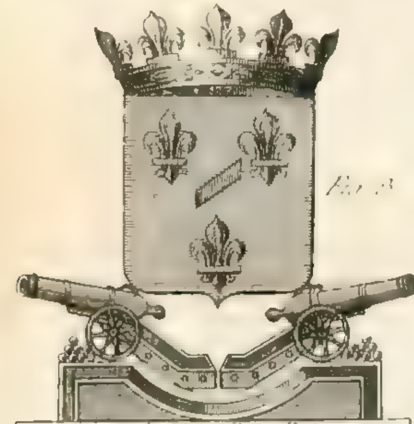
Amiral de France
… de Bourbon Duc de Penthièvre



… Philippe d'Orléans …



Vice Amiral
M. le Comte d'Estaing



Grand Maître d'Artillerie



Grand Maître de Franc
1740. M. le Prince de Cond
1771. M. le Duc de Bourbon



Grand Boutelier Echanson.
André de Gironde. cette charge est supprimée.



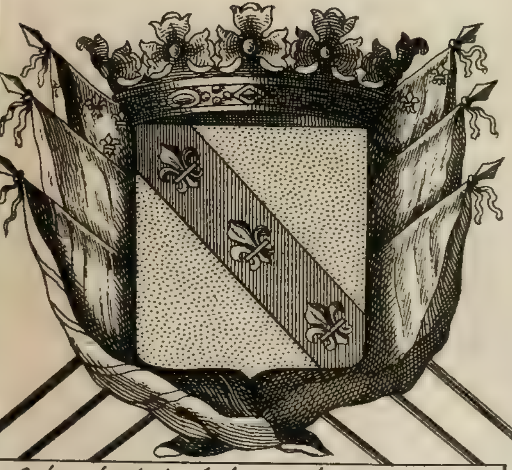
Grand Pannet
1782. M. le Duc de



Grand Louvetier.
1780. M. le Comte d'Haussonville.



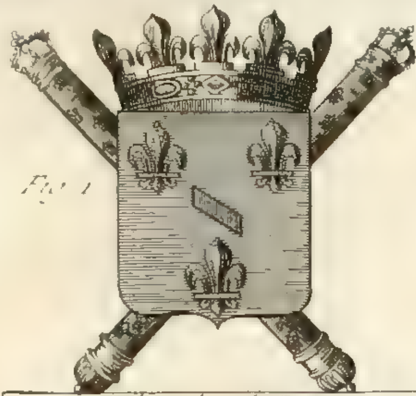
Grand Maréchal des
1771. M. le Marquis de la



Colonel Général des Gardes Françoises.
1783. M. le Duc du Chatelet.

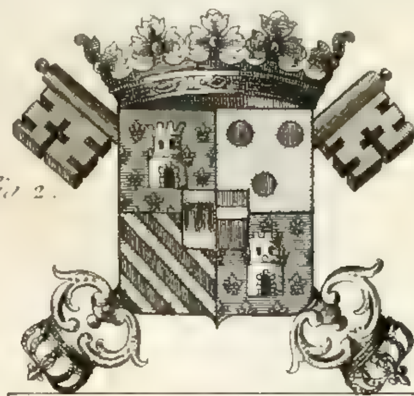
Scattaglia dir.

Fig. 1



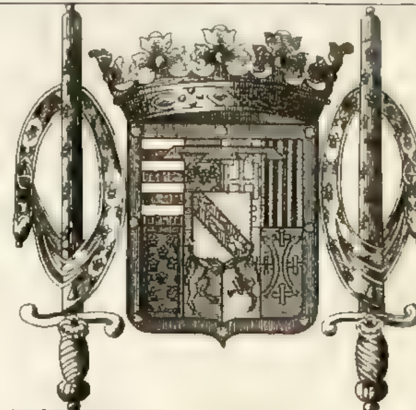
Grand Maître de France.
1740. M le Prince de Condé.
1771 M le Duc de Bourbon en survivance

Fig. 2.



Grand Chambellan.
1771 M le Duc de Bouillon.

Fig. 3.



Grand Ecuyer de France.
1761 M le Prince de Lambesc
1787 M le Prince de Vaudémont en survivance

Fig. 4



Grand Bouteiller Echanson.
André de Gironde. cette charge est supprimée.

Fig. 5



Grand Panetier
1782. M. le Duc de Brissac.

Fig. 6.



Grand Veneur
1737 M le Duc de Penthievre

Fig. 7



Grand Fauconnier.
1780. M le Comte de Vaudreuil

Fig. 8.



Grand Louvetier.
1780. M. le Comté d'Haussonville.

Fig. 9



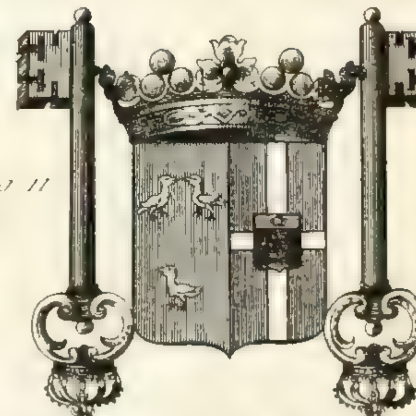
Grand Maréchal des Logis
[illegible] M le Marquis de la Suze

Fig. 10



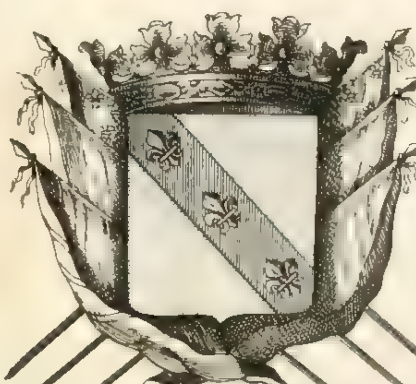
Grand Prévôt.
1780 M le Marquis de Sourches

Fig. 11



Capitaine Colonel des Gardes de la Porte du Roi
1783. M. le Vicomte le Vergennes.

Fig. 12



Colonel Général des Gardes Françoises.
1783. M. le Duc du Chatelet

Blason ou Art Héraldique.

Fig. 1.re



Colonel Génénil des Sui
Monseigneur le Co



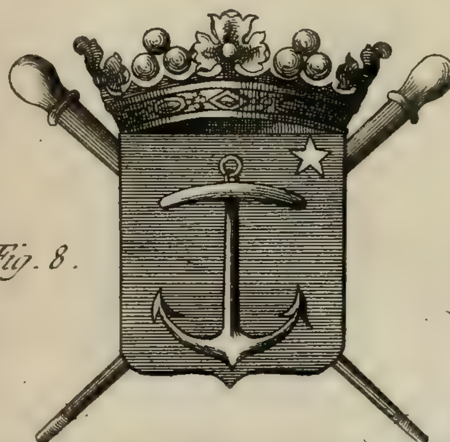
Colonel Général des Hussards.
M. le Duc d'Orléans,
Lieutenant Général des Armées du Roi.

Fig. 5.



Colonel Général
M. le Duc de
Marechal de Camp

Fig. 8.



Prevot de la Ville, Prevoté et Vicomté de
Paris Anne-Gabriel-Henri-Bernard,
Marquis de Boulainvillier.

Fig. 9.

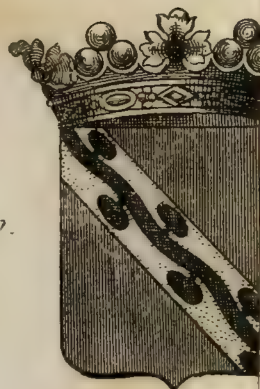
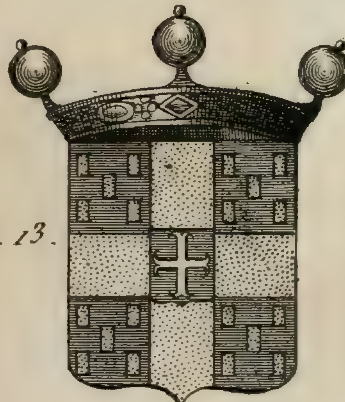


Fig. 13.

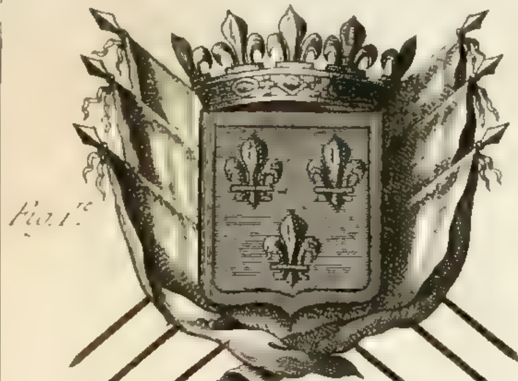


Marquis
Louis Philogene Brulart, Marq ... eurs ... ed'Ami.

Vicomte.
Arnauld-César-Louis, Vicomte de Choiseul.

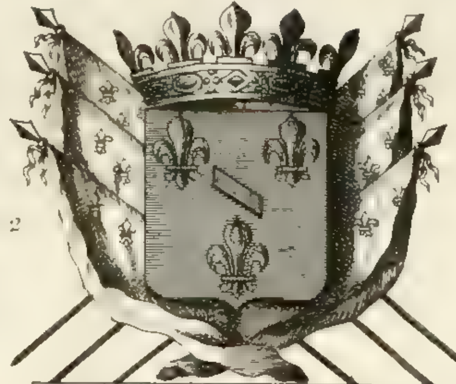
Sallaglia dir.

Fig. 1re.



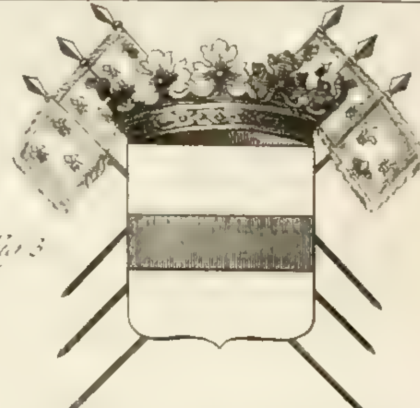
Colonel Général des Suisses et Grisons
Monseigneur le Comte d'Artois

Fig. 2



Colonel Général d'Infanterie Françoise
et Etrangere M. le Prince de Condé.
Lieutenant Général des Armées du Roi

Fig. 3



Colonel Général de la Cavalerie Légère
M. le Marquis de Béthune.
Lieutenant Général des Armées du Roi

Fig. 4



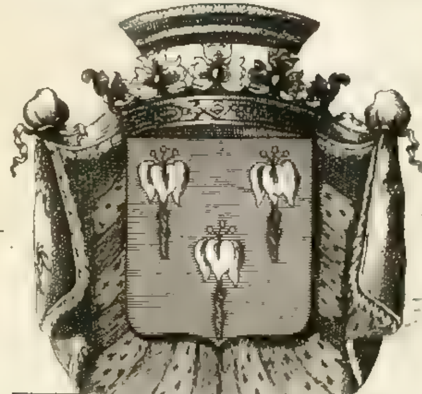
Colonel Général des Hussards
M. le Duc d'Orléans.
Lieutenant Général des Armées du Roi

Fig. 5.



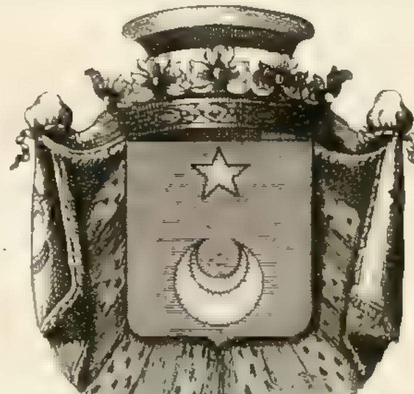
Colonel Général des Dragons.
M. le Duc de Luynes
Maréchal de Camp des Armées du Roi

Fig. 6.



Premier Président
du Parlement de Paris
Louis François de Paule le Fevre d'Ormesson

Fig. 7.



Président à Mortier
du Parlement de Paris
Jean Baptiste Gaspar Bochard de Saron

Fig. 8



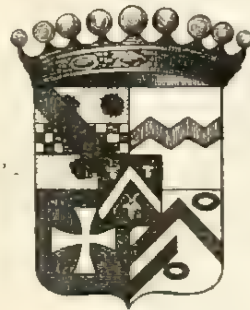
Prevot de la Ville, Prevoté et Vicomté de
Paris Anne Gabriel Henri Bernard
Marquis de Boulainvillier.

Fig. 9



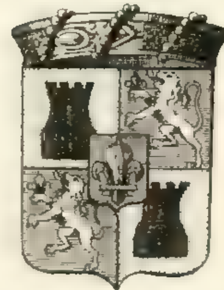
Marquis
Louis Philogene Brulart Marquis de Puysieulx.

Fig. 10.



Comte
Francois Balkeley Comte de Balkeley

Fig. 11



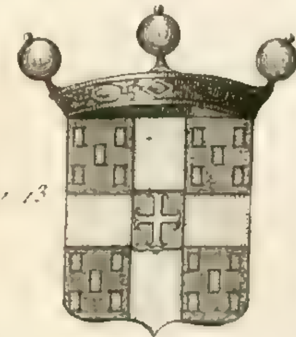
Baron.
de Zur-lauben

Fig. 12



Vidame
Marie Joseph d'Albert d'Ailly Vidame d'Amiens

Fig. 13

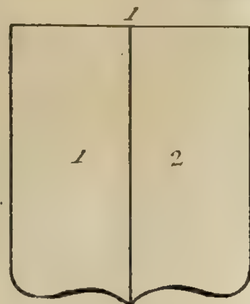


Vicomte.
Arnauld Cesar Louis Vicomte de Choiseul

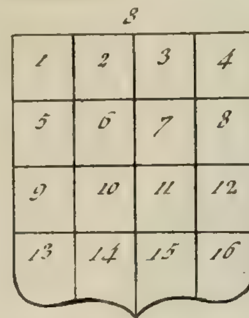
Blason ou Art Heraldique.

Partitions de l'Écu, écartelé u écartelures et divisions.

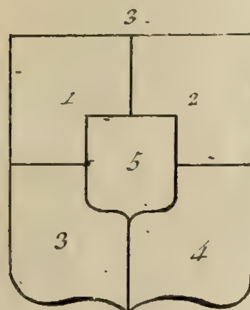
Écusson Écusson à Sénestre.



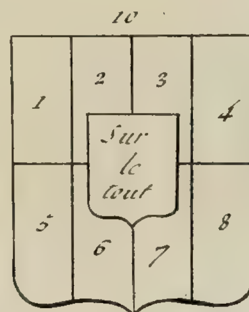
Parti.



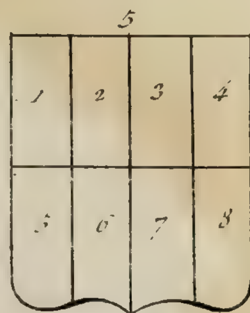
Parti de trois traits, Coupé de trois.



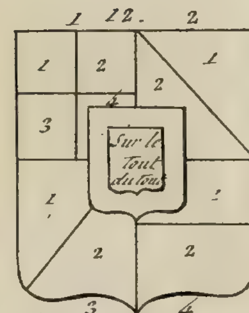
Écartelé, et sur le tout.



Parti de trois traits Coupé d'un, avec un Écusson en cœur



Parti de trois traits, et Coupé d'un.



Écartelé, contre écartelé tranché, taillé; Coupé et sur le tout, parti.

Scattaglia dir.

PENNON DE XXXII QUARTIERS

Partitions de l'Ecu, écartelures et division.

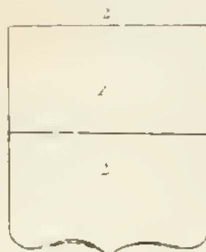
Ecusson à dextre.

1

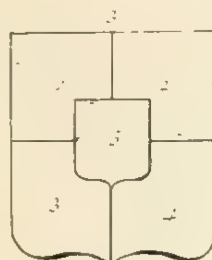


Parti.

2

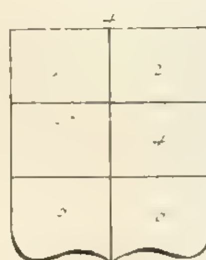


3



Ecartelé

4
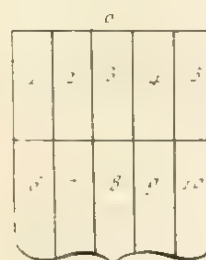


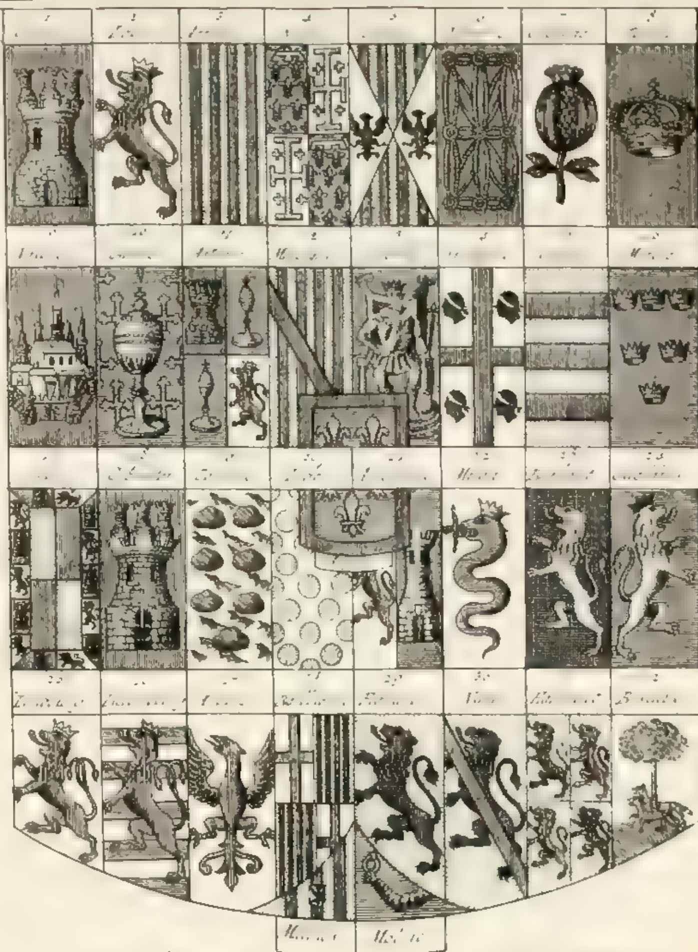
5

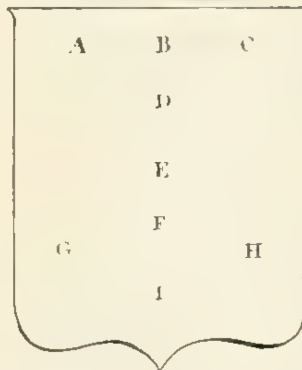


Parti de trois traits, et Coupé d'un.

6

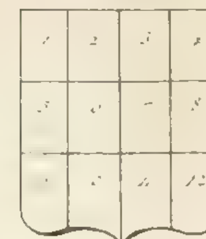








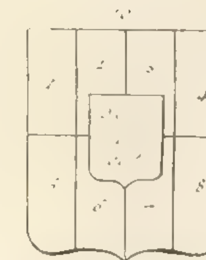
Ecusson à Senestre.

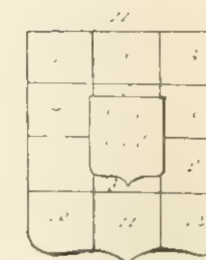


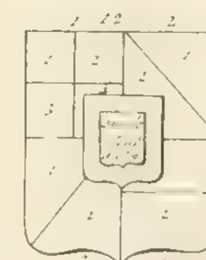


Coupé de trois.



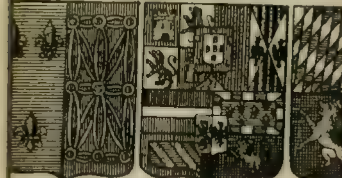






Ecartelé, contre-écartelé, tranché, taillé; Coupé et sur le tout, parti.

Blason ou Art Heraldique.


ES QUATR
LII
LIII

16 QUARTIERS. LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES PATERNELS.

XXXII — LOUIS DE FRANCE, *Dauphin, fils de Louis XIV. et de Marie Therese d'Autriche, né à Fontainebleau le 1.er Nov. 1661. marié en 1680. et mort à Meudon 14 Avril 1711.*

XXXIII — MARIE ANNE CHRISTI. VICTOI DE BAVIERE, *Fille de Ferdinand Marie, Electeur de Baviere et d'Adelaide Henriette de Savoie, née le 17 Novemb. 1660. et morte 20 Avril 1690.*

XXXIV — VICTOR AMEDÉE II. *Duc de Savoie, Roi de Sardaigne, né 14 May 1666. marié en 1.e noces en 1684. et mort en 1732.*

XXXV — ANNE MARIE D'ORLEANS, *Fille de Philippe de France Duc d'Orleans, née à S.t Cloud le 27 Aoust 1669. et morte le 26 Aoust 1728.*

XXXVI — RAPHAEL LECZINSKI, *Comte de Lesno Général de la Grande Pologne &c. mort 13 Janvier 1703.*

XXXVII — ANNE JABLONOWSKA, *Fille de Stanislas Jean Jablonowski Grand Marechal de la Couronne mariée en 1670. et morte à Chambor en 1727.*

XXXVIII — HENRI JEAN CHARLES, *Comte de Brin Opalinski, Castellan de Posnanie, mort en 1697.*

XXXIX — CATHERINE SOPHIE ANNE *Comtesse à Czarnkouski, morte à Breslaw le 2 Decembre 1701.*

XL — JEAN GEORGES III, *né 20 Juin 1647. Electeur de Saxe en 1680, marié en 1666 et mort à Tubingen 12 7.bre 1691.*

XLI — ANNE SOPHIE ou SOPHIE AMELIE *Fille de Frédéric III Roi de Dannemarck, née le 1.er Sept. 1647 et morte le 1.er Juil 1717.*

XLII — CHRISTIAN-ERNEST, *Margrave de Brandebourg Bareith, Chevalier de l'Ord. de l'Eléphant, né le 27 Juil 1644 et mort le 10 May 1712.*

XLIII — SOPHIE LOUISE *Fille d'Eberard III Duc de Wurtemberg, 2.e Epouse, mariée 20 Janv. 1671 et morte 3 Octobre 1702.*

XLIV — LÉOPOLD *né le 9 Juin 1640 Roi de Hongrie, de Boheme, puis Emper.eur mort le 5 May 1705 avoit Ep.e en 3.es Noces.*

XLV — ÉLÉONORE MADELEINE DE NEUBOURG *Princesse Palatine, née en 1655. et morte le 10. Janvier 1720.*

XLVI — JEAN FRÉDÉRIC DE BRUNSWICK, *Duc de Hanovre, de Calemberg, &c. né en 1625. marié en 1666. et mort en 1679.*

XLVII — BÉNÉDICTE HENRIETTE PHILIPPES, *Fille du Comte Edouard Palatin née en 1652 et morte en 1730.*

16 QUARTIERS LES QUATRIEME AYEULS ET AYEULES MATERNELS.

XLVIII — NICOLAS FRANÇOIS *Duc de Lorraine Fils de François Comte de Vaudemont, d'abord Cardinal puis marié en 1634.*

XLIX — CLAUDE, *Princesse de Lorraine Fille de Henri II.*

L — FERDINAND III, *Fils de l'Emp.eur Ferdinand II. Empereur en 1637, étoit alors Roi d'Hongrie et de Boheme, marié en 3.e Noces en 1651. mort en 1657.*

LI — ÉLÉONORE DE GONZAGUE, *Fille de Charles II. Duc de Mantoue et de Nevers, née le 18 Novemb.e 1629. morte 6 Decem. 1686. 3.e Epouse.*

LII — LOUIS XIII, *Roi de France et de Navarre, né à Fontainebleau le 27 7.bre 1601, et mort à S.t Germain-en-laye 14 May 1643.*

LIII — ANNE D'AUTRICHE, *Infante d'Espagne, Fille de Philippe III Roi d'Espagne, née en 1601 mariée en 1612 et morte au Louvre le 20 Janvier 1666.*

LIV — CHALES LOUIS DE BAVIERE, *Comte Palatin du Rhin, Electeur, né en 1617. et mort en 1680.*

LV — CHARLOTTE DE HESSE, *Fille de Guillaume, Landgrave de Hesse, née en 1627. mariée en 1650 et morte en 1686.*

LVI — FERDINAND III, *Empereur né en 1608, marié en 1631 et mort le 2 Avril 1657.*

LVII — MARIE ANNE D'AUTRICHE, *Infante d'Espagne, Fille du Roi Philippe III 1.e Epouse de Ferdinand III. morte en 1646.*

LVIII — PHILIPPE GUILLAUME, *Duc de Neuburg Electeur Palatin né en 1615. marié en 1653. et mort à Vienne en 1690.*

LIX — ELISABETH AMÉLIE, *Fille de George II Landgrave de Hesse Darmstad, née en 1635 et morte en 1709. 2.e Epouse.*

LX — ANTOINE ULRIC, *Duc de Brunswick Wolffenbuttel, né en 1633. marié en 1656. et mort en 1714.*

LXI — ELISABETH JULIENNE, *Fille de Frédéric Duc de Holstein Norbourg née en 1634. et morte en 1704.*

LXII — ALBERT ERNEST I.ER *Prince d'Oettingen né 4 May 1642. mort 20 Mars 1683.*

LXIII — CHRISTINE FRÉDÉRIQUE *Fille d'Eberhard III. Duc de Wirtemberg née en 1644. morte en 1674.*

8.es QUARTIERS — LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES PATERNELS

XVI — LOUIS DE FRANCE, *Duc de Bourgogne, puis Dauphin, né à Versailles 6 Aoust 1682. marié en 1697. et mort 18 Fevrier 1712.*

XVII — MARIE ADÉLAIDE DE SAVOIE, *née 6 Decembre 1685 morte le 12 Fevrier 1712.*

XVIII — STANISLAS I.ER *Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar, né le 18 Avril 1677. marié en 1698, et mort à Luneville 23 Fevrier 1766.*

XIX — CATHERINE *née Comtesse de Brin-Opalinska, le 5 Novembre 1680. et morte 10 Mars 1747.*

XX — FRÉDÉRIC AUGUSTE I.ER *Electeur de Saxe Roi de Pologne né le 12 May 1670 mort à Varsovie le 1.er Fevrier 1733.*

XXI — CHRISTINE EBÉRHARDINE DE BRANDEBOURG-BAREITH *née 10 Décembre 1671. mariée en 1693 morte à Pretsch 5 Sept. 1727.*

XXII — JOSEPH, *né à Vienne 26 Juillet 1678. Roi de Hongrie en 1687. Empereur en 1705. et mort 17 Avril 1711.*

XXIII — GUILLELMINE AMÉLIE DE BRUNSWICK *née le 26 Avril 1673. mariée à l'Empereur Joseph (ci contre) 1698.*

8.es QUARTIERS — LES TRISAYEULS ET TRISAYEULES MATERNELS

XXIV — CHARLES LEOPOLD *Duc de Lorraine sous le Nom de Charles V. né à Vienne le 3 Avril 1643. et mort à Veltz le 18 Av. 1690.*

XXV — ÉLÉONORE MARIE JOSEPHE D'AUTRICHE *née à Ratisbonne, le 21 May 1653 (aliàs 31 May 1652) precedemment Veuve de Michel Tienowiski Roi de Pologne mariée en 2.es Noces en 1678 et morte en 1697.*

XXVI — PHILIPPE, *Duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Némours et de Montpensier, né le 21 Sept. 1640. reçu Chevalier des Ordres en 1654 et mort à S.t Cloud en 1701.*

XXVII — ÉLISABETH CHARLOTTE DE BAVIERE *née le 27. May 1652 mariée en 1671 et morte à S.t Cloud le 8 Decemb. 1722.*

XXVIII — LÉOPOLD, *né à Vienne le 9 Juin 1640 Roi de Hongrie, de Boheme, puis Empereur en 1658. mort à Vienne 5 May 1705.*

XXIX — ÉLÉONORE MADELEINE DE NEUBURG, *Princesse Palatine, née 6 Janv. 1655 3.e Epouse de Leopold, (cy à coté) mariée en 1676. et morte en 1720.*

XXX — LOUIS RODOLPHE, *Duc de Brunswick Blanckenburg, né le 22 Juil, 1671 Duc de Wolffenbuttel en 1731. marié en 1690.*

XXXI — CHRISTINE LOUISE D'OETTINGEN, *née 20 Mars 1671.*

4.es QUARTIERS — BISAYEULS ET BISAYEULES PATERNELS

VIII — LOUIS XV, *Roi de France et de Navarre, né le 16 Fev.er 1710. marié en 1725, et mort en 1774. 10 May.*

IX — MARIE CATHERINE SOPIHE FELICITÉ LECZINSKA, *né le 23 Juin 1703. morte le 24 Juin 1768.*

X — FRÉDÉRIC AUGUSTE II. *Roi de Pologne, Electeur de Saxe, né en 1696 marié en 1719. et mort en 1763.*

XI — MARIE JOSEPHINE, *Archiduchesse d'Autriche, née le 8 Décembre 1699.*

4.es QUARTIERS — BISAYEULS ET BISAYEULES MATERNELS

XII — LÉOPOLD JOSEPH CHARLES, *Duc de Lorraine et de Bar, né le 11 Septembre 1679. Chevalier de la Toison d'Or en 1690. et mort en 1720.*

XIII — ELISABETH CHARLOTTE D'ORLÉANS *née à S.t Cloud le 13 7.bre 1676, mariée au Duc de Lorraine (cy à côté) en 1698.*

XIV — CHARLES VI, *né le 1.er Octobre 1685. Empereur en 1711. Roi de Hongrie en 1712. et de Boheme en 1723.*

XV — ELISABETH CHRISTINE DE BRUNSWICK BLANCKERBURG, *née 28 Aoust 1691. Impératrice, Reine de Hongrie et de Boheme.*

2.es QUARTIERS — AYEUL ET AYEULE PATERNELS.

IV. — LOUIS DE FRANCE, *IX.e Dauphin; né à Versailles, 4 Sept. 1729. Marié en 2.e noces 9 Février 1747. et mort à Fontainebleau le 20 Déc. 1765.*

V. — MARIE JOSEPHE DE SAXE, *Dauphine, (2.e Epouse) née 4 Novembre 1731. morte le 31 Mars 1767.*

PERE.

2.es QUARTIERS — AYEUL ET AYEULE MATERNELS

VI. — FRANÇOIS I.ER *Duc de Lorraine, né 12 Septembre 1708. Grand Duc de Toscane puis Empereur en 1745. mort 18 Aoust 1765.*

VII. — MARIE THÉRÈSE WALPURGE AMÉLIE CHRISTINE, *Impératrice, née le 13 May 1717. Reine de Hongrie et de Boheme en 1740. m.te en 1780.*

MERE.

LES XXXII QUARTIERS PATERNELS ET MATERNELS, DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

CÔTÉ PATERNEL. — CÔTÉ MATERNEL.

II — LOUIS XVI ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, *né à Versailles le 23 Aoust 1754. marié le 16 May 1770.*

III — MARIE ANTOINETTE JOSEPHE JEANNE DE LORRAINE, *Archiduchesse d'Autriche, Reine de France et de Navarre née à Vienne le 2 Novembre 1755.*

FILS.

I.er QUARTIER. — I.er QUARTIER.

I — LOUIS CHARLES, *Dauphin de France, né à Versailles le 27 Mars 1785.*





Supports de deux Moines de S. Supports d'Ours muselés accollés.





Supports d'Hermine, Colletés &c. Lions casqués supportant chacun 1 Aigle.

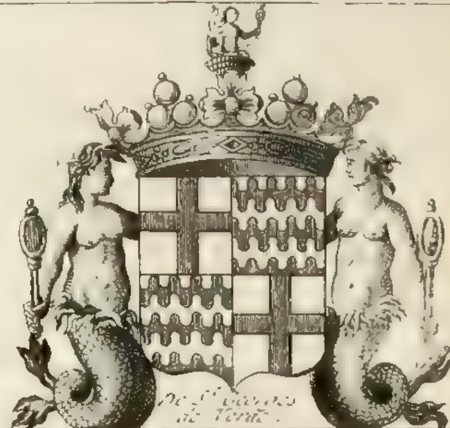




Supports de Paons à tête Supports de Tigres.

Scattaglia d.

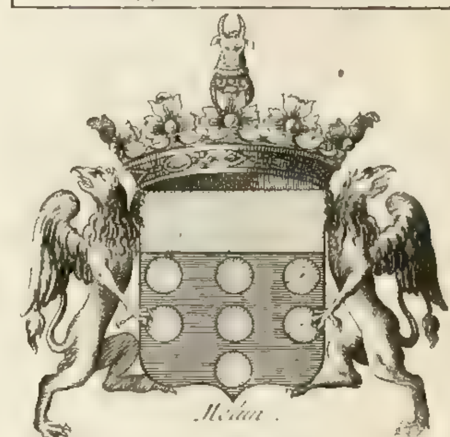

Grimaldi de Monaco
Supports de deux Moines de St Augustin


De St Georges de Vérac.
Supports de Sirènes.

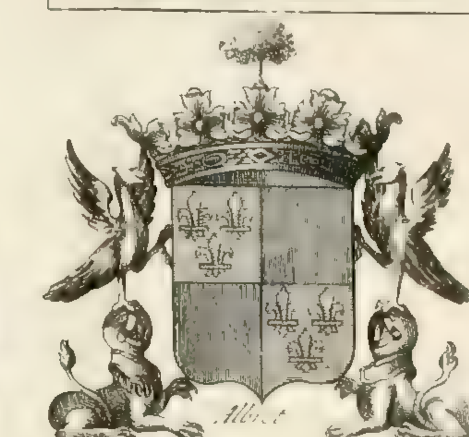

D'Escoubleau de Sourdis
Supports de Levrettes

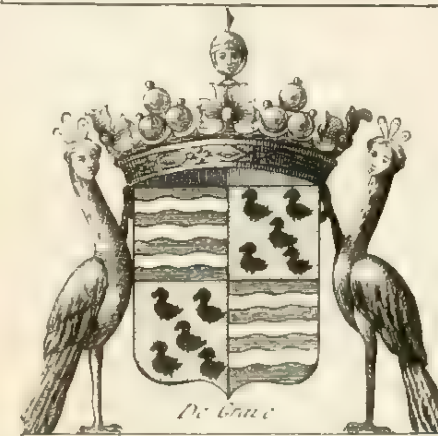

Gelas de Lautrec
Supports … accollés


Mancini Mazarini
Supports … Mantelets

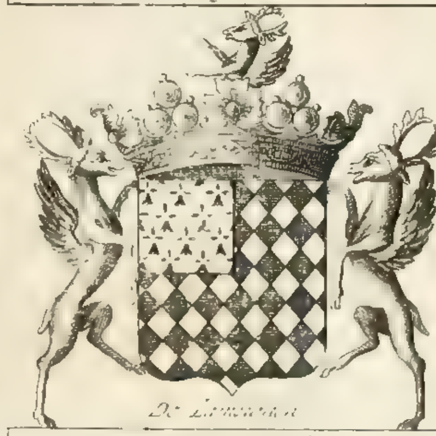

Melun.
Supports de Griffons


Cossé de Brissac
Supports d'Aigles couronnés


Albret
Supports de Lions casqués portant chacun 1 Aigle.


De Grace
Supports de Paons à tête humaine


De Bassompierre.
Supports de Cygnes


De Lenoncourt
Supports … ailés.


Quatrebarbes.
Supports de Tigres

Blason ou Art Héraldique.



Ordre de la S.te Ampoule. 496.

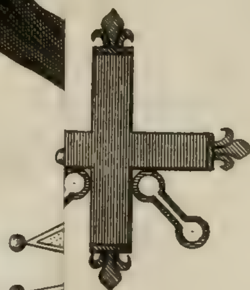
…ouis.



Ordre de S.t Lazare et de N.D. du Mont Carmel 1060.



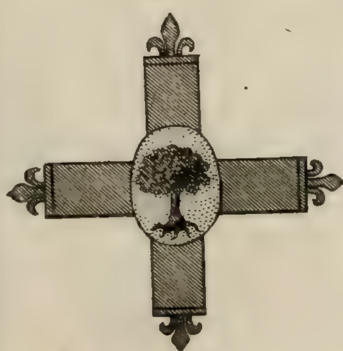
Ordre des Comtes de Lyon. 1745.



…aire de Calatrava. Ordr… 1158.
S.t Esp…



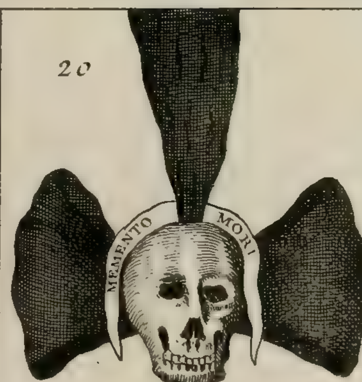
Ordre de S.t Jacques de l'Epée. 1175.



Ordre Militaire d'Alcantara. 1212.

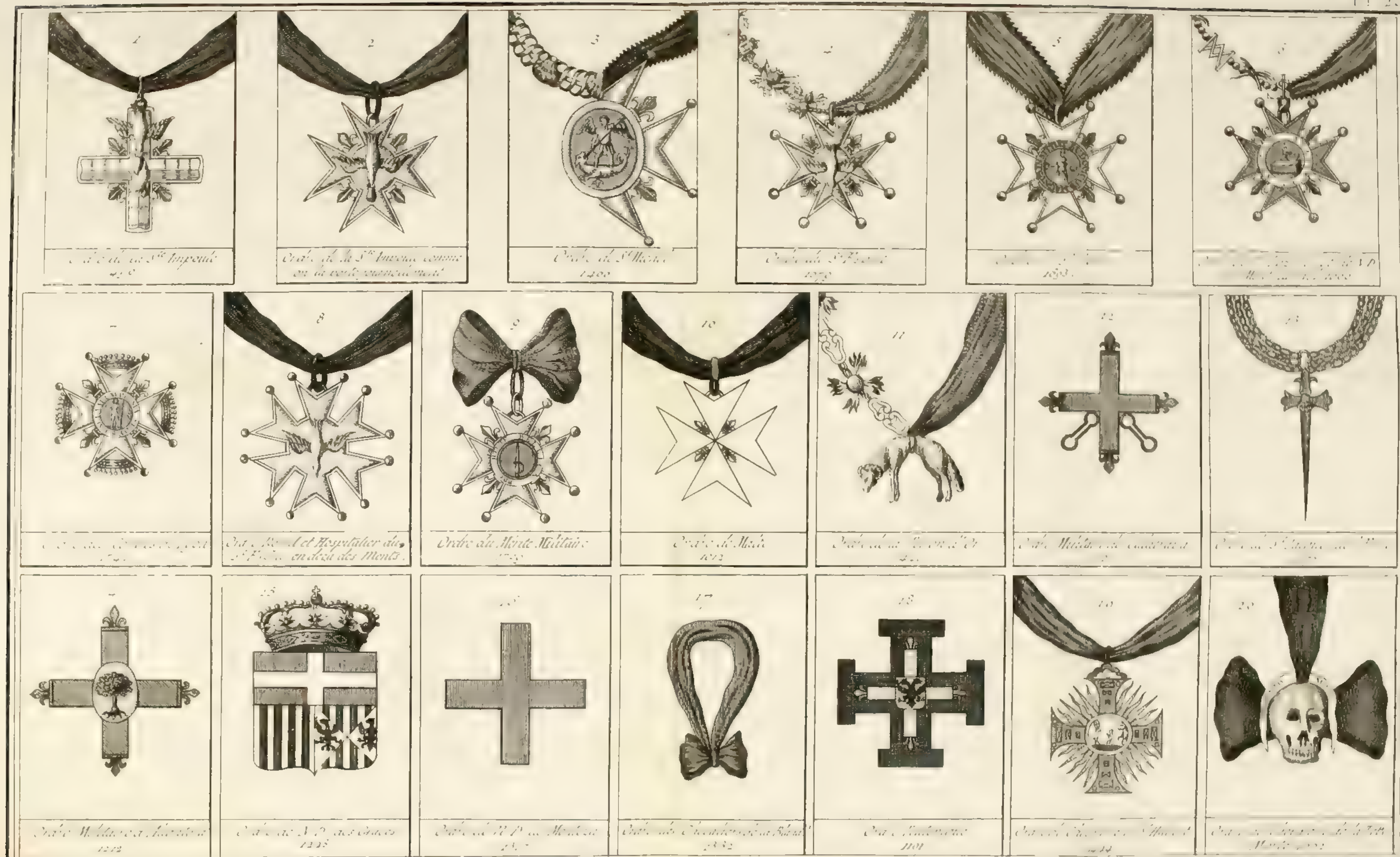


Or… …valerie de S.t Hubert. 1444.

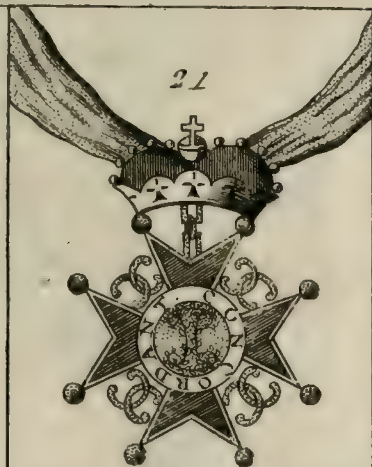


Ordre de Chevalerie de la Tête Morte. 1652.

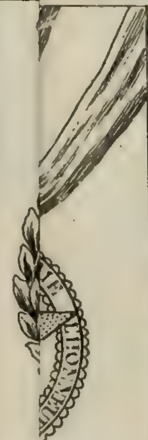
Scattaglia dir.



Blason ou Art Héraldique.



Ordre de Chevalerie de la Concorde. 1660.



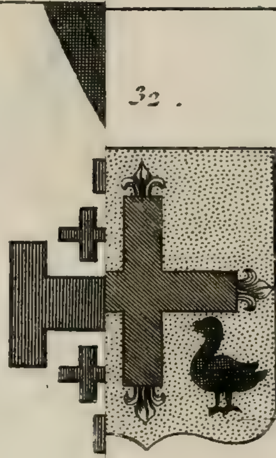
Or de le E 4.



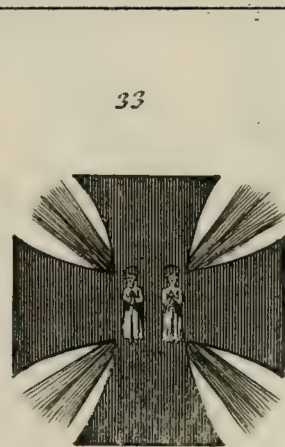
Ordre de Chevalerie de l' Amour du Prochain. 1708.



Ordre de S.t Georges défenseur de l'Immaculée Conception de la Vierge.



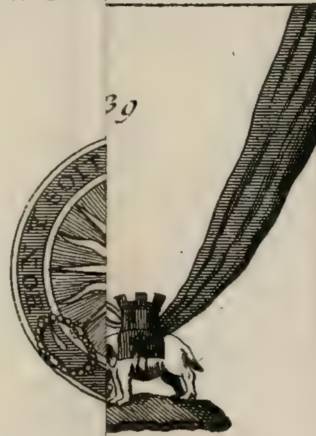
Ordre du re de l'Avis. 1198.



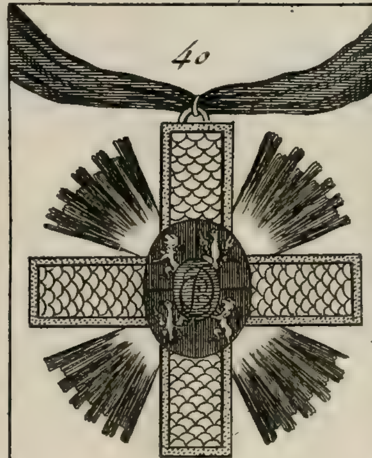
Ordre de S.t Jean et de S.t Thomas. 1254.



Ordre Militaire du Christ. 1319.

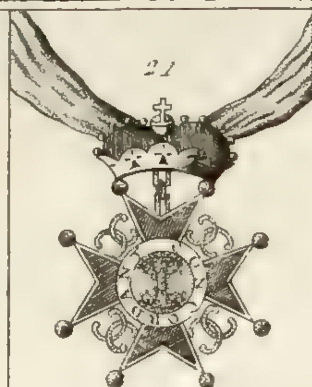


Ordre de alerie de l'Elephant. 1448



Ordre de la Fidelité. 1732.

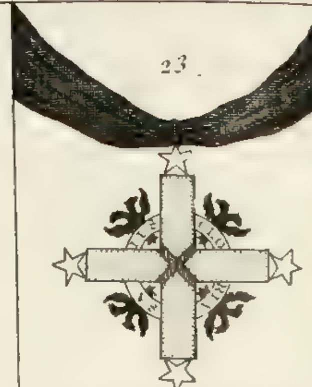
Scattaglia dir.



Ordre de Chevalerie de la Concorde. 1660.



Ordre de Chevalerie des Dames Esclaves de la Vertu 1662.



Ordre de Chevalerie des Dames Nobles pour honorer la Croix 1668



Ordre de Chevalerie de la Générosité 1685



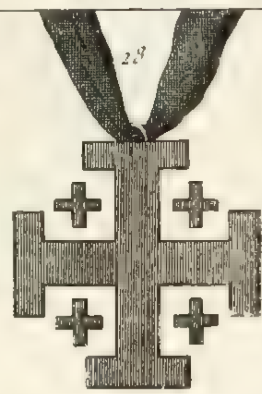
Ordre de Chevalerie de la Vraie Passion. 1704



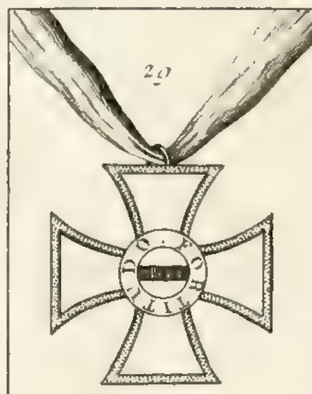
Ordre de Chevalerie de l'Amour du Prochain. 1708



Ordre de S.t Georges défenseur de l'Immaculée Conception de la Vierge



Ordre du S.t Sépulcre. 1103.



Ordre des Dames de la Croix étoilée. 1757.



Ordre de N.D. de Lorette 1587



Ordre du Lis. 1545.



Ordre Militaire d'Avis 1198



Ordre de S.t Jean et de S.t Thomas. 1254



Ordre Militaire du Christ 1319.



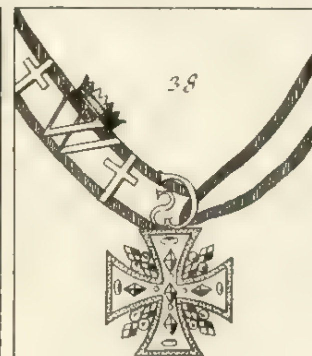
Ordre de la Jarretière. 1347.



Ordre du Bain. 1399.



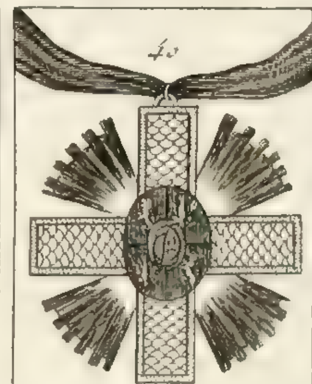
Ordre de S.t André ou du Chardon et de la Rue. 1452



Ordre Militaire de Dannebrog. 1219.



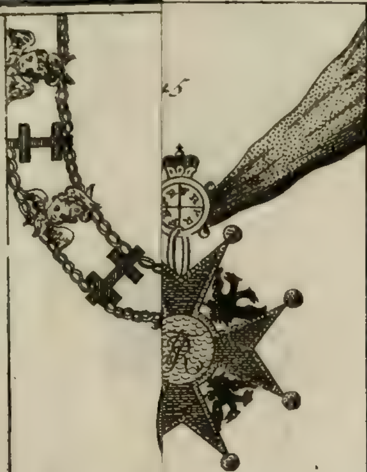
Ordre de Chevalerie de l'Eléphant 1478



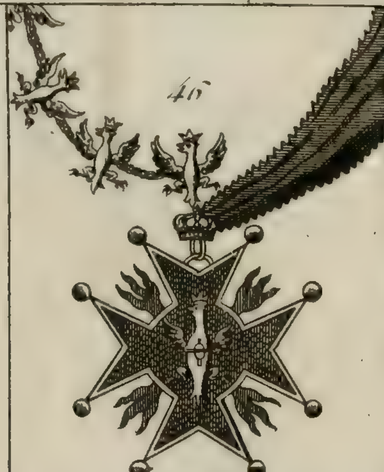
Ordre de la Fidélité. 1732

Bénard Fecit

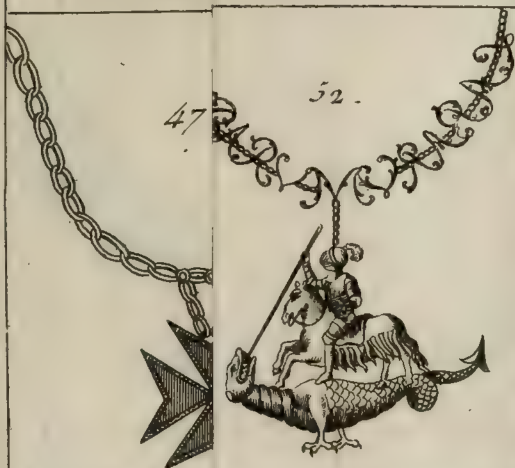
Blason ou Art Héraldique.



Ordre des ...valerie de Serap... ...ir. 1701.



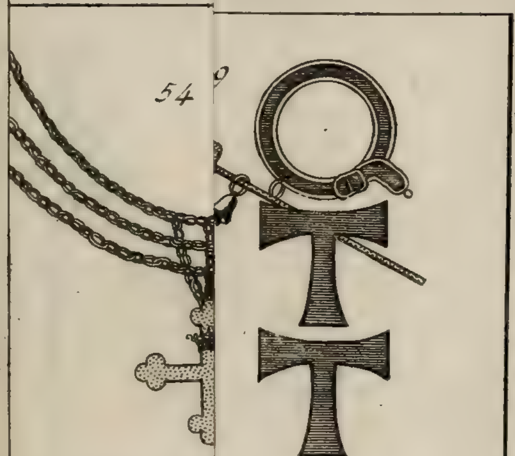
Ordre de Chevalerie de l'Aigle Blanc. 1705.



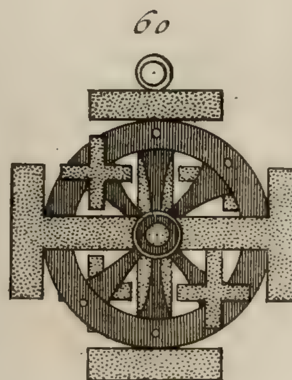
Ordre de S.t E... Militaire de S.t George.



Ordre de Chevalerie de S.t Marc à Venise.

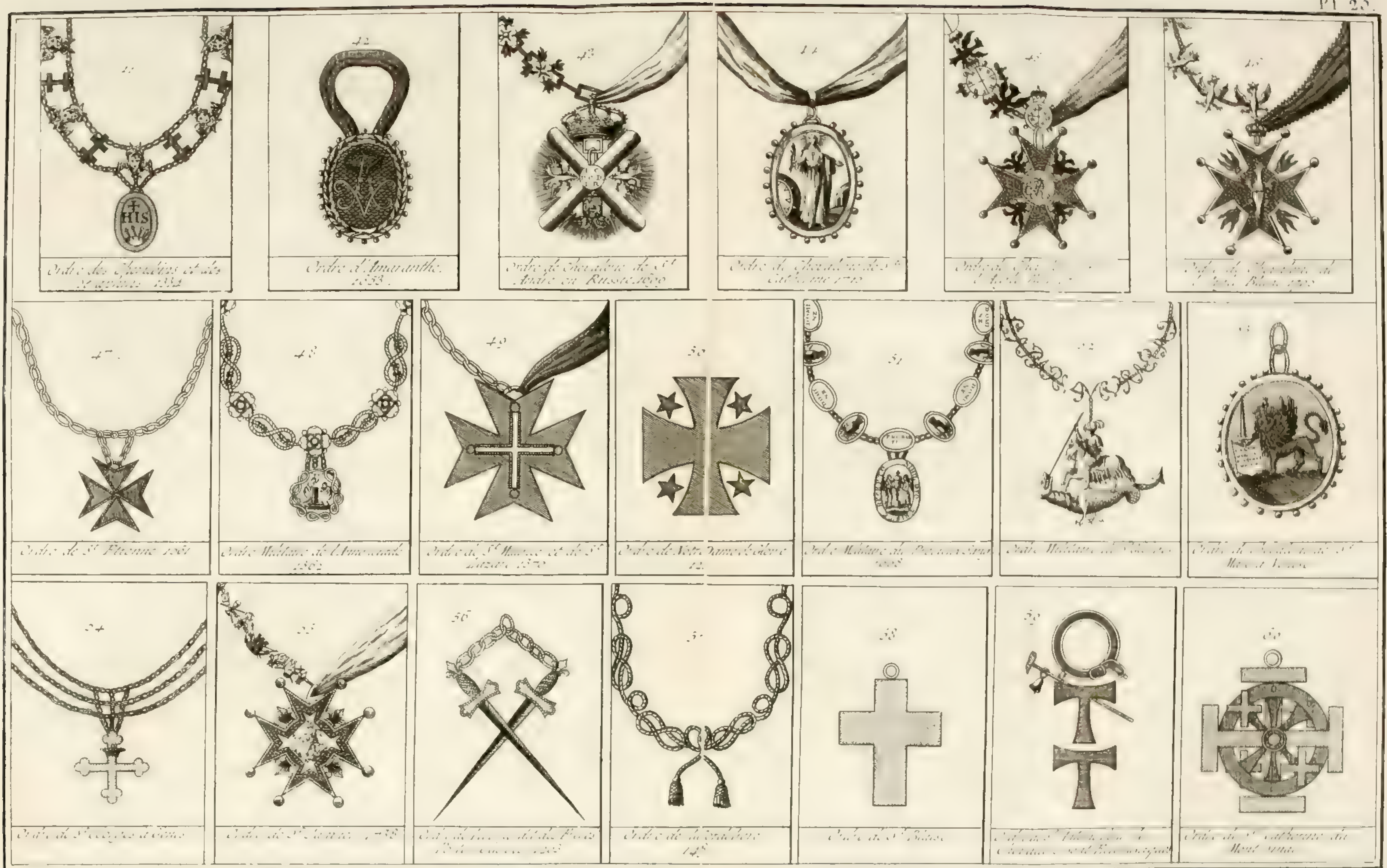


Ordre de S.t Geor... de S.t Antoine dont les ...liers sont Ecclesiastiques

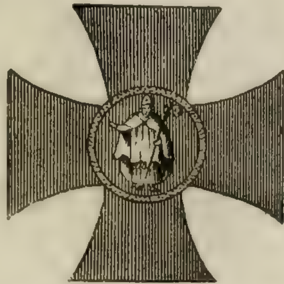


Ordre de S.te Catherine du Mont Sinai.

Scattaglia dir.



Blason ou Art Héraldique.



Ordre Militaire de St. Blaise et de la Ste. Vierge.

...roissant.



Ordre de l'Hermine et de l'Epi. 1450.



Ordre du Dragon renversé. 1418.



Ordre ... de la ... *Ordre du Cigne.*



Ordre du Navire dit d'Outre Mer, et du Double Croissant. 1262.



Ordre de la Cosse de Geneste. 1234.

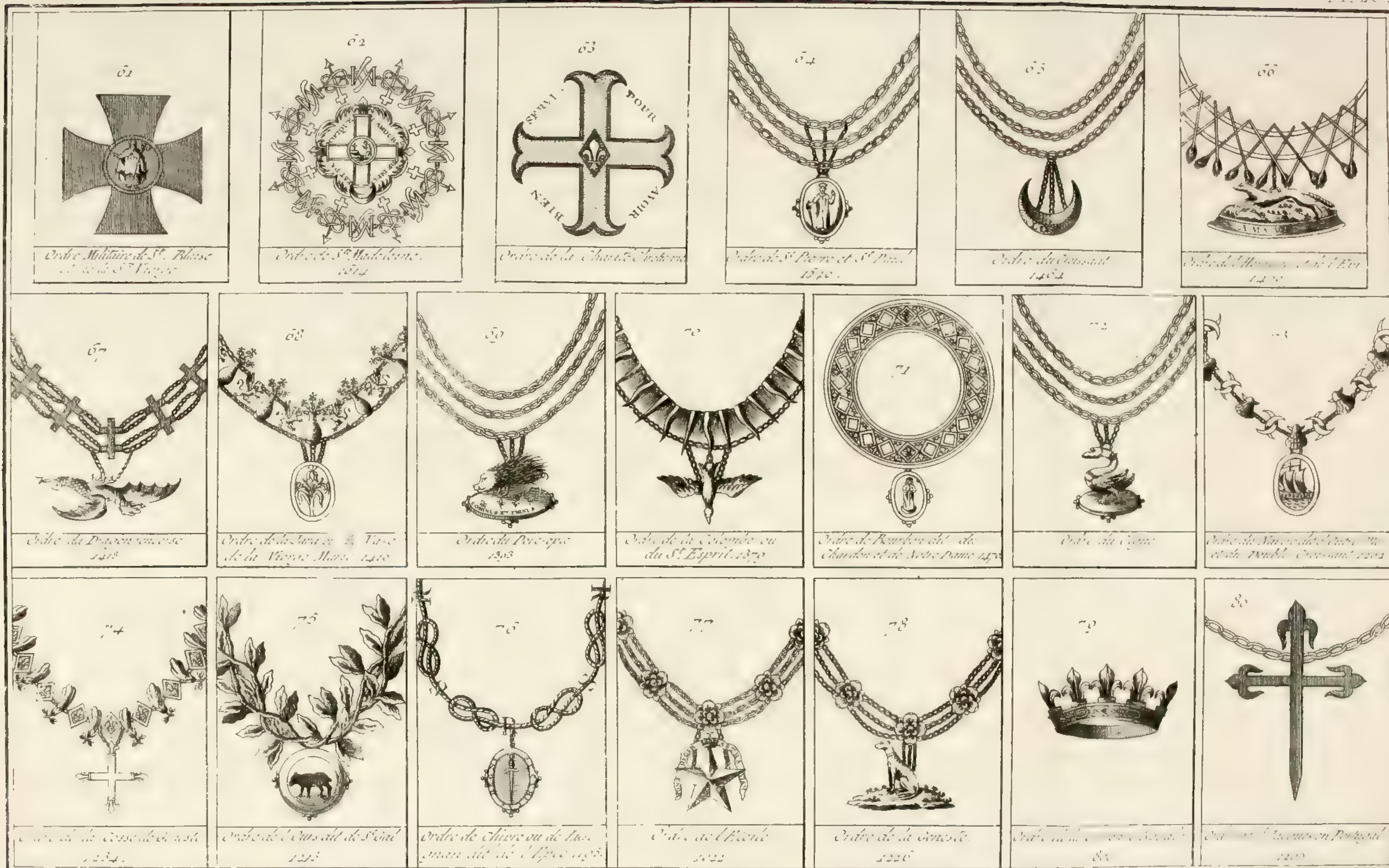


Ordre ... la Couronne Royale. 800.

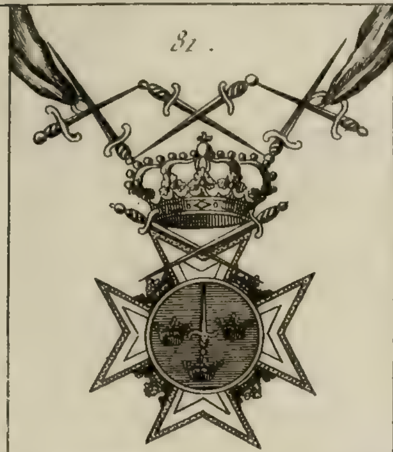


Ordre de St. Jacques en Portugal. 1295.

Scattaglia dir.



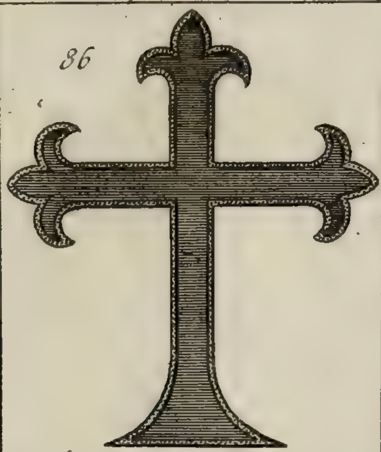
Blason ou Art Héraldique



Ordre Militaire des Chevaliers de l'Epée 1523.



Ordre de l'Aile de St. Michel 1171



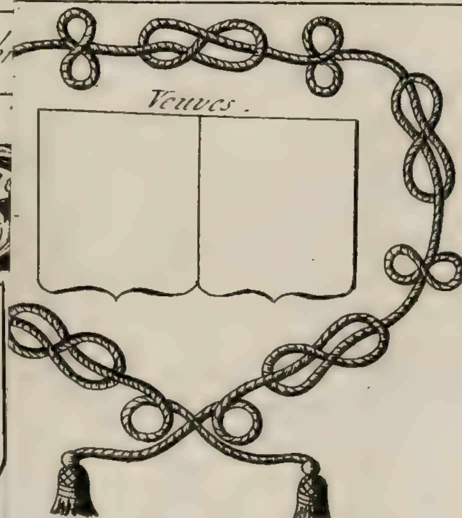
Ordre de St. Antoine en Ethiopie.



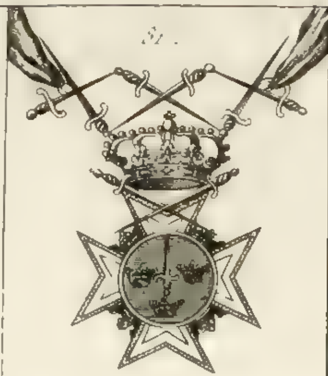
...nts Ordres.

Maniere de poser les Lambr...

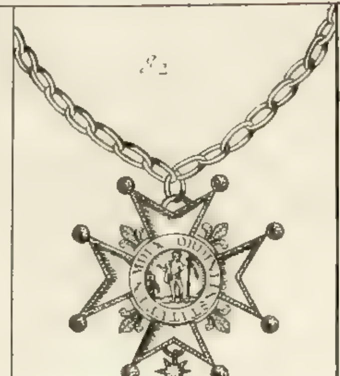




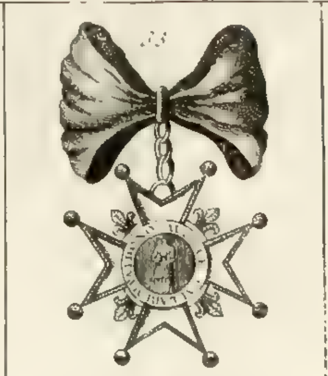
Scattaglia d.



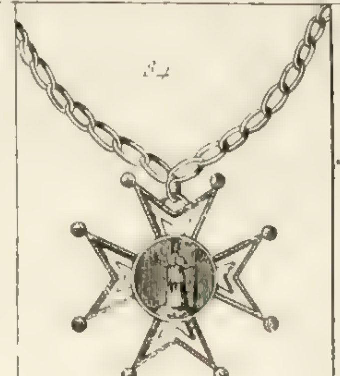
Ordre Militaire des Chevaliers de l'Epée 1523



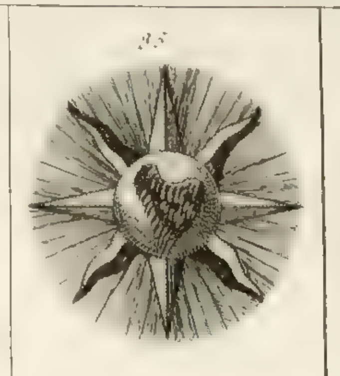
Ordre de S.t Jean Latran 1560



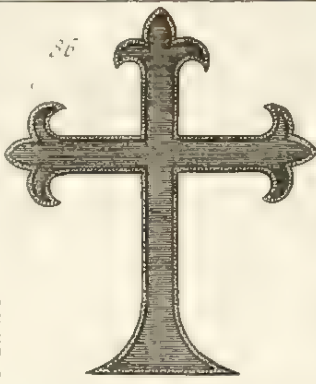
Ordre du ...



Ordre de S.t ...



Ordre de l'Isle de S.t Michel 1171



Ordre de S.t Antoine en Ethiopie

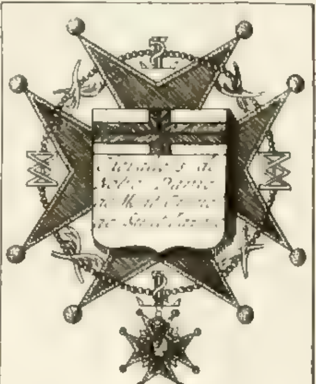


Ordre de la Chausse ... 727



Ordre du Croissant 1453







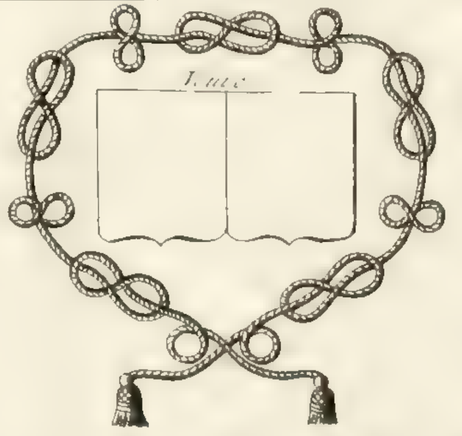
Grands – Croix de différents Ordres

Maniere de poser les Armoiries pour Chevaliers faits par Lettres pour Nobles et Gentilshommes, pour Annoblis et pour Veuve.



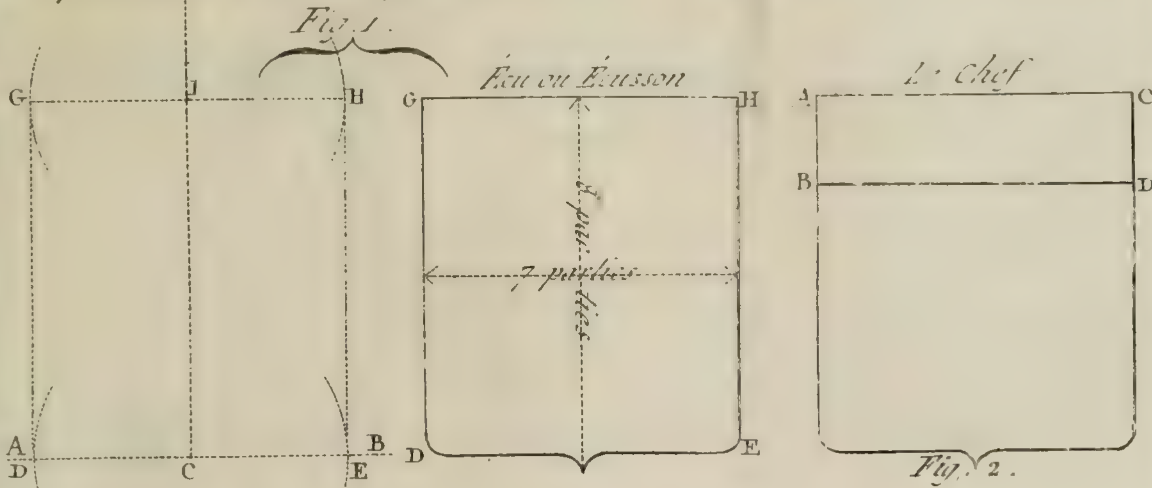




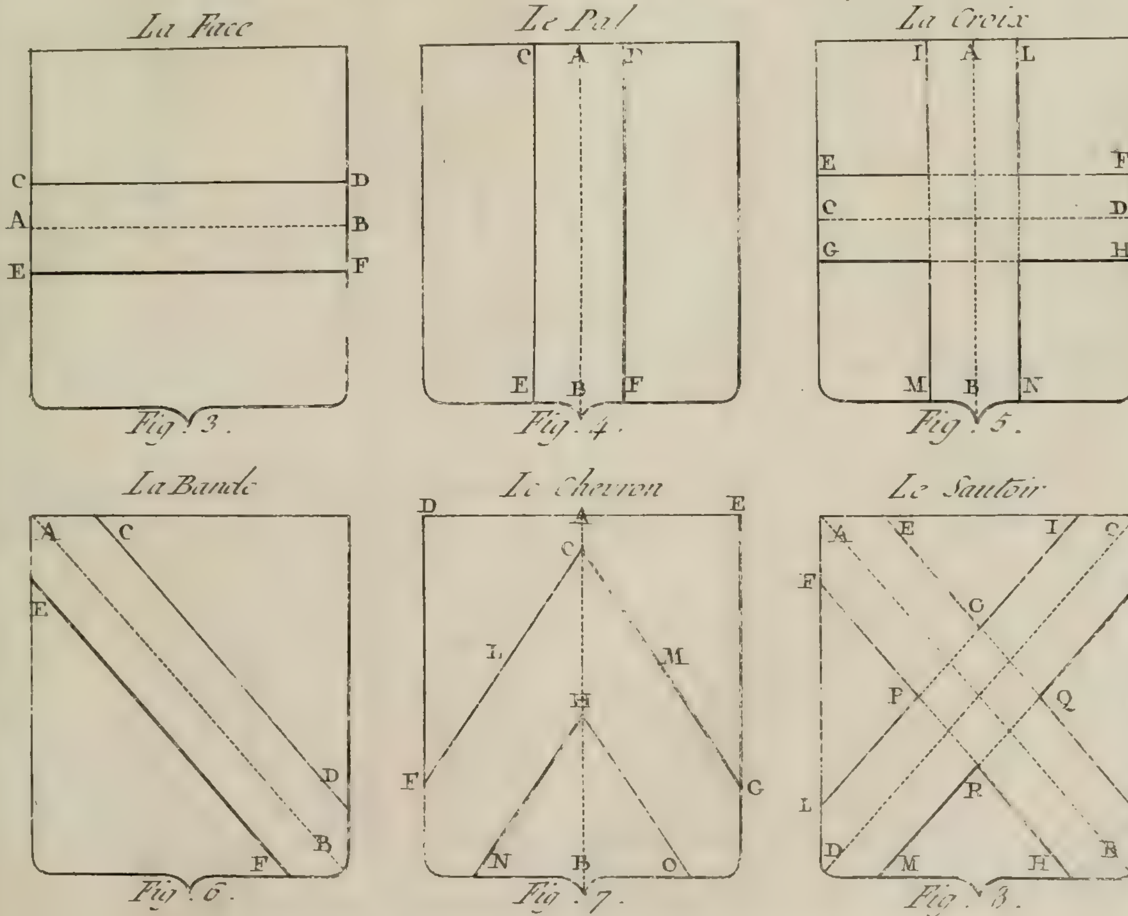


Blason ou Art Heraldique

Proportions Géometriques des Pieces où Figures Heraldiques.



Pieces Honorables, Il y en a sept



Blason où Art Heraldique.

Pieces Honorables en nombre.

Chef sous un autre Chef.

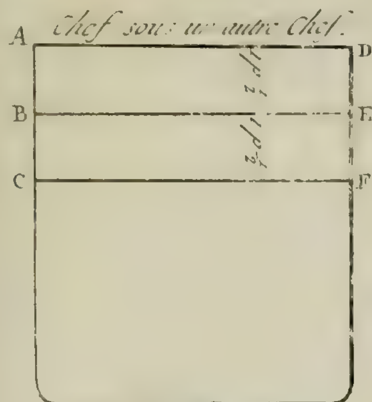


Fig. 9.

deux Fasces.

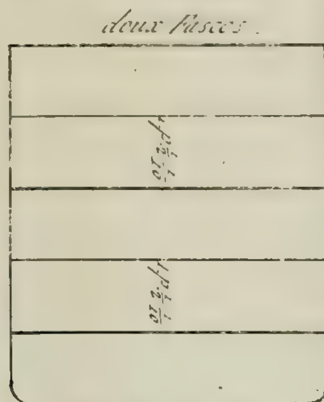


Fig. 10.

trois Fasces.

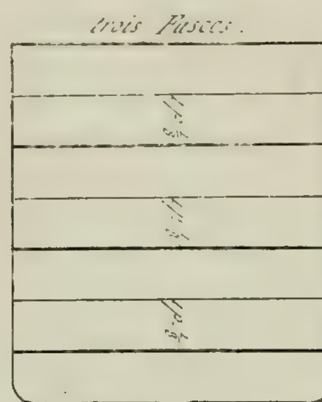


Fig. 11.

deux Pals.

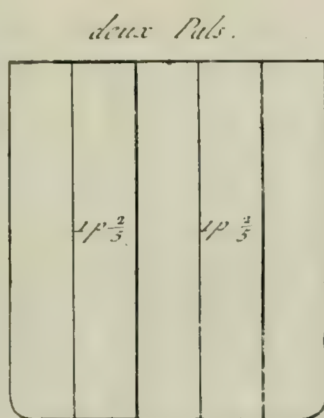


Fig. 12.

trois Pals.

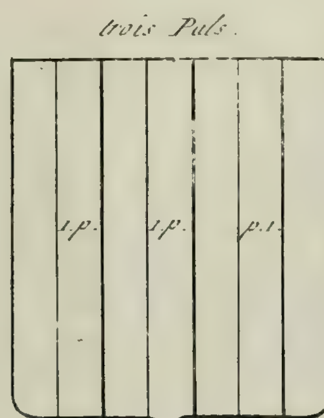


Fig. 13.

deux Bandes.

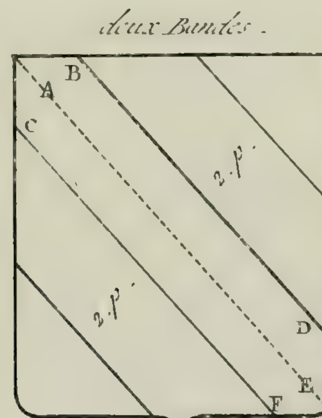


Fig. 14.

trois Bandes.

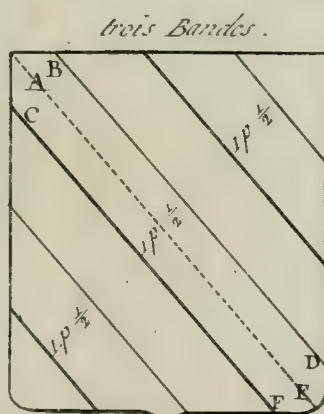


Fig. 15.

deux Chevrons.

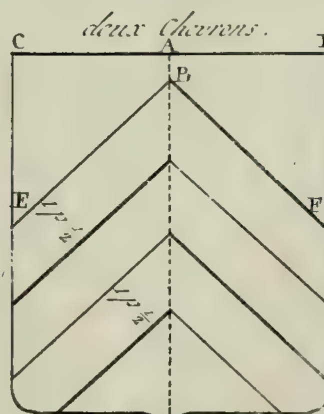


Fig. 16.

trois Chevrons.

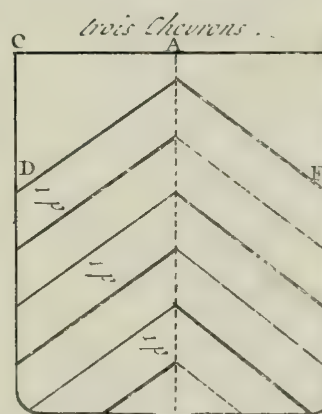


Fig. 17.

Les Croix et les Sautoirs ne se trouvent point en nombre comme Pieces Honorables.

Echelle de 1 2 3 4 5 6 7 8 Parties

Blason ou Art Héraldique.

Repartitions ou Divisions de l'Écu,

Fascé

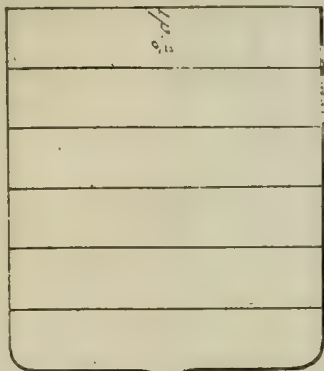


Fig. 18.

Fascé de 8 pieces.

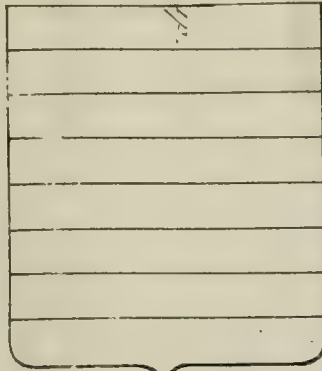


Fig. 19.

Palé.

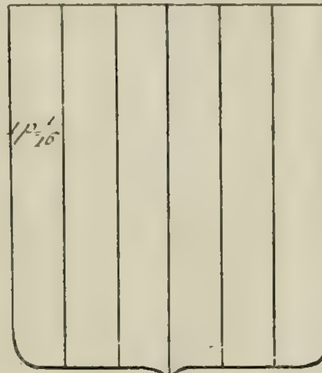


Fig. 20.

Palé de 8 pieces.

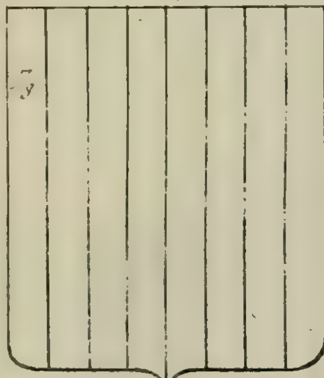


Fig. 21.

Bandé.

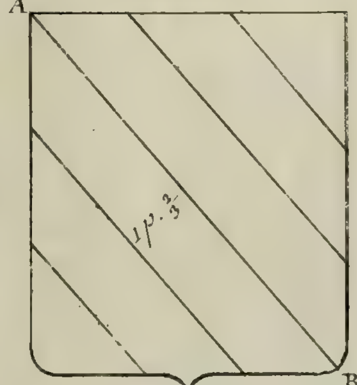


Fig. 22.

Bandé de 8 pieces.

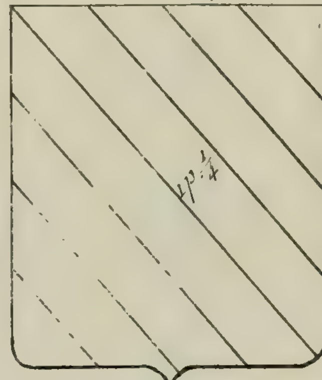


Fig. 23.

Chevronné.

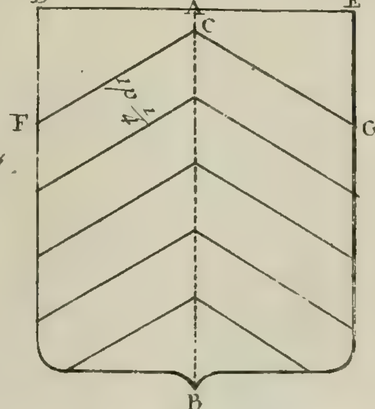
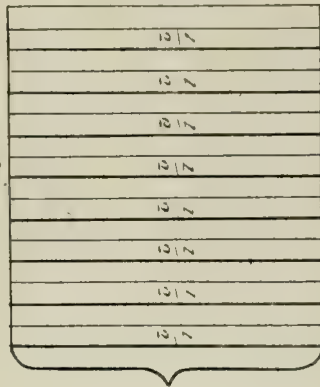


Fig. 24.

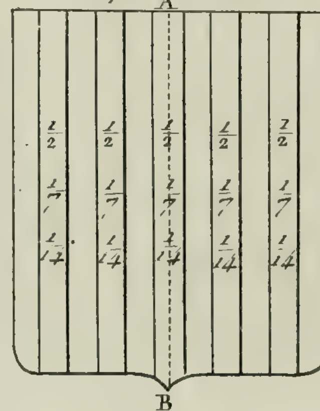
Huit Burelles.

Fig. 28.

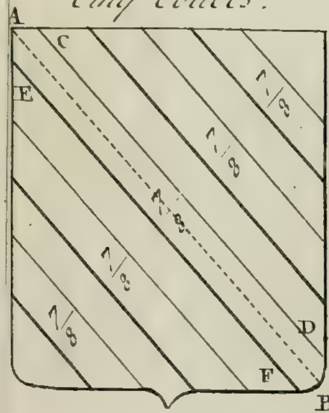


Cinq Vergettes.

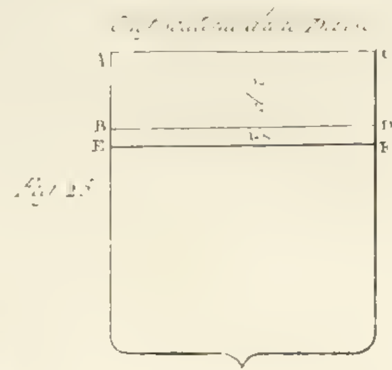
Fig. 32.

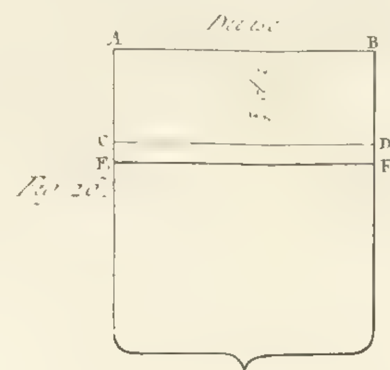


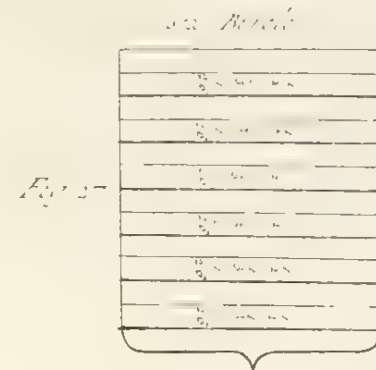
Cinq Cotices.



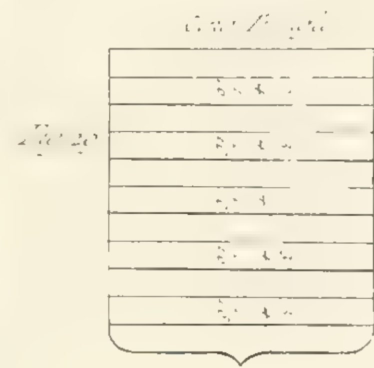
Divises, Burelles, Trangles, Vergettes et Cotices

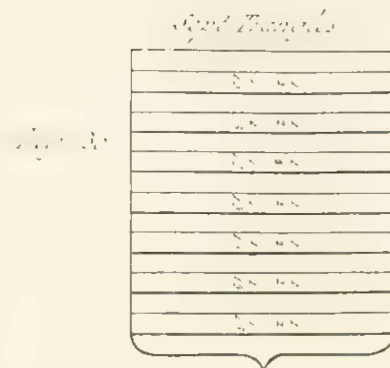


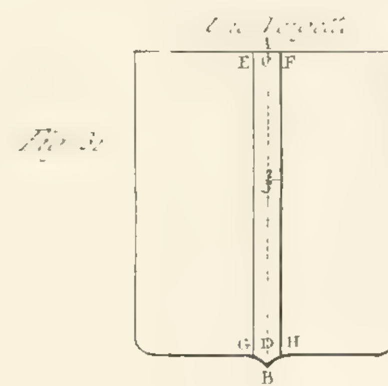


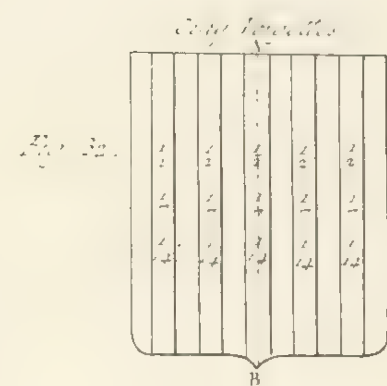


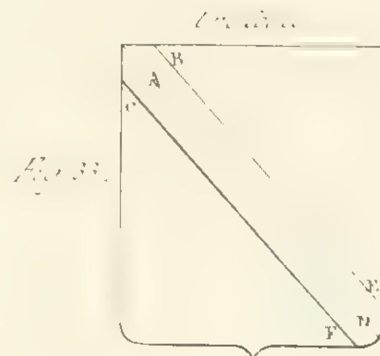


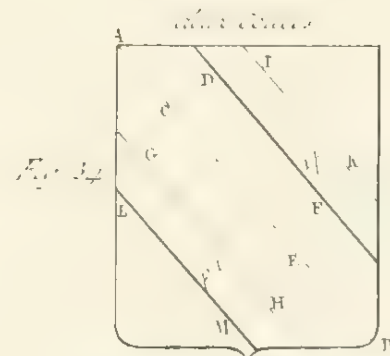


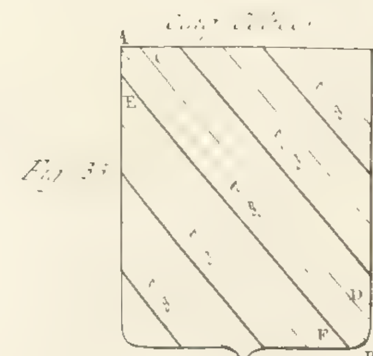


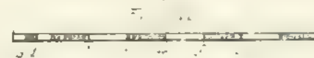












Pieces.

Points équippolés.

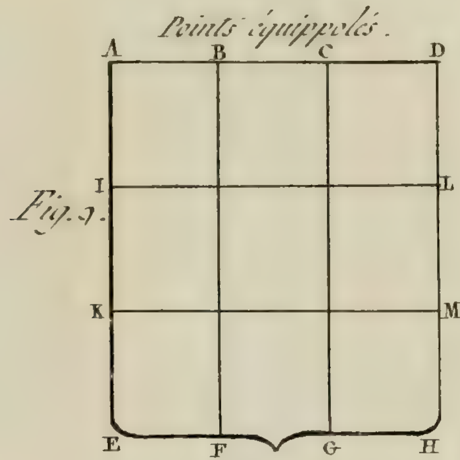


Fig. 9.

Canton dextre

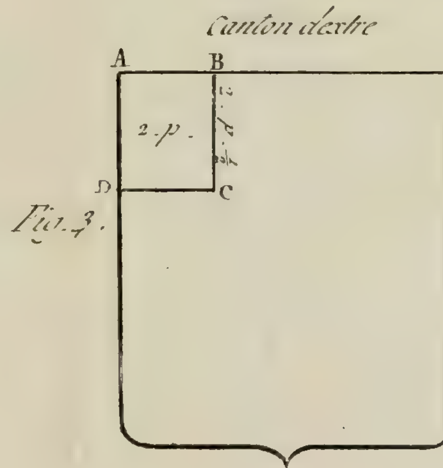


Fig. 3.

Gironné de 12 Pieces.

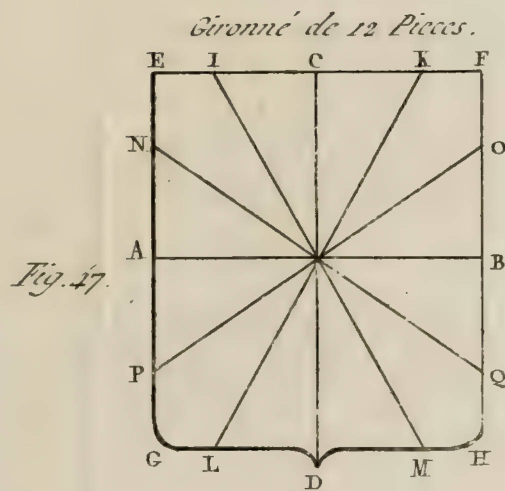
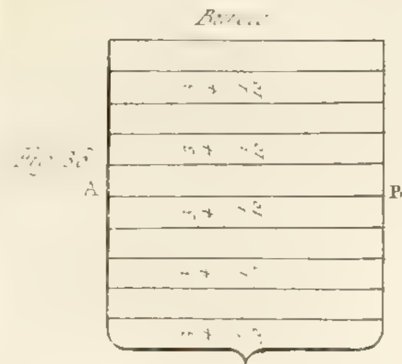
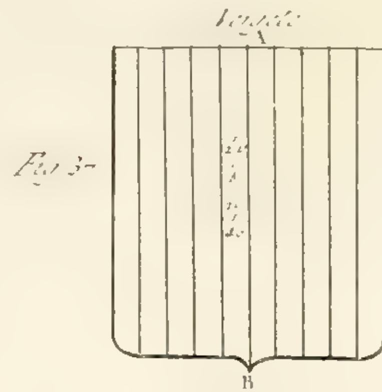
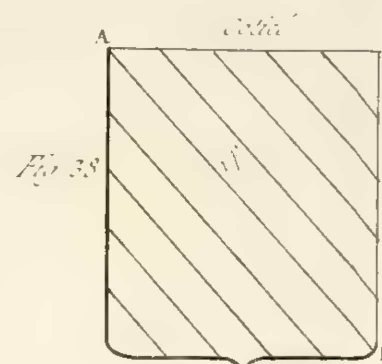
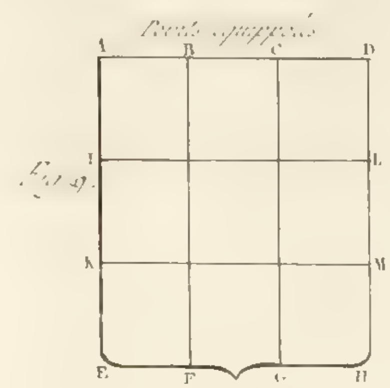
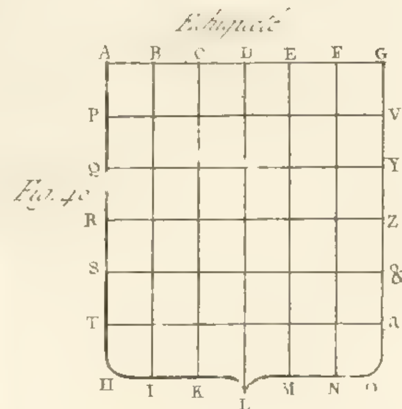
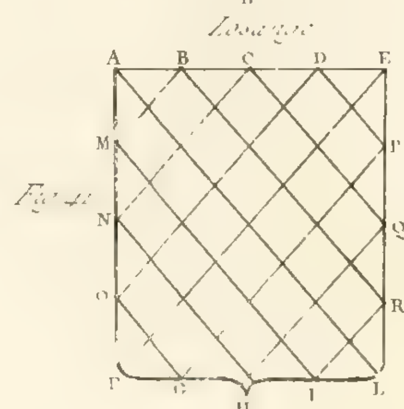
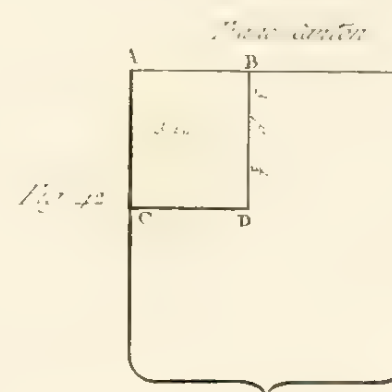
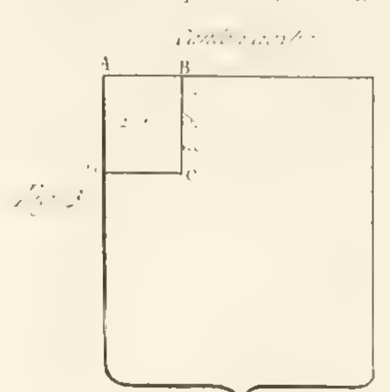
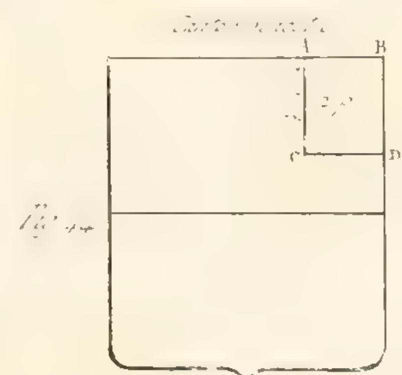
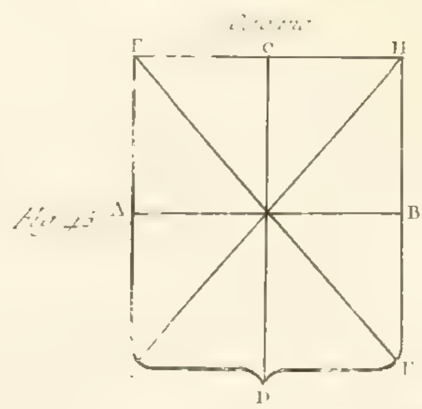
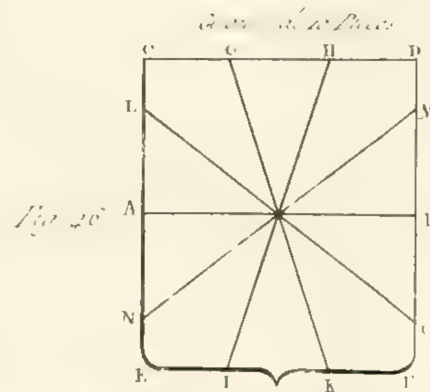
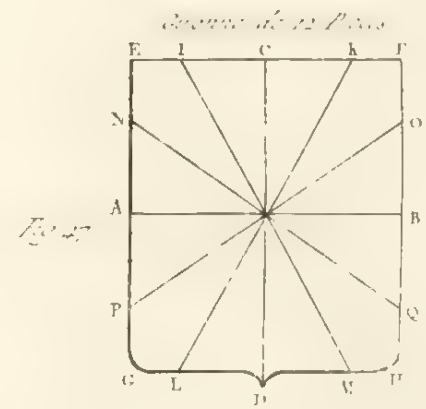


Fig. 47.

Sattaglia dir.

Répartitions ou différentes Divisions et diverses Pieces


Autres Répartitions.

Sur-le-tout

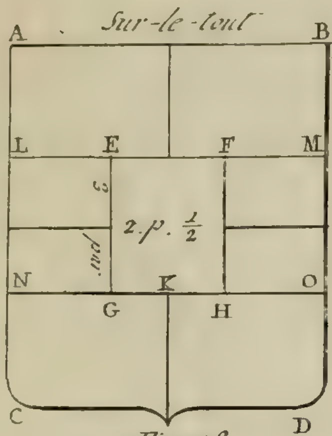


Fig. 48.

Sur-le-tout.

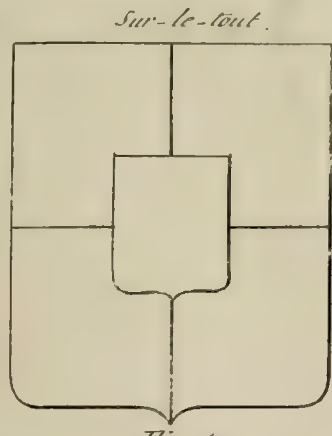


Fig. 49.

Sur-le-tout-du-tout.

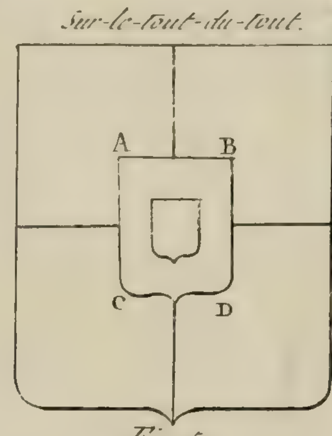


Fig. 50.

Brisures pour distinguer les Branches.

Lambel.

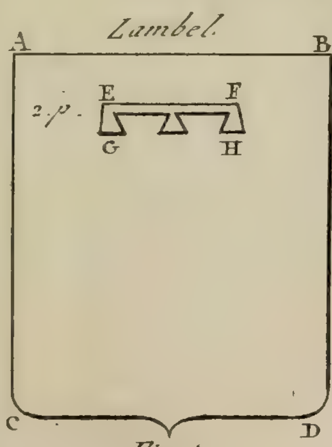


Fig. 51.

Bâton péri en bande.

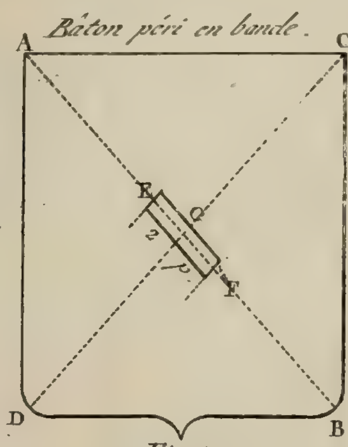


Fig. 52.

Bordure.

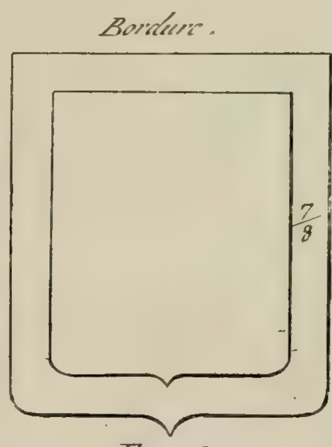


Fig. 53.

Bâton péri en barre.

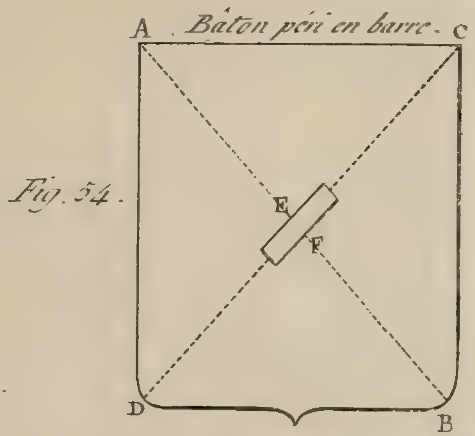
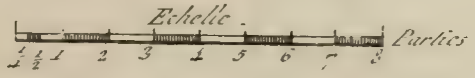


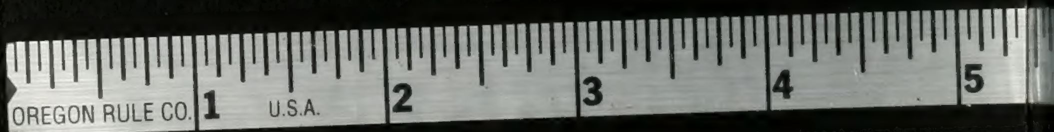
Fig. 54.

Echelle.




0
OREGON
RULE
CO.
1
U.S.A.
2
3
4
5




OREGON RULE CO.
1
U.S.A.
2
3
4
5